
BIBLE
DU
ENTENAIRE
I
LA
LOI
BIBLE
DU
CENTENAIRE
II
LES
PROPHÈTES
BIBLE
DU
CENTENAIRE
III
LES
ÉCRITS
BIBLE
DU
CENTENAIRE
IV
NOUVEAU
TESTAMENT

L'ANCIEN TESTAMENT

TRADUCTION NOUVELLE

D'APRÈS LES MEILLEURS TEXTES

AVEC

INTRODUCTIONS ET NOTES

TOME II

LES PROPHÈTES

SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE PARIS

54, RUE DES SAINTS-PÈRES, 54

1947

LES PROPHÈTES

INTRODUCTION

“ LES PREMIERS PROPHÈTES ”

Les Juifs, on le sait, ont réuni dans la deuxième section de la Bible, celle qu'ils appellent « les prophètes » : 1° quatre livres d'histoire : Jos., Juges, Sam., Rois ; 2° quatre recueils d'oracles prophétiques et de récits relatifs à des prophètes : És., Jér., Éz., les Douze. Nous avons dit ailleurs pourquoi des ouvrages narratifs ont été ainsi rangés dans la catégorie générale des *nebi'im* (1) et d'où vient le terme de « premiers prophètes » par lequel on les désigne souvent (2).

Ces quatre ouvrages d'historiographie contiennent un récit suivi et qui se rattache sans solution de continuité au Pentateuque. Ils forment, avec les cinq livres de la Loi, une grande histoire d'Israël depuis les plus lointaines origines de ce peuple jusqu'à l'exil babylonien (586) et même jusqu'en 561.

Le mode de composition des parties de cette grande histoire qui traitent des temps postérieurs à la mort de Moïse est, d'une façon générale, le même que celui du Pentateuque : les éléments les plus anciens sont des fragments des premiers ouvrages israélites où l'on ait consigné la tradition orale ou les souvenirs des contemporains. Les morceaux extraits de ces sources, qui souvent racontaient sous des formes plus ou moins diverses les mêmes événements, furent combinés et retouchés par des rédacteurs successifs, dont les principaux sont : celui qui a fondu ensemble (avant 622) les récits yahvistes et élohistes (R^{JE}) dans Jos., Juges et Sam. ; ceux qui (après 622) ont récrit l'histoire nationale du point de vue de la réforme de Josias, R^{D} (dans les quatre livres) ; enfin, celui qui a ajouté (depuis 538) des éléments inspirés des principes sacerdotaux des temps postérieurs à l'exil (R^{P}) dans Josué.

Le sectionnement en quatre livres du vaste ensemble relatif aux temps postérieurs à Moïse se justifie par certaines particularités de rédaction propres à chacun d'eux : la partie traitant de la conquête de la Palestine (livre de Josué) contient, comme le Pentateuque, un fort appoint d'éléments sacerdotaux. Celles qui sont intitulées « Juges » et « Samuel » ont certainement été de bonne heure écrites sur des rouleaux distincts, car chacune d'elles a reçu des appendices (Jug. 17-21 et 2 Sam. 21-24) et le premier s'ouvre par une préface spéciale. De plus, les procédés de rédaction des deutéronomistes (R^{D}) ne sont pas tout à fait les mêmes dans Josué, dans les Juges, dans Samuel et dans les Rois.

JOSUÉ

I. — CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE (1-12). — CONQUÊTE DU PAYS DE CANAAN

Préparatifs du passage du Jourdain. Raḥab. Passage du Jourdain. La circoncision. La Pâque. Rencontre avec le chef de l'armée de Yahvé. Prise de Jéricho. Crime d'Acan et prise d'Aï. Solennités dans la région de Sichem. Ruse des Gabaonites. Conquête du sud, puis du nord de la Palestine. Liste des rois vaincus.

DEUXIÈME PARTIE (13-21). — PARTAGE DU PAYS DE CANAAN

Part des tribus établies à l'est du Jourdain : Ruben, Gad, la demi tribu de Manassé. Parts des tribus établies à l'ouest du Jourdain : *a*) Caleb, Juda, Joseph ; *b*) les tribus restantes. Institution de villes de refuge. Villes attribuées aux lévites et aux prêtres.

(1) Introduction, tome I, p. IX.
(2) *Ibid.*, p. VII.

TROISIÈME PARTIE (22-24). — FIN DE LA VIE DE JOSUÉ

Menaces de conflit avec les tribus transjordaniennes. Exhortations suprêmes de Josué. Alliance à Sichem. Mort de Josué et d'Éléazar.

II. — COMPOSITION DU LIVRE DE JOSUÉ

Du livre actuel semble au premier abord se dégager une conception générale qui fait une grande impression d'unité et de clarté. Mais quand on examine les textes de plus près, on remarque des disparates, des inégalités de style, voire des désaccords de détail qui montrent que la narration qu'on lit aujourd'hui est la résultante d'un long travail de juxtaposition et de retouche. On y discerne cinq strates qui ont dû se déposer successivement les uns sur les autres et qu'on désigne d'ordinaire par les lettres J^1, J^2, E, R^D, P (1).

1. *La couche la plus ancienne* (J^1) est représentée seulement par quelques fragments épars. Mais, grâce à une circonstance heureuse, nous pouvons, dans une large mesure, reconstituer l'ensemble auquel appartenaient originairement ces blocs erratiques. Plusieurs des phrases en question se retrouvent, en effet, textuellement dans un récit suivi de l'installation des Israélites en Canaan, qu'on lit aujourd'hui en tête du livre des Juges (chap. 1, 1-2, 5). Les événements y sont représentés comme s'étant passés « après la mort de Josué » (Jug. 1, 1^a); mais ce qui est raconté, c'est la prise des mêmes territoires et des mêmes villes dont la conquête a déjà été relatée, sous une forme différente, dans le livre précédent, où elle est attribuée à Josué. On peut supposer que Josué, selon cette antique version, mourut peu après la conquête de Jéricho ou, plus probablement, que les mots « après la mort de Josué » constituent une transition ajoutée tardivement. Selon le récit de J^1, les tribus, après s'être emparées en commun de la « ville des Palmiers », c'est-à-dire de Jéricho (Jug. 1, 16), et avoir réparti entre elles par le sort les pays à conquérir (Jug. 1, 3), se dispersèrent; isolément ou par petits groupes elles guerroyèrent pour occuper leurs lots respectifs. Le succès de ces luttes fut très inégal; en général, les tribus même les plus heureuses ne purent pas d'abord se rendre maîtresses des villes, en particulier de celles des plaines; les Cananéens subsistèrent en masse dans le pays; l'extermination sacrée (*ḥerem*) ne fut pratiquée contre eux qu'exceptionnellement et pour des raisons spéciales (Jug. 1, 17). Dans certaines régions, ce sont les nouveaux venus qui constituèrent une minorité, infiltrée au milieu des Cananéens (Jug. 1, 32, 33, 34). L'occupation du pays par les Israélites fut très lente : elle demanda plusieurs générations; certaines villes comme Meguiddo, Taanak, Guézer, Jérusalem, ne furent annexées qu'à l'époque royale, sous David et Salomon. Et le narrateur considère cette lenteur comme providentielle : Yahvé voulait que les générations successives d'Israël apprissent l'art de la guerre (Jug. 2, 23^a; 3, 2^a) (2).

2. *La deuxième couche* est une relation de la conquête émanant aussi de *l'école yahviste* (les habitants du pays y sont appelés « Cananéens »), mais *plus récente* (J^2). L'auteur racontait l'occupation de la Transjordanie; mais cette partie de son récit est presque entièrement perdue. Nous avons, au contraire, de lui, une forme de l'épisode de Raḥab, une version du passage du Jourdain, le récit de la rencontre avec le chef de l'armée de Yahvé, une relation de la prise de Jéricho, du crime d'Acan, de la prise d'Aï, de la ruse des habitants de Gabaon et de la bataille livrée auprès de cette ville; le récit du combat des eaux de Mérom est de lui. Ce narrateur présentait donc la conquête du pays tout entier comme opérée par les forces unies d'Israël sous le commandement de Josué, mais en deux campagnes au moins, probablement plus; car c'est au second yahviste sans doute qu'un rédacteur a emprunté ce trait : « La guerre que Josué soutint contre tous ces rois dura fort longtemps » (11, 18). Cette relation J^2 renfermait apparemment une description du territoire assigné à chaque tribu. C'est d'elle que provient la conception selon laquelle la répartition du pays à l'ouest du Jourdain se fit en deux temps.

3. Une *troisième relation* provient de *l'école élohiste* (E), qui appelle « Amoréens » les anciens habitants de la Palestine. C'est à elle qu'a été empruntée la majeure partie du récit de la conquête de la Transjordanie (Nombres 21). Elle contenait une version de l'histoire de Raḥab et une du passage du Jourdain, l'épisode de l'institution de la circoncision par Josué, une forme des traditions sur la chute de Jéricho, la faute d'Acan et l'enlèvement d'Aï, la description des cérémonies célébrées près de Sichem, morceau qui se trouvait, du reste, probablement ailleurs et faisait corps peut-être avec la scène de l'alliance conclue par Josué au même endroit (ch. 24). — L'élohiste racontait encore la ruse des Gabaonites et le combat par lequel les Israélites les sauvèrent de la ruine. Mais il disait sans doute que cette victoire termina la conquête totale du pays, qui se fit donc, selon lui, en une seule campagne. Il insiste, en effet, sur le fait que Gabaon fut attaqué par *tous les rois Amoréens* coalisés (9, 1-2; 10, 6^b) — et non pas seulement par cinq souverains du sud, comme le disait J. Il semble avoir admis que la conquête fut achevée en cinq ou, tout au plus, en sept années (14, 6-14). Car c'est lui, apparemment, qui rapporte que Caleb avait 40 ans lorsqu'il fut envoyé en reconnaissance par Moïse et qu'il en avait 85 quand la ville d'Hébron lui fut attribuée, après l'achèvement des quarante (ou trente-huit) années de séjour au désert et la conquête de Canaan. Le grand récit de l'alliance conclue à Sichem est de l'élohiste, ainsi que la relation de la mort de Josué (ch. 24).

4. La *quatrième couche* est formée par l'apport des *rédacteurs deutéronomistes* (R^D). Il paraît y en avoir eu au moins deux, l'un se bornant, selon l'habitude de l'école, à amplifier les récits J et E, l'autre composant parfois de nouveaux morceaux pour *remplacer* telle ou telle page des recueils antérieurs. En effet, l'histoire de Raḥab, la prostituée (ch. 2), avait été supprimée dans une version deutéronomiste, puisque 3, 2 (R^D) forme la suite immédiate du chapitre 1 (R^D). Et cependant, d'autre part, l'histoire de Raḥab a reçu des amplifications deutéronomistes (2, 9-11).

Une des thèses chères aux rédacteurs deutéronomistes, c'est que la conquête et l'organisation définitive de la Transjordanie remontait à Moïse lui-même : c'est, selon eux, ce dernier qui a installé au delà du Jourdain la demi-tribu de Manassé, tandis que, d'après toutes les autres sources, elle n'y est venue que plus tard.

Ce sont les rédacteurs deutéronomistes qui ont attribué à Moïse l'ordre de détruire, selon les règles du *ḥerem*, tous les habitants du pays, et affirmé que cette prescription fut exécutée ponctuellement d'abord en Transjordanie par les soins de Moïse, puis à l'ouest du fleuve par ceux de Josué. Cette effroyable boucherie n'est donc pas un fait attesté par les plus anciennes traditions d'Israël; c'est surtout l'expression d'un regret émanant des narrateurs de basse époque : voilà, pensent-ils, comment auraient dû agir nos pères pour éviter la contagion des idées et des coutumes abominables du paganisme cananéen.

Le récit des adieux solennels de Josué (ch. 23) et de ses suprêmes recommandations de fidélité à la loi de Moïse est tout entier deutéronomiste. Il était destiné probablement à compléter ou à remplacer la scène de l'alliance à Sichem rapportée par l'élohiste (ch. 24).

5. Enfin, une *cinquième catégorie* d'éléments a été ajoutée au mélange. Ce sont des fragments d'une relation de la conquête indépendante des précédentes et émanant de *l'école sacerdotale* (P). D'après elle, Moïse ne fixait en Transjordanie que les tribus de Ruben et de Gad. Elle racontait le passage du Jourdain; car il nous a été conservé un menu fragment de sa version (4, 19). C'est elle qui relatait la célébration de la Pâque à Guilgal et la cessation de la manne. Quelques débris montrent qu'elle rapportait la chute de Jéricho, le crime d'Acan et la ruse des Gabaonites. La liste des 31 rois vaincus doit provenir d'elle (ch. 12). Mais elle insistait principalement sur le partage du pays. La répartition entre les tribus cisjordaniennes se fit, d'après elle, en une seule fois, par le sort, à Silo, devant Éléazar le prêtre, Josué et les chefs de famille. Elle donnait ensuite une description précise et méthodique du territoire de chaque tribu, avec ses limites et la liste de ses villes. Cette description a été reproduite en grande partie dans les chapitres 13-19. Ces pages semblent bien arides au commun des lecteurs; mais c'est un document d'une valeur incomparable sur la topographie de la Palestine ancienne. Le récit de l'institution des cités de refuge (ch. 20) est aussi de l'école sacerdotale, ainsi que la liste des 48 villes assignées aux prêtres et aux lévites (ch. 21). Le point de vue sacerdotal apparaît aussi clairement dans le récit du chapitre 22, v. 9-34, où les tribus transjordaniennes protestent auprès du prêtre Phinées de leur parfaite orthodoxie en matière de culte : elles n'offriront jamais de sacrifices que sur l'autel qui se dresse devant la tente contenant l'arche (prototype du Temple d'après la théorie de P).

L'analyse du livre actuel de Josué nous met ainsi en mesure de suivre pendant plusieurs siècles l'évolution des idées qui régnèrent en Israël sur l'installation de ce peuple en Palestine; on voit comment la pensée israélite a progressivement idéalisé et simplifié la tradition, cristallisant tout autour de la figure de Josué, transportant dans un lointain passé l'unification nationale, qui ne fut l'œuvre que des premiers rois, et atténuant la barbare et tumultueuse anarchie qui régnait aux temps héroïques de l'entrée en Palestine.

Nous pouvons même, dans une certaine mesure, remonter dans l'histoire de la tradition au temps où celle-ci se transmettait encore oralement, en dégageant, en interprétant et en groupant certains éléments très anciens que renferment non seulement la couche J^1, mais aussi les strates J^2 et même P, au chapitre 22 par exemple (voy. note *f* sur 22, 10).

(1) Pour le détail de notre analyse, voyez les lettres en marge de notre traduction et les notes explicatives.

(2) Voici comment on peut, à titre d'hypothèse, reconstituer le récit primitif et J^1 : Jug. 1, 1-3 (sauf les quatre premiers mots du v. 1), 5-7, 19, 21 (corrigé d'après Jos. 15, 63); Jos. 14, 12 (fin); 15, 13; Jg. 1, 20, 11-15 (parallèle à Jos. 15, 14-19); Jg. 1, 16-17, 36 (?), 23-26; 2, 1^a, 5^b; Jos. 9, 6^*, 7, 14, $15^a\beta$, 16^*; Jg. 1, 29 (parallèle à Jos. 16, 10); Jg. 1, 27-28 (parallèle à Jos. 17, 11-12); Jos. 17, 14, $16\text{-}18^{a*}$, 15^b; Nomb. 32, 39, 41-42; Jos. 13, 13; 11, 13^a (?); Jg. 1, 30-34; Jos. 19, 47; Jg. 1, 35; 2, 23^a; 3, 2^a, 5^a, 6.

LES JUGES

I. — CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE INTRODUCTION (1, 1-2, 5). Récit de l'entrée des Israélites en Canaan.

DEUXIÈME INTRODUCTION (2, 6-3, 6). Aperçu général sur la période des Juges.

HISTOIRES DES JUGES (3, 7-16, 31).

1. Otniel (3, 7-11).
2. Éhoud (3, 12-30).
3. Chamgar (3, 31).
4. Debora et Baraq (4 et 5).

Récit en prose de leur exploit (4). Poëme sur le même sujet (5).

5. Gédéon et Abimèlek (6-9).
Vocation de Gédéon. Ses victoires sur les Madianites à l'ouest et à l'est du Jourdain. Histoire de son fils Abimèlek.
6. Tola (10, 1-2).
7. Yaïr (10, 3-5).
8. Jephté (10, 6-12, 7).
9. Ibçân (12, 8-10).
10. Élôn (12, 11-12).
11. Abdôn (12, 13-15).
12. Samson (13-16).
Sa naissance. Son mariage et ce qui s'ensuivit. Samson et Dalila. Vengeance et mort de Samson.

PREMIER APPENDICE (17-18). Fondation du sanctuaire de Dan.

DEUXIÈME APPENDICE (19-21). Histoire du Lévite d'Éphraïm et de l'extermination presque totale de la tribu de Benjamin.

II. — COMPOSITION DU LIVRE DES JUGES

Une vue d'ensemble de la période dont il est traité dans ce livre (de Josué au premier roi national) est exposée dans la deuxième préface de l'ouvrage actuel : Josué étant mort ainsi que la génération fidèle qui avait conquis le pays, les Israélites abandonnèrent Yahvé et se mirent à adorer les divinités des peuples d'alentour. Yahvé alors les livra entre les mains de l'une de ces populations étrangères. Dans la détresse, le peuple implora son Dieu. Et celui-ci leur suscita un juge, c'est-à-dire un chef (1), qui les délivra. Tant que le juge vécut, les Israélites restèrent fidèles à Yahvé. Mais, à sa mort, ils retombèrent dans le paganisme. Et le cycle recommença : oppression, repentance, délivrance, suivie d'une chute nouvelle.

Après cet aperçu d'ensemble, viennent six histoires développées de « juges ». Chacune d'elles est précédée d'un petit préambule et suivie d'une conclusion qui la font rentrer dans le schéma tracé dans l'introduction générale. En tête de l'histoire, il est dit que les enfants d'Israël devinrent infidèles à Yahvé, que celui-ci les livra à tel ennemi pendant tant d'années, qu'ils revinrent alors à leur Dieu et que celui-ci leur suscita un libérateur en la personne de tel héros. A la fin, on nous apprend que le pays fut en repos pendant tant d'années, après quoi le juge mourut.

Mais quand on examine les histoires ainsi encadrées, on s'aperçoit vite qu'elles s'harmonisent mal avec le programme.

D'après celui-ci c'est tout Israël qui tombait dans le paganisme, qui se repentait et était délivré. Or, les héros dont il est question dans le corps des récits n'agissent que sur leur entourage immédiat : Éhoud défend Benjamin. Debora et Baraq réunissent à grand'peine six tribus (ch. 5), ou même deux seulement d'après une autre version (ch. 4). Gédéon n'a avec lui que son clan d'Abièzer; il étend plus tard son pouvoir sur Manassé et peut-être sur quelques autres éléments, mais entre en conflit avec Éphraïm ; Jephté ne commande qu'en Galaad et les Éphraïmites lui font la guerre. Quant à Samson, il n'est pas un chef, mais un isolé; il ne délivre personne et ne parvient même pas à se sauver lui-même.

Dans le corps des histoires, il n'est pas question, comme dans la préface, de chute préalable dans le paganisme suivie d'un retour d'Israël à son Dieu. Tout au plus l'épisode où Gédéon détruit un autel de Baal (6, 25-32) pourrait-il être interprété en ce sens ; encore s'agit-il d'un événement local et d'un acte tout individuel contre lequel proteste la population de l'endroit.

Aucun des héros n'apparaît comme un réformateur religieux : Gédéon est même blâmé par le rédacteur du livre actuel pour l'incorrection de ses pratiques religieuses (8, 27). Quant à Samson, il est difficile de croire qu'Israël, même aux époques les plus barbares, ait considéré ce personnage aux mœurs si libres comme un champion de la religion de Yahvé.

Il est clair que la philosophie religieuse formulée dans la seconde introduction du livre actuel, ainsi que dans les préfaces et conclusions des six principales histoires de « juges » a été surajoutée après coup à des récits déjà existants.

Si maintenant, faisant abstraction de ce cadre plus moderne, on examine de plus près les récits en eux-mêmes, on y constate des doublets et des inégalités suggérant que la plupart d'entre eux ont été formés selon le procédé familier aux historiographes hébreux, par la fusion de versions parallèles.

D'autre part, on relève çà et là dans le livre actuel les traces de l'intervention de rédacteurs divers qui ne partagent pas tout à fait les idées et n'ont pas exactement le style de celui qui a écrit la deuxième préface.

Tous les critiques qui se sont occupés récemment du livre des Juges sont d'accord sur ces constatations générales ; ils ne sont toutefois pas parvenus, quant à la délimitation de la part à faire à chacun des auteurs ou des reviseurs, à un accord aussi étendu que pour les six livres précédents.

Les étapes de la formation du livre actuel. Voici comment nous nous représenterions la formation graduelle du livre tel que nous l'avons.

1. Des traditions orales circulent dans les diverses tribus sur les exploits accomplis par certains de leurs héros dans les temps qui ont précédé la royauté nationale. Quelques éléments, comme le chant sur la victoire de Debora et de Baraq (ch. 5) et la fable de Yotam (9, 7b-15) ont pu être mis par écrit de bonne heure et circuler à l'état de pièces isolées.

2. Un écrivain qui paraît avoir appartenu à l'école J a recueilli un certain nombre de ces traditions et de ces documents. De son recueil nous ont été conservées, outre le précieux tableau de l'installation des tribus en Canaan (1, 1-2, 5), une forme de l'histoire d'Éhoud, le poème sur Debora et Baraq (5), une version de l'histoire de Gédéon, peut-être une partie de celle d'Abimèlek, une forme de la tradition sur Jephté, l'histoire de Samson, probablement tout entière, mais remaniée, semble-t-il, à diverses époques (voy. note *a* sur 13, 1), enfin une version du récit de la fondation du sanctuaire de Dan (ch. 17 et 18). Cette collection doit être, comme la majeure partie de l'œuvre du groupe J, du IXe ou du début du VIIIe siècle.

3. Parallèlement à elle, mais un peu plus tard à ce qu'il semble, l'école élohiste (E) fit aussi un recueil de traditions sur l'époque antérieure aux rois. Cette collection se distingue de la précédente en ce que le rédacteur a placé en tête du recueil et au début de certaines histoires des sortes de préfaces où sont esquissées, sous des formes, du reste, moins arrêtées et moins schématiques, quelques-unes des idées que reprendra l'auteur de la seconde introduction du livre actuel. Du recueil E nous sont parvenus quelques éléments de la préface générale (2, 6, 8-9, 13, 20-22, 23*; 3, 1, 3-4*), une version de l'histoire d'Éhoud, le récit en prose des exploits de Debora et de Baraq (4), une forme de l'histoire de Gédéon, celle d'Abimèlek en totalité ou en partie, une version des aventures de Jephté et une de la fondation du sanctuaire de Dan.

4. Il est probable que les deux recueils J et E avaient déjà été fondus en un seul lorsque les historiographes de *l'école deutéronomiste* (RD) entreprirent de récrire l'histoire nationale pour en dégager les grandes leçons religieuses.

Pour notre période, le rédacteur deutéronomiste prit pour base la compilation J-E. Mais il y ajouta l'aperçu d'ensemble qui forme aujourd'hui la deuxième introduction du livre, ainsi que les préfaces et conclusions qui encadrent cinq des histoires développées. Pour ce faire, il n'eut qu'à amplifier les considérations dogmatiques esquissées déjà par E.

Il rédigea de plus, de sa main, la biographie d'un sixième « juge », Otniel, en utilisant peut-être certains éléments traditionnels (voy. 3, 8 note *c*). Son but est, en tout cas, de faire une place à la tribu de Juda parmi les antiques héros nationaux.

Dans le livre d'histoire ainsi constitué par le deutéronomiste, manquait une partie des éléments anciens qui figuraient dans les recueils J et E, soit qu'ils eussent été déjà omis par le compilateur qui avait fondu les deux collections, soit plutôt qu'ils aient été éliminés par le RD parce qu'ils ne cadraient pas avec sa conception de l'histoire des Juges. Cela est certain pour le tableau de l'installation des tribus (1, 1-2, 5) ; — car la préface deutéronomiste, qui reprend textuellement les derniers mots du livre de Josué, ignore évidemment le morceau qui les sépare actuellement, — certain aussi pour l'histoire du sanctuaire de Dan (17-18) ; car ce morceau ancien rejeté en appendice a été inséré là par un autre rédacteur qui, pour excuser la barbarie et les incorrections rituelles de l'époque des Juges, affectionne la formule : « en ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël ; chacun agissait comme bon lui semblait ». Les temps antérieurs à la royauté lui apparaissaient donc comme voués nécessairement au désordre, tandis que, pour les rédacteurs deutéronomistes, l'époque des « juges » était, du moins dans les périodes de fidélité, l'âge idéal de la théocratie (1 Sam. 7 ; 8 ; 10, 17-25 ; 12). Selon plusieurs critiques, RD aurait éliminé aussi l'histoire d'Abimèlek et la fin de celle de Samson (ch. 16), trop peu édifiante.

5. Après la rédaction deutéronomiste, diverses additions furent encore faites au volume :

a) On y ajouta cinq brèves biographies de « juges » qui doivent avoir gouverné Israël, deux avant Jephté et trois après lui (10, 1-5 ; 12, 8-15). Ces notices, qu'on appelle, en raison de leur peu d'étendue, *histoires des « petits juges »*, ne sont pas de la main du rédacteur deutéronomiste ; car les formules employées sont un peu différentes et la conception même est autre : ici les juges se succèdent sans être séparés les uns des autres par une rechute dans le paganisme. Plusieurs de ces personnages sont des éponymes de clans et l'on peut conjecturer que les éléments de ces notices ont été puisés dans des généalogies. Le but de l'auteur, en ajoutant ces cinq noms, était sans doute d'obtenir un total de douze « juges », autant que de tribus ; il comptait apparemment Abimèlek dans le nombre.

b) Un reviseur — le même ou un autre — entreprit de compléter le livre des juges deutéronomiste au moyen des vieux recueils J et E, qui existaient sans doute encore à l'état d'ouvrages indépendants. Trouvant, avec raison, regrettable la perte des morceaux éliminés, il les rétablit, mais en tête et en queue du volume : de là la première introduction (1, 1-2, 5) et le premier appendice (ch. 17 et 18). Le même reviseur, reconnaissable à son admiration pour la royauté, ajouta, comme second appendice, une histoire, de rédaction beaucoup plus récente, celle du Lévite d'Éphraïm (ch. 19-21), parce qu'elle avait aussi pour cadre l'époque des Juges. Elle paraît formée de la fusion de trois versions du même récit, la dernière très tardive, apparentée au code sacerdotal et à l'histoire de l'autel des tribus transjordaniennes (Jos. 22).

6. L'élément le moins ancien du livre est sans doute la *notice sur Chamgar*, qui doit avoir « délivré Israël » après Éhoud et avant Débora (3, 31). Cette biographie, d'un style particulier, manquait sûrement dans le livre des juges deutéronomiste, qui enchaîne expressément l'histoire de Débora à la mort d'Éhoud (4, 1). Elle était intercalée à une autre place (après 16, 31) dans certains manuscrits des Septante. On voit, du reste, fort bien pourquoi on l'a ajoutée : pour obtenir le total de douze Juges sans avoir à compter dans le nombre l'indigne Abimèlek. Le nom de Chamgar a pu être pris dans le poème sur la victoire de Débora, où il désignait, d'ailleurs, en réalité, un oppresseur cananéen, non un héros israélite (5, 6).

Le livre des Juges nous a conservé fidèlement quelques-uns des récits les plus archaïques et les plus colorés de la tradition hébraïque, ainsi que le plus ancien sans doute des poèmes composés sous l'impression directe des événements, le chant sur Debora.

(1) Tel était très probablement le sens du mot. Voy. note *e* sur 2, 10.

SAMUEL

I. — CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE (1 Samuel 1-12). — SAMUEL

1. *Éli et Samuel* (1-7).

Naissance de Samuel. Les méfaits des fils d'Éli. Révélation au jeune Samuel. Prise et délivrance de l'arche. Samuel triomphe des Philistins.

2. *Samuel et Saül* (8-12).

Les Israélites demandent un roi. Les ânesses perdues et l'onction secrète de Saül. Le tirage au sort. Saül délivre Jabès. Samuel se démet.

DEUXIÈME PARTIE (1 Sam. 13-2 Sam. 1). — SAÜL

1. *Saül, roi d'Israël* (13-15).

Bataille de Mikmas. Disgrâce de Saül.

2. *Saül et David* (1 Sam. 16-2 Sam. 1).

Onction de David. David et Goliath. David à la cour de Saül : il devient l'objet de la haine du roi; il s'enfuit. David traqué au pays de Juda : il épargne deux fois Saül; il épouse Abigaïl. David vassal des Philistins. Saül consulte l'ombre de Samuel. Sa mort à la bataille de Guilboa. David le pleure.

TROISIÈME PARTIE (2 Sam. 2-24). — DAVID

1. *David, roi de Juda* (2-4).

David devient roi de Juda. Guerre avec Ichbaal. Meurtre d'Abner et d'Ichbaal.

2. *David, roi d'Israël* (5-8).

David conquiert Jérusalem et y transporte l'arche. Ses guerres.

3. *David et les aspirants à sa succession* (9-20).

Meribbaal. Union de David avec Batchéba et naissance de Salomon. Amnon. Absalom : il tue Amnon, puis se révolte contre son père et périt. Révolte de Chéba.

4. *Appendice* (21-24).

a) Famine arrêtée par l'exécution de sept descendants de Saül.
b) Défaite de quatre géants philistins.
c) Psaume de David.
d) Dernier poème de David.
e) Les preux de David : les Trois et les Trente.
f) Peste provoquée par un dénombrement.

II. — NOM ET DIVISION DE L'OUVRAGE — SON TEXTE

Dans les manuscrits et les éditions de la Bible hébraïque, l'ouvrage est intitulé *Samuel* et compte pour un seul livre. La division, aujourd'hui usuelle, en deux livres vient de la version grecque des Septante, d'où elle a passé dans la Vulgate et, de là, dans les éditions imprimées de la Bible hébraïque depuis celle de Bomberg (Venise 1517).

Dans les manuscrits grecs, ces deux tomes portent les noms de premier et deuxième livres des Règnes (dans la Vulgate : des Règnes ou des Rois), tandis que ceux que nous appelons premier et deuxième livre des Rois sont intitulés troisième et quatrième livre des Règnes (dans la Vulgate : des Règnes ou des Rois). Cette nomenclature, souvent employée dans les ouvrages catholiques, serait plus normale, puisqu'il n'est question de Samuel que dans la première partie de l'ouvrage qui porte son nom : la retraite de cet homme de Dieu est racontée dès les chapitres 12 et 15, sa mort et son ensevelissement au chapitre 25 (v. 1, cf. 28, 1) du premier livre. Pour la même raison, il est évident que Samuel n'est pas l'auteur de l'ouvrage, comme l'admettaient certains rabbins (t. B. Baba Bathra 14b), qui trouvaient naturel qu'un prophète racontât à l'avance sa mort, son enterrement et l'histoire de ses successeurs : ils ont de même attribué à Josué la rédaction du livre qui porte son nom et à Moïse celle du Pentateuque.

Le livre de Samuel est un de ceux dont le texte est le plus mal conservé dans les livres de la Bible hébraïque. Heureusement, on peut souvent en restituer la teneur originelle grâce au livre des Chroniques qui en a reproduit de nombreux passages et aux traductions anciennes, en particulier celle des Septante qui a été faite sur des manuscrits hébreux plus anciens et, en général, meilleurs que ceux qu'ont suivis les Massorètes.

III. — COMPOSITION DU LIVRE

Le livre de Samuel présente, surtout dans sa première partie, des disparates évidents : les mêmes faits sont racontés deux, voire trois fois, avec des circonstances souvent différentes, parfois inconciliables. Un même événement est apprécié de plusieurs manières tout à fait divergentes. On remarque des conclusions prématurées, des transitions abruptes, bref des indices tout semblables à ceux qui avaient amené Jean Astruc en 1753, et, à sa suite, un nombre toujours croissant de critiques, à reconnaître dans la Genèse d'abord, puis (à

partir de Vater) dans le Pentateuque tout entier la juxtaposition d'éléments provenant de mains différentes. Le défaut d'harmonie est même plus manifeste dans certaines sections du livre de Samuel que dans aucune autre partie de la littérature historiographique israélite. Au chapitre 7 du premier livre il est dit que Samuel écrasa les Philistins au point qu' « ils ne pénétrèrent plus sur le territoire d'Israël tant que vécut Samuel » (v. 13). Dans les chapitres suivants on trouve les Philistins installés en maîtres au cœur du pays israélite, à Guibea, à Mikmas, et opprimant durement les habitants du vivant de Samuel (ch. 9-14). Celui-ci apparaît tantôt comme « le juge », c'est-à-dire le souverain de droit divin d'Israël (ch. 7 et 8), tantôt comme un voyant obscur (ch. 9). La royauté est présentée tour à tour comme une institution bienfaisante introduite en Israël sur l'initiative de Yahvé, qui a vu la misère de son peuple (9, 16), et comme la création impie d'un peuple ingrat, équivalant au rejet de Dieu lui-même (ch. 8; 10, 17-25; 12). Au chapitre 16, v. 14-23, on voit David entrer à la cour de Saül comme musicien et comme homme de guerre éprouvé. Au chapitre suivant, il apparaît comme un enfant incapable de supporter le poids d'une armure et qui n'a jamais essayé de manier une épée; il est, de plus, encore inconnu du roi et d'Abner au moment où il revient vainqueur de son duel avec Goliath, etc.

Force est donc d'admettre dans le livre de Samuel comme dans le Pentateuque, l'assemblage d'éléments provenant de plusieurs narrateurs relatant les mêmes faits, mais ayant des conceptions historiques et des opinions politiques et religieuses différentes. Chacun de ces éléments antérieurs ne contenait-il le récit que d'un événement ou d'une brève période? On l'a pensé au temps où régnait dans la critique du Pentateuque l'hypothèse dite « des fragments ». Ou bien y a-t-il à la base de nos livres de Samuel un écrit fondamental unique auquel un amplificateur aurait ajouté çà et là des additions plus récentes? C'est l'hypothèse dite « des compléments » : elle a été appliquée vers le milieu du XIXe siècle au livre de Samuel comme à ceux de l'Hexateuque, mais a dû être abandonnée dans les deux cas et pour les mêmes raisons : les éléments que l'on supposait ajoutés n'ont nullement le caractère d'additions; ils se suffisent pleinement à eux-mêmes. Aussi est-il généralement admis que le livre de Samuel a été constitué, comme les sept ouvrages qui le précèdent dans la Bible hébraïque, par la juxtaposition de fragments empruntés à des ouvrages antérieurs qui racontaient de façon suivie, mais chacun à sa manière, soit l'ensemble de la période, soit au moins une partie considérable de cette période.

D'après certains critiques, chacun de ces récits antérieurs aurait contenu seulement la biographie de l'un des protagonistes de l'histoire du temps, Samuel, Saül ou David. Mais ces biographies sont étroitement soudées : le récit de la victoire de Samuel (ch. 7) est la préparation de celui de l'ingratitude du peuple et de la nomination de Saül (ch. 8; 10, 17-25; 12). D'autre part, la notice qui termine l'histoire de la victoire de Saül à Mikmas (14, 52) appelle celle de l'entrée de David à la cour. Aussi beaucoup d'exégètes jusqu'à ces derniers temps ont-ils estimé qu'il suffit de supposer deux écrits antérieurs qui auraient été la suite l'un du yahviste (J), l'autre de l'élohiste (E) de l'Hexateuque. Nous croyons plutôt, avec les derniers commentateurs du livre, que les recueils de traditions sur les débuts de la royauté nationale utilisés dans le livre de Samuel étaient au nombre de trois.

Sur plusieurs points importants, en effet, on démêle assez clairement, semble-t-il, la présence de trois fils entrecroisés. Il est visible, par exemple, que le long récit du combat de David avec Goliath (1 Sam. 17) est composite et très probable qu'il est né de la fusion de deux récits parallèles, dont l'un nous a été conservé à l'état séparé dans un manuscrit grec, le *Vaticanus*. Nous possédons par conséquent trois versions de la mort de Goliath, puisque, dans 2 Sam. 21, 19 il est rapporté que le géant philistin fut tué par Elhanan, l'un des paladins de David, et non par le roi lui-même. Il résulte aussi de là que nous avons trois conceptions de l'entrée de David en rapports avec Saül : d'après 1 Sam. 16, il est appelé à la cour comme musicien et homme de guerre expérimenté; d'après l'une des versions de l'histoire de Goliath, c'est un petit pâtre qui se présenta au roi pour combattre le champion ennemi; selon l'autre, Saül ne fait la connaissance de l'enfant qu'après sa victoire sur Goliath.

Il y a de même trois traditions sur le mariage de David avec Mikal, deuxième fille de Saül. D'après l'une, c'est en qualité de vainqueur de Goliath qu'il la reçoit, donc sans avoir à payer de *mohar* — après, du reste, qu'on lui a refusé Mérab, fille aînée du roi — (1 Sam. 18, 17-20, 21b, 26, 27). Selon une autre, il obtient Mikal en versant à Saül en guise de dot cent prépuces de Philistins (2 Sam. 3, 14). Suivant la troisième, il en donne le double (1 Sam. 18, 20, 27*).

Il y avait trois variantes de la tradition selon laquelle David laissa généreusement la vie à Saül tombé à sa merci : l'une est reproduite au chapitre 24 du premier livre, les deux autres sont fusionnées dans le chapitre 26 (voy. note *h* sur 26, 1); trois versions aussi de la mort de Saül, l'une donnée au chapitre 31 du premier livre, les deux autres entremêlées dans le chapitre premier du deuxième livre (voy. note *m* sur 1 Sam. 31, 1 et 2 Sam. 4, 10).

Nous proposons de désigner ces trois recueils de traditions sur Saül et David par les lettres J, E^1 et E^2 et de les considérer comme destinées à faire suite aux sources de l'Hexateuque et des Juges qu'on appelle yahviste, premier élohiste, second élohiste; ils ne sont pas nécessairement des mêmes écrivains, mais d'auteurs ayant appartenu au même groupe, milieu ou école. Il y a, notamment, une parenté étroite d'esprit et de style entre la version antiroyaliste de l'institution de la monarchie et les couches les plus récentes du cycle élohiste de l'Hexateuque. Cette version a dû être rédigée avant la réforme de Josias; car il y est déjà fait allusion dans la loi royale du Deutéronome (17, 14, 15).

A partir du récit de la mort de Saül (2 Sam. 1), le rédacteur des livres actuels de Samuel ne semble plus avoir fait d'emprunts massifs et suivis aux sources que nous avons appelées E^1 et E^2. Il s'en tient, en général, pour le règne de David, à un document unique, excellent du reste, celui que nous rapportons à l'école J. Il a cependant admis aussi, çà et là, quelques traditions

plus ou moins divergentes, qui rappellent par leur style ou leurs idées les sources E^1 (2 Sam. 2, 14-16; 3, 38-39; 5, 3; 10, 15-19^{a}; 16, 21-23) ou E^2 (12, 1-8, 13-14, 24^{a}-25; 14, 25-27; 24, 10-15^{a}, 18, 19, 21^{b}-23^{a}, 25^{b}), ce qui suggère peut-être que les historiens de l'école élohiste avaient eux aussi écrit une (ou plusieurs) relations du règne de David.

Les étapes de la formation du livre actuel. — Voici comment on peut se représenter la formation graduelle des livres actuels de Samuel :

1. Les souvenirs sur les origines de la royauté ont été transmis d'abord par voie orale.

En effet, le plus ancien des écrits relatifs à David, la très exacte et très vivante histoire de son règne qui fait le fond du document J, n'a elle-même été rédigée, on le verra, que deux générations au moins après la mort de ce prince.

2. Quelques listes officielles ont pu être dressées de bonne heure par le scribe ou le chancelier de la cour : celle des preux de David (2 Sam. 23, 9-39), celle des géants philistins tués par eux (2 Sam. 21, 15-22), celle des grands officiers de la cour de David (8, 15-18; 20, 23-25), peut-être des résumés des guerres de Saül et de celles de David, utilisés dans 1 Sam. 14, 47-52 et dans 2 Sam. 5, 17-25; 8, 1-14; 21, 15-22. Mais le premier ouvrage racontant d'ensemble l'histoire des premiers rois n'est pas d'origine officielle : ce sont des mémoires émanant évidemment d'un particulier, car l'auteur juge très librement le souverain et les personnages haut placés. Admirablement informé des intrigues de la cour, il fait œuvre de véritable historien, soucieux des causes profondes des événements; il trace un portrait pénétrant de David, de ses fils, de Joab, mettant en plein relief les fautes comme les qualités de chacun. On a cru pouvoir désigner par son nom l'auteur de ce chef-d'œuvre : ce serait Abiatar, le prêtre qui accompagna David à travers toute sa carrière. Mais il est peu croyable que cet homme, qui se prononça contre Salomon et fut finalement banni par lui, ait jugé le nouveau souverain avec tant d'impartialité. Peut-être Abiatar a-t-il été seulement l'un de ceux à qui remontent les informations de l'auteur. Celui-ci a dû écrire au plus tôt sous le roi Asa (vers 900), car il parle quelque part d'une ville qui « appartient encore aujourd'hui aux rois de Juda » (1 Sam. 27, 6) : Juda formait donc déjà de son temps un royaume à part et qui avait eu au moins deux souverains. Ces mémoires embrassaient probablement, non seulement l'histoire de la fin du règne de David (depuis 2 Sam. 9), mais aussi celle de ses démêlés avec Saül et déjà auparavant celle des fils d'Éli (l'ancêtre d'Abiatar) et celle des débuts de Saül : ils semblent avoir formé l'élément principal de la source que nous avons appelée yahviste (J).

3. Peu de temps après a dû être rédigée une autre histoire des débuts de la royauté par un auteur appartenant à l'école élohiste (E^1). Elle est caractérisée par le jour particulièrement sympathique sous lequel est présenté Saül, consacré peut-être à Yahvé dès sa naissance (voy. note *h* sur 1 Sam. 1, 20), libérateur de Jabès de Galaad (1 Sam. 11, 1-15) et défenseur des rites authentiquement yahvistes (1 Sam. 14, 31-35).

4. L'antiquité israélite avait, en général, jugé très favorablement l'institution de la royauté nationale : cette création avait seule rendu possible l'unification des tribus hébraïques, leur libération du joug étranger, leur constitution en un État respecté et même conquérant. Mais plus tard, et surtout depuis le VIIIe siècle, l'attitude des milieux prophétiques à l'égard de la royauté se modifia profondément. Osée y voyait la manifestation la plus éclatante de l'orgueil d'Israël et de sa rébellion contre Yahvé, la preuve que ce peuple comptait sur les moyens humains, comme les armements et la diplomatie, et non pas sur la seule aide de son Dieu. C'est dans sa colère, déclarait Osée, que Yahvé a donné un roi à Israël et, ajoutait-il, il le reprendra dans sa fureur (13, 11). Un adepte des idées prophétiques, très probablement un disciple d'Osée, sentit la nécessité de récrire l'histoire des origines de la royauté nationale dans l'esprit de ses maîtres ; de là la version antiroyaliste (E^2); la monarchie est une institution impie en son principe : elle ne serait tolérable que si le souverain était désigné par Yahvé et restait toujours docile aux directions des prophètes. De là l'exaltation du rôle de Samuel aux dépens de celui de Saül, le récit de la demande coupable du peuple (1 Sam. 8; 10, 17-25; 12), celui du rejet de Saül par Samuel (1 Sam. 15 ; cf. dans J l'addition 10, 8; 13, 7^{b}-15^{a}), les épisodes où les prophètes Natan et Gad interviennent pour diriger David.

5. Ces relations, si diverses, des débuts de la royauté ont été fondues en un récit unique par un ou plusieurs rédacteurs (R^{JE}), qui se sont bornés à juxtaposer des extraits de leurs sources, sans en altérer ni le fond, ni la forme, en ajoutant seulement çà et là quelques raccords.

6. Les rédacteurs deutéronomistes sont intervenus à leur tour pour développer, selon leur habitude, les leçons à tirer de l'histoire, mais ils ont procédé avec beaucoup plus de discrétion que dans les livres de Josué, des Juges ou des Rois. On ne reconnaît guère leur main que dans le discours d'un homme de Dieu anonyme à Éli (1 Sam. 2, 27-36) et dans le récit des promesses divines apportées à David par le prophète Natan (2 Sam. 7, 1, 13, 22-24, 26*).

7. Ce sont des rédacteurs plus récents encore qui ont ajouté quelques morceaux comme le cantique d'Anne (1 Sam. 2, 1^{b}-10), inséré à une place un peu différente dans l'édition massorétique et dans la traduction des Septante, l'épisode, d'inspiration très tardive, du séjour de David, puis de Saül chez Samuel (1 Sam. 19, 18-24), et les six pièces données en appendice à la fin du deuxième livre (2 Sam. 21-24). De ces six morceaux, l'un (ch. 22) est un extrait du livre des Psaumes (Ps. 18), un autre, « les dernières paroles de David » (23, 1-7), paraît être une composition récente; les quatre autres sont des éléments très archaïques, qui avaient probablement figuré à leur place chronologique dans le document J, mais avaient été soit omis par le compilateur, soit supprimés par quelque reviseur : deux d'entre eux présentaient le règne de David sous un jour qui aura paru trop sombre (21, 1-14; 24).

LES ROIS

I. — CONTENU DE L'OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE (1 Rois 1-11). — LE RÈGNE DE SALOMON.

1. *Accession de Salomon au trône. Il écarte son frère aîné* (1-2).

Avènement de Salomon. Dernières recommandations de David; sa mort. Salomon frappe ses ennemis et ceux de son père.

2. *Piété de Salomon, sa sagesse, sa gloire* (3-4).

Son mariage avec la fille du pharaon. Sa piété. Le songe de Gabaon. Le jugement de Salomon. Ses principaux fonctionnaires. Sa sagesse.

3. *Les constructions de Salomon* (5-9, 25).

Préparatifs pour l'érection du Temple. Alliance avec Ḥiram. Construction du Temple et des palais royaux. Fabrication des objets de métal garnissant le Temple. Dédicace du sanctuaire. Réponse de Yahvé.

4. *Opulence de Salomon. Sa sagesse* (9, 26-10, 29).

Expédition à Ophir. La reine de Saba. Sources de la richesse de Salomon. Son luxe.

5. *Fautes de Salomon. Ses revers* (11).

Les femmes de Salomon. Culte rendu à leurs dieux. Les adversaires de Salomon.

DEUXIÈME PARTIE (1 Rois 12-2 Rois 17). — HISTOIRE DES ROIS D'ISRAËL ET DE JUDA JUSQU'À LA RUINE DU ROYAUME DU NORD.

1. *De Jéroboam Ier à Omri* (12-16, 21).

Jéroboam Ier : l'autel de Béthel maudit ; maladie de l'enfant du roi. Roboam. Abiyyam. Asa. Nadab. Baecha. Éla. Zimri.

2. *Dynasties d'Omri et de Jéhu. Histoire des prophètes Élie et Élisée* (1 Rois 16, 23-2 Rois 15, 12).

Omri. Achab. Histoire d'Élie : la sécheresse; la veuve de Sarepta ; le défi aux prophètes de Baal ; la vision du Ḥoreb; vocation d'Élisée ; meurtre de Nabot. Guerres avec les Araméens. Josaphat. Aḥazyahou d'Israël : sa mort prédite par Élie. Récits sur Élisée : enlèvement d'Élie; la source de Jéricho. Joram d'Israël. Campagne contre Mécha. Miracles divers d'Élisée. Second siège de Samarie. La Sunamite. Élisée et Ḥazaël. Joram de Juda. Aḥazyahou de Juda. Jéhu : il extermine la maison d'Achab et abolit le culte de Baal en Israël. Athalie; abolition du culte de Baal en Juda. Joas de Juda; les réparations du Temple. Yoaḥaz. Joas d'Israël; mort d'Élisée. Amacya. Jéroboam II. Azarya. Zacharie.

3. *Décadence et fin du royaume d'Israël* (15, 13-17, 41).

Challoum. Menaḥem, Peqaḥya. Pèqaḥ. Yotam. Aḥaz; transformations dans le Temple. Osée. Les causes de la ruine d'Israël.

TROISIÈME PARTIE (2 Rois 18-25). — HISTOIRE DES ROIS DE JUDA JUSQU'À L'EXIL EN BABYLONIE.

1. *Ézéchias et le prophète Ésaïe* (18-20).

Ézéchias. Invasion de Sennachérib. Maladie d'Ézéchias. Ambassade de Merodak-Baladan.

2. *Progrès du paganisme sous les successeurs d'Ézéchias. Réforme de Josias* (21, 1-23, 30).

Manassé. Amon. Josias : découverte du livre de la loi dans le Temple; réforme du culte; mort du roi à Meguiddo.

3. *Fin du royaume de Juda* (23, 31-25, 30).

Joachaz. Yehoyaqîm. Jéconias; première déportation. Sédécias; seconde déportation. Guedalya, gouverneur de Juda. Libération de Jéconias.

II. — COMPOSITION DU LIVRE DES ROIS

Nom et division de l'ouvrage. Il convient de parler du livre plutôt que des livres des Rois, car dans le canon juif palestinien et dans les manuscrits hébreux l'ouvrage ne compte que pour un seul livre. La division de cet ensemble en deux sections nous vient de la version des Septante, — qui les appelle troisième et quatrième livres des Règnes, — par l'intermédiaire de la Vulgate, qui les nomme aussi troisième et quatrième livres des Rois; d'où les noms de premier et deuxième livres des Rois qu'elles portent dans les versions modernes et dans les Bibles hébraïques imprimées. Cette division est artificielle : la coupure a été faite au milieu de l'histoire d'Élie et de celle de la dynastie d'Omri. Le plan, fort clair, de l'ouvrage comprend, en réalité, trois parties : le règne de Salomon (ch. 1-11), l'histoire des royaumes d'Israël et de Juda jusqu'à la ruine du premier (1 Rois 12-2 Rois 17), l'histoire du royaume de Juda jusqu'à ce qu'il disparût à son tour (2 Rois 18-25).

Rôle des derniers rédacteurs. Les derniers rédacteurs du livre sont intervenus d'une façon beaucoup plus active et plus constante dans la composition de cet ouvrage que dans celle des sections précédentes de l'histoire nationale. Ils lui ont donné la forme d'une série de biographies royales. Chaque règne est raconté à part; puis ces monographies ont été rangées par ordre

chronologique selon la date d'avènement de chaque souverain, qu'il appartienne à Israël ou à Juda. Les biographies des rois d'Israël commencent toutes par l'indication de la durée de leur règne et de l'année du règne du souverain qui gouvernait l'autre royaume au moment de leur avènement; elles se terminent par la mention de la mort du roi et par un renvoi aux sources à consulter si l'on désire de plus amples renseignements. Dans les notices sur les rois de Juda on nous apprend de plus l'âge qu'avait chacun d'eux à son avènement, le nom de sa mère et le lieu de sa sépulture.

Chaque biographie est accompagnée d'une appréciation où le souverain est jugé selon sa fidélité plus ou moins grande à la loi de Moïse telle qu'elle était formulée dans le code découvert dans le Temple sous Josias, c'est-à-dire dans le Deutéronome. Les infidélités qui leur sont reprochées le plus fréquemment sont, en effet, les trois suivantes : 1° avoir toléré l'existence des hauts lieux après l'érection du Temple, alors que, selon la loi deutéronomique, l'unité absolue du lieu du culte aurait dû être observée depuis la construction du sanctuaire choisi par Dieu (Deut. 12, 8-11); 2° avoir rompu avec le Temple et le clergé lévitique de Jérusalem et avoir adoré des images de Yahvé, — c'est ce que l'auteur appelle le « péché de Jéroboam, fils de Nebat »; 3° avoir rendu un culte à des dieux étrangers : c'est ce qu'il nomme le péché d'Achab ou le péché des rois d'Israël.

Or, de ces trois griefs, les deux premiers n'ont pu être formulés de la sorte qu'après la réforme ordonnée par Josias en 622 : la loi deutéronomique promulguée par ce roi est, en effet, la première qui ait exigé l'abolition de tous les sanctuaires provinciaux de Yahvé; aussi le rédacteur des Rois est-il amené à accuser tous les souverains d'Israël et de Juda d'avoir violé sur ce point la loi, à la seule exception de Josias, le roi réformateur, et d'Ézéchias, auquel il attribue déjà des mesures semblables. Le monopole du Temple et du clergé lévitique et l'interdiction rigoureuse des images étaient aussi des innovations, qui ont été sanctionnées pour la première fois par le code de 622 et que le rédacteur des Rois a, par un anachronisme semblable, reportées déjà au temps de Jéroboam (voy. note *d* sur 1 Rois 12, 32).

Le point de vue deutéronomiste du rédacteur se trahit encore dans les considérations qu'il formule en son propre nom sur les causes de la ruine d'Israël (2 Rois 17, 7-23). Il cite une fois « la loi de Moïse » et il s'agit d'un texte du Deutéronome (2 Rois 14, 6).

Son intention n'est pas de donner une histoire complète, politique, militaire, sociale de l'époque royale. A part quelques exceptions, ce qui concerne les guerres des différents rois, leurs constructions, leur administration est ou très résumé ou bien systématiquement omis : l'auteur renvoie expressément à d'autres ouvrages le lecteur désireux de connaître l'histoire profane des souverains. Il n'y a guère que huit points qu'il ait traités avec détail, ce sont : 1° le règne de Salomon et spécialement la construction du Temple (1 Rois 1-11); 2° la scission entre Israël et Juda, présentée comme ayant été en même temps un schisme religieux (1 Rois 12-14); 3° l'histoire des prophètes Élie et Élisée et la lutte contre le culte de Baal en Israël (1 Rois 17-2 Rois 10); 4° la chute d'Athalie entraînant l'abolition du culte de Baal en Juda (2 Rois 11); 5° les modifications apportées par Joas à l'entretien des bâtiments du Temple (2 Rois 12); 6° changements introduits par Aḥaz dans le Temple (2 Rois 16); 7° Ézéchias et ses rapports avec le prophète Ésaïe (2 Rois 18-20); 8° enfin la réforme de Josias (2 Rois 22-23).

L'auteur, on le voit, s'intéresse à peu près exclusivement à l'histoire religieuse, spécialement à ce qui concerne d'une part le Temple, de l'autre les prophètes. Son but est de convaincre ses lecteurs que la période royale a été marquée par des infidélités à peu près constantes à la loi et qu'ainsi a été provoquée la juste colère de Yahvé contre Israël, puis contre Juda.

Date de la rédaction du livre des Rois.

Le livre des Rois suit l'histoire de Juda jusqu'à la libération du roi Jéconias, après trente-sept ans d'exil, en 561. C'est donc seulement après cette date que le livre a reçu sa forme actuelle. Mais il y a tout lieu de penser que le gros de l'ouvrage existait déjà avant la ruine de Jérusalem et la déportation de l'élite de Juda en 586 et que le récit a été seulement retouché et prolongé après que fut survenue la catastrophe. Il y a, en effet, çà et là, la trace de l'intervention de deux rédacteurs deutéronomistes (par exemple 2 Rois 17, 17-27 et 18, 21-23); les passages faisant allusion à la déportation de Juda ou la supposant déjà accomplie ont nettement le caractère d'additions (ainsi 1 Rois 4, 24 [H : 5, 4-5]; 9, 1-9; 2 Rois 17, 19-20); la réponse de la prophétesse Houlda à Josias a certainement été retouchée après l'exil; car, telle qu'elle est formulée dans le texte actuel, elle aurait à coup sûr paralysé la bonne volonté du roi réformateur (2 Rois 22, 15-20). Peut-être le livre deutéronomiste des Rois a-t-il été rédigé peu après la réforme de Josias et se terminait-il sur le récit de ce grand événement, qui permettait d'espérer que le peuple de Juda allait répudier ses fautes et échapper à la condamnation de Yahvé.

Ouvrages antérieurs mentionnés dans le livre des Rois.

Pour écrire cette histoire, qui embrasse quatre siècles, les rédacteurs deutéronomistes ont, cela va de soi, utilisé des sources écrites. Ils nous ont eux-mêmes conservé les titres de quatre ouvrages antérieurs au leur. L'un est le « livre du Chant » auquel ils ont emprunté le petit poème, évidemment authentique, que Salomon prononça lors de la consécration du Temple (1 Rois 8, 12). Ce « livre du Chant » est très probablement identique au « livre du Juste » (les deux titres sont presque identiques en hébreu), qui contenait le poème sur la bataille de Gabaon (Jos. 10, 12-13) et l'élégie de David sur la mort de Saül et de Jonathan (2 Sam. 1, 19-27); c'était apparemment une collection de très anciennes poésies hébraïques recueillies peut-être sur l'ordre de Salomon (voy. note *i* sur Jos. 10, 13 et *j* sur 1 Rois 8, 13).

Les trois autres titres d'ouvrages antérieurs que nous ont conservés les auteurs des Rois sont : le *livre des Actes de Salomon* (1 Rois 11, 41), le *livre des Chroniques des rois d'Israël* et le *livre des Chroniques des rois de Juda*. Il ne s'agit certainement pas d'annales royales officielles, rédigées par et pour les souverains, mais d'ouvrages populaires largement accessibles à tous. Ce sont, en effet, les écrits auxquels les rédacteurs renvoient le lecteur désireux de connaître en détail l'histoire — en particulier l'histoire profane — des divers souverains; ces ouvrages contenaient donc la partie de l'histoire que le rédacteur des Rois entend *ne pas raconter*. Cependant il est très probable qu'il y a lui-même largement puisé, en particulier pour tout ce qui concerne les destinées extérieures des souverains (dates, âge, guerres, constructions, etc.). On a souvent supposé qu'il s'agissait, non de trois ouvrages distincts, mais de trois sections entre lesquelles se répartissait assez naturellement une histoire générale de la période royale. Ce qui en fait douter, c'est que notre livre des Rois donne systématiquement sur les rois de Juda certains renseignements qu'il ne fournit pas sur ceux d'Israël : il devait avoir sur eux un document différent et plus précis.

Autres sources du livre des Rois.

Le rédacteur du livre des Rois a certainement utilisé beaucoup d'autres écrits, qu'il a connus soit de première main, soit par l'intermédiaire d'ouvrages d'ensemble antérieurs, tels que les Actes de Salomon, les Chroniques des rois d'Israël et celles des rois de Juda. Les extraits qu'il nous a conservés de ces différentes sources paraissent avoir été reproduits avec une grande fidélité, car chacun d'eux a conservé son caractère, ce qui permet de les dégager assez sûrement; de plus, le rédacteur des Rois a souvent reproduit même des passages qui ne cadraient pas avec la date où il écrivait (ainsi 1 Rois 8, 8) ou avec ses vues personnelles (ainsi lorsqu'il montre Élie rebâtissant un autel extra-jérusalémite (1 Rois 18, 30). Beaucoup de ces extraits ont une valeur historique de premier ordre. Nous nous bornerons ici à les énumérer, en renvoyant, pour ce qui concerne leur étendue, le caractère et l'âge des documents d'où ils proviennent, aux notes et aux lettres marginales accompagnant notre traduction.

Ce sont : 1° le récit de l'avènement de Salomon (1 Rois 1-2), suite des excellents mémoires sur David utilisés dans les livres de Samuel (J); 2° des extraits d'archives (A), telle que la liste des préfets de Salomon (1 Rois 4, 1-28), la description du Temple et des palais royaux (5, 2-7, 51), les renseignements sur le mariage du fils de David avec une princesse égyptienne (3, 1; 9, 16-17) et sur les entreprises maritimes de Josaphat (1 Rois 22, 45, 47-50); 3° une ou plusieurs chroniques du règne de Salomon (Sa), de caractère anecdotique et populaire (voy. notamment 1 Rois 9, 10-12), célébrant la gloire du grand roi, mais sans dissimuler les revers qu'il subit dès le début de son règne (voy. note *f* sur 1 Rois 11, 1); 4° des histoires relatives à des prophètes, telles que l'anecdote sur la mort du fils de Jéroboam (1 Rois 14, 1-6, 12-13, 17-18); 5° une biographie d'Élie (El), où l'histoire est déjà très stylisée, mais qui met en plein relief la grandeur épique du puissant champion de Yahvé contre Baal (1 Rois 17-19; 21; 2 Rois 1, 2-8, 17a); 6° un ou plusieurs recueils de traditions sur Élisée (Els), d'inspiration moins élevée, mais renfermant quelques pages d'une haute valeur historique (2 Rois 2, 1-25; 3, 4-27; 4, 1-8, 15; 13, 14-22, 24-25); 7° des mémoires sur Achab (Ac; 1 Rois 20 et 22 en partie); 8° des mémoires sur Jéhu (Jé; 2 Rois 9-10 en partie), les uns et les autres donnant des informations très sûres et très vivantes sur les destinées tragiques de la brillante dynastie d'Omri, mais les premiers sympathiques, les autres farouchement hostiles à Achab et à ses fils; 9° des fragments très précis sur diverses transformations opérées dans le Temple (T; 2 Rois 12, 4-18; 16, 10-18) et qui émanent peut-être des corporations artisanes chargées des réparations; 10° deux recueils de traditions sur Ésaïe (TE[1] et TE[2]; voy. note c sur 2 Rois 18, 13). L'un au moins de ces recueils n'a dû recevoir sa forme actuelle qu'après l'exil babylonien (2 Rois 20, 12-19).

LES « DERNIERS PROPHÈTES »

C'EST-A-DIRE LES QUATRE LIVRES D'ÉSAÏE, DE JÉRÉMIE, D'ÉZÉCHIEL ET DES DOUZE

Les origines du prophétisme israélite.

Les peuples antiques ont tous eu des hommes auxquels on demandait des directions venues d'en haut, faute desquelles on se sentait désemparé quand on avait une décision grave à prendre. Anciennement, ces directions divines s'obtenaient surtout par l'observation et l'interprétation de certains signes : les Hébreux consultaient les flèches, les coupes, les serpents, le sort, tiraient des présages des songes, de l'examen du foie des victimes, des phénomènes accompagnant les naissances, de la première parole prononcée, etc. Mais ils avaient aussi, et sans doute de temps immémorial, des inspirés analogues au *kahin* des Arabes et qu'on appelait des voyants. C'est sous les traits d'un voyant que Samuel est représenté, selon la tradition la plus ancienne (1 Sam. 9, 9). Depuis l'entrée en Palestine, semble-t-il, en tout cas depuis le temps de Saül se propagea parmi les Israélites une forme un peu différente de l'inspiration, très répandue chez les Cananéens et probablement avant eux en Asie Mineure : inspiration collective, orgiastique, développée par la musique, la danse, une gesticulation violente, l'exaltation mutuelle, les cérémonies du culte (1 Sam. 10, 5-6); le *nâbî* ou prophète (c'est ainsi qu'on appelait cette sorte d'inspiré), en proie à l'extase, prononce des paroles entrecoupées qu'un tiers ou le prophète lui-même après la fin de la transe extatique traduit en langage intelligible et où l'on reconnaît des indications divines. Ces oracles ont souvent la forme d'éjaculations brèves et énigmatiques, tels *mahér chalal ḥach baz* (És. 8, 1, 3) ou *chear yachoub* (És. 7, 3), ou bien ils présentent l'allure rythmée que prennent volontiers les discours exaltés des « prophètes » dans les réveils modernes.

Nous ne possédons pas d'écrit émanant des nabis israélites antérieurs au VIIIe siècle. Mais, à en juger par ce qui est raconté d'eux dans les livres historiques, ils paraissent avoir mis l'autorité immense dont ils jouissaient auprès des masses au service de la religion nationale traditionnelle d'Israël, jaloux seulement de la maintenir dans sa pureté et son intransigeance : ils blâmaient ou condamnaient même parfois certains souverains qui, par tels de leurs actes, avaient empiété sur les droits de Yahvé, mais ils affirmaient qu'en tout cas le Dieu d'Israël veut la grandeur de son peuple et sa victoire sur ses ennemis; ils en accompagnaient les armées, donnaient des conseils aux chefs sur les opérations militaires et ils protestaient quand les rois se montraient trop cléments envers l'ennemi vaincu.

Les nouveaux prophètes.

Mais à partir du milieu du VIIIe siècle apparaissent parmi ces nabis qui, à certaines époques, se comptaient par centaines, quelques isolés qui apportent de la part de leur Dieu un message tout différent : ils annoncent que Yahvé a décidé d'anéantir son peuple, et cela parce que la vie nationale est irrémédiablement viciée dans toutes les classes de la société, aussi bien chez les prophètes, les prêtres, les riches et les puissants, que chez les rois et leurs officiers. On leur objecte qu'il est inconcevable qu'un Dieu détruise son propre peuple : Amos répond : « Si j'ai fait sortir Israël du pays d'Égypte, n'ai-je pas fait sortir les Philistins de Caphtor et les Araméens de Qir? » (Am. 9, 7). Yahvé est le Dieu de toutes les nations. Israël n'a point de privilège à ses yeux. Que l'on invoque pas non plus le lien mystique que le culte établit, selon la pensée antique, entre le fidèle et l'élohim qui accepte son sacrifice; Yahvé n'a aucun égard pour les gestes rituels : il ne veut que la justice, la bonté et la foi. Il a en horreur les sacrifices et les fêtes quand ces cérémonies ne sont pas accompagnées de la pratique de l'équité et de l'amour.

C'est au fond, on le voit, une religion nouvelle que prêchent ces inspirés, qui méritent bien le titre de « grands prophètes » par lequel on les désigne souvent : une religion qui comporte (ils s'en rendent de plus en plus nettement compte) le monothéisme, l'universalisme et le culte en esprit.

Les calamités politiques d'une époque particulièrement sombre, la menace de l'invasion assyrienne, puis l'asservissement à Assur, à l'Égypte, à Babylone, aux Perses, sont pour quelque chose dans la formation de ces convictions si étrangères à la mentalité antique, mais ne suffisent pas à l'expliquer entièrement. Le facteur essentiel est la « connaissance de Dieu » plus intime, plus spirituelle, qui s'est formée dans les profondeurs de l'âme de ces personnalités d'élite.

Évolution du nouveau prophétisme.

Le grand prophétisme, au cours des trois siècles que l'on peut assigner à sa durée (du milieu du VIIIe siècle au milieu du Ve), s'est sensiblement modifié : il s'est diversifié selon le tempérament religieux spécial de ses représentants successifs et s'est ainsi prodigieusement enrichi. On voit, en particulier, se développer dans son sein l'espérance d'un certain relèvement par delà la catastrophe annoncée. On a récemment soutenu que cette espérance a toujours fait partie intégrante de la prédication prophétique et que, même dans leurs menaces les plus sinistres, des perspectives de bonheur étaient tacitement supposées comme devant s'ouvrir après les cataclysmes annoncés par les premiers prophètes : on a fait valoir que ces deux faces antithétiques de l'eschatologie classique du judaïsme, telle qu'on la trouve dans les apocalypses, figuraient déjà dans certaines antiques prophéties conservées dans la littérature de l'Égypte. Mais, outre que les textes égyptiens sont d'interprétation très discutée (la plupart paraissent être des descriptions flatteuses du présent sous la figure d'une prédiction fictive), on acquiert très clairement, à la lecture des pages d'un Amos ou d'un Michée, la conviction que ces prophètes prennent au sérieux, pour ne pas dire au tragique, le message de mort qu'ils apportent à leur peuple; et, d'autre part, on voit comment, par le fait des circonstances historiques, se forme peu à peu, chez certains d'entre eux, l'espérance d'un relèvement partiel très modeste et, par son caractère spirituel, très différent des espérances de gloire politique qui seront celles du judaïsme postérieur. Osée peut-être, après 734 ou 722, Ésaïe en tout cas, annonce la préservation d'un reste infime, mais d'un reste converti; Jérémie et Ézéchiel espèrent la formation d'un peuple à qui Yahvé aura donné un nouveau cœur; le second Ésaïe prévoit qu'Israël, serviteur de Yahvé, prendra enfin conscience de sa mission de « lumière des nations », de prédicateur du Dieu unique et saint.

Le genre prophétique.

Si les nouveaux prophètes apportaient un message très différent de celui des autres nabis, leurs prédécesseurs et leurs contemporains, ils ne se distinguaient guère d'eux par les manifestations extérieures de leur activité. Ils avaient même nom, même genre de vie, même conception générale de l'inspiration; ils pratiquaient l'extase et conservaient dans leur langage beaucoup de l'exaltation violente qui caractérisait les anciens prophètes; ils accomplissaient des actes étranges qui les faisaient facilement passer pour des déments. Toutefois la réflexion, le souci de convaincre prenaient chez eux une place de plus en plus considérable. Ils employaient, non seulement les formes originelles de l'oracle, — brève sentence, description de visions, — mais d'autres encore empruntées à divers genres littéraires parfois fort différents : à la *tôrâ* des prêtres, à la *qînâ* ou élégie funèbre des pleureuses, aux psaumes des poètes religieux, à l'argumentation des orateurs politiques. Ainsi se trouva constitué le genre prophétique, tel qu'il a été cultivé en Israël avec une maîtrise inégalée.

La littérature prophétique.

Les nouveaux prophètes, à l'origine, entendaient, comme leurs devanciers, agir principalement par la parole, leur intention étant d'obtenir des décisions immédiates de leurs contemporains. Ils ne recouraient à l'écriture qu'en raison de circonstances exceptionnelles : pour prendre date (És. 8, 1) ou parce qu'ils étaient empêchés de paraître en public (Jér. 36). Mais l'importance de leurs révélations ne tarda pas à faire sentir l'utilité qu'il y aurait à en conserver le texte. Elles furent mises par écrit tantôt par des auditeurs (ainsi pour Aggée), tantôt par les soins des

prophètes eux-mêmes qui s'expriment alors à la première personne (ainsi Jérémie dicta une partie des siens). Beaucoup de ces révélations devaient circuler sur des feuilles volantes sans nom d'auteur, ce qui explique que le même oracle ait pu être attribué à Ésaïe (2, 2-4) et à Michée (4, 1-4). Puis on forma de petites collections, souvent encore reconnaissables dans les livres actuels. Les copistes y ajoutaient volontiers des oracles anonymes, car on n'était pas alors très soucieux de propriété littéraire : l'essentiel paraissait être que la révélation émanât de Yahvé.

Ce qu'on ajouta ainsi, ce furent surtout des promesses. Les oracles des grands prophètes des VIIIe et VIIe siècles contenaient presque exclusivement des menaces terribles à l'adresse d'Israël et de Juda; or, à partir de l'exil, le peuple juif fut amené à se persuader que l'ère de la colère de Yahvé contre les siens était close et que désormais ceux-ci pouvaient compter sur un relèvement merveilleux. En conséquence, les rédacteurs des recueils prophétiques corrigèrent très fréquemment par l'insertion de quelque page consolante l'impression sinistre que pouvait laisser la lecture des textes des prophètes préexiliques.

D'autres additions ont pour but de suggérer au lecteur que, conformément aux idées de l'époque juive, les révélations des prophètes se rapportent, non pas à certains événements concrets de leur temps, mais à la période finale de l'histoire du monde.

Aussi faut-il, avant d'utiliser un texte figurant dans un livre prophétique, s'assurer par un examen attentif qu'il provient bien de l'inspiré dont le nom est inscrit en tête de l'ouvrage. Nous avons signalé dans les notes accompagnant notre traduction les morceaux qui paraissent avoir été ainsi ajoutés aux divers livres, en indiquant pourquoi il faut les attribuer à des auteurs distincts et à quelle date chacun d'eux semble avoir été composé.

ÉSAÏE

CONTENU DE L'OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE. — LE LIVRE D'ÉSAÏE PROPREMENT DIT (1-39).

1. — *Premières prophéties sur Juda et Israël* (1-12).

Introduction : réquisitoire contre Juda. Le peuple de Yahvé est ingrat et rebelle. Le jugement contre la ville corrompue. Une nouvelle Jérusalem. Contre le culte des arbres sacrés. Jérusalem centre du monde; abolition de la guerre. Au jour de Yahvé tout ce qui s'élève sera abaissé. Jérusalem livrée à l'anarchie en punition de l'indignité de ses chefs. Yahvé châtiera l'orgueil des grandes dames de Sion. Jérusalem sera peuplée de veuves. Le bonheur de Sion, protégée et glorifiée par Yahvé. La parabole de la vigne. Sept malédictions contre l'aristocratie de Juda. La manifestation suprême de la colère de Yahvé contre son peuple (1-5).

Vocation d'Ésaïe (6).

Appel à la foi adressé par Ésaïe à Aḥaz au temps de la guerre syro-éphraïmite. Ésaïe donne un signe à Aḥaz et lui annonce de terribles calamités. Damas et Samarie vont être saccagées. Une invasion assyrienne débordera sur Juda. « Dieu est avec nous. » Qui faut-il craindre? Le prophète garde la foi et l'espérance. Une immense détresse. L'aurore du règne du Messie. Les manifestations successives de la colère de Yahvé contre Israël (7-10, 4).

Oracles contre l'Assyrie : malheur à Assur! Un reste sera délivré du joug d'Assur. Une invasion assyrienne sera arrêtée devant Jérusalem. Le nouveau David et la paix messianique. Gloire du règne du Messie. Cantiques de délivrance (10, 5-12).

2. — *Prophéties contre diverses nations* (13-23).

Contre Babylone. Annonce de la destruction de Babylone par les Mèdes. Annonce du retour dans leur pays des Israélites exilés. Chant funèbre sur le roi de Babylone. Oracle contre Babylone (13, 1-14, 23).

Assur sera écrasé sur les montagnes de Juda (14, 24-27).

Sort opposé des Philistins et des habitants de Jérusalem (14, 28-32).

Sur la ruine de Moab (15-16). Élégie sur les malheurs de Moab. Prophétie de malheur contre Moab.

Annonce de la ruine de Damas et d'Éphraïm (17, 1-11) Déroute des peuples qui pillent Israël (17, 12-14).

Réponse à une ambassade venue de Kouch (18).

Les destinées futures de l'Égypte. Conquête du pays par un souverain cruel. Assèchement du Nil. L'Égypte tremblera devant Israël. Elle se convertira et sera restaurée (19).

Annonce de la défaite de l'Égypte et de Kouch par le roi d'Assyrie (20).

La chute de Babylone. Réponse à une question des Édomites. Conseils aux habitants de Dedân et de Témân. Oracle contre Qédar (21).

Contre Jérusalem qui se livre à la joie alors que Yahvé a décidé sa perte (22, 1-14). Chebna et Élyaqîm (22, 15-25).

Sur la ruine de Sidon et de Tyr (23).

3. — *Prophéties sur la fin du monde* (24-27).

Calamités et délivrances du temps présent. La catastrophe à venir et l'établissement du règne de Yahvé. Action de grâces pour la chute d'une place forte ennemie. Un festin pour tous les peuples. Chant de joie à l'occasion de la chute d'une nation ennemie. Un chant de victoire. Demande instante à Yahvé d'exercer ses jugements. La réponse de Yahvé. La vigne de Yahvé. Yahvé ne punit pas les Israélites comme il punit ses ennemis. Retour à Jérusalem des Juifs dispersés.

4. — *Recueil de prophéties sur Juda et Israël* (28-33).

Annonce de la chute de Samarie. Ésaïe révèle aux gens de Juda le dessein de Yahvé à l'égard de leur peuple; contre les prêtres et les prophètes; contre ceux qui se moquaient des oracles d'Ésaïe; contre ceux qui dirigent la politique de Juda; une parabole (28).

Malheur à Ariel! La cause de l'aveuglement du peuple de Juda. La piété de ce peuple est tout extérieure. Contre les politiques qui essaient de dissimuler leurs desseins à Dieu. Contre l'alliance avec l'Égypte : vanité de cette alliance; à

l'occasion du départ d'une ambassade pour l'Égypte; l'indocilité de Juda et son manque de foi seront la cause de sa ruine. Épilogue : rentrée en grâce de Jérusalem. Yahvé va consumer les Assyriens sous les yeux de son peuple en fête (29-30). L'Égyptien est homme, et non dieu. Yahvé défendra Jérusalem contre l'Assyrie (31).

Dispositions des gouvernants et du peuple dans les temps à venir. Aux femmes insouciantes. Effusion de l'esprit. Retour de la prospérité (32). Jérusalem va être délivrée et jouira de la paix : prière; espoir en Dieu; tableau des misères du présent; Yahvé intervient : les pécheurs tremblent. Le bonheur réservé à Sion (33).

5. — *Extermination des nations païennes, en particulier d'Édom. Bonheur promis au peuple de Yahvé* (34-35).

Le jugement. La félicité future.

6. — *Appendice historique : le roi Ézéchias et le prophète Ésaïe* (36-39).

DEUXIÈME PARTIE. — LES PROPHÉTIES DU SECOND ÉSAÏE. LA CONSOLATION D'ISRAËL (40-55).

1. — *La bonne nouvelle* (40-41).

Voici votre Dieu! Majesté souveraine de Yahvé. C'est Yahvé, et non quelqu'une des nations païennes, qui a suscité Cyrus. Qu'Israël se rassure : il est le serviteur de Yahvé; ses ennemis seront anéantis et il reviendra dans son pays. Néant des dieux païens prouvé par leur impuissance à prédire l'avenir.

2. — *Vocation d'Israël. Son rétablissement assuré* (42, 1-44, 23).

Le Serviteur de Yahvé appelé à être la lumière des nations. L'univers invité à chanter la délivrance d'Israël. Surdité et aveuglement spirituels d'Israël. Israël, en dépit de son aveuglement, est le témoin du vrai Dieu devant les païens. La libération des Juifs exilés et leur retour glorieux éclipseront le souvenir des prodiges de la sortie d'Égypte. Israël sera rétabli par la pure grâce de son Dieu. Yahvé est le seul Dieu, car seul il sait prédire. Folie des adorateurs d'images. Yahvé efface les péchés d'Israël. Que l'univers éclate en cris de joie!

3. — *Cyrus, l'Oint de Yahvé, et la chute de la puissance babylonienne* (44, 24-48, 22).

Promesses à Cyrus. Leurs motifs. Yahvé était libre de choisir Cyrus comme instrument de la délivrance d'Israël. Conséquence des victoires de Cyrus : les païens reconnaîtront que Yahvé seul est Dieu. Effondrement des faux dieux de Babylone; enseignements à tirer de cet évènement. Chant de triomphe anticipé sur la chute de Babylone : malgré ses sortilèges, elle n'échappera pas à son sort. Yahvé est seul à annoncer aujourd'hui la ruine de Babylone, comme autrefois les premiers succès de Cyrus. Les déportés appelés à célébrer leur libération.

4. — *Le Serviteur de Yahvé. Motifs de ses humiliations présentes. Certitude de son relèvement* (49-54).

Le Serviteur de Yahvé, lumière des nations. Retour glorieux des exilés. Reconstruction de Jérusalem. Retour de ses enfants. Les païens ramèneront et soigneront les enfants de Sion. Yahvé arrachera les siens au pouvoir de leurs adversaires les plus redoutables. Yahvé a le droit et le pouvoir de rappeler son peuple. Le Serviteur de Yahvé, conscient de sa mission, accepte ses humiliations présentes, certain de son triomphe final. Appel à écouter le Serviteur de Yahvé. Menaces aux fauteurs de violences. La délivrance est certaine et imminente. Les exploits de Yahvé dans le passé, gages de la délivrance prochaine. On n'a pas à craindre les hommes quand on a pour soi le Créateur. La coupe de la colère de Yahvé passera à d'autres. Souffrances imméritées et libération du peuple de Yahvé. La bonne nouvelle parvient à Jérusalem. Le signal du départ donné aux exilés. Exaltation prochaine du Serviteur de Yahvé; raison profonde des humiliations subies par lui : il expie le péché d'autrui. Jérusalem va rentrer en grâce : repeuplée, rebâtie magnifiquement, elle sera imprenable.

5. — *Exhortation à accepter le salut offert gratuitement par Dieu* (55).

TROISIÈME PARTIE. — PROPHÉTIES DIVERSES DE L'ÉPOQUE DE L'EXIL ET DE LA RESTAURATION (56-66).

Pratiquez la justice, car le salut est proche. L'étranger même et l'eunuque y participeront, pourvu qu'ils satisfassent aux exigences de Yahvé et observent spécialement le sabbat (56, 1-8).

Menaces et promesses. Inertie et indignité des dirigeants. Idolâtrie des masses. Consolations promises aux fidèles affligés (56, 9-57, 21).

Le jeûne (58).

Si le salut tarde à venir, c'est à cause des péchés du peuple (59).

La gloire future de Sion (60-62). Dieu lui-même sera son soleil. La mission du prophète; promesses glorieuses aux affligés de Sion. Intercession en faveur de Sion; sa délivrance est certaine; elle est imminente.

La journée de la vengeance de Yahvé (63, 1-6).

Supplication adressée à Yahvé pour qu'il ait de nouveau pitié de son peuple, coupable, mais repentant et accablé de maux (63, 7-64, 12).

Châtiment imminent des rebelles. Félicité promise aux élus (65).

Réponse à diverses questions qui se posaient aux Juifs revenus d'exil (66). Yahvé s'oppose à ce qu'on lui construise un temple (66, 1-2[a]). Les adorateurs que Yahvé agrée et ceux qu'il réprouve (66, 2[b]-4). Yahvé va manifester sa gloire par le châtiment de ses ennemis et la renaissance du peuple élu (66, 5-16). Châtiment des Juifs infidèles et des nations; retour des dispersés (66, 17-24).

L'ŒUVRE DU PROPHÈTE ÉSAÏE

Le livre qui porte le nom d'Ésaïe est de tous les ouvrages prophétiques de la Bible actuelle celui qui paraît avoir reçu le plus grand nombre d'additions étrangères au recueil primitif. Nous commencerons par étudier les éléments qui émanent le plus sûrement d'Ésaïe lui-même, en les remettant à leur place chronologique dans le cadre général de la carrière du prophète. Nous nous bornerons ensuite à donner la liste des passages qui nous paraissent avoir été ajoutés — pour des raisons, du reste, fort diverses — à la collection originelle.

Ésaïe raconte lui-même comment il devint prophète (6, 1-13[a]). C'était l'année de la mort du roi de Juda Ouzziyyahou, donc vers 740. Ésaïe se trouvait dans le Temple. Là il eut une vision : il vit le Seigneur lui-même assis sur un trône prodigieusement élevé, qui

dépassait de haut les proportions du sanctuaire jérusalémite; car les pans du vêtement divin suffisaient à remplir le lieu saint. Les séraphins célébraient la gloire de Yahvé. Ésaïe se sentit perdu, car il avait conscience de sa souillure. Mais un séraphin purifia ses lèvres, c'est-à-dire ses paroles et ses pensées. Aussi quand Yahvé, en son conseil, demanda : « Qui sera notre messager? » Ésaïe répondit-il hardiment : « Me voici, envoie-moi. » Yahvé lui assigne alors sa mission : rendre impossible la conversion du peuple de Juda. Ésaïe espère que c'est là seulement un mot d'ordre temporaire et demande : « Jusques à quand? » Mais Yahvé lui révèle qu'il veut la destruction totale de ce peuple.

Ainsi la mission d'Ésaïe est de prononcer contre Juda le même arrêt de mort qu'Amos et Osée avaient été chargés par Yahvé de communiquer à Israël, l'un quelque vingt ans auparavant, l'autre à peu près dans le même temps qu'Ésaïe (743-722). Mais le message commun est présenté par lui avec une note très personnelle : pour Ésaïe, la destruction du peuple par son propre Dieu sera la manifestation, non seulement de la justice rigoureuse et égalitaire de Yahvé, comme pour Amos, ou la revanche de l'amour outragé de Dieu pour un peuple ingrat, comme le pensait Osée, mais avant tout de la majesté du souverain maître du monde, de sa puissance redoutable, ou, comme il dit de préférence, de sa sainteté; car le terme de sainteté, pour Ésaïe comme pour toute l'antiquité sémitique, désigne non pas la perfection morale, mais l'abîme qui, dans tous les domaines, sépare le divin de ce qui n'est qu'humain et terrestre. « Saint, saint, saint est Yahvé [le Dieu] des armées : toute la terre est pleine de sa gloire » (6, 3). Et Ésaïe se complaît à décrire l'abaissement qui sera infligé, au jour de Yahvé, à tout ce qui sur terre se dresse et s'élève, constituant par ce simple fait un défi orgueilleux à la puissance divine : aux cèdres du Liban comme aux hautes tours et aux remparts escarpés (2, 6-22).

C'est aussi des débuts du ministère d'Ésaïe que doivent dater la parabole de la vigne (5, 1-7[b]) et l'apostrophe aux femmes insouciantes (32, 9-14); car dans ces oracles le prophète envisage une dévastation totale et sans lendemain de Juda et de Jérusalem.

Mais bientôt il acquiert l'assurance que par delà la catastrophe il subsistera quelque chose de Juda. Tandis que pour Amos le désastre annoncé sera la fin d'Israël (Am. 8, 1-3) et qu'Osée avait, à certains moments de sa carrière, espéré un retour global de la nation au bien sous le coup d'une calamité qui ne serait qu'une épreuve (Os. 3), Ésaïe, dès avant 734, donnait à l'un de ses fils le nom de Chear Yachoub, « un reste reviendra » (7, 3); ce nom constituait une révélation. De Juda il subsistera un reste infime, mais qui sera revenu à son Dieu, un reste converti. Et Ésaïe travaille activement à créer le noyau de cette nation rénovée : il groupe autour de lui des « disciples » dans le cœur desquels il dépose ses instructions (8, 16).

De plus, — autre différence avec Amos et Osée — Ésaïe ne juge pas son peuple indigne désormais de recevoir des directions divines sur le détail des décisions pratiques à prendre. Comme les anciens prophètes, il intervient auprès des rois pour leur indiquer la politique à suivre et les mesures à éviter.

Ce fut d'abord lors de la guerre syro-éphraïmite (735-732). Dès avant l'ouverture du conflit, la mésentente régnait entre Israël et Juda (9, 20). D'autre part, la menace d'une invasion de la Palestine par l'Assyrie se précisait toujours davantage et Ésaïe présentait la venue d'Assur comme le châtiment suprême réservé à Israël, qui ne voulait pas comprendre les avertissements que son Dieu lui donnait par une série de calamités préalables (9, 7-10, 4; 5, 25-29). En 735, la crise éclata (ch. 7). Pèqaḥ, roi d'Israël, forma avec Recin, roi des Araméens de Damas, une coalition contre Tiglat Pilèser III, le nouveau roi d'Assyrie; la première démarche des alliés fut de s'attaquer à Aḥaz, roi de Juda, sans doute parce que celui-ci refusait de se joindre à la ligue. Jérusalem se trouvait menacée d'un siège et le cœur du roi et de son peuple était agité comme les arbres de la forêt secouée par le vent. Aḥaz ne voyait d'autre moyen de salut que d'appeler à son secours le roi d'Assyrie et, pour cela, de se faire son vassal. Ésaïe se présenta à lui et lui déclara : « Reste calme, n'aie pas peur et que ton courage ne mollisse pas à cause des deux bouts de tisons fumants que voilà (Péqaḥ et Recin). » Et il précisa : Avant qu'un enfant né en ce moment « sache rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon — donc d'ici deux ou trois ans au plus, — les pays dont tu redoutes les deux rois deviendront une solitude (7, 13-16). » Un peu plus tard le prophète a un autre fils auquel il donne le nom de Mahér-chalal-ḥach-baz, « Qu'on se hâte de piller, qu'on se précipite sur le butin! » car « avant que cet enfant sache dire « mon père » et « ma mère » on emportera les richesses de Damas et le butin de Samarie devant le roi d'Assur » (8, 1-4). Même note dans 17, 1-11, qui est du même temps. Il n'y a donc, selon Ésaïe, qu'une politique à suivre : se confier entièrement et exclusivement en Yahvé. « Si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas » (7, 9). Si Juda préfère le secours du roi d'Assyrie à celui de son Dieu ou, comme s'exprime Ésaïe, les grosses eaux de l'Euphrate à celles de Siloé qui coulent doucement (8, 6), Yahvé fera déborder sur le pays les flots d'une invasion assyrienne qui, en se heurtant en Palestine aux forces de l'Égypte, transformera les riches cultures du pays en une région de landes et de pâturages. Aḥaz n'écouta pas Ésaïe. Il obtint de Tiglat Pilèser une intervention qui fit reculer Damas et démembra Israël; mais Juda était désormais, ainsi qu'Israël, sous le joug du roi d'Assyrie.

La fin du VIII[e] siècle fut marquée par une série de révoltes que les petits États de Syrie tentèrent contre leur nouveau suzerain. Celle de 724-722 aboutit à la prise de Samarie et à l'annexion définitive du royaume d'Israël par l'Assyrie. Ésaïe avait annoncé d'avance l'échec de l'insurrection (28, 1-4).

Plus tard, vers 713 probablement, une ambassade arrivée d'Éthiopie venait inciter les Philistins, Édom, Moab et Juda à une nouvelle révolte contre Assur : une dynastie originaire de Kouch (l'Éthiopie des anciens, la Nubie d'aujourd'hui), venait, en effet, de se rendre maîtresse de l'Égypte et reprenait les visées des anciens pharaons sur l'Asie. Ésaïe répond aux émissaires de Kouch que Yahvé considère avec un calme parfait les progrès de l'Assyrie, certain de les arrêter à son heure (ch. 18) : Juda n'a donc que faire d'une aide étrangère. Et, à partir de ce moment, le prophète cir-

cula par les rues de Jérusalem, nu et déchaussé, pour préfigurer le sort réservé aux Égyptiens et aux Kouchites : ils vont être réduits en captivité ou déportés par les Assyriens. Trois ans après, en effet, en 711, Sargon envoyait en Palestine son *tartân*, c'est-à-dire son général en chef, qui assiégeait Asdod, foyer principal de la révolte, et détruisait entièrement la ville; les autres rebelles, dont Juda, se soumirent et le roi d'Éthiopie fit la paix avec le vainqueur (ch. 20).

En 705 Sargon mourut et, comme c'était le cas d'habitude lors d'un changement de règne, les populations vassales s'agitèrent de nouveau. Ce fut, cette fois, le roi de Juda, Ézéchias, qui se mit lui-même à la tête des mécontents; il envoya secrètement en Égypte des ambassades chargées de présents pour négocier avec le pharaon de Tanis et celui de Ḥanès un traité d'alliance et obtenir d'eux la promesse de chars et de cavalerie. Ésaïe proteste de toute son énergie contre cette politique où il ne saurait reconnaître qu'un manque de foi en Yahvé : l'aide du pharaon ne servira de rien (30, 1-7); « l'Égyptien est homme et non dieu; ses chevaux sont chair et non esprit » (31, 1-3); l'alliance avec l'Égypte n'est pas un contrat conclu avec le Cheôl et qui préserverait Juda de la mort (28, 7-29); la politique tortueuse du roi de Juda est, au contraire, comme une lézarde qui amènera l'écroulement définitif de l'État (30, 8-17). Et Ésaïe va jusqu'à demander la destitution du préfet du palais Chebna, un étranger, qui était sans doute un des promoteurs de la révolte contre l'Assyrie (22, 15-25).

Les désastres prévus par Ésaïe ne tardèrent pas à commencer à se réaliser : les Égyptiens furent vaincus par Sennachérib à Eltéqé; les alliés de Juda durent se soumettre. Ézéchias lui-même fut contraint de livrer ses trésors, ses femmes, ses enfants, de céder des villes aux alliés de l'envahisseur (2 Rois 18, 13-14 et documents assyriens).

Le livre d'Ésaïe et celui des Rois contiennent cependant de nombreux passages selon lesquels le prophète annonça que les Assyriens seraient finalement défaits devant Jérusalem et obligés à la retraite. C'est ce qui se produisit, en effet, par suite d'une menace de diversion du roi éthiopien d'Égypte et d'une épidémie qui se déclara dans l'armée assyrienne (2 Rois 19, 9a, 35-36). Mais comment expliquer alors qu'Ésaïe ait ainsi changé entièrement d'attitude au cours de la révolte et ait tout à coup promis la délivrance aux rebelles qu'il avait jusque-là menacés des pires désastres? On a supposé que ce revirement du prophète était légendaire; mais plusieurs des textes annonçant à Assur un échec portent la marque des idées et du style d'Ésaïe. Le plus probable est sans doute que Sennachérib, après qu'Ézéchias se fut soumis à toutes ses exigences, essaya d'obtenir en outre, par intimidation, la reddition de Jérusalem et du roi et qu'Ésaïe, devant cet acte de mauvaise foi et ce défi à Yahvé, annonça que la tentative déloyale des Assyriens aboutirait à un échec humiliant (30, 27-33) : Assur oubliait qu'il était simplement la verge chargée par Yahvé de punir Juda (10, 5-19), mais ne pouvait rien par lui-même.

Juda sortait du conflit la vie sauve, mais épuisé, privé d'une partie de son territoire et toujours vassal de l'étranger. Aussi Ésaïe, bien loin de partager la joie des Jérusalémites lorsqu'ils virent les troupes assyriennes se retirer, demanda-t-il qu'on le laissât pleurer la ruine de la fille de son peuple et condamna-t-il l'allégresse générale comme un crime inexpiable (22, 1-14). C'est probablement de cette époque, plutôt que de celle d'Aḥaz, que date le sombre tableau de l'état matériel et moral de Juda qu'on lit actuellement en tête du livre (1, 1-20) : « La fille de Sion est seule restée comme une cabane dans une vigne, comme une hutte dans un champ de concombres. Si Yahvé [Dieu] des armées ne nous avait laissé un reste, nous serions comme Sodome, nous ressemblerions à Gomorrhe… Chefs de Sodome…, peuple de Gomorrhe!… Si vous voulez, si vous obéissez, vous mangerez les produits excellents du pays. Si vous refusez, si vous vous révoltez, vous serez dévorés par l'épée » (1, 8-10, 19-20). L'attitude du prophète reste essentiellement la même à travers toutes les étapes de sa longue carrière.

ADDITIONS A L'ŒUVRE D'ÉSAÏE

Nous donnerons, à la suite de chaque référence, l'indication de la note justifiant l'attribution du passage à un auteur distinct et la date que nous lui attribuons.

1, 27-28 (voy. note *g*); 2, 2-5 (note *l*); 2, 20-21 (note *f*); 3, 10-11 (note *i*); peut-être 4, 2-6 (note *h*); peut-être 5, 30 (note *f*); 7, 15 (note *l*); 8, 8b-10 (note *f*), 23b (note *a*); peut-être 9, 1-6 (note *b*); 10, 20-27a en partie (note c), 33-34 (note *a*); peut-être 11, 1-9 (note *n*), 10-16 (note *g*); 12 (note *i*); 13, 1-14, 23 (notes *e* sur 13, 1, *a* sur 14, 1, *i* sur 14, 4, *i* sur 14, 22); peut-être 14, 24-27 (note *a*); 15-16 (note *b*); 17, 12-14 (note *g*); 18, 7 (note *b*); 19 (note c); 21 (note *g*); 22, 24-25 (note *h*); 23 (note *a*); 24-27 (note *c*); 28, 5-6 (note *g*); peut-être 29, 5a, 7, 8 (note *a*); 29, 17-24 (note *a*); 30, 18-26 (note *d*); 31, 4-9 en partie (note *a*); peut-être 32, 1-5 (note *h*), 6-8 (note *h*); peut-être 32, 15-20 (note *e*); 34-35 (note c).

36-39, appendice historique extrait de 2 Rois 18-20 (voy. ce passage).

40-55, le « Second Ésaïe » (voy. note *a* sur 40, 1). Ce recueil devait, au IIIe siècle avant J.-C., circuler encore à l'état d'ouvrage indépendant, sans nom d'auteur, car le rédacteur des Chroniques (250-190) en cite un passage comme étant de Jérémie (2 Chron. 36, 22). Du temps du Siracide (190-170), au contraire, les chapitres 40-55 étaient joints au livre d'Ésaïe et attribués au prophète du VIIIe siècle; car l'auteur de l'Ecclésiastique dit d'Ésaïe : « Il consola les affligés de Sion ».

56-66, prophéties diverses de l'époque de l'exil et de la restauration (voy. note *a* sur 56, 1). Sur 56, 1-8, voy. note *b*; sur 56, 9-57, 21, note *a*; sur 58, note *h*; sur 59, note *h*; sur 60-62, note *d* sur 60, 1; sur 63, 1-6, note *i*; sur 63, 7-64, 12, note *g*; sur 65, note *h*; sur 66, note *b*; sur 66, 1-2a, note c; sur 66, 2b-4, note *f*; sur 66, 17-24, note *j*.

JÉRÉMIE

CONTENU DE L'OUVRAGE

Introduction générale : inauguration du ministère prophétique de Jérémie (1).

Vocation du prophète. Deux révélations complémentaires.

PREMIÈRE PARTIE : PROPHÉTIES CONTRE JUDA (2-24). ORACLES ET RÉCITS AUTOBIOGRAPHIQUES

1. — *Prophéties du début de la carrière du prophète* (2-6).

Ingratitude d'Israël. Les calamités subies par Juda ont pour cause son infidélité à l'égard de Yahvé. La nation est loin d'être innocente comme elle le prétend. Le retour à Yahvé : contre la prétention de Juda de revenir à Yahvé sans s'humilier ni changer de conduite. Une réforme superficielle ne suffit pas. Le jugement de Yahvé : invasion d'un ennemi du nord. Les crimes de Juda sont impardonnables; annonce du châtiment : une invasion ennemie, l'exil. Une vision de l'assaut qui va être donné à Jérusalem. Le prophète constate une dépravation universelle. Dieu veut qu'on suive les sentiers d'autrefois, non qu'on lui apporte encens et sacrifices. L'envahisseur du nord. Le prophète reçoit l'ordre de mettre la nation dans le creuset.

2. — *Censures et menaces prononcées au début du règne de Yehoyaqîm* (7-10).

Jérémie annonce la destruction du Temple. Inutile d'intercéder. Le culte de la Reine du ciel. Yahvé n'a jamais demandé les sacrifices, mais l'obéissance. Contre les sacrifices d'enfants et le culte de l'armée des cieux. Il est absurde de refuser de se convertir. Tableau de la fuite éperdue des habitants devant l'ennemi du nord. Plainte du prophète sur la ruine de son peuple. Oh! si je pouvais fuir au désert! Juda mis dans le creuset par Yahvé. Vision du désert qui prendra la place de la ville de Jérusalem et des pâturages de Juda. Appelez les pleureuses! La vraie gloire. Néant des divinités des païens : Yahvé est le seul vrai Dieu. Sentence d'exil. Plainte et prière de la population déportée.

3. — *Oracles prononcés après la réforme de Josias et jusqu'à la fin du règne de Yehoyaqîm* (11-13).

Jérémie et la réforme de Josias. Inutile d'offrir des sacrifices. Jérémie en danger d'être mis à mort par les gens d'Anatôt. Jérémie se plaint de la prospérité des méchants. Réponse de Yahvé. Juda assailli par les peuples voisins. La ceinture gâtée : acte prophétique préfigurant le rejet de Juda. Les cruches cassées. Les montagnes dans la nuit; le troupeau captif. Contre le roi et la reine-mère. Traitement infamant réservé à Jérusalem; le châtiment est inévitable, car la cité ne peut plus s'amender.

4. — *Fléaux divers envoyés par Yahvé. Remontrances adressées par Dieu au prophète* (14-17).

A l'occasion d'une sécheresse et de diverses autres calamités. Plainte de Jérémie. Yahvé appelle son prophète à se ressaisir et lui renouvelle ses promesses. Le prophète appelé à vivre dans l'isolement. Promesses et menaces diverses. Menace aux Judéens. Le péché de Juda et le châtiment de Yahvé. Confiance dans les hommes et confiance en Dieu. Le cœur de l'homme est retors; Yahvé seul le connaît. La richesse mal acquise. Le prophète supplie Yahvé de lui donner raison contre ceux qui le raillent. Exhortation à observer le sabbat.

5. — *Actes prophétiques et confessions personnelles* (18-20).

Visite de Jérémie à l'atelier d'un potier. Gravité insolite de l'infidélité d'Israël. Complot contre Jérémie; le prophète demande le châtiment de ses ennemis. La cruche brisée, présage de la ruine de Jérusalem. Les accès de découragement alternent avec les moments de joyeuse confiance.

6. — *Oracles sur divers rois de Juda* (21-24).

Sédécias fait consulter Jérémie au début du siège de Jérusalem. Oracles contre la maison royale : rendez la justice; le palais royal menacé d'être incendié; le roi appelé à rendre la justice; le palais royal menacé de destruction; cause de la ruine de Jérusalem. Oracle sur Challoum (Joachaz). Invectives contre Yehoyaqîm. La nation appelée à pleurer ses amants emmenés en captivité. Oracles contre Jéconias : prédiction de l'exil de ce prince; l'exil sera sans retour. Contre les mauvais bergers : le roi juste de l'avenir; le retour de l'exil. Contre les prophètes adversaires de Jérémie : accusation d'immoralité portée contre eux; les prophètes de Jérusalem et ceux de Samarie; contre les prophètes qui promettent le bonheur; le fardeau de Yahvé. La vision des deux paniers de figues.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉFACE D'UN RECUEIL D'ORACLES CONTRE LES NATIONS (25).

La vision de la coupe de la colère de Yahvé.

TROISIÈME PARTIE : RÉCITS BIOGRAPHIQUES (PREMIÈRE SÉRIE) [26-29].

Jérémie, ayant annoncé la destruction du Temple, risque d'être mis à mort. Martyre du prophète Urie. Sous le joug de Nabucodonosor : par le geste et par la parole, Jérémie presse les rois des États voisins de porter le joug du roi de Babylone. Jérémie adresse le même appel à Sédécias. Jérémie combat les illusions des prêtres et du peuple. Conflit entre Jérémie et le prophète Ḥananya. Lettres échangées entre Jérémie et les Juifs déportés en Babylonie : première lettre de Jérémie aux exilés; réponse du prophète Chemaya et réplique de Jérémie.

QUATRIÈME PARTIE : ORACLES ET RÉCITS RELATIFS A LA RESTAURATION DE JUDA ET D'ISRAËL (30-33).

Promesses diverses. Annonce du retour de l'Israël du nord : appels et promesses de Yahvé; Rachel pleure ses enfants; Israël confessera ses fautes et Yahvé sera ému par son repentir. Repérez la route en vue du retour; un beau rêve; Yahvé va de nouveau ensemencer et bâtir; le proverbe sur les raisins verts; la nouvelle alliance; Israël ne sera jamais rejeté; extension du périmètre de Jérusalem restaurée.

Révélations reçues par Jérémie dans la cour de la Prison : il achète un champ à Anatôt; prière de Jérémie; réponse de Yahvé. Seconde révélation reçue par Jérémie dans la cour de la Prison.

CINQUIÈME PARTIE : RÉCITS BIOGRAPHIQUES (DEUXIÈME SÉRIE) [34-45].

Jérémie avertit Sédécias du sort qui l'attend.

Des esclaves, d'abord affranchis, sont repris par leurs maîtres : menaces de Jérémie à cette occasion.

La fidélité des Rékabites opposée à l'infidélité des hommes de Juda.

Le rouleau contenant les oracles de Jérémie est brûlé par le roi, puis reconstitué.

Les destinées de Jérémie sous Sédécias et après la chute de Jérusalem : Sédécias fait consulter Jérémie lors de la levée du siège de Jérusalem; arrestation et emprisonnement de Jérémie; Sédécias le consulte de nouveau. Jérémie, jeté dans une citerne par les ministres, en est tiré grâce à un eunuque kouchite. Entretien secret de Sédécias avec Jérémie. Ce qui advint à Jérémie après la prise de Jérusalem. Oracle sur Ébed-Mélek. Jérémie se fixe auprès de Guedalya. Guedalya gouverneur de Juda. Assassinat de Guedalya. La fuite en Égypte est décidée malgré Jérémie; le prophète et Baruch sont emmenés par les émigrants.

Révélations reçues par Jérémie en Égypte : le roi de Babylone érigera son trône à Taḥpanḥès devant le palais du pharaon; Jérémie et les Juives d'Égypte, adoratrices de la Reine du ciel.

Reproches et promesse adressés à Baruch.

SIXIÈME PARTIE : ORACLES SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES (*suite*) [46-51].

1\. — *Sur l'Égypte* (46). Premier oracle. Deuxième oracle.

Annonce d'une invasion de l'Égypte par Nabucodonosor; promesses à Israël.

2\. — *Sur les Philistins* (47).
3\. — *Sur Moab* (48).
4\. — *Sur Ammon* (49, 1-6).
5\. — *Sur Édom* (49, 7-22).
6\. — *Sur quelques cités araméennes* (49, 23-27).
7\. — *Sur Qédar et Ḥaçor* (49, 28-33).
8\. — *Sur Élam* (49, 34-39).
9\. — *Sur Babylone* (50-51).

Prophétie de la ruine de la ville. Mission confiée à Seraya : l'oracle jeté dans l'Euphrate.

SEPTIÈME PARTIE : APPENDICE HISTORIQUE (52).

Règne de Sédécias et déportation de Juda. Libération du roi Jéconias.

FORMATION DU LIVRE DE JÉRÉMIE

Le livre qui porte le nom de Jérémie renferme quatre sortes d'éléments assez aisément reconnaissables (voy. note *a* sur 1, 1) : 1° des révélations formulées pour la plupart en vers et où Jérémie parle à la première personne; 2° des récits, en prose, d'actes prophétiques accomplis par lui et qu'il raconte aussi en son propre nom. Ces deux sortes d'éléments doivent émaner directement de Jérémie; 3° des morceaux relatant divers épisodes de la carrière du prophète, mais où il est parlé de lui à la troisième personne. Ces pages sont d'un style assez incolore, mais proviennent évidemment d'un témoin remarquablement bien informé, qu'il y a tout lieu d'identifier, comme on le fait généralement, avec le scribe Baruch, fils de Nériyya; les destinées de ce disciple de Jérémie furent, en effet, étroitement associées à celles de son maître, depuis le premier épisode raconté avec quelque détail (ch. 36) jusqu'au temps du séjour de Jérémie en Égypte (43, 3). La part de Baruch dans la rédaction du livre de Jérémie ne consista sans doute pas simplement dans la rédaction de quelques pages biographiques. C'est lui apparemment qui a inséré un oracle le concernant personnellement (45), ainsi que le récit d'une mission secrète confiée à son frère (51, 59-64). Il a peut-être aussi rédigé librement certains oracles de Jérémie où les phrases stéréotypées abondent comme dans les parties biographiques (voy. 7, 1, note *e*). Baruch paraît donc avoir été mêlé étroitement à la rédaction du livre dans son ensemble; 4° il y a enfin, dans l'ouvrage actuel, des éléments qui ne doivent provenir ni de Jérémie ni de Baruch, soit qu'ils reflètent la situation politique ou les préoccupations d'époques ultérieures, soit qu'on y relève des réminiscences d'ouvrages plus récents, soit que certains passages aient été amplifiés par des copistes et des commentateurs, notamment au moyen de l'insertion de passages du livre des Rois. La version grecque du livre de Jérémie présente cette particularité d'être sensiblement plus courte que le texte hébreu massorétique; les passages manquants forment environ un huitième de l'ouvrage; et beaucoup d'entre eux peuvent être et doivent sans doute être regardés comme des amplifications ajoutées tardivement au texte primitif.

L'ouvrage actuel n'a été formé que progressivement. Le livre lui-même nous donne quelques renseignements sur les étapes de sa constitution. En 605, donc vingt-trois ans après le début de son ministère, Jérémie dicta à Baruch un premier recueil où il nota, pour être lus en public, les oracles qu'il avait prononcés jusque-là. Ce premier manuscrit fut brûlé par le roi Yehoyaqim; mais, l'année suivante, Jérémie en dicta à son secrétaire un autre, où il reproduisit le premier, en y ajoutant, toutefois, « beaucoup d'autres paroles semblables » (36). Cette édition, ou plus probablement une autre plus récente, contenait les oracles prononcés jusqu'à la chute de Jérusalem en août 586 (1, 3bβ). On y ajouta enfin les révélations reçues par Jérémie avant la fin de la onzième année de Sédécias (1, 3bα) et lors du séjour du prophète en Égypte.

Le livre actuel est loin de présenter un ordre chronologique rigoureux. On peut en répartir la matière en sept groupes (voy. ci-dessus p. XIX-XX et note *a* sur 1, 1). Mais la disposition des divers éléments devait varier encore selon les manuscrits au temps où fut faite la version des Septante; car dans celle-ci les oracles contre les nations faisaient encore bloc avec leur introduction (ch. 25), au lieu d'être, comme dans l'édition

massorétique, rejetés à la fin du livre (ch. 46-51); d'autre part, ces prophéties contre les nations ont été, dans la version grecque, rangées dans un ordre nouveau, plus conforme aux préoccupations politiques d'une époque bien postérieure à Jérémie : l'Égypte, Élam (c'est-à-dire la Perse) et Babylone ont été placées en tête de la petite collection : c'étaient les trois puissances qui intéressaient plus spécialement les Juifs égyptiens du IVe ou du IIIe siècle, lecteurs de la version des Septante.

L'ŒUVRE DU PROPHÈTE JÉRÉMIE

Les données des chapitres biographiques combinées avec celles du livre des Rois permettent de reconstituer le déroulement général de la carrière de Jérémie. Nous essaierons d'abord de situer dans ce cadre les principaux oracles qui nous ont été conservés du prophète, ainsi que les divers actes prophétiques accomplis par lui.

Jérémie était l'un des prêtres qui résidaient à Anatôt (1, 1); il appartenait donc très probablement à la famille sacerdotale d'Abiatar, le compagnon de luttes de David, qui fut exilé par Salomon à Anatôt (1 Rois 2, 26). Jérémie se sentit appelé à devenir prophète en 627/626, alors qu'il était encore tout jeune (1, 4-10). C'était l'époque où mourait Assourbanipal, le dernier grand souverain d'Assur. La puissance assyrienne déclinait rapidement. Les barbares du nord en profitèrent pour envahir l'empire et le ravager : des hordes scythes, rapporte Hérodote, le traversèrent de part en part, s'avançant jusqu'aux frontières de l'Égypte et à la Palestine, où elles saccagèrent le temple d'Ascalon. C'est sans doute à l'image de ces expéditions terrifiantes que Jérémie et son contemporain Sophonie se représentèrent le châtiment dont ils menaçaient leur peuple dépravé : un ennemi viendra du nord, annonçaient-ils; ses troupes seront formées de cavaliers dont l'arc sera l'arme principale (Jér. 1, 13-16; 4, 5-30; 5, 15-17; 6, 20-23). Les chapitres 2-6 du livre de Jérémie nous donnent une idée de ce qu'était la prédication du jeune prophète au début du règne de Josias : ce qu'il reprochait avant tout à son peuple, c'était l'adoration des dieux étrangers; il s'agissait principalement du culte que Manassé et Amon avaient officiellement rendu aux divinités astrales des Assyriens pour faire leur cour au suzerain et qui persistait au temps de la minorité de Josias. Cependant, les chapitres 2-6, rédigés seulement vingt-trois ans plus tard (voy. ch. 36), renferment aussi des allusions à des événements plus récents, comme la réforme de Josias et ses suites (voy. note *a* sur 2, 1).

Cette réforme se produisit dans la dix-huitième année du règne de Josias, en 622. En application d'un livre de loi découvert dans le Temple, le roi décréta l'abolition dans tous ses États des cultes païens, ainsi que des rites, objets sacrés et institutions du culte de Yahvé que les grands prophètes et leurs disciples considéraient comme des survivances du paganisme cananéen adoptées par les Israélites : prostitution sacrée, immolations d'enfants, adoration des images, stèles et pieux sacrés, culte sur les hauts lieux, c'est-à-dire dans les sanctuaires provinciaux de Yahvé. Jérémie se rallia d'abord à la réforme royale et se mit à prêcher dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem l'obéissance aux stipulations de la loi (11, 1-8). Il s'attira ainsi l'hostilité de ses compatriotes, les gens d'Anatôt, gravement lésés dans leurs intérêts comme dans leur amour-propre par l'abolition de leur haut lieu local; un complot se trama contre Jérémie et il faillit être mis à mort (12, 6; 11, 18-23).

Le prophète, cependant, ne tarda pas à s'apercevoir de ce que la réforme royale avait d'insuffisant : elle s'attachait à modifier quelques institutions; elle n'avait pas transformé les cœurs. On s'était contenté de jeter quelques semences de bon grain, mais parmi les épines et sans arracher les mauvaises herbes et les souches (4, 3-4); l'hypocrite Juda n'était pas revenu à son Dieu de tout son cœur (3, 10 cf. 1-13; 6, 16-19; 8, 4-9, 13; 11, 9-14, 15-17). Jérémie ne trouve pas plus de véritable « connaissance de droits de Yahvé » parmi les grands, habitants de la capitale — et soi-disant champions de la réforme royale, — que parmi les petites gens, tels que les villageois d'Anatôt (5, 1-6). Aussi le prophète reprend-il les menaces qu'il proférait depuis le début de son activité (ainsi 5, 15-17) : « Je vais faire marcher contre vous une nation venue d'un pays lointain, oracle de Yahvé ».

Ce ne furent cependant pas des conquérants arrivant du nord qui soumirent d'abord la Palestine, mais les Égyptiens tout proches : après s'être libéré du joug d'Assur, le fondateur de la vingt-sixième dynastie, Psammétique Ier, envoya des troupes vers l'Euphrate pour soutenir les derniers princes assyriens contre les Mèdes unis aux Babyloniens, dont les progrès vers l'ouest l'inquiétaient. De cette invasion de l'Asie par l'Égypte on recueille plusieurs échos dans le livre de Jérémie. C'est d'abord un oracle prononcé par le prophète contre les Philistins (47, 1-7), « avant que le pharaon s'emparât de Gaza » : il s'agit sans doute de Psammétique Ier (645-611), qui, d'après Hérodote, se rendit maître d'une autre place philistine, Ascalon, après un siège de vingt-neuf ans (voy. 47, notes *a* et *d*). Au chapitre 20, v. 10, Jérémie fait une brève allusion à la fin tragique de Josias, le roi réformateur mis à mort par Néco II, fils de Psammétique (609). Puis, dans deux courts oracles, le prophète annonce que Joachaz, fils de Josias, élevé au trône par un mouvement populaire, va être exilé par le pharaon en Égypte et n'en reviendra jamais (22, 11-12). Bien qu'asservi ainsi à un nouveau maître étranger, le peuple de Juda reste convaincu que, du moment qu'il possède toujours intact le temple de Yahvé, il est assuré du salut (7, 4-10 cf. note *i*). Jérémie proteste de toutes ses forces contre ces espérances illusoires et déclare, dans le parvis même du sanctuaire, que, en punition des crimes du peuple, Yahvé va anéantir le Temple de Jérusalem comme il a autrefois détruit celui de Silo (7, 1-15). Un récit de Baruch (ch. 26) nous apprend comment fut accueilli l'audacieux langage de Jérémie : on cria au sacrilège et le blasphémateur aurait été mis à mort par les prêtres et les prophètes ameutés si quelques anciens n'avaient rappelé le précédent de Michée, qui, un siècle auparavant, avait prononcé des

menaces toutes semblables; les ministres acquittèrent le prophète. Il est probable que l'épisode se place tout au début du règne de Yehoyaqîm, fils aîné de Josias, au moment où celui-ci venait d'être nommé roi de Juda par Néco à la place de Joachaz et n'était pas encore revenu de Ribla à Jérusalem (voy. note *a* sur 26, 1).

Le conflit entre Jérémie et la majorité de son peuple devint plus violent et plus âpre sous le nouveau prince. Celui-ci, insoucieux de la misère de ses sujets qu'il avait déjà accablés d'impôts pour acquitter le tribut promis par lui au pharaon, se faisait construire un somptueux palais par des corvéables auxquels il ne payait point de salaire. Jérémie proteste et annonce que le tyran aura la sépulture d'un âne, c'est-à-dire que son cadavre sera jeté à la voirie (22, 13-19).

Aux griefs d'ordre social vint bientôt s'en ajouter un autre, relevant de la politique internationale. En 605, le pharaon Néco fut complètement défait à Karkémich, sur les bords de l'Euphrate, par les Chaldéens que commandait Nabucodonosor, fils du roi de Babylone, Nabopolassar, fondateur de l'empire dit « néobabylonien ». Ce triomphe des Chaldéens ou Babyloniens sur les Égyptiens et leur allié Achchourouballit, dernier prince assyrien, fut un trait de lumière pour Jérémie : il reconnut dans l'empire vainqueur de l'Égypte et de l'Assyrie cet ennemi du nord dont il annonçait depuis vingt-trois années la venue. Il eut une vision où il se voyait lui-même distribuant à la ronde une coupe pleine d'un breuvage stupéfiant, la coupe de la colère de Yahvé, à toutes les nations que Nabucodonosor, annonçait-il, allait subjuguer, et en première ligne à Juda (ch. 25). Au récit de cette vision il ajouta des oracles particuliers contre plusieurs des nations menacées : l'Égypte (46, 2-5, 7-12), Édom (49, 7-22), diverses cités araméennes (49, 23-25), Qédar et Ḥaçor (49, 28-33), peut-être Ammon (49, 1-6) et Élam (49, 34-39). Il menace tout spécialement Jérusalem (13, 20-27). Un jour, après avoir acheté une cruche d'argile, il se rend à l'une des portes de la ville, la porte des Tessons, et là, en présence de plusieurs anciens, il brise solennellement la cruche en déclarant : « Je briserai de même ce peuple et cette ville, comme on brise un vase de potier, sans qu'il puisse être réparé » (19). C'était un rite de malédiction, d'une efficacité redoutée, usité, par exemple, en Égypte, pour vouer à la mort les ennemis du roi (voy. 19, 11 note *j*). Pour l'avoir accompli et avoir répété ses menaces dans la cour du Temple, Jérémie fut mis aux ceps pendant une journée par Pachhour, le prêtre chargé de la police du sanctuaire (20).

Jérémie n'en persista pas moins à annoncer que le roi de Babylone allait venir soumettre Juda. Mais, comme il ne pouvait plus se montrer et parler dans le Temple, dont l'entrée lui était sans doute interdite depuis l'affaire de la cruche brisée, il prit le parti de recourir à l'écriture : il dicta à Baruch le texte des oracles qu'il avait prononcés depuis le début de son activité : peut-être la nation écoutera-t-elle ce suprême appel à la conversion et la colère de Yahvé s'apaisera-t-elle? En 605, Baruch lit le manuscrit au peuple assemblé dans le Temple pour un jeûne, puis devant les ministres. Mais le roi, auquel le rouleau est apporté ensuite, le lacère et en jette au feu les morceaux. Jérémie et Baruch sont obligés de se cacher (ch. 36).

Le roi de Babylone vint, en effet, en 600 au plus tard, et Yehoyaqîm dut lui faire sa soumission. Au bout de trois ans, le roi de Judée se révolta. Nabucodonosor, avant de revenir en personne, autorisa les voisins de Juda à envahir ce pays et à le piller. Jérémie déplore les malheurs de sa patrie, mais y reconnaît l'intervention directe et méritée de Yahvé (12, 7-17). C'est alors que se place sa rencontre avec les Rékabites, ce groupe de bédouins auxquels un de leurs ancêtres avait fait un devoir de ne cultiver ni champ, ni vigne et de ne jamais boire de vin. Ces nomades s'étant réfugiés dans Jérusalem pour échapper aux pillards araméens, Jérémie les donne en exemple aux hommes de Juda pour leur fidélité aux ordres du fondateur de leur confrérie (35). Les Édomites étaient encore en train d'assiéger les villes du midi du pays lorsque Yehoyaqîm mourut et fut remplacé sur le trône par son fils Jéconias (13, 18-19). Nabucodonosor arriva sur ces entrefaites; le jeune prince de Juda se rendit; il fut déporté à Babylone, ainsi que sa mère et toute l'élite de la nation (597). Jérémie annonça que jamais ni Jéconias, ni sa mère ne reviendraient d'exil (22, 24-26, 27). Il déclara même qu'aucun descendant du prince exilé ne s'assiérait sur le trône de David (22, 28-30). Peut-être, en effet, le prophète a-t-il espéré pendant un temps que le nouveau roi nommé par Nabucodonosor, Sédécias, abandonnerait la politique anti-chaldéenne de son frère Yehoyaqîm et que la population restée en Judée pourrait être préservée (23, 5-6). Jérémie, en effet, commence alors à laisser entrevoir, par delà la catastrophe qu'il prédit, un avenir meilleur : aux mauvais bergers du temps présent, c'est-à-dire aux rois de Juda ses contemporains, il oppose un « rejeton juste » qui surgira de la souche de David et pratiquera le droit et l'équité dans le pays (23, 1-6); et peut-être a-t-il espéré un moment que le prince attendu serait Sédécias, dont le nom signifiait « Yahvé est mon salut » (v. 6). Mais s'il s'est fait pendant un temps de pareilles illusions sur le nouveau souverain, il ne tarda pas à le juger tout autrement, lui et le gros des Judéens restés avec lui en Palestine; au cours d'une vision, il aperçoit dans le Temple deux paniers de figues, l'un contenant des fruits excellents, tandis que dans l'autre il n'y en a que d'immangeables. Il lui est révélé que c'est le second qui représente la Jérusalem de Sédécias, et que ce sont les déportés de 597, figurés par la première corbeille, qui sont destinés à devenir le noyau du futur peuple de Yahvé (ch. 24).

Dès la quatrième année de Sédécias, la politique de révolte contre Babylone triomphait à la cour du roi de Juda. Des envoyés des rois d'Édom, d'Ammon, de Tyr et de Sidon se réunissaient à Jérusalem pour préparer le soulèvement. Jérémie se présenta devant eux avec un joug sur le cou et les chargea d'aller dire à leurs maîtres : « La nation ou le royaume... qui ne pliera pas son cou au joug du roi de Babylone, cette nation-là je la châtierai par l'épée, la famine et la peste — oracle de Yahvé, — jusqu'à ce qu'elle périsse sous sa main. » C'est, en effet, Yahvé qui, selon Jérémie, a donné à Nabucodonosor, instrument de sa justice, la domination sur l'univers à peu près entier : se révolter contre le roi de Babylone, c'est s'insurger contre Dieu lui-même (ch. 27). Jérémie se trouvait ainsi en opposition radicale avec presque tous les prophètes de Juda. L'un de

ceux-ci, Ḥananya, rencontrant Jérémie toujours chargé d'un joug pesant, déclara que Yahvé allait, avant deux ans, briser le joug de Babylone et ramener à Jérusalem les déportés et les vases sacrés enlevés du Temple par les Chaldéens. Jérémie répondit d'abord « Amen! », espérant que Yahvé avait peut-être révoqué son arrêt. Et Ḥananya brisa la lourde pièce de bois que Jérémie portait sur ses épaules. Mais, peu après, à la suite d'une nouvelle révélation, Jérémie déclarait à Ḥananya : « Yahvé ne t'a point envoyé. Tu mourras cette année » (ch. 28 et 27, 16-22).

Les folles espérances propagées par les prophètes du type de Ḥananya avaient gagné les Juifs déportés en Babylonie. Jérémie leur écrivit pour les détromper : l'exil sera long; installez-vous à demeure à Babylone et priez pour cette ville, car de sa prospérité dépend la vôtre, du moins pour un temps, que le prophète évalue à soixante-dix ans, c'est-à-dire à la durée d'une vie humaine (29). En même temps, cependant, ou peu après, il rédigea une sorte de sommation à Yahvé de ne pas oublier sa promesse de détruire à son tour la puissance de Babylone. Il confia ce document à Seraya, frère de Baruch, chargé alors par Sédécias d'une mission auprès de Nabucodonosor, et lui ordonna de lire sans témoin ce manuscrit à Babylone même, puis de le jeter dans l'Euphrate, pour que la cité maudite soit, elle aussi, engloutie à son heure (51, 59-64* et note *d*).

La révolte projetée n'éclata pas cette fois, mais l'état des esprits en Juda restait le même. Jérémie déclara que Yahvé détachait de lui cette nation dépravée comme un homme se défait d'une ceinture gâtée (13, 1-11). Il annonça la destruction prochaine du palais royal, théâtre de tant d'iniquités (21, 11-22, 7; cf. note *a*).

En 588, à la suite, sans doute, de l'avènement d'un nouveau pharaon, Hophra, toute l'Asie occidentale se souleva contre les Chaldéens. Comme ceux-ci marchaient sur Jérusalem, Sédécias fit demander à Jérémie si Yahvé ne renouvellerait pas, en faveur de la ville sainte, le miracle qui avait autrefois obligé Sennachérib à la retraite. Le prophète répondit que les Jérusalémites n'avaient le choix qu'entre deux possibilités : ou bien rester dans la ville et alors celle-ci serait prise et brûlée et ses habitants périraient; ou bien se rendre et alors ils auraient, du moins, la vie sauve (21, 1-10). C'est le message que Jérémie ne cessera de répéter tout au long du siège que les troupes de Nabucodonosor mirent bientôt devant la ville.

Il le redit à Sédécias au temps où, seules, deux autres places fortes résistaient encore aux envahisseurs (34, 5-61), puis lorsque les Chaldéens, menacés par une armée égyptienne, levèrent pour un temps le siège de Jérusalem (37, 3-10). Le prophète tenta de profiter du départ des assiégeants pour se rendre dans son village, à Anatôt, mais, accusé de vouloir passer à l'ennemi, il fut arrêté et jeté par les ministres dans un cachot souterrain (37, 11-16). Toutefois Sédécias, l'ayant consulté à nouveau, autorisa son internement dans la cour de la Prison (37, 17-21). Avant la levée du siège, les créanciers qui avaient réduit en esclavage leurs débiteurs insolvables avaient, pour essayer d'apaiser Yahvé, libéré ceux-ci conformément à la loi. Mais, sitôt l'ennemi disparu, ils avaient remis la main sur leurs esclaves. Jérémie, indigné, leur déclare que Dieu va donner à l'épée, à la peste et à la famine toute liberté de les exterminer (34, 8-21).

Le siège ne tarda pas à reprendre. Jérémie, qui répétait ses propos défaitistes, fut descendu, sur l'ordre des ministres, dans une citerne pleine de vase. Il y aurait péri si un eunuque éthiopien, attaché à la cour de Sédécias, ne l'en avait retiré (38, 1-13; 39, 15-18). Le roi consulta une fois de plus le prophète et reçut de nouveau une invitation pressante à se rendre (38, 14-28).

La situation de la ville était à peu près désespérée. C'est à ce moment que Jérémie, toujours enfermé dans la cour de la Prison, eut la visite d'un de ses cousins, qui venait lui demander de lui acheter un champ situé à Anatôt. Sur l'ordre de l'esprit de Yahvé, le prophète accepta le marché, en apparence si aléatoire, et conclut l'affaire dans toutes les formes : Yahvé garantissait par là que la nation serait un jour restaurée et que le cours normal de la vie y reprendrait (32).

C'est vers le même temps sans doute que Jérémie prononça les oracles formant les parties authentiques des chapitres 30, 31 et 33. Il y décrit les bénédictions, pour la plupart d'ordre spirituel, que les temps nouveaux apporteront au peuple restauré : retour des Israélites du nord repentants, rétribution immédiate des mérites et des démérites individuels, alliance nouvelle, dont la loi sera inscrite dans les cœurs (30, 1-7, 12-24; 31, 1-34; 33, 1-13).

La brèche fut ouverte dans les murs de la ville en juin-juillet 586. Sédécias s'enfuit avec la garnison, mais fut pris par les Chaldéens et Nabucodonosor, après lui avoir crevé les yeux, l'envoya prisonnier à Babylone. Il semble que Jérémie fut tiré aussitôt de prison par les généraux du roi de Babylone et autorisé à rentrer chez lui, mais fut cependant désigné ensuite pour être déporté avec toute l'élite de la population, et que c'est seulement lorsqu'il était déjà à Rama, sur la route de l'exil, que, en vertu d'un ordre spécial de Nabucodonosor, Nebouzaradân lui fit ôter ses menottes et le laissa libre de se fixer où il voudrait. Dans l'intervalle, le Temple ainsi que les palais de la capitale avaient été incendiés (août 586) et les remparts démolis (39). C'est cependant un Juif, Guedalya, fils d'Aḥiqam, que les vainqueurs nommèrent comme gouverneur du pays. Il appartenait à une famille qui avait toujours protégé Jérémie. Aussi le prophète se fixa-t-il auprès de lui, à Miçpa. Guedalya entreprit de rétablir l'ordre et la confiance au sein de la malheureuse population juive restée ou rentrée dans le pays. Mais il fut peu après assassiné par un prince de la famille royale, nommé Ichmaël, qui le tenait sans doute pour un traître et un usurpateur. Jérémie et son secrétaire Baruch furent emmenés d'abord par Ichmaël vers le pays des Ammonites. Des chefs de bande juifs, adversaires du meurtrier, délivrèrent le prophète, mais se préparèrent à passer en Égypte par crainte des représailles des Chaldéens (40-41). Jérémie, consulté, protesta de toute son énergie contre ce projet : le devoir était, selon lui, de rester soumis au roi de Babylone, organe de la justice de Yahvé. Peine perdue. Les Juifs se réfugièrent en masse en Égypte, entraînant avec eux Jérémie et Baruch (42). Le prophète leur annonça que Nabucodonosor viendrait les y poursuivre et les y frapper ainsi que les Égyptiens (43; 46, 13-28) : menace qui devait se réaliser

lorsque le roi de Babylone envahit l'Égypte en 568. La dernière scène que nous connaissions de la carrière de Jérémie nous le montre discutant avec les Juives de Taḥpanḥès qui célébraient de nouveau, sur la terre d'exil, le culte de la Reine du ciel, à laquelle elles faisaient déjà offrandes et libations dans les rues de Jérusalem au temps de Yehoyaqim, à la grande indignation du prophète (44, cf. 7, 17-20).

Une tradition tardive, mais vraisemblable, veut que Jérémie, en butte toute sa vie à l'hostilité de la majorité de son peuple, soit mort martyr, tué par les Juifs réfugiés en Égypte.

Parmi les pages émanant de lui, nous n'avons pas encore mentionné celles qui constituent la partie la plus originale et la plus neuve de son œuvre : ce sont les dialogues intimes qu'il a eus, à travers toute sa carrière, avec son Dieu. Avec une émouvante sincérité et une franchise qui, parfois, va presque jusqu'au blasphème, il répand devant Yahvé les plaintes que lui inspirent l'isolement où il est obligé de vivre, les railleries provoquées par celles de ses menaces qui tardent à s'accomplir, les persécutions; il en vient à se demander parfois si Yahvé ne l'a pas trompé et à maudire le jour de sa naissance. Il songe à renoncer à parler au nom de Yahvé. Mais il ressent alors dans son sein un feu ardent qu'il s'efforce en vain de maîtriser (20, 9) et il entend au fond de son âme la réponse de Dieu, qui lui fait honte de ses accès de découragement et le ramène au combat (11, 18-23; 12, 1-6; 15, 10-21; 17, 12-18; 18, 18-23; 20, 7-18). Il est hautement significatif que Jérémie ait noté dans son livre ces expériences toutes personnelles : il a le premier compris l'importance de la vie religieuse intérieure, de ses luttes, de ses peines et de ses joies. Il a appris notamment, par ses douloureuses expériences, cette vérité, nouvelle alors, que toute souffrance n'est pas nécessairement une marque de la réprobation divine; il y a des maux qu'il faut accepter pour rester capable d'accomplir une mission divine (15, 19-21).

ÉLÉMENTS DU LIVRE QUI NE PARAISSENT ÊTRE NI DE JÉRÉMIE NI DE SON BIOGRAPHE

Les notes auxquelles nous renvoyons indiquent les motifs qui amènent à attribuer ces passages à des auteurs distincts.

Nous ne signalerons pas les menues gloses comme l'addition du mot « le Seigneur » devant « Yahvé », l'adjonction du titre de prophète au nom de Jérémie ou l'insertion de formules comme « ainsi parle Yahvé ».

1, 3 (voy. note *g*); peut-être 3, 14b-18 (cf. note *j*); 5, 18 (cf. note *j*); 8, 10-12 (cf. note *f*); 9, 19 (cf. note *d*) : 10, 1-16 (note *d* et *f*); 15, 12-14 (note *d*); 16, 14-15 (note *e*), 18 (note *g*), 21 (note *b*); 17, 19-27 (note *d*); 19, 2, 5-6, 7b-9, 12b-13, 14 (note *e* sur 19, 1); peut-être 21, 7 (note *i*); 22, 8-9 (note *a* sur 21, 11); 25, 4, 17-26 (note *l*); 27, 7 (note *k*), 21-22 (note *o*); peut-être 29, 16-20 (note *b*), 32b (note *f*); 30, 8-9 (note *g*), 10-11 (note *a*); 31, 7-14 (note *d*), 35-37 (note *f*), 38-40 (note *h*); 32, 1b-6a, 17-23, 26-35 (notes *e* sur 32, 1 et *f* sur 32, 15); 33, 14-26 (note *b*); 37, 1-2 (note *a*); 38, 23 (note *d*); 39, 1-2, 4-10, 11-13 (note *h* sur 38, 28); 42, 11b (note *c*); 44, 14b (note *f*), 25a (note *e*); 45, 1b (note *a*); 46, 2, 6b, 10b (note *c* sur 46, 2); 48 en partie (note *b*); probablement 49, 1-6 (note *a*), 7-22 en partie (note *a*); 49, 26-27 (notes *g* et *h*), 36, 37b, 39 (notes *i* et *k*); 50, 1-51, 58 (note *c*); 51, 60b, 62, 64a-b (note *d* sur v. 59); 52 (note *f*).

ÉZÉCHIEL

CONTENU DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION : INAUGURATION DU MINISTÈRE PROPHÉTIQUE D'ÉZÉCHIEL (1-3).

La vision du char divin. Vocation et inspiration d'Ézéchiel : la vision du rouleau. Fin du récit de la vision du char divin. Le prophète appelé à veiller comme une sentinelle sur chaque membre de son peuple. Périodes d'immobilité et de silence imposées au prophète.

PREMIÈRE PARTIE : ORACLES CONTRE JUDA ET JÉRUSALEM (4-24).

1. — *Cinq actes prophétiques* (4-5).

Prédictions relatives à l'exil : immobilité imposée au prophète; nourriture impure assignée à Ézéchiel.

Prédictions relatives au siège de Jérusalem : le siège figuré sur une brique; le rationnement des assiégés; les cheveux coupés du prophète figurent le sort réservé aux habitants de Jérusalem; explication de ces actes prophétiques.

2. — *Censures et menaces* (6-7).

Contre les hauts lieux du pays d'Israël. La fin du royaume de Juda; elle est imminente et méritée.

3. — *Le prophète assiste en vision à diverses cérémonies idolâtres célébrées dans le Temple ou aux alentours, puis à la destruction de Jérusalem et au départ de Yahvé* (8-11).

Rites idolâtres observés dans le Temple et aux alentours. Yahvé fait massacrer les Jérusalémites coupables et détruire la ville, puis quitte le Temple. Ézéchiel prophétise contre les mauvais conseillers de Jérusalem. Promesse aux déportés.

4. — *Censures et menaces diverses* (12-19).

Par deux actes prophétiques, Ézéchiel annonce la ruine de Juda : Ézéchiel préfigure la déportation des Jérusalémites et

du roi Sédécias. Par un autre acte prophétique, il annonce la dévastation du pays. Deux oracles contre ceux qui doutent de l'accomplissement imminent des menaces prophétiques. Deux oracles contre les faux inspirés : contre les faux prophètes; contre les fausses prophétesses. Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres. Les rétributions divines sont strictement individuelles; exception faite à cette règle pour les Jérusalémites. Les habitants de Jérusalem ressemblent au bois de la vigne, qui n'est bon qu'à être brûlé. Jérusalem sous l'image d'une épouse infidèle. Allégorie des deux aigles, du cèdre et de la vigne; le parjure de Sédécias. Instruction sur les rétributions divines. Chant de deuil sur Sédécias.

5. — *Derniers oracles sur Juda avant la ruine de Jérusalem* (20-24).

Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres; la désobéissance d'Israël à travers les âges; perspectives de relèvement. L'épée vengeresse de Yahvé va frapper Jérusalem et le pays des Ammonites. Les crimes de Jérusalem. Samarie et Jérusalem sous la figure de deux épouses infidèles, Ohola et Oholiba. Deux paraboles sur le siège de Jérusalem. Mort subite de la femme d'Ézéchiel; Yahvé rattache à cet évènement l'annonce de ce qui se passera lors de la chute de Jérusalem : les Juifs, atterrés, ne donneront pas de signes de deuil.

DEUXIÈME PARTIE : ORACLES CONTRE LES NATIONS ÉTRANGÈRES (25-32).

1. — *Contre Ammon* (25, 1-7).

2. — *Contre Moab* (25, 8-11).

3. — *Contre Édom* (25, 12-14).

4. — *Contre les Philistins* (25, 15-17).

5. — *Contre Tyr* (26, 1-28, 19).

Annonce de la destruction de Tyr. Chant de deuil anticipé sur la ruine de Tyr; tableau du marché de cette ville. Le roi de Tyr va être puni de son orgueil. Chant de deuil anticipé sur la mort du roi de Tyr.

6. — *Contre Sidon* (28, 20-26).

7. — *Contre l'Égypte* (29-32).

Quatre oracles contre le pharaon et l'Égypte. Nabucodonosor, ayant échoué devant Tyr, va recevoir en compensation les dépouilles de l'Égypte. Le roi de Babylone va frapper les auxiliaires de l'Égypte et les diverses villes de ce pays. Les bras du pharaon brisés par le roi de Babylone. La parabole du cèdre magnifique. Chant de deuil anticipé sur la mort du pharaon et menaces à l'adresse de ce prince et de son peuple. Le sort réservé au pharaon et à son peuple dans le Cheôl.

TROISIÈME PARTIE : LA RESTAURATION D'ISRAËL (33-48).

1. — *Israël sera relevé et les nations païennes anéanties* (33-39).

Attitude prise par les Juifs après la chute de Jérusalem. La mission assignée au prophète. Promesses à Israël, le troupeau de Yahvé. Abaissement d'Édom et restauration du pays d'Israël. La vision des ossements desséchés : rappel du peuple d'Israël à la vie. Réunion de Juda et d'Israël en un seul royaume. Prophétie contre Gog.

2. — *Vision de l'Israël restauré. Instruction sur l'organisation du peuple revenu dans son pays* (40-48).

Introduction (40, 1-4).

A. Plan et mesures du Temple restauré (40, 5-43, 12) :

Le parvis extérieur; le parvis intérieur; les bâtiments du Temple; les dépendances du Temple; le prophète voit Yahvé rentrer dans le Temple.

B. Lois diverses concernant le culte à célébrer dans le Temple (43, 13-46, 24) :

L'autel; la porte orientale; privilège du prince. Le personnel du Temple. Territoires assignés aux prêtres, aux lévites, au Temple, à la ville de Jérusalem et au prince. Devoirs et droits des princes; contribution du peuple aux frais du culte. Les temps sacrés; sacrifices afférant à chacun d'eux. Appendice à la loi sur le domaine du prince : ses terres ne sortiront pas de sa famille et doivent lui suffire. Appendice à la description du Temple : les cuisines.

C. Le pays. Transformations qu'il subira. Sa répartition (47-48) :

Une source merveilleuse jaillira du Temple. Les frontières du pays. La répartition du pays.

LA CARRIÈRE DU PROPHÈTE ÉZÉCHIEL

Le livre d'Ézéchiel contient des données nombreuses et précises sur la carrière du prophète. Beaucoup des révélations rapportées dans le recueil sont datées par année, par mois et par jour; elles paraissent rangées, sauf exceptions motivées (14, 21-23; 29, 17), dans l'ordre même où Ézéchiel les reçut. De cet ensemble ressort un tableau de l'activité du prophète dont voici les grandes lignes :

Ézéchiel, fils de Bouzi, était prêtre; il fut déporté en Babylonie en 597 avec le roi Jéconias et l'élite de la population de Juda. Il était en exil depuis cinq ans lorsque, en 593, il eut une vision au bord du « fleuve Kebar », c'est-à-dire du « Grand Canal », qui traversait et irriguait la contrée. Il fut admis à contempler « la gloire de Yahvé », c'est-à-dire Yahvé lui-même, monté sur un char d'une merveilleuse mobilité, fait d'un assemblage de roues et d'êtres fantastiques, à la fois hommes, taureaux, aigles et lions. Cette vision lui révéla que Yahvé n'était nullement lié à son Temple de Jérusalem et pouvait venir se susciter des prophètes jusque sur la terre étrangère : Ézéchiel reçut, en effet, l'ordre de transmettre à ses frères exilés les oracles que Dieu lui communiquait sous la forme d'un rouleau, tout couvert de plaintes et de lamentations, qu'il dut absorber (ch. 1-3).

Dans une première période de son ministère, qui s'étend jusqu'à l'année 586, Ézéchiel annonce sans se lasser la ruine imminente et méritée de Jérusalem, l'exil de la population restée au pays de Juda et la déportation de son roi Sédécias, c'est-à-dire l'anéantissement de ce qui subsistait encore de l'État juif, alors que les déportés de 597 comptaient sur leurs compatriotes de Judée pour les délivrer à bref délai et les ramener triomphalement dans la patrie. Le prophète répète ce message sous les formes les plus diverses : censures et menaces prophétiques, chants lyriques, allégories et paraboles; souvent il mime les divers épisodes qui marqueront la fin de la ville et de son roi, comme pour faire entrer déjà dans la réalité ces tragiques

d

événements. Ézéchiel était, semble-t-il, sujet à des accès d'aphasie et de catalepsie (voy. note *c* sur 3, 16a) : il interprète ces accidents pathologiques comme des présages divins de sinistre augure : les périodes de mutisme et d'immobilité imposées au prophète figurent le temps pendant lequel Israël et Juda devront expier leurs crimes (4, 4-8).

Au bout de six ans, la catastrophe annoncée par Ézéchiel se produit : Jérusalem est prise en août 586, le Temple incendié, l'élite de la population déportée; Sédécias, les yeux crevés, est jeté en prison à Babylone. Les événements imposent à Ézéchiel des tâches toutes nouvelles. Ses compagnons d'exil, qui se croient voués à succomber sous le poids des péchés accumulés des générations antérieures, risquent de tomber dans le désespoir. Ézéchiel leur déclare que, même au sein d'une nation pécheresse et condamnée, l'individu coupable peut être épargné par Dieu s'il se repent vraiment et change de conduite : « Je ne veux pas la mort du pécheur, déclare Yahvé, mais sa conversion et sa vie ». De plus, le prophète annonce que pour la nation elle-même il y aura d'ici une génération (quarante ans) un relèvement. Yahvé ramènera Juda et Israël dans leur pays; il les ramènera sûrement, car il n'attendra pas pour cela que la nation se repente : il la sauvera par seul souci de l'honneur de son propre nom, afin que les païens ne s'imaginent plus qu'il est impuissant. Et le prophète, dans une vision, voit déjà le Temple rebâti; il en fait la description minutieuse; il reçoit aussi de Dieu des instructions détaillées sur les institutions qui devront être modifiées pour que les abus qui ont amené l'hôte divin à abandonner son sanctuaire souillé ne se renouvellent plus (ch. 40-48). C'est sur le récit de cette vision, datée de 572, que se clôt le livre.

Une chose a depuis longtemps surpris les lecteurs dans le tableau, ainsi tracé par le livre lui-même, de l'activité d'Ézéchiel : c'est la place exorbitante, presque exclusive, que le souci de Jérusalem et de ses destinées tient dans la première partie de la carrière du prophète (ch. 1-24). Beaucoup de critiques en ont conclu qu'Ézéchiel, en réalité, ne s'adressait pas à ses compagnons d'exil, mais aux Jérusalémites, sur lesquels il comptait agir par l'écriture : les prophètes avant lui cherchaient à diriger leurs auditeurs par la parole; Ézéchiel n'a été prophète qu'en imagination; c'était un homme de lettres, un prophète de cabinet. Cette hypothèse est généralement abandonnée aujourd'hui; mais on en a récemment proposé d'autres pour expliquer la même particularité, la place que Jérusalem tient dans les premiers discours d'Ézéchiel. Selon l'une, on aurait inséré dans le livre les oracles d'un prophète qui aurait vécu en Palestine, dans l'Israël du nord avant la chute de Samarie. D'après d'autres critiques, ce serait Ézéchiel lui-même qui aurait exercé une partie de son activité en Terre Sainte, à Jérusalem, soit sous le règne de Yehoyaqîm, soit — c'est une troisième variante de la même conjecture — sous Sédécias; il n'aurait, dans ce cas, été déporté qu'en 586. Ce serait un correcteur qui aurait retouché le récit de cette activité jérusalémite d'Ézéchiel en lui donnant pour théâtre la Babylonie, et cela dans l'intention de prêter un rôle plus important à la colonie des déportés de 597. Ces hypothèses expliqueraient de façon naturelle que le prophète interpelle les montagnes d'Israël, les Jérusalémites, le roi Sédécias, qu'il accuse ceux qui le consultent d'adorer des idoles et d'immoler leurs enfants en sacrifice, alors que nous n'avons pas de preuve formelle que ces abominations aient eu cours aussi parmi les déportés de Babylonie; le récit de la vision des rites idolâtres célébrés dans le Temple (ch. 8-11) aurait été originairement celui d'une visite faite par le prophète au sanctuaire de la capitale. Cependant — nous avons indiqué ailleurs pourquoi (voy. note *a* sur 8, 1 et *d* sur 20, 30-31) — ces hypothèses ne nous paraissent pas s'imposer. Il est normal qu'Ézéchiel annonce avec une pareille insistance à ses compagnons d'exil la chute de la Jérusalem de Sédécias, puisque c'était de celle-ci que les déportés de 597 attendaient avec une impatience fébrile la délivrance (cf. Jér. 29) et qu'ils risquaient d'être désemparés si la catastrophe les surprenait sans aucune préparation.

COMPOSITION DU LIVRE D'ÉZÉCHIEL

L'ouvrage se divise de lui-même en trois parties, répondant à trois périodes dans la carrière du prophète. La première (ch. 1-24) contient presque exclusivement des révélations reçues avant la chute de Jérusalem; la seconde (25-32), des prophéties contre diverses nations étrangères prononcées après 586 et qui préparent la troisième section; car l'écrasement des puissances païennes est pour Ézéchiel la condition du relèvement d'Israël. C'est à ce relèvement que sont consacrés les oracles de la troisième partie, tous prononcés après 586.

Dans bon nombre des morceaux formant le livre d'Ézéchiel, le même développement revient deux, voire trois fois en termes presque identiques. L'explication la plus probable de cette particularité est que dans le recueil actuel ont été fondues plusieurs recensions publiées successivement, plusieurs éditions de l'ouvrage : voy. 1, 3 et note *a*; 6 et note *e*; 7, 2-9 et note *g*; 8, 7-8 et note *c*; 9, 6b-7 et note *j*; peut-être ch. 10 (voy. note *d*) et 11, 11-12 (note *e*); 12 (note *h*); 13, 1-16 et note *e*; 13, 17-23 (note *c*); 14, 12-23 (note *c*); 16 (note *b*); 17 (note *g*); 20, 1-44 (note *a*); 22 (notes *h* et *k* sur v. 22); 23 (note *g*); 25 (note *a*); 30, 20-26 (note *a*); 34 (note *i*); 35 (note *b*); 38-39 (note *a*). Il est probable que le texte de l'édition la plus récente émane d'Ézéchiel lui-même comme celui de la plus ancienne. Il est certain, en tout cas, que le prophète a, notamment après 586, retouché son œuvre, en y ajoutant çà et là des correctifs : ainsi, il avait annoncé d'abord que, lorsque Jérusalem tomberait, les justes seuls seraient épargnés (9, 3-11); après la chute de la ville, en voyant arriver les réchappés, qui étaient loin d'être tous irréprochables, le prophète ajouta une note expliquant l'exception faite ainsi à la règle de la rétribution individuelle immédiate : Yahvé voulait que les déportés pussent se convaincre par eux-

mêmes de la dépravation des Jérusalémites (14, 21-23). De même, après l'échec de Nabucodonosor devant Tyr, Ézéchiel, qui avait prédit formellement que la ville serait prise et pillée par le roi de Babylone (26-27), ajouta, en mars 570, un correctif promettant à celui-ci les dépouilles de l'Égypte en compensation du butin que la riche cité phénicienne ne lui avait pas livré (29, 17-21).

ÉLÉMENTS DU LIVRE DONT L'ATTRIBUTION A ÉZÉCHIEL EST CONTESTÉE

Tandis qu'autrefois on posait en fait l'authenticité intégrale du recueil, certains critiques récents rejettent celle de plusieurs parties du livre, notamment de la description de l'Israël restauré qui forme les chapitres 40-48. Ces pages ont, en effet, un caractère littéraire tout à fait à part : c'est un ensemble de lois, entre autres « la tôrâ du Temple » (43, 12), plutôt qu'un oracle du type habituel. On y relève des répétitions (ainsi 45, 1-8 et 48) et parfois un certain désordre (46, 16-18 et 19-24). En conséquence, ces critiques attribuent tout ou partie de ce projet de constitution à un disciple d'Ézéchiel. Les objections présentées ne nous paraissent pas dirimantes : si Ézéchiel était prophète, il était aussi prêtre et, par conséquent, légiste; il avait déjà donné à plusieurs autres de ses oracles la forme d'une *tôrâ*, d'une de ces instructions qu'on venait demander aux prêtres : sa révélation sur les rétributions divines (18; 33, 10-20) et celle qui précise les devoirs du prophète (3, 16b-21; 33, 1-9) ont tous les caractères d'une loi, visant les divers cas qui peuvent se produire. En tout cas, les idées directrices du plan proposé dans les chapitres 40-48 pour la restauration d'Israël sont celles mêmes qui dominent et expliquent toute la pensée d'Ézéchiel : la prospérité de la nation dépend entièrement de la présence de Yahvé dans son Temple (9, 18-19, cf. 43, 1-12); et celle-ci a pour condition le respect absolu de la sainteté de Dieu et de tout ce qui le touche; d'où l'importance primordiale de la pureté rituelle (cf. 4, 9-15; 18, 6, 11, 15; 36, 17 et note *b*; 36, 25 et note *h*) et la nécessité d'éviter toute souillure.

De toutes façons, la tôrâ du livre d'Ézéchiel (ch. 40-48) a été rédigée avant la rentrée en Palestine, en vue de laquelle elle est composée. Ce document, sûrement daté, est d'une importance décisive pour la détermination de l'époque où ont été rédigées les lois du Pentateuque. Il serait, en effet, inconcevable, si ces lois avaient été en vigueur dès avant le VIe siècle, qu'un Juif de cette époque ait eu l'idée de proposer une législation portant sur les mêmes points que les lois lévitiques du Pentateuque et réglant ces points autrement en se montrant en général moins exigeante que le Code sacerdotal : de quel droit aurait-on modifié une réglementation revêtue de l'autorité de Moïse? Force est bien d'admettre que les recueils de lois réunis dans le Code sacerdotal du Pentateuque sont de rédaction plus récente que la tôrâ du livre d'Ézéchiel et procèdent du même mouvement ritualiste qui a déterminé les prêtres de l'époque de l'exil à noter les rites du culte, suspendus depuis 586, et, le cas échéant, à en corriger les défectuosités.

On a contesté encore l'attribution à Ézéchiel du long et, du reste, très instructif développement sur le marché de Tyr (27, 9b-25a), ainsi que de tout ou partie de l'oracle, de caractère apocalyptique, annonçant une invasion de Gog, roi de Magog (38-39).

Les passages dont l'authenticité nous paraît la plus improbable sont les suivants : 3, 16b-21, résumé des chapitres 18 et 33 (voy. note *b*); 5, 3-4 (note *b*); 7, 19 (note *f*); 10, 1, 4-5, 8-17, 20-22 (note *d*); 11, 11-12 (note *e*); 16, 45b (notes *a* et *b* sur 16, 1); peut-être 26, 19-21 (note *a*); 30, 3 (note *k*), peut-être 46, 26-27 (note *d*).

OSÉE

CONTENU DU LIVRE

Première partie : Israël, épouse infidèle de Yahvé. Sa faute, son chatiment, sa rentrée en grace (1-3).

Les malheurs domestiques d'Osée. Ils sont la figure des offenses faites par la nation à son Dieu. Promesse d'une ère de bonheur. Application à Israël de l'image de l'épouse infidèle. L'épouse infidèle sera soumise à une épreuve, puis reprise par Yahvé. Amour d'Osée pour une femme infidèle, image de l'amour de Yahvé pour Israël.

Deuxième partie : Reproches et menaces (4-14).

Les péchés du peuple, conséquences de ceux des prêtres. Les prêtres et la cour mènent le peuple à la ruine. Oracles prononcés au temps de la guerre syro-éphraïmite. Les Israélites, sous le coup du châtiment, reviendront à Yahvé. La piété d'Israël est éphémère et superficielle. La corruption d'Israël, manifestée par ce qui se passe dans ses sanctuaires et par ses continuelles révolutions de palais. Aveuglement d'Israël, qui ne s'aperçoit pas de l'imminence de sa ruine. Les Israélites ne cherchent pas réellement Yahvé. Griefs politiques et religieux de Yahvé contre Israël. A la joie effrénée du culte des hauts lieux succédera l'abolition des sacrifices pendant l'exil. Persécution dirigée contre Osée à l'occasion de cette prédiction. En

punition des rites impurs qu'il observe, Israël va être privé d'enfants et chassé de son pays. Destruction des sanctuaires d'Israël. Le roi ne pourra l'empêcher. La nation récoltera ce qu'elle a semé : elle périra au cours d'une guerre. Yahvé ne se laissera pas entraîner par la colère à anéantir Israël. Israël est trompeur comme Jacob son ancêtre. Contre les sanctuaires d'Israël. Crimes et châtiment d'Éphraïm. La nation, ayant versé dans l'idolâtrie, va être anéantie par Yahvé. Son roi ne la sauvera pas. La ruine de Samarie est irrévocablement décidée. Qu'Israël se repente ! Et Yahvé lui rendra sa faveur.

L'ŒUVRE DU PROPHÈTE OSÉE

De la vie d'Osée nous savons très peu de choses. Il devait être originaire du royaume du nord, car ses oracles concernent à peu près tous le peuple de ce pays. Il reçut ses premières révélations alors que la dynastie de Jéhu était encore sur le trône (1, 4), sous le brillant règne de Jéroboam II (environ 783-743). Les trois premiers chapitres du livre racontent les circonstances étranges dans lesquelles les premières communications divines furent faites au prophète. Il reçut l'ordre d'épouser une femme portée à la prostitution, de façon à figurer les rapports de la nation avec Yahvé, son divin époux, qu'elle trahit indignement (1, 1-3). Le chapitre 3 ajoute : Puis Yahvé dit à Osée : « Encore va, aime une femme qui aime un amant. » Plusieurs interprétations ont été données de ces textes énigmatiques. Nous avons justifié ailleurs (3, 1 note *a*) celle à laquelle nous donnons la préférence; en dépit des apparences, il ne s'agit, selon nous, au chapitre 3, ni d'une union contractée par le prophète avec une autre femme aux penchants également dépravés, ni d'un remariage avec la première, qu'il aurait répudiée dans l'intervalle. Le chapitre 3 nous paraît être une autre version, rédigée par Osée lui-même, des faits rapportés au chapitre premier par un biographe (voy. 3, 1, note *d*). Et voici comment nous nous représenterions la succession des faits : Osée, entraîné par une passion violente vers une femme aux mœurs légères, Gomer, fille de Diblaïm, reconnut après coup dans cette impulsion irrésistible une direction d'En Haut destinée à faire comprendre au prophète la douleur qu'éprouve son Dieu, trahi par une nation qu'il aime. Mais au chapitre 3 il est raconté qu'après les fiançailles le prophète imposa à la nouvelle épouse une période de continence pour préfigurer un exil temporaire que Yahvé imposera à la nation pour tenter de la ramener à lui. L'épreuve imposée à Gomer n'aboutit évidemment pas à un retour durable de celle-ci au bien; car à la naissance des trois enfants qu'elle donna successivement au prophète, celui-ci reçut de Yahvé l'ordre de leur donner des noms de sinistre augure : Jizréel, « car je punirai la maison de Jéhu pour le sang (celui des Omrides) versé à Jizréel et j'abolirai la royauté dans la maison d'Israël » ; Lo Rouḥama (« non prise en pitié ») « car je n'aurai plus compassion de la maison d'Israël » ; Lo Ammi (« non mon peuple »), « car vous n'êtes pas mon peuple et je ne suis pas votre Dieu. »

Ces trois noms révélateurs indiquent clairement quel est le message qu'Osée est chargé, à cette période de sa carrière, de porter à son peuple : ce message, qui devait paraître inouï, à la fois absurde et sacrilège, à un esprit antique, est le même que celui qu'Amos avait proclamé quelques années plus tôt dans ce même royaume du nord et qu'Ésaïe, un peu plus tard, allait répéter à propos de Juda : Yahvé, le Dieu d'Israël, est décidé à rompre ses relations avec son propre peuple et à l'anéantir. Ces propos blasphématoires paraissent avoir attiré au prophète des injures, des menaces et la haine générale (9, 5b-8).

Les chapitres 4-14 rapportent les oracles prononcés par Osée dans les années qui suivirent l'assassinat de Zacharie, fils de Jéroboam II, et la chute de la maison de Jéhu (vers 743); car dans ces pages il est fait allusion aux continuelles révolutions de palais et aux guerres intestines qui marquèrent dans le royaume du nord les années 743-722, ainsi qu'aux efforts que les prétendants tentaient pour acheter à grands frais l'appui soit de l'Assyrie, soit de l'Égypte. Dans les morceaux provenant de cette époque se rencontrent de nouveau de nombreux oracles annonçant de façon catégorique l'anéantissement d'Israël par son Dieu (ainsi 9, 11-14; 13, 14-14, 1).

Mais Osée a une manière originale et toute personnelle de justifier cet arrêt de mort qu'Amos avait déjà proclamé avant lui. Concevant les rapports de la nation ou de la terre d'Israël avec Yahvé de préférence sous l'image d'un mariage — idée qui était courante déjà dans l'ancienne religion sémitique, où la terre a besoin d'être fécondée par un dieu, mais qui était imposée à Osée surtout par ses douloureuses expériences domestiques, — le prophète représente presque toujours les fautes de son peuple comme des actes de « prostitution », c'est-à-dire d'infidélité à l'époux divin de la nation. Par là il entend d'abord, naturellement, le culte rendu consciemment à d'autres divinités, mais aussi l'adoration des images — les statues, y compris celles qui prétendaient représenter Yahvé, tels les taureaux d'or de Béthel et de Dan, sont pour lui comme autant d'êtres divins ; — c'est encore la célébration, en l'honneur du Dieu d'Israël, de rites cananéens, adoptés par les Israélites en même temps que les hauts lieux, c'est-à-dire les sanctuaires du pays : Osée considère ce culte canaanisé de Yahvé comme une adoration apportée toujours en fait aux « baals », c'est-à-dire aux divinités locales des anciens habitants du pays, auxquelles les Israélites, eux aussi, pensaient devoir les biens de la terre. Prostitution encore le recours aux puissances étrangères, la confiance mise dans les armements et non dans la seule aide de Yahvé ; Osée condamne le principe même de l'institution monarchique, parce que la nation compte sur le roi pour la sauver et non sur Yahvé seul, son véritable souverain (8, 9; 10, 3, 9; 13, 10). Il va plus loin encore : il considère le culte même qu'Israël rend à son Dieu national comme un péché (7, 13-8, 3; 8, 11-14), parce que le peuple, en multipliant les autels et les sacrifices en l'honneur de Yahvé, en embellissant ses stèles et ses hauts lieux (10, 1-2), pense s'assurer la faveur de ce Dieu, qui demande tout autre chose. Les offrandes des Israélites sont inspirées par le désir égoïste d'obtenir du blé et du moût (7, 14), alors que Yahvé ne réclame qu'une chose, ce sentiment intime du cœur que le prophète désigne par le terme extrêmement riche de *ḥèsèd*

et qui est tout à la fois piété, bonté, humanité, amour. « Je veux la *ḥèsèd*, et non le sacrifice, la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes » (6, 6). Connaître Yahvé, c'est se rendre compte de ses vraies exigences, parce qu'on sera entré en relation intime et personnelle avec lui. Le culte sacrificiel présente, aux yeux du prophète, ce danger très grave qu'il entretient les illusions sur Dieu et ses véritables volontés.

La prédication d'Osée paraît avoir eu un autre trait original : il est probablement le premier, parmi les grands prophètes, à avoir laissé entrevoir, par delà l'écroulement prévu et mérité de l'État, une période où la nation, revenue au bien, serait relevée. Beaucoup de critiques considèrent ces promesses comme des additions faites tardivement, à l'époque juive, par une main étrangère pour atténuer ce que le message d'Osée semblait avoir de trop sombre : le prophète, fait-on remarquer, a annoncé formellement la fin d'Israël; il aurait ruiné l'effet de ses menaces s'il avait en même temps donné à entendre qu'elles n'étaient pas à prendre à la lettre. Cette explication est sans doute exacte pour certaines des promesses que contient le livre : 1, 6b9 (voy. note *i*); 2, 1-3 (note *a*); 4, 16b (note *b*); 10, 10-11 (note *b*). Mais dans d'autres on reconnaît les idées et le style d'Osée. La solution de la difficulté est peut-être celle-ci : le prophète, à certains moments de sa carrière, a espéré la conversion et le relèvement de son peuple, notamment après que le châtiment eut commencé de s'exécuter. Osée a assisté à la guerre syro-éphraïmite (5, 8-14). Il est fort plausible qu'il ait vécu assez longtemps pour voir le désastre par lequel cette guerre se termina en 734, le démembrement d'Israël et l'annexion de la Transjordanie et de la Galilée par les Assyriens, voire même qu'il ait assisté à la prise de Samarie par Sargon II en 722, à l'anéantissement du royaume du nord et à la déportation d'une partie de ses habitants. A cette époque, il n'y avait plus d'inconvénient, il n'y avait, au contraire, que des avantages au point de vue de l'action morale à exercer sur les survivants, à leur annoncer une résurrection possible de la nation pourvu qu'ils revinssent enfin du fond du cœur à leur Dieu (2, 16-25; 3, 5; 5, 15-6, 3; 11, 8-9; 14, 2-9). Lorsque l'exil qu'Osée n'avait cessé d'annoncer fut devenu pour beaucoup d'Israélites une douloureuse réalité, le prophète a pu espérer que ce serait simplement un temps d'épreuve (3, 3-5) auquel Yahvé pourrait mettre fin sans offenser la justice.

ÉLÉMENTS AJOUTÉS APRÈS COUP AU LIVRE D'OSÉE

Nous considérons comme autant d'additions : 1° certaines promesses intercalées sans transition au milieu des censures ou des menaces du prophète (voy. la liste ci-dessus); 2° presque tous les passages où il est parlé de Juda [1, 7 (voy. note *b*); 4, 15 (note *k*); 5, 5 (note *m*), 12-14 (note *i*); 6, 11 (note *d*); 8, 14 (note *m*); 10, 11 (note *c*); 12, 1 (note *e*)], car dans ces textes ou bien le royaume du sud est présenté comme meilleur et plus aimé de Dieu que celui du nord, ce qui n'était certainement pas la pensée d'Osée (6, 10), non plus que des autres grands prophètes, Amos, Ésaïe, Michée, Ézéchiel, ou bien la mention de Juda n'a que faire dans le contexte; 3° divers mots, membres de phrases ou versets entiers ayant le caractère de gloses destinées à expliquer ou à compléter le texte : 1, 1b et peut-être 2a (voy. notes *a* et *b*); 2, 4 (note *i*), 5 (note *l*), 10 (note *f*); 4, 5 (note *e*); peut-être 5, 3 (note *l*); 7, 10 (note *e*); 8, 5 (note *q*); 9, 9 (note *d*), 17 (note *f*); 10, 5 (note *c*), 8 (note *i*), 12 (note *f*); 11, 10-11 (note *b*); 12, 5-7 (note *a*); 13, 15 (note *a*); 14, 4 (note *g*), 5 (note *h*), 10 (note *e*).

JOËL

De la vie du prophète Joël nous ne savons rien. Le livre qui porte son nom a longtemps été regardé comme l'un des plus anciens de la littérature prophétique; il en est, au contraire, l'un des plus récents. On alléguait volontiers, comme indices de l'ancienneté de l'ouvrage, la pureté de la langue, l'aisance et la fluidité du style. Mais on y relève quelques termes récents (voy. 2, 23 note *p*); d'autre part, ce n'est pas par l'ampleur et le naturel des développements que se font remarquer les oracles hébreux vraiment anciens, mais par une concision nerveuse amenant parfois une certaine obscurité.

Le livre est composé de deux parties émanant peut-être d'auteurs différents : 1° deux morceaux décrivant les ravages causés par une invasion de sauterelles et donnant la liturgie des cérémonies célébrées dans le Temple pour obtenir la cessation du fléau (1, 2-2, 27); 2° l'annonce de la venue prochaine du « jour de Yahvé », sorte d'apocalypse se rapportant à la fin des temps (2, 28-3, 21). Ces deux éléments sont raccordés au moyen de quelques phrases insérées dans la première partie, peut-être par l'éditeur de l'ensemble, et présentant l'invasion de sauterelles comme le signe avant-coureur de la venue du « jour de Yahvé ».

Dans les deux parties du livre on relève de nombreuses allusions montrant qu'elles ont été, l'une et l'autre, composées après l'exil, au plus tôt à l'époque de la domination perse. L'ouvrage, d'autre part, existait au temps du Siracide (vers 190). Il a donc dû être rédigé entre 400 et 200 environ. Sur ces divers points voy. note *a* sur Joël 1, 1.

AMOS

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

L'ouvrage se divise en trois parties :

1° Chapitres 1-2. Arrêt irrévocable prononcé par Yahvé contre diverses nations; la dernière, celle que le prophète vise principalement, est Israël.

2° Chapitres 3-6. Reproches et menaces à l'adresse d'Israël : noblesse oblige. La cause des malheurs d'Israël et la vocation d'Amos. Les païens appelés à juger Samarie. Contre les fausses espérances et la mollesse des habitants de Samarie. Le châtiment atteindra d'abord les sanctuaires et les palais. Contre les grandes dames de Samarie. Israël refuse de se repentir. Chant de deuil sur Israël. Ce qu'Israël devrait faire pour être sauvé. Contre ceux qui foulent aux pieds la justice. Le jour de Yahvé. Contre les sacrifices. Israël en exil. Malheur aux insouciants et aux orgueilleux!

3° Chapitres 7-9. Récit de cinq visions relatives au châtiment d'Israël. Première vision : une invasion de sauterelles (7, 1-3). Deuxième : le feu (7, 4-6). Troisième : le plomb (7, 7-9). Les deux premières fois Yahvé se repent, mais la troisième il annonce qu'il ne pardonnera plus. Le récit fait par Amos de cette troisième vision amène le prêtre Amacia à chasser le prophète du royaume d'Israël (7, 10-17). Quatrième vision : une corbeille de fruits (8, 1-3). Cinquième : écroulement du sanctuaire (9, 1-4). Appendice : après le châtiment, Israël se relèvera (9, 8-15).

LA VIE DU PROPHÈTE AMOS

Amos est, à notre connaissance, le premier en date de ces inspirés d'un type nouveau que nous appelons les grands prophètes ou les prophètes écrivains, l'initiateur de ce puissant mouvement spirituel qui allait rénover toute la religion d'Israël. Il vivait au temps de Jéroboam II, roi d'Israël (environ 783-743), arrière-petit-fils de Jéhu, et d'Azarya-Ouzziyya, roi de Juda (env. 779-749). Le royaume d'Israël venait de sortir victorieux d'une lutte avec les Araméens de Damas, qui avait rempli tout le siècle et menacé plus d'une fois l'existence même de la nation. Maintenant la domination de Jéroboam s'étendait des abords de Hamat au torrent de la Plaine (6, 14). Les temps de David semblaient revenus. On regardait avec fierté aux succès récemment remportés, en particulier à la reprise de Lodebar et de Qarnaïm en Transjordanie (6, 13) et l'on appelait de ses vœux « le jour de Yahvé », c'est-à-dire une journée où le Dieu national accorderait à Israël un triomphe plus éclatant encore sur ses ennemis (5, 18-20). Assuré de l'appui de son Dieu, le peuple multipliait en son honneur les sacrifices et les fêtes.

Et voici que tout à coup, au milieu de l'allégresse générale, apparaît un homme, Amos, qui, d'abord à Samarie, la capitale du royaume (3, 9; 4, 1-3; 6, 1), puis dans tout le pays (7, 10), à Guilgal (4, 5; 5, 5), et spécialement à Béthel, le principal sanctuaire (4, 4-5; 7, 10-17; 8, 1-8), prononce, au nom de Yahvé, les plus terribles menaces contre Israël. Par avance, il entonne sur la nation le chant de deuil (5, 1-3); et cette mélopée lugubre, qui ne retentissait que dans les funérailles, dut glacer d'effroi les auditeurs. Un jour, à Béthel, au milieu du peuple assemblé dans le sanctuaire, probablement pour la fête de la vendange, il annonça, avec une extraordinaire assurance, que la dynastie régnante, la maison de Jéroboam, allait tomber sous le glaive et qu'Israël serait déporté loin de son pays.

Amacia, le principal prêtre du lieu, informa le roi de ces propos séditieux. Puis, se ravisant (fut-ce à la suite d'une réponse de la cour ou de son propre mouvement, nous ne savons), il préféra traiter Amos par le mépris et lui intima dédaigneusement l'ordre de quitter le pays : « Va-t-en, visionnaire, fuis au pays de Juda; là tu mangeras ton pain et là tu prophétiseras. » — « Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, répondit Amos, je suis berger et je fais la cueillette des fruits du sycomore. Mais Yahvé m'a pris derrière les brebis et les chèvres et Yahvé m'a dit : Va, prophétise contre mon peuple d'Israël ! » Puis Amos confirma ses menaces en ajoutant que la calamité annoncée atteindrait Amacia lui-même et sa famille (7, 10-17).

Cette scène saisissante, où l'on voit s'affronter le représentant de la religion officielle et le champion de la religion tout court, est le seul épisode de la vie du prophète qui nous soit connu. Mais ce texte lui-même et quelques autres passages du livre nous donnent incidemment certains autres renseignements sur le passé d'Amos.

Le pays de Juda, où Amacia lui ordonna de fuir, était, selon toute apparence, sa patrie et il n'y a pas lieu de douter que Teqoa, village situé au sud de Bethléhem, ne fût son lieu d'origine (1, 1). Il est vrai que le sycomore ne prospère guère sur les hauts plateaux de Juda. Mais Amos pouvait, à la saison où mûrissent les fruits de cet arbre, descendre dans la Chephéla où il foisonne (1 Rois 10, 27; 1 Chr. 27, 28; 2 Chr. 1, 15; 9, 27), pour leur faire les incisions nécessaires à leur maturation (cf. 7, 14 note *g*). On s'est étonné encore qu'un homme de Juda se soit si fort intéressé aux destinées du royaume du nord et quelques-uns en ont conclu qu'Amos était israélite, Teqoa étant le nom d'une localité du nord ou le lieu d'exil, non la patrie du prophète. C'est oublier que l'unité spirituelle et religieuse du peuple de Yahvé survécut à sa scission en deux États et que c'était le royaume d'Israël qui, comme

son nom même l'indique, formait le véritable centre de ce peuple.

Amos n'était pas un prophète de profession : il vivait d'élevage et de culture. Mais depuis longtemps il suivait avec une douloureuse attention les dénis de justice, les abus révoltants qui se multipliaient dans le royaume d'Israël, et cela en dépit des malheurs publics, famine, sécheresse, invasion de sauterelles, épidémie, qui, de temps à autre, frappaient le pays et où Amos voyait autant d'avertissements de Yahvé (4, 6-11). A chaque nouveau coup, tremblant pour l'existence du peuple coupable et obstiné dans ses crimes, il suppliait Yahvé d'épargner encore Jacob; et plusieurs fois la calamité passa. Mais un jour, au cours d'une vision, il entendit retentir l'arrêt définitif de son Dieu : « Je ne pardonnerai plus » (7, 1-9). Et une impulsion intérieure irrésistible l'obligea à tout quitter pour aller porter au peuple condamné le terrible message de Yahvé :

> Le lion rugit : qui ne serait saisi d'effroi ?
> Yahvé parle : qui ne prophétiserait ? (3, 8).

La durée de sa mission fut probablement très courte, une année au plus, car, d'après le titre du livre, il reçut ses révélations à une date précise, « deux ans avant le tremblement de terre. » Lorsqu'il eut transmis le message dont il était chargé, l'envoyé extraordinaire de Yahvé vint sans doute reprendre à Teqoa sa vie de berger.

Cette apparition d'Amos dans le royaume de Jéroboam II doit se placer après les grandes victoires de ce prince, donc apparemment vers le milieu du règne, aux environs de 760.

LE MESSAGE D'AMOS

La prédication du prophète comporte deux thèmes principaux, étroitement unis, du reste, dans la plupart de ses déclarations : l'annonce de la ruine d'Israël et d'âpres censures contre les péchés qui ont rendu ce châtiment nécessaire.

Un châtiment sans précédent va s'abattre sur la nation : les maisons grandes et petites seront renversées, les palais incendiés, les sanctuaires détruits; partout des cris de deuil! La dynastie royale sera exterminée, le peuple déporté et, en exil même, les survivants tomberont sous le glaive. Parfois il semble que la catastrophe doive prendre la forme — ou être accompagnée — d'une peste, d'un tremblement de terre ou d'une éclipse de soleil. Mais, en général, le prophète donne à entendre que c'est sous les coups d'un conquérant qu'Israël succombera et que ce conquérant sera l'Assyrien (5, 26-27; 6, 14; cf. 1-2; 5, 5; 6, 7; 7, 17; 9, 4). Pressentiment d'autant plus remarquable que l'Assyrie, après avoir progressivement porté ses armes jusqu'aux confins de la Palestine, était à ce moment réduite à l'impuissance par des divisions intestines; mais elle allait reprendre sa marche en avant avec Tiglat Piléser III (745-727), et, une vingtaine d'années plus tard, ruiner à jamais l'indépendance du royaume d'Israël (722).

En annonçant ainsi que Yahvé allait anéantir son propre peuple, Amos se mettait en contradiction ouverte avec la croyance fondamentale de l'ancien Israël, comme de l'antiquité tout entière. On admettait, certes, qu'un dieu châtiât parfois sévèrement sa nation; mais l'anéantir, comment le pourrait-il? Ce serait compromettre sa propre gloire, son pouvoir, son culte, presque son existence. — Pour Amos, Yahvé est infiniment plus que le Dieu d'une nation : il est le Dieu de la justice. Israël n'a, devant ce Dieu, aucun privilège; il ne doit attendre de sa part aucun traitement de faveur. Le prophète montre Yahvé frappant les nations voisines pour leurs crimes contre l'humanité, puis écrasant, de même, Israël pour les violences qui se commettent dans son sein (1-2). Il détrompe ceux qui souhaitent la venue du « jour de Yahvé » : pour Israël ce jour sera « ténèbres et non lumière » (5, 18-20). Les Israélites ne sont pas pour Yahvé plus que les nègres d'Éthiopie. Sans doute il les a fait monter d'Égypte; mais il a, de même, fait sortir les Philistins de Caphtor et les Araméens de Qir (9, 7); et, du reste, s'il leur a plus accordé, il est en droit de leur redemander davantage (3, 1-2).

Et quels sont ces crimes irrémissibles qui motivent la sentence de mort portée contre la nation? Nous touchons ici au second des grands thèmes de la prédication d'Amos.

Le principal grief du prophète contre Israël, c'est l'oppression que les grands font peser sur les petits. Tandis que, chez les anciens Hébreux, comme aujourd'hui chez les nomades et les paysans de l'Orient, il régnait une égalité à peu près complète, les plus aisés se vêtant, se nourrissant et se logeant presque aussi simplement que les moins fortunés, il se constitua dans la société israélite, à mesure qu'elle devenait plus raffinée, deux classes violemment tranchées, les riches et les pauvres.

Les riches, qui ne tenaient leurs ressources ni de l'industrie ni du grand commerce, alors entièrement aux mains des étrangers, les tiraient, pour une large part, de l'exploitation des pauvres. C'étaient les riches qui, en qualité de notables, d'« anciens », comme on disait, rendaient la justice, et ils donnaient sans vergogne raison au plus offrant. Une autre grande arme des riches, c'était le prêt : quand le débiteur ne pouvait pas payer, le créancier avait le droit, non seulement de lui enlever son champ et sa maison, mais de le prendre ou de le vendre comme esclave, ainsi que sa femme et ses enfants. De plus en plus il se constituait, en face d'une minorité de puissants, possesseurs de toutes les terres, un vaste prolétariat d'esclaves ou de salariés à peu près aussi misérables que des serfs.

Et voilà ce qui révolte le rude berger de Teqoa. Ces iniquités sanctionnées par la coutume, voire par la loi, heurtent son attachement à la vie simple d'autrefois, en même temps que sa passion de justice. Il y a en lui du réformateur social.

Il fait à Israël un autre reproche, plus surprenant dans la bouche d'un homme de ce temps : un des grands péchés du peuple, c'est le culte qu'il rend à Yahvé.

Pour l'ancien Israël comme pour toute l'antiquité, la divinité, outre l'observation du droit, demandait des

sacrifices; à côté des devoirs moraux, il y avait des devoirs religieux : la pratique zélée des sacrifices et la fréquentation des pèlerinages assuraient au fidèle les faveurs de son Dieu.

Aux yeux d'Amos, c'est là une illusion funeste, qu'il attaque avec une extraordinaire véhémence. Yahvé hait, il méprise les fêtes (5, 21-23). Les sacrifices sont inutiles, car on s'en est passé à l'époque du séjour au désert (5, 25). Ils sont même coupables : apporter des offrandes et des dîmes aux sanctuaires, c'est pécher (4, 4-5). On ne peut pas à la fois rechercher Béthel et rechercher Yahvé (5, 4-5) : rechercher Yahvé, c'est rechercher le bien (5, 4, 14, 15). Yahvé ne demande pas autre chose que la justice (5, 21-24). Jamais on n'avait proclamé avec cette élévation et cette clarté souveraine la nature exclusivement morale de Dieu et de ses exigences.

LE LIVRE D'AMOS
ÉLÉMENTS QUI PARAISSENT Y AVOIR ÉTÉ AJOUTÉS PAR DES MAINS ÉTRANGÈRES

Le livre est formé d'une série de petits développements qui portent en général la marque de la puissante personnalité du prophète : vigueur de la pensée, concision, originalité du style, netteté du dessin. Il y a pourtant quelques éléments qui, pour des raisons de forme ou de fond indiquées dans les notes accompagnant notre traduction, paraissent avoir été ajoutés après coup : une partie du titre (voy. 1, 1 et note *a*, 2°); une introduction reproduisant des passages de Joël et de Jérémie (1, 2, voy. note *a*, 6°); un oracle singulièrement vague contre Juda (2, 4-5, voy. *ibid.* 3°); des menaces adressées à trois autres nations et qui semblent faire allusion à des événements très postérieurs au temps d'Amos (1, 6-12, voy. 1, 1 note *a*, 4°); trois fragments de psaumes sans lien étroit avec le contexte (4, 13; 5, 8-9; 9, 5-6, *ibid.* 5°); des passages comme 3, 7 (voy. note *a*); 5, 13 (note *g*); 8, 8 (note *g*); enfin, une conclusion consolante (9, 8-15) en contradiction criante avec les menaces de mort prononcées par le prophète contre Israël (voy. 1, 1, note *a*, 7°).

ABDIAS

Le livre qui porte en hébreu le nom d'Obadya, en grec celui d'Abdias, est tout entier dirigé contre Édom. Dans une première partie (v. 1ᵇ-7, 10-14, 15ᵇ) il vise très clairement l'attitude odieuse que ce peuple prit à l'égard d'Israël son frère, lors de la campagne dirigée par les Chaldéens contre Jérusalem en 588-586 et qui aboutit à la destruction de la capitale juive. Non seulement les Édomites se réjouirent des malheurs de Juda, mais ils prirent part au pillage des vaincus, pénétrèrent dans leurs villes dont ils annexèrent plusieurs, vendirent comme esclaves ou massacrèrent les réchappés (v. 12-14); ce sont les mêmes griefs indignés que formulent à la même époque Ézéchiel (25, 1-14; 35, 5-6, 15) et les auteurs d'És. 34, de Lam. 4, 21-22 et du Ps. 137, v. 7. Comme Malachie (1, 2-5) il se réjouit de constater que les Édomites viennent d'être punis de leur conduite inhumaine : leurs anciens alliés se sont dressés contre eux, les ont chassés de leur territoire qu'ils ont fouillé et dévasté (v. 7) : il s'agit apparemment des Arabes Nabatéens, qui, vers le vᵉ siècle, s'emparèrent du pays d'Édom et finirent par occuper Pétra, sa capitale.

Le petit livre comporte une deuxième partie (v. 8, 9, 15ᵃ, 16-21), où le tableau du châtiment d'Édom prend les proportions d'un jugement de toutes les nations, ce jugement dernier étant présenté comme à venir et comme devant être exécuté par Juda et Israël. C'est évidemment un commentaire ajouté après coup : le judaïsme de basse époque aimait à interpréter ainsi les oracles occasionnels des anciens prophètes.

La première partie du livre présente cette particularité que cinq des versets qui la composent se lisent aussi presque mot pour mot dans la prophétie contre Édom attribuée à Jérémie (Jér. 49, 9, 14-16, cf. Abd. 1-5). Nous avons discuté, dans la note *a* sur verset 1, diverses hypothèses qui ont été proposées pour expliquer ces rencontres à peu près textuelles.

JONAS

CONTENU DU LIVRE

Tandis que tous les autres ouvrages portant le nom d'un prophète sont des recueils d'oracles, celui-ci a un contenu purement narratif : c'est le récit d'un épisode merveilleux dont un prophète est le héros. Yahvé lui intime l'ordre d'aller à Ninive annoncer à cette ville qu'elle va être détruite. Mais Jonas, prévoyant que son Dieu, compatissant comme il l'est, va pardonner à la cité coupable, ne veut pas contribuer à la préservation

de l'ennemie de son peuple. Il s'embarque à Yapho et part pour Tarsis en Espagne. Yahvé suscite une violente tempête qui menace de faire sombrer le navire. Les matelots tirent au sort et découvrent ainsi que c'est à cause de leur passager que l'ouragan les assaille. Sur le conseil de Jonas lui-même ils décident de le jeter à la mer et la mer s'apaise. Yahvé fait venir un grand poisson qui recueille le prophète. Celui-ci prie son Dieu et est déposé à terre. Jonas se décide cette fois à obéir à Yahvé. A sa parole, la ville de Ninive, son roi et tous ses habitants donnent les signes de la plus profonde repentance. Yahvé pardonne comme Jonas l'avait prévu et le prophète, irrité, se retire hors de la ville pour voir ce qui arrivera à celle-ci; il se construit une cabane, puis Yahvé fait pousser un ricin qui préserve Jonas des rayons du soleil; mais la plante, piquée par un ver, meurt et le prophète demande la mort. Yahvé lui dit alors : « Toi, tu as pitié d'un ricin pour lequel tu n'as pris aucune peine et que tu n'as pas fait grandir... Et moi, je n'aurais pas pitié de Ninive, la grande ville, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille êtres humains qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche — de petits enfants — et des animaux en grand nombre ! »

CARACTÈRE DU LIVRE

Le héros est un personnage historique, un inspiré originaire de Gat Ḥépher en Galilée, qui avait prédit les victoires de Jéroboam II (2 Rois 14, 25). Mais l'intention du narrateur n'est évidemment pas de donner sur lui des renseignements biographiques : il n'indique ni l'époque où il vécut, ni son lieu d'origine, ni l'endroit où il atterrit et d'où il partit pour Ninive, ni la langue dans laquelle il prêcha aux Assyriens, ni le nom du roi qui fit pénitence à sa voix, ni ce qu'il advint, par la suite, d'une conversion, jamais mentionnée ailleurs, des Ninivites au culte de Yahvé. Le récit tourne court après l'énoncé de la leçon *ad hominem* que Yahvé tira de l'événement à l'adresse du prophète mécontent. Le but exclusif du narrateur est évidemment de donner cette leçon. Son récit est ce que les Juifs appelaient une *haggada*, c'est-à-dire une narration édifiante ou morale, présentant sous forme volontiers humoristique et plaisante un enseignement.

Cet enseignement est, du reste, un des plus élevés que l'on rencontre dans tout l'Ancien Testament, un des plus conformes à l'esprit des plus spiritualistes parmi les prophètes (Am. 9, 7; Jér. 12, 14-16; És. 19, 19-25), un des plus voisins déjà de l'évangile : Yahvé est prêt à pardonner aux païens les plus invétérés et les plus chargés de crimes, avant même qu'ils ne prennent le chemin de la repentance; il veut, non que le méchant meure, mais qu'il se convertisse et qu'il vive (Éz. 18, 23, 32).

L'époque où cet étrange petit récit a été conçu est donc assez facile à déterminer : c'est le temps où beaucoup de Juifs croyants se scandalisaient de la patience que le Dieu d'Israël montrait envers les nations qui avaient opprimé son peuple, en particulier envers Babylone, dont les prophètes du temps de l'exil avaient si formellement promis la destruction totale, le temps, par exemple, où Aggée et Zacharie attendaient avec une impatience fébrile le moment où Yahvé assurerait enfin l'ébranlement des empires païens, avant-coureur et condition du salut d'Israël (Agg. 2, 6-7, 21-22; Zach. 1, 14-15; 6, 8).

LA LANGUE ET LE TEXTE

La langue est de très basse époque et parfois assez gauche. Cependant il est possible que certaines obscurités tiennent à la mauvaise conservation du texte (voy. 4, 5 note *h* et note critique; 4, 8ᵇ, note *i*).

MICHÉE

CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE : CENSURES ET MENACES A L'ADRESSE DE SAMARIE ET DE JÉRUSALEM (1-3).

Yahvé vient en justicier. Le péché d'Israël et celui de Juda. Le prophète donne l'alarme aux villes de Juda. Menace aux grands. Yahvé rassemblera son peuple. Corruption des diverses autorités : leur châtiment.

DEUXIÈME PARTIE : PROMESSES DE RESTAURATION (4-5).

Jérusalem centre du monde. Abolition de la guerre. Retour des dispersés. Exil et délivrance de la population de Jérusalem. Un nouveau David. L'Assyrie vaincue et conquise. Le rôle d'Israël dans l'avenir. Abolition des armements, de la magie et de l'idolâtrie.

TROISIÈME PARTIE : REPROCHES ET PROMESSES (6-7).

1. Débat de Yahvé avec son peuple. Ce que Dieu requiert de l'homme (6, 1-8). — 2. Contre les citadins qui s'enrichissent par la fraude. Leur châtiment (6, 9-16). — 3. Plainte sur la disparition de toute droiture (7, 1-6). — 4. Espérance de relèvement (7, 7-20).

c

CARACTÉRISTIQUE DU PROPHÈTE MICHÉE

La figure de Michée se dégage en plein relief des chapitres 1-3, les seuls qui émanent incontestablement de lui. C'est un prophète du VIIIe siècle, qui, d'après l'en-tête du livre (1, 1), a exercé son activité sous les mêmes rois de Juda qu'Ésaïe. Un autre témoignage montre qu'une centaine d'années plus tard on se souvenait encore de l'influence qu'il avait eue au temps d'Ézéchias : le biographe de Jérémie raconte, en effet, que ce dernier prophète, lors d'une émeute où il faillit être mis à mort par ses auditeurs scandalisés, fut sauvé grâce à quelques anciens qui rappelèrent une menace tout aussi sinistre énoncée par Michée et dont Ézéchias avait tenu compte (Jér. 26, 6-9, 18; cf. Mi. 3, 12). Il intervint notamment pour annoncer le succès d'une invasion assyrienne qui déferlerait sur toutes les villes de Juda après avoir frappé Samarie (1, 15-16), probablement l'expédition de 713-711; car Samarie se joignit alors à Jérusalem révoltée.

Michée était un esprit de la famille d'Amos : ce qui le révoltait dans la conduite de son peuple, ce n'était pas tant le culte des images qui florissait à Samarie (1, 7) que la vénalité des juges, des prêtres et des prophètes (3, 5-11) et surtout les injustices sociales dont les grands se rendaient coupables impunément, exigeant de leurs débiteurs des gages ruineux (2, 10), accaparant les terres des paysans pauvres (2, 1-2), expulsant les veuves de leurs demeures (2, 9), « dévorant la chair du peuple, le dépouillant de sa peau et lui brisant les os » (3, 3). Il en veut avant tout aux capitales, Samarie et Jérusalem (1, 5), principales résidences des riches et des puissants et auxquelles il reproche sans doute aussi leur politique néfaste de révolte contre l'Assyrie, qui avait pour conséquence le ravage périodique de la province, notamment du sud-ouest de Juda, patrie du prophète. De là le terrible oracle contre Jérusalem (3, 12) cité dans le livre de Jérémie (26, 6-9, 18) :

> C'est pourquoi, à cause de vous,
> Sion sera réduite à l'état de champ labouré,
> Jérusalem deviendra un monceau de ruines
> et la montagne du Temple une hauteur boisée.

ÉLÉMENTS DU LIVRE DONT L'ATTRIBUTION A MICHÉE EST PLUS OU MOINS CONTESTÉE

1. Jérusalem centre du monde. Abolition de la guerre (4, 1-5). Presque identique à És. 2, 2-4. Voy. 4, 1 note *f*.
2. Retour des dispersés d'Israël. Jérusalem redeviendra cité royale (4, 6-8). Voy. 4, 7 note *e*.
3. Exil et délivrance de la population de Jérusalem (4, 9-10). Voy. 4, 9 note *h*.
4. Les nations païennes assiégeront Jérusalem, mais seront écrasées (4, 11-13). Voy. 4, 11 note *a*.
5. Un nouveau David (5, 1-4). Voy. 5, 4 note *b*.
6. L'Assyrie vaincue et conquise (5, 5-6). Voyez 5, 5 note *c*.
7. Le rôle qu'Israël aura, dans l'avenir, à tenir au milieu des nations (5, 7-9). Voy. 5, 7 note *g*.
8. Abolition des armements, de la magie et de l'idolâtrie (5, 10-14). Voy. 5, 10 note *a*.
9. Débat de Yahvé avec son peuple. Celui-ci s'offre à apporter des sacrifices, voire des sacrifices humains. Mais Dieu ne requiert rien de l'homme, si ce n'est la justice, la bonté et une humble obéissance (6, 1-8). Les idées conviendraient parfaitement dans la bouche de Michée. Mais le ton de tendre remontrance qu'ont les reproches de Yahvé est plutôt celui des écrivains du VIIe siècle, comme Jérémie ou les auteurs du Deutéronome. Le morceau doit dater de l'époque de la grande floraison des sacrifices d'enfants, c'est-à-dire du temps de Manassé ou d'Amon.
10. Contre les citadins qui s'enrichissent par la fraude. Leur châtiment (6, 9-16). Peut provenir de Michée. Voy. 6, 9 note *f*.
11. Plainte sur la disparition de toute droiture (7, 1-6). Peut-être de Michée. Voy. 7, 1 note *f*.
12. Espérance de relèvement (7, 7-20). Voy. 7, 7 note *b*.

Signalons encore quelques gloses ou additions d'importance secondaire : 2, 12-13 (cf. note *c*); 4, 5 (cf. note *c*); peut-être 5, 2-4 (note *b*); 6, 12a (note *j*), 10b (voy. note crit.), 16c (note *e*).

NAḤOUM

CONTENU DU LIVRE

Chant de louange ayant la forme d'un psaume en acrostiche sur les onze premières lettres de l'alphabet (1, 2-8). Question sur le motif de ces louanges et réponse (1, 9-11). Oracle contre le roi d'Assur (1, 12-14). Chant de victoire (1, 15; 2, 2). Vision de la prise de Ninive (2, 1, 3-10). Chant de deuil sur la ville (2, 11-13). Imprécation contre elle et nouvelle description de sa chute (3, 1-4). Oracle (3, 5-7) et satire (3, 8-17) à son adresse. Chant funèbre ironique sur Assur (3, 18-19)

CARACTÈRE DE L'OUVRAGE — ÉPOQUE DE SA COMPOSITION

Le livre est intitulé « *oracle* sur Ninive » et plusieurs des développements qu'on y lit ont, en effet, la forme de prédictions. Aussi la plupart des critiques y voient-ils un recueil de prophéties dirigées contre la capitale assyrienne lors d'une des attaques dont elle fut l'objet de la part des Mèdes ou des Babyloniens. D'autre part, beaucoup de pages du livre s'expliqueraient très naturellement si c'était la liturgie de la cérémonie de *Te Deum* à célébrer en Juda à l'annonce de la chute définitive de la cité oppressive, liturgie composée naturellement *après* cet événement : de là le psaume alphabétique du début (1, 2-8), le dialogue liturgique (1, 9-11), l'exhortation à célébrer les fêtes de Juda et à accomplir les vœux prononcés (1, 15). Les prédictions intercalées çà et là pourraient être des citations d'oracles prononcés par Naḥoum avant la victoire (Horst); ce sont sans doute plutôt de simples formes rhétoriques employées pour donner plus de mouvement à la description extraordinairement vivante que le prophète fait de l'écroulement de l'empire assyrien (Paul Humbert, Lods, Sellin). En tout cas, les détails donnés dans le livre sur la chute de Ninive coïncident de façon frappante avec les circonstances qui marquèrent l'assaut suprême auquel succomba la capitale assyrienne. Nous savons, depuis la découverte en 1923, par M. Gadd, de la chronique de Nabopolassar, que cette attaque suprême se produisit en 612 et fut menée par Cyaxare, roi des Mèdes, et Nabopolassar, roi de Babylone : elle fut précédée, deux ans auparavant, de la chute des forteresses qui défendaient les frontières de l'Assyrie, Tarbis et Achchour, celles que Naḥoum appelle les portes et les verrous du pays (3, 12-13).

Le livre a donc été composé à l'occasion des événements de 612 et sous l'impression toute vive (ou, à la rigueur, dans le pressentiment immédiat) de la délivrance mondiale que fut l'effondrement de l'empire de proie.

LE PROPHÈTE. — SA THÉOLOGIE

De la personne de Naḥoum nous ne savons rien, sinon qu'il était d'Elqoch, mais nous ignorons le site de cette localité (cf. 1, 1 note *b*). Il a une idée très élevée de la souveraineté et de la justice vengeresse de Yahvé, mais il n'indique pas par un seul mot que, de même qu'Amos, Osée, Ésaïe, Michée ou Jérémie, il considérait les Assyriens comme ayant été en leur temps les instruments d'un châtiment divin mérité par les crimes d'Israël.

HABACUC

L'AUTEUR — PLAN ET BUT DU LIVRE. — ÉPOQUE DE SA COMPOSITION

Nous avons dit ailleurs le peu qu'il est permis de conjecturer sur le nom de l'auteur (1, 1 note *b*). Nous avons indiqué aussi que le plan de ce petit livre fait, au premier abord, une grande impression de clarté, mais, qu'à y regarder de plus près, il est très difficile de dire comment s'agençaient, dans la pensée de l'auteur, les diverses parties de l'ouvrage, de reconnaître quel était l'adversaire ou quels étaient les adversaires dont le prophète dénonçait l'oppression et par suite de préciser l'époque où doivent avoir été prononcées ces plaintes ardentes (voy. 1, 1 note *a*).

Nous avons adopté, dans les notes qui accompagnent la traduction, l'une des solutions proposées à ces problèmes : celle qui identifie l'oppresseur avec un tyran juif, le roi Yehoyaqîm (608-597), et fait de l'ouvrage une composition liturgique ou une imitation de composition liturgique écrite vers 602-601. Mais il faut reconnaître que d'autres hypothèses peuvent aussi être défendues par des arguments fort plausibles. Si, dans des passages assez nombreux, l'oppresseur est dépeint comme un tyran national qui se construit un palais somptueux, exige des impôts excessifs, des corvées, des gages pesants et se couvre de dettes (2, 6, 7, 9, 11, 12), ailleurs le prophète paraît s'en prendre à une puissance étrangère qu'il dépeint sous des traits qui ne pourraient être appliqués à Yehoyaqîm sans une forte hyperbole : pouvait-on, sans une exagération extrême, dire de ce petit prince juif qu'il rassemblait auprès de lui toutes les nations (2, 5), que toutes le maudiront (2, 6), qu'il avait dépouillé de nombreuses nations (2, 8, cf. 10, 12) et infligé des violences au Liban (2, 17), qu'il traitait les hommes comme les poissons de la mer (1, 14) et offrait ensuite des sacrifices à son filet (1, 16)? On comprend dès lors que bon nombre de critiques estiment que l'oppresseur dont Habacuc se plaint n'est autre que l'Assyrien, que c'est contre Assur que Yahvé promet de susciter les Chaldéens (1, 5-11), comme il le fit, en effet, en 616-605, et que, par suite, l'annonce de la venue de ces justiciers doit être transposée à la suite de la deuxième réponse de Yahvé (2, 4) ou même à la fin du livre. Cette solution, cependant, nous l'avons signalé (1, 1 note *a*), se heurte à des difficultés chronologiques qu'on n'a pas réussi à lever jusqu'ici.

Rappelons encore que plusieurs exégètes maintiennent

l'interprétation traditionnelle en ce sens, du moins, que l'oppresseur dont le prophète demande à être délivré serait l'empire chaldéen.

Cette hypothèse paraissait soulever une objection insurmontable : comment le prophète pourrait-il, au moment même où il vient de recevoir de Yahvé la promesse de la venue vengeresse des Chaldéens (1, 5-10), prévoir que ces justiciers deviendront des oppresseurs et protester avec une énergie désespérée contre leur tyrannie encore à venir (1, 11-2, 1) ? Mais on pourrait concevoir que les divers éléments du livre sont de date différente. L'annonce de la venue des Chaldéens (1, 5-10) serait de la même époque que les prédictions similaires de Jérémie : elle aurait été reçue entre la bataille de Carkémich (605) et l'arrivée de Nabucodonosor en Palestine (602-601). Beaucoup plus tard, lorsque la domination étrangère eut sorti tous ses effets néfastes, — deux guerres désastreuses, deux déportations massives, destruction de la capitale et du Temple, abolition de la royauté nationale et du culte, — un prophète aurait repris l'oracle prometteur d'autrefois pour le rappeler à Yahvé et lui demander implicitement compte des méfaits accomplis par l'instrument de sa vengeance. Une transition, actuellement perdue ou altérée (le texte de 1, 11a est aujourd'hui inintelligible), indiquait peut-être clairement que la prédiction sur les Chaldéens était la citation d'un oracle antérieur. La seconde plainte du prophète (1, 11b-2, 1) et la deuxième réponse de Yahvé (2, 2-5a), ainsi que les imprécations qui la suivent (2, 5b-20), dateraient d'un temps où l'on pouvait déjà entrevoir la fin de la domination chaldéenne : le prophète attendrait celle-ci non pas de l'intervention victorieuse d'un prince étranger, mais d'une révolte générale des peuples opprimés par Babylone (2, 7-11), ce qui s'expliquerait vers 550, lors du soulèvement de la Syrie contre Nabonid, et avant le début des attaques de Cyrus, roi des Perses et des Mèdes, contre Babylone.

ÉTAT DU TEXTE — ADDITIONS

Le texte est mal conservé. Certains passages paraissent irrémédiablement corrompus (voy. notes critiques).

Le chapitre 3 est regardé par beaucoup de critiques comme un élément étranger à l'ouvrage primitif. C'est un psaume, pourvu, comme beaucoup de pièces du Psautier, d'annotations musicales, en tête et dans le corps même du morceau. Il se termine de plus par une note du même genre qui formait évidemment la suscription d'un autre psaume qui lui faisait suite ; il a donc été extrait d'un recueil de chants. Il ne serait cependant pas absolument impossible que cette pièce ait, dès l'origine, fait partie du livre du prophète, puis en ait été extraite pour être utilisée comme cantique dans le culte du Temple et qu'un manuscrit du recueil de chants où elle figurait ait été consulté pour établir le texte du livre du prophète Habacuc : une prière de ce genre, appelant et décrivant à l'avance l'apparition vengeresse du « jour de Yahvé », constituerait, en tout cas, la conclusion très normale du dialogue émouvant engagé par le prophète avec son Dieu.

SOPHONIE

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE : ANNONCE D'UN JUGEMENT GÉNÉRAL CONTRE LA TERRE ENTIÈRE (1, 2-3, 7).

I. Contre Juda et Jérusalem (1, 4-2, 3).

II. Contre diverses nations étrangères :

Les Philistins (2, 4-7). Moab et Ammon (2, 8-11). L'Éthiopie (2, 12). L'Assyrie (2, 13-15).

III. Contre Jérusalem (3, 1-7).

DEUXIÈME PARTIE : PROMESSES DE RELÈVEMENT (3, 8-20).

LA PERSONNE DU PROPHÈTE — L'ÉPOQUE DE SON ACTIVITE LE CONTENU DE SA PRÉDICATION

De la personne du prophète nous ne savons rien, sinon qu'il s'appelait Cephanya (« Yahvé met à l'abri »), nom assez commun à l'époque, et qu'il avait pour bisaïeul un Ézéchias, probablement le roi de ce nom (voy. 1, 1 note *a*).

D'après l'en-tête du livre il a exercé son activité au temps de Josias fils d'Amon, roi de Juda (637-609). Les indications fournies par le contenu de l'ouvrage concordent avec cette donnée et nous permettent de préciser que Sophonie a dû prophétiser avant la grande réforme

religieuse, morale et politique opérée par le prince dans sa dix-huitième année de règne (622) ; le syncrétisme, approuvé officiellement par Manassé et Amon, règne encore ; Baal a ses desservants (1, 5) ; les Judéens se prosternent sur les toits devant « l'armée des cieux », c'est-à-dire devant les divinités astrales qu'adore le suzerain assyrien ; « les ministres et les princes royaux » (1, 8), c'est-à-dire les régents qui ont administré le royaume pendant et après la minorité du jeune souverain, n'ont donc pas encore osé rompre avec les cultes imposés par les Assyriens à leurs vassaux. On observe des pratiques superstitieuses ; les modes étrangères sont toujours en vogue (1, 8-9). La concussion et la rapine sont encore à l'ordre du jour dans l'entourage du roi (1, 9b), bien que le prophète ne dise rien contre le souverain lui-même. L'indifférence religieuse (1, 6, 12) et l'amour du gain (1, 11, 13) règnent dans de larges couches de la société. Ce tableau concorde, mais en y ajoutant nombre de touches nouvelles, avec celui que Jérémie trace de l'état du peuple de Juda à la même époque. Et Sophonie, comme son illustre contemporain, déclare que la situation ne peut pas se prolonger et qu'un châtiment divin exemplaire va intervenir incessamment : le jour de Yahvé est proche (1, 7, 14-18).

LA NATURE DU CHATIMENT DIVIN. — LE PROBLÈME SCYTHE

Sous quelle forme s'exécutera la sentence de Yahvé? Tantôt Sophonie dépeint le châtiment sous l'aspect grandiose d'une scène de sacrifice rituel dont les coupables seront les victimes (1, 7-9), ce qui est évidemment une image, tantôt il lui prête les couleurs d'un cataclysme cosmique, apocalyptique, qui fera disparaître tous les êtres vivants de la terre, du ciel et de la mer (1, 2-3), tantôt celles d'un triage qui éliminera les impies et conservera les humbles (1, 3b-6 ; 2, 3b ; 3, 12-13). Mais certains passages montrent clairement que ce sont là des hyperboles poétiques, dont certaines sont dues peut-être à des retouches de basse époque : Sophonie attend le châtiment de Juda d'une invasion étrangère qui pénétrera dans Jérusalem par la Porte des Poissons, ravagera le quartier des marchands et fouillera toutes les maisons de la ville (1, 10-13). C'est elle aussi, apparemment, qui, dans la pensée de Sophonie, frappera toutes les nations que le prophète menace en même temps que Juda (2, 4-15).

On a pensé depuis longtemps que les envahisseurs visés ainsi par Sophonie et à la même époque par Jérémie ne devaient être autres que les Scythes, qui, à ce que rapporte Hérodote, pénétrèrent en Assyrie lors du déclin de cet empire, le traversèrent du nord au sud, jusqu'aux frontières de l'Égypte, où le pharaon Psammétique acheta leur retraite, pillèrent le temple d'Ascalon et dominèrent l'Asie pendant vingt-huit ans.

Quelques historiens ont récemment rejeté l'historicité du récit d'Hérodote et il se peut qu'il renferme certains traits légendaires et des erreurs de chronologie. Mais l'exactitude générale nous paraît devoir en être maintenue : la peinture que Jérémie fait de l'ennemi du nord, ce peuple d'archers cavaliers, convient parfaitement aux Scythes. Les peuples que Sophonie croit menacés par les nouveaux venus sont précisément de ceux qui paraissaient se trouver sur la route de ces barbares du nord, notamment les Assyriens en même temps que les Couchites et les Égyptiens. Sophonie semble faire allusion à une première expédition où les pillards se seraient laissés acheter (1, 18).

Nous ne pensons pas, en effet, comme on le fait parfois, que Sophonie et Jérémie aient *prédit* la première apparition des barbares lorsque leur expédition était seulement en préparation : ç'a a dû être un rezzou inopiné, sans préparation. Les deux prophètes se sont plutôt représenté la catastrophe finale *à l'image* de cette incursion de hordes sauvages qui appartenait déjà au passé, mais qui avait laissé des souvenirs particulièrement affreux, et que Sophonie interprétait comme un avertissement de Yahvé (3, 6-7).

ÉLÉMENTS SUSPECTS D'AVOIR ÉTÉ INTRODUITS APRÈS COUP

Peut-être 1, 3b (voy. note *c*) ; 2, 4-11 (note *a*) ; 3, 8b-10, 14-19 (et note *a*), 20 (et note *b*).

AGGÉE

CONTENU DU LIVRE

Premier oracle (août 520). Aggée révèle au peuple la cause de ses déboires. Il le détermine à reconstruire le Temple (ch. 1).

Deuxième oracle (octobre 520). La gloire future du second Temple. Nouvel ébranlement du monde (2, 1-9).

Troisième oracle (décembre 520). Du jour de l'ouverture des travaux dans le Temple datera une ère de prospérité (2, 10-19).

Quatrième oracle (même date). Effondrement des royaumes païens et élévation de Zorobabel (2, 20-23).

L'ACTIVITÉ DU PROPHÈTE AGGÉE

Cyrus, roi de Perse, après s'être emparé de Babylone sans coup férir, fit son entrée solennelle dans la ville le 29 octobre 539 et mit ainsi fin à l'empire chaldéen. Il inaugura à l'égard des populations assujetties une politique toute nouvelle, respectant leur autonomie, spécialement leurs coutumes religieuses, leur rendant les statues de leurs dieux et accordant des privilèges au clergé de leurs temples. Conformément à ces principes, il autorisa les Juifs déportés à rentrer dans leur patrie, leur fit restituer leurs vases sacrés et autorisa la reconstruction du Temple de Yahvé à Jérusalem. Un petit nombre seulement des exilés profita de la permission; la plupart d'entre eux s'étaient fait en Babylonie des conditions d'existence avantageuses. Ceux qui reprirent le chemin de la patrie essuyèrent d'abord bien des déboires : les terres étaient occupées, beaucoup de villes en ruines; les récoltes des premières années furent gâtées par la sécheresse et par la grêle. Les rapatriés, absorbés par les soucis de leur réinstallation, négligèrent pendant dix-huit ans de mettre à profit l'édit royal autorisant la réédification du Temple : tout au plus construisirent-ils un modeste autel sur l'emplacement où s'était dressé autrefois celui du sanctuaire de Salomon (Esdr. 3, 1-6), de façon à y célébrer les sacrifices d'une façon un peu moins indigne de Yahvé que sur la pierre brute qui formait le sommet de la montagne sainte. Dans cette négligence le prophète Aggée et bientôt après lui Zacharie voient un péché grave, cause de toutes les déceptions éprouvées par les Juifs rapatriés (1, 4-7; 2, 15-19). Parmi ces déceptions il y en avait une qui devait être particulièrement amère aux croyants revenus au pays par enthousiasme religieux : c'était la situation politique humiliée qui continuait d'être le [illegible] à leur peuple : quel contraste avec les glorieuses promesses que leur avaient faites les prophètes de l'exil [illegible] toutes les nations vaincues ou converties et soumises [illegible]

Mais vers la fin du règne de Cambyse, fils de Cyrus (529-522), des troubles violents commencèrent d'agiter l'empire perse. Des prétendants se levaient de toutes parts : un certain Gautama qui se faisait passer pour Bardiya (Smerdis), frère de Cambyse, Darius, fils d'Hystaspe, parent de Cyrus, Atrina en Susiane, à Babylone Niddintubel, qui prétendait être un fils de Nabonid, Nabucodonosor III, d'autres encore en Susiane, en Médie, en Arménie, en Sagartie, en Parthiène, en Hyrcanie, en Perse, en Babylonie. Dans ces désordres, Aggée salue les signes avant-coureurs de l'ébranlement du ciel et de la terre, c'est-à-dire de ce bouleversement universel que les Juifs attendaient et qui allait, espéraient-ils, détruire l'empire perse et inaugurer le règne du peuple de Dieu.

Il est vrai que tous ces prétendants furent successivement vaincus par Darius I[er], fils d'Hystaspe, et que celui-ci semble avoir été maître de la situation dès [illegible] 520. Cependant les indications chronologiques de l'inscription de Bisoutoun ou Béhistoun sont d'interprétation un peu douteuse. De plus, il est possible que la nouvelle du rétablissement définitif de la paix ait mis quelque temps à parvenir à Jérusalem. On s'explique donc qu'Aggée annonce encore des troubles en août, [illegible] en octobre et en décembre 520 (1, 1; 2, 1) et qu'à cette dernière date il se déclare prêt à saluer en Zorobabel, descendant de David nommé satrape par les Perses, l'Élu de Yahvé, c'est-à-dire le Messie (2, 20-23).

LE LIVRE D'AGGÉE — ÉTAT DU TEXTE

Les oracles d'Aggée ne doivent pas avoir été recueillis par le prophète lui-même, car il est toujours parlé de lui à la troisième personne et le texte d'une de ses exhortations est suivi du récit de l'effet qu'elle eut sur les auditeurs : Zorobabel, Josué et tout le peuple se mirent à la reconstruction du Temple (1, 12-15). L'ordre dans lequel sont reproduits les oracles d'Aggée n'est sans doute pas partout celui qui aurait convenu : le livre actuel donne deux dates différentes pour le jour où l'on se mit au travail : le 24 du *sixième* mois selon 1, 15, le 24 du *neuvième* mois d'après 2, 15. L'explication la plus probable de cette anomalie est que le discours contenant la seconde de ces deux dates (2, 15-19) se trouvait d'abord immédiatement à la suite du récit de l'ouverture des travaux (1, 15). C'est sa place normale : le prophète doit promettre la reprise de la prospérité pour le jour même où l'on a posé la première pierre. 2, 18 devait donc porter « sixième mois » au lieu de « neuvième ». Le compilateur aura corrigé la date du discours et changé sa place dans le recueil afin de rapprocher tous les éléments du livre portant pour quantième un « vingt-quatre ».

ZACHARIE

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE : LES ORACLES DE ZACHARIE, FILS D'IDDO, PROPHÈTE DU VI[e] SIÈCLE (1-8).

I. — *Appel à la conversion et promesse éventuelle de pardon* (1, 1-6).

II. — *Huit visions* (1, 7-6, 8).

1. Les cavaliers montés sur des chevaux de diverses couleurs (1, 8[b]-17).
2. Les quatre cornes et les quatre forgerons (1, 18-21).
3. L'homme au cordeau. Exhortations aux exilés et aux Jérusalémites (2).
4. Acquittement du grand-prêtre Josué, accusé devant le tribunal divin (3).
5. Le candélabre et les deux oliviers. Révélations relatives à l'achèvement du Temple par Zorobabel (4).
6. Le rouleau volant (5, 1-4).
7. La femme dans l'épha (5, 5-11).
8. Les quatre chars (6, 1-8).

III. *Deux oracles occasionnels* (6, 9-8).

1. A propos d'une offrande apportée par des Juifs de Babylonie. Couronne fabriquée pour Zorobabel (6, 9-15).
2. A propos d'une question relative au jeûne (7-8).

DEUXIÈME PARTIE : ORACLES ANONYMES DE PROPHÈTES DIVERS (9-14).

I. — *Première série. Effondrement de la puissance païenne. Bons et mauvais bergers* (9-11; 13, 7-9).

1. Les grâces qui marqueront l'ère messianique (9, 1-11, 3).
2. Deux actes prophétiques.

Le bon berger traité avec mépris (11, 4-14). Un mauvais berger (11, 15-17; 13, 7-9).

II. — *Deuxième série. La délivrance de Jérusalem et ses conséquences* (12, 1-13, 6; 14).

1. Annonce de la levée du siège de Jérusalem et de l'abolition de toute impureté dans le pays (12, 1-13, 6).
2. Les temps futurs (14) : transformation de la nature. Les nations païennes obligées à venir adorer Yahvé.

L'ÉPOQUE ET LES CIRCONSTANCES DE L'ACTIVITÉ DU PROPHÈTE ZACHARIE

Le prophète Zacharie était probablement prêtre comme Jérémie et Ézéchiel; car le titre de « fils d'Iddo », qui lui est donné à peu près partout, signifie sans doute qu'il était membre de l'importante famille sacerdotale de ce nom. Dans 1, 1 et 7 il est de plus qualifié de fils de Bérékya, mais peut-être par suite d'une confusion avec un autre Zacharie, contemporain d'Ésaïe (voy. 1, 1 note *d*). En tout cas, le prophète dont nous avons ici les œuvres (du moins dans les ch. 1-8), vivait au VI[e] siècle; il était contemporain d'Aggée et reçut sa première révélation deux mois après le début de l'activité de ce dernier, au huitième mois de la deuxième année de Darius I[er], en octobre 520. La situation politique et religieuse qui explique l'intervention d'Aggée est aussi celle par laquelle se justifie celle de Zacharie, avec cette différence toutefois que la paix est maintenant entièrement rétablie; Darius a triomphé de tous ses rivaux; les désordres qui avaient fait espérer aux Juifs l'écroulement imminent de l'empire perse ont cessé; les Juifs sont profondément déçus et découragés; ils se sentent toujours l'objet de la colère de leur Dieu.

Zacharie leur déclare d'abord que Yahvé a renoncé à son courroux : il est prêt à revenir aux siens, pourvu que ceux-ci reviennent à lui (1, 3-5). Puis, comme la paix se confirme dans le monde, le prophète raconte à ses auditeurs huit visions qu'il a reçues au cours d'une même nuit, le vingt-quatrième jour du onzième mois (février 519) et d'où il résulte que l'ère messianique va s'ouvrir incessamment. Zacharie voit d'abord quatre cavaliers revenir auprès de l'ange de Yahvé après avoir parcouru le monde : ils rapportent que la terre est en repos et tranquille. L'ange se récrie : « Yahvé, jusques à quand te montreras-tu sans pitié pour Jérusalem contre laquelle tu es courroucé depuis soixante-dix ans? » Yahvé répond qu'en dépit du calme actuel il est profondément irrité contre les nations et plein de compassion pour Jérusalem. Puis le prophète voit s'exécuter quelques-uns des principaux articles du programme messianique : les cornes des nations sont abattues par quatre mystérieux forgerons, c'est-à-dire que leur puissance est anéantie. Des mesures sont prises pour que Jérusalem soit reconstruite, mais sans murailles; car Yahvé lui-même sera pour elle un rempart de feu. Josué, le grand prêtre, accusé devant le tribunal divin par l'Adversaire (le Satan), est absous : il assistera à l'avènement du Messie. Les deux Oints, le grand-prêtre et le roi-messie, apparaissent au voyant sous la figure de deux oliviers. Les deux visions suivantes annoncent la disparition de toute injustice au sein du peuple : un rouleau planant dans les airs répand la malédiction sur les voleurs et les parjures du pays et les anéantit; la méchanceté, sous la forme d'une femme,

est enfermée dans un boisseau et chassée à travers les airs en pays ennemi. Enfin, — huitième et dernière vision — des chars sont envoyés vers les quatre points cardinaux : l'un d'eux, attelé de chevaux noirs, part pour le pays du nord, c'est-à-dire pour la Babylonie, centre de la puissance païenne, où il déversera la colère de Dieu. Ainsi le signal est donné par Dieu lui-même de mettre fin à ce calme qui avait si profondément découragé les croyants et les avait peut-être fait hésiter à achever le Temple.

Zacharie apporte encore deux révélations de sens analogue : avec de l'or envoyé par des Juifs de Babylonie il fait fabriquer une couronne qui, selon le texte actuel, doit être mise sur la tête du grand-prêtre, mais qui, d'après la teneur primitive de l'oracle, était destinée à Zorobabel, le satrape fils de David, en qui Zacharie, comme Aggée, était prêt à saluer le Messie. Enfin, consulté sur le point de savoir s'il faut continuer à observer les jeûnes publics institués à l'anniversaire des désastres de 588-586, il répond que Yahvé va changer ces jours de deuil en fêtes joyeuses.

Zacharie est profondément pénétré de l'esprit ritualiste qui est celui d'Ézéchiel, d'Esdras, de Néhémie, des légistes de l'école sacerdotale, des prophètes auteurs d'Ės. 56-65 ; 66, 3-24 : il est convaincu que la présence quasi matérielle de Yahvé dans le Temple et la célébration régulière du culte dans le sanctuaire sont la condition première de la prospérité de la nation ; d'où l'importance qu'il attache à la reconstruction des bâtiments sacrés; il ne partage pas le spiritualisme d'Ės. 66, 1-2. Cependant sur certains points il professe encore des principes qui rappellent ceux des prophètes du VIIIe siècle ou de Jérémie : la célébration du jeûne n'a point d'action sur Dieu; il ne profite ou ne nuit qu'à l'homme qui l'observe (7, 5-10).

ÉLÉMENTS DU LIVRE QUI NE PEUVENT ÊTRE ATTRIBUÉS A ZACHARIE, LE PROPHÈTE DU VIe SIÈCLE

Les chapitres 9-14 du livre biblique présentent avec les chapitres 1-8 des différences telles que tous les critiques aujourd'hui jugent impossible de les attribuer au même auteur : dans les chapitres 9-14 il n'est plus parlé de la reconstruction du Temple, de Zorobabel et de Josué, de Darius et de l'empire perse ; quand les maîtres païens de Palestine sont nommés, ce ne sont plus les Perses, mais les Grecs (9, 13). Les oracles ne portent point de dates et sont souvent rédigés en vers.

Ils forment, du reste, deux recueils bien distincts, 9-11 et 12-14, pourvus chacun d'un titre analogue à l'en-tête du livre suivant, celui de Malachie (voy. Zach. 9, 1 note *c*; 12, 1; Mal. 1, 1). Zach. 9-11, Zach. 12-14 et le livre de Malachie constituaient trois petites collections primitivement indépendantes et toutes trois anonymes (voy. Mal. 1, 1 note *a*) qui ont été insérées par l'éditeur en appendice au volume des Douze Prophètes.

Les deux recueils, 9-11 (auquel il faut évidemment joindre 13, 7-9) et 12, 1-13, 6; 14, renferment, eux-mêmes, des éléments de provenance diverse : ainsi, ils annoncent l'un et l'autre la délivrance miraculeuse de Jérusalem, mais, d'après le chapitre 14, cette libération doit être précédée d'un désastre où la ville sera prise et saccagée (voy. 14, 1 note *i*). De plus, les chapitres 12-14 contiennent des passages qui paraissent être d'époques diverses.

Ces chapitres sont extrêmement difficiles à dater. Ils renferment, certes, de nombreuses allusions à des événements précis, mais que nous ne pouvons plus identifier sûrement. On a longtemps rapporté les chapitres 9-11 et 13, 7-9 au VIIIe siècle à cause de la polémique contre les teraphim qui ne s'expliquerait qu'avant l'exil (voy. 10, 2), de la mention d'Èphraïm à côté de Juda (10, 7) et de celle des petites nations de Syrie et de Palestine comme États indépendants ou encore de l'allusion aux trois bergers écartés en un mois (9, 8) qu'on appliquait à trois des successeurs de Jéroboam II ; on datait le reste du temps de Yehoyaqîm (fin du VIIe siècle), à cause de l'allusion à la mort de Josias qu'on croyait trouver dans le deuil de Hadad Rimmôn (12, 11). Mais d'autres traits, notamment la mention des Grecs comme oppresseurs de Juda (9, 13) ou le discrédit où était déjà tombé le prophétisme (13, 2b-6), obligent à faire descendre beaucoup plus bas la rédaction de l'ensemble de ces prédications. Il y a, nous l'indiquons dans les notes, des raisons de placer la composition des chapitres 9-11; 13, 7-9 après 175 (cf. 9, 13 note *a*) et après 168 (11, 8 *a*) vers 160 (11, 16 *h*) et celle des chapitres 12, 1-13, 6 vers 135 (12, 1 *d*). D'autre part, il n'est pas impossible que dans la compilation aient été utilisés certains passages provenant d'un écrit antérieur à l'exil, notamment le blâme porté contre la consultation des teraphim (10, 2).

MALACHIE

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

Discussion avec ceux qui doutent de l'amour de Yahvé pour Israël (1, 2-5).

Discussion avec les prêtres qui prennent leurs devoirs à la légère (1, 6-2, 9).

Contre la déloyauté en matière matrimoniale :

a) Les mariages avec des païennes. — *b*) La répudiation (2, 10-16).

Discussion avec ceux qui doutent que Yahvé récompense et punisse :

I. Le jour de Yahvé va manifester la justice redoutable de Dieu (2, 17-3, 5). — II. Revenez à Yahvé ; versez-lui vos dîmes ; vous verrez s'il ne vous comble pas de bénédictions (3, 6-12). — III. Au jour de Yahvé la différence sera faite, éclatante, entre le juste et l'impie (3, 13-4, 3).

Épilogue. Exhortation à observer la Loi et annonce de la venue d'Élie (4, 4-6).

L'AUTEUR. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

L'ouvrage était anonyme. Le nom de Malachie placé en tête du livre est un nom conventionnel choisi par l'éditeur parce que, selon lui, le messager dont Yahvé parlait 3, 1 n'était autre que le prophète auteur du livre; en réalité, il s'agit dans ce passage d'un précurseur céleste (voy. note *a* sur le titre).

L'époque où ces discours ont été prononcés est facile à reconnaître : les abus que combat l'auteur sont les mêmes que ceux auxquels Néhémie (445 et 432) et Esdras (vers 400) ont essayé de remédier : négligence dans l'observance des rites, notamment dans la célébration des sacrifices et le versement des dîmes, mariages avec des femmes étrangères. Il y a, comme du temps d'Aggée, de Zacharie et des prophètes auteurs d'Ės. 56-66, une tendance générale au découragement, au doute et à l'indifférence religieuse parce que les brillantes promesses faites au peuple de Yahvé et, en général, au juste, persistent à ne point s'accomplir. On peut préciser que « Malachie » a dû intervenir *avant* qu'Esdras n'eût promulgué et fait adopter comme loi de la communauté le *Code sacerdotal* (P), c'est-à-dire le gros des éléments sacerdotaux du Pentateuque (Néh. 8-9); pour notre prophète, en effet, « Lévi » est encore un synonyme de « prêtre » (2, 4) comme pour les légistes deutéronomistes, et non la désignation d'une caste subalterne de clercs comme pour les écrivains sacerdotaux. D'autre part, il menace ceux qui épousent des païennes de châtiments à venir et divins, alors que la loi d'Esdras ordonnait la rupture pure et simple de ces unions. Malachie a dû être l'un des *précurseurs* de la réforme d'Esdras et non un adepte de cette réforme déjà opérée.

CARACTÉRISTIQUE DE LA PRÉDICATION DE MALACHIE

La forme en est très particulière. Ce n'est pas un recueil d'oracles divins ou de discours prophétiques; c'est une série de discussions comprenant d'abord l'énoncé par Dieu ou par le prophète d'une thèse ou d'un reproche, puis une ou plusieurs objections présentées d'ordinaire sous forme de questions, enfin un développement justifiant ou confirmant la thèse initiale. L'auteur se présente encore parfois — tels les anciens prophètes — comme le messager d'un Dieu dont la parole s'impose avec une autorité absolue ; mais ailleurs il parle comme un maître qui discute avec des disciples, raisonne, examine les objections. C'est la suite d'une évolution qui s'annonçait déjà chez certains prophètes antérieurs, en particulier chez Ézéchiel.

Pour ce qui est du contenu de la prédication de Malachie, trois points paraissent lui tenir particulièrement à cœur : 1° convaincre — comme le Second Ésaïe ou Aggée — ses auditeurs que Yahvé aime Jacob, que l'ère de la colère est terminée, que cet amour est même exclusif, puisque le prophète en donne pour preuve la ruine d'Édom (1, 1-5) ; 2° remettre en vigueur les droits de Yahvé, en particulier son droit au respect scrupuleux de sa personne et des rites sacrés qui rendent possible sa présence au milieu de son peuple : de là le devoir des prêtres de desservir l'autel en toute conscience, celui des fidèles de verser les dîmes et de se garder d'offenser Yahvé en épousant « la fille d'un dieu étranger » ; 3° maintenir la doctrine proclamée par Ézéchiel, de la rémunération exacte par Dieu des mérites et des démérites de chacun (2, 17-4, 3). La prospérité reviendra dès que la dîme sera versée au Temple et, en tout cas, la justice de Dieu se manifestera dans toute sa rigueur, funeste au pécheur, salutaire au juste, lors de la venue du jour de Yahvé qui est imminente. Au tableau traditionnel de cette journée Malachie ajoute un trait nouveau : la venue d'un précurseur, qui fraiera la voie du Seigneur, c'est-à-dire qui fera disparaître les scandales les plus grossiers (3, 1).

ÉLÉMENTS DU LIVRE DONT L'ORIGINALITÉ EST CONTESTÉE

Nous considérons comme ajoutés par une autre main : 1° le titre (1, 1 voy. note *c*) ; 2° l'épilogue (4, 4-6) formé d'une exhortation générale à observer la loi de Moïse (4, 4 note *k*) et d'une note identifiant le précurseur dont il avait été parlé 3, 1 avec le prophète Élie (4, 5-6 note *l*).

Certains critiques écartent aussi 1, 11; car la large compréhension que l'auteur de ce passage montre à l'égard du culte des païens ou, à tout le moins, des schismatiques, leur paraît incompatible avec l'étroitesse particulariste de Malachie, dont le Dieu hait Ésaü. Il y a désaccord logique, en effet ; mais certaines inconséquences sont-elles inconcevables dans une boutade indignée échappée à un prophète ?

On a aussi voulu écarter la condamnation des mariages avec les païennes (2, 11-12) parce que le préambule qui introduit ce passage ne lui convient qu'en partie. Mais l'auteur n'en jugeait sans doute pas tout à fait ainsi (voy. 2, 10 note *h*) et l'expression « fille d'un dieu étranger » pour désigner une païenne serait une formule bien originale pour appartenir à une addition.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA LITTÉRATURE PROPHÉTIQUE ISRAÉLITE

C'est dans cet ordre qu'il convient de lire et d'étudier ces écrits pour se rendre compte du développement du prophétisme en Israël.

Date	Texte
Vers 760.	Livre d'Amos (parties émanant du prophète lui-même); — voy. p. xxx-xxxii.
Env. 750-722.	Livre d'Osée (parties émanant du prophète lui-même); — voy. p. xxvii-xxix.
Env. 740-701.	Livre d'Ésaïe (parties émanant du prophète lui-même); — voy. p. xvi-xviii, où l'on a essayé d'en dresser la liste et d'en préciser la date.
Env. 740-701.	Livre de Michée, 1-3; 6, 9-16 (?); 7, 1-6 (?); — voy. p. xxxiii-xxxiv.
698-638.	Michée, 6, 1-8; — voy. p. xxxiv.
637-622.	Livre de Sophonie (parties émanant du prophète); — voy. p. xxxvi-xxxvii.
627-586.	Livre de Jérémie (parties émanant du prophète); — liste et dates, p. xxi-xxiv.
Peu av. ou après 612.	Livre de Naḥoum; — voy. p. xxxiv-xxxv.
602-601 (?).	Livre de Habacuc (ou 605-600, 1, 5-10 et, vers 550, 1, 2-4; 1, 11-3); — voy. p. xxxv-xxxvi.
588-586.	Michée, 4, 9-10; — voy. 4, 9 note *h*.
593-570.	Livre d'Ézéchiel (parties émanant du prophète); — liste et dates, p. xxiv-xxvii.
Pendant ou peu après l'exil.	Additions diverses, telles qu'Amos 9, 8-15, p. xxxii.
	És. 11, 10-16 (note *g*); 29, 17-24 (note *a*); 30, 18-26.
	Mi. 4, 11-13; 5, 1-4, 7-9 (voy. les notes).
	Soph. 3, 8b-10, 14-19, 20 (voy. 3, 1 note *a*).
	És. 36-39 (voy. 2 Rois 18-20).
585-539.	És. 13, 1-14, 23; — voy. 13, 1 note *c*.
586-538.	És. 63, 7-64, 12; — voy. 63, 7 note *g*.
546-539.	És. 40-55; — voy. 40, 1 note *a*.
Avant 539.	Jér. 50-51; — voy. 50, 1 note *c*.
Vers 539.	És. 21; — voy. note *g*.
538-520.	És. 66, 1-2a; — voy. note *c*.
538-445.	És. 58; 59; 63; 65; — voy. 56, 1 note *a*.
538-445.	Mi. 7, 7-20; — voy. note *b*.
525.	És. 19; — voy. note *c*.
Août 520.	Aggée 1; — voy. note *c*.
Août (?) 520.	Aggée 2, 20-23; — voy. p. xxxvii-xxxviii.
Sept.-Oct. 520.	Aggée 2, 1-19; — voy. note *e*.
Oct. 520.	Zacharie 1, 1-6; — voy. p. xxxix.
Déc. 520.	Agg. 2, 10-19; — voy. note *c*.
Févr. 519.	Zach. 1, 7-6, 8; — voy. p. xxxix-xl.
Nov. 518.	Zach. 7-8; — voy. p. xl.
Avant 445.	Malachie; — voy. p. xl-xli.
Fin ve siècle.	És. 15-16; — voy. 15, 2 note *b*.
Fin ve siècle.	És. 34-35; — voy. 34, 1 note *c*.
Même époque.	Abdias; — voy. p. xxxii.
Même époque.	Jonas; — voy. p. xxxii-xxxiii.
400-200.	Joël; — voy. p. xxix.
348 (?).	Ésaïe 23, 1-14; — voy. 23, 1 note *a*.
274 (?).	És. 23, 15-18; — voy. 23, 1 note *a*.
Après 175.	Zach. 9-11; 13, 7-9; — voy. p. xl.
Vers 135.	Zach. 12, 1-13, 6 et peut-être 14; — voy. p. xl.
Vers 107 (?).	És. 24-27; — voy. 24, 1 note *c*.
Même époque.	És. 12; — voy. note *i*.

NANCY, BERGER-LEVRAULT — 11-1947.

LES PROPHÈTES

JOSUÉ, JUGES, SAMUEL, ROIS

ÉSAÏE, JÉRÉMIE, ÉZÉCHIEL

OSÉE, JOËL, AMOS, ABDIAS, JONAS, MICHÉE, NAHUM

HABACUC, SOPHONIE, AGGÉE, ZACHARIE, MALACHIE

JOSUÉ[a]

PREMIÈRE PARTIE

CONQUÊTE DU PAYS DE CANAAN (1-12)

Préparatifs du passage du Jourdain.

R^D

Ordres et promesses de Yahvé à Josué.

1 1 Après la mort de Moïse, serviteur de Yahvé, Yahvé dit à Josué, fils de Noun, qui était au service de Moïse[b] : 2 « Moïse, mon serviteur, est mort. Maintenant lève-toi et passe le Jourdain que voici, toi et tout ce peuple, pour entrer au pays que je lui donne. 3 Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous le donnerai, comme je l'ai dit à Moïse. 4 Votre territoire s'étendra depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve (le fleuve de l'Euphrate) et jusqu'à la grande mer, au soleil couchant[c].

« 5 Personne ne pourra tenir devant toi, tant que tu vivras. Je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse; je ne t'abandonnerai pas; je ne te délaisserai pas[d]. 6 Montre-toi ferme et résolu, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai juré à ses pères de lui donner. 7 Seulement montre-toi ferme et bien résolu à observer soigneusement tout ce que Moïse, mon serviteur, t'a ordonné. Tu ne t'en écarteras ni à droite ni à gauche, afin de réussir dans tout ce que tu entreprendras. 8 Aie toujours à la bouche ce livre de la Loi[e], répète-le jour et nuit[f], afin de te conformer exactement à tout ce qui s'y trouve écrit; alors tu verras réussir tes desseins, alors tu prospéreras. 9 Ne t'ai-je pas donné cet ordre : Montre-toi ferme et résolu? — Sois sans crainte, ne t'effraie pas : Yahvé, ton Dieu, est avec toi[g], quoi que tu entreprennes. »

Ordre de départ transmis au peuple.

10 Josué donna cet ordre aux officiers[h] de l'armée : 11 « Parcourez le camp et transmettez au peuple ce commandement : Préparez-vous des vivres, car dans trois jours vous passerez le Jourdain que voici, pour aller prendre possession du pays que Yahvé, votre Dieu, vous donne. »

Les tribus de l'est.

12 Puis s'adressant aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé[i], Josué leur dit : 13 « Souvenez-vous de l'ordre que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donné : Yahvé, votre Dieu, disait-il, vous accorde du repos et vous

1, 2. *G*. H aj. à la fin : aux enfants d'Israël (glose). 4. « le Liban » *L* (*G*) et *Deut.* 11, 24. H : *ce* Liban. « l'Euphrate » *G* et *Deut.* 11, 24. H aj. : tout le pays des Hittites. — C'est une glose tardive : le terme de *Hittites*, qui désignait anciennement un peuple conquérant venu d'Asie Mineure (cf. Gen. 10, 15 et la note), n'est appliqué à l'ensemble des habitants de la Palestine que dans des textes récents (Ez. 16, 3, 45 ; Gen. 23, 20 ; 26, 34, 35 ; 27, 46). « la grande mer ». G (cf. Deut. 11, 24) : la mer postérieure (c'est-à-dire occidentale). 7. « ce que Moïse » *G*. H : *la loi* que Moïse. — *La loi* est une glose évidente, car le pronom qui suit (tu ne t'*en*) est au masculin en hébreu et ne peut se rapporter au mot « loi », qui est féminin. 11. *G*. H aj. à la fin : pour que vous le possédiez.

a. Ce livre a reçu le nom du principal personnage dont il raconte les exploits. Rien n'indique que Josué lui-même l'ait écrit, comme l'ont cru certains rabbins. De nombreux passages montrent, au contraire, que l'ouvrage fut rédigé longtemps après la mort du héros (cf. p. ex. 4, 14 et 24, 29-31 ; 4, 9 ; 7, 26 ; 8, 28 ; 9, 27 ; 10, 14 ; 13, 13 ; 15, 63 ; 16, 10 ; 17, 13). *b*. Cf. Ex. 24, 13 ; 33, 11 ; Nomb. 11, 28 (E). *c*. Certains auteurs israélites donnaient pour frontière septentrionale à leur pays le Liban (Deut. 3, 8 ; 4, 48 ; Jos. 12, 1 ; 1 Chron. 5, 23); d'autres, l'Euphrate, c'est-à-dire le coude formé par ce fleuve dans la région d'Alep (Gen. 15, 18 ; Ex. 23, 31 ; Deut. 1, 7 ; etc.). Jamais ces points ne sont indiqués comme frontière orientale. Il est donc probable que le texte primitif de Deut. 11, 24, imité ici, ne nommait que les frontières du sud (*le désert*), du nord (*le Liban*) et de l'ouest (*la grande mer*, la Méditerranée); il ne parlait pas de l'est, déjà conquis. Un correcteur, plus ambitieux pour sa patrie, aura mis en marge « jusqu'au grand fleuve », indication qui, dans sa pensée, devait *se substituer* au Liban, mais qui y fut *ajoutée* par un copiste. L'auteur (ou un copiste) de ce passage de Josué a reproduit le texte du Deutéronome avec sa glose. *d*. Cf. Deut. 31, 8 ; Hébr. 13, 5. *e*. Cf. Deut. 31, 26. *f*. Voy. Ps. 1, 2 et la note. *g*. Cf. Deut. 3, 21-22 ; 31, 6-8, 23. *h*. Le mot employé signifie étymologiquement *scribes*. Il y en avait, chez les Israélites, dans tous les services publics. Dans l'organisation militaire, ils étaient chargés sans doute, à l'origine, de tenir les rôles. *i*. Cf. 12-15 avec Deut. 3, 18-20. Selon J, la demi-tribu de Manassé n'émigra à l'est du Jourdain qu'après l'époque mosaïque (Nomb. 32, 39, 41-42).

donne ce pays. 14 Que vos femmes, vos enfants et votre bétail restent dans le pays que vous a donné Moïse au delà du Jourdain[a]. Mais vous, les hommes valides, vous prendrez tous vos armes et vous marcherez en tête de vos frères. Vous leur prêterez secours, 15 jusqu'à ce que Yahvé ait assuré le repos de vos frères comme le vôtre, et qu'ils aient pris possession, à leur tour, du pays que Yahvé, votre Dieu, veut leur donner. Alors vous retournerez au pays qui vous appartient, [au pays] que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donné au delà du Jourdain, du côté du soleil levant. » 16 Ils répondirent à Josué : « Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, et nous irons partout où tu nous enverras. 17 Nous t'obéirons tout comme nous avons obéi à Moïse. Puisse seulement Yahvé, ton Dieu, être avec toi comme il a été avec Moïse! 18 Quiconque se montrera rebelle à ta voix et n'obéira pas à tes ordres, quels qu'ils soient, sera mis à mort. Puisses-tu seulement être ferme et résolu! »

Envoi de deux espions à Jéricho. Rahab[b].

2 1 Josué, fils de Noun, envoya secrètement, de hach-Chittim[c], deux espions en leur disant : « Allez reconnaître le pays et Jéricho[d]. » Les deux jeunes hommes partirent. Arrivés à Jéricho, ils entrèrent dans la maison d'une prostituée nommée Rahab[e] et y couchèrent. 2 On le rapporta au roi de Jéricho : « Des hommes appartenant aux enfants d'Israël, lui dit-on, sont arrivés ici cette nuit pour explorer le pays. » 3 Le roi de Jéricho envoya dire à Rahab : « Livre les hommes qui sont entrés chez toi, car c'est pour explorer le pays qu'ils sont venus. » 4 La femme prit les deux hommes et les cacha. Elle répondit : « En effet, ces hommes sont entrés chez moi, mais je ne savais d'où ils étaient; 5 et au moment où la porte [de la ville][f] allait se fermer, à la tombée de la nuit, ils sont partis; j'ignore où ils sont allés. Mettez-vous promptement à leur poursuite, vous les rattraperez. » 6 Or elle les avait fait monter sur le toit et les avait dissimulés sous des tiges de lin qu'elle y avait rangées[g]. 7 Les gens [de Jéricho] les poursuivirent sur le chemin du Jourdain, jusqu'aux gués, et on ferma la porte [de la ville] après que ceux qui les poursuivaient furent sortis[h] derrière eux.

8 Avant que les espions se fussent couchés, Rahab monta auprès d'eux, sur le toit, 9 et elle dit à ces hommes : « Je sais que Yahvé vous a livré le pays, car à votre approche la terreur a fondu sur nous, et tous les habitants du pays ont été éperdus de frayeur[i]. 10 Nous avons appris, en effet, que Yahvé a desséché la mer des Roseaux devant vous, quand vous êtes sortis d'Égypte. Nous savons également ce que vous avez fait aux deux rois des Amoréens, au delà du Jourdain, Sihôn et Og[j], que vous avez dévoués

15. « au pays qui vous appartient » *G*. H aj. : et vous l'occuperez. 2, 1. « Les deux jeunes hommes » *G* (aj. *šenê hanne'ârim*). Manque en H. « Arrivés à Jéricho » (aj. *wayyâbô'ou yeriḥô*) *G*. Manque en H. 3. « chez toi » *S*. H aj. : qui sont entrés dans ta maison. « le pays » *H** *G S*. H : *tout* le pays. 4. « les cacha » *G S* (lis. *wattiṣpenêm*). H : *le* cacha. 7. « jusqu'aux » *H** (lis. *'ad*). H : sur les. 9. « car » *G*. H : et que.

a. Sur la rive gauche. Le rédacteur oublie que Josué se trouve sur cette même rive. Les mots *au delà du Jourdain* manquent en G, mais tous les témoins les donnent au v. 15.

b. Dans ce chapitre deux versions de la tradition ont été fondues : il est dit deux fois que Rahab cacha les espions (4 et 6), qu'elle habitait contre le rempart (15), qu'elle fit échapper ses hôtes (15 et 21), que ceux-ci s'en allèrent (21 et 22), etc... Le début du v. 8 ne s'accorde pas avec la fin du v. 1. Les v. 15 et 18 présentent des invraisemblances qui ne s'expliquent que par la fusion de deux sources : il n'est pas croyable, en effet, que, d'après le récit primitif, Rahab ait crié aux espions du haut du mur les indications secrètes qui devaient leur permettre d'échapper. Dans le détail, notre reconstitution des sources est parfois hypothétique. — Originairement Rahab devait rendre aux Israélites un service plus signalé et leur livrer la ville. *c*. Dernière station des Israélites sur la rive E. du Jourdain (Nomb. 25, 1; 33, 49). Le site exact en est inconnu. Abel-hach-Chittim se trouvait, d'après Josèphe, à 60 stades (11 kil.) du fleuve (*Ant. Jud.* V, 1, 1). *d*. La ville se trouvait alors plus au N. O. que de nos jours (près de la fontaine du Sultan). *e*. D'après une interprétation qui figure déjà dans Josèphe (*ibid.* V, 1, 2), Rahab aurait été simplement tenancière d'une auberge. C'est une atténuation du terme original, rendue possible par le double sens de son équivalent araméen. Les anciens Israélites ignoraient ces scrupules : ils étaient fiers de compter parmi eux des descendants de cette femme (6, 25), sans s'achopper à sa condition, ni à la déloyauté de sa conduite à l'égard de ses compatriotes. Cf. Mt 1, 5; Hébr. 11, 31; Jacq. 2, 25. *f*. Les fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne Jéricho ont confirmé que la ville, comme beaucoup de cités cananéennes, n'avait qu'une seule porte, ce qui facilitait la défense. *g*. Pour les faire sécher au soleil.

h. La forme hébraïque incorrecte de la locution *après que* (litt. *après lorsque*) donne à penser que le texte primitif portait simplement « après (derrière) eux ». *i*. Cf. Ex. 15, 14-16; Deut. 2, 25; 11, 25. *j*. L'école deutéronomiste est seule à mentionner Og et à raconter que les deux rois transjordaniens furent dévoués par anathème.

par anathème[a]. 11 En l'apprenant, nous avons senti fondre notre cœur, et chacun a perdu courage à votre approche, car Yahvé, votre Dieu, est Dieu là-haut dans le ciel et ici-bas sur la terre[b]. 12 Et maintenant, puisque je me suis montrée bonne envers vous, jurez-moi donc par Yahvé que, vous aussi, vous vous montrerez bons pour ma famille, et donnez-m'en un gage certain. 13 Vous laisserez la vie sauve à mon père, à ma mère, à mes frères, à mes sœurs et à tous ceux qui leur appartiennent : vous nous préserverez de la mort. » 14 Ces hommes lui répondirent : « Notre vie répondra de la vôtre[c]. Si tu ne divulgues pas notre entreprise, nous te traiterons avec bonté et loyauté quand Yahvé nous aura livré le pays. » 15 Alors elle les fit descendre au moyen d'une corde par la fenêtre[d], car sa maison était attenante au mur du rempart et elle demeurait contre le rempart.

16 Puis elle leur dit : « Dirigez-vous vers la montagne[e], de peur que vous ne rencontriez ceux qui vous poursuivent. Demeurez-y cachés pendant trois jours, jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soient de retour. Ensuite vous reprendrez votre route[f]. »

17 Les hommes lui répondirent : « Nous serons quittes du serment que tu nous as fait prêter...[g] 18 Quand nous entrerons dans le pays, tu attacheras le cordon écarlate que voici[h] à la fenêtre par laquelle tu nous as fait descendre[i] et tu réuniras auprès de toi dans ta maison ton père, ta mère, tes frères et[j] toute ta famille : 19 si quelqu'un franchit les portes de ta maison pour sortir dans la rue, son sang retombera sur sa tête; nous, nous serons quittes; mais pour tous ceux qui seront avec toi dans la maison, leur sang retombera sur notre tête, au cas où l'on porterait la main sur eux. 20 Si tu divulgues notre entreprise, nous serons également quittes du serment que tu nous as fait prêter. » 21 Elle répondit : « Qu'il en soit comme vous l'avez dit. » Puis elle les fit partir, et ils s'en allèrent. Et elle attacha le cordon écarlate à la fenêtre.

22 Ils s'en allèrent et gagnèrent la montagne. Ils y restèrent trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour. Ceux qui les poursuivaient les cherchèrent tout le long du chemin, mais sans les trouver. 23 Alors les deux hommes redescendirent de la montagne, passèrent [le Jourdain] et, s'étant rendus auprès de Josué, fils de Noun, ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé. 24 Ils dirent à Josué : « Yahvé a livré tout le pays entre nos mains, et même tous les habitants du pays sont éperdus de terreur à notre approche. »

Passage du Jourdain.

3 *Instructions pour le passage du fleuve* 1 Josué se leva de bon matin. Ils partirent de hach-Chittim et ils arrivèrent au bord du Jourdain, lui et tous les enfants d'Israël[k]; ils s'y installèrent pour la nuit avant d'effectuer la traversée. 2 Au bout de trois jours[l], les officiers[m] parcoururent le camp 3 et trans-

14. « tu ne divulgues pas » *H** *L* cf. v. 20 : H : vous ne divulguez pas. 18. « le cordon » *G S L*. H : le cordon *de fil* (ce dernier mot est une glose expliquant le terme rare employé pour cordon).

a. Le *ḥérem* était, à l'origine, une sorte de malédiction à laquelle on prêtait une efficacité toute particulière; la divinité n'intervenait que pour en assurer l'exécution. Ce même terme désignait aussi les choses et les êtres qu'on livrait ainsi à Dieu pour qu'il les anéantît. Une pratique toute semblable se rencontre chez les Latins (la *devotio*), les Gaulois, les Germains. Plus tard l'idée que les objets ainsi « dévoués » deviennent propriété divine prédomina, et l'on en vint à appeler *ḥérem* un don fait à Yahvé et qui ne pouvait être racheté (Lév. 27, 28). *b*. Deut. 4, 39. *c*. Devant Yahvé. C'est ici une des rares formules de serment où l'imprécation faite contre lui-même par celui qui jure, ait été explicitement reproduite.

d. Cf. 1 Sam. 19, 12; Actes 9, 25. *e*. C'est-à-dire dans la direction opposée à celle d'où vous êtes venus et où l'on vous cherche. La montagne à l'ouest de Jéricho, appelée actuellement mont de la Quarantaine, est percée de nombreuses cavernes. *f*. Dans le récit de E, cette recommandation devait venir avant l'évasion des espions. Dans l'autre source (J) cette évasion n'est racontée qu'un peu plus loin (v. 21). *g*. Quelques mots ont dû tomber ici, p. ex. « si tu n'observes pas nos conditions », à moins que la phrase ne soit une glose destinée à expliquer les mots « nous serons quittes » du v. 19. *h*. Il s'agit soit d'un cordon quelconque qui se trouvait chez Rahab, soit de la corde au moyen de laquelle elle les fait évader, soit plutôt du cordon que portait un des Israélites en guise d'amulette (cf. Gen. 38, 18, de J). C'est en tout cas « le gage certain » que Rahab avait demandé (v. 12). *i*. Addition du rédacteur qui a combiné les deux sources. Il a ingénieusement identifié la fenêtre à laquelle doit être attaché le signe sauveur (J) à celle par laquelle Rahab fait sauver les espions (E, v. 15). *j*. Addition du rédacteur d'après v. 13 (E).

k. Raccord du rédacteur. *l*. Les *trois jours* sont à compter à partir de la première tournée des officiers (1, 10-11) et non pas à partir de l'arrivée au bord du Jourdain (3, 1, de J). Les v. 2-4 sont la suite de la relation de Rᴰ. *m*. Voy. note sur 1, 10.

mirent au peuple ce commandement : « Quand vous verrez l'arche de la loi de Yahvé, votre Dieu, emportée par les prêtres lévites[a], vous quitterez, vous aussi, l'endroit (R^P) où vous êtes, et vous la suivrez 4 (seulement il devra se trouver entre vous et elle une distance d'environ deux mille coudées[b]; gardez-vous de l'approcher de plus (R^D) près!) afin que vous sachiez la route que vous devrez prendre, car vous n'avez encore jamais passé par ce chemin. »

(J) 5 Josué dit au peuple : « Sanctifiez-vous[c], car, demain, Yahvé fera des miracles au milieu de vous. »

(R^D) 6 Josué dit aux prêtres : « Emportez l'arche de la loi et passez en tête du peuple. » Les prêtres emportèrent l'arche de la loi et s'avancèrent à la tête du peuple.

7 Yahvé dit à Josué : « Aujourd'hui je commencerai à te magnifier sous les yeux de tout Israël, afin qu'on sache que je suis avec toi comme j'ai été avec Moïse[d]. 8 Et maintenant donne cet ordre aux prêtres qui portent l'arche de la loi : Quand vous arriverez à l'extrême limite des eaux du Jourdain, vous vous arrêterez dans le Jourdain. »

(E) 9 Josué dit aux enfants d'Israël : « Approchez, et écoutez la parole de Yahvé, (R^D) votre Dieu. » 10 Et Josué dit : « A ceci vous reconnaîtrez qu'il y a au milieu de vous un Dieu vivant[e] et qu'il dépossédera, pour vous faire place, les Cananéens, les Ḥittites, les Ḥivvites, les Perizzites, les Guirgachiens, les Amoréens et les Jébusiens[f] : 11 l'arche (E) de la loi [du] Seigneur de toute la terre[g] va passer devant vous dans le Jourdain. 12 Et main- (R) tenant, choisissez douze hommes parmi les tribus d'Israël, un par tribu[h]. 13 Dès que les (E) prêtres qui portent l'arche de Yahvé, Seigneur de toute la terre, poseront la plante de leurs pieds dans les eaux du Jourdain, (J) les eaux du Jourdain tariront, (E) les eaux qui descendent d'amont s'arrêteront, [formant] comme un mur. »

Le passage du fleuve.

(J) 14 Le peuple quitta ses tentes pour passer le Jourdain; les prêtres[i], ceux qui portaient l'arche [de] la loi[j] marchaient en tête du peuple. 15 Dès que ceux qui portaient l'arche furent arrivés au Jourdain, (E) [dès que] les prêtres qui portaient l'arche eurent (J) plongé les pieds dans l'eau du bord (le Jourdain, dans tout son cours, déborde pendant la durée entière de la moisson[k]), (E) 16 les eaux qui descendaient d'amont s'arrêtèrent; elles se dressèrent comme un mur à une très grande distance, à Adâm, ville voisine de Çartân[l], tandis que les eaux qui descendaient vers la mer de la Plaine (la mer Salée)[m] s'écoulaient, tarissaient. Alors le peuple traversa en face de Jéricho. 17 Les prêtres qui portaient l'arche [de] la loi de Yahvé[n]

3, 5. G S : prêtres *et* les lévites. 8. « Et maintenant » *G* (lis. *we'attâ*). H : Et *toi*. 9. « la parole » *G*. H : les paroles. 13. « les eaux (litt. : *et* les eaux) qui — s'arrêteront » G. H : les eaux qui descendent d'amont ; *et* elles s'arrêteront. 14. « Le peuple quitta » *G* (lis. *wayyissa'*). H : Quand le peuple eut quitté. 16. « à Adâm » *H*[k]. Hq L T (G S) : d'Adâm.

a. Litt. : « Quand vous verrez l'arche... *et* les prêtres lévites l'emporter ». Peut-être le texte primitif portait-il simplement : « quand vous verrez l'arche *quitter sa place* » (cf. Nomb. 10, 33). — *Les prêtres lévites*, locution spéciale à l'école deutéronomiste pour désigner les prêtres légitimes (cf. Deut. 17, 9).
b. Un peu moins d'un kilomètre. Cf. le territoire des villes lévitiques dans P (Nombr. 35, 5) et le chemin d'un sabbat (Act. 1, 12). *c*. Cf. Gen. 35, 2 et la note; Ex. 19, 10, 14-15; Lév. 16, 26; Nombr. 8, 7; 11, 18; Jos. 7, 13; 1 Sam. 16, 5; 21, 4-5.
d. Cf. Deut. 2, 25; Jos. 1, 5. *e*. Cette expression, qui oppose Yahvé comme un Dieu vivant à des dieux « morts » (cf. Ps. 106, 28), ne se rencontre que dans des textes deutéronomistes ou dans des passages plus récents encore (Deut. 5, 26; 1 Sam. 17, 26, 36; 2 Rois 19, 4, 16; És. 37, 4; Os. 2, 1 [1, 10]; Ps. 42, 3; 84, 3). *f*. Cf. Deut. 7, 1. *g*. Ces mots, dont la construction est fautive, renferment une addition (*Seigneur de toute la terre*) et une correction (*de la loi* pour « de Yahvé »; cf. v. 13).
h. Ce verset, isolé ici, est répété 4, 2, où il semble mieux à sa place. S'il a été inséré ici, c'est peut-être parce que, d'après la version E, les hommes chargés de porter les pierres étaient choisis avant le passage du Jourdain — mais par Josué (4, 4-5).
i. Mots probablement ajoutés; cf. v. 15a. *j*. Addition grammaticalement incorrecte. *k*. Le Jourdain grossit et déborde souvent pendant la saison des pluies et de la fonte des neiges, notamment en avril, époque où la moisson commence (moisson des orges) dans la plaine du Jourdain. G porte « la moisson du blé », ce qui ne s'accorderait pas avec 4, 19, l'orge étant seule mûre à la date indiquée. « Couler comme le Jourdain au temps de la moisson » était une expression proverbiale pour désigner une extrême abondance (Sir. 24, 26; cf. 1 Chron. 12, 15). *l*. *Adâm* se trouvait peut-être près du gué de Damié, à une trentaine de kil. au nord du lieu du passage. *Çartân* est inconnue. Le sens de ces indications topographiques est assez obscur. Elles ne peuvent guère signifier que les eaux se dressèrent bien loin *au sud* d'Adâm (Hq), ni que la crue produite par le barrage miraculeux se fit sentir dès Adâm (même leçon). Le sens naturel du texte est que les eaux se dressèrent à une grande distance au nord du lieu du passage. Or cela ne paraît être la conception d'aucune des sources anciennes, puisque, d'après elles, le fleuve reprit son niveau dès que les prêtres eurent remis le pied sur la rive (4, 18). Ces précisions sont donc sans doute un commentaire ultérieur. *m*. *Mer de la Plaine* [*du Jourdain*], ancien nom de la mer Morte. *Mer Salée* en était une désignation plus moderne, due à sa teneur exceptionnelle en sel (Nombr. 34, 12; Jos. 15, 2, 5; 18, 19 (P); — Gen. 14, 3; Deut. 3, 17 (glose); et souvent dans le Talmud). *n*. Voy. v. 14.

s'arrêtèrent en lieu sec au milieu du Jourdain (P) [et restèrent] immobiles, (E) tandis que tout Israël traversait à pied sec, jusqu'à ce que toute la nation eût fini de traverser le Jourdain.

4 *Les pierres commémoratives[a].*

1 Lorsque toute la nation eut fini de traverser le Jour- (R^JE) dain[b], Yahvé dit à Josué : 2 « Choisissez dans le peuple douze hommes, un par tribu, (J) 3 et donnez-leur cet ordre : Enlevez d'ici, du milieu du Jourdain . . . .[c], douze pierres; vous les emporterez sur l'autre rive et les déposerez à l'endroit où vous devez camper cette nuit[d]. »

(E) 4 Josué appela les douze hommes qu'il avait désignés parmi les enfants d'Israël, un par tribu, 5 et il leur dit : « Passez devant Yahvé jusqu'au milieu du Jourdain[e] et chargez chacun une pierre sur votre épaule, — autant de pierres qu'il y a de tribus parmi les enfants (R^D) d'Israël, — 6 afin qu'elles restent comme souvenir au milieu de vous. Plus tard, quand vos fils vous demanderont : Quelle signification attachez-vous à ces pierres[f]? — 7 vous leur répondrez : [Elles signifient] que les eaux du Jourdain ont tari devant l'arche de la loi de Yahvé, quand elle a passé le Jour- (E) dain. Ces pierres doivent maintenir à perpétuité le souvenir de cet événement chez les enfants d'Israël. »

(J) 8 Les enfants d'Israël firent comme Josué l'avait commandé : ils enlevèrent douze (R^JE) pierres du milieu du Jourdain, comme Yahvé l'avait dit à Josué, — autant de pierres qu'il y a de tribus parmi les enfants d'Israël, — (J) ils les emportèrent sur l'autre rive jusqu'à l'endroit où ils devaient camper et les y déposèrent. (E) 9 Josué dressa douze pierres au milieu du Jourdain, à l'endroit où s'étaient posés les pieds des prêtres qui portaient l'arche de la loi, et elles y sont encore aujourd'hui.

Reprise du récit du passage du Jourdain.

(P) 10 Les prêtres qui portaient l'arche restèrent debout au milieu du Jourdain, jusqu'à ce que fût accompli tout ce que Yahvé avait chargé Josué de dire au peuple, et le peuple se hâta de passer[g]. (J) 11 Lorsque tout le peuple eut fini de passer, l'arche de Yahvé passa aussi, ainsi que les prêtres, en tête du peuple[h]. (R^D) 12 Les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé passèrent en armes en tête des enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait ordonné[i]. 13 Quarante mille hommes environ[j], ceux qui étaient équipés pour la guerre, passèrent devant Yahvé pour aller combattre, dans la direction des plaines de Jéricho[k]. 14 Ce jour-là, Yahvé magnifia Josué sous les yeux de tout Israël, et on le respecta tant qu'il vécut, comme on avait respecté Moïse[l].

Fin du prodige.

(E) 15 Yahvé dit à Josué : 16 « Commande aux prêtres qui portent l'arche de la loi[m], de sortir du Jourdain. » 17 Et Josué donna cet ordre aux prêtres : « Sortez du Jourdain. » 18 Or comme les prêtres qui portaient l'arche de la loi de Yahvé

4, 3. « du Jourdain » *G*. H aj. : de l'endroit où se sont posés les pieds des prêtres (addition tirée du v. 9). 5. « devant Yahvé » d'après *G* (devant moi, devant le Seigneur). H : devant l'arche de Yahvé votre Dieu. 7. « passé le Jourdain » *G*. H aj. : les eaux du Jourdain ont tari.
10. « au peuple » *G*. H aj. : selon tout ce que Moïse avait commandé à Josué. — Le Pentateuque ne renferme aucune trace d'ordres donnés par Moïse à Josué concernant le passage du Jourdain. Mais la tradition juive supposait sans doute que Josué agissait en tous points d'après des instructions de Moïse. 11. « Les prêtres ». G : les pierres.

a. D'après J, elles furent prises au milieu du Jourdain et dressées sur la rive droite (v. 3, 8); d'après E, elles furent apportées de la rive gauche et dressées au milieu du fleuve (v. 5, 9). Le morceau a, de plus, reçu des additions d'époques diverses.
b. Dans le texte primitif de E, cette transition amenait sans doute le récit de l'érection des pierres (v. 9) ou celui de la sortie de l'arche du lit du Jourdain (v. 15); les incidents qui suivent dans le texte actuel se passent *pendant* la traversée (v. 5), ou même *avant* (v. 4-7). *c*. L'hébreu a ici un mot sans lien avec le contexte et qui paraît être une répétition erronée du verbe « désigner » (du v. 4) ou du mot « immobiles » (3, 17).
d. Cet ordre s'adressait primitivement à tout le peuple (cf. v. 8). Les mots précédents, qui en font une instruction donnée à douze hommes choisis, sont donc d'une autre main, peut-être du rédacteur qui a fondu ensemble J et E. *e*. On voit que, d'après E, l'ordre d'enlever les douze pierres était donné avant le passage du fleuve. *f*. Cf. Ex. 12, 26, 27; 13, 14; Deut. 6, 20. *g*. Peut-être, dans la pensée de P, pour avoir encore le temps de procéder au choix de l'agneau pascal, qui, d'après la loi sacerdotale, devait avoir lieu ce jour-là (cf. 4, 19; 5, 10-11 et Ex. 12, 3). *h*. La maladresse du style porte à croire que ces mots sont une addition. L'auteur primitif se serait exprimé différemment, s'il avait voulu dire que les prêtres portant l'arche passèrent aussi le fleuve et reprirent ensuite la tête du peuple. *i*. Cf. 1, 14-18; 22. *j*. D'après P (Nomb. 26, 7, 18, 34), Ruben avait 43.730 hommes d'armes, Gad 40.500 et Manassé 52.700. Le chiffre donné ici doit donc être d'une autre provenance. *k*. Cf. Nomb. 32, 20-21, 27, 29, 32. *l*. Cf. 3, 7. *m*. Le mot employé ici pour « loi » (*'édout*, proprement « attestation ») est de la langue de P.

sortaient du lit du Jourdain, au moment où les plantes de leurs pieds le quittaient pour se poser sur la terre sèche, les eaux du Jourdain revinrent à leur place et se remirent à déborder dans tout leur cours comme auparavant.

[19] Le peuple sortit du Jourdain le dixième jour du premier mois[a], et il campa à Guilgal[b], à l'extrémité orientale [du territoire] de Jéricho.

Érection des pierres à Guilgal. Conséquences du passage du Jourdain[c].

[20] Josué dressa à Guilgal les douze pierres qu'on avait prises dans le Jourdain. [21] Puis il dit aux enfants d'Israël : « Plus tard, quand vos fils vous demanderont : Qu'est-ce que ces pierres ? — [22] vous instruirez vos fils en ces termes : Israël a passé à pied sec le Jourdain que voici. — [23] En effet, Yahvé votre Dieu a desséché le Jourdain devant vous jusqu'à ce que vous ayez passé, comme Yahvé votre Dieu le fit pour la mer des Roseaux, qu'il dessécha devant nous jusqu'à ce que nous eussions passé. [24] Tous les peuples de la terre sauront ainsi que la main de Yahvé est puissante, et ils craindront Yahvé votre Dieu, à jamais. »

5 [1] Lorsque tous les rois des Amoréens établis au delà du Jourdain et tous les rois des Cananéens qui habitaient au bord de la mer[d] apprirent que Yahvé avait desséché le Jourdain devant les enfants d'Israël jusqu'à ce qu'ils eussent passé, ils sentirent fondre leur cœur, et ils furent sans courage[e] pour résister aux enfants d'Israël.

Josué circoncit le peuple.

E [2] En ce temps-là, Yahvé dit à Josué : « Fais-toi des couteaux de pierre[f] et circoncis de nouveau les enfants d'Israël pour la seconde fois[g]. » [3] Josué se fit des couteaux de pierre et circoncit les enfants d'Israël près du tertre des Aralôt[h]. R¹ [4] Voici pour quel motif Josué procéda à la circoncision : tout le peuple sorti d'Égypte (les mâles, tous les hommes propres à la guerre[i]) était mort au désert pendant la route, lors de la sortie d'Égypte. R¹ [5] En effet les hommes qui étaient sortis [d'Égypte] étaient tous circoncis, mais aucun de ceux qui étaient nés au désert, pendant la route, lors de la sortie d'Égypte, n'avait été circoncis. R¹ [6] Pendant quarante ans, en effet, les enfants d'Israël avaient cheminé dans le désert jusqu'à l'extinction de toute la nation (des hommes propres à la guerre[i]) qui était sortie d'Égypte et qui n'avait pas obéi à la voix de Yahvé : Yahvé leur avait déclaré par serment qu'il ne leur laisserait pas voir le pays qu'il avait juré à leurs pères de nous donner, pays ruisselant de lait et de miel[j]. [7] Il leur avait substitué leurs fils, et ce sont eux que Josué circoncit : ils étaient incirconcis parce qu'on n'avait pas pu les circoncire pendant la route. E [8] Quand on eut fini de circoncire la nation, tous restèrent à leur place, dans le camp, jusqu'à leur guérison[k]. [9] Et Yahvé dit à Josué : « Aujourd'hui, j'ai écarté de vous[a] le mépris de l'Égypte. » Aussi a-t-on donné à cet endroit le nom de Guilgal[b], qu'il porte encore aujourd'hui.

21. « vous demanderont « *G S* (lis. *'ethèm*). H : demanderont *à leurs pères*. 24. « ils craindront » lis. *yir'âtâm*. H : vous craindrez (mais le verbe devrait être alors à un autre temps). **5**, 1. « des Cananéens ». G : de Phénicie. « au delà du Jourdain » *G* (suppr. *yâmmâ*). H aj. : vers la mer. « qu'ils eussent passé » *Hᵉ Hq G S L T*. Hᵏ : que nous eussions passé.

a. Le premier mois (mars-avril), qui commençait à l'équinoxe du printemps, s'appelait, dans l'ancienne nomenclature, *abib*, et, dans la nouvelle, *nisân* (Ex. 12, 2). *b. Guilgal*, ou plus exactement « le Guilgal », signifie le cercle. Ce nom a désigné diverses localités où se trouvait sans doute un cromlech (enceinte circulaire de pierres dressées). L'endroit dont il s'agit ici (actuellement Tell-Djeldjoul, entre le Jourdain et Jéricho) est mentionné Jug. 3, 19; Os. 4, 15; 9, 15; Am. 4, 4; 5, 5; etc. *c.* Les v. 20-24, de rédaction deutéronomiste, sont sans doute une amplification de la conclusion du récit de J. Celui-ci devait dire que Josué dressa les pierres prises dans le Jourdain, et qu'en conséquence le lieu fut appelé Guilgal. *d.* Dans les textes de D et de E, le terme d'*Amoréens* désigne d'ordinaire l'ensemble des habitants de la Palestine; dans J et P, c'est le mot de *Cananéens* qui est employé dans ce sens général. C'est seulement dans des gloses archéologiques (Nomb. 13, 29; 14, 25; Deut. 1, 7; 11, 30; Jos. 11, 3) que les *Amoréens* apparaissent comme les habitants de la montagne et les *Cananéens* comme ceux d'un district de la plaine. *e.* Litt. : *et il n'y eut plus en eux d'esprit.* On croyait que l'âme sortait du corps sous le coup d'une grande frayeur ou d'un violent saisissement, comme pendant le sommeil, l'extase, l'évanouissement et à la mort (Cant. 5, 6; 1 Rois 10, 5; etc.). *f.* Voy. note sur Ex. 4, 26. *g.* Sous sa forme primitive, la tradition rapportée ici racontait l'introduction de la circoncision en Israël : le v. 9 suppose, en effet, que les Hébreux l'ignoraient encore au temps de leur séjour en Égypte. Des réviseurs ont essayé, par l'addition de quelques mots (*de nouveau, pour la seconde fois*) et des v. 4-7, de concilier ce passage avec les récits divergents qui attribuaient l'introduction de la circoncision à Séphora (Ex. 4, 24-26, de J) ou la faisaient remonter au temps des patriarches (Gen. 17, de P; 34, de J et E). *h.* C'est-à-dire : *des prépuces*. Voy. note sur v. 9. *i.* Rectification surajoutée d'après Nomb. 14, 29-30. *j.* Cf. Ex. 3, 8 et la note. *k.* La circoncision du peuple par Josué est placée à un moment bien invraisemblable. Un chef d'armée, à l'heure même où il abordait le pays ennemi, aurait-il soumis ses hommes à une opération qui devait les mettre hors de combat pendant plusieurs jours (cf. Gen. 34, 25)?

Célébration de la Pâque.

P [10] Les enfants d'Israël campèrent à Guilgal et célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois[c] au soir, dans les plaines de Jéricho. [11] Ils mangèrent des produits du pays, des pains sans levain et du grain rôti. P³ [12] Le jour même la manne cessa, quand ils mangèrent des produits du pays, et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne[d]. Ils mangèrent, cette année-là, des productions du pays de Canaan.

Josué rencontre le chef de l'armée de Yahvé.

J [13] Comme Josué était à Jéricho[e], il leva les yeux et aperçut un homme qui se tenait debout devant lui, une épée nue à la main. Josué l'aborda et lui dit : « Es-tu des nôtres ou de nos ennemis? » [14] Il lui répondit : « Je suis le chef de l'armée de Yahvé. Maintenant je viens...[f] » Josué tomba le visage contre terre, se prosterna et lui dit : « Que dit mon seigneur à son serviteur? » [15] Alors le chef de l'armée de Yahvé dit à Josué : « Ote ta sandale de ton pied, car le lieu où tu te tiens est sacré[g]. » Et Josué obéit.

Prise de Jéricho[h].

6 [1] Jéricho tenait sa porte fermée par crainte des enfants d'Israël : personne ne sortait, personne n'entrait. J-E [2] Yahvé dit à Josué : « Vois, je livre entre tes mains Jéricho et son roi, les vaillants guerriers[i]. Rᴰ [3] Vous tournerez autour de la ville, vous tous, les hommes de guerre, J E Rᴶᴱ en faisant le tour de la ville une seule fois; vous ferez ainsi pendant six jours. R [4] Sept prêtres précéderont l'arche, portant sept cors faits de cornes de bélier. Rᴶᴱ E Le septième jour vous tournerez sept fois autour de la ville, et les prêtres sonneront du cor. [5] Quand la corne de bélier lancera un appel prolongé[j], quand vous entendrez le son du cor, tout le peuple poussera une grande clameur, la muraille de la ville s'écroulera, et le peuple montera [à l'assaut], chacun droit devant soi. »

[6] Josué, fils de Noun, appela les prêtres et leur dit : « Prenez l'arche de la loi, R et que

11. « du pays » *G*. H aj. : le lendemain de la Pâque. 12. « Le jour même » *G*. H rattache ces mots à la phrase précédente. « cessa » *G*. H aj. : le lendemain. « de Canaan ». G : des Phéniciens. 14. « Il lui répondit » *Hᵉ G S* (lis. *lô*). H : Il répondit : « Non... » **6**, 1. « tenait sa porte fermée (litt. : était fermée) » *S* (suppr. *sôgérèt ou*). H : *fermait* [sa porte] *et* était fermée. 3. « Vous tournerez — tous ». G : Place (ou Fais tourner) autour de la ville tous... « vous ferez » *Gᴷᴸ S L* (lis. *ta'âsou*). H : tu feras. 5. « quand vous — cor » *Hᵏ*. Hq : dès que vous... G : quand vous sonnerez du cor (cf. v. 20).

a. Litt. : *j'ai roulé de dessus vous.* Les Égyptiens, qui étaient circoncis, méprisaient les Hébreux, qui, d'après la tradition conservée ici, ne l'étaient pas encore. *b. Guilgal* dérive du verbe *gâlal* « rouler »; le sens originel n'était pas toutefois celui de « lieu où l'on roule », mais celui de « cercle » (cf. note *b* sur 4, 19). — Si l'institution de la circoncision a été localisée à Guilgal, c'est peut-être que les jeunes hommes de la région venaient au sanctuaire de cet endroit se soumettre à cette cérémonie. Le « tertre des prépuces » pourrait être un lieu où l'on enfouissait les morceaux de chair enlevés : certains peuples pratiquant la circoncision les enterrent; c'est ce que prescrit aussi un rituel juif préconisé par le *Zohar*. *c.* Du premier mois : 5, 10 était la suite immédiate de 4, 19. *d.* Cf. Ex. 16, 35. *e.* On peut entendre « dans le territoire de Jéricho » (cf. 4, 19) ou « près de Jéricho ». C'est ce que demande le contexte actuel; mais, le récit étant mutilé (voir v. 14), il est difficile de dire si telle était l'intention du narrateur primitif. En tout cas, il ne devait pas situer la scène à Guilgal, trop éloigné de Jéricho. *f.* Le texte primitif devait indiquer ici le but de la venue du chef de l'armée de Yahvé. On admet généralement qu'il venait donner des instructions à Josué pour l'attaque de Jéricho : il aurait déjà l'épée à la main pour se mettre à la tête des Israélites (cf. 2 Sam. 5, 24). D'autres pensent qu'il voulait seulement révéler à Josué que le lieu où il se trouvait était une terre sainte, où l'on était sûr de « voir Dieu » (cf. Gen. 28, 10-22); mais que signifierait alors son épée nue? *g.* Cf. Ex. 3, 5. *h.* On distingue encore, çà et là, dans ce chapitre, les deux récits J et E, qui ont été mélangés. D'après l'un, le signal des clameurs poussées par le peuple fut un ordre donné par Josué (v. 10, 16ᵇ, début de 20), d'après l'autre, ce fut une sonnerie de cor (v. 4, 5, 16ᵃ, fin de 20). D'après l'un, Rahab fut sauvée parce que tout le peuple reçut de Josué l'ordre de l'épargner (v. 17, 25); d'après l'autre, parce que les deux espions furent envoyés pour la faire sortir de la maison (v. 22, 23). D'après l'un, les Israélites tournèrent autour de la ville pendant sept jours, mais une fois seulement chaque jour (10); d'après l'autre, ils faisaient, semble-t-il, aussi sept fois le tour de la ville, mais en un seul jour; et c'est sans doute le compilateur (Rᴶᴱ) qui, pour concilier les deux narrations, a admis que la procession fut répétée pendant sept jours et sept fois le septième jour. — Le récit a été surchargé d'additions : on a introduit dans le cortège les sept prêtres porteurs de cors (R); puis on les a fait sonner pendant tout le défilé (R²), ce qui est contraire aux intentions des premiers narrateurs (v. 4-5, 10, 20). — Cette page nous donne une idée des rites au moyen desquels on lançait l'anathème contre une ville et de l'efficacité quasi magique qu'on leur reconnaissait. *i.* Probablement variante mal placée des mots « les hommes de guerre » au v. 3. *j.* Cette indication, qui fait double emploi avec la suivante et qui manque en G, doit être une addition tardive pour concilier les deux emplois du cor admis dans le texte actuel : pendant le défilé les prêtres sonneront du cor, — et quand l'heure sera venue de pousser le cri de guerre, ils émettront une note prolongée. La distinction de ces deux sonneries doit avoir été introduite après coup, car il n'en est tenu aucun compte dans la suite du récit (cf. v. 16 et 20).

sept prêtres portant sept cors faits de cornes de bélier marchent devant l'arche de Yahvé. » [7] Puis il dit au peuple : « Défilez et tournez autour de la ville. Que les hommes armés défilent devant l'arche de Yahvé. [8] Sept prêtres portant sept cors faits de cornes de bélier défileront devant l'arche de Yahvé et sonneront du cor; l'arche de la loi de Yahvé les suivra. [9] Les hommes armés marcheront devant les prêtres, et l'arrière-garde suivra l'arche tout en sonnant du cor. » [10] Josué donna cet ordre au peuple : « Ne poussez point de clameur, ne faites pas entendre votre voix, qu'il ne sorte pas un mot de votre bouche, jusqu'au jour[a] où je vous dirai : Criez! — Alors vous crierez. »

[11] Ils firent tourner l'arche de Yahvé autour de la ville en en faisant le tour une seule fois, puis ils rentrèrent au camp, où ils passèrent la nuit. [12] Le lendemain, Josué se leva de bon matin; et les prêtres prirent l'arche de Yahvé. [13] Les sept prêtres, qui portaient les sept cors faits de cornes de bélier, marchaient devant l'arche de Yahvé, tout en sonnant du cor. Les hommes armés marchaient devant eux, et l'arrière-garde suivait l'arche de Yahvé tout en sonnant du cor. [14] Le second jour, ils tournèrent autour de la ville une seule fois, puis ils revinrent au camp. Ils agirent de la sorte six jours de suite.

[15] Le septième jour, ils se levèrent dès l'aube et tournèrent autour de la ville, suivant le même cérémonial, sept fois. Ce jour-là fut le seul où ils tournèrent sept fois autour de la ville[b]. [16] La septième fois, les prêtres sonnèrent du cor et Josué dit au peuple : « Criez, car Yahvé vous livre la ville. [17] La ville, avec tout ce qu'elle renferme, sera dévouée par anathème[c] à Yahvé; seule, Raḥab la prostituée aura la vie sauve, avec tous ceux qui seront auprès d'elle dans sa maison, parce qu'elle a caché nos émissaires. [18] Seulement gardez-vous de ce qui est dévoué par anathème; n'allez pas convoiter et prendre de ce qui est dévoué par anathème, car vous feriez tomber le camp d'Israël sous le coup de l'anathème, et vous le plongeriez dans le malheur. [19] Tout l'argent et tout l'or, tous les objets de bronze et de fer seront consacrés à Yahvé; ils entreront dans le trésor de Yahvé[d]. » [20] Alors le peuple poussa le cri de guerre[e]. On sonna du cor[f], et dès que le peuple entendit le son du cor, il poussa une grande clameur : alors la muraille s'écroula, le peuple monta à l'assaut de la ville, chacun droit devant soi, et ils s'en emparèrent.

[21] Pour exécuter l'anathème, ils passèrent au fil de l'épée tout ce qui se trouvait dans la ville, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, jusqu'aux bœufs, au petit bétail et aux ânes. [22] Josué avait dit aux deux hommes qui avaient exploré le pays : « Allez à la maison de la prostituée et faites-en sortir cette femme avec tous ceux qui lui appartiennent, comme vous le lui avez juré. » [23] Les jeunes hommes (les espions) y allèrent : ils firent sortir Raḥab, son père, sa mère, ses frères et tous ceux qui lui appartenaient : ils firent sortir aussi tout son clan[g]; et ils les mirent en sûreté en dehors du camp d'Israël[h]. [24] Quant à la ville, ils la brûlèrent avec tout ce qui s'y trouvait; toutefois l'argent et l'or, ainsi que les objets de bronze et de fer, furent

7. « Puis il dit » Hª Hq S L T. Hᵏ : Puis ils dirent (ou : diront). G : Dites. 8. *G* (suppr. les 5 premiers mots et lis. *kôhănîm... ya'ăberou liphnê yahwè*). H : *Et conformément à l'ordre donné au peuple par Josué, les* sept prêtres portant *les*... défilèrent. — Avec cette leçon les verbes suivants, v. 8 et 9, doivent être interprétés comme des imparfaits. 9. « les prêtres » d'après *G*. H aj. : sonnant du cor (Hq S T) ou : [qui] sonnaient du cor (Hᵏ). « devant — suivra ». G : devant; et les prêtres [formant] l'arrière-garde [marcheront] derrière... (mais voy. v. 13). 11. « Ils firent tourner l'arche » lis. *wayyassêbbou*. H : Il (Josué) fit tourner l'arche. G : L'arche tourna. 13. « marchaient devant l'arche de Yahvé » d'après *G*. H : devant l'arche de Yahvé, marchaient... 15. « suivant le même cérémonial » manque en Gᴬ. Gᴮ : ce jour-là. 18. « convoiter » *G* cf. 7, 21 (lis. *taḥmedou*). H : dévouer par anathème. 20. « Alors — guerre » manque en G : la phrase aura été supprimée par un réviseur qui ne s'expliquait pas pourquoi le peuple criait avant d'avoir entendu le son du cor. 23. « tout son clan » *G S L* (lis. *mišpaḥtâh*). H : tous ses clans.

a. Cela pourrait signifier : jusqu'au *moment* (cf. Gen. 2, 4, 17; etc.). Cependant il est peu probable qu'on eût employé le mot « jour » pour distinguer plusieurs moments d'une même journée. Donc d'après la version suivie ici, les Israélites ne devaient défiler autour de la ville qu'une fois par jour.
b. Cette remarque, qui manque en G*L, doit être une addition récente. c. Voy. note *a* sur 2, 10. d. Ces recommandations de Josué (v. 17-19) auraient été mieux à leur place dans les instructions préalables (v. 6-10); elles surprennent, après qu'il a donné le signal du cri de guerre.
e. Ceci est l'exécution de l'ordre donné v. 16ᵇ (de J).
f. Ceci reprend le récit de E (16ª) : le signal du cri de guerre est donné par une sonnerie de cor et non plus par un ordre de Josué. g. Glose pour expliquer les mots *tous ceux qui lui appartenaient*. h. *En dehors du camp*, à cause de leur qualité d'étrangers et de païens.

mis dans le trésor de Yahvé. [25] Mais Josué laissa la vie sauve à Raḥab, la prostituée, ainsi qu'à sa famille, et elle habite encore aujourd'hui au milieu d'Israël[a], — parce qu'elle avait caché les émissaires que Josué avait envoyés en reconnaissance à Jéricho.

[26] En ce temps-là, Josué fit prononcer [au peuple] ce serment devant Yahvé :

Maudit soit l'homme qui se lèvera
pour rebâtir cette ville!
Qu'il la fonde sur son aîné
et qu'il en pose les portes sur son cadet[b]!

[27] Yahvé fut avec Josué, dont la renommée se répandit dans tout le pays.

Le crime d'Acan et l'échec devant Aï[c].

7 [1] Les enfants d'Israël commirent une violation de l'anathème. Acan[d], fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zèraḥ, de la tribu de Juda, prit de ce qui avait été dévoué par anathème, et la colère de Yahvé s'enflamma contre les enfants d'Israël.

[2] Josué envoya, de Jéricho[e], des hommes à Aï[f], qui est près de Bét-Aven, à l'est de[g] Béthel; il leur dit : « Allez reconnaître le pays. » Et ces hommes allèrent en reconnaissance à Aï. [3] De retour auprès de Josué, ils lui dirent : « Il n'est pas nécessaire que tout le peuple y aille : il suffira de deux ou trois mille hommes; ils réduiront Aï. N'impose pas au peuple entier la fatigue de cette expédition, car ces gens-là sont peu nombreux. »

[4] Trois mille hommes environ furent donc détachés de l'armée pour y aller, mais ils durent fuir devant les gens d'Aï. [5] Les gens d'Aï leur tuèrent environ trente-six hommes, puis ils les poursuivirent devant la porte [de la ville] jusqu'aux carrières[h] et les taillèrent en pièces à la Descente. Le cœur du peuple se fondit et devint [comme] de l'eau[i].

[6] Josué déchira ses vêtements et resta prosterné, la face contre terre devant Yahvé, jusqu'au soir, ainsi que les anciens d'Israël, et ils mirent de la terre sur leur tête[j]. [7] Josué dit : « Ah! Seigneur Yahvé! pourquoi as-tu fait passer le Jourdain à ce peuple pour nous livrer aux mains des Amoréens et nous faire périr! Si seulement nous avions pris le parti de rester de l'autre côté du Jourdain! [8] Oh! Seigneur! que dirai-je, maintenant qu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis? [9] Quand les Cananéens et tous les habitants du pays[k] l'apprendront, ils nous envelopperont et feront

24. « le trésor de Yahvé » *G S L*. H : le trésor *de la maison* de Yahvé. 25. « sa famille » G. H aj. : et à tous ceux qui lui appartenaient (v. 22.) 26. « fit prononcer [au peuple] ». S : prononça. « devant Yahvé : Maudit soit » Gᴮ. H : Maudit soit devant Yahvé (le rythme est moins bon). « cette ville » *G*. H aj. : Jéricho. 7, 5. « jusqu'aux carrières » S : jusqu'à ce qu'ils fussent écrasés (*'ad hiššâberâm*). 6. « devant Yahvé » *G*. H : devant *l'arche de* Yahvé.

a. Dans la personne de ses descendants, naturellement.
b. L'usage existait autrefois en Palestine — des fouilles récentes l'ont démontré — d'enterrer des hommes, spécialement des enfants, sans doute préalablement immolés en sacrifice, sous les fondations des villes et en particulier sous les seuils de leurs portes. Ḥiel se conforma donc à une antique coutume lorsque, au temps d'Achab (876-854 environ), il reconstruisit Jéricho sur son fils aîné et en posa les portes sur son cadet (1 Rois 16, 34). Mais, cette pratique étant apparemment tombée en désuétude en Israël, l'acte de Ḥiel fut interprété comme l'effet d'une malédiction dictée autrefois par Josué : relever ou habiter une ville maudite passait, dans l'antiquité, pour un sacrilège (Deut. 13, 16; Job 15, 28). En réalité Jéricho était habitée du temps d'Éhoud (Jug. 3, 13) et de David (2 Sam. 10, 5). Pour concilier ces deux textes avec notre récit et avec 1 Rois 16, 34, on suppose que la ville fut rebâtie peu de temps après la conquête, mais comme ville ouverte ou bien sur un autre emplacement. c. Ce chapitre porte des traces visibles d'une fusion de sources. D'après l'une, Acan était lapidé (v. 25); d'après l'autre, il était brûlé, et un monceau de pierres était ensuite élevé sur son corps (15, 25, 26). L'une racontait d'abord le crime (v. 1) et se bornait ensuite à une allusion sommaire (v. 20); l'autre n'en faisait connaître les détails au lecteur que par les aveux du coupable (21). Tout le morceau renferme de nombreux doublets et présente deux conceptions assez différentes de l'anathème : 1° la notion archaïque d'une malédiction agissant par elle-même; 2° l'idée que les objets « dévoués » sont la propriété de Yahvé. Toutefois, les deux récits, très voisins l'un de l'autre, ont été mêlés si intimement qu'il est difficile de les séparer; notre essai de distinction des sources est souvent conjectural.
d. S et quelques manuscrits de G ont *Acar* (cf. 1 Chron. 2, 7). Peut-être est-ce une correction suggérée par le jeu de mots sur « Acor » (v. 25). e. Cette indication, peu en harmonie avec le maintien du camp israélite à Guilgal (cf. 5, 10 avec 9, 6; 10, 6, 7, 15, 43), et qui manque en G, semble être une addition. f. *Aï*, ou plus exactement *ha-Aï* (avec l'article), « la ruine », est peut-être à identifier avec Khirbet-Khayyân, sur la route de Jéricho à Béthel, à une quinzaine de kil. N. N. E. de Jérusalem. g. Probablement glose; manque en Gᴮ. Le nom de *Bêt-Aven* « maison de néant » est parfois donné par dérision à Béthel « maison de Dieu »; mais d'autres passages où il est employé sans intention malveillante (18, 12; 1 Sam. 13, 5; 14, 23) ont fait supposer que c'était une localité particulière inconnue.
h. Suivant d'autres : « jusqu'aux précipices »; il n'en manque pas, non plus que de carrières, dans la région. i. Cf. 2, 11; 5, 1; Deut. 1, 28. j. En signe de deuil; cf. 1 Sam. 4, 12; Éz. 27, 30; Am. 2, 7; Job 2, 12; Apoc. 18, 19. k. Cf. note sur 5, 1.

disparaître notre nom de la terre. Que feras-tu alors pour ton grand nom[a] ? »

10 Yahvé dit à Josué : « Lève-toi! pourquoi restes-tu prosterné? 11 Israël a péché, ils ont transgressé la loi que je leur avais prescrite, ils ont pris de ce qui avait été dévoué par anathème; ils ont volé; ils ont dissimulé [les objets dérobés]; ils [les] ont mis dans leurs bagages. 12 Aussi les enfants d'Israël ne pourront-ils plus tenir devant leurs ennemis, ils tourneront le dos devant leurs ennemis, car ils sont eux-mêmes sous le coup de l'anathème. Je ne serai plus avec vous, si vous ne faites disparaître du milieu de vous ce qui est voué à l'anathème. 13 Lève-toi, sanctifie le peuple[b], et dis : Sanctifiez-vous pour demain. Car ainsi a parlé Yahvé, Dieu d'Israël : Il y a de l'anathème au milieu de toi, Israël; tu ne pourras pas tenir devant tes ennemis tant que vous n'aurez pas ôté du milieu de vous ce qui est voué à l'anathème. — 14 Demain matin, vous vous présenterez par tribus; puis la tribu que Yahvé aura désignée[c] se présentera par clans; ensuite le clan que Yahvé aura désigné se présentera par familles; enfin la famille que Yahvé aura désignée se présentera homme par homme. 15 Celui qui sera surpris en flagrant délit de violation de l'anathème[d] sera brûlé avec tout ce qui lui appartient, parce qu'il a transgressé la loi de Yahvé et parce qu'il a commis une infamie en Israël[e]. »

16 Josué se leva donc de bon matin et fit comparaître Israël par tribus : la tribu de Juda fut désignée. 17 Ensuite il fit comparaître les clans de Juda : le clan des Zarḥites fut désigné. Il fit comparaître le clan des Zarḥites par familles : Zabdi fut désigné. 18 Enfin il fit comparaître la famille de ce dernier, homme par homme : Acan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zèraḥ, fut désigné. 19 Josué dit à Acan : « Mon fils, rends hommage à Yahvé[f], Dieu d'Israël, et fais ta confession; avoue-moi ce que tu as fait, ne me cache rien. » 20 Acan répondit à Josué; il dit : « Oui, c'est moi qui ai péché contre Yahvé, Dieu d'Israël; j'ai fait ceci et cela[g]. 21 J'ai remarqué dans le butin un beau manteau de Chinear[h], deux cents sicles d'argent et un lingot[i] d'or du poids de cinquante sicles[j]. Saisi de convoitise, je les ai pris. Ils sont cachés dans la terre, à l'intérieur de ma tente; l'argent est sous le manteau[k]. » 22 Josué dépêcha des envoyés qui coururent à la tente [d'Acan] : le manteau était bien caché dans sa tente et l'argent était dessous. 23 Ils les enlevèrent de la tente et les apportèrent à Josué et aux anciens d'Israël; puis ils les déposèrent devant Yahvé.

24 Alors Josué prit Acan, fils de Zèraḥ, et le fit monter à la vallée d'Acor[l], ainsi que ses fils, ses filles, son bœuf, son âne, son menu bétail, sa tente et tout ce qui lui appartenait[m]. Tout Israël l'accompagnait. 25 Et Josué dit : « Pourquoi nous as-tu plongés dans le malheur? Que Yahvé, aujourd'hui, te plonge [à ton tour] dans

17. « les clans » *H** cf. *G S L*. H : le clan. « le clan des Zarḥites fut désigné » *G S L* (lis. *wayyillâkêd*). H : il désigna le clan des Z. « par familles » *S L*. H : par hommes. 18. « fils de Zèraḥ » *G*. H ajoute : de la tribu de Juda (avec un terme spécial à P). 19. « fais ta confession » *G L*. H : fais-*lui* ta confession. 23. « aux anciens » *G*. H : à tous les enfants. « ils les déposèrent » *G S** (lis *wayyaṣṣigoum*). H : ils les versèrent. 24. « et le fit — Acor » *G*. H, qui lit « ils les firent... », a cette phrase à la fin du verset, où elle est répétée en G. « ainsi que ses fils » *G*. H aj. avant ses fils : l'argent, le manteau et le lingot d'or (mal placés entre Acan et ses fils).

a. La renommée de Yahvé était conçue, dans l'ancien Israël, comme solidaire de celle de son peuple (voy. au contraire Am. 9, 7). *b*. C'est-à-dire : ordonne-lui de se sanctifier (cf. Ex. 19, 10, 14). Voy. 3, 5 et la note. *c*. Cf. 1 Sam. 10, 20-22; 14, 41-42; Jon. 1, 7; Prov. 16, 33; 18, 18; Actes 1, 23-26. La consultation du sort, dans l'ancien Israël, se faisait d'ordinaire par *ourim* et *toummim* (voy. Ex. 28, 30). *d*. Litt. : *qui sera surpris en anathème*. Cette source paraît admettre que le coupable est découvert par une perquisition. *e*. Cf. Gen. 34, 7; Deut. 22, 21; Jug. 19, 23-24; 20, 6, 10; 2 Sam. 13, 12; Jér. 29, 23. Tous ces textes visent des désordres sexuels, auxquels l'acte d'Acan est ainsi assimilé, comme le sont ailleurs d'autres actes blâmables : 1 Sam. 25, 25 (refus d'hospitalité); És. 9, 16; 32, 6 (paroles coupables). *f*. En reconnaissant que le sort, dirigé par lui, a bien désigné le vrai coupable. *g*. Les narrateurs employaient cette formule, quand ils ne voulaient pas répéter un récit ou qu'ils ne jugeaient pas à propos d'entrer dans les détails. *h*. La Babylonie ou un pays voisin, cf. Gen. 10, 10. *i*. Litt. : *une langue*. Selon d'autres, un objet en forme de langue (cuiller ou poignard). *j*. S'il s'agit du sicle poids, le sicle israélite étant probablement de 16 gr. 37, 200 sicles d'argent représenteraient 3 kil. 274, soit environ 655 fr. de notre monnaie, et 50 sicles d'or (818 gr. 50), 2.800 fr. *k*. Litt. : *sous lui*; de même au v. 22. L'une des sources ne devait parler que du manteau, l'autre que de l'argent; le lingot d'or, dont il n'est plus question aux v. 22 et 23, doit être une addition. *l*. Cette vallée, qui formait une partie de la frontière nord du territoire de Juda (cf. 15, 7; És. 65, 10), devait être un des ravins sauvages qui débouchent dans la plaine du Jourdain au S. O. de Jéricho. Son aridité était proverbiale (Os. 2, 17 [15]).
m. Cette énumération est suspecte, car d'après une partie au moins des indications qui suivent, il semble qu'Acan ait été exécuté seul.

le malheur! » Et tout Israël le lapida; et ils le brûlèrent[a] et ils l'assommèrent à coups de pierres. 26 Puis ils élevèrent sur lui un grand monceau de pierres qui existe encore aujourd'hui. Yahvé revint alors de son ardente colère. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, on appelle ce lieu vallée d'Acor[b].

Prise d'Aï.

8 1 Yahvé dit à Josué : « Sois sans crainte, ne t'effraie pas[c]! Prends avec toi tous les gens de guerre, lève-toi et monte à Aï. Vois, je livre entre tes mains le roi d'Aï, son peuple, sa ville et son pays[d]. 2 Tu traiteras Aï et son roi comme tu as traité Jéricho et son roi[e]; toutefois, vous pourrez vous approprier le butin et le bétail[f]. Dispose une embuscade contre la ville, du côté de l'ouest[g]. » 3 Josué se leva avec tous les gens de guerre pour monter à Aï. Josué choisit trente mille[h] hommes, les plus vaillants, et les fit partir de nuit. 4 Il leur donna cet ordre : « Écoutez, vous allez vous mettre en embuscade à l'ouest de la ville; ne vous en éloignez pas trop, et tenez-vous prêts. 5 Pour moi, je m'approcherai de la ville avec toutes les troupes que j'ai auprès de moi, et si les habitants font une sortie contre nous, comme la première fois nous fuirons devant eux. 6 Ils se lanceront à notre poursuite jusqu'à ce que nous les ayons attirés loin de la ville. Ils se diront, en effet : Ils fuient devant nous comme la première fois. — 7 Vous, alors, vous surgirez de l'embuscade et vous vous emparerez de la ville, et Yahvé, votre Dieu, la livrera entre vos mains[i]. 8 Dès que vous aurez occupé la ville, vous y mettrez le feu. Exécutez ce commandement : voyez, je vous l'ordonne. » 9 Josué les fit partir, et ils allèrent se mettre en embuscade. Ils se postèrent entre Béthel et Aï, à l'occident d'Aï. Josué passa cette nuit-là dans la vallée[j].

10 Le lendemain, de bon matin, Josué passa l'armée en revue, et avec les anciens d'Israël, il monta, à la tête de l'armée, à Aï[k]. 11 Tous les gens de guerre[l] qu'il avait auprès de lui montèrent et s'approchèrent [d'Aï]. Arrivés devant la ville, ils campèrent au nord d'Aï; la vallée les en séparait. 12 Josué prit environ cinq mille hommes et les mit en embuscade entre Béthel et Aï, à l'occident de la ville[m]. 13 . . . .[n]

14 Dès que le roi d'Aï l'aperçut, il fit diligence, les gens de la ville se levèrent de bon matin et sortirent contre Israël, pour livrer bataille, avec toutes ses troupes, dans la direction de la Descente qui est à l'entrée de la plaine, sans se douter qu'une embuscade avait été dressée contre lui à l'ouest de la ville. 15 Josué et tout Israël se laissèrent battre par eux; ils s'enfuirent dans la direction du désert[o]. 16 On appela pour les poursuivre tout le monde qui se trouvait dans la ville. Ils poursuivirent Josué et se laissèrent attirer loin de la ville. 17 Il ne resta pas un homme dans Aï qui ne sortît pour courir sus à Israël. Ils laissèrent la ville ouverte et ils poursuivirent Israël.

18 Yahvé dit à Josué : « Étends le javelot

25. « ils le brûlèrent et ils l'assommèrent » lis. *'ôtô* (les deux fois). H : ils *les* brûlèrent et ils *les*... 8, 4. « en embuscade » *G*. H aj. : contre la ville. 5. « comme la première fois » *L* cf. v. 6. H rattache ces mots à ce qui précède. 6. *G*. H aj. à la fin : et nous fuirons devant eux (répétition des deux derniers mots du v. 5). 8. « ce commandement » *G* cf. *L* (lis. *kaddâbâr hazzè*). H : le commandement *de Yahvé*. 9. « dans la vallée » d'après *v. 13* (lis. *hâ'émèq*). H : au milieu du peuple. 11. « les en séparait » *S* (lis. *bênêhèm*). H : l'en séparait. 12. « Béthel » *H*. Hk* G^L : Bêt-Aven. « la ville » *H*^k. Hq : Aï. 14. « il fit diligence » *S* cf. *G L* (lis. *wayemahér*). H : ils firent diligence. « dans la direction de la Descente » cf. *7, 5* (lis. *lammôrâd*). H : au temps (ou : à l'endroit) convenu. — Texte très incertain. 17. « dans Aï » *G*. H : dans Aï *et Béthel* (ce dernier mot est une glose erronée : les gens de Béthel seraient tombés dans l'embuscade israélite).

a. Cette peine, connue déjà de l'antiquité israélite (Gen. 38, 24), était infligée au cadavre du supplicié (Lév. 20, 14); c'était un moyen de faire souffrir son âme, même après la mort. *b*. *Acor* est dérivé du verbe *'âkar*, que nous avons traduit au v. 25 par « plonger dans le malheur ». *c*. Cf. 1, 9; Deut. 1, 21; 31, 8. *d*. Cf. 6, 2; Deut. 2, 24; 3, 2. *e*. Il n'a pas été question plus haut du sort du roi de Jéricho. *f*. Cf. Deut. 2, 34-35; 3, 6-7; Jos. 11, 14. Il en avait été autrement pour Jéricho (6, 21; cf. 1 Sam. 15, 9-23). *g*. Litt. : *derrière elle* (les Israélites s'orientaient en se tournant du côté de l'est). *h*. Peut-être le texte portait-il originairement trois mille; cf. v. 12. *i*. La 2e partie du v. 7, qui reproduit sous une autre forme la 1re partie, manque dans la version grecque. Celle-ci, dont le texte a dû être révisé, supprime dans tout le chapitre les phrases qui font double emploi ou qui soulèvent des difficultés. *j*. Dans la vallée qui s'ouvrait au pied des murs d'Aï (cf. v. 11b). *k*. Dans le contexte primitif de E, c'était le début de l'expédition : Josué partait de la plaine du Jourdain (cf. v. 3 dans J). *l*. Ce mot, incorrectement construit en hébreu, doit avoir été ajouté d'après v. 1 et 3. *m*. Parallèle manifeste avec v. 5-9 (J) : dans la suite il n'est question que d'une seule embuscade. *n*. L'hébreu a ici une phrase obscure et incorrecte, qui paraît signifier : *et on disposa le peuple* [de la façon suivante : d'une part] *tout le camp, qui était au nord de la ville et* [d'autre part] *son arrière-garde* (ou : *son embuscade?*) *à l'occident de la ville, et Josué se rendit* (var. : *passa*) *cette nuit-là au milieu de la vallée*. Cette phrase, qui manque en grande partie en G, doit être d'un rédacteur qui a essayé de coordonner les indications topographiques des v. 9, 11, 12. *o*. *Le désert* désigne probablement, ici, les pentes arides qui s'abaissent vers la plaine du Jourdain.

que tu as à la main dans la direction d'Aï[a], car je la livrerai entre tes mains. » Et Josué étendit le javelot qu'il avait à la main dans J la direction de la ville; [19] la troupe placée en embuscade se leva promptement de l'endroit où elle était postée; elle partit en courant, R[JE] dès que [Josué] étendit la main, J entra dans la ville, s'en empara et se hâta d'y mettre le feu. [20] Les gens d'Aï, s'étant retournés, aperçurent la fumée de la ville qui montait vers le ciel; or ils n'avaient E d'espace[b] pour fuir d'aucun côté. Alors l'armée qui fuyait vers le désert[c] fit tête J à ceux qui la poursuivaient. [21] Quand Josué et tout Israël virent que la troupe placée en embuscade s'était emparée de la ville et que la fumée montait de la ville[d], ils firent volte-face et battirent les gens d'Aï. [22] Les autres [Israélites], sortant de la ville, se portèrent à leur rencontre, et les gens d'Aï se trouvèrent au milieu des Israélites, [qui s'avançaient] les uns R[D] d'un côté, les autres de l'autre; ceux-ci les battirent au point de ne laisser ni un survi- J vant ni un fuyard. [23] Ils prirent le roi d'Aï vivant et l'amenèrent à Josué.

[24] Quand Israël eut achevé de tuer, dans la Descente où il avait été poursuivi, tous les habitants d'Aï qui se trouvaient en rase cam- E pagne, quand tous furent tombés jusqu'au J dernier sous le tranchant de l'épée, tout Israël revint sur Aï et en passa la population au fil de l'épée. [25] Le total de ceux qui tombèrent ce jour-là fut de douze mille, hommes et femmes, — tous les gens d'Aï. [26] Josué E ne cessa pas de tenir son javelot étendu, jusqu'à ce qu'il eût exécuté l'anathème sur tous les habitants d'Aï. [27] Toutefois les en- R[D] fants d'Israël s'approprièrent le bétail et le butin de la ville, conformément à l'ordre que Yahvé avait donné à Josué. [28] Josué brûla E Aï et en fit pour toujours un monceau de R[D] ruines[e], une solitude, comme on le voit E encore aujourd'hui[f]. [29] Il pendit le roi d'Aï J à un arbre[g] [et l'y laissa] jusqu'au soir. R[D] Mais au coucher du soleil, Josué ordonna de descendre son cadavre de l'arbre[h]; puis J on le jeta à l'entrée de la porte de la ville, et on éleva sur lui un grand monceau de pierres, qui existe encore aujourd'hui.

Célébration de grandes solennités religieuses dans la région de Sichem.

[30] Alors Josué bâtit, sur le mont Ébal[i], E un autel à Yahvé, Dieu d'Israël, [31] comme R[D] Moïse, serviteur de Yahvé, l'avait ordonné aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit dans le livre de la Loi de Moïse[j], un autel E de pierres brutes sur lesquelles on n'avait pas fait passer le fer[k]. On y offrit à Yahvé des holocaustes, et on y fit des sacrifices de paix.

[32] [Josué] écrivit là, sur les pierres[l], une R[D] copie de la Loi de Moïse, en présence des enfants d'Israël.

20. « ils n'avaient (litt. : il n'y avait à eux) » lis. *lâhèm*. H : il n'y avait en eux. — Texte et sens douteux. 24. « la Descente » *G* (lis. *bammôrâd*). H : le désert. 27. « les enfants d'Israël » *H* G S L T*. H : Israël. 29. « à l'entrée de la porte de la ville ». G : dans une fosse. 32. « une copie de la Loi de Moïse ». G L : le Deutéronome, loi (L : de la loi) de Moïse. « Loi de Moïse » *G^B*. H aj. : qu'il avait écrite.

a. Le geste de Josué est interprété par le rédacteur du texte actuel comme un signal donné au détachement placé en embuscade (bien que rien de semblable n'eût été convenu; cf. v. 6 et 7). Dans la pensée du narrateur (E), c'était une sorte de rite magique destiné à assurer la défaite de l'ennemi (voy. v. 26), comme le geste de Moïse étendant le bâton divin contre Amaleq (Ex. 17, 8-13) ou celui du roi d'Israël tirant des flèches dans la direction du pays araméen (2 Rois 13, 15-17). *b*. Litt. : *deux mains*. Cette expression doit désigner ici les deux directions de l'espace, la droite et la gauche (cf. Gen. 34, 21). — D'autres entendent : ils n'avaient pas de force (litt. : de mains) pour s'enfuir. Mais ce ne sont pas les mains qui servent pour la fuite. *c*. Le gros de l'armée israélite (cf. v. 15). *d*. Précision introduite après coup. Les Septante ajoutent : *vers le ciel*. *e*. Conformément à la loi du Deut. (13, 16). *f*. Aï signifie « la ruine » (7, 2). La ville fut de nouveau habitée après l'exil (Esdr. 2, 28; cf. Néh. 11, 31) et peut-être déjà, sous le nom d'Ayyât, du temps d'Ésaïe (És. 10, 28). *g*. Ou à une potence (litt. : *à un bois*). Le verbe hébreu peut s'entendre de la pendaison ou de la crucifixion ou du pal. D'après Deut. 21, 22 et 2 Sam. 21, 9-10, c'était le cadavre du supplicié qu'on exposait ainsi, sans doute pour le livrer en pâture aux bêtes de proie. *h*. Cf. Deut. 21, 22-23. *i*. Le texte primitif portait peut-être « sur le mont Garizim », leçon donnée par le Pentateuque samaritain, Deut. 27, 4, et qui a pu être modifiée par les scribes juifs pour ne pas favoriser l'« hérésie » samaritaine : c'était le Garizim qui était la montagne de la bénédiction (Deut. 11, 29-30; 27, 11-13). L'Ébal et le Garizim, situés l'un au nord, l'autre au sud de Sichem, se trouvaient à une quarantaine de kil. au nord d'Aï. Il faut admettre que l'une des sources (E) racontait, entre 8, 29 et 8, 30, la conquête de cette région, ou bien que les traditions rapportées ici (v. 30-35) étaient insérées primitivement après l'achèvement de l'occupation de la Palestine. Dans la version grecque, elles sont placées entre 9, 2 et 9, 3. *j*. Cf. Deut. 27, 5-7. *k*. Cf. Ex. 20, 25. *l*. Dans le contexte actuel, il s'agit, semble-t-il, des pierres de l'autel. Mais la phrase, considérée isolément, pourrait signifier « sur les pierres qu'il prit pour cela » et se traduire « sur des pierres ». Telle était sans doute la pensée de l'auteur : il s'agissait de stèles destinées à recevoir des inscriptions (cf. Deut. 27, 2-4, 8, où les stèles ont été aussi identifiées après coup avec les pierres de l'autel par l'insertion des v. 5-7[a]).

ER[D] [33] Tout Israël, avec ses anciens, ses E officiers et ses juges, se tenait de part R[D] et d'autre de l'arche vis-à-vis des prêtres lévites qui portaient l'arche de la loi de E Yahvé, les étrangers comme les indigènes[a]. La moitié du peuple [était rangée] du côté[b] du mont Garizim, et l'autre moitié du côté[b] du R[D] mont Ébal, comme Moïse, serviteur de E Yahvé, l'avait ordonné[c], pour bénir le R[D] peuple. Ce fut la première cérémonie. [34] Ensuite [Josué] lut toutes les paroles de la Loi, la bénédiction et la malédiction[d], exactement comme il est écrit dans le livre de la Loi. [35] Il lut, sans en omettre un seul mot, tout ce que Moïse avait ordonné, en présence de toute l'assemblée d'Israël ainsi que des femmes, des enfants et des étrangers qui faisaient route avec eux[e].

Coalition contre Israël. Stratagème des Gabaonites.

E **9** [1] Quand ils apprirent [ces événe- R[D] ments[f]], tous les rois établis au delà du Jourdain, dans la montagne, dans le bas pays[g], sur tout le littoral de la grande mer et du côté du Liban — Ḥittites, Amoréens, Cana- E néens, Perizzites, Ḥivvites, Jébusiens[h], [2] se coalisèrent pour lutter de concert contre Josué et Israël[i].

[3] Les habitants de Gabaon[j], en apprenant ce que Yahvé avait fait à Jéricho et à Aï, [4] recoururent, pour leur part, à une ruse. Ils allèrent chercher des provisions; ils prirent de vieux sacs, pour les charger sur leurs ânes, et de vieilles outres de vin percées et raccommodées[k]. [5] Ils avaient aux pieds des sandales usées et rapiécées; ils portaient de vieux vêtements, et tout le pain de leurs provisions était sec et réduit en miettes[l]. [6] Ils se rendirent auprès de Josué, au camp de Guilgal[m] et ils lui dirent, à lui et[n] aux J[1] Israélites : « Nous venons d'un pays éloigné. Faites donc alliance avec nous. » [7] Les Israélites répondirent aux Ḥivvites[o] : « Peut-être habitez-vous au milieu de nous[p]; comment ferions-nous alliance avec vous? » [8] Ils E dirent à Josué : « Nous sommes tes serviteurs. » Et Josué leur dit : « Qui êtes-vous et d'où venez-vous? » [9] Ils lui répondirent : « Tes serviteurs arrivent d'un pays très éloigné, sur la renommée de Yahvé, ton Dieu; R[D] car nous avons entendu parler de lui, de tout ce qu'il a fait en Égypte [10] et de tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amoréens établis au delà du Jourdain, Siḥôn, roi de Ḥechbôn, et Og, roi du Bachân, qui résidait à Achtarot[q]. [11] Nos anciens et tous les habitants de E notre pays nous ont dit : Emportez des provisions pour la route, allez à leur rencontre et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs; faites donc alliance avec nous. — [12] Voici notre pain; nous l'avons emporté tout chaud de nos maisons, le jour où nous sommes partis pour venir auprès de vous; et maintenant, voyez! il est sec et réduit en miettes. [13] Voici des outres de vin, qui étaient neuves quand nous les avons remplies, et voyez! elles sont toutes percées. Voyez aussi nos vêtements et nos sandales, usés par l'extrême longueur

33. « ses officiers » *H* S T (G)* (lis. *šoṭerâw*). H : les officiers. « le peuple » *G^B*. H : le peuple, Israël. 9, 1. « et » *G L* cf. Deut. 1, 7 (lis. *we'èl*). Manque en H. Après « Amoréens » G aj. « Guirgachiens », peut-être avec raison (cf. 3, 10; 24, 11). 3. « Yahvé » *G^B*. H : Josué. 4. « chercher des provisions » *H* G S L T* cf. v. 12 (lis. *wayyiṣṭayyâdou*). H a un mot inconnu qu'on traduit : et ils se mirent en route — ou : et ils se firent passer pour des messagers, — ou : et ils se déguisèrent. — Texte incertain. 7. « Ḥivvites ». G : Ḥorites.

a. C'est-à-dire les Israélites; le terme est assez impropre pour désigner des nomades envahissant un pays étranger. Ces mots, de la langue de P, sont une addition assez tardive. *b*. Ou : en face. *c*. Cf. Deut. 11, 29; 27, 11-13. *d*. Comme le montre la suite, il ne s'agit plus, dans cette seconde cérémonie, de bénédiction et de malédiction, mais du texte complet de la Loi. *e*. Josué se conforme à la loi du Deut. (31, 11-13). *f*. Évidemment la prise de Jéricho et d'Aï (6, 1 - 8, 29), et non la lecture de la Loi près de Sichem (8, 30-35). Dans les Septante, ce dernier épisode est inséré après 9, 2, où il n'est, du reste, pas mieux à sa place. *g*. La pente ouest des monts de Juda et d'Éphraïm. *h*. Cette liste de peuples paraît être une addition postérieure. *i*. D'après 10, 1-5, 15-27; 11, 1-9 (de J), les rois du nord ne se liguèrent pas avec ceux du sud, mais ce fut seulement après la défaite des princes du midi qu'ils se concertèrent entre eux. L'idée d'une coalition unique embrassant « tous les rois des Amoréens » paraît être celle du narrateur E (10, 6[b]; 24, 12). C'est une simplification de l'histoire : d'après les témoignages les plus anciens (Jug. 1), il y eut surtout des combats isolés entre les villes cananéennes et les diverses tribus hébraïques. *j*. Aujourd'hui ed-Djib, à 8 kil. N. N. O. de Jérusalem et à 11 kil. environ d'Aï. *k*. Litt. : *liées*. En Orient, on raccommode sommairement les outres qui viennent à se percer dans le voyage, en serrant l'ouverture avec une ficelle. *l*. D'après une autre interprétation, moins vraisemblable, « en moisissures ». *m*. Cf. 5, 10; 10, 6; etc.

n. Raccord avec une autre source (J[1]), d'après laquelle les négociations ne furent pas conduites par Josué, mais par les Israélites causant avec les Ḥivvites — ainsi sont appelés les gens de Gabaon (v. 7). *o*. Population du centre de la Palestine (Gen. 34, 2). D'après Jos. 11, 3 (hébr.); Jug. 3, 3, il y en avait aussi au nord; mais voy. notes critiques sur ces passages. *p*. Le narrateur fait parler les Israélites comme s'ils étaient déjà établis dans le pays; cf. v. 16, 22. *q*. Voy. Nomb. 21, 21-35; Deut. 2, 26-3, 11.

du voyage. » [14] Les hommes prirent de leurs provisions...[a]; et ils ne consultèrent pas l'oracle de Yahvé. [15] Josué leur accorda la paix. Il fit avec eux un traité pour leur garantir la vie sauve[b]. Les chefs de la communauté s'engagèrent envers eux par un serment.

[16] Au bout de trois jours, après qu'on eut conclu le traité avec eux, [le peuple] apprit que ces gens étaient ses voisins et qu'ils habitaient au milieu de lui. [17] Les enfants d'Israël se mirent en route et arrivèrent dans leurs villes le troisième jour[c]. Ces villes étaient Gabaon, hak-Kephira, Beérot et Qiryat-Yearim[d]. [18] Les enfants d'Israël ne leur firent pas de mal[e], parce que les chefs de la communauté s'étaient engagés envers eux par serment au nom de Yahvé, Dieu d'Israël; mais toute la communauté murmura contre les chefs. [19] Alors les chefs dirent à toute la communauté : « Nous nous sommes engagés envers eux par un serment au nom de Yahvé, Dieu d'Israël; nous ne pouvons donc pas les toucher. [20] Voici ce que nous leur ferons : nous leur laisserons la vie, pour ne pas attirer sur nous la colère [divine], à cause du serment que nous leur avons fait; [21] ils vivront [donc], mais ils auront à fendre le bois et à puiser l'eau pour toute la communauté. » Et encore aujourd'hui ils ont à fendre le bois et à puiser l'eau pour la communauté de Yahvé, selon la décision prise à leur égard par les chefs. [22] Josué les appela et leur dit : « Pourquoi nous avez-vous trompés en disant : Nous demeurons très loin de vous, — alors que vous habitez au milieu de nous? [23] Désormais vous serez maudits : il y aura à perpétuité parmi vous des esclaves et des fendeurs de bois et des puiseurs d'eau[f] attachés à la maison de mon Dieu. » [24] Ils répondirent à Josué : « Tes serviteurs avaient appris que Yahvé, ton Dieu, avait ordonné à Moïse, son serviteur, de vous livrer tout le pays et d'exterminer devant vous[g] tous les habitants du pays. Aussi avons-nous conçu, à votre approche, de grandes craintes pour notre vie. Voilà pourquoi nous avons agi de la sorte. [25] Maintenant nous voici en ton pouvoir : traite-nous comme il te semblera bon et juste. » [26] Il les traita ainsi [qu'il l'avait déclaré] et les délivra des mains des enfants d'Israël, qui ne les mirent point à mort. [27] Josué les astreignit, en ce jour, à fendre le bois et à puiser l'eau pour la communauté et[h] pour l'autel de Yahvé — ce qu'ils font encore aujourd'hui — pour le lieu que Yahvé devait choisir[i].

Conquête du sud de la Palestine.

10 *Bataille de Gabaon.* [1] Quand Adonicèdeq[j], roi de Jérusalem[k], apprit que Josué s'était emparé d'Aï et l'avait dévouée par anathème (il avait traité Aï et son roi comme il avait traité Jéricho et son roi[l]) et que les habitants de Gabaon avaient fait la paix avec Israël, [2] il fut très effrayé, parce que Gabaon était une grande ville, aussi considérable qu'une ville royale[a], qu'elle était plus grande qu'Aï[b], et que tous les hommes en étaient braves. [3] Alors Adonicèdeq, roi de Jérusalem, envoya dire à Hoham, roi d'Hébron, à Piram, roi de Yarmout, à Yaphia, roi de Lakich, et à Debir, roi d'Églôn[c] : [4] « Montez auprès de moi, aidez-moi, et nous châtierons Gabaon parce qu'elle a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël. » [5] Les cinq rois des Amoréens[d], le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Yarmout, le roi de Lakich, le roi d'Églôn se réunirent donc et se mirent en marche avec toutes leurs troupes. Ils assiégèrent Gabaon et l'attaquèrent. [6] Les gens de Gabaon envoyèrent dire à Josué, au camp de Guilgal : « N'abandonne pas tes serviteurs. Hâte-toi de monter à notre secours et sauve-nous! Viens à notre aide, car tous les rois des Amoréens qui habitent la montagne se sont coalisés contre nous. » [7] Josué monta de Guilgal; tous les gens de guerre l'accompagnaient, ainsi que tous les hommes d'élite. [8] Yahvé dit à Josué : « Ne les crains pas, car je les livre entre tes mains; aucun d'entre eux ne pourra tenir devant toi. » [9] Josué fondit sur eux à l'improviste; il avait marché toute la nuit depuis Guilgal[e]. [10] Et Yahvé les fit plier, pris de panique, devant Israël, qui en fit un grand carnage à Gabaon et les poursuivit dans la direction de la montée de Bét-Ḥorôn[f]; il les massacra jusqu'à Azéqa et jusqu'à Maqqéda[g]. [11] Tandis qu'ils fuyaient devant Israël, comme ils se trouvaient sur la descente de Bét-Ḥorôn, Yahvé lança sur eux, du haut du ciel, de grosses pierres jusqu'à Azéqa, si bien qu'ils périrent : les grêlons en firent mourir plus que n'en avait tué l'épée des enfants d'Israël.

[12] Alors Josué s'adressa à Yahvé — le jour où Yahvé livra les Amoréens à la merci des enfants d'Israël —. Il dit :

« Soleil, arrête-toi sur Gabaon,
et toi, lune, sur la vallée d'Ayyalôn[h] ! »
[13] Et le soleil s'arrêta, et la lune resta immobile,
jusqu'à ce que la nation eût tiré vengeance
[de ses ennemis.

— Cela n'est-il pas écrit dans le livre du Juste[i]? — Et le soleil resta immobile au milieu du ciel et retarda son coucher de près d'un jour entier. [14] Il n'y a jamais eu, ni auparavant ni dans la suite, de jour comme celui-là, où Yahvé ait obéi à la voix d'un homme[j]. Car Yahvé combattait pour Israël. [15] Ensuite Josué, avec tout Israël, retourna au camp de Guilgal.

Poursuite et exécution des cinq rois. [16] Les cinq rois s'enfuirent et se cachèrent dans la caverne de Maqqéda[k]. [17] On vint dire à Josué : « On a

19. « les chefs » G^B S. H : *tous* les chefs. 20. « nous leur laisserons (litt. : leur laisser) » d'après G. H : *et* leur laisser (c'est-à-dire : tout en leur laissant). 21. G L. H aj. en tête : et les chefs leur dirent (répétition oiseuse; variante du début du v. 19, que L a lu à peu près sous cette forme). « mais ils auront à » G S L (lis. *wehâyou*). H : Et ils eurent à. « Et encore — Yahvé » S (aj. *wayyiheyou ḥôṭebê 'éṣim wešo'ăbê mayim la'ădat yahwè 'ad hayyôm hazzè*). G^F : Et toute la communauté fit. Manque en H. **10,** 1. « Adonicèdeq ». G : Adonibèzeq.

a. Il y a sans doute ici une lacune; la suite était probablement : et ils les montrèrent aux Israélites. Mais dans l'état actuel du texte, *les hommes* paraissent être les Israélites, car c'est évidemment à ceux-ci que le récit reproche de n'avoir pas consulté l'oracle (litt. : *la bouche*) de Yahvé. *b.* Ces mots, qui manquent dans certains mss grecs, ont sans doute été ajoutés pour écarter de Josué tout soupçon de déloyauté : d'après 10, 6, le traité obligeait les Israélites non seulement à accorder la vie sauve aux Gabaonites, mais encore à leur prêter aide et assistance. *c.* Ces mots, qui manquent dans les Septante, sont probablement une glose. La distance de Guilgal à Gabaon était d'une trentaine de kil. *d. Hak-Kephira*, actuellement Kefîré, à 13 kil. N. O. de Jérusalem; *Beérot* (les puits), peut-être el-Bîré, à 14 kil. N. de Jérusalem, sur la route de Béthel; *Qiryat-Yearim* (bourg des forêts), probablement Qaryet-el-Énab (bourg des raisins), appelé aussi Abou-Ghôch, à 12 kil. O. de Jérusalem. *e.* Cf. 2 Sam. 21, 2. *f.* Addition inspirée des v. 21 et 27. *g.* Le texte parlait d'un ordre donné par Yahvé à Moïse; un amplificateur a essayé de transformer cet ordre en une promesse divine. *h.* Glose dans l'esprit de P. Les bas offices du Temple ayant été, depuis l'exil, réservés aux lévites, le récit le plus récent (P, v. 17-21) ne pouvait admettre que des étrangers eussent été attachés au service de l'autel; c'est pourquoi il transforme les Gabaonites en serviteurs de la communauté, c'est-à-dire du peuple. C'est, semble-t-il, Salomon qui imposa le premier ces corvées aux Gabaonites, comme aux autres Cananéens (cf. 1 Rois 9, 20-21); au temps de David, ils étaient encore des alliés, traités sur un pied d'égalité par les Israélites (2 Sam. 21, 1-14), et c'est peut-être le point de vue des parties les plus anciennes de notre chapitre (J¹). *i.* Cette périphrase, de style deutéronomique, désigne Jérusalem. *j.* Le même qui est appelé Adonibèzeq Jug. 1, 5-7 (cf. 1re note sur Jug. 1, 5). Son nom signifie : [le dieu] Cèdeq est mon seigneur; cf. Melchisédec (*Malkicèdeq* = Cèdeq est mon roi). *k.* Si l'on fait abstraction de l'épisode de Melchisédec, roi de *Salem* (voy. Gen. 14, 18 et la note), c'est ici la première mention de Jérusalem dans la Bible. D'après les tablettes de Tell-el-Amarna, Jérusalem existait déjà vers 1400 av. J.-C.; elle y apparaît avec son nom (Ourousalim), et non sous celui de Yebous (cf. Jug. 19, 10 et la note). *l.* Cf. 8, 2.

1. « Israël » G. H aj. : et se trouvaient au milieu d'eux (glose). 2. « il fut » S^a L (lis. *wayyirâ'*). H : ils furent. 5. « Amoréens ». G : Jébusiens. 12. « Il dit » G. H aj. : sous les yeux des enfants d'Israël (probablement glose). 13. « la nation ». G : Dieu. 15. Ce v. manque en G.

a. D'après 9, 11, Gabaon, contrairement à la plupart des cités cananéennes, n'avait pas de roi. *b.* Cette glose manque dans les Septante. Bien qu'elle eût un roi, Aï était une petite ville (7, 3; 8, 25). *c.* Tandis qu'*Hébron* (voy. note sur Gen. 13, 18) se trouvait dans la montagne de Juda, au sud de Jérusalem, *Yarmout* (aujourd'hui Yarmouk), *Lakich* (Tell-el-Ḥasi) et *Églôn* (Adjlân) se trouvaient dans le bas pays (cf. 9, 1), au sud-ouest de Jérusalem. *d.* Raccord avec la source E, d'après laquelle Gabaon fut menacée par une coalition générale de « tous les rois des Amoréens habitant la montagne », et non pas seulement par cinq rois, presque tous du bas pays (cf. note sur 9, 2). *e.* La distance est d'une trentaine de kil. à vol d'oiseau. *f.* Il y a deux *Bét-Ḥorôn* (16, 3, 5), respectivement à 8 et 10 kil. O. N. O. de Gabaon : celui d'en haut (Beit-Our-el-Foqa), à 600 m. d'altit., et celui d'en bas (Beit-Our-et-Taḥta), à 450 m. Entre les deux se trouve une descente rapide, qui fut aussi le théâtre des défaites de Séron et de Nicanor, vaincus par Judas Maccabée (1 Macc. 3, 13-24; 7, 39-49), et du général romain Cestius, battu par les Juifs en 66 ap. J.-C. (Josèphe, *Guerre juive*, II, 19, 8). *g. Azéqa*, d'après 1 Sam. 17, 1, se trouvait près de Soko (ech-Choueikê, à une trentaine de kil. S. O. de Gabaon); le site exact n'en a pas été identifié, pas plus que celui de *Maqqéda*. Ces deux villes étaient, en tout cas, dans une tout autre direction que Bét-Ḥorôn; cette divergence doit tenir à la dualité des sources utilisées. *h. Ayyalôn* (auj. Yâlo) domine une petite plaine (Merdj-Ibn-Omeir) à une quinzaine de kil. à l'ouest de Gabaon et au S. O. de Bét-Ḥorôn. *i.* Recueil d'antiques poésies israélites cité aussi 2 Sam. 1, 19-27 et probablement encore 1 Rois 8, 53 (G). Le titre en est tout à fait énigmatique : le mot que nous avons rendu par « juste » (*yâchâr*) signifie proprement « droit ». D'après les uns, ce juste, c'est « le brave » — le courage était, d'après la morale primitive, la principale qualité de l'homme de bien; — selon d'autres, ce serait Israël — ce peuple est quelquefois appelé *Yechouroun* (Deut. 32, 15; 33, 5, 26; Ès. 44, 2) et ses membres « les droits » (Nomb. 23, 10). — Il se pourrait encore que *yâchâr* fût une altération de *chîr* (chant), mot qui n'en diffère en hébreu que par l'ordre des deux premières lettres; le titre primitif serait alors « le livre du chant » (c'est celui que donne G, 1 Rois 8, 53).

j. Les v. 12-14a ont été insérés au milieu du récit de E par un rédacteur, qui cite et commente deux vers antiques sur la bataille de Gabaon. Il a pris à la lettre les images du poète et il a, de plus, transformé l'invocation aux astres en une prière de Josué à Yahvé. *k.* Ou : dans une caverne, à Maqqéda.

trouvé les cinq rois cachés dans la caverne de Maqqéda[a]. » [18] Et Josué dit : « Roulez de grosses pierres à l'entrée de la caverne et mettez-y des hommes en surveillance ; [19] mais vous, ne vous arrêtez pas, poursuivez vos ennemis et écrasez leur arrière-garde ; ne les R^D laissez pas entrer dans leurs villes. Car Yahvé, votre Dieu, les a livrés entre vos mains. »

J [20] Quand Josué et les enfants d'Israël eurent achevé la défaite de leurs ennemis, [dont ils firent] un immense carnage, [les massacrant] jusqu'au dernier[b], et que les survivants se furent réfugiés dans les villes fortes, [21] tout le peuple revint tranquillement auprès de Josué[c] à Maqqéda, et personne n'osa remuer la langue contre les enfants d'Israël. [22] Alors Josué dit : « Dégagez l'entrée de la caverne, faites-en sortir les cinq rois et amenez-les-moi. » [23] Ainsi fut fait : on tira de la caverne et on amena à Josué les cinq rois : le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Yarmout, le roi de Lakich, le roi d'Églôn. [24] Quand on lui eut amené les cinq rois, Josué appela tous les Israélites et dit aux chefs des hommes de guerre qui l'avaient accompagné[d] : « Approchez et mettez le pied sur le cou de ces rois[e]. » Ils approchèrent et mirent le pied sur le cou des R^D rois. [25] Josué leur dit : « Soyez sans crainte, ne vous effrayez pas ; montrez-vous fermes et résolus, car c'est ainsi que Yahvé traitera tous les ennemis que vous avez à J combattre. » [26] Josué les frappa et les R^D fit mettre à mort. Puis il les fit pendre à cinq arbres[f] ; ils y restèrent pendus jusqu'au soir. [27] Vers le coucher du soleil, Josué ordonna qu'on les descendît des arbres. Puis on les jeta dans la caverne J où ils s'étaient cachés, et on plaça à l'entrée de grosses pierres, qui s'y trouvent encore aujourd'hui.

Conquêtes dans le sud du pays[g].

[28] Le même jour, Josué prit J-E Maqqéda et la fit passer au fil de l'épée, ainsi que son roi, en exécution de l'anathème prononcé contre elle et contre tous ses habitants ; il ne laissa pas un survivant. Il traita le roi de Maqqéda comme il avait traité celui de Jéricho[h].

[29] De Maqqéda, Josué, avec tout Israël, marcha sur Libna[i], qu'il attaqua. [30] Yahvé livra aussi cette ville, avec son roi, entre les mains d'Israël, qui la passa au fil de l'épée avec tous ses habitants ; il n'y laissa pas un survivant. Il traita son roi comme il avait traité celui de Jéricho.

[31] De Libna, Josué, avec tout Israël, marcha sur Lakich. Il mit le siège devant la ville et l'attaqua. [32] Yahvé la livra entre les mains d'Israël, qui la prit le second jour et la passa au fil de l'épée avec tous ses habitants, exactement comme il avait fait pour Libna.

[33] Alors Horam, roi de Guèzer[j], monta au secours de Lakich. Josué le battit, ainsi que son armée, si bien qu'il n'en laissa pas un survivant.

[34] De Lakich, Josué, avec tout Israël, marcha sur Églôn. Ils mirent le siège devant la ville et l'attaquèrent. [35] Ils la prirent le jour même et la passèrent au fil de l'épée. Il exécuta l'anathème contre tous ses habitants, exactement comme il avait fait pour Lakich.

[36] D'Églôn, Josué, avec tout Israël, monta contre Hébron, et ils l'attaquèrent. [37] Ils la prirent et la passèrent au fil de l'épée avec son roi[a], toutes les villes qui en dépendaient et tous ses habitants. Il n'y laissa pas un survivant, la traitant exactement comme Églôn ; il exécuta l'anathème prononcé contre elle et contre tous ses habitants.

[38] Rebroussant chemin, Josué, avec tout Israël, marcha sur Debir et l'attaqua. [39] Il la prit, ainsi que son roi et toutes les villes qui en dépendaient. Ils les passèrent au fil de l'épée et exécutèrent l'anathème prononcé contre tous ceux qui y habitaient. Il ne laissa pas un survivant. Comme il avait traité Hébron et son roi, ainsi il traita Debir et son roi.

R^D [40] Josué soumit tout le pays : la montagne, le Nègueb, le bas pays et la région des collines[b], — ainsi que tous leurs rois. Il ne laissa pas un survivant ; il exécuta l'anathème prononcé contre tous les habitants, suivant l'ordre de Yahvé, Dieu d'Israël. [41] Josué les vainquit, de Qadech-Barnéa[c] jusqu'à Gaza[d], ainsi que tout le pays de Gochen[e], J-E (R^D) et jusqu'à Gabaon. [42] Tous ces rois et leur pays, Josué les prit en une seule campagne, car Yahvé, Dieu d'Israël, combattait pour Israël. [43] Ensuite Josué, avec tout Israël, retourna au camp de Guilgal.

Conquête du nord de la Palestine.

11 *Bataille des eaux de Mérom.* [1] Quand il apprit [ces événements], Yabin[f], roi de Ḥaçor, envoya un message à Yobab, roi de Madôn, au roi de Chimrôn, au roi d'Akchaph[g] [2] et R^D aux rois établis au nord dans la montagne, dans la plaine [du Jourdain] au sud de Kinarot[h], dans le bas pays[i] et sur les hauteurs de Dor[j], à l'occident — [3] Cananéens[k] de l'est et de l'ouest, Amoréens, Ḥivvites, Perizzites, Jébusiens de la montagne, Ḥittites du pied de l'Hermon dans le pays de Miçpa[l]. [4] Ils se mirent en campagne avec toutes leurs troupes : c'était une armée aussi nombreuse que les grains de sable au bord de la mer ; elle avait une très grande quantité de chevaux et de chars. [5] Tous ces rois se réunirent et vinrent camper ensemble près des J eaux de Mérom[m], pour livrer bataille à Israël.

[6] Yahvé dit à Josué : « Ne les crains pas, R^D car demain, à pareille heure, je les ferai tous tomber sous les coups d'Israël ; tu trancheras les jarrets de leurs chevaux[n] et tu brûleras leurs chars. » [7] Josué, accompagné de tous J les gens de guerre, les surprit auprès des eaux de Mérom. Ils fondirent sur eux, [8] et R^D Yahvé les livra entre les mains d'Israël, et J

20. « réfugiés » G^{AB}. H aj. : d'entre eux et furent entrés. 21. « revint » G^{AB}. H aj. : au camp. « personne — Israël » d'après *G L* (lis. 'îš). H : et on n'osa pas remuer la langue contre les enfants d'Israël, contre personne. 26. « les frappa » *G L*. H aj. : après cela (le mot est mal placé, entre les deux verbes). 27. « aujourd'hui » *G S L*. H aj. : même. 28. « contre elle » H^* (suivi par éd. Baer) G^* *T* cf. v. 37 (lis. 'ôtâh). H (suivi par éd. courantes) : contre eux. 35. « ses habitants » *G L*. H aj. encore une fois : le jour même.

a. Ou : dans une caverne, à Maqqéda. *b*. Addition, contredite par les mots qui suivent. *c*. Ces mots doivent être une addition, car, d'après le v. 20, Josué dirigeait lui-même la fin du combat. On pourrait aussi admettre que c'est au v. 29 que le nom de Josué a été ajouté. *d*. Cette phrase, dont la langue est d'époque tardive, doit être une addition. L'auteur a pensé qu'il eût été trop long de faire accomplir le geste symbolique par tous les hommes d'Israël. *e*. Voy. notes sur Ps. 44, 26 ; 66, 12 et 110, 1. *f*. Cf. 8, 29.

g. Ce récit, où le roi d'Hébron est supposé encore vivant (v. 37) et où il n'est plus question de Jérusalem ni de Yarmout, ne doit pas être de la même main que le précédent (16-27). Il est sans doute d'un rédacteur deutéronomiste, qui a utilisé en les amplifiant des données de J ou de E. Des versions sensiblement différentes et plus anciennes de la prise d'Hébron et de Debir ont été conservées Jos. 15, 13-19 et Jug. 1, 10-15. *h*. Voy. notes sur 8, 2 et 10, 1. *i*. Place forte du bas pays (cf. 15, 42) voisine de Lakich (És. 37, 8). Le site n'en a pas été identifié. *j*. Aujourd'hui Tell Djézer, près d'Abou-Chouché, entre Bét-Ḥorôn et Éqrôn. Elle ne fut pas conquise par les Israélites (cf. Jos. 16, 10 et Jug. 1, 29) ; ce fut beaucoup plus tard que le roi d'Égypte, s'en étant emparé, la donna en dot à sa fille, épouse de Salomon (1 Rois 9, 15-17).

39. « Hébron et son roi » G^B. H : Hébron. « Debir et son roi » G^B. H aj. : et comme il avait traité Libna et son roi (glose maladroitement ajoutée à la suite de la suppression de *et son roi* après *Hébron*, parce que le cas d'Hébron n'était plus tout à fait parallèle à celui de Debir). 43. Ce v., qui reproduit exactement le v. 15, manque en G^* S. **11**, 2. « au sud ». G : vis-à-vis (*nègèd*). 3. « Ḥivvites... Ḥittites » G^B. H a l'ordre inverse ; — mais c'étaient les Ḥittites qui habitaient le nord, tandis que les Ḥivvites occupaient la région de Gabaon (9, 7 ; 11, 19) et de Sichem (Gen. 34, 2).

a. Nous avons ici une version de la mort du roi d'Hébron tout autre que celle qui est rapportée dans le morceau précédent (v. 16-27). Le compilateur, qui avait eu soin, pour harmoniser les deux récits, d'effacer la mention des rois de Lakich et d'Églôn (v. 32 et 35), a négligé de supprimer de même celle du roi d'Hébron. Il en résulte que les Israélites paraissent avoir tué deux fois le même prince ou avoir fait périr deux rois d'Hébron (contrairement à 12, 10). La version grecque a supprimé ici la mention du roi, mais l'a laissée subsister au v. 39 ; les massorètes ont fait l'inverse.
b. Litt. : *les versants*. Ce terme désigne probablement les pentes de *la montagne* (de Juda) s'inclinant vers le « bas pays » ou vers la mer Morte (cf. 12, 8). *c*. Aïn Qoudeis, à une centaine de kil. S. de Gaza et S. S. O. de Debir, qui était la plus méridionale des villes conquises par Josué d'après 28-39. *d*. *Gaza* et les autres villes des Philistins ne figurent pas parmi les villes conquises par Josué ; cf. Jug. 1, 18-19. *e*. La maladresse de la rédaction donne à penser que ces mots sont une glose ; elle était sans doute destinée primitivement à compléter l'énumération du v. 40 : cf. 11, 16 et la note. *f*. Cf. Jug. 4, 2, 23, où il est question d'un roi de Ḥaçor du même nom. C'était peut-être un successeur de celui dont il est parlé ici. Il est plus probable cependant que nous avons là deux traditions divergentes relatives au même personnage. *g*. *Ḥaçor*, dans la montagne de Nephtali (19, 36), non identifié ; probablement en haute Galilée, où deux noms de lieu actuels (Merdj-el-Ḥadiré et Djebel-el-Ḥadiré), à 15 kil. O. du lac de Ḥoulé, pourraient en avoir conservé le souvenir. *Madôn*, peut-être Madîn, à l'ouest du lac de Tibériade. G^B a « Marrôn », peut-être Mérôn, à 5 kil. ouest de Safed. *Chimrôn*, dans le territoire de Zabulon (19, 15) ; site incertain. G^B a « Sumoôn », c'est-à-dire Chim'ôn (aujourd'hui Semouniyé, 8 kil. O. de Nazareth). *Akchaph*, attribué à Acher (19, 25), peut-être Iksaf, dans la vallée du Léontès (auj. Litani). *h*. La mer de Kinnèrèt (au sing.) était le nom du lac de Génésareth ; le pluriel Kinarôt désignait peut-être le bassin des deux lacs de Génésareth et de Ḥoulé. Au lieu de *au sud*, G a lu « vis-à-vis » ; la plaine pourrait être alors celle de Gennésar, au nord-ouest du lac. *i*. Il s'agit du bas pays de Galilée, c'est-à-dire de la région au nord de Saint-Jean-d'Acre. *j*. Tantoura, au sud du Carmel (cf. Jug. 1, 27). *k*. Cf. note sur 5, 1. *l*. Localité inconnue.
m. Identifiées traditionnellement avec le petit lac formé par le Jourdain en amont du lac de Tibériade et qui se nomme aujourd'hui lac de Ḥoulé. Mais rien n'appuie cette hypothèse, et l'on doit penser plutôt à quelque source ou cours d'eau, comme la source de Mérôn (G^B : Marôn ; G^A : Merrôn) 5 kil. O. de Safed, ou le ruisseau voisin de Marouné, près de Dotân (cf. l'*Onomasticon* d'Eusèbe). *n*. N'ayant ni cavalerie ni chars (ils n'en possédèrent que depuis Salomon), les Israélites se bornaient à rendre inutilisables les chevaux qu'ils prenaient ; cf. 2 Sam. 8, 4. Cette pratique fondée sur leur inexpérience est ici rapportée à un ordre de Yahvé.

ils les battirent, les poursuivant jusqu'à Sidon la grande, jusqu'à Misrephot-Maïm et jusqu'à la vallée de Miçpè[a], du côté de l'orient. Ils les battirent au point de ne pas laisser un survivant. [9] Josué les traita comme Yahvé le lui avait dit : il trancha les jarrets de leurs chevaux et brûla leurs chars.

[10] En ce même temps, Josué, rebroussant chemin, prit Ḥaçor, dont il fit périr le roi par l'épée. Ḥaçor, en effet, était autrefois la ville la plus importante de tous ces royaumes. [11] En exécution de l'anathème, ils en passèrent tous les habitants au fil de l'épée ; il n'y resta pas une âme. Puis il brûla Ḥaçor. [12] Josué prit toutes les villes de ces rois, ainsi que les rois eux-mêmes, et il les passa au fil de l'épée en exécution de l'anathème, comme l'avait ordonné Moïse, serviteur de Yahvé. [13] Toutefois Israël ne brûla aucune des villes qui se dressaient sur des tertres[b] ; seule, Ḥaçor fut brûlée par Josué. [14] Les enfants d'Israël s'approprièrent tout le butin de ces villes, ainsi que le bétail ; mais ils passèrent au fil de l'épée tous les êtres humains jusqu'à complète extermination : ils n'y laissèrent pas une âme. [15] Ce que Yahvé avait ordonné à Moïse, son serviteur, Moïse l'ordonna à Josué, et Josué l'exécuta : il ne négligea rien de tout ce que Yahvé avait ordonné à Moïse.

Conclusion du récit de la conquête.

Étendue, durée et méthode de la conquête. [16] Josué conquit tout le pays (la montagne, tout le Nègueb et tout le pays de Gochen[c], le bas pays[d] et la Plaine, ainsi que la montagne et le bas pays d'Israël) [17] depuis la montagne Pelée qui s'élève vers Séir[e] jusqu'à Baal-Gad[f], dans la vallée du Liban, au pied du mont Hermon. Il en prit tous les rois, qu'il fit frapper et mettre à mort. [18] La guerre que Josué soutint contre tous ces rois dura fort longtemps. [19] Pas une ville ne traita avec les enfants d'Israël, sauf les Ḥivvites qui habitaient Gabaon[g]. Ils durent les conquérir toutes de vive force. [20] Yahvé, en effet, avait décidé de mettre au cœur des habitants la ferme résolution d'affronter la lutte avec Israël, pour qu'on les exterminât selon les règles de l'anathème, afin qu'on fût pour eux sans pitié et qu'on les anéantît, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse[h].

Extermination des géants. [21] En ce temps-là, Josué se mit en campagne et fit disparaître les géants[i] de la montagne : d'Hébron, de Debir, d'Anab[j], [bref] de toute la montagne de Juda et de toute la montagne d'Israël. Josué les dévoua par anathème, ainsi que leurs villes. [22] Il ne resta pas de géants dans le pays des enfants d'Israël ; il n'en demeura qu'à Gaza, à Gat et à Asdod[k].

[23] Josué conquit tout le pays, exactement comme Yahvé l'avait dit à Moïse, et il en attribua la propriété aux Israélites en le répartissant entre leurs tribus. Puis le pays fut en repos, la guerre ayant cessé.

12 *Liste des rois vaincus.* [1] Voici les rois du pays que les enfants d'Israël avaient battus et dont ils avaient conquis le territoire, sur la rive orientale du Jourdain[a], — [la région qui s'étend] du torrent de l'Arnon au mont Hermon et toute la plaine orientale [du Jourdain] — : [2] Siḥôn, roi des Amoréens, qui résidait à Ḥechbôn, et qui régnait à partir d'Aroër, — au bord du ravin de l'Arnon —, et [du] milieu du ravin[b], sur la moitié de Galaad jusqu'au torrent du Yabboq, limite des Ammonites, [3] et sur la partie orientale de la plaine [du Jourdain] jusqu'à la mer de Kinerot[c] et jusqu'à la mer de la Plaine (la mer Salée[d]), [jusqu'] au chemin de Bêt-ha-Yechimot[e] et [plus] au sud [jusqu']au pied des pentes du Pisga. [4] Puis le territoire d'Og, roi du Bachân, survivant des Rephaïm[f], qui résidait à Achtarot et à Édreï [5] et qui régnait sur le mont Hermon, sur Salka et tout le Bachân jusqu'à la frontière des Guechourites et des Maakatites[g], et sur la moitié de Galaad jusqu'à la frontière de Siḥôn, roi de Ḥechbôn. [6] Moïse, serviteur de Yahvé, et les enfants d'Israël les avaient vaincus, et Moïse, serviteur de Yahvé, avait donné la possession de ce [territoire] aux Rubénites, aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

[7] Et voici les rois du pays que Josué et les enfants d'Israël battirent sur la rive occidentale du Jourdain[h], à partir de Baal-Gad, dans la vallée du Liban, jusqu'à la montagne Pelée qui s'élève vers Séir[i] (et Josué donna la possession de ce [territoire] aux tribus d'Israël, attribuant à chacune son lot), [8] dans la montagne, le bas pays, la plaine, la région des collines, le désert et le Nègueb : Ḥittites, Amoréens, Cananéens, Perizzites, Ḥivvites et Jébusiens[j] :

[9] le roi de Jéricho	1
le roi d'Aï près de Béthel	1
[10] le roi de Jérusalem	1
le roi d'Hébron	1
[11] le roi de Yarmout	1
le roi de Lakich	1
[12] le roi d'Églôn	1
le roi de Guèzer	1
[13] le roi de Debir.	1
le roi de Guèder[k]	1
[14] le roi de Ḥorma[l]	1
le roi d'Arad[m]	1
[15] le roi de Libna.	1
le roi d'Adoullam[n]	1
[16] le roi de Maqqêda	1
le roi de Béthel[o].	1
[17] le roi de Tappouaḥ[k]	1
le roi de Ḥépher[k]	1
[18] le roi d'Aphêq[p]	1
le roi de Charôn[q].	1
[19] le roi de Madôn	1
le roi de Ḥaçor	1
[20] le roi de Chimrôn.	1
le roi d'Akchaph	1
[21] le roi de Taanak[r].	1
le roi de Meguiddo[s]	1
[22] le roi de Qèdech[t]	1
le roi de Yoqneam[u] du Carmel . .	1
[23] le roi de Dor, près de la hauteur de Dor[v]	1
le roi de Goyim près de Guilgal[x] .	1
[24] le roi de Tirça[y]	1
En tout.	31 rois.

13. « des tertres » S (lis. *tillim*). H : leur tertre. 16. « conquit tout *le* pays » *G L* cf. v. 23. H : conquit tout *ce* pays.

a. Une inscription de Sennachérib mentionne *Sidon la grande* et « Sidon la petite ». Sidon est si loin au nord qu'on peut se demander s'il ne s'est pas glissé une erreur dans le texte. *Misrephot-Maïm* est peut-être Sarepta (Sarafend) entre Tyr et Sidon, ou plus probablement Mécherfa, au sud du cap Ras-en-Naqoura (Échelles de Tyr) à plus de 50 kil. S. de Sidon. *Miçpè* est peut-être la même que Miçpa (v. 3). *b*. En hébreu des *tell*. Dans les pays arabes, on donne ce nom, aujourd'hui encore, au monticule, ordinairement artificiel et constitué par les ruines d'une cité plus ancienne (cf. Jér. 30, 18), sur lequel s'élèvent beaucoup de villes. Ces villes, ainsi érigées sur des terrasses, étaient des places fortes. Israël ne les brûla pas, probablement parce qu'il ne put les prendre (cf. Jug. 1, 19, 21, 27, 29, 31, 33) ; le contexte actuel ferait croire qu'il les conserva pour s'y établir. *c*. Cf. 10, 42. On ne sait trop ce que désigne ici le *pays de Gochen*. Il est difficile de croire qu'on ait attribué à Josué la conquête du district égyptien de ce nom. Il existait bien, d'après Jos. 15, 51, une ville de Gochen dans la montagne de Juda ; mais aurait-on mentionné à part « tout le territoire » de cette bourgade inconnue ? Gochen manque dans l'énumération analogue 12, 7-8. *d*. « La montagne » et « le bas pays » désignent ici deux des régions du Sud (Juda) conquises après la bataille de Gabaon (ch. 10) ; on voit que le rédacteur est un Judéen. *e*. *Séir*, plateau au sud de Juda, occupé par les Édomites. Le site de la *montagne Pelée* (ou *Glissante*) est inconnu. *f*. Il ne faut l'identifier ni avec Baalbek, qui n'est pas au pied de l'Hermon, ni avec Banyas trop éloigné du Liban. Peut-être el-Djoudeïdé, 12 kil. S. O. de Ḥasbeya. *g*. Cette remarque, d'un style assez impropre (les Ḥivvites ne sont pas une ville), manque en G. *h*. D'après le texte primitif (R^{JE}) l'extermination des habitants ne fut pas la conséquence d'un ordre préalable de Yahvé, mais de leur obstination à combattre Israël. *i*. En hébreu les *'ănâqîm* ou fils d'*'ănâq*, c'est-à-dire « fils du [long] cou ». Anaqim est aussi employé comme un nom propre pour désigner la population de haute taille qui habitait, disait-on, la région d'Hébron, et Anaq est présenté comme l'ancêtre de cette race de géants, cf. 14, 12 ; 15, 13-14 (Jug. 1, 10) et Nomb. 13, 22 ; sur les géants de Canaan, cf. Nomb. 13, 28, 32-33 ; Deut. 1, 28. *j*. Cf. 15, 50. Il y a une ruine qui porte ce nom, à 14 kil. au sud d'Hébron. La prise d'*Hébron* et de *Debir* a été déjà mentionnée 10, 36-39. *k*. Trois villes philistines dont Israël semble ne s'être jamais emparé. Le site de *Gat* est inconnu ; *Gaza* et *Asdod* existent encore, avec leur ancien nom. Sur les géants de Gat, cf. 1 Sam. 17, 4 ; 2 Sam. 21, 19, 20.

12, 5. « Galaad jusqu'à la » G^{L} (lis. *haggil'ad 'ad*). H : Galaad,... 6. G (S) om. le 2ᵉ « serviteur de Yahvé ». 18. « de Charôn ». H : de Lachcharôn (ou : au Charôn). G^{B} donne ainsi le v. 18 : le roi d'Ophéq de l'Arôk (altération de : le roi d'Aphêq du Charôn). 19. « Madôn ». S^{h} (G^{L}) : Marôn (cf. 11, 1). Manque ici en G^{AB}, mais voy. v. 20. 20. « Chimrôn » *L*. H aj. Merôn (répétition partielle de Chimrôn ou var. de Madôn v. 19). G^{B} : Sumoôn (cf. 11, 1), le roi de Mambrôt (G^{A} : Marôn). 23. « Goyim ». S : la vallée (*gay*). « près de Guilgal ». G^{B} : de Galilée. 24. « 31 ». G : 29 (bien que G^{B} ait trente noms et G^{A} trente et un).

a. Litt. : *au delà du Jourdain, vers le levant*. — Cf. 13, 9-12 ; Deut. 3, 8-17. *b*. C'est-à-dire sans doute « de la ville qui est au milieu du ravin » (cf. 13, 9). Mais le rédacteur suit le texte déjà mutilé de Deut. 3, 15. *c*. La mer de Galilée (cf. note *h* sur 11, 2). *d*. La mer Morte. *e*. Soueimé, à 4 kil. à l'est de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. *f*. Cf. note sur Gen. 14, 5-6. *g*. Guechour et Maaka, deux petits territoires araméens non conquis par les Israélites, au sud de l'Hermon. *h*. Litt. : *au delà du Jourdain vers la mer* (c'est-à-dire « vers l'ouest »). *i*. Cf. 11, 17 et les notes. *j*. Cf. 9, 1 ; 11, 3. Les v. 1-8 sont l'œuvre d'un compilateur qui combine gauchement des renseignements tirés de Deut. 3, 8-17 ; Jos. 10, 40 ; 11, 16-17 ; etc. *k*. Localité inconnue. *l*. Cf. Nomb. 14, 45 ; 21, 3 ; Jug. 1, 17. *m*. Tell-Arad, Nomb. 21, 1. *n*. Voy. Gen. 38, 1. *o*. La prise de Béthel n'est pas mentionnée dans Josué ; mais voy. Jug. 1, 22-26. *p*. On corrige souvent le v. 18 d'après G^{B} : « le roi d'Aphêq du Charôn, un » (voy. n. crit.). Il paraît avoir existé, en effet, un Aphêq près de la plaine de Saron (hébr. Charôn), auj. Medjdel-Yâbâ (?). Mais il y avait au moins quatre autres Aphêq en Palestine. *q*. Il peut s'agir soit d'une ville dans la plaine de Saron, soit de Sarona, entre le Tabor et le lac de Tibériade. *r*. Taannouk, dans la plaine de Jizréel. *s*. Tell-el-Moutèsellim, un peu au nord de Ledjoun (Legio), près de Taannouk. *t*. Probablement Qèdech de Nephtali, aujourd'hui Qèdès, au nord-ouest du lac de Ḥoulé. *u*. Probablement Tell Qaïmoun, au nord-est de la plaine de Jizréel. *v*. D'après le vieux récit Jug. 1, 27, Dor, Meguiddo et Taanak ne purent être prises lors de l'établissement des Israélites en Palestine ; elles ne furent ensuite soumises qu'à des corvées. *x*. Le sens et le texte sont très incertains. D'autres entendent : le roi des nations en Galilée. La Galilée, ou une de ses parties, s'appelait anciennement « le cercle (*galîl*) des nations » (És. 8, 23 ; 1 Macc. 5, 15). Il est vrai que ce district contenait Qèdech (20, 7), qui a ici un roi particulier. *y*. Ville non identifiée, qui fut pendant un temps la capitale du royaume d'Israël (1 Rois 14, 17 ; 15, 21, 33 ; etc.).

DEUXIÈME PARTIE

PARTAGE DU PAYS DE CANAAN (13-21)

Josué reçoit l'ordre de faire le partage.

Les régions non occupées.

13 1 Josué était devenu vieux, il était avancé en âge. Yahvé lui dit : « Te voilà vieux, avancé en âge, et il reste encore une très grande étendue de pays à occuper[a]. 2 — Voici le pays qui reste [à occuper] : tous les districts des Philistins et tout le territoire des Guechourites[b], 3 à partir de la rivière[c] qui est à l'est de l'Egypte jusqu'au territoire d'Èqrôn, au nord, région qui doit être considérée comme cananéenne : les cinq princes[d] des Philistins (celui de Gaza, celui d'Asdod, celui d'Ascalon, celui de Gat et celui d'Èqrôn), les Avvites[e] 4 au sud ; tout le pays des Cananéens, depuis Meara[f], qui appartient aux Sidoniens, jusqu'à Aphèq[g], jusqu'à la frontière des Amoréens[5] et le pays des Guibliens[h], et tout le Liban oriental, de Baal-Gad au pied du mont Hermon, jusque vers Ḥamat[i] : 6 tous les habitants de la montagne depuis le Liban jusqu'à Misrephot-Maïm[j], tous les Sidoniens. Je les chasserai moi-même devant les enfants d'Israël. — Répartis cependant la contrée par le sort entre les Israélites, comme je te l'ai prescrit.

Part des tribus établies à l'est du Jourdain.

7 « Partage donc ce pays entre les neuf tribus et la demi-tribu de Manassé. » — 8 Car l'[autre] demi-tribu de Manassé, et avec elle les Rubénites et les Gadites, avaient déjà reçu leur patrimoine, que Moïse leur avait donné, au delà du Jourdain, du côté de l'orient, quand Moïse, serviteur de Yahvé, leur avait donné[k] 9 [le pays qui s'étend] depuis Aroër, au bord du ravin de l'Arnon, et la ville qui est au milieu du ravin[l], tout le plateau, de Médeba à Dibôn 10 (toutes les villes de Siḥôn, le roi des Amoréens qui régnait à Ḥechbôn, jusqu'à la frontière des Ammonites), 11 Galaad et le territoire des Guechourites et des Maakatites, tout le mont Hermon et tout le Bachân jusqu'à Salka 12 (tout le royaume d'Og dans le Bachân, qui régnait à Achtarot et à Édrèi ; c'était un des derniers survivants des Rephaïm ; Moïse avait battu ces rois et les avait dépossédés). 13 Mais les enfants d'Israël ne chassèrent pas les Guechourites et les Maakatites : Guechour et Maaka restèrent au milieu d'Israël ; ils y sont encore aujourd'hui. 14 La tribu des Lévites fut la seule à laquelle on ne donna point de part ; c'est Yahvé, Dieu d'Israël, qui fut son partage, comme il le lui avait dit[m].

1. La part de Ruben.

32 Voici le partage que Moïse avait fait entre les enfants d'Israël, dans les plaines de Moab, au delà du Jourdain, en face de Jéricho[n]. 15 Moïse donna à la tribu des enfants de Ruben une part proportionnée au nombre de leurs clans. 16 Ils reçurent le territoire qui s'étend depuis Aroër, au bord du ravin de l'Arnon, et la ville qui est au milieu du ravin, ainsi que tout le plateau jusqu'à 17 Ḥechbôn avec les villes situées sur le plateau, Dibôn, Bamot-Baal, Bét-Baal-Meôn, 18 Yahaça, Qedémot, Méphaat, 19 Qiryataïm, Sibma, Cèrethach-Chaḥar sur la montagne de la Vallée, 20 Bét-Peor et les pentes du Pisga, Bét-ha-Yechimot[a] 21 et toutes les [autres] villes du plateau et tout le royaume de Siḥôn, le roi des Amoréens qui régnait à Ḥechbôn. Moïse le battit, ainsi que les chefs madianites Èvi, Rèqem, Çour, Ḥour et Rèba, vassaux de Siḥôn, qui habitaient le pays[b]. 22 Outre ces victimes, les enfants d'Israël firent périr par l'épée le devin Balaam, fils de Beor[c]. 23 Les enfants de Ruben eurent pour frontière le Jourdain formant frontière. Telle fut la part attribuée aux divers clans des enfants de Ruben : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

2. La part de Gad.

24 Moïse donna aux enfants de Gad une part proportionnée à leurs clans. 25 Voici le territoire qu'ils reçurent : Yazér, toutes les villes de Galaad, la moitié du pays des Ammonites jusqu'à Aroër, qui est en face de Rabba[d], 26 la contrée qui s'étend de Ḥechbôn à Ramat-ham-Miçpè et à Betonim, et de Maḥanaïm aux confins de Lodebar[e] ; 27 dans la vallée, Bét-Haram, Bét-Nimra, Soukkot, Çaphôn[f], le reste du royaume de Siḥôn, roi de Ḥechbôn. Ce territoire avait le Jourdain pour frontière et s'étendait jusqu'à l'extrémité du lac de Kinnèret, sur la rive orientale du Jourdain. 28 Telle fut la part attribuée aux divers clans des enfants de Gad : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

3. La part de la demi-tribu orientale de Manassé.

29 Moïse donna à la demi-tribu de Manassé une part proportionnée à ses clans. 30 Son territoire comprenait [le pays] à partir de Maḥanaïm et tout le Bachân — tout le royaume d'Og, roi du Bachân. — Tous les douars de Yaïr[g] en Bachân (soixante villes), 31 la moitié de Galaad[h], Achtarot et Edrèi (les villes royales d'Og dans le Bachân) furent attribués aux divers clans des enfants de Makir, fils de Manassé, [ou plutôt] de la moitié des enfants de Makir[i].

33 A la tribu des Lévites Moïse ne donna point de part ; c'est Yahvé, Dieu d'Israël, qui fut leur partage, comme il le leur avait dit[j].

Parts des tribus établies à l'ouest du Jourdain.

1. Caleb, Juda, Joseph.

14 1 Voici les parts que les enfants d'Israël reçurent dans le pays de Canaan et que leur attribuèrent le prêtre Éleazar, Josué, fils de Noun, et les chefs de famille des tribus israélites[k]. 2 Ce fut par le sort, conformément à l'ordre de Yahvé transmis par Moïse, que ces parts furent attribuées aux neuf tribus et demie[l]. 3 Moïse, en effet, avait donné leur part aux deux [autres]

13, 4. « au sud » *S L.* H rattache ce mot à ce qui suit. « depuis Meara » lis. *mimme'ârâ.* H : et Meara. — Le texte du v. 4 est très incertain. 8. « Car — Manassé, et » d'après *G S.* Manque en H (il en résulte que « avec elle » a l'air de se rapporter à la demi-tribu non encore pourvue ; la lacune est peut-être encore plus considérable ; G et S donnent le texte sous des formes sensiblement différentes). 9. « de Médeba » *G* (lis. *mimmêdebâ*). H : Médeba. 10. « toutes » *G S.* H : *et* toutes. 14. « c'est Yahvé — fut » *G* cf. v. 33. H : c'est *les feux* (les sacrifices) de Yahvé... qui fut (*sic*). 32. « entre les enfants d'Israël » *G.* Manque en H. « Jéricho » G. H. aj. : à l'orient.

a. Dans le contexte primitif de J-E, ces paroles servaient sans doute d'introduction au partage du restant du pays entre les sept tribus qui, après la conquête, négligèrent longtemps de participer à l'occupation (18, 2 ss). Le rédacteur deutéronomiste applique les paroles de Yahvé aux parties de la Palestine qui ne furent jamais conquises par les Israélites. *b.* Il ne s'agit probablement pas des habitants de Guechour, au nord-est de la Palestine (12, 5), mais d'une population voisine des Philistins (1 Sam. 27, 8 hébr.) : ce nom est peut-être une altération de *Achchourim* (cf. Gen. 25, 3). *c.* Hébreu *chiḥôr*, ordinairement le Nil ; ici peut-être le bras oriental de ce fleuve ou plutôt le Ouadi-el-Arich (ancien « torrent d'Égypte ») à mi-chemin entre la Palestine et l'Égypte. *d.* Le mot hébreu, *serânîm*, n'est employé que pour les souverains des Philistins. *e.* Population du littoral, antérieure à l'invasion des Philistins, qui les exterminèrent (Deut. 2, 23). D'après notre texte, ils en auraient laissé subsister quelques restes. *f.* Ville inconnue. Selon d'autres, il s'agit d'une caverne ou d'une région percée de cavernes. *g.* Cf. 12, 18. Il s'agit peut-être ici d'Afka, près de Byblos, localité célèbre par son temple d'Aphrodite. *h.* Les habitants de Guebal, la Byblos des Grecs, actuellement Djébeïl, 35 kil. nord de Beyrout. *i.* Grande ville de Célésyrie. *j.* Cf. 11, 8. *k.* Probablement variante des mots qui précèdent. *l.* Peut-être une ville basse, au pied des escarpements que couronnait Aroër. *m.* Dt. 18, 2. — Cette phrase, qui doit expliquer pourquoi Josué n'a à pourvoir que neuf tribus et demie, est répétée presque textuellement au v. 33 ; elle est également mal placée aux deux endroits. *n.* Cette phrase, qui forme, en H, le v. 32, est, avec raison, donnée ici par G, qui la répète au v. 32.

16. « jusqu'à » *H^a G S* (lis. *'ad*). H : sur. 17. « Ḥechbôn » *G^{AB}*. H : ...Médeba, 17 Ḥechbôn. « les villes » *G S* (lis. *hè'ârîm*). H : ses villes. 24. « aux enfants de Gad » G. H : *à la tribu de Gad*, aux enfants de Gad (la 1re expression est une variante de la 2e). 26. « Lodebar ». H : Lidebir (inconnu). G^A L : Debir. G^B : Dibôn (ces localités se trouvent dans d'autres parages). 29. *G.* Après « Manassé » H aj. : et il fut [attribué] à la demi-tribu des enfants de Manassé (variante). 30. « et » *H^a G S.* Manque en H. **14,** 2. « Ce fut par le sort... que ces parts furent attribuées » d'après *G* (lis. *begôrâl niḥâlou 'ôtâm*). H : ... par le sort de leur partage.

a. Parmi ces localités, les seules qui aient été identifiées sont : *Ḥechbôn* (Ḥesbân), *Dibôn* (Dibân), *Bét-Baal-Meôn* (Maïn, au sud-ouest de Médeba), *Qiryataïm* (Qoreyat ? sud-ouest de Maïn). Pour *Pisga* et *Bét-ha-Yechimot*, voy. 12, 3. *b.* Dans le récit de Nombres 31, auquel il est fait ici allusion, rien n'indique que les Madianites et leurs « rois » fussent subordonnés à un souverain amoréen. *c.* Voy. Nomb. 23-24 (J-E) et 31, 8 (P). *d.* Sans doute Rabbat-Ammon, capitale des Ammonites (2 Sam. 11, 1 ; 12, 26-31). Mais l'Aroër ici nommé ne serait alors pas le même que celui des bords de l'Arnon. Ce dernier est voisin d'une autre Rabba, Rabbat-Moab. Les deux Rabba ont peut-être été confondues. *e.* Il y a plusieurs *Miçpa* en Palestine ; *Betonim* est inconnu ; *Maḥanaïm*, dont on ignore le site exact, était une des principales villes de Galaad (Gen. 32, 1-2 ; 2 Sam. 17, 24 ss), et *Lodebar* se trouvait dans son voisinage (2 Sam. 17, 27 ; etc.). *f.* Quatre localités de la plaine du Jourdain ; seule *Bét-Nimra* (Tell-Nimrin) a été identifiée. Pour *Soukkot* cf. Gen. 33, 17. *g.* Cf. Nomb. 32, 41 ; Deut. 3, 14 ; Jug. 10, 4-5 ; etc. *h.* D'après v. 25, tout Galaad avait été attribué à Gad. Selon P, en effet, les tribus de Ruben et de Gad seules avaient été installées par Moïse à l'orient du Jourdain. Les v. 29-31 ont été ajoutés par un autre rédacteur pour tenir compte de la conception de D : voy. note sur 1, 12. *i.* Restriction ajoutée pour faire droit à certaines généalogies d'après lesquelles *Makir* était le seul fils de Manassé (Nomb. 26, 29-34 ; Jos. 17, 3 ; — cf. au contraire Jos. 17, 1b-2 ; Nomb. 32, 39-41). *j.* Le v. 32 a été transposé, d'après G, avant le v. 15. Pour le v. 33, voy. note *m* sur 14. *k.* Cf. Nomb. 34, 16-29 (P). *l.* Le texte primitif de P devait dire : aux dix tribus. Un rédacteur a introduit après coup la conception du Deut. (cf. note sur 1, 12).

tribus et demie, au delà du Jourdain, et il n'avait pas assigné de part aux Lévites au milieu des tribus. (P) 4 Les enfants de Joseph formaient, en effet, deux tribus, Manassé et Èphraïm, et d'autre part, on ne donna pas de territoire aux Lévites, mais seulement des villes pour y habiter, avec les pâturages qui en dépendent pour leurs bestiaux et [autres animaux en] leur possession[a]. 5 Les enfants d'Israël se conformèrent à l'ordre donné par Yahvé à Moïse : ils partagèrent le pays.

Hébron attribué à Caleb [b].

(R, J-E(R^D)) 6 Les enfants de Juda abordèrent Josué à Guilgal, et Caleb, fils de Yephounnè, le Qenizzite[c], lui dit : « Tu sais ce que Yahvé a dit à Moïse, homme de Dieu, sur moi et sur toi[d], à Qadech-Barnéa. 7 J'avais quarante ans quand Moïse, serviteur de Yahvé, m'envoya de Qadech-Barnéa pour reconnaître le pays, et je lui fis un rapport consciencieux[e] : 8 tandis que mes frères qui m'avaient accompagné faisaient fondre le courage du peuple, moi, j'obéis pleinement à Yahvé mon Dieu. 9 Ce jour-là Moïse fit un serment[f] : [Je le jure], dit-il, la terre que ton pied a foulée deviendra ta propriété et celle de tes enfants à perpétuité, puisque tu as pleinement obéi à Yahvé mon Dieu. — 10 Et depuis lors, en effet, Yahvé m'a conservé la vie, suivant sa promesse. Quarante-cinq ans se sont écoulés depuis que Yahvé a fait cette déclaration à Moïse[g], pendant lesquels Israël a marché dans le désert[h]. Me voici donc aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans. 11 Je suis encore aussi vigoureux qu'au jour où Moïse m'a envoyé; j'ai toujours autant de force soit pour combattre soit pour aller et venir[i]. 12 Donne-moi donc cette montagne[j] dont Yahvé parlait alors, car tu l'as entendu toi-même, ce jour-là[k]. Il y a là des géants[l] et de grandes villes fortifiées; peut-être Yahvé sera-t-il avec moi et les chasserai-je, selon la promesse de Yahvé[m]. » (J) 13 Josué le bénit, et il donna Hébron en partage à Caleb, fils de Yephounnè. 14 C'est pourquoi Hébron devint le patrimoine de Caleb, fils de Yephounnè, le Qenizzite, et cette ville lui appartient encore aujourd'hui parce qu'il avait pleinement obéi à Yahvé, Dieu d'Israël. (R) 15 Hébron s'appelait auparavant Qiryat-Arba[n] : c'était la métropole des Anaqim[o].

Puis le pays fut en repos, la guerre ayant cessé.

15 *La part de Juda* [p].

(P) 1 Le lot qui échut aux clans de la tribu des enfants de Juda s'étendait, au midi, jusqu'à la frontière d'Édom, au désert de Cin, dans l'extrême-sud [de Canaan]. 2 Leur limite méridionale commençait à l'extrémité de la mer Salée, au golfe[q] qui s'enfonce vers le midi; 3 elle

15. « c'était *la métropole* des Anaqim » *G* (lis. *'ēm hā'ănāqim hī'*). H : il (*Arba*, pris pour un nom de personne) était *l'homme le plus grand des* Anaqim. L : Adam, le plus grand [des hommes], se trouve là parmi les Enacim.

a. Ces explications (v. 3-4) ont pour but de justifier le chiffre de neuf tribus et demie (primitivement dix) : deux et demie (primitivement deux) sont déjà pourvues; Joseph, il est vrai, compte pour deux tribus, mais les Lévites sont exclus du partage. *b*. Cf. Nomb. 13-14; Deut. 1, 20-36. *c*. Le texte ancien (J-E) devait porter simplement : « Caleb... aborda Josué ». Mais plus tard Caleb fut considéré comme un membre et même comme le chef de la tribu de Juda (Nomb. 13, 6; 34, 19, de P), et on rattacha sa généalogie au patriarche Juda (1 Chron. 2, 9, 18). Les v. 6-14 avaient primitivement pour but de justifier la présence du clan édomite de Qenaz (cf. Gen. 36, 11) en plein territoire de Juda. *d*. La suite du récit ne parlant que de Caleb (comme la version J-E dans Nomb. 13, 30; 14, 24), ces mots doivent être une addition inspirée par la version de P, selon laquelle Josué avait été envoyé avec Caleb parmi les douze émissaires, avait eu la même attitude et avait aussi conservé la vie (Nomb. 13, 8; 14, 6-7, 38). *e*. Litt. : *comme avec mon cœur*. Le texte primitif portait peut-être : *comme avec le cœur* (conforme aux intentions) *de Yahvé* (en lisant *lebab y[ahwè]*). G a : comme avec *son* cœur. *f*. Nomb. 14, 24, 30; 32, 10-12; Deut. 1, 35-36 parlent d'une promesse de Yahvé, non d'un serment de Moïse. *g*. Le séjour au désert ayant duré quarante ans, ou trente-huit d'après Deut. 2, 14, il en résulte que, d'après l'auteur suivi ici (E ?), la conquête de Canaan (y compris la Transjordanie) ne prit que cinq ou sept ans; cf. au contraire 11, 18 (de J ?). *h*. Cette remarque, incorrectement placée et d'ailleurs peu exacte, doit être une glose. *i*. Litt. : *pour sortir et pour entrer*; cf. note sur Ps. 121, 8. *j*. Hébron et son territoire (cf. v. 13). *k*. D'autres entendent : « car tu as entendu, ce jour-là, qu'il y a là des géants. » Mais c'est naturellement pour attester la promesse de Moïse que Caleb invoque le témoignage de Josué. *l*. Cf. 11, 21. *m*. Alors que l'ensemble du récit suppose que tout Canaan (notamment Hébron) est déjà conquis (10, 36-37; 11, 21), nous avons ici la conception plus ancienne d'après laquelle les divers clans ou tribus luttèrent isolément et sans toujours y réussir, pour se tailler chacun son domaine (cf. 15, 13-14; Jug. 1, 10, 20, etc.).

n. « Ville des quatre », peut-être des quatre quartiers, à moins qu'*Arba* ne soit le nom d'une divinité (le dieu *Quatre*), comme peut-être le dieu *Sept* dans Beér-Chéba. *o*. Cf. note *i* sur 11, 21. — Dans l'interprétation adoptée par la version latine (voy. note critique), l'hébreu *'ādām* (homme) a été pris pour un nom propre; de là provient la tradition d'après laquelle Adam est enterré, avec trois des patriarches, à Hébron.

p. Cf. Néh. 11, 25-30; 1 Chron. 4, 1-23, 28-33. *q*. Hébreu : *à la langue* (cf. v. 5).

se dirigeait vers le sud de la montée d'Aqrabbim[a], courait vers Cin, montait au sud de Qadech-Barnéa, passait à Ḥeçrôn, montait à Addar et tournait vers Qarqa; 4 elle se dirigeait ensuite vers Açmôn, atteignait le torrent d'Égypte[b] et aboutissait à la mer. (X) Telle sera votre limite méridionale[c].

(P) 5 La limite orientale était formée par la mer Salée, jusqu'à l'embouchure du Jourdain.

La limite, du côté du nord, commençait au golfe [septentrional] de la mer [Salée], à l'embouchure du Jourdain. 6 Elle montait à Bét-Ḥogla, passait au nord de Bét-ha-Araba et montait à la pierre de Bohan, fils de Ruben. 7 Elle montait ensuite à l'ouest de la vallée[d] d'Acor, et se dirigeait au nord, vers le cercle [de pierres][e] qui est en face de la montée d'Adoummim, au sud du ravin; puis elle passait aux eaux d'Én-Chèmech et aboutissait à Én-Roguél[f]. 8 Elle remontait ensuite la vallée du fils de Hinnom, longeant par le sud le coteau des Jébusiens (c'est-à-dire Jérusalem[g]), elle escaladait le sommet de la montagne qui domine la vallée de Hinnom, du côté de l'ouest, à l'extrémité septentrionale de la plaine des Rephaïm[h]. 9 Du sommet de la montagne, elle s'infléchissait vers la source des eaux de Nephtoaḥ[i]; elle se dirigeait vers la montagne d'Éphrôn et atteignait Baala, c'est-à-dire Qiryat-Yearim. 10 De Baala, elle tournait à l'occident, dans la direction de la montagne de Séir, longeait le versant nord de la montagne de Yearim (c'est-à-dire Kesalôn[j]), descendait à Bét-Chèmech et arrivait à Timna[k]. 11 Puis elle se dirigeait au nord, vers le coteau d'Éqrôn, s'infléchissait vers Chikkerôn, passait à la montagne de hab-Baala et gagnait Yabneél[l], pour aboutir à la mer.

12 La limite occidentale était formée par la grande mer. Ainsi était délimité, dans son contour, le territoire attribué aux clans des enfants de Juda.

(J¹(R)) 13 A Caleb, fils de Yephounnè, il donna[m] une part au milieu des enfants de Juda[n], selon l'ordre de Yahvé à Josué[o] : [il lui attribua] Qiryat-Arba ([Arba était le] père d'Anaq), c'est-à-dire Hébron. (J¹) 14 Caleb en chassa les trois géants, Chéchaï, Aḥimân et Talmaï. 15 De là, il marcha contre les habitants de Debir (l'ancien nom de Debir était Qiryat-Sépher)[p]. 16 Caleb dit : « A celui qui réduira Qiryat-Sépher et la prendra, je donnerai pour femme ma fille Aksa. » 17 Otniel, fils de Qenaz [et] frère de Caleb, prit la ville, et Caleb lui donna pour femme sa fille Aksa. 18 Quand elle fut arrivée [près de son mari], celui-ci l'incita à demander à son père un champ. Elle se laissa glisser à bas de son âne, et Caleb lui dit : « Qu'as-tu ? » 19 Elle répondit : « Ac-

15, 9. « vers la montagne » *G*. H : vers *les villes* de la montagne. S : vers *la corne* de la montagne. 12ᵃ. D'après *G* (lis. *yammâ hayyâm*). H : La limite de la mer était vers la grande mer. 13. « père d'Anaq ». G : mère (métropole) d'Anaq. 14. *G* cf. *Jug.* 1, 10. H aj. : descendants d'Anaq (répétition oiseuse). 18. « celui-ci l'incita » *G*ᵃ *L Jug.* 1, 14 (*G L*). Lis. *waṣesitèhâ*. H : elle l'incita.

a. « Montée des scorpions »; peut-être Naqb-eṣ-Ṣafa, au sud-ouest de la mer Morte (mer Salée). *b*. Voy. 13, 3; pour *Qadech-Barnéa* (Aïn Qoudeis), 10, 41. *Ḥeçrôn*, actuellement Ḥadiré, près de Beér-Chéba. *c*. Cette indication serait à sa place dans un discours adressé au peuple (cf. Nomb. 34, 3-5, où la même frontière est décrite); ici, elle ne convient pas au contexte; peut-être provient-elle d'un manuscrit des Nombres ou d'un récit parallèle du partage (J-E). *d*. Litt. : *derrière la vallée*. D'autres entendent : vers Debir en partant de la vallée. *e*. En hébreu *vers le guilgal*, mais il ne peut s'agir de la ville de Guilgal mentionnée aux ch. 4 et 5. *f*. « Source du foulon », probablement le puits de Job, au sud-est de Jérusalem; selon d'autres, la fontaine de la Vierge. *Bét-Ḥogla*, Qaçr-Ḥadjlé, sud-est de Jéricho. *Adoummim*, Tal'at-ed-Dam (montée du Sang), entre Jéricho et Jérusalem. Le *ravin*, probablement le Ouadi-el-Kelt. *Én-Chèmech* « source du soleil », probablement Aïn-el-Ḥod, nord-est de Béthanie. *g*. Ces mots, qui manquent 18, 16, sont probablement une glose. — La vallée de Hinnom contourne, à l'ouest et au sud, les collines où est bâtie Jérusalem; la ville restait donc en dehors des limites de Juda. *h*. Au S. O. de Jérusalem; cf. 2 Sam. 5, 18, 22. *i*. Cette désignation (hébr. *mê nephtôaḥ*) est peut-être une altération de Ménephta (nom d'un pharaon); elle serait une trace de la domination égyptienne en Palestine. Aujourd'hui Lifta, nord-ouest de Jérusalem. *j*. Glose : le texte nommait la montagne et non la ville voisine, *Kesalôn*, Kesla, 15 kil. ouest de Jérusalem. *k*. *Bét-Chèmech* « maison du soleil », est ailleurs (19, 41) appelée *Ir-Chèmech* « ville du soleil » et attribuée à Dan; aujourd'hui Aïn-ech-Chems. *Timna*, Tibné, à 4 kil. au sud. *l*. Yebna, non loin de la mer, au sud de Jaffa; c'est la Iamnia des livres des Maccabées.
m. Dans le contexte actuel, probablement Josué; le texte primitif portait vraisemblablement « ils donnèrent » (cf. Jug. 1, 20); les v. 13-19 se retrouvent presque textuellement Jug. 1, 10-15, 20; ils doivent provenir d'une source très ancienne.

n. D'après la source suivie ici, Caleb était donc étranger à la tribu de Juda (cf. 14, 6 et les notes). *o*. Plutôt *à Moïse* (Jug. 1, 20). *p*. Voy. pour *Debir* 10, 38-39. Le nom de *Qiryat-Sépher* peut signifier « ville du livre », mais il serait téméraire d'en conclure qu'il y avait là une bibliothèque ou que c'est là que fut inventé l'alphabet. Une transcription égyptienne (*baiti tupaira*) ferait penser que le nom doit être lu *Qiryat-Sophèr* (Gᴮ Jug. 1, 11), « la ville du scribe » : c'était peut-être la résidence d'une sorte de préfet (cf. note *h* sur 1, 10).

corde-moi un présent : tu m'as mariée dans une contrée aride[a]; donne-moi un étang[b]. » Et il lui donna l'étang supérieur et l'étang inférieur[c].

P [20] Telle fut la part[d] accordée aux clans de la tribu des enfants de Juda.

[21] Les villes situées à l'extrémité [du territoire] de cette tribu, près de la frontière d'Édom, dans le Nègueb, étaient : Qabceél, [23] Qèdech, Ḥaçor, Yitnân, [24] Ziph, Tèlem, Bealot, [25] Ḥaçor la neuve[e] et les villes de Ḥeçrôn (c'est-à-dire Ḥaçor), [26] Amam, Chema, Molada, [27] Ḥaçar-Gadda, Ḥechmôn, Bét-Pèlet, [28] Ḥaçar-Choual, Beér-Chèba et les villes qui en dépendent, [29] Baala, Iyyim, Ècem, [30] Eltolad, Betouél, Ḥorma, [31] Ciqlag, Madmanna, Sansanna, [32] Lebaot, Chilḥim, Ên-Rimmôn. Au total vingt-neuf villes[f] avec les villages qui en dépendent.

[33] Dans le bas pays, Echtaol, Çorea, Achna, [34] Zanoaḥ, Ên-Gannim, Tappouaḥ, ha-Ênam, [35] Yarmout, Adoullam, Soko, Azéqa, [36] Chaaraïm, Aditaïm, hag-Guedéra et les fermes qui en dépendent, quatorze villes, avec les villages qui en dépendent[g]; — [37] Cenân, Ḥadacha, Migdal-Gad, [38] Dilân, Miçpè, Yoqteél, [39] Lakich, Boçqat, Èglôn, [40] Kabbôn, Laḥmas, Kitlich, [41] Guedérot, Bét-Dagôn, Naama, Maqqéda, seize villes, avec les villages qui en dépendent[h]; — [42] Libna, Èter, Achân, [43] Yiphtaḥ, Achna, Necib, [44] Qeïla, Akzib, Marécha, neuf villes, avec les villages qui en dépendent[i]; — [45] Èqrôn[j], avec les villes et les villages qui en dépendent; [46] d'Èqrôn jusqu'à la mer, tout ce qui se trouve du côté d'Asdod, avec les villages qui en dépendent, [47] Asdod, avec les villes et les villages qui en dépendent, Gaza, avec les villes et les villages qui en dépendent, jusqu'au torrent d'Égypte, la grande mer formant la frontière.

[48] Dans la montagne, Chamir, Yattir, [P] Soko, [49] Danna, Qiryat-Sanna (aujourd'hui Debir), [50] Anab, Echtemo, Anim, [51] Gochen, Ḥolôn, Guilo, onze villes, avec les villages qui en dépendent[k]; — [52] Arab, Douma, Èchân, [53] Yanoum, Bét-Tappouaḥ, Aphéqa, [54] Ḥoumta, Qiryat-Arba (aujourd'hui Hébron) et Cior, neuf villes, avec les villages qui en dépendent[l]; — [55] Maôn, Carmel, Ziph, Youtta[m], [56] Yizreel, Yoqdeam, Zanoaḥ, [57] Qayin, Guibea, Timna, dix villes, avec les villages

19. « un étang... l'étang... l'étang... » G S L T (lis. *goullat... goullat 'illit... goullat taḥtit*). H a le pluriel. 22. « Aroër » d'après G[B] cf. *1 Sam. 30, 28*. H : Adada. 25. « les villes de Ḥeçrôn » G cf. *S*. H : Qeriyyot, Ḥeçrôn. 28. « les villes qui en dépendent » G cf. *Néh. 11, 27* (lis. *benôtèhâ*). H : *bizyôtyâ* (mot inconnu). 30. « Betouél » *1 Chron. 4, 30* cf. *Jos. 19, 4* (Betoul). H : Kesil. G[B] : Béthel (cf. 1 Sam. 30, 27). 32. « Ên-Rimmôn » d'après G cf. *Néh. 11, 29*. H : Aïn et Rimmôn. 36. « et les fermes qui en dépendent » G (lis. *ougedêrôtèhâ*). H : et Guedérotaïm (ce nom peut aussi provenir d'une répétition de Guedéra). 40. « Laḥmas ». H* : Laḥmam. 42. « Èter ». G* cf. 1 Sam. 30, 30 : Atk. 47. « la grande — frontière » H[q] H* G S L T (lis. *haggâdôl*). H : la mer formait la frontière et frontière. 49. « Q. Sanna ». G S : Q. Sépher.

a. Litt. : *dans le Nègueb* (ce mot signifie : [pays de] sécheresse); cf. Gen. 12, 9. *b*. Le mot hébreu ne désigne probablement pas une source, mais un de ces réservoirs (en arabe *birkè*), comme il y en a beaucoup en Palestine (cf. 2 Sam. 2, 13; 4, 12; 1 Rois 22, 38; etc.), telles les « vasques de Salomon » près de Bethléhem. *c*. Cet épisode a pour but d'expliquer pourquoi ces points d'eau, — sans doute ceux de la vallée de Seïl-ed-Dilbé — quoique voisins d'Hébron, appartenaient au clan d'Otniel. *d*. Et non : *Voici la part* (le v. 20 est la suite du v. 12); cf. 16, 8; 18, 20; 19, 8; etc. *e*. L'adjectif est de forme araméenne. *f*. La liste qui précède comprend en fait 34 noms (36 dans le texte massorétique); elle a donc été interpolée. On admet généralement que 5 des noms cités v. 26-28 ont été empruntés à Néh. 11, 26-27. Les seules de ces villes qui aient été identifiées sont *Aroër*, 22 kil. S. E. de Beér-Chèba (cf. 1 Sam. 30, 28); *Chema* (cf. Chèba, 19, 2 [H]), peut-être Saoui, 18 kil. N. E. de Beér-Chèba; *Beér-Chèba* (cf. Gen. 21, 31; etc.); *Ciqlag* (cf. 1 Sam. 27, 6; 30, 1), peut-être Zouḥeiliqa, 15 kil. S. E. de Gaza. Sur *Telem*, cf. 1 Sam. 15, 4; 27, 8 [G*] (Télaïm, Télam, dans l'est du Nègueb). Sur *Ḥorma*, voy. 12, 14; sur *Chilḥim*, voy. 19, 6 (note sur Charouḥen). *g*. *Çorea*, auj. Çar'a, à une vingtaine de kil. O. de Jérusalem; *Echtaol*, peut-être Echou, 4 kil. à l'E. de Çar'a. Ces deux localités étaient danites d'après 19, 41; Jug. 13, 25; 18, 2, 8, 11. On peut encore identifier : *Zanoaḥ*, auj. Khirbet-Zanou, 3 kil. S. d'Aïn-ech-Chems; *Ên-Gannim*, Oumm-Djina, 1 kil. S. d'Aïn-ech-Chems; *Yarmout* (voy. 10, 3); *Soko* (10, 11); *Guedéra*, peut-être Djedîré, 9 kil. N. O. d'Aïn-ech-Chems. Sur *Adoullam*, voy. Gen. 38, 10; sur *Azéqa*, 10, 11. *h*. *Migdal-Gad*, peut-être Khirbet Medjadil, 20 kil. S. de Beit-Djibrin. Sur *Laḥmas*, peut-être el-Laḥm, 4 kil. S. de Beit-Djibrin. Sur *Lakich* et *Èglôn*, voy. 10, 3. Le site des autres villes est inconnu. Sur *Maqqéda*, cf. 10, 10. *i*. Sur *Libna*, voy. 10, 29; sur *Qeïla*, 1 Sam. 23, 1-13. *Marécha*, sans doute Mérach, à 1 kil. S. de Beit-Djibrin. *j*. Les v. 45-47, qui présentent avec le reste du chapitre de notables différences de rédaction, doivent être d'une autre main. P, tout en attribuant théoriquement à Juda le pays philistin (v. 4, 11, 12), a pris soin de ne pas en nommer les villes, qui n'ont jamais été occupées effectivement par Israël : un amplificateur a cru devoir réparer cette omission, qu'il croyait involontaire. *k*. De ces villes on peut identifier *Chamir* (Sômera), *Yattir* (Attir), *Soko*, *Debir* (probablement Dahariyé; cf. 15, 15) — ces localités se trouvent à une vingtaine de kil. S. O. d'Hébron, — *Anab* (cf. 11, 21) *Echtemo*, auj. es-Semoua, 13 kil. S. S. O. de la même ville, est mentionnée dans le papyrus Anastasi I et les tablettes de Tell-el-Amarna. *l*. Outre *Hébron*, on peut identifier *Arab*, peut-être er-Rabiyé; *Douma*, peut-être ed-Dômé, toutes deux à 11 kil. S. O. d'Hébron, et *Bét-Tappouaḥ*, Taffouḥ, 5 à 6 kil. O. de cette ville. *m*. Ces quatre localités se trouvaient au S. d'Hébron : *Maôn*, auj. Maïn, à 12 kil.; *Carmel*, Karmel, à 11 kil.; *Ziph*, Tell-Zif, à 6 kil.; *Youtta*, Yatta, à 8 kil.

qui en dépendent; — [58] Ḥalḥoul, Bét-Çour, Guedor[a], [59] Maarat, Bét-Anot, Elteqôn, six villes, avec les villages qui en dépendent; — Teqoa, Èphrat (aujourd'hui Bethléhem), Peor, Ètam, Qolôn, Tatam, Sorès, Kèrem, Gallim, Béter, Manaḥat, onze villes, avec les villages qui en dépendent[b]; — [60] Qiryat-Baal (aujourd'hui Qiryat-Yearim[c]) et ha-Rabba, deux villes, avec les villages qui en dépendent.

[61] Dans le désert[d], Bét-ha-Araba, Middin, Sekaka, [62] han-Nibchân, Ir-ham-Mèlaḥ, Ên-Guedi, six villes, avec les villages qui en dépendent[e].

J¹ [63] Mais les enfants de Juda ne purent chasser les Jébusiens qui habitaient Jérusalem. Et les Jébusiens habitent aujourd'hui encore[f] Jérusalem, à côté des enfants de Juda[g].

P / J-E(R) **16** *La part de Joseph.* [1] Puis le sort désigna le lot des enfants de Joseph... [Sa limite partait] du Jourdain, près de Jéricho, à l'est des eaux de Jéricho[h]. De Jéricho, elle s'élevait dans la montagne, au désert de Béthel[i], vers Louz[j]. [2] Partant de Béthel, elle gagnait le territoire des Arkiens[k], Atarot. [3] Puis elle descendait à l'ouest, vers le territoire des Yaphlétiens, jusqu'à la lisière de Bét-Ḥorôn le bas et jusqu'à Guèzer, pour aboutir à la mer.

P [4] Les fils de Joseph, Manassé et Èphraïm, reçurent [chacun] leur part.

1. Èphraïm. [5] Le territoire qui échut aux clans des enfants d'Èphraïm fut le suivant. La limite de leur part était...[l] à l'est, Atarot-Addar; [elle s'étendait] jusqu'à Bét-Ḥorôn le haut [6] et aboutissait à la mer...[m] ham-Mikmetat, au nord; la limite tournait à l'est vers Taanat-Silo[n] et passait . . . .[o], à l'est de Yanoḥa[p]. [7] Puis elle descendait de Yanoḥa à Atarot et à Naara, touchait Jéricho et aboutissait au Jourdain. [8] A l'ouest, la limite allait de Tappouaḥ au ravin de Qana[q] et aboutissait à la mer. Telle fut la part accordée aux clans de la tribu des enfants d'Èphraïm, J-E [9] sans compter les villes enclavées au milieu de la part des enfants de Manassé et qui appartenaient aux enfants d'Èphraïm, toutes ces villes avec les villages qui en dépendent[r]. J¹ [10] Ils ne chassèrent pas les Cananéens qui habitaient Guèzer[s]. Et les Cananéens habitent, aujourd'hui encore, au milieu d'Èphraïm, mais ils ont été astreints à la corvée[t].

17 *2. Manassé.* P [1] Le sort désigna le lot de la tribu de Manassé, car il était le premier-né de Joseph[u]. J-E(R) Makir, fils aîné de Manassé et père de Galaad, obtint Galaad et le Bachân, car c'était un homme de guerre. [2] Une part fut également attribuée aux autres clans des enfants de Manassé, aux enfants d'Abièzer[v], aux enfants de Ḥéleq, aux enfants

59. « Teqoa — dépendent » G. Omis en H. « Manaḥat » cf. *1 Chron. 8, 6* (2, 52, 54). G : Manoḥo (var. Manaḥ, Mannaḥ). **16**, 1. « De Jéricho — Béthel » d'après G (lis. *we'âlâ* et transp. *midbar* après *bâhâr*). H : Le désert montait de Jéricho dans la montagne [à] Béthel. « vers Louz » G[B]. H a ces mots au v. 2 après « Béthel ». Mais d'après 15, 13; Jug. 1, 23, Louz n'était pas une localité distincte; c'était l'ancien nom de Béthel. — Le texte du v. est très incertain. 5. « Addar ». G[B] : et Erok (pays des Arkiens ? cf. v. 2).

a. *Ḥalḥoul* existe encore à 6 kil. N. d'Hébron; *Bét-Çour* à 1 kil. de là; *Guedor*, auj. Djedour, 4 kil. plus au N. *b*. Parmi ces villes, on peut identifier, outre *Bethléhem* : *Teqoa*, à 9 kil. au S. (cf. Am. 1, 1; 2 Sam. 14, 2; Jér. 6, 1); *Peor*, Fadjdjour, à 5 kil. O. de Teqoa; *Ètam*, Atân, près de Bethléhem, au sud; *Qolôn*, peut-être Ḳaloniyè, 6 kil. O. de Jérusalem; *Sorès*, peut-être Saris, 14 kil. sur la route de Jaffa; *Kèrem*, peut-être Aïn-Karim, 6 kil. O. de Jérusalem (St Jean du Désert); *Béter*, peut-être Bittir, 7 kil. O. S. O. de Jérusalem. *c*. Voy. 9, 17. *d*. Le « désert de Juda », c'est-à-dire les pentes dénudées qui descendent vers la mer Morte et le Jourdain. *e*. La seule de ces localités qui ait été identifiée est *Ên-Guedi*, au bord de la mer Morte. Sur *Bét-ha-Araba*, cf. 15, 6. *f*. C'est-à-dire même après la prise de la ville par David (cf. 2 Sam. 24, 18). *g*. D'après la source suivie ici, Jérusalem faisait partie du territoire de Juda (cf. Jug. 1, 8), et non du domaine de Benjamin comme le veut P (v. 8 et 18, 28). Notre verset se retrouve Jug. 1, 21, mais dans ce dernier texte, « Benjamin » a été substitué à « Juda », conformément à la conception de P. *h*. Sans doute la source appelée fontaine d'Élisée ou du Sultan, au nord-ouest de la Jéricho actuelle. *i*. Cf. 8, 15. *j*. Voy. not. crit. *k*. Le nom de ce clan (cf. 2 Sam. 15, 32; 16, 16) se retrouve peut-être dans Aïn Arik, 6 kil. ouest de Ramalla, au nord de Jérusalem. *Atarot*, probablement identique à Atarot-Addar (16, 5; 18, 13), est peut-être Atara, 3 kil. sud-est de Ramalla. *l*. Il manque le début de la description de la limite méridionale; cf. v. 1-2. *m*. Il y a ici une nouvelle lacune. *Mikmetat*, à l'E. de Sichem (17, 7,) se trouvait au milieu de la limite septentrionale; les v. 6-7 décrivent la moitié orientale et le v. 8 la moitié occidentale de cette limite. *n*. Tana, S.-E. de Naplouse. *o*. Le texte massorétique porte *'ôtô* (lui). Ce mot, qui manque en H* G S L, est peut-être le reste défiguré d'un nom de lieu. *p*. Yanoun, 11 kil. S. E. de Naplouse. *q*. Le Ouadi-Qana est un affluent du Nahr-el-Aoudjé, qui se jette dans la Méditerranée, à 10 kil. N. de Jaffa. *r*. Addition dans le style de P. *s*. Cf. Jug. 1, 29; 1 Rois 9, 16. D'après 10, 33 et 12, 12, le roi de Guèzer avait été vaincu par Josué. *t*. La description du territoire d'Èphraïm, comme plus loin celle du territoire de Manassé, est très incomplète : le tracé des limites présente des lacunes et des obscurités, et l'énumération des villes fait défaut, quoique cette région en comptât de nombreuses et d'importantes. *u*. Dans le texte de P, la part de Manassé devait être décrite avant celle d'Èphraïm; cf. 14, 4; 16, 4; Nomb. 26, 28-37; 34, 23-24. *v*. *Ièzer* dans Nomb. 26, 30; mais cf. Jug. 6, 11, 24; 8, 2.

d'Asriel, aux enfants de Chèkem, aux enfants de Ḥépher et aux enfants de Chemida[a] : c'étaient les clans [issus] des enfants mâles P de Manassé, fils de Joseph. [3]Celophḥad, fils de Ḥépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé[b], n'avait pas de fils, mais seulement des filles. Voici leurs noms : Maḥla, Noa, Ḥogla, Milka et Tirça. [4]Elles se présentèrent devant le prêtre Éléazar, devant Josué, fils de Noun, et devant les chefs : « Yahvé, dirent-elles, a ordonné à Moïse de nous attribuer un domaine comme à nos frères. » Et conformément à l'ordre de Yahvé, on leur donna un domaine comme aux frères R de leur père. [5]Il échut donc à Manassé dix parts[c], sans compter le pays de Galaad et le Bachân, au delà du Jourdain. [6]En effet, les filles de Manassé obtinrent un domaine, comme ses fils. Quant au pays de Galaad, il appartenait aux autres enfants de Manassé.

J-E [7]La limite de Manassé allait d'Acher à ham-Mikmetat, qui est en face de Sichem; puis elle se dirigeait au sud vers le [territoire des] habitants d'Ên-Tappouaḥ. [8]Le pays de Tappouaḥ était à Manassé; mais [la ville de] Tappouaḥ, près de la limite de Manassé, appartenait aux enfants d'Éphraïm. [9]La limite descendait ensuite au ravin de Qa-R na : le sud du ravin (ces villes) appartenait à Éphraïm (au milieu des villes de Manassé[d]), et le territoire de Manassé se trouvait au nord du ravin. La limite aboutissait à la mer. [10]Le sud appartenait à Éphraïm, et le nord à Manassé. Celui-ci avait pour limite la mer[e]. Ils[f] confinaient à Acher du côté du nord, et à Issacar vers l'orient.

[11]Manassé reçut encore, dans les territoires d'Issacar et d'Acher, Bét-Cheân et les villes qui en dépendent, Yibleam et les villes qui en dépendent, Taanak et les villes qui en dépendent, Meguiddo et les villes qui en dépendent, Dor et les villes qui en dépendent, les trois hauteurs[g]. [12]Mais les enfants de Manassé ne purent prendre possession de ces villes, et les Cananéens se maintinrent dans ce pays. [13]Quand les enfants d'Israël furent devenus plus forts, ils soumirent les Cananéens à la corvée, mais ne les chassèrent pas.

[14]La maison de Joseph[h] dit à Josué : « Pourquoi ne m'as-tu assigné pour domaine qu'un seul lot, une seule part, alors que je forme un peuple nombreux, tant que Yahvé m'a béni? » [15]Josué lui répondit : « Si tu formes un peuple si nombreux, monte à la forêt et défriche-la, puisque la montagne d'Éphraïm est trop étroite pour toi. » [16]Les enfants de Joseph répondirent : « La montagne ne nous suffit pas; et d'autre part les Cananéens qui habitent la plaine ont tous des chars de fer[a], ceux de Bét-Cheân et des villes qui en dépendent, comme ceux de la plaine de Jizréel. » [17]Josué dit à la maison de Joseph : « Tu formes un peuple nombreux et ta force est grande! Tu n'auras pas un lot seulement : [18]tu auras une montagne[b]; elle est couverte de forêts, mais tu la défricheras et tu en occuperas les abords, car tu chasseras les Cananéens, malgré leurs chars de fer. Tu seras plus fort qu'eux. »

17, 4. « on leur donna (litt. : il leur fut donné) » *G* (lis. *wayyouttan*). H : il leur donna. 11. *S*. Devant « Taanak », « Meguiddo » et « Dor », H aj. : les habitants de (d'après Jug. 1, 27 où ces mots se justifient). « Dor » placé à la fin de la liste d'après *S** 1 *Chron*. 7, 29. H a Dor après Yibleam, mais la suite est moins bonne, l'énumération allant de l'est à l'ouest. « Dor — dépendent » *G Jug*. 1, 27. H aj. : et les habitants d'Ên-Dor et des villes qui en dépendent (doublet de la phrase sur Dor; celle-ci manque en S). — Outre En-Dor, G omet Yibleam (G^{AB}) et Taanak (G^{B}), villes lévitiques (21, 25). « les trois hauteurs » d'après *S* (lis. *hannâphôt*). H : les trois hauteur (*sic*). G : et le tiers de Naphetha et les villes qui en dépendent. — Le texte de tout le v. est incertain. 14. « La maison de Joseph dit » d'après la suite (v. 14, 15, 17, 18); lis. *wayedabbêr bêt yôsêph*. H : Les enfants de Joseph dirent. « tant — béni (litt. : parce que Yahvé m'a béni jusqu'à ce point) » lis. *'al 'ăšer*. H jusqu'à ce [point] que Yahvé m'a béni jusqu'à ce point. 15. « défriche-la » *G*. H aj. : là, au pays des Perizzites et des Rephaïm.

a. D'après Nomb. 26, 29-32 (de P), Makir était l'unique fils de Manassé et le grand-père des six ancêtres de clan présentés ici comme ses frères. Cf. 13, 31 et note *i*. *b*. Nous avons ici la conception de P : Ḥépher est le petit-fils de Makir et non plus son frère comme ci-dessus. Cf. Nomb. 26, 33; 27, 1-11; 36, 1-12. *c*. Cinq aux cinq filles de Celophḥad et cinq aux autres clans énumérés v. 2. D'après P, il n'aurait dû être attribué à Manassé que six parts, celle de Ḥépher étant partagée entre ses cinq petites-filles (Nomb. 27, 1-11). *d*. Le texte est très obscur. Nous supposons qu'un glossateur, comprenant que Manassé s'étendait au sud du ravin, a identifié les villes situées sur la rive méridionale avec les cités éphraïmites enclavées en pays manassite (16, 9). *e*. Du côté de l'ouest.

f. Les enfants de Manassé ou les enfants de Joseph. *g*. Probablement les hauteurs de Dor (11, 2; 12, 23). Avec le texte de G (voy. n. crit.), ce seraient les trois villes de Bét-Cheân, de Meguiddo et de Dor. Mais le terme que nous traduisons par « hauteurs » ne se rencontre que pour désigner le district de Dor. — *Yibleam* (Belamé), au sud de la plaine de Jizréel, à 3 kil. de Djenin. *Bét-Cheân*, à l'est de la même plaine, à 5 kil. du Jourdain; mentionnée, sous le nom de Bit-Sani, dans les tablettes de Tell-el-Amarna; plus tard Scythopolis, aujourd'hui Bésân. *h*. D'après la tradition très ancienne reproduite v. 14-18, *la maison de Joseph* ne formait encore qu'une tribu (cf. 16, 1-2; Jug. 1, 22-23). N'ayant reçu qu'un lot et s'y trouvant à l'étroit, elle en obtint un autre (v. 17), distinct de la « montagne d'Éphraïm » (v. 15) et constitué par une région forestière (15, 18). Il s'agissait certainement, dans la forme primitive de la tradition, de la partie de Galaad (est du Jourdain) où s'installa un groupe important de Joséphites (la demi-tribu de Manassé) et où se trouvait la « forêt d'Éphraïm » (2 Sam. 18, 6). Ainsi les Manassites de Transjordanie seraient venus de l'ouest du fleuve. Dans le texte actuel, le nom de Galaad a été effacé et le récit a été fortement retouché par égard pour la version ultérieure (deutéronomiste) qui fait installer la demi-tribu de Manassé en Galaad par Moïse lui-même. Il en résulte que Josué a l'air de recommander simplement aux Joséphites de procéder à l'occupation totale de leur unique lot, y compris les forêts et les plaines. Le texte primitif racontait sans doute ce que fit la maison de Joseph pour exécuter l'ordre de Josué (Nomb. 32, 39, 41-42).

2. La part des sept tribus restantes.

P **18** [1]Toute la communauté des enfants d'Israël se réunit à Silo[c], et ils y installèrent la tente du rendez-vous [divin][d]; le pays était J-E (R[D]) en leur pouvoir[e]. [2]Or il restait, parmi les enfants d'Israël, sept tribus auxquelles on n'avait point assigné leur part. [3]Josué dit aux enfants d'Israël : « Jusques à quand négligerez-vous d'aller occuper le pays que vous a donné Yahvé, le Dieu de vos pères? [4]Désignez trois hommes par tribu. Qu'ils se lèvent pour parcourir le pays; qu'ils en dressent le plan[f] en vue du partage, et qu'ils reviennent auprès de moi. [5]Ils partageront le pays en sept parts. Juda restera dans son territoire, au sud, et la maison de Joseph dans le sien, au nord. [6]Pour vous, vous dresserez un plan du pays comportant sept parts, vous me l'apporterez ici, et je jetterai pour vous le sort, R ici, devant Yahvé notre Dieu. [7]En effet, il n'y aura point de part, au milieu de vous, pour les Lévites : c'est le sacerdoce de Yahvé qui est leur partage[g]. Et Gad, Ruben, avec la demi-tribu de Manassé, ont déjà reçu leur part sur la rive orientale du Jourdain : Moïse, serviteur de Yahvé, la leur a donnée. »

[8]Les hommes désignés se levèrent et se J-E (R[D]) mirent en route. Et Josué donna cet ordre R à ceux qui partaient pour dresser le plan du pays : « Allez, parcourez le pays pour en dresser le plan et venez me retrouver ici : je jetterai pour vous le sort devant Yahvé, à Silo[h]. » [9]Ces hommes partirent donc, rayon- J-E (R[D]) nèrent dans le pays, et ils en inscrivirent sur un livre toutes les villes réparties en sept lots, puis ils revinrent auprès de Josué, au camp, à Silo. [10]Josué jeta pour eux le sort à Silo, devant Yahvé. Là Josué partagea le R pays entre les enfants d'Israël, en attribuant à chacun son lot.

La part de Benjamin. [11]Le sort désigna le lot des clans P qui formaient la tribu des enfants de Benjamin. Le territoire qui leur échut J-E était situé entre [celui des] enfants de Juda et [celui des] enfants de Joseph[i]. [12]Leur P limite du côté septentrional partait du Jourdain, s'élevait sur le versant nord du coteau de Jéricho, gravissait la montagne dans la direction de l'ouest et aboutissait au désert de Bét-Aven[j]. [13]De là, elle gagnait Louz (longeant le coteau de Louz par le sud), aujourd'hui Béthel; ensuite elle descendait à Atarot-Addar, vers la montagne qui se trouve au sud de Bét-Ḥorôn le bas.

[14]Puis elle s'infléchissait et tournait au midi, formant le côté occidental [du territoire] : partant de la montagne qui est en face de Bét-Ḥorôn, au sud, elle aboutissait à Qiryat-Baal, aujourd'hui Qiryat-Yearim, ville des enfants de Juda. Tel était le côté occidental.

[15]Le côté méridional partait de l'extrémité de Qiryat-Baal : la limite se dirigeait . . . .[k] vers la source des eaux de Nephtoaḥ; [16]en-

16. « Les Cananéens... ont tous » *G* (lis. *lekol*). H : *parmi* tous les Cananéens, il y a... 17. « Joseph » *G*. H aj. : à Éphraïm et à Manassé disant (glose). 18. « tu en occuperas les abords ». G : et tu l'occuperas. « Tu seras plus fort qu'eux » *G* (lis. *kî teḥzâqêhou*). H : bien qu'ils soient forts. **18, 4.** « par tribu » G^{AB}. H aj. : et je les enverrai. 8. « ici : je » G^{A} *S* (lis. *pô we*...). H : et ici je. 15. « Qiryat-Baal » *G* (cf. v. 14). H : Qiryat-Yearim.

a. Des chars de guerre plaqués de fer, comme ceux des Égyptiens, des Assyriens, des Ḥittites (Jug. 1, 19; 4, 3, 13).
b. Il s'agissait primitivement de la montagne de Galaad.
c. Aujourd'hui Séloun, à peu près à mi-chemin entre Jérusalem et Naplouse. A l'époque des Juges, il s'y trouvait un sanctuaire de Yahvé où l'arche séjourna quelque temps (1 Sam. 1-4; Jér. 7, 12-14; 26, 6-9). *d*. Cf. Ex. 25, 22. *e*. Le verset 1 devait venir, dans P, avant 13, 15 et 14, 1. D'après ce narrateur, le partage était fait en une seule fois entre toutes les tribus d'en deçà du Jourdain (19, 51). *f*. Litt. : *qu'ils l'écrivent*. Les monuments babyloniens et égyptiens prouvent que l'art de dresser des plans était bien connu dans l'antique Orient. Selon d'autres, il s'agit plutôt ici d'établir des listes de villes (cf. v. 9). *g*. Litt. : *son partage*. Cf. 13, 14, 33. *h*. Précision ajoutée d'après P (18, 1). *i*. Aussi les limites sud et nord de Benjamin avaient-elles le même tracé que la limite nord de Juda et la limite sud de Joseph (Éphraïm), décrites plus haut (cf. 15, 5b-9; 16, 1-3). *j*. Voy. 7, 2. *k*. L'hébreu donne : *vers l'ouest et se dirigeait*, — ce qui est contraire au contexte, la limite étant décrite d'ouest en est. G lisait un nom propre incompréhensible : « vers Gasin (ou Gaïn) ». Le passage parallèle 15, 9 suggère : « vers la montagne d'Éphrôn ».

suite elle descendait à la base de la montagne qui domine la vallée du fils de Hinnom, au nord de la plaine des Rephaïm; elle descendait la vallée de Hinnom, longeant par le sud le coteau des Jébusiens, et atteignait Én-Roguél. 17 S'infléchissant vers le nord, elle se dirigeait sur Én-Chèmech, puis sur Guelilot[a], qui est en face de la montée d'Adoummim, descendait à la pierre de Bohan, fils de Ruben, 18 longeait par le nord le coteau de Bét-ha-Araba et descendait dans la plaine [du Jourdain]. 19 La limite longeait au nord le coteau de Bét-Ḥogla et aboutissait au golfe septentrional de la mer Salée, à l'extrémité sud du Jourdain. Telle était la limite méridionale. 20 Le Jourdain formait la limite du côté de l'est.

Telle est la part qui fut attribuée aux clans des enfants de Benjamin, avec les limites qui la circonscrivent.

21 Voici les villes appartenant aux clans qui constituaient la tribu des enfants de Benjamin : Jéricho, Bét-Ḥogla, Émeq-Qeciç, 22 Bét-ha-Araba[b], Cemaraïm, Béthel, 23 ha-Avvim, hap-Para, Ophra, 24 Kephar-ha-Ammoni, Ophni, Guèba, douze villes, avec les villages qui en dépendent; — 25 Gabaon, ha-Rama, Beérot, 26 ham-Miçpè, hak-Kephira, ham-Moça, 27 Rèqem, Yirpeél, Tarala, 28 Céla-ha-Éleph, et la [cité] Jébusienne, aujourd'hui Jérusalem, Guibeat et Qiryat-Yearim, treize villes, avec les villages qui en dépendent[c].

Telle fut la part attribuée aux clans des enfants de Benjamin.

19 *La part de Siméon.* 1 Le second lot échut à Siméon[d], aux clans formant la tribu des enfants de Siméon. La part qui leur fut assignée était enclavée dans celle des enfants de Juda. 2 Ils reçurent en partage Beér-Chèba, Molada, 3 Ḥaçar-Choual, Bala, Écem, 4 Eltolad, Betoul, Ḥorma, 5 Ciqlag, Bét-ham-Markabot, Ḥaçar-Sousa, 6 Bét-Lebaot et Charouḥen[e], treize villes[f] avec les villages qui en dépendent; — 7 Én-Rimmôn, Token, Éter, Achân, quatre villes avec les villages qui en dépendent 8 et tous les villages qui se trouvent autour de ces villes jusqu'à Baalat-Beér et Rama du Nègueb[g].

Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants de Siméon. 9 La part des enfants de Siméon fut prise sur le lot des enfants de Juda, parce que la portion attribuée à ceux-ci était trop grande pour eux; ce fut donc au milieu de la part des enfants de Juda que ceux de Siméon reçurent la leur[h].

La part de Zabulon. 10 Le troisième lot revint aux clans des enfants de Zabulon. Le territoire qui leur fut attribué s'étendait jusqu'à Chadoud[i]. 11 Leur limite montait, du côté de l'ouest[j], vers Marala et atteignait Dabbèchet, près du torrent qui est à l'est de Yoqneam. 12 Du côté de l'est, vers le soleil levant, la limite prenait, à partir de Chadoud, la direction du territoire de Kislot-Tabor, gagnait had-Dobrat et montait à Yaphia[k]. 13 De là, elle se dirigeait à l'est[l], du côté du soleil levant, vers Gat-Ḥépher et Ét-Qacîn, gagnait

18. « Bét-ha-Araba » *G* cf. *15, 6*. H : *vis-à-vis de* la Plaine. 28. « et Qiryat-*Yearim*,... villes » *G*AL (lis. *weqiryat ye'ârîm 'ârîm*). H : Qiryat... villes. « treize » *G*. H : quatorze. **19,** 2. « Beér-Chèba » *H** cf. *1 Chron. 4, 28* et v. *6* (13 villes). H aj. Chèba, répétition de la 2e partie du mot précédent. G^B : Chema (cf. 15, 26). Cela donnerait 14 villes. 7. « En-Rimmôn » d'après *G*^B cf. *Néh. 11, 29*. H : Aïn, Rimmôn. « Token » aj. d'après *1 Chron. 4, 32* cf. *G*^B. 8. « et Rama ». *et* manque en H. 10 et 12. « Chadoud » d'après *S* (Achdoud). H : Sarid. 11. « vers Marala » (suppr. *ou*). H : *et* vers Marala. « près du » *G* (suppr. *ouphâga'*). H : *et atteignait* au (mais le verbe ne se rencontre jamais avec cette préposition). 13. « et Ét-Qacin » d'après *S L*. *et* manque en H.

a. 15, 7 donne « le guilgal », c'est-à-dire le cercle de pierres. *b*. Attribuée à Juda 15, 61, de même que *Qiryat-Yearim* 15, 60 et 18, 14. *Béthel* est attribuée à Joseph par Jug. 1, 22-23, à Éphraïm par I Chron. 7, 28 et ci-dessus v. 13. *c*. Plusieurs de ces villes ont déjà été mentionnées. D'autres sont inconnues. *Guèba*, *ha-Rama* (ordinairement sans l'article : Rama), *ham-Miçpè* (ou Miçpa) sont trois localités voisines de Jérusalem, au nord : actuellement Djéba, er-Ram, Nebi-Samouil (?). *Hap-Para*, probablement Aïn-Farq, 8 kil. E. de Jérusalem, figure peut-être aussi Jér. 13, 4-6 (on interprète d'ordinaire Euphrate). Sur *Guibeat*, cf. Jug. 19, 12. *d*. Cf. 1-9 avec 15, 26-32, 42 et 1 Chron. 4, 24-33. *e*. Cette ville, appelée ailleurs *Chilḥim* (Jos. 15, 32) et *Chaaraïm* (1 Chron. 4, 31), est mentionnée dans une inscription égyptienne comme une importante place forte : un pharaon l'assiégea trois ans. *f*. A part *Bét-ham-Markabot* et *Ḥaçar-Sousa*, ces 13 noms se retrouvent tous (avec quelques variantes) dans la liste des localités appartenant à Juda (15, 26-32). De même *Én-Rimmôn*. *g*. *Rama* (ou Ramot) *du Nègueb* (1 Sam. 30, 27) serait, d'après la leçon traditionnelle (voy. note crit.), un autre nom de *Baalat-Beér*. *h*. Juges 1, 1-3 donne une version toute différente et plus ancienne de l'établissement de Siméon et de ses rapports avec Juda. Cette tribu, d'abord indépendante, fut plus tard dispersée, et ses derniers restes se fondirent dans Juda; cf. Gen. 49, 5-7. *i*. Aujourd'hui Tell... Chadoud, 7 kil. S. O. de Nazareth, à l'extrémité méridionale du territoire de Zabulon. *j*. A l'ouest de Chadoud. *k*. *Yoqneam*, voy. 12, 22. *Kislot-Tabor*, à Issacar d'après v. 18, aujourd'hui Iksal, 3 kil. S. E. de Nazareth. *Dobrat*, Debouriyé, N. O. du mont Tabor. *Yaphia*, peut-être Yafa, 2 kil. 1/2 S. O. de Nazareth. *l*. Plus exactement au N. E., si *Gat-Ḥépher*, patrie de Jonas (2 Rois 14, 25), doit être identifié avec el-Mechhed, 4 kil. N. E. de Nazareth, où l'on montre le tombeau de ce prophète.

Rimmona[a] et s'infléchissait vers han-Néa. 14 Elle tournait ensuite au nord de Ḥannatôn et aboutissait à la vallée de Yiphtaḥél...[b] 15 Qaṭṭat, Nahalal, Chimrôn, Yidala et Bethléhem, douze villes, avec les villages qui en dépendent[c].

16 Telle fut la part attribuée aux clans des enfants de Zabulon : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part d'Issacar. 17 Le quatrième lot échut à Issacar, aux clans des enfants d'Issacar. 18 Leur territoire comprenait Jizréel, hak-Kesoullot, Sunem, 19 Ḥapharaïm, Chiôn, Anaḥarat, 20 ha-Rabbit, Qichyôn, Ébeç, 21 Rèmet, Én-Gannim, Én-Ḥadda et Bét-Paççéç. 22 La limite touchait Tabor, Chaḥacim, Bét-Chèmech et aboutissait au Jourdain : seize villes, avec les villages qui en dépendent[d].

23 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants d'Issacar : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part d'Acher. 24 Le cinquième lot échut aux clans formant la tribu des enfants d'Acher. 25 Leur territoire comprenait Ḥelqat, Ḥali, Bèten, Akchaph, 26 Alammèlek, Amad et Michal. [Leur limite] atteignait le Carmel, à l'occident, et la rivière de Libnat[e]. 27 Puis elle tournait vers le levant, à Bét-Dagôn, et touchait à Zabulon et à la vallée de Yiphtaḥél, au nord. Elle gagnait ensuite Bét-ha-Émeq et Neïél et aboutissait au nord de Kaboul... 28 Abdôn, Reḥob, Ḥammôn, Qana, jusqu'à Sidon la grande[f]. 29 La limite tournait vers ha-Rama, jusqu'à Tyr, la ville forte; elle tournait encore vers Ḥosa et aboutissait à la mer... Meḥalleb, Akzib, 30 Akko, Aphéq et Reḥob, vingt-deux villes, avec les villages qui en dépendent[g].

31 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants d'Acher : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part de Nephtali. 32 Le sixième lot échut à Nephtali, aux clans des enfants de Nephtali. 33 Leur limite partait de Ḥéleph, du chêne de Beçaanannim[h], [allait par] le col d'Adami et Yabneél, jusqu'à Laqqoum et aboutissait au Jourdain. 34 Puis elle tournait à l'occident, dans la direction d'Aznot-Tabor[i]; de là, elle gagnait Ḥouqoq. Elle touchait à Zabulon au sud, à Acher à l'occident, et au Jourdain du côté du soleil levant. J-E 35 Les villes fortes étaient : haç-Ciddim, Cér, Ḥammat, Raqqat, Kinnèret, 36 Adama, ha-Rama, Ḥaçor, 37 Qèdech, Édrèi, Én-Ḥaçor, 38 Yirôn, Migdal-Él, Ḥorém, Bét-Anat, Bét-Chèmech, dix-neuf villes[j], avec les villages qui en dépendent. P(R)

39 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants de Nephtali : les

13. « Rimmona et s'infléchissait » lis. *rimmônâ* (*G* cf. *21, 35*) *wetâ'ar*. H : Rimmôn, qui est infléchi (?). 14. « au nord de » *H** *S* (lis. *missephôn*). H* G : au nord, vers. 15. G om. 15b. 22. G om. 22b. 27. « Elle gagnait ensuite » *G* (lis. *wehâlak haggeboul*). Manque en H. 28. « Abdôn » *H** cf. *21, 30*; *1 Chron. 6, 74*. H : Ebrôn. G : Elbôn, Achran. 29. « jusqu'à — forte ». Ou peut-être : jusqu'à *la source* (G^B, lis. *én*) *de* la forteresse de Tyr. — Il s'agirait alors de Râs-el-Aïn, source abondante à 5 kil. au sud de Tyr, et qui alimentait la ville. « Meḥalleb » (Maḥalliba, ville phénicienne mentionnée par une inscription de Sennachérib) cf. *G*^B (d'Oleb) *Jug. 1, 31* (Aḥalab, Ḥelba). H : du district de. « Akzib » *G*^B (lis. *we'akzib*). H : vers Akzib. 30. « Akko » *G** cf. *Jug. 1, 31*. H : Oumma. 32. « à Nephtali » *G*. H : aux enfants de Nephtali. 34. « et au Jourdain » d'après *G* (lis. *oubayyardén*). H : et à Juda, le Jourdain (faute évidente). — Texte incertain.

a. Cf. 21, 35; 1 Chron. 6, 77; aujourd'hui Roummânê, à 9 kil. au nord de Nazareth. *b*. Les v. 11 et 12 décrivent la limite méridionale, le v. 13, la limite orientale, et le v. 14, la limite septentrionale. Manquent la description de la limite occidentale et le début de la liste des douze villes. *c*. Celles de ces villes qui peuvent être identifiées, se trouvent dans le voisinage de Nazareth : *Nahalal* (Nahalol, Jug. 1, 30), peut-être Maloul, à 4 kil. vers l'O. S. O.; *Bethléhem*, Bét-Laḥm, à 10 kil. O. N. O. Sur *Chimrôn* voy. 11, 1. *d*. Le nombre *seize* est obtenu en additionnant les trois villes touchées par la frontière avec celles qui sont énumérées 18-21. *Jizréel* est aujourd'hui Zerin; *hak-Kesoullot*, Iksal (voy. note sur v. 12); *Sunem*, Soulem, 5 kil. N. de Zerin; *Én-Gannim*, Djenîn; *Tabor* était une ville qui se trouvait encore, au temps des croisades, sur le mont Tabor. *e*. Le mot rendu par « rivière » est *chiḥor*, qui désigne d'ordinaire le Nil (cf. 13, 3; Ès. 23, 3; Jér. 2, 18). Il s'agit peut-être du Nahr Zerka, qui se jette dans la Méditerranée, entre Césarée et le Carmel. Dès l'antiquité, il a porté le nom de rivière des Crocodiles (Pline), et on affirme qu'il s'y trouve encore aujourd'hui de ces animaux, inconnus dans le reste de la Palestine. *f*. Cf. 11, 8. Ici, ces mots sont probablement une glose, car les villes citées paraissent toutes situées dans la région au sud de Tyr. *g*. Dans le passage sur Acher règne une grande confusion : la description des limites paraît mélangée avec la liste des villes. Le texte actuel offre des solutions de continuité fin v. 27 et v. 29. Parmi les villes citées, on a identifié *Akchaph* (voy. 11, 1); *Kaboul*, village à 12 kil. E. S. E. d'Acre (cf. 1 Rois 9, 13); *Abdôn*, Abdé, 14 kil. N. N. E. d'Acre; *Qana*, localité à 12 kil. S. E. de Tyr; *Akzib*, ez-Zib, 14 kil. N. d'Acre; *Akko*, Acre. *h*. Ou *térébinthe de Beçaanim* (Jug. 4, 11). *i*. Cette ville devait être dans le voisinage du mont Tabor. C'est donc la limite sud de Nephtali qui est décrite ici. *j*. Le texte actuel n'en mentionne que seize. — On peut identifier *Hammat* avec el-Ḥammâm, source d'eaux chaudes, 2 kil. S. de Tabariyé (Tibériade); *Raqqat* avec le village sur l'emplacement duquel, d'après la tradition rabbinique, fut bâtie Tibériade; *Adama* avec Damiyé, 8 kil. S. O. de Tibériade; *Rama* avec Ramé, 12 kil. O. S. O de Safed; *Yirôn* avec Yaroun, 16 kil. O. du lac de Houlé; *Bét-Anat* avec Aïnita, 6 kil. N. de Yaroun. — *Kinnèret*, voy. 11, 2; *Ḥaçor*, 11, 1; *Qèdech*, 12, 22; *Bét-Chèmech*, peut-être la même qu'au v. 22.

villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part de Dan.

40 Le septième lot échut aux clans formant la tribu des enfants de Dan. 41 Le territoire qu'ils reçurent en partage comprenait Çorea, Echtaol[a], Ir-Chèmech, 42 Chaalabbîn, Ayyalôn, Yitla, 43 Êlôn, Timnat, Èqrôn, 44 Elteqé, Guibbetôn, Baalat, 45 Yehoud, Bené-Beraq, Gat-Rimmôn 46 et Mé-hay-Yarqôn, avec le territoire qui fait face à Yapho[b].

J¹ 47 Le territoire des enfants de Dan devint trop étroit pour eux[c]. Alors les enfants de Dan allèrent attaquer Lécham. Ils s'emparèrent de la ville et la passèrent au fil de l'épée; puis ils en prirent possession et s'y établirent. Ils appelèrent Lécham Dan[d], du nom de Dan, leur père.

P 48 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants de Dan : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

Dotation de Josué. Conclusion.

J-E(R) 49 Quand ils eurent achevé de répartir les divers territoires du pays, les enfants d'Israël donnèrent à Josué, fils de Noun, un domaine au milieu d'eux, 50 selon l'ordre de Yahvé[e] : ils lui attribuèrent la ville qu'il demanda, Timnat-Sèraḥ[f], dans la montagne d'Éphraïm. Il restaura la ville et s'y établit.

P 51 Telles sont les parts qu'Éléazar, le prêtre, Josué, fils de Noun, et les chefs de famille des tribus israélites, distribuèrent par le sort, à Silo, en présence de Yahvé, à l'entrée de la tente du rendez-vous [divin]. Ils achevèrent le partage du pays.

Les villes de refuge.

20 1 Yahvé dit à Josué : 2 « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Choisissez les villes de refuge dont je vous ai parlé par l'organe de Moïse[g], 3 afin que le meurtrier coupable d'homicide par imprudence puisse s'y réfugier et qu'elles vous servent d'asile contre le vengeur du sang[h]. 4 Le meurtrier s'enfuira donc vers une de ces villes[i]; il s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville et exposera son cas aux anciens de cette ville. Ceux-ci l'admettront dans leur ville, ils lui assigneront une demeure, et il habitera au milieu d'eux. 5 Si le vengeur du sang le poursuit, ils ne livreront pas le meurtrier entre ses mains, car c'est involontairement qu'il a frappé son prochain; il n'avait pas auparavant de haine contre lui. 6 Il restera dans cette ville jusqu'à ce qu'il comparaisse devant la communauté pour être jugé, jusqu'à la mort du grand-prêtre en fonctions à ce moment-là[j]. Alors le meurtrier retournera dans sa ville et dans sa maison, dans la ville d'où il se sera enfui. »

7 Les enfants d'Israël consacrèrent [comme villes de refuge] Qèdech en Galilée[k], dans la montagne de Nephtali, Sichem, dans la montagne d'Éphraïm, et Qiryat-Arba, aujourd'hui Hébron, dans la montagne de Juda. 8 Au delà du Jourdain, ils choisirent, dans la tribu de Ruben, Bècer dans le désert, sur le plateau; dans la tribu de Gad, Ramot en Galaad, et dans la tribu de Manassé, Golân en Bachân[a]. 9 Telles furent les villes désignées à tous les enfants d'Israël, ainsi qu'aux étrangers en séjour parmi eux, pour servir de lieux de refuge à quiconque aurait commis un homicide par imprudence : ainsi il ne mourrait pas de la main du vengeur du sang avant d'avoir comparu devant la communauté.

Les villes lévitiques.

21 1 Les chefs de famille des Lévites abordèrent Éléazar le prêtre, Josué, fils de Noun, et les chefs de famille des tribus israélites; 2 ils leur adressèrent les paroles suivantes — c'était à Silo, dans le pays de Canaan — : « Yahvé a prescrit, par l'organe de Moïse, qu'on nous donnât des villes pour demeure, avec les pâturages qui en dépendent pour nos bestiaux[b]. » 3 En conséquence, les enfants d'Israël prélevèrent sur leur domaine les villes en question[c] avec les pâturages qui en dépendent, pour les donner aux Lévites conformément à l'ordre de Yahvé.

4 On tira [d'abord] au sort pour les clans des Qehatites[d] : aux Lévites fils d'Aaron le prêtre[e], échurent treize villes dans les tribus de Juda, des Siméonites et de Benjamin[f]; 5 aux autres clans des enfants de Qehat, il échut par le sort dix villes dans les tribus d'Éphraïm et de Dan et dans la demi-tribu de Manassé[g]. 6 Aux clans des enfants de Guerchôn, il échut par le sort treize villes dans les tribus d'Issacar, d'Acher et de Nephtali et dans la demi-tribu de Manassé [établie] dans le Bachân. 7 Aux clans des enfants de Merari, douze villes dans les tribus de Ruben, de Gad et de Zabulon. 8 Les enfants d'Israël attribuèrent aux Lévites, par la voie du sort, ces villes avec les pâturages qui en dépendent, comme Yahvé l'avait prescrit par l'organe de Moïse.

La part des enfants d'Aaron.

9 Dans la tribu des enfants de Juda et dans celle des enfants de Siméon, on donna les villes suivantes . . . .[h] R 10 et elles furent attribuées aux enfants d'Aaron, qui comptaient parmi les clans des Qehatites, fraction des enfants de Lévi, — car ce fut à eux qu'échut le premier lot. 11 On leur donna Qiryat-Arba — [Arba était le] père d'Anaq, — c'est-à-dire Hébron, dans la montagne de Juda, avec les pâturages qui l'entourent. 12 Quant aux champs et aux villages qui dépendent de la ville, on en donna la propriété à Caleb, fils de Yephounnè[i]. 13 Mais on P³ attribua aux enfants d'Aaron le prêtre la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Hébron, avec les pâturages qui en dépendent, Libna avec ses pâturages, 14 Yattir avec ses pâturages, Echtemoa avec ses pâturages, 15 Ḥolôn avec ses pâturages, Debir avec ses pâturages, 16 Achân avec ses pâturages, Youtta avec ses pâturages, et Bêt-Chèmech avec ses pâturages, neuf villes détachées de ces deux tribus[j]; — 17 dans la tribu de Benjamin, Gabaon avec ses pâturages, Guèba avec ses pâturages, 18 Anatot avec ses pâturages,

41. « Ir-Chèmech ». H* : Ên-Chèmech. 46. « Yarqôn » G. H aj. : « et ha-Raqqôn », répétition partielle du mot précédent. 47. « devant — pour eux » lis. *wayyéṣèr*. H : leur échappa (?). — Texte incertain. « Lécham » (forme allongée de Laïch). H : Lèchem. 49. « Quand — territoires ». G : Puis ils allèrent prendre possession des divers territoires. 50. « selon l'ordre de Yahvé » *G S L*. H rattache ces mots à la phrase suivante. **20**, 3. « par imprudence » $G^{AB}L$. H aj. : involontairement (Deut. 4, 42; 19, 4). 8. « du Jourdain » G^{B} (lis. *layyardên*). H : du Jourdain de Jéricho vers l'orient.

a. Ces deux villes sont attribuées à Juda 15, 33, sans doute parce que, d'abord danites, elles furent plus tard occupées par les Judéens. De même *Èqrôn* (15, 45); mais cette cité n'a jamais été enlevée aux Philistins, ni par Dan, ni par Juda. *b*. *Ir-Chèmech* (ville du soleil) ou Ên-Chèmech (source du soleil), probablement la même que Bêt-Chèmech (temple du soleil) 15, 10. *Chaalabbîn* ou Chaalbim est aujourd'hui Silbit, 4 kil. N. O. de Yalo; *Ayyalôn*, Yalo (10, 12); *Timnat*, voy. 15, 10; *Èqrôn*, 13, 3; *Yehoud*, el-Yehoudiyé, 12 kil. E. S. E. de Jaffa; *Bené-Beraq*, Ibn-Abraq, 6 kil. E. S. E. de Jaffa; *Yapho*, Jaffa. *c*. La transition entre v. 46 et 47 est si brusque qu'on peut supposer une lacune. Au lieu de 47a, G a quelques lignes à peu près identiques à Jug. 1, 34-35 et racontant la résistance des Amoréens et le refoulement des Danites. Dans G, le v. 48 se trouve avant le v. 47. *d*. *Dan*, Tell-el-Qadi, 4 kil. O. de Baniyas (Césarée de Philippe), près d'une des sources du Jourdain. *e*. Un ordre donné au moment même ou un ordre antérieur dont il n'a pas été parlé. *f*. Altération du nom ancien Timnat-Ḥèrès (Jug. 2, 9), qui signifie « la portion (l'enceinte sacrée) du soleil » : on a tenté d'effacer, en intervertissant deux lettres, le sens païen de ce nom. Actuellement Tibné, 15 kil. N. O. de Bétin (Béthel); on y trouve un remarquable caveau funéraire appelé tombeau de Josué, mais qui ne remonte pas à une époque aussi ancienne. *g*. Nomb. 35, 6, 9-34 (P); cf. Deut. 19, 1-13; 4, 41-43. *h*. Le plus proche parent de la victime. Il était tenu de poursuivre le meurtrier jusqu'à ce que celui-ci eût perdu la vie ou tout au moins payé une rançon. *i*. Les v. 4-6 manquent dans G, qui donne, à leur place, un texte très voisin de Nomb. 35, 12. Ces versets sont une addition très récente conçue dans l'esprit de P, mais qui utilise les passages parallèles du Deutéronome (4, 42; 19, 4-5). *j*. Ces deux délais si différents se trouvent aussi indiqués côte à côte Nomb. 35, 24-25 : d'après ce dernier passage, le meurtrier reconnu innocent par la communauté retournait dans la ville de refuge pour y rester jusqu'à la mort du grand-prêtre. *k*. Cf. 12, 22 et la note.

8. « Golân » H^{q} G^{A} *S Deut.* 4, 43. H^{k} G^{B} L : Golôn. **21**, 4. « aux Lévites — prêtre ». G : aux fils d'Aaron, les prêtres lévites. 5 et 6. « Aux — tribus » d'après v. 7 (lis. *lemišpeḥôtâm mimmattê*). H : Aux autres (v. 6 : Aux) enfants de... *dans les clans des* tribus. 11. « père ». G : mère (métropole). « Anaq » G. H : ha-Anoq. 16. « Achân » d'après G* et 15, 42; 19, 7; 1 *Chron.*, 6, 59. H : Ayin.

a. Il est probable que ces six villes furent choisies parce qu'elles possédaient, avant que le temple de Jérusalem n'eût acquis la prédominance, des sanctuaires célèbres (tout sanctuaire jouissait du droit d'asile) : *Sichem* et *Hébron* avaient, on le sait, des lieux saints très vénérés; *Qèdech* (cf. 12, 22) aussi sans doute, si l'on en juge par son nom (la Sainte). Nous sommes plus mal renseignés sur les villes transjordanes, dont le site exact est inconnu. *Ramot en Galaad* était une forteresse illustre; le nom de *Golân* (ou *Golôn*) se retrouve dans celui d'une province, la Gaulanitide ou Gaulonitide, aujourd'hui le Djolân. *b*. Nomb. 35, 1-8. Pour la suite, cf. 1 Chron. 6, 54-81 (H 39-66). *c*. Litt. : *ces villes*; celles auxquelles fait allusion le v. 2, c'est-à-dire qu'ils désignèrent les quarante-huit villes (y compris les six villes de refuge) que Yahvé avait prescrit de donner aux Lévites (Nomb. 35, 6-7). *d*. Les villes étant désignées, on en forme quatre lots, qui sont répartis par le sort entre les quatre groupes des enfants de Lévi : les enfants de Qehat (2 groupes : 1° les Aaronides; 2° les autres clans), les enfants de Guerchôn et les enfants de Merari. *e*. D'après les généalogies de P (Ex. 6, 16-25), Aaron et ses fils étaient des Qehatites. *f*. Au temps de Josué, les descendants d'Aaron auraient été trop peu nombreux pour occuper treize villes. L'auteur transporte à l'époque de la conquête la situation qui existait de son temps : ainsi s'explique que les Aaronides soient groupés dans ce qui sera le royaume de Juda, à proximité du futur temple de Jérusalem. *g*. Celle qui était établie sur la rive droite du Jourdain. *h*. L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : *lesquelles il appela de nom*. *i*. Les v. 9b-12, dont le style est très embarrassé et qui font double emploi avec le v. 13 (*on attribua aux enfants d'Aaron... Hébron*), ont pour but d'expliquer comment Hébron pouvait être ville sacerdotale bien qu'elle fût ailleurs attribuée à Caleb (14, 13-15; 15, 13-14). *j*. Juda et Siméon (cf. v. 9).

Almat avec ses pâturages[a], quatre villes. [19] Total des villes attribuées aux enfants d'Aaron, aux prêtres, treize avec leurs pâturages.

La part des autres Qehatites.

[20] Quant aux clans des enfants de Qehat qui étaient [simples] lévites et qui formaient le surplus des enfants de Qehat, les villes qui leur échurent furent prises dans la tribu d'Èphraïm : [21] on leur donna la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Sichem avec ses pâturages, dans la montagne d'Èphraïm, Guèzer avec ses pâturages, [22] Qibçaïm avec ses pâturages, et Bét-Ḥorôn avec ses pâturages, quatre villes; — [23] dans la tribu de Dan, Elteqé avec ses pâturages, Guibbetôn avec ses pâturages, [24] Ayyalôn avec ses pâturages, et Gat-Rimmôn avec ses pâturages, quatre villes; — [25] dans la demi-tribu de Manassé, Taanak avec ses pâturages, et Yibleam avec ses pâturages, deux villes; — [26] en tout dix villes avec leurs pâturages, pour le surplus des clans des enfants de Qehat.

La part des Guerchonites.

[27] Pour les enfants de Guerchôn, [autre] fraction des clans lévitiques, [on prit] dans la demi-tribu de Manassé la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Golân en Bachân, avec ses pâturages, et Bét-Achtarot[b] avec ses pâturages, deux villes; — [28] dans la tribu d'Issacar, Qichyôn avec ses pâturages, Dobrat avec ses pâturages, [29] Yarmout avec ses pâturages, et Ên-Gannim avec ses pâturages, quatre villes; — [30] dans la tribu d'Acher, Michal avec ses pâturages, Abdôn avec ses pâturages, [31] Ḥelqat avec ses pâturages, et Reḥob avec ses pâturages, quatre villes; — [32] dans la tribu de Nephtali, la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Qèdech en Galilée, avec ses pâturages, Ḥammot-Dor avec ses pâturages, et Qartân avec ses pâturages, trois villes. [33] Total des villes attribuées aux clans guerchonites : treize, avec leurs pâturages.

La part des Merarites.

[34] Pour les clans des enfants de Merari, qui formaient le reste des Lévites, [on prit] dans la tribu de Zabulon, Yoqneam avec ses pâturages, Qarta avec ses pâturages, [35] Rimmona avec ses pâturages, et Nahalal avec ses pâturages, quatre villes. [36] Au delà du Jourdain, en face de Jéricho, [on prit], dans la tribu de Ruben, la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Bècer, dans le désert, avec ses pâturages, Yahça avec ses pâturages, [37] Qedémot avec ses pâturages, Méphaat avec ses pâturages, quatre villes[c]; — [38] dans la tribu de Gad, la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Ramot en Galaad, avec ses pâturages, Maḥanaïm avec ses pâturages, [39] Ḥechbôn avec ses pâturages, Yazér avec ses pâturages, quatre villes. [40] Total des villes attribuées aux clans des enfants de Merari, qui formaient le reste des clans des Lévites : leur lot se composait de douze villes.

[41] Total des villes assignées aux Lévites au milieu du territoire des enfants d'Israël : quarante-huit villes avec leurs pâturages[d]. [42] Chacune d'elles comportait, outre la ville même, les pâturages d'alentour; il en était ainsi pour toutes ces villes.

18. « Almat » d'après G* et *1 Chron. 6, 60* (Alèmet, L : Almath). H : Almôn. 25. « Yibleam » d'après G* et *1 Chron. 6, 70*. H : Gat-Rimmôn (répétition du v. 24). 27. « Golân » *Hq GA*. Hk GB L : Golôn. — Cf. 20, 8. « Bét-Achtarot » d'après *S* et *1 Chron. 6, 71* (Achtarot). H : Beechtera. 35. « Rimmona » d'après *G* S 1 Chron. 6, 77* (cf. *Jos. 19, 13*). H : Dimna. 36-37. D'après *H* G L 1 Chron. 6, 78-79* cf. v. 7, 6-8. Manquent en H. — Nous suivons le texte de H*, sauf pour les mots « Au delà — Jéricho » et « dans le désert » suppléés d'après *G L 1 Chron.*, et « la ville — meurtrier » d'après *G (L)*. 39. « quatre » *S L*. H : en tout quatre. 42. G aj. une répétition de 19, 49-50, puis : « Et Josué prit les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël nés en chemin dans le désert et les déposa à Timnat-Séraḥ » (cf. 5, 2-8; 24, 30).

a. *Anatot*, aujourd'hui Anata, 5 kil. N. E. de Jérusalem et *Almat*, Almit, 1 kil. 1/2 N. E. d'Anata, sont les seules cités sacerdotales qui ne soient pas déjà mentionnées dans les listes des villes de Juda, de Siméon ou de Benjamin (ch. 15, 18, 19). *b*. Cf. Deut. 1, 4 et la note. *c*. Les v. 36-37 manquent dans le texte massorétique. Mais ils ont été conservés dans plusieurs versions et sont donnés en marge (sous une forme un peu abrégée) par plusieurs manuscrits et éditions anciennes de la Bible hébraïque; ils sont de plus supposés par 21, 7 (la tribu de Ruben fournit des villes aux enfants de Merari) et par les v. 40 et 41, qui attribuent aux Merarites 12 villes et aux Lévites 48 en tout (ces chiffres ne seraient pas atteints sans les 4 villes énumérées 36 et 37). *d*. A part *Anatot*, *Gabaon*, *Bét-Chèmech* et les villes de refuge, cette énumération ne comprend aucune des localités qui ont joué, aux époques anciennes, un rôle important dans l'histoire du culte et du sacerdoce (Silo, Béthel, Rama, Nob, Qiryat-Yearim, Bethléhem, patrie d'un lévite d'après Jug. 17). On y trouve d'autre part des cités qui sont restées longtemps au pouvoir des Cananéens (*Guèzer*, *Taanak*, *Yibleam*). En somme, les données de ce chapitre ne cadrent pas avec les faits connus de l'histoire de l'ancien Israël; elles ont un caratère théorique ou reflètent la situation des Juifs aux temps qui suivirent l'exil.

Rᴰ [43] Yahvé donna donc aux Israélites[a] tout le pays qu'il avait juré à leurs pères de leur donner; ils en prirent possession et s'y établirent. [44] Yahvé leur donna la sécurité sur toutes leurs frontières, comme il l'avait juré à leurs pères. Aucun de leurs ennemis ne put tenir devant eux. Yahvé livra tous leurs ennemis entre leurs mains. [45] Il ne tomba pas un mot de toutes les promesses que Yahvé avait faites à la maison d'Israël : elles s'accomplirent toutes.

TROISIEME PARTIE

FIN DE LA VIE DE JOSUÉ (22-24)

Retour des tribus établies à l'est du Jourdain.

R(Rᴰ) **22** *Josué congédie leurs hommes de guerre[b].* [1] Alors Josué appela les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé, [2] et leur dit : « Vous avez observé tout ce que Moïse, serviteur de Yahvé, vous avait commandé, et vous avez obéi à tous les ordres que je vous ai donnés. [3] Vous n'avez pas abandonné vos frères malgré la longueur de la campagne[c]; vous avez observé fidèlement, jusqu'à ce jour, l'ordre de Yahvé votre Dieu. [4] Maintenant Yahvé votre Dieu a accordé du repos à vos frères, comme il le leur avait promis. Retournez donc à vos tentes, dans le territoire qui vous appartient et que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donné au delà du Jourdain. [5] Seulement prenez bien soin de mettre en pratique le commandement et la loi que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donnés : d'aimer Yahvé votre Dieu, de suivre toujours la voie qu'il agrée, d'observer ses commandements, de vous attacher à lui et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme. » [6] Puis Josué les bénit et les congédia; et ils s'en allèrent à leurs tentes.

R [7] Une moitié de la tribu de Manassé avait reçu de Moïse sa part dans le Bachân; l'autre moitié avait été établie par Josué au milieu de ses frères, sur la rive occidentale du Jourdain[d].

R (J-E) Lorsque Josué les renvoya à leurs tentes et qu'il les bénit, [8] ils retournèrent à leurs tentes avec de grandes richesses, des bestiaux en très grand nombre, de l'argent, de l'or, du bronze, du fer et des vêtements en très grande quantité : ils partagèrent avec leurs frères le butin enlevé aux ennemis.

P³ *Autel érigé par les tribus de l'est[e].* [9] Les enfants de Ruben, les enfants de Gad et la demi-tribu de Manassé s'en retournèrent. Se séparant des [autres] enfants d'Israël, ils quittèrent Silo, dans le pays de Canaan, pour aller au pays de Galaad, dans le territoire qui leur appartenait, et où ils s'étaient établis suivant l'ordre de Yahvé transmis par Moïse. [10] Arrivés aux districts du Jourdain qui sont dans le pays de Canaan[f], les enfants de Ru-

22, 3. « la campagne — jour » *G*. H : la campagne jusqu'à ce jour *et* vous avez observé fidèlement. 7. « Lorsque » *G (S) L* (suppr. *gam*). H : *De plus* lorsque. 8. *GB* (suppr. les 3 premiers mots et lis. *šûbou... 'ohôlêhèm... ḥâleqou... 'ôyebîm... 'âḥêhèm*). H : il leur dit : « Retournez à vos... partagez avec vos... à vos ennemis. »

a. Litt. : *à Israël*. *b*. Cf. Deut. 3, 18-20; Jos. 1, 12-18; 4, 12-13. *c*. Cf. 11, 18. *d*. Cette notice, qui interrompt le récit, est évidemment d'une autre main. *e*. Dans ce récit abondent les locutions et les idées caractéristiques de l'école sacerdotale (P) : rôle de Phinées, des chefs de la communauté; unité de sanctuaire dès le temps de Moïse, etc. Il paraît cependant avoir pour base des traditions plus anciennes (J E ?) sur un autel ou un autre monument sacré érigé par les tribus orientales soit à l'ouest (v. 10), soit à l'est (v. 11) du Jourdain; mais le narrateur sacerdotal a transformé ces vieux récits en une apologie de l'unité de sanctuaire. *f*. Par « districts (litt. : *cercles*) du Jourdain », il faut probablement entendre la plaine traversée par ce fleuve. Il serait naturel qu'on y distinguât les districts qui se trouvaient dans le pays de Canaan (c'est-à-dire à l'ouest du fleuve) de ceux qui étaient à l'est. D'autres entendent : « Arrivés à Guelilot du Jourdain... » *Guelilot* (les cercles de pierre) serait un autre nom de Guilgal (cf. 12, 23; 15, 7; 18, 17). De toute façon l'autel se trouvait, d'après ce verset, sur la rive occidentale. Il ne manquait pas, sur cette rive, de localités et de monuments auxquels la tradition rattachait le nom de Ruben et de ses descendants (Gen. 35, 21-22; Jos. 15, 6; 18, 17). Il ne serait donc pas étonnant qu'un récit populaire relatif à l'un de ces monuments fût une des sources de notre morceau.

ben, ceux de Gad et la demi-tribu de Manassé, bâtirent là un autel au bord du Jourdain, un autel grand et imposant.

11 Les enfants d'Israël l'apprirent. « Voici, [leur] dit-on, que les enfants de Ruben, ceux de Gad et la demi-tribu de Manassé, ont bâti un autel à la frontière du pays de Canaan, du côté des districts du Jourdain, sur la rive opposée [au pays] des enfants d'Israël[a]. » 12 Alors la communauté des enfants d'Israël se réunit tout entière à Silo pour marcher contre eux et leur faire la guerre[b].

13 Les enfants d'Israël envoyèrent aux enfants de Ruben et de Gad et à la demi-tribu de Manassé, dans le pays de Galaad, le prêtre Phinées, fils d'Éléazar, 14 et avec lui dix chefs, un chef pour chaque famille[c], pour chacune des tribus d'Israël, — chacun d'eux était à la tête d'une famille parmi les clans[d] d'Israël. — 15 Arrivés auprès des enfants de Ruben, des enfants de Gad et de la demi-tribu de Manassé, au pays de Galaad, ils leur dirent : 16 « Voici ce que [vous] fait dire toute la communauté de Yahvé : Que signifie cette infidélité dont vous vous êtes rendus coupables envers le Dieu d'Israël? Pourquoi vous détournez-vous aujourd'hui de Yahvé en vous bâtissant un autel, ce qui est un acte de révolte contre Yahvé? 17 Ne nous suffisait-il pas du crime de Peor[e], dont nous n'avons pas réussi, aujourd'hui encore, à nous purifier, et qui a déchaîné un fléau sur la communauté de Yahvé[f]? 18 Et vous, aujourd'hui, vous vous détournez de Yahvé! Qu'arrivera-t-il? Vous vous révoltez aujourd'hui contre Yahvé : demain il s'irritera contre toute la communauté d'Israël! 19 Que si le territoire qui vous appartient est impur, passez dans le domaine de Yahvé, là où réside la Demeure[g] de Yahvé et établissez-vous parmi nous[h]. Mais ne vous révoltez pas contre Yahvé et ne nous mettez pas nous-mêmes en état de rébellion, en vous bâtissant un autel rival de celui de Yahvé notre Dieu. 20 N'était-ce pas Acan, fils de Zèraḥ, qui avait violé l'anathème? Et pourtant, ce fut toute la communauté d'Israël qui encourut la colère [divine]; il ne périt pas seul pour son crime[i]. »

21 Les enfants de Ruben, ceux de Gad et la demi-tribu de Manassé, répondirent aux chefs des milliers d'Israël : 22 « Yahvé, le Dieu des dieux[j], oui, Yahvé, le Dieu des dieux, le sait, et il faut qu'Israël [aussi] le sache : si c'est dans un esprit de rébellion et d'infidélité à l'égard de Yahvé que nous avons agi aujourd'hui 23 en nous bâtissant un autel pour nous détourner de Yahvé, si nous avons eu l'intention d'y offrir des holocaustes et des oblations ou d'y faire des sacrifices de paix, que Yahvé en demande compte! 24 Nous le jurons; si nous avons agi de la sorte, c'est parce que nous avions une crainte : nous nous disions qu'un jour vos fils diraient aux nôtres : Qu'y a-t-il de commun entre vous et Yahvé, le Dieu d'Israël, 25 puisque Yahvé a mis entre nous et vous une frontière, le Jourdain? Vous n'avez pas

11. « un autel » *G*. H : l'autel. « à la frontière » *G* (lis. *'èl geboul*). H : en face. 12. *G S L*. H : aj. en tête : Et les enfants d'Israël l'apprirent (répétition de 11a). 14b. Manque en *L*. 16. « ce qui — révolte (litt. : en vous révoltant) » *G*. H aj. : aujourd'hui. 19. « ne nous — rébellion » lis. *tamridou*. H : ne vous révoltez pas contre nous (avec une construction insolite). GB : ne vous révoltez pas contre le Seigneur (répétition). — Texte incertain. 22. « *que nous avons agi* aujourd'hui » lis. *'âsînou*. H : *ne nous délivre pas* aujourd'hui ! G (L) : *qu'il ne nous délivre pas* aujourd'hui ! S : que nous avons agi ainsi, *qu'il ne nous délivre pas* aujourd'hui ! — Texte très incertain. 25. « entre nous et vous » G. H aj. : enfants de Ruben et enfants de Gad. S a ces mots fin v. 24.

a. L'autel se trouvait donc à l'est du fleuve, contrairement au verset précédent. On peut supposer que les derniers mots, depuis *du côté des districts*, ont été ajoutés par un annotateur qui connaissait une tradition divergente (cf. v. 19 et 34) ou à qui il a paru aller de soi que le monument élevé par les tribus transjordanes se trouvait sur leur propre territoire. *b*. D'après l'école P, il n'y avait jamais eu, même au temps de Moïse, qu'un seul autel légitime de Yahvé. Cet autel, selon notre récit, se trouvait, à l'époque de Josué, à Silo. Or quiconque viole la loi divine risque d'attirer les pires châtiments non seulement sur lui, mais encore sur tout le peuple (v. 17-20), à moins que celui-ci ne punisse le coupable. *c*. Le mot *famille* est employé ici comme synonyme de *tribu* (cf. Nomb. 17, 2). L'auteur de l'explication qui suit (v. 14b) l'a pris dans son sens ordinaire de subdivision de la tribu. *d*. Litt. : *milliers*. Les deux termes étaient synonymes (1 Sam. 10, 19 et 21). Pour *milliers*, cf. not sur Gen. 36, 15 *e*. Localité appelée ordinairement Baal-Peor. *Peor* se trouve aussi Nomb. 31, 16. *f*. Nomb. 25, 3-6; Deut. 4, 3. *g*. Il s'agit de la Tente, qui est ici personnifiée. *h*. Aux yeux de l'ancien Israélite, toute terre étrangère, propriété d'un autre dieu, est impure (Am. 7, 17; Os. 9, 3-4), c'est-à-dire impropre au culte du Dieu d'Israël (2 Rois 5, 17). Phinées paraît supposer que les tribus orientales ont voulu, en se construisant un autel particulier, annexer leurs terres au domaine de Yahvé et par là les rendre pures. Mais, selon le prêtre, il eût mieux valu alors abandonner la Transjordanie que de renoncer au principe de l'unité de lieu de culte. Du reste, le narrateur n'admet évidemment pas que le pays de Galaad soit impur, puisque finalement les tribus y restent, à la satisfaction générale. *i*. C'est le sens que réclame le contexte; mais la construction est peu satisfaisante. D'autres entendent : « ... bien qu'il ne fût qu'un simple particulier; ne périt-il pas pour son crime? » *j*. Cf. Ps. 50, 1-2. D'autres entendent : Dieu, Dieu, Yahvé.

de droit sur Yahvé[a]. — Ainsi vos fils seraient cause que les nôtres cesseraient de craindre Yahvé. 26 Alors nous avons projeté de bâtir cet autel, non pour y offrir des holocaustes et des sacrifices, 27 mais pour qu'il serve de témoin entre nous et vous, et entre nos descendants après nous. [Il attestera] que nous célébrons le culte de Yahvé en sa présence[b] par nos holocaustes et nos sacrifices de paix. Ainsi vos fils ne pourront pas un jour dire aux nôtres : Vous n'avez pas de droit sur Yahvé! — 28 Si un jour pourtant on nous tenait ce propos, à nous ou à nos descendants, nous nous sommes dit que nous répondrions : Considérez la copie de l'autel de Yahvé que nos pères ont faite[c], non pour y offrir des holocaustes et des sacrifices, mais pour qu'elle serve de témoin entre nous et vous. — 29 Loin de nous la pensée de nous révolter contre Yahvé et de nous détourner de lui aujourd'hui, en bâtissant un autel où l'on offrirait des holocaustes, des oblations et des sacrifices, et qui serait le rival de l'autel de Yahvé, notre Dieu, placé devant sa Demeure! »

30 Quand le prêtre Phinées et les chefs de la communauté qui l'accompagnaient, eurent entendu les paroles prononcées par les enfants de Ruben, de Gad et de Manassé, ils les approuvèrent. 31 Et le prêtre Phinées dit aux enfants de Ruben, de Gad et de Manassé : « Nous savons maintenant que Yahvé est au milieu de nous, puisque vous ne vous êtes pas rendus coupables de cette infidélité envers lui[d] : ainsi vous avez sauvé les enfants d'Israël de la main de Yahvé. » 32 Le prêtre Phinées et les chefs, quittant les enfants de Ruben et de Gad[e], revinrent du pays de Galaad au pays de Canaan, auprès des enfants d'Israël, auxquels ils rapportèrent cette réponse. 33 Les enfants d'Israël l'approuvèrent. Ils bénirent Dieu et ne parlèrent plus de marcher contre les enfants de Ruben et de Gad pour leur faire la guerre et ravager le pays qu'ils habitaient. 34 Les enfants de Ruben et de Gad appelèrent l'autel...[f] « Car, dirent-ils, il servira de témoin entre nous [pour attester] que Yahvé est notre Dieu. »

Exhortations de Josué au peuple.

23 1 Depuis longtemps Yahvé avait donné le repos à Israël, en le délivrant de tous les ennemis qui l'entouraient. Josué était devenu vieux, il était avancé en âge. 2 Alors il convoqua tout Israël avec ses anciens, ses chefs, ses juges et ses officiers, et il leur dit : « Je suis vieux, avancé en âge. 3 Mais vous avez vu tout ce que Yahvé votre Dieu a fait à toutes ces nations [qui ont dû disparaître] devant vous, car Yahvé votre Dieu a lui-même combattu pour vous. 4 Voyez : j'ai réparti par le sort, entre vos diverses tribus, [le domaine de] toutes les nations que j'ai exterminées, depuis le Jourdain jusqu'à la grande mer, au soleil couchant. Quant à ces nations qui [y] subsistent encore, 5 Yahvé votre Dieu les repoussera lui-même et les chassera devant vous; et vous prendrez possession de leur territoire, comme Yahvé votre Dieu vous l'a promis[g].

« 6 Appliquez-vous donc fermement à observer et à accomplir tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, sans vous en

26. « nous avons projeté (litt. nous avons dit, cf. v. 33 et 1 Sam 30, 6) de bâtir » suppr. *na'ăsè-nnâ' lânou*. H : nous avons dit : *Faisons-nous* de bâtir (juxtaposition de deux variantes). — Texte incertain. 27. « et nos sacrifices de paix » *GA* et v. 23 (lis. *oubezibhê šelâménou*). H : et nos sacrifices et nos [sacrifices de] paix. 30. « communauté » *G L*. H aj. : et les chefs des milliers d'Israël. S : chefs des troupes (milliers) d'Israël. 31 et 32. « Phinées » *GAB*. H aj. : fils d'Éléazar. 34. « notre Dieu » lis. *'èlôhénou* (d'après *G* : leur Dieu). H : le [vrai] Dieu. **23**, 4. Transp. *kol haggôyim 'ăšèr hikratti* à la place de *haggôyim hannis'ârim hâ'éllè* et (d'après *L*) ces derniers mots après le *we*... du v. 5. H : ... [le domaine de] ces nations qui subsistent encore depuis le Jourdain et toutes les nations que j'ai exterminées et la grande mer. — Texte incertain. « jusqu'à la... mer » *L* (lis. *we'ad hayyâm*). H : et la... mer. 5. « les repoussera — devant vous ». G : les chassera lui-même devant vous jusqu'à ce qu'elles périssent; et il leur enverra les bêtes sauvages jusqu'à ce qu'il les ait chassées, ainsi que leurs rois, devant vous (cf. Ex. 23, 28; Deut. 7, 20).

a. Litt : *pas de part dans Yahve*, c'est-à-dire vous n'avez pas le droit de participer au culte ni aux faveurs de Yahvé (cf. 2 Sam. 20, 1; 1 Rois 12, 16; Néh. 2, 20). *b*. C'est-à-dire devant sa Tente (à Silo). *c*. Plutôt que « *la structure* de l'autel de Yahvé que nos pères ont *fait*. » — « L'autel de Yahvé » désigne ici, comme dans tout le morceau, l'autel qui est devant la Tente. *d*. Yahvé empêche ses protégés de pécher contre lui; cf. Gen. 20, 6. *e*. Dans la dernière partie du récit (v. 32-34), il n'est plus question de la demi-tribu de Manassé. Il est probable que le narrateur partageait le point de vue de J, E, P, d'après lesquels l'établissement de cette demi-tribu en Galaad ne remontait pas jusqu'au temps de Moïse (voy. notes sur 1, 12; 13, 31; 17, 14). C'est un rédacteur postérieur qui aura ajouté, dans une partie du morceau, la demi-tribu de Manassé et inséré la notice 7a. *f*. Le nom de l'autel a disparu. C'était peut-être *Êd* (témoin) ou encore *Galaad*, nom que l'étymologie populaire dérivait de *gal* (monceau) et de *'éd* (témoin); dans ce cas, l'autel dont notre récit veut expliquer l'origine se serait trouvé sur la rive orientale du Jourdain (cf. v. 11) et non sur sa rive occidentale (v. 10). Cf. Gen. 31, 47-49. *g*. 13, 2-6.

écarter ni à droite ni à gauche : 7 ne vous mêlez pas à ces nations qui subsistent encore à côté de vous; n'invoquez pas le nom de leurs dieux, ne l'employez pas dans vos serments; ne les servez pas et ne vous prosternez pas devant eux. 8 Attachez-vous, au contraire, à Yahvé, votre Dieu. Vous l'avez fait jusqu'à ce jour; 9 aussi Yahvé a-t-il chassé devant vous des nations grandes et puissantes, et personne, jusqu'à ce jour, n'a pu tenir devant vous. 10 Un seul d'entre vous poursuivait mille hommes, car Yahvé votre Dieu combattait lui-même pour vous, comme il vous l'avait promis[a]. 11 Ayez donc bien soin — il y va de votre vie — d'aimer Yahvé votre Dieu.

« 12 En effet, si, vous laissant dévoyer, vous vous attachez au reste de ces nations qui subsistent encore à vos côtés et vous unissez à elles par des mariages, si vous vous mêlez à elles et qu'elles se mêlent à vous, 13 sachez-le bien, Yahvé votre Dieu ne continuera pas à chasser devant vous ces nations, et elles deviendront pour vous un filet et un piège, un fouet pour vos flancs et des épines dans vos yeux[b], jusqu'à ce que vous disparaissiez de ce sol fertile, que Yahvé votre Dieu vous a donné. 14 Pour moi, je m'en vais aujourd'hui par le chemin que suit toute la terre. Vous devez reconnaître, du fond de votre cœur et de toute votre âme, que de toutes les promesses que Yahvé votre Dieu vous a faites, pas une n'est devenue caduque : vous les avez vues s'accomplir toutes; il n'en est pas tombé un seul mot. 15 Eh bien! de même que vous avez vu s'accomplir toutes les promesses que Yahvé votre Dieu vous avait faites, de même il exécutera contre vous toutes ses menaces, il ira jusqu'à vous faire disparaître de ce sol fertile qu'il vous a donné, 16 si vous transgressez la loi que Yahvé votre Dieu vous a prescrite, si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux. »

Alliance conclue à Sichem.

24 1 Josué réunit à Sichem toutes les tribus d'Israël. Il convoqua les anciens d'Israël, ainsi que ses chefs, ses juges et ses officiers, qui se présentèrent devant Dieu[c]. 2 Et Josué dit à tout le peuple : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël[d] : Vos pères autrefois (Térah, père d'Abraham et de Nahor[e]) habitaient de l'autre côté du Fleuve[f], et ils servaient d'autres dieux[g]. 3 J'ai pris votre père Abraham, de l'autre côté du Fleuve[h], et lui ai fait parcourir tout le pays de Canaan; j'ai multiplié sa race[i], je lui ai donné Isaac. 4 A Isaac, j'ai donné Jacob et Ésaü. J'ai accordé à Ésaü la montagne de Séir, pour qu'elle devînt sa propriété. Quant à Jacob, il est descendu avec ses fils en Égypte. Là, ils ont formé un peuple puissant, nombreux et fort, et les Égyptiens les ont maltraités.

« 5 Alors j'ai envoyé Moïse et Aaron et j'ai frappé l'Égypte par les [prodiges] que j'ai accomplis au milieu de ce pays. Ensuite je vous ai fait sortir 6 d'Égypte, et vous êtes arrivés à la mer; mais les Égyptiens vous ont poursuivis avec des chars et des chevaux [vers] la mer des Roseaux[j]. 7 Alors vous m'avez imploré et j'ai mis des ténèbres entre vous et les Égyptiens; puis j'ai fait revenir la mer sur eux, et elle les a recouverts. Vous avez vu de vos yeux ce que j'ai fait aux Égyptiens. Ensuite vous avez habité longtemps dans le désert.

7. *S*. H répète *ces* après « qui subsistent encore ». « ne l'employez pas dans vos serments (litt. : ne jurez pas par lui) » *S L T* (lis. ...). H : ne faites pas jurer par lui (ceux qui auront à vous prêter serment). 9. « et personne » G^B *S L*. H : et *vous*, personne. 12. *S*. H répète ... après « subsistent encore ». 15. « qu'il vous a donné » *S L*. H : que vous a donné Yahvé votre Dieu. 16. G^{AB}. H aj. : Et la colère de Yahvé s'enflammera contre vous, et vous ne tarderez pas à disparaître du beau pays qu'il vous a donné (Deut. 11, 17). **24,** 1. « Sichem » ... Silo (cf. v. 25; — pour harmoniser avec 18, 1, 8, 10; 19, 51; 22, 9, 12). 4. « Là — maltraités » *G* (cf. Deut. 26, 5-6). Manque en H. 5. « Alors j'ai envoyé Moïse et Aaron » manque en G. « par les [prodiges] que » G^{BL} (lis. *ba'ăšer*). H : comme. « je vous ai fait sortir » G^A. H aj. (c'est le début du v. 6) : et j'ai fait sortir vos pères (variante rectificative des mots précédents). 6. « vous ont poursuivis » lis. *'aḥdrêkèm*. H : ont poursuivi vos pères. 7. « vous m'avez imploré » lis. *wattiṣ'ăqou 'élay*. H : ils ont imploré Yahvé. « j'ai mis... j'ai fait revenir ». H : il a mis... il a fait revenir. « sur eux... elle les a » *G (S) L*. H : sur lui.., elle l'a... « aux Égyptiens » *S* (lis. *lammiṣrim*). H : en Égypte.

a. Cf. Lév. 26, 7-8; Deut. 28, 7; 32, 30. *b*. Cf. Ex. 23, 33; 34, 12; Deut. 7, 16; Nomb. 33, 55. *c*. C'est-à-dire dans le sanctuaire de Sichem (cf. v. 26), qui joue un rôle important, surtout dans la tradition E (Gen. 33, 19-20; 35, 4; cf. Deut. 27, 5-6; Jos. 8, 30-35). *d*. L'aperçu rétrospectif qui va suivre est d'un haut intérêt : il nous apprend comment l'histoire des origines d'Israël était présentée dans la tradition E. *e*. Cette mention, qui ne s'accorde pas avec le pluriel *vos pères*, doit être une glose. *f*. L'Euphrate. *g*. Conception particulière à E. Cf. Gen. 31, 19, 34-35; 35, 2, 4. *h*. E contenait donc un récit de la vocation d'Abraham, qui ne nous a pas été conservé. *i*. Addition : cette phrase anticipe sur ce qui va suivre. *j*. Glose destinée à expliquer les mots *à la mer*, qui précèdent.

« 8 Puis je vous ai fait entrer dans le pays des Amoréens qui habitaient de l'autre côté du Jourdain; ils ont combattu contre vous; mais je les ai livrés entre vos mains et vous avez pris possession de leur pays et je les ai exterminés devant vous[a]. 9 Alors s'est levé Balaq, fils de Cippor, roi de Moab, et il a fait la guerre à Israël[b] : il a fait appeler Balaam, fils de Beor, R[D] pour vous maudire. 10 Mais je n'ai pas voulu E écouter Balaam[c] : il a dû vous bénir, et je vous ai délivrés de sa main[d]. 11 Passant ensuite le Jourdain, vous êtes arrivés à Jéricho, et les citoyens de Jéricho ont combattu contre vous[e], les Amoréens, les Perizzites, les Cananéens, les Hittites, les Guirgachiens, les Hivvites et les Jébusiens[f], mais je les ai livrés entre vos mains. 12 J'ai envoyé pour vous précéder les frelons[g], qui ont chassé devant vous les douze rois des Amoréens[h]. Tu ne le dois ni à ton R[D] épée ni à ton arc[i]. 13 Je vous ai donné une terre que vous n'avez pas eu la peine de mettre en culture et des villes que vous habitez sans les avoir bâties; vous mangez les fruits de vignes et d'oliviers que vous n'avez pas plantés[j].

E « 14 Craignez donc Yahvé et servez-le loyalement et fidèlement. Otez [du milieu de vous] les dieux que vos pères ont servis de l'autre côté du Fleuve et en Égypte[k], et servez Yahvé. 15 S'il vous déplaît de servir Yahvé, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux que servaient vos pères de l'autre côté du Fleuve, soit ceux des Amoréens dont vous habitez le pays. Pour moi et ma maison, nous servirons Yahvé. »

16 Le peuple répondit : « Loin de nous la pensée d'abandonner Yahvé pour servir d'autres dieux! 17 C'est Yahvé qui est notre Dieu, lui qui nous a fait monter du pays d'Égypte et qui nous a gardés tout le long du chemin que nous avons parcouru, parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé. 18 C'est Yahvé qui a chassé devant nous tous les peuples et[l] les Amoréens qui habitaient ce pays. Nous aussi nous servirons Yahvé, car c'est lui qui est notre Dieu. »

19 Josué dit au peuple : « Vous ne pourrez pas servir Yahvé, car c'est un Dieu saint, un Dieu jaloux, qui ne pardonnera pas vos rébellions et vos péchés. 20 Si vous abandonnez Yahvé pour servir les dieux de l'étranger, il se retournera [contre vous] : il vous fera du mal et vous anéantira, après vous avoir fait du bien. »

21 Le peuple répondit à Josué : « Non, c'est Yahvé que nous voulons servir. »

22 Alors Josué dit au peuple : « Je vous prends à témoin que vous avez vous-mêmes choisi Yahvé pour le servir. 23 Otez donc les dieux de l'étranger qui sont au milieu de vous et tournez vos cœurs vers Yahvé, le Dieu d'Israël. »

24 Et le peuple dit à Josué : « C'est Yahvé que nous voulons servir; c'est à sa voix que nous obéirons. »

25 Ce jour-là, Josué conclut une alliance pour le peuple[m]; il lui donna un statut et un droit[n],

12. « qui ont chassé » *S* (suppr. *'ôtâm*). H G : qui *les* ont chassés (les sept peuples nommés dans la glose v. 11). « douze » G^{AB} (lis. *šenê 'āsâr*). H : deux (confusion avec Siḥôn et Og). 13. « vous n'avez pas eu la peine » *G S L* (lis. *yega'tèm*). H : tu n'as... 17. « monter » *S*. H G aj. : ainsi que nos pères (cf. v. 6). « d'Egypte » G^{AB}. H. aj. : d'une maison de servitude, et qui a accompli sous nos yeux ces grands signes. 19. « vos rébellions » *G S L* (lis. *bephiš'èkèm*). H : votre rébellion. 22. G. H aj. : Et ils dirent : [Nous en sommes] témoins. — Ces mots interrompent les paroles de Josué. 24. « Yahvé » G. H aj. : notre Dieu.

a. Ces mots, qui viennent trop tard après la mention de l'occupation du pays, doivent être une glose. *b*. Mots suspects à cause de la forme *à Israël* : le contexte demanderait : « vous a fait la guerre ». L'assertion est en contradiction avec Jug. 11, 25 et Deut. 2, 9. *c*. Cf. Deut. 23, 5. *d*. De la puissance magique de la malédiction qu'il s'apprêtait à lancer contre vous. *e*. Ces combats ne sont pas mentionnés aux ch. 5 et 6; mais ils pouvaient être relatés dans la source E.

f. Ces mots, qui, dans le contexte, paraissent énumérer les gens de Jéricho, donnent la liste de tous les peuples de Canaan (cf. Deut. 7, 1). Ils sont ici d'autant plus suspects que, dans le langage de E, le terme d'*Amoréens* ne désigne pas une peuplade particulière, mais l'ensemble des habitants de la Palestine. *g*. Cf. Ex. 23, 28; Deut. 7, 20. La réalisation littérale de cette promesse n'étant racontée nulle part, on admet souvent que c'est une image poétique désignant les moyens surnaturels employés par Dieu pour aider les Israélites. *h*. Cf. 9, 1-2; 10, 6 et les notes.

i. Allusion à Gen. 48, 22. *j*. Cf. Deut. 6, 10-11. *k*. Ainsi, selon E, les Israélites, pendant leur séjour en Égypte, avaient adoré les dieux du pays, suivant l'usage antique (cf. Éz. 20, 7-8; 23, 3, 8, 19, 21), et ils continuaient, du temps de Josué, à servir des divinités étrangères (cf. au contraire Jos. 23, 8). *l*. Glose visant les peuples du v. 11.

m. Et non : *avec* le peuple. Josué célébra une cérémonie analogue à celle dont le rituel est décrit Gen. 15, 9-11, 17-18; Jér. 34, 18, et au cours de laquelle le peuple jura fidélité à Yahvé (cf. 2 Rois 11, 4). *n*. Cf. Ex. 15, 25. Il est probable que, dans le texte primitif de E, ces lois attribuées à Josué étaient reproduites ici. Il y a des raisons de penser que c'était une partie de celles qu'on lit dans le « livre de l'Alliance » (Ex. 20, 23-23, 19).

à Sichem. 26 Et Josué écrivit ces paroles[a] dans un livre contenant la loi de Dieu[b].

Puis il prit une grande pierre qu'il dressa là, sous le chêne[c] qui est dans le sanctuaire de Yahvé. 27 Et Josué dit à tout le peuple : « Voyez, cette pierre servira de témoin contre nous, car elle a entendu toutes les paroles que Yahvé nous a adressées. Elle servira de témoin contre vous pour vous empêcher de renier votre Dieu. »

28 Puis Josué congédia le peuple : chacun se rendit dans son domaine.

Mort de Josue et d'Éleazar.

29 Après ces événements, Josué, fils de Noun, serviteur de Yahvé[d], mourut, âgé de cent dix ans. 30 On l'ensevelit dans le territoire qu'il avait reçu en partage, à Timnat-Sèrah, dans la montagne d'Éphraïm, au nord du mont Gaach[e]. 31 Israël servit Yahvé tant que vécut Josué et tant qu'il resta après lui des anciens ayant assisté à tout ce que Yahvé avait fait pour Israël[f].

32 Les ossements de Joseph, que les enfants d'Israël avaient apportés d'Égypte[g], furent enterrés à Sichem, dans la pièce de terre que Jacob avait achetée pour cent qesitas[h] aux fils de Hamor, père de Sichem, et qu'il avait donnée en partage à Joseph[i].

33 Quand Éléazar, fils d'Aaron, mourut, on l'ensevelit à Guibeat-Pinhas[j], [la ville] qui avait été donnée à Phinées, son fils, dans la montagne d'Éphraïm.

25. « Sichem ». G : Silo, devant la tente du Dieu d'Israël (cf. v. 1). 30. G aj. : Ils mirent avec lui, dans le sépulcre où ils l'ensevelirent, les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël, à Guilgal, quand il les eut fait sortir du pays d'Égypte, comme Yahvé le leur avait prescrit; et ils y sont encore aujourd'hui. — Voir une addition semblable après 21, 42. 32. « aux fils — Sichem ». S : à Hamor, père de Sichem. G : aux Amoréens habitant Sichem. « et qu'il — Joseph » G^{AL} (lis. *wayyittenâh leyôséph*). H : et ils (les ossements ?) devinrent la propriété des enfants de Joseph. S L : et elle devint la propriété... — La phrase manque en G^B. 33. G aj. : « Ce jour-là les enfants d'Israël prirent l'arche de Dieu ; et ils la faisaient circuler parmi eux. » Suivent quelques renseignements, les uns déduits du v. 32, les autres tirés de Jug. 3, 12-14.

a. C'est-à-dire sans doute le *statut* et le *droit* dont il vient d'être question. D'autres entendent : « ces choses ». Il s'agit alors des engagements pris par le peuple. *b*. Probablement allusion à un recueil de lois (cf. Os. 8, 12) attribué à Josué et qu'avait utilisé le narrateur (E). On peut aussi traduire : « dans *le* livre de la loi de Dieu », ce qui signifierait sans doute : en appendice au Deutéronome, « le livre de la Loi ». En tout cas, ce texte montre qu'anciennement on ne rapportait pas à Moïse seul la révélation de toute la loi divine (cf. 1 Sam. 30, 24-25 avec Nomb. 31, 27). *c*. Cf. Gen. 12, 6; 35, 4. *d*. Addition du rédacteur deutéronomiste (R^D). *e*. Inconnu. Pour Timnat-Sèrah, cf. 19, 50 et Jug. 2, 9. *f*. Les v. 28-31 se retrouvent Jug. 2, 6-9; mais le v. 31 y est intercalé avant 29. G a adopté cet ordre ici également; mais c'est une correction, car il a laissé au v. 29 les mots « après ces événements », qui n'ont pas de raison d'être avec l'ordre des Juges (où ils manquent). *g*. Cf. Gen. 50, 25; Ex. 13, 19. *h*. Voy. Gen. 33, 19 et les notes. *i*. Cf. Gen. 48, 22. *j*. Cette ville, dont le nom signifie « colline de Phinées », n'a pas été identifiée : beaucoup de villes, en Israël, portaient le nom de *Guibea* (colline). En tout cas, cette cité ne figure pas dans la liste des villes données aux Aaronides d'après le document sacerdotal (21, 11-18).

LES JUGES

PREMIÈRE INTRODUCTION

RÉCIT SOMMAIRE DE L'ENTRÉE DES TRIBUS ISRAÉLITES EN CANAAN[a] (1, 1-2, 5)

R J¹ **1** *Installation de Juda, de Siméon, de Caleb et des Qéniens.* 1 Après la mort de Josué[b], les enfants d'Israël consultèrent Yahvé[c] : « Qui de nous, demandèrent-ils, doit monter le premier pour attaquer les Cananéens? » 2 Yahvé répondit : « Juda montera [le premier] : je livre le pays en son pouvoir. » 3 Juda dit à Siméon, son frère[d] : « Monte avec moi dans le territoire qui m'a été assigné par le sort. Nous attaquerons [ensemble] les Cananéens; et à mon tour, j'irai avec toi dans le pays qui t'a été assigné. » Siméon marcha donc avec lui.

R 4 [Les guerriers de] Juda se mirent en campagne, et Yahvé livra entre leurs mains les Cananéens et les Perizzites; ils battirent à Bèzeq dix mille d'entre eux[e]. J¹ 5 Ils rencontrèrent Adonibèzeq[f] à Bèzeq, lui livrèrent bataille et défirent les Cananéens et les Perizzites[g]. 6 Adonibèzeq s'enfuit, mais ils le poursuivirent. Ils le prirent et lui coupèrent les pouces des mains et des pieds[h]. 7 Adonibèzeq dit : « Soixante-dix rois, auxquels les pouces des mains et des pieds avaient été coupés, ramassaient [les miettes] sous ma table. Ce que j'ai fait, Dieu me le rend. » On[i] l'amena à Jérusalem, où il mourut. R 8 Les enfants de Juda attaquèrent Jérusalem et la prirent[j]. Ils passèrent les habitants au fil de l'épée et incendièrent la ville.

9 Puis les enfants de Juda descendirent

1, 5. « à Bèzeq » manque en G*.

a. Cet exposé succinct de l'histoire de la conquête a pour but d'expliquer pourquoi les Israélites sont tombés si souvent dans le paganisme : c'est qu'ils avaient conservé des Cananéens au milieu d'eux (2, 1b-5a). Le rédacteur de ce sommaire a tiré ses renseignements d'une source ancienne (J¹), qui racontait l'histoire de la même période que le livre de Josué, mais la présentait sous un jour très différent et plus voisin de la réalité : les tribus guerroient isolément ou par petits groupes; dans les premiers temps, elles ne réussissent pas à prendre les villes; elles n'exterminent pas les habitants, mais les rendent tributaires; dans le Nord, les Israélites ne forment même parmi ceux-ci qu'une minorité. Ce tableau concorde avec les données les plus sûres des Juges, de Samuel et des Rois (p. ex. Jug. 5; 2 Sam. 5, 6-8; 1 Rois 9, 16, 20-21). On voit du reste fort bien comment la conception simplifiée qui domine dans Josué est née de celle de notre source ancienne. Elle lui doit bien des traits : point de départ commun, Jéricho (1, 16) et Guilgal (2, 1); partage préalable par le sort (1, 3); conquête du Sud (1, 1-21) antérieure à celle du Centre et du Nord (1, 22-35) et inaugurée par une victoire sur Jérusalem (1, 5-8); Juda et Joseph installés avant les autres tribus occidentales. Quelques fragments de la source ancienne ont, d'ailleurs, été conservés dans Josué, et parfois plus exactement que dans les Juges (Jos. 15, 13-19 = Jug. 1, 20, 10-15; Jos. 15, 63 = Jug. 1, 21; Jos. 17, 11-13 = Jug. 1, 27-28; Jos. 16, 10 = Jug. 1, 29). On lit aussi, dans les Nombres et Josué, quelques passages qui en proviennent probablement (Nomb. 32, 39, 41-42; Jos. 11, 13a; 13, 13; 14, 12; 17, 14-18; 19, 47) et qui manquent dans le sommaire des Juges. Le rédacteur de ce sommaire, en effet, a fait subir à la source des retouches et des coupures, comme cela ressort de l'examen du texte. *b*. Cette indication, qui ne concorde pas avec le contenu du ch. 1, a été ajoutée probablement lorsque le grand recueil d'histoire nationale qui va de la Genèse à la fin des Rois, fut coupé en livres. C'est une sorte de titre indiquant que les événements racontés dans les Juges se placent après ceux que relate le livre de Josué. *c*. Avant cette consultation de l'oracle, la source devait raconter le passage du Jourdain, la prise de Jéricho (cf. 1, 16), l'installation d'un camp près de Guilgal (2, 1) et le partage par le sort des pays à conquérir (1, 3). *d*. Les Sémites personnifiaient volontiers les tribus, les peuples et les villes : cf. note *j* sur Gen. 10. *e*. Ce résumé, qui anticipe sur la suite, remplace le début primitif du récit de la campagne de Juda. *f*. La forme originelle du nom du roi était probablement Adonicèdeq (Jos. 10), c'est-à-dire « [le dieu] Cèdeq est mon seigneur »; car il n'y a pas d'exemple de nom d'homme composé de Adoni et d'un nom de ville (*Adonibèzeq* voudrait dire : seigneur de Bèzeq); de plus, la parole prononcée par le personnage (v. 7) paraît faire allusion au sens qu'on pouvait prêter au nom d'Adonicèdeq : mon Seigneur est justice. Enfin on s'explique mieux, s'il était « roi de Jérusalem » (Jos. 10, 1), pourquoi on l'amène dans cette ville (v. 7). *g*. Voy. note sur Gen. 13, 7. *h*. D'après Élien (*Var. hist.* II, 9), les Athéniens coupèrent de même les pouces des Éginètes captifs « afin qu'ils fussent hors d'état de porter la lance ». *i*. Probablement les gens d'Adonibèzeq. Il faut supposer que les Israélites l'avaient relâché après l'avoir mutilé, afin de frapper de terreur leurs ennemis. *j*. D'après de nombreux témoignages (v. 21; 19, 11-12; Jos. 10; 15, 63; 2 Sam. 5, 6-9), Jérusalem ne fut prise que sous David. Il est donc probable que le renseignement donné ici est une simple induction tirée du v. 7.

J¹ pour attaquer les Cananéens qui habitaient la montagne, le Nègueb et le bas pays[a]. [10] Juda marcha contre les Cananéens qui habitaient Hébron (l'ancien nom d'Hébron était Qiryat-Arba), et il battit Chéchaï, Aḥiman et Talmaï. [11] De là, il marcha contre les habitants de Debir (l'ancien nom de Debir était Qiryat-Sépher)[b]. [12] Caleb dit : « A celui qui réduira Qiryat-Sépher et la prendra, je donnerai pour femme ma fille Aksa. » [13] Otniel, fils de Qenaz [et] frère cadet[c] de Caleb, prit la ville, et Caleb lui donna pour femme sa fille Aksa. [14] Quand elle fut arrivée [près de son mari], celui-ci l'incita à demander à son père un champ. Elle se laissa glisser à bas de son âne, et Caleb lui dit : « Qu'as-tu? » [15] Elle lui répondit : « Fais-moi un présent : tu m'as mariée dans une contrée aride; donne-moi un étang. » Et Caleb lui donna l'étang supérieur et l'étang inférieur[d].

[16] Ḥobab le Qénien[e], beau-père de Moïse, était monté avec les enfants de Juda, de la ville des Palmiers[f] au désert d'Arad[g], dans le Nègueb; il alla s'établir auprès des Amalécites[h]. [17] Puis Juda accompagna Siméon, son frère. Ils battirent les Cananéens qui occupaient Cephat et dévouèrent cette ville par anathème; c'est pourquoi on lui donna le nom de Ḥorma[i]. [18] Juda R s'empara de Gaza et de son territoire, d'Ascalon et de son territoire, d'Èqrôn et de son territoire[j]. [19] Yahvé fut avec J Juda, qui se rendit maître de la montagne; mais il ne put chasser les habitants de la plaine, parce qu'ils avaient des chars de fer[k]. [20] Comme Moïse l'avait commandé, on donna Hébron à Caleb, qui en chassa les trois géants[l]. [21] Les enfants de Benjamin[m] ne chassèrent pas non plus les Jébusiens, qui habitaient Jérusalem. Et les Jébusiens habitent aujourd'hui encore Jérusalem, à côté des enfants de Benjamin[m].

Installation de la maison de Joseph.

[22] La maison de Joseph[n], à son tour, monta à Béthel, et Yahvé fut avec elle[o]. [23] La maison de Joseph envoya une reconnaissance à Béthel (l'ancien nom de la ville était Louz[p]). [24] Les observateurs aperçurent un homme qui sortait de la ville. Ils lui dirent : « Montre-nous par où l'on peut pénétrer dans la ville, et nous te traiterons avec bonté. » [25] Il leur montra par où l'on pouvait pénétrer dans la ville. Ils la passèrent au fil de l'épée, mais laissèrent aller l'homme, avec tout son clan. [26] Cet homme se rendit au pays des Ḥittites[a]; il construisit une ville et lui donna le nom de Louz, qu'elle porte encore aujourd'hui[b].

[27] Manassé ne conquit ni Bét-Cheân avec les villes qui en dépendent, ni Taanak avec les villes qui en dépendent; [il ne chassa pas] les habitants de Dor et des villes qui en dépendent, ni ceux de Yibleam et des villes qui en dépendent, ni ceux de Meguiddo et des villes qui en dépendent. Les Cananéens se maintinrent dans ce pays. [28] Quand Israël fut devenu plus fort, il soumit les Cananéens à la corvée, mais ne les chassa point[c].

[29] Éphraïm ne chassa pas les Cananéens qui habitaient Guèzer. Les Cananéens restèrent au milieu d'Éphraïm, à Guèzer[d].

Installation des tribus septentrionales.

[30] Zabulon ne chassa pas les habitants de Qitrôn ni ceux de Nahalol[e]. Les Cananéens restèrent au milieu de Zabulon, mais furent astreints à la corvée.

[31] Acher ne chassa pas les habitants d'Akko, ni ceux de Sidon. [Il ne conquit pas] Aḥalab, Akzib, Ḥelba, Aphiq ni Reḥob[f]. [32] Les Achérites s'établirent donc au milieu des Cananéens qui habitaient le pays[g], car ils ne purent les chasser.

[33] Nephtali ne chassa pas les habitants de Bét-Chèmech ni ceux de Bét-Anat[h] : il s'établit au milieu des Cananéens qui habitaient le pays; mais il astreignit à la corvée les habitants de Bét-Chèmech et de Bét-Anat[i].

[34] Les Amoréens refoulèrent dans la montagne les enfants de Dan et ne les laissèrent pas descendre dans la plaine[j]. [35] Les Amoréens se maintinrent à Har-Ḥèrès, à Ayyalôn et à Chaalbim[k]; mais la maison de Joseph leur fit sentir le poids de sa force, et ils furent astreints à la corvée.

[36] Le territoire des Édomites commençait à la montée d'Aqrabbim, à has-Sèla, et allait ensuite en s'élevant[l].

2 *L'ange de Yahvé quitte Guilgal. Il annonce des malheurs à Israël.*

[1] L'ange de Yahvé[m] monta de Guilgal à Béthel[n] et dit : « ...[o] et je vous ai fait monter R¹ d'Égypte, je vous ai amenés dans le pays que j'avais promis par serment à vos pères, et j'ai déclaré : Je ne romprai jamais l'alliance que j'ai conclue avec vous. [2] De votre côté, vous ne ferez point de pacte avec les habitants de ce pays, mais vous détruirez leurs autels. — Or, vous n'avez pas obéi à mes ordres. Qu'avez-vous fait là? [3] Aussi ai-je résolu de ne pas chasser ces peuples devant

14. « celui-ci l'incita » *G L* (lis. *wayesîtèhâ*). H : elle l'incita. « un champ » G^B *Jos. 15, 18* (lis. *sâdè*). H : le champ. 15. « un étang... l'étang » d'après *G Aq S L* (lis. *goullat*). H : des étangs... les étangs (avec les adjectifs au singulier). 16. « Ḥobab le Qénien... était monté » d'après G^{ALM} (lis. *weḥôbâb haqqênî... ʿâlâ*). H : Les enfants d'un Qénien... étaient montés (mais les verbes suivants sont au singulier). G : Les enfants de Iobab (var. Ioab, Jétro) le Qénien... étaient montés. « au désert d'Arad, dans le Nègueb » (lis. *midbar ʿărâd ʾăšer bannègeb*) d'après *G* (au désert [G^B aj. : de Juda] à la descente [*môrad*, var. de *midbar*, « désert »] d'Arad). H : au désert [G^A aj. : de Juda] qui est dans le Nègueb d'Arad. « auprès des Amalécites (lis. *hâʿămâlēqî*) d'après G^N *copt* (auprès du peuple d'Amaleq). H : auprès du peuple. — Le texte de ce verset est donc très incertain. 18. « s'empara ». G : ne se rendit pas maître. 19. « il ne put » *G L T* cf. *Jos. 15, 63* (aj. *yâkôl* après *lôʾ*). H : il n'y eut pas à (?).

a. Cf. Jos. 9, 1; 10, 40. *b*. Ce récit de la conquête d'Hébron et de Debir se retrouve Jos. 15, 13-15, mais sous une forme en général plus primitive. Le rédacteur des Juges attribue la prise d'Hébron et la marche sur Debir non pas au seul clan de Caleb, mais à la tribu de Juda (la tradition ultérieure rapporte la conquête de ces villes à tout Israël conduit par Josué : Jos. 10, 36-39; 11, 21-22); en conséquence, il a transposé l'attribution d'Hébron à Caleb (v. 20) après la prise de la ville (v. 10). *c*. Cette épithète de *cadet*, qui manque Jos. 15, 17, doit montrer qu'Otniel n'était pas trop âgé pour épouser sa nièce. *d*. Pour les v. 12-15, voy. Jos. 15, 16-19. *e*. Cf. 4, 11; Nomb. 10, 29. Il s'agit ici d'un clan désigné par le nom de son ancêtre; cf. plus haut Juda et Siméon. *f*. Surnom de Jéricho (Deut. 34, 3; 2 Chron. 28, 15); cf. 3, 13. *g*. Aujourd'hui Tell-Arad, 30 kil. sud d'Hébron. *h*. D'après 1 Sam. 15, 6, les Qéniens vivaient mélangés aux Amalécites. Ils leur étaient étroitement apparentés (cf. Gen. 36, 10, 12; Nomb. 24, 20-22). Mais tandis qu'Amaleq était l'ennemi déclaré des Israélites (Ex. 17, 8-16), les Qéniens étaient leurs alliés (1 Sam. 27, 10; 30, 29). Deux villes de Juda, Qina et Qayin (Jos. 15, 22, 57), doivent sans doute leur nom aux Qéniens. *i*. *Ḥorma* peut signifier « consécration par anathème », « lieu consacré par anathème ». Le sens primitif était sans doute : lieu consacré, ville sainte ; cf. le nom du mont Hermon et l'arabe *ḥaram* « enceinte sacrée ». Selon une autre tradition, qui semble plus historique, les Hébreux attaquèrent Ḥorma par le sud, alors qu'ils séjournaient encore dans le désert (Nomb. 21, 1-3). Le site n'a pas été identifié. *j*. Cette assertion, contredite par v. 19; 3, 3; Jos. 13, 3 et toute la suite de l'histoire d'Israël, doit être une addition analogue à Jos. 15, 45-47. Peut-être a-t-elle eu pour point de départ une note marginale qui énumérait les territoires de la plaine que Juda *ne put pas* conquérir (v. 19). *k*. Cf. Jos. 17, 16. *La montagne* désigne la montagne de Juda, et *la plaine*, la plaine côtière. *l*. Voy. note sur v. 11. *m*. Le texte primitif portait « de Juda » et « ne purent pas chasser »; cf. Jos. 15, 63 et note *g*. *n*. C'est-à-dire les tribus d'Éphraïm et de Manassé et sans doute aussi de Benjamin, qui faisait partie, anciennement, de la maison de Joseph (2 Sam. 19, 21); d'après la tradition, Benjamin naquit seulement après l'arrivée d'Israël en Palestine (Gen. 35, 16-20). *o*. Le v. 22, résumé anticipé de ce qui va suivre, est sans doute l'œuvre du rédacteur, comme les v. 4, 9, 19. La source ancienne devait donner plus de détails sur cette campagne de Joseph, dont Jos. 7-10 constitue une autre version. Cf. Jos. 12, 16. *p*. Voy. Gen. 28, 19 et la note.

32. « car — chasser » *G* (lis. *kî lô yâkôl lehôrîšô*). H : car ils ne les chassèrent pas. 34. « ne les laissèrent pas » *S* (lis. *netânoum*). H : ne le laissa pas. 35. « leur » *Jos. 19, 47* (*G*) (aj. *ʿălêhèm*). Manque en H. 36. « des Édomites » d'après G^{ALM} (lis. *haʾădômî*). H : des Amoréens.
2, 1. « à Béthel » d'après *G* (à hab-Bokim et à Béthel et à la maison d'Israël). H : à hab-Bokim. « et je vous ai fait monter » lis. *wâʾaʿălè*. H : Je vous *ferai* monter. 2. « mais » (*G*) *L Ex. 34, 13* (aj. *kî*). Manque en H.

a. Le pays des *Ḥittites* ou *Héthéens* se trouvait au nord de la Palestine (cf. 1 Rois 10, 29; 2 Rois 7, 6). Voy. note sur Gen. 10, 15. *b*. Le site de cette ville est inconnu. *c*. Les v. 27-28 se retrouvent Jos. 17, 11-13. Voy. ce passage, ainsi que Jos. 12, 21, 23. Ces cinq places formaient une barrière qui interdisait aux tribus centrales l'accès de la riche plaine de Jizréel et empêchait leur liaison avec les tribus du nord. C'est à l'époque des premiers rois, semble-t-il, qu'elles furent soumises par Israël : Salomon imposa des corvées aux Cananéens et les employa notamment à fortifier Meguiddo et Guèzer (1 Rois 9, 15, 20, 21). *d*. Cf. Jos. 16, 10, où le texte a été conservé plus complet. Pour le site, voy. Jos. 10, 33. *e*. Cf. Jos. 19, 15; 21, 35. Le site de Qitrôn est inconnu. *f*. Cf. Jos. 19, 28-30. *Aḥalab* et *Ḥelba* sont probablement des variantes ou des altérations de Meḥalleb. *g*. Les Israélites ne formaient, dans cette région, qu'une minorité. *h*. Cf. Jos. 19, 38. *i*. Plus tard, à l'époque royale sans doute. Ḥaçor, autre ville importante de la région, était indépendante à l'époque des Juges (4, 2) et israélite du temps de Salomon, qui la fortifia (1 Rois 9, 15). *j*. A la suite de ces mots, la source devait raconter la migration des Danites aux sources du Jourdain (Jos. 19, 47; cf. G). On ne s'expliquerait pas autrement pourquoi Dan est nommé parmi les tribus du nord, ni pourquoi c'est la maison de Joseph qui intervient dans la région danite. *k*. *Har-Ḥèrès* « montagne du soleil » peut-être identique à Bét-Chèmech « maison du soleil » (Jos. 15, 10). Pour *Ayyalôn*, voy. Jos. 10, 12, et pour *Chaalbim*, note sur Jos. 19, 46. Ces villes formaient, avec Guèzer (v. 29), Qiryat-Yearim, Kephira, Gabaon, Beérot (Jos. 9, 17) et Jérusalem, toute une ligne de territoires restés cananéens, qui entravèrent les communications de Juda et des tribus centrales jusqu'au temps de David et de Salomon. *l*. Cette phrase énigmatique, dont le texte même est peu sûr, est peut-être un débris d'une description des frontières israélites; selon d'autres, elle avait originairement sa place après v. 16 ou 17. Sur *Aqrabbim* voy. Jos. 15, 3. *Has-Sèla* « le Rocher » est souvent identifié avec Pétra, la future capitale des Nabatéens, mais à tort sans doute : Sèla devait être tout près de la frontière entre Édom et Juda (2 Rois 14, 7; Ès. 16, 1; 42, 11). *m*. Celui que Yahvé, ne voulant pas accompagner lui-même Israël en Palestine, avait promis de donner pour guide à son peuple (Ex. 23, 20, 23; 33, 2, 3). L'*ange de Yahvé* parle et agit souvent comme Yahvé lui-même; c'est une sorte de double de Yahvé. Beaucoup de peuples croyaient que l'homme peut enfermer son âme dans un objet extérieur ou dans un autre être vivant : l'antiquité a admis que la divinité elle-même pouvait avoir son double (tel est le *genius* des dieux latins). Sur l'utilisation de cette croyance par les écrivains israélites, voy. note *k* sur Gen. 16, 7. *n*. La conquête achevée, Yahvé choisit, par l'organe de son représentant, une nouvelle résidence au cœur même du pays. Il doit s'agir de l'un des sanctuaires qu'Israël a vénérés entre tous (*Béthel*) plutôt que d'une localité obscure comme Bokim (voy. note critique). Sur *Guilgal*, voy. Jos. 4, 19-5, 12. *o*. Il manque ici quelques mots comme : je vous ai visités (cf. Gen. 50, 24; Ex. 3, 16, 17).

vous : ils deviendront vos oppresseurs, et leurs dieux seront pour vous un piège[a]. » [4] Comme l'ange de Yahvé adressait ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple poussa des gémissements et se mit à pleurer. [5] Aussi donna-t-on à ce lieu le nom de Bokim[b]. On y offrit des sacrifices à Yahvé.

DEUXIÈME INTRODUCTION

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA PÉRIODE DES JUGES[c] (2, 6-3, 6)

Fin de la vie de Josué et de ses contemporains [d].

E [6] Josué congédia le peuple, et les enfants d'Israël se rendirent chacun dans son domaine, pour prendre possession du pays. R[D] [7] Le peuple servit Yahvé tant que vécut Josué et tant qu'il resta après lui des anciens ayant assisté à toutes les grandes choses que Yahvé avait faites pour Israël[e]. E [8] Josué fils de Noun, serviteur de Yahvé, mourut âgé de cent dix ans. [9] On l'ensevelit dans le territoire qu'il avait reçu en partage, à Timnat-Ḥérès, dans la montagne d'Éphraïm, au nord du mont Gaach. R[D] [10] Lorsque toute cette génération eut, de même, été réunie à ses pères[f], une autre génération lui succéda, qui n'avait pas connu Yahvé ni ce qu'il avait fait pour Israël.

Les Juges.

[11] Alors les enfants d'Israël firent ce qui déplaît à Yahvé. Ils servirent les Baals[g]. [12] Ils abandonnèrent Yahvé, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte, et ils suivirent d'autres dieux pris parmi ceux des peuples d'alentour. Ils se prosternèrent devant eux et provoquèrent le courroux de Yahvé. [13] Ils abandonnèrent Yahvé pour servir Baal et Astarté[a].

R[D] [14] Alors la colère de Yahvé s'alluma contre Israël : il les livra à des pillards qui les dépouillèrent, et les vendit[b] aux ennemis qui les entouraient. Aussi ne pouvaient-ils plus tenir tête à leurs adversaires. [15] Dans toutes leurs campagnes, la main de Yahvé intervenait pour leur faire du mal, comme il l'avait annoncé et comme il le leur avait juré[c]. Leur détresse devint extrême...[d]

R [16] Et Yahvé suscita des juges[e], qui les délivrèrent de ceux qui les pillaient. [17] Mais ils n'écoutèrent pas non plus leurs juges; ils se prostituèrent à d'autres dieux et se prosternèrent devant eux; ils s'écartèrent promptement de la voie que leurs pères, dociles aux commandements de Yahvé, avaient suivie; ils ne les imitèrent pas. R[D] [18] Quand Yahvé leur suscitait des juges, il était avec le juge et les délivrait de leurs ennemis pour la durée de la vie du juge, car Yahvé se laissait émouvoir quand ils gémissaient sous le joug de leurs oppresseurs. [19] Mais, à la mort du juge, ils retombaient, et leur corruption surpassait celle de leurs pères : ils suivaient d'autres dieux, les servaient et se prosternaient devant eux, ne renonçant ni aux errements ni à l'obstination de leurs pères.

E(R[D]) [20] Alors la colère de Yahvé s'alluma contre Israël. Il dit : « Puisque cette nation a transgressé la loi que j'avais prescrite à ses pères et n'a pas obéi à mes ordres, [21] de mon côté, je ne chasserai plus devant elle aucune des nations que Josué [lui] a laissées [à vaincre] quand il est mort. »

Pourquoi la conquête était restée incomplète.

[22] Il voulait se servir d'elles pour mettre les Israélites à l'épreuve [afin de voir] s'ils observeraient ou non les volontés de Yahvé, comme leurs pères : voilà pourquoi J [23] Yahvé laissa subsister ces nations et ne se hâta pas de les chasser; E [voilà pourquoi] il ne les avait pas livrées entre les mains de Josué.

3 [1] Voici les nations que Yahvé laissa subsister afin de s'en servir pour mettre à l'épreuve Israël (tous ceux qui n'avaient assisté à aucune des guerres de Canaan[f]) J [2] uniquement dans l'intérêt des générations [successives] des enfants d'Israël, pour leur apprendre l'art de la guerre (à ceux du moins qui n'avaient pas assisté aux guerres d'autrefois) : E [3] les cinq princes des Philistins, tous les Cananéens, les Sidoniens et les Ḥittites qui habitaient la chaîne du Liban, depuis la montagne de Baal-Hermon jusque vers Ḥamat[g]. E(R[D]) [4] Ces peuples servirent à mettre les Israélites à l'épreuve, à voir s'ils

3. « vos oppresseurs » (G) L T (lis. *leṣârîm*). H : pour vous des flancs (?).

a. Le discours de l'ange n'est pas de la même main que le reste du morceau (1, 1-2, 5). D'après celui-ci, les Israélites n'ont *pu* chasser les Cananéens faute de moyens militaires, et les traités qu'ils leur ont imposés sont présentés comme des succès (v. 25, 30, 33, 35). D'après le discours de l'ange, les accords passés avec les Cananéens résultent d'une défaillance religieuse, et les insuccès éprouvés lors de la conquête, comme les fautes et les revers de l'époque des Juges, en sont le châtiment (cf. Ex. 23, 20-33; 34, 10-16; Nomb. 33, 55; Jos. 23, 12-13; etc.) *b*. « Pleureurs ». Localité inconnue. Peut-être avait-elle quelque rapport avec le chêne de Bakout, proche de Béthel (Gen. 35, 8). *c*. Dans ce morceau ont été amalgamées diverses considérations générales sur l'inachèvement de la conquête et sur les malheurs de la période dite des Juges; elles semblent provenir de différentes sources. Il y a, en effet, plusieurs questions posées, et les réponses faites à chacune sont sensiblement divergentes. 1°. L'auteur des parties qui paraissent les plus anciennes se demande pourquoi la conquête a été si lente. Il répond que c'est un effet de la sollicitude de Yahvé, qui voulait donner aux Israélites le moyen d'apprendre la guerre. Les ennemis sont, pour lui, principalement *les Cananéens au milieu desquels* habitait Israël (2, 23a; 3, 2a, 5a, 6) : c'est exactement le point de vue du ch. 1 (J[1]). — 2°. Un autre narrateur se pose une double question : *a*) Pourquoi Yahvé n'avait-il pas livré à Josué certaines nations englobées dans les limites idéales de la Palestine, comme les Philistins, les Phéniciens et les Ḥittites? Il répond : parce que Yahvé voulait mettre à l'épreuve, par ce voisinage, la fidélité religieuse d'Israël (2, 22, 23b; 3, 1a, 3). *b*) Pourquoi Israël n'a-t-il pu, à l'époque des Juges, venir à bout de ces peuples? C'est que, la génération qui a suivi Josué ayant succombé dans l'épreuve, Yahvé a voulu la punir (2, 13, 20, 21). Ces réflexions, qui cadrent avec le point de vue dominant dans le livre actuel de Josué (cf. 13, 2-6; 23, 4-13), paraissent être d'un rédacteur de l'école E (E[2]). — 3°. Un troisième enfin ne considère que l'époque des Juges et se propose d'expliquer pourquoi les Israélites ont alors été si souvent pillés et vaincus. C'est pour lui aussi un châtiment divin, mais temporaire : Yahvé l'inflige aux Israélites quand ils tombent dans le paganisme. Lorsqu'ils reviennent à lui, il leur suscite des libérateurs. Les instruments de sa colère ne sont pas seulement les Cananéens proprement dits, ou les autres peuples de la Palestine, mais les « ennemis d'alentour » (2, 7, 10, 11a, 12, 14-16a, 18-19). Cette théorie, à la fois la plus savante et la plus récente, est due à un rédacteur de l'école deutéronomiste (R[D]). Il l'a insérée aussi, sous forme de préfaces et de conclusions, dans l'histoire de chacun des héros du livre des Juges (3, 12, 14, 15, 30; etc.). — Deux auteurs encore ont essayé d'expliquer pourquoi des nations païennes sont restées en Canaan. Pour le premier, Yahvé n'a chassé que peu à peu les habitants de Canaan de peur que le pays ne fût réduit en désert et envahi par les fauves (Ex. 23, 29-30, probablement de E[1]; cf. Deut. 7, 22-23). Le second, dont le point de vue est exprimé par le discours de l'ange (2, 1b-5), se rapproche de E[2] : si les « habitants du pays » n'ont pas été chassés, et si Israël (à l'époque des Juges) a trouvé en eux des oppresseurs et dans leurs dieux un piège, c'est par suite d'un châtiment divin; mais ici la génération coupable, c'est celle qui a inauguré la conquête, et les instruments de Yahvé, ce sont les « habitants du pays ». Ce petit développement est l'œuvre d'un rédacteur qui a pris pour base le récit de J (R[J]).

d. Les v. 6-9 se retrouvent Jos. 24, 28-31, où l'ordre paraît plus primitif; voy. notes sur ce passage. *e*. Non seulement en Canaan, mais déjà en Égypte et au désert. D'après Deut. 5, 2-4; 7, 18-19; 11, 2-7, etc., tout cela s'était passé en une génération. *f*. Cf. 2 Rois 22, 20; 2 Chron. 34, 28 et note sur Gen. 25, 8. *g*. C'est-à-dire « les seigneurs ». *Baal* était le nom commun par lequel les Cananéens désignaient leurs multiples dieux locaux. Chacun d'eux était le « seigneur », le maître d'un objet sacré ou d'un district, d'une montagne, d'une source, d'un arbre. L'un se nommait Baal-Lebanon (seigneur du Liban), un autre Baal-Tamar (seigneur du palmier), etc.; d'autres étaient dénommés d'après un rite de leur culte : Baal-Marqod (le seigneur de la danse), Baal-Berit (le seigneur de l'alliance). Les déesses portaient le titre de Baalat « dame », ainsi Baalat-Beër « la dame du puits ».

13. « Astarté » lis. *oule'aštôrèt*. H : les Astartés. 15. « Leur détresse — extrême ». G : Il les réduisit à une extrême détresse (*wayyâṣar*). 18. « leurs oppresseurs » G[A]. H aj. : et ceux qui les pressuraient (synonyme araméen du mot précédent). 22. « les volontés de Yahvé (litt. : les voies de Yahvé pour les suivre) » lis. *darké*. H : *la* voie... pour *les* suivre. 3, 2. « dans l'intérêt des générations » *G* (suppr. *da'at*). H : afin de *connaître* les générations — ou : afin que les générations connussent (sous-entendu : l'art de la guerre). 3. « Ḥittites » d'après *Jos. 11, 3* (G[B]) (lis. *wehaḥitti*). H: Ḥivvites.

a. Forme phénicienne du nom d'une divinité adorée par tous les Sémites (les Babyloniens l'appelaient Ichtar, les Araméens, Atar, les Arabes, qui en faisaient une divinité masculine, Athtar). On ignore la vraie prononciation hébraïque; celle que donnent les Bibles actuelles, *Achtôrèt*, est une déformation voulue pour rappeler le mot *bôchèt* (honte); c'est ce dernier qu'on lisait à la place du nom abhorré des faux dieux. On rencontre souvent le pluriel « les Astartés » (p. ex. 10, 6) : les Hébreux, qui n'avaient pas de mot pour déesse, employaient Astarté pour désigner les divinités féminines. Le singulier, du reste, est à prendre ici au sens collectif : *Baal et Astarté* indiquent l'ensemble des dieux et déesses des indigènes. Il est certainement exact qu'aux premiers temps de leur établissement en Palestine, les Israélites ont rendu un culte aux divinités du pays, censées maîtresses de la fécondité du sol, en même temps qu'à Yahvé (comp. 2 Rois 17, 24-33). Plus tard ils ont transporté à leur dieu national les attributions des Baals, les rites de leur culte et leur nom même. C'est pour cela qu'Osée et, à sa suite, les narrateurs E[2] et R[D] accusent les Israélites d'adorer Baal et non Yahvé (Os. 1-2). *b*. Même image que dans l'expression « racheter » pour « délivrer ». *c*. Deut. 28, 15-68; cf. 2, 14. *d*. Il manque certainement ici une phrase comme « alors ils implorèrent Yahvé » (3, 9, 15; 6, 6; 10, 10); cf. v. 18. *e*. Selon certains interprètes, ce nom signifie libérateurs (cf. 3, 9). Le verbe juger pouvait, en effet, s'employer au sens de délivrer (faire justice des ennemis), cf. 1 Sam. 24, 16; 2 Sam. 18, 19. Mais les écrivains récents, qui emploient seuls le nom de *juges* pour désigner les héros antérieurs à la royauté, l'ont certainement considéré comme l'équivalent de chefs, gouvernants : ils parlent du « temps où les juges jugeaient », c'est-à-dire gouvernaient (Ruth 1, 1); à propos de plusieurs d'entre eux qui n'ont pas délivré leur peuple, ils disent qu'ils ont « jugé Israël » pendant tant et tant d'années (10, 3; 12, 8, 11, 13; 15, 20; 16, 31). Le pouvoir judiciaire étant un attribut du chef, le terme de « juge » (*chôphêt*) pouvait désigner une autorité quelconque (Am. 2, 3), notamment le roi (Deut. 17, 9, 12; Ps. 2, 10); c'était le titre des magistrats suprêmes à Carthage (suffètes); le chef de guerre en Israël, s'appelait *qâcîn*, c'est-à-dire « juge » (en arabe, *cadi*).

f. Cette restriction portait sans doute originairement sur le v. 2, comme celle qui le termine. *g*. Une énumération très semblable se lit Jos. 13, 3-6. Comme dans ce dernier texte, *Cananéens* doit désigner ici une population spéciale de la Palestine, peut-être les Phéniciens de l'intérieur, par opposition aux *Sidoniens* habitant la côte. Le peuple phénicien se désignait lui-même par le nom de Canaan. *Baal-Hermon* est peut-être un des noms du mont Hermon (cf. 1 Chron. 5, 23), à moins que le texte n'ait été altéré et qu'on ne doive lire, d'après Jos. 13, 5 : depuis Baal-Gad, au pied du mont Hermon.

écouteraient les commandements que Yahvé avait donnés à leurs pères par l'organe J de Moïse. [5] Les enfants d'Israël habitèrent donc au milieu des Cananéens (Hittites, Amoréens, Perizzittes, Hivvites et Jébusiens). [6] Ils épousèrent leurs filles, ils donnèrent leurs propres filles à leurs fils, et servirent leurs dieux.

HISTOIRES DES JUGES (3, 7-16, 31)

I. Otniel [a].

R^D [7] Les enfants d'Israël firent ce qui déplaît à Yahvé : ils oublièrent Yahvé leur Dieu pour servir les Baals et les Achéras [b]. [8] Alors la colère de Yahvé s'alluma contre Israël; il le vendit à Kouchan-Richataïm, roi d'Aram-Naharaïm [c]. Les enfants d'Israël furent asservis pendant huit ans à Kouchan-Richataïm. [9] Alors ils implorèrent Yahvé, et Yahvé leur suscita un libérateur, qui les délivra : Otniel, fils de Qenaz [et] frère cadet de Caleb [d]. [10] L'esprit de Yahvé fut sur lui; il prit le gouvernement d'Israël [e] et se mit en campagne. Yahvé livra entre ses mains Kouchan-Richataïm, roi d'Aram, et il remporta la victoire sur Kouchan-Richataïm. [11] Le pays fut en repos pendant quarante ans; puis Otniel, fils de Qenaz, mourut.

II. Éhoud [f].

[12] Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé. Et Yahvé rendit Églon, roi de Moab, plus fort que les Israélites, parce qu'ils faisaient ce qui déplaît à Yahvé. [13] S'étant adjoint les Ammonites et Amaleq [g], Églon marcha contre Israël, le battit et s'empara de la ville des Palmiers [h]. [14] Les enfants d'Israël furent asservis à Églon, roi de Moab, pendant dix-huit ans.

[15] Puis les enfants d'Israël implorèrent Yahvé, et Yahvé leur suscita un libérateur, J-E le benjaminite Éhoud, fils de Guéra [a], E qui était gaucher. Les enfants d'Israël le chargèrent de porter un tribut à Églon, roi de J-E Moab. [16] Éhoud se fit une épée à deux tranchants, longue d'un gomed [b], et la ceignit sous E ses vêtements, sur sa hanche droite [c]. [17] Il offrit donc le tribut à Églon, roi de Moab. Or Églon était très gros. [18] Lorsque Éhoud eut achevé d'offrir le tribut, il renvoya les R^JE gens qui l'avaient apporté [d]. [19] Lui-même J rebroussa chemin depuis les statues qui E sont près de Guilgal [e]. Et il dit : « O roi, j'ai pour toi un message secret. — Silence ! » [lui] dit le roi. Et tous les assis- J tants sortirent. [20] Lorsque Éhoud entra chez le roi, celui-ci était assis dans la chambre haute où il prenait le frais [f]; il était seul. Éhoud lui dit : « J'ai pour toi une parole de Dieu. » Églon se leva aussitôt de J-E son siège [g]. [21] Alors Éhoud, avançant la main gauche, prit l'épée qu'il portait sur la hanche droite et la plongea dans le J ventre du roi. [22] La garde même pénétra E à la suite de la lame; et la graisse se referma sur la lame, car Éhoud ne retira pas l'épée du ventre du roi. [23] Puis il sortit J dans le péristyle [h]. Il ferma sur [Églon] la porte de la chambre haute et tira le verrou [i]. [24] Quand il fut sorti, les serviteurs du roi revinrent, et voyant que la porte de la chambre haute était verrouillée, ils se dirent : « Sans doute il se couvre les pieds [j] dans la chambre fraîche. » [25] Ils attendirent jusqu'à ne savoir plus que penser [k]. Enfin, comme il n'ouvrait toujours pas la porte de la chambre haute, ils prirent la clef [l] et ouvrirent : leur maître gisait à terre, mort.

[26] Pendant qu'ils tardaient [ainsi], Éhoud s'était sauvé. Il avait passé [le Jourdain] auprès des statues. Il se sauva à has-Seïra [m]. E [27] Aussitôt arrivé sur la montagne J d'Éphraïm [n], il sonna du cor, et les enfants d'Israël descendirent avec lui de la montagne; il marchait à leur tête. [28] Il leur dit : « Des- E cendez à ma suite, car Yahvé livre entre vos mains vos ennemis, les Moabites. » Ils descendirent à sa suite, coupèrent les gués du Jourdain aux Moabites et n'en laissèrent passer aucun. [29] Ils tuèrent alors les Moa- J-E bites, au nombre d'environ dix mille hommes, tous robustes et vaillants. Pas un n'échappa.

[30] Ce jour-là, Moab fut abaissé sous la R^D puissance d'Israël, et le pays fut en repos pendant quatre-vingts ans.

III. Chamgar.

R [31] Après lui il y eut Chamgar, fils d'Anat, qui défit les Philistins, au nombre de six cents hommes, avec un aiguillon à bœufs. Lui aussi délivra Israël [o].

13. « et s'empara » G L. H : et ils s'emparèrent.

a. L'histoire d'Otniel est tout entière de la main du rédacteur deutéronomiste (cf. 2, 11-19); il n'a introduit dans le cadre général de la période des Juges que quelques noms propres et quelques chiffres. Il est impossible de dire en quelle mesure il s'appuyait sur une tradition antérieure (voy. note sur v. 8). *b.* *Achéra* désigne d'ordinaire une sorte de pieu sacré dressé dans les sanctuaires, même ceux de Yahvé (Deut. 16, 21), sans doute pour servir de demeure à la divinité. Mais ce mot était employé aussi comme nom propre d'une déesse (1 Rois 15, 13; 18, 19; 2 Rois 21, 7; 23, 4, 7). Dans les lettres de Tell-el-Amarna, *Abdachratu* (serviteur d'Achéra) alterne avec *Abdachtarti* (serviteur d'Astarté).
c. Voy. note sur Gen. 24, 10. Le nom du roi n'est pas historique sous la forme donnée ici, car il signifie en hébreu : le Kouchite à la double méchanceté (cf. Jér. 50, 21). C'est peut-être la déformation dérisoire d'un nom ancien. D'après les uns, il s'agirait d'un roi babylonien — mais Aram-Naharaïm ne désignait pas la Babylonie; — selon d'autres, on aurait ici une réminiscence des guerres de Ramsès III contre divers peuples asiatiques; d'autres enfin supposent que la tradition primitive parlait d'une attaque de Ḥouchan, chef des Témanites (*rô'š hattémânî*), roi d'Édom (cf. Gen. 36, 34), contre le clan qenizzite d'Otniel. *d.* Cf. 1, 13-15; Jos. 15, 17-19. *e.* Selon d'autres : il vengea ou libéra Israël. Litt. : *jugea*. Voy. note sur 2, 16. *f.* Ce récit, qui présente plusieurs doublets (v. 22, 26, 27-28), paraît formé de la combinaison de deux versions, du reste très voisines. D'après l'une (J), Éhoud s'introduit, sous prétexte de communiquer *un oracle*, dans la *chambre haute* où Églon *se trouve seul*; le roi réside à l'est de Guilgal, donc au delà du Jourdain, en pays moabite. Selon l'autre (E), Éhoud, reçu en *audience publique* à l'occasion d'un *tribut*, obtient de *rester seul avec le* roi; ici la scène se passe à l'ouest du Jourdain (v. 28), sans doute à Jéricho. *g.* Ces peuples ne seront plus nommés dans la suite de l'histoire d'Éhoud. *h.* Jéricho (cf. 1, 16), la première cité qu'on rencontrât en venant des « plaines de Moab ». La ville aurait donc existé à ce moment (cf. 2 Sam. 10, 5). D'après une autre tradition, elle avait été détruite par Josué (Jos. 6, 21-26) et ne fut rebâtie que sous Achab (1 Rois 16, 34). Cf. note sur Jos. 6, 26.

22. G^A. H aj. : puis il sortit dans le *pariedôn* (mot de signification inconnue, peut-être forme hébraïsée du grec *prosthon*, vestibule). — C'est sans doute une glose expliquant la phrase suivante. 27. « sur la montagne — cor ». H : il sonna du cor sur la montagne d'Éphraïm. 28. « Descendez » G (lis. *redou*). H : Poursuivez.

a. C'est-à-dire du clan de Guéra, l'un des principaux de la tribu de Benjamin (Gen. 46, 21; 2 Sam. 16, 5; 1 Chron. 8, 3-4). *b.* Mesure inconnue; un empan (0m25 environ) d'après G L, une aune courte (0m40 environ) d'après les rabbins.
c. Parce qu'il était gaucher. *d.* Le tribut, se payant en nature, exigeait de nombreux porteurs. *e.* Pour *Guilgal*, voy. note *b* sur Jos. 4, 19. *f.* La *chambre haute* était un pavillon construit sur le toit plat des maisons de l'Orient. On pouvait y jouir, en été, du moindre souffle d'air frais.
g. En signe de respect. Les Moabites ajoutaient foi aux oracles de Yahvé, comme les anciens Israélites à ceux des dieux étrangers (2 Rois 1, 2). *h.* Traduction très incertaine d'un mot de signification inconnue, étymologiquement « rangée ». D'autres traduisent : corniche, ou : escalier. *i.* La combinaison des sources a rendu la scène très confuse. Aux v. 24 et 25, la porte est fermée en dedans; c'est ce que paraît impliquer aussi la mention du verrou. Le récit primitif de J devait indiquer comment Éhoud sortit, sans doute par une fenêtre. *j.* Euphémisme pour : il satisfait un besoin. *k.* Litt. : *jusqu'à être confus*. *l.* Sorte de planchette de bois garnie de clous, à l'aide de laquelle on pouvait, du dehors, soulever les chevilles qui fixaient le verrou et le faire glisser. *m.* Localité inconnue.
n. Les montagnes du centre de la Palestine. Elles étaient occupées par les tribus de Benjamin, d'Éphraïm et de Manassé. *o.* Cette notice, où manquent les indications chronologiques habituelles et que certains manuscrits grecs insèrent à une autre place (après 16, 31), a dû être ajoutée très tardivement. Dans une rédaction antérieure, l'histoire d'Éhoud était suivie immédiatement de celle de Débora, comme l'atteste 4, 1. Chamgar n'était probablement pas un Israélite (cf. 5, 6); on l'aura transformé en héros national pour obtenir un total de douze juges sans compter Abimélek.

IV. Débora et Baraq.

Victoire de Débora et de Baraq sur le Cananéen Sisera[a].

R^D **4** 1 Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé, après la mort d'Éhoud. 2 Et Yahvé les livra entre les mains de Yabîn, roi de Canaan, qui régnait à Ḥaçor[b]. Le chef de son armée était Sisera, qui habitait Ḥarochet-hag-Goïm[c]. 3 Les enfants d'Israël implorèrent Yahvé, car [Yabîn] avait neuf cents chars de fer : il opprima durement les enfants d'Israël pendant vingt ans.

E 4 [Il y avait] une prophétesse [appelée] R^D Débora, femme de Lappidot. E C'était elle qui jugeait Israël en ce temps-là[d]. 5 Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Éphraïm[e]; et les enfants d'Israël montaient auprès d'elle pour qu'elle leur rendît la justice.

6 Elle envoya appeler Baraq, fils d'Abinoam, de Qèdech en Nephtali[f], et lui dit : « Voici l'ordre de Yahvé, Dieu d'Israël : Va, marche vers le mont Tabor, en prenant avec toi dix mille hommes des fils de Nephtali et des fils de Zabulon : 7 j'amènerai vers toi, au torrent du Qichôn[g], Sisera, chef de l'armée de Yabîn, avec ses chars et la multitude de ses soldats, et je le livrerai entre tes mains. » 8 Baraq lui répondit : « Si tu viens avec moi, j'irai; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas. » 9 Elle reprit : « Oui, j'irai avec toi. Seulement, dans l'expédition où tu t'engages, l'honneur ne sera pas pour toi : c'est entre les mains d'une femme[h] que Yahvé livrera Sisera. » Débora se leva donc et se rendit à Qèdech avec Baraq.

10 Baraq convoqua Zabulon et Nephtali à Qèdech. Dix mille hommes se mirent en marche à sa suite, et Débora partit avec lui. — 11 Ḥèber le Qénien s'était séparé de Caïn[i], des enfants de Ḥobab, beau-père de Moïse[j], et avait transporté sa tente jusqu'au térébinthe de Beçaanim, près de Qèdech[k]. — 12 Apprenant que Baraq, fils d'Abinoam, était monté au mont Tabor, 13 Sisera rassembla tous ses chars, neuf cents chars de fer, et toutes les troupes dont il disposait; [il les fit venir] de Ḥarochet-hag-Goïm au torrent du Qichôn.

4, 8. G aj. une phrase dont l'original hébreu devait signifier : car je ne sais pas quel jour l'ange de Yahvé me donnera le succès (cf. v. 14). 9. « l'honneur ne sera pas pour toi » lis. *hattiph'èrèt lekâ*. H : ton honneur ne sera pas. 11. « Beçaanim » H^k. Hq : Beçaanannim (comme Jos. 19, 33).

a. Cet événement capital, — c'est la suprême tentative des princes cananéens pour se coaliser contre les envahisseurs, et le premier effort des tribus israélites pour réaliser leur unité, — est d'abord raconté en prose (ch. 4), puis célébré en vers (ch. 5). L'antiquité du poème, dont le texte a par endroits beaucoup souffert, a été contestée par quelques auteurs. La majorité des critiques, au contraire, l'estiment contemporain des événements. Et avec raison. Un auteur récent n'aurait pas évalué le total des guerriers d'Israël à 40.000 seulement (5, 8); il n'aurait pas passé sous silence Juda et Siméon dans une liste des tribus. La haine avec laquelle le poète parle des oppresseurs vaincus paraît indiquer qu'il avait souffert personnellement sous leur joug. Dès lors il faut donner en principe la préférence au poème, lorsqu'il est en désaccord avec le récit en prose. Celui-ci présente une forme de la tradition à la fois simplifiée et altérée. Des six tribus que Débora avait ralliées à la cause nationale, il n'en sait plus nommer que deux, Zabulon et Nephtali (elles s'étaient particulièrement distinguées dans la lutte; cf. 5, 18). La prophétesse, au lieu de chercher à accroître l'armée israélite, la limite à 10.000 hommes, ce qui doit mettre mieux en lumière l'aide divine. Enfin une tradition relative à Yabîn, roi de Ḥaçor, a été mélangée à celle qui concernait Sisera. De là le rôle subalterne attribué à ce dernier, qui n'est plus qu'un simple général, au lieu d'être le chef des rois de Canaan (5, 19), dont la mère a autour d'elle des princesses (5, 29). De là aussi le mélange inextricable de localités situées dans l'extrême nord de la Palestine (Ḥaçor, Qèdech en Nephtali) avec d'autres qui se trouvent dans la vallée du Qichôn, théâtre de la lutte (Tabor, Ḥarochet-hag-Goïm). — Il est difficile de préciser quand, comment et pourquoi les deux traditions ont été mélangées. Il est vraisemblable que la confusion a commencé dès le temps de la transmission orale : tandis que les uns faisaient de Yabîn un des adversaires malheureux de Josué (Jos. 11, 1-15), auquel on tendait à attribuer toutes les victoires sur les Cananéens, d'autres enrichissaient sans doute son histoire de traits empruntés à celle de Sisera, et c'est la similitude des deux récits qui a pu déterminer le rédacteur à les fondre en un seul. Quoi qu'il en soit, la relation en prose n'a pas été tirée du poème; elle représente une forme plus récente, mais indépendante, de la même tradition; et sur un point au moins, elle a peut-être conservé une version plus exacte des faits : c'est lorsqu'elle rapporte que Jaël tua Sisera endormi; d'après le poème, elle l'aurait assommé pendant qu'il buvait debout auprès d'elle. *b*. Cf. Jos. 11, 1. *c*. C'est-à-dire : le labour (ou : la forêt) des nations. Généralement identifiée avec el-Ḥarithiyé, environ 15 kil. S. E. de Ḥaïfa. *d*. Débora rendait des oracles et on la prenait pour arbitre (v. 5). L'auteur de cette parenthèse en a conclu qu'elle faisait partie d'une succession de magistrats jugeant, c'est-à-dire gouvernant Israël. *e*. Le rédacteur de cette notice paraît avoir identifié ce palmier avec le chêne de Bakout, sous lequel fut ensevelie une autre Débora, la nourrice de Rébecca (d'après Gen. 35, 8). *f*. Aujourd'hui Qédès, N. O. du lac de Houlé. *g*. Voy. 5, 21. *h*. Jaël. *i*. C'est-à-dire du groupe de la peuplade des Qéniens, dont Caïn était l'ancêtre (cf. note *a* sur Gen. 4, 1). *j*. Glose d'après 1, 16. *k*. Apparemment l'endroit où se trouvait, d'après le narrateur, la tente de Jaël (v. 17-22). Le site est inconnu (cf. Jos. 19, 33). La notice a pour but d'expliquer la présence de Qéniens si loin de la résidence habituelle de cette peuplade. Aujourd'hui encore des nomades viennent souvent camper dans la plaine de Jizréel.

14 Alors Débora dit à Baraq : « Lève-toi! C'est aujourd'hui que Yahvé va livrer entre tes mains Sisera. Yahvé lui-même ne marche-t-il pas devant toi[a]? » Et Baraq descendit du mont Tabor, suivi de dix mille hommes. 15 Yahvé frappa de panique Sisera, tous ses chars et toute son armée, [qui plièrent] devant Baraq, sous le tranchant de l'épée[b]. Sisera descendit de son char et s'enfuit à pied. 16 Baraq poursuivit les chars et l'armée jusqu'à Ḥarochet-hag-Goïm. Toute l'armée de Sisera tomba sous le tranchant de l'épée : pas un homme n'échappa.

17 Sisera, cependant, fuyait à pied dans la direction de la tente de Jaël[c], femme de R Ḥèber le Qénien, car la paix régnait entre Yabîn, roi de Ḥaçor, et la famille de Ḥèber E le Qénien[d]. 18 Jaël sortit au-devant de Sisera et lui dit : « Quitte ton chemin, mon seigneur, quitte ton chemin et entre chez moi. Ne crains rien. » Il quitta son chemin et entra chez elle, dans la tente. Elle le cacha sous un tapis[e]. 19 Il lui dit : « Donne-moi, je te prie, un peu d'eau à boire : j'ai soif. » Elle ouvrit l'outre où était le lait, fit boire Sisera et le cacha [de nouveau]. 20 Il lui dit alors : « Tiens-toi à l'entrée de la tente, et si quelqu'un vient te demander : Y a-t-il un homme ici? — tu répondras : Non. » 21 Mais Jaël, femme de Ḥèber, prit un piquet de la tente, saisit de l'[autre] main le maillet et, s'approchant de Sisera sans bruit, elle lui enfonça le piquet dans la tempe; il pénétra dans le sol, et Sisera, qui dormait profondément, épuisé de fatigue, mourut. 22 Baraq survint, poursuivant Sisera. Jaël sortit au-devant de lui et lui dit : « Viens, je te ferai voir l'homme que tu cherches. » Il entra chez elle et vit Sisera qui gisait, mort, le piquet dans la tempe.

23 Ce jour-là, Dieu abaissa Yabîn, roi de R^D Canaan, devant les enfants d'Israël. 24 La puissance des enfants d'Israël se fit sentir de plus en plus durement à Yabîn, roi de Canaan : ils finirent par consommer sa perte.

Chant sur la victoire de Débora et de Baraq.

5 1 Ce jour-là, Débora et Baraq, fils d'A- J binoam, chantèrent ainsi[f] :

2 Puisque en Israël [des guerriers] ont laissé flotter leur chevelure[g],
puisqu'une armée de volontaires s'est offerte, bénissez Yahvé!
3 Rois, écoutez! princes, prêtez l'oreille!
je veux chanter, je veux chanter Yahvé;
je célébrerai par mes accords Yahvé, le Dieu d'Israël.

4 Yahvé, quand tu es sorti de Séir,
quand tu t'es avancé des campagnes d'Édom[h],
La terre a tremblé, les cieux ont été ébranlés,
les nuées ont déversé leurs eaux;
5 Les montagnes (c'est-à-dire le Sinaï) ont ruisselé[i] devant Yahvé,
devant Yahvé, le Dieu d'Israël.

21. « et Sisera — fatigue » lis. *nirdâm weyâ'éph*. H : et lui s'était endormi profondément; il fut épuisé et... — Texte incertain. 23. « Dieu ». G^a S T : Yahvé. 5, 4. « ont été ébranlés » G^a (lis. *nâmôgou*). H : ont déversé.

a. En disant ces mots, Débora montrait peut-être à Baraq un orage qui se préparait (cf. 5, 5, 20-21 et notes) : la tempête était considérée comme le signe de la présence de Yahvé. *b*. Répétition erronée de mots qui appartiennent au v. suivant : Sisera ne fut pas tué à ce moment. *c*. Chez les Hébreux, au temps où ils étaient nomades, chaque épouse avait sa tente (Gen. 24, 67; 31, 33). Chez les Arabes, la femme était même propriétaire de la tente conjugale. *d*. D'après cette notice, Sisera se serait dirigé intentionnellement vers la tente de Jaël; mais le v. 18 donne à supposer qu'il y passe par hasard. Ce détail paraît être le commentaire d'un rédacteur, à moins qu'il ne soit tiré d'une autre source. *e*. Mot de sens incertain. Selon d'autres : toile de tente, couverture, filet à mouches, etc. *f*. Cette poésie, l'une des plus anciennes de la littérature hébraïque, était sans doute connue sous le nom de « Chant de Débora et Baraq ». Ce titre aura fait croire à l'écrivain qui l'a insérée dans le livre des Juges, qu'elle avait été composée par Débora et Baraq, le jour de la bataille, bien qu'au v. 12, le poète interpelle les deux héros. *g*. Les Arabes qui entreprennent une razzia dénouent leurs tresses; on dit d'un homme qui se prépare à partir pour une expédition : « il a dénoué sa tête » (Jaussen et Savignac, *Coutumes des Fuqarâ*, p. 73). Ce geste indiquait sans doute primitivement qu'on laissait croître sa chevelure pour se consacrer au dieu de la guerre (cf. 13, 5; Ps. 68, 22 et notes). D'autres entendent : puisque des chefs ont pris le commandement en Israël. Le sens est très incertain. *h*. A cette époque, les Israélites, qui venaient à peine de s'installer en Canaan, croyaient encore que leur Dieu résidait dans les déserts du Sud (au Sinaï ou à Qadech) et ne venait en Palestine qu'aux heures de danger, pour se mettre à la tête des guerriers de son peuple. *i*. Ou : ont vacillé. Un violent orage qui éclata le jour de la bataille (v. 20-21) fut considéré comme le signe de la présence de Yahvé. Cf. note sur 4, 14; voy. Ex. 19, 16-18; 2 Sam. 22, 8-16; 1 Rois 19, 11; Mi. 1, 3-4; Hab. 3, 10; Ps. 68, 8-10; 77, 18-19; 97, 2-5.

6 Au temps de Chamgar[a], fils d'Anat, au temps de Jaël[b],
les routes étaient désertes;
Ceux qui voyageaient suivaient des chemins détournés;
7 les villages étaient déserts en Israël, ils étaient déserts,
Jusqu'à ce que tu te sois levée[c], Débora,
que tu te sois levée, mère en Israël[d].

8 . . . .[e]

On ne voyait pas un bouclier, pas une lance
chez les quarante mille hommes d'Israël[f].

9 Mon cœur va aux chefs d'Israël,
aux volontaires qui se sont levés parmi le peuple. Bénissez Yahvé!
10 Vous qui montez des ânesses alezanes,
assis sur des tapis,
et vous qui cheminez sur la route, chantez!
11 Écoutez les rires joyeux auprès des abreuvoirs!
Là on célèbre les bienfaits de Yahvé.
. . . .[g]

. . . .

12 Réveille-toi, réveille-toi, Débora!
réveille-toi, réveille-toi, entonne un chant[h]!
Courage! lève-toi, Baraq,
prends ceux qui t'ont pris, fils d'Abinoam[i]!
13 Alors Israël est descendu aux portes[j],
le peuple de Yahvé est descendu à son aide, troupe de héros.
14 D'Éphraïm des princes [sont venus] dans la vallée;
ton frère Benjamin s'est joint à tes troupes[k].
De Makir[l] sont descendus des chefs
et de Zabulon, des [capitaines] portant le bâton de commandement du scribe[m].
15 Les princes d'Issacar avec Débora
. . . .[n]

Auprès des ruisseaux de Ruben,
il y eut de grandes délibérations[o].
16 Pourquoi es-tu resté au milieu des bercails
à écouter la flûte appelant les troupeaux[p]?

7. « les villages » H^* (lis. *perâzôt*). H : la campagne (ou : les chefs ?). 9. « aux volontaires » lis. *lammitnaddebim*. H : volontaires. 10. « chantez » lis. *šîrou*. H : méditez. 11. « Écoutez — joyeux » lis. *qôl meṣaḥăqim*. H : par (?) la voix des archers (ou : de ceux qui partagent [le butin]). — Texte très incertain. 12. « Courage ! » G^{AL} (aj. *ḥăzaq*). Manque en H. « ceux — pris » *S* (lis. *šôbêkâ*). H : tes captifs. 13. Lis. *yârad yisrâʾēl laššeʿârim* (d'après *v. 11*) *ʿam yahwê* (H^* G^B et v. 11) *yârad lô* (G^B). H : Alors que des réchappés foulent pour les nobles le peuple ! que Yahvé foule pour moi parmi les héros ! 14. « des princes » lis. *sârim*. H : leur racine [est ?]. « dans la vallée » G^{ALM} *Theod* (lis. *bâʿêmeq*). H : en Amaleq. « ton frère » G^A (lis. *ʾâḥîkâ*). H : derrière toi. 15. « Les princes » H^* G^B *S* (lis. *wesârê*). H : Mes princes. — Le texte de tout ce passage (13-15a) est fort incertain. « délibérations » *G S* et *v. 16* (lis. *ḥiqrê*). H : résolutions.

a. Ce personnage, dont le père porte le nom d'une déesse palestinienne, doit être un tyran cananéen et non un héros israélite (voy. 3, 31). *b*. Glose (Jaël n'est devenue célèbre qu'après la bataille), à moins que ce ne soit le nom (altéré ?) de quelque oppresseur cananéen. *c*. On peut entendre aussi « que je me sois levée », mais voy. v. 12. Les traductions grecque et latines ont lu : jusqu'à ce que se soit levée Débora. *d*. Ce titre, appliqué ailleurs à une ville (2 Sam. 20, 19), convient aussi à Débora, qui a donné beaucoup de fils, c'est-à-dire de guerriers, à Israël.

e. Texte altéré : *On choisissait des dieux nouveaux ; alors [il y eut] combat [aux] portes*. Il faut peut-être corriger : « Les sacrifices de Dieu avaient cessé, le pain manquait aux portes (ou, d'après G^{AL} S, le pain d'orge [lui-même] manquait). » *f*. D'après cette évaluation, la population israélite, à l'époque de l'établissement en Canaan, ne paraît avoir compté que deux cent mille âmes environ (non comprises les tribus du sud, Juda, Siméon et Lévi). *g*. Texte altéré : *les bienfaits de ses campagnes* (c'est-à-dire : envers ses paysans? — ou envers ses chefs ?) *en Israël. Alors est descendu aux portes le peuple de Yahvé*. — Cette dernière phrase appartient au v. 13. *h*. Il s'agit d'un appel aux armes et non pas de notre poème, qui est un hymne de victoire. *i*. Comme Gédéon (8, 18-21), Baraq avait donc une injure personnelle à venger sur les ennemis d'Israël. *j*. On se rassemblait à la porte de la ville pour se mettre en campagne.

k. Le poète apostrophe Éphraïm. La tribu de Benjamin avait des attaches particulières avec celles d'Éphraïm et de Manassé et formait avec elles la maison de Joseph (2 Sam. 19, 20). *l*. Autre nom de la tribu de Manassé (cf. Nomb. 26, 29); ailleurs Makir est présenté comme l'un des fils de Manassé, c'est-à-dire comme l'un des clans de cette tribu (Jos. 17, 1-2). *m*. Ce mot, en excès dans le vers, doit être une glose. Le *scribe* (ou recruteur) était un des principaux officiers de l'armée israélite (2 Rois 25, 19; Jér. 52, 25). *n*. Texte altéré : *et Issacar ainsi Baraq dans la vallée a été envoyé sur ses pas*. *o*. C'est-à-dire de longues discussions. Ruben resta finalement inactif comme Galaad (Gad), Dan et Acher (v. 17). *p*. Litt. : *les sifflements des troupeaux*.

Auprès des ruisseaux de Ruben,
il y eut de grandes délibérations.
17 Galaad est demeuré au delà du Jourdain;
et Dan, pourquoi va-t-il sur les vaisseaux de l'étranger[a]?
Acher est resté au bord de la mer;
il demeure tranquille dans ses ports.

18 Zabulon est un peuple qui s'est exposé à la mort,
ainsi que Nephtali, sur les hauteurs du pays.
19 Les rois sont venus et se sont rangés en bataille;
alors les rois de Canaan ont engagé le combat
A Taanak, aux eaux de Meguiddo[b];
ils n'ont pas conquis de butin d'argent!
20 Des cieux, les étoiles ont combattu;
de leurs sentiers, elles ont combattu contre Sisera.
21 Le torrent du Qichôn les a entraînés[c],
le torrent. . . .[d], le torrent du Qichôn!
. . . .[e]
22 Alors les sabots des chevaux ont martelé [le sol];
ils galopent, ils galopent, les coursiers de Sisera!

23 Maudissez Méroz[f], dit l'ange de Yahvé,
maudissez, maudissez ceux qui l'habitent,
Car ils ne sont pas venus à l'aide de Yahvé,
à l'aide de Yahvé avec les braves!
24 Bénie soit entre les femmes Jaël,
femme de Ḥeber le Qênien[g];
entre les femmes [qui habitent] sous la tente, qu'elle soit bénie!
25 Il demandait de l'eau; elle a donné du lait;
dans la coupe d'honneur, elle a offert de la crème.
26 Elle a étendu la main vers le pieu
et la droite vers le marteau du travailleur.
Elle a frappé Sisera, elle lui a brisé la tête;
elle lui a fracassé et transpercé la tempe.
27 A ses pieds il s'est affaissé, il est tombé;
là où il s'est affaissé, il est tombé raide mort.

28 Par la fenêtre la mère de Sisera regardait;
elle guettait à travers le grillage :
« Pourquoi son char tarde-t-il à venir?
pourquoi le pas de ses attelages est-il si lent? »
29 La plus sage de ses princesses lui répondait
— et elle aussi se donnait cette explication :

19. « Se sont rangés en bataille » *G* (lis. *ʿârekou* ?). H : ont engagé le combat. 20. G^B (*S*). H : Des cieux on a combattu ; — les étoiles, de leurs sentiers, ont... 22. « des chevaux — coursiers » lis. *sousim dahărôt*. H : du cheval ont martelé au galop, au galop des coursiers. 26. « Elle a étendu » *G S* (lis. *tišlaḥênnâ*). H : Elles ont étendu. 27. H^* (*S*). H : aj. en tête : A ses pieds il s'est affaissé, il est tombé, il s'est couché. 28. « guettait » G^{AL} *T* (lis. *wattitbônên*). H : poussait des clameurs. 29 « La plus sage » *S L* (lis. *ḥakmat*). H : les plus sages (avec le verbe suiv. au sing.).

a. Les Danites, fixés déjà au nord de la Palestine (cf. ch. 17-18), prenaient sans doute du service sur les navires phéniciens. *b*. Villes alors cananéennes, au S. O. de la plaine de Jizrèel. Le récit en prose, au contraire, place la bataille, ou du moins son début, au mont Tabor, c'est-à-dire au N. E. de la même plaine (4, 14). *c*. A savoir les soldats de Sisera. Le torrent du Qichôn, ordinairement à sec ou à peu près, avait dû être gonflé par un orage, que les Israélites attribuèrent aux étoiles amies (v. 20). Les astres étaient conçus comme des êtres animés (Deut. 4, 19; És. 24, 21-23; Jos. 10, 12); et les Arabes leur prêtent une influence sur la pluie. *d*. L'hébreu a ici un mot qu'on a interprété « des temps antiques » ou « des batailles » ou « des crues (des avances) ». Peut-être doit-on lire « le torrent sacré » (*qôdâšim*, d'après G^A). *e*. Texte altéré : *foule mon âme [avec] force* (?). *f*. Ville israélite inconnue, sans doute voisine du champ de bataille, et dont les habitants auraient pu tomber sur les fuyards. S'agirait-il de Mêrôn ou Mérom (cf. Jos. 11, 5, 7 et la note)? *g*. Glose d'après 4, 11, 17, 21.

30 « Sans doute ils trouvent, ils partagent du butin :
une jeune fille, deux jeunes filles par guerrier;
Une étoffe teinte, deux étoffes teintes pour la part de Sisera;
un vêtement brodé, deux vêtements brodés pour son cou. »

31 Qu'ainsi périssent tous tes ennemis, Yahvé!
Mais ceux qui t'aiment sont comme le soleil quand il se lève dans sa force[a].

R[D] Ensuite le pays fut en repos pendant quarante ans.

V. Gédéon et Abimélek[b] (6-9).

Vocation de Gédéon.

Israël opprimé par les Madianites.

6 [1]Puis les enfants d'Israël firent ce qui déplaît à Yahvé. Alors Yahvé les livra entre les mains des Madianites[c] pendant sept ans; [2]et Madian eut (R) la suprématie sur Israël. Pour échapper aux Madianites, les enfants d'Israël aménagèrent les puits[d] qu'on voit dans les montagnes, les (J-E) cavernes et les rocs fortifiés[e]. [3]Quand Israël avait fait les semailles, Madian se mettait en campagne (R) ainsi qu'Amaleq et les fils de l'Orient[f]; ils se mettaient en cam- (J-E (R)) pagne contre Israël. [4]Campés sur les terres des Israélites, ils détruisaient tous les produits du sol jusqu'aux approches de Gaza, ne laissant en Israël aucun moyen de subsistance, pas une tête de petit bétail, ni un bœuf, ni un âne. [5]Ils arrivaient en effet avec leurs bestiaux et leurs tentes, aussi nombreux que les sauterelles; on ne pouvait les compter, ni eux ni leurs chameaux; et ils envahissaient le pays pour le ravager. [6]Israël fut ainsi réduit par Madian à une grande misère. Alors les enfants d'Israël implorèrent Yahvé.

Un prophète reproche aux Israélites leur infidélité.

[7]Comme les enfants d'Israël imploraient Yahvé à cause de Madian, [8]Yahvé envoya aux enfants d'Israël un prophète, qui leur dit : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Je vous ai fait monter d'Égypte, je vous ai fait sortir d'une maison de servitude; [9]je vous ai délivrés de la main des Égyptiens et de tous vos oppresseurs; je les ai chassés devant vous et vous ai donné leur pays. [10]Et je vous ai dit : C'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu. Ne révérez pas les dieux des Amoréens dont vous habitez le pays. — Mais vous ne m'avez pas écouté...[g] »

Appel adressé à Gédéon. Érection de l'autel d'Ophra[h].

[11]L'ange de Yahvé[i] vint s'asseoir sous le térébinthe

30. « une étoffe — teintes » lis. *ṣèba' ṣebâ'aṣîm*. H : des étoffes teintes. « un vêtement brodé » d'après *L*. H : un butin d'étoffes teintes, un vêtement brodé, une étoffe teinte. « pour son cou » *G* (lis. *leṣawwâ'râw*). H : pour le cou du butin. 31. « t'aiment » *S L*. H : l'aiment.
6, 5. « Ils arrivaient — tentes » *S* (suppr. *ya'âlou* et lis. avec *H*[k] *yâbô'ou*). H[q] : Ils montaient en effet avec leurs bestiaux et leurs tentes, et ils arrivaient.

a. Cette conclusion générale (31[a]) a peut-être été ajoutée après coup. *b*. La plupart des épisodes de l'histoire de Gédéon sont racontés deux fois : ainsi l'érection de l'autel d'Ophra (6, 11-24 et 25-32), le signe accordé au héros (6, 21 et 36-40), la campagne contre les Madianites (7, 1-8, 3 où la victoire est remportée à l'ouest du Jourdain, et 8, 4-21 où la lutte se déroule à l'est du fleuve). Il est donc probable que le texte actuel résulte, pour l'essentiel, de la combinaison de deux relations différentes.
c. Ils avaient leur centre à l'est du golfe élanitique (Ex. 2, 15-16; 3, 1; 18, 1); mais leurs tribus nomades couraient le désert syro-arabe à l'est de la Palestine (cf. Gen. 25, 1-6; 37, 28, 36; Es. 60, 6). *d*. Traduction hypothétique. Il s'agit sans doute de silos plutôt que de points d'eau. Selon d'autres : souterrains éclairés par un soupirail, parcs (G[AL]), phares pour donner l'alarme.
e. Ces fortifications, d'origine préhistorique sans doute, ont joué un grand rôle dans les guerres palestiniennes, p. ex. au temps de David (1 Sam. 22, 4-5; 23, 14, 19; etc.) et lors de la révolte juive contre Hadrien. *f*. Cf. notes sur Gen. 29, 1; Ex. 17, 8. Les Madianites étant seuls nommés comme oppresseurs d'Israël dans le corps de l'histoire de Gédéon, les autres peuplades nomades paraissent avoir été ajoutées après coup (de même 6, 33; 7, 12). *g*. Il manque la fin de l'épisode. On devait indiquer l'effet des censures du prophète; cf. 2, 1-5; 10, 11-16; Jos. 24; 1 Sam. 7, 2-4). *h*. Ce morceau, qui présente les souffrances d'Israël comme imméritées (v. 13), ne doit pas être de la même main que le précédent. Le récit paraît avoir subi des retouches : d'après v. 22, Gédéon ne reconnaît son divin visiteur qu'à la suite du prodige du feu jaillissant du rocher; or divers passages, dans le texte actuel, impliquent que le mystérieux voyageur s'est déjà fait reconnaître avant ce moment-là (14[b], 17[b], et le mot *offrande*, v. 18). Ces indications ont dû être ajoutées, peut-être d'après une autre version aujourd'hui perdue (E, cf. v. 36). *i*. Le texte primitif parlait certainement d'une apparition de Yahvé en personne (cf. v. 14, 22-24). Voy. notes sur 2, 1 et Gen. 16, 7. La substitution de l'ange à Yahvé a été faite plus complètement dans la version grecque.

d'Ophra[a], qui appartenait à Joas l'Abiezrite[b]. Le fils de Joas, Gédéon, battait du froment dans la cuve[c] pour le soustraire aux Madianites. [12]L'ange de Yahvé se montra à lui et lui dit : « Yahvé soit avec toi, vaillant guerrier! » [13]Gédéon lui répondit : « Pardon, mon seigneur. Si Yahvé est avec nous[d], pourquoi tout ce qui nous arrive? Où sont tous ses miracles que nous racontent nos pères, lorsqu'ils disent : Yahvé nous a fait monter d'Égypte? — Maintenant Yahvé nous a abandonnés; il nous a livrés au pouvoir de Madian. » [14]Yahvé se tourna vers lui et lui dit : « Va avec la force que tu as et délivre Israël (R) du pouvoir de Madian. C'est moi qui t'en- (J) voie. » [15]Gédéon lui dit : « Pardon, mon seigneur. Par quel moyen délivrerai-je Israël? Mon clan[e] est le plus faible de Manassé et je suis le dernier-né de ma famille. » [16]Il lui répondit : « Yahvé sera avec toi, et tu battras Madian comme si c'était un seul homme[f]. »
[17]Gédéon lui dit : « Si tu as pour moi (R) quelque bienveillance, accorde-moi un signe [pour attester] que c'est bien toi qui me (J) parles : [18]ne t'éloigne pas d'ici avant que je ne sois revenu pour t'apporter mon offrande[g] et que je ne te l'aie présentée. » Il répondit : « Je resterai jusqu'à ton retour. » [19]Gédéon rentra [chez lui], apprêta un chevreau et, avec un épha de farine[h], il fit des pains sans levain. Il mit la viande dans une corbeille et le jus dans un pot. Puis il apporta le tout à [son hôte] sous le térébinthe. Comme il approchait, [20]l'ange de Yahvé lui dit : « Prends la viande et les pains sans levain : mets-les sur cette pierre et verse le jus[i]. » Gédéon le fit. [21]Alors l'ange de Yahvé, avançant le bâton qu'il tenait à la main, toucha de son extrémité la viande et les pains sans levain : le feu jaillit du rocher et consuma la viande et les pains sans levain[j]. L'ange de Yahvé disparut aux (R) yeux de Gédéon[k].
[22]Gédéon reconnut que c'était l'ange de (J) Yahvé. « Malheur à moi, Seigneur Yahvé, s'écria-t-il, car j'ai vu l'ange de Yahvé face à face[l]! » [23]Mais Yahvé lui dit : « Sois en paix, ne crains rien; tu ne mourras pas. » [24]Gédéon construisit en cet endroit un autel à Yahvé; il l'appela Yahvé-Chalôm[m]. Cet autel existe encore aujourd'hui à Ophra, [la ville] des Abiezrites.

Second récit de l'érection de l'autel de Yahvé à Ophra.

(E) [25]La nuit venue, Yahvé dit à Gédéon : « Prends le taureau gras de ton père ....[n] Démolis l'autel de Baal qui appartient à ton père[o] et coupe

15. « mon seigneur » *H*[a]*G*[B] (lis. *'ădônî*). H : mon Seigneur (*'ădônây*, comme si Gédéon savait déjà qu'il parle à Yahvé). 16. « Il lui — toi » *G*[a] (lis. *wayyô'mèr 'êlâw ki yahwè yiheyè 'immâk*). H : Yahvé lui répondit : Je serai avec toi (Ex. 3, 12). H : tu. 17. « c'est bien toi qui » lis. *hamedabbèr*. 19. « approchait » *G*[B] (lis. *wayyiggaš*). H : offrait. 20. « Yahvé » *G*[AL] *S*[h] *L*. H : Dieu. 25. « le taureau gras » *G*[AL] *S*[hex] *VL*[a] (lis. *haššâmèn*). H : le taureau de bœuf. — Texte très incertain.

a. Il s'agit donc d'un arbre (sacré) bien connu (*le* térébinthe). Le site d'Ophra est incertain; peut-être Bourdj Faria, N. E. de Naplouse (Sichem). *b*. C'est-à-dire du clan d'Abiézer, de la tribu de Manassé (Jos. 17, 2). *c*. La cuve, creusée dans le roc, où l'on foulait le raisin. *d*. Gédéon interprète la salutation de l'étranger comme une affirmation : « Yahvé [est] avec toi », et non pas comme un souhait, ainsi que le voulait l'usage courant. En hébreu, le verbe n'est pas exprimé. *e*. Litt. : *mon millier*; cf. notes sur Gen. 36, 15; Jos. 22, 14. *f*. Cf. Nomb. 14, 15. *g*. Le terme hébreu, usité dans le langage liturgique, pouvait aussi s'appliquer à un cadeau, mais il n'aurait guère convenu pour désigner un repas. Il devait y avoir, dans le texte primitif, quelque chose comme « un morceau de pain » (Gen. 18, 5). Le texte aura été modifié par le correcteur qui pensait que Gédéon avait déjà reconnu Yahvé (cf. note *h*, p. 52). *h*. Cf. note sur Gen. 18, 6. *i*. C'est ici le début de la révélation : Yahvé commence à transformer le repas offert par Gédéon en sacrifice. D'après un antique rituel palestinien, les chairs offertes à la divinité étaient simplement déposées sur une roche plate, et on versait les libations dans des cavités creusées dans cette pierre sainte. Des fouilles ont mis au jour, en Palestine, plusieurs de ces roches à offrande (cf. Gen. 28, 18; 1 Sam. 14, 33-35). *j*. L'inauguration du culte par un feu divin est un trait classique dans les récits de fondation de sanctuaires : Lév. 9, 24 (le tabernacle); 1 Rois 18, 38 (le Carmel); 1 Chron. 21, 26 (Jérusalem); 2 Chron. 7, 1 (le Temple). Selon quelques interprètes modernes, notre récit aurait pour but de justifier la substitution d'un rite nouveau, la crémation des victimes, à l'ancienne pratique de la présentation des offrandes. Gédéon aurait d'abord voulu sacrifier selon l'ancien cérémonial; Yahvé lui aurait alors révélé le nouveau. Mais d'après le texte primitif Gédéon n'avait pas l'intention de sacrifier, puisqu'il ignore, jusqu'au v. 22, qu'il est en présence d'un être divin. De plus, c'est Yahvé qui ordonne de déposer les offrandes sur le rocher, sanctionnant ainsi l'ancien rituel. Il est probable qu'au sanctuaire d'Ophra, cette coutume archaïque s'était maintenue à côté de la pratique plus récente de la crémation sur un autel. En tout cas, ce cérémonial était bien différent de celui qui fut codifié par le Lévitique : il comportait une libation de jus; la chair était offerte cuite et non crue; le sacrifice pouvait être accompli par un laïc et n'était pas célébré à l'entrée de la Tente. *k*. Ces mots sont ou déplacés ou ajoutés d'après 13, 20, puisque Yahvé continue de parler à Gédéon (v. 23). Selon d'autres, ce sont les v. 22-24 qui ont été introduits après coup. *l*. Cf. 13, 22; Gen. 16, 13; 32, 30; Ex. 20, 19; 33, 20; Es. 6, 5. *m*. « Yahvé [Dieu] de paix » ou « Yahvé est paix ». Voy. note sur Gen. 33, 20; Ex. 17, 15; cf. Gen. 22, 14; 35, 7 (H); Jér. 33, 16; Éz. 48, 35. *n*. L'hébreu aj. : *et le taureau du second sept ans*. Même si l'on corrige, d'après v. 26 et 28, « le second taureau », cette phrase est incorrecte et inintelligible, car, d'après la suite, Gédéon n'emploie qu'un taureau. On peut supposer que « taureau du second » et « taureau de (sept) ans » étaient, comme « taureau de bœuf » (voy. n. crit.), des essais tentés pour reconstituer le texte primitif devenu illisible. *o*. Dans l'antiquité israélite, comme chez les Arabes, les sanctuaires étaient souvent la propriété de particuliers, qui en étaient les gardiens (cf. 6, 11; 8, 27; 17, 5-18, 26).

le poteau sacré qui se dresse à côté[a]. [26] Puis tu construiras un autel à Yahvé ton Dieu, au sommet de ce roc fortifié[b], dans l'alignement [des pierres sacrées][c]. Tu prendras alors le taureau, et tu le brûleras en holocauste sur le bois du poteau sacré que tu auras coupé. » [27] Gédéon prit dix de ses esclaves et fit ce que Yahvé lui avait ordonné. N'osant agir en plein jour, par crainte de sa famille et des gens de la ville, il le fit de nuit. [28] Quand les gens de la ville se levèrent, le lendemain matin, ils virent que l'autel de Baal avait été détruit; le poteau sacré qui se dressait à côté avait été coupé, et le taureau gras, brûlé en holocauste sur l'autel [nouvellement] construit. [29] Ils se dirent les uns aux autres : « Qui a fait cela? » Ils s'informèrent, firent une enquête et conclurent : « C'est Gédéon, fils de Joas, qui a fait cela. » [30] Les gens de la ville dirent alors à Joas : « Fais sortir ton fils, et qu'il meure, car il a détruit l'autel de Baal et coupé le poteau sacré qui se dressait à côté. » [31] Joas répondit à la foule ameutée contre lui : « Est-ce à vous de défendre Baal? Est-ce à vous de lui porter secours? Quiconque s'attaque à lui périt avant l'aube[d]! S'il est dieu, qu'il se défende lui-même, puisqu'on a détruit son autel. » [32] On donna ce jour-là à Gédéon le nom de Yeroubbaal : « Que Baal s'en prenne à lui[e], disait-on, car il a détruit son autel. »

L'appel aux armes.

[33] Tous les Madianites, les Amalécites et les fils de l'Orient s'étant réunis, passèrent [le Jourdain] et vinrent camper dans la vallée de Jizréel. [34] L'esprit de Yahvé entra dans Gédéon[f], qui sonna du cor; et Abièzer, répondant à son appel, le suivit. [35] Il envoya des messagers dans tout Manassé, qui répondit aussi à son appel et le suivit. Il envoya [également] des messagers dans [les tribus d'] Acher, [de] Zabulon et [de] Nephtali, qui se mirent en marche pour venir à sa rencontre[g].

Double signe accordé à Gédéon[h].

[36] Gédéon dit à Dieu : « [Pour savoir] si vraiment tu veux délivrer Israël par ma main, comme tu l'as dit[i], [37] je vais placer cette toison sur l'aire : si la rosée se dépose seulement sur la toison et que tout le sol reste sec, je saurai que tu veux délivrer Israël par ma main, comme tu l'as dit. » [38] C'est ce qui arriva. Quand Gédéon se leva, le lendemain, de bon matin, il pressa la toison et en exprima la rosée, qui donna une pleine coupe d'eau.

[39] Gédéon dit à Dieu : « Ne t'irrite pas contre moi si je parle une dernière fois[j]. Permets que je tente une dernière épreuve avec cette toison : que la toison seule reste sèche, tandis que tout le sol se couvrira de rosée. » [40] La nuit suivante, Dieu réalisa ce souhait : la toison seule resta sèche, tandis que tout le sol était couvert de rosée.

26. « le taureau » G[hex] VL* (suppr. haššênî). H : le second taureau. 28. « le taureau gras » GAL S[h] VL* (lis. haššâmên). H : le second taureau. 31. « s'attaque à lui » GL (lis. yârîb bô). H : prendra sa défense. « périt » L (lis. yâmout). H : sera mis à mort. — Texte incertain.

a. Voy. note sur Deut. 7, 5. Cf. Deut. 16, 21. *b.* Voy. note *e* sur 6, 2. *c.* Le sens de l'expression est très discuté. Nous l'interprétons d'après une découverte faite dans les ruines de l'ancien haut-lieu de Guèzer : on y a trouvé une rangée de huit pierres dressées, et, presque dans leur alignement, un bloc cubique qui pouvait être un autel. Il pourrait s'agir aussi de l'alignement des pierres qui formaient l'enceinte fortifiée.
d. Sincèrement ou plutôt avec ironie, Joas, gardien de l'autel de Baal, exalte la puissance de son dieu. Si le texte massorétique contenait la vraie leçon (voy. notes critiques), il faudrait voir dans cette phrase une addition tardive, car une menace à l'égard des défenseurs de Baal s'accorderait mal avec l'attitude de Joas : il affecte le respect pour le dieu ou tout au moins la neutralité. *e.* Le narrateur dérive *Yeroubbaal* de *yârîb* (exceptionnellement *yârôb*) « prend parti » et de *Baal*. Selon l'habitude des conteurs hébreux, il joue avec plusieurs des sens possibles du nom : prendre parti pour Baal (le défendre), — prendre parti contre Baal (s'attaquer à lui), — Baal prend parti pour soi-même (se défend), — que Baal prenne parti contre lui (s'en prenne à lui). Mais ce sont là des étymologies populaires. En réalité, la divinité dont le nom était inséré dans celui d'une personne en était toujours la protectrice. Yeroubbaal signifiait donc quelque chose comme : « que Baal prenne parti pour lui » ou « Baal est grand ». Le mot *baal*, qui signifiait simplement « seigneur », pouvait s'appliquer à Yahvé : pendant longtemps les Israélites n'éprouvèrent aucun scrupule à lui donner ce titre; voy. Os. 2, 16-17 (18-19) et les noms d'Echbaal, fils de Saül, de Meribaal, fils de Jonathan, de Baalyada, fils de David. Il est possible que Yeroubbaal ait été le nom primitif du héros et Gédéon (l'Abatteur) un surnom dû à sa victoire sur Madian. En tout cas, cette seconde tradition sur l'origine de l'autel d'Ophra (v. 25-32) paraît moins ancienne que la première (v. 11-24). Elle a cependant conservé le souvenir que le sanctuaire de Yahvé avait succédé à un lieu sacré des Cananéens. *f.* Litt. : *se revêtit de Gédéon* (cf. 1 Chron. 12, 18; 2 Chron. 24, 20). Dans cette image l'idée de possession est exprimée avec une rigueur assez rare dans l'antiquité israélite (cf. Lév. 20, 27). *g.* Le v. 35 a pour but d'expliquer comment Gédéon a pu réunir une armée de 32.000 hommes (7, 3). D'après 7, 23, les tribus nommées ici ne furent convoquées qu'après la bataille. *h.* Dans la source E, cet épisode devait se placer avant l'entrée en campagne, car Gédéon passe deux nuits de suite dans son village, auprès de l'aire, et il est encore hésitant. *i.* Allusion à un récit de la vocation de Gédéon différent de celui qui se lit v. 11-24 : Dieu y parlait au héros, en songe sans doute, mais sans lui donner un signe visible comme celui du feu jaillissant du rocher (cf note *h* sur 6, 11). *j.* Cf. Gen. 18, 32.

Campagne de Gédéon à l'ouest du Jourdain.

7 *Yahvé réduit deux fois l'armée de Gédéon[a].*

[1] Yeroubbaal (c'est-à-dire Gédéon) se leva de grand matin avec toutes les troupes qu'il avait auprès de lui ... Il campa au bord de la source de Ḥarod. Le camp de Madian se trouvait au nord du sien, au pied de la colline du Morè[b], dans la vallée.

[2] Yahvé dit alors à Gédéon : « L'armée qui t'accompagne est trop nombreuse pour que je lui livre Madian; Israël, au lieu de m'en rapporter l'honneur, pourrait se l'attribuer en disant : C'est ma force qui m'a valu la victoire[c]. — [3] Fais donc à l'armée la proclamation suivante : Que celui qui a peur et qui tremble[d] s'en retourne! . . . .[e] » Vingt-deux mille hommes quittèrent l'armée; dix mille restèrent[f].

[4] Yahvé dit à Gédéon : « L'armée est encore trop nombreuse. Fais-la descendre au bord de l'eau : là, j'en ferai le triage. Celui dont je te dirai : Qu'il aille avec toi! — ira avec toi. Et tout homme dont je te dirai : Qu'il n'aille pas avec toi! — n'ira pas. » [5] Gédéon fit descendre l'armée au bord de l'eau. Et Yahvé lui dit : « Tous ceux qui laperont l'eau avec la langue, comme fait le chien, tu les mettras à part. Et tous ceux qui s'agenouilleront pour boire, tu les mettras à part[g]. » [6] Le nombre des hommes qui lapèrent [l'eau] fut de trois cents. Tout le reste de l'armée s'était agenouillé pour boire. [7] Yahvé dit à Gédéon : « C'est par ces trois cents hommes qui ont lapé [l'eau] que je vous ferai remporter la victoire et que je livrerai Madian entre tes mains. Que tout [le reste de] l'armée s'en aille, chacun chez soi! » [8] Gédéon se fit remettre par ces gens leurs cruches et leurs cors, puis il renvoya tous les Israélites chacun à ses tentes, ne gardant que les trois cents hommes.

Le camp de Madian se trouvait au-dessous du sien, dans la vallée.

Présage de victoire.

[9] La nuit venue, Yahvé lui dit : « Lève-toi, descends attaquer le camp : je le livre entre tes mains. [10] Ou si tu n'oses l'attaquer, descends-y [d'abord] avec Poura, ton serviteur : [11] tu écouteras ce qu'on dira, et après cela, tu auras le courage de descendre attaquer le camp. » Gédéon, en compagnie de Poura, son serviteur, descendit jusqu'aux avant-postes du camp, occupés par les hommes d'armes[h]. [12] Les Madianites, les Amalécites et tous les fils de l'Orient étaient déployés dans la vallée, aussi nombreux que des sauterelles. Leurs chameaux

7, 1. « Il campa » d'après L (lis. wayyiḥan). H : Ils campèrent (mais voy. la suite). « au pied de la colline » lis. mittaḥat legib'at (cf. v. 8). H : à partir de la colline. — Texte incertain. 5. « tu les mettras à part » GALM S[hex] S. Manque la seconde fois en H. 6. « lapèrent [l'eau] » d'après GALM VL (qui aj. : « avec leur langue », glose). H aj. : « dans leur main [portée] à leur bouche », glose mal placée, qui devait se rapporter à ceux qui s'agenouillèrent (fin v. 6), non à ceux qui lapèrent : les chiens ne lapent pas « dans leur main portée à leur bouche ». 8. « Gédéon — cruches » lis. wayyiqqaḥ 'et kaddê hâ'âm miyyâdâm. H : Les gens (litt. : le peuple) prirent les provisions dans leur main (leçon incorrecte).

a. Cet épisode (v. 2-8a), avec les traits qui le préparent (6, 35 et quelques mots dans 7, 1), paraît avoir été inséré après coup dans la trame du récit. Les mots : *Le camp de Madian se trouvait...* (v. 8b) sont visiblement une reprise de la fin du v. 1. D'après les formes anciennes de la tradition, Gédéon, au moment de la bataille, n'avait avec lui que 300 hommes, le contingent du seul clan d'Abièzer : 6, 34 (J-E); 7, 16 (J), 19 (E); 8, 2 (E), 4 (J). Il ne convoquait des effectifs plus nombreux qu'après la victoire (7, 23-8, 3). Plus tard, comme on ne concevait pas qu'un « juge d'Israël » eût disposé de si peu de monde, on admit que sa troupe était le résidu d'une double sélection. Le récit exprime, sous une forme un peu singulière, une belle idée religieuse : Dieu peut se servir des choses faibles pour confondre les fortes (1 Cor. 1, 25-29; 1 Sam. 14, 6). Ce n'est qu'à l'époque des grands prophètes que l'on en vint à affirmer que Dieu écarte les moyens humains. L'ancien Israël pensait que Dieu agit par l'épée de ses héros et les appelle « à son aide » en aussi grand nombre que possible (5, 2, 12-18, 23 — et au contraire 4, 6). *b.* On identifie généralement *la source de Ḥarod* avec Aïn Djaloud, près de Zérin (Jizréel) et *la colline du Morè* (du donneur d'oracles) avec le petit Hermon, mais ce ne sont là que des conjectures.
c. Cf. Deut. 8, 11-18; 9, 4-5; Is. 10, 13-15; Am. 6, 13.
d. La scène se passait près de la source de Ḥarod, c'est-à-dire du tremblement. *e.* L'hébreu a ici quelques mots paraissant signifier « et s'échappe de la montagne de Galaad ». Mais Galaad est à l'est du Jourdain, tandis que Gédéon se trouvait à l'ouest du fleuve (7, 23-25), près de Jizréel (6, 33). *f.* Cette expulsion des lâches, si contraire à nos idées sur la discipline militaire, a été codifiée par le Deutéronome (20, 8) et pratiquée dans les armées juives (1 Macc. 3, 56). Elle reposait peut-être sur l'idée que, la peur étant un effet des sortilèges de l'ennemi ou de l'action de ses dieux, ceux qui en étaient atteints étaient à la fois irresponsables et dangereux.
g. Yahvé a-t-il voulu que Gédéon gardât les plus endurants (ceux qui ne recherchaient pas leurs aises) ou les plus prudents (ceux qui buvaient debout en se lançant l'eau dans la bouche, à la façon de certains peuples chasseurs), ou au contraire les plus imprudents (ceux qui se mettaient à plat ventre dans le voisinage de l'ennemi) afin de mieux empêcher Israël de s'enorgueillir? Les avis sont partagés. Peut-être Yahvé fait-il écarter ceux qui se mettent à genoux, simplement parce que c'est la position que prennent la plupart de ceux qui boivent dans un ruisseau : ainsi l'armée devait-elle se trouver plus réduite. *h.* Litt. : *vers le bout des hommes armés qui étaient dans le camp.* L'idée est sans doute que la lisière du camp était gardée par les guerriers, tandis que le centre était occupé par les bagages et les bestiaux.

étaient innombrables comme les grains de sable au bord de la mer[a]. [13] Arrivé là, Gédéon entendit un homme qui racontait un songe à son camarade. « J'ai fait un rêve, disait-il; une galette[b] de pain d'orge roulait dans le camp madianite; arrivée jusqu'à la tente, elle la heurta et la renversa sens dessus dessous. » [14] Son camarade lui répondit : « Cela ne peut représenter que l'épée de Gédéon, fils de Joas, l'Israélite[c] : Dieu livre entre ses mains Madian et tout ce camp. » [15] Lorsqu'il eut entendu le récit du songe et son explication, Gédéon se prosterna. Puis il retourna au camp d'Israël et dit : « Debout! Yahvé livre entre vos mains le camp de Madian. »

Surprise du camp madianite [d].

[16] Gédéon divisa ses trois cents hommes en trois bandes. A tous, il remit des cors et des cruches vides, à l'intérieur desquelles il y avait des torches. [17] Il leur dit : « Regardez-moi faire, et imitez-moi. Quand je serai arrivé à l'extrémité du camp[e], ce que je ferai, vous le ferez aussi : [18] je sonnerai du cor, ainsi que tous les hommes qui m'accompagneront; alors, vous aussi, vous sonnerez du cor, tout autour du camp et vous direz : Pour Yahvé et pour Gédéon! » [19] Lorsque Gédéon et les cent hommes qui l'accompagnaient, furent arrivés à l'extrémité du camp, au début de la veille du milieu[f], comme on venait de poster les sentinelles, ils sonnèrent du cor et brisèrent les cruches qu'ils tenaient à la main. [20] Alors les trois bandes sonnèrent du cor et cassèrent les cruches; puis [tous] saisirent de la main gauche les torches et de la droite les cors pour en sonner et crièrent : « Épée pour Yahvé et pour Gédéon[g] ! »

[21] Ensuite ils se tinrent immobiles autour du camp. Tout le camp s'éveilla et, poussant des cris, prit la fuite. [22] Les trois cents cors retentirent. Alors les Madianites, poussés par Yahvé, tournèrent l'épée les uns contre les autres, dans tout le camp. Et l'armée s'enfuit jusqu'à Bét-hach-Chitta vers Ceréda, jusqu'à la rive d'Abél-Meḥola vers Tabbat[h].

La poursuite. Jalousie des Éphraïmites.

[23] On appela aux armes les Israélites de Nephtali, d'Acher[i] et de tout Manassé, qui se lancèrent à la poursuite de Madian. [24] Gédéon envoya dans toute la montagne d'Éphraïm des messagers pour dire : « Descendez à la rencontre des Madianites et occupez avant eux les gués[j] jusqu'à Bét-bara et le Jourdain. » Tous les Éphraïmites, répondant à l'appel, occupèrent les gués jusqu'à Bét-bara et le Jourdain. [25] Ils firent prisonniers les deux chefs de Madian, Oréb et Zeéb, tuèrent Oréb au rocher

13. « la heurta » G*. H aj. : et elle tomba. « dessous » G*. H : aj. : et la tente était tombée. 19. « et les cent hommes » G^B (lis. ... H : et cent hommes. 21. « s'éveilla » lis. *wayyiqaṣ*. H : courut. 22. « Les — retentirent » lis. *wayyittāqe'ou*. H : Ils sonnèrent les trois cents cors. — Texte incertain. « dans tout le camp » G^B VL S. H : *et* dans tout le camp. « Ceréda » H* (cf. 1 Rois 11, 26; 2 Chron. 4, 17). H : ...

a. Cf. 6, 3, 5. *b*. Le sens du mot hébreu est incertain. *c*. Litt. : *l'homme d'Israël*. Cette expression, dans les textes anciens, désigne toujours l'ensemble des Israélites et non pas *un* Israélite déterminé. Les Madianites, à ce moment, devaient ignorer jusqu'à l'existence de Gédéon. Les mots *l'épée de Gédéon, fils de Joas*, sont donc une addition. Le *pain d'orge* était une excellente image pour figurer le paysan israélite par opposition à la *tente* symbolisant le nomade envahisseur. *d*. On a relevé dans ce récit des traces de surcharge. Il est impossible de sonner du cor tout en tenant une cruche d'une main et en la brisant, et cela sans laisser tomber la torche qu'elle renferme. On ne peut tout à la fois sonner du cor et pousser un cri de guerre. Comment sonnerait-on du cor avant de l'avoir pris en main (v. 20)? Les Madianites ne pouvaient s'entretuer « dans le camp » (v. 22) après que le camp avait pris la fuite (v. 21). D'autre part, presque tous les éléments du récit sont en double (instructions de Gédéon, fuite des Madianites, direction prise par les fuyards). Il est donc probable que le texte actuel résulte de la fusion de deux versions différentes sur le stratagème de Gédéon : d'après l'une, Gédéon s'était servi de cruches et de torches, d'après l'autre, de sonneries de cor, pour faire croire aux Madianites qu'ils étaient entourés par une armée nombreuse. La première se trouvait peut-être originairement dans le récit de la campagne de Gédéon à l'est du Jourdain (8, 4-21) : la surprise du camp madianite y est racontée très brièvement (8, 11). *e*. C'est-à-dire sans doute à l'extrémité opposée, du côté de la plaine ... *f*. On voit que les Israélites divisaient la nuit en un nombre impair de veilles, probablement trois (cf. Ex. 14, ...; 1 Sam. 11, 11). Il était donc environ 10 ou 11 heures. — Les Juifs adoptèrent plus tard la division romaine en quatre veilles (Mc 6, 48; 13, 35). *g*. Dans la version J, les Israélites devaient prendre de la main droite *l'épée* et crier : « Pour Yahvé et pour Gédéon! » (cf. v. 18). Le rédacteur, préférant la version ... d'après laquelle les Israélites demeurent inactifs, ne pouvait garder ce texte où ils mettent l'épée à la main; il leur fait donc prendre les cors, sans remarquer qu'ils en ont déjà sonné. *h*. Aucune de ces localités n'a été sûrement identifiée ... *Ceréda* (2 Chron. 4, ...) ... *Abél-Meḥola* (1 Rois 4, 12) et probablement ... étaient dans les parages de Bét-Chean ... 17, cf. 1 Rois 4, 12; 7, 46). *i*. Les noms de ces deux tribus, bien éloignées pour intervenir en temps utile, ont dû être ajoutés après coup. *j*. Litt. ... *les eaux*. Il s'agit sans doute des gués du Jourdain (cf. 3, ...; 12, 5) et non des affluents de la rive droite, dont aucun n'offrait un obstacle sérieux. Le mot « le Jourdain », qui suit, est donc une glose expliquant fort exactement *les eaux*.

d'Oréb, et Zeéb au pressoir de Zeéb[a]. Puis ils poursuivirent Madian. Ils apportèrent les têtes d'Oréb et de Zeéb à Gédéon, au delà du Jourdain[b].

8 [1] Et les Éphraïmites lui dirent : « Que signifie cette façon d'agir? Pourquoi ne pas nous avoir appelés quand tu es allé combattre Madian? » Et ils le prirent violemment à partie. [2] Il leur répondit : « Qu'ai-je donc fait de comparable à vos exploits? Le grappillage d'Éphraïm ne l'emporte-t-il pas sur la vendange d'Abièzer? [3] C'est entre vos mains que Dieu a livré les chefs de Madian, Oréb et Zeéb. Ce que j'ai pu faire est-il comparable à ce que vous avez accompli? » A ces paroles, leur colère se calma[c].

Campagne de Gédéon à l'est du Jourdain [d].

[4] Gédéon parvint au Jourdain et le traversa. Les trois cents hommes qu'il avait avec lui étaient harassés et affamés. [5] Il dit donc aux gens de Soukkot[e] : « Donnez, je vous prie, quelques pains aux troupes qui me suivent, car elles sont harassées, et je poursuis Zèbaḥ et Çalmounna[f], les rois de Madian. » [6] Les chefs de Soukkot répondirent : « Tiens-tu déjà dans ta main le poignet de Zèbaḥ et de Çalmounna, que nous devions donner du pain à ton armée? — [7] Puisque c'est ainsi, répliqua Gédéon, quand Yahvé aura livré entre mes mains Zèbaḥ et Çalmounna, je vous déchirerai les chairs. . . .[g] » [8] De là, il monta à Penouél et adressa la même requête aux gens de cette ville, qui répondirent comme ceux de Soukkot. [9] Et Gédéon fit aussi des menaces aux gens de Penouél : « Quand je reviendrai victorieux, dit-il, je démolirai cette tour. »

[10] Zèbaḥ et Çalmounna se trouvaient à Qarqor avec leur armée, qui comptait environ quinze mille hommes, seuls survivants de toute l'armée des Orientaux : cent vingt mille combattants étaient tombés[h]. [11] Gédéon se dirigea vers la route des nomades[i], à l'est de Nobaḥ et de Yogbeha[j], et défit l'armée, qui se croyait en sûreté. [12] Zèbaḥ et Çalmounna s'enfuirent; il les poursuivit et fit prisonniers les deux rois de Madian, Zèbaḥ et Çalmounna. Quant à l'armée, il la détruisit tout entière.

[13] Après la bataille, Gédéon, fils de Joas, s'en retourna. . . . .[k] [14] Il arrêta un jeune homme de Soukkot et le questionna. Celui-ci lui donna par écrit[l] les noms des chefs et des anciens de Soukkot; il y en avait soixante-dix-sept. [15] Gédéon se rendit alors auprès des

25. « poursuivirent Madian » G S L (lis. *'ét*). H : poursuivirent vers Madian. **8**, 3. « Dieu ». G L T : Yahvé. 4. « et le traversa. Les trois cents » d'après G S L (lis. *wayya'âberéhou*). H : traversant, lui et les trois cents. « affamés » G^AL (lis. *oure'ébim*) H : poursuivaient. 6. « répondirent » H* G S L (lis. *wayyô'merou*). H : répondit. 11. « vers la route des nomades (litt. : des habitants des tentes) » lis. *darkê šôkené*. H : [par] la route de ceux qui sont logés (?) dans des tentes. — Texte incertain. 12. « détruisit » G^A *Josèphe* (lis. *hikḥid*). H : fit trembler. — Texte incertain.

a. En hébreu, *Oréb* signifie corbeau et *Zeéb*, loup. Il est étrange que des chefs madianites aient porté des noms hébreux. Les cheiks vaincus par Gédéon s'appelaient autrement d'après la version J (8, 5). *b*. C'est-à-dire sans doute quand il revint en triomphateur (8, 13-21). Cette indication, qui vient trop tôt, paraît être un raccord entre les deux versions. *c*. Cet épisode rappelle beaucoup celui de 12, 1-6. On en a parfois conclu que l'un est un décalque de l'autre. Mais tous deux renferment des traits originaux, évidemment anciens (p. ex. l'humble et spirituelle réponse de Gédéon). La prétention d'Éphraïm à l'hégémonie est un fait historique sur lequel a dû courir plus d'une tradition. *d*. Ce récit (4-21) était primitivement indépendant de celui qui précède (7, 1-8, 3). Si Gédéon venait de remporter une éclatante victoire avec le concours des plus puissantes tribus, on ne comprendrait pas que les gens de Soukkot et de Penouél aient osé le braver (5-9), ni qu'il ait eu avec lui 300 hommes seulement (où sont les Éphraïmites qui se plaignaient d'avoir été appelés trop tard?), ni que cette troupe, qui avait fait un immense butin, n'ait plus même de pain, ni que les fuyards madianites, montés sur des chameaux, se soient laissé rejoindre par des fantassins. Il est clair, d'autre part, que l'auteur du récit précédent ne pensait pas que l'expédition eût continué sur la rive orientale du Jourdain : la vendange et le grappillage sont achevés (8, 2). Les deux traditions mises ici bout à bout, se rapportaient sans doute à deux expéditions distinctes contre Madian. *e*. Sur le site, un peu incertain, de *Soukkot* et de *Penouél*, voy. notes sur Gen. 32, 30 et 33, 17. *f*. Ces noms, qui signifient en hébreu « victime » et « ombre retranchée » (c'est-à-dire : privé de protecteur divin), sont sans doute des déformations dérisoires des noms madianites des deux rois (cf. 3, 8). Dans celui du second entrait peut-être le nom du dieu Çalm (arabe, assyro-babylonien, phénicien). Les paroles de Gédéon ne prouvent pas que les deux rois aient déjà été battus : on ne poursuit pas seulement des vaincus, mais aussi des pillards qui rentrent chez eux avec leur butin (Gen. 14, 14; 1 Sam. 30, 8, 10). *g*. L'hébreu aj. : *les épines* (ou : *en même temps que les épines*) *du désert et les chardons*. Ces mots, qu'on ne peut relier au reste de la phrase, proviennent sans doute du v. 16. *h*. Selon d'autres : avaient fait invasion. *i*. Probablement une piste qui longeait, dans le désert, toute la Transjordanie, du nord au sud, comme, plus tard, la « route du pèlerinage » de Damas à La Mecque. *j*. Aujourd'hui Djoubeihât, entre es-Salt et Ammân. *k*. L'hébreu a ici deux mots pour lesquels on a proposé diverses traductions, dont aucune n'est autorisée par la grammaire : « de la montée de Ḥérès », « avant le lever du soleil », « avant le coucher du soleil », etc. Le texte est évidemment altéré. Il portait peut-être *mimma'âlê hârâm* « par la montée de Haram » (Bét-Haram, aujourd'hui Tell-Râmé, près de la mer Morte). Gédéon revient par un tout autre chemin; cela expliquerait pourquoi il surprend Soukkot et l'atteint avant Penouél. *l*. C'est ici un des rares textes attestant la connaissance de l'écriture dans l'antiquité israélite; il ne nous apprend pas de quels caractères on se servait alors.

gens de Soukkot et dit : « Voici Zèbaḥ et Çalmounna que vous m'avez défié de prendre, en disant : Tiens-tu déjà dans ta main le poignet de Zèbaḥ et de Çalmounna, que nous devions donner du pain à tes hommes harassés? » [16] Il prit alors les anciens de la ville et des épines du désert et des chardons, avec lesquels il déchira les gens de Soukkot[a]. [17] Il démolit aussi la tour de Penouël et massacra les habitants de la ville[b].

[18] Puis il dit à Zèbaḥ et à Çalmounna : « Qui donc étaient les hommes que vous avez tués à Tabor? — Ils te ressemblaient, répondirent-ils; chacun d'eux avait l'air d'un fils de roi. — [19] C'étaient mes frères, fils de ma mère[c], reprit Gédéon. Aussi vrai que Yahvé est vivant, si vous leur aviez laissé la vie, je ne vous tuerais pas. » [20] Puis il dit à Yèter, son fils aîné : « Allons, tue-les[d]. » Mais l'enfant ne tira pas l'épée; il n'osait pas, car il était encore fort jeune. [21] Zèbaḥ et Çalmounna dirent : « Lève-toi toi-même et frappe-nous! Tel est l'homme, telle est sa force[e]. » Gédéon se leva et tua Zèbaḥ et Çalmounna. Puis il prit les croissants[f] suspendus au cou de leurs chameaux.

Fin de la carrière de Gédéon.

On offre le pouvoir à Gédéon. Il fabrique un éphod.

[22] Les Israélites dirent à Gédéon : « Sois notre souverain, et [après toi] ton fils, puis ton petit-fils, puisque tu nous as délivrés de la domination de Madian. » [23] Gédéon leur répondit : « Je ne serai pas votre souverain, et mon fils non plus; c'est Yahvé qui doit être votre souverain[g]. » [24] Puis Gédéon leur dit : « J'ai une requête à vous adresser : que chacun de vous me donne un anneau prélevé sur sa part de butin. » — [Les vaincus] avaient en effet des anneaux d'or, car ils étaient Ismaélites[h]. — [25] « Nous les donnerons volontiers, » répondirent-ils. Il étendit donc son manteau, et ils y jetèrent chacun un anneau prélevé sur son butin. [26] Le poids des anneaux d'or qu'il avait demandés s'éleva à mille sept cents sicles d'or[i], sans compter les croissants[j], les bijoux en forme de larmes[k] et les vêtements de pourpre que portaient les rois de Madian, sans compter non plus les colliers suspendus au cou de leurs chameaux. [27] De cet or, Gédéon fit un éphod[l], qu'il plaça dans sa ville, à Ophra. Là, tout Israël rendit un culte coupable[m] à cet éphod, qui devint un piège pour Gédéon et sa famille[n].

16. « déchira » *G L* cf. v. 7 (lis. *wayyâdoš*). H : fit connaître (donna une leçon aux...?). 18. « Qui donc étaient » *G*ᴹ cf. *L* (lis. *mî 'ēphô*). H : Où sont. « chacun d'eux avait » lis. *lâ'èḥâd*. H : chacun [était] comme. 24. « un anneau — butin » *G*ᴮ *S L* (lis. *miššelâlô*). H : l'anneau de son butin. 25. « Il étendit son » *G* (lis. *wayyiphrôs*). H : Ils étendirent le. « un anneau — butin » *S L* (cf. v. 24). H : l'anneau de son butin.

a. C'est-à-dire les soixante-dix-sept anciens, comme l'expliquait une glose marginale introduite à une mauvaise place dans le texte. Ce supplice était bien connu des Grecs (Hérodote I, 92; etc.), qui appelaient cela *carder*. *b*. On peut supposer que, ceux-ci ayant résisté, Gédéon dut prendre la tour de vive force.
c. Cf. Gen. 43, 29; Deut. 13, 6; Cant. 8, 1. — On apprend ici incidemment ce qui, d'après J, avait mis à Gédéon les armes à la main. Le massacre de ses frères devait être raconté dans une partie du récit aujourd'hui perdue. *d*. Les Arabes confiaient de même l'exécution de leurs captifs à de jeunes garçons, sans doute pour les aguerrir. *e*. Les deux fiers bédouins tiennent à éviter le déshonneur qui s'attacherait à leur nom s'ils tombaient sous les coups d'un jeune garçon (cf. 9, 54). *f*. Litt. : *les petites lunes*. Il s'agit sans doute d'ornements en forme de croissant (on en a retrouvé dans les fouilles de Guèzer).
g. D'après 9, 2 (texte très ancien), Gédéon a été souverain héréditaire tout au moins de Sichem et des régions voisines. Il est donc probable que, d'après la tradition primitive, Gédéon acceptait le pouvoir, et que le récit a été corrigé, lorsqu'il fut admis que la souveraineté de Yahvé excluait celle des hommes (Os. 3, 4; 9, 9; 10, 9; 13, 10-11; cf. 1 Sam. 8, 7; 10, 19; 12, 12, 17, 19), ce qui n'était nullement l'idée ancienne (cf. 1 Sam. 9, 16). — Le pouvoir de Gédéon ne s'étendait pas sur tout Israël (cf. 9, 21); les Éphraïmites ne l'ont certainement pas reconnu (cf. 8, 1-3). *h*. Les Madianites et les Ismaélites étaient deux peuples distincts (Gen. 25, 1-6 et 12-16). Mais le terme d'*Ismaélites* est pris ici au sens générique de nomades, bédouins : les conducteurs de caravanes étaient de grands trafiquants d'or (cf. Gen. 2, 11-12; Éz. 27, 22). *i*. Près de 28 kilog. (le sicle valait 16 gr 37). *j*. Part personnelle de Gédéon (v. 21). Les objets mentionnés ensuite, notamment les vêtements, ont dû être ajoutés après coup : le récit primitif ne parlait que de l'or (v. 27). *k*. Peut-être des pendants d'oreille comme en portaient souvent les rois et les grands en Assyrie.
l. Ce mot désigne tantôt le pagne qui formait anciennement le vêtement des prêtres (l'éphod de lin), tantôt (dans P) une pièce du costume du grand-prêtre (voy. note sur Ex. 28, 6), tantôt un symbole divin, peut-être une sorte de statue plaquée de métal précieux (cf. És. 30, 22). A ce dernier genre devaient appartenir l'éphod que Mica mit dans sa « maison de Dieu » en compagnie d'un teraphim (Jug. 17-18), et celui du sanctuaire de Nob, derrière lequel se trouvait l'épée de Goliath (1 Sam. 21, 9) et que l'on « apportait » pour le consulter. C'est d'un éphod semblable qu'il s'agit ici. On n'aurait pas dit d'un vêtement que Gédéon « le plaça dans sa ville », ni que tout Israël « lui rendit un culte ». On ne voit pas non plus comment 28 kilog. d'or auraient pu être utilisés à sa confection. *m*. Litt. : *se prostitua*. *n*. L'érection de l'éphod était sans doute rapportée originairement comme une preuve de la piété de Gédéon. Plus tard, quand les statues et tous les symboles matériels de la divinité furent proscrits, on y vit au contraire une infidélité et on y trouva l'explication des malheurs de la dynastie de Gédéon (innovation des rédacteurs, d'après 8, 33; 9, 16-19)

Rᴰ [28] Madian, abaissé devant les enfants d'Israël, ne releva plus la tête, et le pays fut en repos pendant quarante années, tant que vécut Gédéon.

J-E (R) *Fin de la vie de Gédéon a.*

[29] Yeroubbaal, fils de Joas, s'en alla donc et demeura chez lui. [30] Gédéon eut soixante-dix fils issus de lui; il avait, en effet, beaucoup de femmes[b]. [31] Sa concubine qui résidait à Sichem[c] lui donna aussi un fils, qu'il nomma Abimèlek.

[32] Gédéon, fils de Joas, mourut après une heureuse vieillesse et fut enseveli dans le tombeau de Joas, son père, à Ophra, [la ville] des Abiezrites.

Histoire d'Abimèlek.

Rᴰ *Rechute d'Israël.*

[33] Après la mort de Gédéon, les enfants d'Israël recommencèrent à trahir Yahvé pour suivre les Baals[d] : ils prirent pour dieu Baal-Berit[e]. [34] Les enfants d'Israël ne se souvinrent plus de Yahvé leur Dieu, qui les avait arrachés aux mains de tous les ennemis qui les entouraient, [35] et ils ne témoignèrent pas à la famille de Yeroubbaal (Gédéon) la gratitude méritée par tout le bien qu'il avait fait à Israël.

J-E **9** *Abimèlek devient roi f.*

[1] Abimèlek, fils de Yeroubbaal, se rendit à Sichem, auprès des frères de sa mère, et leur adressa, ainsi qu'à tout le clan de la famille de sa mère, la requête suivante : [2] « Répétez ceci, je vous prie, à tous les citoyens de Sichem : Qu'est-ce qui vaut le mieux pour vous? d'avoir soixante-dix souverains (tous les fils de Yeroubbaal) ou de n'en avoir qu'un seul[g]? Souvenez-vous aussi que je suis, moi, de vos os et de votre chair. » [3] Les frères de sa mère parlèrent pour lui à tous les citoyens de Sichem, leur répétant tous ces propos. Et leur cœur pencha pour Abimèlek, car ils se disaient : « C'est notre frère. » [4] Ils lui donnèrent soixante-dix sicles d'argent[h], tirés du temple de Baal-Berit[i]. Avec cette somme, Abimèlek soudoya des gens sans aveu et pleins d'audace, qui s'attachèrent à lui. [5] Il se rendit à la maison de son père, à Ophra, et égorgea ses frères, les soixante-dix fils de Yeroubbaal, sur une même pierre. Yotam, le plus jeune fils de Yeroubbaal, échappa cependant, parce qu'il s'était caché. [6] Tous les citoyens de Sichem et toute la maison de Millo[j] s'assemblèrent et, s'étant rendus au-

28. « tant que vécut Gédéon » lis. *kîmê* (cf. 2, 18). H : du temps de Gédéon. 32. « Ophra des Abiezrites » d'après 6, 24 (lis. *be'ophrat*). H : Ophra l'abiezrite.

a. Ce morceau constitue l'introduction à l'histoire d'Abimèlek (ch. 9). Le style en est d'époque récente : c'est sans doute un résumé tardif des sources anciennes. Celles-ci devaient expliquer comment Gédéon, tout en résidant à Ophra, avait une concubine à Sichem. *b*. Moyen classique qu'employaient les chefs, en Orient, pour s'assurer l'appui d'un grand nombre de familles influentes. Ce détail confirme que Gédéon était un souverain. *c*. Il y avait anciennement, chez les Sémites, un type de mariage où l'épouse restait dans sa famille. Son mari venait l'y visiter, et les enfants appartenaient au clan de leur mère (la femme, dans ce cas, était appelée, chez les Arabes, *sadiqa* « amie ») : c'est un reste du régime de la descendance par les femmes. Il existe aujourd'hui encore, chez les Arabes de Syrie, divers genres d'union où l'épouse reste dans la maison de son père (par exemple une citadine mariée à un nomade et qui répugne à vivre sous la tente), mais les enfants sont comptés dans le clan de leur père (Jaussen, *Revue biblique*, 1910, p. 237-249). C'est à un de ces types intermédiaires que devait appartenir le mariage de Gédéon avec la Sichémite : leur fils Abimèlek, tout en se déclarant « chair et os » des parents de sa mère, se considère bien comme de la famille de son père, puisqu'il réclame son héritage (9, 2-3). *d*. Litt. : *à se prostituer après les Baals*. *e*. *Baal-Berit* (ou Él-Berit) était, d'après ce qui suit, le dieu des Cananéens de Sichem et non celui des Israélites (9, 4, 46); ce sont aussi les Sichémites seuls qui sont accusés d'ingratitude envers Gédéon et sa famille (9, 16-19). Le rédacteur deutéronomiste a généralisé, conformément à sa théorie d'ensemble (2, 12-19). *f*. Ici commence un des récits les plus anciens et les plus précieux, au point de vue historique, du livre des Juges. Il nous apprend, par exemple, que les Cananéens formaient encore l'aristocratie et probablement la majeure partie de la population de Sichem, au temps de Gédéon (v. 28); qu'ils avaient conservé leur religion, que la cité vivait cependant en bons termes avec les Israélites du voisinage et avait accepté la suzeraineté de Gédéon, sans doute après sa victoire sur les pillards madianites. Il montre encore que les Cananéens de Sichem ne furent pas exterminés pour un motif religieux, mais à la suite d'un conflit avec un prince à demi cananéen lui-même, Abimèlek. Malheureusement ce morceau, qui n'est évidemment qu'un extrait, est souvent très obscur. Le but du narrateur n'est pas tant de raconter les événements politiques du passé que de montrer, par un exemple tragique, la justice divine perdant les coupables les uns par les autres. Il semble, d'après certains indices, que l'auteur ait combiné deux versions des faits; mais elles étaient alors si voisines qu'on ne peut guère les dissocier. *g*. Il résulte de là que Gédéon avait été le maître de Sichem, puisqu'il allait de soi que sa souveraineté passât à ses descendants.
h. Environ 207 francs de notre monnaie. *i*. *Le seigneur* (ou *le dieu*, v. 46) *de l'alliance*. On ignore pourquoi le dieu de Sichem avait reçu ce titre; peut-être avait-il la spécialité de veiller à l'observation des serments, comme le Zeus Horkios des Grecs. Il est, en effet, à remarquer qu'un grand nombre de scènes d'alliance sont situées à Sichem (Gen. 34; Jos. 8, 30-35; 24; 1 Rois 12). — Les temples avaient un trésor alimenté par les offrandes des fidèles, les amendes, etc.; et de plus, comme ils étaient censés inviolables, ils recevaient des dépôts.
j. Comme Millo était aussi un nom commun désignant une sorte d'ouvrage fortifié (sans doute un terre-plein), on suppose d'ordinaire qu'il s'agit ici de la ville appelée plus bas (v. 46-49) Migdal-Sichem (la tour de Sichem). Toutefois le mot « maison » n'est jamais employé ailleurs pour désigner la population d'une ville; on l'appliquait plutôt à une famille, à une tribu ou à un groupe de tribus.

près de l'Arbre de la Stèle[a], qui se trouve à Sichem, proclamèrent Abimèlek roi.

La fable de Yotam.

[7] Yotam, en ayant été informé, vint se poster sur le haut du mont Garizim[b] et leur cria à haute voix :

Écoutez-moi, citoyens de Sichem,
et que Dieu vous écoute!

8 Un jour les arbres se mirent en chemin
pour oindre un roi qui régnerait sur eux.
Ils dirent à l'olivier : « Sois notre roi. »
9 L'olivier leur répondit :
« Renoncerai-je à produire mon huile,
qu'apprécient les dieux et les hommes[c],
pour aller me balancer au-dessus des [arbres? »

10 Alors les arbres dirent au figuier :
« Viens, toi, sois notre roi! »
11 Mais le figuier leur répondit :
« Renoncerai-je à donner mon fruit si doux,
ma récolte exquise,
pour aller me balancer au-dessus des [arbres? »

12 Les arbres dirent à la vigne :
« Viens, toi, sois notre reine! »
13 Mais la vigne leur répondit :
« Renoncerai-je à donner mon vin,
qui met en joie les dieux et les hommes[d],
pour aller me balancer au-dessus des [arbres? »

14 Tous les arbres dirent alors au buisson d'é- [pines :
« Viens, toi, sois notre roi! »

15 Le buisson d'épines répondit aux arbres :
« Si c'est de bonne foi que vous voulez m'oindre
pour être votre roi,
venez vous abriter sous mon ombre. »
Sinon, le feu sortira du buisson d'épines
et consumera les cèdres du Liban[e].

« [16] Ainsi donc, si c'est de bonne foi et loyalement que vous avez proclamé Abimèlek roi, si vous avez bien agi envers Yeroubbaal et sa famille, si vous l'avez traité selon les services qu'il vous a rendus... — [17] car mon père a combattu pour vous, il a exposé sa vie, il vous a arrachés aux mains des Madianites; [18] et vous, aujourd'hui, vous vous êtes jetés sur la famille de mon père, vous avez égorgé ses soixante-dix fils sur une même pierre, et vous avez proclamé roi des citoyens de Sichem, Abimèlek, le fils de son esclave[f], parce qu'il est votre frère... — [19] si, [dis-je,] vous avez fait preuve aujourd'hui de fidélité et de loyauté envers Yeroubbaal et sa famille, qu'Abimèlek fasse votre joie et vous la sienne! [20] Sinon, que le feu sorte d'Abimèlek pour consumer les citoyens de Sichem et la maison de Millo; que le feu sorte aussi des citoyens de Sichem et de la maison de Millo pour consumer Abimèlek! » [21] Puis Yotam prit la fuite. Il se sauva et se rendit à Beér[g], où il s'établit pour échapper à son frère Abimèlek.

R

J-E

Brouille d'Abimèlek et des Sichémites.

J-E (R) [22] Abimèlek exerça pendant trois ans la domination sur Israël[h].

9, 6. « l'Arbre de la Stèle » d'après G* (lis. *hammaṣṣébâ*). H : un arbre dressé. 9. « qu'apprécient (litt. : en moi) ». T : avec laquelle on honore (*'ăšèr bô*; leçon supposée aussi par G B L).

a. Il y avait près de Sichem un arbre sacré célèbre (Gen. 12, 6; 35, 4; Deut. 11, 30; Jos. 24, 26), sous lequel se trouvait une grande pierre dressée, c'est-à-dire une *stèle* (Jos. 24, 26). C'est certainement de cet arbre qu'il s'agit. *b*. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il était sur la cime même, qui domine la ville de 300 mètres. *c*. Expression naïve, qui atteste l'antiquité de la fable. L'huile, largement utilisée dans la cuisine orientale, servait notamment à faire des gâteaux (Ex. 29, 2; Nomb. 11, 8), qu'on pensait être également appréciés de la divinité (Lév. 2, 1, 15; Nomb. 15, 4). Les hommes employaient aussi l'huile pour se parfumer le corps, et l'onction pratiquée sur les pierres et autres objets sacrés a pu être interprétée comme un moyen de procurer aux dieux la même jouissance.

d. Encore une conception très archaïque : le vin offert en libation produit sur les dieux le même effet que sur les hommes.

e. Il ressort de cet apologue que le roi est inutile quand on l'accepte et dangereux quand on lui résiste. La fable n'a pas dû être imaginée par Yotam, un fils de prince, d'autant plus qu'elle ne s'adapte pas exactement au cas d'Abimèlek et des Sichémites. Cette critique de la royauté exprime l'attachement traditionnel des tribus israélites au régime aristocratique de l'autorité des anciens. C'était sans doute une fable populaire palestinienne, qui fut appliquée au cas d'Abimèlek soit par Yotam, soit par le rédacteur. — Dans le commentaire qu'il en donne (v. 16-20), Yotam ajoute une idée tout à fait étrangère à l'apologue, celle de l'infidélité des Sichémites à Gédéon et à sa famille. Mais si on écarte les v. 16b-19a, l'enchaînement logique de la pensée est rétabli. Ces versets, au style lourd et embarrassé, et qui ne renferment rien d'original, semblent avoir été ajoutés après coup.

f. D'après 8, 31; 9, 1-3, Abimèlek devait être fils d'une femme libre, appartenant même à un clan influent. Est-ce la passion qui amène Yotam à dénaturer les faits, ou avons-nous ici un nouvel indice de l'intervention d'un rédacteur différent? *g*. Ce nom, qui signifie « puits », était porté par de nombreuses localités de Palestine; on ne sait de laquelle il s'agit. *h*. En réalité, le pouvoir d'Abimèlek ne s'étendait que sur la ville de Sichem et quelques territoires israélites (cf. note sur 8, 23). L'expression impropre *sur Israël* doit provenir d'un rédacteur (peut-être R^D; cf. 2, 14-19).

J-E [23] Puis Dieu envoya un esprit mauvais[a] [mettre la discorde] entre Abimèlek et les citoyens de Sichem; et les citoyens de Sichem devinrent infidèles à Abimèlek. R [24] [C'était] afin que le crime commis contre les soixante-dix fils de Yeroubbaal retombât (afin de mettre leur sang) sur Abimèlek leur frère, qui les avait tués, et sur les citoyens de Sichem, qui l'avaient aidé à tuer ses frères. J-E [25] Les citoyens de Sichem, pour lui faire pièce, mirent en embuscade, au haut des montagnes, des gens qui dévalisaient tous les voyageurs qui passaient à leur portée[b]. Abimèlek en fut informé.

[26] Gaal, fils d'Obéd[c], accompagné de ses frères, vint à passer par Sichem et gagna la confiance des citoyens de Sichem. [27] Ceux-ci, étant allés dans les champs vendanger leurs vignes, foulèrent le raisin et organisèrent des réjouissances. Ils entrèrent dans le temple de leur dieu, mangèrent et burent, et ils maudirent Abimèlek. [28] « Qu'est-ce qu'Abimèlek, s'écria Gaal, fils d'Obéd, et qu'est-ce que Sichem, que nous soyons asservis à cet homme? Ne serait-ce pas au fils de Yeroubbaal et à son lieutenant Zeboul de servir les gens de Ḥamor, père de Sichem[d]? Mais nous, pourquoi le servirions-nous? [29] Ah! si l'on plaçait ce peuple sous mon autorité! Je chasserais Abimèlek. » Et il lança cette apostrophe à [l'adresse d'] Abimèlek : « Renforce ton armée et avance! »

[30] Zeboul, gouverneur de la ville[e], informé des propos de Gaal, fils d'Obéd, en fut irrité [31] et envoya des émissaires à Abimèlek, à Arouma[f], avec ordre de lui dire : « Gaal, fils d'Obéd, est arrivé avec ses frères à Sichem; ils soulèvent la ville contre toi. [32] Pars donc cette nuit, avec les troupes que tu as auprès de toi, et embusque-toi dans la campagne. [33] Demain matin, de bonne heure, dès le lever du soleil, tu te déploieras contre la ville et, lorsque Gaal sortira avec ses troupes pour t'attaquer[g], tu agiras contre lui suivant les circonstances. »

[34] Abimèlek partit donc de nuit avec toutes les troupes dont il disposait. Elles s'embusquèrent près de Sichem, divisées en quatre bandes. [35] Comme Gaal, fils d'Obéd, sortait et faisait halte à l'entrée de la porte de la ville, Abimèlek et la troupe qu'il avait avec lui surgirent de leur embuscade. [36] Gaal, apercevant cette troupe, dit à Zeboul : « Voici une troupe qui descend du haut des montagnes. » Zeboul lui répondit : « C'est l'ombre des montagnes que tu prends pour des hommes. » [37] Mais Gaal reprit : « Voici des gens qui descendent du côté du Nombril de la Terre, et une [autre] bande arrive par le chemin de l'Arbre des Devins[h]. » [38] Zeboul lui dit alors : « Que sont devenues tes hâbleries[i]? Tu disais : Qu'est-ce qu'Abimèlek, que nous lui soyons asservis? — La voilà, cette armée que tu méprisais. Marche maintenant et livre-lui bataille. » [39] Gaal marcha à la tête

26. « d'Obéd » G^N *L*. H : d'un esclave (ou d'Èbed). — Corriger de même aux v. 28, 30, 31, 35. 28. « Ne serait-ce pas — servir » lis. *ya'abdou*. H : N'est[-il] pas le fils de Yeroubbaal et Zeboul [n'est-il pas] son lieutenant? *Servez*... — Texte incertain. 29. « Et il lança — Abimèlek (litt. : et il dit à Abimèlek) ». G : Et je dirais à Abimèlek. 31. « à Arouma » d'après v. 41 et G^{ALM} (lis. *ba'ărouma*). H : par ruse (?). « soulèvent » lis. *me'îrîm*. H : assiègent.

a. Cf. 1 Sam. 16, 14; 18, 10; 1 Rois 22, 19-23. *b*. Ainsi les caravanes effrayées se détourneraient du territoire d'Abimèlek et ne lui paieraient plus les droits de péage, qui constituent une des principales ressources des chefs orientaux. *c*. La source devait dire qui était ce personnage et pourquoi il en voulait à Abimèlek. Plusieurs mss grecs donnant le nom de son père sous la forme Iobel, qui peut s'interpréter « Yahvé est le seigneur (le baal) », certains critiques ont pensé que Gaal était israélite et qu'il tenta de soulever les éléments israélites de la population de Sichem contre un roi à demi cananéen comme Abimèlek. Mais Iobel est très probablement une faute de copiste grec pour Iobed ou Obed, qui se lit dans d'autres mss grecs. Il est plus vraisemblable que Gaal, quelle que fût son origine, faisait appel à la fierté nationale des Cananéens de Sichem contre le demi-Israélite qu'était Abimèlek.

d. Selon la tradition, *Ḥamor* était un prince ḥivvite (cananéen), qui avait autrefois régné sur le pays (Gen. 34). *Les gens de Ḥamor* sont donc soit les membres de l'aristocratie cananéenne de Sichem, descendants de l'ancienne famille princière, soit l'ensemble des citoyens de la ville, si Ḥamor était considéré comme « le père de [tout] Sichem ». *e*. Son rôle est très énigmatique. Comment ne chercha-t-il pas à étouffer la révolte dès le début? Et pourquoi Gaal n'essaya-t-il pas de s'assurer de sa personne? Peut-être feignit-il d'abord de se joindre aux rebelles. D'après le v. 28, il n'était pas des « gens de Ḥamor »; il était donc peut-être israélite. *f*. Sa résidence (v. 41). Peut-être el-Orma, 8 kil. S. E. de Naplouse (Sichem). *g*. Il faut donc supposer que Gaal avait résolu d'aller, dès le lendemain, attaquer Abimèlek à Arouma.

h. Le *Nombril de la Terre* devait être le nom d'un mamelon ou d'une stèle qui passait pour le centre du monde. Pour les hommes de Juda, le nombril de la terre était la Judée (Éz. 38, 12; cf. 5, 5), spécialement Sion (Jubil. 8, 19); une tradition chrétienne place le nombril de la terre à Golgotha (on le montre dans l'Église du Saint-Sépulcre); les Grecs le situaient à Delphes, les musulmans à Bagdad, etc. *L'Arbre des Devins* est peut-être identique au « chêne donneur d'oracles »; voy. note *d* sur Gen. 12, 6. *i*. Litt. : *Où est ta bouche?*

des citoyens de Sichem et livra bataille à Abimèlek. [40] Mais Abimèlek le poursuivit : Gaal prit la fuite[a] et beaucoup de ses hommes tombèrent, mortellement frappés, avant d'atteindre la porte [de la ville]. [41] Abimèlek reprit le chemin d'Arouma. Zeboul chassa Gaal et ses frères, en leur interdisant le séjour de Sichem.

Destruction de Sichem et prise de Migdal-Sichem.

[42] Le lendemain, le peuple sortit dans les champs[b]. Abimèlek, en ayant été informé, [43] prit ses troupes, les divisa en trois bandes et s'embusqua dans la campagne. Lorsqu'il vit les gens sortir de la ville, il se jeta sur eux et les massacra : [44] tandis qu'Abimèlek et la bande qu'il avait avec lui se déployaient et prenaient position à l'entrée de la porte de la ville, les deux autres bandes s'égaillaient à la poursuite de tous ceux qui étaient dans les champs et les massacraient. [45] Abimèlek donna l'assaut à la ville pendant toute la journée. L'ayant prise, il en égorgea la population, rasa la ville et y sema du sel[c].

[46] A cette nouvelle, les citoyens de Migdal-Sichem[d] se rendirent tous dans la tour[e] du temple d'Él-Berit[f]. [47] Dès qu'Abimèlek eut appris que les citoyens de Migdal-Sichem étaient tous réunis, [48] il monta sur le mont Çalmôn[g], avec toutes les troupes dont il disposait. Prenant sa hache, il coupa des branches d'arbres, qu'il ramassa et chargea sur son épaule en disant aux soldats qui l'accompagnaient : « Vous avez vu ce que j'ai fait; vite, faites comme moi. » [49] Tous les soldats coupèrent donc aussi chacun quelques branches. Puis ils suivirent Abimèlek et, plaçant les branches contre la tour, ils la brûlèrent avec ceux qui s'y trouvaient. Tous les habitants de Migdal-Sichem, hommes et femmes, périrent donc, eux aussi; ils étaient au nombre de mille environ.

Siège de Tébéç. Mort d'Abimèlek.

[50] Ensuite Abimèlek marcha sur Tébéç[h], l'assiégea et la prit. [51] Il y avait au milieu de la ville une forte tour : tous, hommes et femmes (tous les citoyens de la ville), s'y réfugièrent. Après avoir fermé la porte derrière eux, ils montèrent sur la terrasse. [52] Abimèlek parvint jusqu'à la tour et l'attaqua. Il s'approchait de la porte pour y mettre le feu, [53] lorsqu'une femme lui lança une meule[i] sur la tête et lui brisa le crâne. [54] Aussitôt Abimèlek appela le valet qui portait ses armes et lui dit : « Tire ton épée et achève-moi, pour qu'on ne dise pas de moi : C'est une femme qui l'a tué[j]. » Son valet le transperça donc, et il mourut[k]. [55] Les Israélites, voyant qu'Abimèlek était mort, s'en retournèrent chacun chez soi.

[56] Ainsi Dieu rendit à Abimèlek le mal qu'il avait fait à son père en égorgeant ses soixante-dix frères, [57] de même qu'il avait fait retomber sur la tête des habitants de Sichem tout le mal qu'ils avaient commis. Ainsi s'accomplit sur eux la malédiction de Yotam, fils de Yeroubbaal.

41. « reprit le chemin de » G^M (lis. *wayyâšob*). H : s'établit à. 44. « la bande » G^M *L* (lis. *hârô'š*). H : les bandes. 48. « sa hache » G^{AL} *L* (lis. *haqqardôm*). H : les haches. 49. « quelques branches » H^k *G L* cf. v. 48 (lis. *sôkâ*). Hq : ses branches (litt. : sa branche). 51. « tous les citoyens » lis. *kol*. H : *et* tous les citoyens.

a. La fuite aurait dû être mentionnée avant la poursuite. *b.* Pour une nouvelle attaque contre Abimèlek ou plutôt pour vaquer à ses travaux (cf. v. 44). *c.* Geste magique par lequel on pensait frapper le sol de stérilité (cf. Deut. 29, 23; Jér. 17, 6; Soph. 2, 9; Job 39, 9). Ainsi fit, par exemple, Tiglat Piléser Ier à Ḥunusa. Les Cypriotes, pour maudire, semaient de l'orge avec du sel; cela s'appelait « semer des malédictions » (Hésychius). — La ville de Sichem fut néanmoins reconstruite peu après (1 Rois 12) et devint même la capitale du royaume d'Israël. *d.* « Tour de Sichem ». Il ne s'agit pas d'une citadelle attenant à la ville (les habitants de Sichem s'y seraient réfugiés). Ce devait être un bourg groupé autour du temple du dieu; il ne semble pas qu'il fût fortifié. *e.* Mot de sens très incertain; nous l'interprétons d'après un terme arabe de même racine, qui désignait un édifice élevé et isolé. Selon d'autres, « caverne » (cf. 1 Sam. 13, 6) ou « crypte ». *f.* « Du dieu de l'alliance », apparemment le même que Baal-Berit (v. 4). On pourrait traduire aussi : dans la tour de Béthel-Berit (G^B). Béthel, qui désignait d'abord la pierre sainte (la demeure de Dieu), était devenu un nom divin très répandu, qui fut même appliqué à Yahvé (papyrus d'Éléphantine). *g.* « La montagne ombreuse », ainsi nommée sans doute parce qu'elle était boisée. *h.* Peut-être Toubâs, à 4 heures N. N. E. de Naplouse. Cette ville, probablement cananéenne (car au v. 55 les assiégeants sont appelés « les Israélites »), s'était sans doute associée à la révolte de Sichem (cf. v. 20). *i.* Le texte spécifie que c'était une meule courante (ou tournante), c'est-à-dire la meule de dessus, qui est mobile. La meule inférieure (ou gîtante) est fixe. Il s'agit du petit moulin à bras avec lequel les femmes d'Orient écrasent le grain. *j.* Cf. 8, 21. *k.* Cf. 1 Sam. 31, 4; 2 Sam. 1, 9-10.

VI. Tola[a].

R^P **10** [1] Celui qui se leva après Abimèlek pour délivrer Israël fut Tola, fils de Poua[b], fils de Dodo. Il était d'Issacar et habitait Chamir, dans la montagne d'Éphraïm. [2] Il gouverna Israël pendant vingt-trois ans; puis il mourut et fut enseveli à Chamir.

VII. Yaïr.

[3] Après lui se leva Yaïr, le Galaadite[c]. Il gouverna Israël pendant vingt-deux ans. [4] Il avait trente fils, qui montaient trente jeunes ânes et possédaient trente villes, qu'on appelle aujourd'hui encore douars de Yaïr[d], au pays de Galaad. [5] Puis Yaïr mourut et fut enseveli à Qamôn[e].

VIII. Jephté[f] (10, 6-12, 7).

Rechute dans le paganisme et repentance d'Israël.

R^D [6] Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé : R ils servirent les Baals et les Astartés, ainsi que les dieux d'Aram, de Sidon et de Moab, R^D ceux des Ammonites et des Philistins; ils abandonnèrent Yahvé et cessèrent de le servir. [7] Alors la colère de Yahvé s'alluma contre Israël, et il le vendit aux Philistins[g] R et aux Ammonites. R^D [8] Ils écrasèrent et ils opprimèrent les J E J enfants d'Israël cette année-là[h] pendant E dix-huit ans tous les enfants d'Israël qui habitaient au delà du Jourdain, au pays des Amoréens de Galaad[i]. [9] Les Ammonites passè- J

10, 1. « Poua — d'Issacar ». G^M : ... Poua, fils de Karié, son oncle (oncle d'Abimèlek). 4. « trente ». G (les trois fois) : trente-deux. « villes » *G S* L (lis. *'ârîm*). H : jeunes ânes (?). « au pays » G^B *L* (suppr. *'ăšer*). H : qui [sont] au pays.

a. Avant et après l'histoire de Jephté (10, 6-12, 7) se trouvent cinq notices très brèves sur autant de personnages qu'on appelle « les petits juges » (10, 1-5; 12, 8-15). Ces notices ne doivent pas être du rédacteur (R^D) qui a écrit les préfaces et les conclusions des histoires des « grands juges »; car ici il n'est pas question de chute dans le paganisme, ni d'oppression étrangère, ni de repentance, et les « juges » se succèdent sans intervalle. L'auteur qui a inséré ces notices voulait sans doute obtenir un total de douze « juges » (il comptait dans le nombre Abimèlek, mais non Chamgar, qui n'a été ajouté que plus tard, cf. note sur 3, 31). Il paraît avoir tiré les noms de certains au moins de ces personnages et les détails biographiques qui les accompagnent, de vieilles généalogies des tribus, semblables à celles qu'on lit dans les Chroniques : en effet trois des « petits juges » au moins portent des noms donnés dans les généalogies comme ceux de l'ancêtre patronymique d'un clan (cf. note générale sur Gen. 10). Il semble avoir choisi des personnages dont la tombe était vénérée dans la localité habitée par leur clan. *b.* *Tola* et *Poua* étaient les noms de deux clans importants de la tribu d'Issacar (Nomb. 26, 23; 1 Chron. 7, 1-5); leurs ancêtres sont présentés d'ordinaire comme les deux fils aînés d'Issacar (*ibid.* et Gen. 46, 13). *c.* *Yaïr* était un fils, c'est-à-dire sans doute un clan de Manassé, qui s'établit au pays de Galaad (Nomb. 32, 41; Deut. 3, 14; cf. 1 Rois 4, 13; 1 Chron. 2, 21-23) soit pendant, soit plutôt après la période mosaïque (cf. notes sur Jos. 1, 12; 17, 14). *d.* Il y a jeu de mots entre « jeune âne » (*'aïr*), « ville » (*'îr*) et le nom de *Yaïr*. Le nombre des fils du héros indique la puissance du clan, leurs montures, sa richesse (cf. p. ex. 5, 10). Les douars ou groupes de tentes des premiers immigrants manassites étaient devenus des villes : les textes varient sur leur nombre (32 d'après G; 23 d'après 1 Chron. 2, 22; peut-être 60 selon Jos. 13, 30). *e.* Peut-être Qamm à l'O. d'Irbid. C'est donc dans cette région qu'il faudrait situer aussi les autres *douars de Yaïr*. *f.* L'histoire de Jephté paraît formée de la combinaison de deux versions un peu différentes de la tradition sur ce héros (J et E). D'après l'une, il avait combattu les Ammonites; d'après l'autre, les Moabites : la négociation (11, 12-28) n'a de sens que si elle est engagée avec un roi de Moab (voy. v. 13, 15, 17, 18, 22, 24-26 et les notes); de plus, d'après l'une des indications de 11, 33, Jephté poursuit l'ennemi au delà de la frontière moabite, et d'après l'autre, jusqu'au voisinage de la capitale ammonite. Suivant l'une des versions, Jephté était un aventurier qui, au moment où la guerre éclata, vivait de banditisme à l'étranger; suivant l'autre, c'était un riche bourgeois de Miçpa (il y avait sa maison; sa fille y demeurait et y avait ses amies). D'après l'une des versions enfin, c'est Jephté qui exige des anciens de Galaad qu'on lui laisse le pouvoir en cas de victoire (11, 9); d'après l'autre, c'est le peuple qui décide dès le début d'offrir la dictature à celui qui se mettra à la tête de l'armée (10, 18; 11, 8b). Le rédacteur qui a fondu les deux sources a donné la préférence à celle qui met en scène les Ammonites, sans doute parce que les Moabites avaient déjà été écrasés du temps d'Éhoud. En conséquence, il a mis « Ammonites » à peu près partout où l'autre source portait « Moab » (dans ce cas nous avons imprimé Ammonites en petits caractères). Enfin un rédacteur plus récent (R^D) a développé l'introduction (10, 6-16) que E avait déjà placée en tête de l'histoire de Jephté. *g.* La mention des Philistins paraît avoir été ajoutée par un rédacteur qui voulait faire coïncider, sans doute pour des raisons de chronologie, les débuts de l'oppression des Philistins avec celle des Ammonites. D'après R^D au contraire (cf. 13, 1) et apparemment aussi d'après E (1 Sam. 7, 2-6), ce furent deux événements successifs. *h.* Dans la source, ceci venait peut-être après 11, 4; *cette année-là* serait alors celle qui suivit l'expulsion de Jephté. *i.* D'après E et D, c'est à Siḥôn, roi amoréen, que les Israélites du temps de Moïse avaient enlevé Galaad, c'est-à-dire la Transjordanie; ils ne l'avaient pas prise aux Moabites ou aux Ammonites (cf. Nomb. 21, 21-35).

rent même le Jourdain pour attaquer Juda, Benjamin et la maison d'Éphraïm. La détresse d'Israël devint extrême.

10 Alors les enfants d'Israël implorèrent Yahvé, disant : « Nous avons péché contre toi, car nous avons abandonné notre Dieu pour servir les Baals. » 11 Yahvé dit aux enfants d'Israël : « Quand les Égyptiens et les Amoréens, les Ammonites et les Philistins, 12 les Sidoniens, Amaleq et Madian[a] vous opprimaient et que vous m'avez imploré, ne vous ai-je pas délivrés de leurs mains? 13 Mais vous, vous m'avez abandonné et vous avez servi d'autres dieux. C'est pourquoi je ne vous délivrerai plus. 14 Allez implorer les dieux que vous [m']avez préférés : à eux de vous délivrer maintenant que vous êtes dans la détresse! » 15 Les enfants d'Israël répondirent à Yahvé : « Nous sommes coupables; inflige-nous tous les châtiments qu'il te plaira; mais sauve-nous aujourd'hui! » 16 Ils ôtèrent les dieux étrangers qu'ils avaient au milieu d'eux et servirent Yahvé. Et Yahvé fut excédé des souffrances d'Israël.

Jephté devient chef des Galaadites.

17 Les Ammonites, ayant été appelés sous les armes, vinrent camper en Galaad[b]. Les enfants d'Israël se rassemblèrent et établirent leur camp à Miçpa. 18 Les soldats[c], les chefs de Galaad se dirent l'un à l'autre : « Quel est l'homme qui commencera l'attaque contre les Ammonites? Il deviendra prince de tous les habitants de Galaad. »

11 1 Jephté le Galaadite était un vaillant guerrier[d]. Il était fils d'une courtisane. Galaad fut le père de Jephté[e]. 2 Mais la femme de Galaad lui donna [aussi] des fils. Ceux-ci, quand ils eurent grandi, chassèrent Jephté en lui disant : « Tu n'auras point de part à l'héritage de notre père, car tu es fils d'une étrangère[f]. » 3 Jephté s'enfuit loin de ses frères et s'établit au pays de Tob[g]. Il se forma autour de lui un groupe de gens sans aveu, qui faisaient des expéditions avec lui[h].

4 Or, à quelque temps de là[i], les Ammonites attaquèrent Israël. 5 Lorsque les Ammonites attaquèrent Israël, les anciens de Galaad allèrent chercher Jephté au pays de Tob. 6 « Viens, lui dirent-ils, sois notre capitaine afin que nous puissions lutter contre les Ammonites. » 7 Jephté répondit aux anciens de Galaad : « N'est-ce pas vous qui m'avez pris en haine et m'avez chassé de la maison de mon père? Pourquoi venez-vous me trouver, maintenant que vous êtes dans la détresse? » 8 Les anciens de Galaad répliquèrent à Jephté : « C'est justement pour cela[j] que nous revenons à toi maintenant. Viens avec nous : tu combattras les Ammonites et tu seras notre [capitaine], prince de tous les habitants de Galaad. » 9 Jephté dit aux anciens de Galaad : « Si vous me faites revenir pour combattre les Ammonites et que Yahvé les livre à ma merci, je deviendrai votre prince. — 10 Yahvé nous entendra[k] les uns et les autres, répondirent à Jephté les

10. « car » H^{a} G S L. H : *et car*. 11. « Quand — Philistins » G^{AL} S L (suppr. 4 fois *min*). H : N'est-ce pas que des Égyptiens... et des Philistins (sous-entendu peut-être : je vous ai sauvés)? 12. « Madian » G^{AB} (lis. *oumidyân*). H : Maôn. G^{*} L : Canaan. S : Ammon. — Texte incertain.
11, 8. « C'est justement pour cela que ». G^{AL} : Ce n'est pas cela.

a. Cette liste des oppresseurs déjà vaincus cadre assez mal avec la série des histoires rapportées dans les textes actuels de l'Exode, des Nombres et des Juges. Répondait-elle à une forme antérieure de la tradition? Il est plus probable que cette liste de sept noms a été retouchée : les Ammonites et les Philistins n'avaient pas encore été abattus. *b*. Ou « à Galaad », c'est-à-dire à la ville de ce nom (Os. 6, 8). Le site en est inconnu, ainsi que celui de Miçpa. *c*. Litt. : *le peuple* (cf. 11, 11), c'est-à-dire l'armée. *d*. On pourrait traduire aussi « un notable ». Le mot hébreu pouvait, en effet, désigner le citoyen en état de s'équiper lui-même (2 Rois 15, 20; cf. 1 Sam. 9, 1). Dans ce cas, la phrase proviendrait de la source E. *e*. Phrase ajoutée après coup : Galaad, dans tout le reste de l'histoire de Jephté, désigne le pays (ou la ville) de ce nom. Jephté « le Galaadite » n'a pu être présenté, dans la tradition ancienne, comme le propre fils de Galaad, qui doit avoir été l'ancêtre d'une grande partie des Israélites établis en Transjordanie (Nomb. 26, 29-34; Jos. 17, 1; 1 Chron. 5, 14). De plus le verbe « fut le père » appartient à une langue très récente et n'est pas au temps qu'il faudrait. La tradition n'avait sans doute pas conservé le nom du père de Jephté, et parlait simplement, dans la phrase qui suit, de « la femme [légitime] de son père » (cf. Lév. 18, 8; Deut. 22, 30). *f*. Litt. : *d'une femme autre* (cf. Gen. 29, 19). Beaucoup de critiques considèrent aussi le verset 2 comme une addition, un « fils de courtisane » étant par définition un enfant sans père, qui ne peut prétendre à hériter dans une famille. Cependant Jephté se plaint (v. 7) d'avoir été chassé de *la maison de son père*. Il faut se souvenir que, dans les sociétés primitives, où le grand nombre des fils est un précieux avantage, ceux qui naissent hors mariage sont facilement reconnus et ont droit alors à une part d'héritage (il en est ainsi à Madagascar). Il n'y a donc pas lieu non plus d'attribuer le v. 2 et le v. 7 à une autre source que le v. 1a. *g*. Pays non israélite (2 Sam. 10, 6, 8; cf. 1 Macc. 5, 13; 2 Macc. 12, 17) probablement au nord de Galaad. *h*. Cf. 9, 4; 1 Sam. 22, 1-2; etc.
i. Ou : au bout d'un an; cf. 10, 8. *j*. C'est-à-dire sans doute : parce que nous avons eu des torts envers toi et que nous voulons les réparer. *k*. Probablement dans son sanctuaire de Miçpa (v. 11).

anciens de Galaad. [Malheur à nous] si nous ne faisons pas comme tu l'as dit! » 11 Jephté partit donc avec les anciens de Galaad. Le peuple l'établit comme prince et capitaine; et Jephté énonça toutes ses conditions[a] en présence de Yahvé, à Miçpa.

Négociations avec le roi ennemi.

12 Jephté envoya des émissaires au roi des Ammonites avec ce message : « Quel différend y a-t-il entre nous, que tu marches contre moi pour attaquer mon pays? » 13 Le roi des Ammonites répondit aux messagers de Jephté : « C'est qu'Israël, au temps où il montait d'Égypte, s'est emparé de mon territoire, depuis l'Arnon jusqu'au Yabboq et jusqu'au Jourdain[b]. Rends-le maintenant de bon gré. » 14 Jephté envoya de nouveau des messagers au roi des Ammonites 15 et lui fit dire : « Voici ce que déclare Jephté : Israël ne s'est pas emparé du territoire de Moab ni de celui des Ammonites. 16 Quand il monta d'Égypte, Israël marcha dans le désert jusqu'à la mer des Roseaux[c] et parvint à Qadech[d]. 17 Alors il envoya des émissaires au roi d'Édom, avec ce message : Laisse-moi, je te prie, traverser ton pays. — Mais le roi d'Édom ne voulut rien entendre. La même requête fut adressée au roi de Moab, qui refusa[e]. Et Israël resta à Qadech. 18 Puis, s'avançant par le désert, il contourna le territoire d'Edom et celui de Moab et parvint à l'orient du pays de Moab. Le peuple campa au delà de l'Arnon, sans pénétrer dans le domaine de Moab, car c'est l'Arnon qui en formait la limite[f]. 19 Israël envoya alors des messagers à Siḥôn, roi des Amoréens, roi de Ḥechbôn[g], et lui fit dire : Laisse-moi, je te prie, traverser ton territoire pour parvenir à ma destination. — 20 Mais Siḥôn refusa à Israël le passage sur son domaine; il rassembla toute son armée, qui campa à Yahça, et il engagea le combat avec Israël. 21 Yahvé, le Dieu d'Israël, livra Siḥôn et toute son armée à la merci d'Israël, qui les battit et conquit tout le pays des Amoréens établis dans cette contrée. 22 Il conquit tout le domaine des Amoréens, de l'Arnon au Yabboq et du désert au Jourdain.

« 23 Et maintenant que Yahvé, le Dieu d'Israël, a chassé les Amoréens devant Israël, son peuple, c'est toi qui prendrais possession de leur pays! 24 Les territoires dont Kemoch, ton dieu, chasse les habitants, ne sont-ils pas ta propriété? De même tous ceux dont Yahvé, notre Dieu, chasse devant nous les habitants, sont notre propriété[h]. 25 Vaudrais-tu donc mieux que Balaq, fils de Cippor, roi de Moab? Est-il entré en contestation avec Israël ou lui a-t-il fait la guerre[i], 26 lorsque Israël s'est établi à Ḥechbôn et dans les villes qui en dépendent, à Aroër[j] et dans les villes qui en dépendent, ainsi que dans toutes les villes qui sont sur les rives de l'Arnon trois cents ans[k]? Pourquoi ne les avez-vous pas reprises en ce temps-là? 27 Je ne t'ai fait aucun tort;

13. « Rends-le » G^{M} L (lis. *'ôtâh*). H : Rends-*les*. 20. « refusa — le passage » d'après G^{AL} et *Nomb.* 20, 21 (lis. *wayemâ'ên siḥôn tét*). H : n'eut pas confiance qu'Israël passerait (?). 24. « chasse les habitants » d'après 24b (lis. *yôriš*). H : te met en possession. 26. « Aroër » G^{B} (*S*) *L*. H : Aror. G^{A} : Iazer. « ne les — reprises » lis. *hiṣṣaltoum*. H : n'avez-vous pas repris.

a. Litt. : *toutes ses paroles*. Selon d'autres, il s'agirait du vœu de Jephté, et cette phrase obscure aurait eu primitivement sa place après le v. 31. Mais il n'est pas probable que Jephté ait prononcé son vœu à Miçpa; sa fille, alors, en aurait eu connaissance. *b*. Cette région fut l'objet de conflits perpétuels entre Israël et *Moab*, à l'époque des Juges et pendant toute la période royale. Les Moabites, qui la possédaient avant l'arrivée des Hébreux (Nomb. 21, 26; cf. le nom de « plaines de Moab » en face de Jéricho), en occupèrent presque constamment la partie méridionale (3, 12-30; stèle de Mécha; És. 15-16; Jér. 48). Elle fut conquise temporairement par David, Omri, Jéroboam II. Les *Ammonites* ne l'envahirent, à notre connaissance, qu'au VIIe ou VIe siècle (Jér. 49, 1; Éz. 25, 1-11). *c*. Cette marche jusqu'à la mer des Roseaux est très énigmatique. Est-ce une allusion à Nomb. 14, 25 ou 33, 10 ou à une ancienne tradition d'après laquelle les Israélites allèrent directement de la mer Rouge à Qadech? *d*. Le récit de Jephté (17-22) suit pas à pas celui de Nombres 20, 14-21, 24 (de E). Cependant Jephté ajoute un fait favorable à sa thèse, l'ambassade au roi de Moab (17), et il omet deux traits gênants pour son argumentation : d'après les Nombres, le pays avait appartenu aux Moabites avant d'être conquis par les Amoréens (21, 26), et Balaq s'était montré hostile aux Israélites, sans aller toutefois jusqu'à leur faire la guerre (22-24). Ce sont là des procédés qui se comprennent dans un plaidoyer; il n'est pas nécessaire de supposer que le rédacteur du discours de Jephté ait eu sous les yeux une version de l'histoire mosaïque différente de celle des Nombres.
e. Il est douteux que ce trait ait figuré primitivement dans la source E des Nombres. De Qadech, on ne pouvait aller en Moab sans traverser Édom; dès l'instant qu'Édom avait refusé, il était inutile de s'adresser à Moab. *f*. Nomb. 21, 11-13; au contraire Deut. 2, 28-29. *g*. Addition de R^{D} (cf. Deut. 2, 24, 26, 30; 3, 6; etc.). *h*. *Kemoch* n'était pas le dieu des Ammonites, mais des Moabites (Nomb. 21, 29; Jér. 48, 46; stèle de Mécha; etc.). Ce verset est d'un haut intérêt historique; il montre que les anciens Israélites admettaient l'existence des dieux étrangers et leur reconnaissaient les mêmes droits dans le domaine de leurs peuples qu'à Yahvé en Israël. Un juif monothéiste d'après l'exil n'aurait jamais parlé ainsi. *i*. Voy. cependant Jos. 24, 9-10 et les notes. *j*. Pour *Ḥechbôn* et *Aroër*, voy. notes sur Deut. 2, 24 et 36. *k*. L'auteur de cette addition veut que l'on comprenne : depuis trois cents ans qu'Israël est établi... — Mais « en ce temps-là », à la phrase suivante, ne peut signifier : pendant cet intervalle.

c'est toi qui agis mal à mon égard en m'attaquant. Que Yahvé le juge[a] juge aujourd'hui entre les enfants d'Israël et les Ammonites! » [28] Mais le roi des Ammonites ne tint aucun compte du message que Jephté lui avait adressé.

J(R) *Vœu de Jephté. Sa victoire.* [29] L'esprit de Yahvé fut sur Jephté[b], qui parcourut Galaad et Manassé[c], passa par Miçpé de Galaad et, de là, marcha E contre les Ammonites. [30] Jephté fit un vœu à Yahvé : « Si tu livres, dit-il, les Ammonites entre mes mains, [31] celui qui franchira [le premier] la porte de ma maison pour venir au-devant de moi, quand je rentrerai vainqueur du combat contre les Ammonites, appartiendra à Yah- J(R) vé, et je l'offrirai en holocauste[d]. » [32] Jephté marcha contre les Ammonites pour les E attaquer. Et Yahvé les livra entre ses J E mains. [33] Il les battit depuis Aroër[e] jusque J vers Minnit (vingt villes), et jusqu'à Abél-Ke- R^D ramim[f]; ce fut une très grande défaite. Et les Ammonites furent abaissés devant les enfants d'Israël.

E [34] Lorsque Jephté revint à Miçpa, en arrivant près de sa maison, il vit sa fille sortir au-devant de lui en dansant au son des tambourins[g]. C'était son unique enfant : en dehors d'elle il n'avait ni fils ni fille. [35] Dès qu'il l'aperçut, il déchira ses vêtements et s'écria : « Ah! ma fille, tu m'accables! [Faut-il] que ce soit toi qui me plonges dans l'infortune? J'ai pris envers Yahvé un engagement solennel, et je ne puis me dédire. — [36] Mon père, répondit-elle, tu t'es engagé envers Yahvé : traite-moi selon le vœu que tu as prononcé, maintenant que Yahvé t'a vengé de tes ennemis, les Ammonites. » [37] Puis elle dit à son père : « Qu'une faveur me soit accordée! Laisse-moi un répit de deux mois pour que j'aille errer sur les montagnes et pleurer avec mes amies ma virginité[h]. — [38] Va, » dit-il, et il la laissa partir pour deux mois. Elle alla donc avec ses amies pleurer sa virginité sur les montagnes. [39] Au bout de deux mois, elle revint auprès de son père, qui accomplit à son égard le vœu qu'il avait prononcé. Elle n'avait pas connu d'homme. Dès lors cette coutume s'établit en Israël : [40] tous les ans, les filles d'Israël vont se lamenter, pendant quatre jours, sur la fille de Jephté le Galaadite[i].

12 *Guerre entre Éphraïm et Galaad j.* [1] Les Éphraïmites se rassemblèrent et passèrent [le Jourdain] dans la direction de Çaphôn[k]. Ils J dirent à Jephté : « Pourquoi es-tu allé combattre les Ammonites sans nous inviter à marcher avec toi? Nous allons brûler ta maison et toi avec elle. » [2] Jephté leur répondit : « On m'avait cherché querelle, à moi et à mon peuple; les Ammonites me maltraitaient durement. Je vous ai appelés à mon aide,

29. « marcha contre » *L* cf. v. 32 (aj. *'él*). H : passa. 34. « en dehors d'elle » *G^{ALM}* (lis. *mimmènnâ*). H : en dehors de *lui*. 37. « errer » *S L T* (lis. *weradtî*). H : descendre. — Texte incertain. 39. « Dès lors cette coutume s'établit » *G* (lis. *leḥôq*). H : Et elle devint [l'origine d'] une coutume. 40. « se lamenter » *S L* cf. *G* (lis. *la'ănôt*). H : chanter (?). — Texte incertain. **12, 2.** « les Ammonites — durement » *G^{ALM}* (aj. *'innouní* après *'ammôn*). H : et [aux] Ammonites beaucoup.

a. Le texte présente sans doute ici la combinaison de deux leçons différentes : « que Yahvé soit le juge » et « que Yahvé juge ». — L'envahisseur, en pénétrant dans le territoire israélite, qui était le domaine propre de Yahvé, s'est placé sous sa juridiction. *b.* Cf. 3, 10. Quand la bravoure ou même la force musculaire (14, 6) étaient portées à un degré extraordinaire, elles étaient regardées comme l'effet d'une vertu divine qui était entrée dans l'homme. *c.* Pour obtenir le concours des divers clans et tribus. D'après 12, 2, il avait sollicité l'aide d'Éphraïm, qui avait refusé; cela devait être mentionné ici dans le texte de J. *d.* Le sacrifice de ce qu'on avait de plus cher était considéré, dans l'antiquité, comme le moyen le plus efficace pour obtenir le secours d'en-haut. On connaît les exemples classiques de Mécha, roi de Moab (2 Rois 3, 27), d'Agamemnon immolant Iphigénie et d'Idoménée vouant à Neptune le premier être qu'il rencontrera sur le rivage. *e.* Il ne peut s'agir de l'*Aroër* ammonite, qui se trouvait *à l'est* de la capitale ennemie (Jos. 13, 25), mais d'Aroër sur l'Arnon (v. 26). *Minnit* devait se trouver plus au sud, en plein pays moabite. *f.* D'après Eusèbe, à six milles romains de la capitale ammonite. *g.* Cf. Ex. 15, 20; 1 Sam. 18, 6; 21, 11; 29, 5. *h.* Pour la femme, dans l'antiquité, il n'y avait pas de plus grand malheur que de mourir sans laisser après elle d'enfants qui lui rendissent les honneurs suprêmes. *i.* Le deuil sur les morts, en Israël, ne durait pas quatre jours, mais trois, sept ou trente. Au surplus, des lamentations célébrées avec cette persistance, et exclusivement par des femmes, sur une simple mortelle, seraient peu vraisemblables. Les nombreux rites analogues qu'on retrouve en Grèce, en Babylonie, en Syrie et en Phénicie, suggèrent que nous avons ici le souvenir affaibli d'une cérémonie religieuse : ces plaintes s'adressaient primitivement à une divinité de la végétation printanière, telle que Tammouz, Adonis, Coré, qui, pensait-on, meurt chaque année pour renaître ensuite. On immolait anciennement des victimes humaines à cette occasion. *j.* Voy. note sur 8, 3. *k.* D'autres entendent : vers le nord. Mais Galaad n'était pas au nord d'Éphraïm, tandis que *Çaphôn*, ville de Gad au nord de Soukkôt, en Galaad (Jos. 13, 27), était bien sur le chemin d'Éphraïm à la partie septentrionale de Galaad.

mais vous n'êtes pas venus me délivrer de leurs mains. [3] Voyant que personne ne venait à mon secours, j'ai risqué ma vie, j'ai marché contre les Ammonites, et Yahvé les a livrés entre mes mains. Pourquoi venez-vous aujourd'hui me faire la guerre? »

[4] Jephté rassembla tous les hommes de Galaad et livra bataille à Éphraïm. Les Galaadites défirent Éphraïm[a]. [5] Puis Galaad coupa aux Éphraïmites les gués du Jourdain. Quand un des Éphraïmites survivants disait : « Laissez-moi passer », les gens de Galaad lui demandaient : « Es-tu Éphraïmite? » S'il répondait : « Non », [6] on lui disait : « Eh bien! dis chibbôlet. » Il disait « sibbôlet », sans parvenir à prononcer correctement[b]. On le saisissait alors, et on l'égorgeait près des gués du Jourdain. Il périt, en cette circonstance, quarante-deux mille hommes d'Éphraïm.

[7] Jephté gouverna Israël pendant six R^D(R^P) ans; puis Jephté le Galaadite mourut et fut enseveli dans la ville de Galaad, sa patrie[c].

IX. Ibçân.

R^P [8] Après lui ce fut Ibçân de Bethléhem, qui gouverna Israël. [9] Il avait trente fils et trente filles. Il maria celles-ci au dehors et fit venir du dehors trente brus pour ses fils[d]. Il gouverna Israël pendant sept ans; [10] puis il mourut et fut enseveli à Bethléhem.

X. Élôn.

[11] Après lui ce fut Élôn[e] le Zabulonite qui gouverna Israël. Il le gouverna pendant dix ans. [12] Puis Élôn le Zabulonite mourut et fut enseveli à Élôn, au pays de Zabulon.

XI. Abdôn.

[13] Après lui ce fut Abdôn fils de Hillél, de Piratôn[f], qui gouverna Israël. [14] Il avait quarante fils et trente petits-fils, qui montaient soixante-dix jeunes ânes[g]. Il gouverna Israël pendant huit ans. [15] Puis Abdôn fils de Hillél, de Piratôn, mourut et fut enseveli à Piratôn, au pays d'Éphraïm, sur le mont des Amalécites[h].

3. « personne ne venait » *G^{AL} S* (lis. *'én*). H : tu ne venais pas. 4. *G^{M*}*. H aj. : Car ils disaient : vous êtes des survivants d'Éphraïm; Galaad au milieu d'Éphraïm, au milieu de Manassé. 6. « sans parvenir à » *S L* (lis. *yâkôl*). H : sans faire attention (ou : sans venir à bout) de. 7. « dans la ville — patrie » *G L* (lis. *be'irô*). H : dans les villes de Galaad. G^M : dans sa ville, Céphé (Miçpé?) de Galaad. S : dans la ville de Galaad. — Texte incertain. 12. « à Élôn » *G^B*. H : à Ayyalôn (c'est, en hébreu, le même mot avec d'autres voyelles; mais la seule ville connue de ce nom était sur le territoire de Dan). 13 et 15. « Hillél ». G^A : Sellem. 15. « au pays — Amalécites ». G^M : dans la montagne d'Éphraïm, au pays de Sellem [c'est-à-dire du père d'Abdôn (cf. note critique sur v. 13 et 15) ou de Chaalim (1 Sam. 9, 4)?].

a. L'hébreu a ici une phrase inintelligible (voy. note critique), qui paraît formée d'une série de gloses; le début était peut-être une explication destinée à être lue après le mot « Jourdain », au v. 6. *b.* La différence de prononciation ne devait pas porter seulement sur certains mots comme *chibbôlet* (courant ou épi), mais sur l'articulation même du son *ch*. Lors des Vêpres Siciliennes (1282), on reconnaissait les Français à la façon dont ils prononçaient les mots italiens *ceci e ciceri* et on les massacrait. *c.* D'après 11, 34, la patrie de Jephté était Miçpa. Le rédacteur semble suivre ici une tradition différente (J?). *d.* Ceci indique peut-être que, contrairement à la pratique dominante en Israël (cf. Gen. 29, 19), la coutume bethléhémite n'admettait pas le mariage entre membres d'un même clan. La ville dont il s'agit ici pouvait être Bethléhem en Juda ou Bethléhem en Zabulon (Jos. 19, 15). *e.* Nom d'un clan (Gen. 46, 14; Nomb. 26, 26) et d'une ville (v. 12) de la tribu de Zabulon. Ce nom provenait sans doute d'un arbre sacré (en hébreu *'élôn*) que possédait la ville. *f.* Probablement Ferata, environ 10 kil. S. O. de Naplouse (Sichem). *g.* Trait emprunté à la notice sur Yaïr, où il faisait jeu de mots (10, 4). *h.* Montagne non identifiée (cf. 5, 14 en H). Le texte est d'ailleurs incertain (voy. note critique).

XII. Samson[a] (13-16).

Sa naissance.

R^D **13** [1] Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé. Et Yahvé les livra à la merci des Philistins pendant quarante ans.

J^3 [2] Il y avait un homme de Çorea[b], du clan des Danites[c], nommé Manoaḥ[d]. Sa femme était stérile; elle n'avait jamais eu d'enfant. [3] L'ange de Yahvé[e] apparut à cette femme et lui dit : « Écoute, tu es stérile et tu n'as jamais eu d'enfant. Eh bien! tu concevras et tu auras un fils. [4] Prends garde désormais de ne boire ni vin ni boisson enivrante et de ne rien manger d'impur. [5] En effet, tu vas concevoir[f], et tu mettras au monde un fils. Le rasoir ne passera pas sur sa tête; car cet enfant sera consacré[g] à Dieu dès le sein de sa mère. R^D C'est lui qui commencera à délivrer Israël du joug des Philistins. »

J^3 [6] La femme alla dire à son mari : « Un homme m'a abordée, qui avait l'air d'un dieu, tant il était majestueux. Je ne lui ai pas demandé d'où il était, et il ne m'a pas fait connaître son nom. [7] Il m'a dit : Tu vas concevoir, et tu mettras au monde un fils. Ne bois désormais ni vin ni boisson enivrante et ne mange rien d'impur; car l'enfant sera consacré à Dieu depuis le sein de sa mère jusqu'au jour de sa mort. »

[8] Alors Manoaḥ supplia Yahvé et dit : « Je t'en prie, Seigneur, que l'homme de Dieu que tu as envoyé vienne nous voir encore une fois et nous apprenne ce que nous aurons à faire pour l'enfant qui va naître. » [9] Yahvé exauça Manoaḥ : l'ange de Yahvé vint de nouveau trouver la femme. Elle était assise dans un champ, et Manoaḥ, son mari, n'était pas avec elle. [10] En toute hâte, elle courut avertir son mari : « Je viens, lui dit-elle, de voir apparaître l'homme qui est venu me trouver l'autre jour. » [11] Manoaḥ se leva, suivit sa femme et, abordant cet homme, il lui dit : « Es-tu l'homme qui a parlé à cette femme? — Oui », répondit-il. [12] Et Manoaḥ dit : « Quand ta promesse se sera réalisée, quelles règles l'enfant devra-t-il observer et qu'aura-t-il à faire? » [13] L'ange de Yahvé répondit à Manoaḥ : « Tout ce que j'ai interdit à cette femme, il faudra qu'il s'en abstienne[a] : [14] qu'il ne goûte d'aucun produit de la vigne[b]; qu'il ne boive ni vin, ni boisson enivrante et ne mange rien d'impur; [bref,] qu'il observe tout ce que j'ai prescrit à cette femme. »

[15] Alors Manoaḥ dit à l'ange de Yahvé : « Permets-nous de te retenir et d'apprêter un chevreau pour te le servir. » [16b] Manoaḥ, en effet, ne savait pas que c'était l'ange de Yahvé. [16a] « Quand même tu me retiendrais, répondit l'ange de Yahvé à Manoaḥ, je ne goûterais pas à ton repas; si tu tiens à l'apprêter, offre-le en holocauste à Yahvé. » [17] Manoaḥ dit alors à l'ange de Yahvé : « Quel est ton nom? Car nous voudrions t'honorer, quand ta promesse se sera réalisée. » [18] L'ange de Yahvé lui répondit : « A quoi bon t'informer de mon nom? Il dépasse toute intelligence[c]. »

[19] Manoaḥ prit le chevreau, ainsi que l'oblation[d], et l'offrit en holocauste à Yahvé sur le rocher[e] . . . . [f] [20] Comme la flamme montait de l'autel vers le ciel, l'ange de Yahvé s'éleva au milieu de cette flamme sous les yeux de Manoaḥ et de sa femme, qui tombèrent la face contre terre. — [21] L'ange de Yahvé ne se montra plus par la suite à Manoaḥ et à sa femme. — Alors Manoaḥ reconnut que c'était l'ange de Yahvé, [22] et il dit à sa femme : « Certainement nous allons mourir, car c'est un être divin que nous avons vu[g]. » [23] Mais sa femme lui dit : « Si Yahvé voulait nous faire mourir, il n'aurait pas accepté de notre main un holocauste et une oblation, et il ne nous aurait pas donné toutes ces instructions, et . . . .[h] il ne nous aurait pas fait entendre ce que nous avons entendu. »

[24] La femme mit au monde un fils, qu'elle appela Samson[i]. L'enfant grandit, et Yahvé le bénit.

Le mariage de Samson et ce qui s'ensuivit.

Samson tue un lion. Ses noces. L'énigme.

J^2 [25] L'esprit de Yahvé commença à l'agiter à Mahané-Dan, R entre Çorea et Echtaol[j].

J^1 **14** [1] Samson descendit à Timnat[k] et y remarqua une femme parmi les filles des Phi-

13, 6. « Un homme » cf. v. 10 (suppr. *hâ'èlôhîm*). H : L'homme de Dieu. « d'un dieu » suppr. *mal'ak hâ*. H : de l'ange de Dieu (on attendrait alors : de l'ange de Yahvé). 6. « Je ne lui ai pas demandé ». G^A L : Je lui ai demandé. 9. « Yahvé » *VL L S*. H : Dieu.

12. « Quand (litt. : [au] temps [où]) » lis. *'ét*. H : Maintenant. ta promesse *H^a G S L* (lis. *debârekâ*). H : tes promesses. 13. « qu'il s'en abstienne » lis. *yiššâmèr*. H : qu'elle s'en abstienne. 14. « qu'il ne goûte... qu'il ne boive... ne mange... qu'il observe » lis. *yô'kal, yésite, yô'kal, yišmôr*. H : qu'elle... « la vigne » *G^a S^h*. H : la vigne à vin (Nomb. 6, 4). 16. « si tu tiens — Yahvé » lis. *ta'âséhou* et *ta'ălènnou*. H : si tu apprêtes un holocauste, offre-le à Yahvé. 17. « ta » *Hq H^a G S L*. Hk : tes (comme v. 12). 20. « de cette flamme » *G^B* (lis. *ballâhâb*). H : de la flamme de l'autel. 23. « il ne — instructions » *G^{AL} VL S^h* (lis. *hôrânou*). H : il ne nous aurait pas fait voir toutes ces choses.

a. On distingue, dans les traditions sur Samson, les traces de quatre conceptions successives de la figure du héros. D'après la plus ancienne (J^1), c'est un rude batailleur aux mœurs très libres, qui doit sa force extraordinaire à une sorte de vertu magique résidant dans sa chevelure (16, 17b, 22). D'après la deuxième (J^2), cette force lui vient d'une irruption soudaine et temporaire de l'esprit divin (13, 25; 14, 6, 19; 15, 14; 16, 28). Suivant la troisième (J^3), s'il porte une longue chevelure qu'il ne doit jamais couper, c'est parce qu'il est naziréen : il a été consacré à Dieu dès avant sa naissance (13; 16, 17a). Mais les abstinences imposées aux naziréens étaient si peu conciliables avec les aventures de Samson que certains correcteurs les ont rapportées à sa mère seule (cf. notes sur 13, 13-14). Enfin, d'après une quatrième conception (R^D), Samson est un « juge », qui gouverne Israël pendant vingt ans et commence à délivrer le peuple du joug des Philistins (13, 1, 5b; 15, 20). Par cette suite de retouches, la figure de Samson a été ennoblie et mise en relations de plus en plus étroites avec Yahvé et les destinées nationales d'Israël, mais en perdant toujours plus de son pittoresque et de son relief. Il semble que le texte actuel provienne d'un récit primitif (J^1), augmenté par une série de rédacteurs (J^2, J^3, R^D), dont chacun y introduisit, par quelques additions, l'interprétation qui avait cours de son temps. L'un d'eux cependant (J^2) paraît avoir rédigé un récit nouveau de la mort de Samson, mais à côté duquel la version ancienne nous a été conservée (voy. note *c* 16, 22). — On a été frappé, dès l'antiquité, des ressemblances de l'histoire de Samson avec celle d'Hercule. Beaucoup de modernes estiment que les aventures de Samson, comme celles d'Hercule, de Melqart, de Guilgamech, représentaient originairement les destinées du soleil, qui perd chaque soir et chaque hiver sa chevelure de rayons pour la retrouver ensuite. S'il peut y avoir dans les traditions sur Samson des éléments provenant d'un mythe solaire (cf. notes sur 13, 24; 15, 5), les narrateurs hébreux n'avaient pas le sentiment de cette signification astrale. Pour le plus ancien (J^1), Samson était l'incarnation du paysan de la région danite, inculte mais vigoureux, se vengeant comme il pouvait, et quoique sans armes, de la dure oppression que fit peser sur lui, aux XIIe et XIe siècles, le Philistin civilisé. Plusieurs épisodes sont évidemment des traditions locales expliquant un nom ou un détail topographique (13, 19; 15, 15-17, 18-19; 16, 1-3, 31). D'autres sont empruntés au folklore universel : l'histoire de Dalila est une variante d'un conte populaire très répandu, où l'on voit une femme trahir le secret magique auquel tient la force ou la vie de celui qui s'est confié à elle; parfois le pouvoir du héros réside dans un de ses cheveux (cf. James Frazer, *Folk-Lore in the O. T.*, II, 484-502). *b*. Aujourd'hui Çar'a, 14 kil. O. de Jérusalem. *c*. La tribu de Dan ne comptait qu'un seul clan (Gen. 46, 23; Nomb. 26, 42). On paraît même lui avoir contesté parfois le titre de tribu (Gen. 49, 16). *d*. Ce nom rappelle celui de Manaḥat, que portait un clan ḥorite (donc établi en Palestine avant Israël, Gen. 36, 23), rattaché plus tard aux Calibbites et à la tribu de Juda (1 Chron. 2, 54). Ce clan se fixa à Çorea soit après la disparition des Danites, soit avant leur arrivée; dès le XVe s., il y avait dans cette région une ville appelée Mânḥat (Tell-el-Amarna, 292, 30, 48, éd. Knudtzon). Il est difficile de croire que la ressemblance des noms soit fortuite. *e*. Cf. notes sur 2, 1; 6, 11. *f*. Selon d'autres : tu es enceinte. *g*. En hébreu *nâzîr*. Les « naziréens » paraissent avoir été primitivement des hommes qui se consacraient à Yahvé pour la vie (cf. Samuel; Amos 2, 11) ou pour la durée d'une guerre (cf. 5, 2). C'est pour cette raison qu'ils devaient s'abstenir de vin — l'ivresse étant considérée comme une possession inconciliable avec la présence en eux de l'esprit de Dieu. — Ils devaient laisser pousser leurs cheveux, parce que la chevelure, qui continue de croître même après la mort, était regardée comme l'un des sièges de l'âme — ou de l'esprit divin chez celui qui en était possédé : couper les cheveux, c'eût été écarter l'esprit. Quand la consécration n'était que temporaire, les cheveux étaient brûlés sur l'autel à la fin du vœu (Nomb. 6, 18), pour éviter toute profanation et non pas en guise d'offrande comme on le dit souvent.

a. On traduit d'ordinaire l'hébreu : il faudra qu'*elle* s'en abstienne, qu'*elle* ne goûte, etc. Mais l'ange ne ferait que répéter plus brièvement ce qu'il a déjà dit à la femme. On pourrait aussi traduire l'hébreu : que *tu* t'en abstiennes, que *tu* ne goûtes, etc. Nous aurions ici un exemple de la croyance très répandue d'après laquelle le régime observé par le père pendant la grossesse et même après la naissance, influe sur les destinées de l'enfant. — Mais il est plus probable que l'ange répondait à la question posée : quelles règles *l'enfant* devra-t-il observer? On aura substitué le féminin au masculin, parce que l'histoire de Samson ne donne pas l'impression qu'il ait suivi ces règles d'abstinence (cf. 14, 9, 10; 15, 15).

b. Ce trait n'est pas nécessairement une addition d'après Nomb. 6, 3-4. La méfiance étendue à tous les produits de la vigne devait être fort ancienne : elle se retrouve chez les Récabites (Jér. 35, 7-9), les Nabatéens (d'après Diodore de Sicile, 19, 94). Le Flamen Dialis, à Rome, ne devait pas même passer sous une treille. *c*. Litt. : *alors qu'il est prodigieux* (même mot que Ps. 139, 6). Voy. Gen. 32, 29; Ex. 3, 13-14 et les notes. *d*. L'offrande de céréales qui accompagnait l'holocauste. *e*. Un rocher qui servait d' « autel » (v. 20) aux gens du pays, très certainement celui qu'on voit encore près de Çar'a, avec des marches et des cuvettes sommairement taillées et au pied duquel les Arabes immolent toujours leurs victimes. *f*. Texte altéré : *et agissant d'une manière prodigieuse sous les yeux de Manoaḥ et de sa femme*. Les derniers mots sont une répétition du v. 20; les premiers proviennent peut-être d'une glose qui se rapportait à ce même verset.

g. Cf. 6, 22. *h*. Ici un mot (*kâ'ét*) qu'on traduit d'ordinaire par « maintenant », mais qui paraît être plutôt un débris de la locution *kâ'ét ḥayyâ* « l'année suivante à pareille époque » (Gen. 18, 14; 2 Rois 4, 16-17). Elle formait primitivement le début du v. 24. *i*. C'est-à-dire « solaire », d'après l'étymologie la plus probable. Ce nom n'indique pas nécessairement que Samson ait été à l'origine une personnification du soleil. Il se retrouve en Babylonie et a pu être en usage chez les Danites, dont une ville s'appelait Bét-Chèmech, « le temple du soleil ». Il serait, d'ailleurs, naturel que des éléments du mythe du dieu soleil se fussent introduits dans les traditions relatives à un héros portant ce nom. *j*. Notice énigmatique. *Maḥané-Dan* ne se trouvait pas entre *Çorea* et *Echtaol*, mais près de Qiryat-Yearim d'après 18, 12. On peut supposer que le v. 25 est une introduction aux aventures des ch. 14 et 15 et que les mots « entre Çorea et Echtaol » étaient primitivement une glose indiquant — fort exactement — le site du rocher-autel du v. 19. *Echtaol*, aujourd'hui Echoua, 4 kil. E. de Çar'a. *k*. Ou Timna, aujourd'hui Tibné, 5 kil. et demi S. O. de Çorea et environ 120 m. plus bas. Attribuée à Dan (Jos. 19, 43), elle était alors aux mains des Philistins (cf. 2 Chron. 28, 18).

J³ listins[a]. ²A son retour, il l'annonça à son RJ³ père et à sa mère : « Il y a, dit-il, à Timnat, une femme que j'ai remarquée parmi les filles des Philistins; demande-la donc pour R moi en mariage. » ³Son père (ainsi que sa J³ mère) lui dit : « Est-ce qu'il n'y a pas de femmes chez les membres de ton clan ou dans le reste de ton peuple, que tu ailles en chercher une chez ces Philistins incirconcis[b]? » Samson répondit à son père : « C'est celle-là que tu dois demander, puisque c'est elle qui me plaît. » ⁴Son père et sa mère ne savaient pas que la chose venait de Yahvé, qui cherchait une occasion de querelle avec les Philistins. Or, en ce temps-là, les Philistins dominaient sur Israël.

J¹R ⁵Samson descendit ainsi que son père et J¹ sa mère à Timnat. Comme il arrivait aux vignes de Timnat, il vit un jeune lion qui J² venait à sa rencontre en rugissant. ⁶L'esprit J¹ de Yahvé fondit sur lui, et il déchira le lion comme on déchire un chevreau, bien R qu'il n'eût aucune arme à la main[c]. Il ne raconta pas à son père et à sa mère ce J¹ qu'il avait fait. ⁷Puis il descendit [à la ville]; il s'entretint avec la femme, et elle lui plut[d].

⁸Au bout de quelque temps il revint pour l'épouser. Il fit un détour pour voir le cadavre du lion et, dans le corps de l'animal, il aperçut un essaim d'abeilles et du miel[e]. ⁹Détachant le miel, il le prit dans ses mains et, chemin faisant, il en mangeait[f]. Lorsqu'il R(J¹) fut arrivé auprès de son père et de sa mère, il leur donna de ce miel, et ils en mangèrent, mais il ne leur dit pas qu'il l'avait détaché du corps du lion[g]. ¹⁰ᵃ Puis son père descendit chez cette femme.

¹¹Quand on vit Samson, on choisit trente RJ¹ compagnons[h] pour lui tenir société : ¹⁰ᵇ ils préparèrent là un festin, car telle était la coutume des jeunes gens[i]. ¹²Alors Samson leur dit : « Je vais vous proposer une énigme. Si vous m'en présentez la solution au cours des sept jours du festin[j], et que vous la R trouviez[k], je vous donnerai trente pièces J¹ de fine étoffe et trente vêtements de gala. ¹³Mais si vous ne pouvez me présenter la solution, c'est vous qui me donnerez trente pièces de fine étoffe et trente vêtements de gala. — Propose ton énigme, lui répondirent-ils, nous écoutons. » ¹⁴Samson leur dit :

De celui qui mange est sorti ce qui se mange,
et du fort est sorti le doux.

Ils ne parvinrent pas à expliquer l'énig- R me pendant six jours. ¹⁵Enfin le septième J¹ jour arriva[a]. Alors ils dirent à la femme de Samson[b] : « Enjôle ton mari pour qu'il te donne le mot de l'énigme; autrement nous te ferons périr dans les flammes avec ta famille. Est-ce pour nous dépouiller que vous nous avez invités ici? » ¹⁶Alors la femme de Samson l'importuna de ses larmes : « Certainement, disait-elle, tu me hais, tu ne m'aimes pas : tu as proposé une énigme à mes compatriotes, et tu ne m'en as pas dit la solu- R tion. » Il lui répondit : « Je ne l'ai dite ni à mon père ni à ma mère, et je te la révéle- J¹ rais! » ¹⁷Elle l'importuna de ses larmes pendant les sept jours que dura le festin. Enfin, le septième jour, obsédé, il lui donna le mot de l'énigme, et elle le révéla à ses compatriotes. ¹⁸Les gens de la ville dirent donc à Samson, le septième jour, avant qu'il entrât dans la chambre à coucher :

Qu'y a-t-il de plus doux que le miel
et de plus fort que le lion?

Samson leur répliqua :

Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse,
vous n'auriez pas deviné mon énigme.

J² ¹⁹L'esprit de Yahvé fondit sur Samson, qui descendit à Ascalon et y tua trente hommes. Il prit leurs dépouilles et remit les vêtements de gala à ceux qui avaient donné la solution de l'énigme[c]. Alors sa colère s'alluma, et il J¹ remonta à la maison de son père. ²⁰La femme de Samson fut donnée à son compagnon, qui lui avait servi d'ami [de noces][d].

15 *Samson brûle les moissons des Philistins.* ¹Au bout de quelque temps, à l'époque de la récolte du blé, Samson alla revoir sa femme, en lui apportant un chevreau. « Je veux, dit-il, aller auprès de ma femme, dans sa chambre. » Mais le père ne lui permit pas d'y entrer. ²« J'étais persuadé, dit-il, que tu l'avais prise en aversion. Alors je l'ai donnée à ton ami. [Mais] sa sœur cadette n'est-elle pas plus belle? Qu'elle soit ta femme à sa place! » ³Samson leur dit : « Cette fois je réglerai mon compte avec les Philistins[e], car je vais leur R faire du mal. »

⁴Il s'en alla donc et attrapa trois cents J¹ renards[f]. Puis il prit des torches et, après avoir tourné [les bêtes] queue contre queue, il fixa une torche au milieu de chaque paire de queues. ⁵Il mit alors le feu aux torches et, lâchant les renards dans les champs des Philistins, il incendia les tas de gerbes et les blés sur pied, et même les vignes et les oliviers[g]. ⁶Les Philistins demandèrent : « Qui a fait cela? » On répondit : « C'est Samson, le gendre du Timnite, parce que celui-ci lui a pris sa femme et l'a donnée à son ami [de noces]. » Les Philistins montèrent [à Timnat] et firent périr dans les flammes cette femme et sa famille. ⁷Samson leur dit : « Puisque vous agissez de la sorte, je jure de ne m'arrêter qu'après m'être vengé sur vous-mêmes. » ⁸Il les battit à plate couture[h], faisant d'eux

14, 2. « demande » d'après *v. 3* (lis. *qaḥ*). H : demandez (mais c'était le père seul qui négociait le mariage). 3. « chez les (litt. : dans la maison des) » *S* (lis. *bebêt*). H : parmi les filles des. « ton peuple » G^{LM} *S* (lis *'ammekâ*). H : mon peuple. 5. « il arrivait » G^{B} (lis. *wayyâbô*). H : ils arrivaient. 11. « Quand on vit ». G^{AM} : Comme on avait peur de. 10ᵇ. « ils préparèrent » lis. *wayya'âsou*. H : Samson prépara.

a. Le récit du mariage de Samson est très confus dans la narration actuelle. D'après la tradition primitive, cette union appartenait au vieux type de mariage sémitique où la femme restait dans la maison de son père (cf. note sur 8, 31). Les noces se célébraient dans la maison de l'épousée; la famille du jeune homme ne payait pas de prix d'achat (*mohar*); le mari faisait seulement des cadeaux à sa femme (15, 1). Il y a donc lieu de considérer comme des additions les passages peu clairs d'après lesquels les parents de Samson descendent à Timnat (R dans v. 5-10); le père n'avait pas à intervenir, puisqu'il n'y avait pas de dot à débattre. La requête de Samson à ses parents (2-4) semble aussi avoir été ajoutée après coup (peut-être dès le temps de la transmission orale) pour excuser le héros d'avoir conclu un genre de mariage tombé depuis en discrédit : il n'y aurait eu recours qu'après avoir essayé de se faire marier par son père suivant la coutume dominante. La mention de la mère paraît avoir été ajoutée très tardivement (voy. note critique sur v. 2).

b. Les Philistins, venus d'Asie-Mineure, étaient le seul des peuples voisins des Israélites qui ne pratiquât pas la circoncision. On voyait là un signe de barbarie (cf. Jos. 5, 9).

c. Des exploits analogues ont été attribués à David (1 Sam. 17, 34-36), à Benaya (2 Sam. 23, 20), à Guilgamech, au roi Assourbanipal, à Hercule, à l'athlète grec Polydamas. *d*. Ce texte paraît indiquer qu'il s'agit de la *première* rencontre entre Samson et la Philistine. Il est donc vraisemblable que, dans la forme primitive du récit, le v. 1 se plaçait ici au lieu de « il descendit ». *e*. Il est difficile de dire si le narrateur entendait raconter un prodige (cf. Hérodote, V, 114) ou rapporter un fait courant : d'après une opinion très répandue dans l'antiquité, les abeilles pouvaient même naître par génération spontanée dans le corps d'un bœuf en décomposition (Virgile, *Géorg.* IV, 299-314, 548-558; Philon, *De Sacrif.* II, 255). *f*. Cf. 13, 13-14. Ce miel était impur, puisqu'il avait été en contact avec un cadavre. *g*. D'après Josèphe (*Antiq.* V, 8, 6) c'est à la jeune femme que Samson apporta du miel. C'était peut-être là ce que rapportait primitivement la tradition. On peut aussi supposer que la phrase sur le père et la mère de Samson est tout entière une addition récente et que le texte ancien portait simplement : « Puis *Samson* descendit chez cette femme. »

h. Litt. : *amis*. Il s'agit des « amis » ou « fils » ou « jeunes gens de l'époux » (Cant. 3, 7, où ils sont soixante; Mt 9, 15; Mc 2, 19; Lc 5, 34; Jn 3, 29), qui jouent encore un rôle essentiel dans les noces syriennes. Un de leurs devoirs était de participer aux frais du festin. C'est pour se conformer à l'usage qu'on donna à Samson une escorte d'honneur, et non parce qu'on avait peur de lui comme l'insinue une addition récente (11ᵃ), dont le sens est plus clair en G (voir note critique). Elle a été insérée peut-être pour expliquer comment les trente jeunes hommes étaient des Philistins (v. 16-18) choisis par la famille de la fiancée, au lieu d'être, suivant l'usage, des camarades de l'époux. Mais cette dérogation à la coutume se justifiait d'elle-même, puisque Samson se mariait à l'étranger.

i. Cette remarque doit expliquer pourquoi le festin se fit *là*, c'est-à-dire dans la maison de la fiancée, et non pas dans la maison du marié comme c'était l'usage au temps du narrateur. Dans les mariages de l'ancien type (voy. note *a*), c'était chez la femme qu'on célébrait les noces. — Nous admettons que les v. 11 et 10ᵇ ont été intervertis : au v. 10ᵇ, il est parlé « des jeunes gens » comme de personnages connus, tandis qu'au v. 11 ils sont présentés au lecteur. *j*. Cf. note sur Gen. 29, 22.

k. Condition supplémentaire ajoutée pour bien établir que Samson ne perdit pas sa gageure; normalement elle aurait dû venir la première : il faut trouver la solution d'une énigme avant de l'énoncer.

14. « six » lis. *šéšèt*. H : trois. H* : sept. 15. « septième ». G^{AB} VL* S : quatrième. « te donne » *GL* (lis. *lâk*). H : *nous* donne. « ici » *H* T* (lis. *hălôm*). H : n'est-ce pas? 18. « avant — coucher » lis. *haḥadrâ* d'après *S* (où il faut lire *touwâdâ*). H : avant que le soleil (?) se couchât (mais le mot pour « soleil » appartient exclusivement au style poétique et est à l'accusatif). **15,** 5. « champs » lis. *bisedôt*. H : blés sur pied. « les vignes et les oliviers » *G L* (lis. *wâzêyit*). H : les vignes (plantations?) d'oliviers. 6. « sa famille (litt. : la maison de son père) » *H** G^{AL} *S* (lis. *bêt 'âbîhâ*). H : son père.

a. Ces indications chronologiques, sur lesquelles les témoins du texte ne sont pas d'accord (voy. notes critiques), doivent avoir été ajoutées après coup. D'après v. 17, la femme de Samson l'assiégea de questions *pendant les sept jours du festin*, et cela, à la suite de la démarche de ses compatriotes (v. 16).
b. Le mariage avait lieu le premier jour des noces (cf. Gen. 29, 22-28). *c*. Cette façon de payer ses dettes est bien dans la manière de Samson. Cependant le trait semble ajouté après coup, car il n'est pas question de représailles des Philistins, et la colère de Samson est mentionnée trop tard : elle a dû éclater aussitôt après la découverte de la trahison de sa femme.

d. Le chef des garçons d'honneur s'appelait par excellence « l'ami de l'époux » (Jn 3, 29). *e*. Litt. : *je serai quitte* (je m'acquitterai) *envers les Philistins* (cf. Nomb. 32, 22). D'autres interprètent : « Cette fois, je suis innocent envers les Philistins si je leur fais du mal. » Cela donnerait à entendre que, précédemment, le bon droit était moins clairement de son côté.

f. D'autres traduisent « chacals » (cf. Ps. 63, 11), parce que ces animaux sont plus faciles à capturer et vivent par bandes. *g*. Le stratagème de Samson fut maintes fois employé en Orient pour détruire les moissons des ennemis (par les Romains en Mésopotamie, par les Mamelouks). Il est donc inutile de supposer que cet épisode provient d'un mythe solaire, où les renards auraient représenté la rouille qui brûle les moissons, à la canicule. *h*. Litt. : *jambe sur cuisse*, expression proverbiale assez énigmatique.

un grand carnage. Puis il descendit à la grotte du rocher d'Étam[a] et y fit sa demeure.

La mâchoire d'âne. La source de Leḥi.

9 Les Philistins montèrent camper en Juda et se répandirent dans la région de Leḥi[b]. 10 Les hommes de Juda [leur] dirent : « Pourquoi venez-vous nous attaquer? » Ils répondirent : « C'est pour lier Samson que nous venons, afin de le traiter comme il nous a traités. » 11 Trois mille hommes de Juda descendirent à la grotte du rocher d'Étam et dirent à Samson : « Ne sais-tu pas que les Philistins sont nos maîtres? Qu'est-ce que tu nous as fait là[c]? » Il leur répondit : « Je les ai traités comme ils m'avaient traité. » 12 Alors ils lui dirent : « Nous sommes descendus pour te lier, afin de te livrer aux Philistins. — Jurez-moi, leur dit Samson, que vous ne me tuerez pas vous-mêmes. » 13 Ils lui répondirent : « Non. Nous voulons seulement te lier et te livrer aux Philistins. Nous promettons de ne pas te mettre à mort. » Alors ils le lièrent de deux cordes neuves et le hissèrent au haut du rocher.

14 Déjà il était arrivé à Leḥi et les Philistins accouraient au-devant de lui avec des cris de triomphe, lorsque (J¹) l'esprit de Yahvé (J²) fondit sur lui; les cordes qu'il avait aux bras devinrent comme des fils de lin auxquels on aurait mis le feu, et les liens qui lui enserraient les mains semblèrent avoir fondu. 15 Avisant une mâchoire d'âne encore fraîche, il étendit la main, s'en saisit et tua mille hommes. 16 Et Samson dit :

> Avec une mâchoire d'âne je les ai rougis [de leur sang][d];
> avec une mâchoire d'âne j'ai tué mille hommes.

17 Quand il eut fini de parler, il jeta loin de lui la mâchoire; aussi donna-t-on à cet endroit le nom de Ramat-Leḥi[e].

18 Il avait une soif ardente. Alors il invoqua Yahvé en disant : « Après cette grande victoire que tu as accordée à ton serviteur, faudra-t-il que je meure de soif et que je tombe aux mains des incirconcis? » 19 Dieu fendit le Mortier de Leḥi[f], et il en jaillit de l'eau. Samson but, se ranima et revint à la vie. C'est pourquoi on a donné le nom de Ên-haq-Qoré[g] à cette source, qui existe encore aujourd'hui à Leḥi.

20 Puis Samson gouverna Israël, du temps des Philistins, pendant vingt ans[h]. (Rᴰ)

Les portes de Gaza.

16 1 De là Samson se rendit à Gaza; il y vit une prostituée et entra chez elle. (J¹) 2 On rapporta aux gens de Gaza : « Samson est venu ici. » Ils firent des rondes et le guettèrent toute la nuit à la porte de la ville[i]. (R) Pendant toute la nuit ils se tinrent tranquilles, se disant : « [Attendons] jusqu'au point du jour, et nous le tuerons. » (J¹) 3 Samson resta couché

16. « je les ai rougis » d'après *G VL* (lis. *ḥâmôr ḥimmartim*). H : un monceau, deux monceaux (?). 17. « donna-t-on » lis. *wayyiqqârê'*. H signifierait plutôt : donna-t-il. 19. « Dieu ». L T : Yahvé. **16,** 1. « De là » *G^AL* (aj. *miššâm*). Manque en H. 2. « On rapporta » *G* (aj. *wayyouggad*). Manque en H.

a. Cette caverne, qui n'a pas été identifiée sûrement, devait s'ouvrir dans une paroi abrupte et n'être accessible que par en haut (v. 13). *b.* Voy. v. 15-17 et note *e*. Site inconnu; cf. 2 Sam. 23, 11. *c.* La conduite des hommes de Juda montre à quel point les Israélites étaient alors asservis aux Philistins et combien peu les tribus d'Israël se sentaient solidaires : pour les gens de Juda, le danite Samson était presque un étranger. Il existait pourtant un certain lien national : Samson ne fait aucun mal aux hommes de Juda qui le livrent et prend même soin qu'ils n'encourent pas de représailles de la part des Philistins. *d.* Le verbe employé, *ḥâmôr*, fait jeu de mots avec « âne » (*ḥămôr*); mais le sens en est discuté. D'autres entendent : je les ai traités en ânes (c'est-à-dire rossés) — ou encore : je les ai rasés (fait disparaître de la terre) — ou : je les ai mis en monceaux. *e.* « Hauteur de la Mâchoire ». La sommité avait sans doute reçu ce nom parce qu'elle était surmontée d'une crête dentelée (cf. les « dents » de rocher dont il est question 1 Sam. 14, 4-5, les Dents du Midi et la Dent de Morcles au nord du Mont-Blanc, ou le promontoire d'Onougnathos, c'est-à-dire de « la mâchoire d'âne » au S. du Péloponnèse). Le narrateur interprétait peut-être le nom « le jet de la mâchoire », en dérivant *Ramat* de *râmâ*, jeter. *f.* Le nom de *Mortier* était donné assez fréquemment à des cavités de forme circulaire; un quartier de Jérusalem s'appelait ainsi (Soph. 1, 11). *g.* « La source de celui qui invoque ». Le nom signifiait plutôt sans doute : la source de la perdrix. *h.* Cette notice se retrouve presque textuellement 16, 31. On en a conclu que le rédacteur deutéronomiste terminait ici l'histoire de Samson et avait supprimé 16, 1-30 (qu'un autre rédacteur, Rᴾ, aurait plus tard rétabli). Mais les chroniqueurs israélites plaçaient volontiers leurs aperçus généraux sur l'activité d'un chef ou d'un roi aussitôt après le récit de son accession au pouvoir (1 Sam. 7, 13-17; 14, 47-52; 2 Sam. 5; 8) et non pas à la fin de sa biographie. Le v. 16, 31, qui a la forme d'une remarque rétrospective (il *avait* jugé), peut être soit de Rᴰ lui-même, soit d'un rédacteur ultérieur. — Les mots *du temps des Philistins* indiquent que les vingt ans de Samson sont comptés dans les quarante années de la domination philistine (13, 1). *i.* Ces rondes et ce guet, démentis par la phrase suivante, doivent avoir été ajoutés après coup pour rehausser l'exploit de Samson.

jusqu'à minuit. A minuit il se leva, saisit les battants de la porte de la ville, ainsi que les deux montants, les arracha avec la barre, les chargea sur ses épaules, les porta au sommet de la montagne qui est vis-à-vis d'Hébron[a] et les y déposa.

Samson et Dalila. Vengeance et mort de Samson.

Samson trahi par Dalila.

4 Après cela, Samson s'éprit d'une femme de la vallée de Soréq[b], nommée Dalila. 5 Les princes des Philistins vinrent la trouver et lui dirent : « Arrive à découvrir, en l'enjôlant, à quoi tient sa force extraordinaire et par quel moyen nous pourrions nous rendre maîtres de lui et le lier pour le dompter; et nous te donnerons chacun onze cents sicles d'argent[c]. » 6 Dalila dit à Samson : « Apprends-moi, je te prie, à quoi tient ta force extraordinaire et avec quoi il faudrait te lier pour te dompter. » 7 Samson lui répondit : « Si on me liait avec sept cordes de boyau fraîches et qu'on n'aurait pas encore fait sécher, je perdrais ma vigueur et deviendrais comme un homme ordinaire. » 8 Les princes des Philistins firent apporter à Dalila sept cordes de boyau fraîches et qu'on n'avait pas encore fait sécher; elle s'en servit pour le lier. — 9 Or elle avait des gens embusqués dans sa chambre. — Puis elle lui dit : « Les Philistins sont là, Samson! » Il rompit les cordes de boyau comme se rompt un cordon d'étoupe dès qu'il sent la chaleur du feu. Ainsi [le secret de] sa force resta inconnu.

10 Dalila dit à Samson : « Tu t'es joué de moi, tu m'as dit des mensonges. Apprends-moi donc maintenant avec quoi il faudrait te lier. » 11 Il lui répondit : « On n'aurait qu'à me lier avec des cordes neuves n'ayant jamais servi[d], et je perdrais ma vigueur, je deviendrais comme un homme ordinaire. » 12 Dalila prit des cordes neuves et s'en servit pour le lier. Puis elle lui dit : « Les Philistins sont là, Samson! » — Il y avait des gens embusqués dans la chambre. — Il rompit les cordes qu'il avait aux bras, comme du fil.

13 Dalila dit à Samson : « Jusqu'à présent tu t'es joué de moi et tu m'as dit des mensonges. Apprends-moi avec quoi il faudrait te lier. » Il lui répondit : « Si tu tissais les sept boucles[e] de ma chevelure avec ta toile et frappais ensuite avec le battant[f], je perdrais ma vigueur et deviendrais comme un homme ordinaire. » 14 Elle l'endormit, puis elle tissa les sept boucles de sa chevelure avec sa toile et frappa avec le battant. Alors elle lui cria : « Les Philistins sont là, Samson! » Il se réveilla et arracha à la fois le battant[g], le métier et la toile. Ainsi [le secret de] sa force resta inconnu.

15 Dalila lui dit : « Comment peux-tu dire : Je t'aime, — quand tu ne m'ouvres pas ton cœur? Voilà trois fois que tu te joues de moi en refusant de m'apprendre à quoi tient ta force extraordinaire. » 16 Tous les jours elle l'obsédait de ses instances; elle le harcelait. Enfin, excédé à la mort, 17 il lui ouvrit tout son cœur. (J³) « Le rasoir, lui dit-il, n'a jamais passé sur ma tête, car j'ai été consacré à Dieu dès le sein de ma mère. (J¹) Si l'on me rasait [les cheveux], ma force m'abandonnerait, je perdrais ma vigueur et je deviendrais comme tous les autres hommes. » 18 Alors Dalila, voyant qu'il lui avait ouvert tout son cœur, fit appeler les princes des Philistins en disant : « Cette fois vous pouvez venir : il m'a ouvert tout son cœur. » Les princes des Phi-

3. « et les y déposa » *G* (aj. *wayyanniḥêm šâm*). Manque en H. 13-14. « et frappais — sa toile » d'après *G^M* *S^hex* (aj. *wetâqa'at bayyâtêd wehâlîti wehâyîti keaḥad hâ'âdâm* [14] *watteyaššenêhou watta'ărôg 'êt šebâ' maḥlephôt rô'šô 'im hammassèkèt*). Omis en H : le copiste a sauté du mot « toile » (v. 13) au même mot (v. 14). 14. « Ainsi — inconnu » *G^ALM* (cf. v. 9). Manque en H. 18. « m'a » *H^q H^s G S L*. H^k : lui a.

a. A 70 kil. à l'est de Gaza et à 885 m. d'altitude. Beaucoup d'anciens interprètes, pour rendre moins surprenant l'exploit de Samson, ont identifié cette « montagne » avec la butte d'el-Mountar, 1/4 d'heure S. E. de Gaza. Mais ce tertre n'est pas dans la direction d'Hébron. On montrait sans doute vis-à-vis (c'est-à-dire à l'est) de cette ville un accident de terrain appelé « porte de Gaza » (ou porte fortifiée) ou « porte du Soleil » (d'où : porte de Samson). *b.* Le Ouadi-es-Sarâr ou l'un de ses affluents. A 3/4 d'heure O. de Çar'a, se trouvent des ruines appelées Souriq. *c.* Environ 16.500 fr. (le sicle valait à peu près 3 fr., et les princes philistins étaient au nombre de cinq). Le chiffre un peu singulier de onze cents s'explique peut-être par un usage observé dans certains contrats (papyrus d'Éléphantine) : on ajoutait à la somme convenue un tant pour cent, probablement pour conversion en « poids du roi ». *d.* Cf. 15, 13. *e.* Selon d'autres, tresses.

f. Ne sachant pas exactement comment était fait le métier à tisser des anciens Israélites, nous ignorons le sens précis des termes techniques employés ici. Par *battant* nous entendons la tige de bois dont les tisserands se servaient, en Égypte et en Grèce par exemple, pour serrer la trame (remplacée ici par les cheveux de Samson) entre les fils de la chaîne. D'autres ont pensé qu'il s'agissait d'un clou ou d'une cheville que Dalila aurait planté soit dans le mur (G), soit dans le sol (L). *g.* Ce mot, incorrectement construit, est évidemment une addition.

listins montèrent donc chez elle, l'argent à la main. [19] Elle endormit Samson sur ses genoux, puis appela un homme qui rasa les sept boucles de sa chevelure. Samson commença à s'affaiblir, et sa force l'abandonna. [20] Alors Dalila cria : « Les Philistins sont là, Samson ! » Celui-ci se réveilla. « Je m'en tirerai comme toujours, se dit-il, et je me dégagerai. » — Il ne savait pas que Yahvé l'avait abandonné. — [21] Mais les Philistins se saisirent de lui et lui crevèrent les yeux[a]. Puis ils le firent descendre à Gaza et le mirent aux fers. Il dut tourner la meule dans la prison[b].

Vengeance et mort de Samson[c].

[22] Sa chevelure se mit à repousser, après qu'elle eut été rasée. [23] Or les princes des Philistins se réunirent pour offrir un grand sacrifice à Dagon, leur dieu[d], et se livrer à des réjouissances. Ils disaient :

> Notre dieu a livré entre nos mains
> Samson, notre ennemi.

[24] Dès que le peuple le vit, il poussa une acclamation en l'honneur de son dieu[e] et dit :

> Notre dieu a livré entre nos mains
> Samson notre ennemi,
> Qui dévastait notre pays
> et nous a tué tant de monde[f].

[25] Comme ils étaient de joyeuse humeur, ils s'écrièrent : « Faites venir Samson, pour qu'il nous amuse[g] ! » On fit donc venir Samson de la prison, et il se livra devant eux à des jeux. Puis on le fit mettre debout entre les colonnes. [26] Samson dit alors au serviteur qui le menait par la main : « Place-moi de façon que je puisse toucher les colonnes sur lesquelles repose l'édifice ; je voudrais m'y appuyer. » [27] L'édifice était rempli par les hommes et les femmes — il y avait là tous les princes des Philistins et, sur le toit, environ trois mille personnes, hommes et femmes, — qui regardaient les jeux de Samson[h]. [28] Alors Samson invoqua Yahvé et s'écria : « Seigneur Yahvé, je t'en prie, souviens-toi de moi et donne-moi de la force, pour cette fois seulement, afin que je venge sur les Philistins [au moins] l'un de mes deux yeux ! » [29] Puis Samson embrassa les deux colonnes du milieu, sur lesquelles reposait l'édifice, — il s'arc-bouta contre elles — l'une avec son bras droit, l'autre avec son bras gauche [30] en s'écriant : « Que je périsse avec les Philistins ! » Il fit pencher [les colonnes] sous son effort, et l'édifice s'écroula sur les princes et sur toute la foule qui se trouvait là : il fit périr plus de gens en mourant qu'il n'en avait fait périr pendant sa vie. [31] Ses frères et toute sa famille descendirent chercher son corps. Ils l'emportèrent[i] et l'ensevelirent entre Çorea et Echtaol, dans le sépulcre de Manoaḥ, son père. Il avait gouverné Israël pendant vingt ans[j].

18. « montèrent » H* (lis. *wayya'ălou*). H : montaient. « l'argent » lis. *wehakkèsèph*. H : et apportèrent l'argent. 19. « qui rasa » d'après G^AL L (lis. *wayyegallaḥ*). H : et elle rasa. « Samson (litt. : il) commença à s'affaiblir » G^AL S^hex (lis. *wayyâḥèl le'anôt*). H : elle commença à le dompter. — Texte incertain. 24. « et dit » G^A (lis. *wayyô'merou*). H : car ils disaient. « Samson » d'après le rythme et v. 23. Manque en H. 28. « seulement » G^A. H ajoute : [ô] Dieu. « je venge — yeux ». G L : je venge sur les Philistins en une seule fois mes deux yeux.

a. Cf. 2 Rois 25, 7. *b*. Il s'agit, selon toute apparence, du petit moulin à main, le seul alors connu en Palestine. A Rome ce châtiment était fréquemment infligé, spécialement aux esclaves. *c*. Ce récit présente des désaccords et des répétitions qu'on explique d'ordinaire en admettant des transpositions (v. 24 et v. 25) et des gloses, mais qui nous paraissent plutôt provenir de la fusion de deux sources. D'après l'une, la fête est donnée à l'occasion de la capture de Samson (24) ; d'après l'autre, assez longtemps après, puisque ses cheveux ont repoussé (22). Il recouvre ses forces, selon celle-ci, parce qu'il a retrouvé sa longue chevelure ; suivant celle-là, c'est en vertu d'une grâce spéciale de Yahvé (28). On ne s'explique pas, dans le récit actuel, comment le peuple peut voir Samson (24) avant qu'on l'ait fait venir de la prison (25), ni comment Samson peut demander à être conduit entre les colonnes (26), alors qu'il s'y trouve déjà (25). Enfin les v. 27 et 23 sont manifestement surchargés. *d*. Ce dieu avait un temple célèbre à Asdod (1 Sam. 5, 2-7 ; 1 Macc. 10, 83-84 ; 11, 4) ; et c'est peut-être dans cette ville, et non à Gaza (21), que l'une des sources (J²) plaçait la mort de Samson. Cependant le culte de Dagon était très répandu en Palestine (cf. Bêt-Dagôn, Jos. 15, 41 ; 19, 27), en Phénicie, en Babylonie. Les Philistins, en se fixant dans le pays au XIIIe s., avaient adopté cette divinité sémitique. Dagon était le protecteur du blé (en hébreu *dâgân*), qu'il aurait découvert ; il aurait aussi inventé la charrue. Il a été souvent identifié, mais sans preuve (cf. 1 Sam. 5, 4) avec une des divinités à corps de poisson (en hébreu *dâg*) adorées dans la région. *e*. Voy. note générale sur les Psaumes, n° 30. *f*. Dans le texte, cet hymne est rimé, ce qui est très rare en hébreu. *g*. Peut-être par des tours de force (cf. Milton) ou des danses ; en tout cas il s'agit d'un spectacle (v. 27). *h*. Il est difficile de se représenter la structure de cet édifice, qui devait être fort vaste, et dont la toiture reposait cependant tout entière sur deux colonnes très rapprochées. En tout cas, ce n'était pas le temple même de Dagon : la demeure du dieu était toujours fort petite et n'était pas un lieu de réunion. Peut-être s'agit il d'une salle attenante, où les fidèles consommaient les restes des victimes offertes en sacrifice (cf. 1 Sam. 1, 9 ; 9, 22). *i*. Les anciens ne rendaient pas volontiers le corps de leurs ennemis. La facilité avec laquelle les frères de Samson paraissent enlever sa dépouille, donne à penser que ce détail a été ajouté après coup, peut-être pour expliquer la présence d'un sépulcre de Samson en pays danite. *j*. Voy. 15, 20 et la note.

PREMIER APPENDICE

FONDATION DU SANCTUAIRE DE DAN[a] (17-18)

Création du sanctuaire privé de Mika.

17 [1] Il y avait, dans la montagne d'Éphraïm, un homme appelé Mikayehou. [2-3] Il dit à sa mère : « Les onze cents sicles d'argent[b] qu'on t'a pris et au sujet desquels tu as proféré des imprécations[c] en ajoutant (je l'ai entendu de mes propres oreilles) : Je déclare consacrer cet argent à Yahvé[d] ; j'y renonce pour qu'il en soit fait une statue et une idole de métal fondu[e], — cet argent, je l'ai : c'est moi qui l'ai pris. Mais je vais te le rendre. » Sa mère s'écria : « Que mon fils soit béni par Yahvé[f] ! » Il rendit à sa mère les onze cents sicles d'argent[g]. [4b] Sa mère prit deux cents sicles d'argent[h] et les remit au fondeur. Celui-ci en fit une statue et une idole de métal fondu, qui fut placée dans la maison de Mikayehou.

[5] Cet homme, Mika, avait un temple[i] ; il fabriqua un éphod et un teraphim[j] et installa l'un de ses fils pour lui servir de prêtre[k]. [6] En ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël : chacun agissait comme bon lui semblait[l].

[7] Or il y avait un jeune homme de Bethléhem en Juda, du clan de Juda[m], qui était Lévite[n], et qui séjournait comme étranger en cet endroit[o]. [8] Cet homme quitta la ville Bethléhem en Juda, pour aller s'établir en étranger où il pourrait. Au cours de son voyage, il arriva dans la montagne d'Éphraïm, à la maison de Mika. [9] Mika

17, 2-4a. Voy. note *g*.

a. Ce récit, certainement fort ancien, nous donne une image vivante de l'anarchie qui régnait parmi les tribus israélites avant la royauté ; il montre l'organisation très rudimentaire de leur culte et la grossièreté de leurs notions religieuses. L'histoire de cet exploit de brigands a dû être racontée originairement à l'honneur du sanctuaire de Dan. Seul l'épisode du vol commis par Mika (17, 2-4) semble destiné à jeter une certaine défaveur sur la statue du temple de Dan, mais il ne se trouvait que dans l'une des deux sources. Le morceau, qui présente de nombreux doublets, paraît constitué, en effet, par la fusion de deux versions ; elles ne différaient, du reste, que par des détails. D'après l'une (E), Mika reçoit *de sa mère* une *statue* qu'il met *dans sa maison*, il prend pour prêtre un *jeune lévite*, qui était son hôte et à l'insu duquel un groupe de la *tribu des Danites* enlève la statue. D'après l'autre (J), Mika a *un temple* pour lequel *il fabrique* un *éphod* ; il engage pour le desservir un homme de Bethléhem ; ce prêtre consent à suivre une partie du *clan des Danites* en emportant l'éphod. *b*. Voy. 16, 5 et note. *c*. Contre le voleur (cf. Zach. 5, 3-4). *d*. Elle recouvrera plus facilement l'argent, pense-t-elle, si Yahvé est intéressé à sa restitution. *e*. D'après la suite (v. 4 ; 18, 30), il ne fut fait qu'une statue. Le mot *idole de métal fondu* est une glose exacte — l'objet fut fait par un fondeur (v. 4) — mais inutile : le mot traduit par « statue », bien que signifiant étymologiquement « image sculptée », était appliqué aussi aux idoles de métal fondu (Is. 40, 19). *f*. Elle essaie de neutraliser, par une bénédiction, l'effet de ses malédictions : 2 Sam. 21, 3 ; 1 Rois 2, 33, 44-45 ; cf. Ex. 12, 32 ; Deut. 29, 19. *g*. Dans le texte actuel, les v. 2b-3 paraissent en désordre. Après *oreilles*, les paroles prononcées par la mère manquent, et on lit : « ...*cet argent, je l'ai, c'est moi qui l'ai pris.* » *Sa mère s'écria : « Que mon fils soit béni par Yahvé !* » [3] *Et il rendit à sa mère les onze cents sicles d'argent. Et sa mère dit : « Je déclare consacrer cet argent à Yahvé ; j'y renonce en faveur de mon fils pour qu'il en soit fait une statue et une idole de métal fondu ; mais je vais te le rendre.* » [4a] *Et il rendit l'argent à sa mère.* On voit que Mika restitue deux fois l'argent et que, dans l'intervalle, sa mère déclare le lui rendre. Nous supposons qu'une partie de la confession de Mika, ayant été omise par un copiste, a été rétablie en marge, puis introduite à une mauvaise place dans le texte. Pour donner un sens au texte ainsi brouillé, on ajouta quelques mots (*Et sa mère dit... en faveur de mon fils... Et il rendit l'argent à sa mère*) que nous avons supprimés dans notre traduction. — D'autres restitutions du texte sont possibles. *h*. Le texte ne dit pas ce qu'elle fit du reste. Peut-être le chiffre de *deux cents* et celui de *onze cents* provenaient-ils de deux sources différentes. *i*. Litt. : *une maison de Dieu*. Les sanctuaires privés n'étaient pas rares alors (6, 11, 25 ; 8, 27 ; 1 Sam. 7, 1 ; 2 Sam. 6, 3, 10-12). *j*. *Éphod* ; voy. note *l* sur 8, 27. *Teraphim* ; voy. note sur Gen. 31, 19. *k*. Le privilège sacerdotal des membres de la tribu de Lévi était ignoré à cette époque ; les Israélites de toutes les tribus pouvaient exercer les fonctions de prêtre (cf. 1 Sam. 1-3 ; 7, 1 ; 2 Sam. 8, 18 ; 1 Rois 12, 31 ; etc.). *l*. L'auteur de cette réflexion vivait au plus tôt dans les derniers temps de la monarchie israélite. Josias notamment prit des mesures énergiques contre la multiplicité des sanctuaires et réglementa les droits, alors incontestés, des Lévites. *m*. Dans le texte primitif de E, on lisait peut-être : du clan des Danites ; cf. 18, 3 et 13, 2. *n*. Comment un lévite pouvait-il être du clan de Juda (ou des Danites) ? D'après les uns, « lévite » est ici un nom commun signifiant : prêtre de profession (cf. Ex. 4, 14) ; les prêtres ne se seraient constitués en tribu que plus tard. Cependant comme il a existé anciennement une tribu guerrière de Lévi (Gen. 34 ; 49, 5-7) et que le personnage visé semble avoir été de la famille de Moïse (18, 30), il est plus probable que « Lévite » signifie ici : descendant de l'ancienne tribu de Lévi. On peut supposer que les membres de cette tribu, après sa dispersion (voy. note sur Gen. 49, 7), s'incorporèrent aux tribus du Sud, spécialement à celle de Juda, et qu'un grand nombre furent agréés comme prêtres des divers sanctuaires, en raison de leur parenté avec Moïse. *o*. Dans la ville de Mika d'après la source ancienne (E), à Bethléhem d'après le contexte actuel. Suivant quelques critiques, cette phrase aurait été substituée à une autre, qui donnait le nom du lévite : « et son nom était Jonathan, fils de Guerchom » (cf. 18, 30).

lui demanda : « D'où viens-tu? » Il lui répondit : « Je suis Lévite, de Bethléhem en Juda; je voyage pour m'établir en étranger où je pourrai. » [10] Mika lui dit : « Fixe-toi chez moi : tu me serviras de père[a] et de prêtre; et je te donnerai dix sicles d'argent par an, l'habillement complet et la nourriture. » Il insista auprès du Lévite; [11] et celui-ci consentit à se fixer chez cet homme. Il traita le jeune homme comme l'un de ses fils. [12] Il installa le Lévite, et le jeune homme lui servit de prêtre. Il resta dans la maison de Mika. [13] « Maintenant, dit Mika, je suis sûr que Yahvé me fera du bien, puisque j'ai ce Lévite pour prêtre[b]. »

18 [1] En ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël.

Envoi d'espions danites à Laïch.

Or, en ce temps-là, la tribu des Danites cherchait un domaine où elle pût s'établir. Jusque-là, en effet, il ne lui en était point échu en partage comme aux autres tribus d'Israël[c]. [2] Les enfants de Dan choisirent dans leur clan[d] cinq hommes dans leurs rangs des hommes résolus de Çorea et d'Echtaol[e], qu'ils envoyèrent pour reconnaître le pays et pour l'explorer ; et ils leur dirent : « Allez explorer le pays. » Ils arrivèrent dans la montagne d'Éphraïm, à la maison de Mika, et y passèrent la nuit.

[3] Comme ils étaient près de la maison de Mika, ils reconnurent la voix du jeune Lévite[f] et, quittant leur chemin, ils entrèrent. « Qui t'a fait venir ici, lui dirent-ils, que fais-tu en ce lieu? Qu'as-tu à faire ici? » [4] Il leur répondit : « Mika a fait pour moi telle et telle chose. Il m'a pris à gages et je suis devenu son prêtre. » [5] Ils lui dirent alors : « Consulte Dieu, afin que nous sachions si notre voyage sera heureux. » [6] Le prêtre leur répondit : « Allez en paix; le voyage que vous avez entrepris est sous le regard de Yahvé[g]. »

[7] Les cinq hommes partirent donc et arrivèrent à Laïch[h]. Ils virent que le peuple de cette ville — elle vivait en pleine sécurité, à la mode sidonienne[i] — était paisible et en pleine sécurité, que rien n'y manquait de ce que produit la terre, qu'il possédait de grandes richesses, que ces gens étaient fort éloignés des Sidoniens et sans relations avec les Araméens[j]. [8] Lorsqu'ils furent retournés auprès de leurs frères, à Çorea et à Echtaol, ceux-ci leur demandèrent : « Quelles informations rapportez-vous? » [9] Ils répondirent : « Nous sommes partis, et nous avons parcouru le pays jusqu'à Laïch. Levez-vous; marchons contre cette ville! Nous avons vu le pays : il est excellent. Pourquoi restez-vous là sans rien dire? N'hésitez pas à aller à Laïch conquérir le pays. [10] Quand vous arriverez, vous surprendrez un peuple en pleine sécurité. Le pays est vaste en tout sens. Car Dieu le livre entre vos mains. [C'est] un lieu où il ne manque rien de ce que produit la terre. »

10. « Il insista — Lévite » *VL*[L] (lis. *wayyâ'oṣ ballêwî*). H : Le Lévite alla. — Texte incertain. **18**, 1. « il ne lui en était » *G* (lis. *naḥălâ*, à la fin). H : il ne lui était. 5. « si — heureux » *G*[AB] (lis. *hătiṣlaḥ*). H : si notre voyage fera réussir (?). G* : s'il fera réussir notre voyage. 7. « rien n'y — richesses » lis. *we'ên maḥsôr kol dâbâr 'ăšer bâ'âreṣ* (d'après v. 10) *weyôrêš 'ôšer* (texte incertain). H : personne possédant le pouvoir n'insultait en quoi que ce soit dans le pays (?). « les Araméens » *G*[AL] (lis. *'ărâm*). H : personne (*'âdâm*). 8. « Quelles — vous? » d'après *G* (aj. *mesibim*). H : Qu'est-ce que vous...? 9. « Nous sommes — Laïch » *G*[AL] (aj. *bâ'nou wannithallêk bâ'âreṣ 'ad layešâ*). Manque en H. « Levez-vous » *H*[r*] *G S L* (lis. *qoumou*). H. : lève-toi. « contre cette ville » *G*[A] (lis. *'âlèhâ*). H : contre eux. « Pourquoi restez-vous » lis. *oumâ 'attèm*. H : et vous restez...! « à Laïch » lis. *layešâ*. H : à venir.

a. Titre d'honneur (Gen. 45, 8; 2 Rois 2, 12; 5, 13; 6, 21, etc.). *b*. Sans avoir le monopole de la prêtrise, le Lévite, possesseur des traditions de Moïse, était regardé comme particulièrement qualifié pour ces fonctions; cf. le prestige du chérif (descendant du Prophète) dans l'islam. *c*. D'après les autres données de la tradition (Jos. 19, 40-48; Jug. 1, 34-35), la tribu de Dan avait reçu un domaine dans la région de Çorea et d'Echtaol (ouest de Jérusalem), et, si une partie de la tribu dut en chercher un autre, c'est que les anciens habitants du pays avaient refoulé les Danites dans les montagnes. Telle est aussi la situation supposée dans la suite de cette histoire. L'explication donnée ici doit donc être une addition. Il est exact d'ailleurs que la migration danite dut se faire au début de l'installation d'Israël en Palestine : elle était déjà accomplie du temps de Débora (5, 17). Il resta cependant des Danites dans la région de Çorea et d'Echtaol (v. 11), et c'est parmi eux que doit avoir vécu Samson, à moins qu'on ne préfère placer l'apparition du héros avant la migration. *d*. Voy. note *c* sur 13, 2. *e*. Voy. notes sur 13, 2, 25. *f*. Ils le connaissaient donc. Voy. 17, 7 (note *m*). Le texte n'autorise pas à traduire : ils reconnurent *l'accent* du jeune Lévite (l'accent judéen du jeune homme leur aurait appris que c'était un méridional comme eux, presque un compatriote). *g*. Cf. Ps. 33, 18-19. *h*. *Laïch* ou *Lécham*, appelée plus tard *Dan*, aujourd'hui Tell-el-Qadi (voy. Jos. 19, 47 et les notes). *i*. Située sur la route de Tyr à Damas, la ville se livrait paisiblement au commerce, comme les autres cités sidoniennes (phéniciennes), avec lesquelles elle était sans doute fédérée. *j*. La ville ne s'était pas assuré l'alliance de ses voisins immédiats, les États araméens (syriens) comme Bét-Reḥob, Maaka, voire Damas.

Migration des Danites.

[11] Alors six cents hommes du clan des Danites partirent de là, de Çorea et d'Echtaol, armés en guerre. [12] Ils gagnèrent les hauteurs et campèrent à Qiryat-Yearim[a], en Juda; c'est pour cela qu'aujourd'hui encore, on appelle cet endroit Maḥané-Dan[b]; il se trouve à l'ouest de Qiryat-Yearim. [13] De là ils s'engagèrent dans la montagne d'Éphraïm et atteignirent la maison de Mika.

[14] Les cinq hommes qui étaient allés à Laïch pour reconnaître le pays prirent la parole et dirent à leurs frères : « Savez-vous qu'il y a dans ces maisons un éphod, un teraphim, une statue et une idole de métal fondu? Et maintenant voyez ce que vous avez à faire[c]. » [15] Quittant donc leur chemin, ils se dirigèrent de ce côté, entrèrent dans la maison du jeune Lévite, dans la maison de Mika, et le saluèrent[d].

[16] Tandis que les six cents hommes armés en guerre se tenaient devant la porte — c'étaient des enfants de Dan, — [17] les cinq hommes qui étaient allés reconnaître le pays montèrent, pénétrèrent à l'intérieur et prirent la statue, l'éphod et le teraphim et l'idole de métal fondu. Or le prêtre se tenait devant la porte. Et les six cents hommes armés en guerre [18] entrèrent dans la maison de Mika et prirent la statue, l'éphod, le teraphim et l'idole de métal fondu. Le prêtre leur dit : « Que faites-vous? — [19] Tais-toi, lui répondirent-ils; mets ta main sur ta bouche et viens avec nous : tu nous serviras de père et de prêtre. Aimerais-tu mieux rester le prêtre de la maison d'un particulier que de devenir le prêtre d'une tribu et d'un clan d'Israël? » [20] Tout joyeux, le prêtre prit l'éphod et le teraphim ainsi que la statue et entra dans les rangs de cette troupe. [21] Faisant alors volte-face, ils partirent. Ils placèrent les femmes, les enfants, les bestiaux et les objets précieux en tête [du convoi].

[22] Ils étaient déjà loin de la maison de Mika, lorsque l'alarme fut donnée aux habitants des maisons voisines. Ils rejoignirent les enfants de Dan [23] et les appelèrent. Ceux-ci se retournèrent et dirent à Mika : « Qu'as-tu donc à ameuter tes gens? » [24] Il répondit : « Vous avez enlevé mon dieu, que je m'étais fabriqué, ainsi que le prêtre, et vous vous en allez. Il ne me reste rien! Comment pouvez-vous me demander ce que j'ai? » [25] Les enfants de Dan lui répliquèrent : « Ne nous fais plus entendre le son de ta voix, sinon quelques hommes au caractère aigri pourraient se jeter sur vous; et tu risques de causer ta mort et celle des tiens. » [26] Les enfants de Dan poursuivirent leur chemin. Mika, voyant qu'ils étaient les plus forts, s'en retourna et revint chez lui.

Prise de Laïch. Fondation de Dan et de son sanctuaire.

[27] Après avoir [ainsi] enlevé le dieu qu'avait fabriqué Mika et le prêtre qui était à son service, ils surprirent Laïch — une population paisible et [vivant] en pleine sécurité; ils la passèrent au fil de l'épée et brûlèrent la ville. [28] Personne ne vint à son secours, car elle était loin de Sidon et n'avait pas de relations avec les Araméens. Elle se trouvait dans la vallée de Bét-Reḥob[e]. Ils rebâtirent la ville et s'y établirent. [29] Ils l'appelèrent Dan, du nom de Dan, leur père, l'un des fils d'Israël. Mais à l'origine, la ville s'appelait Laïch. [30] Les enfants de Dan dressèrent la statue pour leur usage. Jona-

16. « les six cents » *G* (lis. *hâ'îš*). H : six cents. 18. « entrèrent » *S* (suppr. *we'êllè*). H : et ceux-là entrèrent. — *Ceux-là*, c'est-à-dire les cinq émissaires; ces mots ont été ajoutés pour concilier les deux versions, mais il en résulte que le v. 18 répète inutilement le précédent et que le dernier membre de phrase du v. 17 n'a qu'un sujet, sans verbe ni attribut. « la statue, l'éphod » *G S* (lis. *'èt happèsèl we'èt*). H : la statue de l'éphod. 21. « les femmes » d'après *Deut. 2, 34; 3, 6; etc.* (aj. *'èt hannâšîm we*). Manque en H. 25. « et tu risques de causer ». G[B] : et causeraient (*we'âsephou*). 27. « le dieu » d'après *v. 24* (lis. *'èt hâ'èlohîm*). H : ce. 28. « les Araméens » d'après *v. 7*. H : personne.

a. Cf. Jos. 9, 17. *b*. C'est-à-dire le camp de Dan (cf. 13, 25). Ce nom devait être antérieur à l'évènement raconté ici : il est peu probable que les émigrants se soient arrêtés, ne fût-ce que pour une nuit, à un endroit qui était à deux heures à peine d'Echtaol. *c*. Ce trait confirme que la tribu de Dan n'émigra pas tout entière : elle aurait alors emporté ses objets sacrés et n'aurait pas eu besoin de voler la statue de Mika. *d*. Dans le texte actuel, le récit du pillage est d'une extrême confusion, sans doute par suite de l'enchevêtrement de deux sources, du reste très difficiles à démêler. Nous admettons que, d'après l'une, les cinq émissaires faisaient visite au jeune Lévite, tandis que le gros des Danites enlevait la statue; d'après l'autre, c'étaient les cinq émissaires qui prenaient les objets sacrés, et ils étaient interpellés par le prêtre debout sur le seuil auprès du reste de la troupe. *e*. Centre d'un État araméen, au temps de David (2 Sam. 10, 6, 8). Site incertain.

than, fils de Guerchom, fils de Moïse[a], et ensuite ses fils, ont été prêtres de la tribu des Danites jusqu'au jour où [la population de] la contrée fut déportée[b]. [31]Ils érigèrent la statue[c] que Mika avait faite. [Elle resta] là aussi longtemps que subsista le temple à Silo[d].

DEUXIEME APPENDICE

EXTERMINATION PRESQUE TOTALE DE LA TRIBU DE BENJAMIN[e] (19-21)

Le crime de Guibea.

19 *Un Lévite d'Éphraïm va chercher sa concubine à Bethléhem.* [1]En ce temps-là[f] — il n'y avait pas alors de roi en Israël[g] — il y avait un homme, un Lévite, qui séjournait dans la partie la plus reculée[h] de la montagne d'Éphraïm. Il prit une femme, une concubine [originaire] de Bethléhem en Juda. [2]Dans un moment de colère, elle le quitta et se rendit dans sa famille, à Bethléhem en Juda. Elle y était depuis un certain temps (quatre mois), [3]quand son mari partit à sa recherche : il voulait la rassurer[i] [et] la ramener [chez lui]. Il avait avec lui son serviteur et deux ânes. Comme il arrivait à la maison du père de la jeune femme, celui-ci l'aperçut et vint tout joyeux au-devant de lui. [4]Son beau-père, le père de la jeune femme, l'ayant retenu, il resta trois jours chez lui : ils y mangeaient, y buvaient

30. « Moïse » *G^NL Éphrem Talm* (lis. *môšê*). H : Manassé (mais voy. note *a*). **19**, 2. « Dans un moment de colère (litt. : elle s'irrita contre lui) » *G^AL* (lis. *wattiz'aph*). H : Elle lui fut infidèle (il faudrait alors *me'âlâw*). 3. « Comme il arrivait à » *G^AL S^h* (lis. *wayyâbô'*). H : Elle le fit entrer dans.

a. *Guerchom* était le fils aîné de Moïse (Ex. 2, 22; 18, 3). Beaucoup de familles sacerdotales, dans l'ancien Israël, revendiquaient comme ancêtre Moïse (Deut. 33, 8), qui, d'après la tradition primitive, avait été le premier prêtre de Yahvé. Plus tard, après l'établissement de l'unité de sanctuaire et du culte sans images, on trouva blessant pour la mémoire de Moïse que toute une lignée de ses descendants eût servi les idoles du sanctuaire de Dan. On remplaça le nom de *Moïse* par celui de *Manassé*, le roi impie (2 Rois 21) — voy. note critique, — mais sans chercher à dissimuler que ce n'était pas là la leçon primitive : dans le texte massorétique, le N qui, seul, différencie les deux noms en hébreu (MŠH ET MNŠH) est écrit (et imprimé) au-dessus de la ligne; et on lit dans le Talmud, à propos du prêtre de Dan : « C'est parce qu'il a fait les œuvres de Manassé que l'Écriture le rattache à la famille de Manassé » (Baba Batra 109b). Ce Jonathan était sans doute le jeune Lévite engagé par Mika. Il est singulier que son nom ne soit donné qu'ici; mais peut-être le lisait-on, anciennement, au début de l'histoire (17, 7). *b*. Par les Assyriens, en 734 (2 Rois 15, 29). Ceci est sans doute une correction faite après coup. Le texte de la source devait porter « jusqu'à ce jour » (de même v. 31); l'intérêt que les narrateurs portent au sanctuaire de Dan suppose qu'il existait encore de leur temps. On ne s'expliquerait guère, au VIIIe siècle, des conceptions religieuses aussi archaïques que celles qu'on trouve dans ce récit. *c*. Le texte original devait porter *le dieu*, comme v. 24 et 27. *d*. Il y avait à Silo un temple (litt. : *une maison de Dieu*), qui fut détruit probablement par les Philistins, à la suite de la capture de l'arche (1 Sam. 4), car à partir de ce moment, les prêtres de Silo résidèrent à Nob. Il y a donc, entre la date indiquée ici et celle que donne le verset précédent, une distance de plus de trois siècles. On a essayé de faire disparaître ce désaccord ou de l'expliquer de bien des manières. Voici ce qui nous paraît le plus probable : le texte original avait ici « jusqu'à ce jour »; un rédacteur a corrigé, d'accord avec v. 30, « aussi longtemps que subsista le temple » (celui de Dan), et un rédacteur ultérieur a ajouté « à Silo » parce que, selon lui — c'était l'idée dominante après l'exil, — il n'avait existé de véritable « maison de Dieu » que là où se trouvait l'arche; or, à l'époque des Juges, elle était déposée à Silo. En tout cas, le sanctuaire de Dan était encore florissant au milieu du VIIIe siècle (2 Rois 10, 29; Am. 8, 14).

e. Ce récit, très prolixe et parfois assez confus, est formé de la combinaison de plusieurs sources, probablement trois (voy. notes sur titres de 20, 29 et du chapitre 21). L'une d'elles est fort moderne (P) : elle doit être contemporaine des parties les plus récentes du Pentateuque et des Chroniques, dont elle a le style et les idées caractéristiques (« communauté », « assemblée »; nombres énormes; imitation de Nomb. 31, etc.). Les deux autres ne doivent pas être non plus de rédaction très ancienne; elles prêtent aux tribus israélites une discipline et une unité d'action dont elles se montrèrent, d'après J et E, incapables au temps des Juges. De plus, le récit — à part l'épisode de l'enlèvement des filles de Silo — n'offre rien d'original : il y a, dans les deux sources que nous désignons par A et B, des réminiscences des histoires d'Abraham (Gen. 18 et 24), de Lot (Gen. 19), de Saül (1 Sam. 11), de la prise d'Aï (Jos. 8); on y relève même (20, 40, 48) des expressions appartenant à la langue du Deutéronome. — Comme toutes les villes nommées ici jouent un rôle dans l'histoire de Saül, quelques critiques ont pensé que le récit tout entier n'était qu'un travestissement satirique des destinées de la monarchie benjaminite. Cependant, comme les traits rappelant l'histoire de Saül se trouvent surtout dans les versions les plus récentes (20, 15; 21, 5-14), il est probable qu'ils sont venus s'ajouter à un fond antérieur : le récit actuel doit avoir à sa base une tradition historique sur un crime scandaleux commis à Guibea. Osée paraît y faire allusion (plutôt qu'à l'élévation de Saül à la royauté) lorsqu'il parle des « jours de Guibea » (9, 9; 10, 9). Dans la tradition primitive, il n'était sans doute pas question d'un anéantissement presque complet de la tribu de Benjamin : celle-ci possédait une réelle puissance au temps de Saül. *f*. C'est-à-dire au temps des Juges. *g*. Cf. 17, 6; 18, 1. *h*. Par rapport à Bethléhem, donc la plus septentrionale. Cette expression indique que le narrateur est originaire de Juda. *i*. Litt. : *parler sur son cœur*, expression qui signifiait consoler, réconforter, et non faire appel aux sentiments ou à la conscience (És. 40, 1-2; 2 Sam. 19, 7; Gen. 50, 21, etc.).

et y passaient la nuit. [5]Le quatrième jour, ils s'éveillèrent de grand matin. Comme il se levait pour partir, le père de la jeune femme dit à son gendre : « Restaure-toi [en mangeant] un morceau de pain; après cela vous partirez. » [6]Ils s'assirent donc et tous deux ensemble se mirent à manger et à boire. Puis le père de la jeune femme dit à cet homme : « Consens, je te prie, à passer la nuit. Et livre-toi à la joie. » [7]Comme l'homme se levait pour partir, son beau-père insista auprès de lui. Il resta donc et passa la nuit en cet endroit. [8]Il se leva de grand matin le cinquième jour pour partir. Mais le père de la jeune femme dit : « Restaure-toi, je t'en prie. » Ainsi ils s'attardèrent jusqu'au déclin du jour et ils se mirent tous deux à manger. [9]L'homme alors se leva pour partir avec sa concubine et son serviteur. Mais son beau-père, le père de la jeune femme lui dit : « Vois, le jour tombe; le soir vient : passez donc la nuit. Vois, le jour baisse : passe la nuit ici. Livre-toi à la joie. Demain, de grand matin, vous vous mettrez en route. Puis tu regagneras tes tentes[a]. » [10]Mais l'homme refusa de passer la nuit; il se leva et partit. Il arriva en vue de Yebous, aujourd'hui Jérusalem[b]; il avait avec lui deux ânes sellés, ainsi que sa concubine et son serviteur.

Le crime des gens de Guibea. [11]Lorsqu'ils furent près de Yebous, le jour avait déjà beaucoup baissé. Le serviteur dit à son maître : « Allons, quittons la route[c] et entrons dans la ville des Jébusiens que voici pour y passer la nuit. » [12]Son maître lui répondit : « Nous n'entrerons pas dans une ville [peuplée] d'étrangers, de gens qui n'appartiennent pas aux enfants d'Israël; nous pousserons jusqu'à Guibea[d]. [13]Marche, dit-il à son serviteur, et gagnons le voisinage de quelque bourgade[e] : nous passerons la nuit à Guibea ou à Rama[f]. » [14]Ils poussèrent donc plus loin et ils continuèrent leur marche. Le soleil se coucha comme ils étaient près de Guibea en Benjamin. [15]Ils quittèrent la route pour s'y rendre afin d'aller passer la nuit à Guibea. Y étant arrivé, il s'assit sur la place de la ville. Mais personne ne leur offrit dans sa maison un gîte pour la nuit. [16]Survint un vieillard qui, le soir venu, rentrait des champs après son travail. Cet homme était [originaire] de la montagne d'Éphraïm[g] et [seulement] domicilié à Guibea, tandis que les gens du lieu étaient Benjaminites. [17]Levant les yeux, il aperçut le voyageur sur la place de la ville. « Où vas-tu, dit le vieillard, et d'où viens-tu? » [18]L'autre lui répondit : « Nous venons de Bethléhem en Juda et nous nous rendons dans la partie la plus reculée de la montagne d'Éphraïm. C'est de là que je suis. J'ai été jusqu'à Bethléhem en Juda et je retourne chez moi. Personne ne m'a offert un gîte dans sa maison. [19]J'ai pourtant de la paille et du fourrage pour nos ânes; j'ai aussi du pain et du vin pour moi, pour ta servante et pour le domestique qui accompagne ton serviteur : nous n'avons besoin de rien. — [20]Sois le bienvenu, repartit le vieillard. Mais je tiens à pourvoir à tous tes besoins. [Fais-moi le plaisir] seulement de ne point passer la nuit sur la place. » [21]Il le fit entrer dans sa maison et donna du fourrage aux ânes. Les voyageurs se lavèrent les pieds, puis mangèrent et burent.

[22]Ils étaient tout à la joie lorsque les gens

7. « Il resta donc et passa » *G^B* (lis. *wayyêšêb*). H : Il passa de nouveau. 8. « Ainsi ils s'attardèrent » lis. *wayyitmahmehou*. H : Et attardez-vous. 10. « et son serviteur » d'après *G^M S^h* (lis. *wena'ârô*). H : avec lui. 12. « [peuplée] d'étrangers — Israël » lis. *nokrîm* et (avec *H^a*) *hêmmâ*. H : de l'étranger, [de celles] qui ne sont pas d'entre les enfants d'Israël (?). 18. « je retourne chez moi (litt. : dans ma maison) » *G* cf. v. 29 (lis. *'èl bêti*). H : je vais avec (vers ?) la maison de Yahvé. 19. « ton serviteur » *H^a* (*S L*) *T* (lis. *'abdèka*). H : tes serviteurs.

a. Expression provenant des temps nomades (cf. 7, 8; 20, 8; Jos. 22, 4, 6-8, etc.). *b*. La ville s'appelait Jérusalem (Ourousalim) dès le XVe siècle (tablettes de Tell-el-Amarna). Le nom de Yebous, qui ne se trouve qu'ici et dans un livre très récent (1 Chron. 11, 4, 5; cf. 2 Sam. 5, 6), est sans doute une appellation conjecturale tirée du nom de la peuplade cananéenne qui habitait autrefois la ville, celle des Jébusiens (Yebousi). Il est possible que « Yebous » ait été introduit ici et au verset suivant par un correcteur. *c*. La route de Bethléhem vers la montagne d'Éphraïm passe en dehors de Jérusalem, à l'ouest. *d*. Probablement identique à Guibea de Saül et à Guibeat-Élohim, à 20 ou 30 stades (3 kil. 1/2 ou 5 kil. 1/2) au nord de Jérusalem, près du croisement des routes de Gophna (Djifna) et de Nicopolis (Josèphe, *Antiq.* V, 2, 8; *Bell. Jud.* V, 2, 1). Le site n'a pas été identifié. *e*. Litt. : *localité*. Cf. Am. 4, 6. *f*. Aujourd'hui er-Ram, environ 8 kil. au nord de Jérusalem. *g*. On attendrait plutôt « originaire d'Éphraïm », car la « montagne d'Éphraïm » comprenait aussi le territoire de Benjamin (3, 27). L'origine étrangère du vieillard hospitalier est peut-être un trait ajouté après coup par analogie avec l'histoire de Lot (Gen. 19, 9), étroitement apparentée à celle-ci.

de la ville, des scélérats[a], s'attroupèrent autour de la maison. Ils frappaient à la porte à coups redoublés, et ils dirent au maître de la maison, au vieillard : « Fais sortir la femme qui est venue chez toi, pour que nous la connaissions. » [23] Le maître de la maison sortit et vint les trouver. « Non, mes frères, leur dit-il, je vous en prie; pas de crime! Maintenant que cet homme est entré dans ma maison, ne commettez pas cette infamie! [24] Voici ma fille, qui est vierge[b]; je vais [vous] l'amener. Abusez d'elle et faites-lui ce que vous voudrez; mais ne commettez pas à l'égard de cet homme une pareille infamie! » [25] Ces gens refusèrent de l'écouter. Alors l'homme prit sa concubine et la leur amena dans la rue. Ils abusèrent d'elle et la violentèrent toute la nuit jusqu'au matin. Ils la lâchèrent au lever de l'aurore. [26] Aux approches du matin, la femme vint tomber devant la porte de la maison de cet homme, où était son mari[c]; [elle y resta] jusqu'au jour.

[27] Lorsque, au matin, son mari se leva, ouvrit la porte de la maison et sortit pour continuer sa route, il aperçut cette femme, sa concubine, gisant à la porte de la maison, les mains sur le seuil. [28] « Lève-toi, lui dit-il, et partons. » Pas de réponse... elle était morte. Il la chargea alors sur l'âne. Puis cet homme se leva et se rendit à sa demeure. [29] Arrivé chez lui, il prit un couteau, et, saisissant [le corps de] sa concubine, il le découpa membre à membre en douze morceaux; puis il l'envoya dans tout le territoire d'Israël[d]. [30] Tous ceux qui le voyaient disaient : « Jamais il ne s'est passé, jamais il ne s'est vu rien de semblable, depuis que les enfants d'Israël sont montés du pays d'Égypte jusqu'à ce jour. » Or il avait donné cet ordre à ses messagers : « Vous direz à tous les Israélites : Prenez la chose à cœur, délibérez et prononcez. »

Le châtiment.

20 *L'enquête.* [1] Tous les enfants d'Israël quittèrent leurs demeures et la communauté se réunit comme un seul homme; de Dan à Beërchéba et du pays de Galaad [on se rendit] auprès de Yahvé, à Miçpa[e]. [2] Les chefs de tout le peuple, toutes les tribus d'Israël se présentèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu : il y avait quatre cent mille hommes de pied, sachant tirer l'épée. [3] Les enfants de Benjamin apprirent que les enfants d'Israël étaient montés à Miçpa...[f] Les enfants d'Israël dirent alors : « Racontez[-nous] comment ce crime a été commis. » [4] Le Lévite, le mari de la femme qui avait été tuée, répondit : « J'étais entré, avec ma concubine, à Guibea en Benjamin, pour y passer la nuit. [5] Les citoyens de Guibea se sont soulevés contre moi; ils se sont ameutés de nuit autour de la maison où j'étais : ils voulaient me tuer, et ils ont abusé de ma concubine au point qu'elle en est morte. [6] Alors j'ai pris [le corps de] ma concubine, je l'ai coupé en morceaux et je l'ai envoyé dans toute l'étendue du territoire d'Israël, car ils avaient commis une atrocité et une infamie en Israël. [7] Vous voilà tous [réunis], enfants d'Israël. Consultez-vous et prenez une décision, ici même. »

[8] Tout le peuple se leva comme un seul homme en disant : « Nul de nous ne regagnera sa tente; nul de nous n'entrera dans sa maison...[g] [9] Et maintenant voici comment

23. « la femme — connaissions » cf. 20, 5 et Jos. *Antiq. V*, 2, 8 (lis. *hâ'iššâ, bâ'â, wenêdê'ènnâ*). H : *l'homme* qui est *venu* chez toi, pour que nous *le* connaissions. — Si c'était à l'homme qu'on en avait, comment pourrait-il sortir de la maison pour livrer sa concubine et, le lendemain, partir sans être inquiété? Ce récit a été retouché par analogie avec l'histoire de Lot (Gen. 19, 5). 24. Suppr. *ouphilagšêhou* (forme incorrecte), lis. *'ôtâh* (2 fois) *et lâh*, d'après Josèphe *Antiq. V*, 2, 8. H : ma fille, qui est vierge, *et sa concubine... les* (litt. : eux)... abusez d'*eux*... faites-*leur* (à eux). — Si le vieillard avait aussi offert la concubine, on ne s'expliquerait pas pourquoi les assaillants se seraient contentés de la moitié de l'offre qui leur était faite. Les retouches se trahissent, du reste, par leur incorrection grammaticale. 28. « elle était morte » G (aj. *ki mêtâ hî'*). Manque en H. 30. « Or — Israélites » d'après G^{AM} (aj. *wehou' ṣiwwâ hâ'ănâšîm 'ăšèr šâlaḥ lê'mōr kô tô'merou lekol 'îš yiśrâ'êl*). Manque en H.

a. Litt. : *des gens fils de beliyya'al*. Voy. note sur Ps. 18, 5.

b. Voy. note sur Gen. 19, 8. *c.* Litt. : *son seigneur*, ce qui pourrait aussi signifier « son maître ». Mais il ne semble pas, d'après v. 3-9, que cette femme ait été une esclave.

d. L'Éphraïmite veut produire une impression d'horreur. Son geste rappelle celui de Saül (1 Sam. 11, 7), mais il a un sens différent : voy. note sur le passage de Samuel.

e. Ville de Benjamin, ordinairement identifiée avec Nebi Samouil, 7 kil. N. O. de Jérusalem. *f.* Cette phrase se trouvait, sans doute, dans la source B, après le v. 10, et disait ce que firent les Benjaminites à cette nouvelle (cf. v. 14).

g. La fin de la phrase manque. Elle devait porter : « jusqu'à ce que nous ayons châtié Guibea ». Le rédacteur l'a incorporée à la fin du v. 10.

nous procéderons à l'égard de Guibea : nous tirerons au sort, [10] et nous prendrons, dans toutes les tribus d'Israël, dix hommes sur cent, cent sur mille et mille sur dix mille. Ils chercheront des vivres pour l'armée pour ceux qui iront châtier Guibea en Benjamin de la grande infamie qu'elle a commise en Israël. » [11] Puis tous les Israélites se réunirent près de la ville[a], unis comme un seul homme.

[12] Les tribus d'Israël envoyèrent des émissaires dans toute la tribu de Benjamin avec ordre de dire : « Quel crime a été commis chez vous? [13] Et maintenant livrez[-nous] ces hommes, ces scélérats qui sont à Guibea, afin que nous les mettions à mort et que nous fassions disparaître le mal du milieu d'Israël. » Mais les enfants de Benjamin refusèrent d'écouter leurs frères, les enfants d'Israël.

Premiers combats. [14] Les enfants de Benjamin, quittant leurs villes, s'assemblèrent à Guibea pour combattre les enfants d'Israël. [15] Les enfants de Benjamin, venus des diverses villes, se comptèrent ce jour-là : ils étaient vingt-cinq mille sachant tirer l'épée, non compris les habitants de Guibea ils se comptèrent : [ceux-ci avaient] sept cents hommes d'élite, [16] tous gauchers et capables d'atteindre, avec la pierre de leur fronde, un cheveu sans le manquer[b]. [17] Les Israélites se comptèrent aussi : non compris Benjamin, ils étaient quatre cent mille sachant tirer l'épée, tous hommes de guerre[c].

[18] Les enfants d'Israël se levèrent et montèrent à Béthel pour consulter Dieu. « Qui d'entre nous, dirent-ils, marchera le premier au combat contre les enfants de Benjamin? » Yahvé répondit : « Juda [marchera] le premier[d]. »

[19] Au matin, les enfants d'Israël se levèrent et campèrent devant Guibea. [20] Les Israélites marchèrent au combat contre Benjamin et se rangèrent en bataille en face de ses troupes devant Guibea. [21] Les enfants de Benjamin sortirent de Guibea et tuèrent à Israël, ce jour-là, vingt-deux mille hommes, qui restèrent sur la place.

[22] Sans perdre courage, l'armée (les Israélites) se rangea de nouveau en bataille au même endroit que le premier jour. [23] Les enfants d'Israël montèrent[e] et pleurèrent devant Yahvé jusqu'au soir. Puis ils consultèrent Yahvé en disant : « Dois-je engager de nouveau le combat avec les enfants de Benjamin, mon frère? » Yahvé répondit : « Marchez contre lui[f]. » [24] Les enfants d'Israël s'avancèrent une seconde fois vers les enfants de Benjamin. [25] Benjamin sortit de Guibea à leur rencontre, dans cette deuxième journée, et tua encore aux enfants d'Israël dix-huit mille hommes, qui restèrent sur la place : c'étaient tous des gens tirant l'épée.

[26] Alors tous les enfants d'Israël et tout le peuple montèrent et se rendirent à Béthel. Tout en pleurs ils s'assirent[g] là devant Yahvé et jeûnèrent toute la journée jusqu'au soir. Ils offrirent des holocaustes et des sacrifices de paix devant Yahvé. [27] Puis les enfants d'Israël consultèrent Yahvé — l'arche de la loi de Dieu se trouvait alors en cet endroit, [28] et Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, la desservait en ce temps-là[h] — en disant : « Dois-je continuer la guerre contre les enfants de Benjamin mon frère ou y mettre fin? » Yahvé répondit : « Marchez; demain, je le livrerai entre vos mains. »

10. « pour ceux qui iront châtier » G^{A} (lis. *labbâ'îm la'ăsôt*). H : pour châtier selon leur venue (à leur retour?). — Texte incertain. Guibea *G L* (lis. *gibe'at*). H : Guéba. « qu'elle a (litt. : qu'ils ont) » G^{A} *S* (lis. *'âsou*). H : qu'il a. 12. « toute la tribu » *G* (*S*) *L* (lis. *šêbèṭ*). H : toutes les tribus. 13. « les enfants de » H^{q} *G S T* (aj. *benê*). Manque en H. 14. « leurs villes » *G S* (lis. *mê'ârêhèm*). H : les villes. 15. « vingt-cinq mille » G^{AL} S^{h} cf. v. 35, 44-47 (lis. *waḥămiššâ*). H : vingt-six mille. 16. G^{AL} *S L*. H aj. en tête : Sur tout ce peuple [il y avait] sept cents hommes d'élite... 28. « vos mains » G^{B} *S L* (lis. *bîdêkèm*). H : tes mains.

a. Guibea apparemment *b.* Cf. 3, 15. D'après 1 Chron. 12, 1-8, beaucoup de Benjaminites étaient ambidextres.

c. Ces chiffres élevés concordent avec ceux que la même source (P) indique pour la population mâle d'Israël à l'époque de l'exode (600.000 dont 35.400 Benjaminites). Les documents anciens donnaient des nombres bien plus modestes : cf. 5, 8 (40.000); 7, 16; 18, 11; 2 Sam. 15, 18. *d.* Ce verset paraît une addition inspirée de Jug. 1, 2 : il n'est pas question, dans la suite, d'un rôle spécial joué par le contingent de Juda. *e.* A Béthel sans doute. *f.* Ce verset n'est pas ici à sa place, puisque les Israélites se sont déjà « rangés en bataille » pour un nouveau combat (22). Il doit être d'une autre main. *g.* S'asseoir sur la terre était un des gestes du deuil rituel sur les morts (És. 3, 26; 47, 1; etc.).

h. Glose inspirée de la théorie sacerdotale. D'après celle-ci, les sacrifices ne pouvaient être célébrés que devant l'arche, et l'arche devait être desservie par le grand-prêtre, descendant d'Aaron.

Défaite de Benjamin[a] (premier récit).

[29] Israël plaça des troupes en embuscade tout autour de Guibea. [30] Les enfants d'Israël marchèrent une troisième fois contre les enfants de Benjamin et se rangèrent en bataille devant Guibea comme les autres fois. [31] Les enfants de Benjamin sortirent à leur rencontre, et se laissèrent attirer loin de la ville. Ils commencèrent par tuer du monde, comme les autres fois, à l'armée [israélite], sur les routes qui montent, l'une à Béthel et l'autre à Gabaon[b] : [ils tuèrent] en rase campagne une trentaine d'hommes à Israël. [32] Les enfants de Benjamin pensèrent : « Ils sont battus [et plient] devant nous comme la première fois[c]. » Mais les enfants d'Israël s'étaient dit : « Fuyons : nous les attirerons loin de la ville, sur les routes. » [33] Tous les Israélites se levèrent. . . .[d] et se rangèrent en bataille à Baal-Tamar, tandis que la troupe placée par Israël en embuscade surgissait de sa position à l'ouest de Guèba[e] : [34] dix mille hommes d'élite choisis dans tout Israël arrivèrent devant Guibea. Le combat [cependant] faisait rage, et les Benjaminites ne se doutaient pas du désastre qui les atteignait. [35] Yahvé fit succomber Benjamin devant Israël : les enfants d'Israël tuèrent à Benjamin, ce jour-là, vingt-cinq mille cent hommes, tous capables de tirer l'épée[f]. [36] Les enfants de Benjamin se voyant battus...[g]

Défaite de Benjamin (second récit).

Les Israélites cédèrent du terrain à Benjamin, comptant sur la troupe qu'ils avaient mise en embuscade contre Guibea. [37] Celle-ci, se déployant rapidement, gagna Guibea et passa toute la ville au fil de l'épée. [38] Or il y avait une entente entre les Israélites et la troupe placée en embuscade : celle-ci devait, en guise de signal, faire monter de la fumée de la ville; [39] alors les Israélites engagés dans la bataille feraient volte-face. Benjamin commença par tuer du monde aux Israélites : une trentaine d'hommes. Il se disait : « Certainement Israël est battu [et plie] devant nous comme dans la première bataille[h]. » [40] Le signal [convenu], une colonne de fumée, commença à s'élever de la ville, et Benjamin, s'étant retourné, vit monter vers le ciel l'holocauste de la ville[i]. [41] Les Israélites firent volte-face. Les Benjaminites, éperdus à la vue du désastre qui les atteignait, [42] tournèrent le dos devant les Israélites et prirent la direction du désert[j]; mais les assaillants s'attachèrent à leurs pas, et la troupe venue de la ville les massacrait, en les prenant à revers[k]. [43] Ils taillèrent en pièces Benjamin et le poursuivirent. . . .[l] jusque vis-à-vis de Guèba, du côté du levant. [44] Il tomba ainsi dix-huit mille hommes de Benjamin, tous guerriers vaillants.

[45] Ils tournèrent le dos et s'enfuirent au désert, vers le rocher du Rimmôn[m]. Sur les routes on glana [encore] cinq mille hommes; puis on pourchassa Benjamin jusqu'à Guèba, et on lui tua deux mille hommes. [46] Le total des pertes de Benjamin, en cette journée, fut de vingt-cinq mille hommes

31. « à leur rencontre » cf. v. 35 (lis. *liqrâ'tâm*). H : à la rencontre du peuple. « et se laissèrent attirer » *G S* (lis. *wayyinnâtequ*). H : lis. avaient été attirés. « à Gabaon » lis. *gib'ônâ*. H : à Guibea. 33. « à l'ouest » *G^AL L* (lis. *mimma'ărâb legèba'*). H : du plateau (?). 38. « embuscade » *G^M S L* (suppr. *hèreb*). H aj. : fais beaucoup — répétition partielle du mot embuscade (*hâ'ôrêb*). 39. « Alors les Israélites... feraient » lis. *wehâphak*. H : alors les Israélites... firent. 42. « la troupe venue (litt. : ceux venus) de la ville » *G^M* (lis. *mêhâ'îr*). H : ceux venus des villes. — Texte incertain. « en les prenant à revers (litt. : au milieu) » *S* (lis. *battâwêk*). H : au milieu de lui (d'eux). 43. « Ils taillèrent en pièces » *G* (lis. *wayyakketou*). H : ils enveloppèrent. « et le poursuivirent » *G^B S* (lis. *wayyirdephouhou*). H : Ils le firent poursuivre (?). « Guèba » lis. *gèba'*. H : Guibea. 45. « Guèba » *G^N*. H : Guideôm. G^A : Galaad. S : Gabaon. — Texte très incertain.

a. Le récit actuel de cette bataille est très obscur. Tandis que le combat semble achevé par l'anéantissement de Benjamin, qui perd 25.100 hommes sur 25.700 (v. 35), la lutte reprend (36^b) et les Benjaminites se croient d'abord vainqueurs. L'entrée en ligne des Israélites est rapportée deux fois (30 et 33), ainsi que leur simulacre de retraite (31-32 et 36^b-39). Les Benjaminites s'aperçoivent deux fois qu'ils sont battus (36^a, 41). Le récit est donc formé de la fusion de plusieurs versions : deux sont reproduites à peu près au complet (A et P), et il y a sans doute, dans les v. 29-31, des fragments d'une troisième (B). *b.* *Béthel*, aujourd'hui Bétin, environ 16 kil. N. de Jérusalem. *Gabaon*, aujourd'hui ed-Djîb, environ 8 kil. au N. N. O. — Les deux routes se séparent à 6 kil. N. de Jérusalem. *c.* D'après la version suivie ici, il n'y eut, semble-t-il, que deux batailles et non trois (cf. 39). *d.* Le texte ajoute : *de sa position* (on attendrait *leur*). C'est sans doute une répétition erronée provenant de la fin de la phrase. *e.* Aujourd'hui Djéba, au N. E. de l'emplacement présumé de Guibea. Entre ces deux localités se trouvent des ravins propices à une embuscade. *f.* En ajoutant les six cents survivants (v. 47), on retrouve les 25.700 hommes qui formaient, d'après cette source, l'armée benjaminite (v. 15). *g.* La suite de la phrase se trouve v. 45. *h.* Répétition par un rédacteur d'une partie des v. 31 et 32. *i.* Expression tirée de Deut. 13, 16. *j.* Les pentes dénudées qui descendent vers le Jourdain; cf. Jos. 8, 15, 20. *k.* Cf. Jos. 8, 22. *l.* Texte altéré : *repos ils le foulèrent*. *m.* C'est-à-dire du grenadier. On l'identifie généralement avec Rammoun, à une douzaine de kil. N. N. E. de Djéba. Mais, d'après le v. 43, ce rocher devait se trouver à l'est de cette ville, cf. peut-être 1 Sam. 14, 2.

tirant l'épée, tous guerriers vaillants[a]. [47] Ils tournèrent le dos et s'enfuirent au désert, vers le rocher du Rimmôn, au nombre de six cents; ils restèrent au rocher de Rimmôn quatre mois.

[48] Quant aux Israélites, ils revinrent vers les enfants de Benjamin[b] et passèrent au fil de l'épée la population mâle des villes...[c], le bétail, tout ce qu'ils rencontraient; ils mirent aussi le feu à toutes les villes qui se trouvaient [en Benjamin].

Restauration de la tribu de Benjamin[d].

21 *On lui attribue les jeunes filles de Jabès.*

[1] Les Israélites avaient prononcé ce serment à Miçpa : « Aucun de nous ne donnera sa fille en mariage à un Benjaminite. » [2] Le peuple se rendit à Béthel; il resta là, assis devant Dieu jusqu'au soir, poussant des gémissements et versant beaucoup de larmes. [3] « Yahvé, Dieu d'Israël, disaient-ils, pourquoi faut-il qu'Israël ait le malheur de se voir privé aujourd'hui d'une de ses tribus? » [4] Le lendemain, de bon matin, le peuple bâtit là un autel; il offrit des holocaustes et des sacrifices de paix.

[5] Puis les enfants d'Israël dirent : « Qui, d'entre toutes les tribus d'Israël, n'est pas venu à l'assemblée auprès de Yahvé? » On avait, en effet, juré solennellement que quiconque ne viendrait pas auprès de Yahvé à Miçpa, serait mis à mort.

[6] Les enfants d'Israël furent pris de pitié pour Benjamin, leur frère, et dirent : « Une tribu a été retranchée aujourd'hui d'Israël! [7] Comment ferons-nous pour leur procurer des femmes (à ceux qui restent), puisque nous avons juré par Yahvé de ne leur donner en mariage aucune de nos filles? » [8] Alors ils dirent : « Y a-t-il quelqu'un, dans les tribus d'Israël, qui ne soit pas venu auprès de Yahvé, à Miçpa? » Il se trouva que personne n'était venu au camp, de Jabès en Galaad[e], à l'assemblée. [9] Le peuple se compta, et il se trouva qu'il n'y avait là aucun des habitants de Jabès en Galaad. [10] La communauté y envoya donc douze mille guerriers[f] avec cet ordre : « Allez passer les habitants de Jabès en Galaad au fil de l'épée. [11] Voici comment vous procéderez : vous ferez périr selon les lois de l'anathème tous les mâles et toutes les femmes qui ont partagé la couche d'un homme, mais vous laisserez la vie aux vierges[g]. » C'est ce qu'ils firent. [12] Parmi les habitants de Jabès en Galaad, ils trouvèrent quatre cents[h] jeunes vierges, qui n'avaient point partagé la couche d'un homme. Ils les amenèrent au camp, à Silo, dans le pays de Canaan[i].

[13] Toute la communauté envoya des émissaires parler aux enfants de Benjamin, qui se trouvaient au rocher de Rimmôn : ils leur offrirent la paix. [14] Benjamin revint alors, et on lui donna celles des femmes de Jabès en Galaad qu'on avait laissées en vie; mais par ce moyen il n'y en eut pas assez pour tous.

Enlèvement des filles de Silo.

[15] Le peuple eut pitié de Benjamin, parce que Yahvé avait fait une

48. « la population mâle des villes (litt. : la ville d'hommes; cf. Deut. 2, 34; 3, 6) » *H^a* (lis. *metîm*). H : la ville intacte. **21**, 10. « de l'épée » G^B. H aj. : et les femmes et les enfants. — Ces mots superflus et mal placés proviennent peut-être d'une note marginale destinée à compléter le texte de 20, 48. 11. « mais vous — firent » G^B cf. *L* (aj. *wehabbetoulôt teḥayyou wayya'ăsou kên*). Manque en H.

a. Comme le début du v. 47 reprend textuellement celui du v. 45, il est probable que la partie intermédiaire est une addition faite pour concilier le chiffre de 18.000 morts (v. 44) avec celui de 25.100 donné par une autre source (v. 35). *b.* Expression assez singulière pour désigner les non-combattants de la tribu. *c.* Il devait être fait mention expresse des femmes (cf. ch. 21) et sans doute aussi des enfants (cf. Deut. 2, 34; 3, 6). *d.* Ce récit, où presque tous les faits sont rapportés deux ou même trois fois (v. 1 (7) et 13; — 3, 6 et 15; — 5 et 8; — 7 et 16-18; — 8 et 9; — 24^a et 24^b), doit être formé de la fusion de trois versions parallèles. D'après l'une (A), les Israélites invitaient les Benjaminites à enlever, le jour de la fête de Silo, autant de femmes qu'il leur en fallait. Suivant l'autre (B), on demandait aux gens de Jabès de donner bénévolement leurs filles aux Benjaminites, parce qu'ils pouvaient le faire sans parjure, n'ayant pas participé au serment. La troisième enfin (P) raconte qu'on organisa un massacre des habitants de Jabès pour les punir de n'être pas venus à l'assemblée, en épargnant les vierges (selon la règle posée Nomb. 31, 17-18); et on profita de l'occasion pour procurer des femmes aux Benjaminites. *e.* Dans la vallée du Ouadi-Iabis, affluent de gauche du Jourdain, au S. E. de Bétcheân. Le site précis est incertain. Cf. 1 Sam. 11; 31, 11-13; 2 Sam. 2, 4-7; 21, 12. *f.* Comme dans l'expédition contre Madian (Nomb. 31, 5-6), où ce chiffre était plus naturel puisqu'il y avait douze tribus coalisées; ici il n'y en a que onze. *g.* Cf. Nomb. 31, 17-18. *h.* L'une des sources (B) fixait-elle à 400 le nombre des réchappés de Benjamin ou est-ce le compilateur qui a réduit le nombre des vierges de Jabès? C'est lui en tout cas qui a introduit l'idée d'une différence de 200 unités pour justifier le recours à un second expédient (14^b). *i.* C'est-à-dire à l'ouest du Jourdain, façon de s'exprimer fort récente (Jos. 21, 2; 22, 9, 10, 11, 32). La mention de *Silo* a dû être ajoutée tardivement (d'après v. 24 et Jos. 18, 1; 21-22); autrement c'est ici qu'on aurait inséré la notice sur le site de la ville et non au v. 19. Le camp d'Israël était, d'après l'une des sources, à Miçpa, d'après une autre à Béthel, et d'après la troisième ailleurs qu'à Silo (15-23).

R brèche parmi les tribus d'Israël. [16] Les anciens de la communauté dirent : « Comment ferons-nous pour procurer des femmes à ceux A qui restent, les femmes de Benjamin ayant été exterminées? » [17] Et ils dirent : « Comment conserver un reste à Benjamin et empêcher qu'une tribu ne soit rayée d'Israël, [18] puisque nous ne pouvons lui donner aucune de nos filles en mariage? » Les enfants d'Israël, en effet, avaient prononcé ce serment : « Maudit soit celui qui donnera une femme à Benjamin! »

[19] Ils dirent donc : « La fête de Yahvé se R célèbre chaque année[a] à Silo, [ville] qui se trouve au nord de Béthel, à l'orient de la route qui monte de Béthel à Sichem, et au sud de Lebona[b]. » [20] Ils donnèrent donc ces in- A structions aux enfants de Benjamin : « Allez vous embusquer dans les vignes; [21] vous guetterez, et quand les filles de Silo sortiront pour célébrer leurs danses[c], vous sortirez des vignes, vous enlèverez chacun une femme, parmi les filles de Silo, et vous vous en irez au pays de Benjamin. [22] Si leurs pères ou leurs frères[d] viennent vous prendre à partie, nous leur dirons : Pardonnez-leur d'avoir pris chacun sa femme [comme] à la guerre, car [ainsi] ce n'est pas vous qui les leur avez données : dans ce cas, vous seriez coupables. » [23] Les enfants de Benjamin suivirent ce conseil : ils emmenèrent, parmi les danseuses qu'ils avaient ravies, un nombre de femmes égal au leur; puis ils s'en retournèrent dans leur domaine, rebâtirent les villes et s'y établirent.

[24] Les enfants d'Israël se dispersèrent P alors pour regagner de là chacun sa tribu et son clan, puis ils partirent de là pour B regagner chacun son domaine.

[25] En ce temps-là il n'y avait pas de roi R en Israël : chacun agissait comme bon lui semblait.

17. « Comment conserver un reste » d'après G^M (lis. *'ėk tiwwāšēa' pelēṭā*). H : La propriété des réchappés [sera]... — Texte incertain. 22. « vous prendre » G S^a L (lis. *'ălēkèm*). H : nous prendre. « Pardonnez-leur » G^* S L (lis. *ḥônnou*). H : accordez-les-nous. « d'avoir pris » supp. *lô'* (G^{LM}) et lis. *lâqeḥou* (G^* S L). H : car nous n'avons pas pris. « dans ce cas (litt. : car maintenant) » lis. *kî 'attâ*. H : maintenant (?). — Le texte de tout le verset est très incertain.

a. L'histoire de la naissance de Samuel suppose aussi qu'il ne se célébrait à Silo qu'une grande fête annuelle (1 Sam. 1, 3, 7, 21; 2, 19). La fête des Récoltes (ou des Tabernacles) s'appelait par excellence « la fête de Yahvé » (Lév. 23, 39). *b.* Ce site est très exactement celui de Séloun au N. de Bétin (Béthel), au S. E. de Loubbân (Lebona). *c.* Ce récit suppose que la fête était célébrée par les seuls habitants de Silo : cette ville n'était donc pas alors l'unique centre religieux d'Israël, comme le veut une théorie plus récente (Jos. 18, 1; 21-22). — Sur les danses sacrées, voy. Ex. 32, 6, 19; 2 Sam. 6, 5-20; 1 Rois 18, 26; Ps. 26, 6-7; 118, 27 et note. *d.* Cf. Gen. 34, 5-31; 2 Sam. 13, 20-29; Cant. 8, 8-10.

LE PREMIER LIVRE DE SAMUEL

PREMIÈRE PARTIE

SAMUEL (1-12)

I. ÉLI ET SAMUEL (1-7)

Naissance de Samuel. Il est consacré à Yahvé.

E²(E¹) **1** [1] Il y avait un homme, parmi les habitants de Rama[a], un Çouphite de la montagne d'Éphraïm, dont le nom était Elqana, fils de Yeroḥam, fils d'Élihou, fils de Toḥou, fils de Çouph[b], éphraïmite[c]. [2] Il avait deux femmes. L'une s'appelait Anne, la seconde Peninna. Peninna avait des enfants, et Anne n'en avait pas.

[3] Cet homme montait chaque année[d] de sa ville pour adorer Yahvé [Dieu] des armées[e] et lui sacrifier à Silo[f], où Éli et ses deux fils Ḥophni et Phinées étaient prêtres de Yahvé. [4] Un jour [donc] Elqana sacrifia — or il avait l'habitude de donner à Peninna, sa femme, et aux fils de celle-ci autant de portions[g]; [5] à Anne il ne donnait qu'une part, [mais] comme pour deux[h]; car c'était Anne qu'il préférait, bien que Yahvé lui eût refusé la maternité. [6] Mais sa rivale ne cessait de lui faire des affronts à cause de l'opprobre où elle se trouvait[i], parce que Yahvé lui avait refusé la maternité[j]. [7] Elle en agissait ainsi chaque année, toutes les fois qu'ils montaient à la maison de Yahvé; c'est ainsi qu'elle lui faisait affront[k] — [Anne ce jour-là] se mit à pleurer et ne mangea pas. [8] Elqana son mari lui dit : « Anne, qu'as-tu à pleurer? pourquoi ne manges-tu pas? et pourquoi as-tu le cœur

1, 1. « parmi — Çouphite » (lis. *min hârâmâtîm ṣouphî*). H : de ha-Ramataïm Çophim. G : d'Armataïm Sipha. — Texte incertain. 2. « L'une » H^* (lis. *hâ'aḥat*). H : Une. 3. « où (litt. : et là) Éli et ses deux fils » G (lis. *wešâm 'ėlî oušenê bânâw*). H : et là les deux fils d'Éli. — Mais Éli aussi était prêtre; il était même le principal. 4. « et aux fils de celle-ci » G^B (lis. *oulebânèhâ*). H : et à tous les fils et filles de celle-ci. 5. « [mais] comme pour deux » lis. *kephî šenâyim* (cf. Deut. 21, 17; 2 Rois 2, 9). H : [avec] colère (?). — Texte très incertain. 6. « à cause — trouvait » lis. *ḥèrpâtâh*. H : afin de la faire tonner (= éclater de colère ?). — Texte incertain. 7. « Elle en agissait » lis. *ta'ăsè*. H : Il en agissait. « ils montaient » L (lis. *'ălôtâm*). H : elle montait. 8. « qu'as-tu à pleurer? » G (lis. *ma-llâk kî tibkè*). H : pourquoi pleures-tu?

a. Ce nom, qui signifie « hauteur », était celui de plusieurs localités de Palestine. La plus connue est Rama de Benjamin (Néh. 11, 33), appelée aussi Ramataïm et Arimathée, auj. er-Ram, à 8 kil. environ au nord de Jérusalem. Comme Samuel était éphraïmite, et non benjaminite, plusieurs interprètes pensent qu'il s'agit ici d'une autre Rama, qui se serait trouvée en Éphraïm, peut-être Rentis ou Beit Rima au N.-E. de Lydda. Mais notre texte suggère plutôt que le père de Samuel était un Éphraïmite du clan de Çouph *émigré dans la cité* (benjaminite) *de Rama*. D'après 9, 5, il est vrai, Samuel *résidait* au pays de Çouph. Mais ce morceau provient d'une autre source que le ch. 1, et l'indication donnée ici est peut-être un texte de conciliation destiné à harmoniser deux traditions légèrement divergentes, sur la résidence de Samuel.

b. L'ancêtre éponyme du clan ou du canton de ce nom.

c. L'auteur des Chroniques fera descendre cette famille de Lévi (1 Chr. 6, 25-28); de son temps, en effet, il paraissait inadmissible qu'un Éphraïmite eût couché auprès de l'arche et présidé des sacrifices, comme on le rapportait de Samuel. Mais l'ancien Israël ignora le droit exclusif des Lévites aux fonctions sacrées jusque vers le VIIe siècle (voy. note *f* sur Deut. 33, 11); cf. v. 11. *d.* Une fois par an (cf. v. 7 et 21; 2, 19). On peut supposer qu'Elqana célébrait les autres fêtes obligatoires (Ex. 23, 14-17; 34, 23-24) dans d'autres sanctuaires ou, plutôt, qu'anciennement l'Israélite n'était astreint qu'à un pèlerinage par an, lors de la fête des Récoltes ou des Tabernacles, qu'on appelait, en particulier à Silo (Juges 21, 19-21), « la fête de Yahvé » (cf. Lév. 23, 39). *e.* Ce vocable paraît avoir été d'abord le nom spécial par lequel on désignait le Dieu de l'arche (cf. v. 11; 4, 4; 2 Sam. 5, 10; 6, 2, 18). Comme l'arche était un palladium militaire, que les Israélites emportaient dans leurs guerres, les « armées » (en hébreu *ṣebâôt*) dont il est question dans ce titre divin devaient être originairement les armées *d'Israël*. Plus tard ce vocable fut interprété comme exprimant le pouvoir de Yahvé sur les êtres et les forces qui peuplent les divers éléments de l'univers, telle « l'armée des cieux », c'est-à-dire les astres et les anges : de là la prédilection de certains prophètes, comme Amos, pour ce nom. *f.* Auj. Séloun; cf. Jug. 21, 19 et note *b*. *g.* La plupart des sacrifices, dans l'ancien Israël, étaient des « sacrifices de paix », c'est-à-dire de communion, où une part de la victime (la graisse et le sang) revenait à la divinité, tandis que le reste était consommé par les fidèles. La distribution de la chair était faite par celui qui offrait le sacrifice (cf. 9, 23-24), en général le chef de famille. Non seulement les femmes et les enfants pouvaient y participer, bien que le repas, célébré « devant Yahvé », eût un caractère sacré, mais on invitait souvent des pauvres (veuves, orphelins, étrangers; cf. Deut. 12, 12; 14, 22, 29; 15, 19-23; 16, 9-15). *h.* Cf. Gen. 43, 34. *i.* Cf. Gen. 30, 23 et la note; Ės. 4, 1; 5, 4. *j.* Glose explicative. *k.* Glose explicative.

triste? Est-ce que je ne vaux pas pour toi mieux que dix fils? »

9 Anne se leva, après qu'ils eurent mangé dans la salle[a], et se présenta devant Yahvé. Éli le prêtre était assis sur son siège auprès du montant de la porte du sanctuaire de Yahvé[b]. 10 L'âme pleine d'amertume, elle pria Yahvé en pleurant abondamment, 11 et fit un vœu en disant : « Yahvé [Dieu] des armées, si tu daignes regarder la misère de ta servante, si tu te souviens de moi et que tu n'oublies pas ta servante, mais que tu accordes à ta servante un descendant mâle, je le donnerai à Yahvé pour toute sa vie[c], et le rasoir ne passera pas sur sa tête[d]. »

12 Sa prière se prolongeait devant Yahvé. Et Éli observait sa bouche. 13 Or Anne se parlait à elle-même; ses lèvres seules s'agitaient et l'on n'entendait pas sa voix. Éli crut qu'elle était ivre[e]. 14 Et il lui dit : « Jusques à quand étaleras-tu ton ivresse? Va cuver ton vin! — 15 Non, mon seigneur, répondit Anne, je ne suis qu'une femme malheureuse. Je n'ai bu ni vin, ni boisson enivrante; mais j'épanchais mon âme devant Yahvé. 16 Ne traite pas ta servante comme une fille de rien[f]; car c'est à cause de l'excès de mes soucis et de mon chagrin que j'ai prolongé [ma prière] jusqu'à maintenant. — 17 Va en paix, repartit Éli; et que le Dieu d'Israël t'accorde ce que tu lui as demandé! » 18 Elle dit : « Que ta servante trouve grâce à tes yeux! » Puis cette femme alla son chemin. Elle entra dans la salle, prit de la nourriture et n'eut plus le visage abattu.

19 Le lendemain, de bon matin, ils se prosternèrent devant Yahvé, puis s'en retournèrent chez eux à Rama. Elqana connut Anne sa femme; et Yahvé se souvint d'elle : 20 au commencement de l'année nouvelle, elle mit au monde un fils qu'elle nomma Samuel[g], « car, dit-elle, je l'ai demandé à Yahvé[h]. » 21 Le mari, Elqana, monta avec toute sa famille pour offrir à

9. « qu'ils eurent mangé » *G* (lis. *'oklâm*). H : qu'elle eut mangé. « dans la salle » cf. 9, 22 (lis. *balliškâ* et suppr. *we'aḥărê šâtô*). H : à Silo et après boire. G : à Silo. « et se présenta devant Yahvé » *G* cf. v. 26 (aj. *wattityaṣṣêb liphnê yahwè*). Manque en H. 13. « se parlait à elle-même (litt. : parlait à son cœur) » lis. *'él* (cf. 27, 1; Gen. 24, 45). H : parlait sur (= dans?) son cœur. 15. « malheureuse (litt. : qui a une journée dure) » d'après *G* (lis. *qešat yôm*, cf. Job 30, 25). H : dure d'esprit. 16. « prolongé [ma prière] » *G* (lis. *hè'erakti*). H : parlé. 18. « Elle entra dans la salle » d'après *G* (aj. *wattâbô' halliškâtâ*). Manque en H. « n'eut — abattu » d'après *G* (lis. *ouphânèhâ lô' hippîlé 'ôd*). H : n'eut plus son visage (c'est-à-dire le même visage?). G : son visage ne fut plus abattu. 20. « au — nouvelle (litt. : à la révolution des Jours) » *H*ᵉ (lis. *liteqouphat*, cf. Ex. 34, 22; 2 Chr. 24, 23). H : aux révolutions des jours. « elle mit » *G*ᴬ (suppr. *wattahar ḥannâ*). H : Anne conçut et mit. — Mais la date indiquée ne convient qu'au second événement.

a. La pièce, attenante au sanctuaire, où les fidèles consommaient leur part des victimes, cf. 1 Sam. 9, 22. *b*. Ce passage montre, avec plusieurs autres, qu'à Silo il n'y avait pas seulement une tente, comme le voulait une conception plus récente (P, Chron.), mais une véritable maison, avec des portes (cf. 3, 15). Comme certains des anciens lieux de culte palestiniens exhumés par les fouilles (Sichem, Bét Chean, Tell Douweir, etc.), ce temple comportait plusieurs pièces : notre récit nomme le « sanctuaire de Yahvé », où se trouvait l'arche, la « salle » où on prenait les repas, le « lieu » où couchait Éli (3, 2). *c*. D'après la suite du récit, en qualité de clerc en sous-ordre, serviteur du prêtre principal et de Yahvé (cf. 2, 11). Ce trait confirme que Samuel n'était pas de la tribu de Lévi : un Lévite aurait appartenu *de droit* à Yahvé; sa mère n'aurait pas pu le promettre à Dieu *par un vœu*, c'est-à-dire à titre de don volontaire et conditionnel. — Il y avait d'autres manières de « donner » quelqu'un à Dieu : on pouvait l'immoler (Isaac, fille de Jephté, etc.) ou l'astreindre à des corvées pour le service du sanctuaire (Gabaonites, Netinim) ou le racheter (les premiers-nés) ou faire de lui un *nazir* (cf. Jug. 13, 7; 16, 17). *d*. Ce trait n'implique pas nécessairement que le fils d'Anne dût être un *nazir* (voy. Nomb. 6) : beaucoup de personnes saintes ou impures, c'est-à-dire pénétrées d'effluves surnaturels, devaient se garder de toucher leur chevelure, tenue pour le siège principal des puissances invisibles dont ces personnes étaient pénétrées : tels le lépreux (Lév. 14, 8-9; 13, 45), l'épouse soumise à une ordalie (Nomb. 5, 18), les gens en deuil (Lév. 10, 6; 21, 10), les guerriers (Jug. 5, 2). *e*. Les soupçons du prêtre s'expliquent 1° parce que les oraisons à voix basse étaient tout à fait exceptionnelles dans l'antiquité israélite (cf. Néh. 2, 4) : quand on priait, on « criait à Yahvé »; 2° parce que les repas sacrés, lors des pèlerinages, s'accompagnaient souvent d'excès (Ės. 22, 13; 28, 7-8; Am. 2, 8; Os. 4, 11-19.). *f*. Litt. : *de beliyya'al*. Voy. note sur Ps. 18, 5. *g*. C'est la mère qui choisit le nom de l'enfant comme dans tous les récits hébreux anciens (jusqu'au VIIIᵉ siècle). C'était sans doute une prérogative provenant du temps où la filiation se comptait chez les Sémites en ligne féminine. *h*. Le narrateur dérivait donc le nom de l'enfant du verbe *châ'al*, « demander »; dans tout le récit, du reste, il joue sans cesse sur les diverses acceptions de ce mot : « demander », « emprunter », « prêter » (1, 17, 20, 27, 28; 2, 20). Si audacieuses que fussent souvent les étymologies populaires adoptées par les conteurs israélites, on ne voit guère comment l'auteur aurait pu rattacher à cette racine le nom de Samuel (en hébreu *Chemouël*) : s'il avait cru, comme le fera le Siracide (46, 13), y reconnaître une altération de *mechou'âl* « prêté (?) », il aurait, à coup sûr, au v. 28, employé cette forme et non le participe *châ'oul*. L'étymologie du nom donné à l'enfant convient, au contraire, parfaitement à celui de Saül, en hébreu *Châoul*, qui signifie « demandé » (v. 20) ou « emprunté [par Dieu] » (v. 28). Il y a dès lors, lieu de penser que, dans une forme antérieure de la tradition, c'était le futur roi d'Israël qui était le héros de l'histoire rapportée ici : comme Josué, Saül aurait été serviteur d'un sanctuaire (Josué « ne bougeait pas de la tente sacrée », Ex. 33, 11) avant de devenir le chef militaire de la nation. Quant au nom de Samuel, il était, en réalité, comme les appellations babyloniennes similaires, Sumu-ilu, Sumu-la-ilu, formé de « nom » (en hébreu *chém*), et de « Dieu » (*'él*), quelle que fût la relation qu'on établissait entre les deux éléments du vocable, qu'on interprétât celui-ci : « [celui sur qui] le nom de Dieu [est invoqué] » ou « le fils de Dieu », ou « Dieu est renom (c'est-à-dire gloire) », ou « le Nom (terme désignant une divinité dont le nom réel doit rester secret) est dieu » ou « le nom de Dieu est El ».

Yahvé le sacrifice annuel ainsi que ses vœux; 22 mais Anne n'était pas partie avec eux : « J'attendrai, avait-elle dit à son mari, que l'enfant soit sevré[a]! Alors je l'amènerai; il verra la face de Yahvé[b] et restera là pour toujours. » 23 Elqana son mari lui dit : « Fais comme il te plaira. Reste ici jusqu'à ce que tu l'aies sevré. Que Yahvé veuille seulement accomplir ta parole! » La femme resta donc et allaita son fils jusqu'à ce qu'elle le sevrât.

24 Lorsqu'elle l'eut sevré, elle l'emmena, avec un taureau de trois ans[c], un épha[d] de farine et une outre de vin. Elle entra dans la maison de Yahvé à Silo, accompagnée de l'enfant; 25 et l'on immola le taureau. Puis elle se rendit avec l'enfant auprès d'Éli 26 et dit : « Pardon, mon seigneur! Aussi vrai que tu es vivant, mon seigneur, je suis cette femme qui se tenait debout[e] ici-même, auprès de toi, pour implorer Yahvé! 27 C'est pour obtenir cet enfant que je priais. Yahvé m'a accordé ma demande. 28 Aussi ai-je, de mon côté, prêté cet enfant à Yahvé : il est pour toute sa vie prêté à Yahvé[f]. »

Puis elle le laissa là devant Yahvé.

Cantique d'Anne.

Ad **2** 1 Alors Anne pria; elle dit[g] :

Mon cœur est dans la joie grâce à Yahvé;
grâce à mon Dieu ma force[h] est exaltée.
J'ouvre la bouche contre mes ennemis[i],
car par ton secours je suis dans l'allégresse.

2 Nul n'est saint[j] comme Yahvé,
car nul [ne l'est] en dehors de toi[k]
et il n'y a pas de rocher comme notre Dieu[l].

3 Ne multipliez pas les propos hautains;
qu'il ne sorte pas d'insolence de votre bouche.
Car Yahvé est un Dieu qui sait
et par lui les actions sont pesées.

4 Les arcs des vaillants sont brisés
et ceux qui faiblissaient ont la force pour ceinture[m].

21. « ses vœux » *G* (lis. *nedârâw*). H : son vœu (il s'agirait du vœu *d'Anne*, qui ne fut accompli que plus tard, v. 24). 22. « verra — face » lis. *werâ'â*. H : se fera voir devant la face. 23. « ta parole » *S* (*G*) (lis. *debârèk*). H : sa parole. 24. « un taureau de trois ans » *G* (lis. *bephar mešoullâš*). H : trois taureaux. — Mais voy. v. 25. « Elle entra » *G* (lis. *wattâbô'*). H : Elle le fit entrer. « accompagnée de l'enfant (litt. : et l'enfant [était] avec elle) » d'après *G* (lis. *wehanna'ar 'immâh*). H : et l'enfant était enfant. 25. « elle se rendit avec l'enfant » d'après *G* (lis. *wattâbô'*). H : ils amenèrent l'enfant. 28. « toute sa vie (litt. : tous les jours qu'il [sera] vivant) » *G S T* (lis. *ḥay*). H : tous les jours qu'il a été. « Puis — Yahvé » *G* (lis. *wattiṭṭešéhou šâm liphnê yahwè*). H : Puis il (Elqana?) se prosterna là devant Yahvé. **2**, 1. « mon Dieu » *G VL* (lis. *bê'lôhay*). H : Yahvé. 3. *G*. « hautains » est répété en H.

a. L'enfant n'est sevré, en Orient, qu'au bout de deux ou trois ans (2 Macc. 7, 27; *Maximes d'Ani*, 40), voire même de quatre, de cinq ou de six. *b*. Voir la face d'un roi ou d'un grand personnage était l'expression consacrée pour dire : « être admis en audience ». Appliquée à Dieu, cette locution signifiait « se rendre à un sanctuaire »; jugée trop anthropomorphique, elle a été corrigée à peu près partout dans le texte massorétique en « *se faire voir* (se présenter) devant la face de Yahvé » (voy. note crit.); cf. Ex. 23, 17. *c*. « De trois ans » peut-être pour dédommager Yahvé des trois années pendant lesquelles Anne avait gardé l'enfant auprès d'elle. Voy. cependant Gen. 15, 9. *d*. 36 litres, 4. *e*. Une des attitudes de la prière chez les Israélites; cf. Gen. 18, 22; 19, 27; Mt 6, 5; Lc 18, 11. *f*. Litt. : *emprunté* (hébr. *châ'oul*) *par Yahvé*. Terme un peu impropre, puisque Yahvé n'avait rien demandé; mais il s'agissait de faire une nouvelle allusion au nom de l'enfant; cf. 1, 20 et la note *h*. *g*. Il était d'usage, en tout cas à l'époque juive, de chanter ou de réciter un psaume d'actions de grâces, quand on venait offrir un sacrifice après un exaucement; et le témoignage rendu ainsi « devant la grande assemblée » prenait parfois, comme le cantique qui suit (v. 1-10), les allures d'un hymne célébrant d'une façon générale la bonté et la puissance de Dieu (cf. Ps. 146). Cependant il n'est pas probable que ce psaume ait figuré dès l'origine dans l'histoire d'Anne, car la version grecque le donne à une autre place que l'édition massorétique (avant 1, 28b). Il a donc dû être inséré tardivement dans le texte, par un lecteur qui interprétait à la lettre l'image du v. 5, laquelle ne convenait, du reste, que très approximativement à la situation d'Anne, mère alors d'un seul enfant. La place faite au roi dans le tableau d'avenir qui termine le psaume (v. 10) aurait été bien anachronique. *h*. Litt. : *ma corne*. Cf. Ps. 75, 11; 92, 11; 112, 9, etc. *i*. C'est-à-dire : Je les accable de sarcasmes; cf. Ps. 35, 21; Ės. 57, 4. *j*. C'est-à-dire majestueux, divin. *k*. Cette phrase, en excès dans le vers, est sans doute une variante de la précédente; elle se trouve en G à la fin du verset. *l*. Cf. Ps. 18, 32; Ės. 44, 8. *m*. Les antithèses des v. 4-8 rappellent celles de Ps. 18, 33-41 et de Job 12, 13-25.

[5] Ceux qui vivaient dans l'abondance se font mercenaires pour avoir du pain,
et les affamés cessent d'être asservis.
La femme stérile enfante sept fois,
et celle qui avait beaucoup de fils se flétrit[a].

[6] Yahvé fait mourir et il fait vivre[b],
il fait descendre au Cheôl et il en fait remonter[c].
[7] Yahvé appauvrit et il enrichit;
il abaisse, il élève aussi.
[8] Il redresse le malheureux gisant dans la poussière;
du fumier il relève le pauvre[d],
Pour les faire asseoir à côté des chefs du peuple
et leur donner en partage un siège d'honneur[e],
Car les colonnes de la terre sont à Yahvé :
sur elles il a posé le monde[f].

[9] Il veillera sur les pas de ses fidèles,
tandis que les méchants périront dans les ténèbres,
car ce n'est pas par sa force que l'homme remporte la victoire.
[10] Ceux qui s'opposent à Yahvé seront brisés :
du ciel le Très-Haut les écrasera;
Yahvé jugera les extrémités de la terre.
Il donnera le pouvoir à son roi
et accroîtra la puissance[g] de son Oint.

E² (E¹) [11] Et [Anne] s'en retourna chez elle à Rama. Le jeune garçon servait Yahvé sous les yeux du prêtre Éli.

Le jeune Samuel à Silo.
Les méfaits des fils d'Éli.

Les fils d'Éli et le jeune Samuel. [12] Les fils d'Éli étaient des scélérats[h], qui ne se souciaient pas de Yahvé [13] ni de la coutume fixant ce que le prêtre avait le droit de recevoir du peuple[i]. Lorsque quelqu'un offrait un sacrifice, le serviteur du prêtre, au moment où l'on faisait bouillir la viande, venait avec une fourchette à trois dents à la main; [14] et il piquait dans le chaudron ou la marmite, la casserole ou le pot : tout ce qu'amenait la fourchette, le prêtre le prenait pour lui. C'est ainsi qu'on en usait avec tous les Israélites qui venaient là sacrifier à Yahvé [qui réside] à Silo[j]. [15] [Ou] même avant que l'on eût fait fumer la graisse [des victimes][k] le serviteur du prêtre venait dire à l'homme qui sacrifiait : « Donne de la viande à rôtir pour le prêtre : il n'acceptera pas de toi de

5. « cessent d'être asservis. La femme stérile » lis. *ḥâdelou ʿăbôd*. H : cessent [d'avoir faim ?]. Jusqu'à la femme stérile. — Texte incertain. 7. « appauvrit » *G S L* (lis. *mêriš*). H : dépossède. 8. « chefs du peuple » *G* (lis. *nedîbê ʿâm*). H : chefs. — Mais l'hémistiche serait trop court. 10. « du ciel — écrasera » lis. *ʿèlyôn miššâmayim yerôʿém*. H : contre lui dans le ciel il tonne. — Texte incertain. 11. « Et [Anne] s'en retourna » G^B (lis. *wattêlèk*). H : Et Elqana s'en retourna. « chez elle » lis. *'èl bêtâh*. H : chez lui. 13. « de la coutume — peuple » *G* (lis. *hakkôhên mê'êt*). H : du droit des prêtres avec le peuple. « une fourchette » *G* (lis. *oumazlêg šelôšâ šinnayîm*). H : la fourchette. 14. « pour lui » *G S L* (lis. *lô*). H : avec elle (la fourchette). « qui — Silo » *G* (aj. après *šâm : lizbôaḥ leyahwè*). H : qui venaient là à Silo.

a. Cf. Ps. 113, 9. *b.* Deut. 32, 39. *c.* « Remonter du Cheôl » ou « de la fosse » se disait souvent d'un malade qui revient à la santé (Ps. 30, 4; 86, 13; 103, 4; 107, 17-20; etc.). Si l'expression doit ici être entendue au propre, cela indique que le cantique est de rédaction très tardive; car l'espérance de la résurrection n'a pris pied dans le judaïsme qu'au IIe siècle avant J.-C. *d.* Voy. Lam. 4, 5 et la note. *e.* Ps. 113, 7-8. *f.* Cf. Job 38, 4-7. *g.* Litt. : *élèvera la corne*.
h. Litt. : *des fils de beliyyaal*; voy. 1, 16. *i.* On peut traduire aussi : « [Voici] ce que les prêtres avaient le droit de recevoir du peuple ». Avec cette traduction, l'auteur opposerait la pratique coupable des fils d'Éli (v. 15-16) au cérémonial normalement observé à Silo (v. 13-14). Toutefois pareille antithèse n'est pas marquée dans le texte. Celui-ci suggère plutôt que le narrateur décrit deux manquements des mauvais prêtres, le second plus grave que le premier : tantôt ils commettaient l'inconvenance de se servir avant les autres convives (v. 13-14), tantôt même ils prélevaient leur part avant que Dieu eût reçu la sienne (v. 15-16). *j.* C'est-à-dire au « Yahvé de Silo ». Dans l'ancien Israël, la divinité de chaque sanctuaire, bien qu'identifiée à Yahvé, avait sa personnalité distincte et ses rites spéciaux; cf. 2 Sam. 15, 7; Am. 8, 14. *k.* Le rituel des sacrifices comprenait donc trois actes : 1° l'animal était présenté vivant à Yahvé, puis immolé et dépecé; — 2° la partie revenant à Dieu — la graisse — était brûlée sur l'autel; — 3° le reste était bouilli, puis consommé par les fidèles. La scène décrite v. 13-14 se passe pendant le 3e acte, celle des v. 15-16 entre le 1er et le 2e.

viande bouillie, mais seulement de la viande crue. » [16] Et si l'homme disait : « Que l'on fasse d'abord fumer la graisse! Et alors tu pourras prendre tout ce que tu désireras[a] », il répondait : « Non, donne tout de suite : sinon je prendrai de force[b]. » [17] Le péché de ces jeunes gens apparut très grave aux yeux de Yahvé, parce qu'ils traitaient avec mépris l'offrande de Yahvé[c].

[18] Samuel servait Yahvé lui-même[d]; l'enfant était ceint d'un éphod de lin[e]. [19] Sa mère lui faisait une petite robe[f], qu'elle lui apportait chaque année quand elle montait avec son mari pour offrir le sacrifice annuel. [20] Éli bénissait Elqana et sa femme : « Que Yahvé, disait-il, te donne, en retour, des enfants de cette femme, en échange de celui qu'il a emprunté[g]. »

Puis ils s'en allaient chacun chez soi. [21] Yahvé visita Anne, elle conçut et mit au monde trois fils et deux filles. Et le jeune Samuel grandit auprès de Yahvé. [22] Lorsque Éli, qui était très âgé, entendait parler des procédés dont ses fils usaient à l'égard de tous les Israélites[h], [23] il leur disait : « Pourquoi agissez-vous ainsi que j'entends tout le monde le dire? [24] Cessez, mes enfants! Car ce n'est pas beau ce que j'entends le peuple de Yahvé colporter. [25] Si un homme pèche contre un autre homme, Dieu s'entremet comme arbitre[i]; mais si c'est contre Yahvé qu'il pèche, qui pourrait s'entremettre en sa faveur? » Mais ils n'écoutaient pas leur père; car Yahvé voulait les faire mourir[j].

[26] Et le jeune Samuel grandissait et gagnait de plus en plus la faveur de Yahvé aussi bien que celle des hommes.

Éli censuré par un homme de Dieu[k]. [27] Un homme de Dieu vint Rᴰ trouver Éli et lui dit : « Ainsi parle Yahvé : Je me suis révélé à ta

16. « Et si l'homme disait » *G (L)* (lis. *we'âmar hâ'îš*). H : Et l'homme lui dit. « tout ce que » *G L* (lis. *mikkol 'ăšèr*). H : comme. « Non » H^q *G S L*. H^k : à lui. 17. « parce qu'ils » *G* (suppr. *hâ'ănâšîm*). H : parce que les gens. 20. « te donne, en retour » *G* (lis. *yešallêm*). H : te mette. « celui qu'il a emprunté (litt. : l'emprunt qu'a emprunté Yahvé) » lis. : *šâ'al yahwè*. H : la demande qu'il a demandée à Yahvé. « chacun (litt. : un homme) » d'après *G* (aj. *'îš*). Manque en H. G : l'homme s'en allait chez lui. 21. « Yahvé visita » *G S* (lis. *wayyiphqôd*). H : Car Yahvé avait visité, ou : Lorsque Yahvé eut visité (?). 22. « des procédés » G^B (suppr. *kol*). H : de tous les procédés. 23. G^B. H aj. après « j'entends » : « vos mauvaises actions » et à la fin du v. : « celles-ci ». — Gloses. 25. « s'entremet comme arbitre » d'après *G* (lis. *ouphilelou*). H : lui sert d'arbitre (?). « s'entremettre (à savoir comme arbitre) » lis. *yephallêl*. H G : intercéder. 27. « Je me suis » *G* (suppr. *hă* devant *niglô*). H : Me suis-je.

a. Ceci suppose qu'on ignorait à Silo les règles attribuant aux prêtres des morceaux déterminés de la victime, règles qui varièrent, du reste, selon les époques et les sanctuaires (Deut. 18, 3; Ex. 29, 26-27; Lév. 7, 29-36; tarif carthaginois de Marseille, *C I S*, 1, 165, spéc. l. 3-10 et 13). *b.* On a supposé, non sans vraisemblance, que les procédés reprochés aux fils d'Éli étaient originairement des pratiques normalement observées dans certains vieux sanctuaires et qui parurent coupables à des narrateurs ultérieurs, habitués à un autre cérémonial. Le hasard, qui dirigeait la fourchette du serviteur du prêtre (v. 13-14), a pu être regardé anciennement comme une sorte de jugement de Dieu. D'autre part, l'usage consistant à manger la viande *rôtie* (v. 15) devait être plus antique en Israël que celui qui voulait qu'on la fît *bouillir* : c'est la pratique bédouine, qui s'est perpétuée dans le rituel très archaïque de la Pâque. *c.* Ce terme n'est pas pris ici au sens technique d'oblation de céréales, mais, comme Gen. 4, 3-4 et Jug. 6, 18, englobe aussi les sacrifices sanglants : ceux-ci, en effet, étaient envisagés en général par les masses populaires, du moins avant l'exil, comme des dons faits à Yahvé. *d.* Litt. : *la face de Yahvé*, c'est-à-dire qu'il était attaché au service de l'arche; cf. Ex. 33, 11. *e.* La traduction « lin » est incertaine. L'éphod dont il est question ici était le vêtement distinctif des prêtres : une sorte de pagne attaché autour des reins (cf. 2 Sam. 6, 14). Ailleurs ce mot désigne un symbole divin, — apparemment une statue (voy. Jug. 8, 27 et note *l*), — ou encore une pièce du costume du grand prêtre (voy. Ex. 28, 6 et note *m*). *f.* Il s'agit du vêtement de dessus. *g.* Litt. : *de l'emprunt que Yahvé a emprunté*. Nouvelle allusion au sens du nom de l'enfant (cf. 1, 20 et la note *h*).
h. Cf. 2, 14. Le texte massorétique a de plus : « et qu'ils abusaient des femmes de service devant la tente du Rendez-vous ». C'est une addition inspirée d'Ex, 38, 8; car il n'est question de ce grave méfait ni dans ce qui précède (v. 12-17) ni dans ce qui suit (v. 25); de plus la phrase manque en G^B; enfin dans ce récit le sanctuaire de Silo n'est jamais appelé « tente du Rendez-vous »; aussi bien ce lieu saint n'était-il pas une tente, mais un temple (1, 9 et les notes). Encore aujourd'hui, en Orient, l'accusation d'inconduite est de celles que les diverses confessions religieuses lancent le plus volontiers contre les ministres des dénominations rivales. *i.* Dans les différends graves on recourait au jugement de Dieu, c'est-à-dire soit à une ordalie (Nomb. 5, 11-31), soit plus ordinairement à l'oracle divin (*tôrâ*) rendu par les prêtres (Ex. 22, 7-8). *j.* Cf. Ex. 10, 20; Jug. 9, 23; 2 Sam. 24, 1; 1 Rois 12, 15; 2 Rois 24, 19-20; És. 6, 9-10. *k.* Le récit de cet épisode ne peut pas être de la même main que celui de la première révélation reçue par Samuel enfant (ch. 3), car après les prédictions détaillées de l'homme de Dieu inconnu, celles que reçoit Samuel n'auraient plus rien d'inouï (3, 11), elles paraîtraient, au contraire, assez ternes. Les interventions de prophètes anonymes étaient un des moyens classiques dont se servaient les narrateurs israélites pour dégager la leçon des histoires qu'ils rapportaient. L'auteur de notre morceau veut indiquer que tous les malheurs ultérieurs de la famille d'Éli s'expliquent par les fautes du vieux prêtre et de ses deux fils : mort des deux coupables (ch. 4), massacre d'Aḥimélek et de tous les siens (22, 18-19), substitution de Çadoq à Abiatar au début du règne de Salomon (1 Rois 2, 26-27) et enfin réduction de ses descendants à une sorte de mendicité après la réforme de Josias en 622 (2 Rois 23, 9, cf. Deut. 12, 12; 18, 6-8 et les notes). Ce morceau a dû être rédigé après ladite réforme; car l'auteur admet, comme chose allant de soi, que « toutes les offrandes brûlées par les enfants d'Israël » appartiennent à une seule famille sacerdotale et à un seul sanctuaire (v. 28). Ce monopole, inconnu de l'ancien Israël, ne devint la règle qu'après la centralisation du culte dans le temple de Jérusalem en 622.

famille[a] quand elle était en Égypte, asservie à la maison du pharaon, [28] et je l'ai choisie parmi toutes les tribus d'Israël[b] pour exercer le sacerdoce devant moi, pour gravir mon autel afin de faire monter la fumée [des sacrifices] et pour porter l'éphod[c] devant moi; j'ai donné à ta famille toutes les offrandes brûlées par les enfants d'Israël. [29] Pourquoi as-tu regardé d'un œil d'envie mon sacrifice et mon oblation et honores-tu tes fils plus que moi, afin que vous vous engraissiez du meilleur de toutes les offrandes d'Israël mon peuple?

[30] « C'est pourquoi — oracle de Yahvé, Dieu d'Israël, — j'avais déclaré que ta maison et la maison de ton père[d] officierait en ma présence à perpétuité. Mais maintenant — oracle de Yahvé — loin de moi pareille pensée! Car j'honore ceux qui m'honorent; mais ceux qui me méprisent seront voués au mépris. [31] Voici que les jours viennent où j'abolirai ta vigueur[e] et celle de ta

Ad famille, de sorte qu'il n'y aura pas de vieillard dans ta maison; [32] et tu regarderas[f] . . . .[g] d'un œil d'envie tout le bonheur

R^D que [Yahvé] accordera à Israël[h]; il n'y aura jamais de vieillard dans ta maison. [33] Je ferai en sorte qu'il y ait toujours auprès de mon autel quelqu'un des tiens, afin que tes yeux se consument et que ton âme dépérisse[i]. Mais tous les rejetons de ta famille périront sous le glaive des hommes. [34] Tu en auras pour présage ce qui arrivera à tes deux fils, Ḥophni et Phinées : ils mourront tous deux le même jour. [35] Et je me susciterai un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et conformément à mes désirs; je lui bâtirai une maison durable et il officiera toujours devant mon Oint[j]. [36] Quiconque subsistera de ta famille viendra se prosterner devant lui pour obtenir une pièce d'argent et une miche de pain en disant : Admets-moi, je te prie, à quelqu'une des fonctions sacerdotales, pour que j'aie un morceau de pain à manger. »

3 *Samuel reçoit sa première révélation.*

E¹ (E²) [1] Le jeune Samuel servait Yahvé sous les yeux d'Éli. Il était rare en ce temps-là que Yahvé parlât; les visions n'étaient pas fréquentes.

[2] Or, un jour, Éli, qui commençait à avoir les yeux affaiblis et ne pouvait plus voir, était couché dans une pièce à part[k]; [3] la lampe de Dieu ne s'était pas encore éteinte[l]; et Samuel était couché dans le

« asservie » *G* (aj. *'ăbâdîm*). Manque en H. 28. « et je l'ai choisie » *G* (lis. *wâ'èbḥar*). H a l'infinitif. « pour exercer le sacerdoce ». *G* (lis. *lekahên*). H : comme prêtre. « et pour porter » *G* (lis. *welâsé't*). H : pour porter. 29. « as-tu — oblation » *G* (lis. *hibbaṭtâ*, suppr *'ăšèr ṣiwwîtî*, et lis. *me'ôyên*). H : avez-vous foulé mon sacrifice et mon oblation que j'avais prescrits [dans ma?] demeure. « mon peuple » lis. *'ammî*. H : pour mon peuple. G : devant moi. 32. « d'un œil d'envie » cf. *v.* 29 (lis. *me'ôyên*). H : demeure (c'est-à-dire : dans ma demeure?). 33. « sous le glaive des hommes » *G* (aj. *beḥèrèb*). H : hommes (= en devenant adultes?). **3**, 2. « et » *G* (lis. *welô'*). Manque en H. 3. « dans le sanctuaire » *G^B* (lis. *bahêkâl*). H : dans le sanctuaire de Yahvé.

a. Selon beaucoup d'interprètes, par « famille d'Éli » il faudrait entendre la tribu de Lévi. Il s'ensuivrait que le nouveau prêtre que Yahvé substituera à cette famille ne sera pas un Lévite, soit que le narrateur primitif pensât à Samuel — mais il faudrait admettre alors que son texte a été profondément remanié; car sous sa forme actuelle, tout le morceau vise l'élimination des Élides par les Çadoqides sous Josias (v. 28, 29, 35, 36), — soit qu'il ne considérât pas Çadoq comme un Lévite — mais est-il vraisemblable qu'un Israélite du VIIe siècle eût admis que Yahvé avait rejeté toute la tribu de Lévi? Il s'agit donc de la famille d'Éli au sens restreint; peut-être prétendait-elle descendre de Moïse, à qui Yahvé s'était révélé au temps du séjour en Égypte, tandis que les Çadoqides revendiquaient comme ancêtre Aaron. *b*. Cette expression n'implique pas que la « famille d'Éli » fût une tribu; on disait de même de Jérusalem qu'elle avait été « choisie parmi toutes les tribus d'Israël » (Deut. 12, 5; etc.). *c*. Il ne s'agit pas ici du pagne des prêtres (cf. v. 18 et note *e*); car le verbe « porter » ne s'employait jamais en hébreu au sens de « être revêtu de ». Il est question de l'éphod-symbole divin, que le prêtre « portait *dans sa main* » (14, 18, 19) et qui lui servait à consulter Yahvé. *d*. C'est-à-dire « ta famille », variante de « ta maison ». *e*. Litt. : *j'abattrai ton bras*.

f. En fait ce sont les descendants d'Éli qui regarderont. Mais l'ancêtre ressent ce qui arrive à sa race (cf. v. 33; Jér. 31, 15; etc.). *g*. L'hébreu a ici un mot qui ne donne pas de sens satisfaisant : *angoisse* (?), ou *un rival*. *h*. Sous-entendu « sans y avoir part ». — Les deux phrases 31^b et 32^a, qui manquent dans la version grecque, constituent sans doute une addition : la première se retrouve 32^b; dans la seconde, il est question de Yahvé à la 3e personne alors que c'est lui qui parle. *i*. De jalousie. — Voy. note *f*. *j*. A l'époque de la monarchie nationale les prêtres des grands sanctuaires (Jérusalem, Béthel, Dan) étaient des fonctionnaires royaux nommés et destitués par le souverain (2 Sam. 8, 17-18; 20, 25-26; 1 Rois 2, 26-27; 4, 4; 2 Rois 10, 11; 16, 10-11, etc.).

k. L'état de sa vue ne lui permettait plus de s'acquitter de ses fonctions de gardien du sanctuaire. Selon la loi lévitique, l'Aaronide aveugle était exclu du sacerdoce effectif (Lév. 21, 18), et d'après 2 Sam. 5, 8, cette règle paraît ancienne. *l*. La nuit touchait donc à sa fin. Les songes que l'on avait à ce moment passaient dans l'antiquité pour les plus sûrs (Tertullien, *De anima*, 48). — A la différence du temple de Salomon, qui sera éclairé par dix candélabres, et de celui de l'époque juive, qui n'en aura qu'un, mais à sept lampes, le lieu saint, à Silo, avait seulement une lampe; de plus on la laissait s'éteindre au matin, tandis que, d'après certains des textes de la loi lévitique (ainsi Lév. 24, 4; au contraire Ex. 27, 20-21; Lév. 24, 3; cf. 2 Chron. 13, 11) et d'après la coutume juive, le candélabre devait rester constamment allumé. Voy. note *a* sur Ex. 25, 31.

sanctuaire où se trouvait l'arche de Dieu[a], [4] lorsque Yahvé appela : « Samuel, Samuel! » [Celui-ci] répondit : « Me voici », [5] et il courut vers Éli en disant : « Tu m'as appelé : me voici. — Je n'ai pas appelé, dit Éli. Recouche-toi. » Il alla se coucher. [6] Yahvé appela de nouveau : « Samuel, Samuel! » [Celui-ci] s'en fut auprès d'Éli et dit : « Tu m'as appelé : me voici. » Éli répondit : « Je n'ai pas appelé, mon enfant : recouche-toi. » [7] Samuel ne connaissait pas encore Yahvé; et la parole de Yahvé ne s'était encore jamais révélée à lui.

[8] Yahvé appela encore une troisième fois : « Samuel! » [Celui-ci] se leva, alla trouver Éli et dit : « Tu m'as appelé : me voici! » Alors Éli comprit que Yahvé appelait l'enfant; [9] il dit donc à Samuel : « Va, couche-toi, et si l'on t'appelle, tu diras : Parle, Yahvé; ton serviteur écoute. » — Samuel alla se coucher à sa place.

[10] Yahvé vint et, se tenant là[b], il appela comme les autres fois. Et Samuel dit : « Parle, ton serviteur écoute. » [11] Alors Yahvé dit à Samuel : « Je vais accomplir en Israël une chose qui fera tinter les oreilles

R^D de quiconque en entendra parler[c]. [12] Ce jour-là j'accomplirai contre Éli toutes les menaces que j'ai prononcées contre sa maison, de la première à la dernière[d]. [13] Et tu lui annonceras que je condamne à jamais

E² (E¹) sa famille à cause de sa faute : parce qu'il a su que ses fils outrageaient Dieu et qu'il ne les a pas désavoués, [14] à cause de cela — je le jure à la maison d'Éli — jamais ce crime de la maison d'Éli ne sera expié[e], ni par des sacrifices, ni par des oblations. »

[15] Samuel resta couché jusqu'au matin. De bonne heure il se leva et ouvrit les portes du temple de Yahvé[f]. Samuel n'osait pas raconter sa vision à Éli; [16] mais Éli l'appela en disant : « Samuel, mon enfant! — Me voici », répondit-il. [17] Et Éli dit : « Quelle est la révélation qu'Il t'a faite[g]? Ne me cache rien. Que Dieu t'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci, si tu me dissimules une seule des paroles qu'Il t'a adressées[h]! » [18] Samuel lui rapporta toutes les paroles de Yahvé sans rien lui cacher. « C'est Yahvé! dit Éli, qu'il fasse ce qui lui semble bon! »

E² [19] Samuel grandit, et Yahvé était avec lui et ne laissait tomber à terre aucune de ses paroles[i]; [20] aussi tout Israël, de Dan à Beér Chèba[j], reconnut-il que Samuel était accrédité comme prophète de Yahvé.

4. « appela : Samuel, Samuel! » *G* (suppr. *'ēl* et lire deux fois *šemou'ēl*). H : appela Samuel. 6. « appela — Samuel! » *G^BL* (suppr. *wayyâqom*). H : appela de nouveau Samuel et Samuel se leva. 10. « fois » *G^B*. H aj. « Samuel, Samuel! » 12. « contre » (deux fois) *G* (lis. *'al*). H : à l'égard de. 13. « Et tu lui annonceras » cf. *v.* 15 et 18 (lis. *wehiggadtâ*). H : Et je lui annoncerai. « à cause — que » lis. *ba'ăwônô*. H : à cause de la faute [consistant en ce] qu'il a su que (?). G : à cause des fautes de ses fils, parce que. — Texte très incertain. « outrageaient Dieu » *G* (lis. *meqallelîm* (ou *meqillîm*) *'elôhîm*). H : maudissent pour eux. — Cette leçon de H est signalée comme une « correction des scribes », qui ne voulaient pas qu'on transcrivît l'expression blasphématoire « maudire (ou outrager) Dieu ». Ailleurs on l'a corrigée en « bénir Dieu » (Job 1, 5; 2, 5, 9; 1 Rois 21, 10, 13; Ps. 10, 3). « désavoués » lis. *kihêh*. H a un verbe qui ne se rencontre qu'au sens de « s'éteindre ». 15. « De bonne heure il se leva » *G* (lis. *wayyaškêm babbôqèr*). Manque en H par homéotéleute. 17. « une seule des paroles (litt. : une parole de toutes les paroles) » *G* (lis. *haddebârîm*). H : une parole de toute la parole.

a. Dans l'antiquité israélite on admettait qu'un Éphraïmite, comme Samuel ou Josué (Ex. 33, 11), séjournât dans la salle même où se trouvait l'arche. Les lois ultérieures n'autoriseront l'accès du lieu saint qu'aux prêtres Lévites et celui du lieu très saint seulement au grand prêtre une fois par an (Lév. 16). — Le narrateur relève la proximité de l'arche parce qu'elle explique, selon lui, la révélation qu'il va raconter : dans les sanctuaires, auprès des objets sacrés pénétrés de la présence de l'hôte divin, on a des chances particulières de recevoir de lui des songes révélateurs (Jacob à Béthel, Gen. 28, 10-22; Salomon à Gabaon, 1 Rois 3, 4-15); de là la coutume de l'*incubatio*, consistant à coucher dans un temple pour obtenir un oracle (cf. És. 65, 4).

b. Ces expressions, soulignant la présence objective de Dieu, n'impliquent pas nécessairement que la révélation n'ait pas été reçue par Samuel pendant son sommeil : l'homme antique est convaincu que, dans les songes véridiques, les objets et êtres qu'on voit ou qu'on entend, sont réellement présents. On disait : « Dieu vint dans un songe auprès de... » (Gen. 20, 3).

c. Cf. 2 Rois 21, 12; Jér. 19, 3. *d*. Cette allusion au message transmis par l'homme de Dieu anonyme (2, 27-36) a certainement été insérée après coup : dans le récit originel, le jeune inspiré ne recevait pas simplement la confirmation d'une sentence déjà communiquée, mais la première nouvelle d'une catastrophe qui allait faire tinter toutes les oreilles; de là l'hésitation de Samuel à en parler à Éli (v. 16); de là la remarque du début, qu'il était rare en ce temps-là que Yahvé parlât. *e*. Litt. : *si jamais ce crime... est expié*. C'était une formule de serment, parce qu'on sous-entendait ensuite : « que tel et tel malheur m'arrive! » *f*. Voy. 1, 9 et note *b*. *g*. Éli n'ose pas prononcer le nom de Yahvé (cf. Amos 6, 10).

h. Celui qui prononçait l'imprécation énumérait explicitement les maux qu'il appelait sur la personne visée, au cas où elle ferait ou ne ferait pas la chose énoncée. Mais le narrateur, jugeant dangereux de reproduire des paroles d'une efficacité aussi redoutable, a, en général, remplacé ces malédictions précises par la formule vague qu'on lit ici, quand il ne les a pas entièrement sous-entendues (voy. note *e*). Selon d'autres, cette formule aurait été usitée d'abord dans le rite de l'alliance : on coupait des victimes en deux (Gen. 15, 10; Jér. 34, 18-19) et l'on souhaitait que le parjure fût « traité ainsi », c'est-à-dire comme l'un de ces animaux, par Dieu (ou par les dieux). Mais cette hypothèse expliquerait moins bien la seconde partie de la formule : « et qu'il ajoute ceci! » *i*. C'est-à-dire ne laissait aucune des prophéties de Samuel non accomplie.

j. Dan était à l'extrême nord du pays, auprès d'une des sources du Jourdain, Beér Chèba à l'extrême sud.

E[1] E[2] [21] Yahvé continua d'apparaître à Silo[a]; car Yahvé se révélait à Samuel. Éli était très vieux et ses fils avaient une conduite de plus en plus mauvaise devant Yahvé.

L'arche de Yahvé au pays philistin.

J-E[1] **4** *Perte de l'arche.* [1] En ce temps-là, les Philistins s'assemblèrent pour faire la guerre à Israël. Les Israélites marchèrent à leur rencontre pour les combattre; ils établirent leur camp près d'Èben ha-Èzer[b]. Les Philistins avaient le leur à Apheq[c]. [2] Les Philistins s'étant rangés en bataille en face des Israélites, il s'engagea un dur combat. Les Israélites furent défaits par les Philistins, qui tuèrent dans leurs rangs, en rase campagne, environ quatre mille hommes.

[3] Lorsque l'armée revint au camp, les anciens d'Israël dirent : « Pourquoi Yahvé nous a-t-il battus aujourd'hui devant les Philistins[d]? Faisons venir notre Dieu de Silo, l'arche de Yahvé, afin qu'il marche au milieu de nous et nous délivre de la main de nos ennemis. » [4] L'armée envoya à Silo et l'on en rapporta l'arche de Yahvé[e] qui trône sur les chérubins. Les deux fils d'Éli accompagnaient l'arche, Ḥophni et Phinées.

[5] Lorsque l'arche de Yahvé arriva au camp, tout Israël poussa une immense clameur qui fit trembler la terre[f]. [6] Les Philistins, entendant ces cris, dirent : « Que signifie cette grande clameur dans le camp des Hébreux? » Ils apprirent que c'était l'arche de Yahvé qui était arrivée au camp. [7] Et les Philistins eurent peur, car ils se disaient : « Un dieu est entré dans le camp », et ils s'écrièrent : « Malheur à nous maintenant, car il n'en était pas ainsi ces derniers temps. [8] Malheur à nous! Qui nous sauvera de la main de cette divinité puissante? C'est ce même dieu qui a frappé les Égyptiens de toutes sortes de plaies et dans le désert[g]. [9] Montrez-vous courageux et soyez hommes, Philistins, de peur que vous ne deveniez les esclaves des Hébreux comme ils sont devenus les vôtres[h]. Soyez hommes et luttez. » [10] Les Philistins attaquèrent; et Israël fut battu. Chacun s'enfuit dans sa tente[i]. Le carnage fut très considérable; il tomba du côté d'Israël trente mille hommes de pied. [11] L'arche de Dieu fut prise et les deux fils d'Éli moururent, Ḥophni et Phinées.

Les conséquences du désastre : mort d'Éli et de sa belle-fille. [12] Un Benjaminite partit en courant de la ligne de bataille et parvint à Silo le jour même[j]. Il avait les vêtements déchirés et de la terre sur la tête. [13] Lorsqu'il arriva, Éli était assis sur son siège à côte de la porte[a], surveillant le chemin; car son cœur tremblait pour l'arche de Dieu. Quand l'homme fut entré pour donner la nouvelle dans la ville, ce ne fut qu'un cri par toute la cité. [14a] Éli entendit cette clameur. [15] Agé alors de quatre-vingt-dix-huit ans, il avait les yeux fixes et ne pouvait plus voir[b]. [14b] Il demanda : « Qu'est-ce que ce tumulte? » L'homme cependant s'était hâté; il arriva et informa Éli. [16] « C'est moi, lui dit-il, qui arrive du camp[c]. Je me suis enfui de la ligne de bataille aujourd'hui même. » Éli dit : « Que s'est-il passé, mon fils? » [17] Le messager répondit : « Israël a pris la fuite devant les Philistins; l'armée a, de plus, subi de grandes pertes; tes deux fils aussi sont morts, et l'arche de Dieu a été prise! » [18] A peine eut-il fait mention de l'arche de Dieu qu'Éli tomba de son siège à la renverse à côté de la porte. Il se brisa la nuque et mourut, car cet homme était vieux et pesant. Rᴰ (E[2]) Il avait gouverné[d] Israël pendant quarante ans[e].

J-E[1] [19] [f] Sa belle-fille, la femme de Phinées, était enceinte [et] sur le point d'accoucher. Lorsqu'elle apprit la nouvelle de la prise de l'arche de Dieu et de la mort de son beau-père et de son mari, elle s'affaissa et J accoucha, car les douleurs la saisirent, [20] et, E[1] quand son heure vint[g], elle se mourait. Les femmes qui l'assistaient [lui] dirent : « Sois sans crainte : c'est un garçon que tu as mis au monde. » Mais elle ne répondit rien et ne prêta aucune attention [à ce que ces femmes disaient]. [21] Et elle appela l'enfant Ikabod J en disant : « La gloire est bannie d'Israël »[h], par allusion à la prise de l'arche de Dieu et à la mort de son beau-père et de son mari[i]. [22] Puis elle dit : « La gloire est E[1] bannie d'Israël, puisque l'arche de Dieu a été prise[j]. »

5 *Humiliations et calamités infligées par l'arche aux Philistins.* [1] Quant aux Philistins, ils prirent l'arche de Dieu et la transportèrent d'Èben ha-Èzer à Asdod[k]. [2] Et les Philistins prirent l'arche de J Yahvé et la transportèrent dans le temple de Dagon[l]; ils la placèrent à côté de Dagon[m]. E[1] [3] Le lendemain, de grand matin, des Asdo-

21. « Samuel » *G*. H aj. : à Silo par la parole de Yahvé. « Éli — Yahvé » *G* (lis. *we'êlî zâqên me'ôd oubânâw hâlekou hâlôk wehârêa' darkâm liphnê yahwê*). Manque en H. 4, 1. « En ce temps-là — Israël » *G* (aj. *wayehî bayyâmîm hâhêm wayyiqqâbeṣou phelištîm 'al yisrâ'êl lammilḥâmâ*). Cette phrase indispensable (voy. 1[b]) manque en H, qui aj. « et la parole de Samuel fut [adressée] à tout Israël. » « à leur rencontre » *G* (lis. *liqrâ'tâm*). H : à la rencontre des Philistins. « Èben ha-Èzer » cf. 7, 12. H a une forme grammaticalement incorrecte. 2. « il — combat » lis. *wattiqqèš* (cf. 2 Sam. 2, 17). H : et le combat laissa (s'étendit?). G : et le combat pencha. — Texte incertain. 3. « notre Dieu — Yahvé » d'après *G* (lis. *'ĕlôhênou* et suppr. *berît*). H : auprès de nous (*'ĕlênou*, qui pourrait aussi se traduire « notre Dieu ») de Silo l'arche de la loi de Yahvé. G : l'arche de notre Dieu de Silo. « qu'il marche » *G* (lis. *weyêṣê'*). H : qu'il vienne. 4. « l'arche de Yahvé » *G* (suppr. *berît* et *ṣebâ'ôt*). H : l'arche de la loi de Yahvé des armées. « Les — accompagnaient » *G* (suppr. *šâm*). H : Et là [étaient] les deux fils d'Éli avec. « l'arche » *G*. H : l'arche de la loi de Dieu. 5. « l'arche » *G*. H aj. : de la loi. 7. « maintenant » *G* (aj. *hayyôm*). Manque en H. 8. « et dans » *G* (lis. *oubammidbâr*). H : dans. 12. « Un Benjaminite » *G* (lis. *'îš yemînî*). H : Le Benj. (litt. : L'homme de Benjamin).

13. « à côté — chemin » *G* (lis. *beyad hašša'ar meṣappè haddèrèk*). H[q] : [à] côté d'un chemin, surveillant. H[k] : [à] côté (?) du chemin de Miçpa (?). 15. « fixes » *H[q]* ([or]) *G S L* (lis. *qâmou*). H a le singulier. 16. « du camp » *G* (lis. *hammaḥânè*). H : de la ligne de bataille. 17. « morts » *G[BL]*. H aj. : Ḥophni et Phinées. 18. « à côté de » *G* (lis. *beyad*). H : à travers [à] côté de (texte incorrect, formé de deux variantes juxtaposées). « quarante ». G : vingt. 20. « et quand — mourait » *G* (lis. *oube'ittâh mêtâ*). H : et au temps où elle mourait. — Mais il ne va pas de soi qu'une femme en couches meure. 21. « par allusion à » *G* (lis. *'al*). H : vers. 5, 2. « de Yahvé » *G*. H : de Dieu.

a. Cette remarque constituait peut-être la conclusion primitive du récit de la révélation faite au jeune Samuel (v. 1-18) : le sanctuaire de Silo fut dès lors le théâtre de phénomènes visionnaires accordés à d'autres encore. *b*. C'est-à-dire de la Pierre du Secours, pierre sainte située, d'après 7, 12, entre Miçpa (identifiée d'ordinaire à Nebi Samouil, 8 kil. N.-O. de Jérusalem, ou à Tell en-Nasbé, 12 kil. N. de la capitale) et Yechana (auj. Aïn Sinia, 22 kil. N. de Jérusalem). D'après une autre tradition, cette pierre ne fut dressée que plus tard par Samuel, pour commémorer une victoire sur les Philistins (7, 12). *c*. Probablement Apheq du Saron, auj. Medjdel-Yâbâ (?), 19 kil. E. de Jaffa; cf. Jos. 12, 18. *d*. C'est-à-dire : nous a-t-il fait battre aujourd'hui par les Philistins? D'après la pensée antique, quand un peuple est vaincu, ce n'est pas que ses ennemis soient les plus forts, c'est que son dieu a voulu et assuré sa défaite, ou bien que ce dieu était absent (cf. Nomb. 14, 9, 42; És. 8, 12). C'est à cette seconde explication que s'arrêteront les anciens d'Israël (v. 3[b]). *e*. L'arche fut emmenée par les Israélites dans leurs guerres au moins jusqu'à David (2 Sam. 11, 11); c'était un palladium militaire analogue aux statues et symboles divins qu'emportaient dans leurs campagnes les Assyriens, les Carthaginois, les Philistins (2 Sam. 5, 21), les anciens Arabes, certains bédouins d'aujourd'hui, sans parler des Grecs, des Romains, etc. On voit par le présent récit (ch. 4-6; cf. Nomb. 10, 35-36; 2 Sam. 6) à quel point l'ancien Israël identifiait la présence du coffre sacré avec celle même de Yahvé. *f*. Sur l'acclamation rituelle, voy. Lam. 2, 7 et la note; Ex. 32, 17; Zach. 4, 7; Esdr. 3, 12-13.

g. Addition d'un lecteur qui regrettait de ne pas trouver les prodiges du désert visés à côté des miracles d'Égypte. D'autres corrigent « et [même] de la peste » (*oubaddâber*).

h. Les Israélites étaient alors tombés sous la dépendance des Philistins, cf. 1 Sam. 9, 16; 10, 5; 13; 14; Jug. 13, 1; 15, 9-13. *i*. Cette locution, survivance des temps nomades, signifiait : « rentra dans ses foyers » (Jug. 7, 8; 19, 9; 20, 8; 2 Sam. 18, 17; 19, 9; 20, 1; 1 Rois 12, 16; etc.). *j*. Le champ de bataille était à une quinzaine de kil. de Silo (Sèloun) s'il était voisin de Yechana, à une trentaine s'il était proche de Miçpa et que cette ville fût Nebi Samouil : voy. note *b* sur v. 1.

a. Il s'agit de la porte du sanctuaire, non de celle de la cité; car le messager traversa la ville avant de parvenir auprès d'Éli. *b*. L'ordre où nous avons placé les phrases des v. 14 et 15 est celui de la version grecque. La remarque sur la cécité d'Éli doit expliquer, semble-t-il, pourquoi c'est l'ouïe des cris du peuple qui donne l'éveil au vieux prêtre. *c*. C'est-à-dire sans doute : Par les cris du peuple tu as déjà deviné qu'un messager est arrivé du camp : c'est moi qui suis ce messager.

d. Litt. : *jugé*. Voy. Jug. 2, 16-19 et note *e*. *e*. G donne « vingt ans ». Cette leçon s'accorderait mieux avec l'indication selon laquelle l'asservissement aux Philistins dura quarante ans (Jug. 13, 1); vingt années reviendraient à la « magistrature » de Samson et vingt à celle d'Éli. Toutefois les données sur la date des événements antérieurs à David paraissent provenir de plusieurs rédacteurs ayant des systèmes chronologiques différents. Ces systèmes, très approximatifs, comptaient d'ordinaire par générations (40 ans) ou demi-générations (20 ans). *f*. Ce petit épilogue (v. 19-22) a le tour anecdotique cher à la tradition populaire. Il est destiné à faire sentir quelle fut la consternation provoquée par le désastre d'Èben ha-Èzer : une jeune mère fut incapable de se réjouir de la réalisation du désir le plus cher de la femme israélite. La défaite eut des conséquences de la plus grande portée : l'installation des Philistins au cœur du pays d'Israël (9, 16; 10, 5; 13, 3-4) et sans doute la destruction du sanctuaire de Silo (Jér. 7, 12-15; 26, 6-9; Ps. 78, 60).

g. L'heure où elle devait accoucher (cf. Jean 16, 21; Os. 13, 13). Comme l'accouchement a déjà été relaté (v. 19), il est probable que le v. 20 vient d'une autre source, sans doute E; car les termes sont presque les mêmes que ceux du récit de la mort de Rachel (Gen. 35, 17). *h*. Comme les paroles de la jeune mère constitueraient bien une réponse à celles des matrones, le v. 21 doit appartenir à une autre version que le v. 20. *i*. Le nom d'Ikabod pouvait être interprété « Pas de gloire! » ou « Hélas! la gloire! » (G) ou (en assimilant *'î* à *'ê*) « Où est la gloire? ». Dans les noms propres commençant ainsi par I (Itamar, Izèbèl, Ièzèr, Ichaï) la syllabe initiale était sans doute, à l'origine, une abréviation de *Abî* (mon père) ou de *Aḥî* (mon frère); car Ièzèr et Aḥièzer (G) alternent avec Abièzer dans Nomb. 26, 30 : le sens primitif d'Ikâbôd aurait donc été « mon père » (ou « mon frère »), — c'est-à-dire mon Dieu — « est gloire ». *j*. Ce v., qui répète à peu près le précédent, pourrait provenir de l'autre source. Selon cette version, ce devaient être les assistantes qui, s'emparant des termes de la plainte de la mourante, choisissaient le nom de l'enfant, comme le feront celles qui se tenaient auprès de Ruth (Ruth 4, 17) ou les voisins d'Élisabeth (Luc 1, 59).

k. Une des cinq cités de la confédération philistine. Auj. Esdoud. *l*. Dagon ou Dagân était un antique dieu sémitique, adoré en Babylonie, en Syrie, en Phénicie (à Ougarit par exemple), en Canaan bien avant l'arrivée des Philistins en Palestine (1193 av. J.-C.). Mais ceux-ci l'adoptèrent et firent de lui leur principale divinité nationale. C'était primitivement un dieu agraire; son nom signifie « froment » et il passait pour avoir découvert le blé et la charrue (Philon de Byblos, II, 16). Comme son nom rappelle aussi le mot hébreu *dag*, « poisson », on a souvent rangé Dagon dans la catégorie des dieux marins, nombreux sur la côte syrienne, qu'on représentait avec un buste d'homme et un corps de poisson. Il n'y a pas de preuve que cette assimilation ait été faite dès l'antiquité. *m*. L'arche est déposée là comme trophée ou comme part de butin, cf. 21, 9 (l'épée de Goliath à Nob).

diens, entrant dans le temple de Dagon, virent que Dagon gisait la face contre terre devant l'arche de Dieu. Ils relevèrent Dagon et le remirent à sa place. [4] Le lendemain, de grand matin, ils trouvèrent Dagon gisant, la face contre terre devant l'arche de Yahvé; sa tête et ses deux mains coupées étaient sur le seuil [a]; seul le tronc était resté en place. [5] C'est pourquoi, aujourd'hui encore, à Asdod, les prêtres de Dagon et tous ceux qui entrent dans son temple évitent de poser le pied sur le seuil de Dagon [b].

[6] Puis la main de Yahvé s'appesantit sur les Asdodiens. Il dévasta leur contrée [c], il les frappa de pustules [d], Asdod et son territoire : les souris se multiplièrent au milieu du pays. [7] Les gens d'Asdod, voyant qu'il en était ainsi, dirent : « L'arche du Dieu d'Israël ne restera pas chez nous, car il nous a fait sentir durement sa main, ainsi qu'à Dagon notre dieu. » [8] Ils envoyèrent donc [des messagers] pour convoquer chez eux tous les princes des Philistins et [leur] dirent : « Que ferons-nous de l'arche du Dieu d'Israël ? » Les princes répondirent : « Que l'arche du Dieu d'Israël soit transportée à Gat [e]. » On transporta donc à Gat l'arche du Dieu d'Israël. [9] Mais, quand on l' [y] eut transportée, la main de Yahvé s'abattit sur la ville; [il se produisit] une très grande panique; et Yahvé frappa les hommes de la ville, du plus petit au plus grand, et il se produisit chez eux une éruption de pustules. [10] Alors ils envoyèrent l'arche de Dieu à Èqrôn [f]. Dès qu'elle y arriva, les Èqrôniens s'écrièrent : « On a transporté chez moi l'arche du Dieu d'Israël pour me faire périr, moi et mon peuple [g] ! » [11] Ils envoyèrent [des messagers] pour convoquer tous les princes des Philistins et [leur] dirent : « Renvoyez l'arche du Dieu d'Israël et qu'elle retourne à sa place, afin qu'elle ne me fasse pas périr, ainsi que mon peuple ! » En effet, il régnait une panique mortelle dans toute la ville, la main de Dieu s'y appesantissait lourdement : [12] les hommes qui ne mouraient pas étaient affligés de pustules et les cris de la ville montaient jusqu'au ciel.

L'arche quitte le pays des Philistins [h].

6 [1] L'arche de Yahvé resta sept mois dans le territoire des Philistins et les souris pullulèrent dans

3. « entrant dans le temple de Dagon, virent que (litt. : virent et voici) » *G* (lis. *wayyâbô'ou bét dâgôn wayyir'ou*). H : et voici. « la face (litt. : sur sa face) » *G* (lis. *'al pânâw*). H : devant lui. « de Dieu » *G*. H : de Yahvé. « relevèrent » *G* (lis. *wayyâqîmou*). H : prirent. 4. « la face » voy. v. 3. « le (litt. : son) tronc » *S* (*G L*) (lis. *gêwô*). H : Dagon. 6. « les souris — pays » *G* (aj. *wayyiphrou 'akbârîm betôk 'arṣâh*). Manque en H. 7. « dirent » lis. *wayyô'merou*. H : disaient (?). 8. « Les princes — transportée à Gat ». G : Les Guitties dirent : Que l'arche... soit transportée chez nous. « donc à Gat » *G* (aj. *gattâ*). H : donc. **6,** 1. « et les souris — pays » *G* (aj. *wattiśrôṣ 'arṣâm 'akbârîm*). Manque en H.

a. Le traitement infligé par l'arche à Dagon était de ceux qu'en Israël, comme chez les Philistins, les Égyptiens, les Assyriens, on faisait subir aux vaincus : ils devaient se prosterner devant leur vainqueur, et souvent on coupait la tête et les mains de leurs cadavres (17, 51, 54; 31, 9). — Dans les v. 3 et 4, nous avons deux variantes d'un thème qui se retrouve en divers temps et en différents pays : quand la croix fut apportée dans le temple de Gaza, « la statue de Vénus (Astarté) s'écroula et se brisa en pièces ». D'après une légende bouddhique, à peine le bouddha eut-il posé le pied dans un temple que « les images sans vie des dieux tombèrent à ses pieds. »

b. Le tabou interdisant de fouler le seuil est extrêmement répandu; il était parfois observé en Juda même (Soph. 1, 9). La raison d'être originelle de cette abstention paraît être le désir d'échapper aux mauvais esprits qui menacent particulièrement les portes, lieu de passage obligatoire, et la crainte d'offenser les bons génies que l'on a postés près des montants de la porte (cf. Ex. 21, 6; Deut. 6, 9; Es. 57, 8; les colosses assyriens) ou sous le seuil (ainsi en Canaan et en Assyro-Babylonie) pour protéger la maison contre les démons.

c. Litt. : *Il les dévasta*. Ce trait vise la multiplication des souris. *d.* Le mot qui figure dans le texte (ketib), *'ôphèl*, signifiait étymologiquement « enflure », « renflement », d'où quelquefois « croupe (de montagne) », « séant ». C'est dans ce dernier sens que l'ont compris le traducteur grec (« il les frappa au séant »), Jérôme et déjà, sans doute, l'auteur du Ps. 78, 66, peut-être aussi les massorètes, qui indiquent en note (qeré) que, dans la lecture, on doit remplacer ce mot par un terme moins trivial (*ṭeḥôrîm*). Mais cette signification convient mal ici et plus mal encore Deut. 28, 27, où le mot figure dans une liste de maladies. Il ne doit pas s'agir d'hémorrhoïdes (sens possible de *ṭeḥôrîm*), — mal trop bénin et n'ayant pas le caractère épidémique, — mais plutôt des bubons de la peste.

e. Site incertain. *f.* Auj. Akir, 17 kil. environ N.-E. d'Asdod.

g. C'est la ville personnifiée qui est supposée parler.

h. On constate dans le ch. 6 comme dans le précédent la juxtaposition de deux conceptions légèrement différentes des faits. L'explication la plus probable est que le rédacteur a combiné deux versions de la tradition provenant de deux sources différentes. D'après l'une (E¹), le renvoi de l'arche est décidé d'avance (5, 11) et l'on consulte les experts seulement sur le meilleur moyen d'opérer le renvoi (6, 2b); ces experts, qui sont devins, sont sûrs que la calamité vient de Yahvé (6, 3b, 5b) et conseillent de lui faciliter le retour dans son pays en plaçant l'arche sur un chariot *neuf*, attelé de vaches *qui n'aient pas porté le joug*, c'est-à-dire en offrant au Dieu d'Israël un équipage pur de toute influence profane ou étrangère et qu'il puisse diriger à son gré. D'après l'autre version (J), les Philistins consultent leurs prêtres pour savoir ce qu'il faut faire de l'arche (6, 2a). Ce sont les experts qui conseillent de la renvoyer, en alléguant ce qui s'est passé en Égypte (6, 6); mais ils suggèrent d'organiser une expérience pour savoir si c'est bien Yahvé qui est l'auteur du fléau : on rendra le retour de l'arche en Israël le plus difficile possible en séparant les vaches de leurs petits (6, 9-11). D'après l'une des versions, le fléau consistait en une éruption de pustules; selon l'autre, il était marqué par le pullulement des souris.

leur pays. [2] Alors les Philistins convoquèrent les prêtres et les devins et [leur] dirent : « Que ferons-nous de l'arche de Yahvé ? Faites-nous savoir comment nous devons procéder pour la renvoyer à sa place ». [3] Ils répondirent : « Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez pas sans rien [lui donner] : offrez-lui un dédommagement. Alors vous serez guéris et vous saurez pourquoi sa main ne cesse de vous frapper. — [4] Quel dédommagement, demandèrent-ils, devrons-nous lui offrir ? » Ils répondirent : « Autant que les Philistins ont de princes [a], cinq pustules d'or et cinq souris d'or, car le même fléau vous atteint tous [b] et vos princes. [5] Fabriquez des images de vos pustules et des souris qui ravagent votre pays [c]. Rendez hommage au Dieu d'Israël : peut-être cessera-t-il de faire peser sa main sur vous, sur votre dieu et sur votre pays. [6] Pourquoi endurciriez-vous votre cœur comme l'ont fait les Égyptiens et le pharaon [d] ? N'ont-ils pas été obligés, après que Yahvé se fut joué d'eux [e], de laisser partir [les Israélites] ? [7] Maintenant donc prenez, fabriquez un chariot neuf [f] et deux vaches qui allaitent, qui n'aient pas porté le joug [g]. Attelez ces vaches au chariot, mais retenez leurs petits à l'étable. [8] Vous prendrez alors l'arche de Yahvé et vous la placerez sur le chariot. Quant aux objets d'or que vous lui offrirez en dédommagement, vous les mettrez à côté de l'arche dans un coffret [h]. Puis laissez-le [i] partir et qu'il s'en aille. [9] Observez alors [ce qui se passera] : s'il monte dans la direction de son pays, à Bêt Chèmèch [j], c'est bien lui qui nous a causé cette grande calamité; sinon, nous saurons que ce n'est pas sa main qui nous a frappés, mais que ce qui nous est survenu est l'effet du hasard. »

[10] Ainsi firent les gens : ils prirent deux vaches qui allaitaient, les attelèrent à un chariot et enfermèrent leurs petits à l'étable. [11] Puis ils placèrent l'arche de Yahvé sur le chariot, ainsi que le coffret et les souris d'or.

Retour de l'arche au pays d'Israël.

[12] Les vaches prirent le chemin direct de Bêt Chèmèch [k]; tenant toujours la même route, elles s'avancèrent en mugissant, sans s'en écarter à droite ni à gauche, suivies par les princes des Philistins, jusqu'aux confins de Bêt Chèmèch.

[13] [Les gens de] Bêt Chèmèch faisaient la moisson du froment [l] dans la vallée. Levant les yeux, ils aperçurent l'arche et se portèrent tout joyeux à sa rencontre. [14] Le chariot était entré dans le champ de Josué de Bêt Chèmèch; il s'y arrêta. Il y avait là une grande pierre. On fendit les pièces de bois dont était fait le chariot; quant aux vaches, on les offrit en holocauste à Yahvé [m]. [15] Les Lévites avaient descendu l'arche de Yahvé,

3. « Si vous renvoyez » *G S* (aj. *'attèm*). H : Si l'on renvoie. « et vous — frapper ». G : et il sera fait expiation pour vous : sa main ne cessera-t-elle pas de vous frapper ? — Texte incertain. 4. « vous atteint tous » *L* (lis. *lekoullekèm*). H : les atteignait tous. G S : vous atteint. 11. *G*B. H S L aj. : « et les images de leurs séants (?) » — Le mot employé ici n'est pas celui qui figure d'ordinaire dans le texte (Hk), mais celui que lui substituent les notes des mass. (Hq). Voy. 5, 6 note *d*. 13. « se — rencontre (litt. : se réjouirent à sa rencontre) » G (lis. *liqrâ'tô*). H : se réjouirent en voyant.

a. Glose : les devins ne parlent pas *des* Philistins, mais *aux* Philistins. *b.* L'idée est sans doute : il faut offrir cinq objets, bien que trois villes seulement aient reçu l'arche, parce que le fléau a atteint tout le territoire philistin. *c.* Les invasions de rongeurs ne sont pas rares dans la contrée : pendant la guerre de 1914-1918, les Turcs, pour défendre leurs magasins d'approvisionnement, notamment à Beér Chèba, contre des légions de rats, durent mobiliser des régiments de chats. Cependant il se pourrait que, dans la forme première de la tradition suivie ici, les images de souris fussent des symboles de la peste. Les rats sont, on le sait aujourd'hui, les premières victimes et les propagateurs ordinaires du fléau; or la relation des rongeurs avec la peste a été connue dès l'antiquité en Chine, dans l'Inde et peut-être en Égypte. Dans ce cas les versions combinées dans ce ch. se rapporteraient, l'une et l'autre, à une épidémie de peste en pays philistin. — En tout cas, nous avons ici un exemple typique de « charme homœopathique » : le semblable protège contre le semblable; on se préserve des morsures des serpents en faisant une statue de serpent (Nomb. 21, 4-9), du mauvais œil en portant des talismans de couleur bleue (l'œil bleu, en Orient, passe pour particulièrement dangereux), des souris en plaçant à sa porte une statuette de souris (Égypte); on se libère de son mal en déposant dans un sanctuaire l'image du membre malade.

d. Cf. Ex. 7, 14; 8, 11, 28; 9, 7, 34; 10, 1 (J). *e.* Cf. Ex. 10, 2. *f.* Condition souvent exigée dans les cérémonies religieuses ou magiques (cf. 2 Rois 2, 20) pour la raison indiquée note *h* sur 6, 1. *g.* De même Nomb. 19, 2; Deut. 21, 3-4; Ovide, *Métam.*, 3, 4-10; Euripide, *Phén.*, 641 ss. Voy. note *h* sur 6, 1. *h.* Mot d'étymologie et de signification incertaines. *i.* Ce pronom pourrait se rapporter à l'arche, ce mot étant masculin en hébreu. Mais la suite montre qu'il s'agit de Yahvé, à peu près identifié à l'arche comme dans tout le récit (ch. 5-6). *j.* Probablement glose tirée des v. 12-21 : l'expérience aurait été aussi probante si le Dieu étranger était rentré dans son territoire par un autre point.

k. Auj. Aïn ech-Chems (cf. Jos. 15, 10), la première localité israélite qu'on rencontrât en remontant le Ouadi es-Sarar. *l.* Mai-juin, cf. Ex. 23, 16 et note *d*; Ruth 2, 23. *m.* D'après l'ancien rituel israélite, des femelles pouvaient donc être offertes en holocauste. Il n'en était pas de même selon la loi sacerdotale (Lév. 1, 3).

ainsi que le coffret qui se trouvait auprès d'elle et qui contenait les objets d'or[a]; ils avaient déposé le tout sur la grande pierre. Puis les gens de Bét Chèmèch avaient offert ce jour-là des holocaustes à Yahvé et lui avaient immolé des sacrifices [de paix]. E[1] [16] Les cinq princes des Philistins, ayant vu cela, s'en retournèrent à Èqrôn le jour même. R [17] Voici [le compte des] tumeurs en or que les Philistins avaient offertes en dédommagement à Yahvé : une pour Asdod, une pour Gaza, une pour Ascalon, une pour Gat, une pour Èqrôn. [18] Quant aux souris d'or, il y en avait autant que les Philistins les cinq princes avaient de villes, [en les comptant] toutes depuis les places fortes jusqu'aux villages ouverts[b]. J La grande pierre sur laquelle on déposa l'arche de Yahvé se voit encore aujourd'hui dans le champ de Josué de Bét Chèmèch,

[19] Parmi les gens de Bét Chèmèch, les fils de Yekonyahou ne s'étaient pas réjouis lorsqu'ils avaient vu l'arche de Yahvé : il fit périr parmi eux soixante-dix hommes quinze mille hommes[c]. La population fut dans le deuil parce que Yahvé avait fait dans ses rangs un grand carnage; [20] et les gens de Bét Chèmèch dirent : « Qui peut subsister devant Yahvé, ce Dieu saint? Chez qui le ferons-nous monter pour échapper aux maux que nous vaut sa présence[d]? » [21] Ils envoyèrent des émissaires aux habitants de Qiryat Yearim[e] avec ce message : « Les Philistins ont rendu l'arche de Yahvé. Descendez et faites-la monter chez vous. »

7 [1] Les gens de Qiryat Yearim vinrent et firent monter l'arche de Yahvé [chez eux]; ils la mirent dans la maison d'Abinadab, qui est sur la colline, et consacrèrent son fils Éléazar pour garder l'arche de Yahvé[f].

Samuel délivre Israël de la domination des Philistins[g].

Le peuple se repent. Samuel devient juge d'Israël. E[2] [2] Depuis que l'arche résidait à Qiryat Yearim, il s'était écoulé bien des jours, vingt ans, R[D] E[2] lorsque toute la maison d'Israël soupira après Yahvé. [3] Samuel dit à toute la maison d'Israël : « Si c'est de tout votre cœur que vous revenez à Yahvé, ôtez les dieux étrangers que vous avez au milieu de vous[h] et les Astartés[i], attachez fermement vos cœurs à Yahvé, servez-le lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins. » [4] Les enfants d'Israël ôtèrent les Baals et les Astartés[j] et servirent Yahvé seul. [5] Samuel dit alors : « Rassemblez tout Israël à Miçpa[k] : je prierai Yahvé pour vous. » [6] Ils s'assemblèrent donc à Miçpa et puisèrent de l'eau qu'ils répandirent devant Yahvé[l]; ils jeûnèrent ce jour-là

18. « La — aujourd'hui » lis. *we'ôd* et (avec *G T*) *hâ'èbèn*. H : et jusqu'à la grande prairie sur laquelle on déposa l'arche de Yahvé jusqu'à ce jour. 19. « les fils — l'arche » *G* (au lieu du 1er *wayyak* lis. *welô' ḥâdou benê yekonyâhou*). H : il frappa parce qu'ils avaient regardé (ou : regardé dans) l'arche. « parmi eux » *G* (lis. *bâhèm*). H : dans le peuple. 7, 1. « qui est » *H* G S T* (aj. *'ăšèr*). Manque en H. 2. « soupira » lis. *wayyê'ânehou*. H : se lamenta. G[L] : se tourna. G[BA] : regarda. — Texte incertain.

a. La mention du déchargement du chariot vient trop tard après que celui-ci a été mis en pièces et brûlé. Le v. 15 est un correctif ajouté après coup pour mettre l'antique récit d'accord avec les théories de D et de P, selon lesquelles l'arche ne pouvait être touchée que par des prêtres membres de la tribu de Lévi.

b. D'après les v. 4 et 5 sous leur forme actuelle, il ne fut offert que cinq souris d'or. Mais l'indication du nombre de ces objets — notre verset le confirme — a dû être ajoutée après coup par un rédacteur (R). *c*. Cette seconde évaluation, que rien ne relie au reste de la phrase, ne figurait pas dans le texte de la Bible consulté par Josèphe (*A. J.*, VI, 1, 4) et manque dans quelques manuscrits hébreux. C'est sans doute une variante provenant d'un lecteur qui estimait que la mort de 70 hommes ne constituait pas un « grand carnage ». *d*. Litt. : *Chez qui montera-t-il de dessus nous?* — Si épouvantés qu'ils soient, les gens de Bét Chèmèch ne songent pas à « faire redescendre » l'arche chez les Philistins, mais à « la faire monter », c'est-à-dire à la transporter plus avant dans la montagne, occupée par les Israélites. *e*. Probablement Qaryet el-Ènab (cf. Jos. 9, 17) à 13 kil. N.-E. d'Aïn Chems et à une altitude bien supérieure. *f*. Dans l'ancien Israël, une tribu, une ville ou même un simple particulier pouvaient attacher au service d'un sanctuaire local un prêtre, qui n'était pas nécessairement un Lévite (Jug. 17, 5, 7-13; 18, 19, 30).

g. Ce récit (7, 2-17) provient d'un narrateur très hostile au régime monarchique et qui estimait que la fondation d'une royauté nationale n'avait nullement été nécessaire pour délivrer Israël du joug philistin (cf. 8; 10, 17-25; 12) : il raconte donc que Samuel, qu'il se représente comme ayant été un « juge », c'est-à-dire une sorte de souverain suscité par Dieu (cf. Jug. 2, 16 et la note), avait déjà vaincu les oppresseurs et libéré le territoire national, tandis que, d'après les sources anciennes, les Philistins occupaient encore le centre même du pays israélite au temps où Saül se leva (10, 5; 13-14) et ne furent expulsés que grâce aux efforts persévérants des deux premiers rois d'Israël. *h*. Cf. Gen. 35, 2; Jos. 24, 23; Jug. 10, 16; Deut. 31, 16 (E). *i*. C'est-à-dire les déesses cananéennes. Addition : partout ailleurs l'expression « les dieux étrangers » comprend l'ensemble des divinités, masculines et féminines, des autres peuples. *j*. Voy. note *a* sur Jug. 2, 13. *k*. Voy. note *b* sur 4, 1. *l*. On entend d'ordinaire qu'il s'agit ici simplement d'un geste symbolique par lequel le peuple figure sa repentance : il répand son cœur devant Dieu (cf. Ps. 22, 15; Lam. 2, 19). Mais la libation d'eau était un véritable rite, employé dans les religions orientales avec des intentions diverses (rites de pluie, rites d'expiation, rites de guerre, rite funéraire). Le geste décrit ici pourrait dériver du rite de deuil, destiné originairement à abreuver le défunt, mais qui, de même que beaucoup d'autres éléments des cérémonies funèbres (le jeûne, le sac, la cendre, etc.), aurait été ensuite employé comme une simple marque de douleur.

et dirent : « Nous avons péché contre Yahvé. » Samuel devint à Miçpa le juge des enfants d'Israël.

Samuel vainqueur des Philistins à Èben ha-Èzer. [7] Les Philistins ayant appris que les enfants d'Israël s'étaient rassemblés à Miçpa, leurs princes marchèrent contre Israël. A cette nouvelle les enfants d'Israël eurent peur des Philistins : [8] ils dirent à Samuel : « Ne cesse pas d'implorer pour nous Yahvé notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Philistins. » [9] Samuel prit un agneau de lait et l'offrit en holocauste à Yahvé[a]. Puis Samuel implora Yahvé en faveur d'Israël et Yahvé lui répondit[b]. [10] Comme Samuel offrait l'holocauste, les Philistins s'avancèrent pour attaquer Israël. Mais Yahvé fit, ce jour-là, retentir avec fracas son tonnerre contre les Philistins; il les frappa de panique et ils furent battus devant Israël[c]. [11] Alors les guerriers d'Israël sortirent de Miçpa et poursuivirent les Philistins; il les taillèrent en pièces jusqu'au-dessous de Bét Kar[d]. [12] Samuel prit une pierre et la plaça entre Miçpa et Yechana[e]; il l'appela Èben ha-Èzer et dit : « Cette pierre est témoin que Yahvé nous a secourus. »

Conséquences de la victoire. [13] Les Philistins, ainsi abaissés, ne R[D] pénétrèrent plus dans le territoire d'Israël et la main de Yahvé pesa sur les Philistins tant que vécut Samuel[f]. [14] Les E[2] villes que les Philistins avaient prises à Israël firent retour à Israël depuis Gat jus- R[D] qu'à Èqrôn[g], et Israël en arracha le territoire des mains des Philistins. Il y eut paix entre Israël et les Amoréens[h]. [15] Samuel gouverna Israël sa vie durant. [16] Chaque année il E[2] allait faire une tournée par Béthel, Guilgal[i] et Miçpa et rendait la justice aux Israélites dans chacune de ces localités; [17] puis il retournait à Rama[j]; car c'est là qu'était sa maison et qu'il gouvernait Israël. Il y construisit un autel à Yahvé.

II. SAMUEL ET SAÜL (8-12)

Institution de la monarchie (version antiroyaliste).

E[3] **8** *Mauvaise administration des fils de Samuel. Les Israélites demandent un roi.* [1] Quand Samuel fut devenu vieux, il établit ses fils comme juges d'Israël. [2] L'aîné s'appelait Yoél et le cadet Abiyya. Ils exerçaient les fonctions de juges à Beér Chèba. [3] Mais les fils de Samuel ne marchèrent pas sur ses traces : ils se laissèrent séduire par l'appât du lucre; ils acceptèrent des présents et firent fléchir la justice. [4] Alors tous les anciens d'Israël se rassemblèrent et vinrent trouver Samuel à Rama. [5] Ils lui dirent : « Voici que tu as vieilli, et tes fils ne marchent pas sur tes traces[k]. Établis E[2] donc sur nous un roi pour nous gouverner[l], comme en ont tous les peuples ».

6. « et dirent » *G* (suppr. *šâm*). H : et dirent là. 7. « contre » *G S* (lis. *'al*). H : vers. 9. « en holocauste » *G* (suppr. *'ôlâ* ou *kâlîl*). H : [en] holocauste, [en] don total. 12. « la » *G* (aj. *'ôtâh*). Manque en H. « Yechana » *G* (*S*) (lis. *hayešânâ*). H : la dent. — Texte incertain. « Cette — que » cf. Gen. 31, 45-52; Jos. 22, 27-28 (lis. *'êdâ hî' kî*). H : Jusqu'ici. — Texte incertain.

a. Le choix de la victime est insolite, mais n'était pas illégal, même d'après P (Lév. 22, 27). *b*. Certains incidents du sacrifice étaient regardés comme des signes par lesquels Dieu marquait qu'il agréait l'offrande. Selon d'autres, Yahvé répondit à Samuel en frappant les ennemis de panique (v. 10). *c*. Voy. note *d* sur 4, 3. *d*. Localité inconnue. On a proposé de corriger en Bét Ḥôrôn (auj. Beit Our). *e*. Sur ces localités et sur la pierre d'Èben ha-Èzer, voy. 4, 1 et note *b*. *f*. Les v. 13, 14b et 15 doivent être des additions très modernes. Le narrateur antiroyaliste lui-même (E[2]) admettait que Samuel n'avait pas conservé le pouvoir toute sa vie (voy. ch. 12) et que, de son vivant, les Philistins avaient encore envahi le territoire israélite (ainsi ch. 17). *g*. Voy. note sur Jug. 1, 18. *h*. Les anciens habitants de la contrée s'étendant de Gat à Èqrôn, libérés grâce à l'expulsion des conquérants philistins. *i*. Ce nom, signifiant « le cercle [de pierres saintes] » (voy. Jos. 4, 19 et note *b*), était commun à plusieurs localités de Palestine. Il doit s'agir ici de Djildjilia, 12 kil. N. de Beitin (Béthel). *j*. Cf. note *a* sur 1, 1. *k*. Dans la version antiroyaliste sous sa forme première (E[3]), la demande du peuple paraît avoir été motivée par un péril extérieur (cf. v. 20; 12, 12), non par des fautes des fils de Samuel : leur père en eût été responsable comme Éli; du reste, Samuel parle de ses fils (12, 2) comme de gens irréprochables. Les v. 1-5a ont donc sans doute été substitués à l'introduction primitive du récit : dans ces versets Samuel négocie avec « les anciens d'Israël » à Rama, tandis que dans le corps du récit il s'entretient avec « le peuple » tout entier, et, à ce qu'il semble, à Miçpa (voy. v. 22). *l*. Litt. : *nous juger*.

Remontrances de Yahvé. [6] Samuel fut mécontent, lorsqu'ils [lui] dirent : « Donne-nous un roi pour nous gouverner. » Et Samuel pria Yahvé. [7] Yahvé répondit à Samuel : « Écoute la voix du peuple : fais tout ce qu'ils te demandent. Car ce n'est pas toi qu'ils rejettent : c'est moi qu'ils rejettent, ne voulant plus que je règne sur eux. [8] Ils se conduisent envers toi exactement comme ils se sont conduits à mon égard depuis le jour où je les ai fait monter d'Égypte, m'abandonnant pour servir d'autres dieux. [9] Écoute donc leur voix; mais avertis-les solennellement et apprends-leur comment se comportera le roi[a] qui régnera sur eux. »

Le « droit du roi ». [10] Samuel rapporta toutes les paroles de Yahvé au peuple, qui lui demandait un roi. [11] Puis il dit : « Voici comment se comportera le roi qui régnera sur vous. Il prendra vos fils et les emploiera à [conduire] ses chars et ses chevaux, [ou bien] ils devront courir devant son char[b]. [12] Il mettra à leur tête des chefs de milliers et des chefs de cinquantaines; [il les obligera] à faire ses labours et ses moissons, à fabriquer pour lui des armes et ce qu'il faut pour équiper ses chars. [13] Quant à vos filles, il les prendra comme parfumeuses, comme cuisinières et comme boulangères. [14] Il s'emparera des meilleurs de vos champs, de vos vignobles et de vos oliviers[c] et les donnera à ses serviteurs. [15] Il prélèvera la dîme de ce que vous aurez semé et de vos vignes et la donnera à ses eunuques et à ses serviteurs. [16] Il prendra vos esclaves et vos servantes, les meilleurs de vos bœufs et vos ânes et les emploiera à ses travaux. [17] Il prélèvera la dîme de votre petit bétail et vous-mêmes deviendrez ses esclaves. [18] Vous crierez ce jour-là à cause du roi de votre choix[d]; mais ce jour-là Yahvé ne vous répondra pas ».

La réponse du peuple. [19] Le peuple refusa d'écouter les avis de Samuel et dit : « Non, nous aurons un roi [20] et nous serons, nous aussi, comme toutes les nations. Notre roi nous gouvernera : il marchera à notre tête et combattra [pour nous] dans nos guerres. » [21] Samuel, ayant entendu toutes les paroles du peuple, les redit aux oreilles de Yahvé. [22] Et Yahvé dit à Samuel : « Écoute leur voix : établis sur eux un roi. » R Samuel dit aux hommes d'Israël : « Allez-vous-en chacun dans sa ville[e]. »

Saül oint secrètement par Samuel [f].

9 *A la recherche des ânesses égarées.* [1] Il y avait un homme de J Guibea de Benjamin, nommé Qich, fils d'Abiél, fils de Ceror, fils de Bekorat, fils d'Aphiaḥ. C'était un Benjaminite notable[g]. [2] Il avait un fils nommé Saül, jeune et beau; nul parmi les enfants d'Israël n'était plus beau que lui R et il dépassait tout le monde de la tête[h].

[3] Les ânesses de Qich, père de Saül, J s'étant égarées, Qich dit à Saül son fils : « Prends avec toi l'un des serviteurs et pars à la recherche des ânesses. » [4] Ils parcoururent la montagne d'Éphraïm; ils parcoururent le pays de Chalicha sans les trouver. Ils parcoururent le pays de Chaalim[a] : elles n'y étaient pas. Ils parcoururent le pays de Benjamin et ne les trouvèrent pas.

Saül entend pour la première fois parler de Samuel. [5] Comme ils arrivaient au pays de Çouph[b], Saül dit au serviteur qui l'accompagnait : « Allons ! Retournons, de peur que mon père, cessant de s'inquiéter des ânesses, ne se tourmente à notre sujet. » [6] Le serviteur lui dit : « Écoute. Il y a dans cette ville[c] un homme de Dieu. C'est un homme considéré : tout ce qu'il prédit arrive sans faute. Allons-y donc. Peut-être nous indiquera-t-il la route que nous devons suivre. — [7] Mais si nous y allons, répondit Saül à son serviteur, qu'offrirons-nous à cet homme? Il n'y a plus de pain dans nos sacs, et nous n'avons aucun présent à faire à l'homme de Dieu? De quoi disposons-nous ? » [8] Le serviteur, reprenant la parole, dit à Saül : « Tiens! Il se trouve que j'ai sur moi un quart de sicle d'argent[d]. Tu le donneras à l'homme de Dieu et il nous indiquera notre route. » [10a] Saül dit à son serviteur : « Tu as raison. Viens; allons trouver R le voyant. » [9] (Jadis, en Israël, quand on allait consulter Dieu, on disait : « Venez, allons trouver le voyant. » Car celui qu'on nomme aujourd'hui prophète s'appelait autrefois voyant[e]). [10b] Ils se dirigèrent donc J vers la ville où était l'homme de Dieu.

Rencontre de Saül et de Samuel. [11] Comme ils gravissaient la montée menant à la ville, ils rencontrèrent des jeunes filles qui sortaient pour puiser de l'eau et ils leur dirent : « Le voyant est-il là? » [12] Elles leur répondirent : « Oui. Le voyant est là devant vous : il vient justement d'arriver en ville[f]. Il y a, en effet, aujourd'hui un sacrifice public sur le haut lieu[g] : [13] dès que vous entrerez dans la ville, vous le trouverez avant qu'il ne monte au haut lieu pour le repas, car les gens ne se mettront pas à manger avant qu'il n'arrive, puisque c'est lui qui bénit le sacrifice; après cela seulement les conviés mangeront. Montez donc : vous allez tout juste le rencontrer. »

[14] Ils montèrent à la ville. Comme ils s'engageaient sous la porte[h], ils rencontrèrent Samuel qui sortait pour monter au haut lieu. [15] Or un jour avant l'arrivée de Saül, Yahvé avait fait à Samuel cette révélation[i] : [16] « Demain, à pareille heure, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin : tu l'oindras comme chef d'Israël mon peuple et il délivrera mon peuple du pouvoir des Philistins; car j'ai vu la misère de mon peuple et ses

8, 8. « à mon égard » *G* (aj. *lî*). Manque en H. 11. « ses chars » *G S L* (lis. *bemarkebôtâw*). H : son char (ou : sa charrerie). 12. « Il mettra — chefs » lis. *'ălêhèm* au lieu de *lô*. H : Il [les] mettra pour lui chefs. — Mais ce serait une faveur (cf. 22, 7; 1 Rois 9, 22), non un acte de tyrannie. 16. « vos bœufs » *G* (lis. *biqrêkèm*). H : vos jeunes gens (on ne les aurait pas nommés entre les esclaves et les ânes). 9, 1. « de Guibea de B. » cf. *10, 5*, (lis. prob. *miggib'at binyâmîn*). H : de Benjamin. « un Benjaminite » suppr. *bèn* ou *'îš*. H : le fils d'un Benjaminite.

a. Litt. : *fais-leur connaître la coutume du roi.* Le mot hébreu (*mišpâṭ*) que nous traduisons par « coutume » pouvait désigner soit « le droit », soit, d'une façon générale, « la manière d'agir » sans préjuger si celle-ci était ou non conforme au droit. De fait les prérogatives tyranniques qui seront celles du souverain d'après le tableau que Samuel trace de « la coutume du roi » (v. 11-17) sont toutes de celles que le roi aura *le droit* d'exercer (sauf au v. 14, qui est peut-être une addition d'après 22, 17). La satire du régime monarchique attribuée à Samuel vise l'attitude de Salomon et de ses successeurs : Saül n'avait ni chars, ni chevaux, ni eunuques. *b.* Cf. 2 Sam. 15, 1; 1 Rois 1, 5. *c.* Ainsi fit Achab. Mais cet empiètement sur les droits sacrés du paysan israélite révolta les consciences (1 Rois 21). *d.* Cette expression n'implique pas qu'en Israël les souverains fussent « choisis » (élus) par leur peuple, mais que celui-ci avait « choisi » d'avoir des rois, plutôt que des « juges ». *e.* Dans la version antiroyaliste originelle (E²), Samuel procédait à la désignation de Saül par le sort (10, 18-25) le jour même où les Israélites lui demandaient un roi (10, 19), puis se démettait aussitôt de ses fonctions de « juge » (ch. 12). Le compilateur qui a fondu cette relation avec d'autres a réparti les incidents de cette séance unique sur trois journées distinctes (8; 10, 17-25 et 12), de façon à pouvoir placer entre eux des scènes qu'il trouvait dans les versions parallèles. *f.* Ici commence une autre version de l'institution de la monarchie en Israël, selon laquelle Samuel n'est pas le juge de tout Israël, mais un voyant de petite ville dont Saül ignorait l'existence avant de le rencontrer au hasard d'un voyage. La royauté est ici présentée comme une institution voulue de Yahvé pour le salut de son peuple (9, 15-16). *g.* Litt. : *vaillant de force.* Mais voy. Ruth 2, 1 et la note. *h.* Ce trait figure aussi dans un autre récit (10, 28), où il est beaucoup mieux en place : c'est de là sans doute qu'il a passé dans le ch. 9.

4. « Ils parcoururent » *G L* (lis. *wayya'abrou*). H (1re, 2e et 3e fois) : Il parcourut. 6. « la route — suivre (litt. : notre route et nous la suivrons) » suppr. *'ăšèr* et lis. *wehâlaknou*. H : notre route que nous avons suivie (mélange de deux variantes). 8. « Tu [le] donneras » G^{BL} (lis. *wenâtattâ*). H : Je [le] donnerai. 10a « trouver le voyant » cf. v. 9 (aj. *'ad hârô'è*). Manque en H. 12. « Le voyant — ville » *G* (lis. *liphnêkèm hârô'è 'attâ kehayyôm*). H : Voici devant toi, car il est arrivé aujourd'hui dans la ville. 13. « vous allez — rencontrer » *G* (lis. *'attè* au lieu du 1er *'ôtô*). H : lui-même, vous le rencontrerez tout juste. 14. « sous (litt. : à l'intérieur de) la porte » cf. v. 18 (lis. *hašša'ar*). H : à l'intérieur de la ville. 16. « la misère de » *G T* cf. Ex. 3, 7 (aj. *'ŏnî*). Manque en H.

a. Le site de *Chalicha* n'a pas été identifié sûrement. *Chaalim* est peut-être une faute pour *Chaalbim* (cf. Jos. 19, 42; Jug. 1, 35 et les notes). *b.* Canton éphraïmite (cf. 1, 1; 10, 2) non identifié, d'où était originaire la famille de Samuel d'après 1, 1. *c.* Le nom de la ville en question devait figurer dans la forme originelle du présent récit. Il aura été omis par le compilateur parce que celui-ci donnait la préférence à la tradition suivie par la version antiroyaliste, selon laquelle la résidence de Samuel était la ville benjaminite de Rama (cf. note sur 1, 1). *d.* Le sicle d'argent valant 3 francs or, le quart représentait à peu près 0 fr. 75. *e.* Nous intervertissons les v. 9 et 10a : le v. 9 est une remarque inscrite d'abord en marge du passage où figurait pour la première fois le mot « voyant » (11 ou plus probablement 10a, voy. note crit.); elle a été, par erreur, introduite dans le texte *avant* ce passage. — « Voyant » et « prophète » désignaient, à proprement parler, deux catégories un peu différentes d'inspirés, le « voyant » étant un isolé, tandis que les anciens « prophètes » cultivaient l'inspiration collective (voy. 10, 5-6, 10-12; 19, 19-24); mais le second terme finit par supplanter le premier. *f.* L'idée n'est pas que Samuel soit venu ce jour-là d'une autre localité dans la ville du pays de Çouph pour prendre part à un sacrifice, comme le suggérerait le texte massorétique (voy. note crit.), car cette ville est sa résidence habituelle (v. 6 et 18), mais que le voyant est pour quelques instants descendu en ville, après avoir, sans nul doute, présidé le sacrifice sur le haut lieu et avant d'y remonter pour bénir le repas où les fidèles vont consommer leur part de la chair des victimes. *g.* « Haut lieu », dans l'ancien Israël, était synonyme de sanctuaire, les lieux de culte sémitiques se trouvant d'ordinaire au sommet d'une colline. C'est seulement depuis la réforme de Josias (622), qui concentra le culte juif dans le temple de Jérusalem, que le terme de « haut lieu » prit un sens péjoratif et servit à désigner les autres sanctuaires de Yahvé, tenus désormais pour illicites. *h.* Litt. : *à l'intérieur de la porte.* Les portes constituaient d'importants ouvrages fortifiés, qu'il fallait traverser avant de pénétrer dans la ville. *i.* Litt. : *avait découvert l'oreille de Samuel.*

cris sont parvenus jusqu'à moi[a]. » [17] Quand Samuel aperçut Saül, Yahvé lui dit[b] : « Voici l'homme dont je t'ai dit : C'est lui qui commandera à mon peuple. » [18] Saül aborda Samuel sous la porte et lui dit : « Indique moi, je te prie, où est la maison du voyant. » [19] Samuel répondit à Saül : « C'est moi qui suis le voyant. Monte devant moi au haut lieu : vous mangerez aujourd'hui avec moi. Demain matin, je te laisserai partir et je te ferai connaître tout ce que tu as à cœur [de savoir]. [20] Quant aux ânesses que tu as perdues il y a trois jours, ne t'en mets point en peine : elles sont retrouvées. A qui revient tout ce qu'il y a de précieux en Israël, si ce n'est à toi et à ta famille? » [21] Saül répondit : « Ne suis-je pas de Benjamin, de la plus petite des tribus d'Israël, et mon clan n'est-il pas le moindre de tous ceux de la tribu de Benjamin? Pourquoi donc me parles-tu de la sorte? »

Le repas sur le haut lieu.

[22] Samuel prit Saül et son serviteur et les fit entrer dans la salle[c]. Il leur donna la meilleure place parmi les conviés, qui étaient au nombre d'une trentaine. [23] Samuel dit au cuisinier : « Sers la portion que je t'ai remise en te disant : Mets-la en réserve. » [24] Le cuisinier apporta le gigot et la queue[d] et les mit devant Saül[e]. Et Samuel dit à Saül : « Mange, je te prie, ce qu'on a placé devant toi. [Ce morceau] a été mis en réserve exprès pour toi, afin que tu manges avec les gens que j'avais conviés. » Saül mangea donc avec Samuel ce jour-là, [25] Puis ils descendirent du haut lieu dans la ville. On étendit des couvertures pour Saül sur la terrasse[f] [26] et il se coucha.

Samuel oint Saül et lui donne des signes de la réalité de sa vocation.

Au point du jour, Samuel, se tournant vers la terrasse, appela Saül : « Lève-toi, dit-il, je vais te reconduire. » Saül se leva et ils sortirent tous deux, lui et Samuel, dans la rue. [27] Lorsqu'ils l'eurent descendue et qu'ils eurent atteint l'extrémité de la ville, Samuel dit à Saül : « Dis au serviteur de passer devant nous . . . . Et toi, maintenant, arrête-toi : je veux te communiquer une parole de Dieu. »

10 [1] Alors Samuel prit une fiole d'huile, [en] versa [le contenu] sur la tête de Saül, l'embrassa et dit : « Yahvé ne t'a-t-il pas oint comme chef d'Israël, son peuple[g]? C'est toi qui commanderas au peuple de Yahvé et qui le délivreras du pouvoir des ennemis qui l'environnent.

« Et voici le signe auquel tu reconnaîtras que Yahvé t'a oint comme chef de son héritage : [2] aujourd'hui, quand tu m'auras quitté, tu rencontreras deux hommes près du tombeau de Rachel, à la frontière de Benjamin[h] . . . .[i]; ils te diront : On a retrouvé les ânesses que tu étais allé chercher; et maintenant ton père ne pense plus à l'affaire des ânesses, mais il se tourmente à votre sujet et dit : Que faire pour [retrouver] mon

20. « ta famille » G^B (suppr. *kôl*). H : toute la famille. 21. « de la plus petite » *S L* (lis. *miqqeṭan*). H : [de l'une ?] des plus petites. « de la tribu » *T L* (lis. *šèbèṭ*). H : des tribus. 24. « et la queue » lis. *wehâ'alyâ*. H : et ce qui est dessus (?). — Texte incertain. « Et Samuel dit à Saül » *G* (*L*). H : Et il dit. « Mange — devant toi » lis. *hinnê nâ 'ăšèr sîm lephânèkâ 'ĕkôl*. H : Voici ce qui reste : mets[-le] devant toi, mange. — Texte incertain. « afin — conviés » lis. *lè'ĕkôl 'im hâ'âm qârâ'tî*. H : en disant : « J'ai convié le peuple ». — Texte très incertain. 25. « On étendit — Saül » *G VL* (lis. *wayyirbedou lešâ'oul*). H : Il s'entretint avec Saül. 26. « et il se coucha » *G VL* (lis. *wayyiškâb*). H : Et ils se levèrent de bon matin. 27. « nous » G^B *S* (suppr. *wayya'ăbôr*). H aj. : et il passa. « une parole » *G* (suppr. *'èt*). H : la parole. 10, 1. « Yahvé ne — reconnaîtras que » *G L* (après *hălô'* aj. *mešâḥăkâ yahwe lenâgîd 'al 'ammô 'al yisrâ'ēl we'attâ ta'ăṣôr be'am yahwe we'attâ tôšî'ènnou miyyad 'ôyebâw missâbîb wezè lekâ hâ'ôt*). H : N'est-ce pas parce que. — Un copiste a sauté du premier « Yahvé t'a oint » au second.

a. Cf. Ex. 3, 7. *b*. Litt. : *lui répondit* : répondit à sa question tacite. *c*. Voy. 1, 9 et la note *a*. *d*. La queue, très grasse, des moutons de Syrie est considérée comme un morceau de choix, qu'on offre à l'hôte le plus honoré. *e*. Voy. note sur Gen. 43, 34. *f*. Litt. : *sur le toit*; cf. Deut. 22, 8 et la note.

g. Le rite de l'onction royale se présente sous plusieurs formes : 1° intronisation d'un vassal par son suzerain; c'est l'emploi de cet usage le plus anciennement attesté. Dans une lettre de Tell el-Amarna, un prince de Nouḥaššé rappelle que le pharaon Thoutmès III (1501-1447) a versé de l'huile sur la tête de son grand-père en l'établissant roi; — 2° onction du chef par ses futurs sujets (Jug. 9, 8; 2 Sam. 2, 4, 7; 5, 3, 17; 19, 11). C'est peut-être à ce rite que fait allusion un passage des poëmes phéniciens du XIVe siècle trouvés à Ras Chamra; les Rephaïm y sont invités à « verser de l'huile sur le crâne » de Baal avant son intronisation; — 3° onction du roi par un représentant de Dieu. Dans ce dernier cas, l'huile était sans doute considérée comme le véhicule de forces surnaturelles conférées au souverain par la divinité (par exemple l'esprit de Yahvé, 1 Sam. 16, 13). Il en était peut-être de même quand l'onction était faite par un suzerain; car le pharaon était tenu pour un dieu, fils de Ra. *h*. On voit clairement ici qu'anciennement on montrait la sépulture de Rachel près de la frontière entre Éphraïm et Benjamin, et non au voisinage de Béthléhem (voy. Gen. 35, 16-20 et note *f*). *i*. L'hébreu a ici un terme obscur; peut-être un nom de lieu inconnu : *à Celçaḥ*. G a traduit « bondissants ».

fils? — [3] Poursuivant ta route, tu arriveras au chêne de Tabor[a]; là tu rencontreras trois hommes montant vers Dieu, à Béthel[b], et portant l'un trois chevreaux, un autre trois pains[c] et le dernier une outre de vin. [4] Ils te salueront et te donneront deux pains, que tu accepteras de leur main. [5] Ensuite tu arriveras à Guibeat-Élohim[d], à l'endroit où se trouve la stèle des Philistins[e], et lorsque, en cet endroit, tu entreras dans la ville, tu croiseras une bande de prophètes descendant du haut lieu, précédés d'une harpe, d'un tambourin, d'une flûte et d'une cithare[f], en train de prophétiser[g]. [6] Alors l'esprit de Yahvé fondra sur toi, tu te mettras à prophétiser avec eux[h] et tu deviendras un autre homme[i]. [7] Quand tu auras vu ces signes s'accomplir, fais ce que tu trouveras à faire, car Dieu est avec toi[j]. J[2] [8] Puis tu descendras avant moi à Guilgal[k]; j'irai t'y rejoindre pour offrir des holocaustes et immoler des sacrifices de paix. Tu attendras ma venue pendant sept jours; puis je te ferai savoir ce que tu auras à faire[l]. »

Accomplissement des prédictions de Samuel.

[9a] Quand Saül eut tourné le J[1] dos en quittant Samuel, [9c] tous les signes annoncés s'accomplirent, le jour même... [10] Lorsque de là[m] il arriva à Guibea, il vit venir à sa rencontre une bande de prophètes. Alors l'esprit de Dieu fondit sur lui, il se mit à prophétiser au milieu d'eux [9b] et Dieu lui changea le cœur[n]. [11] Quand tous ceux qui l'avaient connu auparavant le virent prophétiser avec les prophètes, les gens se dirent l'un à l'autre : « Qu'est-il donc arrivé au fils de Qich? Saül est-il aussi parmi les prophètes? » [12] L'un d'entre eux prit la parole et dit : « Et qui est leur père[o]? » De là l'expression devenue proverbiale : « Saül est-il aussi parmi les prophètes? »

[13] Quand il eut cessé de prophétiser, il R[JE] rentra à la maison. [14] Son oncle[p] lui demanda ainsi qu'à son serviteur : « Où êtes-vous allés? — A la recherche des ânesses, répondit-il. Mais, voyant que nous ne les trouvions pas, nous nous sommes rendus auprès de Samuel. » [15] L'oncle de Saül reprit : « Fais-moi savoir, je te prie, ce que vous a

5. « la stèle » lis. (avec *G S L*) *neṣîb*. H : les stèles. 8. « et » *G S L* (lis. *welizbôaḥ*). Manque en H. 10. « de là il arriva » *G* (lis. *wayyâbô miššâm*). H : ils arrivèrent là. 12. « L'un d'entre eux » *G* (lis. *mèhèm*). H : Un homme de là. 13. « il rentra à la maison » lis. *habbâyetâ*. H : il entra au haut lieu. G : il arriva à Guibea (il s'agirait de « Guibea de Saül », qui serait distincte de Guibeat Élohim (v. 5, 10); mais, d'après v. 11, il est déjà dans la ville où tout le monde le connaît).

a. Peut-être identique au « chêne de Bakout », voisin, lui aussi, de Béthel et sous lequel on montrait la sépulture de Débora, la nourrice de Rébecca (Gen. 35, 8), ainsi qu'au « palmier de Débora », qu'on mettait en relation avec la prophétesse de ce nom (Jug. 4, 5). « Tabor » serait une variante de « Débora ».

b. On pourrait traduire « vers le dieu Béthel ». Béthel était, en effet, un vocable divin courant en Orient; il désignait proprement une pierre sainte, « maison d'un dieu », et fut appliqué à Yahvé. Mais il est plus probable, dans ce contexte, que Samuel donne, ici aussi, une précision topographique : « vers Dieu », c'est-à-dire vers le sanctuaire de Dieu qui est « à Béthel ».

c. Litt. : *trois disques de pain*. Les pains en Orient, ont la forme de galettes. *d*. « La colline de Dieu », probablement identique à « Guibea de Saül » et à « Guibea de Benjamin ». On en cherche d'ordinaire le site à Tell el-Foul, 4 kil. environ au nord de Jérusalem. *e*. On peut entendre aussi « à Guibeat Élohim, où se trouve etc. » Mais il serait peu naturel que Samuel décrivît à Saül la propre ville de celui-ci; il est plus probable qu'il précise le point de la ville où aura lieu la rencontre suivante. Par suite, entre les diverses acceptions du terme employé (stèle, poste, gouverneur), il faut sans doute adopter la première : il doit s'agir d'un objet situé à un endroit déterminé; ce serait le cas pour une stèle de victoire dressée par les Philistins en pays conquis selon la coutume des chefs de guerre orientaux. *f*. Sur la harpe (hébr. *nébel*) et la cithare (hébr. *kinnor*), voy. note *f* sur Ps. 33, 2.

g. C'est-à-dire de s'abandonner au délire sacré. Les « prophètes » de cette époque circulaient en troupe à travers le pays, s'exaltant mutuellement par la musique, la danse et une gesticulation violente, comme les adorateurs de Dionysos en Thrace ou les derviches de l'Orient moderne. Les spectateurs les traitaient souvent de déments (2 Rois 9, 11-13; Os. 9, 7; Jér. 29, 26; cf. 1 Sam. 18, 10). *h*. L'agitation des « prophètes » était éminemment contagieuse; elle se communiquait parfois à des assistants indifférents ou hostiles (cf. 19, 18-24). Le même phénomène a été souvent observé dans l'entourage des « prophètes » cévenols et encore aujourd'hui à Madagascar chez les adeptes du « tromba ». *i*. L'extatique a le sentiment de se dépasser lui-même et de posséder une vie infiniment plus riche et plus pleine que d'habitude. *j*. Samuel suggère évidemment à Saül de commencer, aussitôt après, l'œuvre de libération à laquelle il a été appelé. Dans la version J[1] sous sa forme première, Saül devait, sous l'action de l'esprit de Yahvé, abattre sur-le-champ la stèle des Philistins (13, 4).

k. Il s'agit, comme l'indique le verbe « descendre », du sanctuaire de ce nom, voisin de Jéricho, dans la plaine du Jourdain (Jos. 4, 19, note *b*). *l*. Le v. 8 a été ajouté après coup pour préparer le récit du rejet de Saül qu'on lira 13, 7b-15a. *m*. Le récit, sous sa forme première, devait rapporter expressément les rencontres faites par Saül au tombeau de Rachel et au chêne de Tabor. *n*. Il est clair, d'après v. 6, que c'est ici la place primitive de cette phrase. Peut-être, en la transposant, a-t-on voulu suggérer que le changement du cœur de Saül était l'effet de l'onction reçue par lui (cf. 16, 13).

o. La plupart des « prophètes », à cette époque, devaient être de basse extraction; et l'on s'étonnait de voir un jeune homme de bonne famille se mêler à ces exaltés (cf. 2 Sam. 6, 14, 20-22). *p*. Sans doute Ner, frère de Qich et père d'Abner.

cris sont parvenus jusqu'à moi[a]. » 17 Quand Samuel aperçut Saül, Yahvé lui dit[b] : « Voici l'homme dont je t'ai dit : C'est lui qui commandera à mon peuple. » 18 Saül aborda Samuel sous la porte et lui dit : « Indique moi, je te prie, où est la maison du voyant. » 19 Samuel répondit à Saül : « C'est moi qui suis le voyant. Monte devant moi au haut lieu : vous mangerez aujourd'hui avec moi. Demain matin, je te laisserai partir et je te ferai connaître tout ce que tu as à cœur [de savoir]. 20 Quant aux ânesses que tu as perdues il y a trois jours, ne t'en mets point en peine : elles sont retrouvées. A qui revient tout ce qu'il y a de précieux en Israël, si ce n'est à toi et à ta famille? » 21 Saül répondit : « Ne suis-je pas de Benjamin, de la plus petite des tribus d'Israël, et mon clan n'est-il pas le moindre de tous ceux de la tribu de Benjamin? Pourquoi donc me parles-tu de la sorte? »

Le repas sur le haut lieu.

22 Samuel prit Saül et son serviteur et les fit entrer dans la salle[c]. Il leur donna la meilleure place parmi les conviés, qui étaient au nombre d'une trentaine. 23 Samuel dit au cuisinier : « Sers la portion que je t'ai remise en te disant : Mets-la en réserve. » 24 Le cuisinier apporta le gigot et la queue[d] et les mit devant Saül[e]. Et Samuel dit à Saül : « Mange, je te prie, ce qu'on a placé devant toi. [Ce morceau] a été mis en réserve exprès pour toi, afin que tu manges avec les gens que j'avais conviés. » Saül mangea donc avec Samuel ce jour-là, 25 Puis ils descendirent du haut lieu dans la ville. On étendit des couvertures pour Saül sur la terrasse[f] 26 et il se coucha.

Samuel oint Saül et lui donne des signes de la réalité de sa vocation.

Au point du jour, Samuel, se tournant vers la terrasse, appela Saül : « Lève-toi, dit-il, je vais te reconduire. » Saül se leva et ils sortirent tous deux, lui et Samuel, dans la rue. 27 Lorsqu'ils l'eurent descendue et qu'ils eurent atteint l'extrémité de la ville, Samuel dit à Saül : « Dis au serviteur de passer devant nous . . . . Et toi, maintenant, arrête-toi : je veux te communiquer une parole de Dieu. »

10 1 Alors Samuel prit une fiole d'huile, [en] versa [le contenu] sur la tête de Saül, l'embrassa et dit : « Yahvé ne t'a-t-il pas oint comme chef d'Israël, son peuple[g]? C'est toi qui commanderas au peuple de Yahvé et qui le délivreras du pouvoir des ennemis qui l'environnent.

« Et voici le signe auquel tu reconnaîtras que Yahvé t'a oint comme chef de son héritage : 2 aujourd'hui, quand tu m'auras quitté, tu rencontreras deux hommes près du tombeau de Rachel, à la frontière de Benjamin[h] . . . . [i]; ils te diront : On a retrouvé les ânesses que tu étais allé chercher; et maintenant ton père ne pense plus à l'affaire des ânesses, mais il se tourmente à votre sujet et dit : Que faire pour [retrouver] mon

20. « ta famille » G^B (suppr. *kôl*). H : toute la famille. 21. « de la plus petite » *S L* (lis. *miqqeṭan*). H : [de l'une ?] des plus petites. « de la tribu » *T L* (lis. *šebeṭ*). H : des tribus. 24. « et la queue » lis. *wehâ'alyâ*. H : et ce qui est dessus (?). — Texte incertain. « Et Samuel dit à Saül » *G (L)*. H : Et il dit. « Mange — devant toi » lis. *hinnè nâ 'äšer śîm lephânèkâ 'èkôl*. H : Voici ce qui reste : mets[-le] devant toi, mange. — Texte incertain. « afin — conviés » lis. *lè'èkôl 'im hâ'âm qârâ'tî*. H : en disant : « J'ai convié le peuple ». — Texte très incertain. 25. « On étendit — Saül » *G VL* (lis. *wayyirbedou lešâ'oul*). H : Il s'entretint avec Saül. 26. « et il se coucha » *G VL* (lis. *wayyiškâb*). H : Et ils se levèrent de bon matin. 27. « nous » G^B *S* (suppr. *wayya'ăbôr*). H aj. : et il passa. « une parole » *G* (suppr. *'ét*). H : la parole. **10**, 1. « Yahvé ne — reconnaîtras que » *G L* (après *hălô'* aj. *mešâḥăkâ yahwè lenâgîd 'al 'ammô 'al yisrâ'ēl we'attâ ta'ășôr be'am yahwè we'attâ tôšî'ènnou miyyad 'ôyebâw missâbîb wezè lekâ hâ'ôt*). H : N'est-ce pas parce que. — Un copiste a sauté du premier « Yahvé t'a oint » au second.

a. Cf. Ex. 3, 7. *b.* Litt. : *lui répondit* : répondit à sa question tacite. *c.* Voy. 1, 9 et la note *a.* *d.* La queue, très grasse, des moutons de Syrie est considérée comme un morceau de choix, qu'on offre à l'hôte le plus honoré. *e.* Voy. note sur Gen. 43, 34. *f.* Litt. : *sur le toit*; cf. Deut. 22, 8 et la note.

g. Le rite de l'onction royale se présente sous plusieurs formes : 1° intronisation d'un vassal par son suzerain; c'est l'emploi de cet usage le plus anciennement attesté. Dans une lettre de Tell el-Amarna, un prince de Nouḥaššé rappelle que le pharaon Thoutmès III (1501-1447) a versé de l'huile sur la tête de son grand-père en l'établissant roi; — 2° onction du chef par ses futurs sujets (Jug. 9, 8; 2 Sam. 2, 4, 7; 5, 3, 17; 19, 11). C'est peut-être à ce rite que fait allusion un passage des poëmes phéniciens du XIVe siècle trouvés à Ras Chamra; les Rephaïm y sont invités à « verser de l'huile sur le crâne » de Baal avant son intronisation; — 3° onction du roi par un représentant de Dieu. Dans ce dernier cas, l'huile était sans doute considérée comme le véhicule de forces surnaturelles conférées au souverain par la divinité (par exemple l'esprit de Yahvé, 1 Sam. 16, 13). Il en était peut-être de même quand l'onction était faite par un suzerain; car le pharaon était tenu pour un dieu, fils de Ra. *h.* On voit clairement ici qu'anciennement on montrait la sépulture de Rachel près de la frontière entre Éphraïm et Benjamin, et non au voisinage de Bethléhem (voy. Gen. 35, 16-20 et note *f*). *i.* L'hébreu a ici un terme obscur; peut-être un nom de lieu inconnu : *à Celçaḥ*. G a traduit « bondissants ».

fils? — 3 Poursuivant ta route, tu arriveras au chêne de Tabor[a]; là tu rencontreras trois hommes montant vers Dieu, à Béthel[b], et portant l'un trois chevreaux, un autre trois pains[c] et le dernier une outre de vin. 4 Ils te salueront et te donneront deux pains, que tu accepteras de leur main. 5 Ensuite tu arriveras à Guibeat-Élohim[d], à l'endroit où se trouve la stèle des Philistins[e], et lorsque, en cet endroit, tu entreras dans la ville, tu croiseras une bande de prophètes descendant du haut lieu, précédés d'une harpe, d'un tambourin, d'une flûte et d'une cithare[f], en train de prophétiser[g]. 6 Alors l'esprit de Yahvé fondra sur toi, tu te mettras à prophétiser avec eux[h] et tu deviendras un autre homme[i]. 7 Quand tu auras vu ces signes s'accomplir, fais ce que tu trouveras à faire, car Dieu est avec toi[j]. J² 8 Puis tu descendras avant moi à Guilgal[k]; j'irai t'y rejoindre pour offrir des holocaustes et immoler des sacrifices de paix. Tu attendras ma venue pendant sept jours; puis je te ferai savoir ce que tu auras à faire[l]. »

Accomplissement des prédictions de Samuel.

J¹ 9a Quand Saül eut tourné le dos en quittant Samuel, 9c tous les signes annoncés s'accomplirent, le jour même... 10 Lorsque de là[m] il arriva à Guibea, il vit venir à sa rencontre une bande de prophètes. Alors l'esprit de Dieu fondit sur lui, il se mit à prophétiser au milieu d'eux 9b et Dieu lui changea le cœur[n]. 11 Quand tous ceux qui l'avaient connu auparavant le virent prophétiser avec les prophètes, les gens se dirent l'un à l'autre : « Qu'est-il donc arrivé au fils de Qich? Saül est-il aussi parmi les prophètes? » 12 L'un d'entre eux prit la parole et dit : « Et qui est leur père[o]? » De là l'expression devenue proverbiale : « Saül est-il aussi parmi les prophètes? »

13 Quand il eut cessé de prophétiser, il rentra à la maison. R^JE 14 Son oncle[p] lui demanda ainsi qu'à son serviteur : « Où êtes-vous allés? — A la recherche des ânesses, répondit-il. Mais, voyant que nous ne les trouvions pas, nous nous sommes rendus auprès de Samuel. » 15 L'oncle de Saül reprit : « Fais-moi savoir, je te prie, ce que vous a

5. « la stèle » lis. (avec *G S L*) *neṣîb*. H : les stèles. 8. « et » *G S L* (lis. *welizbôaḥ*). Manque en H. 10. « de là il arriva » *G* (lis. *wayyâbô miššâm*). H : ils arrivèrent là. 12. « L'un d'entre eux » *G* (lis. *mèhèm*). H : Un homme de là. 13. « il rentra à la maison » lis. *habbayetâ*. H : il entra au haut lieu. G : il arriva à Guibea (il s'agirait de « Guibea de Saül », qui serait distincte de Guibeat Élohim (v. 5, 10); mais, d'après v. 11, il est déjà dans la ville où tout le monde le connaît).

a. Peut-être identique au « chêne de Bakout », voisin, lui aussi, de Béthel et sous lequel on montrait la sépulture de Débora, la nourrice de Rébecca (Gen. 35, 8), ainsi qu'au « palmier de Débora », qu'on mettait en relation avec la prophétesse de ce nom (Jug. 4, 5). « Tabor » serait une variante de « Débora ».

b. On pourrait traduire « vers le dieu Béthel ». Béthel était, en effet, un vocable divin courant en Orient; il désignait proprement une pierre sainte, « maison d'un dieu », et fut appliqué à Yahvé. Mais il est plus probable, dans ce contexte, que Samuel donne, ici aussi, une précision topographique : « vers Dieu », c'est-à-dire vers le sanctuaire de Dieu qui est « à Béthel ».

c. Litt. : *trois disques de pain*. Les pains en Orient, ont la forme de galettes. *d.* « La colline de Dieu », probablement identique à « Guibea de Saül » et à « Guibea de Benjamin ». On en cherche d'ordinaire le site à Tell el-Foul, 4 kil. environ au nord de Jérusalem. *e.* On peut entendre aussi « à Guibeat Élohim, où se trouve etc. » Mais il serait peu naturel que Samuel décrivît à Saül la propre ville de celui-ci; il est plus probable qu'il précise le point de la ville où aura lieu la rencontre suivante. Par suite, entre les diverses acceptions du terme employé (stèle, poste, gouverneur), il faut sans doute adopter la première : il doit s'agir d'un objet situé à un endroit déterminé; ce serait le cas pour une stèle de victoire dressée par les Philistins en pays conquis selon la coutume des chefs de guerre orientaux. *f.* Sur la harpe (hébr. *nébel*) et la cithare (hébr. *kinnor*), voy. note *f* sur Ps. 33, 2.

g. C'est-à-dire de s'abandonner au délire sacré. Les « prophètes » de cette époque circulaient en troupe à travers le pays, s'exaltant mutuellement par la musique, la danse et une gesticulation violente, comme les adorateurs de Dionysos en Thrace ou les derviches de l'Orient moderne. Les spectateurs les traitaient souvent de déments (2 Rois 9, 11-13; Os. 9, 7; Jér. 29, 26; cf. 1 Sam. 18, 10). *h.* L'agitation des « prophètes » était éminemment contagieuse; elle se communiquait parfois à des assistants indifférents ou hostiles (cf. 19, 18-24). Le même phénomène a été souvent observé dans l'entourage des « prophètes » cévenols et encore aujourd'hui à Madagascar chez les adeptes du « tromba ». *i.* L'extatique a le sentiment de se dépasser lui-même et de posséder une vie infiniment plus riche et plus pleine que d'habitude. *j.* Samuel suggère évidemment à Saül de commencer, aussitôt après, l'œuvre de libération à laquelle il a été appelé. Dans la version J¹ sous sa forme première, Saül devait, sous l'action de l'esprit de Yahvé, abattre sur-le-champ la stèle des Philistins (13, 4).

k. Il s'agit, comme l'indique le verbe « descendre », du sanctuaire de ce nom, voisin de Jéricho, dans la plaine du Jourdain (Jos. 4, 19, note *b*). *l.* Le v. 8 a été ajouté après coup pour préparer le récit du rejet de Saül qu'on lira 13, 7b-15a. *m.* Le récit, sous sa forme première, devait rapporter expressément les rencontres faites par Saül au tombeau de Rachel et au chêne de Tabor. *n.* Il est clair, d'après v. 6, que c'est ici la place primitive de cette phrase. Peut-être, en la transposant, a-t-on voulu suggérer que le changement du cœur de Saül était l'effet de l'onction reçue par lui (cf. 16, 13).

o. La plupart des « prophètes », à cette époque, devaient être de basse extraction; et l'on s'étonnait de voir un jeune homme de bonne famille se mêler à ces exaltés (cf. 2 Sam. 6, 14, 20-22). *p.* Sans doute Ner, frère de Qich et père d'Abner.

dit Samuel. » [16] Saül dit à son oncle : « Il nous a déclaré que les ânesses étaient retrouvées. » Quant à ce qui concernait la royauté, il ne lui en parla pas[a].

Saül désigné comme roi par le sort[b].

R[JE] [17] Samuel convoqua le peuple devant E² Yahvé à Miçpa[c]. [18] Et il dit aux enfants d'Israël : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Moi, j'ai fait monter Israël d'Égypte et je vous ai délivrés du pouvoir de l'Égypte et de tous les royaumes qui vous opprimaient. — [19] Et vous, vous avez aujourd'hui rejeté votre Dieu, qui vous délivrait de tous vos maux et de toutes vos angoisses et vous avez dit : Non! Établis sur nous un roi. — Présentez-vous donc devant Yahvé par tribus et par clans[d]. » [20] Samuel fit avancer toutes les tribus d'Israël et la tribu de Benjamin fut désignée[e]. [21] Il fit alors avancer la tribu de Benjamin par clans et le clan des Matrites[f] fut désigné. Il fit avancer le clan des Matrites[g] homme par homme et Saül, fils de Qich, fut désigné[h]. On le chercha, mais on ne le trouva pas. [22] On consulta de nouveau Yahvé : « L'homme est-il venu ici? » Yahvé répondit : « Oui; il est caché du côté des bagages[i]. » [23] On y courut et on le ramena. Il se présenta au milieu du peuple : il dépassait tout le monde de la tête. [24] Et Samuel dit à tout le peuple : « Avez-vous vu celui que Yahvé a choisi? Il n'a pas son pareil dans le peuple tout entier[j]. » Tout le monde se mit à crier : « Vive le roi! »

[25] Samuel alors exposa au peuple le droit R[D] royal[k]; il l'écrivit dans un livre, qu'il déposa E² devant Yahvé[l]. Puis Samuel renvoya tout R[D] le peuple, chacun chez soi. [26] Saül aussi s'en alla chez lui, à Guibea. Les honnêtes gens, dont Dieu avait touché le cœur, l'accompagnèrent. [27] Mais il y eut des hommes de rien qui dirent : « Comment celui-là pourrait-il nous sauver? » Ils le méprisèrent et ne lui apportèrent pas de présent[m].

Saül délivre Jabès de Galaad.
Nouvelle version de son élévation à la royauté.

11 *Le siège de Jabès. Saül le fait lever.* [1] Environ un mois après Naḥach l'Ammonite[n] se mit en E¹ campagne et dressa son camp devant Jabès de Galaad[o]. Tous les gens de Jabès dirent à Naḥach : « Traite avec nous et nous deviendrons tes sujets. » [2] Naḥach l'Ammonite leur répondit : « Voici à quelle condition je traiterai avec vous : je vous crèverai à tous l'œil droit : c'est un déshonneur que je veux infliger à tout Israël. » [3] Les anciens de Jabès lui dirent : « Accorde-nous une trêve de sept jours, pour que nous puissions envoyer des émissaires dans tout le territoire

16. G^B. H aj. à la fin : ce qu'avait dit Samuel. 18. « royaumes ». L : rois. 19. « vous avez dit : Non » H^* *G S L* (lis. *lô'*). H : vous lui avez dit. 21. « Il fit avancer — par homme » *G* cf. Jos. 7, 17 (aj. *wayyaqrêb 'èt mišpaḥat hammaṭri laggebârîm*). Manque en H. 22. « L'homme — ici » suppr. le 2ᵉ *'ôd* (G^B *VL*) et lis. *hâ'iš* (G^{BL}). H : Est-il venu encore un homme ici ? 26. « Les honnêtes gens (litt. : les fils de la force) » *G* (aj. *benê* devant *haḥayil*). H : la force (c'est-à-dire l'armée ?). **11**, 1. « Environ — après » *G VL L* (lis. *kemêḥôdèš*). H : Mais il fut comme quelqu'un qui fait le sourd (H rattache cette phrase au v. 27 du ch. précédent).

a. Cet épisode (v. 13-16) paraît avoir été ajouté par un compilateur de façon à pouvoir intercaler entre le retour de Saül à Guibea et la destruction de la stèle philistine (ch. 13), deux autres versions de l'élévation de Saül à la royauté (ch. 10, 17-25 et ch. 11). *b*. C'est la suite de la version antiroyaliste de l'institution de la monarchie en Israël (8, 1-22) : voy. v. 19. *c*. Le v. 17 doit être un raccord du compilateur : voy. note sur 8, 22. *d*. Litt. *par milliers*; cf. Gen. 36, 15 et la note. *e*. Litt. : *fut prise* (par le sort). Sur ce mode de consultation par le moyen du sort sacré, voy. le récit, exactement parallèle à celui-ci, de la découverte d'Acan (Jos. 7, 14, 16-18) et la note *m* sur Ex. 28, 30. *f*. Ce nom ne figure nulle part ailleurs. *g*. Dans le récit parallèle Jos. 7, le sort est encore jeté entre les différentes *familles* du clan. *h*. Il faut supposer, d'après la suite, que la présence matérielle de tous les membres du clan n'était pas indispensable; il suffisait que leurs noms fussent énoncés. *i*. Ce trait doit marquer combien Saül s'attendait peu à être l'élu divin : il se désintéressait de l'affaire au point de se tenir du côté des bagages, hors de la vue de l'assemblée. Pareille attitude serait inexplicable si Saül avait déjà appris par Samuel que la royauté lui était réservée par Yahvé (9, 1-10, 16), comme le suggère l'ordre actuel des récits. *j*. La royauté était, selon l'auteur, une institution mauvaise; mais le souverain désigné par Dieu était le meilleur que l'on pût choisir. *k*. Il s'agit sans nul doute du « droit du roi » déjà exposé au peuple par Samuel d'après 8, 10-18. Mais, dans la pensée du compilateur, cet exposé n'a encore été fait que devant les anciens, à Rama (voy. 8, 4-5, 22b); il convient donc qu'il soit répété devant tout le peuple assemblé à Miçpa (v. 17). *l*. Ce trait peut provenir de l'auteur antiroyaliste lui-même (E²). Samuel se proposerait d'établir par un document irrécusable que le peuple a été dûment averti de ce qui l'attend. Les textes importants (lois, accords, traités) étaient souvent déposés dans des sanctuaires sous la garde de la divinité (Deut. 17, 18-19; 31, 9; Jos. 24, 25-26; 2 Rois 22, 8; code de Hammourabi; règle de Dendérah (Égypte), etc.). *m*. Les v. 25b-27 constituent une transition que le collecteur de traditions a ajoutée pour pouvoir intercaler ici une nouvelle version de l'avènement de Saül (11, 1-11, 15) : le grand nombre des opposants obligea, selon lui, à « renouveler la royauté » (11, 14). *n*. Roi des Ammonites au temps de David (2 Sam. 10, 1-2). Comme on ne lui donne pas ici le titre de roi, on peut supposer qu'il n'était encore que chef de bande (voy. cependant 12, 12). *o*. Voy. note sur Jug. 21, 8.

d'Israël : si personne ne vient à notre secours, nous nous rendrons à toi[a]. »

[4] Les émissaires arrivèrent à Guibea de Saül[b] et firent entendre leur message au peuple : tout le monde éleva la voix et se mit à pleurer. [5] A ce moment Saül revenait des champs derrière ses bœufs. Il dit : « Qu'a donc le peuple à pleurer [ainsi]? » On lui rapporta ce qu'avaient dit les hommes de Jabès. [6] Dès que Saül eut entendu ces paroles, l'esprit de Dieu fondit sur lui et il fut saisi d'une grande colère. [7] Il prit une paire de bœufs et les coupa en morceaux, qu'il envoya dans tout le territoire d'Israël par des messagers chargés de dire : « Quiconque ne marchera pas à la suite de Saül et de Samuel[c] aura ses bœufs traités de la sorte[d]. » La crainte de Yahvé s'abattit sur le peuple : ils se mirent en marche comme un seul homme;

R [8] et Saül les passa en revue à Bèzeq[e]. Les enfants d'Israël étaient 300.000 et ceux de E¹ Juda 30.000[f]. [9] Puis il dit aux émissaires venus [de Jabès] : « Dites aux gens de Jabès de Galaad : Demain, quand le soleil donnera sa chaleur, vous aurez du secours. » Lorsque les émissaires furent arrivés, ils rapportèrent [ces paroles] aux gens de Jabès, qui furent dans la joie. [10] Et les gens de Jabès dirent [aux Ammonites] : « Demain nous sortirons [de la ville] et nous irons à vous[g] : vous nous traiterez comme bon vous semblera. » [11] Le lendemain, Saül divisa l'armée en trois bandes[h], qui envahirent le camp [ennemi] à la veille du matin[i] et massacrèrent les Ammonites jusqu'à l'heure la plus chaude de la journée. Les survivants se dispersèrent, si bien qu'il n'en resta pas deux ensemble.

Saül est proclamé roi. [12] Le peuple dit à Samuel : R[JE] « Qui donc disait : Saül régnera-t-il sur nous? — Livrez[-nous] ces gens-là, que nous les mettions à mort[j]. » [13] Mais Saül dit : « On ne fera périr personne en ce jour, car aujourd'hui Yahvé a accordé une victoire à Israël[k]. » [14] Puis Samuel dit au peuple : « Venez. Allons à Guilgal et là renouvelons la royauté[l]. » [15] Tout le peuple, alors, se E¹ rendit à Guilgal[m]; là ils proclamèrent Saül roi devant Yahvé à Guilgal et immolèrent devant Yahvé des sacrifices de paix; puis Saül et tous les hommes d'Israël se livrèrent à de grandes réjouissances.

Samuel résigne ses fonctions de juge[n].

12 *Témoignage rendu à l'intégrité de Samuel.* [1] Samuel dit à tout Israël : E² « Vous le voyez, j'ai accédé à toutes vos demandes : j'ai établi sur vous un roi. [2] Désormais c'est le roi qui va marcher à votre tête. Pour moi, je suis parvenu à la vieillesse, j'ai blanchi; mes fils

7. « des messagers » G^B (lis. *mal'âkîm*). H : les messagers. « ils se mirent en marche ». G : ils crièrent (mauvaise traduction de *wayyiṣṣa'âqou* : ils se rassemblèrent). 9. « il dit » *G* (lis. *wayyô'mer*). H : ils dirent. 11. « les Ammonites » H^* *G S T* (aj. *benê*). H : Ammon. 12. « régnera-t-il » *L* (lis. *hăšâ'oul*). H : régnera. G S T : ne régnera pas.

a. Litt. : *nous sortirons vers toi*. *b*. C'est-à-dire à la ville qui fut appelée *plus tard* Guibea de Saül. On voit, par la suite du récit, que, d'après la version suivie ici, Saül était encore un simple particulier : ce n'est pas à lui, mais au peuple de la ville que s'adressent les émissaires de Jabès et c'est par des assistants que, passant par là, Saül est mis au courant. *c*. Addition conçue dans l'esprit du narrateur antiroyaliste, qui voit en Samuel un « juge », égal ou supérieur au roi. Samuel ne jouera aucun rôle dans la délivrance de Jabès. *d*. Le geste de Saül, avec une formule analogue à celle dont il l'accompagne, était couramment usité dans les imprécations, spécialement celles qui accompagnaient un traité : si l'une des parties viole ses engagements, elle aura automatiquement, par la vertu de la formule de malédiction, le sort de l'animal immolé (cf. Tite Live, I, 24). C'était peut-être en même temps un rite de communion entre les futurs combattants, surtout si les morceaux de la victime étaient mangés par eux. *e*. Auj. Khirbet Ibzik, entre Naplouse (Sichem) et Beisan (Bètcheân), sur la rive O. du Jourdain, vis-à-vis du Ouadi Yabis (Jabès). *f*. La distinction faite entre les deux futurs royaumes d'Israël et de Juda, ainsi que l'exagération des effectifs (cf. 13, 2, 15), trahissent l'origine récente de cette phrase. *g*. Litt. : *nous sortirons vers vous*. L'expression était à double entente. Les Ammonites devaient comprendre : « Nous nous rendrons à vous ». Car c'était la formule consacrée (v. 3). *h*. Manœuvre classique : Jug. 7, 16; 9, 43; 1 Sam. 13, 2, 17-18; 2 Sam. 18, 2; Job 1, 17; cf. Gen. 14, 15. *i*. Voy. note sur Jug. 7, 19. *j*. Cf. 10, 27 et note *m*. *k*. Cf. 14, 45; 2 Sam. 19, 23. *l*. L'expression étrange « renouveler la royauté » ne peut émaner que d'un rédacteur, désireux de conserver côte à côte deux récits de l'avènement de Saül, celui du ch. 10, 18-24 (E²) et celui de 11, 15 (E¹). *m*. Il s'agit, selon les uns, du sanctuaire de ce nom situé près de Sichem, auj. Djaledjil, plus probablement de celui qui avoisinait Jéricho, auj. Tell Djeldjoul; c'était le principal lieu saint de Benjamin, la tribu de Saül. *n*. Ce chapitre fait évidemment partie de la version antiroyaliste (voy. v. 1, 12-13, 17, 19-20), bien qu'il ait sans doute reçu quelques amplifications plus récentes (R[D]). Il faisait suite *immédiatement* à 10, 24 ou 25 : aussitôt que le roi avait été proclamé, il fallait que Samuel, qui est, dans cette version, conçu comme un « juge », se démît de ses fonctions.

sont là au milieu de vous[a] et depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour, j'ai vécu sous vos yeux : [3]me voici. Déposez contre moi devant Yahvé et devant son oint. De qui ai-je pris le bœuf? De qui ai-je pris l'âne? Qui ai-je opprimé? Qui ai-je pressuré? De qui ai-je accepté un présent pour fermer les yeux sur sa faute? Je vous le restituerai[b]. » [4]Ils répondirent : « Tu ne nous a ni opprimés ni pressurés, et tu n'as rien accepté de personne. — [5]Yahvé est témoin contre vous, leur dit-il, et son oint est témoin aujourd'hui que vous n'avez rien trouvé entre mes mains. » Ils répondirent : « Il en est témoin ».

Samuel reproche au peuple de s'être montré ingrat envers Yahvé, son véritable roi.

[6]Samuel dit alors au peuple : « Yahvé [est témoin], lui qui a créé Moïse et Aaron et a fait monter nos pères du pays d'Égypte[c]. [7]Comparaissez donc; je vais plaider contre vous devant Yahvé et vous rappeler tous les bienfaits que Yahvé vous a accordés, ainsi qu'à vos pères. [8]Quand Jacob et ses fils furent arrivés en Égypte, les Égyptiens les opprimèrent; alors vos pères implorèrent Yahvé, et Yahvé envoya Moïse et Aaron[d], qui les firent sortir d'Égypte; et il les installa dans ce lieu-ci. [9]Mais ils oublièrent Yahvé leur Dieu; et il les livra[e] à Sisera, chef de l'armée de Yabîn roi de Ḥaçor, aux Philistins et au roi de Moab, qui leur firent la guerre[f]. [10]Ils implorèrent Yahvé en disant: Nous avons péché en abandonnant Yahvé pour servir les Baals et les Astartés. Mais à présent délivre-nous des mains de nos ennemis et nous te servirons. — [11]Alors Yahvé a envoyé Yeroubbaal, Baraq, Jephté et Samuel[g]; il vous a délivrés des mains des ennemis qui vous entouraient et vous avez habité le pays en sécurité. [12]Cependant, quand vous avez vu Naḥach, roi des Ammonites, marcher contre vous[h], vous m'avez dit : Non! Il faut qu'un roi règne sur nous! — alors que c'est Yahvé votre Dieu qui est votre roi[i].

« [13]Voici donc le roi de votre choix[j] : Yahvé a établi sur vous un roi. [14]Si vous craignez Yahvé, si vous le servez, si vous écoutez sa voix et ne vous montrez pas rebelles à ses ordres, si vous suivez Yahvé votre Dieu, vous et le roi qui règne sur vous, [à la bonne heure[k]!] [15]Mais si vous n'écoutez pas la voix de Yahvé et que vous vous montriez rebelles à ses ordres, la main de Yahvé s'abattra sur vous et sur votre roi pour vous faire périr.

Yahvé montre par un prodige qu'il approuve les reproches de Samuel. Le peuple s'avoue coupable.

« [16]En ce moment même, tenez-vous ici et voyez le grand prodige que Yahvé va accomplir sous vos yeux. [17]C'est maintenant, n'est-ce pas, la moisson du froment. [Eh bien],

12, 3. « pour — faute ». G BA (L) : et des sandales (c'est-à-dire : fût-ce une paire de sandales (?)) : déposez contre moi (*wena'ălayim 'ănou bî*). 5. « Ils répondirent » *H* Seb G S L T* (lis. *wayyô'merou*). H : Il (= on ?) répondit. 6. « [est témoin] » sous entendu en H. G : [est] témoin. 7. « et vous rappeler » *G* (aj. *we'aggîdâ lâkèm*). Manque en H. 8. « Jacob — arrivés » *G* (aj. *oubânâw*). H : Jacob fut arrivé. « les Égyptiens les opprimèrent » *G* (aj. *waye'annoum miṣrayîm*). Manque en H (par homéotéleute). « et il les installa » *G BL S L* (*wayyôšibèm*). H : et les installèrent. 9. « Yabîn roi de » *G* (aj. *yâbîn mèlèk*). Manque en H. 11. « Baraq » *G S*. H : Bedân. « Samuel ». G L S : Samson. 13. « de votre choix (litt. : que vous avez choisi) » *G B* (suppr. *'ăšèr še'èltèm*). H aj. : que vous avez demandé (variante faisant allusion au sens du nom de Saül, « le demandé »). 15. « et sur — périr » lis. *oubemalkekèm* (*G*) *leha'ăbîdekèm* (*G L*). H : et sur vos pères.

a. On voit d'ordinaire dans ces mots une allusion à 8, 1-5 et on entend « mes fils sont redevenus de simples citoyens ». Mais quel narrateur aurait été assez maladroit pour raconter que Samuel, au moment où il fit son apologie, rappela de lui-même le souvenir fâcheux de ses fils prévaricateurs ainsi que sa propre vieillesse, les deux griefs qu'on avait formulés, selon 8, 1-5, pour demander la création de la royauté? L'idée du v. 2 est plutôt : vous me connaissez de longue date ainsi que les miens; vous n'avez rien à nous reprocher. Il suit de là que, d'après le récit originel, la demande d'un changement de régime devait être motivée autrement que par des fautes attribuées aux fils du « juge » (voy. v. 12 et note *k* sur 8, 5) : un père est responsable de la conduite de ses fils et un chef d'État, des prévarications des fonctionnaires qu'il a nommés et n'a pas révoqués. *b*. Comp. l'apologie de Moïse (Nomb. 16, 15). *c*. Cette phrase, qui anticipe sur le tableau des bienfaits de Yahvé, paraît être une variante marginale, accidentellement écourtée des v. 7b et 8a : elle débute en hébreu par les mêmes mots (*yahwè ăšèr 'âsâ*) et finit de même (*mimmiṣrayîm*). Ainsi s'explique le contexte insolite dans lequel se trouve le verbe « faire » : « Yahvé, qui a fait (créé) Moïse ». *d*. Cf. Jos. 24, 5 (E). *e*. Litt. : *les vendit*, image familière à R[D]. *f*. L'ordre dans lequel sont nommés les oppresseurs ne cadre entièrement ni avec celui que demanderait le livre des Juges actuel — Moab devrait figurer en tête (comme adversaire d'Éhoud) ou après Sisera (comme ennemi de Jephté selon E), — ni avec celui dans lequel les libérateurs sont énumérés v. 11. *g*. Le narrateur oublie qu'il fait parler Samuel. *h*. La demande d'un changement de régime est ici motivée tout autrement qu'au ch. 8, 1-5. On admet d'ordinaire que la mention de l'agression de Naḥach est une addition récente tirée du ch. 11. Mais cette addition serait singulièrement maladroite; car, d'après l'ordre actuel des récits, c'est bien avant l'attaque ammonite que les Israélites ont demandé un roi. Il est plus probable que, dans la version antiroyaliste primitive, la requête du peuple avait effectivement pour occasion une incursion ennemie (cf. 8, 20). *i*. Même idée Jug. 8, 23 (R). *j*. Cf. 8, 18. *k*. La proposition principale est sous-entendue, comme Lc 13, 9; Ex. 32, 32 (peut-être) et très souvent chez les classiques.

je vais invoquer Yahvé et il fera tonner et pleuvoir[a]. Vous saurez ainsi et vous verrez combien est grave, aux yeux de Yahvé, le tort que vous avez eu en demandant un roi. »

[18]Samuel invoqua Yahvé et Yahvé fit tonner et pleuvoir ce jour-là. Tout le peuple eut une grande crainte de Yahvé et de Samuel, [19]et tous dirent à Samuel : « Intercède pour tes serviteurs auprès de Yahvé ton Dieu, afin que nous ne mourions pas pour avoir ajouté à tous nos péchés le tort de demander un roi. »

Exhortations, promesses et menaces.

[20]Samuel dit au peuple : « Soyez sans crainte[b]. Vous avez, [il est vrai,] commis cette lourde faute. Ne vous détournez cependant pas de Yahvé et servez-le de tout votre cœur. [21]Ne vous égarez pas à la suite des [divinités de] néant, qui n'apportent ni aide ni délivrance; car elles ne sont que néant[c]. [22]Yahvé, en effet, pour l'honneur de son grand nom, n'abandonnera pas son peuple; et il a décidé de faire de vous son peuple. [23]Moi de même, ... loin de moi la pensée de pécher contre Yahvé en cessant d'intercéder pour vous! Je vous enseignerai le bon et droit chemin[d]. [24]Seulement, craignez Yahvé et servez-le fidèlement, de tout votre cœur. Voyez, en effet, quel grand prodige il a accompli en votre présence. [25]Si, au contraire, vous vous adonnez au mal, vous serez anéantis, vous et votre roi. »

21. « à la suite » *G S L* (suppr. *kî*). H : car [ce serait ?] à la suite. 23. « le bon — chemin » *G S L* (lis. *baddèrèk*). H : le chemin du bien et du droit (?).

a. La récolte du froment, en Palestine, se fait en mai-juin (cf. 6, 13, note *l*). Dans ce pays il ne pleut jamais en juin et très rarement en mai. *b*. La logique de la situation eût voulu que Samuel exigeât du peuple, qui se reconnaissait coupable, la renonciation à une institution impie. Mais le narrateur antiroyaliste était obligé de tenir compte du cours réel de l'histoire. *c*. Expression tirée d'És. 41, 29. Le v. 21 est, sans doute, une addition : « se détourner de Yahvé » (v. 20) signifiait, d'après le contexte, désobéir aux directions *politiques* que Yahvé donnera par ses prophètes, plutôt que tomber dans le paganisme. *d*. Le régime monarchique est tolérable, selon l'auteur, pourvu que le souverain comme le peuple se montrent dociles aux instructions (à la *tôrâ*) que les prophètes continuent de leur donner (cf. ch. 15).

DEUXIÈME PARTIE

SAÜL (1 SAMUEL 13-2 SAMUEL 1)

I. SAÜL, ROI D'ISRAËL (13-15)

Sa victoire sur les Philistins à Mikmas.

R **13** [1a] Saül était âgé de ....ans quand il devint roi et il régna .....[b] ans sur Israël.

E¹ *L'insurrection contre les Philistins.* [2] Saül choisit parmi les Israélites[c] 3.000 hommes : 2.000 se postèrent avec Saül à Mikmas et sur la montagne de Béthel, 1.000 avec Jonathan à Guibea de Benjamin[d]. Quant au reste du peuple, il le renvoya vers ses tentes[e]. [3] Alors Jonathan abattit la stèle des Philistins qui se trouvait à Guibea[f].

J¹ Les Philistins apprirent que les Hébreux s'étaient révoltés. Saül fit sonner du cor dans tout le pays[g], [4] et tout Israël apprit que Saül avait abattu la stèle des Philistins[h] et qu'Israël s'était rendu odieux aux Philistins. Alors le peuple se rassembla pour suivre

J² J¹ Saül à Guilgal[i]. [5] Les Philistins se réunirent pour combattre Israël : [ils avaient] 3.000 chars, 6.000 cavaliers et une multitude [de gens de pied] aussi nombreuse que les grains de sable qui sont au bord de la mer. Ils montèrent et dressèrent leur camp à Mikmas[j], à l'orient de Bét Aven[k].

[6] Lorsque les Israélites se virent dans la détresse — car ils étaient serrés de près, — les gens se cachèrent dans les cavernes, les grottes, les rochers, les souterrains et les citernes; [7] beaucoup passèrent le Jourdain pour gagner le pays de Gad et de Galaad.

Saül rejeté par Samuel[l]. Saül était encore à Guilgal et J² toutes les troupes qui l'avaient suivi tremblaient. [8] Il attendit sept jours — le délai qu'avait fixé Samuel. Mais Samuel n'arrivait pas à Guilgal et l'armée commençait à se débander et à quitter Saül. [9] Alors Saül dit : « Amenez-moi [les victimes de] l'holocauste et des sacrifices de paix. » Et il offrit l'holocauste[m]. [10] Comme il achevait d'offrir l'holocauste, Samuel arriva. Saül sortit à sa rencontre pour lui souhaiter la bienvenue[n].

13, 2. « hommes » *G S* (aj. *'iš*). Manque en H. « Jonathan ». S aj. : son fils. 3. « Guibea » *G T* (lis. *begib'â*). H : Guèba. « que les — pays » lire, avec *G*, *pâše'ou* pour *yišme'ou* et transposer les trois derniers mots du v. après *pelištîm*. 5. « 3.000 » *G L S* (lis. *šelôšèt 'ălâphîm*). H : 30.000. — Texte incertain. « Bét Aven ». G : Bét Ḥôrôn. 6. « ils étaient serrés » (*G*) (suppr. *hâ'âm*). H : le peuple était serré. « les grottes » lis. *oubaḥôrîm*. H : les épines. 7. « beaucoup » lis. *we'am rab*. H : des Hébreux. 8. « avait fixé » *H** (aj. *sâm*). Manque en H. H* G T : avait dit.

a. Ce verset, qui manque dans la version des Septante (B A), est une addition très récente. Un lecteur aura voulu donner au règne de Saül le cadre chronologique qui dans le livre des Rois accompagne la biographie de chaque souverain. Mais, ne connaissant pas les chiffres, il les a laissés en blanc.

b. Le chiffre *deux*, que donne ici l'hébreu, provient sans doute d'une dittographie du mot suivant. La tradition juive ultérieure attribuait à Saül 40 ans de règne (Josèphe, A. J., VI, 14, 9; Act. 13, 21). *c*. Parmi ceux qui venaient de le proclamer roi à Guilgal : nous avons ici la suite du ch. 11.

d. Mikmas, auj. Mukhmas, est à 12 kil. environ N. N. E. de Jérusalem; *Béthel*, auj. Beitîn, à 6 kil. de là vers le N. N. O. Sur le site de Guibea, voy. note *d* sur 10, 5. Selon la version suivie ici les positions israélites formaient une ligne orientée du nord au sud et faisant face à l'ouest. *e*. Cf. note *i* sur 4, 10. *f*. Cf. 10, 5. *g*. Comme Éhoud (Jug. 3, 27).

h. Nous avons ici une autre relation, suivant laquelle c'est Saül qui renverse l'emblème des oppresseurs, comme on l'attendait d'après la suggestion de Samuel (10, 5, 7). Selon cette version, l'exploit de Jonathan consista, non à abattre le *neṣîb* (stèle, poste ou gouverneur) des Philistins à Guibea, mais à battre le poste (*maṣṣâb*) qu'ils avaient à Mikmas (13, 23-14, 15). *i*. Cette indication de lieu a été sans doute ajoutée après coup pour amorcer l'épisode du rejet de Saül (7b-15a). D'après le narrateur primitif le rassemblement des Israélites devait avoir lieu à Guibea ou à Guèba, où Saül se trouve avant et après cet épisode (cf. v. 15-16). *j*. Si ce v. venait de la même source que le v. 2, le narrateur aurait sans doute expliqué comment les Philistins purent installer leur camp dans une localité occupée par Saül. *k*. Autre désignation de Béthel ou nom d'une ville voisine (Jos. 7, 2 et note *g*).

l. Cet épisode (v. 7b-15a, ainsi que 10, 8 et le mot « à Guilgal » v. 4, qui les préparent), a été inséré après coup dans la version J¹, avec l'esprit de laquelle il s'accorde mal : le héros auquel Yahvé assure aussitôt après une magnifique victoire sur les Philistins, qui consulte Yahvé et auquel Yahvé répond, qui fait preuve d'une piété héroïque (14, 39-44) n'est pas un réprouvé. L'épisode surajouté est un récit explicatif, analogue à celui du ch. 15 (E²) et destiné également à justifier par une faute de Saül la substitution ultérieure d'une nouvelle dynastie, celle de David, à la maison du premier oint de Yahvé. *m*. Ce passage est le seul de l'Ancien Testament qui atteste expressément, chez les Israélites, l'usage, si répandu dans l'antiquité, d'ouvrir les guerres par des sacrifices destinés à gagner la faveur divine (v. 12). Il y est fait sans nul doute allusion dans l'expression « consacrer une guerre » pour « entrer en campagne ». *n*. Litt. : *pour le bénir*.

[11] Mais Samuel dit : « Qu'as-tu fait? » Saül répondit : « J'ai vu que l'armée se débandait et me quittait, que tu n'arrivais pas au jour fixé et que les Philistins se rassemblaient à Mikmas. [12] Alors je me suis dit : Les Philistins vont descendre m'attaquer à Guilgal et je n'aurai pas sollicité la faveur de Yahvé[a]. Je me suis donc fait violence et j'ai offert l'holocauste. » [13] Samuel dit à Saül : « Tu as agi en insensé. Si tu avais observé l'ordre que Yahvé, ton Dieu, t'avait donné[b], Yahvé aurait affermi pour toujours ta royauté sur Israël. [14] Mais maintenant ta royauté ne subsistera pas. Yahvé a choisi un homme selon son cœur et l'a désigné pour être le chef de son peuple, parce que tu n'as pas observé les ordres que Yahvé t'avait donnés. » [15] Samuel alors se leva; il remonta de Guilgal et alla son chemin.

Mouvements des deux armées. Les Israélites manquent d'armes. Ce qui restait de l'armée monta à la suite de Saül à la rencontre des gens de guerre[c]. Lorsqu'ils furent arrivés de Guilgal à Guibea de Ben-

J¹ jamin, Saül passa en revue les troupes qui se trouvaient avec lui : environ 600 hommes. [16] Saül, Jonathan son fils et les troupes qui se trouvaient avec eux étaient postés à Guèba de Benjamin, tandis que les Philistins étaient campés à Mikmas[d]. [17] Du camp des Philistins sortirent trois bandes pour ravager [le pays][e] : l'une prit la route d'Ophra au pays de Choual[f]; [18] une autre, celle de Bét Ḥôrôn[g]; la dernière, le chemin de Guèba qui domine la vallée des Hyènes[h], dans la direction du désert[i].

[19] Dans tout le pays d'Israël, il ne se R² trouvait pas un forgeron; car les Philistins s'étaient dit : « Prenons garde que les Hébreux ne fabriquent des épées ou des lances! » [20] Tous les Israélites devaient descendre au pays des Philistins pour faire affiler chacun son soc, sa houe, sa hache ou sa faucille [21] .....[j]. [22] Aussi, le jour de la bataille de Mikmas, ne se trouvait-il ni épée ni lance aux mains d'aucun des hommes que Saül et Jonathan avaient avec eux. Cependant Saül et Jonathan, son fils, en avaient[k].

[23] Un poste philistin fut détaché vers la J¹ passe de Mikmas.

14 *Jonathan attaque un poste philistin.* [1] Un jour, Jonathan, fils de Saül, dit au serviteur qui portait ses armes[l] : « Viens, poussons jusqu'au poste philistin qui est là en face. » Mais il ne dit rien [de son projet] à son père. [2] Saül se tenait à l'extrémité de Guèba, sous le grenadier qui est auprès de l'aire. Les R troupes qu'il avait avec lui comprenaient environ 600 hommes[m]. [3] Aḥiyya, fils d'Aḥi-

13. « Si tu avais » lis. *lou'*. H : Tu n'as pas. 15. *G*. Les mots entre les deux « de Guilgal » ont été omis en H par homéotéleute. Aj. après le 1er : *wayyélèk ledarkô weyètèr hâ'âm 'âlâ 'aḥărê šâ'oul liqra't 'am hammilḥâmâ wayyâbô'ou min haggilgâl*. 16. Guèba. G : Guibea. 18. « de Guèba » *G* (lis. *gèba'*). H : du territoire (ou : de la frontière). 19. « forgeron (litt. : ouvrier en fer) » *G* (aj. *barzèl*). H : ouvrier. 20. « devaient descendre » *G L* (lis. *weyâredou* ou *weyèredou*). H : durent descendre. « au pays des Philistins » *G* (lis. *'arṣâ phelištîm*). H : [chez ?] les Philistins. « sa faucille » *G S L* (lis. *weḥèrmešô*). H repète « son soc ». 22. « Mikmas » *G*. Manque en H. **14**, 2. « Guèba » cf. v. 5. H : Guibea. « auprès de l'aire » lis. *bammigrân*. H : à Migrôn. Mais cette localité se trouvait au nord de Mikmas.

a. Cf. note *g* sur Ex. 32, 11. *b*. Samuel ne reproche pas à Saül d'avoir violé une défense faite à tous les laïques d'offrir des sacrifices sans la présence d'un prêtre (cette interdiction était encore totalement inconnue au temps de Saül, de David, de Salomon, d'Élie; elle n'est attestée que depuis le VIIe siècle), mais d'avoir contrevenu à un ordre qui lui avait été donné personnellement (10, 8), pour mettre à l'épreuve sa docilité aux directions prophétiques. *c*. Sans doute les volontaires qui arrivent encore à l'appel de Saül (v. 4). *d*. Guèba, auj. Djèba, était séparé de Mikmas par la « passe de Mikmas » (v. 23), profond ravin appelé auj. ouadi Sououeinit, qui descend vers la plaine du Jourdain. Les Israélites, selon cette version, faisaient donc face au nord et non à l'ouest, comme dans la relation E¹ (v. 2). *e*. Le pillage jouait un rôle capital dans les guerres de l'antiquité. *f*. Cette bande se dirige vers le nord, s'il s'agit, comme il est probable, d'Ophra de Benjamin, auj. et-Tayyibé (Jos. 18, 23). *g*. La route de l'occident : Bét Ḥôrôn, auj. Beit Our, est à l'ouest de Mukhmas. *h*. Hébreu : *haç-Ceboîm*. *i*. Il s'agit d'une route allant vers le sud (Djèba), puis sans doute vers le S. E., dans la direction de Jéricho. *j*. L'hébreu a ici une phrase inintelligible : *Et il y avait l'émoussement* (?) *du* (?) *tranchant pour les socs et pour les houes et pour les tridents* (?) *et pour les haches et pour redresser l'aiguillon*. Selon G il était question dans cette phrase des prix exorbitants réclamés aux Israélites par les forgerons philistins. *k*. Les v. 19-22, qui interrompent la liste des éléments détachés du camp philistin (v. 17-18 et 23), ont manifestement été ajoutés après coup : cette addition vise à rehausser l'éclat de la victoire remportée par les Israélites : ils étaient à peu près désarmés.

l. Les guerriers de marque se faisaient accompagner d'un ou de plusieurs serviteurs chargés (tel l'écuyer du moyen âge) de porter les armes dont leur maître ne se servait pas pour l'instant; ils avaient aussi à le seconder pendant la bataille et à achever les ennemis qu'il avait blessés (v. 13; cf. 2 Sam. 18, 14-15), tâche souvent confiée aux femmes chez les Arabes. — Cf. 16, 21; 17, 7; 31, 4-6; 2 Sam. 18, 15; 23, 37; Jug. 9, 54; cf. 7, 10. *m*. Cette phrase fait double emploi avec 13, 15b, comme la suivante avec 14, 18b. Ce sont probablement des gloses.

toub, frère d'Ikabod, fils de Phinées, fils d'Éli [qui avait été] prêtre de Yahvé à Silo, J[1] portait un éphod. Personne n'eut connaissance du départ de Jonathan.

[4] Or, au milieu de la passe par où Jonathan cherchait à gagner le poste philistin, il y a une dent de rocher d'un côté et une dent de rocher de l'autre; le nom de l'une est Boçéç et le nom de l'autre Sènè. [5] L'une de ces dents est au nord, du côté de Mikmas, l'autre au sud, du côté de Guèba[a]. [6] Jonathan dit au serviteur qui portait ses armes : « Viens, poussons jusqu'à ce poste d'incirconcis. Peut-être Yahvé agira-t-il en notre faveur; rien, en effet, n'empêche Yahvé de donner la victoire, que les effectifs soient forts ou faibles. » [7] Son porteur d'armes lui répondit : « Fais tout ce que tu voudras; je suis avec toi; ce que tu veux, je le veux aussi. » [8] Jonathan reprit : « Nous allons nous approcher de ces hommes et nous montrer à eux. [9] S'ils nous disent : Faites halte jusqu'à ce que nous venions vous rejoindre, — nous resterons sur place et ne monterons pas les attaquer. [10] Mais s'ils nous disent : Montez vers nous, — nous monterons; car ce sera signe que Yahvé les livre entre nos mains[b]. »

[11] Ils se montrèrent tous deux au poste philistin. Les Philistins dirent : « Voilà les Hébreux qui sortent des trous où ils se cachaient. » [12] Les hommes du poste, interpellant Jonathan et son porteur d'armes, dirent : « Montez vers nous. Nous avons quelque chose à vous apprendre. » Jonathan dit alors à son porteur d'armes : « Monte derrière moi : Yahvé les livre entre les mains d'Israël. » [13] Jonathan monta, s'aidant des mains et des pieds, et son porteur d'armes le suivit. [Les Philistins] tournèrent le dos devant Jonathan. Il les frappait et son porteur d'armes les achevait derrière lui. [14] Dans ce premier carnage Jonathan et son porteur d'armes tuèrent environ vingt hommes . . . . . .[c]. [15] La terreur se répandit dans le E[1] camp et dans la campagne[d]. Toute l'armée, J[1] les avant-postes[e] et les ravageurs[f] prirent peur, eux aussi. Alors la terre trembla, et E[1] il se produisit une panique[g].

Déroute des Philistins.

[16] Les sentinelles de Saül [postées] J[1] à Guèba de Benjamin s'aperçurent que dans le camp [ennemi] régnait une agitation désordonnée. [17] Saül dit alors aux hommes qu'il avait avec lui : « Faites l'appel et voyez quels sont ceux des nôtres qui s'en sont allés. » On fit l'appel et l'on constata l'absence de Jonathan et de son porteur d'armes. [18] Saül dit à Aḥiyya : « Apporte l'éphod[h]. » C'était lui, en effet, qui portait alors l'éphod devant Israël. [19] Tandis que Saül parlait encore au prêtre, la confusion qui régnait dans le camp des Philistins ne fit que croître. Alors Saül dit au prêtre : « Retire ta main[i]. »

[20] Saül et toutes les troupes qu'il avait avec lui s'assemblèrent. Arrivés sur le lieu du combat, ils trouvèrent [les Philistins] tirant

5. « est au nord » *G* (suppr. *mâṣouq*, ditt. du mot suivant). H : est une colonne (?) au nord. 7. « ce que tu voudras (litt. : ce à quoi incline ton cœur) » d'après *G* (lis. *lebâbekâ nôṭè lô*). H : ce qui est dans ton cœur; incline pour toi (?). « ce que — aussi (litt. : comme ton cœur [est] mon cœur) » *G* (aj. *lebâbî*). H : comme ton cœur. 11. « les Hébreux » lis. *hâʿibrîm*. H : des Hébreux. 13. « tournèrent le dos » d'après *G* (lis. *wayyiphnou*). H : tombèrent. « Il les frappait » *G* (aj. *wayyakkêm*). Manque en H. 15. « et dans la campagne. Toute » *G* (lis. *oubassâdè wekol*). H : dans la campagne et dans toute. 16. « Guèba » cf. v. 2 et 5 (lis. *begèbaʿ*). H : Guibea. « dans — désordonnée (litt. : le camp s'agitait çà et là) » *G* (lis. *hammaḥănè nâmôg hălôm wahălôm*). H : la multitude s'agitait et s'en allait et là (?). 18. « Apporte l'éphod » *G*. H : Apporte l'arche de Dieu. « C'était — l'éphod » *G* (lis. *kî hou' nôsê' hâ'êphôd*). H : en effet l'arche de Dieu était. « devant » *G Theod* (lis. *liphnê*). H : et les enfants de. 19. « Tandis — parlait » lis. *ʿôd dôbêr*. H. Tant que Saül parla.

a. Cette description s'applique exactement à un point particulièrement resserré du ouadi Sououeinit qui se trouve un peu à l'est du chemin direct de Djèba (Guèba) à Mukhmas.

b. On tirait souvent des présages de la première parole prononcée par un interlocuteur (1 Rois 20, 21-22; cf. Gen. 24, 14). *c.* Texte gravement altéré. Hébreu : *comme dans un demi-sillon, arpent de terrain* (?). Grec : *avec des projectiles et des pierres des champs*. Lire peut-être : « en dehors du camp sur un arpent de terrain » (*baḥouṣ lammaḥănè ṣèmèd sâdè*). *d.* C'est-à-dire dans les détachements qui opéraient en rase campagne. Cette première phrase du v. 15 dit, sous une autre forme, la même chose que la seconde; comme celle-ci est de J[1] (cf. 13, 18-19, 23); la première doit être de l'autre version (E[1]), où elle figurait peut-être après le récit du tremblement de terre (15c). *e.* Autres que celui que Jonathan vient de tailler en pièces. *f.* Les bandes envoyées au pillage (13, 18-19). *g.* Litt. : *une terreur divine*, un de ces accès d'épouvante irraisonnée que les Grecs et les Romains croyaient provoqués par le dieu Pan et que les Israélites rapportaient à Yahvé (Jos. 10, 10; cf. Gen. 35, 5; 1 Sam. 11, 7).

h. Ce mot désigne ici un objet sacré, probablement une représentation de la divinité (cf. Jug. 8, 27 et note *l*), dont on se servait pour la consultation de Dieu par le sort. Cette façon d'obtenir des oracles étant tombée en désuétude et devenue suspecte, un correcteur a, dans le texte massorétique, remplacé « l'éphod » par « l'arche de Dieu ».

i. Le prêtre commençait déjà les gestes rituels de la consultation.

l'épée les uns contre les autres[a]; le désarroi était extrême.

E[1] [21] Les Hébreux qui s'étaient précédemment ralliés aux Philistins et étaient montés avec eux au camp[b] firent volte face pour se joindre, eux aussi, aux Israélites qui accompagnaient Saül et Jonathan. [22] Tous les Israélites qui s'étaient cachés dans la montagne d'Éphraïm, apprenant que les Philistins étaient en fuite, se lancèrent également à leur pour- J[1] suite, prenant part à la bataille. [23] Ce jour-là, Yahvé donna la victoire à Israël. Le combat se poursuivit jusqu'au delà de Bét E[1] Aven[c]. Les troupes qui étaient avec Saül se trouvèrent être au total d'environ 10.000 hommes. La bataille se dispersa par toute la montagne d'Éphraïm.

Serment imposé par Saül et violé par Jonathan.

[24] Saül avait prononcé ce jour-là un vœu solennel d'absti- J[1] nence[d]. Il avait fait prononcer par les troupes une imprécation : « Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture avant le E[1] soir et [avant] que je me sois vengé de mes ennemis[e]. » Et personne, dans l'armée, ne J[1] goûta d'aucun aliment[f]. [25] . . . .[g]. Or il y avait un rayon de miel par terre. [26] L'armée arriva près de ce rayon de miel; le miel en découlait. Personne ne porta la main à sa bouche, car [tout] le monde redoutait l'[effet du] serment. [27] Mais Jonathan n'avait pas entendu son père faire prêter serment aux troupes : il avança le bâton qu'il tenait à la main et en plongea le bout dans le rayon de miel, puis il porta sa main à sa bouche et ses yeux reprirent leur éclat. [28] L'un des hommes de l'armée prit la parole et dit : « Ton père a fait prêter aux troupes ce serment : Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture aujourd'hui. — Et l'armée a juré. » [29] Jonathan répondit : « Mon père a porté malheur au pays. Voyez comme mes yeux ont repris leur éclat parce que j'ai pris cette petite quantité de miel. [30] Qu'en eût-il été si l'armée s'était nourrie aujourd'hui sur le butin trouvé chez l'ennemi. Alors la défaite des Philistins aurait été sérieuse. »

Faute du peuple, réparée par Saül.

[31] On tailla en pièces les Philis- E[1] tins ce jour-là de Mikmas à Ayyalôn[h]; aussi les hommes étaient-ils harassés de fatigue : [32] ils se ruèrent sur le butin et, prenant des têtes de petit bétail, des bœufs et des veaux, ils les égorgèrent à même le sol et se mirent à manger [la chair] avec le sang[i]. [33] On rapporta la chose à Saül : « Voici, lui dit-on, que les hommes pèchent contre Yahvé en mangeant [la chair] avec le sang. » Il dit à ceux qui lui faisaient ce rapport : « Roulez-moi ici une grosse pierre. »

21. « qui s'étaient » *G L* (aj. *'ăšèr*). H : étaient. « précédemment » lis. *me'ètmôl*. H : comme précédemment. « firent — aussi » *G* (*S*) (lis. *sâbebou gam*). H : alentour, et eux aussi pour se joindre. 23. « Bét-Aven ». G[L] : Bét Ḥôrôn. « Les — Éphraïm » d'après *G* (aj. *wayehî kôl hâʿâm 'ăšèr ʿim šâ'oul kaʿăsèrèt 'ălâphîm 'îš wattehî hammilḥâmâ nâphôṣèt bekol har 'èphrâyim*. Manque en H. 24. « Saül — abstinence » d'après *G* (lis. *wešâ'oul hizzîr nézèr gâdôl bayyôm hahou'*). H : Et l'homme d'Israël était pressé en ce jour-là (cf. 13, 6). G : Saül commit une grave erreur (*êgnoêsen agnoian*, faute de copie pour *hêgnisen hagneian*). — Texte incertain. « Il avait fait prononcer... une imprécation » *G L* (lis. *wayya'al*). H a une forme insolite, qui signifie d'ordinaire : « il voulut ». 25. « Or — miel » d'après *G* (lis. *wayehî yaʿar debaš*. H : ... dans la forêt : or il y avait du miel. 26. « le miel en découlait » lis. *hôlêk*. H : une coulée (?) de miel. D'autres corrigent d'après G : les abeilles en étaient parties (*hâlak debôrô*) — Texte incertain. « porta » *G T* (lis. *mêšîb*). H : atteignit (ou : fit atteindre ?). 28. « a juré » lis. *wayya'al*. H : se fatigua (ce serait une glose tirée du v. 31). — Texte très incertain. 30. « la défaite » *G* (lis. *hammakkâ*). H : une défaite. « aurait été » *G* (suppr. *lô'*). H : n'aurait pas été (on ne peut entendre ni « n'aurait-elle pas été...? » ni « mais maintenant... n'a pas été »). 33. « à ceux — rapport » lis. *lammaggîdîm*. H : vous avez été infidèles. — Texte incertain. « ici » *G* (lis. *hălôm*). H : aujourd'hui.

a. Cf. Jug. 7, 22. *b.* Les Philistins, comme plus tard les Assyriens, les Babyloniens, les Romains, et les États modernes dans leurs guerres coloniales, recrutaient parmi les populations soumises « des forces supplétives » (cf. 1 Sam. 27-31; 2 Rois 24, 2), qui n'étaient, du reste, pas toujours très sûres (cf. 1 Sam. 29, 4). *c.* Voy. 13, 5 et la note *k*. *d.* Cf. Nomb. 6, 2-3. — En interdisant à ses troupes de prendre aucune nourriture, Saül n'entend pas seulement éviter toute perte de temps; on attribuait aux vœux d'abstinence volontaire une efficacité d'ordre surnaturel (Cf. Ps. 132, 1-5; Act. 23, 1-5). Quand les Arabes partent pour venger un des leurs, ils font souvent vœu de ne pas manger avant d'avoir accompli la vendetta. *e.* Les deux termes assignés au jeûne par Saül ne se couvrent pas nécessairement. La seconde formule, qui manque dans le passage parallèle (v. 28), provient sans doute d'une autre relation de la bataille (E[1]). *f.* On peut supposer que le compilateur a utilisé ici, en la modifiant à peine, la formule du vœu solennel que Saül avait prononcé d'après E[1] : « Avant que je me sois vengé de mes ennemis, personne dans l'armée ne *goûtera* (*yiṭʿam*) d'aucun aliment. »

g. L'hébreu a ici : « *Et tout le pays arriva* », répétition fautive du début du v. 26. *h.* De Mikmas à Ayyâlôn (auj. Yalo) il y a plus de 25 kil. La défaite des Philistins paraît donc avoir été fort sérieuse d'après la relation suivie ici.
i. Litt. : *à manger sur le sang*. Cette expression, dans tous les autres passages où elle figure, signifie : manger de la viande sans en avoir fait écouler tout le sang, ce qui était absolument interdit (Gen. 9, 4). Ici le narrateur paraît la prendre, un peu improprement, dans un sens assez différent : manger de la viande *sans en avoir offert le sang à Yahvé* en le versant sur une pierre sainte ou sur un autel, ce qui était défendu dans l'antiquité israélite quand il s'agissait d'un animal susceptible d'être sacrifié; l'autorisation d'abattre des bestiaux hors d'un lieu saint et en répandant simplement le sang à terre ne fut accordée qu'au VIIe siècle, lors de la réforme de Josias (Deut. 12, 13-16, 20-25).

34 Puis Saül ajouta : « Répandez-vous dans l'armée et dites aux hommes [de ma part] : Amenez-moi chacun son bœuf ou sa tête de menu bétail ; vous l'égorgerez ici, puis vous mangerez ; ainsi vous ne pécherez pas contre Yahvé en mangeant [la chair] avec le sang. » Alors les hommes amenèrent chacun la bête dont il disposait à Yahvé et l'égorgèrent à l'endroit désigné. 35 Saül bâtit là un autel à Yahvé[a] : ce fut le premier de ceux qu'il construisit en l'honneur de Yahvé.

J[1] *Jonathan est soustrait au châtiment.*

36 Saül dit : « Descendons de nuit à la poursuite des Philistins et massacrons-les jusqu'à la pointe du jour : pas un d'eux n'échappera. » Ils répondirent : « Fais tout ce qui te semblera bon. » Le prêtre dit : « Approchons-nous ici de Dieu[b]. » 37 Alors Saül consulta Dieu : « Dois-je descendre à la poursuite des Philistins ? Les livreras-tu entre les mains d'Israël ? » Mais Dieu, cette fois[c], ne lui répondit pas[d]. 38 Saül dit : « Chefs de l'armée, approchez tous ici : cherchez et voyez à qui incombe la faute de ce qui arrive aujourd'hui[e]. 39 Car, par la vie de Yahvé, qui vient de donner la victoire à Israël, quand la faute en serait à Jonathan, mon fils, il mourra. » Personne, dans toute l'armée, ne lui répondit. 40 Saül dit à tout Israël : « Mettez-vous d'un côté. Moi et Jonathan, mon fils, nous serons de l'autre. » Le peuple répondit à Saül : « Fais comme il te plaira. » 41 Saül dit alors : « Yahvé, Dieu d'Israël, pourquoi, aujourd'hui, n'as-tu pas répondu à ton serviteur ? Si la faute en incombe à moi ou à Jonathan, mon fils, Yahvé, Dieu d'Israël, donne *ourim* ; et si la faute en incombe à ton peuple, à Israël, donne *toummim*[f]. » Jonathan et Saül furent désignés et le peuple, mis hors de cause. 42 Saül dit : « Jetez [le sort] entre moi et Jonathan, mon fils. Celui que Yahvé désignera mourra. » Le peuple dit à Saül : « Il n'en sera pas ainsi. » Mais Saül triompha de la résistance du peuple : on jeta le sort entre lui et Jonathan son fils, et Jonathan fut désigné.

43 Saül dit à Jonathan : « Avoue-moi ce que tu as fait. » Jonathan lui fit cet aveu : « J'ai goûté un peu de miel avec le bout du bâton que j'avais à la main. Me voici ; je suis prêt à mourir. » 44 Saül dit : « Que Dieu m'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci[g]... [Je te jure] que tu vas mourir, Jonathan. » 45 Mais le peuple dit à Saül : « Quoi ! Jonathan mourrait, lui qui a assuré une si grande victoire à Israël ! Par la vie de Yahvé, [nous voulons être maudits] s'il tombe à terre un cheveu de sa tête. Car il a agi avec Dieu aujourd'hui. » Le peuple racheta Jonathan[h] ; et celui-ci ne fut pas mis à mort. 46 Saül, abandonnant la poursuite des Philistins, reprit le chemin de la montagne, et les Philistins gagnèrent leur pays.

Sommaire du règne de Saül[i].

R(JE) 47 Lorsque Saül eut conquis la royauté sur Israël[j], il combattit tous les ennemis qui l'entouraient : Moab, les Ammonites, Édom[k],

34. « à Yahvé » lis. *'ĕl yahwè*. H : cette nuit-là. — Manque en G^B. — Texte incertain. 35. « là » G (aj. *šâm*). Manque en H. 36. « massacrons » lis. prob. *nakkè*. H : pillons (mais ce terme serait trop faible). 38. « à qui — arrive » L (lis. *bemî*). H : en quoi [consiste] cette faute. 41. « dit — Dieu » G S (L) (suppr. *'ĕl*). H : dit alors à Yahvé : Dieu... « pourquoi — à Israël » d'après G VL L (aj. *lâmmâ lô' 'ânîtâ 'ĕt 'abdekâ hayyôm 'im yèš bî 'ô beyônâtân benî hâ'âwôn yahwè 'ĕlôhê yisrâ'ĕl hâbâ 'ourîm we'im yèšnô be'ammekâ yisrâ'ĕl*). Omis en H par homéotéleute. « toummîm » d'après G VL L. H : intégrité (?). 42. « Celui — son fils » G (aj. *'ĕt 'ăšèr yilkôd yahwè yâmout wayyô'mèr hâ'âm 'ĕl šâ'oul lô' yihyè haddâbâr hazzè wayyèḥèzaq šâ'oul mêhâ'âm wayyappîlou bênô oubên yônâtân benô*. Omis en H par homéotéleute. 44. « me » H* G S L (aj. *lî*). Manque en H. 45. « à Israël » G^B. H aj. : Loin [de nous pareille pensée] !

a. Au temps de Saül la coutume dominante n'était plus de verser directement les offrandes liquides sur la pierre sainte, demeure du dieu (cf. Gen. 28, 18), ni même sur une des autres pierres du sanctuaire affectée à cet usage (v. 32-34, cf. 6, 15 ; Jug. 6, 20-21), mais de « construire » de véritables « autels » — d'abord en pierres brutes. C'est pourquoi Saül érigea — plus tard peut-être — un de ces « autels » à côté de la « grosse pierre » d'Ayyalôn (de même Jacob à Béthel d'après Gen. 35, 7, ou Gédéon à Ophra Jug. 6, 24).
b. Les passages parallèles suggèrent que le récit originel portait : « Puis il dit au prêtre : Apporte ici l'éphod. »
c. Litt. : *ce jour-là*. *d*. Cf. 1 Sam. 28, 6. *e*. Il va de soi, pour la pensée antique, quand il arrive quelque malheur — comme le silence de l'oracle, — qu'un péché a été commis (cf. Jos. 7). *f*. On voit ici clairement que, pour la consultation par *ourim* et *toummim*, on procédait à peu près comme dans notre jeu de pile ou face. Il y avait, cependant, des cas où l'oracle ne répondait pas (v. 37 et 28, 6). Sur le détail de ce moyen de consultation voy. Ex. 28, 30 et note *m* ; Jos. 7, 14 et note *c*. *g*. Voy. note *h* sur 3, 17. *h*. En faisant mourir à sa place une autre victime, soit animale (cf. Ex. 13, 13, 15 ; 34, 20 ; etc.), soit même humaine. On admettait que Dieu acceptât pareille substitution (2 Sam. 12, 13-14 ; 24, 15, 17 ; És. 43, 3 ; etc.). *i*. Comme les notices analogues relatives à Samuel (7, 13-15) et à David (2 Sam. 8), ce sommaire du règne de Saül a été inséré par le rédacteur, non à la fin de la biographie du héros, mais au point du récit où le successeur de celui-ci va entrer en scène. *j*. Cette formule, très particulière, conviendrait assez bien à la seconde version de l'institution de la royauté (ch. 11, E[1]), mais vise plus probablement une troisième relation (J[1]) qui devait figurer juste avant notre verset : Saül se faisait proclamer roi à la suite de la grande victoire remportée à Mikmas. *k*. Il faut peut-être lire : Aram.

Bét Reḥob, le roi de Çoba[a] et les Philistins. De quelque côté qu'il tournât ses armes, il était victorieux. 48 Il se conduisit en brave, battit Amaleq[b] et délivra Israël des mains de ceux qui le pillaient.

R[2]R(JE) 49 Les fils de Saül étaient Jonathan, Ichyo[c], Malkichoua ; ses deux filles s'appelaient, l'aînée Mérab et la cadette, Mikal. 50 La femme de Saül se nommait Aḥinoam, fille d'Aḥimaaç. Le chef de son armée s'appelait Abiner, fils de Ner, oncle de Saül : 51 Qich, le père de Saül, et Ner, le père d'Abner, étaient fils d'Abiel.

J-E 52 Il y eut guerre acharnée contre les Philistins tant que vécut Saül. Quand Saül voyait quelque brave, quelque homme vaillant, il se l'attachait.

Seconde version de la disgrâce de Saül[d].

E[2] **15** *La guerre contre Amaleq.*

1 Samuel dit à Saül : « C'est moi que Yahvé a envoyé pour t'oindre roi d'Israël son peuple[e]. Écoute donc la voix de Yahvé : 2 Ainsi parle Yahvé [Dieu] des armées : J'ai décidé de punir Amaleq de ce qu'il a fait contre Israël, en se mettant sur sa route lorsqu'il sortait d'Égypte[f]. 3 Va donc, frappe Amaleq et dévoue-le par anathème, ainsi que tout ce qui lui appartient[g]. Ne lui accorde point de quartier ; fais périr hommes et femmes, enfants et nourrissons, gros et menu bétail, chameaux et ânes ».

4 Saül convoqua l'armée et la passa en revue à Télam[h] : 200.000 fantassins, plus R 10.000 (les hommes de Juda)[i]. 5 Saül E[2] s'avança jusqu'à la ville d'Amaleq[j] et se mit en embuscade dans le ravin. 6 Mais il dit aux Qéniens : « Partez, retirez-vous du milieu d'Amaleq, de peur que je vous anéantisse avec eux, vous qui avez témoigné de la bonté aux enfants d'Israël lorsqu'ils montaient d'Égypte[k]. » Les Qéniens se retirèrent donc du milieu d'Amaleq. 7 Saül défit Amaleq depuis Ḥavila jusqu'au voisinage de Chour, qui est vis-à-vis de l'Égypte[l]. 8 Il prit vivant Agag, le roi d'Amaleq ; quant à la population, il la fit passer tout entière au fil de l'épée en exécution de l'anathème. 9 Saül et l'armée épargnèrent Agag, ainsi que le meilleur du menu et du gros bétail, les bêtes les plus grasses, les agneaux, et tout ce qu'il y avait de bon ; ils ne voulurent pas détruire ces biens en exécution de l'anathème : ils détruisirent [seulement], conformément à l'anathème, tous ceux qui étaient dépréciés et sans valeur.

47. « Bét Reḥob — roi » lis. *oubebêt reḥôb* (G^L) *oubemèlèk* (G). H : et les rois. « il était victorieux » G (lis. *yiwwâšêa'*). H : il faisait le mal (ou : il condamnait). 48. « ceux — pillaient » d'après G (lis. *šôsâw*). H : celui qui pillait. 49. « Ichyo » d'après G. H : Yichwi. H : Iessiou. 51. « étaient fils » *Jos. A. J., VI, 6, 6* (lis. *benê*). H : était fils. 15 ; 1. « la voix » G^B L (suppr. *dibrê*). H : le son des paroles. 3. « dévoue — tout » G (lis. *wehaḥăramtô we'ĕt*). H : dévouez par anathème tout. 4. « Télam ». H : Télaîm. « 200.000 — Juda ». G^B : 400.000 bannières et 10.000 bannières de Juda. 5. « se mit en embuscade » G L (lis. *wayyè'ĕrab*). H : contesta. 6. « retirez-vous » G (suppr. *redou*). H : aj. : descendez. « d'Amaleq » (1re fois) cf. 6b (lis. *'ămâlêq*). H : de l'Amalécite. « vous (litt. : t') anéantisse » lis. *'ôspekâ*. H : t'ajoute. « aux enfants » suppr. *kol*. H : à tous les enfants. « les Qéniens » G (lis. *haqqênî*). H : un Qénien. 9. « les bêtes — agneaux » lis. *haššemênîm* (avec S) *wehakkârîm* (suppr. *'al* avec G L). H : et des bêtes de seconde qualité (?) et les agneaux. — Texte incertain. « tous ceux (litt. : tout bien) — valeur » d'après G S L T (lis. *melâ'kâ nibzâ wenim'èsèt*). H : tout le bien déprécié (?) et fondant (?).

a. Bét Reḥob et Çoba étaient deux royaumes araméens voisins de Damas. Cf. Jug. 18, 28 ; 2 Sam. 8, 3 ; 10, 6, 8. *b*. Détail surajouté, d'après ch. 15. *c*. Son nom réel était Ichbaal « l'homme du Seigneur » (1 Chron. 8, 33 ; 9, 39). Mais les Israélites cessèrent de bonne heure de donner à Yahvé le titre de *baal*, « seigneur », pour le réserver aux dieux des Cananéens, spécialement au principal d'entre eux, Hadad : ils en vinrent à se faire scrupule de prononcer même ce vocable désormais abhorré. Les uns changèrent le nom d'Ichbaal en celui d'Ichyo « l'homme de Yahvé » ; plus ordinairement on le mua en Ichbôchet, « l'homme de la honte », le mot réputé païen de « baal » ayant été remplacé par une injure. *d*. L'auteur de ce récit ignore évidemment la version de la disgrâce de Saül qu'on lit 13, 7b-15a : ce sont deux variantes du même thème : dans les deux relations Saül est rejeté pour avoir désobéi à un ordre de Samuel et le prophète déclare que la royauté lui est enlevée le jour même et donnée à un autre. Du reste, si Saül était disgracié (cf. 13), Yahvé ne lui confierait pas ensuite une mission (15, 3, 20). Dans cette seconde version on relève des traits caractéristiques des récits E (la révélation nocturne (v. 16), la formule « j'ai péché », v. 24 et 30). Samuel y joue le rôle de révélateur des directions divines et d'intercesseur qu'il avait promis de tenir auprès du peuple et de son souverain d'après le document antiroyaliste E[2] (12, 23).
e. Ceci n'est pas nécessairement une allusion au récit de J[1] (10, 1) : la version antiroyaliste racontait sans doute une onction — publique, celle-là — de Saül par Samuel après 10, 24, puisqu'elle appelle ensuite Saül « l'oint de Yahvé » (12, 3, 5).
f. Cf. Ex. 17, 8-16 ; Nomb. 14, 43, 45 ; Deut. 25, 19.
g. Voy. note *a* sur Jos. 2, 10. *h*. Télam ou Télem ; Jos. 15, 24.
i. Les versions anciennes donnent des chiffres très différents (voy. note crit.). De plus la rédaction de la phrase est peu satisfaisante : après l'effectif des fantassins on attendrait celui des cavaliers, ou bien avant le nombre des hommes de Juda celui des Israélites. Le texte originel, s'il donnait un chiffre, portait peut-être simplement « 10.000 hommes ».
j. Il n'est dit nulle part ailleurs que les Amalécites, qui étaient des nomades, aient eu une ville. *k*. Les Qéniens étaient des nomades étroitement apparentés aux Amalécites, au milieu desquels beaucoup d'entre eux vivaient (cf. Jug. 1, 16 et note *h*). Mais ils étaient de longue date les alliés des Israélites, qu'ils avaient guidés dans le désert (Ex. 18 ; Nomb. 10, 29-32 ; Jug. 4, 11, 17, 21 ; 5, 24-27). *l*. C'est l'extension attribuée Gen. 25, 18 aux terrains de parcours d'une autre confédération nomade, celle des Ismaélites. Sur Ḥavila, voy. Gen. 2, 11 et note *c*. Sur Chour, cf. Gen. 16, 7 et note *m*.

Le conflit avec Samuel.

[10] Alors la parole de Yahvé fut adressée à Samuel : [11] « Je me repens d'avoir établi Saül comme roi, car il s'est détourné de moi et n'a pas exécuté mes ordres. » Samuel, irrité[a], implora Yahvé toute la nuit. [12] [Cependant] le lendemain de bon matin, il partit à la rencontre de Saül. On informa Samuel que Saül, arrivé à Carmel[b], s'était érigé une stèle[c], puis que, poursuivant son chemin dans une autre direction, il était descendu à Guilgal[d].

[13] Lorsque Samuel arriva auprès de Saül[e], celui-ci lui dit : « Sois béni par Yahvé. J'ai exécuté l'ordre de Yahvé. » [14] Mais Samuel dit : « Qu'est-ce donc que ces bêlements qui frappent mes oreilles et ces beuglements que j'entends? » [15] Saül répondit : « C'est d'Amaleq qu'on a amené ces bêtes, car l'armée a épargné le meilleur du menu et du gros bétail, afin de le sacrifier à Yahvé, ton Dieu; mais le reste, nous l'avons détruit en exécution de l'anathème. — [16] Assez, dit Samuel à Saül. Je vais t'apprendre ce que Yahvé m'a dit cette nuit. » Saül lui répondit : E^3 « Parle. » [17] Samuel dit : « Bien que petit à tes propres yeux, n'est-il pas vrai?, tu es devenu le chef des tribus d'Israël[f] et Yahvé t'a oint comme roi d'Israël; [18] puis Yahvé t'a envoyé en expédition et t'a dit : Va, dévoue par anathème ce [peuple de] pécheurs, Amaleq, et guerroie contre eux jusqu'à ce que tu les aies exterminés. — [19] Pourquoi n'as-tu pas obéi à l'ordre de Yahvé? Pourquoi t'es-tu jeté sur le butin et as-tu fait ce qui déplaît à Yahvé? » [20] Saül répondit à Samuel : « J'ai obéi à l'ordre de Yahvé : j'ai suivi la route par laquelle Yahvé m'avait envoyé; j'ai amené Agag, le roi d'Amaleq et j'ai exécuté l'anathème contre Amaleq. [21] Puis le peuple a prélevé sur le butin du menu et du gros bétail, le meilleur de ce qui était dévoué par anathème, pour le sacrifier à Yahvé ton Dieu à Guilgal. » [22] Samuel dit alors :

> Yahvé prend-il plaisir aux holocaustes et aux [sacrifices
> autant qu'à l'obéissance aux ordres de Yahvé?
> L'obéissance, vois-tu, vaut mieux que le sacri-[fice,
> la docilité que la graisse des béliers.
> [23] Car la rebellion est [aussi grave que] le péché [de divination
> et la mauvaise volonté [que] la magie et le [recours aux teraphim[g].
> Puisque tu as rejeté la parole de Yahvé,
> il t'a rejeté pour que tu ne règnes plus sur [Israël.

[24] Saül dit alors à Samuel : « J'ai péché : j'ai transgressé l'ordre de Yahvé et tes instructions; c'est que j'avais peur du peuple; alors j'ai écouté sa voix. [25] Mais maintenant pardonne, je te prie, mon péché; reviens avec moi, et je me prosternerai devant Yahvé, ton Dieu. » [26] Samuel répondit à Saül : « Je ne reviendrai pas avec toi[h]. E^2 Puisque tu as rejeté la parole de Yahvé, Yahvé

12. « s'était érigé » *G L* (lis. *hiṣṣîb*). H : s'érigeait. 15. « d'Amaleq » *G*. H : de l'Amalécite. 17. « tu es devenu » *L* (lis. *hâyîtâ* au lieu de *'attâ*). H : tu es. 18. « et t'a dit » *G* (aj. *lekâ* avant *lêk*). H : et a dit. « jusqu'à — exterminés » *G S T* (lis. *kallôtekâ*). H : jusqu'à les exterminer, eux. 20. « J'ai » suppr. *'ăšèr*. H : C'est ce que j'ai (?). 23. « la mauvaise volonté » lis. *ḥêphèṣ ra'*. H a un mot inintelligible, qu'on traduit : résistance. — Le texte de tout le v. est très incertain. « pour — Israël » *G* (lis. *mimmelôk 'al yisrâ'êl*). H : pour [que tu ne sois plus] roi. — Mais l'hémistiche serait trop court.

a. La même attitude est attribuée à David (2 Sam. 6, 8) et à Jonas (Jon. 4, 1-4, 9). Comme ce dernier, Samuel est irrité du démenti que Yahvé semble infliger à son porte-parole. Il a, de plus, de l'affection pour Saül. *b*. Auj. el-Kourmoul, env. 22 kil. S. E. d'Hébron. *c*. Litt. : *une main*. La stèle, simple bloc de pierre dressé, avec ou sans inscription, avait vaguement l'apparence d'une main levée. Telle celle que Mécha, roi du Moab, érigea pour commémorer ses victoires sur Israël et qui est au musée du Louvre, ou celles que Samuel dressa à Èben ha-Ézer (7, 12) et les Philistins à Guibea (10, 5; 13, 3-4). *d*. Guilgal près de Jéricho, où se passe aussi la scène du rejet de Saül d'après l'autre version (13, 7b-15a); Saül et ses hommes avaient pu faire vœu de sacrifier les bêtes épargnées dans ce lieu saint, le principal de la tribu de Benjamin, et d'y célébrer les plantureux repas sacrés qui devaient s'ensuivre. *e*. La version grecque ajoute que Saül était à ce moment en train d'offrir les holocaustes. Mais ce trait doit avoir été emprunté à la relation parallèle (13, 10), car ici il cadrerait mal avec le contexte. La scène entre Samuel et Saül ne se passe pas dans le sanctuaire, où le prophète *verrait* des victimes immolées ou prêtes à l'être, tandis qu'il les *entend* seulement — de loin —; de plus les deux hommes se rencontrent évidemment en un lieu où personne ne peut entendre leurs paroles ni voir leurs gestes : Saül est venu assez loin au devant de son visiteur. *f*. Samuel rappelle à Saül que son élévation est une pure grâce de Yahvé, à laquelle lui-même ne s'attendait nullement (10, 21-22 et note *i*; cf. 9, 21). D'autres entendent : « Si tu es petit à tes propres yeux (c'est-à-dire si tu te juges impuissant à résister aux impulsions mauvaises du peuple), n'es-tu pas [cependant] le chef des tribus d'Israël (sous-entendu : qui devrait leur imposer sa volonté)? » Cela paraît moins naturel.

g. Voy. Gen. 31, 19 et la note. *h*. Le développement des v. 17b-26a anticipe, parfois textuellement, sur la suite de l'entretien (comp. v. 23 et 26b, 24-25 et 30). C'est une amplification des reproches de Samuel et des aveux de Saül, conçue dans l'esprit d'une époque, en tout cas, très postérieure au temps des premiers rois : David avait dans sa maison un « teraphim» (19, 13).

t'a rejeté pour que tu ne sois plus roi d'Israël. » [27] Et Samuel lui tourna le dos pour s'en aller. Mais Saül le saisit par le pan de son manteau, qui se déchira. [28] Alors Samuel lui dit : « Yahvé déchire aujourd'hui la royauté d'Israël et te l'arrache pour la donner à un autre qui en est plus digne que R toi. [29] Cependant [Celui qui est] la Victoire[a] d'Israël ne ment pas et ne se repent pas, car, n'étant pas un homme, il n'a pas à se E^2 repentir[b]. » [30] Saül dit : « J'ai péché. Maintenant [toutefois] traite-moi, je te prie, avec honneur devant les anciens de mon peuple et devant Israël : reviens avec moi et que j'aille me prosterner devant Yahvé, ton Dieu. » [31] Alors Samuel revint à la suite de Saül et Saül se prosterna devant Yahvé.

[32] Puis Samuel dit : « Amenez-moi Agag, le roi d'Amaleq. » Agag s'avança vers lui en chancelant[c] et Agag dit : « La mort est bien amère! » [33] Samuel dit alors :

> De même que ton épée a privé des femmes de [leurs enfants[d],
> ainsi ta mère va être privée de son fils.

Et Samuel mit en pièces Agag devant Yahvé à Guilgal.

[34] Puis Samuel s'en alla à Rama, tandis que Saül remontait chez lui, à Guibea. [35] Samuel ne revit plus Saül jusqu'au jour de sa mort; il le pleurait[e], en effet, bien que Yahvé se fût repenti d'avoir fait Saül roi d'Israël.

II. Saül et David (1 Sam. 16-2 Sam. 1)

David est oint dans l'intimité par Samuel[f].

M **16** [1] Yahvé dit à Samuel : « Jusques à quand pleureras-tu Saül, alors que je l'ai rejeté pour qu'il ne règne plus sur Israël? Remplis d'huile ta corne et va. Je t'envoie chez Isaï, le Bethléhémite; car c'est un de ses fils que j'ai choisi comme roi. » [2] Samuel répondit : « Comment pourrais-je y aller? Saül l'apprendra et il me tuera. » Yahvé dit : « Prends avec toi une génisse et tu diras : Je viens pour offrir un sacrifice à Yahvé. — [3] Tu inviteras alors Isaï au sacrifice[g] et moi, je te ferai savoir ce que tu auras à faire : tu oindras celui que je t'indiquerai. »

27. « Saül » *G*. H : il. 30. voy. 27. 32. « en chancelant » d'après *G L* (lis. *me'ôdannît*). H : [avec] joie (?), ou : fièrement (? S T). — Texte incertain. « La mort — amère » *G S* (suppr. *sâr*, qui peut être une dittographie de *mar*). H : L'amertume de la mort s'est écartée. — Texte incertain. 34. « à Guibea » *G* (lis. *haggib'â* et suppr. *šâ'oul*). H : à Guibea de Saül. 16, 1. « Saül (litt. : sur Saül) » *H* G S* (lis. *'al*). H : vers Saül. 3. « au sacrifice » *G* (lis. *lazzâbaḥ*). H : dans le sacrifice.

a. Selon d'autres « l'éternité (c'est-à-dire le Dieu éternel ?) », « la splendeur », « la confiance », « la force », « la vérité (?) » ou « la gloire (?) ». On pourrait, en lisant *nôṣêr*, entendre « le gardien » (cf. Job 7, 20; Ps. 121, 4). C'est de toute façon Yahvé qui est désigné de la sorte. *b*. Le v. 29 est une addition d'un lecteur, qui, s'appuyant sur Nomb. 23, 19, qu'il cite presque textuellement, proteste contre l'idée que Dieu puisse réellement « se repentir » (v. 11 et 35). *c*. La signification et la lecture même de ce mot sont incertaines, ainsi que la teneur de la réflexion du roi (voy. note crit.). Selon le texte et l'interprétation qu'on adopte, on se représente Agag comme atterré, ou comme plein d'une sécurité illusoire, ou comme acceptant noblement son sort (cf. Jug. 8, 21). *d*. Ceci suggère que, dans une forme antérieure de la tradition, l'expédition de Saül contre Agag était motivée, non par des griefs remontant à l'époque de Moïse (v. 2), mais par des ravages accompagnés de meurtres, que les Amalécites avaient tout récemment exécutés en territoire israélite (dans le Négueb), ce qui serait conforme aux habitudes de ces nomades pillards (ch. 30; cf. Jug. 6, 1-6; 8, 18-19). *e*. Litt. : *Samuel menait deuil sur Saül*. *f*. Ce morceau se rattache expressément aux derniers mots du récit qui précède; mais il ne doit pas être du même narrateur; car la figure de Samuel y est peinte sous des couleurs fort différentes : le prophète qui censurait Saül avec une liberté souveraine (ch. 15) a ici peur de la vengeance du roi et recourt à une ruse (v. 1-2). D'autre part, l'auteur connaît évidemment aussi les autres versions de l'histoire de la fondation de la royauté : il s'inspire notamment du récit de l'onction préalable et secrète de Saül (9 et 10, 1-14 [J]). Le plus probable est que ce morceau a été ajouté tardivement, alors que les différentes versions de la tradition (J, E^1, E^2) étaient déjà fondues en un récit unique. En tout cas l'épisode paraît ignoré de tous les anciens narrateurs auxquels nous devons la suite de la biographie de David (1 et 2 Sam.) : comment Éliab pourrait-il accuser si vertement son cadet de présomption (17, 28), s'il avait assisté à la désignation de celui-ci comme futur roi d'Israël ? L'humilité des propos de David (18, 18, 23) et toute son attitude à l'égard de Jonathan ne seraient que fourberie et hypocrisie s'il se savait dès l'abord destiné à supplanter Saül et les siens. Ce récit exprime sous forme concrète la conviction des Judéens que le changement de dynastie était arrêté dans le plan divin (cf. 13, 7b-15a; 15). *g*. C'est-à-dire au repas sacré qui suivait l'offrande des parties de la victime revenant à Dieu. Cf. 1, 4-9, 18; 2, 12-17; 9, 13, 22-24.

4 Samuel fit ce que Yahvé lui avait dit. Lorsqu'il arriva à Bethléhem, les anciens de la ville se rendirent en tremblant à sa rencontre et dirent : « Ta venue nous annonce-t-elle du bien, voyant? » 5 Il répondit : « Oui. Je viens offrir un sacrifice à Yahvé. Sanctifiez-vous[a] et venez avec moi au sacrifice. » Puis il sanctifia Isaï et ses fils[b] et les invita au sacrifice.

6 Lorsqu'ils arrivèrent et que Samuel aperçut Éliab, il se dit : « Assurément l'oint de Yahvé est là, devant lui. » 7 Mais Yahvé dit à Samuel : « Ne regarde pas à sa mine ni à la hauteur de sa taille[c]. Je l'ai écarté. Car Dieu ne regarde pas comme regardent les hommes : les hommes regardent à l'apparence; Yahvé regarde au cœur. » 8 Isaï appela Abinadab et le fit passer devant Samuel; mais Samuel dit : « Ce n'est pas lui non plus que Yahvé a choisi. » 9 Isaï fit passer Chamma; mais Samuel dit : « Ce n'est pas lui non plus que Yahvé a choisi. » 10 Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel; mais Samuel dit à Isaï : « Yahvé n'a choisi aucun de ceux-là. » 11 Samuel dit alors à Isaï : « Sont-ce là tous tes garçons? » Il répondit : « Il y a encore le plus petit. Mais il est en train de paître le menu bétail. » Samuel dit à Isaï : « Envoie-le chercher; car nous ne nous mettrons pas à table qu'il ne soit arrivé ici. » 12 Isaï l'envoya donc chercher. Il était roux[d] et gracieux; il avait de beaux yeux et des traits agréables. Yahvé dit à Samuel : « Lève-toi, oins-le : c'est lui. » 13 Alors Samuel prit la corne d'huile et l'oignit au milieu de ses frères[e]. L'esprit de Yahvé fondit sur David [et reposa sur lui] à partir de ce jour-là[f]. Samuel se leva et partit pour Rama.

David entre au service de Saül comme musicien et devient son porteur d'armes.

J 14 L'esprit de Yahvé avait quitté Saül et un mauvais esprit envoyé par Yahvé le tourmentait[g]. 15 Les serviteurs de Saül lui dirent : « Tu le vois, un esprit divin mauvais te tourmente. 16 Que notre seigneur donne un ordre et tes serviteurs chercheront un homme qui sache jouer de la cithare[a]. Il en jouera devant toi lorsque l'esprit divin mauvais t'assaillira et cela te fera du bien[b]. » 17 Saül dit à ses serviteurs : « Trouvez-moi un habile musicien et amenez-le moi. » 18 L'un des serviteurs prit la parole et dit : « J'ai vu un fils d'Isaï, le Bethléhémite, qui sait jouer [de la cithare]; c'est un brave, un homme de guerre[c]; il parle bien, il est beau et Yahvé est avec lui ».

19 Saül envoya à Isaï des messagers chargés de [lui] dire : « Envoie-moi ton fils David, qui s'occupe du petit bétail[d]. » 20 Isaï prit cinq pains, une outre de vin et un chevreau, qu'il fit porter à Saül par son fils David[e]. 21 Lorsque David arriva chez Saül et se présenta devant lui, Saül se prit pour lui d'une vive affection; et David devint son porteur d'armes[f]. 22 Puis Saül envoya dire à Isaï : « Laisse, je te prie, David entrer à mon service, car il a gagné ma bienveillance. » 23 Quand l'esprit divin assaillait Saül, David prenait la cithare et il en jouait. Alors Saül éprouvait du soulagement; il se trouvait mieux et l'esprit mauvais s'éloignait de lui.

David, vainqueur de Goliath, entre en relations avec Saül[g].

17 *Goliath défie l'armée israélite.* 1 Les Philistins rassemblèrent leurs troupes pour la guerre. Ils se réunirent à Soko[h], [localité] qui appartient à Juda, puis établirent leur camp entre Soko et Azéqa[i], à Éphès-Dammim. 2 Saül et les Israélites se réunirent également; ils dressèrent leur camp dans la vallée du Chêne[j] et se rangèrent en bataille vis-à-vis des Philistins. 3 Les Philistins se tenaient sur la montagne d'un côté et Israël sur la montagne de l'autre côté; la vallée s'étendait entre les deux armées. E²

4 Alors un champion[k] sortit des lignes des Philistins; il s'appelait Goliath[l]; il était de Gat; sa taille était de six coudées et un

4. « et dirent » *Seb* H[a] *G S L* (lis. *wayyô'merou*). H : et il dit. « Ta — bien (litt. : Ta venue est-elle paix?) » *Seb G* (lis. *hăšâlôm*). H : Ta venue est paix. « voyant » *G* (aj. *hârô'è*). Manque en H. 5. « venez avec moi au sacrifice » *S* (*L*) (lis. *lazzâbaḥ*). H : venez avec moi dans le sacrifice. G : réjouissez-vous avec moi aujourd'hui (leçon peut-être préférable). 7. « à la hauteur » *S L* (lis. *gôbah*). H : en haut (?). « Dieu ne regarde pas comme » *G* (lis. *ka'ăšèr* et aj., après *hâ'âdâm*, *yir'è hâ'èlôhîm*). H : non ce que... « à l'apparence » lis. *lâ'ayin*. H : aux yeux. 11. « Il y a » *G* (suppr. *šâ'ar*). H : Il reste (? — le mot est insolite en ce sens). 12. « roux — agréables (litt. : beau d'yeux et agréable d'aspect) » lis. *'âdôm wenâ'îm yephé*. H : roux avec (?) beau d'yeux et agréable d'aspect. — Texte incertain. « à Samuel » *G*. Manque en H. 16. « et tes serviteurs — devant toi » lis. *wa'ăbâdèkâ* et transp. *lephânèkâ* après *beyâdô*. H : Tes serviteurs sont devant toi Ils chercheront..... Il en jouera.

19. « chargés de [lui] dire » *G* (lis. *lè'môr*). H : et dit. 20. « cinq pains » lis. *ḥâmêš*. H : un âne de pain. G[BA] : un ômer de pain. — Texte incertain. **17**, 3. « sur » (2 fois) *G S L* (lis. *'al*). H : vers. 4. « des lignes » (*G*) v. 23 (lis. *mimma'arkôt*). H : des camps. « six ». G : quatre.

a. Cf. Ex. 19, 10 et la note. *b*. C'est-à-dire : « il ordonna à Isaï et à ses fils de se sanctifier ». *c*. Allusion à 10, 23-24. *d*. Le mot hébreu, *'âdôm* ou *'admônî* (voy. notes crit.) désigne la couleur rouge ou le brun rouge. Comme pour le passage décrivant Ésaü (Gen. 25, 25), on peut hésiter entre deux interprétations : les uns pensent que cet adjectif s'applique au teint du héros, les autres à sa chevelure. Selon les premiers le teint de David aurait été « vermeil », « rose » ou « bronzé ». C'est en ce sens que le mot est employé dans le Cantique des cantiques (5, 10); car le bien aimé a les cheveux « noirs comme la plume du corbeau » (5, 10-11); et il en était, semble-t-il, de même de David d'après 19, 13, s'il est vrai que Mical simule la chevelure de son mari au moyen d'une toison de chèvre : les chèvres en Palestine sont presque toujours noires. D'autre part, la traduction « roux » est celle des anciennes versions grecques, ainsi que de Jérôme. On peut ajouter qu'il doit s'agir de quelque particularité physique sortant de l'ordinaire, ce qui ne serait pas le cas, en Orient, pour la teinte brune de la peau. La couleur rousse des cheveux passe chez certains Bédouins pour un élément de beauté, que les femmes obtiennent en se teignant la chevelure avec de l'urine de chameau. La traduction « blond » n'a, en tout cas, aucun appui ni dans la tradition, ni dans l'étymologie. *e*. D'après la plus ancienne représentation figurée de cette scène, une peinture murale trouvée dans la synagogue de Doura et qui date des environs de 245 après notre ère, Samuel tenait la corne par le gros bout et versait l'huile par le petit. C'est probablement l'idée du narrateur. On a retrouvé en Égypte de ces « burettes faites d'une corne ouverte à la pointe et hermétiquement fermées du côté de l'évasement » (Du Mesnil du Buisson, *Rev. Bibl.*, 1934, p. 552). *f*. Les récits beaucoup plus anciens du sacre de Saül par Samuel ne font pas de la descente de l'esprit de Yahvé une conséquence directe de l'onction. Voy. cependant 10, 9[b] et la note. *g*. On voit, par la suite de l'histoire de Saül, que le roi était sujet à des accès d'humeur noire et de délire de la persécution se traduisant tour à tour par des accès de folie furieuse (javelot lancé contre David et Jonathan, massacre des prêtres de Nob) et des périodes de morne abattement (22, 8; 28, 21-23). Comme les autres peuples animistes, les Hébreux expliquaient tous les phénomènes psychiques extraordinaires, spécialement les impulsions néfastes et celles auxquelles l'homme ne peut résister, par la présence dans le sujet ou auprès de lui d'un esprit étranger : passions déréglées (esprit de prostitution, Os. 4, 12; 5, 4), folie (És. 9, 14), haine (Jug. 9, 23). Pour les Arabes, de même, l'insensé est un *medjnoun*, un homme possédé d'un *djinn*. Chez les anciens Israélites, beaucoup plus frappés de la puissance redoutable et mystérieuse de Dieu que soucieux de défendre sa justice et sa bonté, ces esprits mauvais étaient tenus, non pour des adversaires de Dieu, mais pour des subordonnés et des organes de Yahvé.

a. L'hébreu *kinnor*, traduit d'ordinaire *kithara* par les Grecs, était le nom d'un instrument à cordes dont on « jouait avec la main » ou avec un plectre. Ce n'était en tout cas pas la harpe de grand modèle posée sur le sol; car on pouvait jouer du *kinnor* en marchant ou en dansant (10, 5; 2 Sam. 6, 5; 2 Chron. 20, 28; És. 23, 16). C'était probablement une sorte de cithare, instrument souvent représenté sur les monuments égyptiens et assyro-babyloniens (notamment entre les mains de bédouins ou de captifs de l'Asie occidentale) et qui figure aussi sur un ivoire cananéen trouvé à Meguiddo (*Syria*, 1938, p. 352 et pl. XXXVII, 1). *b*. Les Grecs et les Romains aussi préconisaient l'emploi de la musique pour la cure des maladies mentales. D'après les Israélites la musique avait pour effet d'amener l'esprit mauvais à s'éloigner (v. 23), peut-être dompté par elle comme le serpent par les sons de la flûte du charmeur. *c*. Saül, qui, lorsqu'il voyait quelque brave, s'empressait de se l'attacher (14, 52), avait donc une raison de plus d'appeler à lui le fils d'Isaï. — On voit que d'après la version des événements suivie ici David était déjà, avant d'être présenté à Saül, un homme de guerre exercé et heureux, et non un petit pâtre qui n'avait jamais vu de bataille, comme dans le récit suivant (17, 28, 33-40). *d*. Cette précision, qui n'a pas été mentionnée dans le portrait tracé par le courtisan et dont on ne voit pas l'utilité dans la circonstance, est probablement une glose destinée à souder ce récit avec le précédent et avec le suivant. *e*. On ne saurait, en Orient, aborder un supérieur sans lui apporter quelque présent (cf. Mal. 1, 8). Les cadeaux de ce genre devaient constituer la partie principale des revenus de Saül. *f*. Cf. 14, 1 et note *l*.

g. Les événements racontés dans ce morceau 17, 1-18, 5 ne peuvent pas avoir fait suite à ceux qui sont rapportés dans le récit précédent (16, 14-23) : si David était déjà le porteur d'armes de Saül, on ne concevrait pas qu'il ignorât les promesses faites par le roi au vainqueur du Philistin (26-30) et qu'il n'eût jamais essayé de revêtir une armure ou de ceindre une épée (38-39); s'il était un homme de guerre exercé et heureux, pourquoi ne raconterait-il au roi aucune de ses prouesses guerrières, mais seulement des exploits de berger (34-37)? Comment expliquer surtout, si David était entré à la cour à la suite d'une demande adressée par Saül à Isaï, que le roi et Abner ignorent encore le nom du père du jeune héros au moment où celui-ci tue le Philistin (55-58)? Nous avons évidemment ici une autre tradition qui explique le même fait — l'entrée de David au service de Saül — de façon différente : par la victoire inattendue d'un jeune pâtre inconnu sur un géant. — A l'intérieur même de l'histoire du combat avec Goliath, il y a des doublets et des désaccords qui trahissent l'intervention de deux narrateurs : ainsi Goliath est présenté deux fois au lecteur (4 et 23); après l'entretien que Saül a eu avec David (32-39), le roi ne pourrait pas ignorer l'identité du jeune homme (55-58). L'explication la plus probable de ces particularités, c'est que le récit actuel est formé de la fusion de deux versions parallèles de l'histoire de Goliath, l'une plus colorée, plus pittoresque et plus ancienne (E¹), l'autre visant davantage à l'édification (E²). Elles devaient circuler encore, à l'état de récits indépendants, au temps où fut faite la traduction des Septante, car la seconde figure seule dans l'un des manuscrits de cette version (le Vaticanus). Certains critiques, il est vrai, estiment que la recension donnée par ce manuscrit est un abrégé du récit complet (on aurait coupé les passages paraissant en contredire d'autres ou faire double emploi). Mais c'est moins vraisemblable; car les passages qui manquent dans G[B] forment, eux aussi, une relation cohérente où tout se suit à peu près sans lacune; ce ne peut être l'effet d'un hasard. — Une troisième version de la défaite de Goliath nous a été conservée 2 Sam. 21, 19; 1 Chron. 20, 5. La victoire sur le Philistin est attribuée ici, non à David, mais à un de ses paladins, Elḥanân. *h*. Auj. ech-Chououeyké, à 20 kil. env. à l'O. de Bethléhem. *i*. Autre ville de la Chephéla, c'est-à-dire des pentes O. des monts de Juda. Le site en est incertain. *j*. Ou du Térébinthe. *k*. Litt. : *l'homme de l'entre-deux*. La signification et la teneur même du texte sont incertaines. *l*. Nom à rapprocher peut-être de celui d'Alyattès, père de Crésus, roi de Lydie. Les Philistins venaient d'Asie Mineure.

empan[a]. 5 [b] Il avait sur la tête un casque de bronze; il était revêtu d'une cuirasse à écailles[c]; le poids de cette cuirasse était de 8.000 sicles[d]; elle était en bronze. 6 Il avait aux jambes des jambières[e] de bronze et entre les épaules une javeline[f] de bronze. 7 Le bois de sa lance était comme une ensouple de tisserand; la pointe en était de fer[g] et pesait 600 sicles. Devant lui marchait l'homme qui portait son bouclier[h].

8 Goliath, debout devant les lignes des Israélites, leur cria : « Pourquoi descendez-vous pour vous ranger en bataille? Ne suis-je pas, moi, le Philistin? Et vous, n'êtes-vous pas les serviteurs de Saül? Choisissez parmi vous un homme qui descende jusqu'à moi. 9 S'il est de force à lutter avec moi et qu'il me tue, nous deviendrons vos sujets. Mais si c'est moi qui triomphe de lui et que je le tue, vous deviendrez nos sujets et vous nous serez asservis[i]. » 10 Et le Philistin dit : « J'ai aujourd'hui jeté un défi aux lignes d'Israël : donnez-moi un homme et nous nous battrons. » 11 Saül et tout Israël entendirent ces paroles du Philistin; ils furent accablés de crainte et saisis d'une grande frayeur.

R (E¹) E¹ *David arrive au camp israélite.*

12 Or, David était fils de cet Éphratien de Bethléhem dont le nom était Isaï[j]. Il avait huit fils[k]. Cet homme, au temps de Saül, était vieux, avancé en âge. 13 Les trois fils aînés d'Isaï partirent pour la guerre à la suite de Saül. Les trois fils partis pour la guerre s'appelaient l'aîné Éliab, le second Abinadab et le troisième Chamma. 14 David était le plus jeune. Tandis que les trois aînés étaient partis à la suite de Saül, 15 David allait et venait d'auprès de Saül à Bethléhem pour paître le petit bétail de son père[l]. R(E)

16 Le Philistin s'avançait matin et soir; il se présenta ainsi pendant quarante jours[m]. R (E)

17 Isaï dit à son fils David : « Prends donc pour tes frères cet épha de grain rôti[n] avec ces dix pains et cours les porter au camp à tes frères. 18 Porte aussi ces dix fromages à [leur] chef de millier. Puis tu t'informeras de la santé de tes frères et tu te feras donner par eux un gage[o]. 19 Ils sont, ainsi que Saül et tous les Israélites, dans la vallée du Chêne, combattant avec les Philistins. » E¹

20 Le lendemain, de bon matin, David, laissant le troupeau à un gardien, prit sa charge et partit ainsi qu'Isaï le lui avait commandé. Il arriva à l'enceinte[p] [du camp] comme l'armée débouchait sur la ligne de bataille et poussait le cri de guerre. 21 Israël et les Philistins se rangèrent ligne contre ligne. 22 David déposa son chargement entre les mains du gardien des bagages, Puis il

6. « des jambières (litt. : plaques) » *G S L* (lis. *oumisḥôt*). H : une plaque. 8. « Choisissez » *G S L* (lis. *baḥărou* ou *bôrou*). H a un mot qui signifierait « mangez ». 12. « en âge » *G^L S L* (lis. *baššânîm*). H : parmi les hommes (?). 13. « partirent » (*G*) *S L* (suppr. *hâlekou*). H : a de plus « étaient partis » (variante). 17. « ces dix pains » *G L* (lis. *hallèḥèm*). H : dix pains que voici (incorrect). 20. « comme — débouchait » lis. *yôṣé'*. H : et à l'armée qui débouchait.

a. Environ trois mètres. *b*. L'énumération des pièces de l'armure de Goliath est la description la plus complète que nous ayons de l'équipement d'un guerrier palestinien à l'époque royale. *c*. Casaque de cuir couverte de petites plaques de métal, employée par les Égyptiens (XVIIIe dynastie) et les Assyriens. On a retrouvé les restes d'une de ces cuirasses à écailles à Tell Zakarya, tout près de Soko. *d*. 82 kilos. *e*. Les cnémides des Grecs. C'était peut-être une pièce d'armure spéciale aux peuples de la mer Égée. *f*. Selon d'autres un bouclier. Mais le sens « javelot » est le seul attesté (Job 41, 21). On pouvait porter cette arme sur le dos dans une sorte de carquois. *g*. En Palestine le fer commençait seulement à faire son apparition à côté du bronze au début de l'époque royale (vers 1000). *h*. Sur un bas-relief de Ninive on voit un archer tirer debout derrière un bouclier aussi haut que lui tenu par un autre soldat. *i*. Les combats singuliers entre guerriers de deux tribus en lutte étaient dès l'époque du moyen empire (roman de Sinouhé, XVIIIe siècle av. J.-C.) et sont encore d'un usage courant chez les bédouins (ils jouent un grand rôle dans l'Histoire d'Antar et dans celle de la tribu des Beni Helal). Il n'est pas dit que les Philistins ni les Israélites aient formellement accepté les graves conséquences politiques que Goliath propose d'attribuer au duel qu'il suggère. Les conventions de ce genre ne se rencontrent que dans des récits légendaires (combat des Horaces et des Curiaces, lutte d'Alexandre et de Poros, roi des Indiens).

j. Dans la forme originelle du récit (E¹) il devait y avoir simplement : « Or, il y avait un Éphratien etc... » Lorsqu'on eut intercalé avant ce récit deux autres épisodes où il était déjà question d'Isaï et de ses fils (16, 1-13 et 14-23), on modifia la construction de la phrase, de façon, du reste, assez gauche.

k. Cf. 16, 10. Au lieu de « huit » le texte primitif portait peut-être « quatre » (cf. v. 13-15). D'après 1 Chron. 2, 13-15, Isaï avait sept fils, *y compris David*. *l*. La teneur originelle du récit a été modifiée par le compilateur, afin d'expliquer pourquoi David, au moment du défi de Goliath, paissait encore les troupeaux de son père, alors que, d'après un récit précédent (16, 14-23), il était déjà porteur d'armes du roi. La version E devait porter quelque chose comme ceci : « Le nom du plus jeune était David; il paissait le petit bétail de son père à Béthléhem. » *m*. Cette remarque aurait sa place normale après v. 11 (E²) ou après v. 23 (E¹). Elle aura été soit transposée, soit ajoutée par un rédacteur. *n*. Cf. Ruth 2, 14 et note *c*. *o*. Isaï veut avoir une preuve que la commission a été faite; il se méfie de l'étourderie de son cadet, évidemment un tout jeune garçon. *p*. Le mot *ma'gal* désigne proprement, pense-t-on d'ordinaire, une barricade faite de chariots (*'ăgâlâ*). Le sens est peut-être plutôt « cercle », cf. *'ăgôl*, « rond ».

courut à la ligne de bataille et vint saluer ses frères.

23 Tandis qu'il s'entretenait avec eux, le champion — il s'appelait Goliath, le Philistin, de Gat — monta des lignes des Philistins. R Il tint les mêmes propos et David l'entendit[a]. E¹ 24 Tous les Israélites, en voyant cet homme, prirent la fuite devant lui, très effrayés. 25 Les Israélites disaient : « Voyez-vous cet homme qui monte? C'est pour défier Israël qu'il s'avance. Celui qui le tuera, le roi le comblera de richesses; il lui donnera sa fille[b] et exemptera sa famille [de toute prestation] en Israël[c]. »

26 David dit aux hommes qui se tenaient près de lui : « Que fera-t-on à celui qui tuera ce Philistin et enlèvera l'opprobre jeté sur Israël? Qui est ce Philistin incirconcis pour défier les armées du Dieu vivant? » 27 On lui donna les mêmes informations : « Voilà, [lui] dit-on, ce qui sera fait à l'homme qui le tuera. » 28 Éliab, son frère aîné, l'entendant parler à ces hommes, se mit en colère contre David et dit : « Pourquoi es-tu descendu? A qui as-tu laissé ton petit troupeau au désert? Je connais ta présomption et la malice de ton cœur : c'est pour voir la bataille que tu es descendu. — 29 Qu'ai-je fait jusqu'à présent? répondit David. Ne me suis-je pas borné à parler? » 30 Il s'éloigna de son frère et, s'adressant à quelqu'un d'autre, il répéta sa question; on lui fit la même réponse que la première fois.

R 31 Lorsqu'on entendit les propos de David, on les rapporta à Saül; puis on le prit et on l'amena en présence de Saül.

Première entrevue de David avec Saül. Il refuse les armes du roi.

32 David dit à Saül : E² « Que mon seigneur ne perde pas courage[d]! Ton serviteur ira se battre avec ce Philistin. » 33 Saül dit à David : « Tu ne saurais marcher contre ce Philistin pour te battre avec lui, car tu n'es qu'un enfant, tandis qu'il est, lui, un homme de guerre depuis sa jeunesse. » 34 David répondit à Saül : « Quand ton serviteur paissait le petit bétail de son père et que survenait un lion ou un ours qui ravissait une bête du troupeau, 35 je partais à sa poursuite, je le frappais et j'arrachais [sa proie] de sa gueule. S'il se dressait contre moi, je le saisissais par sa crinière[e] et je le frappais à mort. 36 Ton serviteur a tué le lion et l'ours : ce Philistin incirconcis sera traité de même, car il a défié les armées du Dieu vivant. » 37 David ajouta : « Yahvé, qui m'a délivré de la griffe du lion et de celle de l'ours, me délivrera des mains de ce Philistin. » Saül dit à David : « Va, et que Yahvé soit avec toi! »

38 Puis Saül revêtit David de son propre costume[f] et lui mit sur la tête un casque de bronze; 39 il lui fit ceindre son épée par dessus son costume; mais David essaya en vain de faire un pas ou deux. Il dit alors à Saül : « Je ne puis marcher avec cet attirail, car je n'en ai pas l'habitude. » On l'en débarrassa donc.

Le combat singulier.

40 David prit à la main son bâton, choisit dans le torrent cinq pierres bien lisses, les mit dans le sac de berger qui lui servit de giberne[g] et, sa fronde

31. « on le prit — Saül » *G^L* (lis. *wayyiqqâḥouhou wayebî'ouhou 'el šâ'oul*). H : il le prit. 32. « mon seigneur » *G* (lis. *'ădônî*). H : l'homme. 37. « David ajouta ». Manque en *G^B*. 38. *G^B*. H aj. à la fin : et il le revêtit d'une cuirasse. 39. « mais — deux » *G* (lis. *wayyélè' lâlèkèt pa'am oupha'ămayim*). H : et il voulut marcher, car il n'avait jamais essayé. « On l'en débarrassa » *G* (lis. *wayesîrouhou*). H : David s'en débarrassa. 40. « dans le sac — giberne » d'après *G* (lis. *layyalqout*). H : dans le sac de berger qu'il avait et dans la gibecière.

a. Le compilateur n'a pas répété les propos de Goliath, déjà rapportés v. 8-10 d'après une autre version. La relation E¹ devait les donner ici au complet, à moins que, dans cette version, le géant défiât ses adversaires par son attitude, sans y ajouter de paroles insultantes : au v. 24 les Israélites s'enfuient « en voyant cet homme », non « en l'entendant », cf. v. 25. *b*. Cf. Jos. 15, 16; Jug. 1, 12. *c*. Il y a sans doute là un léger anachronisme. Salomon paraît être le premier roi qui ait exigé des impôts et des corvées de ses sujets israélites, et non pas seulement des peuples étrangers vaincus. *d*. Cette exhortation de David s'enchaîne au v. 11, d'après lequel Saül était, comme ses hommes, très effrayé par les propos du Philistin. Il devait, cependant, y avoir, dans le récit E² primitif, une phrase expliquant la présence au camp du jeune berger. Elle a pu être supprimée lorsque E² fut combiné avec J. *e*. Litt. : *par sa barbe*. G : par sa gorge. Josèphe : par sa queue. Ces diverses attitudes figurent souvent dans les scènes de chasse représentées sur les cachets assyro-babyloniens ou décrites dans les textes cunéiformes. *f*. Litt. : *de ses vêtements*. Il s'agit des vêtements militaires portés sous la cuirasse. *g*. Ce terme doit désigner la poche où le frondeur mettait sa provision de projectiles. Elle était sans doute suspendue à l'un des baudriers que le frondeur assyrien portait croisés sur la poitrine.

à la main, marcha vers le Philistin. [41] Le Philistin avança, s'approchant de plus en plus de David; son porteur de bouclier le précédait. [42] Le Philistin tourna ses regards [vers son adversaire] et, lorsqu'il vit David, il le méprisa, parce que c'était un tout jeune homme, roux et gracieux, aux traits agréables[a]. [43] Le Philistin dit à David : « Suis-je un chien que tu viennes contre moi avec des bâtons ? » Et le Philistin maudit David par ses dieux[b]. [44] Puis le Philistin dit à David : « Approche, que je donne ta chair aux oiseaux du ciel et aux animaux des champs. » [45] David répondit au Philistin : « Tu viens contre moi avec l'épée, la lance et le javelot. Moi, je viens contre toi avec le nom de Yahvé des armées, le Dieu des armées d'Israël que tu as défiées. [46] Aujourd'hui même Yahvé te livrera entre mes mains; je te tuerai, je te couperai la tête et je donnerai ton cadavre et ceux de l'armée des Philistins, aujourd'hui même, aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. Ainsi toute la terre saura qu'Israël a un Dieu [47] et toute cette assemblée saura que ce n'est pas au moyen de l'épée et de la lance que Yahvé assure la victoire; car Yahvé est le maître de la guerre et il vous a livrés entre nos mains. »

[48] Comme le Philistin se mettait en marche et s'avançait au-devant de David, David se hâta de sortir des rangs et de courir à la rencontre du Philistin; [49] David porta la main à son sac et en tira une pierre; il la lança avec sa fronde et frappa le Philistin au front. La pierre s'enfonça dans son front et il tomba la face contre terre. [50] David vainquit le Philistin avec une fronde et une pierre; il frappa le Philistin et le fit périr, sans avoir d'épée à la main[c]. [51] Alors David courut, puis, se tenant sur le [corps du] Philistin[d], il saisit l'épée [du vaincu][e], la tira du fourreau, et acheva Goliath en lui tranchant la tête.

Les Philistins, voyant que leur héros était mort, prirent la fuite. [52] Les hommes d'Israël et de Juda s'élancèrent, poussèrent des cris de guerre et poursuivirent les Philistins jusqu'aux abords de Gat et aux portes d'Èqrôn[f]; les morts philistins jonchèrent la route depuis Chaaraïm[g] jusqu'à Gat et jusqu'à Èqrôn. [53] Lorsque les enfants d'Israël revinrent après avoir poursuivi les Philistins, ils pillèrent leur camp. [54] David prit la tête du Philistin et l'apporta à Jérusalem; quant aux armes du vaincu, il les mit dans sa tente[h].

David entre au service de Saül.

[55] Lorsque Saül avait vu David s'avancer à la rencontre du Philistin, il avait dit à Abner, le chef de l'armée : « De qui ce jeune homme est-il fils, Abner ? » Abner répondit : « Par ta vie, ô roi, je n'en sais rien. — [56] Informe-toi, dit le roi, de qui ce jeune homme est fils. » [57] Quand David revint après avoir tué le Philistin, Abner le prit et l'amena devant Saül, tenant à la main la tête du Philistin. [58] Saül lui dit : « De qui es-tu fils, jeune homme ? » David répondit : « De ton serviteur Isaï le Bethléhémite. »

18 [1] Comme il achevait de s'entretenir avec Saül, l'âme de Jonathan s'attacha à celle de David et il se prit à l'aimer autant

42. « roux — agréables » voy. 16, 12 (lis. *we'âdôm wenâ'îm wiphê*. H : et roux, avec (?) beau d'aspect. 46. « ton — et ceux » G (lis. *pigrekâ ouphigrê*). H : le cadavre. 48. « Comme » (litt. : Et il arriva que, comme) » lis. *wayehî*. H : Et il arrivait que, comme. « de sortir des rangs » lis. *mêhamma'ărâkâ*. H : [vers] les rangs [des Philistins]. 51. « sur » G S L (lis. *'al*). H : vers. « la tira du fourreau ». Manque en G[B]. 52. « de Gat » G[BL] (lis. *gat*). H : d'une vallée. « la route depuis Ch. » lis. *baddèrèk miššaʿărayim*. H : la route de Ch. (ou : des deux portes)

a. Voy. 16, 12. *b*. La malédiction préalable de l'ennemi jouait un rôle important dans les luttes des anciens Sémites comme dans les combats des héros homériques ou dans les guerres des non-civilisés : grâce à l'emploi de cette arme spirituelle, l'adversaire peut être vaincu avant même d'avoir combattu (cf. 4, 3 et note *d*; 7, 10). Lors de la création, d'après le mythe babylonien, la déesse de l'abîme et le dieu créateur ont fulminé de ces imprécations avant de s'affronter; Yahvé de même d'après Ps. 104, 7. *c*. Ce verset, qui a l'allure d'une conclusion, anticipe sur celui qui suit. *d*. Geste de victoire. Ainsi s'est fait représenter Naram-Sin sur sa stèle. Cf. Jos. 10, 24-26; Ès. 51, 23; Ps. 66, 12; 110, 1. *e*. Tuer l'adversaire avec ses propres armes (ainsi firent Sinouhé dans le conte égyptien et Benaya d'après 2 Sam. 23, 21; cf. 1 Sam. 26, 8) était à la fois une humiliation pour le vaincu et une sûreté pour le vainqueur : par cette ruse il pouvait espérer dépister les représailles de l'âme du défunt. *f*. Voy. note *f* sur 5, 10. *g*. Jos. 15, 36. *h*. Verset fort énigmatique. Jérusalem, au temps de Saül, était encore une ville cananéenne : elle ne devait être conquise par Israël que beaucoup plus tard (2 Sam. 5). D'autre part, un petit pâtre comme David avait-il une tente à lui dans le camp ? D'après v. 57, David apporta la tête du Philistin devant Saül et, selon 21, 19, il déposa l'épée du géant dans le sanctuaire de Nob. Les détails donnés v. 54 proviendraient-ils peut-être d'une autre version de l'histoire de Goliath, celle dont le héros était Elḥanan (2 Sam. 21, 19), l'un des serviteurs de David, qui a pu accomplir son exploit après la prise de Jérusalem ?

que lui-même[a]. [2] Saül le retint le jour même et ne lui permit pas de retourner chez son père. [3] Jonathan fit alors un pacte avec David, parce qu'il l'aimait autant que lui-même : [4] il se dépouilla du manteau qu'il avait sur lui et le donna à David, ainsi que son costume et jusqu'à son épée, son arc et son ceinturon[b].

[5] David allait en expédition et remportait des succès partout où Saül l'envoyait. Aussi Saül le mit-il à la tête des hommes de guerre. Il était bien vu de tout le peuple et même des familiers de Saül.

David à la cour de Saül.
Il devient l'objet de la haine du roi.

Éveil de la jalousie de Saül.

[6] Lorsqu'ils arrivèrent, quand David revint après avoir tué le Philistin[c], les femmes sortirent de toutes les villes d'Israël en chantant et en dansant à la rencontre du roi Saül[d], battant du tambourin, poussant des cris de joie[e] et jouant du triangle[f]; [7] et les femmes qui dansaient chantaient :

> Saül a tué ses milliers
> et David ses myriades.

[8] Saül fut très irrité; il trouva la chose déplaisante et dit : « C'est à David qu'on donne les myriades et à moi les milliers. Il ne lui manque plus que la royauté. » [9] A partir de ce jour-là, Saül regarda David d'un œil jaloux.

Saül essaie de tuer David.

[10] Le lendemain un esprit divin mauvais fondit sur Saül, qui se mit à délirer[g] au milieu de sa maison. David touchait de ses doigts les cordes [de la cithare] comme les autres jours. Saül tenait à la main une lance. [11] Saül brandit sa lance, en se disant : « Je vais clouer David au mur. » Mais David esquiva le coup par deux fois.

Saül, effrayé, éloigne David.

[12] Saül eut peur de David, parce que Yahvé était avec lui, tandis qu'il avait quitté Saül[h]. [13] Saül l'éloigna donc de sa personne : il le nomma chef de mille hommes et David marcha à la tête des troupes. [14] David remportait des succès dans toutes ses expéditions et Yahvé était avec lui. [15] Saül, le voyant remporter tant de succès, eut peur de lui. [16] Tous en Israël et en Juda aimaient David parce qu'il marchait à leur tête.

David épouse une fille du roi.

[17] Saül dit à David : « Voici ma fille aînée Mérab. C'est elle que je te donnerai pour femme[i]; sers-moi seulement avec vaillance et soutiens les combats de Yahvé. » Saül se disait : « Il ne faut pas que ce soit moi qui porte la main sur lui, mais les Philistins. » [18] David répondit à Saül : « Qui suis-je et quel rang tient ma lignée, le clan de mon père[j], en Israël pour que je devienne le gendre du roi ? » [19] Mais quand vint le moment où Mérab, fille de Saül, devait être donnée à David[k], elle fut donnée pour femme à Adriel, de Meḥola[l].

[20] Mikal, fille de Saül, s'éprit de David. On rapporta la chose à Saül, qui en fut fort aise : [21] il se dit : « Je vais la lui donner, et elle deviendra pour lui un piège : les Philistins mettront la main sur lui[m]. » Saül dit

18, 3. « Jonathan — David » lis. *ledâwîd*. H : Jonathan et David firent alors un pacte. 5. « et remportait » lis. *weyaskîl*. H : il remportait. 6. « en chantant — dansant » lis. peut-être *bimeḥôlôt*. H : en chantant et les danses. G[B] : les [femmes] qui dansaient (G[B] n'a pas « les femmes » avant « sortirent »). — Texte incertain. « du roi Saül ». G[B] : de David. 8. « les myriades » G (lis. *hârebâbôt*). H : des myriades. 11. « brandit » G[AL] T (lis. *wayyiṭṭôl*). H : lança.

a. Litt. : *que son âme*. *b*. Les vêtements et les armes sont considérés par la « mentalité primitive » comme participant à la personne qui les a portés. Donner un de ces objets est une façon de se donner soi-même : l'âme (la vie) de Jonathan est ainsi réellement liée à celle de David (v. 1 cf. Gen. 44, 30). *c*. Cette seconde transition a été évidemment ajoutée après coup; elle ne convient pas à l'épisode qui suit : celui-ci se passe au retour, non du combat singulier de David avec le géant, mais d'une longue campagne où le jeune chef a tué quantité d'ennemis aux côtés de Saül (cf. v. 7). *d*. Cf. Ex. 15, 1, 20-21; Jug. 11, 34. *e*. Les yonyou que les femmes arabes poussent au retour des guerriers. *f*. Le sens du mot n'est pas sûr. *g*. Le verbe employé est celui qui signifie d'ordinaire « prophétiser », cf. 10, 5 et note *g*. *h*. Allusion à 16, 13-14. *i*. En exécution de la promesse faite au vainqueur de Goliath (17, 25). *j*. Le mot rare que nous avons traduit par « lignée » a été expliqué — d'abord en marge — par le terme ordinaire pour « clan ». Sur cette subdivision de la tribu, cf. 10, 21; Jos. 7, 14, etc. *k*. C'est-à-dire lorsque le jeune garçon qu'était le vainqueur de Goliath fut en âge de se marier. *l*. Voy. 2 Sam. 21, 8 et les notes. *m*. La majeure partie des v. 20-27 provient d'un autre narrateur, qui ignorait évidemment l'épisode des fiançailles de David avec la fille aînée de Saül (v. 17-19) : le roi fait les mêmes réflexions et David, les mêmes objections. Seulement ici Saül ne négocie pas lui-même avec le jeune homme; il recourt à des intermédiaires.

à David : « A deux conditions[a] tu peux devenir aujourd'hui mon gendre. » [22] Saül donna cet ordre à ses serviteurs : « Dites à David en secret : Le roi a de l'affection pour toi et tous ses serviteurs t'aiment : deviens donc le gendre du roi. » [23] Les serviteurs de Saül répétèrent ces paroles à David. David répondit : « Estimez-vous donc qu'il soit si facile de devenir le gendre du roi? Je ne suis qu'un homme pauvre et d'humble condition. » [24] Les serviteurs de Saül lui rapportèrent ces paroles : « Voilà, dirent-ils, ce qu'a répondu David. » [25] Saül répliqua : « Dites à David : Le roi ne désire d'autre prix d'achat[b] que cent prépuces de Philistins pour tirer vengeance des ennemis du roi[c]. » Saül comptait faire tomber [ainsi] David aux mains des Philistins. [26] Ses serviteurs transmirent cette proposition à David, qui consentit à devenir sous ces conditions gendre du roi. Le délai n'était pas encore écoulé[d] que [27] David se mit en campagne, partit avec ses hommes, tua deux cents Philistins et apporta leurs prépuces[e]. il les compta au roi, afin de devenir le gendre du roi. Saül lui donna pour femme sa fille Mikal.

La frayeur et la haine de Saül augmentent.

[28] Saül vit et reconnut que Yahvé était avec David et que toute la maison d'Israël l'aimait, [29] et il eut encore plus peur de David. Saül avait tous les jours le cœur plein de haine pour David. [30] Les chefs des Philistins faisaient des incursions; mais chaque fois qu'ils en faisaient, David remportait plus de succès que tous les serviteurs de Saül, et son nom devint très célèbre.

19 *Jonathan réconcilie Saül avec David.*

[1] Saül parla à Jonathan son fils et[f] à tous ses serviteurs de faire mourir David. Or Jonathan, fils de Saül, avait une grande affection pour David. [2] Il informa David en disant : « Saül mon père cherche à te faire mourir. Tiens-toi donc sur tes gardes demain matin[g]. Cache-toi et reste à l'abri. [3] Moi, je sortirai, et me tiendrai aux côtés de mon père dans le champ où tu seras[h]. Je parlerai de toi à mon père; je verrai ce qui en est et je t'en informerai. » [4] Alors Jonathan fit à Saül son père l'éloge de David; il lui dit : « Que le roi ne se rende pas coupable envers son serviteur David, car il n'a commis à ton égard aucune faute et son activité t'a été très profitable. [5] Il a exposé sa vie[i], il a tué le Philistin et Yahvé a [ainsi] procuré une grande victoire à tout Israël. Tu l'as vu et tu t'en es réjoui. Pourquoi commettrais-tu le crime de [verser le] sang innocent en faisant mourir David sans raison? » [6] Saül écouta Jonathan : il fit ce serment : « Par la vie de Yahvé, il ne mourra pas[j]. » [7] Alors Jonathan appela David; il lui rapporta toutes ces paroles, puis il l'amena à Saül et David fut à son service comme par le passé.

[8] La guerre ayant repris, David se mit en campagne et livra bataille aux Philistins;

27. « deux cents ». G^BL : cent (d'après 2 Sam. 3, 14). « il les compta » G^AL L (lis. *wayemalle'ēm*). H : ils les comptèrent. 28. « et que — 'aimait » d'après G (lis. *wekî kol bêt yisrâ'êl 'ôhêb 'ôtô*). H : et Mikal, fille de Saül, l'aimait. **19,** 2. « Cache — l'abri » G (*naḥbê'tâ weyâšabtâ bassêtèr*). H : Reste à l'abri et cache-toi. 4. « serviteur David » G (suppr. *be*). H : serviteur, envers David. 5. « à tout — réjoui. » G : Et tout Israël l'a vu et s'en est réjoui (mais cette allusion à la popularité de David aurait risqué de réveiller la jalousie de Saül).

a. Tel est le sens le plus probable de cette expression; mais les conditions du roi ne sont pas indiquées ici. Cette phrase, inconciliable avec l'ensemble du récit qui l'encadre actuellement, puisqu'ici Saül propose *directement* sa fille à David, est sans doute un fragment d'une autre version (E¹) du mariage de Mikal faisant suite aux v. 17-19. Elle manque, ainsi que les v. 17-19 et quelques éléments des v. 26 et 27, dans le Vaticanus, qui, on l'a vu, a justement omis toute la recension E¹ du combat avec Goliath (17, 1-18, 5). *b.* La principale condition du mariage, chez les Israélites, était un versement — en espèces (Ex. 22, 16-17; Deut. 22, 28-29), en nature ou en travail (Gen. 29, 18 et note). — fait par le fiancé à son futur beau-père. *c.* Chez les Égyptiens, les Assyriens et les Cananéens (*La déesse Anat*, V, AB, B, l. 9-13), on tranchait souvent un membre — ordinairement la tête ou la main droite — aux cadavres des vaincus pour établir le nombre des ennemis tués. *d.* Ce délai était sans doute une des conditions formulées par le roi d'après E¹ (v. 21). *e.* D'après 2 Sam. 3, 14, David avait apporté *cent* prépuces de Philistins pour prix de ses fiançailles avec Mikal : telle était la version donnée par J. *f.* Ces mots ne devaient pas figurer dans le récit originel, sans quoi il eût été inutile de spécifier, aussitôt après, que Jonathan était fils de Saül. C'est indirectement que Jonathan dut apprendre les intentions meurtrières de son père : autrement il aurait sans doute protesté sur-le-champ. *g.* Tant qu'il fera nuit, David sera relativement en sûreté, parce que l'Oriental répugne à agir dans l'obscurité (cf. v. 11; Jug. 16, 2; Ex. 14, 20), moins par générosité, du reste, que par crainte superstitieuse. *h.* Trait emprunté probablement au récit parallèle du ch. 20; d'après v. 7, David n'était pas à l'endroit même où Jonathan s'était entretenu avec son père. *i.* Litt. : *il a mis son âme dans sa main*. Voy. note sur Job 13, 11. *j.* Litt. : *s'il meurt...*, sous-entendu ; je veux être maudit.

il leur infligea une grande défaite et ils prirent la fuite devant lui.

Saül essaie de tuer David[a].

[9] L'esprit mauvais [envoyé] par Yahvé domina Saül un jour qu'il était assis dans sa maison, sa lance à la main, et que David touchait de la main les cordes [de la cithare]; [10] et Saül chercha à clouer David au mur avec sa lance; mais David évita le coup et Saül planta la lance dans le mur. Alors David prit la fuite et se sauva.

Mikal fait échapper David par la fenêtre.

Cette nuit-là[b] [11] Saül envoya des émissaires surveiller la maison de David, afin de le mettre à mort au matin[c]. Mais Mikal sa femme l'avertit : « Si tu ne te sauves pas cette nuit, dit-elle, demain tu seras mis à mort. » [12] Mikal fit descendre David par la fenêtre; il partit, s'enfuit et échappa. [13] Mikal prit alors le teraphim[d], le plaça dans le lit, mit à son chevet une natte[e] [en poils] de chèvre et le couvrit d'un vêtement[f]. [14] Lorsque Saül envoya des émissaires chargés d'arrêter David, elle dit : « Il est malade. » [15] Saül envoya [de nouveau] des émissaires avec ordre de voir David. Il ajouta : « Apportez-le moi dans son lit, afin que je le mette à mort. » [16] Les émissaires entrèrent donc et trouvèrent dans le lit le teraphim et à son chevet la natte [en poils] de chèvre. [17] Saül dit à Mikal : « Pourquoi m'as-tu trompé ainsi et as-tu fait partir mon ennemi, de sorte qu'il s'est échappé? » Mikal répondit à Saül : « C'est lui qui m'a dit : Laisse-moi partir ou je te tue. »

David se réfugie auprès de Samuel au milieu des prophètes[g].

[18] David, ayant pris la fuite, s'échappa et se rendit auprès de Samuel à Rama. Il lui raconta tout ce que Saül lui avait fait. Puis ils allèrent, lui et Samuel, se fixer dans la demeure[h] [des prophètes]. [19] On en informa Saül : « David, [lui] dit-on, se trouve dans la demeure [des prophètes] à Rama. » [20] Saül envoya des émissaires pour arrêter David. Mais, quand ils virent l'assemblée des prophètes en train de prophétiser et Samuel debout à leur tête, l'esprit de Dieu s'empara des émissaires de Saül et ils se mirent, eux aussi, à prophétiser[i]. [21] On annonça la chose à Saül et il envoya d'autres émissaires; ils se mirent, eux aussi, à prophétiser. Une troisième fois Saül envoya des émissaires : ils se mirent, eux aussi, à prophétiser. [22] Alors il partit lui-même pour Rama. Arrivé à la citerne de l'aire qui est sur la colline dénudée, il demanda : « Où sont Samuel et David? » On répondit : « Ils sont à la demeure [des prophètes] à Rama. » [23] Il se dirigea de là vers la demeure [des pro-

9. « de la (litt. : sa) main » L (G) (lis. *beyâdô*). H : d'une main. 10. « Cette nuit-là (litt. : Et il arriva cette nuit-là que) » G (lis. *wayehî ballayelâ hahou'*). H rattache « cette nuit-là » à ce qui précède. — Mais David a dû prendre la fuite le jour même. 11. « afin de » G (suppr. *we*). H : et afin de. 20. « ils virent » G S L (lis. *wayyir'ou*). H : il vit. « l'assemblée » G S (lis. *qehillat*). H : a un mot inconnu, peut-être une altération de *lâqahat*, dittographie d'un mot qui précède. — Texte incertain. 22. G aj. en tête : « La colère de Saül s'enflamma ». « la citerne de l'aire » G (lis. *haggôrèn*). H : la grande citerne (?) « sur la colline dénudée » G (lis. *baššephî*). H : à Sékou. « On répondit » lis. *wayyô'merou* (G S) ou *wayyê'amer* (L). H : Il répondit. 23. « de là » G^BA (lis. *miššâm*). H. : là.

a. Seconde version de l'épisode déjà raconté en termes un peu différents (18, 10-11) d'après E¹. *b.* Dans le contexte primitif, cette expression pouvait signifier simplement : « Puis il arriva une certaine nuit que... » (cf. Jug. 6, 25; Job 1, 6; 2, 1). *c.* Voy. v. 2 et note *g*. *d.* Sur le teraphim, voy. Gen. 31, 19 et la note. D'après la suite du récit, on voit qu'ici ce mot désignait un objet ayant la taille et l'apparence générale d'un homme, sans doute la statue du génie protecteur de la maison. L'emploi de l'article (« elle prit *le* teraphim ») suppose qu'il était normal, au temps de David, qu'il y eût un objet de ce genre dans une maison israélite. *e.* Le terme hébreu, qui ne se rencontre qu'ici, a été traduit de façons très diverses : « moustiquaire », « vêtement », « toison », « chasse-mouche », « perruque », « outre ». Il dérive d'un verbe signifiant « tresser » et est apparenté à des substantifs désignant un crible, un réseau, une couverture (?). Comme il doit s'agir d'un objet usuel, nous supposons que c'était une sorte de tapis. Mikal a pu le mettre au chevet du lit, soit — en le roulant — pour figurer un oreiller, soit plutôt pour simuler les cheveux de l'absent : un tapis en poils de chèvres, étant velu et noir (les chèvres en Orient sont à peu près toutes de cette couleur), convenait très bien à cet emploi. *f.* L'Oriental se sert en général de son manteau comme couverture pendant la nuit (Ex. 22, 26-27 et la note). *g.* Ce récit est sans doute une addition très récente. Il se rapproche de E² par le rôle éminent qu'il attribue à Samuel et par la mention de Rama, mais ne peut être de l'auteur E² lui-même, selon lequel l'ancien « juge », après la guerre contre Amaleq, ne revit plus Saül jusqu'à sa mort (15, 35). La peinture faite de l'exaltation prophétique rappelle celle qu'en donne le narrateur J (10, 5, 10-13); mais celui-ci ne présentait nullement le « voyant » Samuel comme ayant été le chef des « prophètes » et expliquait autrement (10, 12) l'origine du dicton : « Saül est-il aussi parmi les prophètes? » *h.* L'hébreu a ici un mot dont la signification et la prononciation même sont incertaines. Il semble apparenté à *nâwè*, « pâturage » ou « demeure ». Il s'agit peut-être d'un de ces groupes de cabanes que se construisaient — du moins au temps d'Élisée (2 Rois 6, 1-2) — les « prophètes » désireux de se livrer en commun aux exercices par lesquels ils appelaient l'inspiration. *i.* Cf. 10, 6 et note *h*.

phètes] à Rama. Mais l'esprit de Dieu le saisit à son tour et tout en marchant il prophétisait, jusqu'à ce qu'il arrivât à la demeure [des prophètes] à Rama. [24] Lui aussi il se dépouilla de ses vêtements[a] et prophétisa en présence de Samuel. Il resta étendu nu tout ce jour-là et toute la nuit. De là le dicton : « Saül est-il donc aussi parmi les prophètes ? »

R **20** [1] David s'enfuit de la demeure [des prophètes] à Rama.

J *Jonathan aide David à s'enfuir de la cour de Saül b.*

Il vint trouver Jonathan et dit : « Qu'ai-je donc fait ? Quel est mon crime ? De quelle offense me suis-je rendu coupable envers ton père, qu'il en veuille à ma vie ? » [2] Il lui répondit : « Loin de toi pareille pensée ! Tu ne mourras pas. Mon père ne prend aucune mesure, importante ou non, sans m'avoir mis dans la confidence. Pourquoi m'aurait-il caché ce projet ? Il n'en est rien. » [3] David répartit : « Ton père sait fort bien que tu as pour moi de la bienveillance. Alors il s'est dit : Que Jonathan n'en sache rien. Il en serait affligé. — Mais, par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je te jure] qu'entre moi et la mort il n'y a qu'un pas. » [4] Jonathan dit à David : « Que désires-tu donc que je fasse pour toi ? » [5] David dit : « Écoute, c'est demain la nouvelle lune et je devrais m'asseoir à la table du roi[c]. Laisse-moi partir : je me cacherai dans la campagne jusqu'au soir. [6] Si ton père remarque mon absence, tu diras : David m'a demandé instamment la permission de courir jusqu'à Bethléhem, sa ville, parce que le clan[d] tout entier y célèbre son sacrifice annuel[e]. — [7] S'il dit : Bon ! — ton serviteur n'est pas en danger. Mais s'il se met en colère, sache qu'il a résolu ma perte. [8] Et alors use de bienveillance envers ton serviteur, puisque tu as fait avec lui un pacte au nom de Yahvé : si je suis coupable, fais-moi mourir toi-même ; pourquoi m'amènerais-tu à ton père ? » [9] Jonathan dit alors : « Loin de toi pareille pensée ! Si je viens à apprendre que mon père est résolu à faire venir sur toi le malheur et que je ne t'en informe pas... [que je sois maudit[f]] ! » [10] David dit à Jonathan : « Qui m'avertira si ton père te répond durement ? »

E¹ [11] Jonathan dit à David : « Viens, sortons dans les champs. » Et ils sortirent tous deux dans les champs.

R (E¹) [12] Jonathan dit à David : « Yahvé, Dieu d'Israël, est témoin que je sonderai mon père dès demain. Si la situation est favorable pour David et que je n'envoie pas quelqu'un t'en informer, [13] que Yahvé inflige à Jonathan telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci[g] ! S'il plaît à mon père de faire venir sur toi le malheur, je t'avertirai en confidence et te ferai partir ; tu t'en iras en sécurité

R et que Yahvé soit avec toi comme il a été avec mon père ! [14] Si alors je suis encore en vie, oh veuille user envers moi d'une bonté [semblable à celle] de Yahvé, et, si je meurs, [15] ne jamais retirer ta bonté à ma maison. Mais si, lorsque Yahvé fera disparaître de la surface du sol tous les ennemis de David, [16] on fait disparaître [aussi] le nom de Jonathan de la maison de Saül, Yahvé tirera vengeance des ennemis[a] de David. »

R (E¹) [17] Alors Jonathan renouvela ses serments à David, parce qu'il l'aimait de [toute] son âme[b].

E¹ [18] Jonathan lui dit : « C'est demain la nouvelle lune : on remarquera ton absence, ton siège restant vide. [19] Le troisième jour ton absence sera très remarquée. Tu viendras alors à l'endroit où tu t'étais

J caché le jour de l'affaire[c].

J-E¹ Tu t'assiéras à côté du tas de pierres que voilà. [20] Quant à moi, le troisième jour, je tirerai des flèches du côté de ces pierres, comme quelqu'un qui tire à la cible. [21] Puis j'enverrai mon page en lui disant : Va, trouve-moi la flèche. — Si je dis au page : Vois, la flèche est en deçà de l'endroit où tu te trouves ; ramasse-la ! — viens, tu n'es pas en danger ; par la vie de Yahvé, il n'y a rien [à craindre]. [22] Mais si je dis au jeune garçon : Vois, la flèche est au delà de l'endroit où tu te trouves, — va-t-en,

R car Yahvé veut ton départ. [23] Quant à la parole que nous nous sommes donnée, moi et toi, Yahvé [en] est entre nous [le garant] à

J jamais. » [24] David se cacha donc dans la campagne.

E¹ La nouvelle lune étant arrivée, le roi vint se mettre à table pour manger. [25] Le roi s'assit[d], comme d'habitude, sur son siège contre le mur ; Jonathan se mit en face [de lui] ; Abner s'assit à côté de Saül et la place de David resta vide. [26] Saül ne fit aucune remarque ce jour-là : il se disait : « C'est un accident ; c'est qu'il n'est pas pur[e] ; c'est qu'il ne s'est pas purifié. »

[27] Mais le lendemain, second jour de la nouvelle lune, la place de David restant inoccupée, Saül dit à son fils Jonathan : « Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il venu au repas ni hier ni aujourd'hui ? »

J-E¹ [28] Jonathan répondit à Saül : « David m'a demandé instamment la permission d'aller jusqu'à Bethléhem ; [29] il m'a dit : Laisse-moi partir, je te prie : notre clan célèbre un sacrifice dans la ville et mes frères[f] m'ont mandé. Si donc tu as pour moi de la bienveillance, permets-moi de m'échapper pour faire visite à mes frères. — Voilà pourquoi il n'est pas venu à la table du roi. » [30] Alors Saül s'emporta contre Jonathan ; il lui dit : « Fils d'une esclave rebelle[g], je savais bien que tu es l'ami du fils d'Isaï, à ta honte et à la honte du ventre de ta mère. [31] Aussi longtemps que le fils d'Isaï vivra sur la terre, ta royauté ne sera pas solidement assise. Envoie-le donc chercher et amène-le moi, car il est digne de mort ? » [32] Jonathan répondit à Saül son père : « Pourquoi serait-il mis à mort ? Qu'a-t-il fait ? » [33] Saül brandit sa lance contre lui pour le frapper, et Jonathan reconnut que son père

« il prophétisait » *G S* (lis. *wehitnabbe'*). H : il se mit à prophétiser. **20,** 1. « Il — dit » G^B (intervertir *liphnê yehônâtân* et *wayyô'mèr*). H : Il vint et dit devant Jonathan. 2. « de toi » *G* (aj. *lâk*). Manque en H. 3. « répartit » *G* (lis. *wayyâšèb*). H : jura encore. 4. « désires » *G T* (lis. *te'awwè*). H : dis. 5. « au soir » G^{BL} (suppr. *haššelišit*). H : au troisième soir. 6. « jusqu'à » *G* (aj *'ad*). Manque en H. 8. « envers » *Seb G S T* (lis. *'im*). H : sur. 10. « si » *G* (lis. *'im*). H : ou quoi. 12, « est témoin » *S* (aj. *'éd*). Manque en H. « dès demain » lis. *ke'ét mâḥâr* et suppr. *haššelišit*. H : à cette même heure, demain, le troisième [jour] (?). 13. « S'il plaît » lis. *yiṭab*. H : S'il fait du bien (?). « de faire venir » d'après *G* (aj. *lehâbî'*). Manque en H. 14. « Si alors » G^{BL} (lis. *welou'*). H : N'[est-ce] pas (?). « oh veuille user » d'après *G* (*welou'*). H : n'use[ras-tu] pas (?).

a. Chez beaucoup de peuples il est obligatoire (par exemple chez les Sumériens) ou tout au moins recommandé (ainsi chez les anciens Arabes à la Mekke) de quitter ses vêtements pour accomplir un acte religieux : l'efficacité du rite pourrait être compromise par les effluves profanes dont les étoffes risquent d'être imprégnées. *b*. Ce récit raconte, de même que celui de 19, 11-17, comment David, menacé de mort, s'échappa de la cour de Saül, grâce à l'aide d'un membre de la famille du roi ; mais il donne de cet événement une version différente. Il ne doit donc pas provenir de la même relation (E²). Il paraît lui-même formé de la fusion de deux formes, très voisines l'une de l'autre, d'une même tradition. D'après certains passages, en effet, c'est David qui révèle à Jonathan les desseins homicides de son père et suggère le stratagème qui permettra d'être fixé sur les intentions du roi (v. 1-10). Selon d'autres (v. 11, 18-19, 24b-27, 34-39), c'est Jonathan qui propose le même plan. Ici l'affaire dure quatre jours, tandis que, d'après v. 5, David compte être informé du résultat de l'enquête le soir même. Le récit a, de plus, reçu ultérieurement quelques amplifications (v. 12-17, 23 et 40-42). *c*. La fête de la nouvelle lune était une des plus importantes de l'antiquité israélite (Am. 8, 5 ; Os. 2, 13 ; És. 1, 13 ; 2 Rois 4, 23). Notre récit nous apprend qu'elle durait deux jours (v. 34 cf. 27) et était marquée par des repas de caractère sacré (v. 26). *d*. Sur le clan, voy. 10, 21. *e*. Prendre part au sacrifice annuel de son clan était pour l'ancien Israélite une obligation absolue, primant toutes les autres. Il en était de même chez les Romains : Fabius, chargé de diriger les opérations contre Annibal, abandonna son commandement et courut à Rome parce que c'était le jour anniversaire du sacrifice de sa *gens* (Tite Live, V, 46 ; XXII, 18). *f*. Cf. 3, 14 et note *e*. *g*. Voy. 3, 17 et note *h*.

« et, si je meurs » *G L* (lis. *we'im*). H : et je ne mourrai pas. 15. « Mais si » lis. *welou'* (cf. G : *weloulê'*). H : et... ne... pas (négation portant sur « on fera disparaître » v. 16 (?). 16. « on — Jonathan de » d'après G^{AL} (lis. *yikkârèt šèm yehônâtân me'im*). H : puis Jonathan conclut [alliance] avec. « Saül » G^L. H : David. 17. « renouvela — David (litt. : continua à jurer à David) » *G* (lis. *lehiššâbêa' ledâwid* et suppr. *be'ahăbâtô 'ôtô*, variante des mots qui suivent). H : continua à faire jurer David par son amour pour lui (ou : parce qu'il l'aimait). 19. « ton — remarquée » (*G*) (lis. *tippâqêd*). H : tu descendras beaucoup (?). « du tas — voilà » (*G*) (lis. *hâ'argâb hallâ'z*). H : de la pierre Ezel. 20. « le troisième — cible » d'après *G* (lis. *'ăšallêš bahiṣṣîm ṣiddô 'ôrè kešôleaḥ*). H : je tirerai trois flèches de côté en tirant pour moi à la cible. 21. « en [lui] disant » *G* (aj. *lè'môr*). Manque en H. « moi » *G* (aj. *lî*). Manque en H. « la flèche » (deux fois) *G* (lis. *haḥêṣ*). H : les flèches. « viens » *G* (lis. *bô'â*). H : et viens. 22. « la flèche » Voy. v. 21. 24. « vint se mettre à table » *G* (lis *wayyâbô' 'èl haššoulḥân*). H : s'assit pour le repas. 25. « contre le mur » G^L (suppr. *môšâb*, dittogr.). H : vers le siège du mur. « se mit en face [de lui] » G^{BA} (lis. *wayeqaddem*). H : se leva. 26. « c'est — pur » lis. peut-être *mibbiltî ṭohŏrô*. H : il n'est pas pur (?). « ne s'est pas purifié » *G* (lis. *ṭôhar*). H : n'est pas pur. — Texte incertain. 27. « second — lune » d'après v. 34 cf. G^{BL} (aj. *beyôm* devant *haḥôdèš*). H : de la nouvelle lune, le second. G^{BL} : de la nouvelle lune, le second jour. 29. « et mes frères m'ont mandé » G^{BL} (lis. *wayeṣawwouni 'aḥay*). H : et mon frère me l'a ordonné (?). 30. « esclave rebelle » d'après *G* (lis. *na'ărat*). H : femme perverse dans la rebellion (?). — Texte incertain. « tu es l'ami du fils » *G* (lis. *ḥâbèr*). H : tu choisis le fils. 31. « ta royauté » *G* (suppr. *'attâ ou*). H : ni toi ni ta royauté. 33. « brandit » *G* (lis. *wayyiṭṭôl*). H : lança. « son père — à (litt. : c'était résolu de la part de son père de) » d'après *G* (lis. *kâletâ hi'*). H : c'était la destruction de la part de son père pour (?).

a. Ces mots ont été ajoutés par un copiste qui se refusait à transcrire une formule de menace divine dirigée contre David (de même 25, 22 ; cf. 2 Sam. 12, 14). La phrase ainsi modifiée pouvait à la rigueur être entendue : « Mais, lorsque..., on ne fera pas disparaître... ; Yahvé tirera vengeance [seulement] des ennemis de David ». *b*. Les versets 12-17 ont sans doute été ajoutés par une autre main : ils ne cadrent pas avec l'attitude prêtée à Jonathan dans le reste du récit ; Jonathan paraît sûr ici que David sera le successeur de Saül ; il accepte que Yahvé fasse périr les ennemis de David, c'est-à-dire avant tout son propre père ; au lieu d'être sollicité par son ami, c'est lui qui est le solliciteur. *c*. Nous ne savons à quelle affaire il est fait allusion. *d*. L'usage consistant à s'étendre sur des divans pour manger ne s'introduisit en Israël que vers le VIIIe siècle (Am. 6, 4-7 et la note). Les anciens Hébreux prenaient leurs repas assis sur des sièges ou par terre (Gen. 27, 19 ; 37, 25 ; Jug. 19, 6 ; 1 Rois 13, 20). *e*. Une souillure involontaire rendait impur jusqu'au soir (Lév. 15, 16 ; Deut. 23, 11). *f*. Les membres du clan de David. *g*. Genre d'injures très usité en Orient. Un jeune homme aussi peu soucieux des intérêts de la dynastie ne peut pas être un fils authentique de Saül.

E^1 était résolu à faire périr David. [34] Jonathan se leva de table, dans une ardente colère; il ne prit aucune nourriture le second jour de J la nouvelle lune, parce qu'il était affligé au E^1 sujet de David[a], parce que son père l'avait insulté[b].

[35] Le matin venu, Jonathan sortit dans les champs comme il en était convenu avec David; il avait avec lui un petit page. [36] Il dit à son page : « Cours et retrouve, je te prie, les flèches que je vais tirer. » Le page courut donc, tandis que lui-même lançait la flèche de manière à le dépasser. [37] Comme le page parvenait à l'endroit où était la flèche tirée par Jonathan, celui-ci cria au page : « La flèche n'est-elle pas au delà de l'endroit où tu te trouves? » [38] Puis Jonathan cria au page : « Vite. Dépêche-toi. Ne t'arrête pas. » Alors le page de Jonathan ramassa la flèche et l'apporta à son maître. [39] Le page ne se doutait de rien; seuls Jonathan et David savaient de quoi il s'agissait.

R [40] Jonathan remit ses armes à son page et lui dit : « Va, porte cela à la ville. » [41] Tandis que le page rentrait, David se leva, quittant [sa cachette] à côté du tas de pierres; il tomba le visage contre terre et se prosterna trois fois. Ils s'embrassèrent et pleurèrent ensemble abondamment. [42] Et Jonathan dit à David : « Va en paix et pour ce qui est des serments que nous avons échangés au nom de Yahvé, que Yahvé soit entre moi et toi, entre ma postérité et ta postérité à jamais[c] ! »

[43][d] Alors David se leva et s'en alla, et J Jonathan rentra dans la ville.

David traqué par Saül au pays de Juda.

21 *David chez le prêtre de Nob.* [1] David arriva à Nob[e], chez E le prêtre Aḥimèlek[f]. Aḥimèlek vint, très agité, à la rencontre de David et lui dit : « Comment se fait-il que tu sois seul et que tu n'aies personne avec toi? » [2] David répondit au prêtre Aḥimèlek : « Le roi m'a donné un ordre et m'a dit : Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie et de l'ordre que je t'ai donné. — Quant à [mes] gens, je leur ai donné rendez-vous à tel endroit. [3] Et maintenant, si tu as sous la main cinq pains, donne-les moi,... ou ce que tu trouveras. » [4] Le prêtre répondit à David : « Je n'ai pas sous la main de pain ordinaire, mais il y a du pain consacré, [que tu pourras emporter] pourvu que [tes] gens se soient abstenus du commerce des femmes[g]. » [5] David répondit au prêtre et dit : « Certes, le commerce des femmes nous a été interdit depuis que je me suis mis en campagne il y a plusieurs jours, de sorte que le corps[h] de [mes] gens est en état de sainteté, bien que cette expédition soit profane. A plus forte raison aujourd'hui leurs corps sont-ils saints[i]. » [6] Le prêtre lui donna alors du [pain] consacré, parce qu'il n'y avait pas là d'autre pain que le pain présenté[j] qu'on avait retiré de devant Yahvé pour le remplacer le jour même par du pain chaud[k].

36. « donc » H^a *G L T* (lis. *wehanna'ar*). Manque en H. 38. « l'apporta » *G S L* (lis. *wayyâbê'*). H : vint. 41. « à côté — pierres » cf. v. 19 (lis. *hâ'argâb*). H : du côté du midi. « abondamment » lis. *'ad hagdêl*. H : jusqu'à ce que David l'emportât (c'est-à-dire pleurât davantage?). — Texte très incertain. 42. « et pour — de Yahvé » lis. *wa'âšèr* (*G*) et suppr. *lè'mōr*. H : puisque nous avons échangé des serments au nom de Yahvé, disant. 43. « David » *G*. Manque en H. **21**, 2. « je leur ai donné rendez-vous » d'après *G* (lis. *yâ'adtî*). H : je leur ai fait savoir. 3. « si tu as » *GAL* (lis. *'im*). H : qu'as-tu. 4. « sous » *G* (suppr. *'èl*). H : vers sous (?). 5. « et dit : Certes » lis. *lô'*. H : et lui dit : Mais. « depuis — jours (litt. : depuis hier, avant hier quand je suis parti) » lis. *mittemôl*. H : comme auparavant (litt. : hier, avant hier) lorsque je pars (?)... « leurs — saints » lis. *yiqdešou kelêhèm*. H : est-elle sanctifiée par le vase (?). — Le texte de tout le v. est très incertain. 6. « retiré » lis. *hammousâr*. H : retirés.

a. Cf. v. 3 (J). *b*. Cf. Nomb. 12, 14 (une fille à laquelle son père a craché au visage est un objet d'opprobre — ou doit s'enfermer — pendant sept jours). *c*. Cet épilogue (v. 40-42) est évidemment étranger au récit primitif : si David et Jonathan avaient pu, sans danger, se rencontrer et se parler, ils n'auraient pas eu besoin de recourir à l'artifice d'un signal convenu d'avance. *d*. Cette phrase est, dans la Bible hébraïque, rattachée au ch. 21, dont elle forme le premier verset.

e. Nob se trouvait au nord de Jérusalem et au sud de Guibea de Saül (És. 10, 29, 32). Le site précis n'a pas été identifié. C'est au sanctuaire de cette ville qu'était attaché le clergé de l'ancien temple de Silo, détruit sans doute après la prise de l'arche par les Philistins. La proximité de Guibea permettait au roi de consulter aisément les prêtres de Nob (cf. 14, 3, 18-19; 22, 15). *f*. Fils d'Aḥitoub (22, 9, 11-12, 20), donc frère d'Aḥiyya (14, 3) ou plus probablement identique à ce personnage : le sens des deux noms est le même : Aḥimèlek veut dire « le Roi est mon frère (mon parent) », Aḥiyya, « Yahvé est mon frère ». *g*. C'était une des règles de la « sanctification », c'est-à-dire des conditions qu'il fallait remplir pour participer à un acte sacré (cf. Ex. 19, 10 et note *j*; Gen. 35, 2 et note *f*). *h*. Litt. : *les vases*. *i*. Le sens et le texte même de ce verset sont incertains. David semble dire que la condition posée par le prêtre est certainement remplie puisque les gens de David sont en campagne depuis plusieurs jours déjà. *j*. Cf. 1 Rois 7, 48; Lév. 24, 5-9; Nomb. 4, 7. Un rite analogue était célébré déjà chez les Cananéens : à Bét Cheân, les pains étaieut renouvelés, semble-t-il, tous les jours, car sur certains d'entre eux, figurés, du reste, par des représentations en argile, était imprimé le mot « quotidien » en hiéroglyphes. *k*. D'après la loi sacerdotale (Lév. 24, 9) les pains présentés ne pouvaient être consommés que par les prêtres. On voit ici que, dans l'ancien Israël, les laïcs avaient droit d'en manger pourvu qu'ils fussent en état de pureté.

[7] Or il y avait à Nob, ce jour-là, un des serviteurs de Saül, qui était enfermé en présence de Yahvé[a]. Il se nommait Doëg l'Édomite; il était le chef des coureurs[b] de Saül.

[8] David dit à Aḥimèlek : « N'as-tu pas ici sous la main une épée ou une lance? Car je n'ai pris mon épée ni mes [autres] armes, tant l'affaire du roi était urgente. » [9] Le prêtre dit : « L'épée de Goliath le Philistin, que tu as tué dans la vallée du Chêne est là[c], enveloppée dans un manteau, derrière l'éphod[d]. Si tu la veux, prends-la[e]; il n'y en a pas d'autre ici. » David dit : « Elle n'a pas sa pareille. Donne-la moi. »

E^2 *David se réfugie chez Akich, roi de Gat.* [10] David partit et s'enfuit le jour même pour échapper à Saül. Il arriva chez Akich, roi de Gat. [11] Les serviteurs d'Akich dirent à celui-ci : « N'est-ce pas là David, le roi du pays? N'est-ce pas lui qu'on célébrait en chantant dans les danses :

> Saül a tué ses milliers
> et David ses myriades? »

[12] Ces paroles éveillèrent l'attention de David, et il eut grand peur d'Akich, roi de Gat. [13] Il simula la démence devant les assistants et se comporta entre leurs mains comme un insensé[g]; il tambourinait sur les battants de la porte et laissait couler sa salive sur sa barbe. [14] Akich dit alors à ses serviteurs : « Vous voyez bien, c'est un dément : pourquoi me l'amenez-vous? [15] N'ai-je pas assez de fous que vous m'ameniez celui-ci pour m'imposer le spectacle de ses extravagances? Que cet homme n'entre pas dans ma maison! »

22 *David à Adoullam, à Miçpé de Moab et au pays de Juda.* [1] David partit de là J et se réfugia dans le repaire d'Adoullam[h]. Ses frères, ainsi que toute sa famille, l'ayant appris, descendirent[i] l'y rejoindre[j]. [2] Et tous ceux qui étaient dans la détresse, tous ceux qui avaient des créanciers, tous les mécontents se rassemblèrent auprès de lui[k]. Il devint leur chef : il y eut ainsi auprès de lui environ quatre cents hommes.

[3] David se rendit de là à Miçpé de Moab E^2 et dit au roi de Moab : « Permets que mon père et ma mère demeurent chez vous jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi. » [4] Il les laissa donc chez le roi de Moab, auprès de qui ils restèrent aussi longtemps que David résida dans des repaires[l].

[5] Le prophète Gad dit à David : « Ne R reste pas dans ce repaire. Va-t-en et rends-toi au pays de Juda[m]. » David partit et se rendit à la forêt de Ḥèret[n].

7. « le chef » lis. *gebîr*. H : le plus fort. « coureurs » d'après 22, 17 (lis. *hârâṣîm*). H : bergers. 8. « N'as-tu pas » lis. *we'èn* (litt. : Et il n'y a pas?) et suppr. *yèš* (il y a?). H : Et est-ce qu'il y a (?). 13. « simula la démence (litt. : changea son intelligence) » *G* (lis. *wayešanné*). H : la changea, son intelligence. « tambourinait » *G L* (lis. *wayyâtoph*). H : faisait des croix. **22**, 1. « repaire » d'après v. 4-5; 2 Sam. 23, 13-14 (lis. *meṣoudat*). H : caverne. 3. « demeurent » (*S L*) cf. v. 4 (lis. *yêšebou*). H : sortent. 4. « laissa » *Aq T S L* (lis. *wayyanniḥêm*). H : conduisit. 5. « dans ce repaire ». S : à Miçpé (mais, d'après v. 4, David ayant « laissé » ses parents chez le roi de Moab, a déjà quitté Miçpé).

a. Peut-être à la suite d'un vœu ou parce qu'il était venu consulter Yahvé en passant la nuit dans le sanctuaire. *b*. Sorte de gardes du corps. *c*. Les Israélites, comme les autres peuples de l'antiquité, offraient à la divinité des armes et des vêtements en ex-voto (2 Rois 11, 10; Éz. 16, 18). *d*. Voy. note *l* sur Jug. 8, 27. *e*. En principe, un objet sacré ne pouvait, sous peine des plus graves périls, être employé à un usage profane (cf. Dan. 5; 2 Macc. 3, 14-40, etc.). Cependant il devait exister dans l'antiquité des moyens d'obtenir d'un dieu l'autorisation pour tel de ses fidèles et spécialement pour les chefs de son peuple, de se servir, dans l'intérêt de la nation, des armes (2 Rois 11, 10) et autres offrandes (2 Rois 12, 18) déposées dans le sanctuaire. Les trésors des temples constituaient des sortes de banques d'État où la Cité puisait en cas de nécessité (cf. Jug. 9, 4). *f*. Ce récit est indépendant du précédent : David vient de quitter la cour de Saül (v. 10). Il n'aurait, du reste, pas pu sans danger aller dans la ville natale de Goliath avec l'épée de ce dernier, si facile à reconnaître. — D'après d'autres relations (ch. 27, 29, 30 et 2 Sam. 1), dont l'une très circonstanciée et certainement historique, David se réfugia bien chez Akich, mais seulement beaucoup plus tard et il resta longtemps à son service comme vassal. Nous avons ici (v. 10-15) une version plus récente des faits, tendant à réduire au minimum la durée de l'hospitalité demandée par David à un prince philistin. *g*. Les fous sont sacrés en Orient. *h*. Près de Yarmout, de Soko et d'Azéqa (Jos. 15, 35), probablement Id el-Miyé, colline abrupte percée de grottes près du sommet : c'était une forteresse naturelle.

i. Adoullam était dans le Chephéla ou Bas-pays. *j*. En vertu du principe antique de la justice collective, les proches du proscrit étaient directement menacés. *k*. Cf. Jephté (Jug. 11, 3), Rezôn (1 Rois 11, 23-24), Catilina. *l*. Litt. : *dans le repaire*. Mais ce singulier doit être pris au sens collectif pour désigner les retraites successives de David (cf. 23, 14-19; 24, 1). Il ne peut guère s'agir du repaire d'Adoullam : David, après avoir quitté cette cachette, n'a pas dû emmener avec lui ses parents dans sa vie errante et il ne les avait sûrement pas auprès de lui à Ciqlag (30, 2-6). *m*. Le repaire d'Adoullam était en territoire judéen, mais tout près de la frontière S. O. : « pays de Juda » doit désigner ici, comme « Juda » 23, 3, *le cœur de ce pays*, c'est-à-dire « la montagne de Juda » et le Négueb. Gad veut sans doute que David ne s'éloigne pas du centre de son futur royaume. *n*. Localité inconnue. Quelques-uns l'identifient à Ḥôrecha (23, 15, 18).

(J) *Saül massacre les prêtres de Nob*[a]. [6]Saül apprit que certains des hommes de son entourage avaient des relations avec David. Saül était alors à Guibea, assis sous le tamaris, dans le haut lieu, sa lance à la main; et tous ses serviteurs se tenaient debout auprès de lui. [7]Saül dit à ses serviteurs qui se tenaient debout auprès de lui : « Écoutez donc, Benjaminites : est-ce que le fils d'Isaï aussi vous donnera à tous des champs et des vignes, ou fera de vous tous des chefs de milliers et des chefs de centaines[b], [8]que vous conspiriez tous contre moi et que personne ne m'avertisse quand mon fils pactise avec le fils d'Isaï? Nul de vous n'a pitié de moi et ne m'avertit quand mon fils m'a suscité un ennemi en la personne de mon serviteur, comme [on le voit] aujourd'hui. » [9]Alors Doëg l'Édomite, — c'était le muletier en chef de Saül, — prit la parole et dit : « J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nob auprès d'Aḥimèlek, fils d'Aḥitoub. [10]Celui-ci a consulté Yahvé (E) pour lui et lui a donné des vivres. Et il lui a donné l'épée de Goliath le Philistin. »

(J) [11]Alors le roi fit appeler Aḥimèlek, fils d'Aḥitoub, le prêtre, ainsi que toute sa famille, les prêtres résidant à Nob. Ils se rendirent tous auprès du roi. [12]Saül dit : « Écoute, fils d'Aḥitoub. » Il répondit : « Me voici, mon seigneur. » [13]Saül lui dit : « Pourquoi conspirez-vous contre moi, toi et (E) le fils d'Isaï? Tu lui as donné du pain et (J) une épée et tu as consulté Dieu pour lui, afin qu'il se dresse en ennemi contre moi, comme il le fait aujourd'hui. » [14]Aḥimèlek répondit au roi : « Parmi tous tes serviteurs, lequel est comparable à David : fidèle, gendre du roi, chef de ta garde[c], honoré dans ta maison? [15]Était-ce aujourd'hui la première fois que je consultais Dieu pour lui? Loin de moi [toute pensée de révolte]! Que le roi ne mette aucune faute à la charge de ton serviteur et de toute sa famille : car ton serviteur ne savait absolument rien[d] de toute cette affaire. » [16]Le roi répliqua : « Tu vas mourir, Aḥimèlek, ainsi que toute ta famille. »

[17]Et le roi dit aux coureurs qui se tenaient auprès de lui : « Approchez et mettez à mort les prêtres de Yahvé, car eux aussi vont la main dans la main avec David : ils savaient qu'il était en fuite et ils ne m'ont pas averti. » Mais les serviteurs du roi ne voulurent pas porter la main sur les prêtres de Yahvé pour les frapper. [18]Le roi dit alors à Doëg : « Toi, approche et frappe les prêtres. » Doëg l'Édomite s'approcha et ce fut lui qui frappa les prêtres : il mit à mort ce jour-là quatre-vingt-cinq hommes portant l'éphod[e]. [19]Il fit passer au fil de l'épée (E) Nob, la ville des prêtres : hommes et femmes, petits enfants et nourrissons, bœufs, ânes et menu bétail[f].

[20]Un seul des fils d'Aḥimèlek, fils d'Aḥi- (J) toub, s'échappa; il se nommait Abiatar. Il s'enfuit et rejoignit David. [21]Il lui apprit que Saül avait tué les prêtres de Yahvé. [22]David dit à Abiatar : « Je savais bien ce jour-là que Doëg l'Édomite ne manquerait pas de faire un rapport à Saül. C'est moi qui suis responsable de la mort de toute ta famille. [23]Demeure avec moi; ne crains rien : qui en veut à ta vie en veut à la mienne. Tu seras bien gardé auprès de moi. »

6. « certains — David » (lis. *lâ'ănâšîm*). H : David était connu (= découvert ?) ainsi que des hommes qui étaient avec lui. « dans le haut lieu » G^{BL} (lis. *babbâmâ*). H : à Rama. 7. « ou — tous » G (lis. *wekoullekèm*). H : à vous tous mettra[t-il]. 8. « n'a pitié de moi » cf. 23, 21 (lis. *ḥômêl*). H : n'est malade à mon sujet. « ennemi » G (lis. *le'ôyêb*). H : un homme qui dresse des embûches. 9. « le muletier en chef (litt. : préposé aux mulets) » G (lis. *pirdê*). H : le préposé aux serviteurs. 13. « ennemi » voy. v. 8. « contre moi » G S L (lis. *'âlay*). H : vers moi. 14. « chef de ta garde (lis. *wesâr 'al*). H : et s'écartant vers ton audience (?). 15. « et de » G S (lis. *oubekol*). H : de. 18. « quatre-vingt-cinq ». G^{BA} : trois cent cinq. « l'éphod » G^{B} (suppr. *bad*). H : l'éphod de lin. 19. G^{B}. H répète à la fin du v. « au fil de l'épée ». 20. « Abiatar » G. H a partout Ébiatar. 22. « que — manquerait » suppr. *šâm* (avec G) et le 2e *kî* (G^{A}). H : puisque Doëg l'Éd. était là, qu'il ne manquerait. « suis — famille (litt. : suis redevable de toutes les âmes de ta famille) » (G S) (lis. *ḥabtî*). H : me suis tourné contre (?) toutes les âmes de ta famille. 23. « ta » lis. *naphšekâ*. H : ma. « mienne » lis. *naphšî*. H : tienne.

a. L'épisode rapporté ici est la suite de celui qui était raconté 21, 1-7. Mais les deux récits ne doivent pas être de la même main : dans le premier (21, 1-7 E), il n'était pas question de la consultation demandée par le prêtre pour David, et dans le second (22, 6-23) il n'est pas dit que les vivres donnés par Aḥimèlek consistassent en pain sacré. Il paraît y avoir deux versions sur les fonctions de Doëg (21, 7; 22, 9). Il y a sans doute des restes du récit E du second épisode aux v. 10, 13 et 19 du ch. 22. *b.* Bien que chef de tout Israël, Saül favorisait les hommes de sa tribu, sûrs appuis de son trône. David et Salomon avantagèrent, de même, Juda. La royauté des premiers souverains d'Israël était encore, dans une large mesure, une royauté de tribu, comme celle de Gédéon et d'Abimèlek. *c.* Seule mention expresse de ce corps sous Saül. Cf. 2 Sam. 23, 23 (sous David). *d.* Litt. : *aucune chose, petite ou grande.* *e.* C'est-à-dire ayant le droit de porter l'objet sacré à l'aide duquel les prêtres consultaient Yahvé. Le verbe hébreu traduit par « porter » ne s'employait pas en parlant d'un vêtement. *f.* Cf. 15, 3 (E²).

(J-E) **23** *David à Qeïla*[a]. [1]On vint dire à David : « Voici que les Philistins attaquent Qeïla[b] et pillent les aires. » [2]David consulta Yahvé, disant : « Dois-je y aller et vaincrai-je ces Philistins? » Yahvé dit à David : « Va : tu vaincras les Philistins et tu délivreras Qeïla. » [3]Mais les gens de David lui dirent : « Vois : ici même, en Juda, nous vivons dans la crainte, combien plus si nous allons à Qeïla attaquer les lignes des Philistins[c]? » [4]David consulta de nouveau Yahvé, et Yahvé lui répondit : « Lève-toi, descends à Qeïla, car je livre les Philistins entre tes mains. » [5]David alla donc à Qeïla avec ses gens, attaqua les Philistins, qui s'enfuirent devant lui; il emmena leur bétail et fit d'eux un grand carnage. Ainsi David délivra les habitants de Qeïla[d].

[6]Abiatar, fils d'Aḥimèlek, en s'enfuyant pour rejoindre David, descendit avec David à Qeïla, ayant à la main l'éphod[e].

[7]On rapporta à Saül que David était entré dans Qeïla. Saül dit : « Dieu le livre en mon pouvoir, car il s'est enfermé luimême, en entrant dans une ville ayant des portes et des barres. » [8]Saül appela tout le peuple aux armes pour descendre à Qeïla, afin d'assiéger David et ses gens. [9]David, informé des mauvais desseins que Saül formait contre lui, dit au prêtre Abiatar : « Apporte l'éphod. » [10]David dit alors : « Yahvé, Dieu d'Israël, ton serviteur a entendu dire que Saül se propose de marcher contre Qeïla, afin de détruire la ville à cause de moi. [11]Les citoyens de Qeïla me livreront-ils entre ses mains[f]? Saül descendra-t-il, comme ton serviteur l'a entendu dire? Yahvé, Dieu d'Israël, dis-le, je te prie, à ton serviteur. » Yahvé dit : « Il descendra. » [12]David dit : « Les citoyens de Qeïla nous livreront-ils, moi et mes gens, entre les mains de Saül? » Yahvé dit : « Ils [vous] livreront ». [13]David alors partit avec ses gens, six cents hommes environ. Ils sortirent de Qeïla et errèrent à l'aventure. On rapporta à Saül que David s'était échappé et il renonça à son expédition.

David dans le désert de Juda. [14]David s'établit dans le désert, (E²) dans des repaires. Il s'établit (R (E²)) dans la montagne, au désert de Ziph[g]. Saül (E²) était continuellement à sa recherche, mais Dieu ne le laissa pas tomber entre les mains du roi.

Jonathan encourage David[h]. [15]David fut saisi de crainte, (R) parce que Saül s'était mis en marche pour lui ôter la vie. David était dans le désert de Ziph, à Ḥôrecha[i]. [16]Jonathan, fils de Saül, partit et alla trouver David à Ḥôrecha; il l'encouragea au nom de Dieu [17]et lui dit : « Sois sans crainte : la main de Saül mon père ne t'atteindra pas. C'est toi qui régneras sur Israël et moi je serai ton second; mon père même, Saül, le sait bien. » [18]Ils conclurent tous deux un pacte devant Yahvé. Puis David resta à Ḥôrecha, tandis que Jonathan s'en allait chez lui.

23, 5. « qui s'enfuirent devant lui » G (aj. *wayyanousou mippânâw*). Manque en H. 6. « descendit — éphod » G (lis. *yârad qe'ilâ wehâ'êphôd beyâdô*). H : à Qeïla, un éphod descendit dans sa main. 7. « livre » G (lis. *mâkar*). H : renie (?). 14. « Dieu ». G : Yahvé. 15. « fut saisi de crainte parce que » lis. *wayyirâ'*. H : vit que. 16. Voy. v. 14.

a. Cet épisode devait figurer dans deux au moins des relations de l'histoire de David ; leurs versions, très peu différentes, auront été utilisées dans le récit biblique actuel : car on y relève des doublets (v. 2-3 et 4), des locutions E (les « lignes des Philistins », v. 3 cf. 17, 10, 20, 22, 23, « Dieu » v. 7) et des expressions J (v. 9 cf. 14, 18). *b.* Ville de la Chephéla (Jos. 15, 44). Auj. Kila, 3 kil. environ au sud d'Id el-Miyé (Adoullam). *c.* On a souvent conclu de ce passage qu'au temps de Saül, Qeïla n'appartenait pas encore à la tribu de Juda, mais à une peuplade indépendante comme Caleb ou même aux Cananéens. C'est douteux : « Juda » peut désigner ici, comme 22, 5, la montagne de Juda : le fait que David et ses gens doivent, comme Abiatar et Saül, « descendre » pour se rendre à Qeïla (v. 4, cf. 6 et 11) suggère qu'ils n'étaient plus à Adoullam, mais sur le plateau judéen à 500 m. plus haut. *d.* La principale ressource de David, chef de bande, pour assurer la subsistance de sa troupe, consistait à défendre les paysans, les bergers et les citadins contre les pillards et à se faire payer, plus ou moins bénévolement, sa protection (cf. 25). Encore aujourd'hui, des conventions de ce genre, appelées « fraternité », sont imposées par un groupe nomade à tel village de sédentaires. *e.* Dans cette notice confuse paraissent avoir été mélangées deux phrases : « Abiatar... en s'enfuyant pour rejoindre David, avait emporté l'éphod » (elle serait à sa place après 22, 20), et : « Abiatar descendit avec David à Qeïla ». *f.* Voy. v. 12. *g.* Cette localisation précise ne cadre pas avec le reste du v. 14, qui caractérise d'ensemble toute la période où David vécut au désert (ch. 23-26). La mention de son séjour au désert de Ziph figurait peut-être en tête du récit v. 19 ss. *Ziph*, auj. Tell-Zif, se trouvait à 6 kil. au sud d'Hébron. *h.* Épisode étrange, qui nous montre David saisi d'effroi et n'explique ni comment Jonathan a pu joindre David ni ce qui advint de l'expédition de Saül. Ce récit n'est ni de J, ni de E¹, qui placent beaucoup plus tôt l'alliance de David et de Jonathan (18, 3-4 [E¹]; 20, 8 [J]), ni de E², selon lequel Saül ne partit que plus tard pour Ziph et Ḥôrecha (23, 19-28). C'est, sans doute, une addition tardive, de même inspiration que 16, 1-13; 20, 12-17, 40-42. *i.* Auj. Hureisa, au S. E. de Tell-Zif.

David dans les déserts de Ziph et de Maôn.

19 Des Ziphiens montèrent alors auprès de Saül à Guibea pour [lui] dire : « David se cache parmi nous, dans les repaires à Ḥôrecha sur la colline de la Ḥakila, qui est au sud[a] de la steppe[b]. 20 Ainsi donc, quand il t'agréera de descendre, ô roi, descends : nous nous chargeons de le livrer entre les mains du roi. » 21 Saül répondit : « Soyez bénis par Yahvé, vous qui avez eu pitié de moi. 22 Allez, je vous prie, informez-vous encore, reconnaissez et observez l'endroit vers lequel il hâtera ses pas (Saül, en effet, se disait : Peut-être emploie-t-il une ruse). 23 Observez et reconnaissez toutes les cachettes qu'il utilise. Rapportez-moi, alors, des renseignements sûrs et j'irai avec vous. S'il est dans le pays, je le traquerai dans tous les clans de Juda. »

24 Ils partirent donc et se rendirent à Ziph, précédant Saül. Or David et ses gens se trouvaient dans le désert de Maôn[c], dans la plaine au sud de la steppe. 25 Saül, avec ses gens, partit à sa recherche. David en fut informé; il descendit donc au rocher[d] qui est dans le désert de Maôn. Saül, l'ayant appris, se mit à la poursuite de David dans le désert de Maôn. 26 Saül et ses gens longeaient un des versants de la montagne, tandis que David et les siens suivaient l'autre versant : David se hâtait pour échapper à Saül et celui-ci avec ses gens, cherchait à cerner David et les siens pour les capturer. 27 Mais [alors] un messager arriva auprès de Saül et lui dit : « Viens vite : les Philistins ont envahi le pays. » 28 Saül cessa donc de poursuivre David et marcha à la rencontre des Philistins. C'est pourquoi on appela ce lieu le Rocher de la Séparation.

24 *Magnanimité de David (première version) : la caverne d'Enguedi.*

1 David monta de là et s'établit dans les repaires d'Enguedi[e]. 2 Quand Saül revint de la poursuite des Philistins, on lui fit ce rapport : « David est maintenant dans le désert d'Enguedi. » 3 Saül prit alors trois mille hommes choisis parmi tous les Israélites et partit à la recherche de David et de ses gens du côté des Rochers des Bouquetins. 4 Il arriva aux parcs à moutons[f] qui sont au bord du chemin. Il y a là une caverne. Saül y entra pour satisfaire un besoin naturel[g]. Or David et ses gens se trouvaient, accroupis, au fond de cette caverne. 5a Les gens de David lui dirent : « Voici le jour où Yahvé te dit : Je livre[h] ton ennemi en ton pouvoir : traite-le comme il te semblera bon. » 7 [i] Mais David dit à ses gens : « Que Yahvé me garde d'agir de la sorte envers mon seigneur, l'oint de Yahvé[j], de porter la main sur lui; car il est l'oint de Yahvé! 8a David adressa de sévères réprimandes à ses gens et ne leur permit pas de se jeter sur Saül. 5b David se leva et coupa sans bruit le pan du manteau de Saül. 6 Mais ensuite il eut des remords[k] d'avoir coupé le pan du manteau de Saül.

8b Après que Saül eut quitté la caverne et se fut remis en route, 9 David se leva, sortit de la caverne, suivit Saül et appela : « O roi, mon maître. » Saül regarda derrière lui. David s'inclina jusqu'à terre et se prosterna. 10 David dit alors à Saül : « Pourquoi écoutes-tu les propos des gens qui disent : David cherche à te faire du mal? — 11 Voici qu'aujourd'hui — tu as pu le voir de tes propres yeux — Yahvé t'avait livré en mon pouvoir dans la caverne; mais j'ai refusé de te tuer; je t'ai épargné et j'ai dit : Je ne porterai pas

22. « informez-vous ». H* (lis. *hâbînou*). H : faites attention. « vers — pas » d'après G (lis. *memahérâ*). H : où sera son pied, qui l'a vu là, — Texte incertain. « Saül — ruse » lis. *'oulay* au lieu de *'élay*. H : On me dit, en effet, qu'il est très rusé. — Texte incertain. 25. « à sa recherche » G L (lis. *lebaqqesô*). H : à la recherche. « qui est » G (lis. *'ăšer*). H : et il demeura. 26. « et ses gens » H* G (aj. *wa'ănâšâw*). Manque en H. **24**, 6. « le pan du manteau » H* G S L (lis. *kenaph hamme'îl*). H : le pan. 8a « adressa — gens (litt. : déchira ses gens). » G : persuada ses gens. — Texte incertain. 11. « livré » suppr. le 2e *hayyôm*. H aj. un 2e « aujourd'hui ». Mais un signe (paseq) indique que le mot est douteux. « mais j'ai refusé » G (lis. *wâ'ămâ'ên*). H : et [me] disait. « je t'ai épargné » lis. *wâ'âḥous* (G S T) ou *wattâḥos 'ênî* (L). H : et [mon œil] t'a épargné (?).

a. Litt. : *à droite*. *b*. Cette seconde localisation provient du récit parallèle 26, 1. *c*. Auj. Maïn, 12 kil. S. d'Hébron. *d*. Il s'agit, d'après le v. 26, d'une crête rocheuse. *e*. A une trentaine de kil. à l'E. N. E. de Maôn. Auj. Aïn Djidi, la « source du chevreau », à 207 m. au-dessous du niveau de la Méditerranée, au flanc d'une falaise escarpée dominant la mer Morte. Les « repaires » devaient se trouver plus haut, mais bien au-dessous du désert de Maôn, qui est à plus de 800 m. au-dessus du niveau de la Méditerranée. Il est donc probable que le v. 1, avec la mention « David *monta* de là », est une transition surajoutée au récit primitif. *f*. Probablement des grottes plus ou moins fermées par des pierres sèches et des épines. *g*. Litt. : *pour se couvrir les pieds*. *h*. Yahvé parle par les événements mêmes. On peut traduire aussi : « Voici le jour dont Yahvé t'a dit : Je livrerai... » Il s'agirait d'un oracle antérieur dont la relation ne nous aurait pas été conservée. *i*. Nous transposons les v. 7-8a entre 5a et 5b pour rétablir la suite des faits. *j*. Variante de la fin du v. *k*. Litt. : *le cœur de David le frappa*. Cf. 2 Sam. 24, 10. Le vêtement d'un personnage sacré participe de sa sainteté.

la main sur mon maître; car il est l'oint de Yahvé. — 12 Mon père, vois, oui vois dans ma main le pan de ton manteau. Puisque j'ai coupé le pan de ton manteau et ne t'ai pas tué, reconnais et vois qu'il n'y a chez moi ni méchanceté ni révolte, et que je ne suis coupable de rien envers toi, bien que tu me tendes des pièges pour m'ôter la vie. 13 Yahvé sera juge entre moi et toi et il me vengera de toi; mais ma main ne se lèvera pas contre toi. 14 Comme le dit l'antique proverbe :

> C'est des méchants que vient la méchanceté,
> et ma main ne se lèvera pas contre toi[a].

« 15 Contre qui le roi s'est-il mis en campagne? Qui poursuis-tu? Un chien mort, une puce! 16 Que Yahvé soit juge et décide entre moi et toi! Qu'il examine, et défende ma cause! Qu'il me fasse justice en m'arrachant de tes mains! »

17 Quand David eut achevé d'adresser ces paroles à Saül, Saül dit : « Est-ce bien ta voix, mon fils David[b]? » Saül éleva la voix et pleura; 18 puis il dit à David : « Tu es plus juste que moi, car tu m'as fait du bien et moi, je t'ai fait du mal. 19 Et tu m'as donné aujourd'hui une preuve plus grande encore de ta bonté, puisque Yahvé m'avait livré entre tes mains et que tu ne m'as pas tué. 20 Lorsqu'un homme surprend son ennemi, le laisse-t-il poursuivre paisiblement son chemin? Que Yahvé te récompense pour ce que tu m'as fait aujourd'hui! 21 Maintenant je sais que tu deviendras roi et que la royauté sur Israël restera de façon durable entre tes mains; 22 jure-moi donc par Yahvé que tu n'extermineras pas ma postérité après moi et que tu ne feras pas disparaître mon nom de ma famille. » 23 David en fit le serment à Saül[c]. Saül, alors, s'en alla chez lui, tandis que David et ses gens remontaient à leur repaire.

25 *Mort de Samuel[d].*

1 Puis Samuel mourut. Tout Israël s'assembla; on poussa des cris de deuil en son honneur et on l'ensevelit dans sa maison[e] à Rama.

David et Abigaïl.

David partit et descendit au désert de Maôn[f].

2 Il y avait à Maôn un homme dont les biens étaient à Carmel[g]. Cet homme était très riche : il avait trois mille têtes de petit bétail et [dans le nombre] mille chèvres. Il se trouvait à Carmel, en train de tondre ses bêtes. 3 Cet homme s'appelait Nabal et sa femme, Abigaïl. La femme était intelligente et belle; l'homme était dur et mauvais; il était calibbite[h].

4 David, ayant appris dans le désert que Nabal tondait ses bêtes, 5 envoya dix jeunes gens, auxquels il dit : « Montez à Carmel, rendez-vous chez Nabal et saluez-le de ma part. 6 Dites à mon frère : Que la paix soit sur toi! Que la paix soit sur ta maison! Que la paix soit sur tout ce qui t'appartient! 7 Je viens d'apprendre que tu as les tondeurs. Or tes bergers ont été avec nous et nous ne les avons pas molestés; rien de ce qui leur appartenait n'a été perdu pendant tout le temps de leur séjour à Carmel[i]. 8 Interroge tes serviteurs, et ils te le diront. Que ces

19. « tu m'as — puisque » lis. *higdaltâ* et suppr. *'èt* devant le 2e *'ăšer*. H : tu as annoncé que tu as usé de bonté envers moi, que... 20. « pour — aujourd'hui » G (transp. *hayyôm hazzè* à la fin du v.). H : pour, aujourd'hui, ce que tu m'as fait. **25**, 1. « Maôn » G^B. H : Parân. 2. « Il y avait » G (lis. *wayehî* devant *'îš*). Manque en H. 3. « calibbite » H^q L T. H^k : comme son cœur. G : cynique. 6. « à mon frère » (L) lis. *le'âḥî*). H : au vivant. L : à mes frères. 7. « et » G S T (lis. *welô'* ?). Manque en H.

a. La dernière phrase prononcée par David (v. 13) était une citation d'un vieux dicton. Un lecteur l'a reproduit au complet dans la marge de son exemplaire (v. 14). Ce dicton est déjà rythmé comme les sentences du livre des Proverbes. Cette note doit être récente; car la construction des mots « l'antique proverbe » appartient à l'hébreu de basse époque. *b*. Addition d'après 26, 17. *c*. Pour les v. 21-23a, cf. 20, 12-17 et note *b*; 20, 41-42; 23, 15-18 et note *h*. *d*. Cette notice, tout à fait isolée ici, se retrouve 28, 3, où elle forme une introduction naturelle au récit de l'apparition du spectre de Samuel. Dans la relation E² l'histoire de la fin de Saül (ch. 28 et suiv.) devait faire suite immédiatement à l'épisode du ch. 24. *e*. Les Israélites ensevelissaient d'ordinaire leurs morts dans des cavernes en dehors des villes, mais parfois aussi dans leurs propres maisons (cf. 1 Rois 2, 34), à l'intérieur de la cité (1 Rois 11, 43 etc.; Éz. 43, 7-8). Même coutume chez les Babyloniens et les anciens Arabes : Mohammed lui-même, bien qu'il eût condamné cette pratique, fut enterré dans sa maison. Les fouilles de Palestine ont permis de constater le même usage chez les Cananéens; à Ras Chamra on a retrouvé sous toutes les demeures importantes, jusque vers le XIVe siècle avant J.-C., une sépulture de famille aménagée en vue des offrandes à faire aux morts. Cette coutume dérive du culte des ancêtres. *f*. Le désert de Maôn, comme celui de Parân (voy. note crit.), était bien plus haut que les parages d'Enguedi. Cette transition ne convient donc pas à son contexte actuel. *g*. Auj. El-Kourmoul, à 2 kil. env. au N. N. E. de Maïn (Maôn), au pays de Juda. Ne pas confondre avec le célèbre mont Carmel, au S. de la baie de St Jean d'Acre. *h*. Les membres du clan de Caleb devaient avoir une réputation de grossièreté. *i*. Voy. note *d* sur 25, 3.

jeunes gens trouvent bon accueil auprès de toi ; nous venons en un jour de fête : donne, je te prie, ce que tu auras sous la main à tes serviteurs et à ton fils David[a]. »

[9] Les gens de David, étant arrivés, répétèrent à Nabal toutes ces paroles de la part de David et attendirent. [10] Nabal répondit aux serviteurs de David : « Qui est David ? Qui est le fils d'Isaï ? Ils sont trop nombreux aujourd'hui, les serviteurs qui s'enfuient de chez leurs maîtres. [11] Et je prendrais mon pain, mon vin, et mes bêtes que j'ai tuées pour mes tondeurs et je les donnerais à des hommes venus je ne sais d'où ? »

[12] Les gens de David rebroussèrent chemin et s'en retournèrent. Lorsqu'ils furent arrivés, ils lui rapportèrent toutes ces paroles. [13] Alors David dit à ses hommes : « Que chacun ceigne son épée ! » Ils ceignirent chacun son épée ; David aussi ceignit la sienne. Puis quatre cents hommes environ montèrent à la suite de David, tandis que deux cents hommes environ restaient auprès des bagages.

[14] Un des serviteurs avertit Abigaïl, femme de Nabal : « David, dit-il, vient d'envoyer du désert des messagers pour saluer notre maître, mais il les a insultés. [15] Et pourtant ces hommes ont été très bons pour nous ; nous n'avons pas été molestés et nous n'avons subi aucune perte pendant tout le temps où nous avons circulé dans leur voisinage, quand nous étions dans les champs. [16] Ils ont été pour nous un rempart, de nuit comme de jour, tant que nous avons été auprès d'eux à faire paître le petit bétail. [17] Reconnais maintenant et vois ce que tu as à faire, car notre maître est perdu, ainsi que toute sa maison, et il est trop méchant pour qu'on ose lui parler. »

[18] Abigaïl prit, en toute hâte, deux cents pains, deux outres de vin, cinq moutons tout apprêtés, cinq seas[b] de grain rôti, cent gâteaux de raisins secs et deux cents masses de figues, qu'elle chargea sur des ânes. [19] Puis elle dit à ses serviteurs : « Passez devant ; je vous suis. » Mais elle ne dit rien à Nabal, son mari.

[20] Tandis que, montée sur un âne, elle descendait abritée par la montagne, il se trouva que David et ses gens descendaient en sens opposé, et elle les rencontra. [21] David se disait : « C'est donc en vain que j'ai protégé tout ce qui appartenait à cet homme dans le désert, de sorte qu'aucun de ses biens ne s'est perdu. Il m'a rendu le mal pour le bien. [22] Que Dieu inflige à David telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci[c] si, d'ici à demain matin, je laisse subsister parmi les siens un seul mâle[d] ! »

[23] Lorsque Abigaïl aperçut David, elle descendit en toute hâte de son âne et, tombant sur sa face devant David, elle se prosterna jusqu'à terre ; [24] puis elle se jeta à ses pieds et dit : « A moi, seigneur, à moi la faute ! Permets à ta servante de parler devant toi et écoute les paroles de ta servante. [25] Que mon seigneur ne fasse pas attention à ce méchant homme, à Nabal, car il est tel que son nom : il s'appelle Nabal et il y a en lui de la folie[e]. Mais moi, ta servante, je n'ai pas vu les jeunes gens que mon seigneur a envoyés. [26] Et maintenant, par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je te jure] que c'est Yahvé qui t'a empêché d'en venir à [verser] le sang et de te venger de ta propre main. Que tes ennemis et ceux qui veulent du mal à mon seigneur deviennent pareils à Nabal[f] ! [27] Et maintenant, que le présent apporté par ta servante à mon seigneur soit remis aux jeunes gens qui marchent sur les pas de mon seigneur. [28] Pardonne la faute de ta servante ; Yahvé, en effet, construira certainement à mon seigneur une maison durable[a], parce qu'il soutient les combats de Yahvé ; il ne faut pas qu'aucune injustice soit trouvée en toi, ta vie durant. [29] Si quelqu'un se dresse pour te poursuivre et pour attenter à ta vie, l'âme de mon seigneur sera enfermée dans la bourse où les vivants sont gardés[b] auprès de Yahvé ton Dieu ; mais l'âme de tes ennemis, il la lancera au loin, du creux de la fronde. [30] Lorsque Yahvé aura fait à mon seigneur tout le bien qu'il lui a promis et qu'il l'aura établi chef d'Israël, [31] puisse mon seigneur n'avoir pas de trouble[c] ni de remords de conscience pour avoir, sans motif, versé le sang et s'être fait justice de sa propre main. Quand Yahvé aura fait du bien à mon seigneur, souviens-toi de ta servante. »

10. « les serviteurs » *G* (lis. *hâ'ăbâdîm*). H n'a pas « les ». 11. « mon vin » *G* (lis. *yênî*). H : mon eau. 20. « Tandis » suppr. *wehâyâ* (dittogr.). H : Et il arrivait que, tandis... (?). 22. « à David » *G^BA* (suppr. *'ôyebê* et lis. *ledâwîd*). H : aux ennemis de David (voy. 20, 16 et note *a*). 23. « sur sa face — David » *G L* (lis. *liphnê dâwîd 'al 'appèhâ*). H : à la face de David sur son visage. « jusqu'à » *H^s Seb* (lis. *'âreṣâ*). Manque en H. 27. « apporté — servante (litt. : que ta servante a apporté) » *H^k** et *v. 35* (lis. *hèbî'â*). H supposerait un sujet masculin.

a. La tonte des troupeaux était l'occasion d'une des grandes fêtes de l'ancien Israël (cf. Gen. 38, 12 ; 2 Sam. 13, 23-36). Le propriétaire se rendait sur les lieux, pour assister à l'opération, puis donnait un festin, auquel il invitait tous ses parents et ses amis. En Orient, c'est un devoir et un honneur, pour un riche, d'exercer, les jours de fête, la plus large hospitalité. *b.* Mesure d'environ 12 litres. Voy. Gen. 18, 6 note *e*. *c.* Voy. 3, 17 note *j*. *d.* Litt. : *quelqu'un qui urine contre la muraille*. *e.* Nabal, en hébreu, veut dire « fou » et « infâme ». Comp. Brutus. *f.* C'était une façon de prédire qu'il arriverait sûrement malheur à Nabal (cf. 2 Sam. 18, 32). Abigaïl, en effet, ne souhaite pas simplement que les ennemis de David deviennent insensés comme Nabal.

[32] David dit à Abigaïl : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui t'a envoyée aujourd'hui au devant de moi ! [33] Béni soit ton bon sens ! Bénie sois-tu, toi qui m'a empêché aujourd'hui d'en venir à [verser] le sang et de me venger de ma propre main ! [34] Mais, par la vie de Yahvé, qui m'a empêché de te faire du mal, si tu ne t'étais pas hâtée de venir au-devant de moi, il ne serait pas resté à Nabal un seul mâle d'ici au point du jour. » [35] David accepta ce qu'elle lui avait apporté et lui dit : « Remonte en paix chez toi. Vois, j'ai écouté tes avis et j'ai eu des égards pour toi. »

[36] Lorsque Abigaïl arriva auprès de Nabal, il célébrait un festin dans sa maison, un vrai festin de roi. Il avait le cœur joyeux et il était complètement ivre. Elle ne lui fit part de rien jusqu'au point du jour. [37] Au matin, l'ivresse de Nabal étant dissipée, sa femme lui raconta les faits : sa raison s'éteignit[d] et il devint comme une pierre. [38] Au bout de dix jours environ, Yahvé frappa Nabal et il mourut.

[39] Quand David apprit que Nabal était mort, il dit : « Béni soit Yahvé ! Il a fait justice de l'injure que m'avait faite Nabal, il a préservé son serviteur de commettre une injustice et a fait retomber la méchanceté de Nabal sur sa propre tête. »

Puis David envoya demander Abigaïl[e] en mariage. [40] Les serviteurs de David vinrent trouver Abigaïl à Carmel et lui dirent : « David nous a envoyés vers toi dans l'intention de te prendre pour femme. » [41] Alors elle se leva, se prosterna la face contre terre et dit : « Tu peux disposer de ta servante comme d'une esclave, pour laver les pieds des serviteurs de mon seigneur. » [42] Abigaïl se leva aussitôt, monta sur un âne ; puis, suivie de ses cinq servantes, elle partit sous la conduite des messagers de David et devint sa femme.

[43] David épousa aussi Aḥinoam de Yizreél[f], et il les eut toutes deux pour femmes. [44] Saül avait donné sa fille Mikal, épouse de David, à Palti, fils de Laïch, qui était de Gallim[g].

26

Magnanimité de David (deuxième version) : David enlève la lance de Saül[h].

[1] Les Ziphiens vinrent alors trouver Saül à Guibea et dirent : « David se tient J-E[1]

29. « Si — dresse » lis. *weyâqoum*. H : Et quelqu'un se dressa. 31. « pour » *H^s G S L* (lis. *lišpok*). H : et pour. « de sa propre main » *G v. 33* (aj. *yad* devant *'ădônî*). Manque en H. 34. « de venir » lis. *wattâbô'î*. H a une forme incorrecte. 38. « de dix » *G S* (lis. *yâmîm*). H : des dix. 42. « puis — servantes » *G S L* (lis. *hôlekôt*). H : ainsi que ses cinq servantes qui la suivaient.

a. C'est-à-dire fera de toi le fondateur d'une longue dynastie. *b.* Litt. : *la bourse des vivants*. Il paraît être fait ici allusion à une pratique observée chez beaucoup de peuples : un homme qui veut préserver sa vie, enferme son « âme », c'est-à-dire son principe de vie, dans un objet extérieur qu'il dissimule ensuite soigneusement (la force de Samson est ainsi cachée dans ses cheveux) ou qu'il confie à un dieu, à un magicien ou à un dragon. *c.* Le sens du mot est un peu incertain. *d.* Litt. : *son cœur mourut au dedans de lui*. C'est-à-dire que Nabal devint inconscient (pour les Hébreux le cœur était avant tout le siège de l'intelligence) et inerte. Il s'agit d'une première attaque d'apoplexie, suivie, dix jours après, d'une seconde, qui fut mortelle. *e.* Litt. : *parler d'Abigaïl*, cf. Cant. 8, 8 et note *p*. *f.* Ou Jizréel, dans la montagne de Juda (Jos. 15, 56). Ne pas confondre avec la ville du même nom, dans la plaine de Meguiddo. *g.* En Benjamin (És. 10, 30).

h. Cet épisode est évidemment une autre forme de la tradition déjà rapportée 23, 19-24, 23. Les ressemblances ne portent pas seulement sur quelques détails, qui ont pu être introduits tardivement dans une des relations d'après l'autre (23, 19 ; 24, 17), mais sur l'agencement même du récit : dénonciation des habitants de Ziph, arrivée de Saül avec 3.000 hommes d'élite, suggestion des gens de David, respect de celui-ci pour l'oint de Yahvé, saisie d'un gage, aveu de Saül, réconciliation suivie d'une séparation. La recension du chapitre 26 est sans doute la plus ancienne. Elle semble formée de la fusion de deux relations parallèles qui différaient sur quelques détails : David apprend deux fois l'arrivée de Saül (v. 3 et 4) ; tantôt c'est Abichaï qui s'empare du gage (v. 11), tantôt c'est David (v. 12) ; ce gage consiste tantôt en une lance (v. 22), tantôt en une lance et une jarre (v. 11, 12, 16). David interpelle parfois Abner seul, ailleurs les soldats de Saül (voy. v. 14-16).

caché sur la colline de la Ḥakila[a] à la lisière de la steppe. [2]Saül se mit en route et descendit au désert de Ziph, avec trois mille hommes d'élite d'Israël, pour traquer David dans le désert de Ziph. [3]Saül dressa son camp sur la colline de la Ḥakila, qui est à lisière de la steppe, au bord du chemin. David qui se tenait dans le désert, vit que Saül était venu le poursuivre dans le désert. [4]David envoya des éclaireurs et apprit avec certitude que Saül était arrivé. [5]Alors David se mit en route et parvint au lieu où Saül avait dressé son camp. Il observa l'endroit où étaient couchés Saül et Abner, fils de Ner, le chef de son armée. Saül était couché à l'intérieur de l'enceinte[b] et l'armée campait autour de lui.

[6]David, prenant la parole, dit à Aḥimèlek le Ḥittite[c] et à Abichaï, fils de Cerouya[d], frère de Joab : « Qui veut descendre avec moi [et pénétrer] dans le camp jusqu'à Saül? » Abichaï répondit : « Moi, je descendrai avec toi. » [7]David et Abichaï pénétrèrent de nuit au milieu des troupes et trouvèrent Saül étendu [et] dormant à l'intérieur de l'enceinte, sa lance fichée en terre à son chevet[e], tandis qu'Abner et l'armée étaient couchés autour de lui. [8]Abichaï dit alors à David : « Dieu livre aujourd'hui ton ennemi en ton pouvoir. Laisse-moi donc le clouer en terre avec sa lance d'un seul coup : je n'aurai pas à lui en donner un second. » [9]David dit à Abichaï : « Ne le tue pas. Qui pourrait porter la main sur l'oint de Yahvé et rester impuni? » [10]Puis David dit : « Par la vie de Yahvé, sûrement Yahvé le frappera, ou bien son jour viendra et il mourra, ou encore il descendra au combat et il périra. [11][Mais] que Yahvé me garde de porter la main sur l'oint de Yahvé! Prends donc, je te prie, la lance qui est à son chevet et la jarre d'eau, puis allons-nous-en. » [12]David prit la lance et la jarre d'eau de son chevet, et ils s'en allèrent. Personne ne [les] vit; personne ne s'aperçut de rien et personne ne se réveilla; tous dormaient, car un profond sommeil envoyé par Yahvé s'était abattu sur eux[f].

[13]David passa de l'autre côté [du ravin] et se posta à distance au sommet de la montagne. Un grand espace les séparait. [14]Alors David cria aux soldats et à Abner, fils de Ner : « Ne répondras-tu pas, Abner[g]? » Abner répondit : « Qui es-tu, toi qui appelles [ainsi]? » [15]David dit à Abner : « N'es-tu donc pas un homme? Qui est ton pareil en Israël? Pourquoi n'as-tu pas veillé sur le roi ton maître? Car quelqu'un est venu pour tuer le roi ton maître. [16]Ce que tu as fait là n'est pas bien. Par la vie de Yahvé, vous êtes dignes de mort, vous qui n'avez pas veillé sur votre maître, l'oint de Yahvé. Et maintenant regarde où est la lance du roi et où est la jarre d'eau qui était à son chevet? »

[17]Saül reconnut la voix de David et dit : « Est-ce ta voix, David mon fils? » David répondit : « C'est ma voix, ô roi, mon maître. » [18]Puis il dit : « Pourquoi mon seigneur traque-t-il son serviteur? Qu'ai-je donc fait et quel mal ma main a-t-elle commis? [19]Ainsi donc, que le roi mon maître daigne écouter les paroles de son serviteur : si c'est Yahvé qui t'excite contre moi, qu'il sente l'odeur agréable d'une offrande; mais si ce sont des hommes, qu'ils soient maudits devant Yahvé, parce qu'ils me bannissent aujourd'hui, m'empêchant d'avoir ma part dans l'héritage de Yahvé et [me] disent : Va, sers d'autres dieux[h] ! — [20]Et maintenant que mon sang ne soit pas répandu à terre loin de la présence de

26, 8. « Dieu ». G : Yahvé. « en terre — lance » lis. *baḥănîtô bâ'àrèṣ*. H : avec la lance et en terre. 12. « de son chevet » G^{BL} (lis. *mimmera'ăšôtâw*). H : du chevet (forme insolite) de Saül. 14. G^{B} (suppr. *'èl hammèlèk*). H aj. à la fin du v. : le roi. 16. « et où est la » (*G*) (lis. *we'ê*). H : et [regarde] la.

a. Auj. El-Kolah, 10 kil. à l'est de Ziph. Elle domine les steppes arides qui s'étendent entre la « montagne de Juda » et la mer Morte. *b.* Voy. note *p* sur 17, 20. *c.* Un des compagnons de David, inconnu par ailleurs. *d.* Sœur de David (1 Chron. 2, 16). *e.* Chez les bédouins, la lance plantée en terre à l'entrée d'une tente distingue la tente du chef. *f.* Cf. Gen. 2, 21; 15, 12; Job 4, 13; 33, 15. *g.* Il devait être raconté primitivement que David avait appelé une première fois Abner. *h.* Yahvé était tenu pour le dieu national de la terre d'Israël, et les autres pays pour le domaine d'autres divinités : de même que tout habitant du pays de Yahvé devait le craindre et le servir sous peine des pires calamités (ainsi 2 Rois 17, 24-28), tout habitant d'une terre étrangère devait servir les dieux du pays.

Yahvé[a]; le roi d'Israël, en effet, s'est mis en campagne pour me traquer comme le vautour poursuit un coq de bruyère dans les montagnes. » [21]Saül dit : « J'ai péché. Reviens, mon fils David. Je ne te ferai plus de mal, puisque en ce jour ma vie a eu du prix à tes yeux. Oui, j'ai agi en insensé et j'ai commis une très grave erreur .»

[22]David répondit : « Voici la lance du roi. Qu'un des jeunes gens passe [le ravin] et vienne la prendre. [23]Yahvé rend à chacun selon sa justice et sa loyauté : il t'avait livré aujourd'hui en mon pouvoir et je n'ai pas voulu porter la main sur l'oint de Yahvé. [24]Eh bien, de même que ta vie a été aujourd'hui d'un grand prix à mes yeux, de même ma vie sera d'un grand prix aux yeux de Yahvé et il me délivrera de toute angoisse. » [25]Saül dit à David : « Béni sois-tu, David, mon fils. Tu réussiras certainement et tu triompheras. » Puis David alla son chemin et Saül retourna chez lui.

David vassal des Philistins.

27 *David entre au service d'Akich, roi de Gat[b].* [1]David se dit en lui-même : « Un de ces jours, je périrai par la main de Saül. Il n'y a pour moi aucune chance de salut, à moins que je ne me réfugie au pays des Philistins : Saül renoncera à me chercher encore dans tout le territoire d'Israël et j'échapperai à ses prises. » [2]David se mit en route et passa, ainsi que les six cents hommes qu'il avait avec lui, chez Akich, fils de Maok, roi de Gat. [3]David s'établit auprès d'Akich, à Gat, ainsi que ses gens, chacun avec sa famille; David avait ses deux femmes, Aḥinoam la Yizreélite et Abigaïl, femme de Nabal, le Carmélite. [4]On rapporta à Saül que David s'était réfugié à Gat et il cessa de le poursuivre.

[5]David dit alors à Akich : « Si tu as pour moi de la bienveillance, qu'on m'accorde un lieu de résidence dans l'une des [autres] villes du territoire : pourquoi ton serviteur résiderait-il en même temps que toi dans la cité royale[c]? » [6]Le jour même, Akich lui accorda Ciqlag[d]. C'est pourquoi Ciqlag appartient encore aujourd'hui aux rois de Juda[e]. [7]La durée du séjour que David fit dans le territoire des Philistins fut d'un an et quatre mois.

[8]David et ses gens montaient faire des incursions chez les Achouriens et les Amalécites, car ces peuplades habitaient le pays qui va de Télam jusqu'aux abords de Chour et au pays d'Égypte[f]. [9]David dévastait le pays et ne laissait en vie ni homme ni femme; il capturait le menu et le gros bétail, les ânes, les chameaux et les effets. Puis il s'en retournait et venait trouver Akich[g]. [10]Akich lui demandait : « Où avez-vous fait incursion aujourd'hui? » Et David répondait : « Dans le Nègueb de Juda » ou « dans le Nègueb des Yeraḥmeélites » ou « dans le Nègueb des Qéniens[h]. » [11]David ne laissait en vie ni homme ni femme pour les amener à Gat, parce qu'il se disait : « Il ne faut pas qu'ils nous dénoncent en disant : Voici comment agit David. » Telle fut sa ligne de conduite pendant tout le temps où il résida sur le territoire des Philistins. [12]Akich avait confiance en David; il se disait : « Certainement il s'est rendu odieux à Israël : il sera pour toujours mon serviteur. »

20. « me traquer (litt. chercher mon âme) » G^{BA} (lis. *naphšî*). H : chercher une seule puce (cf. 24, 15). « comme le vautour » (lis. *kannèšèr*). H : comme on. 23. « en mon pouvoir (litt. : dans ma main) » H^{*} *L T* (lis. *beyâdî*). H : en main. 27, 1. « à moins que je ne me réfugie » *G* (aj. *'im* après *kî*). H : car je me réfugierai (?). « à me » *S L* (suppr. *mimmènnî*). H : à moi, à me. 2. « les » lis. *hâ'lè*. Manque en H. « Maok ». S et 1 Rois 2, 39 : Maaka. 3. « le Carmélite » *G* (lis. *hakkarmelî*). H : la Carmélite. 7. « un an et ». Manque en G. 8. « les Achouriens » lis. *hâ'ăšourî*. H : les Guechouriens et les Guerizziens (?) (Hq : Guézériens). G^{B} n'a que le 2e nom. — Texte incertain. « va de Télam » G^{*} cf. 15, 4, 7 (lis. *miṭṭélâm*). H : « est depuis longtemps » (?). 10. « Où » H^{*} *S T* (lis. *'ân*). H est intraduisible.

a. Yahvé, pensait-on, n'était pas tenu de venger le meurtre de ses serviteurs si leur sang avait été versé hors de son domaine.
b. Les chapitres 27; 28, 1-2; 29 et suivants donnent du séjour de David chez le roi philistin Akich une version toute différente de celle qui est rapportée 21, 11-16. *c.* David allègue sans doute l'encombrement occasionné dans la petite capitale par l'arrivée de ses gens et de leurs familles. *d.* Aujourd'hui Zouheiliké, à une vingtaine de kilomètres E. S. E. de Gaza. Akich veut employer les nouveaux venus pour défendre la frontière sud de son royaume contre les nomades. *e.* Cette remarque montre que l'histoire de David reproduite ici (J) a été rédigée en un temps où il y avait déjà eu plusieurs rois de Juda, c'est-à-dire au plus tôt sous Asa, fils de Roboam.
f. Voy. 15, 4, 7. *g.* Sans doute pour lui remettre une part du butin. *h.* Le *Nègueb* était la région à demi désertique qui s'étend au sud d'Hébron (Gen. 12, 9 et note *g*). On voit ici (cf. 30, 14) que cette contrée était habitée par des peuplades diverses (Yeraḥmeélites, Qéniens, etc.) dont beaucoup étaient en bons termes avec Juda, mais non encore incorporées à cette tribu : c'est David qui, plus tard, les y intégra, à la suite de quoi ces populations furent présentées, dans les généalogies, comme descendant du patriarche Juda.

J

28 *Guerre des Philistins contre les Israélites. David y suit Akich.*

1 En ce temps-là, les Philistins rassemblèrent leurs troupes pour partir en guerre contre Israël. Et Akich dit à David : « Sache bien que tu viendras à l'armée avec moi ainsi que tes gens. » 2 David répondit à Akich : « Tu vas donc voir comment se comporte ton serviteur[a]. » Et Akich dit à David : « Aussi te chargerai-je toujours de la garde de ma personne. »

E²

Guerre des Philistins contre les Israélites. Saül consulte la nécromancienne d'Endor.

3 Samuel était mort; tout Israël avait poussé des cris de deuil en son honneur et l'avait enseveli à Rama, dans sa ville[b]. Saül avait proscrit du pays les nécromanciens et les consulteurs d'esprits[c]. 4 Les Philistins se rassemblèrent et vinrent camper à Sunem[d]. Saül rassembla tout Israël et ils campèrent à Guilboa. 5 Lorsque Saül vit l'armée des Philistins, il eut peur et son cœur fut saisi d'une grande frayeur. 6 Saül consulta Yahvé, mais Yahvé ne lui répondit ni par des songes, ni par ourim[e], ni par les prophètes. 7 Saül dit alors à ses serviteurs : « Cherchez-moi une nécromancienne[f], pour que j'aille la consulter[g]. » Ses serviteurs lui dirent : « Il y a une nécromancienne à Endor[h]. »

8 Saül se déguisa; il mit d'autres vêtements et partit accompagné de deux hommes. Ils arrivèrent de nuit auprès de cette femme. Il lui dit : « Prédis-moi, je te prie, l'avenir en interrogeant un revenant : évoque pour moi celui que je te dirai. » 9 La femme lui dit : « Tu sais bien ce qu'a fait Saül : il a proscrit du pays les nécromanciens et les consulteurs d'esprit. Pourquoi me tends-tu un piège pour causer ma mort? » 10 Mais Saül lui fit ce serment au nom de Yahvé : « Par la vie de Yahvé, [que je sois maudit] si tu encours aucune peine pour cette affaire! » 11 La femme dit : « Qui évoquerai-je pour toi? » Il dit : « Évoque-moi Samuel ».

12 Alors la femme vit Samuel et elle poussa un grand cri. Puis la femme dit à Saül : « Pourquoi m'as-tu trompée? Tu es Saül. » 13 Le roi lui répondit : « N'aie pas peur, mais dis : que vois-tu[i]? » La femme dit à Saül : « Je vois un dieu[j] montant de la terre[k]. » 14 Il lui dit : « Quelle apparence a-t-il? — C'est, dit-elle, un vieillard qui monte; il est enveloppé d'un manteau[l]. » Saül reconnut que c'était Samuel. Il se jeta la face contre terre et se prosterna. 15 Samuel dit à Saül : « Pourquoi as-tu troublé mon repos en m'évoquant[m]? » Saül dit : « Je suis dans une grande détresse : les Philistins me font la guerre et Dieu s'est éloigné de moi : il ne me répond plus, ni par l'organe des prophètes ni par des songes. Alors je t'ai appelé pour que tu m'apprennes ce que je dois faire. » 16 Samuel dit : « Pourquoi

28, 2. « Tu vas donc voir (litt. : tu sauras maintenant) » *G L* (lis. *'attâ*). H : Toi donc, tu sauras. 3. « dans » *H* G L* (lis. *be'îrô*). H : et dans. 9. « les consulteurs » *H* G^BA S L* (lis. *hayyidde'ônîm*). H : le consulteur. 12. « Samuel ». *G** : Saül. 13. « mais dis » lis. *kî* (*H*) *'imrî* (*G*). H : mais. 15. « Alors je t'ai appelé » lis. *wâ'èqrâ'*. H a une forme hybride.

a. David, dans la situation épineuse où il se trouve, emploie des paroles à double entente. *b*. Répétition de 25, 1ª. Voy. note sur le passage. *c*. Voy. note *f*; cf. note *p* sur Lév. 19, 31. Il n'est pas surprenant de voir Saül, champion zélé des droits de Yahvé (14, 32-35, 38-44), interdire déjà la consultation des esprits des morts, lesquels, étant tenus pour des « êtres divins » (v. 13), étaient des rivaux du Dieu national, le seul auquel l'Israélite eût droit de recourir. *d*. Auj. Soulem (Jos. 19, 18; 1 Rois 1, 3, 15; 2 Rois 4, 8-37; Cant. 7, 1), dans la plaine de Jizréel (Esdrelon), à une dizaine de kil. au nord du mont Guilboa, où campe Saül. Il suit de là que le présent récit (v. 3-25) aurait sa place chronologique après les chapitres 29 et 30, où l'on voit les Philistins se rassembler à Apheq, dans la plaine côtière du Saron, avant de monter à Jizréel (29, 11). C'est un des indices qui montrent que ce récit (28, 3-25) a été puisé à une autre source (E²) que les chapitres 25, 2-28,2; 29 et 30. *e*. C'est-à-dire par le sort sacré, cf. 14, 41 et la note *f*. *f*. Litt. : *une* [*femme*] *maîtresse d'ôb*. Le mot *ôb*, dont le sens primitif est controversé (« outre », « revenant », « père »), désignait tantôt celui qui consultait les morts, le nécromancien (ainsi v. 3, 9; 2 Rois 23, 24; cf. 21, 6; 2 Chron. 33, 6), tantôt l'esprit d'un trépassé (v. 8 et Lév. 19, 31; 20, 6, 27; Deut. 18, 11), ou, au sens collectif, les esprits des trépassés (c'est probablement le cas ici) : il s'agit d'une femme qui a pouvoir sur les âmes des morts. Dans toute l'antiquité, ce moyen de divination était pratiqué surtout par des femmes. *g*. Saül, esprit religieux très scrupuleux, veut à tout prix avoir des directions d'En-Haut avant d'agir (cf. 14, 18-19, 36-37). *h*. Petit village à 6 kilomètres au N. E. de Soulem. En dépit de toutes les proscriptions des rois et de la Loi, la nécromancie continua d'être pratiquée en secret jusqu'en pleine époque rabbinique.

i. La nécromancienne, dont « les yeux sont ouverts » sur l'invisible (cf. Nomb. 24, 4, 16; 2 Rois 6, 17), est seule à voir le spectre; Saül en entendra seulement la voix. *j*. Pour l'ancien Israël, les esprits des morts sont des *èlohim*, des êtres divins, surnaturels, capables d'aider les vivants ou de leur nuire; cf. És. 8, 19. *k*. Le Cheôl était conçu comme un séjour souterrain. *l*. Dans le Cheôl, les ombres conservent l'apparence et même les vêtements que les défunts avaient au moment de mourir (cf. Gen. 37, 35; 1 Rois 2, 6, 9; És. 14, 9; Éz. 32, 27). *m*. Selon les anciens Israélites, les morts, tout en continuant à s'intéresser au sort des vivants (Jér. 31, 15; És. 14, 10, 16-17), mènent dans le Cheôl une existence généralement calme; le séjour des ombres est conçu d'ordinaire à l'image de la tombe.

donc me consultes-tu, alors que Yahvé s'est éloigné de toi et s'est mis du côté de ton rival. 17 Yahvé t'a fait comme il l'avait dit par mon intermédiaire : il a déchiré la royauté et te l'a arrachée pour la donner à ton rival, David, 18 parce que tu n'as pas obéi à l'ordre de Yahvé et n'as pas servi l'ardeur de sa colère contre Amaleq[a]. C'est pour cela que Yahvé en agit ainsi avec toi aujourd'hui. 19 En même temps que toi, Yahvé livrera aussi Israël aux mains des Philistins. Demain toi et tes fils vous serez avec moi[b] et Yahvé livrera aussi le camp d'Israël entre les mains des Philistins ».

20 Saül, bouleversé, tomba à terre de son haut; il était terrifié par les paroles de Samuel et, de plus, épuisé, car il n'avait pris aucune nourriture de tout le jour ni de toute la nuit[c]. 21 Alors la femme s'approcha de Saül et, le voyant tout bouleversé, lui dit : « Vois, ta servante t'a écouté : j'ai exposé ma vie[d] et j'ai obéi aux ordres que tu m'adressais. 22 Maintenant, daigne, à ton tour, écouter ta servante. Permets que je t'offre un morceau de pain. Mange-le et prends des forces pour pouvoir te remettre en route. » 23 Il refusa et dit : « Je ne mangerai pas. » Mais ses serviteurs, ainsi que la femme, le pressèrent et il céda à leurs instances. Il se leva de terre et s'assit sur le divan. 24 La femme avait chez elle un veau gras; elle se hâta de le tuer, puis elle prit de la farine, la pétrit et la mit à cuire pour en faire des pains sans levain. 25 Elle servit [ce repas] à Saül et à ses serviteurs. Ils mangèrent, puis se levèrent et partirent cette même nuit.

E¹

29 *David renvoyé comme suspect de l'armée des Philistins.*

1 Les Philistins rassemblèrent toutes leurs troupes à Apheq[e], tandis que les Israélites étaient campés près de la source de Jizréel[f]. 2 Les princes des Philistins défilaient [avec leurs hommes groupés] par centaines et par milliers[g]. David et ses gens défilèrent les derniers avec Akich. 3 Les chefs des Philistins[h] dirent : « Qu'est-ce que ces Hébreux? » J Akich répondit aux chefs des Philistins : « Mais c'est David, le serviteur de Saül, roi d'Israël, qui est auprès de moi depuis un an ou deux et en qui je n'ai rien trouvé [à reprendre] du jour où il a passé à moi jusqu'aujourd'hui. » 4 Mais les chefs des Philistins s'emportèrent contre lui et lui dirent : « Renvoie cet homme; qu'il retourne à la résidence que tu lui as assignée et ne descende pas avec nous à la bataille, de peur qu'en plein combat il ne se prononce contre nous : comment cet homme regagnerait-il les bonnes grâces de son maître sinon en lui apportant la tête de ces gens? 5 N'est-E¹ ce pas ce même David en l'honneur duquel on chantait en dansant :

> Saül a tué ses milliers
> et David ses myriades[i]? »

6 Alors Akich fit appeler David et lui dit : « Par la vie de Yahvé[j], tu es loyal et je suis heureux de te voir participer avec moi à cette expédition, car je n'ai rien trouvé en toi de répréhensible depuis le jour où tu es venu à moi jusqu'aujourd'hui; mais tu n'es pas bien vu des princes. 7 Retourne donc et va-t-en en paix; ne fais rien qui puisse déplaire aux princes des Philistins. » 8 David dit à Akich : « Mais qu'ai-je donc fait et qu'as-tu trouvé [à reprendre] en ton serviteur, depuis le jour où je suis entré à ton service jusqu'aujourd'hui, pour que je ne puisse aller combattre les ennemis du roi mon maître? » 9 Akich

16. « et — rival » *G S* (lis. *'im rê'èkâ*). H : et est devenu ton ennemi (?). 17. « t'a » *H* G^BA L* (lis. *lekâ*). H : lui a. 19. « vous — moi ». G : avec toi tomberez. 20. « bouleversé » d'après *G* (cf. v. 21) (lis. *wayyibbâhêl*). H : se hâta et. 23. « le pressèrent » *G L* (lis. *wayyiphserou*). H : firent irruption sur lui. « sur » *H* G S L* (lis. *'al*). H : vers. 29, 3. « depuis — deux (litt. : voici un an ou voici deux ans) » d'après *G* (lis. *šenâtayim*). H : voici des jours ou voici des années. « à moi » *G S L* (aj. *'êlay*). Manque en H. 4. « et lui » *G S L* (suppr. le 2ᵉ *sârê phelištîm*). H : et les chefs des Philistins lui.

a. Allusion au chapitre 15 (E²), spécialement v. 3, 18 et 28. *b*. Pour l'ancien Israël, le Cheôl est le séjour commun de tous les morts : Saül, réprouvé par Yahvé, y rejoindra Samuel, le prophète fidèle. *c*. Tant il était consterné; selon d'autres, pour se préparer par le jeûne à la consultation qu'il allait solliciter. *d*. Voy. note sur Job 13, 11. *e*. Apheq du Saron, voy. 4, 1 note *c*. *f*. Aujourd'hui Zérin, à l'E. de la plaine d'Esdrelon, au pied du mont Guilboa. *g*. L'entrée en campagne était d'ordinaire précédée d'une revue des troupes. *h*. L'emploi de deux termes différents pour désigner les commandants de l'armée philistine, « princes » et « chefs », s'explique peut-être par la fusion dans notre récit de deux versions de l'épisode.

i. Cf. 18, 7-8; 21, 11. *j*. Il est étrange qu'un Philistin jure par le Dieu d'Israël. Le texte primitif portait peut-être *èlohim*, « Dieu ».

répondit à David : « Tu sais que je t'apprécie à l'égal d'un ange de Dieu. Mais les chefs des Philistins disent : Il ne faut pas qu'il monte au combat avec nous. — 10 Lève-toi donc de grand matin, toi et les serviteurs de ton maître[a] qui sont venus avec toi, et allez à la résidence que je vous ai assignée; ne garde pas de ressentiment dans ton cœur; car tu es apprécié de moi. Levez-vous de grand matin et, le jour venu, vous partirez. » 11 David se leva de bonne heure, ainsi que ses gens, afin de partir dès le matin, pour retourner au pays des Philistins. Les Philistins, cependant, montèrent à Jizréel.

30 *David revient à Ciqlag et châtie les Amalécites.*

1 Lorsque David et ses gens arrivèrent à Ciqlag le surlendemain, les Amalécites[b] avaient fait une incursion dans le Nègueb et à Ciqlag. Ils avaient saccagé Ciqlag et l'avaient incendiée. 2 Ils avaient capturé les femmes et tous ceux qui s'y trouvaient, petits et grands, sans en tuer aucun[c] : ils les avaient emmenés, puis avaient repris leur route. 3 Lors [donc] que David et ses gens arrivèrent à la ville, ils découvrirent qu'elle avait été incendiée et que leurs femmes, leurs fils et leurs filles avaient été emmenés captifs. 4 David et les hommes qui l'accompagnaient élevèrent la voix et pleurèrent jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus la force de pleurer. 5 Les deux femmes de David avaient été emmenées captives, Aḥinoam la Yizreélite et Abigaïl, femme de Nabal, le Carmélite[d].

6 David était dans une grande angoisse, car le peuple parlait de le lapider, chacun ayant l'âme pleine d'amertume à cause de ses fils et de ses filles. Mais David se ressaisit grâce à Yahvé son Dieu : 7 David dit au prêtre Abiatar, fils d'Aḥimèlek : « Apporte-moi l'éphod, je te prie ». Abiatar apporta l'éphod à David. 8 David consulta Yahvé en disant : « Dois-je poursuivre cette bande? L'atteindrai-je? » Il lui dit : « Poursuis-la : tu l'atteindras certainement et tu [lui] arracheras sûrement [son butin]. »

9a David partit avec les six cents hommes qu'il avait auprès de lui et ils arrivèrent au torrent du Besor[e]. 10b Deux cents hommes, qui étaient trop fatigués[f] pour aller au delà du torrent du Besor, s'arrêtèrent 10a et David continua la poursuite avec les quatre cents hommes 9b qui restaient[g]. 11 Ils trouvèrent dans la campagne un Égyptien, l'amenèrent à David, lui donnèrent du pain à manger et de l'eau à boire, 12 puis ils lui donnèrent un gâteau de figues et deux masses de raisins secs. Il mangea et revint à lui[h], car il n'avait ni mangé ni bu depuis trois jours et trois nuits. 13 David lui dit : « A qui appartiens-tu et d'où es-tu? » Il répondit : « Je suis un jeune Égyptien, esclave d'un Amalécite. Mon maître m'a abandonné, il y a aujourd'hui trois jours, parce que j'étais malade. 14 Nous avons fait une incursion dans le Nègueb des Keréti[i], dans celui de Juda et dans le Nègueb de Caleb[j], et nous avons incendié Ciqlag[k]. » 15 David lui dit : « Veux-tu me guider pour que je retrouve cette bande? » Il dit : « Jure-moi par Dieu que tu ne me feras pas mourir et que tu ne me livreras pas à mon maître, et je te guiderai vers cette bande. » 16 Il les guida et David trouva les Amalécites répandus par toute la contrée, mangeant, buvant et dansant à cause de l'immense butin dont ils s'étaient emparés

9. « Tu sais » lis. *yâda'tâ*. H : Je sais. « à l'égal d'un ange de Dieu ». Manque en G^B. 10. « toi et les » G^BL (aj. *'attâ*). H : et les. « et allez — de moi » G (aj. *wahălaktèm 'èl hammâqôm 'ăšèr hiphqadti 'ètkèm šâm oudebar beliyya'al 'al tâsèm bilebâbekâ ki ṭôb 'attâ lephânay*). Manque en H. **30,** 2. « et tous ceux » G (aj. *we'èt kol*). Manque en H. 8. « Dois-je poursuivre » lis. *ha'èrdôph*. H : Je poursuivrai. 9a. « les » G (lis. *hâ'iš*). Manque en H. 9b. « qui restaient » suppr. *we* et *'âmâdou*. H : et ceux qui restaient s'arrêtèrent. 13. « jours » H^e G S T (aj. *yâmîm*). Manque en H. 14. « dans » (1er) G (aj. *'al*). Manque en H.

a. De Saül. b. Sur cette peuplade nomade du désert entre Palestine et Égypte, voy. Gen. 36, 12; Ex. 17, 8-16; Deut. 25, 19; 1 Sam. 15. c. Ils voulaient les garder comme esclaves ou les vendre en Égypte. d. Cette notice, superflue après le v. 2, doit être une glose : elle devrait se trouver à la suite du v. 2 ou du v. 3. e. Sans doute un des *ouadi* voisins de Gaza. f. Ils venaient de faire en trois jours une marche de plus de 150 kilomètres (d'Apheq à Ciqlag). g. Nous déplaçons les v. 9b et 10a pour rétablir la suite du récit. h. Litt. : *son esprit* (ou *son souffle*) *revint à lui*. i. Clan philistin (Soph. 2, 5-6; Éz. 25, 16; 30, 5; cf. 2 Sam. 8, 18; 15, 18; 20, 7, 23; 1 Rois 1, 38, 44). On a rapproché son nom de celui des Takkara, associés aux Poulasati (Philistins) du temps de Ramsès III, ou de celui de la Crète, dont le peuple philistin était peut-être originaire; on pourrait admettre aussi que c'était primitivement le nom d'un groupe *phénicien*, dont le roi Karét, héros d'un des poèmes trouvés à Ras Chamra, aurait été l'ancêtre éponyme. j. Voy. 27, 10 et note *h*. k. Par représailles, cf. 27, 8-9.

[et qu'ils avaient ramené] du pays des Philistins et du pays de Juda.

17 David les tailla en pièces depuis le crépuscule jusqu'au soir, les dévouant par anathème : nul d'entre eux n'échappa, sinon quatre cents jeunes gens qui montèrent sur les chameaux et s'enfuirent. 18 David reprit tout ce dont les Amalécites s'étaient emparés et David reprit ses deux femmes[a]; 19 rien ne manquait, depuis l'objet le plus humble jusqu'au plus important, depuis le butin jusqu'aux fils et aux filles, [bref] rien de ce qu'on leur avait enlevé : David ramena tout. 20 Ils prirent tout le menu et le gros bétail, qu'ils poussèrent devant lui en disant : « C'est le butin de David ».

21 David revint vers les deux cents hommes qui s'étaient trouvés trop fatigués pour suivre David et qu'il avait laissés au torrent du Besor. Ceux-ci s'avancèrent au-devant de David et des troupes qui l'accompagnaient. S'étant approchés des troupes, ils les saluèrent. 22 Parmi les gens qui avaient accompagné David, il y avaient des hommes mauvais et mal intentionnés qui prirent tous la parole et dirent : « Puisqu'ils ne nous ont[b] pas accompagnés, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons repris, sinon à chacun sa femme et ses enfants : qu'ils les emmènent et qu'ils s'en aillent! » 23 Mais David dit : « N'agissez pas de la sorte après la grâce que Yahvé vous a accordée, [lui qui] nous a protégés et a livré entre nos mains la bande qui étaient venue nous assaillir. 24 Qui donc serait de votre avis en cette affaire?

Telle la part de celui qui descend à la bataille,
telle la part de celui qui reste à garder les bagages.

Ils partageront à égalité. » 25 A partir de ce jour-là on fit de cette règle une loi et une coutume pour Israël; elle subsiste encore aujourd'hui[c].

26 Arrivé à Ciqlag, David envoya une part aux anciens des diverses villes de Juda, avec ce message : « Voici un présent pour vous sur le butin enlevé aux ennemis de Yahvé[d] » :

27 aux anciens de Betoul[e],
à ceux de Rama[f] du Nègueb,
à ceux de Yattir[g],
28 à ceux d'Aroër[h],
à ceux de Siphmot,
à ceux d'Echtemoa[i],
29 à ceux de Carmel[j],
à ceux des villes des Yeraḥmeélites,
à ceux des villes des Qéniens,
30 à ceux de Ḥorma[k],
à ceux de Bor-Achân[l],
à ceux d'Atak,
31 à ceux d'Hébron

et à toutes les localités où David avait passé avec ses gens.

31 *Défaite et mort de Saül[m].*

1 Les Philistins livrèrent bataille à Israël et les Israélites prirent la fuite devant les Philistins; beaucoup d'entre eux, tombèrent, frappés à mort, sur le mont Guilboa. 2 Les Philistins se lancèrent à la poursuite de Saül et de ses fils; ils tuèrent Jonathan, Abinadab et Malkichoua, fils de Saül. 3 Puis le poids de la lutte se

17. « les dévouant par anathème » lis. *lehaḥărîmâm*. H : à leur lendemain (?). 19. « depuis le butin — filles » G^B (transp. *miššâlâl* avant *we'ad bânîm*). H : jusqu'aux fils... depuis le butin. 20. « Ils prirent » lis. *wayyiqeḥou*. H : David prit. « qu'ils poussèrent devant lui » (L) (lis. *wayyinhăgou lephânâw*). H : ils poussaient devant ce bétail (?). 21. « qu'il avait » H^e G S L (lis *wayyôšibêm*). H : qu'ils avaient. « S'étant — saluèrent » d'après G S (lis. *wayyiggešou 'ad hâ'âm wayyiš'âlou*). H : David s'approcha des troupes et les salua. 23. « après — que » G^B (lis. *'aḥărê* au lieu de *'èḥay 'èt*). H : mes frères, ce que (?). 26. « des — Juda (litt. : de Juda selon leurs villes) » lis. *le'ârêhèm*. H : de Juda, à ses amis. G : de Juda et à ses amis. 27. « Betoul » *Jos. 19, 4*. H : Béthel. « Rama » G^A. H : Ramot. 29. « Carmel » G. H : Rakal. **31,** 1. « livrèrent » *1 Chron. 10, 1* (lis. *nilḥămou*). H : livraient. « beaucoup d'entre eux » aj. *rabbim* avant *behar*. Manque en H. — Texte incertain. 2. « se — poursuite de » *1 Chron. 10, 2* (lis. 2 fois *'aḥărê*). H : atteignirent.

a. Cette notice, qui sépare deux phrases étroitement unies, est probablement une glose de la même main que le v. 5. b. Litt. : *ne m'ont*. c. Quelques générations après David, ce prince était donc reconnu comme l'auteur d'une règle que l'on fit plus tard remonter, comme presque toutes les coutumes israélites, à Moïse (Nomb. 31, 27, texte très récent : P3). d. Par ces prévenances envers les diverses peuplades de l'extrême sud (Juda, Yeraḥmeél, Qéniens, Caleb), David prépare son élection comme roi de la contrée et la réunion de toutes ces populations en une confédération unique, la grande tribu de Juda; cf. 27, 10. e. Cf. Jos. 19, 4. f. Jos. 19, 8. g. Jos. 15, 48. h. Cf. Jos. 15, 22. i. Cf. Jos. 15, 50, etc. j. 25, 2 et note *g*. k. Nomb. 14, 45; Jos. 12, 14; 15, 30; Jug. 1, 17. l. Cf. Jos. 15, 42; 19, 7. m. Chacune des sources devait donner un récit de la bataille. Celui du chapitre 31, où il est insisté sur la mort des fils de Saül, paraît être d'un autre narrateur que les deux relations combinées dans 2 Sam. 1, où il est parlé de la mort de Saül *et de Jonathan*, d'une part, de la fin du seul Saül, d'autre part.

porta sur Saül; les archers le découvrirent et il fut blessé au bas ventre. [4]Saül dit à celui qui portait ses armes : « Dégaine ton épée et transperce-moi, de peur que ces incirconcis ne viennent me torturer. » Mais son porteur d'armes ne put s'y résoudre; car il était rempli de crainte [a]. Alors Saül prit son épée, sur laquelle il se jeta. [5]Son porteur d'armes, voyant que Saül était mort, se jeta aussi sur son épée et mourut avec lui. [6]Saül, ses trois fils et son porteur d'armes moururent donc ensemble ce jour-là. [7]Les Israélites qui étaient dans les villes de la vallée et dans celles [de la plaine] du Jourdain [b], voyant que les hommes d'Israël avaient lâché pied et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent ces villes et prirent la fuite; et les Philistins vinrent s'y établir.

[8]Le lendemain, les Philistins vinrent dépouiller les morts et ils trouvèrent Saül et ses trois fils [c] gisant sur la montagne de Guilboa. [9]Ils lui tranchèrent la tête, le dépouillèrent de ses armes et envoyèrent [ces trophées [d]] dans le pays des Philistins à la ronde, pour annoncer la bonne nouvelle à leurs idoles et au peuple. [10]Ils déposèrent les armes de Saül dans le temple d'Astarté [e] et suspendirent son cadavre à la muraille de Bét Chân [f].

[11]Les habitants de Jabès de Galaad ayant appris ce que les Philistins avaient fait à Saül, [12]tous les hommes vaillants se mirent en route et, après avoir marché toute la nuit, enlevèrent de la muraille de Bét Chân le cadavre de Saül et ceux de ses fils, les apportèrent à Jabès, et là, ils les incinérèrent [g]. [13]Puis ils prirent leurs ossements, les enterrèrent sous le tamaris de Jabès [h] et jeûnèrent pendant sept jours [i].

3. « les archers (litt. : les tireurs à l'arc) » *1 Chron. 10, 3* (suppr. *'ănâšîm*). H : les archers, des hommes à l'arc (?). « et il — ventre » G^{BA} (lis. *wayyêḥal bemé'âw*). H : et il trembla beaucoup à cause des archers. — Texte très incertain. 4. « me torturer » *1 Chron. 10, 4* (suppr. *oudeqârouni*). H : me transpercer et me torturer. 6. « d'armes » G^B (suppr. *gam kol 'ănâšâw*). H aj. : ainsi que tous ses gens. Chr. : et toute sa maison. 9. « à leurs idoles » *G 1 Chr. 10, 9* (lis. *'et*). H : [dans] le temple de leurs idoles. 10. « d'Astarté » lis. *'astôrèt*. H : des Astartés. « suspendirent » lis. *hôqî'ou*. H : clouèrent. 11. « appris » *G S L Chr.* (suppr. *'élâw*). H aj. : à son sujet. 12. « les apportèrent » *G S Chr.* (lis. *wayebî'oum*). H : arrivèrent. « et là — incinérèrent ». Manque en Chr. 13. « tamaris ». Chr. : chêne.

a. Il n'osait porter la main sur l'oint de Yahvé. *b.* Il y avait le long de « la vallée » (c'est-à-dire de la grande dépression de Jizréel) et dans la région avoisinante du bassin du Jourdain, une ligne d'importantes cités cananéennes, comme Meguiddo, Taanak, Bét-Cheân; des Israélites s'y étaient infiltrés et c'est sans doute quelque conflit entre ces éléments hébreux et la population indigène de ces villes qui avait provoqué la guerre : les Cananéens avaient appelé à leur aide les Philistins; les minorités hébraïques avaient eu recours à Saül, qui se tenait pour le défenseur naturel de tout ce qui se réclamait d'Israël, dans le nord de la Palestine comme en Transjordanie (ch. 11) ou dans l'extrême sud (ch. 15).
c. Dans la suite, il est question tantôt des corps de Saül et de ses fils (v. 8, 12, 13), tantôt de celui de Saül seul (v. 9, 10, 11). Peut-être une phrase indiquant ce qui advint des cadavres de ses fils est-elle tombée après le v. 10. *d.* On peut entendre aussi : « et envoyèrent [des messagers] ». Mais, la phrase suivante (v. 10) parlant des dépouilles de Saül comme la précédente (v. 9a), il est plus probable qu'il en est question ici aussi : il s'agit de faire constater à tous *de visu* la mort du chef ennemi. Des exhibitions de ce genre ne sont pas inutiles, même à l'égard des dieux : Ézéchias déploiera devant Yahvé la lettre injurieuse de Sennachérib (2 Rois 19, 14). *e.* Astarté, une des grandes déesses des Sémites occidentaux, en hébreu Achtôrèt (sur cette prononciation, voy. note *d* sur 2 Sam. 4, 4). Rien n'indique qu'il s'agisse du temple *d'Anat*, récemment remis au jour à Bét Cheân. — Sur les ex-voto d'armes dans les sanctuaires, cf. 21, 19 et note *c*. *f.* Plus ordinairement Bét Cheân, auj. Beisân, sur un petit affluent du Jourdain, à l'E. du mont Guilboa. *g.* L'incinération du cadavre était d'ordinaire considérée en Israël comme un moyen de faire souffrir un coupable ou un ennemi jusqu'après sa mort (Am. 2, 1; Lév. 20, 14; 21, 9; Jos. 7, 25). Il n'est pas impossible cependant qu'on ait eu recours, dans certains cas exceptionnels comme celui du cadavre mutilé de Saül, à un procédé normalement employé chez tant d'autres peuples. Il ne paraît donc pas évident qu'il faille corriger « ils les incinérèrent » (*wayyisrephou 'ôtâm*) en « ils poussèrent sur eux des cris de deuil (*wayyispedou lâhèm*) : pourquoi, dans ce cas, parler des ossements (v. 12) et non des corps? *h.* Sans doute un arbre sacré, cf. Gen. 35, 8. *i.* Sur le jeûne pour les morts, voy. 2 Sam. 1, 12; 3, 35; 12, 16.

LE DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

David vassal des Philistins (suite).

E² J — *David apprend la mort de Saül* [a].

[1]Après la mort de Saül, David, de retour de son expédition victorieuse contre les Amalécites, resta deux jours à Ciqlag. [2]Le troisième jour, on vit un homme (E² J) arriver de l'armée, d'auprès de Saül, les vêtements déchirés et la tête couverte de poussière. En arrivant auprès de David, il se jeta à terre et se prosterna. [3]David lui dit : « D'où viens-tu? » Il lui répondit : « Je me suis sauvé de l'armée d'Israël. » [4]David lui dit : « Que s'est-il passé? Raconte-le moi. » Il dit : « Les troupes se sont enfuies du champ de bataille. Beaucoup de l'armée sont tombés. Saül même et son fils Jonathan (E²) sont morts. » [5]David dit au jeune homme qui lui apportait des nouvelles : « Comment (R^JE) sais-tu que Saül est mort, ainsi que son (E²) fils Jonathan? » [6]Le jeune homme qui lui apportait des nouvelles dit : « Je me trouvais par hasard sur la montagne de Guilboa, lorsque je vis Saül s'appuyant sur sa lance, tandis que les chars et les cavaliers le serraient de près. [7]Il se retourna, m'aperçut (R) et m'appela. Je dis : Me voici.— [8]Il me dit : Qui es-tu? — Je lui dis : Je suis un (E²) Amalécite. — [9]Il me dit alors : Approche-toi et donne-moi la mort; car je suis pris de vertige [b], bien que je sois encore plein de vie [c]. — [10]Je m'approchai de lui et lui donnai la mort, car je savais qu'il ne survivrait pas à sa chute [d]. Je pris le diadème qui était sur sa tête et le bracelet qu'il avait au bras [e], et je les ai apportés ici à mon seigneur. »

(J) [11]Alors David saisit ses vêtements et les déchira; tous les hommes qui étaient avec lui firent de même. [12]Ils poussèrent des cris de deuil, pleurèrent et jeûnèrent jusqu'au soir, à cause de Saül, de son fils Jonathan, du peuple de Yahvé [f] et de la maison d'Israël, parce qu'ils avaient succombé sous le glaive.

(E²) [13]David dit au jeune homme qui lui avait apporté les nouvelles : « D'où es-tu? » Il répondit : « Je suis fils d'un hôte étranger [g], d'un Amalécite. » [14]David lui dit : « Comment n'as-tu pas craint d'étendre la main pour faire périr l'oint de Yahvé? » [15]David appela l'un des jeunes gens et dit : « Approche, tue-le. » Il frappa l'Amalécite et celui-ci mourut. [16]David lui dit alors : « Que ton sang retombe sur ta tête [h]! Car ta propre bouche a déposé contre toi, lorsque tu as dit : C'est moi qui ai donné la mort à l'oint de Yahvé [i]. »

1, 1. « les Amalécites » H^* *S* (lis. *hâ'ămâlêqî*). H : l'Amaleq. 4. « tombés » G^{AL} *S* (suppr. *wayyâmoutou*). H aj. : et sont morts. 10. « le bracelet » *G* (lis. *haṣṣe'âdâ*). H : un bracelet. 12. « Yahvé ». G : Juda.

a. Ce récit est composite. D'après celle des versions qui paraît la plus ancienne (J), le messager est « un homme » de l'armée israélite; il mentionne spécialement la mort de Jonathan (v. 1-4 et 11-12). D'après une autre tradition (E²) le messager, qui est appelé « un jeune homme », est un Amalécite, qui a tué Saül et à qui David fait subir un châtiment mérité (6-10, 13-16) : il ne parle que de la mort du roi. Au verset 5 les mots « et Jonathan son fils » ont dû être insérés après coup, ou bien le v. 5 tout entier est une transition ajoutée par le compilateur. Le début de la seconde relation ne nous a pas été conservé. Elle diffère sensiblement du récit 1 Sam. 31 (E¹). Là Saül était avec son porteur d'armes, poursuivi et blessé par les archers. Ici il est seul, pressé par des chars de guerre et des cavaliers; il n'est pas blessé, mais seulement pris de vertige. D'autre part, la mise à mort du messager est motivée ici autrement qu'au ch. 4, v. 10, où il est tué simplement pour avoir apporté une mauvaise nouvelle. La version à laquelle fait allusion 2 Sam. 4, 10 est sans doute celle de J. *b.* Le sens précis du mot est incertain. Selon d'autres : « angoisse » ou « courbature ». *c.* Litt. : *que toute mon âme* (ou *ma vie*) *soit encore en moi* (cf. Job 27, 3). Ceci indique que, d'après cette version, Saül n'était pas blessé; car, d'après les Israélites, la vie (ou l'âme) réside dans le sang. *d.* Saül était sans doute tombé d'épuisement à terre. *e.* Le bracelet était porté au haut du bras. C'était, avec le diadème, un des insignes de la royauté (cf. 2 Rois 11, 12). *f.* C'est-à-dire l'armée, qui avait été « sanctifiée » en vue de la guerre (cf. Deut. 23, 14; Ès. 13, 3; Michée 3, 5). *g.* Cf. Gen. 19, 9; 23, 4; etc. *h.* Cf. Jos. 2, 19; 1 Rois 2, 33. *i.* David interpelle *l'âme* du coupable déjà exécuté, afin de lui montrer qu'il n'a pas le droit, pour venger son sang qui vient d'être répandu, de tourmenter ses exécuteurs. On pourrait, il est vrai, songer à intervertir les v. 15 et 16, mais sans appui chez les témoins du texte; on ne s'expliquerait guère, du reste, la répétition de la formule « David lui dit » (v. 14 et 16).

Chant de deuil de David sur Saül et Jonathan.

J [17] Alors David prononça ce chant de deuil sur Saül et sur son fils Jonathan[a]. [18c] Il se trouve écrit dans le « livre du Juste[b] », [18b] pour qu'on l'enseigne[c]. [18a] Il dit :

Pleure, Juda,
[19] sois dans l'affliction, Israël :
Les voilà tués sur tes montagnes.
Comment sont tombés les héros?

[20] Ne l'annoncez pas à Gat,
n'en portez pas la nouvelle dans les rues [d'Ascalon,
De peur que les filles des Philistins ne se [réjouissent,
que les filles des incirconcis ne sautent de joie.

[21] O monts de Guilboa, qu'il n'y ait ni rosée ni [pluie
sur vous, campagnes perfides[d].
Car là a été souillé[e]
le bouclier des héros.

Le bouclier de Saül
n'était pas oint d'huile[f],
[22] [Mais] du sang des blessés,
de la graisse des guerriers.

L'arc de Jonathan
ne reculait jamais
Et l'épée de Saül
ne revenait pas à vide.

[23] Saül et Jonathan, aimés et chéris,
n'ont été séparés ni dans la vie ni dans la mort.
Ils étaient plus rapides que les aigles,
plus forts que les lions.

[24] Filles d'Israël, pleurez sur Saül,
qui vous revêtait d'étoffes écarlates et de [toile fine,
Qui mettait des ornements d'or sur vos vête- [ments.

[25] Comment sont tombés les héros, au milieu [du combat?

Jonathan, par ta mort j'ai le cœur transpercé;
[26] je suis dans la douleur à cause de toi, mon [frère Jonathan :
Tu m'étais si cher;
ton amour m'était plus précieux que l'amour [des femmes.

[27] Comment sont tombés les héros,
Comment ont péri les armes de guerre[g]?

18b-a. « pour — Juda » transp. *wayyô'mèr* après *lelammêd*, lis. *bekî* au lieu de *benê* et (avec *G*) suppr. *qèšèt*. H : et il dit d'enseigner aux fils de Juda, arc (?). 19. « sois — affliction » cf. *G* (lis. *hè'âṣebî*). H : la parure. 21. « de Guilboa » *G*^L *L* (lis. *haggilbôa'*). H : en Guilboa. « perfides » (lis. *tarmout*). H : de prémices. Theod G^L : de mort. 24. « et de toile fine » lis. *sedînîm*. H : avec des délices. G : avec vos ornements. « par — transpercé » cf. *G^L Theod* (lis. *bemôtekâ ḥoullêtî*). H : sur tes hauteurs percé (comme v. 19).

a. Le chant de deuil (en hébreu *qînâ*) était proprement un poëme funèbre chanté aux funérailles, d'ordinaire par des pleureuses professionnelles (cf. Am. 5, 16; Jér. 9, 17, 18, 20; 2 Chron. 35, 25). Comme David n'assista pas à l'ensevelissement de Saül et de son fils, il s'agit plutôt ici d'une élégie, où David épancha ses sentiments personnels pour les deux héros, en particulier pour Jonathan, son ami. — Il n'y a aucune raison de douter de l'authenticité de ce poëme. Si c'était une composition tardive, on y aurait sans nul doute introduit la note religieuse. — Le texte a beaucoup souffert (voy. notes critiques); il ne peut, par endroits, être restitué que par conjecture. *b.* Sur cet antique recueil de poésies, voy. Jos. 10, 13; 1 Rois 8, 13 et les notes. *c.* Cf. Ps. 60, 1. Les chants de deuil étaient « enseignés » (Jér. 9, 20; Éz. 19, 14; 2 Chron. 35, 25), sans doute pour être redits à l'anniversaire du décès. *d.* On lit, de même, dans un poëme arabe : « Qu'Amoul ne soit pas abreuvé (c'est-à-dire ne reçoive pas de pluie) ! » *e.* Souillé par la défaite, déshonoré. *f.* D'ordinaire on oignait d'huile les boucliers, soit pour en entretenir le cuir, soit pour empêcher (magiquement) qu'ils ne fussent percés par les traits. David, dans une hyperbole poétique, prétend que Saül, en guise d'huile, se servait du sang et de la graisse des vaincus.

TROISIÈME PARTIE

DAVID ROI (2-24)

I. DAVID ROI DE JUDA (2-4)

David devient roi de Juda.

2 [1] Après cela, David consulta Yahvé en disant : « Dois-je monter dans l'une des villes de Juda[a]? » Yahvé lui dit : « Monte. » David dit : « Où monterai-je? » Il répondit : « A Hébron[b]. » [2] David y monta, ainsi que ses deux femmes, Aḥinoam, la Yizreélite, et Abigaïl, femme de Nabal, le Carmélite. [3] David fit monter aussi les hommes qu'il avait auprès de lui, chacun avec sa famille; et ils s'établirent dans les villes d'Hébron[c]. [4] Les hommes de Juda vinrent et là, ils oignirent David roi de la maison de Juda[d].

On rapporta à David que les hommes de Jabès de Galaad avaient enseveli Saül. [5] David envoya des messagers aux gens de Jabès de Galaad et leur fit dire : « Soyez bénis par Yahvé, vous qui avez accompli cet acte de piété envers Saül, votre maître, et l'avez enseveli. [6] Que Yahvé use donc envers vous de bonté et de fidélité! Et moi aussi, je vous ferai du bien parce que vous avez agi de la sorte. [7] Et maintenant, ayez bon courage, montrez-vous gens de cœur, car votre maître, Saül, est mort. [Sachez] aussi [que] la maison de Juda m'a oint pour que je devienne son roi[e]. »

Abner place Ichbaal sur le trône d'Israël.

[8] Abner, fils de Ner, chef de l'armée de Saül, avait emmené Ichbaal[f], fils de Saül, l'avait fait passer à Maḥanaïm[g] [9] et l'avait établi roi sur Galaad, sur les Achérites[h], sur Jizréel, sur Éphraïm, sur Benjamin et sur tout Israël[i]. R^D [10] Ichbaal, fils de Saül, avait quarante ans quand il devint roi d'Israël; il régna deux ans[j]. J Seule la maison de Juda se rangeait derrière David. R^D [11] Le temps pendant lequel David régna à Hébron sur la maison de Juda fut de sept ans et six mois[k].

Guerre entre David et la maison de Saül. Bataille de Gabaon.

J [12] Abner, fils de Ner, et les serviteurs d'Ichbaal, fils de Saül, sortirent de Maḥanaïm dans la direction de Gabaon[l]. [13] Joab, fils de Cerouya, et les serviteurs de David sortirent d'Hébron et les rencontrèrent près de l'étang de Gabaon[m]. Les uns se postèrent d'un côté de l'étang, les autres de l'autre côté. E^1 [14] Puis Abner dit à Joab : Que les jeunes gens se lèvent et joûtent en notre présence[n]. » Joab dit : « Qu'ils se lèvent! » [15] Alors se levèrent et furent dénombrés douze [champions] pour Benjamin, pour Ichbaal, fils de Saül, et douze

2, 3. « les hommes » *G*^B (lis. *hâ'ănâšîm*). H : ses hommes. 4. « que — avaient » *G*^B *L* (transp. *'ăšèr* après *lè'mŏr*). H : en disant les gens de Jabès..... qu'ils avaient (?). 5. « gens » d'après G (lis. *ba'ălê*). H : hommes. « cet — piété ». G^A : un acte de piété divine. 6. « du bien parce que » cf. *L* (lis. *haṭṭôbâ taḥat*). H : ce bien, car. 8. « de l'armée » lis. *haṣṣâbâ'*. H : d'armée. « Ichbaal » *G*^90 *Aq Sym Theod VL* cf. 1 Chr. 8, 33; 9, 39 (Echbaal). H : Ichbôchèt. 9. « sur » lis. *'al*. H : vers (les 3 1res fois). « les Achérites » *T* (lis. *hâ'ăšêrî*). H : les Achourites. S L : les Guechouriens. 10 et 12. « Ichbaal », voy. v. 8. 13. « d'Hébron » G (aj. *mêḥèbrôn*), Manque en H. « Gabaon » suppr. *yaḥdâw*. H aj. : ensemble (peut-être reste d'une variante : ils se rencontrèrent ensemble). 15. « Benjamin, pour » *S* (*G L*) (suppr. *ou*). H : B. et pour. « Ichbaal » voy. v. 8.

a. « Juda » désigne ici l'ensemble de la contrée qui forma *plus tard* le domaine de la tribu de Juda : Hébron, jusque là, appartenait à Caleb, peuplade qenizzite. *b.* L'oracle ne répondait que par « oui » ou par « non »; mais en posant une série de questions, on pouvait obtenir une désignation de ce genre (cf. 1 Sam. 14, 41; 10, 19-22; Jos. 7, 16-18). *c.* Cette expression insolite désigne soit les localités dépendant d'Hébron, soit les quatre agglomérations qui forment encore aujourd'hui la ville : celle-ci s'appelait anciennement Qiryat Arba, « la cité des quatre » (voy. note *n* sur Jos. 14, 15). *d.* Cette nomination avait été préparée de longue main par David (1 Sam. 27, 10-12; 30, 26-31). Sur le rite de l'onction du futur roi par ses sujets, cf. note *g* sur 1 Sam. 10, 1. *e.* Les gens de Jabès étaient particulièrement dévoués à Saül (cf. 1 Sam. 11). David essaie de les gagner en se présentant comme fidèle à la mémoire de son maître et comme désigné pour lui succéder. La relation suivie ici racontait sans doute que les gens de Jabès repoussèrent les avances de David, se ralliant à la cause du fils de Saül déjà intronisé par Abner (v. 8-9). *f.* Voy. note *f* sur 1 Sam. 14, 49. *g.* Ville principale de la Transjordanie au temps de Salomon (1 Rois 4, 4). Site incertain, cf. Gen. 32, 1 et la note. *h.* Les membres de la tribu d'Acher, au nord de la vallée de Jizréel. *i.* Il est probable que le domaine soumis à Ichbaal fut limité d'abord à la Transjordanie (Galaad) et ne s'étendit que progressivement à « tout Israël », avec la connivence des Philistins, inquiets de l'élévation de David. *j.* Glose du rédacteur. Les chiffres sont suspects. Ichbaal doit avoir régné sept années (5, 5). *k.* Glose tirée de 5, 5. *l.* Auj. ed-Djib, cf. Jos. 9, 3 et la note. *m.* Un grand étang voisin de Gabaon est mentionné Jér. 41, 12. *n.* Il ne doit pas s'agir de combats singuliers destinés à remplacer — comme dans le cas de Goliath — ou à inaugurer une bataille entre les deux armées, mais d'un jeu, qui, par suite de la ruse des champions, finit en tragédie.

parmi les serviteurs de David. [16] Chacun empoigna la tête de son partenaire et lui plongea son épée dans le flanc, si bien qu'ils tombèrent ensemble. On appela cet endroit le champ des Çôdim[a]; il est à Gabaon.

J [17] La bataille fut très rude ce jour-là[b]. Abner et les gens d'Israël furent battus devant les serviteurs de David. [18] Les trois fils de Cerouya, Joab, Abichaï et Assaël, se trouvaient là. Assaël était agile à la course comme une gazelle de la brousse. [19] Assaël se lança à la poursuite d'Abner, sans s'écarter de sa trace ni à droite ni à gauche. [20] Abner se retourna et dit : « Est-ce toi, Assaël? » Il répondit : « C'est moi. » [21] Abner lui dit : « Oblique à droite ou à gauche, attaque un de ces jeunes gens et empare-toi de ses dépouilles. » Mais Assaël ne consentit pas à abandonner sa poursuite. [22] Abner répéta à Assaël : « Écarte-toi de ma trace. Pourquoi devrais-je te frapper et t'étendre à terre? Comment alors pourrais-je regarder en face ton frère Joab[c]? » [23] Mais Assaël refusa de s'écarter et Abner, sans se retourner, le frappa au ventre; la lance lui sortit par le dos. Il tomba à l'endroit même et mourut sur

R place. Tous ceux qui arrivaient à l'endroit où Assaël était tombé et était mort s'y arrêtaient[d].

J [24] Joab et Abichaï poursuivirent Abner. Au coucher du soleil, ils étaient parvenus à la colline d'Amma, qui est à l'est du chemin, au désert de Guèba[e]. [25] Les Benjaminites se rallièrent alors derrière Abner et se formèrent en un seul corps de troupe : ils firent halte au sommet de la colline d'Amma. [26] Abner appela Joab et dit : « Le glaive dévorera-t-il toujours? Ne sais-tu pas que cela finira par un désastre? Qu'attends-tu donc pour dire à ces gens d'arrêter la poursuite de leurs frères? » [27] Joab dit : « Aussi vrai que Dieu est vivant, si tu n'avais pas parlé, ces gens auraient cessé dès ce matin de s'en prendre chacun à son frère[f]. » [28] Alors Joab sonna du cor; toute l'armée fit halte et cessa de poursuivre Israël, et l'on ne continua pas le combat.

[29] Abner et ses gens, après avoir marché toute la nuit dans la plaine[g], passèrent le Jourdain, suivirent tout le ravin[h] et arrivèrent à Maḥanaïm. [30] Joab, ayant cessé de poursuivre Abner, rassembla toute l'armée : il manquait parmi les serviteurs de David dix-neuf hommes, plus Assaël. [31] Les serviteurs de David avaient tué à Benjamin, aux gens d'Abner, trois cent soixante hommes. [32] Ils emportèrent Assaël et l'ensevelirent dans le tombeau de son père à Bethléhem, puis marchèrent toute la nuit Joab et ses hommes; le jour se levait lorsqu'ils arrivèrent à Hébron.

3 [1] La guerre se prolongea entre la maison de Saül et celle de David. David allait se fortifiant, tandis que la maison de Saül allait s'affaiblissant.

Naissance des premiers fils de David[i].

[2] Des fils naquirent à David à Hébron. Son aîné fut Amnon, [qu'il eut] d'Aḥinoam la Yizreélite; [3] son deuxième fils fut Kileab [qu'il eut]

16. « empoigna (litt. : affermit sa main sur) » *G* (aj. *yâdô* après *'îš*). H n'a pas « sa main ». « des Çôdim » d'après *G* (lis. *haṣṣôdim*). H : des rochers (des pierres coupantes?) — Texte incertain. 23. « sans se retourner (litt. : par derrière) » lis. *'ăḥôrannît*. H : avec l'arrière de la lance (?). 24. « du chemin, au désert » suppr. *giaḥ* et lis. *haddèrèk bemidbar*. H : de Guiaḥ, [sur le] chemin du désert. — Texte incertain. « Guèba » lis. *gèba'*. H : Gabaon (mais les fuyards en sont à une journée de marche). — Texte incertain. 25. « de la — Amma » lis. *gib'at 'ammâ*. H : d'une colline. 27. « Dieu ». G L : Yahvé. 31. « aux gens » G^{BA} cf. v. 15 (suppr. *ou*). H : et aux gens. « hommes » G^{L} *S* (suppr. *mêtou*). H aj. : étaient morts. **3,** 3. « Kileab ». Chr. : Daniel. G : Dalouya (pour Dodiyya?)

a. C'est-à-dire de ceux qui tendent des embûches, qui recourent à la ruse. — Le texte est ici très mal assuré; voy. note critique. *b.* On peut supposer que c'est la joute sanglante des v. 14-16 qui dégénéra en mêlée générale; mais ce n'est pas dit et il se pourrait que l'épisode de la joute provînt d'une autre source : le v. 17 ferait une excellente suite au v. 13. *c.* Abner voudrait éviter de faire naître entre sa famille et celle d'Assaël un de ces conflits inexpiables que suscite en Orient la vengeance du sang. Encore de nos jours « si, au cours d'un combat, un Arabe découvre un de ses amis dans les rangs de l'adversaire, il fait faire demi-tour à sa jument en criant : Arrière, que ce sang ne retombe pas sur moi. » (Burckhardt, cité par R. H. Kiernan, *L'exploration de l'Arabie*, trad. fr., 1938, p. 154). *d.* Détail imité peut-être du récit 20, 11-14, où l'épisode est plus intimement lié à la trame de la narration. *e.* Guèba, auj. Djèba, 8 kil. env. à l'E. de Gabaon. Le site de la colline d'Amma est inconnu. *f.* Joab paraît vouloir dire qu'Abner a lui-même provoqué cette lutte désastreuse en proposant une joute. Mais on attendrait alors : « ces gens n'auraient pas engagé la bataille », et non « ces gens auraient rompu le combat dès le matin. » Le texte primitif devait porter plutôt : « Si tu n'avais pas parlé (c'est-à-dire demandé la cessation de la poursuite), ces gens *ne* cesseraient *pas avant* le matin etc. ».
g. L'*Araba* ou vallée du Jourdain. *h.* Sens douteux.
i. On a supposé, non sans vraisemblance, que cette notice sur les fils de David nés à Hébron précédait immédiatement la liste de ses fils nés à Jérusalem (5, 13-16). Les deux morceaux sont reproduits à la suite l'un de l'autre 1 Chron. 3, 1-8. Il se peut qu'elle ait figuré primitivement dans l'aperçu d'ensemble sur le règne de David (ch. 8), peut-être après le v. 14 ou le v. 15.

d'Abigaïl, femme de Nabal le Carmélite; le troisième, Absalom, fils de Maaka, fille de Talmaï, roi de Guechour; [4] le quatrième, Adoniyya, fils de Ḥagguit; le cinquième, Chephatya, fils d'Abital, [5] et le sixième, Yitream, fils d'Ègla, femme de David[a]. Ces fils de David naquirent à Hébron.

Abner négocie avec David.

[6] Pendant la guerre entre la maison de Saül et celle de David, c'était Abner qui avait la haute main dans la maison de Saül. [7] Or Saül avait eu une concubine du nom de Riçpa, fille d'Ayya[b], et Abner la prit. Ichbaal, fils de Saül, dit à Abner : « Pourquoi est-ce que tu t'es uni à la concubine de mon père[c]? » [8] Les paroles d'Ichbaal mirent Abner dans une grande colère; il dit : « Suis-je une tête de chien[d]? J'use aujourd'hui de bonté envers la maison de Saül ton père, envers ses frères et ses amis, j'empêche que tu ne tombes aux mains de David, et tu me fais aujourd'hui des reproches pour une affaire de femme! [9] Que Dieu inflige à Abner telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci, si je n'accomplis dès aujourd'hui envers David la promesse que Yahvé lui a faite avec serment, [10] d'enlever la royauté à la maison de Saül et d'affermir le trône de David sur Israël et sur Juda, de Dan à Beér Chèba[e]. » [11] Ichbaal ne put répondre un mot à Abner parce qu'il avait peur de lui.

[12] Abner envoya des émissaires à David à Hébron, avec ce message : « . . . . [f] Fais alliance avec moi et je te prêterai la main pour rallier autour de toi tout Israël. » [13] David dit : « Bien, je ferai alliance avec toi; mais je te pose une condition : tu ne seras pas admis en ma présence, à moins que tu n'amènes Mikal, fille de Saül, quand tu viendras me voir. » [14] Puis David envoya des émissaires à Ichbaal, fils de Saül, avec ce message : « Donne-moi ma femme, Mikal, que j'ai obtenue pour épouse contre cent prépuces de Philistins[g]. » [15] Ichbaal l'envoya prendre chez son mari, Paltiel[h], fils de Laïch. [16] Son mari partit avec elle et la suivit en pleurant jusqu'à Baḥourim[i]. Abner lui dit alors : « Va, retourne [chez toi]. » Et il s'en retourna.

[17] Abner s'était abouché avec les anciens d'Israël et [leur] avait dit : « Depuis longtemps vous désirez avoir David pour roi. [18] Agissez donc maintenant, car Yahvé a dit de David : C'est par la main de David, mon serviteur, que je délivrerai Israël, mon peuple, du pouvoir des Philistins et du pouvoir de tous ses ennemis. » [19] Abner avait parlé aussi à Benjamin[j]. Puis il était parti pour entretenir également David de tout ce qui avait été agréé par Israël et par toute la maison de Benjamin. [20] Abner, accompagné de vingt hommes, arriva auprès de David à Hébron. David donna un festin à Abner et aux hommes qui l'accompagnaient. [21] Et Abner dit à David : « Je vais me mettre en route et j'irai convoquer tous les Israélites auprès du roi, mon seigneur : ils feront un pacte avec toi et tu régneras sur tous les territoires

7. « et Abner la prit » G^{L} (aj. *wayyiqqâḥèhâ 'abnèr*). Manque en H. « Ichbaal, fils de Saül » Aj. *'išba'al* (d'après H^{ms} *G S L*) *ben šâ'oul* (*G*) après *wayyô'mèr*. Manque en H. 8. « Ichbaal » voy. 2, 8. « chien » *G* (suppr. *'ăšèr lihoudâ*). H aj. : qui est à Juda. « de femme » *G* (lis. *'iššâ*). H : de la (cette) femme. 9. « dès aujourd'hui » G^{B} (aj. *hayyôm* à la fin du v.). Manque en H. 11. « Ichbaal » *G*. Manque en H. 12. « à Hébron » G^{L} (lis. *ḥèbrônâ*). H : sous lui (sur place, sur-le-champ). 13. « à moins — amènes » *G S* (suppr. *liphnê* et lis. *hèbê'tâ*). H : à moins que avant d'amener (fusion de deux variantes). 14, 15. « Ichbaal » voy. 2, 8. 15. « son mari » *G S L* (lis. *'îšâh*). H : un homme. 18. « dit de » *G S* (lis. *'al*). H : dit à. « je délivrerai » H^{ms} *G S L* (lis. *'ôšîa'*). H : délivrer. 20. « et aux » *G* (lis. *le'ănâšîm*). H : et à des.

a. Peut-être le texte originel portait-il « sœur de David ». Les mariages consanguins étaient admis dans l'antiquité hébraïque (13, 13; Gen. 20, 12). Comme ils furent condamnés plus tard très sévèrement (Éz. 22, 11; Lév. 18, 9; 20, 17), le texte aura été corrigé par un scribe. *b.* Cf. 21, 1-14. *c.* Le harem du souverain défunt revenait de droit à son successeur (voy. 16, 20-22 et la note). Abner, en prenant une des concubines de Saül, pouvait être soupçonné de faire par là acte de prétendant au trône, comme plus tard Adoniyya (1 Rois 2, 19-25). *d.* C'est-à-dire un être vil et méprisable (cf. 1 Sam. 17, 43; 24, 15; 2 Sam. 9, 8; 16, 9; 2 Rois 8, 13), avec qui on peut tout se permettre. Comme le mot pour chien (*kèlèb*) ressemble au nom de Caleb (la peuplade qui habitait Hébron et qui était le principal soutien de David), certains pensent qu'il y avait là un jeu de mots : « tête de chien » pourrait se traduire par à peu près « chef de Caleb ». C'est l'interprétation que voulait sans doute suggérer la glose qu'on lit dans le texte massorétique : « qui est à Juda. » *e.* Cet oracle, auquel il est aussi fait allusion v. 18; 5, 2 et 1 Sam. 25, 30, était peut-être celui qu'Aḥimèlèk avait obtenu pour David (1 Sam. 22, 10, 15). *f.* L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : « A qui [la] terre? », puis de nouveau : « avec ce message ». C'est peut-être le reste mutilé d'une phrase comme celle-ci : « A qui [est] la terre d'Israël? N'est-ce pas à moi, pour la donner à qui je veux? » Les derniers mots (*lemî 'èrṣê*) ressemblant beaucoup aux premiers (*lemî 'èrèṣ*), un copiste aurait sauté ce qui les séparait. *g.* Voy. note *e* sur 1 Sam. 18, 27. *h.* Nom abrégé en Palti 1 Sam. 25, 24. *i.* Entre le mont des Oliviers et le Jourdain (16, 5; 17, 18; 23, 31). *j.* Benjamin, la tribu de Saül, était la plus difficile à gagner.

que tu voudras. » David laissa partir Abner; et celui-ci s'en alla en paix.

Meurtre d'Abner. [22] A ce moment, les serviteurs de David et Joab revenaient d'une expédition, rapportant un butin considérable. Abner n'était plus auprès de David à Hébron, car David l'avait laissé partir et il s'en était allé en paix. [23] Comme Joab arrivait avec toutes les troupes qui l'accompagnaient, on informa Joab qu'Abner, fils de Ner, était venu trouver le roi, que celui-ci l'avait laissé partir et qu'il s'en était allé en paix. [24] Joab se rendit chez le roi et dit : « Qu'as-tu fait? Voilà qu'Abner est venu te trouver, et tu l'as laissé partir de sorte qu'il s'en est allé en paix. [25] Ne connais-tu donc pas Abner, fils de Ner? [Ne sais-tu pas] qu'il est venu pour te tromper, pour connaître tes allées et venues et pour savoir tout ce que tu fais? » [26] Joab, étant sorti de chez David, envoya après Abner des messagers, qui lui firent rebrousser chemin depuis la citerne de la Sira [a], à l'insu de David. [27] Abner revint donc à Hébron. Joab le prit à l'écart sous la porte [b], afin [disait-il] de causer avec lui tranquillement. Là, il le frappa au ventre mortellement, à cause du sang d'Assaël, son frère.

[28] Lorsque David apprit ensuite l'événement, il dit : « Moi et mon royaume — Yahvé le sait — nous sommes [et nous serons] à jamais nets du sang d'Abner, fils de Ner : [29] qu'il retombe sur la tête de Joab et sur toute sa famille! Qu'il ne cesse jamais d'y avoir dans la maison de Joab des gens affligés d'écoulement ou de lèpre, des hommes bons à tenir la quenouille [c], succombant sous le glaive ou manquant de pain! » [30] Joab et son frère Abichaï avaient tué Abner, parce qu'il avait mis à mort Assaël leur frère à Gabaon pendant le combat [d]. [31] David dit à Joab et à toutes les troupes qui l'accompagnaient : « Déchirez vos vêtements, ceignez-vous de sacs et poussez des cris de deuil devant Abner. » Et le roi David marcha derrière la civière. [32] On ensevelit Abner à Hébron. Le roi, élevant la voix, pleura sur la tombe d'Abner et tout le peuple pleura.

[33] Le roi composa un chant de deuil sur Abner; il dit :

> Abner devait-il mourir comme meurt l'insensé?
> [34] Tes mains n'avaient pas été liées,
> Tes pieds n'avaient pas été engagés dans des [fers;
> et tu es tombé comme tombent les criminels [e]!

Et les larmes de tout le peuple redoublèrent [f].

[35] Comme tout le monde venait inviter David à prendre de la nourriture [g] alors qu'il faisait encore jour [h], David fit ce serment : « Que Dieu m'inflige telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci, si je prends une bouchée de pain ou de quoi que ce soit avant le coucher du soleil! » [36] Tout le peuple le sut et en fut satisfait; il fut content de tout ce que fit le roi. [37] L'armée tout entière et tout Israël comprirent ce jour-là que ce n'était pas à l'instigation du roi qu'on avait assassiné Abner, fils de Ner. [38] Le roi dit à ses serviteurs : « Ne savez-vous pas qu'aujourd'hui un grand chef est tombé en Israël? [39] Mais moi, je suis présentement faible, bien que j'aie été oint roi, et ces hommes, les fils de Cerouya, sont trop

E¹ (?)

22. « revenaient » *G S L* (lis. *bâ'îm*). H : revenait. 24-25. « en paix. [25] Ne connais-tu donc pas » *G* (lis. *bešâlôm* [25] *hălô'*). H : en s'en allant. [25] Tu connais. 27. « sous ». G : à côté de. « au ventre » *H* G S L* (aj. *'èl*). H : le ventre. 29. « et sur » *Seb H* G S L* (lis. *we'al*). H : et vers. 32. « sur » *H* G S L* (lis. *'al*). H : vers. 34. « comme — les » cf. *v. 33* (suppr. *liphnê*). H : comme on tombe devant les. 35. « si » *S L* (suppr. *kî*). H : que si. 36. « il — tout » *G S L* (suppr. *ke*). H : comme il fut content de tout (?) 38. « un grand chef » *G^BA S* (lis. *gâdôl*). H : un chef et un grand.

a. Non identifiée. *b.* Litt. : *à l'intérieur de la porte*, voy. 1 Sam. 9, 14 note *h*. *c.* Selon d'autres : tenant un bâton (G). *d.* Cette explication, qui devrait se trouver après le v. 27, est sans doute une glose. Le style en est de basse époque. *e.* David ne raille nullement Abner; il le plaint d'avoir eu une fin indigne d'un guerrier éprouvé comme lui : d'ordinaire, en effet, il n'y a que les insensés — ou les criminels frappés d'aveuglement par Dieu — qui se laissent tuer sans se défendre, à moins d'avoir été faits prisonniers.

f. Cette remarque montre que le poëme composé par David sur Abner était un véritable chant funèbre prononcé par le roi au cours des obsèques. *g.* Cf. 12, 17. La coutume israélite voulait que les personnes en deuil ne préparassent pas elles-mêmes leur nourriture, mais la reçussent du dehors (primitivement parce que les aliments de la maison mortuaire étaient tenus pour contaminés par la présence du mort, cf. Nomb. 19, 15).

h. Le jeûne rituel était d'ordinaire suspendu au coucher du soleil; voy. note *c* sur Esth. 4, 16.

violents pour moi [a]. Que Yahvé traite celui qui a fait le mal selon sa méchanceté! »

J — **4** *Assassinat d'Ichbaal.* [1] Quand Ichbaal, fils de Saül, apprit qu'Abner était mort à Hébron, il perdit courage [b] et tout Israël fut bouleversé. [2] Or il y avait deux hommes, chefs de bandes au service d'Ichbaal, fils de Saül, dont l'un s'appelait Baana et le second Rékab. Fils de Rimmôn, de Beérot, ils étaient Benjaminites; R — car Beérot aussi est comptée comme faisant partie de Benjamin [3] et les gens de Beérot se sont réfugiés à Guittaïm, où ils séjournent encore aujourd'hui [c].

J — [4] Jonathan, fils de Saül, avait un fils perclus des deux pieds. Celui-ci avait cinq ans lorsque arriva de Jizréel la nouvelle de [la mort de] Saül et de Jonathan. La femme qui le gardait l'emporta et prit la fuite; mais, dans sa précipitation à fuir, elle laissa tomber l'enfant, qui fut estropié. Il s'appelait Meribbaal [d].

[5] Les fils de Rimmôn de Beérot, Rékab et Baana, vinrent et entrèrent à l'heure la plus chaude du jour dans la maison d'Ichbaal, tandis que celui-ci faisait sa méridienne. [6] La portière de la maison, qui mondait du blé, s'était assoupie et dormait. Rékab et son frère Baana se glissèrent furtivement [7] dans la maison. Ichbaal était étendu sur son lit dans sa chambre à coucher. Ils le frappèrent à mort et le décapitèrent; puis ils emportèrent sa tête et, marchant toute la nuit par le chemin de la plaine [e], [8] ils apportèrent la tête d'Ichbaal à David à Hébron et dirent au roi : « Voici la tête d'Ichbaal, fils de Saül, ton ennemi, qui en voulait à ta vie. Yahvé a vengé aujourd'hui mon seigneur le roi de Saül et de sa race. » [9] David répondit à Rékab et à son frère Baana, fils de Rimmôn, de Beérot : « Par la vie de Yahvé, qui m'a toujours délivré dans la détresse, [10] l'homme qui m'a annoncé la mort de Saül et s'imaginait m'apporter une bonne nouvelle, je l'ai saisi et je l'ai mis à mort à Ciqlag, en guise de gratification pour son message [f]. [11] A plus forte raison, quand des scélérats ont tué un innocent chez lui, dans son lit. [Comment] alors ne vous demanderais-je pas compte de son sang et ne vous ferais-je pas disparaître de la terre? » [12] David donna ordre aux jeunes gens et ils les tuèrent, leur coupèrent les mains et les pieds [g], puis les pendirent [h] au bord de l'étang d'Hébron. Quant à la tête d'Ichbaal, on la prit et on l'ensevelit dans le tombeau d'Abner à Hébron.

4, 1. « Ichbaal » d'après *G S L*. Manque en H. 2. « au service d'Ichbaal » d'après *G* (aj. *le'îšba'al*). Manque en H. 4. « Meribbaal » d'après *1 Chr. 8, 34; 9, 40* (1re fois). H : Mephibôchèt. 1 Chr. 9, 40: Meribaal (2°). G^L : Memphibaal. 5, 7, 8. « Ichbaal », voy. 2, 8. 6. « La — dormait » *G* (lis. *wehinnê šô'èrèt habbayit bôrèrèt ḥiṭṭim wattânom wattîšân*). H : et là ils entrèrent jusqu'au milieu de la maison, prenant du blé, et ils le frappèrent au ventre. 10. « en — gratification » suppr. *'ăšèr*. H : auquel il m'appartenait de donner une gratification (?).

a. Cette phrase a été interprétée de façons assez diverses. Nous entendons que David s'excuse de ne pas punir le meurtrier du grand chef qui vient de périr. Il allègue que son pouvoir est encore faible et qu'il ne peut s'attaquer à des hommes aussi violents que ses neveux : il faut donc qu'il s'en remette à Yahvé du soin de châtier le coupable. — Les v. 38-39, qui expriment sous une forme moins énergique la même idée que les v. 28-29 ont peut-être été tirés d'une autre source. *b.* Litt. : *ses mains se relâchèrent*. *c.* Beérôt (les puits), auj. probablement el-Biré, à 4 kil. env. au S. O. de Beitin (Béthel), était, avec Gabaon, Kephira et Qiryat Yearim, une des cités cananéennes qui conservèrent longtemps leur autonomie parce qu'elles avaient fait un pacte avec Israël (Jos. 9, 17). Les notes données ici (v. 2^b et 3) ont pour objet d'expliquer comment des gens de cette ville cananéenne peuvent être qualifiés de Benjaminites : c'est, semble-t-il, qu'elle avait été annexée par Benjamin (cf. Jos. 18, 25) et que les habitants indigènes, persécutés peut-être par Saül comme les Gabaonites (21, 1-14), l'avaient quittée pour aller demander hospitalité et protection aux gens d'une autre localité, Guittaïm (Néh. 11, 33). Il est difficile de dire si Rékab et Baana appartenaient à la population primitive indigène, ou aux immigrants benjaminites. *d.* Meribbaal, c'est-à-dire « le Seigneur prend parti [pour lui] » ou Meribaal, c'est-à-dire peut-être « l'ami (terme emprunté à l'égyptien) du Seigneur ». Telle était la forme primitive du nom du fils de Jonathan; elle nous a été conservée par le livre des Chroniques. Le titre de *baal* « seigneur » ayant par la suite cessé d'être appliqué à Yahvé pour être réservé aux dieux cananéens, les Juifs remplacèrent dans la lecture ce mot abhorré par le terme péjoratif de *bôchèt* « honte » : de là la substitution, dans le texte hébreu des livres de Samuel, d'Ichbôchèt à Ichbaal (voy. note sur 2, 8), de Yeroubbèchet (11, 21) à Yeroubbaal et de Mephibôchet (celui qui distribue (?) la honte) à Meribbaal. Par un scrupule analogue on prononçait le nom d'Astarté avec les voyelles de *bôchet* : *Achtôrèt* (cf. 1 Sam. 31, 10). — La présente notice sur le fils de Jonathan (v. 4) n'a rien à faire dans son contexte actuel. Elle devait figurer primitivement au ch. 9 (après le v. 3). *e.* Celui qu'Abner avait suivi en sens inverse (2, 29). *f.* Allusion à une version des faits différente de celle qui est rapportée 1, 6-10, 13-16 (E²). Ici David fait exécuter le messager, non pour avoir tué l'oint de Yahvé, mais simplement pour avoir apporté une mauvaise nouvelle en croyant en annoncer une bonne. D'après la « mentalité primitive » la parole a presque l'efficacité d'un acte : énoncer un fait désastreux c'est, en quelque mesure, le renouveler; aussi le messager est-il responsable des événements qu'il rapporte : un homme de bien ne peut annoncer que de bonnes nouvelles (18, 27, cf. v. 22; 1 Rois 1, 42). *g.* L'intention première de ces mutilations infligées aux cadavres était sans doute de mettre l'ombre du défunt dans l'impossibilité de se venger sur les vivants. *h.* Sur la pendaison du corps des suppliciés, voy. Gen. 40, 19, 22; 41, 13; Deut. 21, 22-23; Jos. 8, 29; 10, 26; 1 Sam. 31, 10; 2 Sam. 21, 12.

II. DAVID ROI D'ISRAËL (5-8)

5 *David est oint roi d'Israël* [a]. [1] Toutes les tribus d'Israël[b] vinrent trouver David à Hébron et lui dirent : « Vois, nous sommes tes os et ta chair. [2] Naguère déjà, du temps que Saül était notre roi, c'était toi qui menais Israël [à la guerre] et qui l'en ramenais. De plus, Yahvé t'a dit : C'est toi qui paîtras Israël mon peuple et c'est toi qui deviendras le chef E[1] d'Israël[c]. » [3] Tous les anciens d'Israël J vinrent alors trouver le roi à Hébron[d]. Le roi David conclut un pacte avec eux à E[1] Hébron devant Yahvé et ils oignirent David comme roi d'Israël.

R[D] [4] David était âgé de trente ans lorsqu'il devint roi et il régna quarante ans. [5] A Hébron, il régna sur Juda sept ans et six mois. A Jérusalem, il régna trente-trois ans sur tout Israël et sur Juda.

J *Prise de Jérusalem* [e]. [6] Le roi et ses gens marchèrent sur Jérusalem, pour attaquer les Jébusiens[f] qui habitaient le pays. Ceux-ci dirent à David : « Tu n'entreras pas ici, mais les aveugles et les boiteux te forceront à t'éloigner (c'est-à-dire David n'entrera pas ici[g]). » [7] Mais David s'empara de la forteresse de Sion[h] (c'est-à-dire de la Cité de David[i]). [8] Et David dit ce jour-là : . . . .[j] C'est pourquoi on dit : « Il n'entrera dans la maison ni aveugle ni boiteux[k]. » [9] Puis David s'installa dans la forteresse et l'appela Cité de David. Il fortifia la ville sur tout son pourtour depuis le Millo[l] et vers l'intérieur[m]. [10] David devint de plus en plus grand et Yahvé, Dieu des armées, était avec lui.

[11] Ḥiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David[n], avec du bois de cèdre, des charpentiers et des tailleurs de pierre, et ils bâtirent un palais pour David. [12] David reconnut que Yahvé l'avait confirmé comme roi d'Israël et qu'il exaltait [la gloire de] son règne à cause d'Israël son peuple.

Liste des fils de David nés à Jérusalem [o]. [13] David prit encore des concubines et des femmes à Jérusalem après qu'il y fut arrivé d'Hébron, et il lui naquit encore des fils et des filles. [14] Voici les noms des fils qu'il eut à Jérusalem : Chammoua, Chobab, Natan, Salomon ; [15] Yibḥar, Èlichoua, Népheg, Yaphia, [16] Èlichama, Baalyada[a] et Èliphèlet.

5, 1. « lui » H* G^BA S (aj. *lô*). Manque en H. « Vois » G *1 Chr. 11, 1* (lis. *hinnê*). H : Nous voici. 4. « et » H* G S L. Manque en H. 5. « trente-trois ans ». G^L : 32 ans et 6 mois. 6. « Le roi et ses gens ». 1 Chr. 11, 4 : David et tout Israël. « dirent à David » (G) *1 Chr. 11, 5* (suppr. *lê'môr*). H aj. : en disant. « te forceront » (G) lis. *yesiroukâ*. H : te forcera. 11. « tailleurs de pierre » G^B (suppr. *qîr*). 1 Chr. 14, 1 : ouvriers en murs (c'est-à-dire maçons, cf. l'all. *Maurer*). H : tailleurs de pierre de mur (combinaison des deux leçons). 13. « à Jérusalem » *1 Chr. 14, 3 cf. v. 14* (lis. *bîroušâlêm*). H : de Jérusalem.

a. Récit reproduit 1 Chron. 11, 1-3. *b.* Représentées apparemment par leurs cheikhs ou anciens. *c.* Sur cet oracle, voy. 3, 9-10, 18 et note *e*. *d.* Ils s'y trouvaient déjà d'après le v. 1. Le v. 3ᵃ provient donc sans doute d'une autre relation. *e.* Récit reproduit avec des variantes 1 Chron. 11, 4-9 ; 14, 1-2. Il n'est évidemment pas à sa place chronologique ici. La prise de Jérusalem devait faire suite aux incursions philistines racontées à la fin du chapitre (voy. v. 17).
f. Sur cette peuplade cananéenne restée jusque-là indépendante, cf. Juges 19, 10-11. *g.* Glose qui indique bien le sens des propos fanfarons des Jébusiens : la situation de la citadelle de Sion est si forte que, pour repousser l'assaillant, il suffirait d'une garnison d'aveugles et d'infirmes. *h.* Les cartes de Jérusalem qui situent la colline de Sion au S. O. de la ville actuelle sont surannées. Il est établi maintenant que Sion se trouvait sur la colline orientale ou Ophel, au sud de l'emplacement du Temple (voy. Néh. 3, 16 et note *q*).
i. Glose qui anticipe sur le v. 9. *j.* Le texte que donne ici la Bible hébraïque est gravement altéré. Litt. : *Quiconque frappera un Jébusien atteindra par la conduite d'eau ainsi que les aveugles et les boiteux haïs par l'âme de David.* Le passage parallèle des Chroniques porte : « Celui qui battra le premier les Jébusiens, deviendra chef et prince. — Et Joab, fils de Cerouya, monta le premier et devint chef. » Tel était peut-être le sens général de la première partie du texte primitif, qui précisait apparemment que Joab « atteignit » la forteresse « par la conduite d'eau », c'est-à-dire par la galerie souterraine qui permettait, en cas de siège, aux habitants de Sion de descendre, sans être vus, à la source du Guiḥôn (auj. Fontaine de la Vierge) dans la vallée du Cédron, galerie qu'on a retrouvée. Cependant cette hypothèse ne rendrait pas compte de la phrase relative aux aveugles et aux boiteux. Beaucoup d'autres restitutions du texte ont été proposées, par exemple : « Quiconque tuera un Jébusien touchera à son propre cou (lis. *beṣawwâ'rô*) ; quant aux aveugles et aux boiteux, l'âme de David ne les hait pas (lis. *lô' sâne'â*). » Il s'agirait de la mansuétude que David témoigna, en effet, aux Jébusiens vaincus (24, 16-23, cf. 21, 1-14). *k.* Un commentateur explique par cet épisode la règle excluant du service du Temple les personnes atteintes de l'une ou l'autre de ces infirmités (Lév. 21, 18). *l.* Probablement une sorte de bastion (étymologiquement : un espace rempli [de terre]) commandant la dépression qui se creusait entre la forteresse de Sion et la colline du Temple. *m.* C'est-à-dire peut-être dans la direction de ce qui fut plus tard le centre de Jérusalem (vers l'ouest). *n.* Ḥiram Iᵉʳ, roi de Tyr, qui régna, d'après Ménandre et Josèphe, de 968 à 935, était contemporain de Salomon. Son nom a peut-être été substitué, ici, à celui de son père, Abibaal. En tout cas il est très naturel qu'un prince phénicien ait fait alliance avec David dès que celui-ci eut remporté ses premiers succès contre l'ennemi commun, la confédération philistine. *o.* Suite de 3, 2-5 ; voy. *ibid.* note *i*. Elle figure deux fois dans 1 Chroniques (3, 5-8 et 14, 4-7).

Deux victoires sur les Philistins [b]. [17] Lorsque les Philistins apprirent qu'on avait oint David roi d'Israël, ils montèrent tous pour se saisir de David[c]. David, l'ayant appris, descendit au lieu fort[d]. [18] Aussitôt arrivés, les Philistins se répandirent dans la vallée des Rephaïm[e]. [19] David consulta Yahvé en disant : « Dois-je monter contre les Philistins? Les livreras-tu entre mes mains? » Yahvé répondit à David : « Monte : je livrerai certainement les Philistins entre tes mains. » [20] David se rendit à Baal Peracim[f] et là il les battit. Il dit alors : « Yahvé a fait devant moi, parmi mes ennemis, une brèche semblable à une brèche faite par les eaux. » C'est pourquoi on appelle cet endroit Baal Peracim. [21] [Les Philistins] abandonnèrent là leurs dieux. David et ses gens les emportèrent[g].

[22] Les Philistins montèrent de nouveau et se répandirent dans la vallée des Rephaïm. [23] David consulta Yahvé, qui dit : « Ne monte pas à leur rencontre; tourne-les par derrière et arrive sur eux vis-à-vis des mûriers[h]. [24] Quand tu entendras un bruit de pas sur la cime des mûriers, attaque résolument, car alors Yahvé marchera devant toi pour battre l'armée des Philistins[i]. » [25] David fit ce que Yahvé lui avait ordonné et il battit les Philistins depuis Gabaon jusqu'aux parages de Guèzer[j].

6 *David transporte l'arche à Jérusalem* [k]. [1] David rassembla encore toute l'élite d'Israël, trente mille hommes[l] . . . . . [2] Puis David se mit en route et partit pour Baala de Juda[m], ainsi que tout le peuple qui l'accompagnait, afin d'emporter de là l'arche de Dieu qui porte le nom de Yahvé [Dieu] des armées, trônant sur les chérubins[n]. [3] On chargea l'arche de Dieu sur un chariot neuf[o] et on l'emporta de la maison d'Abinadab, qui est sur la colline[p].

16. « Baalyada » d'après *1 Chr. 4, 7* et G^BL. H : Èlyada. 17. « descendit — fort ». 1 Chr. 14, 8 : sortit au-devant d'eux. 21. « leurs dieux » G *1 Chr. 14, 12* (lis. *'èlôhêhèm*). H : leurs idoles. 23. « à leur rencontre » G (*L*) (aj. *liqrâ'tâm*). Manque en H. 25. « Gabaon » G *1 Chr. 14, 16* (lis. *miggib'ôn*). H : Guèba. 6, 2. « pour Baala » *1 Chr. 13, 6* (lis. *ba'alat*). H : de Baalé. « qui porte le nom » G *Chr.* (suppr. un des deux *šêm*). H : qui porte un nom, le nom.

a. C'est-à-dire « le Seigneur connaît ». On changea plus tard ce nom en Èlyada « Dieu connaît » (voy. note crit.) pour n'avoir pas à prononcer le mot « baal » (cf. 2, 8 ; 4, 4).
b. Cf. 1 Chron. 14, 8-16. *c.* Il est probable que David, tant qu'il fut seulement roi de Juda, resta vassal des Philistins. Lorsqu'il fut reconnu par tout Israël, il secoua le joug étranger ou bien les Philistins, se rendant compte qu'il le ferait sans tarder, l'attaquèrent les premiers. *d.* Ce « lieu fort » ne peut être la citadelle de Jérusalem ; car on ne « descendait » pas à Sion ; on y « montait ». Il s'agit sans doute du « repaire » d'Adoullam (cf. 23, 13-14), qui était dans la Chephèla ou Bas-Pays. Ce trait suggère que les incursions des Philistins (17-25) se produisirent avant que David eût conquis la forteresse des Jébusiens ; sans quoi il se fût retiré dans cet asile, bien autrement sûr. *e.* C'est-à-dire « vallée des Ombres » ou « des Géants » ou de l'ancienne peuplade appelée « les Rephaïm », plaine fertile généralement identifiée à celle qu'on appelle aujourd'hui « la Bak'a » (la plaine) au S. O. de Jérusalem. *f.* C'est-à-dire « le Seigneur des brèches ». Ésaïe fait allusion à une victoire, — sans doute celle qui est racontée ici, — remportée à « la montagne des Brèches » (28, 21). Ce sommet devait se trouver dans le voisinage de Baal Peracim, ainsi que la source appelée aujourd'hui Aïn Faris, au N. E. d'Adoullam. Il se pourrait que la localité s'appelât Baal Peracim dès avant la victoire de David et que ce nom ait été d'abord celui d'un sanctuaire consacré au « baal » de la montagne et de la source (brèche faite par les eaux). *g.* L'aventure des « dieux » emmenés à la guerre par les Philistins comme palladium, puis emportés comme trophée par le vainqueur, est exactement parallèle à celle de l'arche (1 Sam. 4). Le Chroniqueur, ne pouvant admettre que David eût conservé des idoles, ajoute que le roi les fit brûler.
h. Ou : des baumiers. Il s'agit d'un groupe de ces arbres qui avait donné son nom à la localité. *i.* David devra interpréter ainsi le bruit de la brise dans le feuillage de ces arbres : Yahvé circule sur les ailes du vent (22, 11 ; cf. 1 Rois 19, 11). Dans l'Iliade, de même, les pas d'Héra et d'Hypnos ébranlent les cimes des arbres de la forêt (XIV, 285).
j. Gabaon se trouvait un peu au N. O. de Jérusalem, Guèzer (auj. Tell Djézer) à 35 kil. env. à l'ouest. Ésaïe parle (28, 21) d'une victoire remportée dans la plaine de Gabaon.
k. David, pour assurer à sa nouvelle capitale un prestige religieux qui lui manquait encore aux yeux des adorateurs de Yahvé, y transporta le plus authentiquement hébraïque des objets sacrés du culte du Dieu d'Israël, l'arche dont on rapportait l'origine à Moïse lui-même. — Ce morceau est reproduit, avec des amplifications et quelques suppressions dans 1 Chron. 13, 15 et 16. *l.* La mention de l'élite suggère que ce v. se rapportait à la préparation d'une expédition *guerrière* — peut-être pour la conquête de Jérusalem (5, 6-8) ou pour celle de Baala (Qiryat Yearim) — plutôt qu'à l'organisation d'un cortège religieux (v. 2). — L'ensemble des guerriers israélites était évalué à 40.000 au temps de Debora (Jug. 5, 8). Des chiffres beaucoup plus élevés apparaissent dans les textes relatifs aux temps qui suivirent les débuts de David, ainsi que dans les documents récents concernant l'époque de l'exode. *m.* Baala, Baal de Juda, Qiryat Baal (cité de Baal) étaient les noms anciens de Qiryat Yearim, antique ville cananéenne, longtemps autonome et possédant un sanctuaire de Baal. On ajoutait « de Juda », pour la distinguer d'homonymes comme Baal Gad (Jos. 11, 17) ou Baal de Siméon (1 Chron. 4, 33 ; cf. Jos. 19, 8). *n.* Voy. 1 Sam. 1, 3 et note *e*. *o.* Cf. 1 Sam. 6, 1 (note *h*) et 7 (note *f*).
p. Voy. 1 Sam. 7, 1.

Ouzza et Aḥyo, fils d'Abinadad, conduisaient le chariot[a]. 4 Ouzza marchait à côté de l'arche de Dieu et Aḥyo marchait devant l'arche. 5 David et toute la maison d'Israël dansaient devant Yahvé de toutes leurs forces[b], en chantant, avec [accompagnement de] cithares, de harpes, de tambourins, de sistres et de cymbales. 6 Comme ils arrivaient à l'aire de Nakôn, Ouzza étendit la main vers l'arche de Dieu pour la retenir, car les bœufs l'avaient fait vaciller. 7 La colère de Yahvé s'enflamma contre Ouzza : il le frappa parce qu'il avait étendu la main vers l'arche[c] et Ouzza mourut sur place devant Dieu. 8 David s'irrita de ce que Yahvé eût assailli Ouzza[d]. Aussi donna-t-on à ce lieu le nom de Pèrèç Ouzza[e], [qu'il porte] encore aujourd'hui.

9 Ce jour-là David eut peur de Yahvé et dit : « Comment l'arche de Yahvé entreraitelle chez moi? » 10 Et David ne voulut pas accueillir l'arche de Yahvé chez lui, dans la Cité de David. Il la fit conduire dans la maison d'Obéd Èdom de Gat[f]. 11 L'arche de Yahvé resta trois mois dans la maison d'Obéd Èdom, et Yahvé bénit Obéd Èdom et toute sa maison.

12 On rapporta au roi David que Yahvé avait béni la maison d'Obéd Èdom et tout ce qui lui appartenait à cause de l'arche de Dieu. Alors David s'y rendit et fit monter l'arche de Dieu de la maison d'Obéd Èdom à la Cité de David au milieu des réjouissances. 13 Quand les porteurs[g] de l'arche de Yahvé eurent fait six pas, il sacrifia un bœuf et un [mouton] gras[h]. 14 David tournait sur luimême[i] de toutes ses forces devant Yahvé, ceint d'un éphod de lin[j]. 15 David et toute la maison d'Israël, en faisant monter l'arche de Yahvé, poussaient des cris de joie et sonnaient du cor. 16 Or, comme l'arche de Yahvé entrait dans la Cité de David, Mikal, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant et tournant sur lui-même devant Yahvé et elle le méprisa dans son cœur. 17 Lorsqu'on eut fait entrer l'arche de Yahvé, on la déposa à sa place, à l'intérieur de la tente que David avait dressée pour elle et David offrit des holocaustes devant Yahvé, ainsi que des sacrifices de paix. 18 Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes[k] et les sacrifices de paix, il bénit le peuple au nom de Yahvé [Dieu] des armées[l]. 19 Puis il distribua [des vivres] à tout le peuple, à toute la multitude des Israélites, hommes et femmes : à chacun une galette de pain, ...[m] et un gâteau de raisins secs. Ensuite tout le peuple s'en alla, chacun chez soi.

20 Comme David s'en retournait pour bénir sa maison, Mikal, fille de Saül, sortit à la rencontre de David et dit : « Comme le roi d'Israël s'est fait honneur aujourd'hui, lui qui, en ce jour, s'est découvert sous les yeux des servantes de ses serviteurs, comme se découvre sans pudeur un homme de

3. « le chariot » *G S* (suppr. *ḥădâšâ*). H : le chariot neuf (la construction est incorrecte). 4. « Ouzza marchait » lis. *we'ouzzâ hôlêk*. H : et ils l'emportèrent de la maison d'Abinadab qui est sur la colline (dittogr.). Manque en G et 1 Chr. 13, 7. 5. « de toutes — chantant » (*G*) *1 Chr. 13, 8* (lis. *bekol 'ôz bešîrîm*). H : avec tous les bois de cyprès. 6. « Nakôn ». G[B] : Nodab. Chr. : Kidôn. « la main » *G S L T 1 Chr. 13, 9* (aj. *'èt yâdô*). Manque en H. « pour la retenir » *1 Chr. 13, 9* (lis. *lè'èḥôz*). H : et il la retint. « l'avaient — vaciller » *G T* (lis. *šemâṭô*). H : avaient fait vaciller. 7. « il le — l'arche » *1 Chr. 13, 10* (lis. *wayyakkêhou 'al 'ăšèr šâlaḥ yâdô 'al hâ'ârôn*). H : et Dieu le frappa là sur (ici un mot inintelligible). « devant » *1 Chr. 13, 10* (lis. *liphnê*). H : auprès de l'arche de. G a les deux variantes. 10. « dans la Cité » *H* G S L Chr.* (lis. *'èl*). H : sur la Cité. 16. « Or (litt. : Et il arriva que) » *G 1 Chr. 15, 29* (lis. *wayehî*). H : Et il arrivait que.

a. D'après 1 Sam. 7, 1 le gardien de l'arche était Éléazar, fils d'Abinadab. Selon les uns, Ouzza était un diminutif du nom d'Éléazar; selon d'autres, Ouzza et son frère étaient des *petits-fils* d'Abinabab. *b*. Les danses sacrées étaient un des éléments essentiels du culte dans l'antiquité; le mot hébreu pour « fête » signifiait proprement « danse ». Cf. Jug. 21, 19-21, et note *c*. *c*. Ce qui est sacré est intangible sous peine des pires dangers. *d*. Litt. : *eût fait brèche en (contre) Ouzza*. *e*. Brèche d'Ouzza. *f*. C'était donc un Philistin, probablement un mercenaire au service de David (cf. 15, 18-20; 8, 18). On peut supposer qu'il demeurait non loin de la cité royale. Comme il séjournait en Israël, il était devenu un adorateur de Yahvé, le Dieu du pays. Son nom toutefois, « Serviteur d'Édom », montre qu'il avait été consacré par ses parents au dieu Édom. *g*. L'arche fut confiée à des porteurs soit pour éviter un accident semblable à celui qui avait amené la mort d'Ouzza, soit parce que le chemin montant de la maison d'Obéd Èdom à la citadelle était escarpé et impraticable à un chariot. *h*. Pour demander à Yahvé de bénir le transport de son arche. Le sacrifice ne fut pas répété. David l'offrit lui-même. *i*. A la façon des derviches tourneurs de l'Orient actuel. *j*. On voit par la suite du récit (v. 20-22) que l'éphod de lin était un vêtement extrêmement court, une sorte de pagne couvrant à peine les reins (cf. Ex. 20, 26 et la note). Porté anciennement par tous les Sémites, il s'était conservé comme vêtement rituel des prêtres, ainsi que du roi quand il exerçait ses fonctions sacerdotales. Sur les autres sens du mot *éphod*, voy. note *l* sur Jug. 8, 27. *k*. Litt. : *l'holocauste*, mais c'est sans doute un collectif. *l*. Ici encore le roi exerce une fonction sacerdotale. *m*. L'hébreu a ici un mot de signification inconnue.

rien! » 21 David dit à Mikal : « C'est devant Yahvé que je dansais. Par la vie de Yahvé, qui m'a choisi de préférence à ton père et à toute sa maison, pour m'ordonner chef d'Israël, son peuple, je danserai devant Yahvé, 22 je m'abaisserai même davantage encore, et je m'avilirai à tes yeux, mais pour ce qui est des servantes dont tu parles, elles me tiendront en honneur. » 23 Mikal, fille de Saül, n'eut pas d'enfant jusqu'au jour de sa mort[a].

R^{E^1} R^{D} **7** *Promesses de Yahvé à David et à sa postérité* [b]. 1 Lorsque David fut installé dans son palais et que Yahvé lui eut donné du repos en le délivrant de tous les ennemis qui l'entouraient[c], R^{E^1} 2 le roi dit au prophète Natan : « Vois donc, j'habite, moi, dans un palais de cèdre, et l'arche de Dieu est logée dans une tente! » 3 Natan dit au roi : « Va, fais tout ce que tu as au cœur [de faire], car Yahvé est avec toi. »

4 Mais, dans la nuit même, la parole de Yahvé fut adressée à Natan en ces termes : « 5 Va dire à mon serviteur, à David : Ainsi parle Yahvé : Est-ce toi qui me bâtiras une maison pour que j'y fasse ma résidence? 6 Jamais je n'ai résidé dans une maison[d], depuis le jour où j'ai fait monter d'Égypte les enfants d'Israël jusqu'aujourd'hui, mais j'ai voyagé de tente en tente et de logis en logis[e]. 7 Pendant tout le temps où j'ai voyagé à travers tout Israël, ai-je jamais posé cette question à l'un des juges d'Israël que j'avais chargés de paître Israël, mon peuple : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas un palais de cèdre? — 8 Tu parleras donc de la sorte à mon serviteur, à David : Ainsi dit Yahvé [Dieu] des armées :

C'est moi qui t'ai tiré du pâturage,
 de derrière les brebis et les chèvres[f],
Pour que tu deviennes chef
 d'Israël, mon peuple.
9 J'ai été avec toi partout où tu es allé
 et j'ai détruit tous tes ennemis devant toi.
Je te ferai un nom
 égal à celui des plus grands sur la terre.
10 J'assignerai une place à Israël, mon peuple;
 je l'[y] planterai et il restera au lieu qu'il aura
Il ne sera plus inquiété [occupé.
 et les méchants ne l'opprimeront plus

comme autrefois, 11 depuis le jour où j'avais établi des juges sur Israël, mon peuple. Je le ferai vivre en paix, débarrassé de tous ses ennemis[g].

Yahvé te rendra grand.
 car Yahvé te fera une maison.

21. « que je dansais. Par la vie de Yahvé » aj. *'ăraqqéd* (avec G[BL]) *ḥay yahwè* (avec G[L]). Manque en H par homéotéleute. « son peuple » *G* (lis. *'ammô*). H : le peuple de Yahvé. 22. « à tes yeux » *G* (lis. *be'ênayik*). H : à mes yeux. 7, 6. « de tente — logis » d'après *1 Chr. 17, 5* (lis. *mê'ôhèl 'èl 'ôhèl oumimmiškân 'èl miškân*). H : sous une tente et dans un logis. 7. « à travers — Israël » *G 1 Chr. 17, 6* (suppr. *benê*). H : parmi tous les enfants d'Israël. « ai-je — question » *G* (lis. *hădabbêr*). H : ai-je dit un mot. « l'un des juges » cf. *v. 11*; *1 Chr. 17, 6* (lis. *šôpheṭê*). H : l'une des tribus. 9. « un nom » (*G[BA]*) *1 Chr. 17, 8* (suppr. *gâdôl*). H : un grand nom. 11. « depuis » *G[BA] S L* (lis. *lemin*). H : Et depuis. « Je le... ses » lis. *lô* et *'ôyebâw*. H : Je te... tes. « te rendra grand, car » *1 Chr. 17, 10 G* (lis. *higdîlekâ*). H : t'annonce que.

a. David la traita comme, plus tard, certaines de ses concubines (20, 3). *b*. Cf. 1 Chron. 17. — Ce morceau se différencie nettement de ceux qui précèdent (2-6) par l'ampleur de son style et la spiritualité de la piété qui s'y reflète, traits qui rappellent la langue et l'esprit du Deutéronome. Il ne doit, cependant, pas être attribué — à part quelques retouches (v. 1b, 22-24), — à un rédacteur deutéronomiste; car, sous sa forme primitive, il ne visait pas la construction du Temple par Salomon; le v. 13, en effet, est évidemment une addition (voy. note sur ce v.) : l'idée développée dans le morceau originel était celle-ci : « ce n'est pas toi qui me bâtiras une maison, c'est moi qui te bâtirai une maison » (v. 5 et 11), c'est-à-dire une dynastie; les v. 12 et 14-16 concernent cette dynastie et non un certain membre de la postérité de David, comme l'entend l'auteur du v. 13. Par d'autres traits (notamment v. 8), le ch. 7 se rapproche de la version antiroyaliste (1 Sam. 7; 8; 10, 17-25; 12 [E²]); mais il ne devait pas en faire partie, car l'auteur est un monarchiste enthousiaste. Ce morceau est donc sans doute un récit indépendant, ajouté peu avant l'époque deutéronomique à l'histoire de David déjà constituée (ch. 2-6; 8). *c*. Expression deutéronomique : Deut. 12, 10; 25, 19; Jos. 22, 4, 23; 1 Rois 5, 4. *d*. D'après 1 Sam. 1-3, l'arche, à Silo, avait été abritée dans un édifice ayant des chambres et des portes (note *b* sur 1 Sam. 1, 9). Mais l'auteur du ch. 7 a pu négliger cet épisode passager ou, plutôt, entendre par « maison » un véritable temple, un « palais de cèdre » (v. 7), construit exprès pour Yahvé, ce qui n'excluait pas le séjour de l'arche dans un « logis » de fortune. *e*. Cette leçon fort originale, conservée par le livre des Chroniques, doit être celle du texte primitif; elle n'a certainement pas été imaginée par le Chroniqueur, qui partageait la conception tardive du code sacerdotal, selon laquelle l'arche avait toujours, jusqu'au temps de Salomon, été abritée sous une seule et même tente, la somptueuse « tente du Rendez-vous ». D'après 6, 17, au contraire, elle fut, à Sion, logée sous une tente dressée *ad hoc* par David. — Le mot signifiant « logis » était, en araméen, réservé d'ordinaire à la tente; on pourrait l'entendre ici en ce sens restreint. Voy. cependant la note précédente. *f*. Litt. : *de derrière le petit bétail*. — 1 Sam. 17, 12-20, 28, 34-40; cf. 16, 1-13, 19. *g*. Les v. 10 et 11a sont peut-être une addition : ils ne se rapportent pas à David, comme ce qui précède et ce qui suit, mais à tout Israël. Il en serait alors de même pour les v. 22-24 et 26b?.

[12] Et quand tes jours seront accomplis
et que tu seras couché avec tes pères,
J'élèverai ta postérité après toi,
celui qui sera issu de tes entrailles,
et j'affermirai son règne.

R[D] [13] C'est lui qui me bâtira une maison et je rendrai son trône royal à jamais inébranlable[a].

R[E²] [14] Je serai pour lui un père
et il sera pour moi un fils.
S'il commet une faute,
je le corrigerai avec la verge dont se servent
[les hommes,
je le frapperai comme [les pères] humains[b].
[15] Je ne lui retirerai pas ma faveur
comme je l'ai retirée
à celui qui t'a précédé.
[16] Ta maison et ta royauté subsisteront
à jamais en ma présence;
ton trône sera affermi pour toujours[c]. »

[17] Natan redit à David toutes ces paroles et toute cette révélation.

[18] Alors David entra[d] et il s'assit devant Yahvé[e], puis il dit : « Qui suis-je, Seigneur Yahvé, et qu'est-ce que ma famille pour que tu m'aies fait parvenir où je suis? [19] Et c'était encore trop peu à tes yeux : tu as aussi fait des promesses concernant la maison de ton serviteur dans un lointain avenir . . .[f], Seigneur Yahvé. [20] Qu'est-ce que David pourrait te dire de plus, puisque tu te soucies toi-même de ton serviteur[g], Seigneur Yahvé? [21] De ton propre mouvement, tu as agi en faveur de ton serviteur, en faisant connaître à ton serviteur toutes les grandeurs que tu lui réserves. [22] C'est pourquoi [je dis :] tu es grand, Seigneur Yahvé : nul n'est semblable à toi, et en dehors de toi il n'y a point de Dieu; il en est comme nous l'avions entendu dire. [23] Et qui peut se comparer à ton peuple, à Israël? [Y a-t-il] sur terre une autre nation qu'un dieu soit allé racheter pour en faire son peuple et s'assurer à lui-même un nom, opérant en faveur de cette nation de grands et redoutables [prodiges], chassant devant son peuple que tu as racheté du pays d'Égypte des nations et des dieux[h]? [24] Tu as établi Israël, ton peuple, pour qu'il soit à jamais ton peuple et toi, Yahvé, tu es devenu son Dieu. [25] Et maintenant, Seigneur Yahvé, tiens toujours la promesse que tu as prononcée au sujet de ton serviteur et de sa maison; agis comme tu l'as dit. [26] Que ton nom soit magnifié à jamais et que l'on dise : Yahvé [Dieu] des armées est [le] Dieu [qui règne] sur Israël. — Et que la maison de ton serviteur David soit affermie devant toi. [27] Car c'est toi-même, Yahvé [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, qui as fait une révélation à ton serviteur, en disant : Je te bâtirai une maison. — Voilà pourquoi ton serviteur a trouvé le courage de t'adresser cette prière. [28] Ainsi, Seigneur Yahvé, tu es Dieu; tes paroles sont la vérité [même]; et tu as promis cette grâce à ton serviteur : [29] daigne donc bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle subsiste à

R[E²] R[D] R[E²]

12. « Et quand » *G 1 Chr. 17, 11* (aj. *wehâyâ*). H : Quand. 13. « me bâtira » *1 Chr. 17, 12* (lis. *lî*). H : bâtira à mon nom. 15. « Je — faveur » *G S L 1 Chr. 17, 13* (lis. *'âsîr*). H : Ma faveur ne se retirera pas de lui. « à celui — précédé » *1 Chr. 17, 13* (lis. *mê'ăšèr hâyâ lephânèkâ*). H : à Saül que j'ai écarté devant toi. 19. « concernant » *G 1 Chr. 17, 17* (lis. *'al*). H : à. 21. « en faveur de ton serviteur » *G 1 Chr. 17, 19* (lis. *'abdekâ*). H : à cause de ta parole. « en faisant — réserves (litt : toute cette grandeur) » intervertir *lehôdîa' 'èt 'abdekâ 'èt kol haggedoullâ hazzô't*. H : toute cette grandeur en faisant connaître à ton serviteur. 22. « Seigneur Yahvé » d'après *G[L]*. H : Yahvé Dieu. 23. « autre » *G* (lis. *'aḥèr*). H : seule. « un dieu soit allé » *S L 1 Chr. 17, 21*. H : des dieux soient allés (mais H a ensuite le singulier). « en faveur — grands » *L T* (lis. *lâhèm gedôlôt*). H : en votre faveur cette grandeur. « chassant » *G 1 Chr. 17, 21* (lis. *legârêš*). H : pour ton pays. « son peuple » lis. *'ammô*. H : ton peuple. « et des dieux » d'après *G* (lis. *wê'lôhîm*). H : et ses dieux. 24. « Tu as établi » *1 Chr. 17, 22* (suppr. le premier *lekâ*). H aj. : pour toi. 25. « Seigneur Yahvé » cf. *v. 18, 19, 28, 29*. H : Yahvé Dieu. G : mon Seigneur. Chr. : Yahvé.

a. Les promesses du v. 12, ainsi que celles des v. 14-16, concernent toute « la postérité », toute « la maison », c'est-à-dire toute la dynastie de David, « à jamais », et non pas seulement son successeur immédiat, Salomon, comme l'a pensé l'auteur du v. 13. Ce v., qui est en prose et dont la 2[e] partie reprend la fin du v. 12, doit avoir été ajoutée après coup par un rédacteur deutéronomiste. *b*. Litt. : *avec une verge d'hommes et avec des coups de fils d'homme.* L'idée paraît être : « comme les hommes châtient d'ordinaire leurs enfants », plutôt que « avec humanité » (cf. Os. 11, 4) ou « en n'infligeant que des plaies humaines ». — Les v. 14 et 15 sont paraphrasés Ps. 89, 31-34. L'auteur des Chroniques, qui appliquait ce passage au Messie, a omis la fin du v. 14 depuis « s'il commet une faute » : elle ne convenait évidemment pas à l'illustre descendant de David. *c*. Ici s'exprime la foi à la pérennité de la dynastie davidique (cf. 1 Sam. 25, 28), qui a été l'une des racines de l'espérance messianique. *d*. Dans la tente où était l'arche. *e*. Il s'agit d'une attitude rituelle, bien attestée par les monuments mésopotamiens et qui semble réservée aux souverains et aux grands fonctionnaires. Alors que les simples fidèles se tiennent généralement debout, les rois et les ministres peuvent être assis, mains jointes : ainsi Goudéa à Lagach, Ediḫ-il à Mari. Même attitude est prêtée à Hénoch (Hén. 13, 7); mais il s'agit plutôt d'un signe de deuil, comme Jug. 20, 26 (voy. la note). *f*. Litt. : *et ceci est la loi des hommes*. Le texte est gravement altéré. On a proposé de le rétablir ainsi : « et tu me feras voir les générations des hommes à jamais » (à savoir : dans la personne de mes descendants). *g*. Litt. : *et toi, tu connais ton serviteur*. *h*. Cf. Deut. 4, 7, 34.

jamais en ta présence, car c'est toi, Seigneur Yahvé, qui as parlé et, par ta bénédiction, la maison de ton serviteur sera bénie à jamais. »

Aperçu général de la fin du règne de David[a].

R(JE) **8** *Les guerres de cette période.* [1] Après cela, David battit les Philistins et les abaissa et David enleva des mains des Philistins. . . .[b]

[2] Puis il battit les Moabites et les mesura au cordeau : il les faisait coucher à terre et mesurait deux cordeaux [de gens] qu'on mettait à mort et un plein cordeau à qui on laissait la vie. Les Moabites devinrent sujets de David et lui payèrent tribut[c].

[3] David battit ensuite Hadadèzer[d], fils de Reḥob, roi de Çoba[e], lorsqu'il alla rétablir son pouvoir sur le fleuve[f]. [4] David lui prit mille chars, sept cents cavaliers et vingt mille hommes de pied[g]. David coupa les jarrets de tous les attelages[h], dont il ne conserva que cent. [5] Les Araméens de Damas étant venus au secours de Hadadèzer, roi de Çoba, David tua aux Araméens vingt-deux mille hommes; [6] puis David installa des gouverneurs[i] chez les Araméens de Damas et les Araméens devinrent sujets de David et lui payèrent tribut. Yahvé rendit David victorieux partout où il allait[j]. R[2]

Le butin de David. Objets consacrés à Yahvé. [7] David prit les boucliers[k] d'or dont se protégeaient les serviteurs de Hadadèzer et les apporta à Jérusalem. [8] De Tèbaḥ et de Bérotaï, villes de Hadadèzer, le roi David emporta du bronze en très grande quantité. R(JE)

[9] Lorsque Tôou, roi de Ḥamat[l], apprit que David avait défait toute l'armée de Hadadèzer, [10] il envoya son fils Hadoram[m] au roi David pour le saluer et pour le bénir d'avoir fait la guerre à Hadadèzer et de l'avoir vaincu; car Hadadèzer était l'ennemi de Tôou. Hadoram apporta des objets d'argent, des objets d'or et des objets de bronze, [11] et le roi David les consacra aussi à Yahvé, les joignant à l'argent et à l'or qu'il avait déjà consacrés après les avoir enlevés à toutes les nations soumises par lui, [12] Édom, Moab, les Ammonites[n], les Philistins et Amaleq, ou prélevés sur le butin pris à Hadadèzer, fils de Reḥob, roi de Çoba. R[3]

Suite des guerres de David. [13] David fit la paix avec eux[o]; puis, lorsqu'il revint après avoir vaincu les Araméens, il battit les Édomites R(JE)

8, 3. « rétablir son pouvoir ». G 1 Chr. 18, 3 : ériger (*lehaṣṣib*) sa stèle. « fleuve » *H[q]*. H[k] G S L 1 Chr. 18, 3 : le fleuve [de l'] Euphrate. 4. « chars » *G 1 Chr. 18, 4* (aj. *rèkèb*). Manque en H. 7. « dont se protégeaient (litt. : qui [étaient] sur) » *G S L 1 Chr. 18, 7* (lis. *'al*). H : qui [étaient] à. 8. « Tèbaḥ » (*1 Chr. 18, 8*) cf. *Gen. 22, 24*. H : Bètaḥ. 9. « Tôou » *G[B] S L 1 Chr. 18, 9*. H : Tôï. « Hadoram » *1 Chr. 18, 10* (*G*). H : Yôram. 10. « Tôou » v. 9. 12. « Édom » *H[*] G S 1 Chr. 18, 11* (lis. *mê'èdôm*). H : Aram (visé à la fin du v.). 13. « fit — eux » cf. *10, 19* (lis. *šâlôm lâhèm*). H : [se] fit un nom. — Texte incertain. « puis » lis. *oubešoubô*. Manque en H. « il battit les Édomites » *G 1 Chr. 18, 12* cf. *Ps. 60, 2* (aj. *hikkâ 'èt 'èdôm*). Manque en H.

a. Cf. 1 Chron. 18. — Ce résumé des évènements qui marquèrent la suite du règne de David est l'œuvre d'un rédacteur, qui a utilisé, pour le composer, des éléments puisés à des sources anciennes (ainsi v. 3-10 sur les guerres avec les Araméens, cf. ch. 10). Si cet aperçu d'ensemble se trouve actuellement au milieu et non à la fin de la biographie de David, c'est, selon certains critiques, parce qu'il était destiné à remplacer les récits des ch. 9-20, que ce rédacteur — de même que plus tard celui des Chroniques — n'avait pas admis dans sa compilation, selon d'autres parce que cet aperçu formait la conclusion de l'une des versions de l'histoire de David où ne figuraient pas les épisodes racontés ch. 9-20. Mais il se pourrait aussi qu'un compilateur qui reproduisait ensuite les ch. 9-20 ait jugé que c'était ici la place la plus convenable pour donner un aperçu des évènements extérieurs du règne : après le récit de l'élévation de David au trône (ch. 2-7) et avant celui de ses démêlés avec les aspirants à sa succession (9-20 et 1 Rois 1-2). C'est à une place analogue que sont insérés dans la biographie de Samuel et dans celle de Saül les renseignements généraux sur leur gouvernement (1 Sam. 7, 15-17; 14, 47-52), entre le récit de leur accession au pouvoir et la relation de leurs conflits avec leur futur successeur, relation dont le héros central n'était déjà plus le chef déclinant. *b*. L'hébreu a ici deux mots qui peuvent signifier « la bride de la coudée » ou « la bride de la métropole », expressions absolument énigmatiques. Les Chroniques donnent : « Gat et ses filles (c'est-à-dire les localités qui en dépendent). » *c*. Cette campagne de David contre Moab n'est mentionnée nulle part ailleurs. D'après 1 Sam. 22, 3, David proscrit avait eu de grandes obligations au roi de ce pays. *d*. La forme Hadarèzer, donnée par G S L et les Chroniques, est fautive. Hadadèzer signifie : « Hadad est une aide ». Hadad ou Adad était le nom du principal dieu des Araméens. *e*. Voy. 1 Sam. 14, 47 note *a*. *f*. C'est-à-dire sans doute sur la région du haut Jourdain. D'après la leçon donnée en note par les massorètes (qerê), « le fleuve » serait l'Euphrate, mais il est peu vraisemblable que David ait étendu si loin ses conquêtes. *g*. Ce sont à peu près les mêmes chiffres que le roi d'Assyrie Salmanasar donnera pour ses prises sur Ḥazaël, roi de Damas. *h*. Les Israélites, au temps de David, ne savaient pas encore se servir des chars de guerre. *i*. On peut traduire aussi « des garnisons » ou « des stèles [de victoire] ». *j*. Cette conclusion anticipe sur le v. 14. *k*. Tel est le sens le plus probable de ce mot (comp. 2 Rois 11, 10 et 2 Chron. 23, 9). *l*. Auj. Ḥama, grande ville sur le moyen Oronte. *m*. Forme dérivée de Hadadram, « Hadad est élevé. » Le nom du dieu païen a été, dans le texte massorétique, remplacé par celui de Yahvé (abrégé en Yo) : Yoram. *n*. Le récit de la campagne contre les Ammonites manque au ch. 8, sans doute parce qu'il est fait en détail ch. 10-12. *o*. C'est la suite de 6[a], cf. 10, 19[a].

dans la vallée du Sel[a]; ils étaient dix-huit mille. [14] Il établit des gouverneurs[b] en Édom et tous les Édomites devinrent sujets de David.

Yahvé rendit David victorieux partout où il allait.

Organisation intérieure du royaume[c].

[15] David régna sur tout Israël, faisant justice et droit à tout son peuple. [16] Joab, fils de Cerouya, commandait le ban[d]; Yehochaphat, fils d'Aḥiloud, était chancelier[e]; [17] Çadoq[f] et Abiatar, fils d'Aḥimélek, fils d'Aḥitoub, étaient prêtres; Chaoucha[g] était scribe; [18] Benayahou, fils de Yehoyada, était à la tête des Keréti[h] et des Peléti; les fils de David étaient prêtres[i].

III. DAVID ET LES ASPIRANTS A SA SUCCESSION[j] (9-20).

David et Meribbaal.

J **9** [1] David dit : « Reste-t-il quelqu'un de la famille de Saül[k]? Je le traiterais avec bienveillance à cause de Jonathan. » [2] Or la famille de Saül avait un serviteur nommé Ciba. On le manda auprès de David et le roi lui dit : « Tu es bien Ciba? » Il répondit : « Ton serviteur. » [3] Le roi dit : « Ne reste-t-il pas quelqu'un de la famille de Saül? Je le traiterais avec une bienveillance [semblable à celle] de Dieu[l]. » Ciba dit au roi : « Il y a encore un fils de Jonathan, qui est perclus des deux pieds[m]. » [4] Le roi dit : « Où est-il? » Ciba dit au roi : « Il est dans la maison de Makir, fils d'Ammiel, à Lodebar[n]. » [5] Le roi David l'envoya chercher dans la maison de Makir, fils d'Ammiel, à Lodebar.

[6] En arrivant auprès de David, Meribbaal, fils de Jonathan, fils de Saül, tomba sur sa face et se prosterna. David dit : « Meribbaal! » Il répondit : « Voici ton serviteur. » [7] David lui dit : « Sois sans crainte[o] : je te traiterai, sois en sûr, avec bienveillance à cause de Jonathan, ton père : je te rendrai toutes les terres de Saül, ton aïeul[p]; et toi, tu mangeras toujours à ma table. » [8] Meribbaal se prosterna et dit : « Qui est ton serviteur pour que tu aies égard à un chien mort[q] tel que moi? » [9] Alors le roi appela Ciba, serviteur de Saül, et lui dit : « Tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa famille, je le donne au fils de ton maître. [10] Tu cultiveras les terres pour lui et tu en apporteras le produit, afin qu'il serve de nourriture à la famille de ton maître et qu'elle ait de quoi manger. Quant à Meribbaal, fils de ton maître, il mangera toujours à ma table. » Or Ciba avait quinze fils et vingt esclaves. [11] Ciba dit au roi : « Ton serviteur se conformera à tous les ordres que lui donne le roi, mon maître. »

Meribbaal mangeait donc à la table de David comme l'un des fils du roi. [12] Meribbaal avait un fils en bas âge nommé Mika[r].

14. « Édom » *S 1 Chr. 18, 13* (suppr. *bekol — neṣîbîm*). H répète : dans tout Édom il installa des gouverneurs. 17. « Çadoq — Aḥitoub ». H : Çadoq fils d'Aḥitoub et Aḥimélek fils d'Abiatar. S : ...et Abiatar fils d'Aḥimélek. « Chaoucha » *1 Chr. 18, 16 G**. H : Seraya. 18. « était à la tête des » *S L T 1 Chr. 18, 17; 2 Sam. 20, 23* (lis. *ʿal*). H : et les. **9**, 6, 10-13. « Meribbaal ». Voy. **4**, 4. 8. « Meribbaal » G^{BA}. Manque en H. « Qui est » *G* (lis. *mî*). H : Qu'est. 10. « à la famille » G^{L} (lis. *lebêt*). H : au fils. « qu'elle — manger (litt. : et ils mangeront) » G^{L} (lis. *we'âkelou*). H : et il mangera. 11. « donne » *G* (lis. *ṣiwwâ*). H : donnera. « la table de David » G^{BA} (lis. *ʿal šoulḥan dâwîd*). H : ma table.

a. Localité édomite non identifiée, cf. 2 Rois 14, 7. *b*. Voy. note sur 8, 6. *c*. Voy. aussi 20, 23-26; 1 Chron. 18, 14-17. *d*. Il s'agit, non des troupes permanentes, formées de mercenaires et que commandait Benayahou (v. 18), mais des contingents que le roi, lorsqu'il voulait faire une guerre, demandait aux diverses tribus (voy. 20, 4, 8). *e*. Litt. : *celui qui fait souvenir*. Il s'agit sans doute du ministre qui, dans le conseil royal, rappelait au souverain l'état des diverses affaires. *f*. Le prêtre qui finit, sous Salomon, par supplanter Abiatar et sa famille et dont les descendants revendiquèrent le monopole de la prêtrise dans le Temple. Le texte a été remanié (voy. note crit.) de façon à faire apparaître Çadoq comme étant, lui aussi, un descendant d'Éli. *g*. A en juger par son nom, ce devait être un Araméen. Les Israélites n'étaient sans doute pas encore très versés dans la connaissance de l'écriture et des langues étrangères qui était nécessaire aux « scribes » ou secrétaires royaux.

h. Voy. note *i* sur 1 Sam. 30, 14. Les Peléti étaient sans doute un autre clan philistin. *i*. Leur père, en sa qualité de roi, exerçait aussi des fonctions sacerdotales (6, 14, 18).

j. Les ch. 9-20 forment un tout suivi, provenant à coup sûr, sauf quelques retouches, d'une seule et même main. Ils constituent une source inappréciable sur l'histoire intérieure de la cour de David. *k*. Le ch. 9 devait être, dans le document primitif, précédé du récit qu'on lit actuellement 21, 1-14 et qui raconte la mort de sept des descendants de Saül, exécutés sur l'ordre de David. *l*. Cf. 1 Sam. 20, 14.

m. C'est sans doute ici que figurait la notice, tout à fait isolée dans son contexte actuel, qui indique l'origine de l'infirmité du fils de Jonathan et donne son nom (4, 4b).

n. Ville de Transjordanie, voisine de Maḥanaïm la ci-devant capitale d'Ichbaal, oncle de Meribbaal. *o*. Meribbaal avait des raisons d'avoir peur, après ce qui était arrivé à Abner, à Ichbaal et à sept autres membres de la famille de Saül (cf. 19, 28). *p*. Litt. : *ton père*. *q*. Cf. 1 Sam. 24, 15; 2 Sam. 16, 9; 2 Rois 8, 13. L'image était d'un usage courant dans le style épistolaire : « Qu'est-ce que ton serviteur, un chien, que tu ..., etc.? » (lettres trouvées à Tell-Douweir). *r*. Mika eut une nombreuse lignée (1 Chron. 8, 35-40).

Tous ceux qui demeuraient dans la maison de Ciba étaient serviteurs de Meribbaal; [13] mais Meribbaal habitait à Jérusalem, car il mangeait toujours à la table du roi et il était perclus des deux pieds[a].

La guerre contre les Ammonites et leurs alliés.
Naissance de Salomon[b].

Occasion de la guerre entre Israël et Ammon.

10 [1] Après cela, Naḥach, roi des Ammonites[c], mourut et Ḥanoun son fils devint roi à sa place. [2] David se dit : « Je veux établir de bons rapports avec Ḥanoun, fils de Naḥach, comme son père en a eus avec moi[d]. » Et David envoya de ses serviteurs pour lui exprimer ses condoléances au sujet de [la mort de] son père[e]. Mais, les serviteurs de David étant arrivés au pays des Ammonites, [3] les chefs des Ammonites dirent à Ḥanoun, leur maître : « Crois-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'a envoyé des porteurs de condoléances? N'est-ce pas [plutôt] pour examiner la ville[f] et pour la reconnaître, afin de la détruire, que David t'a envoyé ses serviteurs[g]? » [4] Ḥanoun, alors, se saisit des serviteurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe[h] et fit couper leurs vêtements à mi-hauteur jusqu'au séant, puis il les renvoya. [5] David, en ayant été informé, envoya des gens à leur rencontre, car ces hommes étaient accablés de honte, et le roi leur fit dire : « Restez à Jéricho, jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé; puis vous reviendrez. »

Première campagne. Victoire d'Israël sur les Ammonites et les Araméens.

[6] Les Ammonites, voyant qu'ils s'étaient rendus odieux à David, envoyèrent [des émissaires] soudoyer les Araméens de Bét Reḥob et les Araméens de Çoba, 20.000 hommes de pied, et les gens de Tob, 12.000 hommes[i]. [7] David l'apprit et envoya Joab avec tout le ban[j] et les Vaillants[k].

[8] Les Ammonites firent une sortie et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte. Les Araméens de Çoba et de Reḥob, ainsi que les gens de Tob et de Maaka opéraient de leur côté, en rase campagne. [9] Joab, voyant qu'il avait un front de bataille devant lui et [un autre] derrière, choisit toute l'élite d'Israël et la mit en ligne vis-à-vis des Araméens. [10] Quant au reste de l'armée, il le plaça sous le commandement de son frère Abichaï et le mit en ligne en face des Ammonites. [11] Puis il dit [à Abichaï] : « Si les Araméens l'emportent sur moi, tu viendras à mon secours. Si les Ammonites l'emportent sur toi, j'irai te secourir. [12] Aie bon courage et luttons courageusement pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu[l], et que Yahvé fasse ce qui lui semblera bon. » [13] Joab, avec les troupes qui l'accompagnaient, s'avança pour engager le combat avec les Araméens, et ceux-ci s'enfuirent devant lui. [14] Quand les Ammonites virent que les Araméens avaient pris la fuite, ils lâchèrent pied devant Abichaï et rentrèrent dans la ville. Joab revint de [son expédition] contre les Ammonites et rentra à Jérusalem.

10, 1. « Naḥach » *1 Chr. 19, 1*. Manque en H. 2. « au sujet de » *1 Chr. 19, 2* (lis. *ʿal*). H : vers. 7. « et les » lis. *wehaggibbôrîm*. H : les. 10. « Abichaï » *G*A *S L* cf. v. *14*. H : Abchaï.

a. En raison de son infirmité, Meribbaal n'aurait guère pu, habitant à la campagne, se transporter tous les jours à la capitale. Si David tenait à ce que le descendant de Saül se fixât à Jérusalem, c'était sans doute aussi pour pouvoir mieux surveiller un prétendant éventuel au trône (cf. 16, 3).

b. Les ch. 10-12 racontent les circonstances de la naissance de Salomon, le futur successeur de David. Les événements qui s'y rapportent (adultère de David, meurtre d'Urie) sont intimement liés aux péripéties d'une guerre contre les Ammonites; aussi cette lutte est-elle relatée en détail (10; 11, 1; 12, 26-31). Le Chroniqueur, qui a omis systématiquement à peu près tout ce qui pourrait porter une ombre sur la figure de David, n'a reproduit, de ces trois chapitres, que les parties relatives aux victoires d'Israël sur Ammon et ses alliés (1 Chr. 19; 20, 1-3). *c*. Celui que Saül avait vaincu devant Jabès (1 Sam. 11). *d*. Naḥach avait probablement aidé David dans sa lutte contre Ichbaal, en attaquant le domaine transjordanien du fils de Saül. *e*. Litt. : *pour le consoler au sujet de son père* (cf. Jér. 16, 7). Parmi les tablettes trouvées à Tell el-Amarna figure une lettre de sympathie du roi de Babylone à Aménophis IV (XIVe siècle) à propos de la mort du père de ce pharaon. A Ras Chamra on a découvert un message où Mahaza annonce la mort de son père au roi d'Ougarit et exprime l'espoir que les bons rapports continueront. *f*. La capitale des Ammonites, Rabba ou Rabba des Ammonites, auj. Ammân, résidence de l'émir de Transjordanie, sur le haut Nahr ez-Zerka (l'ancien Yabboq). *g*. Mêmes soupçons 3, 25; Gen. 42, 9-16. *h*. La barbe, indice de virilité, joue un grand rôle chez les Orientaux comme marque de dignité. *i*. Bét Reḥob, Çoba, Maaka et Tob, petites principautés araméennes voisines de l'Hermon : sur Bét Reḥob, cf. Jug. 18, 28; sur Çoba, voy. 8, 3; 1 Sam. 14, 47; sur Maaka, Deut. 3, 14; Jos. 13, 11; sur Tob, Jug. 11, 3.

j. Voy. note *d* sur 8, 16. *k*. On appelait ainsi les soldats formant la garde royale, composée, au moins en grande partie, de mercenaires étrangers. *l*. Le texte primitif portait peut-être : « pour l'arche de notre Dieu » (cf. 11, 11).

E¹ (?) *Nouvelle victoire sur les Araméens.*

[15] Les Araméens, se voyant battus devant Israël, se rallièrent; [16] Hadadèzer envoya [des émissaires] et obtint l'entrée en campagne des Araméens[a] qui étaient de l'autre côté du fleuve; ils arrivèrent à Ḥélam[b]. Chobak, chef de l'armée de Hadadèzer, était à leur tête. [17] David, en ayant été informé, rassembla tout Israël, passa le Jourdain et arriva à Ḥélam. Les Araméens se rangèrent en face de David et lui livrèrent bataille. [18] Les Araméens prirent la fuite devant Israël et David leur tua [les attelages de] 700 chars et 40.000 hommes de pied; il frappa aussi Chobak, le chef de leur armée, qui mourut sur place. [19] Tous les rois vassaux de Hadadèzer[c], se voyant battus devant Israël, firent la paix avec Israël et lui furent assujettis. J Les Araméens n'osèrent plus porter secours aux Ammonites.

11 *Seconde campagne contre les Ammonites. Adultère de David et meurtre d'Urie.*

[1] L'année suivante[d], à la saison où les rois se mettent en campagne[e], David envoya Joab et avec lui ses officiers et tout Israël ravager le pays des Ammonites[f] et assiéger Rabba[g]; David resta à Jérusalem.

[2] Un soir David se leva de sa couche[h] et, se promenant sur la terrasse du palais royal, aperçut de la terrasse[i] une femme qui se baignait; cette femme était très belle. [3] David fit prendre des renseignements sur cette femme. On [lui] répondit : « Mais c'est Batchèba[j], fille d'Éliam[k], femme d'Urie le Hittite[l]. » [4] David, ayant envoyé des émissaires, la fit chercher. Elle vint chez lui et il coucha avec elle, comme elle venait de se purifier de son impureté[m]. Puis elle retourna dans sa maison. [5] Cette femme devint enceinte et envoya dire à David : « Je suis enceinte. »

[6] Alors David fit dire à Joab : « Envoie-moi Urie le Ḥittite[n]. » Et Joab envoya Urie à David. [7] Lorsque Urie fut arrivé auprès de lui, David s'informa de la santé de Joab, de l'état des troupes et du succès des opérations. [8] Puis David dit à Urie : « Descends à ta maison et lave-toi les pieds. » Urie sortit du palais royal, suivi d'[hommes portant] un présent du roi. [9] Mais Urie coucha à la porte du palais royal avec les serviteurs de son maître : il ne descendit pas dans sa maison.

[10] On en informa David : « Urie, [lui] dit-on, n'est pas descendu dans sa maison. » David dit à Urie : « Ne reviens-tu pas de voyage? Pourquoi n'es-tu pas descendu dans ta maison? » [11] Urie répondit à David : « L'arche, Israël et Juda logent sous la tente[o]; Joab mon maître et les officiers de mon seigneur campent en rase campagne, et moi j'entrerais dans ma maison pour manger, boire et coucher avec ma femme[p]! Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je fais chose pareille. » [12] David dit à Urie : « Reste ici encore aujourd'hui et demain je te renverrai. » Urie resta donc à Jérusalem ce jour-là. Le lendemain, [13] David l'invita, le

16. « Hadadèzer — obtint ». 1 Chr. 19, 10 : ils envoyèrent des émissaires et obtinrent. 18. « hommes [de pied] » d'après *1 Chr. 19, 18* (lis. *'îš*). H : cavaliers. **11**, 1. « le pays », sous-entendu en H, est exprimé *1 Chr. 20, 1.* 6. « fit dire » *G L* (aj. *lē'mōr*). H : envoya. 9. « les » *G*[BA] (suppr. *kol*). H : tous les. 11. « Par la vie de Yahvé » lis. *ḥay yahwè*. H : Par ta vie. 12. « Le lendemain » *G*[L] *S*. H : le lendemain (rattaché à la phrase qui précède).

a. Litt. : *et fit sortir Aram.* Cela ne signifie pas nécessairement que Hadadèzer, qui était, d'après 8, 3-12, roi de Çoba, c'est-à-dire d'une petite principauté libanaise, étendît son empire jusque sur la rive gauche de l'Euphrate, ce qui ne serait guère croyable; il a pu obtenir le concours de ses congénères de cette région à titre d'alliés. *b.* Site incertain. Peut-être à identifier avec Alama (1 Macc. 5, 26) dans la contrée des sources du Yarmouk, en Transjordanie.
c. La suzeraineté de Hadadèzer sur les autres rois araméens n'est pas mentionnée dans le récit parallèle du ch. 8 (v. 3-12), dont le rédacteur a peut-être utilisé une autre source.
d. Litt. : *au retour de l'année* (cf. 2 Rois 20, 22, 26; 2 Chr. 36, 10). *e.* Au printemps. *f.* Détruire les récoltes ou s'en emparer était un des principaux objectifs des guerres antiques (cf. Jug. 6, 3-6, 11; 15, 4-5; 1 Sam. 23, 1). *g.* Voy. note *f* sur 10, 3. *h.* Il venait de faire la sieste. *i.* Urie, comme officier de la garde royale, habitait sans doute tout près du palais. Sa maison était en contre-bas. *j.* Le sens originel de ce nom était probablement « fille du dieu Sept »; plusieurs divinités, chez les Babyloniens par exemple, étaient désignées par le nom du nombre qui leur était consacré.
k. Fils d'Aḥitophel (23, 34). *l.* La garde de David était formée principalement de mercenaires étrangers (cf. 8, 18; 15, 18-22). Le sens du nom d'Urie (« Yahvé est ma lumière ») indique qu'il rendait, d'ailleurs, selon l'usage, un culte au dieu du pays où il était venu se fixer. *m.* Par le bain qu'elle venait de prendre (v. 2, cf. Lév. 15, 19-24). Cette remarque doit expliquer pourquoi la conception suivit immédiatement. — La grammaire ne permet pas de traduire : « Quand elle se fut purifiée... elle retourna ». *n.* Afin de cacher son crime, David fait venir le mari pour une courte visite.
o. Litt. : *dans des cabanes.* *p.* Il n'est pas nécessaire de supposer qu'Urie ait eu vent de la faute de sa femme. Il suffisait qu'il se refusât à rompre la continence que l'ancien Israélite était tenu d'observer quand il était en campagne, comme l'Arabe quand il participe à une expédition de vendetta.

fit manger et boire en sa présence et l'enivra[a]. Le soir Urie sortit et s'étendit sur sa couche avec les serviteurs de son maître, mais ne descendit pas dans sa maison.

[14] Le matin suivant David écrivit à Joab une lettre, qu'il fit porter par Urie. [15] Il écrivait dans cette lettre : « Place Urie à l'endroit où le combat est le plus vif, puis retirez-vous en l'abandonnant, de façon qu'il soit frappé et qu'il meure. » [16] Joab, [qui était] en train de faire le siège de la ville[b], plaça Urie à un endroit où il savait que se trouvaient des guerriers valeureux. [17] Les gens de la ville firent une sortie et attaquèrent Joab. Il tomba du monde parmi les serviteurs de David; Urie le Ḥittite périt aussi.

[18] Joab fit informer David de tous les détails du combat [19] et donna au messager l'ordre suivant : « Quand tu auras fini de raconter au roi tous les détails du combat, [20] si la colère du roi se soulève et qu'il te dise : Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour livrer bataille? Ne saviez-vous donc pas qu'on lance [des projectiles] du haut du rempart? — [21b] tu diras : « Ton serviteur Urie le Ḥittite est mort aussi. »

[22] Le messager de Joab partit et, étant arrivé auprès du roi à Jérusalem, il lui rapporta tout ce dont Joab l'avait chargé. Alors David s'emporta contre Joab et dit au messager : « Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour livrer bataille? Ne saviez-vous donc pas qu'on lance [des projectiles] du haut du rempart? [21a] Qui a frappé Abimèlek, fils de Yeroubbaal? N'est-ce pas une femme, qui lui lança du haut du rempart une meule courante, de sorte qu'il mourut, à Tébèç[c]? Pourquoi vous êtes-vous approchés du rempart? » [23] Le messager répondit à David : « C'est que ces gens avaient eu l'avantage sur nous et étaient sortis nous attaquer en rase campagne; mais nous les avons refoulés jusqu'à l'entrée de la porte. [24] Alors les archers ont tiré du haut du rempart sur tes serviteurs et dix-huit des serviteurs du roi ont péri; ton serviteur Urie le Ḥittite est mort aussi. » [25] David dit alors au messager : « Voici ce que tu diras à Joab : Que cette affaire ne t'attriste pas! Car l'épée dévore tantôt celui-ci, tantôt celui-là. Poursuis avec vigueur tes opérations contre la ville et détruis-la. — [Ainsi] tu l'encourageras. »

[26] Lorsque la femme d'Urie apprit qu'Urie son mari était mort, elle pleura son époux[d]. [27] Quand le temps du deuil[e] fut passé, David la fit amener dans son palais. Elle devint sa femme et elle lui donna un fils. Mais la conduite de David déplut à Yahvé.

12 *Reproches de Natan à David. Repentance du roi f.* E²

[1] Et Yahvé envoya Natan auprès de David. Lorsqu'il fut entré chez lui, il lui dit[g] : « Il y avait dans une même ville deux hommes; l'un était riche et l'autre pauvre. [2] Le riche avait du menu et du gros bétail en très grande quantité. [3] Le pauvre n'avait rien, si ce n'est une petite brebis, qu'il avait achetée et nourrie; elle grandissait auprès de lui, avec ses enfants; elle mangeait de son pain,

15. « Place » *G S* (lis. *hābâ*). H : Placez. 22. « Alors — rempart » d'après *G* (aj. *wayyiḥar ledāwid wayyō'mèr 'èl hammale'āk* (puis répéter v. 20). Manque en H. 21a. « Yeroubbaal » *G*[L] *S* cf. Jug. 7 ss. H : Yeroubbèchèt (pour Yeroubbôchèt, voy. notes sur 2, 8 et 4, 4). 24. « dix-huit » d'après *G*[L] (aj. *šemōnê 'āśār 'îš* après *hammèlèk*). Manque en H. **12**, 2. « Le riche » *G S* (lis. *lè'āšîr*). H : Un riche.

a. David espérait ainsi faire oublier à Urie ses scrupules.
b. Litt. : *de surveiller la ville.* Les Israélites, encore incapables de faire un siège en règle, se contentaient de bloquer étroitement la place attaquée, comptant principalement sur la famine pour la réduire. *c.* Jug. 9, 50-54. Dans le texte massorétique le rappel de ce précédent fait partie des propos que Joab *suppose* devoir être tenus par David en apprenant l'échec subi (v. 20 et 21a). Ce n'est guère naturel : il avait sa place normale dans les reproches adressés *effectivement* au messager par le roi; c'est là que le donne la version grecque, d'après laquelle il faut rétablir l'ordre et la teneur du texte aux v. 21 et 22 (voy. notes critiques). *d.* Litt. : *elle poussa des cris de deuil sur son époux.* *e.* Sept jours (Gen. 50, 10; 1 Sam. 31, 13; 1 Chron. 10, 12; Sir. 22, 12; etc.).
f. L'épisode de l'intervention de Natan (v. 1-15a) ne paraît pas avoir fait partie du récit primitif de J : 12, 15b forme une suite excellente à 11, 27; David, du reste, aurait-il pu demander avec tant d'instance la guérison de l'enfant (v. 16-18) s'il avait su que la mort du petit malade était le châtiment substitué par Dieu à sa propre mort (v. 13-14)? L'épisode de la visite du prophète semble avoir lui-même été amplifié par deux mains différentes : dans les v. 10 et 9b d'une part, 11-12 de l'autre, sont annoncés à David deux châtiments autres que sa mort et qui se réalisèrent en effet. Ces prédictions ne seraient guère conciliables avec la déclaration de Natan au v. 13 : « Yahvé te pardonne cette faute » (sous la seule réserve de la mort de l'enfant). *g.* L'une des versions grecques ajoute ici : « Résouds-moi, je te prie, le cas que voici ». C'est, en tout cas, l'idée : Natan feint de recourir au roi, juge suprême de la nation, pour châtier un délit resté impuni. Même procédé 14, 4-11, 15-17.

buvait dans sa coupe et couchait sur son sein : elle était pour lui comme une fille. [4] Or, un voyageur arriva chez l'homme riche. Celui-ci, alors, s'abstint de prendre dans son menu et dans son gros bétail de quoi préparer [un repas] pour le visiteur qui lui était survenu. Il prit la brebis du pauvre et l'accommoda pour l'homme qui était arrivé chez lui. » [5] David, indigné de [la conduite de] cet homme, dit à Natan : « Par la vie de Yahvé, l'homme qui a fait cela mérite la mort. [6] Il rendra sept fois[a] [la valeur de] la brebis, pour avoir fait ce qu'il a fait et avoir été sans pitié. »

[7] Alors Natan dit à David : « Cet homme, c'est toi. Ainsi parle Yahvé le Dieu d'Israël : Je t'ai oint roi d'Israël et je t'ai sauvé des mains de Saül; [8] je t'ai donné la maison de ton maître et [j'ai mis] les femmes de ton maître dans tes bras[b]; je t'ai donné aussi les filles d'Israël et de Juda, et si c'était trop peu, j'y ajouterais encore plusieurs fois autant pour te le donner.

R (E¹) [9a] Pourquoi as-tu méprisé Yahvé, en faisant ce qui est mal à ses yeux? Tu as fait périr par l'épée Urie le Ḥittite et tu as pris sa femme pour en faire ta femme[c].

R [10] Désormais l'épée ne cessera jamais de [frapper] ta maison, parce que tu m'as méprisé, que tu as pris la femme d'Urie le Ḥittite pour qu'elle devienne ta femme [9b] et que lui, tu l'as tué par l'épée des Ammonites.

R (E¹) [11] Ainsi parle Yahvé : Je vais t'accabler de maux surgis de ta propre maison. Je prendrai tes femmes sous tes yeux, je les livrerai à un autre et il couchera avec tes femmes à la vue du soleil que voici[d]. [12] Tu as agi en secret; moi je ferai tout cela devant tout Israël et devant le soleil. »

E² [13] David dit à Natan : « J'ai péché contre Yahvé. » Natan dit alors à David : « Yahvé, de son côté, te pardonne cette faute : tu ne mourras point. [14] Toutefois, comme tu as gravement offensé Yahvé dans cette affaire, l'enfant qui t'est né mourra. » [15] Puis Natan s'en alla dans sa maison.

Maladie et mort du premier enfant de Batchèba. Naissance de Salomon.

J Et Yahvé frappa l'enfant que la femme d'Urie avait donné à David : il tomba gravement malade. [16] David pria Yahvé pour l'enfant : il jeûnait et, quand il rentrait [dans sa maison], il passait la nuit par terre revêtu d'un sac. [17] Les anciens de sa maison[e], debout auprès de lui, essayèrent de le faire lever de terre; mais il refusa et ne prit avec eux aucune nourriture. [18] Le septième jour l'enfant mourut. Les serviteurs de David n'osaient lui annoncer que l'enfant était mort, car ils se disaient : « Quand l'enfant vivait encore, nous lui avons parlé et il ne nous a pas écoutés. Comment lui dirions-nous que l'enfant est mort? Il ferait un malheur. » [19] David s'aperçut que ses serviteurs chuchotaient entre eux et comprit que l'enfant était mort. David dit à ses serviteurs : « L'enfant est-il mort? » Ils répondirent : « Il est mort. » [20] Alors David se releva de terre, se baigna, s'oignit et changea de vêtements; puis il entra dans la maison de Yahvé et se prosterna. De retour chez lui, il demanda qu'on lui servît un repas et mangea.

[21] Ses serviteurs lui dirent : « Que fais-tu là? Quand l'enfant vivait encore, tu jeûnais et tu pleurais, et une fois l'enfant mort tu t'es relevé et tu as pris de la nourriture! » [22] Il répondit : « Quand l'enfant vivait encore, je jeûnais et je pleurais parce que je me disais : Qui sait? [Peut-être] Yahvé aura-t-il pitié de moi et l'enfant guérira-t-il. [23] Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je[a]? Puis-je le faire revenir? C'est moi qui irai le rejoindre[b], mais lui ne reviendra pas auprès de moi. »

4. « chez l'homme » *G S* (lis. *la'îš*). H : chez un homme (incorrect). 6. « sept » *G^{BA}* (lis. *šib'âtâyim*). H : quatre. 8. « les filles » *S* (lis. *benôt*). H : la maison. 9. « Yahvé » *G^L Theod* (suppr. *debar*). H : la parole de Yahvé. « à ses yeux » lis. *be'ênâw*. H^q : à mes yeux. H^k : à mon œil. 14. « tu — Yahvé » suppr. *'ôyebê*. H : tu as gravement fait offenser (?) les ennemis de Yahvé (voy. note *a* sur I Sam. 20, 16 et 25, 22). 16. « Yahvé » *G^L L T*. H : Dieu. « par — sac » *G^L* (lis. *besaq 'âreṣâ*). H : et se couchait par terre. 21. « Quand — encore » *G^L T* (lis. *be'ôd*). H : pour l'enfant? Vivant...

a. Ce chiffre, conservé par plusieurs versions anciennes, a été corrigé, dans le texte massorétique (voy. note crit.) pour que la décision de David fût exactement conforme à la Loi (Ex. 22, 1). *b*. Le harem d'un roi passait à son successeur (16, 21-22; 1 Rois 2, 17-22; cf. note *c* sur 3, 7). *c*. 9a est sans doute une simple variante de 10b auquel il faut joindre 9b. La seconde forme est préférable, puisqu'elle est mise, comme le demande le contexte, dans la bouche de Yahvé lui-même. *d*. 16, 22. *e*. Les plus hauts dignitaires de sa cour.

[24] David consola Batchèba sa femme. Il entra chez elle et coucha avec elle : elle conçut et mit au monde un fils qu'elle nomma[c]

E² Salomon[d]. Yahvé l'aima[e] [25] et le fit savoir par le prophète Natan, qui lui donna le nom de Yedidya[f], selon l'ordre de Yahvé[g].

Prise de Rabba et soumission des Ammonites.

J [26] Joab donna l'assaut à Rabba des Ammonites et se rendit maître de la ville des Eaux[h]. [27] Il envoya, alors, des messagers à David et lui fit dire : « J'ai donné l'assaut à Rabba; je me suis rendu maître de la ville des Eaux. [28] Rassemble donc le reste de l'armée; [viens] camper contre la ville[i] et t'en emparer, de peur que ce ne soit moi qui m'en rende maître et y attache mon nom[j]. » [29] David rassembla toute l'armée, marcha contre Rabba, lui donna l'assaut et s'en empara. [30] Il enleva la couronne posée sur la tête de Milkom[k] et qui pesait un talent[l] d'or; cette couronne était ornée d'une pierre précieuse qui passa sur la tête de David. Il emporta de la ville un très grand butin. [31] Quant à la population qui s'y trouvait, il la fit sortir et l'employa à [fabriquer] des scies, des pics de fer et des haches de fer[m] ou la fit travailler avec le moule à briques[n]. Il en usa de même avec toutes les villes des Ammonites. Puis David revint, avec toute l'armée, à Jérusalem.

Amnon et Absalom.

Crime et châtiment d'Amnon.

13 *Amnon outrage Tamar.* [1] Absalom, fils de David, avait une sœur qui était [fort] belle et se nommait Tamar. Or il arriva, après ces événements, qu'Amnon, fils de David, s'éprit d'elle[o]. [2] Amnon souffrait, au point d'en être malade, à cause de Tamar sa sœur; car elle était vierge et il paraissait impossible à Amnon de lui rien faire[p]. [3] Or, Amnon avait un ami nommé Yonadab; il était fils de Chimea[q], frère de David. Yonadab était un homme fort avisé. [4] Il lui dit : « D'où vient, prince, que tu sois si défait chaque matin? Ne me le diras-tu pas? » Amnon lui répondit : « J'aime Tamar, la sœur de mon frère Absalom. » [5] Yonadab lui dit : « Mets-toi au lit et feins d'être malade. Ton père viendra te voir. Alors tu lui diras : Permets, je te prie, que ma sœur Tamar vienne me donner à manger et qu'elle prépare les aliments sous mes yeux, de sorte que je la voie faire et que je mange de sa main. »

24. « elle conçut » *G* (aj. *wattahar*). Manque en H. « qu'elle » *Ht H^s S T*. H^k : qu'il. 25. « selon l'ordre » *G^L Theod* (lis. *bidebar*). H : à cause. 26. « des Eaux » d'après v. 27 (lis. *hammâyim*). H : de la royauté. 30. « Milkom » d'après *G*. H : leur roi. « cette — pierre » (*S L T* 1 *Chr*. 20, 2) (lis. *oubâh 'èbèn*). H : et de pierre. 31. « fit travailler avec » lis. *hè'èbid*. H : fit passer dans. « moule à briques » *H^q*. H^k est intraduisible. **13**, 2. « d'en être malade » lis. *laḥălôt*. H : de feindre une maladie.

a. David prend le contre-pied des coutumes millénaires du deuil, qui imposaient aux parents du défunt un jeûne de sept jours (1 Sam. 31, 13). C'est que David, se plaçant à un point de vue purement rationnel et utilitaire, considérait le jeûne uniquement comme un moyen d'apitoyer Dieu. *b*. Dans le sépulcre de famille ou au Cheôl. *c*. C'était la mère qui, dans l'ancien Israël, choisissait le nom de l'enfant (voy. note *g* sur 1 Sam. 1, 20). La leçon « elle nomma » est donc plus probable que la variante « il [David] nomma », conforme à l'usage ultérieur. *d*. En hébreu *Chelômô*. Peut-être voulait-elle marquer que la paix (*châlôm*) était désormais rétablie entre Yahvé et le roi. *e*. A la différence de son frère aîné. *f*. C'est-à-dire « aimé de Yahvé ». *g*. Cette notice est énigmatique; car nulle part ailleurs il n'est fait usage, pour désigner Salomon, de ce nom, choisi pourtant par Dieu lui-même. Certains interprètes supposent que ce renseignement se rapportait originairement au premier enfant de Batchèba. *h*. C'est-à-dire les quartiers de Rabba situés le long de la rivière et qui constituent la ville actuelle d'Ammân, donc la ville basse par opposition à l'acropole. *i*. La partie de la cité qui résiste encore, la ville haute. *j*. De même que le roi, après avoir pris la citadelle de Sion, lui avait donné le nom de « Cité de David ». *k*. Dieu national des Ammonites (1 Rois 11, 5; etc.). *l*. Environ 59 kilos. Il ne paraît pas possible qu'une couronne aussi pesante ait été celle de « leur roi » (c'est-à-dire du roi des Ammonites), comme le veut le texte massorétique, ni que ce soit elle que David mit sur sa tête. *m*. Ou peut-être « à [manier] la scie, les pics de fer, etc. »; mais alors pourquoi aurait-on spécifié que certains de ces outils étaient en fer?

n. Comme autrefois les Hébreux en Égypte. Selon une autre interprétation, il s'agirait au v. 31a, non de corvées, mais de supplices infligés aux Ammonites vaincus, que David aurait traités plus cruellement encore que les Moabites (8, 2); on traduit alors : « il la mit dans la scie, les pics de fer, etc., et la fit passer par le four à briques. » Seulement l'expression « mettre dans » n'est pas attestée au sens de « placer sous », tandis qu'elle se rencontre au sens de « employer à » (1 Sam. 8, 11); il n'est pas établi non plus que le mot signifiant « moule à briques » (Nah. 3, 14) ait eu aussi l'acception de « four à briques ».

o. Absalom et Tamar étaient les enfants de Maaka, fille de Talmaï, roi de Guechour. Amnon était leur demi-frère : il était fils d'Aḥinoam de Yizreël et premier-né de David. *p*. Amnon n'avait guère d'occasions de la rencontrer; car les filles du roi qui n'étaient pas mariées demeuraient au palais (v. 7), dans le harem, tandis que les fils adultes de David avaient chacun leur maison (v. 7-8, 20, 23-29). *q*. Appelé ailleurs Chamma (1 Sam. 16, 9) ou Chimei (2 Sam 21, 21 H^k).

6 Amnon se mit au lit et feignit d'être malade. Le roi vint le voir. Alors Amnon dit au roi : « Permets, je te prie, que ma sœur Tamar vienne préparer sous mes yeux deux gâteaux[a]; et je les mangerai de sa main[b]. » 7 David envoya dire à Tamar au palais : « Va, je te prie, dans la demeure de ton frère Amnon et prépare-lui à manger. »

8 Tamar se rendit dans la demeure d'Amnon, son frère. Celui-ci était couché. Elle prit de la pâte, la pétrit, en confectionna sous ses yeux des gâteaux qu'elle fit cuire. 9 Puis elle prit la poêle et en versa le contenu devant lui[c], mais il refusa de manger et dit : « Faites sortir d'ici tout le monde. » Tous ceux qui étaient auprès de lui sortirent. 10 Amnon dit alors à Tamar : « Apporte le plat dans la chambre à coucher[d] et je mangerai de ta main. » Tamar prit les gâteaux qu'elle avait faits et les porta à son frère Amnon dans la chambre à coucher. 11 Comme elle les lui présentait pour qu'il les mangeât, il la saisit et lui dit : « Viens te coucher auprès de moi, ma sœur. » 12 Elle lui répondit : « Non, mon frère, ne me fais pas violence; car ce n'est pas ainsi qu'on agit en Israël[e]. Ne commets pas pareille vilenie. 13 Où porterais-je ma honte? Et toi, tu compterais parmi les plus vils en Israël. Parle donc au roi, je t'en prie : il ne refusera pas de me donner à toi[f]. » 14 Mais il ne voulut pas l'écouter. Plus fort qu'elle, il la violenta et coucha avec elle.

15 Alors Amnon conçut pour elle une profonde aversion, et l'aversion qu'il lui voua surpassait de beaucoup l'amour qu'il avait éprouvé pour elle. « Lève-toi, lui dit Amnon, et va-t'en. » 16 Elle lui dit : « Non, mon frère, car le tort que tu me ferais en me chassant serait plus grave encore que celui que tu m'as déjà fait. » Mais il ne voulut pas l'écouter; 17 il appela le valet qui le servait et dit : « Chasse cette fille qui m'importune, [mets-la] dehors et verrouille la porte derrière elle. » 18 Elle portait une longue tunique[g], R filles [encore] vierges du roi[h]. Le valet J d'Amnon la mit dehors et verrouilla la porte derrière elle. 19 Tamar prit de la cendre qu'elle jeta sur sa tête, déchira la longue tunique qu'elle portait, mit sa main sur sa tête et s'en alla en poussant des cris[i].

20 Absalom, son frère, lui dit : « Est-ce que ton frère Amnon a été avec toi? Maintenant, ma sœur, tais-toi; c'est ton frère : ne prends pas la chose à cœur. » Tamar demeura accablée dans la maison d'Absalom, son frère[j]. 21 Le roi David apprit tout ce qui s'était passé. Il en fut très irrité, mais ne voulut pas causer de chagrin à son fils Amnon, qu'il aimait parce que c'était son aîné. 22 Absalom n'adressa pas une parole, mauvaise ou bonne, à Amnon, car Absalom haïssait Amnon[k] au sujet de la violence qu'il lui avait fait subir à sa sœur Tamar.

Absalom venge sa sœur et s'enfuit.

23 Deux ans plus tard, Absalom avait les tondeurs à Baal Ḥaçor[l], près d'Èphraïm[m], et Absalom invita toute la maison du roi[n]. 24 Absalom vint trouver le roi et dit : « Écoute, je te prie : ton serviteur a [chez lui] les tondeurs; que le roi daigne venir, ainsi que ses officiers, avec ton serviteur! » 25 Le roi dit à Absalom : « Non, mon fils, consens à ce que nous n'y allions pas tous : nous te serions à charge. » Il insista auprès du roi, mais David refusa d'y aller et lui donna sa bénédiction. 26 Absalom dit alors : « Si [tu ne viens] pas, permets que mon frère Amnon parte avec nous[a]. » Le roi lui répondit : « Pourquoi irait-il avec toi? » 27 Mais Absalom insista auprès de son père, qui laissa partir avec lui Amnon et tous les fils du roi.

Absalom prépara un vrai festin de roi[b]. 28 Puis Absalom donna cet ordre à ses serviteurs : « Faites attention, je vous prie. Quand le cœur d'Amnon sera égayé par le vin et que je vous dirai : Frappez Amnon! — vous le mettrez à mort. Soyez sans crainte : n'est-ce pas moi qui vous l'aurai ordonné? Ayez bon courage et montrez-vous gens de cœur. » 29 Les serviteurs d'Absalom traitèrent Amnon comme Absalom l'avait ordonné. Tous les fils du roi se levèrent, montèrent chacun sur son mulet[c] et s'enfuirent.

30 Tandis qu'ils étaient en chemin, une rumeur parvint à David : « Absalom, disait-on, a tué tous les fils du roi; il n'en reste pas un seul. » 31 Le roi se leva, déchira ses vêtements et se coucha par terre; tous les serviteurs qui se tenaient debout auprès de lui, déchirèrent aussi leurs vêtements. 32 Mais Yonadab, fils de Chimea frère de David, prit la parole et dit : « Que mon seigneur ne se dise pas : On a fait périr tous les jeunes hommes. — Amnon seul est mort. Le visage[d] d'Absalom avait, en effet, une expression de mauvais augure[e] depuis qu'Amnon avait violenté sa sœur Tamar. 33 Que le roi mon seigneur ne prenne donc pas à cœur un rapport selon lequel tous les fils du roi seraient morts; car Amnon seul a péri 34 et le reste des frères d'Absalom est sain et sauf. »

Le jeune homme placé en sentinelle leva alors les yeux et aperçut une troupe nombreuse qui s'avançait sur la route de Ḥoronaïm[f], à la descente. La sentinelle vint en informer le roi et dit : « J'ai vu sur la route de Ḥoronaïm des gens s'avancer au flanc de la montagne. » 35 Yonadab dit au roi : « Voilà les fils du roi qui arrivent : il en est comme ton serviteur l'avait dit. » 36 Comme il achevait de parler, les fils du roi arrivèrent; ils élevèrent la voix et pleurèrent. Le roi aussi et ses serviteurs pleurèrent abondamment. 37a Absalom avait pris la fuite et s'était rendu chez Talmaï, fils d'Ammiḥoud, roi de Guechour[g]; 38 il y resta trois ans. 37b Et le roi fut en deuil de son fils tout ce temps[h].

Joab obtient le rappel d'Absalom.

39 Puis l'âme du roi fut consumée d'un ardent désir de pardonner[i] à Absalom; car il s'était consolé de la mort d'Amnon.

14 1 Joab, fils de Cerouya, s'étant aperçu que le cœur de David [se tournait] vers Absalom, 2 envoya chercher à Teqoa[j] une femme à l'intelligence subtile[k] et lui dit : « Feins, je te prie, d'être dans le deuil; revêts-toi de vêtements de deuil, ne t'oins pas d'huile et donne-toi l'apparence d'une femme qui pleure un mort depuis de longs jours[l].

14. « avec elle » *G S L T* (lis. *'ittâh*). H : elle. 16. « Non — ferais », « serait — que celui (litt. : que l'autre) » G^L (lis. *'al 'âḥî kî gedolâ hârâ'â hazzô't mêhâ'aḥèrèt*). H : Non, à cause de ce grand tort plus qu'un autre (?). 17. « Chasse » lis. *šelaḥ*. H : Chassez. 18. « autrefois » lis. *mê'ôlâm*. H : comme manteaux. « verrouilla » lis. *wayyin'ôl*. H : il a verrouillé. 19. « qu'elle jeta » *G S* (lis. *wattâsèm*). Manque en H. « en poussant » lis. *wezâ'ôq*. H : et elle a poussé. 20. « Amnon » *G S L T*. H : Aminon. « accablée » suppr. *we* devant *šômêmâ*. H : et [cela] accablée (?). 21. « mais — aîné » G^L cf. *1 Rois 1, 6* (aj. *welô' 'âṣab 'èt rouaḥ 'amnôn benô kî 'âhêbô kî bekôrô hou'*). Manque en H. 23. « Èphraïm » 2 Chr. 13, 19 (H^k G S L) : Èphrôn. « toute la maison » lis. *bêt*. H : tous les fils.

a. Le mot est apparenté à celui qui signifie « cœur ». Il s'agit sans doute de gâteaux en forme de cœur. *b*. Le roi se plie sans objection à ce qu'il croit être un caprice de malade : David, comme beaucoup de parents dans l'ancien Israël, était d'une grande faiblesse envers ses enfants. *c*. On a proposé de lire, en modifiant légèrement le texte : « Puis elle appela le serviteur et il versa [les gâteaux] devant lui ». Dans ce cas, Tamar serait restée dans la pièce principale, tandis que le serviteur allait porter les gâteaux dans la « chambre à coucher »; il aurait ensuite rapporté à Tamar le plat auquel Amnon avait refusé de toucher. *d*. Sans doute une sorte d'alcôve d'où Amnon pouvait voir ce qui se faisait dans la chambre principale. *e*. La coutume était la règle suprême dans l'ancien Israël, cf. Gen. 34, 7; 2 Sam. 20, 18. *f*. Les mariages entre enfants du même père, mais nés de mères différentes, étaient donc encore tenus pour parfaitement licites (cf. Gen. 20, 12 et note *a* sur 2 Sam. 3, 5). C'est plus tard seulement que ces unions furent blâmées et prohibées (Éz. 22, 11; Deut. 27, 22; Lév. 18, 9; 20, 17). *g*. Voy. Gen. 37, 3 et la note *k*. *h*. Cette remarque archéologique, exacte à n'en pas douter, doit avoir été inscrite d'abord en note dans la marge, puis insérée tardivement dans le texte : elle se rapporte, en effet, au v. 19. *i*. Gestes de deuil, devenus de simples marques de douleur. *j*. Elle ne peut plus habiter au palais avec ses sœurs vierges. *k*. Glose qui s'accorde mal avec la suite du récit. Si Absalom garde le silence, c'est afin de ne pas trahir ses vrais sentiments et de pouvoir ainsi venger au moment propice l'outrage fait à sa sœur. *l*. Auj. peut-être Tell 'Açour, un peu au N. de Béthel. *m*. Èphraïm ou Èphrôn, S.-E. de Tell 'Açour. *n*. Sur la fête de la tonte des troupeaux et les réjouissances qui l'accompagnaient, voy. 1 Sam 25, 8 et note *a*.

25 et 27. « insista » G^L (lis. *wayyiphṣar*). H : fit irruption. 27. « Absalom prépara — roi » *G L* (aj. *wayya'as 'abšâlôm mištè kemištè hammèlèk*). Manque en H. 31. « les — vêtements » *G L* (lis. *hanniṣṣâbîm 'âlâw qâr'ou bigdêhèm*). H : ses serviteurs se tenaient debout les vêtements déchirés. 34. « et le reste — sauf » lis. *weyètèr 'èḥâw šâlôm*. H : et Absalom s'enfuit. — Texte incertain. « sur — Ḥoronaïm » (1re fois) d'après G^L (B) (lis. *bedèrèk ḥôrônayîm*). H : du chemin derrière lui. « à la — s'avancer » G^{LB} (aj. *bammôrâd wayyâbô' haṣṣôphè wayyaggêd lammèlèk wayyô'mar 'ănâšîm râ'îtî middèrèk ḥôrônayîm*. Manque en H (par homéot.). 38. H répète en tête : « Absalom s'était enfui et s'était rendu en Guechour ». 37b « le roi » G^{BL} (aj. *hammèlèk*). Manque en H. 39. « Puis l'âme (litt. : l'esprit) — désir » d'après G^L (lis. *wattèkèl rouaḥ hammèlèk*). H : Puis David le roi cessa (féminin). « de pardonner à » (lis. *lâsè't le'abšâlôm*). H : de sortir vers (c'est-à-dire : de s'emporter contre?). — Le texte de 39a est très incertain.
14, 1. « [se tournait] vers » lis. *'èl*. H : [se consumait] au sujet de (?).

a. Cette demande devait paraître très naturelle : étant le fils aîné, Amnon était le plus qualifié pour suppléer son père. *b*. Cf. 1 Sam. 25, 36. *c*. C'est plus tard seulement que l'élevage du mulet fut interdit (Lév. 19, 19). *d*. Litt. : *la bouche*. *e*. Tel est le sens le plus probable du texte. *f*. Ce nom désigne ici « les deux Ḥôrôn », c'est-à-dire Bêt Ḥôrôn d'en bas et Bêt Ḥôrôn d'en haut, auj. Beit Our el Taḥta et Beit Our el-Foka, env. 15 kil. N.-O. de Jérusalem. *g*. C'est-à-dire chez son grand-père maternel (3, 3). *h*. Nous transposons le v. 37b pour rétablir la suite probable des idées. *i*. Litt. : *Puis l'esprit du roi se consuma* [de désir] *pour pardonner* (voy. note crit.). *j*. Ville de Juda, à 8 kil. env. au S. de Bethléhem. *k*. Réputée pour son habileté, elle était évidemment connue de Joab. *l*. Une personne en deuil devait non seulement avoir une tenue spéciale (porter un sac ou des vêtements déchirés, ne pas mettre de sandales), mais s'abstenir, pendant la durée du deuil, de tout soin de propreté (cesser de se coiffer, de s'oindre d'huile, de se couper les ongles); souvent elle se mettait la figure en sang.

[3] Tu viendras alors trouver le roi et tu lui tiendras ce discours. » Et Joab lui mit dans la bouche les paroles [qu'elle devait prononcer][a].

[4] La femme de Teqoa vint donc trouver le roi : elle se jeta la face contre terre, se prosterna et dit : « Viens à [mon] aide, ô roi, viens à [mon] aide. » [5] Le roi lui dit : « Qu'as-tu? » Elle répondit : « Hélas! Je suis veuve, mon mari est mort. [6] Ta servante avait deux fils. Ils se sont pris de querelle dans les champs; il n'y avait personne pour les séparer; alors l'un d'eux a frappé l'autre et l'a tué. [7] Et voilà que tout le clan s'est dressé contre ta servante[b] et a dit : Livre le fratricide; nous le ferons mourir pour prix du sang[c] de son frère qu'il a tué et, du même coup, nous exterminerons l'héritier[d]. — Ainsi ils éteindraient la [dernière] braise qui me reste, en sorte que mon mari n'aurait plus ni nom ni survivant[e] sur la surface de la terre[f]. [15][g] Et maintenant, si je suis venue parler au roi de cette affaire, c'est que le peuple me fait peur. Alors ta servante s'est dit : Il faut que je parle au roi. Peut-être le roi accédera-t-il à la demande de sa servante, [16] en écoutant sa servante [et] en l'arrachant aux mains de l'homme qui cherche à faire disparaître à la fois et moi et mon fils de l'héritage de Yahvé. [17] Ainsi ta servante a dit : Que le roi mon seigneur daigne prononcer, de façon à [me] rendre le repos. — Car mon seigneur le roi est semblable à l'ange de Dieu pour discerner le bien et le mal[h]. Que Yahvé, ton Dieu, soit avec toi! »

[8] Le roi dit à la femme : « Va-t-en à ta maison : je donnerai des ordres à ton sujet. » [9] La femme de Teqoa dit au roi : « Que la responsabilité [de ta décision] retombe sur moi et sur ma famille, tandis que le roi et son trône resteront indemnes[i]! » [10] Le roi dit : « Quel que soit celui qui t'a menacé, amène-le moi, et il ne te touchera plus. » [11] Elle dit alors : « Que le roi veuille bien faire mention de Yahvé son Dieu[j], afin que le vengeur du sang n'augmente pas le dommage et ne fasse pas périr mon fils. — Par la vie de Yahvé, dit-il, [je veux être maudit] s'il tombe à terre un cheveu [de la tête] de ton fils. »

[12] La femme dit alors : « Qu'il soit permis à ta servante de dire un mot à mon seigneur le roi! » Il répondit : « Parle. » [13] La femme dit : « Pourquoi donc médites-tu le malheur du peuple de Yahvé? Car le roi, en prononçant ce jugement, s'est déclaré lui-même coupable, du fait qu'il ne rappelle pas celui qu'il a banni. [14] Amnon, en effet, est mort, et, de même que les eaux une fois répandues à terre ne peuvent plus être recueillies, Dieu ne fera pas revenir son âme[k]. Que le roi fasse donc des plans pour que celui qui a été banni ne reste pas banni loin de lui. » [18] Le roi répondit et dit à la femme : « Réponds, je te prie, sans rien me dissimuler, à une question que je vais te poser. » La femme dit : « Que mon seigneur le roi parle! » [19] Le roi dit : « La main de Joab est-elle avec toi en tout ceci? » La femme répondit : « Par ta vie, ô roi, mon seigneur, il n'y a pas à s'écarter, à droite ni à gauche, de tout ce qu'a dit mon seigneur le roi[a]. Oui, c'est ton serviteur Joab qui m'a donné des instructions et c'est lui qui a mis toutes ces paroles dans la bouche de ta servante. [20] C'est pour faire prendre à l'affaire un tour nouveau que Joab en a agi ainsi. Mais mon seigneur est doué d'une sagesse égale à celle de l'ange de Dieu, de sorte qu'il sait tout ce qui se passe sur terre. »

[21] Le roi dit à Joab : « Je veux bien faire ce [que tu me demandes] là. Va, ramène le jeune homme, Absalom. » [22] Joab se jeta la face contre terre et se prosterna; puis il bénit le roi et dit : « Ton serviteur sait aujourd'hui que tu as pour lui de la bienveillance[b], ô roi, mon seigneur, puisque le roi a fait ce que demandait son serviteur. » [23] Joab se mit en route; il se rendit à Guechour et amena Absalom à Jérusalem. [24] Mais le roi dit : « Qu'il se retire dans sa maison! Il ne sera pas admis en ma présence[c]. » Absalom se retira donc dans sa maison et ne fut pas admis en la présence du roi.

E² (?) *Détails divers sur Absalom[d].*

[25] Il n'y avait pas dans tout Israël d'homme aussi beau qu'Absalom; il méritait [à cet égard] tous les éloges : de la plante des pieds au sommet de la tête il était sans défaut. [26] Lorsqu'il se rasait la tête — et il se la rasait chaque année parce que [sa chevelure] devenait trop lourde et il devait la raser, — il pesait sa chevelure [qui atteignait], en poids du roi[e], deux cents sicles[f]. [27] Il naquit à Absalom trois fils et une fille; celle-ci se nommait Tamar et était d'une grande beauté.

Absalom obtient sa rentrée complète en grâce.

[28] Absalom demeura à Jérusalem J deux ans sans être admis en la présence du roi. [29] Alors Absalom manda Joab, afin de l'envoyer au roi; mais Joab ne consentit pas à se rendre auprès d'Absalom[g]. Celui-ci l'envoya chercher encore une seconde fois; mais il ne consentit pas à venir. [30] Absalom dit alors à ses serviteurs : « Voyez la pièce de terre de Joab attenante à la mienne et où il a de l'orge. Allez y mettre le feu. » Les serviteurs d'Absalom mirent le feu à la pièce de terre. [31] Joab se leva, vint trouver Absalom dans sa maison et lui dit : « Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu à ma pièce de terre? » [32] Absalom répondit à Joab : « Vois, je t'avais fait dire : Viens ici, je voudrais t'envoyer auprès du roi avec ce message : Pourquoi suis-je venu de Guechour? Mieux vaudrait pour moi y être encore. Je veux maintenant être admis en la présence du roi, et si je suis coupable, qu'il me mette à mort. »

[33] Joab se rendit chez le roi et lui rapporta [ces paroles]. Puis il appela Absalom, qui se rendit auprès du roi, se prosterna devant lui et se jeta la face contre terre devant le roi. Et le roi embrassa Absalom[h].

Absalom se révolte contre David.

15 *Menées démagogiques d'Absalom.*

[1] Il arriva après cela qu'Absalom se procura un char et des chevaux; et cinquante hommes couraient devant lui[i]. [2] Absalom allait dès le matin se poster au bord du chemin [qui

4. « vint — le » H* G S L (lis. *wattâbô'*). H : dit donc au. « ô — aide » G (répéter *hôšî'â*). H : ô roi. 6. « alors — autre » lis. *wayyak* (avec G L S) *hâ'èḥâd 'èt 'âḥîw* (avec G^L (B)). H : alors l'un l'a frappé, l'un. 15. « au roi » G^L (suppr. *'ădônî*). H aj. : mon seigneur. 16. « qui cherche » G (L) (aj. *hamebaqqêš*). Manque en H. « Yahvé » G^L T. H : Dieu. 10. « Quel que soit » G^BA S (aj. *mî*). Manque en H. 11. « faire mention » G (lis. *yazkêr*). H : se souvenir. 13. « Yahvé » G^L. H : Dieu. 14. « Amnon, en effet, est mort », d'après G^L (lis. *kî mêt 'amnôn*). H : Nous mourrons, en effet, certainement. G^L : Ton fils, en effet, est mort. « ne fera pas revenir son âme » (lis. *yâšîb 'èlôhîm naphšô*. H : n'enlèvera (ou : ne pardonnera) pas une âme. « Que le roi fasse » G^L (lis. *yaḥšôb hammèlèk*). H : et il a fait. — Le texte du v. 14 est très incertain.

a. Joab a recours au même artifice que Natan (12, 1-12) : il soumet au roi un litige fictif. *b*. D'ordinaire, c'était le plus proche parent de la victime, le « vengeur du sang », qui était seul tenu de faire périr le meurtrier. Ici le clan tout entier intervient aussi, sans doute parce qu'il craint que la vengeance ne soit pas exercée rigoureusement, le « vengeur » étant aussi proche parent du meurtrier que de la victime; or le clan a un intérêt majeur à « n'avoir pas sur lui de sang innocent » (cf. Deut. 19, 13 et la note). *c*. Litt. : *de l'âme*. Pour les Israélites, « le sang c'est l'âme » (Deut. 12, 23). *d*. Ainsi l'héritage nous reviendra. Dans son excitation, la femme prête aux membres du clan des intentions qu'ils n'auraient évidemment pas exprimées aussi crûment, à supposer qu'ils les aient eues. *e*. Litt. : *ni reste*. *f*. Aux yeux des anciens Israélites, la vie sur la terre est la seule vraiment digne de ce nom; aussi la perpétuation sur terre du nom du défunt (dans la personne de ses descendants mâles) avait-elle, selon eux, plus de prix que la survie de l'ombre dans le Cheôl.

g. Les v. 15-17 doivent être lus ici. A leur place traditionnelle, ils interrompent le cours du récit; car ils se rapportent, comme les v. 1-7 et 8-11 au cas fictif de la plaignante et non, comme les v. 12-14 et 18-20 au rappel d'Absalom. *h*. Litt. : *pour entendre le bien et le mal*. — La personnalité de « l'ange de Dieu » — ou « ange de Yahvé » — se distinguait à peine, dans la pensée des anciens Israélites, de celle de Yahvé lui-même (cf. Gen. 16, 7 et note *k*; Ex. 23, 20-21 et note *k*; Jug. 2, 1 et note *m*). La femme de Teqoa reconnaît à David une sagacité toute divine (de même v. 20; cf. 19, 27). *i*. Sous-entendu : au cas où Dieu désapprouverait cet acquittement et exigerait la vengeance du sang versé. Par cette formule, la femme détourne sur elle et son fils le châtiment divin qui, sans cela, risquerait d'atteindre le roi et sa dynastie (cf. Mt 27, 24-25). *j*. La femme demande que le roi confirme ses promesses par un serment. *k*. Ne lui rendra pas la vie.

26. « deux cents ». G^L VL : cent. 30. G L aj. : Et les serviteurs de Joab vinrent le trouver, avec leurs vêtements déchirés, et dirent : « Les serviteurs d'Absalom ont mis le feu à la pièce de terre ». 33. « et se jeta » G (aj. *wayyippôl*). Manque en H.

a. Le roi a dit l'exacte vérité. *b*. Litt : *que j'ai trouvé grâce à tes yeux*. *c*. Litt. : *il ne verra pas mon visage*. *d*. Les v. 25-27, qui interrompent le fil de la narration, ne peuvent guère être de la même main que les récits environnants : d'après 18, 18, Absalom n'avait pas de fils, et, dans 1 Rois 15, 2, 10, 13, il est question d'une fille d'Absalom (est-ce la même?) nommée Maaka, et non Tamar. Les détails donnés ici doivent provenir d'une autre source. *e*. Expression en usage seulement après l'exil : le roi dont il s'agissait était le grand roi ou roi de Perse. *f*. Plus de trois kilos. *g*. Joab n'avait pas une affection spéciale pour Absalom. S'il était intervenu en sa faveur, c'était par égard pour les secrets désirs de David (v. 1) et sans doute aussi parce que l'intérêt de la dynastie lui paraissait exiger que la succession du roi revînt à l'aîné de ses fils : il soutiendra plus tard Adoniyya contre Salomon. *h*. En signe de pardon.

i. L'ordre de succession au trône n'était pas encore établi. En s'entourant d'un luxe royal (cf. 1 Sam. 8, 11), comme le fit plus tard Adoniyya (1 Rois 1, 5), Absalom se pose en prétendant.

conduisait] à la porte[a]; chaque fois qu'un homme ayant un procès se rendait auprès du roi pour obtenir justice, Absalom l'appelait et [lui] disait : « De quelle ville es-tu? » Il répondait : « Ton serviteur est de telle tribu d'Israël[b]. » [3] Alors Absalom lui disait[c] : « Vois, ta cause est bonne et juste, mais tu n'auras personne pour t'écouter de la part du roi. » [4] Et Absalom ajoutait : « Qui m'établira juge dans le pays? Tout homme qui a un procès à faire juger[d] viendrait à moi et je lui ferais justice. » [5] Quand un homme s'approchait pour se prosterner devant lui, il étendait la main, le retenait et l'embrassait. [6] Absalom agissait de la sorte envers tous les Israélites qui venaient demander justice au roi. Et Absalom séduisait[e] le cœur des hommes d'Israël.

Révolte d'Absalom. [7] Au bout de quatre ans, Absalom dit au roi : « Permets-moi, je te prie, d'aller accomplir le vœu que j'ai fait à Yahvé [qui réside] à Hébron[f]. [8] Ton serviteur, en effet, lorsqu'il habitait[g] à Guechour en Aram, a fait un vœu en disant : Si Yahvé me ramène à Jérusalem, je servirai Yahvé à Hébron. » [9] Le roi lui dit : « Va en paix. » Il se mit donc en route et partit pour Hébron.

[10] Absalom envoya des agents secrets[h] dans toutes les tribus d'Israël avec ce message : « Quand vous entendrez le son du cor[i], dites-vous : Absalom est devenu roi à Hébron. » [11] Avec Absalom étaient partis de Jérusalem deux cents hommes, invités [par lui], qui s'étaient mis en chemin en toute simplicité et n'étaient au courant de rien. [12] Pendant qu'Absalom offrait les sacrifices, il envoya appeler Aḥitophel[j] le Guilonite, conseiller de David, dans la ville de Guilo[k]. La conjuration devint puissante et une foule de plus en plus nombreuse [de partisans] se joignait à Absalom.

Fuite de David.

David quitte Jérusalem. [13] Un informateur vint alors dire à David : « Absalom entraîne à sa suite le cœur des Israélites. » [14] David dit à tous ses serviteurs présents auprès de lui à Jérusalem : « Levez-vous. Fuyons; car [sans cela] nous n'aurions aucune chance d'échapper à Absalom. Hâtez-vous de partir, de peur que, se portant rapidement en avant, il ne nous atteigne, qu'il ne précipite sur nous le désastre et ne passe la ville au fil de l'épée[l]. » [15] Les serviteurs du roi dirent au roi : « A quelque parti que s'arrête mon seigneur le roi, nous sommes à ton service. » [16] Le roi sortit, suivi de toute sa famille; R (E) mais le roi laissa dix concubines pour garder le palais[m]. [17] Le roi sortit, suivi de tous ses serviteurs; J ils s'arrêtèrent à la dernière maison[n]. [18] et toute l'armée passait auprès de lui.

15, 2. « chaque — ayant (litt. : tout homme qui avait) » G^{L} (lis. *kol 'îš*). H : tout l'homme. 5. « le retenait » H^{*} (lis. *bô*). H a une préposition insolite. 7. « quatre » G^{L} *S Josèphe* (lis. *'arba' šânim*). H : quarante. 8. « me ramène » *G S T* (lis. *hâšêb*). H : me fait de nouveau habiter. « à Hébron » G^{L} (aj. *beḥebrôn*). Manque en H. 12. « appeler » G^{L} (*S*) (aj. *wayyiqrâ'*). Manque en H. 17. « tous ses serviteurs » H^{*} G^{BA} (lis. *'ăbâdâw*). H : tout le peuple. « la dernière maison ». G* VL : l'olivier du désert (d'après v. 23). 18. « toute l'armée (litt. : le peuple) » G^{BL} (lis. *hâ'âm*). H : tous ses serviteurs.

a. Sans doute la porte du palais, où David rendait la justice. *b*. Litt. : *de l'une des tribus d'Israël*. On peut traduire aussi : « Et s'il répondait : « Ton serviteur est de l'une des tribus d'Israël », 3 Absalom lui disait, etc... ». « Israël » désignerait alors les tribus du Nord par opposition à Juda; Absalom, exploitant les vieilles animosités entre Nord et Sud, aurait insinué aux plaideurs venus d' « Israël » qu'ils n'obtiendraient pas justice à la cour d'un souverain judéen comme David. Il est constant, d'autre part, que le parti d'Absalom comptait au moins autant de Judéens que d'Israélites (voy., par exemple, 19, 10-15, 41-44) et que le foyer de la conspiration était même à Hébron, la vieille capitale du Sud. Mais il ne serait pas impossible que l'agitateur, jouant double jeu, ait attisé à la fois les méfiances d'Israël à l'égard de Juda et la jalousie des gens du Midi à l'endroit de Jérusalem, la nouvelle capitale du royaume unifié. *c*. Après s'être informé de son cas. *d*. Litt. : *qui a procès et jugement*. *e*. Litt. : *dérobait*.

f. Le prétexte était spécieux; car, d'après la croyance courante, un vœu fait au Yahvé d'Hébron n'aurait pu être accompli devant le Dieu de l'arche à Sion : c'étaient presque deux personnes divines distinctes. *g*. Litt. : *lorsque j'habitais*. *h*. Litt. : *des espions*. *i*. Il s'agit, sans doute, d'un signal répété de village en village. *j*. Grand-père de Bat-Chéba. Peut-être n'avait-il pas pardonné à David sa conduite envers Urie. *k*. Auj. Khirbet Djala, 10 kil. N. O. d'Hébron; cf. Jos. 15, 51. *l*. Ne connaissant pas encore l'extension exacte de la révolte, David craint d'être surpris dans Jérusalem. Il veut, d'autre part, épargner à la population de la capitale une prise d'assaut avec ses conséquences. *m*. 16b est une glose destinée à préparer 16, 21 et 20, 3 et tirée de ces passages : cette glose est suivie d'une phrase (17a) qui reprend la dernière du récit principal (16a). *n*. Tel est le sens probable de l'expression hébraïque *la maison de l'éloignement*.

David et Ittaï. Tous les Keréti, tous les Peléti[a] et tous les hommes d'Ittaï le Guittite[b] qui étaient venus de Gat à sa suite, au nombre de six cents, défilèrent devant le roi. [19] Le roi dit à Ittaï le Guittite : « Pourquoi partirais-tu, toi aussi, avec nous? Retourne et reste avec le roi[c], car tu es étranger et tu es même exilé de ton pays. [20] C'est hier que tu es arrivé; et aujourd'hui je t'emmènerais avec nous à l'aventure, quand moi, je m'en vais je ne sais où[d]? Retourne, remmène tes frères avec toi et que Yahvé use envers toi de bonté et de fidélité! » [21] Ittaï le Guittite répondit au roi : « Par la vie de Yahvé et par la vie de mon seigneur le roi, où sera mon seigneur le roi — pour y mourir et pour y vivre, — là sera ton serviteur. » [22] David dit à Ittaï : « Va, passe. » Et Ittaï le Guittite passa avec tous ses hommes, ainsi qu'avec toutes les femmes et tous les enfants qui l'accompagnaient[e].

David et les prêtres. [23] Tout le monde[f] pleurait à grand bruit. Le roi se tenait debout près du torrent du Cédron et toute la foule défilait devant lui par la route de l'olivier du désert[g].

[24] [h] Et voici qu'arrivèrent aussi Çadoq et tous les lévites avec lui et Abiatar portant l'arche de la loi de Dieu[i]. Ils déposèrent l'arche de Dieu [et attendirent] jusqu'à ce que la foule eût achevé de défiler hors la ville. [25] Le roi dit alors à Çadoq : « Rapporte l'arche de Dieu dans la ville. Si je trouve grâce aux yeux de Yahvé, il me ramènera et me permettra de la revoir[j] ainsi que sa demeure[k]. [26] Mais s'il dit : Je ne veux plus de toi, — me voici, qu'il fasse de moi ce qui lui plaira[l]. » [27] Et le roi dit au prêtre Çadoq : « Voyez : toi et Abiatar, vous allez retourner en paix à la ville et vos deux fils, Aḥimaaç ton fils et Jonathan fils d'Abiatar, vous accompagneront. [28] Voyez : je m'attarderai aux gués du désert[m] jusqu'à ce qu'il m'arrive un message de votre part pour m'informer. » [29] Çadoq et Abiatar rapportèrent l'arche de Dieu à Jérusalem et ils y restèrent.

David et Houchaï. [30] David gravissait la pente des Oliviers; il montait en pleurant, la tête voilée[n] et nu-pieds[o], et toute la foule qui l'accompagnait avait la tête voilée et montait en pleurant. [31] On avait informé David qu'Aḥitophel aussi était au nombre des conjurés, partisans d'Absalom. Et David avait dit : « Yahvé, mon Dieu, rends insensés, je t'en prie, les conseils d'Aḥitophel. » [32] Or, comme David arrivait au sommet, à l'endroit où l'on adore Dieu[p], il vit venir à sa rencontre

« et tous — Guittite » d'après « sa suite » et v. 22 (lis. *wekol 'anšê 'ittaṣ haggittî*). H : et tous les Guittites. 19. « de ton pays (litt. : lieu) » H^{*} *G S L* (lis. *mimmeqômekâ*). H : par rapport à ton lieu. 20. « et que — toi » *G* (aj. *weṣahwè ṣa'ăsè 'immekâ*). Manque en H (par homéotél.). 23. « bruit » suppr. le 1er *wekol hâ'âm 'ôberim*. H : aj. et toute la foule défilait (répétition). « se tenait debout près du » lis. *'ômêd*. H : passait dans le. « devant lui par » G^{L} (lis. *pânâw*). H : devant. « de l'olivier du désert » G^{L} (*VL*) (lis. *zêt hammidbâr*). H : le désert (?). 24. « et Abiatar » d'après v. 27-29, 35-36 (aj. *we'èbyâtâr*). Manque en H. « déposèrent » lis. *wayyassigou*. H : versèrent. « [et attendirent] » G^{L} (suppr. *wayya'al èbyâtâr*). H : et Abiatar monta. 27. « Voyez : toi » G^{BAL} (lis. *re'ou*). H : Vois-tu. « et Abiatar — retourner » voy. v. 24 (lis. *we'èbyâtâr šoubou*). H : retourne. 28. « aux gués » H^{k} cf. *17, 16*. H^{q} G (S) L T : dans les plaines. 29. « et ils y restèrent ». G^{BA} : et elle y resta. 31. « On — David » G^{BA} (G^{L}) *S L T* (lis. *ouledâwid houggad*). H : David avait informé.

a. Voy. note *i* sur 1 Sam. 30, 14 et note *h* sur 2 Sam. 8, 18.

b. Officier de fortune philistin banni de sa ville à la suite, sans doute, de quelque trouble politique et entré depuis peu au service de David (v. 19-20). *c*. Le nouveau roi. C'est avec amertume plutôt qu'avec ironie que David emploie cette expression pour désigner Absalom. *d*. Litt. : *je m'en vais où je m'en vais*. Cf. Ex. 3, 14 et la note. *e*. Les mercenaires, surtout ceux qui étaient bannis de leur patrie, circulaient avec leur smala.

f. Litt. : *toute la terre*. *g*. Sur cette route, voy. v. 30 et 32.

h. Dans le récit, sous sa forme primitive, Abiatar devait être nommé partout, dans les v. 24-29, sur le même pied que Çadoq, comme le prouvent les v. 27b-29 et 35-36 : c'étaient les deux porteurs de l'arche. Çadoq ayant été plus tard considéré comme la souche de la seule dynastie sacerdotale légitime (ainsi Éz. 40, 46; 43, 19; 44, 15; 48, 11), le nom d'Abiatar fut rayé ou son rôle réduit — du moins dans les v. 24-27a (voy. notes critiques). — Un glossateur pénétré des principes de P ajouta, d'autre part, la mention de « tous les lévites » pour assurer à ces clercs, qui ne formèrent un ordre distinct qu'après 622, la place qui leur revenait dans la cérémonie d'après la théorie sacerdotale. *i*. Partout ailleurs dans ce récit le coffre sacré est appelé « l'arche de Dieu ». L'expression « l'arche de la loi (litt. : de l'alliance) » est deutéronomiste. — Il était naturel que les prêtres se préparassent à suivre David; car, sous ce roi, l'arche, palladium d'Israël, accompagnait d'ordinaire les armées (cf. 11, 11). *j*. Ou : de le revoir. *k*. Sion, résidence de l'arche (ou de Yahvé).

l. Si David refuse, cette fois, de se faire accompagner par l'arche, c'est qu'il craint de n'être plus en faveur auprès de Yahvé; en ce cas, la présence de Dieu dans son camp pourrait lui être fatale. *m*. Cf. 17, 16. Probablement deux gués situés à 5 et 7 kil. au nord de l'embouchure du Jourdain. *n*. Marque de deuil (19, 5), par extension signe de douleur (Jér. 14, 3; Esth. 6, 12; Hén. 13, 9). *o*. Autre coutume funéraire (Éz. 24, 17, 23) devenue signe de douleur (Mi. 1, 8 cf. Ès. 20, 2-4). *p*. Il y avait donc un haut lieu au sommet du mont des Oliviers, et c'est par là que passait alors la route de Jérusalem aux gués du Jourdain, et non, comme aujourd'hui, par la dépression au sud de cette montagne.

Ḥouchaï l'Arkien[a], ami de David[b], la tunique déchirée et de la terre sur la tête[c]. 33 David lui dit : « Si tu partais avec moi, tu me serais à charge. 34 Si, au contraire, tu retournes à la ville et que tu dises à Absalom : « Je suis ton serviteur, ô roi. Permets que je vive. J'ai été longtemps le serviteur de ton père; je serai maintenant ton serviteur, » — tu déjoueras à mon profit les conseils d'Aḥitophel. 35 Là tu auras auprès de toi les prêtres Çadoq et Abiatar. Tout ce que tu apprendras de la maison du roi, tu le rapporteras aux prêtres Çadoq et Abiatar. 36 Ceux-ci auront là auprès d'eux leurs deux fils, Aḥimaaç [fils] de Çadoq, et Jonathan [fils] d'Abiatar : vous m'informerez par eux de tout ce que vous aurez appris. » 37 Ḥouchaï, ami de David, arriva dans la ville comme Absalom allait entrer à Jérusalem.

David et Ciba.

16 1 Lorsque David eut un peu dépassé le sommet, il vit venir à sa rencontre Ciba, serviteur de Meribbaal, avec une paire d'ânes bâtés portant deux cents pains, cent masses de raisins secs, cent fruits frais[d] et une outre de vin. 2 Le roi dit à Ciba : « Qu'est-ce que tu as là? » Ciba dit : « Les ânes doivent servir de montures à la famille du roi, le pain et les fruits d'aliments pour les soldats et le vin de breuvage pour ceux qui seront fatigués dans le désert. » 3 Le roi dit : « Et où donc est le fils de ton maître? » Ciba dit au roi : « Il reste à Jérusalem, car il se dit : Aujourd'hui la maison d'Israël va me rendre le royaume de mon père[e]. » 4 Le roi dit à Ciba : « Désormais, tout ce qui était à Meribbaal t'appartient. » Ciba dit : « Je me prosterne devant toi. Use envers moi[f] de bienveillance, ô roi mon seigneur. »

David et Chimeï.

5 Le roi David était parvenu à Bahourim[g] lorsqu'il en vit sortir un homme issu du clan auquel appartenait la famille de Saül et qui s'appelait Chimeï fils de Guéra[h]. En sortant, il ne cessait de proférer des malédictions. 6 Il jetait des pierres à David et à tous les serviteurs du roi David, bien que toute l'armée et tous les Vaillants fussent à la droite et à la gauche du roi. 7 Chimeï disait dans ses imprécations : « Va-t-en, va-t-en, homme de sang, scélérat! 8 Yahvé fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül[i], à la place de laquelle tu es devenu roi; aussi Yahvé a-t-il livré le royaume aux mains d'Absalom, ton fils. Te voilà [victime] de ta méchanceté, car tu es un homme de sang. » 9 Abichaï, fils de Cerouya, dit alors au roi : « Pourquoi ce chien mort se permettrait-il de maudire mon seigneur le roi? Laisse-moi passer [de son côté] et lui couper la tête. » 10 Le roi dit : « Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Cerouya? Laissez-le maudire. Si c'est Yahvé qui lui a dit : Maudis David[j], qui pourrait lui dire : Pourquoi agis-tu ainsi? 11 Puis David dit à Abichaï et à tous ses serviteurs : « Voyez : mon fils qui est sorti de mes entrailles en veut à ma vie; à plus forte raison ce Benjaminite[k] [agit-il de même] maintenant. Laissez-le maudire, si Yahvé le lui a ordonné. 12 Peut-être Yahvé regardera-t-il mon affliction et m'accordera-t-il le bonheur au lieu de [réaliser] la malédiction prononcée aujourd'hui contre moi. »

32. « ami de David » *G* cf. v. 37 (aj. *rē'ē dâwid*). Manque en H. 34. « Permets — vive » *G* (lis. *'èḥyè*). H : je serai. « J'ai — père » lis. *'ânî*. H : serviteur de ton père et moi depuis longtemps (?). « je — serviteur » lis. *'ânî*. H : et maintenant et moi [je serai] ton serviteur (?). **16,** 1. « Meribbaal » voy. 4, 4. 2. « le pain » *Hq G S L T*. Hk : et pour combattre. 5. « était parvenu » lis. *wehammèlèk dâwid bâ'* ou *wayyâbô' hammèlèk dâwid*. H est incorrect. 10. « Laissez-le maudire » (*G* [*L*] *S*) cf. v. 11 (lis. *hanniḥou lô wîqallēl*). Hk : s'il maudit. Hq : il maudit ainsi. « Si » *Hq G L* (lis. *kî*). Hk : et si. 12. « mon affliction » *G S L* (lis. *be'onyî*). Hk : la faute envers moi (?), Hq : mon œil (mes larmes?).

a. Cf. Jos. 16, 2 et la note. *b*. « Ami du roi » était sans doute un titre officiel en Israël comme à la cour de divers souverains étrangers (cf. Gen. 26, 26, note *j*). *c*. Signe de deuil (Jos. 7, 6). *d*. Litt. : *fruits d'été*, ainsi nommés par opposition aux raisins secs et aux figues sèches qu'on pouvait manger en toute saison. *e*. On suppose généralement que Ciba calomnie et trahit son maître, comme celui-ci l'en accusera (19, 26-28). Mais David lui-même ne put tirer cette affaire au clair (voy. 19, 29). Il est possible que Ciba ait dit la vérité : il n'avait pas intérêt à s'attacher au roi fugitif, dont la cause semblait désespérée; et il serait très naturel que Meribbaal ait espéré voir les dissensions dans la famille de David aboutir à la restauration de la dynastie de Saül. *f*. C'est-à-dire, sans doute : Continue à user à l'avenir envers moi... *g*. Voy. 3, 16 et la note. *h*. C'est-à-dire sans doute appartenant au clan benjaminite de ce nom (Gen. 46, 21; Jug. 3, 15). *i*. Chimeï fait allusion probablement à l'exécution de sept des fils de Saül (21, 1-14) et rend sans doute le roi responsable aussi du meurtre d'Abner et d'Ichbaal. *j*. La conduite étrange de Chimeï a pu contribuer à le faire considérer comme le jouet d'une puissance supérieure; car un aliéné seul pouvait montrer pareille témérité; or, en Orient, les déments sont sacrés, étant « possédés par un *djinn* ». *k*. Plus excusable, puisqu'il est de la même tribu que Saül.

13 David et ses gens reprirent leur route, tandis que Chimeï s'avançait au flanc de la montagne parallèlement à lui, et, tout en marchant, proférait des malédictions, jetait des pierres et lançait de la terre. 14 David et les troupes qui l'accompagnaient arrivèrent épuisés[a]..... et l'on s'y reposa.

Absalom à Jérusalem.

Rencontre d'Absalom et de Ḥouchaï.

15 Absalom entra dans Jérusalem, ainsi que tous les hommes d'Israël. Aḥitophel se trouvait auprès de lui. 16 Comme Ḥouchaï l'Arkien, ami de David[b], abordait Absalom, Ḥouchaï dit à Absalom : « Vive le roi! Vive le roi! » 17 Absalom dit à Ḥouchaï : « C'est là ton affection pour ton ami? Pourquoi n'es-tu pas parti avec ton ami? » 18 Ḥouchaï répondit à Absalom : « Non, celui qui a été élu par Yahvé ainsi que par ce peuple et par tous les Israélites, c'est à lui que j'appartiens et c'est avec lui que je resterai. 19 En second lieu, au service de qui serai-je? N'est-ce pas au service de son fils? Comme j'ai servi ton père, ainsi je te servirai. »

Sur le conseil d'Aḥitophel, Absalom prend possession du harem de son père.

20 Absalom dit à Aḥitophel : « Tenez conseil entre vous [pour voir] ce que nous avons à faire. » 21 Aḥitophel dit à Absalom : « Unis-toi aux concubines que ton père a laissées pour garder le palais[c]. Tout Israël apprendra que tu t'es rendu odieux à ton père et la résolution de tous tes partisans en sera affermie[d]. » 22 On dressa donc pour Absalom une tente[e] sur la terrasse et Absalom vint [y] trouver les concubines de son père sous les yeux de tout Israël.

E1

23 Les conseils que donnait Aḥitophel étaient en ce temps-là [écoutés] comme des oracles qu'on aurait demandés à Dieu; c'est ainsi que tout conseil d'Aḥitophel était considéré tant par David que par Absalom.

Ḥouchaï assure à David le temps de se retirer sans être inquiété.

17 1 Aḥitophel dit à Absalom : « Permets que je choisisse douze mille hommes et je me lancerai à la poursuite de David cette nuit même[f]. 2 Je fondrai sur lui tandis qu'il sera fatigué et découragé; je le frapperai d'épouvante et toutes les troupes qui l'accompagnent prendront la fuite. Alors je frapperai le roi seul 3 et je ramènerai à toi tout le peuple comme une jeune épouse revient à son mari : tu n'en veux à la vie que d'un seul homme. Ainsi tout le peuple restera sain et sauf. » 4 Cette proposition agréa à Absalom et à tous les anciens d'Israël.

J

5 Cependant Absalom dit : « Appelez aussi Ḥouchaï l'Arkien et écoutons ce qu'il a à dire lui aussi. » 6 Ḥouchaï se rendit auprès d'Absalom et Absalom lui dit : « Aḥitophel a parlé de telle et telle manière : devons-nous faire ce qu'il a dit? Sinon, parle à ton tour. » 7 Ḥouchaï répondit à Absalom : « Cette fois-ci le conseil qu'a donné Aḥitophel n'est pas bon. 8 Tu sais, ajouta Ḥouchaï, que ton père et ses gens sont braves, et qu'ils sont exaspérés comme, dans la brousse, une ourse privée de ses petits. Ton père est un homme de guerre : il ne se reposera pas pour la nuit, non plus que l'armée[g]. 9 Il doit être maintenant caché dans quelque caverne ou dans quelque village. Qu'il vienne à tomber dès l'abord [quelques hommes] dans [notre] armée, on l'apprendra et on dira : Le parti

13. « des pierres » suppr. le 2a *le'oummâtô*. H répète : parallèlement à lui. 15. « tous — Israël » *GB* (suppr. *hâ'âm*). H : tout le peuple, les hommes d'Israël. **17,** 1. « douze ». GL : dix. 3. « comme — homme » *G* (lis. *keśoub hakkallâ 'èl 'îšâh 'ak nèphèš 'îš 'èḥâd 'attâ mebaqqēš*). H : comme retourne tout, l'homme à qui tu en veux. « Ainsi » *G* (lis. *wekol*). Manque en H. 5. « Appelez » *G S L* (lis. *qir'ou*). H : Appelle. 9. « dans [notre] armée » *GL* (lis. *bâ'âm*). H : parmi eux.

a. Il y avait évidemment ici un nom de lieu, peut-être Ophni (Jos. 18, 24), qui a pu être omis à cause de sa ressemblance avec le mot signifiant « épuisés ». *b*. Voy. 15, 32 et la note. *c*. Cf. 15, 16; 20, 3. *d*. Par cette démarche, Absalom s'arrogera l'une des prérogatives reconnues à l'héritier d'un roi défunt : le harem de celui-ci revenait à son successeur (cf. 3, 7 note *c*). Tous les conjurés sauront donc que nul rapprochement n'est plus possible entre le père gravement outragé et son fils. D'après Gen. 35, 22; 49, 3-4 Ruben fut maudit par Jacob pour avoir anticipé, de même, sur ses droits futurs d'héritier privilégié. *e*. Un antique usage voulait que le mariage s'accomplît sous une tente (*ḥouppa*), cf. Joël 2, 16; Ps. 19, 6. *f*. On voit que la proposition faite ici par Aḥitophel fut présentée à Absalom dans la journée même de son entrée à Jérusalem et de la fuite de David. L'autre conseil donné par Aḥitophel (16, 21) a pu n'être mis à exécution qu'ultérieurement. *g*. C'est-à-dire : David continuera sa marche pendant la nuit : il est donc maintenant hors d'atteinte. On peut traduire aussi : « il ne passera pas la nuit avec l'armée », c'est-à-dire sans doute qu'il aura devancé le gros de ses troupes, ne prenant avec lui que quelques hommes d'élite.

d'Absalom a subi une défaite. 10 Alors, même l'homme vaillant dont le cœur est semblable à celui du lion sentira fondre son courage, car tout Israël sait que ton père est brave et que ceux qui l'accompagnent sont gens de cœur. 11 Mais voici le conseil que je donne avec insistance : que tous les Israélites, de Dan à Beér Chèba, soient convoqués auprès de toi, aussi nombreux que les grains de sable qui sont au bord de la mer, et que tu marches en personne[a] au milieu d'eux. 12 Nous l'atteindrons en quelque lieu qu'il se trouve, nous nous abattrons sur lui comme la rosée tombe sur le sol et nous ne laisserons subsister ni lui ni aucun des hommes qui l'accompagnent. 13 Que s'il se réfugie dans une ville, tout Israël apportera des cordes vers cette ville et nous la traînerons au torrent, jusqu'à ce que sur son emplacement on ne trouve plus même un caillou[b]. »

14 Absalom et tous les hommes d'Israël dirent : « Le conseil de Ḥouchaï l'Arkien est meilleur que celui d'Aḥitophel. » Yahvé avait décidé de rendre inutile le sage conseil[c] d'Aḥitophel, afin d'amener le malheur sur Absalom.

15 Ḥouchaï dit aux prêtres Çadoq et Abiatar : « Aḥitophel a donné tel et tel conseil à Absalom et aux anciens d'Israël et moi, j'ai conseillé telle et telle chose. 16 Envoyez donc bien vite donner à David l'avertissement que voici : Ne fais pas étape cette nuit aux gués du désert[d], passe-[les] d'urgence; il ne faudrait pas que le roi fût écrasé ainsi que toutes les troupes qui l'accompagnent. »

17 Jonathan et Aḥimaaç étaient postés à Én Roguél[e]. Une servante alla[f] les avertir; ils devaient à leur tour aller avertir le roi David. Ils ne pouvaient, en effet, se laisser voir en entrant dans la ville. 18 Mais un jeune homme les aperçut et [les] dénonça à Absalom. Tous deux pressèrent le pas. Arrivés à la maison d'un habitant de Baḥourim[g] qui avait un puits dans sa cour, ils y descendirent. 19 La femme [de leur hôte] prit une couverture[h], l'étendit sur l'orifice du puits et répandit dessus du gruau[i], de sorte qu'on ne se doutait de rien. 20 Les serviteurs d'Absalom entrèrent chez cette femme dans la maison et dirent : « Où sont Aḥimaaç et Jonathan? » La femme leur dit : « Ils ont passé . . . [j] » [Les envoyés d'Absalom les] cherchèrent, mais, ne les trouvant pas, retournèrent à Jérusalem. 21 Quand ils furent repartis, [les jeunes gens] remontèrent du puits et allèrent avertir le roi David. Ils dirent à David : « Levez-vous et hâtez-vous de passer l'eau, car Aḥitophel a donné tel et tel conseil pour vous perdre[k]. » 22 David et tous les hommes qui l'accompagnaient se levèrent et passèrent le Jourdain. Au point du jour il n'en restait pas un qui n'eût passé le Jourdain.

23 Aḥitophel, voyant que son conseil n'avait pas été suivi, sella son âne, se mit en route et s'en alla chez lui, dans sa ville; il mit ordre à ses affaires et s'étrangla[l]; il mourut et fut enseveli dans le sépulcre de son père.

Guerre entre David et Absalom. Mort d'Absalom.

David en Transjordanie. Absalom l'y poursuit.

24 David était arrivé à Maḥanaïm[m] lorsque Absalom franchit le Jourdain, accompagné de tout Israël. 25 C'est Amassa qu'Absalom avait mis à la tête du ban[a] à la place de Joab. Amassa était fils d'un homme appelé Yitra l'Ismaélite, qui s'était uni à Abigal[b], fille d'Isaï [et] sœur de Cerouya, la mère de Joab[c]. 26 Tout Israël campa, ainsi qu'Absalom, au pays de Galaad.

27 Lorsque David arriva à Maḥanaïm, Chobi fils de Naḥach, de Rabba des Ammonites[d], Makir fils d'Ammiel, de Lodebar[e], et Barzillaï le Galaadite, de Roguelim, 28 apportèrent des lits, des tapis, des coupes et de la poterie; ils offrirent aussi du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles, 29 du miel, de la crème, du fromage[f], du petit et du gros bétail, à David et aux troupes qui l'accompagnaient, afin qu'ils s'en nourrissent[g]; car ils se disaient : « L'armée a souffert de la faim, de la fatigue et de la soif dans le désert. »

18 *Défaite d'Absalom.* 1 David passa en revue les troupes qu'il avait avec lui et plaça à leur tête des chefs de millier et des chefs de centaine[h]. 2 Puis David divisa l'armée en trois corps[i] : un tiers fut confié à Joab, un tiers à Abichaï fils de Cerouya [et] frère de Joab, un tiers à Ittaï le Guittite. Et le roi dit aux troupes : « Moi aussi, je marcherai avec vous. » 3 Mais l'armée dit : « Il ne faut pas que tu marches [au combat]; car si nous venions à être mis en fuite, on n'attacherait pas d'importance à notre défaite; même si la moitié d'entre nous périssait, on n'attacherait pas d'importance à notre mort, tandis que toi, tu vaux dix mille d'entre nous. Il est donc préférable que tu te tiennes dans la ville[j], prêt à nous porter secours. » 4 Le roi leur dit : « Je ferai comme il vous plaira. » Et le roi se tint à côté de la porte, pendant que toute l'armée sortait par groupes de cent et par groupes de mille. 5 Le roi donna cet ordre à Joab, à Aḥichaï et à Ittaï : « Ménagez, pour l'amour de moi, ce jeune homme, Absalom. » Et l'armée entière entendit le roi donner à tous les chefs cet ordre au sujet d'Absalom.

6 L'armée sortit en rase campagne à la rencontre d'Israël. La bataille eut lieu dans la forêt d'Éphraïm[k]. 7 L'armée d'Israël y fut battue devant[l] les serviteurs de David. Le carnage, ce jour-là, fut considérable : vingt mille hommes [périrent]. 8 Le combat se dispersa par toute la contrée et la forêt dévora, ce jour-là, plus de victimes que l'épée[m].

Mort d'Absalom. 9 Par hasard Absalom se trouva face à face avec des serviteurs de David. Absalom était monté sur un mulet; celui-ci s'engagea sous les branches entrelacées d'un grand chêne. La tête d'Absalom se prit dans [la ramure de] l'arbre[n] et il resta suspendu entre ciel et terre, tandis que le mulet qu'il montait passait outre. 10 Quelqu'un le vit et en informa Joab : « Je viens de voir Absalom suspendu à un chêne. » 11 Joab dit à l'homme qui lui faisait ce rapport : « Tu l'as vu! Pourquoi donc ne l'as-tu pas abattu

10. « Alors (litt. : Et il arrivera que) » *G^L* (lis. *wehâyâ*). H : Et lui. 11. « Mais — insistance » *G^B* (lis. *kî kô yâ'ôṣ yâ'aṣtî*). H : Mais je conseille. « au milieu d'eux » *G (S) L* (lis. *beqirbâm*). H : au combat. 13. « apportera » *G^L* (lis. *wehébî'ou*). H : lèvera (?). « la » *G S L* (lis. *'ôtâh*). H : le. 16. « aux gués ». Voy. 15, 28. 19. « l'orifice » *H* Seb L* (lis. *pî*). H : la surface.

a. Litt. : *que ta face marche* (cf. Ex. 33, 14; Deut. 4, 37; És. 63, 9; Éz. 6, 9, etc.). Ḥouchaï flatte adroitement Absalom en suggérant que la présence du prince au milieu de son armée sera un gage de victoire. *b*. Cette fanfaronnade devait plaire à des auditeurs orientaux. *c*. Litt. : *le bon conseil;* cela ne signifie pas qu'il fût louable moralement, mais qu'il était avisé. *d*. Cf. 15, 28. *e*. Auj. le « puits de Job », au confluent des vallées du Cédron et de Ben Hinnom, au sud de Jérusalem. Voy. note sur Jos. 15, 7, cf. 18, 16; 1 Rois 1, 9. *f*. Litt. : *est allée*. Cette confusion des deux temps passés, insolite en hébreu classique, devint fréquente à basse époque. D'autres entendent « allait », comme si les deux jeunes gens avaient fait plusieurs fois le voyage de Jérusalem au camp de David; ce qui est impossible. Peut-être ce passage a-t-il été remanié : Jonathan est ici nommé avant Aḥimaaç (cf. 15, 36; 17, 20). *g*. 3, 16; 16, 5. *h*. Peut-être une natte rigide. *i*. Cf. Prov. 27, 22. Selon d'autres, il s'agirait de fruits à sécher. *j*. L'hébreu a ici un mot inintelligible (*mîkâl*), puis « l'eau ». On a proposé de corriger, d'après G^L et L : « ils ont passé *en hâte* (*mehêrâ*) l'eau », leçon fort éloignée de l'hébreu et peu satisfaisante pour le sens. Lire peut-être plutôt *mesillat* : « Ils ont passé [outre] par la route de l'eau », c'est-à-dire *en suivant* la route qui mène au Jourdain (cf. v. 21). *k*. Sous-entendu : et son plan pourrait, après réflexion, être repris par Absalom. *l*. Les cas de suicides paraissent avoir été très rares en Israël (cf. Jug. 9, 54; 1 Sam. 31, 4-6; 1 Rois 16, 18; Mt 27, 3-10; Act. 1, 18-19). *m*. Cf. 2, 8.

25. « l'Ismaélite » *G^A 1 Chr. 2, 17* (lis. *hayyišme'êlî*). H : l'Israélite. G^BL L : le Yizreélite « d'Isaï » *G^L 1 Chr. 2, 13-17* (lis. *'îšay*). H : Naḥach (ditt. du v. 27). 26. « Tout » *G^B* (aj. *kol*). Manque en H. 28. « apportèrent — lits (litt. : lits de couchage) » d'après *G S L* (aj. en tête *hébî'ou 'arsôt*). Manque en H. G : apportèrent dix (*'âsèrèt*) couchages. « des tapis » G (aj. *oumarbidîm*). Manque en H. « lentilles » *G S* (suppr. *weqâlî*). H aj. : du grain rôti (répétition). 29. « du fromage — bétail » lis. *ouŝephôt weṣô'n oubâqâr*. H : du petit bétail et du fromage de gros bétail. **18**, 2. « divisa — corps » *G^L* (lis. *wayešallêš*). H : envoya l'armée. 3. « toi » *H* G^BA Sym L* (lis. *'attâ*). H : maintenant. « dans la ville » *G^BA* (lis. *bâ'îr*). H : d'une ville (?). 7. « considérable » *G L* (suppr. le 2d *šâm*). H aj. : là. « hommes » *G* (aj. *'îš*). Manque en H. 8. « se dispersa » *S* (suppr. *šâm*). H aj. : là. 9. « il resta suspendu » *G^B S T (L)* (lis. *wayyittâl*). H : il fut mis.

a. C'est-à-dire des contingents fournis par les diverses tribus (cf. 8, 16 et note *d*). Absalom avait eu le temps de les lever, tandis que David, ayant dû fuir précipitamment la rive droite du Jourdain, avait tout au plus recruté ceux de la Transjordanie. *b*. La formule employée paraît indiquer qu'il ne s'agit pas d'un mariage du type ordinaire, mais d'une union d'un genre plus ancien (union de *ṣadiqa*) où l'épouse restait dans la maison de ses parents et y recevait de temps à autre son mari. *c*. Absalom, comme Ichbaal et David, confia donc le commandement suprême de ses troupes à un parent rapproché : Amassa était son cousin. *d*. Frère du roi des Ammonites détrôné par David (ch. 10-12), Chobi avait probablement été nommé par le vainqueur gouverneur du pays. *e*. Cf. 9, 4. *f*. Tel est le sens du mot d'après le targoum et la version syriaque. *g*. L'empressement des Transjordaniens à ravitailler David s'explique sans doute par les victoires qu'il avait remportées sur Ammon et Aram : les Israélites d'outre-Jourdain, naguère inféodés à Ichbaal, savaient gré à David d'avoir maté leurs dangereux voisins; quant aux Ammonites, ils pouvaient être encore sous le coup de leur défaite. *h*. La désignation des officiers se faisait seulement après que les contingents des tribus étaient réunis et qu'on savait de quels effectifs on disposait. *i*. C'était la tactique ordinaire : voy. note *h* sur 1 Sam. 11, 11. *j*. Maḥanaïm. *k*. Localité inconnue. *l*. Voy. note *d* sur 1 Sam. 4, 3. *m*. Il y a encore dans la région, au nord du Yabboq, des pentes boisées et parsemées de gros blocs de rochers, dont la traversée pouvait être fort dangereuse pour une armée en déroute. *n*. On se représente d'ordinaire que ce fut l'abondante chevelure du fuyard qui s'enchevêtra dans les branches; et telle est peut-être l'idée de l'annotateur auteur de 14, 25-27. Ici, en tout cas, il n'est pas question des cheveux d'Absalom : c'est sa tête qui se coinça violemment entre deux branches.

à terre et tué sur place? Je me serais fait un devoir de te donner dix [sicles d'] argent et une ceinture[a]. » [12] Mais l'homme dit à Joab : « Quand on pèserait dans mes mains mille [sicles] d'argent, je ne porterais pas la main sur le fils du roi; car nous avons entendu l'ordre que le roi t'a donné, ainsi qu'à Abichaï et à Ittaï, lorsqu'il a dit : Épargnez, pour l'amour de moi, ce jeune homme, Absalom. — [13] Si j'avais, au contraire, commis cette félonie au péril de ma vie, rien ne reste caché au roi... et toi, tu te serais tenu à distance[b]. » [14] Joab dit : « C'est donc moi qui agirai le premier, avant toi. » Il prit en mains trois javelots et les enfonça dans le cœur d'Absalom, qui était encore vivant dans [la ramure de] l'arbre. [15] Puis dix jeunes hommes, porteurs d'armes[c] de Joab, entourèrent [Absalom], le frappèrent et l'achevèrent[d].

[16] Alors Joab sonna du cor et l'armée cessa de poursuivre Israël; car Joab voulait épargner l'armée [vaincue]. [17a] On prit Absalom, on le jeta dans une grande fosse, au milieu de la forêt, et on éleva sur lui un énorme tas de pierres[e]. [18b] David érigea à son intention la stèle qui est dans la vallée du Roi[f], car il disait : « Il n'a pas de fils pour commémorer son nom[g]. » Et il appela cette stèle de son nom : on l'appelle aujourd'hui encore monument[h] d'Absalom[i]. [17b] Tous les Israélites s'enfuirent chacun vers sa tente[j].

Comment David accueillit la nouvelle de la victoire.

[18a] Après qu'Absalom eut été pris, [19] Aḥimaaç, fils de Çadoq[k], dit à Joab : « Permets que je courre annoncer au roi que Yahvé lui a fait justice [en le délivrant] des mains de ses ennemis. » [20] Mais Joab lui dit : « Ce n'est pas toi qui porteras les nouvelles aujourd'hui; tu les porteras un autre jour, mais tu ne le feras pas aujourd'hui, parce que le fils du roi est mort. » [21] Et Joab dit au Kouchite[l] : « Va rapporter au roi ce que tu as vu. » Le Kouchite se prosterna devant Joab et partit en courant. [22] Aḥimaaç insista encore et dit à Joab : « Quoi qu'il arrive, laisse-moi courir, moi aussi, à la suite du Kouchite. » Joab dit : « Pourquoi courrais-tu, mon fils? Il ne t'en reviendra aucune récompense[m]. » [23] Il répondit : « Quoi qu'il arrive, je courrai. » Joab lui dit : « Cours. » Aḥimaaç courut par le chemin de la plaine [du Jourdain][n] et dépassa le Kouchite.

12. « on pèserait (litt. : il serait pesé) » lis. *šâqoul*. H : je pèserais. S L : tu pèserais. « Épargnez—moi » *H* G S L T* (lis. *lî*). H : Épargnez, qui que ce soit. 14. « C'est—toi » *G^L (BA) T* (lis. *lâkên 'âḥêllâ*). H : Je n'attendrai pas ainsi devant toi. « javelots » *G^BA* (*T*) (lis. *šelâḥîm*). H : bâtons. 15. « l'achevèrent » lis. *wayemôtetouhou*. H : le firent mourir. 18b. « David — intention », d'après G (lis. *wayyaṣṣêb lô dâwid*). H : il (Absalom) érigea pour lui de son vivant. — Texte incertain. « la stèle » lis. *hammaṣṣêbèt*. H : une stèle (incorrect). « Il n'a pas..... son nom » *G^B* (lis. *lô* et *šemô*). H : Je n'ai pas..... mon nom. 18a. « Après — pris » *G^A* (lis. *nilqaḥ*). H : et Absalom avait pris. 19. « à Joab » *G^L* (aj. *leyô'âb*). Manque en H. 21. « Le Kouchite » lis., comme la première fois : *hakkouší*. H : Kouchi. 22. « Il — récompense (litt. : une récompense ne sera pas versée) » lis. *mouṣêt*. H : Il n'y aura pas de récompense suffisante (?). — Texte incertain. 23. Il répondit » *G* (*S*) *L* (aj. *wayyô'mèr*). Manque en H.

a. Il s'agit soit d'un ceinturon (cf. 1 Sam. 18, 4; Éz. 23, 15) d'honneur, soit d'une de ces ceintures dont on se servait comme de bourses. *b*. Tu n'aurais pas bougé le petit doigt pour me soustraire au châtiment. *c*. Voy. note *l* sur 1 Sam. 14, 1. *d*. C'était une des attributions du porteur d'armes, 1 Sam. 14, 13. *e*. Ainsi en agit-on dans beaucoup de pays à l'égard de ceux qui ont péri de mort violente, spécialement des criminels (cf. Jos. 7, 26; 8, 29). Le but primitif de cette pratique était de fixer au sol l'âme irritée du défunt, de façon qu'elle ne vînt pas tourmenter les vivants.

f. Vallée voisine sans doute de Jérusalem (Gen. 14, 17), mais qui n'a pas été identifiée. Le monument qu'on montre aujourd'hui comme étant le tombeau d'Absalom, dans la vallée du Cédron, est bien postérieur au temps de David.

g. D'après le texte massorétique (voy. notes critiques), c'est Absalom qui s'était lui-même érigé de son vivant cette stèle après l'avoir prise dans la vallée du Roi. Mais pourquoi aurait-il utilisé une stèle déjà existante? Pourquoi indiquer le lieu où il l'avait prise, et non celui où il la dressa ? Comment, du reste, un prince encore jeune et possesseur d'un nombreux harem aurait-il pu prévoir qu'il mourrait sans laisser de fils? Il est donc très probable que, comme le suggère le texte primitif des Septante, c'est David qui éleva à Absalom un cénotaphe au voisinage de la capitale pour que ce fils toujours aimé, quoique rebelle, pût recevoir du public les honneurs et les offrandes qu'une lignée de descendants mâles ne lui rendrait pas. Un fils, en effet, « commémore le nom » de son père, non seulement par le fait qu'on l'appelle « fils d'un tel », mais par les rites qu'il célèbre sur la tombe de famille : le verbe traduit par « commémorer » signifiait aussi « invoquer ». — Selon 14, 27 Absalom avait trois fils. *h*. Litt. : *main*, ainsi nommé, selon certains interprètes, parce qu'on y avait sculpté une main ouverte. On faisait figurer ce symbole notamment sur la sépulture des personnes mortes prématurément ou de mort violente; mais on représentait alors deux mains levées (souvent avec une invocation au Soleil vengeur). Mais il paraît plutôt que « main » a ici le sens général de « monument », qu'il avait souvent en hébreu (voy. note *c* sur 1 Sam. 15, 12). *i*. Nous transposons après 17a la fin du v. 18, qui traite d'un sujet analogue. Cette phrase avait peut-être été omise par un copiste, puis rétablie en marge par un correcteur et enfin insérée de nouveau dans le texte, mais à une mauvaise place. *j*. Voy. 1 Sam. 4, 10 et note *i*. *k*. Cf. 15, 36; 17, 17-21.

l. En hébreu *Kouchi*, mais toujours (sauf une fois v. 21) avec l'article : « le Kouchite ». Ce n'était donc pas le nom propre du personnage, mais un surnom qu'on lui avait donné, parce que, dans l'entourage de David, il était seul originaire de Kouch, c'est-à-dire de l'Éthiopie (la Nubie d'aujourd'hui), ou du sud de l'Arabie. Les Kouchites étaient en général des noirs (Jér. 13, 23). *m*. Le porteur de bonnes nouvelles était récompensé; celui qui en transmettait de mauvaises pouvait être châtié et même mis à mort (4, 10). *n*. Tandis que le Kouchite coupe sans doute au plus court, Aḥimaaç prend un chemin plus long, mais plus commode.

[24] David était assis entre les deux portes[a]. Le guetteur, étant monté à la terrasse de la porte, sur le rempart, leva les yeux et aperçut un homme qui courait seul. [25] Le guetteur cria et annonça la chose au roi. Le roi dit : « S'il est seul, c'est qu'il a une bonne nouvelle à annoncer[b]. » L'homme approchait de plus en plus. [26] Le guetteur aperçut alors un autre homme qui courait; et le guetteur posté au-dessus de la porte cria : « Voici un autre homme qui court seul. » Le roi dit : « Lui aussi apporte des nouvelles. » [27] Le guetteur dit : « Je reconnais la manière de courir du premier : c'est la façon de courir d'Aḥimaaç, fils de Çadoq. » Le roi dit : « C'est un homme de bien : c'est pour [annoncer] de bonnes nouvelles qu'il vient[c]. » [28] Lorsqu'il fut arrivé tout près, Aḥimaaç dit au roi : « Tout va bien. » Puis il se prosterna devant le roi la face contre terre et dit : « Béni soit Yahvé ton Dieu, qui a livré en ton pouvoir les hommes qui avaient levé la main contre mon seigneur le roi! » [29] Le roi dit : « Le jeune homme, Absalom, est-il sain et sauf? » Aḥimaaç répondit : « J'ai vu un grand tumulte se produire au moment où Joab envoyait ton serviteur; mais je ne sais ce que c'était[d]. » [30] Le roi dit : « Retire-toi et tiens-toi là. » Il se retira et resta là.

[31] A ce moment arriva le Kouchite; il dit : « Que mon seigneur le roi apprenne la bonne nouvelle : aujourd'hui Yahvé t'a fait justice, [il t'a délivré] des mains de tous ceux qui s'étaient dressés contre toi. » [32] Le roi dit au Kouchite : « Le jeune homme, Absalom, est-il sain et sauf? » Le Kouchite répondit : « Puissent les ennemis de mon seigneur le roi et ceux qui se sont dressés contre toi pour te faire du mal être tous comme ce jeune homme![e] » [33f] Alors le roi frémit. Il monta dans la chambre qui était au-dessus de la porte et fondit en larmes; tout en pleurant, il disait : « Mon fils Absalom, mon fils, mon fils Absalom! Que ne suis-je mort à ta place! Absalom mon fils, mon fils! »

19 [1] On vint dire à Joab : « Voici que le roi pleure et qu'il est dans le deuil à cause d'Absalom. » [2] La victoire fut, ce jour-là, changée en deuil pour toute l'armée, car l'armée avait entendu dire en ce jour que le roi était dans l'affliction à cause de son fils. [3] Et l'armée, ce jour-là, se glissa furtivement dans la ville, comme le font des troupes honteuses d'avoir lâché pied dans la bataille. [4] Le roi s'était voilé le visage[g] et criait à haute voix : « Mon fils Absalom! Absalom, mon fils, mon fils! »

[5] Joab entra auprès du roi, dans la maison, et dit : « Tu couvres aujourd'hui de honte le visage de tous tes serviteurs qui, en ce jour, t'ont sauvé la vie, ainsi qu'à tes fils et à tes filles, à tes femmes et à tes concubines, [6] puisque tu aimes ceux qui te haïssent et que tu hais ceux qui t'aiment. Tu montres bien, en effet, aujourd'hui, que chefs et serviteurs ne sont rien pour toi, car je me rends compte à présent que si Absalom vivait et que nous fussions tous morts, tu serais content. [7] Et maintenant, lève-toi, sors et adresse à tes serviteurs des paroles de réconfort[h], car, je le jure par Yahvé, si tu ne sors pas, il n'y aura pas un homme qui passe cette nuit auprès de toi[i] et tu te trouveras dans une détresse pire que toutes celles par lesquelles tu as passé depuis ta jeunesse jusqu'à présent. » [8] Alors le roi se leva et alla s'asseoir

25. « L'homme » aj. *hâ'îš* après *wayyélèk*. Manque en H. 26. « posté — cria » *G^L* (*L*) (lis. *'al haššá'ar*). H : cria au portier. « un autre homme » *G S L* (lis. *'îš 'aḥêr*). H : un homme. 28. « Lorsqu'il — dit » *G^L* (lis. *wayyiqrab*). H : Et Aḥimaaç cria et dit. « en ton pouvoir » aj. *beyâdekâ* après *siggar*. Manque en H. 29. « est-il » *H* Seb* (lis. *hašâlôm*). H : est. « au — serviteur » lis. *killôaḥ yô'âb 'èt 'abdekâ*. H : pour envoyer le serviteur du roi, Joab, et ton serviteur. 31. « il » *G^B S L* (suppr. le 2d *hakkouší*). H : le Kouchite. 33. « en pleurant » *G^L G* S* (lis. *bibkôtô*). H : en marchant. **19**, 1. « il est dans le deuil » *S T* (lis. *oumit'abbêl*). H : il a mené deuil. 4. « et criait » *G^L S L* (suppr. le 2e *hammèlèk*). H : et le roi criait. 7. « si » *G S L T* (lis. *kî 'im*). Manque en H.

a. Dans le passage couvert, entre la porte extérieure et la porte intérieure. On disait aussi « à l'intérieur de la porte » (1 Sam. 9, 14; 2 Sam. 3, 27). *b*. Plusieurs hommes courant ensemble eussent été des fuyards, survivants d'une défaite.

c. Voy. note *f* sur 4, 10. *d*. On a supposé que le narrateur a voulu nuire à la renommée du fils de Çadoq en rapportant ce mensonge et on a trouvé dans ce trait la confirmation du fait — du reste constant — que cet auteur devait être membre ou, en tout cas, partisan de la famille sacerdotale rivale, celle d'Abiatar. Ce n'est pas sûr; car, aux yeux des anciens Israélites, un adroit mensonge ne constituait pas une tare, mais plutôt une preuve d'ingéniosité (cf. Gen. 12, 13; 20, 2, 5, 12-13; 26, 7; 31, 35; 33, 13-14; Jug. 3, 20; Jér. 38, 24-27, etc.).

e. Pour annoncer un événement funeste, notamment un décès, on employait volontiers des circonlocutions de ce genre (cf. 1 Sam. 25, 26; Dan. 4, 16). *f*. Ce verset forme, dans les Bibles hébraïques imprimées, le premier du ch. 19.

g. Cf. 15, 30. *h*. Litt. : *parle au cœur de tes serviteurs*. Cette expression signifiait « consoler », « encourager », cf. Gen. 34, 3; 50, 21; Es. 40, 2; Os. 2, 16. *i*. Toute l'armée désertera. Le ban, notamment, était formé de volontaires, qui, après une défaite, rentraient volontiers « chacun à sa tente » (1 Sam. 4, 10; 2 Sam. 18, 17; 1 Rois 22, 36; 2 Rois 14, 12).

à la porte. On prévint toute l'armée : « Voici, disait-on, que le roi est assis à la porte. » Et toute l'armée vint [se présenter] devant le roi.

Le retour de David.

Israël et Juda regagnés à la cause de David.

Israël s'était enfui, chacun [retournant] à sa tente. 9 Dans toutes les tribus d'Israël, tout le monde se mit à murmurer et à dire : « C'est le roi David qui nous a délivrés de tous nos ennemis et nous a arrachés au pouvoir des Philistins. Et maintenant il a dû fuir du pays et de son royaume devant Absalom. 10 Absalom, que nous avions oint[a] pour qu'il régnât sur nous, est mort à la guerre. Alors pourquoi tardez-vous à rappeler le roi? » Les propos de tout Israël parvinrent au roi.

11 Alors le roi David envoya dire aux prêtres Çadoq et Abiatar : « Parlez aux anciens de Juda en ces termes : Pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi dans son palais? 12 Vous êtes mes frères, vous êtes mes os et ma chair[b]. Pourquoi seriez-vous les derniers à rappeler le roi[c]? — 13 Et à Amassa vous direz : N'es-tu pas mes os et ma chair[d]? Que Dieu m'inflige telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci, si tu ne deviens pas à perpétuité chef du ban à mon service, à la place de Joab[e]. » 14 Tous les Judéens, comme un seul homme, eurent le cœur gagné et envoyèrent dire au roi : « Reviens, toi et tous tes serviteurs. » 15 Le roi revint donc. Lorsqu'il atteignit le Jourdain, [les gens de] Juda étaient arrivés à Guilgal, s'avançant au-devant du roi pour l'aider à passer le Jourdain[f].

David et Chimeï[g].

16 Chimeï, fils de Guéra, le Benjaminite, de Bahourim, descendit en toute hâte avec les hommes de Juda à la rencontre du roi David; 17 il avait avec lui mille hommes de Benjamin. Ciba, serviteur de la famille de Saül, ses quinze fils et ses vingt esclaves se précipitèrent pour gagner le Jourdain avant le roi; 18 ils se mirent à l'œuvre pour faire passer la maison du roi et rendre tous les services qu'il souhaiterait. Chimeï, fils de Guéra, se jeta aux pieds du roi comme il passait le Jourdain, 19 et dit au roi : « Que mon seigneur ne me traite pas en coupable. Ne te souviens plus de la perversité dont ton serviteur a fait preuve le jour où mon seigneur le roi est sorti de Jérusalem; que le roi ne la prenne pas à cœur! 20 Car ton serviteur reconnaît qu'il a péché[h] et voici que je viens aujourd'hui, le premier de toute la maison de Joseph[i] qui sois descendu au devant de mon seigneur le roi. » 21 Abichaï, fils de Cerouya, prit la parole et dit : « Chimeï ne sera-t-il pas mis à mort pour ce crime? car il a maudit l'oint de Yahvé. » 22 Mais David dit : « Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Cerouya? Vous vous conduisez aujourd'hui en ennemis à mon égard. Est-ce qu'en ce jour quelqu'un pourrait être mis à mort en Israël[j]? Pourrais-je ignorer qu'aujourd'hui je suis [réellement] roi d'Israël? » 23 Puis le roi dit à Chimeï : « Tu ne périras pas. » Et le roi le lui jura.

David et Meribbaal[k].

24 Meribbaal, fils de Saül, descendit aussi à la rencontre du roi. Il ne s'était pas soigné les pieds ni les mains[l], ne s'était pas fait la barbe et n'avait pas lavé

9. « murmurer » G^L (lis. *nâlôn*). H : se disputer. « de tous — ennemis » G (S) (lis. *mikkol*). H : de la main de nos ennemis. « et — devant » d'après G (lis. *oumé'al mamlaktô mippené*). H : de dessus Absalom (?). 10. « pour qu'il régnât (litt. : roi) » G^L (aj. *lemèlèk*). Manque en H. « tardez-vous à » lis. *maḥšîm*. H : vous taisez-vous pour. « Les propos — au roi » G* S L* (transp. ici 11b sauf les deux derniers mots.) H place cette phrase à la fin du v. 11, puis répète « dans son palais ». 11. Voy. v. 10. 14a. Litt. : « Et le cœur de tous les hommes de Juda s'inclina... » H* T (suppr. *'èt*). H : Et il inclina le cœur de tous... « dire » G S L (aj. *le'môr* avant *šoub*). Manque en H. 17. « se précipitèrent » (suppr. *we*). H : Et ils se précipitèrent. 18. « ils — œuvre » G (S) (lis. *wayya'abdou hâ'âbôdâ*). H : et elle passa le gué (?). 24, 25, 30. « Meribbaal ». Voy. 4, 4. 24. « ni les mains » d'après G^L (aj. *weyâdâw*). Manque en H.

a. Sur l'onction par le peuple, voy. note *g* sur 1 Sam. 10, 1. *b*. Cf. 5, 1. *c*. David tient à être rappelé d'abord par Juda, parce qu'il sait que, en raison des liens du sang, si forts dans l'antiquité hébraïque, cette tribu sera, en dépit de dissentiments passagers, le plus sûr appui de sa dynastie. Il fait donc appel, en sous-main, à la jalousie séculaire dont les gens du sud étaient animés contre ceux du nord, comme Absalom avait, semble-t-il, attisé la méfiance des tribus septentrionales à l'égard de Juda (15, 2-4). *d*. C'était son neveu (17, 25). *e*. David conserva donc à Amassa la fonction que lui avait confiée Absalom. Il voulait par là montrer qu'il avait pardonné aux rebelles, disgrâcier Joab, le meurtrier de son fils, et mettre à la tête de l'armée un de ses proches (cf. note *c* sur 17, 25). *f*. Le passage des gués du Jourdain, fleuve dont le courant est, en général, très rapide, était une opération délicate, parfois dangereuse, surtout pour une armée accompagnée de femmes et d'enfants (15, 22). *g*. 16, 5-13. *h*. Litt. : *que j'ai péché.*

i. Ce texte montre que Benjamin avait anciennement fait partie de la grande tribu appelée « maison de Joseph »; celle-ci s'était donc scindée en trois groupements nouveaux (Éphraïm, Manassé et Benjamin), sans doute lors de l'installation en Canaan : Benjamin, en tout cas, passait pour être né en Palestine (Gen. 35, 16-20). *j*. Cf. 1 Sam. 11, 13; 14, 45. *k*. Cf. 16, 1-4. *l*. C'est-à-dire, comme l'explique la version grecque, ne s'était pas taillé les ongles.

ses vêtements[a] depuis le jour où le roi était parti jusqu'à celui où il revint en paix. 25 Lorsqu'il arriva de Jérusalem au-devant du roi, le roi lui dit : « Pourquoi n'es-tu pas parti avec moi, Meribbaal? » 26 Il répondit : « O roi mon seigneur, mon serviteur m'a trompé : ton serviteur lui avait dit : Selle-moi l'ânesse pour que je la monte et que je parte avec le roi, — car ton serviteur est perclus. — 27 Et il a calomnié ton serviteur auprès de mon seigneur le roi. Mais mon seigneur le roi est comme l'ange de Dieu : fais ce qui te semblera bon. 28 Car tous les membres de ma famille n'avaient à attendre de mon seigneur le roi que la mort et pourtant tu as admis ton serviteur parmi ceux qui mangent à ta table; quel titre, dès lors, me reste-t-il encore à implorer le roi? » 29 Le roi lui dit : « A quoi bon multiplier encore tes paroles? Je décide que toi et Ciba, vous vous partagerez les terres[b]. » 30 Meribbaal dit au roi : « Il peut même prendre le tout, du moment que mon seigneur le roi est rentré en paix chez lui. »

David et Barzillaï[e].

31 Barzillaï le Galaadite était descendu de Roguelim et avait voyagé avec le roi pour l'escorter [jusqu'] au Jourdain. 32 Barzillaï était très âgé; il avait quatre-vingts ans. Il avait pourvu à l'entretien du roi pendant son séjour à Mahanaïm, car il était très riche. 33 Le roi dit à Barzillaï : « Continue à m'accompagner : je pourvoirai à l'entretien de tes vieux jours auprès de moi à Jérusalem. » 34 Mais Barzillaï dit au roi : « Combien de jours ai-je encore à vivre pour monter avec le roi à Jérusalem? 35 J'ai aujourd'hui quatre-vingts ans : puis-je [encore] distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais[d]? Ton serviteur pourrait-il apprécier le goût de ce qu'il mangerait et de ce qu'il boirait? Pourrais-je encore entendre la voix des chanteurs et des chanteuses[e]? Pourquoi ton serviteur serait-il à charge au roi mon seigneur? 36 Ton serviteur, en effet, n'a rendu au roi qu'un léger service : pourquoi le roi m'accorderait-il pareille récompense? 37 Permets à ton serviteur de s'en retourner, afin que je meure dans ma ville, près du tombeau de mon père et de ma mère[f]. Mais voici ton serviteur Kimham[g]; qu'il continue à accompagner le roi mon seigneur et traite-le comme il te semblera bon. » 38 Le roi dit : « Kimham continuera à m'accompagner; je ferai pour lui ce qui te plaira, et tout ce que tu désireras de moi, je le ferai pour toi. » 39 Tout le monde passa le Jourdain, tandis que le roi s'était arrêté. Puis il embrassa et bénit Barzillaï, qui s'en retourna chez lui. 40 David continua son voyage vers Guilgal, accompagné de Kimham. Tout le peuple de Juda faisait escorte au roi, ainsi que la moitié du peuple d'Israël.

Dissentiments entre Israël et Juda. Révolte de Chéba.

Les Israélites abandonnent David. Retour du roi à Jérusalem.

41 Tous les hommes d'Israël vinrent alors trouver le roi et dirent au roi : « Pourquoi nos frères les hommes de Juda t'ont-ils accaparé et ont-ils aidé le roi et sa maison à passer le Jourdain, alors que tous les hommes de David constituent son peuple? » 42 Tous les hommes de Juda répondirent aux hommes d'Israël : « C'est que le roi m'est plus proche parent[h]. Pourquoi t'en irriter? En avons-nous mangé un morceau ou l'avons-nous enlevé[i]? »

25. « de Jérusalem » G* (lis. *mirouśâlèm*). H : à Jérusalem. 26. « lui » G S L (aj. *lô*). « Selle-moi » G S (L) (lis. *ḥobšâ lî*). H : Je veux seller pour moi. 28. « à implorer » lis. *liz'ôq*. H : et [quel droit] à implorer. 29. « multiplier » G^L (lis. *tarbè*). H : parler. 31. « le roi » suppr. *hayyardên*. H aj. : [vers] le Jourdain (?). « [jusqu']au Jourdain » H* (Hš) (suppr. *'èt*). H^k est intraduisible. 32. « pendant son séjour » H* G S L T (lis. *bešibtô*). H : lors de son retour (?). 33. « l'entretien de tes vieux jours » G^{BL} (lis. *'èt śêbâtekâ*). H : ton entretien. 35. « serait-il » suppr. le 2e *'ôd*. H aj. : encore. 36. « Ton — service » lis. *kî me'aṭ* (avec G_L) *'abad* et suppr. *'èt hayyardên*. H : Ton serviteur passera quelque peu le Jourdain avec le roi (?). 39. « s'était arrêté » G* (lis. *'âmad*). H : avait passé. 40. « Kimham » H* cf. v. 37-38. H : Kimhân. « faisait escorte au roi (litt. : passait avec le roi) » G^{BA} (lis. *'oberîm*). Hq : avait fait passer le roi. 41. « alors que — peuple » lis. *'ammô*. H : et tous les hommes de David avec lui. — Texte incertain.

a. Règles observées pendant le deuil. *b*. Le roi ajoute donc une certaine foi aux dires de Meribbaal, mais sans condamner formellement Ciba, qui vient de le combler de prévenances. *c*. Cf. 18, 27-29. *d*. Expression toute semblable à celle qu'on traduit d'ordinaire « connaître le bien et le mal » (Gen. 2, 9; 3, 5). On voit ici qu'elle pouvait signifier « discerner ce qui est bon (agréable) de ce qui ne l'est pas ». *e*. On voit que la vie, à la cour israélite, comportait déjà un certain luxe au temps de David. *f*. S'il mourait à Jérusalem, Barzillaï risquerait de n'être pas enseveli dans le tombeau de famille : grave disgrâce. *g*. Fils de Barzillaï. *h*. Les anciens Sémites avaient une propension particulière à considérer les collectivités (peuple, tribu, etc.) comme des personnes : un peuple peut parler à la première personne du singulier aussi bien qu'à la première du pluriel (cf. Nomb. 20, 14-21). *i*. D'autres entendent : « Avons-nous mangé quelque chose qui vienne du roi? Avons-nous prélevé des présents (en corrigeant *mas'ôt*) pour nous? »

43 Les hommes d'Israël répondirent aux hommes de Juda : « J'ai dix fois plus de droits sur le roi; de plus, je suis ton aîné[a]. Pourquoi m'as-tu traité avec mépris? N'ai-je pas été le premier à parler de rappeler mon roi? » Les hommes de Juda tinrent alors des propos plus violents [encore] que ceux des hommes d'Israël.

20 1 Or il se trouvait là un homme mal intentionné nommé Chèba, fils de Bikri[b]; c'était un Benjaminite. Il sonna du cor et dit :

> Nous n'avons aucun droit sur David;
> le fils d'Isaï ne nous appartient en rien :
> chacun à sa tente, Israël[c]!

2 Alors tous les hommes d'Israël abandonnèrent David et remontèrent [chez eux] à la suite de Chèba. Les hommes de Juda, au contraire, escortèrent leur roi depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem. E[1] 3 David entra dans son palais à Jérusalem. Et le roi prit les dix concubines qu'il avait laissées pour garder le palais[d] et les séquestra; il pourvut à leur entretien, mais ne s'unit [plus] à elles; elles restèrent enfermées jusqu'au jour de leur mort, veuves du vivant de leur mari.

J *Amassa est assassiné par Joab.*

4 Le roi dit à Amassa : « Convoque auprès de moi les hommes de Juda[e] et dans trois jours[f] trouve-toi ici. » 5 Amassa partit pour convoquer Juda; mais il tarda au delà du terme fixé par David. 6 Alors David dit à Abichaï[g] : « Chèba, fils de Bikri, va devenir à présent plus dangereux pour nous qu'Absalom. Toi donc, prends avec toi les serviteurs de ton maître et mets-toi à la poursuite de Chèba, de peur qu'il ne trouve des villes fortes où se réfugier et qu'il ne nous échappe. » 7 A la suite d'Abichaï partirent Joab, les Keréti[h], les Peléti[i] et tous les Vaillants[j]. Ils sortirent de Jérusalem pour se mettre à la poursuite de Chèba, fils de Bikri. 8 Ils se trouvaient auprès de la grande pierre[k] qui est à Gabaon, lorsque Amassa arriva à la tête de l'armée[l]. Joab avait une épée à la main sous son vêtement et par dessus [celui-ci] il était ceint d'une [autre] épée attachée à ses reins et qui était dans son fourreau. Cette épée sortit [de son fourreau] et tomba[m]. 9 Et Joab dit à Amassa : « Tu vas bien, mon frère? » et, de la main droite, il saisit la barbe d'Amassa pour l'embrasser[n]. 10 Amassa ne se méfiait pas de l'épée que Joab avait à la main. Celui-ci l'en frappa au ventre et répandit à terre les entrailles d'Amassa; il n'eut pas à lui porter un second coup : Amassa mourut, tandis que Joab et son frère Abichaï poursuivaient Chèba, fils de Bikri. 11 Un des serviteurs de Joab se posta auprès d'Amassa, et il disait : « Que tous ceux qui aiment Joab et sont pour David suivent Joab! » 12 Cependant Amassa se roulait dans son sang au milieu de la route. Cet homme, voyant que

43. « de plus — aîné » *G* (lis. *bekôr* au lieu de *bedâwid*). H : et même en David je [suis] plus que toi (?). « parler » G^L (suppr. *lî*). H aj. : pour moi. **20,** 3. « les dix concubines » suppr. *nâšîm* (avec G^L) et lis. *pilagšâw* (*G*). H : dix femmes concubines. « veuves — mari (litt. : veuves vivantes) » *G* (lis. *'almânôt ḥayyôt*). H : [en] veuvage à vie (?). 5. « David » G^L (aj. *dâwid*). H : lui. 6. « Abichaï ». S : Joab. « donc » *G* (aj. *we'attâ* avant *'attâ*). Manque en H. « avec toi » G^B (aj. *'ittekâ* après *qaḥ*). Manque en H. « trouve » lis. *yimṣâ'*. H est incorrect. « ne nous échappe » G^L (lis. *wenissal mimmènnou*). H : et a sauvé notre œil (?). G^{BA} : ne couvre d'ombre nos yeux. 7. « A la — Joab » d'après *G* (lis. *'aḥărê 'ăbîšay*). H : A sa suite partirent les hommes de Joab. 8. « à la tête de l'armée » lis. *liphnê hâ'âm*. H : devant eux. « avait — vêtement » lis. *ḥèrèb beyâdô mittaḥat lebousô*. H : était ceint de son costume, son vêtement. « il était ceint d'une épée » *G* (lis. *ḥâgour*). H : était un ceinturon d'épée. « Cette épée (litt. : Elle) » G^B (lis. *wehî' yâṣe'â*). H : Il.

a. Les tribus du nord constituaient le vrai Israël; il s'y était déjà formé une conscience nationale, alors que dans le sud il n'y avait encore, au temps de Saül, qu'une poussière de peuplades assez vaguement rattachées à Israël. L'emploi du terme d' « aîné » ne suppose pas nécessairement qu'il existât une tradition selon laquelle Israël était le frère de Juda. Par suite la phrase précédente ne doit pas non plus forcément être entendue comme une allusion à la généalogie classique des douze tribus : Israël a dix fois plus de droits sur le roi national parce qu'il s'estime dix fois plus nombreux.
b. Bikri signifie membre du clan de Bèker, un de ceux dont se composait la tribu de Benjamin (Gen. 46, 21). On attendrait donc plutôt qu'il fût qualifié de « fils de Bèker ». Mais cette leçon ne figure que dans quelques manuscrits grecs au v. 21.
c. Cf. 18, 17; 19, 8 et surtout 1 Rois 12, 6. — L'idée est : « Puisque nous n'avons aucun droit, etc..., que chacun retourne chez lui ! » *d*. 15, 16; 16, 20-22. *e*. Il s'agit du « ban » (voy. note *d* sur 8, 16), distinct de l'armée permanente, que David fera partir sous les ordres d'Abichaï (v. 6-7). *f*. Après-demain. *g*. David évite d'avoir recours à Joab, tout en comptant peut-être que le général disgracié accompagnerait volontairement son frère et l'aiderait de ses conseils autorisés. C'est, en tout cas, ce qui eut lieu (v. 7). *h*. Voy. 1 Sam. 30, 14 note *i*. *i*. Voy. 8, 18, note *h*. *j*. Ce terme paraît désigner tantôt l'ensemble de la garde royale, composée principalement des Keréti et des Peléti, tantôt une petite élite au sein de cette garde (23, 8, 9, 16, 17, 22). Les deux acceptions conviendraient ici. *k*. Certainement une pierre sacrée, rocher brut plutôt que stèle. *l*. En pressant sa marche, il a réussi à rattraper les troupes d'Abichaï. *m*. Le texte a beaucoup souffert (voy. notes critiques). L'idée paraît être que Joab laissa tomber son épée de combat qui était bien en vue, afin d'endormir les défiances possibles d'Amassa, cependant qu'il gardait dans sa main gauche une autre épée cachée sous son manteau. *n*. Gestes d'amitié usités encore chez les Arabes.

tout le monde s'arrêtait, retira Amassa de la route, [le déposa] dans un champ et jeta sur lui un vêtement, parce qu'il voyait tous ceux qui arrivaient près de lui s'arrêter. 13 Lorsque [le corps d'Amassa] eut été retiré de la route, tous les hommes d'Israël passèrent outre, continuant, sous la conduite de Joab[a], la poursuite de Chèba, fils de Bikri.

Fin de la révolte de Chèba.

14 Celui-ci parcourut toutes les tribus d'Israël jusqu'à Abél-bét-Maaka[b]. Mais on l'accueillit avec mépris. [Toutefois] les Bikriens se rassemblèrent tous et le suivirent[c]. 15 [Les troupes de Joab] vinrent l'assiéger dans Abél-bét-Maaka et dressèrent contre la ville une levée de terre[d], qui atteignit l'avant-mur[e]. Comme toute l'armée qui accompagnait Joab travaillait à faire tomber le rempart[f], 16 une femme avisée cria [du haut des murs] de la ville : « Écoutez, écoutez. Dites, je vous prie, à Joab : Approche ici, que je te parle. » 17 Il s'approcha d'elle et la femme dit : « Tu es bien Joab? » Il répondit : « Oui. » Elle dit : « Écoute les paroles de ta servante. » Il répondit : « J'écoute. » 18 Elle dit : « Jadis on répétait un dicton : Que l'on consulte [les gens] à Abél et à Dan pour savoir si c'en est fait 19 de ce qu'ont établi les fidèles d'Israël[g]. — Et toi, tu cherches à détruire une ville et une métropole[h] en Israël. Pourquoi ruinerais-tu l'héritage de Yahvé? » 20 Joab répondit : « Loin de moi, [oui], loin de moi pareille pensée! [Je veux être maudit] si je ruine ou si je détruis. 21 Il ne s'agit pas de cela; mais un homme de la montagne d'Éphraïm, nommé Chèba, fils de Bikri, a levé la main contre le roi, contre David. Livrez-le, lui seul, et je lèverai le siège de la ville. » La femme dit à Joab : « On va te jeter sa tête par dessus le rempart. » 22 La femme rentra en ville et parla à tout le peuple avec son habileté coutumière[i] : on coupa la tête de Chèba fils de Bikri, puis on la jeta à Joab. Celui-ci sonna du cor et [ses gens], levant le siège de la ville, se dispersèrent, chacun [revenant] à sa tente. Joab retourna à Jérusalem auprès du roi.

Officiers de la cour de David[j].

23 Joab commandait tout le ban; R[JE] Benaya, fils de Yehoyada, était à la tête des Keréti et des Peléti; 24 Adoniram était préposé aux corvées[k]; Yehochaphat, fils d'Aḥiloud, était le chancelier; 25 Chaoucha était scribe; Çadoq et Abiatar étaient prêtres; 26 et Ira le Yattirite était aussi prêtre de Yahvé[l].

13. « retiré » lis. *housar*. H est intraduisible. — Texte incertain. 14. « Abél-bét-Maaka » cf. 15; 1 Rois 15, 20; 2 Rois 15, 29 (suppr. *ou* devant *bét*). H : Abél et bét Maaka. « on — tous » lis. *wayeqillouhou* (avec H^k) *wayyiqqâhălou kol habbikrim* (d'après G^{BA}). H : et à tous les Bérim (?) et ils se rassemblèrent. — Texte très incertain. « et le suivirent » *G* (suppr. *'aph*), H aj. : aussi (?). 15. « travaillait à » d'après *G* (lis. *meḥaššebîm*). H : détruisait pour. 18. « Elle dit » G^L (suppr. *lè'mor*). H aj. : en disant. « on — dicton » *G* (lis. *dâbâr*). H : on disait certainement. 18-19. « et à Dan — d'Israël » d'après *G* (lis. *oubedân hătammou 'ăšer sâmou 'èmoûnê yisrâ'êl*). H : et ainsi on en finissait; 19 et moi, les plus paisibles (?) des fidèles d'Israël. — Texte incertain. 19. « à détruire » cf. v. 20 (lis. *lehašḥit*). H : à faire mourir. 22. « en ville et parla » d'après *G* (après *hâ'iššâ* aj. : *'èl hâ'îr wattedabbèr*). Manque en H. G : vers tout le peuple et parla à toute la ville. 23. « commandait (litt. : [était] sur) » *8, 16* (lis. *'al*). H : [était] vers. « ban » *8, 16*. H aj. : Israël. « Keréti » H^q *8, 18*. H^k : Cariens. 24. « Adoniram » *G* cf. *1 Rois 4, 6; 5, 28*. H : Adoram. 25. « Chaoucha » *1 Chr. 18, 16*. H^q : Chewa. H^k : Cheya (?). 1 Rois 4, 3 : Chicha. 26. « Yattirite » *S* (G^L) cf. *23, 38* (*1 Chr. 11, 40*) (lis. *hayyatîri*). H : Yaïrite.

a. Du droit de son prestige personnel, Joab est redevenu le chef, bien que son frère soit le général en titre. *b*. Auj. Abil, entre le Litani et le haut Jourdain, à l'extrême limite septentrionale du territoire israélite, au voisinage de l'État araméen de Maaka. *c*. Le clan de Bèker, qui était celui de Chèba, prit seul parti pour lui. Tel paraît être le sens du verset, dont le texte est gravement altéré (voy. notes critiques). *d*. Les Israélites avaient, on le voit, appris à pratiquer les opérations de siège en usage dans les grandes armées de l'antiquité et dont la principale consistait à faire des terrassements s'élevant jusqu'à la crête des murs de la place ennemie, de façon qu'on pût y entrer de plain-pied. *e*. Muraille plus basse placée en avant du rempart principal. — D'autres entendent : « et elle se tint sur l'avant-mur ». Le sujet serait la « femme avisée » dont il va être question. Ces mots seraient à transposer au v. 16 ou inversement une partie du v. 16 à insérer au v. 15. *f*. Sans doute en essayant d'en saper les fondations.
g. Abél-Bét-Maaka et la ville voisine de Dan (sur le haut Jourdain) avaient la réputation d'être des gardiennes de l'antique coutume authentiquement israélite. Les prêtres du sanctuaire de Dan étaient des descendants de Moïse (Jug. 18, 30).
h. Litt. : *une mère*. Laodicée du Liban est, de même, qualifiée, sur une monnaie de cette ville, de « mère en Canaan ». *i*. Litt. : *dans sa sagesse*. *j*. Cette liste coïncide à peu près textuellement avec celle qui a déjà été donnée 8, 16-18. Selon certains critiques, la répétition en cet endroit de la fin du chapitre 8 indique que, dans une rédaction antérieure, le résumé du règne de David qu'est le chapitre 8 se trouvait ici, à la fin de l'histoire de ce roi. Cette hypothèse, toutefois, ne s'impose pas (voy. note *a* sur ch. 8) : et la répétition peut s'expliquer autrement : il y a tout lieu de penser que le récit qui suit (21, 11-14) se trouvait anciennement juste avant le chapitre 9 (cf. note *k* sur 9, 1). Lorsqu'on a transporté ce récit à sa place actuelle, en manière d'appendice à la biographie de David, on a pu, par mégarde, emporter en même temps les dernières phrases du morceau qui le précédait antérieurement, c'est-à-dire du chapitre 8. *k*. Ce dignitaire ne figure pas dans la liste du chapitre 8. Il était en fonctions sous Salomon et Roboam (1 Rois 4, 6; 5, 28; 12, 18). *l*. Au lieu d'Ira, la liste du chapitre 8 (v. 18b) nomme ici « les fils de David ». — Le texte primitif portait peut-être les deux mentions. — Si on adopte la leçon « le Yattirite » (voy. note critique), on identifiera cet Ira avec l'un des « trente », c'est-à-dire des preux de David (23, 38) : il aurait été à la fois prêtre et guerrier comme l'archevêque Turpin dans la chanson de Roland.

IV. APPENDICE

RÉCITS ET DOCUMENTS DIVERS RELATIFS AU RÈGNE DE DAVID (21-24)[a]

I. — *Famine de trois ans. David en obtient la cessation par l'exécution de sept descendants de Saül*[b].

JR J **21** *Réparation accordée aux Gabaonites.* [1] Il y eut une famine au temps de David[c], pendant trois années consécutives. David chercha la face de Yahvé[d], et Yahvé dit : « Il y a du sang sur Saül et sur sa famille, parce qu'il a mis à mort les Gabaonites. » [2] Le roi appela les R (J) Gabaonites et leur dit — or les Gabaonites n'étaient pas des enfants d'Israël : c'étaient un reste des Amoréens auquel les enfants d'Israël s'étaient liés par serment[e]; cependant Saül avait cherché à les frapper, dans son zèle pour les enfants d'Israël[f] et de Juda[g] — J [3] David donc dit aux Gabaonites : « Que dois-je faire pour vous [donner satisfaction] et comment ferai-je l'expiation pour que vous bénissiez l'héritage de Yahvé[h] [p] » [4] Les Gabaonites lui répondirent : « Nous n'entendons réclamer ni argent ni or de Saül ou de sa maison[i]; d'autre part, il ne nous est pas permis de faire mourir personne en Israël[j]. » [David] dit : « Ce que vous direz, je le ferai. » [5] Ils dirent alors au roi : « L'homme qui nous a frappés et qui avait formé le projet de nous anéantir, de façon à nous faire disparaître entièrement du territoire d'Israël..., [6] qu'on nous livre sept de ses fils[k]; nous les empalerons[l] devant Yahvé à Gabaon sur la montagne de Yahvé. » Le roi dit : « Je [les] livrerai. » [7] Le roi épargna Meribbaal, fils R de Jonathan, fils de Saül, à cause des serments échangés par eux, par David et par Jonathan, fils de Saül[m]. [8] Le roi prit les deux fils que J Riçpa[a], fille d'Ayya, avait donnés à Saül, Armoni et Meribbaal, et les cinq fils que Mérab, fille de Saül, avait donnés à Adriel, fils de Barzillaï, de Meḥola[b]. [9] Il les livra aux Gabaonites, qui les empalèrent sur la montagne, devant Yahvé. Ils succombèrent tous sept en même temps. Ils moururent aux premiers jours de la moisson, au début de la moisson de l'orge[c].

Dévouement maternel de Riçpa. [10] Riçpa, fille d'Ayya, prit un sac et l'étendit pour elle[d] sur le rocher depuis le début de la moisson de l'orge jusqu'à ce qu'il tombât sur eux de l'eau du ciel[e] et ne laissa ni les oiseaux du ciel se poser sur eux pendant le jour, ni les bêtes des champs [s'en prendre] à eux pendant la nuit[f].

[11] On rapporta à David ce qu'avait fait Riçpa, fille d'Ayya, concubine de Saül. [12] David, alors, alla prendre les ossements de Saül et ceux de Jonathan, son fils, chez les habitants de Jabès de Galaad, qui les avaient enlevés de la place publique de Betchân[g], où les Philistins les avaient suspendus le jour où les Philistins avaient vaincu Saül à Guilboa. [13] David emporta de là les ossements de Saül et ceux de Jonathan, son fils; on recueillit aussi les os de ceux qui avaient été empalés [14] et on ensevelit les os de Saül, ainsi que ceux de Jonathan, son fils, et des suppliciés, au pays de Benjamin, à Céla, dans le sépulcre de Qich, son père[h]. On fit tout ce que le roi avait ordonné et Dieu fut apaisé envers le pays après cela[i].

II. — *Défaite de quatre géants philistins.*

[15] Les Philistins firent encore la guerre à Israël. David descendit[j] avec ses serviteurs; ils se postèrent à Gob[k] et guerroyèrent contre les Philistins. Alors se leva Dodo, [16] fils de Yoach, l'un des enfants de Rapha[l]; le poids de sa lance[m] était de trois cents sicles[n]; [elle était] en bronze. Il était ceint d'une épée neuve et il annonça qu'il allait tuer David. [17] Mais Abichaï, fils de Cerouya, vint à l'aide de celui-ci, frappa le Philistin et le mit à mort. Alors les gens de David firent ce serment : « Tu n'iras plus au combat avec nous[o], de peur que tu n'éteignes la lampe d'Israël[p]. »

[18] Après cela, le combat reprit encore à Gob avec les Philistins. C'est alors que Sibkaï, de Ḥoucha[q], tua Saph, l'un des enfants de Rapha.

[19] Le combat reprit encore à Gob avec

21, 1. « Il y a — famille » d'après *G* (lis. *'al šâ'oul we'al bétô dâmîm*). H : A Saül et à la maison de sang... 4. « il ne — personne G^L *(L)* (lis. *lehâmît 'îš*). H : nous n'avons personne à faire mourir. 5. « frappés » d'après *v.* 2 (lis. *hikkânou*). H : achevés. « et qui — disparaître » d'après *G S* (lis. *lehašmîdénou*). H : et qui avait formé des projets contre nous (nous aurions été anéantis de façon à disparaître... [?], 6. « à Gabaon — Yahvé » cf. *v.* 9 (lis. *begib'ôn* [G^{BA} *Aq Sym*] *behar*). H : à Guibea de Saül l'élu de Yahvé. 7, 8. « Meribbaal », voy. 4, 4.

8. « Mérab » *H** G^L *S (T)* cf. *1 Sam. 18, 19*. H : Mikal. 9. « tous sept » H^q *G S L T* (lis. *sib'âtâm*). H^k : sept fois. « aux premiers jours » lis. *hârî'šônîm*. H : aux jours..... aux premiers. 10. « de la moisson de l'orge » *G* (aj. *se'ôrîm*). H : d'une moisson. 14. « ainsi — suppliciés » *G* (lis. *we'ét 'aṣmôt ṣehônâtân* et aj. *we'ét 'aṣmôt hammouqâ'îm*). H : et de Jonathan son fils. 15. « ils — Gob » lis. *wayyéšebou begôb*. Transposer ici les deux premiers mots de 16 (H : et Yôchebi à Nob). 15-16. « Alors — Yoach » lis. *wayyâqom*, puis (avec G^L) *dôdô* 16 *bèn ṣo'âš*. H : et David fut fatigué ; 16 et Yôchebi à Nob. — Texte incertain. 16. « sicles » G^L *(G^B)* (lis. *šeqel*). H : poids. « épée » *Sym L* (aj. *ḥèrèb* avant *ḥădâšâ*). Manque en H. 17. « firent » *G L* (suppr. *lô*). H : lui firent.

a. Les chapitres 21-24 interrompent le cours du récit, qui ne sera repris qu'avec le début du livre des Rois (dernières volontés et mort de David). Ils forment un appendice comprenant les éléments suivants : 1° deux histoires relatives, l'une à une famine de trois ans (21, 1-14) l'autre à une peste de trois jours (24) et qui, anciennement, ont dû se faire suite; la seconde s'enchaîne directement à la première (24, 1) et se termine par la même formule. Mais on a, par la suite, intercalé, entre ces deux histoires, 2° des listes où sont catalogués, d'une part, des exploits accomplis du temps de David (21, 15-22), de l'autre, des héros de cette époque (23, 8-39) ; ces énumérations devaient primitivement faire suite au chapitre 5 ; car la première continue l'histoire des guerres de David avec les Philistins (5, 17-25). Cet ensemble de listes a été à son tour coupé en deux groupes, entre lesquels on a inséré, 3° deux poëmes attribués à David (22 et 23, 1-7). *b*. L'évènement raconté ici avait sa place chronologique au début du règne de David sur tout Israël, en tout cas avant l'admission de Meribbaal à la cour (car le fils de Jonathan, lorsqu'il fut accueilli par David, était le seul survivant de la famille de Saül, 9, 1) et avant la révolte d'Absalom, puisque Chimeï accuse David d'avoir versé le sang de la famille de son prédécesseur (16, 7-8). Le caractère hautement archaïque de ce sombre épisode et diverses particularités de style donnent à penser que cette page faisait partie de l'antique et excellent document d'où proviennent les chapitres 9-20, qu'elle devait précéder immédiatement. Elle aura été écartée par un premier compilateur, en raison du jour sinistre dont elle éclairait le règne de David, puis rétablie, — mais en appendice, — par un reviseur. *c*. Cette formule vague n'est naturellement pas du narrateur primitif, mais du reviseur. *d*. C'est-à-dire pria Yahvé (cf. 12, 16). Le texte primitif devait dire que David demanda à Dieu de lui révéler la cause de la calamité. *e*. Allusion au traité conclu entre les Israélites et la confédération de cités cananéennes à la tête de laquelle était la ville de Gabaon (Jos. 9, 15). *f*. Cette parenthèse, dont la gaucherie trahit la main d'un rédacteur, fait allusion à un épisode qui devait figurer anciennement dans l'histoire de Saül. Ce prince avait essayé de mettre fin à l'autonomie de la cité cananéenne de Gabaon, de même qu'il paraît avoir incorporé à Benjamin la ville de Beérôt, alliée de Gabaon, et en avoir chassé la population indigène (voy. 4, 2-3 et note *c*). Au cours de cette tentative contre Gabaon il avait fait périr plusieurs habitants de la ville. *g*. La mention spéciale de Juda ne se justifie guère dans la circonstance. *h*. La famine était considérée comme l'effet, d'une part, de la colère des âmes des Gabaonites tués par Saül et qui réclamaient vengeance (chez beaucoup de peuples on admet que les morts ont pouvoir d'empêcher la terre, — où ils résident — de mettre ses forces au service des vivants; c'est ce que fit l'âme d'Abel à l'égard de Caïn [Gen. 4, 12]) ; d'autre part, des malédictions que les Israélites, lors de leur alliance avec Gabaon, avaient prononcées contre eux-mêmes au cas où ils violeraient leur serment. Pour apaiser les âmes irritées, il faudra accomplir les rites d'expiation que leurs vengeurs exigeront. Pour empêcher la malédiction de produire tous ses effets, il faudra obtenir que ceux-ci soient contrecarrés par une formule de bénédiction prononcée par les représentants des personnes lésées : le même procédé est employé par la mère de Mika (Jug. 17, 2) et par Salomon (1 Rois 2, 33, 44-45, cf. Ex. 12, 32 ; Deut. 29, 19 ; Ps. 109, 28). *i*. En cas de meurtre, la famille de la victime se contentait parfois d'une rançon (Ex. 21, 30). *j*. Par un procédé familier à la diplomatie orientale (cf. Gen. 23, 15), les Gabaonites indiquent leurs exigences, tout en ayant l'air d'y renoncer. *k*. Les fils étaient tenus pour solidaires des fautes de leur père. *l*. Sur le sens du mot hébreu, voy. note *h* sur Nomb. 25, 4. *m*. Le v. 7 doit être une glose ; car David ignorait encore, après l'exécution racontée ici, l'existence du fils de Jonathan (9, 1-3).

a. Cf. 3, 7. *b*. Cf. 1 Sam. 18, 19. *c*. La récolte de l'orge la plus hâtive des céréales, se fait en avril dans la région de Jérusalem. *d*. C'était d'ordinaire le manteau qu'on employait comme couverture pour la nuit (Ex. 22, 26; Deut. 24, 12-13). Riçpa le remplace par son grossier vêtement de deuil (cf. 12, 16; Esther 4, 3 et note *e*). *e*. La reprise de la pluie, qui avait évidemment manqué pendant les trois années précédentes (de là la famine), est le signe que Yahvé est apaisé — ainsi que les morts dont il défend les droits; — c'est seulement à ce moment que David a pu permettre l'ensevelissement des suppliciés (v. 13-14). En Palestine, les premières pluies tombent d'ordinaire en octobre. *f*. Riçpa veut préserver ses enfants du sort affreux réservé, selon la croyance du temps, aux morts qui n'ont pas été régulièrement ensevelis : leurs ombres sont traitées en parias dans le Cheôl (cf. Es. 14, 18-20 ; Éz. 32, 27-28). De plus, l'âme souffre, pensait-on, des mauvais traitements infligés au cadavre : c'est pour cela qu'on mutilait parfois les corps des ennemis et des criminels (1 Sam. 31, 10; 2 Sam. 4, 12) ou qu'on les abandonnait aux bêtes (1 Sam. 17, 44, 46; 2 Rois 9, 10; Jér. 16, 4; Éz. 29, 5, etc.). — On ignorait, au temps de David, la règle interdisant de laisser le corps d'un supplicié exposé après le coucher du soleil (Deut. 21, 22-23; Jos. 10, 26-27). *g*. La place qui s'étendait devant la porte de la ville, en dehors du rempart auquel les corps étaient suspendus. *h*. David accorde à Saül et aux siens une faveur très appréciée en permettant que leurs restes soient recueillis dans le sépulcre de famille; ils pourront ainsi avoir leur part des offrandes qu'y apporteront leurs descendants (cf. 18, 18 (note *g*); 19, 37, etc.). *i*. Ces deux mots appartenaient peut-être au récit suivant (24, 1). *j*. Le texte ne dit pas où David résidait alors. De Juda il fallait toujours descendre pour aller au-devant des Philistins. *k*. Localité inconnue.

l. Cette expression, dans les v. 16-22, désigne évidemment, comme ailleurs le mot *rephaïm*, des géants appartenant à une antique population de la Palestine. Le terme de *rephaïm* pouvait aussi être appliqué aux ombres (et alors soit aux ombres en général, soit à l'aristocratie du séjour des morts). Dans les poèmes phéniciens de Ras Chamra, les *Rp'm* sont des héros semi-divins. Sur la filiation de ces diverses acceptions, on ne peut encore faire que des conjectures.

m. Tel est, du moins, le sens du mot en arabe. Si cette traduction est exacte, il s'agirait seulement de la pointe de la lance. *n*. Environ 6 kilogrammes. *o*. Trait analogue 18, 2-3. *p*. Ta mort entraînerait l'anéantissement de la nation : quand, dans une maison orientale, la lampe cesse de brûler la nuit, c'est qu'il ne s'y trouve plus d'habitant (cf. 1 Rois 11, 36 ; 15, 4; 2 Rois 8, 19). *q*. Clan de la région de Bethléhem, d'après 1 Chr. 4, 4.

les Philistins; et Elhanân, fils de Yaari[a], le Bethléhémite, tua Goliath, le Guittite, qui avait une lance dont le bois était comme une ensouple de tisserands[b].

[20] Il y eut encore un combat à Gat. Il y avait là un homme de [grande] taille, qui avait six doigts à chaque main et six doigts à chaque pied, en tout vingt-quatre doigts. Lui aussi était issu de Rapha. [21] Il défia Israël, et Jonathan fils de Chimea[c], frère de David, le tua.

[22] Ces quatre étaient nés de Rapha à Gat et ils succombèrent sous les coups de David et de ses serviteurs.

III. — *Psaume de David*[d].

22 [1] David adressa à Yahvé les paroles de ce cantique lorsque Yahvé l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül. [2] Il dit :

R

Ps

Yahvé est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur,
[3] mon Dieu, le roc où je trouve un abri,
Mon bouclier, la corne qui me sauve,
ma haute retraite et mon refuge.
O mon Sauveur, tu me délivres de la violence[e].
[4] Je m'écrie : « Loué soit Yahvé ! »
et je suis délivré de mes ennemis.
[5] Les flots de la Mort m'enveloppaient,
les torrents de la Destruction m'épouvantaient;
[6] Les liens du Cheôl m'entouraient,
les filets de la Mort m'avaient surpris.

[7] Dans ma détresse, j'ai invoqué Yahvé
et j'ai crié vers mon Dieu.
Et de son palais il entendit ma voix,
et mon cri parvint à ses oreilles.
[8] La terre fut ébranlée et trembla,
les fondations du ciel frémirent;
elles furent ébranlées parce que sa colère s'enflammait.
[9] La fumée montait de ses narines,
et un feu dévorant sortait de sa bouche;
il en jaillissait des charbons embrasés.
[10] Il inclina les cieux, et il descendit;
il y avait sous ses pieds de sombres nuées.
[11] Il monta sur un chérubin, et il vola;
il plana sur les ailes du vent.
[12] Il mit autour de lui l'obscurité comme une tente,
des eaux ténébreuses, des nuages noirs.
[13] Devant lui passaient des nuées,
de la grêle et des charbons ardents.

19. « de Yaari » d'après Hq dans *1 Chr. 20, 5* (lis. *ya'ârî* et (avec GL) suppr. *'ôregîm*, dittogr. de la fin du v.). H : des forêts de tisserands (?). Hq dans 1 Chr. 20, 5 : Yaïr. — Texte incertain. 20. « là » (aj. *šâm* après *wayehî*). Manque en H. « de [grande] taille » *1 Chr. 20, 6* (lis. *middâ*). Hq : querelleur (litt. : de querelle). 22, 2. « Il dit ». Ps. 18 aj. « Je t'aime, Yahvé, ma force ! » « libérateur » *Ps 18* (suppr. *lî*). H aj. : pour moi. 3. « et mon refuge — violence ». Manque Ps. 18. 5. « Les » *Ps 18* (suppr. *kî*). H : Car les. 7. « crié » *G S Ps 18* (lis. *'ăšawwêa'*). H répète « invoqué » « parvint » *Ps* (aj. *tâbô'*). Manque en H. 8. « les fondations du ciel ». Ps : les fondements des montagnes. 11. « plana » *H* Ps* (lis. *wayyédè'*). H : apparut. 12. « Il » *Ps* (lis. *yâšèt*). H : Et il. « une (litt. : sa) tente » *Ps* (lis. *soukkâtô*). H : des tentes. « des eaux ténébreuses » *Ps* (lis. *ḥèškat*). H : un amas d'eaux. « des nuages noirs (litt. : sans éclat) » suppr. *'âbê* et rattacher *minnôgah* au v. 12. H : des nuées de nuages. [13] Par l'éclat... (?). — Texte très incertain. 13. « passaient — et » *Ps* (lis. *'abîm* [*G L*] *'âberou bârâd we*). H : brûlaient.

a. Variantes : Yaddin, Arori (pour Adodi). La forme primitive du nom était peut-être Dodaï, très voisine de Dodo, donnée 23, 24. *b*. Cf. 1 Sam. 17, 7. — Il circulait en Israël plusieurs traditions sur la mort de Goliath (voy. 1 Sam. 17, note *g*). Celle-ci est, sans nul doute, la plus ancienne : on s'explique aisément que la victoire sur le géant, rapportée d'abord à l'un des preux de David, ait été ensuite attribuée au roi lui-même; l'hypothèse inverse n'est guère soutenable. *c*. Ou Chamma ; cf. 13, 3 (et note *q*), 32; 1 Sam. 16, 9; 1 Chr. 20, 7. *d*. Ce chant d'actions de grâces figure aussi dans le livre des Psaumes, où il forme le Ps. 18. Les variantes sont fort nombreuses; le texte paraît, en général, moins bien conservé dans le livre de Samuel (voy. notes critiques). Pour les notes explicatives, on voudra bien se reporter au Ps. 18. *e*. Ce membre, en excès dans le vers et qui ne figure pas au Ps. 18, est probablement une addition, comme celui que le texte du livre des Psaumes est seul à donner en tête de la pièce (v. 2).

[14] Yahvé tonna des cieux,
le Très-Haut fit entendre sa voix.
[15] Il lança des flèches et dispersa les ennemis[a],
il fit briller l'éclair et les chassa.
[16] Le lit de la mer apparut;
les fondements du monde furent mis à découvert
A la menace de Yahvé,
au souffle du vent de sa colère.

[17] D'en haut, il étendit [sa main] et me saisit,
il me retira des grandes eaux;
[18] Il me délivra de mon puissant ennemi
et de mes adversaires trop forts pour moi.
[19] Ils m'avaient assailli dans un jour de malheur,
mais Yahvé a été mon appui;
[20] Il m'a mis au large
il m'a sauvé parce qu'il m'aime.

[21] Yahvé m'a rendu selon ma justice,
il m'a traité selon mon innocence,
[22] Car j'ai gardé les voies de Yahvé
et je ne me suis pas détourné de mon Dieu pour faire le mal.
[23] Toutes ses ordonnances sont devant moi,
et je n'ai pas rejeté ses lois.
[24] J'ai été irréprochable à son égard
et je me suis tenu en garde contre mon iniquité.

[25] Yahvé m'a traité selon ma justice,
selon mon innocence manifeste à ses yeux.
[26] Avec celui qui est fidèle, tu te montres fidèle,
intègre avec qui est intègre,
[27] Pur avec qui est pur,
mais artificieux avec le pervers.
[28] Tu sauves les humbles,
mais tu abaisses les yeux hautains.

[29] Oui, tu es ma lumière, Yahvé;
mon Dieu illumine mes ténèbres.
[30] Avec ton aide, j'attaque une troupe armée;
avec mon Dieu, je franchis une muraille.
[31] La voie de Dieu est parfaite,
la parole de Yahvé est éprouvée.
Il est un bouclier.....[b]
pour tous ceux qui se confient en lui.
[32] Qui est Dieu, en effet, sinon Yahvé,
et qui est un rocher, si ce n'est notre Dieu,

14. « Yahvé ». Ps : et Yahvé. 15. « des flèches ». Ps : ses flèches. « il fit — l'éclair » GL (lis. *wayyibrèq bârâq*). H : l'éclair. Ps : et il lança des éclairs. 16. « de la mer ». Ps : des eaux. « les ». Ps : et les. « A la menace de Y. ». Ps : A ta menace, Y. « sa ». Ps : ta. 23. « je — lois » *Ps* (lis. *'âsîr mènnî*). H : ses lois, je ne m'écarte pas d'elle (*sic*). 25. « mon innocence (litt. : la pureté de mes mains) » *G Ps* cf. v. 21 (lis. *kebôr yâday*). H : ma pureté. 26. « celui qui est intègre » suppr. *gibbôr* ou lis. *gèbèr*. H : un vaillant intègre. Ps : un homme d'intégrité. 27. « Pur » (lis. *titbârar*), « artificieux » (lis. *titpattâl*) » *Ps*. H a des formes incorrectes. 28. Ps. aj. en tête : Car toi. « les yeux hautains » *Ps* (lis. *'ênayîm râmôt*). H : tes yeux sur les hautains (?). 29. « tu — lumière ». Ps : tu fais briller ma lumière (lampe). « mon Dieu » *Ps* (lis. *'élôhay*). H : et Yahvé. 30. « avec ». Ps : et avec.

a. Litt. : *et les dispersa*. *b*. Il est sans doute tombé un ou deux mots.

33 Ce Dieu qui me ceint de force
et aplanit ma route,
34 Qui rend mes pieds agiles comme ceux des biches
et m'établit sur les sommets,
35 Qui exerce mes mains au combat
et mes bras à ployer l'arc d'airain ?

36 Tu m'as accordé ton secours pour bouclier
. . . . [a]
37 Tu as donné plus d'ampleur à mon pas,
et mes chevilles n'ont pas fléchi.
38 J'ai poursuivi mes ennemis; je les ai exterminés
et je ne suis pas revenu avant de les avoir anéantis.
39 Je les ai anéantis, je les ai écrasés et ils ne se sont pas relevés;
ils sont tombés sous mes pieds.
40 Tu m'as ceint de force pour le combat,
tu as fait plier sous moi mes rivaux.
41 Mes ennemis, tu les as mis en fuite devant moi;
mes adversaires, tu les as anéantis,
42 Ils ont crié — sans que personne les sauvât —
à Yahvé, — sans qu'il leur répondît.
43 Je les ai pulvérisés comme la poussière sur une place,
je les ai écrasés comme la boue des rues.
44 Tu m'as délivré des discordes [qui déchiraient] mon peuple — [b]
Tu m'as mis à la tête des nations :
un peuple que je ne connaissais pas m'est asservi.
45 Les étrangers m'adressent des flatteries;
au premier ordre, ils m'obéissent.
46 Les étrangers sont à bout de forces,
ils sortent en tremblant de leurs forteresses.

47 Vive Yahvé et béni soit mon rocher!
qu'il soit exalté, le Dieu, le rocher[c] qui me sauve,
48 Le Dieu qui me procure la vengeance
et me permet de fouler les peuples sous mes pieds,
49 Qui me soustrait à mes ennemis :
tu m'élèves au-dessus de mes rivaux,
tu me fais échapper à l'homme violent.
50 C'est pourquoi je te louerai, Yahvé,
et parmi les nations je chanterai à la gloire de ton nom.
51 Il accorde de grandes victoires à son roi
et témoigne sa faveur à son oint,
à David et à ses descendants à perpétuité.

33. « qui me ceint de force » *Ps* (lis. *hame'azzerêni*). H : [est] mon fort refuge. « et aplanit ma route » lis. (avec G^L et *Ps*) *wayyittên* et (avec H^q *G S L T*) *darkî*. H^k : et fait bondir l'[homme] intègre [sur] sa route. 34. « les » *G* cf. *Ps* (*G S L*) (lis. *bâmôt*). H : mes. 38. « exterminés ». Ps : atteints. 39. « Je les ai anéantis ». Manque en L^a S et Ps. « ils — relevés ». Ps : ils n'ont pu se relever. 41[b]. « tu les as » *L* (au Ps 18) cf. G^{BA} (lis. *taṣmitêm*). H : et je les ai. 42. « crié » *G S L T Ps* (lis. *yešawwe'ou*). H : regardé. 43. « sur une place (litt. : d'une place) » d'après G^L *Ps* (lis. *reḥôb*). H : de la terre. Ps : en face du vent. « écrasés ». H aj. : « je les ai foulés », variante du mot précédent. Ps n'a qu'un verbe. 44. « qui — mon peuple (litt. : de mon peuple) ». Ps : de peuple (populaires). G^{BA} T : des peuples. « mis » G^L *S Ps* (lis. *tesîmênî*). H : conservé. 45. G^L et Ps donnent les deux hémistiches dans l'ordre inverse. 46. « ils — tremblant » lis. *weyèhèrdou*. H : ils ceignent. — Texte très incertain. 48. « et — pieds (litt. : et foulant des peuples sous moi) » cf. *Ps. 144, 2* (lis. *werôdêd*). H : et fait descendre des peuples sous moi. Ps : et assujettit... 49. « me soustrait à ». Ps : me délivre de. « tu m'élèves » d'après *Ps.* (suppr. *ou*). H : et tu m'élèves. Ps : aussi (ou : en colère) tu m'élèves. 50. « et parmi les nations » lis. *oubaggôyim lešimkâ* (pour le rythme). H : parmi les nations; et.

a. La fin du v. 36 est altérée. Litt. : *et ton exaucement* (Ps. 18 : *ton humilité*) *m'a rendu grand* ou *nombreux*. On a proposé de corriger : « ton exaucement » en « ton aide » (*'ezrâtekâ*). *b*. Le vers étant incomplet, il faut peut-être transposer ici l'un des deux derniers membres du v. 49. *c*. On pourrait traduire : « le Dieu du rocher ». Mais « rocher » est plutôt une variante tirée par erreur de l'hémistiche précédent.

IV. — *Dernier poème de David[a]*.

R **23** [1] Voici les dernières paroles de David :

Oracle de David, fils d'Isaï,
oracle de l'homme haut placé[b],
De l'oint du Dieu de Jacob,
du chantre[c] des psaumes d'Israël.

2 L'esprit de Yahvé parle par moi
et sa parole est sur ma langue.
3 Le Dieu de Jacob a parlé;
le Rocher d'Israël m'a dit :

« Celui qui gouverne les hommes avec justice,
celui qui gouverne dans la crainte de Dieu
4 Est comme la lumière du matin quand le soleil se lève
un matin sans nuage[d]
et fait, mieux que la pluie, scintiller l'herbe de la terre[e].

5b Au contraire, point de prospérité pour [6] les méchants :
[ils sont] comme les épines qu'on évite;
Car on ne les prend pas avec la main,
7 et personne ne les touche.
Le fer ni le bois de la lance ne sauraient [les] sauver :
ils seront brûlés par le feu. »

5a Il n'en est pas ainsi de ma maison[f], grâce à Dieu:
car il a fait avec moi une alliance éternelle
Réglée de tous points et [fidèlement] observée.
C'est en lui seul que je trouve mon salut et que je prends mon plaisir.

V. — *Les preux de David[g]*.

L *Les Trois.* [8] Voici les noms des preux de David : Ichbaal le Ḥakmonite, chef des Trois. C'est lui qui brandit sa hache contre huit cents [ennemis], qui furent abattus en une seule fois. [9] Après lui Éléazar, fils de Dodo, l'Aḥoḥite, l'un des trois preux. Il était avec David à Pas-Dammim[h] lorsque les Philistins s'y ras-

23, 1. « haut placé ». G^L : [que] Dieu a élevé. 3. « Jacob » G^L *VL*. H : Israël. « dans » H^e (lis. *beṣir'at*). Manque en H. 4. « fait scintiller » lis. *menaggêaḥ*. H : sans éclat (?). — Texte incertain. 5b-6. « Au — méchants » lis. *ṣaṣlîḥou*. H : [5b] Car il ne fera pas germer. [6] Et les méchants. — Texte très incertain. 7. « ne sauraient [les] sauver » lis. *lô' yemallèṭ*. H : ne sont remplis (?). — Texte très incertain. A la fin du v. H a de plus : « en habitant » (?), répétition d'un mot du v. 8. 5a. « C'est — plaisir (litt. : tout mon salut et tout mon plaisir [sont] en lui) » lis. *ḥèphṣî bô*. H : Car tout mon salut et tout plaisir. 8. « Ichbaal le Ḥakmonite » d'après G^L (*1 Chr. 11, 11*) (lis. *'išba'al haḥakmônî*). H : habitant dans la résidence, Taḥkemonite (?). « des Trois » G^L (*L*) (lis. *haššelôšâ*). H : du troisième. « brandit sa hache » lis. *'ôrèr* (avec *1 Chr. 11, 11*) *ma'ăṣâdô* (d'après G^L). H est inintelligible. « huit ». Chr. : trois. 9. « l'Aḥoḥite » *1 Chr. 11, 12* (lis. *hâ'ăḥôḥî*). H : fils d'un Aḥ. « à Pas — Philistins » d'après *1 Chr. 11, 13* (lis. *bephas dammîm wehappelištîm*). H : quand ils défiaient les Philistins (?).

a. Cette pièce rappelle beaucoup Prov. 30; 31, 1-9 et Ps. 1 par son sujet (antithèse de la prospérité réservée au juste et du malheur qui attend le méchant), par son tour didactique et par certaines expressions. C'est une composition de basse époque, où l'on s'est proposé de tirer la leçon religieuse de l'histoire de David. Le texte a beaucoup souffert. *b*. Introduction imitée de Nomb. 24, 3, 15 et de Prov. 30, 1. *c*. Sens conjecturé d'après l'arabe; le mot, en hébreu, signifie d'ordinaire «gracieux, aimable ». Mais on ne peut pas traduire : « l'aimable chantre d'Israël », tout au plus : « le [sujet] favori des chants d'Israël ». *d*. Ces mots qui troublent le rythme et sont mal rattachés au contexte, paraissent avoir été surajoutés. *e*. Dans cet hémistiche, comme dans la strophe sur les méchants (v. 5b-7) la signification et la teneur même du texte sont mal établies. *f*. Si le texte de cette phrase est bien conservé, elle devait être précédée d'un développement sur le sort qui attend les méchants. C'est pourquoi nous transposons la strophe où ce sujet est traité (5b-7) avant celle où il est parlé de l'avenir réservé à la maison de David (5a). *g*. Les guerriers les plus braves de l'entourage de David formaient deux groupes analogues à celui des paladins de Charlemagne ou à celui des chevaliers de la Table ronde du roi Arthur. Chacun de ces ordres comprenait un nombre limité de titulaires : le groupe le plus élevé en dignité avait trois membres, l'autre trente, mais on remplaçait ceux qui venaient à mourir (tel Assaël, v. 24), ce qui explique que la liste des « Trente » comprît 37 noms (v. 39). — La présente liste a été reproduite deux fois par le Chroniqueur : 1 Chr. 11, 11-46 et, en partie, 1 Chr. 27; le texte des Chroniques a été moins gravement altéré que celui de Samuel, de sorte qu'il est fort utile pour le rétablissement de l'original. *h*. Ou Éphès Dammim (1 Sam. 17, 17).

semblèrent pour la bataille et que les Israélites se retirèrent[a] devant eux. [10] Mais lui se dressa et abattit des Philistins jusqu'à ce que sa main fût engourdie et fît corps avec son épée. Yahvé accorda, ce jour-là, une grande victoire [à Israël]. Les troupes revinrent et suivirent Éléazar, mais seulement pour piller.

[11] Après lui Chamma, fils d'Éla, le Ḥarodite. Les Philistins se rassemblèrent à Lèḥi[b]. Il y avait là une pièce de terre entièrement plantée de lentilles et l'armée fuyait devant les Philistins. [12] Il se posta au milieu du champ, le défendit et battit les Philistins. Yahvé accorda ce jour-là une grande victoire [à Israël].

Les Trente. Exploit de trois d'entre eux[c].

[13] Trois des Trente descendirent et vinrent, au début de la moisson, auprès de David au repaire d'Adoullam[d], alors qu'un parti de Philistins campait dans la vallée des Rephaïm[e]. [14] David était alors dans le repaire et il y avait un poste de Philistins à Bethléhem. [15] David exprima un désir : « Qui me donnera à boire, dit-il, de l'eau du puits qui est à la porte de Bethléhem ? » [16] Les trois preux se frayèrent un passage à travers le camp des Philistins, tirèrent du puits qui est à la porte de Bethléhem de l'eau qu'ils emportèrent et présentèrent à David. Mais il ne voulut pas en boire et la répandit en libation à Yahvé. [17] « Que Yahvé, dit-il, me préserve de faire chose pareille, de boire le sang des hommes qui sont allés [là-bas] au péril de leur vie ! » Et il refusa d'en boire[f]. Voilà ce que firent ces trois preux.

Abichaï, chef des Trente, et Benayahou.

[18] [Venait] ensuite Abichaï, frère de Joab, fils de Cerouya. C'est lui qui était le chef des Trente. Il brandit sa lance contre trois cents [ennemis], qu'il tua, et se fit un nom parmi les Trente. [19] Il était plus considéré que les Trente et devint leur chef, mais n'arriva pas à [égaler] les Trois.

[20] Puis Benayahou, fils de Yehoyada, homme valeureux et riche en hauts faits, [originaire] de Qabçeél[g]. C'est lui qui vainquit les deux fils d'Ariel, de Moab. C'est lui qui descendit et tua le lion dans la citerne, un jour de neige. [21] C'est lui aussi qui vainquit un Égyptien de haute taille; l'Égyptien avait une lance à la main. Benayahou descendit contre lui avec un bâton, arracha la lance des mains de l'Égyptien et le tua avec sa propre lance[h]. [22] Voilà ce que fit Benayahou, fils de Yehoyada; et il se fit un nom parmi les trente preux. [23] Il était plus considéré que les Trente, mais n'arriva pas à [égaler] les Trois. David le mit à la tête de sa garde[i].

Suite de la liste des Trente.

[24] Assaël[j], frère de Joab, était des Trente;
Elḥânan, fils de Dodo[k], de Bethléhem,
[25] Chamma, le Ḥarodite,
Èliqa, le Ḥarodite,
[26] Ḥèlèç, le Paltite[l],
Ira, fils d'Iqqéch, le Teqoïte[m],
[27] Abièzer, l'Anatotien[n],
Sibbekaï, le Ḥouchatite[o],

« devant eux » G^L (aj. *mippenêhèm*). Manque en H. 10. « Mais » G^L S (aj. *we*). Manque en H. 11. « Éla » G^L cf. *1 R. 4, 18* (lis. *'élâ*). H : Agué. « le Ḥarodite » *v. 25* (lis. *haḥărôdî*) H : hararite. « à Lèḥi » G^L (lis. *lèḥyâ*). H : par groupe (?). « lentilles ». 1 Chr. 11, 13 : orge. 12. « ce jour-là » G^L cf. *v. 10* (aj. *bayyôm hahou'*). Manque en H. 13. « Trois » H^q H^* *G S L T Chr.* H^k : Trente. « vinrent — moisson » lis. *wayyâbô'ou rô'š haqqâṣîr*. H : au début, et vinrent vers la moisson (?). « au repaire » cf. *v. 14* (lis. *meṣoudat*). H : à la caverne. 15. « du puits » H^k (lis. *mibbe'er*). H^q : de la citerne. 16. « du puits » H^k (lis. *mibbe'èr*). H^q : de la citerne. 17. « Que Yahvé — préserve » H^* G^L *S T* (*1 Chr. 1, 19*) (lis. *miyyahwè*). H : Loin de moi, Yahvé,... « de boire le sang » lis. *šetôt dam*. H : Est-ce le sang. G L : Boirais-je le sang. 18. « des Trente » *S* cf. H^k (lis. *haššelôšîm*). H^q : des Trois. « les Trente » *S* (lis. *baššelôšîm*). H : les Trois. 19. « Il était — Trente » lis. *min haššelôšîm*, puis (avec *1 Chr. 11, 25*) *hinnô nikbâd*. H : plus que les Trois était-il considéré? 20. « homme » d'après G^{BA} *S L* (suppr. *bèn* ou *'îš*). H^q : fils d'un homme valeureux. « fils d' » G^{BL} (aj. *benê*). Manque en H. « d'Ariel, de Moab » lis. *mimmô'âb*. H : d'Ariel de Moab. 21. « de haute taille (litt. : homme de dimension) » *1 Chr. 11, 23* (lis. *'îš middâ*). H^q : homme de [belle] apparence. 23. « à — Trois » *v. 19* (lis. *'ad*). H : vers les Trois « à la tête de » *1 Chr. 11, 25* (lis. *'al*). H : vers. 24. « de Bethléhem » H^* G_L *L 1 Chr. 11, 26* (lis. *mibbêt*). H : Bethléhem. 27. « Sibbekaï » G^* *1 Chr. 11, 29 ; 27, 11* ; cf. *21, 18*. H : Mebounnaï.

a. Litt. : *montèrent*, c'est-à-dire regagnèrent la montagne. *b*. Localité judéenne célèbre par le combat que Samson y livra aux Philistins, armé seulement d'une mâchoire d'âne (Jug. 15, 9-19). *c*. D'après le v. 13 cet épisode eut pour héros trois guerriers anonymes, appartenant au groupe des Trente. S'il a été inséré ici, c'est peut-être que le rédacteur de la présente liste les identifiait avec les « Trois », précédemment nommés. Et telle était peut-être, en effet, la pensée du narrateur primitif, s'il est permis de supposer qu'au v. 13, au lieu de « trois des Trente », il y avait « les trois ». *d*. Cf. I Sam. 22, 1 et note *h*. *e*. Cf. 5, 18 et note *e*; 21, 16 note *l*. *f*. Arrien (VI, 26, 2) rapporte un trait analogue sur Alexandre : souffrant de la soif dans le désert de Gédrosie, il refusa de boire l'eau qu'on lui apporta, mais pour un autre motif : il ne voulait avoir aucun avantage sur ses hommes. *g*. Ville de Juda à la frontière d'Édom (Jos. 15, 21 ; Néh. 11, 25). *h*. Les détails donnés sur le combat de Benaya avec le géant égyptien se retrouvent dans l'histoire de la lutte de David avec Goliath (1 Sam. 17, 40, 51 et note *e*). *i*. David avait occupé le même poste à la cour de Saül (1 Sam. 22, 14). *j*. Cf 2, 18-23. *k*. Cf. 21, 19 et notes. *l*. De Bèt Pèlet, dans le midi de Juda (Jos. 15, 27 ; Néh. 11, 26). *m*. De Teqoa, 8 kil. S. de Bethléhem. *n*. D'Anatot, N. E. de Jérusalem. *o*. Cf. 21, 18.

[28] Çalmon, l'Aḥoḥite,
Maharaï, le Netophatite[a],
[29] Ḥéled, fils de Baana, le Netophatite,
Ittaï, fils de Ribaï, de Guibea des Benjaminites,
[30] Benayahou, le Piratonite[b],
Ḥiddaï, des vallées de Gaach[c],
[31] Abibaal, l'Arbatite[d],
Azmavet, le Baḥourimite[e],
[32] Èlyaḥba, le Chaalbonite[f],
Yachén, le Gounite[g],
Jonathan, [33] fils de Chamma, le Hararite,
Aḥiam, fils de Charar, le Hararite,
[34] Èliphèlet, fils d'Aḥasbaï, le Maakatite[h],
Èliam, fils d'Aḥitophel, le Guilonite[i],
[35] Ḥeçraï, le Carmélite[j],
Paaraï, l'Arbite[k],
[36] Yigueal, fils de Natan,
Maççaba, fils de Gad[l],
[37] Çèleq, l'Ammonite,
Naḥaraï, le Beérotien[m], porteur d'armes de Joab, fils de Cerouya,
[38] Ira[n], le Yattirite[o],
Garéb, le Yattirite,
[39] Urie, le Ḥittite[p].
En tout trente-sept[q].

VI. — *Peste provoquée par un dénombrement. Érection d'un autel*[r].

24

Dénombrement du peuple.

[1] La colère de Yahvé s'enflamma de nouveau[s] contre Israël et il excita David contre le peuple[t]. « Va, dit-il, fais le dénombrement d'Israël et de Juda[u]. » [2] Le roi dit à Joab et aux chefs de l'armée[v] qui étaient à ses côtés : « Parcourez toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Beér Chèba, et recensez le peuple, afin que je connaisse le chiffre de la population. » [3] Joab dit au roi : « Que Yahvé ton Dieu rende le peuple deux fois, trois fois, cent fois plus nombreux et que le roi, mon seigneur, le voie de ses yeux ! Mais pourquoi le roi, mon seigneur, tient-il à ce projet ?[w] » [4] L'ordre du roi prévalut sur [l'opposition de]

29. « Ḥéled » *L 1 Chr. 11, 30*. H : Ḥéleb. 30. « le » *1 Chr. 11, 31; 27, 14*. Manque en H. 31. « Abibaal » d'après *1 Chr. 11, 32*. H : Abialbôn. Chr. : Abiél. « Baḥourimite » d'après *1 Chr. 11, 33*. H : Barḥoumite. 32. « Yachén » suppr. *benê* (ditt. de la fin du mot précédent). H : les fils de Yachén. « le Gounite » d'après *1 Chr. 11, 34* [G^A] (lis. *haggounî*). Manque en H. 33. « fils de Chamma » d'après *1 Chr. 11, 34* (aj. *bèn*). H : Chamma. 34. « le Maakatite » suppr. *bèn*. H : le fils d'un Maakatite. 36. « Maççaba » G^L. H : de Çoba. « fils de Gad » lis. *bèn* (avec *1 Chr. 11, 38*) *gad*. H : Bani le Gadite. 38. « Yattirite » (2 fois). H : Yitrite. **24**, 2. « et aux chefs » G^L *1 Chr. 21, 2* (lis. *we'èl sârê*). H : chef. « Parcourez » lis. *šoutou*. H : Parcours. 4. « sur » *1 Chr. 21, 4* (lis. *'al*). H : vers.

a. De Netopha, aujourd'hui Bét Nettif, 20 kil. O. de Bethléhem. *b*. De Piratôn, en Èphraïm (Jug. 12, 15). *c*. Montagne en Èphraïm (Jos. 24, 30 ; Jug. 2, 19). *d*. De Bét ha-Araba dans le désert de Juda (Jos. 15, 6, 61 ; 18, 18). *e*. De Baḥourim (cf. 3, 16). *f*. De Chaalbim, ville danite (Jos. 19, 42), prise ensuite par Joseph (Jug. 1, 35). *g*. Clan de Nephtali (Gen. 46, 24 ; Nomb. 26, 48). *h*. De Maaka, royaume araméen voisin de l'Hermon. *i*. Cf. 11, 3 ; 15, 12. *j*. Voy. 1 Sam 25, 2. *k*. D'Arab dans le midi de Juda (Jos. 15, 52). *l*. Les deux principaux prophètes du temps avaient donc chacun un fils parmi les preux. *m*. Voy. 4, 2-3. *n*. Voy. 20, 26 note *l*. *o*. De Yattir dans la montagne de Juda (Jos, 15, 48 ; 21, 14). *p*. Cf. 11, 3-26. *q*. La liste ne contient que 33 noms, 36 si l'on y comprend les Trois. Le livre des Chroniques donne à la fin un nom supplémentaire. Ces preux sont presque tous natifs de Juda. Il y a cependant aussi parmi eux quelques guerriers originaires d'Israël (v. 29[b], 30, 32, 37[b]), y compris Guibea de Benjamin, la ville de Saül (29[b]); il y a même plusieurs étrangers, un Araméen (34[a]), un Ammonite (37[a]); un Ḥittite (39). Le Beérotien (37[b]) était peut-être cananéen (voy. 4, 3 note *c*).

r. Ce récit présentait pour les Judéens un intérêt spécial parce qu'il indiquait pourquoi avait été pour la première fois érigé un autel israélite sur l'emplacement du futur temple de Jérusalem : il en ressort que ce sanctuaire se trouve, comme c'était le cas en général pour les lieux saints de l'antiquité, à un endroit où la divinité a manifesté sa présence (ici par l'apparition de l'ange de Yahvé et par la cessation d'une épidémie); l'autel est bâti *après* que Yahvé a arrêté le fléau, donc en témoignage de gratitude (v. 16[b], 25[a]). Telle est, du moins, la conception que suggère le fil principal du récit. D'après certains passages, l'idée est un peu différente : le lieu où l'autel doit être bâti est désigné par un prophète et il faut l'ériger *afin que* le fléau cesse de frapper le peuple : c'est un autel expiatoire [v. 18-19 (en partie), 21[b], 25[b]]. Ces passages, ainsi que tous ceux où intervient encore le prophète Gad (v. 10-15[a]), proviennent sans doute d'une main différente, qui a amplifié le récit principal, peut-être d'après une autre source.

s. Allusion à 21, 1-14. *t*. Le Chroniqueur, ne pouvant plus admettre qu'une suggestion funeste puisse provenir de Yahvé, dit que ce fut Satan qui excita le roi (1 Chr. 21, 1). L'antiquité israélite ignorait encore ces scrupules (cf. Ex. 10, 1, 20 ; 1 Sam. 2, 25 ; 26, 19 ; Jug. 9, 23 ; 1 Rois 12, 15 ; 2 Rois 24, 19-20 ; Ès. 6, 9-10). *u*. Les dénombrements sont abhorrés par quantité de peuples, non seulement parce qu'ils sont les préliminaires ordinaires des levées d'impôts et de troupes, mais surtout parce qu'ils témoignent d'une curiosité impie, l'homme essayant de percer le mystère dont Dieu s'enveloppe pour multiplier les gens, les bêtes et les biens. De plus on risque de provoquer la jalousie des puissances invisibles quand on se félicite de l'accroissement de sa famille, de son peuple ou de ses richesses : on est à peu près sûr alors d'en perdre bientôt une partie (voy. Prov. 27, 14 et la note). C'est pour prévenir pareilles calamités que la loi sacerdotale ordonnera que chaque homme recensé paie à Yahvé une rançon « pour le rachat de sa vie » (Ex. 30, 12-13). *v*. Le recensement doit être fait par les autorités militaires parce qu'il a pour but principal de dénombrer les hommes en état de porter les armes (v. 9). *w*. Joab essaie de prévenir la diminution de la population qu'entraînera fatalement le désir sacrilège du roi (voy. note *u*) en demandant à Dieu de multiplier, au contraire, le peuple (de même Moïse Deut. 1, 11 et 12).

Joab et des chefs de l'armée. Joab et les chefs de l'armée quittèrent le roi et partirent pour recenser le peuple d'Israël.

[5] Ils passèrent le Jourdain et commencèrent par Aroër et la ville qui est au milieu du ravin[a]; [puis ils gagnèrent le pays des] Gadites et Yazer[b]. [6] Ils se rendirent ensuite en Galaad et au pays des Ḥittites, dans la direction de Qadech[c] et arrivèrent à Dan. De Dan, ils tournèrent vers Sidon la grande. [7] Ils gagnèrent ensuite la ville forte de Tyr, ainsi que toutes les villes des Ḥivvites et des Cananéens[d] et finirent par le Nègueb de Juda et Beér Chèba. [8] Ayant parcouru tout le pays, ils arrivèrent à Jérusalem au bout de neuf mois et vingt jours. [9] Joab communiqua au roi les chiffres fournis par le recensement du peuple : Israël comptait 800.000 hommes de guerre tirant l'épée, et Juda 500.000.

E² *La peste. Arrêt du fléau.* [10] David eut ensuite des remords[e] d'avoir dénombré le peuple. Et David dit à Yahvé : « J'ai gravement péché en agissant ainsi. Et maintenant, Yahvé, pardonne, je te prie, cette faute à ton serviteur, car j'ai agi bien follement. » [11] Lorsque David se leva le lendemain matin, la parole de Yahvé avait été adressée à Gad, le prophète, voyant de David[f], en ces termes : [12] « Va dire à David : Ainsi a parlé Yahvé : Je tiens, suspendus sur toi, trois [châtiments]. Choisis l'un d'entre eux et je te l'infligerai. [13b] Faut-il que la famine sévisse pendant trois années dans ton pays, ou que pendant trois mois tu fuies devant ton adversaire qui te poursuivra, ou qu'il y ait trois jours durant la peste dans ton pays[g] ? » [13a] Gad vint trouver David et lui rapporta [ces paroles]; puis il lui dit : [13c] « Maintenant réfléchis et vois quelle réponse je dois faire à celui qui m'envoie. » [14] David dit à Gad : « Je suis dans une grande angoisse... Ah! tombons entre les mains de Yahvé, car sa miséricorde est grande et que je ne tombe pas entre les mains des hommes! » [15] David choisit donc la peste.

Yahvé envoya la peste en Israël depuis le matin jusqu'au terme fixé[h]. J C'étaient alors les jours de la moisson du froment[i] et le fléau commença [à faire des victimes] dans le peuple : de Dan à Beér Chèba 70.000 personnes périrent au sein de la population. [16a] Alors Yahvé envoya l'ange[j] vers Jérusalem pour la ravager. [17] David leva les yeux et vit l'ange de Yahvé, tenant à la main son épée nue dirigée contre Jérusalem. David tomba sur sa face[k] et David dit à Yahvé, lorsqu'il aperçut l'ange qui frappait le peuple : « Vois, c'est moi qui ai péché; c'est moi, le berger, qui ai mal agi; mais ceux-ci, membres du troupeau, qu'ont-ils fait? Que ta main s'appesantisse donc sur moi et sur ma famille! » [16b] Yahvé alors se repentit du mal [infligé au peuple] et il dit à l'ange qui faisait des ravages au sein du peuple : « Assez!

« quittèrent — partirent (litt. : sortirent de devant le roi) » *S* (*G*^L *L*) (lis. *milliphnê*). H : sortit devant le roi. 5. « commencèrent — ville » *G*^L (lis. *wayyâḥellou mê'ărô'ēr oumin*). H : campèrent à Aroër, au sud de la ville. « [le pays des] Gadites » *G*^L (lis. *haggâdî*). H : le Gad. 6. « des Ḥittites — Qadêch » *G*^L (lis. *haḥittîm qâdêšâ*). H est inintelligible. « De Dan ils tournèrent » lis. *oumiddân*. (cf. *G*^B) *sâbebou* (*G L*). H : Yaan (?) et alentour. « la grande » *G*^{AL} cf. *Jos. 11, 8; 19, 28* (aj. *rabbâ*). Manque en H. 7. « et Beér » *G*^L (lis. *oube'ēr*). H : Beér. 9. « 800.000 ». 1 Chr. 21, 5 : 1.100.000 (tout Israël). G^L : 900.000. « 500.000 ». 1 Chr. 21, 5 : 470.000. G^L : 400.000. 10. « d'avoir (litt. : parce qu'il avait) » *G*^L (aj. *kî*). H : il avait. 11. « voyant de » *1 Chr. 21, 9* (lis. *ḥôzê*). H : voyant. 13. « trois années » *G 1 Chr. 21, 12* (lis. *šâlôš*). H : sept ans. « ton adversaire » lis. *sârekâ*. H : tes adversaires. 15. « David — peste » *G* (aj. *wayyibḥar lô dâwîd 'ēt haddèbèr*). Manque en H. « C'étaient — peuple » *G* (aj. *wehayyâmîm yemê qeṣîr ḥiṭṭîm wattâḥèl hammaggêphâ bâ'âm*). Manque en H. 16a. « Yahvé — l'ange » d'après *1 Chr. 21, 15* (lis. *yahwè* au lieu de *yâdô*). H : l'ange étendit la main (construction insolite). 17. « David leva — face » d'après *1 Chr. 21, 16* (aj. *wayyissâ' dâwîd 'ēt 'ênâw wayyare' 'ēt mal'ak yahwè weḥarbô šelouphâ beyâdô neṭouyâ 'al yeroušâlèm wayyippôl dâwîd 'al pânâw*). Manque en H. « le berger » *G*^{*L} (aj. *hârô'è* devant *hè'ěwêtî*). Manque en H.

a. Frontière méridionale d'Israël en Transjordanie (cf. Deut. 2, 36; Jos. 12, 2; 13, 9, 16). *b.* Ville frontière du côté d'Ammon (Nomb. 21, 24; Jos. 13, 25). *c.* Ni le pays des Ḥittites ni Qadech (de l'Oronte) n'appartenaient au royaume de David, non plus que Sidon ou Tyr. *d.* Les villes autrefois occupées par ces peuples au centre de la Palestine. *e.* Litt. : *le cœur de David le frappa*. Voy. 1 Sam. 24, 6. *f* Addition dans le style des Chroniques (1 Chr. 25, 5; 2 Chr. 29, 25; 35, 15). *g.* Il est à remarquer que les deux premiers de ces châtiments ont aussi atteint David (21, 1-14 et 15-19). — Nous intervertissons 13a et 13b : il semble que le narrateur primitif a dû donner d'un seul coup le message divin confié à Gad. *h.* Raccord avec la version qui fixait d'avance à trois jours la durée du fléau. Il n'est, du reste, pas entièrement en harmonie avec cette version; car, d'après celle-ci aussi, le châtiment fut, semble-t-il, arrêté avant d'arriver à son terme (21, 25). *i.* Ceci explique pourquoi Ornân se trouve sur son aire avec ses bœufs et son traîneau (v. 20-25). *j.* L'ange qui, comme chacun sait, est l'auteur de la peste, cf. 2 Rois 19, 35; Ex. 12, 23. Dans ce dernier passage il est appelé « l'exterminateur ». *k.* Ce début du v. 17 ne figure que dans les Chroniques (1 Chr. 21, 16); mais la phrase suivante montre que le texte primitif devait raconter expressément que David « aperçut l'ange qui frappait le peuple ».

Retire maintenant ta main[a]. » Or, l'ange de Yahvé se trouvait [à ce moment], auprès de l'aire d'Ornân le Jébusien[b].

E² *Construction d'un autel.* [18] Gad vint trouver David ce jour-là et lui dit : « Monte. Élève un autel à Yahvé sur l'aire d'Ornân le Jébusien. J E² [19] David [y] monta suivant la parole de Gad comme Yahvé l'avait commandé[c]. [20] Ornân abaissa les regards et aperçut le roi et ses serviteurs qui venaient de son côté. Ornân était en train de fouler le froment[d]. Il sortit et se prosterna devant le roi la face contre terre. [21] Ornân dit : « Pourquoi le roi, mon seigneur, vient-il trouver son serviteur? » David dit : « Pour t'acheter cette aire, afin d'[y] bâtir un autel E² à Yahvé, en sorte que le fléau cesse de frapper le peuple. » [22] Ornân dit à David : J « Prends[-la] et que le roi, mon seigneur, fasse ce qui lui semblera bon. Vois : les bœufs pour l'holocauste, le traineau et les pièces de l'attelage des bœufs pour fournir le bois [du sacrifice], [23] le serviteur de mon seigneur le roi donne tout au roi. » Et E² Ornân dit au roi : « Puisse Yahvé ton Dieu agréer ton offrande[e]! » [24] Mais le roi dit J à Ornân : « Non, je tiens à te l'acheter à prix d'argent; je n'offrirai pas à Yahvé des holocaustes qui ne coûteraient rien. » David acheta l'aire et les bœufs pour une somme d'argent de cinquante sicles[f]. [25] David construisit en cet endroit un autel à Yahvé et y offrit des holocaustes et des sacrifices de paix. Alors Yahvé fut apaisé envers le pays. Et le fléau cessa de ravager Israël. E²

16b. « Ornân » *1 Chr. 21, 15*. H^k : l'Ôrna. H^q : l'Arawna. 18. « Ornân » *Chr.* H^k : Aranya (?). H^q : Arawna. 20-24. « Ornân » *Chr.* H : Arawna. 20. « Ornân était — froment » *1 Chr. 21, 20*, cf. *v. 23* (aj. *we'ornân dâš ḥiṭṭîm*). Manque en H. 22. « Prends[-la] » (*G*^L) *1 Chr. 21, 23* (lis. *qaḥ lâk*). H : Qu'il prenne. « fasse » *G*^L *1 Chr. 21, 23* (lis. *weya'as*). H : offre. 23. « le serviteur — le roi » lis. *'èbèd 'ădônî*. H : Arawna, ô roi (?). 24. « une — sicles ». 1 Chr. 21, 25 : des sicles d'or du poids de six cents [sicles].

a. Nous intervertissons les v. 17 et 16b, parce que la prière de David (v. 17) vient trop tard après que le fléau est arrêté (v. 16b) et qu'elle explique, au contraire, fort naturellement pourquoi Yahvé « se repentit ». *b.* David avait laissé subsister les anciens habitants de Jérusalem (cf. 5, 6-8). On voit par ce qui suit qu'il comptait parmi eux des sujets dévoués. — Le nom de ce Jébusien, orthographié de plusieurs façons différentes (voy. notes crit.), est considéré par les uns comme sémitique (il dériverait de *'ôrèn*, « cèdre, pin », par d'autres comme ḥittite (on en rapproche les noms des rois Arandas et Arnuanta) ou comme ḥourrite. *c.* Allusion sans doute à un ordre divin qui était rapporté dans la version principale (J), mais ne nous a pas été conservé. *d.* Pour dépiquer les céréales, on les faisait fouler par des bœufs, en attelant ceux-ci à une sorte de traineau garni en dessous de pointes métalliques ou de pierres coupantes. *e.* Litt. : *t'agréer*. *f.* Environ 150 francs or; le sicle d'argent valait à peu près 3 francs. Le Chroniqueur, trouvant apparemment cette somme bien faible, l'a portée à 600 sicles d'or (33.750 francs). — L'insistance avec laquelle le narrateur souligne que David a acheté l'aire où s'élèvera le Temple, indique peut-être que les Cananéens émettaient des prétentions sur cet emplacement, que, par conséquent, cet endroit, point culminant de la colline, devait être un ancien haut lieu jébusien.

LE PREMIER LIVRE DES ROIS

PREMIÈRE PARTIE

LE RÈGNE DE SALOMON (1-11)

I. ACCESSION DE SALOMON AU TRÔNE. IL ÉCARTE SON FRÈRE AÎNÉ (1-2)

Avènement de Salomon[a].

Vieillesse de David. La Sunamite.

1 [1]Le roi David était vieux, chargé de jours, et bien qu'on l'enveloppât de couvertures, il ne pouvait se réchauffer. [2]Ses serviteurs lui dirent : « Il faut chercher pour mon seigneur le roi une jeune fille vierge : elle servira le roi et prendra soin de lui; elle couchera dans ton sein, et mon seigneur le roi se réchauffera. » [3]On chercha donc par tout le pays d'Israël une belle jeune fille; on trouva Abichag la Sunamite[b], et on l'amena au roi. [4]Cette jeune fille était fort belle. Elle soignait le roi et le servait, mais le roi ne la connut pas.

Adoniyya aspire au trône.

[5]Or Adoniyya, fils de Ḥagguit, disait, dans son orgueil : « C'est moi qui serai roi. » Il se procura un char et des chevaux, ainsi que cinquante hommes qui couraient devant lui[c]. [6]Jamais son père ne lui en avait fait de reproches et ne lui avait dit : « Pourquoi agis-tu ainsi? » De plus il était très beau, et par ordre de naissance, il venait le premier après Absalom[d]. [7]Il eut des entretiens avec Joab, fils de Cerouya, et avec le prêtre Abiatar, qui devinrent ses partisans. [8]Mais le prêtre Çadoq, Benayahou, fils de Yehoyada, le prophète Natan, Chimeï, Réi[e] et la garde[f] de David n'étaient pas pour Adoniyyahou[g].

[9]Adoniyyahou offrit en sacrifice des brebis, des bœufs et des veaux gras auprès de la pierre de Zoḥèlet[h], qui est à côté d'Èn Roguél[i], et il invita tous ses frères et tous les gens de Juda qui étaient au service du roi[j]. [10]Mais il n'invita ni le prophète Natan, ni Benayahou, ni la garde, ni son frère Salomon.

David désigne Salomon pour son successeur.

[11]Alors le prophète Natan dit à Bat-Chèba, mère de Salomon : « N'as-tu pas appris qu'Adoniyyahou, fils de Ḥagguit, s'est fait roi, à l'insu de notre seigneur David? [12]Et maintenant écoute, que je te donne un conseil pour sauver ta vie et celle de Salomon, ton fils. [13]Va, entre chez le roi David et dis-lui : O roi, mon seigneur, n'as-tu pas toi-même juré à ta servante : C'est Salomon, ton fils, qui sera roi après moi, c'est lui qui s'assiéra sur mon trône? — Pourquoi donc Adoniyyahou s'est-il fait roi? — [14]Et pendant que tu seras encore là à parler avec le roi, j'entrerai après toi, et je confirmerai tes paroles. »

[15]Bat-Chèba se rendit chez le roi, dans sa

9. « tous ses frères » *G*. H aj. : les fils du roi.

a. Les deux premiers chapitres (à part 2, 2-4) appartiennent à la même source que 2 Sam. 9-20. C'est l'*Histoire de David* qui continue. L'auteur raconte avec objectivité et sérénité les intrigues de Natan et de Bat-Chéba et les premiers actes du gouvernement de Salomon. Il semble reconnaître qu'Adoniyya avait plus de droits au trône que Salomon; mais Yahvé est pour Salomon; les cruautés du nouveau roi sont des manifestations de la justice divine, conçue, il est vrai, d'une façon fort archaïque. *b*. C'est-à-dire de Sunem, aujourd'hui Soulem, dans la plaine de Jizréel (cf. Cant. 7, 1). *c*. Cf. la conduite d'Absalom 2 Sam. 15, 1. *d*. Il était le quatrième des fils de David (2 Sam. 3, 2-4); mais les trois premiers étaient morts. *e*. Ces deux personnages sont inconnus. G^L a lu *ré'êw* et traduit « Chimeï et ses compagnons qui étaient forts ». *f*. Litt. : *les Vaillants*. Voy. note sur 2 Sam. 10, 7. *g*. Autre forme du nom d'Adoniyya. *h*. C'est-à-dire « la pierre du serpent », probablement ainsi nommée parce qu'elle était considérée, à l'époque cananéenne, comme la demeure du dieu de la source voisine (*Én Roguél*) : on pensait que les esprits souterrains apparaissaient volontiers sous la forme de serpents. Cf. le serpent de bronze de Jérusalem, 2 Rois 18, 4. *i*. *Én Roguél*, « la source du Foulon », au sud est de Jérusalem (Jos. 15, 7; 18, 16), aujourd'hui *Bîr Eiyoub*, « le Puits de Job ». *j*. Il s'agit des « chefs du ban » (v. 25), c'est-à-dire de ceux qui commandaient les contingents des tribus, par opposition à la garde, composée, en majeure partie, de mercenaires étrangers (2 Sam. 8, 16 note *d*).

chambre (le roi était très vieux, et Abichag, la Sunamite, le servait). [16]Bat-Chèba s'inclina et se prosterna devant le roi. Le roi dit : « Que veux-tu? » [17]Elle lui répondit : « Mon seigneur, tu as juré toi-même à ta servante, par Yahvé, ton Dieu : C'est Salomon, ton fils, qui régnera après moi, c'est lui qui s'assiéra sur mon trône. — [18]Or, voici qu'Adoniyya s'est fait roi, sans que toi tu le saches, ô roi, mon seigneur! [19]Il a sacrifié des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre, et il a invité tous les fils du roi, le prêtre Abiatar et Joab, le chef de l'armée; mais il n'a pas invité Salomon, ton serviteur. [20]C'est vers toi, ô roi, mon seigneur, que tout Israël tourne les yeux, pour que tu lui fasses connaître qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur, après lui. [21]Quand le roi, mon seigneur, se sera couché avec ses pères, moi et mon fils Salomon, nous serons traités comme des criminels[a]. »

[22]Elle s'entretenait encore avec le roi, quand le prophète Natan arriva. [23]On annonça au roi : « Voici Natan, le prophète. » Il entra auprès du roi et se prosterna, la face contre terre. [24]Puis il dit : « O roi, mon seigneur, c'est toi[, sans doute,] qui as déclaré : Adoniyyahou régnera après moi, et c'est lui qui s'assiéra sur mon trône. — [25]Car il est descendu aujourd'hui, il a sacrifié des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre, il a invité tous les fils du roi, les chefs du ban[b] et le prêtre Abiatar; et les voilà qui mangent et boivent devant lui, en criant : Vive le roi Adoniyyahou! — [26]Mais moi, ton serviteur, et Çadoq, le prêtre, et Benayahou, fils de Yehoyada, et Salomon, ton serviteur, il ne nous a pas invités. [27]Est-ce bien par ordre du roi, mon seigneur, que la chose a lieu? Tu n'as pourtant pas fait connaître à tes serviteurs qui doit s'asseoir sur le trône du roi, mon seigneur, après lui. »

[28]Le roi David prit la parole et dit : « Appelez-moi Bat-Chèba[c]. » Elle entra auprès du roi et se tint debout devant lui. [29]Alors le roi fit ce serment : « Par la vie de Yahvé, qui m'a délivré de tous les dangers, [30]ce que je t'ai juré par Yahvé, Dieu d'Israël, en disant : C'est Salomon, ton fils, qui régnera après moi, c'est lui qui s'assiéra sur mon trône à ma place, — je vais l'accomplir aujourd'hui même. » [31]Bat-Chèba s'inclina, la face contre terre, et se prosterna devant le roi en disant : « Vive à jamais mon seigneur le roi David! »

[32]Le roi David dit encore : « Appelez-moi Çadoq, le prêtre, et Natan, le prophète, et Benayahou, fils de Yehoyada. » Et ils se présentèrent devant le roi. [33]Le roi leur dit : « Prenez avec vous les gens de votre maître : faites monter mon fils Salomon sur ma propre mule, et vous le ferez descendre au Guiḥôn[d]. [34]Là Çadoq, le prêtre, et Natan, le prophète, l'oindront roi d'Israël. Vous sonnerez du cor et vous crierez : Vive le roi Salomon! — [35]Puis vous remonterez à sa suite, il viendra s'asseoir sur mon trône, et c'est lui qui régnera à ma place. C'est lui que j'institue chef d'Israël et de Juda. » [36]Benayahou, fils de Yehoyada, répondit au roi : « Amen! Ainsi fasse Yahvé, le Dieu de mon seigneur le roi! [37]Puisse-t-il être avec Salomon comme il a été avec mon seigneur le roi! Puisse-t-il élever son trône plus haut [encore] que le trône de mon seigneur le roi David! »

Onction de Salomon. Dispersion du parti d'Adoniyya.

[38]Le prêtre Çadoq, le prophète Natan et Benayahou, fils de Yehoyada, descendirent avec les Keréti et les Peléti[e]; ils firent monter Salomon sur la mule du roi David et le conduisirent au Guiḥôn. [39]Le prêtre Çadoq, ayant pris dans la tente[f] la corne d'huile, en oignit Salomon.

18. « toi » *H*[*] *G S L* (lis. *'attâ*). H : maintenant. 25. « devant lui » *G L* (lis. *lephânâw*). H : devant le roi. 36. « Ainsi fasse » *H*[*] *S* (lis. *ya'âsè*). H : Ainsi dise.

a. C'était l'usage oriental qu'à son avènement, le roi se débarrassât de tous ses concurrents éventuels au trône. *b*. Cf. v. 9. *c*. Elle s'était retirée au moment où le roi donnait audience à Natan. Ici de même, Natan n'assiste pas à son entretien avec David (32). *d*. Source située à l'est de Jérusalem (2 Chron. 32, 30; 33, 14). On l'identifie avec « la Fontaine de la Vierge ». Ce devait être une source sainte, comme *Én Roguél* : l'onction d'un roi était une cérémonie religieuse. *e*. Voy. note *h* sur 2 Sam. 8, 18. *f*. La tente que le roi avait fait dresser pour l'arche dans la « cité de David » (2 Sam. 6, 16-17).

On sonna du cor, et tout le peuple cria : « Vive le roi Salomon ! » [40] Puis tout le monde remonta à sa suite ; la foule jouait de la flûte et manifestait une grande allégresse, et ses cris ébranlaient la terre[a].

[41] Adoniyyahou et tous ses convives entendirent ce tumulte comme ils achevaient de manger. En entendant le son du cor, Joab demanda : « Pourquoi toute la ville est-elle en émoi ? » [42] Il parlait encore lorsque survint Jonatan, fils du prêtre Abiatar. Adoniyyahou lui dit : « Approche, car tu es un homme de bien, et tu nous apportes certainement une bonne nouvelle[b]. » [43] Mais Jonatan répondit à Adoniyyahou : « Oui vraiment ! Notre seigneur le roi David a fait roi Salomon : [44] il a envoyé avec lui le prêtre Çadoq, le prophète Natan et Benayahou, fils de Yehoyada, avec les Kerêti et les Pelêti ; on l'a fait monter sur la mule du roi ; [45] puis le prêtre Çadoq et le prophète Natan lui ont donné l'onction royale au Guiḥôn. [Tous] alors sont remontés pleins de joie, et la ville a été mise en émoi. De là le bruit que vous avez entendu. [46] Salomon s'est même assis sur le trône royal, [47] et les serviteurs du roi sont déjà venus féliciter notre seigneur, le roi David, en disant : Puisse ton Dieu rendre le nom de Salomon plus glorieux [encore] que ton nom et élever son trône plus haut [encore] que ton trône ! — Le roi, sur sa couche, s'est prosterné, [48] puis il a parlé en ces termes : Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui a permis aujourd'hui qu'un homme de ma race soit assis sur mon trône et que mes yeux le voient. »

[49] Frappés de terreur, tous les convives d'Adoniyyahou se levèrent et s'en allèrent chacun de son côté. [50] Adoniyyahou, redoutant [la vengeance de] Salomon, se leva et alla saisir les cornes de l'autel[c]. [51] On l'annonça à Salomon : « Voici, lui dit-on, qu'Adoniyyahou, redoutant [la vengeance] du roi Salomon, a saisi les cornes de l'autel et il dit : Que le roi Salomon me jure d'abord qu'il ne fera pas mourir son serviteur par l'épée ! » [52] Salomon dit : « S'il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas à terre un seul de ses cheveux, mais s'il vient à être pris en faute, il mourra. » [53] Le roi Salomon l'envoya chercher ; on le fit descendre de l'autel ; il vint et se prosterna devant le roi Salomon. Salomon lui dit : « Va dans ta maison. »

Suprêmes recommandations de David. Sa mort.

2 [1] Comme le temps de sa mort approchait, David donna ses ordres à son fils Salomon ; il lui dit : « [2] Je m'en vais par le chemin que suit toute la terre. Rᴰ Montre-toi fort, sois un homme. Garde les observances de Yahvé, ton Dieu, en marchant dans ses voies, [3] en obéissant à ses lois, à ses prescriptions, à ses ordonnances et à ses instructions, telles qu'elles sont écrites dans la loi de Moïse ; ainsi tu réussiras dans toutes tes œuvres et dans toutes tes entreprises, [4] et Yahvé accomplira la promesse qu'il m'a faite en disant : Si tes fils prennent garde à leur voie, et qu'ils marchent fidèlement devant moi, de tout leur cœur et de toute leur âme, tu auras toujours un de tes descendants sur le trône d'Israël[d].

J « [5] Tu sais comme moi ce que m'a fait Joab, fils de Cerouya, ce qu'il a fait aux deux chefs de l'armée d'Israël, Abner, fils de Ner, et Amassa, fils de Yèter : il les a assassinés, vengeant en pleine paix le sang versé pendant la guerre[e] et faisant rejaillir du sang innocent sur la ceinture de mes reins et la chaussure de mes pieds[f]. [6] Tu agiras

41. « toute la ville est-elle » (lis. *kôl*). H : le bruit de la ville. 48. « de ma race » *G* (aj. *mizzar'î*). Manque en H. 2, 4. « de toute leur âme » *G*ᴸ *L*. H : aj. : en disant. 5. « vengeant » *G*ᴸ (lis. *wayyiqqôm*). H : mettant. « du sang innocent » *G*ᴬᴸ (lis. *dâm nâqî*). H : le sang de la guerre. « mes... mes » *G*ᴸ (lis. *baḥăgôrâtî* et *bena'âlî*). H : ses... ses.

a. Litt. : *la terre se fendait à leur voix.* *b.* Voy. 2 Sam. 4, 10 et la note ; 18, 27. *c.* Les sanctuaires possédaient le droit d'asile : celui qui s'y réfugiait devenait sacré, il participait à l'inviolabilité du dieu. Les *cornes*, proéminences qui se dressaient aux quatre angles de l'autel, en étaient la partie la plus sainte. *d.* La parole visée est l'oracle de Natan, 2 Sam. 7, 12-16. Les v. 2b-4 sont d'un rédacteur de l'époque de l'exil : les termes dans lesquels il est parlé de la fidélité à la loi de Yahvé se retrouvent constamment dans les exhortations du Deutéronome. *e.* Voy. 2 Sam. 2, 18-23. *f.* Les crimes de Joab (voy. 2 Sam. 3, 27-29 et 20, 4-10) avaient été profitables à David. Mais le sang appelle le sang et le roi sentait que la colère de Yahvé pèserait sur sa race, si le sang versé n'était pas vengé et si le coupable n'était pas frappé.

selon ta sagesse : tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix au Cheól.

« [7] Quant aux fils de Barzillaï, le Galaadite, traite-les avec bienveillance, et qu'ils soient de ceux qui mangent à ta table, car ils sont venus au-devant de moi pour me rendre le même service, quand je fuyais devant Absalom, ton frère[a].

« [8] Tu as encore près de toi Chimeï, fils de Guéra, le Benjaminite, de Baḥourim : c'est lui qui proférait contre moi de funestes malédictions, le jour où je me rendais à Maḥanaïm. Cependant, comme il descendit ensuite à ma rencontre jusqu'au Jourdain, je lui jurai par Yahvé que je ne le ferais pas mourir par l'épée. [9] Mais toi, tu ne le laisseras pas impuni, car tu es un homme sage. Tu sais ce que tu dois lui faire : tu feras descendre ses cheveux blancs ensanglantés au Cheól[b]. »

[10] David se coucha avec ses pères et fut Rᴰ enseveli dans la cité de David. [11] La durée du règne de David sur Israël avait été de quarante ans. A Hébron il avait régné sept J années et à Jérusalem trente-trois. [12] Salomon s'assit sur le trône de David, son père, et sa royauté s'affermit de plus en plus.

Salomon frappe ses ennemis et ceux de son père.

[13] Adoniyyahou, fils de Ḥagguit, vint trouver Bat-Chèba, mère de Salomon. Elle lui dit : « Est-ce en ami que tu viens ? — Oui », répondit-il. [14] Il ajouta : « J'ai quelque chose à te dire. — Parle », répondit-elle. [15] Il reprit : « C'est à moi, tu le sais, que revenait la royauté, et c'est vers moi que tout Israël tournait ses regards, s'attendant à me voir régner. Mais la royauté m'a échappé, et elle a passé à mon frère, car ainsi l'a voulu Yahvé. [16] Et maintenant, je t'adresse une requête, une seule ; ne me la refuse pas. — Parle », dit-elle. [17] Il poursuivit : « Demande, je te prie, au roi Salomon — il ne te refusera pas — qu'il me donne pour femme Abichag la Sunamite[c]. » [18] Bat-Chèba répondit : « Bien ! je parlerai pour toi au roi. »

[19] Bat-Chèba se rendit auprès du roi Salomon, pour lui parler d'Adoniyyahou. Le roi se leva et, s'avançant à sa rencontre, il se prosterna devant elle, puis il s'assit sur son trône. On disposa un trône pour la mère du roi, qui s'assit à sa droite[d]. [20] Elle lui dit : « Je n'ai qu'une petite requête à te présenter ; ne me refuse pas ! » Le roi répondit : « Demande, ma mère, je ne te refuserai pas. » [21] Elle dit : « Qu'Abichag, la Sunamite, soit donnée pour femme à ton frère Adoniyyahou. » [22] Alors le roi Salomon répondit à sa mère : « Pourquoi demandes-tu [seulement] Abichag, la Sunamite, pour Adoniyyahou ? Demande donc aussi pour lui la royauté[e], car il est mon frère aîné . . . . . [f] » [23] Et le roi Salomon jura par Yahvé : « Que Dieu m'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci[g], si Adoniyyahou ne paie pas de sa vie cette parole ! [24] Par la vie de Yahvé, qui m'a affermi et m'a fait asseoir sur le trône de David, mon père, et qui a fondé pour moi une maison, selon sa promesse, Adoniyyahou sera mis à mort aujourd'hui même. » [25] Et le roi Salomon envoya Benayahou, fils de Yehoyada, qui le frappa. Et Adoniyyahou mourut.

[26] Au prêtre Abiatar, le roi dit : « Retire-toi dans ta terre, à Anatôt ! Tu mérites la mort ; cependant je consens à ne pas te faire mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche de Yahvé devant David mon père et partagé toutes ses souffrances. » [27] Salomon déposa Abiatar de sa charge de prêtre de

9. « Mais toi » *G*ᴸ (lis. *we'attâ*). H : Mais maintenant. 19. « On disposa » *G* (lis. *wayyousam*). H : Il disposa. 26. « de Yahvé » *S* (*G*) (suppr. *'âdônây*). H : du Seigneur Yahvé.

a. Cf. 2 Sam. 17, 27-29 et 19, 31-40. *b.* Cf. 2 Sam. 16, 5-14 et 19, 16-23. Chimeï, parent de Saül, pouvait être un rival pour Salomon. David ne lui avait pardonné que par prudence ; son serment n'engage pas son fils. *c.* Salomon, comme héritier de David, avait seul le droit de disposer du harem de son père. *d.* A la différence des femmes du souverain (1, 16), sa mère jouissait des honneurs royaux. *e.* Seul l'héritier du trône avait droit de toucher au harem royal (cf. 2 Sam. 16, 20-22 ; 20, 3). Salomon accuse Adoniyyahou de se poser en successeur légitime de David. *f.* Ici une phrase obscure. Litt. : *et pour lui et pour Abiatar, le prêtre, et pour Joab, fils de Cerouya.* Les anciennes versions lisaient : « et il a [pour lui] Abiatar... et Joab... ». Le texte primitif était peut-être : « Il y a *complot* entre lui, Abiatar, le prêtre et Joab, fils de Cerouya ! » *g.* Voy. 1 Sam. 3, 17 et la note *h*.

R^D Yahvé[a], afin que s'accomplit la parole prononcée par Yahvé sur la maison d'Éli, à Silo[b].

J 28 La nouvelle en parvint à Joab — car Joab avait suivi le parti d'Adoniyyahou, tandis qu'il n'avait pas suivi celui d'Absalom. — Et Joab se réfugia à la tente de Yahvé et saisit les cornes de l'autel. 29 On rapporta à Salomon que Joab s'était réfugié à la tente de Yahvé et se tenait près de l'autel. Salomon envoya dire à Joab : « Pourquoi t'es-tu réfugié auprès de l'autel ? » Joab répondit : « C'est parce que je te craignais que j'ai cherché refuge auprès de Yahvé. » Alors Salomon envoya Benayahou, fils de Yehoyada, en lui disant : « Va, frappe-le. » 30 Benayahou se rendit à la tente et dit à Joab : « Sors, le roi l'ordonne. » Mais Joab répondit : « Non, c'est ici que je veux mourir. » Benayahou fit son rapport au roi : « C'est ainsi qu'a parlé Joab, c'est ainsi qu'il m'a répondu. » 31 Alors le roi reprit : « Fais comme il a dit, frappe-le et enterre-le. Tu me déchargeras ainsi, moi et ma famille, du sang injustement répandu par Joab. 32 Yahvé fera retomber ce sang sur sa tête, car il a frappé, il a fait périr par l'épée, à l'insu de David, mon père, deux hommes plus justes et meilleurs que lui : Abner, fils de Ner, le chef de l'armée d'Israël, et Amassa, fils de Yèter, le chef de l'armée de Juda. 33 Leur sang retombera sur la tête de Joab et sur celle de ses descendants à jamais, tandis que David et ses descendants, sa maison et son trône, jouiront toujours du bonheur, grâce à Yahvé. »

34 Benayahou monta [à la tente de Yahvé], frappa Joab et le tua. On l'enterra dans sa maison, au désert[c]. 35 Le roi mit Benayahou, fils de Yehoyada, à la tête de l'armée, à la place de Joab, et il mit le prêtre Çadoq à la place d'Abiatar[d].

36 Ensuite le roi manda Chimeï et lui dit : « Fais-toi bâtir une maison à Jérusalem. Tu demeureras dans cette ville, et tu n'en sortiras point pour aller où que ce soit. 37 Si jamais tu en sors, si tu franchis le torrent du Cèdron[e], ce jour-là, sache-le bien, tu mourras : ton sang sera sur ta tête[f]. » 38 Chimeï répondit au roi : « C'est bien : ce qu'a dit mon seigneur le roi, ton serviteur le fera. » Et Chimeï, pendant longtemps, resta à Jérusalem.

39 Mais au bout de trois ans, deux esclaves de Chimeï s'enfuirent chez Akich, fils de Maaka, roi de Gat[g]. On l'annonça à Chimeï : « Tes esclaves sont à Gat ! » 40 Chimeï se leva, sella son âne et se rendit à Gat, chez Akich, pour chercher ses esclaves. Puis Chimeï repartit [de Gat] et ramena ses esclaves. 41 On rapporta à Salomon que Chimeï était allé de Jérusalem à Gat et qu'il était de retour. 42 Le roi envoya quérir Chimeï et lui dit : « Ne t'avais-je pas fait prêter serment par Yahvé, et ne t'avais-je pas déclaré formellement : Si jamais tu sors [de Jérusalem] pour aller où que ce soit, ce jour-là, sache-le bien, tu mourras ? — Et tu m'as répondu : C'est bien ; j'ai entendu. — 43 Pourquoi donc n'as-tu pas observé le serment fait au nom de Yahvé et l'ordre que je t'avais donné ? » 44 Le roi dit encore à Chimeï : « Tu sais tout le mal, dont tu as conscience, que tu as fait à David, mon père : Yahvé fait retomber ta méchanceté sur ta tête. 45 Mais que le roi Salomon soit béni et que le trône de David soit affermi devant Yahvé à jamais ! » 46 Le roi donna ses ordres à Benayahou, fils de Yehoyada, qui sortit et frappa Chimeï. Et Chimeï mourut.

Ainsi la royauté fut affermie entre les mains de Salomon.

29. « *dire* — Alors Salomon envoya » *G*. H a omis par homéoteleute la phrase entre les deux « Salomon envoya ».

a. Le prêtre n'est encore qu'un serviteur du roi ; mais l'arche sainte rendait inviolable celui qui l'avait portée. Au lieu de l'arche, le texte primitif mentionnait peut-être plutôt l'*éphod*, qui avait accompagné David dans ses pérégrinations. *b*. Cf. 1 Sam. 2, 27-36. *c*. Probablement le désert de Juda, à l'est et au sud de Bethléhem, car la famille d'Isaï, grand-père de Joab, était originaire de cette ville. Les tombes étaient creusées quelquefois dans la maison même (1 Sam. 25, 1 et note *e* ; cf. Ės. 14, 18). *d*. Ainsi commença la fortune des « fils de Çadoq », qui furent désormais les prêtres du temple de Jérusalem et, depuis l'exil, constituèrent presque à eux seuls le sacerdoce légitime du peuple juif. *e*. Il fallait franchir ce torrent pour se rendre dans la patrie de Chimeï (2 Sam. 15, 23 ; 16, 5). *f*. C'est-à-dire : Tu seras toi-même responsable de ta mort, tu n'auras pas droit à être vengé. *g*. Le même, sans doute, que David avait servi comme chef de bande (1 Sam. 27, 2, où le père d'Akich est appelé Maok).

II. PIÉTÉ DE SALOMON. SA SAGESSE. SA GLOIRE (3-4).

Son mariage avec une princesse égyptienne.

A **3** 1 Salomon s'allia par mariage avec le pharaon, le roi d'Égypte ; il épousa la fille du pharaon[a] et l'installa dans la Cité de David[b], jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison et la maison de Yahvé[c], ainsi que le mur d'enceinte de Jérusalem[d].

Piété de Salomon.

R² 2 Cependant le peuple sacrifiait [encore] sur les hauts lieux, car on n'avait pas jusqu'alors édifié de maison pour le nom de R^D Yahvé. 3 Salomon aimait Yahvé et suivait les préceptes de David son père. Cependant il sacrifiait et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux[e].

Songe de Salomon à Gabaon.

Sa 4 Le roi se rendit à Gabaon[f] pour y sacrifier, car c'était le haut lieu principal ; et Salomon offrit mille holocaustes sur cet autel[g]. 5 A Gabaon Yahvé apparut à Salomon dans un songe, la nuit[h]. Et Yahvé dit : « Demande ce que tu veux que je te donne. » 6 Salomon répondit : « Tu as témoigné une grande bienveillance à ton serviteur David, mon père, parce qu'il s'est conduit devant toi avec loyauté, justice et droiture de cœur ; et tu lui as conservé cette grande bienveillance : tu lui as accordé qu'un de ses fils siégeât sur son trône, comme on le voit aujourd'hui. 7 Maintenant donc, Yahvé mon Dieu, tu as établi roi ton serviteur à la place de David, mon père ; mais je ne suis qu'un tout jeune homme[i] : je ne sais comment me diriger[j]. 8 Ton serviteur est au milieu de ton peuple, [de ce peuple] que tu as élu et qu'on ne saurait compter ni recenser, tant il est nombreux. 9 Donne à ton serviteur un cœur intelligent, pour qu'il puisse juger[k] ton peuple, distinguant entre le bien et le mal ; car qui pourrait [sans cela] juger un peuple aussi considérable que le tien ? »

10 Le Seigneur trouva bon que Salomon lui eût adressé pareille demande ; 11 et Yahvé lui dit : « Parce que tu m'as adressé cette

3, 5. « Yahvé dit » *G L T*. H : Dieu dit. 10. « Le Seigneur ». H[a] : Yahvé. « bon » *G* (suppr. *haddābār*). H : bonne cette parole. 11. « Yahvé » *G L*. H : Dieu.

a. Il s'agit vraisemblablement de l'avant-dernier souverain de la xxie dynastie (tanite), Psabhennit II. Bien que le prestige de l'Égypte en Asie fût en ce temps-là fort diminué, il semble que les princes tanites aient de nouveau regardé vers la Palestine méridionale. D'autre part, Salomon, dans ses grandes entreprises culturelles et commerciales, avait besoin de l'appui de l'Égypte. Il a probablement fait appel aux armées égyptiennes contre les Cananéens de Guézer (9, 16-17). C'est à ce moment qu'il a dû faire une alliance avec le pharaon et, pour consacrer cette alliance et sa vassalité, épouser une princesse de sang divin. C'était là un grand privilège, que les rois de la xviiie dynastie ne concédaient que très rarement à leurs voisins les plus puissants : par la correspondance de Tell el-Amarna, nous voyons combien cet honneur avait été brigué, parfois en vain, par les rois de Kardouniach et de Mitanni. C'est pourquoi Salomon honora la fille du pharaon par dessus toutes ses autres femmes : on bâtit pour elle, ses suivantes et ses dieux domestiques, un pavillon spécial dans le palais (7, 8). Les tombeaux de plusieurs rois tanites ont été récemment découverts par M. P. Montet. *b*. La citadelle de Sion, où se trouvait le vieux palais royal, construit par David (2 Sam. 5, 7, 11). *c*. Voy. ch. 6-7. Ces constructions, commencées dans la 4e année du règne (6, 1), ne furent achevées qu'au bout de 20 ans (9, 10). C'est donc dans la première moitié de son règne que Salomon épousa la princesse d'Égypte. *d*. Cf. 9, 15. La capitale comprenait déjà, outre la citadelle de Sion, fortifiée par David, d'autres quartiers, que Salomon engloba dans une nouvelle enceinte. *e*. Le rédacteur du livre des Rois ouvre la biographie de chaque souverain d'Israël ou de Juda par une appréciation morale et religieuse. Écrivant après la réforme de Josias (622) et dans l'esprit du code deutéronomique, il juge chaque prince selon que la conduite de celui-ci a été plus ou moins conforme à cette loi, en particulier au principe de l'unité de lieu de culte. Nous avons ici (v. 3) l'appréciation sur Salomon ; elle est favorable sauf sur un point : Salomon, au début de son règne, avant la construction du Temple, n'avait pas observé la règle de la centralisation du culte : il avait sacrifié sur les hauts lieux. Depuis la réforme de Josias on appelait ainsi, non plus, comme autrefois, un sanctuaire quelconque — parce que les lieux saints des Sémites étaient, en général, aménagés sur les montagnes et les collines (cf. 1 Sam. 9, 12) —, mais exclusivement les sanctuaires autres que le Temple de Jérusalem, tenus désormais pour illégitimes quand même ils étaient consacrés à Yahvé. La réserve apportée de ce chef à l'éloge de la piété de Salomon est présentée sous deux formes (v. 2 et 3^b). La première, qui *excuse* le roi en rejetant la faute sur le peuple tout entier, est sans doute une addition récente, inscrite d'abord en marge, puis insérée dans le texte *avant* la phrase sur laquelle elle porte. L'auteur des Chroniques tentera une justification plus complète encore de la conduite de Salomon : la tente du Rendez-vous aménagée par Moïse était, selon lui, restée, ainsi que l'autel des holocaustes, à Gabaon, tandis que l'arche avait été transportée à Sion (1 Chron. 16, 37-42 ; 2 Chr. 1, 3-4). *f*. Auj. probablement ed-Djib, environ 8 kil. N. N. O. de Jérusalem. *g*. On attendrait plutôt : « dans ce sanctuaire ». Peut-être a-t-on substitué à cette leçon la mention de l'autel de Gabaon pour faire allusion à la théorie du Chroniqueur visée note *e*.

h. Voy. note *a* sur 1 Sam. 3, 3. *i*. L'expression est hyperbolique : Salomon devait avoir une vingtaine d'années lors de son avènement (2, 2, 6). *j*. Litt. : *je ne sais sortir et entrer*, cf. Deut. 28, 6 ; 31, 2 ; Ps. 121, 8 et la note. *k*. C'est-à-dire « gouverner », l'administration de la justice étant en Orient une des fonctions principales que cumulaient les chefs, anciens, suffètes et rois (voy. note *e* sur Jug. 2, 16).

requête et que tu n'as demandé ni de longs jours, ni la richesse, ni la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé l'intelligence pour t'entendre à rendre la justice, [12]je vais réaliser le souhait que tu as énoncé : je te donne un cœur sage et intelligent et il n'y aura eu personne avant toi et il ne se lèvera personne après toi qui te soit comparable. [13]Je t'accorde de plus ce que tu n'as pas demandé, la richesse et la gloire, de sorte qu'il n'y aura eu personne, parmi les rois, qui te soit comparable. [14]Et, si tu marches dans les voies que j'agrée, en observant mes lois et mes commandements, comme a fait David ton père, je prolongerai tes jours. »

[15]Salomon se réveilla et comprit que c'était un songe[a]. A son arrivée à Jérusalem, il se présenta devant l'arche de la loi de Yahvé; il offrit des holocaustes ainsi que des sacrifices de paix et fit un festin pour tous ses serviteurs[b].

Le jugement de Salomon.

[16]En ce temps-là, deux prostituées vinrent trouver le roi et se présentèrent devant lui. [17]L'une de ces femmes dit : « Pardon, mon seigneur! Moi et cette femme, nous habitons la même maison, et j'accouchai en sa présence dans cette maison. [18]Trois jours après, cette femme accoucha aussi. Or nous vivons ensemble; aucun étranger ne se trouvait [donc] avec nous dans la maison; nous y étions seules toutes les deux. [19]Pendant la nuit, le fils de cette femme mourut parce qu'elle s'était couchée sur lui. [20]Alors elle se leva au milieu de la nuit et, pendant que ta servante dormait, elle enleva mon fils d'auprès de moi, elle le coucha dans ses bras et, son fils mort, elle le coucha dans mes bras. [21]Le matin je me levai pour allaiter mon fils et je vis qu'il était mort. Je le considérai attentivement quand il fit jour et je vis que ce n'était pas là le fils que j'avais mis au monde. »

[22]L'autre femme répliqua : « Non, c'est mon fils qui est vivant, et c'est le tien qui est mort ». Mais la première riposta : « Non, c'est ton fils qui est mort et celui qui vit, c'est le mien ». Et elles se disputèrent devant le roi.

[23]Alors le roi dit : « Toi, tu déclares : Cet enfant qui vit est mon fils et c'est le tien qui est mort. — Et toi, tu dis : Non, c'est ton fils qui est mort et celui qui vit est le mien ». [24]Puis le roi ordonna : « Apportez-moi une épée. » On apporta l'épée devant le roi [25] et le roi dit : « Coupez en deux l'enfant vivant et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre ». [26]Alors la femme dont l'enfant vivait s'adressa au roi; car ses entrailles étaient émues de pitié pour son fils et elle dit : « De grâce, mon seigneur, donnez-lui l'enfant vivant, mais ne le faites pas mourir! » L'autre disait : « Il ne sera ni à moi ni à toi : partagez[-le]. » [27]Le roi prit alors la parole : « Celle qui dit : Donnez-lui l'enfant vivant, mais ne le faites pas mourir, — c'est elle qui est la mère[c]. »

[28]Tout Israël apprit le jugement que le roi avait prononcé et l'on craignit le roi, car on voyait qu'il avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

13. G^{BL} (suppr. *kol yâmèkâ*). H aj. à la fin : [pendant] tous tes jours. 15. « de Yahvé » H^{*}. H : du Seigneur. 22. « Mais — mien » manque en G. 23. « Toi, tu déclares » G (lis. *'atte*). H : Celle-ci déclare. « Et toi, tu dis » G (lis. *we'atte*). H : Et celle-ci dit. 27. « Celle qui dit » lis. *hâ'ômèrèt*. H : et dit — Mais le texte serait ambigu : il ne dirait pas à qui Salomon fit donner l'enfant vivant.

a. Ceci ne doit nullement atténuer la sûreté des promesses reçues par le roi : le songe passait pour un des moyens normaux par lesquels Dieu révélait ses intentions (1 Sam. 28, 6, 15). — Ce récit nous apporte un écho de la tradition populaire. La paix et la gloire dont Israël jouit pendant le long règne de Salomon laissèrent une profonde impression dans les âmes. On aimait à se rappeler la richesse et la sagesse du prince civilisateur; on célébrait sa piété (mille holocaustes!) et sa sagacité dans le jugement. *b.* Addition dans l'esprit du rédacteur deutéronomiste, et même peut-être du Chroniqueur : Salomon respecte les droits de l'arche, qui, selon ces auteurs, priment ceux de tout autre objet sacré. *c.* Le récit d'un jugement rendu avec une étonnante sagacité se retrouve fréquemment dans les traditions populaires. On relève des parallèles célèbres dans la légende de Bocchoris en Égypte et dans celle de Haroun al-Rachid chez les Arabes. Les folkloristes ont signalé dans l'ancienne littérature de l'Inde, du Thibet et de la Chine des récits extrêmement voisins du nôtre et, à ce qu'il semble, plus primitifs : les deux femmes sont les épouses rivales d'un même mari. C'est peut-être dans l'Inde qu'il faut chercher l'origine de cette tradition.

Principaux fonctionnaires au service de Salomon.

4 *Les ministres.* [1]Le roi Salomon régna sur tout Israël. [2]Et voici les ministres qu'il avait à son service[a] : Azaryahou, fils de Çadoq, le prêtre[b]; [3]Élihoreph et Ahiyya, fils de Chicha[c], scribes; Yehochaphat, fils d'Ahiloud, le chancelier[d]; [4]Benayahou, fils de Yehoyada, qui commandait l'armée; Çadoq et Abiatar prêtres[e]; [5]Azaryahou, fils de Natan, chef des intendants[f]; Zaboud, fils de Natan, ami du roi[g]; [6]Ahichar, préfet du palais; Adoniram, fils d'Abda, préposé aux corvées.

Les intendants. [7]Salomon avait douze intendants établis sur tout Israël. Ils pourvoyaient aux besoins du roi et de sa maison, chacun pendant un mois de l'année[h]. [8]Voici leurs noms[i] :

....fils de Hour, dans la montagne d'Éphraïm;

[9]....fils de Dèqer, à Maqaç; c'est de lui que relevaient Chaalbim, Bèt Chèmech et Élôn, jusqu'à Bèt Hanân[j];

[10]....fils de Hésed, à Aroubbôt; de lui relevaient Soko[k] et tout le pays de Hépher;

[11]....fils d'Abinadab [avait] les hauteurs de Dor[l] — Taphat, fille de Salomon, était sa femme;

[12]Baana, fils d'Ahiloud, [avait] Taanak, Meguiddo et tout Bèt Cheân, qui est près de Çaretân, au-dessous de Jizréel, depuis Bèt Cheân jusqu'à Abél Mehola [et] jusqu'au delà de Yoqmeam[m];

[13]....fils de Guèber, à Ramôt de Galaad[n]; de lui relevaient les douars de Yaïr[o], fils de Manassé, qui sont en Galaad, tout le district d'Argob[p], qui est dans le Bachân, soixante grandes villes munies de remparts et de barres de bronze[q];

[14]Ahinadab, fils d'Iddo, à Mahanaïm[r];

[15]Ahimaaç, en Nephtali — il avait, lui aussi, épousé une fille de Salomon, Basmat;

[16]Baana, fils de Houchaï, en Acher et à Bealot;

[17]Yehochaphat, fils de Parouah, en Issacar;

[18]Chimeï, fils d'Éla, en Benjamin;

[19]Guèber, fils d'Ouri, au pays de Gad le pays de Sihôn, roi des Amoréens, et d'Og, roi du Bachân[s] . . . .[t].

4, 5. « ami » G^{B} (suppr. *kôhèn*). H : prêtre, ami. 9. « c'est — relevaient » cf. v. 10 (lis. *lô ša'albîm*). H : et à. « jusqu'à » G (aj. *'ad*). Manque en H. 19. « Gad » G^{BL}. H : Galaad.

a. Cf. 2 Sam. 8, 15-18; 20, 23-26 et les notes. Comme dans ces passages, nous avons ici sans doute une liste officielle tirée des annales des rois. Le nombre des officiers de la cour avait augmenté depuis David. *b.* C'est-à-dire le prêtre principal du sanctuaire royal. C'était alors un des serviteurs du prince, nommé ou destitué par lui (cf. 2, 26-27, 35). *c.* Ils avaient succédé à leur père, Chicha ou Chaoucha, le scribe de David (2 Sam. 8, 17; 20, 25). *d.* Voy. 2 Sam. 8, 16 note *e*. *e.* Addition d'après 2 Sam.; Abiatar avait été déposé dès le début du règne de Salomon (2, 35). *f.* Voy. v. 7-19. *g.* Sur ce titre, voy. 2 Sam. 15, 32 note *b*. *h.* Cette organisation ne fut pas imaginée par Salomon : Doungi, roi d'Our (vers 2456), avait déjà douze gouverneurs chargés d'assurer pendant un mois certaines redevances (L. Delaporte, *Mésopotamie*, p. 36). Le but de l'institution était avant tout d'ordre financier : l'intendant avait à faire rentrer les redevances et à procurer la main-d'œuvre nécessaire aux corvées. Cependant, comme les limites des douze districts ne coïncidaient souvent pas avec celles des tribus, elle a eu pour effet, sinon pour objet principal, de dissocier l'ancienne organisation patriarcale en tribus et en clans : c'est un commencement d'organisation étatiste superposé à la constitution traditionnelle de la nation.

i. Cinq des noms sur douze manquent, sans doute par suite d'un accident de copie. *j.* Plusieurs de ces localités ne peuvent être identifiées sûrement. *Chaalbim* appartenait à l'ancien territoire danite. *Bèt Chèmech* aussi, auj. Aïn Chems (voy. 1 Sam. 6, 12). *Bèt Hanân*, probablement Beit Anan près d'el-Qoubeibé, à 13 kil. env. N. O. de Jérusalem. *k.* Auj. Chououeiké, nom de trois localités, dont l'une se trouvait en Juda à 20 kil. O. de Bethléhem (cf. 1 Sam. 17, 1), une autre dans le sud de la montagne de Juda (Jos. 15, 48), une troisième à 2 kil. 5 au N. de Toulkarem en Samarie. Il y a des partisans des trois identifications. *l.* Port situé un peu au sud du Carmel, près d'et-Tantoura.

m. *Taanak*, auj. Taannouk, et *Meguiddo*, auj. Tell el-Moutesellim, importantes places fortes cananéennes, au sud de la plaine de Jizréel, devaient être déjà annexées à Israël, ainsi que *Bèt Cheân*, auj. Beisân, sur un affluent du Jourdain, un peu au S. E. et au-dessous du col de *Jizréel* (auj. Zérîn), qui fait communiquer la plaine du même nom avec la vallée du Jourdain. *Çaretân* et *Abél Mehola* se trouvaient au S. de Beisân, mais n'ont pas été sûrement localisées. *Yoqmeam*, peut-être la ville de ce nom (auj. prob. Tell Qaïmoun) qui se trouvait au N. O. de Meguiddo. *n.* Peut-être Hosn Adjloun, près er-Remté, en Transjordanie (cf. Deut. 4, 43). *o.* Cf. Nomb. 32, 41. *p.* Cf. Deut. 3, 4, 13-14. Peut-être identique à Ragaba, auj. Radjib, en Transjordanie, à 25 kil. env. O. de Djèrach (Gerasa). *q.* Glose tirée de Deut. 3, 5. *r.* Cf. Gen. 32, 2; 2 Sam. 2, 8 et les notes. Peut-être el-Mahné, 4 kil. N. d'Adjloun, au N. du Yabboq. *s.* Glose d'après Nomb. 21, 21-35 : le Bachân relevait d'un autre intendant (v. 13). *t.* Le texte donne ici une phrase obscure, litt. : *et un seul préfet qui* [*était*] *dans le pays*, ou, en y joignant, avec G, le premier mot du v. suivant : *et* [*de plus*] *un préfet qui* [*était*] *dans le pays de Juda*. Mais l'introduction (v. 7) n'annonçait que douze intendants, et c'est intentionnellement sans doute que Salomon avait exempté Juda, la tribu royale (à l'exception peut-être de quelques districts, v. 9 et 10). Le texte primitif portait peut-être : « un préfet [était] *à la tête des intendants* (aj. *'al hanniṣṣâbîm*) qui [étaient] dans le pays », cf. 4, 5.

20 [a] Juda et Israël avaient une population nombreuse comme les grains de sable qui sont au bord de la mer; on mangeait, on buvait et on était heureux. 21 [b] Salomon dominait sur tous les royaumes depuis le fleuve[c] jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte. Ces royaumes payaient tribut et restèrent assujettis à Salomon tout le temps de sa vie[d].

Sa 22 Voici les vivres fournis à Salomon chaque jour : trente kors[e] de fleur de farine et soixante kors de farine, 23 dix bœufs gras, vingt bœufs [venant] des pâturages et cent têtes de menu bétail, sans compter les cerfs, les gazelles, les daims[f] ni la volaille[f] engraissée[g].

R 24 Car Salomon dominait sur toute la Transeuphratène[h] depuis Tiphsaḥ[i] jusqu'à Gaza, sur tous les rois de Transeuphratène et il avait la paix avec tous les pays d'alentour. 25 Les gens de Juda et d'Israël habitèrent en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier, de Dan à Beér Chèba[j] durant toute la vie de Salomon[d].

Sa 26 Salomon avait 4.000 stalles[f] pour les chevaux destinés à ses chars et 12.000 cavaliers[k].

27 Ces intendants pourvoyaient, chacun pendant un mois, aux besoins du roi Salomon et de tous ceux qui avaient accès à la table du roi Salomon; ils ne les laissaient manquer de rien. 28 Ils faisaient aussi parvenir, chacun selon sa consigne, à l'endroit où il le fallait[l], l'orge et la paille destinés aux chevaux et aux attelages des chars. A

Sagesse de Salomon : son œuvre littéraire.

29 Yahvé donna à Salomon de la sagesse, une très grande intelligence et une étendue d'esprit[m] aussi vaste que le sable qui est au bord de la mer. Sa 30 La sagesse de Salomon surpassait celle de tous les fils de l'Orient et toute celle de l'Égypte[n]. 31 Il était le plus sage de tous les hommes, plus sage qu'Étân l'Ezraḥite[o] et que Hémân, Kalkol et Darda, les fils de Maḥol. 32 Il prononça trois mille sentences et ses poëmes furent au nombre de mille cinq[p] : 33 il a parlé des arbres, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille; il a parlé aussi des quadrupèdes,

21. « jusqu'au pays » *G VL T 2 Chr.* 9, 26 (aj. *we'ad*). H : pays. 23. « [venant] des » lis. *beqar*. Manque en H. 26. « 4.000 » *2 Chr.* 9, 25 (lis. *'arba'at*). H : 40.000. 10, 26 : 1.400. 29. « Yahvé » *G T*. H : Dieu. 31. *G^B*. H aj. : et sa renommée se répandit parmi toutes les nations d'alentour. 32. « mille cinq ». G L* : cinq mille.

a. Les v. 27-28 devaient faire suite immédiatement aux v. 7-19a : les v. 20-26 ont été évidemment insérés après coup. Les v. 20 et 25, d'une part, 21 et 24, de l'autre, n'ont qu'un rapport lointain avec le contexte et sont de rédaction moderne : Juda y est distingué d'Israël et l'expression « Transeuphratène » trahit l'époque babylonienne ou perse. Les v. 22, 23 et 26 peuvent être, au contraire, des additions anciennes. *b*. Ce v. est, dans la Bible hébraïque le 1er du ch. 5. *c*. L'Euphrate. *d*. Le ch. 11 apportera des restrictions sérieuses à cette assertion idéalisée. *e*. Le kor valait 364 litres. *f*. Le sens de ce mot n'est pas tout à fait sûr. *g*. C'était le train de vie d'une cour orientale. Les vivres fournis à Salomon pouvaient nourrir 3 à 4.000 personnes. *h*. Litt. : *l'au-delà du fleuve*. Ce sont les Assyro-Babyloniens et les Perses qui désignèrent ainsi la Syrie et la Palestine; cette dénomination n'apparaît chez les Juifs qu'après l'exil (Esdr. 4, 10 et note *e*). *i*. Thapsacus des Grecs et des Romains, ville importante sur le moyen Euphrate. *j*. Voy. note *j*. sur 1 Sam. 3, 20. *k*. L'ancien Israël jusqu'à la fin du règne de David ignora l'usage des chevaux de guerre : on coupait les jarrets de ceux qu'on prenait à l'ennemi (Jos. 11, 6-9; 2 Sam. 8, 4). Cependant vers la fin du règne de David, les fils du roi commencèrent à se servir du cheval pour leurs équipages. La création par Salomon d'une charrerie et d'une cavalerie nombreuses marque l'avènement d'une nouvelle organisation militaire d'Israël aussi bien qu'une manifestation du luxe et de la puissance du grand roi. Les chiffres donnés ici paraissent un peu hyperboliques : d'après 10, 26 Salomon avait seulement 1.400 chars. Voy. 10, 28-29 et les notes. *l*. C'est-à-dire dans les diverses villes où il y avait des dépôts de cavalerie et de chars. D'autres entendent : « à l'endroit où il (le roi) était ». Mais Salomon dans ses déplacements, ne devait pas toujours se faire accompagner de toute sa cavalerie. *m*. Litt. : *une largeur de cœur*. *n*. Par « fils de l'Orient » on désignait les tribus habitant les régions désertiques à l'est et au sud-est de la Palestine; la sagesse des Édomites était célèbre (Jér. 49, 7; Job 2, 11-12). Celle de l'Égypte n'était pas moins fameuse. Ce pays avait, en particulier, dès le IIIe millénaire, des moralistes dont les œuvres nous ont été conservées : l'une d'entre elles, celle d'Amen-em-opé, a été imitée par l'auteur d'une des collections du livre biblique des Proverbes (22, 17 ss.). *o*. C'est-à-dire appartenant au clan d'Ezraḥ ou de Zéraḥ, qui était rattaché tantôt à Édom (Gen. 36, 13, 17; 1 Chr. 1, 37), tantôt à Juda (Gen. 38, 30; etc.). A ce même clan appartenaient aussi Hémân (d'après Ps. 88, 1 et 1 Chron. 2, 6), Kalkol et Darda selon 1 Chron. 2, 6. Ces quatre sages illustres des temps anciens étaient donc peut-être des Édomites, qu'on a présentés plus tard comme des Judéens; puis les deux premiers ont été mués en Lévites, chantres chanteurs de psaumes (Ps. 88 et 89; 1 Chron. 15, 17, 19; etc.). *p*. Les « sentences » (hébr. *machal*) étaient des maximes du genre de celles du livre des Proverbes; les « poëmes » (hébr. *chîr*) étaient des pièces lyriques (chants religieux comme les ps. 72 et 127 attribués à Salomon dans l'édition massorétique, chants d'amour comme le Cantique des cantiques, chants de guerre, etc.). Cependant le contenu et la langue des psaumes en question, des Proverbes et surtout du Cantique rendent bien douteux que ces ouvrages aient été composés par Salomon ou de son temps (voy. Introd. au tome III).

des oiseaux, des reptiles et des poissons[a]. 34 Il venait des gens de tous les peuples pour entendre les sages propos de Salomon et celui-ci recevait des présents de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse[b].

III. LES CONSTRUCTIONS DE SALOMON (5-9, 25).

Préparatifs pour la construction du Temple. Alliance avec Ḥiram, roi de Tyr.

5 1 Ḥiram, roi de Tyr[c], apprenant qu'on avait oint Salomon comme roi à la place de son père, envoya auprès de lui ses serviteurs[d], car il avait été de tout temps ami de David. 2 Salomon adressa ce message à RD Ḥiram : 3 « Tu sais que David, mon père, n'a pu bâtir une maison pour le nom de Yahvé[e], son Dieu, à cause des guerres qu'il eut à soutenir de toutes parts, jusqu'à ce que Yahvé eût mis ses ennemis sous ses pieds[f]. 4 Mais à présent Yahvé mon Dieu m'a donné la sécurité sur toutes mes frontières[g] : plus d'ennemis, plus de calamités[h]. 5 Je projette donc de bâtir une maison pour le nom de Yahvé, conformément à l'annonce faite par Yahvé à David mon père : Ton fils que je mettrai sur le trône à ta place, c'est lui qui bâtira la maison pour mon nom[i]. — Sa 6 Donne donc des ordres et que l'on coupe pour moi des arbres sur le Liban[j]. Mes serviteurs travailleront avec les tiens et je te donnerai pour le salaire de tes serviteurs tout ce que tu me demanderas, car, tu le sais, il n'y a parmi nous personne qui s'entende comme les Sidoniens[k] à abattre les arbres. »

RD 7 Lorsque Ḥiram entendit le message de Salomon, il s'en réjouit fort et dit : « Béni soit aujourd'hui Yahvé le Dieu d'Israël, qui a donné à David un fils plein de sagesse pour gouverner ce grand peuple. » Sa 8 Et Ḥiram envoya cette réponse à Salomon : « J'ai entendu ton message[l]. Je ferai tout ce que tu désires en ce qui concerne les cèdres et les cyprès. 9 Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, puis j'en formerai des radeaux, [qu'on amènera] par mer jusqu'à l'endroit que tu me feras connaître[m]; là je les disjoindrai et tu les feras prendre. De ton côté, tu satisferas mes désirs en pourvoyant de vivres ma maison[n]. »

10 Ḥiram livra à Salomon des cèdres et des cyprès, autant qu'il en voulut. 11 Et Salomon fournit à Ḥiram, pour l'approvisionnement de sa maison, 20.000 kors de froment

34. « et celui-ci — présents » *G^L S* (aj. *wayyiqqaḥ menâḥôt*). Manque en H. 5, 3. « des guerres — parts (litt. : qui l'entourèrent) » *G S L* (lis. *hammilḥâmôt*). H : de la guerre dont ils l'entourèrent. « eût — ennemis » lis. *'ôyebâw* au lieu de *'ôtâm*. H : les eût mis. 6. « des arbres » *G* (lis. *'ēṣîm*). H : des cèdres. — Mais Salomon demanda aussi des cyprès (v. 8). 7. « le Dieu d'Israël » *G^L*. Manque en H. 9. « les descendront » *G* (lis. *yôrîdoum*). H : feront descendre.

a. Il ne s'agit pas d'une description des animaux et des plantes comme en feront Aristote et Pline, mais vraisemblablement de paraboles, de conseils tirés des mœurs de certaines bêtes (comme Prov. 6, 6-11; 26, 2, 11; 27, 8; 28, 15; 30, 15, 19, 24-28, 29-30), de paraboles et d'énigmes : la fable ayant pour héros des plantes ou des animaux était un genre cultivé de longue date en Israël (Jug. 9, 7-15); l'énigme y était populaire (Jug. 14, 10-14) comme chez les Égyptiens et les Arabes. La vie de cour, telle que David et Salomon l'ont inaugurée, a dû contribuer au développement de ces divers genres de poésie : des chanteurs et des chanteuses égayaient la table royale (2 Sam. 19, 35). Des poëtes de cour composaient sans doute déjà, à l'occasion des mariages princiers, des épithalames comme le Ps. 45. Les scribes commençaient apparemment, à l'exemple de leurs confrères d'Égypte, à composer des recueils de conseils à l'adresse des jeunes gens — ordinairement leurs fils — qui devaient leur succéder dans leurs charges. *b*. Ceci amorce le récit de la visite de la reine de Saba (10, 1-10). *c*. Ḥiram (*alias* Ḥirôm, Ḥouram, dans les inscriptions assyriennes Ḥiroummou; cf. Aḥiram), régna sur Tyr de 968 à 935 selon Ménandre (*A. J.*, VIII, 5, 3, § 144; *C. Ap.*, I, 18, § 117). Il avait restauré les anciens temples et en avait bâti de nouveaux; il avait aménagé deux ports pour les navires tyriens au nord et au sud de l'île sur laquelle la ville était construite. D'après 2 Sam. 5, 11 il était entré en relations avec David dès le début du règne de celui-ci; il est possible cependant qu'il s'agît du père de Ḥiram, Abibaal (voy. note *n* sur 2 Sam. 5, 11). *d*. Pour lui exprimer, selon l'usage, ses condoléances, cf. 2 Sam. 10, 1-2. *e*. Le nom étant pour la pensée antique un élément essentiel de la personne, la présence dans le Temple du nom de Yahvé sera à peu près équivalente à celle de Yahvé lui-même (voy. Ex. 23, 21 et la note). — Bâtir un temple était un geste royal par excellence : un monarque oriental affirmait ainsi non seulement sa piété, mais sa magnificence et sa puissance. *f*. D'après ce passage, David n'a pas eu le temps de construire ce temple, parce que les circonstances politiques n'étaient pas favorables; l'auteur des Chroniques modifiera sensiblement l'idée : David n'est pas autorisé par Dieu à accomplir cette œuvre parce qu'il a versé beaucoup de sang (1 Chron. 22, 8; 28, 3). *g*. C'est ainsi que, d'après le Deutéronome (12, 10; cf. 25, 19), Moïse avait défini le temps où Yahvé choisirait un lieu unique pour y faire résider son nom et y agréer les sacrifices. *h*. C'est sous ces traits assez idéalisés que le rédacteur deutéronomiste se représente toute la première partie du règne de Salomon (voy. cependant 11, 14-25). *i*. Citation de 2 Sam. 7, 13 (RD). *j*. Le bois de construction manque en Palestine. *k*. Ce terme désigne ici l'ensemble des Phéniciens, sur lesquels le roi de Tyr exerçait alors l'hégémonie. *l*. Soit que Ḥiram se fût *fait* lire la lettre de Salomon, soit que le message fût oral, Salomon s'étant borné dans sa lettre à accréditer ses envoyés. *m*. Jaffa d'après 2 Chron. 2, 16. *n*. L'étroite bande de terre que constituait la Phénicie ne suffisait pas à en alimenter la population, très dense (cf. Act. 12, 20).

et 20.000 bats[a] d'huile vierge[b]. Voilà ce que Salomon fournissait à Ḥiram chaque année. [12] Yahvé avait doué Salomon de sagesse comme il le lui avait promis : la paix régna entre Ḥiram et Salomon et ils firent alliance l'un avec l'autre[c].

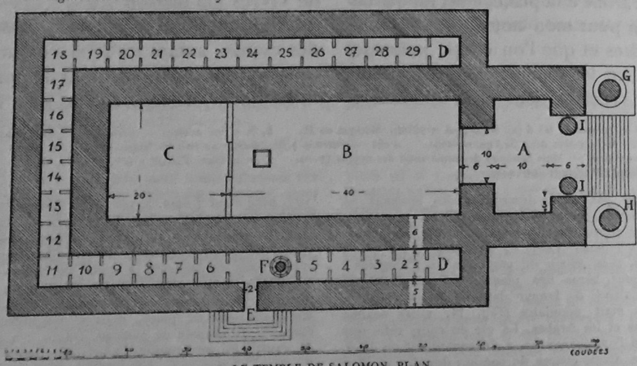
[13] Le roi Salomon leva dans tout Israël des hommes de corvée[d]; leur nombre était de 30.000. [14] Il les envoya dans le Liban, 10.000 hommes chaque mois à tour de rôle : ils passaient un mois dans le Liban et deux mois chez eux ; et Adoniram dirigeait la corvée. [15] Le roi Salomon avait aussi 70.000 hommes pour porter des fardeaux[e] et 80.000 hommes pour tailler les pierres dans la montagne[f], [16] sans compter les surveillants en chef chargés par Salomon de diriger les travaux ; au nombre de 3.300, ils commandaient le peuple des travailleurs. [17] Le roi ordonna d'extraire de grandes et belles pierres pour faire les fondements du Temple en blocs équarris[g]. [18] Les maçons de Salomon et ceux de Ḥiram les taillèrent donc, et les Guiblites[h] préparèrent le bois et les pierres pour la construction du Temple.

Construction du Temple[i].

6 *La date.* [1] L'an 480 après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, dans la quatrième année de son règne, au mois de ziv[j] — c'est-à-dire au

11. « 20.000 bats » *G 2 Chr.* 2, 9 (lis. *we'èsrîm 'èlèph bat*). H : 20 kors. 14. « et deux » *G S* (lis. *ouš̌enayim*). H : deux. « chez eux » *G L* (lis. *bebêtâm*). H : chez lui. 15. « hommes — fardeaux » *G L* (suppr. *nôsé* [cf. 2 Chr. 2, 1, 17] ou lis. *sébèl*). H : porteurs, portefaix. 16. « 3.300 ». G^{BA} : 3.600. 18. « les taillèrent » *L* (lis. *wayyiphseloum*). H : taillèrent. « et les — préparèrent » *L* (lis. *hèkînou*). H : ainsi que les Guiblites ; et ils préparèrent. — Texte incertain. 6, 1. « 480 ». G^{BA} : 440.

a. Le kor valait 364 litres ; le bat, 36 litres, 4. *b*. Litt. : *d'huile concassée*, la plus fine, celle qui coule d'elle-même des olives simplement broyées, mais non mises sous le pressoir (cf. Ex. 27, 20). *c*. La sagesse divinement octroyée à Salomon se manifestait non seulement dans les domaines judiciaire et littéraire, mais aussi en politique. Il est curieux que l'alliance avec Tyr, si sévèrement blamée chez Omri et Achab, soit approuvée sans réserve chez Salomon. *d*. D'après 9, 20-22 et 2 Chr. 8, 7-9 il ne leva que des étrangers. *e*. Ces effectifs peuvent nous paraître exagérés ; mais les moyens de transport étaient très défectueux. *f*. La montagne de Juda, très riche en excellentes pierres à bâtir. *g*. Les splendides blocs qui forment le soubassement du Ḥaram ech-Chérif, par exemple au mur des Lamentations, n'ont été mis en place que du temps d'Hérode, mais doivent etre semblables à ceux qu'employa Salomon. *h*. Les habitants de Guebal (auj. Djebeil, 35 kil. env. au nord de Beyrouth), la Byblos des Grecs, étaient depuis des siècles les grands pourvoyeurs de l'Orient en bois du Liban (voyage de Ouen Amon, vers 1100) ; c'est pourquoi nous donnons la préférence au texte supposé par la Vulgate (voy. notes crit.) ; cf. aussi René Dussaud, *Syria*, 1923, p. 310-315. *i*. Le récit de la construction du Temple doit avoir été écrit d'après des documents anciens faisant sans doute partie du livre des Annales des rois d'Israël et d'une Chronique du Temple. Mais il a été interpolé par le rédacteur deutéronomiste (R^D), désireux d'en souligner la portée religieuse, et par divers commentateurs (R, R^2) qui ont voulu compléter la description. Celle-ci est parfois assez obscure pour nous ; car elle abonde en termes techniques dont nous ignorons le sens précis. *j*. Le mois des « fleurs », nom du mois d'avril-mai dans le calendrier cananéen, conservé par les Israélites jusque vers le temps de l'exil. Nous ne connaissons que trois autres de ces noms de mois préexiliques : *abib*, le mois des « épis », mars-avril (Ex. 13, 4; 23, 15 ; 34, 18 ; Deut. 16, 1), *étanim* (les eaux courantes), septembre-octobre (1 Rois 8, 2), et *boul* (fruits et pluies d'automne), octobre-novembre (1 Rois 6, 38). Peu avant la déportation, les Juifs prirent l'habitude de désigner les mois par le numéro d'ordre qu'ils avaient dans le calendrier babylonien, qui commençait l'année au printemps. Après le retour les Juifs adoptèrent aussi les noms des mois babyloniens.



1. LE TEMPLE DE SALOMON. PLAN.

Dessin de J. Odier, d'après I. Benzinger, *Hebräische Archäologie*, 3e éd., Leipzig, Pfeiffer, 1927, p. 215.

A. Le portique.
B. La « grande salle », appelée aussi « le sanctuaire » ou « le lieu saint ».
C. La « chambre intérieure » ou « lieu très saint ».
D. Le corps d'étages. 1, 2, 3, 4, 5 etc. les chambres latérales.
E. La porte donnant accès au corps d'étages.
F. L'escalier tournant.
G H. Les deux colonnes, Yakin et Boaz.

deuxième mois — Salomon bâtit le temple pour Yahvé[a].

Dimensions de l'ensemble. [2] Le temple que le roi Salomon bâtit pour Yahvé avait 60 coudées de long, 20 coudées de large et 30 coudées de haut[b].

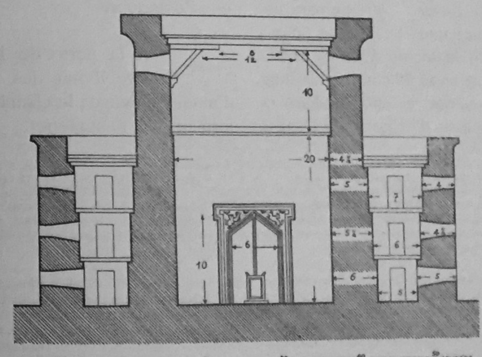
Le portique. [3] Le portique, à l'entrée de la grande salle, avait 20 coudées de long, répondant à la largeur du temple, et 10 coudées de large, prolongeant la longueur du temple.

Les fenêtres. [4] Le roi fit au temple des fenêtres fermées d'un treillis de bois[c].

Les chambres latérales. [5] Il bâtit un corps d'étages adossé au mur du temple, tout autour de l'édifice — de la grande salle et de la chambre intérieure — ; tout autour il [y] aménagea des chambres latérales. [6] Les chambres [de l'étage] inférieur avaient cinq coudées de large; [celles de] l'étage du milieu, six coudées de large et [celles du] troisième, sept coudées de large; car on avait bâti en retrait le pourtour extérieur du temple, afin que la charpente ne pénétrât pas dans les murs de l'édifice. [7] On n'employa pour la construction du temple que des pierres préparées dans la carrière, de manière que ni marteau ni hache ni instrument de fer d'aucune sorte ne se fissent entendre dans le temple pendant qu'on le bâtissait[d]. [8] La porte de l'étage inférieur se trouvait dans l'aile droite[e] du temple. Par un escalier tournant[f] on montait [de là à l'étage du milieu et de l'étage du milieu au troisième. [9] Lorsqu'il eut achevé de construire le temple, il le recouvrit d'un plafond à poutres apparentes[g] de cèdre. [10] Il donna au corps d'étages qu'il bâtit tout autour du temple une hauteur de quinze coudées et le relia au temple par des poutres de cèdre.

2. « coudées de large » H^* *G S L* (aj. *'ammâ*). H n'a pas « coudées ». 3. « salle » $G^{B(L)}$ (lis. *hahêkâl*). H : salle du temple. « et 10 » H^* G^L *S* (lis. *we'esèr*). H : 10. « la longueur de ». Aj. *'ôrek*. Manque en H. 6. « Les — étage » *G* (lis. *hasṣéla'*). H : le corps d'étages. 7. « ni instrument » H^* *G S L* (lis. *wekol*). H : instrument. 8. « inférieur » *G T* (lis. *hattaḥtônâ*). H : du milieu. « au troisième » H^* *S* (lis. *haš̌šelîšît*). H : aux troisièmes. 9. « d'un — poutres ». Manque en G^B. 10. « quinze » aj. *'esré* après *ḥâmêš*. H : cinq (avec cette leçon il faudrait corriger « au corps d'étages » en « à la [chaque] chambre »).

a. Ce verset est une addition très récente, postérieure à la traduction du livre en grec ; car dans la version des Septante, il a été inséré à une autre place, avant 5, 17. Dans l'édition massorétique, il a été substitué à une introduction antérieure, qui se lit à cette place en G et qui, en H, a été transférée aux v. 37-38. L'intervalle entre l'exode et la construction du Temple a été évalué à 480 ans parce que, selon l'école deutéronomiste, il y avait eu entre ces deux événements 12 générations, estimées à 40 ans chacune. *b*. La coudée valait environ 0 m. 50. Les mesures données ici sont les dimensions intérieures des deux éléments principaux du temple : 1/ le *hêkâl* (terme dérivé du sumérien E-kallu signifiant « grande maison »), en hébreu « palais » ou « temple », et que nous traduirons par « la grande salle » — on l'appellera plus tard « le lieu saint » ; — 2/ le *debir*, qui correspond à la *cella* des temples romains, à l'*adyton* des sanctuaires grecs, et que nous rendrons par « la chambre intérieure », plus tard « le lieu très saint ». Il y avait en outre 3/ un portique en avant de la grande salle (v. 3) et 4/ un corps d'étages adossé à l'édifice sur les trois autres côtés (v. 5-10). *c*. Il paraît s'agir de traverses de bois ne laissant passer par les fenêtres de la « grande salle » qu'un peu d'air et de lumière. *d*. Le v. 7, qui interrompt la description des chambres latérales, est une glose : une tradition accréditée parmi les prêtres du Temple voulait que le sanctuaire salomonien eût été érigé dans un silence religieux et sans le secours d'aucun outil de fer (le métal, spécialement le fer, chasse les esprits : Ex. 20, 25 ; Jos. 8, 31 ; cf. Ex. 4, 25 et les notes). La légende ultérieure développera ce thème : Salomon aurait trouvé des pierres toutes taillées à la dimension voulue (Théodoret) et aurait fait raccourcir les poutres par un ver (talmud). *e*. C'est-à-dire celle du sud. *f*. Traduction conjecturale. *g*. L'hébreu a ici deux mots dont le sens n'est pas sûr : peut-être « creux et rangées ». Ils manquent, du reste, en G^B.



2. LE TEMPLE DE SALOMON.

Coupe par le travers des chambres 5 et 26.

Dessin de J. Odier, d'après I. Benzinger, *Hebr. Archäol.*, 3e éd., Leipzig, Pfeiffer, p. 215.

R 11 La parole de Yahvé fut adressée à Salomon en ces termes : 12 « Cette maison que tu bâtis,... si tu te conduis selon mes lois, si tu pratiques mes ordonnances, si tu prends garde de suivre tous mes commandements, j'accomplirai à ton égard la promesse que j'ai faite à David ton père : 13 je ferai ma demeure au milieu des enfants d'Israël et je n'abandonnerai pas Israël mon peuple. » 14 Salomon bâtit le Temple et l'acheva[a].

A *Aménagement intérieur du Temple.* 15 Puis il revêtit les murs intérieurs du Temple de planches de cèdre depuis le sol jusqu'aux poutres du plafond; il revêtit [ainsi] de bois l'intérieur et recouvrit le sol du Temple de lattes de cyprès.

La chambre intérieure. 16 Il ménagea un espace de vingt coudées à partir du fond du Temple[b], en le couvrant de planches de cèdre depuis le sol jusqu'aux poutres [du plafond]; il l'aménagea pour en faire une RA chambre intérieure[c], le lieu très saint. 17 La grande salle s'étendait sur 40 coudées devant R la chambre intérieure. 18 A l'intérieur du Temple il y avait des sculptures en bois de cèdre ayant la forme de coloquintes et de guirlandes de fleurs. Tout était en cèdre; on R^D ne voyait pas la pierre. 19 Il prépara une chambre intérieure dans le Temple pour y A placer l'arche de la loi de Yahvé[d]. 20 La chambre intérieure avait 20 coudées de long, 20 coudées de large et 20 coudées de RA haut. Il la recouvrit d'or fin[e]. Il fit aussi un autel [en bois] de cèdre[f] 21 devant la chambre intérieure et le recouvrit d'or. R 22 Il recouvrit d'or le Temple tout entier jusqu'à ce qu'il en fût complètement recouvert.

Les chérubins. 23a Il fit, [pour les mettre] dans la A chambre intérieure, deux chérubins[g] en bois d'olivier sauvage. 26 L'un des chérubins avait dix coudées de haut; le second chérubin de même[h]; 23b sa hauteur était de dix coudées. 24 L'une des ailes du [premier] chérubin mesurait cinq coudées; la seconde aile du chérubin avait aussi cinq coudées, soit dix coudées de l'extrémité d'une de ses ailes à l'extrémité de l'autre. 25 Le second chérubin avait aussi dix coudées. Les deux chérubins étaient de même dimension et de même forme. 27 Il plaça les chérubins au milieu de la chambre intérieure de façon qu'ils déployassent leurs ailes : une aile du premier touchait au mur et une aile du second chérubin touchait au mur opposé; leurs [autres] ailes se touchaient l'une l'autre au milieu de la salle. 28 Il recouvrit d'or R les chérubins. 29 Sur tous les murs qui entouraient [les salles du] Temple, il fit sculpter des chérubins, des palmes et des guirlandes de fleurs, à l'intérieur et à l'extérieur[i]. 30 Il recouvrit d'or le sol du Temple, à l'intérieur et à l'extérieur.

Les portes. 31 A la porte de la chambre intérieure il mit des vantaux en bois A d'olivier sauvage; le chambranle [les] montants formait un pentagone[j]. 32 Sur les deux R vantaux en bois d'olivier sauvage, il fit sculpter des chérubins, des palmes et des guirlandes de fleurs[a], puis il les recouvrit d'or qu'il fit étendre sur les chérubins et les palmes. A 33 De même, il fit pour la porte de la grande salle des montants en bois d'olivier sauvage, des montants carrés[b], 34 et deux vantaux en bois de cyprès. Deux volets mobiles formaient l'un des vantaux et deux volets mobiles formaient le second vantail. R 35 Il [y] fit sculpter des chérubins, des palmes et des guirlandes de fleurs et les recouvrit d'or ajusté sur les sculptures.

A *La cour intérieure.* 36 Il bâtit [un mur] tout autour du parvis intérieur[c] : deux assises de pierres de taille et une de poutres de cèdre[d].

Indications chronologiques[e]. 37 Ce fut dans la quatrième année [du règne], au mois de ziv, que furent posés les fondements du temple, 38 et dans la onzième année, au mois de RA boul, c'est-à-dire au huitième mois, que l'édifice fut achevé dans toutes ses parties et avec tous ses éléments : [Salomon] travailla sept ans à la construction du Temple.

Construction des palais royaux.

7 1 A la construction de sa maison[f] il travailla treize ans jusqu'à ce qu'il l'eût complètement achevée[g].

La maison de la Forêt du Liban. 2 Il bâtit la maison de la Forêt du Liban[h]. Elle avait 100 coudées de long, 50 de large et 30 de haut. [Elle reposait] sur trois rangées de colonnes de cèdre et il y avait sur les colonnes des poutres de cèdre. 3 Il y avait aussi un plafond de cèdre au-dessus des chambres qui supportaient les colonnes au nombre de quarante-cinq, quinze par rangée[i]. 4 Il y avait trois rangées de fenêtres, dont les baies se faisaient vis-à-vis trois fois. 5 Toutes les portes, comme les baies [des fenêtres], avaient des embrasures quadrangulaires, et les portes se faisaient vis-à-vis trois fois[j].

La salle des colonnes. 6 Il construisit aussi la salle des colonnes. Elle avait 50 coudées de long et 30 de large. Il y avait sur le devant un portique et des colonnes . . . .[k]

La salle du trône. 7 Il construisit encore la salle du trône, où il devait rendre la justice, le portique du jugement. Il la recouvrit de cèdre depuis le sol jusqu'aux poutres [du plafond].

La demeure royale et le harem. 8 Le palais où il devait habiter, dans l'autre cour, en arrière du portique, était d'une construction analogue[l]. Il fit aussi une maison pour la fille du pharaon, que Salomon avait épousée, dans le même style que ce portique.

15 et 16 « poutres » *G* (lis. *qôrôt*). H : murs. 17. « La — salle » *G*^BL *L* (suppr. *habbayit hou'*). H : Le temple, c'est-à-dire la grande salle. 19. « pour y placer » *G S L* (lis. *lâtêt*). H a une forme incorrecte. 20. « La — avait » *L* (lis. *wehaddebîr*). H : Devant la chambre intérieure [il y avait]. « Il fit » *G* (lis. *wayyaʿas*). H : Il recouvrit. 21. *G*^BL. H aj. en tête du v. : « Salomon recouvrit d'or fin l'intérieur du Temple et fit passer par (?) des chaînettes d'or » 22. *G*^B. H aj. à la fin : « et il recouvrit d'or tout l'autel de la chambre intérieure. » 29. « qui — Temple (litt. du Temple tout autour) » (*G*) (lis. *missâbîb*). H : du Temple pourtour (?). « à l'intérieur » v. 33 (lis. *liphnîmâ*). H a une forme insolite. 31. « A — vantaux » *G* cf. v. 33 (lis. *lephètaḥ*). H : Il fit la porte.... en vantaux. « formait — pentagone » *L* (lis. *ḥâmouš* ?). H : [était] un cinquième G : étaient au quadruple. — Texte très incertain.

a. Les v. 11-14, qui manquent en G, constituent une addition très récente. *b.* C'est-à-dire à partir de son extrémité ouest. *c.* C'était le sanctuaire proprement dit, la demeure terrestre de la divinité. Moins élevée que la grande salle, elle n'était probablement pas éclairée par des fenêtres : Yahvé voulait habiter dans l'obscurité (8, 12). *d.* L'expression désignant l'arche est deutéronomique. Le v. 19 a donc été tout au moins retouché après la réforme de Josias. *e.* Les phrases relatives à un placage d'or mis sur la chambre intérieure (20), l'autel (21), les chérubins (28), les portes (32, 35), bref sur tout le Temple (21 (H), 22a, 30), paraissent être des additions récentes. Jamais il n'est raconté que les ennemis qui pillèrent le Temple ou Aḥaz et Ézéchias, qui le dépouillèrent de tous ses ornements précieux, en aient enlevé un placage d'or. Ézéchiel n'en prévoit pas dans le sanctuaire restauré. Plusieurs de ces phrases manquent dans la version grecque. Ce sont donc apparemment des rédacteurs récents qui ont attribué à l'opulent souverain cette profusion de dorures. *f.* Il s'agit sans doute de la table sur laquelle on rangeait les « pains présentés ». *g.* Sur le *keroub*, gardien des choses saintes et monture de Yahvé, voy. note *i* sur Gen. 3, 24. *h.* Nous transposons le v. 26 entre 23a et 23b pour réunir tout ce qui est dit de la taille des chérubins. *i.* Cette expression ne signifie certainement pas sur les deux faces des murs (voy. v. 30), mais peut-être dans la chambre intérieure et dans la grande salle ou dans la grande salle et sous le portique. *j.* Le linteau, au lieu d'être rectiligne, aurait eu la forme d'un V renversé. Mais la signification et la teneur même du texte ne sont pas sûres (voy. note crit.).

33. « des montants carrés » *G L* (lis. *mezouzôt rebouʿôt*). H : du quart (?). — Texte très incertain. 34. « volets » (2e) *G S L* (lis. *pelâʿîm*). H : tentures. 7, 2. « trois » *G* (lis. *šelôšâ*). H : quatre — mais voy. v. 3 « poutres ». G : chapiteaux. 5. « baies [des fenêtres] » *G* (lis. *wehammèḥèzôt*). H : montants. « et les portes » *G* (lis. *pètaḥ 'èl pètaḥ*). H : et les baies. 7. « aux poutres » *S G*^a cf. 6, 15 (lis. *haqqôrôt*). H : au sol (c'est-à-dire au plafond ?). 8. « dans l'autre » *S L* (lis. *bèḥâṣèr*). H : autre. « Il fit » cf. 6, 7 (lis. *ʿâśâ*). H : Il faisait.

a. Motifs d'ornementation courants dans l'art assyro-babylonien : voy., par exemple, Morris Jastrow, *Bildermappe zur Rel. Bab. und Ass.*, fig. 63 et 64. *b.* C'est-à-dire peut-être un encadrement rectangulaire. *c.* Appelé aussi parvis supérieur (Jér. 36, 10), par opposition à « la grande cour » (7, 9, 12), d'un niveau moins élevé, qui entourait non seulement le Temple, mais aussi les palais royaux. Il y avait une « autre cour » (7, 8) qui s'étendait seulement autour de la maison d'habitation du roi et de ses femmes. *d.* Le procédé de construction consistant à mettre dans des murs de pierre un chaînage en bois était couramment usité dans une région exposée aux tremblements de terre comme le bassin oriental de la Méditerranée (voy. Esdr. 6, 4 et note *m*. *e.* Voy. notes *j* et *a* sur 6, 1.

f. C'est-à-dire de l'ensemble des palais qui vont être décrits (v. 2-12) et qui constituaient une cité royale, située au sud du Temple, dont la séparait seulement un mur percé d'une porte (Éz. 43, 8). *g.* Selon 9, 10, la construction des palais ne commença qu'après l'achèvement du Temple. Ce n'est sans doute pas l'idée première. *h.* Ainsi nommée parce que l'étage inférieur était occupé par une salle hypostyle où se dressait une forêt de colonnes de cèdre. *i.* Ce nombre paraît être celui des colonnes, plutôt que celui des chambres. Celles-ci semblent avoir été réparties, non en trois étages, mais en trois files parallèles, celles de l'intérieur prenant jour par des fenêtres sur celles de l'extérieur. Ces chambres, assez obscures, servirent d'arsenal (10, 16-17; És. 22, 8). *j.* La maison de la Forêt du Liban appartenait à un type de palais, caractéristique pour la Syrie, que les Assyriens appelèrent *bit ḫillani*, « la maison aux fenêtres » (de *ḥallôn*, « fenêtre » en hébreu), et qu'ils imitèrent à la suite de leurs campagnes en occident. Au cours des fouilles d'Aï, on a retrouvé les restes d'un palais du IIIe millénaire dont le rez-de-chaussée présentait les débris de quatre fortes colonnes de bois ayant soutenu un étage muni de vérandas (R. Dussaud, *Syria*, 1935, p. 347-351). *k.* L'hébreu a ici quelques mots obscurs : « et un *ʿāb* (auvent ?) sur le devant. » *l.* La demeure du souverain et celle de ses femmes, situées dans la partie la plus retirée de la cité royale, étaient entourées d'une cour spéciale et celle-ci d'un mur (v. 12) : l'accès devait en être interdit au public.

Les matériaux de construction des palais et des murs d'enceinte.

9 Tous ces édifices étaient en belles pierres [préparées] sur mesure à la façon des pierres de taille, équarries à la scie sur leurs faces intérieures comme à l'extérieur, et cela depuis le fondement jusqu'aux corniches et . . .[a] jusqu'à la grande cour[b]. 10 Le fondement était en belles pierres de grandes dimensions, des pierres de dix coudées et d'autres de huit coudées ; 11 au-dessus, il y avait de belles pierres [préparées] sur mesure comme les pierres de taille et du [bois de] cèdre. 12 La grande cour était entourée de trois assises de pierres de taille et d'une assise de poutres de cèdre[c]; il en était de même pour la cour intérieure du temple de Yahvé et pour la cour du portique du palais.

Fabrication des objets de métal garnissant le Temple.

Le maître d'œuvre.

13 Le roi Salomon fit venir de Tyr Ḥiram. 14 C'était le fils d'une veuve de la tribu de Nephtali[d]; son père était tyrien, ouvrier en bronze. [Lui-même] était plein de talent, d'intelligence et de savoir-faire pour exécuter toute sorte de travaux en bronze. Il se rendit auprès du roi Salomon et exécuta tous les travaux que celui-ci avait [en vue].

Les deux colonnes

15 Il coula les deux colonnes de bronze pour le portique du Temple. La première colonne avait dix-huit coudées de haut et un fil de douze coudées en aurait mesuré la circonférence. Son épaisseur était de quatre doigts; elle était creuse. Il en était de même de la seconde colonne. 16 Il fit deux chapiteaux pour les placer au sommet des colonnes ; ils étaient coulés en bronze. La hauteur de l'un des chapiteaux était de cinq coudées et la hauteur du second était aussi de cinq coudées. 17 Il fit deux réseaux en forme de réseaux et des festons en forme de chaînes[e] pour [en] couvrir les chapiteaux, un réseau pour le premier chapiteau et un réseau pour le second. 18a Il fit aussi les grenades, [qu'il disposa] en cercle en deux rangées sur l'un des réseaux; 20b ces grenades étaient au nombre de 200, rangées en cercle sur le chapiteau. 18b Il fit de même pour le second chapiteau. 19 Les chapiteaux qui étaient au sommet des colonnes avaient dans l'ensemble la forme de lis ; [ils mesuraient] quatre coudées. 20a . . .[f] 21 Ḥiram dressa les colonnes au portique de la grande salle : il dressa la colonne de droite et l'appela Yakîn; puis il dressa la colonne de gauche et la nomma Boaz[g]. 22 Au sommet des colonnes [il y avait des chapiteaux en] forme de lis. Ainsi fut achevée l'exécution des colonnes[h].

La mer de bronze.

23 Ḥiram fit la mer [de bronze][i] en métal fondu. Elle avait dix coudées d'un bord à l'autre; elle était entièrement ronde. La hauteur en était de cinq

12. « pour la cour du portique » cf. *G* (6, 36) (lis. *welaḥăṣar 'oulâm*). H : pour le portique. 15. « coula » *G* (lis. *wayyiṣṣôq*). H : modela. « pour — Temple » *G* (aj. *le'oulâm habbayit*). Manque en H. « Son — même » d'après *G S Jér.* 52, 21 (lis. *'ôtô* pour *'èt* et aj. *we'obyô 'arba' 'eṣbâ'ôt nâboub wekên*). Manque en H. 17. « Il — deux » *G* (aj. *wayya'as šetê*). Manque en H. « pour — chapiteaux » *G* (aj. *lekassôt 'èt hakketârôt*). Manque ici en H ; mais voy. 18a. « un réseau » *G* (lis. *sebâkâ*). H : sept. « et un réseau » *G* (lis. *ousebâkâ*). H : et sept. 18a « grenades » *H** (lis. *hârimmônîm*). H : colonnes. *G*. H aj. à la fin : pour couvrir les chapiteaux qui étaient au sommet des grenades (à corr. en « colonnes »). 20b « le chapiteau » suppr. *haššênit*. H : le second chapiteau. 19. « Les » lis. *wehakkôtârôt*. H : Des. « dans l'ensemble (litt. : leur totalité) » lis. *koullâm*. H : dans le portique. — Texte très incertain.

a. Litt. : *du dehors*. Le texte primitif portait sans doute : « depuis la cour du temple de Yahvé » (cf. v. 12 et 6, 36). *b*. Voy. note *c* sur 6, 36. *c*. Voy. note *d* sur 6, 36. *d*. D'après 2 Chron. 2, 13, il s'appelait Ḥouram-Abi et sa mère était de la tribu de Dan. *e*. Les mots en petit caractère ne figurent pas dans le grec. Ce sont des gloses, visant d'une part le réseau qui enserrait les chapiteaux, de l'autre les guirlandes de grenades qui y étaient suspendues. *f*. L'hébreu a ici une phrase inintelligible, litt. : *Et des chapiteaux [étaient] sur les deux colonnes, aussi en haut, parallèlement au renflement qui était au-delà d'un réseau.* *g*. Le premier de ces noms peut signifier : « Il affermit », et le second : « En lui est la force » (il s'agirait de Yahvé). En tous cas le fait qu'on donna des noms propres à ces colonnes suggère que ce n'étaient pas de simples éléments architectoniques, mais des pierres saintes, analogues aux obélisques des temples égyptiens et aux hautes colonnes qui se dressaient par paire à l'entrée de beaucoup de sanctuaires araméens (ainsi à Hiérapolis), nabatéens (à Pétra) et surtout phéniciens (à Byblos, à Tyr, à Paphos, à Idalion, à l'île de Gozzo). C'étaient primitivement sans doute des objets de culte, comme les stèles de Béthel (Gen. 28) ou de Guézer. Il est probable que les colonnes du Temple ne soutenaient pas d'architrave, mais se dressaient, détachées, en avant du portique. *h*. Ici devait être racontée la fabrication de l'autel de bronze à en juger par l'analogie de 2 Chron. 4, 1, cf. 1 Rois 8, 64 ; 9, 25. *i*. D'après 2 Chron. 4, 6, c'était un réservoir d'eau lustrale destiné aux ablutions des prêtres ; mais l'accès en eût été bien peu pratique. Selon d'autres, c'était un substitut du lac sacré ou de la source sainte des anciens sanctuaires sémitiques. Le terme de « mer » par lequel on la désignait, comme ceux d'« océan » (*apsu*), d'« abîme » (*tamtu*) que portaient les bassins similaires des temples babyloniens, suggère plutôt qu'on y voyait une figuration des « eaux d'en haut » ou des « eaux d'en bas », sources de toute fertilité. Les statues de bœufs qui la portaient pouvaient représenter le taureau, animal sacré du dieu de l'orage. Un bassin semblable, creusé dans un monolithe et trouvé à Amathonte (Chypre) — auj. au musée du Louvre, — porte sculptée sur chacune de ses anses, une image de taureau.

coudées et un fil de trente coudées en aurait mesuré la circonférence[a]. 24 Des coloquintes [figurées] au-dessous du rebord l'entouraient sur les trente coudées; elles faisaient le tour de la mer, disposées sur deux rangées, et avaient été coulées avec elle d'une seule pièce. 26 [La cuve] avait un palme[b] d'épaisseur et le rebord en était fait comme celui d'une coupe en forme de fleur de lis. La contenance en était de 2.000 bats[c]. 25 Elle reposait sur douze bœufs, [dont] trois étaient tournés vers le nord, trois vers l'ouest, trois vers le midi et trois vers l'orient. La mer se trouvait au-dessus d'eux et ils avaient tous la croupe tournée vers l'intérieur.

Les dix cuves roulantes[d].

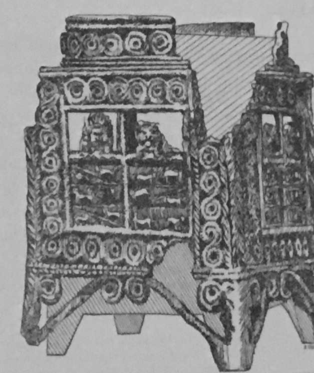
27 Il fit encore les dix supports de bronze, dont chacun avait quatre coudées de long, quatre coudées de large et trois coudées de haut. 28 Voici comment étaient faits ces supports : ils étaient garnis de traverses et entre ces traverses il y avait des panneaux. 29 Sur les panneaux qui étaient entre les traverses étaient [figurés] des lions, des taureaux et des chérubins. Sur les traverses de même; et, au-dessus et au-dessous des lions et des taureaux, étaient [représentées] des guirlandes en festons[e]. 30 Chaque support avait quatre roues de bronze avec des essieux de bronze. A ses quatre coins il y avait des consoles au-dessous de la cuve; ces consoles étaient coulées en bronze . . .[f]. 31 L'ouverture du support était à l'intérieur des consoles et les dépassait d'une coudée en hauteur; elle était ronde, en forme de socle et avait une coudée et demie [de diamètre]. Elle aussi était ornée de sculptures. Les panneaux étaient quadrangulaires et non arrondis.

24. « trente » d'après v. 23 (lis. *šelôšîm*). H : dix. — Mais il s'agit ici de la circonférence de la cuve, non de son diamètre. 26. *G* (transposer ce v. avant 25). La suite des idées est meilleure. 28. « étaient — supports » *G* (lis. *hammekônôt*). H a le singulier. « de traverses » lis. *šallâbîm*. H : de panneaux. 29. « de même ; et, au-dessus » *G* (couper à *kên* et lis. *oumimma'al*). H : de même au-dessus. 30. « coins » d'après *G* (lis. *we'arba' pe'ôtêhâ*). H : pieds (?). — Texte incertain. 31. « L'ouverture du support » lis. *ouphîhâ*. H : L'ouverture de la cuve (?). « des consoles » lis. *lakketêphôt*. H : du chapiteau. « Les (litt. : Ses) » lis. *oumisgerôtâw*. H : Leurs.

a. Le rapport du diamètre à la circonférence est évalué approximativement du simple au triple. Il en était de même en Chine. *b*. Env. 8 centimètres. *c*. Le bat valant 36 litres, 4, la mer de bronze pouvait contenir 728 hectolitres, 80. Cette estimation est certainement exagérée (à plus forte raison celle de 2 Chron. 4, 5 (3.000 bats). Car, même si elle eût été de forme cylindrique, la « mer », étant données les dimensions indiquées v. 2, n'aurait pu contenir que 490 hectolitres, 62. *d*. Bien que fort détaillée, la description qui suit (v. 27-37) est souvent obscure pour nous, le sens précis des termes techniques employés n'étant pas toujours sûr. Nous pouvons cependant nous faire une idée assez exacte des objets en question grâce à la découverte en Chypre (à Larnaka et à Enkomi) de deux modèles votifs d'ustensiles tout semblables. Il s'agit de bâtis en bronze à panneaux décorés extérieurement, montés sur des roues et portant une cuve. Des chaudrons de bronze montés sur roues ont été également trouvés à Pescatel (Mecklembourg) et à Milavec (Bohême) (cf. Déchelette, *Manuel d'archéol.*, II, p. 285-286). D'après 2 Chron. 4, 6, les cuves mobiles du Temple servaient aux purifications ; on y lavait ce qui devait servir aux holocaustes. Peut-être ces lourds véhicules décorés de sujets mythologiques étaient-ils plutôt des symboles cultuels, analogues aux chars du soleil (2 Rois 23, 11) : ils pouvaient figurer les nuées pluvieuses. *e*. Interprétation conjecturale. *f*. Ici quelques mots inintelligibles. Litt. : *au delà chacun des guirlandes* (?).



3. MODÈLE DE CUVE ROULANTE TROUVÉ A LARNAKA (CHYPRE).



4. MODÈLE DE CUVE ROULANTE TROUVÉ A ENKOMI (CHYPRE)

Dessins de J. Odier, d'après I. Benzinger, *Hebr. Archäol.*, 3e éd., Leipzig, Pfeiffer, p. 219.

[32] Les quatre roues étaient au-dessous des panneaux. Les griffes retenant les roues faisaient corps avec le support. La hauteur de chaque roue était d'une coudée et demie. [33] Ces roues étaient faites comme les roues d'un char. Griffes, jantes, rais, moyeux, tout avait été coulé [en bronze]. [34] Il y avait quatre consoles aux quatre angles de chaque support; elles faisaient corps avec le support. [35] A la partie supérieure du support il y avait un socle dont la hauteur était d'une demi-coudée, entièrement rond . . . .[a] Les griffes et les panneaux faisaient corps avec le support. [36] Sur les plaques des griffes et sur les panneaux, Ḥiram grava des chérubins, des lions et des palmes, selon l'espace libre offert par chaque pièce, ainsi que des guirlandes tout autour. [37] C'est ainsi qu'il fit les dix supports, tous coulés de même, ayant mêmes dimensions et même forme.

[38] Il fit aussi dix cuves de bronze; chacune tenait quarante bats[b] et avait quatre coudées de diamètre. Il y en avait sur chacun des dix supports. [39] Il disposa les supports, cinq sur le côté droit du Temple et cinq sur le côté gauche[c]. Quant à la mer, il la plaça du côté droit du Temple, vers le sud-est.

Autres ustensiles de bronze fabriqués par Ḥiram. Conclusion du récit de ses travaux.

[40] Ḥiram fit aussi les vases, les pelles et les bassins à aspersion. Il acheva [ainsi] tout le travail qu'il avait entrepris pour le roi Salomon dans la maison de Yahvé : [41] deux colonnes, les deux chapiteaux sphériques qui étaient au haut des colonnes, les deux réseaux destinés à recouvrir les chapiteaux sphériques placés au haut des colonnes, [42] les 400 grenades destinées aux deux réseaux, deux rangées de grenades pour chaque réseau, afin de recouvrir les deux chapiteaux sphériques qui étaient au haut des colonnes, [43] les dix supports et les dix cuves placées sur ces supports, [44] la mer, seule [de son espèce], et les douze bœufs placés sous la mer, [45] les vases, les pelles et les bassins à aspersion[d]. Tous les objets destinés à la maison de Yahvé que Ḥiram avait fabriqués pour le roi Salomon étaient en bronze poli. [46] Il les avait coulés dans la plaine du Jourdain, près du gué d'Adama, entre Soukkôt et Çaretân[e]. [47] Le nombre de ces objets était si grand que Salomon les laissa sans contrôler le poids du bronze [utilisé].

Ustensiles d'or[f].

[48] Salomon fabriqua tous les ustensiles qui sont dans la maison de Yahvé : l'autel d'or, la table d'or sur laquelle on met les pains présentés, [49] les candélabres d'or fin [placés] cinq à droite et cinq à gauche, devant la chambre intérieure, ainsi que les fleurons, les lampes et les mouchettes d'or, [50] les coupes, les couteaux, les bassins à aspersion, les bols et les brasiers d'or fin et les gonds d'or pour les vantaux [de la porte] de la salle intérieure, — le lieu très saint — et pour ceux [de la porte] du Temple — pour la grande salle.

Fin des travaux.

[51] Ainsi furent terminés tous les travaux entrepris par le roi Salomon pour la maison de Yahvé. Puis Salomon fit apporter ce que David, son père, avait consacré[g] : il mit l'argent, l'or et les objets [fabriqués] dans les réserves du temple de Yahvé[h].

35. « il — socle » aj. *kên*. Manque en H. « dont » G^BL (lis. *qômâtô*). Manque en H. 40. « les vases » H* G L cf. v. 45, 2 *Chron.* 4, 11, 16; *Jér.* 52, 18 (lis. *hassîrôt*). H : les cuves. 42. « au haut des » G (lis. *'al rô'š*). H : devant. 45. « Tous... étaient en » G L (lis. *wekol*). H : ainsi que tous.... en. 46. « Il » G^BL (suppr. *hammèlèk*). H : Le roi. « près — Adama » lis. *bema'bar 'àdâmâ*. H : dans l'argile compacte(?) du sol. — Mais la précision qui suit demande qu'il y ait ici un nom de lieu. 50. « et pour » G S (lis. *ouledaltê*). H : pour.

a. L'hébreu répète ici *et sur la partie supérieure du support*. *b.* 14 hectolitres, 56. *c.* La droite et la gauche désignaient, on le sait, le sud et le nord. *d.* Les v. 41-45a sont la récapitulation du récit détaillé des v. 15-40; ils ajoutent cependant que les chapiteaux des deux colonnes avaient la forme de boules. *e.* *Soukkôt* était sur la rive gauche du Jourdain près du confluent du Nahr ez-Zerka (Gen. 33, 17; Jos. 13, 27: Jug. 8, 6, 14), *Çaretân*, sur la rive droite (cf. 4, 12). C'est entre ces deux points que se trouve le gué d'Adam ou Adama (cf. Jos. 3, 16), auj. ed-Damié. Cette région offrait la quantité d'eau nécessaire pour les opérations de la coulée du bronze. *f.* Les v. 48-50 se présentent comme un appendice à la description des travaux du Temple. Ils sont d'une autre main, car ils appellent « table » (v. 48), comme P, ce que 6, 21 nomme un « autel ». Les renseignements sur l'éclairage du sanctuaire doivent être exacts en ce qui concerne le premier Temple : car cet éclairage est ici assuré par dix candélabres et non par un seul, à sept branches, comme le veut la loi sacerdotale (Ex. 25, 31-40 P), d'accord avec ce qui existera dans le second Temple. Mais il n'est pas sûr que les autres données se rapportent aussi à l'époque préexilique, tout au moins au temps de Salomon : sur « l'autel d'or », c'est-à-dire sans doute l'autel des parfums, voy. note *n* sur Ex. 30, 1. L'emploi de l'or même pour des objets peu visibles comme les gonds des portes paraît tenir de la légende, cf. note *e* sur 6, 20. *g.* Cf. 2 Sam. 8, 11-12. *h.* Telles que les chambres latérales (6, 5-10).

Dédicace du Temple[a].

8

L'arche et les autres objets sacrés y sont transportés.

[1] Alors Salomon rassembla tous les anciens d'Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche de la loi de Yahvé de la Cité de David, c'est-à-dire de Sion, [au Temple], [2] au mois d'étanim, lors de la fête[b]. [3] Les prêtres emportèrent l'arche [4] et ils firent monter [au Temple] l'arche de Yahvé, ainsi que la tente du Rendez-vous[c] et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la tente. [5] Le roi et tout Israël sacrifiaient devant l'arche d'innombrables têtes de menu et de gros bétail. [6] Les prêtres apportèrent l'arche à la place qui lui était réservée, dans la chambre intérieure du Temple dans le lieu très saint, sous les ailes des chérubins; [7] car les chérubins déployaient leurs ailes au-dessus de l'emplacement de l'arche; les chérubins formaient un dais protecteur au-dessus de l'arche et de ses barres. [8] Les barres étaient assez longues pour qu'on en aperçût le bout depuis le sanctuaire[d], en avant de la chambre intérieure; on ne les voyait toutefois pas du dehors. Elles y sont encore aujourd'hui[e]. [9] Il n'y avait rien dans l'arche, si ce n'est les deux tables de pierre que Moïse y avait déposées au Ḥoreb, les tables de l'alliance que Yahvé conclut avec les enfants d'Israël lorsqu'ils sortirent du pays d'Égypte[f].

[10] Quand les prêtres sortirent du sanctuaire[g], la nuée remplit la maison de Yahvé[h]. [11] Les prêtres ne purent s'y tenir pour faire leur service à cause de la nuée, car la gloire de Yahvé remplissait la maison de Yahvé.

[12] Alors Salomon dit :

Yahvé a placé le soleil dans le ciel;
[mais] il a déclaré vouloir habiter dans l'obscurité.
[13] J'ai [donc] bâti une maison pour te servir de résidence,
une demeure pour que tu y habites à jamais[i].

Cela n'est-il pas écrit dans les Livre des Chants[j]?

Discours d'inauguration de Salomon[k].

[14] Le roi tourna son visage [vers le peuple] et bénit toute l'assemblée d'Israël; toute l'assemblée d'Israël se tenait debout. [15] Et il dit : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui, de sa bouche, a parlé à David, mon père, et, de sa main, a

8, 1. « tous » H* G S L (aj. *kol*). Manque en H. « d'Israël » G^BL. H aj. : et tous les chefs des tribus et les chefs des familles des enfants d'Israël auprès du roi Salomon. 2. G^BL. H aj. en tête : « Tous les hommes d'Israël se rassemblèrent auprès du roi Salomon » et à la fin du v. : « c'est-à-dire le septième mois. » 3. G^BL. H aj. en tête : « Tous les anciens d'Israël vinrent. » 4. G^BL. H aj. à la fin : « et les prêtres et les lévites les firent monter. » 5. « Le roi » G^BL. H aj. : Salomon. « tout Israël » G^B(L) (suppr. *'ădat* et *hannô'ādim 'ālâw 'ittô*). H : toute l'assemblée d'Israël, réunie auprès de lui, avec lui. « innombrables (litt. : qu'on ne pouvait compter) » G^B. H aj. : ni dénombrer, tant elles étaient nombreuses. 6. « l'arche » G^B. H aj. : de la loi de Yahvé. 7. « au-dessus de » (1re fois) 2 *Chron.* 5, 8 (lis. *'al*). H : vers. 8. « Elles — aujourd'hui ». Manque en G. 9. « les tables de l'alliance » d'après G (aj. *louhôt habberît*). Manque en H. 12. « a placé — ciel » G^L(BA) où les v. 12 et 13 figurent au v. 53 (aj. avant *yahwè* : *šèmèš hêkîn* [altéré en *hêbîn* dans G^BA] *baššâmayim*). Manque en H. 13. « J'ai — maison ». G : Bâtis ma maison. « Cela — Chants » G (aj. *hălô hî' ketoubâ besèphèr haššîr*). Manque en H.

a. Le récit de l'inauguration du Temple est formé 1o/ d'une relation ancienne (Sa), 2o/ de très larges amplifications ajoutées par des rédacteurs deutéronomistes (R^D) — il y en a au moins deux : l'auteur du livre des Rois et un autre, contemporain de la déportation, — 3o/ de gloses insérées par des commentateurs écrivant dans l'esprit du code sacerdotal (R); plusieurs de ces gloses sont si récentes qu'elles manquaient encore quand fut faite la version grecque (voy. notes crit.). *b.* On appelait ainsi (voy. Lév. 23, 39; Jug. 21, 19) la fête des Tabernacles ou de la Récolte, qui, d'après de nombreux textes, se célébrait au 7e mois (sept.-oct., l'ancien étanim). Comme le Temple fut achevé seulement au 8e mois (boul, voy. 6, 38), il faudrait supposer que Salomon attendit ensuite onze mois avant d'inaugurer le nouveau sanctuaire. Ce n'est guère vraisemblable. Il est beaucoup plus probable qu'anciennement « la fête » se célébrait, à Jérusalem comme en Israël (12, 32), au 8e mois (boul) : le Temple fut inauguré aussitôt après son achèvement, lors de cette fête (cf. v. 65); mais « boul » fut, dans le texte, corrigé en « étanim » lorsque l'usage se fut établi à Jérusalem d'avancer d'un mois la fête de l'automne en raison de la maturité des récoltes, plus hâtives en Juda qu'en Israël. *c.* Cette expression trahit une interpolation conçue dans l'esprit de P (cf. 2 Sam. 7, 6 et note). D'après l'auteur des Chroniques, la tente construite par Moïse existait encore au temps de Salomon, à Gabaon (2 Chr. 1, 3-4 etc.). *d.* Ce terme doit désigner ici la « grande salle » (le « lieu saint »). *e.* On voit ici que le R^D, auteur du livre des Rois, copiait une relation antérieure, car de son temps l'arche avait disparu (Jér. 3, 16). *f.* Telle était la conception que les rédacteurs deutéronomistes se faisaient de la destination de l'arche : de là le nom qu'ils donnent au coffre sacré : « l'arche de la loi (litt. : de l'alliance) ». Anciennement sa présence était considérée comme à peu près équivalente à celle de Yahvé lui-même (Nomb. 10, 35-36; 1 Sam. 5, 1-5; 6; 2 Sam. 6). *g.* Ici, probablement, la chambre intérieure (le lieu très saint). *h.* Yahvé, Dieu de l'orage, se manifestait dans la nuée. L'apparition de la nuée marquait la prise de possession du sanctuaire par Yahvé. *i.* Ce petit poème d'inauguration, authentique à n'en pas douter, nous a été conservé plus au complet par la version grecque, qui l'insère *après* la grande prière de dédicace (v. 53) et donne à la phrase finale la forme, peut-être préférable, d'un ordre divin (voy. notes crit.). Yahvé, bien que n'étant pas originairement une divinité astrale, est déjà conçu comme le maître du soleil. Il veut cependant habiter dans la *cella* obscure d'un temple. *j.* Ce livre, qui n'est mentionné nulle part ailleurs, est probablement identique au « livre du Juste » : *haššîr*, « du chant », ne diffère de *hayyāšār*, « du Juste », que par l'ordre des consonnes. Le « livre du Juste » contenait le poème sur la bataille de Gabaon (Jos. 10, 13) et l'élégie de David sur Saül et Jonathan (2 Sam. 1, 18). *k.* Cette allocution, conçue dans l'esprit et le style du Deutéronome, reprend, en les développant, les idées de 2 Sam. 7, spécialement du v. 13 (R^D).

accompli ce qu'il avait promis : [16] Depuis le jour où j'ai fait sortir d'Égypte Israël, mon peuple, je n'ai pas choisi de ville, dans aucune des tribus d'Israël, pour qu'on y bâtît une maison où résidât mon nom. Mais maintenant j'ai choisi Jérusalem pour y faire résider mon nom et j'ai choisi David pour qu'il fût à la tête d'Israël, mon peuple. — [17] David, mon père, eut la pensée de bâtir une maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël. [18] Mais Yahvé dit à David, mon père : Tu as eu la pensée de bâtir une maison pour mon nom ; tu as bien fait d'avoir cette pensée. [19] Cependant ce n'est pas toi qui bâtiras cette maison, mais c'est ton fils issu de tes entrailles, c'est lui qui bâtira la maison pour mon nom. — [20] Yahvé a accompli la parole qu'il avait prononcée : j'ai succédé à David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël comme Yahvé l'avait promis ; j'ai bâti cette maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël, [21] et j'y ai assigné une place à l'arche où se trouve [la charte de] l'alliance que Yahvé a conclue avec nos pères lorsqu'il les fit sortir du pays d'Égypte. »

La prière de dédicace.

[22] Puis Salomon se tint debout devant l'autel de Yahvé en présence de toute l'assemblée d'Israël. Il étendit les paumes de ses mains vers le ciel[a] [23] et dit : « Yahvé, Dieu d'Israël, il n'y a ni là-haut dans les cieux ni ici-bas sur la terre, de Dieu semblable à toi : tu observes l'alliance envers tes serviteurs et leur gardes la fidélité quand ils marchent de tout leur cœur devant toi, [24] toi qui as tenu à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui avais faite : ce que ta bouche avait déclaré, ta main l'a accompli, comme on le voit aujourd'hui. [25] Et maintenant, Yahvé, Dieu d'Israël, tiens aussi à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui as faite lorsque tu as dit : Tu auras toujours un [de tes descendants] assis devant moi sur le trône d'Israël[b], pourvu que tes fils prennent garde à leur conduite, marchant en ma présence comme tu y as marché [toi-même]. [26] Qu'elle s'accomplisse donc, Yahvé Dieu d'Israël, la promesse que tu as faite à ton serviteur David, mon père !

« [27] Dieu habiterait-il donc réellement sur la terre ? Les cieux, même les cieux des cieux[c], ne peuvent te contenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie ! [28] Mais tourne-toi pour accueillir la prière de ton serviteur et sa supplication, Yahvé mon Dieu. Écoute les cris de ton serviteur et la prière qu'il prononce aujourd'hui devant toi. [29] Que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, sur le lieu dont tu as dit : Là sera mon nom[d] ! — Écoute la prière de ton serviteur quand il priera en ce lieu. [30] Exauce la supplication de ton serviteur et d'Israël, ton peuple, lorsqu'ils prieront en ce lieu. Écoute-les dans le lieu de ta demeure, dans les cieux ; écoute et pardonne !

« [31] Quand quelqu'un péchera envers un autre homme et qu'on lui déférera le serment en l'appelant à prononcer une malédiction[e], s'il consent à la prononcer[f] devant ton autel dans cette maison, [32] écoute du haut des cieux et agis ; prononce entre tes serviteurs : condamne le coupable, en faisant retomber sur sa tête les conséquences de son acte et absous l'innocent en le traitant selon son innocence[g].

« [33] Quand Israël, ton peuple, sera battu devant un ennemi pour avoir péché contre toi, s'il revient à toi, s'il glorifie ton nom

16. « *Jérusalem — choisi* » *G*[B] *2 Chr. 6, 6* (aj. *biroušâlayim lihyôt šemî šâm wâ'èbḥar*). Manque en H par homéotéleute. 26. « Yahvé » *H*[a] *G S L 2 Chron. 6, 16*. Manque en H. « la promesse » *H*[q] *G S 2 Chron. 6, 17*. H[k] : les promesses. 31. « consent — prononcer (litt. : entre dans la malédiction) » cf. *Néh. 10, 29 ; Éz. 17, 13* (lis. *oubâ' bâ'âlâ*). H : et vient [et ?] maudit.

a. Sur ce geste de prière cf. Ps. 44, 21 note *b*. *b*. 2, 4 ; cf. 2 Sam. 7, 16. *c*. Les Israélites, au moins depuis le VIIe siècle, croyaient, comme les Babyloniens, à l'existence, au-dessus du firmament, de plusieurs autres voûtes semblables (Deut. 10, 14 ; Ps. 68, 34 ; 148, 4 ; 2 Chron. 2, 6). Diverses apocalypses, à partir du Ier siècle avant J.-C., décriront ce que contenait chacun de ces étages supraterrestres (cf. 2 Cor. 12, 2-4). *d*. Deut. 12, 5, etc. *e*. Le serment consistait essentiellement en une malédiction par laquelle le jureur appelait sur lui le malheur au cas où une éventualité déterminée se produirait. *f*. Litt. : *s'il entre dans la malédiction*. Sur l'origine de cette expression, voy. Néh. 10, 29 et la note.

g. Cette procédure, qui a dû être employée fréquemment en Israël, est décrite en détail dans le cas de la femme soupçonnée d'infidélité (Nomb. 5, 11-31) : on comptait, on le voit, que Yahvé se prononcerait par le moyen d'une épreuve judiciaire à laquelle se soumettait l'accusé. Cf. Ex. 22, 9. De nombreux psaumes ont été composés pour être récités par des plaideurs qui appelaient ainsi sur eux le « jugement de Dieu » (Ps. 7, 7-10 ; 27, 11-12 ; 54 ; 64 ; 109, 26-29 ; 142, 7-8). Cf. le serment prêté au nom de Ḥaram-Béthel et d'Anat Yahou (Pap. d'Éléphantine 27 et 32 [Sachau]).

et qu'il t'adresse des prières et des supplications dans cette maison, [34] toi, du haut des cieux, écoute-le, pardonne le péché d'Israël,

R[D²] ton peuple, et ramène-le dans le pays que tu as donné à ses pères[a].

R[D] « [35] Quand le ciel se fermera et que la pluie manquera parce qu'ils auront péché contre toi, s'ils prient en ce lieu, s'ils glorifient ton nom et se détournent de leur péché parce que tu les auras humiliés, [36] toi, du haut des cieux, écoute et pardonne le péché de ton serviteur et d'Israël, ton peuple, en leur enseignant la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher ; envoie la pluie sur ton pays, dont tu as donné la possession à ton peuple.

« [37] Quand surviendront dans le pays la famine, la peste, la rouille ou la nielle, quand il s'y produira une invasion de sauterelles ou de ḥasils[b], quand un ennemi de ce peuple l'assiégera dans l'une de ses villes, quand il y aura quelque fléau ou quelque épidémie, [38] si quelqu'un, reconnaissant [la cause du] mal qui l'atteint au cœur, prononce quelque prière ou quelque supplication en étendant les mains vers cette maison[c], [39] toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute, pardonne et agis : rends à chacun selon toutes ses œuvres ; tu connais, en effet, le cœur de chaque homme ; car toi seul connais le cœur de tous les humains. [40] Ainsi ils te craindront aussi longtemps qu'ils vivront dans le pays que tu as donné à nos pères.

R[D²] « [41] Et même quand l'étranger, celui qui n'appartient pas à ton peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain à cause de ton nom [42] — car les étrangers entendront parler de ton grand nom, de ta main forte et de ton bras étendu, — quand il viendra prier dans cette maison, [43] toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute et accorde à cet étranger tout ce qu'il te demandera, afin que tous les peuples de la terre apprennent à connaître ton nom, qu'ils te craignent comme le fait Israël, ton peuple, et qu'ils sachent que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie[d].

« [44] [e] Quand [les enfants de] ton peuple partiront en guerre contre leurs ennemis dans une expédition en vue de laquelle tu les auras envoyés et qu'ils t'adresseront une prière [en se tournant] dans la direction de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [45] écoute dans les cieux leur prière et leur supplication et fais-leur justice.

« [46] Quand ils pécheront contre toi — car il n'y a pas d'homme qui ne pèche — et qu'irrité contre eux tu les livreras à la merci de l'ennemi, quand leurs vainqueurs les emmèneront captifs dans un pays ennemi, lointain ou proche, [47] s'ils rentrent en eux-mêmes dans le pays où on les aura emmenés captifs, s'ils reviennent à toi et t'adressent leurs supplications dans le pays de leurs vainqueurs, en disant : Nous avons péché, nous avons fait le mal, nous sommes coupables ! — [48] s'ils reviennent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays des ennemis qui les auront emmenés captifs, s'ils t'adressent leurs prières [en se tournant] dans la direction du pays que tu as donné à leurs pères, de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [49] écoute

35. « humiliés » *G L* (lis. *te'annêm*). H : exaucés. 36. « ton serviteur » *G*[BL] cf. *30, 52, 59* (lis. *'abdekâ*). H : tes serviteurs. 37. « l'une » *G S* (lis. *be'aḥad*). H : le pays. 38. « si quelqu'un » *G*[BL]. H aj. : [si] tout ton peuple d'Israël. 44. « leurs (litt. : ses) ennemis » *H*[a] *G S L* (lis. *'ôyebâw*). H : son ennemi. « t'adresseront » *Chr.* (lis. *'êlêkâ*). H : adresseront à Yahvé. 48. « de la (litt. : et de la) ville » *H*[a] *G L 2 Chr. 6, 38* (lis. *wehâ'îr*). H : la ville.

a. Cette requête suppose déjà accomplie la déportation de très nombreux Israélites. *b*. Les Hébreux n'avaient pas moins de quatre termes différents pour désigner la sauterelle (Joël 1, 4). Le sens précis de chacun d'eux n'est pas sûr.

c. En cas de calamités publiques, la foule montait au Temple et y présentait à Dieu des supplications avec des sacrifices expiatoires (cf. Joël ; Jér. 14 ; 36 etc. *d*. Les dieux antiques acceptaient les offrandes que leur apportaient à l'occasion des adorateurs étrangers à leur peuple. Ici cependant le cas est un peu différent : il ne s'agit pas simplement d'un hommage adressé à Yahvé en même temps qu'à d'autres dieux (comme dans le cas de Naaman l'Araméen, 2 Rois 5) : l'auteur pense à une adoration exclusive, semblable à celle que lui doivent les Israélites, d'une conversion des nations au culte du seul vrai Dieu, du temps où tous les peuples viendront à la montagne sainte (És. 2, 2-3 ; 56, 7 ; Jér. 16, 19-21). *e*. Les v. 44-51 traitent de nouveau d'un cas déjà visé v. 33-34, celui d'une guerre. Ils sont apparemment d'une autre main : l'auteur distingue deux éventualités, celle d'une campagne entreprise avec l'approbation de Yahvé (v. 44-45) et celle où le peuple coupable sera livré par Dieu à l'ennemi et déporté (v. 46-51) : c'est sur la seconde que l'auteur insiste de beaucoup le plus, évidemment parce que c'est la situation de son temps. C'est à partir de l'époque de l'exil qu'on voit apparaître la coutume juive visée v. 44 et 48 et consistant à se tourner, pour prier, dans la direction de Jérusalem et du Temple (cf. Dan. 6, 10 et note *f*).

dans le ciel, lieu de ta demeure, leur prière et leur supplication et fais-leur justice : [50]pardonne [aux enfants de] ton peuple les péchés qu'ils auront commis contre toi et les rébellions dont ils se seront rendus coupables envers toi. Fais-leur trouver de la compassion auprès de ceux qui les ont emmenés captifs et que [leurs vainqueurs] aient pitié d'eux[a]; [51]car ils sont ton peuple et ton héritage, que tu as fait sortir d'Égypte, du creuset du fer[b].

R^D « [52]... Que tes yeux soient ouverts sur ton serviteur et sur Israël, ton peuple, quand ils t'adresseront leurs supplications. Écoute-les toutes les fois qu'ils crieront vers toi. [53]Car tu les as mis à part entre tous les peuples de la terre pour en faire ton héritage, ainsi que tu l'as déclaré par Moïse ton serviteur, quand tu fis sortir nos pères d'Égypte, Seigneur Yahvé. »

Salomon bénit l'assemblée. [54]Quand Salomon eut achevé d'adresser à Yahvé toute R cette prière et cette supplication, il se releva de devant l'autel de Yahvé auprès duquel il était agenouillé, les mains étendues R^D vers le ciel, [55]et, se tenant debout[c], il bénit à voix haute toute l'assemblée d'Israël en disant : [56]« Béni soit Yahvé, qui a donné du repos à Israël, son peuple, conformément à toutes ses promesses[d]! De toutes les magnifiques promesses qu'il avait prononcées par Moïse, son serviteur, pas une n'est restée sans effet. [57]Que Yahvé, notre Dieu, soit avec nous comme il a été avec nos pères; qu'il ne nous abandonne pas, qu'il ne nous rejette pas, [58]mais qu'il incline vers lui nos cœurs, afin que nous suivions toujours les voies qu'il agrée et que nous observions les commandements, les lois et les ordonnances qu'il a prescrits à nos pères. [59]Puissent ces paroles de supplication que j'ai prononcées devant Yahvé rester jour et nuit présentes à [la pensée de] Yahvé, notre Dieu, afin qu'il fasse droit à son serviteur et à Israël, son peuple, jour après jour, selon leurs besoins. [60]Ainsi tous les peuples de la terre sauront que c'est Yahvé qui est Dieu et qu'il n'y en a point d'autre[e]; [61]et votre cœur se rangera sans partage auprès de Yahvé notre Dieu pour suivre ses lois et observer ses commandements, comme vous le faites aujourd'hui. »

Les sacrifices d'inauguration. Célébration de la fête. [62]Le roi et tout Israël avec lui offrirent des sacrifices devant Yahvé. [63]Salomon sacrifia 22.000 têtes de gros bétail et 120.000 têtes de menu bétail. Ainsi le roi et tous les enfants d'Israël firent la dédicace de la maison de Yahvé. [64]Le roi consacra le milieu de la cour qui est devant la maison de Yahvé; c'est là, en effet, qu'il offrit les holocaustes et la graisse des sacrifices de paix[f], parce que l'autel de bronze [érigé] devant Yahvé était trop petit pour contenir les holocaustes et la graisse des sacrifices de paix[g].

[65]En ce temps-là, Salomon célébra la fête[h], et tout Israël avec lui — une grande assemblée [réunissant tous ceux qui habitaient] depuis l'entrée de Ḥamat jusqu'au torrent d'Égypte[i], — devant Yahvé notre Dieu pendant sept jours. [66]Le huitième jour

50. « les (litt. : leurs) péchés qu'ils » *G* (lis. *leḥaṭṭô'tâm*). H : ce qu'ils. 63. « sacrifia » suppr. *'èt zèbaḥ* et (avec *2 Chron.* 7, 5) de *haššelâmîm*, à *leyahwé*). H aj. : le sacrifice des sacrifices de paix qu'il sacrifia à Yahvé. « et 120.000 têtes de menu bétail ». Manque en G^B. 64. « holocaustes » G^h (suppr. les deux fois *we'èt hamminḥâ*). H aj. : et l'oblation. 65. « jours » G^B. H aj. (d'après 2 Chron. 7, 8-9 [H]) : « et sept jours : quatorze jours ». — Mais voy. v. 66.

a. Au temps où ceci fut écrit, les Juifs exilés fondaient sans doute encore leur espoir de délivrance sur la générosité des Chaldéens (cf. 2 Rois 25, 27-30). *b.* Deut. 4, 20; etc. *c.* D'après v. 22, Salomon s'était tenu debout devant l'autel pour prier : c'était l'attitude normale selon les anciens Israélites. D'après les Chroniques le roi s'était agenouillé (2 Chron. 6, 13). C'est sans doute pour tenir compte de cette variante tardive que le texte des Rois a été retouché. *d.* Deut. 12, 10; etc. *e.* C'est l'affirmation monothéiste et universaliste des derniers des grands prophètes; cf. Deut. 4, 35, 39; És. 44, 6, 8; 45, 5, 6, 18, 21; 46, 9. *f.* Les sacrifices de paix se distinguaient des holocaustes en ce que, dans les premiers, certaines parties grasses de la victime étaient seules, avec le sang, portées sur l'autel, les chairs étant consommées par les fidèles dans un repas sacré (cf. Lév. 3). *g.* On voit par ce détail que le temple construit par Salomon n'était pas destiné, dans sa pensée, à servir de sanctuaire unique à toute la nation, comme le prescrira Josias (622) : c'était, avant tout, la chapelle du palais; l'autel, en effet, n'était pas aménagé pour recevoir les offrandes de tout un peuple. Le « milieu de la cour » auquel on dut étendre le caractère sacré de l'autel, était peut-être l'ensemble du rocher vénéré sur lequel furent érigés les autels des temples juifs successifs et au-dessus duquel les Musulmans ont construit la merveilleuse « coupole du Rocher », faussement appelée « mosquée d'Omar ». *h.* La fête des Tabernacles (v. 2). *i.* C'est-à-dire depuis les parages de l'Hermon (voy. Nomb. 34, 8 et note *p*) jusqu'au ouadi el-Arich, à une cinquantaine de kil. au S. O. de Gaza (cf. Jos. 13, 3 [et note *c*]; 15, 4). Telles étaient les frontières idéales que certains rédacteurs deutéronomistes revendiquaient pour le pays d'Israël.

il congédia le peuple[a] : [les assistants] bénirent le roi et s'en allèrent à leurs tentes joyeux et le cœur content à cause de tout le bien que Yahvé avait fait à David, son serviteur, et à Israël, son peuple.

Réponse de Yahvé à la prière de Salomon.

$R^{D'}$ **9** [1]Quand Salomon eut achevé de bâtir la maison de Yahvé, le palais royal et tout ce qu'il avait désiré construire[b], [2]Yahvé apparut à Salomon une seconde fois, comme il lui était apparu à Gabaon[c]. [3]Et Yahvé lui dit : « J'ai entendu la prière et la supplication que tu as prononcées devant moi : je fais de cette maison que tu as bâtie une demeure sainte en y mettant mon nom à jamais; mes yeux et [les pensées de] mon cœur seront sur elle tous les jours. [4]Quant à toi, si tu marches en ma présence comme y a marché David, ton père, avec sincérité et droiture, faisant tout ce que je te commande et observant mes lois et mes ordonnances, [5]je ferai subsister à jamais le trône de ta royauté sur Israël, comme je l'ai promis à David ton père en disant : Tu ne manqueras jamais d'un [descendant assis] sur le trône d'Israël. — [6]Mais si vous cessez, vous et vos fils, de me suivre, si vous n'observez pas les commandements et les lois que je vous ai imposés, si vous allez servir d'autres dieux et vous prosternez devant eux, [7]j'extirperai Israël du sol que je lui ai donné; et la maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai de ma présence et Israël deviendra la fable et la risée de tous les peuples[d]. [8]Cette maison deviendra [un monceau de] ruines; tous ceux qui passeront près d'elle seront stupéfaits; ils siffleront et diront[e] : Pour quelle raison Yahvé a-t-il ainsi traité ce pays et ce temple? — [9]Et l'on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné Yahvé, leur Dieu, qui avait fait sortir leurs pères de la terre d'Égypte : ils se sont attachés à d'autres dieux, se sont prosternés devant eux et les ont servis. Voilà pourquoi Yahvé a fait fondre sur eux tous ces malheurs[f]. »

Notices diverses relatives aux constructions de Salomon[g].

Acquittement des dettes envers Ḥiram[h]. [10]Au bout des vingt années R^D qu'il fallut à Salomon pour bâtir les deux édifices, la maison de Yahvé et le palais royal — [11]Ḥiram, roi de Tyr, avait fourni à Salomon du bois de cèdre, du bois de cyprès et de l'or autant qu'il en avait désiré, — alors le roi Salomon donna à Ḥiram vingt villes dans le pays de la Galilée[i]. [12]Ḥiram sortit de Tyr pour voir les villes que Salomon lui avait données; mais elles ne lui plurent pas, [13]et il dit : « Qu'est-ce que ces villes que tu m'as données, mon frère? » Et on les appela pays de Kaboul, [nom qu'elles ont conservé] jusqu'à ce jour[j].

9, 4. « et mes » *G S L 2 Chr.* 7, 17 (lis. *weḥouqqay*) H : mes. 5. « à David » H^e cf. *G S L* (lis. *'él*). H : sur D. 6. « Mais si » *G S L Chr.* lis. *we'im*). H : Si. 7. « rejetterai » *G L Chr.* (lis. *'ašlîk*). H : renverrai. 8. « un — ruines » (*VL S*) (lis. *le'iyyîn*). H : suprême. 10. « des vingt » lis. *miqqês ha'èsrîm*. H : de vingt.

a. L'auteur du livre des Rois, avec l'ancien Israël (y compris Éz. [45, 25]), attribue à la fête des Tabernacles une durée de sept jours seulement. La législation sacerdotale y ajouta une assemblée solennelle avec des sacrifices, à tenir le 8e jour (Lév. 23, 36 (note c); Nomb. 29, 35-38). Aussi le livre des Chroniques reporta-t-il au 9e jour de la fête (le 23 du mois) le congédiement du peuple par Salomon (2 Chr. 7, 9-10). *b.* De la combinaison des dates données 6, 1, 37; 7, 1; 9, 10 il résulterait que les constructions de Salomon lui prirent 20 années, 7 pour le Temple, puis 13 pour le palais. Il s'ensuivrait que la seconde apparition de Yahvé n'eût lieu que 13 ans après l'achèvement du Temple. Ce n'est sans doute pas la pensée de l'auteur du présent récit : la réponse divine a dû suivre immédiatement la prière du roi. Des oracles de ce genre apportant l'agrément (ou le non-agrément) divin aux requêtes des fidèles paraissent avoir fait partie de rites réguliers des fêtes israélites. Le narrateur pensait peut-être que les diverses constructions furent faites simultanément. *c.* 3, 4-15. *d.* Deut. 28, 37. *e.* Les v. 8 et 9 sont inspirés de Deut. 29, 24-26. *f.* Ce morceau (v. 1-9), manifestement de l'école deutéronomiste, provient du second rédacteur de ce groupe, celui qui retoucha le livre des Rois après 586 : il importait, de son temps, d'expliquer aux croyants comment le fait de la destruction du Temple, de l'abolition de la royauté et de l'exil se conciliait avec la promesse faite par Yahvé de résider à perpétuité dans le sanctuaire de Jérusalem. *g.* Dans cet appendice, les rédacteurs du livre des Rois ont réuni divers renseignements, dont quelques-uns anciens et dignes de foi, et qui leur semblaient avoir un lien plus ou moins lointain avec les constructions du grand roi. *h.* Cette notice est formée d'une partie ancienne (v. 11b-14) et d'un raccord plus récent avec le récit des constructions de Salomon (v. 10-11a). Selon la partie ancienne, vingt villes furent cédées au roi de Tyr, non pour payer des dettes anciennes — acquittées en vivres d'après 5, 11, — mais pour rembourser une nouvelle avance d'or sollicitée par Salomon. Ce renseignement repose, à n'en pas douter, sur des souvenirs exacts : une légende tardive n'aurait pas présenté un roi aussi glorieux et aussi fabuleusement riche que Salomon obligé de consentir une diminution du territoire national et d'emprunter de l'or. *i.* On appelait « le galil », c'est-à-dire proprement « le cercle », « le district », ou plus complètement « le district des nations » (És. 8, 23), une partie du territoire de Nephtali où la population israélite était fortement mélangée d'éléments étrangers (cf. Jos. 20, 7; 21, 32). *j.* Nous avons ici une étymologie populaire, du reste assez énigmatique pour nous; peut-être le narrateur dérivait-il Kaboul de *kabal* « comme rien ». Selon Josèphe, les Phéniciens auraient eu un mot *kabalôn* signifiant « qui ne plaît pas ».

[14]Ḥiram envoya au roi cent vingt talents d'or[a].

R[D](Sa) *Construction de places fortes.* [15]Voici ce qui en est des hommes de corvée que Salomon leva pour bâtir la maison de Yahvé, sa propre maison, le Millo[b] et les remparts de Jérusalem, ainsi que Ḥaçor[c], Meguiddo[d] A et Guèzer. [16]Le pharaon, roi d'Égypte, en effet, était monté [de son pays], s'était emparé de Guèzer et l'avait incendiée; il avait tué les Cananéens qui habitaient la ville, puis avait donné celle-ci en dot à sa fille, épouse de Salomon. [17]Salomon reconstruisit Guèzer[e]. R[D](Sa) [Il bâtit aussi] Bêt Ḥorôn d'en bas[f], [18]Baalat[g], Tamar[h] au désert dans le pays de Juda, [19]toutes celles de ses villes où il avait des dépôts de provisions, celles où il avait des chars, celles [où résidaient] des cavaliers, [et] tout ce qu'il plut encore à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans toute l'étendue de son empire.

R *Organisation de la corvée.* [20]Toute la population qui restait des Amoréens, des Ḥittites, des Perizzites, des Ḥivvites et des Jébusiens, ceux [donc] qui ne faisaient pas partie des enfants d'Israël, [21]— leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays [et] que les enfants d'Israël n'avaient pas pu exterminer selon les lois de l'anathème, — Salomon en fit des serfs soumis à la corvée; [ils le sont] encore aujourd'hui. [22]Quant aux enfants d'Israël, Salomon ne permit pas qu'ils fussent traités en serfs soumis à la corvée[i] : ils étaient, eux, les hommes de guerre, les serviteurs du roi[j], ses généraux, ses officiers[k], les commandants de ses chars et de sa cavalerie. [23]Voici Sa les chefs des surveillants préposés aux travaux de Salomon : ils étaient cinq cent cinquante; ils avaient à diriger le peuple des travailleurs.

Construction du Millo. [24]C'est seulement quand la fille du pharaon fut montée de la Cité de David dans le palais construit pour elle par Salomon que celui-ci bâtit le Millo[l].

Les sacrifices annuels de Salomon. [25]Salomon, ayant achevé le Temple, offrait, trois fois par an, des holocaustes et des sacrifices de paix sur l'autel qu'il avait bâti à Yahvé[m] . . . .[n].

18. « Tamar » *H[k]*. H[q] G S L Chr. : Tadmor. « de Juda » lis. *be'èrèṣ yehoudâ*. Manque en H G S L. 22. « ne — corvée » au lieu de *'èbèd* lis. *lemas 'ôbêd*. H : ne [les] livra pas serf (?). — Texte un peu incertain.

a. Si l'on compte le talent d'or à 49 kilog. 11, cela représenterait environ 20 millions 1/4 de francs or. *b*. Sur cette forteresse, voy. 2 Sam. 5, 9 note *l*. *c*. Les villes qui vont être énumérées avaient toutes une importance stratégique majeure : Salomon fortifia les places commandant les principales routes qui traversaient son royaume. Sur Ḥaçor, en Nephtali, voy. Jos. 11, 1 note *g*. *d*. Auj. Tell el-Moutesellim, dans la plaine de Jizréel, à l'endroit où les routes d'Égypte en Syrie débouchent des montagnes de la chaîne du Carmel : devant cette place se sont livrées plusieurs batailles qui ont décidé du sort de la Palestine : sous Touthmès III (1479), au temps de Sisera (Jug. 5, 19), sous Josias (609). Les fouilles qui se poursuivent sur ce site ont confirmé l'importance de la ville à l'époque cananéenne et au temps des premiers rois israélites : on y a retrouvé de vastes écuries qu'on peut faire remonter au règne de Salomon. Cf. Jos. 12, 21 ; 1 Rois 4, 12. *e*. Auj. Tell Djézer. Le site a été fouillé entre 1902 et 1909 par les Anglais, puis de nouveau à partir de 1932. Il y avait là une antique place forte cananéenne. Détruite une première fois au temps de la domination égyptienne, elle avait été rebâtie sur un plan plus vaste. Le roi d'Égypte, beau-père de Salomon, reprenant les visées des pharaons des XVIII[e] et XIX[e] dynasties, s'en empara de nouveau, mais la donna à sa fille. Cette ville avait une importance capitale pour les Israélites ; car elle couvrait leur frontière du côté des Philistins, n'étant qu'à une dizaine de kilomètres à l'E. d'Éqrôn. De l'époque de la domination israélite proviennent, notamment, un calendrier agricole et quelques inscriptions marquant aux environs de la ville la distance que les Juifs pouvaient franchir le jour du sabbat. Cf. Jos. 10, 33. *f*. Auj. Beit Our, nom de deux bourgs, « le haut » et « le bas », qui commandent la grande descente de l'une des routes de Jérusalem à Jaffa (cf. 2 Sam. 13, 34, note *f*). Des rois cananéens y furent défaits par Josué (d'après Jos. 10, 11, cf. note *f*), Séron et Nicanor par Judas Maccabée et Cestius par les Juifs insurgés en 66 après J.-C. *g*. Il y avait une ville de ce nom dans le territoire de Dan, non loin de Guèzer et de Bêt Ḥôrôn (Jos. 19, 44). *h*. Sur la frontière méridionale de Juda (Éz. 47, 19 ; 48, 28), prob. Aïn el-Arous, dans la plaine déserte de l'Araba, au S. O. de la mer Morte. Cf. Gen. 14, 7. Les Massorètes (voy. le qeré), ainsi que le Chroniqueur et tous les anciens traducteurs, ont lu, au lieu de ce nom de lieu peu connu, celui beaucoup plus illustre de Tadmor, attribuant ainsi à Salomon la construction de Palmyre. C'était accroître à l'excès l'étendue du royaume de Salomon : toutes les autres villes nommées ici sont des places-frontières palestiniennes. Pour la même raison il faut sans doute écarter l'hypothèse selon laquelle les deux derniers noms devraient être réunis : Baalat-Tamar serait une variante de Baal-Tamar, bourg benjaminite (Jug. 20, 33). *i*. Cette assertion ne s'accorde pas avec 5, 13-14 ; 11, 28 ; 12, 4, passages selon lesquels Salomon leva des hommes de corvée parmi les Israélites ; ce qui fut même l'une des causes principales de la révolte de Jéroboam. Elle utilise, d'autre part, un fait historique, attesté par tous les documents anciens : le fait que les indigènes de Canaan furent loin d'être tous exterminés, comme le voulait R[D], par les Israélites lors de l'entrée de ceux-ci en Palestine (cf. Juges 1 ; 2, 23 ; 3, 2 ; etc...). Pour ces deux raisons, les v. 20-22 ne peuvent être de l'auteur principal du livre des Rois. *j*. On appelait ainsi les chefs de l'armée (par exemple 2 Sam. 11, 11). *k*. Cf. Ex. 14, 7 et note *b*. *l*. Cf. 3, 1 ; 7, 8. *m*. Avant l'inauguration du Temple, le roi offrait ses sacrifices sur les hauts lieux (cf. 3, 4). *n*. Ici quelques mots inintelligibles ; litt. : *et faire* (c'est-à-dire : *il faisait*) *fumer avec lui qui* [*est*] *devant Yahve*. On a proposé de corriger *'ittô 'ăšer* en *'èt 'iššô* : « et il faisait fumer devant Yahvé ses sacrifices consumés par le feu ».

IV. OPULENCE DE SALOMON. SA SAGESSE (9, 26-10, 29).

Expéditions à Ophir. La reine de Saba.

Vaisseaux envoyés à Ophir. [26]Le roi Salomon fit aussi construire des vaisseaux à Ecyôn Guèber, qui est près d'Élat, sur les bords de la mer des Roseaux, au pays d'Édom[a]. [27]Sur ces vaisseaux Ḥiram envoya ses serviteurs, des matelots ayant l'expérience de la mer, pour seconder les serviteurs de Salomon. [28]Ils parvinrent à Ophir[b] et en rapportèrent 420 talents d'or[c], qu'ils remirent au roi Salomon.

10 *Visite de la reine de Saba.* [1]La reine de Saba[d], ayant entendu parler de la gloire de Salomon, vint le mettre à l'épreuve en lui posant des énigmes[e]. [2]Elle arriva à Jérusalem avec une suite très nombreuse, des chameaux portant des aromates, de l'or en très grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon et lui dit tout ce qu'elle avait dans l'esprit[f]. [3]Salomon lui donna la solution de toutes ses questions. Il n'y en eut aucune qui fût obscure pour le roi et dont il ne lui donnât la solution.

[4]Quand la reine de Saba vit toute la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait bâtie, [5]l'approvisionnement de sa table, le logement de ses serviteurs, l'organisation du service et l'habillement de sa domesticité, ses échansons et les holocaustes qu'il offrait dans la maison de Yahvé, elle fut transportée [d'admiration][g] [6]et elle dit au roi : « Ce que j'avais entendu dire dans mon pays sur toi et sur ta sagesse était donc vrai! [7]Je ne croyais pas ces propos jusqu'à ce que je sois venue et que j'aie vu [ce qui en est] de mes propres yeux. Or, on ne m'en avait pas dit la moitié. Ta sagesse et ton opulence surpassent ce que m'avait appris la renommée. [8]Heureuses tes femmes! Heureux tes serviteurs ici présents, qui se tiennent constamment devant toi et entendent tes sages propos! [9]Béni soit Yahvé, ton Dieu, qui t'a choisi pour te mettre sur le trône d'Israël! C'est parce qu'il aime Israël d'un amour éternel qu'il t'a fait roi pour que tu dises le droit et exerces la justice. »

[10]Puis elle donna au roi 120 talents d'or[h], des aromates en très grande quantité et des pierres précieuses. Il n'est plus jamais arrivé [dans le pays] une masse d'aromates semblable à celle que la reine de Saba donna au roi Salomon.

Autres richesses importées d'Ophir[i]. [11]La flotte de Ḥiram, outre son chargement d'or d'Ophir, en rapportait aussi du bois

26. « Élat » G. H : Élôt. 28. « 420 ». G[B] : 120. 2 Chr. 8, 18 : 450. **10**, 1. « Salomon » 2 *Chr.* 9, 1 (suppr. *lešem yahwé*). H aj. : « pour le nom de Yahvé » (peut-être débris d'une phrase comme « et de la maison qu'il avait bâtie pour le nom de Yahvé »). 8. « Heureuses tes femmes » G S (lis. *nâšèka*). H : Heureux tes gens. — Mais ceux-ci sont visés dans la phrase suivante.

a. *Élat*, appelée aussi *Élot*, *Ailan*, *Ailana*, auj. Akaba, au fond du plus oriental des deux bras projetés vers le nord par la mer Rouge (mer des Roseaux) et qui est appelé du nom de ce port — golfe élanitique (auj. golfe d'Akaba). Écyon Guèber est probablement à identifier avec Tell el-Kheleifeh, site fouillé par une mission américaine, sur la rive O. du même golfe, vis à vis d'Élat. *b*. Sur la situation d'Ophir, l'Eldorado des Hébreux, les opinions sont très divergentes : on a pensé surtout à l'Inde, à diverses régions de l'Arabie du sud, à Madagascar, au pays de Sofala sur la côte d'Afrique en face de cette île, à la côte des Somalis (le Pount des anciens Égyptiens) ; on a rapproché le nom d'Ophir de celui de l'Afrique. *c*. Env. 65 millions de francs or. *d*. Saba, transcription grecque de l'hébreu Cheba (voy. Gen. 10, 7 ; 25, 3 ; Job 1, 15 ; És. 60, 6 ; Jér. 6, 20 ; Éz. 27, 22 ; 38, 13 ; etc.) Les Sabéens étaient, comme les Minéens, un peuple du S. O. de l'Arabie, célèbre par son commerce caravanier et par sa brillante civilisation. Il nous a laissé de nombreuses inscriptions. Il n'est pas impossible, bien qu'aucun texte sabéen ne l'atteste, qu'il ait été parfois gouverné par des reines, comme d'autres peuples de l'Arabie. Les visites entre princes n'étaient pas des raretés dans l'antiquité orientale (visite de Ḥattusil, roi des Ḥittites, à Ramsès II en 1259). Salomon a dû avoir des relations politiques et commerciales avec les Sabéens. Cependant le récit donné ici de l'entrevue princière a, comme l'histoire du « jugement de Salomon », le caractère d'une anecdote populaire. La légende arabe et celle de l'Éthiopie ont bien d'autres merveilles à raconter de cette reine de Saba, qu'elles appellent l'une Bilqis ou Balqis, l'autre Makada. *e*. Il s'agit sans doute d'énigmes analogues à celles que proposa Samson (Jug. 14, 14, 18) ou à celles qu'on lit Prov. 30, 11-16, 18-19, 21-33. La solution de ces devinettes passe en Orient pour une preuve typique de sagacité. L'échange de questions de ce genre entre souverains est un thème fort populaire du folklore de ces pays (conte égyptien du papyrus Sallier I, Maspero, *Contes populaires* IV, 288 ss., roman d'Aḥiqar, vie d'Ésope). *f*. C'est-à-dire : tout ce qu'elle projetait de lui demander. Litt. : *tout ce qui était avec son cœur*. Cf. 4, 29 note *m*. *g*. Litt. : *il n'y eut plus en elle d'esprit*, c'est-à-dire « elle fut hors d'elle », elle fut comme en extase. Nous disons dans le même sens : être ravi ou transporté. *h*. Env. 20 millions 1/4 de francs or. *i*. Digression amenée par la mention des produits exotiques apportés par la reine de Saba.

d'almougguim[a], en très grande quantité et des pierres précieuses. [12]Avec ce bois d'almougguim, le roi fit des balustrades[b] pour la maison de Yahvé et pour le palais royal, des cithares et des harpes[c] pour les chanteurs. Jamais jusqu'à ce jour il n'est arrivé [dans le pays], jamais n'y a été vu tant de bois d'almougguim.

Visite de la reine de Saba (suite).

[13]Le roi donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désirait, tout ce qu'elle demanda, outre les cadeaux qu'il lui fit avec une libéralité royale. Puis elle prit le chemin du retour et partit, avec ses serviteurs, pour son pays.

Sources de la richesse de Salomon. Son luxe.

R *Montant et origines des revenus de Salomon.*

[14]Le poids de l'or qui parvenait chaque année à Salomon était de 666 talents d'or[d], [15]sans tenir compte des redevances des villes ni du droit de passage payé par les marchands, les rois d'Arabie et les gouverneurs du pays[e].

Sa *Les boucliers d'or.*

[16]Le roi Salomon fit 200 boucliers d'or battu, pour chacun desquels furent employés 600 sicles d'or, [17]et 300 petits boucliers d'or battu, pour chacun desquels furent employées trois mines d'or[f]. Le roi les plaça dans la maison de la forêt du Liban.

Le trône royal[g].

[18]Le roi fit faire aussi un grand trône d'ivoire, qu'il recouvrit d'or affiné[h]. [19]Ce trône avait six marches. Derrière le trône il y avait des têtes de taureau et, de part et d'autre du siège, des accoudoirs. Deux lions debout étaient figurés à côté des accoudoirs [20]et douze lions debout sur les six marches, de part et d'autre. On n'a jamais rien fait de pareil pour aucun royaume. R

Diffusion de l'or sous Salomon. Autres sources de sa richesse.

[21]Tous les vases à boire du roi Salomon étaient en or et tous les ustensiles de la maison de la forêt du Liban, en or fin. On ne faisait aucun cas de l'argent au temps de Salomon, [22]car le roi avait sur mer des vaisseaux de Tarsis[i] [qui naviguaient] avec ceux de Ḥiram, et une année sur trois la flotte de Tarsis arrivait, chargée d'or, d'argent, d'ivoire, de singes et de paons[j]. Sa

[23]Le roi Salomon surpassa tous les rois de la terre par ses richesses et sa sagesse. R [24]Tout le monde cherchait à voir Salomon[k], pour entendre [ce que lui inspirait] la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur. [25]Et chacun lui apportait son présent : des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets. Il en était ainsi chaque année.

11 et 12. « almougguim ». Chr. : algoummim. 13. « royale » *S L* (suppr. *šelômô*). H : [digne] du roi Salomon. 15. « redevances des villes » lis. *mê'onšê* (*G T S* [*dans Chr.*]) *hè'ârîm* (*S dans Chr.*). H : hommes des espions. — Texte incertain. « du droit de passage » lis. *oumissaḥar*. H : le commerce. « d'Arabie » *Aq Sym S L Chr.* (lis. *hâ'ărab*). H : de l'Occident (?). 18 « affiné ». S : d'Ophir. 19. « des têtes de taureau » *G* (lis. *râ'šê 'ègèl*). H : une tête ronde. 20. « sur » (*G*) (suppr. *šâm*). H : là sur. « aucun royaume » *2 Chr. 9, 19* (lis. *mamlâkâ*) H : aucuns royaumes. 21. « On — argent » *2 Chr. 9, 20* (suppr. *lô'*). H : Point d'[objet en ?] argent : il n'était estimé pour rien.

a. Un texte en cunéiformes alphabétiques trouvé à Ras Chamra mentionne « trente *almg* » faisant partie d'un don ou d'un tribut (ligne 8; voy. Virolleaud, *Syria*, XXI, 1940, p. 274). Il ressort de ce document 1° qu' '*almôg* désignait un bois plutôt rare en Syrie (30 arbres de ce genre contre 100 *tšrm* [*te'aššourîm*, pins]); 2° que la forme *algoummim*, donnée par les Chroniques, est une altération de la prononciation ancienne attestée par le livre des Rois. On identifie volontiers l'arbre en question — mais c'est une conjecture, — avec le bois de santal rouge parce que les rabbins emploient le même mot pour désigner le corail. *b*. Traduction hypothétique. D'après son étymologie le mot signifierait « appui ». *c*. En hébreu *kinnôr* et *nébel*. Voy. Ps. 33, 2 note *f*. *d*. Plus de 103 millions de francs or. *e*. Il s'agit soit de droits de transit perçus pour Salomon par ces rois et ces gouverneurs, soit en général des versements qu'ils faisaient au roi d'Israël. *f*. Le sicle pesait 16 gr. 37, la mine 60 ou, plus tard, 50 fois plus. *g*. Ce trône, qui élevait si haut la majesté royale au-dessus des autres hommes, était quelque chose de nouveau en Israël : Salomon reçoit les honneurs d'un despote oriental. La décoration du trône avec ses six degrés, ses lions et ses taureaux, était empruntée aux motifs mythologiques de l'art babylonien, égyptien et phénicien. *h*. On a retrouvé à Samarie et à Megguido, comme à Arslan Tach (en haute Mésopotamie), des plaquettes d'ivoire sculptées en bas relief, souvent d'inspiration égyptienne ou égénne, mais, en général, de fabrication asiatique, qui avaient orné divers meubles; dans quelques unes de ces pièces certaines parties des figures étaient revêtues d'or. *i*. Tarsis était une colonie phénicienne située sans doute en Espagne sur l'Océan, près de Cadix. S'il s'agit de vaisseaux se rendant effectivement jusque là (comme le veut 2 Chron. 9, 21), Salomon aurait eu deux flottes, l'une sur la Méditerranée, l'autre sur la Mer Rouge (9, 26-27). Mais on appelait « vaisseaux de Tarsis » tous les bâtiments de haut bord (cf. « transatlantiques »), même ceux qui se rendaient à Ophir (22, 49; cf. Ēs. 2, 16). Les objets et les animaux rapportés par ces « navires de Tarsis » ne pouvaient venir que d'une contrée asiatique ou africaine comme Ophir, non d'un pays méditerranéen. *j*. Le sens de ce mot n'est pas tout à fait sûr. *k*. Il s'agit de visites de souverains, comme la reine de Saba, et d'ambassades royales.

Sa [26]Salomon rassembla des chars et des cavaliers. Il avait 1.400 chars et 12.000 cavaliers et il les cantonna dans les villes où étaient les [dépôts de] chars[a] ou auprès de lui, à Jérusalem.

R [27]Le roi rendit l'argent aussi commun, à Jérusalem, que les pierres, et les cèdres[b] aussi nombreux que les sycomores dans le bas pays[c].

[28]Salomon tirait des chevaux de Mouçri Sa et de Qoué[d]. Les marchands du roi allaient les acheter à Qoué. [29]Un char quittant Mouçri revenait à 600 sicles d'argent et un cheval à 150. Il en était exporté par cet intermédiaire pour tous les rois des Ḥittites et pour les rois d'Aram[e].

V. FAUTES DE SALOMON. SES REVERS[f] (11).

Les femmes de Salomon. Culte rendu à leurs dieux.

R[D] **11** [1]Le roi Salomon aima de nombreuses femmes étrangères[g] — outre la fille du pharaon — : des Moabites, des Ammonites, des Édomites, des Sidonniennes, des Ḥittites, [2][femmes] appartenant à ces nations dont Yahvé avait dit aux enfants d'Israël : « N'ayez pas de relations avec elles et qu'elles n'en aient pas avec vous : elles entraîneraient certainement votre cœur à suivre leurs dieux[h]. » Salomon, par ses Sa amours, s'attacha à ces nations. [3]Il eut 700 épouses de rang princier et 300 concubines. R[D] [4]Au temps de la vieillesse de Salomon, ses femmes entraînèrent son cœur à suivre d'autres dieux et son cœur ne fut plus fidèle sans partage à Yahvé, comme l'avait été le cœur de David, son père : [5]Salomon s'attacha à Astarté[i], la divinité des Sidoniens, et à Milkom[j], l'abominable idole[k] des Ammonites. [6]Il fit ce qui déplaît à Yahvé et n'obéit pas pleinement à Yahvé comme l'avait fait David, son père. [7]C'est alors Sa que Salomon bâtit un haut lieu à Kemoch[l], dieu de Moab, sur la montagne qui est en face[m] de Jérusalem, et [un] à Milkom, le dieu des Ammonites. [8]Il en fit autant R[D] pour toutes ses femmes étrangères : elles faisaient fumer [des parfums] et sacrifiaient à leurs dieux.

26. « cantonna » *G S T 2 Chr. 9, 25* (lis. *wayyannîḥêm*). H : conduisit. 28. « de Mouçri » lis. *mimmouṣrî*. H : d'Égypte. « et de Qoué — à Qoué » *G*[hex] *L* (lis. *oumiqqôwê*, puis *yiqqâḥoum miqqôwê*). H : Et l'assemblée des marchands du roi prenait une assemblée [de chevaux ?]. 29. « Mouçri ». H : l'Égypte. « Il — exporté » *G* (lis. *yêṣê'ou*). H : On en exportait. **11**, 2. « elles entraîneraient certainement ». G : de peur (*pèn*) qu'elles n'entraînent. 3. *G*[BL]. H. aj. : et ses femmes entraînèrent son cœur. — Doublet avec 4[a]. 5. Ce v. manque en G[BL]. 7. « dieu » (2 fois) d'après *G* (lis. *'ĕlôhê*). H : abomination. « Milkom » *G** (lis. *oulemilkôm*). H : Môlek.

a. Cf. 9, 19. *b*. Il s'agit *du bois* de cèdre et du bois de sycomore. Car le cèdre ne prospère pas en Palestine. *c*. Cf. Ēs. 9, 9; on appelait « bas pays » les pentes occidentales des montagnes de Juda et d'Éphraïm. *d*. Qoué était le nom de la Cilicie, et Mouçri celui d'un district de la Syrie du nord. C'était un pays de ces mêmes régions, Togarma, qui, d'après Éz. 27, 14, fournissait le marché de Tyr en chevaux et en mulets. Le texte massorétique a été gravement altéré (voy. notes crit.) parce qu'au nom de Mouçri on a substitué celui, beaucoup plus courant, de Miçraïm, l'Égypte. Mais l'Égypte n'était pas un grand pays d'élevage de chevaux.
e. Peut-être, en réalité, étaient-ce les rois ḥittites et araméens, c'est-à-dire les princes de l'Asie Mineure et de la Syrie qui servaient d'intermédiaires entre le pays producteur et Israël. Le commerce extérieur était souvent un monopole royal.

f. Ce chapitre, sous sa forme actuelle, est l'œuvre de l'écrivain deutéronomiste, rédacteur du livre des Rois; les expressions caractéristiques du Deut. y abondent. Ce rédacteur trouvait dans ses sources (Sa) que Salomon avait eu beaucoup de femmes, dont de nombreuses étrangères. La chose était relatée à la gloire du grand roi : les alliances matrimoniales étaient une source très efficace d'influence politique, voire de gains territoriaux (voy. 3, 1; 9, 16). Ces anciens documents racontaient aussi que Salomon avait construit des sanctuaires pour les divinités respectives de ses femmes; ainsi le voulait la coutume de l'antique Orient, admise sans objection par les anciens Israélites; chez eux aussi, l'épouse pouvait continuer à pratiquer les dévotions de son pays natal (Gen. 31, 19); Yahvé, pensait-on, tolérait les sanctuaires des dieux étrangers sur son territoire comme les divinités de Damas acceptaient qu'il y eût dans leur ville un autel consacré à Yahvé (2 Rois 5, 17-19). Aussi les hauts lieux créés par Salomon pour ses femmes subsistèrent-ils jusqu'à la réforme de Josias, qui les fit profaner (2 Rois 23, 13). Le rédacteur du livre des Rois, partisan convaincu de cette réforme, ne pouvait que condamner l'attitude de Salomon comme une chute dans le paganisme. Il la concilia avec l'éclat incomparable du règne en la présentant comme une aberration sénile, qui se serait produite seulement dans les dernières années du grand roi et que Yahvé châtia par la division du royaume sous Roboam et par les revers essuyés par Salomon, revers que la rédaction actuelle groupe tous (11, 14-40) *après* le récit de sa chute; en réalité quelques uns de ces insuccès remontaient au début même du règne. *g*. La version des Septante nous a conservé le début de ce récit, sous la forme qu'il avait sans doute dans la « Chronique de Salomon » (Sa) : « Le roi Salomon aimait les femmes », après quoi venait aussitôt le v. 3[a] : « il eut 700 épouses etc. » *h*. Voy. Ex. 34, 16; Deut. 7, 3-4 : cf. Jug. 3, 6. *i*. Voy. note *a* sur Jug. 2, 13. *j*. Ce nom est dérivé de *mèlèk*, roi, titre donné à beaucoup de dieux sémitiques. *k*. Litt. : *l'abomination*, un des termes injurieux par lesquels les Juifs, à basse époque, aimaient à remplacer le mot « dieu » lorsqu'il était appliqué à une divinité étrangère. *l*. Cf. Nomb. 21, 29; Jug. 11, 24 et les notes. *m*. C'est-à-dire à l'est. Il s'agit du mont des Oliviers (2 Rois 23, 13).

[9] Yahvé fut irrité contre Salomon parce que son cœur s'était détourné de Yahvé, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois[a] [10] et lui avait donné des ordres sur ce point [même], lui défendant de suivre d'autres dieux[b]. Mais Salomon n'avait pas observé l'ordre de Yahvé. [11] Alors Yahvé dit à Salomon : « Puisque telle a été ton attitude[c] et que tu n'as pas observé mon alliance ni les lois que je t'avais prescrites, je vais t'arracher la royauté et la donner à ton serviteur. [12] Toutefois, à cause de David, ton père, je n'accomplirai pas cette menace de ton vivant : c'est de la main de ton fils que je l'arracherai. [13] Encore ne lui arracherai-je pas le royaume tout entier : je laisserai à ton fils une tribu[d], à cause de David, mon serviteur, et de Jérusalem, que j'ai élue. »

Les adversaires de Salomon[e].

Édom recouvre son indépendance[f].

Sa^1 [14] Et Yahvé suscita un adversaire à Salomon : Hadad[g] l'Édomite, Sa^2 [qui était] de la race royale d'Édom. [15] Lors- Sa^1 que David vainquit Édom[h], quand Joab, le chef de l'armée, monta pour ensevelir les morts[i], Sa^2 il tua tous les Édomites Sa^1 mâles, [16] (Joab, en effet, resta là six mois avec tout Israël, jusqu'à ce qu'il eût exterminé Sa^2 tous les Édomites mâles). [17] Hadad Sa^1 s'enfuit ainsi que quelques Édomites, serviteurs Sa^2 de son père pour se rendre en Égypte. Hadad était un tout jeune garçon. Sa^1 [18] Ils partirent de Madian[j] et se rendirent à Parân[k]; puis, ayant pris avec eux des hommes de Parân, ils arrivèrent en Égypte, auprès du pharaon, du roi d'Égypte. Celui-ci lui donna une maison, Sa^2 lui assigna de quoi subvenir à son entretien et lui donna une terre. [19] Hadad fut en grande faveur auprès du pharaon, qui lui fit épouser Aḥno, sœur de sa femme, sœur aînée de Taḥpenès[l]; [20] et la sœur de Taḥpenès lui donna un fils, Guenoubat. Taḥpenès l'éleva au milieu Sa^1 de la famille du pharaon et Guenoubat Sa^2 demeura dans le palais du pharaon au milieu des fils du pharaon. [21] Hadad, ayant appris Sa^1 que David s'était couché avec ses pères et que Joab, le chef de l'armée, était mort, dit au pharaon : « Laisse-moi partir et me rendre dans mon pays. » [22] Le pharaon lui dit : « Que te manque-t-il donc auprès de moi, que tu cherches à te rendre dans ton pays? — Rien, répondit-il; mais il faut que tu me laisses partir. » Hadad retourna donc dans son pays. [25b m] Et voici le mal que Hadad fit [à Salomon] : il traita Israël en ennemi et devint roi d'Édom[n].

Rezôn devient roi de Damas.

[23] Dieu lui suscita [encore] Sa un adversaire : Rezôn, fils d'Èlyada, qui s'était enfui de chez son maître Hadadèzer, roi de Çoba[o]. [24] Il rassembla des gens autour de lui et devint chef de bande. Puis il s'empara de Damas, s'y établit et devint roi de Damas[a]. [25a] Il fut l'adversaire d'Israël pendant toute la durée de la vie de Salomon.

14. « qui — royale » *G* (lis. *hammeloukâ*). H : il [était] de la race du roi. 15 « vainquit » d'après *G* (lis. *behakkôt*). H : était avec. G : extermina. 17. « Hadad » (1re fois). H : Adad. 19. « Aḥno » aj. d'après *G*^{B} (12, 24). Manque en H. « aînée » *G* (lis. *haggedôlâ*). H : la reine-mère. 20. « l'éleva » *G* (lis. *wattagdilêhou*). H : le sevra. 22. « Hadad — pays » *G*^{BA} (aj. *wayyâšob hădad le'arṣô*). Manque en H. 25b « voici » *G* (lis. *wezô't* au lieu de *we'èt*). Manque en H. « traita — ennemi » (*G*) *S Ar* (lis. *wâyyâṣèq*). H : prit en dégoût. « Édom » *G S* (lis. *'édôm*). H : Aram.

a. 3, 5-14; 9, 1-9. *b.* 9, 6. *c.* Litt. : *Puisque cela a été avec toi*. D'autres entendent : puisque tu as reçu ces avertissements. *d.* Celle de Juda. C'est dans des textes postérieurs à l'exil qu'on trouve l'idée que deux tribus, Juda et Benjamin, restèrent fidèles à la dynastie de David.

e. Les revers de Salomon rapportés ici étaient graves : il perdit la suzeraineté sur deux des pays qui faisaient partie de l'empire de David comme tributaires : Édom et Aram (v. 14-25) et eut à écraser une grande révolte de ses propres sujets provoquée par les corvées qu'il leur imposait (26-40). Les deux premiers de ces échecs datent des débuts même de son règne : Édom revendiqua son indépendance aussitôt après la mort de David et de Joab (v. 21); les Araméens de Damas firent la guerre à Salomon « pendant toute sa vie » (25a). *f.* Dans ce morceau paraissent avoir été fondues deux versions de l'événement : selon l'une (Sa^1), Hadad, le prince édomite, était un enfant lorsqu'il fut emmené en Égypte; il fut élevé dans le palais du pharaon par la reine. Selon l'autre (Sa^2), Hadad, au moment de sa fuite, était un homme fait, qui devint le favori du roi d'Égypte et épousa la sœur de la reine; si la naissance de son fils, Guenoubat, est ensuite racontée en détail, c'est sans doute que celui-ci fut le principal restaurateur de l'indépendance édomite. *g.* Abréviation d'un nom composé avec celui du dieu ainsi appelé (cf. Benhadad, Hadadèzer). Il y avait de même des hommes nommés Baal (un roi de Tyr). *h.* Cf. 2 Sam. 8, 13-14. *i.* Ceci indique que les Israélites avaient subi une défaite et que ce fut pour venger leurs morts, laissés sans sépulture, qu'ils revinrent et, ayant remporté la victoire, massacrèrent toute la partie masculine de la population.

j. Peuplade des bords du golfe élanitique (Voy. Ex. 2, 15 et note *c*), alliée peut-être aux Édomites. Selon d'autres il devait y avoir ici le nom d'une ville d'Édom comme Maôn.

k. Nom d'un désert entre Madian et l'Égypte (cf. Gen. 21, 21; Nomb. 10, 12; Deut. 1, 1 etc.) *l.* Tent-s-peḥ, mère de Chéchonq Ier. Taḥpenès est dans l'hébreu qualifiée de reine-mère et c'est peut-être l'idée de l'une des deux sources (Sa^1).

m. Dans l'hébreu, la fin de l'histoire de Hadad (25b) ne vient qu'après celle de Rezôn (23-25a); le grec a conservé l'ordre primitif : nous le rétablissons. *n.* Il ne paraît avoir recouvré qu'une partie de son pays; car Salomon semble être resté maître de la route menant de Juda à Ècyôn Guèber sur la mer Rouge par l'Araba (9, 26-28; 10, 11-12, 22). *o.* Cf. 2 Sam. 8, 3-6 et les notes.

Révolte de Jéroboam.

[26] Jéroboam, fils de Nebat, un Èphraïmite[b] de Ceréda[c], fils d'une veuve[d], et qui était au service de Salomon, se révolta aussi contre le roi. [27] Voici dans quelles circonstances il se révolta contre le roi. Salomon bâtissait le Millo[e]; il fermait la brèche que présentait la Cité de David, son père[f]. [28] Or Jéroboam était un homme énergique. Voyant l'activité de ce jeune homme, Salomon lui confia la surveillance de tous les gens de corvée de la maison de Joseph[g].

R^D [29] En ce temps-là Jéroboam, sortant de Jérusalem, rencontra sur sa route le prophète Aḥiyya, le Silonite[h]. Celui-ci était vêtu d'un manteau neuf[i]. Ils étaient tous deux seuls dans la campagne. [30] Alors Aḥiyya, saisissant le manteau neuf qu'il avait sur lui, le déchira en douze morceaux et dit à Jéroboam : [31] « Prends dix morceaux[j], car ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Je vais arracher le royaume des mains de Salomon et je te donnerai dix tribus. [32] Il ne lui restera qu'une tribu[k] à cause de David, mon serviteur, et de Jérusalem, la ville que j'ai élue parmi toutes les tribus d'Israël[l]. [33] Car il m'a abandonné; il s'est prosterné devant Astarté, la divinité des Sidoniens, devant Kemoch, le dieu de Moab, et devant Milkom, le dieu des Ammonites; il n'a pas suivi la voie que j'agrée en faisant ce qui est droit à mes yeux et [en pratiquant] mes lois et mes ordonnances, comme l'a fait David, son père. [34] Toutefois, ce n'est pas de sa main que j'enlèverai le royaume : je lui maintiendrai sa vie durant le rang de prince à cause de David, mon serviteur, que j'ai élu et qui a observé mes commandements et mes lois. [35] Mais j'enlèverai le royaume à son fils et je te donnerai dix tribus. [36] Je laisserai une tribu à son fils, afin que mon serviteur David ait toujours une lampe[m] devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai élue pour y mettre mon nom.

« [37] Quant à toi, je te prendrai et tu régneras sur tous les territoires que tu voudras[n]; tu seras roi d'Israël. [38] Si tu obéis à tous les ordres que je te donnerai, si tu suis les voies que j'agrée, si tu fais ce qui est droit à mes yeux en observant mes lois et mes commandements comme l'a fait David, mon serviteur, je serai avec toi, je te construirai une maison stable, comme j'en ai construit une pour David et je te donnerai Israël. [39] J'humilierai la descendance de David, mais non pas pour toujours[o]. »

Sa [40] Salomon chercha à faire mourir Jéroboam; mais celui-ci partit et s'enfuit en

24. « bande » *G*^{BL} (suppr. *bahărôg — 'ôtâm*). H. aj. : lorsque David les tua (glose du v. 15 ou du v. 23). 26. « fils d'une veuve » *G*^{hex} (lis. *bèn* au lieu de *wešêm 'immô ṣerou'â*): H : et le nom de sa mère était Cerouа [lépreuse], femme veuve. 32. « une tribu ». G VL : deux tribus. 33. « il m'a.... il s'est.... il n'a pas... » *G S L* (lis. *'ăzâbanî... wayyištaḥou... hâlak*). H : ils m'ont... ils se sont... ils n'ont pas... 34. « le royaume » suppr. *kol*. H : tout le royaume. 38. « et je — Israël » manque, ainsi que v. 39, en G^{hex}.

a. Son histoire est semblable à celles de Jephté et de David.

b. Litt. : *Èphratien*. Cf. 1 Sam. 1, 1 et note *d* sur Ruth 1, 2.

c. Site incertain. *d.* Selon G (12, 25), d'une prostituée; trait imaginé sans doute par quelque scribe juif pour salir le roi schismatique. Dans la même intention d'autres ont raconté que sa mère s'appelait « Lépreuse » (voy. note crit.). *e.* Voy. 9, 15, 24; 2 Sam. 5, 9 et note *l*. *f.* « Cité de David » était une sorte de nom propre (cf. Charleville ou Port-Louis); il n'est pas probable qu'on y pût ajouter une épithète relative à David.

g. « Maison de Joseph » paraît désigner ici, non seulement les tribus d'Èphraïm, de Manassé et éventuellement de Benjamin (2 Sam. 19, 20), mais l'ensemble des tribus du nord (Am. 6, 6). *h.* De Silo, auj. Seiloun. *i.* Cf note *h* sur 1 Sam. 6, 1. *j.* Cette prédiction en acte d'Aḥiyya rappelle le présage que, d'après 1 Sam. 15, 27-28, Samuel tira d'un fait accidentel analogue. Mais ici il s'agit d'un de ces gestes intentionnels que les prophètes affectionnaient, non seulement parce qu'ils étaient de nature à imposer plus vivement leurs prédictions ou leurs enseignements à l'esprit des spectateurs, mais parce que, comme les gestes des anciens « hommes de Dieu » (Ex. 17, 10-13; Jos. 8, 18; 2 Rois 13, 15-17), ils agissaient, pensait-on, efficacement sur l'avenir : un acte fait mieux encore qu'une parole entrer le fait annoncé dans la réalité. Aussi les accomplissait-on parfois sans témoin (Jér. 51, 59-64a).

k. La tribu de Juda (cf. 12, 20). Des parties importantes du territoire benjaminite ne furent adjointes à l'État du sud que vers l'époque de l'exil et surtout après (cf. v. 13). S'il n'est question que de onze tribus, dans ce partage, c'est peut-être qu'on en excluait Lévi, tribu sans territoire, ou Siméon, déjà incorporé à Juda. *l.* Voy. 12-13. *m.* Voy. 2 Sam. 21, 17 et note *p*. *n.* Même promesse à David, 2 Sam. 3, 21.

o. Cette allusion à la restauration de la dynastie de David aux temps messianiques paraît avoir été ajoutée tardivement (voy. note crit.). — L'épisode de la rencontre entre Jéroboam et Aḥiyya, qu'il en figurât, ou non, quelque chose dans la source ancienne (Sa), a été utilisé par le R^D pour développer la leçon religieuse qui lui paraissait ressortir des événements (cf. note *k* sur 1 Sam. 2, 27).

Égypte, auprès de Chochaq[a], roi d'Égypte; il resta en Égypte jusqu'à la mort de Salomon[b].

R[D] *Notes bibliographiques et chronologiques sur le règne de Salomon. Sa mort.*

[41]Le reste de l'histoire de Salomon, tout ce qu'il accomplit et les preuves de sagesse qu'il donna, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Actes de Salomon[c]? [42]Salomon régna à Jérusalem sur tout Israël pendant quarante ans[d]; [43]puis Salomon se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David, son père, et Roboam, son fils, devint roi à sa place.

40. « Chochaq » *14, 25*(*H*[k]). H : Chichaq.

a. Chocheng I[er], fondateur de la XXII[e] dynastie de Manéthon (vers 945) et qui, plus tard, envahit la Palestine (14, 25). *b*. Dans G[BL] on lit (après 12, 24) un long morceau d'allure apocryphe, mais qui renferme plus d'un renseignement vraisemblable et précieux sur la révolte de Jéroboam, non racontée dans le texte massorétique : Jéroboam, une fois mis par Salomon à la tête des hommes de corvée de la maison de Joseph, abusa de son pouvoir et se fortifia dans Ceréda. Bien qu'il eût 300 chars, il n'arriva pas à s'y maintenir; il dut fuir en Égypte. Après la mort de Salomon, il voulut regagner son pays; mais le pharaon Chochaq l'en empêcha et lui donna pour épouse Aḥno, la sœur aînée de la reine Taḥpenès (contamination de l'histoire de Hadad). C'est de ce mariage que naquit Abiyya. Après la naissance de cet enfant, Jéroboam revint en Éphraïm, s'empara de Ceréda et souleva Israël. *c*. Sur cet ouvrage, auquel l'auteur du livre des Rois renvoie le lecteur pour plus amples informations, voy. l'introduction au tome II. *d*. L'espace d'une génération, cf. 2, 11; 6, 1 (note *a*).

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DES ROIS D'ISRAËL ET DE JUDA JUSQU'À LA RUINE DU ROYAUME DU NORD (1 Rois 12-2 Rois 17)

I. DE JÉROBOAM I[er] A OMRI (12-16, 21).

Scission entre Israël et Juda[a].

Is **12** [2]Dès que Jéroboam, fils de Nebat, l'apprit — il était encore en Égypte, où il s'était réfugié pour échapper au roi Salomon, — il revint d'Égypte dans sa ville, au pays de Ceréda qui est dans la montagne d'Éphraïm. [1]Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi[b]. [3]Et le peuple[c] parla à Roboam en ces termes : « [4]Ton père a fait peser sur nous un joug très dur. Mais toi, maintenant, allège la dure servitude et le joug pesant que ton père nous a imposés et nous serons tes serviteurs. » [5]Il leur répondit : « Allez et dans trois jours revenez auprès de moi. » Et le peuple s'en alla.

[6]Le roi Roboam tint conseil avec les vieillards qui avaient été au service de Salomon, son père, pendant sa vie : « Que conseillez-vous, dit-il, de répondre à ces gens? » [7]Ils lui dirent : « Si aujourd'hui tu te fais le serviteur de ce peuple, si, cédant à ces gens et exauçant leur requête, tu leur adresses des paroles bienveillantes, ils seront tes serviteurs pour toujours. »

[8]Mais Roboam, laissant de côté le conseil que lui donnaient les vieillards, consulta les jeunes gens[d] qui avaient grandi avec lui et formaient sa cour. [9]Il leur dit : « Et vous, que conseillez-vous que nous répondions à ces gens, qui m'ont dit : Allège le joug que ton père nous a imposé? » [10]Les jeunes gens qui avaient grandi avec Roboam lui dirent : « Voici comment tu parleras à ces gens qui t'ont tenu ce langage :

Ton père nous a imposé un joug pesant;
mais toi, allège notre joug.

Réponds-leur : Mon petit doigt est plus gros que les reins de mon père[e]. [11]Ainsi donc, si mon père vous a chargés d'un joug pesant, moi, je le rendrai plus lourd encore. Mon père vous a châtiés avec des fouets; moi, je vous châtierai avec des scorpions[f]. »

[12]Tout Israël se rendit le troisième jour auprès de Roboam, conformément à l'ordre donné par le roi : « Revenez auprès de moi le troisième jour. » [13]Le roi répondit au peuple avec dureté; laissant de côté le conseil que lui avaient donné les vieillards,

12, 2. Verset transposé avant 1 d'après G[B]. « revint d'Égypte » G[A] S[hex] L *2 Chr. 10, 2* (lis. *wayyâšob... mimmiṣrâyim*). H : resta en Égypte. « dans sa — Éphraïm » d'après G[B] (*11, 43*) (aj. *beʿîrô ʾel ʾèreṣ ṣerêdâ ʾăšèr behar ʾephrâîm*). Manque en H. 3. « Et — parla (litt. : Et ils parlèrent) » G[BL] (suppr. 3[a]). H aj. en tête : Et ils envoyèrent et l'appelèrent et Jéroboam et toute l'assemblée d'Israël vinrent. — Mais voy. v. 20.
7. « et — requête ». Manque en G[BL]. 8. « et formaient » *2 Chr. 10, 8* (suppr. *ʾăšèr*). H : qui étaient ceux qui formaient. 12. « tout Israël » G (lis. *kol yisrâʾêl*). H : Jéroboam et tout le peuple. — Mais voy. v. 20.

a. Le récit de la division des États de Salomon en deux royaumes reproduit ici (12, 1-20) avec quelques légères retouches (15[b], 16[b], 17), a dû être composé par un Israélite du nord; car il met tous les torts à la charge du petit-fils de David. En fait, la présomption et la faiblesse de Roboam, les charges excessives imposées à la population pour assurer l'entretien d'une cour luxueuse, l'inégalité avec laquelle ces charges avaient été réparties entre Juda, la tribu royale, et le reste du peuple ne furent sans doute pas les seules causes de la révolte des tribus du nord. Il faut tenir compte aussi de l'antique rivalité entre Éphraïm et Juda, de l'agitation révolutionnaire des prophètes, de l'activité de Jéroboam, qui s'était fortifié dans la place de Ceréda, ainsi que des tendances anarchiques des tribus qui supportaient mal la transformation, opérée par David et Salomon, de la confédération israélite en un État centralisé. *b*. Bien que désigné sans doute par son père, Roboam devait encore, pour être accepté comme souverain, se faire tout au moins acclamer par ses futurs sujets. *c*. D'après le texte massorétique (voy. notes critiques v. 3 et 12), Jéroboam était dès ce moment à la tête des Israélites du nord, appelé par le peuple assemblé à Sichem. Mais le v. 20 montre qu'il ne fut invité à venir dans cette ville qu'après la rupture entre Israël et Roboam. Jusque là il s'était borné sans doute à appuyer en sous main les tendances séparatistes. Il faut donc préférer le texte suivi par les Septante. *d*. Jeunesse relative, s'il est vrai que Roboam fût déjà âgé de 41 ans quand il devint roi (14, 21). *e*. Les reins étaient considérés comme le siège de la force. *f*. C'était peut-être, comme chez les Romains, le nom d'un instrument de supplice, sans doute un fouet armé de pointes.

[14] il tint à l'assemblée le langage conseillé par les jeunes gens. Il dit :

> Mon père vous a imposé un joug pesant;
> moi, je le rendrai plus lourd encore.
> Mon père vous a châtiés avec des fouets;
> moi, je vous châtierai avec des scorpions.

[15] Le roi n'écouta pas le peuple parce que tel était le tour que Yahvé voulait donner aux événements[a], pour accomplir l'oracle qu'il avait adressé par l'organe d'Aḥiyya, le Silonite, à Jéroboam, fils de Nebat[b].

[16] Quand tous les Israélites virent que le roi ne les écoutait pas, le peuple fit au roi cette réponse :

> Quelle part avons-nous à David?
> Le fils d'Isaï ne vous appartient en rien.
> A tes tentes, Israël[c]!
> Pourvois désormais [toi-même] à ta maison,
> [David[d]!

Et Israël rentra dans ses tentes[e]. [17] [Toutefois] les Israélites qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux[f].

[18] Le roi Roboam envoya Adoniram, qui était préposé aux corvées; mais tous les Israélites le lapidèrent et il mourut. Le roi Roboam monta en toute hâte sur son char pour s'enfuir à Jérusalem. [19] Ainsi Israël se révolta contre la maison de David; [il en est resté séparé] jusqu'à ce jour[g].

[20] Puis tous les Israélites, apprenant que Jéroboam était de retour, l'envoyèrent prier de venir à l'assemblée et le proclamèrent roi de tout Israël. Il n'y eut pour se ranger derrière la maison de David que la seule tribu de Juda[h].

[21] Roboam, étant arrivé à Jérusalem, rassembla toute la maison de Juda, ainsi que la tribu de Benjamin, — 180.000 guerriers d'élite, — pour faire la guerre à la maison d'Israël [et] rendre le royaume à Roboam, fils de Salomon. [22] Mais la parole de Yahvé fut adressée à Chemaya, l'homme de Dieu, en ces termes : [23] « Dis à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, à toute la maison de Juda et de Benjamin et au reste du peuple[i] : [24] Ainsi parle Yahvé : Ne marchez pas contre vos frères, les enfants d'Israël, et ne leur faites pas la guerre. Que chacun de vous retourne dans sa maison, car tout ceci est arrivé par ma volonté. » Ils obéirent à la parole de Yahvé et renoncèrent à leur expédition, comme Yahvé l'avait commandé[j].

Jéroboam I[er], roi d'Israël.

Gouvernement de Jéroboam. Ses innovations religieuses.

[25] Jéroboam fortifia Sichem dans la montagne d'Ephraïm et il y résida. Puis il partit de là et fortifia Penouël[k].

[26] Jéroboam se dit en lui-même : « La royauté pourrait bien faire retour à la maison de David. [27] Si ce peuple monte à la maison de Yahvé à Jérusalem, pour y offrir des sacrifices, le cœur de ces gens se tournera de nouveau vers leur maître, Roboam, roi de Juda, et ils me tueront. » [28] Après en avoir délibéré, le roi fit faire deux veaux[l]

17. Ce v., qui manque en G[hex], est une glose tardive tirée de 2 Chr. 10, 17. Selon d'autres, elle se rapporterait au v. 20b. 18. « Adoniram » G[AL] S. H : Adoram. 22. « Yahvé » H* G S L 2 Chr. 11, 2. H : Dieu. 24. « renoncèrent — expédition (litt. : cessèrent de partir) » G (lis. wayyišbetou). H : repartirent (litt. : recommencèrent à partir). 27. G[B] (suppr. wešābou — yehoudā). H aj. à la fin : « et ils reviendront vers Roboam, roi de Juda » (répétition).

a. Cf. 2 Sam. 24, 1 et note *t*. *b*. 11, 29-39 (R[D]). *c*. C'était l'appel à l'insurrection lancé par Chéba, lors de sa révolte contre David (2 Sam. 20, 1). Il n'était plus tout à fait de circonstance au temps de Roboam, car ce qui était en question ce n'étaient plus *les droits* des tribus du nord sur David, mais *leurs devoirs* envers sa dynastie. Cependant le peuple a pu répéter alors un refrain devenu traditionnel. *d*. Que l'ancêtre de la dynastie veille seul sur les intérêts de sa postérité! Les Israélites ne s'en soucieront plus. On croyait que les aïeux, quoique morts, s'intéressaient encore à leurs descendants et les protégeaient (Jér. 31, 15-17; 1 Sam. 2, 32, 33 etc.). *e*. Indication prématurée : l'assemblée de Sichem ne se dissoudra qu'après le meurtre d'Adoniram et l'élection de Jéroboam (v. 18 et 20).

f. Voy. note critique. *g*. Ceci a dû être écrit alors que le royaume d'Israël existait encore : le rédacteur du livre des Rois reproduit exactement un document antérieur. *h*. Voy. 11, 32 et note *k*. *i*. Ces mots, qui manquent en 1 Chron. 11, 3, font allusion aux Israélites domiciliés en Juda (v. 17).

j. En fait, les deux royaumes furent en guerre, non seulement pendant toute la durée du règne de Roboam (14, 30), mais jusqu'au temps des Omrides (15, 7, 16-22). La mention de Benjamin à côté de Juda (v. 21) comme élément du royaume du sud indique que les v. 21-24 n'ont dû être rédigés que longtemps après les événements (cf. note sur 11, 32).
k. Sichem, la ville la plus importante d'Éphraïm, auj. Balata, un peu à l'E. de Naplouse, était qualifiée pour devenir la capitale du royaume du nord. Si Jéroboam transporta ensuite sa résidence à Penouël, sur les bords du Yabboq, en Transjordanie (voy. Gen. 32, 30, 31; Jug. 8, 8, 17), c'est peut-être en raison de la guerre qu'il eut à soutenir contre Juda.

l. Il s'agit de statues représentant Yahvé sous l'image d'un jeune taureau (voy. Ex. 32, 1 note *f*). Le taureau était pour les Sémites le type de la force et de la fécondité; c'était l'animal sacré de Hadad, le dieu de l'orage et des pluies fertilisantes, en qui les Cananéens saluaient le Baal par excellence. En Israël, de même, Yahvé fut souvent appelé « le Taureau de Jacob » (Gen. 49, 24; És. 49, 26; 60, 16; Ps. 132, 2, 5; cf. És. 1, 24).

d'or; puis il dit au peuple : « Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem. Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Égypte[a]. » [29] Il plaça l'un [des veaux] à Béthel et mit l'autre à Dan[b]. [30] Cela devint pour Israël une occasion de péché : le peuple allait jusqu'à Dan [pour se prosterner] devant l'une de ces statues et à Béthel [pour se prosterner] devant l'autre.

[31] Jéroboam fit aussi élever des temples sur les hauts lieux et nomma prêtres des gens pris au sein du peuple et qui n'étaient pas des descendants de Lévi. [32] Jéroboam célébra au huitième mois, le quinzième jour du mois, une fête pareille à celle qui se célébrait en Juda et il monta à l'autel qu'il avait érigé à Béthel pour sacrifier[c] aux veaux qu'il avait fait fabriquer. Il installa aussi à Béthel les prêtres des hauts lieux qu'il avait nommés[d].

Un homme de Dieu maudit l'autel de Béthel[e].

[33] Il monta à l'autel qu'il avait érigé à Béthel, le quinzième jour du huitième mois, date qu'il avait fixée à son gré, et célébra une fête pour les Israélites. Il gravit [les degrés de] l'autel pour faire monter en fumée [ses offrandes]. **13** [1] Or, tandis que Jéroboam se tenait debout auprès de l'autel pour faire monter en fumée [ses offrandes], un homme de Dieu arriva de Juda à Béthel sur l'ordre de Yahvé [2] et invectiva l'autel sur l'ordre de Yahvé; il cria : « Autel! Autel! Ainsi parle Yahvé. Un fils naîtra à la maison de David; son nom sera Josias; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui font monter en fumée sur toi [les offrandes] et brûlera sur toi des ossements humains[f]. » [3] En même temps l'homme de Dieu annonça un prodige : « Voici, dit-il, le prodige qui prouvera que c'est Yahvé qui a parlé : l'autel va se fendre et la cendre qui est dessus se répandra. » [4] Lorsque le roi entendit la menace que l'homme de Dieu proférait contre l'autel de Béthel, Jéroboam retira sa main de l'autel et l'étendit en disant : « Arrêtez-le. » Mais la main qu'il avait étendue contre l'homme de Dieu devint sèche et il ne put la ramener à lui. [5] L'autel se fendit et la cendre qui était sur l'autel se répandit, conformément à la prédiction de l'homme de Dieu, qui avait annoncé ce prodige sur l'ordre de Yahvé.

[6] Alors le roi prit la parole et dit à l'homme de Dieu : « Essaie, je te prie, d'apaiser Yahvé[g], ton Dieu, et intercède

28. « dit au peuple » G (lis. *'el hā'ām*). H : leur dit. 30. « pour Israël » G[L] (aj. *leyiśrā'ēl*). Manque en H. « et à — l'autre » G[L] (aj. *weliphnê hā'eḥad 'el bêt 'ēl*). Manque en H. 31. « des temples » G L (suppr. *'et* et lis. *bâttê*). H : le temple (incorrect). 32. « qu'il — érigé » G (lis. *'ăšer* au lieu de *kēn*). H : Ainsi il faisait. 13, 2. « brûlera » G S L (lis. *yiśrōph*). H : ils brûleront.

a. On peut traduire aussi : « Voici tes dieux, qui t'ont fait monter... » Le mot signifiant « Dieu », *elohim*, est un pluriel, qui peut se construire avec un verbe au pluriel même lorsqu'il désigne une seule divinité; c'est, semble-t-il, le cas ici (cf. Ex. 32, 5b). Ce que le rédacteur du livre des Rois appelle le « péché de Jéroboam », c'est avant tout l'adoration des images et autres pratiques illégales *du culte de Yahvé*. L'adoration d'images multiples du Dieu d'Israël était, du reste, selon lui, une sorte de polythéisme (14, 9).
b. *Béthel* (auj. Beitin, à 16 kil. au nord de Jérusalem) et *Dan* (auj. Tell el-Kadi, près d'une des sources du Jourdain) possédaient de longue date des lieux saints vénérés, inaugurés, selon la tradition israélite, l'un par Jacob (Gen. 28, 10-22; 35, 6-7), l'autre par un petit-fils de Moïse (Jug. 18, 30). Jéroboam fit du sanctuaire de Béthel le « temple royal » par excellence de ses États (Am. 7, 13). *c*. Dans l'ancien Israël, les laïques avaient le droit d'offrir eux-mêmes leurs sacrifices; du reste, le roi était le prêtre suprême. *d*. Le rédacteur du livre des Rois, qui écrit après la réforme de Josias et considère les formes de culte observées en Juda depuis cet événement comme les seules légitimes, présente les coutumes différentes observées dans l'Israël du nord comme des innovations imaginées et introduites par Jéroboam I[er] dans l'intérêt de sa dynastie : la rupture politique fut, selon lui, suivie d'un schisme religieux. En réalité les usages du culte observés dans les tribus du nord étaient la simple continuation de ceux qu'on suivait dans l'antiquité hébraïque avant l'époque de Salomon. C'est Juda qui, depuis lors, avait innové ou réformé. L'emploi d'images dans le culte était depuis longtemps toléré dans certains milieux yahvistes (Jug. 8, 27; 17-18; 1 Sam. 19, 13; 21, 9). Les « hauts lieux » furent, même en Juda, tenus pour pleinement légitimes jusqu'à la réforme de Josias (voy. 3, 4). C'est seulement au VII[e] siècle aussi que les Lévites réussirent à faire admettre leur droit exclusif à la prêtrise (voy. Deut. 33, 8-11 et note *f*). Quant à la fête dont il est parlé v. 32, il doit s'agir de « la fête de Yahvé », c'est-à-dire de la fête des Tabernacles, et l'auteur fait sans doute grief aux Israélites du nord de l'avoir célébrée au 8[e] mois, alors que de son temps en Juda la pratique et la loi lui assignaient le 7[e] mois. Mais il est très probable qu'à Jérusalem même la fête se célébrait au 8[e] mois au temps de Salomon et que le changement de date fut *la conséquence* de la séparation des deux royaumes (voy. note *b* sur 8, 2). La seule initiative prise par Jéroboam en matière de culte paraît avoir été de constituer à Béthel un sanctuaire dont la richesse pût rivaliser, en quelque mesure, avec celle du temple de Jérusalem.
e. Nous avons ici une histoire de prophète dans le genre des traditions sur Élisée. Dans ce récit la philosophie de l'histoire familière aux prophètes du VIII[e] siècle et la polémique contre l'idolâtrie sont associées à des traditions populaires, à des thèmes de folklore. *f*. Ce récit doit avoir été rédigé après la réforme de Josias (622) et la destruction par ce roi de l'autel de Béthel (2 Rois 23, 15-18). *g*. Litt. : *caresse le visage de Yahvé*. Voy. note *g* sur Ex. 32, 11.

pour moi, afin que je puisse ramener à moi ma main. » L'homme de Dieu demanda à Yahvé de s'apaiser et le roi put ramener vers lui sa main, qui redevint telle qu'elle était auparavant.

[7] Le roi dit à l'homme de Dieu : « Viens avec moi dans le palais; tu te restaureras et je te donnerai un présent. » [8] Mais l'homme de Dieu répondit au roi : « Quand même tu me donnerais la moitié de tes biens[a], je n'entrerai pas chez toi, je ne mangerai pas de pain et ne boirai pas d'eau en ce lieu. [9] Car voici l'ordre qui m'a été donné par la parole de Yahvé : Tu ne mangeras pas de pain et ne boiras pas d'eau; tu ne retourneras pas par le chemin que tu auras pris à l'aller[b]. » [10] Il partit donc par un autre chemin et ne reprit pas celui par lequel il était venu à Béthel[c].

[11] Or, il y avait un vieux prophète qui habitait à Béthel. Ses fils vinrent lui rapporter tout ce que l'homme de Dieu avait fait ce jour-là, à Béthel; ils rapportèrent aussi à leur père les paroles qu'il avait adressées au roi. [12] Leur père leur dit : « Par quel chemin est-il parti? » Ses fils lui montrèrent le chemin par lequel était parti l'homme de Dieu qui était venu de Juda. [13] Il dit à ses fils : « Sellez-moi l'âne. » Ils lui sellèrent l'âne et il monta dessus. [14] Il partit sur les pas de l'homme de Dieu et le trouva assis sous le térébinthe[d]. Il lui dit : « Es-tu l'homme de Dieu venu de Juda? » Il répondit : « Oui. » [15] Le vieux prophète reprit : « Viens avec moi à la maison et tu prendras quelque nourriture. » [16] Il répondit : « Je ne puis retourner avec toi : je ne mangerai pas de pain et ne boirai pas d'eau en ce lieu, [17] car cet ordre m'a été donné par la parole de Yahvé : Tu ne mangeras pas de pain et ne boiras pas d'eau et tu ne reprendras pas le chemin par où tu as passé. » [18] L'autre lui dit : « Moi aussi, je suis prophète, comme toi. Or un ange m'a parlé sur l'ordre de Yahvé : Ramène-le, a-t-il dit, dans ta maison, pour qu'il mange du pain et boive de l'eau. » Il mentait[e]. [19] L'homme de Dieu retourna avec lui; il mangea du pain dans sa maison et but de l'eau.

[20] Ils étaient encore à table quand la parole de Yahvé fut adressée au prophète qui lui avait fait rebrousser chemin, [21] et il cria à l'homme de Dieu venu de Juda : « Ainsi parle Yahvé : Puisque tu as désobéi à l'ordre de Yahvé et que tu n'as pas observé la défense que Yahvé ton Dieu t'avait faite, [22] puisque tu as rebroussé chemin et que tu as mangé du pain et bu de l'eau dans le lieu au sujet duquel Yahvé t'avait dit : Tu n'[y] mangeras pas de pain et tu n'[y] boiras pas d'eau, — ton cadavre n'entrera pas dans le tombeau de tes pères[f]. »

[23] Quand l'homme de Dieu eut achevé de manger et de boire, [le vieux prophète] fit seller un âne pour son hôte et celui-ci repartit. [24] Mais il rencontra sur sa route un lion[g], qui le tua. Son cadavre resta étendu sur le chemin, tandis que l'âne se tenait à ses côtés et que le lion aussi se tenait à côté du cadavre[h]. [25] Des gens vinrent à passer et virent le cadavre étendu sur le chemin et le lion qui se tenait auprès du cadavre. Ils allèrent raconter la chose dans la ville où habitait le vieux prophète. [26] En l'apprenant, le prophète qui avait fait rebrousser chemin à l'homme de Dieu dit : « C'est l'homme de

9. « voici — donné (litt. : ainsi j'ai reçu ordre) » lis. *ṣouwwêtî*. H : ainsi il m'a ordonné. 11. « Ses — rapporter » *G S L* (lis. *wayyabô'ou bânâw wayesapperou*). H : Son fils vint lui rapporter « aussi » (*G*) *S L* (lis. *we'êt*). Manque en H. 12. « lui montrèrent » *G* (lis. *wayyar'ouhou*). H : virent. 16. « toi » *G*[Aex] *VL* (suppr. *welâbô' 'ittekâ*). H aj. : ni entrer avec toi. « d'eau » *G VL* (suppr. *'ittekâ*). H aj. : avec toi. 17. « cet — donné » d'après *G* (lis. *doubbar*). H : une parole [a été ?] à moi. « et tu » *H*[*] *G S L* (lis. *welô'*). H : tu. 23. « et — repartit litt. : et il retourna [24] et partit) » *G S* (lis. *wayyâšob* [24] *wayyêlak*). H : pour le prophète qu'il avait fait revenir. [24] Et il partit.

a. Litt. : *de ta maison.* *b.* Le motif de la première de ces deux défenses se conçoit aisément; en partageant les aliments ou le breuvage d'un habitant de Béthel, l'homme de Dieu deviendrait le « frère » d'un schismatique. La raison de la seconde interdiction est plus énigmatique. On a supposé que le voyageur doit s'abstenir de faire des connaissances dans le pays d'Israël ou que le messager de la malédiction divine doit apparaître et disparaître aussitôt (cf. 18, 12, 15; 2 Rois 2, 16-18). *c.* Il y a deux routes entre Béthel et Jérusalem : l'une par Beérôt (auj. el-Biré), l'autre par Mikmas et Guéba. *d.* Il s'agit probablement d'un arbre sacré célèbre dans les traditions du pays (cf. Gen. 35, 8; Jug. 4, 5; 1 Sam. 10, 3). *e.* L'ancien Israël ne jugeait pas très sévèrement le mensonge (cf. note *d* sur 2 Sam. 18, 29). Celui du prophète de Béthel lui est inspiré par son zèle hospitalier. *f.* C'était, aux yeux de l'homme antique, un grand malheur (cf. 2 Sam. 21, 14 note *h*). *g.* Litt. : *un lion le rencontra.* Pour cet hébraïsme, cf. Gen. 37, 15; Am. 5, 19; etc. *h.* Pour que le châtiment divin soit évident, le lion tue le prophète coupable et épargne l'animal innocent.

Dieu qui a désobéi à l'ordre de Yahvé : Yahvé l'a livré au lion, qui lui a brisé [les reins] et l'a tué, comme Yahvé le lui avait annoncé. [27] Puis il dit à ses fils : « Sellez-moi un âne. » Et ils le sellèrent. [28] Il partit et trouva le cadavre de l'homme de Dieu étendu sur le chemin; l'âne et le lion se tenaient auprès du corps; le lion n'avait pas dévoré le cadavre et n'avait pas brisé [les reins de] l'âne. [29] Le prophète souleva le cadavre de l'homme de Dieu, le plaça sur l'âne et le ramena dans la ville pour l'ensevelir. [30] Il mit le corps de l'homme de Dieu dans son propre tombeau et l'on poussa sur lui le cri de deuil : « Hélas, mon frère[a]! » [31] Après l'avoir enseveli, le prophète dit à ses fils : « Quand je mourrai, vous m'ensevelirez dans le tombeau où est enseveli l'homme de Dieu et vous me placerez à côté de ses os, afin que mes os soient préservés avec les siens[b]; [32] car elle s'accomplira certainement, la menace qu'il a proférée sur l'ordre de Yahvé contre l'autel de Béthel et contre les temples des hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie[c]. »

[33] Après cet événement, Jéroboam ne renonça pas à sa conduite mauvaise : il continua à nommer prêtres des hauts lieux des gens pris au sein du peuple : qui le voulait était installé par lui[d] et devenait prêtre de haut lieu. R^D [34] Cette pratique fut pour la maison de Jéroboam une occasion de péché; c'est à cause d'elle que celle-ci fut détruite et exterminée de la face de la terre.

Le prophète Aḥiyya et l'enfant malade de Jéroboam[e].

14 [1] En ce temps-là, Aḥiyya, fils de Jéroboam, tomba malade. Pr [2] Jéroboam dit à sa femme : « Lève-toi, je te prie, déguise-toi, de façon qu'on ne sache pas que tu es la femme de Jéroboam[f] et va-t-en à Silo. C'est là qu'habite Aḥiyya, le prophète, celui qui a prédit que je deviendrais roi de ce peuple[g]. [3] Prends avec toi dix pains, des gâteaux et un pot de miel, rends-toi chez lui : il te dira ce qui adviendra de l'enfant[h]. » [4] Ainsi fit la femme de Jéroboam : elle se leva, partit pour Silo et se rendit à la maison d'Aḥiyya.

Or Aḥiyyahou ne pouvait plus voir, car il avait les yeux fixes[i] en raison de son grand âge. [5] Mais Yahvé avait dit à Aḥiyyahou : « La femme de Jéroboam va venir te demander un oracle au sujet de son fils malade. Tu lui parleras de telle et telle manière. »

Lors donc qu'elle arriva et bien qu'elle essayât de passer pour une autre, [6] Aḥiyyahou, dès qu'il entendit le bruit de ses pas franchissant [le seuil de] la porte, dit : « Entre, femme de Jéroboam, pourquoi essayer de passer pour une autre? Je suis chargé pour toi d'un dur message[j]. [7] Va dire à Jéroboam : Ainsi parle Yahvé le Dieu d'Israël : R^D Je t'ai élevé du milieu du peuple; j'ai fait de toi le chef d'Israël, mon peuple; [8] j'ai

29. « ville — ensevelir » d'après *G* (lis. *hâ'îr leqobrô*). H : ville du vieux prophète pour pousser des cris de deuil et l'ensevelir. 31. « me — siens » *G VL* (lis. *'ôtî lema'an timmâleṭenâ 'aṣmôtay 'et 'aṣmôtâw*). H : placerez mes os à côté de ses os. 34. « Cette — péché » *G S* (lis. *haddâbâr* et *lebêt*). H : Cela devint à cause de cette chose le péché de la maison de Jéroboam (?). 14, 2. « que je — roi » *G*[A] *S L* (lis. *limelôk*). H : sur moi comme roi. 5. « au sujet de » *S L* (lis. *'al*). H : à. « Lors — autre » *G*[A] *L* (lis. *wayehî*). H : et il arrivera, lorsqu'elle entrera, qu'elle cachera qui elle est (?).

a. Telles étaient, avec « Hélas ma sœur! » (cf. Jér. 22, 18), les paroles traditionnelles de la plainte par laquelle les assistants scandaient les strophes du chant funèbre (*qînâ*) qu'un parent ou plus ordinairement une poétesse professionnelle prononçait sur le défunt. *b.* Le vieux prophète prévoit ce qui se passa trois siècles plus tard d'après les v. 16-18 de 2 Rois 23, qui forment l'épilogue du présent récit : quand Josias fit souiller avec des ossements humains l'autel de Béthel et violer, à cet effet, les tombeaux voisins, il épargna celui qui contenait les restes de l'homme de Dieu et ceux du vieux prophète. *c.* Expression anachronique : Samarie ne fut fondée, nommée et érigée en capitale que par Omri (16, 24). Et c'est plus tard encore que le nom de Samarie fut employé, comme ici, pour désigner, non la ville, mais le pays d'Israël tout entier. *d.* Litt. : *il lui remplissait la main.* Sur cette expression, voy. Ex. 29, 24 et note *b*. *e.* Ceci est encore une histoire de prophète. A l'origine, elle était destinée principalement à célébrer la miraculeuse clairvoyance d'Aḥiyya; mais le rédacteur deutéronomiste du livre des Rois y ajouta des développements où il expose sa philosophie de l'histoire de l'Israël du nord. *f.* Peut-être parce qu'il semblait peu convenable pour un roi de consulter un prophète, — les prophètes étant à la fois très redoutés et peu considérés (cf. 1 Sam. 10, 11-12; 2 Rois 9, 11; Os. 9, 7); — plus probablement parce que, déjà d'après la tradition ancienne, il y avait eu rupture entre Aḥiyya et Jéroboam. *g.* Cf. 11, 29-39. — D'après la version de l'histoire de Jéroboam donnée dans certains manuscrits des Septante (G[BL], après 12, 24; voy. note *b* sur 11, 40), la scène du manteau déchiré ne se produisit qu'après la prédiction de la mort de l'enfant de Jéroboam. Mais cette conception des événements soulève de graves difficultés. *h.* Les anciens prophètes, comme avant eux les voyants (1 Sam. 9, 8), donnaient moyennant rétribution des consultations sur les menues difficultés de la vie (2 Rois 5, 15. 23; 8, 8). *i.* Cf. 1 Sam. 4, 15. *j.* Dans le récit primitif, ce dur message devait être simplement l'annonce de la mort de l'enfant (v. 12). Le rédacteur du livre des Rois a inséré ici une prédiction de la ruine de la dynastie et de la déportation d'Israël (v. 7-11 et 14-16).

arraché le royaume à la maison de David, et je te l'ai donné. Mais tu n'as pas été comme mon serviteur David, qui a observé mes commandements et qui m'a suivi de tout son cœur, faisant uniquement ce qui me plaît. 9 Tu as fait pis que tous ceux qui t'ont précédé[a] : tu es allé te faire d'autres dieux et des idoles de métal fondu pour m'irriter, et moi, tu m'as jeté derrière ton dos! 10 C'est pourquoi je vais faire fondre le malheur sur la maison de Jéroboam; je ne laisserai pas à Jéroboam un seul mâle[b], soit impur soit pur[c], en Israël et je balaierai les derniers restes de la maison de Jéroboam comme on balaye des ordures jusqu'à ce que rien n'en subsiste. 11 Tout membre de la famille de Jéroboam qui mourra dans la ville sera dévoré par les chiens[d] et celui qui mourra dans les champs deviendra la pâture des oiseaux du ciel[e], car Yahvé a R^D(Pr) parlé. 12 Pour toi, lève-toi, retourne chez toi : aussitôt que tu mettras les pieds dans la ville, l'enfant mourra. 13 Et tout Israël poussera sur lui des cris de deuil[f] et on l'ensevelira; seul de la maison de Jéroboam, il sera mis dans un sépulcre, parce qu'il est le seul de la maison de Jéroboam en qui Yahvé, Dieu d'Israël, ait trouvé quelque R^D chose de bon. 14 Yahvé établira sur Israël un roi qui exterminera la maison de Jéroboam . . .[g] 15 Et Yahvé frappera Israël, [qui sera agité[h]] comme est agité le roseau dans les eaux; puis il arrachera les enfants d'Israël de ce bon pays qu'il a donné à leurs pères et les dispersera au delà du fleuve[i], parce qu'ils se sont fait des pieux sacrés[j], provoquant ainsi la colère de Yahvé. 16 Il livrera Israël à cause des péchés que Jéroboam a commis et fait commettre à Israël. »

17 La femme de Jéroboam se leva; elle se Pr remit en chemin et arriva à Tirça[k]. Au moment où elle franchissait le seuil de la maison, l'enfant mourut. 18 On l'ensevelit et tout Israël poussa en son honneur des cris de deuil, conformément à l'oracle que Yahvé avait prononcé par son serviteur Aḥiyyahou le prophète.

Notice sur le règne de Jeroboam. Sa mort.

19 Le reste de l'histoire de Jéroboam, les R^D guerres qu'il soutint et ses actes de gouvernement, tout cela est relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël[l]. 20 La durée du règne de Jéroboam fut de vingt-deux ans, puis il se coucha avec ses pères et Nadab, son fils, devint roi à sa place.

Roboam, roi de Juda.

21 Roboam, fils de Salomon, devint roi de Juda. Roboam avait quarante et un ans à son avènement[m] et il régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que Yahvé avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Naama l'Ammonite. 22 Il fit ce qui déplaît à Yahvé et, par les péchés qu'ils commirent, [les gens de Juda] irritèrent Yahvé plus que n'avaient jamais fait leurs pères. 23 Ils se bâtirent, eux aussi, des hauts lieux[n] et [dressèrent] des stèles[o] et des pieux sacrés[p] sur toute colline

10. « sur » *S L* (lis. *'al*). H : vers. 21. « quarante et un ». G^B (12, 25) : seize. « 17 ». G^B : 12. 22. « Il » *2 Chr.* 12, 14; cf. 15, 26 et passages parallèles (suppr. *yehouda*). H : Juda. G : Roboam.

a. Expression toute faite, qui convenait assez mal à Jéroboam. *b.* Litt. : *personne qui urine contre le mur.* Voy. 1 Sam. 25, 22 et note *d.* *c.* Cf. Deut. 32, 36 et la note. *d.* Dans les villes d'Orient le service de la voirie était — et est souvent encore — fait par les chiens errants. *e.* La privation de sépulture passait pour un des plus affreux malheurs qui pût arriver à un homme (Cf. 2 Sam. 21, 10 et note *f*). *f.* Cf. 13, 30 et note *a.*

g. L'hébreu a ici quelques mots qui doivent être gravement altérés : *c'est le jour, et quoi même maintenant?* *h.* Il faut suppléer ces mots ou lire « Et Israël sera agité » au lieu de : « Et Yahvé frappera Israël. » Allusion aux changements perpétuels de dynastie qui marquèrent l'histoire du royaume du nord après la chute de la maison de Jéroboam. *i.* L'Euphrate. Voy. 2 Rois 15, 29; 17, 6. *j.* Voy. Deut. 7, 5 et note *e*; 16, 21. *k.* Ville de site incertain qui servit de résidence aux rois d'Israël après que Jéroboam eut quitté Sichem et avant qu'Omri se fût fixé à Samarie. *l.* Il ne s'agit pas du livre *biblique* de ce nom, écrit longtemps après le livre canonique des Rois, mais d'un ouvrage antérieur à celui-ci et qui faisait une place plus large à l'histoire profane Voy. Introd. au tome II. *m.* Indication d'âge difficile à concilier avec 12, 8 (voy. note *d*). *n.* Voy. 3, 3 et note *e.*

o. La stèle (hébreu *maççéba*, c'est-à-dire chose dressée) était un bloc monolithe érigé dans la plupart des sanctuaires sémitiques. Les plus sacrées de ces pierres saintes passaient pour la « demeure du dieu » (*Bét-él*, cf. Gen. 28, 10-22). La tradition israélite rapportait l'érection de beaucoup de ces stèles aux patriarches, à Moïse, à Josué, à Samuel. Elle ne furent condamnées que lors de la réforme de Josias en 622 (Deut. 16, 22, cf. 12, 3 etc.). *p.* Le « pieu sacré » (en hébreu *achéra*) était un tronc sommairement ébranché qu'on dressait à côté de l'autel, sans doute pour remplacer l'arbre sacré dans les sanctuaires qui n'en possédaient pas. Il n'incarnait pas nécessairement une déesse, Achéra, car certains adorateurs « disaient au bois : Tu es mon père » (Jér. 2, 27). La première loi israélite qui condamne l'emploi du pieu sacré est aussi le Deutéronome (16, 21).

élevée et sous tout arbre vert. 24 Il y avait même des prostitués sacrés[a] dans le pays. On pratiquait tous les rites abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël.

Ju 25 La cinquième année du règne de Roboam, Chochaq[b], roi d'Égypte, monta [de son pays] pour attaquer Jérusalem. 26 Il s'empara des trésors de la maison de Yahvé et de ceux du palais royal; il enleva tout; il s'empara aussi de tous les boucliers d'or qu'avait fait fabriquer Salomon[c]. 27 Le roi Roboam fit faire à leur place des boucliers de bronze et il les confia aux soins des chefs des coureurs[d] qui montaient la garde à la porte du palais royal. 28 Et [depuis lors], chaque fois que le roi se rendait à la maison de Yahvé, les coureurs prenaient ces boucliers, pour les rapporter ensuite dans la salle de garde des coureurs.

R^D 29 Le reste de l'histoire de Roboam, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois Ju de Juda[e]? 30 Il y eut guerre perpétuelle R^D entre Roboam et Jéroboam[f]. 31 Roboam se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Son fils, Abiyyam, devint roi à sa place.

Abiyyam, roi de Juda.

15 1 La dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nebat, Abiyyam[g] devint roi de Juda. 2 Il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maaka; [elle était] fille d'Abichalom[h]. 3 Il persista dans tous les péchés que son père avait commis avant lui. Son cœur ne fut pas fidèle sans partage à Yahvé, son Dieu, comme l'avait été le cœur de David, son père. 4 Mais, par amour pour David, Yahvé, son Dieu, conserva à celui-ci une lampe à Jérusalem[i] : il mit après lui ses fils [sur le trône] et laissa subsister Jérusalem, 5 parce que David avait fait ce qui plaît à Yahvé et, sa vie durant, ne s'était jamais écarté d'aucun de ses commandements.

7 Le reste de l'histoire d'Abiyyam, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? Il y eut guerre entre Abiyyam Ju et Jéroboam. 8 Puis Abiyyam se coucha R^D avec ses pères et on l'ensevelit dans la Cité de David. Son frère[j] Asa devint roi à sa place.

Asa, roi de Juda.

9 La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa devint roi de Juda. 10 Il régna quarante et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maaka; [elle était] fille d'Abichalom[k]. 11 Asa fit ce qui plaît à Yahvé comme David, son père. 12 Il chassa du pays les prostitués sacrés[l] et fit disparaître toutes les idoles que ses pères avaient faites. 13 Il R^D(Ju) enleva même à sa mère Maaka son titre de

24. « rites abominables » lis. *tô'ăbôt* sans article pour la correction grammaticale. 25. « Chochaq » H^k cf. G. H^q : Chichaq. G : Sousakim. 26. « il enleva » (*G*) (lis. *'èt*). H : et il enleva. 31. « enseveli » *2 Chr.* 12, 16 (suppr. *'im 'ăbôtâw*). H aj. : avec ses pères (répétition). « David » G^{BL} *Chr.* H aj. : et le nom de sa mère était Naama l'Ammonite (répétition, cf. v. 21). **15**, 5. G^B. H aj. : sauf dans l'affaire d'Urie le Ḥittite. « Abiyyam » cf. 15, 1-8. H^* : Abiyya. 6. Ce v., répétition de 14, 30, manque en G^{BL}. H : Il y eut guerre entre Roboam et Jéroboam, leur vie durant. 8. « Son frère » d'après v. 10b. H : Son fils. — Texte incertain. 10 et 13. « Maaka ». G : Ana.

a. Appelés aussi « chiens » (Deut. 23, 18). La prostitution sacrée était très répandue dans les pays sémitiques. En s'unissant aux hiérodules des deux sexes, les adorateurs pensaient seconder l'action de la divinité, considérée comme la puissance mystérieuse de la vie et de la génération. *b.* Cette prononciation, qui est celle du texte hébreu — ketib, — est à préférer à celle de la note massorétique — qeré — (Chichaq); car elle est plus voisine de la forme Chochenq qu'avait probablement ce nom en égyptien; on appelle d'ordinaire ce pharaon Chéchonq d'après la transcription grecque donnée par Manéthon (Σεσωγχις). Il s'agit de Chochenq Ier (env. 945—924), fondateur de la XXIIe dynastie (bubastite), celui qui avait donné asile à Jéroboam. Sur un bas-relief gravé sur le mur sud du temple de Karnak il a représenté et nommé plus de 150 villes de Palestine soumises par lui. Comme il y a dans le nombre non seulement des cités judéennes, mais aussi des places fortes israélites, il semble que le pharaon soit intervenu en Canaan moins pour soutenir contre Roboam la cause de Jéroboam, son ancien hôte, que pour rétablir la suzeraineté que les rois des XVIIIe et XIXe dynasties avaient exercée jadis sur toute la Palestine. On a récemment retrouvé à Meguiddo un fragment de stèle au nom de Chochenq attestant son passage dans cette ville du royaume du nord (*Rev. des Ét. Sém.*, 1934, 2. p. XX).

c. 10, 16-17. *d.* Gardes du corps qui couraient auprès du char du roi et qu'il employait comme exécuteurs (1 Sam. 22, 17; 2 Rois 10, 25). *e.* Sur cet ouvrage voy. Introd. au tome II; cf. 14, 19 note *l.* *f.* Cette donnée, certainement ancienne, est à préférer au récit peu vraisemblable qu'on lit 12, 22-24.

g. Ce nom, orthographié Abiyya ou Abiyyahou dans les Chroniques (cf. Abiou dans les Septante), signifiait, en tout cas, « Yahvé est mon père ». La forme Abiyyam, donnée par le texte massorétique des Rois, est le même nom augmenté de l'ancienne désinence *m.* *h.* S'il s'agit d'Absalom, Maaka était peut-être seulement sa petite-fille. D'après 2 Sam. 14, 27, la fille d'Absalom se nommait Tamar. *i.* Cf. 11, 36. *j.* Le texte porte « son fils »; mais, d'après v. 10, ils avaient la même mère. *k.* Cf. v. 2 et 8. *l.* Voy. 14, 24 et la note.

reine-mère[a], parce qu'elle avait fait fabriquer un abominable objet de culte en l'honneur d'Achéra. Asa abattit cet objet et le brûla dans le ravin du Cédron[b]. [14] Les hauts lieux ne disparurent pas; mais le cœur d'Asa fut fidèle, sans partage, à Yahvé pendant toute sa vie. [15] Il fit porter dans la maison de Yahvé ce que son père et lui-même avaient consacré[c] : de l'argent, de l'or et des objets [fabriqués].

[16] Il y eut guerre entre Asa et Baecha, roi d'Israël[d], pendant toute la vie de ces deux princes. [17] Baecha marcha contre Juda et fortifia ha-Rama[e] pour empêcher les gens d'Asa, roi de Juda, de sortir et d'entrer. [18] Alors Asa prit tout ce qui restait[f] d'argent et d'or dans les réserves de la maison de Yahvé et dans celles du palais royal et le remit à ses serviteurs; puis le roi Asa les envoya auprès de Ben-Hadad[g], fils de Tabrimmôn, fils de Ḥèzyôn, roi d'Aram, qui résidait à Damas[h], avec ce message : [19] « [Il y a] alliance entre moi et toi, entre mon père et ton père[i]. Je t'envoie en présent de l'argent et de l'or. Va, romps ton alliance avec Baecha, roi d'Israël, afin qu'il cesse de m'accabler. » [20] Ben-Hadad écouta la requête du roi Asa et envoya les chefs de ses troupes attaquer les villes d'Israël. Il ravagea Iyyôn, Dan, Abél-Bét-Maaka[j] et toute la région des Kinnerôt[k], ainsi que tout le territoire de Nephtali. [21] Aussitôt que Baecha en fut informé, il cessa de travailler aux fortifications de ha-Rama et retourna à Tirça. [22] Alors le roi Asa convoqua tous [les gens de] Juda sans exempter personne, et ils enlevèrent les pierres et le bois dont Baecha se servait pour fortifier ha-Rama. Le roi Asa les utilisa pour fortifier Guèba de Benjamin et ham-Miçpa[l].

[23] Le reste de l'histoire d'Asa, tous ses exploits, tout ce qu'il a fait et les villes qu'il a bâties, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? Dans sa vieillesse, il souffrit d'une maladie des pieds. [24] Puis Asa se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Josaphat, son fils, devint roi à sa place.

Nadab, roi d'Israël.

[25] Nadab, fils de Jéroboam, devint roi d'Israël la deuxième année d'Asa, roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël. [26] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, marchant sur les traces de son père et [persistant] dans le péché que celui-ci avait commis [et] fait commettre à Israël[m]. [27] Baecha, fils d'Aḥiyya, de la maison d'Issacar, conspira contre lui et l'assassina devant Guibbetôn, ville des Philistins,

15. « dans — consacré » H^k *G S L 2 Chr.* 15, 18 (lis. *weqodâšâw*). H^q : les objets consacrés de son père et les objets consacrés de la maison de Yahvé. 18. « et dans celles » H^* *G S L* (lis. *oube'ôṣerôt*). H : et les trésors (= réserves). 21. « retourna » *G L* (lis. *wayyâšob tirṣâtâ*). H : resta. 23. « l'histoire » *G* (suppr. *kol*). H : toute l'histoire. 24. « enseveli » (suppr. *'im 'ăbôtâw*). H aj. : avec ses pères. « David » G^{bez} (suppr. *'abîw*). H aj. : son père. 27. « et l'assassina » G^B. H : et Baecha l'assassina.

a. Litt. : *de souveraine.* Sur les honneurs auxquels avait droit la mère du roi, voy. 2, 19 et la note. *b.* Achéra, quelle que soit l'étymologie de ce mot, était le nom d'une des grandes déesses cananéennes. Mentionnée souvent dans les lettres de Tell el-Amarna, dans divers textes mésopotamiens (comme divinité occidentale) et dans l'Ancien Testament, elle était, à ce que nous ont appris les poèmes de Ras Chamra, tenue, sous le nom d'Achéra de la Mer, pour l'épouse d'Él, le dieu suprême, et pour la mère des soixante-dix dieux. La nature de l'objet de culte abominable (litt. : de l'horreur) fabriqué en son honneur par la reine-mère n'est pas précisée; ce pouvait être soit une idole, soit un pieu sacré, en tout cas un objet en bois puisque Asa le fit brûler. — Le Cédron était le ravin qui longe à l'est la colline où s'élève Jérusalem (cf. 2, 37). *c.* Abiyyam et Asa avaient essayé de reconstituer le trésor sacré enlevé par le pharaon Chochenq. *d.* Voy. 15, 27-16, 7. *e.* Probablement Rama de Benjamin, auj. er-Ram, à 8 kil. seulement au nord de Jérusalem. Par l'érection de cette forteresse, les Israélites menaceraient toute circulation aux abords immédiats de la capitale de Juda. *f.* Après le pillage de Chochenq. *g.* Ben-Hadad signifierait « fils du dieu Hadad ». Mais ce nom est orthographié (Ben) Ader dans les Septante, Bir Idri dans les documents assyriens. Il paraît avoir été porté par trois rois de Damas. *h.* Le royaume araméen de Damas, fondé par Rezôn au temps de Salomon (11, 23-25a), était devenu la plus grande puissance de l'Asie occidentale; il devait conserver cette prééminence jusqu'aux conquêtes assyriennes. *i.* Ainsi Juda avait, déjà du temps d'Abiyyam, essayé de s'assurer l'appui de Damas (contre Israël), sans doute moyennant versement d'un tribut. Le roi d'Aram avait conclu en même temps un accord semblable avec le roi d'Israël (v. 19b), se réservant de donner son aide effective au plus offrant des deux États rivaux. *j.* *Iyyôn*, auj. Tell Dibbin dans le Merdj Ayoun (entre le Litani et le haut Jourdain), *Dan* (Tell el-Kadi) et *Abél-bét-Maaka* (auj. Tell Abil, cf. 2 Sam. 20, 14) étaient des places de l'extrême nord du pays d'Israël. *k.* Cf. Jos. 11, 2 et note *h*. *l.* Deux localités benjaminites qui appartenaient dès ce temps au royaume du sud. Asa en fit des places fortes pour défendre sa frontière nord : *Guèba*, auj. Djèba, à 2 kil. env. à l'E. d'er-Ram; *Miçpa*, peut-être Nebi Samouil, 6 kil. env. au S. O. d'er-Ram (cf. note *b* sur 1 Sam. 4, 1). *m.* Ce sera désormais le jugement que le rédacteur deutéronomiste du livre des Rois portera sur tous les rois d'Israël sans exception. La rupture avec le Temple, son clergé lévitique et son culte sans image est le crime irrémissible du royaume du nord et la cause de tous ses malheurs.

alors que Nadab et tout Israël assiégeaient Guibbetôn[a]. [28] Baecha le mit à mort dans la troisième année d'Asa, roi de Juda, et devint roi à sa place. [29] Quand il fut devenu roi, il massacra toute la maison de Jéroboam. [De ce qui tenait] à Jéroboam, il ne laissa pas subsister une âme : il l'extermina, selon la parole que Yahvé avait prononcée par son serviteur Aḥiyya, le Silonite[b], [30] à cause des péchés que Jéroboam avait commis et fait commettre à Israël, provoquant ainsi la colère de Yahvé, le Dieu d'Israël.

[31] Le reste de l'histoire de Nadab et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël?

Baecha, roi d'Israël.

[33] La troisième année d'Asa, roi de Juda, Baecha, fils d'Aḥiyya, devint roi de tout Israël. [Il résidait] à Tirça[c] [et régna] vingt-quatre ans. [34] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, marchant sur les traces de Jéroboam et [persistant] dans le péché que celui-ci avait commis [et] fait commettre à Israël. **16** [1] Alors un oracle de Yahvé contre Baecha fut adressé à Yéhou, fils de Ḥanani, en ces termes : [2] « Je t'ai élevé du sein de la poussière et j'ai fait de toi le chef d'Israël, mon peuple. Mais tu as marché sur les traces de Jéroboam et tu as amené [les enfants d']Israël, mon peuple, à pécher en provoquant ma colère par leurs vaines idoles. [3] C'est pourquoi je vais balayer Baecha et sa maison jusqu'aux derniers restes; je traiterai ta maison comme la maison de Jéroboam, fils de Nebat : [4] tout membre de la famille de Baecha qui mourra dans la ville sera dévoré par les chiens et celui qui mourra dans les champs deviendra la pâture des oiseaux du ciel[d]. »

[5] Le reste de l'histoire de Baecha, ses actes et ses exploits, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [6] Baecha se coucha avec ses pères et fut enseveli à Tirça. Éla, son fils, devint roi à sa place[e].

[7] L'oracle de Yahvé transmis par Yéhou, fils de Ḥanani, le prophète, avait été prononcé contre Baecha et sa maison, non seulement à cause de tout le mal qu'il avait fait aux yeux de Yahvé, provoquant sa colère par l'œuvre de ses mains en agissant comme la maison de Jéroboam, mais aussi parce que Baecha avait frappé celle-ci[f].

Éla, roi d'Israël.

[8] La vingt-sixième année d'Asa, roi de Juda, Éla, fils de Baecha, devint roi d'Israël. [Il résidait] à Tirça [et régna] deux ans. [9] Son serviteur Zimri, qui commandait la moitié des chars, conspira contre lui. Pendant qu'il était à Tirça en train de boire et de s'enivrer dans la maison d'Arça, le préfet du palais de Tirça, [10] Zimri survint, le frappa et le mit à mort. Puis il devint roi à sa place. [11] Dès que, devenu roi, il se fut assis sur le trône, il massacra toute la famille de Baecha, sans lui laisser un seul [descendant] mâle, ainsi que ses parents et ses amis. [12] Zimri extermina toute la maison de Baecha, selon la parole que Yahvé avait prononcée contre Baecha par Yéhou, le prophète, [13] à cause de tous les péchés que Baecha et son fils Éla avaient commis et amené [les enfants d']Israël à commettre, en provoquant par leurs vaines idoles la colère de Yahvé.

[14] Le reste de l'histoire d'Éla et tous ses faits et gestes ne sont-ils pas relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël?

32. H a de plus un v. 32, qui manque en G^B; c'est une répétition textuelle du v. 16, qui n'a que faire dans la biographie de Nadab. **16,** 2. « vaines idoles » *G* cf. v. *13 et 26* (lis. *behabléhèm*). H : péchés. 7. « prononcé contre » (*G*) *S L* (lis. *'al... we'al*). H : adressé à. 10. H aj. : « dans la 27e année d'Asa, roi de Juda ». Ces mots manquent en G^{bez}. 12. « prononcée contre » H^* (*G*) *S* (lis. *'al*). H : adressée à. 13. « à cause de » *G S L* (lis. *'al*). H : vers.

a. Ville danite (d'après Jos. 19, 44; 21, 23), non identifiée. Elle était alors aux mains des Philistins (cf. 16, 15, 17), qui, bien qu'abaissés par David, étaient encore des voisins redoutables. *b.* 14, 7-11. *c.* Voy. 14, 17 et la note. *d.* Cf. 14, 10-11. *e.* La notice sur Baecha est formée à peu près exclusivement de formules familières au rédacteur deutéronomiste. Le seul élément ancien de sa biographie est celui qui se lit dans le paragraphe sur son prédécesseur (v. 27-29). *f.* Le v. 7 a le caractère d'un appendice rectificatif : le châtiment infligé à Baecha a eu une autre cause que celle qui a été indiquée v. 1-3; bien que, en exterminant la maison de Jéroboam, il ait été l'instrument de la vengeance divine, Yahvé n'a pas pu laisser sa cruauté impunie et il a frappé le meurtrier dans la personne de son fils. Comp. le jugement porté par Osée (1, 4) sur Jéhu, le cynique exécuteur de la sentence de Dieu sur la maison d'Omri.

Zimri, roi d'Israël.

[15] La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zimri devint roi. [Il régna] sept jours à Tirça.

Is L'armée assiégeait alors Guibbetôn, ville des Philistins. [16] Lorsque les troupes campées [devant cette place] apprirent que Zimri avait conspiré et avait tué le roi, le jour même, dans le camp, tout Israël proclama roi Omri, chef de l'armée d'Israël. [17] Alors Omri, accompagné de tout Israël, quitta Guibbetôn et monta assiéger Tirça. [18] Zimri, voyant que la ville était prise, se rendit dans le donjon du palais royal, mit le feu au palais royal, où il

R^D était enfermé, et mourut. [19] [C'était] à cause des péchés qu'il avait commis, faisant ce qui déplaît à Yahvé, marchant sur les traces de Jéroboam et [persistant] dans le péché que celui-ci avait commis [et] fait commettre à Israël. [20] Le reste de l'histoire de Zimri et la conspiration qu'il avait ourdie, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël?

[21] Alors le peuple d'Israël se divisa. Une Is moitié du peuple suivit Tibni, fils de Guinat, voulant le faire roi; l'autre moitié suivit Omri. [22] Le parti d'Omri l'emporta sur celui de Tibni, fils de Guinat. Tibni périt, en même temps que son frère Yoram. Ainsi Omri devint roi.

II. DYNASTIES D'OMRI ET DE JÉHU. HISTOIRE DES PROPHÈTES ÉLIE ET ÉLISÉE (1 ROIS 16, 23-2 ROIS 15, 12).

Omri, roi d'Israël.

[23] La trente et unième année d'Asa, roi de Juda, Omri devint roi d'Israël[a]. [Il régna]

Is douze ans. Il régna six ans à Tirça; [24] puis il acheta la montagne de Samarie à Chèmer pour deux talents d'argent[b]; il éleva des constructions sur cette montagne et appela la ville qu'il bâtit [ainsi] Samarie, du nom de Chèmer, propriétaire de la montagne[c].

R^D [25] Omri fit ce qui déplaît à Yahvé. Il fit pis encore que tous ceux qui l'avaient précédé. [26] Il marcha constamment sur les traces de Jéroboam, fils de Nebat, et [persista] dans le péché que celui-ci avait commis et amené [les enfants d'] Israël à commettre en provoquant la colère de Yahvé, Dieu d'Israël, par leurs vaines idoles.

[27] Le reste de l'histoire d'Omri, ses faits et gestes et ses exploits[d], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [28] Omri se coucha avec ses pères et fut enseveli à Samarie. Achab, son fils, devint roi à sa place.

Achab, roi d'Israël.

Notices diverses sur son règne.

[29] Achab[e], fils d'Omri, devint roi d'Israël dans la trente-huitième année d'Asa, roi de Juda. Il régna sur Israël vingt-deux ans. [Il résidait] à Samarie. [30] Achab fit ce qui déplaît à Yahvé; il se montra pire que tous ceux qui l'avaient précédé : [31] ce fut trop peu pour lui de persister dans les péchés de Jéro-

19. « [et] fait — à » G^{BL} *S* (lis. *'ăšèr hèḥèṭî'*). H : en faisant pécher. 21. « se divisa » *G* (suppr. *laḥèṣî*). H aj. : par moitié. 22. « l'emporta sur » G^L (lis. prob. *mèhâ'âm*). H : violenta (?). « en — Yoram » *G* (aj. *weyôrâm 'âḥîw bâ'ēt hahî'*). Manque en H. 27. « exploits » G^{hex} (suppr. *'ăšèr 'âsâ*). H aj. : qu'il fit. 29. « Il régna » G^B. H : Achab, fils d'Omri, régna. 30. « Achab » G^B. H aj. : fils d'Omri. « il — que » G^{BL} (aj. *wayyâra'*). H : plus que. 31. « ce — peu » *G S L* (lis. *hannâqēl*). H : Et il arriva que... fut-ce trop peu... ?

a. Donc quatre ans après la mort de Zimri (v. 15); ces quatre années furent remplies par la guerre civile racontée v. 21-22. Cependant les douze années de règne d'Omri doivent être comptées non, comme il pourrait sembler, depuis le moment où il devint roi *incontesté* d'Israël, mais depuis sa proclamation à Guibbetôn (v. 16); car son fils Achab lui succéda dans la 38e année d'Asa (v. 29), c'est-à-dire dans la 12e après cet événement. *b.* Le talent d'argent valait env. 9.375 francs or. *c.* Samarie, en hébreu Chômerôn, auj. Sebastiyé (d'après le nom qu'Hérode lui donna en l'honneur d'Auguste), à une dizaine de kil. N. O. de Naplouse (Sichem), était bâtie au sommet d'une montagne fertile, dans une position stratégique de premier ordre. Les fouilles ont établi que le site était habité dès avant le xe siècle; mais ce sont les Omrides qui ont érigé en ce point une véritable capitale avec de solides fortifications, un palais imposant et des temples. Peut-être le nom de Chômerôn, qui peut signifier « poste de garde », était-il antérieur au temps d'Omri. *d.* Le rédacteur du livre des Rois, indifférent à la valeur politique des divers souverains, n'a pas signalé qu'Omri fut un des guerriers les plus énergiques et des hommes d'État les plus illustres du royaume d'Israël. Le stèle de Mécha, roi de Moab, nous a appris qu'Omri conquit sur les Moabites la région de Médeba. Et une inscription de Salmanasar III datée de 842 montre que les Assyriens continuèrent à appeler le royaume d'Israël « maison d'Omri » et les rois de ce pays « fils d'Omri » après même que ce souverain fut mort et sa dynastie renversée. *e.* En hébreu Aḥ'âb.

R^D(Is) boam, fils de Nebat : il prit pour femme Jézabel[a], fille d'Etbaal, roi des Sidoniens[b], puis il se mit à adorer Baal et à se prosterner devant lui. [32] Il érigea un autel[c] à Baal dans le temple de Baal qu'il construisit à Samarie[d]. [33] Achab fit aussi un pieu

R^D sacré[e] et prit encore d'autres mesures provoquantes de nature à exciter la colère de Yahvé, Dieu d'Israël; il alla plus loin dans cette voie que tous les rois d'Israël qui l'avaient précédé.

Is [34] De son temps, Ḥiél de Béthel rebâtit Jéricho[f].

C'est sur Abiram, son premier né, qu'il en posa [les fondements
et sur Segoub, son cadet, qu'il en dressa les [portes,
selon la parole que Yahvé avait prononcée par Josué, fils de Noun[g].

Histoire du prophète Élie[h].

17 *Élie annonce une sécheresse. Il se retire au torrent de Kerit.*

[1] Élie[i] le Tichbite, de Tichbé de Galaad[j], dit à Achab : « Par la vie de Yahvé, le Dieu d'Israël, que je sers, [je veux être maudit] s'il y a, ces années-ci, de la pluie ou de la rosée autrement qu'à ma parole[k]. »

[2] Puis la parole de Yahvé lui fut adressée en ces termes : « [3] Pars d'ici[l], dirige-toi vers l'orient et cache-toi au [bord du] torrent de Kerit, qui est à l'est[m] du Jourdain. [4] Tu boiras au torrent et j'ai donné ordre aux corbeaux de pourvoir en ce lieu à ta nourriture. » [5] Élie partit et fit comme Yahvé le lui avait dit : il s'établit au bord du torrent de Kerit, qui est à l'est du Jourdain. [6] Les corbeaux lui apportaient du pain le matin et de la viande le soir[n] et il buvait au torrent.

33. « prit — exciter » G^{BL} (aj. *ke'âsîm* après *la'ăsôt*). H : agit encore pour exciter. **17**, 1. « de Tichbé » *G* (lis. *mittišbé*). H : d'entre les étrangers admis à domicile. 5. « il s'établit » G^{hex} (suppr. *wayyēlèk*). H : il partit et s'établit. 6. « du pain » G^{BL} (S^{hex}) (suppr. *oubâsâr*). H aj. : et de la viande. « de la viande » G^{BL} (S^{hex}) (suppr. *welèḥèm*). H : du pain et de la viande.

a. En hébreu, Izèbel, nom formé sans doute de « I » abréviation de Aḥi ou Abi (cf. 1 Sam. 4, 21 note *i*) et de « Zèbel » ou « Zeboul », « la résidence » divine personnifiée, mais qui était l'un des noms du dieu phénicien Aleïn Baal, comme nous l'ont appris les poëmes de Ras Chamra. Izèbèl (d'où notre Isabelle) signifiait donc : « Zèbel est mon frère » ou « mon père ». *b.* Etbaal (« avec Baal ») ou plus probablement Ittobaal (« Baal est avec lui », forme donnée par Josèphe) était un roi de Tyr qui régna de 887 à 856 environ; Tyr exerçait alors l'hégémonie sur les « Sidoniens », c'est-à-dire sur l'ensemble des Phéniciens. Achab — ou peut-être déjà Omri, — conclut fort habilement avec les Tyriens, une « alliance fraternelle » (Am. 1, 9) : c'était un moyen efficace pour lutter contre le rival commun, le royaume araméen de Damas. Le mariage d'Achab avec Jézabel servit à sceller cet accord. *c.* Le texte primitif portait peut-être « une stèle » (cf. 2 Rois 3, 2). *d.* Il s'agit probablement du grand dieu tyrien qu'on désignait par les titres de Melqart, (« le roi de la cité ») et de « Baal (seigneur) de Tyr » (ainsi *CIS*, I, 122 A et B). Les complaisances d'Achab pour le culte de ce dieu étranger, jugées si sévèrement par le rédacteur deutéronomiste, n'empêchaient pas le roi de rester attaché à la religion nationale : il donna à ses enfants des noms théophores qui les plaçaient sous le patronage de Yahvé : Aḥazyahou, *Yoram*, Atalyahou. Il s'entourait de prophètes du Dieu d'Israël et les consultait dans les cas difficiles (22, 6-28). Mais l'élargissement de l'horizon politique favorisait le syncrétisme religieux : il convenait de se montrer hospitalier pour les divinités des nations alliées. En outre la reine avait le droit de continuer à adorer les dieux de ses pères et il était naturel qu'elle eût pour cela un sanctuaire dans la résidence royale (cf. 11, 1-8 et note *f*). *e.* Voy. note *p* sur 14, 23. *f.* « Bâtit » peut avoir, ici comme 15, 17, 22, le sens restreint de « fortifier »; Jéricho, en tout cas, était habitée dès le temps d'Éhoud et de David. *g.* Voy. Jos. 6, 26 et la note. Il s'agit très probablement de sacrifices humains de fondation. Destinés primitivement à apaiser les esprits sur le domaine desquels on empiétait, ils étaient particulièrement de mise, lorsqu'on osait rebâtir une ville détruite : les ruines passaient pour des lieux maudits, hantés par les démons (És. 13, 21; 34, 14; Jér. 50, 39; cf. Deut. 13, 16; Job 15, 28). *h.* L'histoire d'Élie (ch. 17-19, 21 et 2 Rois 1) doit avoir été écrite en Israël (voy. 19, 3), par un disciple des prophètes, dans les derniers temps de l'existence du royaume du nord. Il a tous les caractères d'une tradition populaire : l'histoire y est fortement stylisée, simplifiée, mélangée de merveilleux. La figure d'Élie avait vivement frappé les imaginations. Mais l'auteur qui a fixé cette tradition est un admirable historien religieux : il a senti l'importance décisive des grandes luttes qu'il raconte pour l'avenir d'Israël et de sa religion. Son récit sobre et naïf, mais d'un relief extraordinaire, fait contraste avec les notices précises, mais sèches, tirées des Annales des rois. *i.* Le nom du prophète se trouve avoir la valeur d'un symbole. Éliyyahou signifie « Yahvé est mon Dieu ». Élie est l'homme de Yahvé, le grand héros de la lutte contre le culte de Baal. *j.* Probablement el-Istib ou Lisdib, ruine située à 5 kil. N. d'Adjloun en Transjordanie et à 1 kil. d'une hauteur appelée Mâr Elyâs (Saint Élie). *k.* Le récit commence d'une manière abrupte. Tout indique que le rédacteur du livre des Rois a coupé le début de l'histoire, où la menace prononcée par Élie était motivée par une persécution organisée par Achab et Jézabel, qui avaient détruit tous les autels de Yahvé et massacré tous ses prophètes sauf le seul Élie (18, 22; 19, 10). L'auteur des Rois a fait d'autres coupures encore (voy. v. 2 et 19, 15-21). *l.* Le récit, quand il était complet, indiquait évidemment où eut lieu la rencontre entre le prophète et le roi, probablement à Samarie. *m.* Litt. : vis à vis (cf. 11, 7). Le torrent de Kerit n'était donc pas, comme on le dit souvent, le ouadi el-Kelt, affluent de droite du Jourdain, voisin de Jéricho, mais un des cours d'eau venus de Transjordanie, peut-être le ouadi Adjloun. *n.* L'entretien miraculeux du protégé de la divinité est un motif légendaire très répandu. Sémiramis, d'après Diodore de Sicile (II, 4), fut nourrie par des colombes. Les Israélites au désert reçoivent du ciel du pain le matin et de la viande le soir (Ex. 16, 8).

Élie chez la veuve de Sarepta.

[7] Mais, au bout de quelque temps, le torrent vint à tarir, car il ne tombait plus de pluie dans le pays[a]. [8] Alors la parole de Yahvé fut adressée à Élie en ces termes : [9] « Lève-toi, va à Sarepta[b], ville qui appartient à Sidon, et tu t'y établiras, car j'ai donné ordre à une veuve d'y pourvoir à ta nourriture[c]. » [10] Il se leva donc et partit pour Sarepta. Il arriva à la porte de la ville et là il vit une veuve[d] qui ramassait du bois. Il l'appela[e] et [lui] dit : « Va je te prie, me chercher un peu d'eau dans un vase, pour que je boive. » [11] Elle partit pour en chercher; il la rappela et [lui] dit : « Apporte-moi [aussi], je te prie, un morceau de pain. » [12] Elle répondit : « Par la vie de Yahvé ton Dieu, [je veux être maudite] si j'ai de la pâte cuite : il ne me reste qu'une poignée de farine dans le pot et un peu d'huile dans la cruche. Je suis en train de ramasser deux morceaux de bois; puis je rentrerai, j'apprêterai pour moi et pour mon fils ce qui me reste; nous le mangerons, puis nous mourrons. » [13] Élie reprit : « Sois sans crainte. Rentre; fais comme tu l'as dit. Seulement fais-moi d'abord avec ce [qui te reste] une petite galette et apporte-la moi; ensuite tu en feras une pour toi et pour ton fils. [14] Car ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël :

> Le pot de farine ne se videra pas,
> la cruche d'huile ne sera pas épuisée,
> Jusqu'au jour où Yahvé répandra
> la pluie sur la face de la terre.

[15] La femme s'en alla et fit comme Élie le lui avait dit. Elle eut à manger, elle et son fils, ainsi qu'Élie, jour après jour. [16] Le pot de farine ne se vida pas, la cruche d'huile ne s'épuisa pas[f], selon la parole que Yahvé avait prononcée par Élie.

Élie ressuscite l'enfant de la veuve.

[17] Quelque temps après, le fils de cette femme, maîtresse de la maison [où logeait Élie], tomba malade et sa maladie s'aggrava tellement qu'il ne resta plus en lui de souffle[g]. [18] Et la femme dit à Élie : « Qu'ai-je à démêler avec toi[h], homme de Dieu? Tu es venu chez moi pour rappeler [à Dieu] le souvenir de mes fautes et faire mourir mon fils[i]! » [19] Élie lui dit : « Donne-moi ton fils. » Il le prit des bras de cette femme, le porta dans la chambre haute où il logeait[j] et le coucha sur son lit. [20] Puis il invoqua Yahvé et dit : « Yahvé, mon Dieu, vas-tu faire du mal même à cette veuve dont je suis l'hôte, en faisant mourir son fils? » [21] Il s'étendit alors sur l'enfant par trois fois[k] et invoqua Yahvé en disant : « Yahvé, mon Dieu, je t'en prie, que l'âme de cet enfant rentre en lui! » [22] Yahvé écouta Élie : l'âme de l'enfant rentra en lui et il revint à la vie.

[23] Élie prit l'enfant, le descendit de la chambre haute dans l'intérieur de la maison et le remit à sa mère. Et Élie dit : « Vois, ton fils est vivant. » [24] Alors la femme dit à Élie : « Je sais maintenant que tu es un homme de Dieu et que la parole de Yahvé que ta bouche énonce est la vérité même. »

11. « la rappela (litt. : appela derrière elle) » *G* (lis. *'aḥărêhâ*). H : l'appela. 15. « et son fils » d'après *G* cf. v. 12, 13, 17 (lis. *oubenâh*). H : et sa maison. « jour après jour » lis. *yôm yôm*. H : pendant un certain temps (cf. v. 7). — Texte incertain. 21 et 22. « en lui (litt. : dans ses entrailles) » *G S L* (lis. *'èl*). H : sur ses entrailles.

a. Cette sécheresse peut être un événement historique. Ménandre, cité par Josèphe (*A. J.*, VIII, 13, 2), parle d'une grande sécheresse qui sévit sous le règne d'Itobal (le beau-père d'Achab); elle ne dura, il est vrai, d'après lui, qu'un an. *b*. En hébreu Çârephat, auj. Sarafand, à 15 kil. au S. de Sidon. *c*. Tout, dans cet ordre, était paradoxal et de nature à mettre à l'épreuve la foi du prophète : Sarepta était une ville du pays de Baal et la veuve était, en général, le type même du dénuement. *d*. La veuve portait un costume particulier qui la faisait reconnaître comme telle (cf. Gen. 38, 14, 19 ; cf. 2 Sam. 14, 2 ; Judith 8, 4-6 ; 9, 1 ; 10, 2-3). *e*. Élie, comme tous les anciens Israélites (cf. Gen. 43, 32), fraye librement avec les étrangers : il mangera avec une païenne et logera chez elle. *f*. Le thème de la nourriture intarissable se retrouve dans le folklore de bien des peuples : par exemple la cruche de Philémon et de Baucis, la bourse du Juif errant. *g*. Il s'agit de son âme, comme on le voit par les v. 21 et 22. *h*. Litt. : *Qu'y a-t-il à moi et à toi?* C'est-à-dire : Quel grief as-tu donc contre moi, que tu sois venu, etc. *i*. La femme se figure que Dieu, ayant les yeux fixés avec une attention spéciale sur son serviteur, ne peut manquer de remarquer les fautes de ceux qui approchent celui-ci, fautes que Dieu aurait pu sans cela oublier ou même ignorer. En Israël aussi, quand on voulait appeler Yahvé à punir un coupable, on lui apportait une « offrande [lui] remettant en mémoire le péché » de la personne soupçonnée (Nomb. 5, 15). *j*. Voy. 2 Rois 4, 10 et les notes. *k*. Sur le sens de ce geste, voy. le récit du miracle tout semblable attribué à Élisée et où la même pratique est décrite avec plus de détails (2 Rois 4, 34-35).

Élie rencontre Obadyahou.

18 [1] Bien des jours s'écoulèrent; puis, dans la troisième année[a], la parole de Yahvé fut adressée à Élie en ces termes : « Va, présente-toi devant Achab et je répandrai la pluie sur la face de la terre. » [2] Élie partit pour se présenter devant Achab.

La famine sévissait à Samarie. [3] Achab appela Obadyahou[b], préfet du palais. — Obadyahou était [un] très [fidèle] adorateur de Yahvé [4] et, quand Jézabel avait proscrit les prophètes de Yahvé, il avait pris cent prophètes, les avait cachés cinquante dans une caverne, cinquante dans une autre et les avait pourvus de pain et d'eau[c]. — [5] Achab dit à Obadyahou : « Allons, parcourons le pays en visitant toutes les sources et tous les torrents. Peut-être trouverons-nous de l'herbe; nous sauverions [ainsi] la vie des chevaux et des mulets et n'aurions pas à abattre une partie de nos bêtes. » [6] Ils se partagèrent le pays à parcourir. Achab partit seul par une route et Obadyahou seul par une autre route.

[7] Comme Obadyahou était en chemin, il aperçut Élie venant à sa rencontre. Il le reconnut, se prosterna la face contre terre et dit : « Est-ce bien toi, mon seigneur Élie? » [8] Il répondit : « C'est moi. Va dire à ton maître : Voilà Élie! » [9] Obadyahou reprit : « Quel péché ai-je commis, que tu livres ton serviteur entre les mains d'Achab pour qu'il me fasse mourir? [10] Par la vie de Yahvé ton Dieu, [je veux être maudit] s'il y a une seule nation ou un seul royaume où mon maître n'ait envoyé des gens pour te chercher et si l'on répondait : Il n'est pas ici, — il demandait à ce royaume ou à cette nation de jurer qu'on ne te trouvait pas. [11] Et maintenant tu [me] dis : Va dire à ton maître : Voilà Élie! — [12] Mais, quand je t'aurai quitté, l'esprit de Yahvé t'emportera je ne sais où[d]. J'irai informer Achab et lui, ne te trouvant pas, me tuera. Pourtant ton serviteur craint Yahvé depuis sa jeunesse. [13] N'a-t-on pas rapporté à mon seigneur ce que j'ai fait quand Jézabel mettait à mort les prophètes de Yahvé, comment j'ai caché cent des prophètes de Yahvé, cinquante dans une caverne, cinquante dans une autre, et les ai pourvus de pain et d'eau? [14] Et maintenant tu me dis : « Va dire à ton maître : Voilà Élie! — Mais il me tuera! » [15] Élie répondit : « Par la vie de Yahvé, [Dieu] des armées[e], que je sers, aujourd'hui même je me présenterai devant le roi. »

Élie devant Achab.

[16] Obadyahou partit à la rencontre d'Achab. Il lui annonça la nouvelle et Achab se rendit au devant d'Élie. [17] Quand Achab aperçut Élie, il lui dit : « Est-ce bien toi, auteur des malheurs d'Israël? » [18] Élie répondit : « L'auteur des malheurs d'Israël, ce n'est pas moi, c'est toi et ta famille, parce que vous avez abandonné Yahvé[f] et que tu as suivi les Baals[g]. [19] Maintenant envoie des ordres et rassemble tout Israël auprès de moi sur le mont Carmel[h], ainsi que

18, 4. « cinquante dans une autre » *H* G S* cf. v. 13 (répéter *ḥămiššîm*). Manque en H. 5. « parcourons » G (aj. *wena'ăbôr* après *lēk*) Manque en H. 18. « Yahvé » *G*. H : les commandements de Yahvé.

a. De la sécheresse. D'après Luc 4, 25 et Jacques 5, 17 le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois ; le N. T. suit ici une tradition rabbinique (*Yalqout Chimeoni*), qui tenait, d'après Daniel, le nombre 3 1/2 (la moitié de 7) pour un nombre sacré.

b. Ce nom peut, comme celui d'Élie, être symbolique. Obadyahou (en grec Abdias) signifie « serviteur de Yahvé. »

c. Cet épisode ne s'harmonise pas avec le corps du récit, selon lequel Élie survivait seul à la persécution dirigée contre les prophètes de Yahvé (v. 22 et 19, 10, 14). Il faut supposer ou bien que le narrateur n'a pas remarqué le désaccord ou plutôt que cet exemple de la fidélite d'Obadyahou (v. 3b, 4, 12b, 13) a été ajouté après coup. — Sur le nombre des prophètes de Yahvé au temps d'Achab, voy. 22, 6 et la note. *d*. D'après la croyance populaire, le prophète pouvait tout à coup être emporté d'un lieu dans un autre et devenir invisible (cf. 2 Rois 2, 16-18) : l'extatique lui-même avait le sentiment d'être « ravi » en quelque point du ciel ou de la terre, sans toujours savoir si c'était avec ou sans son corps (Éz. 3, 12 ; 8, 3 ; 11, 1, 24 ; 43, 5 ; 2 Cor. 12, 2-4 ; etc.). *e*. Sur ce titre, voy. note *e* sur 1 Sam. 1, 3. *f*. En fait Achab n'avait pas renié Yahvé (voy. 16, 32, note *d*) ; mais le narrateur — et peut-être déjà Élie lui-même, — ont considéré l'association d'un autre culte à celui du Dieu d'Israël comme un abandon de Yahvé.

g. Élie n'a, d'après les récits du livre des Rois, combattu que le culte du Baal phénicien de Tyr et celui du Baal philistin d'Éqrôn (2 Rois 1). L'auteur lui attribue, de plus, ici la condamnation de tout hommage rendu à des baals, c'est-à-dire à l'une quelconque des divinités des anciens Cananéens, culte dont les rites se perpétuaient dans beaucoup de « hauts lieux » consacrés à Yahvé. *h*. Chaîne de montagnes du nord de la Palestine, qui court entre la vallée du Qichôn et la plaine côtière du Saron et se termine au bord de la Méditerranée par un promontoire majestueux. Ce sommet constituait un excellent terrain de rencontre : il était sacré pour les païens (Vespasien encore y sacrifia et y demanda un oracle au dieu Carmel [Tacite, *Hist.*, II, 78 ; Suétone, *Vesp.*, 5]), comme pour les Israélites, qui y avaient élevé un autel à Yahvé et tenaient ce massif pour un asile inviolable (Am. 9, 3), de même qu'aujourd'hui il est vénéré à la fois par les Juifs, les chrétiens et les musulmans.

les 450 prophètes de Baal[a] et les 400 prophètes d'Achéra[b] qui mangent à la table de Jézabel. »

Élie et les prophètes de Baal[c].

[20]Achab envoya [des messagers] dans tout Israël et rassembla tous les prophètes sur le mont Carmel. [21]Élie s'avança devant tout le peuple et dit : « Jusques à quand clocherez-vous des deux jambes[d]? » Si c'est Yahvé qui est Dieu, suivez-le et si c'est Baal, suivez-le ». Le peuple ne lui répondit pas un mot. [22]Alors Élie dit au peuple : « Je suis le seul prophète de Yahvé qui subsiste, tandis que les prophètes de Baal sont quatre cent cinquante. [23]Qu'on nous donne deux taureaux ; ils en choisiront un, le dépèceront, le disposeront sur le bois, mais sans y mettre le feu. Et moi, je préparerai l'autre taureau et je le placerai sur le bois sans y mettre le feu. [24]Vous invoquerez alors le nom de votre dieu et moi, j'invoquerai le nom de Yahvé : le dieu qui répondra en envoyant le feu, sera [reconnu comme étant] Dieu[e]. » Tout le peuple répondit : « C'est bien parlé. »

[25]Alors Élie dit aux prophètes de Baal : « Choisissez l'un des taureaux et apprêtez[-le] les premiers, car vous êtes les plus nombreux : invoquez le nom de votre dieu, mais ne mettez pas le feu. » [26]Ils prirent le taureau, [l']apprêtèrent et invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi en disant : « Baal, réponds-nous ! » Mais aucun son [ne se fit entendre], aucune réponse. Alors ils dansèrent[f] autour de l'autel qu'ils avaient dressé. [27]A midi, Élie se mit à les railler en disant : « Criez bien fort, car il est dieu [assurément], mais il est plongé dans ses pensées, ou occupé ou en voyage ; peut-être dort-il et il s'éveillera. » [28]Ils poussèrent de grandes clameurs et se firent, selon leur coutume, des entailles avec des épées et des lances jusqu'à ce que le sang se répandit sur eux[g]. [29]Quand midi fut passé, ils entrèrent en extase prophétique[h] jusqu'à l'heure où l'on offre l'oblation[i]. Mais aucun son [ne se fit entendre] ; point de réponse, pas un signe d'attention.

[30]Alors Élie dit à tout le peuple : « Approchez-vous de moi ». Et tout le peuple s'approcha de lui. Élie répara l'autel démoli de Yahvé[j]. [31]Élie prit douze pierres, autant qu'il y a de tribus [issues] des fils de Jacob, auquel Yahvé a dit : « Israël sera ton nom. » [32]Avec ces pierres, il bâtit un autel au nom de Yahvé. Puis il fit autour de l'autel un fossé de la taille d'[un champ où l'on sème]

20. « tout Israël » *G* (suppr. *bené*). H : tous les enfants d'Israël. « tous » *H* G* (aj. *kol*). Manque en H. 26. « taureau » *G^hex VL* (suppr. *'ăšèr nâtan lâhèm*). H aj. : qu'il leur avait donné. — Mais voy. v. 25. « ils avaient » *H* Seb G S L* (lis. *'âsou*). H : il avait.

a. Le délire sacré, tel qu'il se manifestait dans les bandes de « prophètes » israélites du temps de Saül (1 Sam. 10, 5-13), se retrouvait chez beaucoup des peuples de l'Asie occidentale. Chez les Phéniciens le fait est attesté dès 1117, par le cas de ce jeune page du roi de Byblos qui, une nuit, pendant un sacrifice, tomba en convulsions et prononça un oracle (récit du voyageur égyptien Ouen Amôn). *b*. Litt. : *de l'achéra*. Mais il s'agit évidemment ici de la déesse de ce nom, non du pieu sacré. Comme il n'est plus question de ces 400 inspirés d'Achéra dans la suite du récit (v. 22 et 40), il est probable qu'ils n'étaient pas mentionnés dans le texte primitif.

c. Le thème de la rivalité entre deux dieux ou entre divers thaumaturges, tranchée au moyen d'une épreuve publique est souvent traité dans le folklore international : conte égyptien de Khufui et des magiciens (Maspero, *Contes*, p, 24-44), mythe d'Apollon et de Marsyas, rivalité de Moïse et des magiciens égyptiens (Ex. 7, 8-12), de Joseph et des devins du pharaon (Gen. 41), de Daniel et des sages et prêtres de Babylone (Dan. 2, 5 et conte de Bel), etc. Ce trait rappelle aussi le « jugement de Dieu » (duel judiciaire, épreuve du feu ou du poison) si souvent employé comme moyen de découvrir la vérité non seulement chez les non civilisés, mais dans nos pays jusque dans les temps modernes. *d*. La traduction « jambe » n'est pas tout à fait sûre. Mais le sens de l'image est clair : elle paraît tirée des danses sacrées : « clocher » ou « boîter » signifiait « danser » parce qu'en Orient le danseur, à chaque mesure, retombe de tout son poids sur une seule jambe. Vous ne pouvez danser à la fois la danse sacrée de Baal (v. 26) et celle de Yahvé (cf. Ex. 32, 6 ; Jug. 21, 19-21 ; 2 Sam. 6, 14-16, 20-23). *e*. Le choix de cette épreuve n'était pas arbitraire : il s'agissait de savoir quel est le dieu qui dispose de la foudre, c'est-à-dire de l'orage et de la pluie, et peut par conséquent faire cesser la sécheresse. *f*. Litt. : *clochèrent*. Cf. note *d*. *g*. Les incisions rituelles constituaient un usage très répandu dans les religions de l'Asie occidentale, spécialement dans le culte des morts (Lév. 19, 28 ; Deut. 14, 1). Elles se pratiquent encore chez les Musulmans chiites dans le deuil sur Ali. Elles avaient pour but soit d'établir la communion par le sang avec les invisibles, soit d'exciter leur pitié : de là leur emploi pour appuyer une prière instante (Os. 7, 14 [G]) *h*. Litt. : *prophétisèrent*. Cf. note *a*. *i*. Dans les grands sanctuaires israélites — du moins entre le VIII[e] et le V[e] siècle — on offrait chaque jour un holocauste le matin, et une oblation de céréales le soir (2 Rois 16, 15 ; Éz. 46, 15 ; Esdr. 9, 4-5). L'heure de l'offrande du soir a varié au cours des âges : le Code sacerdotal prescrit de l'apporter « entre les deux soirs » (Ex. 29, 39, 41 ; 30, 8 ; Nomb. 28, 4, 8), c'est-à-dire au coucher du soleil (voy. Ex. 12, 6 et la note). Plus tard l'usage prévalut de l'offrir à partir de trois heures de l'après midi. Cette dernière pratique conviendrait mieux au présent récit, étant donné tout ce qu'Élie fait encore ce jour-là (v. 30-46). *j*. L'autel avait sans doute été démoli, selon le narrateur, par Achab (cf. 19, 10, 14). Les v. 31 et 32[a], qui présentent l'autel comme « bâti » par Élie doivent être d'une autre main.

deux seas de semence[a]. [33]Il disposa le bois, dépeça le taureau et le mit sur le bois. [34]Il dit alors : « Remplissez d'eau quatre cruches et versez-les sur l'holocauste et sur le bois. » C'est ce que l'on fit. Il ajouta : « Faites-le une seconde fois. » On le fit une seconde fois. Il reprit : « Faites-le une troisième fois. » On le fit une troisième fois, [35]de sorte que l'eau ruisselait tout autour de l'autel ; et l'on remplit aussi d'eau le fossé[b].

[36]A l'heure où l'on offre l'oblation, le prophète Élie s'avança et dit : « Yahvé, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, qu'aujourd'hui on sache que c'est toi qui es Dieu en Israël[c], que je suis ton serviteur et que c'est sur ton ordre que j'ai fait tout ceci. [37]Réponds-moi, Yahvé, réponds-moi, et que ce peuple sache que c'est toi, Yahvé, qui es Dieu et que c'est toi qui ramènes leur cœur. » [38]Alors le feu de Yahvé[d] tomba et consuma l'holocauste et le bois, ainsi que les pierres et la terre, et absorba l'eau qui était dans le fossé. [39]A cette vue, tout le monde tomba le visage contre terre et cria : « C'est Yahvé qui est Dieu ! C'est Yahvé qui est Dieu ! » [40]Élie leur dit : « Saisissez les prophètes de Baal ! Que pas un d'eux n'échappe ! » On les saisit. Élie les fit descendre au torrent du Qichôn[e] et là il les égorgea[f].

La pluie.

[41]Alors Élie dit à Achab : « Remonte [sur la montagne], mange et bois, car j'entends [déjà] le bruit de la pluie[g]. » [42]Achab remonta pour manger et pour boire. Quant à Élie, il gravit le sommet du Carmel[h] et se tint accroupi par terre en mettant son visage entre ses genoux[i]. [43]Puis il dit à son serviteur : « Monte, je te prie[j], et regarde du côté de la mer. » Celui-ci monta et regarda : « [Je ne vois] rien, » répondit-il. Par sept fois Élie dit : « Retourne [sur tes pas]. » Sept fois le serviteur retourna [sur ses pas]. [44]La septième fois, il dit : « Je vois s'élever de la mer un petit nuage, qui n'est pas plus grand que la paume de la main d'un homme. » Élie dit : « Monte dire à Achab : Attelle et redescends, de peur que la pluie ne t'arrête. » [45]En quelques instants, le ciel, [obscurci] par les nuages et par la tempête, devint noir et une forte pluie se mit à tomber. Achab monta sur son char et partit pour Jizréel[k]. [46]La main de Yahvé fut sur Élie[l] ; il se ceignit les reins et courut devant Achab jusqu'à l'entrée de Jizréel[m].

Élie au Horeb. Vocation d'Élisée.

Élie s'enfuit au désert.

19 [1]Achab rapporta à Jézabel tout ce qu'avait fait Élie et comment il avait passé tous les prophètes au fil de l'épée. [2]Jézabel envoya à Élie un messager chargé de lui dire : « Si tu es Élie, moi je suis Jézabel ! Que les dieux m'infligent tel et tel malheur et y ajoutent encore celui-ci[n], si demain, à pareille heure, je ne fais pas de ta vie ce que tu as fait de

34. « C'est — fit » *G^B* (aj. *wayya'âsou kên*). Manque en H. 43. « Sept — retourna » *G^BL* (aj. *wayyâšob hanna'ar šèba' pe'âmîm*). Manque en H. **19**, 1. « et comment (litt. : et que) » *G S L* (lis. *wa'ăšèr* et suppr. *kol*). H : et tout ce que (?). 2. « Si — Jézabel » *G VL* (aj. *'im 'attâ 'éliyyâhou wa'ănî 'izèbèl*). Manque en H. « m'infligent » *G S L* (aj. *lî*). H : infligent.

a. L'expression employée désignait dans la michna une surface de 784 mètres carrés. Le sens ne doit donc pas être : un fossé pouvant contenir deux seas [d'eau] : le sea (1/3 d'épha, soit env. 12 litres) était, comme l'épha, une mesure de capacité réservée aux matières sèches. *b*. Ce triple arrosage est, d'après le récit actuel, destiné à rendre plus difficile et par suite plus éclatant le miracle demandé à Yahvé (cf. 1 Sam. 6, 7-10 et note *h* sur 6, 1). D'après la forme primitive de la tradition, il s'agissait peut-être d'un rite de pluie : chez quantité de peuples on arrose en petit pour provoquer magiquement un arrosage en grand, le semblable appelant le semblable. *c*. Ceci suggère que le point en litige entre Élie et les prophètes de Baal n'est pas de savoir qui est le vrai Dieu, le seul qui existe, comme pourraient le faire croire les v. 21, 24, 27, 37, 39, mais qui est le maître souverain *du peuple d'Israël et de son pays*. Les prophètes ne formuleront la doctrine monothéiste que plusieurs siècles après Élie. *d*. La foudre (Job 1, 16 ; Nomb. 11, 1). *e*. Le Qichôn, auj. *Nahr el-Mukatta*, coule au pied du Carmel, à une heure environ de marche au N. E. du sommet. *f*. D'après le récit, généralement très sûr, qu'on lit 2 Rois 9-10, les adorateurs du Baal de Tyr ne furent exterminés que plus tard, par Jéhu (10, 18-27). *g*. Le roi, qui a sans doute jeûné pendant les événements dramatiques qui ont marqué la journée, peut maintenant se livrer librement à la joie : la calamité est finie ; Élie, dont les sens sont miraculeusement affinés, entend déjà la pluie, si loin qu'elle soit encore. *h*. Le point culminant du massif (552 mètres) est assez loin dans l'intérieur des terres.

i. Attitude favorisant la concentration de la pensée nécessaire à une prière particulièrement intense ou peut-être à l'action magique sur la pluie. *j*. Élie se tient un peu en contrebas du sommet et ne voit pas lui-même la mer. *k*. Jizréel, auj. Zérîn, à l'extrémité S. E. de la plaine du même nom, était, avec Samarie, la résidence préférée d'Achab. *l*. C'est-à-dire : il entra en transe. *m*. Il y a une vingtaine de kil. du Carmel à Jizréel. L'homme en état de transe extatique se montre parfois capable d'efforts physiques qui lui seraient impossibles en temps normal : Hanania, saisi par l'esprit, brise un lourd joug de bois (Jér. 28, 10-11). Les adeptes du culte de Dionysos, corybantes et ménades, se livraient à des courses désordonnées par monts et par vaux. *n*. Sur cette formule d'imprécation, voy. 1 Sam. 3, 17.

la vie de chacun d'entre eux[a]. » [3] Élie eut peur; il se leva et partit pour sauver sa vie. Il arriva à Beér Chèba qui appartient à Juda[b] et y laissa son serviteur. [4] Quant à lui, il s'avança dans le désert[c] et, après une journée de marche, il s'assit sous un genêt[d] et demanda la mort en disant : « C'en est assez maintenant : Yahvé, prends ma vie, car je ne vaux pas mieux que mes pères[e]. » [5] Puis il se coucha et s'endormit. Mais voici qu'un ange le toucha et lui dit : « Lève-toi, mange. » [6] Il regarda et vit à son chevet un gâteau cuit sous la cendre et une cruche d'eau. Il mangea et but, puis il se recoucha.

[7] L'ange de Yahvé[f] le toucha encore une seconde fois et dit : « Lève-toi, mange; car le chemin est trop long pour toi. » [8] Il se leva, mangea et but, puis, avec la force que lui donna la nourriture qu'il avait prise, il marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'à la montagne de Dieu, au Ḥoreb[g].

La vision du Ḥoreb.

[9] Là il entra dans la caverne[h] et s'y installa pour la nuit. Et voici que la parole de Yahvé lui fut adressée. Il lui dit : « Que fais-tu ici, Élie ? » [10] Élie répondit : « J'ai ressenti une ardente jalousie pour Yahvé, le Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël t'ont abandonné; ils ont détruit tes autels, ils ont passé tes prophètes au fil de l'épée; il ne reste que moi et ils cherchent à m'ôter la vie. » [11] Yahvé dit : « Sors et tiens-toi debout sur la montagne, devant Yahvé[i]. » Or, voici que Yahvé vint à passer. Un vent violent et impétueux fendait les montagnes et brisait les rochers devant Yahvé; mais Yahvé n'était pas dans le vent. Après le vent, il y eut un tremblement de terre; Yahvé n'était pas dans le tremblement de terre. [12] Après le tremblement de terre [apparut] un feu; Yahvé n'était pas dans le feu. Après le feu [il y eut] un bruissement doux et léger[j].

[13] Dès qu'Élie l'entendit, il se couvrit le visage de son manteau[k]; il sortit et se tint debout à l'entrée de la caverne. Et voici qu'une voix lui parla et lui dit : « Que fais-tu ici, Élie ? » [14] Il répondit : « J'ai ressenti une ardente jalousie pour Yahvé, le Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël t'ont abandonné; ils ont détruit tes autels, ils ont passé tes prophètes au fil de l'épée; il ne reste que moi et ils cherchent à m'ôter la vie. » [15] Yahvé lui dit : « Retourne sur tes pas; [va] par le désert à Damas et, quand tu y seras arrivé, tu oindras Ḥazaël comme roi

3. « eut peur » H* G S L (lis. *wayyirâ'*). H : vit. 5. « se coucha » (suppr. *taḥat rôtèm 'aḥat* (Hᵏ)ou *'èḥâd* (Hq)). H aj. : sous un genêt. G aj. : là. — Ce sont des gloses. 10. « t'ont abandonné » G^{AL(B)} (lis. *'ăzâboukâ*). H : ont abandonné ton alliance. 11. « violent » (lis. *gâdôl*). H a cet adjectif seul au féminin et les compléments suivants au masc. ; le mot « vent » en hébreu peut être des deux genres. 14. D'après G. Voy. v. 10. 15. « va — Damas » d'après G L (lis. peut-être *ledèrèk hammidbâr*). H : par ton chemin au désert de Damas. G donne côte à côte les deux traductions. — Texte incertain.

a. Si la reine avertit Élie à l'avance, c'est sans doute qu'elle aimerait mieux le voir quitter volontairement le pays que d'avoir à mettre à mort un homme de Dieu. — L'épisode du séjour d'Élie au désert s'enchaîne, on le voit, expressément à celui de la grande scène du Carmel. Il peut paraître singulier qu'à une victoire aussi éclatante sur la religion de Baal succède dès le lendemain une fuite du prophète devant le mécontentement de la reine. Peut-être ces deux épisodes étaient-ils, au fond, deux variations de la tradition sur le même thème, le triomphe d'Élie sur Baal. D'après l'une il a lui-même détruit le culte du dieu étranger (ch. 18). Selon l'autre, il a choisi ceux qui l'aboliront à la génération suivante (ch. 19). *b*. Auj. Bir es-Séba, à l'extrémité sud du royaume de Juda, aux confins du désert. La formule employée pour désigner cette oasis indique que le narrateur est un Israélite du nord. *c*. Se proposait-il d'aller jusqu'au Ḥoreb porter sa plainte devant Yahvé dans son sanctuaire originel, exempt de toute contamination idolâtrique ? C'est douteux, car Élie, à ce qu'il semble, part sans provision de route ni guide. Peut-être comptait-il se laisser mourir de faim et de soif dans le désert. *d*. Un des arbustes rabougris qui poussent dans la steppe (cf. Ps. 120, 4; Job 30, 4). *e*. Il en est déjà de moi comme si j'étais « couché avec mes pères », c'est-à-dire si j'étais mort. *f*. Voy. note *m* sur Jug. 2, 1. *g*. De Beér Chèba au site traditionnel du Sinaï-Ḥoreb, il n'y a guère plus d'une douzaine de journées de marche. La distance ne serait pas beaucoup plus grande si le Sinaï se trouvait au pays de Madian sur la rive est du golfe d'Akaba. Les 40 jours et 40 nuits de marche paraissent être une hyperbole, qui indique, du reste, que le pèlerinage à la montagne de Dieu n'était plus guère fréquenté au temps où ceci a été écrit. *h*. Le célèbre « creux de rocher » d'où Moïse avait vu Yahvé « par derrière » (Ex. 33, 18-23). On pourrait traduire aussi : dans une caverne. *i*. Les v. 9b-11a anticipent fâcheusement sur les v. 13b-14, où l'on retrouve à peu près mot pour mot le même développement. Il résulte de cette répétition qu'Élie sort deux fois de la caverne (11a et 13) sans qu'on nous dise qu'il y soit rentré. *j*. Nous avons ici la description classique des théophanies hébraïques : Yahvé apparaît au milieu des convulsions de la nature, de l'orage, du feu, du tremblement de terre (Gen. 15, 17; Ex. 3, 2; 19, 16-18; 20, 18; Jug. 5, 4-5; Ps. 18, 8-16; És. 24, 19; Mi. 1, 4; Nah. 1, 5; Hab. 3, 3-11). Tout au plus le narrateur souligne-t-il que Yahvé est nettement distinct de ces phénomènes naturels, qui ne constituent que les avant-coureurs de sa venue, son cortège, les exécuteurs de ses volontés; lui-même conserve un calme souverain; il se manifeste sous la forme d'un « bruissement doux et léger », signe de la présence d'un esprit (Job 4, 12-16). En tout cas, l'apparition accordée à Élie ne vise nullement à opposer la notion d'un Dieu plein de douceur et de mansuétude à celle du justicier jaloux et redoutable que prêchait le prophète : Yahvé ne réconfortera son serviteur que par l'annonce d'impitoyables châtiments qui anéantiront la nation presque entière (v. 17-18). *k*. Cf. Ex. 3, 6; És. 6, 2. « Nul ne peut voir Dieu et vivre ».

d'Aram[a]. [16] Puis tu oindras Jéhu, fils de Nimchi, comme roi d'Israël[b]. Enfin tu oindras[c] Élisée, fils de Chaphat, d'Abél Meḥola[d], comme prophète à ta place. [17] Celui qui échappera à l'épée de Ḥazaël, Jéhu le fera mourir; celui qui échappera à l'épée de Jéhu, Élisée le fera mourir[e]. [18] Mais je laisserai subsister sept mille hommes en Israël[f], tous ceux dont les genoux n'ont pas fléchi devant Baal[g] et dont la bouche ne l'a point baisé[h]. »

Vocation d'Élisée[i].

....[19] Il partit de là[j] et rencontra Élisée, fils de Chaphat. Celui-ci était en train de labourer; il avait douze couples de bœufs devant lui et lui-même était avec la douzième. Élie, en passant auprès d'Élisée, jeta sur lui son manteau[k]. [20] Élisée quitta ses bœufs et courut après Élie : « Laisse-moi, dit-il, embrasser mon père et ma mère, puis je te suivrai. » Élie lui dit : « Va, [mais] reviens, car tu sais ce que je t'ai fait. » [21] Élisée, laissant Élie poursuivre sa route, revint prendre la couple de bœufs [qu'il conduisait]. Il les sacrifia, en fit cuire la chair sur [le bois de] l'attelage et la donna à manger à ses gens. Puis il se leva, suivit Élie et devint son serviteur.

Meurtre judiciaire de Nabot[l].

21 [1] Nabot le Jizreélite possédait une vigne à côté du palais d'Achab, roi de Samarie[m]. [2] Achab parla ainsi à Nabot : « Cède-moi ta vigne, afin que je m'en fasse un jardin potager, car elle est tout près de ma demeure; je te donnerai à la place une vigne meilleure ou, si tu le préfères, je t'en donnerai le prix en argent. » [3] Nabot répondit à Achab : « Yahvé me garde de te céder l'héritage de mes pères[n] ! » [4] Achab rentra chez lui chagriné et irrité de la réponse que Nabot lui avait faite : « Je ne te céderai pas l'héritage de mes pères. » Il se coucha sur son lit, se voila le visage et ne mangea rien.

[5] Jézabel, sa femme, vint auprès de lui et lui dit : « Pourquoi as-tu l'esprit chagrin et ne manges-tu pas ? » [6] Il lui répondit : « C'est que j'ai parlé à Nabot le Jizreélite : Cède-moi, lui ai-je dit, ta vigne à prix d'argent ou, si tu le préfères, je te donnerai une [autre] vigne à la place. — Et il a répondu : Je ne te céderai pas ma vigne. » [7] Jézabel, sa femme, lui dit : « Est-ce toi qui exerces à présent le pouvoir royal en Israël ? Lève-toi, mange, bois et retrouve ta bonne humeur : je te la procurerai, moi, la vigne de Nabot le Jizreélite[o]. »

19. « en passant auprès » G S (lis. *'âlâw*). H : passant vers lui. 21, 1. G^{luc}. H aj. en tête : Et il arriva, après ces choses, que... « Nabot — vigne (litt. : une vigne était à N. le Jizreélite) » G. H aj. : qui [était] à Jizréel. (Ceci peut se rapporter à Nabot ou à sa vigne). 2. « ou » G S cf. v. 6 (aj. *'ô*). Omis en H par haplographie. « se voila le visage » G VL (lis. *wayekas*). H : tourna son visage. 7. « Est-ce toi » G (lis. *hă'attâ*). H : C'est toi.

a. Cf. 2 Rois 8, 7-15. *b*. Cf. 2 Rois 9-10. *c*. Il n'est pas raconté, dans la suite, qu'Élie ait oint, au sens propre, Élisée; peut-être ce mot est-il pris ici dans l'acception plus large de « consacrer » (cf. És. 61, 1). *d*. Cf. 4, 12 note *m*. *e*. Tous ceux des coupables qui survivront aux guerres avec les Araméens tomberont sous les coups de Jéhu, le chef révolutionnaire. Peut-être racontait-on aussi une extermination des adorateurs de Baal par Élisée. Il pourrait cependant s'agir de cas individuels comme celui de 2 Rois 7, 2, 17. *f*. Ici apparaît la doctrine du « reste », de la minorité fidèle qui sera préservée et deviendra la semence de l'Israël de l'avenir (És. 4, 3; 10, 20-22; 28, 5; etc.). *g*. Pour s'agenouiller ou pour se prosterner. *h*. Cf. Os. 13, 2; Job 31, 27 et note *e*. *i*. La « vie d'Élie » devait raconter le sacre de Ḥazaël et celui de Jéhu par ce prophète. Ces passages auront été omis par le rédacteur du livre des Rois parce qu'il reproduisait la version donnée dans la biographie d'Élisée et qui attribuait au successeur d'Élie l'initiative de cette double désignation (2 Rois 8, 7-15; 9, 1-13). *j*. De l'endroit où il avait oint Jéhu. *k*. Ce manteau, tout pénétré de l'influence et des pouvoirs surnaturels d'Élie (2 Rois 2, 13-14), n'a pas plus tôt touché Élisée que celui-ci devient un homme nouveau, placé sous l'action mystérieuse de l'esprit. Désormais il est lié à son maître pour la vie. *l*. Le récit du meurtre de Nabot est un extrait de l'histoire d'Élie comme les morceaux précédents (17-18 et 19). Il en est séparé, dans l'édition massorétique, par un chapitre d'un tout autre caractère (ch. 20), puisé, de même que le ch. 22, à une autre source. Avec Gᴮ et Gᴸ, nous replaçons l'histoire de Nabot à la suite du ch. 19 : on l'a sans doute transposé dans l'édition massorétique pour rapprocher les menaces formulées par Élie à la suite du meurtre de Nabot, de leur accomplissement (ch. 22). — L'événement raconté est certainement historique; car il y est fait allusion dans l'excellente histoire de Jéhu (2 Rois 9, 25-26); la version des faits supposée dans ce passage ne diffère de celle du ch. 21 que par quelques détails : la propriété de Nabot n'est pas une vigne, toute proche du palais, mais un champ, situé hors des portes; les fils de Nabot sont exécutés avec lui; le crime d'Achab apparaît donc plus odieux encore que dans le ch. 21, où la responsabilité principale est, du reste, rejetée sur Jézabel. *m*. Il s'agit, selon toute apparence, non du fameux « palais d'ivoire » où Achab habitait à Samarie, comme l'a pensé l'auteur de l'addition 1 Rois 22, 38, mais du palais que ce souverain possédait à Jizréel (cf. 2 Rois 9-10); c'est à Jizréel que 2 Rois 9, 25-26 aussi place le champ de Nabot. *n*. En cédant le champ de ses pères, qui contenait peut-être le tombeau familial, Nabot aurait violé une coutume vénérable et sacrée. Le patrimoine hérité des pères sera déclaré inaliénable par la loi du Lév. (25, 23-28). Le conflit entre Achab et Nabot nous révèle un des aspects de la lutte entre la tradition nationale et les tendances « civilisatrices » de la royauté. *o*. L'auteur de la biographie d'Élie présente Jézabel comme le mauvais génie d'Achab (cf. 18, 19; 19, 1-2). Cette reine phénicienne se fait du pouvoir royal l'idée qu'on en avait dans les grandes monarchies orientales : les sujets appartiennent au souverain, qui peut disposer comme il l'entend de leurs biens et de leurs vies.

8 Elle écrivit des lettres au nom d'Achab, les scella du sceau du roi et envoya ces lettres aux anciens et aux notables qui habitaient avec Nabot. 9 Dans ces lettres, elle écrivait : « Ordonnez un jeûne public et, dans le peuple [assemblé], faites asseoir Nabot à la première place[a]. 10 Puis vous ferez asseoir en face de lui deux scélérats[b], qui déposeront contre lui en disant : Tu as maudit[c] Dieu et le roi[d]. — Faites-le alors sortir [de la ville], lapidez-le et qu'il meure[e] ! »

11 Les gens de la ville de Nabot, les anciens et les notables, qui étaient les habitants de sa ville, se conformèrent aux ordres que Jézabel leur avait envoyés, à ce qui était écrit dans les lettres qu'elle leur avait adressées. 12 Ils ordonnèrent un jeûne public et, dans le peuple [assemblé], firent asseoir Nabot à la première place. 13 Puis les deux scélérats vinrent s'asseoir en face de lui et déposèrent contre lui en disant : « Il a maudit Dieu et le roi. » Alors on le fit sortir de la ville, on le lapida et il mourut. 14 Puis on envoya dire à Jézabel : « Nabot a été lapidé, et il est mort. »

15 Quand Jézabel apprit que Nabot avait été lapidé et qu'il était mort, elle dit à Achab : « Lève-toi, prends possession de la vigne que Nabot, le Jizreélite, refusait de te céder à prix d'argent, car Nabot n'est plus en vie, il est mort. » 16 En apprenant la mort de Nabot, Achab se leva pour descendre à la vigne de Nabot, afin d'en prendre possession[f].

17 Alors la parole de Yahvé fut adressée à Élie, le Tichbite, en ces termes : « 18 Lève-toi, descends à la rencontre d'Achab, le roi d'Israël qui réside à Samarie. Le voilà dans la vigne de Nabot, où il est descendu pour en prendre possession. 19 Tu lui diras : Ainsi parle Yahvé : Après avoir assassiné, prétends-tu aussi hériter[g] ? — C'est pourquoi ainsi parle Yahvé : Au lieu même où les chiens ont léché le sang de Nabot, ils lècheront aussi ton propre sang[h]. » 20 Achab dit à Élie : « Tu me retrouves[i] donc, toi, mon ennemi ? » Il répondit : « Je [te] retrouve parce que tu t'es adonné à faire[j] ce qui déplaît à Yahvé. (R^D) 21 Eh bien, je vais faire fondre sur toi le malheur, je balaierai les derniers restes de ta race, je ne laisserai pas à Achab un seul mâle, soit impur, soit pur, en Israël. 22 Je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nebat, et à celle de Baecha, fils d'Aḥiyya, à cause du péché révoltant par lequel tu as provoqué ma colère et que tu as fait commettre à Israël. (R) 23 Sur Jézabel aussi, Yahvé a prononcé une parole; il a dit : Les chiens dévoreront Jézabel sur le sol de Jizréel. — (R^D) 24 Tout membre de la famille d'Achab qui mourra dans la ville sera dévoré par les chiens et celui qui mourra dans les champs deviendra la pâture des oiseaux du ciel[a]. »

8. « notables » *G^hex VL* (suppr. *'ăšer be'îrô*). H aj. : qui [étaient] dans sa ville. 13. « contre lui » *G^hex*. H aj. : les scélérats, contre Nabot, devant le peuple. 19. « C'est pourquoi » *G* (lis. *lākēn* au lieu du 2ᵉ *wedibbartā 'ēlāw lē'mōr*). H : et tu lui parleras en disant. 22. « à cause du » *G* (lis. *'al*). H : vers le. 23. « sur le sol » *H^ms S L T* cf. *2 Rois 9, 36* (lis. *beḥēlēq*). H : dans l'avant-mur.

a. Les autorités ordonnaient un jeûne général, avec assemblée au sanctuaire, sacrifices expiatoires, supplications, confession des péchés, lorsque quelque calamité atteignait ou menaçait la communauté : sécheresse (Jér. 14, 1, 12), invasion de sauterelles (Joël 1, 13-15 ; 2, 15-17), oracle funeste (Jon. 3), désastre militaire (Jug. 20, 20-21, 23-25, 26-27 ; cf. Jos. 7, 6-15) ou attaque ennemie (Jér. 36, 6). On tâchait alors de découvrir le péché qui avait dû provoquer la colère divine dont ce malheur était la marque, afin d'éliminer le péril social que constituait la présence du coupable (cf. Jos. 7 ; 1 Sam. 14, 38-45). C'est ce qu'escompte Jézabel. Le malheur qui servira de prétexte au jeûne n'est pas précisé ; mais il était facile d'en trouver un ; ce ne devait être ni la sécheresse provoquée par Élie, car d'après la biographie du prophète, celui-ci ne parut pas devant Achab pendant toute la durée du fléau, ni la prétendue faute de Nabot, car celui-ci, d'après les ordres de la reine, doit être mis « à la tête du peuple », expression qui ne peut guère signifier « à la place réservée aux accusés », mais « à la place la plus honorable » ; Jézabel veut dérouter les soupçons de l'opinion publique qui pourraient se porter sur la cour. *b.* Il faut deux témoins pour faire condamner un homme à mort (Deut. 17, 6). *c.* Litt. : *Tu as béni*. Sur cet euphémisme, cf. Job 1, 5 (et note *g*), 11 ; 2, 9. *d.* Crime capital (Ex. 22, 28 ; cf. Job 2, 9) ; le coupable devait être lapidé (Lév. 24, 16). *e.* On s'est étonné que la reine ait communiqué aussi cyniquement et par écrit aux anciens de Jizréel les détails de son plan criminel et on a pensé que dans le récit originel, les deux faux témoins subornés par Jézabel surgissaient à l'insu et à la grande surprise des autorités de la ville : le v. 10 serait une addition ultérieure. Mais l'exemple des notables de Samarie au temps de Jéhu (2 Rois 10, 1-9) montre que les despotes israélites avaient des raisons d'escompter largement la servilité des grands du royaume. *f.* Ceci paraît supposer qu'en Israël, comme chez beaucoup d'autres peuples, les biens des suppliciés étaient confisqués. *g.* C'est le même verbe, en hébreu, qui signifie « hériter » et « prendre possession ». *h.* Cf. 22, 38 ; 2 Rois 9, 26. — Le meurtre de Nabot n'était pas un crime inouï en Israël. David même et Salomon, en vrais despotes orientaux, avaient commis d'aussi grands forfaits. Mais Élie juge le fait avec une rigueur toute nouvelle : Yahvé venge le sang versé, fût-ce celui du plus humble membre du peuple et le meurtrier fût-il, comme Achab, un roi glorieux ayant bien servi par sa vaillance et ses succès diplomatiques les intérêts d'Israël. Avec Élie le divorce commence entre les fins politiques des chefs de la nation et l'idéal religieux des purs fidèles de Yahvé. *i.* L'hébreu emploie les verbes « trouver », « rencontrer » au sens de « être rencontré par », « se trouver sur le chemin de » (cf. 13, 24 et note *g*). Le sens semble donc être : « Ainsi tu te retrouves sur ma route ? » « Tu reparais devant moi ? » *j.* Litt. : *vendu pour faire*.

(R) 25 En vérité, il n'y a eu personne qui se soit, comme Achab, adonné à faire[b] ce qui déplaît à Yahvé, entraîné qu'il était par sa femme Jézabel. 26 Il commit force abominations en recherchant les idoles comme avaient fait les Amoréens que Yahvé chassa devant les enfants d'Israël.

(R(El)) 27 En entendant ces paroles[c], Achab déchira ses vêtements[d], il mit un sac à même sur sa chair[e] et il jeûna. Il couchait avec ce sac[f] et marchait à pas lents[g]. 28 Alors la parole de Yahvé fut adressée à Élie le Tichbite en ces mots : « 29 As-tu vu comment Achab s'est humilié devant moi ? Puisqu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas arriver le malheur pendant sa vie : c'est pendant la vie de son fils que je ferai arriver le malheur sur sa maison[h]. »

Les guerres d'Achab contre les Araméens[i].

(Ac) **20**[j] *Première campagne. Achab fait lever le siège de Samarie.*

1 Ben-Hadad[k], roi d'Aram, rassembla toute son armée ; trente-deux rois l'accompagnaient avec des chevaux et des chars[l]. Il monta contre Samarie, cerna la ville et commença l'attaque[m]. 2 Puis il envoya dans la ville des messagers à Achab, roi d'Israël. 3 Il lui fit dire : « Voici ce que dit Ben-Hadad : Ton argent et ton or sont à moi ; tes femmes et tes enfants sont à toi. » 4 Le roi d'Israël répondit : « Comme tu le dis, ô roi, mon seigneur, je suis à toi, ainsi que tout ce que je possède. »

5 Mais les messagers revinrent et dirent : « Ainsi a parlé Ben-Hadad : Je t'ai fait dire : Tu me livreras ton argent et ton or, tes femmes et tes enfants. 6 En effet, lorsque, demain à pareille heure, j'enverrai mes serviteurs, ils fouilleront ta maison et les maisons de tes serviteurs ; ils mettront la main sur tout ce qui leur paraîtra précieux et ils l'emporteront. » 7 Alors le roi d'Israël convoqua tous les anciens et [leur] dit : « Constatez et voyez que cet homme a de mauvais desseins. Il m'envoie demander mes femmes et mes enfants, alors que je ne lui avais pas refusé mon argent et mon or ». 8 Tous les anciens et tout le peuple lui dirent : « N'écoute pas ! N'accepte pas ! » 9 Achab répondit donc aux envoyés de Ben-

20, 3. « enfants » *G^B* (suppr. *haṭṭôbîm*). H aj. : les meilleurs. « à toi » d'après v. 7 (*G*) (lis. *lekā*). H : à moi. 5. « Je » *G* (lis. *ânōkî* au lieu de *kî*). H : que je... 6. « leur paraîtra (litt. : sera à leurs yeux) » *G S L* (lis. *'ênêhem*). H : est à tes yeux. 7. « anciens » *G^B* cf. v. 8 (lis. *hazzeqēnîm*). H : anciens du pays. « alors — or » *G^BL* (lis. *wekaspî ouzehâbî lō'*). H : et mon argent et mon or ; et je ne lui ai pas refusé.

a. Ce sont presque mot pour mot les malédictions que les prophètes Aḥiyya et Yéhou avaient, selon R^D, proférées contre la maison de Jéroboam (14, 10-11) et contre celle de Baecha (15, 30 ; 16, 2-4). Dans le récit primitif, Élie prononçait sans doute au lieu des formules stéréotypées qu'on lit v. 20b-22 et 24, une menace analogue à celle du v. 19. — La sentence sur Jézabel (v. 23), qui interrompt la série des prédictions relatives à la maison d'Achab, doit avoir été ajoutée après coup. *b.* Voy. note *j* sur 21, 20. *c.* Le v. 27 devait faire suite immédiatement aux « paroles » d'Élie (v. 19-24). Les réflexions du rédacteur (v. 25-26) ont donc été ajoutées après coup. *d.* Achab, selon l'usage, exprime sa douleur par des gestes qui étaient primitivement des rites de deuil.

e. Le sac était une sorte de pagne fait d'une étoffe noire et rugueuse fabriquée avec des poils de chèvres. L'usage s'était établi de le revêtir seulement *par dessus* la tunique : mais, en signe de très grande douleur, on en revenait à la coutume primitive et on portait ce cilice à même sur son corps (cf. 2 Rois 6, 30). *f.* Cf. 2 Sam. 12, 16 ; 21, 10 ; És. 58, 5 ; Joël 1, 13 ; Esth. 4, 3. *g.* Cf. Ps. 35, 14. *h.* L'épilogue racontant les marques de repentance données par Achab (v. 27-29) a été surajouté, peut-être déjà dans la tradition populaire et dans la biographie d'Élie, pour expliquer que les menaces terribles fulminées par le prophète contre le coupable et sa maison ne se soient accomplies intégralement qu'à la génération suivante (de même 2 Sam. 12, 13-14 ; cf. 1 Rois 11, 34-36). Il était, du reste, conforme à la justice de Yahvé, selon les idées du temps, que les enfants fussent frappés non seulement *à cause* des crimes des pères, mais *à la place* des coupables (cf. 2 Sam. 12, 13-18 ; etc.). *i.* Les ch. 20 et 22, 1-38 sont extraits d'un document très différent de la « Vie du prophète Élie », par son esprit comme par ses tendances. L'intérêt du narrateur ici se concentre sur le roi, non sur les prophètes qui interviennent dans le récit. L'auteur est un historien, très sympathique à la dynastie omride. Achab est représenté comme un prince énergique et généreux, guerrier vaillant et diplomate avisé, qui défend efficacement contre les Araméens l'indépendance d'Israël. Il se montre, sinon adorateur fervent de Yahvé, du moins déférent envers le Dieu national et ses prophètes. *j.* Sur la transposition du ch. 21 avant le ch. 20, voy. note *l* sur 21, 1. *k.* On l'appelle d'ordinaire Ben-Hadad II, parce que ce n'était probablement pas le même qu'Asa avait appelé à son secours contre Baecha (15, 18), mais son fils. Le royaume araméen de Damas était, de son temps, le plus puissant État de la région syro-palestinienne ; il tenait toute la contrée sous sa suzeraineté. Ben-Hadad eut cependant déjà à se mesurer avec les Assyriens, qui reprenaient alors leur marche conquérante vers l'ouest : Salmanasar III, qui l'appelle Adadidri (Hadadézer), dit l'avoir vaincu à la bataille de Qarqar (854) : mais le combat fut probablement indécis. *l.* A la bataille de Qarqar, Ben-Hadad avait avec lui douze peuples et douze rois — dont Achab d'Israël, — plus de 4.000 chars, 1.000 chameaux, 2.000 cavaliers, en tout près de 70.000 soldats. *m.* La partie conservée du document ne nous renseigne pas sur les événements qui avaient précédé. Depuis le temps de Baecha, la situation d'Israël vis-à-vis de son puissant voisin avait empiré. Non seulement Baecha avait perdu la Haute Galilée et la Transjordanie, mais Omri, le père d'Achab, avait dû céder des villes et consentir à l'établissement de marchands araméens à Samarie (v. 34). Achab venait de subir une nouvelle défaite et avait dû s'enfermer dans sa capitale avec une faible garnison (v. 15).

Hadad : « Dites au roi, mon seigneur : Tout ce que tu as fait demander à ton serviteur dans ton premier message, je l'exécuterai ; mais ceci, je ne puis le faire. » Les messagers s'en allèrent et rapportèrent cette réponse à leur maître.

10 Ben-Hadad envoya dire à Achab : « Que les dieux m'infligent tel et tel malheur et y ajoutent encore celui-ci s'il reste de Samarie assez de poussière pour remplir le creux de la main de chacun des hommes de l'armée qui me suit. » 11 Le roi d'Israël répondit : « C'en est assez! Que celui qui ceint [son épée] ne se glorifie pas comme celui qui la dépose[a]. » 12 En entendant cette réponse, Ben-Hadad, qui était en train de boire avec les rois sous les tentes, dit à ses serviteurs : « Mettez en place [les troupes[b]]. » Et ils mirent [les troupes] en place contre la ville.

R 13 A ce moment, un prophète s'approcha d'Achab, roi d'Israël, et [lui] dit : « Ainsi parle Yahvé : Tu vois cette grande multitude? Je vais la livrer aujourd'hui entre tes mains et tu sauras que je suis Yahvé[c]. » 14 Achab demanda : « Par qui [me la livrera-t-il]? » Il répondit : « Ainsi parle Yahvé : Par les gens des chefs des provinces[d]. » Achab reprit : « Qui engagera le combat? » Le prophète répondit : « Toi-même[e]. »

Ac 15 Alors Achab passa en revue les gens des chefs des provinces[f] : ils étaient 232. Après eux, il passa en revue toute l'armée, tous les enfants d'Israël : [ils étaient] 7.000. 16 Vers midi[g], ils firent une sortie, tandis que Ben-Hadad buvait et s'enivrait sous les tentes avec les trente-deux rois, ses alliés. 17 Les gens des chefs de province sortirent les premiers. On envoya avertir Ben-Hadad : « Des hommes, [lui] dit-on, sortent de Samarie. » 18 Il répondit : « S'ils sortent avec des intentions pacifiques, prenez-les vivants, et s'ils sortent pour combattre, prenez-les [aussi] vivants. » 19 Les Israélites, cependant, étaient sortis de la ville, d'abord les gens des chefs de province, puis l'armée à leur suite. 20 Chacun frappa son homme et les Araméens prirent la fuite. Israël les poursuivit. Ben-Hadad, roi d'Aram, se sauva sur un cheval avec quelques cavaliers. 21 Le roi d'Israël fit une sortie, s'empara des chevaux et des chars et fit des Araméens un grand carnage[h].

Deuxième campagne. Bataille d'Apheq.

22 Le prophète aborda le roi d'Israël et lui dit : « Va, augmente tes forces; réfléchis et avise à ce qu'il te faut faire, car, au retour de l'année[i], le roi d'Aram marchera contre toi. » R

23 Les serviteurs du roi d'Aram lui dirent : « Leur dieu est un dieu de montagne[j] ; voilà pourquoi ils ont été plus forts que nous. Mais attaquons-les en plaine et [nous voulons Ac

11. « C'en est assez » *G* (lis. *rab*). H : Parlez [ainsi]. 13. « cette » G^B (suppr. *kol*). H : toute cette. 15. « Achab » G^{BL}. Manque en H. 17. « On — Ben-Hadad » d'après G^B (lis. *wayyišleḥou 'èl bèn hădad*). H: Ben-Hadad envoya et on l'informa. 20. « les — prirent (litt. : Aram prit) » *G* (lis. *wayyānos*). H : Aram prirent. « avec quelques » d'après G^A (aj. *'ittô*). H : et des. 21. « s'empara des » *G* (lis. *wayyiqqaḥ*). H : frappa les.

a. Proverbe analogue à notre locution : Ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. *b.* Ou peut-être les machines de siège. Le sens général est, en tout cas : Préparez l'attaque ; cf. Es. 22, 7b. *c.* Les passages du ch. 20 où interviennent des prophètes anonymes (v. 13-14, 28 et 35-43) ne constituent pas, à ce qu'il semble, des éléments indispensables du récit ; ils ont été sans doute ajoutés après coup à la narration originelle pour souligner plus expressément que les succès d'Achab venaient, en dernière analyse, de Yahvé. D'autre part, il ne doivent pas provenir du rédacteur deutéronomiste, mais d'un écrivain plus ancien : ils ne trahissent aucune hostilité de principe contre Achab, qui est représenté comme écoutant volontiers les prophètes de Yahvé; de plus ils ne se tiennent pas dans les généralités, mais présentent quelques traits concrets et archaïques. *d.* Voy. v. 15. *e.* Les anciens Israélites paraissent avoir observé une pratique consistant à demander à Dieu de désigner, par un oracle, le corps de troupe, voire la personne qui devait porter le premier coup dans une guerre ou dans une bataille (cf. Jug. 1, 1-2 ; 20, 18). C'est que l'acte inaugurant le combat avait, à leurs yeux, une importance majeure : il annonçait et, en quelque mesure, déterminait toute la suite des événements : on tirait de même des présages des circonstances marquant la naissance d'un enfant (Gen. 25, 22-23, 25-26 ; 38, 27-30), de la première parole prononcée (1 Sam. 14, 8-10 ; 1 Rois 20, 32-33); le rite de l'hydrophorie célébré dans la première journée de l'année influait sur les pluies qui tomberaient dans les douze mois suivants (cf. Zach. 14, 16-17 et les notes). *f.* Les Omrides avaient donc, comme Salomon, divisé leur royaume en districts. Les chefs de ces provinces (litt. : de ces ressorts judiciaires) avaient à former des corps de troupe équipés sans doute par eux. *g.* Heure où les Araméens ne devaient pas s'attendre à être attaqués : c'est, en Orient, le moment de la sieste (2 Sam. 4, 5 ; 11, 2). Cf. Jér. 6, 4 ; 15, 8 ; 20, 16 ; Soph. 2, 4 ; Ps. 91, 6. *h.* Le v. 21 paraît faire doublet avec les v. 19 et 20 : il provient peut-être d'un récit parallèle. *i.* C'est-à-dire « l'année prochaine » et non « au moment du changement d'année », lequel tombait anciennement en automne. *j.* Yahvé était, en effet, un Dieu qui résidait sur les montagnes et qu'on adorait sur les hauteurs (Deut. 33, 2 ; Es. 8, 18 ; etc.). Chaque dieu était si étroitement uni à la terre de son peuple qu'il participait, pensait-on, du sol. Les dieux araméens étaient des dieux de plaine. De fait, le combat en terrain plat était plus favorable au déploiement d'une armée nombreuse et aux évolutions des chars et de la cavalerie.

être maudits] si nous ne sommes pas plus forts qu'eux. R 24 Voici, de plus, ce qu'il faut que tu fasses : dépose tous ces rois et remplace-les par des gouverneurs[a]. Ac 25 Recrute une armée aussi nombreuse que celle que tu as perdue, avec autant de chevaux et autant de chars ; nous les attaquerons en plaine et certainement nous serons plus forts qu'eux. » Le roi écouta leurs conseils et fit comme ils disaient.

26 Au retour de l'année, Ben-Hadad passa en revue les Araméens et monta à Apheq[b] pour livrer bataille à Israël. 27 Les enfants d'Israël, après avoir été passés en revue et pourvus de vivres, marchèrent à leur rencontre. Campés vis-à-vis d'eux, les enfants d'Israël ressemblaient à deux troupeaux[c] de chèvres, tandis que les Araméens remplissaient la contrée.

R 28 L'homme de Dieu aborda le roi d'Israël et dit : « Ainsi parle Yahvé : Puisque Aram a dit : Yahvé est un dieu de montagnes et non un dieu de vallées, — je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude et tu sauras que je suis Yahvé. »

Ac 29 Ils restèrent campés les uns en face des autres pendant sept jours. Le septième jour, le combat s'engagea et les enfants d'Israël tuèrent aux Araméens 100.000 hommes de pied en une seule journée. 30 Les survivants se réfugièrent à Apheq, dans l'intérieur de la ville. Mais la muraille tomba sur les 27.000 survivants.

Ben-Hadad, qui s'était réfugié dans la ville, fuyait de chambre en chambre. 31 Ses serviteurs lui dirent : « Écoute ; nous avons entendu dire que les rois d'Israël sont des rois accessibles à la pitié. Nous allons mettre un sac sur nos reins et des cordes à nos têtes[d] et nous nous rendrons au roi d'Israël; peut-être te laissera-t-il la vie. » 32 Ils ceignirent donc des sacs autour de leurs reins et mirent des cordes autour de leurs têtes, puis allèrent trouver le roi d'Israël et dirent : « Ton esclave Ben-Hadad [te] fait dire : Fais-moi grâce de la vie! » Il répondit : « Est-il encore vivant? Il est mon frère[e]. » 33 Ces gens tirèrent de cette parole un [heureux] présage[f] : ils s'empressèrent de le prendre au mot et s'écrièrent : « Ben-Hadad est ton frère! — Allez, dit le roi, amenez-le. » Ben-Hadad se rendit au roi d'Israël, qui le fit monter sur son char. 34 Ben-Hadad lui dit : « Je restituerai les villes que mon père a prises à ton père et tu auras des souks[g] à Damas comme mon père en avait à Samarie. Moyennant ces engagements, tu me rendras la liberté. » Achab conclut un traité avec Ben-Hadad et lui rendit la liberté.

35 Un des fils de prophètes[h] dit à son compagnon sur l'ordre de Yahvé : « Frappe-moi, je te prie. » Mais l'autre refusa de le frapper. 36 Alors il lui dit : « Puisque tu n'as pas obéi à l'ordre de Yahvé, tu ne m'auras pas plus tôt quitté qu'un lion te tuera. » Et en effet, en s'en allant, il rencontra un lion qui le tua[i]. R

28. « aborda le » *S* (suppr. le 1er *wayyô'mèr*). H : s'approcha et dit au. « tu sauras » *G* cf. v. 13 (lis. *weyāda'tā*). H : vous saurez. 31. « rois d'Israël » G^{Aex} (suppr. *bêt*). H : rois de la maison d'Israël. « nos têtes » $H^* G S L$ cf. v. 32 (lis. *berā'šênou*). H : notre tête. 33. « de le — mot » $H^* G S L T$ (lis. *wayyaḥleṭouhā mimmènnou*). H : de saisir si cela venait de lui (?) 34. « tu me rendras » lis. *tešalleḥênî*. H : je te rendrai.

a. Les conseillers de Ben-Hadad estiment que le roi aura mieux en main les États des 32 rois vassaux s'il les transforme en provinces annexées à son empire, comme David l'avait fait pour Aram et Édom (2 Sam. 8, 6, 14). Ce renseignement peut être historique. Cependant ce v. paraît être de rédaction tardive : le mot pour « gouverneur » est un terme assyrien, employé par les Juifs surtout depuis l'époque perse pour désigner les satrapes. Et il se peut que l'auteur ait voulu expliquer pourquoi il n'est plus question des 32 rois vassaux dans le récit de la 2e et de la 3e campagne, mais seulement des officiers de Ben-Hadad (cf. 22, 31 [H]). *b.* A identifier soit avec Apheq en Acher (Jos. 19, 30 ; Jug. 1, 31), soit plutôt avec Afiq ou Fiq en Transjordanie, à l'extrémité S. du plateau du Djôlân, à l'E. de Tibériade (cf. 2 Rois 13, 17), région frontière entre Israélites et Araméens. *c.* Sens un peu incertain. *d.* C'est-à-dire peut-être autour de notre cou, comme des condamnés à mort. Cependant il se pourrait que la corde autour de la tête fût une sorte de coiffure très anciennement usitée chez les bédouins (ils sont ainsi représentés sur certains monuments égyptiens) et qui s'était, comme le sac, perpétuée dans le deuil. Aujourd'hui encore les nomades portent ainsi une corde appelée *agal*, mais nouée par-dessus un voile (*keffiyé*). *e.* Et non mon esclave. Comme David, Achab se montre généreux ; il épargne son ennemi. Au reste, il ne pouvait espérer briser la puissance de Damas et une alliance avec Ben-Hadad était le plus heureux résultat auquel pût aboutir cette victoire inattendue. *f.* Sur la foi aux présages chez les Israélites cf. note *e* sur v. 14. *g.* Litt. : *des rues*. On sait qu'en Orient les marchands et artisans appartenant à la même spécialité ou de même nationalité, étaient — et sont encore — réunis dans une même rue (*souk*) du bazar : tel le « souk des Grecs » à Damas. Le père de Ben-Hadad avait obtenu le droit pour ses sujets de commercer ainsi dans une des « rues » de Samarie. *h.* Beaucoup des prophètes israélites au IXe siècle vivaient groupés en confréries analogues à celles des derviches de l'Orient moderne ; ce sont les membres de ces communautés qu'on appelait « fils des prophètes », de même que « fils des parfumeurs » (Néh. 3, 8) ou « fils des orfèvres » (Néh. 3, 8, 31) voulait dire affilié à la corporation des parfumeurs ou des orfèvres. Un « fils des prophètes » était un « prophète » (v. 35, 41) comme un « fils des hommes » était « un homme » ou un « fils d'*élohim* » « un être divin ». *i.* Cf. 13, 21-28.

[37] Le prophète rencontra un autre homme et [lui] dit : « Frappe-moi, je te prie. » Et cet homme le frappa et le blessa. [38] Alors, le prophète alla se poster sur le chemin du roi ; mais il se rendit méconnaissable en se mettant un bandeau sur les yeux. [39] Quand le roi passa, il lui cria : « Ton serviteur était parti pour la bataille, lorsque quelqu'un sortit des rangs et m'amena un homme en disant : Garde cet homme. S'il vient à s'évader, ta vie répondra de la sienne ou bien tu paieras un talent d'argent. — [40] Or, pendant que ton serviteur était occupé de côté et d'autre, le prisonnier a disparu. » Le roi d'Israël lui répondit : « Telle sera ta sentence : tu l'as prononcée toi-même[a]. » [41] L'autre, aussitôt, enleva le bandeau qui lui couvrait les yeux et le roi d'Israël reconnut que c'était l'un des prophètes[b]. [42] Il dit alors au roi : « Ainsi parle Yahvé : Puisque tu as laissé échapper de ta main l'homme qui m'était dévoué par anathème, ta vie répondra pour sa vie et ton peuple pour son peuple[c]. » [43] Le roi d'Israël s'en retourna chez lui tout chagrin et irrité et arriva à Samarie.

22 *Troisième campagne. Devant Ramot de Galaad. Mort d'Achab.*

[1] On demeura trois ans sans qu'il y eût de guerre entre Aram et Israël[d]. [2] La troisième année Josaphat, roi de Juda, descendit [de Jérusalem] pour rendre visite au roi d'Israël. [3] Le roi d'Israël dit à ses serviteurs : « Savez-vous que Ramot de Galaad est à nous[e]? Et nous restons inactifs, au lieu de l'arracher aux mains du roi d'Aram ! » [4] Puis il dit à Josaphat : « Viendras-tu combattre à mes côtés à Ramot de Galaad ? » Josaphat répondit au roi d'Israël : « Je ferai ce que tu feras ; il en sera de mon peuple comme de ton peuple, de ma cavalerie comme de la tienne[f]. »

[5] Cependant Josaphat dit au roi d'Israël : « Consulte d'abord, je te prie, l'oracle de Yahvé. » [6] Le roi d'Israël rassembla les prophètes ; ils étaient au nombre d'environ quatre cents. Il leur demanda : « Dois-je aller attaquer Ramot de Galaad, ou faut-il m'en abstenir ? » Ils répondirent : « Marche. Certainement Yahvé livrera [la ville] entre les mains du roi[g]. » [7] Mais Josaphat reprit : « N'y a-t-il pas ici d'autre prophète de Yahvé, par qui nous puissions le consulter ? » [8] Le roi d'Israël répondit à Josaphat : « Il y a [bien] encore un homme par qui on pourrait consulter Yahvé ; mais je le déteste, car il ne me prophétise [jamais] rien d'heureux ; il ne me prédit que du mal. C'est Michée, fils de Yimla[h]. » Josaphat s'écria : « Que le roi ne

38. « sur le » *H* G (S)* (lis. *'al*). H : vers le. 40. « était occupé ». G : regardait. S T : se tournait. 42. « de ta main » *G^{BL} L* (lis. *miyyâdekâ*). H : de main. 43. « chez lui (litt. : vers sa maison) » *H**. H : sur sa maison. 22, 5. « l'oracle de ». Manque en G. 6. « Certainement » *G* (lis. *wenâtôn yittên*). Manque en H. « Yahvé » *H* Aq Sym Theod T*. H : le Seigneur.

a. Comme Natan (2 Sam. 12) et la femme de Teqoa (2 Sam. 14), le « fils de prophètes » soumet un cas fictif au roi, qui est ainsi amené à prononcer une sentence par laquelle il se condamne lui-même. *b*. On reconnaissait anciennement les prophètes à ce qu'ils portaient « le signe de Yahvé ». C'était probablement un tatouage ou la cicatrice d'une blessure qu'on se faisait sur la main et au front, entre les deux yeux (Zach. 13, 6 ; cf. Éz. 9, 4, 6 ; Apoc. 7, 3 ; — És. 44, 5 ; Ex. 13, 9, 16 ; Apoc. 14, 9). C'est pour dissimuler cette marque que le prophète avait jusque-là porté un bandeau sur les yeux. *c*. Quand une formule d'anathème (*ḥérem*) avait été prononcée contre un pays ou une ville ennemie, il était interdit d'épargner aucun des êtres vivants qui s'y trouvaient (cf. Nomb. 21, 3 ; Deut. 13, 12-18 ; Jos. 6-7 ; Jug. 1, 17 ; 1 Sam. 15, 9-33), sinon la malédiction s'étendait, comme par contagion, à la personne qui détenait un des prisonniers, des bestiaux ou des objets voués à la destruction : elle devenait elle-même *ḥérem* (dévouée par anathème), ainsi que tout son peuple (Jos. 7, spécialement v. 12). Il n'est pas probable que Ben-Hadad eût été formellement voué au *ḥérem* ; cette pratique, qui avait toujours été exceptionnelle (Jug. 1, 17), était plus ou moins tombée en désuétude au IXe siècle. Mais les prophètes de ce temps, champions ardents des droits de Yahvé et d'Israël, ne trouvaient jamais que les rois traitassent assez rigoureusement les ennemis nationaux (cf. 2 Rois 13, 19). *d*. C'est sans doute pendant cette trêve qu'eut lieu le conflit entre Salmanasar III et Ben-Hadad, marqué par la bataille de Qarqar (854) à laquelle « Achab d'Israël » prit part, comme allié des Araméens, avec 2.000 chars et 10.000 fantassins. *e*. Peut-être le nom s'est-il conservé dans celui d'er-Remtê, 10 kil. S. O. de Deraat. A 16 kil. plus au S. O. il y a un tell imposant, Ḥoṣn Adjloun (676 m. d'alt.), qui paraît avoir été le site d'une place forte importante. Peut-être Ramot ou Ramat de Galaad était-elle l'une des villes que Ben-Hadad devait rendre à Israël en vertu des engagements pris à Apheq (20, 34), mais n'avait-il pas tenu parole. *f*. L'habile politique des Omrides avait mis fin, au grand avantage des deux royaumes, à la guerre qui, depuis Roboam, sévissait entre Israël et Juda. L'alliance avait été cimentée par le mariage de Josaphat avec Athalie, fille d'Achab. Ce n'était toutefois pas une entente sur un pied d'égalité : le roi de Juda, plus faible, était plus ou moins vassal du roi d'Israël (cf. 2 Rois 3, 7). *g*. Les prophètes de Yahvé étaient, en grande majorité, favorables à Achab, qui « soutenait les luttes de Yahvé » contre l'ennemi national (cf. note *d* sur 16, 32 et note *i* sur 20, 1). *h*. Michée, en hébreu Mikayehou « qui est comme Yahvé ? », n'a de commun que le nom avec le prophète écrivain qui vivait une centaine d'années plus tard (fin VIIIe siècle). — Michée, fils de Yimla, faisait comme Élie, une opposition systématique à Achab. Il est significatif que la source suivie ici ne fasse aucune allusion à Élie. Quels griefs Michée avait-il contre le souverain ? Étaient-ce les mêmes que ceux d'Élie — griefs d'ordre religieux, comme la tolérance accordée au culte de Baal ; griefs d'ordre moral et social comme le meurtre de Nabot ? Le document devait l'indiquer dans une partie qui ne nous a pas été conservée. En tout cas Michée, comme le feront les grands prophètes depuis Amos, n'hésite pas à annoncer le châtiment par Yahvé d'un roi champion glorieux des intérêts d'Israël et la défaite de la nation.

parle pas ainsi ! » [9] Le roi d'Israël appela un eunuque et [lui] dit : « Fais venir au plus vite Michée, fils de Yimla. »

[10] Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur un trône, revêtus de leur costume de guerre, à l'entrée de la porte de Samarie[a], et tous les prophètes prophétisaient devant eux. [11] Cidqiyya, fils de Kenaana, s'était fait des cornes de fer et disait : « Ainsi parle Yahvé : Avec ces cornes[b] tu frapperas Aram jusqu'à l'anéantir. » [12] Et tous les prophètes prophétisaient de même, en disant : « Monte à Ramot de Galaad : tu seras vainqueur et Yahvé livrera [la ville] entre les mains du roi. »

[13] Cependant l'émissaire qui était allé appeler Michée l'exhortait en disant : « Vois, les prophètes n'ont qu'une voix pour prédire le succès au roi. Que ton oracle, je t'en prie, soit conforme au leur. Prédis[-lui] le succès. » [14] Michée répondit : « Par la vie de Yahvé, je n'annoncerai que ce que Yahvé m'aura dit. » [15] Il arriva auprès du roi et le roi lui demanda : « Michée, devons-nous aller attaquer Ramot de Galaad ou nous en abstenir ? » Il lui répondit : « Monte [à Ramot] et tu seras vainqueur. Yahvé livrera [la ville] entre les mains du roi[c]. » [16] Le roi lui dit : « Combien de fois faudra-t-il te faire jurer de ne me dire que la vérité au nom de Yahvé ? »

[17] Alors Michée dit :

J'ai vu tout Israël
dispersé sur les montagnes
comme un troupeau sans berger.

Et Yahvé a dit :

Ces gens n'ont pas de maître :
qu'ils s'en retournent en paix, chacun dans sa [maison[d] !

[18] Le roi d'Israël dit à Josaphat : « Ne t'avais-je pas averti qu'il ne me prophétise [jamais] rien d'heureux et ne me prédit que du mal ? » [19] Mais Michée reprit : « Ce n'est pas cela[e] ! Écoute la parole de Yahvé. J'ai vu Yahvé assis sur son trône, et toute l'armée des cieux[f] se tenait debout auprès de lui, à sa droite et à sa gauche. [20] Et Yahvé dit : Qui séduira Achab pour qu'il monte à Ramot de Galaad et qu'il y succombe ? — [Les assistants] répondirent, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre. [21] Alors l'esprit[g] s'avança et se tint debout devant Yahvé : Moi, dit-il, je le séduirai. — Yahvé lui demanda : Par quel moyen ? — [22] Il répondit : J'irai et je me transformerai en un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. — Yahvé dit : Tu [le] séduiras ! Tu réussiras ! Va et fais ainsi [que tu l'as dit]. — [23] Yahvé a donc mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes que voici ; mais [en réalité] Yahvé a annoncé ta perte[h]. »

[24] Alors Cidqiyyahou, fils de Kenaana, s'approcha et frappa Michée à la joue en disant : « Par quel chemin l'esprit de Yahvé a-t-il passé pour me quitter et te parler ? » [25] Michée répondit : « Tu le verras le jour où tu iras de chambre en chambre cherchant à te cacher. » [26] Le roi d'Israël donna cet ordre : « Arrête Michée, ramène-le [dans Samarie],

10. « de leur — guerre » d'après *G* (lis. peut-être *bigdê milḥamtâm*). H : de leurs vêtements sur une aire (mais *begôrèn* paraît être une dittographie de *begâdîm*). G : en armes. — Texte incertain. 13. « les — prédire (litt. : les prophètes prédisent d'une seule bouche) » *G* (lis. *dibberou*). H : les paroles des prophètes [sont] d'une seule bouche... 17. « sur » *S T 2 Chr 18, 16* (lis. *'al*). H : vers. 19. « Ce — cela » *G* (lis. *lô' kên*). H : C'est pourquoi. 24. « Par quel chemin » *2 Chr 18, 23* (aj. *haddèrèk*). H : Où.

a. Cette porte, flanquée de deux fortes tours, a été remise au jour par les fouilles ; elle s'ouvrait à l'O. de la ville, c'est-à-dire à l'opposé du point par où la place était le plus accessible à l'assaillant. *b*. Les cornes de fer que porte le prophète ne sont pas une simple image des forces grâce auxquelles Achab triomphera des Araméens, mais constituent elles-mêmes un moyen efficace d'agir magiquement sur les événements. *c*. Michée commence par répéter les paroles mêmes des autres prophètes. Mais le ton sur lequel il parle indiquait sans doute que ce n'était qu'un persiflage, car le roi voit aussitôt ce qui en est. *d*. Michée a la vision de la dispersion générale dont la mort du roi sera le signal (v. 36-37). *e*. Ma prédiction n'est pas l'effet d'un parti pris, mais d'une révélation de Dieu. *f*. Il ne s'agit pas spécialement des milices célestes, mais, d'une façon plus générale, de ce qui peuple le ciel : les anges, les keroubim, les esprits, notamment ceux qui animent les astres. L'« armée des cieux » constitue la cour et le conseil de Yahvé. *g*. On pourrait traduire aussi : un esprit. Mais il s'agit sans doute plus spécialement de la puissance divine qui inspire les prophètes. *h*. Michée n'accuse pas, comme le feront Jérémie et Ézéchiel, ceux dont il contredit les oracles, d'être de faux prophètes, tirant leurs paroles de leur propre cœur. Il les tient pour réellement inspirés ; mais l'oracle que Yahvé leur a envoyé est trompeur (cf. Jér. 20, 7 ; Éz. 14, 9). C'est le point de vue archaïque : *quem Deus vult perdere, dementat prius*. L'ancien Israël était beaucoup plus soucieux d'affirmer la souveraine et redoutable puissance de Yahvé que la parfaite conformité de ses décisions avec les vues humaines sur la justice. Cf. 2 Sam. 15, 31 ; 2 Rois 3, 10, 13.

auprès d'Amôn, gouverneur de la ville, et de Yoach, fils du roi[a], [27] et dis[-leur] : Ainsi a ordonné le roi : Mettez cet homme en prison et nourrissez-le misérablement de pain et d'eau jusqu'au jour où je rentrerai sain et sauf. » [28] Michée dit : « Si tu reviens sain et sauf, Yahvé n'aura point parlé par moi[b]. »

[29] Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, montèrent à Ramot de Galaad. [30] Le roi d'Israël dit Josaphat : « Je vais me déguiser pour aller au combat[c]. Mais toi, revêts ton propre costume [de guerre]. » Le roi d'Israël se déguisa donc, puis marcha au combat. [31] Or, le roi d'Aram avait donné cet ordre aux chefs de ses chars[d] : « N'attaquez personne, ni petit ni grand, mais seulement le roi d'Israël. » [32] Quand les chefs des chars aperçurent Josaphat, ils se dirent : « C'est sûrement le roi d'Israël. » Et ils se dirigèrent vers lui pour l'attaquer. Josaphat poussa [son] cri [de guerre]. [33] Et les chefs des chars, voyant que ce n'était pas le roi d'Israël, cessèrent de s'en prendre à lui.

[34] Mais un homme banda son arc sans savoir [qui il avait devant lui] et atteignit le roi d'Israël entre sa cuirasse et les autres pièces de son armure[e]. Le roi dit à celui qui conduisait son char : « Tourne bride et mène-moi en dehors [du champ] de bataille, car je suis blessé[f]. » [35] Mais le combat fut si violent ce jour-là que le roi dut rester debout dans son char en face des Araméens jusqu'au R soir. Le sang de sa blessure coula au fond Ac du char. Il mourut dans la soirée. [36] Au coucher du soleil, la nouvelle se répandit dans l'armée ; on criait : « Chacun à sa ville ! Chacun à son pays ! [37] Car le roi est mort[g]. » On se rendit à Samarie et on ensevelit le roi à Samarie. [38] Quand on lava le char à l'étang R de Samarie, les chiens léchèrent son sang[h] et les prostituées s'y baignèrent, selon la parole que Yahvé avait prononcée.

Notice finale sur le règne d'Achab.

[39] Le reste de l'histoire d'Achab, tout ce Rᴰ qu'il a fait, le palais d'ivoire qu'il a construit[i], toutes les villes qu'il a bâties, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël ? [40] Achab se coucha avec ses pères et Aḥazyahou, son fils, devint roi à sa place.

Josaphat, roi de Juda.

[41] Josaphat[j], fils d'Asa, devint roi de Juda dans la quatrième année d'Achab, roi d'Israël. [42] Josaphat était âgé de trente-cinq ans à son avènement, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Azouba ; [elle était] fille de Chilḥi. [43] Il marcha constamment sur les traces d'Asa, son père, sans jamais s'en écarter ; il fit ce qui plaît à Yahvé. [44] Toutefois les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait encore et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux [45] Josaphat A vécut en paix avec le roi d'Israël[k].

[46] Le reste de l'histoire de Josaphat, ses Rᴰ exploits et ses guerres, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda ? [47] Il balaya du pays A le reste des prostitués sacrés, ceux qui n'avaient pas été chassés au temps d'Asa, son père[l]. [48] Il n'y avait pas de roi en Édom[m] ;

28. *GBL*. H aj. : Puis il dit : « Peuples, écoutez tous. » 30. « Je — aller » *GBL S T* (lis. *'èthappês we'âbô'*). H : Déguise-toi et va (ou : Se déguiser et aller). 31. « aux chefs » *Chr* (suppr. *šelôšîm oušenayim*). H : aux 32 chefs. 34. « du — bataille » *G* (lis. *hammilḥâmâ*). H : du camp. 35. « jusqu'au soir » *Chr* cf. *G* (aj. *'ad hâ'èrèb*). Manque en H. 37. « Car — rendit » *G* (lis. *kî mêt hammèlèk wayyâbô'ou*). H : Et le roi mourut et parvint.

a. C'est-à-dire prince de la famille royale. *b.* D'après le texte massorétique, Michée ajouta : « Peuples, écoutez tous. » Ce sont les premiers mots des révélations du livre de Michée (1, 2). L'annotateur qui a fait cette citation a donc confondu Michée de Morèchet avec son homonyme du IXe siècle. *c.* Achab essaie de donner le change à l'oracle menaçant de Michée. *d.* Le texte massorétique précise qu'ils étaient au nombre de 32. L'auteur de cette addition les identifiait apparemment avec les gouverneurs par lesquels Ben-Hadad avait remplacé les 32 rois vassaux d'après 20, 24-25. *e.* Traduction conjecturale. Litt. : *entre les adjonctions (?) et sa cuirasse*. *f.* Litt. : *j'ai été rendu malade*. On pouvait en hébreu employer ce terme en parlant d'une blessure (cf. 2 Rois 8, 29). *g.* Cf. note *i* sur 2 Sam. 19, 7. *h.* Allusion à un oracle analogue à celui d'Élie visé 21, 19, mais qui plaçait la propriété de Nabot à Samarie, non à Jizréel : cf. note *m* sur 21, 1. *i.* Dans les ruines du palais royal de Samarie, on a retrouvé des plaques d'ivoire sculptées ayant servi sans doute à orner un divan. Le nom de « palais d'ivoire » donné à l'aile de ce bâtiment construite par Achab lui venait du large emploi de cette matière précieuse pour la décoration des pièces et de leur mobilier. Cf. 10, 18 et note *h* ; Am. 3, 15 ; Ps. 45, 9. *j.* Transcription latine de l'hébreu Yehochaphat. *k.* Cf. v. 4, note *f*. *l.* Cf. 14, 24 et la note ; 15, 12 et la note. *m.* A la faveur de son alliance avec Israël, Juda retrouva en partie son ancienne prospérité. Édom, qui s'était affranchi au temps de Salomon, fut de nouveau assujetti. La voie se trouva rouverte pour le commerce de la mer Rouge.

le gouverneur nommé par le roi [49] Josaphat fit construire un vaisseau de Tarsis[a] pour aller à Ophir chercher de l'or[b] ; mais il ne put y aller, car son vaisseau fit naufrage à Écyôn Guéber[c]. [50] Aḥazyahou, fils d'Achab, dit alors à Josaphat : « Que mes serviteurs aillent avec les tiens sur les vaisseaux. » Mais Josa-Rᴰ phat n'y consentit pas. [51] Josaphat se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David, son père. Joram, son fils, devint roi à sa place.

Aḥazyahou, roi d'Israël.

[52] Aḥazyahou[d], fils d'Achab, devint roi d'Israël à Samarie, la dix-septième année de Josaphat, roi de Juda. Il régna deux ans sur Israël. [53] Il fit ce qui déplaît à Yahvé. Il suivit les traces de son père et de sa mère et celles de Jéroboam, fils de Nebat, qui avait fait pécher Israël. [54] Il servit Baal et se prosterna devant lui ; il provoqua la colère de Yahvé, Dieu d'Israël, tout comme l'avait fait son père.

48. « le — roi (litt. : le gouverneur du roi) » *GB(L)* (lis. *neṣîb hammèlèk*). H : un gouverneur [était] roi. 49. « fit — un vaisseau » lis. *'âsâ* (avec *Hq G*) *'ŏniyyat* (avec *GBL*). Hk : [eut ?] dix vaisseaux. « son — fit » lis. *nišberâ* (*Hk GB*) *'ŏniyyâtô*. Hq : des vaisseaux firent. 51. « enseveli » d'après *GB*. H aj. : avec ses pères (dittographie).

a. Cf. 10, 22 note *i*. *b.* Cf. 9, 26-28 ; 10, 11-12, 22. *c.* 9, 26 note *a*. *d.* Appelé aussi Aḥazya : en grec Ochozias.

LE DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

Aḥazyahou, roi d'Israël (suite).

Maladie et mort d'Aḥazyahou.

1 [1]Après la mort d'Achab, Moab se révolta contre Israël[a].

[2]Aḥazya, se trouvant dans la chambre haute de son palais de Samarie, tomba par le treillis de la fenêtre et se blessa grièvement. Alors il envoya des messagers auxquels il dit : « Allez consulter Baal-Zeboub[b], le dieu d'Èqrôn[c], pour savoir si je guérirai de mon mal. » [3]Mais l'ange de Yahvé[d] dit à Élie le Tichbite : « Lève-toi, monte à la rencontre des messagers du roi de Samarie et dis-leur : N'y a-t-il donc pas de Dieu en Israël[e] que vous alliez consulter Baal-Zeboub, le Dieu d'Èqrôn? [4]C'est pourquoi Yahvé dit : Tu ne descendras plus du lit sur lequel tu es monté, car tu vas mourir. » Puis Élie s'en alla.

[5]Les messagers retournèrent auprès du roi, qui leur demanda : « Pourquoi revenez-vous? » [6]Ils lui répondirent : « Un homme est monté à notre rencontre et nous a dit : Allez, retournez auprès du roi qui vous a envoyés et dites-lui : Ainsi parle Yahvé : N'y a-t-il donc pas de Dieu en Israël, que tu envoies consulter Baal-Zeboub, le Dieu d'Èqrôn[c]? C'est pourquoi tu ne descendras plus du lit sur lequel tu es monté, car tu vas mourir. » [7]Le roi leur demanda : « Comment était l'homme qui est monté à votre rencontre et vous a tenu ce langage? » [8]Ils répondirent : « C'était un homme revêtu d'une peau de bête[f] avec une ceinture de cuir autour des reins. » Le roi dit : « C'est Élie, le Tichbite. »

[9][g]Alors il envoya, pour le chercher, un capitaine[h] avec ses cinquante hommes. Celui-ci monta vers Élie, qui était assis au sommet de la montagne, et lui dit : « Homme de Dieu, descends; le roi l'ordonne. » [10]Élie répondit au capitaine : « Si je suis un homme de Dieu, que le feu tombe du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes! » Et

1, 2. « mon mal (litt. : cette mienne maladie) » *G* (lis. *mêḥolyî*). H : cette maladie.

a. Cette notice, tout à fait isolée ici, énonce le même fait que celle par laquelle s'ouvrira le récit de la campagne des rois d'Israël et de Juda contre Moab (3, 5). Comme elle est conçue en termes différents, on se demande si elle ne provient pas d'une relation parallèle non reproduite dans le livre des Rois. *b*. Le nom de Baal-Zeboub peut signifier « le maître des mouches » ou « le seigneur mouche ». On attribuait sans doute au dieu ainsi nommé le pouvoir de faire venir et d'écarter ces insectes, qui étaient considérés dans l'antiquité comme la cause de certaines maladies. A Élis, en Grèce, on adorait, en lui donnant le titre de Myiagrios, « chasseur de mouches », un dieu qui, en faisant disparaître ces insectes, prévenait les épidémies (Pline, *H. N.*, X, 28, 75). A Olympie, Héraclès délivra le pays des mouches en conseillant d'ériger un temple à Zeus Apomuïos (Pausanias, VIII 14, 2). On s'expliquerait, dès lors, que le dieu d'Èqrôn ait été, par extension, tenu pour capable de guérir toutes sortes de maux. Selon d'autres, Zeboub serait le nom d'une ville, non identifiée, dont le dieu en question était primitivement le patron. Au temps de Jésus, le nom de ce dieu, sous la forme Béelzebul (Baal Zeboul), servait à désigner le prince des démons (Mt 10, 25; 12, 24, 27; Mc 3, 22; Lc 11, 15, 18, 19). Bien que cette variante ne soit attestée, dans l'Ancien Testament, que par le traducteur grec Symmaque, on peut se demander si cette prononciation n'était pas ancienne : les poèmes de Ras Chamra ont révélé que Zeboul (« résidence [divine] » ou « Hautesse ») était l'un des vocables par lesquels les anciens Cananéens désignaient Aleïn-Baal, double ou fils du dieu Baal. De toutes façons, Aḥazyahou pensait avoir le droit, sans offenser Yahvé, de consulter une divinité étrangère, de même que les Araméens recouraient, à l'occasion, à l'oracle du Dieu d'Israël (8, 7-10). *c*. Une des cinq villes principales des Philistins, auj. Akir. *d*. Voy. 1 Rois 19, 7 et note *f*. *e*. D'après le narrateur, le crime d'Aḥazyahou n'est pas d'avoir consulté un faux dieu, sans existence réelle, mais d'avoir recouru, lui Israélite, à une divinité étrangère. Élie paraît avoir été le champion non du monothéisme, mais du droit exclusif de Yahvé à l'adoration des membres de son peuple (cf. 1 Rois 18, 36 et note c). *f*. Litt. : *maître de poils*. On peut entendre « chevelu », « velu ». Mais l'idée est plutôt qu'Élie, l'homme du désert, était vêtu à la manière primitive des nomades. *g*. L'épisode qui suit (v. 9-16) rappelle par certains traits la scène de l'épreuve sur le mont Carmel et le massacre des prophètes de Baal; mais il n'en a pas l'allure puissante et grandiose. Ici le prophète ne défend pas les droits de son Dieu, mais agit seulement en thaumaturge redoutable, démontrant sa qualité d' « homme de Dieu » en frappant impitoyablement ceux qui méconnaissent sa dignité (cf. 2, 23-24), fussent-ils de simples subalternes exécutant leur consigne. Il faut sans doute voir dans les v. 9-16 une amplification ultérieure, car l'épisode ne fait nullement progresser le récit : l'oracle apporté par Élie au roi (v. 16) est, mot pour mot, celui qu'il lui a déjà fait transmettre par les premiers messagers (v. 6). *h*. Litt. : *un chef de cinquantaine*.

le feu tomba du ciel et consuma le chef et ses cinquante hommes.

[11]Le roi envoya un autre capitaine avec ses cinquante hommes. Celui-ci monta et dit à Élie : « Homme de Dieu, le roi l'ordonne : descends tout de suite. » [12]Mais Élie lui répondit : « Si je suis un homme de Dieu, que le feu tombe du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes. » Et le feu tomba du ciel et consuma le chef et ses cinquante hommes.

[13]Le roi envoya encore un troisième capitaine avec ses cinquante hommes. Ce troisième capitaine, étant arrivé, se mit à genoux devant Élie et le supplia en disant : « Homme de Dieu, je t'en prie, que ma vie et celle de ces cinquante hommes, tes serviteurs, ait quelque prix à tes yeux! [14]Voilà que le feu est tombé du ciel et a consumé les deux capitaines qui m'ont précédé. Que ma vie, maintenant, ait quelque prix à tes yeux! »

[15]L'ange de Yahvé dit à Élie : « Descends avec cet homme; n'aie nulle peur de lui. » Élie se leva et descendit avec lui pour se rendre auprès du roi. [16]Il dit à celui-ci : « Ainsi parle Yahvé : Parce que tu as envoyé des messagers consulter Baal-Zeboub, le dieu d'Èqrôn, tu ne descendras plus du lit sur lequel tu es monté, car tu vas mourir. »

[17]Aḥazya mourut, conformément à l'oracle de Yahvé prononcé par Élie, et Joram, son frère, devint roi à sa place, la deuxième année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda; Aḥazya, en effet, n'avait pas de fils[a]. [18]Le reste de l'histoire d'Aḥazyahou, ainsi que ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël?

Récits sur le prophète Élisée[b].

Élisée héritier de l'esprit et de la puissance d'Élie[c].

2 *Élie enlevé au ciel.* [1]Le jour où Yahvé fit monter Élie au ciel dans la tempête, Élie et Élisée partirent de Guilgal[d]. [2]Élie dit à Élisée : « Reste ici, je te prie, car Yahvé m'envoie jusqu'à Béthel. » Élisée répondit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je te quitte. » Ils descendirent donc à Béthel.

[3]Les fils de prophètes[e] qui étaient à Béthel [en] sortirent et vinrent trouver Élisée : « Sais-tu, lui dirent-ils, qu'aujourd'hui Yahvé va enlever ton maître au-dessus de toi, dans les airs[f]? » Il répondit : « Moi aussi, je le sais. Silence! » [4]Élie lui dit : « Élisée, reste ici, je te prie, car Yahvé m'envoie à Jéricho. » Il répondit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je te quitte. » Ainsi ils arrivèrent à Jéricho.

[5]Les fils de prophètes qui étaient à Jéri-

11. « monta » G^L cf. v. 9, 13 (*H*) (lis. *wayyaʿal*). H : prit la parole. 12. « lui » H^{*} *G S* (lis. *ʾélâw*). H : leur. « le feu tomba » H^{*} *G L T* (suppr. *ʾélôhim*). H : le feu de Dieu tomba. 13. « Un troisième capitaine » G^L *L* (lis. *šelîšî*). H : le chef d'une troisième cinquantaine. « hommes » G^{BL} (suppr. *wayyaʿal*). H aj. : Et il monta. 14. « précédé » G^B. H aj. : et leurs cinquante [hommes]. — Mais voy. 14[b]. 16. « d'Èqrôn « G^{BL}. H aj. : est-ce parce qu'il n'y a pas de Dieu en Israël dont on puisse consulter l'oracle? (parenthèse ajoutée d'après v. 3 et 6). 17. « son frère » G^L *Theod S* (aj. *ʾâḥîw*). Manque en H.

a. Cette notice, qui ne cadre pas avec la chronologie de l'édition massorétique (1 Rois 22, 42, 52; 2 Rois 3, 1), mais avec celle des Septante (G^L) et ne reproduit pas exactement les formules ordinaires du rédacteur du livre des Rois, doit être d'une autre main. *b*. Bien que ces récits se présentent comme la suite de l'histoire d'Élie et qu'Élisée y apparaisse comme le disciple et le successeur du prophète de Tichbé, ils ne doivent pas être de la même main. Les différences entre les deux biographies tiennent, pour une part, à la diversité de caractère des deux hommes de Dieu : le disciple n'a pas la grandeur du maître; ce n'est pas un solitaire, un homme du désert et un persécuté, mais le chef des confréries de « fils de prophètes », au milieu desquelles il vit, notamment dans celle de Guilgal (4, 38); il se soucie de la grandeur militaire d'Israël, et non pas uniquement, comme Élie, des droits de son Dieu. Mais la manière de raconter est différente aussi : le biographe d'Élie, sans harmoniser entièrement les épisodes qu'il rapporte, établit entre eux un lien intime, une progression; la plupart des récits sur Élisée sont des anecdotes détachées, entre lesquelles les désaccords évidents abondent. Ces récits sont, du reste, de natures très diverses : les uns ont une haute valeur historique (tels ch. 3; 6, 24-7, 20); le plus grand nombre reproduisent les traditions hagiographiques, naïves et merveilleuses, qui couraient parmi les « fils de prophètes » sur leur chef vénéré. Plusieurs d'entre elles étaient de simples variantes de celles qu'on racontait sur Élie. *c*. Ce groupe de récits, bien qu'il contienne la relation de la fin d'Élie, appartient au cycle des traditions sur Élisée : témoin le rôle joué par les « fils de prophètes »; Élie paraît demeurer à Guilgal (v. 1) comme Élisée. Il s'agissait de montrer comment Élisée fut accrédité comme successeur d'Élie. Les miracles accomplis par lui à Jéricho et à Béthel (v. 19-24) font pendant aux haltes qu'il a faites dans ces deux villes avec son maître (v. 2-6). *d*. Nom de plusieurs lieux saints possédant un cercle de pierres sacrées (voy. note *b* sur Jos. 4, 19; 1 Sam. 11, 15, etc.). Il s'agit évidemment ici d'une localité située au N. ou à l'O. de Béthel, probablement l'actuelle Djildjilia, à 12 kil. au nord de Beitin (Béthel). *e*. Voy. note *h* sur 1 Rois 20, 35. *f*. Litt. : *de dessus ta tête*.

cho abordèrent Élisée et lui dirent : « Sais-tu qu'aujourd'hui Yahvé va enlever ton maître au-dessus de toi, dans les airs »? Il répondit : « Moi aussi, je le sais. Silence! » [6]Élie lui dit : « Reste ici, je te prie, car Yahvé m'envoie vers le Jourdain. » Élisée répondit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je te quitte. » Et ils continuèrent ensemble leur chemin.

[7]Cinquante fils de prophètes les avaient suivis; ils firent halte à distance, [mais] sans les perdre de vue, tandis qu'ils étaient tous deux arrêtés au bord du Jourdain. [8]Élie prit son manteau, le roula et en frappa les eaux, qui se séparèrent, et ils passèrent à pied sec[a]. [9]Tandis qu'ils passaient, Élie dit à Élisée : « Formule une demande : que puis-je faire pour toi, avant d'être enlevé loin de toi? » Élisée répondit : « Puissé-je recevoir une double part de ton esprit[b]! — [10]Tu demandes quelque chose de difficile, reprit Élie. Si tu me vois être enlevé loin de toi, cela te sera accordé[c]; sinon, ton souhait ne se réalisera pas. »

[11]Ils cheminaient [ainsi] en conversant, lorsque tout à coup un char de feu avec des chevaux de feu les sépara l'un de l'autre. Et Élie monta au ciel dans la tempête[d]. [12]Élisée, à cette vue, s'écria : « Mon père! Mon père! Char et cavalerie d'Israël[e]! » Puis il ne le vit plus. Il saisit alors ses vêtements et les déchira en deux[f].

[13]Il ramassa le manteau d'Élie, qui était tombé de ses épaules[g], et, revenant sur ses pas, il s'arrêta au bord du Jourdain. [14]Il prit le manteau qu'Élie avait laissé tomber de ses épaules et en frappa les eaux en disant : « Où donc est Yahvé, le Dieu d'Élie? » Quand il eut frappé les eaux, elles se séparèrent et Élisée passa. [15]Les fils de prophètes qui étaient à Jéricho[h], ayant vu de loin ce qui s'était passé, dirent : « L'esprit d'Élie repose sur Élisée. » Ils vinrent à sa rencontre et se prosternèrent devant lui jusqu'à terre.

[16]Ils lui dirent : « Il y a ici, parmi tes serviteurs, cinquante hommes robustes. Permets qu'ils aillent à la recherche de ton maître. Peut-être l'esprit de Yahvé l'a-t-il emporté et jeté sur quelque montagne ou dans quelque vallée[i]. » Élisée répondit : « Ne les envoyez pas. » [17]Mais ils insistèrent tellement qu'il n'osa plus refuser[j]; il dit : « Envoyez-les. » Ils envoyèrent donc cinquante hommes, qui cherchèrent Élie pendant trois jours, mais sans le trouver[k]. [18]Quand ils revinrent auprès d'Élisée, qui était resté à Jéricho, il leur dit : « Ne vous avais-je pas dit : N'y allez pas. — ? »

Élisée assainit la source de Jéricho.

[19]Les gens de la ville[l] dirent à Élisée : « Le site de la ville est agréable, comme mon seigneur peut le voir, mais l'eau est mauvaise et il n'y a qu'avortements dans ce pays[m]. » [20]Élisée dit : « Apportez-moi un plat neuf[n] et mettez-y du sel. » Ils lui apportèrent [ce qu'il demandait].

2, 14 : « Où — frappé » G^BA (*Sym L*) (lis. *'èphô* pour *'aph hou'*). H : Où est Yahvé..... Lui aussi, il frappa (?)

a. Cf. les traditions parallèles Ex. 14, 15-31 et Jos. 3, 1-17. *b*. Le fils aîné recevait double part dans l'héritage paternel (Deut. 21, 17). C'est le même privilège qu'Élisée sollicite dans la répartition de « l'esprit » d'Élie entre les divers prophètes. L'esprit prophétique était conçu, tel le *mana* des Polynésiens, comme une sorte de substance divisible et transmissible par contact (cf. Nomb. 11, 25). *c*. Pour voir les êtres et choses célestes, tels que les chevaux et les chars de feu, il faut avoir eu les yeux ouverts sur le monde invisible par faveur spéciale de Dieu (6, 17). *d*. Des chars et des chevaux de feu font partie de l'armée céleste (6, 17). Cf. le char et les chevaux du soleil dans le temple de Jérusalem (23, 11), le char du soleil et ceux des étoiles dans le livre astronomique d'Hénoch (72, 5; 75, 3, 8). D'autre part, dans les théophanies hébraïques, Yahvé apparaît au milieu de la tempête (Ex. 20, 18; Jug. 5, 4, 5; Job 38, 1; 40, 1 etc.). *e*. Le même titre est donné ailleurs (13, 14), à Élisée, auquel il convient mieux qu'à Élie : Élisée, qui révélait au roi d'Israël les plans de l'ennemi, pourvoyait l'armée d'eau et faisait même des prisonniers, valait réellement à son peuple tout un corps d'armée.

f. Signe de douleur extraordinaire : on se contentait en général d'y faire une entaille. *g*. Le vêtement participe des pouvoirs surnaturels de celui qui le porte : cf. 1 Rois 19, 19.

h. Cette indication, qui ne figure pas au v. 7, est probablement une addition. En tout cas, de Jéricho, on ne peut apercevoir les rives du Jourdain. *i*. Cf. 1 Rois 18, 12 (note *d*), 46. *j*. Litt. : *ils le pressèrent jusqu'à confusion*; cf. Jug. 3, 25. *k*. Ainsi Élie avait été enlevé de terre tout vivant comme Hénoch (Gen. 5, 24). Plus tard, la légende juive parlera de divers autres saints personnages transportés au ciel, au moins temporairement; tels Abraham, Lévi, Moïse, Ésaïe, Sophonie, Baruch. Les parallèles sont nombreux dans les mythologies étrangères : selon les Babyloniens, Étana a été enlevé sur les ailes d'un aigle, le héros du déluge transporté avec sa femme et son pilote dans un séjour divin; d'après les Grecs, Hèraklès, Ménélas, etc. sont enlevés et mis au rang des dieux. *l*. Il s'agit sans doute de Jéricho (cf. v. 18). *m*. Litt : *et le pays avorte*. *n*. Sur la nécessité d'employer un objet n'ayant encore jamais servi, voy. Nomb. 19, 2 (et note *d*); Deut. 15, 19; 21, 3-4; 1 Sam. 6, 1 (et note *h*).

[21]Alors il sortit de la ville pour se rendre à la source[a]; il y jeta du sel et dit : « Ainsi parle Yahvé : j'assainis cette eau : elle ne causera plus ni mort ni avortement. » [22]L'eau devint saine et [l'est restée] jusqu'à ce jour, conformément à la parole prononcée par Élisée[b].

Élisée maudit des enfants irrespectueux.

[23]De là, il monta à Béthel. Comme il en gravissait le chemin, des petits garçons qui sortaient de la ville se moquèrent de lui en disant : « Monte, chauve! Monte, chauve[c]! » [24]Il se retourna, les regarda et les maudit au nom de Yahvé. Alors deux ourses sortirent de la forêt et mirent en pièces quarante-deux de ces enfants[d].

[25]De là, Élisée se rendit au mont Carmel, d'où il retourna à Samarie[e].

Joram, roi d'Israël.

Indications chronologiques. Appréciation.

Rᴰ **3** [1]Joram[f], fils d'Achab, devint roi d'Israël, à Samarie, la dix-huitième année de Josaphat, roi de Juda, et il régna douze ans. [2]Il fit ce qui déplaît à Yahvé, non pas cependant comme son père et sa mère; car il fit enlever la stèle de Baal, que son père avait érigée[g]. [3]Mais il persévéra dans le péché que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] fait commettre à Israël : il ne s'en détourna point.

Campagne de Joram contre Mécha, roi de Moab[h].

Els [4]Mécha, roi de Moab, était [grand] éleveur de bétail[i]; il payait comme tribut au roi d'Israël cent mille agneaux et la laine de cent mille béliers. [5]A la mort d'Achab, le roi de Moab se révolta contre le roi d'Israël[j]. [6]Aussitôt[k] le roi Joram sortit de Samarie et passa Israël en revue. [7]Il envoya ce message à Josaphat, roi de Juda : « Le roi de Moab s'est révolté contre moi. Viendras-tu combattre à mes côtés contre Moab? » Josaphat répondit : « Oui, je ferai ce que tu feras; il en sera de mon peuple comme de ton peuple, de ma cavalerie comme de ta cavalerie[l]. » [8]Il ajouta : « Par quel chemin monterons-

21. « avortement » *L* (lis. peut-être *maškôlèt*). H : [femme] avortant. **3**, 2. « la stèle ». G [ici et 1, 18] : les stèles. 3. « le péché » G^B (lis. *beḥaṭṭa't*). H : les péchés (mais H, à la fin du v., a *mimmennâ* = de lui). 6. « Israël » G (suppr. *kol*). H : tout Israël.

a. Il s'agit apparemment de l'abondante « source du Sultan », appelée aussi « fontaine d'Élisée », qui jaillit au pied des murs de l'ancienne Jéricho. Au temps de Josèphe, non seulement l'eau de cette source avait la réputation d'être très saine, mais on lui prêtait, comme aujourd'hui à beaucoup d'autres sources de Syrie et de Palestine, la vertu de rendre mères les femmes sans enfants (*B. J.*, IV, 8, 3). *b*. Moïse, de même, assainit l'eau amère de Mara, en y jetant un certain bois (Ex. 15, 23-25).

c. Peut-être les prophètes, à cette époque, se rasaient-ils une partie de la tête comme les membres de certaines tribus nomades (cf. Jér. 9, 26; 25, 23; 49, 32). *d*. Les prophètes étaient parfois traités avec un certain mépris (cf. 9, 11; 1 Sam. 10, 11-12), Mais ils passaient en même temps pour des êtres redoutables, en relations avec l'invisible. Ils jetaient des sorts au nom de Yahvé et malheur à qui osait manquer de respect à leur personne sainte (cf. 1, 9-14). — L'histoire des 42 enfants mis en pièces par des ourses était, du reste, peut-être l'adaptation d'un conte populaire. *e*. On attendrait plutôt, d'après v. 1 : il retourna à Guilgal. *f*. « Joram » est la forme latine du nom de ce prince. En hébreu : Yehoram ou Yoram. *g*. Cf. note *c* sur 1 Rois 16, 32. *h*. Ce récit doit être un extrait du recueil des traditions sur Élisée (Els); il y figurait à cause du rôle joué par le prophète dans cette campagne. Mais les événements politiques et militaires qui servent de cadre à l'intervention d'Élisée sont dépeints avec une exactitude évidente : la relation en est confirmée sur certains points, complétée sur d'autres par un document contemporain des faits, la stèle que Mécha, le roi de Moab, fit ériger pour célébrer ses victoires sur Israël, et qui, découverte à Dibôn en 1868, est entrée au musée du Louvre, grâce à Clermont-Ganneau. Cette stèle fut sans doute dressée après la chute de la dynastie d'Omri (842), car Mécha dit avoir eu la joie d'assister à la ruine d'Achab et de sa maison et de voir Israël périr pour toujours (l. 4 et 7). Il énumère avec fierté et reconnaissance envers son dieu Kemoch les villes qu'il a conquises et restaurées, tandis que le document israélite insiste avant tout sur la situation presque désespérée où le roi de Moab se trouva à un certain moment; mais il y a peut-être une allusion discrète à cette péripétie de la lutte dans ce passage de la stèle : « j'ai fait à Kemoch ce haut lieu de salut; car il m'a sauvé de tous les agresseurs (?) » (l. 3-4). *i*. Le même qualificatif est donné au prophète Amos (1, 1 et 7, 14 [G]) et déjà au principal prêtre d'Ougarit-Ras Chamra. *j*. La date indiquée est, en soi, très vraisemblable; les vassaux profitaient, d'ordinaire, des changements de règne qui survenaient dans l'État suzerain pour essayer de secouer le joug en refusant le tribut. Il y a, il est vrai, dans l'inscription de Mécha, un passage d'où l'on a déduit que la révolte eut lieu dès le milieu du règne d'Achab. « Omri, y lit-on (l. 7 et 8), s'était emparé de Médeba (ville à la frontière moabite) et [Israël] y demeura pendant son règne et la moitié du règne de son fils. » Mais le texte ajoute : « [soit] pendant 40 ans » (et non pas « pendant 23 ans », comme le demanderait la chronologie du livre des Rois). Il est donc probable qu'il faut lire en mettant d'autres voyelles, « et la moitié du règne de *ses fils* » (à savoir Achab, Aḥazyahou et Joram), ce qui ferait tomber la reconquête de Médeba par Moab 30 ans [12 (Omri) + 36 (ses fils) : 2] ou 34 ans [12 (Omri) + 22 (Achab)] après l'avènement d'Omri. D'ailleurs Médeba a pu rester 40 ans aux mains d'Israël si c'est une des dernières places reprises par Mécha, plusieurs années après sa révolte. *k*. Litt. : *En ce jour-là*, le jour même. Si ces mots, ainsi que l'expression « à la mort d'Achab », doivent être pris à la lettre, le roi d'Israël qui tenta de réprimer la révolte serait non pas Joram, qui ne monta sur le trône que deux ans après la mort d'Achab, mais le successeur immédiat de ce prince, Aḥazyahou; cela expliquerait la mention de la défection de Moab sous Aḥazyahou (1, 1). Peut-être le récit primitif du ch. 3 portait-il partout « le roi d'Israël » et l'identification de ce souverain anonyme avec Joram est-elle le fait du compilateur. *l*. Le roi de Juda était plus ou moins vassal du roi d'Israël; cf. 1 Rois 22, 4, passage reproduit ici textuellement.

nous? — Par le chemin du désert d'Édom, » répondit [le roi d'Israël[a]].

[9] Le roi d'Israël, le roi de Juda et le roi d'Édom[b] se mirent en marche; mais quand ils eurent contourné [la mer Morte] pendant sept jours, ils manquèrent d'eau, tant pour l'armée que pour les bêtes qui la suivaient. [10] Alors le roi d'Israël s'écria : « Hélas! Yahvé a appelé [ici] ces trois rois pour les livrer aux mains de Moab! » [11] Josaphat dit : « N'y a-t-il pas ici de prophète de Yahvé, par qui nous puissions consulter Yahvé? » L'un des serviteurs du roi d'Israël répondit : « Il y a ici Élisée, fils de Chaphat[c], qui versait l'eau sur les mains d'Élie[d]. » [12] Josaphat dit : « La parole de Yahvé est avec lui. »

Le roi d'Israël, Josaphat et le roi d'Édom descendirent auprès d'Élisée. [13] Élisée dit au roi d'Israël : « Qu'y a-t-il de commun entre moi et toi? Adresse-toi aux prophètes de ton père et aux prophètes de ta mère[e]! » Le roi d'Israël lui répondit : « Ne refuse pas [de répondre], car c'est Yahvé qui a appelé [ici] ces trois rois pour les livrer aux mains de Moab! » [14] Élisée reprit : « Par la vie de Yahvé, [Dieu] des armées, que je sers, [je te jure] que, si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je n'aurais pas pour toi un regard, je ne te verrais même pas. [15] Et maintenant, amenez-moi un musicien! » Dès que le musicien toucha les cordes, la main de Yahvé se posa sur Élisée[f] [16] et il dit : « Ainsi parle Yahvé : Creusez cette vallée de fosses, de fosses [en masse][g]! — [17] Car ainsi parle Yahvé : Vous ne sentirez pas de vent, vous ne verrez pas de pluie et [cependant] cette vallée se remplira d'eau et vous boirez, vous, votre armée et vos bêtes. [18] Mais ce n'est pas encore assez aux yeux de Yahvé : il livrera Moab entre vos mains. [19] Vous réduirez toutes les places fortes, vous abattrez tous les arbres fruitiers[h], vous comblerez toutes les sources et vous ferez de tous les champs fertiles des terres désolées en les couvrant de pierres. » [20] Le [lendemain] matin, à l'heure où l'on offre l'oblation[i], on vit de l'eau arriver du côté d'Édom et cette eau couvrit le pays.

[21] Quand les Moabites apprirent que les rois montaient pour les attaquer, tous les hommes à partir de l'âge où l'on peut ceindre un baudrier se rassemblèrent et se postèrent à la frontière. [22] Le lendemain de bon matin, comme le soleil se levait sur les eaux, les Moabites aperçurent en face d'eux les eaux rouges comme du sang[j]. [23] Ils s'écrièrent : « C'est du sang! Sûrement les rois s'entretuent, ils échangent des coups. Et maintenant, Moab, au butin! » [24] Ils vinrent donc attaquer le camp d'Israël. Mais les Israélites se dressèrent et battirent les Moabites, qui lâchèrent pied devant eux; ils

15. « toucha... se posa » *G L* (lis. *wayehi*). H : touchait... se posait (?). — Texte incertain. 17. « votre armée » G^{L} (lis. *oumaḥănêkèm*). H : et vos bestiaux. 19. « fortes » G^{BL}. H aj. : et toute ville d'élite (dittogr. des mots précédents). 24. « ils pénétrèrent — pays » *G* (lis. *wayyâbô'ou bô'*). H^{k} : il pénétra en elle (?). H^{q} : ils la battirent (?).

a. Il semble, bien que ce ne soit pas dit formellement, que ce soit le suzerain, non le vassal, qui ait choisi la voie par laquelle se ferait l'attaque. Plusieurs raisons ont pu le déterminer à adopter la route beaucoup plus longue, qui consistait à tourner la mer Morte par le sud, notamment la crainte, si l'on passait par le nord et l'est de la mer Morte, d'être attaqué à revers par le roi d'Aram, au cas où Mécha appellerait celui-ci à son secours (cf. v. 26). — Peut-être, dans le récit originel, la question sur le chemin à suivre était-elle posée *à Yahvé* et est-ce lui qui, par un oracle, « appelait » les rois coalisés dans le désert édomite; cela expliquerait mieux la plainte du roi d'Israël (v. 10 et 13). *b.* D'après 1 Rois 22, 48), Édom, au temps de Josaphat, n'avait plus de roi, mais était administré par un gouverneur judéen. Y a-t-il ici un léger anachronisme ou bien Josaphat, au temps de la campagne contre Moab, n'avait-il pas encore déposé le souverain édomite, ou encore les Édomites avaient-ils de nouveau un roi national, vassal de Juda? *c.* A la différence d'Élie le solitaire farouche, Élisée accompagnait les armées, évidemment pour pouvoir donner aux chefs les directions de Yahvé sur les opérations militaires. *d.* C'est-à-dire qui était attaché comme serviteur à la personne d'Élie. Josué avait, de même, été au service de Moïse avant de devenir son successeur (Jos. 1, 1). *e.* Le biographe d'Élisée a, on le voit, sur l'attitude religieuse des Omrides, la même opinion que l'auteur de l'histoire d'Élie : ces princes sont des adorateurs de Baal et d'Astarté. *f.* C'est-à-dire : il entra en extase (cf. 1 Rois 18, 46). Chez les « fils de prophètes » comme chez les *nebiîm* du temps de Saül (1 Sam. 10, 5), l'inspiration pouvait être provoquée par la musique, la danse, une gesticulation violente. Mêmes pratiques chez les prophètes de Baal (1 Rois 18, 26-29) et chez les derviches de l'Orient moderne. *g.* Cette vallée est sans doute celle du Ouadi el-Ḥesa, l'ancien « torrent des Saules » (És. 15, 7), frontière entre Moab et Édom, au S. de la mer Morte. C'est encore la coutume dans cette région de creuser des fosses pour atteindre la couche d'eaux souterraines retenue par le sous-sol imperméable. *h.* L'interdiction de ces pratiques de guerre barbares ne figure dans les lois israélites qu'à partir du VIIe siècle (Deut. 20, 19-20). *i.* Il s'agit du sacrifice du matin, soit qu'au IXe siècle il ne consistât peut-être pas encore en un holocauste, soit qu' « oblation » soit, ici, un terme général applicable aux sacrifices sanglants comme aux offrandes de céréales. Voy. 1 Rois 18, 29 et note *i.* *j.* L'eau qui couvrait la vallée était colorée par les reflets du soleil levant.

pénétrèrent de plus en plus [dans le pays] en battant les Moabites. [25] Ils détruisirent les villes; ils couvrirent de pierres tous les champs fertiles, chacun d'eux en lançant une; ils bouchèrent toutes les sources et abattirent tous les arbres fruitiers, tant qu'enfin il ne resta plus que la seule [ville de] Qir Ḥarèset[a]; les frondeurs la cernèrent et commencèrent l'attaque.

[26] Le roi de Moab, voyant que les assaillants étaient les plus forts[b], prit avec lui sept cents hommes armés d'épées, pour se frayer un passage vers le roi d'Aram[c]; mais il ne put y parvenir. [27] Alors il prit son fils premier-né, qui devait régner après lui, et l'offrit en holocauste sur le rempart[d]. Et une grande colère éclata contre Israël[e], qui dut se retirer, cessant de presser le roi de Moab, et retourner dans son pays.

Miracles divers d'Élisée.

L'huile de la veuve [f].

4 [1] La femme de l'un des fils de prophètes implora Élisée en disant : « Mon mari, ton serviteur, est mort et tu sais que ton serviteur craignait Yahvé. Or, le créancier est venu prendre mes deux enfants pour en faire ses esclaves[g]. » [2] Élisée lui dit : « Que puis-je faire pour toi?... Dis-moi ce que tu as [encore] à la maison. » Elle répondit : « Ta servante n'a plus rien à la maison, si ce n'est un flacon[h] d'huile. » [3] Élisée reprit : « Va emprunter au dehors des vases à tous tes voisins, des vases vides et non en petit nombre. » [4] Puis tu rentreras, tu fermeras la porte sur toi et sur tes fils; tu verseras [ton huile] dans tous ces vases et, à mesure qu'ils seront pleins, tu les mettras de côté. »

[5] Elle le quitta; elle fit comme il l'avait ordonné; puis elle ferma la porte sur elle et sur ses fils; ils lui apportaient [les vases] et elle versait. [6] Lorsque les vases furent remplis, elle dit à son fils : « Apporte-moi encore un vase. » Il lui répondit : « Il n'y a plus de vases. » Alors l'huile cessa de couler. [7] La femme vint raconter [la chose] à l'homme de Dieu, qui lui dit : « Va vendre cette huile et paie ta dette; puis tu vivras, ainsi que tes fils, avec ce qui restera. »

Élisée ressuscite le fils de la Sunamite [i].

[8] Un jour qu'Élisée passait à Sunem[j], une femme riche de l'endroit le retint pour un repas. Et depuis, chaque fois qu'il passait par là, il entrait chez elle pour prendre un repas. [9] Elle dit à son mari : « Écoute, je te prie. Je sais que cet homme qui s'arrête toujours chez nous est un saint homme de Dieu. [10] Construisons

25. « tant — Qir » lis. *'ad hiššâ'ér lebaddâh qîr*. H : jusqu'à ce qu'il laissât ses pierres à Qir (?). — Texte incertain. « Ḥarèset » cf. És. 16, 7. H : Ḥarèchet. 26. « d'Aram ». H : d'Édom. — Ces deux noms sont très souvent confondus dans les manuscrits. 27. « son (litt. : leur) pays » G^{L} *S L* S^{hex} (lis. *le'arṣâm*). H : le pays. 4, 4. « dans » *G L* (lis. *'él*). H : sur. 5. « elle — ordonné» G^{L} (aj. *watta'as kên*). Manque en H. 7. « ta dette ». T (L) : tes créanciers (*nôšayekî*). « ainsi que » *G S L* (lis. *oubânayekî*). Manque en H. On pourrait aussi corriger *we'ét* et *teḥayyî* : puis tu feras vivre tes fils..

a. Qir Ḥarèsèt (cf. És. 16, 7), appelée aussi Qir Ḥérès, « le mur des tessons » (És. 16, 11; Jér. 48, 31, 36) ou Qir Moab, « le mur de Moab » (És. 15, 1), était la capitale du royaume. Elle est probablement à identifier, comme le veut le Targoum, avec el-Kerak, une des places les plus fortes de la Palestine. Voy. 3e note sur És. 15, 1. *b.* Litt. : *que le combat était trop fort pour lui.* *c.* Le texte porte « vers le roi d'Édom ». Il faudrait supposer que Mécha espérait trouver certaines connivences parmi les Édomites, qui ne prenaient part à cette expédition que contraints par leurs obligations de vassaux de Juda. Cependant il paraît plus probable que le vaincu cherchait à gagner le pays du roi d'Aram, l'ennemi héréditaire d'Israël : les mots Aram (*'rm*) et Édom (*'dm*) se confondaient absolument dans l'ancienne écriture hébraïque; aussi sont-ils souvent employés l'un pour l'autre (16, 6; 24, 2; 1 Rois 11, 25 [b]). *d.* L'immolation d'une victime humaine, spécialement celle d'un enfant unique ou d'un fils aîné, était considérée comme l'offrande la plus précieuse qu'on pût faire à la divinité (Gen. 22; Jug. 11, 31-40; 2 Rois 16, 3; 21, 6), donc comme le moyen le plus efficace dont on disposât pour essayer de regagner sa faveur (Mi. 6, 7). Or, les revers essuyés par Moab venaient, selon Mécha, de ce que « Kemoch était irrité contre son pays » (l. 5). — Le sacrifice est accompli sur le rempart, afin que les assiégeants, qui croient aussi à l'efficacité souveraine de cette pratique, en soient témoins. Il n'était pas nécessaire qu'un holocauste fût offert dans un sanctuaire déjà existant; il pouvait l'être sur un autel construit *ad hoc* ou sur une simple pierre choisie à cette intention (1 Sam. 6, 14; 14, 33-35; 2 Sam. 6, 13; 24, 25; cf. Gen. 8, 20; 22, 9; etc.). *e.* Le douloureux sacrifice produisit l'effet désiré : Kemoch tourna sa colère contre les ennemis de Mécha, qui furent vaincus et durent se retirer. Le narrateur israélite s'expliquait sans doute que le dieu de Moab eût été cette fois plus fort que le Dieu d'Israël, parce que le combat avait lieu dans le pays de Kemoch; selon les anciens Israélites, le pouvoir de Yahvé n'était absolu que dans les limites du territoire de son peuple (cf. Jug. 11, 24). *f.* Miracle fort semblable à celui qu'Élie accomplit, d'après 1 Rois 17, 8-16, en faveur d'une veuve phénicienne, à Sarepta. *g.* Le créancier pouvait saisir non seulement les biens, mais les enfants et la personne même du débiteur insolvable : il les employait comme esclaves ou les vendait (Am. 2, 6; 8, 6; És. 50, 1; Néh. 5, 5, 8; Mt 18, 25; cf. Ex. 21, 2, 7). *h.* La traduction de ce mot n'est pas sûre. On pourrait aussi entendre, avec G L : « si ce n'est de quoi m'oindre d'huile ». *i.* Récit parallèle dans l'histoire d'Élie, 1 Rois 17, 17-24. *j.* Auj. Soulem, cf. 1 Rois 1, 3.

donc une petite chambre haute pourvue de murs[a] et mettons-y, à son intention, un lit, une table, un siège et de quoi s'éclairer[b] : quand il viendra chez nous, il pourra s'y retirer. »

[11] Or, un jour, Élisée, étant venu à Sunem, se retira dans la chambre haute et y coucha. [12] Il dit à Guéḥazi, son serviteur : « Appelle cette Sunamite ». Il l'appela et elle se présenta devant lui[c]. [13] Élisée dit à Guéḥazi : « Dis-lui : Pour tout cet empressement que tu nous a témoigné, que peut-on faire en ta faveur? Faut-il parler pour toi au roi ou au chef de l'armée? » Elle répondit : « J'habite [en sûreté] au milieu de mon clan[d]. » [14] Élisée dit alors : « Que pourrait-on donc faire pour elle? » Guéḥazi répondit : « Eh bien! elle n'a pas de fils, et son mari est âgé. » [15] Élisée dit : « Appelle-la. » Guéḥazi l'appela et elle se présenta à la porte. [16] Élisée dit : « Dans un an, à pareille époque, tu presseras dans tes bras un fils[e]. » Elle répondit : « Oh non, mon seigneur, toi qui es un homme de Dieu, ne trompe pas ta servante! »

[17] Cette femme conçut et elle mit au monde un fils l'année suivante, à la même époque, comme Élisée le lui avait annoncé. [18] L'enfant grandit. Mais, un jour qu'il était allé trouver son père auprès des moissonneurs, [19] il se plaignit à son père : « Ma tête! ma tête! » Le père dit au serviteur : « Porte-le à sa mère. » [20] Il l'emporta et le remit à sa mère. L'enfant resta couché sur les genoux de sa mère jusqu'à midi, puis il mourut. [21] Alors elle monta, l'étendit sur le lit de l'homme de Dieu, puis elle ferma la porte sur lui et elle sortit. [22] Elle fit appeler son mari et lui dit : « Envoie-moi, je te prie, un serviteur avec une ânesse : je cours chez l'homme de Dieu et je reviens. » [23] Il dit : « Pourquoi vas-tu chez lui aujourd'hui? Ce n'est ni nouvelle lune ni sabbat[f]. » Elle répondit : « Sois tranquille. » [24] Elle fit seller l'ânesse et dit au serviteur : « Conduis toujours et ne t'arrête pas, à moins que je ne te le dise. »

[25] Elle partit donc et arriva auprès de l'homme de Dieu sur le mont Carmel. L'homme de Dieu, l'ayant aperçue de loin, dit à Guéḥazi son serviteur : « Voici cette Sunamite. [26] Cours donc au-devant d'elle et demande-lui : Te portes-tu bien? Ton mari et l'enfant vont-ils bien? » Elle répondit : « Oui[g]. » [27] Mais, arrivée auprès de l'homme de Dieu sur la montagne, elle lui embrassa les pieds. Guéḥazi s'approcha pour la repousser; mais l'homme de Dieu lui dit : « Laisse-la, car son âme est pleine d'une amère douleur et Yahvé m'[en] a caché [la cause]; il ne m'[en] a rien révélé. » [28] Elle dit : « Est-ce que j'avais demandé un fils à mon seigneur? Ne t'avais-je pas dit : Ne me trompe pas? »

[29] Élisée dit à Guéḥazi : « Ceins tes reins, prends à la main mon bâton et pars. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue pas[h] et, si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas. Puis tu poseras mon bâton sur le visage de l'enfant. » [30] Mais la mère de l'enfant dit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [que je sois maudite] si je te quitte! » Alors Élisée se leva et la suivit. [31] Guéḥazi, cependant, les avait devancés; il posa le bâton sur le visage de l'enfant; mais il ne se produisit

13. « mon clan (litt. : mes gens) » lis. *'ammay*. H : mon peuple. 17. « comme—annoncé » *G S* (lis. *ka'ăšèr*). H. que lui avait dite Élisée. 20. « resta couché » d'après G^{BA} (lis. *wayyiškab*). H : resta.

a. Pour les hôtes de passage on dressait d'ordinaire une simple tente sur la terrasse de la maison (1 Sam. 9, 25; cf. 2 Sam. 16, 22; Néh. 8, 16). L'hospitalière Sunamite veut que pour Élisée l'on bâtisse une chambre en maçonnerie. *b*. Tel était, dans l'ancien Israël, le mobilier très simple d'une chambre, même chez des gens riches. *c*. Devant Guéḥazi; car Élisée parle d'abord à la Sunamite par l'intermédiaire de son serviteur. A la fin seulement (v. 15-16) elle se présente devant l'homme de Dieu et celui-ci lui parle directement. Peut-être le texte a-t-il été plus ou moins altéré. *d*. La Sunamite appartient à un clan puissant et n'a pas besoin d'implorer les faveurs du roi ou du chef de l'armée (c'était lui, par exemple, qui présidait aux dénombrements [2 Sam. 24, 2-9], bases de l'assiette de l'impôt). Même sous les Omrides, les nobles d'Éphraïm gardaient leur fière indépendance et ne comptaient guère avec le pouvoir royal. *e*. Cf. Gen. 18, 10, 14. *f*. Lors de la moisson, on n'interrompait le travail que les jours de sabbat ou de nouvelle lune (Ex. 34, 21). Il ressort de ce texte qu'anciennement on n'avait pas encore limité à 2.000 coudées (1.000 mètres) la distance qu'on pouvait parcourir le jour du sabbat (Act. 1, 12): le Carmel, où Élisée résidait, est à 25 kil. environ de Sunem. *g*. A propos de cette contre-vérité, cf. note *d* sur 2 Sam. 18, 29. *h*. Litt. : *ne le bénis pas*. Élisée défend à Guéḥazi de saluer personne et même de répondre à qui le saluera, non seulement parce que cela lui ferait perdre un temps précieux, mais parce que, en disant à quelqu'un : « Que la paix soit sur toi », il lui communiquerait quelque chose de « sa paix » (Luc 10, 5-6), il dépenserait donc une partie de la force spirituelle dont il dispose; or, il la lui faut tout entière pour accomplir sa mission (cf. Luc 10, 4).

pas un son, pas un signe d'attention[a]. Il revint donc à la rencontre d'Élisée et lui rapporta la chose en disant : « L'enfant ne s'est pas réveillé[b]. »

[32] Élisée arriva à la maison et trouva l'enfant mort, étendu sur son lit. [33] Il entra [dans la chambre], ferma la porte sur lui et sur l'enfant et se mit à prier Yahvé. [34] Puis il monta [sur le lit] et se coucha sur l'enfant, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains[c]; il resta [ainsi] courbé sur lui et le corps de l'enfant se réchauffa. [35] Alors Élisée se releva, marcha de long en large dans la pièce, puis il monta [de nouveau sur le lit] et se courba sur l'enfant. Et l'enfant éternua par sept fois[d] et ouvrit les yeux. [36] Élisée appela Guéḥazi et dit : « Appelle cette Sunamite. » Il l'appela. Elle se rendit auprès de lui. Il lui dit : « Emporte ton fils. » [37] Alors elle entra, se jeta aux pieds d'Élisée et se prosterna devant lui jusqu'à terre; puis elle prit son fils et sortit.

Miracles accomplis pendant une famine[e].
1. Le potage immangeable.

[38] Élisée était revenu à Guilgal[f]. Comme la famine[g] sévissait dans le pays et que les fils des prophètes étaient assis devant lui[h], il dit à son serviteur : « Mets la grande marmite et fais cuire un potage pour les fils des prophètes. » [39] Quelqu'un alla aux champs pour cueillir des légumes. Il trouva dans les champs une plante grimpante[i], sur laquelle il cueillit des coloquintes sauvages[j]; il en remplit son manteau, puis, étant rentré, il les coupa en morceaux et les mit dans la marmite destinée au potage, sans savoir [ce qu'était ce fruit]. [40] On servit à manger à ces hommes. Mais, lorsqu'ils eurent goûté de ce potage, ils se récrièrent et dirent : « Homme de Dieu, la mort est dans cette marmite! » et ils ne purent manger [ce qu'on leur servait]. [41] Élisée dit : « Apportez de la farine. » Il la jeta dans la marmite, puis il dit : « Sers ces gens et qu'ils mangent! » Et il n'y avait plus rien de mauvais dans la marmite.

2. Multiplication des pains.

[42] Un homme venu de Baal-Chalicha[k] apporta à l'homme de Dieu comme prémices[l] vingt pains d'orge et des grains de blé frais dans sa besace[m]. Élisée dit : « Donne [ces vivres] à ces gens et qu'ils mangent. » [43] Son serviteur répondit : « Comment servirais-je cela à cent personnes? » Élisée dit : « Donne [ces vivres] à ces gens et qu'ils mangent. Car ainsi parle Yahvé : On mangera et on laissera des restes. » [44] Il les servit donc. Ils mangèrent et laissèrent des restes, conformément à l'oracle de Yahvé[n].

Guérison de Naaman l'Araméen.

5 *Naaman est guéri de la lèpre.*

[1] Naaman[o], chef de l'armée du roi d'Aram, jouissait d'un grand crédit auprès de son maître et était

39. « dans — grimpante » *S* T* (lis. *bassâdè*). H : une plante grimpante des champs. « sans savoir (litt. : et il ne savait pas) » G^L *S L* (lis. ... *yâda'*). H : et ils ne savaient pas. 40. « à ces hommes » *G S* (lis. *lā'ănāšîm*). H : à des hommes. 42. « comme prémices » G^B (suppr. le 1er *lèḥèm*). H : comme pain de prémices.

a. Cf. 1 Rois 18, 29. *b*. Le bâton d'Elisée, comme le manteau d'Élie (2, 13-14; cf. 1 Rois 19, 19), renferme une partie de la puissance surnaturelle de l'homme de Dieu. Mais, il la faut tout entière pour accomplir un miracle aussi difficile que la résurrection d'un mort; la présence du prophète lui-même est nécessaire. L'épisode de la vaine tentative de Guéḥazi constituait une péripétie de nature à entretenir l'intérêt ému des auditeurs en retardant le dénouement. *c*. Élisée joint à la prière des gestes qui doivent par eux-mêmes amener le retour du souffle et de la chaleur dans le corps de l'enfant, cf. 1 Rois 17, 20-22. *d*. L'éternuement passait dans l'antiquité pour le signe du passage d'un esprit par les narines; il pouvait s'agir d'un esprit inspirateur (ainsi chez les classiques); ou bien c'était l'âme qui menaçait de sortir du corps de la personne qui éternuait (de là les bénédictions qu'il faut prononcer pour empêcher ce malheur), ou encore c'était l'âme qui y rentrait (c'est le cas ici); cf. Gen. 2, 7; 7, 22. *e*. Ces récits, destinés à célébrer les pouvoirs miraculeux d'Élisée, nous permettent d'entrevoir ce qu'était l'existence dans les communautés de « fils de prophètes », étroitement groupées autour de leur chef et vivant dans un monde de surnaturel, au milieu des multiples prodiges dus à l'action de l'esprit. *f*. Élisée est représenté, selon les récits, comme ayant sa résidence à Guilgal (cf. 2, 1), au Carmel ou à Samarie. *g*. Probablement la famine de sept ans dont il est question dans l'épilogue de l'histoire de la Sunamite (8, 1-3). *h*. L'idée n'est pas que la communauté habitât avec Élisée et qu'il eût constamment la charge de pourvoir à son entretien : il s'agit d'une certaine occasion où l'homme de Dieu reçut une centaine de « fils de prophètes » et où il fallut mettre la plus grande des marmites dont il disposait. *i*. Le mot employé désigne d'ordinaire un cep. *j*. Il s'agit, pense-t-on, du *citrullus colocynthis* ou de la *momordia claterium*, fruits qui ont, l'un et l'autre, une action émétique et purgative. *k*. Cf. 1 Sam. 9, 4. Peut-être auj. Kefr Tilt, à 26 kil. N. de Lydda et à 12 kil. environ à l'O. de Djildjilia (Guilgal). *l*. C'est le seul exemple de prémices apportées à un homme de Dieu, non au prêtre d'un sanctuaire. *m*. Traduction conjecturale. *n*. Cf. Mc 6, 37-44; 8, 1-9. *o*. Ce mot, qui signifie « gracieux », était un titre appliqué à divers dieux (un des poèmes trouvés à Ras Chamra célèbre « la naissance des dieux gracieux et beaux »), mais était devenu une sorte de nom propre désignant Adonis (cf. Es. 17, 10). Le général dont il est ici question était sans doute placé sous le patronage de ce dieu; mais le verbe ou l'attribut qui marquait sa relation avec « le [dieu] gracieux » était tombé (cf. Hadad [1 Rois 11, 14], Baal, Zeboul, etc.).

très considéré, parce que c'était par lui que Yahvé avait donné la victoire aux Araméens[a]. Mais cet homme était lépreux. [2]Or, des Araméens, sortis en bandes de leurs territoires pour piller[b], avaient capturé une petite fille et l'avaient ramenée du pays d'Israël. Elle passa au service de la femme de Naaman. [3]Elle dit à sa maîtresse : « Oh si mon maître pouvait se trouver en présence du prophète qui est à Samarie[c]! Il le guérirait de sa lèpre. » [4]Naaman alla rapporter ce propos à son maître; il dit : « La jeune fille du pays d'Israël a dit telle et telle chose. » [5]Le roi d'Aram répondit : « Va, pars. J'enverrai une lettre au roi d'Israël. » Naaman se mit donc en route, emportant avec lui dix talents d'argent[d], six mille sicles d'or[e] et dix vêtements de gala. [6]Il transmit au roi d'Israël la lettre, qui était ainsi conçue : « Quand cette lettre te parviendra, [sache que] je t'envoie mon serviteur Naaman pour que tu le délivres de sa lèpre[f]. » [7]A la lecture de cette lettre, le roi d'Israël déchira ses vêtements en s'écriant : « Suis-je un dieu, ayant le pouvoir de faire mourir et de faire vivre, que ce [roi] m'envoie l'ordre de délivrer un homme de sa lèpre[g]? Reconnaissez et constatez qu'il me cherche querelle, tout simplement. »

[8]Lorsque Élisée, l'homme de Dieu, apprit que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : « Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements? Laisse Naaman venir à moi et il saura qu'il y a un prophète en Israël. » [9]Naaman vint avec ses chevaux et son char et s'arrêta à la porte de la maison d'Élisée. [10]Élisée lui fit dire par un messager[h] : « Va te baigner sept fois dans le Jourdain et ta chair redeviendra nette. » [11]Naaman se mit en colère et s'en alla en disant : « Voilà, je m'étais dit : Il sortira lui-même et se tiendra là debout; il invoquera le nom de Yahvé son Dieu en étendant la main vers le lieu saint[i] et guérira le lépreux. — [12]Est-ce que l'Amana et le Parpar, les fleuves de Damas, ne valent pas mieux que toutes les eaux d'Israël[j]? Ne pourrais-je pas m'y baigner et redevenir net? » Il prit donc la direction du retour et partit en colère.

[13]Mais ses serviteurs s'approchèrent et intervinrent auprès de lui en disant : « Si le prophète t'avait ordonné quelque chose de difficile, ne le ferais-tu pas? A plus forte raison, quand il te dit : Baigne-toi et tu deviendras net. » [14]Alors Naaman descendit vers le Jourdain, s'y plongea sept fois selon l'ordre de l'homme de Dieu et sa chair redevint nette comme celle d'un petit enfant.

[15]Il retourna avec toute sa suite auprès de l'homme de Dieu. Étant entré, il se présenta devant lui et dit : « Je sais maintenant qu'il n'y a point de dieu sur toute la terre si ce n'est en Israël. Veuille donc accepter un présent de [la main de] ton serviteur. » [16]Élisée répondit : « Par la vie de Yahvé, que je sers, [je veux être maudit] si j'accepte [quoi que ce soit]. » Naaman le pressa d'accepter; mais il refusa. [17]Naaman dit alors : « Si tu n'acceptes pas, permets du moins qu'on donne à ton serviteur de la terre, autant qu'en peuvent porter deux mulets, car ton serviteur n'offrira plus d'holocauste

5, 1. « était lépreux » G^L (suppr. *gibbôr ḥayil*). H : était un vaillant, lépreux. 9. « ses — char » H^q. H^k : son cheval et son char. G^{hex} : cheval et char. 10. « redeviendra nette (litt. : pure) » *S* (lis. *weṭâhar*). H : te reviendra et tu seras pur. 12. « Amana » H^q (*S*) *T*. H^k G : Abana. 13. « Si » lis. *'im* (avec G^L *S L*) et suppr. *'âbî* [dittogr. de *'im*] (avec G^{BA}). H : mon père.

a. Cette explication des succès de Naaman n'était, naturellement, pas celle du roi d'Aram, mais celle du narrateur israélite. Elle n'implique, du reste, pas nécessairement que celui-ci conçût déjà clairement Yahvé, ainsi que le feront les prophètes depuis le VIIIe siècle, comme le Dieu unique, dirigeant les destinées de toutes les nations. L'idée paraît être plutôt que le Dieu d'Israël, irrité contre son peuple, a voulu qu'il fût défait par ses ennemis, les Araméens; Mécha explique, de même, les victoires d'Israël sur Moab par la colère de Kemoch contre les siens. Cf. v. 17. *b*. Même en temps de paix, Araméens et Israélites exécutaient des razzias les uns chez les autres. *c*. Dans ce récit, Élisée est représenté comme habitant la capitale, Samarie, où il a sa maison (v. 9 et 25). *d*. Env. 93.750 fr. or. *e*. Env. 337.500 fr. or. *f*. A l'époque où se passe cet épisode, le roi d'Israël était le très humble vassal du roi d'Aram. Celui-ci donne des ordres, sans circonlocutions diplomatiques et le roi de Samarie doit obéir, inquiet et résigné. *g*. La lèpre, sous certaines de ses formes, est incurable encore aujourd'hui. *h*. Le prophète de Yahvé, après avoir parlé d'égal à égal au roi d'Israël, traite le haut dignitaire araméen en inférieur : il le laisse attendre à sa porte et ne communique avec lui que par un serviteur. *i*. Litt. : *vers le lieu*. D'autres entendent : vers la place [malade]. Mais il n'allait pas de soi que la lèpre fût, chez Naaman, localisée en un point unique.

j. L'*Amana*, est le Nahr Barada, dont les sept bras arrosent la ville et les jardins de Damas. Le *Parpar* est le Nahr el-Aouadj, un peu plus au sud; un ruisseau, appelé encore aujourd'hui Barbar, s'y déversait autrefois. L'oasis de Damas, en raison notamment de l'abondance et de la fraîcheur de ses eaux, passe chez les Arabes pour un reflet du paradis.

ni de sacrifice à d'autres dieux qu'à Yahvé[a]. [18]Toutefois, que Yahvé veuille pardonner une chose à ton serviteur : quand mon maître entrera dans le temple de Rimmôn[b] pour s'y prosterner et qu'il s'appuiera sur mon bras, je pourrai, quand il se prosternera dans le temple de Rimmôn, me prosterner, moi aussi, dans le temple de Rimmôn. Que Yahvé veuille bien pardonner ce geste à ton serviteur. » [19]Élisée lui répondit : « Va en paix[c]. »

Guéḥazi est frappé de la lèpre.

Naaman, après l'avoir quitté, était déjà parvenu à une kibra de pays[d] [20]lorsque Guéḥazi, serviteur d'Élisée, se dit : « Voilà que mon maître a ménagé ce Naaman, cet Araméen, en refusant d'accepter de sa main ce qu'il avait apporté. Par la vie de Yahvé, [je veux être maudit] si je ne cours pas après lui et n'obtiens pas quelque chose de lui. » [21]Guéḥazi s'élança donc sur les pas de Naaman. Naaman, le voyant courir après lui, sauta à bas de son char, vint à sa rencontre et dit : « Tout va-t-il bien? » [22]Guéḥazi répondit : « Oui, mon maître m'envoie pour te dire : Il m'arrive à l'instant de la montagne d'Éphraïm deux jeunes fils de prophètes. Donne[-moi], je te prie, pour eux un talent d'argent et deux vêtements de gala. » [23]Naaman répondit : « Consens à accepter deux talents. » Il insista auprès de lui et serra deux talents d'argent dans deux bourses et deux vêtements de gala[e], qu'il remit à deux de ses serviteurs pour les porter devant Guéḥazi. [24]Arrivé à l'Ophel[f], Guéḥazi prit de leurs mains [les bourses] et [les] déposa dans la maison, puis il renvoya ces hommes, qui se retirèrent.

[25]Mais lorsqu'il rentra et se présenta devant son maître, Élisée lui dit : « D'où viens-tu, Guéḥazi? » Il répondit : « Ton serviteur n'est allé nulle part. » [26]Mais Élisée lui dit : « N'étais-je pas présent auprès de toi en esprit[g] lorsqu'un homme quitta son char pour venir à ta rencontre? Et maintenant, tu as reçu l'argent et tu vas pouvoir acheter des vêtements, des oliviers et des servantes; [27]mais la lèpre de Naaman va s'attacher à toi et à tes descendants, à perpétuité. » Guéḥazi quitta Élisée : il était lépreux [et blanc] comme la neige[h].

Le fer de hache qui surnage.

6 [1]Les fils des prophètes dirent à Élisée : « Tu le vois, le lieu où nous nous asseyons devant toi[i] est devenu trop étroit pour nous. [2]Allons jusqu'au Jourdain[j]. Chacun de nous y prendra une poutre et nous nous ferons là un lieu où nous pourrons nous asseoir [devant toi]. Élisée répondit : « Allez. » [3]Mais un [des fils de prophètes] dit : « Veuille, je te prie, venir avec tes serviteurs. » Il répondit : « J'irai. » [4]Et il partit avec eux.

Arrivés au Jourdain, ils se mirent à couper les arbres. [5]Mais, comme l'un d'eux abattait sa hache, le fer tomba dans l'eau.

18. « Toutefois (litt. : Et) » G^L *S* (lis. *weladdâbâr*). Manque en H. — Texte incertain. « il se prosternera » G (lis. *behištaḥâwôtô*). H : je me prosternerai (?). 20. « d'Élisée » *G*. H aj. : l'homme de Dieu. 23. « insista » (G) *L* (lis. *wayyiphṣar*). H : fit irruption. — Cf. 1 Sam. 28, 23. 26. « N'étais-je — esprit (litt. : Mon cœur n'était-il pas allé avec toi) » *G* (aj. *'immekâ*). H : Mon cœur n'était-il pas allé. « Et — acheter » d'après *G L* (lis. *we'attâ lâqaḥtâ 'èt hakkèsèph welâqaḥtâ*). H : Est-ce le moment de recevoir de l'argent et de recevoir. **6**, 5. « sa hache » lis. *haqqardôm*. H : la poutre.

a. Naaman demande à emporter de la terre de Palestine, afin de bâtir dessus un autel où il sacrifiera à Yahvé; car le Dieu d'Israël ne peut recevoir de culte que sur terre israélite. On voit que nous sommes loin encore du monothéisme universaliste. La déclaration de Naaman au v. 15 doit donc probablement être entendue : « Je reconnais qu'il n'y a de dieu *digne de ce nom* qu'en Israël; le Dieu de ce peuple est infiniment supérieur à tous les autres dieux » *b*. Rimmôn, en assyrien Rammân, était un des noms de Hadad, le dieu de l'orage, principale divinité des Araméens (cf. Hadad Rimmôn, Zach. 12, 11) : Hadad était le dieu que les Phéniciens appelaient Baal, « le Seigneur » par excellence. *c*. L'attitude du prophète, dont la tolérance contraste avec l'intransigeance des Juifs monothéistes de l'époque postexilique (cf. par exemple, Dan. 1, 3, 6), s'explique : on pensait, de son temps, que la jalousie de Yahvé ne s'étendait pas aux pays étrangers, domaines d'autres dieux. *d*. Mesure itinéraire inconnue (cf. Gen. 35, 16 [note *e*]; 48, 7); selon d'autres, expression vague : « à une certaine distance ». *e*. La place où ces mots se trouvent dans la phrase indique qu'ils ont été insérés après coup. Du reste, au v. 26 il n'est plus question de ces vêtements. *f*. C'était sans doute, à Samarie, comme à Jérusalem (Ès. 32, 14; Mi. 4, 8; Néh. 3, 26, 27; 2 Chr. 27, 3; 33, 14) et à Dibôn (stèle de Mécha, l. 22), le nom d'un quartier de la ville. Le mot signifiait « croupe [de montagne] ». *g*. Litt. : *Mon cœur n'était-il pas parti avec toi?* » Le cœur passait pour le siège de la pensée. Ce terme désigne ici le second « moi » que l'inspiré peut projeter hors de lui pour aller voir et entendre ce qui se passe bien loin de lui, dans l'espace ou dans le temps (cf. Ès. 21, 6-10; Éz. 8-11). *h*. Cf. Nomb. 12, 10, et note *h*.

i. Même expression 4, 38. D'après ce passage et étant donné que, pour construire le nouveau « lieu », il suffira d'une poutre par fils de prophète, le lieu en question ne doit pas désigner le groupe de cabanes où habitaient les divers membres de la communauté, mais une salle où ils se réunissaient sous la présidence d'Élisée (cf. 1 Sam. 19, 18-24). *j*. Le Jourdain est bordé de fourrés épais où l'on peut trouver, chose très rare en Palestine, des arbres propres à fournir du bois de construction.

« Malheur à moi, mon seigneur, s'écria-t-il. D'autant plus que [l'outil] était emprunté. » [6] L'homme de Dieu demanda : « Où est-il tombé? » L'autre lui montra l'endroit. Alors Élisée coupa un morceau de bois, l'y jeta et le fer surnagea[a]. [7] « Tire-le [de l'eau], » dit Élisée. Le fils de prophète étendit la main et le reprit.

Les Araméens frappés d'aveuglement[b].

[8] Le roi d'Aram était en guerre avec Israël. Il tint conseil avec ses serviteurs et dit : « Mettez-vous en embuscade en tel et tel endroit[c]. » [9] Mais l'homme de Dieu fit dire au roi d'Israël : « Garde-toi de passer par cet endroit, car les Araméens y sont embusqués. » [10] Le roi d'Israël envoya des gens au lieu que l'homme de Dieu lui avait désigné[d]. Ainsi Élisée l'avertissait et il se tenait sur ses gardes. Cela n'arriva pas seulement une fois ou deux.

[11] La chose troubla profondément le cœur du roi d'Aram. Il appela ses serviteurs et leur dit : « Ne me ferez-vous pas connaître quel est celui qui me trahit auprès du roi d'Israël? » [12] L'un de ses serviteurs répondit : « Personne, ô roi, mon seigneur. C'est Élisée, le prophète d'Israël, qui fait connaître au roi d'Israël [même] les paroles que tu prononces dans ta chambre à coucher. — [13] Allez, dit le roi; voyez où il se trouve et je le ferai prendre. » On vint faire au roi ce rapport : « Il se trouve présentement à Dotân[e]. » [14] Le roi y envoya des chevaux, des chars et un corps de troupe important, qui arrivèrent de nuit et cernèrent la ville.

[15] Le lendemain, de bon matin, l'homme de Dieu, étant sorti, vit qu'une armée entourait la ville avec des chevaux et des chars. Son serviteur lui dit : « Ah mon seigneur! Comment ferons-nous? » [16] Élisée répondit : « N'aie pas peur! Ceux qui sont avec nous sont plus nombreux que ceux qui sont avec eux. » [17] Puis Élisée pria et dit : « Yahvé, ouvre-lui les yeux et qu'il voie[f]. » Yahvé ouvrit les yeux du serviteur, et il vit la montagne couverte de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée[g].

[18] Les Araméens, cependant, descendirent[h], se dirigeant vers Élisée. Mais celui-ci pria Yahvé et dit : « Frappe, je t'en prie, ces gens d'aveuglement[i]! » Et Yahvé les frappa d'aveuglement, conformément à la demande d'Élisée. [19] Élisée leur dit : « Ce n'est pas là votre chemin et ce n'est pas la ville [où vous voulez aller]. Suivez-moi et je vous conduirai vers l'homme que vous cherchez. » Et il les conduisit à Samarie.

[20] Dès qu'ils furent entrés dans Samarie, Élisée dit : « Yahvé, ouvre les yeux de ces hommes et qu'ils voient. » Yahvé ouvrit leurs yeux et ils s'aperçurent qu'ils étaient dans [les murs de] Samarie. [21] Le roi d'Israël, en les voyant, dit à Élisée : « Faut-il que je frappe,

6. « le fer surnagea » *G* (lis. *wayyâṣoph*). H : il fit surnager le fer. 8. « Mettez — embuscade » d'après *G*[L] *S L* et v. 9 (*G*) (lis. *tèḥabe'ou*). H : mon camp (?) sera. 9. « sont embusqués » *G*[B] (lis. *nèḥbâ'im*). H : sont descendus. 11. « celui — auprès du » *G L* (lis. *megallèni*). H : celui des nôtres qui est pour le. — Texte incertain. 15. « Le — sorti » lis. *wayyaškèm 'îš hâ'èlôhîm* et (avec *G*[L])*babbôqèr*. H : de bonne heure le domestique de l'homme de Dieu se leva et, étant sorti. — Mais dans la suite du récit il est parlé du « serviteur » de l'homme de Dieu, non de son « domestique »; du reste, 15[b] (« son serviteur lui dit ») suppose que dans 15[a] était raconté quelque chose que fit Élisée. 21. « Faut — frappe » *G*[BA] *S* (lis. *hahakkè*). H : Frapperai-je, frapperai-je.

a. Le même prodige est attribué à Hermès dans une fable d'Ésope (n[os] 308 et 308[b]). *b.* Cette page est de la même veine que l'histoire de la guérison de Naaman (ch. 5). C'est un récit hagiographique écrit à la gloire du prophète et de ses pouvoirs surnaturels. Les événements politiques qui lui servent de cadre ne sont pas faciles à situer chronologiquement. D'après la place où ce récit est inséré dans le livre des Rois, l'épisode doit s'être passé sous le règne de Joram, roi d'Israël. Mais il n'y est pas question, comme dans le ch. 3, d'hostilité d'Élisée à l'égard de la race abominable d'Achab. Les relations de l'homme de Dieu avec le roi d'Israël anonyme sont non seulement normales, mais cordiales : le roi l'appelle « mon père » et sollicite ses conseils et Élisée met sans réserve ses dons de seconde vue au service de l'armée nationale, comme au temps de Joas, descendant de Jéhu (13, 14-19). Il n'y a sans doute pas lieu de tirer de ce récit des renseignements historiques précis : le narrateur lui-même ne paraît s'intéresser aux événements politiques et militaires que comme à un fond de tableau, sur lequel se détache la figure du prophète. *c.* Bien que les deux pays soient en état de guerre ouverte, les opérations paraissent consister en incursions de bandes araméennes (v. 8-10, 14-18, 23), comme celles que les voisins d'Israël faisaient en temps de paix d'après 5, 2.

d. On attendrait que fût précisé l'objet de la mission des envoyés du roi d'Israël : sans doute la vérification des dires du prophète. Le texte du v. 10 n'est pas très sûr : les mots « [Élisée] l'avertissait » manquent dans G[BL]. *e.* Auj. Tell Dotân, à 22 kil. N. de Samarie; cf. Gen. 37, 17. La petite place s'élevait sur une colline au milieu d'une plaine. *f.* Seuls quelques privilégiés ont — ou reçoivent temporairement de Dieu — la capacité de voir les réalités invisibles au commun des humains (Nomb. 22, 23-31; 24, 4, 16; 1 Sam. 28, 13-14). *g.* Cf. 2, 11-12. *h.* Les Araméens descendent des hauteurs entourant la plaine au milieu de laquelle s'élève la « montagne » de Dotân. *i.* Dieu empêche certains hommes de voir ce que tout le monde voit (cf. Gen. 19, 11; Lc 24, 16). — Le prophète aurait pu demander que l'armée céleste anéantît ses ennemis. Il se contente de se jouer d'eux et de les amener au roi d'Israël.

mon père? » [22] Il répondit : « Non. Frapperais-tu ceux que tu n'as pas faits prisonniers avec ton épée et ton arc[a]? Fais-leur servir du pain et de l'eau; qu'ils mangent, qu'ils boivent et qu'ils retournent ensuite auprès de leur maître! » [23] Le roi leur fit préparer un grand repas; ils mangèrent et ils burent; puis il les laissa partir et ils retournèrent auprès de leur maître. Les bandes araméennes ne firent plus d'incursions dans le pays d'Israël.

Second siège de Samarie[b].

La famine dans la ville assiégée.

[24] Quelque temps après, Ben-Hadad[c], roi d'Aram, rassembla toute son armée et monta contre Samarie, qu'il assiégea. [25] Il se produisit une grande famine dans Samarie, et le siège dura si longtemps qu'une tête d'âne valait quatre-vingts sicles d'argent[d] et un quart de qab de fiente de pigeon[e], cinq sicles d'argent. [26] Un jour que le roi passait sur le rempart, une femme lui cria : « Viens à mon secours, ô roi, mon seigneur! » [27] Il répondit : « Si Yahvé ne peut te secourir, avec quoi veux-tu que je te secoure? Avec les produits de l'aire ou avec ceux du pressoir[f]? » [28] Puis il lui dit : « Que t'est-il arrivé[g]? » Elle répondit : « La femme que voilà m'a dit : Donne ton fils; nous le mangerons aujourd'hui. Et demain, nous mangerons le mien. — [29] Nous avons fait cuire mon fils et nous l'avons mangé. Je lui ai dit le jour suivant : Donne ton fils, que nous le mangions. — Mais elle a caché son fils[h]. » [30] Quand le roi entendit le récit de cette femme, il déchira ses vêtements; et, comme il se tenait sur le rempart, les gens virent qu'il portait un sac sous ses vêtements, à même sur sa chair[i]. [31] Et le roi dit : « Que Dieu m'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci si la tête d'Élisée, fils de Chaphat, reste aujourd'hui sur ses épaules[j]! »

[32] Or, Élisée était assis dans sa maison et les anciens étaient assis auprès de lui[k]. [Le roi] se fit précéder auprès de lui par un messager[l]. Avant que le roi arrivât chez Élisée, celui-ci dit aux anciens : « Voyez-vous? Ce fils de meurtrier[m] veut me faire couper la tête. Attention! Quand le messager arrivera, fermez la porte et tenez-la pour le repousser. N'entend-on pas le bruit des pas de son maître qui le suit? » [33] Il s'entretenait encore avec eux que déjà le roi descen-

[Marge : R / Els / R / Els]

22. « tu n'as pas » *G*[L] (*G*[BA]) (lis. *lô šâbîtâ*). H : tu as. 30. « se tenait » *G*[L] (lis. *'ômèd*). H : passait. 32 et 33. « le roi » d'après 7, 17 (lis. *hammèlèk*). H : le messager (*hammal'âk*).

a. Ceci suppose qu'en Israël les prisonniers étaient souvent massacrés après la bataille; c'était le cas, en effet, non seulement quand une formule d'anathème (*ḥérem*) avait été prononcée contre l'ennemi (1 Sam. 15, 3, 8, 15-23, 32-33; 1 Rois 20, 42; etc. cf. stèle de Mécha, l. 14-18), mais aussi dans les guerres ordinaires (Jug. 8, 18-21; 1 Sam. 27, 11; 2 Sam. 8, 2). — Les Araméens amenés par Élisée n'ayant pas été pris dans un combat, le prophète entend qu'ils soient traités en hôtes. *b.* Ce récit rappelle celui d'un premier siège de la ville par les Araméens qu'on lit 1 Rois 20. Il ne peut guère, du reste, s'agir du même événement, comme quelques-uns l'ont supposé : les circonstances sont trop différentes; la ville est délivrée dans un cas par une sortie des assiégés, dans l'autre grâce à une panique qui s'empare des assiégeants. Les deux récits doivent être historiques pour l'essentiel : au cours des guerres acharnées entre Araméens et Israélites, la capitale du royaume d'Israël a pu être plusieurs fois sur le point de succomber. Toutefois, dans le second récit, la personne de l'homme de Dieu joue un rôle central qui indique que ce morceau faisait partie du recueil des traditions sur Élisée (Els), non des mémoires sur la dynastie d'Achab (Ac). Il présente le même mélange d'informations historiques excellentes et de traits hagiographiques que la relation de la campagne contre Mécha, roi de Moab (ch. 3). *c.* Voy. note *k* sur 1 Rois 20, 1.

d. Le sicle d'argent valait environ 3 francs or. *e.* Utilisée, selon les uns, comme combustible ou même comme aliment; selon d'autres, nom populaire de quelque herbe comestible. Le qab était 1/6 de sea, soit environ deux litres. *f.* Le prince lui-même ne possède plus ni pain ni vin. — Peut-être le roi fait-il allusion à une croyance qui attribuait au souverain le pouvoir d'agir sur la réussite ou l'échec des récoltes (cf. Ės. 8, 21; Ps, 72, 16). *g.* Ce début du v. 28 est peut-être une variante du v. 27. *h.* C'est le trait traditionnel dans la description des horreurs d'un siège antique; mais il est présenté ici avec des couleurs originales. *i.* Voy. 1 Rois 21, 27 et note *e*. Le roi est, dans ce récit, présenté comme un prince bon et pieux, qui mène deuil sur la misère de son peuple et s'humilie devant Yahvé. *j.* Le contexte où se trouvait anciennement ce récit devait indiquer pourquoi le roi rendait Élisée responsable des souffrances présentes du peuple. Selon les uns parce que le prophète avait, tel Élie, annoncé une sécheresse, châtiment des fautes de la nation (cf. 8, 1). Mais ni ce v. ni 7, 2 n'impliquent nécessairement que, selon le narrateur, la famine qui sévissait à Samarie eût d'autre cause que le blocus araméen (6, 25; 7, 1, 8, 12, 16). Il est plus probable qu'Élisée était tenu pour responsable parce qu'il était l'âme du parti de la résistance à outrance, promettant, pour le dernier moment, un miracle de Yahvé (6, 33-7, 1). *k.* Ils étaient venus sans doute demander un oracle; cf. Éz. 14, 1-3; 20, 1-2. *l.* L'envoi préalable d'un messager paraît être un trait ajouté après coup. On aura cru qu'il était supposé par le récit primitif parce que celui-ci portait : « Ce fils de meurtrier *envoie* couper ma tête » (c'est-à-dire : ordonne de couper...). L'introduction d'un « messager » a pu être facilitée par la ressemblance des mots hébreux signifiant « roi » (*mèlèk*) et « messager » (*mal'âk*) : voy. v. 32 et 33 (note critique). *m.* Si cette expression est à prendre à la lettre, le roi dont il s'agit serait probablement Joram, dont le père, Achab, fit périr les prophètes de Yahvé et Nabot. Mais « fils de meurtrier » est une injure courante en Orient pour signifier « assassin » : le roi veut faire couper la tête à Élisée.

dait dans la maison du prophète. Il dit : « Quand les maux envoyés par Yahvé sont si grands, comment pourrais-je encore espérer en Yahvé[a] ? »

7 [1] Élisée dit : « Écoutez la parole de Yahvé : Demain, à pareille heure, on aura un sea[b] de fleur de farine pour un sicle, et, pour un sicle [aussi], deux seas d'orge, à la porte de Samarie[c]. » [2] Mais l'officier[d] sur le bras duquel le roi s'appuyait[e] répondit à l'homme de Dieu : « Même si Yahvé perçait des fenêtres au ciel[f], pareille chose serait-elle possible ? » Élisée répondit : « Tu le verras de tes propres yeux ; mais tu ne goûteras pas à cette [profusion de vivres]. »

Levée du siège.

[3] Il y avait quatre hommes qui, étant lépreux, habitaient à l'entrée de la porte [de la ville][g]. Ils se dirent l'un à l'autre : « Pourquoi rester ici à attendre la mort ? [4] Si nous prenons le parti de rentrer dans la ville, la famine règne dans la ville ; nous y mourrons. Si nous restons ici, nous mourrons également. Venez donc, passons au camp des Araméens ; s'ils nous laissent la vie, nous vivrons ; et s'ils nous tuent, nous mourrons. » [5] Ils partirent au crépuscule pour le camp des Araméens. Lorsqu'ils arrivèrent à l'extrémité du camp, ils n'y aperçurent personne. [6] Le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Araméens un bruit de chars et un bruit de chevaux, le bruit d'une grande armée, et ils s'étaient dit l'un à l'autre : « Voilà que le roi d'Israël a acheté le concours des rois des Ḥittites et des rois d'Égypte, pour qu'ils viennent nous attaquer[h]. » [7] Et ils s'étaient levés et avaient pris la fuite au crépuscule, laissant là leurs tentes, leurs chevaux, leurs ânes, [bref] le camp dans l'état où il se trouvait, ne songeant qu'à fuir pour sauver leur vie. [8] Ces lépreux, étant donc arrivés à l'extrémité du camp, entrèrent dans une tente ; après avoir mangé et bu, ils en emportèrent de l'argent, de l'or et des vêtements, qu'ils allèrent cacher. Puis ils revinrent, entrèrent dans une autre tente et en emportèrent [aussi du butin], qu'ils allèrent cacher.

[9] Cependant ils se dirent l'un à l'autre : « Ce que nous faisons là n'est pas bien. Cette journée est une journée de bonnes nouvelles. Si nous gardons le silence et attendons jusqu'au lever du jour, nous encourrons un châtiment. Venez donc et allons avertir la maison du roi. » [10] Ils partirent et, ayant appelé les gardes [en faction] à la porte de la ville, ils leur firent ce rapport : « Nous sommes entrés dans le camp des Araméens et nous n'y avons aperçu personne ni entendu aucune voix humaine : [nous n'avons vu] que les chevaux attachés, les ânes attachés et les tentes [abandonnées] telles quelles. » [11] Les gardiens de la porte crièrent [la nouvelle] et on la transmit à l'intérieur du palais du roi.

[12] Le roi se leva en pleine nuit et dit à ses serviteurs : « Je vais vous expliquer ce que les Araméens machinent contre nous. Ils savent que nous sommes affamés ; alors ils ont quitté le camp pour se cacher dans la campagne en se disant : S'ils sortent de la ville, nous les prendrons vivants et nous entrerons dans la place. » [13] Mais l'un des serviteurs du roi prit la parole et dit : « Que l'on prenne donc cinq des chevaux qui [nous] restent ici (il leur arrivera ce qui est arrivé à la multitude [de ceux] qui ont péri[i]). En-

7, 2. « sur — s'appuyait » H^* *G S L* (lis. *hammèlèk*). H : qui était au roi, qui s'appuyait sur son bras. 10. « les — porte » lis. *šô'ărê*. H : le gardien de la porte (mais ensuite H a « leur »). « les tentes » cf. 8 (lis. *hâ'ôhâlîm*). H : des tentes. G : leurs tentes. 11. « Les — nouvelle » H^* *G* S^* (lis. *waÿyiqre'ou*). H : Il appela les [autres ?] gardiens. 13. « ici » *G* (lis. *pô*). H : en elle. « à la multitude » lis. *hèhâmôn* (avec H^k) et suppr. *yisrâ'êl*. Hq : à la multitude d'Israël. « [de ceux] qui ont péri » d'après *G* (suppr. du 1er *yisrâ'êl* au 2e). H : d'Israël qui sont restés en elle ; il leur arrivera ce qui est arrivé à toute la multitude d'Israël.

a. C'est-à-dire persister à attendre la délivrance miraculeuse que tu promets (cf. v. 31 et note *j*). *b*. Le sea était le tiers d'un épha ; il valait donc environ 12 litres. *c*. C'était là que se tenait le marché. *d*. Litt. : *le troisième*. Voy. note *b* sur Ex. 14, 7. *e*. Cf. 5, 18. *f*. Pour déverser sur la ville des vivres provenant des réservoirs célestes (cf. la manne). Si c'était la pluie que Yahvé devait accorder (voy. 6, 31, note *j*), il n'aurait qu'à en *ouvrir* les fenêtres, par où s'écoulent les « eaux d'en haut » (Gen. 7, 11 ; 8, 2). *g*. Les lépreux, en Orient, vivent en dehors des villes et des villages. Ils se tiennent notamment sur la place qui s'étend en dehors des portes, mendiant leur subsistance auprès des passants. *h*. Peut-être au lieu de Miçraïm, l'Égypte, faut-il lire Mouçri, qui désignerait une contrée de la Syrie du nord. Les Ḥittites, fort déchus de la puissance qu'ils avaient possédée au XIVe siècle, pouvaient être encore, au IXe, des adversaires redoutables pour Aram. Ils avaient cependant, d'après les inscriptions de Salmanasar III, participé à la bataille de Qarqar (854) comme vassaux de Damas. *i*. Ils sont perdus de toute façon, comme le reste de notre cavalerie, soit qu'ils demeurent dans la ville, soit qu'ils soient enlevés par les Araméens ou périssent d'épuisement sur la route.

voyons-les et nous verrons. » [14] On choisit donc deux cavaliers et le roi les envoya sur les traces de l'armée araméenne en [leur] disant : « Allez et voyez. » [15] Ils allèrent sur les traces de l'ennemi jusqu'au Jourdain et trouvèrent la route toute jonchée de vêtements et d'armes, que les Araméens avaient jetés dans leur fuite éperdue. Les envoyés revinrent sur leurs pas et rapportèrent au roi [ce qu'ils avaient vu].

[16] Alors le peuple sortit [de Samarie] et pilla le camp des Araméens. Et l'on eut un sea de fleur de farine pour un sicle et, pour un sicle également, deux seas d'orge, selon la parole de Yahvé. [17] Le roi avait confié la surveillance de la porte à l'officier sur le bras duquel il avait l'habitude de s'appuyer ; mais la foule [qui se ruait] à la porte le piétina et il mourut, comme l'avait annoncé l'homme de Dieu lorsque le roi était descendu chez lui. [18] L'homme de Dieu avait dit au roi : « On aura deux seas d'orge pour un sicle et, pour un sicle [également], un sea de fleur de farine, demain à pareille heure, à la porte de Samarie. » [19] Et l'officier avait répondu à l'homme de Dieu : « Même si Yahvé perçait des fenêtres au ciel, pareille chose serait-elle possible ? » Et Élisée avait répliqué : « Tu le verras de tes propres yeux ; mais tu ne goûteras pas à cette [profusion de vivres]. » [20] Et c'est ce qui lui arriva : la foule le piétina [en se ruant] à la porte, et il mourut[a].

La Sunamite obtient du roi la restitution de ses biens[b].

8 [1] Élisée, s'adressant à la femme dont il avait ressuscité le fils, dit : « Lève-toi, pars avec ta famille et séjourne à l'étranger, où tu pourras, car Yahvé fait venir la famine : elle régnera dans le pays pendant sept années. » [2] Cette femme, s'étant levée, fit ce que lui disait l'homme de Dieu : elle émigra avec sa famille et séjourna au pays des Philistins pendant sept années.

[3] Au bout de sept ans, cette femme revint du pays des Philistins et se mit en chemin pour implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ[c]. [4] Or, le roi s'entretenait avec Guéḥazi, le serviteur de l'homme de Dieu[d], et lui disait : « Raconte-moi, je te prie, toutes les grandes actions accomplies par Élisée. » [5] Guéḥazi était justement en train de raconter comment Élisée avait ressuscité l'enfant mort, quand la femme dont il avait ressuscité le fils vint implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ. Guéḥazi s'écria : « O roi, mon seigneur, voici cette femme, et voilà son fils qu'Élisée a ressuscité. » [6] Le roi interrogea la femme et elle lui raconta [son histoire]. Puis le roi désigna pour l'accompagner un eunuque, auquel il donna cet ordre : « Faislui restituer tout ce qui lui appartenait ; [faislui rendre] aussi tout ce que son champ a rapporté depuis le jour où elle a quitté le pays jusqu'à maintenant. »

Élisée et Ḥazaël[e].

[7] Élisée se rendit à Damas[f]. Ben-Hadad, roi d'Aram, était malade. On lui apprit la nouvelle : « L'homme de Dieu, lui dit-on, vient jusque chez nous. » [8] Le roi dit alors à Ḥazaël[g] : « Prends avec toi des présents et va au-devant de l'homme de Dieu. Tu consulteras Yahvé par son entremise : tu lui demanderas si je guérirai de la maladie dont je suis atteint maintenant[h]. »

14. « cavaliers » *G* (lis. *rôkebê*). H : attelages (litt. : chars). 17. « Dieu » *S L* (suppr. *'ăšer dibbèr*). H aj. : qui avait parlé. 8, 1. « elle régnera » (G^L) *L* (lis. *wetâbô'*). H : et aussi elle est venue. 3. « au sujet de » *G S L* cf. v. 5 (lis. *'al*). H : vers. 8. « de la — maintenant (litt. : de cette mienne maladie) » *G S L* (lis. *ḥolyî*). H : de cette maladie (construction incorrecte).

a. Les v. 18-20 sont la simple répétition de choses déjà dites (v. 1-2 et 17). *b*. Ce récit constitue l'épilogue de l'histoire de la Sunamite (4, 8-37). *c*. Pendant l'absence de la femme, des voisins ou des membres de son clan s'étaient emparés de ses biens. *d*. Il ne faut pas chercher de lien logique et chronologique rigoureux entre les diverses traditions sur Élisée : comment Guéḥazi, frappé de la lèpre à perpétuité d'après 5, 27, pourrait-il être admis auprès du roi ? Il semble, d'autre part, que la scène décrite ici se passe après la mort d'Élisée, laquelle ne sera racontée que ch. 13, v. 14-21. *e*. D'après 1 Rois 19, 15, c'est Élie qui fut chargé par Yahvé d'aller à Damas oindre Ḥazaël comme roi d'Aram, afin que ce prince châtiât les Israélites coupables. Encore un trait que la tradition avait fait passer de la biographie d'Élie dans celle d'Élisée ou inversement. *f*. Le récit primitif devait dire pourquoi Élisée entreprit ce voyage, apparemment, comme Élie, sur un ordre divin, mais peut-être sans que Yahvé lui en révélât d'avance le motif. *g*. Le récit original devait dire qui était ce personnage. Étant données la surprise et l'humilité avec lesquelles il accueille les glorieuses perspectives que lui ouvre Élisée (v. 13), Ḥazaël ne devait pas être l'héritier présomptif de la couronne, mais un officier de la cour de Ben-Hadad. *h*. La renommée du prophète était grande en pays araméen depuis la guérison de Naaman. Il paraissait, du reste, normal, dans l'antiquité, de consulter, à l'occasion, l'oracle d'un dieu étranger (cf. 1, 2 et note *b*) ; les Perses recouraient ainsi à ceux d'Apollon à Delphes et à Claros ou à celui d'Amon. Et l'on admettait, même en Israël — du moins dans l'antiquité, — que ces consultations fussent rémunérées (cf. 1 Sam. 9, 7-8 ; 1 Rois 13, 7 ; 14, 1-3 ; 18, 19 ; 2 Rois 4, 42 ; 5, 5, 15, 20-27).

[9]Ḥazaël alla donc au-devant d'Élisée; il emportait des présents, tout ce qu'il y avait de meilleur à Damas[a], la charge de quarante chameaux. Quand il eut rejoint l'homme de Dieu, il se tint debout devant lui[b] et dit : « Ton fils[c] Ben-Hadad, roi d'Aram, m'a envoyé vers toi pour te demander : Guérirai-je de la maladie dont je suis atteint maintenant? » [10]Élisée lui répondit : « Va lui dire : Certainement tu guériras[d]. — Mais Yahvé m'a fait voir que certainement il va mourir[e]. » [11]Puis Élisée resta debout devant Ḥazaël, le considérant avec une attention qui finit par être gênante[f]. Enfin l'homme de Dieu se mit à pleurer. [12]Ḥazaël dit : « Pourquoi mon seigneur pleure-t-il? » Il répondit : « C'est que je sais le mal que tu vas faire aux enfants d'Israël. Tu mettras le feu à leurs places fortes, tu passeras leurs jeunes hommes au fil de l'épée, tu écraseras leurs petits enfants et tu éventreras leurs femmes enceintes[g]. » [13]Ḥazaël dit : « Mais qu'est donc ton serviteur, ce chien[h], pour accomplir de si grandes choses? » Élisée répondit : « Dans une vision que m'a accordée Yahvé, je t'ai vu roi d'Aram. »

[14]Ḥazaël quitta Élisée. Il se rendit auprès de son maître. Celui-ci lui demanda : « Que t'a dit Élisée? » Il répondit : « Il m'a dit que tu guériras certainement ». [15]Le lendemain il prit une couverture[i], la trempa dans l'eau et l'étendit sur le visage de Ben-Hadad[j], de sorte qu'il mourut. Et Ḥazaël devint roi à sa place.

Joram, roi de Juda.

[16]La cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Joram[k], fils de Josaphat, devint roi de Juda. [17]Il était âgé de trente-deux ans à son avènement et régna huit ans à Jérusalem. [18]Il marcha sur les traces des rois d'Israël, comme le faisait la maison d'Achab, car il avait pour femme la fille d'Achab[l], et il fit ce qui déplaît à Yahvé. [19]Cependant Yahvé ne se résolut pas à détruire Juda, à cause de David, son serviteur, afin de tenir la promesse qu'il lui avait faite de lui conserver toujours une lampe en sa présence[m].

[20]De son temps les Édomites s'affranchirent de la domination de Juda et se donnèrent un roi[n]. [21]Joram se rendit à Çaïr, avec tous ses chars..... Quand il fit nuit, il se leva et battit les Édomites qui le cernaient; il était accompagné des chefs des chars. Les troupes s'enfuirent vers leurs tentes[o]. — [22]Ainsi Édom s'affranchit de la domination de Juda. Il est resté indépendant jusqu'à ce jour[a]. C'est alors [aussi] que Libna[b] se révolta. A la même époque.....[c]

[23]Le reste de l'histoire de Joram, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [24]Joram se coucha avec ses pères et fut enseveli auprès de ses pères[d], dans la Cité de David. Aḥazyahou, son fils, devint roi à sa place.

Aḥazyahou, roi de Juda.

[25]La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Aḥazyahou[e], fils de Joram, devint roi de Juda. [26]Aḥazyahou était âgé de vingt-deux ans à son avènement, et il régna une année à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie; [elle était] fille[f] d'Omri, roi d'Israël. [27]Il marcha sur les traces de la maison d'Achab et fit, comme la maison d'Achab, ce qui déplaît à Yahvé, car il était allié à la maison d'Achab.

[28]Il alla avec Joram, fils d'Achab, faire la guerre à Ḥazaël, roi d'Aram, à Ramot de Galaad. Joram fut blessé par les Araméens. [29]Alors le roi Joram retourna à Jizréel pour se faire guérir des blessures que les Araméens lui avaient faites alors qu'il combattait contre Ḥazaël, roi d'Aram. Et Aḥazyahou, fils de Joram, roi de Juda, descendit à Jizréel pour rendre visite à Joram, fils d'Achab, parce qu'il était malade[g].

Jéhu, roi d'Israël.

Il extermine la maison d'Achab et abolit en Israël le culte de Baal[h].

9 *Jéhu est oint roi d'Israël.*

[1]Élisée, le prophète, appela l'un des fils de prophètes[i] et lui dit : « Ceins tes reins, emporte cette fiole d'huile et rends-toi à Ramot de Galaad[j]. [2]Quand tu y seras arrivé, tu chercheras à voir Jéhu[k], fils de Yehochaphat, fils de Nimchi; une fois parvenu [auprès de lui], tu le prieras de se lever du milieu de ses compagnons et tu l'emmèneras dans la chambre la plus retirée[l]. [3]Tu prendras alors la fiole d'huile et tu la lui verseras sur la tête en disant : Ainsi parle Yahvé : Je t'oins roi d'Israël[m]. — Puis tu ouvriras la porte et tu t'enfuiras sans délai. »

[4]Le jeune homme, le serviteur du prophète*, partit pour Ramot de Galaad. [5]Lorsqu'il arriva, il trouva les généraux de l'armée assis [ensemble]. Il dit : « J'ai quelque chose à te dire, général. » Jéhu demanda : « Auquel de

9. « tout » G^L S (lis. *mikkol*). H : et tout. « de la — maintenant. » Voy. v. 8. 10. « Va — guériras » H^* H^q G S L (lis. *lô*). H^k : Va dire : Tu *ne* guériras certainement pas. 11. « Élisée — Ḥazaël » G L (lis. *wayya'ămôd*). H : il figea [les traits de] son visage (?). « le — gênante ». L : il fut troublé jusqu'à en être confus. — Le texte de 11ª est incertain. 16. « d'Israël » H^* G^* S. H aj. : et Josaphat [était?] roi de Juda. 19. « en sa présence » cf. *1 Rois 11, 36* (lis. *lephânâw*). H : à ses fils (leçon évidemment fautive, corrigée, dans H^* G^{LA} S L, en « et à ses fils », supprimée dans G^B). 21. « il était accompagné des (litt. : et avec lui [étaient] les) » lis. *we'ittô*. H : et les.

9, 3. « d'Israël (litt. : sur I.) » H^* G S L (lis. *'al*). H : à Israël. 4. « le serviteur du prophète » lis. *na'ar*. H : le serviteur, le prophète.

a. Damas était la plus riche cité commerçante de la Syrie, le point de rencontre des caravanes venues de l'Égypte et de l'Orient. *b*. En humble solliciteur. *c*. Ḥazaël adopte le langage usité en Israël à l'égard des prophètes : on les appelait « mon père » (2, 12; 6, 21; 13, 14), peut-être à l'imitation de ce qui se faisait dans les confréries de « fils de prophètes ».

d. Litt. : *Vivre tu vivras*. *e*. Élisée fait transmettre à Ben-Hadad un oracle mensonger; cf. l'attitude de Michée 1 Rois 22, 15. Sur le devoir de la véracité d'après les Israélites, cf. 2 Sam. 18, 29 note *d*. *f*. C'est en regardant fixement une personne ou un peuple que l'inspiré voit leur avenir se dérouler devant les yeux de son esprit (cf. Nomb. 22, 41). *g*. C'étaient les mœurs de guerre du temps (Os. 13, 16; Ps. 137, 9). Mais Ḥazaël devait procéder contre Israël avec une cruauté particulière, dont on se souvenait encore un siècle plus tard (cf. 10, 32-33; 13, 1-3,; Am. 1, 3). *h*. La même formule d'humilité se retrouve à plusieurs reprises dans les lettres trouvées à Tell Douweir (cf. 2 Sam. 9, 8 et note *q*). Le chien est, en Orient, le type de l'animal impur et méprisé. Voy. aussi 1 Sam. 17, 43; 24, 15; 2 Sam. 3, 8; 16, 9. *i*. Le sens précis du mot est incertain. *j*. Litt. : *sur son visage*. Le texte hébreu permettrait donc de supposer que le sujet de tous les verbes de 15ª est Ben-Hadad : le roi malade se serait lui-même donné la mort. Il faudrait admettre alors que l'oracle d'Élisée portait : « Tu *ne* guériras certainement *pas* » (v. 10 [H^k] et 14). C'est moins probable (voy. 10ᵇ). *k*. Sur le nom de Joram, voy. note *f* sur 3, 1. *l*. Athalie. *m*. Cf. 1 Rois 11, 36 et note *p* sur 2 Sam. 21, 17. *n*. D'après 1 Rois 22, 48, Édom était administré, au temps de Josaphat, par un gouverneur nommé par le roi de Juda. Selon 2 Rois 3, 9, ce pays avait pour chef un roi, vassal du même Josaphat. Si cette seconde indication n'est pas un simple anachronisme, elle ne se rapportait qu'à une période déterminée du règne de Josaphat, probablement le début. En tout cas à la mort de ce prince, les Édomites reconquirent leur indépendance et se donnèrent un roi national. *o*. Joram, en essayant de remettre Édom sous le joug, fut défait à Çaïr, localité inconnue, qu'on a proposé d'identifier à Séïr (mais Séïr est un nom de pays) ou à Çoar au S. de la mer Morte (Gen. 19, 23; És. 15, 5). Il ne réussit à s'échapper avec une partie de ses chars, qu'en faisant une trouée à travers les rangs des Édomites. Son armée, comme c'était l'habitude après une défaite, se débanda. L'aveu de cet échec devait être plus explicite dans le livre des Chroniques des rois de Juda. Le récit tel qu'on le lit dans notre livre des Rois doit être mutilé; on pourrait même croire, à lire le texte massorétique (voy. notes crit.), que le roi de Juda battit les chefs des chars des Édomites et mit leurs troupes en fuite.

a. Ceci paraît avoir été écrit avant le règne d'Amacyà, qui réussit à reconquérir pour un temps et peut-être en partie seulement, le territoire édomite (14, 7, 10, 22). *b*. Ancienne cité royale cananéenne, voisine de la frontière philistine. Le site en est controversé. Cf. 2 Rois 19, 8. *c*. C'était sans doute le début d'une notice relatant un nouvel échec du roi de Juda. Le règne de Joram semble avoir été pour ce pays une période de décadence : d'après 2 Chron. 21, 16-17, Juda fut envahi par les Philistins et les Arabes, qui pillèrent Jérusalem. *d*. Selon 2 Chron. 21, 20, il fut enseveli dans la Cité de David, mais non dans la nécropole royale, en punition de ses fautes. *e*. Sur le nom de ce prince, voy. note *d* sur 1 Rois 22, 52. *f*. « Fille » a ici le sens de « petite-fille » (cf. v. 18). *g*. Ce terme pouvait s'employer en cas de blessure (voy. 1 Rois 22, 34, note *f*). — Les renseignements donnés ici (v. 28 et 29) sont tirés du récit qui suit (9, 14, 15ª, 16ᵇ); l'auteur de la présente notice ajoute seulement qu'Aḥazyahou participait à la campagne du roi d'Israël contre Ḥazaël. Ce n'est pas très vraisemblable; car alors, pendant l'absence forcée de Joram, le commandement des troupes serait revenu, non à Jéhu, mais au roi de Juda, qui n'aurait guère pu abandonner l'armée, même momentanément. C'est de Jérusalem, plutôt que de Ramot, qu'Aḥazyahou « descendait » lorsqu'il vint rendre visite au blessé (cf. 10, 13; 1 Rois 22, 2).

h. Le coup d'État de Jéhu a été raconté (ch. 9 et 10, 1-27) par un historien disciple des prophètes Élie et Élisée, qui a senti très fortement l'énergie de son héros et a décrit sans horreur ses cruautés et son cynisme : Jéhu est, pour lui, l'envoyé de Yahvé, qui exerce sur la maison d'Achab et sur les adorateurs de Baal les vengeances divines. Par leur objectivité, leur relief et la vie intense qui les anime, ces récits rappellent la relation des guerres d'Achab contre les Araméens (1 Rois 20 et 22), mais ils ne doivent pas être du même auteur; car l'historien d'Achab paraît sympathique à la maison d'Omri (cf. 1 Rois 20, 1 note *i*). Certains critiques attribuent nos chapitres à l'écrivain qui a rédigé les meilleures des traditions sur Élisée (2 Rois 3; 6, 8-7, 20); toutefois le prophète ne joue pas ici un rôle de premier plan : il n'est que l'initiateur invisible de la révolution. — Ce récit a été rédigé assez longtemps après les événements (10, 27); cela explique que quelques épisodes soient déjà transformés par la légende (10, 18-25) et que l'ordre dans lequel certains d'entre eux sont présentés soulève de graves difficultés (10, 12-14). *i*. Voy. 1 Rois 20, 35, note *h*.

j. Après la mort d'Achab (1 Rois 22), la ville de Ramot de Galaad (voy. 1 Rois 22, 3 note *e*), avait été reprise par les Israélites profitant sans doute de ce que les Araméens étaient aux prises avec les Assyriens. Joram défendait la place ainsi reconquise contre une tentative de Ḥazaël pour la récupérer (v. 14). *k*. Transcription latine de l'hébreu Yéhou. *l*. Litt. : *de chambre en chambre*; même expression 1 Rois 20, 30; 22, 25). *m*. D'après 1 Rois 19, 16, le sacre de Jéhu faisait partie du programme fixé à Élie. Il est ici, comme déjà celui de Ḥazaël, rapporté à Élisée. La maison d'Achab, par sa politique civilisatrice et ses ambitions mondaines, s'était aliéné les éléments les plus vivants de la nation. Élisée n'hésita pas, pour la renverser, à se servir d'un instrument aussi impur que le violent Jéhu; et tous les fervents yahvistes, prophètes et Rékabites, se rallièrent au général rebelle. *n*. Glose ou variante.

nous tous? » Il répondit : « A toi, général. » [6]Jéhu, s'étant levé, entra dans la maison.

Le jeune homme lui versa l'huile sur la tête et lui dit : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Je t'oins roi d'Israël, le peuple de Yahvé. [7]Tu frapperas la maison d'Achab, ton maître, et je vengerai sur Jézabel le sang de mes serviteurs, les prophètes, et le sang de tous les serviteurs de Yahvé[a]. [8]Toute la maison d'Achab périra. Je ne laisserai pas à Achab un seul mâle, soit impur soit pur, en Israël. [9]Je traiterai la maison d'Achab comme la maison de Jéroboam, fils de Nebat, et comme celle de Baecha, fils d'Aḥiyya. [10]Quant à Jézabel, les chiens la dévoreront sur le sol de Jizréel et personne ne lui donnera la sépulture[b]. » Là-dessus le jeune homme ouvrit la porte et s'enfuit.

R[D]

Jé

[11]Jéhu sortit pour rejoindre les serviteurs de son maître. Ceux-ci lui demandèrent : « Est-ce que tout va bien? Pourquoi ce fou[c] est-il venu te trouver? » Il leur répondit : « Vous connaissez l'homme et les propos qu'il tient. » [12]Ils dirent : « Mensonge! Voyons, dis-nous la vérité. » Alors il dit : « Il m'a parlé de telle et telle manière; il a dit : Ainsi parle Yahvé : Je t'oins roi d'Israël. » [13]Aussitôt chacun d'eux prit son manteau et l'étendit sous ses pieds sur les degrés mêmes[d]; ils sonnèrent du cor et crièrent : « Jéhu est roi! »

Jéhu tue les rois d'Israël et de Juda.

[14]Jéhu, fils de Yehochaphat, fils de Nimchi, organisa une conspiration contre Joram. — Or Joram, et tout Israël avec lui, défendaient Ramot de Galaad contre Ḥazaël, roi d'Aram. [15]Mais le roi Joram était retourné à Jizréel pour se faire guérir des blessures que les Araméens lui avaient faites alors qu'il combattait contre Ḥazaël, roi d'Aram.

Jéhu dit : « Si c'est votre sentiment, qu'aucun transfuge ne sorte de la ville pour aller porter l'alarme à Jizréel. » [16]Jéhu monta sur son char et partit pour Jizréel, où Joram était alité et où Aḥazyahou, roi de Juda, était descendu pour rendre visite à Joram.

[17]A Jizréel, le guetteur était posté sur la tour. Il aperçut la troupe de Jéhu qui s'avançait. Il annonça : « J'aperçois une troupe. » Joram dit : « Désigne un cavalier, envoie-le à la rencontre de ces gens[e] et qu'il [leur] demande : Tout va-t-il bien? » [18]Le cavalier se porta à la rencontre de Jéhu et dit : « Le roi demande : Tout va-t-il bien? — Que t'importe si cela va bien? répondit Jéhu. Passe derrière moi. » Le guetteur annonça : « Le messager est arrivé jusqu'à eux, mais il ne revient pas. » [19]Il envoya alors un second cavalier. Celui-ci aborda les arrivants et dit : « Le roi demande : Tout va-t-il bien? » Jéhu répondit : « Que t'importe si cela va bien? Passe derrière moi. » [20]Le guetteur annonça : « Il est arrivé jusqu'à eux, mais il ne revient pas. La façon de conduire [du chef] ressemble à celle de Jéhu, fils de Nimchi : il conduit à une allure folle. »

[21]Joram dit : « Attelez! » On attela son char. Joram, roi d'Israël, et Aḥazyahou, roi de Juda, montés chacun sur son char, sortirent au-devant de Jéhu. Ils le rencontrèrent dans le champ de Nabot le Jizréélite. [22]Dès que Joram aperçut Jéhu, il dit : « Tout va-t-il bien, Jéhu? » Celui-ci répondit : « Comment cela pourrait-il bien aller, tant que durent les prostitutions de ta mère Jézabel et ses nombreux sortilèges[f]? » [23]Alors Joram tourna

6. « sur » lis. *ʿal*. H : à. « roi d'Israël » voy. *v. 3*. 11. « Ceux — demandèrent » *H*[mss] *G S L* (lis. *wayyô'merou*). H : Il lui dit. 12. « d'Israël » voy. *v. 3*. 14. « contre Joram » lis. *ʿal*. H : vers Joram. 17. « une troupe » lis. *šiphʿâ*. H : la troupe de... 19. « va-t-il bien? » *H*[mss] *Seb* (lis. *hăšâlôm*). H : va bien?. 21. « Attelez! On attela » *G*[L] *S* (lis. *'isrou wayyè'serou*). H : Attelle! Il attela. 22. « Comment — aller (litt. : Qu'[y a-t-il comme] paix) » *G*[B] (lis. *šâlôm*). H : Qu'est-ce que la paix.

a. Tels que Nabot. *b*. Ce discours a été inséré ici après coup d'après 1 Rois 21, 22-23. Selon les instructions d'Élisée, le jeune messager devait s'enfuir aussitôt après avoir oint Jéhu. *c*. Certains Israélites affectaient de mépriser les prophètes, à cause de l'exaltation de leurs paroles et de leurs gestes, qui rappelait celle des déments (cf. 1 Sam. 10, 11-12; 2 Sam. 6, 14-16; 2 Rois 2, 24 (note *d*); Jér. 29, 26; Os. 9, 7). L'aliéné est, du reste, considéré en Orient comme un possédé, donc un être sacré. *d*. Traduction assez incertaine. *e*. Si le roi envoie un messager, ce n'est pas qu'il soupçonne une trahison : mais il craint que son armée n'ait essuyé un revers et il a hâte d'être fixé. *f*. Allusion sans doute au culte de Baal, que Jézabel continuait à célébrer; la prostitution sacrée (cf. 1 Rois 14, 24 et note *a*) et le recours à la magie constituaient, aux yeux des purs yahvistes, deux tares caractéristiques de la religion phénicienne; appréciation justifiée dans une large mesure : la prostitution rituelle se perpétua dans le sanctuaire d'Aphaka jusqu'au temps de Constantin; et les fouilles en Phénicie ont fourni d'innombrables amulettes. — Cf. Apoc. 2, 20.

bride et prit la fuite en criant à Aḥazyahou : « Trahison, Aḥazya! » [24]Jéhu avait pris à la main son arc; il atteignit Joram entre les épaules; la flèche lui traversa le cœur, de sorte qu'il s'affaissa dans son char. [25]Jéhu dit alors à Bidqar, l'officier qui l'accompagnait[a] : « Enlève-le et jette-le dans le champ de Nabot, le Jizréélite. Rappelle-toi, en effet : quand nous chevauchions ensemble à la suite d'Achab, son père, Yahvé a prononcé contre lui cet oracle : [26]En vérité, j'ai vu couler hier le sang de Nabot et le sang de ses fils, oracle de Yahvé. Je te rendrai la pareille dans ce champ même, oracle de Yahvé[b]. Ainsi donc, enlève-le et jette-le dans ce champ, conformément à la parole de Yahvé. »

[27]Voyant cela, Aḥazya, roi de Juda, s'enfuit par le chemin de Bét hag-Gan[c]. Jéhu le poursuivit en criant : « Lui aussi, frappe-le. » Aḥazya fut blessé sur son char à la montée de Gour, près de Yibleam[d]. Il se réfugia à Meguiddo[e] et y mourut. [28]Ses serviteurs le transportèrent sur un char à Jérusalem et l'ensevelirent dans son sépulcre, auprès de ses pères, dans la Cité de David. [29]C'est dans la onzième année de Joram, fils d'Achab, qu'Aḥazya était devenu roi de Juda[f].

R

Jé

Jéhu fait périr Jézabel.

[30]Jéhu entra dans Jizréel. Jézabel l'ayant appris, se passa les yeux à l'antimoine[g], orna sa tête et se pencha pour regarder par la fenêtre. [31]Quand Jéhu franchit la porte, elle dit : « Cela va-t-il bien, Zimri, assassin de son maître[h]? » [32]Jéhu leva les yeux vers la fenêtre et dit : « Qui est pour moi? Qui? » Deux ou trois eunuques se penchèrent pour le regarder. [33]« Jetez-la en bas, » leur dit-il. Ils la jetèrent en bas et une partie de son sang rejaillit sur la muraille et sur les chevaux, qui la piétinèrent. [34]Jéhu entra. Il mangea et but, puis il dit : « Allez voir cette maudite et enterrez-la, car elle est fille de roi. » [35]On alla donc pour l'enterrer; mais on ne trouva d'elle que le crâne, les pieds et les paumes des mains. [36]On revint en informer Jéhu; il dit : « C'est [l'accomplissement de] l'oracle que Yahvé a prononcé par la bouche de son serviteur Élie le Tichbite : Les chiens dévoreront la chair de Jézabel sur le sol de Jizréel [37]et le cadavre de Jézabel deviendra semblable à du fumier répandu sur la terre, de sorte qu'on ne pourra pas dire : Voici Jézabel[i]. »

10 *Massacre des princes royaux et de la cour de Joram.*

[1]Il y avait à Samarie soixante-dix fils d'Achab. Jéhu écrivit des lettres, qu'il envoya à Samarie, aux magistrats de la ville, aux anciens et aux gouverneurs des fils d'Achab[j]. Il y était dit : [2]« Et maintenant, quand cette lettre vous parviendra, — puisque vous avez avec vous les fils de votre maître, que vous détenez les chars, les chevaux, les places fortes et l'arsenal, — [3]choisissez parmi les fils de votre maître le meilleur et le plus qualifié, mettez-le sur le trône de son père et combattez pour la maison de votre maître. » [4]Ces gens furent extrêmement effrayés et ils

25. « quand — ensemble » suppr. *'èt* (ditt.) et lis. (avec *T*) *ṣèmèd*. H : ceux qui chevauchaient par couples (?). — Texte incertain. 27. « Aḥazya fut blessé (litt. : Ils le frappèrent) » *S* (aj. *wayyakkouhou*). Manque en H. 33. « qui la piétinèrent » *G S L* (lis. *wayyirmesouhâ*). H : et il la piétina. 37. « terre » *G*[L] (*A*). H aj. : sur le territoire de Jizréel (répét.). **10**, 1. « de la ville — anciens » *G*[L] *L* (lis. *hâʿîr we'èl*). H : de Jizréel les [plus] anciens. « des fils » *G*[L] (aj. *'èt benê*). Manque en H. 2. « les places fortes » *H*[mss] *G S L* (lis. *we'ârê*). H : une place forte. 4. « extrêmement » *G*[B] *S* (suppr. un *me'ôd*). H : de plus en plus.

a. Litt. : *son troisième*, c'est-à-dire celui qui montait en troisième sur son char (voy. Ex. 14, 7 et la note). *b*. Allusion à une tradition sur le meurtre de Nabot indépendante de celle qui est rapportée 1 Rois 21 : selon notre passage la propriété de Nabot n'était pas une vigne attenante au palais, mais un champ situé assez loin en dehors de la ville; de plus, les fils de Nabot, furent exécutés avec lui, ce qui était conforme à l'ancien droit israélite (cf. Nomb. 16, 27, 32-33; Jos. 7, 24; 2 Sam. 21, 6). *c*. « La maison du jardin », probablement identique à Ên Gannim, « la source des jardins », auj. Djenîn, dans l'angle S.-E. de la plaine de Jizréel. *d*. Auj. Belamé, 2 kil. au S. de Djenîn, sur la route de Jérusalem. *e*. A une vingtaine de kil. au N. N. O. Il est étrange que le blessé, au lieu de continuer à fuir vers le sud, reparte dans la direction opposée. Faut-il peut-être lire, au lieu de Meguiddo, un nom comme Migrôn (orthographié Mageddo par les Septante), localité voisine des Mikmas et de Guèba (1 Sam. 14, 2; Ės. 10, 28), 10 kil. env. N. de Jérusalem? *f*. Fragment d'une notice d'ensemble sur le roi Aḥazyahou, parallèle à 8, 25; « onzième » au lieu de « douzième » parce que l'année de l'avènement du roi est ici comptée à son prédécesseur. *g*. Poudre noire encore employée pour donner aux yeux plus d'éclat. *h*. Jézabel veut mourir en reine et être traitée en souveraine au Cheól (cf. 1 Sam. 28, 14 et la note). Elle défie l'aventurier qui va la massacrer et lui souhaite le sort de Zimri, qui assassina le roi Éla et fut tué sept jours après (1 Rois 16, 10, 15-18). *i*. C'est l'oracle rapporté 1 Rois 21, 23, mais plus développé. Les allusions de Jéhu aux prophéties d'Élie ne sont probablement pas des additions d'un rédacteur. Le féroce usurpateur était sans doute un yahviste pieux et voulait s'affirmer l'héritier spirituel du grand prophète. *j*. Les princes royaux, fils et petit-fils d'Achab. Après s'être emparé du palais de Jizréel, Jéhu devait, conformément à la pratique des révolutions orientales, exterminer la famille de son prédécesseur.

dirent : « Vous le voyez, ces deux rois n'ont pu lui tenir tête; et nous, comment [lui] résisterions-nous? » [5] Le préfet du palais, le commandant de la ville, les anciens et les gouverneurs [des fils d'Achab] envoyèrent dire à Jéhu : « Nous sommes tes serviteurs. Tout ce que tu nous diras [de faire], nous le ferons; nous ne nommerons pas de roi. Agis comme bon te semblera. »

[6] Jéhu leur écrivit une seconde lettre, où il disait : « Si vous êtes pour moi et si vous voulez obéir à mes ordres, prenez les têtes[a] des fils de votre maître et faites-les moi parvenir demain, à pareille heure, à Jizréel. » Or, les princes royaux étaient au nombre de soixante-dix; ils demeuraient chez les grands de la ville, qui les élevaient. [7] Au reçu de cette lettre, ceux-ci prirent les princes royaux et les égorgèrent tous les soixante-dix, puis ils mirent leurs têtes dans des corbeilles et les envoyèrent à Jéhu à Jizréel. [8] Un messager vint lui annoncer : « On a apporté les têtes des princes royaux. » Il répondit : « Mettez-les en deux tas à l'entrée de la porte jusqu'à demain matin. » [9] Le lendemain matin, il sortit et, se tenant debout devant tout le peuple, il lui dit : « Vous êtes sans reproche! Moi, j'ai conspiré contre mon maître et je l'ai tué. Mais tous ceux-ci, qui les a frappés? [10] Sachez donc qu'il ne tombera à terre aucune des paroles que Yahvé a prononcées contre la maison d'Achab. Yahvé a accompli ce qu'il avait annoncé par son serviteur Élie[b]. »

[11] Jéhu frappa tous ceux qui restaient de la maison d'Achab à Jizréel, tous ses grands, ses familiers et ses prêtres[c]; il n'en laissa survivre aucun.

Massacre des frères du roi de Juda.

[12] Jéhu se mit en route et partit pour Samarie. Comme il était en chemin et se trouvait à Bêt Éqed ha-Roïm[d], [13] il rencontra les frères d'Aḥazyahou, roi de Juda[e]. Il leur demanda : « Qui êtes-vous? » Ils répondirent : « Nous sommes les frères d'Aḥazyahou et nous sommes descendus pour saluer les fils du roi et les fils de la reine-mère. » [14] Jéhu dit : « Saisissez-les vivants. » On les saisit vivants et on les égorgea près de la citerne de Bêt-Éqed. Ils étaient quarante-deux; Jéhu n'en laissa pas échapper un seul[f].

Jéhu et Jonadab, fils de Rékab.

[15] Parti de là, il rencontra Jonadab, fils de Rékab, qui venait au devant de lui. Il le salua et lui dit : « Ton cœur est-il sincèrement avec le mien comme mon cœur l'est avec le tien? — Il l'est, » répondit Jonadab. « S'il l'est, reprit Jéhu, donne-moi la main. » Il la lui donna et Jéhu le fit monter auprès de lui, sur son char, [16] en disant : « Viens avec moi. Tu auras plaisir à voir mon zèle pour Yahvé[g]. » Il l'emmena donc sur son char.

[17] Arrivé à Samarie, il mit à mort tout ce qui restait de la maison d'Achab à Samarie : il l'extermina complètement selon la parole que Yahvé avait adressée à Élie.

6. « une seconde lettre » H* G (lis. *šênî*). H : une lettre pour la seconde fois. « des fils » H* S^hex (suppr. *'anšê*). H : des gens des fils. « faites — parvenir » G S (lis. *wehabî'ou*). H : venez. 7. « les égorgèrent » G S (lis. *wayyišḥâṭoum*). H : égorgèrent. 12. « Jéhu — route » lis. *yêhou'* au lieu de *wayyâbô'*. H : Il se mit en route et vint. 13. « il rencontra » (G^L L) (lis. *wayyimṣâ'*). H : Jéhu a rencontré. 15. « Ton cœur — mien » d'après G^BL (lis. *lebâbekâ 'ét lebâbî*). H : Y a-t-il avec ton cœur sincère (?).

a. L'expression était à double entente; elle pouvait signifier : « Donnez-moi le nombre, tête par tête » (cf. Ex. 30, 12; Nomb. 1, 2; etc.). Les grands de Samarie n'ont pas le courage de lui donner l'interprétation la moins défavorable à la dynastie déchue. *b*. Avec une ironie cynique et une habileté perverse, Jéhu rejette sur les chefs de Samarie la responsabilité du meurtre des princes et montre dans leur fin tragique la preuve de sa mission divine. *c*. Les prêtres des grands sanctuaires étaient des fonctionnaires royaux (cf. 1 Rois 2, 27). *d*. Le « rendez-vous des bergers », probablement un caravansérail, inconnu par ailleurs, entre Jizréel et Samarie (cf. v. 11-12). *e*. On ne s'explique guère comment les princes judéens peuvent, deux jours après les massacres de Jizréel et au lendemain de celui de Samarie, continuer tranquillement leur voyage vers Jizréel, comme s'ils ignoraient la fin dramatique de ceux qu'ils viennent visiter. Le plus probable paraît être que leur rencontre avec Jéhu n'est pas à sa place chronologique et que c'était un épisode de la première journée de la révolte (cf. 2 Chron. 22, 8 et note *a*). *f*. Les princes royaux de Juda étaient apparentés à la famille d'Achab (8, 18, 26-27). Or Jéhu tenait à exterminer jusqu'au dernier les membres de la race maudite. *g*. Jonadab, fils de Rékab, de la peuplade des Qéniens (1 Chron. 2, 55), avait fait à ses descendants un devoir de ne pas boire de vin, de ne planter ni posséder de vignes, de ne jamais faire de semailles, de ne pas bâtir de maisons, mais d'habiter toujours des tentes (Jér. 35, 6-7), bref de mener à perpétuité la vie nomade. A cette prédilection pour le genre de vie des pères il joignait un zèle ardent pour Yahvé, apparemment parce qu'il considérait le passage d'Israël à la vie agricole et sédentaire comme la source, non seulement de tous ses maux sociaux, mais aussi de ses infidélités au Dieu des ancêtres. Jéhu tient à s'assurer le concours de ce champion du yahvisme authentique et se pose en restaurateur de la religion des pères.

Jéhu extermine les adorateurs de Baal et détruit le temple de ce dieu.

[18] Puis Jéhu rassembla tout le peuple et lui dit : « Achab a adoré modérément Baal. Jéhu l'adorera avec ferveur. [19] Convoquez donc auprès de moi tous les prophètes de Baal et tous ses prêtres; qu'il n'en manque pas un seul, car je veux offrir un grand sacrifice à Baal. Quiconque manquera [au rendez-vous] perdra la vie. » Jéhu agissait par ruse, afin de faire périr les adorateurs de Baal.

[20] Puis Jéhu dit : « Ordonnez qu'on se sanctifie en vue d'une fête solennelle[a] en l'honneur de Baal. » On publia cet ordre. [21] Jéhu envoya [des émissaires] dans tout Israël et les adorateurs de Baal arrivèrent tous; pas un ne manqua. Ils entrèrent dans le temple de Baal; et le temple de Baal fut complètement rempli. [22] Jéhu dit à celui qui était préposé au vestiaire : « Sors des vêtements pour tous les adorateurs de Baal. » Il sortit pour eux les vêtements [nécessaires][b]. [23] Alors Jéhu entra, ainsi que Jonadab, fils de Rékab, dans le temple de Baal et dit aux adorateurs de Baal : « Assurez-vous qu'il ne se trouve ici avec vous aucun adorateur de Yahvé, mais uniquement des adorateurs de Baal. » [24] Puis il vint offrir sacrifices et holocaustes.

Or, Jéhu avait posté au dehors quatre-vingts hommes, en [leur] disant : « Si quelqu'un [de vous] laisse échapper un des hommes que je vais livrer entre vos mains, sa vie répondra de celle du réchappé. » [25] Quand il eut achevé d'offrir l'holocauste, Jéhu dit aux coureurs[c] et aux officiers : « Entrez, frappez-les; que pas un ne puisse sortir! » Ils les passèrent au fil de l'épée. Lorsque les coureurs et les officiers eurent terminé le massacre, ils pénétrèrent jusque dans la chambre intérieure du temple de Baal; [26] ils enlevèrent le pieu sacré du temple de Baal et le brûlèrent. Ils renversèrent la stèle de Baal[d]; [27] ils démolirent le temple de Baal et en transformèrent l'emplacement en latrines, qui existent encore aujourd'hui[e].

Le règne de Jéhu.

Appréciation du rôle de Jéhu.

[28] Jéhu extermina donc Baal du milieu d'Israël. R^D [29] Mais il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël : [il ne cessa pas] d'adorer les veaux d'or qui étaient à Béthel et à Dan. [30] Et Yahvé dit à Jéhu : « Parce que tu as accompli fidèlement ce qui m'est agréable, en exécutant tous mes desseins contre la maison d'Achab, tes descendants jusqu'à la quatrième génération s'assiéront sur le trône d'Israël. » [31] Cependant Jéhu ne s'appliqua pas à suivre de tout son cœur la loi de Yahvé, Dieu d'Israël : il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

Conquêtes de Ḥazaël.

[32] En ce temps-là, Yahvé commença à tailler dans [le domaine d']Israël : Ḥazaël triompha des Israélites dans toute [la partie de] leur territoire [33] [qui s'étend] depuis le Jourdain vers le Is

19. « prophètes de Baal » d'après G^L (suppr. *kol 'ôbedâw*). H aj. : tous ses adorateurs. — Mais les laïques ne seront rassemblés que plus tard (v. 20-21). 24. « il vint » G^BA (lis. *wâyyâbô'*). H : ils vinrent. « laisse échapper » lis. *yemalléṭ*. H : s'échappe. 25. « Lorsque — massacre » lis. *wayyašlîmou*. H : Et les coureurs et les officiers jetèrent (?). — Texte très incertain. « la chambre intérieure » (lis. *debir*). H : la ville. — Texte incertain. 26. « le pieu sacré » lis. *'âšérat* (puisque l'objet fut brûlé). H : les stèles (mais voy. v. 26b). 29. « à Béthel » H* Seb G S L (lis. *bebêt*). « à » manque en H.

a. Litt. : *sanctifiez une fête solennelle*. Sur les usages à observer pour « se sanctifier », voy. Ex. 19, 10 et note *j*. *b*. Pour s'approcher de la divinité, il faut être pur. Les vêtements ordinaires sont souillés. L'adorateur, quand il vient au sanctuaire, doit s'en dépouiller ou les laver ou mettre des « vêtements de rechange » réservés à cet usage (Gen. 35, 2; et chez les Phéniciens Silius, III, 23 ss.; Hérodien, V, 5, 10), ou encore (c'est le cas ici) emprunter des vêtements aux gardiens du sanctuaire : c'était ce qui se faisait, par exemple, à la Mekke et au sanctuaire d'Al Djalsad, chez les Arabes païens. *c*. Voy. note *b* sur 1 Sam. 21, 7; 22, 17; cf. 1 Rois 14, 28. *d*. Cf. 1 Rois 16, 32 note c; 2 Rois 3, 2. *e*. La destruction du temple de Baal par Jéhu ne saurait faire de doute. Mais le récit de la ruse grâce à laquelle il réunit et extermina d'un coup tous les adorateurs du dieu étranger paraît être une simplification de l'histoire réelle par la tradition populaire : Jéhu, qui avait fait son coup d'État au nom des droits exclusifs de Yahvé, qui se proclamait exécuteur des oracles d'Élie et d'Élisée et qui s'affichait avec Jonadab, aurait ruiné tout son crédit ou n'aurait trouvé que bien peu de créance s'il avait annoncé qu'il adorerait Baal avec plus de ferveur qu'Achab. De plus, la distinction tranchée entre serviteurs de Baal et fidèles de Yahvé ne répondait pas à la réalité : beaucoup d'Israélites (1 Rois 18, 21) et Achab lui-même servaient les deux dieux.

levant[a] : [il annexa] tout le pays de Galaad, les Gadites, les Rubénites et les Manassites, depuis Aroér sur le torrent de l'Arnon, Galaad et le Bachân[b].

R^D

Notice finale sur Jéhu.

[34] Le reste de l'histoire de Jéhu, tous ses actes et tous ses exploits, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [35] Jéhu se coucha avec ses pères; on l'ensevelit à Samarie et Joachaz, son fils, devint roi à sa place. [36] Jéhu avait régné sur Israël vingt-huit ans à Samarie.

Athalie, reine de Juda [c].

Ju

11 *Athalie s'empare du pouvoir.*

[1] Athalie, mère d'Aḥazyahou, voyant que son fils était mort, entreprit d'exterminer toute la race royale[d]. [2] Mais Yehochèba[e], fille du roi Joram et sœur d'Aḥazyahou[f], prit Joas, fils d'Aḥazya, l'enleva furtivement du milieu des princes royaux que l'on massacrait, le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits[g] et réussit à le dérober aux regards d'Athalie, de sorte qu'il ne fut pas mis à mort. [3] L'enfant resta caché auprès de Yehochèba, dans la maison de Yahvé, pendant six ans, tandis qu'Athalie régnait sur le pays.

Conspiration contre Athalie. Elle est mise à mort [h].

[4] La septième année, Yehoyada[i] Ju[1] envoya chercher les chefs de centaine qui commandaient aux Cariens[j] et aux coureurs[k] et les fit venir auprès de lui dans la maison de Yahvé. Il conclut un pacte avec eux et, après leur avoir fait prêter serment, il leur montra le fils du roi. [5] Puis il leur donna ces instructions : « Voici, dit-il, ce que vous ferez[l] : le tiers d'entre vous, ceux qui reviennent [du Temple] le [jour du] sabbat pour monter la garde au palais du roi [6] . . . .[m] [7] et vos deux autres sections, composées de tous ceux qui vont, le [jour du] sabbat, monter la garde dans la maison de Yahvé auprès du roi[n], [8] vous ferez cercle autour du roi, les armes à la main, et quiconque tentera de pénétrer dans vos rangs sera mis à mort. Vous accompagnerez le roi partout où il ira[o]. »

[9] Les chefs de centaine se conformèrent

11, 2. « le mit » *2 Chr. 22, 11* (aj. *wattittén*). Manque en H. « réussit » *Chr. G S L* (lis. *wattastîréhou*). H : « on réussit ». 4. « serment » G^B *S* (suppr. le 2^d *bebêt yahwè*). H aj. : dans la maison de Yahvé. 7. « monter » cf. v. 5 (lis. *wešômeré*). H : et ils monteront.

a. Lorsque Salmanasar III, roi d'Assyrie, vint assiéger Damas en 842, Jéhu se rangea du côté des Assyriens et envoya un important tribut à Salmanasar, qui fit représenter la scène sur le célèbre obélisque noir qui est au British Museum (Voy. *Bible de la jeunesse et de la famille*, pl. 10, p. 137). Mais les Assyriens durent se retirer, appelés sur d'autres frontières, et Ḥazaël se vengea de l'attitude prise par Jéhu en ravageant cruellement, puis en annexant ce que les Israélites possédaient encore au delà du Jourdain. *b*. Il y a dans ce v. trois définitions du territoire conquis par les Araméens; deux d'entre elles doivent être des gloses. Le Bachân était perdu depuis longtemps. — Sur Aroér, cf. Deut. 2, 36 note *j*.

c. Les événements qui marquèrent le règne d'Athalie sont le contrecoup de ceux qui portèrent Jéhu au trône d'Israël. Toutefois l'extirpation du culte de Baal fut organisée en Juda par les prêtres, non par des prophètes. L'histoire d'Athalie est racontée d'après des sources judéennes. *d*. Le mobile des crimes d'Athalie est assez énigmatique. Si elle tente de massacrer tous ses fils et petits-fils, c'est sans doute que, dans son ambition exaspérée, elle veut exercer le pouvoir non pas temporairement, comme régente, pendant la minorité d'un de ses petits-fils, mais à titre permanent, comme reine. Seulement on ne voit pas comment elle comptait assurer sa succession. *e*. Celle que Racine a appelée Josabeth d'après la transcription latine du nom hébreu, Yehochab'at, qui est donné à cette princesse dans 2 Chron. 22, 11. *f*. Le livre des Chroniques (2 Chr. 22, 11) ajoute qu'elle était femme de Yehoyada, le prêtre. C'est vraisemblable; car elle cache l'enfant dans le Temple; de plus, au v. 4, il sera question de Yehoyada comme d'un personnage déjà présenté au lecteur. *g*. Selon les uns la chambre à coucher des jeunes princes; selon d'autres une sorte de garde-meuble dépendant du Temple. *h*. Dans la suite du récit ont été entremêlés deux documents donnant deux versions de la chute d'Athalie : d'après l'un, qui paraît complet (v. 4-9, 11-12, 18^b-20), cet événement fut la conséquence d'un complot militaire et eut un caractère surtout politique; Athalie fut tuée dans le palais. Selon l'autre, dont nous avons seulement un extrait (v. 13-18^a), c'est le peuple qui se souleva à l'appel du prêtre; la révolte fut en même temps une réaction de la religion nationale contre le culte de Baal; la reine fut tuée à mi-chemin entre le Temple et le palais. Le livre des Chroniques donnera des événements une troisième version, selon laquelle la reine fut renversée par les prêtres et les lévites, armés pour la circontance. *i*. Appelé Joad par Racine. *j*. La Carie, région du S. O. de l'Asie-Mineure, fournissait des mercenaires à divers États de l'antiquité; les rois de Juda ont pu y recruter une partie de leur garde du corps. Il se pourrait aussi que « Cariens » soit une faute de copie pour « Kerêti », leçon que H^q et G^{BA} donnent au lieu de « Cariens » (H^k) dans 2 Sam. 20, 23. Sur les Kerêti, voy. 1 Sam. 30, 14 note *i*. *k*. Voy. 10, 25, et note *c*. *l*. Le jour du sabbat, en raison de l'affluence des fidèles, les postes chargés de faire la police dans le Temple étaient doublés : les deux tiers de la garde royale venaient donc y prendre position au début du sabbat. A ce moment, le troisième tiers, qui avait été de service au Temple les jours précédents, quittait d'ordinaire le sanctuaire pour aller prendre la faction dans le palais royal. Yehoyada veut que ce jour-là ce troisième détachement reste dans le Temple, de sorte que le palais soit entièrement démuni de troupes. *m*. L'hébreu a ici une phrase obscure, composée, semble-t-il, d'une série de gloses : *un tiers à la porte de Sour (de Yesod*, c'est-à-dire du Fondement, d'après 2 Chron. 23, 5), *et un tiers à la porte derrière les coureurs et vous monterez la garde de la maison*... puis un mot inconnu (*massaḥ*), qui manque en G. *n*. Glose qui anticipe fâcheusement sur le v. 8. *o*. Litt. : *quand il sortira et quand il entrera*.

de tout point aux instructions données par Yehoyada, le prêtre : chacun d'eux amena à la fois ceux de ses hommes qui revenaient [du Temple] au sabbat et ceux qui allaient [y prendre la garde] le [jour du] sabbat, et [tous] se rendirent auprès de Yehoyada, le prêtre. R [10] Le prêtre donna aux chefs de centaine les lances et les boucliers du roi David qui se trouvaient dans la maison de Yahvé[a]. Ju[1] [11] Les coureurs se postèrent, les armes à la main, depuis le côté sud du Temple jusqu'au côté nord autour de l'autel et de la maison [de Yahvé][b]. [12] Alors Yehoyada fit sortir le jeune prince, lui mit la couronne et les bracelets[c]. On le proclama roi, on l'oignit, et l'on battit des mains en criant : « Vive le roi! »

Ju[2] [13] Lorsque Athalie entendit les cris des coureurs[d], du peuple, elle s'avança vers la foule, dans la maison de Yahvé. [14] Et elle aperçut le roi debout auprès de la colonne[e], selon l'usage, les chefs et les trompettes à côté du roi, et toute la population du pays pleine d'allégresse et sonnant de la trompette. Alors Athalie déchira ses vêtements en criant : « Trahison! Trahison! » [15] Yehoyada, le prêtre, donna cet ordre aux chefs de centaine[d], commandants des troupes : « Faites-la sortir des parvis et, si quelqu'un tente de la suivre, qu'on le passe au fil de l'épée. » Le prêtre, en effet, se disait : « Il ne faut pas qu'elle soit mise à mort dans la maison de Yahvé. » [16] On mit la main sur elle; et elle arriva [ainsi] au palais royal par l'entrée des Chevaux[f]; c'est là qu'elle fut mise à mort.

[17] Puis Yehoyada conclut entre Yahvé, le roi et le peuple une alliance par laquelle celui-ci s'engageait à être le peuple de Yahvé; il fit aussi une alliance entre le roi et le peuple[g]. [18] Et toute la population du pays entra dans le temple de Baal et le démolit. On brisa consciencieusement ses autels et ses images et l'on tua Mattân, le prêtre de Baal, devant les autels.

Le prêtre installa des postes de garde Ju[1] pour veiller sur la maison de Yahvé. [19] Puis il prit [avec lui] les chefs de centaine, les Cariens et les coureurs, ainsi que toute la population du pays. Ils firent descendre le roi de la maison de Yahvé et entrèrent dans le palais royal par la porte des Coureurs. Joas s'assit sur le trône des rois. [20] Toute la population du pays était dans la joie et la ville resta calme. Quant à Athalie, on la passa au fil de l'épée dans le palais royal.

Joas, roi de Juda.

Indications chronologiques. Appréciation.

[21] Joas[h] était âgé de sept ans R^D à son avènement[i].

12 [1] La septième année de Jéhu, Joas devint roi. Il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Cibya; [elle était] de Beér Chèba. [2] Joas fit ce qui plaît à Yahvé pendant toute sa vie, car Yehoyada, le prêtre, l'avait instruit[j]. [3] Toutefois les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait monter en fumée [ses offrandes] sur les hauts lieux.

10. « les lances » *2 Chr. 23, 9* *G S L* (lis. *wehaḥănîtîm*). H : la lance. 11. « autour — Yahvé » d'après *S* (suppr. *'al hammèlèk*). H : par rapport à l'autel et à la maison, autour du roi. S : et ils entourèrent l'autel et la maison du roi. — Texte incertain. 12. « les bracelets » *hasṣe'odôt*. H : la loi. 14. « à côté du (litt. : sur le) » *2 Chr. 23, 13* (lis. *'al*). H : vers le. 15. « commandants » *G* (lis. *peqidé*). H : recensés. « des parvis » *L* (lis. *'èl miḥouṣ laḥăṣérôt*). H : vers l'intérieur des rangs. 17. « il fit — peuple. » Manque en G^L 2 Chr. 23, 16.

a. Ce v. est sans doute une addition tirée de 2 Chr. 23, 9 : d'après les Chroniques la défense du jeune prince fut confiée aux lévites, qui d'ordinaire n'avaient pas d'armes, non à la garde royale, qui, naturellement, en était pourvue. *b*. C'est-à-dire, apparemment, que les troupes, entrées dans le Temple par le sud (côté où était le palais), se déploient à travers la cour jusqu'au nord, les unes par l'O., les autres par l'E., en formant cercle (cf. v. 8) autour de l'autel et du sanctuaire, auprès desquels se tiendra le jeune roi. *c*. Deux des insignes de la royauté dans l'ancien Israël (2 Sam. 1, 10). *d*. Raccord avec l'autre version, qui attribue le rôle principal aux soldats de la garde. *e*. Probablement l'une des deux colonnes, Yakîn et Boaz, qui se dressaient devant le sanctuaire. C'est dans ces parages que se tenait Salomon d'après 1 Rois 8, 22. Selon d'autres, *sur* une estrade (cf. 2 Chron. 6, 13). *f*. Entrée secondaire du palais, distincte de la voie principale conduisant directement de la maison de Yahvé à celle du roi par la « porte des Coureurs » (v. 19). *g*. La phrase mentionnant ce second pacte ne figure pas dans 2 Chron. 23, 16. C'est peut-être une simple variante de la précédente. *h*. Transcription latine de l'hébreu Yô'âch ou Yehô'âch. *i*. Dans les Bibles hébraïques, ce verset forme le v. 1 du ch. 12.

j. Les versions anciennes (G, S, L) et la plupart des traductions modernes ont entendu : « pendant tous [*ceux de*] ses jours où Yehoyada, le prêtre, lui donna des directions », pour concilier ce texte avec le récit des Chroniques, selon lequel Joas tomba dans l'idolâtrie après la mort de Yehoyada (2 Chr. 24, 17-19).

T

Joas fixe le régime des réparations à effectuer dans le Temple [a].

[4] Joas dit aux prêtres : « Tout l'argent des redevances sacrées qui sera apporté dans la maison de Yahvé — l'argent dû par un homme après estimation [par le prêtre], l'argent dû après estimation [pour le rachat] des personnes, — ainsi que tout l'argent apporté en offrande volontaire à la maison de Yahvé, [5] les prêtres l'accepteront pour eux-mêmes des gens de leur connaissance [b]; mais ils feront les réparations à l'édifice partout où il y aura quelque dégradation [à réparer].

[6] Or, la vingt-troisième année du règne de Joas, [il apparut que] les prêtres n'avaient pas fait réparer le Temple. [7] Le roi Joas appela le prêtre Yehoyada ainsi que les [autres] prêtres [c] et leur dit : « Pourquoi ne faites-vous pas réparer les parties dégradées du Temple? Désormais vous n'accepterez plus d'argent des gens de votre connaissance, mais vous le verserez pour les réparations de l'édifice. » [8] Les prêtres consentirent à ne plus recevoir d'argent du peuple et à ne plus s'occuper des réparations du Temple.

[9] Yehoyada, le prêtre, prit un coffre, perça un trou dans le couvercle, puis le plaça à côté de la stèle, à droite de l'entrée de la maison de Yahvé et les prêtres gardiens du seuil y versaient tout l'argent qui était apporté dans la maison de Yahvé [d]. [10] Quand ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent dans la caisse, le scribe du roi montait [du palais], ainsi que le grand prêtre [e]; on mettait dans une bourse l'argent trouvé dans la maison de Yahvé et on en faisait le compte. [11] Une fois l'argent pesé [f], on le remettait entre les mains des maîtres d'œuvre chargés de [surveiller le travail dans] la maison de Yahvé. Et ceux-ci s'en servaient pour payer les charpentiers et les [autres] ouvriers à l'œuvre dans la maison de Yahvé, [12] maçons et tailleurs de pierre, pour acheter le bois et les pierres taillées nécessaires aux réparations de la maison de Yahvé et pour solder toutes les dépenses occasionnées par ces réparations. [13] Mais, avec l'argent apporté dans la maison de Yahvé, on ne fit, dans la maison de Yahvé [g], ni coupes d'argent, ni couteaux, ni bassins à aspersions, ni trompettes, ni aucun ustensile d'or ou d'argent. [14] On le remettait aux maîtres d'œuvre, qui l'employaient pour réparer la maison de Yahvé. [15] On ne faisait pas rendre de comptes à ceux entre les mains desquels on remettait l'argent pour qu'ils le donnassent aux ouvriers, car ils agissaient de bonne foi. [16] Quant à l'argent donné en réparation d'une faute et à l'argent versé pour l'expiation d'un péché [h], il ne revenait pas au Temple de Yahvé : il était pour les prêtres.

12, 4. « dû — prêtre » G^L (*G*) (lis. *'èrèk 'îš*). H : courant d'un homme (?). « dû — personnes » G^L (lis. *'èrèk nephâšôt*). H : des personnes selon (?) son estimation. « ainsi que » *L* (lis. *wekol*). Manque en H. 9. « la stèle » d'après *G** S^{hex} (lis. *hammaṣṣébâ*). H : l'autel. 11. « pesé ». G : préparé. S : emboursé. L : réparti. Lis. peut-être *mouttâk* (d'après 22, 4, 9) « versé ». 16. « d'un péché » *G* (lis. *ḥaṭṭâ't*). H : des péchés. « il était » *H* G S L* (lis. *yihyè*). H : ils étaient.

a. Le récit très précis et très détaillé qui suit (v. 4-16), peut-être également celui du tribut payé à Ḥazaël (v. 17-18), paraît extrait d'une histoire du Temple d'où proviendrait aussi le fragment sur l'autel d'Aḥaz (16, 10-18). Toutefois, il ne semble pas que l'auteur de ce morceau soit un prêtre : il rapporte impartialement des faits qui ne sont pas à la gloire du clergé. On a supposé, non sans vraisemblance, que ce devait être quelque membre de la corporation des ouvriers chargés des réparations du sanctuaire. *b.* Dès cette époque, le clergé du Temple paraît avoir perçu des sommes assez considérables : 1° l'argent des redevances obligatoires — le texte, puisqu'il parle d'estimation, ne vise expressément que celles qu'on versait quand on voulait racheter une propriété (objet, animal ou être humain) promise par vœu (voy. Lév. 27 et les notes); les sommes versées pour l'expiation d'une faute (v. 16) rentraient probablement aussi dans les redevances obligatoires; — 2° l'argent apporté en don volontaire. En revanche, les prêtres furent d'abord tenus de faire, à leurs frais, les réparations nécessaires aux bâtiments du Temple. *c.* Yehoyada apparaît ici comme le prêtre principal, mais non comme le souverain pontife. Il n'y avait d'autre « grand prêtre » que le roi : Joas parle en maître absolu dans le Temple comme dans le palais. *d.* Il ressort de ces instructions que le tronc, dont nous avons ici la première mention dans la Bible, était placé à la porte du Temple, tout près du seuil; il ne se trouvait donc pas, comme le veut le texte massorétique (voy. note crit.), « à côté de l'autel » — lequel se dressait au centre du parvis intérieur, — mais auprès, soit d'une stèle (*maṣṣéba*) qui s'élevait à l'entrée du Temple, comme dans beaucoup de sanctuaires sémitiques (cf. 18, 4), soit du montant (*mezouza*) de la porte. *e.* L'emploi du terme de « grand prêtre » pour désigner Yehoyada (cf. note c) suffit à indiquer que ces mots constituent une addition tardive. Du reste, Yehoyada, habitant le Temple (11, 3, 4, 12), n'avait pas à y « monter ». *f.* On ignorait encore l'usage de la monnaie. Le métal était employé en lingots, anneaux ou barres qu'on mettait dans une bourse et qu'on pesait. *g.* Glose. *h.* Les mots traduits par « en réparation d'une faute » et par « pour l'expiation d'un péché » sont ceux qui, dans la *tôrâ* d'Ézéchiel (40, 39) et dans la législation lévitique, désignent les deux catégories d'immolations expiatoires, « le sacrifice de réparation » et « le sacrifice pour le péché ». Les amendes en argent dont il est ici question ont-elles précédé et préparé l'institution de ces sacrifices? Ou bien remplaçaient-elles d'anciennes immolations tombées en désuétude et rétablies vers l'époque de l'exil? Ou encore accompagnaient-elles, comme c'était, semble-t-il, le cas à Carthage (tarif de Marseille, *CIS*, I, 165, l. 3-9), l'offrande de victimes animales? C'est ce qu'il est difficile de dire. En tout cas il n'est fait aucune mention de versements en argent dans la loi lévitique (Lév. 4, 1-6, 7).

Joas paie tribut à Ḥazaël.

[17] En ce temps-là, Ḥazaël, roi d'Aram, vint assiéger Gat, et s'en empara. Puis il se disposa à marcher sur Jérusalem [a]. [18] Alors Joas, roi de Juda, prit les objets qu'avaient consacrés ses pères, les rois de Juda Josaphat, Joram et Aḥazyahou, ceux qu'il avait consacrés lui-même, ainsi que tout l'or qu'on put trouver dans le trésor de la maison de Yahvé [b] et dans celui du palais royal; il envoya [le tout] à Ḥazaël, roi d'Aram, et celui-ci renonça à marcher sur Jérusalem.

R^D *Mort de Joas.*

[19] Le reste de l'histoire de Joas, avec tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? Ju [20] Ses serviteurs se soulevèrent, organisèrent une conspiration et tuèrent Joas pendant qu'il descendait au Millo [c]; [21] ce sont Yozakar, fils de Chimeat, et Yehozabad, fils de Chomer, ses serviteurs, qui le frappèrent à mort. R^D On l'ensevelit avec ses pères dans la Cité de David et Amacya, son fils, devint roi à sa place.

Yoaḥaz, roi d'Israël.

13 [1] La vingt-troisième année de Joas, fils d'Aḥazyahou, roi de Juda, Yoaḥaz [d], fils de Jéhu, devint roi d'Israël. [Il résidait] à Samarie [et régna] dix-sept ans. [2] Il fit ce qui déplaît à Yahvé et imita le péché que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël; il ne s'en détourna pas. [3] Alors la colère de Yahvé s'enflamma contre [les enfants d'] Israël : il les livra constamment aux mains de Ḥazaël, roi d'Aram, puis aux mains de Ben-Hadad [e], fils de Ḥazaël. R [4] Mais Yoaḥaz s'efforça d'apaiser [f] Yahvé, et Yahvé l'exauça parce qu'il voyait l'oppression qu'endurait Israël, écrasé par le roi d'Aram. [5] Yahvé lui donna un libérateur [g], qui l'affranchit de la domination d'Aram; et les enfants d'Israël purent demeurer sous leurs tentes comme auparavant. [6] Cependant ils ne se détournèrent pas du péché que la maison de Jéroboam avait commis [et] avait fait commettre à Israël; ils y persistèrent et même le pieu sacré [h] resta debout à Samarie. Is [7] En effet [i], [Yahvé] ne laissa à Yoaḥaz, pour toute armée, que cinquante cavaliers, dix chars et dix mille hommes de pied; car le roi d'Aram avait anéanti les Israélites et les avait rendus semblables à la poussière qu'on foule aux pieds [j].

R^D [8] Le reste de l'histoire de Yoaḥaz, tous ses actes et tous ses exploits, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [9] Yoaḥaz se coucha avec ses pères. On l'ensevelit à Samarie et Joas, son fils, devint roi à sa place.

Joas, roi d'Israël.

Le règne de Joas.

Indications chronologiques. Appréciation.

[10] La trente-septième année de Joas, roi de Juda [k], Joas, fils de Yoaḥaz, devint roi d'Israël. [Il résidait] à Samarie [et régna] seize ans. [11] Il fit ce qui déplaît à Yahvé : il ne se détourna pas du péché que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] avait fait commettre à Israël; il y persista.

20. « pendant — Millo » lis. *wehou' yôrêd* (avec *S*) *millô'* et suppr. *sillâ'*, ditt. de *millô*. H : à la maison de Millô qui descend à Silla. — Texte très incertain. **13,** 2. « le péché » lis. *ḥaṭṭâ't*. H : les péchés (mais à la fin du v. H a le sing.). 5. « qui l'affranchit » G^L (lis. *wayyôṣî'ém*). H : et ils s'affranchirent. 6. « du péché » voy. v. 2. 11. « du péché » d'après *G* cf. v. 2 et 6 (lis. *mêḥaṭṭa't*). H : de tous les péchés (mais à la fin du v. H a le sing.). G : de tout le péché.

a. Ḥazaël, après avoir écrasé le royaume d'Israël et envahi tout son territoire, se préparait à attaquer Juda par l'ouest; Gat était une ville philistine. *b.* A trois reprises au cours d'un siècle, le Temple fut ainsi dépouillé pour payer le tribut; cf. 1 Rois 14, 26; 15, 18. Sur le droit qu'avait le chef de la nation d'utiliser les choses saintes pour le salut de l'État, voyez note *e* sur 1 Sam. 21, 9. *c.* Sur le Millo, voy. 2 Sam. 5, 9, note *l*. — Selon 2 Chron. 24, 25, Joas fut assassiné dans son lit. Le livre des Chron. donne, du reste, de toute la fin du règne de Joas une version assez différente de celle que suit le livre des Rois (2 Chron. 24, 17-26). *d.* Appelé aussi Joachaz d'après la transcription de la Vulgate. *e.* On l'appelle d'ordinaire Ben-Hadad III. Cf. 1 Rois 15, 18 et note *g*; 20, 1 et note *k*. *f.* Litt. : *caressa le visage de*. Voy. Ex. 32, 11 et la note; 1 Sam. 13, 12. *g.* Joas, fils de Yoaḥaz, (cf. 25) ou peut-être Jéroboam II (cf. 14, 25-28). *h.* Voy. note *p* sur 1 Rois 14, 23. *i.* Cette phrase faisait suite immédiatement au v. 3. Les v. intermédiaires (4-6) doivent donc avoir été ajoutés après coup. *j.* Ceci cadre avec le passage de l'histoire de Joas, roi de Juda, (12, 17) qui implique que Ḥazaël avait traversé de part en part le royaume d'Israël. *k.* Cette indication chronologique ne concorde pas exactement avec celle du v. 1, d'après laquelle Yoaḥaz avait régné jusqu'à la 39e ou la 40e année de Joas, roi de Juda.

R *Notice finale sur le règne de Joas.* [12] Le reste de l'histoire de Joas, ses actes, ses exploits et sa guerre avec Amacya, roi de Juda, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [13] Joas se coucha avec ses pères et Jéroboam le remplaça sur le trône. Joas fut enseveli à Samarie auprès des rois d'Israël[a].

Mort d'Élisée.

Els [14] Lorsque Élisée fut atteint de la maladie dont il devait mourir, Joas, roi d'Israël, descendit lui rendre visite; il arrosa de ses larmes le visage d'Élisée[b] en disant : « Mon père! mon père! Char et cavalerie d'Israël[c]! » [15] Élisée lui dit : « Procure-toi un arc et des flèches. » Il se procura un arc et des flèches. [16] Puis Élisée dit au roi : « Mets ta main sur l'arc. » Quand il l'y eut mise, Élisée posa ses mains sur celles du roi [17] et dit : « Ouvre la fenêtre du côté de l'orient. » Joas l'ouvrit et Élisée dit : « Tire. » Il tira; et le prophète dit : « Flèche de victoire pour Yahvé! Flèche de victoire sur Aram! Tu battras les Araméens à Apheq au point de les exterminer[d]. »

[18] Puis il dit : « Prends les flèches. » Il les prit. Alors Élisée dit au roi : « Frappe contre terre. » Le roi frappa trois coups, puis s'arrêta. [19] L'homme de Dieu se mit en colère contre lui et dit : « Il fallait frapper cinq ou six coups. Alors tu aurais battu les Araméens au point de les exterminer. Mais maintenant tu ne les battras que trois fois[e]. »

[20] Élisée mourut et on l'ensevelit. Des bandes de Moabites envahissaient le pays chaque année. [21] Des gens qui allaient enseveli un homme aperçurent une de ces bandes; alors ils jetèrent [le corps de] cet homme dans le sépulcre d'Élisée et s'en allèrent. [Le corps de] cet homme vint à toucher les ossements d'Élisée; aussitôt le mort reprit vie et il se dressa sur ses pieds[f].

Victoires de Joas sur les Araméens.

[22] Ḥazaël, roi d'Aram, avait opprimé les Israélites pendant toute la vie de Yoaḥaz[g]. R [23] Mais Yahvé eut pitié d'eux et leur fit grâce. Il se tourna vers eux à cause de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Il ne voulut pas les anéantir et, pour le moment, ne les rejeta pas loin de sa face. Els [24] Ḥazaël, roi d'Aram, mourut et Ben-Hadad, son fils, devint roi à sa place[h]; [25] Joas, fils de Yoaḥaz, reprit à Ben-Hadad, fils de Ḥazaël, les villes que celui-ci avait conquises sur Yoaḥaz, son père. Joas le battit trois fois et reprit les villes d'Israël[i].

Amacya, roi de Juda.

14 *Indications chronologiques. Appréciation.* Rᴰ [1] La deuxième année de Joas, fils de Yoaḥaz, roi d'Israël, Amacya[j], fils de Joas, roi de Juda, devint roi. [2] Il était âgé de vingt-cinq

12. « et sa guerre » *S 14, 15* (lis. *wa'ăšèr*). H : qu'il combattit. 16. « au roi » *G*ᴮ (lis. *lammèlèk*). H : au roi d'Israël. 18. « au roi » *G*° (lis. *lammèlèk*). H : au roi d'Israël. 19. « Il — frapper ». G : Si tu avais frappé (*lou hikkîtâ*). 20. « chaque année » lis. *šânâ bešânâ*. H est intraduisible : litt. : venant année. — Texte très incertain. 21. « s'en — toucher » *G*ᴸ (lis. *wayyèlekou*). H : il alla et l'homme toucha (c'est-à-dire : [le corps de] cet homme alla toucher [?]). 22. Gᴸ aj. : et Ḥazaël lui prit la Philistie depuis la mer occidentale jusqu'à Apheq.

a. La notice finale sur Joas (v. 12-13) n'est à sa place normale ni ici, ni au ch. 14, v. 15-16, où elle se retrouve. Elle devrait, d'après les habitudes du rédacteur du livre des Rois, venir à la suite de 13, 25. Elle paraît avoir été insérée ici par une autre main, car les termes employés v. 13 (« Jéroboam le remplaça sur le trône ») ne sont pas ceux dont se sert d'habitude l'auteur des Rois. *b.* Cf. Gen. 50, 1. *c.* Voy. 2, 12 et note *e*. *d.* Le geste prescrit par Élisée à Joas et auquel il participe lui-même en mettant ses mains sur celles du roi, n'est pas une simple prédiction en action : c'est, comme beaucoup des actes prophétiques accomplis par les *nabis* israélites, un moyen d'agir efficacement sur les événements. Avant de mourir, le prophète veut assurer encore une victoire à son peuple — et à son Dieu. — Et il fait tirer une flèche vers l'est, c'est-à-dire dans la direction du royaume araméen et, en particulier, de la ville d'Apheq (cf. 1 Rois 20, 26, note *b*). Josué provoque, de même, la défaite des Cananéens en tenant pendant tout le combat un javelot pointé dans la direction de la ville d'Aï (Jos. 8, 18, 26) et Moïse assure à Israël le triomphe sur les Amalécites en tenant sa main ou sa verge tendue contre eux pendant tout le combat (Ex. 17, 8-13). Beaucoup de non-civilisés emploient encore des procédés magiques tout semblables pour vaincre l'ennemi avant même d'avoir engagé les hostilités. *e.* Le second geste prescrit par Élisée au roi a, plus clairement encore que le premier, pour objet d'agir sur l'avenir; une croyance universellement admise et utilisée en magie veut que le semblable attire le semblable. Même coutume chez divers peuples, par ex. chez les Indiens Dacotahs. La consultation des flèches était le principal moyen de divination chez les Arabes païens et se pratiquait aussi chez les Babyloniens d'après Éz. 21, 26. *f.* Élisée continue à faire des miracles après sa mort. Ce trait rappelle les guérisons et résurrections si souvent attribuées par l'hagiographie chrétienne au contact des reliques des saints et des martyrs. *g.* Cf. v. 3, 4, 7. *h.* Cf. v. 3. *i.* Joas, selon l'usage, profita du changement de règne pour secouer le joug des Araméens (cf. 1, 1; 3, 5). Ses succès répétés s'expliquent par la pression qu'Assur exerçait alors sur le royaume d'Aram. Les inscriptions assyriennes parlent de campagnes victorieuses d'Adad-Nirari III (812-783), qui s'empara de Damas et força le roi, qu'il appelle Mari (c'est-à-dire « mon seigneur ») et qu'il faut identifier soit à Ben-Hadad III, soit à son fils, à lui payer tribut. *j.* Ou Amacyahou, dans la Vulgate Amasias.

ans à son avènement et régna vingt-neuf ans[a] à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yehoaddân; [elle était] de Jérusalem. [3] Il fit ce qui plaît à Yahvé, non pas cependant autant que David, son père : il imita dans tous ses actes la conduite de Joas, son père. [4] Mais les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux.

Ju *Il venge son père.* [5] Quand le pouvoir royal se fut consolidé entre ses mains, il frappa ceux de ses serviteurs qui avaient frappé le roi son père. Rᴰ [6] Mais il ne fit pas mourir les fils des meurtriers[b], conformément à ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où Yahvé a donné ce commandement : « Les pères ne seront pas mis à mort pour[c] [leurs] enfants, ni les enfants pour [leurs] pères; chacun doit être mis à mort pour sa propre faute. »

Ju *Ses guerres avec Édom et avec Israël.* [7] Il défit les Édomites dans la vallée du Sel, leur tuant dix mille hommes, et conquit has-Sèla[d]; il appela cette ville Yoqteél, nom qu'elle porte encore aujourd'hui[e].

Is [8] [f] Alors Amacya envoya à Joas, fils de Yoaḥaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, des messagers chargés de lui dire : « Viens donc, que nous nous regardions en face[g]. » [9] Joas, roi d'Israël, fit répondre à Amacya, roi de Juda : « Le chardon du Liban envoya dire au cèdre du Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils. — Mais les bêtes sauvages du Liban passèrent et écrasèrent le chardon[h]. [10] Tu as battu Édom et ton cœur s'est gonflé d'orgueil. Jouis de ta gloire et reste chez toi. Pourquoi t'exposer au malheur et risquer de te perdre, toi et Juda avec toi? » [11] Amacya n'écouta pas [Joas].

Alors Joas, roi d'Israël, se mit en marche. Ils se rencontrèrent face à face, lui et Amacyahou, roi de Juda, à Bêt-Chèmech[i] qui appartient à Juda. [12] Les gens de Juda furent battus devant Israël et ils s'enfuirent, chacun regagnant sa tente[j]. [13] Quant à Amacyahou, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Aḥazyahou, Joas, roi d'Israël, le fit prisonnier à Bêt-Chèmech. Puis il l'emmena à Jérusalem et fit au rempart de Jérusalem une brèche de quatre cents coudées, depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle[k]. [14] Il prit tout l'or et l'argent, ainsi que tous les vases qui se trouvaient dans la maison de Yahvé et dans les réserves du palais royal; il prit aussi des otages et retourna à Samarie.

14, 2. « Yehoaddân » *H*ᵠ *S L Chr.* Hᵏ G : *Yehoaddin*. 12. « sa tente » *H*ᵏ *G S* (lis. *le'ohŏlô*). Hᵠ : ses tentes. 13. « il l'emmena » *G*ᴸ *L 2 Chr. 25, 23* (lis. *wayyebî'ēhou*). Hᵠ : il vint. Hᵏ : ils vinrent. « depuis » *S L 2 Chr. 25, 23* (lis. *miššaʿar*). H : à.

a. Cette indication ne concorde pas avec les données chronologiques qu'on lit 13, 10 et 15, 1. *b.* La coutume ancienne voulait que tous les membres de la famille fussent tenus pour solidaires dans le crime et dans le châtiment. Cette règle était encore appliquée du temps d'Achab (milieu du IXᵉ siècle) : les fils de Nabot furent mis à mort avec leur père (9, 26). Mais depuis lors les mœurs s'étaient adoucies : et Amacya, au début du VIIIᵉ siècle, dirigea la répression contre les seuls criminels, bien qu'il s'agît d'un cas de régicide. Ce devait être une nouveauté, puisque la chose fut expressément notée. Cet adoucissement de l'antique règle fut sanctionné par le Deutéronome (VIIᵉ siècle) et le rédacteur du livre des Rois, qui écrit après la publication de ce code, présente la procédure d'Amacya comme une application de la loi formulée dans le Deut. (24, 16). *c.* Litt. : *sur*, préposition qui peut signifier « au sujet de », « à cause de », « pour », mais qu'on peut aussi entendre « en sus de », « avec ». Cette 2ᵉ interprétation conviendrait plus exactement au cas d'Amacya. *d.* Selon les uns, la « vallée du Sel », mentionnée aussi 2 Sam. 8, 13 et Ps. 60, 2, serait celle qui porte encore ce nom (en arabe ouadi el-Milḥ) à l'E. de Beér-Chéba; has-Sèla serait alors une forteresse édomite, d'ailleurs inconnue, voisine de la frontière de Juda. Selon d'autres, has-Sèla (le Rocher) serait à identifier avec Pétra, l'une des principales villes, sinon la capitale, du royaume édomite : on a retrouvé récemment sur l'une des falaises qui dominent les ruines de la grande cité gréco-nabatéenne, à Oumm el-Biyyar, un site qui a certainement été occupé dès l'époque édomite. Par « vallée du Sel » il faudrait alors entendre probablement la plaine basse qui s'étend au S. de la mer Morte et que les eaux très salées de ce lac envahissent parfois. En tout cas Amacya ne doit pas avoir reconquis le pays d'Édom tout entier; car les inscriptions d'Adadnirari, qui sont de cette époque, mentionnent ce pays comme un royaume indépendant. Voy. aussi v. 22. *e.* Ce nom ne figure nulle part ailleurs. *f.* Le récit de la lutte entre Amacya et Joas paraît être fait d'après une source israélite; il y est parlé avec un dédain visible de Juda et de son roi, dont la présomption est soulignée. Voy. aussi la définition du site de Bêt Chèmech (v. 11, cf. 1 Rois 19, 3). *g.* C'est-à-dire que nous nous mesurions l'un avec l'autre (v. 11). *h.* La fable ayant pour héros des plantes ou des animaux était un genre cultivé en Israël (cf. Jug. 9, 7-15; 1 Rois 4, 33), comme en Assyro-Babylonie. *i.* Auj. Aïn Chems, env. 35 kil. O. de Jérusalem. *j.* Cf. 2 Sam. 19, 7 note *i*. *k.* Joas se conduit avec humanité à l'égard du roi vaincu, mais il lui impose tribut et démantèle sa capitale. La porte d'Éphraïm s'ouvrait dans la partie nord du rempart de Jérusalem (cf. Néh. 12, 39 et note *c* sur 3, 8); la porte de l'Angle se trouvait probablement à l'angle N. O., près de l'actuelle porte de Jaffa (cf. note *e* sur Néh. 3, 11). Joas fait donc démolir la section du mur destinée à défendre Jérusalem contre Israël.

Rᴰ *Notice finale sur le règne de Joas a.* [15] Le reste de l'histoire de Joas, ses actes, ses exploits et sa guerre avec Amacyahou, roi de Juda, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [16] Joas se coucha avec ses pères et fut enseveli à Samarie, auprès des rois d'Israël. Jéroboam son fils, devint roi à sa place.

R *Notice finale sur le règne d'Amacya.* [17] Amacyahou, fils de Joas, roi de Juda, vécut encore quinze ans après la mort de Joas, fils de Yoaḥaz, roi Rᴰ d'Israël[b]. [18] Le reste de l'histoire d'Amacyahou n'est-il pas relaté par écrit dans le Ju livre des Chroniques des rois de Juda? [19] On forma contre lui un complot à Jérusalem et il s'enfuit à Lakich[c]. Mais on le fit poursuivre jusqu'à Lakich et il y fut mis à mort. [20] Puis on chargea son corps sur des chevaux[d] et il fut enseveli à Jérusalem avec ses pères, dans la Cité de David. [21] Tout le peuple de Juda prit Azarya, [alors] âgé de seize ans, et le proclama roi à la place de son père Amacya[e]. [22] Il rebâtit Élat et fit revenir cette ville sous l'autorité de Juda, après que le roi se fut couché avec ses pères[f].

Jéroboam II, roi d'Israël.

Rᴰ [23] La quinzième année d'Amacyahou, fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, devint roi à Samarie. [Il régna] quarante et un ans. [24] Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna d'aucun des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] fait commettre à Israël.

Is [25] Il rétablit les frontières d'Israël depuis l'entrée de Ḥamat jusqu'à la mer de la Plaine[g], conformément à l'oracle que Yahvé, Dieu d'Israël, avait prononcé par l'organe de son serviteur, le prophète Jonas, fils d'Amittaï, de Gat ha-Ḥépher[h]. R [26] Yahvé, en effet, avait vu la très amère détresse d'Israël : c'en était fait de tous, impurs et purs[i], sans qu'il y eût personne pour secourir Israël. [27] Or Yahvé n'avait pas résolu d'effacer encore le nom d'Israël de dessous le ciel; il délivra donc ce peuple par la main de Jéroboam, fils de Joas.

Rᴰ [28] Le reste de l'histoire de Jéroboam, tous ses actes et ses exploits, la guerre qu'il soutint contre Damas et comment il détourna d'Israël le courroux de Yahvé[j], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [29] Jéroboam se coucha avec ses pères et fut enseveli à Samarie auprès des rois d'Israël. Zacharie, son fils, devint roi à sa place.

26. « amère » *G S L* (lis. *hammar*). H : rebelle. 28. « contre — Yahvé » lis. *'èt dammèsèq wa'ăšèr hésîb 'èt ḥâmat yahwè miyyisrâ'él*. H : et comment il rendit Damas et Ḥamat à Juda en Israël. — Texte très incertain.

a. C'est peut-être le rédacteur du livre des Rois (Rᴰ) qui, dérogeant à ses habitudes, a lui-même inséré ici la notice finale sur Joas, au milieu de la biographie d'Amacya (v. 1-14, 17-22), parce que le récit de la guerre entre les deux souverains (v. 8-14) avait été extrait par lui d'un ouvrage israélite écrit à la gloire du royaume du nord et de son chef. *b.* Raccord insolite avec la biographie d'Amacya. *c.* Place forte du S. O. de Juda, qu'on identifie volontiers aujourd'hui avec Tell ed-Douweir, un peu au S. de Beit Djibrin (Éleuthéropolis). *d.* « Des chevaux » au pluriel, peut-être parce que la traite (plus de 50 kil. en tout cas) parut trop longue pour une seule monture. *e.* Quel était le but des conjurés? Étaient-ils soutenus par l'opinion publique ou est-ce, au contraire, par réaction contre eux que « tout le peuple » mit Azarya sur le trône? Nous ne pouvons sur ces points émettre que des conjectures. *f.* Cette notice aurait sa place normale dans la biographie d'Azarya (15, 1-7). Si elle a été insérée ici, c'est que le fait rapporté a dû se passer aussitôt après la mort d'Amacya. A la suite de la défaite que lui infligea le roi d'Israël, les Édomites avaient sans doute récupéré les territoires perdus. Azarya réussit à leur reprendre, du moins, Élat, le port sur la mer Rouge (voy. 1 Rois 9, 26 et la note). Juda avait sans doute renoncé, à cette époque, aux entreprises maritimes; mais la route de Jérusalem à Élat restait une piste de caravanes de première importance. Élat sera reperdue sous Aḥaz (16, 6). *g.* « L'entrée de Ḥamat » était probablement le point où l'on pénétrait sur le territoire de Ḥamat, la grande cité du moyen Oronte (voy. Nomb. 13, 21, note *l*), c'est-à-dire la région des sources du Jourdain. « La mer de la Plaine » ou « de la Steppe » était un des noms de la mer Morte. Amos précise qu'Israël s'étendait au sud jusqu'au torrent de la Plaine, c'est-à-dire au midi de la mer Morte (voy. Am. 6, 14 et la note). Jéroboam II avait donc apparemment soumis Moab. Israël, d'autre part, avait reconquis les territoires de Transjordanie perdus par Jéhu, avec les villes de Lodebar et de Qarnaïm (Am. 6, 13). Ce sont les circonstances politiques, exceptionnellement favorables, du moment qui permirent à Jéroboam II de rétablir ainsi Israël dans son ancienne puissance : Damas était décidément en décadence et l'Assyrie absorbée par ses luttes avec l'Arménie. Ce fut l'époque la plus brillante de l'histoire du royaume du nord. Les invectives des prophètes contemporains, Amos et Osée (ch. 1-3), nous permettent de nous en faire une idée. Les riches se bâtissaient des palais de pierre de taille, avec appartements d'hiver et appartements d'été (Am. 3, 15; 5, 11; 6, 4-6). *h.* Ce prophète, présenté par un narrateur juif très postérieur comme ayant prêché la repentance aux Ninivites, était d'une bourgade du pays de Zabulon (Jos. 19, 13), ordinairement identifiée avec el-Mechhed (4 kil. env. N. de Nazareth), où l'on montre son tombeau; mais le village antique était un peu plus au sud. Jonas paraît avoir été l'un des agents les plus enthousiastes de la restauration nationale opérée par Jéroboam II. On lui a attribué, par une conjecture plausible, sinon très fondée, la prophétie contre Moab És. 15-16. *i.* Voy. Deut. 32, 36 et la note; 1 Rois 14, 10. *j.* Le texte massorétique porte que Jéroboam « rendit Damas et Ḥamat à Juda en Israël ». Mais ni Israël ni surtout Juda n'ont jamais possédé ces deux grandes villes. Le texte, dans ce passage, est évidemment altéré (voy. notes crit.)

Azarya, roi de Juda.

15 [1] La vingt-septième année de Jéroboam, roi d'Israël, Azarya[a], fils d'Amacya, roi de Juda, devint roi. [2] Il était âgé de seize ans à son avènement et régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yekolyahou; [elle était] de Jérusalem. [3] Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple d'Amacyahou son père. [4] Mais les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux.

Ju [5] Yahvé frappa le roi de la lèpre et il resta lépreux jusqu'au jour de sa mort. Il résidait dans la maison assignée aux malades[b] et c'était Yotam, le fils du roi, qui administrait le palais[c] et qui gouvernait le pays.

Rᴰ [6] Le reste de l'histoire d'Azaryahou et ses faits et gestes[d], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [7] Azarya se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la Cité de David. Yotam, son fils, devint roi après lui.

Zacharie, roi d'Israël.

[8] La trente-huitième année d'Azaryahou, roi de Juda, Zacharie, fils de Jéroboam, devint roi d'Israël. Il régna à Samarie six mois. [9] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, comme l'avaient fait ses pères. Il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

Is [10] Challoum, fils de Yabéch, forma contre lui une conspiration et le frappa mortellement à Yibleam[e], puis devint roi à sa place.

Rᴰ [11] Le reste de l'histoire de Zacharie a été relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

[12] C'était [l'accomplissement de] la promesse faite par Yahvé à Jéhu : « Tes descendants jusqu'à la quatrième génération s'assiéront sur le trône d'Israël[f]. » C'est ce qui arriva, en effet.

III. DÉCADENCE ET FIN DU ROYAUME D'ISRAËL (15, 13-17, 41).

Challoum, roi d'Israël.

[13] Challoum, fils de Yabéch, devint roi la trente-neuvième année d'Azarya, roi de Juda. Is Il régna un mois à Samarie. [14] Menaḥem, fils de Gadi, monta de Tirça[g] et se rendit à Samarie. A Samarie il frappa mortellement Challoum, fils de Yabéch, et devint roi à sa Rᴰ place. [15] Le reste de l'histoire de Challoum et la conspiration qu'il forma sont relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. Is [16] Alors Menaḥem dévasta Tappouaḥ[h], faisant périr tous ceux qui s'y trouvaient; [il en dévasta] aussi le territoire depuis Tirça, parce qu'on ne lui avait pas ouvert les portes. Il dévasta la ville et en éventra toutes les femmes enceintes.

29. « et fut — Samarie » G^L cf. v. 16 (aj. *wayyiqqâbêr bešômerôn*). Manque en H. **15**, 7. « l'ensevelit » G^* G^{hex} (suppr. le 2d *'im 'ăbôtâw*). H aj. avec ses pères. 10. « à Yibleam » G^L (lis. *beyibl'am*). H : en présence (?) du peuple. 13. « Azarya » *G L*. H : Ouzziyya. 16. « Tappouaḥ » d'après G^L. H : Tiphsaḥ. G^L : Taphôs. — Texte incertain. « on — ouvert » *G S L* (lis. *phâteḥou lô*). H : il n'avait pas ouvert. « dévasta — et » *G S* (lis. *wayyak 'ôtâh wekol*). H : [en] frappa.

a. Ce prince, déjà mentionné 14, 21, ne figure sous le nom d'Azarya (« Yahvé secourt ») que dans le livre des Rois (et 1 Chr. 3, 12). Partout ailleurs (dans les livres d'És., d'Os., d'Am., dans les Chron. et dans l'édition massor. de 2 Rois 15, 13, 32, 34), il est appelé Ouzziyya (« Yahvé est ma force ») — Ozias dans les traductions grecque et latine —, sans qu'on puisse préciser pourquoi il portait ainsi deux noms. Il est à remarquer que ces deux noms s'écrivent en hébreu avec les mêmes consonnes, sauf qu' « Azarya » a un r de plus. Les inscriptions assyriennes contemporaines parlent d'un Azriyahou, de Yaoudi; mais, à en juger par les noms des villes mentionnées, il paraît s'agir du chef d'un petit État de la Syrie du nord. *b.* Litt. : *la maison de faiblesse* ou *de maladie*. Les lépreux étaient bannis des agglomérations. Selon d'autres : *la maison d'affranchissement*, ainsi nommée peut-être parce que ceux qui y étaient internés étaient désormais libérés de toute charge ou obligation sociale. Il ne paraît pas loisible de supposer une altération du texte; car l'expression se rencontre déjà, deux fois, dans les poèmes phéniciens de Ras Chamra (II AB, 8, 7, 8 [*Syria*, XIII, 159] et I* AB, 5, 14-15 [*Syria*, XV, 325]), où elle désigne la demeure souterraine des morts, tombe ou équivalent du Cheôl. *c.* Litt. : *qui était sur la maison*, expression qui désigne d'ordinaire les fonctions d'un des dignitaires de la cour, le « préfet du palais », mais qui marque ici celles d'une sorte de régent; car Yotam avait aussi à « gouverner le pays », litt. : *jugeait le peuple du pays* (cf. Jug. 2, 16 et la note). *d.* D'après le livre *biblique* des Chroniques (2 Chr. 26), Ouzziyya paraît avoir relevé le royaume de Juda désorganisé par Amacya : il fortifia Jérusalem, démantelée par le roi d'Israël, et diverses autres villes, fournit d'armes ses troupes et remporta des victoires sur les Philistins et les Arabes. *e.* Auj. Belamé, entre Jizréel et Samarie (cf. 9, 27 et note *d*). *f.* 10, 30. *g.* Voy. note sur 1 Rois 14, 17. *h.* L'édition massorétique porte Tiphsaḥ; mais nous ne connaissons de ville de ce nom que sur l'Euphrate. Or, il s'agit d'une place voisine de Tirça, probablement Tappouaḥ (cf. Jos. 12, 17; 16, 8; 17, 7-8), à identifier peut-être avec Cheikh Abou Zarad, à la frontière entre Éphraïm et Manassé.

Menaḥem, roi d'Israël.

[R^D] 17 La trente-neuvième année d'Azarya, roi de Juda, Menaḥem, fils de Gadi, devint roi d'Israël. [Il régna] dix ans à Samarie. 18 Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna d'aucun des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël. [Is] De son temps, 19 Poul, roi d'Assyrie, envahit le pays[a]. Menaḥem lui donna mille talents d'argent, afin que le roi d'Assyrie lui prêtât main forte et l'affermît sur le trône[b]. 20 Menaḥem se déchargea sur Israël du paiement de cette somme : il imposa tous les notables[c] pour payer le roi d'Assyrie, à raison de cinquante sicles d'argent par tête. Alors le roi d'Assyrie se retira et cessa d'occuper le pays.

[R^D] 21 Le reste de l'histoire de Menaḥem et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? 22 Menaḥem se coucha avec ses pères et Peqaḥya, son fils, devint roi à sa place.

Peqaḥya, roi d'Israël.

23 La cinquantième année d'Azarya, roi de Juda, Peqaḥya, fils de Menaḥem, devint roi d'Israël. [Il régna] deux ans à Samarie. 24 Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

25 Son aide de camp Pèqaḥ, fils de Remalyahou, forma une conspiration contre lui et le frappa à Samarie, dans le donjon du palais royal . . . . . [d]. Il avait avec lui cinquante Galaadites. Après avoir mis à mort Peqaḥya, il devint roi à sa place. [Is]

26 Le reste de l'histoire de Peqaḥya et tous ses faits et gestes sont relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. [R^D]

Pèqaḥ, roi d'Israël.

27 La cinquante-deuxième année d'Azarya, roi de Juda, Pèqaḥ, fils de Remalyahou, devint roi d'Israël. [Il régna] vingt ans[e] à Samarie. 28 Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

29 Du temps de Pèqaḥ, roi d'Israël, Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie, envahit [le pays][f]; il conquit Iyyôn, Abél bét-Maaka, Yanoaḥ, Qèdèch, Ḥaçor[g] — Galaad et la Galilée[h], — tout le pays de Nephtali et en déporta les habitants en Assyrie[i]. [Is]

18. « d'aucun des » G^{BA} (lis. *mikkol*). H : de dessus les (?). « De son temps » *G* (lis. *beyâmâw*). H : pendant toute sa vie (rattaché à ce qui précède).

a. Poul (Pulu en babylonien, Poros dans le canon de Ptolémée) était le nom que Tiglat Pilèser III (745-727), roi d'Assyrie, portait comme souverain de Babylone. D'après ses inscriptions, c'est à la suite de sa campagne victorieuse contre Arpad (auj. Tell Erfâd, près d'Alep) que ce monarque reçut le tribut de Menaḥem (738), en même temps que celui de divers princes de Syrie, de Palestine, d'Asie Mineure et même d'Arabie. Les textes cunéiformes ne disent pas que Tiglat Pilèser soit alors venu lui-même en Israël; peut-être y envoya-t-il seulement un de ses généraux (cf. És. 20, 1 et note *a*). *b*. Menaḥem se fait le vassal du roi d'Assur, comme Jéhu en 842 (10, 33, note *a*). *c*. L'expression que nous traduisons ainsi signifiait proprement « vaillants de force », mais servait aussi à désigner les citoyens aisés, ayant les moyens de s'équiper en guerre, eux et leurs gens (cf. Jug. 11, 1; 1 Sam. 9, 1; Ruth 2, 1; 2 Chron. 26, 12 et les notes). Ils devaient être au nombre de 62.500 dans le royaume d'Israël puisque, pour réunir une somme de 1.000 talents d'argent, soit 9.375.000 francs or, le roi leur impose un versement de 50 sicles d'argent, soit environ 150 francs or, par tête. *d*. L'hébreu a ici quelques mots de signification incertaine : *Argob* (ou : *avec Argob*) *et le lion* (ou : *et ha-Aryé*). Il faut peut-être corriger *we'èt ḥawwôt yâ'îr* « Argob et les douars de Yaïr » (cf. Nomb. 32, 41; Deut. 3, 14-15; Jug. 10, 4 et les notes). Ce serait une glose destinée primitivement à expliquer « Galaad » au v. 29. *e*. Quatre ou cinq ans seulement d'après les inscriptions assyriennes, vingt-neuf selon v. 33 et 17, 1. *f*. Sur les circonstances qui amenèrent Tiglat Pilèser à envahir le royaume du nord, nous avons de plus amples renseignements dans la biographie d'Aḥaz (16, 5, 7-9) et dans És. 7-8 : c'est le roi de Juda, Aḥaz, qui, menacé par Pèqaḥ et par Recîn, roi d'Aram, appela à son aide le conquérant assyrien et obtint que celui-ci prît à revers les deux agresseurs. *g*. Celles de ces villes qui peuvent être identifiées étaient des places fortes du territoire de Nephtali, couvrant la frontière nord du royaume d'Israël : *Iyyôn*, auj. tell Dibbin (1 Rois 15, 20), *Abél-bét-Maaka*, auj. tell Abil (*ibid.*), *Qèdech*, auj. Qèdès, au N. O. du lac de Ḥoulé (Jos. 12, 22), *Ḥaçor*, à l'O. du même lac (Jos. 11, 1; 1 Rois 9, 15). *h*. Les mots « tout le pays de Nephtali » devaient venir immédiatement après la liste des cinq villes de ce pays. L'expression « Galaad (la Transjordanie) et la Galilée » était donc, semble-t-il, une autre définition du territoire conquis par le roi d'Assyrie et doit être d'une autre main. Tiglat Pilèser, dans une de ses inscriptions, se vante même d'avoir pris toutes les villes du pays de la « maison d'Omri » (excepté Samarie). *i*. C'est Tiglat Pilèser III qui paraît avoir le premier soumis systématiquement les vaincus au régime des déportations en masse. Avant lui, quand on ne massacrait pas les prisonniers de guerre, on les vendait comme esclaves. Les Assyriens, et après eux les Babyloniens, transplantent désormais toute l'élite de la population vaincue; ils y trouvent double avantage : ils brisent le ressort de la vie nationale et de la résistance dans la nation ainsi décapitée; et, d'autre part, ils disposent d'éléments de choix pour remettre en valeur quelque région dévastée ou mater une population dont la fidélité est peu sûre.

30 Osée, fils d'Ela, forma une conspiration contre Pèqaḥ, fils de Remalyahou, et le frappa mortellement, puis devint roi à sa place[a].

[R^D] 31 Le reste de l'histoire de Pèqaḥ et tous ses faits et gestes sont relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

Yotam, roi de Juda.

32 La deuxième année de Pèqaḥ, fils de Remalyahou, roi d'Israël, Yotam[b], fils d'Azarya, roi de Juda, devint roi. 33 Il était âgé de vingt-cinq ans à son avènement. Il régna seize ans à Jérusalem[c]. Sa mère s'appelait Yeroucha; [elle était] fille de Çadoq. 34 Yotam fit ce qui plaît à Yahvé, suivant, dans toute sa conduite, l'exemple d'Azarya, son père. 35 Mais les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux.

[Ju] Il bâtit la porte supérieure de la maison de Yahvé[d].

[R^D] 36 Le reste de l'histoire de Yotam et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda?

[Ju] 37 En ce temps-là, Yahvé commença à lancer contre Juda Recîn[e], roi d'Aram, et Pèqaḥ, fils de Remalyahou[f].

[R^D] Puis Yotam se coucha avec ses pères. Il fut enseveli auprès de ses pères dans la Cité de David, son père. Aḥaz, son fils, devint roi à sa place.

Aḥaz, roi de Juda.

16 *Indications chronologiques. Appréciation.* 1 La dix-septième année de Pèqaḥ, fils de Remalhayou, Aḥaz[g], fils de Yotam, roi de Juda, devint roi. 2 Aḥaz était âgé de vingt ans à son avènement. Il régna seize ans à Jérusalem[h]. Il ne fit pas ce qui plaît à Yahvé son Dieu, comme l'avait fait David son père. 3 Il marcha sur les traces des rois d'Israël et même il fit passer son fils par le feu[i], selon les rites abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël. 4 Il sacrifiait et faisait fumer [des offrandes] sur les hauts lieux, sur les collines et sous tous les arbres verts.

L'invasion syro-éphraïmite. Appel à l'Assyrie. 5 En ce temps-là, Recîn, roi [Ju] d'Aram, et Pèqaḥ, fils de Remalyahou, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'attaquer[j]. Ils l'assiégèrent, mais ne purent pas [la] réduire. 6 En ce même temps, le roi d'Édom, remit Édom en possession d'Élat : il chassa les Judéens d'Élat et les Édomites vinrent s'y installer; ils y sont encore aujourd'hui[k]. 7 Aḥaz envoya des émissaires à Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie, avec

30. « place » G^L (suppr. les 4 derniers mots du v.). H aj. : dans la vingtième année de Yotam, fils d'Ouzziyya. 32. « Azarya » G. H : Ouzziyyahou. 34. « suivant » *G S* (suppr. le 2e *'âsâ*). H : il suivit (litt. : il fit comme...). « Azarya » G. H : Ouzziyyahou. 37. « Recîn ». G S : Raçôn. **16**, 5. « Recîn » Voy. 15, 37. « l'assiégèrent » d'après És. 7, 1 (lis. *'âlèhâ*). H : assiégèrent Aḥaz. 6. « le roi d'Édom » d'après e^b (suppr. *reṣîn* [glose inexacte] et lis. *'èdôm*). H : Recîn, roi d'Aram. « remit Édom » d'après e^b (lis. *le'èdôm*). H : remit Aram. « Édomites » *H G L* (lis. *wa'ădômîm*). H (certaines éditions) S : les Araméens.

a. Tiglat Pilèser accepta le tribut de l'usurpateur et le confirma dans son pouvoir. Voici comment il raconte l'événement dans une de ses inscriptions : « J'emmenai en Assyrie les gens de la maison d'Omri. Ils renversèrent Pekaḥa, leur roi, et j'élevai Aouzi (Osée) à la royauté sur eux. Je reçus de lui dix talents d'or et ... talents d'argent. » *b*. Appelé quelquefois en français Jotham ou (d'après les Septante et la Vulgate) Joatham. *c*. Cette indication chronologique ne concorde pas avec celles qu'on lit v. 27 et 17, 1. *d*. Cette porte est sans doute celle qui est appelée dans Jér. 20, 2 « porte supérieure de Benjamin ». Elle donnait donc au nord. Le livre des Chroniques attribue aussi à Yotam des travaux de fortification à Jérusalem et dans diverses autres villes de Juda. *e*. La forme Raçôn supposée par le grec est peut-être à préférer, car les Assyriens appellent ce prince Raṣunnu. *f*. L'alliance syro-éphraïmite date donc déjà du règne de Yotam. Sur cette coalition et la guerre qui en fut la conséquence, voy. v. 29; 16, 5-9; És. 7-8; 17, 1-11. Il est probable que cette ligue était organisée par Recîn, roi de Damas, contre l'Assyrie et que les alliés s'en prirent à Yotam parce qu'il refusait de se joindre à eux. *g*. En latin Achaz. *h*. Ces données chronologiques cadrent mal avec celles de 18, 2. Si Ézéchias avait 25 ans à son avènement, Aḥaz, mort à 36 ans, l'aurait engendré à l'âge de 10 ou 11 ans. *i*. C'est-à-dire qu'il le brûla. Il s'agit d'un véritable holocauste, non d'une simple lustration par passage à travers un brasier (voy. note *l* sur Lév. 18, 21). Ces sacrifices humains sont, dans plusieurs passages, présentés comme offerts à Baal ou peut-être à un dieu appelé Mèlèk (roi), Môlek ou, selon les Septante, Moloch (voy. cependant 23, 10 et note *e*); mais c'était, en général, à Yahvé que les Israélites les adressaient, pour reconnaître ses bienfaits ou essayer de fléchir sa colère (Gen. 22; Jug. 11, 31-40; Michée 6, 7; Jér. 7, 31; Éz. 20, 25-26). C'était sans doute le cas d'Aḥaz : comme Mécha roi de Moab (3, 27), il avait dû offrir son fils à son Dieu à une heure d'extrême détresse, peut-être lors de la guerre syro-éphraïmite. *j*. Les alliés projetaient de détrôner Aḥaz et de le remplacer par le fils de Tabeél (Es. 7, 6), peut-être un gouverneur araméen. *k*. Les Édomites profitent de la situation critique où Recîn et Pèqaḥ mettent le roi de Juda pour lui reprendre l'enclave constituée par le port d'Élat sur la mer Rouge, qu'Azarya leur avait enlevée (14, 22). Le texte hébreu porte que ce fut Recîn qui conquit cette ville pour la « rendre à Aram » — qui ne l'avait jamais possédée — et pour y installer soit les Édomites (H G L), soit les Araméens (H* S); mais il est peu vraisemblable que Reçin ait eu alors le loisir de porter ses armes jusque-là.

ce message : « Je suis ton serviteur; je suis ton fils. Viens m'arracher des mains du roi d'Aram et du roi d'Israël, qui se sont dressés contre moi. » [8]Aḥaz prit l'argent et l'or qu'on put trouver dans la maison de Yahvé et dans les réserves du palais royal. Il envoya [le tout] en présent au roi d'Assyrie[a]; [9]et le roi d'Assyrie accueillit sa requête. Le roi d'Assyrie marcha contre Damas et s'en empara[b]; il en déporta les habitants[c] et mit Recîn à mort.

T *Transformations dans le Temple.*

[10]Le roi Aḥaz se rendit à Damas pour rencontrer Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie[d]. Ayant vu l'autel qui se trouvait à Damas[e], le roi Aḥaz envoya à Ouriyya[f], le prêtre, les mesures et un modèle de cet autel avec tous les détails de sa structure. [11]Et Ouriyya, le prêtre, construisit un autel en se conformant exactement aux instructions envoyées de Damas par le roi Aḥaz[g]. Il l'avait achevé avant que le roi Aḥaz revînt de Damas. [12]Quand le roi arriva de Damas, il vit l'autel et, s'en étant approché, il y monta. [13]Et il fit fumer sur cet autel son holocauste et son oblation; il y répandit sa libation et l'aspergea du sang de ses sacrifices de paix[h]. [14]Quant à l'autel de bronze[i] qui était devant Yahvé, il l'ôta de [la place qu'il occupait,] devant le Temple, entre le [nouvel] autel et la maison de Yahvé, et le mit du côté nord du [nouvel] autel[j]. [15]Puis le roi Aḥaz donna cet ordre à Ouriyya, le prêtre : « C'est sur le grand autel[k] que tu feras monter en fumée l'holocauste du matin et l'oblation du soir, l'holocauste et l'oblation du roi, l'holocauste, l'oblation et les libations de tout le monde; c'est lui que tu aspergeras de tout le sang des holocaustes et de tout le sang des sacrifices [de paix][l]. Pour ce qui est de l'autel de bronze, j'ai [encore] besoin de réfléchir [à son emploi]. » [16]Ouriyya, le prêtre, fit tout ce que lui ordonnait le roi Aḥaz.

[17]En outre, le roi fit briser les supports [des bassins roulants] et en fit ôter les panneaux et les cuves[m]. Il fit enlever la mer de bronze de dessus les bœufs sur lesquels elle reposait[n] et la plaça sur un pavé de pierres[o]. [18]Il fit aussi disparaître de la maison de

9. « habitants » $G^{B(L)}$ (suppr. *qîrâ*). H aj. : à Qir (d'après Am. 1, 5, cf. 9, 7). 10. « les mesures » d'après *G* (lis. *middôt*). H : la forme. — Incertain. 17. « le roi » G^B. H aj. : Aḥaz. « les supports — panneaux » transposer *'èt hammisgerôt* après *mê'âlêhèm*. H : les panneaux des supports et en fit ôter. 18. « de la maison » lis. *mibbêt*. H : [dans (?)] la maison.

a. Cf. 1 Rois 15, 18-19; 2 Rois 12, 18. *b.* Tiglat Pilèser s'en prit d'abord à Pèqaḥ, dont il démembra les États (15, 29) en 734 et dont il approuva le meurtre (15, 30). Puis, en 733, il marcha contre Recîn, qu'il vainquit en bataille rangée. Celui-ci « s'enfuit seul et se réfugia comme un rat dans les portes de sa ville. » Le siège de Damas dura deux ans. Tiglat Pilèser ravagea le pays, ne laissant ni jardins, ni arbres. Il dévasta Aram comme un ouragan. *c.* Le texte massorétique précise le lieu où ils furent exilés : Qir, pays probablement voisin d'Élam, sur la rive gauche du Tigre. Mais cette indication, qui manque en G, paraît tirée d'une prophétie d'Amos (1, 5), qui avait peut-être voulu dire simplement que les Araméens retourneraient dans leur contrée d'origine (cf. 9, 7). *d.* Aḥaz fait acte de vassal empressé.

e. Il s'agit probablement d'un autel assyrien, non d'un autel araméen : Aḥaz, pour faire sa cour, copie l'un des éléments essentiels du sanctuaire de son suzerain; mais il ne semble pas être allé plus loin dans la voie du syncrétisme : c'est à Yahvé qu'il sacrifiera sur cet autel. Aḥaz n'est pas accusé, dans le livre des Rois, d'avoir rendu un culte aux dieux assyriens. *f.* Contemporain d'Ésaïe (És. 8, 2). Rien n'indique, du reste, qu'il partageât les convictions du prophète, comme on le dit souvent. *g.* C'est le roi qui règle souverainement même les questions rituelles dans le Temple. Le Chroniqueur lui-même ne fait aucun grief au prêtre Ouriyya de son entière obéissance aux caprices du souverain.

h. Le droit exclusif des prêtres Lévites à offrir les sacrifices n'était pas encore reconnu au VIII[e] siècle (cf. Deut. 33, 8-11 et note *f*; 1 Rois 12, 31-33 et les notes; etc.). Le roi, en tout cas, qui était, du reste, prêtre (mais non Lévite), conservait le droit de monter, quand il le voulait, à l'autel et d'y accomplir lui-même les rites. *i.* Glose, d'ailleurs exacte. Il s'agit de l'autel qu'avait fait construire Salomon (1 Rois 8, 64; 9, 25). *j.* Si le roi fait déplacer l'autel de bronze, c'est sans doute pour dresser le nouvel autel sur l'emplacement exact de l'ancien, sur la roche sainte qui formait le sommet de la colline (cf. note *g* sur 1 Rois 8, 64). *k.* Le nouvel autel était de plus grandes dimensions que l'ancien, qui était déjà, du temps de Salomon, trop petit dans certaines occasions (1 Rois 8, 64). *l.* Ce passage est important parce qu'il vise à donner une énumération complète des diverses sortes d'offrandes portées sur l'autel du temple de Jérusalem au milieu du VIII[e] siècle : des holocaustes (cf. Lév. 1), des « sacrifices de paix » (Lév. 3), des « oblations » de céréales (Lév. 2) et des libations. Il n'est question ni du « sacrifice pour le péché » ni du « sacrifice de réparation » (Lév. 4, 1-6, 7; cf. 2 Rois 12, 16 et la note), soit que ces immolations n'aient été introduites que plus tard, soit plutôt qu'elles fussent, au VIII[e] siècle, englobées dans la catégorie générale de l'holocauste (cf. Esdr. 8, 35; 2 Chron. 29, 28); à Carthage, elles paraissent avoir été désignées par le terme de *kâlîl* (don total, holocauste), alors que l'holocauste était appelé *šèlèm kâlîl* (tarif de Marseille). — D'autre part, le culte du Temple comportait déjà, comme celui des grands sanctuaires d'Israël dès le temps d'Élie (1 Rois 18, 29, 36), des sacrifices quotidiens, mais où figuraient un seul holocauste, le matin, et, le soir, une simple oblation de céréales (voy. notes *i* sur 1 Rois 18, 29 et *g* sur Esdr. 3, 3). — Enfin un ensemble d'offrandes (holocaustes, oblations, sacrifices de paix et libations) était apporté par le roi ou en son nom, sans doute avec un rituel spécial (cf. Éz. 46, 1-12; 1 Rois 3, 4; 8, 62). *m.* Cf. 1 Rois 7, 27-39. *n.* 1 Rois 7, 23-26. *o.* Le but de ces mutilations du mobilier sacré était sans doute de fournir le bronze exigé, à titre de tribut, par Tiglat Pilèser. La protection du roi d'Assyrie coûtait fort cher.

Yahvé, à cause du roi d'Assyrie, le dais du trône[a] qu'on avait construit dans le Temple et la porte extérieure du roi[b].

R[D] *Notice finale.*

[19]Le reste de l'histoire d'Aḥaz et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [20]Aḥaz se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Ézéchias, son fils, devint roi à sa place.

Osée, roi d'Israël.

Règne d'Osée. Prise de Samarie.

17 [1]La douzième année d'Aḥaz roi de Juda, Osée[c], fils d'Éla, devint roi d'Israël. [Il régna] neuf ans à Samarie. [2]Il fit ce qui déplaît à Yahvé, moins cependant que les rois d'Israël qui l'avaient précédé[d].

[3]Salmanasar, roi d'Assyrie, marcha contre Is lui; Osée lui fit sa soumission et lui paya tribut[e]. [4]Mais le roi d'Assyrie découvrit une conspiration à laquelle trempait Osée; celui-ci avait, en effet, envoyé des émissaires à Sévé[f], roi d'Égypte, et avait cessé de payer, comme chaque année, le tribut au roi d'Assyrie. Le roi d'Assyrie l'enferma, chargé de chaînes, dans une prison.

[5]Le roi d'Assyrie envahit tout le pays, Ju marcha sur Samarie et en fit le siège pendant trois ans. [6]La neuvième année d'Osée, le roi d'Assyrie s'empara de Samarie[g] et déporta les Israélites en Assyrie[h]. Il les installa en Ḥalaḥ, au bord du Ḥabor, la rivière de Gozân[i], et dans les villes de Médie.

Considérations sur les causes de la ruine d'Israël[j].

[7]Il en fut ainsi parce que les enfants R[D] d'Israël avaient péché contre Yahvé leur

« du trône » *G* (lis. *haššèbèt*). H : du sabbat. — Incertain. 19. « tous » H^{*} G^L *S* (lis. *wekol*). Manque en H. 20. « enseveli » G^{BL} (suppr. le 2[e] *'im 'ăbôtâw*). H aj. : avec ses pères. **17,** 2. « moins cependant ». G : plus. 4. « conspiration — Osée ». G : déloyauté (*šèqèr*) d'Osée. « Sévé » cf. ass. *Sabi*, *Sab'e*. H : Sô. 6. « les villes ». G : les montagnes (*hârê*).

a. Si telles sont bien la teneur et la signification du texte, le suzerain exigea l'enlèvement des insignes marquant la souveraineté à laquelle prétendait son vassal. *b.* Peut-être celle de l'est, appelée « porte du Roi » (1 Chron. 9, 18). C'était la porte d'honneur, par où le roi passait dans les occasions solennelles (Éz. 46, 1-3). Elle a pu être appelée « extérieure » parce que, pour l'atteindre, le prince devait sortir dans la cour extérieure, tandis que, par la porte du sud, on accédait directement du palais au Temple.

c. En hébreu Hochéa. *d.* Nous ignorons les faits qui ont motivé ce jugement moins défavorable du rédacteur du livre des Rois. *e.* Salmanasar IV (V selon d'autres) succéda à son père Tiglat Pilèser III en 727. Il régna cinq ans. Les sources assyriennes ne mentionnent qu'une expédition de Salmanasar contre Israël, celle qui aboutit à la prise de Samarie (724-722) et qui est visée v. 4-6. Mais il serait fort naturel que dès 727, Osée ait essayé — c'était l'usage — de mettre à profit le changement de règne pour rompre le lien de vassalité que lui avait imposé Tiglat Pilèser (15, 30, note *a*) et que les troupes du nouveau roi d'Assyrie soient intervenues une première fois pour le ramener dans le devoir. Selon d'autres, « Salmanasar » serait un lapsus pour « Tiglat Pilèser » et il s'agirait au v. 3 des évènements de 734-733 racontés 15, 29-30. Mais Osée était une créature de Tiglat Pilèser, qui n'a pas eu, à notre connaissance, à « marcher contre lui » avant 724.
f. Ou Sô (voy. notes crit.). Il s'agit, selon les uns, de Sabako, pharaon éthiopien, fondateur de la XXV[e] dynastie, selon d'autres — et c'est plus probable — du personnage que les inscriptions assyriennes nomment Sabe ou Sabi, « général en chef du pharaon », et qui était peut-être l'un des roitelets du Delta. *g.* Il semblerait, d'après le récit hébreu actuel (v. 4-6), qu'Osée ait été arrêté et jeté en prison avant le commencement du siège de Samarie, c'est-à-dire dès sa 6[e] ou sa 7[e] année de règne. Mais le rédacteur a, semble-t-il, juxtaposé dans les v. 4-6, des extraits de deux versions parallèles des mêmes évènements : à l'une (v. 4) il aurait emprunté le récit de l'emprisonnement du roi, à l'autre (v. 5-6), la relation du châtiment infligé à la population de Samarie. Mais les deux faits ont pu être contemporains. La seconde version, qui se retrouve dans la biographie d'Ézéchias, roi de Juda, (18, 9-11), était probablement judéenne et la première, israélite.

h. Salmanasar mourut en 722, et c'est son successeur, Sargon II, qui s'empara de Samarie. Voici comment il raconte l'évènement dans une de ses inscriptions : « Au commencement de mon règne et dans ma première année de règne, ... je conquis Samarie... Je pris 27.290 habitants de cette ville et les déportai. Je choisis cinquante chars..... »
i. *Ḥalaḥ* (ass. *ḫalaḫḫu*) et *Gozân* (ass. *guzanu*) étaient apparemment les deux contrées de Haute Mésopotamie, voisines de Ḥarran, que Ptolémée appelle la Chalkitis et la Gauzanitis, la seconde arrosée par le *Ḥabor*, le Chaboras des Grecs, le Ḥabour actuel, affluent de gauche de l'Euphrate. Un siècle plus tard, il subsistait encore dans les pays de Ḥalaḥ et de Kannou des descendants de ces Israélites déportés; car dans les contrats de cette région on relève, en assez grand nombre, des noms hébreux, comme Sauli (Saül), Pèqaḥ, Amram, Nabot, voire des noms théophores renfermant le nom de Yahvé, comme Nedabyahou, Éliyyahou, Nériyyahou. Ces exilés conservèrent sans doute quelque temps le souvenir de leurs origines; car les prophètes judéens du VI[e] siècle, Jérémie, Ézéchiel, espèrent encore leur retour en Palestine. Plus tard leur trace se perd : ils ont dû finir par se fondre dans la masse païenne. On a vainement cru pouvoir signaler des preuves de leur passage dans les régions les plus variées du globe, y compris l'Amérique. *j.* Dans ces réflexions religieuses sur l'histoire du royaume du nord (v. 7-23) on reconnaît l'intervention de deux mains : 1° dans les v. 7[a], 18, 21-23, celle du rédacteur deutéronomiste (R^{D1}), principal auteur de nos livres des Rois, qui vivait avant l'exil babylonien, alors que Juda subsistait encore (v. 18), et qui attribue, comme il fallait s'y attendre d'après les notices sur les divers rois d'Israël, la ruine du royaume du nord au « péché de Jéroboam » (v. 21-23) c'est-à-dire au schisme avec le Temple; — 2° dans les v. 7[b]-17, 19-20, la main d'un écrivain deutéronomiste ultérieur (R^{D2}), qui sait déjà que Juda aussi a été déporté (v. 19-20) et qui charge Israël non seulement du « péché de Jéroboam », mais aussi de tous ceux que les prophètes de son temps, Jérémie, Sophonie et Ézéchiel, reprochaient aux Judéens de leur époque, y compris l'adoration de « l'armée des cieux » (v. 16), c'est-à-dire l'adoption des cultes astraux des Assyro-Babyloniens, qui se développa surtout depuis le règne de Manassé.

Dieu, qui les avait fait monter du pays d'Égypte, les soustrayant à l'oppression du (R^{D2}) pharaon, roi d'Égypte. Ils avaient adoré d'autres dieux, 8 suivi les lois des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël et celles que les rois d'Israël avaient établies[a]. 9 Les enfants d'Israël avaient imaginé[b] des actes coupables [à commettre] contre Yahvé, leur Dieu : ils s'étaient bâti des hauts lieux[c] dans toutes les localités qu'ils habitaient, depuis la tour de garde jusqu'à la ville fortifiée. 10 Ils s'étaient érigé des stèles[d] et des pieux sacrés[e] sur toute colline élevée et sous tout arbre vert[f]. 11 Et c'est là, sur tous les hauts lieux, qu'ils faisaient fumer [leurs offrandes], comme les nations que Yahvé avait chassées devant eux; ils s'y livraient à des pratiques coupables pour irriter Yahvé : 12 ils adoraient des idoles, bien que Yahvé leur eût dit : « Ne faites pas cela. »

13 Yahvé avait solennellement averti Israël et Juda par l'organe de tous les prophètes et de tous les voyants en [leur] disant : « Renoncez à votre conduite mauvaise et observez mes commandements et mes lois, en suivant exactement les instructions que j'ai données à vos pères et que je vous ai fait transmettre par mes serviteurs les prophètes. » 14 Mais ils n'avaient pas écouté et avaient raidi leur cou plus encore que n'avaient fait leurs pères, qui n'avaient pas cru en Yahvé, leur Dieu. 15 Ils avaient méprisé ses lois, ainsi que l'alliance qu'il avait conclue avec leurs pères, et les avertissements solennels qu'il leur avait adressés. Ils avaient couru après ce qui n'est que vanité et étaient eux-mêmes devenus vanité[g], imitant les nations qui les entouraient, bien que Yahvé le leur eût défendu. 16 Ils avaient cessé de suivre les commandements de Yahvé, leur Dieu : ils s'étaient fabriqué des idoles de métal fondu — deux veaux[h]; — ils avaient fait des pieux sacrés; ils avaient adoré toute l'armée des cieux[i] et rendu un culte à Baal[j]. 17 Ils avaient fait passer leurs fils et leurs filles par le feu[k]; ils avaient pratiqué la divination et l'interprétation des augures[l]; ils s'étaient adonnés à faire ce qui déplaît à Yahvé, pour l'irriter.

(R^{D1}) 18 Alors Yahvé fut profondément irrité contre Israël et le repoussa loin de lui; il ne resta que la seule tribu de Juda. (R^{D}) 19 Juda même n'observa pas les commandements de Yahvé, son Dieu, mais suivit les règles qu'Israël avait établies. 20 Aussi Yahvé rejeta-t-il la race d'Israël toute entière; il l'humilia et la livra aux mains des pillards, jusqu'à ce qu'enfin il la chassât loin de sa face. (R^{D1}) 21 Israël, en effet[m], avait rompu avec la maison de David et avait proclamé roi Jéroboam, fils de Nebat; et Jéroboam avait détourné Israël de suivre Yahvé; il lui avait fait commettre un grand péché; 22 et les enfants d'Israël avaient persisté dans le péché commis par Jéroboam, ils ne s'en étaient pas détournés, 23 tant qu'enfin Yahvé avait repoussé Israël loin de lui, comme il l'avait annoncé par tous ses serviteurs les prophètes : Israël avait été banni de son pays et déporté en Assyrie, où il est encore aujourd'hui.

9. « imaginé » lis. *wayerappe'ou*. H a un verbe qui signifie « couvrir », « cacher. » — Texte très incertain. 13. « tous les — voyants » *T* (*S L*) (lis. *nâbî' wekol*). H[k] : tous ses prophètes, tout voyant. H[q] : tous les prophètes de tout voyant (?). « et mes lois » *G S* (*L*) (lis. *weḥouqqôtay*). H n'a pas « et ». 14. « plus — que » *G S* (lis. *mé'òrèph*). H : comme. 15. « imitant » suppr. *we* (dittogr.) devant *'aḥărê*. H : et cela en imitant (?). 16. « les commandements » *G* (suppr. *kol*). H : tous les commandements. 21. « Israël... avait rompu avec (litt. : s'était déchiré de dessus) » lis. *niqra'*. H : il (Yahvé ?) avait déchiré Israël de dessus. — Texte incertain. 22. « le péché » (*G*) (lis. *beḥaṭṭa't*). H : tous les péchés. — Mais H a le sing. à la fin du v.

a. Ceci vise sans doute les « innovations » attribuées à Jéroboam I[er]. On peut traduire aussi : « et celles des rois d'Israël qu'ils avaient créés ». *b*. Texte incertain. *c*. Cf. 1 Rois 3, 2-3. *d*. Cf. Gen. 28, 18. *e*. Cf. Deut. 7, 5; 16, 21; Jug. 6, 25; 1 Rois 14, 23; etc. *f*. Deut. 12, 2. *g*. Expression empruntée à Jérémie (2, 5). *h*. Glose, exacte du reste (cf. 1 Rois 12, 28). *i*. Voy. note *j* sur 17, 7 et cf. 1 Rois 22, 19 et note *f*. *j*. Allusion à Achab et à son fils Aḥazya. *k*. Voy. 16, 3 et la note. *l*. Cf. Deut. 18, 10. *m*. C'est la suite du v. 18; les v. 19-20 constituent un correctif ajouté à ce v.

Le pays d'Israël est repeuplé. Origine des Samaritains[a].

(R^{1}) 24 Le roi d'Assyrie fit venir des colons de Babylone, de Kouta[b], d'Avva[c], de Ḥamat[d] et de Sepharvaïm[e] et il les établit dans les villes de Samarie à la place des enfants d'Israël. Ils prirent possession de la Samarie et en habitèrent les villes. 25 Comme, au début de leur installation dans la contrée, ils ne révéraient pas Yahvé, Yahvé envoya contre eux des lions qui dévorèrent plusieurs d'entre eux. 26 On rapporta la chose au roi d'Assyrie : « Les populations, [lui] dit-on, que tu as déportées et établies dans les villes de Samarie ne connaissent pas le culte auquel a droit le dieu du pays. Alors ce dieu a envoyé contre eux des lions; et ces lions les font périr, parce qu'ils ne connaissent pas le culte auquel a droit le dieu du pays[f]. » 27 Le roi d'Assyrie donna cet ordre : « Renvoyez dans ce pays l'un des prêtres que j'en ai déportés; qu'il aille s'y établir et qu'il leur enseigne le culte auquel a droit le dieu du pays. » 28 L'un des prêtres qui avaient été déportés de Samarie vint donc s'établir à Béthel et il enseigna aux habitants comment ils devaient révérer Yahvé.

29 Chaque nation se fit [des images de] ses divinités et les plaça dans les temples[g] que les Samaritains avaient bâtis sur les hauts lieux; chaque nation mit les siennes dans les villes qu'elle habitait. 30 Les gens de Babylone firent un Soukkôt-Benôt[h], ceux de Kout firent un Nergal[i]; les gens de Ḥamat firent un Achima[j]; 31 les Ivvites firent un Nibḥaz et un Tartaq[k]; les Sepharvaïtes brûlaient leurs enfants en l'honneur d'Adrammèlek[l] et d'Anammèlek[m], divinités de Sepharvaïm. 32 Ils révéraient aussi Yahvé et ils nommèrent prêtres des hauts lieux des gens pris parmi eux et qui officièrent pour eux dans les temples des hauts lieux. 33 Ils révéraient Yahvé et, en même temps, ils rendaient un culte à leurs propres divinités selon les rites des nations du milieu desquelles on les avait déportés. 34 Aujourd'hui encore ils suivent leurs anciens rites.

Les péchés des Israélites du nord[n].

(R^{2}) .....Ils ne révéraient pas Yahvé et n'observaient pas les statuts ni les ordonnances, non plus que la loi et les commandements que Yahvé avait donnés aux enfants de Jacob, dont il avait changé le nom en celui

27. « j'en ai » (*G[L]*) *T* cf. v. 26 (lis. *higlitim*). H : vous en avez. « qu'il aille » *G[L] S L* (lis. *weyélèk weyéšéb*). H: qu' ils aillent. 28. « qui avaient été » *T* (lis. *hoglou*). H : qu'on avait. 34. « leurs — rites » *G[L]* cf. v. 40 (lis. *kemišpâṭâm hâri'šôn*). H : les anciens rites. « les statuts ni les ordonnances » (*S L*) cf. v. 37 (lis. *kaḥouqqôt wekammišpâṭîm*). H : leurs statuts et leur coutume (raccord avec v. 29-34a). S : le statut ni l'ordonnance. L : ses statuts ni les ordonnances.

a. Ce morceau (v. 24-34a et 41) renferme des renseignements précis, puisés certainement à bonne source, sur les colonies étrangères que les Assyriens installèrent dans l'ancien royaume d'Israël : c'étaient des groupes de déportés pris dans d'autres populations rebelles. Mais cette page n'a été rédigée que longtemps après les événements (v. 34 et 41); « Samarie » y est déjà employé comme nom de pays, et « Samaritains » désigne les habitants de ce pays. On s'explique donc que, dans ce récit, les faits soient déjà très simplifiés : 1° Le narrateur paraît attribuer ces échanges de populations à un seul roi d'Assur, le vainqueur de Samarie, tandis que certains d'entre eux n'ont dû être accomplis que sous Asarhaddon et Assourbanipal (Esdr. 4, 2, 10); Sargon n'a pas eu, que nous sachions, à réprimer de rébellion à Babylone, tandis qu'il y eut dans cette ville de grandes révoltes sous Sennachérib (689) et sous Assourbanipal (648); — 2° L'auteur des v. 24-28 semble admettre que la population israélite, après la prise de Samarie, avait entièrement disparu du pays : la contrée est devenue un désert envahi par les fauves; il ne s'y trouve plus un Israélite (en tout cas plus un prêtre) capable de dire comment on adorait Yahvé. Or, en réalité, le vainqueur, selon son habitude, n'avait exilé qu'une élite (27.290 hommes, voy. 17, 6 note *h*). La masse du peuple d'Israël était restée dans le pays et se révolta plusieurs fois après 722, notamment en 720. Ceux qu'on appela plus tard « les Samaritains » n'étaient donc pas tous des descendants de païens ayant plus ou moins adopté le culte de Yahvé (comme le voulaient les Juifs). La plupart d'entre eux étaient d'authentiques fidèles du Dieu d'Israël, comptant seulement dans leur sein quelques colonies étrangères plus ou moins assimilées. *b*. Auj. Tell Ibrahim, à une trentaine de kil. N. O. de l'emplacement de Babylone. *c*. Le site de cette ville, visée aussi v. 31; 18, 34; 19, 13 (Ivva), est incertain. *d*. Ville syrienne sur l'Oronte. *e*. Peut-être identique à Sibraïm (Éz. 47, 16), entre Ḥamat et Damas. *f*. Ce récit explique bien pourquoi, d'après la pensée antique, il faut rendre aux dieux du pays où l'on réside le culte qu'ils réclament (cf. 1 Sam. 26, 19). *g*. Cf. 1 Rois 12, 31. *h*. Nom d'une divinité non identifiée sûrement. Le premier élément de ce nom rappelle celui de Sikkout qu'on lit dans Am. 5, 26 et où l'on reconnaît généralement Sakkout, un des noms du dieu Ninurta (anciennement lu Ninib). *i*. Nergal, dieu du feu, du soleil brûlant et des enfers, était, en effet, la principale divinité de Kouta. *j*. A rapprocher sans doute de la déesse Sime, attestée près de Beyrout, à Émèse et à Hiérapolis, de l'Achimat de Samarie dont paraît parler Amos (8, 14), d'un dieu Simi de Kefr Nebo, et d'Achim-béthel, adoré par les Juifs d'Éléphantine à côté de Yahou (Yahvé). *k*. Divinités inconnues. *l*. Nom composé de Hadar (dieu phénicien) ou de Hadad (le grand dieu de l'orage en Syrie et en Phénicie) et de Mélek (roi). *m*. Nom composé d'Anou (dieu suprême des Babyloniens) ou d'Anat (grande déesse cananéenne) et de Mélek. Comp. Anat-Yahou, parèdre féminine de Yahvé adorée par les Juifs d'Éléphantine. *n*. Le développement qui suit (v. 34b-40) traite, de nouveau, des causes du rejet des Israélites du nord, comme le v. 7-23. Il a été inséré ici soit par suite d'une erreur de copie, soit parce que le grief formulé v. 34b ss. (association du culte d'autres dieux à celui de Yahvé) paraissait applicable aux colons installés en Samarie.

d'Israël. [35] Yahvé avait conclu avec eux une alliance et leur avait donné cet ordre : « Vous ne révérerez pas d'autres dieux; vous ne vous prosternerez pas devant eux, vous ne leur rendrez pas de culte et ne leur sacrifierez pas. [36] Yahvé vous a fait monter du pays d'Égypte en déployant une grande puissance et en étendant le bras : c'est lui que vous devez révérer; c'est devant lui que vous devez vous prosterner et c'est à lui que vous devez sacrifier. [37] Les statuts et les ordonnances, la loi et les commandements qu'il a écrits pour vous, voilà ce que vous devez avoir soin d'observer toujours. Ne révérez pas d'autre dieu. [38] N'oubliez pas l'alliance que j'ai conclue avec vous et ne révérez pas d'autres dieux. [39] C'est Yahvé, votre Dieu, que vous devez révérer et, lui, il vous arrachera des mains de tous vos ennemis. » [40] Ils n'ont pas obéi, mais suivent leurs anciens rites[a].

Origine des Samaritains (suite).

R[1] [41] Ces populations se mirent à révérer Yahvé et [en même temps] rendaient un culte à leurs statues. Leurs enfants et les enfants de leurs enfants font encore aujourd'hui comme avaient fait leurs pères.

a. Raccord avec v. 34[a].

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE DES ROIS DE JUDA JUSQU'A L'EXIL EN BABYLONIE (18-25)

I. ÉZÉCHIAS ET LE PROPHÈTE ÉSAÏE (18-20)

Ézéchias, roi de Juda.

Notice générale sur son règne.

R[D] **18** [1] La troisième année d'Osée, fils d'Éla, roi d'Israël, Ézéchias, fils d'Aḥaz, roi de Juda, devint roi[a]. [2] Il était âgé de vingt-cinq ans à son avènement et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abiyya[b]; [elle était] fille de Zekarya. [3] Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple de David son père. [4] Il abolit les hauts lieux, brisa les stèles, coupa les pieux sacrés et Ju mit en pièces le serpent de bronze que Moïse avait fabriqué; les enfants d'Israël, en effet, avaient, jusqu'à ce temps-là, fait fumer [des offrandes] en son honneur et on l'appelait Neḥouchtân[c]. [5] Ézéchias R[D] mettait sa confiance en Yahvé, Dieu d'Israël. Après lui, il n'y a pas eu [de souverain] qui lui fût comparable parmi les rois de Juda; [il n'y en a pas eu] non plus [parmi] ceux qui ont été avant lui. [6] Il resta attaché à Yahvé sans jamais se détourner de lui, observant les commandements que Yahvé avait donnés à Moïse. [7] Aussi Yahvé fut-il avec lui; il réussit dans toutes ses entreprises. Il se révolta contre le roi d'Assyrie et ne fut plus son vassal. [8] Il battit les Philistins jusqu'à Gaza et [ravagea] leur territoire depuis les [simples] tours de garde jusqu'aux villes fortifiées[d].

[9] Dans la quatrième année du règne d'Ézéchias, qui était la septième d'Osée, fils d'Éla,

18, 2. « Abiyya » *2 Chr.* 29, 1. H : Abi. 4. « les pieux sacrés » *G S L* (lis. *hā'ăšērîm*). H : le pieu sacré. 5. « les rois » *G[BL] VL* (suppr. *kol*). H : tous les rois. 8. « leur territoire » lis. *geboulèhèm.* H : son territoire (celui de Gaza). — Le copiste aura omis un *m* devant les deux qui suivent.

a. Les données sur les dates de l'avènement et de la mort d'Ézéchias sont fort divergentes. D'après 18, 1, 9-10, il devint roi 5 ou 6 ans avant la prise de Samarie par les Assyriens (722), soit en 727 ou 728 av. J.-C., et, si son règne a duré 29 ans (18, 2), il est mort en 699/698. Selon 18, 13, l'invasion de Sennachérib, qui eut lieu, suivant la chronologie très sûre des Assyriens, en 701, daterait de la 14[e] année d'Ézéchias : son avènement serait donc à placer en 715 ou 714 et sa mort 29 ans plus tard, soit en 686/685. Il est probable cependant que l'indication donnée 18, 13 a été calculée après coup par un historien qui, croyant que la maladie du roi eut lieu à l'époque de l'invasion de Sennachérib — ce qui ne ressort pas nécessairement de 20, 6[b] (voy. notes *b* sur ce passage et *f* sur 20, 12) —, en conclut que la mort d'Ézéchias se produisit 15 ans plus tard (d'après 20, 6) et, par conséquent, son avènement 14 ans auparavant. On obtient une date encore différente pour l'accession au trône d'Ézéchias — 720 av. J.-C. — si l'on additionne les durées de règne de ce prince et de ses successeurs jusqu'à la ruine de Jérusalem en 586. *b.* La forme « Abi », « père » ou « mon père », donnée par l'édition massorétique et qui est singulière pour un nom de femme, était peut-être une abréviation d' « Abiyya », « Yahvé est mon père ».

c. Nom dérivé de *neḥôchèt* « bronze » et rappelant aussi *naḥach*, « serpent ». Nous ne savons si cette statue se trouvait dans le Temple (cf. 2 Chron. 29, 16) ou dans un sanctuaire à part (à Jérusalem ou aux environs); nous ne pouvons donc pas préciser si on voyait en elle une image de Yahvé ou de quelque autre être surnaturel. Les adorateurs de Yahvé, en tout cas, en rapportaient l'érection à un ordre formel du Dieu d'Israël (cf. Nomb. 21, 4-9). Mais c'était probablement, à l'origine, une des nombreuses divinités en forme de serpent qu'adoraient les Cananéens : on a trouvé des images de serpent en bronze au haut lieu de Guézer, une plaquette de terre cuite représentant un serpent avec des seins de femme à Beisân. A en juger par ce que les Israélites racontaient du serpent de bronze que détruisit Ézéchias (Nomb. 21, 4-9 et les notes), on devait lui demander des guérisons, comme à celui qui s'enroulait sur le caducée d'Echmoun-Asclépios et à celui de la source sulfureuse d'Ephca à Palmyre. Les sacrifices apportés à cette statue ont pu choquer de bonne heure certains yahvistes fidèles aux traditions des pères; mais c'est sans doute l'hostilité systématique des grands prophètes contemporains, Osée, Ésaïe et Michée, au culte des images qui donna au roi l'audace de détruire un objet dont la fabrication était attribuée à Moïse. — Ézéchias a-t-il, de plus, ordonné, comme le fera Josias un siècle plus tard, la destruction des hauts lieux (cf. 1 Rois 3, 2), des stèles (cf. Deut. 7, 5 note *d*) et des pieux sacrés (cf. Deut. 7, 5, note *e*), comme le veut le rédacteur du livre des Rois? Beaucoup d'historiens en doutent : les prophètes du temps d'Ézéchias ne réclamaient pas semblables réformes (sauf peut-être Mi. 1, 7; 5, 13-14; mais voy. les notes). Dans le récit détaillé et concret des mesures prises par Josias en 622 (ch. 22 et 23), il n'est pas dit que le roi réformateur ait eu sur ces points un devancier, au contraire (22, 13; 23, 5). Peut-être l'auteur, dans son admiration pour Ézéchias, a-t-il exagéré la conformité de la politique de ce souverain avec les principes de la réforme que devait accomplir son arrière-petit-fils. Sur l'allusion à l'abolition des hauts lieux qu'on lit 18, 22, voy. la note sur ce verset.

d. Le narrateur ne précise pas l'époque à laquelle il place cet affranchissement d'Ézéchias, non plus que les victoires de ce prince sur les Philistins. Si, comme il semble, il fait allusion ici à la révolte du roi de Juda contre Sennachérib, les succès d'Ézéchias ont peu duré : de la mort de Sargon (705) au moment où Sennachérib força de nouveau son vassal rebelle à lui payer tribut (701), l'obligea à libérer Padi, le prince d'Éqrôn qu'il avait fait prisonnier, et diminua même le territoire de Juda au profit des cités philistines restées fidèles à l'Assyrie.

du roi d'Israël, Salmanasar, roi d'Assyrie, marcha contre Samarie et l'assiégea. [10][Les assaillants] s'en emparèrent au bout de trois ans. Dans la sixième année d'Ézéchias, qui était la neuvième d'Osée, roi d'Israël, Samarie fut prise. [11]Le roi d'Assyrie déporta les Israélites en Assyrie; il les établit en Ḥalaḥ, au bord du Ḥabor, la rivière de Gozân[a], et dans les villes de Médie, [12]parce qu'ils n'avaient pas écouté la voix de Yahvé, leur Dieu, et qu'ils avaient transgressé son alliance, tous les commandements donnés par Moïse, serviteur de Yahvé : ils n'avaient rien écouté, rien mis en pratique[b].

Invasion de Sennachérib[c].

Premier récit. Ézéchias se soumet.

[13]La quatorzième année du règne d'Ézéchias[d], Sennachérib, roi d'Assyrie, attaqua toutes les villes fortes de Juda et s'en empara[e]. [14]Alors Ézéchias, roi de Juda, envoya au roi d'Assyrie, à Lakich[f], des messagers chargés de lui dire : « J'ai commis une faute; cesse de me combattre. Tout ce que tu m'imposeras, je m'y soumettrai. » Le roi d'Assyrie imposa à Ézéchias, roi de Juda, [le versement de] trois cents talents d'argent et [de] trente talents d'or[g]. [15]Ézéchias livra tout l'argent qu'on put trouver dans la maison de Yahvé et dans les réserves du palais royal. [16]C'est alors qu'Ézéchias dépouilla [de leur revêtement[h]] les portes du sanctuaire de Yahvé, ainsi que les piliers que . . . . .[i] le roi de Juda avait couverts [de métal]; et il livra le tout au roi d'Assyrie.

Deuxième récit. Mission du rabchaqé. Diversion du roi d'Éthiopie.

[17]De Lakich, le roi d'Assyrie envoya le tartân, le rabsaris et le rabchaqé[j] avec un corps de

10. « Les — emparèrent ». H* G Sym S L : Et il s'en empara. 11. « établit » *G S L* (lis. *wayyanniḥêm*). H : conduisit.

a. Voyez note *i* sur 17, 6. *b*. Sur la prise de Samarie, voy. 17, 1-23 et les notes, en particulier notes *g* et *h* sur 17, 6. *c*. Sur le conflit entre Ézéchias et Sennachérib, nous possédons, d'une part, les inscriptions qu'a fait graver le roi d'Assyrie (notamment le cylindre Taylor) et où les événements sont présentés, naturellement, à la gloire de l'illustre conquérant, d'autre part, la section du livre des Rois qui commence ici (18, 13) et s'étend jusqu'à la fin du ch. 19. Elle se retrouve à peu près mot pour mot dans le livre d'Ésaïe (36-37); mais, bien que le texte soit souvent plus correct dans les manuscrits du livre d'Ésaïe que dans ceux des Rois, il est probable que ces chapitres 36-37 d'És. sont un extrait du livre des Rois, inséré après coup à la suite des oracles du prophète. Cette section du livre des Rois est elle-même formée de trois récits ou fragments de récits racontant les événements du point de vue judéen : l'un (18, 13b-16), omis presque en entier (v. 14-16) dans le livre d'Ésaïe, est en accord complet avec les inscriptions assyriennes; il doit provenir des annales officielles d'Ézéchias, peut-être par l'intermédiaire de la « Chronique des rois de Juda » : il raconte qu'Ézéchias dut se soumettre et payer un lourd tribut. Le second (18, 17-37; 19, 1-9a, 36-37) paraît extrait d'un recueil de traditions sur Ésaïe; car il est conçu à la gloire de ce prophète. Il raconte comment Sennachérib, après avoir envoyé un de ses officiers sommer Jérusalem de se rendre, dut, conformément à une prédiction d'Ésaïe, se retirer dans son pays, à la suite d'une mauvaise nouvelle — celle de l'arrivée de Tirhaqa, roi d'Égypte — et périt assassiné. Le troisième extrait (19, 9b-35) doit provenir d'un autre recueil de récits sur Ésaïe; car il met encore plus en relief le rôle du prophète. Ici Sennachérib, après avoir insulté par lettre Ézéchias et son Dieu, voit son camp ravagé par l'ange de Yahvé, qui fait périr en une nuit 185.000 hommes. L'utilisation de ces diverses sources pour la reconstitution des faits présente des problèmes fort délicats. Les trois récits hébreux reproduisent-ils trois versions des mêmes événements, ceux de 701? ou bien le troisième se rapporte-t-il à une autre campagne que Sennachérib fit, suppose-t-on, vingt ans plus tard contre Tirhaqa (19, 9a), prince éthiopien qui n'était pas encore roi d'Égypte en 701, mais ne le devint qu'en 693? Il est, semble-t-il, plus probable, que les deux derniers récits hébreux se rapportent à un épisode de la campagne de 701 qui se produisit après la soumission d'Ézéchias racontée en plein accord par le premier récit hébreu et par les inscriptions de Sennachérib : si le cruel roi d'Assyrie, contrairement à ses habitudes, ne poursuivit pas ses avantages, n'entra pas dans la ville rebelle et ne fit pas périr son vassal félon, c'est qu'il en fut empêché par une diversion égyptienne que dirigeait peut-être Tirhaqa, encore simple général de son oncle, le pharaon Sabako, et par une épidémie de peste qui décima l'armée assyrienne. *d*. Sur cette date, voy. note *a* (v. 1). *e*. A la mort de Sargon II (705), les vassaux d'Assur s'agitent. A Babylone, révolte de Merodak Baladan; en Phénicie le roi de Tyr, en Palestine les villes philistines forment une ligue dirigée par Ézéchias. Le pharaon Sabako promet son aide. Au bout de trois ans, Sennachérib, après avoir vaincu Merodak Baladan, marche contre les rebelles d'occident. Il soumet les villes de Phénicie, bat une armée égyptienne à Altakou (Eltéqé, entre Èqrôn et Jérusalem), châtie cruellement les gens d'Èqrôn. Quant au pays de Juda, il le ravage systématiquement. « Ḥazaqyaou de Juda ne s'était pas soumis à mon joug. et j'assiégeai 46 villes fortifiées entourées de murs et des villages sans nombre . . . . . et je les ravageai. Et je pris comme butin 200.150 hommes, grands et petits, hommes et femmes, les chevaux, les mulets, les ânes, les chameaux, les bœufs, les moutons en nombre incalculable. Lui-même, je l'enfermai dans sa capitale comme un oiseau en cage. » *f*. Place forte du S. O. de Juda, de site assez incertain (cf. 14, 19 note *c*), dont Sennachérib a célébré la prise sur un de ses bas-reliefs. *g*. Sennachérib dit avoir imposé à Ézéchias un tribut de 30 talents d'or et de 800 talents d'argent; mais la valeur babylonienne du talent d'argent était des 3/8 du talent hébreu; la somme est donc la même : 7.875.000 francs or. Le roi de Juda dut aussi livrer des pierres précieuses, des meubles de luxe, ses filles et les dames du palais, des musiciens et des musiciennes. Il envoya le tout à Ninive après le départ de Sennachérib. *h*. Il s'agit d'un revêtement de métal précieux, or, argent ou bronze; cf. 1 Rois 6, 20, 22. *i*. Le texte hébreu porte ici le nom d'Ézéchias. Il devait y avoir primitivement celui de quelqu'un de ses prédécesseurs. *j*. Les anciens traducteurs ont pris ces mots pour des noms propres : c'étaient des titres désignant de hauts fonctionnaires assyriens : le « tartân » était le chef de l'armée (cf. És. 20, 1); « rabsaris » et « rabchaqé » pouvaient être interprétés, du moins en hébreu, « chef des eunuques » et « grand échanson ». Le passage parallèle És. 36, 2 ne nomme que le rabchaqé, peut-être avec raison; il joue seul un rôle dans la suite du récit.

troupes important contre le roi Ézéchias, à Jérusalem. Ils [y] montèrent; et, étant arrivés [devant] Jérusalem, ils se postèrent auprès du canal de l'étang supérieur, sur la route du champ du Foulon[a]. [18]Ils mandèrent le roi. Élyaqim, fils de Ḥilqiyyahou, préfet du palais, Chebna, le scribe[b], et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, sortirent [de la ville pour se rendre] auprès d'eux. [19]Le rabchaqé leur dit : « Dites, je vous prie, à Ézéchias : Ainsi parle le grand roi, le roi d'Assyrie : D'où te vient tant d'assurance? [20]Tu te figures que de simples paroles peuvent tenir lieu du conseil et de la bravoure nécessaires à la guerre. Sur qui t'appuies-tu donc pour t'être révolté contre moi? [21]Ah, tu comptais sur l'Égypte, ce roseau cassé qui, lorsqu'on s'appuie dessus, blesse et perce la main[c]. Voilà ce qu'est le pharaon, le roi d'Égypte, pour tous ceux qui comptent sur lui[d]. [22]Vous me direz peut-être : C'est sur Yahvé, notre Dieu, que nous comptons. — Mais n'est-ce pas ce dieu dont Ézéchias a supprimé les hauts lieux et les autels en disant [aux gens de] Juda et [de] Jérusalem : Vous vous prosternerez devant le [seul] autel que voici, à Jérusalem[e]. [23]Eh bien, fais une gageure avec mon maître, le roi d'Assyrie : je te donnerai deux mille chevaux si tu peux te procurer des cavaliers pour les monter[f]. [24]Comment feras-tu reculer . . .[g] un seul des moindres officiers de mon maître? C'est sur l'Égypte que tu as compté pour te procurer des chars et des cavaliers. [25]D'ailleurs, est-ce sans l'assentiment de Yahvé que je suis monté contre cette ville pour la détruire? C'est Yahvé qui m'a dit : Monte contre ce pays et ravage-le[h]. »

[26]Élyaqim, fils de Ḥilqiyyahou, Chebna et Yoaḥ dirent au rabchaqé : « Veuille parler à tes serviteurs en araméen : nous comprenons cette langue, et ne nous parle pas en judéen, quand les gens qui sont sur le rempart peuvent t'entendre[i]. » [27]Mais le rabchaqé leur répondit : « Est-ce à ton maître et à toi que mon seigneur m'a envoyé porter ce message? N'est-ce pas [plutôt] aux gens qui sont assis sur le rempart et qui auront, comme vous, à se nourrir de leurs excréments et à boire leur urine[j]? »

[28]Puis le rabchaqé se dressa et cria d'une voix forte, en langue judéenne, les paroles que voici : « Écoutez ce que dit le grand roi, le roi d'Assyrie : [29]Ainsi parle le roi : Qu'Ézéchias ne vous abuse pas! Il ne peut pas vous sauver. [30]Qu'Ézéchias ne vous amène pas non plus à compter sur Yahvé en [vous] disant : Certainement Yahvé nous délivrera et cette ville ne tombera pas aux mains du roi d'Assyrie. — [31]N'écoutez pas Ézéchias, car ainsi parle le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi; rendez-vous à moi et chacun de vous mangera les fruits de sa vigne et de son figuier et boira l'eau de sa citerne, [32]jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays semblable au vôtre, un pays de blé et de moût, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers, d'huile et de miel. Ainsi vous vivrez, vous ne mourrez

17. « devant Jérus. » *G^BA S L* (suppr. le 2d *wayyâ'âlou wayyâbô'ou*). H aj. : et ils montèrent et ils arrivèrent. 27. « à ton maître » *G^A S L* *És. 36, 12* (lis. *ha'èl*). H : contre ton maître. « aux gens » *G S* (lis. *'èl*). H : contre les gens. 29. « sauver » *És. 36, 14* (suppr. *miyyadô*). H aj. : de sa main. H* G^AL (S) L : de ma main.

a. Ce canal est probablement celui qui, creusé, en partie, à ciel ouvert, amenait à l'intérieur de Jérusalem l'eau de la source du Guiḥôn, auj. Fontaine de la Vierge (cf. 20, 20 et note *c*; És. 7, 3 et note *d*). *b*. Sur ces deux hauts dignitaires cf. És. 22, 15-25. *c*. Même image qu'Éz. 29, 6, 7. *d*. Le pharaon, défait à la bataille d'Altakou, n'avait plus rien tenté pour sauver ses alliés syriens. *e*. Ce v., qui interrompt la suite des idées et où l'Assyrien ne s'adresse plus à Ézéchias, mais parle d'Ézéchias au peuple de Juda, est, selon toute apparence, une addition; on ne saurait donc y trouver une preuve sûre qu'Ézéchias ait réellement opéré la centralisation du culte avant Josias (cf. v. 4 et la note). *f*. Les chevaux étaient restés longtemps inconnus en Israël (2 Sam. 8, 4). A l'époque de David ils étaient un coûteux objet de luxe réservé aux princes royaux (2 Sam. 15, 1; 1 Rois 1, 5). Des corps de cavaliers et de charriers furent plus tard constitués dans les armées israélites (cf. 1 Rois 16, 9; 22, 4, etc.), mais restèrent sans importance en comparaison des troupes similaires dont disposait le roi d'Assyrie. *g*. L'hébreu a ici un mot qui ne donne pas de sens acceptable; litt. : « *le satrape* d'un seul... ». Glose ou dittographie. *h*. Cette idée que le dieu national appelle des envahisseurs quand il est irrité contre son peuple, était conforme aux conceptions religieuses du temps. Mécha, roi de Moab, explique ainsi que Kemoch, son dieu, ait livré son pays à Israël (l. 5); Cyrus, roi de Perse, se présentera plus tard comme l'élu de Mardouk, le dieu de Babylone, envoyé par celui-ci pour châtier l'impiété de Nabonid, le dernier souverain chaldéen. *i*. L'araméen tendait, à la faveur de la mêlée des peuples brassée par les invasions assyriennes, à devenir la langue commune aux Sémites de Syrie, de Mésopotamie et d'Égypte. Cet idiome international n'avait pas encore, au VIIIe siècle, pénétré dans les masses populaires à Jérusalem : le commun peuple ne comprenait que le dialecte judéen, c'est-à-dire l'hébreu (cf. Néh. 13, 24 et note *l*). *j*. La disette qui régnera dans Jérusalem à la suite du siège que les Assyriens vont mettre devant la ville est décrite en termes d'un âpre réalisme que les massorètes ont atténué : ils disent « leurs ordures » et « l'eau de leurs pieds. »

pas[a]. N'écoutez donc pas Ézéchias, car il vous abuse lorsqu'il dit : Yahvé nous délivrera. — [33] Les dieux des diverses nations ont-ils délivré leur pays des mains du roi d'Assyrie[b]? [34] Où sont les dieux de Ḥamat et d'Arpad? Où sont les dieux de Sepharvaïm, de Héna et d'Ivva[c]? Où sont les dieux du pays de Samarie? Ont-ils délivré Samarie de mes mains? [35] De tous les dieux de ces contrées, quels sont ceux qui ont délivré leur pays de mes mains? Pourquoi Yahvé soustrairait-il Jérusalem à mon pouvoir? » [36] Mais le peuple garda le silence et ne lui répondit pas un mot, car le roi avait donné cet ordre : « Vous ne lui répondrez pas. »

[37] Èlyaqim, fils de Ḥilqiyya, préfet du palais, Chebna, le scribe, et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, retournèrent auprès d'Ézéchias, les vêtements déchirés, et lui rapportèrent les paroles du rabchaqé. **19** [1] Le roi Ézéchias, en [les] entendant, déchira ses vêtements; il se couvrit d'un sac et se rendit à la maison de Yahvé. [2] Puis il envoya Èlyaqim, préfet du palais, Chebna, le scribe, et les anciens des prêtres[d], couverts de sacs, auprès du prophète Ésaïe, fils d'Amoç. [3] Ils lui dirent : « Ainsi parle Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, de châtiment et d'opprobre. Les enfants sont à terme, mais la force manque pour les mettre au monde[e]. [4] Peut-être Yahvé, ton Dieu, a-t-il entendu toutes les paroles du rabchaqé, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour insulter le Dieu vivant et va-t-il le châtier pour les paroles que Yahvé, ton Dieu, a entendues. Intercède en faveur du reste qui subsiste encore[f]. »

[5] Les serviteurs du roi Ézéchias étant arrivés auprès d'Ésaïe, [6] Ésaïe leur dit : « Dites à votre maître : Ainsi parle Yahvé : Ne t'alarme pas des paroles que tu as entendues, des blasphèmes que les valets du roi d'Assyrie ont proférés contre moi. [7] Je vais mettre en lui un esprit[g] qui, sur une nouvelle qu'il recevra, le déterminera à retourner dans son pays; et, dans son pays, je le ferai tomber sous le glaive. »

[8] Le rabchaqé s'en retourna et trouva le roi d'Assyrie occupé au siège de Libna[h]; il avait appris, en effet, que le roi était parti de Lakich[i]. [9] Le roi d'Assyrie reçut l'avis suivant au sujet de Tirhaqa, roi d'Éthiopie : « Il vient d'entrer en campagne pour t'attaquer[j]. »

Troisième récit. Lettre insultante de Sennachérib. Son armée est anéantie par l'ange de Yahvé.

Alors il envoya de nouveau[k] des émissaires à Ézéchias, avec ce message : [10] « Voici ce que vous direz à Ézéchias, roi de Juda[l] : Ne te laisse pas abuser par ton Dieu, en qui tu mets ta confiance, en te disant : Jérusalem ne sera pas livrée aux mains du roi d'Assyrie. — [11] Tu as bien entendu raconter comment les rois d'Assyrie ont traité tous les pays : ils les ont ravagés selon les lois de l'anathème; et toi, tu échapperais? [12] Ont-elles été sauvées par leurs dieux, les nations que mes pères

TÉ²

34. « Où sont les dieux du — Samarie » G^L *VL* (aj. *'ayyê 'èlôhê 'èrèṣ šomerôn*). Manque en H. **19,** 9. « au sujet de » *H*? *or És.* 37, 9 (lis. *'al*). H : vers. « Alors — nouveau (litt. : Et il revint et envoya) ». És. 37, 9 : Et il entendit et il envoya. 10. « Voici — Juda ». Manque en G^B.

a. Le rabchaqé promet aux Jérusalémites, s'ils se rendent, la vie sauve et la paix, en attendant la déportation, qu'il présente, non sans quelque ironie, comme une perspective séduisante, mais qui était moins dure, en effet, que l'antique réduction en esclavage (cf. note *i* sur 15, 29). *b*. Le roi d'Assyrie, dans son orgueil, prétend être plus fort que les divinités des peuples qu'il a vaincus ou avoir avec lui des dieux plus puissants. *c*. Ḥamat avait été conquise par Sargon II en 720, Arpad (auj. Tell Erfâd, près Alep) par Tiglat Pilèser III en 740. Le site de Héna est incertain. Sur les autres villes, voy. 17, 24. *d*. C'est la première fois qu'il est question des anciens des prêtres. Le clergé, au moins celui du temple de Jérusalem, est donc, dès cette époque, organisé sur le modèle du clan et de la tribu. *e*. Locution sans doute proverbiale pour dépeindre une situation critique : la force nécessaire fait défaut au moment décisif. *f*. Ézéchias, qui a déjà prié dans le Temple (v. 1, cf. v. 20), fait demander au prophète d'appuyer sa requête d'une intercession qu'il croit plus efficace. *g*. Cf. 1 Rois 22, 21-23. *h*. « La [ville] blanche », généralement identifiée avec Tell eç-Çafi, « la butte blanche », la Blanchegarde des croisés, env. 12 kil. N. N. O. de Beit Djibrin. *i*. Après l'avoir prise. *j*. Taharqou, prince éthiopien de la XXVe dynastie, détrôna Sabako vers 693 et rétablit l'unité de l'Égypte sous le sceptre de l'Éthiopie. Ce fut un souverain entreprenant, qui reprit la politique traditionnelle des pharaons en Syrie. Cependant les documents cunéiformes ne parlent pas d'une lutte de Taharqou contre Sennachérib, mais seulement contre Asarhaddon. Peut-être commandait-il l'armée de Sabako et est-ce par anticipation que le rédacteur l'appelle « roi d'Éthiopie ». Selon d'autres, le v. 9^a appartiendrait déjà au troisième récit hébreu et se rapporterait à une campagne conjecturale de Taharqou contre Sennachérib après 693. *k*. Raccord de rédacteur. *l*. Les lettres, dans l'antiquité, avaient souvent la forme d'instructions aux messagers, chargés, non seulement de les porter, mais aussi de les lire et de les commenter oralement. Cependant, comme Ézéchias lit lui-même celle de Sennachérib (v. 14) et que ce préambule manque dans la version grecque, il est probable que c'est une addition.

ont anéanties, Gozân, Ḥarân, Rèceph et les enfants d'Éden qui résident à Telassar[a]? [13] Où sont le roi de Ḥamat, le roi d'Arpad, le roi . . . . .[b] de Sepharvaïm, de Héna et d'Ivva[c]? »

[14] Ézéchias prit la lettre des mains des messagers, il la lut et, étant monté au temple de Yahvé, il la déploya devant Yahvé[d]. [15] Puis, en présence de Yahvé, il prononça cette prière : « Yahvé, Dieu d'Israël, qui trônes sur les chérubins[e], tu es, toi seul, le Dieu de tous les royaumes de la terre; c'est toi qui as fait les cieux et la terre. [16] Prête l'oreille, Yahvé, et écoute. Ouvre les yeux, Yahvé, et vois. Écoute le message que Sennachérib a envoyé pour outrager le Dieu vivant. [17] Il est vrai, Yahvé, que les rois d'Assyrie ont exterminé les nations [18] et qu'ils en ont livré les dieux aux flammes; c'est que ce n'étaient pas des dieux; c'étaient des objets faits de main d'homme, du bois ou de la pierre, et ils les ont anéantis. [19] Mais toi, Yahvé, notre Dieu, délivre-nous, je t'en prie, de la main de Sennachérib, et que tous les royaumes de la terre apprennent que toi seul, ô Yahvé, tu es Dieu[f]. »

[20] Alors Ésaïe, fils d'Amoç, envoya dire à Ézéchias[g] : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : J'ai entendu la prière que tu m'as adressée au sujet de Sennachérib, roi d'Assyrie. — [21] Voici l'oracle que Yahvé a prononcé sur lui[h] :

És (?)

Elle te méprise, elle se moque de toi,
la vierge, fille de Sion[i].
Elle hoche la tête derrière toi[j],
la fille de Jérusalem.
22 Qui as-tu outragé et blasphémé?
Contre qui as-tu élevé la voix?
Et sur qui as-tu jeté un regard hautain?
Sur le Saint d'Israël[k]!
23 Par tes messagers tu as outragé le Seigneur[l];
et tu as dit : « Avec la multitude de mes chars,
J'ai gravi le sommet des montagnes,
les cimes les plus lointaines du Liban.
J'en ai coupé les cèdres les plus majestueux,
les cyprès les plus beaux;
J'en ai atteint la dernière étape,
les futaies les plus épaisses[m].

14. « la lettre » G^L (lis. *hassèphèr*). H : les lettres. — Mais dans 14^b H a le sing. « la lut » G^L *És.* 37, 14 (lis. *wayyiqrâ'éhou*). H : les lut. 16. « a envoyé » *És.* 37, 17 (lis. *šâlaḥ*). H : l'a envoyé [apporter]. 17. « exterminé » lis. *hèḥèrîmou*. H : dévasté. « nations » G^B (suppr. les 2 derniers mots du v.). H aj. : et leur pays. 19. « Mais toi » lis. *we'attâ*. H : Et maintenant. 20. « au sujet de » *H*^a *G S L* (lis. *'al*). H : vers. 23. « J'en ai coupé... J'en ai atteint » G^B *L* (lis. *wâ'èkrôt, wâ'âbô'*). H : J'en couperai... J'en atteindrai.

a. Contrées et villes de la Haute Mésopotamie. Sur la province de Gozân, cf. 17, 6; sur la ville de Ḥaran, cf. Gen. 11, 31. Rèceph, en ass. Raṣappa, auj. Ruṣafé, au N. E. de Palmyre sur le chemin de l'Euphrate. Èden, en ass. Bit Adini, était un État qui occupait les deux rives du moyen Euphrate. Telassar est peut-être à corriger en Tell Bachir, forteresse du pays d'Èden. *b*. L'hébreu a ici un mot qui peut signifier « à la ville »; mais, même si on le corrige en « de la ville » (*hâ'îr* G S L), il convient mal au contexte. C'est peut-être le reste altéré d'un nom propre; on a proposé Laouch. *c*. Cf. 18, 34. *d*. Ceci suppose que la lettre de Sennachérib n'était pas écrite en cunéiformes assyriens sur une tablette d'argile, mais sur papyrus, donc probablement en hébreu ou en araméen. *e*. Cf. 1 Rois 6, 23-28.
f. C'est la doctrine du monothéisme absolu que formule ici Ézéchias : Yahvé seul est Dieu; les autres divinités n'ont d'autre réalité que les blocs de pierre ou de bois dont sont faites leurs statues. Sous cette forme pleinement consciente, le monothéisme n'apparaît que chez les prophètes et écrivains prophétiques du VIIe et surtout du VIe siècle (Deut. 4, 28, 35, 39; És. 41, 22-24, 26, 28-29; 42, 17; 43, 9-10; 44, 6, 8, 9, 12-20; 48, 14 etc...). *g*. Dans cette version, c'est le prophète qui prend l'initiative d'encourager le roi. *h*. Les trois prophéties qui suivent (21-28, 29-31 et 32-33) ont peut-être été empruntées par le rédacteur du livre des Rois à une collection d'oracles d'Ésaïe : les deux premières surtout portent dans les idées et dans le style la marque de ce prophète. Cependant le v. 24 paraît attribuer à Sennachérib la conquête de l'Égypte (cf. És. 19, 4 et les notes), qui n'a été réalisée que par ses successeurs Asarhaddon et Assourbanipal. Le v. 26 renferme des expressions empruntées peut-être au second Ésaïe ou à des écrivains plus récents (És. 40, 6; 50, 2; 59, 1). Il se peut donc que le texte de ces oracles ait été tout au moins retouché par un rédacteur; le troisième oracle seul (v. 32-33) paraît avoir un lien étroit avec le récit. *i*. C'est-à-dire Sion, personnifiée sous la figure d'une jeune fille, d'une vierge. *j*. Geste de mépris, cf. Ps. 22, 8 et la note. En disant « derrière toi », le prophète donne à entendre implicitement que le roi d'Assyrie va être obligé de battre en retraite. *k*. C'est-à-dire le Dieu majestueux et redoutable de ce peuple, un Dieu souverainement élevé au-dessus du monde. L'expression et l'idée sont familières à Ésaïe (cf. Ès. 1, 4; 5, 19; 6, 3, etc.). *l*. Par le simple fait qu'il se vante de sa force, l'homme outrage Dieu, le seul être vraiment puissant. *m*. C'est bien ainsi que les rois assyriens, dans leurs inscriptions, célébraient leurs gestes de guerre et la toute puissance de leur domination. Sennachérib fut le plus superbe et le plus cruel de tous.

24 J'ai creusé et j'ai bu
des eaux étrangères[a];
J'ai mis à sec, sous la plante de mes pieds,
tous les fleuves de l'Égypte[b]. »

25 De longue date (ne l'avais-tu pas entendu dire ?)
j'avais préparé ce qui arrive[c].
Dès les temps antiques j'en avais formé le dessein;
et maintenant je l'ai réalisé.
C'est ainsi que tu as pu dévaster, réduire en monceaux de ruines
des villes fortifiées,
26 Que leurs habitants, aux mains débiles[d],
ont été frappés d'épouvante et couverts de honte,
Pareils à l'herbe des champs,
au gazon verdoyant,
A l'herbe qui pousse sur les toits, à un champ de blé
[brûlé] au souffle du vent d'est.
27 Je te vois quand tu te lèves et quand tu t'assieds;
je sais quand tu sors et quand tu rentres
et quand tu te mets en fureur contre moi.
28 Parce que tu t'es mis en fureur contre moi
et que tes insolences sont montées jusqu'à mes oreilles,
Je vais mettre un anneau à tes narines
et un mors à tes lèvres[e]
Et je te ferai reprendre le chemin
par lequel tu es venu. »

29 Et ceci te servira de signe[f] :

Cette année on se nourrira de ce qui poussera spontanément dans les champs;
la seconde année, de ce qui croîtra encore sans semailles.
Mais la troisième année, vous sèmerez et vous moissonnerez;
vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.
30 Et ce qui réchappera de la maison de Juda, ce qui en restera, commencera
[à étendre] ses racines sous le sol et [à produire] des fruits au dessus.
31 Car de Jérusalem il sortira un reste
et de la montagne de Sion des réchappés[g].
L'ardent amour de Yahvé accomplira ces prodiges[h].

24. « J'ai mis » G[B] L (lis. *wâ'aḥârêb*). H : Je mettrai. 25. « tu as pu » G (lis. *wattehî*). H : tu pourras. 26. « à un champ de blé » *És. 37, 27* (lis. *ouśedêmâ*). H : et brûlée. — Texte incertain. « au — est » lis. *qâdîm*. H : avant [de devenir] moisson sur pied. — Texte très incertain. 27. « Je — lèves » aj. *lephânay qoumekâ*. Manque en H (omis à cause de la similitude avec *liphnê qâdîm* du v. 26. 27 et 28. « contre moi » G (S L) (lis. *'âlay*). H : vers moi. 30. « et [à produire] des fruits » lis. *oupherî*. H : et produira des fruits. — Mais l'hémistiche serait trop long. 31. « Yahvé » *H*[k]. H[q] H* G S L : Yahvé des armées.

a. Le conquérant trouvait, en général, les puits comblés dans les pays étrangers qu'il envahissait et était obligé de les creuser à nouveau. *b*. Sur l'invasion de l'Égypte attribuée à Sennachérib, voy. note *h* sur 19, 21. *c*. Le roi d'Assyrie s'imagine ne devoir ses succès qu'à sa propre force. En réalité, il est simplement un instrument dont Dieu s'est servi pour réaliser un plan arrêté depuis longtemps et annoncé par les prophètes antérieurs d'Israël, tels qu'Amos ou Osée, dont Sennachérib est supposé, semble-t-il, avoir entendu parler. C'est surtout le Second Ésaïe qui a développé cette idée que le conquérant païen connaissait les anciennes prophéties de Yahvé. *d*. Litt. : *à la main courte*. Cf. Nomb. 11, 23; És. 50, 2; 59, 1. *e*. Comme on le fait pour dompter un ours ou un taureau, ou pour se faire obéir d'un cheval. Sur des bas-reliefs trouvés à Zindjîrli et à Tell Aḥmar, Asarhaddon s'est fait représenter tenant en laisse des rois vaincus au moyen d'anneaux passés dans leurs lèvres. *f*. Ésaïe s'adresse de nouveau à Ézéchias. Le « signe » donné par le prophète n'est pas un fait miraculeux qui se produirait sur-le-champ, mais un ensemble de circonstances auquel le roi reconnaîtra après coup qu'Ésaïe avait bien prévu l'avenir (cf. És. 7, 10-16) : l'invasion assyrienne empêchera deux fois le paysan judéen de faire les semailles; elle durera donc au moins deux automnes; après quoi les travaux des champs reprendront normalement.

g. L'espérance qu'un reste sera sauvé et deviendra la semence de l'Israël de l'avenir est une des idées essentielles d'Ésaïe; il est vrai qu'il ajoute d'ordinaire que ce reste sera formé de convertis (cf. És. 7, 3; 10, 20-22; etc.). *h*. És. 9, 6.

32 C'est pourquoi voici ce que Yahvé dit au sujet du roi d'Assyrie :
Il n'entrera pas dans cette ville,
il n'y lancera point de flèche,
Il ne s'armera pas du bouclier pour lui donner l'assaut,
il n'élèvera pas contre elle de terrassements[a].
33 Il reprendra le chemin par lequel il est venu;
mais dans cette ville il n'entrera point, oracle de Yahvé.
34 Je protégerai cette ville, je la sauverai,
pour l'amour de moi-même et de David, mon serviteur.

TÉ² 35 Cette même nuit, l'ange de Yahvé partit pour le camp d'Assur[b] et y frappa 185.000 hommes. Le lendemain matin, au réveil, on ne voyait partout que des cadavres[c].

TÉ¹ *Deuxième récit (suite). Mort de Sennachérib.*

36 Alors Sennachérib, roi d'Assyrie, leva le camp et partit. Il rebroussa chemin et demeura [depuis lors] à Ninive[d]. 37 Un jour qu'il était prosterné dans le temple de Nisrok[e], son dieu, Adrammèlek et Sarècer, ses fils, le frappèrent de leur épée[f]. Ils s'enfuirent au pays d'Ararat. Et ce fut Asarhaddon, fils de Sennachérib, qui devint roi à sa place.

Maladie d'Ézéchias[g].

20 1 En ce temps-là[h], Ézéchias fut atteint TÉ d'une maladie mortelle. Le prophète Ésaïe, fils d'Amoç, vint le trouver et lui dit : « Ainsi parle Yahvé : Donne tes ordres à ta maison, car tu vas mourir : tu ne guériras pas. » 2 Alors [Ézéchias] tourna son visage du côté du mur et adressa à Yahvé la prière suivante : 3 « Ah Yahvé, souviens-toi, je t'en prie, que je me suis conduit devant toi avec loyauté et d'un cœur sans partage, faisant ce qui te plaît[i]. » Et Ézéchias pleurait, versant d'abondantes larmes.

4 Ésaïe n'était pas encore sorti de la cour intérieure[j] quand la parole de Yahvé lui fut

32. « au sujet du » *S L* (lis. *'al*). H G : au. 33. « il est venu » *H** G S L *És. 37, 34* (lis. *bâ'*). H : il viendra. 20, 4. « Ésaïe — adressée. » És. 38, 4 : Et la parole de Yahvé fut adressée à Ésaïe. « cour » *H*[q] *H*** G S L* (lis. *ḥêḥâṣêr*). H[k] : ville.

a. Cf. note *d* sur 2 Sam. 20, 15. *b*. Si, comme il est probable, le v. 35 forme la conclusion du 3[e] récit hébreu (19, 9b-20), il faut supposer ou bien qu'une armée assyrienne vint camper devant Jérusalem, à la suite sans doute d'un refus d'Ézéchias, mais n'avait pas encore commencé le siège (v. 32-33) quand elle fut décimée, ou bien qu'il s'agit du camp d'Assur que Sennachérib avait dressé dans la région de Lakich et de Libna. *c*. La peste était, chez les Israélites, considérée comme l'œuvre d'un ange qui passait au milieu du peuple, frappant ses victimes avec son épée (2 Sam. 24, 13-17, 25; cf. Ex. 12, 23). D'après une tradition égyptienne recueillie par Hérodote (II, 141), l'armée de Sanacharibos, roi des Arabes et des Assyriens, aurait été chassée par un miracle du dieu Héphaistos (Ptah), au moment où elle arrivait à Péluse : pendant la nuit, une légion de rats se serait répandue dans le camp des envahisseurs et aurait rongé les carquois, les cordes des arcs, les poignées des boucliers, de sorte que les soldats, se voyant désarmés, auraient dû s'enfuir. On sait que les anciens avaient déjà remarqué la relation étroite des rats avec la propagation de la peste (cf. 1 Sam. 6, 5 et la note). On peut déduire de cette tradition égyptienne, comme du 3[e] récit hébreu, que quelque épidémie, ravageant l'armée assyrienne, a contribué à décider Sennachérib à la retraite. *d*. Du moins ne reparut-il plus, que nous sachions, en Occident, après sa campagne de 701 contre Ézéchias : il semble avoir été absorbé, pendant les vingt dernières années de son règne, par des guerres contre Babylone et Élam. Juda sortait de la lutte appauvri par une lourde rançon, épuisé par les razzias, dépeuplé, diminué dans son territoire au profit d'Asdod, d'Éqrôn et de Gaza; mais, contrairement à toute attente, ni le royaume ni son roi n'avaient perdu l'existence. *e*. Nous ne connaissons pas de divinité assyrienne ou babylonienne de ce nom. Peut-être Nisrok est-il une altération de Nouskou, nom d'un dieu du feu, ou de Mardouk, le grand dieu de Babylone.

f. L'aîné des fils de Sennachérib, Asarhaddon, avait été désigné pour lui succéder et nommé roi de Babylone. Deux de ses frères (la chronique babylonienne et Bérose ne parlent toutefois que d'un seul meurtrier) organisèrent une conspiration et tuèrent leur père (681). Asarhaddon, appuyé sur Babylone et sur Ninive, vainquit les conjurés et les poursuivit jusqu'au delà du Taurus. Sarècer, vaincu, se réfugia au pays d'Ararat, c'est-à-dire en Arménie (en ass. Ourartou; cf. Gen. 8, 4 note *c*).

g. Les deux récits de la maladie d'Ézéchias et de l'ambassade de Merodak-Baladan doivent être tirés d'un recueil de traditions sur Ésaïe. Ils sont reproduits, avec quelques variantes, dans le livre d'Ésaïe (ch. 38 et 39). La forme, un peu plus courte, sous laquelle ils figurent dans És. paraît, en général, plus ancienne; une partie des additions faites tardivement à la recension du livre des Rois, a été, après coup, insérée aussi dans celle du livre d'Ésaïe, mais en manière d'appendice (v. 21 et 22). Le livre d'Ésaïe a, en plus, une longue prière d'Ézéchias (38, 9-20). *h*. Cette indication chronologique vague ne doit pas être pressée : selon le v. 6 la maladie d'Ézéchias tomberait avant l'échec subi par Sennachérib devant Jérusalem. *i*. Le juste ne doit pas descendre au Chéol avant le temps. La longévité est une des récompenses que Yahvé réserve à ceux qui le servent avec fidélité.

j. La cour où s'élevaient les palais royaux (cf. 1 Rois 7, 8 et la note) et qui était séparée par un mur de la cour extérieure entourant à la fois le Temple et la cité royale (1 Rois 7, 12). — Ce trait, qui ne figure pas dans le récit du livre d'Ésaïe, est destiné à montrer à quel point le prophète est bien informé des résolutions de son Dieu : il les connaît à l'instant même où elles viennent d'être prises.

adressée en ces termes : [5]« Retourne sur tes pas et dis à Ézéchias, le chef de mon peuple : Ainsi parle Yahvé, le Dieu de David ton père : J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes; je vais te guérir et dans trois jours tu monteras à la maison de Yahvé[a]. [6]J'ajouterai quinze années à la durée de ta vie. Je te délivrerai, ainsi que cette ville, des mains du roi d'Assyrie[b]; je protégerai cette ville pour l'amour de moi-même et de David mon serviteur[c]. » [7]Alors Ésaïe dit : « Prenez un gâteau de figues. » On en prit un, on l'appliqua sur l'ulcère et le roi guérit[d].

[8]Ézéchias dit à Ésaïe : « A quel signe reconnaîtrai-je que Yahvé va me guérir et que dans trois jours je monterai à la maison de Yahvé? » [9]Ésaïe répondit : « Voici le signe que Yahvé offre de t'accorder [pour te convaincre] qu'il accomplira la promesse qu'il a prononcée : veux-tu que l'ombre avance de dix degrés ou qu'elle recule de dix degrés? » [10]Ézéchias répliqua : « Il est facile à l'ombre de s'allonger de dix degrés. Non! Qu'elle revienne plutôt en arrière de dix degrés! » [11]Le prophète Ésaïe invoqua Yahvé, qui fit reculer l'ombre de dix degrés qu'elle avait déjà franchis en descendant sur les degrés d'Aḥaz[e].

Ambassade de Merodak-Baladan.

[12]Vers la même époque, Merodak-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya à Ézéchias des eunuques [chargés de] présents; car il avait appris la maladie et le rétablissement du roi[f]. [13]Ézéchias se réjouit de leur arrivée et il leur fit visiter toute la maison contenant ses trésors[g], — l'argent, l'or, les aromates, l'huile précieuse, — ainsi que son arsenal et toutes ses réserves. Il n'y eut rien dans tout son palais et dans tous ses domaines qu'Ézéchias ne leur montrât[h].

[14]Le prophète Ésaïe se rendit auprès du roi Ézéchias et lui demanda : « Qu'ont dit ces gens et d'où viennent-ils pour te visiter? » Ézéchias répondit : « Ils viennent d'un pays lointain, de Babylone. » [15]Ésaïe reprit : « Qu'ont-ils vu dans ton palais? » Ézéchias répondit : « Ils ont vu tout ce qui se trouve dans mon palais. Il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré. » [16]Ésaïe dit alors à Ézéchias : « Écoute la parole de Yahvé : [17]Le temps viendra où tout ce qui est dans ton palais et tout ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour sera emporté à Babylone; rien n'en restera [ici], déclare Yahvé. [18]On prendra aussi plusieurs des fils qui seront issus de toi, que tu auras engendrés, et on en fera des eunuques dans le palais du roi de Babylone[a]. » [19]Ézéchias répondit à Ésaïe : « La parole de Yahvé que tu viens de [m']annoncer est bonne[b]! » Il se disait : « Ne l'est-elle pas, [en effet,] s'il y a paix et sûreté tant que je vivrai? »

Notice finale sur le règne d'Ézéchias.

[20]Le reste de l'histoire d'Ézéchias, tous ses exploits, l'aménagement de l'étang et du canal par lesquels il amena l'eau dans la ville[c], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [21]Ézéchias se coucha avec ses pères et son fils Manassé devint roi à sa place. R^D

II. PROGRÈS DU PAGANISME SOUS MANASSÉ, SOUS AMON ET PENDANT LA MINORITÉ DE JOSIAS. RÉFORME DE JOSIAS (21, 1-23, 30).

Manassé, roi de Juda.

R^D1 **21** [1]Manassé était âgé de douze ans à son avènement. Il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥephcibah.

[2]Il fit ce qui déplaît à Yahvé, imitant les pratiques abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël. [3]Il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias, son père, avait abolis[d]. Il érigea des autels à Baal[e] et fabriqua un pieu sacré semblable à celui qu'avait fait Achab, roi d'Israël[f]. Il se prosterna devant toute l'armée des cieux et lui rendit un culte[g]. [4]Il bâtit des autels dans la

5. « Retourne — pas ». És. 38, 5 : Va. « le chef — peuple ». Manque en És. 38, 5. « je vais — Yahvé ». Manque en És. 6. « pour — serviteur ». Manque en És. 7. Ce v. est, dans És., transposé à la fin du récit (38, 21). « Prenez ». És. 38, 21 : Qu'on apporte. « On — appliqua sur ». És. 38, 21 : Qu'on en enduise. « guérit ». És. 38, 21 : guérira. 8. Ce v. est, dans És. 38, transposé en appendice au récit (v. 22) et abrégé. 9. « veux — avance » (*S*) *L* (lis. *hăyélék*). H : l'ombre avancera. 9b-11. És. 38, 8 : Je vais faire reculer l'ombre [du nombre] de degrés qu'elle a descendus au soleil (?), dix degrés. » Et le soleil recula de dix degrés sur les degrés qu'il avait [déjà] descendus. 12. « Merodak » *H^a G S*. H : Berodak. « des eunuques » d'après v. 18 (leur) (lis. *sârisîm*). H : des lettres. « la maladie — roi (litt. : qu'il avait été malade et s'était rétabli) » *És. 39, 1* (lis. *wayyèḥězáq*). H : qu'Ézéchias avait été malade. 13. « se réjouit » *És. 39, 2* (lis. *wayyismaḥ*). H : fut informé. « son arsenal ». És. 39, 2 : tout son arsenal. 14. « Ils viennent ». És. 39, 3 aj. « vers moi ».

16. És. 39, 5 aj. : « des armées ». 19. « Ne — paix ». És. 39, 8 : Il y aura, en effet, paix.

a. Le récit du livre d'Ésaïe ne mentionne pas ce délai si court, qui accentue le caractère miraculeux de la guérison d'Ézéchias. *b*. On s'explique que Yahvé ait fait à ce moment cette promesse à Ézéchias si le roi, au temps où il tomba malade, était en révolte ou se préparait à la révolte contre son suzerain le roi d'Assyrie, c'est-à-dire avant 720, ou entre 713 et 711, ou encore entre 705 et 701. *c*. Cf. 19, 34. *d*. Le cataplasme de figues est une médication qui a été pratiquée dans l'antiquité (Pline, *H. N.*, XXIII, 7), comme elle l'est encore aujourd'hui chez les Arabes, pour la guérison des inflammations. *e*. La demande ou l'offre d'un signe (v. 8-11) vient trop tard après que le roi a été guéri de son mal (v. 7). Il faut supposer ou bien que le v. 7 se trouvait, dans le récit primitif, après les v. 8-11, comme dans És. 38, 7-8 et 21, ou que, dans ce v. 7, il faut adopter le texte d'És. 38, 21, selon lequel le prophète prescrit simplement un remède grâce auquel le roi guérira, ou encore que l'épisode du signe est une addition, tirée peut-être d'une autre version. — Dans És. 38, ce n'est pas le roi qui demande un signe et choisit le recul de l'ombre; c'est Ésaïe qui annonce purement et simplement le prodige. La version donnée dans le livre des Rois accentue toujours le caractère merveilleux de l'événement. — Le récit présente, du reste, des obscurités. On admet généralement qu'il est question des degrés d'un cadran solaire, tel qu'en construisaient les Babyloniens et les Égyptiens. Mais le traducteur grec a lu : « les degrés de la maison de ton père » (dans És. 38, 8). Il pourrait s'agir alors d'un recul de l'ombre sur l'escalier du palais. *f*. Ces démarches de courtoisie entre souverains étaient d'usage dans la diplomatie orientale (cf. 2 Sam. 10, 2 et note *e*). Dans une des lettres trouvées à Tell el-Amarna (XIVe siècle), Aménophis IV écrit au roi de Babylone : « Ton frère aurait-il pu apprendre que tu étais malade et ne pas envoyer son ambassadeur? » Cependant Merodak-Baladan, de son nom babylonien Mardouk-abal-iddina, avait certainement un motif plus impérieux pour entrer en conversation diplomatique avec Ézéchias. Il était l'ennemi acharné de l'Assyrie. C'était un Chaldéen, prince de Bît Yakin en Basse Mésopotamie. A la mort de Salmanasar V (722), il se fit proclamer roi de Babylone et se maintint dans cette ville contre Sargon II jusqu'en 710. A cette date celui-ci réussit à le chasser, mais non à s'emparer de lui. Après la mort de Sargon (705), le prince chaldéen reparut sur la scène; il fut de nouveau intronisé roi de Babylone (701), mais ne resta que pendant sept mois maître de l'antique capitale. Il serait naturel que cet adversaire obstiné et redoutable des rois assyriens ait cherché à fomenter la révolte parmi les vassaux occidentaux de ses ennemis. La démarche du « roi de Babylone » auprès d'Ézéchias s'expliquerait notamment au moment où se nouait l'une des grandes coalitions de princes syriens, palestiniens et égyptiens auxquelles Juda prit une part plus ou moins active, celle de 720, celle de 713-711, ou celle de 705-701 : les historiens se partagent entre ces trois hypothèses. Si l'on adopte pour l'ambassade de Merodak-Baladan la date de 714 ou 713, l'indication donnée v. 6 concorderait avec la chronologie du règne d'Ézéchias, telle qu'elle ressort des passages 18, 2, 9 et 10 : la maladie du roi de Juda et, par conséquent, la démarche du roi de Babylone auraient eu lieu quinze ans avant la mort d'Ézéchias. *g*. C'est ainsi que nous traduisons l'hébreu *bet nekôtô*, qui est probablement dérivé de l'assyrien *bît nakamâti*, « la maison du trésor ». *h*. Ce n'était sans doute pas seulement par vanité qu'Ézéchias avait ainsi montré aux envoyés du roi de Babylone tous ses trésors : c'était aussi, bien que le texte ne le dise pas, pour le mettre au courant des ressources que le roi de Juda pourrait mettre à la disposition de la coalition projetée.

a. Il s'agit, selon toute probabilité, de ce qui se passera lors de la déportation en Babylonie de la famille royale et de toute l'élite de Juda (en 597 et 586), bien que le trait spécial visé par le prophète — emploi de jeunes princes juifs comme eunuques, ce mot étant à prendre sans doute au sens propre, — ne soit pas attesté par ailleurs. Mais Ésaïe a pu avoir d'autres raisons encore que ces prévisions lointaines pour blâmer Ézéchias. Il a toute sa vie combattu la politique d'intrigues et d'alliance avec les ennemis d'Assur, à laquelle Ézéchias se laissa plusieurs fois entraîner. Ésaïe conseillait une vassalité loyale, non certes par sympathie pour la puissance assyrienne, mais parce qu'il voyait clairement que c'était la seule attitude alors possible, si Juda ne devait pas périr, et surtout parce qu'il tenait le joug assyrien pour un châtiment justement infligé par Yahvé à son peuple.

b. Ézéchias reconnaît la sagesse et l'équité de la sentence prononcée contre lui par Yahvé, comme c'était, en pareil cas, le devoir de tout Israélite croyant (cf. 1 Sam. 3, 18; 2 Sam. 15, 26; 16, 10-11). La résignation lui est d'autant plus facile qu'il se dit (v. 19b), non sans quelque légèreté et sans un réel égoïsme, que le déluge ne viendra qu'après lui (cf. 1 Rois 21, 29; 2 Rois 22, 18-20). *c*. Il n'existe pas de source à l'intérieur de l'enceinte de Jérusalem et il n'y en a qu'une qui soit à proximité immédiate de la ville; c'est celle du Guiḥôn, appelée auj. Fontaine de la Vierge, dans la vallée du Cédron. Déjà à l'époque cananéenne, les défenseurs de Sion s'étaient assuré l'accès de cette source en creusant une galerie souterraine permettant de descendre y puiser sans être vu de l'ennemi (cf. 2 Sam. 5, 8 note *j*). Depuis lors, deux canaux furent creusés successivement pour amener l'eau du Guiḥôn à l'intérieur des murs : l'un, courant en partie à ciel ouvert et en dehors du rempart (cf. 18, 17 note *a*; És. 7, 3 et 2e note), donc exposé à être coupé par un assiégeant, aboutissait au Birket el-Ḥamra, l'autre, plus récent, entièrement souterrain, alimentait la « piscine de Siloé ». C'est, de l'aveu général, le percement de ce second canal qui est rapporté ici à Ézéchias; en tout cas, les termes employés dans le passage parallèle des Chroniques ne conviennent qu'à lui : « Le même Ézéchias boucha l'issue supérieure des eaux du Guiḥôn et les amena en contrebas *à l'ouest de la Cité de David* » (2 Chr. 32, 30). Seule la piscine de Siloé se trouve à l'occident de l'acropole de Sion. L'entreprise était hardie, étant donnés les moyens dont on disposait à l'époque. Une inscription découverte en 1880 près de l'issue inférieure de ce tunnel relate les péripéties du percement et le joyeux étonnement que les deux équipes qui entreprirent ce travail par les deux extrémités éprouvèrent à se rencontrer à cent coudées sous la surface du rocher. Le tracé de ce canal est loin d'être rectiligne; mais la pente du radier, bien que très faible, est régulière. *d*. Cf. 18, 4, 22 et les notes. *e*. Dans la profonde détresse où se trouvait Juda, humilié et écrasé sous le joug assyrien, certains, raisonnant comme les contemporains de Jérémie (Jér. 44, 17), attribuaient les maux du pays à l'oubli où l'on avait laissé les antiques divinités de la contrée telles que Baal et Achéra (v. 7). *f*. 1 Rois 16, 33; cf. note *p* sur 14, 23. *g*. L'adoration de la lumière et de « l'armée des cieux », c'est-à-dire des astres, était une pratique commune à tous les Sémites. Mais ce sont les Babyloniens qui ont les premiers constitué un panthéon astral et une mythologie astrale. C'est le culte de ces divinités assyro-babyloniennes, associées chacune à un corps céleste, qui se répandit en Juda au VIIe siècle avec l'approbation officielle de Manassé : on adora Ichtar (Jér. 7, 18; 44, 17-25); on pleura Tammouz (Éz. 8, 14); on brûla des parfums sur les terrasses des maisons (Soph. 1, 5; Jér. 19, 13; 32, 29). Cela se conçoit : les victoires surprenantes des Assyriens paraissaient démontrer la puissance supérieure de leurs dieux. Le roi, en particulier, était tenu, en sa qualité de vassal, de rendre hommage aux dieux de son suzerain. Un roi d'Assur dit, en parlant des vaincus : « Je leur imposai le sacrifice aux grands dieux de l'Assyrie. »

maison de Yahvé, [cette maison] dont Yahvé avait dit : « C'est à Jérusalem que je ferai demeurer mon nom[a]. » [5]Il bâtit des autels à toute l'armée des cieux dans les deux cours[b] de la maison de Yahvé. [6]Il fit passer son fils par le feu[c]. Il s'adonna à l'interprétation des présages et des augures[d]; il établit des hommes pour consulter les morts et les esprits qui connaissent [les choses cachées][e]. Il multiplia les occasions de faire ce qui déplaît à Yahvé pour provoquer sa colère. [7]Il mit la statue d'Achéra[f] qu'il fabriqua, dans la maison dont Yahvé avait dit à David et à Salomon son fils : « Dans cette maison et à Jérusalem, [la ville] que j'ai élue entre toutes les tribus d'Israël, je ferai demeurer mon nom à jamais [8]et je ne ferai plus errer les pas des enfants d'Israël loin du sol que j'ai donné à leurs pères, pourvu qu'ils aient soin de mettre en pratique tous les commandements que je leur ai donnés, se conformant entièrement à la loi que mon serviteur Moïse leur a prescrite. » [9]Mais ils n'obéirent pas et, se laissant égarer par Manassé, agirent plus mal que les nations anéanties par Yahvé devant les enfants d'Israël.

[10]Alors Yahvé parla en ces termes par ses serviteurs les prophètes[g] : [11]« Puisque Manassé, roi de Juda, a commis toutes ces fautes abominables, faisant pis que tout ce qu'avaient fait avant lui les Amoréens et qu'avec ses idoles il a entraîné Juda à pécher, lui aussi, [12]à cause de cela, Yahvé, le Dieu d'Israël, dit : Je vais faire fondre sur Juda et sur Jérusalem des malheurs qui feront tinter les oreilles de quiconque en entendra parler[h]. [13]Je passerai sur Jérusalem le cordeau que j'ai passé sur Samarie et le niveau que j'ai employé pour la maison d'Achab[i], et je nettoierai Jérusalem comme un plat qu'on récure et qu'on retourne ensuite sens dessus dessous. [14]J'abandonnerai les restes de mon héritage, je les livrerai entre les mains de leurs ennemis et tous leurs ennemis pourront les piller et les dépouiller, [15]parce qu'ils ont fait ce qui me déplaît et qu'ils ont provoqué ma colère, depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Égypte jusqu'à ce jour[j]. »

[16]Manassé répandit aussi beaucoup de sang innocent[k], à tel point que Jérusalem en fut inondée d'une extrémité [de la ville] à l'autre; péché qui s'ajouta à celui qu'il avait commis en induisant Juda à faire ce qui déplaît à Yahvé.

[17]Le reste de l'histoire de Manassé, tous ses faits et gestes[l], ainsi que le péché dont

21, 6. « sa colère » *H* G S T 2 Chr. 33, 6* (lis. *lehak'isô*). H : la colère. 8. « se — loi (litt. : selon toute la loi) » *G 2 Chr. 33, 8* (lis. *lekol*). H : et selon toute la loi. 11. « faisant pis » lis. *hârêa'*. H : [qu'] il a fait pis. G^BA : pires. 13. « et qu'on retourne (litt. : récurer et retourner) » lis. *mâḥô wehâphôk* : [on] a récuré et retourner.

a. Le fait que Manassé donna accueil aux autels et aux emblèmes de « l'armée des cieux » dans la maison de Yahvé apparaît aux rédacteurs deutéronomistes du livre des Rois (v. 4, 5) comme une circonstance aggravante, une insulte directe au maître de cette maison (cf. Éz. 8, 5-18). Dans la pensée du roi, c'était peut-être l'indice qu'il subordonnait les divinités assyriennes au Dieu d'Israël, celui-ci étant identifié par lui avec Anou, le « dieu des cieux » par excellence des Babyloniens.
b. Il pourrait, à la rigueur, s'agir de l'unique cour du Temple salomonien et de la « grande cour » commune au Temple et au palais (1 Rois 7, 12). Il semble plutôt que le rédacteur de cette phrase, écrivant après le retour de l'exil, se figurait l'ancien Temple à l'image de celui de son temps, qui avait deux parvis concentriques. *c.* Sur ces sacrifices d'enfants, cf. 16, 3 note *i*. Les Israélites, comme avant eux les Cananéens, y recouraient surtout aux époques de crise comme à un moyen particulièrement efficace d'agir sur leur Dieu. Aussi les immolations se multiplièrent-elles lors des calamités du VIIe et du VIe siècle (Michée 6, 7; Jér.; Éz.). Manassé a pu sacrifier son fils au cours d'une révolte contre l'Assyrie (cf. 2 Chron. 33, 11-13). *d.* Voy. Deut. 18, 10. *e.* Cf. Deut. 18, 11. La nécromancie relevait du culte des morts, un des éléments les plus antiques de la religion sémitique (cf. 1 Sam. 28, 3, 7-19; Lév. 19, 31; 20, 6), qui refleurit alors sous le coup des malheurs du temps (cf. És. 8, 19), favorisé officiellement par le roi. La croyance aux esprits des morts et à l'action sur eux de la magie était très développée aussi chez les Assyriens.
f. Sur cette déesse, voy. Jug. 3, 7; 1 Rois 14, 23 note *p*.
g. Il ne nous a pas été conservé de texte émanant de prophètes contemporains de Manassé, sauf probablement Michée 6, 1-8. Le rédacteur peut faire allusion à des passages comme Jér. 15, 4-9, qui présente la ruine annoncée de Juda comme le châtiment des impiétés de Manassé. *h.* Cf. 1 Sam. 3, 11.
i. Le cordeau et le niveau servaient non seulement pour construire, mais aussi pour niveler les ruines et partager le terrain entre de nouveaux occupants (cf. Am. 7, 17; És. 34, 11). *j.* Les considérations énoncées par l'historien (v. 7-9) et celles qu'il a mises dans la bouche de prophètes anonymes (v. 10-15) ont pour objet d'expliquer comment les promesses divines faites au Temple se concilient avec la ruine de Jérusalem et la déportation des habitants de Juda. Ce morceau doit provenir, ainsi que le v. 5, du rédacteur deutéronomiste (R^D2) qui a retouché le livre des Rois après l'exil. *k.* Il peut s'agir, d'une façon générale, d'une mauvaise administration de la justice. Cependant la tradition veut qu'il soit fait allusion ici à une persécution sanglante dirigée par le roi contre les prophètes et leurs disciples. Un écrit tardif raconte qu'Ésaïe mourut alors martyr, scié tout vivant avec l'arbre creux dans lequel il s'était réfugié (*Martyre d'Ésaïe*). Il est fait allusion à cette tradition dans Hébr. 11, 37. *l.* Manassé est mentionné dans une inscription assyrienne comme ayant versé à Asarhaddon (681-668) une contribution pour la construction d'un arsenal à Ninive. D'après un autre texte, il paraît avoir été l'un des vingt-deux vassaux qui accompagnèrent Assourbanipal dans la grande expédition contre Thèbes (667). Selon 2 Chron. 33, 11-13, 15-17, 19, Manassé fut emmené captif à Babylone, puis s'étant repenti, il fut délivré; voy. ce passage.

il se rendit coupable, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [18]Manassé se coucha avec ses pères et fut enseveli dans le jardin de son palais, dans le jardin d'Ouzza[a]. Amon, son fils, devint roi à sa place.

Amon, roi de Juda.

[19]Amon était âgé de vingt-deux ans à son avènement. Il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mechoullèmet, fille de Ḥarouç. [Elle était] de Yotba[b]. [20]Il fit ce qui déplaît à Yahvé, comme l'avait fait Manassé, son père. [21]Il suivit en tout les traces de son père; il rendit un culte aux idoles que son père avait adorées et se prosterna devant elles. [22]Il abandonna Yahvé, le Dieu de ses pères, et ne suivit pas la voie qu'agrée Yahvé.

[23]Les serviteurs d'Amon conspirèrent contre lui et mirent à mort le roi dans son palais. [24]Mais la population massacra tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon et proclama roi à sa place son fils Josias[c].

[25]Le reste de l'histoire d'Amon, avec ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [26]On l'ensevelit dans le sépulcre de son père, dans le jardin d'Ouzza, et Josias, son fils, devint roi à sa place.

Josias roi de Juda.

Notice générale sur son règne.

22 [1]Josias était âgé de huit ans à son avènement, et il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yedida, fille d'Adaya. [Elle était] de Boçqat[d]. [2]Il fit ce qui plaît à Yahvé. Il suivit les traces de David, son père, sans jamais s'en écarter à droite ni à gauche.

Découverte du livre de la loi dans le Temple.

[3]La dix-huitième année du règne de Josias[e], le roi envoya Chaphân, le scribe, fils d'Açalya, fils de Mechoullam, à la maison de Yahvé, en [lui] disant : [4]« Monte au Temple; va trouver Ḥilqiyya, le grand prêtre[f], pour qu'il verse l'argent qui a été apporté à la maison de Yahvé[g] et que les gardiens du seuil ont recueilli des mains du peuple. [5]Qu'il remette cet argent aux maîtres d'œuvre, chargés de [surveiller les travaux dans] la maison de Yahvé et que ceux-ci le donnent aux ouvriers à l'œuvre dans la maison de Yahvé pour réparer les parties dégradées du Temple, [6]charpentiers, constructeurs et maçons; [qu'ils s'en servent] aussi pour acheter le bois et les pierres de taille nécessaires aux réparations du Temple. [7]Mais on ne leur fera pas rendre de compte pour l'argent remis entre leurs mains, car ils agissent de bonne foi. »

[8]Alors Ḥilqiyyahou, le grand prêtre, dit à Chaphân, le scribe : « J'ai trouvé dans la maison de Yahvé le livre de la loi[h]. » Et Ḥilqiyya remit le livre à Chaphân, qui le lut. [9]Chaphân, le scribe, revint auprès du roi et lui fit son rapport; il dit : « Tes serviteurs ont versé l'argent trouvé dans le Temple et l'ont remis entre les mains des maîtres d'œuvre chargés de [surveiller le travail dans] la maison de Yahvé. » [10]Chaphân, le scribe,

26. « On l'ensevelit *G S L* (lis. *wayyiqberou*). H : Il (on ?) l'ensevelit. « le — père » *G^L* (lis. *biqebourat 'âbîw*). H : dans son sépulcre. **22,** 4. « verse » *G^L L* cf. v. 9 (lis. *weyattêk*). H : donne au complet . 5. « Qu'il remette » *H^k* (lis. *weyittenô*). H^q : Qu'ils remettent. 8. « dit à » *H^a Chr.* (lis. *'êl*). H : dit sur (*sic*). 9. « lui fit » *G^L* (lis. *wayesîbêhou*). H : fit au roi.

a. La nécropole royale de la Cité de David était pleine probablement; Ézéchias déjà fut enseveli à proximité (d'après 2 Chron. 32, 33). Manassé inaugura un nouveau lieu d'inhumation dans un jardin, organisé sans doute par le roi Azarya-Ouzziyya, où s'élevait le palais de Manassé et qui devait être séparé seulement par un mur de la maison de Yahvé (Éz. 43, 7-8). *b.* Localité inconnue. *c.* Le peuple de Juda était loyaliste. Après chaque révolution de palais il a rétabli la dynastie davidique (11, 4-20; 14, 21). *d.* Localité non identifiée du bas-pays de Juda (Jos. 15, 39). *e.* 622 ou 621 avant J.-C. *f.* Dans le cours de ce récit, Ḥilqiyya est d'ordinaire appelé « le prêtre ». C'est probablement une main plus récente qui a remplacé ce titre par celui de « grand prêtre », usuel après le retour de l'exil. *g.* En application des règles édictées par le roi Joas (12, 9-11a). Ce n'est sans doute pas le narrateur primitif qui a mis ensuite dans la bouche de Josias (v. 5b-7) une reproduction à peu près textuelle des instructions de Joas sur l'emploi à faire de cet argent (cf. 12, 11b-12, 14-15). *h.* On a supposé parfois que ce code avait été trouvé au cours de réparations faites au Temple, peut-être dans les fondations de l'édifice. C'est une pure conjecture; si les réparations sont mentionnées dans le récit, c'est uniquement pour expliquer la visite au Temple du scribe royal.

poursuivant son récit, dit : « Ḥilqiyya, le prêtre, m'a remis un livre. » Et il le lut devant le roi[a].

Le roi fait consulter la prophétesse Ḥoulda.

[11] En entendant les paroles que contenait le livre de la loi, le roi déchira ses vêtements [12] et il donna cet ordre à Ḥilqiyya, le prêtre, à Aḥiqam, fils de Chaphân, à Akbor, fils de Mikaya, à Chaphân, le scribe, et à Assaya, serviteur du roi[b] : [13] « Allez consulter Yahvé pour moi et pour le peuple et pour tout Juda au sujet de ce livre qu'on vient de trouver. Grande, en effet, [doit être] la colère de Yahvé qui s'est allumée contre nous puisque nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre et n'ont pas mis en pratique tout ce qui y est prescrit[c]. »

[14] Ḥilqiyyahou, le prêtre, Aḥiqam, Akbor, Chaphân et Assaya se rendirent auprès de la prophétesse Ḥoulda, femme de Challoum, gardien des vêtements[d], fils de Tiqva, fils de Ḥarḥas[e]. Elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Lorsqu'ils lui eurent parlé, [15] elle leur répondit : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi : R^{D2} [16] Ainsi parle Yahvé : Je vais faire fondre le malheur sur ce lieu et sur ceux qui l'habitent; [je vais accomplir] toutes les menaces du livre que le roi de Juda vient de lire. [17] Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont fait fumer [leurs offrandes] en l'honneur d'autres dieux, afin de m'irriter par toutes leurs actions, ma colère s'est allumée contre ce lieu et elle ne s'éteindra plus[f]. [18] Quant au roi de Juda qui vous envoie pour consulter Yahvé, dites-lui : Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Les paroles que tu as entendues . . . . .[g]. [19] Parce que ton cœur s'est laissé toucher et que tu t'es humilié devant moi en apprenant que j'ai condamné ce lieu et ceux qui l'habitent à devenir un sujet d'épouvante et un exemple qu'on citera dans les malédictions[h], parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, j'ai, moi aussi, écouté [tes paroles], oracle de Yahvé. [20] C'est pourquoi, R^{D1} quand je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre R^{D2} et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je vais faire fondre sur ce lieu ». R^{D1} Ils rapportèrent au roi [cette] réponse.

Réforme du culte.

23 *Le roi et le peuple s'engagent à observer la loi.*

[1] Alors le roi ordonna de convoquer auprès de lui tous les anciens de Juda et de Jérusalem. [2] Puis le roi monta à la maison de Yahvé, avec tous les gens de Juda et tous les habitants de Jérusalem, les prêtres, les prophètes et tout le peuple, petits et grands,

13. « y — prescrit » H^{*} G^{L} 23, 2 (*Chr.*) (lis. *'âlâw*). H : est écrit sur (ou contre) nous. 16. « sur ce lieu » 2 *Chr.* 34, 24 (lis. *'al*). H : vers ce lieu. 19. devant moi » G^{L} *VL* (lis. *mippânay*). H : devant Yahvé. 20. « auprès de » H^{*} 2 *Chr.* 34, 28 (lis. *'èl*). H : sur (*sic*). « ton sépulcre » *G S L T* (lis. *biqebourâtekâ*). H : tes sépulcres.

a. Ce devait donc être un écrit assez court, non le Pentateuque entier, tel que nous le possédons aujourd'hui; l'auteur des Chroniques, qui pense qu'il s'agit de ce qu'on appelait de son temps « le livre de la Loi », c'est-à-dire du Pentateuque, a corrigé : « Et il *y* lut ». Tout indique que le livre de tôrâ trouvé par Ḥilqiyya doit être identifié avec le Deutéronome ou plus exactement avec une partie de ce livre : les mesures édictées par Josias en application du code découvert dans le Temple sont précisément celles sur lesquelles le Deutéronome insiste le plus vivement ou qu'il est seul à édicter : abolition de tous les sanctuaires de Yahvé hormis un seul, destruction de tous les objets de culte païens ou réputés tels, en particulier la stèle et le pieu sacré, condamnation du culte de « l'armée des cieux », célébration de la Pâque au sanctuaire central, etc. Sur les rapports de la réforme de Josias avec le Deutéronome, sur l'époque et les motifs de la rédaction de ce livre, voy. l'*Introduction au tome Ier*, p. XXV-XXVII. *b.* « Serviteur du roi » devait être le titre d'un des hauts dignitaires de la cour (cf. 25, 8). On a retrouvé à Meguiddo un sceau portant gravé, au-dessus et au-dessous d'une figure de lion : « Chema, serviteur de Jéroboam » (il s'agit du roi Jéroboam II). A Tell en-Nesbé on a exhumé un cachet où sont gravés la figure d'un coq et les mots « Yaazanyahou, serviteur du roi. » *c.* La consternation et l'anxiété de Josias se conçoivent si le livre de loi qu'on lui avait apporté contenait des malédictions terribles, comme celles qu'on lit Deut. 28, contre le peuple au cas où il n'en observerait pas les prescriptions. *d.* Sur l'office de ce fonctionnaire, voy. 10, 22 et la note. *e.* Si l'on ne s'adressa pas à Jérémie, c'est peut-être parce qu'il était alors au début de sa carrière, commencée en 627. *f.* Le texte de la réponse de Ḥoulda aux envoyés de Josias a sans doute été profondément retouché par le rédacteur qui, après l'exil, a remanié le livre des Rois (R^{D2}). Si la prophétesse avait prévenu Josias que toute tentative de réforme était inutile et l'avait assuré, de plus, que la vue de la catastrophe lui serait personnellement épargnée, le souverain se serait apparemment résigné, sans réagir, à l'inévitable. Ḥoulda a dû faire espérer à Josias le pardon divin s'il procédait à une réforme radicale. Il y a peut-être un reste de la réponse primitive dans les v. 19 et 20a, où la prophétesse promet à Josias une mort paisible, alors qu'il devait trouver une fin tragique à Meguiddo. *g.* La fin de la phrase manque. Il suffirait de suppléer : « sont la vérité. Mais... » *h.* Litt. : *et [à devenir] malédiction*, c'est-à-dire que, quand on voudra maudire quelqu'un, on dira : « Puisses-tu devenir comme Juda! » Cf. Jér. 29, 22; 42, 18; 44, 22; etc. Voy. aussi Gen. 12, 2-3 et les notes; 48, 20.

et on lut[a] devant eux le texte complet du livre de l'alliance[b] qui avait été trouvé dans la maison de Yahvé. [3] Le roi, debout auprès de la colonne[c], conclut une alliance devant Yahvé, s'engageant à suivre Yahvé et à observer ses commandements, ses instructions et ses lois de tout son cœur et de toute son âme, afin de réaliser les conditions de l'alliance écrites dans ce livre. Et tout le peuple adhéra à l'alliance[d].

Destruction des objets de culte illicites, 1° dans le Temple.

[4] Puis le roi ordonna à Ḥilqiyyahou, au prêtre en second[e] et aux gardiens du seuil d'enlever du sanctuaire de Yahvé tous les objets [de culte] qu'on avait fabriqués pour Baal, pour Achéra[f] R et pour toute l'armée des cieux; il les fit brûler en dehors de Jérusalem, dans les champs du Cédron, et il en fit porter les cendres à Béthel. [5] Il mit fin au [sacerdoce des] prêtres que les rois de Juda avaient établis et qui avaient fait fumer [des offrandes] sur les hauts lieux dans les villes de Juda et dans les environs de Jérusalem, et [au sacerdoce de] ceux qui faisaient fumer [des offrandes] en l'honneur de Baal, du soleil, de la lune, des signes du zodiaque et de toute l'armée des cieux[g]. [6] Il fit enlever R^{D1} le pieu sacré de la maison de Yahvé [et le fit porter] en dehors de Jérusalem, dans la vallée du Cédron. Il le fit brûler dans la vallée du Cédron et, après l'avoir réduit en cendres, il en fit répandre la cendre sur la fosse commune[h]. [7] Il démolit les habitations des prostitués sacrés[i] qui se trouvaient dans la maison de Yahvé [et] où les femmes tissaient . . .[j] pour Achéra.

2° dans les villes de Juda et à Jérusalem.

[8] Il fit venir des villes de Juda tous les prêtres; il souilla les hauts lieux où ces prêtres avaient fait fumer [des offrandes] depuis Guèba jusqu'à Beér Chèba[k]. Il démolit le haut lieu des satyres[l] qui est à l'entrée de la porte de Yehochoua, gouverneur de la ville, à gauche quand on entre en ville par cette porte[m]. [9] Toutefois les prêtres des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de Yahvé à Jérusalem[n]; ils mangeaient seulement des pains sans levain au

23, 4. « Ḥilqiyyahou » S^{hex}. H aj. le grand prêtre. « au prêtre » *T* cf. 25, 18 (lis. *kôhên*). H : aux prêtres. 5. « et qui avaient » G (lis. *wayeqatterou*.) H : et il avait. 8. « le haut lieu » d'après *G* (lis. *bâmat*). H : les hauts lieux. G : la maison. « satyres » lis. *hasse'îrim*. H : portes. « à gauche — ville (litt. : à la gauche d'un homme entrant par la porte de la ville) » G^{L} *T* (lis. *'îš bâ' ša'ar*). H : à la gauche d'un homme dans la porte de la ville.

a. Ou : et il lut. *b.* Ainsi nommé parce que les prescriptions de ce code constitueront les conditions de l'alliance que Josias va conclure v. 3. Pour une raison analogue, on avait antérieurement désigné par le même terme (Ex. 24, 7), le recueil des lois que le peuple, au temps de Moïse, s'était engagé à observer d'après Ex. 24, 7-8 (cf. note *a* sur Ex. 20, 22-23, 19). « Alliance », dans la langue du Deut., est synonyme de « loi ». *c.* Cf. 11, 14. *d.* Litt. : *se tint debout dans l'alliance*, cf. note *k* sur Néh. 10, 29. *e.* Cf. 25, 18. *f.* Sur cette déesse, cf. Jug. 3, 7; 1 Rois 14, 23, note *p*. Manassé l'avait adorée (21, 7). *g.* Les v. 4b et 5 paraissent avoir été ajoutés après coup; ils anticipent sur ce qui sera dit des prêtres des hauts lieux (v. 8a et 9) et du culte des astres (v. 11 et 12); l'auteur de ces versets suppose Béthel déjà transformé en un lieu impur (v. 4b, cf. v. 15-18) et semble considérer les « hauts lieux » comme des sanctuaires purement païens, car le terme employé v. 5 pour en désigner les desservants (*kemârîm*) était réservé aux prêtres des autres dieux, tandis qu'en réalité les prêtres des hauts lieux étaient des prêtres de Yahvé (v. 8a et 9). *h.* Litt. : *la sépulture des fils du peuple.* Tout Israélite possédant des terres avait son tombeau familial sur l'héritage de ses pères. Seuls les gens sans famille et sans terres étaient portés à la fosse commune. — Les tombeaux étant tenus pour impurs, les débris des objets sacrés qui y étaient jetés ne pourraient pas être ramassés comme reliques ou comme amulettes (cf. És. 30, 22). *i.* Ce terme paraît désigner ici les hiérodules des deux sexes. Sur la prostitution sacrée, cf. Gen. 38, 21; 1 Rois 14, 24 et note *a*; 15, 12. Le syncrétisme de Manassé a pu provoquer une recrudescence de ces pratiques, qui jouaient un grand rôle dans le culte de l'Ichtar babylonienne. *j.* L'hébreu a ici le mot qui signifie « des maisons ». On a proposé de le corriger en *kouttônôt* « des tuniques », d'après la leçon grecque *chettieim* (G^{BA}). *k.* *Guèba*, auj. Djéba, 10 kil. N. de Jérusalem, était à la frontière nord du royaume de Juda, *Beer Chèba*, Bir es-Seba, à sa limite sud. *l.* Démons qu'on se représentait sous la forme de boucs, cf. Lév. 17, 7 et 16, 8 note *j*; És. 13, 21; 34, 14; 2 Chr. 11, 15. *m.* Comp. le sanctuaire d'un *ouéli*, c'est-à-dire d'un saint musulman, qui se trouve sous l'une des anciennes portes du Caire, Bab el-Zoueileh. *n.* Cette restriction (v. 9) était destinée à faire suite à la phrase du début du v. 8. Il ne s'ensuit pas nécessairement que ce fût une glose due à une autre main. Il se pourrait qu'un copiste eût omis par inadvertence soit le v. 9 soit 8b et que la phrase sautée ait été ensuite rétablie à une mauvaise place. — Le renseignement, en tout cas, doit être exact; car ce v. comme 8a, attribue à Josias une légère infraction aux dispositions de la loi deutéronomique. Celle-ci voulait que le prêtre d'un haut lieu aboli fût libre de venir ou de ne pas venir au sanctuaire central et, dans le premier cas, qu'il eût accès à l'autel comme ses frères (Deut. 18, 6-8 et note *o*). Josias fut amené, peut-être à la suite du rétablissement clandestin de certains hauts lieux, à contraindre tous ces anciens prêtres de résider à Jérusalem; le clergé du Temple s'opposa sans doute, d'autre part, à ce qu'ils y exerçassent les fonctions sacerdotales.

milieu de leurs frères[a]. 10 Il souilla aussi le lieu d'incinération[b] qui est dans la vallée du fils de Hinnom[c], afin que personne ne fît plus passer son fils ou sa fille par le feu[d] en sacrifice votif[e]. 11 Il fit enlever les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil[f] à l'entrée du temple de Yahvé voisine de la chambre de l'eunuque Natan-Mèlek, dans les Parvarim[g]. Il fit aussi brûler le char du soleil. 12 Le roi démolit encore les autels qui se trouvaient sur la terrasse[h] [dans] la chambre haute d'Aḥaz[i] et qu'avaient bâtis les rois de Juda, ainsi que les autels que Manassé avait bâtis dans les deux parvis de la maison de Yahvé[j]; le roi, après les avoir brisés, les enleva de là et en fit jeter la poussière dans le torrent du Cédron. 13 Le roi souilla également les hauts lieux qui se trouvaient vis à vis[k] de Jérusalem, à droite[l] de la montagne de l'Huile[m], et que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis en l'honneur d'Astarté, l'idole détestable des Sidoniens, de Kemoch, l'idole détestable de Moab, et de Milkom, l'idole abominable des Ammonites[n]. 14 Il brisa les stèles, abattit les pieux sacrés[o] et en remplit l'emplacement d'ossements humains[p].

3° dans l'ancien royaume d'Israël.

15 [Il s'en prit,] en outre, à l'autel de Béthel, au haut lieu créé par Jéroboam, fils de Nebat, qui avait entraîné Israël au péché[q] : cet autel aussi et ce haut lieu, le roi les détruisit; il en brisa les pierres, qu'il réduisit en poussière, et brûla le pieu sacré. 16 Puis Josias, en se retournant, aperçut les tombeaux qui étaient là, sur la montagne. Il donna ordre d'enlever les ossements de ces tombeaux et de les brûler sur l'autel. Il souilla ainsi cet autel, conformément à l'oracle de Yahvé proclamé par l'homme de Dieu qui avait annoncé ces événements. 17 Puis le roi demanda : « Qu'est-ce que ce monument que j'aperçois? » Les gens de la ville lui répondirent : « C'est le tombeau de l'homme de Dieu qui est venu de Juda et qui a prédit les mesures que tu as prises contre cet autel Béthel. — 18 Laissez-le en paix, ordonna le roi; que personne ne dérange ses ossements, non plus que les ossements du prophète venu de Samarie[r]. »

19 Josias fit aussi disparaître tous les temples des hauts lieux[s] qui se trouvaient dans les villes de Samarie et que les rois d'Israël avaient bâtis pour irriter Yahvé. Il les traita comme il avait traité [celui de]

10. « du fils » *Hq*. H[k] : des fils. « afin — passer » *H*[*] (suppr. *le* devant *ha'ăbir*). G[BA] S : afin qu'on fit passer (suppr. *lebilti*). H a un mélange des deux variantes. « en sacrifice votif » lis. *lemôlèk*. H : pour le Môlèk. G : pour Moloch. 11. « à l'entrée du temple » *G S L T* (lis. *mebô'*). H : pour qu'ils n'entrassent plus (ou : qu'on n'entrât plus) dans le temple. « le char » *G* (lis. *markèbèt*). H : les chars. 13. « de l'Huile » d'après *G[B] VL T* (lis. *hammišḥa*). H : de la Perdition. VL : Amissa. T : des Oliviers. 15. « il en brisa les pierres » (*G*) (lis. *wayešabbêr 'èt 'ăbânaw*). H : il brûla le haut lieu. 17. « C'est — l'homme » (*S*) *L* (lis. *zè qèbèr*). H : Le tombeau, [c'est] l'homme (?). 19. « Yahvé » *G S L* (aj. *'èt yahwè*). Manque en H.

a. Pourquoi des pains sans levain? Peut-être parce que la réforme commença d'être appliquée au temps de la Pâque (v. 21-23). Mais peut-être, au lieu de « des pains sans levain », y avait-il primitivement quelque chose comme « des parts » (*menâyôt*). *b*. Le mot hébreu *tèphèt*, transcrit *taphet* en G et orthographié par les massorètes *tôphèt* (avec les voyelles de *bôšèt* « honte »), paraît avoir signifié « bûcher », « lieu où l'on brûle » (cf. Jér. 7, 31). *c*. Au sud de Jérusalem (Jos. 15, 8; 18, 16).

d. Sur ces sacrifices d'enfants, voy. 16, 3 note *i*. *e*. On a, dès l'antiquité, cru reconnaître dans le mot employé ici un nom divin et on a interprété « pour Moloch » (G), « pour le Môlèk » (H) c'est-à-dire « pour le Roi » (*môlèk* étant regardé comme une déformation du mot *mèlèk* « roi »). Mais la célébration de sacrifices humains en l'honneur d'un dieu ainsi appelé n'est attestée par aucun texte ancien, en dehors de la locution de l'Ancien Testament employée ici et dans divers passages similaires. Or cinq inscriptions latines découvertes en 1930 à Ngaous en Algérie, ainsi que divers monuments puniques antérieurement connus, nous ont révélé qu'en phénicien il y avait un mot *molk*, désignant une sorte de sacrifice substitué à une immolation humaine et où M. l'abbé Chabot a reconnu, d'après l'araméen, un terme signifiant « promesse », « accomplissement d'une promesse ». On disait *molchomor* « sacrifice promis d'un agneau », *molk adam*, « sacrifice promis d'un être humain », etc. Il paraît très probable que le même mot existait en hébreu avec le même sens de « sacrifice votif » et que c'est lui que nous avons ici, et non pas le nom d'un hypothétique dieu Moloch (cf. Gsell, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1931, p. 21-26; Carcopino, *R H R*, cvi (1932), p. 592-599; O. Eissfeldt, *Molk als Opferbegriff*, Halle, 1935). *f*. Divers peuples, les Rhodiens, les Spartiates, les Perses, les Massagètes, sacrifiaient chaque année des chevaux au dieu Soleil, pour renouveler l'attelage fatigué de son char. Bien que cette pratique ne soit pas attestée chez les Assyro-Babyloniens, c'est peut-être à eux que les rois de Juda l'avaient empruntée : les Assyriens représentaient le dieu solaire Chamach debout sur un cheval. *g*. Le parbar ou les parvarim, bâtiment qui s'élevait à l'ouest du Temple (1 Chr. 26, 18; cf. Éz. 41, 12, 15). Le terme, emprunté au persan, désignait un appartement d'été, ouvert de tous côtés à l'air et à la lumière. *h*. Le toit du Temple ou celui du palais. C'était sur les terrasses des maisons et des palais qu'on se prosternait devant les dieux astraux (Soph. 1, 5) et qu'on leur offrait parfums et libations (Jér. 19, 13 cf. 32, 29). *i*. Glose très certainement exacte.

j. Cf. 21, 5 et la note. *k*. C'est-à-dire à l'est. *l*. Au sud. *m*. Le mont des Oliviers. *n*. Voy. 1 Rois 11, 5, 7, 8.

o. En exécution de Deut. 7, 5; 16, 21-22. *p*. Pour les souiller (voy. v. 16). *q*. Cf. 1 Rois 12, 26-32. On voit qu'à la faveur de la décadence de la puissance assyrienne, qui s'accentua rapidement après la mort d'Assourbanipal (626), Josias put étendre son pouvoir sur une partie au moins de l'ancien royaume d'Israël et y accomplir sa réforme. A la fin de sa vie il occupait et défendait Meguiddo (v. 29), bien plus au nord que Béthel. *r*. Les v. 16-18 formaient la conclusion de l'histoire de l'homme de Dieu de Juda (1 Rois 12, 33-13, 32). *s*. Cf. 1 Rois 12, 31; 2 Rois 17, 29, 32.

Béthel. 20 Il immola tous les prêtres des hauts lieux de ces villes sur les autels et y fit brûler des ossements humains. Puis il retourna à Jérusalem[a].

Célébration de la Pâque.

21 Le roi donna cet ordre à tout le peuple : « Célébrez en l'honneur de Yahvé votre Dieu, une Pâque conforme aux prescriptions consignées dans ce Livre de l'alliance. 22 Jamais, en effet, depuis l'époque des juges qui avaient jugé Israël, il n'avait été célébré de Pâque semblable à celle-là, pendant tout le temps des rois d'Israël et des rois de Juda : 23 ce fut seulement dans la dix-huitième année du règne de Josias qu'une telle Pâque fut célébrée en l'honneur de Yahvé à Jérusalem[b].

Autres mesures prises en accomplissement du livre de la loi.

24 Josias fit aussi disparaître les nécromanciens, ceux qui consultent les esprits qui connaissent [les choses cachées][c], les teraphim[d], les idoles et toutes les abominations qu'on pouvait voir au pays de Juda et à Jérusalem : il se proposait d'accomplir toutes les prescriptions de la loi inscrites dans le livre que Ḥilqiyyahou, le prêtre, avait trouvé dans la maison de Yahvé. 25 Il n'y avait jamais eu avant lui de roi qui, comme lui, se fût converti à Yahvé de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, se conformant, en toutes choses, à la loi de Moïse, et il n'en a point paru après lui qui lui fût comparable[e].

26 Pourtant Yahvé ne laissa pas s'apaiser l'ardeur de sa grande colère; car sa colère s'était allumée contre Juda à cause de toutes les mesures provocantes par lesquelles Manassé l'avait irrité; 27 et Yahvé avait décidé : « Juda aussi, je le repousserai loin de moi comme j'ai repoussé Israël et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'ai élue et la maison dont j'ai dit : Là sera mon nom. »

Notice finale sur le règne de Josias. Sa mort.

28 Le reste de l'histoire de Josias, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda?

29 De son temps, le pharaon Néco, roi Ju d'Égypte, monta [de son pays], se dirigeant vers le fleuve de l'Euphrate[f]. Le roi Josias se porta à sa rencontre. Mais le pharaon le mit à mort, à Meguiddo, dès qu'il l'aperçut[g]. 30 Ses serviteurs emportèrent son cadavre sur son char, de Meguiddo à Jérusalem, et l'ensevelirent dans son sépulcre. La population choisit Joachaz[h], fils de Josias, l'oignit[i] et le proclama roi à la place de son père.

26. « car — allumée ». S : qui s'était allumée (suppr. le 2d *'appô*). 29. « monta » *S 2 Chr. 35, 20* (suppr. *'al mèlèk 'aššour*). H aj. : contre le roi d'Assyrie. — Texte incertain.

a. Les v. 19-20 doivent être de rédaction récente : « Samarie » y est employé comme nom de pays (v. 19, cf. note *a* sur 17, 24). Il est douteux que Josias ait pu, dès 622, étendre sa réforme à toute cette région et qu'il ait traité les prêtres des hauts lieux d'Israël autrement que ceux des sanctuaires de Juda (v. 8a et 9).
b. Le cérémonial de la Pâque « conforme aux prescriptions du Livre de l'alliance » (Deut. 16, 1-8) différait de l'usage antérieur principalement en ce que la victime devait être immolée et mangée au sanctuaire unique choisi par Yahvé, c'est-à-dire à Jérusalem, et non plus dans une localité quelconque du pays (16, 5-7). Primitivement fête pastorale et familiale, où l'on sacrifiait les premiers-nés du troupeau, la Pâque devenait ainsi une grande cérémonie nationale célébrée en commun par les multitudes venues de toutes les villes d'Israël.

c. Cf. 21, 6; Deut. 18, 11. *d*. Cf. Gen. 31, 19 et la note. *e*. C'est sans doute ici que s'arrêtait la rédaction première du livre des Rois (celle de R[D1]) : elle se terminait par le récit d'une réforme qui semblait autoriser tous les espoirs. C'est un autre historien (R[D2]) qui écrivit la relation des catastrophes qui marquèrent les 60 années suivantes; il lui fallut apporter souvent des correctifs aux vues de son prédécesseur, notamment dans les v. 26 et 27; les considérations qu'ils renferment sont de même inspiration et, sans doute, de même provenance que celles qu'on lit 21, 7-15 cf. 17, 19-20. *f*. Non pas « contre le roi d'Assyrie », comme le veut le texte massorétique (voy. note crit.), mais « pour combattre les Mèdes et les Babyloniens qui détruisirent la puissance des Assyriens », comme le dit fort justement Josèphe (*A. J.*, X, 5, 1, § 74). En effet, un fragment de la Chronique de Nabopolassar, roi de Babylone, publiée en 1923 par M. Gadd, nous a révélé que le pharaon — il s'agit de Psammétique Ier (645-610), fondateur de la xxvie dynastie, qui avait chassé les Assyriens d'Égypte — était devenu, dès 616 au moins, l'allié de sa ci-devant ennemie, l'Assyrie, très affaiblie, contre les Mèdes et les Babyloniens, qui déjà menaçaient Ninive. Cette capitale succomba en 612 et fut rasée. Mais un roi assyrien, Achchourouballit, réussit à se maintenir quelque temps à Ḥarran, puis à Carkémich. Et c'est pour le secourir que Néco II, fils de Psammétique Ier, s'avança vers l'Euphrate avec une nombreuse armée en 609. *g*. Non pas, sans doute, ainsi qu'on l'a supposé récemment, au cours d'un procès que le pharaon, doutant de la fidélité du roi de Juda, lui aurait intenté, mais, comme le rapporte le livre des Chroniques (2 Chr. 35, 20-25), dans une bataille que Josias osa livrer au puissant roi d'Égypte, apparemment pour défendre l'indépendance de fait dont il jouissait depuis le déclin de l'Assyrie. La place forte de Meguiddo barrait la route d'Égypte en Syrie à l'endroit où elle débouche des montagnes dans la plaine de Jizréel : c'est là que Touthmès III, en 1479, avait défait les rois de Canaan. Hérodote parle aussi d'une bataille livrée par Néco aux Syriens; il la situe, il est vrai, à Magdolos, à la frontière de l'Égypte : mais il y a là sans doute une confusion de noms. « Dès qu'il l'aperçut » peut signifier « à la première rencontre » (2 Rois 14, 8, 11). *h*. Joachaz, en hébreu Yehoaḥaz, n'était pas le fils aîné de Josias; il avait deux ans de moins que Yehoyaqim (cf. v. 31 et 36). S'il était plus populaire, c'est peut-être qu'il était partisan de la résistance aux Égyptiens. Il s'appelait aussi Challoum (Jér. 22, 11 : cf. 1 Ch. 3, 15); c'était peut-être le nom qu'il portait avant son avènement. *i*. Sur l'onction par le peuple, voy. note *g* sur 1 Sam. 10, 1.

III. FIN DU ROYAUME DE JUDA (23, 31-25, 30)

Joachaz, roi de Juda.

R^{Dtr} 31 Joachaz était âgé de vingt-trois ans à son avènement. Il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥamoutal, fille de Yirmyahou; [elle était] de Libna[a]. 32 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, tout comme avaient fait ses pères.

Ju 33 Le pharaon Néco le fit enchaîner à Ribla[b], au pays de Ḥamat, de sorte qu'il ne régnât plus à Jérusalem[c], et imposa au pays un tribut de cent talents d'argent[d] et de dix talents d'or[e]. 34 Puis le pharaon Néco nomma Èlyaqîm, fils de Josias, roi à la place de Josias son père et changea son nom en celui de Yehoyaqîm[f]. Quant à Joachaz, il le prit [avec lui] et l'emmena en Égypte, où il mourut[g]. 35 Yehoyaqîm versa au pharaon l'argent et l'or; mais il dut taxer le pays pour livrer l'argent exigé par le pharaon; il contraignit les habitants du pays à verser, chacun selon le montant auquel fut estimée sa fortune[h], l'argent et l'or destinés au pharaon Néco.

Yehoyaqîm, roi de Juda.

R^{Dtr} 36 Yehoyaqîm était âgé de vingt-cinq ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zebouda, fille de Pedaya; [elle était] de Rouma[i]. 37 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, tout comme avaient fait ses pères[j].

Ju **24** 1 De son temps, Nabucodonosor[k], roi de Babylone, se mit en campagne et Yehoyaqîm devint son vassal; [il le resta] trois ans, puis, changeant d'attitude, il se révolta contre Nabucodonosor[l]. R (Ju) 2 Celui-ci envoya contre lui les bandes des Chaldéens, celles d'Aram, celles de Moab et celles des Ammonites[m]. R^{Dtr} Il les envoya contre Juda pour l'anéantir, conformément à l'oracle que Yahvé avait prononcé par ses serviteurs les prophètes. 3 Cela arriva uniquement parce que Yahvé était irrité contre Juda, au point de le chasser loin de sa face à cause des péchés de Manassé, à cause de tout ce que ce roi avait fait 4 et aussi à cause du sang innocent qu'il avait répandu et dont il avait inondé

33. « de sorte — plus » H^q G (lis. *mimmelôk*). H^k : lorsqu'il régnait (?). « dix talents » G^L S (lis. *we'èsèr kikkeré*). H : un talent. 34. « l'emmena » G^{BA} (G^L *Chr*) (lis. *wayyâbé'*). H : il vint. 35b. Transposer *'èt hakkèsèph we'èt hazzâhâb* à la fin du v. H : il contraignit [à verser] l'argent et l'or, les habitants du pays, chacun..., pour donner au pharaon N. **24**, 2. « Il » G. H : Yahvé. 3. « parce — irrité » *G S T Chr* (G) voy. v. 20 (lis. *'al 'aph*). H : sur l'ordre de Yahvé. « au point — chasser » G (lis. *lahăsîrô*). H : de chasser.

a. Voy. 19, 8 note *h*. *b*. Auj. Riblé ou Rablé, à 34 kil. au sud de Ḥoms, sur la rive droite de l'Oronte. C'était le point où se trouvait à ce moment le pharaon, dans sa marche vers l'Euphrate. *c*. Addition tirée apparemment de 2 Chron. 36, 2 (G). *d*. 937.500 francs or. *e*. 1.687.500 francs or. *f*. Le sens des deux noms est à peu près le même : « Dieu élève » et « Yahvé élève ». Mais en imposant un nom nouveau à son vassal, le pharaon voulait sans doute marquer que celui-ci était sa créature, cf. 24, 17. *g*. Jérémie (22, 10-12) et Ézéchiel (19, 4) font aussi allusion à la captivité de Joachaz. *h*. La répartition de la contribution de guerre entre les sujets de Yehoyaqîm fut donc faite d'une façon moins sommaire et plus équitable que celle à laquelle avait procédé Menaḥem, roi d'Israël, en 738 : celui-ci avait imposé chaque citoyen de 50 sicles (15, 20). *i*. Site controversé.
j. Yehoyaqîm paraît avoir été un prince léger et imprévoyant. Au lieu de refaire le pays ravagé par les armées égyptiennes et chaldéennes, il ne pensait qu'à se construire des palais par le moyen de la corvée (Jér. 22, 13-19). *k*. Ce prince, fils de Nabopolassar, roi de Babylone, s'appelait en réalité Nabou-koudourri-ouçour, « Nebo, protège ma borne ». La transcription grecque et latine de ce nom, Nabucodonosor, est donc plus voisine de la prononciation originelle que la notation hébraïque ordinaire, Neboucadneçar, et même que l'orthographe donnée par certains passages anciens, Neboucadreççar. *l*. La chronologie des débuts du règne de Nabucodonosor n'a pas pu, jusqu'à présent, être établie d'une façon sûre. En 605, alors qu'il était simplement prince royal, il commandait l'armée chaldéenne qui combattait sur l'Euphrate les troupes égyptiennes venues au secours de ce qui subsistait de l'empire assyrien. A cette date il écrasa complètement les Égyptiens près de Karkémich (cf. Jér. 46, 2); mais, rappelé à Babylone par la nouvelle de la mort de son père (Bérose, dans Josèphe, *C. Ap.*, I, 19, § 136-137), il ne put recueillir aussitôt tous les fruits de sa victoire. Vint-il en Palestine dès 605, et les trois années pendant lesquelles le roi de Juda fut son vassal doivent-elles être placées entre 604 et 602? Ou bien Nabucodonosor ne reçut-il qu'ultérieurement la soumission de Yehoyaqîm (au plus tard en 600)? Peut-être plutôt; car il est difficile de croire que le roi de Juda ait pu rester pendant cinq ans (de 602 à 597) en rébellion contre le roi de Babylone. *m*. Tout d'abord Nabucodonosor, occupé sans doute sur d'autres frontières, paraît s'être contenté de dépêcher contre le vassal rebelle quelques troupes en garnison en Syrie et à autoriser les voisins et ennemis de Juda à se ruer au pillage. Au lieu d' « Aram » il faut peut-être lire « Édom » (cf. 3, 26 et note *e*; 16, 6), l'adversaire le plus acharné de Juda et l'allié des Chaldéens (Cf. Ps. 137, 7; Éz. 35, 5, 10-12, 15; Abd. 10-16). Voy. cependant Jér. 35, 11.

Jérusalem : cela, Yahvé ne consentit pas à le pardonner[a]. 5 Le reste de l'histoire de Yehoyaqîm, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? 6 Yehoyaqîm se coucha avec ses pères[b] et Yehoyakîn[c], son fils, devint roi à sa place.

Ju 7 Le roi d'Égypte ne fit plus d'expédition hors de son pays; car le roi de Babylone avait conquis tout ce qui avait appartenu au roi d'Égypte depuis le torrent d'Égypte[d] jusqu'au fleuve de l'Euphrate.

Jéconias, roi de Juda.

Première déportation de Juda.

R^{Dtr} 8 Yehoyakîn était âgé de dix-huit ans à son avènement. Il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Neḥouchta, fille d'Èlnatân; [elle était] de Jérusalem. 9 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, tout comme avait fait son père[e].

10 En ce temps-là, les serviteurs de Nabucodonosor, roi de Babylone, marchèrent contre Jérusalem et le siège fut mis devant la ville. 11 Puis Nabucodonosor, roi de Babylone, vint lui-même attaquer la ville, tandis que ses serviteurs l'assiégeaient[f]. 12 Alors Yehoyakîn, roi de Juda, se rendit au roi de Babylone, ainsi que sa mère, ses serviteurs, ses ministres et ses eunuques, et le roi de Babylone le fit prisonnier; cela se passait dans la huitième année du règne de Nabucodonosor[g]. R 13 Comme Yahvé l'avait annoncé, le roi de Babylone enleva de là tous les trésors de la maison de Yahvé et les trésors du palais royal et brisa tous les objets d'or que Salomon, roi d'Israël, avait fait fabriquer pour le sanctuaire de Yahvé. 14 Il emmena en exil tout Jérusalem, tous les ministres, tous les notables, soit dix mille déportés, ainsi que tous les forgerons et les serruriers[h]. Il ne resta que la partie la plus pauvre de la population[i]. R^{Dtr} 15 Il déporta Yehoyakîn à Babylone; il emmena aussi en exil, de Jérusalem à Babylone, la mère du roi, les femmes du roi, ses eunuques, les grands du pays, 16 ainsi que tous les notables [au nombre de] sept mille, les forgerons et les serruriers [au nombre de] mille, tous hommes d'armes en état de faire la guerre; le roi de Babylone les déporta à Babylone[j]. 17 Et le roi de Babylone nomma roi, à la place de Yehoyakîn, Mattanya, son oncle, dont il changea le nom en celui de Sédécias[k].

Sédécias, roi de Juda.

Seconde déportation de Juda[l].

Indications chronologiques. Appréciation. 18 Sédécias était âgé de vingt et un ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥamoutal, fille de Yirmyahou; [elle était] de Libna[m]. 19 Il fit ce qui déplaît à Yahvé comme avait fait Yehoyaqîm. 20 Jérusalem et Juda étaient, en effet, l'objet de la colère de Yahvé[n], tant qu'enfin il les rejeta loin de sa face.

a. Cf. 21, 10-16. *b*. Sur la sépulture de Yehoyaqîm, il y a deux versions : d'après une prédiction de Jérémie (22, 19), son cadavre fut traîné et jeté hors des portes de Jérusalem; selon 2 Chr. 36, 8 (G), il fut enseveli dans le jardin d'Ouzza avec ses pères. Voy. ces passages. *c*. Appelé aussi Yoyakîn, Yekonya (d'où le grec et le latin Jéconias) ou Konyahou. Le sens des deux premières formes est « Yahvé affermit », celui des deux dernières, « Yahvé est ferme ». *d*. Auj. le ouadi el-Arich, à peu près à mi-chemin entre Gaza et Péluse. *e*. Voy. aussi le jugement défavorable de Jérémie (22, 24-30). *f*. Lorsqu'une armée chaldéenne arriva enfin devant Jérusalem pour châtier la rébellion de Yehoyaqîm, c'est le fils de celui-ci, Jéconias, qu'elle trouva sur le trône. Il se rendit presque aussitôt et réussit ainsi à empêcher la destruction immédiate de l'État juif par le vainqueur. *g*. Soit en 597; d'après Jér. 52, 28 dans la septième (598). *h*. Les ouvriers en métaux étaient capables de fabriquer des armes (cf. 1 Sam. 13, 19-22). *i*. Les v. 13 et 14 font double emploi avec la notice qui suit (v. 15 et 16); ils sont sans doute l'œuvre d'un rédacteur plus récent; car ils généralisent à l'excès les données des v. 15 et 16. Nabucodonosor, cette fois, enleva seulement *une partie* des ustensiles du Temple (cf. Jér. 27, 18-22); car il en restait encore beaucoup lors de la seconde déportation (25, 13-17). Pour une raison analogue il est clair qu'il n'a pas, en 597, exilé « tout Jérusalem ». Le nombre rond de 10.000 déportés est sans doute moins exact que celui de 8.000 indiqué au v. 16. D'après Jér. 52, 28 il n'y eut même, à cette date, que 3.023 exilés. *j*. C'est ce qu'on appelle la première déportation, celle dont faisait partie le prêtre et prophète Ézéchiel. — Le roi Jéconias et sa famille furent internés dans la capitale même, probablement dans l'un des palais royaux, et traités avec humanité. On a retrouvé dans les caves du palais du sud quatre fragments de tablettes indiquant les quantités d'huile qui furent allouées au roi exilé, à cinq de ses fils et à divers notables de Juda; Jéconias recevait, pour sa part, plus de 15 litres d'huile de sésame par mois. L'une de ces tablettes est datée; elle est de la 13e année de Nabucodonosor, soit de 593 av. J.-C. (Ernst F. Weidner, *Jojachin, König von Juda in babylonischen Keilschrifttexten*, *Mélanges Dussaud*, II, p. 923-935). *k*. En hébreu Cidqiyyahou, « Yahvé est ma justice (mon salut) ». Son nom primitif signifiait « Don de Yahvé ». Sur ce changement de nom cf. 23, 34. *l*. La fin du livre des Rois, à partir d'ici, est reproduite intégralement (sauf v. 22-26) à la suite du livre de Jérémie (ch. 52) et en partie Jér. 39, 1-10. *m*. Sédécias, fils de Josias, était de la même mère que Joachaz (23, 31). *n*. Si Juda a un mauvais roi, c'est, déclare le narrateur, par un effet de la colère de Yahvé, qui veut la ruine de ce peuple.

Siège de Jérusalem.

Sédécias se révolta contre le roi de Babylone[a].

25

1 La neuvième année de son règne, au dixième mois[b], le dix du mois, Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem; il dressa son camp devant la ville et construisit des retranchements tout autour. 2 Le siège de la ville dura jusqu'à la onzième année du règne de Sédécias[c]. 3 Au quatrième mois, le neuf du mois, comme la famine sévissait dans la ville et que la population n'avait plus rien à manger, 4 une brèche fut faite au rempart de la ville. Voyant cela, le roi et tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit par le chemin de la porte entre les deux murs[d], qui est auprès du jardin du Roi[e], bien que les Chaldéens cernassent la ville, et prirent la direction de la plaine [du Jourdain]. 5 Les troupes des Chaldéens se lancèrent à la poursuite du roi et l'atteignirent dans les plaines de Jéricho. Toutes les troupes de Sédécias l'abandonnèrent et se dispersèrent. 6 Le roi fut fait prisonnier et amené à Ribla[f] devant le roi de Babylone, qui lui fit son procès. 7 Il fit égorger les fils de Sédécias sous les yeux de leur père, puis il creva les yeux de Sédécias. On le mit aux fers et on l'emmena à Babylone[g].

Destruction du Temple et d'une partie de la ville.

8 Au cinquième mois, le sept du mois, — c'était dans la dix-neuvième année du règne de Nabucodonosor, roi de Babylone, — Nebouzaradân, chef des gardes, serviteur du roi de Babylone[h], entra dans Jérusalem. 9 Il incendia la maison de Yahvé[i], le palais royal et toutes les maisons de Jérusalem; il mit le feu à toutes les maisons des grands. 10 Puis les troupes chaldéennes qui accompagnaient le chef des gardes démolirent les remparts qui entouraient Jérusalem.

Déportations.

11 Nebouzaradân, chef des gardes, déporta ce qui restait de la population de la ville, ainsi que les transfuges qui avaient passé au roi de Babylone et ceux des artisans qui survivaient[j]. 12 Le chef des gardes ne laissa [dans la contrée] qu'une partie des pauvres du pays, comme vignerons et comme laboureurs.

Pillage du Temple.

13 Les Chaldéens brisèrent les colonnes de bronze de la maison de Yahvé[k], ainsi que les supports [des bassins roulants][l] et la mer de bronze[m] qui se trouvaient dans la maison de Yahvé, et ils en emportèrent le bronze à Babylone. 14 Ils prirent aussi les vases, les pelles, les couteaux, les bols et tous les ustensiles de bronze dont on se servait pour les offices.

25, 1. « construisit » *S* (lis. *wayyìbèn*). H : ils construisirent. 3. « Au quatrième mois » *Jér. 39, 2; 52, 6* (aj. *baḥôdèš hârebî'î*). Manque en H. 4. « Voyant — roi » d'après *Jér. 39, 4* (aj. *wayehî ka'ăšèr rà'â hammèlèk*). Manque en H. « s'enfuirent » *Jér. 39, 4* cf. *Jér. 52, 7* (aj. *wayyibreḥou*). Manque en H. « prirent » *H* G^L Jér. 52, 7* (lis. *wayyélekou*). H : prit. 6. « qui lui fit » *G S L Jér. 39, 5; 52, 9* (lis. *wayedabbêr*). H : Ils lui firent. 7. « Il fit » *G S L Jér. 39, 6; 52, 10* (lis. *šâḥaṭ*). H : Ils firent. 8. « sept ». Jér. 52, 12 : dix. 10. « les troupes » *G^L Jér. 52, 14* (G) (suppr. *kol*). H : toutes les troupes. « accompagnaient » *H* S Jér. 52, 14* (aj. *'èt*). Manque en H. 11. « au roi de » *Jér. 52, 15* (lis. *mèlèk*). H : au roi, à (*sic*). « des artisans » *Jér. 52, 15* (lis. *hâ'âmôn*). H : de la foule. Jér. 39, 9 : du peuple.

a. Sur les événements de politique intérieure et extérieure qui amenèrent Sédécias à prendre cette décision fatale, nous sommes renseignés avec quelque détail, par les livres des prophètes contemporains, Jérémie et Ézéchiel. Sédécias était un prince faible, écoutant volontiers les conseils de prudence de Jérémie, mais tyrannisé par ses ministres, partisans de la révolte contre Babylone, et se laissant circonvenir par les intrigues des autres princes de Syrie et par les pharaons Psammétique II (594-588) et Ḥophra (Apriès). En 594, par exemple, Sédécias, en même temps qu'il négociait avec les rois d'Édom, de Moab, d'Ammon, de Tyr et de Sidon, envoyait à la cour de Babylone, s'il ne les y portait pas lui-même, des protestations de fidélité. Ce qui paraît l'avoir décidé à la révolte ouverte en 588, ce sont les promesses de secours de Ḥophra.

b. Selon le calendrier babylonien qui faisait commencer l'année au printemps (cf. 1 Rois 6, 1 et note *j*). *c*. Il se prolongea pendant un an et demi, de janvier 587 à juillet 586, interrompu seulement par une diversion égyptienne, qui obligea les Chaldéens à une retraite momentanée. *d*. Ainsi nommée sans doute parce qu'elle traversait le double mur qui barrait la vallée du Tyropœon à l'endroit où elle débouche dans les ravins du Cédron et de Hinnom, cf. Jér. 39, 4; 52, 7; Es. 22, 11. *e*. Ce jardin se trouvait dans la même région, au S. E. de la ville (cf. Néh. 3, 15). *f*. Quartier général de Nabucodonosor; cf. 23, 33 et note *b*. *g*. Le roi de Babylone, qui avait montré quelque clémence à Jéconias, fut impitoyable pour Sédécias, le vassal félon (Ézéchiel aussi condamne son parjure, 17, 15-20). Le supplice qui lui fut infligé était dès longtemps pratiqué par les Assyriens : Sargon II s'était fait représenter, sur un bas-relief de Ninive, crevant avec une pique les yeux d'un vaincu agenouillé devant lui et qu'il tient, de l'autre main, par une corde passée dans les lèvres du captif.

h. Voy. 22, 12 et note *b*. *i*. La destruction du premier Temple eut donc lieu le 7 ou, d'après Jér. 52, 12, le 10 ab (juillet-août 586). C'est cependant le 9 de ce mois que les Juifs célèbrent leur deuil public sur la ruine du sanctuaire. *j*. Le nombre des déportés, dans la 18e année de Nabucodonosor, est évalué dans Jér. 52, 29 à 832 personnes seulement. *k*. 1 Rois 7, 15-22.

l. 1 Rois 7, 27-39; 2 Rois 16, 17. *m*. 1 Rois 7, 23-26; 2 Rois 16, 17.

15 Le chef des gardes prit encore les brasiers et les bassins à aspersion[a], ceux qui étaient en or et ceux qui étaient en argent. 16 Quant aux colonnes — au nombre de deux, — à la mer — il n'y en avait qu'une — et aux supports que Salomon avait fait fabriquer pour la maison de Yahvé, il est impossible d'évaluer le poids du bronze dont tous ces objets étaient constitués. 17 La hauteur de l'une des colonnes était de dix-huit coudées. Elle était surmontée d'un chapiteau de bronze haut de trois coudées. Le chapiteau était entouré d'un réseau et de grenades, le tout en bronze. Il en était de même de la seconde colonne . . .[b].

Les exécutions.

18 Le chef des gardes prit le prêtre en chef, Seraya, Cephanyahou, prêtre en second[c], et les trois gardiens du seuil[d]. 19 Parmi les habitants de la ville, il prit un eunuque qui commandait aux gens de guerre, cinq hommes de l'entourage du roi[e] qui furent trouvés dans la ville, le scribe, chef du ban, qui avait à enrôler les gens du pays[f], ainsi que soixante habitants de la contrée qui se trouvaient en ville. 20 Nebouzaradân, chef des gardes, les prit et les fit mener auprès du roi de Babylone à Ribla. 21 Le roi de Babylone les fit exécuter à Ribla, au pays de Ḥamat. C'est ainsi que Juda fut exilé de son pays.

Guedalya, gouverneur du pays de Juda[g].

22 Pour ce qui est de la population qui était restée au pays de Juda et qu'y avait laissée Nabucodonosor, roi de Babylone, celui-ci mit à sa tête Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân[h]. 23 Lorsque tous les chefs de bandes[i] et leurs hommes apprirent que le roi de Babylone avait nommé Guedalyahou gouverneur, ils se rendirent auprès de lui à Miçpa[j] : Ichmaël, fils de Netanya, Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, Seraya, fils de Tanḥoumet le Netophatien, et Yaazanyahou, fils du Maakatite, avec leurs hommes. 24 Guedalyahou leur déclara avec serment, à eux et à leurs hommes : « Vous n'avez rien à craindre des Chaldéens. Demeurez dans le pays, soumettez-vous au roi de Babylone et vous vous en trouverez bien[k]. »

25 Mais au septième mois, Ichmaël, fils de Netanya, fils d'Élichama, qui était de race royale, vint avec dix hommes et ils frappèrent mortellement Guedalyahou, ainsi que les Juifs et les Chaldéens qui se trouvaient auprès de lui à Miçpa[l]. 26 Alors toute la population, du plus petit au plus grand, ainsi que les chefs de bandes, partirent et se rendirent en Égypte par crainte des Chaldéens.

Libération du roi Jéconias.

27 La trente-septième année de la déportation de Yehoyakîn, roi de Juda, au douzième

17. « trois ». Jér. 52, 22 : 1 Rois 7, 16 : cinq. 18. « prêtre en second ». Jér. 52, 24 : le prêtre en second. 20. « auprès du » *H* G S L Jér. 52, 26* (lis. *'èl*). H : sur. 23. « leurs hommes » *G S* (lis. *we'anšéhèm*). H : les hommes. 24. « des Chaldéens » *G^L S* (lis. *min*). H : des serviteurs des Chaldéens.

a. Pour les v. 14 et 15, voy. 1 Rois 7, 48-50. *b*. Il y a encore ici les mots « sur le réseau ». C'est la fin d'une phrase conservée au complet dans Jér. 52, 23 et indiquant, d'après 1 Rois 7, 17-18, le nombre des grenades et leur disposition « sur le réseau » qui ornait le chapiteau.

c. Terminologie analogue chez les Phéniciens : à Carthage une inscription funéraire nomme un « prêtre en second », fils d'un autre « second » et petit-fils d'un « chef des prêtres ». Dans un texte trouvé à Deir el-Qal'a, près de Beyrout, il est question d'un « deutérostatès » du dieu Baal-Marqod; dans diverses inscriptions africaines on relève les expressions *sacerdos primus, sacerdos in primo loco, sacerdotum Apollinis primus secundusque*. Le titre de « prêtre en second » ne paraît pas avoir été conservé dans la hiérarchie juive après l'exil.

d. L'enceinte du Temple avait trois portes, au nord, à l'est et au sud. *e*. Litt. : *de ceux qui voyaient la face du roi*.

f. Cf. Jug. 5, 14 et note *m*; 2 Sam. 24, 2 (note *v*) et 9.

g. Sur Guedalya, son gouvernement, sa fin tragique et l'émigration qui s'ensuivit, voy. de nombreux détails dans Jér. 39, 13-14; 40-43 et les notes. *h*. Aḥiqam, père de Guedalya, avait été l'un des protecteurs de Jérémie (Jér. 26, 24), et était, comme le prophète, partisan de la soumission au roi de Babylone. Guedalya partageait certainement les idées de son père; de là la confiance que lui témoignèrent les Chaldéens. *i*. Une partie des troupes judéennes tenait encore la campagne après la chute de Jérusalem et continuait la lutte contre les Chaldéens. *j*. Cette petite ville, dont le site est très controversé (voy. note *b* sur 1 Sam. 4, 1), se trouvait, en tout cas, à peu de distance au nord des ruines de Jérusalem. C'est là que Guedalya établit le siège de son gouvernement. *k*. Cf. Jér. 40, 9. *l*. Ichmaël, prince royal, en assassinant celui qui avait pactisé avec les oppresseurs, pensait agir en patriote et en défenseur de la légitimité; d'après certains, il obéissait aux suggestions d'un des ennemis de Juda, Baalis, roi des Ammonites, son hôte (Jér. 40, 14). Guedalya, avec beaucoup de sagesse, avait réussi à recréer au sein de la population de Juda un embryon d'organisation. Aussi l'anniversaire de sa mort est-il, encore aujourd'hui, marqué, chez les Juifs, par un deuil national (cf. Zach. 7, 5).

mois, le vingt-sept du mois, Évil-Merodak, roi de Babylone, l'année de son avènement, fit grâce à Yehoyakîn, roi de Juda, et le tira de prison[a]. 28 Il lui parla avec bienveillance et lui assigna un trône plus élevé que celui des [autres] rois qui étaient avec lui à Babylone[b]. 29 Yehoyakîn quitta ses vêtements de prisonnier et mangea toujours à la table du roi de Babylone, aussi longtemps qu'il vécut; 30 son entretien journalier fut assuré constamment, aussi longtemps qu'il vécut, par le roi[c].

27. « et le tira » *G S Jér.* 52, 31 (aj. *wayyōṣē'*). Manque en H. « de prison (litt. : de sa [ou : de la] prison) » (lis. *kil'ô* (G^BA) ou, d'après *Jér.* 52, 31, *hakkèlè'*). H : d'une prison.

a. Amêl-Mardouk, « l'homme de Mardouk » (nom travesti par les Juifs en Évil-Merodak, « Mardouk est insensé ») était le fils de Nabucodonosor. Il succéda à son père en mars 561; et c'est sans doute pour célébrer son avènement (cf. 1 Sam. 11, 13; 2 Sam. 19, 22-23), qu'il gràcia Jéconias, l'un des prisonniers de son père. *b.* Les monarques orientaux avaient parfois toute une cour de rois en disponibilité, captifs, otages, protégés à replacer un jour sur un trône d'où ils avaient été chassés par quelque adversaire (cf. Jug. 1, 7; 1 Rois 11, 14-22). Parmi tous ces rois en exil, Jéconias occupera à la table du souverain de Babylone, la place la plus honorable. *c.* Si le dernier rédacteur du livre des Rois (R^D2) termine son récit sur l'épisode de la libération de Jéconias, c'est sans doute parce que cet incident éveilla chez les Juifs l'espoir que les Chaldéens eux-mêmes leur témoigneraient de la compassion (cette espérance est exprimée dans la prière de Salomon, rédigée vers cette époque, 1 Rois 8, 50; cf. 2 Chron. 30, 9) et que leurs vainqueurs accorderaient à Juda la restauration de sa dynastie nationale avec une autonomie relative, grâce qui fut accordée un peu plus tard, en 556 et 552, à deux princes tyriens. — Amêl-Mardouk fut assassiné, au bout de deux ans de règne seulement. Mais les privilèges accordés à Jéconias lui furent sans doute maintenus par le successeur d'Amêl-Mardouk; car le prince juif en jouit sa vie durant.

ÉSAÏE

PREMIÈRE PARTIE

LE LIVRE D'ÉSAÏE PROPREMENT DIT[a] (1-39)

I — PREMIÈRES PROPHÉTIES SUR JUDA ET ISRAËL[b] (1-12)

1 1 Les visions qu'Ésaïe, fils d'Amoç, eut au sujet de Juda et de Jérusalem au temps d'Ouzziyyahou, de Yotam, d'Aḥaz et d'Ézéchias, rois de Juda[c].

Introduction : réquisitoire contre Juda[d].

Le peuple de Yahvé est ingrat et rebelle[e].

2 Cieux, écoutez; terre, prête l'oreille,
car Yahvé parle :
« J'ai élevé des fils[f], je les ai fait grandir;
mais ils se sont révoltés contre moi.
3 Le bœuf connaît son possesseur,
et l'âne, la crèche de son maître;
Israël ne connaît rien;
mon peuple ne fait attention à rien. »
4 Ah! nation pécheresse, peuple chargé de crimes,
race de malfaiteurs, fils dénaturés!
Ils ont abandonné Yahvé,
ils ont méprisé le Saint d'Israël[g],
ils se sont détournés de lui.

1, 4. « ils se — lui ». Manque en G, peut-être avec raison.

a. Cette première partie est composée de plusieurs recueils, qui formaient d'abord des collections indépendantes : ch. 1-12, 13-23, 24-27, 28-35, et d'un appendice historique 36-39. *b.* Les prophéties de ce premier recueil sont, en majeure partie, adressées aux habitants de Jérusalem et aux gens de Juda. Elles ont presque toutes été prononcées sous Ouzziyyahou, Yotam et Aḥaz. Les événements historiques auxquels il est le plus souvent fait allusion sont la guerre syro-éphraïmite, 734 av. J.-C. (cf. 2 Rois 16, 5-9) et l'invasion de la Palestine par Tiglat Piléser, 734-732 (cf. 2 Rois 15, 29). *c.* Ouzziyyahou mourut vers 740, Ézéchias après 701. — Ce titre est apparemment de la même main que les notices toutes semblables qu'on lit en tête des livres d'Osée, d'Amos et de Michée. Ces renseignements émanent sans doute du scribe qui a constitué la collection des « prophètes » au IIIe siècle av. J.-C. *d.* Ce chapitre est une sorte d'introduction générale au recueil des oracles d'Ésaïe (1-39) : les prophéties qu'il contient sont comme un résumé de la prédication du prophète. C'est l'acte d'accusation par lequel Yahvé commence le procès de son peuple. *e.* Cette censure paraît avoir été prononcée sous le règne d'Aḥaz pendant la guerre syro-éphraïmite. La description donnée v. 5-9 de la catastrophe conviendrait, il est vrai, plus exactement encore à l'invasion de Sennachérib en 701. Mais les jugements sur l'état moral du peuple et de l'aristocratie s'appliquent peut-être mieux au temps d'Aḥaz. *f.* Dans les religions sémitiques, comme dans la plupart des religions anciennes, le dieu est considéré comme le père de ses fidèles, parce qu'il est tenu pour l'ancêtre de la tribu ou du peuple. Les Moabites sont les fils et les filles de Kemoch (Nomb. 21, 29); cf. Jér. 2, 27; Mal. 2, 11. *g.* Ce titre est celui par lequel Ésaïe désigne de préférence Yahvé; il exprime la majesté souveraine, la gloire, la puissance redoutable du Dieu du prophète et aussi l'horreur avec laquelle il écarte de lui tout ce qui est moralement impur (cf. 6, 3 et la note). Cette expression ne se retrouve que chez le Second Ésaïe et dans quelques psaumes de date récente.

5 Où voulez-vous que l'on vous frappe encore
que vous persistiez dans la révolte ?
Toute la tête est malade,
et tout le cœur languissant;
6 Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête
il n'y a plus rien de sain.
Ce ne sont que blessures, contusions,
plaies fraîches,
Qui n'ont été ni pressées, ni bandées
et n'ont pas été soumises à l'action émolliente de l'huile.
7 Votre pays est un désert;
vos villes sont consumées par le feu;
Vos terres. . ., sous vos yeux
des étrangers [en] dévorent [les fruits],
un désert comme le bouleversement de Sodome [a].
8 Et la fille de Sion [b] est seule restée [c]
comme une cabane dans une vigne,
comme une hutte dans un champ de concombres [d]
comme une ville assiégée [e].
9 Si Yahvé, [Dieu] des armées [f],
ne nous avait laissé un reste,
Nous serions comme Sodome,
nous ressemblerions à Gomorrhe.

10 Écoutez la parole de Yahvé,
chefs de Sodome !
Prêtez l'oreille à l'oracle de notre Dieu,
peuple de Gomorrhe [g] !
11 « Que m'importe le grand nombre de vos sacrifices ?
dit Yahvé.
Je suis rassasié des holocaustes de béliers
et de la graisse des veaux gras.
Le sang des taureaux et des boucs,
je n'en veux plus.
12 Quand vous venez voir ma face [h],
qui donc vous l'a demandé ?
Cessez de fouler mes parvis.

6. « il — sain ». Manque en G^BAS. 7. « le — Sodome » lis. *sedôm*. H : un bouleversement d'étrangers. — Mais le terme hébreu pour « bouleversement » est toujours employé avec le mot « Sodome. » 8. « assiégée » *G S* (lis. *neṣôrâ*). H : gardée (c'est-à-dire surveillée, cernée ?) 9. « reste » *G S L* (suppr. *kim'aṭ*). H aj. « comme peu » (ou plutôt : « il s'en faudrait de peu que... »). 11. « des taureaux » *G* (suppr. *oukebâsîm*). H aj. : et des agneaux. 12. « voir — face » *H* S* (lis. *lir'ôt*). H : paraître [devant] ma face. 12-13. « Cessez — oblations » *G^AB* (rattachez *lô' tôsîphou* au v. 12 et lis. *menâḥôt*). H : de fouler mes parvis ? 13 Ne continuez pas à apporter de vaines oblations.

a. Ce membre de phrase, en excès dans le vers et qui anticipe fâcheusement sur le v. 9, est sans doute une glose se rapportant à la première incise du v. 7. *b*. C'est-à-dire « la [jeune] fille qu'est Sion ». On désignait ainsi soit la population de Jérusalem, soit, comme ici, la cité elle-même personnifiée.
c. Cf. 2 Rois 16, 5 (sous Aḥaz) et 18, 13, 17 (sous Ézéchias). Le roi s'étant réfugié dans sa capitale, le pays était abandonné à l'envahisseur, qui le pillait, brûlait villes et villages, dévastait les champs et emmenait la population en esclavage.
d. En Palestine, on élève au milieu des vignobles, des vergers et des jardins potagers, des constructions où s'abritent les gardiens, au temps où les fruits arrivent à maturité. Ces édifices sont quelquefois de véritables tours (cf. 5, 2). *e*. Glose expliquant les deux images qui précèdent. *f*. Voy. note *e* sur 1 Sam. 1, 3. *g*. L'état moral de Jérusalem est semblable à celui des deux villes maudites à la veille de leur anéantissement : l'impiété et la perversité débordent; le peuple est mûr pour la destruction. *h*. Voy. note *b* sur 1 Sam. 1, 22.

13 C'est en vain que vous apportez des oblations [a] :
la fumée [des sacrifices [b]], je l'ai en horreur.
Néoménies, sabbats, assemblées de culte [c],. . .
je ne puis [supporter] le crime associé à la solennité religieuse.
14 Vos néoménies et vos fêtes,
je les hais de toute mon âme;
Elles me sont à charge;
je suis las de les supporter.
15 Quand vous étendez vos mains [d],
je me voile les yeux pour ne pas vous voir.
Vous avez beau multiplier vos prières :
je n'écoute pas.
Vos mains sont pleines de sang :
16 lavez-vous, purifiez-vous.
Ôtez vos mauvaises actions
de devant mes yeux.
Cessez de faire le mal,
17 apprenez à faire le bien.
Recherchez l'équité;
soutenez l'opprimé.
Rendez justice à l'orphelin,
défendez la veuve [e].
18 Venez donc et plaidons,
dit Yahvé :
Si vos péchés sont comme l'écarlate,
qu'ils deviennent blancs [f] comme neige !
S'ils sont rouges comme la pourpre,
qu'ils soient [blanchis] comme la laine !
19 Si vous voulez, si vous obéissez,
vous mangerez les produits excellents du pays.
20 Si vous refusez, si vous vous révoltez,
vous serez dévorés par l'épée. »
La bouche de Yahvé a parlé.

17. « soutenez l'opprimé » *G S L T* (lis. *ḥâmouṣ*). H : faites marcher droit (?) le violent.

a. Ce mot est pris ici soit dans son sens technique d'offrande *de céréales*, soit peut-être plutôt avec l'acception générale d'offrande, tribut : tous les sacrifices étaient volontiers conçus en Israël comme un tribut dû à Yahvé en tant que seigneur du pays. *b*. Ou plus spécialement (mais surtout dans les textes postexiliques) des parfums. *c*. La noémènie ou fête de la nouvelle lune était probablement observée chez les Hébreux dès les temps nomades. Le sabbat célébrait sans doute à l'origine, en Israël comme en Babylonie, la pleine lune (le moment où l'astre « cesse » de croître); par extension ce terme fut appliqué à un temps sacré marquant les diverses phases de la lune (de sept en sept jours à peu près), puis à un jour de chômage observé tous les sept jours indépendamment du cours de l'astre. Par « assemblée de culte » (litt. : convocation) il faut peut-être entendre la réunion qui inaugurait et terminait les grandes fêtes. *d*. Litt. : *vos paumes*. Geste de prière usité dans toute l'antiquité : l'orant étendait ses mains ouvertes vers le sanctuaire ou vers l'objet sacré, résidence de son dieu. *e*. La veuve et l'orphelin étaient, dans la société israélite, les faibles par excellence. La veuve n'héritait pas de son mari; elle ne possédait que ce qu'elle avait apporté en dot. Qu'elle restât dans la maison de l'héritier ou qu'elle retournât chez son père, elle était toujours sans existence légale et ne pouvait faire valoir ses droits. L'orphelin était également sans défense aussi longtemps que son âge ne lui permettait pas de faire partie de « l'assemblée ». Il était soumis au plus proche parent de son père, le *goël*, qui devait lui servir de tuteur, mais qui souvent manquait à ses devoirs. *f*. On traduit souvent : « ils deviendront blancs » et, au vers suivant, « ils seront [blanchis] »; on trouve alors dans ce passage une promesse de pardon total. Mais une pareille promesse serait en désaccord avec ce qui précède : Yahvé, après avoir dressé un acte d'accusation contre son peuple (2-17), invite les coupables à « plaider » à leur tour, à se disculper, s'ils le peuvent, à démontrer que, en dépit des apparences, ils sont blancs comme neige.

Le jugement contre la ville corrompue.

Une nouvelle Jérusalem[a].

21 Comment est-elle devenue une prostituée,
la cité fidèle,
Sion pleine de droiture?
La justice y habitait[b];
et maintenant des assassins!
22 Ton argent s'est mué en scories;
ton vin a été mêlé d'eau.
23 Tes magistrats sont des rebelles,
complices des voleurs :
Tous ils aiment les présents
et courent après la rémunération [de leurs services][c].
Ils ne font pas droit à l'orphelin
et la cause de la veuve n'est jamais [appelée] devant eux[d].
24 C'est pourquoi voici l'oracle du Seigneur,
Yahvé, [Dieu] des armées,
le puissant[e] d'Israël :
« Ah! j'aurai satisfaction de mes adversaires;
je vais me venger de mes ennemis.
25 J'étendrai ma main contre toi;
je te purifierai de tes scories dans le creuset;
j'enlèverai toutes tes parcelles de plomb.
26 Je rendrai tes juges pareils à ceux d'autrefois,
tes conseillers semblables à ceux des premiers temps[f].
Après cela on t'appellera
ville de la justice,
cité fidèle. »
27 Sion sera rachetée par le jugement
et ses convertis, par la justice.
28 Rebelles et pécheurs seront brisés [tous] ensemble
et ceux qui abandonnent Yahvé périront[g].

21. « Sion » *G.* Manque en H (rythme défectueux). 25. « dans le creuset » lis. *bakkour* » H : comme [avec] la potasse.

a. Ce nouveau réquisitoire a, du moins à son début (v. 21-23a), le rythme ordinaire des chants de deuil; comme beaucoup de poëmes funèbres (Lam. 1, 1; 2, 1; 4, 1; cf. 2 Sam. 1, 19, 25, 27), il s'ouvre par l'exclamation désolée : « Comment...? » — Qui donc est mort, ont dû se demander les auditeurs du prophète? C'est Sion qui est morte à la droiture et à la fidélité. — Ce morceau pourrait être du temps de Yotam ou d'Aḥaz. *b.* Glose, en excès dans le vers. *c.* Les juges donnent raison à qui leur verse le plus. *d.* Cf. Lc 18, 2-4. *e.* Ce terme était appliqué spécialement au taureau, le type de la force : ce qualificatif a dû être donné à Yahvé au temps où on le représentait volontiers sous l'image d'un jeune taureau (le « veau » d'or; ceux de Dan et de Béthel). *f.* A la différence d'Osée, qui fait débuter la corruption d'Israël avec l'entrée du peuple en Canaan, et d'Ézéchiel, qui la fait dater déjà du séjour au désert, Ésaïe admet que Jérusalem a été autrefois une cité fidèle, c'est-à-dire qu'au temps de David au moins, elle avait des juges intègres et des conseillers honnêtes. *g.* Les v. 27 et 28, où il est parlé *de* Yahvé à la 3e personne, paraissent être d'une autre main. Si, comme il semble, le v. 27 signifie que la population de Sion est esclave et que ses éléments revenus au bien *ont droit* à être libérés, ces deux vers (27 et 28) exprimeraient une idée courante à l'époque qui suivit l'exil.

Contre le culte des arbres sacrés[a].

. . . .
29 Car vous aurez honte des térébinthes[b] que vous aimez
et vous rougirez des jardins qui vous charment[c].
30 Vous serez, en effet, comme un térébinthe au feuillage flétri
et comme un jardin sans eau.
31 L'homme fort sera l'étoupe
et son œuvre l'étincelle :
Ils brûleront tous deux ensemble,
et personne n'éteindra.

Jérusalem centre du monde.

Abolition de la guerre.

2 1 La vision qu'Ésaïe, fils d'Amoç, eut[d] sur Juda et sur Jérusalem[e].
2 Il arrivera à la fin des temps[f]
que la montagne de Yahvé et la maison de notre Dieu
Seront affermies au dessus des montagnes
et se dresseront plus haut que les collines[g].
Toutes les nations y afflueront,
3 des peuples nombreux s'[y] rendront et diront :
« Allons, montons à la montagne de Yahvé,
à la maison du Dieu de Jacob :
Il nous enseignera ses voies
et nous marcherons dans ses sentiers. »

29. « vous — honte » *H* T* (lis. *tébôšou*). H : ils auront honte. 2, 2. « la montagne — Dieu » d'après *G* (lis. *har yahwè oubêt 'êlôhênou*). H : la montagne de la maison de Yahvé. « Seront affermies » *Mi. 4, 1* (transp. *nâkôn* devant *berô'š*).

a. Ce petit développement ne fait suite ni au v. 28 ni au v. 26; c'est la fin d'une censure dirigée par Ésaïe contre le culte que beaucoup d'Israélites rendaient à certains objets naturels comme les arbres et les sources. *b.* Le mot hébreu (*'êl*), ainsi que les termes apparentés (*'êlâ*, *'êlôn*, *'allôn*), qu'on traduit aussi par « chêne » (il s'agit du chêne-vert), désignait d'une façon générale un grand arbre, — ordinairement un arbre à feuilles persistantes — qu'on entourait d'une vénération religieuse, auquel on demandait, par exemple, des oracles (Gen. 12, 6; Jug. 9, 37; 2 Sam. 5, 24 et les notes) et qu'on invoquait en lui disant : « tu es mon père » (Jér. 2, 27). L'arbre sacré était, avec la source, un des éléments essentiels des sanctuaires sémitiques : on voyait dans l'arbre puissant une manifestation de l'énergie divine et la résidence d'un dieu. Les Israélites, en entrant en Palestine, adoptèrent les arbres sacrés, les sources et les montagnes saintes des Cananéens, mais en identifiant d'ordinaire les divinités que ceux-ci y localisaient avec Yahvé, le Dieu d'Israël : les contemporains des prophètes des VIIIe et VIIe siècles adoraient « sur toute colline élevée et sous tout arbre vert ». *c.* Encore après l'exil certains Juifs « sacrifiaient dans les jardins » (65, 3) et y célébraient un culte mystérieux (66, 17). Par « jardins » il faut entendre, selon les uns, les bois sacrés qui entouraient certains sanctuaires et où se pratiquait la prostitution sacrée, selon d'autres, les bouquets d'arbres qui ombrageaient d'ordinaire les sources saintes (il s'agirait du culte des eaux, cf. v. 30b), d'après d'autres hypothèses les « jardins d'Adonis » ou encore les vergers et vignobles, où l'on se livrait, lors des fêtes accompagnant la vendange, à des danses (Jug. 21, 19-21) et autres rites plus ou moins orgiastiques. Il est difficile de préciser. *d.* Litt. : *La parole qu'Ésaïe... vit.* *e.* Ce titre, presque identique à celui de 1, 1, et où le prophète est de nouveau présenté au lecteur, avec le nom de son père, ne devait pas être une simple tête de chapitre, se rapportant au seul oracle qui suit (v. 2-5), mais le début d'un recueil d'oracles d'Ésaïe, comprenant soit les ch. 2-4, soit peut-être l'ensemble des ch. 2-39 avant qu'on n'eût constitué le ch. 1 pour servir d'introduction à ce livre. — La prophétie qui suit (du moins les v. 2-4) se retrouve, avec quelques menues variantes, dans Michée 4, 1-3. Il n'est pas probable qu'Ésaïe et Michée l'aient empruntée à un devancier inconnu, ni que l'un ait copié l'autre : ce sont les faux prophètes qui se « dérobaient » des oracles (Jér. 23, 30). Le plus vraisemblable est que cette prédiction circulait sans nom d'auteur et a été attribuée par les uns à Ésaïe, par d'autres à Michée. Les espérances qui y sont formulées et certaines expressions qui y sont employées ne sont sûrement attestées que chez les écrivains de l'époque de l'exil et de la restauration (ainsi És. 60 et 66). *f.* Au début de l'ère messianique. Dans les textes anciens, l'expression signifiait simplement « dans la suite des temps », dans l'avenir (Gen. 49, 1). *g.* Ces expressions ne sont sans doute pas à prendre au figuré, comme une simple image de la suprématie religieuse et politique promise à Jérusalem. Les prophètes, depuis l'exil, annoncent une transformation glorieuse de la topographie même de la Palestine (Éz. 40, 2; 47, 1-12; Joël 4, 18; Zach. 14, 8-10). Jérusalem, « nombril de la terre » (Éz. 38, 12; Hén. 26, 1) et identifiée (ainsi Ps. 48, 3) à la « montagne de Dieu », site du Paradis (Éz. 28, 14) et lieu d'assemblée des élohim (És. 14, 13-14), deviendra un centre de ralliement visible de toute la terre (cf. Gen. 11, 4).

Car de Sion viendra l'oracle[a]
et de Jérusalem la parole de Yahvé.
4 Il sera l'arbitre entre les nations,
le juge de peuples nombreux[b].
Et de leurs épées ils forgeront des socs de charrue,
de leurs lances des serpes.
Une nation ne lèvera plus l'épée contre une autre nation
et l'on ne s'exercera plus à la guerre[c].
5 Maison de Jacob, allons,
marchons à la lumière de Yahvé[d].

Au jour de Yahvé tout ce qui s'élève sera abaissé.

. . . .[e]

6 Tu as, en effet, rejeté ton peuple,
la maison de Jacob;
Car elle est pleine de devins et d'interprètes de présages[f] comme les Philistins[g]
et l'on frappe dans la main[h] des étrangers.
7 Son pays est rempli d'argent et d'or
et elle a des trésors à l'infini[i].
Son pays est plein de chevaux
et elle a des chars sans nombre[j].
8 Son pays est rempli d'idoles
et elle a des statues innombrables;
Elle se prosterne devant l'œuvre de ses mains,
devant ce que ses doigts ont fabriqué[k].

9 Les mortels seront abaissés,
et l'homme sera humilié.
Ne leur pardonne pas[l]!
10 Réfugiez-vous dans les rochers,
cachez-vous sous terre,

6. « de devins » lis. *qôsemîm*. H : d'Orient. — Texte incertain. « dans la main » lis. *bidé*. H : dans les enfants. — Texte incertain. 8. « et elle a — innombrables ». D'après *v. 7* (aj. *we'ên qêṣè le'aṣṣebôtâw*). Manque en H. « Elle se prosterne » lis. *yištaḥăwè*. H : Ils se prosternent. 9. « seront... sera » cf. *11* et *17* (lis. *wešaḥ* et *wešâphêl*). H : furent... fut. 10. « Réfugiez-vous... cachez-vous » *G* et v. *19* (lis. *bô'ou* et *wehiṭṭâmenou*). H : Réfugie-toi... cache-toi.

a. En hébreu « la *tôrâ* ». Mais, comme le montre la suite (v. 4), le prophète ne pense pas ici — en tout cas ne pense pas avant tout — à une loi rituelle réglant le culte dû à Yahvé, mais à des directions morales que les peuples viendront demander au Dieu d'Israël et qu'ils devront suivre dans leurs relations internationales. *b.* Les peuples de l'antiquité ne se faisaient pas scrupule de consulter l'oracle réputé d'un dieu étranger (2 Rois 1, 2; 8, 7-10 etc.). Mais l'espérance formulée ici va beaucoup plus loin : l'autorité spirituelle dont jouira le Dieu d'Israël sera telle que toutes les nations de la terre viendront soumettre leurs conflits à l'arbitrage des organes de Yahvé (prêtres et prophètes). *c.* La destruction des armes de guerre était, avec le rétablissement de la paix paradisiaque, un des éléments essentiels de l'eschatologie juive (Os. 2, 18; Ès. 9, 4; Zach. 9, 10; Ps. 46, 10; Hén. 52, 8). *d.* Même idée Michée 4, 5, mais exprimée en termes tout différents. *e.* Le début du morceau manque. *f.* Tel semble être le sens le plus probable du mot *'ônên*; cf. Deut. 18, 10, 14 et note *i* sur Lév. 19, 26. *g.* Cf. 1 Sam. 6, 2. Les pratiques, plus ou moins entachées de magie, de la divination, sans être inconnues des anciens Hébreux, étaient moins développées en Israël que chez les autres peuples de l'Orient, et les fidèles de Yahvé les considéraient souvent comme empruntées à l'étranger (cf. Deut. 18, 14; etc.) *h.* Le texte, assez incertain (voy. note crit.), paraît faire allusion soit au geste d'accord usité pour conclure un marché, soit à quelque rite magique. *i.* Les règnes d'Ouzziyya et de Yotam, d'après 2 Chron. 26 et 27, furent pour Juda des temps de grande prospérité matérielle et de succès politiques. *j.* Allusion au luxe des nobles et surtout aux préparatifs militaires des rois (cf. 2 Chron. 26, 11-15). *k.* Il ne s'agit pas nécessairement d'images de divinités étrangères, mais aussi de celles qui prétendaient représenter Yahvé. Ésaïe voit dans l'adoration de statues faites de mains d'hommes, comme dans la prétention de deviner l'avenir, dans l'accumulation des richesses et dans les armements, autant de témoignages d'un orgueil impie qui met sa confiance dans des moyens humains et non en Dieu seul. *l.* Le texte de cette partie du refrain, qui revient v. 11 et 17, paraît le mieux conservé au v. 17. Elle ne figurait sans doute pas, primitivement, au v. 11.

Sous le coup de la terreur qu'inspirera Yahvé
et pour vous soustraire à l'éclat de sa majesté,
quand il se lèvera pour épouvanter la terre[a].
11 La superbe des mortels devra baisser les yeux
et l'orgueil des hommes sera humilié.
Yahvé seul sera exalté
en ce jour-là.

12 Car Yahvé, [Dieu] des armées, aura un jour [où il sévira]
contre tout ce qui est orgueilleux et hautain,
contre tout ce qui s'élève, pour l'abaisser :
13 Contre tous les cèdres du Liban hauts et élevés
et contre tous les chênes du Bachân,
14 Contre toutes les hautes montagnes
et contre toutes les collines élevées,
15 Contre toutes les hautes tours
et contre tous les remparts escarpés[b],
16 Contre tous les vaisseaux de Tarsis[c]
et contre tous les objets[d] précieux.

17 La superbe des mortels sera humiliée
et l'orgueil des hommes sera abaissé.
Yahvé seul sera exalté
en ce jour-là
18 et toutes les idoles disparaîtront.
19 Réfugiez-vous dans les anfractuosités des rochers
et dans les antres de la terre,
Sous le coup de la terreur qu'inspirera Yahvé
et pour vous soustraire à l'éclat de sa majesté,
quand il se lèvera pour épouvanter la terre.

Ad [20] En ce jour là, l'homme jettera aux rats[e] et aux chauves-souris les idoles d'argent et les idoles d'or qu'il s'était faites pour les adorer, [21] lorsqu'il se réfugiera dans les fentes des rochers et dans les fissures de la roche,

Sous le coup de la terreur qu'inspirera Yahvé
et pour se soustraire à l'éclat de sa majesté,
quand il se lèvera pour épouvanter la terre[f].
22 Cessez de vous confier en l'homme,
qui n'a qu'un souffle dans les narines :
de quelle valeur peut-il être[g]?

« quand — terre » *G* cf. v. *19* et *21*. Manque en H. 12. « s'élève ». G aj. : et [ce qui est] haut (à substituer peut-être à « pour l'abaisser. ») 18-19. « disparaîtront. 19 Réfugiez-vous » cf. v. *10* (lis. *yaḥălôphou bô'ou*). H : disparaîtra (*sic*). 19 Et ils se réfugieront. 20. « qu'il s'était faites » G[1] (lis. *'âsâ*). H : qu'on lui avait faites. « aux rats » cf. *L* (lis. *laḥăpharpârôt*). H : pour creuser des trous (?).

a. Les contemporains d'Ésaïe attendaient le « jour de Yahvé », c'est-à-dire un jour où le Dieu d'Israël apparaîtrait au milieu des épouvantes, — tempêtes, ténèbres, sang et feu — et exterminerait ses adversaires, par où ils entendaient les ennemis de son peuple. Ésaïe, comme Amos (5, 18-20), annonce que Yahvé, en ce jour-là, sévira contre sa propre nation; car il abaissera tous les humains orgueilleux. *b.* Les remparts escarpés et les hautes tours étaient particulièrement nombreux en Juda depuis les grands travaux d'Ouzziyya et de Yotam (2 Chron. 26, 9-10; 27, 4). *c.* On appelait ainsi, non seulement les vaisseaux qui allaient effectivement jusqu'à Tarsis (Tartessus) en Espagne, mais tous les bâtiments long-courriers. Les entreprises maritimes sur la mer Rouge et le commerce d'Élat, port du golfe élanitique, tenaient une grande place dans la politique judaïte au début du VIIIe siècle (2 Rois 14, 22; 16, 6). *d.* Mot de signification incertaine. *e.* Litt. : *aux creuseurs de trous*. Selon d'autres, les taupes. *f.* Les v. 20 et 21, dont le premier est en prose, paraissent être une glose commentant les v. 18 et 19. *g.* Le v. 22 manque en G. On y voit souvent une note marginale. Cependant il est bien dans la manière d'Ésaïe et exprime une des idées fondamentales du prophète.

Jérusalem livrée à l'anarchie en punition de l'indignité de ses chefs.

3 1 Car voici que le Seigneur,
Yahvé, [Dieu] des armées,
Va ôter de Jérusalem et de Juda
[Tout ce qui pourrait servir d'] appui et [de] soutien[a] :
Toute ressource[b] en pain
et toute ressource[b] en eau[c],
2 Le vaillant guerrier et l'homme d'armes[d],
le juge, le prophète,
le devin et l'ancien,
3 Le chef de cinquante,
le notable, le conseiller,
Celui qui est versé dans la magie
et celui qui s'entend aux incantations.
4 Pour chefs je leur donnerai des enfants
et des jouvenceaux[e] domineront sur eux.
5 Les gens se maltraiteront l'un l'autre;
le voisin [maltraitera] le voisin.
L'enfant insultera le vieillard
et l'homme de rien, celui qui est considéré.
6 Quand un homme saisira son frère [en disant] :
« Dans la maison de ton père tu as un manteau[f] :
Il faut que tu deviennes notre chef
et que tu prennes ces ruines sous ton pouvoir, »
7 L'autre, en ce jour-là, protestera :
« Je ne saurais bander [vos plaies];
Dans ma maison il n'y a ni pain ni manteau :
ne me faites pas chef du peuple. »
8 En effet, Jérusalem chancelle [déjà]
et Juda s'écroule[g],
Car leurs paroles et leurs actes sont dirigés contre Yahvé
et bravent les regards de sa majesté.
9 Leur partialité[h] témoigne contre eux;
ils font étalage de leurs péchés comme [les gens de] Sodome, au lieu de les cacher.
Malheur à eux!
Ad Car ils préparent leur propre ruine.
10 Dites : « Heureux le juste,
car il se nourrira du fruit de ses œuvres.
11 Malheur au méchant! Le mal l'atteindra,
car il sera traité selon ce que ses mains ont fait[i]. »

3, 6. « ton père » (lis. *'âbîkâ*). H : son père. 11. « Le mal l'atteindra » lis. *kî ra' lô*. H : Mal! — Texte incertain.

a. Les mots qui signifient « appui » et « soutien » désignant spécialement le bâton, on peut traduire aussi « va ôter... sceptre et bâton [de commandement] » c'est-à-dire celui qui tient un sceptre ou un bâton. Il s'agit en tout cas des hommes (chefs militaires, civils et religieux) qui formaient l'armature de l'État (v. 2-3). *b*. Litt. : *tout appui*. *c*. Ce vers (1[b]) est sans doute une glose : dans le contexte il n'est pas question de famine, mais d'anarchie. *d*. Les « vaillants » étaient les mercenaires formant l'armée permanente; par « hommes d'armes » il faut sans doute entendre le ban (voy. 2 Sam. 8, 16 (et note *d*); 10, 7 (et notes *j* et *k*); 16, 6; 20, 7; Néh. 3, 16). *e*. Litt. : *la jeunesse*. Selon d'autres : « l'arbitraire » ou « les mauvais traitements. » *f*. Posséder un manteau... dernier reste de richesse et signe de distinction sociale. *g*. L'anarchie que le prophète annonce pour l'avenir (v. 1-7) est, à ses yeux, l'effet et la continuation de la désagrégation morale et spirituelle de la nation qu'il constate dans le présent (v. 8-15). *h*. Selon d'autres : leur effronterie. Mais ce n'est pas le sens ordinaire de l'expression. *i*. Cet énoncé sentencieux du principe de la rémunération individuelle (v. 10, 11 et peut-être déjà 9[b]) est sans doute une interpolation : il interrompt le réquisitoire indigné du prophète.

12 Mon peuple..., des tyrans capricieux l'oppriment[a],
des exacteurs dominent sur lui.
O mon peuple, tes guides t'égarent,
ils minent la route où tu t'avances.
13 Yahvé se lève pour accuser,
il est debout pour faire le procès de son peuple[b].
14 Yahvé entre en jugement
avec les anciens et les magistrats de son peuple[c].
« C'est vous qui broutez la vigne[d];
vous avez dans vos maisons la dépouille du misérable.
15 De quel droit foulez-vous mon peuple
et écrasez-vous la face des misérables[e]? »

Yahvé châtiera l'orgueil des grandes dames de Sion[f].

16 Yahvé a dit :
A cause de l'orgueil
des filles de Sion[g],
Parce qu'elles vont le cou tendu
en lançant des œillades
Et qu'elles marchent à petits pas
en faisant sonner les anneaux de leurs chevilles[h],
17 Le Seigneur couvrira de dartres
le crâne des filles de Sion;
Yahvé découvrira leur honte[i].
18 En ce jour-là, le Seigneur enlèvera
les anneaux luxueux,
les diadèmes[j] et les croissants,
19 Les pendants d'oreille, les bracelets et les voiles,
20 les tiares, les chaînettes d'entraves[k] et les ceintures,
Les boîtes à parfum et les amulettes,
21 les bagues et les anneaux du nez[l],
22 Les habits de fête, les châles,
les manteaux et les escarcelles[m],
23 Les étoffes diaphanes et le linge fin,
les turbans et les mantilles.

12. « des exacteurs (litt. : créanciers) » *G Aq Theod* (lis. *wenôšîm*). H : des femmes. « minent ». G : embrouillent (*ballou*). 13. « de son peuple » *G S* (lis. *'ammô*). H : des peuples. 15. G[hex]. H aj. : oracle du Seigneur, Yahvé des armées. 17. « leur honte » lis. *ḥèrpathèn*. H a un mot de signification incertaine. 23. « étoffes diaphanes » G (lis. *haggelînîm* d'après le bab. *gulînu*). H : miroirs (?). — Texte incertain.

a. On peut traduire aussi : « un enfant le gouverne ». Mais Ésaïe décrit ici les *crimes* des gouvernants actuels, non les *infortunes* du peuple de l'avenir, comme au v. 4. *b*. Cf. note *a* sur 2, 10. *c*. Les cadres de l'organisation patriarcale, où l'autorité appartenait aux « anciens » (cheikhs) des familles et des clans, subsistaient encore à côté de ceux du régime monarchique représenté par les « magistrats », c'est-à-dire par les fonctionnaires royaux. *d*. La vigne, c'est-à-dire le peuple, cf. 5, 1-7. *e*. Cette peinture de la corruption des hautes classes conviendrait bien au début du règne d'Aḥaz. On s'expliquerait qu'à cette époque le prophète paraisse attendre la ruine de Juda d'une décomposition intérieure plutôt que d'une invasion étrangère. *f*. Cf. Am. 4, 1-3. Cet oracle date probablement aussi du règne d'Aḥaz. Mais ici le prophète compte que la population de Jérusalem sera réduite en esclavage (v. 24). *g*. Sion était le quartier du palais. Par « filles de Sion » il faut entendre les femmes de la noblesse et de la cour. Zélées pour la vie mondaine et les modes étrangères, elles étaient en général opposées au parti des prophètes. *h*. Parure usitée en Orient chez les femmes riches. *i*. Allusion aux injures que les femmes auront à subir au moment de l'invasion de l'ennemi. *j*. Selon d'autres « les soleils »; il s'agirait de petits disques de métal suspendus au cou comme les croissants. *k*. Petites chaînes qui reliaient les anneaux de chevilles et empêchaient de faire de grands pas. *l*. Cf. Gen. 24, 22, 47. *m*. Selon d'autres « pantalons ».

24 Et alors,
Au lieu de parfums il y aura la pourriture,
au lieu de ceinture une corde,
Au lieu de cheveux frisés, une tête rasée,
au lieu d'un riche manteau, un sac ceint [autour des reins],
une marque au fer rouge au lieu de beauté[a].

Jérusalem sera peuplée de veuves[b].

25 Tes hommes[c] tomberont sous le glaive;
tes braves [succomberont] dans les combats.
26 Et les portes de la ville gémiront et seront dans le deuil[d];
vidée [de ses habitants, Jérusalem] restera assise par terre[e].

4

1 Sept femmes saisiront
un même homme en ce jour-là
En [lui] disant : « Nous mangerons notre propre pain;
nous nous couvrirons de nos propres vêtements[f];
Laisse-nous seulement porter ton nom,
fais cesser notre opprobre[g] ! »

Le bonheur de Sion, protégée et glorifiée par Yahvé[h].

2 En ce jour-là
ce que Yahvé fera germer
sera l'ornement et la gloire,
Et le fruit de la terre
sera l'orgueil et la parure
des réchappés d'Israël[i].
3 Ceux qui resteront de Sion
et ceux qui survivront à Jérusalem
Seront appelés saints[j],
tous ceux qui seront inscrits pour la vie[k] à Jérusalem.
4 Quand le Seigneur aura lavé
la souillure de la fille de Sion[l]
Et nettoyé Jérusalem du sang qui y a été répandu,
au vent du jugement et au vent de la destruction,

4, 4. « de la fille » lis. *bat*. H : des filles. G : des fils et des filles.

a. Les dames de Sion seront emmenées en captivité. La corde, la tête rasée, le sac et la marque au fer rouge sont des allusions aux traitements qu'on faisait subir aux prisonniers de guerre et aux esclaves. *b.* Ce morceau est sans doute indépendant du précédent. Les femmes dont le prophète parle ici ne seront pas emmenées captives, mais resteront à Jérusalem et disposeront de certaines ressources (4, 1); mais elles seront veuves, la population masculine ayant péri presque tout entière dans les combats. *c.* Le prophète s'adresse à Jérusalem personnifiée. *d.* C'est devant les portes de la ville qu'étaient les places publiques, où les hommes avaient l'habitude de s'assembler. Maintenant elles sont désertes. *e.* Sur ce geste de deuil, cf. Jug. 20, 26 et la note; Job 2, 13; Esdr. 9, 3.

f. Renonçant aux droits qui étaient ceux de la femme mariée, nous assurerons nous-mêmes notre nourriture et notre habillement. *g.* Sur la condition humiliée faite à la veuve dans la société israélite, voy. note *e* sur 1, 17. *h.* Il n'est pas sûr que ce morceau soit d'Ésaïe; les espérances qui y sont formulées sont, en tout cas, celles qui avaient cours parmi les Juifs après le retour de l'exil. *i.* L'Israël de l'avenir mettra sa gloire, non dans la force des armes et dans les œuvres d'une civilisation profane, mais dans les produits que Yahvé fera germer du sol. Le salut messianique sera une restauration de la nature. La Palestine deviendra fertile comme une oasis; cf. 30, 23-25; 32, 15-20; 55, 13; Éz. 34, 26-30; 47, 1-12; Joël 3 [H : 4], 18 etc.

j. Le peuple ne disparaîtra pas complètement dans la tourmente : les coupables seuls seront anéantis par « le vent du jugement » (v. 4). Un reste subsistera et deviendra la nation sainte, c'est-à-dire sans doute l'élite sacrée servant de prêtres à l'humanité (cf. Ex. 19, 6; És. 61, 6; 62, 12; Zach. 14, 20-21). *k.* C'est-à-dire ceux dont les noms seront maintenus sur la liste des vivants que tient Yahvé (Ps. 69, 29; 87, 6; Ex. 32, 32), donc ceux que Dieu a décidé de faire survivre à la catastrophe (cf. Éz. 9, 4); si l'auteur pensait à ceux à qui Dieu destine une vie *éternelle*, nous aurions ici un indice de date très récente (cf. Dan. 12, 1; Hén. 47, 3; Lc 10, 20; Phil. 4, 3; Hébr. 12, 23; etc.). — Sur les livres tenus dans les cieux, cf. note sur Ps. 139, 16 et note *f* sur Dan. 12, 1.

l. Le texte massorétique donne : « des filles de Sion »; ce serait une allusion à 3, 16-24. Mais le parallélisme avec « Jérusalem » dans le vers suivant demande plutôt qu'il soit ici question de la population tout entière de la capitale (cf. la leçon G); et c'est ce qu'on entendait par « la fille de Sion ».

5 Yahvé viendra et reposera
sur toute l'étendue de la montagne de Sion et sur ceux qui s'y assembleront,
[Comme] une nuée pendant le jour et [comme] une fumée,
[comme] l'éclat d'un feu flamboyant pendant la nuit[a].
Car au-dessus de tout[e la montagne] la gloire de Yahvé
6 sera [comme] un dais et une tente,
Pour donner de l'ombre, pendant le jour contre la chaleur,
pour servir de refuge et d'abri contre l'orage et la pluie.

La parabole de la vigne[b].

5

1 Je veux chanter pour mon ami
un chant d'amour sur sa vigne[c].
Mon ami avait une vigne
sur un coteau fertile[d].
2 Il en défonça le sol et en ôta les pierres;
il y planta un cépage de choix[e].
Au milieu il bâtit une tour;
il y creusa aussi une cuve[f].
Il comptait qu'elle produirait des raisins,
et elle produisit des verjus[g].
3 « Maintenant donc, habitants de Jérusalem
et vous, hommes de Juda,
Jugez, je vous prie, entre moi
et ma vigne.
4 Qu'y avait-il d'autre à faire pour ma vigne
et que je n'aie pas fait?
Pourquoi, quand je comptais lui voir produire des raisins,
n'a-t-elle produit que des verjus?
5 Eh bien, je vous apprendrai
ce que je vais faire à ma vigne :
Je vais en enlever la haie
et elle sera broutée,
En abattre le mur
et elle sera piétinée.
6 Je la ferai ravager;
elle ne sera plus ni taillée ni bêchée;
il n'y croîtra que des ronces et des épines,
Et je défendrai aux nuages
de laisser tomber sur elle de la pluie[h]. »

5. « viendra et reposera » G (lis. *oubâ' wehâyâ*). H : créera. 5-6. « Car — tente » lis. *kôl kebôd yahwè* et rattacher *houppâ* au v. 6. H : Car sur toute gloire [il y a] un dais. [6] Et il y aura une tente... — Texte très incertain. 5, 1. « un chant d'amour » lis. *dôdîm*. H : le chant de mon bien aimé.

a. Yahvé sera présent au-dessus de Jérusalem; mais, comme au temps de l'exode, sa « gloire », c'est-à-dire la lumière qui émane de lui sera, pendant le jour, enveloppée dans un nuage ou dans une fumée; elle ne transparaîtra que la nuit dans une colonne de feu (Ex. 13, 21-22; etc.). Cf. Ps. 97, 2-3. *b.* Cette prophétie paraît dater du début de la carrière d'Ésaïe : le prophète annonce, de même que dans sa vision inaugurale (ch. 6) et comme Amos, la ruine totale de la nation. *c.* Dans les chants d'amour israélites la vigne était une image classique dont les poètes se servaient pour dépeindre la bien aimée (cf. Cant. 1, 5-6, 14; 8, 11-12 et les notes). Pour se faire mieux écouter de la foule auprès de laquelle ces sortes de poèmes avaient tant de succès (Éz. 33, 32), Ésaïe, accoutré peut-être en chanteur populaire, annonce d'abord qu'il va lui aussi traiter le thème traditionnel. Ce n'est qu'ensuite qu'il en tire une parabole d'une cinglante sévérité. *d.* Litt. : *dans une corne, un fils de la graisse.* *e.* En hébreu : « du *sôréq* », mot que le traducteur grec a simplement transcrit et qui désignait un cépage renommé, ainsi appelé à cause de la couleur rouge pourpre des grains.

f. La tour sur laquelle se postent les gardiens chargés d'écarter maraudeurs et oiseaux pillards (cf. Mt 21, 33) et la cuve du pressoir sont les accessoires nécessaires à tout vignoble palestinien. *g.* Des grains qui ne parviennent pas à maturité.

h. Cette dernière menace donnait déjà à entendre que le propriétaire de la vigne dont parlait le chanteur n'était pas un homme, mais un dieu. C'est ce que le prophète va préciser en révélant à ses auditeurs qu'il s'agit d'une parabole figurant les relations de Yahvé avec son peuple (v. 7).

7 La vigne de Yahvé, [Dieu] des armées,
c'est la maison d'Israël,
Et les gens de Juda
sont la plantation qu'il chérissait.
Il en attendait de la droiture,
et ce n'est que sang versé,
De la justice,
et ce ne sont que cris de détresse[a].

Sept malédictions contre l'aristocratie de Juda[b].

8 Malheur à vous qui ajoutez[c] maison à maison
et qui joignez champ à champ[d],
Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace
et que vous soyez les seuls habitants du pays[e] !
9 Ce serment, en effet, a été prononcé à mes oreilles
par Yahvé, [Dieu] des armées :
« Quantité de maisons, je le jure,
seront dévastées[f];
De grandes et belles [demeures]
resteront inhabitées.
10 Car dix arpents de vigne
ne produiront qu'un bat;
Un ḥômer de semence
ne donnera qu'un épha[g]. »

11 Malheur à ceux qui dès le matin
courent après les boissons enivrantes[h],
Qui s'attardent le soir
échauffés par le vin!
12 La cithare et la harpe[i],
le tambourin, la flûte
et le vin, voilà à quoi ils pensent.
Et pour l'œuvre de Yahvé ils n'ont pas un regard;
ils ne voient pas ce que ses mains accomplissent[j].
13 C'est pourquoi mon peuple sera emmené en exil
sans s'être douté de rien[k].

9. « Ce — par (litt. : Car a juré à mes oreilles) » d'après *G* (aj. en tête *kî nisba'*). H : A mes oreilles. G : Car a été entendu (= hébr. *nisma'*) à mes oreilles. 12. « à quoi ils pensent » d'après 19[b] (lis. *maḥšebôtêhèm*). H : leurs festins. — Texte incertain.

a. En hébreu les mots pour « droiture » (*michpâṭ*) et pour « sang versé » (*mispâḥ*), pour « justice » (*cedâqâ*) et pour « cris de détresse » (*ce'âqâ*) sont opposés en une sorte de jeu de mots impossible à rendre en français. *b.* Il est difficile de préciser l'époque où Ésaïe prononça ces malédictions; car les accusations formulées ici sont celles que le prophète a lancées, à travers toute sa carrière, sous Ézéchias comme sous Aḥaz, contre la classe dirigeante de Juda. Les diverses invectives réunies ici sont, du reste, peut-être de dates différentes; car le châtiment annoncé n'est pas partout le même : c'est tantôt l'échec des récoltes (v. 9-10), tantôt l'exil (13ª) et la destruction de la capitale (17). *c.* Litt. : *à ceux qui ajoutent...* *d.* Les progrès de la civilisation entraînaient l'accaparement foncier. L'ancienne société patriarcale, composée de petits propriétaires, disparaissait; il y avait des riches très riches et des pauvres sans terre (cf. Mi. 2, 1-2). — On remarque que la richesse était à peu près exclusivement immobilière. Israël, en ce temps, n'était pas une nation commerçante. *e.* Du moins les seuls qui comptent : dans les sociétés antiques, le droit de cité était lié à la possession de la terre. Celui qui a été obligé par la misère de vendre son champ n'a plus de part en Israël. C'est un déraciné. Il ne lui reste plus qu'à vivre dans la clientèle d'un voisin riche. *f.* Litt. : *Si quantité de maisons ne deviennent pas dévastation*, sous-entendu : Que tel malheur m'arrive! *g.* Un arpent est ce qu'un bœuf peut labourer en un jour. Le *bat*, mesure employée pour les liquides, valait 36 litres, 4, comme l'*épha*, réservé aux matières sèches. L'épha était la dixième partie du *ḥômer*. *h.* Cf. Eccl. 10, 16-17; Act. 2, 15. *i.* Tel est le sens probable des mots *kinnôr* et *nébel*; voy. note *f* sur Ps. 33, 2. *j.* Il s'agit des bouleversements politiques entraînés en Asie par les conquêtes des Assyriens, en qui Ésaïe, comme Amos, reconnaît les exécuteurs des châtiments divins. *k.* Tout ce morceau (v. 11-13ª) rappelle de très près Am. 6, 4-7.

Les grands seront rongés par la faim;
la foule sera desséchée par la soif.

. . . .

14 C'est pourquoi le Cheôl ouvrira sa gueule toute grande;
il élargira sa bouche sans mesure[a]
Et seront engloutis la splendeur [de Sion][b] et sa foule bruyante,
son tumulte et quiconque s'y livre à la joie.
15 Les mortels seront abaissés
et l'homme sera humilié;
les yeux hautains devront se baisser.
16 Yahvé, [Dieu] des armées, se montrera grand dans le jugement;
le Dieu saint manifestera sa sainteté en faisant justice[c].
17 Des agneaux [y] paîtront comme dans leur pâturage
et des bêtes à l'engrais, des chevreaux, [en] brouteront les ruines[d].

18 Malheur à ceux qui tirent le châtiment
avec les cordes de l'impiété
et la peine du péché comme avec les traits d'un chariot[e],
19 A ceux qui disent : « Qu'il se hâte,
qu'il fasse vite son œuvre, afin que nous en ayons le spectacle!
Qu'il mette enfin à exécution
le plan du Saint d'Israël, afin que nous le connaissions[f]! »

20 Malheur à ceux qui appellent le mal bien,
et le bien mal,
Qui changent les ténèbres en lumière
et la lumière en ténèbres,
Qui rendent doux ce qui est amer
et amer ce qui est doux[g]!

21 Malheur à ceux qui sont sages à leurs propres yeux
et intelligents à leur propre sens!

22 Malheur à ceux qui sont pleins de vaillance pour boire le vin
et de courage pour mêler les boissons enivrantes,
23 Qui, pour un présent, absolvent le coupable
et privent de son droit celui qui a le droit pour lui[h]!

24 C'est pourquoi, de même que le chaume est dévoré par la langue du feu
et que l'herbe sèche s'abîme dans la flamme,
Leur racine deviendra semblable au bois pourri
et leur fleur sera emportée comme de la poussière.
Car ils ont rejeté les instructions de Yahvé, [Dieu] des armées,
ils ont méprisé la parole du Saint d'Israël.

13. « rongés — faim » lis. *mezê* (cf. Deut. 32, 24). H : des hommes de faim. 15. Voy. 2, 9. 16. « se montrera » cf. 2, 11[b] (lis. *wegâbah*). H : se montra. 17[b]. lis. *woḥŏrâbôt* et d'après *G gedâyim* (ou peut-être *kârîm*, des agneaux). H : et des nomades se nourriront des ruines des gras. 23. « celui — lui » *H* G S L* (lis. *ṣaddiq*). H a le plur.

a. Le séjour souterrain où descendent tous les morts était souvent représenté comme un monstre à l'appétit insatiable. *b.* Le texte porte « sa splendeur » (la splendeur d'elle). Il s'agit évidemment d'une ville qui devait être nommée dans le début, qui ne nous a pas été conservé, de cette invective : à coup sûr Jérusalem. *c.* Les v. 15 et 16 interrompent la prophétie sur la ruine de Sion. Il faut y voir soit une interpolation, soit, au moins, un fragment transposé. Ils donnent une nouvelle variante du refrain qui scandait l'oracle du ch. 2, v. 6-22 (voy. 2, 9, 11 et 17). *d.* Comme à l'époque patriarcale, cf. 7, 21-25. *e.* C'est-à-dire qui hâtent la venue du châtiment par leur persistance dans l'impiété. *f.* Ésaïe eut toute sa vie à lutter contre des mondains sceptiques, qui se moquaient de ses prophéties de malheur (cf. 28, 9-13). *g.* Allusion soit aux erreurs de jugement des dirigeants de la politique de Juda, conseillers d'Aḥaz et d'Ézéchias (cf. v. 21), soit aux sentences iniques des juges (cf. 23). *h.* La justice était exercée, au temps d'Ésaïe, partie par les « anciens », chefs des familles et des clans, partie par les « magistrats » royaux. Le prophète les estimait aussi rapaces et vénaux les uns que les autres (3, 2, 14-15).

La manifestation suprême de la colère de Yahvé contre son peuple[a].

. . . .

25 A cause de cela la colère de Yahvé s'est enflammée contre son peuple;
il a levé la main sur lui et l'a frappé :
Les montagnes ont été ébranlées
et leurs cadavres [gisent]
comme des ordures dans les rues[b].
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

26 Il dresse une bannière pour [appeler] une nation lointaine,
il la siffle[c] [pour qu'elle vienne] du bout de la terre;
Et la voilà qui arrive prompte, agile.
27 Dans ce peuple personne ne traîne ni ne trébuche,
personne ne sommeille ni ne dort.
Nul n'a la ceinture de ses reins dénouée
ou la courroie de ses sandales rompue.
28 Ses flèches sont aiguisées
et tous ses arcs tendus.
Les sabots de ses chevaux sont [durs] comme le silex
et les roues de ses chars ressemblent à l'ouragan.
29 Il a un rugissement semblable à celui de la lionne;
il rugit comme les jeunes lions[d].
Il gronde et saisit sa proie;
il l'emporte et personne ne la lui arrache[e].

30 Un grondement retentira contre ce peuple[f]
en ce jour-là,
semblable au grondement de la mer.
On regardera la terre
et ce ne seront que ténèbres et angoisse;
la lumière deviendra ténèbres sous les sombres nuées[g].

26. « une nation lointaine » lis. *legôy mimmèrḥâq* (cf. Jér. 5, 15). H : les nations de loin (ou : qui sont au loin). — Mais la suite demande un singulier. 28. « sont [durs] comme » suppr. *nèḥšâbou* (en excès dans les vers). H : sont considérés comme. 30. « et angoisse — ténèbres » lis. *we'ôr* et rattacher ce mot à ce qui suit. H : angoisse et lumière! Ténèbres... — Texte incertain. « sous—nuées » lis. *ba'ăriphîm*. H : sous ses sombres nuées (d'elle). — Texte très incertain.

a. Ce morceau faisait partie d'un ample développement (9, 7-10, 4) formé de strophes se terminant chacune par un même refrain : « Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie, etc... (9, 11, 16, 20; 10, 4) : ce refrain se retrouve ici (5, 25). Dans ce développement, comme Amos dans 4, 6-12, Ésaïe énumérait d'abord les châtiments exercés par Yahvé (9, 7-10, 4 et 5, 25) et qui s'étaient montrés inopérants et terminait en annonçant l'écrasement final (5, 26-29). *b.* Cette peinture rappelle la description classique du « jour de Yahvé » : Yahvé apparaît dans le tremblement de terre (cf. 13, 13; 24, 19-20). Aussi a-t-on souvent entendu ce v. 25 comme se rapportant déjà à l'avenir. Certains le considèrent comme une transition ajoutée par un rédacteur entre les censures qui le précèdent actuellement (5, 1-24) et les menaces qui suivent (26 ss.), mais le fait que le v. 25 est accompagné du refrain suggère plutôt qu'il y est question d'une manifestation de la colère de Yahvé appartenant encore au passé : il pourrait s'agir du grand tremblement de terre du temps du roi Ouzziyya (Am. 1, 1; Zach. 14, 5).
c. Comme on siffle pour faire venir les abeilles (7, 18).
d. Il ne s'agit pas de lionceaux, mais de bêtes déjà adultes, capables de chasser. *e.* Certains traits de la peinture faite ici de l'envahisseur ont une couleur apocalyptique : il ne sommeille ni ne dort; c'est un peuple venu du bout de la terre (cf. l'ennemi qui vient du nord, dans Jér. 1, 15; 4, 5-31; 5, 15-18; 6, 22-26, Gog et Magog dans Éz. 38-39). Mais, étant donné que cet oracle a sûrement été prononcé après 740, c'est-à-dire après le commencement des conquêtes de Tiglat Pilèser III (745-727), il est certain qu'Ésaïe identifie le peuple instrument de la vengeance divine avec les Assyriens.
f. Litt. : *contre lui*. Si ce peuple est celui d'Israël, ce v. s'accorde avec l'ensemble du développement, qui est une menace terrible contre le peuple de Yahvé (cf. Am. 5, 18-20). S'il s'agit du peuple envahisseur (v. 26-29), le v. 30 contient une menace contre l'oppresseur d'Israël et constitue une interpolation ou a été, à tout le moins, transposé. *g.* Il était admis que le jour de Yahvé serait — pour les ennemis de Dieu — un jour de détresse, de sombres nuages et d'épaisses ténèbres (Am. 5, 18-20; Soph. 1, 14-15; Éz. 32, 7-8; Joël 3, 15).

Vocation d'Ésaïe[a].

6 1 L'année de la mort du roi Ouzziyyahou[b], je vis le Seigneur assis sur un trône très élevé et les pans de son vêtement remplissaient le sanctuaire[c]. 2 Des séraphins se tenaient debout auprès de lui[d]. Ils avaient chacun six ailes, deux dont ils se couvraient la face[e], deux dont ils se couvraient les pieds et deux dont ils se servaient pour voler. 3 Et, se répondant l'un à l'autre, ils criaient :

Saint, saint, saint, est Yahvé, [Dieu] des armées[f] :
toute la terre est pleine de sa gloire.

4 A la voix de ceux qui criaient [ainsi], les seuils tremblèrent jusqu'en leurs fondements[g], et le temple se remplit de fumée. 5 Je dis :

Malheur à moi! je suis perdu!
car je suis un homme aux lèvres impures,
Habitant au milieu d'un peuple aux lèvres impures,
et mes yeux ont vu le Roi, Yahvé, [Dieu] des armées[h]!

6 Alors un des séraphins vola vers moi, tenant à la main une pierre brûlante qu'il avait prise avec des pinces sur l'autel. 7 Il en toucha ma bouche et dit :

Vois, cette pierre a touché tes lèvres :
ton iniquité est enlevée,
ton péché est expié[i].

8 Puis j'entendis la voix du Seigneur qui disait :

« Qui enverrai-je?
Qui sera notre messager[j]? »

Je répondis : « Me voici, envoie-moi[k]. » 9 Il dit : « Va! et dis à ce peuple :

Écoutez et ne comprenez pas;
regardez et n'apercevez pas! —
10 Ferme[l] le cœur de ce peuple,
rends ses oreilles pesantes,
bouche ses yeux,

6, 4. « les — fondements (litt. : les fondements des seuils tremblèrent) ». G : le linteau fut soulevé.

a. La vision racontée ici est la première communication divine reçue par Ésaïe, celle qui lui a révélé sa mission de prophète. Le récit de cet événement aurait sa place normale en tête du livre (cf. Jér. 1, 2-10; Éz. 1-3). Il devait, du moins, ouvrir primitivement l'une des petites collections d'oracles (ch. 6-12) réunies ensuite dans le livre actuel. *b.* Vers 740 av. J.-C.
c. Ésaïe était sans doute dans le temple de Jérusalem sur le seuil (v. 4) du « lieu saint » lorsqu'il entra en extase et aperçut la gloire de Yahvé dans le lieu très saint. Il s'agit bien, dans la vision, du temple matériel de Jérusalem, non d'un sanctuaire céleste, car celui que voit le prophète est trop petit pour contenir autre chose que les pans du vêtement de Yahvé. La figure de Yahvé le dépasse infiniment. Cependant, pour Ésaïe, le sanctuaire de Sion est le lieu où Yahvé a établi sa demeure.
d. Le mot *saraph* (plur. *seraphim*) désignait primitivement des serpents ou dragons ailés qui, d'après une croyance commune aux Israélites, aux Égyptiens et aux Arabes, hantaient le désert entre Palestine et Égypte (cf. Nomb. 21, 4-9 et les notes; Es. 14, 29; 30, 6). Mais la conception de ces êtres merveilleux avait évolué : les *seraphim* que contemple Ésaïe ont pris des traits humains : ils ont des mains, des pieds; ils parlent et font partie de la cour de Yahvé. Ils ont cependant conservé quelque chose de leurs origines animales : ils sont nus (puisque, selon l'euphémisme hébraïque, ils « se couvrent les pieds ») et ils ont des ailes (tandis que les anges n'en ont pas). — Des figures de divinités ayant trois paires d'ailes sont représentées sur divers monuments de l'Asie occidentale : ainsi à Tell Ḥalaf (Haute Mésopotamie) une déesse tenant dans ses mains des serpents, et, sur une monnaie de Byblos (Phénicie), le dieu Él-Kronos (cf. Philon de Byblos, dans Eus., II, 26).
e. Les êtres célestes eux-mêmes ne peuvent supporter l'éclat de la gloire de Yahvé. *f.* Yahvé est le Saint d'Israël : c'est là l'affirmation capitale de la théologie d'Ésaïe. Tout ce qui touche au culte est saint, c'est-à-dire intangible au profane; mais, appliqué à Dieu, le terme de « Saint » a un sens infiniment plus étendu. Yahvé est saint; cela signifie qu'il est glorieux (v. 3b), qu'il est majestueux, redoutable, qu'il est le Dieu par excellence, souverainement élevé au-dessus du monde, et aussi qu'il est juste, ne se laissant approcher par aucun de ceux dont les lèvres (c'est-à-dire les paroles et les pensées) sont impures.
g. Si Ésaïe mentionne spécialement le seuil du Temple, c'est peut-être parce que c'est là qu'il se tenait. *h.* Nul mortel ne peut voir Dieu et vivre (Ex. 33, 20). *i.* Le rite extrêmement répandu de la purification par le feu n'était pas inconnu dans le cérémonial juif (Nomb. 31, 21-23 et note *h*). *j.* Litt. : *Qui marchera pour nous?* Cf. Gen. 11, 7 et note *a*. *k.* La décision d'Ésaïe contraste avec la résistance que d'ordinaire les hommes appelés par Dieu opposent d'abord, conscients de leur faiblesse, à la vocation divine (Moïse, Gédéon, Saül, Jérémie), comme avec la passivité d'Ézéchiel. *l.* Litt. : *Engraisse*.

De peur qu'il ne voie de ses yeux,
qu'il n'entende de ses oreilles,
Que son cœur ne comprenne,
qu'il ne se convertisse et ne soit guéri[a]. »

[11]Et je dis : « Jusques à quand, Seigneur? » Il me répondit :

Jusqu'à ce que les villes soient dévastées
et sans habitants,
Que dans les maisons il n'y ait plus personne
et que la campagne ne soit plus qu'un désert.
12 Yahvé en éloignera les hommes
et les terres abandonnées se multiplieront dans le pays.
13 S'il y subsiste un dixième [des habitants],
[ce reste] sera à son tour voué à la destruction,
Comme [il en est pour] le térébinthe et le chêne
dont il subsiste une souche après qu'ils ont été abattus[b].
Sa souche est une semence sainte[c].

Appel à la foi adressé par Ésaïe à Aḥaz au temps de la guerre syro-éphraïmite[d].

7 [1]Au temps d'Aḥaz, fils de Yotam, fils d'Ouzziyyahou, roi de Juda, Recîn, roi d'Aram, monta, ainsi que Pèqaḥ, fils de Remalyahou, roi d'Israël, contre Jérusalem, pour l'assiéger; mais il ne put s'en emparer[e]. [2]On apporta cette nouvelle à la maison de David : « [Les troupes d']Aram ont pénétré en Èphraïm. » Alors le cœur de la famille royale et le cœur du peuple furent agités comme les arbres de la forêt sont agités par le vent. [3]Yahvé dit à Ésaïe : « Sors à la rencontre d'Aḥaz, toi et Chear-Yachoub, ton fils[f]; [va] au bout du canal de l'étang supérieur[g], sur la route du champ du Foulon[h]; [4]et tu lui diras :

Prends garde, reste calme, n'aie pas peur
et que ton courage ne mollisse pas

11. « ne soit plus qu'un désert (litt. : reste un désert) » *G* (lis. *tiššâ'ér*). H : soit dévastée [en] désert. **7**, 1. « il ne put ». G et 2 Rois 16, 5 : ils ne purent.

a. Yahvé endurcit les hommes dans le péché pour mieux faire éclater la justice du châtiment qui les frappera (cf. Ex. 10, 1, 20; 1 Sam. 2, 25; 2 Sam. 24, 1 et les notes). *b*. La souche à son tour est extirpée et brûlée. Ésaïe, au début de son ministère, annonçait, comme Amos, la destruction radicale de la nation.
c. Cette phrase, que ne lisait pas encore le traducteur grec, est une glose tardive, destinée à atténuer la rigueur des menaces d'Ésaïe et à rappeler une espérance à laquelle le prophète fera bientôt une large place : « un reste sera sauvé ». *d*. Cet oracle, comme tous ceux qui forment les ch. 7-8, a été prononcé au temps de la guerre que Juda eut à soutenir contre les Araméens ou Syriens et les Israélites ou Èphraïmites (735-734). *e*. Ce v., tiré à peu près textuellement du livre des Rois (2 Rois 16, 5), a été inséré ici par un rédacteur pour rappeler les circonstances qui provoquèrent l'intervention d'Ésaïe. Recîn, roi de Damas, obligé depuis 738 de payer tribut à Tiglat Pilèser III, roi d'Assyrie, organisa une ligue des peuples de Syrie contre le conquérant. Le nouveau roi d'Israël, Pèqaḥ, se joignit à la coalition. Juda refusa sans doute; et c'est probablement pour le contraindre à y entrer que Recîn, allié à Pèqaḥ, tenta de s'emparer de Jérusalem. La scène qui suit (v. 2 ss.) se passe, du reste, avant l'invasion, alors que les Araméens massaient seulement leurs troupes en Èphraïm (v. 2). *f*. Le nom de cet enfant signifiait : « un reste reviendra [à Yahvé] ». En le choisissant, Ésaïe avait voulu faire au peuple une révélation (cf. 8, 3, 18; Os. 1, 4-9). Il avait acquis la certitude que la destruction de la nation ne serait pas totale (cf. ch. 6) : un reste infime subsistera, mais un reste converti. *g*. Le roi se trouvait là, sans nul doute, afin de surveiller les travaux exécutés hâtivement pour assurer l'approvisionnement en eau de la capitale en vue du siège qui menaçait. On a émis des hypothèses très variées sur l'emplacement de « l'étang supérieur », mentionné aussi És. 36, 2; 2 Rois 18, 17. Il est probable qu'il était alimenté par l'unique source dont disposât Jérusalem au VIII[e] siècle, Ên Guiḥôn (auj. Fontaine de la Vierge), qui jaillit un peu en dehors des remparts, dans la vallée du Cédron. Cette source se déversait anciennement dans deux étangs situés à l'intérieur de la ville, celui qui se trouve à l'extrémité S. O. du Tyropéon, auj. Birket el-Ḥamra (l'étang rouge), et la piscine dite auj. « de Siloé » un peu au N. N. O. du précédent. Le premier de ces réservoirs était relié à la source par un canal creusé à flanc de coteau le long de la vallée du Cédron, le second par un aqueduc souterrain. Comme ce deuxième émissaire, ainsi que la « piscine de Siloé », n'a été creusé que sous Ézéchias, fils d'Aḥaz (2 Rois 20, 20; 2 Chron. 32, 30; Sir. 48, 17), le « canal de l'étang supérieur » auprès duquel Ésaïe rencontra Aḥaz doit être celui qui alimentait le Birket el-Ḥamra. Cet étang a pu fort bien être qualifié (depuis Ézéchias) de « supérieur », car il est à un niveau plus élevé d'environ 4 mètres que la piscine de Siloé. Le canal conduisant à « l'étang rouge » avait grand besoin d'être protégé en cas de siège; car il courait en majeure partie en dehors de la ville et, par endroits, à ciel ouvert. Voy. Ad. Lods, « *L'étang supérieur » et l'approvisionnement en eau de la Jérusalem antique*, Actes du 5[e] congrès intern. d'Archéologie, Alger, 1933. *h*. Ce champ pouvait se trouver au voisinage d'Ên Roguêl, la « source du Foulon », auj. « Puits de Job ».

A cause des deux bouts de tisons
fumants que voilà,
à cause de l'ardente colère de Recîn et d'Aram et du fils de Remalyahou[a],
5 Parce qu'Aram a résolu ta perte,
Èphraïm[b], ainsi que le fils de Remalyahou, en disant :
6 « Marchons contre Juda; nous l'accablerons,
nous nous en emparerons
Et nous y établirons un roi,
le fils de Tabeël[c]. »
7 Voici ce que dit le Seigneur Yahvé :
« Cela ne se réalisera pas; cela ne sera pas.
8 Car la tête d'Aram, c'est Damas
Et la tête de Damas, c'est Recîn.
Encore soixante-cinq ans et Èphraïm, écrasé, cessera d'être un peuple[d];
9 Et la tête d'Èphraïm, c'est Samarie
et la tête de Samarie, c'est le fils de Remalyahou[e].
Si vous ne croyez pas,
vous ne subsisterez pas[f]. »

Ésaïe donne un signe à Aḥaz et lui annonce de terribles calamités.

[10]Yahvé dit encore à Ésaïe : « Dis à Aḥaz : Demande que Yahvé ton Dieu t'accorde un signe[g] venant soit des profondeurs du Cheôl, soit des hauteurs du ciel. » [12]Aḥaz répondit : « Je n'en demanderai pas : je ne veux pas mettre Yahvé à l'épreuve[h]. » [13]Alors Ésaïe dit : « Écoutez, maison de David! N'est-ce pas assez pour vous de lasser la patience des hommes[i] que vous lassiez aussi celle de mon Dieu? [14]Eh bien, le Seigneur va vous donner lui-même un signe[j] : voici que la jeune femme[k] est enceinte : elle mettra au monde un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel. [15]Il sera nourri de crème et de miel au temps où il saura rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon. [16]Car avant que cet enfant sache rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon, le pays dont tu redoutes les deux rois deviendra une solitude[l]. [17][Mais]

6. « l'accablerons » lis. *neṣîqènnâ*. H : l'épouvanterons. 9. « Tabeël » G. H : Tabeal. 10. « à Ésaïe : Dis » aj. : *'él yeša'yâhou dabbér*. Manque en H par homéotéleute. 11. « venant — Cheôl (litt. : va profond [jusqu'] au Cheôl) » *Aq Sym Theod L* (lis. *še'ôlâ*). H : approfondis la demande.

a. Note explicative, exacte du reste, étrangère au texte primitif. *b*. Glose. *c*. Les coalisés voulaient établir à Jérusalem un prince araméen dévoué à leur ligue; peut-être le fils de Tabeël n'était-il autre que Recîn lui-même. *d*. Cette phrase, qui sépare indûment 8[a] de 9[a], est évidemment une interpolation. L'événement visé est peut-être la répression d'une révolte de Samarie contre les Assyriens qui aurait éclaté vers 669 sous Asarhaddon (mort cette année-là) ou sous Assourbanipal et qui aurait amené ces souverains à installer dans le pays de nouveaux colons étrangers (Esdr. 4, 2, 10).
e. L'idée est peut-être : la force du roi d'Aram et celle du roi d'Èphraïm ne sont pas des puissances tellement mystérieuses qu'il convienne de s'en laisser effrayer. *f*. Aḥaz, dans son affolement, ne voyait d'autre moyen de salut que d'appeler à son aide le roi d'Assyrie, en se faisant son vassal (2 Rois 16, 7-8). Ésaïe essaie de le dissuader de cette politique, qu'il considère comme un manque de foi en Yahvé : la protection du Dieu d'Israël suffit à son peuple; recourir à un prince étranger est une offense à Dieu, qui la vengera en abandonnant son peuple à la mort. Il y a en hébreu un jeu de mots intraduisible : « Si vous ne vous affermissez pas (sur Yahvé), vous ne serez pas affermis. » *g*. Cf. 38, 7-8; 2 Rois 20, 8-11. *h*. Le roi, décidé à recourir à l'alliance assyrienne, prétexte un scrupule religieux (cf. Ex. 17, 2, 7; Nomb. 14, 22; Deut. 6, 16; etc.) pour ne pas demander le signe offert.

i. Sans doute avant tout celle du prophète lui-même. *j*. La réponse d'Ésaïe à l'incrédulité du roi comporte, comme il fallait s'y attendre, des promesses (l'échec de Recîn et de Pèqaḥ, v. 14-16), mais surtout des menaces terribles (« vous ne subsisterez pas »; — v. 17 ss.). *k*. La version grecque a traduit « la vierge » (d'où Mt 1, 22-23). Mais si le signe avait consisté en une naissance virginale, le prophète aurait employé le mot hébreu signifiant « vierge », *betoulâ*, et non *'almâ*, qui veut dire « une [femme] jeune ». *l*. Ainsi Ésaïe annonce que d'ici neuf mois la situation de Juda, sera déjà retournée à ce point qu'une jeune mère donnera à l'enfant qu'elle mettra au monde le nom d'*Immanou-êl* « Dieu [est] avec nous! » (cf. 1 Sam. 4, 21-22); et deux ou trois ans plus tard, les deux royaumes d'Aram et d'Israël seront anéantis. De fait, le royaume d'Israël fut démembré en 734. Aram annexé à l'Assyrie en 732; le même sort atteindra Samarie en 722. — Il y a sans doute, en même temps, dans la promesse d'Ésaïe une allusion à une tradition sur un héros sauveur que la femme doit enfanter un jour (cf. Michée 5, 1-3). — Le v. 15, qui sépare les deux phrases étroitement unies v. 14 et 16, paraît être une addition ou avoir été transposé. La crème et le miel sont, d'après certains mythes grecs comme d'après le rituel babylonien, les aliments divins par excellence; ce sont aussi les seuls produits que donnera une terre ravagée par les armées étrangères et redevenue un désert (v. 22).

Yahvé fera venir sur toi, sur ton peuple et sur la maison de ton père des jours tels qu'il n'y en a pas eu de pareils depuis le temps où Éphraïm s'est séparé de Juda (le roi d'Assur[a]).

18 En ce jour-là
Yahvé sifflera pour appeler les mouches
Qui sont à l'embouchure des fleuves d'Égypte[b]
et les abeilles du pays d'Assur.
19 Elles viendront et se poseront toutes ensemble
dans les ravins escarpés
et dans les fentes des rochers,
Sur tous les buissons
et sur tous les pâturages.

20 En ce jour-là, le Seigneur rasera,
avec un rasoir loué au delà du fleuve,
(avec le roi d'Assur[a]),
La tête et les poils des jambes;
ce rasoir enlèvera aussi la barbe[c].

21 En ce jour-là, chacun entretiendra
une vache et deux têtes de petit bétail
22 Et l'on aura une telle abondance de lait
qu'on se nourrira de crème;
Car c'est de crème et de miel que se nourriront
tous ceux qui survivront dans le pays[d].

23 En ce jour-là, tout terrain où il y avait mille ceps de vigne valant mille sicles d'argent, sera abandonné aux ronces et aux épines[e]. 24 C'est armé de flèches et d'un arc qu'on y pénétrera; car le pays tout entier ne sera que ronces et épines. 25 On ne se rendra plus sur aucune des montagnes dont on retournait le sol à la bêche, par crainte des ronces et des épines[f]. On y lâchera les bœufs et elles seront foulées par le menu bétail.

Damas et Samarie vont être saccagées[g].

8 1 Yahvé me dit : « Prends une tablette de grande dimension, inscris dessus en caractères lisibles pour tous[h] : A Mahér-chalal-ḥach-baz[i]. — 2 Et procure-moi des témoins dignes de foi, Ouriyya le prêtre et Zacharie fils de Yebèrèkyahou[j]. »

3 Je m'approchai de la prophétesse[k]; elle conçut et mit au monde un fils. Et Yahvé me dit : « Appelle-le Mahér-chalal-ḥach-baz[a]; 4 car avant que l'enfant sache dire : Mon père — et Ma mère, — on portera les richesses de Damas et le butin de Samarie devant le roi d'Assur[b]. »

8, 2. « procure-moi » *G S T* (lis. *wehâ'ida*). H : je me procurerai. L : je me procurai.

a. Glose, exacte du reste. *b.* C'est-à-dire des bras du Nil. Les mouches sont un symbole approprié des troupes de l'Égypte : les moucherons et les moustiques sont une des plaies de ce pays, surtout après l'inondation. *c.* Yahvé prendra à son service, pour exécuter ses châtiments, les armées de l'Égypte et celles de l'Assyrie : elles viendront se heurter dans le pays de Canaan et le dévasteront. La terre de Juda sera rasée — comme on rase la tête et la barbe d'un prisonnier de guerre : — rien n'y subsistera des villes ni des champs cultivés. *d.* Dans les campagnes revenues à l'état de brousse inculte, les rares survivants reprendront la vie pastorale des anciens âges et se nourriront du lait de leurs modestes troupeaux et du miel sauvage qu'on trouve dans le maquis. *e.* La culture de la vigne était la caractéristique et faisait l'orgueil de la civilisation cananéenne. *f.* Jusque sur des pentes fort escarpées, aujourd'hui désertes, on retrouve des restes de terrasses, de citernes et de tours qui prouvent qu'autrefois la zone cultivée était beaucoup plus étendue. *g.* Les deux révélations rapportées ici (v. 1-2 et 3-4) ont été reçues par Ésaïe dans les mêmes circonstances que celles du ch. 7; mais elles étaient destinées au peuple, non au roi seul. *h.* Litt. : *avec un burin d'homme*, c'est-à-dire peut-être avec les caractères, alors ordinairement usités en Israël, de l'« hébreu ancien », et non avec les signes cunéiformes — ceux des Babyloniens ou ceux des Phéniciens d'Ougarit (voy. tome I, p. XIII) — qu'on employait souvent pour écrire sur argile; cela indiquerait que la « tablette » (proprement : la surface « polie ») prise par le prophète était en cette matière. *i.* C'est-à-dire : « Prompt butin, proche pillage ». Cette formule énigmatique, dont l'explication sera donnée v. 4, piquera forcément la curiosité de tous ceux qui la liront. *j.* Ces témoins pourront attester que l'oracle a bien été inscrit avant sa réalisation. Seul le prêtre Ouriyya est connu par ailleurs; à en juger par son attitude ultérieure (2 Rois 16, 10-18), ce ne devait pas être un partisan d'Ésaïe : son témoignage sera d'autant moins contestable. *k.* Il s'agit de la femme du prophète.

Une invasion assyrienne débordera sur Juda.

5 Yahvé me parla et me dit :
6 Parce que ce peuple méprise
les eaux de Siloé qui coulent doucement[c]
Et [que son courage] a fondu devant Recin
et le fils de Remalyahou,
7 A cause de cela, le Seigneur,
va faire venir les eaux du fleuve[d],
ses grandes et fortes eaux
(le roi d'Assur et toute sa puissance).
Il montera partout hors de son lit,
il se répandra par dessus toutes ses berges.
8 Il se déversera sur Juda, il débordera, il inondera,
il arrivera jusqu'au cou.

Dieu est avec nous.

. . . .

De ses ailes déployées
il couvrira toute l'étendue du pays[e],
car Dieu est avec nous!
9 Apprenez-le, peuples, et soyez consternés!
prêtez toutes l'oreille, terres lointaines!
Vous pouvez ceindre vos armes : vous serez brisés;
vous pouvez ceindre vos armes : vous serez brisés.
10 Arrêtez un projet : il échouera;
parlez : vos paroles ne se réaliseront pas;
car Dieu est avec nous[f]!

Qui faut-il craindre?

11 ...Car Yahvé m'a dit, lorsque sa main m'a saisi[g] et qu'il m'a averti de ne pas suivre la voie où marche ce peuple : 12 « Ne dites pas : Conspiration! — toutes les fois que ce peuple dit : Conspiration[h]! — et ce qu'il craint, ne le craignez pas et n'en soyez point effrayés.

6. « Et — devant » lis. *oumâsôs liphnê*. H : et se réjouir (c. à d. et qu'on se réjouit?) de. — Texte très incertain. 7. « A cause » *G S L* (suppr. *we* [dittogr.]). H : Et à cause. 8. « du pays — nous » cf. v. *10* (lis. *'èrèṣ kî* au lieu de *'arṣekâ*). H : de ton pays, Emmanuel, 9. « Apprenez-le » *G* (lis. *de'ou*). H : Soyez mauvais (irrités?).

a. Sur ces noms-oracles, cf. 7, 3 et note *f*. — Le prophète est tellement environné de la présence divine que tout dans son existence et dans celle des siens devient signe et présage (8, 18) : ses gestes, les événements de sa vie de famille (Os. 1-3), les noms de ses enfants. *b.* Voy. 7, 16 note *l*. *c.* Il s'agit du mince filet d'eau qui sort de la montagne du Temple, auj. Fontaine de la Vierge. Ésaïe prend cette source pour symbole de la puissance de Yahvé, qui a établi sa demeure en Sion. « Siloé », c'est-à-dire « envoyé, émissaire », était proprement le nom du canal servant de déversoir à la Fontaine de la Vierge; on désigna ainsi d'abord le canal à flanc de coteau menant à « l'étang rouge » (Néh. 3, 15), plus tard l'aqueduc souterrain aboutissant au réservoir appelé aujourd'hui « piscine de Siloé » (Jean 9, 7, 11). *d.* L'Euphrate, qui déborde chaque année par dessus ses rives. Ainsi que l'explique la glose qui suit, ce fleuve puissant symbolise ici le roi d'Assur. Juda a dédaigné Yahvé pour appeler à son aide un prince étranger : ce prétendu allié envahira et soumettra le pays. *e.* On rattache d'ordinaire cette phrase à ce qui précède : ce serait le roi d'Assur qui serait maintenant dépeint sous l'image d'un gigantesque oiseau [de proie] (cf. Jér. 49, 22; Os. 8, 1; Éz. 17, 1—12). Il vaut mieux sans doute joindre ce v. à ce qui suit et supposer une lacune entre 8a et 8b : c'est Yahvé qui protège Juda de ses ailes étendues (cf. Ruth 2, 12; Ps. 17, 8; 36, 8; 57, 2; 61, 5; 91, 4). *f.* Si les peuples auxquels est adressé ce défi sont les Araméens et les Israélites, cette apostrophe s'expliquerait bien dans la bouche d'Ésaïe en 734. Mais aurait-il qualifié ces voisins immédiats de Juda de « terres lointaines »? Il est plus probable qu'il s'agit des peuples formant l'armée assyrienne ou même des païens des extrémités de la terre, qui doivent un jour donner l'assaut à Jérusalem d'après Éz. 38-39; dans ce dernier cas, le morceau ne serait sans doute pas d'Ésaïe. *g.* Image de l'extase. *h.* La conspiration que redoute le peuple de Juda est soit la coalition des rois de Damas et de Samarie (cf. Néh. 4, 8 [H : 2]), soit une conjuration intérieure : la foule soupçonnait sans doute ceux qui s'opposaient à la politique assyrophile du roi d'être des traîtres, soudoyés par l'étranger; Ésaïe a pu ainsi, comme Amos (Am. 7, 10), être accusé d'être un conspirateur.

13 C'est Yahvé que vous devez tenir pour un conspirateur[a];
c'est lui que vous devez craindre; c'est lui qui doit vous inspirer l'effroi :
14 Il sera un obstacle,
une pierre où l'on achoppe,
Une roche sur laquelle on trébuche,
pour les deux maisons d'Israël,
Un piège et un filet
pour les habitants de Jérusalem.
15 Beaucoup trébucheront sur ces obstacles;
ils tomberont et seront brisés;
ils seront enlacés et pris au piège.

Le prophète garde la foi et l'espérance.

16[Je vais] enfermer cette déclaration, sceller cette révélation dans [le cœur de] mes disciples[b]. 17Et je mettrai ma confiance en Yahvé, qui cache sa face à la maison de Jacob et j'espérerai en lui.

18Moi et les enfants que Yahvé m'a donnés, nous sommes en Israël des signes et des présages[c] de la part de Yahvé, [Dieu] des armées, qui habite sur la montagne de Sion.

19Et si l'on vous dit :

« Consultez les esprits des morts et ceux qui connaissent [les choses cachées][d],
[les esprits] qui chuchotent et murmurent[e] :
Un peuple ne doit-il pas consulter ses dieux,
les morts en faveur des vivants[f]? » . . .
20 . . . . [g]

Une immense détresse[h].

. . . Car il n'y a pas d'aurore pour lui.
21 Il errera dans le pays accablé et affamé.
Pressé par la faim, il s'irritera
et maudira son roi[i] et son Dieu.
Il tournera [ses regards] en haut,
22 puis il regardera vers la terre,
Et il ne verra que détresse, obscurité,
ténèbres angoissantes,
et il sera repoussé dans la nuit.
23 N'y a-t-il pas, en effet, ténèbres là où il y a angoisses[j]?

13. « tenir pour un conspirateur » d'après v. 12 (lis. *taqšîrou*). H : tenir pour saint. — Avec cette leçon, il faudrait, au v. 12, les deux fois substituer *qôdèš* « chose sainte » à *qèšèr* « conspiration »; mais cette dernière leçon convient mieux aux circonstances où l'oracle a été prononcé. 14. « un obstacle » lis. *miqqâš*. H : un sanctuaire. « les habitants » *G Sym S T* (lis. *leyôšebé*). H : l'habitant. 16. « sceller » lis. *ḥatôm*. H : scelle. 23. « N'y a-t-il pas » lis. *hălô'*. H : Il n'y a pas. — Texte très incertain.

a. Car il veut la ruine de Juda (v. 14-15). *b*. Les disciples d'Ésaïe ne sont pas des « fils de prophètes », mais tous ceux qui ont ajouté *foi* à son message. Ils sont les dépositaires de la parole de Yahvé et les prémices du peuple « converti » de l'avenir. *c*. Voy. note *a* sur v. 3. *d*. Les croyances et les pratiques séculaires du culte des morts, surtout la nécromancie, reprenaient leur antique ascendant tout particulièrement dans les périodes de grande détresse, où la religion officielle semblait se montrer impuissante (cf. 1 Sam. 28, 6-20; 2 Rois 21, 6; Deut. 18, 11; Lév. 19, 31 et la note; 20, 6; És. 65, 4). *e*. Selon quantité de peuples (Babyloniens, Arabes, Grecs, Indiens d'Amérique, Néo-Zélandais, Zoulous, Esquimaux, etc.) les revenants n'ont qu'une ombre de voix, semblable au gazouillement des oiseaux ou au sifflement des chauves-souris (cf. És. 29, 4). *f*. Les esprits des morts étaient tenus pour des êtres surnaturels, des *èlohim* (1 Sam. 28, 13); ceux des ancêtres devaient dès lors passer pour « les dieux » par excellence de leur descendance. *g*. Ce v., fort obscur, a été traduit de manières très différentes, par exemple : « ..... pour [obtenir] une déclaration et une révélation? N'est-ce pas ainsi qu'ils parlent? » ou bien : « A la révélation et à la déclaration [de Dieu]! (c'est-à-dire : [Qu'on s'en tienne] à la Loi et à la charte! — S'ils ne parlent pas ainsi, certainement il n'y aura pas pour lui (il faudrait : pour eux) d'aurore; » ou encore : « A la révélation et à la déclaration [de Dieu]! S'ils ne parlent pas ainsi [sous-entendu : malheur à eux]! » *h*. Fragment d'une description des calamités qui atteindront le peuple, peut-être au « jour de Yahvé » (cf. Am. 5, 18-20; 8, 9-14). *i*. Le roi était tenu pour responsable de la prospérité ou de l'échec des récoltes (cf. 2 Rois 6, 26-27; Ps. 72, 16); c'était une conséquence des pouvoirs surnaturels qu'on reconnaissait généralement aux chefs dans l'ancien Orient. *j*. Probablement glose sur 22c.

Restauration glorieuse de la Galilée et de la Transjordanie[a].

Ad

Au temps jadis il a humilié la contrée de Zabulon et la contrée de Nephtali; mais dans les temps à venir il glorifiera la route de la mer[b], [qui traverse le pays] au delà du Jourdain [et] le district des nations[c].

L'aurore du règne du Messie.

9

1 Le peuple qui marchait dans l'obscurité
a vu une grande lumière.
Sur ceux qui habitaient un pays [couvert] de ténèbres[d]
une lumière a resplendi.
2 Tu suscites une immense allégresse,
tu fais naître une grande joie.
Ils se réjouissent devant toi
comme on se réjouit lors de la moisson,
Comme on est dans l'allégresse au partage du butin.

3 Car le joug dont le peuple était chargé,
le bâton qui frappait ses épaules,
La verge de son oppresseur,
tu les brises, comme [tu le fis] dans la journée de Madian[e].
4 Toute chaussure qu'on porte dans la mêlée,
tout manteau souillé de sang
Seront brûlés;
le feu les dévorera[f].

5 Car un enfant nous est né;
un fils nous a été donné.
La souveraineté a été posée sur son épaule
et on l'a appelé
Conseiller merveilleux, Guerrier divin[g],
Père à jamais, Prince de la paix[h].
6 Une souveraineté étendue
et une paix sans fin
Seront le partage du trône de David
et de sa royauté.

9, 2. « Tu — joie » d'après v. 2b (lis. *haggîlâ* au lieu de *haggôy lô'*). Hk : Tu as augmenté la nation, tu n'as pas accrû la joie. Hq : Tu... tu lui as accrû la joie. 4. « souillé de sang » lis. *megô'èlèt*. H : roulé dans le sang. 6. « Une — étendue » (*G*) (suppr. *lm* [dittogr.] et lis. *rabbâ*). Hq : pour l'accroissement de la souveraineté (?).

a. Ces deux provinces furent, en 734, à la suite de la guerre syro-éphraïmite, enlevées à Israël et annexées à l'empire assyrien par Tiglat Piléser III (2 Rois 15, 29). C'est sans doute là l'humiliation infligée à Zabulon et à Nephtali dont il est parlé au début de l'oracle. Dans ce cas la présente prédiction ne peut guère être d'Ésaïe; car pour lui cette humiliation appartenait non « au temps jadis », mais à son propre temps. *b*. On appelait ainsi, encore au moyen âge, la grande voie commerciale menant de Damas à la Méditerranée à travers une partie de la Transjordanie et la Galilée. Selon d'autres « la mer » serait le lac de Génézareth. *c*. Le territoire de Nephtali, ayant une population très mélangée, était appelé « le *gâlîl* (district) des nations (ou des païens) », ou par abréviation « le *gâlîl* » (Jos. 20, 7; 21, 32; 1 Rois 9, 11; 2 Rois 15, 29), d'où le nom grec de Galilée (1 Macc. 5, 15) donné à toute la région au N. de la plaine de Jizréel. *d*. On traduit d'ordinaire « le pays de l'ombre de la mort », mais voy. note sur Ps. 23, 4. — Les ténèbres sont ici le symbole de l'oppression qu'endure le peuple comme le montre le v. 3. *e*. Allusion à la victoire remportée par Gédéon sur les Madianites (Jug. 7-8). Cf. 10, 26; 28, 21. *f*. Les derniers oppresseurs du peuple ayant été vaincus, on pourra détruire toutes les armes et toutes les pièces d'équipement. Les soldats assyriens portaient de hautes chaussures lacées. *g*. Litt. : *merveille de conseiller, dieu de héros* (c'est-à-dire héros qui est un dieu. Cf. Gen. 16, 12 « un âne sauvage d'homme » pour « un homme qui sera un âne sauvage »). On pourrait traduire : « Merveille, Conseiller, Dieu, Vaillant ». Mais la suite montre que les mots doivent être groupés deux à deux. *h*. Le prophète salue à l'avance la naissance de l'enfant divin qui inaugurera un nouvel âge d'or. Il le dépeint comme un héros mythique, un être divin qui rétablira dans la gloire et la paix l'antique trône de David.

Il l'établira et l'affermira
par le droit et par la justice
dès maintenant et à jamais.
Le zèle[a] de Yahvé, [Dieu] des armées,
accomplira cette œuvre[b].

Les manifestations successives
de la colère de Yahvé contre Israël[c].

7 Le Seigneur lance une parole contre Jacob
et elle s'abat sur Israël.
8 Tout le peuple en connaîtra les effets,
Éphraïm et les habitants de Samarie[d].

. . . . . .[e] dans leur orgueil
et, dans l'arrogance de leur cœur, ils ont dit :
9 « Des briques sont tombées : nous bâtirons en pierre de taille ;
des sycomores ont été abattus : nous planterons des cèdres à leur place[f]. »
10 Alors Yahvé a dressé contre Éphraïm son ennemi,
il a excité ses adversaires,
11 Aram à l'orient et les Philistins à l'occident[g] :
ils ont dévoré Israël à pleine bouche.
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

12 Or, le peuple n'est pas revenu vers celui qui le frappait,
il n'a pas cherché Yahvé, [Dieu] des armées.
13 Alors il a retranché à Israël la tête et la queue,
la palme et le jonc[h] en un seul jour.

14 La tête, c'est l'ancien et le notable ; la queue, c'est le prophète qui donne des oracles mensongers[i].

15 Ceux qui conduisaient ce peuple l'ont égaré
et ceux qui étaient conduits sont allés à la ruine.
16 Voilà pourquoi le Seigneur n'a pas épargné les jeunes hommes de ce peuple
et n'a pas eu pitié de ses orphelins et de ses veuves[j].

10. « son ennemi » lis. *ṣârô* et suppr. *reṣîn*, ancienne glose explicative. H : les ennemis de Reçîn. G : les ennemis de la montagne de Sion.
12. « celui — frappait » lis. *makkêhou* ou *hammakkè*. H a mélangé les deux leçons. 16. « n'a pas épargné les » lis. *yiphsaḥ* H : ne s'est pas réjoui des.

a. Ou la jalousie. Yahvé est un Dieu jaloux, jaloux de son honneur qui est confondu ici avec celui de son peuple.
b. Cette peinture de l'avènement du Messie (v. 1-6) est-elle d'Ésaïe lui-même ? Les avis sont très partagés. Il est indubitable que le prophète, à certains moments au moins de sa carrière, a espéré, après une destruction presque complète de Juda, une restauration de l'État et de sa capitale (ainsi 1, 26). Mais on peut se demander s'il a nourri, pour le royaume rétabli et pour son chef, les espérances de domination politique universelle qu'exprime notre morceau, adoptant ainsi une croyance qui devait être répandue dans les masses populaires en Juda comme en Israël (cf. Am. 5, 18-20). *c*. Ce morceau est la première partie d'un développement dont quelques éléments, notamment la strophe finale, ont déjà été donnés 5, 25 et 26-29. La disjonction s'expliquerait assez bien si ce développement figurait dans les deux collections d'oracles 2-5 et 6-12 : lors de leur fusion, on aurait, de part et d'autre, laissé tomber des sections entières du poème, pour ne pas faire double emploi. Sur l'idée générale de ce morceau voy. note *a* sur 5, 25. Sur sa date, voy. note *b* sur 9, 20. *d*. La parole, surtout celle d'un dieu, a, selon la pensée antique, l'efficacité d'un acte ; aussi est-elle ici assimilée à un projectile lancé par Yahvé. Les v. 7 et 8 forment une introduction générale, annonçant la menace finale (5, 26-29), qui seule concerne l'avenir. Mais avant d'énoncer celle-ci, le prophète rappelle, dans une série de strophes, autant de calamités par lesquelles Yahvé a. dans un passé récent, manifesté sa colère, mais dont le peuple n'a tenu aucun compte. *e*. Le rythme indique qu'il y a ici une lacune. Il faut suppléer au moins quelque chose comme « Ils se sont vantés. » *f*. Le sycomore était en Palestine le plus commun des arbres fournissant du bois de construction ; le cèdre en était le plus précieux (2 Chr. 9, 27). — Les chefs d'Éphraïm avouent la décadence qui a marqué le règne des débiles successeurs de Jéroboam II († vers 743), mais ils ne perdent pas pour autant leur jactance. *g*. Ces incursions ne sont pas attestées ailleurs ; elles ont dû se produire avant qu'Aram fût devenu, en 735, l'allié d'Éphraïm. Sur l'hostilité des Philistins, cf. Am. 1, 6-8. *h*. Locutions proverbiales désignant les grands et les petits (19, 15 ; cf. Deut. 28, 13, 44). *i*. Glose explicative. *j*. La calamité visée dans cette strophe n'est pas précisée. S'agirait-il du tremblement de terre dont il est parlé dans le fragment 5, 25 et ce fragment avait-il sa place primitive à la fin de cette strophe ?

Car le peuple tout entier est impie et méchant ;
toutes les bouches tiennent des propos infâmes.
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

17 Car l'iniquité brûle comme un feu
qui dévore ronces et épines,
Puis embrase la ramure de la forêt,
d'où s'élèvent en tourbillon des colonnes de fumée.
18 Par le courroux de Yahvé le pays a été frappé d'égarement
et les gens y sont devenus pareils à ceux qui se nourrissent de chair humaine
19 On taille à droite et l'on reste affamé :
on dévore à gauche et l'on n'est pas rassasié.
18c Le frère n'épargne pas son frère ;
19c chacun dévore la chair de son voisin ;
20 Manassé dévore Éphraïm ; Éphraïm dévore Manassé[a],
et tous deux s'unissent contre Juda[b].
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

10

1 Malheur à ceux qui font des lois iniques,
aux scribes qui multiplient par écrit les [règles] oppressives,
2 Pour écarter les humbles du tribunal
et priver de leur droit les pauvres de mon peuple,
Pour faire des veuves leur proie
et dépouiller les orphelins[c] !
3 Que ferez-vous au jour du châtiment,
lors de la catastrophe qui fondra [sur vous] de loin ?
Vers qui fuirez-vous pour trouver du secours
et où déposerez-vous vos richesses ?
4 . . . .[d]
Ils tomberont parmi ceux qui sont mis à mort[e].
Malgré tout sa colère n'est pas assouvie
et sa main est encore levée.

18. « Yahvé » *G*. H : Yahvé des armées. « frappé d'égarement » lis. *nit'â*. H : consumé (?). « ceux — humaine » d'après v. *19* (lis. *kemô 'ôkelê 'îš*). H : pâture de feu. — Texte très incertain. 19c. « voisin » *G A I* (lis. *rê'ô*). H : bras.

a. Des guerres civiles accompagnées d'atrocités (2 Rois 15, 16) ensanglantèrent Israël depuis 743 ; les rivalités de tribus paraissent y avoir joué un rôle ; Pèqaḥ s'appuyait sur Galaad (2 Rois 15, 25), dont Manassé faisait partie. *b*. La guerre syro-éphraïmite se préparait (cf. Os. 5, 10). Cependant il n'est pas fait allusion à l'alliance entre Israël et Aram ; il est donc probable que celle-ci n'était pas encore conclue et que l'oracle d'Ésaïe a été prononcé peu avant 735. Dès cette date il a pu s'attendre à l'intervention vengeresse des Assyriens (5, 26-29).
c. Ce témoignage montre que vers le milieu du VIIIe siècle des légistes travaillaient à remplacer le droit coutumier oral par des lois écrites (cf. Os. 8, 12), peut-être pour mettre fin à des conflits entre les deux juridictions qui coexistaient alors en Israël, celle des « anciens » et celle des juges royaux. Ésaïe est hostile à cette innovation : il y voit un moyen d'opprimer les pauvres en obligeant les juges à décider selon la lettre de la loi plutôt que selon l'équité. *d*. Texte altéré. Litt. : *à moins qu'on ne se courbe parmi les captifs* (?). D'autres corrigent : « Belti s'écroule, Osiris est brisé ». Il s'agirait des divinités de l'Égypte, auprès desquelles les Israélites pourraient songer à chercher asile. *e*. Cette invective (v. 1-4a) diffère des strophes qui précèdent par le fond (il n'y est pas parlé d'une calamité passée) comme par la forme (c'est une malédiction analogue à celles du ch. 5, v. 8-24). Peut-être était-ce primitivement un morceau indépendant, qu'on aura adjoint, en le faisant suivre du refrain, au poème du ch. 9, v. 7-20 pour remplacer la strophe finale (5, 26-29) qui manquait ici.

Oracles contre l'Assyrie.

Malheur à Assur[a] !

5 Malheur à Assur, verge de ma colère
et bâton que manie mon courroux!
6 Je l'ai envoyé contre une nation impie[b],
je l'ai dépêché contre le peuple objet de ma fureur,
Pour qu'il [le] pille et [le] dépouille,
pour qu'il le foule aux pieds comme la boue des rues.
7 Mais lui, il ne l'entend pas de la sorte
et il n'en juge pas ainsi dans son cœur :
Il n'a à cœur que de détruire
et d'exterminer les peuples en grand nombre[c].

[8]Car il dit :

« Mes officiers ne sont-ils pas autant de rois?
9 Kalno n'a-t-elle pas eu le sort de Karkémich,
Ḥamat, le sort d'Arpad,
Samarie, le sort de Damas[d]?
10 Comme ma main a atteint les royaumes des idoles,
dont les statues étaient plus [nombreuses] que celles de Jérusalem et de Samarie[e],
11 Comme j'ai traité Samarie et ses idoles,
ne traiterai-je pas [aussi] Jérusalem et ses images? »

[12]Quand le Seigneur achèvera toute son œuvre sur la montagne de Sion et à Jérusalem[f], il punira les propos orgueilleux[g] du roi d'Assur et l'arrogance de ses regards hautains. [13]Car il a dit :

« C'est par la force de ma main que je l'ai fait
et par ma sagesse, car je suis habile.
J'ai déplacé les frontières des peuples,
pillé leurs réserves
et renversé dans la poussière ceux qui siégeaient [sur des trônes].
14 Ma main a saisi, comme on s'empare d'un nid,
les richesses des peuples.
Comme on ramasse des œufs abandonnés,
j'ai ramassé toute la terre
Et nul n'a remué l'aile,
ouvert le bec ni pipé[h]. »

10, 12. « il punira » *G* (lis. *yiphqôd*). H : je punirai. 13. « J'ai déplacé... renversé » *S L* (lis. *wâ'âsîr* et *wâ'ôrîd*). H : Je déplacerai... renverserai. « dans la poussière » lis. *be'aphâr*. H[k] : comme un puissant. H[q] : puissant. — Texte incertain.

a. Cette malédiction contre l'orgueil des Assyriens a dû être prononcée après 717, date où Sargon s'empara de Karkémich (v. 9) et, d'autre part, avant l'échec subi par Sennachérib devant Jérusalem en 701, peut-être au cours de la tentative faite par ce prince pour se faire livrer cette place. *b.* Israël, 9, 16. *c.* Tiglat Piléser dit dans une de ses inscriptions : « Sur les ruines mon visage s'épanouit; dans l'assouvissement de mon courroux je trouve mon contentement. » *d.* Kalno peut être identifiée avec Kullani des inscriptions assyriennes; cette ville du nord de la Syrie, voisine d'Arpad, fut prise par Tiglat Piléser III en 738; Karkémich, sur l'Euphrate, capitale d'une principauté ḥittite, par Sargon, en 717; Ḥamat sur l'Oronte, par le même roi en 720; Arpad en Syrie septentrionale, auj. Erfad, près Alep, par Tiglat Piléser en 738; Damas par le même en 732 et Samarie par Sargon en 722. *e.* Ce v., où le roi d'Assur, en parlant des « royaumes des idoles », s'exprime comme un Juif monothéiste et où Samarie, contrairement aux v. 9 et 11, est supposée encore indépendante, doit être une glose paraphrasant 11a. *f.* C'est-à-dire que le châtiment du roi d'Assur, qui aura lieu devant Jérusalem, sera le couronnement de l'œuvre de Yahvé. *g.* Litt. : *le fruit de la grandeur de cœur.* *h.* Sennachérib, reprenant une image fréquemment employée déjà dans les lettres de Tell el-Amarna, dit d'Ézéchias dans une inscription : « Je l'enfermai dans Jérusalem, sa capitale, comme un oiseau dans une cage. »

15 La cognée se vante-t-elle aux dépens de celui qui s'en sert pour abattre [un arbre]?
La scie prétend-elle être supérieure à celui qui la fait mouvoir?
Comme si la verge mettait en mouvement la [main] qui la lève,
comme si le bâton soulevait [le bras] qui n'est pas de bois[a]?
16 C'est pourquoi Yahvé, [Dieu] des armées, frappera
de langueur ses hommes les plus robustes
Et sous sa gloire s'allumera un feu
comme le feu d'un incendie.
17 La lumière d'Israël deviendra un feu
et son Saint une flamme,
Qui consumera et dévorera ses ronces
et ses épines en un seul jour[b].
18 La splendeur de sa forêt et de son verger,
il l'anéantira corps et âme
et il en sera comme d'un malade qui s'en va.
19 Ce qui restera des arbres de sa forêt sera facile à compter :
un enfant en écrirait le nombre.

Un reste sera délivré du joug d'Assur[c].

[20]En ce jour-là, le reste d'Israël et les réchappés de la maison de Jacob ne s'appuieront plus sur celui qui les frappe[d]. Ils s'appuieront avec confiance sur Yahvé, le Saint d'Israël. [21]Un reste, au sein du peuple, reviendra, le reste de Jacob [reviendra] vers le Dieu fort[e]. [22]Ton peuple, ô Israël, serait-il [nombreux] comme [les grains de] sable [au bord] de la mer, un reste [seulement] de ce peuple reviendra. La destruction est résolue; elle déversera la justice comme un torrent. [23]Car l'arrêt de ruine qu'il a prononcé[f], le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées, l'exécutera au centre de toute la terre[g].

[24]C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur, Yahvé, [Dieu] des armées : « O mon peuple qui habites Sion, n'aie pas peur d'Assur, qui te frappe de la verge et lève son bâton contre toi comme [autrefois] l'Égypte. [25]Car encore un peu, très peu de temps, et le courroux[h] prendra fin, et ma colère détruira Assur. [26]Yahvé, [Dieu] des armées, brandira le fouet contre lui, comme lorsqu'il frappa Madian au rocher d'Oreb[i]; la verge [qu'il étendit] sur la mer, il la lèvera comme [autrefois] contre l'Égypte[j]. [27]En ce jour-là

Le fardeau que t'impose Assur tombera de ton épaule
et son joug cessera de peser sur ton cou.

15. « la [main] — lève » *H*[a] *S L* (lis. *merîmô*). H : ceux qui le lèvent. 27. « cessera — Rimmôn » lis. *ṣawwâ'rekâ yeḥdâl 'âlâ mippenê rimmôn.* H : de dessus ton cou. Et sera gâté le joug à cause de la graisse (?). — Texte très incertain.

a. Cf. 29, 16; 45, 9. *b.* Cf. Zach. 12, 6. *c.* Ce morceau (v. 20-27a), où l'on n'aperçoit pas de rythme régulier, ne peut guère, tel qu'on le lit, être du prophète lui-même. On y trouve des expressions d'Ésaïe, mais employées dans un autre sens (voy. v. 20, 21 et 23, notes *d*, *e* et *f*). Le v. 20, qui suppose qu'en Israël on s'appuyait sur l'Assyrie, pourrait viser la politique de Juda sous Aḥaz (depuis 734); les v. 24-27a, au contraire, qui présentent Sion comme durement asservie par Assur, ne se comprendraient pas avant la répression des révoltes judéennes de 711 et de 705-701, sous Ézéchias. Peut-être les v. 20-27a renferment-ils des prophéties d'Ésaïe, de dates diverses, mais amplifiées par un rédacteur qui les appliquait à l'écrasement final des nations païennes devant Sion qu'espéraient les Juifs revenus d'exil (cf. Ez. 38-39; Joël 3, 2, 12; etc.). *d.* Même expression 9, 12, mais appliquée à Yahvé et non, comme ici, à Assur. *e.* Les mots employés sont les mêmes que 9, 5; mais dans ce passage ils qualifiaient le Messie et signifiaient « guerrier divin ». *f.* Cf. 28, 22; mais il s'agit ici (comme Dan. 9, 26-27; 11, 36) d'un arrêt prononcé contre les ennemis d'Israël, et non, comme dans 28, 22, d'une sentence portée par Yahvé contre son propre peuple. *g.* La Palestine est « le nombril de la terre » et Jérusalem, le centre de tous les pays d'après Ez. 38, 12; 5, 5; Hén. 26, 1; 90, 26; Jub. 8, 19. *h.* Le courroux de Yahvé contre son peuple (cf. Zach. 1, 2, 12). *i.* Jug. 7, 25; Ps. 83, 10-12. *j.* Ex. 14, 15-31.

Une invasion assyrienne sera arrêtée devant Jérusalem [a].

Il s'avance du côté de Rimmôn [b];
28 il marche sur Ayyat [c];
Il a passé à Migrôn [d];
à Mikmas [e] il dépose ses bagages...
29 Ils ont franchi le défilé [f] :
« Nous bivouaquons à Guèba [g]! »
Rama [h] tremble;
Guibea de Saül [i] prend la fuite.
30 Pousse des clameurs, Bat Gallim!
Écoute[-la], Laïcha;
réponds-lui Anatôt [j]!
31 Madména s'enfuit;
les habitants de hag-Guébim se sauvent.
32 Il sera encore aujourd'hui à Nob [k], où il fera halte,
[puis] il lèvera la main sur la montagne de la fille de Sion,
sur la colline de Jérusalem...
33 Voici que le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées,
abat les branches d'un coup terrible [l];
Les [arbres] de haute taille sont coupés;
les plus élevés sont jetés à terre.
34 Il fait tomber sous le fer la ramure de la forêt,
et le Liban [m] majestueux s'écroule.

Le nouveau David et la paix messianique [n].

11 1 Il sortira un rejeton de la souche d'Isaï [o];
un surgeon poussera de ses racines.
2 Et sur lui reposera l'esprit de Yahvé [p],
esprit de sagesse et d'intelligence,
Esprit de prudence et de bravoure,
esprit de connaissance et de crainte de Yahvé;

30. « réponds-lui » *S* (lis. *'ănihā*). H : malheureuse. 34. « majestueux » lis. *hā'addir*. H : par un majestueux (c. à d. sous les coups d'un puissant?). — Texte incertain. **11**, 1. « poussera » *G S L* (lis. *yiphraḥ*). H : portera du fruit.

a. La description anticipée d'une attaque assyrienne contre Jérusalem (v. 27b-32) a pu être tracée par Ésaïe en 720, en 711 ou entre 705 et 701, lorsqu'il essayait de dissuader Ézéchias de se joindre aux révoltes organisées contre son suzerain le roi d'Assyrie. Une peinture analogue a été faite dans le même temps par Michée (1, 10-15). Et là aussi on rencontre des jeux de mots sur les noms des villages que traversera l'envahisseur; il ne s'agit pas d'un amusement de lettré, qui serait assez déplacé dans des circonstances aussi tragiques : les deux prophètes regardent sans doute ces noms comme renfermant des présages. L'annonce de la destruction subite de l'ennemi qui suit sans transition aucune et qui est d'un autre rythme (v. 33-34) devait être primitivement un morceau indépendant et provenait peut-être d'une autre main. *b*. Auj. Rammôn, à l'E. de Béthel et à 18 kil. env., à vol d'oiseau, au N. de Jérusalem. *c*. Prob. identique à Ha-Aï (Gen. 12, 8; Jos. 7-8) et à Ayya (Néh. 11, 31; cf. 1 Chr. 7, 28), auj. et-Tell, un peu au S.-E. de Béthel. *d*. Auj. Makroun, un peu plus au S.-E. *e*. Auj. Moukmas, env. 13 kil. au N. de Jérusalem. *f*. Le ouadi Sououeinit, entre Moukmas et Djèba (cf. 1 Sam. 13, 23; 14, 4-14). *g*. Auj. Djèba, un peu au S. O. *h*. Auj. er-Ram, à l'O. de Djèba. *i*. Prob. Tell el-Foul, 5 kil. plus au sud. *j*. Il y a assonance entre les noms de ces trois localités et les verbes employés. Anatôt seule est à peu près identifiée; elle devait se trouver près d'Anata, 5 kil. au N. de Jérusalem. *k*. Cf. I Sam. 21, 1 et note *e*. Le site des trois derniers villages n'a pas été précisé. *l*. L'armée ennemie est dépeinte sous l'image d'une forêt comme v. 16-19 (cf. Zach. 11, 1-2). *m*. C'est-à-dire les forêts qui couvraient les pentes, auj. dénudées, de ce massif. *n*. Ce morceau est-il d'Ésaïe lui-même? La question se pose à peu près comme pour le poème analogue 9, 1-6 (voy. 9, 6 note *b*). L'importance centrale donnée à l'équité parmi les qualités du souverain de l'avenir est bien dans l'esprit du prophète qui s'élevait avec tant de véhémence contre la partialité et la vénalité des juges (1, 23; 3, 14-15; 5, 20). D'autre part, le v. 1 paraît supposer que la dynastie davidique a déjà été renversée dans la tourmente : de la famille d'Isaï il ne reste qu'une souche. La transformation radicale de la nature qui marquera le règne du nouveau souverain (v. 6-8) rappelle les espérances du judaïsme postexilique plutôt que celles, beaucoup plus modestes, d'Ésaïe (1, 26 par exemple). Le v. 9 se retrouve partie 65, 25b, partie dans Hab. 2, 14 (passage où la phrase paraît mieux reliée au contexte). *o*. Isaï est nommé ici de préférence à David, parce que « fils d'Isaï » était une sorte de nom propre désignant David : le prophète annonce la naissance et l'avènement d'un nouveau David (cf. Os. 3, 5; Jér. 30, 9, 21-22; Éz. 34, 23-24; 37, 24). *p*. Le roi de l'avenir sera un inspiré, comme les héros de l'ancien Israël ou les prophètes; mais la présence en lui de l'esprit divin se manifestera surtout par une justice, une perspicacité et une puissance spirituelle tenant, du reste, du miracle (v. 3 et 4).

3 et il prendra son plaisir à craindre Yahvé [a].
Il ne jugera pas sur ce qui se montrera à ses yeux;
il ne prononcera pas d'après ce que ses oreilles entendront [b] :
4 Il jugera les faibles selon la justice;
il rendra selon l'équité sa sentence sur les malheureux du pays.
Il frappera l'homme violent avec la verge de sa parole
et, du souffle de ses lèvres, fera mourir le méchant [c].
5 La justice sera la ceinture de ses reins,
la loyauté enserrera ses flancs.

6 Alors le loup habitera avec l'agneau [d]
et la panthère se couchera près du chevreau.
Le veau et le jeune lion brouteront côte à côte
et un petit enfant les mènera.
7 La génisse et l'ourse seront amies :
leurs petits gîteront ensemble.
Le lion se nourrira de paille comme le bœuf.
8 Le nourrisson s'ébattra près du trou de la vipère;
et sur le repaire de l'aspic [e]
l'enfant sevré étendra la main.
9 On ne fera aucun mal, on ne causera aucun dommage
sur toute l'étendue de ma montagne sainte [f].
Car la connaissance de Yahvé remplira le pays
comme les eaux couvrent le fond de la mer.

Gloire du règne du Messie.
Retour des Israélites dispersés. Éphraïm et Juda, réconciliés, feront des conquêtes [g].

10 En ce jour-là, [le rejeton] de la racine d'Isaï,
dressé comme une bannière au milieu des peuples,
Sera recherché [h] par les nations
et glorieuse sera sa demeure [i].
11 En ce jour-là,
le Seigneur lèvera de nouveau la main
Pour racheter le reste de son peuple
[et en ramener] les survivants d'Assyrie et d'Égypte,

3. « Il » *H* G Sym L T* (suppr. *we*). H : Et il. 4. « les malheureux » lis. *la'ăniyyê*. H : les humbles. « l'homme violent » lis. *'ārîṣ*. H : la terre. 5. « enserrera (litt. : ce qui enserre) » *G S L* (lis. *ḥāgôr*). H répète : la ceinture de. 6. « brouteront » *G* (lis. *rô'îm*). H : et le [veau] gras. 7. « seront amies » lis. *titrâ'ènâ*. H : paîtront. 8. « repaire » d'après *G* (lis. *me'ônat*). H a un mot qui paraît dérivé de lumière (œil ?). — Texte incertain. 11. « lèvera de nouveau (litt. : continuera de lever) » lis. *se'ét*. H : continuera une seconde fois.

a. Litt. : *il respirera l'odeur de la crainte de Yahvé* (?). Cette phrase obscure et qui trouble le rythme est née sans doute d'une dittographie. *b*. Au delà des faits extérieurs qu'il constatera et des témoignages qu'on lui apportera, il démêlera le fond réel des choses avec la même sûreté que « l'ange de Dieu » lui-même (cf. 2 Sam. 14, 17, 20). *c*. Il lui suffira d'ordonner ou de prédire la mort du coupable pour que celle-ci se produise : la même puissance est attribuée à la parole de Jérémie (Jér. 28, 15-17), d'Élie (2 Rois 1, 9-14; 2, 24), de Pierre dans l'affaire d'Ananias et de Saphira (Act. 5, 1-11); cf. Éz. 11, 13. *d*. La paix régnera non seulement parmi les hommes (2, 4; 9, 5-6), mais dans la nature même. Yahvé fera alliance avec les bêtes sauvages et les reptiles (Os. 2, 18; Éz. 34, 23-25). Le mythe de l'âge d'or est ici projeté à la fin des temps. Le Messie sera le roi du Paradis. Virgile, dans la peinture du siècle nouveau qu'il donne dans la IVe Églogue, 21-25, s'est inspiré de ce passage du livre d'Ésaïe; il invoque, en effet, (v. 4) l'autorité du chant de la Sibylle, c'est-à-dire les v. 788-795 du IIIe livre des oracles sibyllins, qui sont l'œuvre d'un Juif paraphrasant notre texte. *e*. Le sens précis de ce mot et celui du substantif qui précède dans l'hébreu (voy. note crit.) sont incertains. *f*. Ce terme désigne ici la Terre Sainte tout entière. *g*. Il est très douteux que ce tableau des temps messianiques soit d'Ésaïe. Sans doute dès le VIIIe siècle, au cours des guerres avec l'Assyrie, beaucoup d'Israélites ont été déportés; d'autres ont été vendus comme esclaves; d'autres ont dû émigrer. Cependant les v. 11 et 12, supposant la dispersion aux quatre coins du monde de presque tout ce qui reste d'Israël *et de Juda*, conviennent beaucoup mieux aux temps qui ont suivi l'exil babylonien. Le rassemblement des dispersés, la réconciliation d'Éphraïm et de Juda, leur domination sur les autres peuples de Palestine sont des éléments caractéristiques de l'eschatologie juive après la déportation. *h*. Ou plus précisément : consulté; les nations païennes lui demanderont des sentences arbitrales et des directions religieuses (cf. 2, 3-4). *i*. Cf. 4, 6.

De Patros, de Kouch et d'Élam,
de Chinear, de Ḥamat et des îles de la mer[a].
12 Il dressera une bannière pour les nations
et il recueillera les bannis d'Israël;
Il rassemblera les Judéennes dispersées,
des quatre coins de la terre.
13 Alors la jalousie d'Éphraïm cessera
et les ennemis de Juda disparaîtront[b].
Éphraïm ne sera plus jaloux de Juda
et Juda ne sera plus l'ennemi d'Éphraïm[c].
14 Ils fondront sur les collines des Philistins du côté de la mer;
ensemble ils pilleront les fils de l'Orient[d].
Sur Édom et Moab ils étendront la main
et les Ammonites leur seront soumis[e].

15 Yahvé mettra à sec, par la puissance de son souffle,
le golfe de la mer d'Égypte[f].
Il étendra la main sur le fleuve[g]
et le divisera en sept bras :
on pourra le traverser avec les sandales [aux pieds].
16 Il y aura une route pour le reste de mon peuple,
les survivants revenant d'Assyrie,
Comme il y en eut pour Israël,
le jour où il monta du pays d'Égypte[h].

Cantiques de délivrance[i].

12 ¹Tu diras en ce jour-là :

Je te loue, Yahvé;
car tu étais irrité contre moi;
Mais ta colère s'est apaisée
et tu m'as consolé.
2 Voici le Dieu de mon salut :
j'ai confiance et je suis sans crainte.
Car Yahvé est ma force et le sujet de mes chants :
il m'a délivré[j].

14. « les collines des Philistins » (G) *S L* (lis. *kètèph*). H : les collines, les Phil. (?). 15. « mettra à sec » (G) *S L* (lis. *wehèḥèrib*). H : dévouera par anathème. « par — souffle » lis. (d'après *G S L*) *be'ôṣèm rouḥô* et transp. ces mots après *yahwè*. H : par l'ardeur (?) de sa colère (après « fleuve »). **12,** 1. « ta — apaisée » *L* (lis. *šâb*). H : que ta colère s'apaise. « tu m'as consolé » (*G S*) *L* (lis. *wattenaḥâmêni*). H : tu me consoleras. 2. « le sujet de mes chants » *G S L* cf. *Ex.* 15, 2 (lis. *zimrâti* et suppr. *yah* ou *yahwè*). H : louange de Yah.

a. Depuis l'époque de l'exil babylonien, il y avait des Juifs dans la contrée de Patros, c'est-à-dire de la Haute Égypte — ainsi depuis la fin du VIe siècle au moins à Éléphantine, aux frontières de l'Éthiopie (Kouch); — il y en avait en Élam, c'est-à-dire en Susiane (voy. le livre d'Esther), comme en Chinear (Babylonie). Ḥamat est en Syrie; « les îles de la mer » sont non seulement les îles, mais aussi les côtes de la Méditerranée. *b.* Cf. Os. 1, 11; 3, 5 (passages tardifs); Éz. 37, 15-22. *c.* Glose sur le vers précédent; l'auteur de ce commentaire a entendu par « les ennemis de Juda » ceux des Judéens qui seront ennemis [d'Éphraïm]. *d.* Cf. Gen. 29, 1 et la note. *e.* Mêmes espérances dans Éz. 25; 35; Am. 9, 12 (passage tardif); Abd. 19-21; Ps. 60, 8-10. Elles furent réalisées temporairement par les Hasmonéens. *f.* Comme autrefois il avait refoulé les eaux de la mer Rouge (golfe de Suez) au souffle du vent d'Orient (Ex. 14, 21; 15, 8). *g.* L'Euphrate. *h.* Cf. 35, 8; 40, 3. *i.* Deux psaumes d'actions de grâces (v. 1b-2 et 4b-6), qui rappellent, par leur forme et leur langue, les pièces les plus récentes du Psautier. Des cantiques analogues ont été insérés au moyen de formules toutes semblables dans la composition tardive És. 24-27 (25, 9; 26, 1; 27, 2). Ces psaumes ont été ajoutés pour servir de conclusion à l'ensemble du premier recueil (ch. 1-12). *j.* Ex. 15, 2; Ps. 118, 14.

³Vous puiserez de l'eau avec allégresse aux sources du salut[a] ⁴et vous direz en ce jour-là :

Louez Yahvé, invoquez son nom;
faites connaître parmi les peuples ses exploits[b];
proclamez que son nom est sublime[c].
5 Chantez en l'honneur de Yahvé, car il accomplit de grandes œuvres;
qu'on les publie par toute la terre!
6 Poussez des cris de joie et des clameurs d'allégresse, habitants de Sion;
car il est grand au milieu de nous, le Saint d'Israël.

II — PROPHÉTIES CONTRE DIVERSES NATIONS (13-23)[d]

Contre Babylone[e].

13 ¹Oracle sur Babylone, révélé à Ésaïe[f], fils d'Amoç.

Annonce de la destruction de Babylone par les Mèdes.

2 Sur une montagne dénudée, dressez une bannière,
élevez la voix pour les[g] appeler.
Faites-leur signe de la main et qu'ils franchissent
les portes des nobles[h].
3 Je mande ceux qui doivent se sanctifier [pour combattre] à mon service[i],
j'invite mes braves,
. . . pour [servir] ma colère,
mes fiers triomphateurs.

5. « qu'on les publie (litt. : [que] ceci [soit] publié) » *H*[k] (lis. *mouda'at*). H[q] : [que] ceci [soit] connu.

a. Allusion à un rite de la fête des Tabernacles : un prêtre allait puiser à Siloé de l'eau qu'il apportait au milieu des cris de joie au Temple, où il la répandait au pied de l'autel pour obtenir des pluies abondantes pendant l'année nouvelle (*Michna, Soukka*, IV, 9). La fête des Tabernacles était la fête du nouvel an de l'ancien Israël (Ex. 23, 16; 34, 22) et l'on y associa de bonne heure l'attente de l'ouverture d'une ère de prospérité où Yahvé régnerait réellement; le rite du puisage a pu être interprété comme exprimant, lui aussi, ces glorieuses espérances. Tel paraît être, en tout cas, le sens qui y est attaché ici : vous vous réjouirez des délivrances obtenues de Yahvé, « auprès de qui est la source de vie » (Ps. 36, 10) et qui est lui-même « une source d'eau vive » (Jér. 2, 13). Cf. Jn 7, 37, où Jésus fait sans doute allusion à ce rite. *b.* Ps. 105, 1. *c.* Ps. 148, 13.

d. Les morceaux réunis dans cette section concernent tous, sauf le ch. 22, des peuples étrangers. C'était l'habitude, dans les recueils de prophéties, de grouper les révélations relatives aux « nations »; cf. Jér. 46-51; Éz. 25-32; Soph. 2. Cette collection a dû former, à une certaine époque, un ouvrage à part; car dans l'en-tête du premier morceau, Ésaïe est présenté au lecteur comme un inconnu, avec le nom de son père. De plus, tous les morceaux de cette section (sauf quatre, 14, 24-27; 17, 12-14; 18 et 20) portent des en-tête commençant par le terme, fort rare, de *massâ'* : « élévation [de la voix] », d'où « déclaration », « oracle ». Ces suscriptions ont été évidemment ajoutées par une même main, celle de l'éditeur du recueil. L'emploi de ce mot est d'autant plus significatif que Jérémie en avait blâmé l'usage parce qu'on prêtait à ce terme le sens de « charge », « [parole] qui est à charge » (23, 33-40).

e. L'éditeur de la collection a réuni ici quatre morceaux (13 et 14, 1a; 14, 1b-2; 14, 4b-21 et 14, 22-23). Il les a attribués à Ésaïe. Mais rien, dans le corps de ces oracles, n'indique qu'ils soient de ce prophète. La situation supposée est partout celle du VIe siècle, non celle du VIIIe. Les maîtres du monde ne sont plus les Assyriens, mais les Chaldéens; la ville qui est le joyau des royaumes est Babylone, non Ninive. Elle est menacée par les Mèdes, ce peuple indo-européen qui fonda un puissant empire vers la fin du VIIe siècle et qui, en effet, uni aux Perses, détruisit l'empire chaldéen (539). C'est à Babylone que sont les déportés de nombreuses nations vaincues, en particulier ceux d'Israël (14, 1b-4a). Le premier oracle (ch. 13) doit dater du temps où les Mèdes, après avoir été les alliés des Babyloniens contre l'Assyrie et avoir, avec eux, pris et détruit Ninive (612), commençaient à se tourner contre les Chaldéens (après leurs victoires sur la Lydie, 585). Il a peut-être été écrit avant que Cyrus, prince perse, eût détrôné le roi des Mèdes Astyage et fût devenu roi à la fois des Mèdes et des Perses en 550, en tout cas avant la prise de Babylone par les Mèdes et les Perses en 539; car la chose ne se passa pas tout à fait comme l'annonce notre prophète. Cyrus ne réduisit pas la ville en désert : il en fit l'une des capitales de son empire; elle était encore prospère au temps d'Alexandre le Grand. C'est seulement depuis les environs du début de l'ère chrétienne que la description des v. 20-22 fut applicable à l'emplacement de Babylone : d'après Strabon elle était « en majeure partie déserte » (XVI, 738). *f.* Litt. : *que vit Ésaïe*, cf. 2, 1.

g. Il s'agit des Mèdes; mais on ne l'apprendra qu'au v. 17; jusque là le morceau conserve l'allure mystérieuse qui convient à un oracle. C'est Yahvé qui parle; il se dépeint lui-même (v. 1-3), puis est dépeint par le voyant (v. 4) sous la figure d'un prince qui mobilise ses troupes. *h.* Les nobles, ce sont les Babyloniens, qui s'imaginent, dans leur orgueil, constituer une aristocratie au sein de l'humanité. Mais Babylone ne sera nommée qu'au v. 19. *i.* Litt. : *mes sanctifiés*. La même métaphore est appliquée à la Médie et aux autres adversaires de Babylone Jér. 51, 27-28. — La guerre, chez les anciens Sémites, était un temps sacré. Pour y prendre part, il fallait observer les rites de la sanctification (cf. 1 Sam. 21, 4-5; 2 Sam. 11, 11 et les notes). Ces abstinences étaient, semble-t-il, originairement des tabous destinés à préserver les guerriers; mais on les expliquait sans doute, en Israël, par le fait que Yahvé était personnellement présent dans le camp (Deut. 23, 9-14; cf. Ex. 17, 16 etc.).

4 Écoutez ce grondement sur les montagnes[a],
le grondement d'une foule immense.
Écoutez la rumeur que font des royaumes,
des nations assemblées :
C'est Yahvé qui passe en revue
les troupes pour le combat.

5 Ils arrivent d'une terre lointaine,
du bout des cieux[b],
Yahvé et les instruments de son courroux,
pour ravager toute la terre.
6 Poussez des hurlements, car il est proche, le jour de Yahvé ;
[il arrive] comme une dévastation déchaînée par le Tout Puissant[c].
7 C'est pourquoi tous les bras tombent [découragés];
tout cœur d'homme fond.
8 Ils sont frappés d'épouvante[d]...
Ils sont pris de transes et de douleurs [aiguës] :
ils se tordent comme une femme en travail,
Ils se regardent l'un l'autre avec stupeur,
ils ont le visage en feu[e].

9 Il arrive, le jour de Yahvé[f],
[jour] implacable, [jour de] fureur et [d']ardente colère,
Pour réduire la terre en désert
et en exterminer les pécheurs,
10 Car ni les étoiles du ciel ni ses astres les plus étincelants[g]
ne feront briller leur lumière ;
Le soleil s'obscurcira dès son lever
et la lune ne donnera pas sa clarté.
11 Je vais punir le monde de sa méchanceté,
et les impies de leurs forfaits.
Je mettrai fin à l'orgueil des hautains
et j'humilierai l'arrogance des tyrans.
12 Je rendrai les hommes plus rares que l'or fin,
les mortels plus rares que l'or d'Ophir.

13 C'est pourquoi j'ébranlerai les cieux,
et la terre bougera de sa place, secouée
Par la fureur de Yahvé, [Dieu] des armées,
au jour où s'enflammera sa colère.

13, 4. « le grondement » cf. *17, 12* (lis. *hămôt*). H : la ressemblance. « des royaumes, des » cf. *G L T* (lis. *mamlâkôt*). H : les royaumes de. G L : des rois et des.

a. Les montagnes de Médie. *b*. Les extrémités de la terre sont en même temps, d'après la conception antique, celles du ciel ; car ce sont les régions où la voûte céleste repose sur les bords du disque terrestre. La Médie était, pour les Hébreux, une contrée de l'extrême Orient. *c*. Ce vers a peut-être été inséré ici après coup d'après le livre de Joël où il figure également (1, 15 ; voy. les notes) ; car le v. 7 fait une suite excellente au v. 5, tandis qu'il se rattache mal à un appel à se lamenter comme celui du v. 6. *d*. Ces mots, qui troublent le rythme, paraissent être soit une addition, soit le débris d'un vers mutilé. *e*. Comme s'ils avaient la fièvre, cf. Joël 2, 6 ; Nah. 2, 10. *f*. Le « jour de Yahvé », c'était proprement le jour de la victoire définitive du Dieu d'Israël sur ses ennemis (voy. Am. 5, 18 et la note). Avait-il, dès l'origine, le caractère d'un bouleversement de la nature ? La question est discutée. En tout cas il était ainsi conçu au temps de l'auteur de ce morceau. C'est par une hyperbole poétique qu'il dépeint l'événement historique que sera la ruine de Babylone sous les couleurs de cette catastrophe cosmique. *g*. Litt. : *ni ses Fous*. « Le Fou » était le nom de la constellation que nous appelons Orion ; elle est nommée, avec d'autres, Job 9, 9 ; 38, 31-32.

14 Alors, comme une gazelle effarouchée,
comme des moutons que personne ne rassemble,
Chacun retournera vers son peuple,
chacun fuira vers son pays[a].
15 Tous ceux qu'on découvrira seront transpercés,
tous ceux qu'on saisira tomberont sous le glaive ;
16 Leurs petits enfants seront écrasés[b] sous leurs yeux ;
leurs maisons seront pillées et leurs femmes seront violées.

17 Je vais susciter contre eux
les Mèdes...[c],
Qui n'estiment pas l'argent
et ne font aucun cas de l'or[d].
18 . . . .[e].
Ils n'ont pas compassion du fruit des entrailles ;
et leur œil est sans pitié pour les enfants.
19 Babylone, le joyau des royaumes,
la parure dont les Chaldéens sont si fiers,
Deviendra comme [les villes que] Dieu [lui-même] bouleversa,
Sodome et Gomorrhe[f].
20[g] Elle ne sera plus jamais habitée ;
elle restera dépeuplée jusqu'à la fin des âges[h].
L'Arabe[i] n'y dressera pas sa tente
et les bergers n'y parqueront pas [leurs troupeaux][j].
21 Les bêtes du désert y feront leurs gîtes ;
les hiboux en rempliront les maisons.
Les autruches y demeureront
et les satyres y danseront[k].
22 Les chiens sauvages s'entrerépondront dans ses palais
et les chacals, dans ses maisons de plaisance.

14 1 Son heure est proche
et ses jours ne seront pas prolongés[l].

18. « et » *G S L* (lis. *we'al*). Manque en H. 22. « s'entrerépondront » *S L* (*G*) (lis. *we'ânou*). H a le sing. « dans ses palais » *L* (lis. *be'ar-menôtêhâ*). H : parmi ses veuves (?).

a. Il s'agit de la population cosmopolite, formée surtout de marchands et de caravaniers, qu'attirait à Babylone la richesse de la ville (47, 15 ; Jér. 51, 44) ; à Babel on entendait toutes les langues (de là le récit de Gen. 11, 1-9). Tous ces oiseaux de passage se disperseront quand la cité sera menacée par l'ennemi. *b*. Trait classique du sac d'une ville : 2 Rois 8, 12 ; Os. 14, 1 ; Nah. 3, 10 ; Ps. 137, 9. *c*. Le vers est incomplet. Peut-être y avait-il ici le nom du peuple étroitement associé aux Mèdes depuis que Cyrus les avait réunis sous son sceptre, celui des Perses, par exemple sous la forme « et les enfants d'Élam ». *d*. Il sera impossible d'acheter à prix d'or leur retraite, comme le pharaon acheta celle des Scythes lors de leur raid jusqu'aux frontières de l'Égypte (vers 626). *e*. Litt. : *Des arcs écraseront les jeunes gens*. Texte fautif. Il manque la moitié du vers ; du reste on ne peut pas « écraser » avec un arc. D'après Jér. 50, 42 et 51, 22, on peut supposer que ce vers disait quelque chose comme ceci : « Des arcs et des masses d'armes sont dans leur main ; — jeunes hommes et jeunes filles sont écrasés. » *f*. Cf. 1, 7, 9 ; Am. 4, 11 ; Jér. 49, 18 ; 50, 40 ; Deut. 29, 23. *g*. Cette description saisissante d'une ville en ruines (v. 20-22), faite évidemment d'après nature, se retrouve à peu près identique dans 34, 11-15 (appliquée à la capitale d'Édom) ; Soph. 2, 14-15 (à Ninive) ; Jér. 50, 39, 40 ; 51, 37 (à Babylone). *h*. 20a est reproduit Jér. 50, 39a. *i*. Le nom des Arabes (habitants de l'*araba*, c'est-à-dire de la steppe, bédouins) apparaît pour la première fois chez Jérémie (3, 2 ; 25, 21). *j*. Cf. Jér. 50, 40b. *k*. Par *se'îrîm* (litt. « velus », d'où « boucs ») on désignait des démons ayant sans doute la forme de boucs, qui, croyait-on, hantent les lieux déserts (cf. Lév. 16, 8 et note *j*) et spécialement les ruines, où gîte aussi la terrible Lilit (És. 34, 14). Ils dansent (cf. Virgile, *Egl.* V, 73 *saltantes Satyri*). Certains Israélites leur offraient des sacrifices (Lév. 17, 7 ; cf. 16, 8, 20-22). *l*. Ce vers forme, dans la Bible hébraïque et dans la plupart des versions modernes, la 2e partie du v. 22 du ch. 13 ; ce qui est plus logique.

Annonce du retour dans leur pays des Israélites exilés[a].

Yahvé, en effet[b], aura pitié de Jacob
et traitera de nouveau Israël en élu[c];
il [en] réinstallera [les enfants] dans leur pays.
L'étranger se joindra à eux
et se rattachera à la maison de Jacob[d].
2 Des peuples viendront les prendre
pour les ramener aux lieux qu'ils habitaient[e],
Et la maison d'Israël les possédera sur la terre de Yahvé
comme esclaves et comme servantes[f].
Ils feront captifs ceux qui les auront tenus en captivité[g]
et domineront sur leurs oppresseurs.

3 Et quand Yahvé t'aura donné du repos, après tes peines, tes tourments et la dure servitude[h] à laquelle on t'avait assujetti, 4 tu entonneras ce chant railleur sur le roi de Babylone; tu diras :

Chant funèbre sur le roi de Babylone[i].

Comment a fini l'oppresseur,
[comment] ont pris fin les sévices?
5 Yahvé a brisé la verge des impies
le sceptre des tyrans,
6 Celui qui frappait les peuples avec fureur,
frappant sans trêve,
Celui qui subjuguait, dans sa colère, les nations,
les subjuguant sans merci.
7 La terre entière connaît le repos et le calme;
elle éclate en cris de joie.
8 Les cyprès même se réjouissent de ta chute,
[ainsi que] les cèdres du Liban;
« Depuis que tu es tombé, personne ne monte plus
contre nous pour nous abattre[j]. »

14, 4. « les sévices » *G S* (*T*) (lis. *marhêbâ*). H : le lieu de tourments (?). 6. « les subjuguant » *T* (lis. *mirdat*). H : persécuté. « sans trêve » lis. *hâsôk*. H : sans qu'il fît trêve (incorrect).

a. Morceau ajouté sans doute par un rédacteur pour faire transition entre l'oracle sur les Mèdes (ch. 13) et le chant funèbre sur le roi (14, 4b-21). Le tableau tracé ici de la restauration de Juda est conforme à l'image idéale que s'en faisaient les écrivains contemporains de l'événement. *b.* Le relèvement du peuple juif a pour condition la ruine de l'empire oppresseur (cf. Zach. 1, 11-12; 6, 1-8). *c.* Litt. : *élira encore Israël.* Expression empruntée à Zach. 1, 17; 3, 2. *d.* Cf. 56, 2-8. *e.* Cf. 49, 22. *f.* Cf. 49, 23. *g.* Citation de Jug. 5, 12. *h.* D'après Ex. 1, 14. *i.* Le poème railleur sur un ennemi vaincu était un genre très cultivé dans l'ancien Israël (Jug. 5, 28-30; Jér. 38, 22); on l'appelait *mâchâl*, mot qui signifie aussi « proverbe ». Passer en *mâchâl* était un sort très redouté. On donnait souvent à ces satires la forme d'une *qînâ*, c'est-à-dire d'un de ces chants de deuil que les poétesses professionnelles disaient aux funérailles. Les prophètes ont, ainsi, souvent prononcé par avance la plainte funèbre sur la fin d'une ville, d'un pays ou d'un roi, dont ils prédisaient la ruine (Éz. 27, 2-10, 26-36; 28, 12-19; 32, 2-16). C'est le cas ici : le *mâchâl* annoncé v. 4 présente le rythme ordinaire de la *qînâ* (le 2d membre du vers plus court que le 1er) et l'on y rencontre, comme dans beaucoup de chants de deuil, la question douloureuse : « Comment.....? » (v. 4, 12; Cf. 2 Sam. 1, 19, 25, 29; Lam. 1, 1; Jér. 48, 17; etc.). Certains critiques ont pensé que cette complainte ironique visait originairement un roi d'Assyrie contemporain d'Ésaïe — Sennachérib ou Sargon, — ce qui permettrait d'en attribuer la composition à ce prophète, ou qu'elle concernait le dernier roi d'Assur, Achchourouballit II, qui eut un règne éphémère après la ruine de Ninive en 612. Cette dernière hypothèse nous parait exclue : le roitelet qui défend péniblement son existence pendant quelques années contre Mèdes et Babyloniens, n'a ni « subjugué les nations » (v. 6) ni abattu cèdres et cyprès pour se construire des palais (v. 7-8), ni prétendu s'égaler au Très Haut (v. 14), ni « fait trembler la terre » (v. 16). Sans doute plusieurs de ces accusations sont assez générales et peuvent viser l'orgueil et l'esprit de domination de la cité ou de la dynastie à laquelle appartenait le souverain visé. Mais il y a aussi dans cette satire des traits plus précis; or ils conviennent tous au dernier roi chaldéen de Babylone, Nabonid (559-539); il était grand bâtisseur (v. 8); et on pouvait l'accuser d'avoir ruiné son pays et tué son peuple (v. 20); car il eut à réprimer des révoltes en Syrie (554-553) et en Arabie (552) et se mit à dos les habitants de sa capitale, où il s'abstint de paraître pendant des années. Il n'y a donc pas lieu de douter que le poème visât bien, comme le dit le préambule (v. 4a), « le roi de Babylone » contemporain du retour des Juifs déportés, Nabonid. *j.* Les rois assyriens et babyloniens exploitèrent sans merci les forêts de cèdres de l'Amanus, puis du Liban, pour leurs constructions.

9 Le Cheôl[a], sous terre, s'émeut
pour t'accueillir à ton arrivée;
Il réveille à cause de toi les Rephaïm[b],
tous les conducteurs de peuples[c] de la terre.
Il fait lever de leurs trônes
tous les rois des nations[d].
10 Tous ensemble, ils prennent la parole
et te disent :
« Te voilà, toi aussi, sans force, comme nous[e],
te voilà semblable à nous!
11 Précipitée dans le Cheôl, ta magnificence,
ainsi que le son de tes harpes!
La pourriture te sert de couche
et la vermine, de couverture.

12 Comment es-tu tombé du ciel[f],
astre brillant[g], fils de l'aurore?
Comment as-tu été abattu sur le sol,
toi qui renversais toutes les nations?
13 Tu disais en ton cœur :
Je monterai au ciel;
Au-dessus des étoiles de Dieu
j'érigerai mon trône;
Je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée [des dieux],
à l'extrême septentrion[h];
14 Je m'élèverai au-dessus des nues les plus hautes,
je deviendrai l'égal du Très Haut. —
15 En réalité, c'est dans le Cheôl que tu es précipité,
dans les profondeurs de la fosse[i]. »
16 Ceux qui te voient s'arrêtent pour te regarder;
ils te considèrent avec attention :
« Est-ce là l'homme qui faisait trembler la terre,
qui ébranlait les royaumes,

9. « Il fait lever » lis. *hâqêm* (infinitif). Car la forme masculine (*hêqîm*) que donne H ne conviendrait pas au sujet (Cheôl), qui est fém. en hébreu. 12. « astre brillant » *G L* (lis. *hêlâl*). H : Hurle! « Comment — abattu » aj. *'êk*. « Comment » manque en H. « toutes » *G* (lis. *kol*). H : sur.

a. Le séjour des morts personnifié ou, plus probablement, la divinité — (roi ou reine : le mot Cheôl est féminin) — des enfers. *b.* Ce mot, qui peut désigner les ombres en général, est réservé ici à l'élite sociale du monde des trépassés, aux princes, comme le montre la suite. Echmounazar, roi de Sidon, dans son inscription funéraire (l. 8), dit, de même, de ceux qui violeraient sa sépulture : « Qu'ils n'aient pas de lit de repos avec les Rephaïm. » Chez les anciens Cananéens, les *Rp'm* étaient des héros divins (cf. note *l* sur 2 Sam. 21, 16). *c.* Litt. : *les boucs.* *d.* D'après l'ancienne croyance hébraïque, les morts conservent dans le Cheôl les insignes du rang social qu'ils avaient dans le monde des vivants (1 Sam. 28, 14; 2 Rois 9, 30 et note *h*; Éz. 32, 27). *e.* Les morts n'ont plus que l'ombre de leurs forces physiques; leur existence, très calme (1 Sam. 28, 15), est une sorte de sommeil (v. 9). Cela ne les empêche pas, du reste, de suivre les événements du monde (v. 16-17), d'avoir même une connaissance des choses (1 Sam. 28, 16-19; És. 8, 19) supérieure à celle des vivants. *f.* Le poète paraît faire allusion, dans les v. 12-15, à un mythe, sans doute babylonien, selon lequel un être céleste, ayant tenté de se faire l'égal du dieu suprême et pour cela d'escalader le point le plus élevé du ciel, en fut précipité. On a rapproché de notre passage le mythe d'Étana, cet homme qui, monté sur un aigle, essaya de s'élever jusqu'au ciel pour obtenir d'Ichtar l'herbe d'enfantement, mais lâcha prise et tomba sur le sol. Mais Étana est un homme et n'aspire pas à se faire l'égal de Dieu. Il y a, au contraire, parenté entre le mythe supposé ici et certaines formes des spéculations juives et chrétiennes sur la chute des anges. *g.* Tel est le sens étymologique du mot hébreu, Hélâl, qui paraît s'être trouvé ici. Mais ce devait être le nom propre d'un certain astre, peut-être le croissant de la nouvelle lune (en arabe Hilâl), ou l'étoile du matin — c'est ainsi qu'ont compris le traducteur grec (*heôsphoros*) et Jérôme (*Lucifer*, d'où le nom de Lucifer donné à Satan, parce qu'on identifiait le « fils de l'Aurore » dont il est ici question, avec le prince des démons que Jésus voyait tomber du ciel comme un éclair, d'après Luc 10, 18). *h.* L'extrême septentrion, c'est-à-dire le pôle nord du ciel, autour duquel semble tourner toute la voûte étoilée, était, d'après les Babyloniens, le point le plus élevé du monde et le séjour d'Anou, le dieu suprême. C'était le sommet de « la sainte montagne des dieux » (Éz. 28, 14), où ceux-ci s'assemblent pour fixer les destins. De là le nom d'« extrême nord » donné à la montagne de Sion (Ps. 48, 3). *i.* Le « fond du trou » désigne peut-être une partie du Cheôl réservée aux morts les plus méprisés, les incirconcis, par exemple, ou ceux qui n'ont pas reçu de sépulture (cf. Éz. 32, 23).

17 Qui réduisait le monde en désert
et détruisait les villes,
Qui ne laissait jamais ses captifs rentrer libres chez eux[a] ? » — —

18 Tous les rois des nations[b] — —
Tous reposent avec honneur,
chacun dans sa maison[c];
19 Et toi, tu es jeté loin de ton sépulcre,
comme un avorton qui fait horreur[d],
Recouvert[e] d'hommes tués, transpercés par l'épée,
comme un cadavre qu'on foule aux pieds.
[Il y en a] qui descendent [se coucher] sur les pierres d'une fosse[f];
20 tu ne seras pas uni à eux dans un sépulcre[g],
Car tu as ruiné ton pays,
tu as fait périr ton peuple.
Plus jamais ne sera nommée
la race du méchant.
21 Préparez le massacre des fils
à cause de l'iniquité de leur père.
Qu'ils ne se lèvent plus pour conquérir le monde
et remplir [toute] la surface de la terre de villes[h].

Oracle contre Babylone[i].

[22] Je me dresserai contre eux, oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, et je ferai disparaître le nom [même] de Babylone et son dernier survivant; [je ne lui laisserai] ni descendance ni postérité, oracle de Yahvé. [23] J'en ferai le domaine du héron[j]; [j'en ferai] un marécage. Je la balaierai avec le balai de la destruction, oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

17. « les villes » *S* (lis. *we'ârîm*). H : ses villes (à lui). « laissait ...rentrer libres » lis. *pittaḥ*. H : ouvrait. 19. « avorton » lis. *kenéphèl*. H : rejeton. — Texte incertain. 20. « du méchant » *G* (*S*) (lis. *mêra'*). H : des méchants. 21. « leur père » *G*[B] *S* (lis. *'âbîhèm*). H : leurs pères.

a. Le fils de Nabucodonosor avait fait sortir de prison et traité avec honneur Jéconias, le roi de Juda exilé (2 Rois 25, 27-30). Les Juifs avaient, semble-t-il, salué dans ce geste le signe avant-coureur de la libération générale des déportés de Juda. Mais les successeurs d'Évil Merodak avaient trompé cet espoir; d'où une déception dont nous avons peut-être ici l'écho. *b.* Il n'est guère possible de voir dans ces mots, étroitement unis, pour l'idée, à ce qui suit, une apposition à « ses captifs » du v. précédent, formant le second membre du dernier vers de ce verset. On a proposé de corriger de diverses manières ce texte peu satisfaisant. Il nous paraît plus simple d'admettre qu'un copiste a omis la fin du v. 17 et, après « tous les rois des nations », quelques mots comme « ont été ensevelis selon les rites ». *c.* Le mot « maison » pourrait être entendu à la lettre; car les Babyloniens connaissaient, comme les Israélites, les Cananéens et les Arabes (cf. 1 Sam. 25, 1 note *e*; 1 Rois 2, 34), l'usage consistant à ensevelir le mort dans sa demeure. Mais, dans un morceau poétique comme celui-ci, « maison » est plutôt une métaphore désignant le sépulcre (cf. Job 3, 15), la « maison éternelle » du défunt (Eccl. 12, 5). *d.* L'avorton et même l'enfant mort en bas âge (cf. Éz. 28, 10 et la note) n'étaient pas portés dans le sépulcre de famille, mais enfouis, d'ordinaire sous le pas de la porte de la maison. Les fouilles de Palestine offrent de nombreux exemples de cet usage. Ce n'était, du reste, pas originairement, semble-t-il, une marque de mépris : on voulait plutôt faciliter la rentrée de l'âme de l'enfant dans le corps de l'une des femmes qui passaient par là. *e.* Litt. : *Revêtu*. *f.* Nous intervertissons cet hémistiche avec le précédent, de façon à obtenir un rythme régulier et une suite acceptable des idées. Le style, dans tout ce verset, présente des anomalies. *g.* Ces mots, en excès dans le vers, paraissent être une glose explicative, du reste exacte. Le roi de Babylone partagera le sort misérable qui attend, dans le Cheôl, les morts restés sans sépulture (cf. 2 Sam. 21, 10 et note *f*; Jér. 16, 4; etc.). *h.* Ce complément, qui est superflu et qui gâte le rythme, est sans doute une addition. Peut-être le glossateur, au lieu de *'ârîm* « villes », qui n'est guère satisfaisant, avait-il écrit *ṣârîm* « angoisses » ou *'iyyîm* « monceaux de ruines ». *i.* Cette confirmation de la menace prononcée au ch. 13 a sans doute été ajoutée après que Cyrus, ayant pris Babylone (539), l'eut épargnée. Le prophète Zacharie, en 519, reçoit, de même, des révélations l'assurant que Yahvé est toujours irrité contre les nations qui ont ruiné Juda (1, 15), spécialement contre Chinear (la Babylonie) (5, 11) et qu'il va assouvir sa colère contre le « pays du nord » (6, 8). *j.* On traduit d'ordinaire « hérisson » (de même 34, 11; Soph. 2, 14); mais il s'agit, comme le montre la suite, d'un animal habitant les marais.

Assur sera écrasé sur les montagnes de Juda[a].

[24] Yahvé, [Dieu] des armées, l'a juré : « Certainement[b],
Ce que j'ai résolu arrivera;
ce que j'ai décidé s'accomplira :
25 [Je vais] briser Assur dans mon pays,
je vais le fouler aux pieds sur mes montagnes.
[Les gens de ce pays] seront déchargés de son joug;
son fardeau ne pèsera plus sur leur épaule.
26 Telle est la décision arrêtée contre toute la terre;
c'est ainsi que ma main est étendue sur toutes les nations. »
27 Car Yahvé, [Dieu] des armées, a décidé; qui cassera [son arrêt]?
sa main est étendue; qui la lui fera retirer?

Sort opposé des Philistins et des habitants de Jérusalem[c].

[28] L'année de la mort du roi Aḥaz, cet oracle fut prononcé[d] :
29 Ne te réjouis pas, terre entière des Philistins,
de ce que la verge qui te frappait est brisée,
Car de la souche du serpent naîtra un aspic
et son fruit sera un dragon[e] volant.

30 Les pauvres paîtront sur mes montagnes
et les misérables reposeront en sûreté.
Mais je ferai mourir de faim ta postérité[f],
et ce qui en restera, je le tuerai[g].

31 Porte[h], pousse des hurlements! Cité, jette des cris!
Tremble de peur, terre toute entière des Philistins!
Car du nord vient une fumée[i],
et nul ne s'écarte [des rangs] dans les bataillons[j] [de l'ennemi].

30. « Les — montagnes » lis. *bahărâray*. H : Les premiers-nés des pauvres paîtront. « postérité » *G VL* (lis. *zar'ék*). H : racine. « je — tuerai » *L* (lis. *'èhĕrôg*). H : il tuera. S : sera tué.

a. Si cet oracle émane bien d'Ésaïe, il doit avoir été prononcé en 701, lorsque le prophète proféra des menaces contre les Assyriens parce que ce peuple, dans son orgueil, avait méconnu qu'il était un simple instrument dont Yahvé se servait pour punir son peuple. On concevrait qu'Ésaïe ait alors annoncé qu'Assur serait châtié dans le pays même de Yahvé, c'est-à-dire en Palestine, parce que, sans cela, étant données les idées du temps (cf. 2 Rois 17, 24-28), on aurait sans doute attribué le désastre aux dieux de la contrée où les conquérants auraient été vaincus. Beaucoup de critiques, cependant, doutent que cet oracle soit d'Ésaïe lui-même; car il est dirigé non seulement contre l'Assyrie, mais en même temps contre « toutes les nations », contre « la terre entière » (v. 26). L'attente d'un assaut général livré par toutes les nations païennes à Jérusalem et brisé par Yahvé sur les montagnes de Judée était un des éléments essentiels des espérances juives, mais seulement depuis Ézéchiel (Éz. 38-39). Pour Ésaïe aussi, Yahvé a un plan dont il poursuit la réalisation dans l'histoire, mais qui aboutit au châtiment d'Israël, puis au salut d'un « reste » infime, non à l'écrasement des nations. Il se pourrait cependant que nous ayons ici un oracle d'Ésaïe retouché dans le sens des espérances du judaïsme postérieur à l'exil. *b.* Ce préambule en prose manque dans les Septante. *c.* Dans ce morceau aussi, il y a des traits qui étonnent dans la bouche d'Ésaïe, notamment l'emploi de termes comme « les pauvres », « les misérables », « les malheureux » pour désigner les membres du peuple de Yahvé; façon de s'exprimer courante dans le judaïsme. Aussi plusieurs interprètes croient-ils cet oracle contemporain de la bataille de l'Issus où Alexandre le Grand vainquit les Perses. L'auteur annoncerait aux Philistins, débarrassés du joug perse qui avait été très dur pour eux sous Artaxercès III Ochus (359-338), qu'ils auront un maître plus dur encore en Alexandre, qui allait s'attaquer à Tyr et à Gaza. Toutefois Alexandre n'était pas « de la souche » des Achéménides. Il y a, au contraire, une date, au temps d'Ésaïe, où l'oracle s'expliquerait très naturellement : en 705, Sargon mourut; les cités philistines s'agitèrent pour se soustraire définitivement au joug assyrien et envoyèrent des ambassadeurs solliciter l'aide de Juda. Ésaïe, conformément à sa politique constante, conseille à Ézéchias de refuser toute alliance avec les rebelles et de rester calmes, confiants uniquement en Yahvé et il annonce, d'autre part, aux Philistins que le nouveau roi d'Assur, Sennachérib, va venir du nord les châtier. *d.* Ce préambule est d'un rédacteur tardif, comme l'indique l'emploi du mot *massâ'* pour « oracle » (cf. note *d* sur 13, 1). Nous ne savons pourquoi il a placé cette prédiction l'année de la mort d'Aḥaz; peut-être regardait-il ce roi de Juda comme le premier oppresseur des Philistins figuré par le serpent, et Ézéchias (d'après 2 Rois 18, 8) comme le second, représenté par l'aspic. Cependant, selon 2 Chron. 28, 18, Aḥaz fut, au contraire, vaincu par les Philistins. *e.* Litt. : *un saraph*. Voy. Nomb. 21, 4-9 et note *l*; És. 6, 2 et note *d*. *f.* Dans les villes assiégées. *g.* Dans le massacre qui suivra la prise des villes. *h.* Terme employé en style poétique ou oratoire comme synonyme de « ville » (cf. Gen. 22, 17; 24, 60; Deut. 5, 14; 12, 15; 15, 7; 17, 2, etc.) : la porte était le lieu où se réunissaient les membres de la cité. *i.* La fumée des villes et villages que l'envahisseur incendie au fur et à mesure de sa marche. *j.* Sens probable du mot dans ce passage.

32 Alors, que répondre[a]...
aux messagers de [cette] nation....?
Que Yahvé a fondé Sion
et que les malheureux de son peuple y trouveront un refuge.

Sur la ruine de Moab[b].

15 [1] Oracle sur Moab.

Élégie sur les malheurs de Moab.

[Hélas!] car dans la nuit a été ravagée,
a succombé Ar-Moab[c].
[Hélas!] car dans la nuit a été ravagée,
a succombé Qir-Moab[d].
2 La fille de Dibôn[e] monte
aux hauts lieux pour pleurer.
Sur le Nebo[f] et sur [la colline de] Médeba[g]
Moab se lamente.
Toutes les têtes portent une tonsure,
toutes les barbes sont coupées[h].
3 Dans les rues on ceint le sac[i];
sur les toits [on pousse] des cris de deuil.
Sur les places tous se lamentent,
[tous] fondent en larmes.
4 Ḥechbôn[j] et Èlalé[k] jettent des cris;
on entend leur voix jusqu'à Yahaç[l].

Aussi Moab sent-il ses reins frémir;
son âme frémit en lui.

15, 1. « la nuit a » (2 fois) *G S L T* (lis. *belayil*). H : la nuit où elle a. 2. « La — monte » lis. *ʿâletâ* et, d'après *Jér.* 48, 18, *bat dîbôn* cf S, qui a lu *bèt dibôn*. H : On monte à la maison (des dieux ?) et [à] Dibôn. « Toutes — têtes (litt. : Toute tête) » *H** *Jér.* 48, 37 (lis. *rôʾš*). H : Toutes ses têtes. 3. « les (litt. : ses) toits... les (litt. ses) places » lis. *gaggôtâw, oubireḥôbôtâw*. H : les toits d'elle... les places d'elle. « on — deuil » d'après *Jér.* 48, 38 (aj. *mispêd*). Manque en H. 4. « Moab — frémir » lis. *ḥalṣê* (avec *G S*) *yârʿou* (comme au membre suivant). H : Les hommes armés de Moab crient.

a. Litt. : *Et que répondra*. Le sens et le rythme suggèrent qu'il est tombé ici un mot comme « mon peuple ». Il manque aussi quelque chose dans le membre qui suit.
b. Le fond de ce morceau est constitué par une élégie sur un désastre que vient de subir le peuple moabite (15, 1-9a; 16, 7-11). Cette plainte, composée sur le mètre ordinaire du chant de deuil (vers asymétriques), est formée de strophes ayant d'ordinaire six vers, et commençant chacune par le mot « aussi » (c'est pourquoi), peut-être parce que les deux premiers vers étaient répétés comme un refrain en tête de chaque couplet. Le désastre qui a frappé Moab est une invasion à laquelle ont succombé en une nuit les deux principales villes du pays, Ar Moab et Qir Moab, situées au cœur même de la contrée. La nouvelle s'en répand ensuite dans les cités du nord, qui éclatent en cris de deuil (v. 2-4). D'autre part, la population s'enfuit en masse vers le sud (v. 5-7). Les envahisseurs ne viennent donc ni du nord ni du midi, mais très probablement de l'est ou du sud-est : ce sont des habitants du désert, donc sans doute les Arabes, qui ont, à partir du VIe siècle surtout, commencé l'invasion du sud de la Palestine : vers 450 (Mal. 1, 2-5) ils avaient dépossédé les Édomites et fondé le puissant royaume des Nabatéens. Cette élégie, animée de la plus profonde commisération pour le peuple moabite (16, 9, 11), a été après coup transformée en une prophétie *contre* Moab par l'insertion d'un développement d'un tout autre caractère (15, 9b-16, 6, 12) : ici c'est Yahvé qui parle (15, 9b); il annonce qu'il *va* envoyer un ennemi, qui frappera peut-être Édom en même temps que Moab (16, 1). Juda, sollicité d'accueillir les fugitifs, les repoussera sans pitié à cause de l'orgueil invétéré des Moabites (16, 6). — Une petite prédiction supplémentaire en prose (16, 13-14) annonce que la menace ainsi prononcée contre Moab s'accomplira dans trois ans. — On a supposé que les ch. 15 et 16, abstraction faite de cet appendice, nous avaient conservé l'oracle de Jonas prédisant la conquête de Moab par Jéroboam II (2 Rois 14, 25) et qu'Ésaïe l'avait repris en y ajoutant quelques lignes (16, 13-14) de façon à l'appliquer à une nouvelle défaite, du reste inconnue, que ce peuple devait essuyer trois ans plus tard. Ce n'est pas possible : Jéroboam II a dû envahir le pays par le nord ou par le sud-ouest, non par l'est. Le plus probable est que les divers morceaux réunis dans les ch. 15 et 16 sont contemporains de la progression des Arabes au VIe siècle. Ils ont été utilisés aussi dans la prophétie contre Moab qu'on lit dans Jér. 48. *c*. Probablement identique à Rabbat-Moab, auj. Khirbet er-Rabba, à 22 kil. au sud de l'Arnon. *d*. Appelée aussi Qir Ḥarèsèt ou Qir Ḥèrès, « le mur de tessons » — probablement parodie du nom moabite Q. Ḥadèchèt « la ville neuve » (c'est la leçon des Septante), — capitale du pays au temps de Mécha (2 Rois 3, 25), auj. el-Kerak, « l'acropole », à 12 kil. environ au S. S. O., la place la plus forte de la contrée. *e*. Auj. Dibân, un peu au nord de l'Arnon. *f*. Montagne et ville à l'est de l'extrémité nord de la mer Morte, auj. en-Nebâ.
g. Auj. Madaba, sur une hauteur, à 5 kil. env. au S. E. *h*. Dans le deuil on se coupait la barbe ou une mèche de cheveux pour l'offrir au mort (cf. Lév. 19, 27 et note *j*; 21, 5; Deut. 14, 1; etc.). Ce geste funéraire devint ensuite un simple signe de douleur. *i*. Cf. Gen. 37, 34 et la note. *j*. Auj. Ḥesbân, à 12 kil. au N. de Madaba. *k*. Auj. el ʿAl, 3 kil. de là vers le N. N. E. *l*. Site controversé.

5 Le cœur de Moab gémit.
Ses fugitifs [remplissent les routes] jusqu'à Çoar[a], à Églat Chelichiyya[b].
Ah! la montée de Louḥit[c]!
Ils la gravissent en pleurant.
Ah! sur le chemin de Ḥoronaïm[d],
ils poussent des clameurs de détresse.
6 Ah! les eaux de Nimrim[e]!
Elles deviennent un lieu désolé,
Car l'herbe est desséchée, le gazon a disparu,
la verdure n'est plus.

7 C'est pourquoi ce qu'ils ont pu conserver
et leurs provisions,.....
Ils les transportent au delà du torrent des Saules[f] — —
8 Ah! la clameur fait le tour
du territoire de Moab.
Ses lamentations [retentissent] jusqu'à Eglaïm[g];
ses lamentations [retentissent] à Beér-Élim[h].
9 Car les eaux de Dimôn[i] sont pleines de sang.

Prophétie de malheur contre Moab.

J'enverrai, en effet, un surcroît [de malheurs] sur Dimôn,
Un lion aux réchappés de Moab,
aux survivants d'Adma[j].
2 Comme des oiseaux volant de côté et d'autre,
comme une nichée jetée hors du nid,
Telles seront les filles de Moab[k]
aux gués de l'Arnon.

16 1 Elles enverront un tribut
au souverain du pays[l],
De Sèla[m], par le désert,
à la montagne de la fille de Sion[n] :
3 « Donne[-nous un] conseil,
interviens en arbitre.
Étends ton ombre, [épaisse] comme la nuit,
en plein midi.
Cache ceux qui sont dispersés;
ne trahis pas le fugitif.

5. « Le — Moab » (*G*) lis. *libbô*. H : Mon cœur sur Moab. « Ses fugitifs » lis. *bârîḥô*. H : ses verrous (d'elle) (?). « ils poussent » lis. *yeʿarʿerou*. H a une forme incorrecte. 7. « ils ont » lis. *ʿâsou*. H : il a. 9. « d'Adma » *G* (lis. *ʾadmâ*). H : du pays. — Texte incertain. 3. Donne... interviens » *H** *H*q
16, 1. « Elles enverront » lis. *weśâleḥou*. H : Envoyez. « un tribut » lis. *ʾèškâr*. H : un agneau. — Texte incertain. *G S L* (lis. *hâbîʾî* et *ʿăsî*). Hk : Donnez... intervenez.

a. A l'extrémité S. O. du territoire moabite, près de la frontière édomite. Cf. Gen. 13, 10 et note *g*; 19, 17-23. *b*. Litt. : *la troisième Èglat*, localité non identifiée, nommée aussi Jér. 48, 34. Le rythme suggère que ce nom a été ajouté après coup.
c. Entre Aréopolis (Rabbat Moab) et Zoora (Çoar) d'après l'Onomasticon 122, 29. *d*. Localité située en contre-bas du plateau, près de Çoar (Jos., *A. J.*, XIV, 1, 4). *e*. Prob. Roudjm en-Nemeira, oasis voisine de la mer Morte, au N. de Çoar. Ses habitants ayant fui, elle n'est plus irriguée.
f. Probablement le ouadi el-Aḥsa, au S. E. de la mer Morte, frontière entre Moab et Édom. Cf. Am. 6, 14. *g*. Site controversé. *h*. Peut-être la même que Beér (Nomb. 21, 16-18). *i*. Prob. autre forme du nom de Madmèn (Jér. 48, 2), peut-être Khirbet Dimné, 4 kil. N. O. de Rabba.
j. L'une des villes détruites par Dieu en même temps que Sodome (Gen. 10, 19; 14, 2; Deut. 29, 23; Os. 11, 8). Allusion à la tradition sur l'origine de Moab rapportée Gen. 19, 30-37. Au lieu de cette leçon, qui est celle de la version grecque, l'édition massorétique en a une autre beaucoup plus terne : « du pays ». On a proposé de corriger ce mot en « d'Édom », d'après 16, 1, où l'on voit le tribut envoyé à Jérusalem partir de Sèla.
k. C'est-à-dire les populations des diverses cités moabites : la « fille de Sion », c'est la population personnifiée de Sion.
l. C'est-à-dire, d'après la suite (v. 1b, 5), au roi de Juda, sur le territoire duquel elles demandent à trouver asile. *m*. Localité édomite (voy. 2 Rois 14, 7 note *d*). Les fugitifs de Moab ne s'y sentent pas en sécurité, peut-être parce que l'ennemi s'attaque à Édom en même temps qu'à Moab. *n*. Nous intervertissons les v. 1 et 2, parce que le v. 3 parle, comme le v. 1, de la démarche faite auprès de la « fille de Sion ».

4 Laisse séjourner chez toi
les dispersés de Moab.
Sois pour eux un asile
devant le dévastateur,
Jusqu'à ce que l'oppresseur ait disparu,
que la dévastation ait pris fin,
que celui qui foule le pays l'ait quitté.
5 Le trône sera affermi par la clémence
et l'on y verra siéger constamment,
dans la tente de David,
Un juge zélé pour le droit
et prompt à faire justice[a]. —
6 Nous avons entendu parler de l'orgueil de Moab,
un orgueil extrême,
De son arrogance, de son orgueil et de sa démesure,
de la fausseté de son langage[b]. »

Élégie sur les malheurs de Moab (suite).

7 Aussi les Moabites se lamentent-ils entre eux[c];
tous se lamentent.
Sur les gâteaux de raisins de Qir Ḥarèsèt[d]
ils gémissent, tout consternés;
8 Car elles sont flétries, les campagnes de Ḥechbôn,
les vignes de Sibma[e],
Dont les grappes domptaient
les chefs des nations,
[Dont les pampres] atteignaient jusqu'à Yazér[f],
s'égarant [même] dans le désert,
Dont les rejetons s'étendaient
jusqu'au delà de la mer[g].

9 Aussi pleurerai-je, avec Yazér,
les vignes de Sibma.
Je t'arrose de mes larmes,
Ḥechbôn et [toi,] Èlalé,
Car sur tes fruits et sur ta vendange
a retenti le cri du fouleur[h].
10 La joie et l'allégresse ont disparu
des vergers.
Dans les vignes, pas de cris d'allégresse,
ni de clameurs joyeuses.
On ne foule plus la vendange dans les cuves;
le cri des fouleurs a cessé.

4. « les dispersés de Moab » *G S T* (lis. *niddeḥé*). H : mes dispersés, ô Moab. « Jusqu'à — ait » aj. *'ad* devant *ki*. H : Quand l'oppresseur aura (ou : car l'oppresseur a). « l'ait quitté » (*G*) *S L* (lis. *tam*). H a le verbe au plur., mais le sujet au sing. 7. « ils gémissent » lis. *hâgou*. H : vous gémissez. 9. « Je t'arrose » lis. *'ărawwâyék*. H a une forme incorrecte. « ta vendange » *Jér. 48, 32* (lis. *beṣîrék*). H : ta moisson. 10. « ni » *H** (*G S*) *L* (lis. *welô'*). H : pas. « le — cessé » *G* (lis. *hośbât*). H : j'ai fait cesser le cri des fouleurs.

a. Les envoyés moabites souhaitent que le roi actuel de Juda inaugure le règne de la justice et de la clémence qui marquera l'ère messianique. *b*. Le v. 6 est la réponse que les gens de Juda feront aux suppliants moabites. *c*. Litt. : *Moab se plaint à Moab*. *d*. Voy. 15, 1 note *d*. *e*. Site controversé, cf. Nomb. 32, 3, 38. *f*. Localité, non identifiée sûrement, entre Ḥechbôn et Rabbat Ammon, capitale des Ammonites. *g*. La mer Morte. *h*. La mélopée par laquelle ceux qui foulent au pressoir scandent leur travail. C'est, ici, une image figurant les vociférations de l'ennemi, qui fait couler à flots le sang des habitants comme le vendangeur fait couler le jus des grappes (cf. 63, 1-6).

11 Aussi mes entrailles frémissent-elles sur Moab
comme une cithare,
et mon cœur [gémit-il] sur Qir-Ḥérès.

Prophétie contre Moab (suite).

12 Moab a beau se présenter[a], a beau se fatiguer[b]
sur les hauts lieux,
Il a beau entrer dans son sanctuaire pour prier;
il n'obtiendra rien.

L'oracle contre Moab s'accomplira dans trois ans.

13 Telle est la parole que Yahvé a autrefois prononcée sur Moab. 14 Et maintenant Yahvé déclare : « Dans trois ans [comptés] comme les années d'un mercenaire[c], la glorieuse puissance de Moab, en dépit du grand nombre de sa population, deviendra un objet de mépris; il n'en subsistera qu'un reste infime, faible, impuissant.

Annonce de la ruine de Damas et d'Ephraïm[d].

17 1 Oracle sur Damas[e].
Damas va être retranchée du nombre des villes;
elle deviendra [un champ de] ruines 2 abandonnées pour toujours.
Les villes qui en dépendent[f] seront le domaine des troupeaux;
ils y reposeront, sans que personne ne les chasse.
3 Èphraïm va perdre son rempart[g]
et Damas, sa puissance royale.
Les [derniers] restes d'Aram périront;
il en sera d'eux comme des enfants d'Israël[h],
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

4 En ce jour-là, la gloire de Jacob sera amoindrie
et son embonpoint se changera en maigreur.
5 Il en sera comme lorsque le moissonneur rassemble les tiges de blé
et que son bras coupe les épis.
Il en sera comme lorsqu'on glane des épis
dans la vallée des Rephaïm[i].

13. « prononcée sur » *G* (lis. *'al*). H : adressée à. 17, 1. « un — ruines (litt. : une ruine) » *G* (suppr. *me'î*). H : un monceau (?) de ruines. 2. « abandonnées — dépendent (litt. : Et ses villes) » lis. *'ăzoubat 'ădé 'ad* (avec *G*) et *we'ârèhâ*. H : [Seront] abandonnées les villes d'Aroër. 3. « Les — comme » lis. *yô'béd* (avec *G A*) *kibené* au lieu de *kikebôd*. H : ainsi que le reste d'Aram. Il en sera d'eux comme de la gloire. 5. « le — blé » lis. *qôṣér*. H : l'on rassemble la moisson sur pied.

a. Ces mots, en excès dans le vers, sont sans doute une simple dittographie de ceux qui suivent : « se présenter » (*nir'â*) ne diffère de « se fatiguer » (*nil'â*) que par une consonne. *b*. S'épuiser en rites de supplications semblables à ceux des prêtres de Baal sur le Carmel (1 Rois 18, 28). *c*. C'est-à-dire comptés rigoureusement, donc dans un délai qui ne sera pas dépassé d'un jour. Selon d'autres : pendant les trois ans qui étaient, suppose-t-on, la durée ordinaire du contrat de louage d'un soldat à gages. *d*. Ce morceau (17, 1-11) nous reporte au temps où Èphraïm avait fait alliance avec Damas contre l'Assyrie (735-734) et où Ésaïe exhortait le roi de Juda à ne point redouter cette coalition, annonçant qu'elle aboutirait rapidement à l'anéantissement par le roi d'Assyrie des deux peuples alliés (ch. 7 et 8). Ce morceau est formé de quatre petits développements (1-3, 4-6, 7-8, 9-11), qui ont pu former autant d'oracles distincts; c'est le cas, notamment, pour le troisième (v. 7-8), qui est d'un rythme différent des autres et n'a pas de lien étroit avec eux : il prédit la conversion d'Israël, tandis que ce qui suit annonce à ce peuple des maux sans remède. *e*. Ce titre ne convient qu'au premier développement (v. 1b-3). *f*. Litt. : *ses villes* (de Damas). Par cette expression il faut, semble-t-il, entendre les autres cités du royaume araméen de Damas plutôt que les quartiers de la capitale (cf. 2 Sam. 2, 3 et la note). *g*. Les Israélites considéraient Damas comme leur boulevard contre les Assyriens. *h*. Cette phrase ne cadre pas très bien avec le développement qui suit (v. 4-6), où Ésaïe annonce qu'il subsistera d'Israël un faible reste. C'est peut-être l'indice que les deux oracles étaient primitivement indépendants. Cependant le texte de 3b n'est pas tout à fait sûr (voy. note crit.) *i*. Petite plaine fertile au S. O. de Jérusalem (cf. 2 Sam. 5, 18 et la note). Le prophète évoque une scène familière à ses auditeurs judéens.

6 Il n'en restera que des glanures,
comme lorsqu'on gaule un olivier,
Deux ou trois baies à la plus haute cime,
quatre ou cinq aux branches de l'arbre fruitier,
— oracle de Yahvé, Dieu d'Israël.

7 En ce jour-là, l'homme portera ses regards sur son Créateur
et ses yeux se tourneront vers le Saint d'Israël.
8 Il ne portera plus ses regards sur les autels[a], l'œuvre de ses mains,
il ne regardera plus à ce que ses doigts ont fabriqué, les pieux sacrés et les obélisques[b].

9 En ce jour-là, tes villes[c] seront abandonnées,
comme les [cités] à l'abandon des Amoréens et des Hivvites[d],
Qu'ils ont abandonnées par suite [de l'invasion] des enfants d'Israël.
Elles deviendront un désert[e].
10 Parce que tu as oublié le Dieu qui te sauve
et que tu ne t'es pas souvenue du Rocher qui est ta forteresse.
C'est pourquoi, tu peux bien planter des jardins d'Adonis[f],
tu peux y semer des [graines de] plantes étrangères :
11 Le jour même où tu les plantes, tu les vois grandir;
dès le matin, tu vois tes semences donner des fleurs.
[Mais] la récolte aura disparu le jour [où tu seras atteinte] par la maladie,
et le mal sera sans remède.

Déroute des peuples qui pillent Israël[g].

12 Oh! la rumeur que font les peuples [assemblés] en grand nombre!
C'est un mugissement semblable au mugissement de la mer,
Et le grondement [que font entendre] de puissantes nations.
est comme le grondement des grandes eaux.

6. « aux — fruitier » lis. *bisᶜiphê happôriyyâ*. H : à ses branches fertile (*sic*). 9. « tes — abandonnées » *G* (lis. *ᶜârayik ᶜăzoubôt*). H : tes villes fortes. « comme — Hivvites » d'après *G* (lis. *kaᶜăzoubôt hâ'èmôrî wehahiwwi*). H : comme l'abandon de la forêt et de la cime. 10. « tu peux y semer » lis. *tizrâᶜîm*. H : tu (masc.) peux l'ensemencer. 11. « aura disparu » *L T* (lis. *nâd*). H a un mot signifiant « monceau ». 12. « puissantes » (*G*) (transp. *kabbîrîm* après *le'oummîm*). Manque en H. « grandes » lis. *rabbîm* d'après la variante donnée en H v. 13a.

a. Glose explicative, qui gâte le rythme et ne répond pas à la pensée de l'auteur primitif; par « les autels » l'annotateur entend ceux des hauts lieux; mais l'autel du Temple, que l'auteur originel ne condamnait certainement pas, était, lui aussi, l'œuvre de la main de l'homme. Ce que l'auteur primitif entendait par l'œuvre de la main ou des doigts de l'homme, c'étaient les images divines. *b*. Autre glose, qui trouble le rythme et qui est aussi inspirée par les lois de D et de P. Sur les pieux sacrés, cf. Deut. 7, 5; 16, 21, etc. Sur les obélisques, Lév. 26, 30 et note *c*; 2 Chron. 14, 4; 34, 4, 7. — Si, abstraction faite de ces additions, les v. 7 et 8 proviennent d'Ésaïe, ils devaient se trouver dans un autre contexte (voy. note *d* sur v. 1). *c*. Les formes employées en hébreu indiquent que, dans les v. 9-11, le prophète s'adresse à une interlocutrice : la nation israélite personnifiée sous la figure d'une femme. *d*. Par exemple ha-Aï (Jos. 8, 28), Jéricho ou Horma (Jug. 1, 17). *e*. Glose explicative. *f*. Litt. : *des plantations des gracieux*. Certaines divinités cananéennes étaient appelées « les dieux gracieux et beaux ». L'un des poèmes phéniciens trouvés à Ras Chamra chante leur naissance. « Gracieux » était spécialement le titre du dieu de la végétation printanière qui meurt chaque année aux approches de l'été et que les Grecs appelaient Adonis (le Seigneur) : il réunissait des traits des anciennes divinités phéniciennes Aleïn-Baal et Mot. L'un des rites du culte d'Adonis consistait à semer dans des vases, des fonds de tasses ou des paniers « toutes sortes de plantes qui germent et croissent rapidement, telles que le fenouil, l'orge, le blé et surtout la laitue... Ces plantes levaient en quelques jours, sous l'influence du soleil de juin, puis se flétrissaient aussitôt, parce qu'elles n'avaient pas de racines. » On les jetait ensuite dans la mer ou dans les fontaines (Saglio, *Dictionn. des Antiq.*, art. *Adonis*). Cette coutume avait peut-être à l'origine la valeur d'un rite de magie sympathique : on voulait stimuler la croissance des céréales dans les champs. Plus tard ces petits jardins éphémères furent interprétés comme des symboles de la courte vie d'Adonis. Il paraît ressortir du v. 11 qu'en Palestine, au VIIIe siècle, on attribuait aux plantes ainsi semées la vertu de protéger contre les maladies. Il n'est pas douteux, en tout cas, que le rite visé par Ésaïe fût observé par certains Israélites; au VIe siècle les femmes célébraient à Jérusalem un autre usage du même culte, le deuil sur le dieu, sous son nom babylonien de Tammouz (Éz. 8, 14-15). Ésaïe voit dans ces pratiques une image de la conduite des Israélites et du sort qui les attend : ils ont recours à l'appui de l'étranger (des Araméens) et croient d'abord avoir lieu de se féliciter de cette politique, mais à l'heure de la détresse le remède qu'ils pensent avoir trouvé ainsi à leurs maux leur fera défaut; il n'y aura pas pour eux de récolte. *g*. On pourrait voir dans les expressions « peuples nombreux », « nations puissantes » des hyperboles désignant l'armée assyrienne, parce que celle-ci comprenait des contingents d'auxiliaires tirés d'Élam, d'Aram, de Qir (22, 6) et sans doute d'autres contrées encore. Il se pourrait alors qu'Ésaïe ait prononcé cet oracle vers 701. Cependant il paraît plus naturel d'entendre au propre les termes indiqués : nous aurions alors ici l'idée d'un assaut donné à la fin des temps par toutes les nations païennes au peuple de Dieu et qui échouera devant Jérusalem, idée courante dans le judaïsme depuis Ézéchiel (ch. 38 et 39) : cf. 14, 24-27 et note *a*.

13 ... Il les menace :
elles fuient bien loin[a] et sont chassées
Comme, sur les montagnes[b], la paille [emportée] par le vent,
comme un tourbillon [de poussière] devant la tempête,
14 A l'heure du soir, c'était l'épouvante :
avant le matin, ils ne sont plus;
Tel sera le partage de ceux qui nous pillent,
tel sera le sort de ceux qui nous dépouillent.

Réponse à une ambassade venue de Kouch[c].

18

1 Ô terre remplie de bruissements d'ailes[d],
située au delà des fleuves de Kouch[e],
2 Toi qui as envoyé des messagers par mer[f],
dans des canots de papyrus[g] sur la face des eaux!...
Allez, messagers rapides,
vers la nation à la taille élevée[h] et à la peau brillante[i],
vers le peuple redouté bien au delà [de ses frontières],
La nation puissante et dominatrice
dont le pays est sillonné de fleuves...
3 Vous tous qui habitez l'univers
et qui peuplez la terre[j],
Quand la bannière sera dressée sur les montagnes, regardez;
quand on sonnera du cor, écoutez!
4 Car voici ce que m'a dit Yahvé :
« Calme, je contemple du lieu où je me tiens,
[Calme] comme la chaleur lumineuse du soleil[k],
comme le nuage qui répand la rosée pendant les chaleurs de la moisson[l]. »

13. *H* S* (suppr. les 5 premiers mots). H : Des nations grondent comme le grondement des grandes eaux (variante de la fin de 12b).

a. Il y a, sans doute, ici une allusion discrète à l'antique tradition selon laquelle le Créateur eut, à l'origine des temps, à lutter contre la Mer primitive révoltée et la mit en déroute par ses menaces (Ps. 104, 6-9; 74, 13; etc.). *b*. Les aires à blé étaient d'ordinaire ménagées sur une hauteur exposée au souffle du vent. *c*. Le pays de Kouch (en égyptien Kôch) est celui que les Grecs appelaient l'Éthiopie et que nous désignons aujourd'hui par le terme de Nubie; il s'étendait au sud de l'Égypte à partir de Syène (Éz. 29, 10), c'est-à-dire de la première cataracte. Les rois de cette contrée, à une date mal définie (728 selon les uns, 712 d'après d'autres), conquirent toute l'Égypte et y fondèrent une dynastie, la XXVe de Manéthon, dont les premiers souverains furent Sabako, Sabathaka, puis Taharkou (le Tirhaqa de 2 Rois 19, 9). Ces pharaons éthiopiens entrèrent en relations diplomatiques avec les petits États de Palestine et de Syrie, offrant de les soutenir dans leurs révoltes contre l'Assyrie. En 713-711 l'aide de l'Égypte et de Kouch était le grand espoir des princes révoltés de Philistie, d'Édom, de Moab et de Juda (20). Lors de la grande insurrection qui éclata à la mort de Sargon (705-701), une armée égyptienne vint combattre en Palestine; elle fut, du reste, vaincue par Sennachérib à Eltéqé (701); mais d'après 2 Rois 19, 9, c'est le bruit d'une prochaine arrivée de Tirhaqa qui décida finalement le roi d'Assyrie à la retraite. L'oracle d'Ésaïe que nous avons ici a dû être prononcé lorsque l'une de ces ambassades égypto-éthiopiennes vint à Jérusalem presser le roi de Juda d'entrer dans une coalition contre Assur, en 728, en 720, en 713 ou en 705. Le fait que le prophète croit devoir décrire le pays de Kouch, sa puissance et l'aspect physique de ses habitants, suggère que l'ambassade visée ici fut une des premières occasions que les Jérusalémites eurent de voir des Kouchites; cela conviendrait mieux aux événements de 713 qu'à ceux de 705. — Le morceau est formé d'une suite de tableaux rapides, colorés, mais qui se succèdent sans transition, apparemment des scènes que le prophète contemple au cours d'une extase. L'idée directrice paraît être celle-ci : Ésaïe dit aux ambassadeurs kouchites : Allez porter à ceux qui vous ont envoyés cette réponse : le Dieu d'Israël regarde avec une parfaite sérénité les progrès des Assyriens; car il sait que, à son heure et avant que les entreprises des conquérants aient porté leur fruit, il les anéantira. Aux Éthiopiens de conclure de là que Juda n'a besoin de l'aide d'aucun peuple étranger. *d*. Il s'agit sans doute du crissement des insectes qui infestent la vallée du Nil; la Nubie est le pays de la mouche tsé-tsé. Cependant le sens du mot rendu par « bruissement » est un peu incertain. G a traduit : l'ombre double (portée tantôt vers le nord tantôt vers le sud?). *e*. Le Nil et ses affluents, tels que le Nil bleu. *f*. Ce mot pouvait désigner le Nil (19, 5; Nah. 3, 8; Job 41, 22). *g*. Sorte d'embarcation depuis longtemps employée sur le Nil (Hérodote, II, 96). *h*. Les Éthiopiens, dit Hérodote, étaient « les plus grands et les plus beaux des hommes ». *i*. Si la dynastie des rois de Kouch était d'origine libyenne (on a retrouvé les momies de plusieurs d'entre eux), la majeure partie de la population était de race nègre ou de teint fortement bronzé : de là le nom d'Éthiopiens (*Aithiôpes*, visages brûlés) que les Grecs donnaient à ce peuple et la question de Jérémie (13, 23) : « un Kouchite peut-il changer [la couleur de] sa peau? » *j*. Le prophète ne s'adresse pas aux seuls Kouchites, comme on s'y attendrait d'après v. 2, mais en même temps à tous les habitants de la terre, parce que la guerre qui va commencer aboutira pour les ennemis de Yahvé à un désastre inouï, démontrant à tous qu'il est le maître souverain de l'histoire. *k*. Ou selon d'autres : « la chaleur lumineuse [qui règne] au dessus du soleil »; il s'agirait de l'éther embrasé qui, pensaient les Grecs, remplit les hautes sphères. *l*. Il s'agit des cyrrhus très élevés et, en apparence, immobiles qui raient parfois le ciel en été et auxquels on attribuait la rosée.

5 Avant la vendange, en effet, quand la floraison sera finie
et que la fleur deviendra une grappe mûrissante,
Il coupera les pampres à coups de serpe,
il enlèvera, il abattra les sarments…
6 Ils seront abandonnés, tous ensemble,
aux oiseaux de proie des montagnes
et aux bêtes de la terre.
Les oiseaux de proie en feront leur pâture pendant l'été
et toutes les bêtes de la terre
s'en repaîtront pendant l'hiver[a].

Ad 7 En ce temps-là, des offrandes seront apportées à Yahvé, [Dieu] des armées, de la part du peuple à la taille élevée et à la peau brillante, de la part du peuple redouté bien au delà [de ses frontières], de la part de la nation puissante et dominatrice, dont le pays est sillonné de fleuves; [on les apportera] au lieu où réside le nom de Yahvé, [Dieu] des armées, sur la montagne de Sion[b].

Les destinées futures de l'Égypte[c].

19 1 Oracle sur l'Égypte.

Conquête du pays par un souverain cruel.

Voici que Yahvé,
monté sur une nuée rapide[d],
vient en Égypte[e];

18, 5. « vendange » lis. peut-être *bâṣir* (cf. 16, 9). H : moisson. — C'est, en tout cas, de la récolte des raisins qu'il s'agit, non de celle des céréales
7. « de la part du » (*G*) *L* (lis. les deux fois *mè'am*). Manque en H la 1re fois. La 2e fois H G lisent : et de la part du.

a. Il y aura une telle multitude de cadavres non ensevelis que les bêtes de proie pourront s'en repaître pendant toute une année au moins (cf. Éz. 39, 17-20; Ézéchiel fixera à sept mois le temps qu'il faudra pour faire disparaître les corps des guerriers de Gog, 39, 12, 14). Ésaïe, tout à la peinture de la scène d'horreur qu'il contemple en esprit, néglige de préciser à quelle nation appartiendront les vaincus : ce seront probablement des Assyriens, selon d'autres des Éthiopiens (cf. 20; 31, 1-3), ou même des Israélites (si l'on suppose que les v. 5-6 faisaient suite à 17, 1-11). *b*. Le v. 7 est un appendice en prose ajouté probablement à basse époque : les Juifs espéraient qu'après l'échec de l'assaut final des païens contre Jérusalem (on interprétait sans doute en ce sens le v. 6), les survivants des nations, et en particulier de Kouch (45, 14; Soph. 3, 10; Ps. 68, 32), se convertiraient au culte de Yahvé et lui « apporteraient des offrandes » (Ps. 68, 30).

c. Le ch. 19 se compose de deux parties que nous croyons devoir délimiter v. 1-15 et v. 16-25. La première, qui est en vers et qui ne renferme que des menaces, pourrait être d'Ésaïe si le « maître dur » annoncé v. 4 était Sargon ou Sennachérib, qui ont, en effet, vaincu les Égyptiens, le premier en 720 et 711, le second en 701; ni l'un ni l'autre, il est vrai, n'a conquis l'Égypte; mais Ésaïe a pu escompter qu'ils pousseraient leurs succès jusque là. Ce qui parle contre cette attribution, c'est 1°) que la menace prononcée contre l'Égypte n'est pas motivée, 2°) qu'elle n'est pas mise en rapports avec le plan divin *à l'égard de Juda*, 3°) que le style a tout le contraire de la concision nerveuse qui caractérise celui d'Ésaïe, notamment dans les deux développements sur l'assèchement du Nil et le désarroi des sages égyptiens (v. 5-9 et 11-15), qui pourraient, il est vrai, être des additions. S'ils ne sont pas d'Ésaïe, les v. 1-15 pourraient dater du temps de la conquête de l'Égypte par Cambyse (525) ou de la campagne de Xercès (485) contre ce pays ou encore de la lutte d'Artaxercès III Ochus (359-338) contre le dernier pharaon indigène, Nectanébo. — La seconde partie (v. 16-25), qui est en prose, n'est pas dans la manière d'Ésaïe : ce prophète n'a jamais fait de prédictions circonstanciées comme celle qu'on lit v. 18 et qui indique le nombre des villes d'Égypte où on parlera hébreu et jusqu'au nom de l'une d'elles. A cause de la mention d'un autel élevé à Yahvé au cœur du pays (v. 19) on a longtemps admis que ces oracles avaient été écrits après 160 av. J.-C., époque où le prêtre jérusalémite Onias IV fonda un temple juif à Léontopolis, d'autant plus que le nom indiqué pour l'une des villes parlant hébreu peut être interprété « la ville du lion » (voy. v. 18). Mais les papyrus juifs trouvés à Éléphantine nous ont révélé la présence d'un autel de Yahou dans cette forteresse égyptienne sous Darius II (410), autel qui, nous est-il dit, existait déjà du temps des pharaons et fut respecté par Cambyse en 525. La seconde partie du ch. 19 pourrait donc remonter au Ve, voire au VIe siècle. Elle doit être l'œuvre d'un Juif fixé en Égypte; car l'auteur espère, non le retour de la diaspora en Palestine, mais la conversion de tous les Égyptiens par les adorateurs de Yahvé habitant au milieu d'eux. Ce généreux universalisme, inauguré par le Second Ésaïe, était courant dans les colonies juives d'Égypte; il est ici étendu même à Assur, c'est-à-dire à la puissance occupant la Syrie (empire perse ou royaume séleucide); ce qui suggère que ce morceau est antérieur à la grande persécution d'Antiochus IV Épiphane (170 av. J.-C.). *d*. On a cru trouver dans cette conception un indice de modernité, parce qu'elle se rencontre aussi dans certaines théophanies récentes (Ps. 18, 11; 104, 3); mais c'était chez les poètes hébreux auteurs de ces pièces un archaïsme. Cette notion très anthropomorphique était fort ancienne : le dieu cananéen de l'orage, au XIVe siècle, était surnommé « le chevaucheur de nuées ». On se représentait de même Yahvé, monté sur le *keroub*, qui était la personnification du nuage de tempête; d'où l'antique titre par lequel on désignait le Dieu de l'arche : « celui qui est assis sur les keroubs ». Cela n'empêchait pas qu'anciennement on le conçût aussi comme marchant dans le désert ou sur la cime des arbres (Jug. 5, 4; 2 Sam. 5, 24). *e*. Autre conception archaïque : Yahvé peut venir en personne dans un pays étranger, tel un conquérant humain, jeter le désarroi parmi ses ennemis (cf. Ex. 3, 7-8).

Et les vaines divinités de l'Égypte tremblent devant lui[a],
et les Égyptiens sentent leur cœur fondre au dedans d'eux.
2 « Je vais exciter Égyptiens contre Égyptiens
et ils combattront frère contre frère,
Ami contre ami,
ville contre ville,
royaume contre royaume[b].
3 L'Égypte perdra l'esprit,
et j'abolirai sa sagesse [habituelle][c] :
Ils iront consulter les vaines divinités[d] et les enchanteurs[e],
les esprits des morts et les esprits qui connaissent [les choses cachées].
4 Et je livrerai les Égyptiens
aux mains d'un maître dur;
Un roi cruel dominera sur eux[f], »
oracle du Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées.

Assèchement du Nil.

5 Les eaux disparaîtront [du lit] de la mer[g];
le fleuve tarira et sera mis à sec.
6 Les canaux deviendront infects;
on verra baisser, puis se dessécher
les Nils de l'Égypte[h].
Joncs et roseaux dépériront;
7 l'herbe des marécages sur les bords du Nil
Et toutes les plantes semées auprès du Nil
se dessècheront, disparaîtront et ne seront plus.
8 Les pêcheurs gémiront. Ils seront dans le deuil,
tous ceux qui jettent l'hameçon dans le Nil;
Et ceux qui tendent le filet
à la surface des eaux se désoleront.
9 Ils seront déçus, ceux qui travaillent le lin,
celles qui [le] peignent et ceux qui tissent le byssus.
10 Les tisserands seront consternés,
tous ceux qui vivent de leur salaire auront l'âme pleine de tristesse[i].

19, 7. « l'herbe des marécages » d'après *G* (lis. *we'âḥou* et suppr. *'al ye'ôr* dittographie de *'al pî ye'ôr*). H : les places dénudées sur le Nil (?). — Texte incertain. 9. « celles qui [le] peignent » lis. *sôreqôt*. H : le [lin] peigné (?). 10. « Les tisserands » d'après *G*^B (lis. *šôtèhâ*). H : Les fondements (?). « qui — salaire ». G S : qui fabriquent la bière (*śékâr*).

a. Tel Dagon, s'écroulant devant l'arche (1 Sam. 5, 2-5).
b. Les guerres civiles étaient fréquentes en Égypte. Ainsi, peu avant la conquête du pays par Artaxercès III, Nectanébo avait usurpé le trône avec l'aide des Spartiates, puis avait eu à lutter contre un prétendant rival. *c*. La sagesse des Égyptiens était célèbre en Israël (1 Rois 4, 30). Les « sages » juifs s'inspiraient parfois des œuvres de leurs confrères des bords du Nil (cf. Prov. 22, 18 note *a*). *d*. Ésaïe trouvait naturel qu'un peuple consultât ses dieux (8, 19). C'est plus tard, lorsque le monothéisme se fut implanté dans l'esprit des masses juives, que celles-ci virent dans le recours des païens à leurs divinités une preuve de dérangement d'esprit. *e*. L'emploi des incantations magiques était très développé en Égypte.
f. Voy. note *c*. sur v. 1 *g*. C'est-à-dire du Nil, cf. 18, 2.
h. Les bras du fleuve qui en forment le delta. *i*. On pourrait aussi, en adoptant la leçon de G et de S (voy. note crit.) et en intervertissant 10a et 10b, traduire : « Tous ceux qui fabriquent la bière auront l'âme pleine de tristesse et ceux qui la boivent seront consternés. » La fabrication de la bière était une des principales industries du pays (cf. Fernande Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, 1923, p. 51-53).

Désarroi des sages de l'Égypte.

11 Les ministres, à Çoân[a], sont de purs insensés;
les plus sages conseillers du pharaon
forment un conseil stupide.
Comment pouvez-vous dire au pharaon :
« Je suis fils des sages,
[je suis] fils des rois d'autrefois? »

12 Où sont donc tes sages?
Qu'ils te révèlent,
Qu'ils [te] fassent connaître ce qu'a résolu
Yahvé, [Dieu] des armées, contre l'Égypte!

13 Les ministres, à Çoân, déraisonnent;
les ministres, à Noph[b], se laissent abuser.
Et ils font marcher l'Égypte à l'aventure,
les chefs de ses nomes[c].

14 Yahvé a répandu en eux
un esprit de vertige[d],
Et ils font marcher l'Égypte à l'aventure dans toutes ses entreprises,
comme un homme ivre, en titubant, marche dans ce qu'il a vomi.

15 Et l'Égypte ne peut rien mener à bien
de ce que doivent faire la tête et la queue,
la palme et le jonc[e].

L'Égypte tremblera devant Israël.
Elle se convertira et sera restaurée.

16 En ce jour-là, les Égyptiens deviendront comme des femmes[f] : ils seront saisis d'effroi et d'épouvante quand ils verront se lever la main que Yahvé, [Dieu] des armées, lèvera contre eux. 17 Alors le pays de Juda deviendra la terreur de l'Égypte[g]; toutes les fois qu'on en fera mention devant elle, elle sera saisie d'épouvante à cause du dessein que Yahvé, [Dieu] des armées, a formé contre elle.

18 En ce jour-là, il y aura, sur la terre d'Égypte, cinq villes qui parleront la langue de Canaan[h] et qui jureront par Yahvé, [Dieu] des armées[i]. L'une d'elles s'appellera Ir ha-Hèrès[j].

12. « qu'ils — connaître » *G L* (lis. *weyôdi'ou*). H : qu'ils sachent. 13. « Et » *G S* (lis. *wehit'ou*). Manque en H. « les chefs (litt. : le pierres angulaires ». H : la pierre angulaire. 14. « en eux » *G* (lis. *beqirbâm*), H : en elle. 18. « par » *S L* (lis. *beyahwè*). H : [fidélité] à. « Ir ha-Hérès (c'est-à-dire ville de la Ruine). H* Sym L : ville du Soleil (*haḥérès*). G : ville de la Justice. — Texte incertain.

a. La Tanis des Grecs, auj. Çan, à l'est du delta du Nil (cf. Nomb. 13, 22 et note *n*), avait été la capitale de l'Égypte au temps de la xxi[e] et de la xxiii[e] dynastie. *b*. En égyptien Mennufer, Men-nofi, la Memphis des Grecs, sur la rive gauche du Nil, un peu au sud du Caire. *c*. C'est-à-dire de ses districts. Litt. : *de ses tribus*. *d*. Cf. 1 Rois 22, 19-23.
e. Pour qu'une nation réussisse dans une entreprise quelconque, il faut qu'il y ait collaboration intime entre les dirigeants et les masses populaires, entre les grands et les petits. Les métaphores employées sont empruntées à 9, 13. *f*. Cf. Nah. 3, 13.
g. Il n'est pas probable que l'auteur attribue la terreur qu'inspirera, selon lui, Juda à des succès militaires remportés par les chefs de ce peuple — ce qui ne se produisit pas même au temps des Maccabées. Le « pays de Juda » sera redouté en tant que pays de Yahvé, l'auteur des calamités qui frapperont l'Égypte (v. 1-15). *h*. Il y avait en Égypte, dès l'époque où Jérémie arriva dans ce pays (586), de nombreux groupes de Juifs émigrés, notamment à Migdol, à Taḥpanḥès (Daphné), à Noph (Memphis) et en Patros (c'est-à-dire en Haute Égypte) (44, 1). L'un d'eux, celui d'Éléphantine, à l'extrême sud de la Haute Égypte, était une colonie militaire installée dès avant la conquête perse (525). On y parlait sans doute à l'origine l'hébreu, la « langue de Canaan »; car tous les noms de personnes sont hébraïques. Mais à l'époque d'où proviennent les papyrus qu'on a retrouvés à Éléphantine (fin du v[e] siècle), l'hébreu avait été supplanté par l'araméen, idiome plus international, mais qui pouvait également être qualifié de « langue de Canaan », car il avait alors envahi aussi la Palestine.
i. On pourrait aussi entendre : « qui jureront [fidélité] *à* Yahvé... ». Mais l'autre traduction, qui est celle de L et de S, nous paraît plus probable : on prêtait serment *par* la divinité que l'on vénérait le plus, par le dieu ou la déesse dont on redoutait par dessus tout la vengeance (Jér. 12, 16; 44, 26; Soph. 1, 5; Ès. 45, 23). Les Juifs d'Éléphantine, quand le serment leur était déféré en justice, juraient d'ordinaire par Yahou, rarement par une divinité égyptienne ou babylonienne.
j. Ce nom, ainsi orthographié, signifierait en hébreu « ville de la Destruction ». Il n'est pas probable qu'une cité égyptienne se soit jamais appelée ainsi. Quelques traducteurs anciens ont lu : Ir ha-Ḥèrès, « la ville du Soleil »; il s'agirait d'Héliopolis (en égyptien Ôn) au nord du Caire (cf Jér. 43, 13); mais à partir de quand y a-t-il eu une colonie juive dans ce foyer du culte solaire? La version des Septante a lu « la ville de la Justice »; les traducteurs, qui vivaient en Égypte, entendaient probablement par là « la ville du culte légitime » et pensaient à Léontopolis, « la cité du lion » ou « des lions », où le prêtre juif Onias IV, à la suite de la profanation du temple de Jérusalem par Antiochus IV (170), fonda un sanctuaire de Yahvé, avec l'approbation de Ptolémée Philométor. Plusieurs modernes croient même retrouver dans Hèrès, un mot désignant le lion (l'arabe *hars* ou *haris*, qui s'applique au félin, lion ou chat). D'autres encore pensent qu'il s'agit d'un nom de ville égyptien; on a proposé de l'interpréter : « ville du champ au sud » et d'y voir une désignation d'Éléphantine. Si le texte fait allusion au temple de Léontopolis, il est du ii[e] siècle au plus tôt; mais alors il pourrait être une addition : Onias IV, lorsqu'il fonda son sanctuaire, invoqua le v. 19, non le v. 18[b].

19 En ce jour-là, il y aura un autel [consacré] à Yahvé au milieu du pays d'Égypte et, auprès de sa frontière, une stèle [dédiée] à Yahvé[a]. 20 [Ces monuments] serviront à Yahvé de signes et de témoins dans le pays d'Égypte. Quand, écrasés par des oppresseurs[b], ils[c] imploreront Yahvé, il leur enverra un libérateur, qui [les] défendra et les sauvera. 21 [Ainsi] Yahvé se fera connaître aux Égyptiens; et les Égyptiens, ayant appris ce jour-là à connaître Yahvé, [lui] rendront un culte avec des sacrifices et des oblations; ils feront des vœux à Yahvé et les accompliront. 22 Alors, quand Yahvé frappera les Égyptiens, il les guérira, après les avoir frappés; ils reviendront à Yahvé, qui se laissera fléchir par leurs prières et les guérira[d].

23 En ce jour-là, il y aura une route menant d'Égypte en Assyrie; Assur se rendra en Égypte et l'Égypte [au pays d']Assur[e]. Et l'Égypte ainsi que l'Assyrie rendront un culte [à Yahvé].

24 En ce jour-là, Israël sera, en tiers, associé à l'Égypte et à l'Assyrie, objet [comme elles] de la bénédiction [divine] au milieu de la terre, 25 car Yahvé, [Dieu] des armées, bénira la terre en disant : « Bénis soient l'Égypte, mon peuple, l'Assyrie, œuvre de mes mains, et Israël, mon héritage[f]. »

Annonce de la défaite de l'Égypte et de Kouch
par le roi d'Assyrie[g].

20 1 L'année où le tartân[h] vint à Asdod[i], envoyé par Sargon, roi d'Assyrie, où il assiégea Asdod et s'en empara[j]..... — 2 Or, en ce temps-là, Yahvé avait parlé par l'organe d'Ésaïe, fils d'Amoç, en ces termes : « Va, dénoue le sac que tu portes sur tes

20. « qui (litt. : et il) [les] défendra » (*G*) (lis. *werab*). H : et un défenseur. 25. « bénira la terre » *G* (lis. *bêrakâh*). H : le bénira (Israël).

a. Il y avait à Eléphantine un temple de Yahou avec un autel, qui subsista depuis le vi[e] siècle jusqu'en 410. Il a pu exister aussi une stèle, — une sorte d'obélisque —, consacrée à Yahvé dans cette place, qui était à la frontière méridionale de l'Égypte. Il y avait, du reste, plusieurs autres « sanctuaires » juifs en Égypte au temps où Onias IV fonda celui de Léontopolis (Jos., *A. J.*, XIII, 3, 1, § 65-66). La diaspora juive de ce pays se souciait peu des droits exclusifs réservés au temple de Jérusalem par les lois de D et de P. *b*. Il peut s'agir de mouvements antisémites comme celui qui saccagea le temple juif d'Éléphantine en 410, ou comme la persécution racontée dans le 3[e] livre des Maccabées. *c*. Les Juifs d'Égypte.
d. Les Égyptiens, convertis par le spectacle des délivrances accordées aux fidèles de Yahvé, seront traités désormais par Dieu comme les Israélites eux-mêmes : les châtiments qu'il leur infligera parfois ne tendront pas à les anéantir, mais à les éduquer. *e*. « Assur » peut désigner, non le peuple assyrien, mais la puissance qui occupera les territoires ci-devant assyriens, notamment la Syrie des Séleucides : « Syrie » est, du reste, une autre forme du mot « Assyrie ». *f*. Les titres les plus glorieux réservés d'ordinaire à Israël et marquant ses privilèges de peuple élu seront conférés aux nations païennes quand elles se seront converties. Ce passage est un de ceux où s'exprime le plus clairement la foi au caractère universel de la religion de Yahvé (cf. Am. 9, 7). *g*. Ce morceau, qui a le caractère d'un récit, où il est parlé d'Ésaïe à la 3[e] personne, n'est sans doute pas de la main même du prophète; il a probablement, comme les ch. 36-39, été extrait d'une sorte de biographie d'Ésaïe écrite par quelqu'un de ses disciples. Cela expliquerait certaines maladresses que présente la rédaction actuelle du morceau (v. 2 et 5). Mais les faits rapportés ici sont certainement historiques : ils s'harmonisent parfaitement avec ceux que relate Sargon II, roi d'Assyrie (722-705), dans les deux inscriptions où il raconte sa campagne contre Asdod. Azuri, roi de cette ville, ayant appelé les États voisins à la révolte contre l'Assyrie, Sargon, en 713, le déposa et le remplaça par son frère Aḥimeti. Mais celui-ci fut renversé par le peuple à l'instigation d'un certain Yamani, peut-être un Grec (Yamani = Yawani = Ionien). En 711, Sargon intervint, non pas en personne comme on pourrait le croire d'après ses inscriptions, mais, à ce que nous apprend Ès. 20, 1, en envoyant son général en chef. Yamani s'enfuit jusqu'en Haute Égypte. « Le pharaon roi d'Égypte », c'est-à-dire Sabako, est, en effet, nommé par Sargon, ainsi qu'Édom, Moab et Juda, parmi les alliés des Philistins révoltés. L'armée assyrienne s'empara d'Asdod, de Gat et d'Asdodimmu (le port d'Asdod), dont la population fut déportée et remplacée par des colons étrangers. Le pharaon, pris de peur, fit sa paix avec Sargon en lui livrant Yamani; Juda, Édom et Moab se soumirent au vainqueur à temps pour n'être pas anéantis. Les avertissements d'Ésaïe n'ont pas dû être étrangers à la décision d'Ézéchias : très hostile à tout recours à une aide autre que celle de Yahvé, le prophète avait dès 713 pris position contre l'alliance de son pays avec la dynastie éthiopienne, maîtresse de l'Égypte (cf. ch. 18) : c'est alors qu'il avait reçu l'ordre de préfigurer par sa tenue le sort qui attendait les Égypto-Kouchites (v. 2). Puis, en 711, il annonça que le présage qu'il donnait ainsi tacitement depuis trois ans, allait s'exécuter : bientôt on verrait défiler les misérables cortèges d'Égyptiens captifs et de Kouchites déportés par Sargon, tous nus et déchaussés, comme c'était le cas d'ordinaire. Ce 2[e] oracle a dû être prononcé avant la fin de la guerre (car en fait, les sujets du pharaon échappèrent au sort dont ils étaient menacés, leur roi ayant fait la paix), peut-être même avant la prise d'Asdod, puisque les Philistins espèrent encore être sauvés des mains du roi d'Assyrie (v. 6). *h*. Ce n'est pas un nom propre, mais un terme assyrien, *turtanu*, désignant un vice-roi ou un grand chef militaire et appliqué à des étrangers aussi bien qu'à des sujets du roi d'Assur.
i. Auj. Esdoud, cf. 1 Sam. 5, 1. *j*. La phrase commencée au v. 1; se continue v. 3. Le v. 2 forme une parenthèse racontant assez gauchement ce qui s'était passé avant le siège d'Asdod; cette phrase est probablement tirée d'une introduction qui se trouvait, dans la biographie d'Ésaïe, avant le v. 1; le rédacteur qui l'a insérée ici emploie parfois des termes un peu impropres : la chose ne s'est pas passée « en ce temps-là », mais trois ans auparavant; Yahvé, alors, n'avait pas parlé « par l'organe d'Ésaïe », mais au prophète.

reins[a], ôte les sandales que tu as aux pieds. » Et Ésaïe avait fait comme [il lui avait été dit] : il allait [depuis lors] nu[b] et déchaussé. — [3]... Yahvé déclara : « De même que mon serviteur Ésaïe est allé nu et déchaussé pendant trois ans, devenant [ainsi] un signe et un présage[c] du sort qui attend l'Égypte et Kouch, [4] de même le roi d'Assyrie emmènera les captifs de l'Égypte et les déportés de Kouch, jeunes et vieux, nus et déchaussés, le séant (la nudité des Égyptiens[d]) découvert. [5] Alors on sera[e] frappé de crainte et couvert de confusion à cause de Kouch, [pays] vers lequel on regardait, et de l'Égypte dont on était si fier. [6] Et les habitants de ces côtes[f] diront : « Voilà ce qui est arrivé au peuple vers lequel nous tournions nos regards et auprès duquel nous cherchions refuge, afin d'obtenir du secours et d'échapper au roi d'Assyrie ! Et nous, comment pourrons-nous nous sauver? »

La chute de Babylone[g].

21 [1] Oracle du désert[h].

Un grondement comme celui des trombes[i]
qui parcourent le Nègueb[j]
Vient du désert,
de la contrée redoutable.
[2] Une vision sinistre
m'est révélée :
Le violent agit avec violence;
le dévastateur dévaste.

20, 2. « les sandales... aux pieds » H* G S L (lis. *ounе'âlèkâ* et *raglèykâ*). H : la sandale... au pied. 4. « découvert » lis. *waḥâsouphê*. H a une forme insolite. 6. « diront » G hex (suppr. *bayyôm hahou'*). H aj. : en ce jour-là. **21**, 1. « Un grondement » lis. *hâmôn*. H : de la mer (rattaché à « du désert »). Manque en G. — Texte très incertain.

a. Le « sac » était une sorte de pagne d'étoffe grossière qu'on attachait autour de ses reins pendant le deuil (Gen. 37, 34 et note *m*; 2 Sam. 3, 31; 1 Rois 20, 31-32; 21, 27; 2 Rois 19, 2). Mais ce n'est sans doute pas à ce titre qu'Ésaïe le portait avant d'avoir reçu l'ordre rapporté ici. Le sac devait être le costume des anciens Hébreux nomades (à côté de la peau de bête, 2 Rois 1, 8 et note *f*) et c'est sans doute comme champion des coutumes antiques et adversaire du luxe cananéen que le prophète s'en revêtait. *b*. Ce terme pouvait signifier « incomplètement vêtu », par exemple sans manteau par dessus la tunique (le sac se portait souvent par dessus la tunique, 1 Rois 21, 27 et note *q*). Mais le commentaire donné v. 4 montre qu'il s'agit ici d'une nudité totale ou à peu près totale. Les prophètes, sous l'action de l'esprit qui les possédait, ne craignaient pas d'accomplir des actes ou de prendre des attitudes qui les faisaient prendre pour des déments (cf. 1 Sam. 10, 5-6, 10-12; 19, 24; 2 Rois 8, 11; Éz. 4, 12-15). *c*. Cf. 8, 18. *d*. Glose indiquant qu'il faut, à la lecture, substituer une expression jugée moins triviale au terme cru employé dans le texte; le traducteur grec a effectivement opéré cette substitution. *e*. Litt. : *ils seront*. Il s'agit apparemment des égyptophiles de Juda. La chose était peut-être indiquée plus explicitement dans le récit plus complet que donnait la biographie d'Ésaïe. *f*. Le mot employé pouvait désigner une île ou une côte. Il s'agit soit des Philistins seuls, soit, plus probablement, de l'ensemble des États palestiniens, qui, pour les Assyriens, étaient des riverains de la Méditerranée : Sargon, dans son inscription relative à Asdod, dit : « les habitants de la Philistie, Juda, Édom et Moab, qui demeurent au bord de la mer. » *g*. Quelques critiques, pour pouvoir attribuer à Ésaïe ce saisissant oracle (21, 1-10), ont supposé que le siège de Babylone dont il est ici question, est un de ceux que cette ville a subis au temps même du prophète, lorsque Merodac Baladan, roi de Babylone, luttait contre Sargon (721-710), puis contre Sennachérib (705). Babylone était alors l'alliée de Juda contre l'Assyrie et sa défaite fut un coup fatal pour la coalition dont faisait partie Ézéchias; on comprendrait donc l'émotion que cause au prophète la révélation de la chute de Babylone et sa pitié pour Juda (v. 10) : n'allait-il pas être, plus que jamais, foulé par les Assyriens? Cette hypothèse, cependant, ne rend pas justice au sens naturel des textes : les ennemis qui attaquent Babylone sont la Médie et Élam (v. 2), c'est-à-dire les deux peuples qui ont effectivement conquis Babylone en 539, sous la conduite de Cyrus, roi des Perses. Il n'y a pas de preuve que les Assyriens aient recruté, au VIIIe siècle, des auxiliaires parmi les Mèdes; quant à Élam, il était l'allié de Merodac Baladan contre Assur. Cet oracle, qui présente des particularités de style, de rythme et de pensée étrangères à Ésaïe, émane donc très probablement d'un visionnaire palestinien, contemporain de Cyrus et qui attendait avec une émotion fébrile le résultat de la grande lutte engagée par les Médo-Perses contre la cité qui, en ce temps-là, écrasait Juda comme le grain sur l'aire. *h*. Ce titre, comme ceux qu'on lit v. 13 et 22, 1, est tiré non du sujet traité, mais d'un mot caractéristique du premier vers, comp. les titres donnés par les Juifs aux livres du Pentateuque (« Au commencement » (Genèse) « Dans le désert » (Nombres), etc.) ou celui du poëme babylonien de la Création (« Lorsque en haut »). Dans le texte hébreu, le titre est « oracle du désert de la mer ». Mais ce dernier mot manque en G; du reste, il n'est pas question de la mer dans le morceau. Il est donc probable que *yam* (« mer ») est le reste déformé d'un mot qui, à en juger par le rythme, devait se trouver en tête du premier vers (voy. note crit.). *i*. Des tourbillons de poussière et de sable se forment souvent dans le désert, sous l'action du vent de tempête. *j*. Région semi-désertique au sud d'Hébron (cf. Gen. 12, 9).

Monte à l'assaut, Élam[a] !
Mets le siège, Médie[b] !
Fais cesser tous les gémissements[c] ! — —

[3] C'est pourquoi mes reins
sont secoués de frissons.
Je suis pris de douleurs
pareilles aux douleurs d'une femme en travail.
La souffrance sous laquelle je ploie m'empêche d'entendre;
la terreur m'empêche de voir.
[4] Ma raison s'égare;
l'épouvante me torture.
Le soir, après lequel je soupirais,
est changé pour moi en une heure de terreur...[d].
[5] On dresse la table,
on la couvre de tapis;
On mange et on boit. — —
Levez-vous, capitaines[e],
oignez le bouclier[f] !

[6] Car ainsi m'a dit le Seigneur :

Va, poste le guetteur[g];
ce qu'il verra, qu'il l'annonce !
[7] Et s'il voit des files de montures,
des couples de cavaliers,
Des files d'ânes,
des files de chameaux,
Qu'il fasse attention;
qu'il redouble d'attention[h].

[8] Alors le voyant cria :
« Au poste de guet, Seigneur,
Je me tenais
tout le long du jour;
Et à mon poste d'observation
je restais debout
toutes les nuits,

2. « Fais cesser » lis. *hasbîti*. H : J'ai fait cesser (on ne peut pas entendre : Je ferai cesser). 8. « le voyant cria » lis. *hârô'è*. H : il a crié [tel ?] un lion. D'autres corrigent *'ér'è* « je vois » ou *re'é* « vois ». — Texte très incertain.

a. Les Élamites, dont la capitale était Suse, avaient depuis longtemps constitué, au S. E. de la Mésopotamie, un État rival de ceux de ce pays. Mais l'une des provinces d'Élam, Anzan, était le fief originel du prince perse Cyrus; aussi « Élam » est-il pris souvent comme synonyme de « Perse ». C'est le cas ici. *b*. Sur le peuple des Mèdes, cf. note *e* sur 13, 1. *c*. Sans doute les gémissements provoqués par la tyrannie de la cité que les Mèdes unis aux Perses doivent assiéger, c'est-à-dire de Babylone (v. 9). C'est donc cette ville qui était alors la maîtresse du monde. *d*. Ce n'est pas que le voyant ait une sympathie particulière pour Babylone; mais il est humain et le pressentiment des scènes d'horreur qui doivent se dérouler sur les bords de l'Euphrate le bouleverse. *e*. Les chefs de l'armée babylonienne, confiants dans les fortifications de la ville, festoient en pleine sécurité, lorsqu'ils sont surpris par l'entrée de l'ennemi dans la place. Une tradition, rapportée non seulement par l'auteur de Daniel (ch. 5), mais par Hérodote et Xénophon, voulait que Babylone eût été prise d'assaut de nuit par les Perses au cours d'une fête célébrée par les chefs de la ville. *f*. Sur cet usage et sa raison d'être, voy. 2 Sam. 1, 21 et note *f*. *g*. Le prophète a l'impression d'avoir en lui deux personnes, l'une qui aperçoit l'invisible et qu'il appelle le guetteur ou le voyant : c'est, en quelque sorte, son don de seconde vue personnifié; l'autre qui communique (v. 10) et commente ce qu'elle a appris de la première. Il y a chez les visionnaires de nombreux exemples de ce dédoublement de la personnalité; d'ordinaire ils disent que, tandis que leur corps reste sur place, inerte et immobile, quelque chose d'eux (leur âme, leur esprit, leur cœur ou leur propre personne) le quitte et va observer ce qui se passe au loin dans l'espace ou dans le temps (Éz. 8-11; 2 Rois 5, 26; 2 Cor. 12, 2-4). *h*. Ce sera l'armée victorieuse qu'il verra ainsi défiler dans sa vision : d'abord la cavalerie, puis le train des équipages, formé d'ânes et de chameaux destinés à transporter les approvisionnements et le butin.

9 Quand tout à coup je vis venir
des files d'hommes montés,
des couples de cavaliers;
Et l'on prit la parole et l'on [me] dit[a] :
« Elle est tombée, elle est tombée, Babylone.
Et toutes les images de ses dieux,
on les a brisées sur le sol[b]. »

10 Ô mon peuple, toi que l'on foule,
qu'on écrase [comme le blé] sur l'aire,
Ce que j'ai appris
de Yahvé, [Dieu] des armées,
Du Dieu d'Israël,
je te l'ai annoncé.

Réponse à une question des Édomites.

11 Oracle sur Édom[c].

On me crie de Séir[d] :
« Veilleur, où en est-on de la nuit[e] ?
Veilleur, où en est-on de la nuit ? »
12 Le veilleur répond :
« Le matin vient,
mais aussi la nuit.
Si vous voulez interroger, interrogez,
[mais] revenez[f]. »

Conseils aux habitants de Dedân et de Téma.
Oracle contre Qédar.

13 Oracle « dans la steppe ».

Passez la nuit dans la brousse, dans la steppe,
caravanes des Dedanites.
14 A la rencontre de celui qui a soif,
allez porter de l'eau,
Habitants du pays de Téma;
allez au-devant du fugitif pour lui donner le pain dont il a besoin.

10. « O mon peuple » aj. en tête *'am*. Manque en H. — Mais le rythme demande un mot de plus. 11. « sur Édom » *G* (lis. *'ědôm*). H : sur Douma (ou : du silence). — Texte incertain. 13. « dans la steppe ». S L (la 1re fois) : en Arabie. G L (la 2e fois) : le soir. 14. « allez au-devant » *G L* (lis. *qaddemou*). H : vont au-devant.

a. Qui prononce ces paroles ? Probablement les cavaliers de 9a. Mais les récits de vision affectionnent volontiers un certain clair-obscur. *b*. Les Juifs comptaient bien que la ville maudite serait saccagée sans pitié par les vainqueurs (13; Hab. 2). De fait, Cyrus, en 539, empêcha ses troupes d'enlever aucun objet dans le temple de Mardouk (Chronique de Nabonid, III, 16-18) et rendit aux diverses cités de Babylonie les statues de leurs dieux (Cylindre de Cyrus, 30-32). Cette divergence entre l'oracle et la réalité s'explique fort naturellement si cette vision de la prise de Babylone a été racontée avant l'événement ou tout au moins avant que les détails en fussent connus en Occident. *c*. L'hébreu porte : « oracle de Douma ». Douma était le nom de la grande oasis d'el-Djôf (cf. Gen. 25,14), au centre du désert d'Arabie, entre Palestine et Mésopotamie. Mais alors le titre ne conviendrait nullement au contenu de l'oracle, qui est une réponse à une question des habitants de Séir, c'est-à-dire d'Édom. La leçon attestée par la version grecque, « oracle de l'Idumée » (c'était la transcription grecque d'Édom), est beaucoup plus satisfaisante.

d. Ce nom désignait primitivement le plateau semi désertique à l'Ouest de l'Araba, mais fut étendu à tout le pays édomite ou iduméen. *e*. C'est-à-dire : l'heure de la délivrance approche-t-elle ? *f*. Le sens de la réponse du prophète paraît être celui-ci : le monde va être délivré de la tyrannie qui pèse actuellement sur lui, mais les vainqueurs lui feront subir une nouvelle oppression. Toutefois le voyant ne veut pas être trop affirmatif : il attendra d'avoir reçu de nouvelles révélations pour donner une réponse définitive. Il y a des raisons de penser que cet oracle est de la même époque et du même auteur que le précédent : les Édomites désirent savoir ce qui résultera pour eux de la prise de Babylone par les Perses; ils s'adressent pour cela à un prophète de Yahvé dont le titre de « veilleur » rappelle ceux de « guetteur » et de « voyant » employés dans le morceau précédent et qui leur répond sur le même rythme. La langue est mélangée d'aramaïsmes; ce qui ne s'expliquerait guère si ces lignes étaient d'un prophète du VIIIe siècle comme Ésaïe.

15 Car ils fuient devant des épées,
devant l'épée aiguisée
Et devant l'arc tendu,
devant l'acharnement des combats[a].

16 Car ainsi m'a parlé le Seigneur : « Encore [une] année[b] [comptée] comme les années d'un mercenaire, et toute la glorieuse puissance de Qédar sera anéantie. 17 Il ne subsistera des vaillants enfants de Qédar qu'un petit nombre d'arcs, car Yahvé, le roi d'Israël, a parlé[c].

Contre Jérusalem, qui se livre à la joie alors que Yahvé a décidé sa perte[d].

22

1 Oracle sur la vallée de la Vision[e].

Qu'as-tu donc à monter
tout entière sur les terrasses[f],
2 [Ville] pleine de tumulte, ville bruyante,
cité joyeuse ?
Ceux des tiens qui ont été transpercés ne l'ont pas été par l'épée;
ils ne sont pas morts en combattant.
3 Tes capitaines ont tous lâché pied,
ils se sont enfuis bien loin.
Tes braves ont tous été faits prisonniers;
ils ont été faits prisonniers sans qu'on ait tiré de l'arc[g].

15. « aiguisée » *S* (lis. *letousâ* ou supposer que *netousâ* pouvait avoir le même sens). H : jetée (hors du fourreau ?). **22**, 1. « de la Vision ». G : de Sion. 3. Nous intervertissons le 2e et le 4e membres de ce v., pour rapprocher les deux hémistiches où il est question des fuyards et, d'autre part, les deux où il est parlé des prisonniers. « Tes braves » d'après G cf. Am. 2, 16 (lis. *'ammişayik*). H : Ceux des tiens qui ont été trouvés (rattrapés ?).

a. Les Dedanites, originaires de l'Arabie méridionale, s'étaient installés dans l'oasis d'El-Ela, à mi-chemin entre Médine et le pays d'Édom. C'étaient de paisibles marchands, dont les caravanes fréquentaient, en temps normal, les grands marchés de la basse Mésopotamie, spécialement celui de Babylone. On peut supposer, pour expliquer l'oracle donné ici, que le voyant leur conseille d'éviter les pistes qu'ils suivaient d'ordinaire et de se cacher parmi les buissons du désert, de crainte d'être dévalisés et peut-être massacrés par les bandes armées qui viennent de s'emparer de la Babylonie. Le prophète demande, d'autre part, aux habitants de Téma (auj. Teima, oasis située un peu au N. E. d'El Ela) de se porter au secours des voyageurs qui, ayant quitté les routes normales, fréquentées et jalonnées de points d'eau, risquent de périr de soif et de faim. *b*. Le mot « une » n'est pas exprimé en hébreu, de sorte qu'il est assez probable qu'un nom de nombre est tombé avant le mot « année » (qui peut s'employer en hébreu au sens d'un pluriel) : dans le passage parallèle (16, 14) il est parlé d'un délai de trois ans. *c*. Ce petit appendice en prose rappelle de très près le correctif ajouté à l'oracle contre Moab (16, 13-14). Il paraît donc être d'une autre main que les v. 13-15. Qédar était le nom d'une peuplade de l'Arabie du nord, souvent nommée à partir du VIIe siècle (c'est-à-dire après le temps d'Ésaïe), à côté de Nebayôt (les Nabatéens), et qui fournissait d'agneaux, de béliers et de boucs le marché de Tyr (Éz. 27, 21). Assourbanipal la mentionne parmi les ennemis de ses vassaux palestiniens. On ne voit pas clairement quelle relation l'auteur de cet appendice établissait entre Qédar et Dedân, nommé dans l'oracle : selon les uns il les identifiait, selon d'autres il tenait les gens de Qédar pour des ennemis des Dedanites.

d. Il est difficile de voir pourquoi le ch. 22, qui renferme des menaces contre Jérusalem (v. 1-14), puis contre un ministre du roi de Juda (v. 15-25), nous a été conservé dans la collection d'oracles contre « les nations » qui va de 13 à 23; serait-ce parce que, au v. 6, il est parlé de plusieurs peuples étrangers ? La première partie (v. 1-14) est considérée par certains interprètes comme formée de deux oracles (v. 1^{b}-8^{a} et 8^{b}-14). Elle est subdivisée par d'autres en trois (v. 1^{b}-5, v. 6-11 et v. 12-14). En tout cas elle est dominée par une même pensée générale et reflète l'attitude d'Ésaïe à un seul et même moment de sa carrière; alors que la population de Jérusalem, à la suite de quelque succès dans sa lutte contre l'Assyrie, s'abandonne à une joie délirante, le prophète est plongé dans la plus sombre tristesse, obsédé qu'il est par la vision d'une catastrophe que Yahvé va faire abattre sur Juda (v. 5^{a} et 14) : ses auditeurs ne comprennent rien au plan de Yahvé ni dans les événements récents ni dans l'avenir. L'interprétation varie, cependant, selon qu'on voit dans les v. 2^{b}-3 et 5-8^{a} des peintures de la catastrophe à venir ou le rappel de malheurs qu'on vient d'essuyer. Il ne nous paraît pas impossible — et il est peut-être plus naturel — de reconnaître dans ces versets, comme dans les v. 8^{b}-12, des allusions à des faits passés. Dans ce cas, la situation supposée est celle de l'année 701, aussitôt après la retraite des troupes assyriennes que le rabchaqé avait amenées devant Jérusalem. Si, au contraire, on voit dans les v. 2^{b}-3 et 5-8^{a} la description de désastres futurs, on peut penser, avec certains critiques, que l'événement qui provoqua l'allégresse des Jérusalémites était soit la conclusion, vers 713, de l'alliance nouée par Juda avec Asdod, Édom, Moab et l'Éthiopie (cf. ch. 20), soit l'un des succès qu'Ézéchias remporta au début de sa révolte contre Sennachérib en 705, par exemple l'arrivée dans la capitale du convoi qui amenait Padi, le roi d'Eqrôn prisonnier. *e*. Titre tiré d'une expression qu'on lit v. 5^{b}. *f*. Les toits plats des maisons d'une ville orientale forment comme une immense place publique propice aux manifestations collectives (cf. Mt 10, 27). *g*. Sennachérib, dans le récit de sa campagne contre Juda (701), écrit : « Quant à Hazaqyaou lui-même, la crainte de l'éclat de ma majesté le terrassa et les Urbi (?) et ses beaux soldats, qu'il avait fait venir pour défendre sa capitale, prirent la fuite ». Ézéchias avait donc recruté un corps de mercenaires étrangers, peut-être arabes, qui lâchèrent pied. Il est assez probable que ceux des fuyards qui furent faits prisonniers furent empalés (transpercés, mais non par l'épée) sous les murs de la ville assiégée, comme auparavant les captifs d'Asdod. Si Ésaïe rappelle aux Jérusalémites ce souvenir humiliant, c'est peut-être que, dans leur joie d'être délivrés, ils mettaient ce succès sur le compte de leur bravoure.

4 C'est pourquoi je dis : « Détournez de moi vos regards!
Laissez-moi pleurer amèrement!
Ne cherchez pas à me consoler
de la ruine de la fille de mon peuple,

5 Car une journée de panique, d'écrasement et de déroute
[a été voulue] par le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées.

Dans la vallée de la Vision[a] on ébranle la muraille,
on s'élance en poussant des clameurs vers la montagne[b].

6 Élam[c] prend le carquois;
Aram monte à cheval;
Qir[d] sort le bouclier du fourreau[e]. — —

7 Tes plus belles vallées
sont pleines de chars
Et les cavaliers...
prennent position[f] contre la porte[g].

8 Ainsi [Yahvé] a enlevé le voile [qui obscurcissait la vue] de Juda[h]...

Et vous avez tourné les yeux, ce jour-là,
vers l'arsenal de la maison de la Forêt[i].

9 C'est sur les fissures de la Cité de David
que vous avez porté vos regards; et elles étaient nombreuses.
Vous avez fait monter le niveau des eaux
de l'Étang Inférieur[j].

10 Vous avez compté les maisons de Jérusalem
et vous avez démoli des maisons pour consolider le rempart[k].

11 Vous avez aménagé un réservoir entre les deux murs[l]
pour l'eau du Vieil Étang[m].
Et vous n'avez pas tourné les yeux vers Celui qui est l'auteur de ces événements;
vous n'avez pas regardé à Celui qui les a préparés de longue date.

5. « de la Vision » voy. v. 1. 6. « Aram — cheval » (*G*) (lis. *râkab 'ărâm 'al pârâšim*). H : avec des chars d'hommes (= chargés d'hommes?) des cavaliers (?). — Texte incertain. 8. « vous — yeux » d'après *v. 9-12* (lis. *wattabbîṭou*). H : tu as tourné les yeux.

a. Ce nom paraît désigner une des vallées voisines de Jérusalem, peut-être celle de Hinnom ou celle du Cédron — qui se creusaient respectivement au S. et à l'E. de la ville, —, puisque l'ennemi, pour attaquer le rempart, « s'élance *vers la montagne* ». C'est au croisement de ces deux vallées que le rabchaqé, venant de Lakich, c'est-à-dire du S. O., paraît s'être présenté devant les murs de Jérusalem d'après 2 Rois 18, 17 (voy. note *a*). Nous ignorons pourquoi le prophète emploie ce terme, inconnu par ailleurs, de « vallée de la Vision ». *b*. Quelques critiques proposent de corriger : « Qôa pousse des clameurs, Chôa vers la montagne ». Qôa et Chôa sont deux noms de peuples, qui auraient fourni des auxiliaires à l'armée assyrienne, comme ceux qui sont énumérés au v. suivant. *c*. Sur Élam, voy. 21, 2 note *a*. Les Élamites, au temps de Sennachérib, étaient les ennemis de l'Assyrie. Le roi d'Assur a pu, cependant, recruter parmi eux quelques mercenaires. *d*. Habitants du pays d'origine des Araméens (cf. Am. 1, 5; 9, 7; 2 Rois 16, 9 [H]). On cherche d'habitude cette contrée sur la rive gauche du Tigre.

e. Cf. César, *de Bello Gallico*, II, 21 : *scutis tegimenta detrahere*. *f*. Pour l'expression, cf. 1 Rois 20, 12 et la note.

g. L'emploi de la cavalerie s'explique : le corps envoyé par Sennachérib n'était pas destiné à entreprendre le siège régulier de Jérusalem, mais à barrer les routes qui y conduisaient et, si possible, à enlever la place par intimidation.
h. En voyant sa capitale directement menacée par l'ennemi, Juda aurait dû ouvrir les yeux sur les véritables intentions de Yahvé (cf. v. 11). D'autres entendent : Yahvé a enlevé aux gens de Juda ce qu'ils considéraient comme la « couverture » qui les protégeait. *i*. La « maison de la Forêt du Liban » (1 Rois 7, 2-5) servait, dès le temps de Salomon, de dépôt d'armes (1 Rois 10, 17). *j*. Litt. : *vous avez amassé les eaux de l'Étang Inférieur*. On ne peut augmenter, à volonté, le volume d'eau d'un étang que si celui-ci est alimenté par une source. Il ne peut donc s'agir que de la piscine de Siloé ou du Birket el-Ḥamra (voy. 2 Rois 20, 20 et note *c*), très probablement du premier de ces réservoirs, qui se creuse à 4 mètres environ en contrebas du second (cf. 7, 3 note *g*). *k*. Moyen expéditif de se procurer des pierres toutes taillées pour réparer d'urgence les murs d'une ville menacée d'un siège. *l*. Ce qu'on appelait ainsi (cf. 2 Rois 25, 4 note *c*), c'était très probablement la double muraille dont on a retrouvé les fondations au bas du vallon du Tyropéon et qui barrait ce ravin, retenant les eaux du Birket el-Ḥamra; c'est sans doute ce dernier étang, qui alimentait le nouveau réservoir et qui est appelé ici « le Vieil Étang ». *m*. On a parfois considéré les détails circonstanciés donnés v. 9b-11a sur les travaux de défense entrepris sous Ézéchias comme une addition savante due à un commentateur érudit. Mais le prophète peut fort bien avoir lui-même énuméré en détail toutes ces mesures pour montrer à quel point les Jérusalémites se fiaient aux moyens de protection humains et se souciaient peu du sens religieux des événements (v. 11b-12).

12 Le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées, [vous] appelait,
ce jour-là,
A pleurer et à pousser des cris de deuil,
à vous faire une tonsure et à ceindre le sac[a].

13 Et voici que tout est à la joie et à l'allégresse :
on tue des bœufs et on égorge du menu bétail;
On mange de la viande et on boit du vin :
« Mangeons et buvons, car demain nous mourrons[b]! »

14 Or, voici la révélation de Yahvé, [Dieu] des armées, que j'ai entendue de mes oreilles :
« Jamais, [je le jure,] le péché que vous commettez-là ne sera expié, que vous ne
soyez morts[c]. »

Chebna et Élyaqîm[d].

15c Contre Chebna, préfet du palais[e].

15a Ainsi a parlé le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées :
15b Va, entre chez cet administrateur[f],
16c Qui se creuse un sépulcre sur la hauteur,
16d qui se taille une demeure dans le roc :
16a Quelle propriété possèdes-tu ici, quels parents y as-tu,
16b que tu oses te creuser ici un sépulcre[g]?

14. *G*hex. H aj. : dit le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées (formule superflue après 14a et qui peut être une dittographie de 15a). 15. « le Seigneur ». Manque en H* G S. Le rythme suggère que c'est une addition.

a. L'ablation d'une mèche de cheveux (3, 24; 15, 2; Lév. 21, 5; Deut. 14, 1) était proprement, comme le port du sac (Gen. 37, 34), un des rites du deuil sur un mort, mais avait pris le sens général de marque de douleur. Yahvé, par les malheurs qu'il avait envoyés, donnait à son peuple des signes avant-coureurs d'une catastrophe plus effroyable; par là il invitait les gens de Juda à prendre à l'avance le deuil de leur patrie. *b*. Les auditeurs d'Ésaïe tirent des menaces divines une conclusion pratique toute différente de celle que le prophète vient d'énoncer (v. 12) : s'il est vrai que nous devions mourir demain, raison de plus pour manger, boire et jouir des derniers moments qui nous restent. Cette manière frivole d'envisager la vie et la mort ne manquait pas plus d'adeptes dans l'antiquité orientale qu'en d'autres temps et en d'autres lieux; elle avait même été érigée en règle de sagesse par de nombreux poètes et moralistes égyptiens : le « chant du harpiste », « entonné au banquet funéraire, décrit la vanité de l'existence et conclut par un pressant appel à goûter les voluptés que la vie met à notre disposition : Suis tes désirs aussi longtemps que tu vivras... » (Paul Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël*, Neuchâtel, 1929, p. 110-111). *c*. Un cynisme aussi obstiné ne peut être expié que par la mort des coupables. *d*. Cet oracle est le seul du livre d'Ésaïe qui soit dirigé contre une personne déterminée. Mais il y en a de semblables chez Amos (7, 16-17), Jérémie (20, 4-6; 22, 10-30; 28, 15-17; 29, 31-32), Ézéchiel (11, 1-13). Les grands prophètes s'en prenaient parfois, comme les anciens *nâbis*, à des individualités quand celles-ci contrecarraient directement la mission divine dont ils étaient chargés. Ésaïe ne reproche à Chebna que son orgueil de parvenu (v. 16 et 18), mais devait avoir contre lui d'autres griefs encore pour l'appeler « la honte de la maison de son maître » : peut-être Chebna était-il l'un des partisans les plus influents de l'alliance avec l'Égypte et de la guerre contre Assur, puisque le prophète paraît le menacer d'exil en Assyrie. *e*. Ces mots, dans le texte hébreu, se trouvent dans le corps de l'oracle, à la fin du v. 15; mais il faudrait alors « *chez* Chebna » et non « *contre* Chebna ». Nous avons ici, selon toute apparence, le titre du morceau, inscrit d'abord en marge, puis entré à une mauvaise place dans le texte. Ésaïe ne nommait donc pas expressément le personnage qu'il visait; mais les contemporains comprenaient de qui il était question. Et il n'y a pas lieu de douter de l'exactitude du nom donné dans le titre, en dépit de certaines difficultés : Chebna, d'après 36, 3, 11, 22; 37, 2, était, en 701, l'un des hauts dignitaires de la cour d'Ézéchias; il portait alors le titre de « scribe » et ne venait en dignité qu'après Élyaqîm, qui était le « préfet du palais ». Peut-être faut-il supposer que, du moins à cette date, une partie seulement des prédictions formulées ici s'était réalisée : Chebna avait bien dû céder sa place à Élyaqîm (v. 19-23), mais n'avait été ni exilé (v. 17-18) ni même disgrâcié. — Le « préfet du palais » était sans doute une sorte de grand vizir, le plus haut dignitaire de la cour; c'est le titre que portait Yotam lorsqu'il était régent du royaume à la place de son père atteint de la lèpre (2 Rois 15, 5). *f*. Le titre de *sôkên*, rare en hébreu, était courant en phénicien, où il désignait le gouverneur d'une ville (Tell el-Amarna, inscr. d'Aḥiram). — Le prophète doit « entrer chez » le personnage, c'est-à-dire, sans doute, aller le trouver dans la chambre funéraire qu'il se faisait creuser. *g*. Les propriétaires fonciers, qui constituaient l'aristocratie en Israël, avaient d'ordinaire leur sépulcre de famille sur leurs terres (cf. 1 Rois 21, 3 note *n*). Le courtisan visé par Ésaïe n'en a pas : c'est un parvenu. Il empiète sur les privilèges de la noblesse de Jérusalem, dont les tombes ancestrales étaient creusées dans le roc au flanc des collines, notamment dans la Cité de David et sur le mont des Oliviers. Chebna, à en juger par la désinence araméenne de son nom, était même peut-être un étranger.

17 Voici que Yahvé va te jeter
tout de ton long [à terre], ô homme!
puis il va te saisir,
18 T'enrouler en peloton,
[te lancer] comme une balle vers un pays vaste en tout sens[a].
C'est là que tu mourras[b],
c'est là qu'iront tes chars somptueux[c],
ô toi, la honte de la maison de ton maître!

19[d] Je te chasserai de ton poste,
je t'arracherai de ta place.
20 Ce jour-là,
j'appellerai mon serviteur,
Élyaqîm, fils de Ḥilqiyyahou :
21 Je le revêtirai de ta tunique,
je lui attacherai ta ceinture,
je mettrai dans ses mains tes pouvoirs.
Il sera un père[e]
pour les habitants de Jérusalem
et pour la maison de Juda.
22 Je mettrai la clé de la maison de David sur son épaule[f] :
il ouvrira et nul ne fermera; il fermera et personne n'ouvrira.
23 Je l'enfoncerai comme un clou[g] dans une matière solide;
et il deviendra un trône d'honneur pour sa famille.

[24]Toute la masse de ses parents s'y suspendront, — branches principales et rameaux secondaires, — toute la menue vaisselle, depuis les coupes jusqu'aux jarres. [25]Le jour viendra, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. — où le clou enfoncé dans une matière solide cédera, s'arrachera et tombera; et tout ce qui le charge sera fracassé. Car Yahvé a parlé[h]. »

17. « te jeter — homme » couper *ṭalṭêl haggèbèr*. H : te brandir comme brandit un homme (?). 19. « je t'arracherai » *S L* (lis. *'èhèrsèka*). H : il (ou : on) t'arrachera.

a. Litt. : *vaste des deux mains*, c'est-à-dire à main droite et à main gauche (cf. Gen. 34, 21; Jug. 18, 10; Néh. 7, 4; etc.) — Il s'agit sans doute de l'Assyrie. *b*. Inutile donc de te préoccuper de ta sépulture en Judée. *c*. Au début de l'ère royale, la possession d'un char constituait un luxe réservé au souverain et blâmable même chez le prince héritier (2 Sam. 15, 1; 1 Rois 1, 5). Au temps d'Ésaïe, ce luxe faisait encore scandale, lorsqu'il était imité par un ministre, qui s'inspirait peut-être de l'exemple de ses collègues étrangers (Gen. 41, 43). Il s'étendit plus tard à tous les riches (Jér. 17, 25; Eccl. 10, 6-7). *d*. Les v. 19-23 formaient sans doute un morceau indépendant : c'est un oracle concernant le même ministre, mais relatif à sa succession et non plus à sa destinée personnelle; d'ailleurs, il est prononcé par Yahvé et non plus de sa part. Plusieurs critiques doutent qu'il soit d'Ésaïe parce qu'il est difficile de croire que le prophète eût empiété sur les droits du roi au point non seulement de lui imposer la destitution de son préfet du palais, mais de désigner le nouveau titulaire du poste. On pourrait, cependant, concevoir que la situation politique du moment fût telle qu'il n'y eût pratiquement le choix qu'entre deux personnages, Chebna ou Élyaqîm. *e*. Titre d'honneur : cf. Gen. 45, 8; 1 Macc. 11, 32. *f*. La clé était l'insigne tout indiqué des fonctions du préfet du palais. Il la portait sur l'épaule, car les clés des serrures en Orient (cf. Jug. 3, 25 note *l*), étaient de grandes dimensions; c'est le cas pour celles qui sont figurées sur divers bas-reliefs funéraires palmyréniens; celle qu'on a reconstituée au Louvre pour une antique serrure palestinienne mesure env. 25 centimètres de long (*Syria* VI, 1925, p. 193). *g*. Ou : « comme un pieu »; il s'agirait du piquet central qui soutient toute la tente. Telle était peut-être l'idée de l'auteur du v. 23. Mais celui qui a ajouté les v. 24 et 25 a pensé qu'il était question d'un clou, auquel on peut suspendre de la vaisselle. *h*. Les v. 24 et 25, qui sont en prose, constituent évidemment un appendice, ajouté après coup, en manière de correctif, au morceau précédent (v. 19-23). Un même auteur n'a pas pu, au même moment, célébrer la solidité de la situation du serviteur de Dieu qu'était Élyaqîm et prédire sa chute, conséquence d'un népotisme sans vergogne. Ces deux prédictions doivent être d'auteurs distincts ou, à tout le moins, de dates différentes.

Sur la ruine de Sidon et de Tyr[a].

23 [1]Oracle sur Tyr.
Lamentez-vous, vaisseaux de Tarsis[b],
car votre forteresse est détruite.
C'est en arrivant du pays de Kittim[c]
qu'ils en ont appris la nouvelle.
2 C'en est fait des habitants de la côte,
des marchands de Sidon,
Dont les envoyés[d] parcouraient
3 les grandes eaux,
Qui avaient pour moisson ce qu'on sème au bord du Nil[e]
pour revenus [ce que rapporte] le commerce des nations.
4 Sois couverte de honte, Sidon, car ainsi parle la mer, la forteresse de la mer[f] :
« Je n'ai point été en travail et je n'ai pas enfanté;
Je n'ai pas élevé de jeunes hommes
ni fait grandir de jeunes filles[g]. »
5 Quand les Égyptiens l'apprendront,
ils trembleront à la nouvelle du [sort subi par] Tyr[h].
6 Passez à Tarsis, lamentez-vous,
habitants de la côte!
7 Est-ce là votre joyeuse cité,
dont l'origine remontait aux anciens jours

23, 1. « votre — détruite », d'après v. 14 (lis. *mâ'ouzzekèm*). H : elle (?) est détruite; plus de maison (?)! 2. « C'en est fait des (litt. : ils sont anéantis, les) » lis. *nidmou*. H : Taisez-vous. 2-3. « des marchands — eaux » lis. *'oberîm mal'âkâw* [3] *bemayîm*. H : le marchand de Sidon parcourant la mer te remplissaient (*sic*). [3] Et sur les grandes eaux. — Texte incertain. « Qui — revenus » lis. *qeṣîrô* et *tebou'âtô* suppr. *ṣe'ôr* (avec *G*) et *wattehî* (glose). H : les semailles du Chiḥôr, la moisson du Nil [sont] son revenu (de Sidon) et ce fut. — Texte très incertain. 5. « les — apprendront » lis. *yiššâma'*. H : la nouvelle [en parviendra] aux Égyptiens.

a. Tyr et Sidon, les deux grandes cités commerçantes rivales, exercèrent tour à tour l'hégémonie sur les autres villes et colonies phéniciennes. Dans le corps du morceau (v. 1b-14), il est parlé surtout de la ruine de Sidon; Tyr n'y est nommée qu'aux v. 5 et 8. L'appendice en prose (v. 15-18), au contraire, est consacré tout entier à l'annonce de la restauration de Tyr. Le plus probable est que l'élément primitif de ce ch. était une élégie sur la chute de Sidon (plutôt qu'une prédiction de cette chute) et que cette pièce a été transformée après coup en une plainte sur la ruine de Tyr, soit par l'addition d'une strophe relative à cette ville (v. 5-11), soit par la substitution du nom de Tyr à celui de Sidon aux v. 5 et 8; ceci est plus vraisemblable, car les mêmes expressions caractéristiques reviennent v. 6, 7 et 10 comme v. 1, 2, 12 et 14. — Sidon, au temps d'Ésaïe, est entrée en conflit avec les Assyriens, sous Salmanasar IV, du moins d'après Ménandre (cité par Josèphe, *A. J.*, IX, 14, 2, § 285), en tout cas sous Sennachérib (705-701). Mais ni l'un ni l'autre de ces deux souverains ne détruisit la ville; sous Sennachérib, le prince qui y régnait, Élulaeus (en assyrien Louli), roi de Tyr, s'enfuit en Chypre et les Sidoniens acceptèrent le roi, Ithobaal, que leur donna le vainqueur. Ces événements ne semblent donc pas être ceux que vise l'élégie des v. 1-14. Les termes employés conviendraient bien, au contraire, soit à la destruction de la ville par Asarhaddon (en 678), soit au châtiment, plus terrible encore, que lui fit subir Artaxercès III Ochus, roi de Perse, en 348 : 40.000 des habitants de la ville furent, dit-on, massacrés (cf. v. 4) et la répression s'étendit aussi à l'île de Chypre (Kittim), colonie et refuge ordinaire des Sidoniens (cf. v. 13 et 14). — Quant à l'appendice, où est annoncée une reprise de la prospérité de Tyr après 70 ans d'oubli (v. 15-18), il ne paraît s'expliquer par aucun des sièges que subit cette forteresse insulaire avant Alexandre : Tyr fut assiégée sous Sargon (pendant 5 ans), sous Asarhaddon (entre 672 et 668), sous Nabucodonosor (durant 13 ans, 585-573); mais aucun de ces rois ne réussit à la prendre. Alexandre le Grand, au contraire, s'en empara en la reliant à la terre, en 332; elle fut ensuite totalement éclipsée par Carthage et Alexandrie, jusqu'au temps où « un autre roi », Ptolémée II, Philadelphe, lui accorda l'autonomie, événement commémoré par la nouvelle ère de Tyr (274). C'est vers ce moment qu'a dû être ajouté à l'élégie sur Sidon le petit développement annonçant la reprise du commerce dans l'autre grand port phénicien, et exprimant l'espoir d'en voir les profits revenir aux Juifs. *b*. Tarsis, le Tartessus des classiques, colonie phénicienne aux bouches du Guadalquivir en Espagne. Voy. 2, 16 note c. *c*. Kittim désignait proprement la ville de Citium, colonie phénicienne en Chypre, par extension l'île entière. Kittim était la dernière escale des vaisseaux revenant de Tarsis, avant d'aborder en Phénicie; c'est au cours de leur dernière traversée, entre Chypre et la côte, que les marins sidoniens apprennent l'anéantissement de leur patrie. *d*. Les capitaines des navires sidoniens, qui faisaient le cabotage dans toute la Méditerranée. *e*. Litt. : *du Chiḥôr*, c'est-à-dire « de la mer de Horus ». On appelait ainsi le Nil (cf. Jér. 2, 18), plus précisément sans doute le bras le plus oriental de ce fleuve, la branche pélusiaque (cf. Jos. 13, 3). Le blé a été, dans toute l'antiquité, un des grands articles d'exportation de l'Égypte. *f*. Ces mots, qui troublent le rythme, sont probablement une glose rapportant à Sidon ce qui était dit de la mer. *g*. Il n'y a plus d' « enfants de la mer », c'est-à-dire de marins : on pourrait croire que la mer n'en a jamais mis au monde. Allusion sans doute à quelque mythe phénicien sur l'origine des Sidoniens. D'après les poèmes de Ras Chamra, la mère des dieux était Achéra de la mer. *h*. Ou bien le nom de Tyr a été ici substitué à celui de Sidon (voy. note *a*), ou bien le v. 5, qui est sans lien étroit avec son contexte et qui ne présente pas le rythme asymétrique dit « élégiaque », est tout entier une addition.

Et que ses pas portaient
dans des régions lointaines pour s'y établir[a]?

10 Cultive ta terre, fille de Tarsis :
il n'existe plus de port[b].

8 Qui donc a pris cette décision
contre Tyr[c], la distributrice de couronnes,
Dont les marchands étaient des princes,
les trafiquants[d], des grands de la terre?

9 C'est Yahvé, [le Dieu] des armées, qui a pris cette décision,
afin d'humilier[e] l'orgueil,
D'abaisser tout ce dont on est fier,
tous les grands de la terre[f].

11 Il a étendu sa main sur la mer,
il a ébranlé des royaumes[g].
Yahvé a donné, contre Canaan[h], l'ordre
de détruire ses forteresses,

12 Il a dit : « Tu ne te livreras plus à la joie,
toi qui as été violée, vierge fille de Sion.
Lève-toi, passe en Kittim[i]!
là non plus, tu n'auras pas de repos. »

13 Voici le pays des Kittiens[i], . . .[j]
il l'a réduit en ruines.

14 Lamentez-vous, vaisseaux de Tarsis,
car votre forteresse est détruite.

15 En ce jour-là, Tyr sera vouée à l'oubli pour soixante-dix ans. Quand viendra le règne d'un autre roi[k], au bout de soixante-dix ans, il en sera de Tyr comme de la courtisane dont parle la chanson :

16 Prends la cithare,
parcours la ville,
courtisane oubliée!
Joue de ton mieux,
multiplie tes chants,
afin qu'on se souvienne de toi!

9. « l'orgueil — fier » lis. *gâ'ôn*. H : l'orgueil de tout ce dont on est fier, d'abaisser. — Mais le rythme serait défectueux. 10. « Cultive » *G* (lis. *'ibdî*). H : Parcours. « terre » *G* (suppr. *kaye'ôr*). H aj. : comme le Nil. « port » cf. *G* (lis. *mâḥôz*). H : ceinture. G : vaisseaux. 11. « forteresses » lis. *mâ'ouzzèhâ*. H a une forme insolite du même mot. 13. « des Kittiens » lis. *kittiyyîm*. H : des Chaldéens. — Texte très incertain. 15. « Quand — roi » lis. *'aḥér*. H : comme les jours d'un seul roi. — Texte incertain.

a. Litt. : *pour y être admise à titre d'hôte étranger*. Allusion aux comptoirs et aux colonies commerçantes fondées par les Phéniciens dans les divers pays bordant la Méditerranée. *b*. Les marins et trafiquants de Tarsis, ne pouvant plus retourner à Sidon, doivent se mettre à la culture de la terre. Si telle est bien la teneur de ce vers (voy. note crit.), il ne semble pas à sa place à l'endroit où le donne le texte traditionnel, au milieu de la description de l'intervention de Yahvé. Nous le transposons à la fin de la peinture de la ruine du port de Sidon. *c*. Primitivement, sans doute, Sidon (voy. 23, 1 note *a*). *d*. Litt. : *les Cananéens* cf. Prov. 31, 24 et note *d*. *e*. Litt. : *de profaner*. *f*. Cf. 2, 6-19. *g*. Par exemple l'Égypte (v. 5), qui avait partie liée avec Tennès, roi de Sidon, au temps de sa révolte contre Artaxercès III et fut cruellement châtiée, elle aussi. *h*. Tel était le nom par lequel les Phéniciens désignaient eux-mêmes leur peuple : la ville de Laodicée du Liban s'intitule sur une de ses monnaies « une mère en Canaan ». *i*. Chypre, voy. 23, 1 note *c*. *j*. Au lieu de « pays des Kittiens », les manuscrits et les versions anciennes donnent : « pays des Chaldéens ». On y lit ensuite : *c'est le peuple qui n'existait pas; Assur l'a fondé pour les habitants du désert* (?); *ils en ont dressé les tours de garde* (?); *ils en ont érigé* (ou *mis à nu*) *les bastions*. Ce texte est évidemment altéré. Aucune des corrections envisagées ne s'impose. *k*. Le texte traditionnel porte « comme les jours d'un seul roi »; mais la durée ordinaire d'un règne est fort loin d'atteindre 70 ans; et, s'il s'agit de la durée *d'une vie*, on ne voit pas pourquoi l'auteur aurait spécifié qu'il entend parler de la vie *d'un roi*. Nous corrigeons « un seul » (*'èḥâd*) en « un autre » (*'aḥér*) : les deux mots, dont on ne notait que les consonnes, s'écrivaient exactement de même. Il serait fait allusion au passage de l'Exode (1, 8) : « il s'éleva en Égypte un nouveau roi qui n'avait pas connu Joseph ». Le nouveau roi pourrait être Ptolémée II, successeur lointain d'Alexandre, le destructeur de Tyr, mais qui était animé de tout autres sentiments à l'égard de la cité phénicienne (voy. 23, 1 note *a*). Il n'y a, il est vrai, que 58 ans de 332 à 274; mais 70 pouvait être un nombre rond (cf. Jér. 25, 11; 29, 10).

17 Au bout de soixante-dix ans, Yahvé visitera Tyr; elle recommencera à s'enrichir par ses prostitutions; elle se prostituera avec tous les royaumes du monde, sur toute la surface de la terre[a]. 18 Mais les gains que lui rapporteront son trafic et ses prostitutions seront consacrés à Yahvé; ils ne seront ni thésaurisés ni accumulés : les profits de son commerce reviendront à ceux qui habitent en la présence de Yahvé, pour qu'ils aient de quoi se nourrir abondamment et se couvrir de vêtements magnifiques[b].

III — PROPHÉTIES SUR LA FIN DU MONDE (24-27)[c]

Calamités et délivrances du temps présent.
La catastrophe à venir et l'établissement du règne de Yahvé.

24

1 Yahvé va dépeupler la terre et la rendre déserte,
il en bouleversera la face et en dispersera les habitants.

2 Il en sera du prêtre comme du laïque,
du maître comme de son esclave, de la maîtresse comme de sa servante,

a. C'est le grand trafic international, — alors aux mains des Phéniciens, — que l'auteur représente sous l'image, peu flatteuse, d'une prostitution. Les Juifs, jusqu'à l'anéantissement de leur patrie par les Romains, se défiaient en général du commerce; la plupart d'entre eux étaient agriculteurs; ceux qui vivaient hors de Palestine étaient d'ordinaire artisans ou soldats mercenaires. *b*. Ici s'exprime une espérance très répandue parmi les Juifs depuis l'exil (elle apparaît chez le Second Ésaïe) : celle de voir les richesses du monde entier affluer à Jérusalem, à titre soit d'offrandes bénévoles des païens convertis, soit de tribut des nations subjuguées. *c*. Ces chapitres présentent des caractères très différents de ceux des oracles émanant sûrement d'Ésaïe. Ils relèvent de l'apocalypse et non plus de la prophétie proprement dite. On sait que les prophètes antérieurs à l'exil se bornaient, dans leurs prédictions, à prolonger un peu les lignes du présent, préoccupés avant tout de l'action pratique à exercer sur les sentiments et la conduite de leurs contemporains, tandis que les auteurs d'apocalypses visent principalement à donner un tableau d'ensemble des événements qui se produiront jusqu'à la fin des temps et à dégager une sorte de philosophie générale de l'histoire universelle. Parmi les événements des derniers temps, nos chapitres font une place à des bouleversements cosmiques (24, 18-23), au retour en Palestine des Juifs dispersés dans le monde (27, 12-13) et à la résurrection des morts (26, 19), voire à l'abolition de la mort (25, 8). Ces perspectives sont étrangères aux prophètes du VIII[e] siècle; elles étaient courantes, au contraire, dans les apocalypses de l'époque juive : l'attente de la résurrection apparaît, pour la première fois, d'une façon sûre, dans Daniel 12, 2-3 (vers 165 av. J.-C.). Le style des ch. 24-27 est également très particulier : on y relève notamment une prédilection marquée pour les accumulations d'expressions synonymes et les rapprochements de mots rimant entre eux ou sonnant de même (assonance, allitération). Aussi les commentateurs sont-ils à peu près unanimes aujourd'hui à admettre que ces chapitres ne sont pas d'Ésaïe. Mais sur l'époque où ils doivent avoir été composés, les opinions sont très divergentes : Delitzsch (4[e] éd.) les a attribués à un disciple d'Ésaïe; d'autres les ont datés de l'exil, des premiers temps après le retour, du début de l'époque perse, du V[e] siècle, du siècle qui suivit Esdras, du milieu du IV[e] siècle, du temps d'Alexandre, du III[e] siècle, de l'époque des Maccabées, spécialement au règne de Jean Hyrcan (135-104). Ces divergences s'expliquent par le clair-obscur, sans doute voulu, qui règne dans les tableaux tracés dans ces chapitres, où manquent presque entièrement les noms propres (cf. Dan. 10-12) et où abondent les termes vagues ou symboliques (« la cité », « la ville forte », « un peuple puissant », « Léviathan »); de plus, il est parfois difficile de distinguer les passages concernant le passé ou le présent et ceux où il est question de l'avenir, les diverses formes du verbe sémitique ne servant pas à désigner le passé, le présent ou le futur, mais l'achevé et l'inachevé. On peut se demander, d'ailleurs, si l'ensemble de ces chapitres est d'une seule et même main. On a proposé d'y distinguer, d'une part, une apocalypse et, de l'autre, des éléments lyriques ajoutés, çà et là, ou bien, d'une part, une apocalypse et, de l'autre, un groupe de développements relatifs à la ruine d'une grande ville et formés de vers d'un mètre différent. Il nous paraît clair que ces chapitres ne forment, en tout cas, pas un tableau suivi des choses dernières, mais renferment une série de développements primitivement indépendants, car plusieurs d'entre eux traitent le même sujet. Seulement la forme littéraire ou rythmique ne nous semble pas un indice sûr pour les distinguer, car la coupe métrique est souvent irrégulière ou incertaine et il y a au moins un élément « apocalyptique » qui a un lien organique évident avec un élément « lyrique » : 26, 20-27, 1 paraît bien être la réponse à la prière 26, 7-19. La situation historique supposée semble être partout la même — avec de légères nuances suggérant de petites différences de dates, mais dont aucune n'oblige à douter de l'unité d'auteur. Nulle part il n'est question de roi; les personnages principaux de la nation sont les prêtres (24, 2) et les anciens (24, 23) — nous sommes donc après l'exil —. Le peuple, qui met tout son espoir en Yahvé (25, 9; 26, 7-18), subit le joug de maîtres étrangers (26, 13), mais essaie vainement de s'en libérer (26, 17-18). Il y a bien un événement tout récent que certains croyants saluent comme un triomphe de Yahvé et une glorification des justes (24, 14-16[a]); c'est la ruine qui vient d'atteindre une cité forte aux murailles élevées, la « citadelle des orgueilleux » ou « des étrangers » (25, 1-5, 12; 26, 5-6; 27, 7-8, 10-11). Mais l'auteur ne partage pas cette allégresse; car il prévoit l'arrivée des calamités épouvantables et des bouleversements de la nature qui précéderont l'établissement du règne de Yahvé (24, 16[b]-23) et auxquels son peuple n'échappera qu'avec peine en se cachant. Il serait important, pour fixer l'époque de la composition de cette apocalypse, de reconnaître l'identité de la cité détruite. Il faut exclure Ninive (détruite en 612), mais on pourrait penser — et on a pensé — à Babylone (prise par Darius en 519), à Sidon (348), à Tyr (332), à Carthage (146), à Samarie (vers 107). La place faite dans les ch. 24-27 à l'attente de la résurrection suggère d'en placer la rédaction au voisinage de celle des livres de Daniel (165), d'Hénoch (2[e] moitié du II[e] siècle) et des oracles sibyllins (vers 140), ouvrages avec lesquels notre apocalypse a beaucoup d'affinités. La cité dont la chute fut célébrée par beaucoup de Juifs croyants pourrait donc être soit Carthage (146), bien que cette ville n'ait pas opprimé Israël et n'ait pas été « foulée au pied par les humbles » (26, 6), soit plutôt Samarie, la capitale détestée des frères schismatiques, qui fut impitoyablement rasée par Jean Hyrcan. Le peuple de Samarie revendiquait Yahvé comme son créateur (27, 11) et était qualifié par les Juifs du II[e] siècle de « peuple insensé » (27, 11 cf. Sir. 50, 26).

Du vendeur comme de l'acheteur, du prêteur comme de l'emprunteur,
du débiteur comme du créancier.

3 La terre va être entièrement dépeuplée, totalement pillée,
car Yahvé a prononcé cet arrêt.

4 La terre est dans le deuil, elle dépérit;
l'univers languit, il dépérit;
le ciel languit aussi bien que la terre.

5 La terre a été profanée par ceux qui l'habitent;
car ils ont transgressé les lois, violé la règle,
rompu l'alliance éternelle[a].

6 C'est pourquoi la malédiction dévore la terre,
et ses habitants subissent la peine [de leurs forfaits];
C'est pourquoi les habitants de la terre sont brûlés [par la fièvre]
et il ne survit qu'un petit nombre d'hommes.

7 Le vin nouveau est en deuil, la vigne languit;
tous ceux qui avaient la gaieté au cœur gémissent.

8 Le son joyeux des tambourins a pris fin;
le bruit des réjouissances a cessé;
le son joyeux de la cithare a pris fin.

9 On ne chante plus en buvant le vin;
la liqueur enivrante est amère aux buveurs.

10 La cité déserte est en ruines;
toutes les maisons sont fermées; on ne peut plus y entrer;

11 On pousse des cris dans les rues, parce qu'on n'a plus de vin;
toute joie a disparu;
l'allégresse a été bannie du pays.

12 Il ne reste que décombres dans la ville;
la porte a été brisée en morceaux.

13 Car il en est sur la terre,
parmi les peuples, comme des olives que l'on gaule,
comme des raisins que l'on grappille quand la vendange est finie[b].

14 Il y en a qui élèvent la voix,
qui saluent par des cris de joie la majesté de Yahvé :
« De la mer poussez des cris,

15 réjouissez-vous dans les îles,
Glorifiez Yahvé dans les îles de la mer;
[glorifiez] le nom de Yahvé, Dieu d'Israël. »

16 De l'extrémité de la terre,
nous entendons des chants de louange :
« Honneur au juste[c]! »
Mais je m'écrie : « Je dépéris! »
Je dépéris! Malheur à moi!

24, 4. « le ciel — terre » lis. *mârôm 'im*. H : l'élite (?) du peuple de la terre languit. 11. « a disparu » cf. *G S T* (lis. *'âberâ*). H : en est à son crépuscule (?). 14. « poussez » lis. *ṣahâlou*. H : ils poussent. 15. « réjouissez — îles » lis. *'ilzou bâ'iyyîm*. H : C'est pourquoi dans les lumières (ce qui ne peut guère signifier : en Orient). — Texte très incertain.

a. Les païens eux-mêmes, d'après les idées juives, ont une certaine connaissance de la volonté de Yahvé, qui, après le déluge, a conclu une « alliance éternelle » avec tous les habitants de la terre (Gen. 9, 16 P), et leur a donné par Noé certaines lois, en particulier la défense de verser le sang (Gen. 9, 4-6 P), défense que les hommes violent sans cesse (26, 21). *b*. Image inspirée de 17, 6. — Le sujet développé dans les v. 1-13 doit être, d'après v. 1, 5-6 et 13, un dépeuplement *à venir* qui atteindra *toute la terre*. Toutefois les v. 7-12 paraissent décrire une calamité *actuelle*, moins tragique et qui n'atteint qu'une cité, apparemment Jérusalem. D'après Duhm, il s'agirait de la prise et du sac de cette ville par Antiochus VII Sidétès au début du règne de Jean Hyrcan (135). L'auteur voit-il dans les malheurs présents de son peuple une anticipation de la catastrophe finale, ou, par « la cité », faudrait-il, avec les Septante, entendre « toute cité »? *c*. Sur l'événement qui suscite cette joie parmi les Juifs de la diaspora voy. v. 1 note *c*. Selon Duhm, ce serait la nouvelle de la mort d'Antiochus Sidétès vaincu par les Parthes.

Les violents agissent avec violence;
les violents agissent avec une grande violence[a]. »

17 La terreur, la fosse et le filet[b]
vont te surprendre, habitant de la terre.

18 Celui qui s'enfuira pour échapper à la terreur
tombera dans la fosse;
Celui qui remontera de la fosse
sera pris dans le filet.
Car les fenêtres [des cieux][c] s'ouvriront là-haut,
et les fondements de la terre seront ébranlés.

19 La terre se brisera en éclats;
la terre craquera et se fendra;
la terre tremblera et vacillera.

20 La terre chancellera comme un homme ivre;
elle sera secouée comme la tente où l'on s'abrite pour la nuit.
Son péché pèsera sur elle;
elle tombera pour ne plus se relever[d].

21 Il arrivera en ce jour-là
que Yahvé châtiera
L'armée d'en haut, là-haut [dans le ciel],
et, sur la terre, les rois de la terre :

22 Ils seront emmenés, comme sont emmenés les captifs dans un cachot,
ils seront emprisonnés dans une prison
et, au bout de longs jours, ils seront châtiés[e].

23 La lune rougira [de honte] et le soleil sera couvert de confusion[f];
car Yahvé deviendra roi
Sur la montagne de Sion et à Jérusalem;
et devant ses anciens [sa] gloire [resplendira].

Actions de grâce pour la chute d'une place forte ennemie.

25 1 Yahvé, tu es mon Dieu;
je t'exalterai, je célébrerai ton nom.
Car tu as exécuté des desseins admirables,
[arrêtés] de longue date; [tu les as exécutés] avec constance, avec fidélité :

2 Tu as réduit la ville[g] en un monceau de pierres,
la place forte en [un champ de] ruines.
La citadelle des orgueilleux est rayée du nombre des villes;
elle ne sera jamais rebâtie.

18. « seront » lis. *werâ'âšou*. H : furent. 19. « se brisera » lis. *rôa'*. H a une orthographe anormale (dittogr.). 22. « comme — captifs » cf. 33, 4 (lis. *'ôsèph hâ'assîr*). H : emmenés captif (*sic*). **25**, 1. « des — admirables » (joindre *'ēṣôt* à ce qui précède). H : des miracles, des desseins... 2. « la ville » (*G*) *S L* (lis. *'ir*). H : ce qui n'est plus une ville (?). « orgueilleux » *G* (lis. *zêdîm*). H : étrangers.

a. Cf. 21, 2. *b*. Ces trois mots, *paḥad*, *paḥat* et *paḥ*, font assonance. Tout le passage (v. 17 et 18a) se lit aussi Jér. 48, 43-44.
c. Par où vinrent, d'après P (Gen. 7, 11; 8, 2), une partie des eaux du déluge; cf. 2 Rois 7, 2. *d*. D'après Am. 5, 2.
e. Allusion à des spéculations développées dans Daniel et surtout dans le livre d'Hénoch; elles devaient être déjà bien connues des lecteurs; car l'auteur se borne à les viser en quelques mots. L'« armée d'en haut » ou « armée des cieux » comprenait les anges qui président aux destinées des diverses nations et qui seront finalement vaincus par l'ange protecteur du peuple de Dieu (Dan. 10, 13, 20-21; 12, 1). Elle comprenait aussi les anges déchus, devenus des démons ou pères des démons, et qui sont les auteurs responsables de toutes les impiétés qui se commettent sur terre (Hén. 6-16, sp. 9, 6; 10, 15-16); elle comprenait, enfin, les esprits de la nature, spécialement ceux qui dirigent les astres et dont certains, les « astres errants », ont désobéi aux règles fixées par Dieu (Hén. 60, 12; 18, 15; Jude 13). D'après le livre d'Hénoch, anges rebelles et astres errants sont emprisonnés sous terre ou en dehors du monde en attendant le jugement final, qui les atteindra en même temps que les rois et les puissants (Hén. 10, 4-5, 12-14; 18, 9-16; 19, 1-2; 21, 1-10). *f*. Parce que leur lumière sera désormais inutile, éclipsée par l'éclat de la gloire divine qui resplendira sur la montagne sainte (cf. Apoc. 21, 11). *g*. Sur l'identité de cette ville, voy. note c sur 24, 1.

3 C'est pourquoi un peuple puissant[a] célèbre ta gloire,
des nations farouches te craignent.
4 Car tu as été un refuge pour le chétif,
un refuge pour le pauvre dans sa détresse,
Un abri contre la pluie, un ombrage contre la chaleur.

La fureur des violents est, en effet, comme la pluie de la saison froide, [5]comme la chaleur dans une contrée desséchée[b].

Tu as mis fin au tumulte des violents.

[Comme] la chaleur [est abattue] par l'ombre d'un nuage, il rabat le chant de triomphe des violents[b].

Un festin pour tous les peuples[c].

6 Yahvé, [Dieu] des armées, préparera
pour tous les peuples, sur cette montagne,
Un festin de viandes grasses, un festin de vins vieux[d],
de viandes grasses garnies de moëlle, de vins vieux clarifiés.
7 Il enlèvera, sur cette montagne,
le voile qui voile tous les peuples[e],
La couverture qui recouvre toutes les nations :
8 il engloutira la mort pour toujours.
Le Seigneur Yahvé essuiera
les larmes de tous les visages.
L'opprobre qui pèse sur son peuple, il l'ôtera
de toute la surface de la terre. Yahvé l'a promis.

Chant de joie à l'occasion de la chute d'une nation ennemie.

9 On dira en ce jour-là : « Voici notre Dieu,
de qui nous attendions notre délivrance :
Nous sommes dans l'allégresse et nous nous réjouissons de ce qu'il nous a délivrés;
10 car la main de Yahvé repose sur cette montagne,
Mais Moab[f] est foulé sur place,
comme la paille est foulée dans une fosse à fumier.

3. « des nations » suppr. *qiryat.* H : la cité de nations (mais le verbe est au pluriel et le rythme serait mauvais). 4. « de la saison froide » lis. *qôr.* H : une muraille. 7. « qui voile » lis. *hallouṭ.* H a une forme insolite. 9. « délivrance » *G* [48] (suppr. le 2e *zè — lô*). H aj. : c'est Yahvé en qui nous espérions (répétition). 10. « dans une » *H* [q] *G S L* (lis. *bemô*). H [k] : dans l'eau d'une.

a. Si la ville détruite est Samarie, le peuple puissant serait sans doute celui des Romains, avec qui les Juifs avaient fait alliance et qui avaient, semble-t-il, soutenu Jean Hyrcan contre Antiochus VII. *b.* Cette phrase, qui explique les métaphores de l'hémistiche précédent, est sans doute une glose de commentateur. *c.* Les joies de l'ère messianique sont ici, comme si souvent dans le N. T. (Mt 8, 11; Lc 14, 15-24), représentées sous l'image d'un festin. Il est remarquable qu'il ne soit pas réservé à la nation élue, mais ouvert à tous les peuples, — naturellement après qu'ils se seront convertis au culte du vrai Dieu. — Nous avons ici le généreux universalisme inauguré par le Second Ésaïe. *d.* Litt. : *de lies*, c'est-à-dire de vins qu'on a laissé reposer sur leur lie, sans les transvaser, et qu'on « clarifiera » seulement au moment de les servir. « Lies », *chemârîm*, fait assonance avec « viandes grasses », *chemânîm.* *e.* Le voile ne paraît pas figurer ici un obstacle à la connaissance : se couvrir la tête d'un voile était un rite de deuil devenu marque de douleur (cf. v. 8). La cause de la tristesse universelle était, d'après les premiers mots du v. 8, la pensée obsédante de la mort inévitable, puisque Yahvé y mettra fin en abolissant la mort pour toujours. D'après la suite du même v., il semble que le motif de la tristesse générale soit, plus simplement, l'opprobre subi dans le monde entier par le peuple juif (ce qui suppose déjà développé l'antisémitisme de l'époque hellénistique). Les mots « il engloutira la mort pour toujours » sont donc peut-être une explication ajoutée après coup. En tout cas ils expriment, sous une forme aussi concise que profonde, une des espérances de l'auteur, celle qu'il exprime en termes moins absolus 26, 19. *f.* Cette mention de Moab est assez surprenante. L'auteur évite d'ordinaire les noms propres; pourquoi aurait-il fait une exception pour un ennemi aussi peu redoutable que l'était le peuple moabite après l'exil? Peut-être y avait-il primitivement un terme vague comme « l'ennemi », qui aurait été remplacé par le nom de Moab à l'époque où les princes hasmonéens combattirent les Arabes qui avaient supplanté les Moabites.

11 Dans cette fosse, il étend les mains
comme le nageur les étend pour nager.
[Yahvé] abaisse son orgueil . . .[a]
12 Tes remparts, [si] forts et [si] hauts qu'ils soient,
il les renverse, il les fait tomber,
il les rase au niveau du sol. »

Un chant de victoire.

26 [1]En ce jour-là, on chantera ce cantique au pays de Juda[b] :
Nous avons une ville forte :
il a mis en place pour nous protéger
mur et avant-mur[c].
2 Ouvrez les portes,
pour que la nation juste y fasse son entrée,
elle qui observe la fidélité,
3 Elle dont le caractère est ferme
et qui conserve la paix,
parce qu'elle se confie en toi.
4 Mettez toujours votre confiance en Yahvé,
car Yahvé est le Rocher des siècles :
5 Il a abaissé ceux qui demeuraient sur les sommets,
la cité élevée sur une hauteur.
Il l'a renversée, renversée jusqu'à terre,
il l'a rasée au niveau du sol.
6 Elle est foulée au pied par les humbles,
[écrasée] sous les pas des petits.

Demande instante à Yahvé d'exercer ses jugements.

7 Le chemin du juste est uni;
tu aplanis la route du juste.
8 [Aplanis] aussi la voie à tes jugements : nous espérons en toi;
[la gloire de] ton nom et [de] ta mémoire est le désir de [notre] âme.
9 Mon âme te désire pendant la nuit,
et mon esprit te recherche dès le matin.
Quand tes jugements s'exercent sur la terre,
les habitants du monde apprennent la justice.
10 Si[, au contraire,] il est fait grâce au méchant,
il n'apprend pas la justice
au pays de la droiture[d].
Il fait le mal et ne voit pas
la majesté de Yahvé.

26, 3. « dont » *Origène* [hex] (lis. *yiṣrô*). Manque en H. « qui conserve » *G* (lis. *nôṣèr* et suppr. un *šalôm*). H : tu conserves la paix. 4. « Yahvé est » *G* (suppr. *beyah*, variante). H : en Yah, Yahvé est. 6. « Elle — humbles (litt. : Le pied des humbles la foule) » cf. *G* (suppr. *raglé*). H : Le pied la foule, les pieds des humbles. G n'a pas « le pied » (variante). 7. « tu — juste » *G* (suppr. *yâšâr*, var. de *mêšârim*). H : unie est la route du juste [que] tu aplanis (?). 9. « dès le matin » lis. *babbôqèr*. H : au dedans de moi. « Quand » suppr. *ka'ăšèr* (variante de *kî*). H : Car, quand.

a. L'hébreu a ici quelques mots qui pourraient signifier *avec les embûches (?) de ses mains.* Le texte doit être altéré.
b. Transition du rédacteur du recueil (ch. 24-27); elle ne répond pas nécessairement à la pensée de l'auteur du cantique (v. 1b-6), lequel paraît viser un événement déjà passé, le même qui avait inspiré les chants de victoire 25, 1-5 et 25, 9-12.
c. L'avant-mur était une muraille plus basse placée en avant du rempart principal (cf. 2 Sam. 20, 15). — D'après d'autres passages des ch. 24-27 (24, 12; 27, 4), il semble que Jérusalem n'ait plus de fortifications. Ces passages sont sans doute d'une date un peu plus ancienne : il se pourrait fort bien que le poëte célébrât ici la reconstruction par Jean Hyrcan des remparts de la ville sainte détruits par Antiochus Sidètès.
d. L'idée paraît être : « même s'il habite au pays de la droiture » c'est-à-dire sur la terre d'Israël. Par « le méchant », les suppliants entendent avant tout les oppresseurs du peuple juif.

11 Yahvé, ta droite est levée :
ils ne la voient pas.
Qu'ils voient — et qu'ils en soient couverts de honte —
[ton] amour ardent pour [ce] peuple;
Qu'un feu dévore tes adversaires!
12 Yahvé, procure-nous la paix!
Tu nous as traités comme nos œuvres le méritaient :
13 Yahvé, notre Dieu, [divers] maîtres ont dominé sur nous;
[Mais] nous n'en connaissons pas d'autre que toi;
c'est toi seul dont nous invoquons le nom.
14 Leurs morts ne revivront pas;
[leurs] ombres ne se relèveront pas;
C'est pourquoi tu [les] châties et les anéantis;
tu abolis jusqu'à leur souvenir[a].
15 Tu accrois la nation, Yahvé;
tu accrois la nation; tu fais éclater ta gloire;
tu recules toutes les frontières du pays.

16 Yahvé, dans la détresse, nous te cherchons;
nous crions à cause de l'oppression
que ton châtiment fait peser sur nous.
17 Comme une femme enceinte, près d'accoucher,
se tord [et] crie dans ses douleurs,
Ainsi nous sommes devant toi, Yahvé :
18 nous avons conçu, nous sommes en travail : nous n'enfantons que du vent[b].
Nous n'assurons pas le salut du pays;
il ne naît pas de [nouveaux] habitants du monde.
19 Que tes morts revivent! Que leurs cadavres se relèvent[c]!
Que les habitants de la poussière se réveillent[d] et poussent des cris de joie!
Car ta rosée est une rosée de lumière[e],
et la terre enfantera des ombres[f].

La réponse de Yahvé.

20 Va, mon peuple, entre dans tes chambres
et ferme sur toi tes portes.

12. « Tu — méritaient » lis. *kigemoul* au lieu de *kî gam kol*. H : car même toutes nos œuvres, tu [les] fais pour nous. 13. « divers — que toi » *G* (lis. *zoulâtekâ 'aḥêr bal nédaʿ*). H : des maîtres ont dominé sur nous en dehors de toi. « c'est — nom » *S* (lis. *lebaddekâ*). H : c'est grâce à toi seul que nous invoquons ton nom. 14. « Leurs » lis. *mêtêhèm*. H : Les. — Texte incertain. 16. « nous te cherchons » *G** (lis. *peqadnoukâ*). H : ils t'avaient cherché. « nous crions — sur nous » lis. *ṣâʿaqnou millaḥaṣ kî mousârekâ lânou*. H : une détresse d'incantation était ton châtiment pour eux (?). — Texte très incertain. 18. « nous n'enfantons — vent » suppr. *kemô*. H : comme si nous avions enfanté du vent (?). — Texte très incertain. 19. « leurs cadavres » d'après *S* (lis. *nebêlâtâm*). H : mon cadavre. « se réveillent et poussent » *G Aq Sym Theod* (lis. *yâqîṣou werinnenou*). H : réveillez-vous et poussez.

a. On traduit d'ordinaire : tu les *as* châtiés et les *as* anéantis, etc. Mais si les méchants étaient déjà anéantis et leur nom même aboli, on ne comprendrait pas que le suppliant demande qu'un feu dévore les adversaires de Yahvé (v. 11-12). Il semble plutôt qu'il énonce ici un principe général : puisque les méchants n'auront point de part à la résurrection, il faut qu'ils soient punis de leur vivant. L'accroissement de la population juive et du territoire national v. 15 paraît aussi appartenir à l'avenir. *b*. Image analogue 2 Rois 19, 3. Israël est en proie à ce qu'on appellera plus tard les « douleurs de l'enfantement » des temps messianiques (Mt 24, 8; Mc 13, 8).
c. Au terme de sa prière le suppliant ose, dans un élan de foi, espérer que, tandis que les ombres des méchants ne se relèveront jamais (v. 14), les « morts de Yahvé », c'est-à-dire ceux des trépassés qui ont été membres fidèles de son peuple, reviendront à la vie. *d*. Ce sont presque les termes employés dans Dan. 12, 2 pour exprimer une espérance analogue.
e. De même que la rosée ordinaire, qui, pensait-on, vient des nuages (18, 4), vivifie les plantes, c'est une rosée venue des régions supracélestes où règne la lumière divine, qui rendra la vie aux morts déposés en terre (cf. 1 Cor. 15, 35-38, où les corps morts sont de même assimilés à des semences). *f*. D'après une antique croyance, c'est dans le sein de la terre-mère que se forme le corps de chaque homme avant sa naissance (Ps. 139, 15) et c'est là qu'il retourne à sa mort (Job 1, 21; Sir. 40, 1). Le suppliant espère que le sein maternel de la terre donnera de nouveau le jour à certaines de ces ombres.

Cache-toi un moment,
jusqu'à ce que la colère ait passé[a].
21 Car Yahvé va sortir de sa demeure,
pour punir de leur iniquité les habitants de la terre.
La terre remettra au jour le sang répandu à sa surface[b];
elle ne couvrira plus les tués [qui gisent] dans son sein.

27

1 En ce jour-là, Yahvé châtiera
de sa dure, grande et forte épée,
Léviathan, le dragon à la fuite rapide,
Léviathan, le dragon aux replis tortueux,
et il tuera le monstre qui est dans la mer[c].

La vigne de Yahvé[d].

2 En ce jour-là on dira :
… Vigne aimée[e]! Chantez en son honneur[f]!
3 Moi-même, Yahvé, j'en suis le gardien.
A tout instant je l'arrose,
de peur que ses pampres ne périssent.
De jour et de nuit je la garde :
4 elle n'a pas de mur[g].
Celui qui la laisserait devenir [un champ de] ronces et d'épines,
je partirais en guerre contre lui,
je le consumerais;
5 Ou bien que l'on recoure à ma protection!
Qu'on fasse la paix avec moi!
Qu'on fasse avec moi la paix!

27, 1. « Léviathan » (2e) *G* (suppr. *we*). H : et Lév. 2. « on dira » cf. 25, 9; 26, 1 (aj. en tête *we'âmar*). Manque en H. « aimée » *H** *G* (lis *ḥèmèd*). H : de vin. 3. « ses — périssent » lis. *yippâqêd*. H : il (on) ne la châtie. 4. « elle — mur » lis. *ḥômâ 'ên lâh*. H : je n'ai pas de colère. « Celui — devenir » lis. *yittenènnâ*. H : Qui me donnera…? — Texte très incertain. « et d'épines » *H** *Aq S L* (lis. *wâšayit*). H : d'épines. « contre lui… le » lis. *bô 'aṣṣîtènnou*. H : contre elle… la.

a. Les calamités déchaînées sur l'humanité aux derniers jours seront si meurtrières que les élus eux-mêmes risqueraient d'y succomber s'ils ne se mettaient à l'abri (cf. Mt 24, 15-22a), tels les Hébreux en Égypte pendant que le Destructeur parcourait le pays. Cette manifestation de la colère divine sera, du reste, très courte (cf. Mt 24, 22). *b*. Le sang répandu crie vengeance (Gen. 4, 10; Job 24, 12; Hénoch 9, 10; Apoc. 6, 9-11); aussi avait-on soin d'ordinaire de le couvrir de terre pour empêcher sa voix d'être entendue (Gen. 37, 26; Job 16, 18; Éz. 24, 7). Mais au dernier jour la terre dont on l'avait couvert sera enlevée et la clameur vengeresse retentira avec une force irrésistible. *c*. Léviathan était un monstre fabuleux déjà connu des Phéniciens au XIVe siècle av. J.-C.; car il figure dans les poëmes découverts à Ras Chamra, sous la forme *Ltn* (à lire Lotân ou Litân) et avec des qualificatifs identiques à ceux que nous avons ici. Dans un de ces poëmes il est raconté que le dieu Môt, ayant été relégué dans le séjour des morts, envoya à Baal un serviteur chargé de lui porter une requête et que ce serviteur, pour accomplir sa mission, dut frapper Lotân, *serpent à la fuite rapide*, achever le *serpent tortueux*, le puissant aux sept têtes (I* AB, I, l. 1-3 et 126-30 *Syria*, 1934, p. 305-307, 313) ou selon un autre passage (V AB D, l. 37-39, cf. R. Dussaud, *Les découvertes de Ras Shamra* (*Ugarit*) *et l'Ancien Testament*, 2e éd. 1941, p. 119), « museler *le monstre marin* (*Tannîn*) », « frapper le *serpent tortueux*, le puissant aux sept têtes. » Il est probable que dans ce mythe il ne s'agit pas de trois monstres ni même de deux, mais d'un seul, qui s'appelait Lotân, qui était un dragon agile, tortueux, qui avait sept têtes et vivait dans la mer : au ps. 74, v. 13-14, il est parlé, dans deux vers parallèles, des têtes des monstres marins et des têtes de Léviathan qui seront fracassées. Il n'est donc nullement certain que les trois expressions employées dans notre apocalypse représentent symboliquement trois nations que Yahvé écrasera, comme l'admettent la plupart des commentateurs, qui identifient, du reste, ces nations de façons fort diverses. Il se pourrait que Léviathan figurât un seul empire, la puissance qui opprimait les Juifs (et alors probablement la Syrie des Séleucides) ou qu'il fît partie de cette « armée d'en haut » que Yahvé châtiera « en ce jour-là » (24, 21-22) — d'après Job 26, 13 « le dragon à la fuite rapide » était un être céleste, — ou encore que Léviathan fût, comme cela semble être le cas dans le poème phénicien, une sorte de Cerbère barrant la route à qui essaie de sortir du séjour des morts : la mise à mort de ce gardien serait ainsi la condition de la libération des Rephaïm demandée 26, 19. *d*. Dans les v. 2-11, le lien entre les divers thèmes abordés est souvent difficile à apercevoir. Il nous paraît qu'on obtient une suite des idées acceptable en supposant que le v. 9, qui interrompt la description du châtiment de la puissance ennemie, se trouvait primitivement entre les v. 5 et 6 : dans les v. 2-5, Yahvé déclare qu'il protège sa vigne et punira ceux qui la cultivent mal, à moins que ceux-ci ne fassent la paix avec lui; au v. 9 il indique à quelles conditions cette réconciliation pourra se faire et il conclut au v. 6 en promettant qu'alors (c'est-à-dire si ces conditions sont remplies) la vigne israélite couvrira le monde de ses fruits. *e*. Cf. 5, 1-7.
f. Citation de Nomb. 21, 17. *g*. Cf. 26, 1 note *b*.

9 Or, voici comment sera expiée l'iniquité de Jacob,
voici la rançon par laquelle sera ôté son péché :
Qu'il traite toutes les pierres des autels[a]
comme les pierres à chaux qu'on réduit en poudre;
que les pieux sacrés[b] et les obélisques[c] ne restent pas debout.
6 En ces jours-là, Jacob poussera des racines,
Israël fleurira et donnera des rejetons;
ils couvriront de fruits la face du monde.

Yahvé ne punit pas les Israélites comme il punit leurs ennemis.

7 [Dieu] les a-t-il frappés[d] comme il a frappé ceux qui les frappaient?
Ont-ils été massacrés[e], comme il a massacré ceux qui les massacraient?
8 Il en a fait justice[f] en la chassant, en l'expulsant,
en l'emportant comme le vent emporte la paille un jour de sirocco[g].
10 Car la ville forte est [devenue] une solitude,
une demeure dépeuplée, abandonnée comme un désert.
Le veau vient y paître
et s'y coucher.
On en détruit les branches :
11 quand les pousses en sont desséchées, on les brise
des femmes viennent les brûler.
Car c'est un peuple sans intelligence[h];
aussi son créateur n'a-t-il pas pitié de lui;
et celui qui l'a formé ne lui fait-il pas grâce.

Retour à Jérusalem des Juifs dispersés.

12 Il arrivera en ce jour-là
que Yahvé battra [les blés][i]
Depuis le cours du Fleuve
jusqu'au torrent d'Égypte[j].
Et vous serez recueillis un à un,
enfants d'Israël.
13 Il arrivera en ce jour-là
qu'on sonnera de la grande trompette[k],
Et l'on verra venir ceux qui sont perdus au pays d'Assur
et ceux qui sont dispersés dans le pays d'Égypte[l];
Et ils adoreront Yahvé
sur la montagne sainte à Jérusalem.

6. « En ces jours-là » lis. *bayyâmîm hahêm*. H : ceux qui viennent (?). 7. « il a massacré ceux qui le massacraient » (*G S*) lis. *hôregâw*. H : le massacre de ses tués. 8. « comme — paille » lis. *kârouaḥ haqqâś*. H : par sa dure colère (ou : par son souffle impétueux). — Texte incertain. 9. « la rançon — ôté » lis. *kôphèr lehâsir*. H : tout le fruit de l'enlèvement de (?). — Texte incertain.

a. En dehors, naturellement, de celui du Temple à Jérusalem. Il s'agit des autels des païens et des schismatiques (Samaritains). *b*. Objets de culte réputés païens depuis la réforme de Josias; cf. Deut. 7, 5; 2 Rois 23, 6 etc.) *c*. Cf. 17, 8; Lév. 26, 30 note *c*; etc. *d*. Litt. : *L'a-t-il frappé*. Nous entendons : Dieu a-t-il frappé Israël... ? *e*. Litt. : *A-t-il été massacré*. *f*. Litt. : *Il a fait justice d'elle*. Par « elle » l'auteur désigne en termes voilés la puissance ennemie, sans doute celle dont il a déjà célébré la défaite 25, 1-5; 26, 5-6 et peut-être 24, 14-16a; 26, 10-12. *g*. Litt. : *de [vent] d'est*; c'est aussi le sens du terme arabe d'où dérive le mot sirocco. Il s'agit du terrible vent brûlant du désert qu'on appelle aussi *simoun* ou *ḥamsin*. *h*. Sans doute les Samaritains. Cf. Sir. 50, 25-26 : « Deux nations me sont odieuses, et la troisième n'est pas un peuple : les habitants de Séir et de la Philistie et *le peuple insensé qui demeure à Sichem*. » *i*. Le bon grain qu'il s'agit de séparer de la paille et de recueillir représente les Israélites. *j*. De l'Euphrate au ouadi el-Arich, qui fait la limite entre la Palestine et l'Égypte. Ces limites, qui englobent toute la Syrie, étaient depuis l'époque deutéronomiste (Gen. 15, 18) les frontières idéales revendiquées par Israël. Notre auteur reconnaît implicitement que les Juifs n'y formaient que des minorités, — particulièrement nombreuses, il est vrai. *k*. Litt. : *du grand cor* (en hébreu *chôphâr*). Il s'agit de la trompe dont on se servait anciennement pour convoquer le ban (Jug. 6, 34). Dans les apocalypses ultérieures, la grande trompette sert à rassembler tous les élus, vivants ou morts (Mt 24, 31; 1 Cor. 15, 52; 1 Thess. 4, 16). *l*. Il y avait des colonies juives en Assyrie depuis la déportation de 734, en Égypte dès avant 586.

IV — RECUEIL DE PROPHÉTIES SUR JUDA ET SUR ISRAËL (28-33)[a]

Annonce de la chute de Samarie[b].

28

1 Malheur à la couronne orgueilleuse des ivrognes d'Éphraïm[c]
et à la fleur vite fanée qui fait la glorieuse parure de ce peuple[d],
Au-dessus de la fertile vallée
de ces gens pris de vin!
2 Voici venir, de la part du Seigneur, un homme fort et puissant,
tels une tourmente de grêle, un ouragan destructeur,
Une tourmente dont les grosses eaux emportent tout.
De sa main il les jettera à terre; [3]elles seront foulées aux pieds,
La couronne orgueilleuse des ivrognes d'Éphraïm
4 et la fleur vite fanée qui fait la glorieuse parure de ce peuple
au-dessus de la vallée fertile.
Il en sera d'elle comme d'une figue hâtive, mûrie avant l'été[e] :
dès qu'on l'aperçoit, on la cueille
et on ne l'a pas plus tôt dans la main qu'on l'avale[f].

5 En ce jour-là
Yahvé, [Dieu] des armées, sera
une couronne de gloire
Et un diadème d'honneur
pour le reste de son peuple.
6 Il deviendra un esprit de justice
pour celui qui siège au tribunal,
Et [un esprit de] vaillance pour ceux qui font reculer
[l'assaillant] vers la porte [de la ville][g].

Esaïe révèle aux gens de Juda le dessein de Yahvé à l'égard de leur peuple[h].

Contre les prêtres et les prophètes.

7 Ceux-ci aussi titubent pris de vin,
égarés par les boissons fortes.
Les boissons fortes font tituber prêtres et prophètes;
le vin leur fait perdre le sens.

8, 4. « et la fleur... Il en sera d'elle » transp. *wehâyetâ* après *šemânîm* et lis. *weṣîṣat*. H : et la fleur... sera. — Mais alors « seront foulées » (v. 3) n'a qu'un sujet (au sing.) et le 1er membre du v. 4 est trop long. « d'une figue » *G S L* (lis. *kebikkourâ*). H : de sa figue (?). « cueille » lis. *yè'èrè*. H : aperçoit. 6. « pour ceux » lis. *limešîbê*. H : ceux.

a. Dans ce recueil ont été réunis une série d'oracles commençant par la même interjection (*hôy*) qu'il faut traduire tantôt par « malheur à » tantôt simplement par « Oh ». La plupart d'entre eux ont été prononcés par Ésaïe au temps où Ézéchias recherchait l'alliance de l'Égypte contre Sennachérib, roi d'Assyrie (705-701). *b*. Cette malédiction (v. 1-4) doit avoir été prononcée avant 722; car il semble, d'après les termes employés, que Samarie n'ait encore jamais été prise par le roi d'Assyrie, « l'homme fort et puissant » dont Ésaïe ne parle qu'en termes voilés (v. 2); d'autant plus que cette conquête ne fut pas en réalité aussi facile que le prophète semble l'avoir prévu (v. 4). D'autre part, il n'est plus question de Damas, l'alliée de Samarie en 734 (cf. 17, 1-11). Cet oracle pourrait donc dater des environs de 724, alors qu'Osée, roi d'Israël, préparait sa révolte contre Salmanasar. *c*. Samarie, auj. Sébastiyé, s'élevait au sommet d'une hauteur isolée qui domine d'une centaine de mètres le fond de la vallée fertile qui l'encercle, entourée elle-même d'un hémicycle de collines verdoyantes. Les pentes de cette hauteur sont couvertes de vignes en terrasse. La ville avec ses murs, ses tours et ses palais formait une sorte de couronne au sommet de la montagne. La vie y était beaucoup plus douce et plus facile qu'à Jérusalem, dans la pierreuse et austère Judée. *d*. On voit par les peintures égyptiennes que les fleurs jouaient un grand rôle dans les festins; on s'en piquait dans les cheveux ou on en tenait à la main (ainsi tombe de Nakht à Thèbes [Benzinger, *Hebr. Arch*., fig. 107, p. 94]). *e*. La principale récolte des figues se fait en août; mais il y en a, surtout dans certains endroits comme Bethléhem, qui mûrissent dès juin : ces figues hâtives, particulièrement douces, paraît-il, constituent une friandise très appréciée. *f*. De fait, les Assyriens ne vinrent à bout des fortifications de Samarie et du courage de ses défenseurs qu'au bout de trois années de siège. *g*. Les v. 5 et 6 ont été ajoutés après coup; car la censure qui suit, adressée aux buveurs de Jérusalem (v. 7-8) devait venir aussitôt après l'oracle contre les ivrognes d'Éphraïm (v. 1-4). Les v. intermédiaires (v. 5-6), qui envisagent pour le « reste du peuple » de Yahvé, c'est-à-dire pour Juda, un avenir de justice, de défense victorieuse et de faveur de son Dieu, ne peuvent guère être d'Ésaïe, qui prévoyait alors pour Juda un sort analogue à celui d'Israël (v. 7-22). *h*. La fin du ch. 28 (v. 7-29) est formée d'une série de petits oracles qui n'ont pas été nécessairement prononcés dans les mêmes circonstances, mais doivent provenir du même temps. Le 3e (v. 14-22) paraît faire allusion à l'alliance de la cour de Juda avec l'Égypte (entre 705 et 701).

Ils sont égarés par les boissons fortes[a].
Ils titubent en prophétisant[b];
ils chancellent en rendant la justice[c].

8 Toutes les tables sont pleines
d'immondes vomissements;
pas une place nette!

Contre ceux qui se moquaient des oracles d'Ésaïe.

9 « A qui celui-ci prétend-il donner des instructions?
A qui veut-il expliquer des révélations?
A des enfants qu'on vient de sevrer,
d'arracher à la mamelle?

10 Car ce ne sont qu'ordre sur ordre, ordre sur ordre,
règle sur règle, règle sur règle,
tantôt par ci, tantôt par là[d]! »

11 En effet! C'est par des gens dont les lèvres bégaient[e],
c'est en une langue étrangère
que [Yahvé] va parler à ce peuple,

12 Lui qui leur avait dit : « C'est ici le [temps du] repos!
laissez reposer celui qui est épuisé. C'est ici le [moment du] calme[f]! »
Mais ils n'ont pas voulu écouter :

13 aussi la parole de Yahvé va-t-elle leur être adressée [en ces termes] :
« Ordre sur ordre, ordre sur ordre,
règle sur règle, règle sur règle,
tantôt par ci, tantôt par là! »
Afin qu'en marchant ils tombent à la renverse,
qu'ils soient brisés, qu'ils soient saisis par le filet, qu'ils soient pris.

Contre ceux qui dirigent la politique de Juda.

14 C'est pourquoi écoutez la parole de Yahvé,
vous, les railleurs,
Qui gouvernez ce peuple
qui est à Jérusalem!

7. « en rendant la justice (litt. : dans l'arbitrage) » lis. *bappeliliyyâ*. « dans » manque en H.

a. La présence de nombreux prêtres et prophètes donne à penser que le festin dont Ésaïe trace le tableau réaliste était un de ces repas sacrés où les fidèles consommaient leur part des victimes immolées en sacrifices de paix et du vin provenant des libations, soit dans des salles attenantes au sanctuaire (cf. 1 Sam. 1, 9, 18; 9, 22), soit (comme à Pétra) sur des degrés creusés dans l'esplanade du haut lieu. Ces repas étaient souvent accompagnés d'excès (1 Sam. 1, 13-15; És. 22, 13; Am. 2, 8; Os. 4, 11-19). *b.* Certains « prophètes », en Israël comme chez beaucoup d'autres peuples, croyaient trouver dans l'absorption d'un breuvage enivrant un moyen de provoquer l'extase (cf. Mi. 2, 11; 4 Esdr. 14, 40). c. Rendre la justice était l'un des offices des prêtres. *d.* Tel est le sens qu'on peut, à la rigueur, trouver aux mots employés par les moqueurs pour caractériser la prédication d'Ésaïe : ils lui reprocheraient la minutie puérile et l'importunité de ses remontrances perpétuelles. Mais la cinglante répartie d'Ésaïe (v. 11-13) montre qu'on pouvait aussi les interpréter comme des onomatopées imitant le jargon, incompréhensible pour les Judéens, que vont parler à ce peuple les soldats assyriens. Il est donc très vraisemblable que, dans l'esprit des contradicteurs d'Ésaïe aussi, c'étaient des syllabes dépourvues de sens, mais destinées, selon eux, à persifler le ron-ron des vers du prophète : *qav laqav, qav laqav, çav laçav, çav laçav, un peu par ci, un peu par là*. Cela rappellerait le refrain ridicule par lequel Aristophane imitait le rythme des iambes d'Euripide : *to phlatt to tratt, to phlatt to tratt, la petite coupe est perdue*. Bien d'autres interprétations ont été proposées; on a supposé, par exemple, que les moqueurs attribuaient à Ésaïe les propos d'un maître d'école apprenant à ses jeunes élèves à prononcer les lettres *q* et *ç* en leur faisant répéter une sorte de mélopée analogue à notre *b, a, ba*, et en ponctuant son enseignement de rappels à l'attention : « Petit! » par ci, « Petit! » par là. *e.* Les étrangers sont un peu partout considérés comme des gens qui balbutient : de là le nom de « barbares » que leur donnaient les Grecs. *f.* Cette formule, un peu obscure pour nous à force de brièveté, est un résumé de la politique que préconisait Ésaïe à l'époque d'Ézéchias et de Sennachérib, comme autrefois au temps d'Aḥaz et de Recîn : revenir à Yahvé, rester calmes et se confier en lui seul, au lieu de recourir à de coûteux préparatifs de guerre qui épuisent le peuple (30, 15 cf. 7, 4, 9; 8, 6).

15 Vous dites :
« Nous avons conclu une alliance avec la Mort
et fait un pacte avec le Cheól[a] :
Quand le flot destructeur passera,
il ne nous atteindra pas,
Car nous avons fait du mensonge notre refuge
et de l'illusion notre abri[b]. »

16 C'est pourquoi ainsi parle
le Seigneur Yahvé :
« Voici que je pose en Sion comme fondement
une pierre éprouvée,
Une pierre angulaire précieuse [pour servir] de fondation :
celui qui croit ne chancellera pas.

17 Et je prendrai le droit pour cordeau
et la justice pour niveau[c]. »
La grêle balaiera le refuge mensonger
et les eaux emporteront l'abri illusoire.

18 Votre alliance avec la Mort se rompra;
votre pacte avec le Cheól ne tiendra pas.
Quand le flot dévastateur passera,
il vous écrasera sous sa masse[d].

19 Chaque fois qu'il passera, il vous saisira,
car il passera chaque matin,
de jour et de nuit[e].
Et il sera tout à l'épouvante,
celui qui saura interpréter les révélations[f].

20 Le lit sera trop court pour qu'on s'y étende
et la couverture trop étroite pour qu'on s'en couvre.

21 Comme à la montagne des Peracim, Yahvé se lèvera;
comme dans la vallée de Gabaon, il frémira [d'ardeur]
Pour accomplir son œuvre, son œuvre singulière,
pour mener à bien sa tâche, sa tâche étrange[g].

15. « flot » *G Theod* (lis. *šèṭèph*). H : fléau. 16. « Voici — pose *G S T* (lis. *yôséd*). H : Me voici! Il pose. « une pierre » *1 Pierre 2, 6* (suppr. *'âbèn*). H : une pierre, une pierre. « pour — fondation » G^{hex} (suppr. *mousâd*). H : fondée, comme fondation. « ne chancellera pas » lis. *yamouš*. H : ne se hâtera pas. G : ne sera pas honteux. 17. « illusoire » aj. prob. *šéqèr* d'après v. 15. Manque en H. 18. « se rompra » lis. *wetouphar*. H : sera recouvert (ou effacé) [au masculin]. « flot » voy. v. 15. 20. « couvre » lis. *méhistakkèk* (mot de même racine (*sâkak*) que « couverture »). H : quand on s'y enveloppe (?) — Mais la racine *kânas* signifie partout ailleurs « rassembler ».

a. Selon certains interprètes, la Mort et le Cheól représentent l'Assyrie : cette puissance va envahir Juda; mais les dirigeants de Jérusalem, jouant double jeu, ont noué secrètement des intelligences avec l'ennemi et espèrent ainsi sauver leur vie. Selon d'autres, l'alliance dont il est ici question est celle que les chefs politiques de Juda viennent de conclure avec l'Égypte : Ésaïe l'appelle une alliance avec la Mort parce que le dieu qui était le principal garant du pacte devait être Osiris, le dieu mort qui règne sur le séjour des trépassés. Il nous paraît plus probable qu'il est fait ici allusion à une pratique effectivement observée en Juda : certains concluaient, par le moyen de sacrifices ou d'incantations magiques, un pacte avec le Cheól et avec son roi (il y avait un ancien dieu cananéen qui s'appelait Môt, « la Mort ») et pensaient par cet accord être garantis contre un décès prématuré. Peut-être, du reste, est-ce l'alliance égyptienne que les chefs de Juda présentent comme aussi efficace qu'un de ces pactes avec le Cheól. *b.* C'est Ésaïe, naturellement, non les chefs de Juda, qui considère comme mensonge et illusion l'abri où ils cherchent refuge, c'est-à-dire les pratiques magiques ou les manœuvres politiques auxquelles ils ont recours. c. Aux abris illusoires, qui vont être emportés, Ésaïe oppose un édifice solide dont Yahvé commence la construction en Sion : il s'agit apparemment du peuple nouveau dont le « reste converti » recruté par le prophète constitue les prémices. Sur la pierre d'angle sont inscrits ces mots : « Celui qui croit ne chancellera pas » ou « ne sera pas déçu » (voy. note critique). C'est-à-dire sans doute que le fondement du nouvel édifice, c'est la foi, de même que le cordeau et le niveau qui serviront à en poursuivre la construction sont le droit et la justice. *d.* Litt. : *vous foulera aux pieds*. L'image d'un monstre destructeur se substitue ici à celle d'une inondation. *e.* Cette formule, qui s'accorde mal avec la précédente (chaque matin), en est sans doute une variante; elle est en excès dans le vers. *f.* Tel est le sens probable de ce vers : les prophètes, aujourd'hui si incrédules aux menaces d'Ésaïe, seront forcés par l'évidence de donner la même interprétation que lui aux révélations que Yahvé (Ésaïe l'accorde) leur envoie comme à lui-même. *g.* Litt. : « son œuvre *barbare* », « sa tâche *étrangère* ». La bataille de Baal-Peracim et celle de Gabaon étaient deux grandes victoires remportées par David sur les Philistins et où Yahvé était intervenu en personne pour le conseiller ou marcher à la tête de ses troupes (cf. 2 Sam. 5, 17-25 et les notes). Ésaïe annonce que son Dieu va combattre avec la même ardeur; mais cette fois il sera à la tête de l'armée étrangère pour lutter contre Juda.

22 Ainsi donc, cessez de vous moquer,
de peur que vos liens ne se resserrent.
Car j'ai entendu un arrêt de ruine,
[prononcé] par Yahvé, [Dieu] des armées, contre toute la terre[a].

Une parabole.

23 Prêtez l'oreille et écoutez ma voix;
soyez attentifs et écoutez ma parole.
24 Est-ce sans trêve que le laboureur laboure pour semer[b],
qu'il fend et herse sa terre?
25 Après en avoir aplani la surface, n'est-il pas vrai?
il y répand la nielle, il y sème le cumin,
Il y met le froment et l'orge
et l'épeautre sur les bords.
26 C'est Yahvé qui lui a enseigné la règle à suivre;
c'est son Dieu qui l'a instruit[c].

27 On ne foule pas la nielle avec le traîneau
et l'on ne fait pas passer la roue du chariot sur le cumin;
Mais on bat la nielle avec le bâton
et le cumin avec la gaule[d].
28 Écrase-t-on le blé? Non,
ce n'est pas indéfiniment
qu'on le foule.
Après y avoir fait passer la roue du chariot,
on le vanne, on ne l'écrase pas.
29 Cela aussi vient de Yahvé :
admirable est son conseil et grande sa sagesse[e].

22. « Yahvé » H^{a} G^{Aux} *S* (suppr. *'ădônāy*). H : le Seigneur Yahvé. 25. « froment » *G S* (suppr. *sôrâ*, ditt. de *se'ôrâ*). H aj. : par rangées (?). « l'orge » G^{AS} (suppr. *nisman*, ditt. de *wekoussèmèt*). H : aj. désigné (?). Aq Theod aj. : et le millet. 26. « C'est Yahvé qui » lis. *yahwè yisserô*. H : Et il. 28. « on le foule » lis. *dôš*. H a une forme anormale. « on le vanne » lis. *oupherâsô*. H : et ses chevaux. — Texte incertain. 29. « Yahvé » *VL* (suppr. *ṣebâ'ôt*). H aj. : des armées.

a. Ces derniers mots, qui allongent à l'excès le vers, paraissent avoir été ajoutés après coup pour donner à la prophétie d'Ésaïe un tour eschatologique : il ne s'agissait pas, dans ce qui précède, d'un arrêt *contre toute la terre*, mais contre Juda seul. *b*. Addition qui trouble le rythme et qui rendrait oiseuse la question posée par le prophète : à quoi bon demander « le laboureur laboure-t-il sans trêve? » si l'on sait déjà qu'il laboure pour semer ensuite? *c*. Les procédés de la culture du sol paraissaient si merveilleux et d'une si prodigieuse antiquité que la plupart des peuples agricoles en ont rapporté l'origine à une révélation divine. Les Phéniciens attribuaient à Dagon la découverte du blé et l'invention de la charrue. Il est très remarquable que les Israélites, qui ne s'étaient mis à l'agriculture qu'après leur installation en Palestine et à l'école des Cananéens, aient cependant fini par revendiquer pour leur Dieu national, Yahvé, la révélation de la science agricole : c'était, au temps d'Ésaïe, une conquête assez récente de la foi yahviste, car beaucoup de contemporains d'Osée (milieu du VIIIe siècle) regardaient encore le blé, le vin et l'huile comme des dons des Baals, c'est-à-dire des divinités locales du pays de Canaan (Os. 2, 5, 12-13). *d*. Ces différentes manières de séparer le grain de la paille sont encore usitées en Palestine. Le traîneau est une lourde pièce de bois garnie, sur sa face inférieure, de cailloux tranchants ou de pointes de fer et qu'on fait traîner par des bœufs sur les épis (cf. 41, 15; Am. 1, 3; Job 41, 21; 2 Sam. 24, 22; etc.). Le chariot est un bâti de bois pourvu d'un siège pour le conducteur et reposant sur des rouleaux garnis de lames coupantes qu'on fait, de même, passer sur le froment ou l'orge. Pour les céréales secondaires ou les petites quantités de blé on se contentait de les frapper avec des bâtons (Jug. 6, 11; Ruth 2, 17; etc.). *e*. Ésaïe entend sans doute faire un rapprochement entre les procédés de l'agriculture et la manière dont Dieu dirige l'histoire. Mais le prophète n'indique expressément ni la leçon qu'il tire de cette comparaison ni les circonstances qui l'ont amené à prononcer cette parabole. Sur ces deux points on ne peut émettre que des conjectures; on en a proposé d'assez variées. Peut-être Ésaïe a-t-il voulu répondre à ceux qui s'étonnaient de la façon si différente dont étaient traitées Samarie et Jérusalem, toutes deux condamnées par le prophète, mais l'une anéantie, l'autre épargnée : Ésaïe répondrait que le dessein de Yahvé est comme celui du cultivateur, toujours le même : obtenir le plus qu'il se peut de bon grain, mais que les moyens employés par Dieu pour atteindre ce but sont variés comme les procédés suivis pour les semailles et pour la récolte.

Malheur à Ariel[a]!

29

1 Malheur à Ariel[b], à Ariel,
la cité où campa David!
Ajoutez une année à une autre;
que les fêtes accomplissent leur cycle[c];
2 Et je serrerai de près Ariel;
ce ne seront alors que plaintes et gémissements,
Et tu deviendras pour moi un ariel.
3 Je camperai contre toi comme David[d].
Je t'environnerai de machines de siège[e];
j'élèverai contre toi des retranchements.
4 Et [ta voix], quand tu parleras, viendra d'en bas, de la terre;
ta parole montera, grêle, de la poudre[f];
Ta voix sera comme celle d'un spectre;
ta parole s'élèvera de la poudre comme le pépiement d'un oiseau.
5 Telle une fine poussière,
telle sera la multitude des étrangers, tes adversaires[g];
Telle la paille qui s'envole,
telle sera la multitude des tyrans.
Tout à coup, à l'improviste,
6 tu seras visitée par Yahvé, [Dieu] des armées,
Au milieu de coups de tonnerre, de tremblements de terre et d'un grand fracas,
[au milieu] de la tempête, de l'ouragan et de la flamme d'un feu dévorant.
7 Comme il en est d'un songe, d'une vision nocturne,
ainsi en sera-t-il de toute la multitude des nations qui luttent contre Ariel,
Des machines de siège et des retranchements dressés contre elle
et de ceux qui l'enserrent.

29, 2. « tu deviendras » d'après v. 3 et 4 (lis. *wehâyît*). H : elle deviendra. « comme David » *G* (lis. *kedâwid*). H : « [en] cercle » ou « comme un cercle ». 7. « Des — siège... dressés contre elle » d'après v. 3 (lis. *we'al mouṣṣâbâh*). H : De tous ceux qui luttent contre elle.

a. Ce morceau commence par l'annonce d'un malheur affreux qui va atteindre Jérusalem : un siège dirigé contre cette ville par Yahvé lui-même (v. 1-4); puis brusquement, sans aucune transition, il est annoncé, à partir du v. 5, que les assiégeants disparaîtront et qu'il ne restera de leur tentative qu'un souvenir semblable à celui d'un songe. Il est douteux que ces deux éléments aient été ainsi juxtaposés par Ésaïe lui-même. Sans doute le prophète a présenté bien souvent l'attaque que Sennachérib allait diriger contre Jérusalem en 701 comme un châtiment voulu par Yahvé et, d'autre part, il a, à plusieurs reprises, annoncé qu'Assur serait puni de son orgueil. Mais alors le motif moral de l'échec infligé à l'envahisseur est fortement marqué. Ce n'est pas le cas ici : les promesses de délivrance sont purement et simplement juxtaposées aux menaces. Il est donc probable que l'annonce d'un triomphe sans réserve a été ajoutée par un commentateur désireux de tenir compte de l'échec final de Sennachérib, échec relatif qu'Ésaïe paraît avoir apprécié tout autrement (1, 5-9). L'addition comprendrait les v. 5a, 7 et 8, mais pas nécessairement les v. 5b et 6, où il est dit que Yahvé va « visiter » Jérusalem; car Yahvé peut visiter son peuple aussi bien pour le châtier que pour le délivrer. *b*. Nom énigmatique qui désigne évidemment ici, ainsi que v. 2a et 7, Jérusalem ou plus précisément Sion, où David établit sa résidence. D'autre part, au v. 2b, « ariel » est un nom commun désignant le foyer d'un autel, comme dans Éz. 43, 15-16 et dans la stèle de Mécha, l. 12 où le roi de Moab dit : « je rapportai de là [d'Atarôt] l'*arel* de Dodo, (c'est-à-dire le foyer de l'autel de Yahvé). » En arabe, un foyer s'appelle *irya*, de la racine *ara*, brûler; le *l* final est une désinence servant à former des dérivés comme dans Carmel (de *kèrèm*, vignoble). Jérusalem deviendra « comme un ariel » en ce sens que la ville ruissellera, elle aussi, de sang, mais de sang humain. Pourquoi Ariel était-il également un nom de Jérusalem? On ne peut faire sur ce point que des hypothèses. Selon les uns, parce que ce mot pouvait être interprété « le lion de Dieu »; selon d'autres, parce que la ville où s'élevait le Temple était le lieu des sacrifices et, en quelque sorte, l'autel de Yahvé. D'après une autre conjecture, parce que la forme ancienne du nom de la ville était *Ourouchalèm* (*urusalimmu* dans les lettres de Tell el-Amarna, *ursalimu* dans une inscription de Sennachérib), « l'enceinte du dieu Chalèm »; on aurait tiré de là la variante *Ouriel*, « l'enceinte de Dieu » et c'est ainsi qu'il faudrait lire le nom aux v. 1, 2a et 7. *c*. Le prophète prévoit qu'il y aura peut-être encore plusieurs années de paix et d'insouciance avant le siège qu'il va annoncer. Cet oracle a dû être prononcé avant la révolte de 705-701. *d*. Cf. 2 Sam. 5, 6-10. *e*. Selon d'autres : « de postes », c'est-à-dire de troupes mises en position. *f*. Cela ne signifie pas simplement que Jérusalem sera précipitée par terre, qu'elle devra mordre la poussière; la mention spéciale de la voix, devenue très basse, de la cité vaincue ne s'explique bien que par la raison, fort originale, donnée dans la fin du v. (qui ne doit donc pas être une glose) : Jérusalem sera réduite à l'état de spectre; une croyance, commune aux Hébreux et à une quantité d'autres peuples, voulait que les esprits des morts, que l'on consultait par la nécromancie, n'eussent plus qu'un fantôme de voix, analogue au sifflement d'un oiseau ou au crissement d'un insecte (cf. 8, 19 et note *e*). *g*. Litt. : *de tes étrangers*.

[8] Comme un homme qui a faim rêve qu'il mange et, à son réveil, se trouve l'estomac vide et comme un homme qui a soif rêve qu'il boit et, à son réveil, se sent épuisé et altéré,

Ainsi en sera-t-il de toute la multitude des nations
qui luttent contre la montagne de Sion[a].

La cause de l'aveuglement du peuple de Juda[b].

9 Soyez hébétés et frappés de stupeur,
devenez aveugles, atteints de cécité,
Ivres, mais non de vin,
chancelants, mais non pour avoir pris des liqueurs fortes!
10 Car Yahvé a versé en vous
un esprit d'assoupissement[c].
Il a fermé vos yeux (les prophètes[d])
et voilé vos têtes (les voyants[d]).

[11] Aussi la révélation de tous ces événements est-elle pour vous comme le texte d'un écrit scellé qu'on donnerait à un homme sachant lire, en [lui] disant : « Lis donc ceci » et qui répondrait : « Je ne le peux pas ; la pièce est scellée », [12] ou comme un écrit qu'on donnerait à un homme qui ne sait pas lire, en [lui] disant : « Lis donc ceci » et qui répondrait : « Je ne sais pas lire[e]. »

La piété de ce peuple est tout extérieure.

[13] Le Seigneur a dit :
Parce que ce peuple s'approche de moi
en parole[f]
Et m'honore des lèvres,
tandis qu'il tient son cœur loin de moi,
Parce que la crainte qu'il me témoigne
n'est qu'un commandement d'homme, une leçon apprise[g],
14 A cause de cela, je vais continuer
à agir envers ce peuple d'une étrange manière[h],
d'une manière si prodigieusement étrange
Que la sagesse de ses sages se trouvera annihilée
et que l'intelligence de ses intelligents en sera réduite à se cacher.

9. « Soyez hébétés » lis. *hittammehou*. H : Hésitez. « [devenez] ivres... chancelants » lis. *šikrou* (*G*) et *nou'ou*. H : Ils sont ivres... ils chancellent... 13. « en parole (litt. : avec la bouche) » *G*[B] *S L*. H rattache ces mots à ce qui suit. Manque en G[AS] Mt 15, 8-9. 14. « continuer » lis. *yôséph*. H : [être celui qui continue (?).

a. Le v. 8, où il est difficile de retrouver le rythme de la poésie, paraît être un commentaire du v. précédent. Il aura été ajouté par une main plus tardive ; car l'image du songe y est prise dans un sens différent : tandis qu'au v. 7 les ennemis disparaissent comme un mauvais rêve, au v. 8 ce sont eux qui ont un rêve, un beau rêve qui se révèle fallacieux. *b*. Ce morceau a dû être prononcé par Ésaïe au cours d'une discussion avec des contradicteurs : le prophète vient d'avoir de nouveau la preuve que ses auditeurs sont incapables de comprendre les signes des temps dont il leur révèle le sens divin. Cette incompréhension, leur déclare-t-il, ne peut avoir pour cause qu'une intervention de Yahvé qui les rend aveugles et qui endort leur intelligence, sous-entendu : afin de les perdre plus sûrement : ceux que Dieu veut faire périr, il les frappe d'abord de folie. Idée analogue à celle de la vision inaugurale d'Ésaïe (6, 9-13). *c*. Le mot employé désigne spécialement un sommeil d'origine surnaturelle, une sorte de sommeil enchanté (Gen. 2, 21 ; 15, 12 ; 1 Sam. 26, 12 ; cf. Job 4, 13 ; 33, 15). *d*. Glose, qui restreint la pensée de l'auteur : selon lui, c'est tout le peuple qui est frappé d'aveuglement. *e*. Les v. 11 et 12, rédigés en prose, sont peut-être le développement d'une image beaucoup plus brève figurant dans le texte originel. Le terme de livre scellé devint classique dans les apocalypses pour désigner ces sortes d'ouvrages, qui devaient, pensait-on, rester secrets ou, à tout le moins, incompréhensibles jusqu'au temps où leurs prédictions s'accompliraient (Dan. 12, 9 ; Hén. 93, 10 ; 1 Pierre 1, 12 ; 1 Cor. 3, 14-15).

f. Litt. : *avec la bouche*. Il n'est pas probable qu'il y ait là une allusion au rite consistant à baiser les objets sacrés (1 Rois 19, 18 note *h*). *g*. Une religion qui se réduit à la célébration des sacrifices et des fêtes, à la récitation des prières et au chant des cantiques, à l'observance de rites suivis par simple respect pour l'autorité de la tradition, est sans valeur devant Yahvé : il faut que le cœur des fidèles s'approche réellement de Dieu et soit instruit directement par lui. Cf. 1, 10-17 ; Am. 5, 21-25 ; Os. 6, 6 ; Mi. 6, 6-8 ; Ps. 50, 8-15 ; Mc 7, 6-7 ; etc. *h*. Il s'agit, comme dans 28, 21, de l'attitude paradoxale que Yahvé, à ce que déclare Ésaïe, a décidé de prendre : lui, le Dieu d'Israël, il entend marcher à la tête des Assyriens contre son peuple. Et il a déjà commencé à exécuter cette menace étrange : ceci a dû être prononcé à la suite de quelque revers subi par Juda.

Contre les politiques qui essaient de dissimuler leurs desseins à Dieu[a].

15 Malheur à ceux qui dissimulent profondément
leurs desseins pour les cacher à Yahvé,
A ceux dont l'œuvre s'accomplit dans les ténèbres
et qui disent : « Qui nous voit et qui nous connaît? »
16 Quelle perversité est la vôtre!...[b]
Le potier peut-il donc être traité comme de l'argile,
Que l'œuvre dise de celui qui l'a faite : « Je ne suis pas son ouvrage »
et que le pot dise du potier : « Il est sans intelligence »?
17 Est-ce que d'ici peu, très peu de temps[c],
le Liban ne sera pas changé en verger
et le verger considéré comme une forêt[d]?
18 En ce jour-là, les sourds entendront les paroles d'un livre[e];
et, soustraits aux ténèbres et à l'obscurité,
les yeux des aveugles verront.
19 Les humbles trouveront en Yahvé de nouveaux motifs de joie;
et les plus misérables des hommes seront, grâce au Saint d'Israël, dans l'allégresse;
20 Car le tyran ne sera plus; le moqueur aura disparu;
tous ceux qui ne veillent qu'à faire le mal seront exterminés,
21 Ceux qui, par leurs propos, font paraître les autres coupables,
ceux qui, à la porte[f], tendent des pièges à l'arbitre
et contre toute raison font perdre sa cause à l'innocent.
22 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé,
le Dieu de la maison de Jacob,
qui a racheté Abraham[g] :
« Désormais Jacob ne sera plus déçu;
désormais son visage ne blêmira plus,
23 Car, lorsqu'il verra — [lorsque] ses enfants [verront][h] — l'œuvre que mes mains accompliront [dans son sein,
il sanctifiera mon nom. »
On sanctifiera le Saint de Jacob
et on redoutera[i] le Dieu d'Israël.
24 Ceux dont l'esprit est égaré apprendront la sagesse
et ceux qui murmurent recevront instruction.

22. « le Dieu de » lis. *'ēl*. H : à. 23. « il sanctifiera » lis. *yaqdiš*. H : ils sanctifieront.

a. Le v. 15 est sûrement d'Ésaïe : cette invective a été prononcée à la même époque que celle du début du ch. 30 (v. 1-7) et dans les mêmes circonstances : au moment où Ézéchias et ses conseillers cherchaient à conclure une alliance avec l'Égypte pour que celle-ci soutînt Juda dans sa révolte contre Sennachérib (entre 705 et 702). Les diplomates judéens cherchaient à cacher leurs négociations à Yahvé en ce sens qu'il les menaient sans avoir au préalable consulté Dieu par l'intermédiaire d'Ésaïe. Il se peut que le v. 16 soit la riposte originelle du prophète : l'auteur reproche, il est vrai, à ses adversaires d'avoir dit : « nous ne sommes pas son ouvrage », ce qu'ils n'ont pas fait d'après v. 15 ; mais ils l'ont déclaré implicitement par le fait qu'ils ont dit : « Qui nous connaît ? » Car il va de soi que l'ouvrier connaît son œuvre mieux que personne : le même raisonnement est sous-entendu au Ps. 139, 13 (voy. note *e*). Le v. 16 se retrouve, il est vrai, presque textuellement dans l'œuvre du Second Ésaïe (45, 9) ; mais une idée fort semblable est exprimée aussi par Ésaïe (10, 15). Le morceau qui suit (v. 17-24) est, au contraire, selon toute apparence, une addition ultérieure. L'idée qui y est développée est tout à fait étrangère à celle du v. 15 : au lieu des menaces que l'on attend, il contient l'annonce d'un temps heureux où le peuple de Yahvé sera tout à la joie et ne connaîtra plus d'humiliation. On y relève des expressions typiques de l'époque juive (par ex. « les humbles » pour désigner les membres du peuple élu, v. 19) et de nombreuses réminiscences de passages du Second Ésaïe ou d'Ésaïe lui-même. *b*. Le rythme suggère qu'il manque ici quelques mots. *c*. Même expression 10, 25 ; 16, 14. *d*. Presque textuellement 32, 15. Mais ici il y a antithèse entre le verger d'une part, et le Liban ou la forêt de l'autre, tandis que dans 32, 15 il y a gradation (désert—verger—forêt). *e*. Il s'agit sans doute de la « révélation de tous ces événements », que les sourds (les Juifs atteints de surdité spirituelle) ne comprennent pas plus que s'ils ne savaient pas lire (29, 11-12). Il y a en même temps réminiscence de 42, 18. *f*. C'est à la porte des villes qu'on rendait la justice. *g*. Les allusions aux traditions sur les patriarches ne se rencontrent guère, chez les prophètes, que depuis Ézéchiel. Bien que le mot « racheter » puisse signifier « délivrer » en général, l'auteur, en parlant du « rachat » d'Abraham, ne paraît pas viser des récits, tels que Gen. 12, 10-20 et 20 ; 14 ; 22, où le patriarche apparaît simplement comme protégé par Yahvé ; il fait peut-être allusion à la tradition juive (*Gen. Rabba* 38) selon laquelle Abraham, persécuté par les païens, fut sauvé par Dieu « du feu des Chaldéens » (sens possible du nom d'Our Kasdim, Gen. 11, 31). *h*. Glose rectificative. *i*. Même association des termes « sanctifier » et « redouter » que 8, 13 (d'après le texte, probablement déjà altéré, des massorètes).

Contre l'alliance avec l'Égypte[a].

Vanité de cette alliance.

30

1 Malheur à ces fils rebelles ! —
oracle de Yahvé, —
Car ils exécutent des desseins qui ne viennent pas de moi,
ils concluent des accords que je n'ai pas inspirés,
de sorte qu'ils accumulent péché sur péché[b].

2 Ils se sont mis en route pour descendre en Égypte
sans avoir consulté mon oracle[c],
Pour se réfugier sous la protection du pharaon
et s'abriter à l'ombre de l'Égypte.

3 La protection du pharaon tournera à votre honte
et le refuge à l'ombre de l'Égypte, à votre confusion.

4 Des ministres[d], en effet, ont été à Çoân,
et des ambassadeurs ont atteint Ḥanès;

5 Tous, ils apportaient des présents
à un peuple qui ne leur servira de rien,
Qui ne leur donnera ni aide, ni secours,
mais leur causera des déceptions et même des opprobres.

A l'occasion du départ d'une ambassade pour l'Égypte[e].

6 Oracle sur les animaux du Nègueb[f].

Au pays de la détresse et de l'angoisse,
[au pays] de la lionne et du lion rugissant,
de la vipère et du dragon volant[g],
Ils transportent leurs richesses sur l'échine des ânes
et leurs trésors sur la bosse des chameaux
pour un peuple qui ne leur servira de rien.

30, 4. « Des ministres... des ambassadeurs » d'après *G* (lis. *sârîm* et *oumal'âkîm*). H : Ses ministres... ses ambassadeurs. 5. « Tous — présents » lis. *koullâm hèbî'ou šay*. H q : Tout est déçu. H k : Tout se rend odieux. — Texte incertain. 6. « de la lionne — rugissant » lis. *nôhèm*. H : desquels [?] viennent lionne et lion.

a. Les trois protestations qui suivent contre la recherche d'une alliance avec l'Égypte (v. 1-5, 6-7 et 8-17) ont sans doute été prononcées par Ésaïe dans les mêmes circonstances et à peu près au même moment que l'oracle 29, 15-16, c'est-à-dire entre 705 et 702. Certains critiques préfèrent placer au moins la deuxième de ces censures lors d'une campagne dirigée par Sennachérib vers 690 contre Tirhaqa, roi éthiopien d'Égypte. Mais cette expédition n'a pas, jusqu'à présent, été attestée par les documents (cf. 2 Rois 18, 13 note *c*; 19, 9 note *j*). *b.* Aux armements dispendieux ils ajoutent le recours à une puissance étrangère : nouvelle preuve de leur manque de foi en Yahvé. *c.* En interrogeant Ésaïe. *d.* Le texte hébreu porte « ses ministres », puis « ses envoyés (ou ambassadeurs) »; grammaticalement il devrait s'agir de ceux du pharaon : le v. 4 décrirait alors l'extension des domaines de ce prince; mais pourquoi parler de ses « envoyés »? Il doit donc être plutôt question de ministres d'Ézéchias et d'ambassadeurs judéens. On s'explique bien qu'ils se présentent à Çoan (Tanis, auj. San, cf. 19, 11 et note *a*), la première grande ville qu'on rencontrât en Égypte en venant de Palestine. Il est plus difficile de dire pourquoi ils atteignent aussi Ḥanès (auj. Achnâs el-Medine, Anusis (Hérodote II, 137), plus tard Héracléopolis magna, entre le Nil et le Fayoum) : peut-être parce qu'ils doivent essayer de gagner à leur cause, non seulement Sabako, le pharaon éthiopien qui régnait sur la moyenne Égypte, mais aussi son frère Pianki, qui s'était emparé (en 721) de la haute vallée du Nil au sud de Ḥanès. *e.* Telle paraît être, d'après le contenu du morceau, la circonstance qui a amené le prophète à prononcer cet oracle. On l'a contesté parce que la description de la terre d'angoisse qu'il s'agit de traverser ne convient pas, dit-on, à la route très fréquentée qui conduisait, le long de la côte, de Palestine en Égypte, mais seulement aux grands déserts d'Arabie : on suppose donc qu'il est parlé ici, soit d'une ambassade arabe implorant le secours de l'Égypte, soit d'un convoi de Judéens gagnant l'Arabie pour y mettre leurs biens en lieu sûr; les noms de l'Égypte et de Rahab (v. 7) seraient des additions. Ces hypothèses ne s'imposent pas. La piste caravanière, de Gaza à Peluse, traverse bien une contrée désertique; du reste, les ambassadeurs d'Ézéchias ont pu être obligés, peut-être par les désordres qui régnaient alors en Philistie, de se lancer en plein désert d'Hébron à Çoân. *f.* Titre analogue à ceux de la collection des ch. 13-23 avec le même mot pour « oracle ». Ce titre a pu être tiré du v. 6 où sont mentionnés divers animaux du « Nègueb ». On appelait ainsi la région désertique qui s'étend au sud d'Hébron jusqu'à Qadèch et, par extension, le midi en général. Il ne semble donc pas indiqué de corriger ce titre en « oracle sur Behémôt du midi », c'est-à-dire sur l'hippopotame, cet animal symbolisant l'Égypte. *g.* Litt. : « du *saraph* volant ». Cet animal fabuleux, prototype du séraphin (voy. 6, 2 note *d*), hantait, d'après une croyance commune aux Israélites, aux Arabes et aux Égyptiens, les déserts limitrophes de l'Égypte à l'est (voy. Nomb. 21, 6 et note *l*).

7 Le secours de l'Égypte ne sera que vanité et néant;
c'est pourquoi je l'appelle
Rahab l'immobile[a].

L'indocilité de Juda et son manque de foi seront la cause de sa ruine.

8 Va maintenant, inscrire cela[b] sur une tablette en leur présence[c],
consigne-le par écrit,
Et que cela serve, pour les jours à venir,
de témoin perpétuel.

9 Car c'est un peuple de rebelles;
ce sont des fils qui renient [leur père],
Des fils qui ne veulent pas écouter
les directions[d] de Yahvé,

10 Qui disent aux voyants :
« N'ayez pas pour nous de visions[e] ! »
Et aux visionnaires : « Ne prophétisez pas
devant nous la vérité!
Dites-nous des choses agréables;
ayez des visions illusoires;

11 Écartez-vous du [droit] chemin,
détournez-vous de la [bonne] route.
Cessez [de nommer] devant nous
le Saint d'Israël[f]. »

12 C'est pourquoi ainsi parle
le Saint d'Israël :
« Puisque vous rejetez
cet avertissement,
Que vous vous fiez aux moyens détournés et tortueux[g]
et y cherchez votre appui,

13 A cause de cela il en sera pour vous
de ce crime
Comme d'une lézarde qui menace ruine et qui fait saillie
sur une haute muraille :
Tout à coup, à l'improviste,
vient le moment où elle s'écroule.

14 Et elle s'écroule comme se brise un vase de potier,
mis en pièces sans pitié,
Et dans les débris duquel on ne trouve pas un tesson
pour prendre du feu[h] au foyer
ou puiser de l'eau à la citerne. »

7. « Rahab l'immobile » lis. *hammoušâbèt*. H : ils sont Rahab, une immobilité (?). — Texte très incertain. 8. « de témoin perpétuel » *S L T* (lis. *le'ēd*). H : à toujours, à perpétuité. 10. « pour nous » G (aj. *lânou*). Manque en H. — Mais l'hémistiche serait trop court. 12. « aux — tortueux » lis. *be'iqqēš*. H : à l'oppression et aux [moyens] tortueux. 14. « Et elle s'écroule (litt. : et sa rupture [est]) » lis. *wešibrâh*. H : Et il (?) la brise.

a. Rahab était proprement le nom d'un monstre mythique, personnifiant la Mer primitive et qui avait lutté contre le Créateur (Job 9, 13; 26, 12; Ps. 89, 11; És. 51, 9). On s'en servait pour désigner symboliquement l'Égypte (Ps. 87, 4; cf. Éz. 29, 3). Le mot signifiait étymologiquement « agitation violente, tumulte » : le qualificatif que le prophète lui adjoint (si notre restitution du texte est exacte; voy. note critique) ferait ironiquement allusion à ce sens. *b.* Sans doute l'ensemble des oracles qui précèdent sur l'alliance avec l'Égypte. *c.* Ces mots, qui n'ont pas d'antécédent et sont en excès dans le vers sont sans doute une glose inspirée de 8, 2. *d.* Litt. : la *tôrâ*. Il ne s'agit pas de la loi, mais d'oracles, d'instructions comme celles que donne Ésaïe. *e.* Par exemple 1 Rois 22, 13-14; Am. 2, 11-12; 7, 10-17. *f.* Ésaïe, cela va de soi, ne reproduit pas ici les termes mêmes dont se servent ses adversaires; il leur prête sa propre façon de juger leurs souhaits (cf. 28, 15 et note *b*). *g.* L'alliance avec l'Égypte qu'on essaie de conclure à l'insu de Yahvé (29, 15; 30, 1). *h.* Pour transporter quelques braises.

15 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé,
le Saint d'Israël :
« C'est dans le retour [à Yahvé] et le calme qu'est votre salut;
c'est dans la tranquillité et la confiance
que réside votre force[a]. »
Mais vous ne l'avez pas voulu
16 et vous avez dit : « Non,
Nous aurons des chevaux pour assurer notre fuite,
— Eh bien, vous fuirez donc —
Nous aurons des montures rapides »
— Eh bien, ceux qui vous poursuivront seront rapides [aussi]. —
17 Un millier [des vôtres s'enfuira] à la menace d'un seul [ennemi][b].
A la menace de cinq [ennemis] vous prendrez la fuite,
jusqu'à ce qu'il ne subsiste de vous qu'un reste [infime],
Comme un mât au sommet d'une montagne,
comme une bannière sur une colline[c].

Épilogue : rentrée en grâce de Jérusalem[d].

Ad

18 C'est pourquoi Yahvé attend [avec impatience] le moment de vous faire grâce;
c'est pourquoi il se lèvera pour vous témoigner sa compassion;
Car Yahvé est un Dieu juste :
heureux tous ceux qui espèrent en lui!

19 En effet, peuple de Sion, qui habites à Jérusalem, tu ne pleureras plus. Il te fera grâce dès que retentiront tes cris; aussitôt qu'il t'entendra, il t'exaucera. 20 Et le Seigneur vous accordera du pain, aliment de misère, et de l'eau, breuvage de détresse[e]. Celui qui te donne des directions ne se dissimulera plus : tu verras, de tes yeux, Celui qui te donne des directions. 21 Tu entendras, de tes oreilles, ces mots retentir derrière toi : « C'est ici le chemin; suivez-le! » soit que vous vous en écartiez vers la droite ou que vous vous en éloigniez vers la gauche[f]. 22 Tu tiendras pour souillé le revêtement d'argent de tes images sculptées et l'or plaqué sur ta statue de métal fondu : tu les jetteras çà et là comme des matières impures : « Hors d'ici », leur diras-tu[g]. 23 [Yahvé] accordera la pluie nécessaire

19. « qui habites (litt. : habitant) » lis. *yôšéb*. H : il habite. 21 « vous — droite » *G S L* (lis. *têminou*). H : vous croyiez. 22. « Tu tiendras » *G^{BS} L* (lis. *weṭimmeʾtā*). H : Vous tiendrez.

a. C'est ici qu'Ésaïe formule de la façon la plus explicite la politique qu'il avait toujours recommandée : celle de la foi (cf. 28, 12 et note *f*). Ses adversaires, au contraire, n'ont confiance qu'en leurs armements (v. 16) et leurs manœuvres diplomatiques (v. 12). *b*. Cette phrase incomplète, qui gâte le rythme et qui devrait, au moins, venir après la suivante sur laquelle elle renchérit, est sans doute une glose tirée de Deut. 32, 30; Jos. 23, 10; Lév. 26, 8. *c*. De toute l'armée il ne restera que l'étendard autour duquel les hommes devaient se rallier : les troupes se seront débandées ou auront péri. *d*. Ce tableau du bonheur réservé aux habitants de Sion succède aux menaces de ruine à peu près totale du morceau précédent, sans autre transition qu'un « C'est pourquoi » assez énigmatique. L'idée sous-entendue est sans doute ce principe, admis comme un axiome dans les apocalypses de l'époque juive, que le salut n'apparaîtra, tout à coup, miraculeusement, qu'au moment où le peuple de Dieu sera parvenu au dernier degré de l'abaissement : le Dieu juste attend ce moment pour faire enfin droit à son peuple fidèle (v. 18). Telle n'était pas tout à fait la pensée d'Ésaïe, qui considère la catastrophe qu'il annonce comme un châtiment pleinement mérité et n'espère, au delà de cet écroulement, qu'un relèvement modeste pour un reste réellement converti. Les éléments du bonheur promis ici à Sion étaient classiques dans les tableaux eschatologiques de l'époque postexilique : développement de la fertilité du pays, présence visible de Yahvé, massacre des ennemis de Juda, rénovation cosmique. Cet épilogue (v. 18-26) doit être un correctif consolant ajouté, comme 29, 17-24 et peut-être par la même main, aux perspectives, jugées trop sombres, auxquelles s'était borné le prophète Ésaïe. *e*. L'idée paraît être que, même lors du siège que Sennachérib mettra devant la ville, les Jérusalémites auront à manger et à boire. Mais ce trait détonne dans le contexte; et il faut sans doute considérer comme ajoutés après coup soit les mots « aliment de misère » et « breuvage de détresse », soit plutôt tout le v. 20, qui est adressé aux habitants de Jérusalem (au pluriel), et non au peuple de Sion (au singulier). *f*. Ou : quand vous aurez à vous diriger vers la droite ou vers la gauche. *g*. La destruction totale des images, comme celle des autels d'après l'apocalypse des ch. 24-27 (27, 9), sera l'un des devoirs du peuple rentré en grâce. Il faudra se garder, comme on pourrait en être tenté, de conserver et d'utiliser l'or et l'argent dont beaucoup de statues divines étaient recouvertes; car les idoles sont pénétrées dans toutes leurs parties du fluide néfaste qui émane des faux dieux, de même que tout ce qui touche au culte de Yahvé est pénétré de sainteté (cf. Deut. 7, 25); de là le devoir d'en disperser les débris réduits en poudre (cf. Ex. 32, 20; 2 Rois 23, 6 et note *h*; etc.).

aux semences que tu auras déposées dans le sol, et le pain que produira la terre sera substantiel et savoureux[a]. Ton bétail, en ce jour-là, paîtra des pâturages plus étendus. 24 Les bœufs et les ânes, qui travaillent la terre, auront pour nourriture un fourrage salé[b] qui aura été vanné avec la pelle et la fourche. 25 Sur toutes les hautes montagnes et sur toutes les collines élevées, il y aura des ruisseaux, des canaux d'eau courante[c], au jour du grand carnage[d], au jour où tomberont les forteresses. 26 Alors la lumière de la lune sera aussi vive que celle du soleil et la lumière du soleil deviendra sept fois [plus éclatante][e], le jour où Yahvé bandera la plaie de son peuple et guérira les blessures dont celui-ci a été frappé.

Yahvé va consumer les Assyriens sous les yeux de son peuple en fête[f].

27 Regardez! C'est le nom de Yahvé[g] qui arrive de loin[h].
Sa colère est ardente. De lourds nuages s'élèvent[i].
Ses lèvres sont pleines de fureur
et sa langue est comme un feu dévorant.
28 Son souffle est semblable à un torrent débordé,
dont les flots montent jusqu'au cou.
[Il vient] pour vanner les nations dans un van destructeur;
[il a mis] aux mâchoires des peuples un mors qui les égare[j].

29 [Vous, cependant,] vous entonnerez des chants[k],
comme dans la nuit où se célèbre la fête[l].
Vous aurez la joie au cœur, comme celui qui se met en route au son de la flûte,
pour se rendre, sur la montagne de Yahvé, auprès du Rocher d'Israël[m].

24. « qui aura été vanné » *G L* (lis. *zôrâ*). H : qu' [on] vanne. 26. « éclatante » *G^{hex}* (suppr. *keʾôr šibʿat hayyâmîm*). H aj. : comme la lumière de sept jours.

a. Les deux adjectifs signifient proprement « gras ». *b*. Le mot traduit par « fourrage » désigne proprement « un mélange » fait de plantes diverses. Un proverbe arabe dit que le fourrage doux est le pain des chameaux, mais que le fourrage salé est leur confiture. *c*. Des rigoles pour l'irrigation des pentes de la montagne comme celles qu'on appelle « bisses » dans le Valais. *d*. A l'époque où cette page a été écrite, il n'était pas nécessaire de spécifier que le carnage des derniers jours aurait pour victimes « les nations »; Ésaïe, au contraire, parlait surtout d'un massacre réservé au peuple coupable de Yahvé.

e. De même Hén. 91, 16. — L'auteur pensait sans doute que la lumière de la lune (quand elle est pleine) est sept fois moindre que celle du soleil; c'est ce qu'enseignait, au IIe siècle av. J.-C., le « livre des luminaires » (Hén. 72, 37; 73, 3; 78, 4).

f. Bon nombre de commentateurs, tout en reconnaissant la beauté littéraire de ce morceau saisissant, ne croient pas pouvoir l'attribuer à Ésaïe parce que la destruction miraculeuse « des nations » lors d'un assaut suprême qu'elles doivent diriger contre Jérusalem était depuis Ézéchiel (38-39) un des éléments essentiels du drame final d'après l'eschatologie juive et que la scène où les fidèles de Yahvé assistent en chantant au massacre de leurs ennemis leur paraît d'une étrangeté indigne d'Ésaïe, tandis qu'elle rappelle la peinture faite de la géhenne dans des textes récents comme 66, 24. Ces arguments ne sont pas décisifs : il est certain qu'Ésaïe a annoncé le châtiment des Assyriens; or c'est Assur qui est nommé (v. 31) comme l'objet de la colère de Yahvé; et rien n'indique que ce nom désigne ici la Syrie des Séleucides; il est plus naturel de penser que par « les nations », « les peuples » (v. 28), l'auteur entend l'armée assyrienne avec ses nombreux auxiliaires étrangers. Le style a l'éclat et la sobriété nerveuse de celui d'Ésaïe; l'image du torrent déchaîné (v. 28) lui est familière. Il se peut donc que cet oracle soit du prophète et date du moment de sa carrière où il s'éleva contre l'orgueil du conquérant, oublieux de son rôle d'instrument des jugements de Yahvé. On aura inséré ce morceau ici parce qu'on y trouvait la peinture du « grand carnage » annoncé au v. 25. *g*. Le nom d'un être est, d'après la pensée antique comme d'après beaucoup de non-civilisés, un élément important de sa personne; car il exprime son essence même : quand on sait le nom d'un dieu, on a pouvoir sur lui (cf. Gen. 32, 29; Ex. 3, 14; Jug. 13, 17-18). Le « nom de Yahvé » est donc, comme « la Face de Yahvé » ou « l'ange de Yahvé » une sorte d'être, identique, au fond, à Yahvé et, cependant, distinct de lui, qu'il peut envoyer pour agir comme il le ferait lui-même (cf. Ex. 23, 20-21; 32, 34; 33, 2, 12-15), notamment pour recevoir le culte qui lui est apporté dans ses sanctuaires (2 Rois 23, 27 etc.; c'est un des rôles du *genius* des dieux latins). *h*. D'après les antiques théophanies israélites, Yahvé vient des lointains déserts du sud où se trouve le Sinaï, quand les intérêts de son peuple demandent sa présence en Canaan (Jug. 5, 4; cf. Deut. 33, 2; Hab. 3, 3; Ps. 68, 8-9). Les grands prophètes ont conservé cette expression parce que pour eux Yahvé n'est pas simplement « un dieu de près » — qui ne peut agir que dans un domaine étroit, — il est aussi « un dieu de loin » — dont le pouvoir s'étend partout — (Jér. 23, 23-24). *i*. L'orage qui monte, puis se déchaîne avec fureur, était, pour l'ancien Israël, la manifestation de la présence de Yahvé (cf. Jug. 4, 14 note *a*; 5, 5 note *i*); le tonnerre était sa voix (v. 30, 31). *j*. C'est Yahvé qui les a forcés à venir devant Jérusalem, où ils vont être massacrés. *k*. Il ne s'agit pas nécessairement de cantiques, mais peut-être de chants guerriers, de chants de victoire comme Jug. 5 ou Ex. 15 : c'étaient, du reste, en même temps des *Te Deum* en l'honneur de Yahvé. *l*. On admet généralement qu'il est fait allusion ici à la Pâque, la seule fête qui fût accompagnée d'une cérémonie nocturne mentionnée dans l'Ancien Testament. Il en résulterait que cette cérémonie comportait dès l'époque biblique le chant de certains cantiques. Mais partout ailleurs les expressions « la fête » ou « la fête de Yahvé » désignent la fête des Tabernacles, célébrée au moment de la vendange; il n'y a pas de raison de douter que cette solennité comportât, dès le VIIIe siècle, une fête de nuit.

m. Ce texte intéressant atteste aussi l'usage des pèlerinages à Jérusalem : on s'y rendait « au son de la flûte », donc apparemment par groupes et avec des « chants de pèlerinage » (cf. Ps. 120-134).

30 Yahvé fera entendre sa voix majestueuse
et laissera voir son bras qui s'abattra
Dans l'ardeur de sa colère, au milieu des flammes d'un feu dévorant,
de l'ouragan, de la pluie et de la grêle.
31 A la voix de Yahvé,
Assur sera brisé d'épouvante.
Il sera frappé par la verge,
32 Et chaque fois que la verge passera, [s'abattra sur lui] le châtiment
que Yahvé lui infligera.
Ce sera au son des tambourins et des cithares
et en le balançant [comme une victime] que [Yahvé] luttera contre lui[a].
33 Un bûcher, en effet, a été dressé[b] à l'avance,
préparé, lui aussi[c], pour un sacrifice votif[d],
Avec une fosse[e] profonde et large,
du feu[f] et du bois en abondance.
Le souffle de Yahvé,
tel un torrent de soufre,
l'allumera.

L'Égyptien est homme, et non dieu[g].

31 1 Malheur à ceux qui descendent en Égypte pour chercher du secours
et qui tournent leurs regards vers les chevaux [de guerre],
Qui mettent leur confiance dans les chars, pourvu qu'ils en aient beaucoup,
et dans les cavaliers, pourvu qu'ils soient très nombreux[h],
Mais qui ne tournent pas leurs regards vers le Saint d'Israël
et ne consultent pas Yahvé!
2 Et cependant il est sage, lui aussi[i], et il fait venir le malheur;
or, il n'a pas retiré ses menaces :
Il se lèvera contre la maison des méchants
et contre l'aide demandée à ceux qui font le mal.
3 L'Égyptien est homme, et non dieu :
ses chevaux sont chair, et non esprit[j].
Yahvé étendra la main,
et le protecteur trébuchera, le protégé tombera
et ils périront tous ensemble.

31. « Il sera frappé » *L* (lis. *youkkè*). H : Il [le] frappera.. 32. « passera — châtiment » *H* S* (lis. *mousârâ*). H : de la fondation passera. « et en — victime ». Manque en *G hex VL*. — Texte très incertain. « lui (litt. : eux) *H q H* L* (lis. *bâm*). H k : elle. 33. « à l'avance » *G S L* (lis. *mè'ètmôl*). H : vis-à-vis (?). « pour un sacrifice votif » lis. *lemôlèk* (voy. 2 Rois 23, 10). H : pour le roi. « Avec — large » lis. *ha'ămèq harḥèb medourâtô*. H : il a approfondi, élargi ; sa fosse (d'elle). **31**, 1. « tournent leurs regards vers » d'après *G S* et 1*e* (lis. *yiš'ou*). H : s'appuient sur. 2. « il fait » lis. *weyâbê'*. H : il a fait.

a. Le texte, peu satisfaisant et probablement altéré, des v. 31b et 32 paraît dire que Yahvé brandira les corps des Assyriens et fera le geste de les jeter dans le feu comme on « balançait » rituellement au-dessus des flammes de l'autel les chairs des victimes, les objets précieux, voire même les personnes (Nomb. 8, 11, 21) que l'on offrait à Dieu (cf. Ex 29, 26 note *e*). Ce rite s'accomplissait, sans doute, dans le Temple au son de la musique sacrée. *b*. Ou plus exactement : « un lieu d'incinération a été disposé ». Le substantif employé, *tophtè*, est de même racine que le mot *tôphèt*, qui désignait spécialement le lieu sacré où l'on brûlait les corps des victimes humaines dans la vallée de Ben Hinnôm (le prototype de la Géhenne) au sud de Jérusalem. *c*. Comme celui de la vallée de Hinnôm. *d*. Le texte porte « pour le roi », ce qu'on interprète soit « pour le roi d'Assyrie », bien qu'il n'ait pas été question de lui, soit « pour le dieu — hypothétique — appelé Mèlèk (roi) ou Moloch ». Nous proposons de reconnaître dans ce mot le nom commun *môlèk*, « sacrifice votif », attesté en phénicien (cf. 2 Rois 23, 10 note *e*). *e*. Le mot signifie étymologiquement « cercle ». Il doit s'agir d'une fosse circulaire creusée pour recevoir l'amoncellement du bois nécessaire à l'incinération. On a retrouvé dans un sanctuaire cananéen, à Bet Cheân, une fosse de ce genre, pleine encore de cendres, de cornes et d'ossements calcinés. *f*. Il faut peut-être lire « de la paille » (*qaš*), puisque c'est le souffle de Yahvé qui doit mettre le feu au bûcher. *g*. Même occasion et même date que 29, 15-16; 30, 1-17. *h*. C'était sur l'Égypte que les Judéens comptaient pour fournir aux petits États coalisés contre Sennachérib la cavalerie et les chars de guerre (2 Rois 18, 24). *i*. Ironie. Pour Ésaïe, naturellement, Yahvé en sait beaucoup plus que les diplomates de Jérusalem, si confiants dans leur habileté. Yahvé a, de plus, ce que n'ont pas les hommes, le pouvoir de transformer ses paroles en actes. *j*. L'esprit est, d'après les Israélites, la substance dont sont faits les êtres divins, comme la chair est la principale matière qui constitue les êtres terrestres.

Yahvé défendra Jérusalem contre l'Assyrie[a].

4 Car ainsi m'a parlé Yahvé :

Tel un lion qui gronde,
un jeune lion [qui gronde] sur sa proie, —
Quand même se rassemble contre lui
la foule des bergers,
Il ne se laisse pas effaroucher par leurs cris
et ne plie pas devant leur nombre, —
Ainsi Yahvé, [Dieu] des armées, descendra
pour combattre sur la montagne de Sion et sur sa colline[b].

5 Comme des oiseaux qui volent, ainsi Yahvé, [Dieu] des armées, protégera Jérusalem; il la protégera et la délivrera, l'épargnera et la sauvera. 6 Revenez à Celui qu'on a si profondément trahi, enfants d'Israël. 7 En ce jour-là, en effet, chacun [de vous] rejettera ses idoles d'argent et ses idoles d'or, œuvres coupables de vos mains[c].

8 Et Assur tombera sous les coups d'une épée qui ne sera pas celle d'un homme;
une épée qui ne sera pas celle d'un être humain en fera sa proie[d].
Assur prendra la fuite devant l'épée
et ses jeunes guerriers seront astreints à la corvée.
9 Dans sa terreur, il dépassera le rocher où il aurait pu se réfugier[e]
et ses chefs, pris de peur, déserteront l'étendard[f], —
Oracle de Yahvé, qui a un feu à Sion
et une fournaise à Jérusalem[g].

Dispositions des gouvernants et du peuple dans les temps à venir[h].

32 1 Le roi régnera selon la justice
et les ministres gouverneront avec équité.
2 Chacun d'eux sera comme un abri contre le vent
et un refuge contre la pluie d'orage,
Comme des ruisseaux dans une contrée desséchée,
comme l'ombre d'un gros rocher[i] dans une terre altérée.

5. « il la — sauvera » d'après *G S L* (lis. *wehaṣṣêl* et *wehamlêt*). En H deux seulement des quatre verbes sont à l'infinitif. **32**, 1. « les ministres » *G S* (lis. *wesârîm*). H : quant aux ministres, ils (?). 2. « d'orage » aj. *šô'â* ou *mešô'â* (d'après la version *G*, qui lisait un mot qu'elle a traduit « portée » et qu'elle dérivait peut-être de *nâśâ*, porter). Manque en H (mais le vers est trop court).

a. La fin du ch. 31 paraît formée de fragments d'oracles authentiques d'Ésaïe, mais amplifiés et parfois détournés de leur sens primitif par un commentateur désireux de trouver partout des promesses de délivrance pour son peuple. *b*. Pour défendre la ville sainte, à en juger par le v. suivant. On pourrait traduire aussi : « *contre* la montagne de Sion et *contre* sa colline ». Mais, de toutes façons, l'explication donnée de l'image si vigoureusement tracée au début du v. conviendrait assez mal à celle-ci : le lion n'attaque ni ne défend personne; c'est lui qui est attaqué. Dans son contexte primitif la parabole du prophète devait se rapporter à l'alliance avec les Égyptiens : ceux-ci, représentés par les bergers, ont beau être nombreux : ils ne réussiront pas à arracher à Yahvé sa proie, qui est son propre peuple (cf. Jér. 49, 19). *c*. Cf. 17, 7-8; 30, 22. *d*. Même idée 10, 15; 31, 3. *e*. Litt. : *son rocher*. D'autres traduisent : « Par suite de l'épouvante son rocher disparaîtra. » « Son rocher » désignerait soit l'élite de l'armée assyrienne, soit le roi d'Assyrie, soit son dieu Assur. *f*. Après le massacre, qu'il faut supposer ne pas devoir être total, la déroute (cf. 17, 13-14).

g. Par ce feu et cette fournaise on entend d'ordinaire la flamme qui brûle sur l'autel du Temple; mais le terme de fournaise conviendrait assez mal. Il s'agit peut-être plutôt de la fournaise ardente qui consumera les ennemis dans la vallée de Hinnom (30, 33), prototype du feu de la Géhenne (cf. 66, 24; Mt 13, 42, 50). *h*. Ce tableau des temps messianiques est-il d'Ésaïe lui-même ? Beaucoup de critiques en doutent. La question se pose à peu près dans les mêmes termes que pour les morceaux similaires 9, 1-6 et 11, 1-9. Les couleurs ici sont beaucoup moins vives et les espérances plus modestes : il est à peine question du roi, éclipsé par ses ministres; les fidèles des temps futurs sont dépeints comme des sages plutôt que comme des croyants en communion avec Dieu. Mais la modération même des transformations attendues pourrait être un argument en faveur de l'antiquité du morceau : elle se retrouve dans le passage non contesté 1, 26 : « Je rendrai tes juges pareils à ceux d'autrefois, — tes conseillers semblables à ceux des premiers temps. — Après cela on t'appellera — ville de la justice, — cité fidèle. » Toutefois les v. 6-8, qui donnent une définition toute didactique de « l'insensé » et du « fourbe » dont il est parlé au v. 5 et qui présentent un rythme un peu différent de celui des v. 1-5, doivent avoir été ajoutés après coup. *i*. Plus opaque que celle des arbres. Cf. Hésiode, *Erga*, 589 (*skiè petraiè*); Virg., *Georg.*, III, 145 (*saxea umbra*).

3 Les yeux de ceux qui voient ne seront plus aveuglés
 et les oreilles de ceux qui entendent seront attentives[a].
4 L'esprit des gens irréfléchis s'appliquera à comprendre
 et la langue des bègues parlera couramment avec clarté[b].
5 L'insensé[c] ne sera plus appelé noble
 et l'on ne traitera plus le fourbe[d] en grand personnage.

Ad

6 Car l'insensé tient des discours dépourvus de sens
 et son cœur médite le mal,
Afin de commettre des impiétés[e]
 et de tenir sur Yahvé des propos erronés,
Pour laisser inassouvi l'appétit de celui qui a faim
 et priver de breuvage celui qui a soif.

7 Le fourbe se sert d'armes déloyales;
 il invente des machinations
Pour perdre le malheureux par des propos mensongers,
 alors même que le pauvre défend une cause juste.
8 Mais l'homme noble a de nobles desseins
 et se lève pour accomplir de nobles actions.

Aux femmes insouciantes[f].

9 Femmes insouciantes, levez-vous,
 écoutez ma voix.
Filles pleines d'assurance,
 prêtez l'oreille à ma parole.
10 D'ici à un an et quelques jours,
 vous tremblerez, vous [si] pleines d'assurance;
Car la vendange sera perdue
 et il n'y aura pas de récolte[g].
11 Frémissez, insouciantes,
 tremblez, [filles] pleines d'assurance.
Otez vos vêtements, mettez-vous à nu,
 ceignez vos reins[h].
12 Poussez des cris de deuil sur [le sort] des campagnes[i], — —
Des campagnes riantes,
 des vignes fertiles,

3. « ne — aveuglés » (*Sym L*) (lis. *tešô'ènâ* [de *šâ'a'*]). H : ne regarderont pas. 6. « médite » *G T* (lis. *yaḥăšob*). H : fait. 11. « Frémissez » lis. *ḥărâdâ*, forme araméisante d'imp. 2e f. p. H a la forme masculine. 12. « Poussez — sort des campagnes » lis. *'al sâday sephôdâ*. H : sur les seins ils frappent (?). — Texte très incertain.

a. L'aveuglement actuel, que la prédication d'Ésaïe ne fait que favoriser (6, 10; 29, 9-12), prendra fin. *b*. Cette précision, qui n'est pas indispensable, est probablement une glose : le vers serait trop long. *c*. Le mot est pris ici dans le sens, qu'il avait dans la littérature sapientiale, mais aussi dans la langue courante (1 Sam. 25, 25; 2 Sam. 13, 12), d'impie et de méchant. *d*. Sens incertain. *e*. Le rythme indique qu'il doit manquer ici un mot. *f*. Cette diatribe contre la sécurité illusoire des grandes dames de Jérusalem rappelle les invectives de 3, 16-24 et celles d'Amos (4, 1-3). Nous ne voyons pas de raison décisive de la refuser à Ésaïe : un écrivain récent n'aurait pas annoncé que Jérusalem deviendrait un désert à perpétuité (v. 14). Il y a eu, au contraire, une période de la vie d'Ésaïe, sans doute au début de sa carrière (6, 11-13; 7, 21-25), où il n'avait pour la capitale de son peuple aucun espoir de relèvement (il en était autrement au temps où fut prononcé 1, 26). *g*. Par le fait d'une invasion ennemie apparemment, d'après v. 13-14. *h*. Dans le deuil, comme dans certains actes religieux (cf. 1 Sam. 19, 24), on se dépouillait parfois de tout vêtement (cf. Michée 1, 8, 11). Pourtant, comme le prophète ajoute aussitôt : « ceignez vos reins », il est plus probable qu'il est fait ici allusion à un geste de deuil un peu différent attesté chez les Arabes païens (Wellh., *Reste arab. Heid.*, II, p. 181) et chez les Cananéens du XIIIe siècle : sur l'un des bas-reliefs du sarcophage d'Aḥiram, trouvé à Byblos, on voit quatre pleureuses, le torse nu jusqu'à la taille; à une corde nouée autour de leurs reins pendent des étoffes qui sont soit le sac, qui était une sorte de pagne (porté ici par-dessus la longue tunique), soit plutôt la robe dont ces femmes ont ôté la partie supérieure, sans doute en la déchirant. *i*. Le texte de cette phrase, trop courte pour avoir formé les deux hémistiches d'un vers, est évidemment altéré. On corrige d'ordinaire : « frappez sur les seins, » c'est-à-dire frappez-vous la poitrine (c'est le geste de deux des pleureuses sur le sarcophage d'Aḥiram). Mais le verbe employé, *sâphad*, qui a peut-être signifié primitivement « frapper », comme le latin *plangere*, n'est attesté en hébreu qu'au sens de « pousser des cris de deuil » (il s'agit des hululements stridents que font entendre les femmes en Orient); il est, d'ailleurs, peu croyable qu'un auteur soucieux de clarté ait écrit : « frappez sur les seins, sur les campagnes..., » d'autant plus qu'en hébreu, les mots « seins » (*šâdaïm*) et « campagnes » (*sâdaï*) ne se distinguaient, pour ainsi dire, pas dans l'écriture.

13 Des terres de mon peuple,
 où ne croissent [plus] que des épines, des ronces[a],
Sur [le sort de] toutes les demeures heureuses,
 de la cité joyeuse,
14 Car le palais est abandonné;
 la ville bruyante est déserte.
L'Ophel[b] et la Tour de guet[c]
 sont devenus pour toujours des hauteurs dénudées,
Où les ânes sauvages prennent leurs ébats,
 où paissent les troupeaux[d].

Effusion de l'esprit. Retour de la prospérité[e].

15 ...Jusqu'à ce que soit répandu sur nous
 l'esprit d'en haut[f].
Alors le désert sera changé en verger
 et le verger sera considéré comme une forêt[g].
16 Dans le désert régnera le droit[h]
 et la justice fera sa demeure dans le verger.
17 La justice produira la paix
 et le droit assurera une sécurité perpétuelle.
18 Mon peuple habitera un séjour de paix,
 des demeures sûres, une résidence tranquille.
19 La forêt sera abattue
 et la ville sera abaissée[i].
20 Heureux serez-vous [alors] : vous sèmerez au bord de tous les cours d'eau[j];
 vous laisserez le bœuf et l'âne sans entrave[k].

Jérusalem va être délivrée et jouira de la paix[l].

Prière. Espoir en Dieu.

Ad **33**

1 Malheur à toi, dévastateur[m] qui n'as jamais été dévasté,
 pillard[m] qui n'as pas subi de pillage!

13. « Sur » *G S* (suppr. *kî*). H : Car sur (?). 14. « sont devenus... des hauteurs dénudées » suppr. *be'ad* et lis. *ma'ărôt*. H : sont... au lieu de (= servent de) cavernes. 17. « le — sécurité » d'après *v. 14* (lis. *wa'ăbôdat hammišpâṭ bèṭaḥ*). H : la justice assurera repos et sécurité (mais le vers serait trop long). 19. « La — abattue » lis. *weyârad*. H : Il grêlera quand la forêt sera abattue.

a. Cf. 5, 6; 7, 24-25. *b*. Quartier de Jérusalem situé au sud du Temple (cf. Néh. 3, 26, 27 et note *n*). *c*. Peut-être la tour du palais royal dont parle Néhémie (3, 25-27). *d*. Cf. 7, 25. *e*. Ce morceau (v. 15-20) ne doit pas avoir fait suite originairement au précédent : un même auteur ne peut pas avoir écrit : « l'Ophel et la Tour de guet deviendront *pour toujours* des hauteurs dénudées,... jusqu'à ce que le désert soit changé en verger... » La transition (« jusqu'à ce que ») est l'œuvre du compilateur, qui a tenu à corriger, comme il l'a fait si souvent, l'impression trop sombre laissée par les menaces de l'antique prophète, en y juxtaposant un tableau de la félicité à venir. Ce tableau, aux couleurs un peu ternes, doit être relativement ancien et pourrait avoir été tracé par Ésaïe, mais à une autre occasion que l'invective contre les femmes. *f*. Ce v. semble supposer connue la promesse d'une effusion de l'esprit (prophétique) qu'on lit dans Joël 2, 28-29. Mais le v. 15 est peut-être tout entier d'un rédacteur. *g*. Les arbres fruitiers seront si rapprochés qu'on dirait une forêt. L'idée est donc assez différente de celle de 29, 17. *h*. Le régime ordinaire du désert est la guerre de tous contre tous (cf. Gen. 4, 14; 16, 12). Mais un jour viendra où les gouvernants des pays de culture (le verger), grâce à l'effusion de l'esprit d'en haut (cf. 11, 2-5), sauront y faire régner le droit et, par suite, la paix. *i*. « La forêt » désigne peut-être la puissance ennemie, comme dans 10, 16-19, 33-34 ou Zach. 11, 1-2, et « la ville » sa capitale (cf. 25, 2; 26, 5-6; 27, 10-11). Mais alors cette promesse aurait sa place *avant* le retour du peuple de Dieu à la paix (v. 15-18). Ce v. énigmatique doit avoir été soit déplacé, soit — plus probablement — ajouté après coup.

j. Sans crainte que ces cours d'eau débordent ou tarissent.

k. L'abondance des produits de la terre sera telle qu'on pourra laisser les bestiaux en brouter librement une partie.

l. Ce tableau de la délivrance définitive de Jérusalem rappelle l'apocalypse des ch. 24-27 : l'oppresseur n'y est pas nommé; d'après les v. 3 et 12 il semble que la victoire espérée soit le triomphe de Yahvé sur « les peuples » coalisés qu'a annoncé Ézéchiel (38-39). Ce morceau ne paraît donc pas pouvoir être attribué à Ésaïe, qui visait toujours nommément les Assyriens. Le style, du reste, n'a ni la vigueur ni la netteté de celui du prophète. Il paraît être fait allusion à divers passages d'Ézéchiel (v. 21) et des Psaumes (v. 10, 14-16). On a supposé, non sans vraisemblance, que ce chapitre était primitivement une liturgie prophétique, destinée à être récitée au Temple en un temps de détresse : il y a çà et là trace du partage du texte entre plusieurs voix (v. 1 et v. 2; — v. 10-13, v. 14 et v. 15-16). Quelle est l'époque de détresse en vue de laquelle le morceau a été originairement composé? On a pensé au siège de Jérusalem par Sennachérib, à la conquête de la Palestine par Alexandre, au temps d'Antiochus V Eupator (163 av. J.-C.). Les allusions que contient le texte sont trop vagues pour qu'on puisse arriver à une certitude (voyez v. 8). *m*. Termes empruntés à 21, 2, où ils sont appliqués à Babylone.

Quand tu auras fini de dévaster, tu seras dévasté;
quand tu auras achevé de piller, on te pillera.
2 Yahvé, aie pitié de nous! C'est en toi que nous espérons. — —
Sois le bras qui nous défend chaque matin,
notre délivrance au temps de la détresse.
3 Au fracas de ta voix [a], les peuples prennent la fuite;
quand tu te lèves, les nations se dispersent.
4 On rassemble du butin comme en rassemble la sauterelle;
on se précipite au pillage comme les sauterelles s'y précipitent.
5 Yahvé est souverainement élevé, car il habite en haut [b];
il remplit Sion d'équité et de justice.
6 Il lui assurera un temps [de bonheur] continu [c]. — —
La sagesse et la connaissance sont les richesses qui assurent le salut;
la crainte de Yahvé constitue pour elle [d] un trésor.

Tableau des misères du présent.

7 Ariel [e] se lamente dans les rues;
les messagers de paix pleurent amèrement :
8 Les routes sont désertes,
il n'y a plus de voyageurs sur les chemins.
[L'ennemi] a rompu le pacte, méprisé les témoins [f];
il n'a d'égard pour personne.
9 La terre est dans le deuil; elle languit.
le Liban est couvert de honte; il se dessèche.
Le Saron [g] ressemble à une steppe;
le Bachân [h] et le Carmel sont dénudés.

Yahvé intervient. Les pécheurs tremblent.

Ad

10 « Maintenant, dit Yahvé, je me lève [i];
maintenant je me dresse; maintenant je manifeste ma grandeur.
11 Vous avez conçu du foin, vous enfanterez de la paille [j];
ma colère vous dévorera comme un feu.
12 Les peuples seront consumés, réduits en chaux [k];
[ils seront comme] des épines coupées qu'on brûle au feu.
13 Écoutez, vous qui êtes loin, ce que j'ai fait;
et apprenez, vous qui êtes près, à connaître ma force. »

33, 1. « achevé » lis. *kekallôtekâ*. H : atteint (?). 2. « le — défend (litt. : notre bras) » H* S L T (lis. *zerô'ênou*). H : leur bras. 3. « ta » S (lis. *hâmônekâ*). Manque en H. 4. « du butin comme » lis. *šâlâl kemô*. H : votre butin [comme]. 6. « Il — continu (litt. : il sera continuité de ses temps) » lis. *'ittêhâ*. H : Il sera continuité de tes temps. — Texte très incertain. « pour elle » lis. *'ôṣârâh*. H : pour lui. 7. « Ariel se lamente » lis. *'ărîêl meṣâ'êq*. H : je me ferai voir par eux (?), ou (en vocalisant *'ar'êlîm*), « les héros (?) » ou « les Ariél ». — Texte très incertain. 8. « les témoins » lis. *'êdîm*. H : les villes. 9. « La — elle » G S L (lis. *'âbelâ*). H : Il (on ?) est dans le deuil; la terre. « sont dénudés » G (lis. *nê'ôr*, de *'our*). H : secouent [leur feuillage]. 11. « ma — feu » lis. *rouḥî kemô*. H : votre colère est un feu qui vous dévorera.

a. Litt. : *à la voix de ton fracas*. La voix retentissante de Yahvé, c'est le tonnerre. *b*. Si ce texte était ancien, cela pourrait signifier que Yahvé réside sur la montagne du Temple (cf. v. 16). Mais il s'agit plutôt du ciel, où les Israélites ont de bonne heure situé la demeure ou au moins l'une des demeures de leur Dieu (Gen. 11, 1-9; 21, 17; 22, 11; 28, 17; Ex. 19, 11, 20; Deut. 33, 28; Jug. 13, 20). *c*. La signification et la teneur même du texte sont incertaines. *d*. Pour Sion. *e*. Nom de Jérusalem; voy. 29, 1 et note *b*. *f*. Les « témoins » et les « messagers de paix » sont les négociateurs de l'accord conclu entre l'ennemi et les Jérusalémites. Les violations de la foi jurée ont été trop fréquentes dans l'histoire du peuple juif pour que cette allusion permette de préciser l'événement visé. Sennachérib, après avoir reçu et agréé la soumission d'Ézéchias, paraît avoir essayé d'obtenir par intimidation la reddition de sa capitale (701). Antiochus V Eupator, en 163, massacra les soldats de Judas Maccabée défenseurs du Temple, après leur avoir promis la vie sauve. *g*. La fertile plaine côtière. *h*. Région de Transjordanie célèbre par ses forêts et ses riches pâturages. *i*. Ce passage se retrouve textuellement Ps. 12, 6. *j*. Yahvé s'adresse aux peuples païens : tout ce que vous pourrez réaliser est destiné à être consumé. L'image de la conception et de l'enfantement était courante (cf. 59, 4; Job 15, 35; Ps. 7, 15). *k*. Réminiscence d'Am. 2, 1.

14 A Sion les pécheurs seront dans l'épouvante;
un tremblement saisira les impies.
« Qui d'entre nous pourra demeurer auprès de ce feu dévorant [a]?
Qui d'entre nous pourra demeurer à côté de ces flammes éternelles? —
15 Celui qui se conduit avec justice et parle avec droiture,
qui refuse un gain acquis par extorsion,
qui secoue les mains pour ne pas toucher à un présent corrupteur,
Qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre de propos sanguinaires,
qui ferme les yeux pour ne pas regarder le mal [b],
16 Celui-là habitera les hauteurs;
il aura pour retraite des forteresses bâties sur le roc.
Son pain lui sera donné, l'eau qu'il lui faut lui sera constamment assurée [c]. »

Le bonheur réservé à Sion.

17 Tes yeux contempleront le roi [d] dans sa beauté;
ils contempleront un pays aux vastes horizons.
18 Ton cœur méditera sur ses terreurs [passées] :
« Où est celui qui comptait [le tribut que nous devions verser]? Où est celui qui [le] [pesait?
Où est celui qui comptait les tours [e]? »
19 Tu ne verras plus le peuple arrogant,
Le peuple au langage obscur, qu'on ne pouvait entendre,
à la langue barbare et dépourvue de sens [f].
20 Considère Sion, la cité de nos fêtes :
tes yeux verront Jérusalem
[Devenue] une résidence sûre, une tente qu'on ne déplace plus,
dont les pieux ne sont jamais arrachés,
dont aucune corde n'est rompue.
21 Là, en effet, nous avons le ruisseau de Yahvé [g],
[qui nous tient] lieu de fleuves [h], de Nils larges en tous sens.
Il n'y circule pas de vaisseaux à rames;
nul fier navire ne le traverse [i].
23a Tes cordages sont détendus;
ils ne servent ni à faire tenir leur mât sur sa base,
ni à déployer l'étendard [j].

21. « Là, en effet » G S (suppr. *'im*). H : Mais là. « nous — Yahvé » lis. *'âphiq*. H : Yahvé est magnifique pour nous. G : le nom de Yahvé est magnifique pour vous. — Texte incertain.

a. Yahvé réside au milieu du feu (Ex. 3, 2-3; Deut. 4, 12, 15, 33, 36; 5, 22-26, etc.); il est lui-même un feu dévorant (Deut. 4, 24; 9, 3), en tant que Dieu saint et jaloux. *b*. Un des rites du culte du Temple voulait que, lorsqu'un cortège se présentait à l'entrée du sanctuaire, une voix s'élevât pour demander qui sera admis à y pénétrer (Ps. 15, 1; 24, 3; cf. 118, 19) et qu'un prêtre répondît en énumérant les conditions — toutes morales — exigées de qui veut s'approcher de Dieu (Ps. 15, 2-5; 24, 4-6; 118, 20). C'est ce dialogue liturgique qui est imité ici, bien qu'à vrai dire les « pécheurs » et les « impies » de Sion (v. 14) n'aient pas demandé à entrer auprès de Yahvé, mais sachent d'avance qu'ils ne pourront subsister au voisinage de ce Dieu saint. *c*. Il n'aura pas à redouter la famine et la disette d'eau qui obligent souvent la garnison des forteresses les plus sûres à se rendre. *d*. Le Messie ou, plus probablement, Yahvé « notre roi » (v. 22). *e*. Réminiscence du Ps. 48, 13, où il était question du pèlerin qui grave dans son souvenir toutes les particularités de la ville sainte pour les décrire à son retour chez lui. Ce trait, qui n'a rien à faire avec le contexte, doit être une glose, à moins que le texte ne soit gravement altéré. *f*. Cf. 28, 11 note *e*. *g*. Il s'agit, si la correction du texte que nous adoptons est exacte (voy. note critique), du cours d'eau merveilleux qui doit, selon une prédiction d'Ézéchiel, jaillir du Temple, sous la forme d'un mince ruisseau, mais devenir ensuite un torrent infranchissable (47, 1-12). Ce ruisseau est, pour l'auteur, le symbole de l'aide de Yahvé comme « les eaux de Siloé » pour Ésaïe (8, 6). Jérusalem est ainsi plus forte que No Amon (Thèbes en Égypte), qui a pour remparts le Nil et ses canaux (Nah. 3, 8). *h*. Ce mot est probablement une glose expliquant le suivant : le vers est trop long. *i*. Jérusalem n'a pas besoin, comme Tyr ou Sidon, de vaisseaux de guerre pour la défendre et ne peut être, comme elles, atteinte par une flotte ennemie. *j*. Ce v. paraît inspiré du chant funèbre sur Tyr où le prophète Ézéchiel représentait cette ville sous la figure d'un vaisseau qui fait naufrage (27, 5, 7). Dans le texte hébreu il se trouve après le v. 22; mais il rompt le lien étroit de ce v. avec 23b. Nous le rapprochons du v. 21 où il est question de navires, mais sans que sa présence en cet endroit paraisse bien justifiée, même si on corrige « Tes cordages » en « Ses cordages » (du « fier navire »). 23a est probablement le commentaire d'un annotateur suggérant un rapprochement problématique entre le fier navire du v. 21 et la flotte phénicienne (Éz. 27).

22 Mais Yahvé est celui qui nous fait justice; il est notre législateur;
il est notre roi; c'est lui qui nous donnera la victoire.
23b Alors l'aveugle [même] prendra sa part d'un butin abondant;
les boiteux se livreront au pillage[a].
24 Aucun habitant [de Jérusalem] ne dira plus : « Je suis malade » :
le peuple qui demeure dans cette ville aura reçu le pardon de ses fautes[b].

V — EXTERMINATION DES NATIONS PAÏENNES, EN PARTICULIER D'ÉDOM. BONHEUR PROMIS AU PEUPLE DE YAHVÉ[c].

Le jugement.

34

1 Approchez, nations, pour écouter
et vous, peuples, soyez attentifs!
Que la terre écoute, elle et tout ce qu'elle contient,
le monde et tous ses enfants[d]!

2 Car Yahvé est irrité contre toutes les nations;
il est courroucé contre toute leur armée.
Il les a vouées à la destruction;
il les a destinées au carnage.

3 Ceux qui auront été transpercés seront jetés [sans sépulture][e];
l'infection de leurs cadavres se répandra.
Les montagnes ruisselleront de leur sang;
4 il en découlera de toutes les collines.

23. « l'aveugle — butin » lis. *yeḥallêq 'iwwêr*. H : seront partagées les dépouilles d'un butin. **34**, 2. « Il — destruction » aj. en tête *haḥărêm*, qui renforce le sens du verbe. Sans quoi le vers serait incomplet. 4. « il — collines » d'après le parallélisme (lis. *haggebâ'ôt*). H : et se liquéfiera toute l'armée des cieux.

a. L'aveugle et le boiteux sont les hommes les moins capables de prendre part à un combat (de même 2 Sam. 5, 6) et par suite au partage du butin. *b*. Pour le judaïsme, tous les maux physiques sont, en principe, le châtiment d'un péché (Ps. 32, 1-5; Mt 9, 2-6; Jn 5, 14; 9, 2; etc.). Dans l'ère nouvelle, le péché du peuple élu ayant été pardonné, il ne s'y rencontrera plus de malades. *c*. Cette section est formée de deux morceaux, qui forment un contraste violent. Dans le premier (ch. 34) sont dépeints en vives couleurs le massacre imminent de toutes les nations (v. 1-3) et la disparition du ciel et de ses astres (v. 4), puis l'extermination du peuple édomite (v. 5-8), la transformation de son pays en une fournaise qui ne s'éteindra jamais (v. 9-10) et servira cependant de gîte aux bêtes et aux démons du désert (v. 11-17). Après le tableau de cet « enfer », celui d'une sorte de « paradis » (ch. 35) : le désert fleurira (v. 1-2), les découragés reprendront espoir (v. 3-4); plus d'infirmités (v. 5-6a). A travers la steppe métamorphosée une route sainte ramènera les rachetés de Yahvé à Sion (v. 6b-10). Bien que ces deux développements ne soient pas expressément reliés l'un à l'autre, ils sont évidemment du même auteur; ils ont même style et même rythme (ils sont coupés en strophes de deux vers chacune); 35, 4 fait allusion à 34, 8. Tout dans ces pages indique qu'elles ont été composées après l'exil. Les Édomites avaient, en 586, aidé les Chaldéens à détruire Jérusalem et profité des malheurs de Juda pour s'emparer de tout le sud du pays. Aussi les écrits juifs des temps qui suivirent sont-ils pleins de cris de haine exaspérés et de menaces atroces contre ce peuple déloyal (Mal. 1, 2-5; És. 63, 1-6 [H]; Ps. 137, 7 : Lam. 4, 21; Abdias; Éz. 25, 12-14; 35) et, quand les Édomites furent à leur tour dépossédés d'une grande partie de leur territoire par les Arabes Nabatéens vers la fin du vᵉ siècle, les Juifs saluèrent-ils dans ces événements des signes de la juste colère de Yahvé (És. 63, 1-6 [H]; Mal. 1, 2-5; Abd. 7; Jér. 49, 10 [G]). Cette conquête ne devait pas être achevée au temps où le ch. 34 a été écrit; car Édom paraît être encore maître de Boçra (v. 6). Sont aussi caractéristiques de l'époque postérieure à l'exil, la croyance à l'abolition du ciel actuel (34, 4 cf. note *a*), l'idée d'un châtiment de l'armée céleste (cf. 24, 21-22), l'attente d'un massacre de toutes les nations païennes, sans qu'il paraisse nécessaire de le motiver par aucun crime spécial (34, 1-4 cf. Éz. 38-39), l'espérance du retour des Juifs dispersés par un chemin merveilleux tracé à travers le désert (idée du Second Ésaïe), la conception des écrits des prophètes comme un « livre de Yahvé » où tout est prédictions qui doivent s'accomplir mot pour mot (34, 16). Ces ch. 34 et 35 ont été insérés à la fin de l'ancien recueil des oracles d'Ésaïe (ch. 1-33), pour indiquer aux lecteurs dans quel esprit ils doivent les lire : à l'époque juive on interprétait les anciennes prophéties comme destinées, non à agir sur les contemporains des prophètes, mais avant tout à décrire à l'avance les choses dernières. Le peuple juif y puisera une ferme foi en la défaite finale du monde païen et une espérance indéfectible de bonheur pour les fidèles de Yahvé. *d*. Cette introduction solennelle est imitée de passages comme Deut. 32, 1; Mi. 1, 2; És. 41, 1; 48, 16. Mais ici les peuples sont convoqués pour apprendre qu'ils vont être exterminés. *e*. Sur cette aggravation de la peine de mort, cf. note *f* sur 2 Sam. 21, 10.

Les cieux seront roulés comme un livre[a]
et toute leur armée tombera, flétrie,
Comme les pampres flétris [tombent] de la vigne,
comme le feuillage flétri du figuier[b].

5 Car elle plane dans le ciel,
l'épée de Yahvé[c]. — —[d].
Voici qu'elle s'abat sur Édom,
sur le peuple qu'il a dévoué par anathème, pour en faire justice[e].

6 L'épée de Yahvé est pleine de sang,
elle est baignée de graisse[f],
Du sang des agneaux et des boucs,
de la graisse des reins des béliers[g].

Car Yahvé a un sacrifice à Boçra[h],
une grande hécatombe au pays d'Édom.
7 En guise de buffles, des peuples y tomberont,
un peuple de guerriers vigoureux au lieu de taureaux.

Leur terre s'enivrera de sang;
sa poussière sera imprégnée de graisse.
8 Car ce sera le jour de la vengeance de Yahvé,
l'année de la revanche du défenseur de Sion[i].

9 Les torrents de ce pays seront changés en poix
et sa poussière en soufre.
Le sol y deviendra de la poix,
qui brûlera [10] jour et nuit.

Il ne s'éteindra jamais;
la fumée s'en élèvera d'âge en âge[j].
Il restera désolé d'éternité en éternité;
personne n'y passera.

11 Il deviendra le domaine de la hulotte[k] et du héron;
la chouette et le corbeau y habiteront.
Yahvé étendra sur lui le cordeau de la désolation[l]
et y passera le niveau[m] de la dévastation.

5. « plane » lis. *da'ătâ*. H : enivre (pour *râwetâ*, s'enivre). « l'épée de Yahvé » lis. *hèrèb yahwè*. H : mon épée. « qu'il a » lis. *hèrmô* H : que j'ai. 7. « En — tomberont » lis. *'ammîm* au lieu de *'immâm*. H : Il tombera des buffles avec eux. « un — taureaux » lis. *'am* au lieu de *'im*. H : et des taureaux avec des bœufs. — Texte incertain. « s'enivrera » *G S L* (lis. *werâweta*). H : enivrera. « sa » lis. *'ăphârâh*. H : leur. 8. « du défenseur » lis. *lerâb*. H : de la cause. 10. « jour et nuit... jamais... d'âge en âge... d'éternité en éternité » d'après G. H. rattache ces quatre expressions (G seulement les deux dernières) à ce qui les suit. — Mais le rythme serait défectueux. 11. « Yahvé étendra » aj. *yahwè* après *'âlèhâ*. H : il étendra. G S L : sera étendu.

a. Cf. Apoc. 6, 14. Le ciel est ici conçu, non comme une voûte solide percée de fenêtres (Gen. 1, 6-8; 7, 11 etc.), mais comme une immense tente dont les draperies peuvent être roulées (cf. Ps. 102, 27). — Les livres étaient constitués par de longues bandes de papyrus qu'on roulait pour les conserver et qu'on déroulait en partie pour les lire; l'usage consistant à coudre les feuillets de papyrus en cahiers n'apparaît qu'aux environs de l'ère chrétienne. C'est le Second Ésaïe qui semble avoir le premier annoncé un renouvellement du ciel (51, 6); cette espérance reparaît 65, 17; 66, 22; Ps. 102, 27. Ce devait déjà être, au temps de l'auteur, un des éléments fixes, obligés du tableau des derniers temps; car on ne voit guère, sans cela, pourquoi il en parlerait dans ce contexte. *b*. Cf. Mt 24, 29; Apoc. 6, 13; 12, 4. *c*. Cf. 27, 1; Éz. 21, 33. *d*. Vers incomplet. *e*. L'auteur en arrive à son thème principal : l'anéantissement imminent du peuple édomite. Quel était exactement le rapport qu'il établissait entre le bouleversement mondial, voire cosmique, qu'il vient de décrire (v. 1-4) et l'événement historique, limité, dont il va parler (v. 5-17)? C'est assez difficile à dire. En tout cas cette façon de placer les faits contingents de l'histoire contemporaine dans le cadre des bouleversements eschatologiques — jugement dernier, jour de Yahvé — était courante dans le judaïsme (cf. ch. 13 [ruine de Babylone]; Joël [invasion de sauterelles]) et s'annonçait même déjà chez les prophètes des VIIIᵉ et VIIᵉ siècles (Am. 5, 18-20, Soph. 1). *f*. Cf. 2 Sam. 1, 22. *g*. Le massacre des ennemis de Yahvé est assimilé à un sacrifice comme dans Soph. 1, 7; Éz. 39, 17-20; Jér. 46, 10; 51, 40). *h*. Probablement el-Bouṣeira, à 40 km. environ au sud de la mer Morte, une des principales places fortes, peut-être la capitale, d'Édom (Gen. 36, 33; cf. Am. 1, 12; És. 63, 1 [H]; Jér. 49, 13, 22; 1 Chr. 1, 44). Selon d'autres, il s'agirait de Pétra, 45 kil. plus au sud. *i*. Sur les griefs de Sion contre Édom, voy. note *c* sur 34, 1. *j*. Le sort infligé au pays d'Édom tout entier sera celui qu'ont subi autrefois Sodome et Gomorrhe (Gen. 19, 24, 26, 28). *k*. Cf. Lév. 11, 18; Ps. 102, 7 et la note. *l*. Cf. 44, 15. *m*. Litt. : *les pierres*, c'est-à-dire les poids du fil à plomb. Le cordeau et le niveau peuvent servir à niveler une ville détruite (2 Rois 21, 13) et à en partager l'emplacement entre de nouveaux hôtes (cf. v. 17).

12 Les satyres[a] y feront leur demeure.
  Ses nobles ne seront plus.
On n'y proclamera plus de roi[b];
  tous ses grands seront anéantis.

13 Les épines pousseront dans ses palais;
  il y aura des chardons et des ronces dans ses forteresses.
Ce sera le repaire des chacals,
  un gîte pour les autruches.

14 Les hyènes y croiseront les chiens sauvages;
  les satyres s'y rencontreront[c].
Là seulement la Lilit[d] goûtera le calme;
  elle y trouvera un lieu de repos.

15 Là, la vipère[e] fera son nid et déposera [sa ponte],
  couvera et fera éclore ses œufs.
Là aussi se rassembleront les vautours;
  pas un ne manquera au rendez-vous.

16 Cherchez dans le livre de Yahvé[f] et lisez :
  aucun [des hôtes de ces lieux] ne fera défaut,
Car c'est la bouche de Yahvé qui a commandé,
  et c'est son esprit qui les rassemblera.

17 C'est lui qui a tiré au sort la part de chacun d'eux;
  c'est sa main qui a réparti entre eux le pays au cordeau.
Ils en seront les maîtres à jamais;
  ils l'habiteront d'âge en âge.

La félicité future.

35

1 Que le désert et la contrée aride se réjouissent,
  que la steppe soit dans l'allégresse et fleurisse[g]!
Comme un narcisse[h] 2 qu'elle porte des fleurs!
  Qu'elle soit remplie d'allégresse et pousse des cris de joie!

La gloire du Liban lui sera accordée,
  la splendeur du Carmel et du Saron[i].
On verra[j] la gloire de Yahvé,
  la splendeur de notre Dieu.

12. « Les — demeure » *G* (aj. *ouse'irîm yêšebou bâh*). Manque en H S L. « ne seront plus » *G* (aj. en tête *welô yihyou*). 13. « un gîte » *G* (lis. *ḥâṣêr*). H : de l'herbe. 15. « couvera — œufs » lis. *wedâgerâ oubâqe'â bešêhâ*. H : fera éclore et couvera dans son ombre. « aussi » *S* (lis. *'aph*). H : seulement. Manque en G L. « ne — rendez-vous (litt. : ne regrettera l'absence de l'autre) » aj. *lô' phâqâdou* d'après 16e, variante marginale de 15a entrée par erreur au v. suivant. 16. « Cherchez — lisez ». G : En nombre elles seront présentes (*bemispâr niqrâ'ou*). 16e. Voy. v. 15. « la bouche de Yahvé » H* (lis. *phî yahwè* au lieu de *phî hou'*). H : ma bouche. **35,** 1. « se réjouissent » lis. *yâśîsou*. H a une forme incorrecte : *m* est une dittogr. du mot suivant.

a. Voy. 13, 21 note *k*. *b*. Certains indices feraient croire que la royauté, en Édom, était élective (Gen. 36, 31-39 et note *i*). *c*. Cf. 13, 21-22. *d*. Démon féminin, très redouté des Assyro-Babyloniens. Bien que son nom paraisse dériver du sumérien *lil* « tempête », les Juifs l'ont sans doute mis en relation avec l'hébreu *laîl*, « nuit ». Ils voyaient dans la *lilit* un démon nocturne qui vole les enfants et séduit les hommes pendant leur sommeil (succubes). On se la figurait, de même que les démons en général (cf. Hén. 15, 11-12; Mt. 12, 43-45; Tob. 8, 3), comme perpétuellement agitée et cherchant en vain un lieu de repos. — Les démons hantent spécialement les déserts et les ruines. *e*. Il s'agit du *serpens jaculus* ou vipère fer-de-lance, qui se contracte (tel est le sens de la racine d'où dérive son nom, *qippôz*) avant de bondir.
f. Si le texte est bien conservé (voy. not. crit.), il doit s'agir d'un recueil de prophéties, probablement celui d'Ésaïe (1-33), où on peut lire une liste d'animaux et de démons qui ont hanté les ruines d'une autre puissance maudite, Babylone (13, 21-22). Sur cette conception de la prophétie, voy. 34, 1 note c.
g. Il ne s'agit pas du désert en général, ni — cela va de soi — du pays d'Édom transformé en désert, mais des parties arides du pays de Juda, comme le désert de Juda ou la vallée du Jourdain (la Steppe par excellence). *h*. L'identité de la plante désignée est très discutée, voy. Cant. 2, 1 et note *b*.
i. Voy. 33, 9 et note *g*. *j*. Litt. : *Ils verront, eux*. Il s'agit des Juifs, par opposition aux Édomites.

3 Fortifiez les mains lassées;
  affermissez les genoux chancelants.
4 Dites à ceux qui ont le cœur agité :
  « Prenez courage, n'ayez plus de crainte!

Voici votre Dieu...;
  il vient en vengeur.
Elle arrive, la rétribution de Dieu;
  il vient lui-même et vous sauvera[a]. »

5 Alors les yeux des aveugles se dessilleront
  et les oreilles des sourds s'ouvriront.
6 Alors le boiteux bondira comme un cerf
  et la langue du muet prononcera de joyeuses exclamations[b].

Car des eaux jailliront dans le désert
  et des torrents dans la steppe.
7 Le sol torride[c] se changera en étang
  et le pays de la soif en sources.

Dans le repaire des chacals...[d]
  reposera...
Le gîte [des autruches]
  [deviendra le domaine] du roseau et du papyrus.

8 Il y aura là une route[e] pure;
  on l'appellera la voie sainte;
Nul impur n'y passera :
  elle sera [réservée] à son peuple quand il aura à faire ce chemin;
  les insensés ne s'y fourvoieront pas.

9 Sur cette route, il n'y aura pas de lion;
  aucune bête féroce ne la prendra;
  [aucune] ne s'y rencontrera.
Mais les rachetés[f] y marcheront;
10 ceux que Yahvé aura libérés reviendront.

Et ils arriveront à Sion avec des cris de triomphe;
  une joie éternelle auréolera leur tête.
L'allégresse et la joie les accompagneront;
  la douleur et le gémissement s'enfuiront.

4. « il — arrive » aj. *nôqêm* avant *nâqâm* et répéter *yâbô'*. H : la vengeance arrive. — Mais les vers seraient incomplets. — Texte incertain. 7. « reposera » lis. *râbeṣâ*. H : [sera] son lieu de repos (?). « le gîte » *G* 34, 13 (lis. *ḥâṣar*). H : l'herbe. « des autruches » d'après 34, 13 (aj. *benôt ya'ănâ*). « deviendra le domaine du... (litt. : sera au) » aj. à la fin *tihyè*. 8. « pure » *G* (lis. *ṭâhôr*). Manque en H, qui aj. « et une voie », dittogr. du mot suivant. « à son peuple » lis. *le'ammô*. H : à eux. « y » (2e) *L* (*S*) (aj. *bô*). Manque en H. 9. « y marcheront » *G* (lis. *wehâlekou bô*). Manque en H. 10. « les accompagneront (litt. : les atteindront); la » *G* (lis. *yassigoum nâsou*). H : atteindront et la...

a. Passage imité du Second Ésaïe (40, 9-10). L'auteur, lui aussi, s'adresse à des consolateurs anonymes de Sion. *b*. Réminiscences de 29, 18; 32, 3-4; 33, 23. Jésus a cité ce passage pour décrire son œuvre (Mt 11, 5). *c*. On traduit souvent « le mirage » d'après le sens du mot (*chârâb*) en arabe; ce sens conviendrait très bien ici : les nappes d'eau illusoires que le mirage fait apparaître aux yeux du voyageur feront place à des étangs réels. Mais cette interprétation n'est pas applicable au passage 49, 10, où il est dit : « ni le *chârâb* ni le soleil ne les frapperont ». Il vaut donc mieux admettre que ce mot désignait, en hébreu comme en araméen, la chaleur torride. Ainsi ont compris G, S et L. *d*. Dans la seconde partie du v. 7, le texte hébreu ne contient que la matière de deux membres au lieu des quatre qu'il faudrait pour former une strophe. De plus le sens qu'on peut en tirer est très peu satisfaisant. Le plus probable est que la fin des quatre lignes s'était perdue ou était devenue illisible. On peut rétablir assez sûrement les parties manquantes des deux derniers membres d'après le passage parallèle 34, 13. A la fin du premier membre il devait y avoir quelque chose comme « et des hyènes », au second un sujet féminin, tel que « la génisse et la brebis ». *e*. Le Second Ésaïe avait annoncé que Dieu lui-même fraierait une route unie, ombragée et abondamment pourvue d'eau à travers le désert syro-arabe pour ramener les exilés de Babylone (40, 3; 43, 19; 49, 11). L'auteur développe cette peinture en l'appliquant à une voie de communication permanente (cf. 19, 23) par où les dispersés du monde entier reviendront à Sion (cf. 11, 16; 62, 10-12). Si elle est réservée aux « purs », c'est-à-dire aux Juifs pieux, c'est que le Second Ésaïe avait prédit qu'il n'entrerait à Jérusalem ni incirconcis ni impur (52, 1). *f*. Cf. 62, 12.

VI — APPENDICE HISTORIQUE.

LE ROI ÉZÉCHIAS ET LE PROPHÈTE ÉSAÏE (36-39)[a].

Invasion de Sennachérib.

R **36** *Fragment du premier récit.* [1]Il arriva, dans la quatorzième année du règne d'Ézéchias, que Sennachérib, roi d'Assyrie, attaqua toutes les villes fortes de Juda et s'en empara[b].

Ju

TÉ[1] *Deuxième récit. Mission du rabchaqé. Diversion du roi d'Éthiopie.* [2]De Lakich, le roi d'Assyrie envoya à Jérusalem le rabchaqé avec un corps de troupes important contre le roi Ézéchias. Le rabchaqé se posta auprès du canal de l'étang supérieur, sur la route du champ du Foulon. [3]Élyaqîm, fils de Ḥilqiyyahou, préfet du palais, Chebna, le scribe, et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, sortirent [de la ville] pour se rendre auprès de lui. [4]Le rabchaqé leur dit : « Dites, je vous prie, à Ézéchias : Ainsi parle le grand roi, le roi d'Assyrie : D'où te vient tant d'assurance? [5]Tu te figures que de simples paroles peuvent tenir lieu du conseil et de la bravoure nécessaires à la guerre. Sur qui t'appuies-tu donc pour t'être révolté contre moi? [6]Ah, tu mettais ta confiance dans l'Égypte, ce roseau cassé qui, lorsqu'on s'appuie dessus, blesse et perce R la main. [7]Vous me direz peut-être : C'est sur Yahvé, notre Dieu, que nous comptons. — Mais n'est-ce pas ce Dieu dont Ézéchias a supprimé les hauts lieux et les autels en disant [aux gens de] Juda et [de] Jérusalem : Vous vous prosternerez devant le [seul] autel que voici. [8]Eh bien, fais une gageure avec TÉ[1] mon maître, le roi d'Assyrie : je te donnerai deux mille chevaux si tu peux te procurer des cavaliers pour les monter. [9]Comment feras-tu reculer . . . un seul des moindres officiers de mon maître? C'est sur l'Égypte que tu as compté pour te procurer des chars et des cavaliers. [10]D'ailleurs est-ce sans l'assentiment de Yahvé que je suis monté contre ce pays pour le ravager? C'est Yahvé qui m'a dit : « Monte dans ce pays et ravage-le. »

[11]Élyaqîm, Chebna et Yoaḥ dirent au rabchaqé : « Veuille parler à tes serviteurs en araméen : nous comprenons cette langue, et ne nous parle pas en judéen, quand les gens qui sont sur le rempart peuvent t'entendre. » [12]Mais le rabchaqé répondit : « Est-ce à ton maître et à toi que mon seigneur m'a envoyé porter ce message? N'est-ce pas [plutôt] aux gens qui sont assis sur le rempart et qui auront, comme vous, à se nourrir de leurs excréments et à boire leur urine? »

[13]Puis le rabchaqé se dressa et cria d'une voix forte, en langue judéenne, ces paroles : « Écoutez ce que dit le grand roi, le roi d'Assyrie : [14]Ainsi parle le roi : Qu'Ézéchias ne vous abuse pas! Il ne peut pas vous sauver. [15]Qu'Ézéchias ne vous amène pas non plus à compter sur Yahvé en [vous] disant : Certainement Yahvé nous délivrera;

36, 1. « Il arriva... que ». Manque en 2 Rois 18, 13. Après le v. 1, Ės. 36 n'a pas reproduit 2 Rois 18, 14-16. 2. « le rabchaqé ». 2 Rois 18, 17 : le tartân, le rabsaris et le rabchaqé. « Le — posta ». 2 Rois : Ils montèrent et arrivèrent à Jérusalem; ils montèrent et arrivèrent et se postèrent. 3. 2 Rois 18, 18 aj. en tête : Ils mandèrent le roi. « de lui ». 2 Rois : d'eux. 5. « Tu — que (litt. : Tu dis) » *H^ms 2 Rois 18, 20* (lis. *'âmartâ*). H : J'ai dit. 6. « Ah (litt. : voici) ». 2 Rois 18, 21 : Maintenant, voici « tu mettais ta confiance dans ». 2 Rois : tu comptais sur. 7. « Vous me direz » *2 Rois 18, 22* (lis. *tô'meroun*). H : Tu me diras. — Mais le rabchaqé, dans ce v., parle d'Ézéchias, non à Éz. A la fin 2 Rois 18 aj. : à Jérusalem. 8. « le roi d'Assyrie » *2 Rois 18, 23* (lis. *'èt mèlèk*). H signifierait : le roi Assur. 10. « contre ce pays ». 2 Rois 18, 25 : contre ce lieu. « dans ce pays ». 2 Rois : contre ce pays. 11. « Élyaqîm ». 2 Rois 18, 26 aj. : fils de Ḥilqiyyahou. « ne nous parle pas ». 2 Rois : ne t'entretiens pas avec nous. 12. « répondit ». 2 Rois 18, 27 : leur répondit. 13. « ces paroles (litt. : et il dit) ». 2 Rois 18, 28 : et il parla et dit. « ce que dit le (litt. : les paroles du) ». 2 Rois : la parole du.

a. Ces chapitres, sauf 38, 9-20 (prière d'Ézéchias), se retrouvent à peu près textuellement dans le 2e livre des Rois (18, 13, 17-37; 19 et 20). C'est probablement un extrait du livre des Rois que l'on a ajouté en appendice au livre des oracles d'Ésaïe (ch. 1-35), pour avoir dans un seul ouvrage l'ensemble des traditions sur ce prophète; on a, de même, reproduit un chapitre du livre des Rois (2 Rois 25) à la fin de celui de Jérémie (ch. 52). On voudra bien, sauf pour le morceau spécial à la recension du livre d'Ésaïe (la prière d'Ézéchias), se reporter aux notes explicatives données dans 2 Rois 18-20. Dans les notes critiques, nous indiquerons ici toutes les différences entre le texte de ces chapitres tel que le donne l'édition massorétique du livre d'Ésaïe et le texte rectifié des Rois. *b.* Le rédacteur qui a inséré ces chapitres dans le livre d'Ésaïe a laissé tomber la suite de la première version de l'invasion de Sennachérib, où il était raconté qu'Ézéchias dut se soumettre à toutes les exigences du roi d'Assyrie (2 Rois 18, 14-16).

cette ville ne tombera pas aux mains du roi d'Assyrie. — [16]N'écoutez pas Ézéchias, car ainsi parle le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi; rendez-vous à moi et chacun de vous mangera les fruits de sa vigne et de son figuier et boira l'eau de sa citerne, [17]jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays semblable au vôtre, un pays de blé et de moût, un pays de pain et de vignes. [18]Qu'Ézéchias ne vous abuse pas en disant : Yahvé nous délivrera. — Les dieux des diverses nations ont-ils délivré leur pays des mains du roi d'Assyrie? [19]Où sont les dieux de Ḥamat et d'Arpad?Où sont les dieux de Sepharvaïm? Où sont les dieux du pays de Samarie? Ont-ils délivré Samarie de mes mains? [20]De tous les dieux de ces contrées, quels sont ceux qui ont délivré leur pays de mes mains? Pourquoi Yahvé soustrairait-il Jérusalem à mon pouvoir? » [21]Ils gardèrent le silence et ne lui répondirent pas un mot, car le roi avait donné cet ordre : « Vous ne lui répondrez pas. »

[22]Élyaqîm, fils de Ḥilqiyyahou, préfet du palais, Chebna, le scribe, et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, retournèrent auprès d'Ézéchias, les vêtements déchirés, et lui rapportèrent les paroles du rabchaqé. **37** [1]Le roi Ézéchias, en [les] entendant, déchira ses vêtements; il se couvrit d'un sac et se rendit à la maison de Yahvé. [2]Puis il envoya Élyaqîm, préfet du palais, Chebna, le scribe, et les anciens des prêtres, couverts de sacs, auprès du prophète Ésaïe, fils d'Amoç. [3]Ils lui dirent : « Ainsi parle Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, de châtiment et d'opprobre. Les enfants sont à terme, mais la force manque pour les mettre au monde. [4]Peut-être Yahvé, ton Dieu, a-t-il entendu les paroles du rabchaqé, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour insulter le Dieu vivant et va-t-il le châtier pour les paroles que Yahvé, ton Dieu, a entendues. Intercède en faveur du reste qui subsiste encore. »

[5]Les serviteurs du roi Ézéchias étant arrivés auprès d'Ésaïe, [6]Ésaïe leur dit : « Dites à votre maître : Ainsi parle Yahvé : Ne t'alarme pas des paroles que tu as entendues, des blasphèmes que les valets du roi d'Assyrie ont proférés contre moi. [7]Je vais mettre en lui un esprit qui, sur une nouvelle qu'il recevra, le déterminera à retourner vers son pays; et, dans son pays, je le ferai tomber sous le glaive. »

[8]Le rabchaqé s'en retourna et trouva le roi d'Assyrie occupé au siège de Libna; il avait appris, en effet, que le roi était parti de Lakich. [9]Le roi d'Assyrie reçut l'avis suivant au sujet de Tirhaqa, roi d'Éthiopie : « Il est entré en campagne pour t'attaquer. »

Troisième récit. Lettre insultante de Sennachérib. Son armée est anéantie par l'ange de Yahvé. Lorsqu'il apprit cette nouvelle[a], il envoya des TÉ[2] émissaires à Ézéchias, avec ce message : [10]« Voici ce que vous direz à Ézéchias, roi de Juda : Ne te laisse pas abuser par ton Dieu, en qui tu mets ta confiance, en te disant : Jérusalem ne sera pas livrée aux mains du roi d'Assyrie. — [11]Tu as bien entendu raconter comment les rois d'Assyrie ont traité tous les pays : ils les ont ravagés selon les lois de l'anathème et toi, tu échapperais? [12]Ont-elles été sauvées par leurs dieux, les nations que mes pères ont anéanties, Gozân, Ḥarân, Rèceph et les enfants d'Éden qui résident à Telassar? [13]Où sont le roi de Ḥamat, le roi d'Arpad, le roi . . . de Sepharvaïm, de Héna et d'Ivva? »

[14]Ézéchias prit la lettre des mains des messagers, il la lut et, étant monté au temple de Yahvé, il la déploya devant Yahvé. [15]Puis il adressa à Yahvé la prière suivante : [16]« Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, qui trônes sur les chérubins, tu es, toi seul,

15. « cette ». 2 Rois 18, 30 : et cette. 17. « vignes ». 2 Rois 18, 32 aj. : un pays d'oliviers, d'huile et de miel. Ainsi vous vivrez, vous ne mourrez pas. 18. « Qu'Ézéchias — pas ». 2 Rois 18, 32 : N'écoutez donc pas Éz., car il vous abuse. « délivré ». 2 Rois 18, 33 : réussi à délivrer. 19. « de Sepharvaïm ». 2 Rois 18, 34 aj. : de Héna et d'Ivva. « Où sont les dieux du pays de Samarie? Ont-ils (litt. : qu'ils aient) » G^L dans *2 Rois 18, 34*. H : et qu'ils aient. 21. « Ils gardèrent ». 2 Rois 18, 36 : Mais le peuple garda. **37**, 4. « les paroles du ». 2 Rois 19, 4 : toutes les paroles du. 7. « vers son pays ». 2 Rois 19, 7 : à son pays. 9. « Il est entré ». 2 Rois 19, 9 : Voici qu'il est entré. 13. « Où sont ». 2 Rois 19, 13 : Où est-il. 14. la lettre » *G 2 Rois 19, 14* (d'après G^L) (lis. *hassèphèr*). H : les lettres. — Mais ensuite H a partout le sing. 15. « suivante (litt. : en disant) ». 2 Rois 19, 15 : et dit. 16. « [Dieu] des armées ». Manque en 2 Rois 19, 15.

a. Raccord de rédacteur, différent de celui qui a été inséré dans la recension du livre des Rois (2 Rois 19, 9).

le Dieu de tous les royaumes de la terre; c'est toi qui as fait les cieux et la terre. [17]Prête l'oreille, Yahvé, et écoute. Ouvre les yeux, Yahvé, et vois. Écoute le message que Sennachérib a envoyé pour outrager le Dieu vivant. [18]Il est vrai, Yahvé, que les rois d'Assyrie ont exterminé toutes les nations [19]et qu'ils en ont livré les dieux aux flammes; c'est que ce n'étaient pas des dieux; c'étaient des objets faits de main d'homme, du bois ou de la pierre, et ils les ont anéantis. [20]Mais toi, Yahvé notre Dieu, délivre-nous de la main de Sennachérib, et que tous les royaumes de la terre apprennent que toi seul, ô Yahvé, tu es Dieu. »

[21]Alors Ésaïe, fils d'Amoç, envoya dire à Ézéchias : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël. J'ai entendu la prière que tu m'as adressée au sujet de Sennachérib, roi d'Assyrie. — [22]Voici l'oracle que Yahvé a prononcé sur lui :

És (?)

Elle te méprise, elle se moque de toi,
la vierge, fille de Sion.
Elle hoche la tête derrière toi,
la fille de Jérusalem.
[23] Qui as-tu outragé et blasphémé?
Contre qui as-tu élevé la voix?
Et sur qui as-tu jeté un regard hautain?
Sur le Saint d'Israël!
[24] Par tes serviteurs tu as outragé le Seigneur;
et tu as dit : « Avec la multitude de mes chars,
J'ai gravi le sommet des montagnes,
les dernières cimes du Liban.
J'en ai coupé les cèdres majestueux,
les cyprès les plus beaux;
J'en ai atteint la cime suprême,
les futaies les plus épaisses.
[25] J'ai creusé et j'ai bu
des eaux étrangères;
J'ai mis à sec, sous la plante de mes pieds,
tous les fleuves de l'Égypte. »

[26] De longue date (ne l'avais-tu pas entendu dire?)
j'avais préparé ce qui arrive.
Dès les temps anciens j'en avais formé le dessein;
et maintenant je l'ai réalisé.
C'est ainsi que tu as pu dévaster, réduire en monceaux de ruines
des villes fortifiées,
[27] Que leurs habitants, aux mains débiles,
ont été frappés d'épouvante et couverts de honte,
Pareils à l'herbe des champs,
au gazon verdoyant,
A l'herbe qui pousse sur les toits, à un champ de blé
[brûlé] au souffle du vent d'est.
[28] Je te vois quand tu te lèves et quand tu t'assieds;
je sais quand tu sors et quand tu rentres
et quand tu te mets en fureur contre moi.

18. « exterminé » d'après *v. 11* (lis. *hèḥèrîmou*). H : dévasté. « toutes ». Manque en 2 Rois 19, 17. « les nations » lis. *haggôyim* (*H* 2 Rois 19, 17*) et (avec *G^B*) suppr. *we'èt 'arṣâm*. H : les pays et leur pays. 20. « Mais toi » lis. *we'attâ*. H : Et maintenant. « nous ». 2 Rois 19, 19 aj.: je t'en prie. « ô — tu es Dieu » *2 Rois* (aj. *'èlôhîm* après *yahwè*). H : tu es Yahvé. 21. « J'ai entendu » *2 Rois 19, 20* (aj. *šâmaʿtî* à la fin du v.). Manque en H. « au sujet de » *G S L* cf. 2 Rois (lis. *ʿal*). H : vers. 23. « Sur » *S 2 Rois 19, 22* (lis. *ʿal*). H G : Vers. 24. « tes serviteurs ». 2 Rois 19, 23 : tes messagers. « J'en ai coupé... J'en ai atteint » *G* (lis. *wâ'èkrôt, wâ'âbô'*). H : J'en couperai... J'en atteindrai. « la cime ». 2 Rois 19, 23 : l'étape. 25. « étrangères » *2 Rois 19, 24* (aj. *zârîm*). Manque en H. « J'ai mis » *G L* (lis. *wâ'aḥârèb*). H : Je mettrai. 26. « tu as pu » (*L*) *2 Rois 19, 25* selon *G* (lis. *wattehî*). H : tu pourras. 27. « au souffle — est » lis. *qâdîm*. H : avant [de devenir] moisson sur pied. — Texte très incertain. 28. « Je — lèves » aj. en tête *lephânay qoumekâ*. Manque en H. — Voy. note sur 2 Rois 19, 27. 28 et 29. « contre moi » *L* (lis. *ʿâlay*). H : vers moi.

[29] Parce que tu t'es mis en fureur contre moi
et que tes insolences sont montées jusqu'à mes oreilles,
Je vais mettre un anneau à tes narines
et un mors à tes lèvres
Et je te ferai reprendre le chemin
par lequel tu es venu.

[30]Et ceci te servira de signe :

Cette année on se nourrira de ce qui poussera spontanément dans les champs;
la seconde année, de ce qui croîtra encore sans semailles.
Mais la troisième année, vous sèmerez et vous moissonnerez;
vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.
[31] Et ce qui réchappera de la maison de Juda, ce qui en restera, commencera
[à étendre] ses racines sous le sol et [à produire] des fruits au dessus.
[32] Car de Jérusalem il sortira un reste
et de la montagne de Sion des réchappés.
L'ardent amour de Yahvé, [Dieu] des armées,
accomplira ces prodiges.

[33]C'est pourquoi voici ce que Yahvé dit au sujet du roi d'Assyrie :

Il n'entrera pas dans cette ville,
il n'y lancera point de flèche,
Il ne s'armera pas du bouclier pour lui donner l'assaut,
il n'élèvera pas contre elle de terrassements.
[34] Il reprendra le chemin par lequel il est venu;
mais dans cette ville il n'entrera point, oracle de Yahvé.
[35] Je protégerai cette ville, je la sauverai
pour l'amour de moi-même et de David, mon serviteur.

TÉ²

[36]L'ange de Yahvé partit pour le camp d'Assur et y frappa 185.000 hommes. Le lendemain matin, au réveil, on ne voyait partout que des cadavres.

TÉ¹

Deuxième récit (suite). Mort de Sennachérib.

[37]Alors Sennachérib leva le camp et partit. Il rebroussa chemin et demeura [depuis lors] à Ninive. [38]Un jour qu'il était prosterné dans le temple de Nisrok, son dieu, Adrammèlek et Sarècer, ses fils, le frappèrent de leur épée. Ils s'enfuirent au pays d'Ararat. Et ce fut Asarhaddon, fils de Sennachérib, qui devint roi à sa place.

Maladie d'Ézéchias.

TÉ

38

Ézéchias malade à la mort.

[1]En ce temps-là, Ézéchias fut atteint d'une maladie mortelle. Le prophète Ésaïe, fils d'Amoç, vint le trouver et lui dit : « Ainsi parle Yahvé : Donne tes ordres à ta maison, car tu vas mourir : tu ne guériras pas. » [2]Alors Ézéchias tourna son visage du côté du mur et adressa une prière à Yahvé; [3]il dit : « Ah Yahvé, souviens-toi, je t'en prie, que je me suis conduit devant toi avec loyauté et d'un cœur sans partage, faisant ce qui te plaît. » Et Ézéchias pleurait, versant d'abondantes larmes.

Promesse de guérison.

[4]Alors la parole de Yahvé fut adressée à Ésaïe en ces termes : [5]« Va dire à Ézéchias : Ainsi parle Yahvé, le Dieu de David, ton père : J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes; je vais ajouter quinze années à la durée de ta vie. [6]Je te délivrerai, ainsi que cette ville, des mains du roi d'As-

31. « et — fruits » lis. *oupherî*. H : et produira des fruits. 32. « [Dieu] des armées ». Manque en 2 Rois 19, 31 d'après H^k. 33. « au sujet du » *G S L* (lis. *ʿal*). H : au. 38, 2. « Ézéchias ». Manque en 2 Rois 20, 2 (H L). 3. « il dit ». 2 Rois 20, 2 : en disant. 4. « Alors ». 2 Rois 20, 4 : Ésaïe n'était pas [encore] sorti de la cour intérieure quand... 5. « Va ». 2 Rois 20, 5 : Retourne. « Ézéchias ». 2 Rois aj. : le chef de mon peuple. « je vais ajouter ». 2 Rois 20, 5 : je vais te guérir et dans trois jours tu monteras à la maison de Yahvé. 6. J'ajouterai.

syrie; je protégerai cette ville. — [7]Et voici le signe que Yahvé t'accorde [pour te convaincre] qu'il accomplira la promesse qu'il a prononcée : [8]je vais faire reculer l'ombre de dix des degrés que le soleil a déjà franchis en descendant sur les degrés d'Aḥaz. » Et le soleil revint [en arrière] de dix des degrés qu'il avait déjà descendus[a].

Prière d'Ézéchias[b].

[9]Miktam[c] [composé] par Ézéchias, roi de Juda, lorsqu'il tomba malade et se remit de son mal. Ps

10 Je me disais : « Il faut donc que je m'en aille
à l'apogée de ma vie[d].
C'est derrière les portes du Cheôl[e] que ma place m'est assignée
pour le reste des années que j'avais à vivre[f]. »
11 Je me disais : « Je ne verrai plus Yahvé[g]
sur la terre des vivants;
Je ne contemplerai plus la lumière
avec les habitants du monde.
12a-d De ma demeure[h] les pieux sont arrachés; elle est emportée loin de moi
comme une tente de bergers.
Comme un tisserand, tu enroules ma vie,
[puis] tu me retranches de la trame[i].
13b-d Comme un lion, tu brises
tous mes os.
Jour et nuit tu me livres [à la souffrance].

6. 2 Rois 20, 6 aj. : pour l'amour de moi-même et de David, mon serviteur (cf. 37, 35). 7-8. L'épisode du signe est ici raconté beaucoup plus brièvement que dans 2 Rois 19, 8-11. 8. « l'ombre — Aḥaz » d'après 8b (lis. *haṣṣél bamma'ălôt* et transposer *baššèmèš*, corrigé en *haššèmèš*, après *yâredâ*). H : l'ombre des degrés qu'elle a descendus [« elle » ne peut pas se rapporter à « ombre » qui est masc. en hébreu, mais à « soleil » qui peut être féminin] sur les degrés d'Aḥaz, de dix degrés en arrière. — Texte incertain, probablement glosé. 9. « Miktam » cf. Ps. 16 et 56-60. H : Écrit. G : Prière. 10. « Il — aille » transp. *'élekâ* après *'âmartî* pour le rythme. « à l'apogée » *G* (lis. *beroum*). H : dans le silence. — Texte incertain. 11. « Yahvé » *S.* H : Yah, Yah (forme brève du nom de Yahvé). « la lumière » lis. *'ôr.* H : d'hommes. « du monde » *H** (lis. *ḥâlèd*). H : de la cessation [de la vie] (?). 12. « de bergers » lis. *rô'îm.* H : de mon berger. « tu enroules » lis. *qippadtâ.* H : j'enroule. « tu me » lis. *tebaṣṣe'énî.* H : il me. 13b. « tu brises » lis. *tešabbér.* H : il brise.

a. Dans le livre des Rois, le récit est sensiblement plus développé. Sur les différences entre les deux recensions, voyez note *j*, *a* et *e* sur 2 Rois 20, 4, 5 et 11. *b.* C'est un psaume, qui ne figure pas dans le récit parallèle du livre des Rois. Il a dû être inséré tardivement dans l'histoire de la maladie d'Ézéchias; car, dans la recension que nous avons ici, cette histoire a été bouleversée pour lui faire place, sans qu'on soit parvenu à un ordre entièrement satisfaisant. Ce psaume est de composition récente; car il présente plusieurs aramaïsmes (v. 12, 14, 18). Il ne doit donc pas avoir été écrit au VIIIe siècle; l'attribution à Ézéchias doit être, comme celles qui figurent dans beaucoup des en-tête du livre des Psaumes, la conjecture d'un scribe qui estimait que les termes de telle ou telle pièce convenaient à la situation d'un personnage de la tradition biblique : on a de même inséré après coup des psaumes dans les histoires d'Anne (1 Sam. 2, 1-10), de David (2 Sam. 22 et 23, 1-7), de Jonas (Jon. 2, 3-10), des compagnons de Daniel. Le texte en est mal conservé (voy. notes crit.), ce qui explique qu'on ait pu hésiter même sur le sens général de la pièce. D'après certains critiques ce serait la supplication d'un malade implorant la guérison. Mais la formule du début (« je me disais ») appelle nécessairement une contrepartie corrigeant ce que le fidèle pensait au temps où il était malade. De plus au v. 17, les verbes ne paraissent pas pouvoir être traduits par des futurs ou des impératifs : le suppliant a été préservé de la fosse. Le psaume que nous avons ici est donc, comme le veut la formule d'introduction (v. 9), une prière d'actions de grâce composée, de même que beaucoup de pièces similaires, de deux parties : dans la première (v. 10 ss.) le fidèle reproduit les réflexions et les prières qu'il faisait à l'heure de la détresse; dans la seconde, qui commence, selon nous, au v. 17 (d'après d'autres, dès le v. 15), il rend grâces à Dieu de lui avoir accordé pardon et guérison.

c. Terme désignant sans doute une certaine sorte de psaume et qui figure en tête de plusieurs pièces du Psautier (16, 56-60). Le sens en est, du reste, obscur pour nous (voy. note générale sur les Psaumes, 18). *d.* Litt. : *quand mes jours s'élèvent*, quand ma vie est à son point le plus haut. C'est la leçon de G. L'hébreu porte : « dans le silence » ou « le repos (?) de mes jours », par où l'on entend l'heure du repos, midi, ou bien : le temps le plus heureux. *e.* Appelées ailleurs « les portes de la mort » (Ps. 9, 14; 107, 18; Job 38, 17). D'après le poëme babylonien de la descente d'Ichtar aux Enfers, le séjour des morts est une ville entourée de sept enceintes percées d'autant de portes. Les Égyptiens aussi parlaient de portes séparant les diverses parties du monde des morts (voy. note sur Job 38, 17). *f.* Litt. : *le reste de mes années.*

g. Quand l'ancien Israélite se rendait en pèlerinage à un sanctuaire, il pensait « voir la face de Yahvé » (Ex. 23, 15 et note c), 17; 34, 20, 24; Deut. 31, 11; És. 1, 12; 1 Sam. 1, 22).

h. L'hébreu *dôr* peut signifier « demeure » comme l'arabe *dar.* Il s'agit, dans la circonstance, d'une tente dont les pieux sont « arrachés du sol ». *i.* Le poëte compare sa vie à une pièce d'étoffe que le tisserand a sur son métier; au fur et à mesure qu'il en a achevé une certaine longueur il l'enroule sur une pièce de bois placée à l'une des extrémités du métier; quand il l'a entièrement terminée, il coupe les fils qui la rattachaient à la trame.

12a Jour et nuit[a] tu me livres[b] [à la souffrance] :
13a j'exhale des plaintes jusqu'au matin[c].
14 Comme l'hirondelle[d], je pousse des cris aigus;
je gémis comme la colombe[e].
Mes yeux languissent après [le secours d'] en haut.
Yahvé, prends souci de moi[f]! Fais-toi mon garant[g]!
15 Quel langage tenir? Que lui dirai-je,
puisque c'est lui qui agit?
Je traîne toutes mes années dans l'amertume de mon âme.
16 . . . .[h]
Fais-moi revenir à la santé! Rends-moi la vie! »
17 Et voici qu'en bonheur ma souffrance amère
s'est changée...
Car tu as préservé mon âme
de la fosse de perdition
Et tu as rejeté derrière toi[i]
tous mes péchés[j].
18 En effet[k], ce n'est pas le Cheôl qui dira tes louanges,
la Mort qui te célébrera.
Ceux qui sont descendus dans la fosse n'espèrent[l] plus
en ta bonté.
19 C'est le vivant, le vivant qui te loue,
comme je le fais aujourd'hui.
Le père à ses enfants
fait connaître ta fidélité.
20 Yahvé, daigne nous sauver,
et nous ferons résonner les cordes de nos instruments
Tous les jours de notre vie
devant la maison de Yahvé[m].

13a. « j'exhale des plaintes » *T* (lis. *šiwwa'tî*). H : je rends semblable (ou : j'aplanis, je calme [mon âme?]). 14. « languissent — haut » cf. *Ps.* 84, 3; 119, 81 (lis. *kâlou*). H : dépérissent [à regarder] en haut. — Texte incertain. « prends — moi » *S T* (lis. *'èsqâ*). H : il y a oppression pour moi. 15. « Que lui dirai-je puisque » lis. *we'ômar lô.* H : or il m'a dit et. 17. « en — changée » lis. *nâmar* au lieu du 2e *mar.* H : pour le salut mon amertume a été amer (?). « Car » *G* (lis. *kî*). H : Et. « préservé » *G L* (lis. *ḥâsaktâ*). H : aimé. « perdition ». lis. *beliyya'al.* H a une forme insolite de la même racine. « Et » *G* (lis. *we*). H : Car. 18. « bonté » *G VL* (lis. *ḥasdèkâ*). H : fidélité (comme v. 19). 19. « ta » lis. *'èt.* H : en ta (comme v. 18). 20. « daigne » aj. *hô'él.* Manque en H. « nous sauver » *S* (lis. *lehôšî'énou*). H : me sauver. nous ferons ». G : je ferai. « de nos (litt. : des) » lis. *ouneginôt.* H : de mes. « notre ». G : ma.

a. Litt. : *du jour jusqu'à la nuit*, c'est-à-dire non seulement le jour, mais même la nuit (cf. 13a). D'autres entendent : « du jour à la nuit », c'est-à-dire en un instant. *b.* Acception araméenne. *c.* Nous proposons d'intervertir 12e-13a et 13b-d, de façon à réunir, d'une part, les vers où le fidèle décrit le traitement que Yahvé lui inflige, de l'autre ceux où il parle de ses plaintes (13a, 14a-b). Cette transposition aurait l'avantage d'expliquer fort simplement pourquoi la même phrase est répétée à la fin du v. 12 et à la fin du v. 13 : le vers sur le lion (13b-c) aura été sauté par un copiste, puis rétabli en marge avec reproduction de l'hémistiche avant lequel il devait être inséré; la note marginale aura ensuite été réintroduite dans le texte, mais à une mauvaise place et avec l'amorce du passage qui devait lui faire suite. *d.* L'hébreu a ici deux mots que les uns interprètent : « le *sous* qui pépie » (ainsi a compris le traducteur syriaque) : ce serait le nom de l'hirondelle. D'autres entendent : « l'hirondelle, la grue », et voient dans le second mot une glose. Le témoignage de la version grecque, qui a traduit simplement « l'hirondelle », peut être allégué dans les deux sens. Le seul autre passage où figure le mot qu'on traduit par « grue » (Jér. 8, 7) ne prouve pas que telle en soit bien la signification. *e.* Cf. 59, 11.

f. Cette acception du verbe employé paraît être un emprunt à l'araméen, où elle est bien attestée. *g.* Cf. Job 17, 3. *h.* Litt. : *Seigneur, ils vivront sur eux et pour tous en elles la vie de mon esprit.* Texte inintelligible, évidemment altéré. *i.* Litt. : *derrière ton dos.* *j.* La maladie était le châtiment des fautes commises par le suppliant; le pardon de ces péchés est la condition première de la guérison (cf. 33, 24 et note). *k.* Le poëte indique ici l'une des raisons qui ont dû déterminer Yahvé à prolonger la vie de son serviteur : c'est qu'une fois descendu au Cheôl, celui-ci ne pourrait plus célébrer les louanges de son Dieu. Cf. Ps. 6, 6 (et note *h*); 30, 10; 88, 11-13; 115, 17-18. *l.* Terme araméen. *m.* Avec ce texte, qui est à peu près celui de S, le v. 20 serait un répons par lequel la communauté s'associait au psaume d'action de grâces individuel qui précède quand il était chanté dans le Temple. La version grecque suit un autre texte, où il y a partout la 1re personne du singulier : « Yahvé a daigné *me* sauver, aussi *ferai-je* résonner etc. » Le v. 20 ferait alors corps avec la prière d'action de grâces individuelle des v. 10-19, dont il formerait la conclusion. L'édition massorétique offre un mélange des deux recensions, qui ne peut guère être primitif : « *nous* ferons résonner les cordes de *mes* instruments tous les jours de *notre* vie. »

TÉ

Promesse de guérison (suite).

[21] Alors Ésaïe dit : « Qu'on apporte un gâteau de figues; qu'on en enduise l'ulcère et le roi guérira. » [22] Ézéchias dit : « A quel signe reconnaîtrai-je que je monterai à la maison de Yahvé[a]? »

Ambassade de Merodak-Baladan.

39 [1] Vers la même époque, Merodak-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya à Ézéchias des eunuques [chargés de] présents; car il avait appris la maladie et le rétablissement du roi. [2] Ézéchias se réjouit de leur arrivée et il leur fit visiter toute la maison contenant ses trésors, — l'argent, l'or, les aromates, l'huile précieuse, — ainsi que tout son arsenal et toutes ses réserves. Il n'y eut rien dans tout son palais et dans tous ses domaines qu'Ézéchias ne leur montrât.

[3] Le prophète Ésaïe se rendit auprès du roi Ézéchias et lui demanda : « Qu'ont dit ces gens et d'où viennent-ils pour te visiter? » Ézéchias répondit : « Ils viennent d'un pays lointain, de Babylone. » [4] Ézéchias reprit : « Ils ont vu tout ce qui se trouve dans mon palais. Il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré. » [5] Ésaïe dit alors à Ézéchias : « Écoute la parole de Yahvé, [Dieu] des armées : [6] Le temps viendra où tout ce qui est dans ton palais et tout ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour sera emporté à Babylone; rien n'en restera [ici], déclare Yahvé. [7] On prendra aussi plusieurs des fils qui seront issus de toi, que tu auras engendrés, et on en fera des eunuques dans le palais du roi de Babylone. » [8] Ézéchias répondit à Ésaïe : « La parole de Yahvé que tu viens de [m']annoncer est bonne! » Il se disait : « Il y aura, en effet, paix et sûreté tant que je vivrai. »

21. « Qu'on apporte ». 2 Rois 20, 7 : Prenez. « qu'on en enduise ». 2 Rois : On en prit un, et on le mit sur. 22. « dit ». 2 Rois 20, 8 aj. : à Ésaïe. « reconnaîtrai-je ». 2 Rois aj. : que Yahvé va me guérir et. « que je ». 2 Rois : que dans trois jours je. **39,** 1. « des eunuques — de (litt. : des eunuques et des) » d'après v. 7 (leur) lis. *sârîsîm*. H : des lettres et des. 2. « tout son arsenal ». 2 Rois 20, 13 : son arsenal. 5. « [Dieu] des armées ». Manque en 2 Rois 20, 16. 8. « Il y — paix ». 2 Rois 20, 19 : Ne l'est-elle pas s'il y a paix.

a. Les v. 21 et 22 viennent trop tard après qu'Ésaïe a déjà indiqué le « signe » accordé par Yahvé, que le prodige s'est accompli (v. 7 et 8) et que le roi a rendu grâces pour sa guérison v. 17). Ces versets étaient probablement destinés à être insérés entre les v. 6 et 7, mais ont sans doute été ajoutés tardivement d'après le livre des Rois; car il y est fait allusion à une promesse qui ne figure pas dans la recension du livre d'Ésaïe : l'annonce qu'Ézéchias monterait bientôt au Temple (2 Rois 20, 5, 8).

DEUXIÈME PARTIE

LES PROPHÉTIES DU SECOND ÉSAÏE

LA CONSOLATION D'ISRAËL (40-55)[a]

I — LA BONNE NOUVELLE (40-41)

Voici votre Dieu !

40 [1] Consolez, consolez mon peuple,
dit votre Dieu;
[2] Adressez à Jérusalem des paroles de réconfort[b]
et criez-lui
Que son temps de service est achevé,
que sa faute est payée,
Qu'elle a reçu de la main de Yahvé
double peine pour tous ses péchés[c]. »

[3] Une voix clame : « Dans le désert frayez
un chemin pour Yahvé.
Tracez, toute droite, dans la steppe,
une route pour notre Dieu[d].
[4] Que toute vallée soit comblée;
que montagnes et collines soient toutes abaissées;
Que les crêtes se changent en plaines
et les pentes escarpées en vallons!
[5] Et la gloire de Yahvé[e] se révélera;
toutes les créatures ensemble le verront;
car la bouche de Yahvé l'a promis.

[9] [f] Monte sur une haute montagne,
Sion, messagère de bonnes nouvelles[g]!

a. Ici commence une nouvelle section du livre (ch. 40-55), qui n'est évidemment pas d'Ésaïe : elle est séparée des chapitres contenant les oracles du grand prophète du VIIIe siècle par une partie biographique extraite du livre des Rois, qui était insérée (on le voit par le livre de Jérémie, ch. 52), tout à la fin des livres prophétiques. Le style des ch. 40-55 est fort différent de celui d'Ésaïe; la langue n'est pas la même : l'auteur donne, par exemple, à Yahvé, de nombreux titres qui ne figurent pas dans les ch. 1-39; le Créateur, le Rédempteur, le Sauveur etc...; il emploie couramment le mot qui veut dire d'ordinaire « justice » au sens de « salut » (justification) et le terme qui signifie habituellement « jugement » ou « droit » pour désigner « la vraie religion » (42, 3-4). Les idées sur lesquelles il revient sans cesse ne sont pas les mêmes que celles sur lesquelles insiste Ésaïe ou sont beaucoup plus développées que chez celui-ci : monothéisme rigoureux et formulé en doctrine, universalisme, vocation missionnaire adressée à Israël. Et surtout la situation historique supposée dans les ch. 40-55 est toute différente de celle que connaissaient les contemporains d'Ésaïe : Juda est exilé en Babylonie, le Temple détruit; la puissance oppressive n'est plus l'Assyrie; c'est Babylone. Mais celle-ci est menacée par Cyrus, roi de Perse (550-529), qui a déjà accompli ses premières conquêtes (celle, notamment, des États de Crésus, roi de Lydie, en 546). Le prophète, d'autre part, *annonce* que Cyrus prendra Babylone, libérera les Juifs exilés et ordonnera la reconstruction du temple de Jérusalem. C'est donc entre 546 et 539 que ces prédictions consolantes ont été adressées aux déportés de Juda par un prophète dont nous ignorons le nom et qu'on appelle conventionnellement « le Second Ésaïe ». *b.* Litt. : *Parlez sur le cœur de Jérusalem*. Cf. Gen. 34, 3; 50, 21; Ruth 2, 13; etc.

c. La perspective historique dans laquelle se placent les ch. 40-55 apparaît clairement dès l'abord : la ruine de Jérusalem (586) appartient au passé; la rétribution divine s'est exercée; c'est maintenant l'heure du pardon; la restauration est imminente. On est donc au temps de l'exil babylonien (586-538). *d.* La chaussée royale, par laquelle le monarque divin va se rendre de Babylonie en Palestine, à travers le désert, à la tête de son peuple. *e.* L'éclat physique et spirituel qui environne la personne de Yahvé. Cf. 6, 3; Ex. 33, 18; Éz. 1, 28. *f.* Nous intervertissons les deux strophes v. 6-8 et 9-11, parce que la seconde développe, comme les v. précédents (1-5), le thème du retour de Yahvé en Palestine, tandis que la première passe déjà à la description de la majesté divine, qui fera le sujet des v. 12-31. *g.* La population de la capitale doit monter sur la cime la plus élevée pour apercevoir plus tôt le cortège des exilés libérés conduit par Yahvé et annoncer aux autres villes de Juda la merveilleuse nouvelle. On pourrait aussi traduire : « messagère de Sion »; l'appel serait alors adressé à la collectivité des guetteurs postés par les Jérusalémites sur les sommets pour épier le retour des déportés et l'annoncer à Sion et aux autres villes de Juda (cf. 52, 7-8).

Élève avec force ta voix,
Jérusalem, messagère de bonnes nouvelles,
élève-la sans crainte.
Dis aux villes de Juda :
« Voici votre Dieu!
10 Voici le Seigneur Yahvé,
qui s'avance en [faisant éclater sa] puissance;
son bras[a] lui assure la souveraineté.
Il a avec lui ses récompenses
et ses rétributions le précèdent.
11 Tel un berger, qui mène paître son troupeau,
qui en rassemble les bêtes dispersées,
Porte les agneaux dans ses bras
et conduit les brebis qui allaitent. »

Majesté souveraine de Yahvé.

6 Une voix dit : « Crie »
et je répondis : « Que crierai-je? » —
Toute créature est semblable à l'herbe
et toute sa grâce à la fleur des champs :
7 L'herbe sèche, la fleur se fane,
quand le vent de Yahvé[b] souffle sur elle
(en vérité le peuple est semblable à l'herbe[c]).
8 L'herbe sèche; la fleur se fane;
mais la parole de notre Dieu demeure à perpétuité[d].

12 Qui a jaugé la mer dans le creux de ses mains
et pris à l'empan les dimensions du ciel?
Qui a enfermé la poudre de la terre dans un tiers de boisseau,
pesé les montagnes au peson
et les collines dans la balance?
13 Qui donne des directions à l'esprit de Yahvé?
Qui est son conseiller pour l'instruire?
14 Avec qui se concerte-t-il pour recevoir de lui des avis,
pour qu'on lui enseigne le chemin de la justice
et qu'on lui fasse connaître la voie la plus sage?

15 Les nations sont semblables à la goutte [qui déborde] d'un seau;
elles ne comptent pas plus qu'un grain de poussière sur une balance.
Les îles[e] pèsent aussi peu qu'une poudre fine. — —
16 Le Liban[f] ne suffirait pas pour alimenter les bûchers [de Yahvé]
ni les bêtes qui y vivent pour lui fournir des holocaustes.

40, 10. « en — puissance » *G S L* (lis. *beḥôzèq*). H : en puissant. 11. « en rassemble — bras » lis. *mezôrâw* (poual de *zârâ*) ou *mebouzzârâw* au lieu de *bizerô'ô*, rattacher *ṭelâ'îm* à ce qui précède et suppr. *ou* devant *beḥêqô*. H : rassemble par son bras les agneaux et [les ?] porte dans ses bras. 6. « je répondis » *GL* (lis. *wâ'ômar*). H : il (on ?) a répondu. 12. « la mer — mains » lis. *bis'âlîm yâm*. H : les eaux dans le creux de sa main. 14. « justice » *G* (suppr. *wayelammedèhou da'at*). H aj. : et qu'on lui enseigne la science. 15. « Les îles — une » lis. *yiṭṭelou*. H : Il soulève les îles comme une.

a. Cf. 51, 5, 9; 52, 10; 53, 1; Ps. 71, 18. *b*. Ou : « le souffle de Yahvé ». Il s'agit du terrible vent d'orient (sirocco, simoun). *c*. Cette phrase, en excès dans le vers, doit être une glose. Dans la pensée de l'auteur l'être de chair qui est semblable à l'herbe n'était pas « le peuple », c'est-à-dire le peuple de Juda, mais, avant tout, les empires païens, en apparence si formidables, qui opprimaient « le peuple » : l'Assyrie autrefois, Babylone aujourd'hui. *d*. Dans les v. 6-8, nous avons un bref récit de la vocation du prophète. La toute-puissance de Yahvé et de son verbe, et l'immutabilité de ses promesses à Israël comptent, en effet, parmi les thèmes essentiels de sa prédication. *e*. Ce terme, dans le Second Ésaïe, désigne non seulement les îles et les côtes de la Méditerranée, mais aussi l'ensemble des contrées lointaines (41, 1, 5; 42, 4, 10, 12; etc.). *f*. Montagne dont les forêts étaient célèbres (29, 17; 33, 9; Éz. 31, 15, 16 etc.).

17 Les nations toutes ensemble sont devant lui comme rien;
elles comptent à ses yeux moins que le néant et le vide.

18 A qui pourriez-vous comparer Dieu
et quelle image pourriez-vous donner de lui[a]?
19ab Un artisan coule une statue;
un orfèvre la couvre d'un placage d'or.
41 6b Ils se prêtent aide mutuelle
et se disent l'un à l'autre : « Courage! »
7 L'artisan stimule l'orfèvre;
celui qui polit au marteau encourage le forgeron;
Il dit de la soudure : « Elle est bonne! »
Et il consolide [l'idole] au moyen de clous, de façon qu'elle ne branle pas.
40 19c Il fait fondre [pour elle] des chaînes d'argent...
20 Il choisit un bois qui ne pourrisse pas;
Il se met en quête d'un artisan habile,
afin d'ériger une statue qui ne branle pas.

21 Ne le savez-vous pas? Ne l'entendez-vous pas?
Ne vous l'a-t-on pas appris dès l'origine?
N'avez-vous rien compris
à la création du monde?
22 Celui qui trône au-dessus du disque terrestre,
dont les habitants sont [à ses yeux comme] des sauterelles,
Celui qui a étendu les cieux comme une fine gaze
et les a déployés comme une tente où l'on habite[c],
23 C'est lui [aussi] qui réduit à rien les princes,
qui anéantit les juges de la terre[d] :
24 A peine ont-ils été plantés, à peine ont-ils été semés,
à peine leur tige a-t-elle pris racine dans le sol
Qu'il souffle sur eux et ils sèchent;
et l'ouragan les emporte comme un fétu de paille[e].

25 « A qui pourriez-vous me comparer
et à qui pourrais-je être assimilé, dit le Saint? »
26 Levez les yeux au ciel
et regardez : qui a créé tous ces [astres]?
Celui qui fait sortir au complet leur armée,
qui les appelle tous par leur nom.
Sa puissance et sa force sont telles
que nul ne manque au rendez-vous[f].

19c. « Il fait fondre » lis. *yiṣrôph*. H : Faisant fondre. 20. *S L* (suppr. *hamesoukkân teroumâ*). H aj. en tête : Celui qui est appauvri en offrande (?) (glose ou texte très altéré). 21. « à la création » lis. *mîsoudat*. H : aux fondements. 26. « Sa — telles que (litt. : A cause de la grandeur de la puissance et de la vigueur de la force) » *G S L* (lis. *we'ômèṣ*). H : A — puissance et vigoureux de force.

a. Faire une image de Yahvé serait méconnaître sa majesté souveraine; car ce serait l'assimiler à une créature, homme ou animal. Ce serait, de plus, l'identifier à un objet fabriqué par l'industrie humaine. L'auteur décrit successivement la fabrication d'une idole de métal (v. 19 et 41, 6-7), puis d'une statue de bois (v. 20). *b*. Les v. 6 et 7 du ch. 41, sans lien avec leur contexte actuel, font, au contraire, une excellente suite à 40, 19ab. *c*. Les anciens se représentaient la terre sous la forme d'un cercle (cf. Prov. 8, 27) sur les bords duquel reposait le ciel, qu'on se figurait soit comme une voûte solide (Gen. 1, 6-7), soit comme une draperie déployée au-dessus de la terre (cf. 34, 4; Ps. 102, 17). *d*. C'est-à-dire ceux qui gouvernent les diverses nations du monde (cf. Ps. 2, 10; Jug. 2, 16 et note *e*). *e*. La puissance de Yahvé, manifestée dans la création, doit rassurer Israël, même quand ce peuple est opprimé par les tyrans les plus redoutables. *f*. Les astres étaient considérés par les Israélites, de même que par les anciens en général, comme des êtres animés (Jug. 5, 20; Gen. 1, 16); mais le prophète affirme qu'ils ne sont que des créatures et d'obéissants satellites de Yahvé. S'il souligne ainsi la supériorité de son Dieu sur les astres, c'est que les Babyloniens saluaient en ces derniers les divinités suprêmes.

27 [Alors] pourquoi dis-tu, ô Jacob,
pourquoi répètes-tu, ô Israël :
« Ma destinée est cachée à Yahvé;
mon droit passe inaperçu de mon Dieu? »
28 Ne le sais-tu pas,
ne l'as-tu pas appris?
Yahvé est un Dieu éternel,
qui a créé les extrémités de la terre?
Il ne se fatigue pas; il n'est jamais las;
nul ne peut sonder sa sagesse.
29 A qui est fatigué, il rend la vigueur;
au faible, il donne la force en abondance.
30 Les jeunes gens [même] se fatiguent et se lassent;
les jeunes hommes peuvent chanceler;
31 Mais ceux qui espèrent en Yahvé renouvellent leurs forces;
il leur croît des ailes comme [celles des] aigles[a].
Ils courent et ne sont jamais las;
ils marchent et ne se fatiguent pas.

C'est Yahvé, et non quelqu'une des nations païennes, qui a suscité Cyrus[b].

41

1 « Iles, faites silence pour m'écouter
et que les peuples . . . .[c]
Qu'ils s'avancent et qu'alors ils prennent la parole;
comparaissons, eux et moi, en justice.
2 Qui a suscité de l'orient
celui que la victoire accompagne pas à pas[d]?
Qui livre à sa merci les nations
et abaisse [devant lui] les rois,
Pulvérisant leur glaive
et rendant leur arc semblable au chaume qu'emporte le vent?
3 Il les poursuit et s'avance invulnérable[e]
par une route que ses pieds ne touchent même pas[f].
4 Qui a provoqué ces événements? Qui en est l'auteur?
C'est celui qui, depuis l'origine, appelle [à l'existence] les générations;
C'est moi, Yahvé, moi qui suis le premier
et qui serai encore avec les derniers. »
5 A sa vue les îles sont dans l'effroi,
les extrémités de la terre tremblent[g];
elles approchent, elles viennent[h].

41, 2. « abaisse » lis. *yôrîd*. H : foule. « leur glaive..., leur arc » (*G*) (lis. *ḥarbâm* et *qaštâm*). H : son glaive..., son arc. G : leurs glaives..., leurs arcs.

a. Le vol de l'aigle, célèbre pour sa rapidité (2 Sam. 1, 23; Jér. 4, 13; Job 9, 26; Lam. 4, 19), est ici l'image de la puissance et de la constance infatigable avec lesquelles le croyant s'élève au-dessus de tout ce qui pourrait le décourager. On peut penser aussi à la croyance selon laquelle l'aigle, devenu vieux, retrouve la jeunesse (Ps. 103, 5). *b*. Le Second Ésaïe présente cette affirmation sous la forme d'une discussion avec « les peuples » (v. 1-5). Le genre de la controverse est fréquemment employé par le prophète (40, 12-17, 18-20, 21-26; 41, 21-24; 42, 18-25; 43, 8-13; 48, 14-16; 49, 14-21). *c*. Le texte traditionnel porte : « renouvellent leurs forces ». Mais c'est évidemment une répétition erronée de 40, 31a. On a proposé de corriger : « tremblent en ma présence », ou : « attendent mon plaidoyer ». Mais ce ne sont que des conjectures. *d*. Le héros dont le prophète célèbre les exploits, sans le nommer encore (cf. v. 25; 45, 13; 48, 14-16), sera bientôt désigné par son nom (44, 28; 45, 1) : c'est Cyrus, le fondateur de l'empire achéménide, souverain des Perses, devenu roi des Mèdes en 549. Au temps où ceci a été écrit, le conquérant avait déjà remporté ses premières victoires; il avait donc sans doute déjà soumis la Lydie (546). *e*. Litt. : *sain et sauf*. *f*. Il progresse si rapidement qu'il semble voler au-dessus de la terre (cf. Dan. 8, 5). *g*. Le v. 4, qui décrit l'impression faite sur « les îles » par les prodigieux succès du conquérant, serait mieux à sa place avant le v. 4. Peut-être un correcteur l'a-t-il transposé ici pour servir de transition entre les v. 1-4 et les v. 6 et 7 après que ces derniers versets eurent été, par erreur, intercalés dans le ch. 41, au lieu de figurer après 40, 19ab. *h*. En réponse à la citation à comparaître de Yahvé (v. 1). Cette phrase, en excès dans le vers et sans lien réel avec le début du v., est sans doute une addition.

Qu'Israël se rassure : il est le Serviteur de Yahvé.
Ses ennemis seront anéantis et il reviendra dans son pays.

8 Et toi, Israël, mon serviteur[a],
Jacob que j'ai élu,
Race d'Abraham, mon ami[b], — —
9 Toi que j'ai pris des extrémités de la terre
et que j'ai appelé du bout du monde[c],
Toi à qui j'ai dit : « Tu es mon serviteur;
je t'ai élu et ne t'ai point rejeté[d]. »
10 Sois sans crainte, car je suis avec toi;
ne jette pas à la ronde des regards angoissés, car je suis ton Dieu.
Je t'affermis et je viens à ton aide;
je te soutiens de ma droite victorieuse.

11 Ils vont être couverts de honte et de confusion,
tous ceux qui sont irrités contre toi.
Ils seront anéantis et périront,
ceux qui te prennent à partie.
12 Tu les chercheras et ne les trouveras plus,
ceux qui contestent avec toi;
Ils seront anéantis et réduits à rien,
ceux qui te font la guerre.
13 Car moi, Yahvé, je suis ton Dieu,
qui te tiens par la main droite
Et qui te dis : « Sois sans crainte :
je viens moi-même à ton secours. »

14 Sois [donc] sans crainte, Jacob, [pauvre] vermisseau,
Israël, larve [chétive].
Je viens moi-même à ton secours, — oracle de Yahvé; —
ton Rédempteur[e], c'est le Saint d'Israël[f].
15 Je vais faire de toi un traîneau à dépiquer[g] tranchant[h],
tout neuf, hérissé de pointes :
Tu broieras les montagnes et les réduiras en menue poussière;
tu rendras les collines semblables à la paille [hachée].
16 Tu les vanneras et le vent les emportera[i];
l'ouragan les dispersera.
Mais tu seras dans l'allégresse, grâce à Yahvé;
tu te glorifieras du Saint d'Israël.

14. « Israël — chétive (litt. : vermine d'Israël) » cf. *G* (lis. *rimmat*). H : hommes d'Israël.

a. Pour le Second Ésaïe, « le Serviteur de Yahvé », c'est la nation israélite (cf. 42, 19; 43, 10; 44, 1, 21; 48, 20). *b*. Le même qualificatif est donné à Abraham 2 Chron. 20, 7; Jacques 2, 23 et dans le Coran (4, 124). Les musulmans l'appellent aussi, par abréviation, « l'Ami », el-Ḫalîl; de là le nom arabe d'Hébron. *c*. Allusion à la vocation d'Abraham (Gen. 12, 1-4a). L'élection des patriarches est une tradition yahviste (cf. Gen. 18, 19), reprise par le Second Ésaïe, tandis que les prophètes antérieurs faisaient dater l'élection nationale de la sortie d'Égypte. *d*. En dépit de l'exil, qui pourrait faire croire le contraire, Yahvé n'a pas annulé son décret d'élection (cf. 50, 1). *e*. Titre caractéristique donné à Yahvé par le Second Ésaïe et ses imitateurs. Le « rédempteur » (*goël*) était proprement le plus proche parent, qui avait le devoir de racheter les terres vendues par un Israélite tombé dans la misère et, aussi, de le venger s'il était tué. Le « rédempteur » est donc le défenseur, le protecteur. *f*. Autre désignation de Yahvé employée avec prédilection par Ésaïe (1, 4; 5, 19, 24; 10, 20; 17, 7; 30, 11, 12, 15; 31, 1; 37, 23) et, à son exemple, par le Second Ésaïe (41, 16, 20; 43, 3, 14; 45, 11; 47, 4; 48, 17; 49, 7; 54, 5; 55, 5) et d'autres (60, 9, 14; Jér. 50, 29; 51, 5). *g*. Il s'agit d'une sorte de traîneau en bois, garni en dessous de pointes de métal ou de pierres aiguës, qu'on faisait traîner sur les céréales pour en détacher les grains, avant de les vanner (Am. 1, 3; És. 28, 27). *h*. Ce mot, qui surcharge le vers, est sans doute une glose destinée à expliquer le mot « traîneau à dépiquer » par un synonyme : le terme hébreu traduit par l'adjectif « tranchant » pouvait, en effet, être un substantif désignant le même instrument aratoire (Am. 1, 3; És. 28, 27; Job 41, 22). *i*. En Judée on choisit, pour vanner, l'heure où souffle la brise d'ouest venue de la Méditerranée.

17 Les malheureux et les pauvres[a] qui cherchent de l'eau sans en trouver
et dont la langue est desséchée par la soif,
Je les exaucerai, moi Yahvé;
moi, le Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai pas.
18 Sur les hauteurs dénudées, je ferai jaillir des fleuves
et des sources dans les vallées[b].
Je changerai le désert en étang
et la terre aride en fontaines.
19 Je mettrai dans le désert cèdres,
acacias, myrtes et oliviers;
Je ferai croître dans la steppe le cyprès
côte à côte avec l'orme et le buis[c],
20 Afin qu'ils voient et qu'ils reconnaissent,
qu'ils observent et comprennent tous
Que c'est la main de Yahvé qui a fait cela
et le Saint d'Israël qui a réalisé ce prodige.

Néant des dieux païens prouvé par leur impuissance à prédire l'avenir.

21 « Plaidez votre cause,
déclare Yahvé[d].
Produisez vos preuves,
dit le roi de Jacob.
22 Qu'ils s'avancent et nous fassent connaître
le cours des événements.
Ceux du passé[e], les avaient-ils prédits,
de façon que nous y fussions attentifs?
Ou bien apprenez-nous ce que sera l'avenir,
afin que nous en connaissions l'issue.
23 Révélez les choses futures
et nous reconnaîtrons que vous êtes des dieux.
Faites quelque chose — de bon ou de mauvais[f], —
que nous puissions voir, dont nous soyons tous témoins.
24 Mais vous n'êtes rien; votre œuvre, c'est le néant même.
C'est une abomination que de vous prendre pour dieux. »

25 Je l'ai suscité du septentrion[g] et il vient;
de l'orient je l'ai appelé par son nom[h],
Et il a foulé aux pieds les princes comme de la boue,
tel le potier quand il pétrit l'argile.

17. « qui cherchent... dont la langue » lis. *mebaqqesê*. H : cherchent...; leur langue. 22. « s'avancent » *G S L* (lis. *yiggeśou*). H : fassent approcher (exposent ?). « les avaient-ils prédits » lis. *hăhiggîdou*. H : annoncez [-les]. « Ou — l'issue » transposer *wenêd'â 'aḥărîtên* à la fin du v. H : ...et que nous en connaissions l'issue. Ou bien apprenez — l'avenir. 24. « n'êtes rien » cf. v. 29 (lis. *'ayin*). H : êtes moins que rien (?). « le néant même » lis. *mè'èphès* (cf. 40, 17) ou *'èphès* (cf. v. 29). H : moins qu'un souffle (?). 25. « je l'ai appelé — nom » cf. 45, 3 (lis. *èqrâ' bišmô*). H : [celui qui] invoque mon nom. « Et il a foulé » lis. *wayyâbos*. H : Et il viendra.

a. Ce terme, assez impropre ici, a sans doute été surajouté : l'hémistiche est trop long. *b*. Sur cette transformation merveilleuse du désert cf. 43, 19-20; 48, 21; 49, 10; 55, 12-13. *c*. Vers reproduit 60, 13. *d*. Apostrophe adressée, non plus aux peuples étrangers comme v. 1-4, mais à leurs dieux (v. 23). Bien que, pour Yahvé et pour son prophète, ces divinités soient sans existence réelle (v. 24, 29), Yahvé les interpelle, parce que leurs adorateurs croient à leur réalité. *e*. L'auteur pense spécialement aux premiers succès de Cyrus (cf. v. 25-29). *f*. « Ne dire ni bien ni mal » c'est ne rien dire (Gen. 24, 50; 31, 24, 29; 2 Sam. 13, 22). « Ne faire ni bien ni mal » c'est ne rien faire (Nomb. 24, 18). Cf. Jér. 10, 5. *g*. Il s'agit de Cyrus. *h*. Le texte traditionnel porte : « il invoque mon nom ». Mais le parallélisme avec « je l'ai suscité » suggère plutôt qu'il est parlé comme dans l'hémistiche précédent d'une initiative divine. Il semble, du reste, d'après 45, 4, 5, que, selon le Second Ésaïe, Cyrus, lors de ses premiers succès, ne connaissait pas encore Yahvé.

26 Qui avait annoncé l'événement à l'avance, en sorte que nous le reconnaissions?
Qui l'avait prédit, en sorte que nous disions : « C'est exact »?
Personne n'a rien prédit, personne n'a rien fait entendre;
nul n'a entendu vos oracles.
27 Mais moi, je l'ai d'avance annoncé à Sion;
j'ai envoyé à Jérusalem un messager porteur de bonnes nouvelles.
28 Je regardai et [ne vis] personne,
pas un d'entre ces [dieux-]là qui donnât des avis,
que je pusse interroger et qui [me] répondît!
29 Tous tant qu'ils sont, ils ne sont rien;
leurs œuvres sont le néant même;
leurs statues ne sont que vent et vanité[a].

II — VOCATION D'ISRAËL. SON RÉTABLISSEMENT ASSURÉ (42, 1-44, 23).

Le serviteur de Yahvé appelé à être la lumière des nations.

42 1[b] Voici mon serviteur, que je soutiendrai,
mon élu, que j'aime du fond de l'âme.
Je fais reposer sur lui mon esprit[c],
pour qu'il apporte aux nations la vraie religion[d].
2 Il ne crie pas, jamais il n'élève le ton
il ne fait pas retentir sa voix dans les rues.
3 Il ne brise pas le roseau froissé;
il ne souffle pas la mèche qui s'éteint[e].
Fidèlement il annonce la vraie religion;
4 il ne laissera pas son ardeur s'éteindre ni son courage se briser
Jusqu'à ce qu'il ait fait régner la vraie religion sur la terre
et que les îles attendent ses instructions[f].

5 Ainsi parle Dieu, Yahvé,
qui a créé les cieux et les a déployés[g],
Qui a affermi la terre
et a fait germer ce qui y croît,

42, 3. « il ne souffle » lis. *yisberô* (parallèle à *yekabbènnâ*) *pištâ*. H : et il ne souffle. 4. « ni — briser » T (lis. *yêrôṣ*). H : il ne courra pas. 5. « a fait germer » aj. à la fin *ṣôṣî'*. Manque en H.

a. Affirmation de monothéisme absolu, comme au v. 24. *b*. Les v. 1-4 forment le premier des quatre « chants du Serviteur de Yahvé », que certains critiques attribuent à un auteur distinct du Second Ésaïe et qui serait antérieur à ce prophète selon les uns, plus récent que lui selon d'autres. Tandis que pour le Second Ésaïe « le Serviteur de Yahvé » est indubitablement un titre d'honneur désignant le peuple d'Israël (41, 8-10 et note *a*), plusieurs interprètes pensent que, dans les quatre « chants du Serviteur », ce terme désigne une personnalité individuelle, que les uns cherchent dans le passé, (on y a vu un martyr, un docteur de la Loi, Moïse, un prince comme Jéconias ou Zorobabel, etc.), tandis que d'autres le situent au temps du Second Ésaïe (le Serviteur serait le prophète lui-même), et que d'après une troisième opinion il appartiendrait à l'avenir : ce serait une figure eschatologique ou même le Messie. Il ne nous paraît pas qu'il soit nécessaire ni d'attribuer ces quatre « chants » à un auteur à part ni de prêter au terme de « Serviteur de Yahvé », dans ces quatre fragments, une signification différente de celle que lui donnait le Second Ésaïe, pour qui elle représentait le peuple d'Israël, prophète de Yahvé. *c*. L'esprit de Yahvé est le principe de l'activité prophétique (Nomb. 24, 2; 1 Sam. 10, 6, 10; 19, 20, 23; Os. 9, 7; És. 59, 21; etc.). *d*. Le mot que nous traduisons ainsi signifie d'ordinaire « le droit », mais, chez le Second Ésaïe, il désigne souvent « la religion normale », comme l'arabe *dîn*, qui proprement veut dire, lui aussi, « droit ». *e*. A la différence des anciens *nabis*, qui clamaient dans les rues ou dans la cour du Temple le message, d'ordinaire menaçant, qu'ils étaient chargés de transmettre au peuple, le prophète, depuis Ézéchiel, se sent appelé à s'adresser aussi aux individus, pour les gagner personnellement et les convaincre par des raisonnements plutôt que les subjuguer par des reproches véhéments et des menaces. Tel un berger, il prend soin des plus faibles de ses ouailles (Éz. 34, 11-16), essayant d'obtenir que le méchant même se convertisse et qu'il vive (Éz. 18, 23, 25-32). *f*. Litt. : *sa tôrâ*. Ce mot ne désigne pas ici la loi écrite, mais les directions et enseignements que donneront les prédicateurs de la vraie religion (cf. És. 2, 3 et note *a*). *g*. Cf. 40, 22 et note c.

Qui donne la respiration au peuple qui l'habite
et le souffle aux êtres qui s'y meuvent

6 Moi, Yahvé, je t'ai réellement appelé;
je t'ai pris par la main,
Je t'ai formé, je t'ai désigné pour être le peuple de l'alliance[a],
la lumière des nations,

7 Pour ouvrir les yeux des aveugles[b],
faire sortir du cachot les captifs,
Et de la prison ceux qui sont confinés dans les ténèbres[c].

8 Je suis Yahvé; tel est mon nom :
Je ne céderai pas ma gloire à d'autres
ni mon honneur aux idoles.

9 Les premiers événements [annoncés][d] se sont réalisés;
j'en prédis de nouveaux[e] :
Avant qu'ils n'apparaissent[f],
je vous les fais connaître.

L'univers invité à chanter la délivrance d'Israël.

10 Chantez en l'honneur de Yahvé un cantique nouveau[g];
du bout de la terre [entonnez] sa louange.
Que la mer le célèbre, avec tout ce qu'elle contient[h],
les îles avec leurs habitants!

11 Que le désert et ceux qui le parcourent élèvent la voix,
les douars où habite Qédar[i] !
Que les habitants de Sèla[j] éclatent en cris de joie :
du haut des montagnes qu'ils poussent des acclamations!

12 Qu'ils rendent gloire à Yahvé
et que dans les îles on publie sa louange!

13 Yahvé s'avance comme un héros;
son ardeur s'éveille comme celle d'un guerrier.
Il pousse son cri de guerre, il clame [son défi];
il marche en héros contre ses ennemis.

14 « Longtemps je me suis tu;
j'ai gardé le silence; je me suis contenu.
[Mais maintenant] je pousse des cris comme une femme en travail;
je suis haletant; je suffoque[k].

15 Je vais réduire en désert montagnes et collines,
dessécher toute l'herbe qui les couvre,
Changer les fleuves en lieux arides
et mettre à sec les étangs.

6. « je t'ai pris... je t'ai formé, je t'ai désigné » *G S L* (lis. *wâ'aḥzêq, wâ'èṣṣorkâ wâ'èttènkâ*). H : je te prendrai..., je te formerai, je te désignerai. 10. « Que la mer le célèbre » lis. *yôdouhou*. H : Ceux qui descendent (s'embarquent) [sur] la mer. « et ceux — parcourent » lis. *we'ôberâw*. H : et ses villes. 14. « je suffoque (litt. : et j'aspire le vent) » lis. *rouaḥ* au lieu de *yaḥad*. H : et j'aspire ensemble. 15. « lieux arides » lis. *leṣiyyôt*. H : îles.

a. Litt. : *pour [être] alliance de peuple* (de même 49, 8), ce qui peut signifier : pour être un peuple-alliance, un peuple qui constitue, qui assure une alliance, qui soit le trait d'union entre Yahvé et les nations. La construction serait la même que dans Gen. 16, 12 (Ismaël deviendra « un âne sauvage d'homme », c'est-à-dire un homme qui soit [semblable à] un âne sauvage) ou dans Ès. 9, 5 (« une merveille de conseiller », c'est-à-dire un conseiller qui soit une merveille). D'autres entendent : pour être (pour assurer) une alliance avec le peuple qui habite la terre (v. 5); d'autres encore corrigent, d'après les Septante, ici et 49, 8 : pour être une alliance avec *les peuples*. *b*. Litt. : *les yeux aveugles*. *c*. D'après le contexte, il s'agit avant tout des païens, frappés de cécité spirituelle et captifs de l'erreur. *d*. Cf. 41, 22. Il s'agit des premiers succès de Cyrus (41, 25-29). *e*. La délivrance d'Israël. *f*. Litt. : *qu'ils ne germent*. *g*. Pour célébrer un bienfait aussi exceptionnel que la libération des exilés, on ne peut se contenter des psaumes d'action de grâce traditionnels, cf. Ps. 33, 3; 40, 4; 96, 1; 98, 1; 144, 9; 149, 1; Apoc. 14, 3. *h*. Cf. Ps. 96, 11; 98, 7. *i*. Peuplade du désert de Syrie (cf. 21, 16-17; 60, 7; Gen. 25, 13; Jér. 2, 10; 49, 28-33; Ps. 120, 5; etc.). *j*. Ville édomite, probablement Pétra (cf. 16, 1; 2 Rois 14, 7). *k*. Opposition entre l'apparente inaction de Yahvé dans le passé et l'ardeur qu'il va maintenant déployer pour sauver les siens.

16 Mais, aux aveugles, je ferai suivre la route qu'ils ne connaissaient pas[a],
et les acheminerai par des sentiers qu'ils ne connaissaient pas.
Je transformerai devant eux les ténèbres en lumière
et les pistes rocailleuses en routes planes[b].
Telles sont les merveilles que je réaliserai;
je ne renoncerai pas à les accomplir.

17 Ils reculeront, couverts de confusion,
ceux qui se confient dans les idoles,
Qui disent à des statues :
« Vous êtes nos dieux. »

Surdité et aveuglement spirituels d'Israël. Ce peuple devrait comprendre que ses malheurs actuels sont l'œuvre de Yahvé, comme le sera bientôt sa délivrance.

18 Sourds, entendez!
Aveugles, regardez et voyez!

19 Qui est aveugle, si ce n'est mon serviteur,
et sourd comme le messager que j'envoie?
Qui est aveugle comme mon envoyé
et sourd comme le serviteur de Yahvé[c]?

20 Vous avez vu bien des choses, mais n'avez pas prêté attention;
vous avez les oreilles ouvertes, mais vous n'entendez pas.

21 Yahvé veut, en raison de sa justice,
magnifier et glorifier sa révélation.

22 Et pourtant son serviteur[d] est un peuple qu'on pille et qu'on dépouille;
tous sont liés dans des cachots,
soustraits aux regards dans des prisons[e].
On les pille, sans que nul ne les délivre;
on les dépouille, sans que personne ne dise : « Restitue ».

23 Qui d'entre vous prête l'oreille[f]?
Qui est attentif et écoute, en vue de l'avenir?

24 Qui donc a livré Jacob à celui qui le dépouille
et Israël aux pillards?
N'est-ce pas Yahvé? Nous avions péché contre lui;
on n'avait pas voulu suivre les voies qu'il agrée
ni écouter ses instructions.

25 Alors il répandit sur ce peuple l'ardeur de sa colère
et les violences de la guerre;
Celle-ci l'enveloppa de toutes parts de ses flammes, sans qu'il s'en aperçût;
elle le consuma sans qu'il y fît attention.

16. « la route » lis. *baddèrèk*. H : une route. 19. « mon envoyé » lis. *mešoullâḥî*. H : le salarié (ou l'ami ?). — Texte incertain. « et sourd » *H^a Sym* (lis. *weḥērēš*). H : et aveugle. 20. « Vous avez vu » *G T* (lis. *re'îtèm*). H^k : Tu as vu. H^q : Voir. « n'avez pas » G (lis. *tišmôrou*). H : tu n'as pas. « vous avez... vous n'entendez pas » *G S* (lis. *tišmâ'ou*). H : il a..., il n'entend pas. 22. « tous — cachots » lis. *houphaḥou beḥôrîm*. H : lier tous les jeunes hommes. « on les dépouille » (*S*) *L* (lis. *limešissâ*). H a omis *li* par haplographie. 24. « à celui — dépouille » *H^k* (lis. *limešôsē*). H : au pillage. 25. « l'ardeur de sa colère » *G S L T* (lis. *ḥâmat*). H : l'ardeur (ou : la fureur), sa colère.

a. Répétition qui anticipe sur l'hémistiche suivant. *b*. La route aménagée à travers le désert pour le retour des exilés sera si bien tracée et si unie que les aveugles même ne pourront ni la manquer ni y trébucher. *c*. Variante du vers précédent. *d*. Litt. : *Et lui*. *e*. Expressions hyperboliques figurant l'exil. La plupart des Juifs déportés en Babylonie étaient libres de se bâtir des maisons, de cultiver des terres et des jardins (Jér. 29, 5-6). Seuls quelques chefs, comme le roi et ses grands, étaient internés (Jér. 52, 11; 2 Rois 25, 7, 27, 29; cf. note *j* sur 24, 16). *f*. Le texte ajoute : « à ceci », c'est-à-dire à la leçon des événements, qui va être énoncée v. 24 et 25.

43

1 Et maintenant voici ce que dit Yahvé,
celui qui t'a créé, ô Jacob, qui t'a formé, ô Israël :
Sois sans crainte : je t'ai racheté;
je t'ai appelé par ton nom[a]; tu es à moi.
2 Si tu traverses les eaux, je serai avec toi;
si tu franchis les fleuves, ils ne t'entraîneront pas.
Si tu passes au milieu du feu, tu ne t'y brûleras point
et la flamme ne te consumera pas[b].
3 Car moi, Yahvé, je suis ton Dieu,
le Saint d'Israël, ton Sauveur.
Je livre l'Égypte pour ta rançon,
Kouch et Seba en ton lieu et place[c].
4 Parce que tu as du prix à mes yeux,
que tu as [pour moi] de la valeur et que je t'aime,
Je donne des pays à ta place,
des peuples en échange de toi.
5 Sois sans crainte, car je suis avec toi. — —
De l'orient, je ferai venir ta postérité
et du couchant, je te rassemblerai.
6 Je dirai au septentrion : « Rends[-les]!
et au midi : « Ne [les] retiens pas! »
Ramène mes fils des parages [les plus] lointains
et mes filles[d] du bout de la terre,
7 Tous ceux qui portent mon nom,
que j'ai créés pour ma gloire,
que j'ai formés et appelés à l'existence[e]. »

Israël, en dépit de son aveuglement, est le témoin du vrai Dieu devant les païens.

8 Qu'on fasse avancer[f] le peuple aveugle qui a cependant des yeux,
les sourds qui ont des oreilles!
9 Toutes les nations se sont rassemblées;
les peuples se sont réunis.
Qui d'entre eux a prédit ce qui se passe
et nous l'a fait entendre le premier?
Qu'ils produisent leurs témoins et qu'on leur donne raison :
qu'on les entende et qu'on dise : « C'est exact. »
10 Vous êtes mes témoins[g], — oracle de Yahvé, —
et mes serviteurs que j'ai élus,

43, 1. « je t'ai appelé par » *G L T* (lis. *qerâ'tikâ*). H : j'ai appelé. 4. « des pays » lis. *'ădâmôt*. H : des hommes. 8. « Qu'on fasse avancer » lis. *hôṣê'*. H : Il a fait avancer. 9. « se sont réunis » lis. *wayyê'âsephou*. H : se réuniront. « et nous — premier » lis. *werî'šôn* (cf. *41, 27*) et, d'après *G*, *yašmî'énou*. H : et qu'ils nous fassent entendre les premières choses (cf. *41, 22; 42, 9*). 10. « mes serviteurs » lis. *wa'ăbâday*. H : mon serviteur.

a. Je suis en relations intimes et personnelles avec toi. Ailleurs cette expression marque plutôt une désignation nominative par la Providence en vue d'une tâche déterminée (41, 25; 45, 3; Ex. 31, 2; 35, 30). *b.* Passer au travers du feu et de l'eau, locution signifiant que l'on court les pires dangers (Ps. 66, 12). *c.* Kouch, c'était l'Éthiopie des anciens (la Nubie d'auj.); Seba (cf. 45, 14; Gen, 10, 7), identifié par Josèphe avec Méroé et localisé par les uns entre l'Égypte et Kouch, par d'autres dans l'actuel Sennaar (entre Nil blanc et Nil bleu) ou dans la région de Massaoua. Le Second Ésaïe comptait sans doute que Yahvé, en compensation d'Israël rendu à la liberté, livrerait à Cyrus les peuples de la vallée du Nil. Le fils de Cyrus, Cambyse, conquit, en effet, l'Égypte. Ézéchiel avait, de même, annoncé que Nabucodonosor, n'ayant pu prendre Tyr, recevrait de Yahvé, comme dédommagement, les États du pharaon (29, 17-21). Les peines substitutives jouaient un grand rôle dans la pensée du Second Ésaïe (53, 4-6, 8). *d.* Les membres de chaque peuple sont les fils et les filles de leur dieu national (50, 1; Os. 1-2 cf. Nomb. 21, 29; Mal. 2, 11). *e.* Le prophète annonce le retour en Palestine, non seulement des Juifs déportés en Babylonie, mais de tous ceux qui étaient, dès son temps, dispersés dans le monde. *f.* Pour qu'il vienne déposer comme témoin dans le débat que Yahvé engage de nouveau (cf. 41, 21-29) avec les païens pour savoir quel dieu a prédit les événements qui bouleversaient alors le monde et en est, par conséquent, l'auteur. *g.* Israël est le témoin de Yahvé; car il atteste, par les écrits de ses prophètes, que Yahvé avait prédit ce qui se passe, qu'il est donc le seul vrai Dieu.

Afin que l'on reconnaisse, que l'on croie sur ma parole
et que l'on comprenne que c'est moi [qui suis Dieu] :
Il n'y a pas eu de divinité formée avant moi
et il n'y en aura point après moi.
11 C'est moi, c'est moi qui suis Yahvé[a];
et il n'y a point d'autre sauveur que moi.
12 C'est moi qui ai prédit et sauvé[b] et annoncé;
il n'y avait pas chez vous de [dieu] étranger.
Vous êtes mes témoins, — oracle de Yahvé, —
et moi je suis Dieu; 13 je le suis dès l'éternité.
Nul ne saurait délivrer de ma main.
J'agis, et qui pourrait annuler ce que j'ai fait?

La libération des Juifs exilés et leur retour glorieux éclipseront le souvenir des prodiges de la sortie d'Égypte.

14 Ainsi parle Yahvé,
votre Rédempteur, le Saint d'Israël :
A cause de vous j'envoie [quelqu'un[c]] à Babylone
et je ferai tomber les verrous des cachots[d];
et les Chaldéens se lamenteront à grands cris.
15 Je suis, moi Yahvé, votre [Dieu] saint,
le créateur d'Israël, votre roi.
16 Ainsi parle Yahvé,
qui fraya une route à travers la mer,
un sentier au milieu des flots impétueux,
17 Qui fit partir en campagne chars et chevaux,
armées et vaillants guerriers tous ensemble;
Et ils se couchèrent pour ne plus se relever;
ils s'éteignirent comme la mèche [d'une lampe] :
18 Ne vous souvenez plus des événements d'autrefois;
ne songez plus à ceux des âges révolus :
19 Je vais faire quelque chose de nouveau;
déjà en pointe le germe : ne l'apercevez-vous pas?
Je vais tracer une route dans le désert;
je ferai couler des fleuves dans la steppe.
20 Les bêtes sauvages me rendront gloire,
les chacals et les autruches,
Parce que j'aurai fait jaillir de l'eau dans le désert,
des fleuves dans la steppe,
pour abreuver mon peuple, mon élu.
21 Le peuple que je me suis formé
publiera mes louanges.

13. « dès l'éternité » *G L T* (lis. *mê'ôlâm*). H : dès aujourd'hui. 14. « les verrous des cachots » lis. *beriḥê kelâ'îm*. H : tous les verrous. « à grands cris » lis. *ba'ăniyyôt*. H : sur les vaisseaux. 17. « tous — couchèrent », rattacher *yaḥdâw* à ce qui précède et lis. *wayyiškebou*. H : Tous ensemble, ils se coucheront.

a. Ceci rappelle les formules si fréquentes chez Ézéchiel et dans le « code de sainteté » (Lév. 17-26) : « Je suis Yahvé », « ils sauront que je suis Yahvé », c'est-à-dire : on me connaîtra pour ce que je suis, moi Yahvé. Il ne semble pas qu'il y ait là une allusion au sens que les écrivains qui se servaient de ces formules pouvaient prêter au nom de Yahvé (voy. note sur Ex. 3, 14). *b.* Ce verbe, qui sépare deux termes à peu près synonymes, est sans doute une dittographie ou une variante de celui qui le suit. *c.* Cyrus. *d.* Voy. note *e* sur 42, 22.

Israël, qui n'a rien fait pour obtenir le secours de Yahvé et qui a mérité par ses péchés ses humiliations présentes, sera rétabli par la grâce de son Dieu[a].

22 Ce n'est pas toi qui m'as appelé[b], Jacob;
et tu ne t'es pas fatigué pour moi, Israël.
23 Tu ne m'as pas apporté ton menu bétail en holocauste;
tu ne m'as point honoré par des sacrifices [de paix].
Je ne t'ai pas imposé un lourd service d'oblations
et ne t'ai pas lassé en exigeant de l'encens[c].
24 Tu n'as pas acheté pour moi à grand prix du roseau odoriférant[d]
et ne m'as pas rassasié de la graisse de tes sacrifices[e];
Mais tu m'as imposé un dur service par tes péchés;
tu m'as lassé par tes iniquités.
25 C'est moi, [toujours] moi
qui devais effacer[f] tes fautes pour l'amour de moi-même
et ne plus garder le souvenir de tes péchés!
26 Rafraîchis ma mémoire, discutons ensemble.
Fais toi-même le compte [de tes mérites], afin qu'on te donne raison.
27 Déjà ton premier père[g] a péché;
tes interprètes[h] se sont révoltés contre moi;
28 et tes chefs ont profané mon sanctuaire.
Alors j'ai livré Jacob à l'anathème[i].
et Israël aux outrages.

44

1 Mais maintenant écoute, Jacob mon serviteur,
Israël mon élu.
2 Ainsi parle Yahvé, qui t'a créé,
qui t'a formé dès le sein maternel et t'assiste :
« Sois sans crainte, Jacob mon serviteur,
Yechouroun[j] mon élu!
3 Car je répandrai de l'eau sur le sol altéré
et [ferai couler] des ruisseaux sur la terre aride :
Je répandrai mon esprit sur ta postérité
et ma bénédiction sur ceux qui seront issus de toi.
4 Ils croîtront comme l'herbe environnée d'eau[k],
comme les peupliers[l] au bord des ruisseaux :

22. « Ce — appelé » d'après *G* (aj. *'attâ* avant *'ôtî*). H : Ce n'est pas moi que tu as invoqué. G : Ce n'est pas maintenant (*'attâ*) que je t'ai appelé. « et tu — moi » *G* (lis. *welô'* au lieu de *kî*). H : car tu t'es fatigué de moi. 28. « et tes chefs — sanctuaire » d'après *G* (lis. *wayeḥallelou sârèkâ qodšî*). H : alors j'ai profané les chefs du sanctuaire. **44**, 4. « comme — d'eau » *G T* (lis. *kebên mayim ḥâṣîr*). H : entre l'herbe (?).

a. L'idée générale de ce développement (43, 22-44, 5) paraît être, à en juger par l'antithèse voulue entre 43, 23b et 24b : l'initiative de ton relèvement vient exclusivement de moi, Yahvé; tu n'as rien fait de ce qu'il aurait fallu pour l'obtenir; tu ne m'as point appelé [à l'aide] (22a) et n'as pas appuyé tes prières par des sacrifices (22b-24a). Au contraire, au lieu de te fatiguer pour me satisfaire (22b, 23b), c'est moi que tu as fatigué par tes péchés incessants (24b). C'est en ce sens que le texte massorétique semble devoir être interprété (voy. v. 25 note *f*) ou même amendé (v. 22a). *b.* C'est Yahvé qui a appelé Jacob (42, 6; 43, 1). Le texte hébreu porte : « Ce n'est pas moi que tu as appelé », comme si Yahvé reprochait à Israël d'avoir invoqué d'autres dieux. Mais cette idée paraît étrangère au présent développement. Nous corrigeons le texte en supposant qu'il contenait deux mots, très voisins l'un de l'autre, dont l'un a été conservé par l'édition massorétique, l'autre (un peu altéré) par les Septante. *c.* Cf. Jér. 6, 20; 41, 5. *d.* Voy. Ex. 30, 23 et note *b*; Jér. 6, 20; Éz. 27, 19; Cant. 4, 14. *e.* Le Second Ésaïe, à l'inverse des grands prophètes du VIIIe et du VIIe siècle, qui dépréciaient le culte sacrificiel (Am. 5, 21-25; Os. 6, 6; És. 1, 10-17; Jér. 7, 21-28; etc.), fait grief à Israël de n'avoir pas offert de nombreux sacrifices à son Dieu; mais ce n'est pas que, selon lui, Yahvé attache de l'importance au grand nombre ou à la valeur des offrandes (v. 23b) : c'est qu'il voit dans ces dons l'expression du désir que ce peuple devrait avoir d'honorer son Dieu. *f.* On entend d'ordinaire : « C'est moi, c'est moi qui *vais effacer...* ». Cette déclaration serait bien dans l'esprit du Second Ésaïe, mais viendrait prématurément; car les reproches continuent aux v. 26-28. Il faudrait alors considérer le v. 25 comme interpolé ou, au moins, transposé. Nous l'entendons comme une nouvelle plainte de Yahvé se rapportant au passé. *g.* Jacob. *h.* Les chefs religieux du peuple. *i.* Voy. Jos. 2, 10 note *a*. *j.* Surnom honorifique donné à Israël. Il ne se rencontre qu'ici et Deut. 32, 15 (voy. la note); 33, 5, 26. *k.* Litt. : *entre les eaux*. *l.* Selon d'autres « saules ». Cf. 15, 7; Ps. 137, 2; Lév. 23, 40; Job 40, 17 [H : 22].

5 L'un alors dira : « J'appartiens à Yahvé. »
Un autre s'appellera du nom de Jacob.
Un troisième inscrira sur sa main : « [Je suis] à Yahvé »[a];
il recevra comme surnom « Israël »[b].

Yahvé est le seul Dieu; car seul il sait prédire[c].

6 Ainsi a dit Yahvé, le roi d'Israël,
son Rédempteur, Yahvé, [Dieu] des armées :
« Je suis le premier et je suis le dernier;
il n'existe point d'autre Dieu que moi.
7 Qui est semblable à moi? Qu'il se lève et qu'il parle!
Qu'il développe [ses preuves] et me les expose!
Qui a, dès les temps anciens, annoncé ce qui devait arriver?
Et les choses qui sont [encore] à venir, qu'on nous les prédise!
8 Ne vous laissez [donc] pas épouvanter; soyez sans crainte!
Ne vous ai-je pas fait entendre [ces prédictions] depuis longtemps?
Je les ai révélées et vous êtes mes témoins.
Existe-t-il un autre Dieu que moi?
Il n'y a pas d'[autre] Rocher[d]; je n'en connais pas. »

Folie des adorateurs d'images[e].

Ad

9 Ceux qui modèlent une idole ne sont tous que néant et les images qui leur sont chères ne servent de rien; ceux qui adorent les statues ne savent ni voir ni comprendre : ils seront couverts de honte. 10 Qui pense modeler un dieu[f] ne fait que couler une statue, laquelle ne lui servira de rien. 11 Les magiciens qui enchantent l'image[g] seront tous couverts de honte et les artisans qui l'ont fabriquée rougiront. Qu'ils se rassemblent tous; qu'ils comparaissent! Ils seront tous saisis de crainte et couverts de confusion.

12 Le forgeron découpe [l'idole], il la travaille sur des charbons; il lui donne forme à coups de marteau; il la façonne d'un bras vigoureux, se privant de manger à en perdre ses forces, s'abstenant de boisson jusqu'à s'exténuer[h].

13 Le charpentier[i] étend le cordeau, trace

5. « s'appellera » *Sym* (lis. *yiqqârê'*). H : appellera. « recevra » *S T* (lis. *yekounnè*). H : donnera. 7. « Qu'il se lève et » *G* (aj. *ya'âmôd we*). Manque en H. « Qui a — arriver » lis. *mî hišmîa' mê'ôlâm 'ôtiyyôt*). H : Depuis que j'ai fondé un peuple éternel et les choses qui vont arriver. « nous les » *T* (lis. *lânou*). H : les leur. 8. « vous ai-je » lis. *hišma'tîkèm*. H : t'ai-je. « Je les ai » lis. *higgadtîw*. H : J'ai. 9. « ceux — statues (litt. : leurs serviteurs) » lis. *'abdêhèm*. H : leurs témoins. 11. « Les magiciens — l'image » *T* (lis. *ḥôberâw*). H : Ses compagnons. « les artisans — fabriquée (litt. : ses artisans) » lis. *ḥârâšâw*. H : les artisans. « rougiront » lis. *me'oddâmim*. H : [sont] d'entre les hommes (?). 12. « découpe » lis. *me'aṣṣêd*. H : une hache. « il la travaille » lis. *ouphe'âlô*. H : il travaille.

a. Les esclaves — en Assyro-Babylonie par exemple, — portaient tatoué sur leur main le nom de leur maître; les soldats, celui de leur chef. A Bambukê, en Syrie, c'est le signe de la déesse que les fidèles incisaient sur leur poignet et leur cou (*De dea syria*, 59). Un tatouage semblable rendait intangibles les esclaves réfugiés au temple d'Hercule à la bouche canopique du Nil. La même pratique était observée anciennement dans la religion de Yahvé : Caïn portait « le signe de Yahvé » (Gen. 4, 15); les prophètes conservèrent longtemps le même usage (1 Rois 20, 38, 41; Zach. 13, 6). Plus tard en Israël on essaya de le spiritualiser (Ex. 13, 9; Deut. 6, 8); puis il fut interdit à l'époque de l'exil (Lév. 19, 28). On voit ici que le Second Ésaïe le regarde encore comme inoffensif. Cf. Éz. 9, 4-6; Gal. 6, 17; Apoc. 7, 3; 13, 16. *b.* Il ne s'agit plus ici des Juifs de naissance, chez lesquels l'emploi de surnoms comme « Jacob » ou « Israël » serait tout naturel, mais de païens gagnés au culte du vrai Dieu. *c.* Même argument que 41, 21-29; 43, 8-13. *d.* Lieu de refuge inébranlable, sûr asile; cf. 17, 10; 26, 4; 30, 29; Hab. 1, 12; Ps, 18, 3, 32 et beaucoup d'autres passages de la lyrique sacrée. *e.* Ce morceau développe jusque dans le détail le plus minutieux une idée familière au Second Ésaïe (cf. 40, 18-20; 41, 6-7) : que les idoles, étant fabriquées par la main humaine, ne sauraient être des dieux. Mais le style de cette satire du culte des images est très différent de celui du prophète. De plus ce fragment n'est pas comme le reste de l'œuvre de cet auteur, en vers réguliers, mais en prose, à peine rythmée. Aussi beaucoup de critiques le considèrent-ils, avec raison sans doute, comme ajouté par une autre main. L'argumentation qui y est développée était un des thèmes préférés de la propagande juive; cf. Deut. 4, 28; Ps. 115, 4-8; 135, 15-18; Baruch 6; Bel (addition grecque à Daniel); Jub. 12, 1-14; etc. A vrai dire cette argumentation ne devait pas paraître convaincante à la plupart des adorateurs d'images, pour qui la statue, en théorie, n'était pas la divinité elle-même, mais un corps matériel, une demeure faite de main d'ouvrier et que l'adorateur offrait à son dieu, en le priant d'y résider ou en l'amenant à y résider par des incantations. Mais en pratique, pour les masses populaires, les idoles devaient bien être des « dieux de pierre ou de bois, d'argent ou d'or ». *f.* Litt. : *Qui modèle un dieu.* *g.* Litt. : *Ses enchanteurs* (cf. Deut. 18, 11; Ps. 58, 6), c'est-à-dire les prêtres qui, par leurs incantations, pensent déterminer la divinité à entrer dans la statue ou « ouvrir la bouche » à celle-ci. *h.* Allusion peut-être à une croyance faisant un devoir à l'ouvrier de jeûner pendant qu'il fabrique l'idole. *i.* Comme le Second Ésaïe (40, 20 après 40, 19 et 41, 6-7), l'auteur parle successivement de la fabrication d'une idole de métal (v. 12), puis du façonnage d'une statue de bois (v. 13-20).

l'esquisse au crayon, travaille le bois au ciseau, le façonne en s'aidant du compas; il lui donne l'apparence d'une figure d'homme, d'une belle effigie humaine, destinée à résider dans une maison. [14] Il avait été couper du bois pour son usage et avait pris une yeuse ou un chêne, qu'on avait laissé croître au milieu des arbres de la forêt, que le Seigneur avait plantés[a] et que la pluie avait fait grandir. [15] Et l'homme l'emploie comme combustible; il en prend une partie pour se chauffer; il l'allume aussi pour faire cuire du pain. Il s'en sert également pour fabriquer un dieu qu'il adore, pour en faire une idole devant laquelle il se prosterne. [16] Il en brûle au feu une moitié; sur les braises, il rôtit de la viande, puis il mange le rôti et se rassasie. Il se chauffe aussi et dit : « Ah! ah! je me réchauffe; et je regarde la flamme! » [17] Et avec le reste, il fabrique un dieu, une idole devant laquelle il se prosterne, qu'il adore et qu'il prie en disant : « Sauve-moi, car tu es mon dieu! » [18] Ces gens n'ont ni bon sens ni intelligence; ils ont les yeux bouchés au point de ne pas voir, le cœur incapable de raisonner[b]. [19] Nul ne réfléchit, nul n'a le bon sens et l'intelligence de se dire : « J'en ai brûlé la moitié au feu; sur les braises j'ai fait cuire du pain, j'ai rôti de la viande que j'ai mangée et avec le reste je fabriquerais une abominable idole[c] ! J'adorerais un bout de bois! » [20] Celui qui aime ce qui n'est que cendre[d] est égaré par son cœur abusé; il ne sauvera pas sa vie et ne dira jamais : « Ce que je tiens dans ma main n'est-il pas un leurre? »

Yahvé efface les péchés d'Israël. Que l'univers éclate en cris de joie !

21 Souviens-t'en[e], Jacob!
Israël, [rappelle-toi] que tu es mon serviteur.
Je t'ai formé : tu es mon serviteur.
Israël, je ne t'oublie pas!
22 J'ai dissipé[o] [le souvenir de] tes révoltes comme une nuée
et [celui de] tes péchés comme une vapeur[f].
Reviens à moi, car je t'ai racheté.
23 Cieux, poussez des cris de joie, car Yahvé a agi.
Faites entendre des clameurs d'allégresse, profondeurs de la terre[g]!
Éclatez en cris de joie, montagnes
[et toi,] forêt avec tous les arbres que tu contiens!
Car Yahvé a racheté Jacob
et manifeste sa gloire en Israël.

14. « Il avait été couper » d'après *G* (lis. *kârat*). H : pour couper. « du bois » *G* (lis. *'êṣîm*). H : des cèdres. « que le Seigneur avait plantés » *G* (lis. *'ădônây*). H : il avait planté un cèdre. — Texte incertain. 15. « laquelle » *T* (lis. *lô*). H : lesquelles. 16. « les braises » *S (G)* et v. *19* (lis. *gèḥâlâw*). H : sa moitié (ce qui signifierait : l'autre moitié). « il rôtit — mange » (*G*) et v. *19* (lis. *yiṣlè weyô'kêl*). H : il mange de la viande, il rôtit. 17. « une idole — prosterne » (*G S*) (lis. *lephèsèl weyisgôd*). H : son idole ; il se prosterne devant elle. 18. « ils — bouchés (litt. : leurs yeux sont bouchés) » (*G*) *L* (lis. *ṭaḥou*). H : il a bouché leurs yeux. 19. « nul n'a » (*G S L*) (aj. *lô* après *da'at*). H : il n'y a pas. 21. « je ne t'oublie pas » lis. *tinnâśè lî*. H a une forme hybride, mélange de « ne m'oublie pas » et de : « tu ne seras pas oublié ».

a. On disait des très vieux arbres que c'était Yahvé qui les avait plantés (cf. Ps. 104, 16). *b*. C'est le cœur qui, chez les Hébreux, passait pour le siège de l'intelligence (cf. 6, 10). *c*. Litt. : *une abomination*. *d*. L'auteur appelle ainsi l'idole, soit parce que la cendre, substance presque impalpable, est une bonne image de ce qui est inconsistant, soit peut-être, plus précisément, parce que la statue visée est faite d'une matière facilement réduite en cendres (cf. v. 15-16, 19). *e*. Litt. : *de ces choses*. Cela ne peut pas se rapporter au néant des idoles (v. 9-20), mais peut-être au fait que Yahvé est le seul Dieu et Israël son témoin (v. 6-8), ou, plus simplement, à ce qui va être dit : qu'Israël est le serviteur de Yahvé. De toutes façons, les v. 21-23 peuvent former la conclusion des v. 6-8, non du développement en prose des v. 9-20. *f*. Litt. : *J'ai effacé*.
g. Image classique de ce qui disparaît rapidement et totalement (Os. 6, 4; 13, 3; Job 7, 9; 30, 15). *h*. L'abîme ou océan souterrain.

III — CYRUS, L'OINT DE YAHVÉ, ET LA CHUTE DE LA PUISSANCE BABYLONIENNE (44, 24-48, 22).

Promesses à Cyrus. Leurs motifs.

24 Ainsi parle Yahvé, ton Rédempteur,
celui qui t'a formé dès le sein de ta mère :
C'est moi, Yahvé, qui ai fait toutes choses,
qui ai, à moi seul, déployé les cieux[a]
Et affermi la terre[b] :
qui [d'autre] était à mes côtés?
25 [C'est moi] qui brouille les signes des augures[c],
qui frappe de folie les devins,
Qui mets en déroute les sages
et transforme leur savoir en démence,
26 Qui confirme l'oracle de mes serviteurs
et réalise le dessein[d] proclamé par mes messagers,
Qui dis de Jérusalem : « Qu'elle soit habitée! » — —
Et des villes de Juda : « Qu'elles soient rebâties!
Je relèverai les ruines de ce pays, » —
27 Qui dis à l'abîme : « Sois mis à sec!
Je vais tarir tes fleuves[e], » —
28 Qui dis de Cyrus ; « C'est mon berger :
il accomplira toutes mes volontés
En disant de Jérusalem : Qu'elle soit rebâtie!
et du Temple : Tu vas être fondé. »

45

1 Voici ce que Yahvé dit à son Oint[f], à Cyrus,
qu'il a pris par la main droite,
Pour fouler aux pieds les nations devant lui
et dénouer la ceinture des rois[g],
Pour ouvrir devant lui les portes
de sorte qu'aucune ne lui reste fermée :
2 « Je marcherai moi-même devant toi,
nivelant les montagnes,
Fracassant les portes de bronze
et rompant les verrous de fer[h].
3 Je te donnerai les trésors cachés dans les ténèbres
et les richesses qu'on avait mises à l'abri[i],

24. « qui [d'autre] — côtés? ». *H[k] H[*] G L* (lis. *mî 'ittî*). H[q] : par moi-même. 25. « augures » lis. *bârîm* (de l'accadien *bârû*). H : bavards. 26. « mes (litt. : ses) serviteurs » *G[A] T* (lis. *'ăbâdâw*). H : son serviteur. 28. « En disant » suppr. *we* devant *lê'môr*. H : Et [cela] en disant G[L] : Qui dis (*hâ'ômêr*, mot qui pourrait aussi être rapporté à « Cyrus » : lui qui dira...). **45**, 1. « Pour fouler » lis. *lârôd*. H : même sens (?). 2. « les montagnes » *G* (lis. *wahărârîm*). H : les [lieux] gonflés (c'est-à-dire montueux) [?].

a. Cf. 40, 22 et note *c*. *b*. Cf. 42, 5. C'est le Second Ésaïe qui a donné à l'idée de création sa place classique dans la pensée religieuse d'Israël (cf. 40, 21, 22, 26; 42, 5; 43, 1, 7, 15; etc.). *c*. Le mot que nous traduisons ainsi est un terme emprunté à l'accadien (*bârû*) et désignant, en Assyrie et en Babylonie, les membres d'une corporation de prêtres chargés de prédire l'avenir; ils interprétaient pour cela des signes tirés de la consultation des flèches, de l'examen du foie des victimes, de l'observation des astres, des phénomènes accompagnant la naissance, etc. *d*. Le plan divin. *e*. Les Israélites, comme bien d'autres peuples, croyaient à l'existence de fleuves souterrains, qu'il faut traverser pour atteindre le Cheôl (Ps. 18, 5; Jon. 2, 4). L'abîme et ses fleuves sont ici le symbole des obstacles, en apparence insurmontables, qui s'opposent à la restauration du peuple exilé. *f*. L'épithète « d'oint », *mâšîaḥ*, n'était pas, dans l'Ancien Testament, réservé, comme le mot français « Messie », qui en est dérivé, au roi des temps futurs. Il est appliqué au grand prêtre (Lév. 4, 3; Dan. 9, 25-26; etc.), à divers souverains israélites (1 Sam. 2, 10, 35; etc.) ou étrangers (ici), aux patriarches (Ps. 105, 15; 1 Chron. 16, 22), au peuple d'Israël (Ps. 28, 8; 89, 39; 132, 10; Hab. 3, 13), à tous ceux que Yahvé appelle à une tâche spéciale. Les prophètes aussi sont présentés parfois comme oints par Dieu (61, 1; 1 Rois 19, 16).
g. On se ceint les reins quand on entreprend un voyage ou qu'on se prépare au combat (cf. v. 5). Les rois, à l'approche de Cyrus, dénoueront leur ceinture parce qu'ils renonceront à lui résister. *h*. Cf. Ps. 107, 16. *i*. Yahvé a déjà livré à Cyrus les dépouilles de Crésus, dont la richesse était fabuleuse; il va y ajouter celles de Babylone, où ont afflué les trésors enlevés à toutes les nations (Jér. 50, 37; 51, 13).

Afin que tu saches que c'est moi, Yahvé,
qui t'appelle par ton nom[a], moi le Dieu d'Israël.
4 C'est pour l'amour de Jacob, mon serviteur,
et d'Israël, mon élu,
Que je t'ai appelé par ton nom,
que je t'ai donné un surnom honorifique[b], bien que tu ne me connaisses pas.
5 Je suis Yahvé et je n'ai point de rival;
il n'y a pas d'autre Dieu que moi.
Je te fais ceindre ta ceinture, bien que tu ne me connaisses pas,
6 afin que l'on sache,
Au soleil levant comme au soleil couchant,
qu'il n'en existe pas d'autre que moi.
Je suis Yahvé et n'ai point de rival.
7 J'ai formé la lumière et créé les ténèbres[c].
Je procure le bonheur et je crée l'adversité.
C'est moi, Yahvé, qui suis l'auteur de tout cela.

8 Cieux, distillez d'en haut la victoire
et que les nuées la versent à flots;
Que la terre s'entr'ouvre,
afin qu'y mûrisse le salut!
Qu'elle fasse, en même temps, germer la délivrance!
C'est moi, Yahvé, qui vais la créer. »

Yahvé était libre de choisir Cyrus comme instrument de la délivrance de son peuple[d].

9 Malheur à qui conteste avec celui qui l'a formé,
vase parmi les vases de terre!
L'argile dit-elle au potier qui la façonne : « Que fais-tu? »
Son œuvre [lui dit-elle] : « Tu n'as pas de mains[e]? »
10 Malheur à qui ose dire à un père : « Qu'as-tu engendré[f]? »
et à une femme : « Qu'as-tu enfanté? »
11 Ainsi a dit Yahvé,
le Saint d'Israël et son créateur :
« Est-ce à vous de me soumettre à un interrogatoire au sujet de mes enfants,
de me donner des ordres concernant mon œuvre?
12 C'est moi qui ai fait la terre
et créé les hommes qui l'habitent.
C'est moi qui ai, de mes mains, déployé les cieux
et qui commande à toute leur armée.

6. « au soleil couchant (litt. : à son couchant) » *S T* (lis. *oumimma'ărâbâh*). H : au couchant. 8. « s'entr'ouvre » *S L* (lis. *tippâtaḥ*). H : ouvre [son sein?]. « mûrisse » *G S* (*L*) (lis. *weyéphèr*). H : mûrissent. « la créer » lis. *berâ'tîhâ*. H : le créer. 9. « Son — n'as pas » lis. *po'ŏlô* et (avec *G*) *lâk*. H : Ton œuvre [dit-elle] : Il n'a pas. 11. « Est-ce — interrogatoire » lis. *hă'attèm tiš'âlouni*. H : Interrogez-moi sur l'avenir.

a. Cyrus, qui s'est présenté aux Babyloniens comme envoyé par leur dieu Mardouk, décrit, dans son cylindre, en termes tout semblables l'appel qu'il a reçu de lui : « Il chercha un prince juste, selon son cœur, afin qu'il saisît ses mains : Cyrus, le roi de la ville d'Anchan. Il prononça son nom et l'appela à la domination du monde ». Les termes employés par le Second Ésaïe étaient donc conformes au style de cour.
b. Par exemple 44, 28; 45, 1. *c*. Selon Gen. 1, 2, les ténèbres préexistaient à la lumière et il n'est pas dit dans ce récit qu'elles aient été créées par Dieu. Peut-être le prophète, en soulignant ici que Yahvé a fait aussi bien l'obscurité que la lumière, l'adversité que le bonheur, vise-t-il à combattre le dualisme zoroastrien, si le mazdéisme était déjà la religion officielle des Perses. *d*. Dans ce développement (v. 9-13) le prophète réfute une objection qui a dû lui être faite; plus d'un Juif trouvait inadmissible que le Dieu d'Israël se servît, pour délivrer son peuple, d'un souverain étranger et païen. Et beaucoup doutaient que Cyrus, s'il était vainqueur, rendît la liberté aux Juifs exilés. *e*. Même image de la liberté souveraine de Dieu 29, 16; Jér. 18, 1-10; Rom. 9, 21-24. *f*. C'est-à-dire : Qu'as-tu fait lorsque tu as engendré?

13 C'est moi [aussi] qui ai suscité Cyrus
et qui partout aplanis la voie devant lui.
Il rebâtira ma cité
et renverra libres mes déportés,
Sans recevoir ni rançon ni présent[a],
déclare Yahvé, [Dieu] des armées. »

Conséquence des victoires de Cyrus : les païens reconnaîtront que Yahvé seul est Dieu.

14 Ainsi parle Yahvé :
Les fellahs de l'Égypte,
les trafiquants de Kouch
Et les Sebaïtes à la haute stature
défileront près de toi[b],
Ils t'appartiendront; ils te suivront[c];
ils défileront chargés de chaînes[d].
Et ils se prosterneront devant toi;
ils t'imploreront :
« Dieu ne se trouve que chez toi, et il n'en existe point d'autre;
[il n'y a] pas d'autre divinité.
15 En vérité un Dieu se cache chez toi,
le Dieu d'Israël, un Dieu sauveur! »
16 Ils seront couverts de honte, ils seront dans l'opprobre,
tous ceux qui s'étaient irrités contre lui;
Ils s'en iront couverts d'opprobre,
les fabricants d'images.
17 Israël sera délivré par Yahvé,
délivré à jamais.
Vous ne subirez [plus] ni honte ni opprobre
aux siècles des siècles.

18 Car ainsi parle Yahvé,
lui qui a créé les cieux,
lui qui seul est Dieu,
Qui a modelé et façonné la terre
et l'a solidement fondée,
Qui ne l'a pas créée à l'état de chaos[e],
mais l'a formée pour qu'on y habite :
« Je suis Yahvé et je n'ai pas de rival. — —

14. « Les fellahs » lis. *yôgebé*. H : Le produit du travail. « les trafiquants » lis. *sôḥăré*. H : le trafic. 15. « un Dieu — toi » *VL* (lis. *'ittâk*). H : tu es un Dieu qui se cache. 16. « tous — lui » *G* cf. v. 24 (lis. *kol nèḥĕrâw*). H : tous ensemble.

a. Du moins sans que *les Juifs* aient à lui payer de quelque manière leur libération : d'après 43, 3-4, Cyrus recevra cependant *de Yahvé* un dédommagement : l'Égypte, Kouch et Seba.
b. *Toi* féminin : ceci s'adresse donc à Sion. *c*. Ces deux verbes conviennent assez mal au contexte. Ils semblent avoir été ajoutés par un interpolateur, qui aura voulu dire soit que les captifs appartiennent *à Cyrus* et le suivront, soit que *les produits du travail* de l'Égypte et *les profits du trafic* de Kouch (voy. la leçon H dans les notes critiques) appartiendront à Sion. *d*. Les nombreux prisonniers que fera Cyrus lorsqu'il conquerra l'Égypte, Kouch (c'est-à-dire la Nubie) et Seba (sur l'identité de ce pays cf. 43, 3 note *c*), passeront chargés de chaînes, en longs convois, à travers la Palestine pour gagner la Perse. Ayant appris que les triomphes de leur vainqueur avaient été prédits, donc voulus, par Yahvé, ils salueront de leurs acclamations le Dieu d'Israël et sa cité sainte. *e*. L'hébreu a ici le mot *bôhou*, un des deux termes (d'où nous avons tiré notre « tohu bobu ») par lequel le récit de Gen. 1 caractérise l'état où était le monde avant l'intervention du Créateur.

19 Je n'ai point parlé en secret,
en quelque lieu d'un pays ténébreux[a].
Je n'ai pas dit à la race de Jacob :
Cherchez-moi dans le chaos[b]. —
Moi, Yahvé, je dis la vérité,
je m'exprime en toute droiture.
20 Rassemblez-vous et venez, approchez tous,
réchappés des nations!
Ils sont sans intelligence, ceux qui portent
leur idole de bois
Et ceux qui prient un dieu
impuissant à sauver.
21 Produisez, avancez [vos raisons];
consultez-vous les uns les autres :
Qui avait annoncé d'avance ce qui se passe?
Qui l'avait prédit dès les temps anciens?
N'est-ce pas moi, Yahvé, et nul autre,
aucun dieu en dehors de moi[c]?
Un Dieu juste et sauveur!
il n'y en a pas d'autre que moi.
22 Tournez-vous vers moi et soyez sauvés,
vous toutes les extrémités de la terre[d],
Car je suis Dieu et il n'y en a point d'autre.
23 J'en fais le serment par ma propre personne,
— La vérité sort de ma bouche,
une décision qui ne sera jamais révoquée — :
Tout genou doit fléchir devant moi[e],
toute langue jurer par moi[f]
24 En disant : C'est en Yahvé seul
qu'on trouve la victoire et la force.
A lui viendront, couverts de honte,
tous ceux qui s'étaient irrités contre lui.
25 [Mais] par Yahvé triomphera et se glorifiera
toute la race de Jacob. »

19. « dans le chaos » lis. *battôhou*. H : vainement (?). 21. « consultez-vous » *T* (lis. *tiwwâ'ăṣou*). H : qu'ils se consultent. 24. « En disant » *G* (aj. *lê'mōr* en tête et suppr. *lî 'âmar*). H : « a-t-on dit de moi » (?) après « seul ».

a. Selon les uns le désert, que l'on croit, d'après Jér. 2, 6-7, 31, avoir été conçu comme un pays où l'on tâtonne comme dans la nuit (mais voy. les notes sur ces passages); plutôt le Cheôl, à supposer que l'auteur pense à une région déterminée. *b*. Certains exégètes entendent « dans le désert » et voient dans cette affirmation de Yahvé une allusion au célèbre oracle de Jupiter Ammon situé dans une oasis à l'ouest de l'Égypte. Il est plus probable, d'après ce qui suit, que « le chaos » est ici l'image du langage volontairement obscur et ambigu qu'employaient les oracles païens par crainte d'être démentis par les événements : Yahvé, au contraire, prédit ce qui se réalisera en effet, et le prédit « honnêtement », au grand jour. *c*. Même thème que 41, 1-4, 21-29; 43, 9-13; 44, 6-8. *d*. Le Second Ésaïe a, le premier, tiré les conséquences de la doctrine monothéiste, qu'il a été aussi l'un des premiers à formuler clairement et consciemment : Yahvé, le seul Dieu qui existe, veut être un jour le seul qu'adorent tous les hommes; il veut leur salut à tous. *e*. Cf. 1 Rois 19, 18; Ps. 22, 30; 72, 9; Dan. 6, 10; 2 Chron. 6, 13; etc. *f*. Cf. 19, 18; 48, 1; Jér. 12, 16 et note *p*; Deut. 6, 13; 10, 20; etc.

Effondrement des faux dieux de Babylone. Enseignements à tirer de cet événement.

46

1 Bel[a] plie les genoux; Nebo[b] s'effondre;
leurs idoles sont emportées sur des bêtes, sur des bêtes de somme[c],
chargées sur des [animaux] recrus de fatigue.
2 Tous[d] ils s'effondrent; ils plient les genoux.
Impuissants à sauver qui les porte,
ils s'en vont eux-mêmes en captivité[e].

3 Écoutez-moi, maison de Jacob,
et vous tous, survivants de la maison d'Israël[f],
Qui avez été portés dès la sortie du ventre [de votre mère],
vous dont on s'est chargé dès le sein maternel :
4 Je resterai le même jusqu'à votre vieillesse,
je vous porterai jusqu'à ce que vos cheveux aient blanchi[g].
C'est moi qui l'ai fait [dans le passé] et c'est moi qui [vous] porterai,
qui me chargerai [de vous] et [vous] sauverai[h].

5 A qui pourriez-vous me comparer et m'assimiler?
Qui rapprocheriez-vous de moi pour nous déclarer égaux[i]?
6 ...[Voilà] des gens qui tirent de l'or de leur bourse,
qui pèsent de l'argent sur une balance.
Ils prennent à gage un orfèvre pour qu'il en fasse un dieu;
[puis] ils adorent [ce dieu] et se prosternent.
7 Ils le chargent sur leur épaule; ils le transportent.
Puis ils le posent à sa place;
il s'y tient et n'en bouge plus.
[Son adorateur] a beau l'invoquer; il ne lui répond pas;
il ne le sauve pas de sa détresse.
8 Souvenez-vous de cela et soyez couverts de honte;
rebelles, réfléchissez!

46, 1. « s'effondre » lis. *qâras* (même temps que le verbe précédent). « emportées — chargées » lis. *nesou'ôt*. H : sur des bêtes...; vos objets emportés sont chargés. 2. « qui les porte » lis. *nôsé'*. H : la charge. 8. « soyez — honte » lis. *wehitbôšâšou*. H : soyez hommes (?)

a. Bel, forme accadienne du mot *ba'al*, « Seigneur », était, à l'époque néo-babylonienne, un titre réservé d'ordinaire à Mardouk, le dieu principal de la capitale. *b*. Nebo, en babylonien *Nabu*, représenté comme le scribe des dieux, était probablement le patron spécial de la dynastie régnante; car les noms de plusieurs rois de l'époque (Nabopolassar, Nabucodonosor, Nabonide) indiquent qu'ils étaient placés sous la protection de ce dieu. Nebo passait pour le fils de Mardouk et était, avec lui, la plus vénérée des divinités du panthéon babylonien; son principal temple était à Borsippa, vis-à-vis de Babylone, sur la rive O. de l'Euphrate. *c*. Probablement glose expliquant le mot précédent, réservé souvent aux animaux sauvages. *d*. Tous les dieux des Babyloniens, dont Bel et Nebo sont seulement les principaux. *e*. Le prophète pense que les habitants de la capitale, en fuyant devant Cyrus, essaieront d'emporter avec eux leurs biens les plus précieux, les idoles de leurs dieux — de même que précédemment Mardouk Paliddin (Merodac Baladan), roi chaldéen de Babylone, fuyant devant Sennachérib, avait emporté ses dieux sur un vaisseau. — Mais les bêtes de somme sur lesquelles ils les chargeront, accablées sous le poids de ces lourds fardeaux, ne pourront échapper aux poursuivants. Les vainqueurs cherchaient à capturer les divinités des vaincus; car c'était priver ceux-ci de la protection d'en haut; ainsi firent les Philistins lorsqu'ils s'emparèrent de l'arche de Yahvé (1 Sam. 5, 1-2), David quand il ramassa les idoles des Philistins (2 Sam. 5, 21), Mécha, roi de Moab, lorsqu'il enleva aux Israélites l'ariel de Dodo (stèle, ligne 12).
f. Les Israélites du nord déportés en 734 et 722. Les Judéens exilés au VIe siècle espéraient encore le retour en Palestine de leurs frères (cf. Jér. 3, 6-18; 31, 15-20; Éz. 37, 15-28). *g*. Cf. Ps. 71, 18. *h*. Le prophète oppose la puissance secourable de Yahvé, qui a porté son peuple comme un père porte son enfant dans ses bras (cf. Ex. 19, 4; Deut. 1, 31; Os. 11, 3; Ès. 40, 11), à l'inertie et à l'impuissance des dieux païens obligés de se faire porter par leurs fidèles. *i*. Les termes sont à peu près les mêmes que 40, 18, 25. Comme dans ces passages, cette question introduit un développement sur le néant des divinités païennes, identifiées à leurs statues, deuxième leçon à tirer du sort qui attend les dieux de Babylone. Cependant cette satire est ici assez mal reliée au contexte (v. 6); de plus elle paraît dirigée contre des Juifs idolâtres, qualifiés de « rebelles » (v. 8), tandis que le Second Ésaïe identifie d'ordinaire les adorateurs d'images avec les païens. Aussi beaucoup de critiques considèrent-ils les v. 6-8 comme ayant été, de même que le morceau similaire 44, 9-20, ajoutés par une autre main.

9 Souvenez-vous du passé, des choses d'autrefois[a] :
je suis Dieu et il n'y en a pas d'autre;
je suis Dieu et nul ne m'est semblable.

10 Je prédis dès le commencement l'avenir,
d'avance ce qui n'est pas encore arrivé.
Je dis : Mon plan s'exécutera
et j'accomplirai tout ce que je veux.

11 J'appelle de l'orient un oiseau de proie[b],
d'un pays éloigné, l'homme de mes desseins.
Ce que j'ai dit, je le réaliserai;
ce que j'ai conçu, je l'exécuterai.

12 Écoutez-moi, vous qui avez perdu courage
et qui êtes [, pensez-vous,] loin du salut :
Le salut promis par moi[c], j'en hâte la venue. Il n'est pas loin
et la délivrance que j'ai annoncée[d] ne tardera pas.
J'opérerai cette délivrance en Sion;
j'accorderai à Israël ma gloire.

Chant de triomphe anticipé sur la chute de Babylone. Malgré ses sortilèges, elle n'échappera pas à son sort[e].

47

1 Descends [de ton trône] et assieds-toi dans la poussière,
vierge, fille de Babylone[f].
Assieds-toi par terre; plus de trône [pour toi],
fille des Chaldéens!
Car on ne t'appellera plus
la délicate, la voluptueuse.

2 Prends le moulin et mouds la farine[g] !
Ote ton voile[h].
Relève les pans de ta robe, mets à nu tes jambes,
passe les fleuves.

3 Découvre ta nudité
et que l'on voie ta honte[i]!
Je vais exercer la vengeance, irrévocablement,

4 dit notre Rédempteur,
Dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées,
le Saint d'Israël.

12. « vous — courage » *G* (lis. *'ôbedê*). H : forts de cœur. **47,** 3-4 « irrévocablement (litt. : sans laisser-aller; cf. Éz. 24, 14) — est » lis. *'èphra'* et (avec G^A) *'âmar* et rattacher *gô'ălênou* à ce qui précède. H : je ne rencontrerai (favorablement?) personne. [4] Notre Rédempteur! son nom est...

a. Ces « choses premières d'autrefois », à en juger par l'expression analogue 41, 22 et par les v. qui vont venir (v. 10-11), doivent être principalement les prédictions faites jadis par Yahvé. Le Second Ésaïe reprend encore une fois un thème qui lui est cher : la supériorité de Yahvé sur les dieux païens prouvée par la réalisation de ses précédentes prophéties. Cette réalisation est en même temps le gage de l'accomplissement des promesses qu'il fait maintenant. *b.* Cyrus est représenté sous cette image (cf. Ez. 17, 3 et la note, 7; Jér. 49, 22; Os. 8, 1; etc.) à cause de la rapidité avec laquelle il fond sur ses adversaires (cf. 41, 3). *c.* Litt. : *Ma justice.* *d.* Litt. : *ma délivrance.*
e. Ce morceau débute comme les poèmes railleurs qu'on aimait composer à l'adresse des vaincus (v. 1-5). Mais il est prononcé à l'avance; aussi le morceau prend-il bientôt l'allure d'une prédiction motivée (v. 6-10a). Enfin le poète défie Babylone, en dépit de sa science magique, d'échapper au châtiment (v. 10b-15). Le rythme est celui qu'on affectionnait pour le chant de deuil (*qînâ*) : le 2d membre plus court que le premier. Le poème paraît divisé en cinq strophes de sept vers chacune. *f.* C'est-à-dire Babylone, représentée sous la figure d'une jeune fille, « vierge » parce que, selon l'auteur, la ville n'a pas encore été conquise. *g.* Babylone ne sera plus semblable à ces grandes dames qui ne posaient jamais un pied par terre (Deut. 28, 56); elle va être réduite à la condition de la dernière des esclaves, celle qui tourne la meule pour faire le pain de chaque jour (Ex. 11, 5; Job 31, 10). *h.* Le port du voile n'était pas obligatoire en Israël (Gen. 12, 14; 24, 65; 38, 15; etc.) comme chez les musulmanes; mais le voile était un des éléments de la toilette des élégantes (3, 19; Cant. 4, 1). *i.* Certains critiques considèrent ce vers comme ajouté après coup, parce que sans cela la strophe aurait huit vers.

5 Assieds-toi silencieuse et enfonce-toi dans les ténèbres[a],
fille des Chaldéens,
Car on ne t'appellera plus
Souveraine des royaumes.

6 Je m'étais irrité contre mon peuple;
j'avais profané mon héritage;
Je l'avais livré entre tes mains, mais tu n'as eu
pour les miens aucune pitié.
Sur le vieillard tu as fait peser
ton joug lourdement[b].

7 Et tu t'es dit : « Je subsisterai éternellement,
souveraine à perpétuité[c]. »
Tu n'as pas réfléchi sur ces événements[d];
tu n'as pas considéré quelle en serait la fin.

8 Et maintenant écoute ceci, voluptueuse,
toi qui es assise en sécurité sur ton trône
Et qui dis en ton cœur :
« Moi et rien que moi!
Je ne resterai jamais veuve
et je ne connaîtrai pas la perte de mes enfants. »

9 Ces deux malheurs fondront sur toi
soudain, en une même journée :
La perte de tes enfants et le veuvage tout à coup
fondront sur toi,
Malgré le grand nombre de tes sortilèges
et l'efficacité de tes multiples enchantements.

10 Tu mettais ta confiance dans ta malice[e] et tu disais :
« Personne ne me voit. »

C'est ta sagesse, c'est ton savoir
qui t'ont fait dévier;
De sorte que tu as dit en ton cœur :
« Moi et rien que moi! »

11 Or, il t'arrivera un malheur
que tu ne sauras pas conjurer[f].
Un désastre fondra sur toi
que tu ne pourras écarter par des rites d'expiation[g].
Soudain s'abattra sur toi
une catastrophe que tu n'auras pas prévue[h].

12 Dresse-toi avec tes enchantements,
avec ces multiples sortilèges
que tu t'es fatiguée à pratiquer depuis ta jeunesse.

7. « Je — perpétuité » Rattacher *'ad* à ce qui précède. H : « Pour l'éternité je serai souveraine, jusqu'à [ce point] que... (?) ». 9. « tout à coup » $G^{A Q S}$ *S* (lis. *pit'ôm*). H : selon leur intégrité (= dans toute leur rigueur?). 11. « que — conjurer » lis. *šaḥărāh*. H : dont tu ne connaîtras pas l'aurore (?).

a. C'est-à-dire peut-être : tu vas être enfermée dans un cachot. *b.* Les Chaldéens ont outrepassé le mandat de justiciers que Yahvé leur avait confié. *c.* L'homme qui oublie combien sa prospérité est chose fragile commet le crime de « démesure », que les Grecs nommaient *hybris* et qui appelle le châtiment divin. *d.* Babylone ne s'est pas rendu compte que, si Yahvé lui livrait Israël (v. 6), ce n'était que pour un temps. *e.* Il s'agit sans doute du recours à la magie, par lequel Babylone empiétait sur le domaine de Dieu (cf. v. 10b-15). *f.* La magie jouait un rôle considérable dans la religion assyro-babylonienne. Une classe spéciale de prêtres, celle des exorcistes (*âšipu*), était spécialisée dans la conjuration, au moyen de formules et de gestes magiques, des maux attribués aux sorciers, aux démons et à diverses forces maléfiques. *g.* On entend aussi : dont tu ne pourras payer la rançon. Toutefois ce sens du verbe n'est pas attesté par ailleurs. *h.* Les Babyloniens avaient des recueils où étaient catalogués les diverses calamités qui pouvaient survenir et les procédés à employer pour les conjurer.

Peut-être parviendras-tu à trouver une recette efficace,
peut-être feras-tu peur [aux puissances hostiles][a].

13 Tes efforts seront vains, en dépit du grand nombre de tes conseillers.
Qu'ils se lèvent donc
Et qu'ils te sauvent, ceux qui partagent le ciel,
qui observent les astres,
Qui annoncent mois par mois
ce qui doit advenir[b]!

14 Ils seront semblables à des fétus de paille :
le feu les consumera.
Ils ne sauveront pas leur propre vie
des atteintes de la flamme.
Il ne s'agira pas de braises où ils pourraient cuire leur pain
ni d'un feu devant lequel on pourrait s'asseoir[c].

15 Voilà ce que seront pour toi tes enchanteurs,
que tu t'es fatiguée [à consulter] depuis ta jeunesse.
Ils s'en iront à l'aventure, chacun droit devant soi[d];
nul ne pourra te sauver.

Yahvé est seul à annoncer aujourd'hui la ruine de Babylone, comme autrefois les premiers succès de Cyrus. S'il a décidé de relever ainsi Israël, c'est uniquement pour l'honneur de son propre nom[e].

48

1 Écoutez ceci, maison de Jacob,
vous qui portez le nom d'Israël
et qui êtes issus des entrailles de Juda,
Qui jurez par le nom de Yahvé[f]
et qui invoquez le Dieu d'Israël,
[mais] sans sincérité et sans droiture...

2 Vous tirez, en effet, votre nom [de celui] de la ville sainte[g]
et vous vous appuyez sur le Dieu d'Israël,
dont le nom est Yahvé [Dieu] des armées.

3 Les événements du passé[h], je les ai prédits longtemps à l'avance;
l'annonce en est sortie de ma bouche et je l'ai publiée.
Soudain je me suis mis à l'œuvre et ils se sont accomplis.

13. « tes conseillers » lis. *yô'ăṣâyik*. H : tes desseins (forme incorrecte). « ce qui » *G S* (lis. *'ăšér*, sans *mé* [dittographie]). H : [une partie] de ce qui. 15. « tes enchanteurs — consulter » lis. *šôḥărayik* (cf. v. 11) et transposer ce mot avant *'ăšér*. H : tes marchands avec qui tu t'es fatiguée [à trafiquer]. **48**, 1. « des entrailles » lis. *mimme'é*. H : des eaux.

a. La menace et l'intimidation comptaient parmi les armes auxquelles recourait le plus fréquemment l'exorciste. *b*. A côté de la magie (v. 10-12), la divination (v. 13) tenait une grande place dans la religion des Assyro-Babyloniens : le prêtre spécialisé dans la prévision de l'avenir (le *baru*) recourait principalement à l'astrologie. Les astrologues avaient divisé le zodiaque et, en général, le ciel en constellations et tiraient toutes sortes de présages de la place qu'y occupaient les planètes ainsi que des phases de la lune et de son apparence aux divers mois.
c. Ce vers, d'une ironie un peu appuyée, a peut-être été ajouté après coup. Les deux strophes précédentes n'en ont que sept.
d. Ils s'enfuiront éperdus sans plus songer au salut de leur patrie.
e. A côté de thèmes familiers au Second Ésaïe (preuve tirée des prophéties, défi aux adorateurs d'idoles, chemin frayé à travers le désert, etc.), ce chapitre renferme des éléments qui semblent être tout à fait étrangers à la prédication de ce prophète et parfois la contredire. Israël est jugé avec une sévérité qui rappelle les censures véhémentes des prophètes antérieurs à l'exil : il adore Yahvé sans sincérité (v. 1); il est obstiné (4), idolâtre (5), déloyal, rebelle (8). C'est avec les Israélites, non avec les païens idolâtres, que Yahvé semble discuter sur les prophéties (12-16). Aussi beaucoup de critiques estiment-ils que l'œuvre primitive du Second Ésaïe a reçu des additions d'une main étrangère (la fin du v. 1, les v. 2, 4, 5b, 8b, 9-10, 11aβ, 16b, 17-19), d'autant plus que la suite des idées n'est pas toujours claire. D'autre part, on peut faire valoir, en faveur de l'unité du morceau, que le Second Ésaïe ne tient nullement Israël pour innocent : il l'accuse d'être aveugle et sourd (42, 18-20; 43, 8); les souffrances que ce peuple endure en exil sont pour moitié le châtiment de ses fautes (40, 2). Le prophète a pu, pour une fois, insister sur les infidélités des siens plus que sur les consolations qu'il a pour mission principale de leur apporter. On peut faire remarquer, de plus, que les censures ne sont pas ici, comme chez les anciens prophètes, présentées pour elles-mêmes, à titre de justification de l'arrêt de mort qui en forme d'ordinaire la conclusion, mais incidemment pour expliquer certains points de la démonstration encourageante du prophète : afin d'indiquer pourquoi Yahvé a prédit ses bienfaits à l'avance (v. 4-5, 7, 8) ou de mettre en relief la valeur salutaire de ses directions (v. 17-19). *f*. Cf. 45, 23 note *f*. *g*. Ce titre n'est donné à Jérusalem qu'ici, 52, 1 et dans des ouvrages plus récents (Néh. 11, 1; Dan. 9, 24; Mt 4, 5). *h*. Cf. 41, 22; 42, 9.

4 C'est que je connaissais ton obstination;
[je savais que] ton cou a des muscles de fer[a]
et que ton front est d'airain.

5 Alors je t'ai annoncé les choses longtemps à l'avance :
avant qu'elles ne se soient produites je te les ai fait connaître,
De peur que tu ne dises : « C'est mon idole qui les a faites;
c'est ma statue taillée ou fondue qui en a ordonné l'apparition[b]. »

6 Tu as entendu toutes ces prédictions :
ne dois-tu pas toi-même l'attester?
Désormais je vais te révéler des événements nouveaux,
encore mystérieux et inconnus de toi.

7 Ils viennent d'être créés et ne l'ont pas été de longue date;
jamais auparavant tu n'en avais entendu parler,
De sorte que tu ne pourras pas dire : « Je les connaissais déjà. » — —

8 Tu n'en avais jamais entendu parler et tu ne les connaissais pas;
je ne t'avais pas ouvert l'oreille longtemps à l'avance[c].
Car je savais que tu es déloyal
et qu'on t'a appelé rebelle dès le sein de ta mère[d].

9 C'est pour l'amour de mon nom que je tardais à déchaîner ma colère;
c'est par souci de mon honneur que je la domptais, m'abstenant de t'exterminer[e].

10 Je t'ai éprouvé comme on éprouve l'argent;
je t'ai mis à l'épreuve au creuset du malheur.

11 C'est par respect pour moi, pour moi seul, que j'agis;
comment, en effet, mon nom serait-il profané[f]?
Je ne céderai pas ma gloire à un autre[g].

12 Écoute-moi, Jacob,
Israël que j'ai appelé!
Je suis [toujours] le même. Je suis le premier;
je serai aussi le dernier[h].

13 C'est ma main qui a fondé la terre;
c'est ma droite qui a déployé les cieux.
Je les appelle[i]
et tous se présentent.

14 Rassemblez-vous tous et écoutez :
Qui d'entre vous a prédit ces événements?
Celui que j'aime[j] accomplira ma volonté contre Babylone
et contre la race des Chaldéens.

15 C'est moi, c'est moi qui ai parlé et qui l'ai appelé,
qui l'ai fait venir et qui ai fait réussir ses desseins.

6. « toutes — prédictions (litt. : tout cela) » lis. *zè koullô*. H : vois [-la] tout entière. « ne — attester » lis. *'attâ hălô' tâ'îd*. H : vous-mêmes ne l'annoncerez-vous pas? 7. « jamais — avais » lis. *oulephânîm* et (avec *G S*) *lô'*. H : et avant [ce?] jour; et tu n'avais pas. 8. « je — oreille » *G* (lis. *pâtaḥtî*). H : ton oreille n'avait pas ouvert. *S L* : ton oreille n'avait pas été ouverte. 10. « comme — l'argent » lis. *lî kekâsèph*. H : mais non pour [en extraire] de l'argent (?). — Texte incertain. « mis à l'épreuve » lis. *beḥantîkâ*. H : élu. 11. « mon nom » *G* (aj. *šemî*). Manque en H. 14. « d'entre vous » *H*[mss] *S* (lis. *bâkèm*). H : d'entre eux. « j'aime (litt. : mon ami ; cf. 41, 8) » suppr. *yahwè* (avec *G*) et lis. *'ôhăbî*. H : Yahvé aime. « ma volonté » lis. *hèphṣî*. H : sa volonté. « et contre la race des » (*G*) (lis. *oubezèra'*). H : et son bras [contre (?)] les. 15. « et qui ai fait réussir » *G S T* (lis. *wâ'aṣliaḥ*). H : et il a fait réussir.

a. Comp. la métaphore très fréquente « peuple au cou raide » (Ex. 32, 9; 33, 3; Deut. 9, 6; 31, 27; etc.). *b*. Ézéchiel aussi accuse les déportés de Juda d'être attachés de cœur à des idoles (Éz. 14, 3-7; 20, 39). *c*. « Ouvrir l'oreille » (cf. 50, 5) paraît avoir ici, comme la métaphore « découvrir l'oreille » (1 Sam. 9, 15; 20, 2; etc.), le sens de : « dire en confidence », « révéler ». *d*. Allusion au nom de Jacob (le supplanteur) donné à l'ancêtre du peuple d'Israël. C'est Ézéchiel qui a formulé l'idée que la nation a été infidèle dès ses premières origines (16, 3; etc.). Les prophètes antérieurs admettaient qu'elle avait réellement aimé Yahvé au désert (Jér. 2, 2; Os. 9, 10) ou même encore au temps de David (Ės. 1, 21, 26). *e*. L'auteur reprend ici une idée chère à Ézéchiel (voy. notamment Éz. 36, 16-32). *f*. Comment laisserais-je les païens railler impunément mon apparente impuissance à sauver mon peuple? *g*. 42, 8. *h*. 41, 4; 44, 6. *i*. C'est-à-dire sans doute : J'appelle à l'existence tous les êtres et tous les éléments (cf. Ps. 33, 9). *j*. Litt. : *Mon ami*. Cyrus.

16 Approchez-vous de moi! écoutez ceci :
Dès l'origine je n'ai point parlé en cachette
. . . . [a]

17 Ainsi a dit Yahvé, ton Rédempteur,
le Saint d'Israël :
Je suis Yahvé ton Dieu,
qui t'enseigne ce qui t'est salutaire,
qui te conduis sur la route où tu dois marcher.
18 Oh! si tu avais été attentif à mes ordres!
Ta prospérité eût été comparable à un fleuve
et ton salut semblable aux flots de la mer[b]!
19 Ta descendance serait pareille au sable,
les fils issus de tes entrailles [nombreux] comme les grains qui le composent[c];
Jamais ne serait aboli ni effacé
ton nom de devant moi.

Les déportés appelés à célébrer leur libération.

20 Sortez de Babylone;
fuyez la Chaldée[d]!
Avec des cris de joie publiez,
proclamez ceci;
Faites-en parvenir l'écho
jusqu'aux extrémités de la terre;
Dites : Yahvé a racheté
Jacob son serviteur.
21 Et ils n'ont pas souffert de la soif,
ceux qu'il a menés à travers les déserts.
Du roc, pour eux, il a fait jaillir de l'eau;
il a fendu le rocher et l'eau en a coulé[e].
22 Il n'y a point de paix, déclare Yahvé, pour les méchants[f].

IV — LE SERVITEUR DE YAHVÉ. MOTIFS DE SES HUMILIATIONS PRÉSENTES. CERTITUDE DE SON RELÈVEMENT (49-54)

Le Serviteur de Yahvé lumière des nations[g].

49 1 Iles, écoutez-moi!
et du plus loin, peuples, soyez attentifs[h]!
Yahvé m'a appelé dès le sein maternel;
dès les entrailles de ma mère il a prononcé mon nom.

19. « ton nom » G (lis. *šimkā*). H : son nom.

a. Texte évidemment altéré. Litt. : *depuis le temps où cela eut lieu je suis là; et maintenant le Seigneur Yahvé m'a envoyé ainsi que son esprit.* *b*. Mêmes images 66, 12. *c*. Cf. Gen. 32, 12; 41, 49; Jos. 11, 4; Jug. 7, 12; Hab. 1, 9; Ps. 139, 15. *d*. On peut traduire aussi : « Fuyez [de chez] les Chaldéens ». Car le même mot, *Kasdîm*, pouvait désigner le pays (ainsi Jér. 50, 10 ; 51, 24, 35; Éz. 11, 24; 23, 16) et le peuple; ici plutôt le pays à cause du parallélisme avec « Babylone ». *e*. Le Second Ésaïe compte (cf. 41, 18; 43, 19-20 ; 49, 10) que, lors du retour des exilés, Yahvé renouvellera les merveilles du temps de la sortie d'Égypte (Ex. 17, 5-6 ; Nomb. 20, 7-11). *f*. Cette sentence non rythmée et sans lien avec le contexte, doit avoir été ajoutée par l'éditeur des ch. 40-66, car elle se retrouve textuellement à la fin du ch. 57 ; on voulait sans doute couper l'ensemble en trois parties égales. *g*. Les v. 1-6 forment le deuxième des poëmes qu'on a appelés « les Chants du Serviteur de Yahvé » (cf. 42, 1-4) et où, selon un certain nombre d'interprètes, la figure du « Serviteur » représente, non pas le peuple d'Israël comme dans le Second Ésaïe, mais une personnalité. *h*. Le « Serviteur » s'adresse aux nations païennes dont il est appelé à devenir « la lumière », c'est-à-dire qu'il est chargé d'amener, par sa prédication, à l'adoration du seul vrai Dieu.

2 Il a rendu ma bouche semblable à un glaive tranchant;
il m'a abrité à l'ombre de sa main.
Il a fait de moi une flèche acérée;
il m'a serré dans son carquois[a].
3 Et il m'a dit : « Tu es mon serviteur,
Israël[b], par qui je me magnifierai. »
4 Je me disais, moi : « C'est en vain que j'ai peiné;
c'est pour le néant, c'est pour une illusion que j'ai usé mes forces[c]. »
En réalité, mon droit subsistait auprès de Yahvé;
mon salaire m'était réservé par mon Dieu;
5b J'étais en honneur aux yeux de Yahvé
et mon Dieu faisait ma force[d].
5a Et maintenant Yahvé a décidé,
lui qui, déjà dans le sein de ma mère, m'a formé pour être son serviteur,
De ramener à lui Jacob
et de rassembler[e] auprès de lui Israël.
6 Puis il a ajouté : « Il ne me suffit pas de montrer que tu es mon serviteur
en relevant les tribus de Jacob
et en ramenant les survivants d'Israël :
Je fais de toi la lumière des nations[f],
afin que mon salut parvienne
jusqu'au bout de la terre. »

Retour glorieux des exilés.

7 Ainsi parle Yahvé,
le Rédempteur et le Saint d'Israël,
A l'être profondément méprisé, à celui qui fait horreur aux nations,
à l'esclave des tyrans :
A ta vue, des rois se lèveront [de leurs trônes],
des princes se prosterneront,
A cause de Yahvé, qui se sera montré fidèle,
du Saint d'Israël, qui t'a élu[g].
8 Ainsi parle Yahvé :
A l'heure de la grâce je t'exaucerai;
au jour du salut je te secourrai
(Je t'ai formé, je t'ai désigné
pour être le peuple de l'alliance[h]),
En relevant un pays. . . . . .[i],
en restituant des héritages dévastés,

49, 3. « Israël » manque dans un manuscrit hébreu. 5b. « J'étais » lis. *wā'ekkābēd*. H : Je serai. 5a. « et de — Israël » *Hq A, T* (lis. *lô*). Hk : et Israël qui n'a pas été rassemblé. 6. « de montrer que tu es (litt. : de te montrer) » lis. *mêhawwôtekā*. H : que tu sois. 7. « A l'être — nations » lis. *bezouy* et *limetô'ab*. H : pour mépriser l'âme, à celui qui a horreur d'une nation.

a. Ces images conviendraient bien au peuple d'Israël, que Yahvé a longtemps protégé et éduqué, mais en le maintenant dans l'ombre (dans un coin de la Palestine) avant de le lancer, par l'exil, au milieu des grands peuples du temps, comme une flèche aiguë. *b*. Les partisans de l'interprétation individuelle considèrent ce mot comme une interpolation, mais sur la foi d'un seul manuscrit hébreu. Le rythme en demande le maintien. *c*. Le peuple, découragé par les catastrophes de 586, pensait avoir perdu la récompense de ses efforts pour servir son Dieu. *d*. Nous transposons ce vers avant les deux suivants, parce qu'il paraît se rapporter au passé, où le Serviteur n'était encore honoré que dans la pensée (« aux yeux ») de Yahvé, plutôt qu'à l'avenir, où Dieu manifestera aux yeux de tous le cas qu'il fait de son serviteur en rassemblant Israël dispersé. *e*. On traduit d'ordinaire « pour ramener », « pour rassembler » et, au v. 6, « pour relever » : ce serait le Serviteur qui aurait mission de restaurer Jacob; il serait, par conséquent, distinct du peuple. Mais dans les v. 8 et 9, passage parallèle où se retrouvent la même idée et la même construction, le sujet des verbes (relever, restituer) est indubitablement Yahvé. *f*. Même promesse faite à Israël 42, 6 cf. 42, 1-4. *g*. La restauration du peuple d'Israël, aujourd'hui universellement méprisé, provoquera l'étonnement du monde entier (cf. 52, 13-53, 12). *h*. Ce vers, répétition textuelle de 42, 6, paraît avoir été inséré ici après coup : il coupe la phrase. *i*. Il y avait sans doute ici un qualificatif comme « en ruines » ou « ravagé » (cf. v. 19).

9 En disant aux captifs : « Sortez! »
à ceux qui sont plongés dans les ténèbres : « Paraissez au jour! »
Ils paîtront le long de toutes les routes;
sur toutes les dunes ils trouveront leur pâture.
10 Ils ne souffriront ni de la faim ni de la soif;
ni le vent brûlant[a] ni le soleil ne leur feront de mal.
Car celui qui a pitié d'eux les gardera;
il les conduira auprès des eaux jaillissantes[b].
11 Je changerai toutes les montagnes en régions praticables[c]
et les routes seront remblayées.
12 Ceux-ci viendront de l'orient,
ceux-là du nord et de l'ouest[d],
d'autres du pays des Syénites[e].

13 Cieux, poussez des cris de joie! Terre, sois dans l'allégresse!
Montagnes, éclatez en cris de joie!
Car Yahvé console son peuple;
il a compassion de ceux des siens qui sont dans la peine.

Reconstruction de Jérusalem. Retour de ses enfants.

14 Sion a dit : « Yahvé m'a délaissée;
le Seigneur m'a oubliée. »
15 Une femme oublie-t-elle l'enfant qu'elle allaite?
Cesse-t-elle de chérir le fils de ses entrailles?
Même s'il y en avait qui vinssent à l'oublier,
moi je ne t'oublierai jamais.
16 Vois, j'ai gravé ton image[f] sur les paumes de mes mains;
tes remparts sont constamment devant mes yeux.
17 Ceux qui vont te rebâtir accourent [déjà];
ceux qui t'ont démolie et réduite en désert
s'éloignent de toi.
18 Jette les yeux à la ronde et regarde :
ils se rassemblent tous; ils viennent à toi.
Par ma vie, — oracle de Yahvé, —
ils seront tous comme une parure dont tu te revêtiras,
comme la ceinture que met la fiancée[g].
19 Tes ruines, en effet, tes quartiers dévastés,
ton pays ravagé...,
Tu y seras désormais à l'étroit, tant les habitants seront nombreux,
tandis que ceux qui te dévoraient s'en seront allés bien loin.

9. « de toutes les routes » *G* (lis. *'al kol*). H : des routes. 11. « les montagnes » *S T* (lis. *hârîm*). H : mes montagnes. « les routes » lis. *oumesillôt*. H : mes routes. 12. « de l'orient » d'après la fin du v. (lis. *miqqèdèm*). H : de loin. « des Syénites » lis. *sewênîm*. H : des Sinim. 17. « Ceux — rebâtir » *L T* (lis. *bônâyik*). H : Tes fils.

a. Tel est le sens probable du mot, qu'on traduit souvent par « mirage »; mais le mirage ne « frappe » pas le voyageur. *b*. Cf. 41, 18; 43, 19-20; 48, 21; 55, 12-13. *c*. Litt. : *en chemins*. *d*. Litt. : *de la mer*. En Palestine les expressions « vers la mer » (la Méditerranée) et « vers le couchant » sont synonymes. *e*. Le texte hébreu porte « du pays de Sinim » ou « des Sinim », région inconnue qu'on a proposé d'identifier avec Péluse (Éz. 30, 15-16), bien proche, ou avec la Chine bien lointaine. Dans le texte primitif il était probablement question de Syène (auj. Assouan), à l'extrême sud de l'Égypte (Éz. 29, 10; 30, 6), donc à la limite méridionale du monde connu des Hébreux. *f*. Litt. : *je t'ai gravée*. Il s'agit d'un tatouage (cf. 44, 5 et note *a*) rappelant l'objet aimé. Ce qui est ainsi gravé, c'est le plan de Jérusalem plutôt que son nom, puisque Yahvé en a constamment les murs devant les yeux. *g*. Mêmes images Jér. 2, 32; 4, 30.

20 Tu entendras encore
les fils dont tu te croyais privée dire :
« L'espace est trop resserré pour moi :
fais-moi place pour que je m'installe! »
21 Alors tu te diras en toi-même :
« Qui donc a mis au monde pour moi une lignée pareille[a]?
J'étais sans enfants et stérile :
Ceux-ci, qui donc les as élevés?
J'étais restée seule;
ceux-ci, où étaient-ils [alors]? »

Les païens ramèneront et soigneront les enfants de Sion.

22 Ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Je vais faire signe de la main aux nations[b],
dresser ma bannière pour [alerter] les peuples[c].
Et ils apporteront tes fils dans le pli de leur manteau[d];
ils chargeront tes filles sur leur épaule[e].
23 Tu auras des rois pour gardiens [de tes enfants],
des princesses pour nourrices[f].
Ils se prosterneront devant toi face contre terre
et lècheront la poussière de tes pieds[g].
Alors tu sauras que je suis Yahvé
et que ceux qui espèrent en moi ne seront point déçus.

Yahvé arrachera les siens au pouvoir de leurs adversaires les plus redoutables.

25a Car ainsi parle Yahvé :
24 A l'homme fort enlève-t-on ce qu'il a pris?
le captif d'un guerrier redoutable lui échappera-t-il?
25b Oui, le captif de l'homme fort lui sera enlevé
et ce qu'a pris le guerrier redoutable lui échappera :
Je défendrai moi-même ta cause contre ton adversaire;
je délivrerai moi-même tes enfants.
26 A tes oppresseurs je ferai manger leur propre chair
et ils s'enivreront de leur sang, comme de vin nouveau[h].
Ainsi toute créature saura
que moi, Yahvé, je suis ton Sauveur
et que ton Rédempteur, c'est le Fort de Jacob[i].

21. « stérile » *G* (suppr. *gôlâ wesourâ*). H aj. : exilée et mise à l'écart. 23. « des princesses » *L* (lis. *wesârôt*). H : leurs princesses (c'est-à-dire les princesses des rois?). 24. « d'un — redoutable » *G S L* cf. v. 25 (lis. *'âriṣ*). H : d'un juste 25. « contre ton adversaire ». Manque en G S T, qui lisaient *ribêk* au lieu de *yeribêk*.

a. Allusion à la coutume qui permettait à l'épouse stérile de donner à son mari pour concubine une esclave dont la maîtresse adoptait ensuite les enfants (Gen. 16, 1-3; 30, 3-13). *b*. Cf. 13, 2. *c*. Cf. 5, 26; 11, 10, 12; 13, 2; Jér. 4, 6; 51, 27; etc. *d*. Le pli fait par le manteau au-dessus de la ceinture servait de poche ou de sac (Ps. 129, 7; Néh. 5, 13; Lc 6, 38). On l'employait notamment pour porter les petits enfants (Nomb. 11, 12). *e*. Cf. 60, 4; 66, 12. *f*. Cf. 60, 16. *g*. Cf. Mi. 7, 17; Ps. 72, 9; lettres de Tell el Amarna (éd. Winckler 144, 159). *h*. C'est-à-dire sans doute qu'ils s'entretueront (cf. Éz. 38, 21; Agg. 2, 22; Zach. 14, 13 et de nombreuses apocalypses). *i*. Sur ce titre donné à Yahvé, cf. Gen. 49, 24 et la note; És. 1, 24; 60, 16; Ps. 132, 2, 5. Il a dû être appliqué d'abord au Dieu d'Israël lorsqu'on le représentait sous l'image d'un taureau; car le mot « Fort » (*'âbîr*) n'est distingué qu'artificiellement de *'abbîr*, épithète du taureau (34, 7; Ps. 22, 13; etc.) et aussi de l'étalon (Jug. 5, 22; Jér. 8, 16; 47, 3; 50, 11; le terme égyptien *ibr*, emprunté aux Sémites, est accompagné du déterminatif « cheval »).

Yahvé a le droit et le pouvoir de rappeler son peuple.

50

1 Où est la lettre de répudiation
  par laquelle j'aurais renvoyé votre mère[a]?
Ou quel est celui de mes créanciers
  auquel je vous aurais vendus[b]?
C'est à cause de vos forfaits que vous avez été vendus
  et à cause de vos rébellions que votre mère a été renvoyée.

2 Pourquoi [donc], quand je suis venu, n'ai-je trouvé personne
  et, quand j'ai appelé, nul n'a-t-il répondu[c]?
Ma main est-elle trop courte pour délivrer[d]
  ou n'ai-je pas assez de force pour sauver?
Par ma simple menace j'assèche la mer[e],
  je transforme les fleuves en déserts;
Faute d'eau leurs poissons sont à sec
  et périssent de soif.

3 Je fais prendre au ciel des vêtements de deuil[f]
  et je le couvre du sac[g].

Le Serviteur de Yahvé, conscient de sa mission, accepte ses humiliations présentes, certain de son triomphe final[h].

4 Le Seigneur Yahvé m'a donné
  la langue d'un disciple[i],
Pour que je sache apporter
  une réponse à celui qui est épuisé.
Il éveille chaque matin[j], chaque matin il éveille mon oreille[k],
  pour que j'écoute comme font des disciples.

5 Le Seigneur Yahvé m'a ouvert l'oreille[l].
Et moi, je n'ai pas regimbé;
  je n'ai pas reculé.

6 J'ai offert mon dos à ceux qui me battaient[m]
  et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe.
Je n'ai pas soustrait mon visage
  aux outrages et aux crachats[n].

50, 2. « sont à sec » *G* (lis. *tibaš*). H : sentent mauvais (pourrissent). 4. « apporter — épuisé » *G* (lis. *la'ănôt*). H : soutenir (?) l'épuisé ⌊par une parole.

a. Le mari qui voulait se séparer de sa femme devait lui faire tenir un acte écrit de répudiation. Mais une fois cette pièce remise, la loi lui interdisait de reprendre sa femme devenue dans l'intervalle l'épouse d'un autre homme (Deut. 24, 1-4). Yahvé, d'après le Second Esaïe, n'a pas répudié Jérusalem, mais l'a seulement renvoyée pour un temps. Il a donc le droit de la rappeler. *b.* Le débiteur insolvable pouvait s'acquitter en cédant ses enfants à son créancier (Ex. 21, 7; 2 Rois 4, 1; Néh. 5, 5; Mt 18, 25); mais alors il ne lui était naturellement pas permis de les reprendre à son gré. *c.* Allusion à la froideur, au défaut d'enthousiasme avec lesquels les Juifs découragés accueillirent le message divin transmis par le Second Ésaïe : « Voici votre Dieu ! » (40, 9-11). *d.* Cf. 59, 1; Nomb. 11, 23. *e.* Cf. 42, 15-16; 44, 27-28; Ps. 107, 13. Allusion soit à l'assèchement de la mer Rouge et du Jourdain, soit plutôt à la tradition selon laquelle Yahvé avait, lors de la création, eu à lutter contre la Mer primitive en révolte et l'avait contrainte *par des menaces* à s'enfuir jusque dans son lit actuel (Ps. 104, 7 et 5-9; cf. 74, 13; Gen. 1, 1 et note *b*; etc.). *f.* Cf. Jér. 4, 28. *g.* L'assèchement de certains fleuves et l'assombrissement du ciel sont, sans doute, aussi des allusions à la tradition visée note *e* sur les origines du monde : le second trait figure dans le poème babylonien de la Création. *h.* Les v. 4-9 forment le troisième des « Chants du Serviteur de Yahvé » (Cf. 42, 1-4; 49, 1-6). Il marque un progrès sur le deuxième en ce sens que le Serviteur ne doute plus de l'utilité de ses efforts : il est certain d'être récompensé des peines qu'il prend pour s'acquitter de sa mission. *i.* Une partie de la tâche du Serviteur consiste à parler pour gagner le monde à la connaissance du vrai Dieu, le seul Sauveur (cf. 49, 2; 42, 3-4). Les prophètes, depuis Ésaïe au moins, formaient des disciples (8, 16) pour recueillir et sans doute répéter leur enseignement; le Serviteur a pour maître Yahvé lui-même. *j.* Ces mots, qui rendent l'hémistiche trop long, sont probablement une répétition, à peine modifiée, de ceux qui suivent. *k.* Il me communique les forces spirituelles nécessaires pour écouter et comprendre : le Serviteur est un homme sur qui repose l'esprit de Yahvé, un prophète (42, 1). *l.* Cette phrase, qui trouble le rythme, est sans doute une glose destinée à expliquer l'image du v. 4 : « il éveille mon oreille ». Cf. 48, 8 et note *c*. *m.* Une autre partie de la tâche à laquelle est appelé le Serviteur consiste à subir patiemment les pires humiliations pour expier les péchés de ceux qu'il doit sauver : c'est l'idée qui sera reprise et précisée 52, 13-53, 12. *n.* Châtiments déshonorants autorisés, dans certains cas, par la loi ou la coutume (Néh. 13, 25; Nomb. 12, 14; Deut. 25, 9).

7 Le Seigneur Yahvé viendra à mon aide;
  c'est pourquoi je ne ressens point de honte.
Aussi me suis-je fait un visage dur comme la pierre,
  certain que je ne serai pas déçu.

8 Celui qui me donnera raison est proche : qui plaidera contre moi?
  Comparaissons ensemble!
Qui est mon adversaire?
  Qu'il se présente à mes côtés?

9 Le Seigneur Yahvé viendra à mon aide :
  qui me condamnera?
Ils deviendront tous semblables à un vêtement usé[a];
  la teigne les dévorera.

Appel à écouter le Serviteur de Yahvé. Menaces aux fauteurs de violences.

10 Que quiconque parmi vous craint Yahvé
  écoute le message de son serviteur!
Que celui qui marche dans les ténèbres
  et se trouve privé de lumière
Mette sa confiance dans le nom de Yahvé
  et s'appuie sur son Dieu[b] !

11 Mais vous tous qui allumez un incendie,
  qui mettez le feu à des brandons[c],
Tombez dans les flammes de l'incendie que vous allumez
  et dans [celles des] brandons auxquels vous mettez le feu!
C'est ma main qui vous infligera ce châtiment :
  vous serez couchés à terre, en proie aux tourments[d].

La délivrance est certaine et imminente[e].

51

1 Écoutez-moi, vous qui poursuivez la justice,
  vous qui cherchez Yahvé!
Tournez vos regards vers le rocher d'où vous avez été taillés
  et vers la carrière d'où vous avez été tirés :

2 Tournez vos regards vers Abraham votre père
  et vers Sara qui vous a mis au monde[f];
Il était seul quand je l'ai appelé;
  mais je l'ai béni et multiplié.

10. « Que quiconque » *G S* (lis. *yišma'*). H : Quiconque. 11. « mettez le feu à des » (*G*) *S* (lis. *me'îrê*). H : vous ceignez de. **51**, 2. « je l'ai béni — multiplié » G *S L T* (lis. *wâ'ăbârekêhou wâ'arbêhou*). H : je le bénirai et le multiplierai.

a. Litt. : *Voici, ils s'useront tous comme un vêtement.* *b.* Au v. 10, le prophète invite ceux qui « craignent Yahvé », c'est-à-dire les Juifs pieux, et ceux « qui marchent dans les ténèbres », c'est-à-dire soit les païens non encore éclairés par « la lumière des nations » (49, 6), soit les exilés plongés dans la nuit du découragement, à accepter le message du Serviteur de Yahvé. *c.* On lançait parfois sur l'ennemi des flèches embrasées ou des torches allumées. On y a vu une image des ruses déloyales auxquelles recouraient les ennemis des Juifs, les « gens du pays », ancêtres des Samaritains. *d.* Les « tourments » où les coupables seront « couchés » désignent peut-être ceux de la géhenne (cf. 66, 24). Le v. 11, qui contraste avec le ton général de la prédication du Second Ésaïe, est considéré par beaucoup de critiques comme une addition tardive. *e.* Dans une série de strophes lyriques dont chacune forme un tout, le prophète presse ses auditeurs, tant juifs (v. 1-2 et 7) que païens (v. 4), de croire à la délivrance que Yahvé va accorder à son peuple. A l'appui de ses exhortations, il avance des arguments tirés successivement de l'exemple d'Abraham (v. 1-3), du caractère éphémère des cieux et de la terre (v. 4-6), de la fragilité de l'homme (v. 7-8), des exploits passés de Yahvé (v. 9-11) et de la création (v. 12-16). *f.* Si Abraham et Sara sont représentés sous l'image, assez inattendue, d'un rocher et d'une carrière, c'est peut-être que les Juifs avaient, comme beaucoup de peuples, une tradition selon laquelle leur nation — ou l'humanité tout entière — était issue d'une caverne : celle de la Macpéla à Hébron (Gen. 23) jouait peut-être le même rôle pour les Judéens que celle de Lot pour les Moabites et les Ammonites (Gen. 19, 30-38).

3 Ainsi Yahvé a pitié de Sion,
pitié de toutes ses ruines.
Il rendra le désert qui en occupe l'emplacement[a] semblable à un Éden,
et la steppe qui s'est substituée à elle[a] pareille au jardin de Yahvé[b].
On entendra retentir les cris de joie et d'allégresse,
les actions de grâce et les accents de la musique.

4 Peuples, écoutez-moi avec attention,
et vous, nations, prêtez-moi l'oreille!
Car c'est de moi qu'émanent l'instruction
et la vraie religion[c] qui deviendra la lumière des peuples.
5 Soudain je ferai venir mon salut
et ma délivrance apparaîtra.
Mes bras vont juger les peuples[d].
Les îles espéreront en moi
et compteront sur mon bras.
6 Levez les yeux vers les cieux,
puis abaissez vos regards vers la terre;
Les cieux se dissiperont comme une fumée;
la terre tombera en lambeaux comme un vêtement;
et ses habitants périront comme des insectes.
Mais mon salut subsistera éternellement
et mon triomphe n'aura point de fin.

7 Écoutez-moi, vous qui connaissez le droit,
peuple qui prends à cœur mes instructions :
Ne redoutez pas les outrages des hommes;
sous leurs insultes ne perdez pas courage.
8 Car la teigne les dévorera, comme elle dévore un vêtement,
et les mites les mangeront comme elles mangent la laine.
Mais mon triomphe subsistera éternellement
et mon salut d'âge en âge.

Les exploits de Yahvé dans le passé, gages de la délivrance prochaine.

9 Réveille-toi, réveille-toi, revêts-toi de force,
bras de Yahvé!
Réveille-toi, [agis] comme aux jours d'autrefois,
comme dans les anciens âges.
N'est-ce pas toi qui as écrasé Rahab[e],
transpercé le Dragon[f]?

3. « Il rendra » *L* (*G*) (lis. *weyâsîm*). H : Il rendit. 4. « Peuples... nations » *H* S* (lis. *'ammîm* et *le'oummîm*). H : mon peuple... ma nation. 5. « Soudain — venir » (*G*) (rattacher *'argîa'* au v. 5 et lis. *'aqrîb*). H : ...je la ferai venir soudain. [5] Proche est... G : Soudain s'approche. 9. « écrasé » *L* cf. Job 26, 12; Ras Chamra I* AB, 1, 1, 27-28; VAB, D, 35, 38, 40, 42 (lis. *hammôḥèṣèt*). H : pourfendu.

a. Litt. : *son désert... sa steppe.* *b.* Le « Paradis » était conçu comme « le jardin des élohim » (Éz. 28, 13; 31, 8-9) ou « le jardin de Yahvé » (Gen. 13, 10), où Yahvé venait se promener à la brise du soir (Gen. 3, 8). *c.* Litt. : *mon droit*, l'adoration due au seul vrai Dieu. Sur cette acception du mot « droit » chez le Second Ésaïe, cf. 42, 1, 3 et la note *d*. *d.* Cette phrase, qui est en excès dans le vers, semble être une addition. Si elle est primitive, ce sont seulement certains peuples, les peuples oppresseurs, que Yahvé va « juger ». Le Second Ésaïe insiste, en tout cas, beaucoup plus sur la volonté de Yahvé de sauver les nations païennes que sur les jugements qu'il exercera contre certaines d'entre elles. *e.* L'un des monstres mythologiques personnifiant le Chaos, la Mer primitive, et contre lesquels le Créateur a dû lutter à l'origine des temps (Job 9, 13; 26, 12; Ps. 89, 11; cf. Éz. 29, 3; Ps. 87, 4).
f. Un autre des êtres fabuleux qui peuplaient la mer aux origines du monde (cf. Gen. 1, 21) et dont Yahvé a brisé la tête (Ps. 74, 13; cf. Ès. 27, 1; Éz. 29, 3; 32, 2). La lutte du Créateur contre des monstres marins jouait aussi un rôle capital dans la cosmogonie babylonienne. Les Phéniciens avaient une tradition analogue; car les poèmes du XIVᵉ siècle trouvés à Ras Chamra parlent aussi du Dragon (*tannîn*) muselé par une divinité et de divers autres êtres « écrasés » (le même verbe qui est appliqué ici à Rahab) par elle.

10 N'est-ce pas toi qui a mis la Mer à sec,
[tari] les eaux du grand Abîme[a],
Qui as transformé les profondeurs de la mer en un chemin
pour y faire passer les rachetés[b]?
11 Ceux que Yahvé aura libérés reviendront;
ils arriveront à Sion avec des cris de triomphe;
Une joie éternelle auréolera leur tête;
l'allégresse et la joie les accompagneront;
le chagrin et le gémissement s'enfuiront[c].

On n'a pas à craindre les hommes quand on a pour soi le Créateur.

12 C'est moi, c'est moi qui vous console :
qui es-tu pour avoir peur
De l'homme mortel et du fils de l'homme,
qui aura le sort de l'herbe?
13 Tu as oublié Yahvé, ton créateur,
qui a déployé les cieux et fondé la terre,
Et tu ne cesses, chaque jour, de trembler
devant la fureur de l'oppresseur.
[Qui], comme Assur, s'acharna à détruire?
Mais où est-elle [désormais], la fureur de l'oppresseur?
14 Bientôt celui qui est courbé [sous le poids des chaînes] va être élargi;
il ne périra pas au fond de son cachot[d]
et le pain ne lui fera pas défaut.
15 Moi, Yahvé, je suis ton Dieu,
qui agite la mer et en fais mugir les flots[e];
mon nom est Yahvé, [Dieu] des armées.
16 J'ai mis mes paroles dans ta bouche
et je t'ai caché à l'ombre de ma main,
Lorsque j'ai déployé les cieux et fondé la terre
et que j'ai dit à Sion : « Tu es mon peuple[f]. »

La coupe de la colère de Yahvé passera à d'autres[g].

17 Réveille-toi, réveille-toi,
lève-toi, Jérusalem,
Toi à qui la main de Yahvé a fait boire
la coupe de sa colère!

12. « vous ». G : te. 13. « Qui — Assur » lis. *ke'aššour*. H : lorsqu'il. — Texte incertain. 15. « mon nom » *G L* (lis. *šemî*). H : son nom. 16. « déployé » *S* (lis. *linṭôt*). H : planté.

a. Celles qui couvraient l'univers à l'origine (Gen. 1, 2). Yahvé les a fait reculer jusque dans le lit des mers actuelles (Gen. 1, 6-7; Ps. 104, 6-9). *b.* Allusion à la mise à sec de la mer Rouge, autre exploit de Yahvé, rapproché parfois du précédent comme ici. *c.* Le v. 11 est une citation textuelle de 35, 10. Elle aura été suggérée à quelque lecteur par le mot « rachetés » du v. précédent, bien que, dans 51, 10, ce qualificatif se rapportât aux Hébreux sortant d'Égypte et non aux Juifs exilés en Babylonie comme dans 35, 10. Le rythme de ce v. n'est pas celui des v. 9 et 10. *d.* Litt. : *dans la fosse*. Mais il ne s'agit ni de la tombe ni du Cheôl. Le peuple déporté est dépeint sous l'image d'un captif enfermé dans un cul de basse fosse et menacé d'y périr de faim. Ce sont, du reste, des métaphores qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre (cf. 42, 22 et note *e*).
e. Cette partie du v. se retrouve mot pour mot Jér. 51, 35. La suivante était le refrain d'un hymne dont les strophes ont été insérées çà et là dans un autre livre prophétique (Am. 4, 13; 5, 8; 9, 6). C'est peut-être l'indice que le v. 15 est, tout entier, une citation insérée après coup. *f.* L'interprétation de ce v. et de son lien avec le contexte est controversée. Le début montre que Yahvé s'adresse maintenant à son Serviteur (cf. 49, 2 et 59, 21). Nous comprenons qu'il lui déclare que, dès la création du monde, il l'a choisi et mis en réserve pour être un jour son porte-parole. Si ce v. est du Second Ésaïe, il prouve que, pour cet auteur, le Serviteur de Yahvé n'est autre que le peuple de Sion personnifié. *g.* C'est Jérémie qui paraît avoir le premier représenté la colère divine sous la figure d'un vin capiteux qui donne le vertige aux nations condamnées par Yahvé à l'absorber (25, 15, 17, 28). Cette image fut, après lui, reprise par de nombreux prophètes (Hab. 2, 16; Éz. 23, 32-34; Jér. 49, 12; 51, 7; Lam. 4, 21; Ps. 75, 9; cf. 60, 5).

Le calice qui donne le vertige,
tu as dû en absorber jusqu'à la dernière goutte.

18 Elle n'a pour la guider
aucun des fils qu'elle a mis au monde.
Nul ne la prend par la main
parmi tous les fils qu'elle a élevés[a].

19 Ces deux calamités t'ont atteinte —
qui te plaindrait? —
Le pillage et la ruine, la famine et l'épée —
qui te témoignerait de la compassion? —

20 Tes enfants gisent sans connaissance,
au coin de toutes les rues[b], — telle une antilope prise dans les rêts, —
Saouls de la colère de Yahvé,
des menaces de ton Dieu.

21 C'est pourquoi écoute ceci, malheureuse,
toi qui es ivre, mais non de vin :

22 Ainsi parle Yahvé, ton Dieu,
qui prend la défense de son peuple :
« Je vais ôter de ta main
la coupe qui donne le vertige.
Le calice de ma colère, tu n'auras plus
à y boire.

23 Je le mettrai dans la main de tes oppresseurs, — —
De ceux qui te disaient :
Courbe-toi, pour que nous passions —
Et tu offrais ton dos [à fouler aux pieds] comme la terre,
comme une rue où circulent les passants[c]. »

Souffrances imméritées et libération du peuple de Yahvé.

52

1 Réveille-toi, réveille-toi,
mets ta parure, Sion!
Revêts tes habits les plus magnifiques[d],
Jérusalem, ville sainte[e]!
Car tu ne verras plus pénétrer chez toi
ni incirconcis ni impur[f].

2 Secoue la poussière dont tu es couverte, relève-toi[g],
ô captive, Jérusalem!
Dégage-toi des liens qui enserrent ton cou[h],
captive, fille de Sion!

17. « le calice » *VL* (suppr. le 2d *kôs*). H : le calice de la coupe. 19. « qui te témoignerait » *G S L* (lis. *yenaḥămêk*). H : en quelle qualité (?) te témoignerais-je. 22. « Yahvé, ton » *G* (suppr. *'ădônayik* et lis. *'ĕlôhayik*). H : ton Seigneur Yahvé et ton. « le calice » cf. v. 17 (suppr. le 2d *kôs*) H : le calice de la coupe. 23. « tes oppresseurs » cf. 49, 26 (lis. *mônayik*). H : ceux qui t'affligent. **52**, 1. « mets ta parure » lis. *'ědyêk*. H : revêts-toi de ta force. 2. « ô captive » (1re fois) cf. 2b (lis. *šebiyyâ*). H : assieds-toi. 2. « des liens » lis. *mimmôserê*. H : les liens.

a. Ce v., où le prophète ne s'adresse pas à Jérusalem, comme dans 17 et 19-23, mais parle d'elle à la 3e personne, doit être inauthentique ou avoir été déplacé. *b*. Ces mots, qui surchargent le vers, paraissent tirés de Lam. 2, 19, où on les trouve également. *c*. En Orient le vainqueur avait coutume de poser le pied sur la nuque du vaincu ou de passer sur son dos (Ps. 44, 26; 66, 12; 110, 1 et les notes; Jos. 10, 24; stèle de Naram-Sin). *d*. Jérusalem, actuellement réduite, comme les captives, à la condition de la plus misérable servante, redeviendra une princesse, en même temps que Babylone, aujourd'hui reine, sera réduite aux plus humbles besognes (47, 1-4). *e*. Voy. 48, 2 et note *g*. *f*. Ceci vise sans doute les Chaldéens, non les païens en général, qui n'étaient pas tous incirconcis. *g*. L'esclave ne s'assied pas sur un siège, mais s'accroupit par terre (47, 1). *h*. Les prisonniers étaient souvent enchaînés les uns aux autres par le cou.

3a Car ainsi parle Yahvé :
Vous avez été vendus pour rien;
et vous serez rachetés sans argent.

4 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Mon peuple autrefois descendit en Égypte pour être admis à y résider[b];
puis l'Assyrie l'opprima sans cause.

5 Mais maintenant, qu'ai-je [à endurer] ici[c]!
Car mon peuple a été emmené sans motif;
Ceux qui dominent sur lui sont triomphants, — oracle de Yahvé, —
et sans cesse, chaque jour, mon nom est blasphémé[d].

6 C'est pourquoi mon peuple apprendra à connaître mon nom :
il comprendra, ce jour-là,
que c'est moi qui dis : Me voici!

La bonne nouvelle parvient à Jérusalem.

7 Qu'ils sont beaux sur les montagnes,
les pieds du messager de bonnes nouvelles[e],
Qui annonce le salut, qui apporte d'heureuses nouvelles,
qui annonce la délivrance,
Qui dit à Sion :
« Ton Dieu a inauguré son règne[f]! »

8 Écoute! Tes guetteurs élèvent la voix;
tous ensemble, ils poussent des cris de joie.
Car ils voient de leurs propres yeux
Yahvé revenir à Sion.

9 Éclatez toutes en cris de joie,
ruines de Jérusalem!
Car Yahvé a eu pitié de son peuple;
il rachète Jérusalem.

10 Yahvé a découvert son bras saint[g]
sous les yeux de toutes les nations;
Et toutes les extrémités de la terre verront
la délivrance accordée par notre Dieu.

Le signal du départ donné aux exilés.

11 Partez, partez! Sortez de là!
Ne touchez à rien de souillé!

5. « sont triomphants » *T* (lis. *hithallelou*). H : hurlent. « blasphémé » (lis. *menô'aṣ*). H a une forme insolite du même verbe. 6. « il comprendra » lis. *yâbîn* au lieu du 2e *lâkên*. H : c'est pourquoi.

a. Les v. 3-6 peuvent difficilement être attribués au Second Ésaïe lui-même : on s'expliquerait sans doute qu'il dise : « Vous avez été vendus pour rien », c'est-à-dire : si vous avez été vendus, ce n'était pas pour payer une dette (cf. 50, 1a), et : « vous serez rachetés sans argent » (voy. 45, 13 et la note), bien qu'ailleurs il parle de rançon donnée à Cyrus (43, 3). Mais on ne voit guère comment il aurait pu écrire : « l'Assyrie l'opprima sans cause », « mon peuple a été emmené sans motif » : le Second Ésaïe affirme, comme tous les grands prophètes, qu'Israël a été opprimé et frappé d'exil à cause de ses péchés (40, 2; 43, 22-28; 50, 1b; etc.), bien que l'expiation de ces fautes ne soit pas, selon lui, l'unique ni le principal motif des maux actuels d'Israël ; il souffre *aussi* en tant que serviteur de Yahvé (cf. 50, 6; 52, 13-53, 12). — Dans ce morceau le lien des idées n'apparaît pas toujours clairement. *b*. En excès dans le vers. *c*. Le sens de cette phrase est controversé. Nous l'interprétons comme une exclamation de Yahvé sur la gravité des humiliations infligées « ici », c'est-à-dire en Babylonie, au Dieu d'Israël, en même temps qu'à son peuple. D'autres entendent : Qu'ai-je reçu comme dédommagement pour les maux subis par mon peuple? ou : Qu'ai-je encore à faire ici (en Palestine?), alors que je n'ai plus de peuple? *d*. Yahvé sauvera donc les siens pour l'honneur de son nom. Cette idée, développée surtout par Ézéchiel (36, 20-23), n'était pas étrangère au Second Ésaïe (48, 9, 11; cf. 42, 8). *e*. Cf. Nah. 1, 15 [H : 2, 1]; Rom. 10, 15. *f*. Litt. : *Ton Dieu règne*, formule calquée sur celle qu'on employait pour annoncer l'avènement d'un souverain (2 Sam. 15, 10; 1 Rois 1, 11, 18; cf. Ps. 93, 1; 97, 1; 99, 1; etc.). *g*. Quand on se préparait à agir et spécialement à combattre, on rejetait en arrière le manteau qui d'ordinaire couvrait le bras droit (Ps. 74 11). Cf. 51, 5, 9.

Sortez de cette ville[a] ! Purifiez-vous,
vous qui portez les vases sacrés de Yahvé[b].
12 Car ce n'est pas à la hâte que vous partirez;
vous ne vous en irez pas comme des fugitifs[c].
Yahvé, en effet, marchera à votre tête
et vous aurez comme arrière-garde le Dieu d'Israël[d].

Exaltation prochaine du Serviteur de Yahvé.
Raison profonde des humiliations subies par lui[e].

13 Bientôt mon serviteur prospérera;
il grandira; il sera exalté; il s'élèvera bien haut[f].
14 De même qu'à sa vue beaucoup ont été stupéfaits, — —
Tant il était défiguré,
ayant perdu toute apparence humaine,
15 De même, en le voyant[g], quantité de nations seront dans l'étonnement;
des rois resteront bouche close.
Car ils verront un événement tel qu'il ne leur en avait pas été raconté [de semblable];
ils observeront un prodige inouï[h].

53 1 « Qui pourrait croire ce que nous apprenons[i] ?
Et à qui [la puissance du] bras de Yahvé avait-elle été révélée ?
2 Il a grandi sous nos yeux, pareil à un surgeon,
[au rejeton que donne] une racine dans un terrain aride[j].
Il n'avait ni beauté ni éclat pour attirer nos regards,
ni apparence propre à nous le faire aimer.
3 Dédaigné, rebut de l'humanité,
homme de douleurs, [sans cesse] visité par la maladie[k],
Pareil à ceux devant qui on se voile le visage[l],
il était méprisé et nous ne faisions de lui aucun cas.
4 Or, ce sont nos maladies qu'il avait prises sur lui;
ce sont nos souffrances qu'il portait.
Nous, nous le croyions battu,
frappé par Dieu et humilié[m].

14. « à sa vue » *S T* (lis. *'âlâw*). H : à ta vue. 15. « seront — étonnement » *G* (lis. *yištâ'ou*). H : il fera bondir (de surprise ?).
53, 2. « sous nos yeux (litt. : devant nous) » lis. *lephânênou*. H : devant lui.

a. Litt. : *du milieu d'elle*, évidemment : de Babylone. *b*. Les prêtres qui rapporteront le mobilier du Temple enlevé par les Chaldéens en 597 et 586. Le prophète annonce implicitement que ces vases seront rendus par Cyrus quand il ordonnera de rebâtir le sanctuaire (44, 28). *c*. Comme ç'avait été le cas lors de la sortie d'Égypte (« à la hâte » cf. Ex. 12, 11; Deut. 16, 3; « comme des fugitifs » cf. Ex. 12, 39). Les déportés reviendront paisiblement en procession. *d*. Yahvé renouvellera pour les exilés les prodiges de la nuée et de la colonne de feu qui précédait ou couvrait à l'arrière les Hébreux dans le désert (Ex. 13, 21-22; 14, 19). *e*. C'est le quatrième et dernier des « chants du Serviteur de Yahvé », celui où la figure de ce « serviteur » est dépeinte sous les traits les plus concrets et, en apparence au moins, les plus individuels. Cependant il est difficile de concevoir ces différents traits, si on les prend au sens littéral, comme réunis dans une même personne : le Serviteur est représenté tantôt comme un malade (53, 3, 4, 10), probablement un lépreux (v. 3 et 4), tantôt comme un persécuté, maltraité, défiguré, couvert de meurtrissures, frappé à mort (52, 14; 53, 5, 7, 8), ailleurs comme condamné en justice (53, 8, 9). Aussi les partisans de l'interprétation individuelle sont-ils en désaccord sur l'identification du personnage (voy. note *b* sur 42, 1) et y a-t-il lieu de se demander si ces traits, tout concrets qu'ils soient, ne sont pas des images, figurant les souffrances endurées en exil par la collectivité à laquelle le Second Ésaïe applique le titre de « Serviteur de Yahvé », c'est-à-dire par le peuple d'Israël. C'est ainsi, en tout cas, que le Second Ésaïe a dû entendre ce « chant » s'il en est lui-même l'auteur ou si, comme le conjecturent bon nombre de commentateurs, il l'a reproduit d'après un écrivain antérieur. *f*. Il s'agit du relèvement merveilleux qui sera décrit plus en détail 53, 10 et 11-12 et a déjà été annoncé dans les autres « chants » (42, 4; 49, 6; 50, 9). *g*. Litt. : *à son sujet*, c'est-à-dire en assistant à son exaltation et en apprenant le motif de son abaissement antérieur. Le relèvement merveilleux d'Israël fera, d'après 49, 7, une impression analogue sur « les rois ». *h*. Le renversement de la destinée du Serviteur, dépeint (53, 10-12) comme une résurrection. *i*. D'autres entendent : « Qui a cru (ou : Qui pourra croire) à notre message ? » Ce serait alors l'auteur du chant du Serviteur qui prononcerait en son propre nom les v. 1-10. Il nous paraît plus probable que ce sont les nations païennes et les rois de 52, 15 qui expriment ici tout haut l'étonnement qui leur avait d'abord fermé la bouche. *j*. A une plante chétive. *k*. Litt. : *connu de la maladie*. *l*. Pour ne pas voir les ravages d'une maladie répugnante, comme la lèpre cf. Job 19, 17, 19; 30, 10. *m*. Le malheur, et spécialement la maladie, était regardé comme le signe de la réprobation divine, en particulier la lèpre (Nomb. 12, 9-10; 2 Rois 15, 5), qu'on appelait par excellence « le coup » — le coup porté par Dieu — (Lév. 13, 22, 45-46 etc.).

5 Mais parce qu'il était percé pour nos rébellions,
foulé aux pieds pour nos iniquités,
Le châtiment qui nous vaut le salut est tombé sur lui
et c'est grâce à ses meurtrissures que nous avons la guérison.
6 Nous étions tous errants comme des brebis :
nous suivions chacun notre voie[a].
Et Yahvé a fait tomber sur lui
la peine de nos fautes à tous.
7 Maltraité, il s'est laissé humilier
et n'a pas ouvert la bouche,
Semblable à un agneau[b] qu'on mène à la boucherie[c],
à une brebis muette devant ceux qui la tondent;
et il n'a pas ouvert la bouche[d].
8 Après tant de sévices et sous le coup de la condamnation il a été repris[e];
mais parmi ceux de sa génération, qui considérait
Qu'il était retranché de la terre des vivants,
frappé à mort à cause de nos rébellions ?
9 On lui a assigné sa sépulture auprès des scélérats
et, à sa mort, on l'a mis avec les malfaiteurs[f],
Bien qu'il n'eût point exercé de violence
et que dans sa bouche il n'y eût pas de fraude.
10 Mais il a plu à Yahvé de le broyer par la maladie :
s'il donnait sa vie en sacrifice expiatoire[g],
Il se verrait une postérité, il prolongerait ses jours[h]
et la volonté de Yahvé se réaliserait par lui[i]. »
11 Après les peines endurées par son âme,
il contemplera la lumière et jouira à satiété [de cette vue].
Par ses souffrances, mon serviteur justifiera un grand nombre d'hommes :
et c'est lui qui se chargera de leurs fautes.
12 C'est pourquoi je lui donnerai sa part parmi les grands
et il partagera le butin avec les puissants,
Parce qu'il s'est livré lui-même à la mort
et s'est laissé mettre au nombre des criminels,

8. « frappé à mort » *G* (lis. *nougga' lammâwèt*). H : qu'un coup leur était porté. « de nos rébellions » lis. *mippešâ'ênou*. H : de la rébellion de mon peuple. — Mais, dans les v. 1-9, il y a partout la 1re pers. *du pluriel*. 9. « On lui a assigné (litt. : et fut donnée) » lis. *wayyouttan*. H : Il (on ?) donna. « et à — malfaiteurs » lis. *we'èt 'ôsê ra'* et (avec *G*) *bemôtô*. H : et avec le riche dans ses morts. 10. « par la maladie » (*G*) *L* (lis. *bâḥŏlî*). H : il a rendu malade (?). — Texte très incertain. « s'il donnait » *L* (lis. *yâsim*). H : si tu donnais. 11. « la lumière » *G* (aj. *'ôr*). Manque en H. « Par ses souffrances » *H** (*1 ms*) (lis. *berâ'atô*). H : « Par son savoir » ou : « [il se rassasiera] de le connaître » (de connaître Yahvé ?). — Texte très incertain. « mon serviteur » *H** (suppr. *ṣaddîq*, dittogr.). H : le juste, mon serviteur.

a. Si ce sont bien les peuples étrangers et les rois qui parlent, ces voies où ils s'égaraient représentent les religions païennes. *b*. Litt. : *une tête de petit bétail* (mouton ou chèvre). *c*. Même image Jér. 11, 19. *d*. Répétition qui trouble le rythme. *e*. Selon quelques interprètes il s'agirait d'un enlèvement au ciel (comme Gen. 5, 24; 2 Rois 2, 9-12). Mais le Serviteur doit mourir (v. 8, 9, 10) et être enseveli (v. 9). « Être pris » pouvait signifier « mourir » (Prov. 24, 11; Jér. 15, 15). *f*. La réprobation qui accablait le Serviteur était telle qu'après sa mort on lui réserva une sépulture ignominieuse (cf. Jér. 22, 19). *g*. Le mot employé désignait soit la faute, soit l'amende ou le sacrifice offert pour l'expier. Dans la langue technique du culte lévitique, il était réservé à l'une des deux classes de sacrifices expiatoires, le « sacrifice de réparation », employé quand il y avait lieu de réparer un préjudice causé à autrui (Lév. 5, 14-6, 7). Le terme ne paraît pas pris ici dans cette acception restreinte, mais au sens général de don expiatoire. *h*. Puisque le Serviteur est mort, ceci suppose que Yahvé a l'intention de lui accorder le retour à la vie, de le ressusciter. Mais il serait étrange que, en un temps où les Juifs ne croyaient pas encore à la résurrection de la personne individuelle, une perspective aussi nouvelle ait été exprimée d'une façon aussi peu explicite. Faut-il admettre qu'il ne s'agit pas d'une véritable survie personnelle, mais d'une action spirituelle exercée après sa mort par le Serviteur comme par certains grands hommes ? Ne serait-ce pas plutôt l'indice que le Serviteur, ici aussi, est une collectivité personnifiée et qu'il s'agit de la renaissance d'Israël en tant que nation, de même que sa mort figurait son anéantissement en tant qu'État. L'image d'une résurrection pour représenter le relèvement d'une nation était familière aux Juifs (Os. 6, 2; Éz. 37, 1-14). *i*. Cette volonté divine, c'est le salut de tous les hommes, éclairés par le Serviteur, « lumière des nations » (42, 3-4, 6; 49, 6; cf. 51, 5).

Se chargeant des péchés de beaucoup d'hommes[a]
et intercédant pour les rebelles.

Jérusalem va rentrer en grâce; repeuplée, rebâtie magnifiquement, elle sera imprenable.

54

1 Pousse des cris de joie, stérile, toi qui n'enfantes pas[b]!
Éclate en clameurs d'allégresse, toi qui ignores les douleurs de l'enfantement!
Car les fils de la délaissée seront plus nombreux
que ceux de la femme mariée[c], déclare Yahvé.
2 Élargis l'espace occupé par ta tente;
déploie tes courtines[d] sans ménager l'étoffe.
Allonge tes cordages; consolide tes pieux;
3 car tu vas t'étendre à droite et à gauche.
Tes descendants posséderont les terres des nations
et peupleront des villes dévastées[e].

4 Sois sans crainte : tu ne seras pas déçue.
Ne sois plus honteuse; car tu n'auras pas [dorénavant] à rougir.
Tu oublieras la honte de ta jeunesse[f]
et tu ne te souviendras plus de l'opprobre de ton veuvage[g].
5 Tu auras pour époux ton créateur;
son nom est Yahvé, [Dieu] des armées.
Tu auras pour rédempteur le Saint d'Israël;
il s'appelle le Dieu de toute la terre.
6 Car de même qu'[on fait revenir] une femme délaissée
et plongée dans la douleur, je te rappellerai :
L'épouse des jeunes années[h], est-il possible qu'on la méprise[i],
dit Yahvé ton Dieu?

7 Un court instant je t'avais délaissée[j],
mais avec une compassion profonde je te rassemblerai.
8 Dans le déchaînement de ma colère, je t'avais caché
ma face un moment;
Mais, dans mon amour éternel, j'ai compassion de toi;
dit Yahvé ton Rédempteur.
9 Je vais faire aujourd'hui comme aux jours de Noé :
De même que j'ai juré qu'on ne verrait plus
le déluge de Noé submerger la terre[k],
Ainsi je jure de ne plus m'irriter contre toi
et de ne plus t'adresser de menaces.

54, 1. « Éclate » *G* (suppr. *rinnâ*). H aj. : en cris de joie. 2. « déploie » *G S L* (lis. *haṭṭî*). H : qu'on déploie. « tes courtines » *G* (lis. *wîrî'ôtayik* et suppr. *miškenôtayik*). H : les courtines de tes demeures. 5. « époux » lis. *be'âlayik*. H : ton possesseur. 6. « je te rappellerai » lis. *qerâ'tik* et transposer *yahwè* après *'âmar*. H : Yahvé te rappellera. « Yahvé ». Manque en H. 8. « déchaînement » lis. prob. *beśèṭèph*. H a un mot presque identique, mais de signification incertaine. 9. « Je — jours » *H* Sym Theod S L* (lis. *kîmê*). H* : Car ceci est pour moi les eaux. « De même que » *G* (lis. *ka'ăšèr*). H : Car (ou Lorsque [?], ou : A qui [?]).

a. Les Israélites, jusque vers le VIIIe siècle, admettaient les châtiments substitutifs : le fils pouvait être mis à mort à la place de son père, une ville ou un peuple à la place de son roi, un chef fautif pouvait être racheté par la mort d'un de ses soldats (1 Sam. 14, 45). Mais ici il s'agit d'autre chose, d'une peine volontairement acceptée par un innocent pour sauver des coupables et réaliser ainsi le plan de Dieu. Nous avons ici l'une des cimes de la pensée religieuse en Israël. On conçoit que Jésus se soit inspiré de cette page dans l'interprétation de ses souffrances et de sa mort (Mc 10, 45; Lc 22, 19; cf. Jn 1, 29, 36; Lc 22, 37; Rom 4, 25; 1 Pierre 2, 22-25). *b*. Une ville dépeuplée est assimilée à une épouse sans enfants, cf. 49, 20-21. *c*. Le prophète ne compare pas Jérusalem à d'autres villes, mais oppose deux époques de l'histoire de la capitale de Juda : la période actuelle où elle est abandonnée par son Dieu et dépeuplée et les temps anciens où elle avait son divin époux avec elle. *d*. Les toiles ou tapis couvrant la tente. *e*. Les déportés revenus d'exil non seulement réoccuperont les villes judéennes désertes, mais déborderont sur les pays étrangers du voisinage. *f*. Le temps où tu étais opprimée par les Égyptiens, puis par les Assyriens (cf. 52, 4). *g*. La période de l'exil, présentée aussi 50, 1 comme une époque où l'époux divin de la nation a chassé celle-ci loin de lui, du moins pour un temps. *h*. Cf Mal. 2, 14-15; Prov. 5, 18. *i*. Réflexion supposant la polygamie. Tel paraît être le sens le plus probable du passage. *j*. Nouvelle allusion à l'exil. *k*. Cf. Gen. 8, 21-22 (J).

10 Les montagnes, en effet, peuvent changer de place
et les collines s'ébranler :
Jamais mon amour pour toi ne changera;
jamais mon alliance de paix ne sera ébranlée,
a déclaré Yahvé, qui a pitié de toi.

11 Infortunée, battue par la tempête, toi que nul ne console, — —
Je vais poser tes pierres sur des escarboucles,
tes fondations sur des saphirs.
12 Je ferai tes créneaux de rubis,
tes portes de cristal,
toute ton enceinte de pierres précieuses.
13 Ceux qui te rebâtiront seront tous instruits par Yahvé[a].
Tes enfants jouiront d'une grande prospérité
et le salut te servira de fondement.
14 Tu seras à l'abri de toute oppression : tu n'auras plus rien à craindre;
à l'abri aussi de la terreur : elle ne t'approchera pas.
15 Si une nation s'attaque à toi, cela ne viendra pas de moi;
quiconque t'attaquera succombera devant toi[b].
16 Vois : c'est moi qui ai créé le forgeron,
lequel souffle sur les charbons ardents
Et fait sortir [du feu] des armes façonnées avec art.
C'est moi aussi qui ai créé le destructeur chargé d'anéantir :
17 Toute arme forgée contre toi sera vouée à l'insuccès
et de toute langue qui t'accusera, tu obtiendras la condamnation en justice[c].
Tel sera le lot des serviteurs de Yahvé;
tel sera le triomphe que je leur réserve, — oracle de Yahvé.

V — EXHORTATION A ACCEPTER LE SALUT OFFERT GRATUITEMENT PAR DIEU DANS SON INSONDABLE BONTÉ

55

1 O vous tous qui êtes altérés, venez à la source des eaux!
et vous qui n'avez pas de pain, venez et mangez!
Achetez sans argent du blé
et sans rien payer du vin et du lait[d]!
2 Pourquoi dépensez-vous votre argent pour ce qui n'est pas du pain
et le produit de votre travail pour ce qui ne rassasie pas[e]?
Écoutez-moi et vous aurez à manger des aliments excellents;
une grasse nourriture fera vos délices.
3 Prêtez-moi l'oreille et venez à moi!
Écoutez et votre âme vivra.

11. « des escarboucles » cf. *G* (lis. *bannôphèk*). H : de l'antimoine. 12. « cristal » *G* (lis. *qèraḥ*). H : escarboucle (?). 13. « Ceux — rebâtiront » lis. *bônayik*. H : Tes enfants. 14. « Tu seras » lis. *tirḥâqî*. H : Sois. 15. « une nation s'attaque » lis. *gôy*. H : l'on vient à s'attaquer.
55, 1. « de pain » lis. *lèḥèm*. H : d'argent. « venez et mangez. Achetez » cf. *G* (suppr. le 1er *šibrou* et le 3e *lekou*). H : venez et achetez du blé et mangez. Venez et achetez. G n'a pas le 3e *lekou* ni le 2e *šibrou*.

a. La religion, dans la Jérusalem nouvelle, sera toute spirituelle : cf. 50, 4; Jér. 31, 33-34; Joël 2, 28-29 [H : 3, 1-2]; Jn 6, 45. *b*. L'assaillant ne pourrait triompher que s'il était envoyé par Yahvé pour châtier un peuple coupable, comme ce fut le cas pour les conquérants assyriens ou babyloniens. *c*. La communauté juive, après le retour de l'exil, eut beaucoup plus à souffrir des accusations portées contre elle à la cour de Perse que d'attaques à main armée. Il en était déjà de même apparemment sous les rois chaldéens pour les groupements juifs de Palestine et de Babylonie. *d*. Ces aliments et ces breuvages offerts gratuitement représentent naturellement les grâces que Yahvé promet d'accorder à son peuple; mais il faut que chacun des membres de ce peuple y croie et qu'il les accepte personnellement. — L'eau elle-même, en Orient, doit souvent être achetée : des marchands ambulants en vendent dans les rues. *e*. Les seuls biens qui ne trompent pas sont ceux qu'on attend et qu'on reçoit de Dieu.

Je veux conclure avec vous une alliance éternelle,
[vous assurant] les grâces irrévocablement promises à David[a].

4 Je ferai de toi un témoin pour les peuples,
un chef commandant aux nations.

5 Tu appelleras une nation que tu ne connais pas
et des gens qui ne te connaissent pas accourront vers toi,
A cause de Yahvé, ton Dieu,
et du Saint d'Israël, parce qu'il t'aura glorifié.

6 Cherchez Yahvé, puisqu'il se laisse trouver!
Invoquez-le, maintenant qu'il est près [de vous][b]!

7 Que le méchant abandonne sa voie
et l'homme inique ses pensées!
Qu'il revienne à Yahvé, qui aura compassion de lui,
et à notre Dieu, car il accorde largement le pardon.

8 Mes pensées, en effet, ne sont pas vos pensées
et vos voies ne sont pas mes voies, —
oracle de Yahvé.

9 Mais, autant le ciel est élevé au-dessus de la terre,
autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies
et mes pensées au-dessus de vos pensées.

10 De même, en effet, que la pluie
et la neige descendent des cieux
Et n'y retournent pas
sans avoir arrosé la terre[c],
Sans l'avoir fait enfanter et en avoir fécondé les germes,
en sorte qu'elle donne de la semence au semeur
et du pain à qui veut se nourrir,

11 Ainsi en est-il de la parole qui sort de ma bouche :
elle ne revient pas à moi sans avoir produit son effet,
Sans avoir accompli ce que je voulais
et mené à bien sa mission[d].

12 Vous partirez, en effet, pleins d'allégresse
et vous serez ramenés en paix.
Montagnes et collines éclateront devant vous en cris de joie;
tous les arbres des champs battront des mains[e].

13 Au lieu du buisson d'épines croîtra le cyprès;
au lieu de l'ortie croîtra le myrte[f].
Ce sera pour Yahvé un titre de gloire,
un signe [de sa souveraineté] qui subsistera pour l'éternité.

4. « Je ferai de toi » *S* (lis. *netattîkâ*). H : J'ai fait de lui. « pour les peuples » (*G*) *S L* (lis. *le'ammîm*). H : des nations (même mot que dans 4b). 5. « des gens » suppr. le 2e *gôy*. H : une nation. 9. « Mais, autant » *G S L* (lis. *kî kigbôah*). H : Car.

a. Cf. 2 Sam. 7, 8-16. Le prophète ne pense pas avant tout à la promesse de la persistance de la dynastie davidique ou à la venue d'un fils de David particulièrement glorieux, le Messie, mais, comme l'indiquent les v. 4 et 5, à la domination sur les nations, étendue de David à tout le peuple. Encore le Second Ésaïe entend-il cette domination comme une action surtout spirituelle exercée sur les païens : Israël sera, par le revirement qui va se produire dans ses destinées comme par sa prédication, un « témoin » du seul vrai Dieu (cf. 43, 10; 44, 8), de sa puissance et de sa bonté; il sera ainsi le chef spirituel et le guide des nations. *b*. C'est le thème de la prédication de Jean-Baptiste : « Repentez-vous, car le règne de Dieu est proche » (Mt 3, 2; Mc 1, 15). L'idée n'est pas simplement que le moment actuel est particulièrement propice à un retour à Dieu et au bien en raison des dispositions favorables de Yahvé, mais que ce moment est le dernier. *c*. Le prophète n'a pas expliqué comment il concevait ce retour de la pluie et de la neige au ciel : peut-être connaissait-il, comme l'auteur du livre de Job (36, 27), l'évaporation de l'eau de la mer et la formation des nuages. *d*. Sur l'efficacité attribuée à la parole, spécialement à la parole de Dieu, cf. 9, 7; Gen. 1, 3; etc. *e*. Cf. Ps. 98, 8; Éz. 25, 6. *f*. Cf. 41, 19.

TROISIÈME PARTIE

PROPHÉTIES DIVERSES DE L'ÉPOQUE DE L'EXIL ET DE LA RESTAURATION (56-66)[a]

Pratiquez la justice; car le salut est proche.
L'étranger même et l'eunuque y participeront pourvu qu'ils satisfassent aux exigences de Yahvé et observent spécialement le sabbat[b].

56

1 Ainsi parle Yahvé :
Conformez-vous au droit et pratiquez la justice.
Car mon salut est sur le point d'arriver[c],
et ma justice[d] de se révéler.

2 Heureux l'homme qui fait cela
et le fils de l'homme qui s'y tient fermement,
Qui observe le sabbat en évitant de le profaner[e]
et garde sa main de faire aucun mal!

a. Ces chapitres ont longtemps été attribués au même auteur que les 16 ch. précédents, c'est-à-dire à Ésaïe selon l'opinion ancienne, à un prophète anonyme du temps de l'exil comme il est aujourd'hui généralement reconnu (voy. note *a* sur 40, 1). Certains des morceaux constituant les ch. 56-66 présentent, en effet, une grande analogie de style et d'idées avec l'œuvre du « Second Ésaïe ». Mais presque tous supposent une situation historique sensiblement différente : le Temple est reconstruit; le retour de l'exil, dont il n'est plus question, appartient au passé; mais les magnifiques promesses faites par les inspirés au temps de la déportation ne se sont pas toutes réalisées; la communauté juive est profondément divisée : à côté de ceux qui « tremblent à la parole de Yahvé », il y a un fort parti qui persiste dans les errements entachés de paganisme du vieil Israël. La situation supposée est celle en présence de laquelle Néhémie et Esdras se trouvèrent en arrivant en Judée (le premier en 445). Certains critiques croient devoir attribuer l'ensemble de ces ch. 56-66 à un seul et même auteur, à peu près contemporain des deux réformateurs. Il nous paraît plus probable qu'on a réuni dans cet appendice au livre du Second Ésaïe, des oracles d'inspiration sensiblement différente et de dates diverses. L'instante prière qu'on lit 63, 7-64, 12 doit avoir été composée avant la réédification du Temple (520), probablement avant la fin de l'exil (538). L'oracle hautement spiritualiste 66, 1-2a nous paraît dater des 18 premières années du retour, avant le relèvement du sanctuaire (538-520). Les autres morceaux sont tous sans doute de la fin de l'époque de la restauration (entre 515 et 445), mais les uns sont encore tout pénétrés de l'esprit du Second Ésaïe et doivent être d'un de ses disciples (56, 1-8; 60-62). D'autres ont l'âpreté et la haine vigoureuse du syncrétisme qui caractérisaient Ézéchiel et son école (56, 9-57, 21; 65). D'autres encore rappellent Zacharie par leur moralisme un peu terre à terre et leur ritualisme (58; 59, 1-15a). Il y a, de plus, deux morceaux de tour apocalyptique (59, 15b-20 et 63, 1-6). Enfin le ch. 66 semble être une mosaïque rédigée par l'éditeur qui a formé tout le recueil 56-66. On trouvera la justification de ces conclusions dans les notes sur ces divers morceaux.

b. Ce morceau est une *tôrâ*, c'est-à-dire une de ces instructions divines qu'anciennement on venait, d'ordinaire, demander au prêtre, surtout quand on se trouvait, comme c'est le cas ici, en présence d'une difficulté ayant quelque rapport avec le culte. Depuis Ézéchiel surtout, ces consultations d'ordre à la fois juridique et religieux étaient souvent données par des prophètes (Éz. 14; 18; 40-48; Agg. 2, 14-19; Zach. 7, 2-7). La principale question sur laquelle le prophète anonyme donne ici les directions de Yahvé est le problème imposé par les nécessités pratiques au judaïsme lors du retour des exilés en Palestine et qui fut ardemment débattu pendant plus d'un siècle : qui fera partie de la nation restaurée? Des étrangers y seront-ils admis? Le prophète commence par poser un principe général : tout homme qui satisfait aux exigences de Yahvé et en particulier qui observe le sabbat, est autorisé par Yahvé à participer au salut imminent (v. 1-2). Il en conclut que l'étranger qui s'attache à Yahvé peut être amené par lui sur la montagne sainte, prendre part au culte et être assimilé aux dispersés d'Israël (v. 3a, 6-8). C'est le point de vue du Second Ésaïe, le grand initiateur de la mission parmi les païens. Mais il y avait un puissant parti qui prétendait, au contraire, exclure — et qui finit par exclure — de l'assemblée de Yahvé tous ceux qui n'étaient pas de pure race israélite, à la fois de père et de mère (Esdr. 9-10). Entre ces deux attitudes extrêmes, il y avait toute une gamme d'opinions intermédiaires, attestées par les livres de Jonas, de Ruth, de Malachie, de Néhémie. Notre prophète a sans doute prononcé cette tôrâ en Babylonie au moment où se formait un convoi d'exilés retournant en Judée, et probablement à la suite de questions qui lui furent posées : les étrangers convertis hésitaient, en effet, à se joindre aux émigrants, sachant l'opposition qu'ils allaient rencontrer. Les eunuques aussi se demandaient s'ils étaient qualifiés pour participer à la fondation du peuple nouveau, eux qui n'avaient pas d'enfants pour perpétuer leur nom au sein de ce peuple (3b-5). Cette instruction, d'un tour un peu didactique, mais animée d'un généreux universalisme, a dû être composée lorsque le Temple était déjà reconstruit (v. 5, 7), donc après 515, et avant le triomphe que Néhémie (445-432) et Esdras assurèrent au parti rigoriste à Jérusalem.

c. Même après le retour de l'exil (538), les masses juives, déçues par les difficultés de toutes sortes rencontrées en Judée, restèrent persuadées que le salut promis n'était pas encore arrivé et que l'on était toujours sous le coup de la colère de Yahvé (Zach. 1, 12, 14-17 etc.). Les prophètes du temps tiraient de là des exhortations à la repentance et à la pratique de la Loi : les uns (tel notre prophète) disaient comme Jean-Baptiste : « Repentez-vous, car le royaume de Dieu est proche : » il s'agit pour vous, quand le royaume paraîtra soudain, d'être prêts à y entrer; d'autres disaient : « Renoncez à vos infidélités persistantes, car ce sont elles qui retardent la venue du salut » (ainsi 58, 8-12; 59, 1-2, 9; Zach. 1, 2-6). *d*. La « justice de Dieu », c'est son juste gouvernement, qui procurera le salut et accomplira ses promesses; ce terme était ainsi devenu, depuis le Second Ésaïe, synonyme de « salut », de « grâce ». *e*. Le sabbat, originairement fête lunaire (chez les Babyloniens c'était le nom de la pleine lune) et qui ne se confondait pas avec le repos du septième jour (Ex. 23, 12), avait été combattu, comme l'ensemble des cérémonies du culte, par les grands prophètes (Os. 2, 11 [H : 13]; És. 1, 13); mais, confondu plus tard avec le jour du repos hebdomadaire (Deut. 5, 12-14; Éz. 46, 1, 4), il était devenu, pendant l'exil, par suite de la suspension du culte sacrificiel, un des traits distinctifs de la religion juive. Il est significatif que de toutes les exigences de Yahvé, cette observance, de caractère cérémoniel, soit la seule que notre prophète vise expressément : il unit le ritualisme d'Ézéchiel et du Code de Sainteté à l'universalisme du Second Ésaïe.

3 Que l'étranger ne dise pas,
s'il s'est attaché à Yahvé[a] :
« A coup sûr Yahvé va m'exclure
de son peuple[b]. »
Et que l'eunuque ne dise pas :
« Oh ! moi, je suis un arbre sec[c]. »
4 Car ainsi parle Yahvé :
Aux eunuques qui observeront mes sabbats,
Se décideront pour ce qui m'est agréable
et tiendront fermement à mon alliance,
5 Je donnerai dans ma maison et dans mes murs
un mémorial et un nom[d]
qui vaudra mieux [pour eux] que des fils et des filles :
Je leur donnerai un nom éternel
qui ne périra jamais.
6 Quant aux étrangers qui s'attachent à Yahvé
pour le servir, pour aimer son nom[e],
pour être de ses serviteurs,
Tous ceux qui observent le sabbat en évitant de le profaner
et qui tiennent fermement à mon alliance,
7 Je les amènerai à ma montagne sainte,
je leur donnerai de la joie dans ma maison de prière[f];
Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront
agréés sur mon autel.
Car on appellera ma maison[g] Maison de prière
pour tous les peuples[h].
8 Oracle du Seigneur Yahvé,
qui rassemble les dispersés d'Israël :
« J'en rassemblerai d'autres encore auprès de lui,
avec ceux des siens qui sont déjà rassemblés[i]. »

56, 3. « à Yahvé » *G S* (suppr. *lê'môr*). H aj. : en disant. 5. « leur » *G S L* (lis. *lâmô*). H : lui. 7. « seront » *G L* (aj. *yihyou*). Manque en H.

a. Il y avait dès l'époque de l'exil des étrangers qui demandaient à être affiliés — comme protégés (*guér*) — au peuple d'Israël (cf. Nomb. 15, 14-16; Ės. 14, 1; Esth. 9, 27) *pour motif religieux*, parce qu'ils étaient gagnés au monothéisme. *b*. Tandis que, d'après la coutume ancienne, une famille étrangère pouvait à la troisième génération, être admise dans « l'assemblée de Yahvé » (Deut. 23, 7-8 [H : 8-9]), que le petit-fils d'un Kouchi (c'est-à-dire d'un Éthiopien) pouvait être un Yehoudi (donc un vrai Juif) (Jér. 36, 14), les rigoristes soutenaient que Yahvé refusait ce privilège aux membres de certains peuples étrangers, comme Ammon et Moab : une tôrâ en ce sens, rédigée peut-être après l'exil, a trouvé place dans le Deut. (23, 3-6 [H : 4-7]) cf. Néh. 13, 1-3. *c*. Il y avait des eunuques en Israël (1 Sam. 8, 15; Jér. 29, 2; 34, 19; 41, 16 cf. Ės. 39, 7). D'après Deut. 23,1 [H : 2], ils n'avaient point accès à l'assemblée de Yahvé. Mais ce n'était pas là, d'après notre texte, ce qui empêchait certains d'entre eux de retourner en Palestine; c'était la honte d'être semblable à un arbre mort et de n'avoir pas de rejeton pour perpétuer leur nom après eux. On a supposé que notre auteur pensait spécialement à Néhémie, l'échanson du roi, qui était peut-être eunuque (voy. Néh. 1, 11 note *b*). Mais celui-ci n'avait nul besoin d'être encouragé à prendre le chemin de Jérusalem. *d*. Quand un homme mourait sans laisser de fils, il y avait un moyen de remédier en quelque mesure à cette disgrâce, c'était d'ériger un monument portant son nom; c'est ce qui fut fait pour Absalom soit par lui-même (d'après le texte mass.) soit par son père (selon la leçon G) (2 Sam. 18, 18). La stèle funéraire s'appelait chez les Phéniciens « une âme parmi les vivants ». Le mot traduit par « mémorial » et qui signifie proprement « une main » désignait une stèle (cf. 1 Sam. 15, 12; 2 Sam. 18, 18). Des stèles votives de ce genre étaient érigées en foule dans les sanctuaires antiques par des fidèles désireux de perpétuer leur présence devant leur dieu. Ou bien ils glissaient un caillou ou plantaient un clou votif entre les joints des pierres formant les murs du temple. Ce n'est donc pas seulement au figuré, mais sans doute aussi au propre, que les eunuques qui reviendront en Palestine auront, selon la promesse de Yahvé, « un mémorial et un nom dans sa maison et dans ses murs ».
e. Aimer le nom de Yahvé, c'est l'aimer lui-même; cf. 30, 27 note *g*; 48, 11; 50, 10; 52, 6; Mal. 4, 2; Ps. 61, 6. *f*. La prière est présentée comme le principal des actes religieux célébrés dans le Temple; même spiritualisme dans la prière attribuée à Salomon (1 Rois 8). Cela n'entraîne, du reste, dans la pensée de notre prophète, aucune dépréciation des sacrifices, comme le montre la phrase qui suit. *g*. C'est-à-dire « ma maison deviendra » (cf. 58, 12). *h*. Jésus s'est approprié cette formule où l'universalisme se joint à la spiritualité (Mc 11, 17). *i*. Le contexte suggère que, dans cet oracle final, Yahvé ne promet pas seulement de continuer à rapatrier les Juifs dispersés, mais de leur adjoindre de nombreux prosélytes.

Menaces et promesses[a].

Inertie et indignité des dirigeants.

9 Bêtes des champs, venez toutes vous repaître,
[venez] toutes, bêtes de la forêt[b] !
10 Mes gardiens[c] sont tous aveugles;
ils ne savent pas faire attention.
Ce sont tous des chiens muets[d],
incapables d'aboyer,
[Des chiens] qui rêvent, qui restent couchés,
qui aiment à sommeiller,
11 Des chiens voraces aussi
[et] insatiables,
Ce sont les bergers : ils ne savent pas faire attention[e].
Ils suivent tous leur propre chemin;
chacun cherche son avantage.
12 « Venez, je vais apporter du vin
et nous nous gorgerons de liqueurs fortes[f].
Il en sera de même demain :
la provision est très abondante. »

57

1 Le juste périt, et il n'est personne
qui prenne la chose à cœur.
Les hommes pieux[g] sont enlevés
sans qu'on y prête attention.

10. « Mes » lis. *ṣôphay*. H : Ses. « faire attention » G^{AS} cf. v. 11 (aj. *hâbin*). Manque en H. 11. « les bergers » lis. *wehêm hârô'îm*. H : des bergers. « avantage » *G*. H aj. : du premier au dernier.

a. Le morceau qui va de 56, 9 à la fin du ch. 57 renferme plusieurs développements d'allure assez différente : une diatribe contre les chefs du peuple (56, 9-57, 2), un tableau indigné de l'idolâtrie des « fils de la femme débauchée » (57, 3-5), puis de cette « prostituée » elle-même (57, 6-13ª), enfin des promesses aux humbles (57, 14-19). A partir de 57, 13ᵇ le rythme change : le vers dit « élégiaque » (à membres inégaux) fait place au vers symétrique. Aussi l'unité de ce morceau a-t-elle souvent été contestée : on a attribué à des auteurs ou, au moins, à des moments différents, d'une part les censures et menaces du début (56, 9-57, 13ª), dont l'âpreté fait penser à certaines pages d'Ézéchiel, de l'autre les promesses finales, dont les accents consolateurs rappellent, sans en égaler la puissance, ceux du Second Ésaïe. On a même proposé de partager le morceau en quatre fragments indépendants : les bergers infidèles [vers 450 ?] (56, 9-12), triomphe de l'injustice et de l'apostasie [de date incertaine] (57, 1-6), Jérusalem l'adultère [peu avant 586] (57, 7-13), promesse de retour de nouveaux exilés [500-460] (57, 14-19). Mais ces différents développements s'appellent les uns les autres par des transitions ou des rappels : la mort du juste (57, 1-2) a pour cause l'indifférence des chefs (56, 9-12); des censures contre les fils de la prostituée on passe insensiblement, au v. 6, aux reproches adressés à la femme coupable. Enfin après les promesses faites aux humbles (57, 14-19) il y a un rappel des menaces dirigées contre les méchants (57, 20-21). L'association des divers thèmes abordés dans ce morceau ne paraît, du reste, pas invraisemblable si on en place la composition aux approches de l'arrivée de Néhémie à Jérusalem (445). Les chefs de la communauté, les prêtres en particulier, pactisaient souvent avec les païens; la masse des « gens du pays » persévérait dans les anciennes manières d'adorer Yahvé (sacrifices sur les montagnes, vénération des arbres sacrés et des pierres saintes, prostitution sacrée, peut-être immolations d'enfants, culte rendu à des idoles domestiques et aux morts); on associait même au culte de Yahvé celui de certaines divinités étrangères. Ceux qui s'appelaient eux-mêmes « les justes » ou « les « pieux » ou « les humbles », c'est-à-dire ceux qui s'attachaient à observer rigoureusement la Loi écrite formaient en Palestine une minorité plus ou moins opprimée ou tournée en dérision.

b. Les bêtes des champs, c'est-à-dire les animaux sauvages, ne représentent naturellement pas les prosélytes, qui viendront un jour paître avec les Israélites, comme le veulent les massorètes qui rattachaient le v. 9 à la même section (haphtare) que le v. 8, mais les peuples païens appelés à se repaître d'Israël. Ce symbolisme est emprunté à Jér. 12, 9 (cf. Éz. 34, 5) et a été imité dans mainte apocalypse (cf. Hén. 89, 15-90, 19). Le prophète, du reste, ne réclame pas ici, au nom de la justice de Yahvé, une nouvelle invasion étrangère : c'est une façon de dire : les peuples païens — tels les Ammonites avec Tobiyya, les Moabites avec Saneballat, les Arabes de Gachmou ou les Édomites, conquérants d'Hébron — ont libre jeu pour venir dépouiller les Juifs en raison de l'incurie des chefs de la communauté, inconscients du danger. *c*. Litt. : *Mes guetteurs*. Il ne s'agit pas seulement des prophètes (comme dans 52, 8; Jér. 6, 17; Éz. 3, 17; 33, 2, 7), mais de tous ceux qui ont la charge de garder le troupeau de Yahvé. *d*. De mauvais chiens de garde, cf. Job 30, 1. *e*. Glose destinée primitivement à expliquer le 1ᵉʳ vers du v. 10. *f*. Litt. : de *chêkâr*. Le mot signifiait étymologiquement « boisson enivrante ». Nous ne pouvons pas préciser si ce terme désignait tous les breuvages fermentés, qu'ils fussent tirés de la distillation de l'orge (la bière était bien connue des Égyptiens), du miel, de différents fruits tels que les grenades (Cant. 8, 2) ou les dattes (vin de palme), ou seulement l'une de ces boissons.

g. Litt. : *les hommes de piété*. Depuis le retour de l'exil, le mot « piété » désignait spécialement la piété cultuelle; les actes de piété étaient les bonnes œuvres, telles que celles dont se prévaut Néhémie (13, 14). Les *hasidîm* (Asidéens) ou « pieux » au temps des persécutions syriennes furent les ancêtres spirituels des pharisiens.

2 A cause [du triomphe] du mal, en effet, le juste est enlevé
[et] entre dans la paix[a];
Ils reposent sur leur couche[b],
ceux qui suivaient le droit chemin.

Idolâtrie des masses.

3 Mais vous, approchez ici,
fils de la devineresse[c],
Progéniture de la femme adultère et débauchée[d]!
4 Qui prenez-vous plaisir à railler[e]?
Contre qui ouvrez-vous la bouche toute grande[f]?
[A qui] tirez-vous la langue[g]?
N'êtes-vous pas enfants du péché,
progéniture du mensonge[h],
5 Vous qui vous échauffez[i] parmi les térébinthes,
sous tous les arbres verts[j],
Qui immolez les enfants dans les vallées,
dans les fentes des rochers[k]?
6 Les [pierres] polies du torrent[l] sont ton partage :
voilà, oui voilà ton lot[m] !
Aussi bien leur verses-tu des libations,
[leur] apportes-tu des offrandes.
Puis-je m'en consoler[n]?
7 Sur une grande, une haute montagne
tu as placé ta couche.
Là aussi tu es montée
pour offrir des sacrifices[o].
8 Derrière le vantail et le montant [de la porte]
tu as mis ton idole[p].

57, 2. « ceux — le » d'après *S* (lis. *hôlekê nekôḥôt*). H : celui qui suivait son. 3. « de la femme — débauchée » lis. *menâ'èphèt wezônâ*. H : d'un [homme] adultère et elle s'est prostituée. 5. « dans les fentes » (*G*) (lis. *betôk*). H : sous les fentes.

a. Dans la paix du sépulcre. C'est un euphémisme, — unique en son genre — pour dire : il meurt. La paix dont il s'agit était conçue alors d'une façon surtout négative : l'opprimé est délivré de son persécuteur (cf. Job 3, 17-19). *b*. Leur lit funèbre, dans le tombeau (cf. Éz. 32, 25; 2 Chron. 16, 14). *c*. Le terme employé désigne une personne pratiquant une certaine forme de divination — ou, selon d'autres, de magie, — prohibée par la Loi (Lév. 19, 26 et note *i*; Deut. 18, 10, 14; Ès. 2, 6).
d. Le moyen le plus sûr de blesser au vif un Oriental est d'injurier sa mère (cf. 1 Sam. 20, 30). Il ne faut sans doute pas chercher à identifier trop précisément cette « prostituée » dont les Juifs idolâtres sont les fils. Osée et Ézéchiel avaient représenté sous la figure d'épouses infidèles de Yahvé, tombées dans le dévergondage, le premier la terre d'Israël (Os. 1-3), le second Samarie et Jérusalem (Éz. 16, 23). Ici le prophète veut peut-être donner à entendre que les « gens du pays » dont il réprouve les pratiques — c'est-à-dire les Juifs restés en Palestine lors de la déportation — sont des fils — au moins des fils spirituels — de l'antique Samarie. *e*. Voy., par exemple, les railleries de Saneballat et de Tobiyya à l'adresse des Juifs qui relevaient les murs de Jérusalem (Néh. 4, 1-3 [H : 3, 33-35]).
f. Cf. Ps. 35, 21. *g*. Ces railleries, ces propos et ces gestes injurieux sont adressés aux Juifs fidèles, mais atteignent en réalité Yahvé. *h*. Des bâtards (cf. Os. 1, 2. 9). *i*. Allusion sans doute aux pratiques orgiastiques observées sur les hauts lieux, en particulier à la prostitution sacrée (cf. Os. 4, 13). *j*. Le culte des arbres sacrés était un des éléments les plus vivaces du vieux paganisme sémitique (cf. Os. 4, 13; Ès. 1, 29-30; Éz. 6, 13; 20, 28). *k*. L'antique coutume des sacrifices d'enfants avait refleuri dans les temps de détresse qui précédèrent la ruine d'Israël et de Juda (2 Rois 16, 3; 21, 6; Mi. 6, 7; Jér. 2, 23; 7, 31-32; Éz. 20, 25-26; etc.) Les exilés revenus à Jérusalem accusaient sans doute les « gens du pays » de perpétuer ces pratiques à l'exemple de certains des colons étrangers installés en Samarie par les rois d'Assyrie (2 Rois 17, 31).
l. Désignation méprisante des pierres saintes dressées dans les sanctuaires et qui étaient souvent polies par les onctions d'huile, les libations, les caresses et les baisers des fidèles : telle l'une des stèles retrouvées dans le haut lieu principal de Guèzer.
m. Tu aimes les pierres ! Tu n'auras rien d'autre. *n*. Cette question, qui rompt le fil du discours et est en dehors du mètre, a sans doute été ajoutée d'après Jér. 5, 9, 29; 9, 9. *o*. La plupart des montagnes, en pays sémitique, sont des lieux sacrés : l'Hermon, le mont des Oliviers, le Carmel, le Thabor, le Garizim, etc. *p*. Le mot employé signifie d'ordinaire « souvenir », « mémorial »; mais on a supposé, non sans vraisemblance, qu'il a été choisi à cause de sa ressemblance avec le terme désignant le mâle (*zâkâr*); il s'agirait d'images phalliques, symboles de fécondité, comme on en rencontre tant en pays sémitiques de même que dans le paganisme en général. En tout cas il est question d'une idole domestique, protectrice de la maison : on la plaçait d'habitude à l'entrée de la demeure (cf. 2 Rois 23, 8); de là le caractère sacré du seuil (1 Sam. 5, 4-5; Soph. 1, 9) et spécialement du montant de la porte; on l'aspergeait de sang (Ex. 12, 7, 22, 23; Éz. 45, 19) : c'est qu'il y avait là un *èlohim* (Ex. 21, 2-6). Ce caractère sacré s'est transmis à la capsule contenant des passages bibliques que les Juifs suspendent en cet endroit et appellent *mezouzâ*, « montant » (Deut. 6, 9).

Sous son impulsion[a], tu as découvert ta couche, tu y es montée
et tu l'as élargie.
Tu t'es acheté [tel et tel] de ceux
dont tu aimes la compagnie[b].
Tu as multiplié tes prostitutions avec eux,
en contemplant l'idole.
9 Puis tu as couru à Mèlek[c] avec de l'huile;
tu as prodigué tes aromates,
Tu as envoyé tes messagers au loin[d];
tu les as fait descendre jusqu'au Cheôl[e].
10 A faire ces longs voyages, tu t'es fatiguée;
[cependant] tu n'as pas dit : « J'y renonce. »
Tu as trouvé en toi de la vigueur[f].
Aussi ne t'es-tu pas arrêtée.

11 Qui craignais-tu donc, de qui avais-tu peur,
que tu aies menti,
Que tu ne te sois plus souvenue
ni souciée de moi?
Moi, n'est-ce pas, je me taisais et je fermais les yeux[g] — —
alors tu ne m'as pas redouté.
12 Eh bien, je vais faire connaître ta justice[h]
et tes œuvres...
Elles ne te serviront de rien, 13 quand tu pousseras des cris [de détresse],
elles ne te sauveront pas, tes idoles abominables[i].
Le vent les emportera toutes;
un souffle les enlèvera.
Mais celui qui se confie en moi héritera le pays
et possédera ma montagne sainte.

Consolations promises aux fidèles affligés.

14 Et il dira[j] : Frayez, frayez[k], ouvrez le chemin;
enlevez tout obstacle du chemin de mon peuple[l].

8. « Tu t'es acheté » lis. *wattikri*. H : Tu as conclu (?). 10. « ne t'es — arrêtée » lis. *ḥâdalte*. H : n'as-tu pas été malade. 11. « et — yeux » *G Aq Sym L* (lis. *ouma'ălîm*). H : et [cela] depuis les temps antiques. 12. « Eh bien » *G* (lis. *wa'ănî*). Manque en H. 13. « tes — abominables » (lis. *šiqqouṣayik*). H : tes rassemblés (c'est-à-dire les dieux que tu as rassemblés ou que tu as acquis avec le salaire de tes prostitutions (cf. Mi. 1, 7) [?]).

a. Texte et signification peu sûrs. *b*. Après les pratiques illicites du culte de Yahvé (v. 5-7), les hommages apportés consciemment à d'autres dieux et que les prophètes, depuis Osée, appelaient couramment des « prostitutions ». *c*. Beaucoup de dieux sémitiques portaient le titre de Mèlek, « roi » : tels Melqart « le roi de la ville » (de Tyr), Adrammèlek et Anammèlek (2 Rois 17, 31), Milkom, le dieu des Ammonites, c'est-à-dire du peuple auquel appartenait Tobiyya (Néh. 2, 10, 19; etc.). Il ne doit, en tout cas, pas s'agir de l'hypothétique Moloch (cf. 2 Rois 23, 10 note *e*); car notre Mèlek n'est pas mis en rapport avec les sacrifices d'enfants (v. 5). *d*. Pour acheter les faveurs des dieux des peuples les plus lointains (cf. Éz. 16, 29; 23, 16).
e. Allusion soit au culte rendu à des dieux morts et descendus aux enfers comme Osiris en Égypte, Môt et Baal chez les Phéniciens (cf. poëmes de Ras Chamra; Ès. 28, 15 note *a*), notamment au deuil sur Tammouz-Adonis (Éz. 8, 14; cf. Ès. 17, 10), soit aux honneurs divins rendus aux morts eux-mêmes, qui passaient pour des *èlohim* (1 Sam. 28, 13; Ès. 8, 19) et qu'on allait peut-être consulter dans certains lieux qui étaient tenus pour des soupiraux du Cheôl (tels Endor ou la Vallée des Rephaïm).
f. Litt. : *la vie de ta main*. Tu as constaté que ta main est encore capable d'offrir huile et parfums. *g*. J'avais l'air d'être indifférent ou impuissant parce que je ne te punissais pas; cf. Ps 10, 1, 11; 50, 21. *h*. Ironique. *i*. Cf. Deut. 32, 37-38; Jug. 10, 14; Jér. 2, 28. *j*. Transition qui convient assez mal à ce qui suit : pourquoi l'appel à frayer le chemin au peuple serait-il prononcé par un fidèle déjà rentré en possession de la montagne sainte? Du reste, c'est Yahvé qui parle dès le v. 14.
k. Litt. : *Remblayez*. *l*. Passage imité de 40, 3. Seulement ici la route à frayer n'est pas celle de Yahvé, mais celle du peuple. On entend d'ordinaire qu'il s'agit de rendre possible le retour de ceux des déportés ou des dispersés qui sont encore en terre étrangère. Toutefois dans le développement qui suit il n'est pas question de cette promesse précise (même au v. 19 : « paix à celui qui est loin! »); d'après les v. 15-18 il semble qu'il s'agisse, d'une façon plus générale, de la route qui conduira le peuple tout entier au salut. Les obstacles à enlever de cette route sont peut-être les péchés de ce peuple (cf. 59, 2) ou même les pécheurs qu'il compte dans son sein (cf. 56, 9-57, 13a), mais peut-être aussi, et peut-être surtout, les barrières que Yahvé, justement outré de la conduite des siens, avait mises devant eux : Yahvé veut maintenant que ces obstacles disparaissent; il annonce qu'il va lui-même guérir les coupables de leurs infidélités (18a).

15 Car ainsi parle le Très haut,
qui habite une demeure éternelle et dont le nom est saint :
« J'habite une demeure élevée et sainte :
[j'habite] aussi avec l'homme abattu et humilié[a],
Pour vivifier l'esprit des humbles,
pour vivifier le cœur de ceux qui sont abattus[b].

16 En effet, je ne disputerai pas sans fin
et ne persisterai pas éternellement dans ma colère[c];
Car devant moi succomberaient leur esprit
et les âmes que j'ai faites.

17 A cause de l'iniquité [de mon peuple] j'ai été irrité un moment[d]
et je l'ai frappé, lui cachant ma face dans ma colère.
Rebelle, il a suivi la voie où son cœur l'entraînait.

18 Ses voies, je les ai vues, — et je le guérirai.
Je lui donnerai du repos; je lui dispenserai des consolations;
sur les lèvres de ses affligés 19 je vais faire naître l'action de grâce[e].
Paix, paix à celui qui est loin et à celui qui est près[f],
déclare Yahvé. Oui, je le guérirai. »

20 Quant aux méchants, ils ressemblent à la mer agitée :
elle ne peut se calmer
Et ses flots projettent vase et limon.

21 « Il n'y a point de paix, dit mon Dieu, pour les méchants[g]. »

Le jeûne. Ce qu'il est et ce qu'il devrait être[h].

58

1 Crie avec force; ne te retiens pas;
donne à ta voix le son puissant du cor.
Fais connaître à mon peuple ses transgressions
et à la maison de Jacob ses péchés[i].

16. « devant — esprit » couper *rouḥâm lephânay*. H : de devant moi... l'esprit. 17. « de mon — moment » lis *ba'ăwônô* et (avec *G*) *règa'*. H : de son gain injuste j'ai été irrité. « je — frappé » *G S L* (lis. *wâ'akkéhou*). H : je le frapperai. « dans ma colère » lis. *weqâṣôph*. H : et je m'irriterai. 18. « Je — repos » lis. *wa'ănîḥéhou*. H : Je le conduirai. 19. « je — naître » lis. *bôrê' 'ănî nîb*. H : faisant naître. 20. « projettent » lis. *weyigreśou*. H : projetèrent. **58**, 1. « avec force » *G* (lis. *bigebourâ*). H : avec le gosier.

a. Même antithèse Ps. 138, 6. *b*. « Esprit » et « cœur » sont pris ici au sens de « courage », tandis qu'au v. suivant les mots « esprit » et « âmes » sont synonymes de « vie » (comme 42, 5). *c*. Mêmes expressions Ps. 103, 9. Cf. Jér. 3, 5, 12; Mi. 7, 18; Prière de Manassé 13. *d*. Cf. 54, 7-8. *e*. Litt. : *à ses affligés je vais créer le fruit des lèvres*. Cf. Os. 14, 3. *f*. Au Juif de la diaspora comme à celui qui réside en Juda (cf. Dan. 9, 7). Passage interprété dans le sens de l'universalisme chrétien par Paul (Éph. 2, 13-18; cf. Act. 2, 39). *g*. En dépit de leur tour sentencieux, les v. 20 et 21 peuvent être du prophète qui a tour à tour adressé des menaces aux méchants et des promesses aux humbles (56, 9-57, 19) voy. note *a* sur 56, 9. La phrase finale (v. 21) se retrouve textuellement 48, 22 et, quant à l'idée, à la fin du ch. 66. L'ensemble des ch. 40-66 se trouve ainsi coupé en trois sections de longueur sensiblement égale (40-48, 49-57; 58-66). Cette symétrie, que remarqua le premier le poète Rückert (1831), est l'œuvre d'un rédacteur; car au ch. 48, la phrase a été évidemment ajoutée après coup d'après notre passage; elle n'a pas de rapport avec le contexte de ce ch.

h. Cette exhortation pressante à observer le jeûne dans l'esprit qu'il faut a certainement été prononcée assez longtemps après la fin de l'exil; car les bâtiments détruits en 586 sont qualifiés d' « antiques ruines » (v. 12) et, dans les promesses faites au peuple s'il jeûne correctement, il n'est pas question du retour des déportés. D'autre part, il y a beaucoup de ruines à relever et de brèches à réparer (v. 12) : Néhémie n'avait donc pas encore rebâti les murs et restauré la ville (445). Cette instruction est une de celles par lesquelles les prophètes du temps essayaient de répondre aux plaintes sans cesse répétées alors par la communauté juive : pourquoi le salut promis tarde-t-il à paraître? Les masses juives avaient le désir de connaître les volontés de Dieu et croyaient les exécuter fidèlement (v. 2 et 3); elles pensaient, en particulier, s'être créé des mérites devant lui en observant des jeûnes fréquents. Il ne s'agit donc pas d'un jeûne obligatoire comme celui du jour des Expiations, le seul dont il soit parlé dans la Loi — il n'avait sans doute pas encore été institué, du reste, à Jérusalem, — mais d'abstinences volontaires, probablement celles qu'on observait aux anniversaires des désastres de 586 (Zach. 7, 3, 5; 8, 19). Quelles que fussent les significations qu'avait pu avoir originairement le jeûne religieux (crainte de la contagion des morts, préparation à l'extase, etc.), il avait, comme beaucoup de rites de deuil, été interprété comme un signe de douleur, plus spécialement comme un moyen d'appuyer une prière instante en apitoyant la divinité (voy. 2 Sam. 12, 16, 20-23 et note *a*), puis fut regardé comme une mortification agréable en soi à Dieu et dont l'observation conférait au jeûneur, quels que fussent ses sentiments, une sorte de droit à une récompense (cf. Mt 6, 16-18; Lc 18, 12). Le prophète répond que les marques extérieures d'humiliation qu'on donne en jeûnant sont inutiles, non pas si elles ne répondent pas à des sentiments de repentance véritable, mais si l'on n'y adjoint pas la pratique de la justice sociale. Cela rappelle d'assez près le point de vue exposé par Zacharie dans la consultation qu'il donna vers le même temps (518) sur le même sujet (Zach. 8, 16-17). *i*. Exorde imité d'Os. 8, 1.

2 Ils me cherchent[, il est vrai,] jour après jour;
ils désirent connaître les voies que j'agrée,
Comme une nation qui pratiquerait la justice
et n'aurait pas négligé ce que son Dieu a le droit d'exiger.
Ils s'informent auprès de moi des justes lois;
ils aiment s'approcher de Dieu.

3 « Pourquoi, lorsque nous jeûnons, ne le remarques-tu pas?
Quand nous nous mortifions[a], [pourquoi] l'ignores-tu? »
Or, le jour où vous jeûnez, vous trouvez une affaire [à traiter][b]
et vous accablez [de travail] tous vos ouvriers.

4 Vous passez votre jeûne à vous quereller, à vous disputer
et à frapper à coups de poing le pauvre[c].
Présentement vous ne jeûnez pas
de façon à faire entendre votre voix là-haut.

5 Est-ce là un jeûne tel que je l'agrée,
un jour où l'homme se mortifie?
Courber la tête comme un jonc,
coucher sur le sac et la cendre[d],
Est-ce là ce que tu appelles un jeûne,
un jour agréable à Yahvé?

6 Le jeûne que j'agrée ne consiste-t-il pas, —
oracle du Seigneur Yahvé, —
A rompre les chaînes injustes,
à faire sauter les liens du joug,
A renvoyer libres les opprimés,
à briser tous les jougs,

7 A rompre ton pain pour l'affamé,
à faire entrer dans ta maison les misérables errants,
Quand tu vois un homme nu, à le vêtir
et à ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair[e]?

8 Alors ta lumière poindra comme l'aurore,
ta plaie se cicatrisera rapidement[f].
Ta justice marchera devant toi
et la gloire de Yahvé sera ton arrière-garde[g].

9 Alors, quand tu appelleras, Yahvé répondra :
quand tu crieras, il dira : « Me voici[h]. »
Si tu bannis de chez toi [tout] joug,
si tu te gardes de montrer du doigt[i] et de prononcer des paroles funestes[j],

10 Si tu distribues à l'affamé ton pain
et apaises la faim de l'opprimé,

4. « à coups — pauvre » *G VL* (lis. *râš*). H : avec un poing de méchanceté. 6. « oracle — Yahvé » d'après *G* (aj. *ne'oum 'ădonay yahwé*). « à briser (litt. : et que tu brises) » *G L* (lis. *tenattéq*). H : et que vous brisiez. 7. « errants » *G L* (lis. *merîdîm*). H : vagabondages (pour vagabonds ?). 8. « et » *G S L* (lis. *oukebôd*). Manque en H. « sera ton arrière-garde » cf. 52, 12 (lis. *ye'assephékâ*). H : te rassemblera (?). 10. « Si tu distribues » *G S L* (lis. *wetâphîq*). H : et distribue. « ton pain » *H* G* S* (lis. *laḥmékâ*). H : ton âme (répétition du mot suivant).

a. Litt. : *Quand nous maltraitons nos âmes*. C'était une expression technique pour désigner les abstinences (Nomb. 30, 14), mais spécialement le jeûne (Lév. 16, 29, 31; Nomb. 29, 7; Ps. 35, 13; Judith 4, 8). *b*. Le jour du jeûne devrait être chômé. D'autres entendent : « vous trouvez (c'est-à-dire vous suivez) [vos] désirs. » *c*. Dans la communauté de Jérusalem, au temps de Néhémie, les riches opprimaient durement les pauvres (Néh. 5, 1-13). *d*. Autre rite de deuil (cf. Esther 4, 3 et note *e*; 2 Sam. 12, 16; 21, 10; Joël 1, 13). *e*. Ton compatriote. *f*. Il s'agit apparemment de blessures infligées à la communauté tout entière. L'expression est appliquée à la réparation d'un édifice (2 Chron. 24, 13) et plus spécialement à celle des remparts de Jérusalem (Néh. 4, 7 [H : 1]). *g*. La promesse faite 52, 12 se réalisera.

h. Cf. 65, 24. *i*. Geste tenu pour blâmable par beaucoup de peuples (les Latins, par exemple, cf. Perse, II, 33; Juvénal, X, 53; Martial, II, 28, 2; l'index est l'*infamis digitus*; en arabe il y a un verbe, *ṣaba'a*, montrer du doigt). Ce geste passait pour porter malheur. *j*. Des paroles maléfiques, notamment des malédictions. Sur ces gestes et ces propos auxquels on prêtait des vertus magiques, cf. Prov. 6, 12-13 et note *c*.

Ta lumière se lèvera dans l'obscurité
et les ténèbres [resplendiront] pour toi comme le plein midi.
11 Yahvé te guidera constamment;
dans le désert aride il apaisera ta faim.
Il renouvellera ta vigueur;
tu seras semblable à un jardin irrigué,
A une source d'eau vive
dont les ondes ne tarissent jamais.
12 D'antiques ruines seront relevées par toi;
tu rebâtiras sur des fondations posées par d'anciennes générations.
On t'appellera le réparateur des brèches,
celui qui rend de nouveau les décombres habitables.

13 [a] Si tu te gardes de violer la sainteté du sabbat[b],
de te livrer à tes occupations[c] pendant le jour qui m'est consacré,
Si tu appelles le sabbat [une journée de] délices,
[si tu nommes] vénérable le [jour] consacré à Yahvé,
Si tu l'honores en t'abstenant de faire tes voyages[d],
de vaquer à tes occupations[c] et de bavarder,
14 Alors tu trouveras en Yahvé ton bonheur[e]:
je te ferai occuper en maître les hauteurs du pays[f]
Et jouir de l'héritage de Jacob, ton père.
Car la bouche de Yahvé a parlé[g].

Si le salut tarde à venir, c'est à cause des péchés du peuple.
Mais Yahvé va intervenir pour châtier ses adversaires et sauver ses fidèles[h].

59

1 Non, la main de Yahvé n'est pas trop courte pour délivrer[i]
ni son oreille trop dure pour entendre.
2 Mais ce sont vos iniquités qui mettent une séparation
entre vous et votre Dieu.

11. « Il — vigueur » cf. 40, 29, 31 (lis. *we'oṣmâtekâ yaḥălîph*). H : Il rendra vigoureux (?) tes os. « vive » aj. *ḥayyîm* pour le rythme. Manque en H. 12. « seront — toi » d'après *G L* (lis. *wenibnou*). H : [des gens issus] de toi [les] relèveront. « rend — habitables » lis. *netîṣôt*. H : restaure les sentiers pour [y] habiter. 13. « de te livrer » *G* (lis. *mé'ăsôt*). « de » manque en H.

a. Les v. 1-12 avaient mis pour condition à l'efficacité du jeûne et à la venue du salut la pratique de la justice sociale et de la charité. Les v. 13 et 14 indiquent que, pour que le bonheur attendu paraisse (il n'est plus parlé de l'utilité du jeûne), une autre condition, d'une tout autre nature, doit être remplie : que le sabbat soit strictement chômé. Ces vers, pleins de réminiscences, ont sans doute été ajoutés, comme une sorte de correctif, par un autre auteur, soucieux de faire sa place à l'observation du rite qu'on tenait, après l'exil, pour le plus caractéristique de la religion juive (cf. 56, 2 et note *e*, 6). *b*. Litt. : *si tu retires ton pied du sabbat*. Le sabbat est assimilé à un lieu sacré dont l'accès est interdit au profane. *c*. Selon d'autres : « d'accomplir tes désirs ». Voy. v. 3, auquel l'expression est empruntée. *d*. Il était déjà interdit de parcourir plus d'une certaine distance le jour du sabbat; dans l'ancien Israël, au contraire, on voyageait de préférence ce jour-là (2 Rois 4, 23). *e*. D'après Job 22, 26.
f. Cf. Deut. 32, 13 et la note; 33, 29. *g*. Cf. 1, 20; 40, 5; Mi. 4, 4. *h*. Le ch. 59 rappelle, à certains égards, le ch. 58. Il doit être du même temps, peut-être de la même main. L'auteur se trouve en présence de la même question : « pourquoi Yahvé tarde-t-il à sauver son peuple? » sauf que les gens auxquels il s'adresse doutent du pouvoir de Yahvé plutôt que de son bon vouloir. L'explication de la carence divine est la même. Ce sont les péchés de la nation qui empêchent Yahvé d'agir (v. 1-2). Suit une longue énumération de ces fautes, d'abord sous forme de reproches à la 2e pers. du plur. et à la 3e du sing. (v. 3-4), puis de métaphores caractérisant les coupables à la 3e du plur. (v. 5-8), enfin d'une confession à la 1re du plur. (v. 9-15a). Les transgressions visées sont, comme au ch. 58, surtout d'ordre social, mais sont plus graves : ce sont moins des péchés d'omission que de véritables crimes, allant jusqu'au meurtre (v. 7). Le prophète annonce enfin que Yahvé va intervenir, non pas pour récompenser l'observateur fidèle de la Loi comme au ch. 58, mais surtout pour se venger de ses adversaires (v. 15b-20). L'unité de ce chapitre est très discutée : certains critiques considèrent les v. 5-8 comme ajoutés après coup, parce qu'ils détonnent par le vague des accusations formulées et qu'ils interrompent le dialogue entre le prophète et ceux qu'il reprend; toutefois le passage à la 3e pers. du plur. s'expliquerait assez bien à la suite du v. 4. Les v. 15b-20 sont considérés par la plupart des commentateurs récents comme un morceau primitivement étranger, analogue à la petite apocalypse 63, 1-6, à laquelle il ressemble beaucoup, et qui se rapportait à la vengeance que Yahvé va exercer contre les païens, tandis que le contexte du ch. 59 demanderait qu'il fût fait une mention expresse du châtiment des Juifs coupables; ce châtiment est toutefois visé, du moins implicitement, dans la phrase finale : Yahvé « viendra en rédempteur pour ceux [des fils] de Jacob qui auront renoncé à leur rébellion. » Ce développement (v. 15b-20) est peut-être un fragment d'oracle contre les païens adapté pour servir de conclusion au ch. 59. Le v. 21, enfin, qui est en prose, paraît être, en tout cas, une addition. *i*. Cf. 50, 2; Nomb. 11, 23.

Ce sont vos péchés qui font que la Face[a] se dérobe
à vous et que vous n'êtes pas écoutés.
3 Car vos mains sont souillées de sang
et vos doigts de crimes.
Vos lèvres profèrent le mensonge;
votre langue murmure des propos perfides.
4 Nul n'accuse[b] à bon droit;
nul ne plaide de bonne foi.
On met sa confiance en ce qui n'est que néant; on énonce des faussetés;
on conçoit le mal et on enfante le malheur[c].

5 [d] Ils font éclore des œufs d'aspic
et tissent des toiles d'araignée.
Quiconque mange de leurs œufs meurt,
et, que l'on en casse un, une vipère en sort.
6 De leurs toiles, on ne peut faire un vêtement;
on ne peut se couvrir de ce qu'ils tissent.
Leurs actes sont des actes malfaisants;
et c'est à une œuvre de violence que leurs mains travaillent.
7 Leurs pieds courent au mal;
ils ont hâte de verser le sang innocent.
Leurs pensées sont des pensées malfaisantes;
sur leurs routes il n'y a que ravage et ruine;
8 Ils ne connaissent pas le chemin de la paix,
et il n'y a pas d'équité sur leurs voies;
Ils se font des sentiers tortueux;
quiconque y chemine ne connaît plus la paix.

9 Voilà pourquoi le [triomphe du] droit reste éloigné de nous,
[pourquoi] la justice ne vient pas jusqu'à nous[e].
Nous attendons la lumière — et voici les ténèbres,
la clarté du jour — et nous marchons dans l'obscurité[f].
10 Nous tâtonnons comme des aveugles le long d'un mur,
nous marchons à tâtons comme ceux qui ont perdu les yeux.
Nous trébuchons en plein midi comme au crépuscule;
nous sommes plongés dans les ténèbres comme les morts.
11 Tous nous grondons comme des ours,
et, comme les colombes, nous gémissons sans trêve.
Nous attendons le [triomphe du] droit — il ne vient pas,
le salut — il reste loin de nous.
12 C'est que tu as devant toi nos nombreuses rébellions,
et notre péché dépose contre nous.

59, 2. « la Face ». G* S L : sa face. 8. « y chemine » *S L* (lis. *bâhèn*). H : chemine sur lui (ou : sur cela). 10. « marchons à tâtons » *L* cf. *Deut.* 28, 29 (lis. *nemaššéšâ*). H : tâtonnons. « nous sommes — ténèbres » lis. *wenéšeb bemaḥăšakkîm*. H : parmi les gras. — Texte très incertain. 12. « notre péché » lis. *weḥattâ'ténou*. H : nos péchés (mais le verbe est au singulier).

a. C'est-à-dire « la face divine ». C'est une des expressions voilées que les Juifs, par révérence, employaient volontiers de préférence aux noms même de Dieu ou de Yahvé : tels « le Nom », « le Ciel ». Cf. 63, 9. *b*. Litt. : *n'appelle*, à savoir en justice.
c. Job 15, 35, cf. Ës. 33, 11; Ps. 7, 15. *d*. Sur les v. 5-8 voy. 59, 1 note *h*. Paul cite quelques traits de ce développement (7bd, 8a) dans son tableau de la corruption universelle de l'humanité (Rom. 3, 15-17). *e*. On voit clairement ici comment les mots « droit », « justice » en vinrent dans le judaïsme à être pris comme équivalents de « délivrance », « salut ». Dans le v. parallèle (11), le terme de « justice » est remplacé par celui de « salut ». *f*. Les v. 9b-11 décrivent d'une façon saisissante le désarroi spirituel, voisin du désespoir, dans lequel les croyants se trouvaient plongés à la suite des déceptions répétées éprouvées depuis l'édit de libération de Cyrus : ni le retour au pays ni la reconstruction du Temple n'avaient été le signal de la restauration merveilleuse promise par les prophètes. Les fidèles de Yahvé ne voient plus devant eux d'espoir auquel ils puissent s'attacher; ils ne savent comment expliquer les humiliations présentes : ils tâtonnent comme des aveugles.

Nous avons conscience de nos rébellions
et nous connaissons nos iniquités;
13 Nous nous sommes révoltés contre Yahvé, nous l'avons renié;
nous avons cessé de suivre notre Dieu;
Nous n'avons parlé que d'oppression et de révolte;
nous avons exhalé de notre cœur[a] des propos mensongers.
14 Le droit est mis de côté
et la justice se tient à l'écart.
En effet, la vérité trébuche sur la place[b]
et la droiture ne peut y accéder.
15 La vérité a disparu
et quiconque s'éloigne du mal est dépouillé.

Yahvé l'a vu et cela lui a déplu :
il s'est indigné parce que le droit n'est plus.
16 Il a vu qu'il n'y avait là personne;
et il s'est étonné que personne n'intervînt[c].
Alors c'est son propre bras qui lui est venu en aide;
c'est sa justice qui lui a servi d'appui.
17 Il a revêtu la justice comme une cuirasse,
il a mis sur sa tête le casque du salut;
Il a pris la vengeance pour tunique
et s'est enveloppé de jalousie comme d'un manteau[d].
18 Selon les actes [commis], il exercera des rétributions :
fureur contre ses adversaires, représailles contre ses ennemis;
contre les îles, il exercera des représailles[e].
19 On verra[f] depuis le couchant le nom de Yahvé
et depuis le levant, sa gloire;
Car il viendra[g] comme un fleuve resserré dans un lit étroit
et que chasse le souffle de Yahvé[h].
20 Mais il viendra en rédempteur pour Sion
et pour ceux [des fils] de Jacob qui auront renoncé à leur rébellion,
oracle de Yahvé.

13. « exhalé » suppr. *hôrô*, dittographie du mot suivant, et lis. *wehâgô*. H : conçu (ou : enseigné) et exhalé [forme insolite]. 15. « il s'est indigné » aj. *wayyè'ènaph*. Manque en H, mais le vers serait trop court. 17. « Il a pris — tunique (litt. : pour sa tunique) » lis. *bigdô* (G S ont aussi le sing.) et, avec *G L*, suppr. *tilbôšèt*. H : Il a revêtu des vêtements de vengeance comme vêtement (?). 18. « il — rétributions » d'après la fin du v. (lis. *gemoul* pour le 2[d] *ke'al*). H : selon (?), il rétribuera. 19. « verra » *H*[v] (lis. *weyir'ou*). H : craindra. « un fleuve » *G Aq Sym Theod* (lis. *kenâhâr*). H : le fleuve. 20. « pour Sion ». Rom. 11, 26 : de Sion. « et — rébellion ». G Rom : et il ôtera de Jacob les rébellions.

a. Selon d'autres : sans conscience. *b*. Celle qui s'étend à l'entrée de la ville et où se rendait la justice. *c*. D'après le contexte actuel : que nul n'intervînt pour mettre fin aux injustices qui se commettent à Jérusalem, ce qui nous reporterait avant les réformes de Néhémie et d'Esdras. La même expression, imitée du 2[d] Ésaïe (50, 2), se retrouve 63, 5, où Yahvé s'étonne qu'il n'y ait plus de prince ou de peuple étranger — tels Cyrus et les Perses — pour accomplir ses desseins de salut à l'égard d'Israël. C'était sans doute, ici aussi, le sens originel du passage si le morceau 15b-20 était primitivement indépendant des v. 1-15a (voy. v. 1, note *h*). *d*. Les qualités morales et les capacités physiques sont conçues, dans la « mentalité primitive », comme des sortes de forces, voire d'entités, *extérieures au sujet* : on peut, par exemple, se débarrasser de sa fatigue en se faufilant par une étroite ouverture. Il est naturel dès lors que la justice, la jalousie, le désir de vengeance de Yahvé et même son bras, c'est-à-dire sa force, soient représentés comme des alliés par lesquels il peut se faire aider, comme des vêtements dont il se couvre (cf. 61, 10; Ps. 35, 26; 104, 1; 132, 9, 16; Job 29, 14; etc.) ou des armes dont il se sert. Son bras apparaît, de même, personnifié 40, 10; 51, 5, 9. L'image de l'armure divine a été reprise et développée dans Sag. Sal. 5, 17-23 et appliquée au chrétien par Paul (Éph. 6, 14-17; 1 Thess. 5, 8). Yahvé a été, à toutes les époques, représenté comme un guerrier (Ex. 15, 1, 3, 6, 7; Deut. 32, 41-42; Jug. 5, 4; 7, 20; És. 42, 13; 49, 24-25; 52, 10; etc.). *e*. Cet hémistiche, en excès dans le vers et qui manque dans les Septante, est une glose destinée à souligner que les « ennemis » de Yahvé, objets de ses représailles, sont les habitants des îles et des côtes de la mer, c'est-à-dire les nations, même les plus lointaines, alors que, d'après le contexte du ch. 59, le lecteur devait entendre par ces adversaires de Yahvé les Juifs coupables. *f*. Ou : on craindra (H). La leçon de G est appuyée par 66, 18; celle de H par Ps. 102, 16. *g*. Ce verbe peut être entendu impersonnellement. Mais il a plus probablement pour sujet « le nom de Yahvé » ou « Yahvé », bien qu'il en résulte une certaine incohérence entre les deux comparaisons : Yahvé vient comme un fleuve que chasse le souffle de Yahvé. *h*. Le vent. L'image du fleuve est tirée de 30, 28, où c'est le souffle de Yahvé qui est lui-même assimilé à un torrent débordé.

21[a] De mon côté, voici [les termes de] mon alliance avec eux[b], dit Yahvé : « Mon esprit, qui repose sur toi, et mes paroles, que j'ai mises dans ta bouche, ne quitteront pas ta bouche, ni celle de tes descendants ou des descendants de tes descendants, dit Yahvé, pour le présent ni pour l'éternité[c]. »

La gloire future de Sion[d].

Jérusalem, resplendissante de lumière, recevra toutes les richesses du monde.
Dieu lui-même sera son soleil. Ses habitants, tous justes, se multiplieront.

60

1 Lève-toi, deviens resplendissante, car voici venir ta lumière,
et la gloire de Yahvé se lève sur toi[e].
2 L'obscurité, en effet, couvre la terre
et de sombres nuées [planent sur] les peuples.
Mais sur toi, Yahvé va se lever;
sur toi sa gloire apparaîtra.
3 Des nations se mettront en marche vers ta lumière
et des rois vers ta rayonnante aurore[f].

4 Jette les yeux autour de toi et regarde :
tous ils se rassemblent, ils viennent à toi[g].
Tes fils arrivent de loin
et tes filles sont portées sur la hanche[h].
5 A cette vue tu seras rayonnante [de joie],
ton cœur battra[i] et s'épanouira,
Car les richesses de la mer[j] afflueront vers toi
et tu verras venir à toi l'opulence des nations[k].

6 Une foule de chameaux couvriront [tes routes],
les dromadaires de Madian et d'Épha[l];

21. « avec eux » *G S* (lis. *'ittâm*). H : eux.

a. Ce v., où l'on ne trouve pas de trace sûre de rythme et où Yahvé parle à Israël (à la 2e pers. m. sing.), non aux « fils de Jacob », doit être une addition. Il est, d'ailleurs, assez obscur. *b*. On peut entendre : « voici l'engagement que je prends (ou : que je prendrai, ou : que j'ai pris) envers eux » (cf. Gen. 9, 9; 17, 4), ou bien : « voici les conditions que je mets (ou que j'ai mises) à mon alliance avec eux. » On se décidera selon l'interprétation qu'on préférera pour la suite du v.

c. On peut entendre ces paroles de Yahvé comme une promesse à Israël : il y aura toujours dans ce peuple des inspirés qui donneront à chaque génération les directions orales de son Dieu (Deut. 18, 15, 18). Il est plus probable, cependant, qu'il s'agit d'une exigence posée à Israël : ce peuple, de génération en génération, devra toujours avoir à la bouche les paroles de la Loi que Yahvé lui a accordée, la réciter et la méditer sans cesse (Deut. 6, 6-7; 30, 14; Jos. 1, 8; Ps. 1, 2). L'esprit qui repose sur Israël et (sous-entendu) ne doit jamais le quitter, serait sans doute l'esprit d'humilité et d'obéissance.

d. Les ch. 60-62 contrastent avec ceux qui les entourent par leur étroite ressemblance avec l'œuvre du Second Ésaïe : mêmes thèmes, même style, même inspiration. Le ch. 60 rappelle de très près 49, 8-23 et 54. Aussi quelques critiques récents, tout en convenant que l'ensemble des ch. 56-66 ne sont pas du grand anonyme de l'exil, lui attribuent-ils ces trois poèmes. Il faudrait admettre alors que l'âge ou la maladie avait réduit le puissant poète à se survivre à lui-même; car, si le début de ces pièces est, en général, brillant ou majestueux, l'auteur semble bientôt à bout de souffle : les redites abondent ainsi que les réminiscences, parfois textuelles, de passages des ch. 40-55. Le plus probable est que nous avons là l'œuvre d'un disciple du Second Ésaïe, répétant le joyeux message de son maître en dépit des démentis que paraissaient lui donner les événements de son temps. Il vivait avant Néhémie (445), car les murs de Jérusalem n'avaient pas encore été rebâtis (60, 10), d'autre part, à ce qu'il semble d'après 60, 7 et 13, après la reconstruction du Temple (515). Il ne paraît pas possible de préciser davantage; la mention de Qédar et des Nabatéens (60, 7) ne prouve pas nécessairement que nous soyons au temps où l'Arabe Gachmou intriguait contre Néhémie. *e*. Le poète s'adresse, sans la nommer expressément, à Jérusalem. L'image est empruntée au spectacle qu'offre chaque matin la ville sainte : illuminée par les premiers rayons du soleil, elle semble devenir elle-même un foyer étincelant de lumière. *f*. Cf. 2, 1-5; Mi. 4, 1-4. Jérusalem deviendra, comme le Serviteur de Yahvé d'après le Second Ésaïe, « la lumière des nations » (42, 6; 49, 6). *g*. Reproduction textuelle de 49, 18; mais dans ce passage le Second Ésaïe parlait des fils de Sion, dont il ne sera question qu'au vers suivant. L'auteur n'a peut-être pas remarqué lui-même que, dans son nouveau contexte, la phrase paraissait se rapporter aux rois du v. 3. *h*. Passage inspiré de 49, 22. Mais il est fait allusion ici et 66, 12 à une autre manière de porter les enfants employée pour les tout petits; dans 49, 22 les filles sont portées sur l'épaule. *i*. Litt. : *sera agité*, c'est-à-dire ici battra de joie; de même Jér. 33, 9; Os. 3, 5. *j*. Cf. Deut. 33, 19. Il s'agit des profits du trafic maritime (cf. Zach. 9, 3), qui seront apportés au peuple élu (23, 18). *k*. L'auteur aborde ici un thème inauguré déjà par le Second Ésaïe, mais qu'il va développer avec une complaisance particulière (v. 6-17a) et qui tenait spécialement à cœur à son peuple : toutes les richesses du monde afflueront à Jérusalem. *l*. Madian et Épha étaient deux peuples de l'Arabie du nord; cf. Gen. 25, 1-2, 4 et note *g*; c'est une caravane de marchands madianites qui, d'après E, enleva Joseph (Gen. 37, 28, 36).

Ils viendront tous de Cheba[a],
apportant de l'or et de l'encens,
et proclameront les louanges de Yahvé[b].

7 Toutes les brebis et les chèvres de Qédar se rassembleront chez toi;
les béliers de Nebayôt[c] seront à ton service;
On les fera monter sur mon autel, ils y seront agréés[d]
et ma glorieuse maison sera glorifiée.

8 Qu'est-ce qui vole ainsi[e] [vers moi], telle une nuée,
telles des colombes regagnant leur colombier[f]?.....

9 Des navires[g] s'assemblent [pour venir] vers moi,
et à leur tête les vaisseaux de Tarsis[h],
Amenant de loin tes fils
[et], avec eux, leur argent et leur or[i],
Pour [honorer] le nom de Yahvé ton Dieu
et le Saint d'Israël qui te glorifie[j].

10 Des étrangers rebâtiront tes remparts[k]
et leurs rois seront à ton service[l].
Car si, dans ma colère, je t'ai frappée,
dans ma grâce, j'ai pitié de toi[m].

11 Tes portes resteront toujours ouvertes;
ni le jour ni la nuit elles ne seront fermées,
Afin que l'on t'apporte les richesses des nations[n]
sous la conduite de leurs rois.

12 Car la nation ou la maison royale qui ne te seront pas asservies périront, et leurs pays seront dévastés[o].

13 La gloire du Liban[p] viendra chez toi,
le cyprès, l'orme et le buis[q] tous ensemble,
Pour parer mon lieu saint[r],
pour que j'honore la place où se posent mes pieds[s].

60, 7. « sur — agréés (litt. : pour être agréés sur mon autel) » *G S T* cf. 56, 7 (lis. *lerâṣôn ʿal*). H : sur agrément à mon autel. « sera glorifiée » *G* (lis. *yippâʾér*). H : je [la] glorifierai. 9. « s'assemblent — moi » lis. *ṣiyyîm yiqqâwou*. H : les îles espèrent en moi. 11. « Tes — ouvertes » *G S L* (lis. *weniphteḥou*). H : On laissera tes portes toujours ouvertes. « sous — rois » lis. *nôhâgîm*. H : et leurs rois amenés (captifs).
12. « leurs — dévastés » lis. *weʾarṣôtâm*. H : les nations seront exterminées (mais, d'après ce qui précède, seules celles qui ne se soumettront pas périront). — Texte incertain.

a. Le royaume de Cheba ou de Saba, dans le Yémen (Arabie du sud), était le principal producteur d'encens de l'antiquité et l'un des entrepôts du commerce de l'or (cf. 1 Rois 10, 2; Jér. 6, 20; Éz. 27, 22; Ps. 72, 15). *b*. Le vers a un membre de trop. C'est celui-ci, plutôt que le précédent, qui aura été ajouté : ce ne serait pas sans une forte hyperbole qu'on pourrait dire que des chameaux proclameront les louanges de Yahvé.
c. Sur *Qédar*, peuplade nomade de l'Arabie du nord, cf. 21, 16-17 et note *c*; Gen. 25, 13; Jér. 2, 10; Éz. 27, 21; Ps. 120, 5; Cant. 1, 5. *Nebayot*, autre groupe ismaélite (arabe) (Gen. 25, 13; 28, 9; 36, 3), est probablement à identifier avec le peuple nabatéen, souvent associé, lui aussi, à Qédar (ainsi dans les inscriptions assyriennes et chez Pline [*Cedraei et Nabataei*]). La richesse de Qédar en petit bétail était célèbre (Jér. 49, 32; Éz. 27, 21).
d. Cf. 56, 7. *e*. Tournure interrogative fréquente chez les poètes pour introduire une scène nouvelle ou un personnage nouveau en piquant la curiosité de l'auditeur (cf. 63, 1; Cant. 3, 6; 8, 5; Ps. 24, 8, 10). Litt. : *Qui sont celles-ci qui volent?* L'hébreu a le féminin, parce que vaisseau, dans cette langue, est de ce genre. *f*. Litt. : *vers leurs fenêtres grillagées*. Le pigeon est le seul volatile domestiqué qui soit mentionné dans l'Ancien Testament (cf. Lév. 5, 7, 11; 14, 30 etc.); un cachet du VIIe ou du VIe siècle nous a cependant appris, récemment, que le coq aussi était connu en Judée dès les environs de l'an 600. Les images choisies représentent à la fois le grand nombre des vaisseaux ramenant les dispersés et la hâte avec laquelle ils rentrent dans la patrie. Elles se retrouvent dans le livre d'Osée (11, 10; 13, 3), auquel elles ont peut-être été empruntées.
g. Litt. : [*C'est*] *parce que des navires*... La question posée v. 8 équivalait pratiquement à celle-ci : Pourquoi celles-ci volent-elles? *h*. Voy. 2, 16 et note *c*. *i*. L'argent et l'or des païens d'Occident, qui voyagent par mer. *j*. A peu près mot pour mot 55, 5b. *k*. Les Juifs n'accompliront pas eux-mêmes ce travail (comme le suggérait 58, 12); ils le feront exécuter par les nations étrangères, qui, semble-t-il, s'y prêteront de bon gré (cf. v. 9, 14). *l*. Cf. 49, 23. *m*. D'après 54, 7-8. Cf. 57, 17-18. *n*. Les caravanes se succéderont avec une telle continuité qu'on ne pourra en arrêter le flot même la nuit.
o. Addition en prose; du reste, même si elle était rythmée, la phrase surchargerait la strophe. L'idée d'une contrainte imposée aux « nations » est étrangère au contexte. Elle vient sans doute de Zach. 14, 17-18; cf. 14, 2. *p*. Cf. 35, 2.
q. Énumération empruntée à 41, 19. Voy. ce passage.
r. Le Temple, reconstruit par Zorobabel, n'était pas un édifice luxueux (cf. Agg. 2, 3, 7). Le poète annonce qu'il sera bientôt, comme celui de Salomon, lambrissé de bois précieux (cf. Agg. 2, 8, 9). *s*. Il s'agit du Temple (cf. Ez. 43, 7; Lam. 2, 1; Ps. 99, 5); l'expression est ailleurs appliquée à la terre (66, 1) ou à l'arche (Ps. 132, 7 note *b*; 1 Chron. 28, 2). Yahvé réside au ciel (66, 1).

14 A toi viendront, en se courbant,
les fils de tes oppresseurs.
A tes pieds se prosterneront
tous ceux qui te méprisaient[a].
Et on t'appellera : ville de Yahvé,
Sion du Saint d'Israël.

15 Tandis que tu étais délaissée,
haïe, sans personne pour te secourir[b],
Je ferai de toi un sujet de perpétuelle fierté,
un motif de joie d'âge en âge.

16 Tu suceras le lait des nations,
tu suceras la mamelle des rois[c]
Et tu sauras que moi, Yahvé, je suis ton sauveur
et que le Fort de Jacob est ton rédempteur[d].

17 Au lieu du bronze, je ferai venir de l'or[e];
au lieu du fer, je ferai venir de l'argent;
Au lieu du bois, du bronze,
et au lieu des pierres, du fer[f].
Pour gouvernement je te donnerai la Paix
et pour chefs la Justice[g].

18 On n'entendra plus parler de violence dans ton pays,
de ravage ni de ruine[h] à l'intérieur de tes frontières.
Tu appelleras tes remparts Salut
et tes portes Gloire[i].

19 Le soleil ne servira plus à t'éclairer pendant le jour[j]
ni la lune à te donner de la clarté :
Tu auras constamment Yahvé pour lumière[k]
et ton Dieu pour parure.

20 Ton soleil ne se couchera plus
et ta lune ne décroîtra jamais;
Car tu auras constamment Yahvé pour lumière
et les jours de ton deuil seront à leur terme.

21 Ton peuple ne comptera que des justes[l];
ils posséderont le pays pour toujours.

14. « A tes — méprisaient ». Ce vers, en excès dans la strophe, manque en G hex. 15. « sans — secourir » G (lis. *ʿôzér*). H : sans personne qui passe. 16. « la mamelle » *H* L* (lis. *wešad*). H : le butin (?).

a. Ce vers, en excès dans la strophe, manque dans la version grecque sauf le dernier mot hébreu. C'est probablement une addition, inspirée de 45, 14; 49, 23. *b*. Le poète dépeint sans doute ici l'état d'isolement où la communauté juive de Jérusalem vivait, de son temps, au milieu de populations hostiles. Il y oppose la fierté et la joie avec lesquelles dans l'avenir les païens regarderont à leur métropole spirituelle. *c*. Image assez étrange tirée, semble-t-il, de 49, 23 (« des rois seront tes nourriciers »). Il est question, de même, 66, 11 de la « mamelle des consolations. » *d*. 16b reproduit textuellement 49, 26b.
e. Ce sera l'inverse de ce qui s'était produit sous le fils de Salomon : par suite du malheur des temps Roboam avait dû remplacer des boucliers d'or par des armes de bronze (1 Rois 14, 26-27). *f*. La strophe a, on le voit, un vers de trop. Or, celui-ci est suspect, pour d'autres raisons, d'avoir été ajouté après coup : il réintroduit le bronze qu'a remplacé l'or et le substitue au bois, dont les essences précieuses orneront le sanctuaire d'après le v. 13. *g*. Allusion discrète aux désordres et aux injustices tolérés ou provoqués par les mauvais bergers du présent (56, 9-57, 2). *h*. Nouvelle allusion, plus expresse, aux malheurs du temps de l'auteur (59, 7 cf. 51, 19). *i*. Les murs, quand ils seront rebâtis (v. 10), assureront le salut de la ville; ses portes s'ouvriront pour recevoir le glorieux tribut des nations (v. 11).
j. Ces mots, en excès dans l'hémistiche, constituent une glose superflue. Il faut en dire autant de « pendant la nuit » que G a de plus dans le membre suivant. *k*. La lumière qui émane de Yahvé — sa « gloire » — sera telle qu'elle éclipsera complètement celle des astres (cf. Apoc. 21, 23; 22, 5); 24, 23 renchérit sur cette idée : le soleil et la lune en rougiront de honte. Les apocalypses ultérieures iront plus loin dans la même voie; il n'y aura plus de soleil ni de lune (Or. Sib. 3, 88; 4 Esdr. 7, 39). *l*. Le poète ne dit pas si les Juifs injustes seront exterminés ou convertis. En tout cas le peuple nouveau, le « reste » d'Israël, ne comprendra que des justes; c'était déjà l'idée d'Ésaïe (7, 3 note *f*); cf. Hénoch 90, 32 : toutes les brebis seront blanches.

[Ce peuple sera] un rejeton planté par Yahvé[a],
un ouvrage que ses mains auront créé[b] pour sa gloire.
22 Le plus petit donnera naissance à un millier[c]
et le moindre à une nation puissante.
C'est moi, Yahvé....[d]
qui, en son temps[e], hâterai l'accomplissement de cette promesse.

La mission du prophète. Promesses glorieuses aux affligés de Sion.

61

1 L'esprit du Seigneur Yahvé est sur moi[f],
car Yahvé m'a oint[g];
Il m'a envoyé porter une bonne nouvelle aux humbles[h],
panser ceux qui ont le cœur brisé,
Annoncer aux captifs la libération[i],
à ceux qui sont enchaînés l'élargissement,
2 Annoncer une année de grâce de la part de Yahvé,
un jour de vengeance de la part de notre Dieu[j],
Consoler tous ceux qui sont dans le deuil,
3 mettre à ceux de Sion qui sont dans le deuil[k],
leur donner une tiare[l] au lieu de cendres,
Une huile d'allégresse[m] au lieu de vêtements de deuil,
[des chants de] louange au lieu d'un esprit abattu.
Alors on les appellera les térébinthes[n] de la justice,
ceux que Yahvé a plantés pour sa gloire.
4 Ils rebâtiront d'antiques ruines[o];
ils relèveront ce que leurs aïeux avaient dévasté[p].
Ils restaureront des villes détruites,
dévastées depuis des siècles.
5 Des étrangers seront à votre service[q] et feront paître votre menu bétail;
des gens venus d'autres pays vous serviront de laboureurs et de vignerons.
6 Et vous, on vous appellera « prêtres de Yahvé »;
on vous qualifiera de « ministres de notre Dieu »[r]. —

21. « planté par Yahvé (litt. : de la plantation de Y.) » lis. *maṭṭa' yahwè* (cf. *61*, *3*); ce dernier mot aura été écrit en abrégé *y*, d'où la leçon de H[q] S L T (*maṭṭâ'ay*, de mes plantations). H[k] : de sa plantation. — Avec les leçons H[k] et H[q] le vers serait trop court. « ses » G (lis. *yâdâw*). H : mes. **61**, 1. « enchaînés l'élargissement » lis. *peqaḥqôaḥ* en un mot. G Lc 4, 18 : aveugles l'ouverture [des yeux]. 3. « vêtements — louange » intervertir *ma'ăṭé 'êbèl*. H : deuil, des vêtements de louange.

a. Cf. 5, 7; 61, 3; Jér. 24, 6; 32, 41; 42, 10; Am. 9, 15; etc. *b*. 45, 11; 64, 8; 4 Esdr. 8, 7. *c*. Ce mot, mis en parallèle avec « nation », paraît pris ici dans son sens de « clan » (Gen. 36, 15; Jug. 6, 15; 1 Sam. 10, 19 et les notes). *d*. Le rythme indique qu'il est tombé ici un mot. *e*. A la différence du Second Ésaïe, le poète admet que le temps de l'accomplissement de la promesse divine n'est pas encore venu. *f*. Cf. 42, 1. *g*. Les prophètes n'étaient pas matériellement oints d'huile comme les rois ou les prêtres (cf. 1 Rois 19, 16 et 19-21). L'onction est ici une métaphore représentant la vocation divine. Elle se justifiait d'autant mieux qu'on paraît avoir considéré à basse époque que l'onction conférait aux rois la communication de l'esprit divin (voy. 1 Sam. 10, 9 et note *n*; 16, 13 et note *f*). *h*. A partir surtout du temps de Jérémie, le prophète-martyr, la souffrance et les humiliations ne sont plus considérées comme des signes infaillibles de la réprobation divine; car elles sont, du moins provisoirement, le lot des vrais fidèles dans le monde. « Humbles » devient synonyme de « justes ». *i*. Le mot employé est le terme technique désignant l'affranchissement des esclaves pour dette dans la septième année (Jér. 34, 8, 15, 17; Éz. 46, 17), plus tard dans la cinquantième (Lév. 25, 10). Les Juifs réduits ainsi en servitude par leurs créanciers étaient nombreux dans la communauté jérusalémite (Néh. 5). *j*. La grâce promise aux humbles et la vengeance qui doit frapper les ennemis intérieurs et extérieurs de Yahvé sont les deux faces du salut attendu. Les expressions « *année* de grâce » et « *jour* de vengeance » sont choisies, semble-t-il, par allusion à « l'année de la remise » (Deut. 15, 1, 9), d'une part, et au « jour de Yahvé » (Am. 5, 18-20), de l'autre. Jésus, on le sait, s'est appliqué à lui-même la définition que le prophète donne ici de sa mission, du moins dans les v. 1-2aa; car le passage de l'évangile (Luc 4, 18-19) ne vise pas l'annonce de la vengeance. *k*. Glose formée de variantes inscrites en marge. *l*. Le sens précis du mot est un peu incertain, peut-être « turban » (cf. Éz. 44, 18). C'était la coiffure des prêtres (Ex. 39, 28), du marié (v. 10), portée aussi par les femmes élégantes (3, 20). Ce terme, en hébreu *pe'ér*, fait jeu de mot avec « cendre » *'êphèr*. Dans le deuil on se couvrait la tête de cendre. *m*. Les onguents aromatisés de qualité particulièrement fine qu'on réserve pour les jours de fête. *n*. Ou : les chênes-verts. Ces essences étaient le type de l'arbre vigoureux et toujours vert. « Térébinthes *de la justice* », parce qu'ils représentent des justes : tout le v. 3b est le développement de 60, 21. *o*. Reproduction de 58, 12a. *p*. Les élus rebâtiront, non seulement les villes détruites par les Chaldéens en 586, mais des cités renversées autrefois par les Israélites lors de la conquête de Canaan, telles ha-Aï (Jos. 8, 28). *q*. Cf. 60, 10. *r*. Cela ne signifie pas que, dans les temps nouveaux, les Juifs doivent tous exercer les fonctions sacerdotales, mais qu'ils auront dans l'humanité le prestige sacré dont sont revêtus les prêtres en Israël; ils pourront, par exemple, instruire les païens et intercéder pour eux. Cf. Zach. 14, 20-21.

Vous vous nourrirez des biens des nations
et vous vous glorifierez de leur opulence[a].
7 Parce qu'ils ont reçu double part de honte[b],
qu'ils ont eu en partage opprobres et crachats[c],
Ils obtiendront dans leur pays un double héritage[d],
ils seront éternellement dans la joie[e].
8 Car moi, Yahvé, j'aime l'équité;
je déteste le butin mal acquis[f].
Aussi leur donnerai-je fidèlement leur récompense
et conclurai-je avec eux une alliance éternelle[g].
9 Leur race sera célèbre parmi les nations
et leur postérité au milieu des peuples :
Quiconque les verra reconnaîtra
qu'ils sont une race bénie par Yahvé.
10[h] « Je fais de Yahvé le sujet de ma joie;
mon âme trouve en mon Dieu des motifs d'allégresse,
Car il m'a fait revêtir les vêtements de la délivrance[i],
il m'a enveloppé du manteau de la justice[j];
Tel le jeune époux, qui prépare sa tiare[k];
telle la nouvelle épouse qui se pare de ses atours. »
11 En effet, de même que la terre fait éclore ses germes,
de même qu'un jardin fait germer ses semences,
Ainsi le Seigneur fera germer la justice[j]
et la gloire à la face de tous les peuples[l].

Intercession en faveur de Sion. Sa délivrance est certaine; elle est imminente.

62

1 Pour l'amour de Sion, je ne me tairai pas;
pour l'amour de Jérusalem, je ne m'accorderai pas de trêve[m],
Jusqu'à ce que sa justice[n] resplendisse comme la lumière
et son salut comme une torche embrasée,
2 [Jusqu'à ce] que les nations voient ta justice[n]
et les rois, ta gloire.
Alors on t'appellera d'un nom nouveau[o],
que la bouche de Yahvé déterminera[p].

6. « vous glorifierez de » d'après G (lis. *tithaddârou*). H : vous substituerez [à elles] dans. G : serez admirés (mais G traduit ainsi le verbe *hâdar* Lév. 19, 15). — Texte incertain. 7. « Parce — honte » lis. *ki boštâm*. H : Au lieu de votre honte double (?). « qu'ils — crachats » lis. *wârôq* (cf. 50, 6) au lieu de *ṣârônnou*. H : et [au lieu d'] d'opprobre ils pousseront des cris de joie [sur] leur part (?). 8. « le butin mal acquis » H[n] G S T (lis. *be'awlâ*). H : la rapine sur l'holocauste (?). 10. « m'a enveloppé » lis. *'âṭâni*. H a une forme hybride. « prépare » lis. *yâkin*. H : officie comme prêtre (d'où : met comme un prêtre [?]).

a. Cf. 60, 5, 11; Agg. 2, 7. *b*. D'après Jér. 16, 18; És. 40, 2. *c*. Cf. 50, 6. *d*. Passage imité Zach. 9, 12. *e*. Cf. 35, 10; 51, 11; Sir. 2, 9. *f*. Il y a un butin normalement acquis, celui que l'on conquiert à la guerre. *g*. Cf. 54, 10; 55, 3; 59, 21; Jér. 32, 40; Éz. 16, 60; 37, 26. *h*. Le v. 10 est un cantique d'action de grâce entonné évidemment par Sion. Il coupe d'une façon bien abrupte le développement commencé v. 7-9 et qui se continue v. 11. Il faut supposer qu'il était primitivement précédé d'une formule d'introduction analogue à celle qui amène un psaume semblable au ch. 12, ou bien que ce v. 10 se trouvait d'abord à une autre place. *i*. Voy. 59, 17 et note *d*. *j*. « Justice » au sens de « salut », cf. 56, 1 note *d*. *k*. Voy. v. 3 note *l*. Le jeune époux portait le jour de ses noces une « couronne » (Cant. 3, 11). *l*. La venue de cette ère glorieuse est aussi infaillible, puisque Yahvé la veut, que la germination des semences. *m*. On a souvent pensé que celui qui s'exprimait ainsi était Yahvé : « je ne garderai plus le silence, je ne resterai plus inactif ». Mais il parle de Dieu à la 3e pers. (v. 2 et 3). C'est donc le poète qui déclare ne pas vouloir se taire; cela suppose qu'il parle non seulement aux hommes pour leur annoncer l'an de grâce et le jour de la vengeance (61, 1-6), mais aussi à Yahvé pour le supplier, comme les veilleurs nommés v. 6 et 7, de restaurer Jérusalem sans tarder. *n*. La « justice » de Jérusalem, c'est la délivrance qui manifestera son bon droit (cf. 56, 1 note *d*). *o*. Le nom exprimant, d'après la pensée antique, la nature intime des choses et des êtres, il faut que le nom d'une personne soit changé quand sa destinée se transforme radicalement; cf. Ruth 1, 20-21; Gen. 17, 5; 32, 28; És. 1, 26; 56, 5; 58, 12-13; 60, 14, 18; 61, 3; 62, 4, 12; 65, 15; Apoc. 2, 17; 3, 12. *p*. Ce vers (2b) est souvent regardé comme une addition parce qu'il anticipe sur le v. 4 et semble le contredire puisque dans ce v. 4 le poète énoncera ce nom que Yahvé paraît ici se réserver de déterminer. Mais qui sait si l'auteur n'entend pas au v. 4 accomplir la promesse formulée au v. 2b et, en vertu d'une révélation, faire connaître la dénomination nouvelle choisie par Yahvé?

3 Et tu seras une couronne magnifique dans la main de Yahvé,
un turban royal entre les mains de ton Dieu[a].

4 Tu ne seras plus qualifiée de « Délaissée »
ni ta terre ne sera plus qualifiée[b] d' « Abandonnée[c] ».
On t'appellera[d] : « Celle en qui je prends plaisir[e] »,
et ta terre : « L'épousée ».
Yahvé, en effet, prendra plaisir en toi
et ta terre aura un époux[f].

5 Car, comme un jeune homme épouse une vierge,
ton constructeur[g] t'épousera.
Et, comme la jeune épouse fait la joie de son mari,
tu feras la joie de ton Dieu[h].

6 Sur tes remparts, Jérusalem,
j'ai posté des veilleurs.
Ni le jour ni la nuit,
jamais ils ne doivent se taire[i].
Vous qui stimulez la mémoire de Yahvé[j],
ne vous accordez point de répit

7 Et ne lui en laissez pas [non plus],
jusqu'à ce qu'il ait rétabli Sion
Et qu'il ait fait de Jérusalem
une cité glorieuse au milieu de la terre.

8 Yahvé l'a juré par sa droite
et par son bras puissant[k] :
« Je ne livrerai plus[l] ton blé
en pâture à tes ennemis.
Les étrangers ne boiront plus ton vin,
pour lequel tu as peiné.

62, 4. « Abandonnée » lis. *šômémâ*. H : Dévastation. 5. « Car comme » (*G*) *S* (lis. *kib'ôl*). H : Car. G : Et comme. « ton — épousera » lis. *yib'âlék bônêk* (ou *bônayik*). H : tes fils t'épouseront. 7. « Sion » aj. prob. *ṣiyyôn*. Manque en H ; mais l'hémistiche est trop court.

a. Si le poète place cette couronne dans la main et non sur la tête de Yahvé, c'est peut-être qu'il lui a paru irrespectueux de placer Jérusalem, même par métaphore, au-dessus de Dieu.
b. Répétition superflue qui fausse le rythme. A partir du v. 4, le poëme est en vers asymétriques, ne comportant, en hébreu, que deux mots dans le second membre. *c*. Le terme employé était appliqué spécialement à l'épouse répudiée (54, 1; 2 Sam. 13, 20). *d*. C'est une façon de dire : « Tu seras », en vertu de l'idée indiquée note *o* sur v. 2. *e*. Ce nom et celui de « Délaissée » sont des noms de femme portés effectivement par deux reines de Juda (1 Rois 22, 42; 2 Rois 21, 1).
f. La terre ou la nation israélite, Jérusalem, Samarie, sont fréquemment, depuis Osée, représentées comme des épouses de Yahvé (Cf. Os. 1-3; Jér. 2, 2; Éz. 16; 23; et spécialement És. 49, 14-21; 54, 1-8, dont notre poète s'inspire plus directement). Mais ici on constate la survivance à peine atténuée de la croyance naturiste qui a été l'une des racines de la conception d'Osée : la terre, pour produire ses fruits, doit être fécondée par un dieu. Une autre métaphore tirée de la même croyance se rencontre déjà dans une des lettres de Tell el-Amarna; Rib Addi, prince de Byblos, écrit au pharaon : « Nos fils et nos filles sont prisonniers... : ma campagne est une femme sans mari, à cause du manque d'un cultivateur » (Knudtzon, nº 74, l. 15-19). *g*. Cf. Ps. 147, 2. *h*. Cf. 65, 19; Soph. 3, 17. *i*. On met d'ordinaire ces paroles (v. 6ª) dans la bouche de Yahvé. Mais si Dieu lui-même ordonnait aux veilleurs de ne point se taire, ils n'auraient pas besoin d'y être ensuite exhortés par le poète (v. 6ᵇ et 7). C'est donc très probablement celui-ci qui a posté ces veilleurs ou gardes. Ceux-ci ne sont sans doute pas des prophètes bien qu'Ézéchiel qualifie ceux-ci de sentinelles (3, 17; 33, 7; cf. És. 21, 11), mais des êtres invisibles, des sortes d'anges intercesseurs. En araméen un des termes désignant les anges signifiait « Éveillé », « Vigilant », « Veilleur » (Dan. 4, 10, 14, 20); de là, le nom d'*Égrègoroï*, donné couramment dans les apocalypses juives aux anges ou à certaines classes d'anges (voy. note *a* sur Dan. 4, 10). Un prophète comme notre auteur peut confier une mission à des invisibles comme le Second Ésaïe invite des puissances célestes à aplanir dans le désert le chemin par où passera Yahvé (40, 3-5) ou à porter un message à Jérusalem (40, 9-10). Ces veilleurs n'ont pas à faire le guet sur les remparts déjà relevés de la ville sainte, mais à veiller sur l'emplacement de ces murailles futures pour supplier sans trêve Yahvé de les relever bientôt glorieusement. Les v. 6 et 7 reprennent donc — de façon originale — l'idée des v. 1 et 2ª (« je ne me tairai pas »), comme le développement précédent (v. 4 et 5) reprenait celle de 2ᵇ (le nom nouveau). *j*. Le rôle de ces veilleurs rappelle donc celui du *mazkîr*, c'est-à-dire celui du fonctionnaire qui avait à « remettre en mémoire » au roi l'état des différentes affaires (2 Sam. 8, 16), ou mieux encore celui de cet esclave que le roi des Perses avait chargé de lui dire chaque jour : « Souviens-toi des Athéniens! » Yahvé, d'après la conception naïvement anthropomorphique de l'ancien Israël, a besoin, comme les hommes, qu'on lui rappelle certaines choses (cf. Nomb. 5, 15; 1 Rois 17, 18; Éz. 21, 28-29; 29, 16); il emploie, comme eux, des moyens mnémotechniques (49, 16). *k*. Cf. 45, 23; 54, 9. *l*. Litt. : *Si je livre encore*. Sur cette formule de serment, cf. 5, 9 etc.

9 Ceux qui auront fait la moisson s'en nourriront
et acclameront Yahvé.
Ceux qui auront vendangé boiront leur vin[a]
dans mes parvis sacrés[b]. »

10[c] Franchissez, franchissez les portes,
ouvrez un chemin au peuple.
Frayez, frayez la route,
ôtez-en les pierres.
Dressez une bannière pour les peuples[d] — —

11 Voici que Yahvé fait entendre [sa voix]
jusqu'au bout de la terre :
Dites à la fille de Sion : Vois,
ton sauveur arrive;
Il a avec lui sa récompense;
et sa rétribution le précède[e].

12 On les appellera « peuple saint »,
« rachetés de Yahvé[f] »,
Et toi, on t'appellera « Recherchée[g],
ville qui n'est plus délaissée[h]. »

La journée de la vengeance de Yahvé[i]

63

1 Qui est celui[j] qui arrive [habillé de] rouge,
avec des vêtements plus colorés que ceux d'un vendangeur[k],
Et qui, drapé dans son costume magnifique,
s'avance dans la plénitude de sa force? —
C'est moi, qui lutte pour la justice,
qui combats pour assurer le salut. —

2 Pourquoi tes habits sont-ils rouges
et tes vêtements ressemblent-ils à ceux de l'homme qui foule au pressoir?

11. « ton sauveur » *G* (lis. *môšî'ék*). H : ton salut. **63,** 1 « habillé de rouge » lis. *me'oddâm*. H : d'Édom. « plus — vendangeur » (*G*) (lis. *mibbôṣér*). H : colorés de Boçra. G : c. de Boçor. « s'avance ». *Sym L* (lis. *ṣô'éd*). H : se courbe. « qui lutte pour la » lis. *mérîb*. H : qui parle avec. — Texte incertain. « qui combats » *Sym L* (lis. *râb*). H : grand. 2. « tes — rouges » *G S L* (lis. *leboušékâ*). H : du rouge à tes habits.

a. Cette promesse, bien modeste, se retrouve chez plusieurs prophètes depuis l'époque de l'exil (65, 22; Am. 9, 14; cf. Deut. 28, 33, 51; Mi. 6, 15) : elle en dit long sur les pilleries dont les Juifs étaient en ce temps l'objet de la part des conquérants étrangers, des « gens du pays » (Samaritains), des peuples voisins comme les Édomites, voire des gouverneurs païens (Néh. 5, 15; Mal. 1, 8). *b*. C'était là qu'on rendait grâce à Dieu après la récolte dans des repas sacrés (Deut. 12, 17-18; etc.). Ce passage s'explique mieux si le Temple était déjà reconstruit. *c*. L'auteur s'inspire directement de 40, 3, 9, 10; 48, 20; 49, 22. Mais il s'adresse aux Juifs déjà revenus à Jérusalem, pour les inviter à aplanir la route à leurs compatriotes encore dispersés dans le monde. *d*. Apparemment pour les appeler à ramener les fils et les filles de Sion. La fin du vers manque. *e*. D'après 40, 10. Voy. ce passage. Cf. 61, 8.
f. 35, 10; 51, 11; cf. 48, 20. *g*. Cf. Os. 2, 1. *h*. Cf. v. 4.
i. Ce tableau saisissant de l'écrasement final des ennemis, présenté sous la forme d'un dialogue entre un voyant et Yahvé revenant victorieux du combat, est évidemment indépendant du morceau qui précède (la vengeance devrait venir *avant* la restauration de Sion), comme de celui qui suit (une prière instante pour Jérusalem près de périr). Il a, au contraire, des affinités étroites avec le développement 59, 15ᵇ-20, qui précède le petit livre sur la gloire de Sion (ch. 60-62). Il ne semble pas, cependant, qu'il en ait formé primitivement la suite, comme on l'a supposé; car alors l'auteur ne se serait sans doute pas répété textuellement à quelques phrases d'intervalle (59, 16 et 63, 3, 5). De plus dans 63, 1-6 il n'est question de vengeance que contre « les peuples » étrangers, tandis que, dans 59, 15ᵇ-20, les Juifs coupables paraissent visés aussi. Il est donc plus probable que notre petite apocalypse formait un poëme à part ou que c'est un fragment d'un développement parallèle à celui du ch. 59 et émanant peut-être du même auteur. *j*. Cf. 60, 8 note *e*. *k*. Le texte donné par les massorètes et à peu près de même par les versions anciennes porte : « ... qui arrive *d'Édom*, avec des vêtements colorés *de Boçra* ». Cette leçon, très peu différente en hébreu de celle que nous avons adoptée, nous paraît moins bonne; car dans la suite il n'est plus question de l'écrasement de la petite nation édomite, mais du massacre général des peuples. Cette lecture aura été suggérée par un passage analogue (34, 6), où l'anéantissement d'Édom paraît être présenté comme un exemple particulier des calamités réservées aux nations. Ceux qui gardent la leçon traditionnelle admettent généralement que le présent oracle a été prononcé à propos d'une défaite écrasante infligée aux Édomites par les Arabes Nabatéens (vers 450 probablement) et à laquelle fait allusion Mal. 1, 2-5. Mais les termes employés ici s'appliqueraient mal à cet événement : car, pour châtier Édom, au vᵉ siècle, Yahvé s'est servi d'un peuple étranger, les Arabes, tandis qu'ici il agit seul, sans l'aide d'aucune puissance humaine (v. 3, 5-6). Il est donc question d'une intervention miraculeuse de Dieu analogue à celle par laquelle il anéantira Gog dans les derniers jours d'après Ézéchiel (38-39).

3 J'ai seul foulé la cuvée[a]
et, parmi les peuples, nul ne m'a secondé[b].
Alors je les ai foulés dans ma colère ;
je les ai écrasés dans ma fureur ;
Leur sang[c] a jailli sur mes vêtements
et j'ai taché tous mes habits.
4 Car j'avais décidé en mon cœur une journée de vengeance
et l'année de la rédemption des miens était venue[d].
5 Je regardai : personne ne m'offrait son aide.
Je m'étonnai : personne ne m'appuyait.
Alors c'est mon bras qui vint à mon aide
et c'est ma fureur qui me servit d'appui[e].
6 Je foulai les peuples dans ma colère,
je les broyai dans ma fureur
Et je fis couler à terre leur sang[c] — —[f]

Supplication adressée à Yahvé, pour qu'il ait de nouveau pitié de son peuple, coupable, mais repentant et accablé de maux[g].

7 Je veux célébrer les bienfaits de Yahvé,
les glorieux exploits de Yahvé,
[Rendre grâce] pour tout ce que Yahvé a fait en notre faveur
et pour la grande bonté envers la maison d'Israël[h]
Qu'il nous a témoignée dans sa miséricorde
et dans sa grâce insigne.
8 Il se disait : « Assurément ceux-là sont mon peuple ;
ce sont des fils[i] qui ne seront pas infidèles. »
Il fut pour eux un sauveur
9 dans toutes leurs détresses.

3. « Alors je les ai..· je les ai... a jailli *G L* (lis. *wā'èdrekêm, wā'ermesêm, wayyêz*). D'après H ces trois verbes seraient au futur. « j'ai taché » lis. *gē'altî*. H a une forme hybride du parfait et de l'aoriste piél ou un hiphil aramaïsant. 5. « Je regardai... Je m'étonnai » *G L* (lis. *wā'abbîṭ, wā'èštômêm*). Au futur d'après H. 6. « Je foulai » *G L* (lis. *wā'âbous*). H : Et je foulerai. « broyai » d'après *H** (lis. *wā'ăšabberêm*). H : enivrerai. « je fis » *G L* (lis. *wā'ôrîd*). H : je ferai. 7. « et — bonté » lis. *werôb ṭoub*. H : et grand en bonté. « nous » *G* (lis. *gemâlânou*). H : leur. 9. « toutes — détresses » lis. *ṣārôtâm*. H : toute leur détresse.

a. Même image Lam. 1, 15 ; Joël 3 [H : 4], 13. *b*. D'après les anciens prophètes, Yahvé avait employé les Assyriens, les Chaldéens et enfin les Perses de Cyrus pour accomplir ses desseins. Maintenant il n'y a plus de peuple étranger qui se fasse l'instrument du Dieu d'Israël ; ils sont tous les objets de sa colère. *c*. Litt. : *leur sève*. *d*. Voy. 61, 2 et note *j*.
e. Cf. 59, 16 et note *c*. *f*. Il manque ici au moins un hémistiche. *g*. Ce morceau (63, 7-64, 12) n'est pas un oracle, mais une plainte, une effusion lyrique, analogue à beaucoup de psaumes de détresse tels que les Ps. 74 et 79. Il commence comme un cantique d'actions de grâce, célébrant les exploits que Yahvé a autrefois accomplis en faveur de son peuple (63, 7-14), mais pour opposer à ce passé lumineux l'état misérable dans lequel la nation se trouve actuellement : silence de son Dieu (63, 15-16), accroissement du péché au sein d'un peuple trop malheureux (63, 17 ; 64, 6-7), profanation et incendie du Temple (63, 18 ; 64, 10-11). Ce sombre tableau est entremêlé d'ardentes prières, où le poète confesse les fautes de son peuple et fait appel tantôt à la pitié de Yahvé, tantôt aux liens qui l'unissent à une nation dont il est le père (63, 16 ; 64, 8) et où il a compté des serviteurs (63, 17). Les désastres infligés à Juda par les Chaldéens en 586 sont, à notre connaissance, les seuls événements auxquels convienne la peinture qui est faite de Jérusalem, devenue un désert, et du Temple incendié. Elle ne saurait être appliquée sans une forte hyperbole aux dégradations que subit peut-être le second temple lors de la déposition de Zorobabel (entre 519 et 515), avant l'arrivée de Néhémie (cf. Néh. 1, 3) ou sous Artaxerxès III Ochus (359-338) ni à celles qu'y fit Antiochus Épiphane en 168. Cette supplication semble donc avoir été composée, comme Deut. 32 et plusieurs des Lamentations, entre la destruction du Temple en 586 et sa réédification en 520, probablement avant l'édit de Cyrus (538). Le texte est, par endroits, gravement altéré. *h*. Ces mots constituent probablement une glose : ils troublent le rythme de la pièce, formée très régulièrement, du moins jusqu'au v. 13, de vers asymétriques dits « élégiaques ».
i. Les Israélites sont les fils de Yahvé (cf. 1, 2 ; 43, 6 ; 45, 11 ; Os. 1, 10 [H : 2, 1] ; Ex. 4, 22 ; Deut. 14, 1), comme Yahvé est leur père (v. 16 ; 64, 8).

Ce n'était ni un messager ni un ange,
c'était sa propre Face qui les sauvait[a].
Parce qu'il [les] aimait et voulait [les] ménager,
il les rachetait lui-même.
Il se chargea d'eux et les porta[b]
sans cesse au cours du passé.
10 Mais eux se révoltèrent et offensèrent
son esprit saint[c].
Aussi devint-il leur ennemi
et leur fit-il la guerre.
11 Alors ils se souvinrent des jours d'autrefois,
de Moïse son serviteur :
« Où est celui qui tira des eaux
le berger de son troupeau[d]?
Où est celui qui mit en lui[e]
son esprit saint,
12 Qui, à la droite de Moïse, fit agir
son bras glorieux[f],
Qui fendit les eaux devant les siens,
pour s'assurer une gloire éternelle,
13 Qui les fit marcher à travers les abîmes[g] sans broncher
comme un cheval dans le désert?
14 Comme un bœuf qui descend dans la plaine,
l'esprit de Yahvé le menait[h] au repos.
Ainsi tu as conduit ton peuple
pour te faire un nom glorieux. »

15 Regarde du ciel et vois,
de ta demeure sainte et glorieuse.
Où sont ton ardent amour et ta puissance,
le frémissement de tes entrailles[i] et ta pitié?
Ne te contrains pas [à l'impassibilité],
16 car tu es notre père.

« Ce — Face » lis. *lō'* (*H*[k] *G L*) *ṣîr oumal'āk* (*G VL*). H[q] : Il a été dans l'angoisse, et c'est un ange de sa Face. 10. « et leur fit-il » *L S* (lis. *wehou'*). H : il leur fit. 11. « ils se souvinrent » lis. *wayyizkerou*. H : il (ou : on) se souvint. « son serviteur » *H** (lis. *'abdô*). H : son peuple. — Texte incertain. « tira des eaux » lis. *hamma'ălê mimmayim*. H : les fit monter de la mer. 13. « sans — désert » intervertir *lō' yikkāšēlou* et *kassous bammidbār* pour rétablir le rythme. H : comme un cheval dans le désert, sans broncher. — Le texte des v. 13 et 14a est très incertain. 15. « ta puissance » *H* G S L* (lis. *ougebourātèkā*). H : tes exploits. « Ne — pas » (*G*) cf. 64, 11 (lis. *'al nā' tithappāq*. H : se sont contraints à mon égard.

a. L'idée, comme le montre le vers suivant, est que Yahvé venait en personne à leur secours et ne se bornait pas à leur envoyer un subordonné. « L'ange de Yahvé » était bien conçu anciennement comme une sorte de double de Yahvé lui-même, à peine distinct de lui (Gen. 24, 7, 40 cf. v. 21, 26, 27, 48, 51 ; 48, 15-16 ; Jug. 2, 1-3 ; Ex. 23, 21 ; Nomb. 22, 35 et 38 ; Os. 12, 4-5) ; mais, à l'époque de l'exil, on en était venu à le considérer comme un simple serviteur nettement distinct de son maître, pouvant intercéder auprès de lui, recevoir de lui des réponses et lui servir de précurseur (Zach. 1, 11-13 ; Mal. 3, 1). La « Face de Yahvé », au contraire, jouait le rôle d'hypostase, à la fois distincte de Dieu et identique à lui, que tenait anciennement « l'Ange » et qui était à peu près celui du *genius* des divinités latines : voy. Ex. 33, 14-17 (cf. 23, 20-23, où il est parlé dans les mêmes termes de « l'Ange ») ; Deut. 4, 37 ; Lam. 4, 16. Chez les Phéniciens, « Face de Baal » était un des titres de la déesse Tanit. *b*. Cf. Deut. 32, 11. *c*. Ce texte est, avec le v. 11, et Ps. 51, 13 (voy. la note sur ce passage), le seul de l'A.-T. où il soit parlé de « l'esprit saint ». « Offenser l'esprit saint » (cf. Act. 7, 51 ; Éph. 4, 30), c'est, ici, désobéir aux oracles, décisions et instructions divines que Yahvé inspirait à Moïse et aux autres chefs de la communauté (Nomb. 11, 25-30 ; Deut. 34, 9).
d. Avec ce texte, il est fait allusion au récit de l'exposition de Moïse sur le Nil (Ex. 2). Avec la leçon traditionnelle (voy. note crit.) il pourrait s'agir, comme au v. 12, du passage de la mer Rouge. *e*. En Moïse, plutôt que dans le troupeau. Cf. v. 10, note c. *f*. Litt. : *qui fit marcher... son bras...* Personnification hardie de la puissance miraculeuse accordée par Yahvé à son serviteur. Cf. 51, 9 ; 59, 16 ; 62, 8 ; 63, 5. *g*. Ce sont les flots de la mer Rouge qui sont, par hyperbole, qualifiés d'abîmes, comme huit fois dans les Psaumes (77, 17 ; 106, 9, etc.). *h*. Probablement : « menait le peuple ». Le texte des v. 13 et 14 est très mal assuré : le rythme cesse d'être régulier ; on ne sait où finissent les réflexions des Israélites (v. 11b ss.) et où le poète reprend la parole. Peut-être plusieurs hémistiches ont-ils été omis. *i*. Expression anthropomorphique assez rarement employée en parlant de Dieu : cf. Jér. 31, 20 ; Lc 1, 78.

Abraham, en effet, ne nous connaît pas
et Israël nous ignore.
C'est toi, Yahvé, qui es notre père[a];
depuis les temps anciens, tu t'appelles notre Rédempteur[b].

17 Pourquoi, Yahvé, nous fais-tu errer loin des voies que tu agrées,
endurcis-tu nos cœurs contre ta crainte[c]?
Reviens [à nous] pour l'amour de tes serviteurs,
pour l'amour des tribus de ton héritage!

18 Pourquoi des impies ont-ils envahi ton [lieu] saint,
[pourquoi] nos ennemis ont-ils foulé aux pieds ton sanctuaire[d]?

19 Nous sommes devenus comme un peuple sur lequel tu ne régnerais pas
[et] qui ne porterait pas ton nom.

64

1[e] Oh, si tu déchirais les cieux[f], si tu descendais[g],
[si] les montagnes s'écoulaient devant toi

2 Comme de la cire que le feu fait fondre,
comme de l'eau qu'absorbe le feu[h]!
Tu ferais ainsi connaître ton nom à tes adversaires;
les nations trembleraient devant toi,

3 En [te voyant] accomplir des prodiges sur lesquels nous ne comptions pas
[Si] tu descendais, [si] les montagnes s'écoulaient devant toi[i]!
et dont jamais on n'entendit parler.

4 Nulle oreille n'a entendu dire,
nul œil n'a vu[j]
Qu'un dieu autre que toi
ait agi [comme tu l'as fait] en faveur de celui qui espère en lui :

5 Tu viens au-devant de ceux qui pratiquent la justice
et se souviennent des voies que tu agrées.

Et voilà que tu t'es irrité — alors nous avons péché —
[tu t'es irrité] contre nos infidélités — alors nous nous sommes rebellés[k]. —

6 Nous sommes tous devenus comme des impurs;
nos actes de justice [eux-mêmes] sont comme un vêtement souillé.

17. « pour l'amour des » *G* (aj. *lema'an*). Manque en H. Mais l'hémistiche est trop court. 18. « Pourquoi — saint » lis. *lâmmâ* (avec *G*) *ṣâ'ădou rešâ'îm qodšèkâ*. H : Pour peu [de temps] ton peuple saint a possédé (ou : ils ont possédé ton peuple saint; ou : le peuple a possédé ton [lieu] saint). 19. « comme — lequel » lis. *kemô* (*G L*) *'am* au lieu de *mê'ôlâm*. H : depuis longtemps [des gens] sur lesquels. **64**, 1. « s'écoulaient » lis. *nâzâlou*. H : étaient ébranlées. 2. « Comme — fondre » d'après *G* (lis. *kaddônâg 'ěš hêmèssâ*. H : comme le feu embrase du bois sec. — Texte très incertain. « absorbe » lis. *tibla'*. H : fait bouillonner (?). 4. « Nulle — entendu » cf. *1 Cor. 2, 9* (lis. *hè'èzînâ 'ôzèn*). *H* : On n'a pas entendu. 5. « ceux — pratiquent » *G* (suppr. *sâs we* [dittogr.] et lis. [avec *S*] *'ôséy*). H : celui qui se réjouit et pratique. « des — agrées » *G* (lis. *ouderâkèkâ yizkôrou*). H : de toi dans tes voies. « contre — rebellés » lis. *bema'ălênou* et (avec *G*) *wanniphša'*. H : en eux toujours et nous serons sauvés. — Texte très incertain.

a. Il y avait évidemment, au temps de l'auteur, beaucoup de Juifs qui cherchaient auprès des ancêtres de la nation la pitié, l'amour, le secours et les directions qu'un fils semble en droit d'attendre de son père; on croyait que Rachel, dans sa tombe, pleurait et gémissait sur le sort de ses enfants emmenés en exil (Jér. 31, 15-17). On passait la nuit dans les tombeaux pour obtenir des morts un songe révélateur (65, 4 cf. 1 Sam. 28). Le poète, hostile comme tous les vrais fidèles de Yahvé, à tout culte rendu aux ancêtres, nie l'efficacité de ces pratiques; ce n'est pas, semble-t-il, que, comme l'a supposé Jérôme, les patriarches, selon lui, refusent de reconnaître des pécheurs pour leurs enfants : il pense plutôt, comme on l'admettait alors dans l'élite juive (Job, Eccl., Sir.), que les morts ne possèdent plus ni savoir, ni pouvoir. *b.* Ce terme, qui signifiait proprement « celui qui a droit de rachat », désignait aussi « le vengeur » et « le plus proche parent ». *c.* Les Israélites admettaient, on le sait, que, quand Yahvé veut perdre quelqu'un, il l'excite au péché (1 Sam. 2, 25; 26, 19; 2 Sam. 24, 1; 1 Rois 12, 15 etc.) ou, tout au moins, l'endurcit dans ses mauvais sentiments (Ex. 10, 1, 20). Pour notre auteur, la cause première des malheurs nationaux, ce sont les fautes du peuple (v. 10; 64, 9), qui ont provoqué le juste courroux de Yahvé; mais il se plaint que Dieu, en persistant sans trêve dans sa colère et en cachant indéfiniment sa face à son peuple, contribue lui-même à aigrir celui-ci et à le plonger plus avant dans ses sentiments d'impiété et de révolte (64, 5b-7). *d.* Voy. ci-dessus v. 7, note *g* et cf. Lam. 1, 10.

e. Dans la Bible hébraïque, la coupure entre les chapitres est mal faite : le v. 1 est rattaché au v. 19 du ch. 63 et c'est notre v. 2 qui forme le v. 1 du ch. 64. *f.* La voûte céleste est ici conçue comme une immense tente (cf. 34, 4; Ps. 102, 27). *g.* Même souhait passionné d'une intervention personnelle de Dieu, venant mettre fin aux souffrances ou aux doutes des croyants et confondre leurs adversaires Ps. 50, 3a; 144, 5-6; Job 23, 3; 24, 1; 31, 35, 37. *h.* L'écroulement ou la fusion des montagnes est un trait classique dans les théophanies hébraïques (Jug. 5, 5; Mi. 1, 4; Hab. 3, 6; Ex. 19, 18; Nah. 1, 5; Deut. 32, 22; etc.). *i.* Répétition d'une partie du v. 1, due sans doute à une erreur de scribe. *j.* La citation 1 Cor. 2, 9 paraît tirée de ce passage soit directement, soit par l'intermédiaire de l'apocalypse d'Élie. *k.* Voy. 63, 17 et note *c*.

Nous nous sommes tous flétris comme des feuilles
et nous sommes emportés par nos iniquités comme par le vent[a].

7 Personne n'invoque ton nom;
nul ne se ressaisit[b] pour s'attacher à toi,
Parce que tu nous as caché ta face
et que tu nous a livrés au pouvoir de notre péché[c].

8 Et cependant, Yahvé, tu es notre père.....
Nous sommes l'argile et toi le potier qui nous a modelés;
nous sommes tous l'ouvrage de tes mains[d].

9 Ne t'irrite pas à l'excès Yahvé[e];
ne garde pas à perpétuité le souvenir de la faute[f].
Jette un regard [sur nous], nous t'en prions; car nous tous, nous sommes ton peuple :

10 tes villes saintes[g] sont devenues un désert;
Sion est devenue un désert,
Jérusalem, une solitude[h].

11 Notre sainte et glorieuse maison,
où nos pères t'acclamaient,
A été consumée par le feu[i],
et tout ce que nous avions de précieux[j] est en ruines.

12 A cette vue, peux-tu te contenir, Yahvé,
garder le silence et nous humilier à l'excès?

Châtiment imminent des rebelles. Félicité promise aux élus[k].

65

1 Je me suis montré accessible à des gens qui ne se souciaient pas de moi;
je me laissais trouver par ceux qui ne me cherchaient pas.
Je disais : « Me voici, me voici! »
à une nation qui n'invoque pas mon nom[l].

2 Je tendais les mains constamment
vers un peuple indocile et rebelle,
Qui suit la mauvaise voie,
au gré de ses propres pensées,

6. Nous nous — flétris » lis. *wannibbôl*. H : Nous avons tous été mêlés (?). 7. « livrés » *G S T* (lis. *wattemaggenênou*). H : fait trembler (?). 9. « car » *G* (aj. *kî*). Manque en H. 11. « tout — précieux » *H*ᵉ *S T* (suppr. le *y* de *maḥămaddênou*). H : toutes nos choses précieuses. — Mais avec le verbe au singulier. **65**, 1. « ne se — moi (litt. : ne me demandaient pas) » *H*ᵉ *G S* (lis. *še'êlouni*). H : ne demandaient pas. « n'invoque pas » *G S L* (lis. *qârâ'*). H : n'est pas appelée de. 2. « et rebelle » *G* cf. *Deut. 21, 18, 20*; *Jér. 5, 23*; *Ps. 78, 8*; *Rom. 10, 21* (aj. *oumôrè*). Manque en H.

a. Cf. Job 13, 25. *b.* Litt. : *ne se réveille*. *c.* Voy. 63, 17 et note *c*. *d.* Cf. Job 10, 8. *e.* Yahvé regrette parfois d'avoir châtié trop sévèrement (Job 14, 15). *f.* D'habitude la colère de Dieu se calme au bout d'un certain temps, 57, 16; Ps. 103, 9.

g. D'ordinaire Jérusalem est seule qualifiée de ville sainte. Cette expression pouvait cependant être appliquée aux villes de Juda en général, puisque le pays tout entier est « terre sainte » (Zach. 2, 12 [H : 16]). *h.* Au lieu de « solitude », G a lu « malédiction », c'est-à-dire que dans les formules de malédiction on dit désormais : « Puisses-tu devenir comme Jérusalem ! » C'était peut-être la leçon primitive, qui aurait été atténuée en H.

i. Voy. note *g* sur 63, 7. *j.* La même expression se retrouve, employée à propos des destructions opérées à Jérusalem par les Chaldéens en 586, Éz. 24, 21, 25; Lam. 1, 10; 2 Chron. 36, 19.

k. On a parfois considéré ce ch. comme la réponse de Dieu à l'ardente prière qui précède (63, 7-64, 12) : Yahvé déclare qu'il ne gardera plus le silence (65, 6 cf. 64, 12). Mais la situation est bien différente : l'auteur de la prière parlait au nom d'une nation tout entière coupable devant Dieu, tandis qu'au ch. 65 la communauté apparaît divisée en deux groupes violemment tranchés : d'une part ceux qui se livrent à toutes sortes de pratiques religieuses illicites (v. 3-5, 11b) et oublient la montagne sainte (v. 11a), c'est-à-dire le Temple et son culte; d'autre part une minorité (v. 8) qui cherche à faire ce qui plaît à Yahvé. La situation est donc celle que suppose aussi la virulente diatribe 56, 9-57, 21 : l'état de la communauté juive entre le retour des exilés (538) et le temps de Néhémie (445) et d'Esdras; les exemples concrets et très précis qui sont donnés des pratiques illégales observées par les rebelles ne sont en général pas les mêmes dans les deux développements; mais les deux tableaux concordent dans les grandes lignes et se complètent de la façon la plus instructive : les « gens du pays » s'entêtaient à perpétuer à la fois le syncrétisme toléré depuis Manassé et les antiques manières d'adorer Yahvé qu'on observait avant la réforme de Josias. Peut-être le ch. 65 est-il un peu antérieur à 56, 9-57, 21; car au temps où nous reporte le ch. 65 v. 1, on se rappelait encore que les Juifs revenus d'exil avaient d'abord déclaré aux « gens du pays » — dans les premiers temps qui suivirent le retour — que Yahvé était tout prêt à les accueillir dans la communauté, pourvu — naturellement — qu'ils se conformassent aux règles de culte, de plus en plus rigides, qu'avaient posées le Deutéronome, Ézéchiel et les prêtres déportés. *l.* Il s'agit de ce qu'on appelait « le peuple du pays », le noyau des futurs « Samaritains », c'est-à-dire du gros de la population de Juda qui n'avait pas été déporté (voy. note *k*).

3 [Vers] des gens qui me provoquent
en face sans cesse,
Qui sacrifient dans les jardins[a]
et font monter en fumée [leurs offrandes] sur les briques[b],
4 Qui s'installent dans les sépulcres
et passent la nuit dans des cachettes mystérieuses[c],
Qui mangent de la chair de porc
et qui ont dans leurs plats un brouet immonde[d],
5 Qui disent[e] : « Tiens-toi à distance,
ne m'approche pas : je te sanctifierais[f]. »
Ces gens-là [mettent] dans mes narines une fumée,
un feu qui brûle sans cesse[g].
6 Eh bien — j'en ai consigné la décision par écrit[h] —
je ne me tairai pas que je n'aie réglé,
Réglé dans leur propre sein[i]
7 leurs iniquités en même temps que celles de leurs pères, dit Yahvé,
Qui faisaient monter en fumée [leurs offrandes] sur les montagnes
et m'outrageaient sur les collines[j].
Je mesurerai leur salaire,
et je le leur réglerai dans leur propre sein.

8 Ainsi parle Yahvé :

De même que, si l'on trouve du jus[k] dans une grappe,
on dit : « Ne la détruis pas : il y a là une bénédiction[l]. »
Ainsi agirai-je pour l'amour de mes serviteurs :
je renonce à tout détruire.

4. « qui — plats » *L T* (lis. *bikelêhèm*). H : dont les plats sont. « un brouet » *H*q. H[k] : des miettes (?). 5. « je te sanctifierais » *Theod Sym* (lis. *qiddaštikâ*). H : je suis saint pour toi (?). 7. « leurs iniquités... leurs pères » *G Aq Sym Theod S* (lis. *'ăwônôtêhèm* et *'ăbôtêhèm*). H : vos iniquités... vos pères. « et je — réglerai » suppr. *ri'šônâ* qui manque en *G* et aj. *wešillamti* d'après v. 6. H : d'abord.

a. Voy. 1, 29 et note *c*; 66, 17. *b*. On pourrait penser aux offrandes de parfums que les Judéens, surtout depuis l'époque de Manassé, apportaient à « l'armée des cieux », c'est-à-dire aux dieux astraux des Assyro-Babyloniens, sur les terrasses de leurs maisons (Soph. 1, 5; Jér. 19, 13; 2 Rois 23, 12), soit que ces autels fussent construits en briques — ce que nous ignorons, — soit que « briques » désigne ici des tuiles — mais les maisons, en Orient, ne sont d'ordinaire pas couvertes de tuiles, — soit que par « briques » il faille entendre la terre cuite dont étaient faits en général les brûle-parfums (par exemple ceux qui ont été trouvés à Taanak et à Bètcheân). On a proposé de lire, au lieu de « briques » (*lebênîm*), le pluriel de *libnè* et de traduire « auprès des peupliers blancs » (cf. Os. 4, 13).
c. La version grecque ajoute : « pour [obtenir] des songes », glose certainement exacte. C'est la pratique de l'ἐγκοίμησις ou *incubatio*, bien connue des Grecs et des Latins : on couchait dans certains sanctuaires, comme celui d'Asclépios à Épidaure, ou dans des cavernes qui passaient pour des soupiraux des enfers (comme celle de Trophonios) ou dans des sépulcres pour recevoir des dieux ou des morts des songes révélateurs. Les anciens Israélites connaissaient certainement cette pratique, observée dans le judaïsme jusqu'en plein moyen âge; car l'A. T. parle de plusieurs cas de personnes ayant passé la nuit dans un sanctuaire et y ayant reçu rêves ou visions (Gen. 28, 11-12; 26, 21-25; 46, 2-4; 1 Rois 3, 4-15; cf. 1 Sam. 21, 7 [H : 8]). *d*. Même grief 66, 17. Les animaux déclarés impurs par la Loi (Lév. 11; Deut. 14, 3-20) étaient primitivement regardés comme divins ou démoniaques ou comme possédés par un dieu ou par un démon; on ne pouvait les sacrifier et les manger que dans certaines circonstances exceptionnelles et avec des précautions rituelles spéciales, par exemple le porc dans certaines cérémonies égyptiennes : c'était un moyen d'entrer en communion avec des puissances invisibles particulièrement redoutables; et tel était sans doute le but des Juifs visés ici et 66, 17, qui consommaient la chair du porc, du rat et autres bêtes « immondes ». Cf. note *b* sur Lév. 11, 1. *e*. Aux autres.
f. Grâce au repas de communion qu'ils viennent de prendre, ils se croient pénétrés de la sainteté de certaines puissances surnaturelles et risquent de la transmettre par contact à d'autres personnes, qui se trouveraient ainsi empêchées de se livrer à toute activité profane. La « sainteté », on le sait, se transmet, d'après la conception antique, par attouchement ou même par le contact des vêtements (Éz. 44, 19; 46, 20; etc.).
g. C'est-à-dire provoquent mon courroux : quand Yahvé est en colère, un feu s'allume dans ses narines (Deut. 32, 22; Jér. 17, 4; etc.) et une fumée s'en élève (Ps. 18, 8). *h*. Litt. : [*cela est*] *écrit devant moi*, c'est-à-dire sans doute : dans le registre des décisions divines. D'autres entendent que ce sont les fautes des rebelles qui sont écrites sur le livre où sont consignés les péchés des hommes (cf. Ps. 109, 14; Dan. 7, 10; Apoc. 20, 12; Hén. 81, 4; etc.). Sur les nombreux livres célestes qu'admettait l'époque juive, cf. note sur Ps. 139, 16. *i*. Le pli que le vêtement faisait au-dessus de la ceinture et qui servait de poche; cf. Ex. 4, 6, 7; Ps. 74, 11; 79, 12; Luc 6, 38; etc. *j*. Allusion au culte sur les hauts lieux, que les pères des « gens du pays » persistèrent à célébrer en dépit de la réforme édictée par Josias. *k*. Litt. : *du moût*, c'est-à-dire s'il y a dans une grappe des grains d'où l'on peut espérer tirer du vin.
l. C'étaient, semble-t-il, les premiers mots d'une chanson de vigneron, sur l'air ou selon le mode de laquelle s'exécutaient aussi certains psaumes; car la formule « Ne détruis pas » figure dans l'en-tête de quatre des pièces du Psautier (57, 58, 59 et 75).

9 Je ferai naître de Jacob une descendance
et de Juda un héritier qui possédera mes montagnes[a].
Mes élus en hériteront
et mes serviteurs y habiteront.
10 Le Saron deviendra un pâturage pour le menu bétail
et la vallée d'Acor, un lieu où les bœufs se reposeront[b],
pour mon peuple qui m'aura cherché[c].
11 Mais vous qui avez abandonné Yahvé,
qui avez oublié ma montagne sainte[d],
Qui dressez une table pour Gad[e]
et remplissez pour Meni[f] une coupe de vin aromatisé,
12 Je vous destine[g] au glaive;
tous vous vous agenouillerez pour être égorgés,
Parce que j'ai appelé et que vous n'avez pas répondu,
parce que j'ai parlé et que vous n'avez pas écouté[h].
Vous avez fait ce qui me déplaît
et vous vous êtes complu à ce que je n'agrée pas.
13 C'est pourquoi voici ce que dit
le Seigneur Yahvé :
Mes serviteurs mangeront
et vous, vous aurez faim;
Mes serviteurs boiront
et vous, vous aurez soif;
Mes serviteurs se réjouiront
et vous, vous serez couverts de honte;
14 Mes serviteurs pousseront des cris d'allégresse,
la joie au cœur.
Et vous, vous pousserez des clameurs de détresse, l'angoisse au cœur,
et vous hurlerez de douleur, l'âme accablée.
15 Vous laisserez votre nom à mes élus pour qu'ils le citent dans leurs serments :
« Que le Seigneur Yahvé te fasse périr [comme eux][i]! »
Et à mes serviteurs sera donné un nom nouveau[j].....

15. « Que — fasse » lis. *yemitekâ*. H : et le Seigneur Yahvé te fera. « à mes — donné » *G* (lis. *wela'ăbâday yiqqârê'*). H : à ses serviteurs il donnera.

a. Cf. 14, 25; 57, 13; Éz. 38, 21; Zach. 14, 5. *b*. La vallée d'Acor était un ravin d'aspect sinistre et célèbre pour son aridité (Os. 2, 15), voisin de Jéricho (cf. Jos. 7, 24 note *l*). Elle sera transformée en prairies verdoyantes propres à l'élevage du gros bétail. Le Saron, c'est-à-dire la plaine côtière entre le Carmel et les parages de Jaffa, était, au contraire, une des régions les plus fertiles de la Palestine; ses cultures, ses fleurs (Cant. 2, 1), les bœufs qu'on y élevait (1 Chron. 27, 29) étaient renommés (cf. 33, 9; 35, 2). Il est donc assez surprenant que cette riche terre doive simplement, dans l'avenir, servir de pâturage aux moutons. Peut-être y avait-il, au lieu de Saron, un autre nom, par exemple « la Steppe » (*ha-yechîmôn*), qui désignait deux contrées stériles l'une en Juda (1 Sam. 23, 19, 24; 26, 1, 3), l'autre en Transjordanie (Nomb. 21, 20; 23, 28). Les deux mots Saron et Yechimôn se ressemblent beaucoup en hébreu.
c. Cette précision, exacte, mais superflue, est probablement une addition : elle surcharge le vers. *d*. Ce reproche ne s'adressait pas nécessairement à des Juifs vivant hors de Palestine : il convenait fort bien aux « gens du pays », qui oubliaient les droits, — exclusifs selon l'auteur, — du Temple de Jérusalem. *e*. Le dieu Fortune, très populaire chez les Araméens, connu des Arabes, adoré par les Phéniciens et les Cananéens — comme le prouvent divers noms de lieux palestiniens, Migdal-Gad, peut-être Baal-Gad, — était aussi vénéré des anciens Hébreux : de là des noms de personnes comme Gad, Gaddiél, Azgad, Gadmèlek et celui de la tribu de Gad. A l'époque talmudique encore, « bien des habitations juives renfermaient une table chargée d'aliments en l'honneur du génie de la maison et qu'on appelait lit de Gad » (cf. Ad. Lods, *Israël des origines au milieu du VIII*[e] *siècle*, p. 149). La table dressée pour Gad rappelle celle où l'on déposait des « pains présentés » ainsi que les *lectisternia* des divinités romaines. *f*. Ce dieu, dont le nom ne se rencontre sûrement dans aucun autre texte, paraît devoir être mis en relation avec Manât, déesse des Arabes préislamiques (cf. Wellhausen, *Reste arab. Heidentums*, 2[e] éd. p. 25-29); ce devait être comme elle, à en juger par le sens étymologique de ces noms (« part »), une divinité du Destin; la version grecque l'a traduit par Τύχη « Fortune ».
g. Jeu de mots sur le sens du nom de Meni. *h*. Allusion aux v. 1 et 2. *i*. La formule complète de la malédiction accompagnant le serment serait : « Que le Seigneur Yahvé te fasse périr comme tel et tel si tu ne tiens pas ta parole! » Cf. Jér. 29, 22. Le sort ainsi réservé aux rebelles était ce qu'on appelait « devenir malédiction » (Zach. 8, 13; 2 Rois 22, 19; Jér. 42, 18; etc.); on « jure par eux » (Ps. 102, 9). *j*. Cf. 62, 2, 4 et note *a*.

16 Car quiconque dans le pays souhaitera d'être béni
souhaitera de l'être par le Dieu fidèle
Et quiconque jurera dans le pays
jurera par le Dieu fidèle[a].
Les détresses d'autrefois, en effet, seront oubliées :
un voile les couvrira aux yeux de mes serviteurs.
17 Car je vais créer de nouveaux cieux
et une nouvelle terre[b].
On ne se souviendra plus du passé;
il ne reviendra plus à l'esprit;
18 Mais on sera dans l'allégresse et on se réjouira éternellement
de ce que je vais créer :
Je vais faire de Jérusalem un sujet de joie
et de son peuple un motif d'allégresse.
19 Je serai [moi-même] dans la joie à cause de Jérusalem
et dans l'allégresse grâce à mon peuple.
On n'entendra plus dans la ville
de pleurs ni de cris.
20 Parmi les natifs de ces lieux, il n'y aura plus de nourrisson qui n'atteigne que quelques [jours
ni de vieillard qui n'accomplisse son temps.
Le plus jeune mourra à l'âge de cent ans[c]
et celui qui n'atteindra pas[d] cent ans sera un maudit.
21 Ils bâtiront des maisons et les habiteront;
ils planteront des vignes et en mangeront le fruit.
22 Ils ne bâtiront plus pour qu'un autre habite [à leur place];
ils ne planteront plus pour qu'un autre mange [la récolte][e].
La vie [des enfants] de mon peuple sera aussi longue que celle des arbres[f]
et mes élus useront ce que leurs mains auront fabriqué[g].
23 Ils ne se fatigueront plus en vain;
ils ne mettront plus au monde des enfants pour les voir périr soudainement,
Car ils formeront une race bénie par Yahvé[h]
et leurs descendants avec eux.
24 Avant [même] qu'ils appellent, je répondrai;
ils parleront encore que déjà je les aurai exaucés[i].

16. « fidèle » (*G*) (lis. prob. *'ômèn*). H : d'amen (?). « aux yeux — serviteurs » (*G*) (lis. *mê'ênêhèm*). H : à mes yeux. 18. « on sera — réjouira » (*G*) *S T* (lis. *yasîsou weyâgîlou*). H : soyez dans l'allégresse et réjouissez-vous. « de ce que » (*L*) (lis. *'al 'ăšèr*). H : parce que. 20. « celui qui n'atteindra pas (litt. : qui manquera) » suppr. *bèn* (qui ne figure pas dans G). H : le pécheur âgé de. — Texte très incertain.

a. Au lieu du v. 16, on attendrait, d'après le début du v. 15, un membre de phrase lui faisant pendant et formant l'hémistiche qui manque au 2e vers de ce v. 15 : « ...un nom nouveau, par lequel souhaitera d'être béni quiconque dans le pays souhaitera d'être béni ». — Ainsi les élus « deviendront bénédiction » (Gen. 12, 2); on « se bénira par eux » (Gen. 12, 3; 48, 20; Ps. 72, 17). — Et tel était peut-être le texte primitif; on s'expliquerait dans ce cas la présence, sans cela peu justifiable, du relatif (*'ăšèr*) en tête du v. 16 : le texte originel aurait porté *bô* au lieu de *bê'lôhê 'ômèn*. Un correcteur, méconnaissant le sens des expressions « bénir » ou « jurer par telle ou telle personne », aurait substitué à cet hémistiche les deux premiers vers du v. 16 tels que nous les lisons, ne voulant pas qu'on bénisse ou qu'on jure par d'autres que par « le Dieu fidèle » (ou « le vrai Dieu »), ce qui n'a guère de lien avec le contexte. *b*. L'attente de bouleversements cosmiques accompagnant le jour de Yahvé ne paraît s'être développée en Israël que depuis l'exil. Cf. 34, 4 et note *a*; 51, 6; 66, 22. *c*. La longévité, un des biens les plus appréciés en Israël, sera le partage de tous les élus dans les temps nouveaux; ce thème, déjà esquissé Zach. 8, 4 et développé ici dans les v. 20-23, sera repris avec complaisance dans les apocalypses ultérieures : Hén. 5, 9; 10, 17; 25, 6; 96, 8; les justes finiront par vivre mille ans d'après Jubil. 23, 26-29. *d*. Litt. : *qui manquera*. Pour ce sens de *ḥâṭâ'*, voy. Prov. 8, 36. Le texte traditionnel porte : « et le pécheur âgé de cent ans »; mais pour que cette leçon fût satisfaisante il faudrait : « le pécheur *qui mourra* âgé de cent ans », ainsi qu'ont traduit les Septante. *e*. Promesse analogue à celle de 62, 8-9; mais ici le bénéficiaire éventuel du travail du fidèle est son héritier, non un pillard, comme dans 62, 8-9 ou Am. 9, 14. *f*. Cf. Job 14, 8-9. *g*. Ils jouiront de ces objets jusqu'à ce qu'ils soient usés. *h*. Cf. 61, 9. *i*. Cf. 58, 9; Jér. 29, 12; Dan. 9, 20-21, 23.

25 Le loup et l'agneau paîtront ensemble;
le lion se nourrira de paille comme le bœuf;
et le serpent se repaîtra de terre.
On ne fera aucun mal, on ne causera aucun dommage
sur toute l'étendue de ma montagne sainte, dit Yahvé[a].

Réponse à diverses questions qui se posaient aux Juifs revenus d'exil[b].

Yahvé s'oppose à ce qu'on lui construise un temple[c].

66

1 Ainsi parle Yahvé : Le ciel est mon trône
et la terre, mon marchepied[d].
Quelle maison pourriez-vous me bâtir
et quel lieu pourriez-vous me donner pour résidence?
2 Tout cela, c'est ma main qui l'a fait
et tout cela m'appartient[e], — oracle de Yahvé.

Les adorateurs que Yahvé agrée et ceux qu'il réprouve[f].

Mais voici vers qui je tourne mes regards : vers celui qui est malheureux,
qui a l'esprit contrit et qui tremble à ma parole[g].

66, 2. « m'appartient » *G S* (lis. *welî hâyou*). H : est venu à l'existence. « à » *H*[*] cf. v. 5 (lis. *'él*). H : sur.

a. La paix idyllique régnant dans le monde animal est un des traits caractéristiques de l'âge d'or (Hésiode, 5, 109 ss.; Ovide, *Métam*. 1, 89 ss.; Virgile, *4e Égl*. 22) ainsi que de la félicité paradisiaque à venir (Os. 2, 18 [H : 20]; Éz. 34, 25, 28). Notre v. se retrouve presque textuellement 11, 6-9, sans qu'il soit facile de dire si c'est notre auteur qui a abrégé ce passage ou si c'est l'auteur de 11, 1-9 qui a développé le nôtre. Seul l'hémistiche relatif au serpent ne se trouve qu'ici. Il semble vouloir spécifier que cet animal restera malgré tout soumis à la malédiction divine prononcée contre lui à l'origine (Gen. 3, 14, cf. Mi. 7, 17). Dans ce cas il détonnerait avec le sens général du morceau et serait probablement à considérer comme une addition, d'autant plus qu'il ne forme qu'un demi-vers. Ou bien l'auteur voudrait-il dire : « le serpent ne se repaîtra que de terre et ne s'attaquera plus à l'homme »? *b*. Le ch. 66 renferme des morceaux fort différents par leur inspiration comme par leur forme : les v. 1-4 sont en vers symétriques, les v. 5-16 en vers asymétriques et les v. 17-24 en prose. C'est probablement une mosaïque de fragments d'auteurs et de temps divers formée par l'éditeur des ch. 56-66, qui aura voulu, en manière de conclusion, rappeler les principaux thèmes traités dans ce petit recueil. *c*. Deux interprétations fort différentes ont été données de ces versets. D'après l'une, Yahvé déclare qu'il est impossible à l'homme de construire à Dieu une demeure digne de lui : c'est la condamnation du principe même de l'érection d'un temple quelconque. C'est en ce sens que ce passage a été compris par Étienne d'après Act. 7, 49-50. Selon l'autre, ce n'est pas la construction de tout sanctuaire matériel que Yahvé condamne ici, mais seulement celle d'un nouveau temple, rival de celui de Jérusalem, qu'auraient projeté, au temps de l'auteur, certains Juifs schismatiques; il s'agirait soit de celui que les colons juifs d'Éléphantine entreprirent en 410 de rebâtir après sa destruction par les prêtres égyptiens, soit d'un autre que certains déportés auraient voulu édifier en Babylonie pendant l'exil (peut-être y en avait-il un Kasiphya, cf. Esdr. 8, 17 et note *d*), soit enfin (c'est à lui qu'on pense d'ordinaire) de celui que les Samaritains finirent par ériger sur le mont Garizim. On fait valoir que, dans la suite du ch., la célébration du culte dans le temple de Jérusalem est supposée pleinement légitime (cf. v. 6, 20, 21, 23), tandis que les « schismatiques », c'est-à-dire les « gens du pays », qui refusaient de reconnaître le monopole du sanctuaire de la capitale, sont violemment pris à partie (v. 3-4, 5, 17, 24). Seulement 1° On s'attendrait alors à ce que la question de Yahvé fût formulée tout autrement : « *Est-ce* vous qui pourriez me bâtir une maison? » ou « Quelle *autre* maison,... et quel *autre* lieu?... »; — 2° L'argument donné (« ciel et terre sont à moi ») vaut contre le temple de Jérusalem aussi bien que contre tout autre édifice matériel; — 3° Il n'est nullement évident, étant donné le caractère composite du ch., que ces premiers versets doivent être expliqués par les développements qui suivent; du reste, dans la suite du ch., il n'est pas soufflé mot du projet, prêté aux schismatiques, de bâtir un temple rival de celui de Zorobabel. Il nous paraît donc qu'il vaut mieux s'en tenir au sens naturel des v. 1-2a et admettre que, lorsqu'il fut question de relever le Temple entre 538 et 520, il y eut au moins un prophète, héritier de la haute spiritualité des inspirés du VIIIe siècle et de Jérémie (cf. 3, 16-17), qui vit dans l'anéantissement du sanctuaire un appel au « culte en esprit », comme Zacharie trouvait dans le renversement des murs de la ville une leçon de foi en Yahvé, le seul rempart de Jérusalem (2, 4-5). d. Cf. 60, 13 et note s.

e. Cf. Ps. 50, 9-13. *f*. Ici aussi deux interprétations principales sont en présence. Selon l'une, Yahvé oppose aux dispositions intérieures du fidèle (v. 2b), qui seules lui importent, la célébration des rites du culte sacrificiel, qu'il déclare aussi coupables que les pratiques les plus abominables (v. 3ab) : « Celui qui immole un bœuf est [comme] celui qui tue un homme » etc. L'auteur serait dans la ligne d'Amos (5, 21-25), d'Osée (6, 6), d'Ésaïe (1, 10-17), de l'auteur de Michée 6, 6-8, de Jérémie (7, 1-15, 21-23; etc...), mais irait plus loin encore qu'eux dans son indifférence pour les pratiques du culte. D'après l'autre, Dieu met en antithèse l'homme qui observe avec une conscience scrupuleuse les ordres divins (v. 2b), c'est-à-dire le Juif observateur strict de la Loi, et le syncrétiste qui accomplit côte à côte les rites sacrificiels légitimes et certaines pratiques païennes ou illicites : « Celui qui sacrifie du petit bétail rompt [aussi] la nuque à un chien » etc. (v. 3ab). C'est cette seconde interprétation qui nous paraît s'imposer parce que le jugement porté ensuite (v. 3c et 4) sur ceux que Yahvé désapprouve est celui même qui est prononcé ailleurs sur les Juifs « oublieux de la montagne sainte », c'est-à-dire sur les « gens du pays » persistant dans le syncrétisme : ils se complaisent dans leurs propres voies (v. 3c cf. 65, 2); ils n'ont pas répondu quand Yahvé les appelait (v. 4 cf. 65, 1, 12). *g*. Trois dispositions caractéristiques de la piété juive depuis le retour de l'exil : humilité (cf. 57, 15; 61, 1), contrition (cf. *ibid*. et Ps. 109, 16; 51, 19; Prov. 15, 13; 18, 14), respect scrupuleux, timoré des commandements de Yahvé (cf. v. 5; Esdr. 9, 4; 10, 3).

3 Celui qui immole un bœuf tue [aussi] un homme[a];
celui qui sacrifie du petit bétail rompt [aussi] la nuque à un chien[b].
Celui qui apporte une oblation fait [aussi] une libation de sang de porc[c];
celui qui se rappelle [à moi en brûlant] de l'encens[d] bénit [aussi] des divinités de [néant[e]]!
De même que ces gens-là se complaisent à suivre des voies de leur choix
et que leur âme se délecte à leurs pratiques abominables,
4 Moi aussi, je me complairai à les maltraiter
et je ferai fondre sur eux ce qu'ils redoutent,
Parce que j'ai appelé et que nul n'a répondu,
que j'ai parlé et qu'ils n'ont pas écouté,
Qu'ils ont fait ce qui me déplaît
et se sont complu à ce que je n'agrée pas.

Yahvé va manifester sa gloire par le châtiment de ses ennemis et la renaissance du peuple élu.

5 Écoutez la parole de Yahvé,
vous qui tremblez à sa parole :
Ils disent, vos frères qui vous haïssent,
Qui vous repoussent à cause de mon nom :
« Que Yahvé manifeste sa gloire,
Afin que nous soyons témoins de votre joie[f] ! »
Mais ce sont eux qui vont être confondus.
6 Écoutez ce tumulte [qui s'élève] de la ville;
écoutez [ce tumulte qui s'élève] du Temple;
Écoutez : c'est Yahvé qui rend
la pareille à ses ennemis.

7 Avant d'être en travail, celle qui devait enfanter[g]
a mis au monde un fils.
Avant de ressentir les douleurs,
elle a donné le jour à un enfant mâle.
8 Qui a jamais entendu raconter chose pareille?
Qui a jamais vu rien de semblable?
Un pays est-il mis au monde
en un jour?
Une nation prend-elle naissance
d'un seul coup,
Que Sion, à peine en travail,
ait donné le jour à ses fils[h]?

3. « fait — libation » aj. *nôsêk*. Manque en H. 5. « manifeste sa gloire » *G S L* (lis. *yikkabêd*). H : s'appesantisse (?). 7. « celle — fils » lis. *yôlêdâ* (avec *G S*), et aj. *yâlêdâ bên*. H : elle a mis au monde. Mais les deux hémistiches seraient trop courts.

a. Allusion soit au meurtre en général (cf. 59, 3), soit plutôt aux sacrifices humains qu'on accusait les « gens du pays » de perpétuer (57, 5). *b*. Darius interdit aux Carthaginois de sacrifier des victimes humaines et de manger de la viande de chien (Robertson Smith, *Rel. of Sem.*², 291-292). Les Romains sacrifiaient des chiens lors des solennités appelées Robigalia et Lupercalia. *c*. Sur les immolations de porc et autres animaux « impurs » voy. 65, 4 note *d*. *d*. C'est-à-dire celui qui met sur l'autel la partie de l'oblation appelée *'azkârâ* (ce qui fait souvenir); cf. Lév. 2, 2 et note *c*. *e*. C'est-à-dire adore les faux dieux. *f*. Les frères ennemis des Juifs strictement attachés à la Loi, c'est-à-dire les « gens du pays », feignent de s'associer aux glorieuses espérances qui avaient décidé les déportés à regagner la Palestine; mais c'est par ironie (cf. 57, 4), pour en souligner le non accomplissement. Le retard dans la réalisation des promesses divines était, on le sait, un des grands scandales qui troublaient la foi des Juifs revenus à Jérusalem. Le prophète, ici, n'explique pas ce retard, mais annonce que le scandale va cesser, à la honte des railleurs. *g*. Il s'agit de Sion (v. 8); la chose était sans doute indiquée dans le contexte primitif du fragment qui commence ici (v. 7-16). *h*. Cf., chez le Second Ésaïe, 54, 1-3. Les fils de Sion dont il s'agit sont soit les Juifs dispersés qui reviendront dans la patrie, soit les prosélytes venus du paganisme (cf. 56, 7-8; 60), peut-être les uns et les autres.

9 J'ouvre [le sein maternel], et je ne ferais pas enfanter,
dit Yahvé?
Moi qui fais enfanter, fermerais-je [le sein maternel],
dit ton Dieu?
10 Réjouis-toi, Jérusalem!
Faites d'elle un sujet d'allégresse, vous tous qui l'aimez!
Soyez dans la joie avec elle,
vous tous qui portiez son deuil[a],
11 Afin que vous soyez allaités à satiété
par son sein qui console,
Afin que vous savouriez avec délices
sa riche abondance[b].
12 Car ainsi parle Yahvé :
Je vais diriger vers elle
la paix comme un fleuve
Et, comme un torrent qui déborde,
l'opulence des nations[c].
Ses nourrissons seront portés sur la hanche[d]
et caressés sur les genoux.
13 Comme une mère console son fils,
ainsi je vous consolerai[e]
et c'est dans Jérusalem que vous serez consolés[f].
14 A cette vue, votre cœur se réjouira
et vos membres[g] croîtront comme l'herbe.
La main de Yahvé se fera connaître par [le sort fait à] ses serviteurs
et sa fureur par [le traitement infligé à] ses ennemis.
15 Car Yahvé va venir au milieu du feu
avec ses chars[h] pareils à l'ouragan[i],
Pour assouvir sa colère par un embrasement
et [réaliser] ses menaces par des flammes ardentes.
16 Yahvé, en effet, fera justice de toute la terre par le feu
et de tout être vivant par son épée.
Nombreuses seront les victimes de Yahvé. — —

Châtiment des Juifs infidèles et des nations. Retour des dispersés[j].

17 Ceux qui se sanctifient et se purifient[k] pour entrer dans les jardins[l] derrière quelqu'un [qui se tenait] au milieu d'eux[m], qui mangent la chair du porc[n], des reptiles et

9. « dit Y. » *G S* cf. 9b (lis. *'âmar*). H : dira Y. 10. « Réjouis-toi, Jérusalem » *G* (lis. *simḥî 'atte*). H : Réjouissez-vous avec Jér. 11. « sein » lis. prob. *miššad*. H a un mot qui signifie d'ordinaire pillage. Voy. 60, 16. 12. « Ses nourrissons » d'après *G* (lis. *weyônaqtâh*). H : Et vous sucerez. « seront » lis. *tinnâsê* et *tešo'ŏša'*. H : vous serez. 15. « au — feu ». G : comme un feu. 16. « de toute la terre » d'après *G* (aj. *'et kol hâ'ârès*). Manque en H. 17. « quelqu'un » *H*ᵏ (lis. *'ehâd*). Hq : une [prêtresse?]. — Texte incertain. « reptiles » *S* (lis. *wehaššèrès*). H : abominations.

a. Cf. 61, 3. *b*. Le sens de ce mot n'est pas sûr. Selon d'autres : sein. *c*. Cf. 60, 5; 61, 6. *d*. Voy. 60, 4, note *h*. *e*. Le poëte compare hardiment l'amour de Yahvé pour les membres de son peuple à celui d'une mère pour ses enfants; cet amour divin est plus ordinairement rapproché de celui d'un père (ainsi Ps. 103, 13). *f*. Le rythme suggère que ce membre a été ajouté après coup. *g*. Litt. : *vos os*. Les os désignent souvent le corps tout entier. A la sérénité de l'âme s'associera la vigueur physique. « Une bonne nouvelle donne de la moëlle aux os » (Prov. 15, 30). *h*. Sur les chars qui accompagnent les milices célestes, voy. 2 Rois 2, 11; 6, 17; Ps. 68, 18, 34, cf. És. 19, 1; Éz. 1. *i*. Même image 5, 28; Jér. 4, 13. *j*. Cet épilogue, où l'on ne relève que çà et là quelques traces de rythme, paraît être l'œuvre personnelle du compilateur, qui a voulu donner, en terminant, un tableau des principales espérances des croyants de son temps. Il mentionne en premier lieu (v. 17) l'abolition des pratiques hérétiques des « gens du pays ». *k*. Cf. 65, 5. *l*. Cf. 65, 3; 1, 29 et note *c*. *m*. Si le texte est bien conservé, il s'agirait sans doute d'un initiateur, peut-être un prêtre, qui dirigerait la cérémonie, comme ce Yaazanyahou qui « se tenait au milieu » des 70 Israélites qui offraient en grand mystère de l'encens à certaines idoles dans le temple même de Jérusalem (Éz. 8, 11). *n*. Cf. 65, 4 et la note *d*, où nous avons indiqué le motif qui a pu amener certains Juifs à sacrifier des animaux « impurs » et à en manger la chair.

de la souris[a], [verront] leurs manières d'agir et de penser prendre fin toutes ensemble, — oracle de Yahvé. [18] Et moi, je viendrai rassembler les gens de toutes nations et de toutes langues : ils arriveront et verront ma gloire. [19] J'accomplirai parmi eux un prodige[b] et j'enverrai certains de leurs réchappés aux nations — Tarsis, Pout, Loud, Mochek, Rôch, Toubal, Yavân, — aux îles[c] lointaines qui n'auront pas entendu parler de moi et n'auront pas vu ma gloire[d]; et ils feront connaître ma gloire aux nations. [20] Alors, de toutes les nations, on amènera tous vos frères en offrande à Yahvé, sur des chevaux et des chars, dans des litières, sur des mulets et des dromadaires; [on les amènera] sur ma montagne sainte, à Jérusalem, dit Yahvé, comme les enfants d'Israël apportent l'oblation à la maison de Yahvé dans des vases purs[e]. [21] Je prendrai même parmi eux[f] des prêtres et des lévites[g], dit Yahvé. [22] Car, de même que les nouveaux cieux et la nouvelle terre que je vais créer subsisteront devant moi — oracle de Yahvé, — ainsi subsisteront votre race et votre nom[h]. [23][i] De nouvelle lune en nouvelle lune et de sabbat en sabbat, tout le monde viendra se prosterner devant moi[j], dit Yahvé. [24] Ensuite on sortira et on contemplera les cadavres des hommes qui se sont révoltés contre moi[k], car leur ver ne mourra pas et leur feu ne s'éteindra pas[l] : ils seront pour tout le monde un objet d'horreur[m].

« verront — toutes (litt. : leurs manières... prendront fin) » transposer au v. 17, avant *yaḥdâw*, les mots « leurs manières de penser », qui se trouvent, en H, au v. 18 après « Et moi ». H : périront tous. 18. « Et moi, je viendrai ». Faire la transposition indiquée v. 17 et lis., d'après *G^B VL S T*, *bâ'* au lieu de *oubâ'â*. H : Et moi, leurs manières d'agir et de penser, et cela viendra (?). G^B VL S T : Et moi, je connais leurs.... et je viendrai. 19. « Pout » *G^S*. H : Poul. « Mochek, Rôch » lis. *môšèk* (*G*) et *werôš* (d'après *G*). H : qui tirent de l'arc. 21. « et des » *G S L* (lis. *lekôhănîm welilewiyyim*). Manque en H.

a. L'immolation rituelle de la souris n'est pas sûrement attestée (les images de souris offertes à Yahvé (1 Sam. 6, 4, 5) ou à des dieux égyptiens (Hérodote, II, 67), comme celle qui figure sur une stèle votive à Carthage sont plutôt des préservatifs magiques). Mais le fait que certaines personnes s'appelaient Akbar chez les Phéniciens (*C I S* 178, 236, 239, 344, 395) ou Akbor chez les Édomites et les Juifs (Gen. 36, 38; 2 Rois 22, 12, 14), c'est-à-dire « Souris » ou « Rat », indique peut-être que la souris ou le rat étaient d'anciens totems. *b*. Ce prodige ne doit être autre qu'un massacre décimant les nations ainsi rassemblées, puisqu'il est question aussitôt après de « leurs réchappés » : le second acte du drame eschatologique que vise notre auteur est donc l'écrasement des nations qui, selon Ézéchiel (ch. 38-39), doivent être, à la fin des temps, amenées par Gog, roi de Magog, contre Jérusalem et être exterminées en Palestine. *c*. On désignait ainsi non seulement les îles proprement dites, mais, d'une façon générale, les pays riverains d'une mer. De même en égyptien. *d*. Ici l'auteur s'écarte légèrement de la conception d'Ézéchiel : selon ce prophète la plupart des nations énumérées v. 19 doivent former l'armée de Gog et, par conséquent, être elles-mêmes témoins de la gloire de Yahvé. Les peuples nommés sont ceux qui habitent les extrémités du monde alors connu : *Tarsis* (visée Éz. 38, 13), c'est Tartessus en Espagne; *Pout* (Éz. 38, 5), sans doute le Pount des Égyptiens, c'est-à-dire la Somalie (cf. Gen. 10, 6 et note *m*); *Loud*, généralement identifié à la Libye (Gen. 10, 13; Éz. 27, 10; 30, 5; 1 Chr. 1, 11); *Môchek* et *Toubal* étaient des peuples de l'Asie Mineure, les Μόσχοι des Grecs et les Tibaréniens (cf. Gen. 10, 2). *Rôch*, cité peut-être aussi dans la prophétie sur Gog (Éz. 38, 2; 39, 1), n'a pas été identifié sûrement. Enfin *Yavân* représente les Ioniens et en général les Grecs. Cette liste, assez gauchement articulée avec le contexte, est regardée par plusieurs critiques comme une addition. *e*. Le troisième acte du drame est le retour des Juifs dispersés, ramenés en Palestine par les nations avec mille marques d'honneur (cf. 49, 22; 60, 9; 14, 2; etc.). *f*. « Parmi eux » pourrait grammaticalement signifier : parmi les étrangers qui ramèneront les « Dispersés ». Mais, à l'époque postexilique, les Juifs les plus accueillants se bornaient à promettre aux étrangers que leurs sacrifices seraient agréés (56, 6-7) et réservaient aux enfants d'Israël la dignité sacerdotale (61, 6). C'est donc parmi les Juifs revenus de la dispersion que Yahvé promet de prendre des prêtres et des lévites; et il est déjà remarquable qu'un croyant de ce temps ait ainsi ouvert l'accès du clergé à des Juifs n'appartenant pas nécessairement à la tribu de Lévi. *g*. Selon la leçon H : « des prêtres Lévites ». C'est la façon de s'exprimer des auteurs deutéronomistes, pour qui les membres de la tribu de Lévi étaient tous prêtres. Si cette leçon est à préférer, cela indiquerait que ces lignes (v. 17-22) ont été écrites avant les réformes de Néhémie et d'Esdras, qui ont fait triompher le point de vue de l'école sacerdotale (P), selon lequel il y a toujours eu une distinction tranchée entre prêtres et simples lévites. *h*. Dernière espérance des croyants de l'époque : subsistance perpétuelle de la race juive. Il n'est pas question de vie éternelle pour les individus, membres fidèles de la nation élue. Ce silence est d'autant plus significatif que dans les v. 23 et 24 il est parlé d'une sorte de survie à perpétuité pour les rebelles. *i*. Les v. 23 et 24, qui décrivent une scène épisodique des temps futurs, constituent un appendice. Peut-être, cependant, sont-ils de l'auteur lui-même des v. 18-22 si celui-ci tenait à insister sur le châtiment des révoltés à peine esquissé v. 17 et 19. *j*. Dans le Temple apparemment. Tandis que, d'après Zach. 14, 16, les nations converties ne seront astreintes qu'une fois par an à faire le pèlerinage de Jérusalem, ici il est parlé d'une assemblée tenue chaque semaine devant Yahvé : c'est que notre auteur ne parle que des Juifs, qui seront tous, même ceux qui sont aujourd'hui dispersés, groupés en Terre Sainte. — Du reste, la Loi, qui prescrit des sacrifices spéciaux pour la nouvelle lune et le sabbat (Nomb. 28, 9-15), ne parle pas d' « assemblée sainte » à tenir ces jours-là. *k*. Le spectacle des châtiments infligés aux méchants est, selon la pensée juive courante, un des éléments du bonheur des justes; d'après beaucoup d'apocalypses on peut, du séjour des élus, contempler l'enfer avec ses supplices. *l*. Selon la croyance israélite, le défunt ressent douloureusement les mauvais traitements infligés à son cadavre; il souffre donc tant que son corps est rongé par les vers ou consumé par les flammes du bûcher. Mais, d'ordinaire, ces souffrances cessent quand le ver meurt ou que le feu s'éteint faute d'aliments. Pour les rebelles, au contraire, annonce notre auteur, elles se perpétueront sans fin parce que leurs cadavres ne seront jamais anéantis. Le livre d'Hénoch (26, 4-27, 2) localise le spectacle ici décrit dans la vallée du Fils de Hinnom (en hébreu Gué Hinnom) au S. de Jérusalem; de là le nom de Géhenne donné au séjour des damnés.

m. A la synagogue, lorsqu'on lit ce chapitre, pour ne pas terminer la lecture sur une note sinistre, on répète le v. 23 après le v. 24. La même règle est observée pour les livres de Malachie, des Lamentations et de l'Ecclésiaste. C'est sans doute pour la même raison qu'on a ajouté quelques mots à la fin du Psaume 2 (v. 12b) et du dernier chapitre du livre de Jérémie (52, 34b).

JÉRÉMIE

INTRODUCTION GÉNÉRALE[a]

INAUGURATION DU MINISTÈRE PROPHÉTIQUE DE JÉRÉMIE (1)

B **1** *Titres.* [1] Parole de Jérémie[b], fils de Ḥilqiyyahou[c], l'un des prêtres qui résidaient à Anatôt[d], dans le pays de Benjamin. [2] [Voici] la parole de Yahvé qui lui fut adressée[e] au temps de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, dans la treizième année de son règne[f]. [3] Elle lui fut adressée aussi au temps (R) de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, [et] jusqu'à la fin de la onzième année de (R²) Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à (R) la déportation [des habitants] de Jérusalem, au cinquième mois[g].

a. Le livre de Jérémie nous fournit lui-même quelques renseignements sur la façon dont il fut composé. Il est raconté au ch. 36 comment le prophète fut amené, dans la 4e année du roi Yoyaqîm (605), à dicter à son secrétaire Baruch les oracles qu'il avait prononcés depuis le début de son ministère en 627. Ce premier recueil fut aussitôt détruit par le roi. Mais le prophète le dicta de nouveau en y ajoutant « beaucoup de paroles semblables » (36, 32). C'est sans doute pour cette deuxième rédaction, commencée en 604, qu'a été composé le titre général que nous lisons 1, 1. Il ressort, d'autre part, de 1, 3, qu'un supplément y fut ajouté ensuite, qui contenait les oracles du prophète prononcés avant la chute de Jérusalem en juillet 586. C'est donc plus tard encore qu'on adjoignit au recueil les révélations reçues par Jérémie après cette date (ch. 40-44). Mais le livre actuel ne contient pas seulement 1° des oracles, généralement en vers, rédigés à la première personne et 2° des récits d'actes prophétiques, en prose, présentés sous forme autobiographique, — éléments qui doivent provenir, les uns et les autres, de Jérémie lui-même, — mais aussi 3° des chapitres narratifs racontant des épisodes de la vie du prophète et où il est parlé de lui à la 3e personne, relations remarquablement bien informées, mais d'un style terne et diffus, qui émanent très probablement de Baruch (voy. *Introd.* au tome II). Enfin 4° quelques éléments, ne remontant ni à Jérémie ni à son secrétaire, paraissent avoir été ajoutés çà et là (par ex. 17, 19-27; 50-51). L'ordre dans lequel se présente aujourd'hui ce mélange d'oracles et de récits est extrêmement confus : ni les rédacteurs qui les ont combinés ni déjà Jérémie lui-même ne s'en sont tenus strictement à la succession chronologique des faits. Les révélations du prophète paraissent avoir été groupées, comme celles d'Ésaïe (1-35), d'Ézéchiel et de Sophonie, en trois grands ensembles : I. oracles contre Juda (2-24), II. oracles contre les nations (ch. 25 que suivaient immédiatement, comme dans la version des Septante, les autres prophéties sur les peuples étrangers, transférées dans l'édition massorétique au ch. 46-51), III. oracles sur la restauration de Juda (30-33). Les récits biographiques ont été insérés en deux masses principales avant et après les oracles sur la restauration (ch. 26-29 et 34-44 avec un petit appendice au ch. 45). Enfin un extrait du livre des Rois a été reproduit tout à la fin du livre (ch. 52), comme à la suite du livre primitif d'Ésaïe (ch. 36-39). Nous répartirons donc la matière du livre actuel de Jérémie en sept sections, précédées d'une introduction générale (ch. 1) : I. 2-24. Contre Juda; — II. 25. Contre les nations; — III. 26-29. Récits biographiques; — IV. 30-33. Oracles et récits relatifs à la restauration; — V. 34-45. Récits biographiques; — VI. 46-51. Contre les nations (suite); — VII. 52. Appendice historique. *b*. En hébreu *Yirmeyâ* ou *Yirmeyâhou*, c'est-à-dire, suppose-t-on, « Yahvé jette [les fondements] », « Yahvé fonde ». Nom répandu à l'époque. *c*. On l'a quelquefois identifié au prêtre de ce nom qui découvrit dans le Temple le livre de *tôrâ* qui provoqua la réforme de Josias (2 Rois 22, 4-10). C'est très improbable : le prêtre qui trouva le Livre de la Loi faisait partie du clergé de Jérusalem; il était donc, à coup sûr, un « fils de Çadoq », tandis que le père de Jérémie était un des prêtres d'Anatôt, donc apparemment un descendant du rival de Çadoq, Abiatar, qui avait été exilé en cet endroit par Salomon (1 Rois 2, 26-27). *d*. Prob. Ras el-Kharroulé, près du village actuel d'Anata, 5 km environ au nord de Jérusalem. *e*. Litt. : *Ce qui lui fut* [*adressé*] *comme parole de Yahvé*... Formule fréquemment employée dans le livre de Jérémie pour introduire un oracle ou un groupe d'oracles (14, 1; 46, 1; 47, 1; 49, 34). Le v. 2, comme l'indique la date précise qu'il contient, était le titre du seul récit de la vocation, qu'on lira v. 4-10. Il en est séparé actuellement par le v. 3; mais ce v. a le caractère d'une remarque additionnelle; il a dû être ajouté lorsqu'on adjoignit au recueil primitif, commencé en 605, des oracles provenant des années qui suivirent (voy. note *a*).

f. 627/626 avant J.-C. *g*. Juillet-août 586. Cette date ne coïncide pas avec la précédente (fin de la onzième année), à moins de supposer ou bien que les mots « la fin de » (*tôm*), qui manquent dans les manuscrits grecs (sauf G^B), sont une addition (mais pourquoi les aurait-on ajoutés?) ou bien que les années du règne de Sédécias ont ici été comptées, contrairement à l'usage, depuis le mois précis de son avènement (et non depuis le début ou la fin de l'année où il devint roi), ou enfin que les années de règne dont il est parlé ici sont censées avoir commencé en automne, conformément à l'ancien calendrier israélite (cf. Ex. 23, 16 et note *e*), de sorte que la onzième année de Sédécias finissait avec août-septembre, sixième mois du calendrier babylonien, adopté vers cette époque par les Juifs et qui faisait débuter l'année au printemps. Il est plus probable que les deux indications de date données au v. 3 ont été ajoutées successivement au titre primitif (v. 3) lorsque furent insérés dans le recueil, d'abord les oracles prononcés par Jérémie avant le 5e mois de 586, puis ceux qu'il reçut encore jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias.

Jér *Vocation du prophète.* [4]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

[5] « Avant de t'avoir formé dans le sein [de ta mère] je te connaissais[a];
avant que tu n'en fusses sorti, je t'avais consacré;
je t'avais établi prophète pour les nations[b]. »

[6]Je dis :

« Ah! Seigneur Yahvé, je ne sais point parler,
car je ne suis qu'un enfant[c]. »

[7]Mais Yahvé me répondit :

« Ne dis pas : Je ne suis qu'un enfant. —
Car tu n'auras qu'à aller trouver tous ceux auprès de qui je t'enverrai
et à dire tout ce que je t'ordonnerai [de dire].
[8] N'aie pas peur d'eux,
car je serai avec toi pour te délivrer, —
oracle de Yahvé[d]. »

[9]Alors Yahvé étendit la main et toucha ma bouche. Puis Yahvé me dit :

« J'ai mis mes paroles dans ta bouche[e].
[10] Vois, je te donne aujourd'hui pouvoir
sur les nations et sur les royaumes,
Pour arracher et pour abattre,
pour ruiner et pour détruire,
pour bâtir et pour planter[f]. »

Deux révélations complémentaires g. [11]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « Que vois-tu, Jérémie? » Je répondis : Je vois une branche d'amandier[h]. » [12] Et Yahvé me dit : « Tu as bien vu; car je veille sur ma parole pour l'accomplir[i]. »

1, 7. « trouver (litt. : vers) » *G L* (lis. *'él*). H : contre.

a. Il ne s'agit pas d'une simple prescience; « connaître », en hébreu, pouvait signifier « se soucier de » (Nah. 1, 7; Ps. 1, 6; Jean 10, 14, 27), « avoir égard à » (Ps. 144, 3), « entrer en relation avec » (Am. 3, 2; Os. 13, 5); ici l'idée est « avoir des vues sur quelqu'un », le « choisir », avant même qu'il existe, en vue d'une œuvre déterminée (cf. 1 Pierre 1, 20; És. 49, 1-5; Gal. 1, 15; Rom. 8, 29). *b*. En raison des grands bouleversements politiques dont Juda subira le contrecoup au temps de Jérémie (invasions scythes, ruine de l'Assyrie, conquête égyptienne, fondation de l'empire néobabylonien), le prophète aura à prévoir les gestes et les destinées de beaucoup de nations. Mais, en fait, il se préoccupera avant tout, comme ses devanciers, du sort de son peuple. *c*. Ce mot, bien entendu, ne doit pas être pris au pied de la lettre. Jérémie n'était nécessairement ni un enfant, ni un adolescent (cf. 1 Chron. 22, 5; 29, 1; 1 Rois 3, 7); mais il se sentait trop jeune pour assumer une tâche aussi écrasante que celle à laquelle Dieu l'appelle. Tout autre est l'attitude d'Ésaïe (6, 8). *d*. Le v. 8, qui sépare la déclaration divine (v. 7) du geste par lequel Yahvé va l'appuyer (v. 9), a peut-être été ajouté après coup : il anticipe sur les v. 17 et 19, où la même idée reparaît sous une forme plus développée et plus originale.

e. Le geste de Yahvé n'a pas pour but, comme celui du séraphin dans la vision d'Ésaïe (6, 6-7), de purifier les lèvres du prophète, ou, comme celui de l'être qui apparaît à Daniel (10, 16), de communiquer de la force au voyant terrifié, mais de mettre dans la bouche de l'envoyé de Dieu le message qu'il aura à transmettre. C'est l'idée exprimée de façon plus matérielle encore dans la vision inaugurale d'Ézéchiel : le prophète doit avaler un rouleau (Éz. 3, 1-4). *f*. Jérémie est représenté comme accomplissant lui-même la destruction ou la réédification des royaumes, bien qu'il doive se borner à les prédire. C'est que, pour la pensée antique, toute parole, mais spécialement celle de « l'homme de l'esprit » et plus encore celle d'un *élohim*, a le pouvoir d'agir sur les faits et d'accomplir ce qu'elle annonce (cf. 2 Sam. 4, 10; 18, 27; 1 Rois 1, 42 et les notes). *g*. Les deux communications divines que reçoit ici le prophète seront d'une importance capitale pour lui pendant toute la première partie de son ministère. La première (v. 11-12) lui apprend qu'il ne faudra pas douter, malgré les apparences, que Yahvé ne réalise ses prédictions. Pendant 23 ans, en effet, Jérémie aura à subir les sarcasmes de ses auditeurs, qui railleront l'inexécution de ses menaces. La seconde (v. 13-16) porte sur la principale de ces menaces, la venue d'un ennemi du nord. *h*. On admet généralement qu'aux v. 11 et 13 il est parlé, comme c'est le cas dans les récits tout semblables du livre d'Amos (7, 7-8; 8, 1-2), d'objets aperçus *en vision*. Mais il se pourrait que Jérémie ait eu réellement sous les yeux une branche d'amandier, puis une chaudière bouillante et que la communication divine ait révélé au prophète que ces rencontres, en apparence banales et fortuites, avaient un sens caché.
i. D'après beaucoup d'interprètes il serait fait allusion au sens étymologique du nom hébreu de l'amandier (*šâqêd*), qui paraît être de même racine que le verbe « veiller » (*šâqad*); on aurait appelé ainsi cet arbre soit parce qu'il est le premier à fleurir, donc à « s'éveiller » du sommeil de l'hiver (mais « veiller » n'est pas « s'éveiller »), soit parce qu'il est « hâtif », donc (?) vigilant, ou encore parce qu'il est comparé à une sentinelle chargée d'épier la venue du printemps. Il est douteux que Jérémie ait fait des raisonnements précis de ce genre : il suffisait à un Israélite qu'entre deux mots il y eût une ressemblance de son pour qu'il admît une relation étroite entre les choses ou les idées exprimées par ces mots (cf. Am. 8, 2 et la note; És. 10, 28-31; Michée 1, 10-15); car, pour l'esprit antique, le signe verbal exprime l'essence même du concept qu'il représente (cf. Gen. 2, 19-23).

[13]La parole de Yahvé me fut adressée une seconde fois en ces termes : « Que vois-tu? » Je répondis :

« Je vois une chaudière bouillante,
dont l'eau se déverse du nord. »

[14]Et Yahvé me dit :

« Du nord se déversera le malheur
sur tous les habitants du pays[a].
[15] Car je vais appeler
tous les royaumes du nord[b], —
oracle de Yahvé.
Ils viendront et dresseront chacun son trône
devant les portes de Jérusalem,
Tout autour de ses remparts,
et devant toutes les villes de Juda[c].
[16] Je prononcerai mes jugements sur les habitants du pays
à cause de tout le mal qu'ils ont fait,
parce qu'ils m'ont abandonné,
Qu'ils ont fait fumer [leurs offrandes] en l'honneur d'autres dieux
et se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains.

[17] Toi donc, ceins tes reins,
lève-toi, et dis-leur
tout ce que je t'ordonnerai [de dire][d].
Ne tremble pas devant eux[e],
de peur que je ne te fasse trembler en leur présence[f].
[18] Et moi, je ferai de toi, aujourd'hui,
une ville forte et un mur de bronze,
[Dressé] devant les rois de Juda et devant ses magistrats,
devant ses prêtres et devant le peuple de ce pays[g].
[19] Ils te combattront, mais ils ne triompheront pas de toi;
car je serai avec toi, — oracle de Yahvé, — pour te délivrer. »

13. « dont — déverse (litt. : et son eau se déverse) du nord « lis. *ouméméw mephakkîm* (du verbe *pâkâ* Éz. 47, 2) *miṣṣâphôn*. H : et sa face est de devant le nord. — Texte incertain. 14. « se déversera » lis. *tephakkê*. H : s'ouvrira (c'est-à-dire se déchaînera). G : sera attisé (*tenouppaḥ*). 15. « les royaumes » *G* (suppr. *mišpeḥôt* ajouté d'après 25, 9). H : les clans des royaumes. 16. « l'ouvrage » *H*[a] *S L*. H : les ouvrages.
18. « forte » *G* (suppr. *oule'ammoud barzèl*). H aj. : et une colonne de fer. — Mais une colonne n'est pas un objet contre lequel on dirige des opérations de guerre. « bronze » *G* (suppr. *'al kol hâ'âreṣ*). H aj. : contre tout le pays.

a. On a rapproché de ce texte la locution proverbiale arabe : « leur chaudière bout contre nous » pour dire : dans telle tribu on prépare la guerre contre nous. On peut rappeler aussi un moyen de divination usité chez divers peuples non civilisés. Chez les Kai de la Nouvelle Guinée, en cas de menace de guerre, « on fait cuire des fruits des champs dans un pot sur lequel on a prononcé une formule magique : le côté où l'eau commence à s'élever en bouillant est celui d'où le danger menace » (R. Neuhauser, *Deutsch Neu Guinea*, III, p. 132-133, cité par Lévy Bruhl, *La mentalité primitive*, p. 215). Les Hébreux employaient peut-être un procédé de divination analogue. *b*. Au temps où Jérémie reçut sa vocation se produisirent des invasions de barbares du nord, notamment de Scythes, qui, profitant de l'affaiblissement de l'Assyrie, ravagèrent tout l'empire jusqu'en Palestine. C'est eux sans doute que Jérémie considéra à cette époque comme devant être les exécuteurs de la vengeance de Yahvé contre son peuple. Plus tard, à la suite des victoires de Nabucodonosor (605), il identifia ces ennemis du nord avec les Babyloniens.
c. Les rois mettaient d'ordinaire leur trône à la porte des villes pour y rendre la justice. Il y a donc, dans ce verset, mélange du style figuré (les peuples du nord seront appelés par Yahvé à faire le procès de Juda, cf. v. 16) et des termes propres (ces peuples feront le siège des portes et des murs de toutes les villes de Juda). *d*. Cf. v. 7. *e*. Cf. v. 8.
f. La phrase n'est tautologique qu'en apparence. L'idée est : ton courage imposera; si tu montres de l'hésitation, le charme sera rompu. *g*. Litt. : *le peuple du pays*, le commun peuple, par opposition aux classes dirigeantes.

PREMIÈRE PARTIE

PROPHÉTIES CONTRE JUDA (2-24)

ORACLES ET RÉCITS AUTOBIOGRAPHIQUES

I — PROPHÉTIES DU DÉBUT DE LA CARRIÈRE DE JÉRÉMIE (2-6)

Ingratitude d'Israël[a].

2 [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : [2]« Va, fais aux oreilles de Jérusalem la déclaration suivante : Ainsi parle Yahvé :

Je me rappelle l'affection [que tu me témoignais] dans ta jeunesse,
l'amour [que tu avais pour moi][b] lors de tes fiançailles[c],
Le temps où tu me suivais dans le désert,
dans un pays où l'on ne fait pas de semailles.
3 Israël était alors la propriété sacrée de Yahvé[d],
les prémices de sa récolte :
Tous ceux qui tentaient de le dévorer étaient traités en coupables :
le malheur fondait sur eux, —
oracle de Yahvé.

[4]Écoutez la parole de Yahvé, maison de Jacob, et vous tous, clans de la maison d'Israël :
[5]Ainsi parle Yahvé :

Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi
pour qu'ils se soient éloignés de moi,
pour qu'ils aient couru après ce qui n'est que vanité et qu'ils soient eux-mêmes devenus vanité[e],
6 Pour qu'ils n'aient pas dit : Où est Yahvé,
qui nous a fait monter du pays d'Égypte,
Qui nous a conduits à travers le désert,
dans une terre aride et creusée de précipices,
Une terre desséchée et stérile[f],
une terre où personne ne passe
et où nul ne demeure ? —

2, 2. « Je me rappelle » G (suppr. *lak*). H : Je t'ai tenu compte de (litt. : Je me suis rappelé en ta faveur). 6. « stérile » G (lis. *wegalmoudâ*). H : de ténèbres. — Mais ce qualificatif conviendrait assez mal au désert.

a. Les ch. 2-6 paraissent, d'une façon générale, reproduire les idées développées par Jérémie au début de sa carrière, pendant le règne de Josias, avant la réforme de 622. Cependant, comme il n'a dicté ces pages que longtemps après (cf. ch. 36), on s'explique qu'il ait çà et là visé des événements ou un état d'esprit appartenant à des époques plus récentes (2, 16; 3, 4-5, 10, 14-18 [voy. note *j*]; 4, 3-4, 8b; 5, 1-6, 15 [et note *e*]; 6, 16-20). *b.* On pourrait entendre : « l'affection que je te témoignais », « l'amour que j'avais pour toi ». Mais si Yahvé faisait ici l'énumération de ses bienfaits, on aurait ensuite « le temps où je te conduisais », non « le temps où tu me suivais ». Le prophète oppose ici le tableau lumineux d'une époque où la nation répondait à l'amour de son Dieu par un amour semblable, à l'affreuse ingratitude dont elle le paye à l'heure présente. Jérémie admet, en effet, comme Amos (5, 25), Osée (2, 15 [H : 17]) et l'auteur de Deut. 32, 15, qu'Israël a été fidèle à Yahvé du temps de Moïse — certains historiographes étendaient même cette période de fidélité à l'époque de Josué (Jos. 23, 8-10; Jug. 2, 7, 10, 11). — Pour tout un groupe de fidèles adorateurs de Yahvé tout le mal vient de l'abandon des mœurs simples des temps nomades et du passage à la vie plus large qu'on mène dans les pays de culture (cf. 2 Rois 10, 15-16 et note *g*). Selon un autre courant d'idées, représenté ailleurs chez Jérémie lui-même (3, 24-25) et qui prédomine chez Ézéchiel et chez les narrateurs du Pentateuque, Israël s'est montré rebelle et idolâtre dès le temps de Moïse. *c.* Depuis Osée (ch. 1-3), l'entrée en relation de Yahvé avec Israël était couramment représentée sous l'image d'un mariage. Les prophètes datent d'ordinaire cette entrée en relation de l'époque du séjour au désert lors de la sortie d'Égypte, non de la période des patriarches. *d.* Litt. : *était saint à Yahvé.* L'idée n'est pas que la nation fût dans un état moral plus élevé ou même qu'elle fût alors attachée de cœur à son Dieu, mais, comme le montre la suite, qu'elle était intangible comme le sont les choses sacrées — notamment les prémices, — que nul ne pouvait s'en prendre à elle sans encourir les pires châtiments. *e.* Mettant leur espoir en des dieux sans puissance, ils sont eux aussi devenus impuissants. Cf. 2 Rois 17, 15. *f.* L'hébreu porte : « de sécheresse et de ténèbres ». Ce second qualificatif ne convient guère à une contrée de lumière aveuglante comme le désert. Il faudrait entendre le mot « ténèbres » au sens figuré de « détresse », « angoisse » (cf. Ps. 44, 20). La variante, graphiquement très voisine, attestée par les Septante (voy. note crit.) convient beaucoup mieux au contexte. Sur l'expression analogue du v. 31, voy. la note.

7 Je vous ai amenés dans un pays de vergers,
pour que vous en mangiez les fruits et que vous jouissiez des biens qu'il produit.
Vous y êtes entrés; et vous avez souillé mon pays;
vous avez transformé mon héritage en un lieu qui [me] fait horreur.
8 Les prêtres n'ont pas dit :
Où est Yahvé ? —
Ceux qui ont à donner des directions divines[a] ne m'ont pas connu.
Les bergers[b] se sont révoltés contre moi.
Les prophètes ont prophétisé au nom de Baal[c]
et suivi des [dieux] qui ne sont d'aucun secours.
9 C'est pourquoi il me faut encore plaider contre vous, — oracle de Yahvé, —
et je plaiderai contre les enfants de vos enfants.

10 Passez, en effet, aux îles des Kittéens[d] et regardez!
Envoyez des messagers à Qédar[e] et observez avec attention;
voyez s'il s'y passe rien de semblable.
11 Une nation change-t-elle ses dieux[f] ? —
et ce ne sont même pas des dieux! —
Et mon peuple a échangé [celui qui est] sa gloire
contre ce qui ne sert de rien!
12 Cieux, soyez frappés de stupeur à cette vue,
frémissez, muets d'horreur — oracle de Yahvé —.
13 Car mon peuple a commis un double forfait :
il m'a abandonné,
Moi la source d'eau vive,
pour se creuser des citernes,
Des citernes crevassées
qui ne retiennent pas l'eau[g]. »

Les calamités subies par Juda ont pour cause son infidélité à l'égard de Yahvé.

14 Israël est-il donc un esclave[h]
ou un serf de naissance[i] ?
Pourquoi a-t-il été livré au pillage
15c et pourquoi ses villes ont-elles été incendiées[j] ?

10. « s'il s'y passe » (lis. *hănihyetâ*). H a pour « si » un mot qui n'est attesté, avec ce sens, qu'en araméen.

a. Litt. : *Ceux qui manient la tôrâ.* Autre désignation des prêtres, dont la principale fonction, dans l'ancien Israël, était de consulter Dieu et de communiquer l'oracle (*tôrâ*) qu'il rendait (cf. Ex. 18, 15-16 et la note). L'expression paraît provenir du temps où le prêtre, pour obtenir la réponse divine, prenait en main l'éphod et accomplissait les gestes nécessaires pour consulter le sort sacré (1 Sam. 14, 18, 19, 40-41). *b.* Les chefs politiques. C'étaient, avec les prêtres et les prophètes, l'une des trois classes d'hommes chargés par Yahvé de diriger la nation (cf. 18, 18; Éz. 7, 26; Lam. 2, 9). *c.* Allusion peut-être aux prophètes qui, du temps d'Achab, demandaient leur inspiration à Melqart, le Baal (c'est-à-dire le Seigneur) de Tyr. Mais « Baal » est, semble-t-il, plutôt ici une désignation collective des divinités étrangères, si largement accueillies par Manassé, Amon et les régents au temps de la minorité de Josias. *d.* Chypre et, par extension, tous les pays riverains de la Méditerranée (Cf. Nomb. 24, 24 et note *m*). *e.* Qédar, peuplade du désert arabe (Gen. 25, 13; Cant. 1, 5; És. 21, 16-17, etc.), représentait pour les Israélites l'extrême Orient, comme Kittim et les autres « îles », l'Occident le plus lointain (cf. És. 42, 10-11). *f.* Il ne manque, il est vrai, pas de cas où une nation antique ait adopté des divinités étrangères : les Babyloniens adoraient des dieux amorréens; les Égyptiens, Anat, Baal (Seth) et autres divinités asiatiques; les Philistins, des dieux sémitiques comme Dagon; il paraissait normal, notamment, quand on changeait d'habitat, de rendre aux possesseurs divins de la terre où l'on s'installait, le culte qui leur était dû (par exemple les colons établis en Samarie par les rois d'Assyrie, 2 Rois 17, 25-34). Mais en général on n'abandonnait pas pour cela ses dieux nationaux. *g.* Jérémie ne dénie pas formellement toute existence aux dieux étrangers, mais affirme leur totale incapacité de venir en aide à leurs adorateurs. *h.* Si Israël était un esclave, c'est-à-dire un être à peu près privé de tout droit, on s'expliquerait que nul ne se gêne pour le maltraiter. *i.* Litt. : *né dans la maison.* C'était le *verna* des Latins. La condition de celui qui était esclave dès sa naissance était pire, en un sens, que celle des nombreux Israélites qui tombaient dans la servitude, pour six ans au plus, parce qu'ils n'avaient pas pu payer leurs dettes. *j.* Nous déplaçons cet hémistiche pour rétablir le rythme et parce que l'incendie (ou la destruction — on peut traduire ainsi —) des villes conviendrait mal dans la phrase où les ennemis sont appelés, par métaphore, des lions. — Il doit s'agir des dévastations opérées peut-être par les Assyriens, notamment en 701, peut-être par les Scythes vers 626.

15ab Contre lui des lions ont rugi
et donné de la voix;
Ils ont réduit son pays en un désert
15d où personne n'habite.
16 Même les gens de Noph et de Taḥpanḥès[a]
t'ont mis à nu le sommet du crâne[b].
17 Tout cela n'est-il pas arrivé
parce que tu m'avais abandonné, —
oracle de Yahvé ton Dieu?
18 Et maintenant, qu'as-tu à prendre le chemin de l'Égypte
pour boire l'eau du Nil[c]?
Et qu'as-tu à prendre le chemin de l'Assyrie
pour boire l'eau de l'Euphrate[d]?
19 C'est ta méchanceté qui te vaut ces châtiments;
ce sont tes infidélités qui t'attirent la punition.
Reconnais donc et vois combien il a été, pour toi, funeste et amer
d'abandonner Yahvé, ton Dieu,
Et de n'avoir de moi aucune crainte —
oracle du Seigneur Yahvé, Dieu des armées.

La nation est loin d'être innocente comme elle le prétend.

20 Tu as, en effet, depuis longtemps brisé ton joug,
rompu tes liens;
et tu as dit : « Je ne veux pas être asservie[e]. »
Sur toutes les collines élevées
et sous tous les arbres verts[f]
tu t'es étendue comme une prostituée.
21 Moi, je t'avais plantée de ceps excellents,
tous d'origine authentique.
Comment t'es-tu changée en un plant dégénéré,
en un cépage étranger?
22 Tu aurais beau te laver avec la potasse
et prodiguer le savon[g] :

16. « mis à nu » lis. *ye'ârouk*. H : brouté. S : brisé. 17. « m'avais — Yahvé » G (lis. *'ôtî ne'oum yahwè*). H : avais abandonné Yahvé. « ton Dieu » G (suppr. les trois derniers mots, dittographie des quatre premiers du v. 18). H aj. : au temps de Celui qui te faisait marcher dans le chemin. 21. « en un plant — cépage » lis. *lesôriyyâ gèphèn* : H : pour moi [en] les sarments (?) du cépage. — Texte incertain.

a. Noph ou Moph, c'est-à-dire Memphis (au S. du Caire); Taḥpanḥès ou Teḥaphnès, — ville appelée Daphné par Hérodote (II, 30), auj. Tell Defenneh, entre Péluse et Tanis, un peu à l'O. du canal de Suez. — Les habitants de ces deux villes représentent les Égyptiens en général. *b*. C'est-à-dire t'ont réduite à te raser la tête en signe de deuil (És. 3, 17; 7, 20; Jér. 47, 5; 48, 37, 45). — Il paraît être question ici de la conquête de Juda par le pharaon Néco, à la suite de la bataille de Meguiddo en 609. En tout cas, nous ne connaissons pas d'autre invasion de la Palestine par les Égyptiens, depuis les temps, évidemment trop anciens, de Chéchonq Ier, le contemporain de Roboam. Jérémie, nous l'avons déjà signalé, ne s'est pas astreint à reproduire exactement les paroles mêmes qu'il avait prononcées tout au début de sa carrière. — Du reste, les v. 14-17 ont le caractère d'un développement inséré après coup dans le contexte primitif : le v. 18 ferait une bonne suite au v. 13, tandis que le v. 16, où les Égyptiens apparaissent comme des ennemis, ne reflète pas la même situation politique que le v. 18, où les Juifs cherchent l'alliance de leurs voisins des bords du Nil. *c*. En hébreu *chiḥôr*, terme égyptien signifiant « les eaux de Horus » et désignant la branche pélusiaque de Nil parce que Horus doit y avoir poursuivi les meurtriers de son père, Osiris. *d*. Litt. : *du fleuve*. — Depuis que les pharaons de la XXVIe dynastie (vers 650) avaient libéré leur pays du joug assyrien, les chefs de Juda, profitant de l'affaiblissement croissant de leurs suzerains assyriens, paraissent avoir de nouveau recherché l'appui de l'Égypte (voy. Deut. 17, 16 et note *b*), du moins quand les circonstances le permettaient, et s'être ainsi rangés tantôt du côté de l'Égypte, tantôt du côté d'Assur, jusqu'au jour où le pharaon Néco devint l'allié du prince assyrien contre Babylone et les Mèdes (depuis 616 au moins). *e*. L'image est celle d'une génisse indomptée qui ne veut pas labourer. *f*. Il s'agit des hauts lieux, c'est-à-dire des vieux sanctuaires cananéens, avec montagnes saintes et arbres sacrés, que les Israélites avaient adaptés au culte de Yahvé, mais que les prophètes, depuis Osée, considéraient comme consacrés toujours au culte des Baals, c'est-à-dire des divinités locales; aussi représentaient-ils les rites qu'on y observait comme des prostitutions, c'est-à-dire des infidélités au seul époux légitime de la nation, Yahvé (cf. Os. 4, 13-14). On y pratiquait, du reste, la prostitution sacrée au sens littéral.
g. Le mot employé désigne proprement la potasse végétale tirée des cendres, par opposition à la potasse d'origine minérale.

Ton péché n'en subsisterait pas moins [comme] une tache[a] devant moi, —
oracle du Seigneur Yahvé. —
23 Comment peux-tu dire : « Je ne me suis pas souillée;
je n'ai pas suivi les Baals[b]? »
Regarde le chemin que tu as frayé dans la vallée[c];
rends-toi compte de ce que tu as fait,
Chamelle légère, [qui court,] entrecroisant ses voies
24 [et] dispersant ses pas dans le désert!
Dans l'ardeur de ses désirs, elle hume le vent :
qui arrêtera le [déchaînement de] sa passion?
Ceux qui la recherchent n'ont pas à se fatiguer :
ils la trouvent à son mois[d].
25 Prends donc garde de perdre tes sandales [dans ta course][e]
et d'avoir le gosier desséché par la soif.
Mais tu dis : « Peine perdue! Non!
J'aime les étrangers[f]
et je courrai après eux! »

26 Comme un voleur est couvert de honte quand il est surpris,
ainsi seront confondus [les enfants de] la maison d'Israël,
Eux, leurs rois et leurs magistrats,
leurs prêtres et leurs prophètes.
27 Ils disent au bois : « Tu es mon père »
et à la pierre : « C'est toi qui m'as enfanté[g]. »
Car ils me tournent le dos,
au lieu de diriger vers moi leur visage,
Et, quand vient pour eux le jour du malheur, ils [me] disent :
« Lève-toi! Sauve-nous! »
28 Où sont-ils donc, tes dieux que tu t'étais fabriqués?
Qu'ils se lèvent, s'ils peuvent te sauver quand tu es dans le malheur!
Autant, en effet, tu possèdes de villes,
autant tu as de dieux, ô Juda[h].

24. « [et] dispersant — désert » lis. *ouphizzerâtan* (cf. 3, 13) *lammidbâr*. H : âne sauvage habitué au désert. — Mais la suite, étant au féminin, se rapporte de nouveau à la chamelle. « sa passion » lis. *ta'ăwâtâh*. H a un mot qui ne se trouve qu'ici.

a. Litt. : *Ton péché [subsisterait] malpropre*. Le dernier mot ne se rencontre qu'ici en hébreu, mais devait signifier, comme en araméen, « sale, taché ». Ainsi ont traduit toutes les versions anciennes. *b*. Le « paganisme » des Israélites ne consistait pas toujours en actes de culte célébrés consciemment en l'honneur de dieux étrangers; les masses israélites observaient quantité de rites d'origine païenne qu'elles célébraient *en l'honneur de Yahvé*, sans se rendre compte qu'ils étaient contraires à l'esprit de la religion des pères : tels la prostitution sacrée (Deut. 23, 18; Am. 2, 7) et même les sacrifices d'enfants (7, 31; Michée 6, 7; Éz. 20, 25-26; 2 Rois 23, 10 et note *e*; etc.). *c*. La vallée de Ben Hinnom, située au S. de Jérusalem et où menait la « Porte de la Vallée » (Néh. 2, 13, 15; 2 Chron. 26, 19). C'est là que se trouvait le « Tophet, » où l'on brûlait des victimes humaines. *d*. Le mois du rut.
e. Litt. : *d'avoir les pieds nus*. Recommandation ironique : ne cours pas si fort; tu vas perdre tes chaussures! *f*. Ici : les dieux étrangers. *g*. Les écrivains prophétiques du VIIIe siècle parlaient d'ordinaire des « dieux d'argent et d'or », parce qu'ils ne condamnaient que les statues; ceux du VIIe et du VIe siècle (Jér., Éz., Deut.) disent de préférence « la pierre et le bois », parce qu'ils réprouvent la vénération non seulement des images, mais aussi de la stèle (*maççéba*), simple pierre levée et du pieu ou poteau sacré (*achéra*), tronc d'arbre sommairement ébranché : cf. Deut. 7, 5; 16, 21-22 et les notes. — C'était une croyance courante dans l'antiquité que les peuples et spécialement leurs rois étaient au sens propre les enfants de leurs dieux et de leurs déesses (Nomb. 21, 29; Mal. 2, 11; cf. Os. 11, 1; Ex. 4, 22; etc.). L'idée de la paternité divine comme *image des sentiments* de Dieu à l'égard des *individus* n'apparait guère dans le judaïsme que depuis le IIe siècle avant J.-C. (Sir. 23, 1, 4; 51, 10; Hén. 62, 10; Sap. 2, 16 ss.). — Le fait que c'est au bois qu'on disait : « Tu es mon père » prouve que l'achéra n'était pas, ainsi qu'on le croit souvent, conçue, exclusivement ou principalement, comme la représentation d'une déesse, Achéra. L'arbre sacré pouvait figurer un dieu : tel Osiris ou Attis. *h*. Il s'agit de ce pullulement des lieux de sacrifices auquel la réforme de Josias essaiera de mettre fin. Chacun d'eux avait ses rites spéciaux, et souvent un vocable particulier sous lequel la divinité y était invoquée : « Dieu d'éternité » à Beér Chéba (Gen. 21, 33), « Él Roï » au puits d'Agar (Gen. 16, 13), « Él Dieu d'Israël » à Sichem (Gen. 33, 20), « Yahvé-Chalôm » à Ophra (Jug. 6, 24); cf. Gen. 22, 14; 35, 7; Ex. 17, 15; 1 Sam. 1, 3; Am. 8, 14. Bien souvent les fidèles eux-mêmes ne devaient pas savoir bien clairement si le dieu local était Yahvé, invoqué avec un titre spécial, ou un de ses subordonnés (tel probablement le serpent de bronze, 2 Rois 18, 4), ou une parèdre (telle Anat-Yahou associée au Dieu d'Israël à Éléphantine), ou encore un démon (tels les satyres, 2 Rois 23, 8), ou bien une divinité nettement conçue comme étrangère (tels les dieux astraux des Assyriens).

29 Pourquoi disputez-vous avec moi?
Tous, vous vous êtes révoltés contre moi, —
oracle de Yahvé. —
30 C'est en vain que j'ai frappé vos fils[a] :
vous ne vous êtes pas laissé instruire.
L'épée a dévoré vos prophètes[b],
tel un lion destructeur.

31 Hommes de [cette] génération[c], considérez la parole de Yahvé :

Ai-je été pour Israël un désert[d]
ou une terre enveloppée de ténèbres[e]?
Pourquoi mon peuple dit-il : « Nous nous sommes libérés :
nous ne viendrons plus à toi? »
32 Une jeune fille oublie-t-elle sa parure,
une fiancée, sa ceinture?
Et mon peuple m'a oublié
depuis des jours sans nombre.
33 Comme tu es habile à trouver ton chemin
pour rechercher l'objet de tes amours!
Aussi as-tu appris à tes pas
le chemin des mauvaises actions[f].
34 Sur les paumes même de tes mains se trouve
le sang d'innocents
Que tu n'as pas surpris en flagrant délit d'effraction[g],
. . . .[h]
35 Et cependant tu dis « Je suis innocente;
sûrement sa colère s'est apaisée envers moi. »
Je vais te faire ton procès[i]
parce que tu dis : « Je n'ai pas péché. »
36 Avec quelle légèreté
tu changes de route[j]!
Par l'Égypte aussi tu seras déçue,
comme tu as été déçue par l'Assyrie.
37 De là aussi tu sortiras
en te mettant la main sur la tête[k];
Car Yahvé a rejeté ceux en qui tu te confies
et tu ne remporteras pas, grâce à eux, de succès.

30. « vous — pas » *G VL* (lis. *leqaḥtèm*). H : ils ne se sont pas. « L'épée » *G S* (lis. *ḥèrèb*). H : Votre épée. 34. « Sur les paumes... de tes mains » *G S* (lis. *bekappayik*). H : Sur les pans de ta robe. 36. « Avec — changes (litt. : Comme tu tiens pour chose légère (sans importance) de changer) » *G S L* (lis. *tèzallî*). H : Comme tu marches beaucoup pour changer.

a. Sans doute « les fils », c'est-à-dire les membres « du peuple ». Nous ne savons à quel malheur précis il est fait allusion. *b*. Il ne s'agit apparemment pas du massacre des prophètes *de Yahvé* attribué par la tradition à Manassé (d'après 2 Rois 21, 16), mais d'un malheur inconnu, envoyé par Yahvé et qui avait atteint les prophètes populaires. *c*. D'autres entendent : « Engeance que vous êtes ! » Mais il n'y a pas de preuve que le mot « génération », employé seul, sans qualificatif, ait eu un sens péjoratif. Le texte de toute la phrase est suspect : « voyez la parole » est étrange. *d*. Impuissant à le nourrir. *e*. « Terre ténébreuse » n'est pas nécessairement une autre désignation du désert (cf. 2, 6 et note *f*). Jérémie peut avoir pensé au Cheôl, le pays par excellence des ténèbres. *f*. Tel est le sens qu'on peut tirer du texte hébreu, probablement altéré. *g*. La loi (Ex. 22, 2 [H : 1]) permettait de mettre à mort, sans encourir de châtiment, un voleur surpris en flagrant délit d'effraction. Ce n'était pas le cas pour les victimes de la mauvaise administration de la justice (cf. 2 Rois 21, 16), à laquelle il est sans doute fait allusion ici. *h*. Litt. : *car* (ou : *mais*) *sur* (ou : *à cause de*) *toutes ces* [*choses*]. Texte évidemment altéré, dont l'original ne peut être reconstitué. *i*. Litt. : *plaider contre toi*. *j*. Ceci vise de nouveau, comme le montre la suite, la substitution de l'alliance égyptienne à la fidélité à l'Assyrie (cf. v. 18).
k. Geste de désespoir; cf. 2 Sam. 13, 19.

Le retour à Yahvé[a].
Contre la prétention de Juda à revenir à Yahvé sans s'humilier ni changer de conduite.

3

1 ... en ces termes[b] :
Si un homme répudie sa femme,
si elle le quitte
Et devient la femme d'un autre,
pourrait-elle revenir à son premier mari[c]?
Ne serait-ce pas une grave profanation
de ce pays?
Or toi, tu t'es prostituée à de nombreux amants:
et tu reviendrais à moi, — oracle de Yahvé — [d]!
2 Lève les yeux vers les hauteurs[e] et regarde :
où ne t'es-tu pas livrée?
Tu t'asseyais au bord des routes à attendre tes amants[f],
tel l'Arabe dans le désert[g].
Et tu as profané le pays
par tes débauches et ton vice.
3 La pluie [t']a été refusée
et il n'y a pas eu d'ondée printanière[h].
Cependant tu t'es fait le front d'une prostituée;
tu t'es refusée à la honte.
4 Maintenant, n'est-ce pas, tu m'appelles « Mon père,
ami de ma jeunesse! »
5 [Tu dis] : « Conservera-t-il sa colère à toujours?
Gardera-t-il [rancune] à perpétuité? »
Tels sont tes propos,
mais tu as persisté à faire le mal[i].

Israël et Juda sous l'image de deux sœurs[j],
l'une rebelle, l'autre hypocrite.
La première sera reçue en grâce de préférence à la seconde.

Deux épouses infidèles.

6 Yahvé me dit au temps du roi Josias : « As-tu vu ce qu'a fait Rébellion-Israël[k]? Elle est allée sur toutes les montagnes élevées et sous tous les arbres verts et là elle s'est livrée à la prostitution. 7 Je me dis alors : Après avoir commis tous ces forfaits, elle reviendra à moi. — Mais elle ne revint pas. Perfidie-Juda, sa sœur, la vit. 8 Elle vit de plus comment,

3, 1. « en — termes ». Manque en G S. « pourrait — mari? » *G* (lis. *hăšôb tâšoub 'élâw*). H : pourrait-il revenir à elle? 3. « prostituée » *G* (suppr. *'iššâ*). H : femme prostituée. — Mais l'hémistiche serait trop long. 4. « ami » *G* (suppr. *'âttâ*). H : tu es l'ami. — Le rythme serait moins bon. 6. « elle — livrée » lis. *wattizèn*. H : tu t'es livrée. 8. « Elle vit de plus » *G** *S* (lis. *wattèrè'*). H : Et je vis.

a. Le ch. 3 auquel il faut joindre 4, 1-4, paraît formé de morceaux d'époques diverses groupés autour de l'idée du retour à Yahvé : est-il possible? à quelles conditions? Israël reviendra-t-il avant Juda? *b*. Si ces mots, qui manquent dans les versions grecque et syriaque, sont primitifs, il faut supposer qu'ils sont le débris d'une introduction, aujourd'hui perdue, telle que : « La parole de Yahvé me fut adressée... »
c. Allusion à une règle qui figure dans le Deutéronome (24, 1-4), mais qui pouvait être antérieure à la rédaction de ce code : le remariage entre époux divorcés était interdit aussi par la jurisprudence babylonienne (cf. Stanley-A. Cook, *The Law of Moses and the Code of Hammurabi*, 1903, p. 124). Mikal (2 Sam. 3, 13-16) n'avait pas été répudiée. *d*. Le cas de la nation judéenne, épouse infidèle de Yahvé, n'est pas tout à fait celui de la femme visée dans la loi du Deut., puisqu'elle n'a pas été, comme celle-ci, répudiée dans les formes (cf. v. 8). Mais Jérémie raisonne *a fortiori* : si une femme qui a été à un autre homme ne peut plus revenir à son premier mari, à plus forte raison celle qui a eu de nombreux amants. La conclusion logique de cette argumentation serait que le retour à Dieu de la nation coupable est impossible. Telle n'est pas la pensée du prophète. Il admet que Yahvé, par un miracle de sa grâce, peut accueillir à nouveau l'épouse infidèle si elle a vraiment honte de ses fautes (v. 5) et renonce réellement à sa mauvaise conduite (v. 5, 11-18, 21-25; 4, 1-4).
e. Les hauts lieux, cf. 2, 20 et note *f*. *f*. Telle une fille publique assise au bord du chemin (Gen. 38, 14) ou postée au coin des rues (Prov. 7, 12). *g*. Aux aguets lui aussi, mais pour dévaliser les voyageurs. *h*. Voy. Prov. 16, 15, note *b*. Une sécheresse, signe de la colère de Yahvé, était survenue, mais n'avait pas déterminé la nation à se repentir réellement.
i. Ceci a dû être écrit après — et même assez longtemps après — la réforme de Josias, sur laquelle Jérémie fonda d'abord de grandes espérances (ch. 11), mais qu'il finit par considérer comme superficielle et insuffisante. *j*. La représentation d'Israël et de Juda sous l'image de deux sœurs, épousées l'une et l'autre par Yahvé, se retrouve, beaucoup plus développée, dans Éz. 16 et 23. Il n'y a pas de raison décisive de douter, comme on l'a fait, que le prophète de Tel Abib ait ici repris et amplifié une parabole déjà esquissée par Jérémie, son devancier, comme celui-ci avait repris et amplifié une image chère à Osée, celle du mariage de Yahvé avec la terre ou la nation israélite.
k. La nation d'Israël est en quelque sorte la Révolte personnifiée, comme Juda est la Perfidie, l'Hypocrisie incarnée.

en raison des adultères auxquels se livrait Rébellion-Israël, je la répudiai et lui donnai sa lettre de divorce[a]. Mais la perfide Juda, sa sœur, n'en conçut point de crainte et elle alla se livrer, elle aussi, à la débauche. [9] Par l'abjection[b] de ses débauches, elle profana le pays; elle commit adultère avec la pierre et avec le bois[c]... [10] Malgré tout cela[d], Perfide-Juda, sa sœur, n'est pas revenue à moi de tout son cœur, mais seulement avec hypocrisie[e], » — oracle de Yahvé.

Rappel de l'Israël du nord f.

[11] Puis Yahvé me dit : « Rébellion-Israël s'avère innocente[g] en comparaison de la perfide Juda. [12] Va et fais la proclamation que voici, en te tournant vers le nord[h] : « Reviens, Rébellion-Israël, — oracle de Yahvé : — je ne te montrerai plus un visage irrité[i], car je suis miséricordieux, — oracle de Yahvé; — je ne garde pas [ma colère] à toujours. [13] Seulement, reconnais ton péché, [reconnais] que tu t'es révoltée contre Yahvé ton Dieu, que tu as prodigué tes amours à des étrangers, sous tous les arbres verts, et que tu n'as pas écouté ma voix, — oracle de Yahvé.

Promesses aux Israélites et à la maison de Juda j.

« [14] Revenez, enfants rebelles, — oracle de Yahvé, — car je suis votre Seigneur. Et je vous retirerai un d'une ville, deux d'un clan et vous amènerai à Sion. [15] Je vous donnerai des bergers selon mon cœur, qui vous paîtront avec sagesse et prudence[k]. [16] Quand vous vous serez multipliés et que vous aurez été féconds dans le pays, en ces jours-là, — oracle de Yahvé, — on ne parlera plus de l'arche de la loi de Yahvé[l], on n'y pensera plus, on ne s'en souviendra plus, on ne la regrettera pas et on n'en refera pas une nouvelle[m]. [17] En ce temps-là, c'est Jérusalem qu'on appellera le trône de Yahvé[n]; toutes les nations s'y rassembleront et elles ne persisteront pas dans l'obstination de leur cœur mauvais[o].

« [18] En ces jours-là, la maison de Juda se joindra à la maison d'Israël et elles [re]viendront ensemble du pays du nord dans la terre que j'ai donnée en héritage à vos pères.

9. « elle profana » lis., d'après *G*, *wayehî* pour *wehâyâ* et, avec *Aq Theod S L*, *wattaḥănéph*. H : fut profané. 13. « prodigué tes amours » lis. *dôdayik*. H : dispersé tes voies (cf. 2, 23-24). « tu n'as pas » *G L* (lis. *šâma'atte*). H : vous n'avez pas. 17. « rassembleront » *G* (suppr. *lešém yahwè lîrôušâlém*). H aj. : au nom de Yahvé à Jérusalem.

a. Voy. Deut. 24, 1, 3. Il s'agit de la déportation des Israélites du nord (722). *b*. D'autres entendent : « à cause de la voix » c'est-à-dire de la renommée, ou « à cause de la légèreté » (G S L). *c*. Cf. 2, 27 et la note. *d*. C'est-à-dire sans doute en dépit de la déportation de l'Israël du nord : il faut supposer qu'elle était rappelée dans une phrase aujourd'hui perdue ou que le v. 10 est une variante des v. 8b et 9. *e*. Nouvelle allusion à la réforme de Josias (cf. v. 5). *f*. Les prophètes ont souvent exalté un autre peuple, spécialement un peuple décrié, au-dessus de celui auquel ils s'adressaient, pour faire honte à leurs auditeurs (Éz. 3, 5-7; 16, 46-59; Am. 3, 9; Jonas; Mal. 1, 11; cf. Mt 11, 21-22; 12, 41-42). Mais Jérémie avait aussi des raisons de s'intéresser directement au sort des Israélites du nord : il était originaire du pays de Benjamin (cf. 31, 15-22); d'autre part, les déportés de Samarie avaient encore, de son temps, conservé, à ce qu'il semble, leur conscience nationale et leur attachement à Yahvé (cf. 2 Rois 17, 6 et note *i*). *g*. Litt. : *a justifié son âme*, c'est-à-dire s'est justifiée. *h*. La direction dans laquelle étaient partis les exilés. *i*. Litt. : *je ne laisserai pas tomber mon visage en vous*, c'est-à-dire en vous regardant : signe d'une sombre colère. *j*. Il y a dans les v. 14-18 des traits qui s'accordent très mal avec leur contexte actuel : pourquoi, s'il s'agit des exilés *d'Israël*, seraient-ils amenés à Sion (v. 14) et non dans leur pays et pourquoi leur parler spécialement de l'arche? Pourquoi, sous le pieux roi Josias, le prophète annoncerait-il que, *dans l'avenir*, Yahvé donnera à son peuple des bergers selon son cœur (v. 15)? Comment peut-il prédire le retour de Juda sans avoir dit que cette nation sera exilée, elle aussi (v. 18)? Après les brillantes promesses des v. 14-18 on s'expliquerait mal, du reste, la reprise des reproches aux v. 19 ss. Les v. 14-18 paraissent avoir été insérés après coup. Ils renferment, d'ailleurs, des éléments d'époques diverses, les uns postérieurs à la déportation de Juda (v. 18), d'autres antérieurs à cet événement : d'après v. 14 Sion existe toujours (ou de nouveau), mais privée d'une partie de sa population (après 597); il semble ressortir du v. 16 que le Temple n'est pas encore détruit (ou est déjà reconstruit), puisque le prophète annonce seulement qu'on ne refera pas l'arche. Les v. 14b-17 peuvent être des oracles prononcés par Jérémie, mais à une autre occasion, tandis que le v. 14a et 18 paraissent être des raccords avec le contexte actuel. *k*. Même image 23, 1-8; Éz. 34, 1-16, 23-24. *l*. Litt. : *on ne dira plus : « Arche de l'alliance de Yahvé ! »* (cf. 7, 4). Sur l'arche et le nom qui lui est donné ici, voy. note *a* sur Ex. 25, 10. *m*. Nous ne savons pas à quelle époque ni pour quelles raisons l'arche disparut du Temple où Salomon l'avait déposée : tomba-t-elle de vétusté ou fut-elle enlevée lors de l'un des pillages que subit le sanctuaire, sous Chéchonq, sous Ézéchias, en 597? Fut-elle brûlée en 586? D'après une légende tardive rapportée 2 Macc. 2, 1-8, elle fut cachée en 586 par Jérémie lui-même, avec le tabernacle et l'autel des parfums dans une caverne du mont Nebo dont l'emplacement doit « rester caché jusqu'à ce que Dieu ait... fait miséricorde à son peuple ». Si le v. 16 émane bien de Jérémie, l'arche ne sera plus nécessaire dans les temps nouveaux parce qu'alors Dieu fera avec son peuple une alliance nouvelle, en vertu de laquelle il écrira lui-même sa loi dans le cœur de chaque fidèle (31, 33-34). *n*. Le nom donné à Jérusalem indique l'idée qu'on attachait à l'arche au temps où a été écrit le v. 17 : tandis que, dans l'ancien Israël, on estimait que Yahvé résidait *dans* l'arche, on en était venu à penser qu'il se tenait invisible au-dessus de l'arche, qui formait son trône ou le marchepied de son trône. C'est aussi la conception de P, selon lequel le couvercle du coffre sacré en est la partie la plus sacrée (Ex. 25, 17-22; 37, 6-9; 1 Chr. 28, 11). L'idée exprimée par Jérémie (31, 33-34) est plus spiritualiste encore : Yahvé, dans les temps futurs, aura pour résidence non Jérusalem, mais le cœur des croyants. *o*. Cette expression est employée d'ordinaire par Jérémie lorsqu'il parle de son propre peuple; mais il est peu probable qu'il faille entendre : « et *ils* (les Israélites) ne persisteront pas... »

Retour d'Israël à Yahvé a.

[19] « J'avais dit :
Quelle place je vais te faire parmi les nations[b]!
Je te donnerai une terre de choix,
un patrimoine magnifique entre les plus magnifiques patrimoines des nations[c].
J'avais ajouté : Vous m'appellerez : Mon père!
Et vous ne cesserez pas de me suivre. —
[20] Mais, comme une femme trahit celui qui l'aime,
ainsi vous m'avez trahi, maison d'Israël, — oracle de Yahvé. »
[21] Écoutez! On entend sur les collines
les supplications éplorées que profèrent les enfants d'Israël,
Parce qu'ils ont suivi des voies tortueuses,
parce qu'ils ont oublié Yahvé leur Dieu.
[22] « Revenez, enfants rebelles;
je guérirai [les maux causés par] vos rébellions. —
Nous voici! Nous venons à toi,
car c'est toi, Yahvé, qui es notre Dieu.
[23] En vérité, c'est un leurre que [le culte sur] les collines,
les bruyantes cérémonies célébrées sur les montagnes[d],
En réalité, c'est en Yahvé, notre Dieu,
qu'est le salut d'Israël.
[24] L'idole infâme[e] a dévoré
les produits du travail de nos pères, depuis notre jeunesse[f],
Leur petit et leur gros bétail,
leurs fils et leurs filles.
[25] Que notre ignominie nous serve de lit
et notre opprobre de couverture[g],

Car nous avons péché, nous et nos pères, contre Yahvé notre Dieu, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et nous n'avons pas écouté la voix de Yahvé notre Dieu. —

4

[1] Si tu reviens, Israël, — oracle de Yahvé, —
[si] tu reviens à moi,
Si tu fais disparaître tes pratiques abominables
de devant moi et [que] tu ne t'égares plus,

19. « parmi les nations » *G B* (lis. *baggôyim*). H : parmi les fils. — Texte incertain. 20. « Mais, comme une femme » *G L* (lis. *'ak kibegôd*). H : En réalité, une femme. 23. « c'est — montagnes (litt. : le bruit des montagnes) » *G S L* (lis. *gebâ'ôt hâmôn*). H : pour la duperie, des montagnes [est venu] le tumulte, les montagnes. — Texte incertain.

a. Étant donnée la place qu'il occupe dans le ch. 3, le développement qui commence au v. 19 semble, au premier abord, être la suite des reproches et des appels adressés par Yahvé à l'Israël du nord (v. 12b-13) et c'est ainsi qu'on l'entend d'ordinaire. Mais on a fait observer que rien dans ce morceau ne vise spécialement Israël au sens restreint — sauf peut-être les mots « rebelles », « rébellions » au v. 22 : — « Israël » paraît désigner ici le peuple de Yahvé tout entier (v. 19) ou celui de Juda, qu'on appelait couramment « Israël » depuis la ruine du royaume du nord. Il s'ensuivrait, non pas nécessairement que les v. 6-18, où Israël est opposé à Juda, sont l'œuvre d'un amplificateur qui aurait mal compris la pensée de Jérémie (Duhm), mais que les développements 3, 6-13, d'une part, 3, 19-4, 2 de l'autre, étaient primitivement deux morceaux indépendants, le second décrivant à l'avance la repentance du peuple de Yahvé tout entier et son retour à son Dieu. *b*. La leçon hébraïque, « parmi les fils » (voy. note crit.), ne donne pas de sens satisfaisant. Jamais Israël n'est présenté comme un enfant adoptif auquel Yahvé aurait fait une place parmi les autres peuples, ses fils légitimes, ni comme une fille à laquelle il aurait assuré une part à côté des peuples étrangers, ses héritiers naturels. *c*. Litt. : *l'héritage du joyau des joyaux des nations*. On disait de même « le cantique des cantiques » pour « le plus beau des chants », « l'esclave des esclaves » pour « le moindre des esclaves ». *d*. Litt. : *Le tumulte des montagnes*. Le culte célébré sur les hauts lieux par les Israélites comme celui des Cananéens, leurs prédécesseurs, portait souvent des rites orgiastiques : danses, blessures volontaires (Os. 7, 14 [H* G]; cf. 1 Rois 18, 28), excès sexuels. *e*. Litt. : *La honte*, expression injurieuse par laquelle les Juifs remplaçaient souvent le nom abhorré de Baal. C'était ce nom qui figurait sans doute ici dans le texte primitif. *f*. Depuis le temps où *le peuple* était encore jeune. *g*. C'est-à-dire acceptons avec humilité les maux et les insultes qui sont la juste punition de nos fautes.

2 [Si] tu jures par la vie de Yahvé avec sincérité,
avec justice et droiture,
Les nations se souhaiteront mutuellement d'être bénies comme toi[a]
et de partager ta gloire[b]. »

Une réforme superficielle ne suffit pas.

3 Car ainsi parle Yahvé aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem[c] :

Défrichez-vous un champ nouveau
et ne semez pas parmi les épines[d].
4 Circoncisez-vous pour Yahvé :
enlevez le prépuce de votre cœur[e],
hommes de Juda et habitants de Jérusalem,
De peur que ma fureur n'éclate comme un feu
et qu'elle ne consume [tout] sans que personne puisse l'éteindre,
à cause de la méchanceté de vos actions.

Le jugement de Yahvé. Invasion de l'ennemi du nord[f].

L'alarme.

5 Donnez l'alarme [aux habitants de] Juda;
avertissez Jérusalem.
Sonnez du cor dans le pays;
criez à pleine voix
Et dites : « Rassemblez-vous! Et retirons-nous
dans les villes fortifiées! »
6 Dressez un étendard [pour qu'on se dirige] vers Sion!
Mettez [vos biens] à l'abri! Ne vous arrêtez pas!
Car je vais faire venir du nord un malheur,
un désastre immense.

4, 2. « comme toi » lis. *bekâ*. H : comme lui. « ta » lis. *oubekâ*. H : sa. 3. « et aux habitants de » H^* *G S* cf. v. 4 (lis. *ouleyôšebê yerouŝâlêm*). H : et à. 4. « le prépuce » H^* *G S* (lis. *ʿorlat*). H : les prépuces. 5. « Jérusalem » suppr. *we'imrou*. H aj. : et dites (d'après 5b). — L'hémistiche serait trop long. « Sonnez » H^q *G S* (lis. *tiqʿou*). H : Et sonnez.

a. Allusion à la promesse patriarcale, Gen. 12, 3 et note *c*. *b*. Nous entendons les v. 1 et 2 comme formant une seule phrase, énonçant une promesse (v. 2b) subordonnée à quatre conditions (v. 1 et 2a). D'autres coupent ces deux versets en trois phrases formées chacune d'une condition et d'une promesse; les deux premières seraient : « si tu reviens [à moi]....., tu auras le droit de revenir *auprès* de moi. Si tu fais disparaître..., tu n'erreras plus (à savoir : à l'étranger). » Mais il semble assez peu naturel de prêter au verbe « revenir » deux sens différents dans la même phrase. *c*. En dépit du « car » par lequel elle est introduite, l'exhortation à la conversion qui suit (v. 3b et 4) ne constitue pas un motif justifiant la promesse qui précède; elle n'a avec celle-ci qu'un rapport assez général, même si cette promesse était en réalité adressée à Juda désigné sous le nom d'Israël (voy. 3, 19 note *a*). Le mot « car » doit être un raccord de rédacteur. La courte exhortation des v. 3 et 4 est sans doute un morceau indépendant, développant une idée déjà esquissée 3, 4-5 et 10 et visant aussi la réforme de Josias, jugée tout à fait insuffisante par Jérémie. *d*. Il ne suffit pas de jeter de bonnes semences, c'est-à-dire de prendre de saintes résolutions et de proclamer de justes lois; il aurait fallu d'abord débarrasser le terrain des épines et des ronces qui l'encombrent, c'est-à-dire extirper des cœurs le penchant à l'idolâtrie et à l'injustice. En termes positifs, il aurait fallu défricher un champ nouveau (image empruntée à Os. 10, 12), c'est-à-dire faire de vos cœurs un terrain absolument vierge comme un champ d'où l'on vient d'arracher toutes les souches et les mauvaises herbes. *e*. « Prépuce » se dit, par extension, de tout ce qui empêche un organe d'accomplir sa fonction; les lèvres de Moïse sont incirconcises parce qu'il ne sait pas parler (Ex. 6, 12, 30); les oreilles des Judéens sont incirconcises parce qu'ils sont incapables d'écouter (6, 10). « Enlevez le prépuce de votre cœur » signifie donc : écartez tout ce qui empêche votre cœur de s'attacher à Yahvé, ce qui serait sa fonction naturelle : cette circoncision spirituelle est ce que Jérémie appelle la circoncision pour Yahvé, par opposition à la circoncision physique, que le prophète considère donc comme ne concernant pas Yahvé : il partageait sans doute le point de vue du narrateur E, qui y voyait un simple indice de civilisation, que les Israélites adoptèrent pour échapper aux railleries des Égyptiens (Jos. 5, 2, 3, 9). C'est plus tard, pendant l'exil, que les Juifs déportés, vivant au milieu de peuples ne pratiquant pas ce rite, en vinrent à le considérer comme un des traits distinctifs des fidèles de Yahvé; P y verra le signe de l'alliance entre Yahvé et son peuple (Gen. 17). *f*. Dans un passage de ce chapitre (v. 14), Jérémie exhorte encore son peuple à une repentance sincère qui pourrait le sauver, mais il est évidemment persuadé que le châtiment est d'ores et déjà inévitable : il a la vision de la catastrophe effroyable qui va s'abattre sur la nation coupable. C'est une invasion d'ennemis venus du nord, qu'il se représentait certainement, dans les premières années de sa carrière, à l'image de ces irruptions de hordes scythes qui ravageaient alors l'empire assyrien (cf. 1, 13-16 et les notes). En proie évidemment à une agitation extrême, le voyant juxtapose sans transition les appels, les exclamations, les reproches, les paroles de Yahvé et les plaintes du peuple. Cependant il suit, d'une façon générale, les péripéties successives de l'invasion ennemie, depuis les premières nouvelles alarmantes arrivant de la frontière jusqu'à la fin misérable de la capitale. Il ne paraît donc pas indispensable de supposer que ce chapitre est formé d'une série d'oracles primitivement indépendants les uns des autres.

7 Le lion est sorti de son fourré;
le destructeur des nations s'est mis en marche;
il a quitté sa demeure,
Pour réduire ta terre en désert,
pour que tes villes deviennent des ruines
où personne n'habite plus.
8 C'est pourquoi ceignez-vous de sacs;
poussez des cris de deuil et des hurlements,

car l'ardente colère de Yahvé ne s'est pas détournée de nous[a].
9 En ce jour-là, — oracle de Yahvé, —

Le cœur manquera au roi,
ainsi qu'aux ministres[b];
Les prêtres seront atterrés;
les prophètes seront stupéfaits
10 Et diront : « Ah! Seigneur Yahvé!
tu nous a donc entièrement trompés
Quand tu as dit : Vous aurez la paix. —
Et le glaive menace notre vie[c]! »

L'ennemi approche, tel un ouragan.

11 En ce temps-là on dira de ce peuple et de Jérusalem :

Un vent embrasé venu des hauteurs dénudées du désert,
[telle est] la conduite de la fille de mon peuple,
[Vent] qu'on ne peut utiliser pour vanner ni pour nettoyer le blé :
12 un vent violent s'élève du milieu d'eux contre moi[d].
Maintenant donc, je prononce à mon tour
une sentence contre eux :
13 Déjà [l'ennemi] monte comme des nuages d'orage;
ses chars sont pareils à l'ouragan,
Ses chevaux, plus légers que des aigles.
« Malheur à nous! Nous sommes perdus! »

L'invasion. Le siège des villes.

14 Purifie ton cœur du mal, Jérusalem,
afin d'être sauvée.
Jusques à quand donneras-tu asile dans ton cœur
à des pensées qui te sont funestes?
15 Écoute, en effet! De Dan on donne l'alarme;
de la montagne d'Éphraïm on annonce des désastres[e].

10. « Et diront » G^A *Ar* (lis. *we'âmerou*). H : Et je dis. « nous » lis. *hiššîtânou* et suppr. *lâʿâm hazzè wîrouŝâlayim*. Manque en H, qui aj. d'après 11 : ce peuple et Jérusalem. — Le vers serait trop long. 11. « venu des hauteurs » lis. peut-être *miššephâyim*. H : les hauteurs. — Texte incertain.

a. Comme beaucoup des auditeurs de Jérémie se l'imaginaient, surtout depuis la réforme de Josias. *b*. Le cœur passait pour le siège de l'intelligence : les chefs de la nation perdront la tête. *c*. D'après le texte massorétique, c'est Jérémie qui adresse ce reproche à Yahvé. Mais, selon Jérémie, ce sont les faux prophètes qui disent « Paix, paix! » alors que Yahvé a décidé que pour Israël il n'y aura point de paix (6, 14; 8, 11; 14, 13; 23, 17). Il est difficile de croire que Jérémie se soit identifié par avance au peuple déçu au point de s'approprier les récriminations injustifiées que celui-ci prononcera un jour, ou que, adoptant pour une fois l'explication qu'on donnait anciennement des contradictions des inspirés (cf. 1 Rois 22, 19-23; Éz. 14, 9), il ait admis que les prophètes de bonheur n'étaient pas des menteurs, mais avaient reçu de Yahvé des révélations mensongères. Il est beaucoup plus probable que les reproches du v. 10 sont, comme le veut la leçon des Septante, ceux que prononceront les faux prophètes, cruellement démentis par les événements : ils n'avoueront pas avoir menti, mais accuseront Yahvé de les avoir trompés comme les prophètes du temps d'Achab. *d*. Telle est la signification la plus conforme à la grammaire de ce v. tel qu'on le lit aujourd'hui. Mais il présente de nombreuses difficultés : le mot pour « vent », féminin d'ordinaire, est accompagné d'un adjectif au masculin; cet adjectif signifie proprement « clair », ce qui ne convient guère au sirocco, qui amène de tels tourbillons de poussière que l'atmosphère en est tout obscurcie; etc. Peut-être était-ce, dans le texte primitif, l'armée des envahisseurs que le prophète comparait au vent du désert, comme il l'assimile, au v. 13, aux nuées orageuses et à l'ouragan. Mais il faut supposer alors que le texte est gravement altéré. *e*. Dan était à la frontière nord de la Palestine; Éphraïm formait le centre de l'ancien pays d'Israël. L'ennemi approche rapidement de Juda.

16 Avertissez les habitants de ce pays[a];
portez la nouvelle jusqu'à Jérusalem!
Des assiégeants arrivent d'un pays lointain;
ils poussent leurs cris [de guerre] contre les villes de Juda.
17 Tels les gardiens d'un champ, ils environnent Jérusalem[b],
parce qu'elle s'est révoltée contre moi, — oracle de Yahvé.
18 C'est ta conduite, ce sont tes œuvres
qui t'attirent ces [malheurs].
C'est ta méchanceté qui te vaut [une si] amère [affliction],
un coup qui te frappe au cœur.

Détresse universelle.

19 « Mes entrailles! Mes entrailles! Que je souffre!
Oh! les parois de mon cœur!
Mon âme est agitée;
je ne puis me taire,
Car j'entends le son du cor,
le tumulte de la bataille.
20 On annonce désastre sur désastre;
tout le pays est dévasté.
Soudain mes tentes sont détruites,
mes pavillons [abattus] en un instant.
21 Jusques à quand me faudra-t-il voir l'étendard,
entendre le son du cor[c]? —
22 C'est que mon peuple est dépourvu de sens;
il ne me connaît pas.
Ses fils sont des enfants insensés :
ils n'ont pas de discernement.
Ils sont habiles à faire le mal,
mais ne s'entendent pas à faire le bien. »

La dévastation du pays. La fin de Jérusalem.

23 Je regarde la terre : elle est déserte, —
le ciel : la lumière en a disparu.
24 Je regarde les montagnes : je les vois trembler
et toutes les collines sont ébranlées[d].
25 Je regarde et je n'aperçois plus un être humain;
tous les oiseaux du ciel ont pris la fuite.
26 Je regarde la campagne fertile : [c'est maintenant] le désert;
toutes les villes qu'elle contenait ont été détruites
Devant Yahvé,
devant son ardente colère.

16. « Avertissez — pays (litt. : ceux qui séjournent ici) » lis. *hazhîrou laggârîm hènnâ*. H : Faites souvenir les nations : voici! — Texte très incertain. « jusqu'à » lis. *ʿad*. H : contre. G L : dans. S : à. 19. « Que je souffre ! » *Hᵏ G S L* (lis. *'âḥoulâ*). Hq : Je veux attendre. « Mon — agitée » d'après *G* (lis. *hômâ lî naphšî*). H : Mon cœur est agité. G a les deux leçons. « j'entends » lis. *šâmaʿtî* (*Hᵏ*) et suppr. *naphšî* (var. concernant la phrase précédente). Hq : tu entends, ô mon âme. 23. « déserte » *G* (suppr. *wâbôhou*). H : désert et solitude (d'après Gen. 1, 2). — Le vers serait trop long. 26. « la campagne — maintenant » lis. *hakkarmèl wehinnê*. H : et voici la campagne fertile [est devenue].

a. Le texte traditionnel porte : *Faites souvenir les nations : voici*. Leçon évidemment fort insolite. Il est, du reste, trop tard pour convoquer les nations païennes contre Jérusalem et trop tôt pour leur annoncer le désastre de Juda, qui n'est pas encore vaincu. Il devait être parlé ici de la population juive des campagnes. *b*. Le spectacle des tentes dressées par les assiégeants rappelle celui des cabanes qu'on élevait dans les champs et les vergers pour en défendre les fruits mûrissants contre les maraudeurs et les oiseaux (És. 1, 8; Cant. 1, 6; 8, 11). *c*. On regarde généralement cette plainte comme prononcée par le prophète, dont le cœur bat à se rompre au spectacle anticipé des calamités qu'il doit annoncer à Jérusalem. Il faut alors entendre par « mes tentes, mes pavillons » « les tentes et les pavillons de mon peuple ». Il paraît plus naturel de voir dans les cris de détresse des v. 19-21 ceux que l'approche de la catastrophe arrachera à la nation vaincue. *d*. Le désastre militaire prend les proportions d'un cataclysme naturel : c'est que Yahvé vient lui-même pour juger son peuple. Une antique tradition hébraïque voulait que les apparitions du Dieu du Sinaï fussent accompagnées du déchaînement d'un orage qui obscurcit le ciel et fait trembler les montagnes (cf. Jug. 5, 4-5).

27 Car ainsi parle Yahvé :
« Tout le pays deviendra une solitude,
mais je ne le détruirai pas entièrement[a].
28 C'est pourquoi la terre sera dans le deuil
et le ciel, là-haut, se vêtira de noir,
Parce que j'ai parlé et ne me repentirai pas,
parce que j'ai décidé et ne me rétracterai pas. »
29 Au bruit que font cavaliers et archers,
tout le pays prend la fuite.
On s'enfonce dans les cavernes; on se cache dans les fourrés;
on monte sur les rochers.
Toutes les villes sont abandonnées;
nul être humain n'y habite plus.
30 Et toi[b], qu'as-tu à te vêtir d'étoffes écarlates,
à te parer de joyaux d'or,
A t'agrandir les yeux avec de l'antimoine[c]?
C'est en vain que tu te fais belle :
Tes amants[d] te méprisent;
ils en veulent à ta vie.
31 Car j'entends des plaintes comme celles d'une femme en travail,
des cris d'angoisse comme on en pousse lors d'un premier enfantement :
Ce sont les cris de la fille de Sion : elle gémit,
elle étend les mains.
« Malheur à moi! Je suis [livrée] sans forces
aux [mains des] meurtriers. »

Les crimes de Juda sont impardonnables. Annonce du châtiment : une invasion ennemie, l'exil[e].

5 *Pas un juste à Jérusalem.*

1 Parcourez les rues de Jérusalem;
regardez et informez-vous;
Cherchez sur ses places;
[voyez] si vous y trouvez un homme,

28. « et ne me — décidé » *G* (intervertir : *welô' niḥamtî zammôtî*). H : que j'ai décidé et ne me repentirai pas. 29. « tout le pays » G (lis. *hâ'ârèṣ*). H : toute la ville. « dans les cavernes; on se cache » G (aj. *bammeʿârôt wayyêḥâbe'ou*). Manque en H. « Toutes les villes sont (litt. : toute ville est) » *G* (lis. *kol ʿîr*). H : Toute la ville est (mais H a ensuite « en elles »). 30. « Et toi » G (suppr. *šâdoud*). H aj. : dévasté (masc.). 31. « en travail » *G L* (lis. *keḥâlâ*). H S : malade. « cris d'angoisse » *G* (lis. *ṣewâḥâ*). H : une angoisse.

a. Cette promesse n'est pas étrangère à la pensée de Jérémie, surtout vers la fin de sa carrière; mais elle n'a aucun lien avec les menaces qui précèdent et qui suivent; elle est de plus, en excès dans le vers; c'est une addition, comme la phrase, à peu près identique, qu'on lit 5, 18; cf. 5, 10 (H). *b*. Le prophète interpelle la « fille de Sion », c'est-à-dire la population personnifiée de Jérusalem : l'attitude de la capitale différera de celle des autres villes de Juda, dont les habitants se seront enfuis. Jérusalem tentera, comme elle l'a fait si souvent, de gagner les bonnes grâces des vainqueurs, par des concessions, des flatteries et surtout par des hommages rendus à leurs dieux, au lieu de compter sur Yahvé seul. *c*. Cf. 2 Rois 9, 30 et la note; Job 42, 14. *d*. C'est-à-dire ceux dont tu essaies de te faire des amants. Il ne s'agit donc pas nécessairement des Chaldéens, en qui Jérémie reconnut « l'ennemi du nord » à partir de 605 et avec lesquels les Judéens avaient noué des relations d'amitié au temps de Merodac Baladan (2 Rois 20, 12-15). *e*. Le ch. 5 est formé d'une série de petits développements tous dictés par une même indignation contre les crimes de Juda, mais n'ayant entre eux qu'un lien assez lâche. Il est difficile de dire si c'étaient originairement les périodes successives d'un même discours (le v. 9 est répété v. 29 comme un refrain) ou si c'étaient les thèmes d'autant d'invectives prononcées à diverses occasions. On a supposé ingénieusement que le premier de ces développements (v. 1-6) provient du temps où Jérémie, persécuté par les gens d'Anatôt dont il avait aidé à abolir le haut lieu après la réforme de Josias, se rendit à Jérusalem, la ville des réformateurs, comptant y trouver une population de justes, réellement convertis, mais qu'en parcourant les rues et les marchés, il reconnut que les habitants de la capitale ne cherchaient, comme par le passé, qu'à se tromper les uns les autres, notamment par les faux serments dont l'Oriental est si prodigue. Il se rendit alors à la cour, parmi les promoteurs de la réforme, mais découvrit que c'était pour des raisons fort basses que beaucoup s'étaient rattachés au parti alors triomphant. Ce morceau serait donc un reflet d'un moment capital dans l'évolution de la pensée de Jérémie, celui où le prophète découvrit l'insuffisance de la réforme royale. Ce n'est qu'une hypothèse, mais fort plausible : ce n'est guère que lors de cette réforme qu'on a pu s'attendre à trouver chez les grands plus de connaissance des exigences de Yahvé et de sa loi que chez les petits.

[Voyez] s'il en est un qui pratique la justice,
qui cherche à être loyal,
Et je lui pardonnerai, —
oracle de Yahvé[a].

2 Même quand ils disent : « Par la vie de Yahvé[b]! »
c'est pour prêter un faux serment. —

3 Yahvé, tes yeux se plaisent-ils à regarder le mensonge,
et non la loyauté?
Tu les frappes
et ils n'en souffrent pas.
Tu les écrases : ils refusent
de se laisser instruire[c].
Ils se font un visage plus dur que le roc;
ils refusent de se convertir.

4 Alors je me suis dit : « Ce ne sont là que de petites gens !
Ils agissent en insensés,
Parce qu'ils ne connaissent pas la voie agréable à Yahvé,
les droits de leur Dieu.

5 Je vais me rendre auprès des grands
et je leur parlerai.
Car ils connaissent, eux, la voie agréable à Yahvé,
les droits de leur Dieu. »
Mais ceux-là même ont, d'un commun accord, brisé le joug,
rompu les liens[d].

6 C'est pourquoi le lion[e], sortant de la forêt, les tuera;
le loup des steppes fera parmi eux des ravages;
La panthère se tiendra aux aguets devant leurs villes;
tous ceux qui en sortent seront mis en pièces,
Car leurs infidélités sont nombreuses
et multiples leurs rébellions.

7 Comment, dès lors, pourrais-je te pardonner? Tes fils m'ont abandonné
et jurent par des dieux qui n'en sont pas.
Je les ai comblés et ils commettent des adultères;
ils assiègent les maisons de débauche.

8 Étalons bien nourris,
ils hennissent chacun après la femme de son prochain.

9 Ne punirai-je pas de pareils méfaits —
oracle de Yahvé —?
D'une nation comme celle-là,
mon âme ne se vengera-t-elle pas?

5, 1. « oracle de Yahvé » *G* (aj. *ne'oum yahwé*). Manque en H. Mais alors la phrase précédente, trop courte pour faire un vers, serait à regarder comme une addition. 2-3. « c'est — loyauté » lis. *lô' kên* au lieu de *lâkén* et, au lieu des deux mots suivants, *yiššâbé'ou* ³ *hâlaššèqèr*. H : à cause de cela ils jurent pour le mensonge. ³ Yahvé, tes yeux ne se plaisent-ils pas à regarder la loyauté? — Mais le 2e membre du v. 2 serait trop long et le premier vers du v. 3 trop court. — Texte incertain. 6. « tuera » (*G*) *S* (lis. *yakkém*). H : a tués. 7. « ils assiègent ». H* G : ils séjournent dans (*yitgôrârou*). 8. « bien nourris » H^{ketib} (lis. *mouzânim*). $H^{qeré}$: excités par le rut (?).

a. En vertu de la solidarité étroite qui unit les membres d'un même peuple, d'un même clan, d'une même ville, Yahvé, pensait-on dans l'ancien Israël, avait souvent puni tout le groupe pour la faute d'un seul de ses membres (Jos. 7; 2 Sam. 24). Mais, surtout depuis le VIIe siècle, on espérait que, par une autre application du même principe, Yahvé, ne voulant pas faire périr l'innocent avec le méchant, pardonnerait à tout le groupe à cause de la présence dans ce groupe d'une minorité de justes : le récit de l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome paraît être de peu antérieur à Jérémie (Gen. 18, 22b-33a) : cf. Éz. 22, 30. *b*. Beaucoup de Judéens, non seulement sous Manassé, mais encore au temps de la minorité de Josias (Soph. 1, 5), juraient par des dieux étrangers (cf. v. 7 et 19). *c*. Allusion à quelque calamité qui avait récemment frappé le pays, par exemple la sécheresse visée v. 24 et 25 ou le désastre de Meguiddo (609). *d*. Cf. 2, 20. *e*. Peut-être image de l'ennemi, comme 4, 7.

Refus de croire les prophètes.

10 Escaladez les murs de ma vigne[a] et ravagez-la,
détruisez-la complètement
Arrachez-en les sarments :
ils n'appartiennent pas à Yahvé.

11 Car ils m'ont été infidèles,
[les enfants de] la maison d'Israël et [ceux de] la maison de Juda, — oracle de [Yahvé[b].

12 Ils ont renié Yahvé;
ils ont dit : « [Nous ne voulons] pas [de] lui!
Et le malheur ne nous atteindra pas;
nous ne verrons ni l'épée ni la famine.

13a-b Les prophètes s'avéreront n'être que du vent :
la parole [de Dieu] n'est pas en eux. »

14a-c C'est pourquoi ainsi parle Yahvé,
Dieu des armées :
« Parce qu'ils tiennent ce langage,

13c voici comment ils vont être traités[c] :

14d-g Je vais faire, de ma parole
dans ta bouche, une flamme
Et, de ce peuple, du bois
que cette flamme consumera[d].

15 Je vais faire marcher contre vous
une nation venue d'un pays lointain,
maison d'Israël, — oracle de Yahvé, —
Une nation indestructible,
une nation antique[e],
Une nation dont tu ne connais pas la langue
et dont tu ne pourras comprendre les propos[f].

16 Son carquois[g] est pareil à un sépulcre ouvert[h];
tous sont de vaillants guerriers.

17 Elle dévorera ta moisson et ton pain;
elle dévorera tes fils et tes filles;
Elle dévorera ton menu et ton gros bétail;
elle dévorera ta vigne et ton figuier.
Elle conquerra les places fortes
dans lesquelles tu mettais ta confiance, à la pointe de l'épée[i].

R « [18]Toutefois, même en ces jours-là, — oracle de Yahvé, — je ne vous détruirai pas entièrement[j].

« [19]Lorsqu'ils demanderont : Pour quel motif Yahvé, notre Dieu, nous inflige-t-il tous ces maux? — tu leur diras : « De même

10. « détruisez-la » suppr. *'al*. H : ne la détruisez pas (d'après 4, 27; 5, 18). — Sinon il faudrait regarder cet hémistiche, demandé cependant par le rythme, comme une glose. 13. « la parole [de Dieu] » *G L* (lis. *haddâbâr*). H : [quelqu'un] qui parle (construction insolite et tardive). 14. « ils tiennent » lis. *dabberâm*. H : vous tenez. 17. « conquerra » lis. *yôriš*. H : détruira (?). 19. « Lorsqu'ils demanderont » lis. *yô'merou*. H : Lorsque vous demanderez. — Mais voy. 19b.

a. Litt. : *ses murs*. La mention de « ses sarments » montre qu'il s'agit d'une vigne, symbole classique pour figurer le peuple de Yahvé. *b*. Cet hémistiche, trop long pour le rythme, a sans doute été surchargé : « oracle de Yahvé » manque en G^A. *c*. Nous transposons cet hémistiche pour rétablir le rythme et parce que, placé après 13a-b, il ne donne pas de sens satisfaisant. *d*. La parole de l'homme de Dieu a le pouvoir d'accomplir ce qu'elle énonce, cf. 1, 10 et note *f*. *e*. Cette caractéristique, qui convient mieux aux Babyloniens, peuple de très ancienne civilisation, qu'aux Scythes, a sans doute été ajoutée par Jérémie après 605, lorsqu'il eut identifié « l'ennemi du nord » avec les Chaldéens. *f*. Ce trait s'appliquait particulièrement bien à des barbares de l'extrême nord, mais convenait aussi aux Assyro-Babyloniens, dont les Israélites ne comprenaient pas le langage en dépit de la parenté de l'accadien et de l'araméen avec l'hébreu (És. 28, 11; 33, 19; 36, 11). *g*. Les Scythes étaient célèbres à la fois comme cavaliers et comme archers. *h*. Un sépulcre qui n'a pas le temps de se refermer, ayant sans cesse à engloutir de nouveaux cadavres. Peut-être les Israélites avaient-ils aussi l'idée que d'une tombe béante émane une force qui menace d'entraîner les vivants. Même image appliquée au gosier des méchants Ps. 5, 10. *i*. Ces derniers mots marquent peut-être que les hordes scythes, incapables de faire un siège en règle, réussiront cependant à enlever les places fortes par surprise; cependant le mot *baḥèrèb*, en excès dans le vers, pourrait être une dittographie du mot précédent. *j*. Addition. Voy. 4, 27; 5, 10.

que vous m'avez abandonné et que vous avez servi dans votre pays des dieux étrangers, de même vous servirez des étrangers dans un pays qui ne sera pas le vôtre[a]. »

Il est déraisonnable de ne pas craindre Yahvé.

20 Faites cette proclamation dans la maison de Jacob
et faites-la entendre au pays de Juda :
21 « Écoutez donc ceci,
peuple insensé et sans intelligence,
Vous qui avez des yeux pour ne pas voir
et des oreilles pour ne point entendre :
22 Ne ressentirez-vous pas de crainte devant moi — oracle de Yahvé ?
Ne tremblerez-vous pas devant moi,
Qui ai donné le sable pour limite à la mer,
frontière éternelle qu'elle ne franchira pas ?
Elle a beau s'agiter : elle est impuissante;
ses flots peuvent mugir, ils ne dépasseront pas la limite[b].
23 Mais [les enfants de] ce peuple
ont un cœur indocile et rebelle :
ils se sont détournés et s'en sont allés[c].
24 Et ils ne se sont pas dit dans leur cœur :
Craignons donc Yahvé, notre Dieu,
Qui [nous] donnait la pluie de l'automne
et celle du printemps en sa saison[d],
Et par qui les semaines fixées pour la moisson[e]
nous étaient assurées.
25 Ce sont vos iniquités qui vous en ont frustrés;
ce sont vos péchés qui vous ont privés de ces biens[f]. »

Rapines et injustices de certains riches.

26 Il se trouve, en effet, dans mon peuple, des méchants
qui se tiennent aux aguets, tapis comme des oiseleurs[g] !
Ils dressent des pièges
pour y prendre des hommes[h].
27 Telle une cage pleine d'oiseaux,
leurs maisons regorgent [des fruits] de [leurs] rapines.
C'est ainsi qu'ils ont acquis grandeur et richesse,
28 qu'ils sont devenus gras [et] reluisants[i] [d'embonpoint].
. . . .[j].

22. « Elle — impuissante » suppr. *wa* et lis., avec *G S*, *yitga'aš* et *youkal*. H : Ils ont beau s'agiter : ils sont impuissants (il s'agirait des flots de la phrase suivante). 24. « la pluie de l'automne » *H[q] G S L* (lis. *yôrè*). H : la pluie et les ondées de l'automne. 26. « qui se tiennent » lis. *yâšourou*. H : il se tient. — Texte très incertain.

a. Cf. Deut. 29, 22-28. *b*. Le fait que la mer, en dépit de ses fureurs, ait été arrêtée par le Créateur devant une limite infranchissable (cf. Prov. 8, 29; Ps. 104, 6-9; Job 38, 10-11) et que cette limite soit une simple barrière de sable, était pour les Israélites une des preuves les plus éclatantes de la puissance de Dieu. Les arguments tirés du spectacle de la nature ont été développés avec prédilection par les auteurs juifs postérieurs au temps de Jérémie; aussi a-t-on souvent considéré le v. 22 ou les v. 20-22 ou même l'ensemble des v. 20-31 comme ajoutés par une autre main. Mais cette façon de raisonner se rencontre déjà chez Ésaïe (1, 3-4) et Jérémie lui-même (8, 7). Du reste, la leçon tirée de l'impuissance de la mer en révolte s'appliquait directement au cas d'un peuple rebelle. *c*. Ces mots, qui rendent le vers démesurément long et suggèrent une image toute différente de celle de la fureur des flots, ne sont sans doute pas primitifs. *d*. Cf. 3, 3; Prov. 16, 15 et la note. *e*. Les sept semaines pendant lesquelles on récoltait les diverses céréales. De là le nom de « fête des Semaines » donné à la solennité qui clôturait cette période (Ex. 34, 22; Deut. 16, 10, 16) et était appelée aussi « jour des Prémices » (Nomb. 28, 26) ou « fête de la Moisson » (Ex. 23, 16). Ces semaines étaient normalement une période de chaleur et de beau temps (1 Sam. 12, 17). *f*. La pluie avait manqué cette année-là ou une des précédentes, d'où sécheresse et menace de famine (cf. 14; Am. 4, 7-8; 1 Rois 17-18, etc.). *g*. Texte peu sûr. *h*. Le prêteur avait le droit de réduire en esclavage le débiteur insolvable. *i*. Ce verbe pourrait signifier : « ils méditent ». *j*. L'hébreu a ici quelques mots, apparemment altérés, qu'on a traduits « ils ont dépassé [les bornes ?] en fait de choses mauvaises », ou « les paroles [ou les actions] mauvaises ont surabondé », ou « ils regorgent de paroles [ou d'actions] mauvaises », ou (en lisant *debâray*) « ils ont transgressé mes paroles méchamment ».

Ils ne font pas justice à l'orphelin; et ils prospèrent[a] !
ils ne font pas droit aux pauvres.
29 Ne punirai-je pas de pareils forfaits, —
oracle de Yahvé — ?
D'une nation comme celle-là,
mon âme ne se vengera-t-elle pas ?

Mensonges des prophètes et des prêtres.

30 Un scandale affreux et révoltant
se produit dans ce pays :
31 Les prophètes font des prophéties mensongères;
les prêtres suivent leur exemple dans les instructions qu'ils donnent[b].
Et mon peuple aime qu'il en soit ainsi[c].
Mais que ferez-vous quand viendra la fin ?

Une vision de l'assaut qui va être donné à Jérusalem[d].

6

1 Fuyez, enfants de Benjamin,
hors des murs de Jérusalem[e].
Sonnez du cor à Teqoa[f];
au-dessus de Bét hak-Kèrem[g] élevez un signal[h],
Car du côté du nord le malheur [vous] guette,
un grand désastre.
2 Est-ce à une riante prairie
que ressemble la fille de Sion ?
3 Des bergers y viendront
avec leurs troupeaux.
Ils planteront leurs tentes tout autour d'elle;
chacun fera brouter sa part [de la prairie].
4 « Engagez le combat[i] contre elle. —
Levez-vous et montons à l'assaut en plein midi[j] ! —
Malheur à nous ! Le jour décline;
les ombres du soir s'allongent[k].
5 Eh bien, debout ! Montons de nuit à l'assaut
et renversons ses palais ! »

28. « Ils — justice » suppr. le 1er *dîn* ou le rattacher, avec G, à ce qui précède. H : Ils ne font pas justice, justice..... « et ils prospèrent ! » Manque en G. 31. « suivent — donnent » (litt. : instruisent sur leurs mains, c'est-à-dire en accord avec eux) » lis. *yôrou*. H : dominent (ou, selon d'autres, retirent [des profits]) en accord avec eux. **6**, 2. « Est-ce — ressemble » (*S*) (lis. *hălenāwā me'unnegā dametā*). H : Gracieuse et délicate, je détruirai. — Texte incertain.

a. On peut aussi entendre : « de façon qu'ils (les orphelins) triomphent » c'est-à-dire « qu'ils aient gain de cause ». *b*. La *tôrâ*. Cf. 2, 8 et note *a*. *c*. D'après Am. 4, 5. *d*. Ce morceau présente le style heurté, les brusques changements d'image et d'interlocuteurs qui trahissent le récit d'une vision, d'une hallucination. Tour à tour le prophète s'adresse aux Benjaminites (v. 1), aux chefs ennemis (4a); puis ceux-ci parlent à leurs troupes (4b-5); Yahvé les exhorte (6-7), puis s'adresse à Jérusalem (8). *e*. Il s'agit sans doute des Benjaminites, compatriotes de Jérémie (cf. 1, 1), qui, à son appel, se seront d'abord réfugiés dans les places fortes (4, 5-6), mais qu'il exhorte maintenant à fuir vers le sud; car l'abri que leur offrira la capitale elle-même se révélera illusoire (cf. 4, 23-31). *f*. Sans doute pour que les fuyards se rallient dans cette bourgade située à 8 km. environ au sud de Jérusalem, auj. Tekou'a, patrie d'Amos. Il y a un jeu de mots intraduisible entre le verbe « sonner » (*tâqa'*) et le nom de la ville. *g*. Site inconnu. On l'identifie souvent au « Mont des Francs » ou Djebel el Ferdès, 5 km N. E. de Tekou'a; on attendrait plutôt une localité plus méridionale. *h*. Peut-être un feu servant de signal pendant la nuit; c'est le sens ordinaire du mot (Jug. 20, 38, 40; ostraca de Tell Douweir). *i*. Litt. : *consacrez la guerre* (ou *la bataille*). C'était l'expression courante pour « engager la lutte » (cf. Joël 3, 9; Mi. 3, 5), parce que l'entrée en guerre était accompagnée de certains rites religieux ou interprétés comme tels : sacrifices (1 Sam. 10, 8; 13, 9-12), pratiques de la « sanctification » (1 Sam. 21, 2-7; 2 Sam. 11, 11), tabous divers (cf. Deut. 20, 2-9 et note *h*; 24, 5). *j*. L'heure de la sieste où il est d'usage, en Orient, de se reposer et où l'on peut espérer surprendre l'ennemi. *k*. Les assaillants, ayant laissé passer l'heure de midi, décident de tenter une attaque nocturne.

[6] Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Abattez les arbres de la contrée[a] et dressez
contre Jérusalem une levée de terre[b].
Malheur à la ville vouée tout entière au mensonge
et dans les murs de laquelle règne la violence!
7 Comme un puits fait jaillir[c] ses eaux,
ainsi elle fait jaillir[c] sa méchanceté.
On n'y entend parler que de violence et de rapines;
j'ai journellement sous les yeux maux[d] et blessures.
8 Amende-toi, Jérusalem,
de peur que mon âme ne se détache de toi
[Et] que je ne fasse de toi un lieu désert,
une terre inhabitée.

Le prophète, appelé à chercher quelques bonnes grappes en Israël, constate une dépravation universelle.

[9] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

« Grappille, grappille comme une vigne
ce qui reste d'Israël[e];
Porte de nouveau la main, tel un vendangeur,
sur les sarments. »
10 A qui m'adresserai-je?
Qui conjurerai-je d'écouter?
Ils ont l'oreille incirconcise[f] :
ils sont incapables d'attention.
La parole de Yahvé est pour eux
un objet de mépris; ils n'y prennent aucun plaisir.
11 [Aussi] suis-je rempli de la fureur de Yahvé;
je fais de vains efforts pour la contenir.
Je vais la répandre[g] sur l'enfant dans la rue
et, en même temps, sur les réunions de jeunes hommes.
Car [tous] seront enlevés, tant l'homme que la femme,
tant le vieillard que celle qui a connu de longs jours.

6. « les — contrée (litt. : ses arbres) » H q or G S L (lis. *'ēṣāh*). H k : du bois (?). « Malheur — laquelle » lis. (avec G) *hôy 'îr haššèqèr* et rattacher *koullâh* à ce qui précède). H : C'est la ville [où] le châtiment est exercé et dans laquelle, tout entière,... 7. « un puits » d'après H q (lis. *be'èr*). H k : une citerne. « fait jaillir » (2e) lis. *hèqîrâ*. H : tient fraîche. 9. « grappille » (2e) cf. 9 b (lis. *'ôlél*). H : qu'on grappille. 11. « Je — répandre » G (lis. *'èšpôk*). H : Répands[-la]. « celle » lis. peut-être *melê'at*. H : celui.

a. Litt. : *ses arbres* (de Jérusalem). On se servait du bois pour faire des palissades, des béliers et autres ouvrages de siège. Chez les Israélites, une loi du Deut. interdisait d'employer à cet effet les arbres fruitiers (20, 19-20). *b*. Cf. 2 Sam. 20, 15 et note *d*.
c. La forme verbale employée ici peut être dérivée d'une autre racine et signifier « rafraîchit », « tient fraîche » : c'est la traduction adoptée par les anciennes versions (G S L) et par beaucoup de modernes. On peut alors préférer la leçon « citerne » donnée par le *ketib* à la variante « puits » du *qeré*, laquelle convient seule à l'interprétation « fait jaillir »; car le puits se distingue de la citerne en ce qu'il est alimenté par une source, non par la pluie. Mais on ne voit guère ce que représenterait la métaphore « tenir fraîche sa méchanceté »; de plus le texte massorétique suppose un sujet féminin, comme « puits » en hébreu, tandis que « citerne » dans cette langue est masculin. *d*. Litt. : *maladie*. Mais on pouvait dire d'un blessé qu'il était « malade » (1 Rois 22, 34; 2 Rois 8, 29).
e. Le royaume de Juda. — Nous interprétons le v. 9 comme une exhortation de Yahvé, invitant Jérémie à chercher, une fois de plus, dans ce peuple quelque âme de bonne volonté à laquelle il puisse s'adresser (v. 10), de même que le vendangeur, une fois la récolte finie, passe de nouveau en revue les ceps pour voir s'il ne trouvera pas sur les sarments quelque grappe oubliée. La leçon du texte traditionnel « qu'on grappille » (voy. note critique), suggérerait qu'il s'agit plutôt d'un appel aux ennemis à détruire la nation jusqu'à son dernier reste; mais l'emploi de la 2e pers. du sing. dans le verbe précédent serait alors bien peu naturel. *f*. Voy. 4, 4 et la note. *g*. Le prophète la répand sur celui-ci ou sur celui-là par le fait qu'il *annonce* qu'elle va se déverser sur eux. Sa parole a l'efficacité d'un acte.

12[a] « Leurs maisons passeront à d'autres,
leurs champs à de [nouveaux] possesseurs.
Je vais, en effet, étendre la main
sur les habitants de ce pays, — oracle de Yahvé.
13 Car, du plus petit au plus grand,
tous sont avides de gain malhonnête
Et, depuis le prophète jusqu'au prêtre,
tous pratiquent la fraude.
14 Ils pansent la blessure de la fille de mon peuple
à la légère,
En disant : Paix, paix! —
alors qu'il n'y a point de paix[b].
15 Ils seront couverts de honte...
à cause de leur conduite abominable;
Il est vrai qu'ils ne connaissent plus la honte;
ils ne savent plus rougir.
C'est pourquoi ils tomberont au milieu de ceux qui tombent;
au temps où je les châtierai, ils seront renversés, déclare Yahvé. »

Dieu veut qu'on suive les sentiers d'autrefois, non qu'on lui apporte encens et sacrifices.

[16] Puis Yahvé dit :

« Arrêtez-vous sur votre chemin[c] et regardez;
informez-vous des sentiers d'autrefois[d];
[Voyez] quelle est la bonne route[e] et suivez-la,
afin de trouver le repos de vos âmes[f]. »
Mais ils ont répondu : « Nous ne la suivrons pas[g]. »
17 « J'ai posté auprès de vous des sentinelles[h];
soyez attentifs au son du cor. »
Mais ils ont répondu : « Nous n'y serons pas attentifs[i]. »
18 C'est pourquoi écoutez, nations. . . . .[j]
écoute, terre :
19 Je vais faire fondre sur ce peuple une calamité,
fruit de sa rébellion,
Parce qu'il n'a pas prêté attention à mes paroles
et qu'il a méprisé mes instructions[k].

12. « leurs champs — possesseurs » d'après *8, 10* (lis. *sedôtéhèm leyôreším*). H : les champs et les femmes ensemble. 14. « la fille de » *Sym S L 8, 11* (aj. *bat*). Manque en H. 15. « rougir » H* L *8, 11* (lis. *hikkâlèm*). H : injurier. 16. « votre chemin » lis. *darkekèm*. H : les chemins. 19. « de sa rébellion » G (lis. *mešoubâtâm*). H : de ses pensées.

a. Les v. 12-15 se retrouvent à peu près textuellement 8, 10-12.
b. « Paix » signifiait aussi d'une façon générale : « bonheur », « santé ». On pourrait traduire librement : ils disent : « Guérison ! guérison ! » alors qu'il n'y a point de guérison. Cette attitude était celle de la quasi unanimité des prophètes de Juda surtout depuis la réforme de Josias. *c*. On traduit d'ordinaire : « Tenez-vous sur les chemins ». Mais ce ne serait pas un moyen de savoir où ils mènent. L'image est celle d'un voyageur que l'on avertit qu'il se trompe de route. *d*. Il va de soi, pour les prophètes et les fidèles de Yahvé en général, que la manière de vivre des pères était la meilleure. Jérémie fait peut-être ici allusion spécialement au livre de *tôrâ* trouvé dans le Temple en 622 et qui, pensait-on, remettait sous les yeux du peuple les principes et les institutions du temps de Moïse.
e. Litt. : *La route du bien* (ou *du bonheur*). *f*. C'est-à-dire non pas la paix du cœur, la sérénité intérieure (Mt 11, 29), mais l'apaisement, la satisfaction de vos désirs : l'« âme » était spécialement considérée comme le siège des désirs, même de l'appétit. *g*. Jérémie ne tarda pas à juger, après la réforme de Josias, que le peuple se refusait à accomplir la rénovation morale qui, aux yeux du prophète, constituait l'exigence centrale de la loi remise au jour. *h*. Les prophètes. Même image Am. 3, 6; Es. 21, 6-12; Éz. 3, 17; 33, 1-7. *i*. Le gros du peuple, surtout depuis la réforme de 622 qui avait, pensait-on, apaisé Yahvé, refusait de prendre à cœur les avertissements des prophètes de malheur comme Jérémie ou Urie. *j*. Texte altéré. Litt. : *et connais, assemblée, ce qui est en eux* ou *contre eux*. *k*. Litt. : *ma tôrâ*. Il peut s'agir des avertissements des prophètes. Si, par ce terme, Jérémie entend la Loi écrite, le « livre de tôrâ » qui avait provoqué la réforme de Josias, on voit se manifester, dans ce passage, le désaccord foncier qui se produisit entre le prophète et la masse du peuple dans l'interprétation des exigences de ce code : le peuple n'y trouvait guère qu'une invitation à apporter des sacrifices et autres offrandes matérielles (v. 20). Jérémie n'y voit, lui, qu'un appel à marcher dans la voie du bien.

20 Pourquoi faites-vous venir pour moi l'encens de Cheba[a]
et le roseau aromatique[b] d'un pays éloigné?
Vos holocaustes ne me sont pas agréables
et vos sacrifices [de paix] ne me causent aucun plaisir. »

[21] C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :
« Je vais mettre devant [les pas de] ce peuple
des obstacles sur lesquels trébucheront
Les pères et les fils, tous ensemble;
voisins et amis y trouveront la mort. »

L'envahisseur du nord[c].

[22] Ainsi parle Yahvé :
Voici qu'un peuple arrive du pays du nord;
une grande nation se lève des extrémités de la terre.
23 Ce peuple est armé de l'arc et du javelot;
il est cruel et sans pitié.
Le bruit qu'il fait ressemble au mugissement de la mer;
il est monté sur des chevaux;
Il range ses hommes en bataille
contre toi, fille de Sion.
24 Nous avons appris ces nouvelles
et nos bras sont tombés, découragés.
L'angoisse nous a saisis,
une douleur semblable à celle d'une femme en travail.
25 Ne sortez pas dans les champs;
ne prenez pas les routes;
Car l'ennemi a le glaive en main
et la terreur règne de toutes parts.
26 O fille de mon peuple, ceins-toi du sac
et roule-toi dans la cendre[d].
Célèbre un deuil pareil à celui qu'on observe pour la mort d'un fils unique;
pousse des cris amers;
Car soudain
le dévastateur va s'abattre sur nous.

Le prophète reçoit l'ordre de mettre la nation dans le creuset[e].

27 Je t'ai placé au milieu de mon peuple comme un essayeur de métaux,
pour que tu en apprécies et en éprouves la valeur.
28a Tous sont des rebelles, des calomniateurs;
28c tous des dépravés.

20. « faites-vous venir » *G S L* (lis. *tâbî'ou*). H : vient-il. 23. « Il — bataille » lis. *ya'ărôk 'îš*. H : Il est rangé en bataille, comme un [seul ?] homme. 27. « métaux » suppr. *mibṣâr*. H aj. un mot qui signifierait « une place forte » (cf. 1, 18), mais que nous proposons de lire *mibbèṣer* « du lingot » et de transférer au v. 29. « la valeur » lis. *'èrkâm*. H : la voie (la conduite). 28. « des rebelles » *G* (suppr. *sârê*, qui peut être une dittogr. du mot suivant). H : des apostats de rebelles (ou : des chefs de rebelles ?). « calomniateurs ». H aj. : du cuivre et du fer (mots que nous proposons de transférer après « plomb » v. 29).

a. *Cheba* ou *Saba*, région de l'Arabie méridionale, la principale contrée d'où les Israélites, comme les Grecs et les Romains, recevaient l'encens, sorte de gomme tirée de l'arbuste appelé *boswellia*, spécialement de l'espèce nommée *b. sacra*. Ce texte est le plus ancien de la littérature hébraïque où il soit parlé de cette substance aromatique; ce qui ne veut pas dire nécessairement que les offrandes de parfums fussent inconnues des Israélites avant le VIIe siècle. Les brûle-parfums étaient depuis longtemps en usage dans les sanctuaires assyro-babyloniens et cananéens. *b*. Cf. Ex. 30, 23. Importé par les Arabes d'après Éz. 27, 19. *c*. Cf. 4, 5-8, 11-14, 15-18; 5, 15-19; 6, 1-7. On voit clairement ici que les envahisseurs avec lesquels Jérémie identifiait primitivement cet ennemi du nord étaient les Scythes : car il s'agit d'un peuple de cavaliers dont l'arc est l'arme principale (v. 23). Les armées assyro-babyloniennes et égyptiennes avaient des corps de cavaliers et même de cavaliers archers, mais étaient formées surtout de fantassins. *d*. Sur ce geste de deuil, voy. Éz. 27, 30 et la note. Cf. 25, 34; Mi. 1, 10. *e*. L'idée rappelle celle de 5, 1 (pas un juste à Jérusalem) et surtout celle de 6, 9-10 : le prophète essaie, par ses appels réitérés, de découvrir dans son peuple quelques justes qui consentent à se détacher de la masse et puissent être sauvés ou même peut-être assurer le salut de la cité (5, 1); malgré tous ses efforts, il ne trouve qu'un mélange inutilisable. L'image du creuset se retrouve 9, 7 [H : 6]; És. 1, 22, 25; 48, 10; Éz. 22, 17-22; Mal. 3, 2-3.

29a-b Le soufflet a beau souffler[a],
pour que le feu fasse disparaître le plomb,
28b le cuivre et le fer[b];
29c-d C'est en vain qu'on fait fondre et fondre encore [le métal] :
les scories[c] ne se détachent pas du lingot[d].
30 Appelez ce peuple « argent de rebut »,
car Yahvé le met au rebut.

II — CENSURES ET MENACES PRONONCÉES AU DÉBUT DU RÈGNE DE YEHOYAQÎM (7-10)

Jérémie annonce la destruction du Temple[e].

7 [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé : [2]« Tiens-toi à la porte de la maison de Yahvé[f] et là, proclame cette parole. Dis : Écoutez la parole de Yahvé, vous tous, gens de Juda, qui entrez par ces portes pour vous prosterner devant Yahvé[g]. [3]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Réformez votre conduite et votre manière d'agir et je vous laisserai habiter en ce lieu. [4]Ne mettez pas votre confiance dans des formules mensongères, en disant : Le sanctuaire de Yahvé! Le sanctuaire de Yahvé! C'est ici le sanctuaire de Yahvé! — [5]Si vous réformez à fond votre conduite et votre manière d'agir, si vous rendez réellement justice à chacun, [6]n'opprimant ni l'étranger en résidence chez vous, ni l'orphelin, ni la veuve, si vous ne répandez pas de sang innocent dans ce lieu, si vous ne courez pas après d'autres dieux pour votre malheur, [7]je vous laisserai habiter en ce lieu, sur cette terre que j'ai donnée à vos pères, d'âge en âge.

« [8]Or, voici que vous mettez votre confiance dans des formules mensongères qui ne peuvent vous être d'aucune utilité. [9]Eh quoi! vous dérobez, vous tuez, vous commettez des adultères, vous prononcez de faux serments, vous faites monter en fumée [des offrandes] à Baal, vous courez après d'autres dieux que vous ne connaissiez pas; [10]et puis vous venez vous présenter devant moi dans cette maison qu'on appelle de mon nom[h] et vous dites : Nous sommes saufs[i]! — et cela pour recommencer ensuite à commettre tous ces forfaits abominables! [11]Est-elle donc à vos yeux une caverne de brigands, cette maison qu'on appelle de mon nom[j]?

29. « le feu — disparaître (litt. : par le feu disparaisse [au féminin car « plomb » est fém. en hébr.]) » lis. *tittôm*. H q : par le feu disparaisse (masc.). 7, 1-2. « Voici — Dis ». Manque en G VL. 2. « qui entrez — Yahvé ». Manque en G VL. 3. « je vous — habiter ». Aq L : j'habiterai avec vous. 6. « si vous ne répandez pas » *G S L* (lis. *lô'* au lieu de *'al*). H : Ne répandez pas. 7. « je — habiter ». H* L : j'habiterai avec vous. 8. « Or » *G S* (lis. *wehinné*). Manque en H.

a. D'autres entendent : est brûlé. *b*. Mots insérés ailleurs dans l'hébreu; ils ont été ajoutés peut-être d'après Éz. 22, 18, 20, où l'alliage impur comprend, outre l'argent, du cuivre, du fer, du plomb et de l'étain. *c*. Litt. : *les mauvais*, c'est-à-dire les mauvais éléments. On peut entendre aussi : les méchants. *d*. Dans le texte traditionnel, ce mot se trouve, sous une forme signifiant « forteresse », au v. 27, où l'on n'a pas réussi à lui trouver un sens satisfaisant. Nous proposons de le lire avec d'autres voyelles et d'y voir une glose destinée au v. 29 (voy. note crit.). *e*. Un bref résumé de cet oracle se lit au ch. 26 (v. 2-6), dans un récit biographique qui nous apprend dans quelles circonstances cette menace fut prononcée et relate le péril de mort que courut à cette occasion le prophète (voy. le ch. 26 et les notes). Le récit biographique du ch. 26 doit être de Baruch. On pourrait donc être tenté de penser que nous avons ici, au ch. 7, le texte complet et primitif de l'oracle dicté par Jérémie lui-même. Ce n'est pas probable : car au ch. 7 aussi il est parlé du prophète à la 3e personne; de plus dans la rédaction du discours qu'on y lit abondent les formules toutes faites et les expressions incolores qu'affectionnait Baruch. Le plus probable est que certains des discours de Jérémie ont été rédigés librement par son secrétaire d'après les indications orales du prophète. — Le discours prononcé dans le Temple au début du règne de Yehoyaqîm (ch. 26) ne comprenait sûrement que les v. 1-15 du ch. 7. Les développements qui suivent (v. 16-20, v. 21-28 et 7, 29-8, 3) traitent de sujets analogues — inutilité du Temple et de ses rites si l'obéissance fait défaut, — mais devaient être originairement des morceaux indépendants; en tout cas l'un d'eux (7, 16-20) a la forme d'une recommandation faite personnellement à Jérémie, non d'un discours adressé au peuple. *f*. L'une des trois portes conduisant de la « grande cour » qui entourait à la fois le Temple et le palais royal à la « cour du Temple » (cf. 26, 2) ou « parvis intérieur ». *g*. Avant l'exil la cour du Temple était accessible aux laïques; c'est seulement après le retour de la déportation que les prêtres seuls furent admis à y pénétrer, conformément au principe posé par Ézéchiel. *h*. Qui porte le nom de « maison de Yahvé ». Selon d'autres : « sur laquelle mon nom a été invoqué » lors de la cérémonie d'inauguration. En tout cas, par le fait qu'il est en rapport avec le nom de Yahvé, ce sanctuaire a une relation intime avec la personne même de Dieu. *i*. Allusion peut-être au sentiment de soulagement que les Judéens éprouvèrent lorsque, au lendemain du désastre de Meguiddo, ils apprirent que le pharaon Néco, au lieu d'annexer le pays et peut-être de détruire Jérusalem et le Temple, se contentait de donner à Juda un nouveau roi, pris parmi les fils de Josias, et d'imposer aux vaincus une contribution de guerre. Les gens de Juda ont pu attribuer cette délivrance relative à la volonté de Yahvé de ne pas laisser violer son Temple. *j*. Le Temple était, en effet, pour les Juifs dévôts et criminels ce qu'est pour le brigand sa caverne : une retraite où il se sent en sûreté malgré ses forfaits.

« [Mais] j'y vois, moi aussi, oracle de Yahvé[a]! 12 Allez, en effet, au lieu saint que je possédais à Silo et où j'avais fait résider mon nom dans les premiers temps[b]; et voyez comment je l'ai traité[c] en raison de la méchanceté d'Israël, mon peuple[d]. 13 Et maintenant, puisque vous avez commis tous ces forfaits, — oracle de Yahvé, — puisque je vous ai avertis, avertis sans me lasser, et que vous n'avez pas écouté, puisque je vous ai appelés et que vous n'avez pas répondu, 14 je vais traiter la maison appelée de mon nom dans laquelle vous mettez votre confiance et le lieu [saint] que j'avais donné à vous et à vos pères, de la même manière que j'ai traité Silo 15 et je vous rejetterai loin de ma présence, comme j'ai rejeté vos frères, la race entière d'Éphraïm.

Inutile d'intercéder. Le culte de la Reine du ciel.

« 16 Et toi, n'intercède pas en faveur de ce peuple; ne prononce pour lui ni supplication ni prière et n'insiste pas auprès de moi : je ne t'écouterais pas. 17 Ne vois-tu pas ce qu'on fait dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem ? 18 Les enfants ramassent du bois; les pères allument le feu, et les femmes pétrissent de la pâte pour en faire des gâteaux destinés à la Reine du ciel[e] et l'on verse des libations[f] en l'honneur d'autres divinités, afin de m'affliger. 19 [Mais] est-ce bien à moi qu'ils causent de l'affliction ? N'est-ce pas à eux-mêmes, pour leur propre confusion ? 20 C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Ma colère, ma fureur va se déverser sur ce lieu-ci, sur les gens et sur les bêtes, sur les arbres des champs et sur les fruits du sol[g]; elle flambera et ne s'éteindra jamais. »

Yahvé n'a jamais demandé les sacrifices, mais l'obéissance.

21 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices [de paix] et mangez-en la chair[h]! 22 Car je n'ai pas parlé à vos pères et je ne leur ai pas donné d'ordre, le jour où je les ai fait sortir du pays d'Égypte, au sujet de l'holocauste ou du sacrifice[i]. 23 Mais voici l'ordre que je leur ai donné : Écoutez ma voix et je serai votre Dieu et vous serez mon peuple; suivez toujours la voie que je vous prescrirai[j], afin que vous soyez heureux. — 24 Mais ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; ils ont marché dans [la voie

15. « vos frères » *G* (suppr. le 1er *kol*). H : tous vos frères. — Mais Yahvé n'a rejeté ni Édom, ni Moab, ni Ammon, ni les Ismaélites. 18. « à la Reine du ciel » *Aq Sym Theod L* (*G* dans 44, 17-19) (lis. *lemalkat*). H : à l'ouvrage des cieux (c'est-à-dire aux astres). G : à l'armée des cieux. 20. « sur ce lieu » *G S L* (lis. *'al*). H : vers ce lieu. 24. « marché » *G VL* (suppr. *bemô'êṣôt*). H aj. : dans les desseins (d'après Ps. 81, 13 ?).

a. On entend d'ordinaire : « moi aussi, je vois [les choses ainsi] »; c'est-à-dire : je considère ma maison comme une caverne [pleine] de brigands. Mais alors on ne s'expliquerait guère que la phrase suivante soit liée à celle-ci par « en effet ». *b*. Jérémie semble avoir considéré déjà le haut lieu de Silo comme ayant été avant celui de Jérusalem le seul sanctuaire légitime d'Israël parce qu'il possédait l'arche. Ce sera le point de vue de P et du Chroniqueur. *c*. On devait *voir* encore à Silo, au temps de Jérémie, les ruines du lieu saint : il comportait, en effet, non un simple sanctuaire portatif (comme la tente du Rendez-vous de P), mais un édifice avec salles, portes et montants (1 Sam. 1, 9, 18; 3, 2, 15; 4, 18). Il avait été détruit soit par les Assyriens lors de l'exil des Israélites du nord en 722 (cf. v. 15), soit peut-être plutôt par les Philistins après qu'ils se furent emparés de l'arche (1 Sam. 4); cela expliquerait que les prêtres de Silo se soient transportés à Nob. L'exemple de la destruction du temple de Silo s'imposait d'autant plus naturellement à la pensée de Jérémie que ce sanctuaire était celui qu'avaient desservi ses ancêtres, Éli et Abiatar (cf. 1, 1, et note *c*). *d*. L'abandon par Yahvé du haut lieu de Silo est de même mis en relation avec les infidélités d'Éphraïm au psaume 78 (v. 56-72). Jérémie suit peut-être une tradition différente de celle qui est rapportée 1 Sam. 1-4. *e*. Probablement Ishtar, déesse babylonienne de la planète Vénus, qui était qualifiée de « reine » ou « dame des cieux » et à qui l'on offrait des gâteaux appelés *kamânou* (le même mot que l'hébreu *kawwân*). Le culte de la Reine du ciel, célébré autrefois par « les rois et les magistrats de Juda » (44, 17) — au temps de Manassé, d'Amon et des tuteurs de Josias, — puis interrompu (44, 18) — sous Josias, le roi réformateur, — était de nouveau en pleine vogue parmi les femmes juives réfugiées en Égypte après 586 (44, 17-19). Il est probable qu'il reprit vie en Juda dès le temps des fils de Josias (cf. Éz. 8, 14) et que c'est sous Yehoyaqîm que Jérémie reçut la présente révélation (v. 16-20). Les Phéniciens, aussi, offraient des gâteaux (*ḥallat*) à « la reine » (Comptes de Citium, *C I S*, 86 A, 1. 9), peut-être une déesse cananéenne. *f*. On en offrait à la Reine du ciel (44, 19). *g*. Cf. 6, 11. *h*. On peut entendre : « *Entassez* (de *sâphâ*) holocaustes sur sacrifices et mangez de la viande ». C'est-à-dire : ce sera, du moins, pour vous une occasion de manger de la viande; cette dernière expression était la locution consacrée pour désigner un festin profane, par opposition aux repas sacrés qui accompagnaient les « sacrifices de paix « (cf. Deut. 12, 15, 20; Os. 8, 13; Nomb. 11, 18). Toutefois les holocaustes ne comportaient pas de ces repas. Il vaut donc mieux comprendre, semble-t-il : *Ajoutez* (de *yâsaph*) les victimes que vous songeriez à m'offrir en holocauste à celles de vos sacrifices de paix et mangez-en la chair; sous-entendu : cela servira du moins à vous nourrir; car, pour moi, je n'en veux pas. *i*. On ne voit pas comment Jérémie aurait pu s'exprimer de la sorte s'il avait existé de son temps une ample législation rituelle, comme celle de P, prescrivant holocaustes et sacrifices de paix et édictant la manière de célébrer chacune de ces sortes d'offrandes (Lév. 1; 3). Il ne faudrait, du reste, pas conclure de ces paroles que la loi mosaïque telle qu'il la connaissait ne renfermât aucune allusion aux sacrifices, mais qu'elle en subordonnait expressément la célébration à l'obligation d'aimer Yahvé et de lui obéir, comme c'est le cas pour le Deutéronome. *j*. A savoir par la *tôrâ* orale des prêtres et les oracles des prophètes.

que leur suggérait] l'endurcissement de leur cœur mauvais; ils m'ont tourné le dos, au lieu de me présenter leur visage. 25 Depuis le jour où vos pères sont sortis du pays d'Égypte jusqu'aujourd'hui, je vous ai envoyé tous mes serviteurs, les prophètes, je les ai envoyés jour après jour sans me lasser. 26 Mais on ne m'a pas écouté; on n'a pas prêté l'oreille; [tous] ont raidi leur cou; ils ont agi plus mal que leurs pères. 27 Tu leur rapporteras toutes ces paroles; mais ils ne t'écouteront pas. Tu les appelleras; mais ils ne te répondront pas. 28 Alors tu leur diras : La voilà, la nation qui n'écoute pas la voix de Yahvé, son Dieu, et n'accepte pas les avertissements. La loyauté n'est plus; elle a été bannie de leur bouche. »

Contre les sacrifices d'enfants et le culte de l'armée des cieux.

29 Rase ta chevelure et jette-la[a];
sur les hauteurs[b] entonne un chant de deuil[c].
Car Yahvé a rejeté, il a abandonné
la génération objet de sa fureur.

30 Les enfants de Juda, en effet, ont fait ce qui me déplaît, — oracle de Yahvé —; ils ont mis leurs idoles abominables dans la maison appelée de mon nom, pour la souiller. 31 Ils ont bâti le haut lieu du Tophet, qui est dans la vallée du Fils de Hinnom[d], pour y brûler leurs fils et leurs filles, ce que je n'ai pas prescrit et ce qui ne m'était jamais venu à l'esprit[e]. 32 C'est pourquoi les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où l'on ne parlera plus du Tophet ni[f] de la vallée du Fils de Hinnom, mais de la vallée du Carnage. On enterrera à Tophet faute de place[g] et 33 les cadavres de ce peuple serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, et personne ne les chassera. 34 Je mettrai fin, dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, aux cris de joie et aux clameurs d'allégresse, au chant de l'époux et à celui de l'épousée[h], car le pays deviendra un désert.

8 1 En ce temps-là, — oracle de Yahvé, — on retirera de leurs tombeaux les ossements des rois de Juda et les ossements des ministres de ce pays, ceux des prêtres, ceux des prophètes et ceux des habitants de Jérusalem; 2 on les exposera devant le soleil, devant la lune et devant toute l'armée des cieux, qu'ils ont aimés, qu'ils ont adorés, suivis et consultés, devant lesquels ils se sont prosternés[i]. Ils ne seront plus recueillis ni ensevelis; ils resteront comme du fumier

25. « vos pères ». G S L : leurs pères. « vous ». G* S : leur. 31. « le haut lieu » *G T* (lis. *bâmat*). H : les hauts lieux.

a. Les verbes en hébreu sont au féminin : l'appel est adressé à la nation personnifiée. Dans le deuil, on se faisait une tonsure (on se coupait une mèche) ou l'on se rasait même toute la tête, puis on jetait les cheveux ainsi coupés, primitivement dans la tombe (cf. Lév. 19, 27 et note *j*) : c'était une façon de se donner au défunt. *b*. Cf. Jug. 11, 37-40. *c*. Une *qînâ* ou poème funèbre (cf. 2 Sam. 1, 17 note *a*). *d*. On explique souvent ces noms, le premier par « objet de mépris » (de *touph*, cracher), le second par « vallée du gémissement » (à cause des plaintes des enfants brûlés). Mais, si telle avait été l'étymologie de ces appellations, le prophète n'aurait pas eu besoin de les changer pour leur donner un sens sinistre (v. 32); de plus un lieu sacré aurait-il été appelé « objet de mépris »? En réalité Tophet (G : Taphet) paraît avoir signifié « foyer », « lieu d'incinération » (Ės. 30, 33; Jér. 19, 12-13). La vallée du Fils de Hinnom se trouvait au sud de Jérusalem. *e*. Ce passage est un de ceux qui montrent que les Jérusalémites, en sacrifiant leurs enfants, entendaient les offrir à Yahvé et obéir à un de ses commandements (cf. Michée 6, 7; Gen. 22; Jug. 11, 30-40; Éz. 20, 25-26). A en juger par l'insistance de Jérémie et d'Ézéchiel, ces rites abominables doivent avoir repris vie, — non pas officiellement sans doute — sous les successeurs de Josias. *f*. Comme il n'est question d'un nouveau nom que pour la vallée de Ben Hinnom, il est probable que la mention du Tophet en cet endroit n'est pas primitive. *g*. Ce lieu saint se trouvera ainsi profané. Cette prédiction semble être une addition tirée d'un autre contexte : Jérémie annonce, aussitôt après, que les Jérusalémites ne seront pas enterrés (v. 33 cf. 8, 1-2). *h*. Allusion aux réjouissances accompagnant les mariages et où certains chants sont traditionnellement exécutés, encore aujourd'hui en Syrie, les uns par le jeune marié, d'autres par l'épousée. Le Cantique des Cantiques paraît nous avoir conservé plusieurs de ces chants de noces. *i*. On était persuadé que les défunts dont le corps n'avait pas été enseveli ou avait été tiré de sa tombe étaient traités dans le Cheôl en parias, en « incirconcis » (Éz. 28, 8-10; 31, 18; 32, 17-32; Ės. 14, 18-20). Être exposés au grand jour était pour eux, pensait-on, un sort particulièrement affreux : les morts, comme les esprits en général, redoutent la lumière du soleil; aussi les esprits ont-ils hâte de disparaître avant l'aurore (Gen. 19, 19-23; 32, 26). « Je détruisis les tombeaux de leurs rois, dit Assourbanipal à propos d'ennemis vaincus,... je les dévastai, *je leur fis voir la lumière du soleil.* »

à la surface du sol. [3]La mort sera préférable à la vie pour tous les survivants, pour ceux qui survivront de cette race impie dans tous les lieux où je les aurai dispersés, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

Il est absurde de refuser de se convertir. Le peuple fait ce que ne font pas les bêtes et il s'imagine être sage.

4 Tu leur diras : Ainsi parle Yahvé :
Lorsqu'on tombe, ne se relève-t-on pas?
Lorsqu'on s'écarte [du chemin], n'y revient-on pas[a]?
5 Pourquoi ce peuple s'égare-t-il
en un égarement perpétuel?
[Pourquoi] persiste-t-il dans la mauvaise foi,
[pourquoi] refuse-t-il de se convertir?
6 J'ai écouté attentivement :
ils ne parlent pas avec droiture.
Aucun d'eux ne se repent de sa méchanceté
et ne dit : Qu'ai-je fait? —
Tous reprennent leur course
comme un cheval chargeant dans une bataille.
7 La cigogne, elle-même, dans le ciel,
sait reconnaître sa saison.
La tourterelle et l'hirondelle[b]
observent le temps de leur migration.
Mais mon peuple ne connaît pas
ce que Yahvé a le droit d'exiger[c].
8 Comment pouvez-vous dire : « Nous sommes des sages;
nous possédons la loi de Yahvé[d] »?
En réalité, cette loi a été transformée en mensonge
par le burin mensonger des scribes[e].
9 Les sages seront couverts de honte;
ils seront brisés, pris au piège.
Ils ont méprisé la parole de Yahvé ;
de quelle valeur peut être leur sagesse?
10[f] C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à d'autres,
leurs champs à de [nouveaux] possesseurs.
Car, du plus petit au plus grand,
tous sont avides de gain malhonnête;
Depuis le prophète jusqu'au prêtre,
tous pratiquent la fraude.

8, 3. « lieux » *G S* (suppr. *hannis'ârîm*). H aj. : restants. 4. « on s'écarte... revient-on » *S* (lis. 2 fois *yâsoubou*). H : il s'écarte... revient-il. 5. « ce peuple s'égare-t-il » lis. *šôbêb* et suppr., avec *G*, *yeroušâlêm*. H : ce peuple, Jérusalem, s'égare-t-elle. 6. « Tous reprennent » *S* (lis. *koullâm šâbîm*). H : Tout entier il reprend. 7. « sa saison » *G S L* (lis. *mô'ădâh*). H : ses saisons. « l'hirondelle » *G* (lis. *sous 'âgour*, cf. *És. 38, 14*). H : l'hirondelle et la grue (?). 8. « cette — par (litt. : il l'a transformée en mensonge) » lis. *'âsâh*. H : c'est pour le mensonge qu'a agi... 10. « grand ». Theod S 6, 13 aj. : d'entre eux. « Depuis ». 6, 13 : Et depuis.

a. C'est le même verbe hébreu que nous traduisons une fois par « s'écarte », et l'autre fois par « revient ». Il s'agit du voyageur qui s'aperçoit qu'il s'est trompé de route. *b*. Au lieu de « l'hirondelle » on traduit souvent « l'hirondelle et la grue ». Mais le mot « et » ne figure ni dans És. 38, 14 (voy. note *d*) ni ici dans G et L. Il est probable que le mot qu'on rend par « grue » est un qualificatif qu'on ajoutait au mot *sous* quand celui-ci désignait l'hirondelle et non le cheval. *c*. Litt. : *le droit de Yahvé*. Il est caractéristique pour la piété des prophètes qu'ils ressentent l'obligation d'obéir à Dieu avec la force élémentaire d'un instinct (cf. És. 1, 3). *d*. Il s'agit évidemment du livre de loi trouvé sous Josias, du Deutéronome. Dans l'introduction à ce code il est dit des lois qu'il renferme : « Gardez-les et observez-les, car c'est ainsi que vous serez sages et intelligents aux yeux des peuples » (Deut. 4, 6). *e*. Jérémie paraît accuser ici certains des commentateurs qui prétendaient recommander et expliquer la Loi (cf. 11, 1-6, 18-23 et *Introd*. au tome I, p. XXVI) d'en avoir faussé le sens véritable; il leur reprochait sans doute de mettre l'accent principal sur les exigences de Yahvé relatives au culte et de déprécier la parole vivante des prophètes (v. 9b) en présentant la loi écrite comme l'expression totale des volontés de Dieu. D'autres exégètes, s'en tenant à la leçon du texte massorétique (voy. note crit.), traduisent : « C'est pour le mensonge que s'est mis à l'œuvre le burin mensonger des scribes » et en concluent que Jérémie soupçonne la loi elle-même d'être un faux fabriqué par des scribes. *f*. Les v. 10-12 sont la reproduction à peu près textuelle de 6, 12-15.

11 Ils pansent la blessure de la fille de mon peuple
à la légère
En disant : « Paix, paix! »
alors qu'il n'y a point de paix.
12 Ils seront couverts de honte....
à cause de leur conduite abominable.
Il est vrai qu'ils ne connaissent plus la honte;
ils ne savent plus rougir.
C'est pourquoi ils tomberont au milieu de ceux qui tombent;
au temps du châtiment, ils seront renversés, déclare Yahvé.
13 Quand j'ai voulu rassembler leur récolte, — oracle de Yahvé. —
il n'y avait pas de raisin à la vigne,
Pas de figues sur le figuier
et le feuillage était flétri.
Je les traiterai selon les fruits qu'ils donnent[a].

Tableau de la fuite éperdue des habitants devant l'ennemi du nord.

[14]Pourquoi nous attarder? Rassemblez-vous, retirons-nous dans les places fortes[b] et là nous périrons; car Yahvé, notre Dieu, a décidé de nous faire périr : il nous a fait boire des eaux empoisonnées, parce que nous avons péché contre Yahvé.

15 Nous espérions le bonheur[c] — mais rien d'heureux [ne nous arrive],
une ère de restauration — et voici la terreur!
16 De Dan[d] on entend
s'ébrouer les chevaux de l'envahisseur;
Au bruit du hennissement de ses coursiers
toute la terre tremble.
Il vient; il dévore le pays et ce qu'il renferme,
la ville et ceux qui l'habitent. —
17 Je vais, en effet, envoyer contre vous
des serpents et des aspics
Contre lesquels il n'existe point de charme,
et ils vous mordront, — oracle de Yahvé.

Plainte du prophète sur la ruine de son peuple[e]!

18 Ma douleur est sans remède;
mon cœur souffre au-dedans de moi.
19 La voix plaintive de la fille de mon peuple
[parvient jusqu'à moi] d'un pays lointain :
« Yahvé n'est-il plus dans Sion?
Son Roi n'y réside-t-il plus? —
Pourquoi m'ont-ils irrité par leurs statues
et par les vaines divinités de l'étranger? —

11. « la fille de ». Manque en 6, 14 (H). 12. « rougir ». 6, 15 (H) : injurier. « du (litt. de leur) châtiment ». 6, 15 : où je les châtierai. 13. « Quand — récolte » lis. *'ôséph 'âsiphâm*. H : En récoltant, je vais les exterminer (?) « Je les — donnent » lis. *we'ettên lâhèm ka'ăbourâm*. H : Et je leur donnai, ils passeront (d'où l'on tire : et je leur donnai des choses qui leur échapperont [?] ou des gens qui les envahiront [?]). — Texte très incertain. 18. « Ma — remède » lis. (d'après *G*) *mibbelî gêhâ* et (avec *Aq Symm*) *'âlay*. H : O mon rassérènement après la douleur ! (?). 19. « et par » *G S L* (lis. *oubehablê*). H : par. — Mais la vénération des images et l'adoration des faux dieux étaient deux péchés différents et qu'anciennement on distinguait nettement (ainsi dans le 1er et le 2e commandement du décalogue).

a. La teneur et la signification de cet hémistiche, en excès dans le vers, sont très incertaines. *b*. Cf. 4, 5. *c*. Ce fut le cas notamment à la suite de la réforme de Josias. *d*. Cf. 4, 15 et note *e*. *e*. C'est, semble-t-il, sous Sédécias (597-586) que ce cri d'angoisse de Jérémie s'expliquerait le plus naturellement : une partie au moins de la population a déjà été déportée dans un pays lointain (v. 19); il y a des tués (9, 1 [H : 8, 23]), il y a donc eu guerre; d'autre part, Yahvé possède encore sa résidence, son temple, à Sion (19); le culte des images et des dieux étrangers refleurit (19b, cf. Éz. 8) et cependant on attend de saison en saison la délivrance (20, cf. 28; 29).

20 Le temps de la moisson est passé; celui de la récolte des fruits[a] est révolu
et nous ne sommes pas sauvés! »
21 Par la meurtrissure de la fille de mon peuple, je suis meurtri;
je suis vêtu de deuil[b]; la désolation s'est emparée de moi.
22 N'existe-t-il donc plus de baume[c] en Galaad?
N'y a-t-il plus[d] de médecin?
Pourquoi ne voit-on pas se cicatriser
la plaie de la fille de mon peuple?

9

1 Oh! si ma tête était [un réservoir d']eau
et mon œil une fontaine de larmes[e]!
Je pleurerais jour et nuit
les morts de la fille de mon peuple[f].

Oh! si je pouvais fuir au désert[g]!

2 Oh! si j'avais dans le désert
un de ces abris où font halte les voyageurs[h]!
Je quitterais mon peuple
et je m'en irais bien loin de lui.
Car il est tout entier composé d'adultères;
c'est une bande de traîtres.
3 Ils tendent leur langue
comme un arc perfide.
C'est la perfidie, et non la loyauté,
qui prévaut dans le pays.
Car ils vont de crime en crime
et ils ne me connaissent pas —
oracle de Yahvé. —
4 Que chacun de vous se garde de son voisin
et ne vous fiez pas [même] à un frère;
Car tout frère s'applique à supplanter[i]
et tout voisin est un calomniateur.
5 Chacun se joue de son prochain;
ils ne disent pas la vérité.
Ils exercent leur langue au mensonge;
ils commettent le mal; ils ne réussissent pas à s'en détacher.
6 Violence sur violence! Tromperie sur tromperie!
Ils refusent de me connaître —
oracle de Yahvé —.

9, 1. « mon œil ». G S L : mes yeux. 2. « si — un (litt. : qui me donnera..... un) » G (lis. *yittên lî*). H : qui me placera..... dans un). 3. « Ils — prévaut » lis., avec G, *wayyidrekou èt lesônâm keqèshèt*, puis *meshaqqêr* (omis par haplographie devant *shèqèr*), enfin (avec G) *welô' 'èmounâ*. H : Ils laissent la perfidie tendre leur langue, leur arc; et ce n'est pas par la loyauté qu'ils prévalent. 4. « un frère » d'après G (suppr. *kol*) H : tout frère. 5-6. « ils commettent — sur tromperie! » d'après G (lis. *hè'èwou nil'ou* [6] *shoub tôk betôk mirmâ bemirmâ*). H : ils se fatiguent de (on suppose qu'ici cela signifie : ils se fatiguent à) faire le mal. [6] Ton habitation est au sein de la tromperie; par tromperie...

a. On peut traduire aussi : « l'été ». L'été était bien distinct du temps de la moisson; celle-ci, en Palestine, se fait entre Pâque et Pentecôte (mars-mai). L'idée est donc : les saisons se succèdent, le temps passe. La locution était peut-être proverbiale. *b*. Ce verbe, qui surcharge le vers, paraît être une glose expliquant le précédent, qui ne se rencontre qu'ici à cette voix. G et S ne lisaient qu'un seul verbe, le deuxième il est vrai; mais le premier semble garanti par son assonance avec le substantif « meurtrissure », tandis que le second convient mal à la situation : on ne prend pas des vêtements de deuil pour un blessé, mais seulement pour un mort. *c*. Résine de l'arbre appelé lentisque, remède fort employé (46, 11; 51, 8), l'un des produits les plus appréciés de la Palestine (Gen. 43, 11; Éz. 27, 17), surtout celui de Galaad, c'est-à-dire de la Transjordanie (46, 11; Gen. 37, 25). *d*. Litt. : *N'est-il pas là*, c'est-à-dire au pays de mon peuple, non en Galaad seulement. *e*. Glose; l'hémistiche serait trop long. *f*. Ce v. forme, dans les Bibles hébraïques, le v. 23 du ch. 8; il appartient, en effet, à la plainte qui précède (depuis 8, 18), plainte inspirée par la compassion pour Juda, non, comme celle qui suit, par l'horreur pour ce peuple corrompu. *g*. Mouvement imité au Ps. 55, v. 7-9, 10b, mais où le souhait est inspiré surtout par la crainte (cf. 1 Rois 19). *h*. Un *khân*, un de ces caravansérails qui offrent au voyageur, à défaut de confort (il n'y a que les quatre murs), une tranquillité parfaite. *i*. Allusion à Jacob, dont le nom était interprété : « il supplante » (Gen. 27, 36 [cf. note *i* sur 25, 26]; Os. 12, 4).

Juda mis dans le creuset par Yahvé[a].

7 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Je vais les mettre dans le creuset et les éprouver;
comment, en effet, détournerais-je les yeux de la méchanceté de mon peuple?
8 Sa langue est une flèche meurtrière[b];
il n'a dans la bouche que des propos trompeurs :
On adresse à son prochain des paroles amicales;
mais dans son cœur on lui tend un piège.
9[c] Ne punirai-je pas de pareils forfaits —
oracle de Yahvé —?
D'une nation comme celle-là,
mon âme ne se vengera-t-elle pas?

Vision du désert qui prendra la place de la ville de Jérusalem et des pâturages de Judée.

10 Sur les montagnes, proférez une plainte éplorée[d]
et sur les pâturages du désert, un chant de deuil[e];
Car ces lieux sont ravagés : personne n'y passe plus;
on n'y entend plus les cris des bestiaux.
Des oiseaux du ciel aux bêtes [de la terre],
tout a pris la fuite, tout a disparu.
11 Je ferai de Jérusalem un monceau de pierres[f],
un repaire de chacals.
Des villes de Juda je ferai un désert;
nul n'y habitera.
12 Quel est l'homme intelligent!
Qu'il comprenne ces choses!
Et quel est celui à qui la bouche de Yahvé a parlé[g]?
Qu'il les explique!
Pourquoi ce pays est-il voué à la mort?
Pourquoi est-il ravagé — tel un désert — au point que personne n'y passe?

13 « C'est, dit Yahvé, parce qu'ils ont abandonné la loi que j'avais mise devant eux et n'ont pas écouté mes ordres. 14 Ils ont suivi les inspirations de leur cœur endurci; [ils ont couru] après les Baals comme leurs pères leur avaient appris à le faire[h]. 15 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël :

« Je vais les nourrir d'absinthe
et les abreuver d'eau empoisonnée.

16 « Puis je les disperserai parmi des nations que ne connaissaient ni eux ni leurs pères et j'ordonnerai à l'épée de les poursuivre jusqu'à ce que je les aie exterminés. »

7. « détournerais-je les yeux de (litt. : regarderais-je loin de) la méchanceté de mon peuple » lis. *'ès'é*, puis (d'après G) *mèra'at* et suppr. *bat*. H : agirais-je à cause de la fille de mon peuple. — Mais le v. suivant suppose un sujet masc. comme « peuple », non un féminin comme « fille ». 8. « Sa langue » d'après s[b] (lis. *lesônô*). H : Leur langue. 9. « Ne punirai-je pas » G cf. 5, 9, 29 (suppr. *bâm*). H : Ne les punirai-je pas pour. 10. « proférez » G S (lis. *se'ou*). H : je proférerai. « éplorée » G VL (suppr. *wânèhî*). H aj. : et un chant funèbre. « ravagés » d'après G (lis. *nissou*). H : brûlés. 15. « nourrir » G (suppr. *'èt hâ'âm hazzè*). H aj. : ce peuple — Glose expliquant « les ».

a. Cf. 6, 27-30 et note *e*. *b*. Ou, selon la variante préférée par les massorètes (*qeré*) : aiguisée. *c*. Refrain qui se retrouve 5, 9, 29. *d*. Litt. : *élevez des pleurs*. *e*. Il s'agit du poème funèbre qu'on prononçait aux funérailles : voy. v. 20 cf. v. 18, 19. *f*. Cf. Mi 3, 12; Ès. 25, 2. *g*. Le prophète réellement inspiré. *h*. Litt. : *les Baals que leurs pères leur avaient appris*. Les v. 13 et 14, qui ne renferment guère que des formules courantes, ont peut-être été amplifiés.

Appelez les pleureuses !

[17] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Appelez les pleureuses[a] et qu'elles viennent;
envoyez chercher les plus expertes [18] et qu'elles se hâtent[b]
d'entonner à notre sujet un chant de deuil.
Que nos yeux débordent de larmes
et que l'eau ruisselle de nos paupières[c]!

[19] Car un chant de deuil se fait entendre de Sion :
« Comment avons-nous subi ce désastre[d]?
Nous sommes accablés de honte; car il nous faut quitter le pays;
nous sommes jetés hors de nos demeures[e]. »

[20] Écoutez, en effet, femmes, la parole de Yahvé,
et que votre oreille recueille ce que sa bouche profère[f].
Apprenez à vos filles ce chant de deuil;
enseignez-vous l'une à l'autre ce poëme funèbre[g] :

[21] « La mort a escaladé nos fenêtres;
elle a pénétré dans nos palais;
Elle extermine l'enfant dans la rue,
les jeunes gens sur les places;

[22] Et les cadavres des hommes tombent
comme du fumier[h] à la surface des champs,
Comme les javelles derrière le moissonneur;
mais personne ne les ramasse[i]. »

La vraie gloire[j].

[23] Ainsi parle Yahvé :

Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse;
que le fort ne se glorifie pas de sa force;
que le riche ne se glorifie pas de sa richesse!

[24] Mais que celui qui veut se glorifier se glorifie de ce qu'il a de l'intelligence et de ce qu'il me connaît, [de ce qu'il sait] que, moi Yahvé, j'exerce la bonté, l'équité et la justice sur la terre; car ce sont là les choses auxquelles je prends plaisir, — oracle de Yahvé.

17. « Appelez » *G S* (suppr. *hitbônenou we*). H : Faites attention et appelez. « expertes » *G* (suppr. *wetâbô'nâ*). H aj. : et qu'elles viennent (répétition). 19. « nous sommes jetés — demeures » lis. *hošlaknou mimmiškenôtênou*. H : on a jeté [bas?] nos demeures. G : nous avons rejeté nos d. L : nos d. ont été jetées [bas?]. 22. Suppr. *dabbêr* (avec *G S*) et *kô — yahwè* (avec *G*). H aj. en tête : Parle : Ainsi [est] l'oracle de Yahvé. — Formule insolite, qui sépare indûment 22 de 21. « Comme les » *G*[B] (suppr. *ou*). H : Et comme les.

a. Proprement *les diseuses de qînâ*. Il s'agit de poétesses professionnelles qu'on faisait venir en cas de décès pour réciter, sur une mélopée spéciale, un poëme qu'elles composaient en l'honneur du défunt et qu'on appelait *qînâ* ou *nehî*. *b.* En Palestine, encore aujourd'hui, les lamentations rituelles doivent commencer aussitôt après le décès. *c.* Comme il s'agit ici d'un deuil sur la fin de la nation, les personnes qui pleurent sont en même temps celles sur lesquelles on pleure. *d.* Les thrènes funèbres commençaient d'ordinaire par une question de ce genre, par exemple les 1re, 2e et 4e « lamentations » du livre biblique appelé pour cette raison par les Juifs *Êkâ*, c'est-à-dire « Comment? » Cf. 2 Sam. 1, 25, 27; Es. 14, 4, 12; etc. *e.* On s'explique difficilement la mention de ce chant de deuil (v. 19) avant que le prophète ait enseigné aux pleureuses le poëme funèbre qu'elles doivent prononcer (v. 20-22). On peut supposer soit que le v. 19 a été ajouté après coup, alors que le peuple était déjà en exil, soit qu'il se trouvait primitivement dans un autre contexte, peut-être entre les v. 20 et 21 (mais en corrigeant dans 19a *nišma'* en *yiššâmêa'* : « Car un chant de deuil doit se faire entendre... ») *f.* Le texte primitif portait peut-être « ma parole » et « ma bouche » : le chant de deuil qui suit (v. 21-22) n'a nullement la forme d'un oracle de Yahvé. *g.* Si les chants funèbres devaient être appris par cœur (2 Sam. 1, 18; Éz. 19, 14; 2 Chron. 35, 25), c'est sans doute qu'ils étaient redits à l'anniversaire du deuil, privé ou public, à l'occasion duquel ils avaient été composés. *h.* Cette image banale (cf. 8, 2; 16, 4; 25, 33; 2 Rois 9, 37) devrait au moins venir *après* celle, beaucoup plus originale, qui suit (la mort conçue comme un moissonneur). Les mots « comme du fumier » qui rendent l'hémistiche trop long, sont sans doute une addition. *i.* A la différence des javelles, que l'on a soin de mettre en gerbes, puis d'engranger. *j.* On a contesté que ce petit développement soit de Jérémie, en raison de son tour sentencieux. Mais les idées exprimées sont authentiquement prophétiques : Yahvé pratique lui-même la justice et la bonté qu'il exige des hommes. Elles constituent l'essence même de son être; connaître cette essence est le seul bien dont l'homme puisse légitimement être fier.

La circoncision du cœur est la seule qui compte devant Dieu.

[25] Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où je châtierai tous les circoncis [qui sont] cependant incirconcis[a] : [26] l'Égypte, Juda, Édom, les Ammonites, Moab et tous les habitants du désert qui se rasent les tempes[b]; car toutes les nations sont incirconcises et la maison d'Israël tout entière est incirconcise de cœur[c].

Néant des divinités des païens.
Yahvé est le seul vrai Dieu[d].

10 [1] Écoutez la parole que Yahvé vous adresse, maison d'Israël[e] : [2] Ainsi parle Yahvé :

N'apprenez pas [à suivre] la voie où sont engagées les nations[f]
et ne redoutez pas les signes du ciel[g]
parce que les nations les redoutent.

[3] Car ce que redoutent les peuples n'est que vanité,
œuvre des mains d'un artisan[h];
Celui-ci, en effet, abat dans la forêt un arbre avec sa cognée;

[4] il le décore avec de l'argent et de l'or[i];
A l'aide de clous et de marteaux il le fixe;
il le met en place de façon qu'il ne bouge pas.

25. « incirconcises ». G aj. : de chair. **10**, 1. « vous adresse » lis. *'ălêkèm*. H : prononce sur vous. 2. « N'apprenez — voie » *S* (lis. *'èt*). H : Ne vous accoutumez pas à la voie (?). — Construction insolite. 3. « ce que redoutent les » *S* (lis. *ḥêt* au lieu de *houqqôt*). H : les lois des... — Mais la suite demande un sujet singulier. « œuvre — artisan » transposer *ma'asé yedé ḥârâš* avant *ki 'ėṣ*. H a ces mots entre « arbre » et « avec ». « Celui-ci — arbre » lis. *kârat*. H : C'est, en effet, un bois qu'on a abattu dans la forêt. 4. « décore ». T (S) : plaque (*yeṣappêhou*). « il le fixe » *T* (lis. *yeḥazzeqêhou*). H : on le fixe. « il le met en place » G (aj. *yaṣṣigêhou*). Manque en H.

a. Litt. : *tout circoncis dans le prépuce*. Cette leçon paraît préférable à celle des Septante : « tous ceux qui sont circoncis de leurs prépuces », c'est-à-dire dans leur chair. Le prophète indique tout de suite, par l'expression énigmatique, mais énergique et originale, qu'il emploie, que, à côté de la circoncision de la chair, il y en a une autre, plus importante (v. 26 et 4, 4). *b.* Les peuples énumérés paraissent avoir tous pratiqué la circoncision : les Égyptiens sûrement, dès le Moyen Empire (Kurt Sethe, *Historisch biographische Urkunden des mittleren Reiches*, 1935, p. 25 ss.); selon Hérodote (II, 37, 104) c'est d'Égypte que ce rite s'est répandu dans les pays voisins; les Israélites eux-mêmes l'avaient adopté, d'après une de leurs traditions, pour échapper aux railleries des Égyptiens (Jos. 5, 9). Les Édomites ne pratiquaient plus la circoncision au temps de Jean Hyrcan, qui les obligea à s'y soumettre; mais à l'époque de Jérémie, ils l'observaient encore (Éz. 32, 29]. Il en était probablement de même des Ammonites et des Moabites, proches parents des Israélites et des Édomites. Quant aux bédouins « qui se rasent les tempes », c'étaient les Arabes, qui, d'après le témoignage d'Hérodote (III, 8), se coupaient les coins de la chevelure et de la barbe en l'honneur de leur dieu Dionysos (cf. Lév. 19, 27). Ils pratiquaient, eux aussi, la circoncision (Josèphe, *A. J.*, I, 12, 2) comme leur ancêtre Ismaël (Gen. 17, 23) et comme leurs descendants actuels. Juda n'est, avec intention, mentionné qu'en seconde ligne, pour bien marquer que la circoncision est un rite général, humain, et non spécifiquement juif. *c.* Cette fin du v. 26 n'offre pas de sens vraiment satisfaisant : elle semble dire que les païens ignorent tous la circoncision physique; ce qui contredirait la phrase précédente. Il ne paraît pas possible, en effet, d'entendre : « les nations sont incirconcises *de cœur* » (il n'y aurait plus d'antithèse entre elles et la maison d'Israël), ni : « les nations ignorent la circoncision *telle qu'elle se pratique en Israël* », ni : « les nations sont impures » (il ressort d'Ès. 52, 1 que « incirconcis » et « impur » désignaient deux catégories *distinctes* de personnes exclues du culte de Yahvé). Le plus probable nous paraît être que le texte est altéré et que l'original portait seulement : « car toutes *ces* nations (corr. *'ărêlîm* en *hâ'êllè*) sont incirconcises de cœur ». On aurait plus tard corrigé ce texte lorsque la circoncision fut devenue l'un des signes distinctifs des fidèles de Yahvé (à l'époque de l'exil; Gen. 17 [P]), tandis que ce rite tombait plus ou moins en désuétude chez plusieurs des voisins d'Israël — Phéniciens (Hérodote II, 104), Édomites (sous Jean Hyrcan), Égyptiens (à l'époque romaine). — A l'époque qui suivit celle de Jérémie, les nations (païennes) étaient, en général, incirconcises, tandis que la maison d'Israël l'était seulement quant au cœur. L'expression « maison d'Israël » est, du reste, un indice de retouche; Jérémie dit d'ordinaire « Juda et les habitants de Jérusalem ». *d.* Ce morceau (v. 1-16) n'est apparemment pas de Jérémie lui-même. L'auteur de ces lignes met en garde ses lecteurs contre la tentation de se laisser entraîner au paganisme, tandis que Jérémie s'en prend à une génération qui avait déjà succombé à cet attrait. Notre auteur raisonne; Jérémie se borne à condamner et à menacer. Les raisons alléguées ici sont celles que développera avec prédilection le Second Ésaïe : néant des divinités païennes identifiées à leurs statues; création du monde par Yahvé. Le premier de ces arguments suppose que les Juifs du temps de l'auteur n'adoraient plus d'images *de Yahvé*; ce n'était pas encore le cas à l'époque de Jérémie. Le style n'est pas non plus celui de ce prophète (voy. par ex. v. 1). L'insertion de ce morceau dans le livre de Jérémie doit, du reste, être ancienne : elle était déjà faite lorsque fut rédigé l'oracle contre Babylone (51, 15-19 reproduit 10, 12-16). Ce fragment a été imité et développé dans l'« Épître de Jérémie » (apocryphe). L'argumentation donnée ici était un des thèmes favoris de la propagande juive (cf. Baruch, Bel, le Dragon de Babylone, etc.). — Le texte de ces versets est très mal conservé. Il y a de grandes différences entre l'édition massorétique et la version grecque, qui n'a pas les v. 6-8 et 10 et insère le v. 9 au milieu du v. 5. *e.* Voy. 9, 26 note *c*. *f.* Leurs rites et leurs croyances. *g.* Éclipses, apparition de comètes, aspects des astres tenus pour extraordinaires, retards apparents dans le lever de la lune ou des planètes, etc., tous phénomènes que l'astrologie babylonienne regardait comme de mauvais augure. *h.* « Ce que redoutent les peuples » ne désigne pas, au v. 3, tout à fait la même chose qu'au v. 2 : il ne s'agit plus de phénomènes célestes plus ou moins étranges, mais des statues représentant les divinités païennes; cela suggère que l'auteur vise avant tout la religion astrale des Chaldéens. *i.* C'est-à-dire qu'il recouvre « l'âme » de bois de la statue d'un placage de métal précieux. Il faut peut-être lire avec T : « il le plaque » (voy. note crit.).

5 Ces dieux ressemblent à un épouvantail[a] dans un champ de concombres[b]; ils ne parlent pas.
Il faut les porter, car ils ne marchent pas.
Ne les craignez point; car ils ne peuvent pas faire de mal;
il n'est pas non plus en leur pouvoir de faire du bien.
6 Nul n'est semblable à toi, Yahvé; tu es grand,
et grand aussi est ton nom par ta puissance.
7 Qui ne te craindrait, roi des nations?
Car la crainte t'est due.
Parmi tous les sages des nations, en effet,
et parmi tous leurs rois nul n'est semblable à toi.
8 Tous ils sont stupides et insensés ;
[le dieu] qui les instruit n'est que vanité[c] : c'est du bois,
9 De l'argent battu qu'on a fait venir de Tarsis[d],
de l'or importé d'Ophir[e],
un ouvrage fabriqué par un charpentier et par les mains d'un orfèvre.
Revêtues de pourpre violette et de pourpre rouge,
[les idoles] ne sont toutes que des œuvres d'habiles artisans.
10 Yahvé, au contraire, est véritablement Dieu;
c'est un Dieu vivant et un Roi éternel.
Devant son courroux, la terre tremble
et les nations ne peuvent soutenir sa colère.

11 Vous leur direz : Les dieux qui n'ont pas fait les cieux et la terre disparaîtront de la surface de la terre et de dessous les cieux[f].

12 Il a créé la terre par sa puissance,
il a affermi le monde par sa sagesse,
et par son intelligence il a déployé les cieux.
13 Quand il fait retentir sa voix, les eaux mugissent dans le ciel[g];
il fait monter les nuages des extrémités de la terre;
Il produit des éclairs au milieu de la pluie[h]
et fait sortir les vents des chambres où il les tient en réserve.
14 Les hommes demeurent tous stupides, ne pouvant comprendre;
l'orfèvre a honte des statues[i] qu'il a fabriquées;
Car les images qu'il a fondues ne sont que mensonge;
il n'y a point de souffle en elles;

5. « Il faut les porter (litt. : ils sont portés) » *L* (lis. *yinnâse'ou*). H : On porte. « en leur pouvoir (litt. : avec eux) » lis. *'ittâm*. H : eux. 6. « Nul » *S L* (lis. *'ên*). H : Parce que nul. Les v. 6-8 manquent en G. 7. « tous leurs rois » *Theod* (lis. *malkêhèm*). H : tout leur royaume. L : tous leurs royaumes. 8. « le dieu — vanité » lis. peut-être *meyasserâm hèbèl*. H : l'instruction des vanités (c'est-à-dire des vaines idoles ?). — Texte très incertain. 9. « d'Ophir *Theod S S^hex T* (lis. *me'ôphir*). H : d'Oupház (altération de la variante *mouphâz*, « épuré »). 13. « Quand — voix » lis. *letittô qôl*. H est intraduisible. « les eaux mugissent » lis. *hâmou*. H : mugissement d'eaux. « les vents » *G* S S^hex T* (lis. *rouḥôt*). H : le vent. 14. « des statues » *G S* (lis. *mippesilâw*). H : de la statue. « les images » (*G S*) (lis. *nesâkâw*). H : l'image. — Mais H a ensuite « en elles ».

a. C'est ainsi que le mot (*tômèr*) est interprété dans *Ép. de Jér.* 69. Selon d'autres : « palmier » (cf. Jug. 4, 5) ou « tronc », « poteau ». *b*. Même sens És. 1, 8. Selon d'autres « [travaillé] au tour ». *c*. Texte douteux; voy. note crit. *d*. Cf. Éz. 27, 12 et la note. *e*. Cf. 1 Rois 9, 28 et note *b*. *f*. Ce verset est en araméen. Comme, de plus, il est rédigé en prose et que le v. 12 ne se comprend que s'il fait suite immédiatement au v. 10, il paraît clair que le v. 11 a été ajouté après coup. On a proposé d'y voir une formule d'imprécation que les Juifs prononçaient à l'adresse des dieux astraux des païens pour se préserver de leur influence (on pourrait aussi traduire la formule d'introduction : « vous direz d'eux »). Il est plus probable, cependant, que ce v. formule un argument que les Juifs pourront faire valoir *devant les païens* : « vous leur direz », à savoir aux « nations » du v. 10. *g*. Il s'agit des « eaux d'en haut », que l'on pensait exister au-dessus de la voûte céleste (cf. Gen. 1, 7 et la note; 7, 11; Ps. 104, 3; etc.). *h*. Ou : « il résoud les éclairs en pluie ». L'apparition simultanée de la pluie et d'un feu que l'eau n'éteint pas constituait une des énigmes de l'univers (cf. Ps. 135, 7, où sont reproduits les trois derniers membres de notre v.; Sag. Sal. 16, 22; 19, 20-21). *i*. Étymologiquement le mot désigne une image « taillée », donc une statue sculptée dans la pierre ou le bois; mais notre passage montre qu'on l'appliquait aussi à celle que l'orfèvre fabriquait en métal ou couvrait de métal.

15 Ce sont de vains simulacres, un objet de risée;
à l'heure du châtiment, c'en sera fait d'elles.
16 Il n'en est pas de même de Celui que Jacob a reçu en partage :
c'est le créateur de toutes choses qui est son patrimoine;
son nom est Yahvé, [Dieu] des armées.

Sentence d'exil. Plainte et prière de la population déportée[a].

17 Réunis [et relève] de terre ton bagage[b],
toi qui habites une ville assiégée.
18 Car ainsi parle Yahvé :
Je vais lancer au loin comme avec une fronde
Les habitants du pays
cette fois.
Je les plongerai dans la détresse,
afin qu'ils apprennent à me trouver.
19 Malheur à moi à cause de ma blessure!
ma plaie est incurable,

(alors que moi, je me disais : « Ce n'est qu'une maladie passagère et je la supporterai[c] »).

20 Ma tente est détruite;
tous les cordages en ont été rompus.
Mes fils m'ont quittée; ils ne sont plus.
Je n'ai personne pour relever ma tente,
pour dresser de nouveau mes pavillons[d].
21 [Il en est ainsi] parce que les bergers se sont montrés stupides
et n'ont pas cherché Yahvé[e] :
Aussi n'ont-ils eu que des insuccès
et le troupeau qu'ils paissaient s'est-il dispersé.

22 Écoutez! Une rumeur se propage!
[l'écho d']un grand tumulte [nous arrive] de la contrée du nord[f].
On veut réduire les villes de Juda
en un désert, en un repaire de chacals.

23 Tu sais, Yahvé, que l'homme n'est pas le maître de sa conduite et qu'il n'est pas au pouvoir d'un être humain d'aller [où il veut] et de diriger ses pas[g].

24 Châtie-nous [donc], Yahvé, mais selon l'équité,
et non dans ta colère, de peur que tu ne réduises [à l'excès] notre nombre.

16. « qui est son patrimoine » *G* (suppr. *weyisrâ'êl šêbèṭ*). H : et Israël est la tribu de son patrimoine. (Mais d'après 16a c'est Yahvé qui est la propriété de Jacob, non Israël qui est la propriété de Yahvé). 18. « me » *S* (lis. *yimṣâ'ouni*). Manque en H. — Le texte du v. 18 (depuis « cette fois ») est très peu satisfaisant. 20. « m'ont quittée ». G : et mon menu bétail. 23. « Tu sais » lis. *yâda'tâ*. H : Je sais. « et qu'il » *H* G S L* (lis. *welô'*). H : qu'il. « d'aller » (*G*) *S L* (lis. (*hâlôk*). H : allant. 24. « Châtie-nous..... notre nombre » *G* (lis. *yasserênou* et *tam'iṭênou*). H : Châtie-moi..... mon nombre.

a. Les v. 17-25 sont formés d'éléments hétérogènes juxtaposés sans transition. On a contesté l'authenticité de presque tous ces versets. Cependant le désordre qu'ils offrent peut se justifier si l'on suppose que ce morceau décrit une sorte d'hallucination, au cours de laquelle le prophète a contemplé une série de scènes se succédant sans transition, mais se rapportant toutes à la ruine imminente de Jérusalem et à l'exil de sa population. Dans la 1re (v. 17-18), il se voit communiquant à Sion la sentence de condamnation; dans la 2e (v. 19-21) il entend les plaintes et les accusations de la capitale après la déportation; la 3e (v. 22) nous reporte en arrière, au début de l'invasion du pays; dans la 4e (23-25), Jérémie entend son peuple supplier Yahvé d'atténuer la rigueur du châtiment. *b*. Le paquet de hardes que tu pourras emporter en exil (cf. Éz. 12, 3-7, 12 et note sur v. 3). Tel paraît être le sens du mot qui ne se rencontre qu'ici, mais qui dérive d'un verbe signifiant en arabe « serrer ». *c*. Cette phrase, qui n'est pas rythmée et dont la traduction est conjecturale, a peut-être été ajoutée après coup. *d*. Cf. 4, 20. *e*. Le peuple, frappé par le malheur, s'en prendra à ses chefs; c'est assez naturel. Se reconnaîtra-t-il lui-même coupable? Ce n'est pas dit explicitement. *f*. Cf. 1, 13-15; 4, 6, 15; 6, 22-26; 8, 16. *g*. Soit parce que sa destinée et ses actes mêmes sont déterminés par la toute-puissance divine, soit plutôt parce que les penchants mauvais sont innés chez l'homme et qu'il ne peut leur résister. Les penseurs israélites invoquent souvent l'impuissance de l'homme à faire le bien comme une circonstance atténuante propre à inciter Dieu à la pitié (cf. Gen. 8, 21; Ps. 51, 7; 78, 39; 103, 14; 130, 3; Job 4, 17-19; 14, 3-4; 15, 14-16; 25, 4-6).

25 Déverse ta fureur sur les nations
qui ne te connaissent pas
Et sur les tribus
qui n'invoquent pas ton nom,
Car elles ont dévoré Jacob; elles ont consommé sa perte
et ravagé son pâturage[a].

III — ORACLES PRONONCÉS APRÈS LA RÉFORME DE JOSIAS ET JUSQU'À LA FIN DU RÈGNE DE YEHOYAQÎM (11 - 13)

Jérémie et la réforme de Josias[b].

11 1 [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé : « 2 Fais connaître les stipulations de cette loi et parle aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem[c]. 3 Dis-leur : Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Maudit soit quiconque n'obéit pas aux stipulations de cette loi[d], 4 que j'ai imposée à vos pères le jour où je les ai fait sortir du pays d'Égypte, du creuset de fer, lorsque je leur ai dit : Écoutez ma voix, agissez conformément à tous les ordres que je vous donnerai; vous serez mon peuple et moi, je serai votre Dieu. 5 Alors je pourrai tenir la promesse que j'ai faite par serment à vos pères, de leur donner un pays ruisselant de lait et de miel, comme [le vôtre] aujourd'hui. » Je répondis : « Amen, Yahvé ! »

6 Puis Yahvé me dit : « Publie ces paroles dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem. Dis : Écoutez les stipulations de cette loi et exécutez-les. 7 En effet, j'ai eu beau avertir solennellement vos pères dès le jour où je les ai fait monter du pays d'Égypte et jusqu'aujourd'hui, ne cessant de les avertir en disant : Écoutez ma voix! — 8 Ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; chacun d'eux a suivi avec obstination les penchants de son cœur mauvais. Aussi ai-je accompli contre eux toutes les menaces de cette loi[e], que je leur avais prescrit d'observer et qu'ils n'ont pas observée. »

9 Yahvé me dit ensuite : « On a découvert

25. « Jacob » *G Ps. 79, 7* (suppr. *wa'ăkâlouhou*). H aj. : et elles l'ont dévoré (dittogr. du mot suivant). **11**, 1. « Fais connaître » lis. *hašma'*. 2. « parle » *G S T* (lis. *wedibbartâ*). H : dis-les. « et aux » *H* G S* (lis. *we'ĕl*). H : et contre les. 4. « agissez » *G L* (suppr. *'ôtâm*). H : exécutez-les. 6. « ces paroles » *H* G* (suppr. *kol*). H : toutes ces paroles. H : Écoutez.

a. Cette prière n'est, cela va sans dire, nullement dans l'esprit de Jérémie, qui considère les nations qui « dévorent » Juda comme les instruments du juste châtiment de Dieu. Mais il n'est pas impossible que le prophète ait mis cette requête dans la bouche du peuple. Elle exprime, en tout cas, un sentiment courant dans le judaïsme après le retour de l'exil : elle se retrouve textuellement dans un psaume de l'époque des Maccabées (79, 6-7). *b.* Par « les stipulations de cette loi » (litt. : « les paroles de cette alliance ») que Jérémie est appelé à publier dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, il faut sûrement entendre le livre de *tôrâ* trouvé dans le Temple sous Josias en 622, c'est-à-dire le Deutéronome, dont c'est une des désignations ordinaires (2 Rois 23, 3; Deut. 5, 23; 27, 25; 29, 1, 9), le mot « alliance » étant synonyme de « loi » dans la langue du Deut. (d'où, par exemple, le nom d' « arche de l'alliance »). Le ch. 11 nous renseigne donc sur l'attitude que le prophète prit à l'égard de la réforme royale. Ce ch. paraît formé de plusieurs développements indépendants et d'époques diverses indiquant chacun le thème d'un ou de plusieurs discours prononcés par Jérémie à propos de cette réforme : 1°) v. 2-5, sujet des premiers discours prononcés aussitôt après 622 : Écoutez la loi; maudit soit qui ne l'observera pas! — 2°) v. 6-8, de la même époque : les malheurs des pères viennent de ce qu'ils n'ont pas observé la loi; — 3°) v. 9-14, discours prononcés quelques années plus tard, après la mort du roi réformateur : le culte des hauts lieux que Jérémie considère comme rendu aux Baals, est de nouveau pratiqué sans vergogne. Le prophète annonce un châtiment auquel on n'échappera pas. Ce fut le thème de plusieurs des oracles prononcés par Jérémie à cette époque; ainsi s'explique peut-être que le v. 13 fasse allusion à 2, 28 et le v. 14 à 7, 16. — 4°) v. 15-17, de la même époque que v. 9-14 et 7, 1-28 : aucun sacrifice ne saurait détourner le châtiment; — 5°) v. 18-23. Danger de mort couru par Jérémie à l'occasion de la réforme (en 622). — Jérémie se fit donc d'abord l'apologiste enthousiaste de la réforme et de la Loi qui en était l'âme, mais reconnut bientôt l'inefficacité des mesures prises. — Le style de ce chapitre, au lieu d'être poétique et nerveux comme celui des précédents (sauf le ch. 7), est souvent prolixe et présente de nombreux clichés. Mais, d'autre part, Jérémie y parle à la première personne (sauf dans l'en-tête, v. 1); et certains passages colorés et en général rythmés (15-16, 18-21), émanent indubitablement du prophète lui-même. Le caractère mixte du style de ce chapitre s'explique, sans doute, en partie, par des retouches tardives. Mais peut-être Baruch, tout en utilisant des éléments dictés par son maître, est-il intervenu personnellement dans la rédaction même de ce morceau, ainsi que dans celle du ch. 7, autre fragment à demi-biographique. *c.* Jérémie ne fut sans doute pas le seul prédicateur bénévole à parcourir le pays pour recommander l'observation du code promulgué par Josias (cf. *Introd. au tome Ier*, p. 26). *d.* Allusion aux malédictions qui accompagnaient — sans doute dès l'origine — le code deutéronomique (Deut. 27; 28; 30, notamment 27, 26; cf. 2 Rois 22, 11-13). *e.* Litt. : *les paroles de cette alliance.* Il s'agit des malédictions terribles prononcées contre le violateur de la Loi.

une conspiration parmi les gens de Juda et les habitants de Jérusalem : 10 ils sont retombés dans les fautes de leurs ancêtres, qui se refusaient à écouter mes ordres, et ils se mettent, eux [aussi], à courir après d'autres
R dieux pour leur rendre un culte. La maison d'Israël et la maison de Juda ont rompu l'alliance que j'avais conclue avec leurs
Jér (R) pères[a]. » 11 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé : « Je vais faire fondre sur eux un malheur duquel ils ne pourront pas se dégager. Ils m'imploreront[b]; mais je ne les écouterai pas. 12 Les villes de Juda et les habitants de Jérusalem iront alors implorer les divinités en l'honneur desquelles ils font monter en fumée [leurs offrandes]; mais elles seront impuissantes à les sauver au temps du malheur[c]. 13 Autant, en effet, tu possèdes de villes, autant tu as de dieux, ô Juda[d]. Et autant il y a de rues à Jérusalem, autant vous avez dressé d'autels pour faire fumer [des offrandes] en l'honneur de Baal[e]. 14 Et toi, n'intercède pas en faveur de ce peuple, ne prononce pour lui ni supplication ni prière[f]; car je n'écouterai pas lorsqu'ils m'imploreront au temps où ils seront dans la détresse. »

Inutile d'offrir des sacrifices.

15 [g] Pourquoi ma bien-aimée[h], dans ma maison,
se livre-t-elle à la joie[i]?
Les [offrandes de] graisse[j] et [de] chair sacrée peuvent-elles écarter
de toi ta méchanceté[k]?
Alors tu pourrais exulter.
16 Olivier verdoyant au port majestueux,
tel est le nom que Yahvé t'avait donné[l].
Au bruit d'un grand fracas,
il met le feu à son feuillage
et ses branches brûlent.

R 17 [m] Yahvé, [Dieu] des armées, qui t'a plantée, a décidé [de faire fondre] sur toi le malheur, à cause du mal que la maison d'Israël et la maison de Juda ont commis pour m'irriter en faisant fumer [des offrandes] en l'honneur de Baal.

10. « et — courir (litt. : et voici, eux, ils courent) » *G* (lis. *wehinnê hèmmâ*). H : et eux, ils courent. 11. « sur eux » *H* (G) S L* (lis. *'ălêhèm*). H : vers eux. 13. « dressé » *G* (suppr. *mizbehôt labbôšèt*). H aj. : d'autels pour la honte (variante des mots qui suivent : « la honte » était le terme que les Juifs substituaient d'ordinaire au nom de Baal). 14. « au temps — détresse » *H* G S L* (lis. *be'ét*). H : en faveur de leur détresse.
15. « Pourquoi — méchanceté » lis. *lâmmâ* (d'après *S*) *yedîdâtî* (*G S*) *bebêtî 'asetâ* (*G Shex*) *simḥâ* (d'après la fin du v.) *haḥălâbîm* (*VL*) *oubesar qôdèš ya'ăbirou* (*G S L*) *me'âlâyekî râ'âtékî*. H : qu'a mon bien aimé dans ma maison, pour qu'il l'accomplisse, le mauvais dessein, nombreux ? Et la chair sacrée disparaîtra de devant toi; quand ta méchanceté [agit]... — Texte incertain. 16. « au port majestueux (litt. : beau de forme) » *G* (suppr. *perî*). H : beau de fruits magnifiques. « à son feuillage » lis. *be'âléhou*. H : sur elle. « brûlent » *L* (lis. *bâ'ărou*). H : sont brisées (?).
17. « commis » cf. *44, 3* (suppr. *lâhèm*). H aj. : pour elles.

a. Ce qui suit (v. 11-14), comme ce qui précède (v. 9-10a), ne vise que les fautes de Juda. Cette allusion à celles de l'Israël du nord ne se justifierait que si la phrase était rédigée : « La maison de Juda a rompu, comme [autrefois] celle d'Israël. » Encore l'expression « la maison d'Israël » n'est-elle pas familière à Jérémie. *b.* Cf. 2, 27b. *c.* 2, 28a. *d.* Citation de 2, 28b.
e. Cf. 2 Rois 23, 5b, 12; Jér. 7, 17-18. *f.* Citation de 7, 16.
g. Le texte du v. 15, à peu près incompréhensible dans l'édition massorétique, peut être rétabli d'une façon assez sûre grâce aux anciennes versions (voy. note crit.). *h.* La fille de Sion. *i.* Le texte porte d'après tous les témoins : « à de mauvaises pensées ». Cette leçon serait bonne aussi : pourquoi la fille de Sion ose-t-elle, jusque dans le Temple, accomplir de mauvais desseins? Mais la réflexion finale (« alors tu pourrais exulter »), si elle est primitive, suppose, semble-t-il, qu'il a été dit que Jérusalem se livre « à la joie ». Il s'agit du soulagement qu'éprouvèrent les Judéens qui, après Meguiddo (609), s'écriaient « Nous sommes sauvés ! » (7, 10). *j.* Ou « les vœux » (*hănedârîm*), leçon donnée par G. *k.* On peut entendre aussi : « ton malheur », le malheur qui t'attend. Mais, avec l'autre traduction, Jérémie exprimerait ici une idée plus profonde et bien conforme à la ligne générale de sa pensée : on croyait communément que les sacrifices pouvaient apaiser la colère de Dieu, voire expier les fautes cause de cette colère; il faudrait pour cela, déclare Jérémie, qu'ils fussent capables d'extirper du cœur du coupable sa méchanceté, racine de ses actes mauvais; aucun geste rituel ne peut produire pareils effets.
l. C'est-à-dire : voilà ce que tu étais (Ès. 1, 26; 56, 7; 58, 12 etc.).
m. Ce v., qui est en prose, paraît destiné à relier la strophe v. 15-16 au développement précédent (v. 1-14). Ce raccord doit être l'œuvre d'un rédacteur, que ce soit Jérémie lui-même ou un autre.

Jérémie en danger d'être mis à mort par ses compatriotes, les gens d'Anatôt[a].

Jér

[18] Yahvé me l'a révélé et [grâce à lui] j'en ai été informé. C'est lui qui m'a alors[b] ouvert les yeux sur leurs agissements. [19] Pour moi, j'étais comme un agneau familier qu'on mène à la boucherie et je ne savais pas qu'ils formaient contre moi de mauvais desseins.

« Tuons l'arbre en pleine sève;
faisons-le disparaître de la terre des vivants
et qu'on ne se souvienne même plus de son nom! »
[20c] Yahvé, [Dieu] des armées, juste juge,
toi qui sondes les reins et les cœurs,
Puissé-je assister à la vengeance que tu tireras d'eux,
car c'est à toi que j'ai remis ma cause.

[21] C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé au sujet des gens d'Anatôt qui en veulent à ma vie et disent[d] : « Ne prophétise pas au nom de Yahvé, sinon nous te ferons mourir de nos propres mains »... [22] C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Je vais les châtier; leurs jeunes hommes périront sous le glaive, leurs fils[e] et leurs filles mourront de faim; [23] il ne subsistera pas d'eux le moindre reste, lorsque je ferai fondre le malheur sur les gens d'Anatôt, l'année où je les châtierai. »

Jérémie se plaint de la prospérité des méchants. Réponse de Yahvé[f].

12

[1] Tu seras reconnu juste, Yahvé,
si j'entre en procès avec toi.
Cependant je veux plaider contre toi[g].
Pourquoi les méchants trouvent-ils le succès tout au long de leur route?
Pourquoi les perfides ont-ils tous une vie paisible?
[2] Tu les plantes[h] et ils prennent racine;
ils sont pleins de sève et portent des fruits.
Leur bouche est toujours prête à te nommer[i];
cependant tu es loin de leur cœur.

18. « Yahvé » *G S*. H : Et Yahvé. « me l'a révélé ». G S : révèle[-le] moi. « C'est — m'a » (lis. *hir'anî*). H : C'est toi qui m'as. 19. « en — sève » lis. *beléḥô*. H : dans son pain (avec son fruit?). 20. « Yahvé » *G*. H : Et Yahvé. « c'est — remis (litt. : sur toi j'ai roulé) » cf. *Ps*. 22, 9; 37, 5 (lis. *gallôtî*). H : à toi j'ai révélé, — Mais c'est Yahvé qui a révélé à Jérémie les complots de ses adversaires; il connaît donc déjà la cause de son prophète, puisqu'il l'a prise en main. 21. « ma vie » *G* (lis. *naphšî*). H : ta vie. « sinon — mourir (litt. : tu mourras) » *G* (lis. *we'im lô'*). H : et tu ne mourras pas. 22. « leurs jeunes hommes » *G* (lis. *baḥourêhèm*). H : les jeunes hommes. **12**, 1. « contre toi » lis. *'ittâk*. H : toi. 2. « ils sont — sève » lis. *yélaḥou*. H : ils vont. G : ils ont des enfants.

a. Il est naturel que Jérémie ait rencontré dans son village natal une opposition violente, non seulement parce que « nul prophète n'est reçu dans sa patrie », mais parce que, en prêchant la réforme deutéronomique, donc l'abolition des sanctuaires de province (v. 1-14), il atteignait directement ses compatriotes dans leur fierté et leurs croyances traditionnelles les plus sacrées, et sa propre famille dans ses intérêts matériels : ses frères, peut-être son propre père, descendants de l'illustre dynastie sacerdotale d'Abiatar, devaient être prêtres du haut lieu d'Anatôt. Or, comme on l'a remarqué, aujourd'hui encore, en Orient, quand un homme ou une femme déshonore sa famille, ses frères et ses oncles ont vite fait de décider sa suppression. *b*. Au temps de la réforme de Josias (v. 1-8). La date devait ressortir plus clairement du contexte primitif. *c*. Verset reproduit 20, 12.
d. Il ne s'agit pas d'une menace ouverte, puisque Jérémie n'a appris que par une révélation divine les mauvais desseins de ses compatriotes, mais d'une intention exprimée à voix sourde, entre les dents, ou peut-être seulement en pensée.
e. Ceux qui ne seront pas en âge de porter les armes.
f. Ce n'est pas la suite immédiate de la plainte qui précède (11, 18-23); car, après la promesse formelle que Yahvé a faite de châtier les adversaires du prophète, celui-ci n'aurait pas lieu de se scandaliser si fort d'une impunité qu'il saurait temporaire. De plus, le v. 6 semble présenter l'hostilité des propres parents de Jérémie comme encore à venir. Cependant la présente plainte doit être de la même époque que la précédente, du temps de son conflit aigu avec les siens. — On a fait remarquer la ressemblance de cette prière avec le style et les idées de certains psaumes de supplication. On en a conclu souvent que les auteurs de ces pièces ont imité Jérémie. Il est plus probable que ce genre de chants religieux était déjà au temps du prophète cultivé en Israël comme en Babylonie et que Jérémie s'en est inspiré. *g*. D'autres entendent : « Tu es [trop] juste, Yahvé, [pour] que j'entre en procès avec toi. Cependant je veux t'exposer quelques points de droit ». Cette interprétation nous semble moins probable; car la dernière expression signifie partout ailleurs « faire son procès à quelqu'un » (1, 16; 4, 12; 39, 5); de plus, « trop... pour » n'est pas exprimé dans le texte. *h*. Jérémie ne distingue pas entre ce que Dieu permet et ce que Dieu veut et fait. *i*. Litt. : *Tu es proche dans leur bouche*.

[3] Mais toi, Yahvé, tu me connais;
tu sondes [les dispositions de] mon cœur à ton égard.
Mets à part les méchants comme des bestiaux destinés à la boucherie;
consacre-les en vue du jour de l'immolation[a].
[4b] Jusques à quand la terre sera-t-elle dans le deuil
et l'herbe de tous les champs sera-t-elle desséchée?
A cause de la méchanceté des habitants du pays,
les bêtes et les oiseaux ont disparu,
Car les gens disent :
[Yahvé] ne voit pas les sentiers que nous suivons[c].
[5d] « Si tu es fatigué pour avoir couru avec des piétons,
comment pourras-tu rivaliser [de vitesse] avec des chevaux?
Si tu ne te sens pas en sécurité dans une contrée paisible,
comment te comporteras-tu dans la futaie du Jourdain[e]?
[6] En effet, tes frères mêmes et ta propre famille te trahissent;
même ceux-là crient à pleine voix derrière toi.
Ne te fie pas à eux,
lorsqu'ils t'adressent de bonnes paroles. »

Juda assailli par les peuples voisins[f].

Juda livré aux pillards.

[7] J'ai abandonné ma maison[g];
j'ai délaissé mon héritage.
J'ai livré l'objet de ma tendresse
aux mains de ses ennemis.
[8] Mon héritage s'est comporté à mon égard
comme un lion au sein de la forêt :
Il a poussé contre moi des rugissements;
voilà pourquoi je l'ai pris en haine.
[9] Mon héritage est-il une pâture d'hyène[h],
que les oiseaux de proie s'abattent sur lui de toutes parts?

3. « Yahvé » *G* (suppr. *tir'ênî*). H aj. : tu me verras. 4. « Yahvé — suivons (litt. : nos sentiers) » *G* (lis. *'orḥôtênou*). H : Il (Jérémie) ne voit pas notre avenir. 5. « tu — sécurité » *G* B (S) (lis. *lô' tibṭaḥ*). H : tu [ne] te sens en sécurité [que]. 9. « Mon — hyène que » lis. *ḥâṣêd ṣâbôa' naḥălâtî ki*. H : Mon héritage est-il pour moi un oiseau de proie bigarré? (ou :... est pour moi un oiseau de proie, une hyène). — Texte très incertain.

a. Image tirée des coutumes sacrificielles. L'animal destiné à être offert en sacrifice était désigné à l'avance et se trouvait, à partir de ce moment, « consacré à Dieu »; on ne pouvait plus l'utiliser pour des fins profanes (Ex. 12, 3, 6; Lév. 27, 9-10, 32). Les Musulmans, encore aujourd'hui, marquent la victime destinée à être immolée lors du pèlerinage à la Mekke, en mettant à son cou une guirlande (*qilâda*), c'est-à-dire une courroie ou un lien d'écorce d'arbre auquel on suspend une sandale ou un morceau de cuir. Ce rite est hérité des Arabes païens (Gaudefroy Demombynes, *Contribution à l'étude du pèlerinage de La Mekke*, Paris, 1923, p. 282). *b*. Ce verset cadre mal avec ceux qui précèdent : le prophète se plaint, non plus de la prospérité des impies, mais d'une calamité générale, — une sécheresse comme celle du ch. 14 — qui atteint les méchants comme les bons. Ce v. est probablement un fragment provenant d'un autre contexte. *c*. Raisonnement très souvent prêté aux « méchants » (par ex. Ps. 73, 11). *d*. La réponse divine (v. 5 et 6) a un accent tout à fait original, qui la distingue de celles qu'on trouve d'ordinaire dans les psaumes analogues : Yahvé ne justifie pas ses procédés de justice distributive; il dit à son prophète : tu te plains de tes peines actuelles : elles ne sont rien auprès de celles qui t'attendent. *e*. Litt. : *l'élévation* ou *l'orgueil du Jourdain*. On appelait ainsi la jungle épaisse qui borde les rives de ce fleuve et servait de repaire aux bêtes féroces. Cf. 49, 19. *f*. Lorsque Yehoyaqim, après être resté trois ans fidèle aux Chaldéens, se révolta contre Nabucodonosor, celui-ci, occupé sans doute sur d'autres frontières, se contenta d'abord d'autoriser les peuples voisins et ennemis de Juda, Moabites, Ammonites et Araméens (ou Édomites), à envoyer des bandes de pillards ravager le pays du vassal rebelle (entre 602 et 597); cf. 2 Rois 24, 1-4. C'est la situation supposée dans les oracles des v. 7-17. Jérémie laisse apercevoir la pitié profonde qu'il ressent, malgré tout, pour sa patrie coupable, mais dévastée. Il représente celle-ci par une série d'images : Juda est tour à tour la bien-aimée de Yahvé (v. 7), un lion rugissant (8), un cadavre sur lequel s'acharnent les bêtes de proie (9), une vigne broutée par des troupeaux (10), la victime de l'épée de Yahvé (12b). Dans les v. 12a et 14, les ravages des « méchants voisins » sont décrits sans métaphore. *g*. Il ne s'agit pas du Temple, mais du peuple (cf. Os. 8, 1; 9, 15); c'est lui aussi qui est appelé « l'héritage » de Yahvé (cf. v. 8). *h*. C'est-à-dire un cadavre. C'est l'idée que paraît appeler l'image de la curée au vers suivant. La plupart des critiques conservent la leçon des massorètes (voy. note crit.) et supposent qu'il est fait allusion à certains procédés de chasse : on met sur une perche un oiseau de nuit empaillé (grand-duc, hibou) — ce serait « l'oiseau de proie bigarré » — et les oiseaux de jour viennent en foule se jeter sur lui, ou bien on installe de même la dépouille d'un oiseau de proie et les vrais, jaloux de cet intrus, viennent l'attaquer.

Venez, rassemblez-vous toutes, bêtes sauvages,
venez à la curée!

10 Des bergers en grand nombre ravagent ma vigne;
ils foulent aux pieds mon héritage.
Ils transforment le domaine qui faisait mes délices
en un désert, en une solitude.
11 Ils en font une solitude;
il est dans le deuil sous mes yeux; il est dévasté.
Tout le pays est dévasté,
parce que personne n'a pris les choses à cœur.
12 Sur toutes les hauteurs dénudées du désert[a]
on voit arriver les dévastateurs.

Car Yahvé tient une épée qui dévore tout d'un bout à l'autre du pays : il n'y a de salut pour personne.

13 Ils ont semé du froment; et ils moissonnent des épines;
ils se sont donné de la peine en pure perte.
Ils sont déçus par leurs récoltes,
à cause de l'ardente colère de Yahvé[b].

Châtiment et restauration éventuelle des méchants voisins de Yahvé[c].

14 Voici ce que dit Yahvé : « [Oracle] contre tous mes méchants voisins qui s'attaquent à l'héritage que j'ai donné à Israël mon peuple; je vais les arracher du sol de leur pays et j'arracherai du milieu d'eux la maison de Juda. 15 Mais, après les en avoir arrachés, je les reprendrai en affection et je les ramènerai chacun dans son héritage, chacun dans son pays. 16 Et s'ils apprennent à suivre la voie prescrite à mon peuple[d], [s'ils apprennent] à prêter serment par mon nom [en disant] : « Par la vie de Yahvé! », comme ils ont enseigné à mon peuple à jurer par Baal, ils seront affiliés à mon peuple[e]. 17 Mais, s'il y en a qui n'écoutent pas, j'arracherai cette nation-là et je la ferai périr, oracle de Yahvé. »

« rassemblez-vous « *L* (lis. *he'ásephou*). H : rassemblez. « venez » *H** *L* (lis. *'étâyou*). H : faites venir. 11. « Ils en font » *S L T* (lis. *sâmouhâ*). H : Il (on [?]) en fait. 13. « Ils sont déçus par leurs récoltes » lis. *mittebou'ôtêhèm*. H : Soyez déçus par vos récoltes. 16. « la voie » *G* (lis. *dèrèk*). H : les voies.

a. Le désert s'étend au voisinage immédiat non seulement d'Hébron et de Béthléhem, mais de Jérusalem. *b.* On peut entendre que les Judéens n'ont point de récolte parce que les envahisseurs ont tout ravagé après les semailles. Cependant il est peut-être plus naturel de trouver ici la description d'une sécheresse. Le v. 13 serait sans doute, alors, de même provenance que le v. 4. *c.* On a contesté l'authenticité de ces v. 14-17, notamment celle de la phrase finale du v. 14, parce que la prédiction de l'exil de Juda n'a que faire, semble-t-il, dans une menace à l'adresse de ses ennemis, et celle des v. 15-17 parce que les promesses qu'ils contiennent annuleraient l'effet des menaces qui précèdent. Il faut reconnaître que les menaces aux peuples voisins (v. 14) sont assez étranges dans la bouche de Jérémie, qui regarde les envahisseurs comme les instruments de la justice de Dieu, et que les promesses qui s'y ajoutent (v. 15-16) sont surprenantes à la date où nous reporte le ch. 12, au moment où les ennemis ravagent le pays. Mais, d'autre part, le v. 14 présente des indices certains d'antiquité : l'auteur, adoptant la façon de s'exprimer de la vieille religion nationale, appelle les voisins de Juda « les voisins de Yahvé »; d'autre part, les peuples visés n'ont pas été déportés par les Chaldéens : nous n'avons donc pas affaire à une prédiction rédigée *post eventum*. La fin du v. 14 peut se justifier dans la bouche de Jérémie : oui, Yahvé punira les envahisseurs — ce serait une concession du prophète aux espérances de ses contemporains, — mais il punira aussi Juda. Quant aux v. 15-17, on pourrait les concevoir comme une protestation de Jérémie contre la haine et la soif de vengeance qu'a dû provoquer dans l'âme des Judéens la conduite des nations-sœurs. Le prophète ne partage pas ces rancunes : les autres peuples — qui ne font, dans la circonstance, qu'exécuter la sentence divine, — seront traités par Yahvé sur le même pied qu'Israël : châtiment aux coupables, mais miséricorde à qui se convertira. C'est le large universalisme des grands prophètes (Am. 1-2; 9, 7). L'annonce de l'adhésion *des peuples limitrophes de Juda* au culte de Yahvé serait une étape préparant l'espérance de la conversion de *toutes les nations* que proclameront le Second Ésaïe et, après lui, divers croyants de l'époque postérieure à l'exil (Ės. 19, 24-25; Jonas; etc.). *d.* Litt. : *la voie de mon peuple*. Il s'agit avant tout des croyances religieuses du peuple d'Israël, comme l'indique la précision qui suit : on jure par la divinité — ou par la principale des divinités — dont on pense dépendre. *e.* Litt. : *ils seront bâtis au milieu de mon peuple* (cf. Mal. 3, 15; Job 22, 23). Il y avait affinité étroite entre le verbe « bâtir », *bânâ*, et le substantif « fils », *bén* : cf. Gen. 16, 2; 30, 3. « Être bâti » signifiait donc être adopté, affilié. Les Juifs n'ont, en général, pas conçu qu'on pût adhérer à la religion de Yahvé sans être admis dans le corps politique que constituait son peuple.

La ceinture gâtée.
Acte prophétique préfigurant le rejet de Juda[a].

13 1 Yahvé me dit : « Va t'acheter une ceinture de lin et mets-la sur tes reins, mais ne la plonge pas dans l'eau. » 2 J'achetai la ceinture, conformément à l'ordre de Yahvé et je la mis sur mes reins. 3 La parole de Yahvé me fut adressée une seconde fois en ces termes : 4 « Prends la ceinture que tu portes sur tes reins; puis lève-toi, va à Perat et là, cache cette ceinture dans une fente du rocher. » 5 Je partis et je cachai la ceinture à Perat, comme Yahvé me l'avait ordonné. 6 Longtemps après, Yahvé me dit : « Lève-toi, va à Perat et reprends la ceinture que je t'ai ordonné d'y cacher. » 7 J'allai donc à Perat; ayant fait des recherches[b], je retirai la ceinture de la place où je l'avais cachée; et je vis qu'elle était gâtée; elle n'était plus bonne à rien.

8 Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : 9 « Ainsi parle Yahvé : J'anéantirai de même [ce qui fait] l'orgueil de Juda et l'orgueil démesuré de Jérusalem[c]. 10 Ce peuple dépravé, qui se refuse à écouter mes paroles, qui suit les penchants de son cœur endurci, qui court après d'autres dieux pour leur rendre un culte et se prosterner devant eux, deviendra semblable à cette ceinture qui n'est plus bonne à rien. 11 Car, de même qu'un homme attache sa ceinture à ses reins[d], ainsi je m'étais attaché toute la maison de Juda pour qu'elle fût mon peuple[e], ma gloire, mon honneur et ma fierté; mais elle ne s'y est pas prêtée.

Les cruches cassées.

12 « Tu leur transmettras cet oracle : Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Toute cruche sera remplie de vin[f]. Ils te répondront : Ne le savions-nous pas, que toute cruche doit être remplie de vin? — 13 Mais tu leur répliqueras : Ainsi parle Yahvé : Je vais remplir d'ivresse tous les habitants de ce pays, les rois assis sur le trône de David, les prêtres, les prophètes et tous les habitants de Jérusalem; 14 et je ferai en sorte qu'ils se brisent tous, les pères comme les fils, les uns contre les autres, — oracle de Yahvé. — Je n'épargnerai personne; aucune pitié, aucune compassion ne m'empêcheront de les anéantir[g]. »

13, 4. « la ceinture » *G* (suppr. *'ăšèr qânîtâ*). H aj. : que tu as achetée. 11. « attaché » *S*[b] (suppr. *'ét kol bét yisrâ'él we*). H aj. : toute la maison d'Israël et. 13. « les rois » suppr. *we*. H : et les rois.

a. Certains interprètes, anciens et modernes, estiment que les gestes du prophète rapportés ici n'ont pas été réellement exécutés; Jérémie raconterait une vision ou une allégorie; ou bien, selon d'autres, c'est un narrateur beaucoup plus tardif qui lui prêterait l'aventure relatée ici. Ils allèguent, entre autres, qu'un voyage aussi long et aussi pénible que celui qui menait de Palestine à Perat, c'est-à-dire à l'Euphrate, n'aurait pas pu être fait deux fois par le prophète pour recevoir un enseignement, en somme, assez banal, que du reste, les auditeurs de Jérémie n'auraient pu en être témoins et n'y auraient pas cru ou se seraient moqués s'il s'était borné à leur en faire le récit. La plupart des exégètes estiment, au contraire, que Jérémie a réellement accompli les gestes rapportés ici : 1°) Rien, dans le texte, n'indique qu'il les ait accomplis « en esprit », dans une vision, ou qu'il raconte une allégorie; 2°) Les actes prophétiques n'étaient pas destinés principalement à frapper l'attention et l'imagination des auditeurs, mais à faire entrer déjà dans la réalité par des actes — estimés plus efficaces que des paroles — les faits annoncés; aussi étaient-ils accomplis parfois sans témoins; 3°) La principale objection à la réalité des faits racontés est la distance considérable qui sépare la Palestine de l'Euphrate. Partout ailleurs, en effet, le mot Perat, en hébreu, désigne ce fleuve; mais on a pensé depuis longtemps que ce pouvait être aussi le nom d'une localité de Palestine; Samuel Bochart déjà le rapprochait d'Èphrat, nom tant d'un village voisin de Rama que du district de Béthléhem. Il s'agit plus probablement du ouadi Fara actuel, ravin situé à une heure environ au nord d'Anatôt; il s'y trouve des étangs alimentés par un ruisseau et où l'on va encore baigner les troupeaux. Et voici comment on pourrait concevoir la formation de notre récit. Jérémie s'était acheté une ceinture de toile et n'avait pas eu encore à la laver lorsqu'un jour il se rendit au ouadi Fara, peut-être pour baigner quelques bêtes; il ôta sa ceinture qu'il cacha dans un creux de rocher. Il l'y oublia. Ce n'est qu'assez longtemps après qu'il vint la rechercher. Il la retrouva gâtée par l'humidité et inutilisable. Les prophètes israélites étaient habitués à voir dans les événements, même les plus menus, de leur vie des révélations en rapport avec leur mission (Os. 1-3; Jér. 16, 1-4; Ės. 8, 18; Éz. 24, 15-27; 1 Sam. 15, 27-28). Il reconnut alors dans ce qui était arrivé à sa ceinture une indication divine intéressant au plus haut point la nation et en conclut que cet incident, en apparence banal, avait été organisé et dirigé par Yahvé en vue de cette révélation : en achetant sa ceinture, en la cachant, en la recherchant, il avait obéi à des ordres divins. — Cette révélation ne portait pas, comme on le dit parfois, sur la nature et la gravité des abus qui vicient la vie nationale, mais sur le sort que Dieu réservait à son peuple coupable : Yahvé ne dit pas : « C'est ainsi que Juda s'est gâté », mais : « C'est ainsi que *je gâterai*, c'est-à-dire que j'anéantirai Juda » (v. 9). Yahvé détachera de lui la nation, c'est-à-dire l'exilera. *b.* Le verbe veut dire d'ordinaire « creuser », mais pouvait signifier en général « chercher » (Job 39, 29; Deut. 1, 22; Jos. 2, 2-3). *c.* L'État, la royauté, l'armée; tout ce dont les Judéens étaient si fiers. *d.* Litt. : *de même que la ceinture s'attache aux reins d'un homme*. *e.* Ce qualificatif, qui n'est pas applicable à la ceinture en même temps qu'à Juda, est peut-être né d'une dittographie du mot suivant. Il a ensuite amené l'addition en des mots « toute la maison d'Israël et », qui manquaient encore dans les Septante et ne conviennent pas ici, car Israël *a déjà* été « détaché » depuis longtemps. *f.* C'était sans doute une expression proverbiale, peut-être à l'origine une plaisanterie de buveur. *g.* De la locution triviale prise pour point de départ par Jérémie, le prophète tire un tableau de destruction à la fois sinistre et burlesque : les habitants du pays vont être, comme des cruches, remplis de vin, — du vin de la colère de Yahvé, qui fait perdre la raison à ceux qu'il veut perdre; — et alors ces cruches ivres se heurteront les unes contre les autres et se briseront.

Les montagnes dans la nuit. Le troupeau captif.

15 Écoutez, prêtez l'oreille et ne vous enflez pas d'orgueil,
car Yahvé parle.
16 Rendez gloire à Yahvé, votre Dieu,
avant que ne survienne l'obscurité,
Avant que vos pieds ne se heurtent
contre les montagnes gagnées par l'ombre[a].
Vous attendrez la lumière; mais il la changera en ténèbres;
il la transformera en une nuit profonde.
17 Si vous n'écoutez pas cet appel, — —
Mon âme devra verser des larmes secrètes
sur [votre] orgueil.
Les pleurs ruisselleront de mes yeux,
parce que le troupeau de Yahvé aura été emmené captif.

Contre le roi et la reine-mère[b].

18 Dites au roi et à la reine-mère :
« Asseyez-vous bien bas[c],
Car elle est tombée de votre tête,
votre fière couronne.
19 Les villes du Nègueb[d] sont fermées
et personne ne les ouvre[e].
Tout Juda est déporté;
la population entière part pour l'exil[f]. »

Traitement infamant réservé à Jérusalem. Le châtiment est inévitable, car la cité ne peut plus s'amender.

20 Lève les yeux[g] et vois
ceux qui arrivent du nord.
Où est le troupeau qui t'a été donné,
le bétail dont tu es si fière[h]?
21 Que diras-tu quand te seront préposés
comme chefs
Ceux que tu avais accoutumés à vivre
auprès de toi comme amants[i]?
Les douleurs ne te saisiront-elles pas [alors]
comme une femme qui va enfanter?

16. « transformera » lis. *wešît* (*H q*) ou *wešât*. H : transforme. 17. « orgueil » *G* (suppr. *wedâmôa' tidma'*). H aj. : elle pleurera certainement. 18. « Dites » *G* (lis. *'imrou*). H : Dis. « elle est tombée — tête » *G S L* (lis. *yaredâ mérà'sèkèm*). H : il est tombé [à] votre chevet. 19. « la — exil (litt. : d'une déportation complète) » *G S L T* (lis. prob. *gâlout šelémâ* (Am. 1, 6, 9). H : il a été déporté en pleine paix (?). 21. « te seront préposés » d'après *G* (lis. *yippâqedou*). H : il te préposera. G : ils te préposeront. « comme chefs » transp. *lerô'š* après le 1er *'âlayik*. H a ces mots après « amants ». — Le texte des deux premiers vers de 21 est très incertain. « une — enfanter » *G* (*S*) *L* (lis. *'iššâ yôlédâ*). H : une femme d'enfantement (?).

a. Litt. : *les montagnes du crépuscule.* Lorsqu'on est surpris par la nuit, qui tombe très brusquement en Orient, la marche devient extrêmement pénible si l'on se trouve dans les montagnes. *b*. La mère du souverain régnant jouissait à la cour de prérogatives particulières (1 Rois 2, 19 et la note; 15, 13). L'autorité de la reine-mère devait être grande surtout lorsque son fils était jeune. Ce fut le cas pour Jéconias, qui succéda en 597 à son père Yehoyaqîm et fut exilé par Nabucodonosor après trois mois de règne. Sa mère, Nehouchta, est spécialement mentionnée comme ayant été déportée avec lui. C'est sans doute contre ces souverains que fut prononcée la menace de Jérémie, peut-être avant l'arrivée de l'armée chaldéenne, alors que le sud du pays de Juda était ravagé par les Édomites (cf. 2 Rois 24, 2 note *m*). *c*. Dans le deuil, les Juifs doivent s'asseoir à même le sol : ce rite est observé encore à l'anniversaire de la ruine du Temple, le 9 ab. *d*. Le sud de Juda, Gen. 12, 9. *e*. C'est-à-dire sans doute : ces villes sont assiégées et personne ne les délivre, ne force le blocus. *f*. La déportation ne fut que partielle en 597; nous avons ici affaire à une prédiction. *g*. Ceci ne s'adresse plus à la reine-mère, mais à Jérusalem (cf. v. 23, 24, 27). La situation politique supposée par le présent oracle est, du reste, différente de celle à laquelle se réfère le morceau précédent (v. 18-19) : les ennemis du nord, c'est-à-dire les Chaldéens, vainqueurs des Égyptiens en 605, menacent la Palestine, mais n'y sont pas encore arrivés (v. 20) et Juda peut espérer obtenir, par des négociations et des flatteries, d'être traitée en amie par ces Babyloniens auxquels la nation avait autrefois fait la cour, au temps d'Ézéchias et de Mérodac Baladan (v. 21, cf. 2 Rois 20, 12-19; Éz. 23, 14-17). Cet oracle se place donc entre 605 et l'arrivée du roi de Babel en Judée (entre 604 et 600). *h*. C'est-à-dire apparemment : que *va* devenir ton peuple? Car la déportation de Juda, qui ne commença qu'en 597, est encore à venir d'après v. 24-25. *i*. Le texte de ces deux vers est très douteux (voy. notes crit.).

22 Et si tu dis en ton cœur :
« Pourquoi ces malheurs m'arrivent-ils? »
C'est à cause de la gravité de ta faute que les pans de ta robe sont relevés
et tes talons[a] violemment mis à nu[b].
23 Le Kouchite peut-il changer [la couleur de] sa peau[c],
ou la panthère faire disparaître les taches de sa robe?
A vous de même, il est impossible de faire le bien,
tant vous êtes accoutumés à faire le mal[d].
24 Je vous disperserai donc comme la paille emportée
par le vent du désert[e].
25 Tel est ton destin, telle est la part qui t'est assignée
par moi — oracle de Yahvé : —
Parce que tu m'as oublié
et que tu as mis ta confiance dans ce qui n'est que mensonge[f],
26 Moi, de mon côté, je relèverai les pans de ta robe sur ton visage
et ta honte sera exposée à la vue.
27 Tes adultères, tes hennissements, l'infamie de tes prostitutions,
sur les collines, dans la campagne, je [les] ai vus, tes abominations.
Malheur à toi, Jérusalem! Pour que tu redeviennes pure,
combien de temps faudra-t-il encore[g]?

IV — FLÉAUX DIVERS ENVOYÉS PAR YAHVÉ. REMONTRANCES ADRESSÉES PAR DIEU AU PROPHÈTE (14-17).

A l'occasion d'une sécheresse et de diverses autres calamités[h].

14 1 Parole de Yahvé qui fut adressée à Jérémie à propos de la sécheresse.
2 Juda est dans le deuil,
[ceux qui habitent dans] ses portes sont languissants;

23. « il est impossible » *S* (lis. *lô' toukelou*). H : il sera possible (G L) [sous-entendu : alors, à savoir si le Kouchite peut changer la couleur de sa peau], ou : sera-t-il possible...? **14**, 1. « de la sécheresse » *G Sym S L* (lis. *habbaṣṣôrèt*). H : des sécheresses.

a. Euphémisme. *b*. Les captifs étaient souvent dépouillés de leurs vêtements (cf. Es. 20, 2-4). *c*. Chez les habitants de Kouch, c'est-à-dire de la Nubie (l'Éthiopie des anciens), l'aristocratie, spécialement les dynasties royales, étaient de race blanche, probablement d'origine libyenne; mais la population était en majorité noire; les Égyptiens sur leurs bas-reliefs leur donnent les caractères très accusés de la race nègre, et Asarhaddon a représenté Tirhaqa lui-même, bien que ce prince fût de race blanche, avec les cheveux crépus et les lèvres épaisses. *d*. Le texte n'est pas absolument sûr (voy. notes crit.) mais le sens n'est pas douteux. — Ce que le prophète exprime ici, ce n'est pas une théorie générale de la corruption radicale de la nature humaine, mais l'idée que l'habitude du mal poussée à un certain degré aboutit, dans certaines générations particulièrement dépravées, à une véritable impossibilité pour les hommes de ces générations, de s'amender. Il laisse entrevoir pour Jérusalem la faculté de redevenir pure après un certain délai (v. 27). *e*. Le vent d'est ou sirocco. *f*. Les faux dieux. *g*. Litt. : *tu ne deviendras pas pure après combien de temps encore?* *h*. L'ensemble constitué par 14, 1 — 15, 9 forme, dans la pensée de celui qui a rédigé ces chapitres sous leur forme actuelle (que ce soit Jérémie lui-même ou un autre) un tout qui se suit et où se succèdent description de la calamité (14, 2-6), supplication du peuple (v. 7-9), réponse de Yahvé (v. 10-12), objections de Jérémie (v. 13), réplique de Dieu (v. 14-18), nouvelle supplication du peuple (v. 19-22) et déclaration finale de Yahvé (15, 1-9). Mais les divers éléments de cet ensemble reflètent trois situations différentes au moins : les seuls développements qui fassent allusion à une sécheresse sont 14, 1-9 et 19-22. D'autres, au contraire, supposent la nation menacée par la guerre, avec la famine et les déportations qui en étaient la suite ordinaire (14, 12-18; 15, 1-4). Le morceau final (15, 5-9) se rapporte à des calamités passées, à des châtiments déjà réalisés, entre autres une guerre meurtrière et l'exil. Avec ces éléments composés par le prophète à des moments divers et à des occasions un peu différentes, l'éditeur a constitué un tableau saisissant de ce qui se produisait en Judée lors d'une sécheresse persistante ou, *mutatis mutandis*, de diverses autres calamités publiques. On voyait, comme aujourd'hui encore, les serviteurs, spécialement les femmes, se rendre avec des outres ou des cruches sur l'épaule, à des citernes réputées pour leur capacité et parfois à des lieues de distance. Le soir les enfants « mendient la pluie » en poussant de grands cris (v. 2). Puis un jeûne public était ordonné (cf. v. 12); la foule se réunissait dans la cour du Temple (ainsi lors d'une invasion de sauterelles [Joël] ou d'une menace de guerre [Jér. 36]). Là un des prêtres ou des anciens prononçait au nom du peuple une de ces ardentes supplications dont nous avons des échantillons v. 7-9 et 19-22. En effet, ce ne sont, en tout cas, pas des prières d'intercession prononcées par Jérémie en son nom personnel : l'auteur reproduit ou imite les termes et les idées des supplications publiques. On y faisait naïvement appel à tous les motifs qui pouvaient, pensait-on, déterminer Dieu à agir, même les plus personnels, les plus humains (cf. Ex. 32, 11-13; Jos. 7, 9; Ps. 44, 24-27; 79, 8-10; etc.), le souci de l'honneur de son nom, la crainte de passer pour impuissant, les liens indissolubles qui l'unissaient à Israël; on lui adressait des reproches; on faisait appel à sa miséricorde; on lui rappelait que, s'il n'intervenait pas, certains en concluraient que ce sont d'autres divinités qui procurent la pluie ou bien que c'est le ciel lui-même qui la produit. La cérémonie se terminait sans doute souvent par l'intervention d'un prêtre ou d'un prophète, qui apportait, de la part de Yahvé, une promesse ou, au moins, des paroles d'espérance. Jérémie aussi reçoit une réponse de Dieu aux supplications du peuple; mais c'est un refus absolu d'acquiescer à aucune demande de la nation coupable (14, 10; 15, 1-4).

Vêtus de noir[a], ils sont prostrés à terre,
et les cris de Jérusalem montent [vers le ciel].

3 Les grands de la ville envoient
les petits qu'ils ont sous leurs ordres[b] chercher de l'eau.
Ceux-ci se rendent aux citernes;
ils n'y trouvent pas d'eau;
Ils reviennent avec leurs cruches vides,
honteux, confus et la tête voilée[c].

4 Ceux qui travaillent la terre sont consternés,
parce qu'il ne tombe pas de pluie.
Les laboureurs sont confus;
ils se voilent la tête.

5 La biche elle-même[d], dans les champs,
met bas et abandonne ses petits,
parce qu'il n'y a pas de gazon.

6 Les ânes sauvages se tiennent sur les hauteurs;
ils aspirent l'air;
Leurs yeux sont languissants,
parce qu'il n'y a pas d'herbe.

7 Si nos iniquités déposent contre nous,
Yahvé, agis pour [l'honneur de] ton nom!
Nos rébellions ont été nombreuses, en effet;
nous avons péché contre toi.

8 Yahvé, espoir d'Israël,
toi qui le sauves à l'heure de la détresse,
Pourquoi serais-tu dans le pays comme un étranger,
comme un voyageur qui [ne] s'y arrête [que] pour passer la nuit?

9 Pourquoi serais-tu semblable à un homme désemparé,
à un guerrier incapable de porter secours?
Tu es cependant au milieu de nous, Yahvé!
Nous sommes appelés de ton nom[e]!
Ne nous délaisse pas!

10 Voici ce que Yahvé dit au sujet de ce peuple :

Ils se plaisent à courir çà et là[f],
sans donner de repos à leurs pieds!
Aussi Yahvé ne saurait-il les agréer :
il se souvient maintenant de leur iniquité,
il les punit de leurs péchés[g].

11 Puis Yahvé me dit : « Ne prie pas pour le salut de ce peuple. 12 Quand ces gens jeûnent, je n'écoute pas leurs supplications. Quand ils présentent holocaustes et oblations, je n'agrée pas leurs offrandes; je vais les anéantir par l'épée, par la famine et par la

3. « Les — ville (litt. ses grands) » G (lis. *we'addirèhâ*). H : Leurs grands. 4. « Ceux — consternés (litt. : le travail de la terre est consterné) » d'après G (lis. *wa'âbôdat*). H : A cause de la terre [qui est] brisée. — Texte incertain. « pluie » G S (suppr. *bâ'âreṣ*). H : aj. : dans le pays. 6. « l'air » G (suppr. *kattannîm*). H aj. : comme les chacals [faute pour *kattannîn*, « comme le crocodile »]. 8. « Yahvé » H[mss] G (aj. *yahwé* après *yisrâ'ël*). Manque en H. 9. « désemparé ». G : profondément endormi (*nirdâm*). 10. « Ils » G (suppr. *kên*). H : Ainsi ils.

a. Cf. 4, 28; 8, 21. Le « sac » était fait en poils de chèvre noirs. *b*. Litt. : *leurs petits*. *c*. Geste de deuil (2 Sam. 19, 4 [H : 5]), puis, en général, marque de douleur (v. 4; 2 Sam. 15, 30; Esth. 6, 12). *d*. Animal qui passait pour prendre particulièrement soin de ses petits. *e*. Nous sommes « le peuple de Yahvé » et Yahvé s'appelle « le Dieu d'Israël ». *f*. Après quantité d'autres dieux. *g*. C'est l'explication de la calamité (sécheresse ou autre) qui les frappe actuellement.

peste. » 13 Alors je dis : « Ah! Seigneur Yahvé, vois! Les prophètes[a] leur disent : Vous ne verrez pas l'épée et il n'y aura pas chez vous de famine; mais je vous donnerai dans ce lieu paix et sûreté. » 14 Yahvé me répondit : « Ce sont des mensonges que les prophètes prophétisent en mon nom. Je ne les ai pas envoyés; je ne leur ai pas donné d'ordre et ne leur ai point parlé. Visions mensongères, vains oracles, tromperies tirées de leur propre cœur, voilà ce qu'ils vous prophétisent! » 15 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé contre les prophètes qui prophétisent en son nom alors qu'il ne les a pas envoyés[b] et qui disent : « On ne verra ni l'épée ni la famine dans ce pays » : « C'est par l'épée et par la famine que ces prophètes périront eux-mêmes. 16 Et les gens auxquels ils prophétisent seront jetés par les rues de Jérusalem, victimes de la famine et de l'épée; ils resteront sans sépulture, eux, leurs femmes, leurs fils et leurs filles; ainsi je ferai retomber sur eux le mal qu'ils ont fait. »

17 Tu leur adresseras ces paroles[c] :

Que mes yeux ruissellent de larmes
jour et nuit
sans arrêt!
Car elle est blessée, blessée grièvement,
la vierge, fille de mon peuple;
sa plaie est sans remède.

18 Si je sors dans la campagne,
je vois des hommes percés par le glaive :
Si j'entre dans la ville,
voici des gens en proie aux affres de la faim.
Le prophète même et le prêtre
gisent à terre vêtus de deuil et ne savent [quel conseil donner][d].

19 As-tu réellement rejeté Juda?
Ton âme a-t-elle pris Sion en dégoût?
Pourquoi nous frappes-tu d'un mal dont nous ne pouvons guérir?
Nous espérions le bonheur — mais rien d'heureux [ne nous arrive],
une ère de restauration — et voici la terreur[e].

20 Nous reconnaissons, Yahvé, notre impiété,
la culpabilité de nos pères; [nous reconnaissons] que nous avons péché contre toi.

21 Pour [l'honneur de] ton nom, ne rejette pas,
ne déshonore pas ton trône glorieux!
Rappelle-toi! Ne romps pas ton alliance avec nous.

22 Parmi les vaines divinités des nations, en est-il qui fassent pleuvoir[f]?
Ou est-ce le ciel qui dispense les averses[g]?
N'est-ce pas toi, Yahvé, notre Dieu?
Aussi est-ce en toi que nous espérons;
car c'est toi qui as créé toutes ces choses[h].

13. « et sûreté » d'après G cf. Es. 33,6 (lis. *we'èmèt*). H : assurée. 14. « vains oracles » suppr. wè devant *'ĕlîl*. H : oracle (ou divination) et vanité (ou : idole). 18. « gisent — deuil (litt. : sont noirs vers la terre) » cf. v. 2 (lis. *šâḥărou*). H : circulent vers le pays (?). — Texte très incertain.

a. Presque tous les prophètes de Yahvé annonçaient au peuple paix et sûreté, surtout depuis la réforme de Josias (cf. 6, 13-14 note *b*). Si Jérémie rappelle ces prédictions de ses émules, ce n'est pas pour alléguer, en son nom personnel, une circonstance atténuante en faveur d'un peuple trompé. Il se place au point de vue des masses qui croient à l'inspiration de ces prophètes et accusent implicitement Dieu de leur avoir menti. C'est ce que suggère la réponse de Yahvé.
b. Litt. : *en mon nom alors que je ne les ai pas envoyés*.
c. Raccord de rédacteur : les paroles qui suivent ne sont pas un oracle de Yahvé, que Jérémie serait chargé de transmettre au peuple, mais un cri de douleur du prophète. *d*. Le texte est mal assuré (voy. note crit.). D'autres lisent : « sont partis pour un pays qu'ils ne connaissent pas »; mais la ville n'est encore qu'assiégée; — ou : « errent dans le pays sans direction »; mais les campagnes sont aux mains de l'ennemi.
e. Ce vers se retrouve textuellement 8, 15, où il paraît mieux relié au contexte. *f*. Les païens revendiquaient spécialement ce pouvoir pour certains de leurs dieux, tels Baal (cf. poèmes de Ras Chamra; 1 Rois 18). *g*. Cette question semble indiquer qu'il y avait dès cette époque parmi les Juifs des rationalistes qui, tels les philosophes athées de la Grèce, tenaient la pluie pour un simple phénomène naturel.
h. La pluie, le ciel.

15 [1]Puis Yahvé me dit : « Quand Moïse et Samuel se présenteraient devant moi[a], mon cœur ne reviendrait pas vers ce peuple. Chasse [ces gens] de ma présence[b] et qu'ils s'en aillent. [2]Et s'ils te demandent : Où irons-nous? — tu leur diras : Ainsi parle Yahvé :

A la mort, ceux qui sont destinés à la mort[c]!
A l'épée, ceux qui sont destinés à l'épée!
A la famine, ceux qui sont destinés à la famine!
A la captivité, ceux qui sont destinés à la captivité!

[3]Je dépêcherai contre eux quatre espèces [d'exécuteurs] — oracle de Yahvé : — l'épée pour [les] tuer, les chiens pour traîner [leurs cadavres], les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour [les] dévorer et [les] anéantir. [4]Et je ferai d'eux un exemple terrifiant pour tous les royaumes de la terre, à cause de Manassé, fils d'Ézéchias, roi de Juda, en raison de tout ce qu'il a fait à Jérusalem[d].

5 Qui aura pitié de toi, Jérusalem?
qui te témoignera de la compassion[e]?
Qui s'écartera de sa route
pour s'informer de ton état?
6 Tu m'as délaissé, — oracle de Yahvé; —
tu m'as tourné le dos.
Alors j'ai étendu la main et je t'ai détruite :
j'étais las d'avoir pitié,
7 J'ai vanné [tes fils, comme] avec un van,
aux portes du pays[f].
J'ai privé mon peuple de ses enfants; je l'ai réduit à néant;
il n'a pas changé de conduite.
8 J'ai rendu ses veuves[g] plus nombreuses
que les grains de sable sur le rivage des mers.
J'ai fait venir contre eux . . . . .[h]
le dévastateur en plein midi[i].
J'ai fait tomber sur eux soudainement
l'angoisse et l'épouvante.
9 Celle qui avait mis au monde sept fils[j] dépérit;
elle rend l'âme.
Son soleil se couche avant la fin de la journée[k];
elle est couverte de honte et de confusion.
Ceux qui restent de ce peuple, je les livrerai à l'épée,
aux coups de leurs ennemis, —
oracle de Yahvé. »

15, 4. « ferai — pour » *H*[q] (lis. *leza'ăwâ*). H[k] : les livrerai pour de mauvais traitements à. « tout » *G S L* (aj. *kol*). Manque en H. 5. *G S* (suppr. *kî*). H aj. en tête : Car. 6. « main » *G*[B S] (suppr. *'âlayik*). H aj. : contre toi. 7. « il — conduite ». G : à cause de leurs méchancetés. 8. « contre eux » *S T* (lis. *'ălêhèm*). H : pour eux. « sur eux » *S T* (lis. *'ălêhèm*). H : sur elle.

a. Ces deux personnages étaient célèbres, d'après la tradition israélite, par l'efficacité de leurs prières d'intercession : Ex. 17, 32, 11-13, 31-32; Nomb. 14, 13-19; Deut. 9, 18-20, 25-29; — I Sam. 7, 8-9; 12, 19-23; cette allusion prouve que la version antiroyaliste de l'histoire de Samuel circulait dès le temps de Jérémie. *b*. Le prophète les chassera par le fait qu'il prédira leur exil. Cf. 1, 10 note *f*. *c*. C'est-à-dire à mourir de maladie, par l'effet de la peste (cf. 14, 12). *d*. Quelques-uns considérèrent tout le v. 4 comme une addition. Il est possible que ce qui est dit de Manassé ne provienne pas directement de Jérémie, qui justifie d'ordinaire le châtiment imminent du peuple par les crimes de la génération présente. *e*. Litt. : *qui hochera la tête à ton sujet?* *f*. C'est-à-dire sans doute : Je les ai dispersés comme la balle du blé chassée par le vent quand on le vanne : il s'agit des jeunes guerriers faits prisonniers en combattant sur les frontières. *g*. Litt. : *Ses veuves sont devenues pour moi* (par mon fait). *h*. Le texte donne ici quelques mots qu'on explique : « contre la mère, un jeune homme » (mas.) ou « contre la mère du jeune homme » (G^{SQ} *L*). S a lu : « contre la mère et les jeunes hommes ». On a proposé de corriger : « contre la mère et le nourrisson » ou : « un peuple ravageur » (*le'ôm maḥărîb*), leçons séduisantes, mais hypothétiques. *i*. Cf. 6, 4 et note *j*. *j*. Jadis la plus heureuse des femmes (cf. 1 Sam. 2, 5), mais aujourd'hui la plus à plaindre; car elle a perdu tous ses fils. *k*. Litt. : *encore de jour.*

Plainte de Jérémie. Yahvé appelle son prophète à se ressaisir et lui renouvelle ses promesses[a].

10 Malheur à moi, ma mère! Tu m'as mis au monde
pour être en butte aux accusations et aux attaques de tout ce pays.
Je n'ai ni prêté ni emprunté;
et pourtant tous me maudissent!
11 Cependant, Yahvé, j'en fais le serment,
je t'ai prié de leur faire du bien[b];
J'ai intercédé auprès de toi
lorsqu'ils étaient dans le malheur et la détresse,
en faveur de l'ennemi[c].
12 Peut-on briser le fer, le fer du nord et le bronze[d]?

R

13[e] Tes biens et tes trésors,
je les livrerai en butin,
Pour prix de tous tes péchés,
dans toute l'étendue de ton territoire.
14 Je ferai de toi l'esclave de tes ennemis
dans un pays que tu ne connais pas;
Car un feu s'est allumé dans mes narines;
il flambera à perpétuité.

Jér

15 ...Tu le sais, Yahvé[f],
Souviens-toi de moi; prends souci de moi;
venge-moi de mes persécuteurs.
Ne me laisse pas périr en usant de patience [envers eux].
16 Considère que je supporte l'outrage à cause de toi!

10. « pour — attaques (litt. : homme de querelle et de dispute) » *H*[*] *G Sym* (suppr. le 2[d] *'îš* et lis. *oumâdôn*). H : homme de querelle et homme de dispute. « tous me maudissent » *L* (lis. *koullâhèm qillelounî*). H : tout entier il me maudit (?) 11. « Cependant — bien (litt. : [je veux être maudit] si je ne t'ai pas prié pour leur bonheur) » lis. *'âkên yahwè 'im lô' še'iltîkâ leṭôbâm*. H : Yahvé dit : Si je ne t'affermis pas en bien (H[k]) ou : Si je ne te délivre pas pour le bonheur (H[q]?) ou : Si ton reste (c'est-à-dire ton avenir [?]) n'est pas pour le bonheur (T L). — Texte très incertain. « lorsqu'ils — détresse (litt. : au temps de leur malheur et au temps de leur détresse) » d'après *G* (lis. *râ'âtâm* et *ṣârâtâm*). H : au temps du malheur et au temps de la détresse. « en faveur de » *G* (lis. *'èl* ou *le*). Manque en H. — Texte incertain. 13. « Pour — tous » *G* (*S*) cf. 17, 3 (suppr. *lô'* et *ou* devant *bekol*). H : sans paiement et à cause de tous. « dans toute » *G*[L] 17, 3 (lis. *bekol*). H : et dans toute. 14. « Je — ennemis » *H*[*] *G S* 17, 4 (lis. *weha'ăbadtîkâ*). H : Je ferai passer tes ennemis. « à perpétuité » *H*[*] 17, 4 (lis. *'ad 'ôlam*). H : contre vous.

a. A cause de ses censures perpétuelles et de ses continuelles prédictions de malheur, Jérémie est inquiété, accusé, maudit. Il a des moments de découragement où il a peur de ses ennemis. Et puis il considère sa vie si sombre, si dépouillée : à cause de la main de Yahvé qui est sur lui, c'est-à-dire des visions où il contemple sans cesse des scènes d'horreur, il ne peut plus prendre part aux réjouissances des autres hommes; il est toujours solitaire. Si au moins Yahvé le faisait triompher en réalisant ses menaces! Mais non, Yahvé se montre plein de patience envers les coupables. Et Jérémie en vient à accuser son Dieu de l'avoir trompé. Mais alors il entend une voix répondre à sa prière presque blasphématoire : Yahvé lui fait comprendre que, s'il ne renonce pas à ses doutes et à ses découragements, il cessera d'être prophète, d'être la bouche de son Dieu. Qu'il reprenne, avec une sombre sérénité, sa tâche amère, mais nécessaire, de justicier; et alors il aura la récompense austère de planer bien haut au-dessus de ses adversaires et d'être invulnérable à leurs coups. Nous n'avons plus affaire ici à une prière du type courant dans l'Ancien Testament, où le fidèle demande santé, prospérité, victoire : c'est un examen de conscience d'une sincérité absolue sous le regard de Dieu, qui rétablit la clarté intérieure et ramène la paix dans l'âme troublée. *b*. D'après le texte traditionnel, qui présente de graves difficultés d'interprétation, le v. 11 contient déjà une réponse de Dieu : Yahvé promet d'affermir son serviteur ou de le délivrer ou d'assurer son avenir (voy. notes critiques) et d'obliger l'ennemi à le supplier au jour de la détresse. Mais la réponse divine serait prématurée; car Jérémie continue ensuite à se plaindre et en vient même à accuser Dieu (v. 15-18). Le sens naturel de la seconde partie du v. est : « J'ai intercédé auprès de toi... » La première phrase devait avoir un sens analogue : de là la restitution conjecturale que nous proposons. *c*. C'est-à-dire en faveur de mes ennemis. Glose explicative, en excès dans le vers. *d*. Cette phrase obscure peut être construite de plusieurs manières et entendue en divers sens. Si elle est dans la bouche de Yahvé comme les v. 13 et 14, la traduction donnée ci-dessus est la plus probable : le fer du nord « représenterait l'ennemi septentrional », instrument de la justice divine, dont Jérémie annonçait la venue. Mais on peut construire aussi : « Le fer (le simple fer) peut-il briser le fer du nord et le bronze? » On entendra alors : Ce peuple, si dur soit-il, pourra-t-il briser la puissance de l'ennemi du nord? — ou : Ce peuple pourra-t-il triompher de toi qui es comme un mur de bronze (v. 20; 1, 18)? — ou, en mettant ces paroles dans la bouche de Jérémie : Pourrai-je, avec mes faibles forces, briser la résistance d'un peuple dur comme le fer du nord? — Le fer provenant du pays des Chalybéens au bord de la mer Noire passait dans l'antiquité pour le meilleur. — Cette phrase, qui ne présente pas le rythme des vers environnants, provient vraisemblablement d'ailleurs, à moins que le texte n'en soit profondément altéré. *e*. Les v. 13 et 14 se retrouvent à peu près mot pour mot 17, 3-4, où ils sont bien mieux à leur place : ils font partie d'une menace adressée par Yahvé au peuple et détonnent au milieu des plaintes de Jérémie. *f*. C'est la suite normale des v. 10-11.

Dès que j'ai trouvé tes paroles, je les ai dévorées[a]
et ta parole a fait ma joie
et les délices de mon cœur,
Parce que je portais [désormais] ton nom[b],
Yahvé, Dieu des armées.

17 Je ne me suis [plus] assis dans la compagnie de ceux qui rient[c]
pour me réjouir...
Subjugué par ta main, je me suis assis solitaire,
car tu m'avais rempli d'indignation.
18 Pourquoi ma souffrance est-elle perpétuelle
et ma plaie incurable, refusant de se guérir[d]?
En vérité, tu es pour moi comme un ruisseau trompeur,
une eau sur laquelle on ne peut compter[e].

19 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé :

Si tu reviens[f], je ferai de nouveau de toi
un serviteur se tenant à mes ordres.
Et si, écartant les propos vils, tu ne profères que de nobles paroles[g],
tu seras [de nouveau] comme ma bouche[h].
C'est aux autres à revenir à toi,
non à toi à revenir à eux.
20 Alors je te dresserai devant ce peuple
comme un rempart de bronze inexpugnable.
Ils s'attaqueront à toi
mais ne te vaincront pas[i];
Car je suis avec toi pour te secourir
et te délivrer — oracle de Yahvé; —
21 Je te délivrerai du pouvoir des méchants
et t'arracherai de la main des violents.

Le prophète appelé à vivre dans l'isolement[j].

16 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

2 Tu ne prendras point femme
et tu n'auras ni fils ni fille
en ce lieu.

16. « Dès que — dévorées ». G : De la part de ceux qui méprisent tes paroles : anéantis-les ! (*minnô'ăṣê debârèkâ kallêm*). « ta parole » Hq Ho G S L (lis. *debârekâ*). Hk : tes paroles.

a. Cf. 1, 9 et surtout Éz. 2, 8-3, 3. — Au lieu de ces mots, le traducteur grec a lu : « de la part de ceux qui méprisent tes paroles : anéantis-les. » Cette leçon est préférée par certains critiques. Mais alors on attendrait ensuite : tandis que moi.... (*wa'ănî*). *b*. J'avais droit au titre de « prophète de Yahvé ». *c*. Il ne s'agit pas des moqueurs, mais de ceux qui peuvent jouir sans arrière-pensée des heures agréables de la vie (cf. 16, 8). *d*. Glose, en excès dans le vers. *e*. Une source ou un cours d'eau bientôt tari, cf. És. 58, 11; Job 6, 15-20. *f*. De tes doutes et de ton égoïsme. *g*. D'autres entendent : « Si tu fais sortir ce qui est précieux de ce qui est vil », c'est-à-dire, si tu dégages le métal pur (de la foi) des scories (du découragement). *h*. Cf. Ex. 4, 16. *i*. 1, 18-19. *j*. Jérémie a déjà fait allusion (15, 17) à l'impossibilité où il se trouve, du fait de sa vocation, de participer aux joies de ses contemporains et à l'obligation qui lui est faite de vivre solitaire. Pourquoi cet isolement? D'après 15, 17, parce que Yahvé l'a rempli d'indignation, donc, sans doute, parce qu'il ne peut sympathiser avec une génération si gravement coupable. On a supposé, d'après 16, 2-4, que, s'il ne peut fonder un foyer, c'est que, lorsqu'une occasion se présente à lui de se marier, le tableau des scènes d'horreur qu'il prévoit comme châtiments de ces crimes, la vision des cadavres abandonnés des femmes et des enfants, s'impose à lui avec une telle force qu'elle lui interdit toute perspective de bonheur familial. En tout cas, Jérémie voit dans l'isolement dont la nécessité s'impose à lui une direction divine : Yahvé veut que son prophète soit « un présage » (cf. 13, 1 note *a*; És. 8, 18; etc.) et préfigure dans sa vie ce que Dieu va faire à son peuple (lui refuser toute compassion) ou ce que son peuple devrait faire (ne pas fonder de famille). — Ce morceau doit dater des débuts du ministère de Jérémie; on se marie d'ordinaire très jeune en Orient.

3 Car voici ce que Yahvé dit des fils et des filles qui naîtront en ce lieu, de leurs mères qui les mettront au monde et de leurs pères qui les engendreront dans ce pays :

4 Ils seront emportés par des maladies mortelles,
ils succomberont sous le glaive ou périront de faim[a].
On ne poussera pas sur eux de cris de deuil et on ne les enterrera point :
ils serviront de fumier à la surface du sol;
Et leur cadavre sera la pâture
des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre.

5 Ainsi parle Yahvé :

N'entre pas dans la maison où se tient un banquet[b]
et ne va pas t'associer à leurs cris de deuil
ou leur témoigner de la compassion.
Car j'ai retiré ma paix
à ce peuple[c] — oracle de Yahvé — la bonté et la pitié[d].
6 Grands et petits mourront,
dans ce pays;
Ils ne seront pas ensevelis et l'on ne poussera pas sur eux de cris de deuil;
on ne se fera en leur honneur ni incisions ni tonsure[e].
7 On ne rompra pas de pain pour l'affligé
afin de le consoler d'un décès[f];
On ne lui offrira pas à boire la coupe de consolation
pour [la mort d']un père ou [d']une mère[g].

8 Tu n'entreras pas non plus dans une maison où l'on célèbre un festin[h],
pour t'y asseoir avec les convives, y manger et y boire.

9 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, le Dieu d'Israël :

Je vais faire cesser en ce lieu
sous vos yeux et de votre temps,

16, 4. « ils succomberont — faim ». Cette phrase se trouve en H après « sol » et en G à la fin du v. 5. « Ainsi » G (suppr. *kî*). H : Car ainsi. 6. « on ne se fera » lis. *yitgôdedou* (*G Aq Sym S L T*) et *yiqreḥou* (*G S*). H : il ne sera fait (?). — Mais le premier verbe n'a pas ailleurs le sens passif. 7. « de pain » Hm G L (lis. *lèḥèm*). H : pour eux. « pour l'affligé » *L* (lis. *le'âbel*). H : pour un deuil. « lui » *G* (lis. *'ôtô*). H : leur. 8. « avec — convives (litt. : avec eux) » Hm G S L (lis. *'ittâm*). H : eux.

a. Nous transposons ici cet hémistiche; car les menaces proférées dans le reste de la strophe se rapportent aux victimes de la guerre et de la famine aussi bien qu'à celles de l'épidémie. La phrase avait sans doute été omise, puis rétablie en marge et ensuite réintroduite dans le texte mais, à des places différentes en H et en G (voy. notes crit.). *b*. On traduit d'ordinaire : « la maison des cris », par où l'on entend la maison mortuaire. Mais le mot *marzéaḥ*, qui, suppose-t-on, désignerait les cris soit de douleur (ici), soit de joie (Am. 6, 7), est rendu, dans la version des Septante, par « thiase », terme par lequel les Grecs désignaient une sorte de club qui se réunissait pour des repas de corps. Cette interprétation convient parfaitement dans Amos 6, 7. Le mot se rencontre très fréquemment avec cette acception dans les inscriptions de Palmyre et, au sens de « corporation », dans le tarif carthaginois dit « de Marseille » (l. 16). En hébreu et en araméen rabbinique il avait le sens général de banquet, mais était appliqué spécialement au banquet funéraire; cf. par ex. Talm. Jér. Ber. III, 6a : « Après ma mort, ne recevez pas aujourd'hui le deuil (les condoléances) et demain les convives (*marzeḥayyâ*). » Ce doit être le sens ici, comme le veut l'exégèse rabbinique de notre passage. *c*. C'est-à-dire l'état de paix et d'alliance où je vivais avec lui. Comme toutes les réalités spirituelles, comme la bénédiction par exemple, la paix est, pour la pensée hébraïque, une sorte de force quasi matérielle qu'on peut donner (cf. Jn 14, 27) et faire revenir à soi (cf. Lc 10, 5-6). *d*. Ces mots, mal reliés au contexte et qui surchargent le vers, doivent être une glose du mot « ma paix ». Ils manquent en G et en Shex. *e*. Rites de deuil par lesquels on se proposait sans doute, à l'origine, de vivifier le mort, en versant sur lui du sang, et de lui donner de ses cheveux, ce qui était une façon de se donner soi-même à lui. Ces coutumes furent interdites par la loi dès le VIIe et le VIe siècle (Deut. 14, 1; Lév. 19, 28), sans doute comme survivances du culte rendu aux ancêtres, mais continuèrent néanmoins à être observées (41, 5; Éz. 7, 18) comme par le passé (Am. 8, 10; Mi. 1, 16). *f*. Litt. : *sur un mort*. *g*. L'affligé jeûnait pendant toute la journée jusqu'au coucher du soleil. A ce moment les voisins venaient, apportant du dehors des aliments, et pressaient les personnes en deuil de se nourrir (2 Sam. 1, 12; 3, 35). Il y avait aussi — peut-être le soir même de l'enterrement — un grand repas funéraire. C'est à la première de ces coutumes et peut-être en même temps à la seconde qu'il est fait allusion ici. Elles étaient, du temps de Jérémie, interprétées comme une douce violence faite aux survivants pour les empêcher de se laisser mourir d'inanition. Originairement, si l'on apportait des aliments du dehors, c'était parce que ceux de la maison mortuaire passaient pour contaminés par l'influence émanée du mort ou par son âme (cf. Nomb. 19, 14-15). Quant au banquet funéraire, il visait sans doute à établir la communion entre les vivants et l'esprit du défunt, devenu un *élohim*. *h*. Il s'agit spécialement de celui qui accompagnait les noces (voy. v. 9).

Les cris de joie et les clameurs d'allégresse,
le chant de l'époux et le chant de l'épouséea[a].

[10]Lorsque tu transmettras à ce peuple toutes ces prophéties, ils te demanderont : « Pourquoi Yahvé a-t-il décrété contre nous tant de graves calamités? De quel crime, de quel péché nous sommes-nous rendus coupables envers Yahvé, notre Dieu? » [11]Tu leur diras alors : « C'est parce que vos pères m'ont abandonné, — oracle de Yahvé, — pour courir après d'autres dieux, leur rendre un culte et se prosterner devant eux. Ils m'ont abandonné et n'ont pas observé ma loi. [12]Et vous, vous avez agi plus mal encore que vos pères. Chacun de vous suit avec obstination les penchants de son cœur mauvais, sans m'écouter. [13]Aussi vous jetterai-je hors de ce pays dans un pays inconnu de vous ainsi que de vos pères; et là, vous servirez, jour et nuit, d'autres dieux; car je ne vous ferai pas grâce. »

Promesses et menaces diverses[b].

Retour des exilés[c]. R [14]C'est pourquoi, les jours viennent — oracle de Yahvé, — où l'on ne dira plus : « Par la vie de Yahvé qui a fait monter les enfants d'Israël du pays d'Égypte, » [15]mais : « Par la vie de Yahvé, qui a fait monter les enfants d'Israël du pays du nord[d] et de tous les pays où il les avait chassés[e]. » Je les ferai revenir sur leur propre sol, celui que j'avais donné à leurs pères.

Les Judéens traqués par l'ennemi. Jér [16]Je vais mander — oracle de Yahvé, — des pêcheurs en grand nombre, qui les pêcheront. Après quoi, je manderai de nombreux chasseurs, qui leur donneront la chasse sur toutes les montagnes, sur toutes les collines et jusque dans les fentes des rochers[f].

[17] Car j'ai les yeux sur toutes leurs actions;
elles ne me sont pas cachées
Et leur iniquité ne se dérobe pas
à mes regards.

R [18]Je leur paierai d'abord[g] au double le salaire de leur iniquité et de leur péché, parce qu'ils ont profané mon pays par les cadavres de leurs divinités abominables et qu'ils ont rempli mon héritage de leurs pratiques détestables.

Jér *Cantique célébrant la conversion future des nations[h].*

[19] Yahvé, [toi qui es] ma force, ma citadelle
et mon refuge au jour de la détresse,
Des nations viendront à toi[i]
des extrémités de la terre et diront :
Ce que nos pères ont reçu en partage est un pur leurre,
de vaines idoles, dont aucune ne peut être de quelque utilité[j].

13. « un pays » lis. *'èrèṣ*. H : le pays. « car je — pas ». G : qui ne vous feront pas. 16. « de nombreux chasseurs » lis. *leṣayyâdim rabbîm*. H : des [gens] nombreux, des chasseurs. 18. « d'abord ». Manque en G. « par — détestables ». H coupe la phrase après « pays » : « Des cadavres... et de leurs pratiques... ils ont rempli... »

a. Cf. 7, 34 et la note. *b*. Les v. 14-21 font l'effet d'un assemblage de morceaux hétérogènes et sans lien entre eux; quelques-uns (v. 16-17, 19-20) ont de l'accent et doivent être de Jérémie, tandis que d'autres sont ternes, pleins de formules stéréotypées et semblent plutôt être l'œuvre de disciples ou d'imitateurs du grand prophète. *c*. Les v. 14 et 15, mal reliés à leur contexte, sont un extrait à peu près littéral de 23, 7-8, où cette promesse est, au contraire, bien en place. *d*. La Mésopotamie, où l'on se rendait par la route du nord. *e*. Cf. 40, 11-12. Notamment l'Égypte (24, 8; 42-44). *f*. On a pensé que ce passage visait les deux déportations de 597 et de 586 et on en a conclu que c'est une prédiction rédigée après l'événement. Mais la menace formulée ici paraît plutôt signifier que l'ennemi ne se bornera pas à quelques râfles générales de prisonniers, mais organisera la recherche individuelle de ceux qui essaieraient d'y échapper en se cachant. *g*. C'est-à-dire sans doute avant le retour des exilés promis aux v. 14 et 15. Il s'ensuivrait que le v. 18 est une addition comme les v. 14 et 15, si du moins le mot « d'abord » figurait dans l'original; mais il manque en G et c'est très certainement un raccord surajouté après coup. Cependant le v. 18 est très suspect de n'être pas de Jérémie : il renferme des réminiscences du Second Ésaïe (le salaire du péché payé au double cf. És. 40, 2) et du Lév. (les cadavres des dieux abominables cf. Lév. 26, 30; profanation du pays par des rites impurs, Lév. 18, 24-30). *h*. Fragment sans lien avec ce qui précède et ce qui suit. Il peut, du reste, être de Jérémie; les idées exprimées et les termes employés se retrouvent dans des passages authentiques du prophète. *i*. Jérémie a espéré la conversion finale des païens : 3, 17; 12, 16. *j*. Une confession toute semblable des idolâtres se lit 3, 22-25.

[20] L'homme peut-il se faire des dieux? —
et ce ne sont pas des dieux[a]!

Menace aux Judéens[b].

R [21] C'est pourquoi je vais leur faire connaître,
oui, cette fois, je leur ferai connaître
[La force de] ma main et ma puissance;
et ils sauront que mon nom est Yahvé.

Le péché de Juda et le châtiment de Yahvé[c].

Jér **17**

[1] Le péché [des hommes] de Juda est inscrit
avec un burin de fer,
Gravé avec une pointe de diamant
sur la table de leur cœur,
[2] Sur les cornes de leurs autels[d],
. . . .[e]
leurs stèles[f] et leurs pieux sacrés[g],
Auprès des arbres verts,
sur les collines élevées
[3] et les hautes montagnes.
Tes biens et tous tes trésors,
je les livrerai au pillage,
Pour prix de tes péchés,
dans toute l'étendue de ton territoire.
[4] Ta main devra se dessaisir de l'héritage
que je t'avais donné.
Je ferai de toi l'esclave de tes ennemis
dans un pays que tu ne connais pas.
Car un feu s'est allumé dans mes narines;
il flambera à perpétuité.

Confiance dans les hommes et confiance en Dieu[h].

[5] Ainsi parle Yahvé[i] :
Maudit soit l'homme qui met sa confiance en l'homme,
qui cherche sa force dans ce qui n'est que chair[j]
et dont le cœur s'éloigne de Yahvé.

17, 2. « leurs autels » H* *Theod S L* (lis. *mizbeḥôtêhèm*). H : vos autels. « stèles » lis. *maṣṣebôtâm*. H : autels (mais ils sont déjà nommés). 3. « et les hautes montagnes » lis. *wahărârîm nissâ'im*. H : Ma montagne dans les champs! — Texte très incertain. « et tous » H* *Theod S L* (lis. *wekol*). H : tous. 15, 13 : et. « Pour prix de » 15, 13 (selon *G S*) (lis. *bimeḥîr*). H : tes hauts lieux. 4. « Ta — dessaisir (litt. : Tu relâcheras ta main) » lis. *yâdekâ*. H : Tu relâcheras et en toi (?). « un — allumé » H* *Theod* 15, 14 (lis. *qâdeḥâ*). H : vous avez allumé un feu.

a. Même parenthèse 2, 11, où elle est mieux en place, car il y est parlé de faux dieux, tandis qu'ici les dieux que l'homme ne peut pas se faire sont des dieux véritables, dignes de ce nom. *b*. Idées et expressions familières à Ézéchiel. *c*. Le péché de Juda est indélébile comme le serait une inscription taillée au ciseau dans le roc ou gravée avec un diamant sur un cachet; il est indéniable comme le serait un aveu écrit, que tout le monde pourrait lire. Il est, en effet, attesté d'une part par les innombrables hauts lieux dont le pays est parsemé (v. 2), de l'autre par le cœur, c'est-à-dire par la conscience même des membres de ce peuple (v. 1). Les menaces qui suivent (v. 3 et 4) et qu'on a déjà lues 15, 13-14, sont ici à leur place originelle, en dépit du passage un peu brusque de la 3e personne à la 2e. Cet oracle, annonçant l'exil (v. 4), doit avoir été prononcé avant 597. *d*. La partie la plus sainte de l'autel; voy. Ex. 27, 2 et note *f*. *e*. L'hébreu a ici quelques mots, évidemment altérés : *comme leurs fils se rappellent*. *f*. Voy. Deut. 7, 5 note *d*. *g*. Deut. 7, 5 note *e*. *h*. Le tour sentencieux de ce morceau, qui rappelle celui des Proverbes, des discours des amis de Job et de certains Psaumes (notamment le Ps. 1), étonne dans la bouche d'un prophète comme Jérémie. Ce n'est cependant pas une raison suffisante pour le lui refuser : la pensée exprimée est une des idées fondamentales des grands prophètes (cf. És. 31, 1-3). Jérémie a pu imiter le style des moralistes, depuis longtemps traditionnel, notamment chez les sages de l'Égypte. C'est probablement l'auteur du Ps. 1 qui a imité notre morceau, et non l'inverse; car le Ps. 1 vise un usage spécial au judaïsme de basse époque, celui de répéter (littéralement de marmonner) la loi jour et nuit (v. 2) et s'en tient à l'antithèse courante du méchant et de l'homme qui craint Dieu. *i*. Ces mots, qui manquent en G, ne sont sans doute pas primitifs : dans ce qui suit, ce n'est pas Yahvé qui parle (v. 5 et 7). *j*. Litt. : *qui fait de la chair son bras.*

6 Il sera semblable au genévrier[a] dans la steppe;
il ne verra rien arriver d'heureux.
Il aura pour demeure une terre brûlée dans le désert,
une région couverte de sel et inhabitable.

7 Béni soit l'homme qui met sa confiance en Yahvé
et dont Yahvé est l'espérance.
8 Il sera semblable à un arbre planté au bord de l'eau
et qui étend ses racines vers un ruisseau.
Lorsque la chaleur survient, il ne la redoute pas
et son feuillage reste vert.
Dans une année de sécheresse, il est sans inquiétude
et ne cesse de porter du fruit.

Le cœur de l'homme est retors. Yahvé seul le connaît.

9 Le cœur [de l'homme] est retors
et incurablement mauvais : qui peut le connaître?
10 Moi, Yahvé, je scrute le cœur,
je sonde les reins,
Pour rendre à chacun selon sa conduite
et [lui faire récolter] le fruit de ses actes.

La richesse mal acquise.

11 Telle la perdrix[b] couvant des œufs qu'elle n'a pas pondus[c],
tel est celui qui acquiert la richesse par des voies injustes :
Au milieu de ses jours elle l'abandonnera[d]
et cet homme, par sa fin, s'avérera un insensé.

Le prophète supplie Yahvé de lui donner raison contre ceux qui le raillent.

12 Trône glorieux, exalté dès les temps anciens,
emplacement de notre sanctuaire[e],
13 Espoir d'Israël, Yahvé,
tous ceux qui t'abandonnent seront confondus;
Ceux qui s'éloignent de toi disparaîtront de la terre,
car ils ont abandonné la source de l'eau vive[f], Yahvé[g].
14 Guéris-moi, Yahvé, et je serai guéri;
Sauve-moi, et je serai sauvé!
Car tu es mon espoir.

8. « Lorsque — pas » *H*[k] *G S* (lis. *yirâ'*). H : Il ne verra pas venir la chaleur. 13. « Ceux qui — terre » lis. *wesourèkâ* (d'après *H*[q]. *wesouray*) *mè'èrèṣ yikkârétou.* H[k] : Mes rebelles seront écrits sur la terre. — Texte incertain. 14. « mon espoir » lis. *tôḥaltî*. H : [l'objet de] ma louange.

a. Le mot se rencontre au sens de « solitaire » (Ps. 102, 18). Mais il s'agit certainement d'une plante, comme l'ont vu toutes les versions anciennes : le tamaris selon G et L, une sorte de chardon suivant T, le genévrier d'après l'arabe. *b.* Cf. Jug. 15, 19. Peut-être plutôt le coq de bruyère (I Sam. 26, 20), ici sa femelle. *c.* Allusion à quelque croyance populaire qui prêtait à l'oiseau en question l'habitude de s'approprier les petits d'autrui. *d.* On peut traduire aussi : « il l'abandonnera ». Il s'agirait alors de la mort prématurée, — l'un des châtiments ordinaires du méchant, — qui obligera celui-ci à tout quitter. Mais, dans l'image, ce n'est pas la perdrix qui abandonne les petits qui ne sont pas à elle, ce sont eux qui la quittent. L'idée nous paraît donc être plutôt celle qui est exprimée dans Prov. 23, 4-5 et déjà dans la sentence du sage égyptien Amenemopé dont ce passage est inspiré : l'homme, avant d'arriver au terme de ses jours, voit ses richesses s'envoler, *telles un oiseau.* *e.* Il s'agit évidemment de Sion. Jérémie a bien annoncé que cette ville serait appelée « trône de Yahvé » (3, 17). Il est douteux cependant qu'il ait, comme c'est le cas ici, identifié purement et simplement Jérusalem et son temple avec Yahvé lui-même (cf. 7, 4-15). Le v. 12 se trouvait peut-être originairement dans un autre contexte.
f. D'après 2, 13. *g.* Glose.

15 On me dit :
« Qu'en est-il des menaces de Yahvé? Qu'elles s'accomplissent donc[a]! »
16 Moi, cependant, je ne t'ai pas pressé d'envoyer le malheur,
je n'ai pas souhaité la venue du jour fatal,
Tu le sais. Les paroles sorties de mes lèvres
sont présentes à ta mémoire[b].
17 Ne sois pas pour moi un sujet d'effroi,
toi, mon refuge au jour du malheur!
18 Que mes persécuteurs soient confondus et que ce ne soit pas moi qui sois confondu!
Qu'ils soient, eux, dans l'effroi et que moi, je ne sois pas frappé d'effroi!
Fais venir pour eux le jour du malheur
et frappe-les à coups redoublés[c].

Exhortation à observer le sabbat[d].

R [19]Ainsi parle Yahvé : « Va te poster à la porte des Enfants du peuple[e], par où entrent et sortent les rois de Juda, puis à toutes les portes de Jérusalem [20]et dis-leur : Écoutez la parole de Yahvé, rois de Juda et vous tous, hommes de Juda et habitants de Jérusalem, qui entrez par ces portes. [21]Ainsi parle Yahvé : Gardez-vous, — il y va de votre vie[f] — de porter des fardeaux le jour du sabbat[g] et d'en introduire par les portes de Jérusalem. [22]Abstenez-vous aussi, le jour du sabbat, de transporter des fardeaux hors de vos maisons et d'accomplir aucun travail. Sanctifiez ainsi le jour du sabbat, comme je l'ai ordonné à vos pères. [23]Mais ils n'ont pas écouté : ils n'ont pas prêté l'oreille; ils ont raidi leur cou pour ne pas entendre et ne pas se laisser instruire[h]. [24]Si vous consentez à m'écouter, — oracle de Yahvé, — si vous n'introduisez aucun fardeau par les portes de cette ville le jour du sabbat, si vous sanctifiez le jour du sabbat en vous abstenant, ce jour-là, de tout travail, [25]alors on verra [encore] entrer par les portes de cette ville des rois et des princes[i] occupant le trône

16. « je — malheur (litt. : je ne me suis pas [em]pressé derrière toi pour le malheur) » d'après *Aq Sym S* (lis. *lerâ'â*). H : je ne me suis pas hâté de cesser d'être pasteur derrière toi (?). — Texte très incertain.

a. Beaucoup d'auditeurs de Jérémie raillaient le non accomplissement de ses menaces, cf. És. 5, 19. *b.* Jérémie proteste qu'il s'est borné à *annoncer* les châtiments que son Dieu l'a chargé de prédire et qu'il n'a rien fait pour en hâter la venue : ses auditeurs l'en accusaient, sans doute, ne faisant pas une distinction bien tranchée entre le prophète, simple messager d'En Haut, et le magicien qui provoque lui-même les événements : on reconnaissait à la parole et aux gestes de l'homme de Dieu le pouvoir d'agir efficacement sur l'avenir (cf. 1, 10 et note *f*; 5, 14; 6, 11; etc.). *c.* Il n'y a pas nécessairement contradiction entre cette prière et les dénégations du v. 16 : Jérémie peut avoir demandé le châtiment de *certains* de ses compatriotes, qui le persécutent, tout en se défendant d'avoir appelé de ses vœux le « jour fatal » où *toute la nation* périrait. Il n'y a donc pas lieu de refuser à Jérémie soit le v. 18, soit les v. 15-17. *d.* L'authenticité de ce morceau est très contestée. Il est difficile de croire, en effet, que Jérémie, dont la physionomie morale et religieuse a pour trait caractéristique la spiritualité la plus haute, ait jamais attaché une pareille importance à la simple observation d'un rite et ait fait du chômage rigoureux du jour du sabbat la condition — la seule qui soit mentionnée — du salut de Jérusalem. Il n'a parlé nulle part ailleurs du sabbat : il n'attachait donc pas à cette institution l'importance centrale qui lui est attribuée ici. Les grands prophètes antérieurs, ses maîtres et ses modèles, rangeaient le sabbat, avec les nouvelles lunes et les fêtes, parmi les cérémonies que Yahvé hait ou méprise si elles ne sont pas accompagnées de la pratique de la justice (És. 1, 13; Os. 2, 11). Si Jérémie avait préconisé le chômage du 7[e] jour, ç'aurait été sans doute en raison de la portée sociale de cette institution (cf. Deut. 5, 14-15); or il n'en est pas parlé ici. Les circonstances dans lesquelles le prophète doit avoir prononcé cette exhortation ne sont pas indiquées avec la précision et la vraisemblance que leur aurait données un témoin oculaire (cf. Néh. 13, 15-21) : est-il probable que Jérémie ait répété son appel à chacune des portes de Jérusalem, qu'il se soit adressé « aux rois de Juda » au pluriel, comme s'il y en avait eu plusieurs à la fois, et leur ait recommandé de ne pas porter de fardeau? — En faveur de l'authenticité on fait valoir que beaucoup des expressions employées se retrouvent ailleurs dans le livre et que la liste des districts d'où l'on apportera des offrandes (v. 26) répond à l'extension du territoire de Juda au temps de Jérémie (cf. 33, 13), tandis qu'à l'époque de Néhémie, par exemple, le domaine occupé par les Juifs était beaucoup plus restreint (Néh. 3). Cependant ces deux traits peuvent s'expliquer par une imitation voulue du style de Jérémie; l'énumération du v. 26 peut avoir été copiée sur le passage parallèle 32, 44. Le plus probable paraît donc être que ce morceau n'a été rédigé qu'à l'époque qui a suivi l'exil et où l'observation du sabbat était devenue, par l'effet de la déportation, l'un des traits principaux de la religion juive (cf. Éz.; Lév. 17-26; És. 56, 2, 4, 6; 58, 13; Néh. 13, 15-21). *e.* Il doit s'agir d'une des portes de la ville (cf. v. 21, 24, 25-27). Nous n'en connaissons point qui portât ce nom, assez invraisemblable. Le texte est sans doute altéré; on a proposé de lire « la porte de Benjamin » (cf. 37, 12 [H : 13]; 38, 7; Zach. 14, 10) ou « la porte de la Source » (Néh. 2, 14; 3, 15; 12, 37). *f.* Cf. Deut. 4, 15; Jos. 23, 11. *g.* Cette interdiction n'est pas visée spécialement dans la Loi; mais cf. Néh. 13, 19. Elle a donné naissance à tout un chapitre de la casuistique des rabbins. *h.* Le v. 23, qui forme une digression, a peut-être été ajouté après coup. *i.* Ce terme, surtout quand il est associé au mot « rois », désigne d'ordinaire les ministres; il figure, avec ce sens, dans la suite de l'énumération.

de David, montés sur des chars et des chevaux, ainsi que leurs ministres, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem; et la ville restera habitée à perpétuité. [26]Des villes de Juda et des environs de Jérusalem, du pays de Benjamin et du bas pays[a], de la montagne et du Nègueb[b] il viendra des gens qui apporteront holocaustes et sacrifices [de paix], oblations et encens et offriront des sacrifices d'action de grâces dans la maison de Yahvé.

[27]« Mais si vous n'écoutez pas l'ordre que je vous donne de sanctifier le jour du sabbat, de ne porter aucun fardeau et de n'en point introduire par les portes de Jérusalem le jour du sabbat, je mettrai le feu aux portes de la ville; la flamme dévorera les palais de Jérusalem et ne s'éteindra pas. »

V — ACTES PROPHÉTIQUES ET CONFESSIONS PERSONNELLES[c] (18-20)

Visite de Jérémie à l'atelier d'un potier.

Jér (R) Jér **18** [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé : « [2]Lève-toi, descends à la maison du potier et [quand tu seras arrivé] là-bas, je te ferai entendre mes paroles[d]. » [3]Je descendis à la maison du potier[e] et le trouvai occupé à travailler au tour[f]. [4]Quand le vase qu'il était en train de faire sortait mal venu de ses mains, il en employait la matière à fabriquer un autre vase comme il lui plaisait de le faire.

[5]Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [6]Ne puis-je pas en user à votre égard comme ce potier, maison d'Israël ? — oracle de Yahvé. — Ce qu'est l'argile dans la main du potier, c'est là ce que vous êtes dans ma main, maison d'Israël[g]. [7]A certains moments, j'annonce à un peuple ou à un royaume que je vais l'arracher [du sol] et le détruire. [8]Mais si cette nation renonce à sa méchanceté, je me repens du mal que je méditais de lui faire. [9]A d'autres moments, j'annonce à un peuple ou à un royaume que je vais, pour lui, bâtir et planter. [10]Mais, si cette nation fait ce qui me déplaît, refusant de m'écouter, je me repens du bien que j'avais parlé de lui faire.

« [11]Dis donc aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem : Ainsi parle Yahvé : Je forme le dessein de vous faire du mal et je médite des projets qui vous seraient

27. « de n'en point introduire » *L* (cf. v. 21 (lis. *wehâbî'*). H : de ne point entrer. **18,** 4. « venu » *G VL S* (suppr. *bahômèr*). H aj. : « dans l'argile » ou (H*) : comme l'argile. « de ses mains » *G L* (lis. *beyâdâw*). H : des mains du potier. « lui plaisait » *G Aq L* (*S*) (lis. *be'ênâw*). H : plaisait au potier. 7. « [du sol] » *G S*[hex] (suppr. *welintôṣ*). H aj. (d'après 1, 10) : et l'abattre. 8. « méchanceté » *G VL S* (suppr. *'ăšèr dibbartî 'âlâw*). H aj. : que j'ai prononcée contre elle » (ou : [cette nation] « contre laquelle j'ai parlé » [?]) — variante de 8b —. 11. « et aux » *G S L* (lis. *we'èl*). H : et contre les.

a. Cf. Deut. 1, 7 et note *q*. *b*. Cf. Gen. 12, 9 et la note. — Les trois régions nommées en dernier lieu constituaient les districts principaux du territoire de la tribu de Juda (Jos. 15, 21-60).

c. Comme il est question au début du ch. 19, de même que dans la première partie du ch. 18, d'un vase de potier, beaucoup de critiques admettent que les ch. 18-20 formaient un ensemble suivi. Mais la visite chez le marchand de poteries (19, 1-15) et la descente à l'atelier du potier (18, 1-12) constituent, en tout cas, deux épisodes distincts, provoqués chacun par un ordre spécial de Yahvé et comportant des révélations fort différentes. Les morceaux intermédiaires n'ont avec ces deux récits qu'un rapport lointain, bien qu'ils leur soient reliés par un « c'est pourquoi » ou par un « et », ajoutés sans doute par l'éditeur du livre.

d. On a supposé, non sans vraisemblance, que Jérémie s'était arrêté devant l'échoppe de ce potier pour une raison quelconque, et qu'il considéra après coup cette visite comme ayant été voulue par Yahvé parce que, en regardant travailler cet ouvrier, il avait aperçu tout à coup un rapprochement entre ce que faisait l'artisan et ce que Dieu va faire à son peuple et avait eu une révélation sur les desseins de Yahvé (cf. 13, 1 note *a*). *e*. Elle devait se trouver dans la ville basse, peut-être dans le vallon du Tyropéon. Il y avait donc, dans la Jérusalem antique, comme dans celle d'aujourd'hui, quelques ateliers de modeleurs, bien que les vases fussent d'ordinaire, comme de nos jours, apportés des régions riches en terre glaise d'Hébron et de Beit Djibrin; quantité de poteries retrouvées dans les fouilles portaient sur l'anse la marque des ateliers d'Hébron, de Ziph, de Marécha et de Soko (cf. aussi 1 Chron. 4, 23). *f*. Le terme signifie étymologiquement « les deux pierres » ou, selon d'autres, « les deux roues ». Le tour était, en effet, formé de deux disques de pierre superposés et auxquelles l'artisan imprimait un mouvement de rotation soit avec la main gauche (ainsi dans l'ancienne Égypte; cf. Benzinger, *Hebr. Archäologie*, 3e éd.; p. 153, fig. 153), soit avec les pieds posés sur le plateau inférieur (ainsi Sir. 38, 29 : « le potier qui tourne la roue avec ses pieds »). *g*. Ce début semble devoir amorcer un développement sur l'omnipotence divine : la nation est entre les mains de Dieu « comme un cadavre entre les mains de celui qui lave les morts » : il peut à son gré anéantir un peuple ou le relever; c'est donc lui qu'il faut craindre. Mais les v. 7-12 tirent de l'acte du potier une leçon sensiblement différente : Yahvé n'est pas lié par les menaces ou les promesses qu'il a prononcées; il peut modifier librement ses desseins selon la voie librement choisie par les hommes. Certains concluent de là que les v. 7-12 sont une interprétation ajoutée par un commentateur. Ce n'est pas évident. L'explication du symbole donnée dans les v. 7-12 nous semble assez approximative; mais les paraboles antiques nous laissent en général la même impression d'à peu près. De plus la leçon formulée dans les v. 7-12 était beaucoup mieux en situation que celle qui paraît ressortir du v. 6. Le but de Jérémie est moins d'accabler ses auditeurs sous le sentiment de leur impuissance que de les déterminer à changer de conduite : Si vous vous réformez, Yahvé est prêt à remettre sur le tour la pâte molle de l'avenir et à en tirer un vase nouveau.

funestes. Que chacun de vous revienne de sa mauvaise voie; réformez votre conduite et vos actes ! — [12]Mais ils disent : Peine perdue[a] ! Nous suivrons nos propres desseins; nous agirons chacun selon les penchants mauvais de notre cœur obstiné. »

Gravité inouïe de l'infidélité d'Israël.

[13]C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :

Informez-vous auprès des nations :
qui a jamais entendu parler de rien de semblable ?
Un crime affreux a été commis
par la vierge d'Israël[b].
[14] Les rocs du Siryôn[c] sont-ils [donc] abandonnés
par la neige du Liban,
Ou voit-on tarir l'eau qui découle des montagnes,
fraîche et courante,
[15] Que mon peuple m'ait oublié,
pour faire monter en fumée [ses offrandes] en l'honneur de vaines divinités ?
Ils trébuchent, ayant quitté les routes,
les chemins d'autrefois[d],
Pour suivre des sentiers[e] [inconnus],
une route non frayée.
[16] Ils feront ainsi de leur pays une solitude,
sur laquelle on sifflera[f] d'âge en âge.
Quiconque y passera sera frappé de stupeur
et hochera la tête.
[17] Semblable au vent d'orient[g], je les disperserai
devant l'ennemi.
Je me montrerai à eux de dos et non de face
au jour de leur ruine.

Complot contre Jérémie. — Le prophète demande le châtiment de ses ennemis[h].

[18]Et ils ont dit : « Venez, formons un complot contre Jérémie; car l'instruction sacrée ne fera pas défaut au prêtre, ni le conseil au sage, ni l'oracle au prophète[i]. Servons-nous de notre langue pour le frapper et ne prêtons aucune attention à ses paroles[j]. »

14. « Les — par (litt. : Abandonne-t-elle les rocs du Siryôn) » lis. *souré siryôn*. H : Abandonne-t-elle loin du roc de la campagne. — Texte très incertain. « tarir — montagnes » lis. *yinnâšetou mêmé hârîm*. H : être arrachée l'eau étrangère. — Texte incertain. 15. « Ils — routes » lis. *wayyikkâšelou* (*G S L*) *midderâkîm*. H : Et elles (les vaines divinités) les ont fait trébucher dans leurs voies (mais les « chemins d'autrefois » sont, selon Jérémie [cf. 6, 16], ceux qu'il faut suivre). — Texte incertain. 17. « Je — eux » *G S L* (lis. *'ar'êm*). H : Je les regarderai.

a. Cf. 2, 25. *b*. Le mouvement est le même que celui de 2, 10-11. Mais la comparaison employée ici par le prophète pour faire mesurer la monstruosité de l'ingratitude de son peuple est fort obscure, dans l'édition massorétique comme dans les versions anciennes : le texte est évidemment altéré (voy. notes crit.). Il nous paraît que Yahvé se compare lui-même aux ruisseaux jamais taris dont l'eau découle toujours fraîche des neiges éternelles dont est couronné en toute saison le Grand Hermon. c. C'était le nom phénicien de l'Hermon (Deut. 3, 9). *d*. Cf. 6, 16. *e*. Le rythme, comme le contexte, suggère que le mot « sentiers » était accompagné d'un qualificatif comme « nouveaux », « inconnus » ou « détournés ». *f*. Siffler n'était un signe ni de désapprobation ni de raillerie; le mot est presque toujours associé à celui qui désigne la stupeur : on sifflait en hochant la tête (cf. Lam. 2, 15) quand on était abasourdi à la vue d'un malheur inouï (cf. Éz. 27, 36; Soph. 2, 15 et les notes). *g*. Cf. Gen. 41, 6 et la note. *h*. Ce morceau est du même ordre que 11, 18-23; 12, 1-6; 15, 10-21; 17, 12-18 : il nous initie à la vie religieuse intime du prophète. *i*. La *tôrâ* des prêtres, c'est-à-dire les directions qu'ils donnaient de la part de Dieu, en matière de droit et de rite, le conseil des « sages » ou des « anciens » (c'est-à-dire des chefs politiques) et l'oracle des prophètes étaient les trois moyens classiques dont Yahvé se sert, pensait-on, pour diriger son peuple (cf. 2, 8, 26; Éz. 7, 26; Lam. 2, 9-10). On entend quelquefois : « la *tôrâ* ne périra pas faute d'un prêtre etc... Sous-entendu : Nous pouvons donc tuer celui-là ». Mais la locution employée est courante au sens de « manquer à » (par ex. Éz. 7, 26), tandis que la préposition qui suit le verbe ne se rencontre pas avec l'acception de « faute de ». Selon les uns, les adversaires de Jérémie voudraient dire : « les directions divines ne manqueront pas au peuple, *comme le prétend cet oiseau de malheur* » (cf. 4, 9, etc.) — mais on ne voit pas pourquoi ils viseraient spécialement cette menace-là. — Selon d'autres : « la *tôrâ* ne manquera pas *pour autant* (à savoir si nous faisons périr Jérémie) aux prêtres. » — Mais alors pourquoi mentionner le conseil des sages ? Jérémie n'était pas un chef politique. Et puis ses ennemis ne le reconnaissent pas pour un vrai porte-parole de Dieu. — Il vaut peut-être mieux entendre : Nous trouverons bien toujours une *tôrâ*, une raison d'État ou un oracle pour condamner à mort Jérémie. Cela cadrerait avec la phrase suivante : Frappons-le avec la langue. La plupart des prêtres, beaucoup d'anciens et presque tous les prophètes étaient ennemis déclarés de Jérémie. *j*. Non seulement à ses remontrances et à ses appels en général, mais spécialement aux menaces personnelles qu'il pourra prononcer contre ses persécuteurs (cf. 20, 4-6; 28, 15-17; 29, 21-23, 32; Am. 7, 16-17).

19 Fais attention à moi, Yahvé,
et écoute les propos de mes adversaires.
20 Rendra-t-on le mal pour le bien?
Car ils creusent une fosse pour m'ôter la vie[a].
Souviens-toi que je me suis tenu devant toi
Pour parler en leur faveur,
pour détourner d'eux ta colère.
21 C'est pourquoi, livre leurs enfants à la famine,
fais-les eux-mêmes tomber sous le tranchant du glaive;
Que leurs femmes
perdent leurs enfants et deviennent veuves!
Que chez eux les hommes faits soient tués par la peste[b]
et les jeunes gens frappés par l'épée dans la bataille!
22 Qu'on entende des cris de détresse sortir de leurs maisons,
parce que tu auras soudain fait fondre sur eux des bandes armées!
Car ils creusent une fosse pour me prendre;
ils tendent en secret des pièges sous mes pas.
23 Mais toi, Yahvé, tu connais
tous les desseins meurtriers qu'ils forment contre moi.
Ne couvre pas leur crime
et que leur péché reste ineffaçable sous tes yeux[c]!
Qu'ils chancellent devant toi!
Au jour de ta colère agis contre eux[d]!

La cruche brisée, présage de la ruine de Jérusalem[e].

19 [1] Yahvé dit à Jérémie : « Va, achète une cruche[f] d'argile. Puis prends avec toi des anciens du peuple et quelques prêtres. [2] Rends-toi hors de la ville, dans la vallée du Fils de Hinnom, qui est à l'entrée de la porte des Tessons[a] et là, tu proclameras les paroles que je te dicterai. [3] Tu diras : Écoutez la parole de Yahvé, rois de Juda[b] et vous, habitants de Jérusalem. Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, le Dieu d'Israël. Je vais faire fondre sur ce lieu-ci un malheur tel que les oreilles tinteront à quiconque en entendra parler[c]. [4] Les habitants m'ont abandonné; ils ont méconnu [la sainteté de] ce lieu[d] en y faisant monter en fumée, eux et leurs pères, [des offrandes] à des dieux qu'ils ne connaissaient pas; les rois de Juda ont rempli ce lieu de sang innocent; [5] ils ont bâti le haut lieu de Baal pour y brûler leurs fils en holocauste à Baal[e], chose que je n'ai pas prescrite, dont je n'ai jamais parlé et qui ne m'était pas venue à l'esprit. [6] A cause de cela, les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où l'on n'appellera plus ce lieu le Tophet ni vallée du Fils de Hinnom, mais vallée du Carnage[f]. [7] En ce lieu-ci je priverai Juda et Jérusalem de toute prudence[g]. J'en ferai tomber les habitants sous le glaive devant leurs ennemis; et [je les livrerai] aux mains de ceux qui en veulent à leur vie. Je donnerai leurs cadavres en pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. [8] Je ferai de cette ville un objet de stupéfaction à la vue duquel on sifflera[h] : quiconque passera près d'elle sera dans la stupeur et sifflera en voyant tous les coups dont elle aura été frappée. [9] Je leur ferai manger la chair de leurs fils et la chair de leurs filles et ils mangeront la chair les uns des autres, dans la détresse et l'angoisse où les réduiront leurs ennemis et ceux qui en veulent à leur vie[i].

« [10] Puis tu briseras la cruche sous les yeux des témoins venus avec toi. [11] Et tu leur diras : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je briserai de même ce peuple et cette ville, tout comme on brise un vase de potier, sans qu'il puisse ensuite être réparé[j]. [12] Voilà comment je traiterai ce lieu, — oracle de Yahvé — et ses habitants de façon à rendre cette ville semblable à un Tophet[k]. [13] Les maisons de Jérusalem et les maisons des rois de Juda deviendront impures comme l'emplacement du Tophet, toutes les maisons sur le toit desquelles on a brûlé [des parfums] en l'honneur de l'armée des cieux et offert des libations à d'autres dieux. »

[14] Puis Jérémie revint du Tophet, où Yahvé l'avait envoyé prophétiser. Il se tint dans la cour de la maison de Yahvé et dit à tout le peuple : « [15] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, le Dieu d'Israël : Je vais faire fondre sur cette ville et sur toutes les villes qui en dépendent tous les malheurs dont je l'ai menacée, parce que leurs habitants ont raidi leur cou pour ne pas écouter mes paroles. »

19. « les — adversaires ». G : la voix de ma cause (*rîbî*). 23. « que leur — ineffaçable » *L* (lis. *timmaḥ*). H : n'efface pas (?) leur péché.
19, 1. « à Jérémie » aj. *'el yirmyâhou* (d'après v. 14). Manque en H. H* G (S T) : à moi. « cruche d'argile » *G^S S* (suppr. *yôṣêr*). H : cruche de modeleur d'argile. « et quelques prêtres » *G^{BS}* (lis. *ouméhakkôhânîm*). H : et des anciens des prêtres.

a. Cet hémistiche, en excès dans le vers et qui se retrouvera presque textuellement au v. 22, est sans doute une variante de ce dernier verset, notée d'abord dans la marge. *b*. Litt. : *la mort*. Cf. 15, 2 et note *c*. *c*. Nouvelle allusion aux livres tenus devant Yahvé. *d*. Certains critiques, estimant que ces malédictions passionnées sont en contradiction avec « l'esprit de Jérémie », attribuent les v. 21-23 à un amplificateur. C'est christianiser à l'excès Jérémie. Bien qu'il ait souvent intercédé pour son peuple coupable (7, 16; 15, 1; 17, 16), le prophète a aussi, à certains moments de souffrance trop intense et d'exaspération, demandé à son Dieu : « Venge-moi de mes persécuteurs » (15, 15; 17, 18). Il ne faut pas oublier que, d'après les croyances du temps, le succès, le triomphe visible sur les ennemis, était le seul signe manifeste de l'approbation divine. Jérémie ne peut pas se soustraire entièrement à cette ambiance, à quelque hauteur que s'élève par moments sa piété.

e. Ce fragment biographique (19, 1-20, 6) a une relation étroite avec le discours sur le Tophet qu'on lit 7, 30-8, 3 : les v. 19, 5-7 sont à peu près identiques à 7, 31-33. On pourrait être tenté de penser que le récit que nous avons ici relate les circonstances dans lesquelles a été prononcé l'oracle rapporté 7, 30-8, 3, comme le ch. 26 raconte l'épisode au cours duquel Jérémie prononça les menaces contre le Temple qu'on lit ch. 7, 1-15. Cependant on remarque, d'autre part, que dans le discours 7, 30-8, 3 il n'est fait aucune allusion à l'acte le plus caractéristique de notre récit, la destruction d'un vase de potier, et que, inversement, dans les ch. 19 et 20, les propos de Jérémie identiques à ceux qui sont rapportés 7, 30-8, 3 sont sans lien étroit avec l'acte du prophète et ne sont pas indispensables à la marche du récit. Il est donc probable que le morceau relatif à la cruche brisée était beaucoup plus court et plus simple et qu'il a été après coup étoffé par l'addition de censures et de menaces tirées textuellement de 7, 30-8, 3. Comme la scène de la destruction du vase se passait auprès d'une porte donnant sur la vallée du Fils de Hinnom, un rédacteur aura jugé naturel de motiver la sentence de Jérémie contre Jérusalem par les abominations dont cette vallée avait été le théâtre sous Manassé. Il semble donc qu'il faut regarder comme ajoutés l'allusion à la vallée du fils de Hinnom au v. 2, les v. 3-6, 7b-9 (probablement), 12b-13 et, dans le v. 14, la mention du Tophet. — L'événement raconté ici n'a pas dû avoir lieu sous Sédécias; car au début du règne de ce prince, le surveillant en chef du Temple était un Cephanya qui avait succédé à un Yoyada (29, 26; cf. 2 Rois 25, 18). Pachḥour, qui détenait cette charge au temps de notre récit, avait dû être exilé à Babylone, conformément à la menace de Jérémie, lors de la première déportation (597). Le prophète, d'autre part, sait déjà que l'exécuteur de la sentence divine contre Juda sera le roi de Babylone (20, 4-6), conviction qui ne paraît s'être imposée à lui qu'après la bataille de Carkémich en 605. Mais il a encore libre accès dans le Temple (19, 14-20, 1), ce qui n'était plus le cas dans la cinquième année de Yehoyaqîm 604 (36, 5, 9). Le conflit avec la police du Temple qui nous est raconté ici doit donc dater de 605 ou 604; il explique peut-être pourquoi l'entrée du sanctuaire fut interdite à Jérémie; il serait, dans ce cas, un peu postérieur à la scène dramatique rapportée au ch. 26, qui se passe dans la cour du Temple. *f*. Il s'agit d'un vase d'une forme particulière, dont on se servait, par exemple, pour conserver du miel (1 Rois 14, 3), mais que nous ne pouvons plus préciser.

4. « les rois — rempli » *G* (lis. *mâl'ou*). H : ...ni les rois de Juda ; ils ont rempli... 5. « le haut lieu » d'après 7, 31 (lis. *bâmat*). H : les hauts lieux. 10. « avec toi » *G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 11. *G* (suppr. 11b). H aj. : Et on enterrera à Tophet faute de place pour enterrer (cf. 7, 32). — Cette phrase, qui, au ch. 7, fait suite à celle qui est reproduite ici v. 6, n'a pas de lieu avec son contexte actuel. 12. « de façon à » G (lis. *lâtêt*). H : et [cela] de façon à (?). 13. « impures — Tophet » (*S*) (lis. *ṭemê'îm*). H : comme l'emplacement du T., celles [du moins] qui sont impures. 15. « sur cette » *G S L* (lis. *'al*). H : vers cette.

a. Ou « de la Poterie ». Le nom ne figure nulle part ailleurs. Cette porte devait être une de celles qui menaient à la vallée du Fils de Hinnom, au S. de Jérusalem, peut-être celle qui, plus tard, s'appelait la porte des Ordures (Néh. 3, 14) : on y jetait les pots cassés. D'après le texte actuel, cette porte est mentionnée pour préciser le site bien connu de la vallée du Fils de Hinnom. Dans le récit primitif, évidemment, cette porte était l'endroit même où le prophète accomplissait son geste. *b*. Sur ce pluriel, cf. 17, 19 et note *d*. *c*. Cf. 1 Sam. 3, 11; 2 Rois 21, 12. *d*. D'après le contexte, il ne doit pas s'agir spécialement du Temple, mais de la ville de Jérusalem, qui est sainte, elle aussi.

e. Ces mots, qui manquent en G ainsi que dans 7, 31, sont en désaccord avec la fin de la phrase, d'où il ressort clairement que les Israélites qui brûlaient leurs fils au haut lieu du Tophet, croyaient obéir à un ordre de Yahvé (cf. 7, 31 note *e*). *f*. Sur les v. 5-6 voy. 7, 31-32 et les notes. *g*. Litt. : *Je viderai le conseil* (la prudence) *de Juda et de Jérusalem*. Allusion au sens étymologique du mot que nous traduisons par cruche. Dans le récit primitif, Jérémie recevait peut-être l'ordre de vider la cruche avant de la briser. *h*. Voy. 18, 16 note *f*. *i*. Le v. 9 se retrouve à peu près textuellement Deut. 28, 53. Sur les horreurs du siège, voy. Lam. 2, 20; 4, 10; cf. 2 Rois 6, 28-29; Lév. 26, 29. *j*. Chez les Égyptiens, au temps de la XIe dynastie (vers 2000), on inscrivait sur des vases de terre la liste des ennemis du pharaon en y ajoutant parfois la mention : « qu'il meure! » D'autre part, dans certains textes des pyramides il est question d'une formule qu'il faut prononcer « en brisant les pots rouges » et parfois le texte est accompagné d'un déterminatif représentant un homme abattant un pilon sur une coupe (Kurt Sethe, *Abh. der preuss. Akad. d. Wiss.*, 1926, *philos.-hist. Kl.*, no I). Il faut en conclure qu'on pensait assurer la perte des ennemis du roi en détruisant un vase d'argile qu'on avait identifié avec la personne visée en inscrivant son nom dessus. Les spectateurs réunis à la porte des Tessons — et sans doute, dans une certaine mesure, Jérémie lui-même, — ont de même dû considérer le geste accompli par le prophète, non comme un simple symbole destiné à frapper les imaginations, mais comme un acte efficace provoquant la ruine de la ville dont le nom était prononcé. On s'explique mieux ainsi le châtiment infligé par Pachḥour. D'après la législation des Hittites, prononcer le nom d'un homme en tuant un serpent était un délit grave entraînant soit une amende soit même la mort. *k*. Allusion au sens étymologique du mot *tophet*, « lieu d'incinération » (cf. 7, 31, note *d*), ou, d'après le v. 13 (mais ce v. est peut-être une addition tirée de 32, 29), à l'impureté de l'emplacement du haut lieu que Josias avait profané (2 Rois 23, 10).

20 [1]Le prêtre Pachḥour, fils d'Immér[a], surveillant en chef[b] de la maison de Yahvé, entendit Jérémie prononcer cette prophétie. [2]Et Pachḥour fit battre le prophète Jérémie et le mit aux ceps[c], à la porte supérieure de Benjamin[d], dans la maison de Yahvé. [3]Le lendemain Pachḥour fit sortir Jérémie des ceps. Alors Jérémie lui dit : « Yahvé ne t'appelle plus Pachḥour, mais Magor-Missabib[e]; [4]car ainsi parle Yahvé : Je vais faire de toi et de tous tes amis la proie de l'épouvante[f]; ils tomberont sous le glaive de leurs ennemis et tu le verras de tes propres yeux. Je livrerai tous les hommes de Juda entre les mains du roi de Babylone, qui les emmènera en exil à Babylone et les fera périr sous le glaive. [5]Je livrerai toutes les richesses qui se trouvent dans cette ville, tout le produit de son travail, tout ce qu'elle renferme de précieux et tous les trésors des rois de Juda entre les mains de leurs ennemis, qui en feront leur butin, les enlèveront et les emporteront à Babylone. [6]Toi-même, Pachḥour, tu seras emmené captif, ainsi que tous ceux qui habitent ta maison; c'est à Babylone que tu mourras et que tu seras enterré, toi et tous tes amis, auxquels tu as fait des prophéties mensongères[g]. »

Alternative de découragement et de joyeuse confiance[h].

Jér *Jérémie, près de renoncer à son activité, recouvre la certitude du secours de Yahvé.*

7 Tu m'as séduit, Yahvé; et je me suis laissé séduire;
tu m'as fait violence et tu as été le plus fort.
Je suis devenu un objet de risée perpétuelle;
tout le monde se moque de moi.
8 Car chaque fois que je prends la parole, il faut que j'exhale des plaintes,
que je crie à l'oppression et à la violence[i].
La parole de Yahvé, en effet, me vaut
insultes et railleries tout le jour.
9 Alors je me suis dit : « Je ne ferai plus mention de lui;
je ne parlerai plus en son nom. »
Mais il y eut dans mon sein[j] comme un feu ardent,
enfermé dans mes os.
Je m'épuisai à le maîtriser,
mais sans y réussir.
10 J'entends les propos hostiles que beaucoup profèrent :
« Environnons-le de terreur[k]! »
« Dénoncez-le »! « Nous allons le dénoncer[l]. »

20, 5. « et tous — entre » *G* (suppr. *'ettên*). H : Et tous les trésors des rois de J., je [les] livrerai entre*. 6. « c'est — mourras » *G* BAN (suppr. *tâbô' weśâm*). H : à Babylone tu arriveras et là tu mourras. 9. « Je — mention » (*G*) (lis. *'azkirènnou*). H : Je ne me souviendrai plus.

a. C'est-à-dire sans doute appartenant à l'importante famille sacerdotale de ce nom, dont 1052 membres revinrent en Judée en 538 (Esdr. 2, 37). *b.* Ce haut fonctionnaire avait, en particulier, la charge de surveiller les inspirés et de réprimer les écarts de langage auxquels ils pouvaient se livrer (29, 26). *c.* Instrument de supplice destiné à « retourner » (c'est le sens du verbe d'où dérive le mot) les membres du patient, à fixer ses pieds et peut-être ses mains dans une position gênante ou douloureuse (cf. 29, 26). *d.* C'était la porte nord du Temple, appelée « supérieure » par opposition à la porte de la ville qui portait le même nom (37, 12 [H : 13]; 38, 7); la cour du Temple était plus élevée que la grande cour englobant le sanctuaire et le palais royal. *e.* C'est-à-dire « Épouvante de toutes parts ». Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il y ait eu antithèse entre le sens de ce nouveau nom et celui de Pachḥour, dont nous ignorons la signification : il suffit que la nouvelle appellation caractérise la destinée qui sera désormais celle du prêtre (cf. 19, 6). Sur le rapport mystérieux qu'on établissait entre le nom et la personne, cf. Ruth 1, 20; Gen. 27, 36, etc. *f.* On peut entendre aussi : « je vais te rendre un objet d'épouvante pour toi-même et tous tes amis » ou : « je vais te rendre un objet d'épouvante, toi et tous tes amis ». *g.* Pachḥour était sans doute l'un des prêtres-prophètes qui paraissent avoir fait partie du personnel du Temple et qui communiquaient aux fidèles la réponse de Yahvé à leurs prières, comme cela semble ressortir de divers psaumes (par ex. 60, 8-10). *h.* Fragments de journal intime analogues à 11, 18-12, 6; 15, 10-21; 18, 18-23. Jérémie y exprime ses doutes avec une sincérité et une audace qui en garantissent l'authenticité. Les plaintes du prophète sont provoquées par une persécution, mais qui ne semble pas être celle qui vient d'être racontée (v. 1-6) : elle consiste surtout en railleries et en propos haineux. *i.* On peut entendre : il faut que je prédise oppression (proprement : pillage) et violence, ou : il faut que je me plaigne d'être opprimé et violenté. *j.* Litt. : *dans mon cœur.* *k.* Ce début du v. 10 a été reproduit Ps. 31, 14. *l.* On l'épie pour l'accuser, par exemple, de blasphème (cf. 20, 1-6) ou de haute trahison (37, 12-14).

Tous mes amis intimes
guettent mes faux pas[a].
« Peut-être se laissera-t-il entraîner au mal et nous triompherons de lui;
nous tirerons vengeance de lui. »
11 Mais Yahvé est avec moi comme un héros redoutable;
c'est pourquoi mes persécuteurs chancelleront et ne triompheront pas.
A la suite de leurs insuccès ils seront couverts d'une grande confusion,
d'une honte éternelle qui ne s'oubliera pas.
12 Yahvé, [Dieu] des armées, toi qui sondes le juste,
qui pénètres du regard les reins et le cœur,
Puissé-je assister à la vengeance que tu tireras d'eux;
car c'est à toi que j'ai remis ma cause[b].
13 Chantez en l'honneur de Yahvé!
acclamez Yahvé,
Car il arrache la vie du malheureux
des mains des méchants.

Jérémie maudit le jour de sa naissance[c].

14 Maudit soit le jour
où je suis né!
Que le jour où ma mère m'a mis au monde
ne soit pas béni[d]!
15 Maudit soit l'homme qui en a porté la nouvelle
à mon père, en disant :
« Il t'est né un fils, »
le comblant ainsi de joie[e]!
16 Que ce jour-là[f] devienne semblable aux villes
que Yahvé a renversées sans pitié[g];
Qu'il entende des cris de détresse dès le matin
et des clameurs guerrières en plein midi[h],
17 Parce qu'il ne m'a pas fait mourir dès le sein de ma mère,
de sorte que [le sein de] ma mère me servît de tombeau
ou qu'elle restât perpétuellement enceinte[i]!

11. « avec moi » *G S L* (lis. *'itti*). H : moi. 12. « le juste ». S (G) cf. 11, 20 : avec justice. « remis » *11, 20* (lis. *gallôti*). H : révélé. 16. « Que ce jour-là devienne » lis. *yehî* (*G S L*) et *hayyôm* au lieu de *hâ'îš* (cf. *Job 3, 7-11*). « Qu'il entende » *G S L* (lis. *yišma'*). H : Et il entendra.

a. D'autres entendent : « observent mon côté », ce qui voudrait dire : font le guet à mes côtés. *b.* Le v. 12 se retrouve à peu près littéralement 11, 20. *c.* Ce morceau (v. 14-18) rappelle de très près l'imprécation par laquelle s'ouvre le débat de Job avec ses amis (Job 3, 3-26); mais dans Job le thème est développé d'une manière beaucoup plus longue, plus savante et plus artificielle; il est donc probable que c'est le poète, auteur du livre de Job, un lettré de profession, qui s'est inspiré du cri de désespoir qui avait échappé au prophète, et non l'inverse. On s'est étonné qu'un serviteur de Dieu comme Jérémie ait pu, non seulement avoir l'esprit traversé par des pensées aussi coupables, mais les consigner par écrit sans même y ajouter un mot de rétractation ou tout au moins une parole d'espérance. Calvin pense, contrairement au v. 18, que ce qui plonge Jérémie dans le désespoir c'est l'endurcissement du peuple. D'autres considèrent ce passage comme interpolé; mais jamais un commentateur n'aurait prêté à un homme de Dieu de pareilles pensées. Il vaut mieux se rappeler que les anciens Israélites n'attribuaient pas aux paroles inconsidérées l'importance morale que l'évangile nous a appris à leur reconnaître : l'auteur du poème de Job met dans la bouche de son héros des propos semblables et le montre ensuite protestant de son innocence devant Dieu. *d.* Cf. Job 3, 1 note *a.*
e. D'après la pensée antique le messager est, dans une certaine mesure, responsable de la nouvelle qu'il apporte : celui qui en annonce une mauvaise, en croyant être un messager de bonheur, mérite d'être puni (2 Sam. 4, 10) cf. 2 Sam. 1, 1-16; 18, 27). *f.* Le texte porte : « Que cet homme-là ». Mais on ne voit pas comment le messager chargé d'annoncer la naissance aurait pu faire mourir l'enfant « dès le sein de sa mère » ni même « au sortir du sein maternel » (traduction, du reste, peu vraisemblable : comment, si l'enfant était déjà né, sa mère pourrait-elle lui servir de tombeau [v. 17]?) Il est plus probable que c'est le jour de la naissance personnifié qui est tenu pour responsable de l'événement qui l'a marqué, de même que, dans Job, la nuit où le héros est né est maudite pour « n'avoir pas fermé le sein qui l'a conçu » (3, 10). *g.* Sodome et Gomorrhe : on souhaitait couramment le sort de ces villes à ceux qu'on voulait maudire (49, 18; 50, 40; Deut. 29, 23 [H : 22]; Am. 4, 11; És. 13, 19), comme on souhaitait à ceux qu'on voulait bénir le bonheur d'Abraham (Gen. 12, 2-3), de Rachel et de Léa (Ruth 4, 11) d'Éphraïm et de Manassé (Gen. 48, 20); de là les locutions « bénir » (« se bénir ») ou « maudire » par tel ou tel, « devenir bénédiction » ou « malédiction », « laisser son nom en malédiction » ou « en [formule de] serment » (És. 65, 15). *h.* Cf. 6, 4 et note *j.* *i.* Le regret exprimé ici ne devait pas paraître aussi chimérique qu'il peut nous sembler. On citait dans l'Inde antique et dans l'ancienne Grèce des cas de gestation ayant duré cinq ou sept ans. Elle peut se prolonger deux, quatre ou cinq ans selon les juristes musulmans, voire même indéfiniment d'après une croyance courante en terre d'Islam.

18 Pourquoi suis-je sorti du ventre maternel
pour ne voir que peine et douleur
et pour passer mes jours dans l'opprobre?

VI — ORACLES SUR DIVERS ROIS DE JUDA[a] (21-24)

Sédécias fait consulter Jérémie au début du siège de Jérusalem[b].

B **21** 1[Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé, lorsque le roi Sédécias lui envoya Pachḥour, fils de Malkiyya[c], et le prêtre Cephanya, fils de Maasséya[d], lui dire : « 2Veuille consulter pour nous Yahvé, car Nabucodonosor, roi de Babylone, est entré en campagne contre nous. Peut-être Yahvé renouvellera-t-il en notre faveur tous ses miracles et l'ennemi s'éloignera-t-il de nous[e] ».

3Jérémie leur répondit : « Voici ce que vous rapporterez à Sédécias : 4Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Je vais obliger à se retourner les armes dont vous vous servez pour combattre, en dehors des remparts, les Chaldéens qui vous assiègent et je rassemblerai ces armes dans l'intérieur de cette ville[f]. 5Je combattrai moi-même contre vous en étendant la main et en déployant la force de mon bras[g] avec colère et avec un grand courroux. 6Je frapperai les habitants de cette ville, hommes et bêtes, d'une peste violente[h] et ils mourront. 7Après cela, — oracle de Yahvé, — je livrerai Sédécias, ses serviteurs et ceux des habitants de cette ville qui auront échappé à la peste, à l'épée et à la famine, entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, et entre les mains de leurs ennemis qui en veulent à leur vie. Ils les feront passer au fil de l'épée. Je ne leur ferai pas merci; je serai sans miséricorde[i].

8« A ce peuple tu diras[j] : Ainsi parle Yahvé : Voyez, je mets devant vous le chemin de la vie et le chemin de la mort[k]. 9Celui qui restera dans cette ville mourra victime de l'épée, de la famine ou de la peste. Celui qui en sortira et se rendra aux Chaldéens qui vous assiègent vivra;

21, 2. « en notre faveur » *G S* (lis. *'ittânou*). H : nous. 4. « armes » *G* (suppr. *'ăser beyèdkèm*). H aj. : qui sont dans vos mains. « les Chaldéens » *G* (suppr. *'èt mèlèk bâbèl we*). H : le roi de Babylone et les Ch. 5. « colère » *G* (suppr. *oubeḥêmâ*). H aj. : et avec fureur. 6. « hommes » *G S* (suppr. *we* devant *'èt hâ'âdâm*). H : et hommes. « d'une — mourront » *G* (lis. *wâmètou*). H : D'une peste violente ils mourront. 7. « et — habitants » *H*[*] *G S* (suppr. *we'èt* devant *hanniš'ârîm*). H : et le peuple et ceux. « qui en » *G* (suppr. le 2[d] *oubeyad*). H : et entre les mains de ceux qui en. « Ils les feront » *G T* (lis. *wehikkoum*). H : Il les fera. « Je — ferai » *G* (lis. *'âḥous*). H : Il ne leur fera. « merci » *G* (suppr. *welô' yaḥmôl*). H aj. : et il n'épargnera pas. « je serai » (*G*) *VL* (lis. *'ărâḥêm*). H : il sera.

a. L'éditeur du livre de Jérémie a groupé au début de cette section divers oracles relatifs à des rois de Juda. Il ne les a pas rangés par ordre chronologique; il a placé en tête un récit se rapportant à Sédécias, le dernier de ces souverains, peut-être à cause du nom de Pachḥour qui y figure comme dans le ch. 20. *b*. La scène se passe au début de la campagne dirigée par Nabucodonosor contre Juda et qui devait se terminer par la ruine de Jérusalem (586) : les armées de Sédécias combattent encore en dehors des murs de la capitale (v. 4); mais le cercle se resserre. Très inquiet, le roi consulte Yahvé et c'est à Jérémie qu'il s'adresse parce que les événements présents, confirmant les oracles menaçants que le prophète ne cesse de répéter, lui donnent raison contre les inspirés, comme Ḥanania (ch. 28), qui ne prédisaient que des succès. D'autres consultations données par Jérémie au même Sédécias pendant le siège sont rapportées aux ch. 34, 37 et 38. Il n'y a pas lieu de supposer que plusieurs de ces récits se rapportent au même événement et de conclure de là que l'historicité de l'une ou l'autre de ces relations doit être rejetée. Les circonstances sont chaque fois un peu différentes : au ch. 34 l'invasion du pays a progressé; il n'y a plus que trois villes qui résistent encore, Jérusalem, Azéqa et Lakich. La consultation du ch. 37 a lieu pendant le court intermède où les Chaldéens levèrent le siège de la capitale pour parer à une diversion égyptienne; celle du ch. 38, alors que Jérémie était déjà en prison. *c*. Un laïque, que nous retrouverons parmi les dénonciateurs de Jérémie (38, 1) et qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, fils d'Immèr, le prêtre chargé, sous Yoyaqîm, de surveiller les inspirés (ch. 20). *d*. Le prêtre qui occupait sous Sédécias le même poste que Pachḥour, fils d'Immèr, au temps de Yoyaqîm (29, 25). Hostile, sans doute, comme son collègue laïque, à la politique préconisée par Jérémie, il dut, comme lui, être profondément humilié d'avoir à solliciter les services du prophète. *e*. Le souvenir de la déconvenue éprouvée par Sennachérib, obligé, en 701, de lever le siège de Jérusalem, souvenir embelli déjà sans doute par la tradition comme dans deux des versions de l'événement conservées dans 2 Rois 18-19, hantait les esprits. Sédécias espère que Jérémie accomplira une volte-face patriotique comme celle qu'on attribuait au prophète Ésaïe et annoncera de la part de Yahvé l'écrasement de l'orgueilleuse Babylone. *f*. Sous l'action d'une force surnaturelle, les traits lancés par les Judéens partiront dans la mauvaise direction. Yahvé avait, de même, autrefois — mais le miracle s'était produit alors en faveur de son peuple — enrayé les roues des chars des Égyptiens (Ex. 14, 25). *g*. Cf. Ex. 6, 6; Deut. 4, 34; etc. *h*. En 701 aussi la peste avait éclaté; mais c'est le camp ennemi qu'elle avait ravagé (2 Rois 19, 35). *i*. Le v. 7, formé tout entier de formules qui reviennent textuellement ailleurs, est peut-être une addition. Ainsi s'expliquerait très simplement le fait que, lors d'une autre consultation donnée par Jérémie très peu de temps après (34, 4-5), le prophète annonce à Sédécias qu'il recevra, à sa mort, les honneurs royaux. *j*. Jérémie déclare aux envoyés du roi qu'il a reçu l'ordre d'appeler tout le peuple à se rendre aux Chaldéens. Cette propagande défaitiste, à laquelle il se livrera, en effet, pendant tout le siège, faillit amener sa mise à mort (ch. 38); les chefs ne pouvaient tolérer qu'on ruinât ainsi le moral de leurs troupes. Mais, pour Jérémie, combattre contre les Chaldéens, c'était lutter contre Yahvé. Il aurait voulu que Sédécias ouvrît les portes de sa capitale comme son prédécesseur, Jéconias. *k*. Cf. Deut. 30, 15. 19.

il aura la vie sauve; [ce sera sa part de] butin. 10Car je tourne mon visage vers cette ville pour [son] malheur et non pour [son] bien — oracle de Yahvé. — Elle sera livrée entre les mains du roi de Babylone qui l'incendiera. »

Oracles contre la maison royale[a].

Jér 11Sur la maison du roi de Juda.

Rendez la justice.

Écoutez la parole de Yahvé, 12maison de David! Ainsi parle Yahvé :

Rendez la justice dès le matin
et délivrez l'opprimé de la main de l'oppresseur,
De peur que ma colère ne jaillisse comme une flamme,
qui brûle sans que personne puisse l'éteindre,
à cause de la perversité de votre conduite[b].

Le palais royal menacé d'être incendié.

13 Je vais m'en prendre à toi qui trônes au-dessus de la vallée,
rocher qui domines la plaine[c],
A vous qui dites : « Qui descendra nous attaquer?
qui pénétrera dans nos repaires? »
14 Je vous infligerai le châtiment
que méritent vos actes, — oracle de Yahvé. —
Je mettrai le feu à sa forêt
et [la flamme] en dévorera toute la ramure.

Le roi appelé à rendre la justice.

B **22** 1Ainsi parle Yahvé : « Descends au palais du roi de Juda[d] et là, tu prononceras cet oracle. 2Tu diras : Écoute la parole de Yahvé, roi de Juda, assis sur le trône de David, toi et tes serviteurs et tes gens qui entrez par ces portes. 3Ainsi parle Yahvé : Observez le droit et la justice; délivrez l'opprimé des mains de l'oppresseur; ne faites subir ni vexation ni violence à l'étranger, à l'orphelin ou à la veuve et ne versez pas en

12. « votre » *H*[q] *H*[*] *G S L* (lis. *ma'alelêkèm*). H[k] : leur. 14. « toute la ramure » lis. *soubbekâh*. H : tous les alentours. **22,** 3. « ne faites — ni violence » *H*[*] *G S L* (lis. *we'al*). H : ne faites pas subir de vexation, de violence.

a. Cet ensemble est formé de cinq petits morceaux (21, 11-12; 21, 13-14; 22, 1-5; 22, 6-7 et 22, 8-9), dont le premier se retrouve presque textuellement dans le troisième, tandis que le second paraît tenir étroitement au quatrième : même image, même rythme. Il est vraisemblable qu'entre le premier morceau et le troisième le rapport est le même qu'entre le ch. 7 et le ch. 26; l'un proviendrait d'une collection d'oracles de Jérémie, l'autre de la biographie composée par Baruch : il s'agirait d'un seul et même oracle. Quant au 2[e] et au 4[e] morceaux, ils devaient se faire suite : c'étaient deux strophes d'une invective contre le palais royal. L'ordre de ces deux couplets serait peut-être plus naturel si on les intervertissait. Ces deux strophes pouvaient faire suite elles-mêmes au premier morceau. Le fragment parallèle en prose (22, 1-5) aurait peut-être été inscrit d'abord en marge, puis intercalé au milieu du poème. Cet oracle, prononcé à la porte du palais royal, au milieu de l'affluence des courtisans, doit être bien antérieur au siège de 588-586 : la maison royale pourrait encore s'amender : le péril n'est pas imminent. — Le 5[e] morceau (22, 8-9), qui se rapporte à la ville de Jérusalem et non à la seule cité royale, est une addition reproduisant textuellement des formules familières au Deutéronome et aux livres des Rois et de Jérémie. *b*. Cf. 4, 4; Am. 5, 6. *c*. On traduit d'ordinaire : « habitante de la vallée, rocher de la plaine » et l'on suppose que ces termes désignent la population de Jérusalem. Mais elle habitait sur une montagne, non dans une vallée; et puis comment les ennemis pourraient-ils « descendre » contre cette ville? on disait « monter à Jérusalem ». Il est plus probable que cette apostrophe s'adresse, comme celle de 22, 6-7, au palais des rois de Juda, lequel trônait dans la vallée; car il dominait la vallée ou plaine du Cédron. D'autre part, il était situé plus bas que le Temple et que la colline occidentale, de sorte qu'un ennemi venant du nord avait à descendre pour envahir la cité royale. La « forêt » (v. 14) désignerait les colonnes et lambris de cèdre qui en ornaient les édifices; l'un d'entre eux s'appelait « Maison de la Forêt du Liban » (1 Rois 7, 2). Cette interprétation est d'autant plus probable que la strophe 22, 6-7, où nous retrouvons l'apostrophe à une montagne dont les cèdres sont menacés d'être brûlés, est expressément adressée à « la maison des rois de Juda ». *d*. Jérémie avait à « descendre » pour se rendre au palais, s'il venait du Temple (2 Rois 11, 19; 20, 5; etc.).

ce lieu le sang innocent. [4]En effet, si vous vous conformez exactement à ces ordres, on verra les rois que David aura [encore] sur son trône[a] entrer par les portes de ce palais, montés sur des chars et des chevaux, ainsi que leurs ministres et leurs gens. [5]Mais si vous n'obéissez pas à ces ordres, j'en fais le serment par moi-même, — oracle de Yahvé, — ce palais sera réduit en ruines. »

Le palais royal menacé de destruction.

Jér [6]Voici, en effet, la parole que Yahvé prononce contre le palais du roi de Juda :

Tu étais à mes yeux semblable au pays de Galaad,
à la cime du Liban[b].
Je fais serment de te changer en un désert,
en une ville[c] inhabitée.
7 Je recruterai[d] pour les envoyer contre toi des destructeurs,
munis chacun de leurs outils,
Qui abattront les plus beaux de tes cèdres
et les jetteront au feu.

Cause de la ruine de Jérusalem[e].

R [8]Des païens en grand nombre passeront auprès de cette ville et se demanderont l'un à l'autre : « Pourquoi Yahvé a-t-il traité de la sorte cette grande ville? » [9]Et l'on répondra : « C'est parce que ses habitants ont abandonné l'alliance de Yahvé leur Dieu, qu'ils se sont prosternés devant d'autres dieux et leur ont rendu un culte. »

Oracle sur Challoum (Joachaz)[f].

Jér

10 Ne pleurez pas celui qui est mort[g]
et ne le plaignez pas!
Pleurez, pleurez celui qui s'en va[h];
car il ne reviendra plus
et ne reverra plus sa terre natale.

B [11]Car ainsi parle Yahvé sur Challoum, fils de Josias, roi de Juda, qui régnait à la place de Josias, son père, et qui est parti de ce lieu : « Il n'y reviendra plus; [12]c'est dans la contrée où on l'a déporté qu'il mourra; il ne reverra jamais ce pays[i]. »

6. « une ville » d'après H^k (lis. *'ir*). H : des villes — mais H^k a « inhabitée » au sing. 10. « celui qui est mort » H^* *G S* (lis. *lammét*). H : un mort. 11. « sur » *G S* (lis. *'al*). H : à.

a. Litt. : *assis pour David sur son trône*. C'est l'intérêt et la gloire du fondateur de la dynastie que sa maison se perpétue. *b*. A cause du grand nombre des arbres de prix dont étaient ornés les édifices royaux (voy. v. 7 et 21, 13-14 note *c*). Les cèdres du Liban sont célèbres ; Galaad, c'est-à-dire la Transjordanie, avait aussi de véritables forêts (ainsi 2 Sam. 18, 6-9). *c*. L'ensemble des palais royaux constituait une petite cité entourée d'un mur. *d*. Litt. : *Je sanctifierai*. Allusion aux rites par lesquels on préparait les guerriers à leur tâche : sacrifices, abstinences, interdictions diverses (cf. 6, 4 et note *i*). Les hommes d'armes enrôlés par Yahvé sont « ses sanctifiés » (Ės. 13, 3). *e*. Reproduction à peu près littérale de Deut. 29, 23-25 ; cf. 1 Rois 9, 8-9 ; Jér. 1, 16 ; 5, 19 ; 13, 22 ; 18, 16 ; 19, 4 ; etc.). *f*. Lorsque Josias eut péri à Meguiddo, le « peuple du pays » de Juda lui donna pour successeur l'un de ses fils, que le livre des Rois nomme Joachaz et qui, nous l'apprenons ici, s'appelait aussi Challoum ; Joachaz est sans doute le nom qu'il prit après son avènement (ses frères aussi changèrent de nom lorsqu'ils montèrent sur le trône). Ce n'était pas le fils aîné de Josias (il avait deux ans de moins que son frère Yehoyaqîm d'après 2 Rois 23, 31, 36). Il fut sans doute porté au trône par un mouvement populaire parce qu'il appartenait au parti national antiégyptien. *g*. Josias. *h*. Challoum-Joachaz. L'oracle de Jérémie (v. 10) semble avoir été prononcé au moment où le jeune prince quittait Jérusalem, cité à comparaître devant le pharaon Néco, à Ribla, alors que le deuil sur Josias durait encore. Le prophète annonce que le voyage entrepris par Joachaz aura pour lui une issue fatale. *i*. Les v. 11 et 12 contiennent une autre recension, en prose, du même oracle. Elle a été insérée ici à titre d'explication de l'oracle en vers (v. 10). D'après la rédaction en prose, l'oracle aurait été prononcé par Jérémie alors que Joachaz avait déjà été déporté en Égypte.

Invectives contre Yehoyaqîm[a].

13 Malheur à celui qui se bâtit un palais[b] en violant la justice
et des chambres hautes en enfreignant le droit,
Qui oblige son prochain à travailler gratuitement
et ne lui paie pas son salaire,
14 Qui dit : « Je me bâtirai une vaste demeure
et des chambres hautes spacieuses.
J'y percerai de larges fenêtres[c], je la lambrisserai de cèdre
et la peindrai au minium. »
15 Crois-tu donc te comporter en roi
parce que tu as la passion du cèdre[d]?
Ton père[e] n'a-t-il pas mangé et bu
et vécu largement?
Mais il observait le droit et l'équité;
16 il faisait justice au misérable et à l'indigent[f].
N'est-ce pas là me connaître,
oracle de Yahvé?
17 Mais tes yeux et ton cœur ne s'attachent
qu'à satisfaire ta cupidité,
A verser le sang de l'innocent[g]
et à exercer l'oppression et la violence.

[18]C'est pourquoi voici ce que Yahvé déclare au sujet de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda :

On ne poussera pas en son honneur le cri de deuil : « Hélas mon frère! Hélas [ma] sœur! »
on ne le pleurera pas [en disant] : « Hélas seigneur! Hélas sa majesté[h]! »

14. « spacieuses » lis. *merouwwâḥôt*. H a le masculin. « J'y percerai (litt. : En perçant) — fenêtres » lis. *qârôa'* (d'après le 3e verbe) *ḥallônîm*. H : Et il se perce mes fenêtres. « je la lambrisserai (litt. : et lambrisser) » lis. *weṣâphôn*. H : et lambrissé. 15. « et vécu largement » lis. *weṭôb lô* et transposer, avec *G*, ces mots après *weṣâṭâ*. H : alors il était heureux (après « l'équité »). 18. « au sujet de » *G S* (lis. *'al*). H : à. « on ne le pleurera pas » *G* (lis. *yibkou*). H répète : on ne poussera pas en son honneur le cri de deuil.

a. Yehoyaqîm, fils aîné de Josias, fut nommé roi de Juda par le pharaon après la déposition de Joachaz-Challoum (2 Rois 23, 34-35). Selon un critique récent, ce morceau est formé de deux oracles distincts, prononcé l'un (v. 13-17) tout au début du règne, à l'occasion de la construction par le roi d'un nouveau palais, l'autre (v. 18-19) dans la 5e année du règne, après que Yehoyaqîm eut brûlé le manuscrit contenant les révélations de Jérémie : les v. 18 et 19 formulent, en effet, une menace analogue à celle qu'on lit 36, 30. L'hypothèse est plausible, mais ne s'impose pas : il faudrait, en effet, admettre que les deux oracles sont tronqués : le premier se terminait à coup sûr par une menace et le second devrait justifier le châtiment annoncé par la destruction du livre de Jérémie et le meurtre d'Urie (36, 29-31). *b*. Nous apprenons ici que Yoyaqîm entreprit la construction d'un nouvel et coûteux édifice dans la cité royale de Jérusalem, en dépit des charges accablantes qui devaient peser sur son peuple du fait du tribut à payer au pharaon. Il est sans doute fait allusion à ce palais où le bois de cèdre n'avait pas été ménagé 21, 13-14 ; 22, 6-7. C'est peut-être là que se trouvait cette « maison d'hiver » où se tenait le roi lorsqu'il jeta au feu le manuscrit de Baruch (36, 22). Yoyaqîm est le premier roi de Juda à propos duquel il soit parlé d'un appartement spécial pour la saison froide. *c*. Les larges fenêtres étaient caractéristiques pour un certain type de palais syrien que les Assyriens appelaient *ḥillani*, « garni de fenêtres » (cf. 1 Rois 7, 2 et note *j*). *d*. On peut aussi, d'après 12, 5, traduire : « parce que tu rivalises dans l'[emploi du] cèdre ». Il faudrait alors sous-entendre « avec les autres souverains » ou « avec Salomon » (c'est lui qui serait appelé ensuite « ton père »). Mais aurait-on pu omettre ce complément? *e*. Probablement Josias, le propre père de Yoyaqîm, plutôt que Salomon, son ancêtre. Jérémie veut dire : Josias a vécu royalement sans se construire de palais luxueux. *f*. L'hébreu a ici les mots : *alors bonheur*, répétition d'une partie de la phrase « alors [il y avait] bonheur pour lui », que le texte massorétique donne au v. 15 et qui paraît, du reste, altérée (voy. note crit.). *g*. Par exemple celui du prophète Urie (26, 20-23). *h*. La version grecque n'a ni « hélas sœur! » ni « hélas sa majesté! » Ces mots ne figuraient donc probablement pas dans le texte primitif; on attendrait, du reste, « hélas *ma* sœur! ». Le cri de deuil ordinaire était « hélas mon frère! » (1 Rois 13, 30) ou simplement « hô, hô » (Am. 5, 16) et, quand il s'agissait d'un roi, « hélas, seigneur! » (Jér. 34, 5). Il se peut, d'ailleurs, que le texte massorétique nous ait conservé des variantes usitées aussi. Ce qu'on appelait « le cri de deuil » (*mispéd*), c'étaient les exclamations rituelles dont les assistants scandaient les strophes de la *qînâ* prononcée d'ordinaire par une poétesse professionnelle.

19 Sa sépulture sera celle d'un âne :
on le traînera et on le jettera[a]
en dehors des portes de Jérusalem[b].

La nation appelée à pleurer ses amants emmenés en captivité[c].

20 Monte sur le Liban et pousse des cris!
Élève ta voix sur le Bachân!
Crie du haut des [monts] Abarim;
car tous tes amants sont écrasés.
21 Je t'ai parlé au temps où tu vivais en sécurité :
tu as dit : « Je n'écouterai pas. »
Telle fut ta conduite depuis ta jeunesse :
tu n'écoutes pas ma voix.
22 Tous tes bergers..., c'est le vent qui sera leur berger[d] :
tes amants s'en iront en captivité.
Alors tu seras couverte de honte et de confusion
à cause de toute ta perversité.
23 Toi qui as ta demeure sur le Liban,
qui as placé ton nid sur les cèdres,
Comme tu vas gémir, quand te surprendront les douleurs,
les angoisses d'une femme en travail!

21. « en sécurité » d'après *G S L* (lis. *bešalwâtêk*). H : dans tes sécurités. « tu n'écoutes » *G* (suppr. *kî*, dittogr.). H : car tu n'écoutes. 22. « Alors » *S L* (suppr. *kî*, dittogr.). H : Car alors. 23. « tu vas gémir » *G S L* (lis. *nénaḥte* (pour *nè'ĕnaḥte*) ou *tê'ânéḥî*). H : tu feras pitié (?).

a. Cf. 36, 30 : « son cadavre sera jeté, [exposé] à la chaleur pendant le jour et à la gelée pendant la nuit. » Le corps des bêtes de somme crevées était abandonné en plein champ ou au bord des routes; ou bien on le jetait dans de grandes fosses où l'on précipitait aussi les cadavres des pauvres qui n'avaient pas de quoi se faire creuser un tombeau. Près de Guézer on a trouvé de grandes excavations remplies d'ossements d'hommes, de chameaux, de vaches, de chevaux et d'ânes. On sait combien l'homme antique redoutait de n'être pas enseveli rituellement dans le sépulcre familial. — Il n'y a pas de preuve que la prédiction de Jérémie ne se soit pas réalisée : lorsque le livre des Rois dit que Yoyaqîm « se coucha avec ses pères » (2 Rois 24, 6) cela signifie simplement qu'il mourut. 2 Chron. 36, 8 (G) ajoute, il est vrai, qu'il fut enseveli dans le jardin d'Ouzza avec ses pères. Mais Nabucodonosor a pu, en 597, faire tirer du sépulcre le cadavre du vassal félon et le jeter à la voirie. *b*. Ce dernier membre de phrase, étant en dehors du rythme, est regardé par certains critiques comme une addition, exacte, du reste; mais il était assez fréquent qu'on terminât une pièce par un vers à trois membres. *c*. Ce fragment poétique est assez énigmatique. La femme que le prophète interpelle est sans doute la nation personnifiée plutôt que la ville de Sion, qui ne pourrait guère être qualifiée d'habitante du Liban. Par ses amants il faut entendre, non pas, comme dans les autres textes des prophètes depuis Osée, les dieux ou les peuples étrangers, mais les « bergers » de la nation (v. 22), c'est-à-dire ses chefs, et spécialement ses rois (de là l'insertion de cet oracle au milieu de ceux qui concernent les fils de Josias). L'oracle a dû être prononcé à un moment où Juda se préparait à une guerre : Jérémie annonce que les chefs de la nation prendront la fuite ou seront faits prisonniers. Mais il paraît impossible de préciser si la scène se passe au temps de Yoyaqîm, sous Jéconias ou sous Sédécias au début du siège de Jérusalem. — Ce qui est peut-être plus énigmatique encore, c'est l'appel adressé à la femme interpellée à monter sur le Liban, à se rendre dans le Bachân, c'est-à-dire dans le nord de la Transjordanie (cf. Nomb. 21, 33), apparemment pour gravir l'Hermon, la cime la plus élevée de ce pays et à aller sur les monts Abarim, c'est-à-dire sur les hauteurs formant le rebord du plateau de Moab et dont les sommets les plus connus sont le Mont Nebo et le Pisga (Nomb. 21, 11, 20; Deut. 32, 49 etc.). Pourquoi la nation doit-elle ainsi gagner les points les plus élevés de la contrée? Pour s'y réfugier? Mais des fuyards signaleraient-ils à l'ennemi leur présence par des cris? Par allusion aux cèdres du palais royal, qui vont être abattus? Cela pourrait, à la rigueur, expliquer le v. 23, où il est question de cèdres, mais non le v. 20. Peut-être le morceau renferme-t-il une série d'allusions au mythe cananéen de la déesse Anat-Astarté (cf. Ichtar) ; lorsque son amant, Adonis-Tammouz, eut été tué, elle mena grand deuil sur les montagnes du Liban, où elle demeurait, puisqu'elle y possédait le célèbre sanctuaire d'Aphaca. Les lamentations sur la fille de Jephté, qui étaient apparemment une variante de ces rites de deuil sur une divinité morte (Jug. 11, 40 note *i*), se célébraient aussi sur les montagnes (Jug. 11, 37). La colombe, d'autre part, était l'animal sacré de la déesse ou plutôt, primitivement, la déesse elle-même. Il devait y avoir un mythe expliquant par la grande douleur d'Astarté le gémissement, le roucoulement plaintif de la tourterelle. De là l'apostrophe du prophète : « Toi... qui as placé ton nid sur les cèdres, comme tu vas gémir... » (v. 23). Les plaintes sur l'amant de la déesse seraient mentionnées par Jérémie comme le type classique du deuil, de même qu'on lit dans Zach. 12, 11; « En ce jour-là la clameur de deuil sera grande à Jérusalem comme celle de Hadad-Rimmôn dans la vallée de Meguiddo. » *d*. Litt. : *Tous tes pasteurs, le vent les paîtra*, c'est-à-dire que l'ouragan chassera les chefs de la nation comme le berger pousse ses bêtes devant lui. D'autres entendent : « le vent s'en repaîtra ». En tout cas il y a jeu de mots entre le verbe et son complément.

Oracles sur Jéconias[a].

Prédiction de l'exil de ce prince[b].

24 Par ma vie, oracle de Yahvé, quand Konyahou[c], fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, serait un cachet passé à ma main droite[d], je l'en arracherais. 25 Je te livrerai aux mains de ceux qui en veulent à ta vie, aux mains de ceux que tu redoutes, aux mains des Chaldéens. 26 Je te jetterai, toi et ta mère qui t'a mis au monde[e], sur une terre qui n'est pas celle où vous êtes nés; et c'est là que vous mourrez.

L'exil sera sans retour[f].

27 Au pays où ils aspirent à revenir, ils ne retourneront pas.

Aucun descendant de Jéconias ne montera jamais sur le trône de David[g].

28 Est-ce donc un vase de rebut que Konyahou,
un objet auquel personne n'attache de valeur?
Pourquoi a-t-il été jeté [dehors], lancé
dans un pays qu'il ne connaissait pas?
29 Terre, terre, terre,
écoute la parole de Yahvé!
30 Inscrivez cet homme comme n'ayant pas d'enfants[h],
car aucun homme de sa race ne réussira
A s'asseoir sur le trône de David
et à régner de nouveau sur Juda.

Contre les mauvais bergers.

Le roi juste de l'avenir. — Le retour de l'exil[i].

23 1 Malheur aux bergers[j] qui laissent s'égarer et se disperser les brebis et les chèvres[k] qu'ils avaient à paître! 2 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël,

24. « l'en » *VL L* (lis. *'ètteqènnou*). H : t'en. 25. « redoutes » *G* (suppr. *oubeyad neboukadrè'ṣṣar — ou*). H aj. : et aux mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, et. 26. « une terre » *G* (lis. *'al 'èrèṣ* et suppr. *'aḥèrèt*). H : la terre, une autre. 28. « de rebut » *G VL* (suppr. *nâphouṣ*). H aj. : brisé (glose). « Konyahou » *G* (suppr. *hâ'îš hazzè*). H : cet homme, Konyahou. « a-t-il — pas » *G* (lis. *houṭal wehoušlak 'al 'èrèṣ 'ăšer lô' yâda'*). H : ont-ils été jetés et lancés dans le pays qu'ils ne connaissaient pas. 30. *G*. H aj. en tête : Ainsi parle Yahvé. « d'enfants » *G* (suppr. *gèbèr — beyâmâw*). H aj. : [comme] un homme qui n'a pas réussi de son vivant. 23, 1. « qu'ils — paître (litt. : de leur pâturage) » *G* [BS] (lis. *mar'îtâm*). H : de mon pâturage. *G*. H aj. à la fin du v. : oracle de Yahvé.

a. Jéconias ou Yehoyakîn, fils de Yehoyaqîm, succéda à son père en 597, mais fut, au bout de trois mois, déposé par Nabucodonosor et exilé à Babylone (2 Rois 24, 8-17). *b*. Cette déclaration a peut-être été faite par Jérémie à Jéconias au moment où ce prince, renonçant à la politique de son père, projetait de faire sa soumission au roi de Babylone, espérant obtenir par là son pardon et son maintien sur le trône, comme Ézéchias lors de la révolte de 701. Les prophètes patriotes lui annonçaient peut-être que Yahvé veillerait sur lui comme on veille sur la bague qu'on porte à sa main droite. Non, déclare Jérémie : Yahvé te rejettera : tu seras exilé. *c*. Konyahou (variantes : Yekonyahou [24, 1] et Yekonya [1 Chron. 3, 16], d'où la forme grecque Jéconias) est un nom formé des mêmes éléments que Yôyakîn ou Yehôyakîn, mais avec un sens un peu différent : « Yahvé se tient ferme » au lieu de « Yahvé affermit ». *d*. Même image Agg. 2, 23; Cant. 8, 6. Un homme tenait à son cachet parce que celui-ci était fait d'ordinaire d'une matière précieuse et parce que c'était un objet éminemment personnel (Gen. 38, 18, 25). Il s'agit ici d'un sceau monté sur une bague; il pouvait être plat ou avoir la forme d'un petit cylindre. *e*. La reine-mère se nommait Neḥouchta. Elle fut exilée avec son fils (2 Rois 24, 8, 12). *f*. Le v. 27, où Jérémie ne parle plus au roi, mais du roi et qui suppose le prince et sa mère déjà exilés, doit constituer une prédiction à part, prononcée plus tard que la précédente, pour détromper les Jérusalémites qui, tel Ḥananya (28, 4, 6), comptaient sur un prompt retour des exilés. *g*. Les malheurs de Jéconias paraissaient immérités à beaucoup de Judéens, peut-être à Jérémie lui-même. En réponse à une plainte où ce sentiment se fait jour (v. 28), Yahvé révèle au prophète et celui-ci déclare solennellement au pays que la sentence prononcée contre Jéconias est irrévocable et atteindra aussi toute la descendance qu'il pourra avoir. L'espérance d'une restauration de la monarchie au profit du roi exilé ou de la branche issue de lui fut particulièrement vive au début du règne de Sédécias (Jér. 28), puis lors de la libération de Jéconias en 561 (2 Rois 25, 27-30), et au temps où son petit-fils Zorobabel fut nommé par les Perses satrape de Juda (Zach. 4, 8-10; 6, 12-13). Notre oracle est peut-être de la première de ces dates. *h*. Dans les recensements on inscrivait en face du nom du chef de famille le nombre de ses enfants (Esdr. 2). Jéconias ne sera pas, littéralement, sans descendants (cf. 1 Chron. 3, 17-24); mais Yahvé déclare que, en tant que membre de la dynastie royale, il représente une lignée qui s'éteindra avec lui. *i*. Ce morceau (23, 1-8), inséré ici comme conclusion des prédictions relatives aux divers souverains, est formé de trois oracles sans lien nécessaire entre eux (v. 1-4, 5-6 et 7-8). Le dernier est une simple répétition de 16, 14-15; il date probablement de l'époque de l'exil (après 586). Le second est très intéressant parce qu'il paraît renfermer la première mention, dans le livre de Jérémie, d'un Messie personnel. Mais quel rapport le prophète établissait-il entre ce souverain et les bergers consciencieux que Yahvé doit susciter d'après le premier oracle (v. 4) pour remplacer les mauvais pasteurs du présent? Rien ne l'indique. Il n'est pas probable que le « rejeton juste » de David désigne toute une dynastie; en tout cas ce passage a été déjà interprété individuellement par Zacharie, qui a appliqué ce titre à Zorobabel (3, 8; 6, 12). Il s'agit peut-être, dans la pensée de Jérémie, du roi qui inaugurera la lignée nouvelle, si du moins le prophète a établi un lien entre ces deux espérances. L'invective contre les mauvais bergers (v. 1-4) suppose que ces chefs sans conscience sont encore au pouvoir; elle doit donc être antérieure à 586. D'autre part, elle implique qu'il y a déjà beaucoup de Judéens dispersés en divers pays. Cela ne nous reporte pas nécessairement après 586 : il y a eu des Juifs déportés en Babylonie dès 597; et beaucoup d'autres se sont réfugiés à l'étranger (40, 11-12), notamment chez les Ammonites (41, 10) et en Égypte (24, 8; 44, 1), déjà avant la chute de Jérusalem. Jérémie a pu accuser Sédécias et ses conseillers d'être, par leur politique belliqueuse, la cause de la dispersion du troupeau de Yahvé. *j*. Même image 22, 22; Éz. 34. *k*. Litt. : *le petit bétail*.

au sujet des bergers qui paissent mon peuple : « Vous avez dispersé mes brebis et mes chèvres, vous les avez chassées et ne vous êtes pas souciés d'elles. Je vais châtier[a] la perversité de votre conduite, oracle de Yahvé. [3]Je rassemblerai moi-même ce qui reste de mes brebis et de mes chèvres, de tous les pays où vous les avez chassées; je les ramènerai dans leur pacage; elles seront fécondes et se multiplieront[b]. [4]Et je choisirai pour veiller sur elles des bergers qui les paîtront de manière qu'elles n'aient plus ni crainte ni frayeur et qu'il ne s'en perde aucune, oracle de Yahvé. »

5[c] Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, —
 où je ferai surgir de [la souche de] David un rejeton juste.
Il régnera en véritable roi; il se montrera intelligent,
 il pratiquera le droit et l'équité dans le pays;
6 Sous son règne Juda sera délivré
 et Israël[d] demeurera en sécurité.
Et voici le nom dont on l'appellera :
 « Yahvé est notre justice[e]. »

[7][f]C'est pourquoi, voici que les jours viennent — oracle de Yahvé, — où l'on ne dira plus : « Par la vie de Yahvé, qui a fait monter les enfants d'Israël du pays d'Égypte », [8]mais : « Par la vie de Yahvé, qui a ramené la descendance des enfants d'Israël du pays du nord et de tous les pays où il les avait chassés et les a fait revenir sur leur propre sol. »

Contre les prophètes adversaires de Jérémie[g].

Accusation d'immoralité portée contre eux[h].

[9]Sur les prophètes.

Mon cœur se brise au dedans de moi;
 tous mes os sont sans force.
Je suis comme un homme ivre,
 comme un homme accablé par le vin,
A cause de Yahvé
 et de ses paroles saintes[i].

3. « vous — chassées » cf. v. 2 (lis. *hiddaḥtèm*). H : je les ai chassées. 6. « Israël ». G[S] et 33, 16 : Jérusalem. 8. « qui a ramené » *G* (suppr. *hè'ělâ wa'ăšèr*). H : qui a fait monter et qui a ramené. « des enfants » *S*. H : de la maison. « les a fait revenir » *G* (lis. *wayešibém*). H : ils habiteront.

a. Il y a ici un jeu de mots intraduisible en français. C'est le même verbe (proprement : visiter) qui, en hébreu, signifie « se soucier de » et « châtier ». *b*. Cf. 3, 16; Gen. 1, 22; Éz. 36, 11.
c. L'oracle des v. 5 et 6 se retrouve, avec quelques variantes, 33, 15 et 16. *d*. Il s'agit des Israélites du nord, dont Jérémie, comme Ézéchiel, espérait le retour au temps de la restauration (cf. 3, 11-18; 33, 7-11). D'après 33, 16, il faut lire « Jérusalem » au lieu d' « Israël » et c'est la ville, non le roi, qui sera appelée « Yahvé est notre justice ». Cette variante indique clairement le sens de cette prophétie : elle veut dire que, en ce temps-là, Yahvé sera la justice, c'est-à-dire le salut de la nation, qu'il la délivrera (cf. Immanouel dans És. 7, 14-16). Le nom, d'après la conception antique, est et doit être en parfait accord avec la destinée de la personne ou de la collectivité qui le porte (cf. 20, 3 et note *e*; Ruth 1, 20-21). *e*. Le sens de ce nom est à peu près le même que celui du dernier roi de Juda; Cidqiyyahou (en transcription grecque Sédécias) « Yahvé [est] ma justice ». Il n'est pas probable que Jérémie ait jamais salué en lui le roi idéal des temps meilleurs. Le rapport doit plutôt être inverse : le fils de Josias, Mattanya prit, à son avènement, le nom de Sédécias pour marquer qu'il souhaitait être le prince attendu, au temps duquel Yahvé serait réellement le salut du peuple. *f*. Voy. 16, 14-15 et les notes. *g*. Dans les v. 9-32 ont été réunis divers oracles de Jérémie contre ceux qu'il appelle « les prophètes », c'est-à-dire contre la quasi-unanimité des inspirés de Yahvé, qui, à la suite de la réforme de Josias, étaient persuadés que Yahvé était désormais réconcilié avec son peuple et promettaient à celui-ci la prochaine délivrance de tous ses maux, tandis que Jérémie et quelques autres déclaraient la réforme insuffisante, superficielle et hypocrite. *h*. Les deux premiers morceaux (v. 9-12 et 13-15) ont peut-être formé un tout; car dans l'un comme dans l'autre « les prophètes » sont accusés d'adultère. Ce terme ne doit pas être une métaphore désignant l'adoration de dieux étrangers; car Jérémie ne formule ce dernier grief que contre les prophètes de Samarie, non contre ceux de Jérusalem (v. 13-14). Il doit faire allusion à quelque scandale auquel avaient été mêlés des inspirés (cf. 29, 23). *i*. Jérémie se sent accablé, soit par le simple fait qu'il entre en extase, soit à cause des scènes de cauchemar auxquelles il assiste en esprit (v. 12 et 15).

10 Car le pays est plein de gens qui commettent des adultères.
 Car, sous le coup d'une malédiction, le pays est dans le deuil;
 les pâturages du désert se dessèchent[a].
R Ils courent au mal;
Jér ils ne montrent de force que pour l'iniquité.
11 Le prophète et le prêtre, eux-mêmes, se conduisent en profanes
 et j'ai trouvé jusque dans ma maison [des exemples de] leur perversité, — oracle de [Yahvé.
12 C'est pourquoi la route qu'ils suivent
 se changera en sentiers glissants;
Dans les ténèbres ils s'y heurteront l'un contre l'autre
 et tomberont.
Car je ferai fondre sur eux le malheur
 l'année où ils seront châtiés, — oracle de Yahvé[b].

Les prophètes de Jérusalem et ceux de Samarie[c].

13 Chez les prophètes de Samarie aussi
 j'avais constaté des fautes répugnantes :
Ils prophétisaient par Baal
 et égaraient Israël, mon peuple.
14 Mais chez les prophètes de Jérusalem
 je constate des crimes à donner le frisson :
L'adultère et la persistance dans le mensonge;
 ils encouragent ceux qui font le mal[d],
De sorte que nul ne renonce
 à son vice.
Ils sont tous, à mes yeux, pareils [aux gens de] Sodome
 et aux habitants de Gomorrhe.

[15]C'est pourquoi ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, sur les prophètes[e] :

Je vais les nourrir d'absinthe
 et les abreuver d'eau empoisonnée[f].
Car c'est par la faute des prophètes de Jérusalem
 que l'impiété s'est répandue dans tout le pays.

10. « sous — malédiction ». G S : à cause de ceux-ci (ou : de ces choses). 12. Dans les ténèbres ». H et G rattachent ces mots à ce qui précède. 14. « ne renonce » *G* (lis. *šoub*). H : n'a renoncé (?). « et aux — Gomorrhe » lis. *weyôšebé*. H : et ses habitants (de Jérusalem [mais ce mot est bien loin]) semblables à Gomorrhe.

a. Cette phrase, qui coupe l'énumération des fautes des prophètes pour décrire l'effet de ces fautes sur la nature, doit avoir été ajoutée après coup. C'est une citation de 12, 4, rappelant aussi Am. 1, 2. *b*. Reproduction de 11, 23. *c*. Jérémie et Ézéchiel affectionnaient ces parallèles entre l'Israël du nord, — anéanti depuis 722 et que tout le monde, à Jérusalem, reconnaissait gravement coupable et justement rejeté par Yahvé — et Juda, qui se flattait de posséder et de mériter la faveur de son Dieu (cf. 3, 6-13; Éz. 16; 23). *d*. Par le fait qu'ils promettent le bonheur à la nation malgré ses fautes (v. 16-17, 22). *e*. Les mots en petits caractères manquent en G, avec raison sans doute. *f*. Même menace que 9, 15 [H : 14].

Contre les prophètes qui promettent le bonheur[a].

16 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

N'écoutez pas les paroles des prophètes
qui vous donnent de vaines espérances.
Ils vous apportent des révélations qui viennent de leur propre cœur,
non de la bouche de Yahvé.
17 Ils disent à ceux qui méprisent la parole de Yahvé :
« Tout ira bien pour vous »,
Et à tous ceux qui suivent les penchants obstinés de leur cœur :
« Le malheur ne vous atteindra pas. »
18 Qui, en effet, a assisté au conseil de Yahvé?
Qui l'a vu et a entendu sa parole?
Qui a prêté attention à sa parole et l'a écoutée[b]?

19[c] L'ouragan de Yahvé ([son] courroux) va éclater;
l'ouragan va se déchaîner.
Il se déchaînera sur la tête des méchants.
20 La colère de Yahvé ne s'apaisera pas
Jusqu'à ce qu'il ait exécuté, jusqu'à ce qu'il ait accompli
les desseins de son cœur.
Dans les jours à venir
vous vous en rendrez pleinement compte.

21 Je n'ai pas envoyé ces prophètes,
et ils ont couru.
Je ne leur ai point parlé,
et ils ont prophétisé.

16. « les » H* (lis. *'él*). H : sur les. « prophètes » G (suppr. *hannibbe'im lâkèm*). H aj. : qui vous prophétisent. 17. « Ils disent » G S L (suppr. *'âmôr* [dittogr.]). H : Ils ne cessent de dire. « qui méprisent — Yahvé » G (S) (lis. *limna'âṣê debar*). H : qui me méprisent : Yahvé a dit. « Et à » G L (lis. *oulekol*). H : Et. « cœur » G (suppr. *'âmerou*). H aj. : ils disent. 18. « Qui l'a — entendu » S (lis. *wayyir'èhou wayyišma'*). H : Qu'il voie et qu'il écoute. 19. « l'ouragan va » cf. *30*, 23 (suppr. *we*). H : et l'ouragan va.

a. Au temps de Jérémie, comme à toutes les époques où les phénomènes d'inspiration étaient fréquents et hautement appréciés (Église primitive, Réforme, Église du désert), la question se posait de façon aiguë de savoir quels étaient les prophètes dont les directions devaient être suivies; car les inspirés rendaient souvent des oracles contradictoires. Au IXe siècle, Michée, fils de Yimla, avait donné de ces divergences une explication, souvent reproduite depuis : c'est que Yahvé inspire à certains prophètes des oracles mensongers, destinés à perdre les coupables (1 Rois 22, 19-23). Au siècle suivant, Michée de Moréchet avait suggéré que les vrais prophètes se reconnaissent à ce qu'ils ne se font pas payer par ceux qui les consultent (3, 5, 11). Jérémie, dans les v. 16-32, formule contre les prophètes que, selon lui, il ne faut pas écouter certains griefs, qui sont en même temps, dans sa pensée, des critères auxquels on les reconnaît : 1° ils inventent leurs oracles (v. 16, 31-32); — mais c'était une accusation que les autres inspirés retournaient contre leurs contradicteurs (cf. 1 Rois 22, 24); — 2° ils se pillent les uns les autres (v. 30) : ils étaient, en effet, pour la plupart sans originalité, parce que sans forte personnalité religieuse; — 3° ils racontent des rêves (v. 25-28). Le songe, qui avait été considéré anciennement comme un des moyens normaux dont Yahvé se servait pour diriger son peuple (1 Sam. 28, 6), mais qui se prêtait à des interprétations subjectives, était tombé dans un certain discrédit ; les champions de Yahvé, sans le condamner absolument (v. 28), le tenaient pour très inférieur à la « parole », c'est-à-dire à la révélation directe de Dieu parlant à son prophète; — 4° mais les critères décisifs selon Jérémie sont autres : certains des prophètes qu'il ne faut pas écouter présentent dans leur conduite des tares morales : il y en a qui sont adultères (v. 10, 11, 14; cf. 29, 23) et surtout — 5° ils montrent par leur prédication qu'ils ne se soucient pas de la conversion des pécheurs (cf. Mi. 3, 8) : ils promettent, en effet, le bonheur à la nation, quand même elle persiste dans sa conduite mauvaise (v. 17, 21-22). Ils n'ont donc certainement pas assisté au conseil de Yahvé (v. 18 et 22) et ne servent pas les vrais intérêts du peuple (v. 32). *b*. Le v. 18, du moins sous la forme où le donne l'édition massorétique, est sans lien avec le contexte. Peut-être faut-il entendre : « Qui *d'entre eux*... » c'est-à-dire d'entre ces prophètes de bonheur? Il faudrait alors après *mî* suppléer *mêhèm*, qui ne pourrait guère être sous-entendu, mais surchargerait le vers. *c*. Pour justifier la présence des v. 19 et 20 entre 16-18 et 21-22, il faut supposer que Jérémie a l'intention de formuler ici le dessein réel de Yahvé par opposition aux promesses de bonheur que lui prêtent les autres prophètes. Mais cette intention, ne l'aurait-il pas marquée expressément par une transition comme « en réalité »? Ces deux versets, qui reviennent 30, 23-24, constituaient probablement un morceau indépendant.

22 S'ils avaient assisté à mon conseil
et entendu mes paroles,
Ils s'efforceraient de faire renoncer mon peuple
à la perversité de sa conduite.

23 Ne suis-je un Dieu que de près?
Ne suis-je pas [aussi] un Dieu de loin[a]?
24 Si un homme se dissimule dans quelque retraite,
ne le verrai-je point?
Le ciel et la terre
ne sont-ils pas tout pleins de ma présence, — oracle de Yahvé?

25 J'entends ce que disent les prophètes qui prophétisent faussement en mon nom, en disant « J'ai eu un songe! J'ai eu un songe! » 26 Ma connaissance[b] se trouve-t-elle réellement dans le cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge, qui prophétisent les fantaisies fallacieuses de leur cœur 27 et méditent de faire oublier mon nom à mon peuple par le récit qu'ils se font l'un à l'autre de leurs songes, de même que leurs pères ont oublié mon nom à cause de [l'attrait de] Baal ? 28 Que le prophète qui a eu un songe raconte ce songe ! Mais que celui à qui je fais entendre ma parole[c] rapporte fidèlement ma parole ! Qu'est-ce que la paille a à faire avec le froment[d], — oracle de Yahvé ?

29 Ma parole n'est-elle pas semblable à un feu
et à un marteau qui brise le roc[e]?

30 C'est pourquoi je vais m'en prendre, — oracle de Yahvé, — aux prophètes qui se dérobent l'un à l'autre mes paroles[f]. 31 Je vais m'en prendre aux prophètes qui se bornent à mettre leur langue en mouvement pour prononcer des oracles[g]. 32 Je vais m'en prendre aux prophètes qui prophétisent des rêveries trompeuses, qui les racontent et égarent mon peuple par leurs mensonges et leur outrecuidance, alors que je ne les ai pas envoyés ni chargés de mes ordres et qu'ils ne sont d'aucune aide pour ce peuple, — oracle de Yahvé.

Le fardeau de Yahvé.

33 Lorsque ce peuple ou un prophète ou un prêtre[h] t'interrogera en disant : « Quelle est la menace de Yahvé[i]? » tu leur répondras :

22. « et entendu » G S^hex (lis. *wayyišme'ou*). H : ils feraient entendre. « Ils — peuple » G (lis. *we'èt 'ammî hèšîbou* et suppr. *middarkâm hârâ'ou*). H : à mon peuple et les feraient renoncer à leur voie mauvaise et. 23. « près » G^B (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé. 24. « point » G. H aj. : oracle de Yahvé. 26. « Ma connaissance — elle » (lis. *da'tî* ou peut-être *'ormâtî* « ma sagesse »). H : Jusques à quand! Y a-t-il... — Texte très incertain. « qui prophétisent les » lis. *wenibbe'é*. H : et prophètes des. 29. « pas » G (suppr. *kô*). H aj. : ainsi. « feu » G^B (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé. 31. « prophètes » G. H aj. : oracle de Yahvé. 32. « aux prophètes » G S L (aj. *hannebî'îm* devant *nibbe'é*). H : à ceux. « trompeuses » G (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé.

a. C'est-à-dire un Dieu dont la vue et l'ouïe ne sont pas limitées à un rayon étroit. Comme on voit et entend mieux de près que de loin, certains critiques préfèrent la leçon donnée par G, S et Théodotion et où il n'y a pas d'interrogation : « Je suis un Dieu de près et non un Dieu de loin. » L'idée, en tout cas, est que les faux prophètes ne peuvent dissimuler à Yahvé aucune de leurs paroles. Jamais jusqu'à Jérémie la notion de l'omniprésence de Dieu n'avait été exprimée avec cette netteté. *b*. Voy. Os. 4, 1 et la note. *c*. Litt. : *avec qui est ma parole*, c'est-à-dire qui est constamment en communication directe avec moi. *d*. Le charisme de l'inspiration prophétique est infiniment supérieur à la disposition au rêve et à l'habileté à interpréter les songes. *e*. La véritable parole de Dieu ressemble à un feu et à un marteau, soit en ce qu'elle annonce (et provoque) le malheur — non le bonheur, — soit plutôt en ce qu'elle s'impose avec une force irrésistible à celui que Dieu envoie (cf. 20, 9; Am. 3, 8).

f. Qui se copient les uns les autres, tels, par exemple, les 400 prophètes d'Achab (1 Rois 22, 6, 10-13). *g*. Litt. : *qui prennent leur langue et prononcent des oracles*. *h*. Jérémie n'a guère dû être interrogé par les autres prophètes. Il est donc probable que les mots « ou un prophète ou un prêtre » ont été surajoutés d'après le v. 34, où le prophète et le prêtre sont mentionnés avec raison, mais comme organes de Dieu que l'on consulte, non comme consultants.

i. Le mot que nous traduisons par « menace », en hébreu *massâ'*, dérive du verbe *nâsâ'*, qui a les deux sens de « élever » et de « porter »; le substantif pouvait, par suite, signifier soit « élévation [de la voix], déclaration, oracle » (il figure en ce sens dans le titre de nombreuses prophéties : És. 13, 1; 14, 28; 19, 1; 22, 1; Éz. 12, 10; Zach. 9, 1; 12, 1; Mal. 1, 1 etc.), soit « charge, fardeau ». Jérémie joue sur la double signification du mot (v. 33, 36 et 39); de plus il prononce les menaces les plus terribles contre ceux qui emploient ce terme pour désigner une direction divine, sans doute parce que ceux qui s'en servaient en interrogeant Jérémie, tenant compte eux-mêmes du double sens du mot, lui donnaient une nuance péjorative, injurieuse pour Yahvé et son prophète : « Quelle est la nouvelle charge que ton Dieu va nous imposer? De quelle calamité nouvelle va-t-il menacer de nous accabler? »

« C'est vous qui êtes [pour moi] un fardeau et je m'en déchargerai, — oracle[a] de Yahvé. » [34]Si un prophète, un prêtre ou un homme de ce peuple se permet de dire : « menace de Yahvé », je châtierai cet homme-là ainsi que sa maison. [35]Voici comment vous devez vous exprimer quand vous vous parlez l'un à l'autre, entre vous : « Qu'est-ce que Yahvé a répondu? » ou : « Qu'est-ce que Yahvé a dit? » [36]Vous n'emploierez plus l'expression « menace de Yahvé »; car la parole que vous prononceriez [ainsi] deviendrait pour chacun de vous une charge [accablante][37]. . . . .[b].

[38]C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé : « Parce que vous employez cette expression : « menace de Yahvé », alors que je vous avais fait avertir de ne pas dire : « menace de Yahvé », [39]à cause de cela je vais vous prendre[c] et vous rejeter loin de ma présence, vous et la ville que j'avais donnée à vous et à vos pères. [40]Et je vous couvrirai d'une honte éternelle, d'un éternel opprobre qui ne s'oubliera jamais[d]. »

La vision des deux paniers de figues[e].

24 [1]Yahvé m'accorda une vision : je vis deux paniers de figues[f] placés devant le temple de Yahvé[g]. — C'était après que Nabucodonosor, roi de Babylone, eut emmené de Jérusalem Jéconias, fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, ainsi que les chefs de Juda, les forgerons et les serruriers, et les eut déportés à Babylone[h]. — [2]L'un des paniers contenait des figues excellentes, comme le sont les figues hâtives[i]. Dans l'autre panier il y avait des figues très mauvaises, si mauvaises qu'elles n'étaient pas mangeables. [3]Yahvé me dit : « Que vois-tu, Jérémie? » Je répondis : « Des figues. Les bonnes figues sont excellentes et les mauvaises sont très mauvaises, si mauvaises qu'elles ne sont pas mangeables. »

[4]Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : [5]« Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : De même que [tu apprécies] ces bonnes figues, je regarderai avec faveur les exilés de Juda que j'ai chassés de ce lieu dans le pays des Chaldéens. [6]J'aurai les yeux sur eux pour leur faire du bien; je les ramènerai, en effet, dans ce pays; j'[y] rebâtirai [leur maison][j] pour ne plus [la] détruire; je les [y] planterai pour ne plus [les en] arracher[k]. [7]Je leur donnerai un cœur capable de me connaître [et de savoir] que je suis Yahvé. Ils seront mon peuple et je

33. « C'est — fardeau » *G L* (lis. *'attèm hammassâ'*). H : Quelle est la menace (?)?..... 35. « à l'autre » *H* G S L* (lis. *'èl*). H : contre l'autre. 36. « n'emploierez plus » *G* (lis. *tazkîrou*). H : ne vous rappellerez plus. *G* (suppr. la fin du v. depuis *wahăphaktèm*). H aj. : et vous détourneriez de leur sens les paroles du Dieu vivant, de Yahvé [Dieu] des armées, notre Dieu. 37. Suppr. ce v., qui répète le v. 35 et manque, sauf les trois derniers mots, en G. H aj. : « Voici comment vous parlerez au prophète : Qu'est-ce que Yahvé a répondu? » puis (avec G) : « Et qu'est-ce que Yahvé a dit? » 38. *G* (suppr. les 4 premiers mots). H aj. en tête : « Et si vous dites : menace de Yahvé. » 39. « prendre » *G Aq Sym S L* (lis. *wenâsitî* et *nâsô'*). H : oublier. **24**, 1. « placés » *G S L* (lis. *mo'ŏmâdîm*). H : assignés.

a. Jérémie emploie ici, non le mot *massâ'*, mais le terme ordinaire *ne'oum*. *b.* Le texte massorétique a ici une répétition à peu près littérale du v. 35; elle manque dans la version grecque sauf la dernière phrase. *c.* Litt. : *vous soulever*, encore le verbe *nâsâ'*. *d.* Les v. 38-40, qui supposent la condamnation du terme de *massâ'* (v. 33-36) prononcée déjà depuis longtemps, ont été évidemment ajoutés après coup, peut-être par le prophète lui-même. *e.* Par cette vision Jérémie reçoit la révélation que la partie du peuple de Juda restée dans le pays après la déportation de 597 est condamnée par Dieu à être anéantie, tandis que tout l'espoir de la restauration de la nation se rattache au groupe des Judéens exilés à cette date. Cette façon de concevoir l'avenir de la nation implique, à ce qu'il semble, un changement notable dans les vues de Jérémie; car en 597 il avait annoncé que la descendance de Jéconias, le roi exilé, ne serait jamais rétablie sur le trône de Juda. Le prophète espérait sans doute, à cette époque, que la population restée à Jérusalem et spécialement Sédécias, le prince que Yahvé laissait comme une lampe à David, comprendraient l'appel à la conversion que Dieu leur adressait par sa patience. Mais Jérémie dut se convaincre rapidement que les Jérusalémites persistaient dans leurs injustices et leurs pratiques païennes (cf. Éz. 8), tout en se croyant très supérieurs moralement aux exilés par le fait que Yahvé leur avait désormais donné tout le pays (Éz. 11, 3, 15). Il dut en arriver très vite à désespérer, comme Ézéchiel en Babylonie, de la Jérusalem de Sédécias. Le revirement était opéré, en tout cas, dans la pensée de Jérémie lorsqu'il écrivit sa lettre aux exilés (29, 1-23). La vision du ch. 24 doit donc être antérieure à 593. On a contesté l'authenticité de notre récit, principalement parce que Jérémie a, jusque vers la fin du règne de Sédécias, exhorté les Jérusalémites à la conversion, montrant par là qu'il croyait à la possibilité pour eux d'échapper encore à la condamnation. En effet; mais le prophète était persuadé que Yahvé est toujours prêt à révoquer les sentences même les plus formelles si l'homme se repent (cf. ch. 18). *f.* Cf. Am. 8, 1-2. *g.* La scène devait être familière aux habitants de Jérusalem : les paysans apportaient leurs prémices dans le Temple. Il est inutile de se demander si l'on apportait parfois comme prémices de mauvais fruits. Il s'agit d'une vision. *h.* Précision chronologique exacte, mais surajoutée d'après 2 Rois 24, 14-16. *i.* Friandise très appréciée (Is. 28, 4; Os. 9, 10; Mi. 7, 1; Nah. 3, 12). *j.* Litt. : *je les bâtirai*. *k.* Mêmes images que 1, 10; 12, 16-17; 18, 7.

serai leur Dieu; car ils reviendront à moi de tout leur cœur[a].

« [8]Et ce qu'on fait aux mauvaises figues, si mauvaises qu'elles ne sont pas mangeables, je le ferai, — ainsi parle Yahvé — à Sédécias, roi de Juda, à ses ministres et à ce qui restera [des habitants] de Jérusalem, ceux qui survivront dans ce pays et ceux qui se seront établis au pays d'Égypte[b]. [9]Je ferai d'eux un objet d'épouvante[c] pour tous les royaumes de la terre, l'opprobre, la fable et la risée [de tous], l'exemple qu'on cite dans les malédictions[d], dans tous les lieux où je les aurai dispersés. [10]J'enverrai contre eux l'épée, la famine et la peste jusqu'à ce qu'ils aient disparu du sol que je leur avais donné, à eux et à leurs pères. »

8. « ainsi » *G S L* (lis. *kâkâ*). H : car ainsi. 9. « d'épouvante » *G* (suppr. *lerâ'â* [dittogr. ?]). H aj. : un malheur (ou : en mal). « et » *H* S* (lis. *welišninnâ*). Manque en H.

a. Il ressort clairement de ce passage que, si les exilés sont assimilés à des figues excellentes, ce n'est pas qu'ils satisfassent *actuellement* aux exigences de Dieu (Ézéchiel leur reproche d'être une maison de rebelles, d'avoir des idoles dans leur cœur [12, 2; 14, 3], etc.), mais qu'un jour ils se convertiront réellement et pourront ainsi être l'objet de la faveur de Yahvé; et Jérémie compte, pour que cette conversion se produise, sur une intervention divine qui donnera aux déportés un cœur nouveau (cf. 31, 33). *b.* Beaucoup de Judéens, pour échapper aux calamités qui s'abattaient sur leur patrie, cherchèrent refuge dans divers pays étrangers (16, 15; 40, 11-12), notamment en Égypte (42-44), et cela dès avant 586 (24, 8). *c.* Le terme n'est guère employé que dans le livre de Jérémie. *d.* Litt. : « (je ferai d'eux) *une malédiction* ». C'est-à-dire qu'on dira d'une personne qu'on voudra maudire : « Puisse-t-elle devenir comme Sédécias ! » Cf. 2 Rois 22, 19 et note *h*.

DEUXIÈME PARTIE

PRÉFACE D'UN RECUEIL D'ORACLES CONTRE LES NATIONS (25)[a]

Contre Juda et les nations voisines.

25 [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie au sujet du peuple entier de Juda dans la quatrième année [du règne] de Yehoyaqim, fils de Josias, roi de Juda — c'était la première année [du règne] de Nabucodonosor, roi de Babylone[b], — [2][la parole] que Jérémie le prophète prononça à l'adresse de tout le peuple de Juda et de tous les habitants de Jérusalem[c]. Il dit : [3]« Depuis la treizième année du règne de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, voici vingt-trois ans[d] que la parole de Yahvé m'a été adressée et que je vous parle sans me lasser[e]; mais vous n'avez pas écouté. [4]Yahvé vous a envoyé ses serviteurs les prophètes; il vous les a envoyés sans se lasser et vous n'avez pas écouté, vous n'avez pas prêté l'oreille pour écouter[f]. [5][Je] disais : « Que chacun de vous renonce donc à la voie mauvaise où il est engagé et à la perversité de sa conduite; alors vous demeurerez d'âge en âge sur le sol que Yahvé vous a donné ainsi qu'à vos pères. [6]Ne courez pas après d'autres dieux pour leur rendre un culte et vous prosterner devant eux. Ne provoquez pas mon courroux[g] par l'œuvre de vos mains, de peur que je ne vous fasse du mal. » [7]Mais vous ne m'avez pas écouté — oracle de Yahvé, — de sorte que vous avez provoqué mon courroux par l'œuvre de vos mains pour votre malheur.

25, 1. « à » H* G L (lis. *'èl*). H : sur. 2. « à l'adresse de » G L (lis. *'èl*). H : sur. 3. « sans me lasser » G S L (lis. *haškèm*). H : je ne me lasse pas. 6. « Ne provoquez pas » L (lis. *we'al*). H : Vous ne provoquerez pas.

a. La quatrième année du règne de Yehoyaqim (605-604) fut marquée par un événement décisif dans l'histoire du monde antique et dans la carrière de Jérémie : la bataille de Karkémich, où Nabucodonosor, fils du roi chaldéen de Babylone, Nabopolassar, défit le pharaon Néco II, venu sur les bords de l'Euphrate au secours du dernier prince assyrien Achchour-ouballit II. Cette victoire allait avoir pour conséquence de mettre fin au dernier vestige de l'empire assyrien, d'abolir la suzeraineté éphémère que l'Égypte exerçait depuis 609 sur la Palestine et la Syrie et d'assurer la possession de toute l'Asie occidentale au nouvel empire babylonien. A la nouvelle de cette victoire, Jérémie reconnut dans la puissance chaldéenne ou babylonienne cet ennemi du nord dont il annonçait depuis 23 ans l'arrivée comme exécuteur de la sentence de Yahvé contre Juda. Il dicta alors le texte des objurgations qu'il adressait à son peuple depuis le début de sa carrière, espérant, par ce rappel solennel, obtenir enfin de la nation cette repentance véritable qui seule pouvait encore la sauver (ch. 36). Il est normal que le prophète ait, à la même époque, annoncé, comme le raconte le chap. 25, que Yahvé allait frapper, en même temps que Juda, toutes les nations voisines qui devaient tomber aussi sous le joug des Chaldéens, qu'il ait eu une vision où il se voyait lui-même faisant boire tous ces peuples à une coupe, la coupe de la colère de Yahvé (25, 15-29), et qu'il ait prononcé contre certains de ces États des oracles particuliers comme ceux qu'on lit dans les ch. 46-51, quelques-uns datés de la même année 605-604. Dans la version des Septante, l'ensemble des oracles contre les nations (46-51) fait corps avec le ch. 25 : il y est intercalé entre les v. 13 et 15 (le v. 14 ne figure pas dans le grec). Et il est tout à fait probable qu'à une certaine époque, cette disposition était aussi celle du texte hébreu. Au v. 13, en effet, du ch. 25, on trouve la formule même du titre de cette petite collection, tel qu'on le lit dans l'hébreu en tête du ch. 46; dans le v. 13 aussi on trouve l'annonce d'un livre, qui devait suivre immédiatement, contenant des menaces contre les Chaldéens : c'est le cas du recueil 46-51 (ch. 50 et 51). Toutefois il est difficile de croire que cette disposition fût tout à fait primitive : la 2e partie du ch. 25 (v. 15-38), avec la grandiose vision de la coupe circulant à la ronde parmi les nations, ne peut guère avoir formé la conclusion d'un recueil; elle devait plutôt faire partie de l'introduction par laquelle il s'ouvrait. L'ordre primitif devait être 25, 1-13a, 15-38; 46 et suiv. — L'authenticité du ch. 25 a été contestée. Mais un argument très fort en faveur de son originalité, c'est que l'image de la coupe de la colère de Yahvé, qui se retrouve très souvent après Jérémie (Hab. 2, 16; Éz. 23, 32-34; Lam. 4, 21; Ps. 74, 9) ne figure dans aucun ouvrage antérieur; car Nah. 3, 11 parle bien de l'ivresse (figure du désespoir) de Ninive, mais non d'une coupe divine qui aurait provoqué ce délire. On a supposé, non sans vraisemblance, que l'oracle du ch. 25 a été prononcé aussitôt après que la nouvelle de la bataille de Karkémich fut parvenue à Jérusalem, parce que la liste des peuples menacés par Jérémie d'asservissement aux Chaldéens (v. 18-26) est beaucoup plus longue que celle des nations effectivement subjuguées par eux et que, du reste, Nabucodonosor fut empêché par la mort de son père, qui survint alors, d'exploiter aussitôt à fond sa victoire sur l'Égypte. — Le texte du ch. 25 a été profondément remanié : dans la version grecque manque toute une série de phrases (nous les avons imprimées en petit caractère) dont plusieurs sont évidemment des additions faites après coup (ainsi v. 1, 13, 15, 18, 24). Le chapitre a été notamment développé en vue de donner un tableau, non plus seulement des conséquences d'un événement historique comme la bataille de Karkémich, mais du jugement dernier sur les nations païennes. *b*. Glose, exacte du reste; cf. 32, 1; 46, 2; 52, 12; 2 Rois 24, 12; 25, 8. *c*. Cette introduction suggère que les v. 1-11 formaient d'abord un oracle indépendant, dirigé contre Juda. Cependant il visait aussi, à titre subsidiaire, quelques États voisins (v. 9) et a pu facilement être utilisé comme introduction aux prophéties contre « les nations » en général (25, 12 ss. et 46-51). *d*. Cf. 1, 2; 36, 2. *e*. Litt. : *en me levant de bon matin*.

f. Addition tirée de 7, 25-26; 11, 7-8. Il ne s'agit pas dans le contexte de l'activité et de l'insuccès des anciens prophètes, mais de l'échec auquel ont abouti jusqu'ici les efforts de Jérémie. *g*. Le texte primitif portait sans doute : « le courroux de Yahvé » et, à la fin du v., « pour votre malheur » (comme v 7).

[8]C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Parce que vous n'avez pas écouté mes paroles, [9]j'envoie chercher toutes les tribus du nord[a], — oracle de Yahvé, — et Nabucodonosor, roi de Babylone, mon serviteur, et je les amènerai contre ce pays, contre ses habitants et contre toutes ces nations qui les environnent; je les vouerai à l'anathème; je ferai d'eux un objet de stupéfaction, à la vue duquel on sifflera[b], un opprobre éternel. [10]Je ferai cesser parmi eux les cris de joie et les clameurs d'allégresse, le chant de l'époux et le chant de l'épousée[c], le bruit de la meule et la lumière de la lampe[d]. [11]Tout ce pays deviendra un désert, une solitude et ils seront asservis parmi les nations pendant soixante-dix ans[e].

« [12][f]Mais lorsque soixante-dix ans se seront écoulés, je punirai le roi de Babylone et cette nation-là de leurs péchés, — oracle de Yahvé; — [je châtierai] le pays des Chaldéens et je le transformerai pour toujours en désert. [13]J'exécuterai toutes les menaces que j'ai prononcées contre ce pays-là, tout ce qui est écrit dans ce livre[g]. »

Ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations[h].

[14]Car, eux aussi, [les Chaldéens] seront asservis par des nations puissantes et de grands rois et je leur rendrai selon leurs actes et selon l'œuvre de leurs mains[i].

La vision de la coupe de la colère de Yahvé.

[15]Voici, en effet, ce que m'a dit Yahvé, Dieu d'Israël : « Prends de ma main cette coupe [pleine] de vin (de colère[j]) et fais-la boire à toutes les nations vers lesquelles je t'enverrai[k]. [16]Quand elles auront bu, elles chancelleront et perdront la raison à la vue de l'épée que je dirigerai contre elles. »

[17]Je pris alors la coupe de la main de Yahvé et j'y fis boire toutes les nations vers lesquelles Yahvé m'envoya[l], [18]Jérusalem et les villes de Juda, les rois et les magistrats de Jérusalem, pour faire d'elle un désert, un objet de stupéfaction à la vue duquel on siffle[m], un exemple qu'on cite dans les malédictions[n], comme c'est le cas aujourd'hui[o], [19]le pharaon, roi d'Égypte, ainsi que ses serviteurs, ses ministres, tout son peuple [20]et toute la

9. « un opprobre » G (lis. *oulehèrpat*). H : des ruines. 11. « ils — nations » G (lis. *baggôyim* et suppr. *hâ'éllè — bâbèl*). H : ces nations seront asservies au roi de Babylone. 18. « les rois et » H* G S L (lis. *we'èt*). H : les rois.

a. 1, 15. *b*. Cf. 18, 16, note *f*. *c*. Cf. 16, 9 et la note.
d. Chez les anciens Israélites, sauf dans les grandes villes (37, 21), le pain était fabriqué chaque jour à domicile. D'autre part, en Orient, il est d'usage de garder une lampe allumée toute la nuit. Le grincement de la meule et la lueur de la lampe étaient donc les signes auxquels on reconnaissait qu'une maison était habitée. *e*. L'authenticité de cette prédiction, qui contraste par sa précision numérique avec les autres prophéties de Jérémie, a été souvent contestée. Mais elle paraît bien être ancienne; car elle semble supposée déjà par le prophète Zacharie, qui se scandalise de ce que, après 70 ans écoulés, la colère de Yahvé contre son peuple ne soit pas encore apaisée (1, 12). D'ailleurs, si le passage remonte bien à Jérémie, il ne s'agit pas dans la pensée du prophète d'un délai précis; le même terme est assigné à l'asservissement de Juda dans un autre oracle bien que cet oracle ait été prononcé, nous est-il dit, onze ans plus tard (29, 10); et dans un autre passage parallèle (27, 7), il est annoncé que les nations seront assujetties à Babylone pendant trois règnes, ceux de Nabucodonosor, de son fils et de son petit-fils. Il s'agit d'une durée un peu vague, celle d'une vie humaine moyenne. L'asservissement à Babylone a duré en réalité 65 ans au plus (604-539) et l'exil 59 ou 48 ans (597 ou 586 à 538). *f*. Les v. 12-14 sont regardés avec raison par beaucoup de critiques comme ajoutés après coup : s'il avait insisté, comme il est fait dans ces v., sur la ruine future de Babylone, Jérémie aurait annulé l'effet moral qu'il voulait obtenir en annonçant l'arrivée, encore à venir, du Chaldéen justicier. De plus, la vision menaçante de la coupe de la colère divine (v. 15-29) se rattache étroitement par un « en effet » aux censures et aux menaces des v. 8-11, non aux perspectives consolantes des v. 12-14. *g*. Il s'agit sans doute du recueil des oracles contre les nations (ch. 46-51 de la Bible hébraïque); voy. note *a* sur 25, 1. *h*. Ce membre de phrase a été sans doute entendu par les massorètes comme une apposition à « tout ce qui est écrit etc... »; mais cette façon de parler de Jérémie à la 3e personne et en le nommant serait tout à fait insolite dans un discours de Dieu. C'était le titre du livre des oracles contre les nations (cf. 46, 1).

i. Ce v., qui manque dans G, est une addition; la première partie est tirée de 27, 7b, la seconde inspirée de l'oracle contre Babylone (50, 29; 51, 24). *j*. Glose expliquant que le vin contenu dans cette coupe est une image de la colère divine. Les Septante ont traduit : « de vin non mêlé », de vin pur; ils lisaient sans doute *ḥèmèr* au lieu de *ḥèmâ*, mais la présence de l'article devant *yâin* (vin) serait alors incorrecte.

k. Jérémie, cela va de soi, n'a pas fait boire matériellement les nations énumérées, ni leurs souverains, ni leurs ambassadeurs. Le prophète accomplit son geste en vision. En réalité il force les rois et les peuples à boire par le fait qu'il leur prédit le châtiment : la parole prophétique réalise déjà ce qu'elle énonce. *l*. L'énumération qui suit a une ampleur et parfois un tour hyperbolique qui ne remonte peut-être pas à Jérémie lui-même : elle attribue plusieurs rois à diverses nations qui n'en avaient qu'un chacune : Juda, Ouç, Tyr, Sidon, Élam, la Médie; elle englobe tous les royaumes de la terre (v. 26). Elle a sans doute été remaniée; car les Arabes y figurent deux et même trois fois (24 et 23). La Philistie (v. 20) et probablement Élam (v. 25) y apparaissent sous deux désignations. *m*. Cf. 18, 16, note *f*. *n*. Cf. 24, 9, note *d*. *o*. Addition évidente : Jérusalem n'était pas encore un désert en 604.

population mêlée[a] [de son royaume], tous les rois du pays d'Ouç[b], tous les rois du pays des Philistins, Ascalon, Gaza, Èqrôn et ce qui subsiste d'Asdod[c], [21] Édom, Moab et les enfants d'Ammon, [22] tous les rois de Tyr, tous les rois de Sidon et ceux des contrées côtières[d] situées au delà de la mer, [23] Dedân, Téma[e], Bouz[f] et tous ceux qui se rasent les tempes[g], [24] tous les rois des Arabes[h], tous les rois des Arabes[i] qui habitent le désert [25] tous les rois de Zimri[j], tous les rois d'Élam et tous les rois de Médie, [26] tous les rois du nord, proches ou éloignés, l'un après l'autre[k], [bref], tous les royaumes de la terre qui existent à la surface du sol. Et le roi de Chéchak boira après eux[l].

[27] « Tu leur diras : Ainsi parle Yahvé [Dieu] des armées, Dieu d'Israël. Buvez, enivrez-vous, vomissez et tombez pour ne plus vous relever devant l'épée que je vais faire sévir parmi vous. [28] Et s'ils refusent de prendre de ta main la coupe pour [y] boire, tu leur diras : Ainsi parle Yahvé, Dieu des armées : A coup sûr vous y boirez! [29] En effet c'est contre la ville appelée de mon nom que je sévirai en premier lieu; et vous, vous resteriez impunis! Vous ne resterez pas impunis, car je vais faire appel au glaive contre tous les habitants de la terre, oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

[30][m] « Et toi, rapporte-leur toutes ces prophéties et dis-leur :

Yahvé rugit du haut [du ciel];
de sa demeure sainte, il fait retentir sa voix[n].
Il pousse des rugissements contre son pâturage,
des cris semblables à ceux des fouleurs[o]
contre tous les habitants de la terre[p],
[31] Le retentissement [en] parvient[q]
jusqu'aux extrémités de la terre,

24. « des Arabes » (2e) lis. *hâ'ărâb*. H : de la population mêlée. 26. « après (litt. : sur [en sus de]) » *L* (lis. *'al*). H : vers. 30. « contre tous » *G S L* (lis. *'al*). H : vers tous.

a. Les étrangers qui séjournaient, fort nombreux, en Égypte comme mercenaires, commerçants, colons; cf. Ex. 12, 38; Éz. 30, 5. *b*. Il est étrange que ce pays, voisin d'Édom (cf. Job 1, 1), soit nommé entre l'Égypte et la Philistie. La mention des rois d'Ouç, ne figurant pas en G, est sans doute une addition. *c*. Asdod avait été récemment prise, après un siège de 29 ans, et détruite par le pharaon Psammétique (666-610). Gat, également détruite, n'est même pas nommée ici, non plus que dans Am. 1, 6-8; Soph. 2, 4; Zach. 9, 5-6. *d*. Litt. : *l'île*. Mais c'est ici un collectif et il a, comme très souvent, le sens général de région maritime.
e. Deux oasis de l'Arabie du nord, auj. El Ela et Teima. Elles furent occupées par les Babyloniens : Nabonid, leur dernier roi, séjourna longtemps à Teima. *f*. Peuplade ou localité associée à Ouç (Gen. 22, 21). Élihou en était originaire d'après Job 32, 2. Voy. note *i* sur ce passage. *g*. Les Arabes; voy. 9, 26 et la note. *h*. « Arabes » n'était pas un nom propre, mais désignait les bédouins ou habitants du désert. *i*. Dittographie. La répétition des mêmes consonnes se justifierait si la seconde fois le mot *arab* devait se lire avec d'autres voyelles (*èrèb*) et s'il fallait entendre : « les rois de la population mêlée » (H G). Mais les bédouins étaient tous des Sémites. *j*. Nous ne connaissions pas de peuple de ce nom. On a proposé de le rapprocher de Zimrân, un des fils d'Abraham et de Qetoura (Gen. 25, 2), donc population arabe, ou de corriger le mot en Gomer (aşş. : Gimirri), les Cimmériens. Mais on s'attendrait alors que cette mention figurât avant celle des rois des Arabes (v. 23-24) ou à côté des rois du nord (v. 26). Selon une autre hypothèse, il faudrait lire Zimki et voir dans ce mot un cryptogramme désignant Élam, c'est-à-dire la Perse, et obtenu par le procédé cabalistique de l'*atbach* qui consiste à remplacer la 1re lettre de l'alphabet hébreu (aleph) par la dernière (*t*), la seconde (*b*) par l'avant-dernière (*ch*), et ainsi de suite; Babel est, au v. suivant, appelée Chèchak par application du même procédé. La substitution d'un nom mystérieux à celui d'Élam s'expliquerait bien au temps de la domination perse : il était dangereux alors de menacer trop ouvertement les maîtres du monde. « Tous les rois de Zimri » serait une variante destinée à *remplacer* « tous les rois d'Élam ». *k*. Élam, la Médie et les royaumes du Nord (Gomer, Mochek, Toubal) n'ont pas été conquis par l'empire néobabylonien. Mais Jérémie a pu penser, en 604, que Nabucodonosor s'en emparerait. Il est plus probable, cependant, que les v. 25-27 émanent de l'amplificateur qui a étendu à tous les royaumes de la terre les effets de la colère de Yahvé annoncée par le prophète. *l*. Cette prédiction, formulée autrement que les précédentes et qui manque en G, est vraisemblablement une addition comme les v. 12-14 : ce n'était pas le lieu pour Jérémie d'insister sur le sort de Babylone. C'est, en effet, cette ville qui est désignée, comme en 51, 41, sous le nom cryptographique de Chéchak, obtenu par le procédé de *l'atbach* (voy. note *j*). *m*. Dans les v. 30-38 tantôt les menaces du prophète semblent dirigées contre « le pâturage de Yahvé » seulement, c'est-à-dire contre Juda (v. 30), tantôt elles visent toutes les nations (v. 30 [fin], 31, 32). Peut-être s'agit-il d'un oracle authentique contre Juda amplifié aux proportions d'un tableau eschatologique. L'incohérence des images et le grand nombre des réminiscences que renferme ce morceau donnent à penser qu'il n'émane pas — en tout cas sous sa forme actuelle — de Jérémie lui-même.
n. Le tonnerre. Ce vers rappelle beaucoup Am, 1, 2; Joël 3, 16. *o*. Ceux qui foulaient le raisin criaient « Hêdâd ! » pour rythmer leur travail (cf. És. 16, 10; Jér. 48, 33). Le sang humain répandu à flots au cours d'un massacre est souvent comparé au jus découlant du pressoir (És. 63, 1-6; Lam. 1, 15 cf. Jér. 51, 14). *p*. Cet hémistiche, en excès dans le vers, est sans doute une addition. *q*. On peut aussi entendre : « Un fracas se fait entendre ». Il s'agirait du tumulte d'une bataille. Le châtiment est ensuite présenté sous l'image, très fréquente, d'un procès.

Car Yahvé est en procès avec les nations;
il plaide contre toute créature
Et il livrera les coupables
à l'épée — oracle de Yahvé. »

[32] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Voici que le malheur va passer
de nation en nation;
Une grande tempête s'élève
aux extrémités de la terre[a].

[33] Ceux que Yahvé aura transpercés[b] resteront, en ce jour-là, étendus d'un bout à l'autre de la terre. On ne poussera pas en leur honneur de cris de deuil; ils ne seront ni recueillis ni enterrés; ils serviront de fumier à la surface du sol[c].

[34] Lamentez-vous, bergers, et poussez des cris!
Roulez-vous [dans la poussière][d], chefs du troupeau[e]!
Car le temps est venu où vous allez être égorgés
et vous serez mis en pièces comme un vase d'argile[f].
[35] La fuite sera impossible aux bergers;
les chefs du troupeau n'auront pas le moyen d'échapper[g].
[36] Écoutez les cris des bergers
et les lamentations des chefs du troupeau!
[37] Car Yahvé dévaste leur pâturage
et les pacages paisibles sont ravagés
par l'ardente colère de Yahvé[h].
[38] Le lion[i] a quitté son repaire,
et le pays de ces bergers va être réduit en désert[j]
Sous les coups du glaive dévastateur
et par l'effet de l'ardente colère de Yahvé.

34. « vous serez mis en pièce » lis. *wenippaṣtèm* (cf. *S*) et suppr. *ounephaltèm* (dittogr.). H : et vos dispersions (?) et vous tomberez. G : et vous tomberez. — Texte incertain. « d'argile » lis. *ḥômèr*. H : de prix. — Incertain. 38. « Le — a » suppr. *ke* devant *kephîr*. H : Comme un lion il a. « et le pays — va être » suppr. *kî* (dittogr. du mot précédent) et lis. *wehâyetâ*. H : car leur pays a été. — (d'où résulterait cette idée bizarre que le lion, figurant Yahvé, a été chassé de son fourré par une dévastation accomplie par Yahvé lui-même). « du glaive dévastateur » *H** *G T* cf. 46, 16; 50, 16 (lis. *ḥèrèb*). H : de l'ardeur de la dévastatrice (?). « l'ardente — Yahvé » (lis. *'aph yahwè*). H : son ardente colère.

a. Ce vers se trouve 6, 22, mais avec « une nation » au lieu de « une grande tempête ». *b*. Cf. És. 66, 3. *c*. Répétition textuelle de 16, 4. *d*. Geste de deuil; cf. 6, 26; Éz. 27, 30 et la note; Mi. 1, 10. *e*. On entend souvent par là les béliers et les boucs. Mais ces animaux n'ont pas l'habitude de se lamenter (v. 30) et de se saupoudrer de terre ou de cendre en signe de douleur. « Chefs du troupeau » doit être un synonyme de « bergers ». *f*. Le texte de cet hémistiche n'est pas sûr (voy. notes crit.). On a proposé de corriger « vous tomberez comme des agneaux de boucherie » (*hekârê hărêgâ*). L'image serait moins éloignée de celle des bergers que la comparaison avec un vase brisé. Mais on ne voit guère comment le 2e mot aurait donné naissance à la leçon du texte massorétique. L'auteur de ce morceau ne tient pas à la cohésion de ses métaphores.
g. Vers inspiré d'Am. 2, 14. *h*. Cet hémistiche, en excès dans le vers, est une dittographie du dernier membre du v. 38. *i*. Yahvé (cf. v. 30). *j*. C'est-à-dire : Yahvé est déjà en marche pour ravager le pâturage des bergers.

TROISIÈME PARTIE

RÉCITS BIOGRAPHIQUES (PREMIÈRE SÉRIE) (26-29)

Jérémie, ayant annoncé la destruction du Temple, risque d'être mis à mort[a]. Martyre du prophète Urie.

B *Jérémie est chargé par Yahvé de prononcer des menaces contre le Temple.*

26 [1] Au début du règne de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, l'ordre que voici fut adressé à Jérémie de la part de Yahvé : [2] « Ainsi parle Yahvé : Tiens-toi dans la cour de la maison de Yahvé et tu répéteras à tous [les hommes de] Juda[b] qui viennent se prosterner dans la maison de Yahvé toutes les paroles que je t'ordonne de leur dire : n'en retranche pas un mot. [3] Peut-être écouteront-ils et se détourneront-ils chacun de la voie mauvaise qu'il suit; alors je me repentirai du mal que je médite de leur faire en raison de la perversité de leur conduite. [4] Tu leur diras : Ainsi parle Yahvé : Si vous ne m'écoutez pas de manière à suivre ma loi, que j'ai mise devant vous[c], [5] [et] à obéir aux directions de mes serviteurs, les prophètes, que je ne cesse de vous envoyer mais que vous n'avez pas écoutés, [6] je traiterai cette maison comme j'ai traité Silo[d], et je ferai de cette ville un exemple que toutes les nations de la terre citeront dans leurs malédictions. »

L'émeute. [7] Les prêtres, les prophètes et tout le peuple entendirent Jérémie prononcer toutes ces paroles dans la maison de Yahvé. [8] Comme Jérémie achevait de répéter tout ce que Yahvé lui avait ordonné de dire à tout le peuple, les prêtres et les prophètes et tout le peuple[e] se saisirent de lui en disant : « Tu vas mourir. [9] Pourquoi prophétises-tu au nom de Yahvé en disant : Cette maison va être [traitée] comme Silo et cette ville deviendra déserte et inhabitée? » Tout le peuple s'attroupa autour de Jérémie dans la maison de Yahvé.

L'enquête. [10] Les chefs de Juda[f], ayant appris ce qui se passait, montèrent du palais royal à la maison de Yahvé[g] et s'assirent à l'entrée de la porte Neuve de la maison de Yahvé[h]. [11] Alors les prêtres et les prophètes, s'adressant aux ministres et à tout le peuple, dirent : « Cet homme mérite la mort, car il a prophétisé contre cette ville[a], comme vous l'avez entendu de vos propres oreilles. »

[12] Mais Jérémie dit aux ministres et à tout le peuple : « C'est Yahvé qui m'a envoyé prononcer contre ce temple et contre cette ville toutes les prophéties que vous avez entendues. [13] Réformez donc votre conduite et votre manière d'agir; écoutez la voix de Yahvé votre Dieu; et Yahvé se repentira du mal qu'il menace de vous faire. [14] Quant à moi, je suis entre vos mains : traitez-moi comme il vous semblera bon et juste [de me traiter]. [15] Toutefois, sachez bien que, si vous me faites mourir, vous mettrez sur vous, sur cette ville et sur ses habitants du sang innocent; car Yahvé m'a réellement envoyé vers vous pour vous faire entendre tout ce que je vous ai dit[b]. »

Acquittement du prophète. [16] Les ministres et tout le peuple dirent aux prêtres et aux prophètes[c] : « Cet homme ne mérite pas la mort; car c'est au nom de Yahvé, notre Dieu, qu'il nous a parlé. »

[17] Alors quelques-uns des anciens du pays se levèrent et, prenant la parole devant tout le peuple assemblé, dirent : [18] « Michée le Morachtite[d] prophétisait au temps d'Ézéchias, roi de Juda. Or il a dit à tout le peuple de Juda : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

> Sion sera réduite à l'état de champ labouré;
> Jérusalem deviendra un monceau de ruines
> et la montagne du Temple une hauteur boisée[e].

« [19] Ézéchias, roi de Juda, et tout [le peuple de] Juda l'ont-ils mis à mort? N'ont-ils pas craint Yahvé? N'ont-ils pas essayé d'apaiser Yahvé, si bien que Yahvé s'est repenti du mal dont il les avait menacés? Et nous, nous sommes en passe de nous faire à nous-mêmes le plus grand mal[f]. »

Martyre d'Urie[g]. [20] Il y avait un autre homme qui prophétisait au nom de Yahvé : Urie, fils de Chemayahou, de Qiryat Yearim. Or il fit contre cette ville et contre ce pays des prophéties toutes semblables à celles de Jérémie. [21] Le roi Yehoyaqîm eut connaissance, ainsi que tous les ministres, des

---

26, 1, « à Jérémie » *S VL* (aj. *'èl yirmyâhou*). Manque en H. 2. « à tous — Juda » lis. *'èl* (*G S L*) et suppr. *'ârê* (avec *G*). H : contre toutes les villes de Juda. 5. « je — envoyer (litt. : je vous envoie, en me levant de bonne heure et en envoyant) » *H* G S L* (suppr. *we* devant *haškêm*). H:... et [cela] en me levant..... 8. « lui avait » *G S L* (lis. *ṣiwwâhou*). H : avait. 9. « autour de (litt. : vers) ». H* G S L : contre. 10. « de la maison » *H* S L* (aj. *bêt*). Manque en H.

11. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : à. 12. « aux » *G* (suppr. *kol*). H : à tous les. « contre... et contre » (*G*) *S* (lis. *'al... we'al*). H : à... et à. 15. « sur cette... et sur ses » *G S* (*L*) (lis. *we'el... we'el*). H : vers cette... et vers ses. « vers » *G L* (lis. *'ălêkèm*). H : contre. 18. « une hauteur » (*G S*) (lis. *lebâmat*). H : des hauteurs. 19. « l'ont-ils ». G S L : l'a-t-il. « N'ont-ils » (2 fois) *G S L* (lis. *yâr'ou* et *wayeḥallou*). H : N'a-t-il (2 fois). 21. « ainsi que » *G* (suppr. *kol gibbôrâw we*). H aj. : tous ses vaillants (c'est-à-dire : les soldats de sa garde) et.

---

a. Ce chapitre rapporte (v. 1-19, 24) les circonstances dans lesquelles Jérémie prononça le réquisitoire contre le Temple qu'on lit 7, 1-15. L'événement se place « au début du règne de Yehoyaqîm », c'est-à-dire, si cette expression est à prendre au sens technique que lui donnaient les Assyriens, dans l'année même de l'avènement réel du prince, année qui était comptée officiellement comme la dernière du règne du roi précédent. Peut-être Yehoyaqîm n'était-il pas encore revenu de Ribla, quartier général du pharaon Néco, où il avait dû être convoqué pour recevoir la couronne à la place de Joachaz son frère (609). Yehoyaqîm, en effet, devait être absent de Jérusalem, puisque l'affaire est réglée par les ministres (v. 10-16) et tout autrement, sans doute, qu'elle ne l'eût été si Yehoyaqîm avait rendu la sentence (cf. 26, 20-23; 36, 20-32). Si Jérémie s'en prend au Temple, c'est probablement que les Jérusalémites, qui s'attendaient, après le désastre de Meguiddo, à voir leur ville saccagée par les Égyptiens, attribuaient leur préservation relative à la présence dans leurs murs du sanctuaire de Yahvé (cf. 7, 4 et note *e*). Le ch. 26 doit avoir été rédigé par Baruch : Jérémie y est mentionné à la 3e personne. *b*. Le solennel avertissement de Jérémie a dû être prononcé à l'occasion d'une fête qui réunissait dans le Temple non seulement des Jérusalémites, mais des habitants de tout le royaume. *c*. La loi promulguée par Josias, c'est-à-dire le Deutéronome. Baruch en identifie les exigences avec les directions des prophètes (v. 5). Jérémie lui-même n'aurait sans doute pas parlé exactement de même (cf. 8, 8 et les notes). *d*. Voy. 7, 12-15 et les notes. *e*. Ces mots ont sans doute été ajoutés après coup; car la foule assemblée dans le Temple ne semble pas avoir pris parti contre Jérémie, mais avoir joué le rôle d'arbitre, du moins d'après v. 11, 12, 16 (au contraire v. 9 [G S L] et 24). *f*. Les ministres du roi, réunis dans le palais. *g*. La cité royale s'étendait au sud du Temple et en contrebas; cf. 22, 1; 36, 12. *h*. Cette porte se trouvait, d'après 36, 10, « dans le parvis supérieur »; c'était donc une des trois issues faisant communiquer « la cour du Temple » proprement dite avec « la grande cour », plus basse, qui englobait le sanctuaire et les palais royaux. Elle était appelée « Neuve » probablement parce que c'était celle qui avait été reconstruite par Yotam (2 Rois 15, 35); dans ce cas ce devait être la porte nord, car la « porte supérieure du Temple » réparée par ce roi semble être identique à « la porte supérieure de Benjamin » (Jér. 20, 2).

a. Il a blasphémé en parlant contre la ville sainte; il a, de plus, commis une imposture, crime passible de mort d'après Deut. 18, 20, car il a prononcé ces paroles impies « au nom de Yahvé » (v. 9), qui ne peut pas avoir inspiré un blasphème. *b*. Jérémie se borne à affirmer avec un calme souverain la réalité de sa mission divine, comme Amos accusé par Amacia (Am. 7, 14-15). Les prophètes, en effet, n'avaient pas au fond d'autre titre que l'autorité morale qui émanait de leur personne. *c*. Les prêtres, défenseurs attitrés du Temple, et les prophètes, presque tous acquis au nationalisme religieux, jouent le rôle d'accusateurs. Il est significatif que les prêtres n'aient pas prononcé eux-mêmes la sentence, bien que la loi de Josias eût revendiqué pour eux le droit de juger, surtout les crimes religieux (Deut. 17, 9-13). Ces prétentions du clergé n'avaient pas réussi à s'imposer et les fonctions judiciaires étaient restées aux mains des deux ordres d'autorités qui les détenaient concurremment depuis la fondation de la monarchie : les anciens, c'est-à-dire les chefs de famille notables, qui les avaient exercées de tout temps (v. 17-19) et les fonctionnaires royaux. *d*. Originaire de Moréchet (voy. Mi 1, 1 et la note). *e*. Citation de Michée 3, 12. C'est le seul cas où un passage d'un livre prophétique soit cité expressément dans un autre. Les anciens mettent l'oracle de Michée en relation de cause à effet avec la délivrance de Jérusalem menacée par Sennachérib. Ce témoignage a son importance pour la fixation de la date où Michée a exercé son ministère.
f. Cette dernière phrase indique que l'intervention des anciens, invoquant un précédent, s'est produite avant l'acquittement; or, celui-ci semble avoir été prononcé dès le v. 16. Il faut conclure de là ou bien que le narrateur raconte, en manière d'appendice, un épisode qu'il avait oublié de mentionner à sa place chronologique, ou plutôt, qu'au v. 16 il entendait rapporter des objections que les juges firent aux accusateurs au cours de l'audience (cf. Lc 23, 4; Jn 18, 38; 19, 4, 6), mais non pas encore le prononcé de la sentence, qui n'est pas formellement relaté. *g*. Le cas de ce prophète est rapporté pour montrer combien était grave le danger couru par Jérémie. Ce récit nous apprend que Jérémie n'était pas absolument seul à réagir contre la fausse sécurité encouragée par le gros des inspirés du temps. Le martyre d'Urie eut lieu lorsque Yehoyaqîm était déjà revenu de Ribla, mais à une époque où ce prince était encore (ou était de nouveau) en bons termes avec l'Égypte, puisqu'il obtint l'extradition du fugitif, donc avant ou après les trois années pendant lesquelles il fut le vassal de Babylone (2 Rois 24, 1).

propos d'Urie et le roi chercha à le faire mettre à mort. Urie, en ayant été informé, prit peur et s'enfuit[a]; il se rendit en Égypte. 22 Mais le roi Yehoyaqîm envoya des gens en Égypte — Elnatân, fils d'Akbor, et des gens avec lui, en Égypte[b]. — 23 Ils firent sortir Urie d'Égypte et l'amenèrent au roi Yehoyaqîm, qui le fit passer au fil de l'épée et jeta son cadavre à la fosse commune[c].

24 Mais la protection d'Aḥiqam, fils de Chaphân[d], s'étendit sur Jérémie[e] et empêcha qu'il ne fût livré au peuple[f] pour être mis à mort.

Sous le joug de Nabucodonosor[g].

Par le geste et par la parole, Jérémie presse les rois des États voisins de porter le joug du roi de Babylone.

27 1 Dans la quatrième année [du règne] de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda[h], l'ordre que voici fut donné à Jérémie de la part de Yahvé : 2 « Ainsi parle Yahvé : Procure-toi des liens et un joug[i], que tu mettras sur ton cou. 3 Puis tu enverras [un message][j] au roi d'Édom, au roi de Moab, au roi des enfants d'Ammon, au roi de Tyr et au roi de Sidon par l'entremise de leurs ambassadeurs venus à Jérusalem auprès de Sédécias, roi de Juda. 4 Tu les dépêcheras à leurs maîtres avec cet ordre : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Dites à vos maîtres : 5 C'est moi qui, par ma grande puissance et en déployant [la force de] mon bras, ai fait la terre, les hommes et les bêtes qui sont sur la face de la terre et je la donne à qui il me plaît. 6 Or, j'ai maintenant livré tous ces pays entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, mon serviteur. Je lui ai donné même les bêtes des champs pour qu'elles lui soient soumises. 7 Toutes les nations lui seront soumises, ainsi qu'à son fils et au fils de son fils, jusqu'à ce que vienne pour son pays, à lui aussi, le temps [marqué] et que de grandes nations et des rois puissants l'asservissent[k]. 8 La

22. « Elnatân — Égypte ». Manque en G. **27,** 1. « Dans — Sédécias » lis. *baššânâ hârebî'ît* (d'après 28, 1) *leṣidqiyyahou* (*S Ar* 27, 3, 12). H : Au début du règne de Yehoyaqîm (répétition de 26, 1). 2. « parle » *G* (suppr. *'êlay*): H : m'a parlé. 3. « tu — message » G[L] (lis. *wešâlâḥtâ*). H : tu les enverras. « leurs » *G* (lis. *mal'âkêhèm*). Manque en H. — Mais il faudrait alors l'article devant « ambassadeurs ». 6. « tous ces pays ». G[A Q] S[hex] : toute la terre. G[B S] : la terre. 7. « l'asservissent (à savoir son pays, litt. : sa terre) » lis. *bâh*. H : l'ass. (à savoir Nab., litt. : lui).

a. Les mots « prit peur et s'enfuit » manquent dans la version grecque, mais ils sont certainement originaux. Ils apportent l'explication donnée par Baruch du malheur survenu à Urie : ce prophète a manqué de foi. L'époque de Jérémie ignorait encore la glorification du martyre : un homme qui périt misérablement a dû commettre quelque faute grave. *b*. Cette seconde indication, plus précise que la précédente, en est une variante. Elle manque dans la version grecque, mais le renseignement qu'elle renferme peut avoir été puisé à bonne source. On est surpris, cependant, de voir la mission d'arrêter Urie confiée à un personnage qui, dans une autre circonstance, essaya de sauver de la destruction le manuscrit des oracles de Jérémie (36, 12) et dont le père joua un rôle dans la réforme de Josias (2 Rois 22, 12, 14). Faut-il supposer que Yehoyaqîm le choisit pour mettre Urie en confiance et le déterminer à quitter bénévolement l'Égypte?
c. Litt. : *dans les tombes des enfants du peuple*. Cf. note *a* sur 22, 19.
d. Aḥiqam, comme avant lui son père, le scribe royal Chaphân, mêlé à la réforme de Josias, était l'un des personnages hauts placés qui soutenaient le mouvement prophétique; son fils, Guedalya, devait être, après lui, l'un des protecteurs de Jérémie. *e*. Litt. : *la main d'Aḥiqam... fut avec Jérémie*.
f. D'après ce qui précède on attendrait plutôt : « au roi » ou « aux prêtres et aux prophètes ». *g*. La langue des ch. 27 à 29 présente certaines particularités. Le nom de roi de Babylone y est orthographié (sauf 29, 21), en hébreu, Neboukadneṣṣar, tandis que, partout ailleurs, le livre de Jérémie lui donne la forme Neboukadreṣṣar, plus voisine de la prononciation babylonienne Naboukoudourriouṣour. Le nom de Jérémie est orthographié Yirmyâ — et de même les autres noms composés avec celui de Yahvé : Ṣidqiyyâ, Yekonyâ, Ḥananya — et non Yirmyâhou, Ṣidqiyyâhou etc., comme dans le reste du livre. Cela donne à penser que les ch. 27-29 ont, à une certaine époque, été distraits du recueil des oracles de Jérémie, peut-être à l'intention des exilés. Le texte de ces chapitres paraît avoir subi des remaniements : un certain nombre de passages ne figurent pas dans la version grecque (nous les avons imprimés en petit caractère) et plusieurs d'entre eux sont plus ou moins manifestement des gloses ajoutées après coup (27, 5, 7, 8, 21; 28, 16; 29, 32). *h*. Le texte traditionnel porte : « Au début du règne de Yehoyaqîm ». Mais cette indication, reproduction textuelle du commencement du ch. 26, est évidemment inexacte : il ressort des v. 3 et 12 que l'évènement raconté ici se passa sous Sédécias et du ch. 28, v. 1 qu'il eut lieu dans la 4e année de ce prince (593-592). Le règne de Sédécias n'en était donc plus à son « début » et il ne suffirait pas de substituer le nom de ce roi à celui de Yehoyaqîm, comme le fait le syriaque. En 593-592, des circonstances que nous connaissons mal, entre autres très probablement l'avènement en Égypte d'un nouveau pharaon, Psammétique II, fils du vainqueur de Carkémich, amena les rois des petits États de la Syrie et de la Palestine à espérer à bref délai l'écroulement du nouvel empire babylonien et ils envoyèrent à Jérusalem des ambassadeurs pour se concerter en vue d'une révolte. *i*. Litt. : *des barres*. Le joug, en Orient, est formé de plusieurs pièces de bois : une barre transversale et des tiges plantées verticalement dans cette barre pour l'assujettir solidement sur le timon et sur le cou des bêtes de trait. *j*. D'après le texte hébreu, qui porte « tu les enverras », on devrait admettre que Jérémie remit à chacun des ambassadeurs un joug à porter à son maître; mais il faut évidemment préférer la leçon, attestée par le grec, « tu enverras [dire] ». Sans quoi il faudrait supposer que le prophète portait sur le cou cinq jougs, sans compter celui qu'il garda pour lui-même et que devait briser Ḥananya. *k*. Cette allusion à la chute future de Babylone n'est nullement indispensable dans le contexte. Elle manque en G et peut avoir été tirée de 25, 14a. Le v. 8 continue le développement commencé v. 6 sans faire aucune allusion à l'intermède consolant du v. 7. Ce qui ferait penser que cette glose est ancienne, antérieure à 561, c'est la mention, parmi les rois futurs de Babylone, du petit-fils de Nabucodonosor; car, dans l'histoire réelle, le fils du conquérant, Amél Mardouk, fut assassiné en 561 et supplanté par un usurpateur, qui n'était pas descendant de Nabucodonosor, Nergalsarouçour (Neriglissor). Cependant il se pourrait que la conception de l'histoire babylonienne visée ici soit la tentative tardive d'un scribe juif pour concilier 2 Rois 25, 27, où il est parlé d'Évil Merodak (Amél Mardouk), avec le livre de Daniel, selon lequel Belchassar, dernier roi chaldéen, était le successeur de Nabucodonosor son père (5, 2, 11, 13, 18, 22). Les deux princes auraient été l'un le fils, l'autre le petit-fils du destructeur de Jérusalem.

nation ou le royaume qui ne se soumettra pas à lui, à Nabucodonosor, roi de Babylone, et qui ne pliera pas son cou au joug du roi de Babylone, cette nation-là, je la châtierai par l'épée, la famine et la peste, — oracle de Yahvé, — jusqu'à ce qu'elle périsse sous sa main. 9 Vous donc, n'écoutez pas vos prophètes[a], vos devins, vos songeurs, vos interprètes de présages[b] et vos magiciens qui vous déclarent : Vous ne serez pas[c] assujettis[d] au roi de Babylone. — 10 Car ce sont des mensonges qu'ils vous prophétisent, en sorte que vous soyez bannis de votre pays[e], que je vous chasse et que vous périssiez. 11 La nation, au contraire, qui pliera son cou au joug du roi de Babylone et se soumettra à lui, je la laisserai dans son pays, — oracle de Yahvé, — pour le cultiver et y demeurer. »

Jérémie adresse le même appel à Sédécias.

12 J'adressai exactement les mêmes avertissements à Sédécias, roi de Juda. Je lui dis : « Pliez votre cou au joug du roi de Babylone. Soyez-lui soumis ainsi qu'à son peuple, et vous vivrez. 13 Pourquoi mourriez-vous, toi et ton peuple, par l'épée, la famine et la peste, comme Yahvé en a fait la menace à toute nation qui ne se soumettra pas au roi de Babylone? 14 N'écoutez pas les propos des prophètes qui vous disent : Vous ne serez pas[f] assujettis au roi de Babylone. — Ce sont des mensonges qu'ils vous prophétisent; 15 car je ne les ai pas envoyés, — oracle de Yahvé; — c'est faussement qu'ils prophétisent en mon nom, en sorte que je vous chasse[g] et que vous périssiez, vous et les prophètes qui vous prophétisent ainsi. »

Jérémie combat les illusions des prêtres et du peuple[h].

16 Je m'adressai aussi aux prêtres[i] et à tout le peuple; je leur dis : « Ainsi parle Yahvé : N'écoutez pas les propos de vos prophètes, qui vous prophétisent en disant : Les vases de la maison de Yahvé[j] vont être rapportés très prochainement de Babylone. — Ce sont des mensonges qu'ils vous prophétisent. 17 Ne les écoutez pas! Soumettez-vous au roi de Babylone[k] et vous vivrez. Pourquoi cette ville serait-elle réduite en désert? 18 S'ils sont prophètes et reçoivent des révélations de Yahvé[l], qu'ils intercèdent [plutôt] auprès de Yahvé, [Dieu] des armées, pour que les vases qui restent encore dans la maison de Yahvé, dans le palais du roi de Juda et à Jérusalem ne soient pas emportés à Babylone!

19 « Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, au sujet des colonnes, de la mer [de bronze], des supports[m] et des autres objets restés dans cette ville, 20 que Nabucodonosor, roi de Babylone, n'a pas emportés lorsqu'il emmena en exil, de Jérusalem à Babylone, Jéconias, fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, ainsi que tous les notables de Juda et de Jérusalem. 21 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, au sujet des objets restés dans la maison de Yahvé, dans le palais du roi de Juda et à Jérusalem[n] : 22 Ils seront emportés à Babylone et ils y demeureront jusqu'au jour où je regretterai leur absence, — oracle de Yahvé; — alors je les ferai remonter [de Babylone] et revenir en ce lieu[o]. »

8. « elle périsse » d'après *G* (lis. *toummô*). H : j'achève (?). 9. « songeurs » *G S L* (lis. *ḥôlemêkèm*). H : songes. 18. « de Yahvé — armées ». G S[hex] : de moi. « ne — emportés (litt. : ne viennent pas) » *H*[*] (lis. *bô'*). H a une construction insolite. 19. « au sujet des » *H*[*] *S* (lis. *'al*). H : aux.

a. Les nations voisines d'Israël avaient, elles aussi, non seulement des devins de diverses catégories, mais aussi des inspirés analogues aux prophètes hébreux (cf. 1 Rois 18, 19, 22, 25; 2 Rois 10, 19). *b*. Voy. Lév. 19, 26 et note *i*. *c*. C'est-à-dire : Vous ne serez plus. *d*. On pourrait entendre aussi ces mots comme une exhortation à la révolte : « Ne soyez pas [plus] assujettis.... » Mais c'est plus probablement une prédiction : ce sont des prophètes et devins qui parlent. *e*. Les malheurs qui seront la conséquence de la prédication de ces prophètes sont présentés comme ayant été leur but.
f. Voy. notes *c* et *d*. *g*. Voy. note *e*. *h*. Cet oracle sur le sort réservé aux vases du Temple (v. 16-22) a dû être prononcé après la rencontre de Jérémie avec Ḥananya racontée au ch. 28; car lors de ce conflit, Jérémie n'avait pas encore reçu de révélation au sujet de ces ustensiles sacrés, puisqu'il dit d'abord « Amen! » aux promesses de Ḥananya, tandis qu'ici il est déjà en possession d'une parole de son Dieu rejetant formellement les prédictions des prophètes de bonheur.
i. Jérémie, comme Ḥananya (28, 1), s'adresse spécialement aux prêtres parce que ceux-ci s'intéressaient spécialement au sort des vases sacrés. *j*. Emportés en 597 par Nabucodonosor (cf. v. 20). *k*. Cette exhortation suppose que Ḥananya et ses auditeurs comptaient sur une révolte de Juda et, sans doute, des autres peuples vassaux de Babylone, pour forcer les Chaldéens à rendre tous les vases dérobés. *l*. Litt. : *Si la parole de Yahvé est avec eux* (cf. 23, 28). *m*. Ces objets ne seront emportés par les Chaldéens qu'en 586 (2 Rois 25, 16). *n*. Les v. 19-21, qui forment l'introduction à l'oracle du v. 22a, sont évidemment surchargés de précisions qui n'étaient pas indispensables aux contemporains et doivent avoir été ajoutées après coup; une partie (v. 21) manquait encore au temps de la traduction du livre en grec. *o*. Les éléments du v. 22 qui ne figurent pas en G ont probablement été surajoutés : une promesse de ce genre ne s'imposait pas ici (cf. v. 7).

Conflit entre Jérémie et le prophète Ḥananya.

28 1 En cette même année, au début du règne de Sédécias, roi de Juda, dans la quatrième année, au cinquième mois[a], le prophète Ḥananya, fils d'Azzour, qui était originaire de Gabaon[b], déclara à Jérémie dans la maison de Yahvé, en présence des prêtres et de tout le peuple : 2 « Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : J'ai brisé le joug du roi de Babylone[c]. 3 Encore deux années exactement et je ferai revenir en ce lieu tous les vases de la maison de Yahvé que Nabucodonosor, roi de Babylone, a enlevés de ce lieu et a emportés à Babylone, 4 ainsi que Jéconias, fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, et tous les exilés de Juda partis pour Babylone[d]; je les ferai revenir en ce lieu, oracle de Yahvé; — car je vais briser le joug du roi de Babylone. »

5 Le prophète Jérémie dit à Ḥananya le prophète en présence des prêtres et en présence de tout le peuple qui se tenaient dans la maison de Yahvé[e] : 6 Jérémie le prophète dit : « Amen! Ainsi fasse Yahvé! Puisse Yahvé réaliser la prophétie que tu as prononcée, en faisant revenir de Babylone dans ce lieu-ci les vases de la maison de Yahvé et tous les exilés[f]! 7 Seulement, écoute bien l'avertissement que je vais te faire entendre ainsi qu'à tout le peuple : 8 les prophètes qui ont paru avant moi et avant toi depuis les temps anciens ont prophétisé à de grands pays et à des royaumes puissants la guerre, la famine et la peste[g]. 9 Quant au prophète qui prédit la paix, ce n'est que par l'accomplissement de la parole de ce prophète qu'il est reconnu comme réellement envoyé par Yahvé. »

10 Sur ce, le prophète Ḥananya arracha le joug du cou de Jérémie le prophète et le brisa[h]. 11 Puis Ḥananya déclara en présence de tout le peuple : « Ainsi parle Yahvé : De la même manière je briserai le joug de Nabucodonosor, roi de Babylone, d'ici deux ans exactement et il cessera de peser sur le cou de toutes les nations ». Alors Jérémie le prophète passa son chemin[i].

28, 1. « En — quatrième année ». G : Dans la quatrième année de Sédécias, roi de Juda. — Le texte primitif portait sans doute simplement « En cette même année ». Le reste aura été suppléé d'après la leçon originelle de 27, 1. « à Jérémie » lis. *'èl yirmyâ* (écrit en abrégé *'èl y.*). H : à moi (mais dans tout le chapitre il est parlé de Jérémie à la 3e personne). 6. « la — prononcée (litt. : ta parole que tu as prophétisée) » *H* G* (lis. *debârekâ*). H : tes paroles que tu as prophétisées. 8. « à (litt : contre) de grands » *G S L* (lis. *'al*). H : vers de grands. 10. « le brisa » lis. *wayyisberèhâ* (le mot pour « joug » est fém.). H a le masculin.

a. La suite du récit montre que la rencontre entre les deux prophètes a eu lieu très peu après la scène où Jérémie s'est présenté devant les ambassadeurs étrangers avec un joug sur le cou : il le porte encore (v. 10-11) et c'est parce que Ḥananya l'aperçoit dans la cour du Temple en cet accoutrement, que, saisi d'un accès de fureur sacrée, il contredit violemment l'oracle ainsi mimé par son adversaire. Si le mois où éclata le conflit est noté, c'est pour préparer le v. 17, où l'on indiquera la date de la mort de Ḥananya. *b.* Ḥananya, inconnu par ailleurs, était l'un des nombreux prophètes patriotes qui encourageaient Juda à la résistance aux maîtres étrangers. Il était sans doute un de ceux qui s'étaient ralliés à la réforme de Josias et estimaient, en conséquence, que Yahvé était désormais réconcilié avec son peuple. Cela expliquerait l'intérêt exceptionnel qu'il porte aux meubles du Temple : la célébration régulière du culte dans l'unique sanctuaire agréé par Yahvé était l'une des exigences centrales du code édicté en 622. Il n'y a pas lieu de douter de l'entière sincérité de Ḥananya. *c.* Le joug du roi de Babylone ne sera brisé effectivement que plus tard; mais dès à présent il n'existe plus pour Yahvé. « Les décrets célestes et les actes symboliques précèdent les événements terrestres » (Duhm). *d.* Il est caractéristique que le retour des exilés ne soit mentionné qu'après celui des vases sacrés (voy. note *b*). On s'est, du reste, étonné que le prophète ait prédit spécialement la rentrée prochaine en Juda du roi Jéconias : qu'a dû en penser le souverain régnant Sédécias? Cependant un passage comme 22, 27-30 suggère qu'il y avait sous ce prince des partisans de la stricte légitimité. *e.* Ces derniers mots se rapportent peut-être aux seuls prêtres « de service dans le Temple ». Car les mots « et en présence de tout le peuple » manquent dans le grec; et c'étaient les prêtres qui étaient le plus directement intéressés au retour des meubles sacrés. *f.* Ce sont les sentiments et les désirs naturels de son cœur que Jérémie laisse s'épancher ici; car, en dépit des perpétuelles prédictions de malheur qu'il était chargé par son Dieu de prononcer, il souhaitait ardemment que les souffrances fussent épargnées à son peuple et qu'il retrouvât la faveur de Yahvé (8,18-9,1; 14,17-22). D'autre part, il avait toujours professé que Dieu peut « se repentir du mal » dont il a menacé une nation, si celle-ci se repent (ch. 18). Jérémie a pu espérer un moment, en entendant Ḥananya, que Yahvé avait, en effet, retiré son arrêt de condamnation. Cependant il objecte aussitôt à son contradicteur que les précédents ne sont guère de nature à autoriser cet espoir (v. 7-9). *g.* La tradition que Jérémie invoque ici, du moins à titre de présomption, est celle des hommes que nous appelons « les grands prophètes » : Amos, Osée, Ésaïe, Michée, Sophonie. Avant eux les inspirés israélites annonçaient en général la victoire à leur peuple. *h.* Dans les moments d'extase, les forces physiques des inspirés étaient parfois décuplées : Élie court du Carmel à Jizréel (1 Rois 18, 46). Ḥananya parvient ainsi à briser la lourde pièce de bois faite pour résister à la traction de deux bœufs. Ce prodige était une manière d' « accomplissement » de sa prédiction. *i.* On s'est étonné que Jérémie accepte sans protester le démenti que lui donne Ḥananya et paraisse ainsi reconnaître qu'il n'est pas sûr d'avoir été envoyé par Yahvé lorsqu'il portait devant tous le joug symbolique. Certains critiques en ont conclu que le v. 11b et le début du v. 12 ne figuraient pas dans le récit originel. Mais ce n'est assurément pas un rédacteur tardif qui aurait pris sur lui de prêter à Jérémie pareil recul, même temporaire, devant un « faux prophète ». Si Jérémie se retire, c'est qu'il n'a pas de « parole de Yahvé », de révélation nouvelle confirmant celles qu'il avait reçues précédemment. Dans une autre circonstance, le prophète attendit dix jours une communication de son Dieu avant de donner la réponse à une question urgente qui lui avait été posée (42, 7). Le sens naturel de l'ordre de Yahvé : « Va dire à Ḥananya » (v. 13) suggère que, au moment où il a reçu cet ordre, Jérémie n'était plus en présence de son contradicteur.

12 Mais après que Ḥananya le prophète eut brisé le joug en l'arrachant du cou du prophète Jérémie, la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : 13 « Va dire à Ḥananya : Ainsi parle Yahvé : Tu as brisé un joug de bois : je le remplacerai par un joug de fer[a]. 14 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : C'est un joug de fer que je mets sur le cou de toutes les nations pour qu'elles soient assujetties à Nabucodonosor, roi de Babylone. Elles lui seront assujetties et je lui livrerai même les bêtes des champs. » 15 Et le prophète Jérémie dit à Ḥananya le prophète : « Écoute bien, Ḥananya! Yahvé ne t'a pas envoyé; et toi, tu pousses ce peuple à mettre sa confiance dans un mensonge. 16 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé : Je vais te renvoyer[b] de la surface de la terre. Tu mourras cette année; car tu as prêché la révolte contre Yahvé[c]. » 17 Et le prophète Ḥananya mourut cette année-là, au septième mois.

Lettres échangées entre Jérémie et les Juifs déportés en Babylonie[d].

Première lettre de Jérémie aux exilés.

29 1 Voici le texte de la lettre que le prophète Jérémie envoya de Jérusalem aux anciens[e] des exilés, aux prêtres, aux prophètes et à tout le reste des gens que Nabucodonosor avait déportés de Jérusalem à Babylone, 2 après que le roi Jéconias, la reine-mère, les eunuques et les chefs de Juda et de Jérusalem, ainsi que les forgerons et les serruriers, eurent quitté Jérusalem. 3 [Expédiée] par l'entremise d'Élassa, fils de Chaphân[f], et de Guemarya, fils de Ḥilqiyya[g], que Sédécias, roi de Juda, envoya à Babylone, auprès de Nabucodonosor, roi de Babylone, [cette lettre] portait : 4 « Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, à tous les exilés déportés de Jérusalem à Babylone : 5 Bâtissez des maisons et habitez-les; plantez des jardins et mangez-en les fruits; 6 prenez femme et ayez

13. « je le remplacerai » *G* (lis. *we'âsîtî*). H : tu le remplaceras. 14. « toutes les nations » *G* cf. v. 11 (suppr. *hâ'ēllè*). H : toutes ces nations (d'après 27, 6). 15. « Écoute — Ḥananya ». Manque en G par homéotéleute. 16. « la révolte ». Manque en L. « contre » *L Deut.* 13, 5 [*H* : 6] (lis. *'al*). H : à. 29, 1. « aux anciens » *G* (suppr. *yètèr*). H : au reste des anciens. « reste des » transp. ici le mot *yètèr*. Manque en H. 2. « et les chefs » *H* S L* (lis. *wesârê*). H : chefs. 4. « déportés » *S* (lis. *hogletâ*). H : que j'ai déportés.

a. C'est-à-dire : le joug du roi de Babylone ne pourra pas être brisé. Il ne faut pas, semble-t-il, presser les termes de l'oracle et en déduire que l'esprit de révolte de la population encouragé par Ḥananya amènera les Chaldéens à rendre leur joug plus pesant sur les nations de l'Asie occidentale.

b. « Renvoyer » fait jeu de mots avec « envoyé » au v. précédent. *c.* Cette justification de la sentence de mort contre Ḥananya par un article de la loi du Deutéronome (13, 5 [H : 6]) manque dans les Septante; c'est sans doute une addition; car elle convient assez mal à la faute du prophète, qui n'a pas prôné l'apostasie. *d.* Les lettres dont le texte est rapporté dans ce chapitre doivent avoir été envoyées peu après l'arrivée des déportés de 597 en Babylonie : ils ne sont pas encore résignés à s'installer dans leur nouvelle résidence (v. 5-6) et paraissent surpris que des prophètes aient surgi parmi eux sur une terre qui n'est pas la terre de Yahvé (v. 15). D'autre part, Jérémie condamne en bloc tous ces prophètes (v. 8-9); on peut en conclure qu'il écrit avant la 5e année de la déportation; car à partir de cette date Ézéchiel commença à prêcher aux exilés des idées toutes semblables à celles que Jérémie expose ici. On est tenté de supposer que les faits se sont passés dans la 4e année de Sédécias, celle à laquelle nous reportent les ch. 27 et 28 : l'agitation patriotique qui menaçait d'aboutir à une révolte des États de Palestine contre les Chaldéens (ch. 27) avait gagné le groupe des exilés, qui se prirent à espérer un retour très prochain dans la patrie. Mais Nabucodonosor fut sans doute informé de ce qui se tramait et intervint énergiquement; car dans cette même année, Sédécias envoya une ambassade à Babylone, apparemment pour protester de sa fidélité à son suzerain (51, 59-64). Les personnages par lesquels Jérémie fit porter sa lettre aux exilés faisaient peut-être partie de cette ambassade. C'étaient, en tout cas, comme celui qui est nommé au ch. 51, des amis de Jérémie; ce qui suggère que le parti de la soumission aux Chaldéens avait, à la cour de Sédécias, évincé — momentanément — le parti de la guerre. Jérémie déclare aux exilés, en accord avec le langage qu'il tenait aux Jérusalémites, 1° que l'exil sera long et qu'il faut s'installer à demeure en Babylonie (v. 4-7); — 2° que les déportés n'ont rien à espérer de Sédécias ni de son royaume, qui vont être anéantis (v. 16-19); — 3° que l'heure du retour au pays ne sonnera pour eux qu'après 70 ans (v. 10-14); — 4° que les prophètes qui leur promettent autre chose sont de faux prophètes (8-9, 15, 21-23). — Le texte de ce ch. a été très remanié : tous les mots ou passages que nous avons imprimés en petit caractère manquent en G : ils ne doivent, du reste, pas être tous des gloses (voy. note *b* sur 29,16). *e.* Le texte massorétique porte : « au reste des anciens ». Il faudrait supposer alors que certains des chefs exilés, compromis par leur attitude trop ouvertement hostile aux Chaldéens, avaient été destitués ou exécutés. Mais voy. la note critique. *f.* Si, comme il est probable, Chaphân est le scribe royal mêlé à la réforme de Josias, Élassa appartenait à une famille qui donna plusieurs protecteurs à Jérémie : Aḥiqam et Guemarya, ses frères, et Guedalya, son neveu. *g.* Peut-être le prêtre qui trouva le livre de tôrâ dans le Temple sous Josias.

des fils et des filles; choisissez des épouses pour vos fils, donnez vos filles à des maris et qu'elles mettent au monde des fils et des filles. Que votre nombre, loin de diminuer, s'accroisse. [7]Recherchez le bien du pays[a] où je vous ai envoyés en exil; priez Yahvé en sa faveur, car de sa prospérité dépend la vôtre. [8]Ainsi parle, en effet, Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Ne vous laissez pas tromper par les prophètes que vous avez parmi vous, ni par vos devins; n'écoutez pas vos conteurs de songes dont vous provoquez vous-mêmes les rêves; [9]car c'est faussement qu'ils vous font des prophéties en mon nom; je ne les ai pas envoyés, — oracle de Yahvé.

« [16][b]Voici, en effet, ce que Yahvé déclare au sujet du roi qui siège sur le trône de David et au sujet de tout le peuple qui habite cette ville, de vos frères qui ne sont pas partis en exil avec vous : [17]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je vais envoyer contre eux le glaive, la famine et la peste; je les traiterai comme des figues détestables, trop mauvaises pour être mangées[c]. [18]Je les ferai poursuivre par le glaive, la famine et la peste, et je ferai d'eux un objet d'épouvante pour tous les royaumes de la terre, un exemple qu'on citera dans les malédictions, un sujet de stupéfaction à la vue duquel on sifflera, l'opprobre de toutes les nations chez lesquelles je les aurai chassés[d], [19]parce qu'ils n'ont pas écouté mes paroles, — oracle de Yahvé; — je leur ai, en effet, envoyé sans me lasser mes serviteurs, les prophètes; mais ils n'ont pas écouté, — oracle de Yahvé.

« [20]Mais vous, écoutez la parole de Yahvé, vous tous les exilés que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone. [10]Car[e] ainsi parle Yahvé : Quand soixante-dix ans se seront écoulés pour Babylone, je vous visiterai[f] et j'accomplirai la bonne promesse que j'ai faite à votre sujet, [la promesse] de vous ramener en ce lieu. [11]En effet, j'ai [toujours] présents à l'esprit[g] les desseins que j'ai formés à votre sujet, — oracle de Yahvé, — des desseins tendant à votre prospérité, non à votre malheur, [le dessein] de vous assurer un avenir et une espérance. [12]Vous m'invoquerez et j'aurai pitié de vous; vous me prierez et je vous exaucerai; [13]vous me chercherez et vous me trouverez, parce que vous me chercherez de tout votre cœur. [14]Je me laisserai trouver par vous, — oracle de Yahvé, — je vous rétablirai, je vous rassemblerai [des territoires] de toutes les nations et de tous les lieux où je vous ai chassés, — oracle de Yahvé, — et je vous ramènerai au lieu d'où je vous ai exilés.

« [15]Si vous objectez : Yahvé nous a suscité des prophètes à Babylone [même], — [21]voici ce que Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, déclare au sujet d'Aḥab, fils de Qolaya, et de Cidqiyyahou, fils de Maasséya[h], qui vous font en mon nom de fausses prophéties : Je vais les livrer entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, qui les mettra à mort sous vos yeux. [22]Et l'on tirera de leur sort une formule de malédiction[i], qui aura cours chez tous les exilés de Juda résidant à Babylone : on dira : Que Yahvé te traite comme Cidqiyyahou et comme Aḥab, que le roi de Babylone a brûlés vifs[j]! — [23]parce qu'ils ont commis des infamies en Israël,

7. « du pays » *G* (lis. *hâ'ârèṣ*). H : de la ville. 8. « vos conteurs — rêves » lis. *ḥôlemèkèm* et *maḥlîmîm*. H : vos songes que vous faites songer. G S L : vos songes que vous songez. 16. « au sujet de » (2 fois) *S* (lis. *'al ...we'al*). H : au... à. « sur » *S L* (lis. *'al*). H : vers. 19. « mais — pas » *S* (lis. *šâm'ou*). H : mais vous n'avez pas. 12. « j'aurai pitié de vous » lis. *weḥannôtîkèm*. H : vous irez. — Texte incertain. 21. « au sujet de... et de » *G S* (lis. *'al... we'al*). H : à... et à.

a. L'hébreu porte : « de la ville ». L'expression serait moins exacte; car, à en juger par le témoignage d'Ézéchiel et d'Esdras, la plupart des Judéens déportés ne résidaient pas à Babylone même, mais dans diverses localités de la contrée, Tel Abib, Tel Mèlaḥ, Kasiphya, etc. *b*. Nous transposons les v. 10-15 après les v. 16-20; car le v. 15 constitue le début d'une phrase qui se continue au v. 21; et le v. 20 formerait une excellente transition entre les v. 16-19, consacrés au sort des Jérusalémites, et les v. 21 et 10-14, qui traitent de l'avenir réservé aux exilés. Les v. 16-20 manquent dans les Septante et sont pour cette raison considérés par beaucoup de critiques comme une addition tirée du ch. 24. On hésite à les suivre; car l'argument développé ici est parfaitement en place : Jérémie déclare que la Jérusalem de Sédécias est condamnée sans retour. Rien à espérer de ce prince; c'était précisément ce qu'il fallait dire à cette date aux exilés : ce sera le thème central des discours qu'Ézéchiel leur tiendra pendant les années 592-586. Il est fait allusion, il est vrai, à la parabole des figues (ch. 24), que les déportés ne connaissaient sans doute pas; mais rien ne prouve que le rédacteur de ces lignes se soit astreint à reproduire les termes mêmes de la lettre aux exilés : il écrit pour les lecteurs du *livre* de Jérémie. *c*. Cf. 24, 10. *d*. Cf. 24, 9. *e*. Raccord avec le v. 9. *f*. Sur ce délai cf. 25, 11 et note *e*. *g*. Litt. : *je connais*. *h*. Les noms des pères des deux prophètes manquent en G, mais sont, sans nul doute, primitifs; cf. note *j*. *i*. C'était ce qu'on appelait aussi : « laisser son nom en malédiction » ou « devenir malédiction »; cf. És. 65, 15. *j*. Litt. : *a rôtis*. Ce mot a été choisi, semble-t-il, pour faire allusion au nom de Qolaya, porté par le père d'un des deux prophètes.

qu'ils se sont livrés à l'adultère avec les femmes d'autrui et qu'ils ont parlé en mon nom sans mon ordre; je sais tout cela et j'en ai été le témoin, — oracle de Yahvé[a]. »

Riposte du prophète Chemaya et réplique de Jérémie.

[24]Chemayahou le Nèḥlamite[b] [25]envoya en son nom au prêtre Cephanya, fils de Maasséya, une lettre ainsi libellée : « [26]Yahvé t'a établi prêtre à la place du prêtre Yehoyada pour que tu surveilles, dans la maison de Yahvé, tous les déments qui se prétendent prophètes et que tu les mettes aux ceps et au carcan[c]. [27]Dès lors, pourquoi n'as-tu pas semoncé Jérémie, d'Anatôt, qui prophétise chez vous. [28]En effet, il nous a envoyé, à Babylone, le message que voici : L'exil sera long[d]. Bâtissez des maisons et habitez-les; plantez des jardins et mangez-en les fruits. »

[29]Le prêtre Cephanya lut cette lettre en présence de Jérémie le prophète. [30]Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : « [31]Envoie ce message aux exilés : Voici ce que Yahvé déclare au sujet de Chemaya le Nèḥlamite : Parce que Chemaya vous a fait des prophéties alors que je ne l'avais pas envoyé et vous a inspiré une confiance fondée sur le mensonge[e], [32]à cause de cela, — ainsi parle Yahvé, — je vais châtier Chemaya, le Nèḥlamite, ainsi que sa postérité : nul des siens ne subsistera au milieu de vous pour jouir de la vue du bonheur que je vous assurerai, — oracle de Yahvé, — car il a prêché la révolte contre Yahvé[f]. »

23. « nom » *G* (suppr. *šèqèr*). H aj. : mensongèrement (pléonasme). 24. D'après *S* (suppr. *we'èl* et *tô'mar lè'môr*). H : Et à Ch. le N. tu diras en disant. S : Et Ch. le N. dit. 25. « envoya — nom » suppr. *kô — 'attâ* et lis. (d'après *S*) : *šâlaḥ bišmô*. H : Ainsi parle Yahvé des armées, Dieu d'Israël, en disant : Parce que tu as envoyé en ton nom. S : Ainsi..... Israël et il envoya en son nom. « nom » *G* (suppr. *'èl kol — birouš ālêm we*). H aj. : à tout le peuple qui est à Jérusalem et. « Maasséya » *G* (suppr. *we'èl kol hakkôhănîm*). H aj. : et à tous les prêtres (la lettre de Ch. (v. 26-28) est adressée au seul Cephanya). « une lettre » *S* (lis. *sèphèr*). H : des lettres. 26. « pour — maison de (litt. : pour être surveillant dans la maison de) » *G Sym S L* (lis. *pâqîd bebêt*). H : pour être surveillants chez. 28. « En effet ». G aj. : au cours de ce mois. 31. « aux exilés » lis. *'èl* (*G S L*) et suppr. *kol*. H : contre tous les exilés. « au sujet de » *G* (*S*) (lis. *'al*). H : à. 32. « au milieu de vous » *G* (lis. *betôkekèm*). H : au sein de ce peuple. « pour jouir » *G* (lis. *lir'ôt*). H : et il ne jouira pas. « je — assurerai « *G* (lis. *lâkèm*). H : j'assurerai à ce peuple (mais le bonheur sera départi aux seuls exilés, non au peuple de Juda tout entier).

a. Cela ne veut pas dire qu'Aḥab et Cidqiyyahou doivent être brûlés par Nabucodonosor comme adultères et faux prophètes : les adultères, en Babylonie, n'étaient pas brûlés, mais jetés au fleuve (*Code Ḥammourabi*, 129); c'est comme agitateurs qu'ils ont dû tomber sous les coups des Chaldéens. Ce que Jérémie indique ici, ce sont les motifs, non de la sentence du roi, mais de celle de Yahvé : Yahvé les condamne et les livrera à la mort pour avoir osé associer l'inconduite à une prétendue mission divine. — En Orient la crainte qu'inspirent les « saints » (marabouts, fakirs, possédés) est telle qu'aucune femme n'ose leur résister. *b*. De Nèḥlam, localité ou clan inconnu. *c*. Cephanya exerçait donc, dans la 4e année de Sédécias, les fonctions de chef de la police du Temple qui avaient été confiées à Pachḥour sous Yehoyaqîm (ch. 20), et sans doute, dans l'intervalle, à un Yehoyada (il n'est pas probable, en effet, qu'il s'agisse de Joad, le contemporain d'Athalie). Sur les instruments de torture dont disposait ce fonctionnaire pour calmer les exaltés, cf. 20, 2 note *c*. Cephanya, pendant le siège de Jérusalem, fut deux fois envoyé par Sédécias auprès de Jérémie pour le consulter (21, 1; 37, 3). Lors de la prise de la ville il était « prêtre en second » et fut, à ce titre, exécuté par les Chaldéens (52, 24). La surveillance des prophètes était-elle une des attributions du « prêtre en second » ou s'agit-il de deux dignités que Cephanya revêtit successivement? Nous ne savons. *d*. Litt. : *Ce sera long*. *e*. Cf. 28, 15. *f*. Ce considérant où il est parlé de Yahvé à la 3e personne, a été sans doute ajouté par une autre main à la sentence divine; il convient au cas de Cephanya moins exactement encore qu'à celui de Ḥananya (28, 16).

QUATRIÈME PARTIE

ORACLES ET RÉCITS RELATIFS À LA RESTAURATION DE JUDA ET D'ISRAËL (30-33)

Introduction générale

30 [1] [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie : [2] « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Écris dans un livre toutes les paroles que je t'ai dites[a]. [3] Il va, en effet, venir des jours, — oracle de Yahvé, — où je restaurerai mon peuple, Israël et Juda, — c'est Yahvé qui le déclare, — et où je les ramènerai dans le pays que j'ai donné à leurs pères, pour qu'ils en reprennent possession. »

[4] Voici les paroles que Yahvé a prononcées sur Israël et sur Juda.

Promesses diverses[b].

[5] Ainsi a parlé Yahvé[c] :

Vision d'horreur et de salut.

J'entends des cris d'effroi.
[Partout] l'épouvante ! Point de paix !
6 Informez-vous et voyez
s'il se peut qu'un mâle enfante :
Pourquoi [donc] vois-je tous les hommes
porter les mains à leurs reins comme une femme en travail[d],
Tous les visages changer de couleur
et devenir livides ?
7 C'est que ce jour-là sera une grande journée[e],
telle qu'il n'y en aura pas eu de semblable.
Ce sera un temps de détresse pour Jacob;
mais il en réchappera[f].

Jacob ne sera plus asservi à des étrangers, mais servira Yahvé et son roi[g].

[8] En ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — je briserai le joug qui pèse sur son cou et je romprai ses liens[h]; des étrangers ne l'asserviront plus; [9] mais [les enfants de] Jacob serviront Yahvé, leur Dieu, et David, leur roi, que je leur susciterai[i].

30, 5. « Ainsi » *G* (suppr. *kî*). H : Car ainsi. « J'entends » lis. *šômêaʿ 'ânî*. H : Nous entendons. G : Vous entendrez. 6. « comme — travail ». Manque en G. « et devenir livides » *G* (lis. *hâyou* pour *hôy* (v. 7) et rattacher ce mot au v. 6). H : en pâleur. 7 Malheur ! 7. « telle — semblable » lis. *mê'ên*. H : d'où en viendrait-il une semblable ? 8. « le joug » *G* (lis. *'ôl*). H : son joug. « son cou » lis. *ṣawwâ'rô*. H : ton cou. G : leur cou. « ses liens » lis. *môserôtâw*. H : tes liens. G : leurs liens.

a. Cet ordre ne concerne pas l'ensemble des révélations reçues par Jérémie, mais, comme l'indique le v. 3, celles qui se rapportaient à une restauration future d'Israël et de Juda. Les v. 1-4 devaient former l'introduction d'un petit recueil contenant tout ou partie des ch. 30-33 du livre actuel; la mention spéciale d'Israël vise le ch. 31. On peut se demander si ce recueil a été constitué par le prophète lui-même.
b. L'authenticité de plusieurs passages du chapitre 30, voire de ce chapitre presque entier, a été souvent contestée, mais pour des raisons parfois assez subjectives. Il paraît indéniable qu'il y a dans cet ensemble des amplifications postérieures à Jérémie, par exemple les v. 10 et 11 dont le style est exactement celui du Second Ésaïe. Mais, d'autre part, il est certain que Jérémie a espéré et annoncé une restauration lointaine de la nation : il a formulé déjà cette espérance dans sa correspondance avec les exilés en l'an quatre du règne de Sédécias (29, 10, 11, 32) et l'a proclamée plus ouvertement encore à partir de l'époque du siège final de Jérusalem (ch. 32; cf. 51, 59-64). Plusieurs des morceaux composant le ch. 30 ont une parenté étroite de style avec le reste du livre de Jérémie et présentent une réelle originalité de pensée. Le prophète a pu formuler des prédictions de ce genre pendant le temps qu'il passa auprès de Guedalya avant d'être entraîné en Égypte.
c. Cette formule d'introduction ne doit pas être primitive; car la suite n'a pas la forme d'un oracle prononcé par Yahvé, mais d'une description faite par le prophète de scènes d'horreur qu'il contemple en esprit. *d*. Ces mots, en excès dans le vers, constituent sans doute un commentaire, exact du reste. *e*. Cf. Soph. 1, 14; Mal. 4, 5 [H : 3, 23]; Joël 2, 11; 2, 31 [H : 3, 4]. *f*. C'est la peinture du jour de Yahvé classique dans les apocalypses : ce sera un jour de calamités effroyables pour toutes les nations; mais le peuple de Dieu sera préservé (cf. Dan. 12, 1). *g*. Ce morceau en prose, où abondent les réminiscences, peut difficilement être de Jérémie. *h*. Cf. És. 10, 27; Jér. 2, 20. *i*. Même identification hardie du roi ou des rois des temps futurs avec David lui-même Os. 3, 5; Éz. 34, 23-24; 37, 24. Juda aura pour souverain un nouveau David.

Israël sera délivré[a].

10 Et toi, sois sans crainte, Jacob mon serviteur, — oracle de Yahvé; —
ne t'effraie pas, Israël[b] !
Car je vais te délivrer et te ramener d'une contrée lointaine;
je ferai revenir ta postérité du pays où elle est captive.
Jacob retrouvera le repos;
il vivra tranquille sans que personne ne l'inquiète[c].
11 Je suis, en effet, avec toi, — oracle de Yahvé, — pour te délivrer[d];
car j'anéantirai toutes les nations
parmi lesquelles je t'ai dispersé;
Mais toi, je ne t'anéantirai pas :
je te châtierai selon l'équité[e],
ne pouvant te laisser impuni[f].

Yahvé va guérir les blessures de Sion.

12 Car ainsi parle Yahvé :
Ta blessure est incurable
et ta plaie douloureuse.
13 Personne ne défend ta cause[g]...
Il n'y a pas de remède à la suppuration de ta plaie,
pas de pansement qui puisse te guérir.
14 Tes amants[h] t'ont tous oubliée;
ils ne se soucient pas de toi.
Car je t'ai frappée en ennemi;
[je t'ai infligé] un cruel châtiment
A cause de la gravité de ta faute,
du grand nombre de tes péchés[i].
15 Pourquoi pousses-tu des cris à cause de ta blessure,
[pourquoi] ta douleur est-elle incurable ?
C'est à cause de la gravité de ta faute [et] du grand nombre de tes péchés.
que je t'ai infligé ces maux.
17a Mais je cicatriserai moi-même tes plaies;
je te guérirai de tes blessures, — oracle de Yahvé. —
16 C'est pourquoi[j] tous ceux qui te dévorent seront dévorés;
tous ceux qui te retiennent en captivité s'en iront en captivité[k];
Ceux qui te dépouillent seront dépouillés;
et je livrerai au pillage tous ceux qui te pillent.
17b On t'appelle la répudiée[l],
Sion dont nul ne se soucie!
18 [Mais] ainsi parle Yahvé :
Je vais restaurer les tentes de Jacob;
j'aurai compassion de ses demeures.

11. « oracle de Yahvé ». Manque en 46, 28. 12. « Ta — incurable » (*G*) *S L* (lis. *šibrêk*). H : C'est incurable pour ta blessure. 13. Répétez *'ên* après *dînêk*, lis. (d'après *G Aq Sym S*) *lammâzôr* en y rattachant *rephou'ôt*. H : Personne ne défend ta cause pour la guérison (?) : il n'y a pas pour toi de remèdes de bandage. 14. « un cruel châtiment » *G S L* (lis. *mousâr*). H : le châtiment d'un [homme] cruel. 15. « pousses-tu » lis. *tizʿâqî*. 16. « tous ceux qui te retiennent en captivité » d'après 16acd H a le masc. 17a « Mais — même » lis. *we'ânôkî 'aʿalè*. H : Car je cicatriserai. (lis. *šôbayik*). H : tous tes adversaires. « s'en iront » *G*^L *S L* (suppr. *koullâm*). H : s'en iront tous.

a. Ces v. se retrouvent 46, 27-28. — Les expressions et les idées sont de celles qui caractérisent le Second Ésaïe et divers prophètes ultérieurs. *b*. Cf. És. 41, 8, 10, 14; 43, 1; 44, 1. *c*. Cf. Éz. 34, 28; 39, 26; Mi. 4, 4; Soph. 3, 13. *d*. Cf. 15, 20; 42, 11. *e*. Cf. 10, 24. *f*. L'idée selon laquelle Dieu punit les autres peuples — ou les méchants — en n'écoutant que les exigences de la justice, tandis que les souffrances infligées à Israël — ou aux justes — sont des corrections éducatives est courante dans le judaïsme (10, 24; Job 33, 17-30).
g. On pourrait, à la rigueur, entendre : personne ne plaide pour toi auprès de Dieu pour qu'il lève le châtiment que constitue ta souffrance. Mais ce membre de phrase, mal relié au contexte et qui rend le vers trop long, est plutôt soit une glose, soit un débris d'un vers qui se trouvait entre les v. 13 et 14. *h*. Les autres peuples que Juda a courtisés. *i*. Répétition accidentelle de 15b. *j*. On n'aperçoit aucun lien de cause à effet entre les infidélités ou les châtiments visés v. 15 et les promesses du v. 16, introduites par « c'est pourquoi ». Nous proposons, en conséquence, de transposer la 1re partie du v. 17 avant le v. 16, ce qui a l'avantage de rapprocher les passages où est développée l'image de la blessure. Sinon, il faudrait considérer le v. 16 comme étant d'une autre main. *k*. Cf. Jug. 5, 12; És. 14, 2.
l. Cf. És. 62, 4, 12.

La ville sera reconstruite sur l'amas de ses décombres[a],
et le palais, à sa place accoutumée, sera [de nouveau] habité.
19 Du milieu des enfants de Jacob s'élèveront des chants d'action de grâce
et une rumeur joyeuse.
Je multiplierai ses descendants et leur nombre ne diminuera plus[b];
je les mettrai à l'honneur et ils ne seront plus humiliés.
20 Ses fils redeviendront ce qu'ils étaient jadis
et l'assemblée[c] de ses enfants subsistera en ma présence.
Je châtierai tous ceux qui l'oppriment[d].
21 Son prince sera issu de lui ;
son chef sera pris dans son sein[e].
Je le ferai approcher et il aura accès auprès de moi[f] ;
car qui [sans cela] se hasarderait[g]
à m'approcher et resterait en vie?
22 Ainsi vous serez mon peuple
et moi, je serai votre Dieu.

Le courroux de Yahvé va souffler en tempête[h].

23 L'ouragan de Yahvé [son] courroux va éclater;
l'ouragan va se donner carrière.
Il se déchaînera sur la tête des méchants.
24 La colère de Yahvé ne s'apaisera pas
Jusqu'à ce qu'il ait exécuté, jusqu'à ce qu'il ait accompli
les desseins de son cœur.
Dans les jours à venir
vous vous en rendrez compte.

Annonce du retour de l'Israël du nord[i].

Appels et promesses de Yahvé.

31 1 En ce temps-là, — oracle de Yahvé, — je serai le Dieu de tous les clans d'Israël et ils seront mon peuple. 2 Ainsi parle Yahvé :

Il a trouvé grâce dans le désert,
le peuple des réchappés du glaive.
Israël marche vers son lieu de repos[j].
3 De loin[k], Yahvé lui est apparu :
« Je t'aime [toujours] de l'amour d'autrefois[l];
c'est pourquoi je t'attire [à moi] avec bonté.

21. « et resterait en vie » lis: peut-être *wehou' ḥay*. H : oracle de Yahvé. 23. « se donner carrière ». 23, 19 : se déchaîner (litt. : rouler). 24. « La colère » 23, 20 (suppr. *ḥârôn*). H : l'ardeur de la colère. « compte ». 23, 20 : pleinement compte. **31**, 2. « marche » *Aq Sym* (lis. *hôlêk*). H : marcher. 3. « lui est » *G* (lis. *lô*). H : m'est. « Je » *H* G T* (lis. *'ahăbat*). H : Et je.

a. Litt. : *sur son tell*. On appelle ainsi, encore aujourd'hui, la hauteur artificielle constituée par les ruines accumulées des constructions antérieures sur laquelle s'élèvent la plupart des vieilles cités orientales (Jos. 11, 13 et note *b*). *b*. Cf. 29, 6. *c*. Cette expression est spéciale aux Juifs écrivant après l'exil : Israël formait alors une communauté religieuse et non plus un État. *d*. Cet hémistiche, qui n'a pas de parallèle, est suspect d'avoir été ajouté ou de n'être qu'un débris. *e*. Même idée sous forme de règle, dans Deut. 17, 15. — Ceci a dû être écrit en un temps où les Juifs étaient sous la domination directe de l'étranger, comme de 586 à 538 et, de nouveau, depuis la disparition de Zorobabel (vers 519). *f*. Le prince de l'avenir sera, comme les anciens rois, une sorte de prêtre agréé par Yahvé. *g*. Litt. : *mettrait en gage son cœur* (c'est-à-dire son âme, sa vie). On disait dans le même sens : « mettre son âme dans sa main ouverte » (Job 13, 14; 1 Sam. 19, 5; 28, 21; Jug. 12, 3), « jeter son âme devant soi » (Jug. 9, 17) ou « prendre sa chair entre ses dents » (Job 13, 14). *h*. Répétition de 23, 19-20. *i*. Jérémie l'a espéré dès le début de sa carrière (3, 6-13). Cependant certains des développements réunis ici (31, 1-22) sont suspects d'avoir été amplifiés par une autre main. *j*. Il ne semble pas que Jérémie décrive ici la sortie d'Égypte : les Hébreux du temps de l'exode ne sont jamais appelés « les réchappés du glaive ». C'est plutôt le rappel des Israélites du nord que le prophète dépeint à l'avance, ici comme dans les versets suivants, sous les couleurs de l'antique délivrance du temps de Moïse. « Le désert » est celui qui s'étend entre la Mésopotamie et la Palestine ou le symbole du séjour à l'étranger. *k*. De Sion. *l*. Ceux qui pensent que les v. 2 et 3 se rapportent à l'exode traduisent : « Je t'ai aimée d'un amour éternel » et trouvent ici l'affirmation de l'élection d'Israël, décidée par Dieu bien avant qu'il la proclamât au Sinaï.

4 Je te relèverai et tu seras relevée[a],
vierge d'Israël.
Tu te pareras encore de ton tambourin
et t'avanceras au milieu des danses joyeuses.
5 Tu planteras encore des vignes
sur les montagnes de Samarie;
tu les planteras et célébreras [la vendange] par tes acclamations[b].
6 Car le jour viendra où les vendangeurs crieront
sur la montagne d'Éphraïm :
« Levez-vous et montons à Sion,
auprès de Yahvé, notre Dieu[c]! »

7[d] Car ainsi parle Yahvé :
Poussez des cris de joie au sujet de Jacob,
des clameurs d'allégresse au sujet de la première des nations[e];
faites entendre des acclamations et dites :
« Yahvé a sauvé son peuple,
le reste d'Israël. »
8 Je vais les ramener du pays du nord[f]
et je les rassemblerai des extrémités de la terre.
Parmi eux se trouveront l'aveugle et le boiteux,
la femme enceinte, aussi bien que celle qui vient d'être mère[g];
c'est une foule immense qui reviendra.
9 Ils arriveront en pleurant[h] :
je les amènerai en leur prodiguant des consolations.
Je les conduirai au bord des eaux courantes[i]
par un chemin uni où ils n'achopperont pas[j].
Car je suis un père pour Israël
et Éphraïm est mon premier-né.
10 Écoutez, nations, la parole de Yahvé
et faites-la connaître aux îles lointaines.
Dites :
« Celui qui a dispersé Israël le rassemblera
et le gardera comme un berger garde son troupeau.
11 Car Yahvé rachètera Jacob;
il le retirera des mains d'un plus fort que lui. »
12 Les enfants d'Israël viendront, en poussant des cris de joie, sur la montagne de Sion;
ils jouiront, rayonnant [de joie], des biens que dispense Yahvé[k] :
Le blé, le moût et l'huile,
le petit et le gros bétail.

4. « ton tambourin » *G* (lis. *touppêk*). H : tes tambourins. 5. « tu — acclamations « d'après *G* (lis. *nâṭôa' tiṭṭe'î wehallêl*). H : les planteurs planteront et profaneront (c'est-à-dire mangeront librement les fruits de la vigne, cf. Lév. 19, 23-24). 6. « vendangeurs » lis. *bôṣerîm*. H : gardes. 7. « a sauvé son peuple » *G T* (lis. *hôšia' 'èt 'ammô*). H : sauve ton peuple. 9. « Ils (litt. : Voici qu'ils) » lis. *hinné* et rattacher ce mot au v. 9. H : 8... ici. 9 Ils... « en — consolations » *G* (lis. *betanḥoumîm*). H : avec des supplications. « au bord des » *G S* (lis. *'al*). H : vers les.

a. Litt. : *je te bâtirai et tu seras bâtie*. Cette métaphore ne paraît pas prise ici dans le sens précis qu'elle a souvent : « Je te pourvoirai de fils. » *b*. Litt. : *planter et acclamer*. La fête de la vendange s'appelait *hilloulîm* (Lév. 19, 24; Jug. 9, 27), substantif dérivé du verbe *hillêl*, « acclamer ». Cette solennité comportait aussi des danses de jeunes filles (v. 4, cf. Jug. 21, 19-21) et — du moins depuis la réforme de Josias, — un pèlerinage à Jérusalem. *c*. Des gens de Sichem, de Silo et de Samarie venaient encore, après la ruine de Jérusalem en 586, apporter des offrandes sur l'emplacement du Temple (41, 4-8). Jérémie était donc en droit d'espérer que ces pèlerinages d'Israélites reprendraient et se développeraient après le retour des tribus du nord dans leur pays. *d*. Les v. 7-14, où abondent les expressions familières au Second Ésaïe et aux écrivains postérieurs à l'exil, semblent avoir été amplifiés. *e*. Israël. Allusion à Am. 6, 1. *f*. Cf. Zach. 2, 6; 6, 8. Assyrie, Médie et Babylonie étaient, pour les Palestiniens, « pays du nord » parce que, pour y aller ou en revenir, on prenait la route du nord (Ḥamat, Alep). *g*. Réminiscences de passages comme És. 35, 5-6; 40, 11; 42, 16-18; Éz. 34, 4, 16, 21, où la mention spéciale des infirmes est justifiée parce que Yahvé rendra le voyage miraculeusement facile aux plus faibles ou parce qu'il rendra la vue aux aveugles et remettra les boiteux en état de marcher. *h*. Cf. 3, 21. *i*. Cf. És. 43, 19; 48, 21; 49, 10. *j*. Cf. És. 40, 4: 42, 16; 45, 2. *k*. Litt. : *ils rayonneront vers le bien de Yahvé*. On peut traduire le verbe « ils afflueront » et « vers la bonté de Yahvé ». Mais l'énumération qui suit montre que « bien » est ici un collectif désignant certains biens matériels.

Leur âme sera semblable à un jardin bien irrigué[a] :
ils ne seront plus languissants.
13 Alors la jeune fille se livrera à la danse avec joie;
jeunes gens et vieillards seront dans l'allégresse.
Je changerai leur deuil en réjouissances,
je les consolerai et ferai succéder la joie à leurs peines[b].
14 J'assurerai aux prêtres abondance de victimes grasses[c]
et mon peuple se rassasiera de mes biens, —
oracle de Yahvé. —

Rachel pleure ses enfants.

15 Ainsi parle Yahvé[d] :
Écoutez! On entend à Rama des plaintes,
des pleurs amers :
C'est Rachel qui pleure sur ses enfants
[et] refuse de se laisser consoler[e];
sur ses enfants, parce qu'ils ne sont plus[f].
16 Ainsi parle Yahvé :
Cesse tes cris plaintifs[g];
que tes yeux retiennent leurs larmes!
Car tes peines auront leur compensation[h] :
[tes enfants] reviendront du pays de l'ennemi.
17 Il y a de l'espoir pour ton avenir :
tes fils reviendront dans leurs territoires.

Israël confessera ses fautes et Yahvé sera ému par son repentir.

18 J'entends, oui, j'entends
Éphraïm qui se lamente[i] :
« Tu m'as corrigé et j'ai subi la correction
comme un jeune taureau indompté.
Convertis-moi et que je revienne [à toi];
car toi, Yahvé, tu es mon Dieu.
19 En effet, après m'être détourné [de toi],
je me repens;
Après avoir été instruit [par le malheur],
je me frappe la cuisse[j].

13. « seront — allégresse » *G* (lis. *yaḥdou*). H : ensemble. 15. « ils — plus » *G S L* (lis. *'énâm*). H : il n'est plus. 16. « compensation » *G* (suppr. *ne'oum yahwé*). H aj. : oracle de Yahvé. 17. « avenir » *G*. H aj. : oracle de Yahvé.

a. L' « âme » était, selon les Hébreux, le siège des appétits physiques, spécialement de la faim et de la soif. *b.* Cf. És. 61, 1-3; Zach. 8, 19. *c.* Litt. : *je ferai ruisseler de graisse l'âme des prêtres* : cf. note *a*. *d.* A vrai dire, la révélation de Yahvé ne commence qu'avec le v. 16. Ce qui précède émane du prophète lui-même. *e.* On montrait auprès de Rama (auj. er-Ram), 8 km N. de Jérusalem, non loin d'Éphrat (cf. Aïn Fara), entre Béthel et la capitale (Gen. 35, 16-20), près de la frontière entre Éphraïm et Benjamin (1 Sam. 10, 2), une tombe appelée « sépulture de Rachel ». C'était là, d'après la tradition ancienne, que Rachel était morte prématurément en donnant le jour à Benjamin, l'ancêtre éponyme de la tribu installée dans ce district. C'est une tradition plus moderne qui a transféré l'évènement et la tombe de Rachel près de Bethléhem, autre localité appelée aussi Éphrat. Comme les Palestiniens d'aujourd'hui, les anciens Israélites avaient quantité de tombes d'ancêtres ou de héros entourées d'une profonde vénération et souvent siège d'un véritable culte (cf. Gen. 35, 8-14 et note *d*); et ils étaient persuadés, comme les habitants actuels de la Palestine, que le saint ou la sainte vit toujours dans sa tombe, entend les prières et s'intéresse aux vivants (cf. 1 Sam. 28, 16-19), spécialement à ses descendants. Il est naturel que l'on ait cru entendre des gémissements sortir de la tombe de l'aïeule lorsque ses enfants, les membres des tribus d'Éphraïm, de Manassé et de Benjamin furent emmenés en exil partie en 722, partie en 586. Jérémie prend pour point d'attache ces croyances populaires et montre Yahvé adressant lui-même à l'aïeule un oracle consolateur : ses enfants reviendront d'exil. *f.* Glose explicative. Les termes en sont un peu impropres : les enfants de Rachel ne sont pas morts; car ils reviendront d'exil (v. 16-20). Aussi ne faut-il pas traduire « Rachel pleure ses enfants ». *g.* Litt. : *Retiens ta voix de pleurs.* *h.* Litt. : *ton œuvre aura son salaire*, sans doute l'œuvre accomplie par Rachel de son vivant. Les patriarches étaient de plus en plus conçus comme des saints; il est naturel que leurs mérites aient été estimés réversibles sur leurs enfants. *i.* Cf. 3, 21-25. *j.* Geste d'affliction (Éz. 21, 12 [H : 17]).

Je suis couvert de honte et de confusion,
parce que je porte l'opprobre de ma jeunesse[a]. »
20 Éphraïm est-il donc pour moi un fils chéri,
un enfant de prédilection,
Pour que, à mesure qu'il me parle,
son souvenir renaisse en moi,
Que, par suite, mes entrailles s'émeuvent en sa faveur
[et] que je le prenne en pitié, —
oracle de Yahvé? —

Repère la route en vue du retour[b]!

21 Dresse des repères, pose des poteaux;
fais attention à la route,
au chemin par lequel tu passes!
Reviens, vierge d'Israël,
reviens à ces villes qui sont tiennes.
22 Jusques à quand te détourneras-tu,
fille rebelle?
Yahvé va créer sur terre quelque chose de nouveau :
c'est la femme qui recherchera l'homme[c].

Un beau rêve.

23 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « On prononcera de nouveau ce souhait dans le pays de Juda et dans ses villes, lorsque je les aurai restaurés :

Que Yahvé te bénisse, demeure de la justice[d],
montagne sainte[e]! —
24 Et l'on verra y habiter ensemble, [en] Juda et [dans] toutes ses villes[f], les laboureurs
et ceux qui circulent avec des troupeaux.
25 Car j'abreuverai l'âme altérée[g]
et je comblerai toute âme languissante. »
26 Là-dessus je m'éveillai et j'ouvris les yeux :
mon sommeil avait été agréable.

Yahvé va de nouveau ensemencer et bâtir.

27 Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où j'ensemencerai Israël et Juda de semences d'où naîtront des hommes et des bêtes[h]. 28 De même que j'ai veillé sur eux pour arracher, pour abattre, pour ruiner, pour détruire et pour faire du mal, ainsi je veillerai sur eux pour bâtir et pour planter[i], — oracle de Yahvé.

Le proverbe sur les raisins verts.

29 En ces jours-là, on ne dira plus :

« Les pères ont mangé des raisins verts
et ce sont les enfants qui en ont les dents agacées. »

20. « qu'il me parle » lis. *dabberô bî*. H : que je parle de lui (ou : contre lui [?]). — Texte incertain. 21. « poteaux » lis. *timôrîm*. H a un mot qui ne se rencontre qu'au sens de « amertume ». 24. « ceux qui circulent » *Aq Sym L* (lis. *wenôs'ê*). H : ils circulent (ou : [ceux qui] circulent [?]). 27. « Israël et Juda » *G* (suppr. *bét* deux fois). H : la maison d'Israël et la maison de Juda.

a. Des fautes commises dans ma jeunesse. *b.* On entend d'ordinaire que cet appel se rapporte, comme les morceaux précédents, au retour des Israélites du nord; mais Jérémie ne pourrait guère inviter ces exilés à dresser des points de repère sur une route qu'ils avaient suivie près d'un siècle et demi auparavant : l'exhortation à noter exactement le chemin par lequel on passe s'adresse plutôt à des déportés qui *partent* pour l'exil, c'est-à-dire aux Judéens emmenés en 586. C'est d'eux aussi qu'il est question dans le morceau suivant (v. 23-26). *c.* C'est-à-dire sans doute : la nation israélite se mettra en quête de son divin époux. Le lien de cette promesse avec le contexte est assez lâche. *d.* Ou : du salut. *e.* Les pèlerins adressaient de ces souhaits à la ville de Jérusalem (Ps. 122, 6-9). *f.* Glose d'après v. 23. *g.* Voy. v. 12 et note *a*. *h.* D'après une croyance très répandue dans l'antiquité les hommes naissent de la terre-mère (cf. Ps. 139, 13-15; Job 1, 21; Sir. 40, 1; És. 26, 19). *i.* En proclamant cet oracle, Jérémie inaugure la seconde partie de la tâche à laquelle il a été appelé lors de sa vocation (1, 10 et 11-12).

[30] Chacun, au contraire, mourra pour son propre péché; toutes les fois qu'un homme aura mangé des raisins verts, c'est lui qui en aura les dents agacées[a].

La nouvelle alliance.

[31] Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où je traiterai avec la maison d'Israël et la maison de Juda[b] une alliance nouvelle[c]. [32] Elle ne sera pas semblable à celle que j'ai conclue avec leurs pères le jour où je les ai pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte; car ils ont rompu mon alliance et, de mon côté, je les ai pris en dégoût, — oracle de Yahvé. — [33] Mais voici ce que sera l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël après ces jours-là, — oracle de Yahvé : — je mettrai ma loi au-dedans d'eux et je l'inscrirai sur leur cœur; ainsi je serai leur Dieu et eux, ils seront mon peuple. [34] Aucun d'eux n'instruira plus son prochain ou son frère en disant : « Apprenez à connaître Yahvé. » Car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, — oracle de Yahvé[d]. — Je pardonnerai, en effet, leur faute, et je ne me souviendrai plus de leur péché[e].

Israël ne sera jamais rejeté[f].

[35] Ainsi parle Yahvé,

Lui qui a mis [au ciel] le soleil pour servir de lumière pendant le jour,
les lois de la lune et des étoiles pour illuminer la nuit,
Qui agite la mer et en fait mugir les flots
(son nom est Yahvé, [Dieu] des armées) :
36 Si ces lois cessaient de subsister inébranlables
devant moi, — oracle de Yahvé, —
[Alors seulement] la race d'Israël pourrait, elle aussi, cesser
quelque jour d'exister comme nation en ma présence.
37 Ainsi parle Yahvé :
Si l'on parvenait à mesurer les cieux là-haut
et à sonder, ici-bas, les fondements de la terre,
Alors aussi, je rejetterais, moi, la race d'Israël[g]
à cause de tout ce qu'elle a fait, — oracle de Yahvé. —

Extension du périmètre de Jérusalem restaurée[h].

[38] Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où la ville sera rebâtie pour Yahvé depuis la tour de Hananél[i] jusqu'à la porte de l'Angle[j]. [39] Puis le cordeau à mesurer sera encore tendu en droite ligne jusqu'à la colline de Gareb, ensuite il prendra la direction de Goa[a]. [40] Toute la vallée — [y compris] les cadavres et la cendre grasse[b] — et tous les champs jusqu'au torrent du Cédron[c], jusqu'à l'angle de la porte des Chevaux[d], à l'orient, seront propriété sacrée de Yahvé : [cet espace] ne sera plus jamais dépeuplé ni voué à la ruine.

32. « de mon côté — dégoût » *G* (lis. *gâ'altî*). H : moi j'étais leur Seigneur. 36. « pourrait » lis. *yišbôt*. H : pourraient. 37. « la race » *G* (suppr. *kol*). H : toute la race. 38. « viennent » *H** *H*q *G S L* (aj. *bâ'îm*). Manque en H[k]. « jusqu'à » *H** *G S L* (aj. *'ad* devant *ša'ar*). Manque en H. 39. « jusqu'à » *H** *G* (lis. *'ad*). H : sur.

a. Au temps de Jérémie, la solidarité entre les générations était admise comme un fait; mais l'obligation pour les enfants de souffrir pour les fautes des pères accablait et — chose nouvelle — révoltait les esprits : de là le proverbe frondeur qu'Ézéchiel aussi entendit répéter parmi les exilés (18, 2). Les deux prophètes reconnaissent implicitement que ces châtiments infligés pour les péchés d'autrui ne sont pas en accord avec la justice souveraine qu'ils revendiquent pour Dieu. Jérémie annonce que cette règle ne sera plus appliquée dans l'avenir, c'est-à-dire au temps de la restauration. Ézéchiel, plus hardiment, déclare que, dès le présent, la justice divine ne tient compte que des mérites et des démérites de chacun (18; 33, 1-20). *b.* Addition superflue : « Israël » dans ce morceau désigne le peuple de Yahvé tout entier (v. 33). *c.* Même espérance chez Ézéchiel (16, 60; 34, 25; 37, 26), le Second Ésaïe (55, 3) et divers prophètes de l'époque qui suivit le retour (És. 59, 21; 60, 20; 61, 8). *d.* Jérémie espère un régime nouveau où la volonté de Dieu sera inscrite dans les cœurs, évidemment parce que ceux-ci seront pleins de l'amour de Dieu; le cœur étant changé, les paroles bonnes et les actions bonnes en sortiront naturellement. Plus besoin dès lors de règle extérieure : la loi écrite sera inutile; on ne recourra même plus aux prêtres et aux prophètes pour « connaître Yahvé », c'est-à-dire pour être fixé sur ses volontés présentes. C'est la religion de l'esprit que Jérémie espère voir se substituer à la religion de la lettre. *e.* Le plus naturel paraît être de faire porter cette justification sur l'ensemble de la promesse formulée v. 31-34ᵃ : je conclurai une nouvelle alliance, car je consentirai à oublier, à pardonner la violation de l'ancienne. *f.* Il est très douteux que ce morceau émane de Jérémie lui-même : la promesse qui y est formulée n'est subordonnée — du moins expressément — à aucune condition morale; les images choisies (v. 35ᵇ et 37) n'ont qu'un rapport lointain avec la chose signifiée; enfin ce passage rappelle quantité de textes du Second Ésaïe.

g. Ces trois éventualités ont ceci de commun qu'elles ne se réaliseront ni les unes ni les autres. Cf. Prov. 25, 3. *h.* Jérémie a compté que la population de Juda croîtrait beaucoup en nombre lors de la restauration (30, 19; 31, 27); mais il est douteux qu'un prophète d'une aussi haute spiritualité ait prétendu désigner à l'avance les points précis jusqu'où s'étendront alors les murs de la capitale et garanti l'inviolabilité perpétuelle de cette ville. — Néanmoins ce morceau est précieux à cause des renseignements qu'il contient sur la topographie de Jérusalem et de ses environs immédiats. *i.* Près de l'angle N. E. de l'enceinte, non loin de la porte S. Étienne (cf. Néh. 3, 1 et note *g*; 12, 38 [H : 39]; Zach. 14, 10). *j.* Située près du saillant N. O. du rempart (cf. 2 Rois 14, 13; Zach. 14, 10).

Révélations reçues par Jérémie dans la cour de la Prison.
Il achète un champ à Anatôt[e].

B **32** [1] [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé dans la dixième année du règne de Sédécias, roi de R Juda[f], qui était la dix-huitième du règne de Nabucodonosor. [2] L'armée du roi de Babylone assiégeait alors Jérusalem et le prophète Jérémie était enfermé dans la cour de la Prison[g] qui faisait partie du palais royal. [3] Sédécias, roi de Juda, l'y avait fait enfermer en disant : « Pourquoi prophétises-tu en déclarant : Ainsi parle Yahvé : Je vais livrer cette ville aux mains du roi de Babylone; il s'en emparera; [4] et Sédécias, roi de Juda, n'échappera pas aux mains des Chaldéens, mais sera certainement livré entre les mains du roi de Babylone, avec qui il s'entretiendra bouche à bouche et les yeux dans les yeux; [5] ce roi emmènera Sédécias à Babylone et celui-ci y restera jusqu'à ce que je prenne souci de lui[h], — oracle de Yahvé. — Si vous faites la guerre aux Chaldéens, vous n'aurez point de succès. »

[6] Jérémie dit : La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : [7] « Hanamél, fils de ton oncle Challoum, va venir te trouver pour te dire : Achète le champ que je possède à Anatôt; car, étant mon plus proche parent, tu as [sur cette terre] un droit de préemption[i]. » [8] Hanamél, fils de mon oncle, vint me trouver, comme Yahvé l'avait prédit, dans la cour de la Prison et me dit : « Achète, je te prie, le champ que je possède à Anatôt, qui se trouve au pays de Benjamin; car tu es l'héritier légal et tu as, étant mon plus proche parent, droit de préemption : achète-le. » Je reconnus qu'il y avait là un ordre de Yahvé, [9] et j'achetai ce champ à Hanamél, fils de mon oncle. Je lui fixai le prix : dix-sept sicles d'argent[j]. [10] Je mis par écrit l'acte d'acquisition et le scellai; je choisis des témoins et pesai l'argent dans une balance[k]. Je pris

Jér

40. « champs » *H** *H*q *Aq* (lis. *haššedêmôt*). H a un mot inconnu. — Texte incertain. **32,** 3. « y » aj. *bô* ou *šâm* après *yehoudâ*. Manque en H. 9. « oncle ». H aj. : qui était à Anatôt. « fixai » lis. *wâ'èqqôb*. H : pesai (mais l'argent ne fut pesé que plus tard, v. 10). — Texte incertain. « dix-sept » suppr. *ha* devant *kâsèph*. H : les dix-sept (?).

a. Gareb et Goa, deux points non identifiés et situés, à ce qu'il semble d'après le texte massorétique, le 1er dans le prolongement vers l'O. du rempart nord de la ville, le 2e près de l'angle S. O. de l'enceinte nouvelle. *b.* La vallée de Ben Hinnom, au S. de Jérusalem, avec les ossements et les cendres provenant des sacrifices humains offerts au haut lieu du Tophet.

c. Cf. 2 Rois 23, 4. Il s'agit sans doute des jardins qui s'étendaient au-dessous de l'ancienne enceinte de Jérusalem et au fond du ravin du Cédron. *d.* Porte située probablement près du saillant que le mur du palais royal formait au-dessus du ravin au S. E. du Temple (cf. Néh. 3, 28 et note *o*; 2 Rois 11, 16; 2 Chron. 23, 15). *e.* Ce récit, rédigé à la première personne, doit émaner de Jérémie lui-même. Le fond en est indubitablement historique. Il a seulement reçu après coup d'assez longues amplifications (v. 1ᵇ-6ᵃ, 17-23, 26-35). *f.* Mars 587-mars 586. Les circonstances dans lesquelles le prophète reçut cette révélation nous sont bien connues par le récit des ch. 37 et 38; elles sont, d'une façon générale, correctement indiquées dans les v. qui suivent (2-6ᵃ), mais avec quelques inexactitudes qui montrent que cette introduction démesurée a été ajoutée après coup par une autre main. D'après le ch. 37, Jérémie fut arrêté par les ministres et non sur l'ordre du roi Sédécias, qui adoucit, au contraire, la captivité infligée au prophète par les grands; de plus il fut incarcéré comme transfuge, non pour avoir prophétisé la prise de la ville et l'exil du roi. Enfin il est visible que l'auteur de cette notice a eu quelque peine à la raccorder avec le récit à la première personne qui commence v. 6ᵇ. *g.* Litt. : *la cour de la garde*. D'autres entendent : la cour où se tenaient les gardiens du palais. Ce lieu de détention se trouvait dans la cité royale à l'est (Néh. 3, 25; 12, 39). Jérémie y était interné en résidence forcée, mais pouvait y recevoir des visiteurs. *h.* Litt. : *que je le visite*. Sédécias, d'après 52, 11, resta en prison jusqu'au jour de sa mort. On a conclu quelquefois de ce passage que la présente notice a été écrite alors que Sédécias n'était pas encore mort et qu'on pouvait espérer pour lui une intervention favorable de Yahvé. Mais peut-être le rédacteur de ces lignes a-t-il fait une confusion entre Sédécias et son neveu Jéconias (2 Rois 25, 27-30). *i.* Litt. : *car tu as droit de rachat pour acheter*. Mais il ne s'agit pas, dans la circonstance, de rachat d'une terre déjà vendue : il est question du droit qu'avait le plus proche parent (le *gô'êl*, ainsi nommé parce qu'il avait aussi droit [et obligation] de racheter) d'acquérir les terres mises en vente d'un parent, pour empêcher qu'elles ne sortissent de la famille. Hanamél se trouvait sans doute acculé par les conséquences de la guerre et l'impossibilité d'exploiter son domaine, à la nécessité de réaliser ses biens fonds. *j.* Le sicle valant environ 3 francs or, la somme ne se montait qu'à une cinquantaine de francs. Mais il faut se souvenir que le pouvoir d'achat de l'argent était anciennement beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui : David acquiert l'emplacement du Temple, avec des bœufs et leurs harnais pour 50 sicles (2 Sam. 24, 24); « le champ du potier » n'en coûta que 30 (Mt 27, 3-10). *k.* Les v. 10-14 contiennent des détails précieux sur la procédure employée au temps de Jérémie pour l'acquisition d'une terre; car le prophète tient évidemment à ce que l'opération soit faite avec une régularité parfaite, comme si l'on était en pleine paix : on remarquera que l'emploi de pièces écrites a prévalu sur les conventions purement orales (Gen. 23), que cependant le rôle des témoins est toujours considérable, mais porte, semble-t-il, seulement sur l'apposition des sceaux et la remise à un dépositaire, non sur le contenu de l'accord, puisque celui-ci est déjà scellé lorsque les témoins sont choisis.

alors l'acte d'acquisition, — l'exemplaire scellé, [contenant] clauses et stipulations, et l'exemplaire ouvert[a], — 12 et je remis l'acte d'acquisition à Baruch, fils de Nériyya, fils de Maḥséya[b], en présence de Ḥanamél, fils de mon oncle, en présence des témoins qui avaient signé l'acte d'acquisition et en présence de tous les Juifs qui étaient assis dans la cour de la Prison. 13 En leur présence je donnai à Baruch l'ordre suivant : 14 « Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël[c] : Prends l'acte d'acquisition scellé que voici et l'exemplaire ouvert que voilà, et mets-les dans un vase de terre[d], afin qu'ils se conservent longtemps. 15 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : On achètera encore des maisons, des champs et des vignes dans ce pays[e]. »

Prière de Jérémie[f].

16 Après avoir remis l'acte d'acquisition à Baruch, fils de Nériyya, j'adressai à Yahvé la prière suivante : R 17 « Ah! Seigneur Yahvé! C'est toi qui as fait les cieux et la terre par ta grande puissance et en déployant [la force de] ton bras. Rien n'est trop difficile pour toi. 18 Toi qui accordes ta grâce à des milliers et fais retomber le châtiment des fautes des pères sur leurs enfants après eux[g], toi le Dieu grand et fort dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées, 19 [toi qui te montres] grand dans tes desseins et puissant par tes œuvres, toi dont les yeux sont ouverts sur toutes les voies que suivent les enfants des hommes, pour rendre à chacun selon sa conduite et [lui faire récolter] le fruit de ses actes[h], 20 toi qui as accompli des miracles et des prodiges [jadis] dans le pays d'Égypte[i] et jusqu'à ce jour, aussi bien en Israël que dans l'humanité [entière], et as acquis une renommée comme celle dont tu jouis aujourd'hui, 21 tu as fais sortir Israël, ton peuple, du pays d'Égypte, grâce à des miracles et à des prodiges, par ta main forte et ton bras tendu et en inspirant [à tous] une grande crainte. 22 Tu leur as donné ce pays que tu avais promis par serment à leurs pères, pays qui ruisselle de lait et de miel[j]. 23 Ils y sont entrés; ils en ont pris possession; mais ils n'ont pas écouté ta voix; ils n'ont pas suivi tes instructions; ils n'ont rien fait de ce que tu leur avais commandé de faire. Aussi as-tu fait fondre sur eux tous ces malheurs.

Jér (R) « 24 Les levées de terre [faites par l'en-

12. « l'acte d'acquisition » H q^or S L (lis. *'èt sêphèr*). H : l'acte, l'acquisition. « fils de mon oncle » H* G S (lis. *bèn dôdî*), H : mon oncle. « et en » H* G S L (lis. *oulè'ênê*). H : en. 14. « Prends » G (suppr. *'èt hassephârîm hâ'éllè*). H aj. : ces pièces. « l'acte — voici » S L (suppr. le 1er *we'èt*). H : cet acte d'acquisition et celui qui est scellé. 17. « C'est » H* G (suppr. *hinné*). H : Voici, c'est. 20. « et jusqu'à » G L (lis. *we'ad*). H : jusqu'à.

a. D'après la version des Septante, l'acte ne fut rédigé qu'en un seul exemplaire qui fut scellé; la mention d'une copie ouverte n'y figure pas au v. 11. Et certains critiques pensent que cette traduction a conservé le texte primitif. Cependant au v. 14, elle mentionne « la pièce lue » (*anegnôsmenon*), ce qui est une altération grecque de la leçon « la pièce ouverte » (*aneôgmenon*). Il faut donc donner la préférence au texte massorétique, selon lequel l'acte fut rédigé en deux exemplaires, l'un qui resta ouvert pour pouvoir être facilement consulté, l'autre qui fut fermé et scellé et auquel on pourrait recourir en cas de contestation. Cette précaution était couramment prise dans le droit babylonien : le contrat était consigné sur une tablette où les témoins apposaient leurs sceaux, puis reproduit sur une sorte d'enveloppe en argile dans laquelle on enfermait la pièce originale. S'il y avait discussion sur le libellé lisible pour tous, on brisait l'enveloppe pour se référer à l'original. Toutefois, dans le cas de Jérémie, il ne s'agit pas de tablette d'argile, car les témoins y « écrivent » leur nom, au lieu d'y apposer seulement leurs cachets; de plus dans les contrats babyloniens l'acte original n'est pas seul « scellé », mais aussi l'enveloppe. La rédaction des actes de vente en deux exemplaires, l'un fermé, l'autre ouvert, est attestée encore chez les Juifs par Jérôme (*ad loc.*) et par le talmud de Jérusalem (*Baba bathra* 10, fol. 17 c). Selon certains interprètes les deux rédactions de l'acte se trouvaient sur la même feuille de papyrus ou de parchemin, l'une à l'intérieur qui était fermé et scellé, l'autre à l'extérieur : les contrats juifs araméens du ve siècle trouvés à Éléphantine se présentaient sous la forme de feuilles de papyrus roulées, pliées et scellées, mais portant à l'extérieur une brève analyse du contenu de la pièce. Sur certains contrats romains figuraient, de même, une *scriptura interior* et une *scriptura exterior*. *b.* Scribe de profession qui servait de secrétaire à Jérémie (36, 4-32; 43, 3, 6; 45). *c.* Addition : l'ordre donné par Jérémie à Baruch n'a pas la forme d'une parole de Yahvé. *d.* C'est dans un récipient de ce genre qu'ont été découverts la plupart des papyrus araméens d'Éléphantine, qui constituaient les archives de famille du prêtre Yedonya. *e.* Jérémie est appelé à faire un acte de foi en la restauration de Juda analogue à celui de ce Romain qui acheta, après enchères publiques, le terrain sur lequel campait l'armée d'Annibal (Tite-Live, XXVI, 11). *f.* L'authenticité des v. 16-44 a été contestée à cause de la longueur et du manque d'originalité de certains développements, de l'emploi de la 3e personne pour désigner Jérémie (v. 26) et des passages qui supposent les habitants de la ville déjà déportés (v. 37) et le pays réduit en désert (v. 43). Cependant d'autres traits sont bien en situation au moment où Jérémie, dans la cour de la Prison, reçut l'ordre d'acheter le champ de son cousin (v. 24-25, 28-29, 36, 43-44); et il ne serait même pas impossible que Jérémie, rédigeant ce récit plus tard, ait visé une situation qui ne se produisit qu'après 586. Le plus probable est sans doute qu'un fond primitif, comprenant l'essentiel des v. 16, 24-25, 36-44 a été amplifié ultérieurement. *g.* Allusion au décalogue (Ex. 20, 5-6; Deut. 5, 9-10). *h.* D'après 17, 10. *i.* Cette allusion spéciale aux miracles opérés lors de l'exode, anticipe sur le v. 21; elle a probablement été ajoutée d'après Ex. 10, 2; Ps. 78, 43; 105, 27. *j.* Cf. Ex. 3, 8 et la note.

nemi] en vue de l'assaut atteignent déjà la ville[a]. [Réduite] par l'épée, la famine et la peste, la ville va être livrée aux mains des Chaldéens qui l'attaquent. Ce que tu as prédit s'accomplit. Tu le vois, 25 et cependant, Seigneur Yahvé, tu me dis : Achète ce champ à prix d'argent et prends des témoins, — alors que la ville va être livrée aux mains des Chaldéens! »

Réponse de Yahvé.

R 26 Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : 27 « Je suis, moi Yahvé, le Dieu de toute créature : y a-t-il rien de trop difficile pour moi? 28 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé : Je vais livrer cette ville entre les mains du roi de Babylone et il s'en emparera. 29 Les Chaldéens qui attaquent cette ville [y] entreront; ils mettront le feu à cette ville et brûleront les maisons sur le toit desquelles on a fait fumer [des parfums] en l'honneur de Baal[b] et offert des libations à d'autres dieux pour provoquer ma colère[c]. 30 Car les enfants d'Israël et ceux de Juda ne font, depuis leur jeunesse, que ce qui me déplaît, car les enfants d'Israël ne font que provoquer ma colère par l'œuvre de leurs mains, — oracle de Yahvé[d]. — 31 Car cette ville a été l'objet de ma colère et de ma fureur depuis le jour où on l'a bâtie jusqu'aujourd'hui[e], de telle sorte que j'en vienne à la faire disparaître de devant moi, 32 à cause de tout le mal qu'ont fait les enfants d'Israël et les enfants de Juda, pour provoquer ma colère, eux, leurs rois, leurs ministres, leurs prêtres et leurs prophètes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem. 33 Ils m'ont tourné le dos, au lieu de diriger vers moi leur visage. Je les ai instruits sans me lasser, mais ils n'ont pas écouté, refusant de se laisser avertir. 34[f] Ils ont placé leurs idoles abominables dans la maison appelée de mon nom, pour la souiller. 35 Ils ont bâti les hauts lieux de Baal qui sont dans la vallée du Fils de Hinnom, afin d'[y] faire passer [par le feu] leurs fils et leurs filles en sacrifice votif[g], alors que je ne le leur avais pas prescrit et qu'il ne m'était jamais venu à l'esprit qu'ils commettraient pareille infamie pour faire pécher Juda[h].

Jér (R) « 36 Et maintenant voici ce que dit Yahvé, Dieu d'Israël, au sujet de cette ville dont tu dis : Réduite par l'épée, la famine et la peste, elle va être livrée aux mains du roi de Babylone[i]. — 37 Je vais en rassembler les habitants de tous les pays où je les ai chassés dans ma colère, dans ma fureur, dans un moment de grande indignation et je les ramènerai en ce lieu; je les [y] ferai habiter en sécurité; 38 ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. 39 Je leur donnerai un autre cœur et [leur inspirerai] une autre conduite, de façon qu'ils me craignent toujours, pour leur bien et celui de leurs enfants après eux[j]. 40 Je conclurai avec eux une alliance éternelle, en vertu de laquelle je ne cesserai de les suivre pour leur faire du bien; je mettrai ma crainte dans leur cœur, de sorte qu'ils ne se détourneront plus de moi. 41 Je mettrai ma joie à leur faire du bien[k]. De tout mon cœur et de toute mon âme, je les enracinerai solidement dans ce pays[l]. 42 Car ainsi parle Yahvé : De même que j'ai envoyé à ce peuple tous les grands malheurs qui le

26. « fut adressée à Jérémie ». G VL : me fut adressée (d'après v. 16). 28. « du » G (suppr. *hakkasdîm oubeyad neboukadrè'ṣṣar*). H : des Chaldéens et de Nabucodonosor. — Mais le verbe qui suit est au sing.; les Chaldéens ne seront nommés qu'au v. 29. 29. « brûleront les » G (lis. *wesârephou 'èt*). H : la brûleront, ainsi que les (comme si ces maisons n'étaient pas dans la ville). 33. « Je les ai instruits » G S L (lis. *wâ'ălammed*). H : et [cela] en les instruisant. 36. « Et maintenant » G S (suppr. *lâkén*). H : Et maintenant, c'est pourquoi. « au sujet de » G S (lis. *'el*). H : à. « tu dis » G (lis. *'attâ 'ômer*). H : vous dites. 39. « autre » (deux fois) G (S) (lis. *'aḥèr*). H : même. 40. « pour — bien ». Manque en G.

a. C'est-à-dire sont déjà à la hauteur de la crête des murs de la ville. Cf. 2 Sam. 20, 15 note *d*. *b.* Ce nom doit désigner ici les divinités étrangères en général (cf. 2, 8); il s'agit, en fait, des dieux astraux des Assyro-Babyloniens. *c.* 19, 13; Soph. 1, 5; 2 Rois 23, 12. *d.* Cette phrase, qui manque en G, paraît être une addition tardive, destinée à rejeter le blâme principalement sur les Israélites du nord. *e.* Cette condamnation absolue de Jérusalem depuis ses premières origines est une idée chère à Ézéchiel (16, 3-5, 44-45; 23). *f.* Les v. 34 et 35 reproduisent à peu près 7, 30-31. *g.* Et non « pour Moloch ». Voy. 2 Rois 23, 10 et note *e*. *h.* Cette expression, appliquée d'ordinaire aux rois qui entraînent leur peuple au péché, convient assez mal ici où il s'agit des fautes du peuple lui-même. *i.* V. 24. *j.* Cette espérance a été développée surtout par Ézéchiel (11, 19; 36, 26); mais Jérémie en vint aussi, de son côté, à ne compter que sur une intervention miraculeuse de Yahvé, pour amener le peuple à un véritable changement de vie (cf. 31, 33-34). *k.* Cf. Deut. 28, 63; 30, 9. *l.* Cf. 24, 6; Am. 9, 15; Os. 2, 23 [H : 25]).

frappent, de même je lui enverrai tout le bonheur que je lui promets. [43]On achètera des champs dans ce pays, dont tu dis : C'est un désert, où il n'y a plus ni hommes ni bêtes; il est livré aux mains des Chaldéens. — [44]On achètera des champs à prix d'argent; on rédigera l'acte [d'acquisition], on le scellera et on prendra des témoins dans le pays de Benjamin, aux environs de Jérusalem et dans les villes de Juda, dans celles de la montagne, dans celles du bas pays et dans celles du Nègueb[a], car je les restaurerai — oracle de Yahvé. »

Seconde révélation reçue par Jérémie dans la cour de la Prison[b].

Sur les maisons de Jérusalem.

33 [1]Alors que Jérémie était encore enfermé dans la cour de la Prison, la parole de Yahvé lui fut adressée une seconde fois en ces termes : [2]« Ainsi parle Yahvé, qui a fait la terre, qui l'a formée et l'a affermie, lui dont le nom est Yahvé : [3]Invoque-moi et je te répondrai; je t'annoncerai de grandes choses, des choses cachées dont tu n'as pas connaissance. — [4]Car ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël, au sujet des maisons de cette ville et des palais des rois de Juda qu'on a démolis pour élever des terrassements et [consolider] l'avant-mur, [5]afin de combattre les Chaldéens[c] et que j'avais remplies des cadavres des hommes que j'avais frappés dans ma colère et dans ma fureur, détournant ma face de cette ville à cause de tous leurs méfaits : [6]Je vais lui prodiguer soins et remèdes et je la guérirai. Je lui révélerai les sentiers menant à un bonheur durable. [7]Je restaurerai Juda et Israël et je les reconstruirai tels qu'ils étaient autrefois[d]. [8]Je les purifierai de tous les péchés dont ils se sont rendus coupables envers moi; je pardonnerai tous les péchés qu'ils ont commis contre moi et par lesquels ils se sont révoltés contre moi. [9]Jérusalem deviendra pour moi un sujet de joie, de gloire et d'honneur au milieu de toutes les nations de la terre, qui apprendront tout le bien que je vais lui faire; elles seront saisies de crainte et trembleront à cause de tout le bonheur et de toute la prospérité que je vais lui assurer. »

On entendra de nouveau les bruits joyeux d'autrefois[e].

[10]Ainsi parle Yahvé : « Dans ce lieu dont vous dites : C'est un désert, où il n'y a plus ni hommes ni bêtes, — dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem dévastées et où il n'y a plus ni hommes, ni habitants, ni bêtes, on entendra de nouveau [11]les cris de joie et les clameurs d'allégresse, le chant de l'époux et celui de l'épousée, et la psalmodie de ceux qui diront :

> Louez Yahvé, [Dieu] des armées, car Yahvé est bon,
> car sa grâce est éternelle,

43. « des champs » G (S L) (lis. *sâdè*). H : le champ. « tu dis » G (lis. *'attâ 'ômér*). H : vous dites. 44. « dans celles de » (suppr. *ou* devant le 2[e] *be'ârè*). H : et dans celles de. — Mais ici commence l'énumération des districts entre lesquels étaient réparties les « villes de Juda ». 33, 2. « a fait la terre » lis. *'ôsé 'èrèṣ* (avec G) et suppr. le 2[e] *yahwè* (H* G S L). H : l'a faite (c'est-à-dire : a fait cela [?]), Yahvé... 3. « cachées » cf. Ės. 48, 6 (lis. *ouneṣourôt*). H : irréalisables. 4. « et — l'avant-mur » G (lis. *we'èl haḥêl*). H : et vers l'épée. 5. G (suppr. *bâ'îm*). H aj. en tête : venus. « et que — remplies » lis. *wâ'âmal'âm*. H : et pour les remplir. — Texte très incertain. 6. « je la guérirai » G (lis. *ourephâ'tihâ*). H : je les guérirai. « les sentiers — un » d'après S (lis. *netîbôt*). H : la richesse (?) d'un. — Texte très incertain. 9. « Jérusalem — joie » lis. *lî yeroušâlém* et avec G (S L) *lesâsôn*. H : elle deviendra pour moi un nom de joie. « au milieu de » S (lis. *bekol*). H : pour. 10. « ni habitants ». Manque en G.

a. Les trois principaux districts du pays de Juda (cf. 17, 26; Jos. 15, 21-60). *b.* Le ch. 33, présenté comme une seconde révélation reçue par Jérémie dans la cour de la Prison, est formé d'une série d'oracles détachés, sans autre lien entre eux que l'identité générale du sujet : ce sont des promesses de relèvement. L'authenticité en est très controversée. Il semble que dans la première moitié du ch. (v. 1-13), il y ait des éléments originaux et convenant à la situation où se trouvait alors Jérémie, notamment l'annonce de la reconstruction des maisons de Jérusalem démolies au cours du siège (v. 4 et 5[a]), celle du retour des survivants à la vie pastorale (v. 12 et 13). La seconde moitié, au contraire, (v. 14-26) paraît formée tout entière d'additions tardives : répétitions en partie textuelles d'oracles antérieurs, promesses d'inspiration cléricale étrangères à la pensée dominante de Jérémie; style lâche, voire incorrect. De plus toute cette seconde partie manquait dans la version grecque; c'est donc sans doute une addition palestinienne. *c.* Tel paraît être le sens le plus probable de cette phrase, dont le texte même est un peu incertain (voy. note crit.). Les assiégés démolissaient souvent eux-mêmes certains des édifices de la ville pour se procurer d'urgence les pierres de taille nécessaires à la réparation du rempart principal ou de l'avant-mur (cf. 2 Sam. 20, 15) et à la construction de terrassements destinés à obturer les brèches faites par l'ennemi (cf. Ės. 22, 10). *d.* Cette promesse se rapportait peut-être primitivement aux édifices démolis (v. 4). *e.* Le début de cet oracle suppose les rues de Jérusalem déjà réduites en désert, ce qui ne convient pas au temps où Jérémie était en prison (mais voy. note *b*). Le v. 11 apporte la contre-partie du tableau de désolation que le prophète a tracé plus d'une fois (7, 34; 16, 9), en y ajoutant un trait nouveau, la mention d'un répons liturgique, chanté très souvent par les chantres lévitiques de l'époque postexilique, mais qui a pu anciennement être dit ou chanté par les laïcs (Ps. 107, 1-2); d'après Ps. 100, 1, 5 et 107, 1 il avait place dans la liturgie accompagnant le sacrifice d'action de grâce (*tôdâ*).

et qui apporteront des sacrifices d'actions de grâce à la maison de Yahvé, car je rétablirai le pays tel qu'il était autrefois, dit Yahvé.

Juda redeviendra un pays de pâturages[a].

[12]Ainsi parle Yahvé : « Il y aura encore dans ce lieu, dans ce désert où il n'y a plus ni hommes ni bêtes, et dans toutes ses villes des pâturages où les bergers feront reposer le menu bétail. [13]Dans les villes de la montagne, dans celles du bas pays et dans celles du Nègueb, au pays de Benjamin, aux environs de Jérusalem et dans les villes de Juda[b], moutons et chèvres passeront de nouveau, Yahvé le déclare, sous la main de celui qui les compte.

La royauté appartiendra à perpétuité à la maison de David et le sacerdoce aux prêtres Lévites.

« [14]Les jours vont venir, — oracle de Yahvé, — où j'accomplirai la promesse bienveillante que j'ai faite au sujet de la maison d'Israël et au sujet de la maison de Juda : R

> 15 En ces jours-là, en ce temps-là,
> je ferai surgir de [la souche de] David un rejeton juste. — —
> Il observera le droit et l'équité dans le pays.
> 16 En ces jours-là, Juda sera délivré
> et Jérusalem demeurera en sécurité;
> Et voici comment on l'appellera :
> « Yahvé est notre justice »[c].

« [17]Car ainsi parle Yahvé : David ne manquera jamais d'un descendant assis sur le trône de la maison d'Israël. [18]Et les prêtres Lévites[d] ne manqueront jamais de descendants [qui se tiennent] devant moi pour offrir l'holocauste, faire monter en fumée l'oblation et célébrer à perpétuité le sacrifice. »

[19]Puis la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces mots : [20]« Ainsi parle Yahvé : Si mon pacte avec le jour et mon pacte avec la nuit venaient à être rompus, de sorte que le jour et la nuit ne viennent plus à leur heure, [21][alors seulement] pourraient aussi être rompus mon pacte avec David, mon serviteur, de sorte qu'il n'ait plus de fils siégeant en roi sur son trône, et mon pacte avec les Lévites, les prêtres[e], qui sont à mon service. [22]L'armée des cieux ne peut être dénombrée; le sable de la mer ne peut être mesuré; je rendrai aussi nombreuse la descendance de David, mon serviteur, et [celle des] Lévites qui sont à mon service. »

Des descendants de David régneront à perpétuité sur la descendance d'Abraham.

[23]La parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces mots : [24]« N'as-tu pas remarqué les propos que tiennent ces gens : Les deux familles[f], disent-ils, que Yahvé avait élues, il les a

11 « et qui » S (lis. *oumebî'îm*). H : qui. 14. « au sujet de » (1°) S (lis. *'al*). H : à. 20. « Si — rompus » d'après v. 21 lis. *touphar* (G^L *L T*) *berîtî 'èt hayyôm ouberîtî 'èt hallâyelâ*). H : Si vous brisiez mon pacte le jour et mon pacte la nuit. « de sorte » *Theod S L* (lis. *lebiltî*). H : et de sorte. « le jour » *S L* (lis. *yôm*). H : de jour. 21. « les Lévites, les prêtres ». L : les lévites et les prêtres. S : les prêtres et les lévites. 22. « L'armée... aussi nombreuse (litt. : De même que l'armée... ainsi je rendrai nombreuse) » *Theod S L* (lis. *ka'ăšer*). H : car l'armée... ainsi..:

a. Le retour à la vie pastorale était un des traits classiques de l'espérance messianique dans l'ancien Israël : beaucoup de fidèles de Yahvé — notamment les Rékabites (35) — avaient le sentiment plus ou moins vague que le nomadisme, pratiqué par les pères, était le genre d'existence qui plaît à Yahvé. Certains prophètes présentent ce retour à l'état pastoral comme une menace à l'adresse de leurs contemporains, asservis par leur amour de la terre et de la vie urbaine (Ės. 7 et 8). Jérémie y voit une promesse. On remarquera qu'il ne parle que de moutons et de chèvres; seuls les sédentaires élèvent du gros bétail. *b.* Même énumération 32, 44, où l'ordre suivi est plus logique (voy. la note). *c.* Les v. 15 et 16 sont la reproduction à peu près littérale de 23, 5-6. La principale différence est que « Yahvé notre justice » est ici le nouveau nom de la ville, dans 23, 6 celui du roi. Mais l'idée est au fond la même : « justice » a ici le sens de « salut » et le nouveau nom porté soit par le roi de l'avenir soit par sa capitale, signifie qu'alors on sera sauvé et que le salut sera venu de Yahvé. *d.* C'est l'expression deutéronomiste. Après l'exil on disait de préférence : « les prêtres » ou « les fils d'Aaron ». *e.* L'ordre des mots est insolite. L'original devait porter « les prêtres Lévites » comme v. 18, ou plus probablement « les Lévites », comme v. 22. *f.* Litt. : *les deux clans*. Selon les uns Éphraïm et Juda, selon d'autres la race de David et celle de Lévi (cf. v. 15-22), plus probablement la maison de David et la descendance d'Abraham (ou Jacob) (v. 26). Quant à « ces gens » (litt. : *ce peuple*) qui déclarent ces deux familles rejetées par Yahvé, ce sont, soit un peuple païen (peut-être les Égyptiens au milieu desquels vivait Jérémie), soit les Samaritains, soit plutôt certains Juifs découragés par les événements de 586.

rejetées. — Et ils méprisent mon peuple au point de ne plus reconnaître en lui une nation[a]. [25] Ainsi parle Yahvé : Si je n'ai pas créé le jour et la nuit, si je n'ai pas fixé les lois du ciel et de la terre, [26][alors seulement] je rejetterai aussi la postérité de Jacob et[b] David, mon serviteur, et m'abstiendrai de prendre dans sa postérité ceux qui domineront sur la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Car je les rétablirai et les prendrai en pitié. »

25. « je — jour » lis. *bârâ'tî yôm*. H : mon alliance ne [subsiste] pas de jour. 26. « « ceux qui domineront ». Theod S : celui qui dominera. « sur » *S* (lis. *'al*). H : vers.

a. D'autres entendent, en lisant *lephânay* (Theod, G[L], S, T) au lieu de *liphnêhèm* : « Et ils traitent avec mépris mon peuple, comme s'il ne devait plus être une nation devant moi. » On a aussi proposé de corriger : « Et il (Yahvé) a méprisé *son* peuple au point que celui-ci n'existe plus comme nation devant lui. » *b*. Ces mots ont sans doute été ajoutés après coup pour indiquer dès l'abord que les deux « familles » visées v. 24 sont celle de Jacob et celle de David, ce qui paraît exact, mais l'expression « sa postérité », qui suit, montre qu'il n'a encore été parlé que d'un seul chef de famille, David.

CINQUIÈME PARTIE

RÉCITS BIOGRAPHIQUES (DEUXIÈME SÉRIE) (34-45)

Jérémie avertit Sédécias du sort qui l'attend[a].

B **34** [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé, alors que Nabucodonosor, roi de Babylone, et toute R son armée, tous les royaumes des contrées soumises à sa domination et tous les B peuples[b], faisaient campagne contre Jérusalem et contre toutes les villes qui en dépendaient : [2]« Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Va trouver Sédécias, roi de Juda, et dis-lui : Ainsi parle Yahvé : Je vais livrer cette ville entre les mains du roi de Babylone, qui la brûlera. [3]Toi-même, tu ne pourras te soustraire à son pouvoir : tu seras fait prisonnier et livré entre ses mains. Tu regarderas le roi de Babylone les yeux dans les yeux et il te parlera bouche à bouche; puis tu iras à Babylone. — [4]Mais écoute la parole de Yahvé, Sédécias, roi de Juda... : Voici ce que Yahvé déclare à ton sujet : Tu ne périras pas sous le glaive. [5]Tu mourras en paix et, comme on a brûlé [des parfums] pour tes pères, les rois de jadis qui t'ont précédé, on [en] brûlera aussi pour toi[c], on poussera en ton honneur le cri de deuil : Hélas, Seigneur[d]! — C'est moi qui le déclare, oracle de Yahvé[e]. »

[6]Le prophète Jérémie rapporta toutes ces paroles à Sédécias, roi de Juda, à Jérusalem, [7]alors que l'armée du roi de Babylone faisait le siège de Jérusalem et des dernières villes de Juda, Lakich et Azéqa; ces places fortes étaient, en effet, les seules qui tinssent encore parmi les villes de Juda[f].

34, 2. « Va trouver » *G* (suppr. le 1[er] *we'âmartâ*). Va et dis à. 7. « des » *G* (suppr. *kol*). H : de toutes les.

a. Le livre de Jérémie rapporte toute une série d'entrevues que le prophète eut avec Sédécias au temps du blocus de Jérusalem par les Chaldéens : 21, 1-10 pendant le premier siège, avant la diversion égyptienne qui obligea Nabucodonosor à une retraite temporaire; 37, 1-9 pendant cette retraite; 37, 17 pendant le second siège, entrevue qui fut suivie du transfert de Jérémie dans la cour de la Prison; enfin 38, 11-27 à la fin du second siège. L'entrevue racontée ici (34, 1-7) a été placée quelquefois au début de la deuxième partie du siège, parce que, d'après 32, 3-5, Jérémie fut mis en prison pour avoir annoncé au roi le même sort que dans l'oracle rapporté 34, 1-7 et dans les mêmes termes. Mais, on l'a vu, les v. 32, 3-5 constituent sans doute une addition assez confuse : Jérémie, en réalité, ne fut pas arrêté pour avoir offensé Sédécias, mais parce qu'on l'accusait de vouloir passer aux Chaldéens (37, 12-13). Il est plus probable que notre oracle a été prononcé pendant la première période du siège, puisque le prophète paraît avoir encore toute liberté d'aller trouver le roi. *b*. Cette définition hyperbolique de l'armée babylonienne surprend un peu dans une simple notice sur la date de l'oracle. *c*. Cf. 2 Chron. 16, 14[b]; 21, 19 et les notes. Il ne s'agit, en tout cas, pas de l'incinération du cadavre, qui passait en Israël pour une souffrance infligée au mort, mais soit d'objets brûlés pour que leur esprit parvienne au défunt et qu'ils lui servent dans sa nouvelle existence — coutume observée en Babylonie, en Grèce, en Chine, etc., — soit de parfums consumés aux funérailles, comme en Arabie (Wellhausen, *Reste arab. Heid.* [2], p. 177-178), chez les Babyloniens, parmi les Musulmans d'aujourd'hui et peut-être chez les Juifs au temps d'Hérode (Josèphe, *A. J.*, XV, 3, 4, § 61; cf. 2 Chron. 16, 14[a]. *d*. Voy. 22, 18. *e*. Cette promesse divine à Sédécias a été interprétée de deux manières. Selon les uns, il s'agirait d'une atténuation de son sort que le roi captif finira par obtenir du vainqueur, analogue à celle qui fut accordée effectivement à Jéconias après 37 ans de détention (2 Rois 25, 27-30). C'est ainsi que l'annotateur de 32, 1-6 paraît avoir compris notre passage : il compte que Yahvé « visitera » un jour Sédécias. Mais il n'est guère vraisemblable que Jérémie se soit montré plus bienveillant envers Sédécias, le vassal félon et parjure (cf. Éz. 17, 13-21), qu'envers Jéconias, simple héritier des erreurs de son père et qui avait aussitôt cessé la résistance. Il vaut donc mieux interpréter l'oracle comme une promesse conditionnelle : Jérémie n'a promis la vie sauve, une fin paisible et des funérailles princières à Sédécias que s'il se rendait aux Chaldéens : telle est la position que le prophète a prise très nettement depuis le début jusqu'à la fin du siège (21, 8-10; 38, 14-23). Il faut alors supposer qu'il est tombé quelque chose au v. 4; il suffirait, à la rigueur, de suppléer un « si » après le « mais » : « Mais si tu écoutes (c'est-à-dire si tu obéis à) la parole de Yahvé, voici etc... » ou plutôt d'admettre qu'après le conseil : « Mais écoute etc. », il y avait une phrase conditionnelle qui a pu être omise à cause de sa ressemblance avec la précédente : « Si tu écoutes la parole de Yahvé ». *f*. Le site précis de ces deux villes est encore controversé. Azéqa se trouvait près de Soko (auj. ech-Chououeikè). Lakich est aujourd'hui volontiers identifié à Tell ed-Douweir, au S. de Beit Djibrin. C'étaient, en tout cas, deux villes fortes du S. O. de Juda situées sur la route d'Égypte à Jérusalem, donc sur celle que devait suivre l'armée du pharaon, attendue par Sédécias : de là le prix attaché par les Judéens à conserver ces places et par les Chaldéens à s'en emparer. La longue résistance de ces deux points est attestée par l'un des ostraca exhumés récemment à Tell ed-Douweir : c'est un billet adressé par le chef d'un poste militaire juif à son supérieur. On y lit : « Nous observons les signaux [de feu] de Lakich, selon tous les signes que nous donne mon seigneur; car nous ne voyons pas [ceux d'] Azéqa » (IV, l. 10-13) : peut-être cette dernière place n'émettait-elle plus de signaux parce qu'elle venait de tomber aux mains des Chaldéens.

Des esclaves, d'abord affranchis,
sont repris par leurs maîtres.
Menaces de Jérémie à cette occasion[a].

[8][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé après que le roi Sédécias eût conclu un accord avec tout le peuple de Jérusalem pour que fût publié un acte d'affranchissement, [9]en vertu duquel chacun renverrait libres ses esclaves hébreux, hommes ou femmes, de sorte que personne n'asservît plus son frère juif. [10]Tous les chefs et tout le peuple, qui avaient pris l'engagement[b] de renvoyer libres chacun son esclave, homme ou femme, de façon à ne plus les tenir en servitude, obéirent et les renvoyèrent. [11]Mais ils revinrent ensuite sur leur décision; ils reprirent les esclaves, hommes et femmes, qu'ils avaient renvoyés libres et les réduisirent de nouveau en servitude.

[12]Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : [13]« Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Le jour où j'ai fait sortir vos pères du pays d'Égypte, de la maison de servitude[c], j'ai conclu avec eux un pacte ainsi conçu : [14]Au bout de sept années, chacun de vous renverra libre son frère hébreu qui se sera vendu à lui : il te servira six ans, puis tu le renverras libre de chez toi[d]. Mais vos pères ne m'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille. [15]Et vous, aujourd'hui, vous étiez revenus [de ces errements]; vous aviez fait ce qui me plaît en proclamant chacun la libération de son frère et vous aviez conclu un accord en ma présence dans la maison appelée de mon nom. [16]Mais vous êtes revenus sur votre décision et vous avez profané mon saint nom : vous avez repris chacun son esclave, homme ou femme, que vous aviez renvoyés libres de leur personne[e] et vous les avez réduits à devenir de nouveau vos esclaves et vos servantes.

« [17]C'est pourquoi ainsi parle Yahvé : Vous ne m'avez pas obéi en accordant la liberté chacun à son frère ou à son prochain. Eh bien! je vais, moi, accorder la liberté contre vous à l'épée, à la peste et à la famine et je ferai de vous un exemple terrifiant pour tous les royaumes de la terre[f]. [18]Les hommes qui ont violé l'engagement garanti par moi, qui n'ont pas exécuté les stipulations de l'accord qu'ils avaient conclu en ma présence, je les rendrai tels que le jeune taureau qu'ils ont coupé en deux et entre les morceaux

8. « publié » *G S* (suppr. *lâhèm*). H aj. : pour eux (pour les maîtres ou pour les esclaves ?). 9. « personne — juif » (lis. *'obdâm 'iš bîhoudî 'âḥîhou*. H : personne ne les asservît, son frère juif. — Texte incertain. 10. « obéirent » *S*[hex] (suppr. le 2e *wâyyišme'ou*). H : obéirent : ils obéirent. 10-11. « de façon — libres ». G : revinrent [sur leur décision]. 12. « adressée » *G S* (suppr. *mê'êt yahwé*). H aj. : de la part de Yahvé. 17. « ferai — pour ». Voy. 15, 4. 18. « tels que » lis. *kâ'êgèl*. Manque en H G S L. — Texte incertain. « qu'ils — passé ». G : qu'ils ont fabriqué pour le servir.

a. Une vieille règle du droit sémitique limitait la durée maxima de l'esclavage pour dette; déjà le code de Hammourabi la fixait à trois ans (§ 117); d'après les lois israélites, le débiteur insolvable qui, pour s'acquitter, devenait l'esclave de son créancier, ne devait rester au service de celui-ci que six années (Ex. 21, 2). Le livre de *tôrâ* promulgué par Josias en 622 reprit cette loi en y ajoutant quelques dispositions nouvelles (Deut. 15, 12-18); mais cet article du code réformateur cessa bientôt, comme plusieurs autres, d'être observé. Survint le conflit avec Babylone et le siège mis devant Jérusalem. Sous la menace du péril et sur l'initiative du roi, les habitants de la capitale prirent l'engagement d'observer désormais rigoureusement la règle humanitaire fixée par la loi et même, semble-t-il, de libérer tous leurs esclaves juifs, qu'ils eussent ou non achevé leurs six années de service (v. 9, 10, 15). Ce faisant, on voulait sans doute avant tout reconquérir la faveur de Yahvé, peut-être aussi augmenter le nombre des défenseurs de la ville et se débarrasser du souci d'assurer la subsistance de ses esclaves. Mais les Chaldéens, pour parer à une diversion égyptienne, levèrent le siége. Se croyant définitivement délivrés de leurs craintes, beaucoup de maîtres, revenant sur les engagements pris, remirent la main sur les esclaves qu'ils avaient libérés. De là les menaces indignées du prophète. *b*. Litt. : *qui étaient entrés dans l'alliance*. Sur l'origine de cette expression, cf. Néh. 10, 29 note *k*. *c*. Allusion au texte du Deut. (15, 15), qui justifie la libération des esclaves hébreux dans la 7e année en ces mots : « Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte. » *d*. C'est à peu près mot pour mot le texte de la loi tel que le donne le Deut. (15, 12); la teneur en est différente dans le Livre de l'alliance (Ex. 21, 2) et surtout dans le Lévitique (25, 40), qui n'édicte la libération des esclaves juifs que tous les cinquante ans, lors du jubilé. *e*. Selon d'autres : « libres à leur gré », la loi prévoyant le cas où l'esclave préférerait rester au service de son maître. *f*. Cf. 15, 4; 24, 9; 29, 18.

duquel ils ont passé[a] : — [19]les chefs de Juda et les chefs de Jérusalem, les eunuques, les prêtres et tous les gens du peuple qui ont passé entre les morceaux du jeune taureau[b]. — [20]Je les livrerai entre les mains de leurs ennemis et entre les mains de ceux qui en veulent à leur vie[c] : leurs cadavres serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre[d]. [21]Je livrerai aussi Sédécias, roi de Juda, et ses ministres entre les mains de leurs ennemis[e], entre les mains de ceux qui en veulent à leur vie[c], de l'armée du roi de Babylone qui vient de s'éloigner de vous. [22]Je vais donner des ordres, — oracle de Yahvé, — et je les ramènerai devant cette ville : ils l'assiégeront, la prendront d'assaut et la brûleront[f]. Et je ferai des villes de Juda une solitude où nul n'habitera. »

La fidélité des Rékabites
opposée à l'infidélité des hommes de Juda.

Fidélité des Rékabites aux ordres de leur père[g].

35 [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie[h] de la part de Yahvé au temps de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda[i] : [2]« Va trouver Jér

19. « tous — peuple » (litt. : tout le peuple) » d'après *G* (lis. *hâ'âm*). H : tout le peuple du pays. « qui ont — taureau ». Manque en G. 21. « de l'armée » d'après *G* (suppr. *oubeẓad*). H : et entre les mains de l'armée.

a. Quand on voulait prendre ou faire prendre un engagement, on immolait un animal et on déclarait : Que celui qui violera sa promesse soit traité comme cette victime que je frappe ! Ce rite est attesté, par exemple, chez les Assyriens, lors de l'accord entre Assournirari et son vassal Matiilou, chez les Grecs à propos d'une convention avec les Troyens (*Iliade* III, 298-301), chez les Romains pour leur traité avec Albe (Tite Live, I, 24). Parfois on coupait la victime en deux et le contractant passait entre les morceaux de l'animal, sans doute afin de mieux assurer son identification éventuelle avec la bête sacrifiée. C'est le rite auquel Yahvé lui-même se soumit lors de son alliance avec Abraham d'après Gen. 15, 10, 17, (cf. chez les Grecs Dictys, *De bello trojano*, I, 15). C'est, selon notre passage, celui qui avait été observé lors de la promesse d'affranchissement faite par les Jérusalémites. Le texte de ce v. n'est pas tout à fait sûr (voy. notes crit.) : le mot que nous traduisons par « tels que » (litt. : « comme le veau ») n'est donné par aucun témoin et on ne peut pas supposer, comme on le fait souvent (Luther, Crampon), qu'il était sous-entendu. D'autre part, il paraît impossible de tirer de la leçon traditionnelle un sens satisfaisant, par exemple en faisant de « le jeune taureau » une apposition à « l'accord ». Il faut donc admettre que le texte est altéré. On a proposé de corriger « en ma présence, le jeune taureau » en « en présence du jeune taureau » — mais on jurait en présence d'un dieu (cf. v. 15) ou d'un objet sacré, non en présence d'une victime — ou bien de supprimer toute la phrase sur le jeune taureau (v. 18b); mais cette phrase ne manque pas, comme on le dit, dans la version grecque : celle-ci l'a mal traduite, mais mentionne expressément « le jeune taureau » (voy. note crit.). Le mieux est d'admettre que le mot « comme » a été omis de bonne heure : le sens du passage ainsi restitué est celui que demande le contexte : Yahvé laissera la malédiction éventuelle prononcée contre eux-mêmes par les contractants sortir ses effets : les parjures périront comme la victime. *b*. Le v. 19 est une parenthèse où sont énumérés ceux qui ont violé leur engagement (v. 18). *c*. Ces mots manquent en G. *d*. Peut-être les morceaux des victimes du sacrifice imprécatoire étaient-ils, chez les Israélites, abandonnés aux bêtes de proie; en Grèce ils étaient soit jetés à la mer, soit enfouis. *e*. Si le roi et ses ministres sont mentionnés à part, c'est peut-être qu'ils n'avaient pas personnellement repris leurs esclaves, se bornant à laisser les parjures impunis. *f*. Cf. 37, 5-11. *g*. Jonadab, fils de Rékab, qui est nommé comme père de la « maison des Rékabites », nous est connu par un récit du livre des Rois (2 Rois 10, 15-16, 23) : c'était un personnage que Jéhu fut heureux d'associer à son coup de force contre la dynastie des Omrides et auquel il vanta son zèle pour Yahvé. Il le fit monter sur son char lorsqu'il entra triomphalement à Samarie et combina avec lui —, du moins d'après le livre des Rois, — l'anéantissement des adorateurs et du temple de Baal. Il ressort du récit de Jérémie que ce Jonadab avait imposé aux siens l'obligation de mener à perpétuité une existence purement nomade. D'après Hiéronyme de Kardia cité par Diodore de Sicile (19, 24), les Nabatéens observaient la même règle : « c'est pour eux une loi de ne point semer de blé, de ne planter aucun arbre fruitier, de ne pas prendre de vin et de ne pas construire de maisons », tout cela sous peine de mort. Il ne s'agit pas d'une mesure hygiénique ou simplement politique, comme Diodore le pense en ce qui concerne les Nabatéens : conserver leur indépendance en ne donnant aucune prise à l'ennemi. Le mobile de Jonadab était, à coup sûr, d'ordre religieux : rejeter tous les maux et les abus que beaucoup de fidèles de Yahvé attribuaient à la civilisation cananéenne et, pour cela, en revenir au genre d'existence des pères. Chez les Nabatéens aussi la règle avait sans doute une couleur religieuse; car une inscription nous a révélé qu'ils avaient un dieu, Choum al Qaïs, « qui ne boit pas de vin », c'est-à-dire qui n'acceptait pas de libation et interdisait naturellement aussi à ses fidèles l'usage de ce don caractéristique des Baals adorés par les fellahs. Jonadab paraît avoir été un Qénien, d'après le texte, malheureusement mutilé, de 1 Chron. 2, 55b. Cette descendance qénienne expliquerait bien des choses : les Qéniens étaient, sans doute déjà avant les Israélites, des adorateurs de Yahvé; et, d'autre part, ils avaient conservé, même après l'installation d'Israël en Canaan, les habitudes de la vie nomade (Jug. 4, 11, 17-22; 5, 24-27). On concevrait fort bien qu'un de leurs cheikhs, au moment de la grande réaction du IXe siècle en faveur du pur yahvisme, ait fait aux siens un devoir d'observer *par motif religieux* un genre de vie qu'ils avaient jusque-là pratiqué par tradition.

h. Le corps du récit est rédigé à la 1re personne et doit émaner de Jérémie lui-même. Seuls les en-tête (v. 1, 12, 18) parlent de lui à la 3e personne et doivent avoir été composés ou retouchés par son biographe. *i*. Les nomades résolus qu'étaient les Rékabites se réfugièrent derrière les murs de Jérusalem lorsque les troupes de Nabucodonosor envahirent le pays (v. 11). Il ne peut s'agir de l'époque où Yehoyaqîm se soumit une première fois au roi de Babylone (entre 604 et 600); car à cette période du règne Jérémie, menacé de mort par le roi, était obligé de se cacher et ne pouvait, par conséquent, se montrer ouvertement dans le Temple. Pour cette raison, certains critiques pensent que la scène a dû se passer *sous Sédécias*, lors de l'invasion babylonienne qui aboutit à la destruction de Jérusalem en 586. Mais les Rékabites disent qu'en venant habiter la capitale, ils voulaient échapper à l'armée d'Aram en même temps qu'à celle des Chaldéens. Or c'est lors de sa seconde campagne contre Juda (vers 598) que Nabucodonosor lança contre Yehoyaqîm des bandes araméennes avant de venir en personne avec ses Chaldéens (2 Rois 24, 2). On peut supposer que, à cette date, le prophète a pu, sous le coup des malheurs nationaux, obtenir l'autorisation, formelle ou tacite, de reparaître en public.

la confrérie des Rékabites[a]; entre en conversation avec eux; puis amène-les à la maison de Yahvé, dans l'une des salles[b], et là convie-les à boire du vin. » [3]J'allai chercher Yaazanya, fils de Yirmyahou, fils de Ḥabaççanya, ainsi que ses frères, tous ses fils et la confrérie tout entière des Rékabites. [4]Je les amenai à la maison de Yahvé, dans la salle du fils de Yoḥanân, fils d'Igdalyahou, l'homme de Dieu[c], qui est située à côté de la salle des ministres[d], au-dessus[e] de celle de Maasséyahou, fils de Challoum, gardien du seuil[f]. [5]Je mis devant eux une amphore pleine de vin et des coupes et je leur dis : « Buvez de ce vin! »

[6]Mais ils répondirent : « Nous ne boirons pas de vin, car Jonadab, fils de Rékab, notre père, nous a donné cet ordre : Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos fils. [7]Vous ne bâtirez pas de maison; vous ne ferez pas de semailles; vous ne planterez pas de vigne et n'en posséderez pas; mais vous habiterez sous des tentes toute votre vie, afin de vivre de longs jours sur le sol où vous séjournez en nomades. — [8]Nous avons obéi aux instructions de Jonadab, fils de Rékab, notre père, à tous les ordres qu'il nous a donnés, nous abstenant, notre vie durant, nous, nos femmes, nos fils et nos filles, de boire du vin, [9]de bâtir des maisons pour y habiter, de posséder des vignes, des champs ou des semences. [10]Nous avons habité sous la tente et nous nous sommes pliés à exécuter tous les ordres que nous a donnés Jonadab, notre père. [11]Puis, quand Nabucodonosor, roi de Babylone, a envahi ce pays, nous nous sommes dit : Venez; rendons-nous à Jérusalem pour échapper à l'armée des Chaldéens et à l'armée araméenne. C'est ainsi que nous sommes venus habiter Jérusalem[g]. »

B Jér — *Application aux Jérusalémites et aux hommes de Juda.*

[12]Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : « [13]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Va et dis aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem[h] : N'accepterez-vous pas la leçon et n'apprendrez-vous pas à obéir à mes ordres, — oracle de Yahvé —? [14]On exécute les ordres de Jonadab, fils de Rékab, qui a défendu à ses fils de boire du vin, et, jusqu'à ce jour, ils se sont abstenus d'en boire parce qu'ils obéissaient au commandement de leur père. Et moi, qui vous parle sans me lasser, vous ne m'écoutez pas! [15]Je vous ai envoyé sans me lasser tous mes serviteurs les prophètes pour [vous] dire : Revenez chacun de sa mauvaise voie; réformez votre conduite, ne courez pas après d'autres dieux pour leur rendre un culte; alors vous demeurerez dans le pays que j'ai donné à vous et à vos pères. — Mais vous n'avez pas prêté l'oreille et vous ne m'avez pas écouté. [16]Les enfants de Jonadab, fils de Rékab, exécutent l'ordre que leur a donné leur père, et ce peuple ne m'obéit pas! [17]C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais faire fondre sur Juda et sur tous les

35, 2. « entre — eux ». Manque en G^{BS}. 4. « du fils de Yoḥanân » d'après G^{B} (lis. *bèn yoḥânân*). H : des fils de Ḥanân. 5. « eux » G (lis. *liphnêhèm*). H : les fils de la maison des Rékabites. « une — pleine » G (lis. *gâbîa' melê'*). H : des amphores pleines... 11. « araméenne (litt. : d'Aram) ». S : d'Édom (cf. 2 Rois 24, 2, note *m*). G : des Assyriens. 17. « sur » (2 fois) G S L (lis. *'al*). H : vers.

a. Litt. : *la maison des Rékabites.* « Maison » n'a pas ici le sens de demeure (cf. v. 3, 18), mais de « famille, clan ». Le groupement a, du reste, pu comprendre non seulement des descendants de Jonadab, mais aussi des adeptes qui s'y étaient affiliés volontairement : les corporations professionnelles, elles-mêmes, prenaient la forme de clans se réclamant d'un ancêtre commun : tels « les fils des parfumeurs », les « fils des orfèvres » (Néh. 3, 8, 31, 32) ou les « fils des prophètes ». *b.* Il s'agit des locaux dépendant du Temple appelés *lichkâ.* Certains d'entre eux servaient de magasins où l'on gardait les objets sacrés; d'autres étaient réservés à des personnages participant au service du sanctuaire; dans d'autres on prenait les repas accompagnant certains sacrifices (1 Sam. 1, 9, 18; 9, 22; Éz. 42, 13). Peut-être Jérémie avait-il convié les Rékabites à une de ces agapes sacrificielles; elles comportaient normalement la consommation du vin offert partiellement en libation (1 Sam. 1, 13-15; És. 28, 7-8). *c.* Peut-être un des prophètes attachés au Temple pour donner la réponse divine aux prières des fidèles (20, 6 note *g*). Cet « homme de Dieu » devait être un ami de Jérémie. *d.* Ils avaient la haute surveillance du Temple (cf. 26, 10-16). *e.* Peut-être à un étage supérieur (cf. Ez. 42, 5). *f.* Il y en avait trois, surveillant les trois portes de « la cour du Temple » (52, 24; 2 Rois 25, 18). Ils venaient en dignité aussitôt après le « prêtre en second ».

g. Les Rékabites s'excusent d'être trouvés habitant une ville. Mais ils ne logeaient pas pour cela dans des maisons : il ne manquait pas dans l'enceinte, comme dans celle de la Jérusalem actuelle, de terrains vagues où des bédouins pouvaient dresser leurs tentes. *h.* C'est-à-dire sans doute à la foule des curieux qui s'était assemblée dans la cour du Temple à l'entrée de la salle où Jérémie s'entretenait avec les bédouins.

habitants de Jérusalem, tous les malheurs dont je les ai menacés, parce que je leur ai parlé et qu'ils n'ont pas écouté; je les ai appelés, et ils n'ont pas répondu[a]. »

B Jér — *Promesse divine aux Rékabites.*

[18]Puis Jérémie dit[b] à la confrérie des Rékabites : « Parce que vous avez obéi à l'ordre de Jonadab, votre père, que vous avez observé toutes ses prescriptions et avez agi conformément à tout ce qu'il vous a commandé, [19]à cause de cela, — ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, — Jonadab, fils de Rékab, ne manquera jamais de descendants qui se tiennent en ma présence[c]. »

Le rouleau contenant les oracles de Jérémie est brûlé par le roi, puis reconstitué[d].

B — *Rédaction du recueil.*

36 [1]La quatrième année [du règne] de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, l'ordre que voici fut donné à Jérémie de la part de Yahvé : [2]« Prends un rouleau et écris dessus toutes les paroles que je t'ai adressées sur Israël, sur Juda et sur toutes les nations[e] depuis le jour où j'ai commencé à te parler, depuis le temps de Josias, jusqu'à ce jour. [3]Peut-être les gens de la maison de Juda, en entendant [rappeler] tout le mal que je médite de leur faire, reviendront-ils chacun de sa mauvaise voie, de sorte que je puisse pardonner leur iniquité et leurs péchés. »

[4]Jérémie appela Baruch, fils de Nériyya[f], et Baruch écrivit dans un rouleau, sous la dictée de Jérémie, toutes les paroles que Yahvé lui avait adressées[g]. [5]Puis Jérémie donna ses ordres à Baruch en ces termes : « Je suis empêché[h]; je ne puis me rendre à la maison de Yahvé. [6]Mais toi, tu iras et tu liras, dans le rouleau où tu as écrit sous ma dictée, les paroles de Yahvé devant le peuple, dans la maison de Yahvé, un jour

18. « à » lis. *'èl.* H : sur. « que vous avez observé — prescriptions ». Manque en G.

a. Jérémie tire de la conduite des Rékabites un argument *a fortiori :* si ces gens observent encore des ordres donnés par un homme, mort depuis plus de deux siècles, à plus forte raison les Judéens devraient-ils obéir à leur Dieu, qui leur parle continuellement. Le prophète ne dit nullement que le contenu des prescriptions édictées par Jonadab soit valable aussi pour les Jérusalémites. Certes l'idéal des Rékabites devait être sympathique à Jérémie; pour lui aussi l'époque du séjour au désert avait été le temps heureux où la nation, fiancée à Yahvé, lui était fidèle. Mais le prophète de la vie intérieure connaissait trop bien le cœur humain pour s'imaginer qu'un changement dans le genre d'existence modifierait sérieusement les dispositions intimes et la conduite de son peuple. *b.* Le texte primitif portait peut-être simplement : « Dis » (cf. v. 1 note *h*). *c.* « Se tenir en présence de Dieu » est une expression souvent employée pour désigner le service des prêtres. Selon une hypothèse soutenue récemment, on doit conclure de la promesse énoncée ici que les Rékabites prirent place, après le retour de l'exil, dans le clergé du Temple, et l'on allègue un passage d'Hégésippe (*Hist. Eccl.*, II, 23) où il est parlé d' « un des prêtres d'entre les fils de Rékab... mentionnés par le prophète Jérémie ». On déduit de là que l'appendice formé par les v. 18 et 19 ou même toute l'histoire de la rencontre de Jérémie avec les Rékabites (ch. 35) est une addition tardive et tendancieuse destinée à justifier ce privilège. Mais l'intrusion de Qéniens dans le clergé du second Temple, monopole des Lévites, est invraisemblable; un témoignage aussi tardif que celui d'Hégésippe ne suffit pas à l'établir. D'ailleurs, en annonçant que des Rékabites se tiendront toujours devant Yahvé, l'auteur ne veut pas nécessairement dire qu'ils doivent devenir prêtres, ni même que leur genre de vie leur confère une sorte de sainteté analogue à celle des prêtres. Cela peut signifier qu'ils compteront à perpétuité de fidèles adorateurs de Yahvé — cela se disait du laïque qui venait au Temple (7, 10) et du prophète (15, 19) — ou même simplement que ce clan subsistera toujours en Palestine; quand on est sur la terre d'Israël on est « en présence de Yahvé » (Gen. 4, 14; 1 Sam. 26, 20).
d. L'événement raconté ici marque une date décisive dans la carrière de Jérémie. Après la bataille de Karkémich (605), il a la révélation que l'ennemi du nord dont il annonce la venue depuis vingt-trois ans, c'est le Chaldéen qui vient d'écraser l'Assyrie et l'Égypte (voy. ch. 25). Les moqueurs qui le raillaient depuis que les Scythes avaient disparu de l'horizon ont la bouche close. Le peuple tremble à la menace d'une invasion babylonienne; on ordonne un jeûne public avec lamentations pour essayer d'apaiser Yahvé. L'heure est propice pour un suprême effort de Jérémie; car selon lui les menaces de Yahvé peuvent encore être détournées si les coupables se repentent vraiment. Mais on a interdit au prophète l'entrée du Temple — probablement depuis l'affaire de la cruche brisée (ch. 19 et 20) : — il mettra donc ses oracles par écrit et les fera lire. Baruch, sans se vanter de son héroïsme, se charge de la périlleuse mission où il risque sa vie. Le peuple ne se montre pas hostile; plusieurs ministres sont favorables; mais le roi et ses courtisans affectent de ne voir dans la tentative de Jérémie qu'une manœuvre politique. Aux yeux du prophète, le sort de Jérusalem se trouve dès lors scellé. — Ce récit nous apporte les renseignements les plus précieux sur la rédaction des oracles prophétiques en général (Jérémie ne recourt à l'écriture que parce qu'il est, momentanément, empêché d'intervenir oralement) et sur celle du livre de Jérémie en particulier (voy. *Introduction* au tome II).

e. Jérémie a, de bonne heure, annoncé le retour des Israélites du nord (3, 6-18; cf. 31, 1-22). D'autre part, il n'y a pas lieu d'admettre, comme le font certains critiques, que tous les passages où des prophéties sur « les nations » sont attribuées à Jérémie soient inauthentiques (cf. 1, 5, 10; 12, 14-17; 25 et les notes). *f.* Voy. 32, 12. *g.* Le fait que Jérémie dicte ses oracles au scribe et ne les lui donne pas à copier suggère qu'aucun d'eux n'avait encore été mis par écrit. On s'explique, dès lors, pourquoi les chapitres du livre actuel retraçant les débuts de l'activité du prophète renferment, à côté de traits qui ne conviennent qu'à cette époque, des passages visant évidemment des événements bien postérieurs (2, 1 note *a*; 2, 16 et note *b*, etc.) *h.* Selon les uns par une impureté rituelle (cf. Deut. 32, 36; 1 Rois 14, 10; 21, 21; 2 Rois 9, 8; 14, 26); il s'agit plus probablement d'un empêchement de caractère plus durable, tel qu'une interdiction prononcée par la police du Temple (cf. 20), puisque Jérémie le prévoit, semble-t-il, neuf mois au moins à l'avance (cf. v. 9).

de jeûne; tu les liras aussi devant tous les gens de Juda qui seront venus de leurs villes. [7]Peut-être adresseront-ils d'humbles supplications à Yahvé[a] et reviendront-ils chacun de sa mauvaise voie; car grandes sont la colère et la fureur dont Yahvé a menacé ce peuple. »

Lecture publique du recueil.

[8]Baruch, fils de Nériyya, exécuta de point en point l'ordre que le prophète Jérémie lui avait donné de lire dans le livre les paroles de Yahvé, dans la maison de Yahvé[b].

[9]Or, la cinquième année [du règne] de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, au neuvième mois[c], toute la population de Jérusalem, ainsi que tous les hommes venus des villes de Juda[d] décida de célébrer un jeûne public[e], devant Yahvé, à Jérusalem. [10]Et Baruch lut dans le livre les paroles de Jérémie dans la maison de Yahvé, dans la salle occupée par Guemaryahou, fils du scribe Chaphân[f], et située dans le parvis supérieur[g], à l'entrée de la porte Neuve[h] de la maison de Yahvé, de manière à être entendu de tout le peuple. [11]Lorsque Mikayehou, le fils de Guemarya, fils de Chaphân, eut entendu lire dans le livre toutes les paroles de Yahvé, [12]il descendit au palais royal[i], dans le cabinet du scribe. Tous les ministres y tenaient séance : Élichama, le scribe Delayahou, fils de Chemayahou, Elnatân, fils d'Akbor[j], Guemaryahou, fils de Chaphân, Cidqiyyahou, fils de Ḥananyahou, et tous les [autres] ministres. [13]Mikayehou leur rapporta toutes les paroles qu'il avait entendues lorsque Baruch donnait au peuple lecture du livre.

[14]Tous les ministres dépêchèrent à Baruch Yehoudi, fils de Netanyahou, fils de Chèlèmyahou, fils de Kouchi[k], pour lui dire : « Prends le rouleau dont tu as donné lecture au peuple et descends [ici]. » Baruch, fils de Nériyya, emporta le rouleau et descendit auprès des ministres. [15]Ceux-ci lui dirent : « Assieds-toi et donne-nous-en lecture. » Et Baruch leur en fit lecture. [16]Lorsqu'ils entendirent toutes les paroles [qu'il contenait], ils s'entre-regardèrent avec terreur et dirent : « Il faut absolument que nous rapportions toutes ces paroles au roi. » [17]Puis ils interrogèrent Baruch : « Apprends-nous donc, dirent-ils, comment tu as écrit toutes ces paroles. » [18]Baruch leur répondit : « Jérémie me dictait[l] toutes ces paroles et moi, je les mettais par écrit à l'encre. » [19]Les ministres dirent alors à Baruch : « Va te cacher, ainsi que Jérémie, et que personne ne sache où vous êtes. »

Devant le roi.

[20]Puis ils se rendirent auprès du roi dans sa chambre, après avoir laissé le rouleau en dépôt dans le cabinet d'Élichama, le scribe, et donnèrent au roi connaissance de toutes les paroles [qu'il contenait].

[21]Le roi envoya Yehoudi prendre le rouleau. Celui-ci l'apporta du cabinet d'Élichama, le scribe. Puis Yehoudi en donna lecture devant le roi et devant tous les ministres, qui se tenaient debout auprès du roi. [22]Le

36, 12. « dans » H* (*G S L*) (lis. *'él*). H : sur. 14. « descends » d'après 14b (G) (lis. *wârêd*). H : va. « descendit » *G* (lis. *wayyérèd*). H : vint. 16. « dirent » *G* (suppr. *'èl bârouk*). H aj. : à Baruch. 17. *G*. H aj. à la fin : sous sa dictée. — Mais cela anticiperait sur le v. 18. 18. « Jérémie » *G S* (aj. *yirmyâhou* après *'élay*). Manque en H. 20. « sa chambre » lis. *haḥadrâ*. H : la cour.

a. Litt. : *leur supplication tombera-t-elle devant Yahve.* *b*. Le v. 8 doit être une sorte d'en-tête résumant à l'avance ce qui va être raconté avec plus de détail v. 9 et 10. Sinon il faudrait peut-être transposer soit le v. 9 après le v. 4, soit plutôt le v. 8 après le v. 9; la fin du v. 8, depuis « de lire », serait alors sans doute une explication ajoutée après coup. *c*. Novembre-décembre. C'était le mois de kislev dans le calendrier emprunté aux Babyloniens. *d*. Addition. Les provinciaux ne viendront de leurs villes que le jour du jeûne. *e*. Litt. : *publièrent un jeûne.* *f*. Le secrétaire bien connu du roi Josias (2 Rois 22, 3, 8-14; etc.). *g*. Ou parvis intérieur (1 Rois 6, 36; Éz. 40, 28 etc.). *h*. Cf. 26, 10 et note *h*. *i*. Cf. 26, 10, note *g*. *j*. Nommé aussi 26, 22. *k*. On ne voit guère pourquoi la généalogie de Yehoudi (nommé aussi v. 21 et 23) est poursuivie, contrairement à l'usage, au delà du nom de son père. Yehoudi signifie « judéen, juif » : le personnage était ainsi dénommé probablement parce que, étant l'arrière-petit-fils d'un « Kouchi », c'est-à-dire d'un « Éthiopien » admis à domicile, il était le premier membre de sa famille qui ait eu le droit de faire partie de « l'assemblée de Yahvé » (Deut. 23, 7-8). *l*. On pourrait traduire : « me lisait ». Mais si les oracles de Jérémie avaient déjà existé par écrit, on ne voit pas pourquoi il ne les aurait pas donnés à copier à Baruch.

roi était assis dans son palais d'hiver[a] — [on était] au neuvième mois[b] — et un brasier[c] ardent brûlait devant lui. [23]Chaque fois que Yehoudi avait lu trois ou quatre colonnes, [le roi] les coupait avec le canif du scribe et les jetait dans le feu du brasier[d], tant qu'enfin tout le rouleau fut consumé dans le feu du brasier. [24]Le roi et ses serviteurs, en entendant toutes ces paroles, ne furent pas effrayés et ne déchirèrent pas leurs vêtements. [25]Et cependant Elnatân, Delayahou et Guemaryahou avaient intercédé auprès du roi pour qu'il ne brûlât pas le rouleau; mais il ne les écouta point. [26]Et le roi ordonna à Yeraḥmeél, prince royal[e], à Serayahou, fils d'Azriél, et à Chèlèmyahou, fils d'Abdeél, d'arrêter Baruch, le scribe, et Jérémie, le prophète; mais Yahvé les mit à l'abri.

Reconstitution du manuscrit détruit.

[27]La parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes, après que le roi eut brûlé le rouleau et [le texte des] paroles que Baruch avait écrites sous la dictée de Jérémie : [28]« Prends un autre rouleau et tu y écriras toutes les paroles qui se trouvaient dans le premier rouleau brûlé par Yehoyaqîm, roi de Juda. [29]Et tu diras à Yehoyaqîm, roi de Juda : Ainsi parle Yahvé : Tu as brûlé ce rouleau en disant : Pourquoi y as-tu écrit : Le roi de Babylone va sûrement venir; il saccagera ce pays et en fera disparaître hommes et bêtes[f]? — [30]C'est pourquoi ainsi parle Yahvé au sujet de Yehoyaqîm, roi de Juda : Il n'aura pas de [descendant] assis sur le trône de David[g]. Son cadavre sera jeté [dehors et exposé] à la chaleur pendant le jour et au froid pendant la nuit[h]. [31]Je punirai le roi, sa postérité et ses serviteurs de leurs fautes et je ferai fondre sur eux, sur les habitants de Jérusalem et sur les hommes de Juda, tous les malheurs dont je les ai menacés, sans qu'ils aient voulu m'écouter. »

[32]Jérémie prit un autre rouleau, le remit à Baruch, fils de Nériyyahou, le scribe; et Baruch y écrivit, sous la dictée de Jérémie, toutes les paroles que contenait le livre brûlé par Yehoyaqîm, roi de Juda; mais beaucoup d'[autres] paroles semblables[i] y furent ajoutées.

22. « on — mois ». Manque en G. « un brasier ardent (litt. : le feu d'un brasier) » (*G S*) (lis. *we'ésh hâ'âḥ*). H : le brasier. 23. « les coupait » *G* (lis. *yiqrâ'én*). H : le lacérait (le rouleau). 24. « ses » *G* (suppr. *kol*). H : tous ses — mais voy. v. 25. 26. « Yahvé les mit ». G : ils se mirent. 28. « les paroles » *G S* (suppr. *hâri'shônim*). H : les premières paroles. 29. « à Yehoyaqîm » *S L* (lis. *'él*). H : sur Yehoyaqîm. 31. « et sur » *G S L* (lis. *we'al*). H : et vers. « dont — menacés (litt. : que je leur ai dits) ». S : que j'ai prononcés contre eux.

a. Dès le VIIIe siècle, les Israélites riches se faisaient deux « maisons » ou deux appartements, l'un aménagé contre le froid, l'autre contre la chaleur (Am. 3, 15). Ce luxe était apparemment une innovation, qui se répandit en Syrie à cette époque : Barrekoub, roi de Chamal, contemporain de Tiglat Pilèser III (754-727), dit dans une inscription de Zendjirli (l. 16-20) : « Or il n'y avait pas une (maison) convenable pour mes pères, les rois de Chamal; ils n'avaient qu'une maison pour tout; et c'était pour eux une maison d'hiver et c'était une maison d'été. J'ai donc bâti cette maison ». *b*. Voy. v. 9, note *c*. *c*. On se chauffe, en Palestine, au moyen d'un pot plein de charbons ardents qu'on place dans une excavation creusée au centre de la pièce. *d*. D'autres entendent : « Lorsque Yehoudi eut lu 3 ou 4 colonnes, il (le roi) le lacéra (le rouleau)... et le jeta... » On fait valoir que l'autre interprétation serait inconciliable avec la fureur du roi, que la signification ordinaire du verbe est « déchirer », « lacérer », et non « arracher », « détacher », enfin que dans le texte hébreu le complément de ce verbe est au singulier (le rouleau), non au pluriel (les 3 ou 4 colonnes). Mais le temps du verbe oblige à le traduire par un imparfait (coupait), non par un passé simple (déchira). On ne peut pas non plus entendre « lorsque Y. *eut lu* », mais « comme (à mesure que) Y. *lisait* ». Il faut se représenter le roi, non pas furieux, jetant tout le manuscrit d'un coup au feu, mais froidement sarcastique et se faisant un plaisir de prolonger la douleur scandalisée des ministres amis de Jérémie. *e*. Litt. : *fils du roi*. Il ne s'agit pas nécessairement d'un fils du souverain régnant, qui n'avait alors que trente ans (cf. 2 Rois 23, 36). *f*. Le v. 29, s'il fallait le prendre à la lettre, supposerait un entretien personnel entre le roi et le prophète, où Yehoyaqîm énoncerait ses griefs contre Jérémie et où celui-ci lui prédirait le châtiment; mais d'après les v. 30-31 et l'ensemble du récit, c'est en l'absence du roi que le prophète a fulminé contre lui un oracle. Il faut sans doute admettre que le v. 29 a été rédigé avec quelque négligence par Baruch ou par un amplificateur. — En tout cas, le grief attribué à Yehoyaqîm exprime bien la pensée du roi : il ressortait des oracles de Jérémie que l'arrivée de l'ennemi du nord était imminente; or Yehoyaqîm, en 604, espérait que Nabucodonosor, occupé ailleurs, ne viendrait pas en Palestine recueillir les fruits de sa victoire de Karkémich. *g*. En fait Yehoyaqîm eut pour successeur son fils Jéconias; mais celui-ci n'eut qu'un règne de trois mois à peine. *h*. Même prédiction 22, 18-19; voy. les notes. Yehoyaqîm a pu périr dans une escarmouche avec les bandes de pillards ou être exhumé par les Chaldéens en 597. *i*. Il peut s'agir d'autres oracles prononcés aussi entre 627 et 605 et que Jérémie n'avait pas reproduits dans sa première rédaction, ou de révélations reçues depuis 605.

Les destinées de Jérémie sous Sédécias
et après la chute de Jérusalem[a].

R **37** [1] Sédécias, fils de Josias, devint roi à la place de Konyahou[b], fils de Yehoyaqîm, ayant été nommé roi dans le pays de Juda par Nabucodonosor, roi de Babylone. [2] Mais ni lui, ni ses serviteurs, ni la population du pays n'écoutèrent les paroles que Yahvé prononçait par l'organe du prophète Jérémie.

Sédécias fait consulter Jérémie lors de la levée
du siège de Jérusalem[c].

B [3] Le roi Sédécias envoya Youkal[d], fils de Chèlèmya et Cephanyahou[e], fils de Maasséya, le prêtre, chez Jérémie le prophète, avec ce message : « Intercède, je te prie, pour nous auprès de Yahvé, notre Dieu[f]. » [4] Jérémie allait et venait [alors] parmi le peuple : on ne l'avait pas encore mis en prison[g]. [5] D'autre part, l'armée du pharaon[h] était sortie d'Égypte et, à cette nouvelle, les Chaldéens qui assiégeaient Jérusalem avaient reçu l'ordre de lever le siège de Jérusalem.

[6] La parole de Yahvé fut adressée au prophète Jérémie en ces termes : [7] « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Voici ce que tu diras au roi de Juda, qui t'envoie [des messagers] pour me consulter : L'armée du pharaon qui marche à votre secours va s'en retourner au pays d'Égypte[i]. [8] Les Chaldéens reviendront assiéger cette ville; ils s'en empareront et la livreront aux flammes. [9] Ainsi parle Yahvé : Ne vous abusez pas vous-mêmes en vous disant : C'est définitivement que les Chaldéens s'en vont loin de nous. — Ils ne s'en iront pas. [10] Quand même, en effet, vous auriez battu l'armée entière des Chaldéens qui vous font la guerre, au point qu'il n'en restât que des blessés [étendus] chacun sous sa tente, ceux-ci se lèveraient et incendieraient cette ville. »

Arrestation et emprisonnement de Jérémie.
Sédécias le consulte de nouveau.

[11] Lorsque l'armée des Chaldéens reçut l'ordre de lever le siège de Jérusalem à cause de [l'approche de] l'armée du pharaon, [12] Jérémie voulut sortir de Jérusalem pour se rendre au pays de Benjamin, afin d'y recevoir sa part [de vivres] au milieu de ses compatriotes[j]. [13] Mais lorsqu'il arriva à la porte de Benjamin[k], où se trouvait un nommé Yiriyya, fils de Chèlèmya, fils de Ḥananya, préposé à la garde de cette porte, celui-ci arrêta le prophète Jérémie en disant : « Tu passes aux Chaldéens[l]! » [14] Jérémie répondit : « C'est faux! Je ne passe pas aux Chaldéens. » Mais Yiriyya n'écouta pas Jérémie et l'amena aux ministres.

37, 1. « devint roi » *G* (suppr. *mèlèk*, dittogr.). H : régna en roi (?). « Konyahou fils de ». Manque en G^{BS}. 3. « Youkal » *Aq Sym* S^{hex} *S L* cf. *38, 1*. H : Yehoukal. 4. « le peuple ». G : la ville. 7. « tu diras... t'envoie [des messagers] » *G* (lis. *tô'mar*, suppr. *'ètkèm* et lis. *'élèkâ*). H : vous direz... vous envoie vers moi. « au — d'Égypte » *G* (lis. *le'èrèṣ*). H : dans son pays, l'Égypte. 10. « chacun — tente ». H rattache ces mots à ce qui suit. 14. « Yiriyya — Jérémie » suppr. *'élâw wayyitpôs* (doublet) H : il ne l'écouta pas, et Yiriyya arrêta Jérémie. — Incertain.

a. Avec le ch. 37 commence une série de récits biographiques (ch. 37-44) où la succession des faits est beaucoup mieux observée que dans les ch. précédents : elle suit Jérémie depuis la suspension du siège visée déjà 34, 21-22, jusqu'au séjour du prophète en Égypte. Elle s'ouvre par deux versets (37, 1-2) destinés à faire transition entre la scène précédente, qui se plaçait sous Yehoyaqîm, et la série des tribulations que Jérémie subit sous Sédécias. Cette transition, rédigée de façon assez gauche, est sans doute un raccord ajouté après coup : elle a la forme d'un résumé, qui serait fort incomplet, des débuts du règne de ce prince et présente, sans nuances, celui-ci comme rebelle aux directions du prophète. *b.* L'une des formes du nom de Jéconias, appelé aussi Yekonyahou, Yehoyakîn, Yoyakîn (cf. 22, 24 et note *c*). *c.* La retraite des assiégeants, menacés par une diversion égyptienne (cf. 34, 21-22), éveilla dans le cœur de Sédécias et de son peuple les plus brillantes espérances; et il est naturel que le roi ait alors consulté de nouveau Jérémie : Yahvé n'aurait-il pas retiré les menaces prononcées précédemment (21, 1-10; 34, 1-6) et le départ des Chaldéens ne marquerait-il pas la fin de la guerre? — Sur la chronologie des consultations données par Jérémie à Sédécias, voy. 34, 1 note *a*. *d.* Personnage de la cour hostile à Jérémie (38, 1). *e.* Déjà envoyé une fois auprès de Jérémie (21, 2); cf. 29, 25 et les notes sur ces deux passages.

f. Peut-être afin que Yahvé nous accorde une révélation sur l'issue de la guerre. En tout cas Jérémie répond comme si c'était cela que les envoyés du roi lui demandaient (v. 6-10).

g. Ceci suppose qu'au temps où le ch. 37 a été rédigé, il était déjà précédé d'allusions à l'internement de Jérémie, comme celles qu'on lit ch. 32 et 33. *h.* Le pharaon Ḥophra (590-571).

i. D'après Ézéchiel 30, 20-26 (voy. la note), l'armée du pharaon semble avoir été défaite par les Chaldéens. *j.* Litt. : *afin de partager de là au milieu du peuple*. Qu'est-ce qu'il s'agissait de partager? On ne peut sur ce point faire que des conjectures. Selon l'une d'elles : un héritage (mais il serait alors différent de celui que lui offrira son cousin dans la cour de la Prison ch. 32), ou encore des terres communales réparties périodiquement entre les habitants. D'autres entendent : *afin de se glisser* (de s'échapper) *de là au milieu du peuple*. Mais Jérémie proteste qu'il ne cherche nullement à s'évader (v. 14). *k.* Porte de l'enceinte nord, peut-être identique à la porte d'Éphraïm (2 Rois 14, 13; Néh. 12, 39). *l.* L'accusation était plausible : Jérémie avait recommandé à tous les Jérusalémites de passer aux Chaldéens (21, 9) et les transfuges étaient nombreux (38, 19; 52, 15).

[15] Les ministres s'emportèrent contre Jérémie; ils le frappèrent et le mirent dans la maison de Yehonatân le scribe; car on en avait fait une prison; [16] et Jérémie fut [enfermé] dans les souterrains[a], dans [l'un des] cachots voûtés. Il y demeura de longs jours.

[17] Puis le roi Sédécias l'envoya chercher et, en secret, le roi l'interrogea dans son palais en ces termes : « As-tu un oracle de Yahvé? » Jérémie répondit : « Oui ». Puis il ajouta : « Tu seras livré entre les mains du roi de Babylone. » [18] Alors Jérémie dit au roi Sédécias : « En quoi t'ai-je offensé, toi, tes serviteurs ou ce peuple, que vous m'ayez jeté en prison? [19] Et où sont vos prophètes qui vous disaient dans leurs prophéties : Le roi de Babylone ne marchera pas contre vous ni contre ce pays? — [20] Maintenant, ô roi, mon seigneur, écoute[-moi], je te prie; permets que je dépose à tes pieds une requête[b] : ne me fais pas ramener dans la maison de Yehonatân le scribe, de peur que je n'y trouve la mort. » [21] Le roi Sédécias ordonna de mettre Jérémie en détention dans la cour de la Prison[c] et de lui donner chaque jour un pain apporté de la rue des boulangers[d], jusqu'à ce qu'il n'y eût absolument plus de pain dans la ville. Jérémie résida [à partir de ce moment] dans la cour de la Prison.

Jérémie, jeté dans une citerne par les ministres,
en est tiré grâce à l'intervention d'un eunuque kouchite.

38 [1] Chephatya, fils de Mattân, Guedalyahou, fils de Pachḥour, Youkal, fils de Chèlèmyahou, et Pachḥour, fils de Malkiyya[e], furent informés des propos[f] que Jérémie adressait à tout le monde, disant : « [2] Ainsi parle Yahvé : Celui qui restera dans cette ville mourra victime du glaive, de la famine ou de la peste. Mais celui qui en sortira pour se rendre aux Chaldéens vivra; il aura la vie sauve; ce sera sa part de butin. Il vivra. [3] Car ainsi parle Yahvé : Cette ville sera livrée entre les mains de l'armée du roi de Babylone, qui s'en emparera[g]. »

[4] Les ministres dirent alors au roi : « Que cet homme soit mis à mort; car il fait perdre courage aux hommes de guerre[h] qui restent dans cette ville, ainsi qu'à tout le peuple, en leur tenant de tels propos. Cet homme ne cherche pas le bien de ce peuple, mais sa perte[i]. » [5] Le roi Sédécias répondit : « Le voici! Il est entre vos mains. » Le roi, en effet, ne pouvait rien contre ses ministres[j]. [6] Ils prirent donc Jérémie et le jetèrent dans la citerne de Malkiyyahou, le prince royal, laquelle se trouvait dans la cour de la Prison; ils y descendirent Jérémie au moyen de cordes. Dans cette citerne il n'y avait pas d'eau, mais de la vase et Jérémie enfonça dans cette vase[k].

15. « mirent » *G* (suppr. *bèt hâ'ésour*). H aj. : en prison. 16. « et — fut » *G Sym* (lis. *wayyâbô'*). H : car Jérémie était. 38, 3. « Car » *G* cf. *21, 10* (aj. *kî*). Manque en H. 5. « ne pouvait — ministres » *G* (lis. *yâkôl* (participe) prob. et *'ittâm*). H : ne peut rien contre vous (aveu d'impuissance peu vraisemblable dans la bouche du roi). 6. « la citerne de » *G S L* (lis. *'èl bôr*). H n'a pas « de ».

a. Litt. : *dans la maison du trou* ou *de la citerne*. Certains interprètes pensent que la geôle en question était aménagée sous les voûtes d'une citerne creusée au-dessous de la maison; d'où une humidité qui en rendait le séjour très malsain (v. 20). *b.* Litt. : *que ma supplication tombe devant toi* (cf. 36, 7; 38, 26; 42, 2). *c.* Cf. 32, 2 et note *g*.

d. Le pain, après avoir été longtemps fait à domicile par les femmes de la maison, était, dans les villes, fabriqué par des boulangers de profession. Et ceux-ci, comme tous les gens de métier, avaient en général leurs échoppes côte à côte dans une même rue ou *souk* (cf. 1 Rois 20, 34 et la note).

e. De ces quatre personnages, deux sont nommés ailleurs : Youkal et Pachḥour avaient fait partie de délégations envoyées par Sédécias auprès de Jérémie pour le consulter (37, 3 et 21, 1). *f.* Ou : « entendirent » eux-mêmes « les propos ».
g. Ce sont à peu près textuellement les conseils que Jérémie donnait dès le début du siège d'après 21, 9-10. On conçoit que cet appel non déguisé à la désertion, prononcé dans la cour de la Prison, où tout le monde, semble-t-il, avait accès, ait paru intolérable aux chefs de la résistance, cf. note *j* sur 21, 8.

h. Litt. : *il rend faibles les mains des hommes de guerre*.
i. Dans un des ostraca trouvés à Tell Douweir (peut-être Lakich), l'auteur du billet, probablement le chef d'un poste militaire de province, fait allusion à « des lettres du roi et des ministres » où ils se plaignent d'un homme dont « les paroles ne sont pas bonnes, étant de nature à faire perdre courage au pays et à la ville » (lettre VI, l. 5-7). Il s'agit apparemment de Jérémie ou de quelqu'un de ceux qui avaient adopté son attitude. *j.* D'après le texte massorétique, c'est Sédécias qui dit lui-même : « Le roi, en effet, ne peut rien contre vous. » Selon la leçon attestée par les Septante, c'est une remarque de Baruch : ceci est plus vraisemblable (voy. note crit.). *k.* Si les ministres n'exécutent pas sur-le-champ leur adversaire, ce n'est pas, semble-t-il, que le roi leur ait refusé l'autorisation d'attenter à sa vie — son acquiescement à leur requête est absolu; — mais c'est qu'ils hésitent à se charger du sang d'un homme de Dieu : ils comptent que dans la citerne où ils le font descendre — avec quelques précautions — il mourra rapidement de froid ou de maladie.

[7] Èbed-Mèlèk le Kouchite[a], un eunuque[b] qui se trouvait dans le palais royal[c], apprit qu'on avait mis Jérémie dans la citerne et, comme le roi siégeait à la porte de Benjamin[d], [8] Èbed-Mèlèk sortit du palais royal et [vint] dire au roi : [9] « O roi, mon seigneur, ces hommes ont mal agi en infligeant au prophète Jérémie tous les mauvais traitements qu'ils lui ont fait subir et en le jetant dans la citerne pour qu'il y meure de faim, » — il n'y avait plus, en effet, de pain dans la ville[e]. — [10] Le roi donna cet ordre à Èbed-Mèlèk le Kouchite : « Prends ici trois hommes, [emmène-les] avec toi et fais remonter le prophète Jérémie de la citerne avant qu'il ne meure. » [11] Èbed-Mèlèk prit avec lui ces hommes et se rendit au palais royal, au dépôt des vêtements, où il se procura des lambeaux d'étoffes usées et des haillons, qu'il fit passer à Jérémie dans la citerne au moyen de cordes[f]. [12] Puis Èbed-Mèlèk, le Kouchite, dit à Jérémie : « Place ces lambeaux d'étoffes usées et ces haillons sous tes aisselles, en dessous des cordes[g]. » C'est ce que fit Jérémie. [13] Alors ils soulevèrent Jérémie au moyen des cordes et le firent remonter de la citerne. Et Jérémie résida [de nouveau] dans la cour de la Prison.

Entretien secret de Sédécias avec Jérémie.
Le prophète presse le roi de se rendre aux Chaldéens.

[14] Le roi Sédécias envoya chercher le prophète Jérémie et le fit venir auprès de lui dans le passage donnant accès aux soldats de la garde[h], dans la maison de Yahvé. Le roi dit à Jérémie : « J'ai une chose à te demander : ne me dissimule rien. » [15] Jérémie répondit à Sédécias : « Si je te la fais savoir, ne me feras-tu pas mettre à mort? Et puis, si je te donne un conseil, tu ne m'écouteras pas ! » [16] Alors le roi Sédécias prêta, en secret, serment à Jérémie : il dit : « Par la vie de Yahvé, qui nous a donné l'existence[i], [je veux être maudit] si je te fais mourir ou si je te livre aux mains de ces gens qui en veulent à ta vie[j]. »

[17] Alors Jérémie dit à Sédécias : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël : Si tu sors [de Jérusalem] pour te rendre aux officiers du roi de Babylone, tu auras la vie sauve et cette ville ne sera pas brûlée; tu survivras, ainsi que ta famille[k]. [18] Mais si tu ne sors pas [de Jérusalem] pour te rendre aux officiers du roi de Babylone, cette ville sera livrée aux mains des Chaldéens, qui la brûleront. Quant à toi, tu ne leur échapperas pas. » [19] Le roi Sédécias dit à Jérémie : « J'ai peur des Judéens qui ont [déjà] passé aux Chaldéens[l]; je crains qu'on ne me livre entre leurs mains et qu'ils ne me maltraitent. » [20] Jérémie répondit : « On ne te livrera pas à eux. Écoute donc les directions de Yahvé que je te communique et tu t'en trouveras bien; tu auras la vie sauve. [21] Mais si tu refuses de te rendre, voici la scène que Yahvé m'a fait

9. « pour — meure » *Theod S L* (*lis. weyâmôt*). H : et il y trouva la mort (?) 10. « trois » *H**. H : trente (mais alors il faudrait *'îš*). 11. « au dépôt des vêtements (litt. : au vestiaire du Trésor) » lis. *'èl mèltaḥat* (cf. 2 Rois 10, 22). H : au-dessous du Trésor. — Texte incertain. « des lambeaux » *Hq* (lis. *sebâḥôt*) Hk : les lambeaux. 14. « passage — garde » lis. *mebô' haššâlišîm*. H : troisième passage (?) (mais la construction serait incorrecte : en hébreu classique, il faudrait l'article devant *mâbô'*).

a. Les gens originaires de Kouch, c'est-à-dire de la Nubie (l'Éthiopie des anciens), étaient généralement des noirs (cf. 13, 23). *b*. Ce mot est à prendre ici au sens propre. *c*. Ou : qui faisait partie de la maison du roi. Mais, d'après ce qui est dit ensuite des allées et venues d'Èbed-Mèlèk, l'idée est plutôt que cet eunuque était à ce moment de service dans le palais. *d*. Cf. 37, 13. *e*. Jérémie, au fond de sa citerne, était sans doute, particulièrement en danger d'être oublié dans la distribution des derniers aliments. Mais c'est apparemment un rédacteur qui a attribué ce calcul aux ennemis du prophète. S'il n'y avait réellement plus de pain dans la place, il n'était pas nécessaire de jeter Jérémie dans une fosse pour qu'il mourût d'inanition comme tout le monde. Les ministres comptaient que le prophète périrait autrement et plus vite (note *k* sur v. 6). *f*. De façon que ces chiffons ne tombassent pas dans la boue, où Jérémie aurait eu à les chercher. L'eunuque est plein d'attentions pour le prisonnier. *g*. C'est-à-dire entre tes membres et les cordes pour que celles-ci ne te coupent pas. *h*. Le texte massorétique paraît signifier « dans la troisième entrée »; mais la construction serait insolite en hébreu classique (il faudrait *hammâbô'*); de plus nous ne connaissons pas d'accès au Temple appelés « première » ou « seconde entrée ». Avec l'addition d'une seule lettre (voy. note crit.) on a, au lieu de « troisième », un mot désignant des soldats d'élite ou certains officiers (cf. Ex. 14, 7 note *b*). L'entrée en question, identique sans doute à la « porte des Coureurs » (2 Rois 11, 6, 19), serait la porte sud de la cour du Temple, par où les soldats de la garde royale passaient pour prendre leur service dans le sanctuaire ou retourner au palais.
i. L'idée est sans doute : c'est Yahvé qui t'a donné, comme à moi, le souffle de vie : je ne me sentirais pas libre de te l'ôter. *j*. Le roi ne sera ni directement ni indirectement la cause de la mort du prophète. *k*. Cet espoir ne devait pas paraître chimérique : Nabucodonosor traitera Sédécias comme il a traité son prédécesseur Jéconias. *l*. Cf. 37, 13 et note *l*; 52, 15.

contempler[a] : [22] toutes les femmes se trouvant encore dans le palais du roi de Juda étaient emmenées chez les officiers du roi de Babylone et elles disaient :

Ils t'ont séduit; ils t'ont imposé leur volonté,
tes bons amis[b] !
[Maintenant que] tes pieds sont plongés dans la boue,
ils se sont esquivés[c].

R [23] Toutes tes femmes, ainsi que tes enfants, seront emmenés chez les Chaldéens. Quant à toi, tu n'échapperas pas à leurs mains; tu seras fait prisonnier par le roi de Babylone et cette ville sera livrée aux flammes[d]. »

B [24] Puis Sédécias dit à Jérémie : « Que personne ne sache rien de ce que nous avons dit, sans quoi tu mourrais[e]. » [25] Si les ministres apprennent que j'ai eu un entretien avec toi, s'ils viennent te trouver et te disent : Fais-nous savoir ce que t'a dit le roi. Ne nous dissimule rien et nous ne te mettrons pas à mort, — [26] tu leur répondras : Je suppliais le roi de ne pas me renvoyer à la maison de Yehonatân pour y mourir[f]. »
[27] Tous les ministres vinrent, en effet, trouver Jérémie et l'interrogèrent. Il leur répondit exactement comme le roi l'avait ordonné[g] et ils s'éloignèrent sans le questionner davantage; car personne n'avait entendu les propos échangés. [28] Jérémie demeura dans la cour de la Prison jusqu'au jour où Jérusalem fut prise.

Ce qui advint à Jérémie après la prise de Jérusalem[h].

Lorsque Jérusalem eut été prise,...

39 [1] (la neuvième année [du R

23. « sera livrée » *G S L* (lis. *tissârêph*). H : tu [la] livreras. 25. « ce que t'a dit le roi » *G* (lis. *ma-ddibbêr 'êlèkâ hemmèlèk*). H : ce que tu as dit au roi (mais ce qui intéresse les ministres, c'est avant tout ce qu'a dit Sédécias). « mort ». H G aj. : ce que t'a dit le roi (variante ou correction évidemment insérée après coup dans le texte).

a. En vision. *b*. Les partisans de la guerre à outrance. *c*. Tu seras donc, tout de même, l'objet de ces sarcasmes de tes sujets que tu redoutes tellement. *d*. Le v. 23 ne fait que répéter les menaces antérieures. *e*. Tué par les ministres. Sédécias donne à entendre qu'il ne pourrait pas sauver le prophète.
f. Cette allégation n'était vraisemblable que si Jérémie venait tout juste d'être réintégré dans la cour de la Prison : il pouvait alors redouter que les ministres n'exigeassent son retour dans son premier lieu de détention. *g*. La morale israélite n'était pas intransigeante en matière de véracité (cf. 2 Sam. 18, 29 et note *d*; Gen. 31, 35; 33, 13-14; Jug. 3, 20 etc.); on peut mentir notamment lorsqu'il semble y avoir, comme ici, péril de mort à dire la vérité (Gen. 12, 13; 20, 2, 5, 12-13; 26, 7). On attribuait à Yahvé lui-même des oracles mensongers (1 Rois 22, 20-23) ou l'ordre de tromper les oppresseurs de son peuple (Ex. 3, 21-22; 11, 2). *h*. Le sujet propre de la section qui va de 38, 28b à 44, 30 est le récit de ce qui arriva à Jérémie après la prise de la ville. Mais un rédacteur ultérieur a transformé le début de cette partie de la biographie du prophète en une histoire générale de la prise de la ville et de la fin du royaume de Juda en y insérant des extraits presque textuels du livre des Rois (2 Rois 25, morceaux reproduits aussi Jér. 52). A ces additions appartiennent, en tout cas, les v. 1-2 et 4-10 du ch. 39. Les v. 1 et 2, en effet, constituent une parenthèse d'une longueur invraisemblable; de plus ils reprennent le récit des événements depuis le début du siège, alors que 38, 28b transportait déjà le lecteur après la prise de la ville. Quant aux v. 4-10, ils ne nous apprennent pas ce qu'ont fait les officiers chaldéens réunis à la porte du Milieu (v. 3); de plus ils remontent en arrière au moment de l'ouverture de la brèche, donc bien avant l'occupation du centre de la ville par les généraux de l'armée assiégeante; enfin ils manquent dans la version grecque. — Les v. 11 à 13 sont aussi fort suspects d'avoir été ajoutés ou tout au moins de n'être pas en place : 1° ils manquent, comme 4-10, dans les Septante; 2° le raccord de ces versets avec le v. 14 est très gauche; 3° il résulte de leur présence en cet endroit une grosse difficulté chronologique. Il semble, d'après le contexte actuel, que la réunion des chefs chaldéens, y compris Nebouzaradân porteur d'ordres spéciaux de Nabucodonosor, à la porte du Milieu ait lieu aussitôt après la prise de la ville; or le chef des gardes n'arriva à Jérusalem que quatre semaines plus tard (52, 12). — Enfin les v. 15-18, relatant la promesse faite à Èbed-Mèlèk, constituent évidemment un morceau à part : le fait rapporté se passe bien avant la chute de la ville. Restent donc, pour le récit des destinées de Jérémie après la prise de Jérusalem 38, 28b; 39, 3 et 14; 40, 1-6. Mais ces versets sont loin de constituer une relation suivie et cohérente. D'après 38, 28b; 39, 3, 14, Jérémie fut tiré de prison par les officiers chaldéens aussitôt après la prise de la ville; ce sont eux qui l'ont placé sous la protection de Guedalya, dès qu'il eut quitté la cour de la Prison. Selon 40, 1-6 c'est seulement à Rama que le prophète fut délivré, lorsqu'il était déjà sur le chemin de l'exil; il le fut par faveur spéciale du chef des gardes; et c'est le prophète lui-même qui choisit de rester auprès de Guedalya. Selon certains critiques, le texte actuel est le résultat de la juxtaposition de deux relations parallèles et divergentes des mêmes faits, les uns tenant le récit du ch. 40 pour un midrach récent, qui dramatisait les faits (les déportés n'étaient pas enchaînés) et prêtait à Nebouzaradân le langage d'un adorateur de Yahvé, les autres donnant la préférence à la relation très circonstanciée de 40, 1-6. De fait, il y a des traits précis et concrets, très probablement historiques, aussi bien dans le ch. 40 (la halte à Rama; la faveur spéciale du représentant de Nabucodonosor) qu'au ch. 39 (la réunion des généraux vainqueurs à la porte du Milieu). Peut-être y a-t-il à la base de ces deux chapitres un récit unique, émanant de Baruch, et que deux rédacteurs successifs ont brouillé en essayant de le résumer. Les faits se seraient déroulés dans l'ordre suivant : peu après la prise de Jérusalem, des officiers chaldéens, réunis à la porte du Milieu, délivrent Jérémie, en même temps sans doute que d'autres prisonniers accusés de sympathies pour Babylone; ils lui permettent de retourner chez lui (38, 28b; 39, 3, 14aα). Le prophète est désigné comme l'un des notables destinés à la déportation et est déjà emmené avec tout le convoi jusqu'à Rama. Mais Nebouzaradân, récemment arrivé à Jérusalem avec des ordres spéciaux de Nabucodonosor, recherche Jérémie et lui permet de se rendre auprès de Guedalya (39, 11-13a; 40, 1b-6).

règne] de Sédécias, roi de Juda, au dixième mois, Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem et l'assiégea. 2 La onzième année [du règne] de Sédécias, au quatrième mois, le neuf du mois, une brèche fut faite à la ville[a] ...3 tous les généraux du roi de Babylone [y] entrèrent et s'installèrent à la porte du Milieu[b] : Nebouchazbân, chef des eunuques, Nergal-sar-èçer, chef des mages[c], et tous les autres officiers du roi de Babylone. 4[d] Voyant cela, Sédécias, roi de Juda, et tous les gens de guerre s'enfuirent et sortirent de nuit de la ville dans la direction du jardin du Roi, par la porte entre les deux murs; ils prirent le chemin de la plaine [du Jourdain]. 5 Les troupes des Chaldéens se lancèrent à leur poursuite et atteignirent Sédécias dans les plaines de Jéricho. Elles le firent prisonnier et l'amenèrent à Ribla, dans le pays de Ḥamat, devant Nabucodonosor, roi de Babylone, qui lui fit son procès. 6 Le roi de Babylone fit égorger les fils de Sédécias sous les yeux de leur père. Le roi de Babylone fit égorger aussi tous les notables de Juda[e]. 7 Puis il creva les yeux de Sédécias et le mit aux fers pour l'emmener à Babylone. 8 Les Chaldéens mirent le feu au palais royal ainsi qu'aux maisons des particuliers et démolirent les remparts de Jérusalem. 9 Nebouzaradân déporta à Babylone ce qui restait de la population de la ville, les transfuges qui s'étaient rendus à lui et ceux des artisans qui survivaient. 10 Nebouzaradân, chef des gardes, laissa toutefois dans le pays de Juda une partie des gens les plus misérables, de ceux qui ne possédaient rien; il leur distribua des vignes et des champs ce jour-là[f].

11 Nabucodonosor, roi de Babylone, donna cet ordre à Nebouzaradân, chef des gardes, au sujet de Jérémie : « 12 Prends-le, aie les yeux sur lui. Ne lui fais aucun mal, mais agis à son égard selon les désirs qu'il t'exprimera[g]. » 13 Alors Nebouzaradân, chef des gardes, envoya[h] ainsi que Nebouchazbân, chef des eunuques, Nergal-sar-èçer, chef des mages, et tous les officiers du roi de Babylone : 14 ils envoyèrent [des gens] qui retirèrent Jérémie de la cour de la Prison. Ils le remirent à Guedalya, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, pour le ramener chez lui[i] et il demeura au milieu du peuple.

Oracle sur Èbed-Mèlèk[j].

15 La parole de Yahvé avait été adressée à Jérémie en ces termes, pendant qu'il était enfermé dans la cour de la Prison : 16 « Va, dis à Èbed-Mèlèk le Kouchite :

39, 1. « contre » *G S 2 Rois 25, 1* (lis. *'al*). H : vers. 3. « Nebouchazbân » d'après *v. 13*. H : Nergal Sarècer [nommé de nouveau dans la suite de l'énumération], Samgar-Nebou, chef des eunuques (? — ce serait une variante de *rab-sâris*). 4. « Voyant cela » (lis. *râ'âh*). H : Lorsqu'il les vit. — Mais Sédécias n'a pas dû attendre de voir les généraux chaldéens occuper le centre de la ville pour prendre la fuite. « ils prirent le » *52, 7* (*2 Rois 25, 4*) (lis. *wayyélekou*). H : il sortit par le. 8. « aux maisons » *S* cf. *52, 13*; *2 Rois 25, 9* (lis. *bâttê*). H : à la maison. 9. « des artisans » *52, 15* (lis. *hâ'âmôn*). H : du peuple (répétition). 10. « il leur — champs ». 52, 16 et 2 Rois 25, 12 : comme vignerons et comme laboureurs. 11. « à » *Sym S L* (suppr. *beyad*). H : par.

a. V. 1 et 2 d'après 2 Rois 25, 1-4ᵃ (Jér. 52, 4-7ᵃ). *b*. Probablement une des portes d'un mur intérieur séparant deux quartiers de la ville. *c*. Les noms des officiers chaldéens, ainsi que leurs titres, sont gravement altérés dans l'édition massorétique (voy. notes crit.) et chez les autres témoins du texte. Nous les rétablissons d'après le v. 13, où le rédacteur a répété l'énumération avant de reprendre le fil du récit (v. 14). *d*. Les v. 4-10 sont la reproduction, un peu abrégée, de 2 Rois 25, 4ᵇ-7, 9-12 (Jér. 52, 7ᵇ-16). Voy. les notes sur ces passages. *e*. L'exécution des notables de Juda (v. 6ᵇ) ne figure pas dans 2 Rois 25, mais dans Jér. 52, 10. *f*. Cette précision assez inattendue manque dans le texte des Rois. On pourrait songer à la rattacher au v. suivant. Mais rapportée à l'ordre donné (de Ribla?) par le roi de Babylone, elle ne serait guère plus vraisemblable. C'est peut-être une transition maladroite. *g*. Il est naturel que le roi chaldéen ait été informé de l'opposition faite par Jérémie aux partisans de la révolte et ait voulu que compte fût tenu au prophète de cette attitude, bien qu'elle lui fût dictée, non par une sympathie quelconque pour Babylone, mais par des motifs religieux. *h*. Nous supposons que, dans le récit primitif de Baruch, Nebouzaradân intervenait, non pour faire sortir Jérémie de la cour de la Prison, mais plus tard seulement, pour lui permettre de quitter le convoi des déportés à Rama (40, 1); voy. note *h* sur 38, 28. *i*. Litt. : *à la maison*, à la maison de Guedalya, à Miçpa (40, 6), selon les uns, plus probablement dans la demeure du prophète à Jérusalem. Et, comme il ne semble pas qu'il eût besoin de l'intervention de Guedalya pour rentrer chez lui, il nous paraît probable que c'est un rédacteur qui a prêté ici un rôle à Guedalya, en essayant de résumer en une phrase tout ce qui advint au prophète jusqu'à son installation auprès du gouverneur nommé par les Chaldéens. *j*. Cet oracle a dû être prononcé par Jérémie peu après qu'Èbed-Mèlèk l'eut retiré de la citerne (38, 7-13). On a suspecté l'historicité de ce récit : Yahvé, pense-t-on, ne peut pas avoir dit à Jérémie : « Va, dis à Èbed-Mèlèk », puisque le prophète, étant en prison, ne pouvait pas aller trouver son libérateur; de plus le terme de « confiance » caractérise assez mal l'acte de courage de l'eunuque. Mais l'expression « Va » peut signifier simplement que le prophète doit prendre l'initiative de la révélation, sans attendre d'être interrogé par l'eunuque; d'autre part, l'acte de celui-ci a prouvé qu'il croyait sur parole Yahvé parlant par la bouche du prophète. L'extrême modestie de la récompense promise à Èbed-Mèlèk suggère, en tout cas, que ce récit n'est pas une légende tardive.

Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais accomplir contre cette ville les prédictions que j'ai prononcées pour son malheur et non pour son bien; elles se réaliseront sous tes yeux ce jour-là[a]. 17 Mais je te sauverai ce jour-là, — oracle de Yahvé; — et tu ne seras pas livré aux mains des hommes que tu redoutes[b]. 18 Je te ferai certainement échapper : tu ne tomberas pas sous le glaive; tu auras la vie sauve; ce sera ta part de butin[c], parce que tu as mis ta confiance en moi, — oracle de Yahvé.

Jérémie se fixe auprès de Guedalya.

40 1 Voici la parole qui fut adressée de la part de Yahvé à Jérémie[d] après que Nebouzaradân, chef des gardes, l'eut renvoyé de Rama[e], l'ayant fait chercher et l'ayant trouvé chargé de chaînes[f] au milieu de tous les déportés de Jérusalem et de Juda qu'on emmenait en exil à Babylone.

2 Le chef des gardes fit venir Jérémie et lui dit : « Yahvé, ton Dieu, avait prédit à ce pays cette catastrophe, 3 et il l'a amenée. Yahvé a exécuté ses menaces. C'est parce que vous avez péché contre Yahvé et n'avez pas obéi à ses ordres que ce malheur vous est arrivé[g]. 4 Et maintenant, je vais, aujourd'hui même, te délivrer des chaînes que tu as aux mains. Si tu juges bon de venir avec moi à Babylone, viens : j'aurai les yeux sur toi. S'il te déplaît de venir avec moi à Babylone, n'en fais rien. Vois : tout le pays est à ta disposition; va où il te semblera bon et convenable d'aller. 5 Retourne[h] auprès de Guedalya, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, que le roi de Babylone a nommé gouverneur du pays de Juda[i] et demeure avec lui au milieu du peuple, ou bien, s'il te plaît de te rendre en quelque [autre] lieu, vas-y. » Le chef des gardes lui donna des vivres et un présent; puis il le congédia. 6 Jérémie se rendit auprès de Guedalya, fils d'Aḥiqam, à Miçpa[j] et demeura avec lui au milieu des gens qui avaient été laissés dans le pays.

Guedalya gouverneur de Juda.

7 Tous les chefs de bande qui tenaient la campagne avec leurs hommes[k] apprirent que le roi de Babylone avait nommé Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, gouverneur du pays et lui avait confié les hommes, les femmes et les enfants qui n'avaient pas été exilés à Babylone. 8 Ils se rendirent auprès de Guedalya à Miçpa : [c'étaient] Ichmaël fils de Netanyahou[l], Yoḥanân fils de Qaréaḥ, Seraya fils de Tanḥoumèt, les fils d'Èphaï le Netophatite[m], Yaazanyahou fils du Maaka-

16. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : à l'égard de. **40**, 5. *G* (suppr. les trois premiers mots). H aj. : Et il ne retournait pas encore (?). « du pays » *G* (lis. *bè'èrèṣ*). H : des villes. 7. « les enfants » d'après *G* (suppr. *oumiddallat hâ'âréṣ mê*). H aj. : et une partie des pauvres du pays, d'entre eux. (Mais la population pauvre aussi était formée d'hommes, de femmes et d'enfants. — Glose tirée prob. de 52, 16). 8. « [c'étaient] Ichmaël » *G S* (suppr. *we*). H : et Ichmaël. « Yoḥanân » *Hᵃ G 2 Rois 25, 23* cf. *v. 13, 15, 16; 41, 11, 13, 14, 16; 42, 1, 8; 43, 2, 4, 5* (suppr. *weyônâtân* et lis. *bèn*). H aj. : et Yonatân (dittogr. du nom précédent). « Yaazanyahou » *Hᵃ 2 Rois 25, 23*. H : Yezanyahou.

a. Tel est le sens qu'on peut tirer de cette phrase, de style insolite. Mais il est probable que c'est une répétition altérée des premiers mots du v. suivant. *b*. Les ministres, dont l'eunuque a contrecarré les desseins en sauvant la vie à Jérémie. *c*. Cf. 21, 9; 38, 2. *d*. Ce titre a sans doute été ajouté par un rédacteur peu attentif : aucun oracle de Yahvé à Jérémie n'est rapporté avant 42, 7-22. *e*. Auj. er-Ram, 8 km. N. de Jérusalem. *f*. Les exilés, à la différence des captifs, n'étaient d'ordinaire pas enchaînés. Mais, grâce à un bas-relief assyrien représentant une scène de déportation (Musée du Louvre nº 65, reproduit dans Ad. Lods, *Les prophètes d'Israël et les débuts du judaïsme*, pl. V), on voit que si les femmes et les enfants voyageaient librement, les hommes étaient parfois attachés deux à deux par des menottes, peut-être jusqu'à ce qu'ils eussent quitté leur pays d'origine; or, ce sont précisément des menottes que portait Jérémie (v. 4). *g*. Les conquérants orientaux aimaient à se présenter comme chargés par les divinités nationales des vaincus, de venger celles-ci des offenses que leur avait faites leur propre peuple : Cyrus se donne pour l'exécuteur des châtiments de Mardouk contre les impiétés de Nabonid; Sennachérib, au dire de son porte-parole, est envoyé par Yahvé contre Ézéchias qui a détruit presque tous les autels du Dieu d'Israël (2 Rois 18, 22, 25). *h*. L'emploi de ce verbe n'implique pas nécessairement que Jérémie eût déjà fait un séjour auprès de Guedalya avant d'être emmené à Rama, comme le veut le texte actuel de 39, 14 — si c'était le cas, ce n'est pas ici que l'auteur eût expliqué en détail qui était Guedalya. — La phrase peut signifier : Reviens sur tes pas [et va] auprès de Guedalya. *i*. Les Chaldéens vainqueurs n'annexèrent pas purement et simplement Juda à leur empire; ils y mirent un gouverneur juif, mais ne choisirent pas, pour occuper ce poste, un membre de la famille de David, ce qui se conçoit à la suite des expériences décevantes qu'ils venaient de faire avec Yehoyaqim et Sédécias. Guedalya, au contraire, appartenait à une famille attachée apparemment à la politique de loyalisme envers Babylone préconisée par Jérémie; car Aḥiqam, le père du nouveau gouverneur, était l'un des protecteurs du prophète (26, 24). *j*. C'est dans cette petite ville, proche des ruines de Jérusalem, que Guedalya avait fixé le siège de son gouvernement. Le site exact en est controversé. On la cherche généralement soit à en-Nébi Samouil (env. 7 km. N. O. de Jérusalem), soit à en-Nesbé, près de Râmallah (15 km. N. de la capitale). *k*. C'étaient les restes des troupes de Juda, qui continuaient à résister aux Chaldéens après la chute de Jérusalem. *l*. Chef de race royale, qui devait assassiner Guedalya (Cf. 40, 14-41, 15). *m*. Originaire de Netopha, localité voisine de Bethléhem, mais non identifiée sûrement.

tite[a] et leurs hommes. [9]Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, leur déclara avec serment : « Soumettez-vous sans crainte aux Chaldéens; restez dans le pays, soumettez-vous au roi de Babylone : vous vous en trouverez bien. [10]Je m'installe, moi, à Miçpa pour m'entremettre auprès des Chaldéens qui pourraient venir chez nous. Quant à vous, faites la récolte du vin, des fruits et de l'huile[b], mettez-la dans vos jarres et installez-vous dans vos villes, que vous réoccuperez. »

[11]Tous les Juifs qui se trouvaient au [pays de] Moab, chez les Ammonites, en Édom et ceux qui résidaient dans tous les [autres] pays apprirent, eux aussi, que le roi de Babylone avait permis à une partie de la population de rester en Juda et avait chargé Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, de la gouverner. [12]Alors tous les Juifs revinrent des divers lieux où ils s'étaient dispersés; arrivés au pays de Juda, ils se rendirent auprès de Guedalyahou à Miçpa[c] et firent une récolte très abondante de vin et de fruits[d].

Assassinat de Guedalya.

[13]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bandes qui tenaient la campagne vinrent trouver Guedalyahou à Miçpa [14]et lui dirent : « Sais-tu que Baalis, roi des Ammonites, a donné mission à Ichmaël[e], fils de Netanya, de t'ôter la vie[f]? » Mais Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, refusa de les croire. [15]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, eut un entretien secret avec Guedalyahou à Miçpa et lui dit : « Permets que j'aille tuer Ichmaël, fils de Netanya, sans que personne le sache. Pourquoi t'ôterait-il la vie? Tous les Juifs qui se sont rassemblés autour de toi se disperseraient et c'en serait fait de ce qui reste de Juda. » [16]Mais Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, répondit à Yoḥanân, fils de Qaréaḥ : « Ne fais pas cela! car ce que tu dis d'Ichmaël est faux. »

41 [1]Au septième mois[g], Ichmaël, fils de Netanya, fils d'Élichama, qui était de race royale et l'un des grands officiers du roi[h], vint, avec dix hommes, trouver Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, à Miçpa et là, à Miçpa, ils prirent un repas ensemble. [2]Puis Ichmaël se leva, ainsi que les dix hommes qui l'accompagnaient; et ils frappèrent de leurs épées Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân. Ichmaël mit ainsi à mort celui à qui le roi de Babylone avait confié le gouvernement du pays; [3][il fit périr] aussi tous les Juifs qui étaient avec lui (avec Guedalyahou) à Miçpa et les Chaldéens qui se trouvaient là, les hommes de guerre[i] : Ichmaël les tua.

[4]Le second jour après le meurtre de Guedalyahou, alors que personne n'en était [encore] informé, [5]il arriva des hommes de Sichem, de Silo et de Samarie; [ils étaient] quatre-vingts; ils avaient la barbe rasée, les vêtements déchirés et se faisaient des incisions[j]. Ils portaient des oblations et de l'encens qu'ils voulaient offrir dans la maison

9. « Soumettez — Chaldéens (litt. : Ne craignez pas de servir les Chald.) ». 2 Rois 25, 24 [H] : Ne craignez pas les serviteurs des Chald. 16. « d'Ichmaël » *G S L* (lis. *'al*). H : à Ichmaël. **41**, 1. « et l'un des » (lis. peut-être *oumérabbé*). H : et les ou : et des (?).

a. Maaka était une région située tout au nord de la Transjordanie, au voisinage de Dan (Deut. 3, 14; Jos. 13, 11; 2 Sam. 10, 6, 8). *b*. Guedalya ne parle que de la récolte des fruits et de la vendange, non de la moisson des céréales. Cela se comprend si cette exhortation a été prononcée l'année même de la chute de Jérusalem, peu après la prise de la ville, qui eut lieu au mois d'août : il n'y avait plus alors de céréales sur pied. *c*. Peut-être pour se faire assigner les terres laissées vacantes par les déportés. *d*. Ce détail suggère que les Chaldéens n'avaient pas ravagé sauvagement les campagnes comme le faisaient les Assyriens, qui coupaient les arbres fruitiers. *e*. Litt. : *a envoyé Ichmaël*. Mais, d'après v. 8, celui-ci était déjà dans le pays à la tête d'une des bandes non encore soumises. *f*. On voit bien quels griefs Ichmaël pouvait avoir contre Guedalya : il devait le tenir pour un traître à la cause nationale et pour un usurpateur : le gouvernement du pays aurait dû revenir à un membre de la famille royale comme l'était Ichmaël lui-même. On aperçoit moins facilement pourquoi le roi des Ammonites aurait voulu ôter la vie au gouverneur. Peut-être pour le punir d'avoir pactisé avec les Chaldéens, abandonnant ainsi la cause de la coalition contre Babylone, dont Ammon avait fait partie à côté de Juda (cf. Éz. 21, 25). Baalis résistait, semble-t-il, encore à Nabucodonosor, puisqu'il donna asile à Ichmaël après que celui-ci eut assassiné le chef nommé par le roi de Babylone (41, 15). *g*. Septembre-octobre. S'il s'agit de l'année même où Jérusalem avait succombé (au cinquième mois), le gouvernement de Guedalya ne dura que deux mois. Mais on peut se demander si un délai aussi court aurait suffi au gouverneur pour accomplir son œuvre de réorganisation. *h*. Les mots en petit caractère manquent dans la version grecque et paraissent avoir été ajoutés après coup. *i*. Il est difficile de croire, s'il y avait eu à Miçpa une garnison chaldéenne, qu'Ichmaël eût pu la massacrer tout entière avec dix hommes seulement. *j*. Gestes primitivement funéraires, mais devenus aussi de simples marques de douleur. Sur la tonsure, cf. Lév. 19, 27, note *j*. Sur les incisions, voy. Lév. 19, 28, note *k*. Si on déchirait ses vêtements aussitôt après un décès, c'était peut-être primitivement pour marquer que, contaminés par l'esprit du mort, ils étaient désormais inutilisables.

de Yahvé[a]. [6]Ichmaël, fils de Netanya, sortit de Miçpa et se porta au devant d'eux, tout en larmes[b]. Lorsqu'il les rencontra, il leur dit : « Venez chez Guedalyahou, fils d'Aḥiqam. » [7]Mais quand ils pénétrèrent à l'intérieur de la ville, Ichmaël, fils de Netanya, les fit égorger[c] et jeter dans une citerne. [8]Il se trouva cependant parmi ces gens dix hommes qui dirent à Ichmaël : « Ne nous fais pas mourir, car nous avons dans les champs des provisions cachées, du froment, de l'orge, de l'huile et du miel ». Et il arrêta [le massacre] : il ne les fit pas mourir avec leurs frères. [9]La citerne où Ichmaël fit jeter tous les cadavres des gens qu'il avait tués était une grande citerne que le roi Asa avait aménagée pour se défendre contre Baecha, roi d'Israël[d]. C'est elle qu'Ichmaël, fils de Netanya, remplit de cadavres. [10]Puis il réduisit en captivité tous les survivants du peuple qui résidaient à Miçpa, ainsi que les princesses royales et tous les survivants restés à Miçpa, que Nebouzaradân, chef des gardes, avait confiés à la surveillance de Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, et de grand matin, Ichmaël, fils de Netanya, se mit en route pour gagner le pays des Ammonites.

[11]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bande qui se trouvaient auprès de lui, furent informés de tous les crimes commis par Ichmaël, fils de Netanya. [12]Ils rassemblèrent tous leurs hommes et se mirent en marche pour attaquer Ichmaël, fils de Netanya. Ils le rejoignirent au bord du grand étang de Gabaon[e]. [13]Dès que les gens qui étaient avec Ichmaël aperçurent Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bande qui l'accompagnaient, ils furent dans la joie. [14]Tous ceux qu'Ichmaël avait emmenés de Miçpa firent volte-face et revinrent sur leurs pas pour se joindre à Yoḥanân, fils de Qaréaḥ. [15]Ichmaël, fils de Netanya, réussit à échapper à Yoḥanân avec huit hommes et s'en alla chez les Ammonites.

[16]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bandes qui l'accompagnaient prirent [avec eux] toute la population survivante qu'Ichmaël, fils de Netanya, avait emmenée captive de Miçpa, après avoir tué Guedalya, fils d'Aḥiqam, hommes (gens de guerre), femmes, enfants et eunuques ramenés par eux de Gabaon. [17]Ils se mirent en marche et s'arrêtèrent à Guidrot Kimhâm[f], près de Bethléhem, comptant partir [de là] pour se rendre en Égypte, [18]afin d'échapper aux Chaldéens; ils redoutaient, en effet, leurs représailles, parce qu'Ichmaël, fils de Netanya, avait tué Guedalya, fils d'Aḥiqam, que le roi de Babylone avait nommé gouverneur du pays[g].

7. « et jeter » *S* cf. *v.* 9 (aj. *wayyašlikêm*). Manque en H. « dans » *G* (suppr. *tôk*, répét. du v. 6). H : à l'intérieur de. « citerne » *G* (suppr. les 4 derniers mots). H aj. : lui et les hommes qui étaient avec lui 9. « était — citerne » *G* (lis. *bôr gâdôl*). H : par la main (ou : à côté) de Guedalyahou, [était] celle... 10. « ainsi que » *H*[a] *G* (lis. *we'ét*). Manque en H. 12. « leurs » d'après *G* (lis. *'anšéhèm*). H : les « au bord du » *G* (lis. *'al*). H : vers le. 16. « qu'Ichmaël — captive » lis. *šâbâ 'ôtâm* au lieu de *hèšîb mé'ét*. H : qu'il avait ramenée d'avec Ichmaël fils de N. — Sinon, il faudrait, avec G, supprimer toute la phrase depuis « fils de Netanya » jusqu'à « fils d'Aḥiqam ». 17. « Guidrôt » *Aq Josèphe* (lis. *begidrôt*). H : Guérout.

a. Selon les uns, un haut lieu qui se trouvait à Miçpa; plus probablement le Temple de Jérusalem (c'est le sens ordinaire de l'expression) ou plus exactement les ruines du Temple; on s'explique alors les marques de désolation des pèlerins. On s'explique aussi qu'ils n'apportent que des oblations de céréales et de l'encens : il n'y avait plus dans le sanctuaire de la capitale de prêtres pour offrir des sacrifices sanglants. Il est intéressant alors de voir que ces pèlerins venaient du ci-devant royaume d'Israël : c'est la preuve que la réforme de Josias s'était bien étendue au delà des frontières de Juda (2 Rois 23, 19-20). On a supposé, puisque la scène se passe au septième mois, que les pieux visiteurs voulaient célébrer la fête des Tabernacles (15-21 Tichri, d'après Lév. 23, 34-36). Toutefois, selon la tradition juive, c'est le 3 de ce mois que Guedalya fut assassiné. *b*. D'après le texte massorétique, c'est Ichmaël qui pleurait, apparemment pour donner le change. Selon les Septante, c'étaient les pèlerins qui « marchaient en pleurant sans cesse ». Ce serait plus naturel; il faudrait sans doute supposer alors que la phrase se trouvait primitivement au v. 5. *c*. Peut-être craignait-il que ces 80 hommes, après avoir découvert ses crimes, ne lui fissent un mauvais parti, à lui et à ses dix complices, ou, tout au moins, ne répandissent la nouvelle. *d*. 1 Rois 15, 16-22; 2 Chron. 16, 1-6. *e*. Celui au bord duquel s'était livrée une bataille entre Joab et Abner (2 Sam. 2, 13), probablement le réservoir dont les restes subsistent à l'E. d'el-Djib (l'ancienne Gabaon, à 8 km. N. N. O. de Jérusalem). *f*. Le site précis de cette localité est inconnu. Son nom signifiait « les bercails de Kimhâm », ou, si l'on préfère la leçon des Massorètes (*Guérout*), « le caravansérail (?) de K. ». Le syriaque a lu *Gornôt* « les aires de K. ». Kimhâm était le nom du fils de Barzillaï que David emmena à sa cour (2 Sam. 19, 37-40; 1 Rois 2, 7). *g*. Les fugitifs, connaissant les procédés sommaires usités dans les répressions en Orient, craignent d'être rendus responsables de l'agression dont ils ont été les victimes; ils jugent prudent de mettre la frontière entre eux et les enquêteurs chaldéens.

La fuite en Égypte est décidée malgré Jérémie.
Le prophète et Baruch sont emmenés par les émigrants.

42 1 Tous les chefs de bande, ainsi que Yoḥanân fils de Qaréaḥ, Azarya fils de Hochaya et tout le peuple, du plus petit au plus grand, vinrent trouver le prophète Jérémie[a] 2 et lui dirent : « Permets que nous déposions à tes pieds notre supplication : intercède auprès de Yahvé, ton Dieu, en faveur des survivants que voici; très nombreux autrefois, nous ne formons plus, en effet, qu'un faible reste, comme tu le vois de tes propres yeux. 3 Que Yahvé, ton Dieu, nous fasse connaître la voie où nous devons nous engager et ce que nous devons faire. »

4 Jérémie leur répondit : « Je vous entends; je vais prier Yahvé, notre Dieu, selon votre demande et tout ce que Yahvé répondra, je vous le communiquerai; je ne vous dissimulerai rien. » 5 Ils dirent alors à Jérémie : « Que Yahvé, témoin sûr et véridique, dépose contre nous si nous ne suivons pas de tout point les instructions que Yahvé, ton Dieu, te donnera mission de nous transmettre! 6 Qu'il nous plaise ou nous déplaise, nous obéirons à l'ordre de Yahvé, auprès de qui nous t'envoyons, afin que nous soyons heureux parce que nous aurons obéi aux ordres de Yahvé, notre Dieu. »

7 Au bout de dix jours, la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie[b]. 8 Celui-ci convoqua Yoḥanan, fils de Qaréaḥ, tous les chefs de bandes qui étaient auprès de lui et tout le peuple, du plus petit au plus grand, 9 et il leur dit : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël, à qui vous m'avez envoyé pour que je dépose à ses pieds votre requête : 10 Si vous restez tranquillement dans ce pays, je vous [y] bâtirai [une demeure] et ne [la] détruirai plus; je vous [y] planterai et ne [vous en] arracherai plus, car je me repens du mal que je vous ai fait. 11 N'ayez pas peur du roi de Babylone que vous redoutez; n'ayez pas peur de lui, car je suis avec vous pour vous sauver et vous arracher à ses mains[c]. 12 Je lui inspirerai de la compassion pour vous[d]; il aura compassion de vous et vous laissera demeurer sur le sol de votre pays.

« 13 Mais si vous dites : Nous ne resterons pas dans ce pays, — désobéissant ainsi à l'ordre de Yahvé votre Dieu, 14 si vous dites : Non, nous voulons aller au pays d'Égypte, où nous ne verrons plus de guerre, n'entendrons plus le son du cor et ne souffrirons plus du manque de pain : c'est là que nous nous établirons, — 15 alors écoutez l'oracle de Yahvé, survivants de Juda : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Si vous êtes résolus à vous rendre en Égypte et que vous alliez y demander l'hospitalité, 16 le glaive vous atteindra dans le pays d'Égypte; la famine qui vous inquiète s'attachera à vos pas jusqu'en Égypte et vous y mourrez. 17 Tous ceux qui se seront résolus à se rendre en Égypte pour y demander l'hospitalité périront par l'épée ou par la famine. Pas un d'eux ne survivra; pas un n'échappera au fléau que je déchaînerai contre eux. 18 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : De même que ma colère et ma fureur se sont déversées sur les habitants de

42, 1. « Azarya » *G* cf. 43, 2. H : Yezanya. « Hochaya ». G : Maasséya. 1-2. « trouver — dirent » *G* (lis. *'èl yirmyâhôu hannâbî' wayyô'merou 'élâw*). H : et dirent au prophète Jérémie. 2. « intercède » *G* (suppr. *ba'ddênou*). H aj. : en notre faveur. « des survivants » *G* (suppr. *kol*). H : de tous les survivants. « le vois » *G* (suppr. *'ôtânou*). H : nous vois. 4. « Jérémie » *G* (suppr. *hannâbî'*). H : Jérémie le prophète. « notre » *G* (lis. *'èlôhénou*). H : votre. « répondra » *G* (suppr. *'ètkèm*). H : vous répondra. 9. « le Dieu — requête ». Manque en G. 10. « tranquillement » *G L T* (lis. *yâšôb*). H : de nouveau. 12. « demeurer — votre » lis. *wehôšîb* (d'après *S L*) *'al*. H : revenir dans votre. 16. « le glaive (litt. : il arrivera que le glaive) » lis. *wehâyâ*. H : le glaive sera. « atteindra » *G* (suppr. *šâm*). H aj. : là. « jusqu'en Égypte » *G* (suppr. *šâm* et lis. *bemiṣrayim*). H : là, Égypte. 17. « Tous (litt. : Et il arrivera que tous) » lis. *wehâyâ*. H : Et seront tous. « ou par la famine » d'après v. 14 et 16 (lis. *oubârâ'âb* (*G S L*) et supp. *oubaddâbèr* [*G*]). H : par la famine et par la peste.

a. Nous apprenons incidemment ici et 43, 5, 6, que Jérémie et Baruch faisaient partie du groupe emmené par Ichmaël et libéré par Yoḥanân. Cela explique l'excellence des informations données dans les ch. 40 et 41. *b*. Bien qu'il y eût péril évident à laisser les partisans de la fuite en Égypte s'ancrer dans leur résolution, Jérémie ne répond qu'au bout de plusieurs jours; c'est qu'il faut qu'il attende d'avoir reçu une révélation de Yahvé. Les plus grands même parmi les prophètes n'étaient pas en possession permanente de l'esprit de Dieu : l'inspiration est une irruption soudaine et reconnaissable sans doute à certains signes extérieurs de la lumière d'en Haut. *c*. La répétition du mot « avoir peur, redouter » suggère que le v. 11 a reçu des amplifications. Du reste, Jérémie promet que Nabucodonosor aura pitié des fugitifs, non que Yahvé les arrachera de force des mains du roi de Babylone. *d*. Cf. 1 Rois 8, 50; 2 Chron. 30, 9.

Jérusalem, de même ma fureur se déversera sur vous si vous vous rendez en Égypte; vous serez cités en exemple dans les formules d'exécration[a]; vous deviendrez un sujet de stupeur et le type de la nation maudite[a]; vous serez en butte à l'opprobre; et vous ne reverrez plus jamais ces lieux.

« 19 Voici ce que Yahvé a dit à votre sujet, survivants de Juda[b] : Ne vous rendez pas en Égypte. Sachez bien 20 que vous feriez votre propre malheur. Car c'est vous-mêmes qui m'avez envoyé vers Yahvé, votre Dieu, en disant : Intercède en notre faveur auprès de Yahvé, notre Dieu; et quel que soit l'ordre que donnera Yahvé, notre Dieu, fais-le-nous connaître et nous l'exécuterons. — 21 Je vous l'ai fait connaître aujourd'hui et vous n'avez pas obéi aux instructions de Yahvé, votre Dieu, en vous conformant à toutes les directions qu'il m'a chargé de vous transmettre. 22 Sachez donc bien que vous périrez par l'épée ou par la famine au lieu où il vous plaît de vous rendre pour y demander l'hospitalité. »

43 1 Quand Jérémie eut achevé de rapporter au peuple toutes les paroles de Yahvé leur Dieu, le message dont Yahvé leur Dieu l'avait chargé pour eux, toutes ces paroles[c], 2 Azarya fils de Hôchaya, Yoḥanan fils de Qaréaḥ et tous les hommes qui faisaient route avec eux répondirent à Jérémie : « Tu dis des mensonges. Yahvé ne t'a pas chargé de nous dire : Ne vous rendez pas en Égypte pour y demander l'hospitalité. — 3 Mais c'est Baruch, fils de Nériyya, qui t'excite contre nous[d], voulant nous livrer aux mains des Chaldéens, pour que ceux-ci nous fassent mourir ou nous déportent à Babylone. » 4 Ainsi Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, tous les chefs de bandes et le peuple tout entier refusèrent d'obéir à l'ordre de Yahvé [leur enjoignant] de rester dans le pays de Juda.

5 Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bandes emmenèrent tous les survivants de Juda revenus des [territoires des] diverses nations chez lesquelles ils s'étaient dispersés pour habiter au pays de Juda : 6 les hommes, les femmes, les enfants, les princesses royales, bref toutes les personnes que Nebouzaradân, chef des gardes, avait laissées auprès de Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, ainsi que Jérémie le prophète et Baruch, fils de Nériyya[e]. 7 Ils se rendirent dans le pays d'Égypte, refusant d'obéir à l'ordre de Yahvé et parvinrent à Taḥpanḥès[f].

Révélation reçue par Jérémie en Égypte :
le roi de Babylone érigera son trône à Taḥpanḥès
devant le palais du pharaon.

8 La parole de Yahvé fut adressée à Jérémie à Taḥpanḥès en ces termes : 9 « Prends de grandes pierres et enfouis-les secrètement[g] à l'entrée du palais du pharaon à Taḥpanḥès, en présence d'hommes de

19. « Voici — dit (litt. : la parole de Y.) » *Sym L T* (lis. *debar*). H : Yahvé a parlé. — Texte incertain. « Sachez bien » *G* (suppr. *kî ha'idôtî 'ètkèm hayyôm*). H aj. : que je vous ai déclaré solennellement aujourd'hui (dittogr. du début du v. 20). 20. « vous feriez — malheur » *G* (lis. *hârê'ôtèm*). H^q : vous égareriez (c'est-à-dire vous vous égareriez [?]) au prix de vos vies. 21. « en — toutes » *G_L L* (lis. *lekôl*). H : et selon (c'est-à-dire : à [?]) toutes. 22. « ou par la famine » voy. v. 17. 43, 1. « au peuple » *G* (suppr. le 1er *kol*). H : à tout le peuple. 2. « qui faisaient — eux » lis. *haggârîm 'ittâm*. H : orgueilleux qui disaient. — Texte très incertain. « Yahvé — dire » *G* (lis. *'élênou* au lieu de *'èlôhênou*). Yahvé notre Dieu ne t'a pas chargé de dire ». 9. « secrètement » lis. (d'après *Aq Sym Theod L*) *ballâṭ*, suppr. *bammalbèn* (dittogr. du mot précédent ?) et (avec *G*) *'ăšèr*. H : dans le mortier (?) dans le four à briques (?) qui est. — Texte très incertain.

a. Cf. 29, 18; És. 65, 15, etc. *b*. Cette formule d'introduction, assez insolite, a été sans doute ajoutée après coup : dans ce qui suit le prophète ne rapporte pas un oracle de Yahvé, mais parle en son propre nom. *c*. Il y a là trois expressions synonymes, dont une seule devait figurer dans le texte original. *d*. Les chefs prétendent que le vieux prophète n'est plus capable de résister aux suggestions de son secrétaire. *e*. Si les chefs ne permettent pas à Jérémie de rester en Palestine, c'est sans doute parce que, bien qu'ils l'aient accusé de mensonge, ils sont convaincus au fond qu'il est bien l'interprète de Yahvé et ne veulent pas se priver de directions divines : inconséquence, mais très naturelle.
f. Appelée par les Grecs Daphnaï, sur la branche pélusiaque (c'est-à-dire sur le bras le plus oriental) du Nil, auj. Tell Defenné, à une douzaine de km. à l'O. d'el-Kantara sur le canal de Suez. C'était donc l'une des premières villes égyptiennes qu'on rencontrât en arrivant de Palestine. *g*. L'hébreu a ici deux mots dont l'interprétation est très controversée. Le premier pourrait, d'après l'analogie de l'arabe, signifier : « dans le mortier » (mélange de chaux et de sable); le second a été entendu : « dans le moule à brique » (seul sens bien attesté en hébreu), c'est-à-dire sur une place carrée en forme de moule (?), ou : « dans le four à briques » (mais y avait-il une tuilerie à la porte du palais royal ?) ou (d'après l'arabe) : dans une construction en briques quelconque, par exemple un pavement de briques. L'auteur de la version des Septante ne lisait qu'un mot, qu'il traduit « dans le vestibule ». Les autres traducteurs grecs et Jérôme paraissent avoir lu, au lieu du premier mot, *ballâṭ*, « en secret ». Nous supposons que c'était la leçon originelle, que le mot suivant en est une répétition altérée et que le relatif « qui [est] », qui ne figure pas dans G, a été ajouté pour rendre le style plus coulant. Si Jérémie agit en secret, peut-être de nuit, c'est sans doute pour ne pas provoquer une enquête de la police égyptienne.

Juda. [10] Puis tu leur diras : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais envoyer chercher Nabucodonosor, roi de Babylone, mon serviteur; il dressera son trône sur ces pierres que tu as enfouies[a] et il étendra sur elles son tapis[b]. [11] Il viendra et frappera le pays d'Égypte[c] : à la mort ceux qui doivent aller à la mort, à la captivité ceux qui sont destinés à la captivité, à l'épée ceux qui doivent être frappés par l'épée! [13 d] Il brisera les obélisques du temple du Soleil qui se trouve à Ôn[e] et incendiera les temples des dieux de l'Égypte. [12] Il mettra le feu aux temples des dieux de l'Égypte; il brûlera ces dieux ou les emmènera captifs. Il s'enveloppera des dépouilles de l'Egypte comme un berger s'enveloppe de son manteau[f], puis se retirera sain et sauf.

Jérémie et les Juives d'Égypte, adoratrices de la Reine du ciel[g].

Oracle de Jérémie contre les Juifs qui, en Égypte, continuaient à adorer d'autres dieux.

44 [1] [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie pour tous les Juifs habitant dans le pays d'Égypte et résidant à Migdol[h], à Taḥpanḥès, à Noph[i] et au pays de Patros[j]. [2] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « Vous avez vu toutes les calamités que j'ai fait fondre sur Jérusalem et sur toutes les villes de Juda : elles sont aujourd'hui réduites en ruines et

10. « il dressera » *G S* (lis. *wesâm 'èt*). H : je dresserai. « tu as » *G*[BA] *S* (lis. *ṭâphântâ*). H : j'ai. 13. « à Ôn » *G* (lis. *be'ôn*). H : dans le pays d'Égypte. 12. « Il mettra » *G S L* (lis. *wehiṣṣît*). H : Je mettrai. « des dépouilles » lis. peut-être *'ôṣar* au lieu de *'èrès*. H : du pays.
44, 1. « pour » *G* (lis. *lekol*). H : à. S : sur.

a. On a quelquefois voulu trouver à l'acte accompli par Jérémie une intention symbolique : le trône et le tapis de Nabucodonosor seraient des figures de la souveraineté de Babylone, qui, selon le prophète, va supplanter bientôt en Égypte celle des pharaons. Mais le texte indique clairement qu'il s'agit d'une prédiction précise qui doit se réaliser dans un endroit déterminé : Nabucodonosor viendra dans cette ville où vous, réfugiés juifs, vous croyez en sécurité; il dressera son trône à la porte de ce palais, c'est-à-dire à l'endroit où se rendait la justice et prononcera sur le sort des habitants, envoyant les uns au bourreau, les autres en captivité. Le geste fait par Jérémie n'est, du reste, pas une simple prédiction mimée, mais, comme les actes prophétiques en général, un commencement de réalisation de l'événement annoncé, donc un gage de son accomplissement : les fondations du trône du roi de Babylone sont déjà posées. L'acte décrit ici était fort dangereux et d'une exécution malaisée pour un vieillard. Ce n'est pas une raison pour douter qu'il ait été réellement accompli : les prophètes étaient des « hommes de l'esprit », des extatiques, qui suivaient leurs inspirations intérieures, sans essayer de les refouler par crainte des conséquences. *b.* Encore un mot qui ne se rencontre qu'ici. Selon d'autres, il s'agirait d'un dais. *c.* Malgré le silence d'Hérodote et de Diodore de Sicile, il est aujourd'hui établi que Nabucodonosor fit une expédition en Égypte; elle eut lieu en 568, au temps du pharaon Amasis (cf. Éz. 29, 17-21).
d. Nous proposons d'intervertir les v. 12 et 13 pour expliquer que la 2e partie du v. 13 soit à peu près identique à la première phrase du v. 12. Nous supposons que le début du v. 12, ayant été omis par un copiste, avait été rétabli en marge, suivi de la reproduction de la phrase du texte avant laquelle il devait être inséré. Un copiste ultérieur aurait réintroduit la note marginale tout entière et à une mauvaise place. *e.* Nom égyptien d'Héliopolis (la cité du Soleil), à 8 km. au nord du Caire. Il s'y élevait un grand temple de Ra et les Juifs y étaient nombreux. *f.* Selon les Septante suivis par certains modernes : « il épouillera le pays d'Egypte comme un berger épouille son manteau ». D'autres entendent : « il bouleversera le pays d'Égypte, comme un berger retourne son manteau » ou : « il empaquettera... ». Mais le verbe, surtout avec un complément désignant un vêtement, ne pouvait guère être compris qu'au sens courant de « s'envelopper de ». Nous supposons qu'au lieu du complément « pays » il y avait un autre mot (voy. note crit.). *g.* Il ressort des v. 15-19 que l'occasion des prophéties rapportées dans ce chapitre fut une scène à laquelle Jérémie assista en Égypte, sans doute dans les rues du quartier juif de Taḥpanḥès, où il résidait : comme autrefois dans les rues de Jérusalem (voy. 7, 17-19), les femmes judéennes pétrissaient des gâteaux pour la Reine du ciel et se préparaient à brûler en son honneur des offrandes (peut-être des parfums, ou des victimes ou une partie des gâteaux fabriqués par elles) et à lui verser des libations. Cette Reine du ciel était probablement la déesse assyro-babylonienne Ichtar (voy. note *e* sur 7, 18), mais sans doute plus ou moins identifiée à une déesse cananéenne comme Anat, que les Juifs émigrés à Éléphantine en Haute-Égypte, adoraient encore au ve siècle comme parèdre féminine de Yahvé. Il semble, en effet, que le culte rendu par les Juives de Taḥpanḥès à la Reine du ciel fût, lui aussi, associé à celui de Yahvé; car l'une des menaces formulées par Jérémie contre ceux qui pratiquaient ou toléraient ce culte est qu'il ne leur sera plus permis de prononcer le nom de Yahvé (v. 26). Ils prétendaient donc rester fidèles au Dieu d'Israël tout en honorant la déesse païenne. — Le prophète invective contre les femmes qui s'attroupent en foule. Il leur reproche d'oublier la terrible leçon d'une histoire toute récente : c'est le culte rendu à d'autres dieux qui a amené Yahvé à réduire en désert le sol de la patrie (v. 2-10). Mais les auditrices du prophète ne s'en laissent pas imposer : elles invoquent, elles aussi, les enseignements de l'histoire, qu'elles interprètent, du reste, tout autrement : tant que nos rois et nos magistrats honoraient la Reine du ciel, c'est-à-dire du temps de Manassé, d'Amon et au début du règne de Josias, nous ne manquions de rien. Mais depuis que nous avons suspendu ces rites, c'est-à-dire depuis la réforme de 622, ce ne sont que guerres et famines (guerres de 609, de 604-600, de 597, de 588-586). Jérémie répète son interprétation des événements (v. 20-23) et la corrobore par l'annonce de nouveaux châtiments (v. 26-30 et déjà v. 11-14). Les discours du prophète, où abondent les répétitions et les phrases toutes faites, paraissent avoir reçu de nombreuses amplifications; plusieurs de ces additions manquaient encore dans la recension traduite par les Septante. *h.* Ce nom, signifiant en sémitique « tour, citadelle », était celui de plusieurs villes fortes d'Égypte. Il s'agit ici de celle qui était située à l'extrême nord de ce pays (Éz. 29, 10; 30, 6) et où Ramsès III remporta une victoire navale sur des envahisseurs venus de Palestine, Tell Semout selon les uns, Tell Ḥer d'après d'autres. *i.* Memphis. *j.* La Haute Égypte, cf. És. 11, 11; Éz. 29, 14 et la note. — Le discours de Jérémie ne s'adressait primitivement qu'aux Juives de Taḥpanḥès. Mais l'addition faite ici au texte originel nous donne une liste intéressante de lieux où se trouvaient des colonies de réfugiés juifs.

nul n'y demeure. [3] C'est à cause des forfaits que leurs habitants avaient commis afin de m'irriter, en allant faire fumer [des offrandes] en l'honneur d'autres dieux, qu'ils n'avaient pas connus. [4] Je leur ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes; je les ai envoyés sans me lasser pour [leur] dire : Ne commettez pas ces abominations que je déteste. — [5] Mais ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; ils n'ont pas renoncé à leurs forfaits ni cessé de faire fumer [des offrandes] en l'honneur d'autres dieux. [6] Alors ma fureur et ma colère se sont déversées, consumant les villes de Juda et les rues de Jérusalem, qui ont été réduites en ruines et en désert, comme c'est le cas aujourd'hui. [7] Et maintenant, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Pourquoi vous faites-vous à vous-mêmes tant de mal? Vous allez causer l'extermination, au sein de Juda, des hommes et des femmes, des enfants et des nourrissons, au point que de votre peuple il ne subsistera plus aucun reste, [8] parce que vous m'aurez irrité par les œuvres de vos mains, en faisant fumer [des offrandes] à d'autres dieux sur la terre d'Égypte, où vous venez demander l'hospitalité, de façon que vous causiez votre propre extermination et que vous deveniez chez toutes les nations de la terre un exemple qu'on citera dans les malédictions[a] et un objet d'opprobre. [9] Avez-vous [déjà] oublié les forfaits de vos pères, ceux des rois de Juda et de vos magistrats, ainsi que vos propres forfaits et ceux de vos femmes commis[b] dans le pays de Juda et dans les rues de Jérusalem? [10] Ils n'en ont éprouvé, jusqu'à ce jour[c] aucune contrition; ils n'ont ressenti aucune crainte et ne se sont pas conduits selon la loi et les ordonnances que j'avais promulguées devant vos pères. »

[11] C'est pourquoi, voici ce que dit Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « Je vais tourner ma face contre vous pour vous perdre et pour exterminer tout Juda. [12] J'enlèverai[d] tous les survivants de Juda qui ont pris la résolution de se rendre au pays d'Égypte pour y demander l'hospitalité et ils périront tous dans le pays d'Égypte; ils tomberont victimes du glaive ou de la famine. Ils périront [tous], du plus petit au plus grand; ils mourront victimes du glaive ou de la famine et seront cités en exemple dans les formules d'exécration[e]; ils deviendront un sujet de stupeur, le type de la nation maudite[e]; ils seront en butte à l'opprobre. [13] Je châtierai ceux qui habitent le pays d'Égypte, comme j'ai châtié Jérusalem, par le glaive, la famine et la peste. [14] Parmi les survivants de Juda qui sont venus demander l'hospitalité dans le pays d'Égypte, il n'y aura pas un réchappé, nul ne subsistera pour retourner dans le pays de Juda où ils aspirent à rentrer. Il n'y rentrera que des réchappés[f]. »

Réponse des femmes.

[15] Tous les hommes, qui savaient que leurs femmes faisaient fumer [des offrandes] en l'honneur d'autres dieux, et toutes les femmes qui se tenaient là attroupées en grand nombre répondirent à Jérémie, ainsi que tout le peuple qui habitait dans le pays d'Égypte et dans Patros[g] : [16] « Nous n'obéirons pas aux injonctions que tu nous as adressées au nom de Yahvé. [17] Mais nous sommes décidées à accomplir tout ce à quoi nous nous sommes engagées : à faire fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et à lui verser des libations, comme nous le faisions, nous et nos pères, nos rois et nos magistrats, dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem : nous

3. « offrandes » *G* (suppr. *la'ăbôd*). H aj. : en servant. « connus » *G* (suppr. les 3 derniers mots). H aj. : eux, vous et vos pères. 4. « leur » *S* cf. v. 8 et 5 (lis. *'ălêhèm*). H : vous. 6. « et en désert » *G S L* (lis. *welišmâmâ*). H : en désert. 7. « à (litt. : contre) » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. 8. « causiez — extermination » *S* (lis. *hakritekèm*). H : exterminiez pour vous. 9. « vos magistrats » *G* (lis. *sârêkèm*). H : ses femmes (de Juda). 10. « promulguées » *G* (suppr. *liphnêkèm we*). H aj. : devant vous et. « vos pères ». G S : leurs pères. 12. « ou de la famine » H* *G S L* (lis. *oubârâ'âb*). H n'a pas « ou (et) » la 1re fois. 13. Voy. v. 12. 14. « pour retourner » *G* (lis. *lâšoub*). H : et pour retourner. « rentrer » *G S* (suppr. *lâšèbèt*). H aj. : pour habiter. 15. « et dans Patros » *S* (lis. *oubephatrôs*). H : dans Patros. 17, 18, 19. « la Reine du ciel » *G L* cf. 7, 18 (lis. *lemalkat*). H : l'ouvrage des cieux (les astres ?).

a. Cf. 29, 18; 42, 18; És. 65, 15; etc. *b.* Litt. : *qu'ils ont commis*. On voit qu'ici Jérémie ne s'adresse pas aux coupables, mais parle d'eux : « vos propres forfaits » est donc une addition. *c.* Addition : ces mots ne conviennent pas au contexte primitif, où il s'agissait seulement des pères et des anciens rois de Juda. *d.* C'est-à-dire sans doute : je ferai mourir. Cf. 15, 1; És. 53, 8; Prov. 24, 11. *e.* Voy. note *a*. *f.* Cette phrase, qui contredit la prédiction formelle qui précède, est une restriction ajoutée après coup (cf. v. 28a). *g.* Les mots en petit caractère ont certainement été insérés après coup; car plusieurs des verbes qui suivent sont au féminin (voy. notes crit.).

avions alors du pain en abondance; nous étions heureux et ne connaissions pas le malheur. [18]Mais depuis que nous avons cessé de faire fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et de lui verser des libations, nous manquons de tout et nous périssons victimes du glaive et de la famine. [19]Du reste, quand nous faisons fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et que nous lui versons des libations, est-ce sans l'assentiment de nos maris que nous faisons pour elle des gâteaux . . . [a]et que nous lui versons des libations? »

Réplique de Jérémie au peuple.

[20]Jérémie dit à tout le peuple, aux hommes et aux femmes, bref à l'ensemble des gens qui lui avaient fait cette réponse : [21]« Ne sont-ce pas justement les offrandes brûlées dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem par vous et par vos pères, par vos rois, par vos magistrats et par le commun peuple, dont Yahvé s'est souvenu et auxquelles il a pensé? [22]Yahvé n'a pas pu se contenir[b] plus longtemps à cause de la méchanceté de vos actions et à cause des forfaits abominables que vous commettiez. Aussi votre pays est-il devenu un désert, une solitude, le type des lieux maudits[c], comme c'est le cas aujourd'hui. [23]C'est parce que vous avez fait fumer [des offrandes] en l'honneur des idoles et péché contre Yahvé, refusant d'écouter la voix de Yahvé et de vous conduire selon sa loi, ses ordonnances et ses déclarations solennelles, c'est pour cela qu'un malheur tel que celui qui vous frappe aujourd'hui vous a atteints. »

Réplique de Jérémie aux femmes, puis à tous les Juifs d'Égypte.

[24]Puis Jérémie dit à tout le peuple et aux femmes : « Écoutez la parole de Yahvé : [25]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Vous, femmes, vous le déclarez de votre propre bouche et vous l'exécutez de vos mains. Vous dites : Nous accomplirons exactement les vœux que nous avons prononcés, de faire fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et de lui verser des libations. — [Soit!] Accomplissez vos vœux et faites vos libations! [26]Mais écoutez la parole de Yahvé, vous tous gens de Juda qui habitez le pays d'Égypte : J'en fais le serment par mon grand nom, la bouche d'aucun des hommes de Juda ne prononcera plus mon nom dans tout le pays d'Égypte en disant : Par la vie du Seigneur Yahvé[d]! — [27]Je vais veiller sur eux pour leur malheur et non pour leur bien. Tous les hommes de Juda qui sont au pays d'Égypte périront par l'épée ou par la famine jusqu'à complète extermination.

« [28]Un très petit nombre d'entre eux, échappé au tranchant de l'épée, reviendra seul du pays d'Égypte au pays de Juda[e]. Et les survivants de Juda venus au pays d'Égypte pour y demander l'hospitalité sauront tous quelle parole aura eu son effet, la mienne ou la leur. [29]Et voici, — oracle de Yahvé, — le signe auquel vous reconnaîtrez que je vous châtierai en ce lieu, afin que vous sachiez que les menaces que je vous ai faites s'accompliront pour votre malheur : [30]ainsi parle Yahvé : Je vais livrer le pharaon Ḥophra, roi d'Égypte, entre les mains de ses ennemis et de ceux qui en veulent à sa vie[f],

Ad B

19. « nous faisons fumer » *S T* (lis. *meqaṭṭerôt*). H a le masculin. « et que — versons » lis. *wehassēk*. H : et pour lui verser. 20. « aux... aux... à » *G S* (lis. *'ēl*). H : contre les... contre les... contre. 21. « les offrandes » d'après *G S L* (lis. *haqqeṭôrèt*). H a un mot inconnu, mais masc., tandis que 21^b suppose un féminin. 22. « maudits » *G* (suppr. *mê'ên yôšēb*). H aj. : sans habitant. 23. « en — idoles » *L* (aj. peut-être : *la'ăṣabbîm*). Manque en H. 24. « aux femmes » *G* (suppr. le 2e *kol*). H : à toutes les femmes. « Yahvé » *G* (suppr. les 5 derniers mots). H aj. : tout Juda qui est dans le pays d'Égypte. 25. « Vous, femmes » *G* (lis. *'attênâ hannâšîm*). H : Vous et vos femmes (mais les verbes « déclarez », « exécutez », « accomplissez » et « faites » sont au féminin). « vous le déclarez » *G S L* (lis. *tedabbērnâ*). H : et vous l'avez déclaré. « Reine » voy. v. 17. « faites vos libations » *H^e* (lis. *niskêkèm*). H : exécutez vos vœux. 26. « Mais » lis. peut-être *'ākēn*. H : C'est pourquoi. « J'en (litt. : Voici que j'en) » *G* (lis. *hinnê nišba'tî*). H : Me voici, j'en. 28. « ou » *S* (lis. *'ô mēhèm*). H : et.

a. L'hébreu a ici un mot qu'on entend d'ordinaire « pour la figurer » : les gâteaux auraient reproduit l'image de la déesse sous la forme, par exemple, d'un disque ou d'une étoile à huit branches (symbole d'Ichtar). Mais, si le verbe peut signifier « former », il n'est pas attesté au sens de « figurer, représenter ». Les versions anciennes ont traduit : « pour sa statue » (*le'oṣbâh*) : ce serait une glose expliquant « pour elle ». Le mot manque dans les Septante. *b*. Litt. : *n'a pas pu supporter*. *c*. Voy. v. 8, note *a*. *d*. On jure par le Dieu qu'on vénère entre tous (cf. 12, 16; És. 19, 18). *e*. Addition rectificative (cf. v. 14^b)

f. Ce pharaon s'appelait, en égyptien, Ouah-ba-ra, nom qui a été transcrit Ouaphrê par les Septante, Ouaphris par Manéthon, Apriès par Hérodote et Diodore de Sicile. C'était lui qui régnait au temps de l'arrivée de Jérémie en Égypte. Après un règne long et heureux, il fut détrôné et mis à mort en 570 par un chef libyen avec lequel il était en guerre, Amasis, qui fonda la XXVIIe dynastie. C'est cet événement qui est présenté ici comme un signe garantissant l'arrivée vengeresse de Nabucodonosor en Égypte; celle-ci eut lieu deux ans plus tard (568); cf. 43, 11, note *c*.

de même que j'ai livré Sédécias, roi de Juda, entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, son ennemi, qui en voulait à sa vie. »

Reproches et promesse adressés à Baruch par Jérémie de la part de Yahvé.

45 [1][Voici] la parole que Jérémie le prophète adressa à Baruch, fils de Nériyya, lorsque celui-ci mit par écrit toutes ces R paroles sous la dictée de Jérémie dans la quatrième année [du règne] de Yehoyaqîm, B fils de Josias, roi de Juda[a] : [2]« Voici ce que Yahvé déclare à ton sujet : Baruch [3]dit : Malheur à moi! Car Yahvé accumule pour moi chagrins sur douleurs. Je m'épuise à gémir et ne trouve pas de repos. — [4]Tu lui diras : Ainsi a parlé Yahvé : Je suis en train de détruire ce que j'avais moi-même bâti, d'arracher ce que j'avais planté[b] et je ravagerai toute la terre[c]. [5]Et toi, tu réclamerais pour toi de grands avantages[d]! N'en réclame pas! Car je vais faire fondre le malheur sur toute créature, — oracle de Yahvé[e]. Toutefois je t'accorderai une part de butin : tu auras la vie sauve dans tous les lieux où tu iras[f]. »

45, 2-3. « Baruch[3] dit » couper la phrase avant « Baruch » et lis. *'âmar*. H : Baruch :[3] Tu dis. — Texte incertain. 4. « et je — terre » *S* (lis. *'aḥărîb* au lieu de *hî'*). H : c'est[-à-dire] et toute la terre (?). — Texte très incertain. La phrase manque en G.

a. D'après ce texte, la présente révélation a été faite à Baruch en 605, lorsqu'il écrivait le rouleau que brûla Yehoyaqîm (36, 4). Cette date soulève de graves objections. On ne voit pas à quoi se rapporterait l'expression « ces paroles ». Il ne pourrait s'agir du livre actuel de Jérémie, qui suit le prophète bien au delà de la date indiquée. S'il était parlé du rouleau écrit en 605, il faudrait supposer, pour que l'expression fût intelligible, que le ch. 45 se trouvait anciennement au milieu du ch. 36 (après le v. 4). Encore aurait-il interrompu le récit. Et pourquoi l'aurait-on transposé? De plus, à cette date, quand Baruch commençait son office auprès de Jérémie, aurait-il pu se plaindre de douleurs ajoutées à ses chagrins? Cela paraît supposer des épreuves longues et multipliées. On a répondu qu'il s'agissait des épreuves de la nation, qui causaient à Baruch une douleur patriotique. Mais le v. 5 prouve que c'est pour lui-même que le scribe réclamait « de grandes choses ». Et surtout le trait final « dans tous les lieux où tu iras » est plus naturel au temps où Baruch menait une vie errante (36, 26; 40-44). Il y a donc lieu de penser que la présente révélation a été adressée à Baruch en Égypte, en exil. De là la place où se trouve ce chapitre, à la suite du ch. 44, et l'allusion à la destruction par Yahvé ce qu'il avait bâti, c'est-à-dire de l'État juif. Le ch. 45 serait une note rapportant un souvenir personnel, ajoutée en appendice par Baruch au livre qu'il venait de rédiger et qu'il désignerait par « ces paroles ». La date précise qu'on lit à la fin du v. 1 aurait été ajoutée (d'après le ch. 36) par un commentateur. *b*. Les douleurs dont se plaint Baruch ne sont rien auprès de celle de son Dieu, obligé d'anéantir la nation qu'il avait créée. *c*. Le texte de cette phrase, tel qu'on le lit dans l'hébreu, ne semble pouvoir être interprété que comme une glose relative à : « et ce que j'avais planté » et expliquant ces mots par cette note : « c'est-à-dire : et toute la terre ». La phrase ne figure pas dans le grec. Si elle est primitive ou du moins ancienne, le texte doit en être altéré. *d*. Il n'est pas nécessaire de supposer que Baruch désirait jouer un rôle politique important ou devenir prophète. Souhaiter une vie paisible et sans douleurs personnelles, c'est déjà « réclamer de grandes choses » dans un temps d'affreuse détresse nationale. *e*. Dans l'antiquité israélite, le sentiment de la solidarité nationale paraissait si naturel que Moïse trouve normal de refuser d'être inscrit sur le livre de vie si le peuple doit périr (Ex. 32, 32). Le fait que Jérémie rappelle expressément ce devoir à Baruch est un des indices montrant les progrès que l'individualisme avait déjà faits dans les esprits au début du VIe siècle.

f. Jérémie, lui-même, fait sa part à l'individualisme : il est convaincu que Yahvé se soucie du sort de la personne isolée du juste, qui n'est plus confondue par lui dans la collectivité dont elle fait partie. De là les promesses analogues qu'il adresse à Ébed-Mélek (39, 15-18) et les plaintes, toutes pareilles à celles de Baruch, qu'il émet sur son propre sort.

SIXIÈME PARTIE

ORACLES SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES (*suite*) (46-51)[a].

46 [1][Voici] les paroles de Yahvé qui furent adressées[b] à Jérémie le prophète au sujet des nations.

I. SUR L'ÉGYPTE.

Deux oracles relatifs à la bataille de Karkémich[c].

[2]Sur l'Égypte. Au sujet de l'armée du pharaon Néco[d], roi d'Égypte, qui se trouvait au bord du fleuve de l'Euphrate, à Karkémich[e], [et] que Nabucodonosor, roi de Babylone[f], battit dans la quatrième année [du règne] de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda.

Premier oracle.

[3] Préparez le petit et le grand bouclier
et marchez au combat.
[4] Attelez les chevaux.
A vos montures, cavaliers!
Rangez-vous, casque en tête.
Affûtez les lances;
endossez la cuirasse...
[5] Pourquoi les vois-je
frappés d'épouvante,
en pleine déroute?

a. C'était l'habitude, quand on formait la collection des oracles attribués à un prophète, de réunir dans une section à part les prédictions relatives aux peuples étrangers (Cf. Ès. 13-23; Éz. 25-32; Soph. 2). C'était le cas aussi, primitivement, dans le livre de Jérémie. Dans l'édition massorétique de ce recueil, il est vrai, les oracles sur les nations sont répartis en deux groupes (ch. 25 et ch. 46-51). Mais la version grecque nous a conservé une distribution plus ancienne (voy. note *a* sur 25, 1). L'authenticité de plusieurs de ces morceaux est fort discutée. *b.* Litt. : *Ce qui fut* [*adressé*] *comme parole de Yahvé* (cf. 14, 1; 47, 1; 49, 34). *c.* Contre l'attribution à Jérémie des v. 2-12 on allègue surtout 1° l'imprécision de la situation historique qu'ils supposent : le prophète parle-t-il avant la bataille, comme le feraient croire les v. 5, 11, 12 et le v. 8, ou après le combat, comme le donnerait à penser les v. 6b et 10b? — 2° le défaut de suite dans les idées; — 3° le qualificatif d'ennemis de Yahvé donné v. 10 aux Égyptiens, qui étaient, selon Jérémie, des instruments de la juste colère de Yahvé contre Juda. Ce qui parle, au contraire, en faveur de l'authenticité de ces v., c'est 1° la précision et l'originalité des données fournies par l'en-tête (v. 2), sur la situation historique. Ce texte est le seul qui nous apprenne que l'armée égyptienne se trouvait en 605 à Karkémich, d'où l'on peut conclure que la bataille se livra dans le voisinage de cette place; car Bérose lui-même ne localise pas la rencontre décisive (Josèphe, *A. J.*, X, 11, 1; *C. Ap.*, I, 19). Or cette donnée est tout à fait vraisemblable; d'après la Chronique de Nabopolassar découverte en 1923, les Assyriens, au secours desquels venait le pharaon Néco, devaient être, dès 609, acculés à l'Euphrate dans la région de Karkémich (cf. 2 Chron. 35, 20). — 2° Le manque de transition entre les tableaux successifs tracés dans les v. 3-12 est plutôt un indice d'authenticité. Nous avons ici de la littérature visionnaire : le prophète, en état d'extase, assiste à deux séries de scènes qui se succèdent brusquement devant son œil halluciné : la vision d'une armée en campagne qui se prépare au combat (v. 3-4), puis une scène de déroute qui le frappe d'étonnement (v. 5a), mais qu'explique un oracle qu'il entend prononcer par Yahvé (v. 5b-6a). Vient ensuite une seconde série de visions (v. 7-12) : un fleuve qui déborde : c'est l'invasion égyptienne (7-9); puis une scène de tuerie (10); une jeune fille blessée (11); le visionnaire entend ensuite un grand cri (12a) et revoit, pour terminer, une scène de déroute (12b). — 3° Quant au qualificatif d'ennemis de Yahvé donné aux Égyptiens, il peut se justifier dans la bouche de Jérémie en 605 : à cette date, c'est, selon lui, Nabucodonosor qui est devenu l'instrument de la vengeance de Yahvé : le pharaon, en s'opposant aux Chaldéens, se range parmi les ennemis de Yahvé. Les deux oracles formant les v. 2-6 et 7-12 ont donc vraisemblablement été prononcés par Jérémie en 605, peu avant la bataille de Karkémich. Les v. 2, 6b et peut-être 10b seraient des précisions historiques ajoutées après l'accomplissement de la prédiction du voyant. *d.* En égyptien Nekaou, nom transcrit Νεχαω par les Septante, Νεκως par Hérodote. Il s'agit de Néco II, fils de Psammétique Ier et qui régna de 610 à 594. Déjà son père avait, depuis 616 au moins, envoyé une armée soutenir ses ci-devant ennemis, les Assyriens, contre les Babyloniens et les Mèdes. Après que Ninive, la capitale d'Assur, eut succombé (en 612), le dernier souverain assyrien Achchouroubaillit II, s'était replié sur Ḥarân, puis plus à l'ouest encore. Néco II avait, en 609, envoyé au secours de ce prince une puissante armée, celle à laquelle Josias essaya vainement de s'opposer à Meguiddo. C'est probablement une autre armée, envoyée plus tard par le pharaon, dont le prophète prédit ici la défaite; car les troupes égyptiennes ne passaient pas en général l'hiver hors de leur pays. *e.* Auj. Djérabis ou Djéraboulous, sur la rive O. de l'Euphrate, dans la région où ce fleuve est le plus rapproché de la Méditerranée (cf. És. 10, 9). *f.* Il n'était encore que prince héritier, mais devint roi de Babylone l'année suivante (604), à la mort de son père, Nabopolassar.

Leurs guerriers sont taillés en pièces;
ils fuient éperdument
sans tourner la tête.
« La terreur régnera de tous côtés[a], —
oracle de Yahvé : —
[6] Le plus agile ne réussira pas à s'enfuir;
le plus brave n'échappera pas. »
Au nord, au bord du fleuve de l'Euphrate,
ils ont chancelé et sont tombés.

Deuxième oracle.

[7] Qui donc est celui-ci, qui monte comme le Nil,
comme les fleuves aux eaux bouillonnantes?
[8] C'est l'Égypte, qui monte comme le Nil,
comme les fleuves aux eaux bouillonnantes.
Elle dit : « Je monterai; je couvrirai la terre;
je ferai périr ceux qui l'habitent. »
[9] Montez en ligne, chevaux!
Chars, partez à folle allure!
Marchez, guerriers,
[gens de] Kouch et [de] Pout,
Qui maniez le bouclier,
et vous, Loudiens qui bandez l'arc[b]!...
[10] Mais ce jour-là sera pour le Seigneur Yahvé
un jour de vengeance, où il se vengera de ses ennemis.
L'épée dévorera; elle se rassasiera;
elle s'abreuvera de leur sang,
Car un sacrifice est célébré en l'honneur du Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées[c],
dans le pays du nord, au bord du fleuve de l'Euphrate.

[11] Monte en Galaad et va chercher du baume[d],
vierge, fille de l'Égypte...
C'est en vain que tu multiplierais les remèdes :
rien ne peut te guérir.
[12] Les nations apprennent ta honte
et tes cris remplissent la terre;
Car le guerrier trébuche sur le guerrier
et ils tombent tous deux ensemble.

46, 5. « fuient éperdument (litt. : fuir fuient) » lis. *wenôs*. H : fuient de fuite (?). — Mais le mot traduit « fuite » signifie partout ailleurs « refuge ». 8. « périr » *G* (suppr. *ʿîr we*). H aj. : la ville et. 9. « Marchez » *G* (lis. *ṣeʾou*). H : et sortiront les. « qui bandez » suppr. *tôphesê*. H : qui maniez [répétition de la phrase précédente], qui bandez. 10a. « Yahvé » *G* (suppr. *ṣebâʾôt*). H aj. : des armées.

a. Locution familière à Jérémie (6, 25; 20, 3-10; 49, 29; cf. Ps. 31, 14). *b.* Kouch, — c'est-à-dire l'Éthiopie des anciens, la Nubie actuelle, — Pout — probablement le Pount des Égyptiens, la Somalie, — étaient des régions voisines de l'Égypte, où les pharaons recrutaient beaucoup de mercenaires pour leurs armées (Nah. 3, 9; Éz. 30, 5). C'était le cas aussi pour Loud, mentionné aussi Éz. 30, 5, mais qui n'a pas été identifié. Dans certains passages, ce nom paraît désigner la Lydie (Gen. 10, 22; 1 Chron. 1, 17). Ici et dans Éz. 30, 5; Gen. 10, 13; 1 Chron. 1, 11 il semble appliqué à une contrée de l'Afrique; les Lydiens efféminés ne devaient pas être les excellents archers qu'étaient les gens de Loud d'après notre passage et És. 66, 19. *c.* Le v. 10 rappelle beaucoup És. 34, 6-8; Soph. 1, 7 (l'épée personnifiée; le massacre des vaincus assimilé à une hécatombe). *d.* Voy. 8, 22 et note *c*.

Annonce d'une invasion de l'Égypte par Nabucodonosor. Promesses à Israël[a].

[13][Voici] la parole que Yahvé adressa à Jérémie le prophète, pour annoncer que Nabucodonosor, roi de Babylone, viendrait attaquer le pays d'Égypte.

14 Annoncez-le à Migdol[b];
publiez-le à Noph[c]!
Dites : « Dresse-toi, tiens-toi prêt,
car l'épée fait [déjà] des ravages autour de toi.
15 Pourquoi Apis prend-il la fuite?
[Pourquoi] ton taureau [sacré] ne peut-il résister[d]?
C'est que Yahvé l'a renversé.
16 Tes auxiliaires[e] chancellent et tombent;
ils se disent l'un à l'autre :
Lève-toi! Allons rejoindre notre peuple;
[regagnons] notre pays natal,
pour échapper au glaive dévastateur. »
17 Donnez au pharaon, roi d'Égypte, le nom
de « Chaôn hèèbîr môéd »[f].
18 Par ma vie, — oracle du Roi,
dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées, —
Quelqu'un viendra[g] [majestueux] comme le Thabor parmi les montagnes,
comme le Carmel qui domine la mer. »

19 Prépare ton bagage d'exilée[h],
toi qui habites [la contrée], fille de l'Égypte,
Car Noph va être réduite en désert;
elle va être dévastée; nul n'y habitera.
20 L'Égypte est une belle génisse,
sur laquelle s'est jeté un taon venu du nord.
21 Les mercenaires aussi qu'elle a dans ses rangs
sont semblables à des veaux à l'engrais;
Mais eux aussi tournent le dos;
ils s'enfuient tous; ils ne résistent pas.

14. « Annoncez-le » *G* (suppr. *bemiṣrayim* et le 1er *wehašmî'ou*). H. aj. : en Égypte et publiez-le. « Noph » *G* (suppr. *oubetaḥpanḥês*). H aj. : et à Taḥpanḥês (d'après 44, 1). 15. « Apis — sacré » *G* (lis. *nâs ḥaph* et suppr. le 2d yod de *'abbîrèkâ*). H : a été renversé tes forts [*sic*] (c. à d. tes taureaux, ou tes chevaux, ou tes guerriers). 16. « Tes auxiliaires chancellent (litt. : ta population mélangée chancelle) » (*G*) (lis. *'èrbekâ kâšal*). H : Il a multiplié celui qui chancelle. « ils — l'autre » (*G*) (transp. *wayyô'merou* avant *'îš*). H : ...l'un vers (sur) l'autre; et ils ont dit. 17. « Donnez — nom de » *G L* (lis. *qir'ou šêm*). H : Ils appellent là le pharaon, roi d'É. 20. « sur — jeté » *H* G S* (lis. *bâ' bâh*). H : il vient, il vient. 21. « Mais » *S* (lis. *wegam*). H : Car.

a. L'authenticité des v. 13-26 est rejetée par certains critiques : le titre est d'un style embarrassé ; il y a des éléments en prose (v. 25-26, peut-être 16-17) ; l'annonce du rétablissement de l'Égypte (26b) n'est guère dans l'esprit général du morceau ; les déclarations rassurantes faites à Israël (v. 27-28) n'ont ni le style ni les idées de Jérémie : le balancement entre Israël et Jacob (v. 27) est caractéristique pour le Second Ésaïe, tandis que Jérémie nomme Juda ; la perspective de la destruction de toutes les nations où Israël est dispersé dépasse le point de vue du prophète. — D'autre part, il est certain que Jérémie a compté depuis la bataille de Karkémich (605) sur une défaite plus complète encore de l'Égypte par le roi de Babylone (25, 19-20) et que, après 586 notamment, il a annoncé de la façon la plus expresse une invasion de Nabucodonosor dans la vallée du Nil (42, 15-22; 43, 8-13; 44, 12-14, 27-28). Il y a çà et là des traits originaux, comme la mention d'Apis (15) ou le surnom donné à Ḥophra (17). Le mieux semble être d'admettre qu'un fond provenant de Jérémie a reçu quelques additions, comme les passages en prose (le titre v. 13, et les v. 25-26) et la strophe finale (v. 27-28) imitée du Second Ésaïe et qui figure déjà 30, 10-11. Le fond primitif paraît formé de deux oracles, l'un (v. 14-18) où le prophète interpelle un personnage masculin, peut-être le pharaon, tandis que dans l'autre (v. 19-24) l'Égypte est représentée sous la figure d'une jeune femme (la « fille de l'Égypte ») ou d'une génisse. Il est, de part et d'autre, parlé de la fuite des mercenaires (v. 16 et 21). *b*. Voy. 44, 1 note *h*. *c*. 44, 1 note *i*. *d*. Apis était le nom donné à un taureau vivant, « choisi et reconnu » à certains signes pour le « répétiteur », l'« image vivante » de Ptah, le patron de la cité de Memphis ; l'animal était entretenu et adoré dans le temple de ce dieu (cf. Alexandre Moret, *le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, p. 423-424). Apis est cité ici à titre de protecteur divin de l'Égypte. *e*. Voy. v. 9. *f*. C'est-à-dire : « Du bruit ! [Mais] il laisse passer le moment ». Allusion à la lenteur et à la mollesse avec laquelle Ḥophra était venu au secours de son allié, Sédécias (cf. 37, 6; Éz. 30, 20-26). Ésaïe avait de même donné à l'Égypte un surnom railleur (30, 7). Le mot hébreu *hèèbîr* fait peut-être assonance avec le nom de Ḥophra (en ég. Ouah-ba-ra). *g*. Litt. : *Il viendra*. Cette façon voilée de désigner l'ennemi est bien dans le style des oracles.

h. Les déportés, à la différence des captifs, étaient autorisés à emporter quelques objets (cf. Éz. 12, 3 et note *j*).

Car le jour de la ruine est venu pour eux,
l'heure du châtiment[a].
22 Écoutez! On entend comme le sifflement d'un serpent[b];
car ils arrivent en force;
Ils se jettent sur elle avec des haches,
tels des bûcherons[c].
23 Ils abattent sa forêt, — oracle de Yahvé, —
bien qu'on ne puisse en dénombrer les arbres;
Car ils sont [eux-mêmes] plus nombreux que les sauterelles;
on ne peut les compter.
24 Elle est couverte de honte, la fille de l'Égypte;
elle est livrée aux mains d'un peuple du nord[d].

Ad [25]Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, a dit : « Je vais châtier Amon de Nô[e] et le pharaon[f], l'Égypte, ses dieux et ses rois, le pharaon et ceux qui mettent en lui leur confiance. [26]Je les livrerai entre les mains de ceux qui en veulent à leur vie, entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, et de ses serviteurs. Mais, après cela, l'Égypte habitera en sécurité, comme aux anciens jours[g] — oracle de Yahvé. »

27[h] Et toi, sois sans crainte, Jacob mon serviteur;
ne t'effraie pas, Israël!
Car je vais te délivrer et te ramener d'une contrée lointaine;
je ferai revenir ta postérité du pays où elle est captive.
Jacob retrouvera le repos;
il vivra tranquille, sans que personne ne l'inquiète.
28 Toi, Jacob, mon serviteur, sois sans crainte, — oracle de Yahvé, —
car je suis avec toi.
J'anéantirai, en effet, toutes les nations
parmi lesquelles je t'ai dispersé;
Et toi, je ne t'anéantirai pas;
je te châtierai selon l'équité,
ne pouvant te laisser impuni.

22. « « Écoutez — serpent » *G*AS (lis. *qôl kenâḥâš šôrêq*). H : Sa voix (de l'Egypte) (ou : Son bruit) est comme un serpent qui s'en va (?). — Texte très incertain. 25. « châtier » *S L* (lis. *'al*). H : visiter vers.

a. Cf. Os. 9, 7; Jér. 8, 12; 10, 15; etc. *b*. Cette phrase embarrassante a été interprétée de façons fort diverses. D'après la leçon massorétique il y serait parlé de l'Égypte : « sa voix vient comme [celle d']un serpent » ou « son bruissement est comme [celui d']un serpent qui s'en va ». Avec le texte attesté par les Septante, on peut traduire comme nous l'avons fait : il s'agirait du bruit menaçant qui annonce l'approche des envahisseurs. D'autres combinent les deux lectures et entendent, par exemple, « sa voix est comme [celle d']un serpent qui siffle ». L'idée serait celle d'És. 29, 4; l'Égypte terrassée n'émet plus que des sons à peine perceptibles. *c*. Même image 21, 14; És. 10, 18-19, 33-34. *d*. Les Chaldéens n'habitaient pas le septentrion du monde ancien, mais arrivaient en Syrie, en Palestine et en Égypte par la route du nord. Aussi, après leur victoire à Karkémich, le prophète reconnut-il en eux cet ennemi du nord dont il annonçait la venue depuis le début de sa carrière (1, 13-16 et note *b*).

e. Nô, c'est-à-dire Thèbes. capitale de la Haute-Égypte, appelée en égyptien Nut, en assyrien Niu, avait pour principale divinité le dieu Amon. Aussi était-elle souvent nommée Nut Amon, en hébreu Nô-Amôn (Nah. 3, 8). Cf. Éz. 30, 14-16.

f. Dittographie. *g*. Cette promesse n'est justifiée par aucun motif. C'est l'indice que ce passage provient d'un écrivain récent, qui s'inspirait peut-être des perspectives similaires qu'on rencontre dans Éz. 29, 10-16. *h*. Les v. 27 et 28 sont la reproduction à peu près textuelle de 30, 10-11.

II. SUR LES PHILISTINS[a].

47 [1][Voici] la parole de Yahvé qui fut adressée à Jérémie le prophète sur les Philistins, avant que le pharaon ne s'emparât de Gaza. [2]Ainsi parle Yahvé :

Voici des flots qui s'avancent du nord;
ils prennent l'allure d'un torrent débordé;
Ils submergent la terre et ce qu'elle renferme,
la ville et ses habitants[b].
Les hommes poussent des cris;
tous les habitants de la terre, des hurlements.
[3] Au bruit du piaffement des sabots de ses coursiers,
au grondement de ses chars, au fracas de ses roues,
Les pères ne tournent même pas leurs regards vers leurs enfants,
tant leurs bras tombent découragés.
[4] C'est que le jour est venu où seront réduits à néant
tous les Philistins,
Où Tyr et Sidon verront exterminer
les derniers de leurs auxiliaires;
Car Yahvé va réduire à néant les Philistins,
les restes de l'île de Caphtor[c].
[5] Gaza se fait une tonsure[d];
Ascalon est détruite;
Survivante des Anaqîm[e],
jusques à quand te feras-tu des incisions[f]?
[6] Ah! Épée de Yahvé,
jusques à quand ne connaîtras-tu pas de repos?
Rentre dans ton fourreau,
calme-toi, arrête-toi[g]! —

47, 1. « sur les » *G S L* (lis. *'al*). H : aux. « avant — Gaza ». Manque en G. 5. « Gaza — tonsure (litt. : la tonsure vient sur Gaza » *G L* (lis. *'al*). H : La tonsure vient vers Gaza. « Survivante des Anaqîm » *G* (lis. *'ănâqîm*). H : Reste de leur plaine.

a. A en juger par son contenu, cet oracle doit avoir été prononcé à un moment où les cités philistines étaient menacées par un envahisseur arrivant du nord, c'est-à-dire apparemment par les Chaldéens. Il pourrait alors s'agir soit de la campagne que Nabucodonosor mena, après sa victoire à Karkémich (605), pour occuper la Palestine, soit de la répression du complot ourdi contre Babylone en 593 (voy. ch. 27), soit de la révolte de l'Asie occidentale en 588-586; bien que nous n'en ayons pas de preuve positive, les Philistins ont pu prendre part à l'un de ces trois mouvements contre les Chaldéens, puisqu'ils étaient les auxiliaires de Tyr et de Sidon (v. 4). Ce qui est très énigmatique, au contraire, c'est la précision chronologique donnée dans l'en-tête (v. 1), litt. : « avant que le pharaon ne frappât Gaza ». Psammétique Ier (645-611) a fait, d'après Hérodote (II, 159), le siège d'Asdod pendant 29 ans; il a pu s'attaquer aussi à Gaza. Notre texte paraît suggérer plus précisément que c'était un roi d'Égypte qui était l'envahisseur venu du nord; il faudrait supposer alors que Psammétique ou son fils Néco II (610-594) aurait « frappé Gaza » au retour d'une des expéditions qu'ils lancèrent jusqu'à l'Euphrate pour secourir les Assyriens. Nous en connaissons trois : en 616, en 609 et en 605. La dernière paraît exclue ; car, lorsque les troupes de Néco repassèrent par la Palestine, elles devaient être en pleine déroute. Lors de celle de 609 Néco, d'après Hérodote, s'empara de Cadytis en Syrie palestine; mais cette ville doit être Qadès de l'Oronte et non Gaza. La date donnée v. 1 est peut-être l'addition de quelque commentateur érudit, car elle manque dans le grec. Voyez cependant une autre possibilité note *d*. *b.* Une image analogue est employée 46, 7 pour décrire une invasion égyptienne; mais là l'Égypte est comparée au Nil. *c.* La même tradition sur le lieu d'origine des Philistins se retrouve Deut. 2,23; Am. 9, 7; cf. Gen. 10, 14. Caphtor est probablement le nom de la Crète ou, d'une façon plus générale, des côtes de la mer Égée. Les inscriptions de Ramsès III nous ont appris que les Philistins faisaient partie de ces « peuples de la mer et du nord » qui essayèrent d'envahir l'Égypte en 1193, puis se fixèrent au S. O. de la Palestine; or, leur pays d'origine est appelé par les Égyptiens Keftiou. C'étaient des « Égéens » chassés de leurs terres par le grand mouvement de peuples dont la guerre de Troie fut un épisode. *d.* Dans ces sortes d'énumération de villes menacées par l'ennemi (És. 10, 28-32; Mi. 1, 10-16), l'auteur suit d'ordinaire l'ordre de marche de l'envahisseur. Or, Gaza était la plus méridionale des cités philistines. Serait-ce l'indice que, dans une forme antérieure de l'oracle, le conquérant visé venait du sud, comme le suggère l'en-tête (v. 1)? La prophétie aurait été plus tard transformée, peut-être par Jérémie lui-même, en une prédiction de l'invasion chaldéenne. *e.* Ancienne peuplade de Palestine, que la tradition israélite présentait comme une race de géants (cf. Nomb. 13, 22, note *m*). D'après Jos. 11, 22, il ne subsistait plus de ces Anaqîm qu'à Gaza, à Gat et à Asdod au temps des Israélites. Le rythme suggère qu'avant « survivante des Anaqîm » il est tombé un nom de lieu, probablement « Asdod » ou « Gat », toutes deux situées plus au nord qu'Ascalon et dont le nom ferait en quelque mesure assonance avec le verbe hébreu signifiant « se faire des incisions » (*hitgôdêd*). D'après 2 Sam. 21, 15-22, les géants étaient particulièrement nombreux à Gat, patrie de Goliath (1 Sam. 17, 4, 23; 2 Sam. 21, 19; 1 Chron. 20, 5). *f.* La tonsure et les incisions étaient des rites funéraires (voy. note *j* et *k* sur Lév. 19, 27-28), employés aussi comme simples marques de douleur. *g.* L'épée divine est personnifiée comme dans Éz. 21, 21

[7] Comment prendrait-elle du repos
quand Yahvé lui a donné une mission?
C'est à Ascalon et sur le rivage de la mer[a]
qu'il lui a assigné une tâche.

III. SUR MOAB[b].

48 [1]Sur Moab.
Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël :

Malheur à Nebo[c], car elle est saccagée!
Qiryataïm[d] est prise d'assaut;
La place forte[e] est livrée à l'opprobre et à la terreur.
[2] Elle n'est plus, la gloire de Moab.
A Ḥechbôn[f] on a médité sa ruine[g] :
« Allons, faisons disparaître ce peuple du nombre des nations! »
Toi aussi, Madmén[h], tu seras anéantie :
le glaive te poursuit.
[3] On entend des clameurs s'élever de Ḥoronaïm[i] :
dévastation! désastre immense!
[4] Moab est brisé :
Annoncez-le jusqu'à Çoar[j].
[5] Ah! la montée de Louḥit!
On la gravit en pleurant.
Ah! sur la descente de Ḥoronaïm
on entend des clameurs de détresse[k].
[6] Fuyez, sauvez votre vie;
devenez pareils à l'onagre[l] dans le désert!

[7] Parce que tu as mis ta confiance dans tes forteresses et dans tes trésors[m],
tu seras prise, toi aussi.
Kemoch s'en ira en exil,
ainsi que ses prêtres et ses magistrats, tous ensemble[n].

7. « prendrait-elle » *G S L* (lis. *tišqôṭ*). H : prendrais-tu. 48, 1. « est prise » G (suppr. le 1er *hôbîšâ*). H : est livrée à l'opprobre; elle est prise. 4. « Annoncez — Çoar » lis. *hašmî'ou* (*H*q *G S L*), suppr. *ze'âkâ* (G) et lis. *ṣô'ârâ* (*G* cf. *Ės. 15, 5*). H : Ses petits font entendre des cris. 5. « On la gravit » *Ės. 15, 5* (lis. *bô* au lieu de *bêkî*). H : On fait monter des pleurs (?). « on entend » *G Ės. 15, 5* (suppr. *ṣârê*). H aj. : les ennemis. 6. « pareils à l'onagre » *G* (lis. *wetihyoun ke'ârôd*). H : pareilles (*sic*) à Aroër. — Texte incertain. 7. « tes forteresses » *G L S* (lis. *bemâ'ouzzayik*). H : tes œuvres (c'est-à-dire : les ouvrages de tes mains, tes idoles ?).

a. « Le rivage de la mer » désigne l'ensemble du pays philistin ou seulement les districts côtiers (Gaza, Ascalon, Asdod) : cf. Soph. 2, 5-7. *b.* Il serait très naturel que Jérémie ait prononcé des menaces ou une élégie ironique au sujet de Moab, soit après la bataille de Karkémich (605), lorsque le prophète annonçait que ce peuple serait, avec ses voisins, livré à Nabucodonosor (cf. 25, 21), soit à la fin du règne de Yehoyaqim, quand des bandes moabites se joignirent aux Chaldéens pour châtier la révolte du roi de Juda (2 Rois 24, 2), soit vers 593 lorsque des envoyés du roi de Moab se rencontrèrent à Jérusalem avec ceux des princes d'Édom, d'Ammon, de Tyr et de Sidon pour ourdir une conspiration contre Babylone (Jér. 27, 3), soit après la ruine de Jérusalem en 586 (cf. Éz. 25, 8-11). Cependant l'oracle sur Moab qu'on lit ici est si diffus, il présente tant de rencontres à peu près textuelles avec És. 15-16, avec Nomb. 21, 27-30; 24, 17, avec És. 24, 17-18 et avec divers passages du livre de Jérémie (8, 8; 22, 25; 49, 22) qu'on ne peut guère l'attribuer, en tout cas sous sa forme actuelle, à une personnalité aussi puissante et aussi originale que le prophète d'Anatôt. On a souvent pensé qu'il renfermait un fond authentique, amplifié au moyen de citations empruntées à des morceaux similaires; mais la reconstitution de cet oracle primitif reste fort hypothétique. *c.* Auj. en-Nebâ, une des cités les plus septentrionales de Moab (cf. És. 15, 2). *d.* Ordinairement identifiée à Khirbet-el-Koureyyat, un peu au N. O. de Dibân. *e.* C'est-à-dire, sans doute, « toute place forte ». Peut-être, cependant, le texte primitif portait-il « Moab » comme au v. 20. *f.* Auj. Ḥesbân, env. 7 km. N. E. d'en-Nebâ. Avec le texte actuel, il faut supposer, semble-t-il, que cette place moabite, la plus voisine de la frontière nord du pays, était devenue le quartier général de l'envahisseur. *g.* Il y a assonance entre le nom de Ḥechbôn et le verbe signifiant méditer (*ḥâchab*). De même entre le nom de Madmén et le verbe « tu seras anéantie (litt. : réduite au silence) », *tiddômmî*. *h.* Site controversé.
i. Sur la pente entre le plateau moabite et Çoar (eç-Çafiyé). Cf. 5, 34; És. 15, 5; Mécha l. 31-32. *j.* A l'extrémité S. O. du pays de Moab, près de la frontière avec Édom (cf. És. 15, 5 et note *a*). *k.* Le v. 5 se retrouve presque mot pour mot És. 15, 5 : voy. les notes. *l.* Le type des habitants du désert, cf. Gen. 16, 12; Job 39, 5-8; Os. 8, 9; És. 32, 14; Ps. 104, 11. Le texte massorétique porte : « comme Aroër »; mais la ville moabite d'Aroër, au bord de l'Arnon, n'était pas dans le désert. D'autres corrigent *ke'ar'ar*, qui signifierait peut-être « comme une plante stérile » ou « comme un genévrier » (?). *m.* Les mots en petit caractère manquent en G et surchargent le vers. *n.* Imitation d'Am. 1, 15. Kemoch était le dieu national des Moabites; cf. Jug. 11, 24 et la note.

8 Le dévastateur entrera dans toutes les villes;
aucune ville n'échappera.
Les vallées seront ravagées; le plateau sera saccagé[a],
comme Yahvé l'a déclaré.
9 Donnez des ailes[b] à Moab
et qu'elle prenne son vol[b].
Ses villes seront réduites en désert;
personne n'y habitera plus.
10 Maudit soit celui qui accomplit l'œuvre de Yahvé avec mollesse[c]!
Maudit soit celui qui refuse de plonger son épée dans le sang!

11 Moab vivait tranquille depuis sa jeunesse;
il reposait sur sa lie.
Il n'avait pas été décanté d'un vase dans un autre :
il n'était jamais parti pour l'exil[d].
Aussi sa saveur lui était-elle restée
et son arôme n'avait-il pas changé.

12 C'est pourquoi, voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où je lui enverrai des gens qui culbuteront[e] [ses jarres] : ils videront ses cruches et fracasseront ses amphores. 13 Alors Moab aura honte de Kemoch, comme la maison d'Israël a eu honte de Béthel, l'objet de sa confiance[f].

14 Comment pouvez-vous dire : « Nous sommes des héros,
de vaillants guerriers » ?
15 Le dévastateur de Moab va escalader ses villes
et l'élite de ses jeunes gens devra descendre à la boucherie, —
oracle du Roi qui s'appelle Yahvé, [Dieu] des armées.

16 La ruine de Moab est tout près de survenir;
son malheur s'approche à grands pas.
17 Plaignez-le, vous tous ses voisins,
vous tous qui connaissez son nom!
Dites :
Comment[g] a-t-il été brisé, ce sceptre puissant[h],
ce sceptre magnifique?

8. « dans ». G : contre. « comme » *G* (lis. *ka'ăšèr*). H : ce que. 9. « qu'elle — vol » d'après *G* (lis. *tiṣṣè*). H : qu'elle sorte en volant. 12 « ses amphores » *G Aq* (lis. *ounebâlâw*). H : leurs amphores. 15. « Le — villes » lis. *šôdéd mô'âb 'ârâw* (cf. *G*) *'âlâ*. H : Moab est dévasté et il *(on)* a escaladé ses villes (« les villes d'elle », bien que Moab soit, avant et après, traité comme un masculin). G : Est dévasté Moab, sa ville.

a. Le territoire de Moab était formé essentiellement d'un plateau d'une altitude de 800 à 1.000 mètres et qui court parallèlement au Jourdain et à la mer Morte. Par « les vallées » (litt. : « la vallée ») il faut sans doute entendre les gorges étroites entaillées dans cette table calcaire par les torrents, dont le principal est l'Arnon (auj. Seïl el-Modjib). *b.* Le sens de ces mots n'est pas sûr. *c.* Cette imprécation, que Grégoire VII adopta comme devise, n'implique pas nécessairement que les exécuteurs de la sentence divine contre Moab fussent des Judéens.

d. Même image Soph. 1, 12. Mais ici elle signifie simplement que Moab n'a encore jamais été exilé, — à la différence, évidemment, des Israélites, déportés en 734 et en 722 (cf. v. 13), et des Judéens (depuis 597) — : elle ne figure pas expressément l'orgueilleuse sécurité inspirée au peuple ainsi épargné.
e. Litt. : *des inclineurs qui inclineront.* *f.* Ce nom, mis en parallèle avec celui du dieu Kemoch, ne doit pas désigner ici la ville ou le haut lieu de Béthel, où le culte de Yahvé était, au jugement des prophètes, entaché de paganisme, mais le dieu Béthel, l'une des divinités adorées par les Phéniciens : il est nommé dans le traité d'Asarhaddon avec Baal de Tyr et, sous le nom de Βαίτυλος, dans Philon de Byblos. Il était ainsi appelé à cause de la pierre sainte qu'on lui attribuait comme demeure (cf. Gen. 28, 22). Les Israélites, surtout ceux du nord, adoptèrent ce vocable (on le retrouve, croyons-nous, Gen. 31, 13; 35, 17; 1 Sam. 10, 3 et peut-être Jug. 9, 46) et identifièrent plus ou moins le dieu indigène avec Yahvé : chez les Juifs d'Éléphantine, la déesse qu'on donnait pour parèdre à Yahvé est appelée tantôt Anat Yahou, tantôt Anat Béthel. C'est sans doute en vertu de la même identification que beaucoup de Juifs, tant à Éléphantine qu'en Palestine, portaient des noms théophores composés avec « Béthel » : par ex. Béthel sar écer (Zach. 7, 2). Le prophète auteur de notre passage voit dans cet emploi par les Israélites du nord du nom d'une divinité étrangère la preuve évidente qu'ils adoraient un autre dieu que Yahvé. *g.* C'est le début classique des poèmes funèbres dans l'ancien Israël (cf. És. 1, 21 et note *a*; Lam. 1, 1; etc.). La suite, jusqu'au v. 20, présente le rythme asymétrique, adopté d'ordinaire dans la *qînâ*. *h.* Cf. Éz. 19, 11, 12, 14.

18 Descends de [ton trône de] gloire[a] et assieds-toi au milieu des ordures,
habitante de Dibôn[b].
Car le dévastateur de Moab monte contre toi;
il va détruire tes fortifications.
19 Tiens-toi sur la route et fais le guet,
habitante d'Aroër[c]!
Interroge le fugitif et le réchappé;
demande[-leur] : « Qu'est-il arrivé? »

20 Moab est couvert d'opprobre, parce qu'il a été brisé.
Lamentez-vous et poussez des cris.
Annoncez au bord de l'Arnon
que Moab est dévasté

21 et que la sentence s'exécute contre la région du plateau[d], contre Ḥôlôn[e], contre Yahça[f] et contre Méphaat[g], 22 contre Dibôn, contre Nebo et contre Bét Diblataïm[h], 23 contre Qiryataïm[i], contre Bét Gamoul[j] et contre Bét Meôn[k], 24 contre Qeriyyôt[l], contre Boçra[m] et contre toutes les villes du pays de Moab, proches et lointaines.

25 La corne de Moab est abattue[n];
son bras est brisé[o].
26 Enivrez-le[p], car, dans son orgueil, il a bravé Yahvé[q];
aussi se débattra-t-il dans ce qu'il a vomi
et deviendra-t-il, à son tour, un objet de risée;
27 Israël n'était-il pas pour toi un objet de risée?
A-t-il donc été surpris parmi les voleurs
que tu hoches la tête chaque fois que tu parles de lui[r]?
28 Quittez les villes et faites votre demeure dans les rochers,
habitants de Moab;
Devenez semblables à la colombe qui fait son nid
dans les falaises de Méphaat[s].

29[t] Nous avons entendu parler de l'orgueil de Moab,
un orgueil extrême,
De sa superbe, de son orgueil, de son arrogance
et de son cœur hautain.

18. « et assieds-toi » *H** *H*[q] *G S L* (lis. *ouš ebî*). H : toi qui es assis. « au — ordures » lis. *baṣṣô'â*. H : sur le [sol] altéré (aride). S : dans le déshonneur. « habitante » (*G*) (suppr. *bat*, dittographie des deux dernières consonnes de *yôšèbèt*). H aj. : fille 19. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « le réchappé » *G S L* (lis. *wenimlâṭ*). H : la réchappée (?). 20. « il a été brisé » lis. *ḥat*. H : elle a été brisée. 21. « contre » *S* (*G L*) (lis. partout *'al*). H : vers (les 3 premières fois). 25. « brisé » *G* (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé. 27. « un objet » *G S L* cf. v. 26 (lis. *lisḥôq*). H : l'objet. « chaque — lui » *Sym* (lis. *dabbèrkâ*). H : selon tes paroles sur lui. 28. « dans — Méphaat » lis. *beṣouré* (avec *G*) *mèpha'at* (cf. v. 21). H : au delà de l'orifice de la fosse. — Texte très incertain.

a. Un des rites du deuil chez les Juifs veut que l'on quitte son siège (Jon. 3, 6; Job 1, 20; Éz. 26, 16) et qu'on s'asseye par terre (És. 3, 26; 47, 1; Éz. 26, 16, etc.). *b.* Auj. *Dibân*, à 4 km. env. au nord de l'Arnon. *c.* Auj. Araïr, un peu plus au sud, sur la rive septentrionale de la gorge de l'Arnon. L'envahisseur progresse du nord vers le sud.
d. Voyez v. 8 et note *a*. *e.* Site incertain. *f.* Ou Yahaç. D'après l'*Onomasticon* 104, 11 entre Medaba et Dibôn. Non identifié. *g.* Ou Mophaat. Peut-être Khirbet Nefa'a, à environ 10 km. au S. d'Ammân. *h.* Nommée aussi Mécha l. 30. Cf. Almôn Diblataïm (Nomb. 33, 46). Probablement Deleilat, près Libb, entre Dibôn et Nebo. *i.* Voy. v. 1, note *d*. *j.* Aujourd'hui Khirbet ed-Djoumeil, à l'E. d'Araïr. *k.* Ou Bét Baal Meôn ou Baal Meôn, aujourd'hui Maïn, au S. O. de Medaba.
l. Ou haq-Qeriyyôt, c'est-à-dire « les villes » (v. 41 (H) et Am. 2, 2). Le site précis est incertain. *m.* Ou Bécer (Deut. 4, 43; Jos. 20, 8; 21, 36; 1 Chron. 6, 63). Probablement Oumm el-Amad, 14 km. N. E. de Medaba. *n.* Cf. Lam. 2, 3; Zach. 2, 4, etc. *o.* Cf. Éz, 30, 21-26; Mal. 2, 3; Ps. 10, 15; 37, 17; Job 22, 9; 38, 15. *p.* Cf. 25, 15-29. *q.* Litt. : *il a fait le grand contre Yahvé.* *r.* Ceci a dû être écrit après que Juda eut bu jusqu'à la lie la coupe de la colère de Yahvé et que les Moabites eurent trouvé dans ses malheurs une source de joie maligne, c'est-à-dire après 586 (cf. Éz. 25, 8-11). *s.* Cf. v. 21. Texte conjectural. *t.* A partir d'ici, le morceau ne se compose plus guère que de fragments qui se retrouvent ailleurs et, en général, il est clair que dans Jér. 48 la suite des idées est beaucoup moins bonne que dans les passages parallèles, que par conséquent l'original n'est pas du côté de Jér. 48. Pour les v. 29 et 30, cf. És. 16, 6.

30 Je connais sa démesure;
point de droiture dans son langage;
point de droiture dans ses actes.
31 [a] C'est pourquoi je veux me lamenter sur Moab,
pousser des cris sur Moab tout entier,
gémir sur les gens de Qir Ḥèrès[b].
32 [c] Plus que sur Yazér je pleurerai sur toi,
vigne de Sibma,
Toi dont les rejetons s'étendaient au delà de la mer
et parvenaient jusqu'à Yazér.
Sur tes fruits et sur ta vendange
le dévastateur s'est jeté.
33 [d] La joie et l'allégresse ont disparu
du pays de Moab.
Je fais tarir le vin dans les cuves;
le fouleur ne foule plus.
Le cri qui accompagne la vendange[e] n'est plus le cri joyeux du fouleur.

34 Les clameurs de Ḥechbôn [se font entendre] jusqu'à Èlalé; jusqu'à Yahaç, on pousse des cris, depuis Çoar jusqu'à Ḥoronaïm, à Èglat Chelichiyya. Car les eaux de Nimrim deviennent, elles aussi, un lieu désolé[f].

35 Je ferai disparaître de Moab, — oracle de Yahvé, — ceux qui montent au haut lieu et font fumer [des offrandes] en l'honneur de leur dieu[g].

36 [h] C'est pourquoi mon cœur gémit comme gémissent les flûtes, sur Moab; mon cœur gémit comme une flûte sur les gens de Qir Ḥèrès. C'est pourquoi ce que Moab a pu conserver est réduit à néant. 37 Car toutes les têtes portent une tonsure; toutes les barbes sont coupées[i]; à toutes les mains [on voit] des incisions[j] et tous les reins sont ceints du sac[k]. 38 Sur toutes les terrasses [des maisons] de Moab et dans ses places [on n'entend] que cris de deuil[l], parce que j'ai brisé Moab comme un vase auquel on n'attache aucun prix[m], — oracle de Yahvé. — 39 Comment[n] a-t-il été brisé? Proférez des lamentations. Comment Moab a-t-il honteusement tourné le dos[o] et est-il devenu un objet de risée et un sujet d'effroi pour tous ses voisins?

40 [p] Car ainsi parle Yahvé :
Comme un aigle [l'ennemi] plane;
il étend ses ailes sur Moab.

30. « connais » *G*. H aj. : oracle de Yahvé. « ses actes » *G* (lis. *'âsâ*). H : leurs actes. 31. « gémir » *H q^{or}* (lis. *'èhgè*). H : il gémira. « à Yazér » *H* Ės. 16, 8* « les gens ». Ės. 16, 7 : les gâteaux de raisin (*'ăsîšè*). 32. « vigne de S. » *G Ės. 16, 9* (lis. *gèphèn*). H : la vigne qu'est S. — Mais (suppr. *yâm*, dittogr.). H : à la mer de Yazér (?). 33. « du pays » *G* (suppr. *mikkarmèlou*, ajouté d'après Ės. 16, 10). H : du verger et du pays. — Mais le rythme serait fautif. « le fouleur — plus » *L* (*S T*) *Ės. 16, 10* (lis. *kaddorêk* au lieu du 1er *hêdâd*). H : on ne foule plus [avec] le cri du fouleur. 34. « Les clameurs — entendre » lis. *za'ăqat*. H : A cause des clameurs [parties] de Ḥechbôn. 35. « ceux qui montent (litt. celui qui monte) » *G* (lis. *'ôlè*). H : celui qui fait monter [un holocauste?] 36. « une flûte » *G* (lis. *keḥâlîl*). H : des flûtes. « est réduit » lis. *'âbâdâ* (fém. sing.). H : sont réduits. 37. « toutes — tonsure » *H** cf. *Ės. 15, 2* (lis. *'al kol*). H : toute tête [n'est que] tonsure. « tous les reins » *H* G L* (lis. *'al kol*). H : les reins. 39. « a-t-il été brisé » lis. *ḥât*. Voy. v. 20. 40. « sur » *S* (lis. *'al*). H : vers.

a. Voy. Ės. 16, 7. *b*. Voy. note *d* sur Ės. 15, 1 et 16, 7, 11. Au lieu des « gens (*'anšè*) de Qir Ḥèrès, Ės. 16, 7 mentionne les « gâteaux de raisins (*'ăsîšè*) de Qir Ḥarèsèt » ; leçon peut-être préférable (cf. v. 32). *c*. Voy. Ės. 16, 8-9. *d*. Voy. Ės. 16, 10. *e*. Le poète appelle ainsi les vociférations des guerriers qui se couvrent du sang des Moabites vaincus (cf. Ės. 63, 1-6). *f*. Reproduction d'Ės. 15, 4a, 5a, 6a. Voy. les notes sur ces passages. *g*. Cf. Ės. 15, 2; 16, 12. *h*. Le v. 36 est inspiré d'Ės. 16, 11, combiné avec 15, 7. L'auteur compare ses gémissements, non au frémissement des cordes de la cithare, mais aux sons plaintifs d'une flûte, parce qu'on se servait de ce dernier instrument pour accompagner le thrène funèbre (Mt 9, 23; cf. Josèphe, *B. J.*, III, 9, 5; *Michna Keth.*, IV, 4. *i*. D'après Ės. 15, 2. *j*. Voy. 47, 5; Lév. 19, 27 note *k*. *k*. Cf. Gen. 37, 34 et la note. *l*. D'après Ės. 15, 3. *m*. Cf. 22, 28. *n*. Voy. note *g* sur v. 17. *o*. Cf. v. 14. *p*. Les v. 40 et 41b reproduisent, sauf les noms propres, le v. 22 de l'oracle contre Ėdom (49). Comme ces phrases manquent en G, on les regarde généralement comme des additions tardives.

41 Les villes[a] vont être prises,
les forteresses emportées d'assaut
Et le cœur des guerriers de Moab sera, en ce jour-là,
semblable au cœur d'une femme en travail.
42 Moab est anéanti; il cessera d'être un peuple[b],
parce que, dans son orgueil, il a bravé Yahvé[c].
43 La terreur, la fosse et le filet[d]
vont te surprendre, habitant de Moab, —
oracle de Yahvé. —
44 Celui qui s'enfuira pour échapper à la terreur
tombera dans la fosse.
Celui qui remontera de la fosse
sera pris dans le filet,
Lorsque je ferai arriver pour eux (pour Moab)
l'année de leur châtiment[e], —
oracle de Yahvé. —
45 [f] A l'ombre de Ḥechbôn se sont arrêtés,
à bout de forces, les fugitifs[g].
Mais un feu est sorti de Ḥechbôn
et une flamme de la résidence de Siḥôn[h],
Qui a dévoré les tempes de Moab
et le crâne des turbulents[i].
46 Malheur à toi, Moab!
Tu es perdu, peuple de Kemoch,
Car tes fils sont emmenés captifs
et tes filles prisonnières.
47 Mais j'opérerai la restauration de Moab
à la fin des jours[j], —
oracle de Yahvé.

Ici s'arrête le « jugement de Moab »[k].

41. « Les — emportées » lis. *nilkedou* et (avec *H q^{or} G L*) *nitpâsou*. H : Haq-Qeriyyôt va être prise et les forteresses emportée (*sic*). 44. « pour eux » lis. *'ălêhèm*. H : pour elle. G : ces choses. 45. « est sorti » *H* Nomb. 21, 28* (lis. *yâṣe'â*). H a le masc., bien qu'il ait ensuite le fém. 46. « Tu es » *Theod S L Nomb. 21, 29* (lis. *'âbadtâ*). H : Il est (mais l'auteur continue ensuite de s'adresser à Moab).

a. Les massorètes et les anciens traducteurs ont vu dans ce mot un nom propre, celui de la ville de Qeriyyôt (cf. v. 24 note *l*) ; mais voy. note crit. *b*. Voy. v. 2. *c*. Répétition du v. 26. *d*. Les trois mots *paḥad*, *paḥat* et *paḥ* font assonance en hébreu. Le jeu de mots sur les deux premiers se retrouve déjà Lam. 3, 47, mais le passage tout entier (v. 43 et 44a) se rencontre à peu près textuellement Ės. 24, 17, 18a. Étant donné que cette partie de Jér. 48 est un tissu de réminiscences, il est probable que l'original est du côté d'Ės. 24, morceau de rédaction très récente. *e*. Expression courante dans le livre de Jérémie : 11, 23; 23, 12, etc. *f*. Les v. 45-47 manquent en G. A l'exception du premier vers (45a), les v. 45 et 46 sont constitués par des citations approximatives de deux poëmes qui célébraient les victoires de David (Nomb. 24, 17) ou d'un autre roi d'Israël (Nomb. 21, 28-29) sur Moab. *g*. Ce verset paraît nous transporter tout au début de l'invasion du territoire moabite par un ennemi venu du nord. Les habitants des villages voisins de la frontière septentrionale refluent vers le sud et s'arrêtent d'abord sous les murs de Ḥechbôn, soit que cette ville eût à cette époque été annexée par les Ammonites (cf. 49, 3), soit plutôt que ce fût la première place forte moabite; mais l'auteur annonce aux fuyards que cette ville va être conquise par l'envahisseur et servira à celui-ci de base d'opérations pour répandre l'incendie de la guerre dans tout le pays. Cf. v. 2 et note *f*. *h*. « La maison de Siḥôn » était une autre manière de désigner Ḥechbôn, soit que Siḥôn fût, comme le veut E, un roi amoréen qui avait, vers le temps de Moïse, enlevé aux Moabites l'espace entre Yabboq et Arnon, soit que ce fût un ancien prince moabite ayant eu sa résidence à Ḥechbôn (cf. Nomb. 21, 26 note *d*). *i*. Litt. : *des fils du tumulte*. D'après le passage parallèle des Nombres : « des fils de Seth ». Ce sont, en tout cas, les Moabites qui sont ainsi désignés. Mais on se représente difficilement un feu dévorant les tempes ou le crâne des guerriers ennemis; dans les passages des Nombres imités ici, les tempes et le crâne des Moabites sont « fracassés » par « le sceptre » de David (24, 17), tandis que ce qui est « dévoré par la flamme » sortie de Ḥechbôn, ce sont les villes de Moab et les hauteurs de l'Arnon (Nomb. 21, 28) : c'est plus naturel. *j*. Promesses analogues à l'Egypte (46, 26), aux Ammonites (49, 6) et à Élam (49, 39). *k*. Litt : *Jusqu'ici le jugement de Moab*. On a proposé d'entendre : « jusque-là (jusqu'à la restauration annoncée) durera le châtiment de Moab ». Mais il s'agit beaucoup plus probablement d'une formule marquant la fin du développement relatif à la sentence prononcée contre Moab : cf. 51, 64 (« jusqu'ici les paroles de Jérémie »), Job 31, 40 (« sont finies les paroles de Job »), Ps. 72, 20 (« sont terminées les prières (ou les louanges) de David, fils d'Isaï »).

IV. SUR AMMON[a].

49 [1]Sur les Ammonites.
Ainsi parle Yahvé :

Israël n'a-t-il pas de fils?
N'a-t-il point d'héritier?
Pourquoi donc Milkom[b] hérite-t-il de Gad
et le peuple de Milkom est-il installé dans les villes de Gad?

[2]C'est pourquoi les jours vont venir, — oracle de Yahvé, — où

Je ferai entendre à Rabba des Ammonites[c]
des cris de guerre;
Elle deviendra un amas de décombres[d];
les villes qui en dépendent[e] seront incendiées
Et Israël dépossédera ceux qui l'ont dépossédé de son héritage[f],
dit Yahvé.
3 Lamente-toi, Ḥechbôn[g], car te voilà dévastée.
Poussez des cris, filles de Rabba;
Ceignez le sac; faites retentir les cris de deuil;
faites-vous des incisions[h],
Car Milkom s'en ira en exil,
ainsi que ses prêtres et ses magistrats, tous ensemble[i].
4 Pourquoi te glorifier de [la fertilité de] tes vallées[j],
fille pleine de sécurité,
Qui mets ta confiance dans tes réserves[k],
disant : « Qui pourrait marcher contre moi? »
5 Je vais déchaîner sur toi
la terreur, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — de toutes parts.
Vous serez chassés, chacun droit devant soi,
sans que personne ne rassemble les fuyards.

[6]Mais ensuite je rétablirai les Ammonites — oracle de Yahvé.

49, 1. « Milkom » *G S L*. H : leur roi. « Gad ». G : Galaad. 2. « les villes — dépendent (litt. : ses filles). G : ses hauts lieux. 3. « te voilà dévastée » lis. *šouddadtî* (2e f. s. archaïque). H : Aï a été dévastée. « faites-vous des incisions (litt. : entaillez-vous d'incisions) » lis. *wehissuraṭnâ bigedoudôt*. H : errez parmi les bercails. — Texte très incertain. « Milkom » voy. 1. 4. « de — vallées » *S* (lis. *ba'ămâqayik*). H : des vallées; ta vallée découle. — Texte incertain. « pleine de sécurité » cf. *L* (*delicata*) (lis. *hašša'ănannâ*). H : rebelle. « disant » *G S L* (aj. *hâ'ômerâ* devant *mî*). Manque en H. « contre » *G S* (lis. *'âlay*). H : vers.

a. L'authenticité de ce morceau est très contestée. Jérémie aurait, certes, eu bien des occasions de prononcer des oracles contre les Ammonites, qui étaient menacés par Nabucodonosor après Karkémich en 605 (25, 21), qui pillèrent Juda en 597 (2 Rois 24, 2), incitèrent Sédécias à la révolte vers 593 (27, 3), soutinrent l'assassin de Guedalya après 586 (Jér. 40, 14; 41, 15) et triomphèrent de la ruine de Jérusalem (Éz. 25, 1-7). Mais aucun de ces griefs n'est visé ici; le seul reproche fait aux Ammonites est d'avoir annexé tout ou partie du territoire de Gad (ou, selon G, de Galaad), c'est-à-dire de la Transjordanie. Or, c'est bien longtemps avant l'époque de Jérémie, en 734, que les Israélites (ceux du nord) avaient perdu ces régions, conquises, du reste, par les Assyriens, non par les Ammonites. De plus, le texte ne dit pas clairement quel sera le peuple dont Yahvé se servira pour châtier Ammon. D'après le v. 3, qui parle d'un exil de Milkom, les vainqueurs pourraient être les Chaldéens; mais, selon le v. 2, ce sera Israël lui-même (c'est-à-dire Juda) qui reconquerra les territoires perdus; or, on ne voit pas comment les Juifs contemporains du prophète, exilés eux aussi, pourraient récupérer la Transjordanie. En fait, ils ne s'y sont installés qu'à l'époque des Maccabées. L'oracle semble donc avoir été tout au moins remanié. On pourrait maintenir l'originalité de certains éléments comme le v. 1, où la question rhétorique posée est bien dans le style de Jérémie (cf. 2, 14; 8, 19), en supposant que les Ammonites, profitant de l'affaiblissement croissant de l'Assyrie depuis 626, avaient enlevé à celle-ci, entre cette date et l'arrivée des Chaldéens (avant 600), certaines villes ci-devant gadites, comme Ḥechbôn (voy. v. 3 et 48, 2, 45 et les notes), qui auraient dû, selon le prophète judéen, revenir à l'héritier légitime de Gad, c'est-à-dire à Juda.
b. Le dieu national des Ammonites. *c*. La capitale du pays d'Ammon, appelée Philadelphie à l'époque grecque, auj. Ammân, résidence de l'émir de Transjordanie. *d*. Un « tell ». Voy. 30, 18 et note *a*; Jos. 11, 13 et note *b*; 8, 28; Deut. 13, 17 [H : 16]. *e*. Litt. : *ses filles*. *f*. Cf. És. 14, 2.
g. Ceci paraît supposer que cette ville, disputée entre Moabites et Israélites des tribus de Ruben (Nomb. 32, 37; Jos. 13, 17) ou peut-être de Gad (Jos. 13, 26-27), était tombée aux mains des Ammonites (voy. note *a*). Mais peut-être le texte primitif portait-il ici le nom d'une autre ville, proprement ammonite. *h*. Sur ces divers gestes de deuil, voy. Gen. 37, 34; — Am. 5, 16; — Lév. 19, 28; 21, 5; Deut. 14, 1; 1 Rois 18, 28; Jér. 16, 6; 41, 5, etc... *i*. Citation d'Am. 1, 15; cf. Jér. 48, 7. *j*. Certaines vallées du pays, arrosées par des cours d'eau perpétuels, notamment le bassin supérieur du Yabboq (auj. Nahr ez-Zerka, « la rivière bleue »), étaient très fertiles. *k*. Litt : *tes trésors*. Il paraît s'agir surtout de l'approvisionnement en vivres.

V. SUR ÉDOM[a].

[7]Sur Édom.

Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :
N'y a-t-il plus de sagesse dans Témân[b]?
Les hommes avisés sont-ils à court de conseils?
Les ressources de leur sagesse sont-elles épuisées[c]?
8 Fuyez, tournez le dos, réfugiez-vous dans des abris profonds[d],
habitants de Dedân[e],
Car je fais venir pour Ésaü la ruine qui lui est réservée,
le temps où je le châtierai.
9 Si des vendangeurs viennent chez toi,
ils ne laisseront rien à grappiller.
Si des voleurs [surviennent] de nuit,
ils détruiront autant qu'il leur plaira[f].
10 Car moi-même je fouillerai Ésaü,
je mettrai ses cachettes à découvert;
il ne pourra plus se dissimuler.
Il sera anéanti par le bras de ses frères
et de ses voisins[g] : il ne sera plus.
11 Abandonne tes orphelins; j'assurerai, moi, leur subsistance;
et que tes veuves mettent leur confiance en moi[h]!

7. « N'y a-t-il ». G : Il n'y a. « Les hommes avisés » *G S* (lis. *minnebônîm*). H : Les fils. 8. « tournez... réfugiez-vous » d'après « *Fuyez* » et v. 30 (lis. *haphnou* et *ha'âmiqou*). H : ils ont été retournés... ils se sont réfugiés. 10. « fouillerai » *S T* cf. *Abd.* 6 (lis. *ḥippastî*). H : mettrai à nu. « il ne — dissimuler » lis. *nèḥbô*. H : [s']il se dissimule, il ne pourra pas (?). « Il — voisins » *G* lis. *bizrôa' 'eḥâw*). H : Sa postérité sera anéantie, ainsi que ses frères et ses voisins. 11. et que — mettent leur » lis. *tibtaḥnâ*. H : et tes veuves, mettez votre.

a. Cet oracle laisse la même impression mélangée que la plupart des autres prophéties contre les nations que renferme le livre de Jérémie. Il serait, d'une part, très naturel que le prophète ait annoncé au peuple édomite un châtiment divin soit après la bataille de Karkémich (605), alors qu'il déclarait à tous les États de l'Asie occidentale, y compris Édom (25, 21), que Yahvé allait les livrer à Nabucodonosor, soit vers 597, époque où il semble que des bandes édomites aient envahi Juda à l'appel des Chaldéens (s'il faut lire Édom au lieu d'Aram dans 2 Rois 24, 2, voy. note *m*), soit après 586, quand les Édomites se joignirent ouvertement aux Chaldéens pour achever d'écraser les Judéens vaincus et annexèrent une partie de leur territoire. Il serait même surprenant que Jérémie n'ait pas visé le peuple étranger le plus étroitement apparenté à Juda et le plus mêlé de tout temps à son histoire. Mais, d'autre part, il y a dans cet oracle au moins un passage qui n'émane certainement pas de Jérémie; jamais le prophète n'aurait dit que les Judéens n'avaient pas à boire la coupe de la colère de Yahvé (49, 12) : il a soutenu toute sa vie qu'ils méritaient de la boire les premiers. De plus, l'oracle est formé en majeure partie de phrases qui se retrouvent, soit textuellement, soit à peu près mot pour mot, dans d'autres morceaux d'auteurs divers (notamment v. 14-22). Parfois, sans doute, la question se pose de savoir si c'est l'auteur de Jér. 49 qui a imité autrui ou si ce n'est pas lui qui a été imité. C'est le cas, en particulier, pour les versets 9, 10 et 14-16, où l'on retrouve presque littéralement les versets 1-7 de l'oracle d'Abdias contre Édom. Parmi les critiques les uns tiennent pour l'antériorité d'Abdias, d'autres pour celle de Jér. 49, tandis qu'un troisième groupe estime que nos deux textes s'inspirent d'un « Abdias primitif ». Il nous paraît qu'au v. 5 d'Abdias la pensée originelle est nettement mieux conservée que dans le passage parallèle de Jér. 49 (v. 9; voy. note *f*) et que l'appel aux nations à se rassembler contre Édom est beaucoup mieux placé au début du morceau, comme dans Abd. 1, qu'au milieu du développement, comme dans Jér. 49, 14. C'est donc probablement l'auteur de Jér. 49 qui a eu sous les yeux la prophétie d'Abdias et l'a modifiée. D'autres différences entre les passages parallèles proviennent d'altérations du texte originel : fautes de copie, gloses qui se sont introduites aussi bien dans Abdias (voy. les notes crit. sur Abd. 1, 2, 3, 4,) que dans Jér. 49 (par exemple v. 10). Ces observations rendent invraisemblable l'authenticité intégrale de Jér. 49, 7-22; mais ce morceau peut renfermer un oracle émanant du prophète d'Anatôt et comprenant notamment les v. 7, 8, 10, 11, peut-être 13 et 20. Cet oracle daterait probablement de 605, car il ne renferme aucune allusion à l'attitude odieuse prise par les Édomites lors de la ruine de Jérusalem (586), attitude qui éveilla dans l'âme juive un ressentiment aussi violent que tenace (Abd. 10-15, 17-18, 21; Lam. 4, 21-22; Éz. 25, 12-14; 35; Ps. 137, 7; Mal. 1, 2-5; És. 63, 1-6 [H]). *b*. Contrée ou ville du pays d'Édom dont le site n'est pas sûrement identifié. Son nom dérive d'un mot désignant la droite, c'est-à-dire le sud (cf. Yémen, Benjamin); mais elle paraît devoir être cherchée plutôt au nord de l'Idumée; car Éz. (25, 13) l'oppose à Dedân, qui en formait la limite méridionale. C'était la patrie d'Éliphaz, le sentencieux ami de Job, et la sagesse des Témanites était célèbre (cf. Bar. 3, 22-23). *c*. Litt. : *Leur sagesse a-t-elle été répandue?* *d*. De même 49, 30; cf. 48, 6, 28. *e*. L'oasis d'el-Ela, dans l'Arabie du nord. *f*. Avec le texte tel qu'on le lit ici, « vendangeurs » et « voleurs » sont des termes figurés représentant les conquérants chargés de châtier Édom. Mais on ne s'explique guère le tour hypothétique de la phrase : la conquête et le pillage du pays sont pour l'auteur de l'oracle absolument certains. Dans le passage parallèle d'Abdias (v. 5) la construction conditionnelle est, au contraire, toute naturelle : il s'agit de véritables vendangeurs et de voleurs au sens propre : « Si des vendangeurs venaient chez toi, ne laisseraient-ils rien à grappiller (comme le font d'ordinaire les vendangeurs), etc...? » Tandis qu'en réalité tu as été totalement dépouillé. *g*. Ceci paraît faire allusion à l'invasion du pays des Édomites par leurs anciens alliés, les Arabes Nabatéens au vᵉ siècle (cf. Abd. 7).
h. Cette exhortation renferme une menace, — les orphelins et les veuves des Édomites seront privés de tout secours humain, — mais aussi une promesse divine, qui serait bien dans la ligne de la pensée de Jérémie : le prophète ne partage pas la haine impitoyable qui animait la plupart de ses compatriotes contre toute la race de leurs ennemis (cf. Ps. 137, 8-9).

12 Car ainsi parle Yahvé : « Vois : ceux qui n'avaient pas à boire le calice sont obligés de le boire et toi, tu resterais impuni ! Tu ne resteras pas impuni : tu seras obligé de le boire[a]. 13 J'en fais, en effet, le serment par moi-même, — oracle de Yahvé : — Boçra[b] deviendra un sujet de stupeur, un objet d'opprobre, un exemple qu'on citera dans les malédictions; et toutes les villes qui en dépendent seront réduites en ruines pour toujours. »

14[c] J'ai entendu Yahvé [donner un ordre]
et un héraut a été envoyé [le porter] parmi les nations :
« Rassemblez-vous, marchez contre ce peuple :
levez-vous pour le combat ! »
15 Vois, en effet : je te rends petit parmi les nations,
méprisé parmi les hommes.
16 Ton orgueil t'a trompé,
la superbe de ton cœur,
Toi qui habites au creux des rochers
et qui occupes le sommet des collines;
Quand tu placerais ton aire aussi haut que celle de l'aigle;
je t'en précipiterais, — oracle de Yahvé. —

17 Édom deviendra un objet de stupéfaction; quiconque passera près de cette contrée sera dans la stupeur et sifflera en voyant tous les coups dont elle aura été frappée[d]. 18 Comme lors du bouleversement de Sodome, de Gomorrhe et des villes voisines[e], dit Yahvé,

Personne n'y habitera plus;
aucun être humain n'y séjournera[f].

19[g] Comme un lion qui s'élance de la futaie du Jourdain[h] contre un pâturage toujours verdoyant[i], ainsi en un instant je les ferai disparaître de ce pays. . . . . . [j] Qui, en effet, est mon égal? Qui pourrait m'assigner en justice? Quel est le berger qui pourrait s'opposer à moi? 20 C'est pourquoi apprenez la résolution que Yahvé a prise au sujet d'Édom et les desseins qu'il a formés au sujet des habitants de Témân :

Les plus chétives [même] des brebis et des chèvres seront, j'en fais serment, traînées [à la mort][k]
et le lieu où elles pâturent sera frappé de stupeur à cette vue.
21 Au fracas de leur chute, la terre tremblera
et le bruit de leurs cris de détresse s'entendra de la mer des Roseaux[l].
22 Comme un aigle, [l'ennemi] plane;
il étend ses ailes sur Boçra;
Et le cœur des guerriers d'Édom sera ce jour-là
semblable au cœur d'une femme en travail[m].

13. « d'opprobre » *G* (suppr. *leḥôrèb*, dittogr.). H aj. : un désert. 14. « contre ce peuple (litt. : contre lui) » lis. *'âlâw*. H : contre elle. « ainsi » lis. *kén*. H 16. « Ton — trompé » lis. *tiph'arteka hiššî'â*. H : Ton frisson ! Elle t'a trompé... (?). 19. « contre » lis. *'al*. H : vers. car. « je les » *G S T* 50, 44 (H^q) (lis. *'ǎriṣém*). H : je le. 20. « au sujet de » (2 fois) *G S L* (lis. *'al*). H : vers. 21. « le bruit — s'entendra » (litt. : leur cri de détresse, le son s'en entendra) » *S* (lis. *ṣa'ǎqâm* et *qôlô* ou *ṣa'ǎqâtâm* et *qôlâh*). H : un cri ! Le son s'en entendra. 22. « plane » *G* 48, 40 (suppr. *ya'ǎlè we*). H : monte et plane.

a. Passage inspiré de 25, 28-29, mais avec addition d'une idée étrangère à la pensée de Jérémie (voy. note *a* sur v. 1). *b*. Auj. Bouşeira, principale place forte édomite, au nord de Pétra (cf. Am. 1, 12; És. 34, 6; Gen. 36, 33; 1 Chr. 1, 44). *c*. Les v. 14-16 se retrouvent Abd. 1-4. Voy. les notes sur ce passage. *d*. Reproduction de 19, 8. *e*. Adma et Ceboïm. *f*. Le v. 18 a été reproduit 50, 40. *g*. Les v. 19-21 ont été reproduits à peu près mot pour mot 50, 44-46; mais « Babylone » et « le pays des Chaldéens » y ont été substitués à « Édom » et aux « habitants de Témân ». *h*. Le cours de ce fleuve est bordé de fourrés épais d'où émergent aussi de grands arbres (cf. 2 Rois 6, 2). Même expression 12, 5; Zach. 11, 3. *i*. Litt. : *un pâturage perpétuel*. Il est ainsi désigné par opposition au désert qui ne se couvre d'herbe qu'au printemps. *j*. L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : *et qui est choisi ? Je* [*l'*] *établirai sur elle* [?].
k. Litt. : *Si les* [*plus*] *chétives... ne sont pas traînées...*, sous-entendu : que je sois maudit ! *l*. La mer Rouge. *m*. Le v. 22 a été reproduit 48, 40 et 41b (H) sauf modification des noms propres.

VI. SUR QUELQUES CITÉS ARAMÉENNES[a].

23 Sur Damas[b].

Ḥamat et Arpad[c] sont dans la confusion,
car elles ont appris une mauvaise nouvelle.
Leur cœur s'agite, en proie à l'inquiétude;
il ne peut se calmer.
24 Damas[d] est découragée; elle se prépare à fuir;
le tremblement l'a saisie.
L'angoisse et la douleur s'emparent d'elle comme d'une femme en travail[e].
25 Comment est-elle devenue un désert[f], la ville glorieuse,
la cité joyeuse ?
26 C'est pourquoi ses jeunes gens tomberont sur ses places
et tous ses hommes de guerre périront ce jour-là, —
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées[g].
27 Je mettrai le feu dans les murs de Damas
et il dévorera le palais de Ben-Hadad[h].

VII. SUR QÉDAR ET ḤAÇOR.

28 Sur Qédar[i] et les royaumes de Ḥaçor[j], que défit Nabucodonosor, roi de Babylone[k]. Ainsi parle Yahvé :

Levez-vous, marchez contre Qédar
et anéantissez les fils de l'Orient[l] !
29 Qu'on s'empare de leurs tentes et de leur menu bétail,
de leurs tapis de tentes et de tous leurs bagages;
Qu'on leur enlève leurs chameaux
et qu'on leur crie : « La terreur fond sur vous, de toutes parts[m] ! »

23. « Leur — inquiétude » lis. *nâmôg libbâm midde'âgâ*. H : Elles s'agitent. Au bord de la mer il y a de l'inquiétude. — Texte incertain. 24. « le tremblement l'a saisie » *G S L* (lis. *hèḥèzîqâh*). H : elle prend le tremblement (?). 25. « est-elle — désert » lis. *'èk la'âzoubâ*. H : n'a-t-elle pas été abandonnée (évacuée ?) « la cité joyeuse » *Aq Sym Theod S L* (lis. *másôś*). H : la cité de ma joie. 28. « les royaumes ». G : la reine. « contre » *G S* (lis. *'al*). H : vers.

a. L'authenticité de ce morceau a été contestée ou rejetée : 1° parce que la situation supposée reste vague — mais il en est de même pour la plupart des oracles contre les nations dans Jér. 46-51; — 2° parce qu'on y relève de nombreux clichés. Ceux-ci se rencontrent, il est vrai, surtout dans les v. 26 et 27. On pourrait donc admettre que ces deux versets sont des amplifications et que les v. 23-25 ont été prononcés par Jérémie peu après la victoire remportée par Nabucodonosor sur l'Égypte à Karkémich en 605 : ils dépeindraient la panique que la nouvelle de cet événement provoqua en Syrie. *b*. Titre trop restreint : l'oracle parle aussi de Ḥamat et d'Arpad, qui n'ont jamais fait partie des États du roi de Damas. *c*. Ḥamat, auj. Ḥama, sur le moyen Oronte, et Arpad, auj. Tell Erfâd, un peu au N. d'Alep, avaient, au temps de Jérémie, perdu depuis longtemps leur indépendance : Ḥamat avait été conquise dès 854 par les Assyriens et Arpad par Adadnirari III en 806. Tout au plus ces deux cités s'étaient-elles plusieurs fois révoltées contre leur suzerain, en dernier lieu en 720, au temps de Sargon. Mais, comme, en 605, elles appartenaient à l'Égypte, ces villes pouvaient penser avoir tout à redouter de Nabucodonosor, vainqueur du pharaon Néco. *d*. Assyrienne depuis 732, puis soumise, elle aussi, par le roi d'Égypte à la fin du VIIe siècle. *e*. Cet hémistiche, qui surcharge le vers, est peut-être une addition : il manque dans les Septante et ne contient rien d'original. *f*. Cf. note *g* sur 48, 17. *g*. Ce v., mal relié au contexte par un « c'est pourquoi » difficilement justifiable, et dont le début est tiré de 9, 21 [H : 20], semble avoir été ajouté après coup. Il a été reproduit 50, 30. *h*. Ce v. est une citation d'Am. 1, 14 combiné avec Am. 1, 4. *i*. Peuplade arabe habitant sous des tentes noires (en poils de chèvre, cf. Cant. 1, 5). Elle n'apparaît dans les textes, assyriens et hébreux, qu'à partir du VIIe siècle (cf. Gen. 25, 13 [P]). Cf. És. 21, 16-17; 60, 7; Jér. 2, 10; Éz. 27, 21; Ps. 120, 5; 1 Chron. 1, 29. *j*. Les « royaumes de Ḥaçor » sont inconnus par ailleurs. Il n'est pas probable que ce terme désigne l'ensemble des Arabes sédentaires (habitants des *ḥăcérîm* ou villages) par opposition aux bédouins. Ce devait être un nom de peuplade ou de pays, où l'élément *ḥaçor* désignait un douar (cf. Ḥadhra-maout). *k*. Nous ne connaissons pas par les textes d'expédition dirigée par Nabucodonosor contre les Arabes. Mais la fin de son règne est mal documentée et il paraît certain que les souverains chaldéens ont étendu leur empire sur les oasis du désert syro-arabe, puisque le dernier d'entre eux, Nabonid, d'après la chronique Nabuc.-Nabonid (Recto B, 5-23), résida longtemps à Téma, c'est-à-dire, semble-t-il, à Teima, en Arabie du nord (És. 21, 14; Job 6, 19; Gen. 25, 15; 1 Chron. 1, 30). En tous cas, Jérémie prévoyait en 605 que Nabucodonosor, après Karkémich, ferait boire la coupe de la colère de Yahvé à Dedân, à Téma, à tous les rois de l'Arabie et à ceux qui ont les tempes rasées (25, 23-24). L'oracle sur Qédar paraît donc renfermer un fond remontant à Jérémie lui-même. Toutefois, les v. 30-33, qui contiennent des réminiscences de divers autres passages, notamment d'Éz. 38, 11, doivent avoir été ajoutés après coup. *l*. Voy. note sur Gen. 29, 1; cf. Job 1, 3; etc. *m*. Cf. 46, 5; etc.

30 Sauvez-vous; fuyez en toute hâte dans des abris profonds[a],
habitants de Qédar — oracle de Yahvé.
Car Nabucodonosor, roi de Babylone[b], a formé contre vous un dessein.
il a conçu un plan pour vous perdre[c]. —
31 Levez-vous, marchez contre une nation pacifique,
qui demeure en sécurité, — oracle de Yahvé, —
Qui n'a ni portes ni verrous,
qui habite solitaire[d].
32 Et leurs chameaux deviendront un butin,
leurs nombreux bestiaux, une proie.
Je les disperserai à tous les vents[e],
ces gens aux tempes rasées[f].
Et de toutes parts je ferai fondre sur eux le malheur, —
oracle de Yahvé.
33 Haçor deviendra un repaire de chacals[g],
un lieu perpétuellement désert.
Personne n'y habitera plus;
aucun être humain n'y séjournera[h].

VIII. SUR ÉLAM.

34 Voici la parole de Yahvé qui fut adressée à Jérémie le prophète au sujet d'Élam, au début du règne de Sédécias, roi de Juda[i]. 35 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Je vais briser l'arc d'Élam,
[l'arme qui fait] le meilleur de sa force[j].
36 Je ferai souffler contre Élam quatre vents
des quatre extrémités du ciel
Et je disperserai les Élamites à tous ces vents-là :
il n'y aura pas de nation où ne parviennent
des dispersés d'Élam[k].
37 Je ferai trembler les Élamites devant leurs ennemis
et devant ceux qui en veulent à leur vie.
Je ferai fondre sur eux le malheur,
[je répandrai sur eux] mon ardente colère.
J'ordonnerai à l'épée de les poursuivre
jusqu'à ce que je les aie exterminés[l].

31. « contre » *G S Éz.* 38, 11 (lis. *'al*). H : vers. 32. « de toutes parts » lis. *'âbârîm*. H : de tous ses côtés. 34. « au sujet de » *G S L* (lis. *'al*). H : pour. G donne le v. 34 après le v. 39. 36. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « de nation » *G T* (lis. *gôy*, sans *h* dittographie). H : la nation. « ne parviennent » *H* Sym L* (lis. *yâbô'ou*). H : il ne parvienne. 37. « colère » *G*. H aj. : oracle de Yahvé (en excès dans le vers).

a. Ce trait se retrouve dans l'oracle contre Edom (v. 8). *b*. Le rythme paraît suggérer que ces mots constituent une explication ajoutée après coup : ils indiquent, de façon exacte, du reste, quel était l'initiateur de la campagne contre Qédar. *c*. Cf. Éz. 38, 10. *d*. Citation presque textuelle d'Éz. 38, 11. *e*. Cf. Éz. 5, 10, 12 ; 12, 14. *f*. Coupe de cheveux particulière aux Arabes. Sur le motif religieux de cette observance, cf. 9, 26 [H : 25] et note *g* sur 25, 23. *g*. D'après 9, 11 [H : 10]; 10, 22. *h*. Répétition de 18b. *i*. Le pays d'Élam, appelé aussi par les Babyloniens Anšan et par les Grecs Susiane (du nom de Suse, sa capitale) ou Élymaïs, était, depuis un temps immémorial, le siège d'un puissant État, qui fut souvent le rival heureux des cités de Babylonie ou d'Assyrie. Il était, semble-t-il, bien en dehors de l'horizon d'un Palestinien comme Jérémie. Mais il était, à la date indiquée v. 34, le théâtre d'un événement d'une importance mondiale : vers la fin du VIIe siècle, il fut conquis par un peuple nouveau, les Perses : Cyrus, en effet, roi des Perses, qualifie déjà de « roi d'Anšan » son arrière-grand-père Téispès. Ce fait, qui a dû frapper les Juifs exilés en Babylonie, a pu paraître d'autant plus significatif à Jérémie qu'il a peut-être pressenti dans les conquérants d'Élam les futurs destructeurs de l'empire babylonien. Il est donc plausible que la prophétie sur Élam renferme un oracle prononcé par Jérémie vers 597. Mais il aurait été amplifié (voy. v. 36, 37b, 39) après les succès de Cyrus, alors que le nom d'Élam était employé comme synonyme de « Perse ». C'est aussi ce qui explique que, dans la version des Septante, l'oracle sur Élam ait été transposé en tête des prophéties sur les nations païennes (après 25, 13). *j*. Les Assyriens recrutaient des archers parmi les Élamites (És. 22, 6). Hérodote rapporte que chez les Perses, le père enseignait à ses fils trois choses : monter à cheval, tirer de l'arc et dire la vérité. L'habileté des tireurs parthes est restée proverbiale. *k*. Le v. 36, parlant de la dispersion des Élamites, aurait sa place chronologique après le v. 38. Comme, de plus, il rappelle par son style Éz. 5, 12, il doit sans doute être considéré comme une addition visant l'écroulement du grand empire perse sous les coups d'Alexandre.
l. 37b reproduit mot pour mot 9, 16b [H : 15b].

38 Je dresserai mon trône en Élam[a]
et j'en ferai périr le roi et les magistrats.
39 Mais à la fin des jours
j'opérerai la restauration d'Élam[b], —
oracle de Yahvé.

IX. SUR BABYLONE[c].

Prophétie de la ruine de la ville.

50 1[Voici] la parole que Yahvé prononça contre Babylone, contre le pays des Chaldéens, par l'entremise de Jérémie, le prophète.

Babylone va être prise.

2 Annoncez la nouvelle parmi les nations, publiez-la[d]; n'en cachez rien! Dites : « Babylone est prise.
Bel est couvert de confusion;
Merodak[e] est abattu.
Les idoles de Babylone sont couvertes de confusion;
ses statues[f] sont abattues. »

3 Car du nord[g] monte contre elle une nation, qui réduira son territoire en désert; personne n'y habitera plus. Hommes et bêtes, tout aura pris la fuite, tout aura disparu.

38. « magistrats » *G* H aj. : oracle de Yahvé (en excès dans le vers). 50, 1. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : à l'adresse de. « contre le — prophète ». Manque en G. 2. « publiez-la » *G* (suppr. *ouse'ou nés haśmi'ou*). H aj. : levez un étendard ; publiez[-la].

a. Il s'agit du trône où siège le juge; cf. 1, 15 ; 43, 10. *b*. Cf. 46, 26 ; 48, 47 ; 49, 6. *c*. L'authenticité de cette longue pièce a été rejetée par bon nombre d'auteurs dès l'éveil de la critique biblique au XVIIIe siècle. D'autres ont soutenu que ce morceau est formé d'un oracle émanant de Jérémie qui aurait été amplifié ultérieurement, mais ils le reconstituent de façons très divergentes. L'authenticité intégrale ou à peu près complète a été soutenue cependant par des critiques appartenant à des tendances fort diverses. La question se pose à peu près comme pour les autres oracles contre les nations, mais dans des conditions plus défavorables à la thèse de l'authenticité. Il n'est, certes, nullement impossible que Jérémie ait annoncé la ruine de l'empire babylonien. Il a, sans doute, toute sa vie, prêché la soumission à Nabucodonosor et à ses successeurs; il annonçait que l'exil serait long. Mais il lui assignait la durée d'une vie d'homme, soixante-dix ans (25, 11-12 ; 29, 10); or, comment le retour des exilés serait-il possible si l'empire chaldéen ne s'écroulait pas à son tour ? Seulement il y a lieu de se demander si Jérémie a consacré un oracle spécial à prédire cet écroulement et surtout si cette prophétie est celle que nous lisons dans les ch. 50 et 51, 1-58. 1° On y relève des rencontres manifestes avec Ézéchiel et les parties du livre d'Ésaïe composées en exil; ainsi 50, 39-40 ; cf. És. 13, 19-22. — 2° La pièce est pleine d'expressions, de vers, voire de développements entiers qui se retrouvent ailleurs dans le livre de Jérémie (par ex. 51, 15-19; cf. 10, 12-16 ; 50, 41-42 ; cf. 6 22-23); et il arrive alors que les expressions soient prises dans un sens différent de celui qui leur était donné dans le passage parallèle, ainsi lorsque le qualificatif de « pâturage de justice » est appliqué, non à Jérusalem comme dans 31, 23, mais à Yahvé (50, 7), ce qui s'explique, du reste, si l'auteur du ch. 50 a mal compris la phrase du ch. 31. — 3° On a vainement cherché à découvrir un plan dans cet oracle démesuré. Il est formé d'une série de petits développements qui n'ont point entre eux de lien logique et ne se succèdent pas davantage dans l'ordre chronologique : l'appel aux armes des ennemis est décrit encore, — une fois de plus, — 51, 27-28. Le même thème, l'imminence de la ruine de Babylone, est traité jusqu'à onze fois en termes très voisins les uns des autres. — 4° Il n'est guère probable que Jérémie, qui considérait l'écrasement de Juda et la destruction du Temple comme le juste châtiment de l'endurcissement de la nation par le souverain maître de l'univers, ait parfois présenté Yahvé comme un Dieu national qui se venge sur Babylone des outrages faits à son sanctuaire et à son peuple (50, 15, 28, 33-34; 51, 11, 36, 49). En somme on ne peut pas prouver péremptoirement que l'oracle des ch. 50 et 51 soit inauthentique; mais il est très improbable qu'il émane — au moins tel que nous le lisons, — de Jérémie lui-même. Si on l'attribue au prophète, il n'est pas impossible qu'il ait été composé dans la 4e année du règne de Sédécias (593), comme le suggère le récit du ch. 51, 59-64 sous sa forme actuelle; à cette date, il est vrai, Jérémie exhortait les exilés à la patience (29, 4-7, 10, 28); mais d'après le récit l'oracle de Jérémie contre Babylone n'était pas destiné à être communiqué aux déportés; il devait être lu par Seraya *sans témoin*. Si l'oracle des ch. 50 et 51, 1-58 n'est pas de Jérémie, il doit cependant être relativement ancien, antérieur au retour des Juifs exilés en Babylonie (538), car l'auteur annonce plusieurs fois ce retour et, à deux reprises, prédit que Babylone sera prise et détruite par le roi *de Médie* (51, 11, 27-28). Or les Mèdes n'ont constitué un empire redoutable, menaçant pour Babylone, que de 626 environ à 550, date où leur pays fut annexé aux domaines de Cyrus, roi des Perses. Après cette annexion, et surtout après l'entrée de Cyrus à Babylone (539), un écrivain juif aurait pu difficilement passer totalement sous silence le principal peuple vainqueur, celui des Perses. *d*. Cf. 4, 5-6. *e*. C'est ainsi que la Bible hébraïque et la version grecque transcrivent le nom de Mardouk, le dieu principal de Babylone (cf. És. 39, 1 et 2 Rois 20, 12; 2 Rois 25, 27 et Jér. 52, 31). Peut-être cette transcription dérive-t-elle d'une prononciation Maruduk, qui se rencontre en babylonien d'après *die Keilschriften und das A. T.*, 3e éd., p. 370. — Mardouk est ici distingué de Bel, tandis qu'à Babylone les deux termes désignaient le même dieu : le titre de « Seigneur » (Bel, cf. Baal), qui était anciennement réservé à Enlil, de Nippour, avait été accaparé avec le mythe de ce dieu, au temps de Ḥammourabi, par Mardouk, patron de Babylone, la nouvelle capitale. Ce trait suggère que l'auteur n'est pas très au courant des choses babyloniennes. Le Second Ésaïe, au contraire, dans un passage imité ici (46, 1), met en parallèle avec Bel, non pas Mardouk, mais Nebo, le dieu de Borsippa, la ville-sœur de Babylone.
f. Litt. : *ses ordures*, terme injurieux qui ne figure qu'ici dans le livre de Jérémie, tandis qu'il est courant dans ceux des Rois et chez Ézéchiel. *g*. L'annonce de la venue d'un ennemi du nord était courante chez les prophètes judéens depuis les invasions scythes et les progrès des Mèdes (vers 626).

Retour des exilés à Sion.

En ces jours-là et en ce temps-là, — oracle de Yahvé, —

4 Les enfants d'Israël arriveront,
eux et les enfants de Juda avec eux;
Ils marcheront en pleurant[a]
et chercheront Yahvé, leur Dieu.
5 Ils s'informeront de la route de Sion;
c'est vers elle qu'ils tourneront leur visage.
« Venez. Attachons-nous à Yahvé
par une alliance perpétuelle qui ne tombe jamais dans l'oubli. »
6 Des brebis et des chèvres perdues[b], voilà ce qu'était mon peuple :
leurs bergers les égaraient;
leurs chefs les menaient à l'aventure.
Ils allaient de montagne en colline
et oubliaient leur bercail.
7 Tous ceux qui les rencontraient les dévoraient
et leurs ennemis disaient : « Nous ne nous rendons pas coupables,
Puisqu'ils ont péché contre Yahvé,
le vrai pâturage[c] et l'espérance de leurs pères. »
8 Fuyez l'enceinte de Babylone
et le pays des Chaldéens.
Sortez et soyez semblables à des boucs
à la tête du troupeau[d].

Prise et sac de Babylone.

9 Je vais, en effet, moi-même susciter et faire marcher contre Babylone une coalition de peuples puissants venus des pays du nord[e]. Ils se rangeront contre elle et c'est par eux qu'elle sera prise.

Leurs flèches sont semblables à celles d'un guerrier heureux,
qui ne revient pas [du combat] les mains vides.
10 La Chaldée sera livrée au pillage
et ceux qui la pilleront auront [du butin] à satiété.
11 Vous pouvez vous réjouir; vous pouvez être dans l'allégresse,
vous qui ravagez mon héritage!
Vous pouvez bondir comme des veaux mis au vert
et hennir comme des étalons!
12 Votre mère[f] n'en sera pas moins dans une extrême confusion;
celle qui vous a enfantés rougira de honte.
La dernière des nations[g] va devenir
un désert, une terre aride, une steppe.
13 Par l'effet de la colère de Yahvé elle ne sera plus habitée;
elle sera tout entière réduite en une solitude.
Quiconque passera près de Babylone sera dans la stupéfaction
et sifflera en voyant tous les coups dont elle aura été frappée[h].

5. Attachons-nous » *S* (lis. *wenillâwê*). H : Et ils s'attacheront. 6. « leurs chefs » lis. *'addîrêhèm* (cf. 25, 34; Nah. 3, 18). H : (sur?) les montagnes. — Texte incertain. 7 « pères » *G* (suppr. *yahwé*). H aj. : Yahvé (glose). 8. « Sortez » *H*q *S L* (lis. *ṣe'ou*). Hk : Ils sortiront. 9. « heureux » *H** *G Sym S* (lis. *maskîl*). H* Aq L : qui prive d'enfants. 10. « satiété » *G* (suppr. *ne'oum yahwé*). H aj. : oracle de Yahvé (en excès dans le vers).

a. Cf. 3, 21-25. *b*. Litt. : *du menu bétail perdu*. L'image se rencontre fréquemment chez les prophètes du temps de l'exil : Jér. 23; Éz. 34; És. 13, 14. *c*. Litt. : *pâturage de justice*. Dans 31, 23, ce qualificatif était appliqué à Jérusalem, mais pouvait, à la rigueur, être considéré comme se rapportant à Yahvé : de là l'emploi qu'en fait ici l'auteur de l'oracle contre Babylone : Yahvé est « le juste, le véritable pâturage », l'authentique bercail (v. 6). *d*. Le groupe des déportés d'Israël et de Juda prendra la tête du convoi formé par les exilés des autres nations internés en Chaldée, mais maintenant libérés (cf. v. 16). *e*. Cf. v. 3, note *g*. *f*. Babylone. *g*. La nation des Chaldéens. *h*. Voy. 18, 16 et note *f*; 19, 8; 49, 17.

14 Rangez-vous en bataille autour de Babylone,
vous tous qui bandez l'arc.
Tirez sur elle; ne ménagez pas les flèches;
car elle a péché contre Yahvé.

15 Poussez le cri de guerre contre elle de toutes parts! Elle se rend[a]! Ses fondements s'écroulent! Ses remparts sont renversés[b]! Car c'est la vengeance de Yahvé [qui s'accomplit]. Tirez vengeance d'elle. Traitez-la comme elle a traité [autrui].

16 Exterminez dans Babylone[c] celui qui sème
et celui qui manie la faucille au temps de la moisson.
Devant le glaive dévastateur[d],
que chacun se tourne vers son peuple
que chacun s'enfuie dans son pays[e]!

Israël reviendra dans ses pâturages.

17 Israël est une brebis égarée,
que des lions ont pourchassée.
Le roi d'Assyrie l'a dévoré le premier;
puis Nabucodonosor[f] le roi de Babylone lui a rompu les os.

18 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais châtier le roi de Babylone et son pays, comme j'ai châtié le roi d'Assyrie.

19 Je ramènerai Israël dans son pâturage;
il paîtra sur le Carmel et sur le Bachân.
Sur la montagne d'Éphraïm et en Galaad
il trouvera de la nourriture à satiété.
20 En ces jours-là et en ce temps-là, —
oracle de Yahvé, —
On cherchera l'iniquité d'Israël — mais elle ne sera plus, —
et les péchés de Juda, — mais on ne les trouvera plus;
car je pardonnerai à ceux que j'aurai épargnés.

L'ennemi appelé à exterminer les Babyloniens.

21 Monte au pays de Merataïm[g];
marche contre lui
et contre les habitants de Peqôd[h].
Dévaste, extermine selon les lois de l'anathème, — oracle de Yahvé, —
et exécute tout ce que je t'ai ordonné.
22 Le tumulte du combat retentit dans le pays,
le fracas d'un désastre immense[i],
23 Comment[j] a-t-il été brisé et mis en pièces,
le marteau qui frappait toute la terre[k]?
Comment est-elle devenue un objet de stupeur,
Babylone, parmi les nations?

17. « que » *VL* (*G L*) (lis. *hiddîḥouhâ*). Manque en H. 18. « châtier (litt. : visiter sur) » *G S* (lis. *'al... we'al*). H : visiter vers. 21. « Monte au pays » (*S*) (lis. *'ălê 'èrèṣ*). H : Contre le pays. « anathème » *G S* (suppr. *'aḥărêhèm*). H aj. : derrière eux.

a. Litt. : *elle donne sa main*, en signe d'accord (cf. Éz. 17, 18), ici de capitulation. *b*. Ce trait sera repris et précisé 51, 58. *c*. C'est-à-dire en Babylonie, cf. Ps. 137, 1. *d*. Cf. 25, 38; 46, 16. *e*. Cf. v. 8. *f*. Ce nom, qui manque en G et surcharge le vers, a sans doute été ajouté après coup. *g*. C'est-à-dire « au pays de la Double Rébellion ». C'est peut-être un travestissement injurieux du babylonien *mat marrati*, qui désignait « le pays de la Mer ». Il s'agit, en tout cas, de la Basse Mésopotamie ou Chaldée. *h*. Ce nom, qui peut, en hébreu, signifier « châtiment », était proprement celui d'une population mésopotanienne (en babyl. *puqûdu*) mentionnée aussi Éz. 23, 23. *i*. Cf. 4, 6, 19, 21; 6, 1; 14, 17; 48, 3. *j*. Ainsi débutaient d'ordinaire les chants de deuil (cf. És. 1, 21; Lam. 1, 1; 2 Sam. 1, 19, 25, 27; etc.). *k*. Litt. : *le marteau de toute la terre*. Cette image, figurant Babylone, sera reprise et développée 51, 20-23.

24 Je t'ai tendu un piége et tu t'y es laissé prendre, Babylone,
sans t'en apercevoir.
Tu as été surprise et capturée
pour t'être attaquée à Yahvé.
25 Yahvé a ouvert son arsenal;
il en a tiré les armes de sa fureur[a].
Car le Seigneur Yahvé a une œuvre à accomplir
au pays des Chaldéens.
26 Venez de toutes parts attaquer Babylone;
ouvrez-en les greniers.
Entassez-en [les dépouilles] comme des gerbes et anéantissez-la selon les lois de l'anathème :
qu'il n'en reste rien!
27 Égorgez tous ses taureaux[b] :
qu'ils descendent à la boucherie!
Malheur à eux! car leur jour est venu,
l'heure de leur châtiment.

[28]Écoutez! On entend les fugitifs, qui se sont échappés du pays de Babylone pour annoncer dans Sion la vengeance de Yahvé, notre Dieu, la vengeance qu'il assure à son temple.

29 Convoquez contre Babylone des archers,
tous ceux qui bandent l'arc.
Dressez votre camp autour d'elle :
qu'il ne lui reste pas un réchappé!
30 C'est pourquoi ses jeunes gens tomberont sur ses places
et tous ses hommes de guerre périront
en ce jour-là, — oracle de Yahvé[c]. —
31 Je vais m'en prendre à toi[d] [qui es] l'Orgueil [même], —
oracle du Seigneur, Yahvé, [Dieu] des armées.
Car ton jour est venu,
l'heure où je te châtierai.
32 Et [le peuple qui est] l'Orgueil [même] chancellera, il tombera;
et nul ne le relèvera.
J'en incendierai les villes
et le feu en dévorera tous les alentours[e].

Menaces à Babylone, qui opprime Israël et Juda.

[33]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées

Les enfants d'Israël sont opprimés,
ainsi que les enfants de Juda.
Tous ceux qui les ont emmenés captifs les retiennent;
ils refusent de les relâcher.
34 Mais leur Rédempteur est puissant;
il s'appelle Yahvé, [Dieu] des armées.
Il prend en main leur cause[f]
pour assurer du repos à la terre
et faire trembler les habitants de Babylone.

25. « le Seigneur — accomplir » *G* (suppr. *hî'* et *ṣebâ'ôt*). H : c'est ici une œuvre pour le Seigneur Yahvé des armées. 29. « contre » *G S* (lis. *'al*). H : vers. « des archers » lis. *rôbîm*. H : beaucoup [de gens]. 34. « Mais » *G* (lis. *wegô'ălâm*). Manque en H.

a. Celles qu'il met aux mains des ennemis de Babylone. *b*. Ses grands; cf. És. 34, 7; Am. 4, 1. *c*. Ce v. figure textuellement 49, 26; voy. la note. *d*. D'après 21, 13. *e*. D'après 21, 14b. *f*. Le début du v. 34 se retrouve Prov. 23, 11; És. 47, 4.

La Babylonie, pays d'idoles, va être réduite en désert.

[35][Que] le glaive [s'abatte] sur les Chaldéens, — oracle de Yahvé, — et sur les habitants de Babylone, sur ses magistrats et sur ses sages.

36 [Que] le glaive [s'abatte] sur les augures[a] et qu'ils perdent le sens!
[Que] le glaive [s'abatte] sur les guerriers de Babylone et qu'ils soient saisis [d'épouvante!

[37][Que] le glaive [s'abatte] sur ses chevaux et sur ses chars, sur tous les auxiliaires de race mêlée[b] qui s'y trouvent et qu'ils deviennent [pareils à] des femmes[c]!

[Que] le glaive [s'abatte] sur ses trésors et que ceux-ci soient mis au pillage!
38 [Que] le glaive [s'abatte] sur ses eaux et qu'elles tarissent[d]!

Car c'est un pays d'idoles, qui rend un culte insensé à des épouvantails. [39]C'est pourquoi les animaux du désert y feront leur gîte, ainsi que les chiens sauvages; les autruches y demeureront.

Elle ne sera plus jamais habitée
et restera dépeuplée jusqu'à la fin des âges.

[40]Comme au temps où Dieu bouleversa Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, — oracle de Yahvé, —

Personne n'y habitera plus;
aucun être humain n'y séjournera[e].

Scènes diverses des derniers jours de Babylone[f].

41 Voici qu'un peuple arrive du nord;
une puissante nation et des rois en grand nombre
se lèvent des extrémités de la terre.
42 Ce peuple est armé de l'arc et du javelot;
il est cruel et sans pitié.
Le bruit qu'il fait ressemble au mugissement de la mer;
il est monté sur des chevaux.
Il range ses hommes en bataille
contre toi, fille de Babylone.
43 Le roi de Babylone a appris cette nouvelle
et ses bras sont tombés, découragés.
L'angoisse l'a saisi,
une douleur semblable à celle d'une femme en travail.

[44]Comme un lion qui s'élance des futaies du Jourdain contre un pâturage toujours verdoyant, ainsi en un instant je les ferai disparaître de ce pays . . . .[g] Qui, en effet, est mon égal? Qui pourrait m'assigner en justice? Quel est le berger qui

35-38. « sur » *G S* (lis. partout *'al*). H : vers (sauf 35a). 36. « augures » lis. *habbârîm* (de l'accadien *bârû*) cf. És. 44, 25. H : bavards. 38. « le glaive » *S* S^hex (lis. *ḥèrèb*). H : la sécheresse. 42. « Il — bataille » lis. *ya'ărôk 'îš*. H : Il est rangé en bataille, comme un [seul?] homme. — Cf. 6, 23. 44. « ainsi » lis. *kên*. H : car.

a. Voy. És. 44, 25 et la note. *b*. Les troupes mercenaires, cf. 25, 20 et note *a*. *c*. Cf. 48, 41; 49, 22; 51, 30; Nah. 3, 13. *d*. Les envahisseurs rompront les digues des canaux qui sillonnaient la Babylonie. *e*. Les v. 39 et 40 sont inspirés d'És. 13, 19-22; 34, 13-14; cf. Jér. 49, 18. *f*. Les v. 41-46 sont la reproduction presque textuelle de 6, 22-24, puis de 49, 19-21; les menaces contre Juda ou contre Édom ont seulement été transformées en un oracle contre Babylone et son roi. Voy. les notes sur ces passages. *g*. Texte altéré. Litt. : *et qui est choisi? Je [l']établirai sur elle* (?). De même 49, 19.

pourrait s'opposer à moi? [45] C'est pourquoi apprenez la résolution que Yahvé a prise au sujet de Babylone et les desseins qu'il a formés au sujet du pays des Chaldéens :

Les plus chétives [même] des brebis et des chèvres seront, j'en fais serment, traînées [à la mort].
et le lieu où elles pâturent sera frappé de stupeur à cette vue.
46 Au bruit de la prise de Babylone,
la terre tremblera
et l'on entendra ses cris parmi les nations.

51 [1] Ainsi parle Yahvé :

Je vais susciter contre Babylone et [a] contre les habitants de Léb Qamaï [b]
un destructeur
2 Et j'enverrai à Babylone des vanneurs, qui la vanneront
et videront son territoire,
Lorsque, dressant leur camp contre elle, ils la cerneront
au jour de sa ruine.
3 Qu'aucun archer ne bande son arc!
Que nul ne se redresse [fièrement] dans sa cuirasse [c]! —
N'épargnez pas ses jeunes gens;
exterminez selon les règles de l'anathème toute son armée!
4 Que les guerriers tombent blessés à mort sur la terre de Chaldée
ou transpercés dans les rues de Babylone [d]!
5b Car leur pays est rempli de crimes
contre le Saint d'Israël.

Israël et Juda exhortés à fuir Babylone.

5a Israël et Juda ne sont pas veuves
de leur Dieu, de Yahvé [Dieu] des armées [e].
6 Fuyez l'enceinte de Babylone
et que chacun sauve sa vie [f] :
ne périssez pas pour ses fautes.
Car c'est ici un temps où Yahvé exerce la vengeance :
il va lui rendre ce qu'elle a mérité.

Babylone sous l'image d'une coupe d'or, puis sous celle d'une blessée mortellement atteinte.

7 Babylone était une coupe d'or dans la main de Yahvé [g] :
elle enivrait toute la terre.
Les nations buvaient de son vin;
aussi les nations étaient-elles en proie au délire.
8 Soudain Babylone est tombée et s'est brisée.
Lamentez-vous sur elle!

45. « au sujet de » (2 fois), *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « le lieu — pâturent (litt. : leur pâturage) » *49, 20* (lis. *newêhèm*). H : le pâturage. « sera — stupeur » *G* (lis. *yiššôm*). H : a une forme du même verbe insolite en ce sens. 46. « ses cris » cf. *49, 21* (lis. *za'ăkâh*). H : une clameur (mais le verbe est au masculin). **51**, 1. « et contre » *H* G S L* (lis. *we'al*). H : et vers. « Léb Qamaï ». G T : la Chaldée. 2. « vanneurs ». *Aq Sym L* (lis. *zôrîm*). H : étrangers. « dressant leur camp » lis. *yaḥănou*. H : ils seront. L : ils viendront. S : ils se rassembleront. « de sa ruine » *G L* (lis. *rá'âtâh*). H : de [la] ruine. 3. « Qu'aucun — redresse » lis. *'al* (avec *H* S L S^hex*), suppr. le 2e *yidrôk* (avec *H^l*) et lis *we'al* (*H* S L*). H : Contre (?) [celui qui] bande que le bandeur bande son arc et contre (?) [celui qui] se redresse...

a. En excès dans le vers. *b*. Ces mots, qui signifient en hébreu « le cœur de mes adversaires », sont un équivalent du nom de la Chaldée, *Kasdim*, obtenu par application du système cabalistique appelé *atbach* et qui consistait à remplacer la 1re lettre de l'alphabet hébreu (') par la dernière (*t*), la 2e (*b*) par l'avant-dernière (*ch*) et ainsi de suite. Cf. 25, 26; 51, 41. Il est probable que l'emploi de cette désignation cryptographique ne remonte pas à l'auteur même du morceau. G et T ont lu ici « Kasdim ». *c*. Ceci doit s'adresser aux assiégés : toute résistance est inutile. Dans le vers suivant, ce sont, au contraire, les assaillants qui sont interpellés. *d*. Litt. : *dans ses rues*. Mais il ne peut guère s'agir de celles de la Chaldée. *e*. Nous intervertissons les vers 5a et 5b, car « leur pays » ne doit pas désigner ici « le pays d'Israël et de Juda », mais celui des Chaldéens. *f*. Cf. 48, 6 : És. 48, 20; 52, 11-12. *g*. Image inspirée de la célèbre vision de Jérémie où le prophète, pour préfigurer la soumission de toute la terre à Babylone, oblige toutes les nations à la ronde à vider la coupe de la colère de Yahvé, qui donne le vertige (25, 15-29).

Allez chercher du baume pour [soulager] sa souffrance;
peut-être guérira-t-elle [a]. —
9 Nous avons essayé de guérir Babylone; mais elle ne s'est pas guérie.
Abandonnez-la et partons chacun pour son pays;
Car le châtiment qui la frappe atteint jusqu'au ciel;
il s'élève aussi haut que les nues. —
10 Yahvé a mis au jour la justice de notre cause [b]. — —
Venez et racontons dans Sion
l'œuvre de Yahvé, notre Dieu.

Le siège de Babylone.

11 Aiguisez les flèches!
Polissez les boucliers!
Yahvé a éveillé l'esprit du roi de Médie [c],
car il a formé un dessein contre Babylone; il veut la détruire.
C'est, en effet, la vengeance de Yahvé qui s'accomplit,
la vengeance qu'il assure à son temple [d].
12 Contre les remparts de Babylone levez l'étendard!
Renforcez la garde!
Postez des sentinelles!
Dressez des embuscades!
Car Yahvé a conçu un plan; et il a exécuté
la menace qu'il avait prononcée contre les habitants de Babylone.
13 Toi qui habites au bord des grandes eaux [e],
qui possèdes d'immenses trésors,
L'heure de ta fin est venue;
un terme va être mis à tes rapines.

[14] Yahvé, [Dieu] des armées, l'a juré par lui-même : « Quand même tu es peuplée d'hommes aussi nombreux que les sauterelles, on entonnera sur toi le chant de ceux qui foulent la vendange [f]. »

Majesté de Yahvé et néant des idoles [g].

15 Il a créé la terre par sa puissance;
il a affermi le monde par sa sagesse
et par son intelligence il a déployé les cieux.
16 Quand il fait retentir sa voix, les eaux mugissent dans le ciel;
il fait monter les nuages des extrémités de la terre;
Il produit des éclairs au milieu de la pluie
et fait sortir les vents des chambres où il les tient en réserve.
17 Les hommes demeurent tous stupides, ne pouvant comprendre;
tout orfèvre a honte des statues [qu'il a fabriquées].
Car les images qu'il a fondues ne sont que mensonge; il n'y a point de souffle en elles;
18 ce sont de vains simulacres, un objet de risée;
à l'heure du châtiment c'en sera fait d'elles.
19 Il n'en est pas de même de Celui que Jacob a reçu en partage :
c'est le créateur de toute chose qui est son patrimoine;
son nom est Yahvé [Dieu] des armées.

10. « la — cause » *S T* (*G*) (lis. *ṣidqâtênou*). H : nos actes de justice. 11. « Polissez » lis. *mirtou*. H : Remplissez. — Texte incertain. « du roi » *G^B S* (lis. *mèlèk*). H : des rois. 12. « Contre » *G S L* (lis. *'al*). H : Vers. « contre les » *G L* (lis. *'al*). H : aux. 13. « un terme — tes » lis. *wetam* au lieu de *'ammat*. H : la coudée de tes (?). 14. « tu es peuplée » lis. *mâlé't*. H : je t'ai peuplée. 15-19. Voy. notes sur 10, 12-16.

a. Même mouvement 46, 11. *b*. Ce sont les Juifs déportés qui parlent maintenant et non plus, comme au v. 9, les nombreux hôtes étrangers (commerçants, soldats, etc.) intéressés à la prospérité de Babylone. *c*. Voy. 50, 1 note *c*. Cf. Ės. 13, 17. *d*. Répétition de 50, 28; cf. 50, 15. *e*. L'Euphrate et ses canaux, utilisés par les Babyloniens pour défendre leur ville (cf. Nah. 3, 8). *f*. Voy. 48, 33 note *e*. *g*. Ce développement se lit aussi 10, 12-16, où il est tout à fait en place, tandis qu'ici il n'a qu'un lien très vague avec le contexte. Il s'agit probablement d'une citation ne remontant pas au rédacteur même des ch. 50 et 51.

Babylone, le marteau avec lequel Yahvé mettait tout en pièces, va être brisée à son tour.

20 Tu m'as servi de marteau,
d'arme de guerre[a].
Par toi, j'ai mis en pièces des nations;
par toi, j'ai détruit des royaumes.
21 Par toi, j'ai mis en pièces le cheval et celui qui le monte;
par toi, j'ai mis en pièces le char et son conducteur.
22 Par toi, j'ai mis en pièces l'homme et la femme;
par toi, j'ai mis en pièces le vieillard et le jeune garçon;
par toi, j'ai mis en pièces le jeune homme et la vierge;
23 Par toi, j'ai mis en pièces le berger et son troupeau;
par toi, j'ai mis en pièces le laboureur et son attelage;
par toi, j'ai mis en pièces les gouverneurs et les officiers.

24 Mais je ferai payer sous vos yeux à Babylone et à tous les habitants de la Chaldée toute la méchanceté dont ils ont usé envers Sion, — oracle de Yahvé[b].

25 Je vais m'en prendre à toi, cité[c] du ravageur,
qui ravageait toute la terre.
J'étendrai la main sur toi;
je te ferai rouler du haut des rochers[d].
Je ferai de toi un brasier[e] :
26 on ne tirera de toi ni une pierre d'angle
ni une pierre de fondation[f].
Je te transformerai pour toujours en désert, —
oracle de Yahvé. —

La marche contre Babylone et la prise de la ville.

27 Levez l'étendard par [toute] la terre;
sonnez du cor parmi les nations.
Appelez des nations à se sanctifier pour combattre Babylone[g];
convoquez contre elle des royaumes,
Ararat[h], Minni[i] et Achkenaz[j].
Nommez des scribes[k] [pour enrôler des troupes] contre elle;
faites monter en ligne [des corps de] cavalerie semblables à [des hordes de] sauterelles hérissées[l].
28 Appelez des nations à se sanctifier pour la combattre :
le roi de Médie,
Ses gouverneurs, tous ses officiers
et toute la contrée soumise à sa domination.

20. « d'arme » lis. *keli*. H : d'armes. 22. « par toi — garçon ». Manque en G. 25. « cité » lis. *'ar*. H : montagne. — Texte incertain. « ravageur » *G* (suppr. *ne'oum yahwé*). H aj. : oracle de Yahvé. « un brasier » lis. *liserêphâ*. H : une montagne embrasée. 28. « le roi » *G S* (lis. *mèlèk*). H : les rois. « Ses — officiers » *G S* (lis. *paḥôtâw* et *segânâw*). H : Les gouverneurs et les officiers d'elle (de Babylone). — Mais H a ensuite le masculin (« la domination de lui »).

a. Il n'est pas probable que ceci s'adresse au roi de Médie, Cyrus, arme de Yahvé contre Babylone (50, 25), encore moins à Israël; le marteau dont Yahvé s'est servi dans sa justice, mais qu'il brisera à son tour, c'est, comme dans 50, 23, Babylone, visée 51, 24-26. Cf. És. 10, 5, 15. *b*. Les Chaldéens seront brisés pour s'être conduits envers les Juifs, non en justiciers, mais en ennemis haineux. *c*. Tous les témoins du texte portent « montagne ». Mais on ne voit guère comment Babylone pourrait être qualifiée de « montagne du destructeur » ou de « montagne destructrice ». La ville était construite dans une plaine immense; du reste, comment une montagne pourrait-elle ravager la terre? Pourrait-on faire rouler une montagne du haut des rochers?... Nous supposons que, au lieu de « montagne (*har*) », le texte primitif portait le mot archaïque *'ar*, « ville », qui s'est conservé dans le nom d'Ar Moab et dans le mot *'ârîm*, qui sert de pluriel à *'îr* « ville ». *d*. Ce trait, qui convient mal à Babylone, paraît emprunté aux tableaux de destruction des places fortes de Palestine, qui étaient d'ordinaire bâties sur des escarpements (Michée 1, 6; Abd. 4). *e*. Les anciens témoins du texte portent « une montagne d'embrasement ». Mais voy. note *c*. *f*. Dans les décombres calcinés de la ville on ne trouvera pas une pierre utilisable. Encore un trait qui convient mieux aux ruines des cités palestiniennes qu'à une ville construite en briques comme Babylone. *g*. Litt. : *Sanctifiez des nations contre elle*. Cf. 22, 7; És. 13, 3 et note *i*. *h*. En ass. Ourartou, l'Arménie (Gen. 8, 4 et note *c*). *i*. Ou Man, entre les lacs de Van et d'Ourmiah. *j*. Ce nom paraît être une forme altérée d'Achkouz, en ass. *aśguza*, la Scythie. *k*. En hébreu *ṭiphsâr*, terme emprunté à l'ass. *dup-sarru*, « scribe sur tablettes ». Voy. Nah. 3, 17, où le mot se retrouve. *l*. La jeune sauterelle, après la troisième mue, porte des ailes dressées verticalement sur son dos et enfermées dans des enveloppes rigides.

29 La terre tremble; elle frémit,
car le dessein de Yahvé contre Babylone va s'exécuter,
[Sa résolution] de réduire le pays de Babylone
en un désert sans habitant.
30 Les guerriers de Babylone ont cessé de combattre;
ils se tiennent dans les forteresses.
Leur vaillance est tarie :
ils sont [pareils à] des femmes.
A Babylone les demeures sont incendiées,
les verrous sont brisés.
31 Un courrier accourt à la rencontre d'un autre courrier,
un messager à la rencontre d'un autre messager,
Pour annoncer au roi de Babylone
que sa ville est prise d'assaut de toutes parts,
32 Que les gués sont occupés
et les étangs........
Qu'on a incendié.........[a]
et que les gens de guerre sont en proie à la panique.

33 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël :

La fille de Babylone est semblable à l'aire
au temps où l'on y foule le grain[b].
Encore un bref délai et viendra pour elle
le temps de la moisson[c].

Plainte de Sion. Yahvé promet de la venger.

34 « Il m'a dévorée; il m'a fait violence, Nabucodonosor[d], le roi de Babylone;
il a fait de moi un vase vide.
Il m'a engloutie comme ferait un monstre marin[e];
il a rempli son ventre de ce que j'avais de meilleur; il m'a chassée.
35 Que la violence faite à ma chair retombe sur Babylone,
dit l'habitante de Sion,
Et mon sang sur les habitants de la Chaldée,
dit Jérusalem! »
36 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :
Je vais prendre ta cause en main
et te venger.
Je mettrai sa mer[f] à sec
et ferai tarir sa source[g].

29. « le dessein » *H*[a] *G S* (lis. *maḥšebèt*). H : les desseins. 30. « sont incendiées » *G L* (lis. *nisṣetou*). H : on a incendié. 34. « il m'a fait violence » lis. *ḥămâsanî*. H : il m'a troublée. « de ce que — chassée » lis. *ma'ădannaç*. H : Loin de mes joies (?) il m'a chassée. 35. « la violence — chair » lis. *ḥămas še'ērî*. H : ma violence et ma chair. — Texte incertain. « sur les » *G S L* (lis. *'al*). H : vers les.

a. On traduit d'ordinaire : « et qu'on a incendié les étangs », en supposant que cela veut dire qu'on a mis le feu aux roseaux ou que l'incendie a asséché les étangs. D'autres admettent qu'au lieu de « les étangs » il y avait primitivement « les forteresses » (*hâ'armenôt*). Il nous paraît plus probable qu'un verbe manque après « étangs » et un complément après « incendié »; car le verset devait contenir deux vers à deux membres chacun et non un seul vers à trois membres.

b. Litt. : *au temps où on la foule*. Allusion, selon les uns, à la préparation de l'aire (Papyrus Sallier nº 1), qu'on battait « pour lui faire une surface dure et sans crevasse » (G. Maspero, *Études égyptiennes*, II, 94), plus probablement au dépiquage des céréales qu'on faisait piétiner sur l'aire par des chevaux ou des bœufs. *c*. Ici Babylone n'est plus comparée à l'aire, mais à l'épi. *d*. Cf. 50, 17. *e*. Image du pillage de Jérusalem plutôt que de la déportation de ses habitants.

f. L'Euphrate. Le terme de « mer » était assez souvent appliqué aux grands fleuves comme le Nil (És. 18, 2; 19, 5; Nah. 3, 8; Job 41, 22 [H : 23]) ou l'Euphrate (peut-être És. 21, 1).

g. Les puits qui fournissaient l'eau potable.

37 Babylone deviendra un monceau de pierres,
un repaire de chacals[a],
Un sujet de stupéfaction à la vue duquel on sifflera[b],
[un lieu] où personne n'habitera.
38 Tous ensemble ils[c] rugissent comme des lions;
ils grondent comme des lionceaux.
39 [Mais] je transformerai leur breuvage en poison[d];
je les enivrerai afin qu'ils tombent en défaillance,
Qu'ils s'endorment d'un sommeil éternel
et ne se réveillent jamais[e], — oracle de Yahvé. —
40 Je les ferai descendre à la boucherie[f] comme des agneaux,
comme des béliers et des boucs.

Chant funèbre anticipé sur Babylone. Oracle annonçant sa ruine.

41 Comment[g] Chéchac[h] a-t-elle été prise, [comment] a-t-elle été conquise,
celle qui faisait la gloire de toute la terre?
Comment est-elle devenue un sujet de stupeur,
Babylone, parmi les nations?
42 La mer est montée contre Babylone,
qui a été recouverte par le tumulte de ses flots[i].
43 Les villes qui dépendent de Babylone[j] ont été réduites en un désert,
en une terre aride, en une steppe;
Personne ne les habitera plus;
aucun être humain n'y passera[k].
44 Je châtierai Bel[l] à Babylone :
j'arracherai de sa bouche ce qu'il a englouti
Et l'on ne verra plus
affluer auprès de lui les nations.

Exhortation à fuir Babylone.

Déjà le rempart de Babylone est tombé.
45 Sors de la ville, ô mon peuple!
Et que chacun sauve sa vie[m]
devant l'ardente colère de Yahvé!
46 Que votre courage ne mollisse pas et ne vous effrayez pas
des nouvelles que l'on entendra dans le pays!
Une année, une nouvelle se répandra,
puis, l'année suivante, une autre nouvelle :
Violences exercées dans le pays,
tyran dressé contre un autre tyran[n].
47 C'est pourquoi, voici venir des jours
où je châtierai les idoles de Babylone;
Son pays tout entier sera couvert de honte
et ses guerriers tomberont tous blessés à mort dans son sein[o].

39. « je — poison » (*S*) (lis. *keḥêmâ* au lieu de *beḥoummâm*). H : quand ils seront pleins d'ardeur je préparerai leur breuvage (ou : leur festin). S : avec colère (*beḥêmâ*) je préparerai... « tombent en défaillance » *G S L* (lis. *ye'oullâphou*). H : soient joyeux. 41. « Chéchak ». Manque en G. 43. « Personne » *G S* (suppr. le 2e *'èrèṣ*). H : Une terre [que] personne. — Mais H a ensuite le pluriel « les ». 46. « puis (litt. : et après elle) » L (lis. *we'aḥărèhâ*). H : et après lui (?).

a. Cf. 9, 11 [H : 10]; 10, 22. *b*. Voy. 18, 16 et note *f*; 19, 8; 25, 9, 18; 29, 18; 48, 17; 50, 13; Soph. 2, 15, etc. *c*. Les Babyloniens. *d*. Il s'agit du breuvage dont est remplie la coupe de la colère de Yahvé et qui donne le vertige (Jér. 25). *e*. Cf. Nah. 3, 18; Ps. 76, 6-7; Job 14, 12. *f*. Cf. 50, 27. *g*. Voy. note *j* sur 50, 23. Le v. 41 a, en hébreu, le rythme asymétrique, coutumier dans le thrène funèbre. *h*. Équivalent de « Babel » par application de l'*atbach* (voy. v. 1 note *b*). Ce mot, qui se retrouve 25, 26, mais qui ne figure ni dans la version grecque de notre verset, ni dans le passage similaire 50, 23, a probablement été ajouté après coup. *i*. C'est l'invasion ennemie qui est dépeinte sous l'image d'une inondation; de même 46, 7-8; 47, 2. *j*. Litt. : *Ses villes*. *k*. Cf. 50, 40. *l*. Titre donné à Mardouk (cf. 50, 2) : le dieu national est ici conçu comme la personnification du peuple. *m*. Cf. v. 6; És. 52, 11. *n*. Ceci peut faire allusion aux événements qui, depuis 560, suscitèrent chez les Juifs tantôt de grandes espérances, tantôt d'amères déceptions : délivrance de Jéconias par Amél Mardouk (2 Rois 25, 27-30), assassinat de ce roi, puis des usurpateurs qui lui succédèrent; révoltes sous Nabonid, qui ont pu faire croire aux exilés que l'empire chaldéen allait s'effondrer. *o*. Ce verset se retrouve à peu près en entier v. 52, où il est mieux en place.

48 A la vue [des malheurs] de Babylone éclateront en cris de joie le ciel, la terre
et tout ce qui s'y trouve[a],
Parce que du nord marcheront contre elle
des dévastateurs, — oracle de Yahvé. —
49 Babylone aussi doit tomber
à cause des morts d'Israël,
Comme, à cause de Babylone, sont tombés
les morts de toute la terre.
50 Réchappés du glaive[b],
partez, ne vous arrêtez pas!
Sur la terre lointaine, souvenez-vous de Yahvé
et que Jérusalem soit présente à vos cœurs!

Plainte des Juifs. Réponse de Yahvé : Les habitants de Babylone s'endormiront d'un sommeil éternel.

51 « Nous sommes dans l'opprobre, car nous nous entendons insulter;
la honte couvre notre visage,
Parce que des étrangers ont pénétré
dans notre sanctuaire, dans la maison de Yahvé. »
52 C'est pourquoi, voici venir des jours, —
oracle de Yahvé, —
Où je châtierai les idoles de Babylone;
et dans tout son pays gémiront les blessés.
53 Quand Babylone s'élèverait jusqu'au ciel[c],
quand elle dresserait jusque dans les lieux très hauts les fortifications de sa citadelle[d],
Des dévastateurs, envoyés par moi, n'en viendraient pas moins contre elle, —
oracle de Yahvé. —
54 On entend des clameurs s'élever de Babylone,
[le fracas d']un désastre immense, du pays des Chaldéens[e].
55 Car Yahvé dévaste Babylone;
il en fait disparaître hommes et bêtes,
[au milieu d']un violent tumulte.
Pareils au mugissement des grosses eaux,
retentissent les éclats de sa voix.
56 Car le dévastateur fond sur Babylone,
dont les guerriers sont faits prisonniers;
leur arc est brisé.
Yahvé, en effet, est le Dieu des rétributions;
il rend immanquablement [à chacun] son dû.
57 « J'enivrerai ses magistrats et ses sages,
ses gouverneurs, ses officiers et ses hommes d'armes.
Ils s'endormiront d'un sommeil éternel
et ne se réveilleront jamais[f], » —
Oracle du Roi,
dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées.

48. « marcheront » *S L* cf. 53 (lis. *yâbô'ou*). H : marchera. « des » cf. 53 (lis. *šôdedîm*). H : les. 49. « à cause des » cf. 49b (lis. *leḥaleié*). H : contre ... (*G*) *bêt*. Manque en H par haplographie. 51. « dans notre — maison » lis. *'èl* (*G S*) *miqdâšênou* (*G*, mais au sing. comme *S L*) *'èl* (*G*) *bêt*. H : contre les sanctuaires de la maison. 53. « dresserait — citadelle » lis. *bammârôm* (*S L*) *mâ'ouzzô*. H : fortifierait la hauteur de sa force. 55. « hommes et bêtes » *S* (aj. *'âdâm oubehêmâ* apres *mimmènnâ*). Manque en H. « Pareils — voix » suppr. *wehâmou* et (avec *G S*) *galléhèm* et lis. *qôlô*. H : Et leurs flots mugissent comme de grosses eaux; le fracas de leur voix retentit. — Texte très incertain. 56. « leur arc est brisé » *G* (*S*) (lis. *ḥattâ qaštâm*). H : elle a brisé leurs arcs.

a. Cf. És. 44, 23. *b*. Cf. 31, 2; 44, 28. *c*. C'est à Babel que la tradition hébraïque situait la tour qui devait s'élever jusque dans les cieux (Gen. 11, 4). *d*. Les Israélites disaient d'une ville pourvue de remparts très élevés qu'elle était « fortifiée jusqu'au ciel » (Deut. 1, 28). *e*. D'après 6, 1; 48, 3, etc. *f*. Cf. v. 39.

58 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :
Le rempart si large de Babylone[a]
sera entièrement rasé
Et ses portes si hautes[b]
seront brûlées.
Ainsi les peuples peinent pour le néant
et c'est au profit du feu que les nations s'exténuent[c].

Mission confiée à Seraya : l'oracle jeté dans l'Euphrate[d].

B 59[Voici] l'ordre que le prophète Jérémie donna à Seraya, fils de Nériyya, fils de Maḥséya[e], lorsque celui-ci se rendit à Babylone de la part de Sédécias, roi de Juda, dans la quatrième année du règne de ce prince[f]. Seraya était fourrier en chef[g] [de la cour].

58. « Le rempart » H* G L (lis. *ḥômat*). H : les remparts. « pour le néant... au profit du feu ». Hab. 2, 13 : au profit du feu... pour le néant. « et c'est — s'exténuent » *G Theod S Hab 2, 13* (lis. *yi'âphou*). H : et les nations au profit du feu, et ils s'exténuent. 59. « de la part de » *G* (lis. *m'ēt*). H : avec. « fourrier — cour ». G : préposé aux présents. S : chef de camp.

a. La largeur des murs de Babylone était célèbre parmi les Grecs : elle était, d'après Hérodote (I, 178-179) de 50 coudées royales (env. 25 mètres). Selon Strabon (XVI, 1), deux quadriges pouvaient se croiser sans peine sur le boulevard qui courait derrière les créneaux. *b*. Il y avait, disait-on, cent de ces portes. L'une d'elles, celle d'Ichtar, sous laquelle passait la voie sacrée des processions, a été exhumée par les fouilles. Richement ornée de figures de monstres en brique émaillée, elle est conservée sur une hauteur de douze mètres.

c. Ce vers, qui figure aussi dans Hab. 2, 13, est bien adapté ici à son contexte : les païens se fatiguent en vain à construire des murs et des portes gigantesques, qui seront brûlées.

d. L'historicité de ce récit est contestée par bon nombre de critiques parce que : 1° le manuscrit que Seraya doit jeter dans l'Euphrate est, dans les v. 60b, 62, 64, expressément identifié avec le long oracle 50, 1-51, 58, lequel n'émane probablement pas de Jérémie ; — 2° que dans la quatrième année de Sédécias, le prophète exhortait les déportés à prier pour la prospérité de Babylone (29, 7) et qu'il aurait ruiné lui-même l'effet de ses appels à la patience s'il avait, en même temps, en annonçant la ruine de la ville, encouragé des espérances qui n'étaient déjà que trop ardentes ; — 3° que le geste prescrit à Seraya relèverait de la magie ; or, une conception magique de la prophétie serait, dit-on, en contradiction avec le tour général de la pensée de Jérémie, le plus spiritualiste des inspirés hébreux. — Aucune de ces raisons ne paraît décisive : 1° Il y a dans les versets 59-64a des allusions évidentes à l'oracle des chapitres 50, 1-51, 58 ; mais la plus claire (60b) est manifestement une glose destinée à expliquer 60a ; il en est de même des citations qu'on lit au verset 62, car le verset 63 forme la suite immédiate du verset 61. C'est donc après coup que l'oracle contre Babylone dont il était parlé dans le récit a été identifié avec la longue compilation 50, 1-51, 58 ; — 2° Il serait, incontestablement, peu vraisemblable que Jérémie eût maudit Babylone à la date même où il recommandait de prier pour elle, si sa malédiction avait été lue publiquement en même temps que son exhortation au support. Mais, l'oracle que Seraya était chargé de jeter dans l'Euphrate devait, dans la pensée de Jérémie, être tenu rigoureusement secret : l'envoyé du prophète devait être seul à le lire. Si les Chaldéens, en effet, avaient pu l'entendre ou en avaient seulement eu connaissance, Seraya et son roi et Jérémie auraient eu à craindre les pires représailles. Il est, au contraire, tout à fait vraisemblable que le prophète, au moment même où il recommandait la patience à ses compatriotes, ait pris, en quelque sorte, une contre-assurance en faisant déposer dans le fleuve de la capitale des oppresseurs le poison mystérieux de la malédiction divine qui, un jour, — au jour voulu par Yahvé, — en provoquerait la perte ; — 3° Il est exact que la lecture que devait faire sur place Seraya et le geste qu'il avait mission d'accomplir devaient, aux yeux du prophète, avoir par eux-mêmes une réelle efficacité, puisque tout devait se passer en secret, sans témoin, que ces actes avaient donc un certain caractère magique. Mais il est normal que les prophètes les plus spiritualistes aient conservé certaines conceptions traditionnelles de leur peuple, bien qu'elles ne fussent pas dans la ligne de leurs convictions les plus personnelles et les plus neuves. La plupart des oracles mimés d'Ésaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel ne sont nullement de simples « actes symboliques », comme on les appelle souvent, mais des gestes auxquels les prophètes eux-mêmes attribuaient quelque chose de l'efficacité qu'on reconnaissait à ceux des anciens « hommes de Dieu » : la cruche cassée de Jérémie (ch. 19), la pierre de fondation du trône de Nabucodonosor (ch. 43, 8-13) sont de la même famille que les flèches d'Élisée (2 Rois 13, 14-19), les bras levés de Moïse (Ex. 17, 8-13) ou le javelot dirigé par Josué contre Aï (Jos. 8, 18, 26) ; la malédiction dissoute dans l'Euphrate par le fait qu'on y jette le manuscrit où elle est consignée, rappelle tout à fait celle que le prêtre incorpore à l'eau sainte qui fera enfler le ventre de l'épouse infidèle (Nomb. 5, 23-24). De là la nécessité de lire l'oracle à Babylone même : l'effet d'une malédiction est d'autant plus sûr qu'elle est prononcée en présence ou en vue de la personne ou de l'objet visé (Nomb. 23, 9, 13 ; 24, 2) ; — 4° Il serait très normal que Jérémie ait choisi, pour accomplir le geste périlleux qu'il avait en vue, un homme sûr comme Seraya, fils de Nériyya, donc frère apparemment de Baruch, et que ce dernier ait conservé avec fierté le souvenir d'une mission secrète qui honorait sa famille. Il est donc probable que ce récit, si sobre et si précis, est historique, mais que, le texte de l'oracle jeté dans le fleuve ne nous ayant pas été conservé, un écrivain ultérieur a entrepris de le reconstituer et a rédigé, au moyen de réminiscences de Jérémie et d'autres prophètes, la longue composition qui forme les chapitres 50 et 51, 1-58. *e*. Cf. 32, 12. *f*. Sédécias, dans la quatrième année de son règne (593), avait reçu à Jérusalem des envoyés des peuples voisins venus pour ourdir une révolte contre Babylone; Jérémie avait paru alors devant ces ambassadeurs avec un joug sur le cou, d'où son conflit avec le prophète Ḥananya (27 et 28). Mais la conjuration avait dû être éventée par les Chaldéens et Sédécias avait envoyé à Babylone une délégation dirigée par Élassa et Guemarya protester de sa fidélité à Nabucodonosor. Jérémie profita du voyage de ces diplomates pour envoyer aux Juifs déportés, qui avaient été gagnés par l'agitation, une lettre leur prêchant la patience (29). On peut supposer que Seraya faisait partie, lui aussi, de l'ambassade, du moins si on lit, avec les Septante, qu'il se rendit à Babylone *« de la part de Sédécias »*. Si on préfère la leçon massorétique *« avec Sédécias »* (voy. note crit.), il faut admettre que la démarche d'Élassa et de Guemarya ne convainquit pas le souverain chaldéen, que le roi de Juda se rendit alors en personne en Chaldée, peut-être sur l'ordre de Nabucodonosor, et que Seraya l'accompagna. Cependant, Ézéchiel, dans le réquisitoire qu'il dressera contre Sédécias l'année suivante, visera bien le faux serment de fidélité prononcé par le roi en 597, mais ne fera pas allusion à un renouvellement de ses promesses mensongères (Éz. 17, 11-21). *g*. Ou quartier-maître. Litt. : *chef du lieu de repos*. C'était lui qui était chargé de préparer les logements, lors des déplacements du souverain ou des personnages de sa cour.

60 Jérémie consigna dans un manuscrit toutes les calamités qui devaient fondre sur R Babylone, toutes les prédictions ci-dessus B écrites au sujet de Babylone. 61 Et Jérémie dit à Seraya : « A ton arrivée à Babylone, tu prendras soin de lire[a] toutes ces paroles. R 62 Puis tu diras : Yahvé, tu as toi-même déclaré au sujet de ce lieu que tu le détruirais au point que ni homme ni bête n'y habite plus, car tu seras [, lui as-tu dit,] transformé pour toujours en désert[b]. — 63 Quand B tu auras achevé de lire ce manuscrit, tu y attacheras une pierre, tu le jetteras au fond de l'Euphrate[c] 64 et tu diras : Ainsi sera engloutie Babylone et elle ne se relèvera jamais en raison des calamités que je vais R faire fondre sur elle[d] .... Ils s'exténuent. »
Jusqu'ici les paroles de Jérémie[e].

APPENDICE HISTORIQUE.

RUINE DE JUDA. UN PRÉSAGE DE RESTAURATION[f] (52).

Règne de Sédécias et déportation de Juda.

R[Dª] *Indications chronologiques. Appréciation.* **52** 1 Sédécias était âgé de vingt et un ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥamoutal, fille de Yirmyahou; [elle était] de Libna. 2 Il fit ce qui déplaît à Yahvé comme avait fait Yehoyaqîm. 3 Jérusalem et Juda étaient, en effet, l'objet de la colère de Yahvé, tant qu'enfin il les rejeta loin de sa face.

Siège de Jérusalem. Sédécias se révolta contre le roi de Babylone. 4 La neuvième année de son règne, au dixième mois, le dix du mois, Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem; ils dressèrent leur camp devant la ville et construisirent des retranchements tout autour. 5 Le siège de la ville dura jusqu'à la onzième année du règne de Sédécias. 6 Au quatrième mois, le neuf du mois, comme la famine sévissait dans la ville et

60. « fondre sur Babylone » *G S L*; cf. v. 64 (lis. *'al*) : H : venir à B. « au sujet de Babylone » *G S L* (lis. *'al*) : [adressées] à B. 62. « au sujet de » *G S L* (lis. *'al*). H : à. 64. « Ils — Jérémie ». Manque en G. **52**, 4. « le dix du mois ». Manque en 39, 1. « ils dressèrent ». 2 Rois 25, 1 : il dressa. « et construisirent ». 2 Rois 25, 1 (S) : et construisit. 6. « comme — manger ». Manque en 39, 2.

a. Litt. : *tu verras et tu liras*, c'est-à-dire : tu verras à lire, tu aviseras au moyen de lire. *b*. Citations textuelles de 50, 3 et de 51, 26. Le rédacteur a même conservé, dans le second passage, la deuxième personne du masculin singulier, bien qu'elle cadre mal ici avec le contexte. On pourrait, il est vrai, traduire : « car elle sera » ; mais il faudrait supposer alors que le pronom « elle » représente Babylone sous-entendue ; il ne peut, en tout cas, se rapporter au masculin « ce lieu ». *c*. Le geste prescrit à Seraya aura une double efficacité : l'engloutissement de la pierre assurera celui de Babylone, plus ou moins identifiée à celle-ci, comme Jérusalem était assimilée à la cruche brisée (19, 10-12). D'autre part, la malédiction, inscrite sur le manuscrit attaché à la pierre, sera désormais installée à demeure dans Babylone, où elle sortira au temps voulu ses effets, comme celle qui sera consignée sur le rouleau volant de Zach. 5, 1-4 se logera dans la maison du voleur et du parjure et la détruira. *d*. D'après le contexte, c'est Seraya qui va faire venir le malheur sur Babylone, par le fait qu'il l'annonce. Cela pourrait se concevoir si Seraya était lui-même prophète. Il est plus probable qu'une formule comme « ainsi parle Yahvé » est tombée ou que l'incise est une addition un peu maladroite. *e*. Formule analogue à celles qu'on lit 48, 47b ; Job 31, 40 ; Ps. 72, 20. Elle sépare les révélations du prophète de l'appendice historique (ch. 52). Elle devait figurer primitivement aussitôt après le grand oracle contre Babylone, puisqu'elle est précédée de la répétition du dernier mot de cet oracle : « s'exténuent ». L'explication de cette particularité est assez incertaine. Peut-être est-ce l'indice que, dans certains manuscrits, l'oracle contre Babylone (50, 1-52, 58), était inséré après et non avant la relation des circonstances où il devait avoir été prononcé (v. 59-64a). *f*. C'est la reproduction presque littérale des dernières pages du livre des Rois (2 Rois 24, 18-25, 30). Il y manque seulement le paragraphe sur Guedalya (2 Rois 25, 22-26), parce que l'histoire de ce personnage était déjà racontée, avec beaucoup plus de détails, dans le livre de Jérémie. Il y a, d'autre part, un élément spécial, une statistique des déportations opérées par les Chaldéens (v. 28-30). Les autres différences entre les deux textes proviennent des fautes de copie qui se sont glissées de part et d'autre, mais surtout dans le livre des Rois. — Dans le livre d'Ésaïe, on a, de même, reproduit, à la fin de l'ouvrage tel qu'il existait à une certaine époque (ch. 1-35), les chapitres du livre des Rois où il était question du prophète et du roi Ézéchias son contemporain (ch. 36-39, cf. 2 Rois 18-20). Toutefois on aperçoit moins clairement ici pourquoi on a ajouté cet appendice. Dans 2 Rois 18-20, le prophète Ésaïe jouait un rôle de premier plan ; dans 2 Rois 24-25 Jérémie n'est même pas nommé. S'agissait-il donc de rappeler au lecteur le milieu historique dans lequel avait évolué Jérémie ? Mais alors pourquoi n'avoir pas copié aussi les pages relatives à Josias, à Joachaz, à Yehoyaqîm et à Jéconias ? Pourquoi, d'autre part, avoir suivi les événements jusqu'à la libération de ce dernier prince en 561, fait très probablement postérieur à la mort de Jérémie et auquel rien ne se rapporte dans le livre ? Le plus probable est que l'éditeur qui a ajouté cet extrait du livre des Rois voyait dans la catastrophe qui marqua le règne de Sédécias l'accomplissement des menaces sans cesse répétées de Jérémie et dans la libération de Jéconias le commencement de la réalisation des promesses de relèvement que le prophète y ajouta à la fin de sa carrière. — Pour l'explication de ce ch., nous prions le lecteur de se reporter aux notes sur 2 Rois 24, 18-25, 30. Nous ne commenterons que les éléments particuliers à Jér. 52. Dans les notes critiques, nous avons relevé toutes les divergences entre ce chapitre et le texte rectifié de 2 Rois 24-25. Nous avons signalé aussi les principales variantes de Jér. 39, 1-2, 4-10, où le même passage du livre des Rois a été aussi utilisé, mais plus librement.

que la population n'avait plus rien à manger, [7] une brèche fut faite au rempart de la ville. Voyant cela, le roi et tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit et sortirent de la ville par le chemin de la porte entre les deux murs, qui est auprès du jardin du Roi, bien que les Chaldéens cernassent la ville; ils prirent la direction de la plaine [du Jourdain]. [8] Les troupes des Chaldéens se lancèrent à la poursuite du roi et atteignirent Sédécias dans les plaines de Jéricho. Toutes les troupes de Sédécias l'abandonnèrent et se dispersèrent. [9] Le roi fut fait prisonnier et amené à Ribla au pays de Ḥamat, devant le roi de Babylone, qui lui fit son procès. [10] Le roi de Babylone fit égorger les fils de Sédécias sous ses yeux; il fit égorger aussi tous les chefs de Juda à Ribla; [11] puis il creva les yeux de Sédécias et le mit aux fers. Le roi de Babylone l'emmena à Babylone et le mit en prison[a] [pour y rester] jusqu'au jour de sa mort.

Destruction du Temple et d'une partie de la ville.

[12] Au cinquième mois, le dix du mois — c'était dans la dix-neuvième année du règne de Nabucodonosor, roi de Babylone, — Nebouzaradân, chef des gardes, l'un de ceux qui se tenaient en présence du roi de Babylone, entra dans Jérusalem. [13] Il incendia la maison de Yahvé, le palais royal et toutes les maisons de Jérusalem; il mit le feu à toutes (R) (R^Dz) les maisons des grands. [14] Puis les troupes chaldéennes qui accompagnaient le chef des gardes démolirent les remparts qui entouraient Jérusalem.

Déportations.

[15] Nebouzaradân, chef des gardes, déporta une partie des pauvres du pays et[b] ce qui restait de la population de la ville, ainsi que les transfuges qui avaient passé au roi de Babylone et ceux des artisans qui survivaient. [16] Nebouzaradân, chef des gardes, ne laissa [dans la contrée] qu'une partie des pauvres du pays, comme vignerons et comme laboureurs.

Pillage du Temple.

[17] Les Chaldéens brisèrent les colonnes de bronze qui étaient dans la maison de Yahvé, ainsi que les supports [des bassins roulants] et la mer de bronze qui se trouvaient dans la maison de Yahvé, et ils en emportèrent le bronze à Babylone. [18] Ils prirent aussi les vases, les pelles, les couteaux, les bassins à aspersion, les bols et tous les ustensiles de bronze dont on se servait pour les offices. [19] Le chef des gardes prit encore les bassins, brasiers, bassins à aspersion, vases, candélabres, bols, patères, qui étaient en or et ceux qui étaient en argent. [20] Quant aux colonnes — au nombre de deux, — à la mer — il n'y avait qu'une —, aux douze bœufs qui étaient (Ad) sous la mer et[c] aux supports que Salomon (R^ta) avait fait fabriquer pour la maison de Yahvé, il est impossible d'évaluer le poids du bronze dont tous ces objets étaient constitués. [21] Et quant aux colonnes[d], la hauteur de l'une des colonnes était de dix-huit coudées. Un fil de douze coudées en aurait mesuré la circonférence. Son épaisseur était de

7. « Voyant — roi » d'après *Jér. 39, 4* (aj. *wayehi ka'ăšèr rā'â hammèlèk*). Manque en H ici et 2 Rois 25, 4. « s'enfuirent — ville ». Manque en 2 Rois 25, 4. 8. « atteignirent Sédécias ». 2 Rois 25, 5 : l'atteignirent. « Toutes — dispersèrent » Manque en 39, 5. 9. « au — Ḥamat ». Manque en 2 Rois 25, 6. 10. « Le roi de Babylone fit égorger ». 2 Rois 25, 7 : « Il fit égorger » (G S L) ou « Ils égorgèrent » (H). « il fit — Ribla ». Manque en 2 Rois 25, 7. « aussi ». Manque en 39, 6. « chefs ». 39, 6 : notables. 11. « Le roi — l'emmena ». 2 Rois 25, 7 : il (H* : on) l'emmena. 39, 7 : pour l'emmener. « et le mit en — mort ». Manque en 39, 7 et 2 Rois 25. 12. « le dix ». 2 Rois 25, 8 : le sept. « l'un — présence » *G L* (lis. *'ômēd*). H : se tenait en présence. 2 Rois 25, 8 : serviteur. 13. « Il — grands ». 39, 8 : Les Chaldéens incendièrent le palais royal et toutes les maisons du peuple. « toutes les maisons des grands ». G : toute grande maison. 2 Rois 25, 9 : toute maison de grand.
14. « les troupes » *Jér. 39, 8; 2 Rois 25, 10* (suppr. le 2ᵉ *kol*). H : toutes les troupes. « les remparts » *G* (suppr. le 1ᵉʳ *kol*). H : tous les remparts. 15. « au roi de Babylone ». 39, 9 : à lui. « et ceux — qui survivaient ». Manque en 39, 9. 16. « Nebouzaradân. » Manque en 2 Rois 25, 12. 17. « qui étaient dans » *H* G S L* (lis. *bebêt*). H : de. 18. « les bassins à aspersion ». Manque en 2 Rois 25, 14. 19. « les bassins » et « vases — patères ». Manque en 2 Rois 25, 15. 20. « aux douze — mer et ». Manque en 2 Rois 25, 16. « sous la mer et aux » *G (S)* (aj. après *taḥat* : *hayyām we*, omis par haplographie). Manque en H. « du bronze » *2 Rois 25, 16* (lis. *lineḥôšèt*). H : de leur bronze (variante donnée par G avec omission de la fin du v.). 21. « Un — creuse » (cf. 1 Rois 7, 15). Manque en 2 Rois 25, 17.

a. Litt. : *dans la maison de surveillance*, ou, selon d'autres : *dans la maison des châtiments*. Cette indication, spéciale à Jér. 52, est, dans la version des Septante, précisée ainsi : *dans la maison du moulin*; selon une tradition juive, en effet, le roi aveugle fut condamné, comme autrefois Samson (Jug. 16, 21), à tourner la meule dans sa prison. *b.* Addition évidente (cf. 2 Rois 25, 11) : par « le reste de la population qui restait... » le narrateur primitif n'entendait pas ceux qui n'étaient pas pauvres, mais ceux qui n'avaient pas passé aux Chaldéens. L'auteur de l'addition aura déduit du v. suivant qu'une partie des pauvres fut déportée.
c. La mention des douze statues de taureaux qui, dans le temple de Salomon, soutenaient la mer de bronze (1 Rois 7, 25), mention qui manque en 2 Rois 25, 16, ne figurait sans doute pas dans le texte original; car ces statues avaient été déjà enlevées, semble-t-il, par le roi Aḥaz (2 Rois 16, 17). *d.* Répétition superflue du début du v. 20.

quatre doigts; elle était creuse[a]. [22] Elle était surmontée d'un chapiteau de bronze haut de cinq coudées. Le chapiteau était entouré d'un réseau et de grenades, le tout en bronze. Il en était de même de la seconde colonne . . . . .[b]. [23] Il y avait 96 grenades [suspendues] en l'air[c] et le total des grenades qui se trouvaient autour du réseau était de 100.

Les exécutions.

[24] Le chef des gardes prit Seraya, le prêtre en chef, Cephanya, le prêtre en second, et les trois gardiens du seuil. [25] Parmi les habitants de la ville, il prit un eunuque qui était commandant des gens de guerre, sept hommes de l'entourage du roi qui furent trouvés dans la ville et le secrétaire du chef du ban[d], qui avait à enrôler les gens du pays, ainsi que soixante habitants de la contrée qui se trouvaient en ville. [26] Nebouzaradân, chef des gardes, les prit et les fit mener auprès du roi de Babylone à Ribla. [27] Le roi de Babylone les fit exécuter à Ribla, au pays de Ḥamat. C'est ainsi que Juda fut exilé de son pays.

Statistique des déportations opérées par les Chaldéens.

[28] Voici [le nombre des] gens que déporta Nabucodonosor : dans la septième année[e], 3.023 Judéens; [29] dans la dix-huitième année [du règne] de Nabucodonosor, 832 personnes [furent emmenées] de Jérusalem; [30] dans la vingt-troisième année [du règne] de Nabucodonosor, Nebouzaradân, chef des gardes, déporta parmi la population judéenne 745 personnes. En tout 4.600 personnes[f].

Libération du roi Jéconias.

[31] La trente-septième année de la déportation de Yehoyakîn, roi de Juda, au douzième mois, le vingt-cinq du mois, Évil-Merodak, roi de Babylone, l'année de son avènement, fit grâce à Yehoyakîn, roi de Juda, et le tira de prison. (R^Dx) [32] Il lui parla avec bienveillance et lui assigna un trône plus élevé que celui des [autres] rois qui étaient avec lui à Babylone. [33] Yehoyakîn quitta ses vêtements de prisonnier et mangea toujours à la table du roi de Babylone aussi longtemps qu'il vécut; [34] son entretien journalier fut assuré constamment par le roi de Babylone, jusqu'au jour de sa mort, aussi longtemps qu'il vécut.

22. « cinq ». 2 Rois 25, 17; 1 Rois 7, 16 : trois. 24. « Cephanya, le prêtre en second ». 2 Rois 25, 18 : Cephanyahou, prêtre en second. 25. « était commandant des ». 2 Rois 25, 19 : commandait aux. « sept ». 2 Rois : cinq. « le secrétaire du chef ». 2 Rois : le scribe, chef. 31. « le vingt-cinq ». 2 Rois 25, 27 : le vingt-sept. « son avènement » *2 Rois 25* (lis. *molkô*). H : sa royauté. « de prison (litt. : de la prison) ». 2 Rois 25 (G^BA) : de sa prison. 2 Rois 25 (H) : d'une prison. 34. « jusqu'au — mort ». Manque en H* et 2 Rois 25, 30.

a. D'après 1 Rois 7, 15. *b.* L'hébreu porte ici « et des grenades ». Le passage parallèle 2 Rois 25, 17 a : « sur le réseau ». Ce sont sans doute des débris d'une phrase dont le v. 23 nous a conservé une partie. *c.* Litt. : *vers le vent*. Cette expression, de sens très controversé, signifie peut-être que les 96 grenades en question ne faisaient pas corps avec le chapiteau, mais que, sculptées en ronde bosse, elles formaient une guirlande suspendue librement autour du réseau. Quant aux quatre grenades qui n'étaient pas « en l'air », qui faisaient donc corps avec le chapiteau, elles servaient sans doute de points d'attache à la guirlande. *d.* D'après 2 Rois 25, 19, « le scribe, chef du ban ». En faveur de cette deuxième leçon on peut faire valoir que le titre de scribe était porté par un haut fonctionnaire militaire (Jug. 5, 14); à l'appui de celle que nous avons ici, que d'après les listes de grands dignitaires de la cour (2 Sam 8, 16-17; 20, 23-25) le « scribe » était distinct du « chef du ban ».
e. De Nabucodonosor, plutôt que de Yoyaqîm (602).
f. Cette statistique, qui ne figure pas dans 2 Rois 25, est d'une autre main que l'ensemble du livre des Rois; car l'auteur suit une manière différente de désigner les diverses années du règne de Nabucodonosor : l'année comptée ici comme la 7ᵉ de ce prince doit, en effet, être celle que 2 Rois 24, 12 appelle la 8ᵉ (il s'agit de l'an 597, où Jéconias fut déporté); et celle qui est nommée ici la 18ᵉ paraît figurer dans 2 Rois 25, 8 comme la 19ᵉ (l'an 586). On sait que plusieurs systèmes chronologiques étaient employés côte à côte, les uns appelant « première année » de tel ou tel roi celle qui s'ouvrait *après* l'avènement réel de ce souverain, les autres celle qui avait commencé *avant* son accession au trône, les uns suivant l'ancien calendrier israélite qui faisait commencer l'année en automne, d'autres ayant adopté la numération babylonienne qui plaçait le début de l'année au printemps. — Les chiffres indiqués pour ces diverses déportations sont d'une modicité surprenante : 3.023 Judéens seulement pour la première, celle de 597, au lieu de 10.000, évaluation donnée par 2 Rois 24, 14. On a cru devoir relever le total des exilés de 586 en supposant que le texte est altéré : au lieu de « septième » on a proposé de lire « dix-septième » (il s'agirait de gens de la campagne « judéenne » exilés dès 587); on a même proposé de supprimer entièrement la troisième date : il s'agirait partout des déportations de 587-586. Ces hypothèses ne s'imposent pas : il est certain que la grande majorité de la population a été laissée dans le pays : l'élite seule a été exilée. La précision des chiffres indiqués et leur modicité même — si contraire à l'idée que les Juifs se firent plus tard de l'exil — inspirent confiance. Il est possible, du reste, que les nombres indiqués soient — en dépit de l'emploi du terme de « personnes » (litt. : « âmes ») — ceux des hommes adultes seulement : le total des « personnes » déportées pourrait alors avoir été d'une vingtaine de mille. La troisième déportation (v. 30) doit avoir eu lieu en 581. Nous ignorons les circonstances qui l'occasionnèrent. On a supposé souvent qu'elle fut ordonnée à titre de représailles pour l'assassinat de Guedalya. Mais les textes suggèrent plutôt que le gouverneur fut mis à mort dans l'automne même qui suivit la ruine de Jérusalem (40, 10. 12; 41, 1), et non pas cinq ans après ce désastre; Josèphe rapporte que, à cette dernière date, dans la vingt-troisième année du règne de Nabucodonosor, celui-ci fit une campagne en Célésyrie, au cours de laquelle il soumit les Ammonites et les Moabites (*Ant. Jud.*, X, 9, 7, § 181-182). Nous savons, par ailleurs, que les Ammonites résistèrent aux Chaldéens encore après la chute de Juda (40, 14; 41, 10, 15). Peut-être est-ce lors de cette expédition du roi de Babylone en Palestine que le chef de sa garde exila des Juifs coupables ou suspects de connivence avec les ennemis de son maître.

ÉZÉCHIEL

INTRODUCTION

INAUGURATION DU MINISTÈRE PROPHÉTIQUE D'ÉZÉCHIEL (1-3)

I[a] 3a La parole de Yahvé fut adressée à Ézéchiel[b], fils du prêtre Bouzi[c], au pays des Chaldéens, au bord du fleuve Kebar[d].

1 Dans la trentième année[e], au quatrième mois, le cinq du mois, alors que je me trouvais parmi les exilés au bord du fleuve Kebar, les cieux s'ouvrirent et j'eus des visions divines. 2 Le cinq du mois, c'était la cinquième année de la déportation du roi Yoyakin[f].

La vision du char divin.

3b La main de Yahvé fut sur moi[g] 4 et, comme je regardais, il vint du nord un vent de tempête [chassant] un grand nuage environné de lumière et un globe de feu dont le centre avait l'éclat du vermeil[h] le centre du feu.

5 Au centre [se détachait] l'image de quatre êtres[i] dont voici l'aspect. Ils ressemblaient à des êtres humains. 6 Chacun d'eux avait quatre faces; chacun d'eux avait quatre ailes. 7 Leurs jambes étaient rigides et la plante de leurs pieds rappelait la plante des pieds du veau; ils étincelaient comme le bronze poli. 8 Des mains humaines sortaient de dessous leurs ailes sur leurs quatre côtés. Leurs visages à tous quatre 9 ne se tournaient pas quand ils marchaient : chacun

1, 3b. « sur moi » lis. *'âlay* (avec *G S*) et suppr. *šâm* (*G*). H : sur lui là. 4. « environné — un globe de feu (litt. : un feu se ramassant en boule) » *G* (transp. *wenôgah lô sâbîb* avant *we'éš*). H : et un feu se ramassant en boule et [il y avait] de la lumière autour de lui (mais « de lui, » masc. en hébreu, se rapporte à « nuage », non à « feu », qui est fém.). 7. « Leurs — rigides » *G S* (lis. *weraglêhèn yešârôt*). H : Leurs jambes étaient une jambe rigide. 8. « visages » *G* (suppr. *wekanphêhèm*). H aj. : et leurs ailes. 9. Suppr. 9a. H aj. en tête du v. : leurs ailes se touchaient l'une l'autre.

a. Le préambule du livre (1, 1-3), tel que le donnent les manuscrits et les versions, présente un désordre évident : Ézéchiel parle d'abord à la 1re personne (v. 1); puis il est parlé de lui à la 3e (v. 3); après quoi on revient au discours direct (v. 4 ss.); d'autre part, la date de la première révélation accordée au prophète est indiquée deux fois (v. 1 et 2). La solution la plus simple de ces difficultés (c'est celle qui a été adoptée ici) est de supposer que le v. 3a, où Ézéchiel est présenté au lecteur, se trouvait en tête du livre et que la seconde indication de date (2), qui a la forme d'une annotation à la première, a été ajoutée après coup. Selon une autre conjecture plausible, le texte actuel serait, dans ces v. 1-3, comme c'est très souvent le cas dans la suite du livre, le résultat de la fusion de deux éditions de l'ouvrage. *b.* En hébreu Yeḥèzqêl, qui signifie « Dieu est fort » (*yèḥĕzaq 'él*) ou « Dieu rend fort » (*yeḥazzêq 'él* cf. 3, 8); en grec *Yezekiêl*, sans doute transcription approximative d'une forme hébraïque Ḥizqiêl « Dieu est ma force » (avec addition d'un *y* verbal). De là le latin *Ezechiel*, d'où vient l'orthographe usuelle, mais assez inexacte, du français. *c.* Litt. : *fils de Bouzi, le prêtre*; le qualificatif de prêtre peut donc être rapporté soit à Ézéchiel, soit à son père. La différence est insignifiante, puisque la dignité sacerdotale était héréditaire. — Le nom de Bouzi est maintenant attesté par un sceau. *d.* « Le fleuve Kebar », en babylonien *naru kabaru*, c'est-à-dire « le grand Canal », était le nom d'une dérivation de l'Euphrate, mentionnée dans deux contrats cunéiformes découverts à Nippour (auj. Niffer) et qui irriguait la plaine au S.-E. de Babylone : c'était sans doute le Chatt-en-Nil actuel. *e.* Il ne peut guère s'agir de l'âge du prophète : la mention du mois et du quantième suggère que ces trente ans sont comptés à partir d'un événement dont la date était connue de tous les lecteurs. On a pensé à la réforme de Josias (622), qui eut lieu, en effet, 30 ans avant la date indiquée au v. 2 (592) — mais nous n'avons aucune preuve que cet événement ait servi de point de départ à une ère, — ou à l'avènement de Nabopolassar, fondateur du nouvel empire babylonien — seulement il eut lieu en 625, soit 33 ans avant 592. Le mieux est peut-être d'admettre que « trentième » est une faute de copie pour « treizième ». La 5e année de la captivité de Jéconias (v. 2) était la 13e du règne de Nabucodonosor, le roi de Babylone de l'époque. Selon une autre hypothèse, les deux dates du v. 1 et du v. 2 se rapporteraient à deux événements différents : l'une, celle du v. 2, à la vision du rouleau (2, 8-3, 9) qu'Ézéchiel aurait reçue en Palestine en 592; l'autre, celle du v. 1, à la vision du char divin (1, 4-2, 2), qui aurait été accordée au prophète en Chaldée, soit dans la 30e année de la captivité de Jéconias (567), soit dans la 13e (584). *f.* Ce v. 2, quelle que soit l'origine du renseignement qu'il donne (voy. note *e*), était une glose marginale se rapportant aux mots « le cinq du mois » du v. 1. *g* C'est-à-dire : j'entrai en extase. Cf. 3, 14, 22; 8, 1; 33, 22; 37, 1; 40, 1; És. 8, 11 note *g*. *h.* Le métal appelé en hébreu *ḥachmal* (cf. v. 27 et 8, 2), en ass. *ešmarû*, en égyptien *ḥsmn*, était, d'après G et V, celui que les Grecs appelaient *électron*, les Latins *electrum*, c'est-à-dire le vermeil, mélange d'or et d'argent. *i.* D'après la description parallèle des ch. 8-11 (9, 3; 10, 4; etc.), c'étaient des *keroubs* ou chérubins (cf. Gen. 3, 24 et note *i*). Selon 10, 20 Ézéchiel ne reconnut qu'après coup la nature de ces êtres merveilleux (voy. cependant 10, 1 note *d*).

allait droit devant soi[a]. 10 [Et voici] l'aspect que présentaient leurs faces : ils avaient, tous quatre, une face d'homme par devant, tous quatre une face de lion à droite[b], tous quatre une face de taureau à gauche et tous quatre une face d'aigle[c] 11 [tournée] vers l'intérieur[d]. Leurs ailes étaient levées et déployées; chacun avait deux ailes qui touchaient chacune l'aile voisine[e] et deux qui lui couvraient le corps[f]. 12 Ils allaient chacun devant soi : là où l'esprit voulait aller, ils allaient et n'avaient pas à se tourner en avançant. 13 Entre ces êtres on voyait quelque chose comme des charbons incandescents, comme des torches qui circulaient entre ces êtres; ce feu projetait un vif éclat; il en sortait des éclairs[g].

15 Comme je regardais ces êtres, je vis qu'ils avaient, tous quatre, une roue à terre[h] à côté d'eux[i]. 16 L'apparence de ces roues était celle de la chrysolithe[j]; elles avaient, toutes les quatre, le même aspect. Quant à leur structure, elle ressemblait à celle d'une roue dans laquelle s'en trouverait une autre[k]. 17 Elles pouvaient se mouvoir sur leurs quatre côtés : elles n'avaient pas à virer quand elles se mouvaient 18 . . . . .[l] et leurs jantes à toutes les quatre étaient garnies d'yeux tout autour. 19 Quand ces êtres avançaient, les roues avançaient à côté d'eux et quand les êtres s'élevaient de terre, les roues s'élevaient. 20 Selon la direction que l'esprit voulait prendre, les roues avançaient ou s'élevaient avec eux, car l'esprit de ces êtres était [aussi] dans les roues. 21 Quand ils avançaient, elles avançaient; quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient; quand ils s'élevaient de terre, les roues s'élevaient avec eux; car l'esprit de ces êtres était [aussi] dans les roues.

22 Au-dessus des têtes de ces êtres il y avait quelque chose qui ressemblait à un firmament[m] ayant l'éclat de la glace et qui s'étendait au-dessus de leurs ailes. 23 Sous ce firmament, leurs ailes déployées se touchaient l'une l'autre (ils en avaient chacun deux leur couvrant le corps). 24 Et j'entendis le bruit que faisaient leurs ailes quand ils avançaient : il était pareil au bruit des grosses eaux, à la voix du Tout Puissant[n]; c'était

10. « tous — devant » d'après la suite (aj. *miqqèdèm le'arba'tân*). Manque en H. 11. « [tournée] vers l'intérieur » lis. *liphnîmâ*. H : Leurs visages et... Manque en G. « chacune l'aile voisine » (*G S*) (lis. *'iššâ 'èl 'âḥôtâh*). H : chacun. 12. « et » *G S* (lis. *welô'*). Manque en H. 13. « Entre » *G VL* cf. 10, 2, 6, 7 (lis. *oubênôt*). H : Et la ressemblance de. « on — chose (litt. était un aspect) » *G* (lis. *mar'è*). H : leur aspect. « des torches qui circulaient » *G* (lis. *lappîdîm mithallekôt*). H : les torches; il (le feu?) circulait. « éclairs » *G*. H aj. un v. 14 : Et les êtres couraient et revenaient comme l'aspect de l'éclair (?). 15. « tous quatre » (*G S*) (lis. *le'arba'tân*). H : sur ses quatre faces. 16. « roues » *G* (suppr. *ouma'ăsêhèm*). H aj. : et leur structure. « Quant à » *G* (suppr. *oumar'èhèm*). H aj. : leur apparence et. 17. « pouvaient » *G S* (suppr. *belèktâm*). H aj. : quand elles marchaient. 20. « les roues — s'élevaient » suppr. (avec *G S*) *šammâ hârouaḥ lâlèkèt* (dittogr.) et lis. (avec *G*) *hâ'ôphannîm weyinnâs'ou*. H : elles y allaient, l'esprit [voulait] aller, et les roues s'élevaient. 22. « ces êtres » *H*ᵐ *G S L* (lis. *haḥayyôt*). H : l'être. « quelque chose — à » *G* (lis. *kerâqîa'*). H : la ressemblance de (?). « glace » *G* (suppr. *hannôrâ'*). H aj. : redoutable. « ailes » G^AB cf. v. 22 (lis. *kanphêhèm*). H : têtes. 23. « se touchaient » *G* (aj. *mašîqôt* cf. 3, 13). Manque en H. « l'autre » *G* (suppr. les mots de *le'îš* au 1er *lâhênnâ*). H a deux fois « ils en avaient chacun deux leur couvrant » (dittogr.). 24. « à la — Puissant ». Manque en G^BA. « c'était — camp ». Manque en G^B.

a. Chacun de ces êtres, ayant quatre visages tournés vers les quatre points cardinaux, marchait droit devant soi quelle que fût la direction dans laquelle le char s'avançait. *b.* A droite du chérubin et non à droite du spectateur. *c.* Les figures hybrides représentant des génies, si nombreuses dans l'art des Égyptiens, des Phéniciens, des Araméens, des Ḥittites et surtout des Assyro-Babyloniens, comportent souvent, à côté de traits humains, des éléments empruntés au lion, au taureau ou à l'aigle. D'après Éz. 41, 18-19, les figures de chérubins qui devaient orner le temple restauré avaient deux faces, l'une d'homme, l'autre de lion. *d.* Vers l'espace qui s'étendait, à l'intérieur du « char », entre les quatre êtres. *e.* L'une des ailes du chérubin voisin. *f.* Les génies, dans les représentations assyro-babyloniennes, ont souvent quatre ailes, mais d'ordinaire déployées toutes quatre et disposées pour le vol. Toutefois certains d'entre eux ont une sorte de robe de plumes qui leur couvre les jambes et rappelle par conséquent la paire d'ailes couvrant le corps des chérubins d'Ézéchiel et des séraphins d'És. 6, 2. *g.* Ce feu était à la fois l'autel du temple aérien de Yahvé (cf. 10, 2, 6, 7 et És. 6, 6) et le point d'où part la foudre. *h.* Cette expression n'est pas à prendre à la lettre; il s'agit de la surface plane sur laquelle paraissent se tenir les êtres; mais ils planent dans les airs. *i.* On donna de bonne heure à l'ensemble mystérieux qui porte la « gloire de Yahvé » le nom de « char » (1 Chron. 28, 18), courant dans la littérature talmudique. Il tient du char, en effet, puisqu'il a des roues, mais c'est aussi une sorte de palanquin; car la gloire de Yahvé repose sur des animaux qui le portent. Cette dernière conception paraît avoir été courante dans le proche Orient; les bas-reliefs assyriens de Malthaï représentent sept divinités astrales debout sur une plate-forme ou assises sur un trône portés par un ou plusieurs animaux fantastiques. A Zindjirli on a trouvé une base de statue divine formée de deux sphinx portant sur leurs ailes une plate-forme. C'est sans doute une transposition dans le monde surnaturel de ces cortèges où l'on portait à dos d'hommes les statues ou les emblèmes des dieux. *j.* En hébreu *taršîš* ou, au complet, *pierre de Tarsis* (10, 9), c'est-à-dire de Tartessus en Espagne. L'identification de cette gemme est un peu incertaine (cf. Ex. 28, 20 et note *g*). *k.* Le plus probable est que, selon Ézéchiel, chaque roue était formée de deux roues se coupant à angle droit. *l.* Le texte paraît irrémédiablement altéré. L'hébreu signifie littéralement : « Et leurs jantes, — or elles avaient de la hauteur et de la terreur. » G : « ni leurs jantes — or elles avaient de la hauteur, — et je les regardai. » *m.* Le mot signifie étymologiquement quelque chose de martelé, de solide. Il est appliqué d'ordinaire à ce qui supporte la voûte céleste (Gen. 1, 6 etc.), ici à ce qui supporte le trône de Dieu (cf. Ex. 24, 10 et la note). *n.* C'est-à-dire au tonnerre.

un tumulte semblable au bruit d'un camp. Quand ils s'arrêtaient, leurs ailes retombaient.

[25] Alors une voix retentit au-dessus du firmament qui s'étendait sur leurs têtes. [26] Or, au-dessus du firmament qui s'étendait sur leurs têtes, [se voyait] quelque chose de semblable à une pierre de saphir, ayant l'apparence d'un trône[a]; et sur cette apparence de trône on apercevait, tout en haut, comme une forme d'homme. [27] Et je vis [qu'elle avait] comme l'éclat du vermeil depuis ce qui semblait être ses reins et au-dessus; et depuis ce qui semblait être ses reins et au-dessous, je vis comme du feu qui répandait alentour un vif éclat. [28] Tel l'arc qui apparaît dans le nuage en un jour de pluie, tel était l'aspect de la splendeur qui l'environnait. Ce que je vis [ainsi], c'était l'image de la gloire de Yahvé[b].

Vocation et inspiration d'Ézéchiel. La vision du rouleau.

A sa vue, je me prosternai la face contre terre et j'entendis la voix de quelqu'un qui parlait. **2** [1] Il me dit : « Fils d'homme[c], tiens-toi debout et je te parlerai. » [2] Alors il vint en moi un esprit qui me fit tenir debout et j'entendis celui qui me parlait.

[3] Il me dit : « Je t'envoie vers la maison d'Israël, vers cette nation de rebelles qui se sont révoltés contre moi, eux et leurs pères jusqu'à ce jour. [4] Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé[d]. — [5] Qu'ils écoutent ou qu'ils se refusent à écouter (car ils sont une maison de rebelles), ils sauront qu'il y a un prophète au milieu d'eux[e]. [6] Mais toi, fils d'homme, ne les crains pas et ne te laisse pas effrayer par leurs paroles, quand tu seras entouré de ronces et d'épines et que tu habiteras avec des scorpions. Ne te laisse pas intimider par leurs paroles ni effrayer par leurs mines, car ils sont une maison de rebelles. [7] Transmets-leur mes paroles, qu'ils t'écoutent ou qu'ils se refusent à écouter, car ils sont une maison de rebelles.

« [8] Et toi, fils d'homme, écoute ce que je vais te dire. Ne te rebelle pas comme cette maison de rebelles : ouvre la bouche et mange ce que je vais te donner. » [9] Je regardai et je vis une main tendue vers moi et dans cette main un livre roulé[f]. [10] [Celui qui me parlait] le déploya devant moi : la page et le revers en étaient couverts d'écriture et ce qui y était écrit, c'étaient des chants de deuil, des plaintes et des imprécations[g].

3 [1] Il me dit : « Fils d'homme, mange ce rouleau, puis va, parle à la maison d'Israël. »

« leurs — retombaient » G (lis. *tirpènâ*). H : ils laissaient retomber leurs ailes. 25. G^B. H aj. : Quand ils s'arrêtaient ils laissaient retomber leurs ailes (répétition du v. 24). 26. *G*. Avant « tout en haut » H aj. : sur lui. 27. « vermeil » G^B. H aj. : comme l'aspect d'un feu ayant autour de lui sa maison (c'est-à-dire un espace circonscrit?). 2, 1 « te (litt. : avec toi) » *S L* (lis. *'ittâk*). H : te (accusatif). 2. « esprit » *G* (suppr. *ka'âšèr dibbèr 'élây*). H aj. : comme il m'avait parlé. 3. « la maison » *G* (lis. *bêt*). H : les enfants. « cette — rebelles » (*S*) (lis. *gôy*). H : les nations rebelles (incorrect). « pères » *G*. H aj. : se sont rebellés contre moi. 4. *G*. H aj. en tête : Et les enfants à la face dure et au cœur insensible, je t'envoie vers eux. 5. *G S* (suppr. *wehèmmâ*). H aj. en tête : et eux. « qu'il y a un ». G S : que tu es. 6. « ne — effrayer » *G S* (lis. *tèḥat*). H : ne crains pas. « tu seras entouré de » d'après *G* (lis. *sebîbôtèkâ*). H : toi (pour : [seront] avec toi). « avec » lis. *'ét*. H : vers. 7. « une maison de » *H* G S* (aj. *bêt*). Manque en H. 9. « dans cette main (litt. : en elle) » *G* (*L*) (lis. *oubâh*). H : en lui. 10. « y » lis. *'âlèhâ*. H : vers lui. « imprécations (litt. : malheur !) » *G L* (lis. *wâhôy*). H a une forme insolite. 3, 1. « d'homme » *G* (suppr. *'ét — 'ékôl*). H aj. : mange ce que tu trouveras (glose d'après Jér. 15, 16). « à la maison ». H* G S L : aux enfants.

a. On pourrait aussi traduire : « au-dessus du firmament qui s'étendait sur leurs têtes, semblable à une pierre de saphir, [se voyait] une forme de trône. » Dans Ex. 24, 10, c'est la base du trône qui a l'apparence du saphir et l'éclat du ciel. *b*. Dans le tableau qu'Ézéchiel trace ici de la majesté de Yahvé, il y a beaucoup d'éléments qui figuraient déjà dans le fonds traditionnel des croyances hébraïques : la gloire divine conçue comme un feu éclatant, la relation de Yahvé avec la nuée orageuse du sein de laquelle jaillit l'éclair, le keroub personnification du nuage de tempête, qui sert de monture au Dieu d'Israël, lequel « trône sur les keroubim » (1 Sam. 4, 4; etc.). D'autres traits peuvent être la transposition de détails que le prophète avait vus dans le Temple : le feu de l'autel; peut-être les roues des « supports » mobiles qu'on regardait sans doute comme des figures de choses célestes. Les productions de l'art oriental, spécialement celles de la Babylonie, ont sans doute, on l'a vu, influé sur les images qu'il trace. En tout cas cette vision révèle à Ézéchiel que la présence de Dieu n'est nullement liée au temple de Jérusalem : Yahvé a avec lui une sorte de temple céleste et circule avec une rapidité prodigieuse d'un bout à l'autre de l'univers. En pleine terre d'exil, il peut se montrer aux siens, agir parmi eux et leur susciter des prophètes.
c. Cette appellation, familière à Ézéchiel (voy. aussi Dan. 8, 17), exprime la faiblesse du prophète en présence de la majesté divine : un « fils d'homme », c'est tout simplement un homme, mais avec la nuance de « être infime », éphémère : « le fils de l'homme, ce vermisseau » (Job 25, 6); « qu'est-ce que le fils d'homme...? » (Ps. 8, 5; 144, 3). *d*. C'est-à-dire : Tu leur transmettras les oracles de Yahvé (v. 7). *e*. Ils sauront que Yahvé a fait, de son côté, ce qui était nécessaire pour les avertir, et cela même à l'étranger, c'est-à-dire sur une terre qui était, d'après les idées de l'ancien Israël, le domaine d'autres dieux (cf. Jér. 29, 15). *f*. Litt. : *un rouleau d'écrit*. La bande de papyrus ou, plus tard, de parchemin qui constituait anciennement le livre était, on le sait, enroulée autour d'une baguette. On n'écrivait, d'ordinaire, qu'au verso. *g*. Pendant toute la première partie de sa carrière, jusqu'à la ruine de Jérusalem (chap. 24), Ézéchiel sera exclusivement un prophète de malheur. C'est seulement après 586 que s'imposera à lui une tâche nouvelle : celle de constructeur de la Cité nouvelle (ch. 33-48).

[2] J'ouvris alors la bouche et il me donna ce rouleau à manger[a]. [3] Puis il me dit : « Fils d'homme, nourris ton corps et emplis tes entrailles de ce rouleau que je te donne[b]. » Je le mangeai et ma bouche lui trouva la douceur du miel.

[4] Alors il me dit : « Fils d'homme, va! Rends-toi auprès de la maison d'Israël et transmets-lui mes paroles. [5] Car ce n'est pas chez un peuple au langage obscur que tu es envoyé, vers la maison d'Israël[c], [6] ni auprès de populations diverses dont tu ne comprendrais pas les propos; ces gens-là, si je t'envoyais chez eux, t'écouteraient[d]. [7] Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter, parce qu'elle ne veut pas m'écouter. La maison d'Israël! ce sont des gens au front dur et au cœur insensible. [8] Eh bien, je rendrai ton visage dur comme le leur et ton front dur comme leur front, [9] tel le diamant qui est plus dur que le silex[e]. Tu ne les craindras pas et ne te laisseras pas effrayer par eux; car ils sont une maison de rebelles. »

Fin du récit de la vision du char divin.

[10] Il me dit : « Fils d'homme, toutes les paroles que je t'adresserai, reçois-les dans ton cœur et écoute-les de tes oreilles, [11] puis va, rends-toi auprès des exilés, auprès des enfants de ton peuple et parle-leur; dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé! — soit qu'ils t'écoutent, soit qu'ils se refusent à t'écouter. »

[12] Alors l'esprit m'enleva[f] et j'entendis derrière moi le bruit d'un grand tremblement de terre, tandis que la gloire de Yahvé s'élevait du lieu où elle se trouvait; [13] [j'entendis] aussi le bruit que faisaient en se touchant l'une l'autre[g] les ailes de ces êtres et le bruit que faisaient les roues auprès d'eux et le bruit d'un grand tremblement de terre[h]. [14] L'esprit m'avait enlevé et m'emportait. Ainsi je m'en allai plein d'amertume et l'esprit rempli de fureur[i] et la main de Yahvé me tenait fortement.

[15] J'arrivai chez les exilés à Tel Abib[j] (ceux qui étaient fixés au bord du fleuve Kebar[k]), où

3. « le » *G S L* (lis. *wâ' ôkelâh*). Manque en H. « ma — miel (litt. : il fut dans ma bouche comme du miel quant à la douceur) » lis. *lemètèq*. H : il devint dans ma bouche quelque chose de doux (?). G S L : il fut... comme du miel doux. 4. « transmets-lui » *G S L* (lis. *debèraṭ*). H : parle-lui selon. 5. « obscur » G^B *VL* (suppr. *wekibdê lâšôn*). H aj. : et à la langue pesante. 6. « ni » *G S L* (lis. *welô'*). H : [ce] n'[est] pas. « diverses » *S* (suppr. de *'imqê â lâšôn*). H aj. : au langage obscur et à la langue pesante (d'après v. 5). « ces — écouteraient » *G L* (lis. *we'im* et suppr. *lô'* qui était peut-être à lire *lou'* « si » : ce serait une variante de *'im*). H : Si je ne t'ai pas envoyé vers eux...! Eux, ils t'écouteraient.
9. « tel (litt. : comme) » *G* (suppr. *nâtattî miṣḥèkâ*). H : je rendrai ton front comme. 12. « tandis — trouvait » lis. *beroum* au lieu de *bârouk*. H : Bénie soit la gloire de Yahvé de son lieu! 15. « où ils demeuraient » d'après *G* (lis. *'ăšèr*). H^k : et qui demeuraient là. H^q : et je demeurai [où (?)] ils demeuraient.

a. Pour cette façon matérielle de s'assimiler le contenu d'un écrit, cf. Nomb. 5, 23-24 et note *i*. *b*. Comme la plupart des prophètes dans le récit de leur vocation, Ézéchiel s'efforce d'exprimer de la façon la plus forte la dépendance où il se sent vis-à-vis de Dieu. Jérémie déjà avait dit : « Yahvé toucha ma bouche et me dit : Je mets mes paroles dans ta bouche » (1, 9) et ailleurs (15, 16) : « Dès que j'ai trouvé tes paroles, je les ai dévorées et ta parole a fait ma joie et les délices de mon cœur. » Ézéchiel va plus loin : Dieu lui a mis un livre dans la bouche; ce livre contient tout écrits les discours qu'il aura à prononcer pendant toute sa carrière. Il est difficile d'exprimer plus énergiquement la passivité absolue de l'organe de Dieu. Ésaïe, au contraire, s'était représenté lui-même comme un ambassadeur qui s'est offert librement à son roi et à qui celui-ci a confié une mission (És. 6, 8-13).
c. C'est-à-dire : « *mais* vers la maison d'Israël ». Glose exacte, mais superflue. *d*. Sous-entendu : en dépit de l'obstacle que constituerait la différence des langues. — L'affirmation selon laquelle les autres peuples seraient plus accessibles aux appels de Dieu, plus capables de piété ou de moralité qu'Israël ou Juda, était un des thèmes classiques de la prédication des prophètes : cf. Am. 3, 9-10; Jér. 3, 11-18; Éz. 16, 46-58; Mal. 1, 11; Jon.; Mt 11, 20-24. *e*. Cette image a sans doute été choisie par allusion à l'un des sens possibles du nom d'Ézéchiel : « Dieu rend dur ». *f*. On reconnaissait à « l'esprit » le pouvoir de transporter matériellement les corps d'un lieu dans un autre (1 Rois 18, 12; 2 Rois 2, 16; cf. Mt 4, 5, 8; Habacuc dans l'histoire du Dragon de Babylone [Dan. 14, 35-38]), sans doute parce que le mot *rouaḥ*, « esprit », désignait en même temps le vent. *g*. 1, 11 et note *e*. *h*. Répétition.
i. L'amertume et la fureur du prophète s'expliquent malaisément; on se demande s'il est irrité contre les Israélites rebelles ou contre Yahvé qui le charge d'une mission si difficile. Selon d'autres il s'agirait d'une « réaction psychologique de l'esprit humain contre la violence qui lui a été faite dans l'extase », ou bien il faudrait entendre : « violemment agité dans l'effervescence de mon esprit ». On a encore proposé de lire, en coupant les mots autrement et en supposant une abréviation du nom de Yahvé : « j'allai poussé par la puissante ardeur de l'esprit de Yahvé » (*mérôb ḥâmat rouaḥ y[ahwè]*). *j*. C'était sans doute la localité qui servait de centre aux déportés de Juda. *Tel Abib*, « la butte des épis », était la forme hébraïsée du nom babylonien de la ville, *til abubi*, « la butte du déluge » ou « de l'inondation » : cette expression désignait les points qui, à la saison de la crue de l'Euphrate, émergeaient de la plaine inondée. *k*. Ézéchiel (3, 23) distingue une vision qu'il a dans la vallée de Tel Abib de celle qu'il a contemplée au bord du Kebar. Tel Abib n'était donc pas sur la rive de ce canal. Ce doit être un annotateur qui a, à tort, fait suivre la mention des exilés de Tel Abib de la précision : « ceux qui étaient fixés au bord du fleuve Kebar ».

ils demeuraient, et je restai là sept jours accablé de stupeur au milieu d'eux. [16] Et il advint au bout de sept jours....[a].

Le prophète appelé à veiller comme une sentinelle sur chaque membre de son peuple[b].

La parole de Yahvé me fut adressée en ces mots : « [17] Fils d'homme, je te poste comme une sentinelle auprès de la maison d'Israël. Dès que tu entendras de ma bouche un oracle, tu avertiras de ma part les enfants d'Israël. [18] Quand je dirai à un méchant : Tu vas mourir, — si tu ne l'avertis pas et que tu ne prennes pas la parole pour que le méchant se détourne de sa mauvaise voie et qu'il vive, ce méchant-là mourra pour son iniquité, mais je te demanderai compte de son sang. [19] Si, au contraire, tu avertis le méchant et qu'il ne se détourne pas de sa méchanceté et de sa voie, ce méchant-là mourra pour son iniquité, mais toi, tu auras sauvé ta vie.

[20] Et quand un juste délaissera sa justice pour commettre le mal, je poserai devant ses pas un obstacle pour le faire tomber et il mourra. Si tu ne l'as pas averti, il mourra pour son péché et l'on n'aura pas égard aux actes de justice qu'il aura précédemment accomplis; mais je te demanderai compte de son sang. [21] Si, au contraire, tu as averti le juste de ne pas pécher et qu'il ne pèche pas, il vivra parce qu'il se sera laissé avertir et toi, tu auras sauvé ta vie. »

Périodes d'immobilité et de silence imposées au prophète[c].

[[16a] Et il advint au bout de sept jours] [22] que la main de Yahvé se posa sur moi; et il me dit : « Lève-toi, sors [d'ici, et va] dans la vallée; là je te parlerai. » [23] Je me levai donc et je sortis; [je me rendis] dans la vallée et je vis la gloire de Yahvé qui se tenait là, telle que je l'avais contemplée au bord du fleuve Kebar. Je tombai la face contre terre. [24] Alors il vint en moi un esprit

18. « pour que — détourne » *S* (suppr. *lehazhîr* et lis. *lârâšâ' lâsoub*). H : pour avertir un méchant. — « et qu'il vive » *G S L* (lis. *liḥyôtô*). H : et le faire vivre. — « ce méchant-là » G (lis. *hârâšâ' hahou'*). H : lui, [étant] méchant. 19. « ce méchant-là » G (lis. *hârâšâ' hahou'*). H : « mauvaise, lui, il... 20. « et il » lis. *wehou'*. H : il. 21. « tu as » *G S L* (lis. *hizhartâ*). H : tu l'as. — « pécher » *G S* (suppr. *ṣaddîq*). H aj. : [le] juste. 22. « moi » *G L* (suppr. *šâm*). H aj. : là.

a. Le récit est interrompu ici, comme l'indique un blanc laissé dans les manuscrits; il reprendra au v. 22, après un nouvel espace libre ménagé dans le texte à la suite du v. 21.

b. Les v. 16b-21, isolés du contexte comme il vient d'être dit, ont été évidemment insérés ici après coup : il résulterait de la disposition actuelle ou bien que la date indiquée 16a (sept jours après la vision du Kebar) se rapporte à la fois à la révélation des v. 16b-21 et à la nouvelle vision de la gloire de Dieu qui suit (22-27) — ce qui est inadmissible : Yahvé ne peut pas avoir le même jour ordonné à Ézéchiel d'avertir justes et méchants et de garder un silence absolu — ou bien seulement à la première de ces deux révélations — mais alors la 2e apparition de la gloire de Dieu (v. 22-27) ne serait pas datée; ce qui est peu vraisemblable : le prophète, qui n'a vu Yahvé que quatre fois dans sa vie, a toujours soigneusement noté la date de cette révélation insigne. C'est donc sans doute un reviseur qui a inséré ici les v. 16b-21, qui ne sont qu'un résumé des ch. 18 et 33, notamment de 33, 7-9 : il lui a semblé que ces instructions divines, propres à diriger le prophète dans toute sa carrière, avaient l'allure d'un récit de vocation. La conception qui y est exprimée du rôle du prophète, appelé à être le pasteur des individus, est, du reste, une des idées les plus originales d'Ézéchiel; mais il a dû la mûrir surtout dans la seconde partie de sa carrière (après 586).

c. L'annonce faite à Ézéchiel (v. 25-27) a été interprétée de façons diverses. 1° D'après une ancienne explication (Jérôme, Calmet) il s'agirait de cordes matérielles : les gens d'Ézéchiel, le voyant sombre et pensif, l'auraient soupçonné de folie (comme on le fit pour Jésus : Mc 3, 30-32; Jn 10, 20) et l'auraient attaché. Mais d'après un passage analogue (4, 8) c'est Yahvé lui-même qui lie le prophète avec des cordes; il s'agit donc d'une image signifiant que Dieu va lui imposer une ou plusieurs périodes d'immobilité et de mutisme. Les expressions « on mettra (litt : ils mettront)..., on liera » sont à entendre dans le même sens que, dans l'évangile, « on te redemandera ton âme » (Lc 12, 20); c'est une façon voilée de parler de Dieu. — 2° Selon d'autres, Yahvé déclarerait ici à Ézéchiel que, jusqu'à ce que sa bouche s'ouvre lors de la ruine de Jérusalem (24, 27; 33, 22), le prophète ne devra parler que dans l'intérieur de sa maison : les cordes représenteraient cette claustration volontaire et l'immobilisation de la langue figurerait la renonciation à la parole *publique* qu'Ézéchiel devra observer pendant les six ou sept premières années de son ministère (592-586). C'est difficile à croire : au ch. 4, 8 les cordes figurent une immobilisation totale et matérielle; du reste, d'après 11, 25; 20, 49 [H : 21, 5]; 21, 7 [H : 12]; 24, 18 ss., le prophète a plusieurs fois parlé *au peuple* avant la chute de Jérusalem. — Il faut donc plutôt admettre que Yahvé annonce à Ézéchiel qu'il aura à subir des périodes d'immobilité et de mutisme forcés, soit qu'il s'agisse de crises de catalepsie et d'aphasie auxquelles le prophète aurait été sujet, ou de périodes de prostration consécutives à ses extases; on a rappelé que les visionnaires perdent parfois temporairement l'usage de la vue (Paul, Act. 9, 8-9, 17-18) ou de la parole (Dan. 10, 15; Zacharie d'après Lc 1, 22). Ézéchiel aurait reconnu dans ces phénomènes physiologiques, comme Osée dans les événements de sa vie de famille, des dispensations divines en rapport avec sa mission : la durée de son immobilité aura un sens symbolique (4, 4-8) et son silence devra faire comprendre à Israël qu'il est une maison de rebelles, indigne d'entendre la parole de Yahvé. On s'explique dès lors la solennité avec laquelle cette révélation est faite à Ézéchiel : elle lui donne la clé des phénomènes étranges qui marqueront désormais sa vie.

qui me fit tenir debout et [Yahvé] me parla; il me dit : « Va t'enfermer dans ta maison [25] et toi, fils d'homme, on mettra sur toi des cordes avec lesquelles on te liera et tu ne sortiras pas pour te rendre au milieu des enfants d'Israël. [26] J'attacherai ta langue à ton palais, de façon que tu restes muet et ne puisses pas les censurer, parce qu'ils sont une maison de rebelles. [27] Mais quand je te parlerai, je t'ouvrirai la bouche et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé! — Que celui qui voudra écouter, écoute! Et que celui qui voudra s'y refuser, s'y refuse! Car ils sont une maison de rebelles. »

PREMIÈRE PARTIE

ORACLES CONTRE JUDA ET JÉRUSALEM (4-24)

I — CINQ ACTES PROPHÉTIQUES[a] (4-5)

Prédictions relatives à l'exil[b].

Immobilité imposée au prophète.

4 4 « Et toi, couche-toi sur le côté gauche et je te ferai porter la peine du péché de la maison d'Israël; tout le temps que tu resteras couché de ce côté, tu porteras la peine de son péché. 5 Et moi, autant la peine de son péché doit durer d'années, autant je te compte de jours, soit 190 jours, pendant lesquels tu porteras la peine du péché de la maison d'Israël[c]. 6 Quand tu seras arrivé au terme de cette période, tu te coucheras sur le côté droit et tu porteras la peine du péché de la maison de Juda pendant quarante jours; je te compte un jour par année. 8 Je vais te lier avec des cordes, afin que tu ne puisses pas te tourner d'un côté sur l'autre[d], jusqu'à ce que tu sois au bout de tes jours de détention.

Nourriture impure assignée à Ézéchiel.

9 « Et toi, procure-toi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet et de l'épeautre, que tu mettras dans un même vase[e] et dont tu te feras du pain, pour en manger tout le temps que tu resteras couché sur le côté, soit 190 jours[f]. 12 Tu mangeras [ce pain] sous la forme de galettes d'orge, que tu feras cuire sous leurs yeux, sur [un feu d']excréments humains[g]. » 13 Et Yahvé dit : « C'est ainsi que les enfants d'Israël

4, 4. « je te ferai porter (litt. : je mettrai sur toi) » lis. *wesamtî* et *'âlèkâ*. H : tu mettras... sur lui. « le temps (litt. : le nombre de jours) ». G aj. : « 150 ». 5. « 190 » *G* (lis. *mê'â*). H : 390. 6. « droit » *G S* (suppr. *šênît*). H aj. : une seconde fois. « je te compte » *G S L* (lis. *nâtattî*). H : je te la compte à raison de. 9. « 190 » *G*. H : 390, cf. v. 5. 13. « Et Y. dit ». G : Et tu diras : Ainsi dit Y.

a. Si étranges ou difficilement réalisables que nous paraissent certains de ces actes, il n'y a pas lieu de douter qu'ils aient été réellement exécutés et non pas seulement racontés par Ézéchiel : les prophètes, quand ils étaient sous l'action du délire inspirateur, ne craignaient pas d'accomplir des gestes qui les faisaient passer pour des déments (cf. 1 Sam. 10, 5, 10-12; 2 Rois 9, 11; És. 20, 2-4; Jér. 29, 26, etc.). Ces gestes, surtout chez les inspirés de l'ancien Israël, n'étaient pas seulement des moyens de frapper plus vivement l'attention des spectateurs, des sortes de prédications en acte; c'étaient en même temps des gestes efficaces, agissant sur l'avenir et provoquant la réalisation des événements qu'ils figuraient (cf. 1 Rois 22, 11 et note *b*; 2 Rois 13, 13-19). Il subsistait quelque chose de cette antique conception chez les grands prophètes des VIIIe, VIIe et VIe siècles : leurs actes sont des « signes », des gages.
b. Dans le ch. 4 tel que le donnent l'édition massorétique et les versions anciennes, sont entremêlées des scènes préfigurant l'exil et d'autres annonçant le siège de Jérusalem. Ce mélange n'est apparemment pas le fait d'Ézéchiel, mais d'un reviseur : dans les v. 9-17 notamment, les passages relatifs à la nourriture souillée de l'exil sont enchevêtrés, au grand détriment de la clarté, avec ceux où il est question de l'alimentation rationnée des assiégés. Nous grouperons, d'une part, tous les textes se rapportant à la déportation (4, 4-6, 8-9, 12-15), de l'autre ceux qui ont trait au siège de la capitale (4, 1-3, 7, 10-11, 16-17; 5).
c. Au lieu de « 190 », qui est la leçon des meilleurs manuscrits de la version grecque, l'édition massorétique donne « 390 » et certains manuscrits grecs « 150 », lecture attestée aussi par une glose qui figure en G au v. 4 (voy. note crit.). D'après l'interprétation qui nous semble la plus probable, la pensée d'Ézéchiel est que la peine du péché d'Israël, c'est-à-dire l'exil des Israélites du nord, a commencé en 722 (chute de Samarie) ou déjà en 734 (déportations de Tiglat Pilèser), c'est-à-dire environ 150 ans avant le début de l'exil des Jérusalémites (586), et qu'elle doit finir en même temps que la déportation de Juda, dont le prophète fixe la durée à 40 ans (une génération), soit 190 ans (150+40) pour la durée totale du châtiment d'Israël. Le chiffre de 190 aura été corrigé en « 390 » dans les manuscrits suivis par les massorètes parce que le mot que nous traduisons par « peine du péché » signifie proprement « péché » et que, d'après l'opinion juive, le péché de la maison d'Israël avait commencé dès le temps de l'avènement de Jéroboam Ier (vers 935), soit 200 ans avant les premières déportations d'Israélites. La leçon « 150 » serait défendable aussi; elle cadrerait même mieux avec le début du v. 6. *d*. Sur la nature de ces cordes, voy. note *c* sur 3, 16. Une immobilité aussi prolongée serait, sans doute, une impossibilité physique, dans les conditions normales, pour un homme sain. Mais Ézéchiel était peut-être un malade; du reste, des phénomènes aussi extraordinaires sont observables chez les fakirs de l'Inde. *e*. Les mélanges étaient interdits par la Loi (Deut. 22, 9-11; Lév. 19, 19). Le pain fait avec plusieurs sortes de farine était donc déjà un aliment illicite pour un Juif scrupuleux. *f*. Glose peu exacte : d'après v. 4-8, le prophète doit rester couché sur le côté 230 jours (190 + 40). *g*. Et non : « que tu couvriras, sous leurs yeux, d'excréments humains », comme le veut la traduction de la Vulgate, si souvent exploitée par Voltaire pour tourner la Bible en ridicule. Les excréments n'interviennent que comme combustible, d'autant plus répugnant, du reste, que les galettes d'orge se cuisaient sous la cendre (cf. 1 Rois 19, 6).

mangeront des aliments souillés parmi les nations chez lesquelles je les chasserai[a]. » 14 Je répondis : « Ah! Seigneur Yahvé! Je ne me suis jamais souillé : jamais depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour je n'ai mangé d'une bête morte ou déchirée[b]; jamais aucune viande immonde n'est entrée dans ma bouche[c]. » 15 Alors il me dit : « Vois : je t'autorise à remplacer les excréments humains par de la bouse[d] sur laquelle tu feras [cuire] ton pain. »

Prédictions relatives au siège de Jérusalem.

Le siège figuré sur une brique.

« 1 Et toi, fils d'homme, procure-toi une brique; tu la placeras devant toi et tu y dessineras une ville[e], Jérusalem. 2 Tu feras contre cette ville des travaux de siège[f] : tu construiras contre elle des retranchements; tu élèveras contre elle une levée de terre[g]; tu établiras des camps devant elle et tu placeras autour d'elle des béliers[h]. 3 Puis tu te procureras une poêle de fer et tu la mettras comme un mur de fer entre toi et la ville, vers laquelle tu dirigeras ton visage[i]. Ainsi elle se trouvera en état de siège et tu l'assiégeras. Que ceci soit un signe pour la maison d'Israël! 7 Puis vers Jérusalem assiégée tu dirigeras ton visage et ton bras découvert[j], et tu prophétiseras contre elle...

Le rationnement des assiégés.

« 10 Tu mangeras ta nourriture au poids : tu auras pour te nourrir vingt sicles[k] par jour depuis une certaine heure jusqu'à la même heure [le lendemain][l]; 11 et l'eau, tu n'en boiras qu'à la mesure : tu auras à boire un sixième de hin[m] depuis une certaine heure jusqu'à la même heure [le lendemain]. » 16 Et il me dit : « Fils d'homme, je vais retirer à Jérusalem le pain qui la soutient[n]; on mangera le pain au poids, dans l'anxiété; on boira l'eau à la mesure, dans la stupeur; 17 de sorte que, manquant de pain et d'eau, les assiégés se regarderont l'un l'autre avec stupeur et dépériront à cause de leur iniquité. »

Les cheveux coupés du prophète figurent le sort réservé aux habitants de Jérusalem[o].

5 « 1 Et toi, fils d'homme, prends une épée affilée, prends-la en guise de rasoir de barbier, et passe-la sur ta tête et sur ta barbe. Prends aussi une balance et partage les [cheveux et les poils coupés]. 2 Tu en feras consumer un tiers par les flammes à l'intérieur de la ville[p], quand les jours du siège

« des aliments souillés (litt. : du souillé) » *G* (suppr. *'èt laḥmâm*). H : leur pain souillé. 14. « aucune » *G L* (aj. *kol* avant *besar*). Manque en H. 10. « Tu — jour » *G* cf. *v. 11* (suppr. *'ăšèr* et lis. *tô'kal*). H : Ta nourriture, que tu mangeras au poids, [sera de] vingt sicles par jour; tu la mangeras... 17. « les — stupeur (litt. : ils seront stupéfaits l'un vers l'autre) » lis. *'îš 'èl 'âḥîw*. H : ils seront stupéfaits l'un et l'autre.

a. La terre étrangère, étant le domaine d'autres dieux (1 Sam. 26, 19), était impure, ainsi que tout ce qu'elle produisait, pour un adorateur de Yahvé (Os. 9, 3-5; Am. 7, 17). *b*. Cf. 44, 31; Ex. 22, 31 [H : 30]; Lév. 17, 15; Deut. 14, 21. *c*. Pierre fait la même objection à un ordre semblable qui lui est donné au cours d'une vision (Act. 10, 14). *d*. Principal combustible des paysans palestiniens d'aujourd'hui. *e*. On se servait, notamment en Babylonie, pour écrire et pour dessiner, de tablettes d'argile sur lesquelles on gravait avec un stylet, pendant que la glaise était encore molle. On peut voir au Louvre une statue de Goudéa, patési de Lagach en Basse Mésopotamie, tenant sur ses genoux une tablette sur laquelle est gravé le plan d'un édifice. *f*. Ézéchiel les « fera » par le fait qu'il les représentera, soit en plan, soit en perspective comme sur les bas-reliefs assyriens figurant le siège d'une ville. *g*. Voy. 2 Sam. 20, 15 et note *d*. *h*. Le mot hébreu peut signifier « agneau ». Cependant, comme les machines de ce genre figurées sur les monuments assyriens se terminent par une pointe de lance ou par une surface arrondie et non, comme chez les Romains, en forme de tête de bélier, il vaut peut-être mieux dériver le mot d'un verbe (*kour*, *kârâ*) signifiant « creuser, percer ».
i. Le prophète joue ici le rôle de Yahvé, qui assiégera Jérusalem par l'organe des Chaldéens : l'objet de fer qu'il interpose entre lui et la « brique » représente sans doute la barrière infranchissable qui sépare désormais le peuple coupable de son Dieu. *j*. L'homme qui se préparait à combattre dégageait ses bras du manteau qui les couvrait (cf. És. 52, 10). *k*. Soit 327 grammes, 40, le sicle valant 16 gr. 37. *l*. Tel était, en hébreu rabbinique, le sens de l'expression « depuis un temps jusqu'à un temps » : cette signification précise convient mieux au contexte que le sens vague de « de temps en temps » qu'on lui attribue d'ordinaire.
m. Soit environ un litre : le hin, étant le sixième du bat (36 litres, 44), valait 6 litres, 074. *n*. Litt. : *je vais briser à Jérusalem le bâton du pain*, expression proverbiale signifiant : je vais y faire sévir la famine. Cf. Ps. 105, 16 et la note; És. 3, 1 et les notes. *o*. Dans cet acte prophétique, comme dans le 2e (4, 9, 12-15) et le 4e (4, 10-11, 16), Ézéchiel s'identifie à Jérusalem. Il devait, dès lors, sembler naturel que le sort fait aux cheveux du prophète figurât celui des habitants de la ville : on sait le rôle considérable que les cheveux et les poils coupés, ainsi que les rognures d'ongle, jouent dans la magie de quantité de peuples : celui qui réussit à s'en emparer peut, pense-t-on, en les détruisant, faire périr la personne de qui ils proviennent. *p*. Sans doute à l'intérieur de la ville dessinée sur la brique.

seront à leur terme; tu en prendras un [autre] tiers, tu le frapperas à coups d'épée autour de la ville; et le [dernier] tiers, tu le disperseras au vent et je tirerai l'épée derrière eux[a]; 3 toutefois tu en [re]prendras une faible quantité que tu serreras dans le pan de ton vêtement, 4 mais de laquelle tu retireras encore une partie que tu jetteras au feu et que tu brûleras[b]. . . .[c]

Explication de ces actes prophétiques[d].

« Puis tu diras à toute la maison d'Israël : 5 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Il en sera ainsi de Jérusalem. Je l'avais mise à la place centrale, parmi les nations, et les pays [païens] autour d'elle[e]. 6 Mais elle s'est rebellée contre mes ordonnances, agissant plus mal que les nations, et contre mes lois, [se montrant pire] que les pays qui l'entourent; car on a rejeté mes ordonnances et l'on n'a pas suivi mes lois. — 7 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous vous êtes montrés plus rebelles que les nations qui vous entourent, que vous n'avez pas suivi mes lois et n'avez pas agi selon mes ordonnances, mais que vous avez agi selon les coutumes des nations qui vous entourent... 8 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais me ranger contre toi, exercer au milieu de toi des châtiments sous les yeux des nations : 9 je vais accomplir contre toi des actes tels que je n'en ai pas fait et n'en ferai plus jamais de pareils; [je les accomplirai] à cause de tous les crimes abominables que tu as commis. 10 C'est pourquoi les pères dévoreront leurs enfants au milieu de toi et les enfants dévoreront leurs pères[f], j'exercerai au milieu de toi des châtiments[g] et je disperserai à tous les vents tout ce qui restera de toi[h]. 11 C'est pourquoi, — j'en fais le serment par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, — parce que tu as souillé mon sanctuaire par toutes tes infamies et toutes tes abominations, moi, de mon côté, je [te] raserai[i]; mon œil sera sans pitié, et je serai sans miséricorde. 12 Un tiers de tes habitants mourra de la peste ou périra de faim dans tes murs. Un tiers tombera aux alentours frappé par l'épée. Le [dernier] tiers, je le disperserai à tous les vents et je tirerai l'épée pour le poursuivre. 13 Ma colère se donnera libre carrière; j'assouvirai contre eux ma fureur; et tu sauras que moi, Yahvé, j'avais parlé dans ma jalousie, lorsque je donnerai contre eux libre carrière à ma colère. 14 Je te réduirai en ruines, ainsi que tes filles[j] qui sont autour de toi, sous les yeux de tous ceux qui passeront par là. 15 Tu seras en butte aux opprobres et aux insultes; [tu deviendras] un exemple et un sujet de stupeur pour les nations qui t'entourent, lorsque j'exercerai au milieu de toi

5, 3. « ton » *G S L* (lis. *bikenâphèkâ* sans yod). H : tes. 4. « Puis tu diras » *G* (aj. *we'âmartâ*). Manque en H. 5. « les pays » *G S* cf. v. 6 (lis. *hâ'ărâṣôt*). H : des pays. 7. « Parce que — rebelles » lis. *hamrôtekèm*. H : A cause de votre tumulte [pire] (?). « vous avez agi » (2°) *H** *S* (suppr. *lô'*). H : vous n'avez pas [même?] agi. 8. « ranger » *G S* (suppr. *gam 'ănî*). H aj. : moi aussi. « châtiments » cf. v. 10, 15 (lis. *šephâṭîm*). H : jugements. 10. « leurs enfants » *S* (lis. *benêhèm*). H : les enfants. 11. « raserai ». H* Sym L : j'abattrai (*'ăgaddêa'*). G S : je te rejetterai (*'èg'alêk*). — Texte incertain. « et je » *S L* (suppr. *gam 'ănî*). H : et, moi, de mon côté, je. 12. « je le » *G* (lis. *'ăzârém*). H : je. 13. « fureur » *G* (suppr. *wehinnèḥâmtî*, dittogr.). H aj. : et je me vengerai. « tu sauras » *G* (lis. *weyâda'atte*). H : ils sauront. 14. « ruines » *G* (suppr. *ouleḥèrpâ*, dittogr.). H aj. : et en objet d'opprobre (mais voy. v. 15). « ainsi — filles » *G* (lis. *oubenôtayik*). H : parmi les nations (comme v. 5). 15. « Tu seras » *G S L* (lis. *wehâyît*). H : Elle sera.

a. Addition d'après le v. 12. *b*. Cette annonce d'un nouveau triage à opérer parmi les réchappés de la catastrophe est conforme à la pensée d'Ézéchiel (20, 32-44) de même qu'à celle d'Ésaïe (6, 13). Mais, comme il n'en est pas parlé dans l'explication du symbole (v. 10 et 12) et qu'il est difficile de se représenter comment le prophète pourra reprendre une partie des cheveux qu'il aura dispersés au vent, il faut sans doute considérer les v. 3 et 4 comme ajoutés après coup, peut-être par Ézéchiel lui-même (cf. 6, 8-10). *c*. Le texte a ici quelques mots énigmatiques et probablement altérés. Litt. : *et il sortira de lui un feu*. Mais « de lui » ne peut se rapporter à « feu », qui est féminin en hébreu. *d*. Le texte de ce morceau (v. 4b-17) est peu satisfaisant : certains passages sont adressés à Jérusalem; d'autres à ses habitants; dans d'autres encore il est parlé de la ville ou de ceux qui l'habitent à la 3e personne. L'édition massorétique présente des gloses ou surcharges qui manquaient encore au temps où furent faites les versions anciennes. Enfin il y a des répétitions. Peut-être plusieurs développements analogues ont-ils été fondus dans la rédaction actuelle; il se pourrait, par exemple, que les v. 8-11 et 13 aient, primitivement, formé la prophétie contre Jérusalem que semblait amorcer le v. 7 du ch. 4. *e*. La Judée était, selon Ézéchiel, « le nombril de la terre » (38, 12); si les Israélites du nord le localisaient près de Sichem (Jug. 9, 37), les Juifs le plaçaient à Jérusalem (Hén. 26, 1-2; Jub. 8, 19), de même que les Grecs le montraient à Delphes ou les Romains dans leur capitale; les Chinois appellent leur pays « l'empire du milieu ». Aujourd'hui encore dans le Saint-Sépulcre on montre une sorte de coupe qui passe pour le centre du monde, et diverses cartes du moyen âge groupaient les divers pays connus autour de Jérusalem, la ville sainte des Chrétiens. *f*. Cf. Lam. 4, 10; Jér. 19, 9; Deut. 28, 53-57; Lév. 26, 29; 2 Rois 6, 26-29. *g*. Répétition du v. 8. *h*. Allusion à la fin du v. 2. *i*. Telle est l'une des acceptions du verbe hébreu (cf. Jér. 48, 37; És. 15, 2); elle conviendrait bien ici; il serait fait allusion au dernier acte prophétique (5, 1). Cependant le texte n'est pas sûr (voy. note crit.). *j*. Les autres villes de Juda.

des châtiments en te punissant avec fureur, — moi Yahvé, j'ai parlé! —, 16 lorsque je lancerai contre eux mes flèches funestes (celles de la famine), qui donnent la mort, que je rendrai la famine de plus en plus sévère parmi vous et que je vous retirerai le pain qui vous soutient[a], 17 lorsque j'enverrai contre toi la famine et les bêtes féroces[b], qui feront périr tes enfants[c], lorsque passera au milieu de toi la peste sanguinaire[d] et lorsque je ferai venir l'épée contre toi. Moi, Yahvé, j'ai parlé. »

II — CENSURES ET MENACES (6-7)

Contre les hauts lieux du pays d'Israël[e].

6 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

« 2 Fils d'homme, tourne ton visage vers les montagnes d'Israël[f], prophétise contre elles 3 et dis : Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Yahvé. Voici ce que le Seigneur Yahvé dit aux montagnes et aux collines, aux ravins et aux vallées[g] : Je vais amener contre vous l'épée et j'abolirai vos hauts lieux[h]; 4 vos autels seront détruits, vos obélisques[i] seront brisés; je ferai tomber vos morts devant vos idoles[j] 5 et je disperserai leurs ossements autour de vos autels[k]. 6 Dans toutes les contrées que vous habitez, les villes seront dépeuplées et les hauts lieux saccagés, de sorte que vos autels seront désertés, vos idoles brisées et vos obélisques abattus. 7 Il tombera des morts parmi vous et vous saurez que je suis Yahvé.

Ez²

« 8 Mais je laisserai subsister [un reste]... Quand vous aurez, parmi les nations, des survivants qui auront échappé au glaive, quand vous serez dispersés dans les [divers] pays, 9 vos réchappés se souviendront de moi au milieu des nations où ils auront été emmenés captifs et je briserai leur cœur adultère qui s'était éloigné de moi et [j'humilierai] leurs yeux qui se prostituaient à leurs idoles. Alors ils se prendront eux-mêmes en

« châtiments » *G* (suppr. *be'aph oubeḥèmâ ou*). H aj. : avec colère et avec fureur et. 16. « mes — famine » *G S* (lis. *weḥiṣṣay*). H : les flèches funestes de la famine. « mort » *G* (suppr. *'ăšèr — lešaḥètkèm*). H aj. : que j'enverrai pour vous faire périr. 17. « contre toi » *G* (lis. *'âlayik*). H : contre vous. **6**, 2. « contre elles » *G S* (lis. *'ălêhèm*). H : leur. 3. « Je vais amener (litt. : voici, j'amène) » *G* (lis. *hinnê*). H : Me voici, j'amène. 5. *G* (suppr. 5a). H aj. en tête : et je mettrai les cadavres des enfants d'Israël devant leurs idoles. « leurs » lis. *'aṣmôtêhèm*. H : vos ossements. 6. « désertés » *G* (suppr. *weyè'šemou*). H aj. : et seront coupables. Sym S L : et seront dévastés (*weyâšômmou*). « brisées » *G* (suppr. *wenišbetou*). H aj. : et seront abolies. « abattus » *G* (suppr. *wenimḥou ma'ăsêkèm*). H aj. : et vos ouvrages seront effacés (c'est-à-dire anéantis). 8. « Mais je laisserai — reste ». Manque en G. « quand vous serez dispersés » lis. *behizzârôtekèm*. H : a une forme incorrecte. 9. « et je briserai » cf. *Aq Sym Theod L* (lis. *wešâbartî*). H : parce que (?) j'aurai été brisé (?).

a. Voy. 4, 16 et note *n*. *b*. Cf. Lév. 26, 22 et la note; Ex. 23, 29; 2 Rois 17, 25. *c*. Tes habitants. *d*. Litt : *la peste et le sang*. Ézéchiel associe constamment ces deux termes (cf. 14, 19; 28, 23; 38, 22), soit qu'il considérât la peste comme ayant son siège dans le sang, ou qu'il pensât à une maladie accompagnée de tumeurs sanglantes, soit peut-être plutôt parce que les pestiférés étaient regardés comme frappés par l'épée de l'ange de Yahvé (2 Sam. 24, 15-17 : 1 Chron. 21, 14-16). Il ne s'agit, en tout cas, pas du sang versé par l'épée des ennemis : le fléau de la guerre sera visé à part.

e. Ce ch. est formé de trois développements traitant le même thème : l'annonce de la destruction des sanctuaires idolâtriques d'Israël et de la mort de ceux qui les fréquentent. Dans le premier (v. 1-5) le prophète apostrophe « les montagnes d'Israël ». Dans le second (v. 6-10), il s'adresse aux Juifs idolâtres et annonce que certains d'entre eux, déportés en pays païen, se repentiront. Dans le troisième (v. 11-14), le prophète parle des Israélites à la 3e personne et célèbre avec des gestes de triomphe leur extermination. Ces morceaux juxtaposés sans transition, devaient être primitivement indépendants et former des recensions parallèles. Il se peut qu'ils aient été tous composés par Ézéchiel, mais à des dates différentes. Il n'y a pas de preuve (même au v. 12) que l'un d'entre eux ait été rédigé en Palestine : la formule d'introduction « tourne ton visage vers » (v. 2), à en juger par les autres passages où elle se rencontre (13, 17; 21, 2, 7; 52, 2; 28, 21; 29, 2; 35, 2; 38, 2), suppose plutôt que le prophète est loin des montagnes d'Israël et se tourne, pour prophétiser, dans leur direction. *f*. Ézéchiel s'adresse à elles non seulement parce que la Palestine était, à la différence de la Babylonie, un pays de montagnes (cf. 1 Rois 20, 23), mais parce que la plupart de ces hauteurs portaient à leur sommet un de ces sanctuaires qu'on appelait des hauts lieux (voy. 1 Rois 3, 3 et la note). *g*. En même temps qu'aux montagnes, le prophète s'en prend aux vallées parce qu'elles aussi possédaient des lieux saints, illicites selon Ézéchiel; c'était le cas de la vallée de Ben Hinnom, mais surtout de celles où se trouvaient des sources ou des cours d'eau. *h*. Quelques critiques ont conclu de ce passage que le ch. 6, ainsi que d'autres oracles d'Ézéchiel, avait été prononcé avant que Josias eût décrété l'abolition des hauts lieux (622), sous Manassé. Mais il ne faut pas oublier que, sous les fils de Josias, une réaction énergique se produisit dans les masses populaires contre la réforme de 622 : on en violait ouvertement les règles et on disait tout haut que cette réforme avait été la cause des malheurs de la nation : c'étaient les divinités négligées qui se vengeaient (Jér. 44, 17-18). Il est naturel que le culte sur les hauts lieux ait alors repris plus ou moins publiquement. *i*. Cf. Lév. 26, 30, note *c*. *j*. Le mot employé signifiait probablement « ordures ». *k*. Le sort des adorateurs d'idoles sera d'autant plus affreux qu'ils resteront sans sépulture et qu'ils contribueront, par la présence de leurs cadavres, à souiller des lieux qui étaient sacrés pour eux (cf. 2 Rois 23, 14, 16-18, 20).

dégoût à cause de tous leurs forfaits abominables[a] 10 et ils sauront que je suis Yahvé et que ce n'est pas en vain que j'avais parlé de leur infliger ce malheur. »

Ez1 11 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Bats des mains, frappe du pied et dis : Ha! Ha![b] — à cause de tous les crimes abominables de la maison d'Israël, qui va tomber sous les coups du glaive, de la famine et de la peste : 12 celui qui sera loin mourra de la peste[c]; celui qui sera près tombera sous le glaive; l'assiégé succombera à la famine et j'assouvirai contre eux ma fureur.

« 13 Ils sauront que je suis Yahvé, quand leurs morts seront [étendus] au milieu de leurs idoles, autour de leurs autels, sur toutes les collines élevées et sous tous les arbres verts[d], aux lieux mêmes où ils offraient un parfum d'agréable odeur[e] à toutes leurs idoles. 14 J'étendrai ma main contre eux et je transformerai le pays en une solitude désolée, depuis le désert jusqu'à Ribla[f], partout où ils habitent. Et ils sauront que je suis Yahvé. »

La fin du royaume de Juda. Elle est imminente et méritée[g].

7 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

« 2 Et toi, fils d'homme, dis : Voici ce Éz2 que Yahvé dit au pays d'Israël : La fin vient, la fin vient pour les quatre extrémités du pays. 3 Ta fin est imminente : je déchaînerai[h] contre toi ma colère, je te jugerai selon ta conduite et ferai retomber sur toi tous tes crimes abominables. 4 Mon œil n'aura pas pour toi un regard de pitié et je serai sans miséricorde, car je ferai retomber sur toi [les conséquences de] ta conduite, et [la trace de] tes crimes abominables subsistera sur ton sol. Alors tu sauras que je suis Yahvé. »

5 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Il arrivera malheur sur malheur. Éz1 6 La fin vient; la fin vient; elle s'est éveillée[i] pour fondre sur toi. La voici en marche! 7 Elle est en marche . . .[j] pour fondre sur toi, habitant du pays. Le temps est venu. Le jour est proche. La panique règne sur les montagnes; on n'y entend plus de cris de joie[k]. 8 Le moment est maintenant tout

« dégoût » *G* (suppr. *'ĕl hârâ'ôt 'ăšèr 'âsou*). H aj. : vers (lis. *'al*, à cause de) tous les méfaits qu'ils ont commis. 10. « que je — malheur ». *G* : que c'est moi, Yahvé, qui avais parlé. 11. « Ha! Ha! » *G*. H : Ha! « à cause de » *G* (lis. *'al*). H : vers. « abominables » *G* (suppr. *râ'ôt*). H aj. : mauvais. 12. « l'assiégé » *G* (suppr. *wehanniš'âr*). H : le survivant et l'assiégé. 13. « Ils sauront » *S* (lis. *weyâd'ou*). H : Vous saurez. « sur » *G S* (lis. *'al*). H : vers. « élevées » *G* (suppr. *bekol râ'šè hèhârîm*). H aj. : sur tous les sommets des montagnes. « verts » *G* (suppr. *wetaḥat — 'ăbouttâ*). H aj. : et sous tout térébinthe touffu. 14. « transformerai — Ribla » lis. *mimmidbâr riblâtâ*. H : rendrai le pays plus solitaire et plus désolé que le désert de Diblata. 7, 2. « dis » *G S* (aj. *'ĕmôr*). Manque en H. « vient » (2°) *H*ᵐˢ *L T* cf. v. 6 (aj. *bâ'* avant *haqqéç*). Manque en H. 4. « tu sauras » *G S* (lis. *weyâda'tâ*). H : vous saurez. 5. « malheur sur (litt. après) malheur » *H*ᵐˢ *T* (lis. *'aḥar* pour *'aḥat*). H : un malheur unique, un malheur. 6. « [fondre] sur » *G* (lis. *'âlayik*). H : [venir] vers. 7. « [fondre] sur toi » *G S L* (lis. *'âlèkâ*). H : [venir] vers toi.

a. Cette idée que les malheurs de l'exil amèneront certains déportés à une repentance véritable a été développée par Ezéchiel surtout au ch. 36 (voy. spécialement v. 26 et 31). *b*. Le passage parallèle 25, 3 et 6 ne laisse pas de doute sur le sens de ces gestes et de cette exclamation. Ils expriment la joie que procure le spectacle du malheur d'un ennemi, ce que les Allemands appellent la *Schadenfreude*. Il ne faut donc pas traduire « Ha! » par « Hélas! » *c*. D'après les passages parallèles (5, 12; 12, 16) ce sont les Jérusalémites assiégés qui succomberont à la peste. Il paraît s'agir ici des exilés, peut-être parce qu'ils auront emporté avec eux les germes de l'épidémie. *d*. Allusion à une autre pratique, très répandue dans toutes les religions sémitiques, y compris le culte de Yahvé dans l'ancien Israël : la vénération de certains arbres tenus pour sacrés (cf. Gen. 12, 6 et note *d*; 35, 4; Jug. 9, 37; etc.). *e*. Litt. : *un parfum d'apaisement*. Ici se rencontre pour la première fois cette expression, courante dans la langue du code sacerdotal (P) pour désigner l'odeur des sacrifices (Gen. 8, 2; Ex. 29, 18; etc.). *f*. C'est-à-dire dans tout le pays d'Israël entendu en un sens très large : « le désert » en formait la limite méridionale (de même Jos. 1, 4); au nord le prophète lui assigne pour point extrême Ribla, auj. Riblé, sur l'Oronte, dont le nom rappelait aux Juifs les destinées tragiques de deux de leurs rois, Joachaz (2 Rois 23, 33) et Sédécias (2 Rois 25, 6, 20-21). *g*. Ézéchiel développe ici une des idées essentielles des grands prophètes depuis Amos (8, 1-2) : c'est que la catastrophe qu'ils annoncent marquera la fin d'Israël. Ce thème est d'abord formulé en deux recensions parallèles presque identiques (v. 2-4 et v. 5-9), mais dont la première, moins originale, est sans doute une réplique de la seconde. Puis le prophète décrit quelques aspects et quelques conséquences de la calamité qu'il prévoit : égalité de tous dans le malheur commun (v. 12-13ᵃ), panique qui paralysera toute résistance (v. 13ᵇ-17), deuil général (18), dépréciation des biens les plus recherchés jusque-là (v. 19-20), pillage qui ne respectera pas même les choses les plus sacrées (v. 21-24), privation de toute direction d'en haut (v. 25-27). Tout le morceau a une allure poétique, mais ne prend, semble-t-il, que vers la fin (depuis le v. 17) la forme de vers réguliers, à part quelques explications qui ont peut-être été ajoutées après coup. Le texte est souvent très incertain; par endroits il est irrémédiablement altéré. *h*. Litt. : *j'enverrai*. La colère divine est personnifiée : c'est une sorte d'ange destructeur. *i*. Il y a assonance entre le mot signifiant « la fin », *haqqéç*, et celui qui veut dire « s'éveille » *héqîç*. *j*. L'hébreu a ici un mot dont le seul sens attesté (És. 28, 5), « diadème », ne conviendrait guère au contexte : aussi lui prête-t-on d'ordinaire l'acception de « destinée, sort »; et l'on traduit : « ton sort » ou « ton tour est venu ». Ce n'est qu'une conjecture. *k*. Le mot employé est apparenté à celui qui désignait la mélopée joyeuse de ceux qui foulent le raisin (cf. És. 16, 9 et la note).

proche où je déverserai sur toi ma fureur et assouvirai contre toi ma colère, où je ferai retomber sur toi tes crimes abominables, 9 où mon œil n'aura pas pour toi un regard de pitié et où je serai sans miséricorde, car je ferai retomber sur toi [les conséquences de] ta conduite, et [la trace de] tes crimes abominables subsistera sur ton sol. Alors tu sauras que c'est moi, Yahvé, qui [vous] frappe.

« 10 Voici le jour! . . . . 11 . . .[a] 12 Le temps vient; le jour arrive! Que l'acheteur ne se réjouisse pas et que le vendeur ne se désole pas[b]! Car ma colère s'est allumée contre toute la multitude des habitants de ce pays. 13 Le vendeur, en effet, ne rentrera pas en possession de ce qu'il a vendu, quand même il serait encore en vie[c], car ma colère s'est allumée contre toute la multitude des habitants de ce pays; elle ne s'apaisera pas.

« Chacun sera pris de peur à cause de son iniquité; ils n'auront plus de courage. 14 On aura beau sonner de la trompette et faire des préparatifs de guerre : personne ne marchera au combat; car ma colère s'est allumée contre toute la multitude des habitants de cette ville. 15 Au dehors le glaive! Au dedans la peste et la famine! Celui qui sera aux champs périra sous le glaive; celui qui sera dans la ville, la famine et la peste le dévoreront. 16 S'il échappe quelques survivants, ils seront, sur les montagnes, semblables à des colombes plaintives : ils pousseront tous des gémissements, chacun à cause de son iniquité.

17 Toutes les mains tomberont [découragées];
tous les genoux se fondront en eau.
18 On se ceindra du sac[d]
et l'on aura l'épouvante pour manteau.
Tous les visages seront couverts de honte
et toutes les têtes auront une tonsure[e].
19 Ils jetteront leur argent à la rue
et traiteront leur or comme une chose souillée

(leur argent et leur or ne pourront les sauver au jour de la fureur de Yahvé[f]).

Ils ne sauraient avec ces biens-là assouvir leur faim
ni remplir leurs entrailles.

9. « car — ta » *G L* cf. v. 4 (lis. *kî derâkayik*). H : je mettrai sur toi selon ta. « tu sauras » voy. v. 4. 12. « ma colère » d'après v. 14 lis. *ḥărônî*). H : une colère. 13. « il serait — vie (litt. : sa vie [serait] parmi les vivants) » lis. *ḥayyâtô*. H : leur vie [serait]... — Texte très incertain. « ma colère — pas » d'après v. 14 cf. v. 12 (lis. *ḥărônî*). H : la vision contre... ne sera pas révoquée (?). « sera pris de peur » lis. *yéḥattou*. H : sa vie (pour obtenir un sens, il faut alors lire *yaḥăzîq* : nul ne conservera la vie). — Texte très incertain. 14. « On aura beau sonner » *G L* (lis. *tâqôa'*). H : On sonnera dans un clairon [?]. « et faire — guerre » lis. *wehèkînou hâkén*. H : et préparer [forme incorrecte] tout. 16. « sur » *G* (lis. *'al*). H : vers. « à des — plaintives » *G*ᴬ (lis. *keyônîm hôgiyyôt*). H : aux colombes des vallées. « ils pousseront tous » (*S L*) (lis. *hômîm*). H : elles poussent tous (*sic*). 18. « Tous — de (litt. : sur toute face) » *G* (lis. *'al*). H : à toute face. « toutes — auront (litt. : sur toute tête) » *G* (lis. *we'al kol rô'š*). H : sur toutes leurs têtes.

a. Le texte, gravement altéré, signifierait littéralement : *La voici en marche! Il est sorti, le diadème* (?), *le sceptre* (ou : *la verge*, ou : *la branche*) *a fleuri, l'orgueil a produit des fruits*; 11 *et la violence s'est dressée en un sceptre d'impiété*; [*cela ne vient*] *ni d'eux ni de leur multitude ni de leurs troupes* (?) *ni de leur propre grandeur*. *b*. Beaucoup des grands, déportés en 597, avaient, avant de partir pour l'exil, vendu en toute hâte et à vil prix leurs propriétés à leurs compatriotes restés dans le pays. Il en fut sans doute de même de ceux qui, aux approches du siège de Jérusalem en 587, quittèrent le pays pour se réfugier à l'étranger (cf. Jér. 32, 6-15, 25; 40, 11-12). Le prophète annonce à tous ces vendeurs désavantagés que leurs acheteurs ne seront pas plus heureux qu'eux. *c*. Litt. : *et encore parmi les vivants est leur vie*. Si le sens de cette phrase est bien celui que nous avons donné, il est apparemment fait allusion ici à la loi sur le jubilé, selon laquelle les terres devaient revenir tous les cinquante ans à leur premier propriétaire (Lév. 25, 10, 13, 27-28). Cette explication, qui cadrerait mal avec le contexte, serait sans doute une glose. *d*. Sur ce geste de deuil, cf. Gen. 37, 34 et note *m*; És. 20, 2. *e*. Autre rite funéraire devenu une simple marque de douleur, voy. Jér. 16, 6 note *e*. *f*. Citation de Soph. 1, 18, ajoutée tardivement : elle manque encore dans la version grecque (G^B).

Car ce sont ces biens qui les ont fait tomber dans le péché : [20]des joyaux dont ils se paraient ils ont fait un sujet d'orgueil; ils s'en sont servis pour fabriquer les images de leurs abominables idoles. Voilà pourquoi je les obligerai à traiter leur or comme une chose souillée[a].

21 Je le livrerai aux mains des étrangers comme une proie,
et comme un butin aux pires impies de la terre[b]
et ils le profaneront[c].
22 Je détournerai mon visage
et ils profaneront mon trésor[d];
Des brigands y pénétreront et le profaneront.
23 . . . .[e]
Car le pays est plein de meurtres
et la ville de violences.
24 Aussi ferai-je venir les plus barbares des nations,
qui s'empareront de leurs maisons.
Je mettrai un terme à leur orgueil intraitable
et leurs sanctuaires seront profanés.
25 L'angoisse va venir!
On cherchera [un moyen de] salut, mais il n'y en aura pas.
26 Il arrivera calamité sur calamité,
[mauvaise] nouvelle sur [mauvaise] nouvelle.
On cherchera auprès du prophète une vision — —[f]
Les instructions [divines] feront défaut au prêtre
et le conseil aux anciens[g].
27 Le prince[h] sera plongé dans la stupeur
Et le peuple du pays aura les mains tremblantes.
Je les traiterai selon leur conduite
et je les jugerai comme ils l'auront mérité.
Alors ils sauront que je suis Yahvé.

20. « ils se paraient » (*S L*) (lis. *'èdyàm*). H : il se parait. « ils ont fait » *G S L* (lis. *sàmouhou*). H : il a fait. « leurs — idoles » *G* (suppr. *šiqqouṣêhèm*). H aj. : leurs infamies. 22. « y... le » *L* (lis. *bô* et *weḥillelouhou*). H : en elle... la. 23. « de meurtres » *G* (suppr. *mišpaṭ*). H : de jugement de meurtres (de jugements sanguinaires?). 24. « leur — intraitable » *G* (lis. *'ouzzâm*). H : l'orgueil des puissants. « leurs sanctuaires » (*G*) *L* (lis. *miqdešêhèm*). H : ceux qui les sanctifient. 26. « sur » (2°) *G S L* (lis. *'al*). H : vers. 27. *G*[B]. H aj. en tête : Le roi sera dans le deuil et. « selon » *G S L* (lis. *kedarkâm*). H : de (d'après?).

a. Ézéchiel indique deux raisons pour lesquelles les Jérusalémites jetteront leur argent et leur or : 1° étant donné l'atroce famine qui règnera dans la ville, il sera impossible, même à prix d'or, de se procurer des aliments; 2° ce sera la juste punition de l'emploi que les Juifs avaient fait de leurs métaux précieux : ils s'en étaient servis pour fabriquer des idoles et braver ainsi Yahvé; on employait souvent, pour faire des images sacrées, les joyaux dont se paraient hommes et femmes (Ex. 32, 2-3; Jug. 8, 24-27).
b. Les Chaldéens. *c*. Ces mots, en excès dans le vers, proviennent sans doute du v. 22. *d*. Le Temple.
e. Litt. : *fais la chaîne*. Texte altéré. On a proposé de corriger : « et ils opéreront des dévastations » (*we'âsou habbattôq*). *f*. Le second hémistiche du vers manque; il devait porter quelque chose comme : « et on n'en trouvera pas. » *g*. L'oracle du prophète, la *tôrâ* du prêtre et les décisions des chefs politiques (anciens, roi) étaient les trois moyens principaux dont Yahvé se servait, pensait-on, pour diriger son peuple (Jér. 18, 18; Lam. 2, 9-10; cf. Mi. 3, 6; Mal. 2, 7; Ps. 74, 9). *h*. Ézéchiel emploie ce terme de préférence à celui de « roi » : pour lui le seul roi d'Israël est Yahvé.

IV — LE PROPHÈTE ASSISTE EN VISION A DIVERSES CÉRÉMONIES IDOLATRES CÉLÉBRÉES DANS LE TEMPLE OU AUX ALENTOURS, PUIS A LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM ET AU DÉPART DE YAHVÉ[a] (8-11)

Rites idolâtres observés dans le Temple et aux alentours.

Le prophète transporté par l'esprit à Jérusalem.

8 [1]La sixième année, au cinquième mois[b], le cinq du mois, comme j'étais assis dans la maison et que les anciens de Juda étaient assis devant moi, la main du Seigneur Yahvé s'abattit sur moi[c]. [2]Je regardai et je vis une apparition ayant forme humaine. Depuis ce qui semblait être ses reins jusqu'en bas, c'était du feu, et depuis ses reins jusqu'en haut, quelque chose de semblable au vermeil[d]. [3][Cet être] étendit une forme de main et me saisit par une mèche de ma chevelure. L'esprit m'enleva entre ciel et terre[e] et m'amena à Jérusalem en une vision divine à l'entrée de la porte de la cour intérieure[f] qui fait face au nord, à l'endroit où est l'emplacement de l'idole de jalousie[g]. [4]Là j'aperçus la gloire de Yahvé, Dieu d'Israël, telle qu'elle m'était apparue dans la vallée[h].

L'idole de jalousie.

[5]Il me dit : « Fils d'homme, lève les yeux vers le nord ». Je levai les yeux vers le nord et je vis, au nord de la porte, l'autel de cette idole de jalousie, à l'entrée. [6]Et il me dit : « Fils d'homme, vois-tu ce que font ces gens, les graves impiétés que la maison d'Israël commet en ce lieu pour m'obliger à m'éloigner de mon sanctuaire? Et tu vas voir encore d'autres graves impiétés. »

8, 1. « cinquième » *G* (lis. *bâḥămiššî*). H : sixième. « s'abattit » *G* (suppr. *šâm*). H aj. : là. 2. « forme humaine » *G* (lis. *'iš*). H : l'aspect d'un feu. « au vermeil » *G* (suppr. *zôhar ke'ên*). H : à une lumière comme l'éclat du vermeil. 3. « une vision divine » *H*[s] *G S L* (lis. *bemar'at*). H : des visions divines. « jalousie » *G S* (suppr. *hammaqnè*). H aj. : qui rend [Yahvé] jaloux. 4. « Yahvé » *G*. Manque en H. 5. « la — cette » lis. *lašša'ar mizbaḥ*. H : la porte de l'autel, cette. 6. « pour — m'éloigner (litt. : pour que je m'éloigne) » lis. *leroḥôqî*. H : pour s'éloigner.

a. La peinture des rites païens célébrés dans la maison de Yahvé ou à proximité est si vivante, si évidemment prise sur le fait que plusieurs critiques récents ont pensé que primitivement Ézéchiel racontait ici une visite qu'il avait faite au Temple au cours d'une première période de son ministère pendant laquelle il aurait prophétisé à Jérusalem : ce serait un rédacteur ultérieur qui aurait transformé ce récit en celui d'une vision reçue par l'inspiré en Babylonie et au cours de laquelle il n'aurait assisté qu'en esprit à ce qui se passait en Judée. Cette hypothèse ne paraît pas s'imposer : 1° les ch. 8-11 renferment, en tout cas, le récit de phénomènes visionnaires; car le prophète y assiste *par avance* à la destruction de Jérusalem, au massacre de ses habitants et à l'abandon du Temple par Yahvé (ch. 9-11); — 2° il faudrait supposer que le texte a été très profondément bouleversé, éliminer, par exemple, tous les passages où il est fait allusion à la vision dans la vallée de Tel Abib; — 3° les révélations qui ressortent du récit des ch. 8-11 étaient d'une importance primordiale, non seulement pour les Jérusalémites, mais pour les exilés : ceux-ci espéraient une prochaine victoire de Juda sur Babylone et leur retour imminent en Palestine; il était capital de leur apprendre que Jérusalem allait succomber et méritait de succomber à cause des abominations qui s'y commettaient. — Comme les pratiques païennes décrites par le prophète ne sont attestées par aucun des autres auteurs contemporains des fils de Josias (Rois, Jérémie), on a souvent pensé que c'étaient celles qui avaient été observées au siècle précédent, sous Manassé et Amon (cf. 2 Rois 24, 3-4; Jér. 15, 4). Mais le fait général d'une renaissance du paganisme au temps des fils de Josias est bien établi par des textes comme Jér. 7, 17-18; 44; cf. 2 Rois 23, 37; 24, 9, 19-20. Il n'y a donc pas lieu de douter que les scènes décrites ici fussent de celles qui se passaient sous Yoyaqîm (608-598), auxquelles Ézéchiel avait pu assister lui-même avant sa déportation en 597 et dont il savait qu'elles se continuaient sous Sédécias (596-586). — Le texte de ces chapitres a été remanié : la nouvelle description de la gloire de Yahvé qu'on lit au ch. 10 a été ajoutée d'après celle du ch. 1; d'autre part, la scène décrite ch. 11, 1-13 devait faire partie d'un tableau des infidélités d'Israël comme celui du ch. 8.
b. Cette leçon, qui est celle des Septante, doit être préférée à celle de l'édition massorétique (« sixième mois ») : on voit très bien, en effet, pourquoi « cinquième » a pu être changé en « sixième » : c'était afin de mettre entre cette vision et celle de la Vallée (3, 22-27) un temps suffisant pour qu'Ézéchiel pût rester 390 jours immobile (4, 5 selon les massorètes), tandis que d'après la leçon primitive (celle des Septante) il ne demeura sans mouvement que 190 jours.
c. C'est-à-dire : je tombai en extase (cf. És. 1, 3 et note *g*).
d. Cette description concorde avec celle qui est faite de Yahvé 1, 27. *e*. Ce trait a été imité dans le conte du Dragon de Babylone (Dan. 14, 35); il y est raconté que le prophète Habacuc fut de même saisi aux cheveux et transporté de Judée en Babylonie pour nourrir Daniel dans la fosse aux lions. — On pensait que, dans les extases, l'inspiré ou bien est, comme ici, transporté, avec son corps ou sans son corps, au lieu ou à l'époque qu'il doit observer (cf. 2 Rois 5, 26; És. 21, 6-10; 2 Cor. 12, 2-4), ou bien voit les réalités invisibles au commun des mortels se présenter aux regards de son esprit (Nomb. 24, 4-16; 2 Rois 6, 17; etc.). *f*. On appelait « cour intérieure » l'unique parvis du premier Temple, par opposition à la « grande cour » ou « cour extérieure », qui englobait aussi les palais royaux. Comme les mots « de la [cour] intérieure » manquent en G[B], il se peut qu'il s'agisse de la porte nord de la cour *extérieure* : il ressortirait alors du v. 5 que l'idole de jalousie se trouvait en dehors de l'enceinte entourant Temple et palais. *g*. Il ne semble pas qu'il s'agisse de l'achéra dressée par Manassé; car une achéra était un simple tronc d'arbre ébranché et pouvait être consacré à Yahvé (Deut. 16, 21), tandis que les mots employés paraissent désigner une statue, image de quelque divinité rivale du Dieu d'Israël. Du reste, si les mots « l'emplacement de » sont primitifs (ils manquent en G et en S), il est probable que cette idole avait disparu : il ne restait plus là que l'autel qu'on avait érigé devant elle. *h*. Cf. 3, 22-23.

Parfums offerts à des divinités animales [a].

[7] Alors il me mena à l'entrée du parvis [b] et j'aperçus un trou dans le mur. [8] Il me dit : « Perce un trou dans le mur. » Et je perçai un trou dans le mur. J'aperçus alors une porte [c]. [9] Il me dit : Entre et regarde les impiétés criminelles que l'on commet en ce lieu. [10] J'entrai donc et je regardai. Je vis toutes sortes d'images de reptiles et de quadrupèdes [d], de bêtes abominables et toutes les idoles de la maison d'Israël gravées sur la muraille tout autour. [11] Et soixante-dix anciens de la maison d'Israël, parmi lesquels était Yaazanyahou, fils de Chaphân [f], se tenaient debout devant elles, chacun son encensoir à la main, tandis que s'élevait le parfum des aromates. [12] Alors il me dit : « As-tu vu, fils d'homme, ce que font dans l'ombre les anciens de la maison d'Israël, chacun choisissant son idole, car ils se disent : Yahvé ne nous voit pas! Yahvé a abandonné le pays [g]! » [13] Puis il me dit : « Tu vas voir encore d'autres graves impiétés qu'ils commettent. »

Le deuil sur Tammouz.

[14] Il me mena à l'entrée de la porte nord de la maison de Yahvé. Là je vis des femmes qui étaient assises, pleurant Tammouz [h]. [15] Et il me dit : « As-tu vu, fils d'homme? Tu vas voir encore d'autres impiétés plus graves que celles-là. »

Adoration du soleil [i].

[16] Il me mena, alors, dans le parvis intérieur de la maison de Yahvé. Et je vis, à l'entrée du sanctuaire de Yahvé, entre le portique et l'autel [j], environ vingt hommes [k], qui, tournant le dos au sanctuaire de Yahvé et le visage dirigé vers l'orient, se prosternaient devant le soleil. [17] Il me dit : « As-tu vu, fils d'homme? La maison de Juda n'a-t-elle pas assez des rites abominables observés ici, qu'elle remplisse le pays de violences et se reprenne sans cesse à m'irriter? Les

11. « était » *G* (suppr. *'ômêd*). H : se tenait debout. « parfum » *G* (suppr. *'ănan*). H aj. : du nuage. 12. « choisissant son idole » lis. *bôḥêr bemaskitô*. H : dans les chambres de son idole (?). — Mais les anciens sont évidemment réunis dans une même salle. — Texte incertain. 14. « des » *G* (lis. *nâšîm*). H : les. 16. « vingt » *G*. H : vingt-cinq. « se prosternaient » *H* G S L* (lis. *mištaḥăwîm*). H : a une forme, du reste incorrecte, de 2e pers. plur. « prosternaient » *G* (suppr. *qêdemâ*, dittogr.). H : vers l'orient.

a. Il s'agit d'un culte rendu dans le mystère, selon les uns à des divinités égyptiennes, selon d'autres à des dieux babyloniens, d'après d'autres encore à ceux que les Israélites adoraient avant Moïse (les idoles de la maison d'Israël). La première hypothèse, sans être sûre, semble la plus probable : les Égyptiens adoraient quantité de divinités animales, crocodiles, taureaux, béliers, ibis, etc.; leurs sanctuaires, souvent des hypogées ténébreux, étaient remplis d'images gravées sur les murs; l'Égypte, d'autre part, avait à Jérusalem, spécialement parmi les aristocrates (tels les « anciens »), de nombreux partisans qui, comptant sur l'appui du pharaon, pouvaient recourir à ses dieux, mais en secret par crainte des Chaldéens.
b. Peut-être sous le porche de la porte menant de la ville à la cour extérieure. *c*. Il paraît y avoir, dans les v. 7 et 8, mélange de trois versions sur la façon dont le visionnaire pénétra dans la chambre mystérieuse, qui était une de celles construites sur le pourtour des cours entourant le Temple.
d. Ces mots, qui ne figurent pas dans le grec et reproduisent textuellement Deut. 4, 17-18, sont probablement une glose. *e*. Il ne peut guère s'agir des anciennes divinités des Hébreux, qui n'étaient pas adorées dans des chambres et dont le culte ne devait comporter ni images ni offrandes de parfums. D'autre part, on ne doit pas avoir représenté sur ces murs *tous* les dieux vénérés par les Israélites idolâtres : l'expression, trop générale, est sans doute une addition.
f. Si ce Chaphân est le célèbre secrétaire du roi Josias, qui fut, ainsi que ses fils Aḥiqam et Guemarya, et son petit-fils Guedalya, un protecteur fidèle de Jérémie, Yaazanyahou n'aurait pas partagé les convictions de sa famille. *g*. Quand des calamités particulièrement graves frappaient un pays, l'homme antique croyait volontiers que ses dieux s'en étaient allés (ainsi le roi de Byblos, Tell el Amarna 134, 10; en Babylonie, *RBA*, 9, 97). Certains Juifs ont dû s'expliquer ainsi la déportation de 597 (cf. 9, 9). *h*. Divinité babylonienne, dont le nom sumérien, Dumuzi, signifiait « le fils de la vie » ou « le propre fils ». C'était le dieu de la végétation printanière tuée par le soleil d'été ou, selon d'autres, le dieu des moissons coupées en été. Le principal rite de son culte était un deuil célébré sur sa mort prématurée, au mois de juin-juillet appelé pour cette raison le mois de Tammouz. Il régnait dès lors sur le monde des morts jusqu'à ce qu'il revînt à la vie en automne. Le culte de Tammouz a une parenté évidente avec ceux que les Phéniciens rendaient à Aleïn-Baal, dieu de la végétation printanière et des eaux, et à Môt, dieu de la moisson, cultes qui furent fusionnés dans celui d'Adonis, adopté par les Grecs, spécialement par les femmes. Cf. És. 17, 10 et note *f*. *i*. Le culte du soleil était commun à tous les peuples païens de la région, mais paraît s'être développé en Juda surtout sous l'influence des Assyro-Babyloniens (voy. 2 Rois 23, 11 la note sur les chevaux et les chars du soleil et cf. 2 Rois 23, 5; Deut. 4, 19; 17, 3; Job 31, 26). Peut-être le dieu solaire était-il plus ou moins identifié avec Yahvé, comme plus tard chez les Esséniens, qui adoraient le Dieu d'Israël en se tournant, eux aussi, vers le soleil levant. Ce qui, dans ce culte, indigne surtout Ézéchiel, c'est que, prosternés vers l'est, les adorateurs du soleil tournent le dos au sanctuaire de Yahvé, qui était orienté vers l'ouest.
j. C'est-à-dire dans la partie la plus sacrée du parvis intérieur. Celui-ci était donc, dans le temple de Salomon, accessible aux laïques (cf. 1 Rois 8, 22, 64; 9, 25; 2 Rois 11, 11; 19, 14); car rien ne suggère que ces adorateurs du soleil fussent des prêtres. *k*. La leçon « vingt » des Septante paraît préférable à celle des massorètes (« vingt-cinq »); car il s'agit d'un nombre approximatif; « 25 » peut provenir d'une identification erronée de ces adorateurs du soleil avec les mauvais conseillers du ch. 11, v. 1. « Vingt » était le nombre sacré du dieu-soleil chez les Babyloniens.

voilà qui portent le rameau à leurs narines [a]! [18] Eh bien! moi, de mon côté, j'agirai contre eux avec fureur; mon œil n'aura pas un regard de pitié et je serai sans miséricorde. Ils pourront crier à pleine voix à mes oreilles : je ne les écouterai pas. »

Yahvé fait massacrer les Jérusalémites coupables et détruire la ville, puis quitte le Temple.

Mission de sept anges exterminateurs.

9 [1] Puis je l'entendis crier d'une voix forte : « Le châtiment de la ville approche [b]. » Chacun tenait à la main son instrument d'extermination. [2] Je vis alors venir six hommes du côté de la porte du parvis supérieur [c] qui fait face au nord [d], chacun tenant à la main son instrument de destruction, et il y avait au milieu d'eux un homme vêtu de lin, qui portait à la ceinture une écritoire de scribe [e]. Ils arrivèrent et s'arrêtèrent auprès de l'autel de bronze [f].

[3] Alors la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus les chérubins sur lesquels elle se trouvait et se dirigea vers le seuil du Temple. [Yahvé] appela l'homme vêtu de lin qui portait à la ceinture une écritoire de scribe [4] et lui dit : « Parcours Jérusalem et marque d'une croix [g] au front les hommes qui soupirent et gémissent sur toutes les impiétés abominables qui s'y commettent. » [5] Et aux autres, j'entendis Yahvé donner cet ordre : « Parcourez la ville derrière lui et frappez! Que votre œil n'ait pas un regard de pitié et soyez sans miséricorde. [6] Vieillards et jeunes hommes, vierges, enfants, femmes, tuez [tout] jusqu'à complète extermination, mais ne vous approchez d'aucun de ceux qui sont marqués d'une croix [h]. Commencez par mon sanctuaire. » Ils commencèrent par les hommes, les anciens [i] qui se tenaient devant le Temple [j]. [7] Il leur dit : « Souillez le Temple : remplissez les parvis de cadavres. Puis sortez et parcourez la ville en frappant. » Éz 2

Plainte du prophète.

[8] Resté seul, tandis qu'ils frappaient, je me prosternai la face contre terre et m'écriai : « Ah Seigneur Yahvé! Vas-tu Ez 1

18. « contre eux » *G* (aj. *lâhèm*). Manque en H. 9, 1. « Le châtiment — approche » *G* (lis. *qârebâ peqouddat*). H : Les châtiments de la ville approchent. 3. « les — lesquels » *G* (lis. *hakkeroubîm* et *'ălêhèm*). H : le chérubin sur lequel. 4. « Jérusalem » *G* (suppr. *betôk hâ'îr*). H : la ville, Jérusalem. 5. « Que votre œil n'ait pas » *Hq* (lis. *'al* et *'ênekèm*). Hk a « sur » au lieu de la négation et « vos yeux ». 6. « et » *G S* (lis. *oubâḥour*). Manque en H. « les anciens ». Marqué de l'astérisque en Ghex. 7. « sortez et parcourez » *S* (*G*) (lis. *ṣe'ou wehakkou*). H : sortez Et ils sont sortis et ont parcouru. 8. « Resté seul » lis. *wâ'èššâ'èr* ou *wenis'âr 'ănî*. H : a une forme hybride.

a. Les Perses adorateurs du soleil tenaient devant leur bouche et leur nez un bouquet de branches de dattier, de grenadier et de tamaris appelé *bereçman*, pour ne pas souiller le lieu saint de leur haleine impure (Strabon XV, 733). Sur une peinture découverte à Doura-Europos on voit les fidèles des dieux de Palmyre tenir de la main gauche un rameau ou une palme. Toutefois la signification et la teneur même de la phrase d'Ézéchiel sont très controversées. D'autres entendent : « qui tournent la faulx vers leur propre nez » ou : « qui apportent des sarments au [feu de ma] colère [contre] eux ». D'après une tradition rabbinique la leçon « leur nez » est une « correction des scribes » pour « mon nez ». Si on adopte cette lecture, on peut entendre : « qui lancent vers mes narines des vents malodorants » ou « qui placent sous mes narines des obscénités. » *b*. On peut traduire aussi : « Faites approcher les châtiments de la ville » ou : « Approchez, châtiments de la ville », c'est-à-dire exécuteurs du châtiment réservé à la ville. C'est dans ce dernier sens que la phrase paraît avoir été comprise par le commentateur qui a ajouté la remarque qui suit (1^b) et qui est tirée du v. 2. *c*. Autre nom de la « cour du Temple » ou « parvis intérieur » (cf. Jér. 36, 10). On traduit d'ordinaire : « du côté de la porte supérieure »; la construction d'un adjectif pourvu de l'article avec un substantif sans article ne serait pas impossible, mais est fort rare en hébreu classique.
d. Dans sa vision, Ézéchiel voit les exterminateurs célestes venir du nord parce qu'en fait les Babyloniens envahiront la Judée par le nord. *e*. C'est le premier passage de la littérature juive où il soit question d'un groupe de sept anges. Plus tard une croyance couramment admise voulait qu'au sommet de la hiérarchie du monde des esprits il y eût sept archanges ayant chacun sa fonction (Tobie 12, 15; Hén. 20, 7^b; 90, 21-22; cf. Apoc. 4, 5; 8, 2). Selon d'autres ils n'étaient que six (Targ. de Jérus. sur Deut. 34; Philon et peut-être Hén. 20, $1\text{-}7^a$); et notre passage pourrait être interprété en ce sens si l'ange à l'écritoire était l'un des six « hommes ». Cet écrivain céleste est très certainement en relation avec Nebo, l'un des sept dieux planétaires des Babyloniens, « qui tenait le calame » ou le « burin du destin ». *f*. Celui qu'avait érigé Salomon et qui avait été déplacé vers le nord par Aḥaz lorsque ce prince lui substitua un nouvel autel copié sur un modèle vu à Damas (2 Rois 16, 14). *g*. Le mot employé, *taw*, peut désigner une marque quelconque, mais spécialement une croix; la lettre T de l'alphabet hébraïque, appelée justement *taw*, avait la forme d'une croix, d'abord verticale (inscr. d'Aḥiram, d'où la forme du T en grec), puis inclinée (×). C'était une marque protectrice comme le « signe de Yahvé » porté par Caïn (Gen. 4, 15) et sans doute par les anciens prophètes (cf. 1 Rois 20, 41 et la note), comme la tache de sang sur la porte (Ex. 12, 23), le sceau ou le nom divin sur le front des élus (Apoc. 7, 3; 14, 1). Origène, Cyprien, Jérôme, etc. n'ont pas manqué de voir dans notre passage la justification de l'usage chrétien du signe de croix. *h*. C'est une des idées fondamentales d'Ézéchiel que Dieu ne frappe jamais des innocents avec les coupables (cf. 3, 16^b-21; 14; 18).
i. Ces mots, qui manquent en Ghex, constituent sans doute une glose; il n'était pas dit 8, 16 que les adorateurs du soleil fussent des « anciens » comme les idolâtres de 8, 11 et peut-être les mauvais conseillers de 11, 1-13. *j*. Le récit de l'exécution de ces idolâtres anticipe sur le v. 7, où Yahvé ordonne seulement de les mettre à mort. Il faut supposer soit que cette phrase (6^b) a été ajoutée ou transposée, soit que le v. 7 est un doublet de 6^a, tiré d'une autre recension du livre d'Ézéchiel.

exterminer tout ce qui reste d'Israël[a] en déversant ta fureur contre Jérusalem[b]? » [9]Il me répondit : « L'iniquité de la maison d'Israël et de Juda est beaucoup [trop] grande : le pays a été rempli de sang et la ville est pleine d'injustices, car ils se disent : Yahvé a abandonné le pays! Yahvé ne voit rien[c]! — [10]Eh bien, moi, de mon côté, je n'aurai pas un regard de pitié et je serai sans miséricorde : je ferai retomber sur leur tête [les conséquences de] leur conduite. »

[11]A ce moment, l'homme vêtu de lin qui portait l'écritoire à sa ceinture vint faire son rapport et dit : « J'ai fait comme tu me l'avais ordonné. »

R

Nouvelle description de la gloire de Yahvé[d].

10 [1]Je regardai et je vis au-dessus du firmament qui s'étendait au-dessus de la tête des chérubins une sorte de pierre de saphir en forme de trône[e].

Ez[1]

Yahvé donne ordre d'incendier la ville[f].

[2]Et [Yahvé] dit à l'homme vêtu de lin : « Pénètre entre les roues[g], dans l'espace libre qui est sous les chérubins; remplis tes mains de charbons ardents que tu prendras dans l'espace qui sépare les chérubins[h], et répands-les sur la ville. » Je le vis y pénétrer. [3]Lorsque cet homme y pénétra, les chérubins se tenaient à droite[i] du Temple et la nuée remplissait le parvis intérieur. R [4]Alors la gloire de Yahvé s'éleva de dessus les chérubins sur le seuil du Temple[j] et la nuée remplit le Temple, tandis que la splendeur de la gloire de Yahvé remplissait le parvis. [5]Le bruit des ailes des chérubins se faisait entendre jusque dans le parvis extérieur, semblable à la voix du Dieu tout-puissant quand il parle[k]. [6]Lors donc que Ez[1] Yahvé eut donné cet ordre à l'homme vêtu de lin : « Prends du feu entre les roues[h], dans l'espace qui s'étend entre les chérubins », l'homme y pénétra, se tint à côté d'une roue [7]et le chérubin[l] étendit la main vers le feu qui se trouvait dans l'espace séparant les chérubins; il [en] retira [des braises] et [les] mit dans les mains de l'homme vêtu de lin. L'homme prit [du feu] et sortit.

Suite de la description de la gloire de Yahvé.

[8]Je regardai et je vis que les R chérubins avaient sous leurs ailes une forme de main humaine[m]. [9]Et, comme je regardais, je vis quatre roues à côté des chérubins, une roue à côté de chaque chérubin. L'apparence de ces roues était celle de la chrysolithe[n]. [10]Et voici leur forme : elles avaient toutes les quatre le même aspect, celui d'une roue dans laquelle s'en trouverait une autre[o]. [11]Quand elles se mouvaient, elles pouvaient se mouvoir sur leurs quatre côtés; elles n'avaient pas à virer, car, quelle que fût la direction prise par celle qui se trouvait en tête, [les autres] la suivaient sans avoir à virer quand elles se mouvaient[p].

9. « d'injustices » *G* cf. 7, 23 (lis. *ḥâmâs*). H : de fléchissement [du droit] (?). **10**, 1. « au-dessus du » *G* (lis. *'al*). H : vers le. « en forme » *G* (suppr. *kemar'ê*). H : comme l'aspect d'une forme. « trône » suppr. *nir'â* (avec *G*) et *'ălêhèm*. H aj. : apparaître au-dessus d'eux. 2. « lin » *G* (suppr. le 2[e] *wayyô'mèr*). H aj. : et il dit. « qui est sous » *G L* (lis. *'ăšèr taḥat*). H : vers sous. « les chérubins » *G* (lis. *hakkeroubîm*). H : le chérubin. 3. « cet homme y » *G T* (lis. *bebô'*). H : il, l'homme, y. 7. « la main » *G* (suppr. *mibbênôt lakkeroubîm*). H aj. : d'entre les chérubins. 8. « Je — avaient » d'après *G S* (lis. *wâ'érè' wehinnê*). H : et apparut aux. 10. « le même aspect » (*G*) (lis. *'aḥat*). H : l'aspect d'un seul. 11. « virer » *S* (suppr. le 2[e] *belèktâm*). H aj. : quand elles se mouvaient.

a. Les Judéens restés dans le pays après la déportation de 597. *b*. Cette plainte, où l'on perçoit une nuance de reproche discret, indique qu'Ézéchiel n'était pas aussi insensible aux malheurs de son peuple coupable qu'on pourrait le croire d'après l'ensemble de son livre. Voy. aussi 11, 13; 24, 21, 25. *c*. Cf. 8, 12. *d*. La suite du récit proprement dit de la vision ne comprend que les v. 2, 3, 6, 7 (en partie) et 18-19. A cette relation est entremêlée une nouvelle description du char divin reproduisant presque textuellement celle du ch. 1, mais dans un grand désordre. Il n'est pas probable que cette répétition du ch. 1 ait été insérée ici par Ézéchiel lui-même. Peut-être a-t-elle été tirée d'une autre recension du récit de la vision du Kebar : cela pourrait expliquer pourquoi les roues sont ici désignées par un autre mot, signifiant proprement « tourbillon », et les « êtres » qualifiés de « chérubins ». *e*. Cf. 1, 26.
f. L'idée est que ce ne seront pas les Chaldéens qui, de leur propre initiative, détruiront la ville. En réalité, c'est Yahvé lui-même. Cette intention est marquée plus explicitement dans la scène similaire que décrit l'apocalypse syriaque de Baruch (7, 1-8, 2) : quatre anges postés avec des torches aux quatre angles des murs de Jérusalem, détruisent le rempart sur l'ordre d'un autre ange descendu du ciel, « afin que les ennemis ne puissent pas se vanter et dire : C'est nous qui avons détruit les murs de Sion et brûlé la demeure du Dieu tout-puissant. » *g*. Litt. : *le tourbillon*. *h*. Peut-être sur un autel qui se trouvait là. *i*. Au sud. *j*. Cf. 9, 3. *k*. Ces mots constituent sans doute une glose : il s'agit du tonnerre et non du son de la voix de Yahvé quand il fait une révélation, son que le commun des lecteurs ne pouvait connaître.
l. Ce mot manque en G et avec raison : d'après le v. 2, c'était l'ange « vêtu de lin » qui devait lui-même prendre du feu. L'intervention d'un chérubin a sans doute été ajoutée après coup, à l'imitation de la vision d'Ésaïe où l'intermédiaire du séraphin est justifié par le fait qu'il s'agit de purifier un simple mortel (És. 6, 6-7) *m*. Cf. 1, 8. *n*. Cf. 1, 15-16. *o*. Cf. 1, 16. *p*. Cf. 1, 17, 12[b].

[12]Tout leur corps, leur dos, leurs mains et leurs ailes, ainsi que les roues étaient garnies d'yeux tout autour, leurs roues à tous quatre[a]. [13]J'entendis que l'on donnait aux roues le nom de tourbillons. [14]Chacun avait quatre faces : la première était une face de taureau; la deuxième, une face d'homme, la troisième, une face de lion et la quatrième, une face d'aigle[b]. [15]Et les chérubins s'élevèrent — il s'agit des êtres que j'avais vus au bord du fleuve Kebar. — [16]Quand les chérubins avançaient, les roues avançaient à côté d'eux. Quand les chérubins déployaient leurs ailes pour s'élever de terre, les roues ne s'écartaient pas d'auprès d'eux[c]. [17]Quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient, et quand ils s'élevaient, elles s'élevaient avec eux; car l'esprit des chérubins était [aussi] dans les roues[d].

Ez[1]

Yahvé quitte le Temple.

[18]Alors la gloire de Yahvé sortit du Temple[e] et se posa sur les chérubins. [19]Les chérubins déployèrent leurs ailes et je les vis, lorsqu'ils partirent, s'élever de terre, ainsi que les roues à côté d'eux. Ils se posèrent à l'entrée de la porte orientale de la maison de Yahvé; et la gloire du Dieu d'Israël trônait au-dessus d'eux.

Fin de la description de la gloire de Yahvé.

[20]C'étaient les êtres que j'avais R vus au bord du fleuve Kebar au-dessous du Dieu d'Israël et je reconnus que c'étaient des chérubins. [21]Chacun d'eux avait quatre faces; chacun d'eux avait quatre ailes; et sous leurs ailes se voyait quelque chose de semblable à des mains humaines[f]. [22]L'aspect de leurs faces était celui même des faces que j'avais vues au bord du fleuve Kebar[g]. Lorsqu'ils partirent chacun allait droit devant soi[h].

Ézéchiel prophétise contre les mauvais conseillers de Jérusalem[i].

11 [1]L'esprit m'enleva et m'amena devant Ez[1] la maison de Yahvé, à l'entrée tournée vers l'est de la porte orientale. Il y avait, à l'entrée de cette porte, vingt-cinq hommes et parmi eux je vis Yaazanya, fils d'Azzour[j], et Pelatyahou, fils de Benayahou, chefs du peuple[k]. [2]Yahvé me dit : « Fils d'homme, voilà les hommes qui ont des desseins

14. « la première » *S* (suppr. le 1[er] *penê*). H: la face du premier. « taureau » lis. *šôr*. H : chérubin. « la deuxième » *S* (lis. *wehaššênî*). H : la face du deuxième. 16. « s'écartaient pas » lis. *yâsourou* et (avec *S*) suppr. *gam hêm*. H : viraient pas elles non plus. 17. « avec eux » lis. *'ittâm*. H : eux. 18. « du Temple » *G* (lis. *min habbayit*). H : de dessus le seuil du Temple. — Texte incertain. 19. « Ils se posèrent » *G S* (lis. *wayya'amdou*). H : Il se posa. 21. « quatre faces » *G L*. H : répète « quatre ». 22. « Lorsqu'ils partirent » suppr. *mar'êhèm* (avec *G*) et lis. *beṣê'tâm* au lieu de *'ôtâm*. H : leur apparence et eux-mêmes (autres compléments de « j'avais vu »). — Texte incertain. **11**, 2. « Yahvé » *G S*. Manque en H.

a. Cf. 1, 18, où les roues seules sont garnies d'yeux. Un annotateur a étendu cette propriété aux chérubins. L'auteur de l'Apocalypse (4, 8) s'est inspiré de notre verset sous sa forme actuelle.
b. Cf. 1, 6, 10. Le texte est altéré dans l'édition massorétique (voy. notes crit.), de sorte qu'une partie du v. paraît dire que les différents types de visages sont répartis entre les quatre chérubins (et c'est ainsi que l'auteur de l'Apocalypse [4, 7] présente les choses), tandis que le reste de la phrase dit, comme le passage parallèle du ch. 1, que chaque chérubin avait les quatre sortes de visages. *c*. Cf. 1, 19. *d*. Cf. 1, 21.
e. D'après le v. 4, il semble que la gloire de Yahvé ait déjà précédemment quitté le seuil du Temple pour « remplir le parvis » intérieur. Mais le v. 4 paraît être d'une autre main que le v. 18. *f*. Cf. 1, 6, 8. *g*. Cf. 1, 10. *h*. Cf. 1, 12[a].
i. La scène décrite ici est présentée comme un épisode de la visite que le prophète fit en esprit au Temple; car le récit de cette visite se continue 11, v. 22-25. Mais il est inconcevable que vingt-cinq « mauvais conseillers » soient encore en vie dans la ville alors que tous les Jérusalémites coupables ont été exterminés (9, 11). La plupart des exégètes pensent que la relation de cette scène a été transposée et se trouvait originairement au ch. 8, après le v. 15 ou à la suite du v. 18. Mais notre épisode diffère sensiblement de ceux du ch. 8 : ceux-ci décrivaient des *actes sacrilèges*; le nôtre reproche aux coupables des *pensées* et des *paroles moralement* mauvaises; le récit détonnerait avec les autres par sa longueur, ainsi que par sa conclusion consolante (v. 14-21). D'ailleurs au ch. 8, le voyant se rend à pied d'un point du Temple à un autre; ici c'est l'esprit qui l'emporte. L'idée générale est différente aussi : dans la vision du ch. 8 le prophète veut convaincre les exilés que Jérusalem sera détruite; ici il soutient contre les Jérusalémites que le pays reviendra aux déportés de 597. Dans la vision, les Jérusalémites coupables devaient être mis à mort par des exécuteurs surnaturels (ch. 9); dans notre épisode ce symbolisme est absent : le prophète annonce aux coupables qu'ils tomberont aux mains des ennemis qui les feront périr aux frontières du pays : allusion aux événements réels de 586. La révélation racontée ici a dû être reçue par Ézéchiel peu avant cette date et rédigée peut-être après. On a pensé que c'était un supplément ajouté après coup par Ézéchiel lui-même au récit de sa vision des ch. 8 et suiv.; il faudrait alors supposer le prophète bien maladroit. On a conjecturé encore que c'est un fragment d'une autre recension du même récit. Peut-être était-ce primitivement un morceau complet et indépendant racontant une autre visite du prophète au Temple : le début « l'esprit m'enleva etc... » ne suppose pas que le voyant fût déjà dans le sanctuaire. Un rédacteur aurait inséré ce morceau ici parce qu'il était dit au ch. 10 (v. 19) que la gloire de Yahvé sortit du Temple par la porte orientale. *j*. Apparemment distinct de son homonyme fils de Chaphân (8, 11). *k*. Il s'agit de magistrats, membres du conseil suprême de Jérusalem. Ce conseil tenait peut-être ses séances à la porte est du Temple et, à ce qu'il semble, en dehors de cette porte, donc dans la « cour extérieure » : c'était, on le sait, à la porte des palais ou des villes qu'on se réunissait pour délibérer ou rendre la justice; cf., par exemple, Jér. 26, 10 (les ministres de Juda se réunissent à la porte Neuve du Temple); Néh. 8, 1, 13 (assemblée à la porte des Eaux).

funestes et donnent de mauvais conseils dans cette ville, [3] qui disent : C'est pour nous qu'ont été bâties les maisons qu'elle contient : elle est la marmite et c'est nous qui sommes la viande[a]. — [4] C'est pourquoi prophétise contre eux ; prophétise, fils d'homme. »

[5] Alors l'esprit de Yahvé fondit sur moi et Yahvé me dit : « Dis : Ainsi parle Yahvé : Voilà ce que vous vous dites : je connais les pensées qui vous montent au cœur. [6] Nombreux sont ceux que vous avez mis à mort dans cette ville et vous en avez rempli les rues de cadavres[b]. [7] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Les morts dont vous avez étendu les cadavres au milieu de la ville, ce sont eux qui sont la viande et la ville est la marmite. Mais vous, je vous en ferai sortir. [8] Vous redoutez le glaive[c] : j'amènerai le glaive contre vous ; tel est l'oracle du Seigneur Yahvé. [9] Je vous ferai sortir de la ville et vous livrerai aux mains d'étrangers et je ferai justice de vous. [10] Vous tomberez sous le glaive ; je ferai justice de vous à la frontière d'Israël[d] et vous saurez que je suis Yahvé. [11] La ville ne sera pas pour vous une marmite et vous ne serez pas la viande qu'elle renferme. C'est à la frontière d'Israël que je ferai justice de vous. [12] Et vous saurez que je suis Yahvé, dont vous ne suivez pas les lois et dont vous n'observez pas les ordonnances, tandis que vous vous conformez aux coutumes des nations qui vous entourent[e]. »

[13] Comme je prophétisais, Pelatyahou, fils de Benaya, mourut[f]. Alors je me prosternai, la face contre terre, je poussai un grand cri et je dis : « Ah ! Seigneur Yahvé, vas-tu anéantir ce qui reste d'Israël[g] ? »

Promesses aux déportés[h].

[14] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [15] Fils d'homme, de tes frères, de tes compagnons d'exil, et de la maison d'Israël tout entière[i] les habitants de Jérusalem disent : Les voilà loin de Yahvé[j] ! C'est à nous que le pays est donné en toute propriété. — [16] C'est pourquoi dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que je les ai envoyés au loin parmi les nations, que je les ai dispersés dans les pays [étrangers] et que je n'ai guère été pour eux un véritable sanctuaire[k] dans les pays où ils sont allés, [17] à cause de cela dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je les rassemblerai du milieu des

3. « C'est — contient » lis. *lânou beqirbâh nibnou habbâttîm*. H : Le temps de bâtir des maisons n'est pas proche. G : Les maisons n'ont-elles pas été [re]bâties depuis peu ? — Texte très incertain. 7. « je vous — sortir » (lis. *'ôṣî'*) *H* G S L*. H : il (on) vous en fera sortir. 11. « vous ne serez pas » *G*[A] *S L* (lis. *lô' tihyou*). H : et vous seriez. « à la » cf. v. 10 (lis. *'al*). H : vers la. 15. « tes frères » *H* G*. Répété en H. « tes — d'exil (litt. : les hommes de ton exil) » *G S* (lis. *gâloutekâ*). H : les gens de ta parenté. « Les — loin » *G S* (lis. *râḥăqou*). H : Éloignez-vous. « C'est — donné » d'après *G* (suppr. *hî'*). H : Il est à nous ; le pays est donné. 17. « les... les... les... leur » *G* (lis. *'ôtâm* 2 fois, *nippaṣtîm* et *lâhèm*). H : vous (4 fois).

a. Cette étrange comparaison était suggérée peut-être par un dicton courant : elle reparaît 24, 1-14. La suite montre que les Jérusalémites restés dans la capitale après la déportation de 597 se considéraient comme aussi abrités de l'invasion chaldéenne derrière les murs de la ville que la viande mise dans la marmite est préservée de l'atteinte directe du feu, tandis que les exilés, tels des déchets, ont été jetés au dehors. La phrase précédente devait exprimer les mêmes sentiments de sécurité trompeuse et de mépris pour les déportés de 597. Mais ce n'est le cas ni pour la leçon qu'on lit dans le texte massorétique ni pour celle, fort différente, que donnent les Septante (voy. note crit.). Avec la correction que nous proposons la phrase serait d'accord avec celle du v. 15, qui paraît y faire allusion : nous sommes les possesseurs prédestinés des propriétés que leurs anciens maîtres, exilés, ont dû abandonner. *b.* Il s'agit sans doute de cas analogues à celui du prophète Urie, mis à mort par ordre du roi Yoyaqîm (Jér. 26, 20-23). *c.* Représenté symboliquement par le feu dans la comparaison avec la marmite. *d.* Plusieurs des grands du royaume furent exécutés par les Chaldéens à Ribla (60 km. N. de Baalbek), où se trouvait le quartier général de Nabucodonosor et qu'Ézéchiel présente comme la frontière d'Israël (6, 14). *e.* Les v. 11 et 12, qui ne renferment que des répétitions, sont probablement des additions. *f.* Bien que le prophète fasse ici le récit d'une vision, il est probable que la mort subite de Pelatya, peut-être pendant une séance du conseil, est un fait réel, dont Ézéchiel a pu être averti par un phénomène de télépathie. Selon d'autres, on le sait, les ch. 8-11 n'étaient pas, dans le texte primitif, le récit d'une vision, mais d'une visite faite réellement au Temple par Ézéchiel résidant à Jérusalem. *g.* Cf. 9, 8. *h.* Cette prédiction consolante se rattache étroitement à la plainte par laquelle se termine l'épisode des vingt-cinq mauvais conseillers : « Yahvé va-t-il anéantir le reste d'Israël ? » Non : il épargne et ramènera au pays les déportés. Les idées sont celles que le prophète développera ch. 36, 22-38. Cependant, comme il est fait allusion, non seulement aux paroles des mauvais conseillers (v. 15), mais aussi à des actes sacrilèges comme ceux qui sont racontés au ch. 8, il est possible que cette prédiction (v. 14-21) ait été, soit rédigée, soit tout au moins retouchée pour servir de conclusion à l'ensemble des ch. 8-11. *i.* Les Israélites du royaume du nord déportés en 734 et 722. *j.* C'est l'antique conception, selon laquelle Yahvé n'est présent que dans le pays d'Israël (1 Sam 26, 19).

k. Litt. : *j'ai été pour eux un sanctuaire de peu.* L'idée d'Ézéchiel est sans doute que, sur la terre étrangère, où l'on ne peut pas offrir de sacrifices à Yahvé (cf. Os. 9, 4-5), l'observation des rites était forcément réduite à un minimum (circoncision et sabbat) ; or, la célébration complète des rites était, selon le prêtre-prophète (cf. ch. 40-48), indispensable pour que le Dieu saint pût résider d'une façon durable au milieu des hommes et remplir son rôle d'asile protecteur.

peuples, je les retirerai des divers pays où je les ai dispersés et leur donnerai la terre d'Israël. [18] Quand ils y arriveront, ils en extirperont toutes les idoles abominables et les pratiques détestables. [19] Je leur donnerai un autre cœur et je mettrai en eux un esprit nouveau. J'ôterai de leurs corps le cœur de pierre et je leur donnerai un cœur de chair[a], [20] afin qu'ils suivent mes lois, qu'ils observent mes ordonnances et les mettent en pratique, qu'ils soient mon peuple et que je sois leur Dieu. [21] Quant à ceux-ci[b], leur cœur va à leurs idoles abominables et à leurs pratiques détestables : je ferai retomber sur leurs têtes [les conséquences de] leur conduite, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Yahvé quitte Jérusalem et Ézéchiel retourne en Chaldée[c].

[22] Les chérubins déployèrent leurs ailes ; les roues [s'élevèrent] en même temps qu'eux et la gloire du Dieu d'Israël [resplendissait] au-dessus d'eux. [23] La gloire de Yahvé s'éleva, quittant l'intérieur[d] de la ville et s'arrêta sur la montagne qui est à l'orient de la ville[e].

[24] L'esprit m'enleva et me ramena en Chaldée, auprès des exilés, dans une vision divine. La vision que j'avais contemplée disparut en s'élevant au-dessus de moi[f] ; [25] et je rapportai aux exilés toutes les choses que Yahvé m'avait révélées en vision.

V — CENSURES ET MENACES DIVERSES (12-19)

Par deux actes prophétiques Ézéchiel annonce la ruine de Juda[g].

Ézéchiel préfigure la déportation des Jérusalémites et du roi Sédécias[h].

12 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, tu habites au milieu d'une famille de rebelles, qui ont des yeux pour voir et ne voient pas, des oreilles pour entendre et n'entendent pas[i], car c'est une famille de rebelles. [3] Toi donc, fils d'homme, prépare-toi un bagage d'exilé[j], en plein jour, sous leurs yeux et, sous leurs yeux, pars de l'endroit que tu habites pour un autre lieu[k]. Peut-être s'apercevront-ils qu'ils sont une famille de rebelles. [4] Sors ton bagage, comme un bagage d'exilé, en plein jour, sous leurs yeux et, toi-même, sous leurs yeux, sors vers le soir, comme un homme qui part pour l'exil. [5] Sous leurs yeux, tu perceras dans la muraille un passage par où

19. « autre » *G* (lis. *'aḥêr*). H : seul. « en eux » *H* G S L* (lis. *beqirbâm*). H : en vous. 21. « Quant — à leurs » (*L T*) (lis. *we'éllè lešiqqouṣêhèm*). H : et leur cœur va au cœur de leurs. 24. « vision divine » lis. *bemar'ê* et suppr. *berouaḥ*. H : vision par l'esprit de Dieu. **12,** 2. « d'une famille » lis. *mèrî*. H : de la famille. 3. « d'exilé » *G* (suppr. *ougelê*). H aj. : et pars pour l'exil. 4. « un homme — l'exil » *G S L* (lis. *gôlè*). H : un départ d'exilés.

a. Cf. 36, 26 et déjà Jér. 24, 7 ; 32, 39. Ézéchiel, comme Jérémie, à la suite sans doute de la constatation qu'ils firent de l'inconversion persistante de leur peuple après les catastrophes de 597 et de 586, ne comptent plus que sur un miracle divin pour changer réellement les dispositions des survivants.

b. Les Jérusalémites. *c.* Le fil du récit interrompu 10, 19, reprend. *d.* Le mot employé ne désigne pas nécessairement le milieu ; le Temple n'était pas au centre de Jérusalem, mais cependant à l'intérieur des murs de la ville. *e.* Le mont des Oliviers. *f.* Nous avons ici côte à côte les deux conceptions que les Israélites se faisaient des phénomènes visionnaires (cf. note *e* sur 8, 3). Cette juxtaposition se justifie dans la circonstance : d'abord le voyant a le sentiment que son esprit revient dans son corps resté en Babylonie ; puis le dernier élément de sa vision, c'est-à-dire sans doute l'être de feu qui l'avait emporté par les cheveux disparaît à ses yeux, en se dissipant en quelque sorte dans les airs.

g. Sur la portée et le caractère de ces sortes d'actes voy. page 600, note *a*. *h.* D'après le récit d'Ézéchiel il ne s'agit pas d'une scène combinée par le prophète pour frapper plus vivement les imaginations, mais de gestes accomplis sous l'action de l'esprit de Dieu et dont le sens ne lui est pleinement révélé à lui-même qu'après coup (v. 8-16) : ils doivent préfigurer à la fois la déportation des habitants de Jérusalem et la fuite de Sédécias. Peut-être ces deux interprétations proviennent-elles de deux recensions parallèles et légèrement différentes du même acte (v. 1-4, 7-11, 15-16 d'une part, v. 5-6, 12-14 de l'autre) ; il y a, en effet, au moins un trait qui est présenté de deux manières difficilement conciliables : d'après v. 4 Ézéchiel doit partir vers le soir, sous les yeux des assistants, donc quand il fera encore jour ; selon les v. 6 et 12, il doit s'éloigner, comme Sédécias, en pleine obscurité. *i.* Cf. 3, 5-6 ; És. 6, 9-10 ; 42, 20 ; Jér. 5, 21 ; Deut. 29, 4 [H : 3] ; Mc 8, 18. *j.* On voit par les bas-reliefs assyriens que les déportés étaient autorisés à emporter quelques effets sur leur épaule, voire même sur des bêtes de somme et des chars. *k.* Naturellement le prophète devra revenir avant le matin au lieu où il réside habituellement, puisque le lendemain il explique son geste à ceux qui en ont été témoins.

tu sortiras[a]. [6] Sous leurs yeux tu chargeras ton bagage sur ton épaule, puis tu sortiras quand il fera obscur, le visage couvert[b] et sans regarder à terre; car je veux que tu constitues un présage[c] pour la maison d'Israël. »

[7] Je fis comme il m'avait été commandé : je sortis mon bagage comme un bagage d'exilé, en plein jour, puis, vers le soir, je me perçai un passage dans la muraille et, quand il fit obscur, je sortis et chargeai mon bagage sur mon épaule, sous leurs yeux.

[8] Le lendemain matin, la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [9] Fils d'homme, la maison d'Israël, cette maison de rebelles, ne t'a-t-elle pas demandé : Que fais-tu là? — [10] Réponds-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Prononce cet oracle prophétique contre Jérusalem et toute la maison d'Israël qui y réside. [11] Dis : Je constitue pour vous un présage. — Ce que tu as fait, c'est ce qui leur sera fait : ils partiront pour l'exil. [12] Et le prince qu'ils ont au milieu d'eux chargera son bagage sur son épaule et sortira en pleine obscurité; on percera dans la muraille un passage pour le faire sortir; il se couvrira le visage, afin que nul œil ne le voie et que lui-même ne voie pas la terre. [13] Mais j'étendrai sur lui mon filet; il sera pris dans mes rets; je l'emmènerai à Babylone, au pays des Chaldéens; mais il ne pourra le voir et il y mourra. [14] Tous ceux qui l'entourent, ses défenseurs[d] et toutes ses troupes, je les disperserai à tous les vents, et je tirerai l'épée à leur poursuite[e]. [15] Et ils sauront que je suis Yahvé, quand je les aurai disséminés parmi les nations et dispersés dans les [divers] pays. [16] Mais je laisserai subsister un petit nombre d'entre eux qui échapperont au glaive, à la famine et à la peste, afin qu'ils racontent leurs forfaits abominables aux nations chez lesquelles ils se rendront et celles-ci sauront que je suis Yahvé[f]. »

Par un autre acte prophétique Ézéchiel annonce la dévastation du pays[g].

[17] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [18] Fils d'homme, mange ton pain en tremblant et bois ton eau dans l'agitation et l'anxiété. [19] Et tu diras au sujet de la population du pays : Ainsi parle le Seigneur Yahvé de ceux qui habitent Jérusalem au pays d'Israël. Ils mangeront leur pain dans l'anxiété et boiront leur eau dans la stupeur, parce que leur pays sera vidé de tout ce qu'il renferme, en punition des crimes de tous ses habitants; [20] les villes habitées seront dépeuplées et le pays deviendra un désert. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé. »

Deux oracles contre ceux qui doutent de l'accomplissement imminent des menaces prophétiques.

Les révélations vont s'accomplir.

[21] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [22] Fils d'homme, quel est ce dicton[h] qui a cours parmi vous, au sujet du

5. « sortiras *G S L* (lis. *weyâṣâ'tâ*). H : feras sortir [ton bagage]. 6. « puis tu sortiras » *G S* (lis. *oubâ'ălâṭâ têṣê'*). H : tu feras sortir. 7. « et quand » *G S* (suppr. *beyad* et lis. *oubâ'ălâṭâ*). H : avec la main; quand... « sortis » *G S L* (lis. *yâṣâ'tî*). H : je fis sortir 10. « Prononce — prophétique » lis. *hinnâbê'* au lieu de *hannâsî'*. H : le prince. « y réside » lis. *betôkâh*. H : réside au milieu d'eux. 11. « pour vous un présage » *H* S* (lis. *môphêt lâkèm*). H : votre présage. 12. « sur son épaule » *G* (lis. *'al*). H : à l'épaule. « et sortira — obscurité » lis. *oubâ'ălâṭâ* (avec *G S*) et *yêṣê'* (avec *G S L*). H : en pleine obscurité et sortira. « afin que » (*G*) (lis. *lema'an*). H : parce que. « nul — terre » lis. *lô' yérâ'è la'ayin wehou' lô' yir'è 'èt hâ'ârèṣ*. H : il ne verra pas à l'œil, lui, la terre (?). — Texte incertain. 14. « ses défenseurs » *G S T* (lis. *'ôzerâw*). H : son aide. 18. « en tremblant » lis. *bir'âdâ*. H : dans le tremblement de terre. 19. « au sujet de » lis. *'al*. H : à. « au pays » *G* (lis. *'al*). H : vers le pays. « parce que — sera » *H** (lis. *'arṣâm*). H : afin que son pays [de Jérusalem] soit.

a. Dans les v. 5 et 6, le prophète figure le sort de Sédécias, qui, aux derniers jours du siège de Jérusalem en 586, s'enfuit de nuit par la porte entre les deux murs avec ses grands et ses troupes, fut pris par les Chaldéens, conduit à Ribla et déporté à Babylone après avoir eu les yeux crevés. *b.* C'était à la fois une marque de deuil et un moyen de n'être pas reconnu (v. 12); mais, comme l'explique le v. 13, ce détail fut interprété comme une figure du supplice infligé à Sédécias. *c.* Litt. : *Je fais de toi un présage*. Les gestes des hommes de Dieu, comme les moindres événements de leur vie domestique, pouvaient constituer des signes et des présages divins : cf. 24, 24; Ês. 8, 18; Os. 1-3; Jér. 16, 2-9; etc. *d.* Litt. : *ses auxiliaires*. *e.* Voy. 2 Rois 25, 4-7. *f.* Elles se convaincront ainsi *de visu* de la justice du châtiment infligé par Yahvé aux Jérusalémites. Une idée analogue sera développée 14, 21-25; mais ici ce seront les déportés de 597 qu'il s'agira de convaincre. *g.* On voit d'ordinaire, dans cet acte prophétique, comme dans celui qui est raconté 4, 10-11, 16-17, une préfiguration du rationnement imposé aux Jérusalémites assiégés en 587-586. Il s'agit plutôt de la dévastation des terres cultivées et des villes de province par les envahisseurs chaldéens *avant* le siège de la capitale. *h.* Le mot employé, *mâšâl*, peut désigner une locution courante, plus ou moins proverbiale, mais aussi un refrain moqueur. Le terme a ici à la fois les deux sens. — Ézéchiel prend souvent pour thème de ses censures ces sortes de dictons et nous renseigne ainsi sur l'état d'esprit de ses contemporains (cf. 8, 12; 11, 3; 16, 44; 18, 2, 25, 29). Comme du temps d'Ésaïe (5, 19), on se moquait des prophètes dont les terribles menaces paraissaient ne point se réaliser (cf. Jér. 17, 15).

pays d'Israël et qui est ainsi conçu : Les jours se prolongent et aucune révélation ne se réalise[a]? — [23] C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je ferai taire [ceux qui répètent] ce dicton; on ne le prononcera plus en Israël. Déclare-leur, au contraire : Les jours sont proches où toutes les révélations s'accompliront; [24] car aucune révélation ne se montrera vaine, aucune prédiction ne sera trompeuse[b] dans la maison d'Israël. [25] Car moi, Yahvé, je prononcerai une sentence et, aussitôt prononcée, elle s'accomplira; il n'y aura plus de délai; mais la sentence que j'aurai prononcée, je l'accomplirai de votre propre temps, maison de rebelles, oracle du Seigneur Yahvé. »

Les menaces d'Ézéchiel ne concernent pas des temps éloignés.

[26] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [27] Fils d'homme, voici que la maison d'Israël dit : Les visions qu'a cet homme concernent des jours lointains; c'est pour des temps éloignés qu'il prophétise[c]. — [28] C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Il n'y aura plus de délai dans l'accomplissement d'aucune des paroles que je prononcerai : aussitôt prononcée, elle s'accomplira, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Deux oracles contre les faux inspirés[d].

Contre les faux prophètes[e].

13 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, prophétise contre les prophètes d'Israël, prophétise et dis-leur : Écoutez la parole de Yahvé : [3] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Malheur à ceux qui tirent leurs prophéties de leur propre cœur, qui suivent leur propre inspiration sans avoir eu de révélations! [4] Comme des chacals dans les ruines, tels sont tes prophètes, Israël[f]! [5] Ils ne sont pas montés sur les brèches et n'ont pas construit un mur devant la maison d'Israël[g] afin qu'elle pût se défendre dans le combat au jour de Yahvé[h]. [6] Ils ont des visions trompeuses et des prédictions mensongères, eux qui disent : Oracle de Yahvé! — alors que Yahvé ne les a pas envoyés; et ils s'attendent à voir s'accomplir leurs paroles! [7] Ne sont-ce pas des visions trompeuses que les vôtres et des prédictions mensongères que celles que vous prononcez? Ils disent : Oracle de Yahvé! — alors que je n'ai point parlé[i].

« [8] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous prononcez des paroles trompeuses et que vous avez des visions mensongères, à cause de cela je me

23. « toutes — s'accompliront » (*S*) cf. 7, 7; 22, 4 (lis. *oubâ'*). H : et la parole de toute vision. 25. « et aussitôt — s'accomplira » lis. *dabbêr wehê'âsê*. H : comme parole et elle s'accomplira. « il — délai » lis. *yimmâšêk*. H : elle (?) n'aura plus de délai. 28. « Il — paroles » lis. *yimmâšekou*. H : elle (?) n'aura plus de délai, toutes mes paroles. « que je — s'accomplira ». Rattacher *'ăšèr 'ădabbêr* à ce qui précède et lis. *dabbêr wehê'âsê* (cf. 25). H : Ce que je prononcerai comme parole s'accomplira. 13, 2. « contre les » *H1ms* *G S L* (lis. *'al*). H : aux. « d'Israël, prophétise » d'après *G* (lis. *hinnâbê'*). H : d'Israël qui prophétisent. « leur » *G* (lis. *'ălêhèm*). H : aux prophètes [inspirés] par leur cœur. 3. « ceux — cœur » *G* (lis. *hannibbe'îm millibbâm*). H : les prophètes insensés. « qui suivent — inspiration ». Manque en G. 4. « sont » *G* (suppr. *hâyou*). H : ont été. 5. « Ils ne sont pas » (*G*) (lis. *'âlou*). H : Vous n'êtes pas. « et n'ont pas » (*G*) (lis. *wayyigderou*). H : et n'avez pas. 6. « ont — mensongères » (*G*) *L* (lis. *weqâsemou*). H : voient vanité et prédiction de mensonge. 7. « Ils — parlé ». Manque en G.

a. Litt. : *toute vision périt*. La parole, et spécialement celle des prophètes et devins, était conçue comme une sorte de force agissant par elle-même, une fois proférée : elle peut « se tenir debout » ou « tomber à terre », rester vivante ou « périr ».
b. Yahvé prononce quelquefois des oracles destinés à tromper ceux qu'il veut perdre (cf. 1 Rois 22, 19-23; Jér. 20, 7; Éz. 14, 9).

c. D'autres auditeurs d'Ézéchiel, sans aller jusqu'à douter de la justesse de ses prédictions de malheur, se tranquillisaient en se disant qu'elles se rapportaient à des temps très éloignés.

d. Tandis que les anciens Israélites expliquaient en général les contradictions entre les divers prophètes de Yahvé en admettant que certains d'entre eux avaient reçu de Dieu d'Israël des révélations mensongères destinées à séduire et à perdre ses ennemis (voy. note *b* sur 12, 24), Ézéchiel, comme avant lui Michée (3, 5) et Jérémie (6, 13-14; 8, 11; 23, 9-32; 27, 16), nie que les prophètes ses adversaires soient réellement inspirés : ce sont des imposteurs. Il les appelle, du reste, « les prophètes d'Israël »; car ils étaient de beaucoup les plus nombreux. Les prophètes comme Michée, Jérémie, Ézéchiel sont cependant si certains d'être les messagers de Dieu qu'ils osent dénier toute mission divine à leurs contradicteurs.
e. Ce morceau (v. 1-16), où les répétitions sont nombreuses, paraît formé, comme beaucoup d'autres dans le livre d'Ézéchiel, de la fusion de deux recensions d'un même oracle. Dans l'une, Ézéchiel parle en général des prophètes à la 3e personne; dans l'autre, il les interpelle. La première doit avoir été rédigée avant 586; car le châtiment prévu pour les faux prophètes consistera à être anéantis au moment de l'effondrement de Jérusalem (v. 14). La seconde aura été composée, — probablement par Ézéchiel lui-même — après la ruine de l'État juif et la déportation qui suivit; car la punition des inspirés imposteurs sera de ne pas participer au retour du peuple sur la terre d'Israël (v. 9). *f.* Les bêtes sauvages, en se creusant des tanières dans les décombres, rendent les murs plus branlants encore (cf. Néh. 4, 3 [H : 3, 35]). Le devoir du prophète aurait été, au contraire, de se tenir sur la brèche, c'est-à-dire d'intercéder auprès de Yahvé, le divin agresseur, et d'autre part, de lutter pour obtenir du peuple la réforme morale et religieuse radicale, seule condition du salut.

g. Quand l'ennemi réussissait à ouvrir une brèche dans les remparts, les assiégés se hâtaient de construire en arrière un nouveau mur derrière lequel ils pouvaient continuer la lutte (cf. Josèphe, *B. J.*, VI, 1, 4, § 31). *h.* Ce terme désigne ici le jour où Yahvé châtia la cité coupable, « la journée de Jérusalem » (Ps. 137, 7). *i.* Cette phrase, qui manque en G, est probablement une addition.

tourne contre vous, — oracle du Seigneur Yahvé. 9 J'étendrai la main sur les prophètes dont les visions sont trompeuses et les prédictions mensongères. Ils ne feront plus partie de l'assemblée de mon peuple; ils ne seront pas inscrits dans le livre de la maison d'Israël[a] et ne [re]viendront pas sur le sol d'Israël; ainsi ils sauront que je suis Yahvé. 10 Parce qu'ils ont égaré mon peuple en disant : Paix! — quand il n'y avait point de paix, [parce que], quand mon peuple construisait une muraille, ils l'ont, eux, recouverte de badigeon[b], 11 dis à ceux qui la recouvrent de badigeon : Je vais faire venir une pluie torrentielle; des grêlons s'abattront; un vent de tempête se déchaînera; 12 et le mur s'effondrera. Ne vous dira-t-on pas [alors] : Où est le badigeon dont vous l'aviez recouvert? — 13 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je déchaînerai, dans ma fureur, un vent de tempête; il tombera, par l'effet de ma colère, une pluie torrentielle et, par l'effet de mon courroux, des grêlons pour tout détruire. 14 J'abattrai le mur que vous avez recouvert de badigeon; je le raserai au niveau du sol et ses fondements seront mis au jour. [Jérusalem] s'effondrera et vous serez anéantis au milieu de ses [décombres]. Vous saurez ainsi que je suis Yahvé. 15 J'assouvirai ma fureur contre le mur et contre ceux qui l'ont recouvert de badigeon. On dira alors de vous : Où est le mur et où sont ceux qui le badigeonnaient, 16 [où sont] les prophètes d'Israël qui prophétisaient sur Jérusalem et qui avaient à son sujet des visions de paix, alors qu'il n'y avait point de paix? — oracle du Seigneur Yahvé. »

Contre les fausses prophétesses[c].

« 17 Et toi, fils d'homme, tourne ta face vers les filles de ton peuple qui tirent des prophéties de leur propre cœur et prophétise contre elle. 18 Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Malheur à celles qui cousent des bandelettes à tous les poignets et mettent sur les têtes des voiles à la mesure de toutes les tailles, afin de faire la chasse aux âmes[d]! Eh quoi! vous donneriez la

8. « contre » *G S L* (lis. *'ălêkèm*). H : vers. 9. « J'étendrai la main » *G* (lis. *wenâṭîtî*). H : Ma main sera. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « ils sauront » *G* (lis. *weyâde'ou*). H : vous saurez. « Yahvé » *G*. H : le Seigneur Yahvé. 11. « badigeon » *G S* (suppr. *weyippôl*). H aj. : et elle tombera. « Je — déchaînera » suppr. *hâyâ*, lis. (d'après *G*) *'èttenâ* et (avec *G*, cf. v. 13) *tibbâqêa'*. H : Il y aura une pluie torrentielle et vous, grêlons, vous tomberez et le vent déchaînera des tempêtes. 13. « par l'effet de mon courroux » *S* (lis. *baḥămâtî*). H : avec courroux. 15. « On dira » *S T* (lis. *yê'âmêr*). H : Et je dirai. « Où est — où sont... » *S* (lis. *'ayyê* et *we'ayyê*). H : Il n'est plus... et ils ne sont plus... 16. « sur » *G S* (lis. *'al*). H : à. 18. « les poignets » H* *S T* (lis. *yâdayim*). H : mes poignets. « vous donneriez » *T* (lis. *hănephâšôt*). H : vous donnez.

a. La liste des chefs de famille faisant partie de « l'assemblée de Yahvé » et possédant des terres (Jér. 22, 30; cf. Ex. 32, 32; Ps. 69, 29). *b*. Ils ne se préoccupent pas de savoir si le mur est solidement bâti; ils se contentent de lui donner belle apparence.

c. Ce développement comprend, outre un préambule (v. 17), deux oracles où sont formulés des griefs différents et annoncés des châtiments distincts. Dans l'un (v. 18-21), il est reproché aux « prophétesses » d'employer des recettes magiques pour se livrer à la chasse aux âmes et de le faire en vue d'un gain sordide : leur châtiment consistera dans la destruction des objets dont elles se servent pour pratiquer leurs sortilèges. Ces femmes sont traitées comme des devineresses et des sorcières. D'après l'autre (v. 22-23), elles sont présentées comme de véritables « prophétesses », qui manquent à l'un des devoirs essentiels du vrai inspiré (cf. 3, 16b-21), celui d'encourager le juste et d'avertir l'impie : en conséquence elles ne recevront plus de visions (elles en ont donc actuellement). Nous avons là sans doute, de nouveau, deux recensions d'un même oracle. La seconde, qui se rapproche beaucoup de la censure contre les faux prophètes, semble être la plus ancienne. — On a voulu voir dans le développement en Israël des croyances relatives à la magie et à la sorcellerie un effet du séjour des exilés en Babylonie : chez les habitants de ce pays la crainte des sorcières était extrêmement développée; la lutte contre les machinations de ces femmes était une des tâches principales du prêtre *ašipu*. L'exemple des Babyloniens et la démoralisation consécutive à la catastrophe nationale ont pu, en effet, contribuer à développer ces superstitions. Mais les Israélites avaient de longue date des prophétesses, telles Miryam, Debora, Houlda; et chez eux aussi c'étaient surtout des femmes qui pratiquaient la magie (par exemple la nécromancie 1 Sam 28; Lév. 20, 27) et la sorcellerie (Ex. 22, 18 [H : 17]).

d. On a souvent regardé les accusations formulées dans ce passage comme des expressions métaphoriques figurant la sécurité illusoire que les fausses prophétesses inspirent aux impies : elles mettent des coussins sous les coudes des pécheurs et des oreillers sous leurs têtes. Mais 1° il s'agit d'objets matériels que Yahvé déchirera (v. 20 et 21); 2° les premiers pouvaient être attachés *sur* les bras (non sous les coudes) des sorcières elles-mêmes (non des consultants). Il ne s'agit sans doute pas de coussins (sens du mot en hébreu rabbinique), mais de liens (cf. l'assyrien *kasu*, « lier »), de bandelettes; les nœuds sont d'un usage courant dans la magie universelle; ils servent, par exemple, à paralyser tel ou tel membre d'un ennemi ou à préserver qui les porte contre certains dangers : chez les Arabes on s'enroulait autour des bras des fibres de l'arbre samoura pour devenir invulnérable (Wellhausen, *Reste*², 1897, p. 164); les « phylactères », que les Juifs s'attachent au bras droit et au front, passaient pour des amulettes comme l'indique leur nom grec; 3° la chasse aux âmes est aussi une des recettes les plus couramment employées par les sorciers pour se procurer des ressources : ils capturent les âmes qui se détachent du corps des dormeurs pendant le sommeil et ne les rendent à leurs propriétaires que contre rémunération. Ou bien ils se mettent à la recherche de l'âme qui déjà sort du corps des malades et l'obligent à y rentrer, ou au contraire, s'emparent de l'âme d'un homme qu'on leur a désigné, pour la livrer à son ennemi, la torturer et la faire périr. Ainsi par leurs sortilèges ils font vivre des âmes qui, peut-être, selon le dessein de Dieu, ne devaient pas vivre et mourir des âmes dont l'heure n'était pas encore venue. Selon d'autres, cette dernière expression viserait la nécromancie : elles font revivre (pour les consulter) des âmes qui (sans cela) n'auraient pas revécu.

chasse aux âmes de mon peuple et vous conserveriez en vie vos âmes à vous[a]! 19 Vous profanez ma sainteté auprès de mon peuple[b] pour quelques poignées d'orge et quelques morceaux de pain[c], en faisant mourir des âmes qui ne devaient pas mourir et en faisant vivre des âmes qui ne devaient pas vivre, trompant ainsi un peuple qui écoute [avec plaisir] le mensonge. 20 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à vos bandelettes, par le moyen desquelles vous faites la chasse aux âmes; je les déchirerai en les arrachant de vos bras et je renverrai libres — telles des oiseaux — les âmes que vous capturez[d]. 21 Je déchirerai aussi vos voiles et je délivrerai de vos mains mon peuple : il cessera d'être une proie entre vos mains[e] et vous saurez que je suis Yahvé.

« 22 Parce que vous affligez à tort le cœur du juste, alors que je ne l'ai pas moi-même affligé, parce que vous fortifiez les mains de l'impie, de sorte qu'il ne revienne pas de sa voie mauvaise pour avoir la vie[f], 23 à cause de cela vous n'aurez plus de vision et ne ferez plus de prédictions; je délivrerai mon peuple de vos mains et vous saurez que je suis Yahvé.

Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres.

14 1 Quelques-uns des anciens d'Israël vinrent me trouver et s'assirent devant moi[g]. 2 Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 3 Fils d'homme, ces gens-là portent leurs idoles dans leur cœur et ont constamment devant eux ce qui les fait tomber dans le péché[h]. Puis-je me laisser consulter par eux? 4 Parle leur donc et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Si quelqu'un, dans la maison d'Israël, porte ses idoles dans son cœur et met devant lui ce qui le fait tomber dans le péché, puis que cet homme se rende auprès d'un prophète, moi, Yahvé, je lui répondrai moi-même[i], en dépit du grand nombre de ses idoles, 5 afin d'atteindre au cœur ceux de la maison d'Israël qui se sont détachés de moi par amour de leurs idoles[j].

« 6 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Revenez, détournez-vous de vos idoles, cessez de regarder à vos [divinités] abominables. 7 Si quelqu'un, en effet, dans la maison d'Israël ou parmi les étrangers admis à séjourner en Israël[k], s'écarte de moi pour porter dans son cœur ses idoles et mettre devant lui ce qui

19. « un peuple » *G S* (lis. *le'am*). H : mon peuple. 20. « Je — à (litt. : Me voici contre) » *G* (lis. *'al*). H : Me voici vers. « par le moyen desquelles » *S T* (lis. *bâm*). H : où. « aux âmes » *G S* (suppr. le 1er *lephôreḥôt*). H aj. : telles des oiseaux. « libres » lis. *'ôtân ḥophšîm*. H : les âmes (pluriel insolite). 22. « vous affligez » lis. *hik'abtèn*. H : décourager. « pour — vie » *G S L* (lis. *liḥyôtô*). H : pour le faire vivre. 23. « vision » lis. *ḥâzô*. H aj. : vaine. 14, 1. « Quelques-uns... vinrent » Hk *G S L* (lis. *wayyâbô'ou*). H : Il vint... quelques-uns. 3. « Puis — consulter » lis. *hăhiddârôš*. H a deux fois : Me laisserai-je consulter. 4. « Parle-leur » *S* (*G L*) (lis. *'ittâm*). H : Parle-les. « moi-même (litt. : par moi) » *T* cf. v. 7 (lis. *bî*). Hk : à cause de cela (?). Hq : venant. 5. « idoles » *G* (suppr. *koullâm*). H aj. : eux tous (ou : elles toutes).

a. D'autres entendent : vous donnez la chasse à certaines âmes de mon peuple et vous en faites vivre d'autres pour en tirer profit. *b*. Allusion peut-être à l'emploi du nom de Yahvé, auquel les magiciens attribuaient une efficacité souveraine, emploi interdit par le décalogue : « tu ne prononceras pas le nom de Yahvé pour la sorcellerie » (Ex. 20, 7). *c*. Les voyants et prophètes de l'ancien Israël acceptaient de ceux qui les consultaient une rémunération en espèces ou, plus ordinairement, en nature (1 Sam. 9, 7-8; 1 Rois 14, 3; 2 Rois 4, 42; 5, 5, 15-16, 20-24; 8, 8-9). Les grands prophètes réprouvèrent cet usage, qui était de nature à faire suspecter l'impartialité des inspirés (Michée 3, 5). *d*. Ézéchiel, tout en condamnant comme sacrilèges les pratiques magiques, ne met pas en doute leur efficacité : il partage le point de vue qui a été celui de toute l'humanité jusqu'en des temps très voisins du nôtre. *e*. On peut entendre aussi : « ils (vos voiles) cesseront d'être un filet entre vos mains. » L'objet désigné paraît avoir été, d'après l'étymologie, quelque chose qu'on « répandait » c'est-à-dire qu'on étendait sur la tête et tout le corps de certaines personnes. *f*. Cf. 3, 16b-21; 33, 1-9.

g. Les Chaldéens avaient laissé aux déportés leur organisation en familles et en clans, avec leurs anciens ou cheikhs. Ceux-ci venaient consulter Ézéchiel sur les affaires intéressant l'ensemble des exilés (cf. 8, 1). *h*. Le syncrétisme sévissait donc aussi parmi les déportés de Babylonie (cf. 20, 30-32, 39), au moins au début de leur exil, comme parmi les Juifs restés en Palestine (cf. ch. 8) et chez ceux qui s'enfuirent en Égypte (cf. Jér. 44). *i*. L'expression est ironique : la réponse que Yahvé fera au consultant idolâtre consistera à le « retrancher du peuple » (v. 8). *j*. C'est-à-dire de réveiller leur conscience par la crainte d'un châtiment semblable. *k*. D'après Ézéchiel (cf. 47, 22), comme d'après la loi sacerdotale (Ex. 12, 19; Lév. 16, 29; 17, 15 etc.), l'étranger admis à domicile avait mêmes devoirs religieux et mêmes droits que l'Israélite. On rangeait aussi dans la catégorie des *guérim* (métèques) les prosélytes étrangers, gagnés pour des raisons religieuses au culte de Yahvé et dont le nombre allait croissant dès l'époque de l'exil (cf. És. 56, 3, 6-8).

le fait tomber dans le péché, puis que cet homme se rende chez un prophète pour que celui-ci me consulte à son sujet, moi, Yahvé, je lui répondrai moi-même : [8]je tournerai ma face contre cet homme-là et je ferai en sorte que son sort passe en exemple et en proverbe : je le retrancherai du milieu de mon peuple; et vous saurez que je suis Yahvé.

« [9]Quant au prophète, si, se laissant séduire, il consent à prononcer un oracle, c'est moi, Yahvé, qui aurai séduit ce prophète[a], mais j'étendrai la main sur lui et le ferai disparaître du milieu d'Israël, mon peuple. [10]Ils porteront la peine de leur péché : celle du prophète sera la même que celle de l'homme qui l'aura consulté, [11]afin que la maison d'Israël ne s'égare plus loin de moi et ne se souille plus par toutes ses rébellions, mais qu'elle soit mon peuple et que je sois son Dieu[b] — oracle du Seigneur Yahvé. »

Les rétributions divines sont strictement individuelles.

Exception faite à cette règle pour les Jérusalémites[c].

Ez[1] [12]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [13]Fils d'homme, si un pays péchait contre moi en commettant quelque infidélité[d] et que j'étendisse la main contre lui en le privant du pain qui le soutient[e], en lui envoyant la famine et en faisant disparaître de son sein hommes et bêtes, [14]quand même il se trouverait dans ce pays ces trois hommes Noé, Danél et Job[f], ceux-ci, par leur justice, ne sauveraient que leur propre vie, — oracle du Seigneur Yahvé.

« [15]Si je laissais les animaux féroces parcourir ce pays pour en dévorer les enfants et le réduire en un désert où personne n'ose passer par crainte de ces bêtes, [16]quand même ces trois hommes s'y trouveraient, je fais serment par ma vie — oracle du Seigneur Yahvé — qu'ils ne sauveraient ni fils ni filles; eux seuls seraient sauvés, et le pays serait réduit en désert.

« [17]Ou bien, si je faisais venir l'épée contre ce pays, si je donnais cet ordre : L'épée parcourra ce pays — et que j'en fisse disparaître hommes et bêtes, [18]quand même ces trois hommes s'y trouveraient, je fais serment par ma vie — oracle du Seigneur Yahvé — qu'ils ne sauveraient ni fils ni filles, mais qu'eux seuls seraient sauvés.

« [19]Ou encore, si j'envoyais la peste contre ce pays et que je répandisse sur lui

8. « je ferai — exemple (litt. : je le mettrai en signe) » *G S L* (lis. *wesamtihou*). H a le même verbe à une voix inusitée. « proverbe » *S L* lis. *oulemâšâl*). H : proverbes. 14. « Danél » H_k. Hq G S L : Daniel. « sauveraient » v. *20* cf. v. *16*, *18* (lis. *yaṣṣîlou*). H : arracheraient. 16. « quand même (litt. : et [si]) » *H*[a] *G S* (lis. *ouïelôšèt*) H : [si]. 19. « contre » *H*[or] *G* (lis. *'al*). H : dans.

a. Ézéchiel maintient ici l'antique conception selon laquelle Yahvé incite parfois les hommes à commettre un acte répréhensible pour lequel il les punit ensuite (cf. Ex. 9, 12; 10, 1; 2 Sam. 24, 1; 2 Rois 24, 20; Éz. 20, 23-26). *b.* Ézéchiel, ici, ne semble pas attendre l'effondrement de son peuple dans une catastrophe imminente, mais la conversion de la majorité de la nation et le rétablissement de la paix avec Dieu. Cet oracle doit avoir été prononcé après 586. *c.* Ce morceau contient deux développements de tendances bien différentes. Dans le premier (v. 12-20), Ézéchiel reprend et illustre un principe qui lui est cher : Dieu traite chaque homme selon ses mérites ou ses démérites personnels (cf. 3, 16b-21; 18; 33, 1-20); dans une catastrophe nationale, les justes seuls seront préservés (cf. 9, 4-6); la protection dont ils jouiront ne s'étendra pas même à leurs enfants. Cette déclaration a été faite apparemment avant 586, en vue du sort qui attendait les Jérusalémites. Après la chute de la ville, il fallut bien se rendre à l'évidence : d'autres que des justes étaient restés en vie et avaient pu même emmener avec eux leurs fils et leurs filles. C'est alors sans doute que le prophète ajouta au développement précédent un appendice (v. 21-23) expliquant aux déportés, ses auditeurs, cette anomalie : si Yahvé a fait une dérogation à sa règle ordinaire et laissé des Jérusalémites coupables subsister en exil, c'était pour que les déportés de 597 pussent constater par eux-mêmes combien était mérité le châtiment infligé par Yahvé à la population de la capitale. *d.* Ce trait vise peut-être le parjure dont Sédécias s'était rendu coupable envers Nabucodonosor, à qui il avait juré fidélité par le nom de Yahvé (cf. 17, 13-16, 19).

e. Litt. : *et que je brise pour lui le bâton du pain*, cf. 4, 16. *f.* Les traditions israélites sur Noé et le conte populaire qui sert de cadre au poème dont Job est le héros (ch. 1-2 et 42, 7-17) justifient la mention en cet endroit de ces deux personnages : ce sont des justes dont l'un a réussi à sauver en même temps que lui sa femme, ses fils et leurs épouses et dont l'autre, en dépit de sa droiture, a été privé de ses enfants. Quant au troisième juste, bien qu'il soit appelé Daniel par les massorètes et tous les traducteurs anciens, il ne saurait être identifié avec le héros du livre biblique qui porte ce nom : celui-ci était plus jeune qu'Ézéchiel et l'on ne voit pas à quel trait de son histoire le prophète pourrait faire allusion. Il s'agit, en réalité, d'un personnage appartenant, comme Noé et Job, à une époque très reculée et qui est le héros principal d'un des poèmes phéniciens du XIVe siècle avant J.-C. retrouvés à Ras Chamra (cf. Virolleaud, *La légende phénicienne de Danel*, Paris, Geuthner, 1936). On y célèbre sa justice :

Il se dresse, puis il s'assied devant la porte,
sous les arbres magnifiques qui sont près de l'aire,
et là, il juge le procès de la veuve,
il établit le droit de l'orphelin.

(I D, 21-25 et II D, 5, 4b-8). Il a, d'autre part, un fils étroitement associé à son œuvre, mais qui tombe cependant victime de la colère de la déesse Anat. Ce qui confirme qu'Ézéchiel pense ici à ce héros de la mythologie phénicienne, c'est qu'il dit ailleurs, s'adressant à un roi *de Tyr* : « N'es-tu pas plus sage que Danél? » (28, 3; et dans ce passage aussi les massorètes veulent qu'on lise « Daniel »).

ma fureur en faisant couler le sang[a], au point d'en faire disparaître hommes et bêtes, [20]quand même Noé, Danél et Job s'y trouveraient, je fais serment par ma vie — oracle du Seigneur Yahvé — qu'ils ne sauveraient ni fils ni filles; eux seuls, par leur justice, sauveraient leur vie. »

Ez[2] [21][Cependant] ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Bien que j'aie lancé les quatre fléaux funestes dont je dispose[b], l'épée, la famine, les bêtes féroces et la peste, contre Jérusalem, pour en faire disparaître hommes et bêtes, [22]il subsiste pourtant des réchappés qui ont fait sortir de la ville des fils et des filles. Ils vont arriver auprès de vous et, quand vous aurez vu leur conduite et leurs forfaits[c], vous vous consolerez des maux que j'aurai infligés à Jérusalem, [de] tout ce que je lui aurai infligé : [23]ils vous consoleront quand vous aurez vu leur conduite et leurs forfaits[c]; vous reconnaîtrez que ce n'est pas sans motif que j'ai traité Jérusalem comme je l'ai fait, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Les habitants de Jérusalem ressemblent au bois de la vigne, qui n'est bon qu'à être brûlé[a].

15 [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : Ez

[2] Et toi, fils d'homme, [dis] :
En quoi le bois de la vigne vaut-il mieux
Que celui de tous les rameaux
qu'on trouve sur les arbres de la forêt?
[3] En tire-t-on du bois
pour fabriquer quelque objet?
En tire-t-on [seulement] une cheville
pour y suspendre un ustensile quelconque?
[4] On le jette au feu, pour nourrir [la flamme] :
quand le feu en a dévoré les deux bouts
Et que le milieu brûle[c],
peut-il encore servir à la fabrication d'un objet?
[5] Quand il était intact,
on ne pouvait pas en fabriquer un objet;
Combien moins, quand le feu l'a dévoré et qu'il brûle,
pourrait-on encore l'employer à fabriquer un objet?

[6]C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Comme [on traite] parmi les bois de la forêt celui de la vigne,
qu'on jette au feu pour nourrir [la flamme],

20. « Danél » voy. v. *14*. 21. « [Cependant] » *G* (suppr. *kî*). H : Car. « contre » *G* (lis. *'al*). H : vers. 22. « qui — sortir » *G Sym S L* (lis. *hammôṣî'îm*). H : qu'on aura fait sortir. 15, 2. « Et toi » *G* (aj. en tête *we'attâ*). Manque en H. « Que celui — rameaux » couper le verset après *hazzemôrâ*. H : Que tout bois, le sarment... — Texte incertain. 5. « pourrait-on... l'employer? » *G S T* (lis. *hăyē'āśé*). H : on l'emploie. 6. « les bois » *H*[a] (*G S*) *L* (lis. *ba'ăṣé*) H : le bois. « qu'on jette » cf. v. *4* (lis. *nittan*). H : que je jette.

a. Litt. : *dans le sang*. Voy. 5, 17 et note *d*. *b.* Litt. : *mes quatre châtiments funestes*. C'étaient, pensait-on, les moyens ordinaires dont la divinité se sert pour punir les crimes des hommes (cf. 5, 17). Dans le poème babylonien de Guilgamech, Éa remontre à Bel qu'au lieu de provoquer le déluge, il lui aurait suffi d'envoyer le lion, le loup, la famine ou la peste (IV, 18-24). *c.* Le mot employé signifie étymologiquement « démarches », mais est toujours pris en mauvaise part : méfaits, actions mauvaises. Les Jérusalémites réchappés ne sont pas des justes, comme l'ont cru certains exégètes, mais des coupables, comme le prouve la fin du v. 23.

d. Les Juifs laissés en Palestine après la déportation de 597, prétendaient être les possesseurs seuls légitimes de la Terre Sainte, les élus de Yahvé, l'authentique peuple d'Israël, donc la véritable vigne du Seigneur, pour employer une image devenue classique (cf. És. 5, 1-7; Os. 10, 1; Jér. 2, 21), la vigne étant la plus noble des productions du pays. Yahvé leur répond, par la bouche d'Ézéchiel, que le bois des ceps est le plus mauvais de tous : il n'est bon qu'à être brûlé; et tel sera le sort réservé aux Jérusalémites du temps de Sédécias. Ceux-ci auraient pu répondre, semble-t-il, que le cep de vigne est très supérieur au tronc des autres plantes en ce qu'il produit le raisin. Et il est curieux que le prophète n'ait pas visé cette objection; son idée était peut-être que la vigne à laquelle il compare Jérusalem était une vigne sauvage, ou plutôt que c'était un plan dégénéré qui ne produisait plus que des verjus (cf. És. 5, 2, 4, 7). *e.* Israël, tel qu'il existait en Palestine au temps de Sédécias, n'était même plus intact : il avait déjà été amputé au nord et au sud : le royaume de Samarie en 734 et en 722, celui de Juda en 597; Jérusalem elle-même, menacée ou déjà assiégée par les Chaldéens, pouvait être considérée comme atteinte par l'incendie.

Ainsi vais-je traiter les habitants de Jérusalem :
7 je tournerai ma face contre eux;
Ils sont réchappés du feu[a],
mais le feu les dévorera.
Et ils sauront que je suis Yahvé,
quand je tournerai ma face contre eux
8 Et que je réduirai le pays en désert,
parce qu'ils ont commis des infidélités, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Jérusalem sous l'image d'une épouse infidèle.
Ses crimes. Sa rentrée en grâce[b].

Éz[1] **16** 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, fais connaître à Jérusalem ses crimes abominables. 3 Tu diras : Voici ce que le Seigneur Yahvé dit à Jérusalem : Par tes origines et par ta naissance, tu es du pays de Canaan : ton père était un Amoréen et ta mère une Ḥittite[c]. 4 Et, [pour ce qui est de] ta naissance[d], au jour où tu es née, ton cordon n'a pas été coupé et tu n'as été ni lavée d'eau, ni frottée de sel[e], ni enveloppée de langes. 5 Personne n'a porté sur toi un regard de pitié et ne t'a rendu aucun de ces soins par compassion pour toi : tu as été jetée en pleins champs, le jour où tu es née; on n'éprouvait que du dégoût à te conserver la vie[f].

« 6 En passant près de toi, je te vis te rouler dans ton sang et je te dis, bien que tu fusses tout ensanglantée : Reste en vie 7 et crois comme une plante dans les champs. — Tu te mis à croître et à grandir; le temps vint où tu eus tes époques; tes seins s'affermirent; ta chevelure devint abondante. Mais tu étais nue; tu n'avais rien pour te couvrir[g].

« 8 En passant près de toi, je vis que ton temps était venu, le temps des amours.

7. « ils sauront » *G* (lis. *weyâd'ou*). H : vous saurez. **16**, 3. « de Canaan » *G S L* (lis. *kena'an*). H : du Cananéen. « un Amoréen » *G* (lis. *'èmôrî*). H : l'Amoréen. 4. « d'eau » *G* (suppr. *lemis'î*). H aj. : en purification (?). 5. « en — champs (litt. : sur la face de la campagne) » *G L* (lis. *'al*). H : vers la face... 6. « ton sang » *G S L* cf. v. 22 (lis. *bedâmêk*). H a le pluriel qui signifie meurtre. « bien — ensanglantée » id. « vie » *H*^mss *G S*. H répète ensuite : « et je te dis — en vie ». 7. « et crois » *G*^A *S* (lis. *ourebî* et suppr. [avec *S*] *netattîk*). H : je ferai de toi une multitude. « le temps — époques » lis. *be'êt 'iddîm*. H : tu vins avec la plus belle des parures. « tes seins » *G S L* (lis. *šâdayik*). H : les seins.

a. Voy. v. 4 et la note. *b*. Ézéchiel, reprenant une image familière aux grands prophètes depuis Osée (1-3), représente la nation comme l'épouse adultère de Yahvé. « Comment, demandait Ésaïe (1, 21), est-elle devenue une prostituée, la cité fidèle? » Par « prostitution » Ézéchiel entend, comme ses prédécesseurs, à la fois l'ingratitude (v. 1-14, 22, 43), les alliances avec les peuples étrangers et le culte rendu à toutes sortes de divinités rivales de Yahvé (v. 15-36), les sacrifices d'enfants (v. 20, 21, 36, 45). Mais la peinture des débordements de l'infidèle est faite ici avec une abondance de détails, une précision réaliste et une crudité de termes beaucoup plus grandes et évidemment voulues : le prophète entend faire apparaître la conduite de la nation dans toute son horreur. La condamnation qu'il prononce est, d'autre part, bien plus absolue. Tandis que, pour Amos, l'époque du séjour au désert avait été un temps idéal (5, 25), que, selon Osée, l'infidélité d'Israël n'avait commencé qu'avec l'affaire de Baal Peor (9, 10), que, d'après Jérémie, la nation avait aimé son Dieu au temps de ses fiançailles au désert (2, 2-3), que, suivant Ésaïe, Jérusalem méritait même encore, au temps de David, le nom de cité fidèle (1, 26), Ézéchiel considère la ville comme ayant été païenne dès avant sa naissance : elle est cananéenne d'origine; son père était un Amoréen et sa mère une Ḥittite (v. 3, 45). Jérusalem s'est montrée pire que Samarie et que Sodome. C'est qu'Ézéchiel veut, ici comme dans toute sa prédication antérieure à 586, convaincre les Juifs restés dans le pays et les exilés que la Jérusalem de Sédécias mérite amplement un dépouillement total et une honte sans nom. Dans une partie du chapitre qui a dû être composée avant 586 (v. 1-43), cette catastrophe est présentée comme à venir (spéc. v. 35-43). Ailleurs Jérusalem est supposée être déjà dans l'état où sont Sodome et Samarie (v. 52, 57, 58) et le prophète peut lui faire entrevoir, ainsi qu'à ses sœurs, un relèvement à venir. Cette seconde partie (v. 44-63), dont les idées sont celles d'Ézéchiel pendant la deuxième partie de son activité (cf. ch. 36), doit avoir été écrite pour l'essentiel par le prophète lui-même après 586. Quelques versets, toutefois, où des promesses sont insérées d'une façon bien abrupte au milieu d'un développement menaçant (v. 42b, 53, 55) semblent être des additions d'une autre main. *c*. « Amoréen » était le nom, soit de l'ensemble des anciennes populations de la Palestine (Amos 2, 9, E, D), soit (c'est le cas ici), de l'une d'entre elles; « Ḥittite », celui d'un peuple venu d'Asie-Mineure et qui avait fait des conquêtes en Syrie et jusqu'en Palestine, notamment au XIVe siècle avant J.-C. Par « Jérusalem », Ézéchiel entend, d'une façon générale, le royaume de Juda et même tout Israël. Il sait fort bien que les « Jérusalémites » prétendaient descendre d'Abraham et en étaient très fiers (33, 24). Il les accuse, néanmoins, d'être « du pays de Canaan », non seulement parce qu'ils sont tout pénétrés de l'esprit et des croyances des anciens Cananéens, mais sans doute aussi parce qu'il sait encore que les populations indigènes avaient été incorporées en masse à Israël, notamment dans la tribu de Juda au temps de David, et qu'à Jérusalem, en particulier, ce roi avait laissé subsister les Jébusiens (cf. 2 Sam. 24, 16, 18-25). La ville contenait peut-être des éléments proprement ḥittites : le roi de Jérusalem au temps de Tell el-Amarna s'appelait Abd Ḥipa (serviteur de la déesse ḥittite et mitannite Ḥipa); Aravna était peut-être un nom ḥittite. *d*. Répétition d'un mot du v. 3. *e*. Cette pratique, encore observée chez les Arabes, a pour objet, explique-t-on, de fortifier l'enfant, en réalité surtout, semble-t-il, d'établir une « alliance de sel » (Lév. 2, 13 et note *l*; Nomb. 18, 19; 2 Chron. 13, 5) entre lui et la divinité. *f*. En Arabie les filles sont souvent exposées; avant l'Islam, il arrivait même qu'on les enterrât vivantes (Coran 81, 8-9). *g*. En Orient, les enfants circulent souvent nus jusqu'à l'âge de la puberté.

J'étendis sur toi le pan de mon manteau[a], je couvris ta nudité, je me liai à toi par serment[b], je fis avec toi un accord[c], — oracle du Seigneur Yahvé, — et tu fus à moi. 9 Alors je te lavai avec de l'eau qui emporta le sang dont tu étais couverte et je t'oignis d'huile. 10 Je te vêtis d'étoffes brodées[d]; je te mis des sandales en peau de dauphin[e], une ceinture de fin lin[f] et un voile de soie[g]. 11 Je te parai de bijoux, je mis des bracelets à tes poignets et un collier à ton cou. 12 Je passai un anneau à tes narines[h], des boucles à tes oreilles et posai sur ta tête une splendide couronne[i]. 13 Ta parure était d'or et d'argent, tes vêtements de fin lin, de soie et d'étoffes brodées, ta nourriture de fleur de farine, de miel et d'huile. Tu devins extrêmement belle 14 et la réputation de ta beauté se répandit parmi les nations; car cette beauté était parfaite, grâce à la splendeur dont je t'avais parée, — oracle du Seigneur Yahvé.

« 15 Mais tu t'es fiée à ta beauté et tu as profité de ta réputation pour te livrer, prodiguer tes prostitutions à tous les passants et leur appartenir. 16 Tu as pris de tes vêtements pour t'en faire des hauts lieux [ornés] d'étoffes de diverses couleurs[j] et t'y livrer à la débauche. . . .[k] 17 Tu as pris les joyaux, faits avec mon or et mon argent, que je t'avais donnés, et tu t'es fabriqué des statues d'hommes[l], avec lesquelles tu t'es livrée à la prostitution : 18 tu as pris tes vêtements brodés et tu les en as couvertes[m]; tu leur as offert mon huile[n] et mes aromates. 19 Mon pain, dont je t'avais pourvue — je t'avais nourrie de fleur de farine, d'huile et de miel[o], — tu le leur as présenté comme une offrande d'agréable odeur, — oracle du Seigneur Yahvé. 20 Tu as pris tes fils et tes filles, que tu avais enfantés pour moi, et les leur as sacrifiés[p], pour qu'ils leur servent de nourriture[q] — était-ce donc trop peu de tes autres prostitutions? — 21 Tu as immolé mes fils et les as livrés en les faisant passer [par le feu][r] à leur intention. 22 Au milieu de tous tes crimes abominables et de tes prostitutions, tu ne t'es plus souvenue des jours de ta jeunesse, du temps où tu étais nue, sans rien pour te couvrir et où tu te roulais dans ton sang.

« 23 Puis, après tous ces méfaits — malheur, malheur à toi, oracle du Seigneur Yahvé! — 24 tu t'es bâti un tertre[s] à l'entrée de chaque chemin, tu t'es fait un lieu élevé[t]

8. « avec toi » *G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 9. « le sang » *G S L* (lis. *dâmêk*). H : voy. v. 6. 13. *G S*^hex (suppr. les deux derniers mots). H aj. : et tu parvins à la royauté. 15. « tes (litt. : ta) prost. » *G S* (lis. *taznoutêk*). H a le pluriel. « et leur appartenir » *G*^h (lis. *hâyît*). H : que cela soit à lui (?). 19. « odeur » *S* (suppr. *wayyèhî*). H aj. : et cela fut. 20 et 22. « tes — prostitutions » voy. v. 15. 22. « et où — roulais (litt. : te roulant) » *S* cf. v. 6 (suppr. *hâyît*). H : tu te roulais. 24. « à l'entrée — chemin » d'après v. 31 (transposer *'èl — dèrèk* du v. 25 après *gâb* [v. 24] et, au v. 25, suppr. *bânîtâ râmâtêk* [doublet]). Manque en H, qui aj. au début du v. 25 : à l'entrée de chaque chemin tu as bâti ton haut lieu. — Mais l'emplacement de l'autel manquerait et celui du haut lieu serait indiqué en double.

a. Les v. 8-12 sont intéressants par les allusions qu'ils contiennent à diverses cérémonies du mariage israélite. Étendre son vêtement sur une jeune femme était une façon de dire : « je t'épouse » (Ruth 3, 9 et note *a*). *b*. Il semble résulter de là que l'époux prenait par serment des engagements envers sa fiancée (cf. Mal. 2, 14; Prov. 2, 17). *c*. Il s'agit, apparemment, du contrat de mariage (cf. v. 13, 19, 27, 61-62). Ézéchiel trouve sans doute dans cet accord une image de l'alliance du Sinaï. *d*. Avant le mariage, la jeune femme se lavait, s'oignait et mettait ses plus beaux vêtements (Ruth 3, 3; Esth. 2, 12; Judith 10, 2). Ces soins incombaient d'ordinaire à la future et à ses parents. Ici c'est le fiancé qui pourvoit à tout. *e*. Sens douteux; cf. Ex. 25, 5 et note *n*. *f*. Voy. Gen. 41, 42 et la note. *g*. Le sens du mot est un peu incertain. *h*. Gen. 24, 22; És. 3, 21; Prov. 11, 22. *i*. La mariée, comme l'époux (Cant. 3, 11; És. 61, 10), portait une sorte de tiare : ils étaient, pendant la semaine des noces, « roi » et « reine ». Ézéchiel trouve peut-être ici une figure de l'institution de la monarchie en Israël. *j*. Allusion, selon les uns, à des tentes qu'on dressait parfois sur les hauts lieux (cf. le nom propre Oholibama, « le haut lieu est ma tente »), selon d'autres à des tapis qu'on y étendait auprès des autels (Am. 2, 8). *k*. Texte altéré. Litt. : *elles n'arrivent pas; il ne sera pas*. *l*. Les bijoux étaient, en même temps que des parures, des « choses saintes » (cf. Gen. 35, 4 et note *g*) et des amulettes : il était dès lors tout indiqué d'en employer le métal à fabriquer des idoles (7, 20; Ex. 32, 2-4 et note *h*; Jug. 8, 24-27). *m*. On mettait des vêtements aux statues des dieux (cf. Jér. 10, 9). *n*. L'huile était offerte anciennement, non seulement sous forme d'onction (Gen. 28, 18) ou mêlée à la pâtisserie (Lév. 6, 21, etc.), mais aussi en libation (Mi. 6, 7). *o*. Parenthèse ajoutée d'après v. 13. Elle impliquerait que les Israélites faisaient sur les hauts lieux des offrandes de miel. Ces offrandes furent interdites par la loi sacerdotale (Lév. 2, 11), mais étaient courantes en Babylonie.

p. Les sacrifices d'enfants, fréquents chez les Cananéens et considérés par les Israélites comme très efficaces (cf. 2 Rois 3, 27), étaient souvent offerts par ceux-ci à Yahvé lui-même (cf. Gen. 22, 1-19; Jug. 11, 31, 39; Mi. 6, 7; Jér. 7, 31); Ézéchiel souligne ailleurs la chose expressément et admet même qu'ils ont été — fallacieusement — exigés par le Dieu d'Israël (20, 25-26). *q*. Ce passage est, avec 23, 37, le seul où soit indiqué l'emploi que la divinité faisait, pensait-on, des petites victimes qu'on lui sacrifiait. *r*. Sur le sens de cette expression, voy. Lév. 18, 21 note *l*. Il ressort de notre passage et de Gen. 22, 6-10 que les victimes humaines étaient, comme les animaux offerts en holocauste, égorgées avant d'être livrées aux flammes. *s*. Les versions grecque et latine ont traduit : « une maison de prostituée », sens qui conviendrait très bien au contexte; et quelques modernes ont interprété « une voûte » (latin *fornix*) comme celles où se tenaient les courtisanes (cf. Nomb. 25, 8 note *j*); mais cette acception n'est pas attestée. Le mot signifie « dos », d'où « croupe de montagne », « éminence ». Il s'agit probablement du petit tertre servant de base à un autel. *t*. Un haut lieu.

sur chaque place[a] 25 et tu as déshonoré ta beauté; tu t'es offerte à tous les passants et tu as multiplié tes débauches[b]. 26 Tu t'es livrée à la débauche avec les Égyptiens, tes voisins, aux membres vigoureux : tu as multiplié tes débauches afin de m'irriter. 27 Alors j'ai étendu ma main contre toi, j'ai réduit ce qui t'était assigné [pour ton entretien] et je t'ai livrée au bon plaisir de tes ennemies, les filles des Philistins[c], qui étaient prises de honte à la vue de ta conduite criminelle. 28 Puis tu t'es livrée à la débauche avec les Assyriens[d]; et cela même ne t'a pas satisfaite : 29 tu as étendu tes débauches jusqu'à un pays de marchands[e], à la Chaldée[f]; mais cela non plus ne t'a pas satisfaite.

« 30 Comment remplirais-je [les conditions de] mon accord avec toi, — oracle du Seigneur Yahvé, — quand tu te conduis ainsi en courtisane accomplie[g], 31 quand tu te bâtis un tertre à l'entrée de chaque chemin et que tu te fais un lieu élevé sur chaque place? Et tu n'as pas [même], comme la courtisane, [cherché à] amasser un salaire pour tes prostitutions. 32 La femme qui commet un adultère au lieu d'[être à] son mari reçoit des présents; 33 à toutes les prostituées on donne des cadeaux. Mais toi, tu fais des présents à tous tes amants, tu leur donnes des cadeaux pour que, de tous côtés, ils viennent s'unir à toi dans tes débauches! 34 Ainsi, dans tes débordements, tu as fait le contraire des [autres] femmes : tu t'es prostituée quand on ne te recherchait pas, et tu as payé un salaire, tandis qu'aucun salaire ne t'était payé.

« 35 C'est pourquoi, femme débauchée, écoute la parole de Yahvé : 36 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que tu as dévoilé ta honte et, dans tes débordements, découvert ta nudité devant tous tes amants et devant toutes tes abominables idoles, en raison aussi du sang de tes enfants que tu leur as livrés, 37 à cause de cela je vais rassembler tous tes amants pour lesquels tu t'es prise de passion et que tu as aimés, comme aussi tous ceux que tu as haïs; je vais les rassembler contre toi de toutes parts; je découvrirai ta nudité devant eux et ils la verront tout entière. 38 Je t'infligerai le châtiment réservé aux femmes adultères et à celles qui ont répandu le sang, et je donnerai cours contre toi à [ma] fureur et à [ma] jalousie. 39 Je te livrerai entre leurs mains; ils renverseront tes autels et démoliront tes hauts lieux; ils te dépouilleront de tes vêtements; ils se saisiront de tes bijoux et te laisseront nue, sans rien pour te couvrir. 40 Ils réuniront contre toi une assemblée de gens qui te lapideront[h] et te tailleront en pièces avec leurs épées; 41 ils incendieront tes maisons et feront justice de toi[i] sous les yeux d'un grand nombre de femmes. Ainsi je mettrai fin à tes débordements et tu ne distribueras plus de salaires impurs. 42 J'assouvirai ma fureur contre toi, (R) puis ma jalousie se détournera de toi, je m'apaiserai et

25. « tes débauches », voy. v. 15, 20 et 22. 28. « Assyriens » *S* (suppr. *mibbiltî sob'âtêk wattiznîm*). H aj. : sans être satisfaite, et tu t'es prostituée [avec] eux [doublet]. 30. « Comment — toi » cf. *G* (lis. *mâ 'ămallê berîtî 'ittâk*). H : Comme ton cœur (?) est faible ! G : Comment ferai-je alliance [avec] ta fille ? — Texte très incertain. 31. « quand — bâtis » H^m *S L* (lis. *bibnôtêk*). H : parmi tes filles. « comme — amasser » *G Sym S L* (lis. *leqabbêṣ*). H : été comme la courtisane pour mépriser. 32. « des présents » *G* (lis. *'ètnannîm*). H : des (?) étrangers. 33. « tes débauches » voy. v. 25. 34. « tes débordements » id. *S*. H aj. à la fin : et ç'a été le contraire. 36. « tu as dévoilé ta honte » lis. *ḥospêk* (*T*) *boltêk*. H : ton bronze a été répandu. « tes débord. » voy. v. 34. « découvert — nudité » *S* (lis. *wattegallî*). H : ta nudité a été découverte. « en — sang » H^m *G L* (lis. *ûbidmê*). H : et selon le sang. 37. « pour — passion » (lis. *'âgabte*). H : auxquels tu as plu. 38. « le châtiment » *G* (lis. *mišpaṭ*). H : les châtiments. « et je — à » lis. *wenâtattî bâk*. H : et je ferai de toi un sang de (?). — Texte incertain.

a. Au temps de Jérémie et d'Ézéchiel, Juda avait autant de dieux que de villes, Jérusalem autant d'autels que de rues (Jér. 2, 28; 11, 13; 2 Rois 23, 8). *b.* Dans ce qui suit (v. 26-43) les amants recherchés par Jérusalem représentent à la fois les *peuples* étrangers (ainsi v. 35-41) dont elle achetait l'aide par de lourds tributs (2 Rois 15, 19; 16, 8; 18, 14-16; 23, 33-35; És. 30, 6, 7, etc.) et les *dieux* de ces peuples qu'elle comble d'hommages et d'offrandes. *c.* Les v. 26 et 27 visent peut-être spécialement les événements du temps d'Ézéchias; ce roi faisait la cour au pharaon pour obtenir son aide (2 Rois 18, 21; És. 30 1-7; 31, 1-3), mais vit ses ressources fortement réduites par le roi d'Assyrie (2 Rois 18, 14-16); il dut, en particulier, céder une partie de son territoire aux cités philistines d'Asdod, d'Éqrôn et de Gaza. *d.* Sous Aḥaz, sous Ézéchias et surtout sous Manassé et Amon et pendant la minorité de Josias.

e. Litt. : *un pays de Canaan*. Cf. 17, 4. « Cananéen » était synonyme de « marchand » (Soph. 1, 11; Prov. 31, 24; cf. Os. 12, 8). *f.* Sur l'adoration des dieux des Chaldéens, cf. 8, 12; 23, 14-17; Jér. 44, 17-19; 2 Rois 23, 5, 12. *g.* Litt. : *en maîtresse courtisane*. *h.* Le terme d'assemblée est employé parce que la lapidation devait être exécutée par le peuple en corps.

i. Jérusalem, étant représentée sous la figure d'une femme adultère, doit périr (Lév. 20, 10) lapidée (Deut. 22, 21-22; Jn 8, 5). D'autre part, elle sera percée par le glaive et ses maisons seront incendiées parce que tel est le sort qui attend effectivement les villes prises d'assaut.

(Éz[1]) ne serai plus irrité[a]. 43 Parce que tu ne t'es pas souvenue des jours de ta jeunesse et que tu m'as provoqué par tous ces méfaits, je vais faire retomber sur ta tête [les conséquences de] ta conduite, — oracle du Seigneur Yahvé; — à cause de tous tes crimes abominables je ne te ménagerai plus.

(Éz[2]) « 44 Tous ceux qui composent des satires[b] t'appliqueront le proverbe : telle mère, telle fille. 45 Tu es bien la fille de ta mère, qui a pris en aversion son mari et ses enfants; tu es bien la sœur de tes sœurs, qui ont pris en aversion leurs maris et leurs enfants[c]. Votre mère était une Ḥittite et votre père un Amoréen. 46 Ta sœur aînée, c'est Samarie, qui réside, ainsi que ses filles, à ta gauche[d]; et ta sœur cadette, c'est Sodome, qui résidait, ainsi que ses filles, à ta droite[e]. 47 Et tu n'as pas [simplement] suivi leur exemple et imité leurs crimes abominables, ... [f]: tu t'es montrée, dans toute ta conduite, plus corrompue qu'elles. 48 [J'en fais serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — ta sœur Sodome et ses filles n'ont pas agi comme vous avez agi, toi et tes filles. 49 Voici quelle a été la faute de Sodome, ta sœur : opulence, nourriture surabondante, calme sécurité, tel était son lot et celui de ses filles, et elles n'ont pas pris par la main le misérable et l'indigent. 50 Elles sont devenues orgueilleuses et ont commis devant moi des crimes abominables[g]; aussi les ai-je rejetées, comme tu l'as vu.

« 51 Quant à Samarie, elle n'a pas commis la moitié des péchés dont tu t'es rendue coupable. Tu as accompli plus de forfaits abominables que tes sœurs; ainsi tu les as innocentées par tous les crimes détestables que tu as commis[h]. 52 Toi donc aussi, porte ta honte, puisque tu t'es entremise en faveur de tes sœurs; grâce aux péchés, plus abominables que les leurs, que tu as commis, elles apparaissent plus justes que toi. A ton tour d'être dans la confusion et de porter ta honte, puisque tu innocentes tes sœurs.

« 53 (R) J'opérerai leur relèvement, le relèvement de Sodome et de ses filles, ainsi que le relèvement de Samarie et de ses filles[i], et j'opérerai aussi ton relèvement au milieu d'elles, 54 (Éz[2]) afin que tu portes ton opprobre et sois couverte de confusion à cause de tout ce que tu as fait, ce qui sera pour elles un sujet de consolation[k]. 55 (R) Tes sœurs, Sodome et ses filles, reviendront à leur premier état; Samarie et ses filles reviendront à leur premier état; toi aussi et tes filles, vous reviendrez à votre premier état.

(Éz[2]) « 56 Sodome ta sœur était, n'est-ce pas, dans

43. « tu m'as provoqué » *G S L* (lis. *wattargîzî*). H : tu t'es irritée contre moi. « ta tête » *G S* (lis. *berô'šêk*). H : [la] tête. « à cause — plus » lis. *'ittâk ḥemlâ* au lieu de *'et hazzimmâ*. H : et tu n'as pas (ou : n'as-tu pas [?]) pratiqué l'inconduite outre toutes tes abominations. — Texte très incertain. 45. « tes sœurs » *G S L* (lis. *'aḥyôtayik*). H : ta sœur. 49. « elles n'ont pas » *G S L* (lis. *hèḥèzîqou*). H : elle n'a pas. 52. « puisque tu innocentes » lis. *beṣaddeqêk*. H a une forme anormale. « tes sœurs » lis. *'aḥyôtayik*. H a une forme intermédiaire entre le singulier et le pluriel. 53. « et j'opérerai — relèvement » *G* (lis. *weśabtî šebouṯâk*). H : et le relèvement de tes relèvements (?). 56. « était, n'est-ce pas » lis. *hălô'*. H : n'était pas.

a. Promesse prématurée (cf. note *b* sur 16, 1); les reproches et les menaces continuent encore v. 43 et suivants.

b. Des poèmes railleurs comme on aimait à en composer sur un ennemi abattu. On les désignait par le même terme (*mâchâl*) qui signifiait aussi « proverbe ». *c.* En accusant la mère (la Ḥittite du v. 3) et les sœurs de Jérusalem (Sodome et Samarie) d'avoir pris en aversion leur progéniture, Ézéchiel fait allusion aux sacrifices d'enfants. L'époux dont Samarie s'est dégoûté est, à coup sûr, Yahvé. Il est, au contraire, difficile de dire ce que représente, d'après Ézéchiel, le mari qu'ont pris en aversion la Ḥittite, mère de Jérusalem, et Sodome : peut-être aussi Yahvé, considéré comme le seul Dieu légitime ou comme le Dieu primitif des païens.

d. C'est-à-dire au nord de Jérusalem. *e.* C'est-à-dire au sud. Ceci prouve qu'au temps d'Ézéchiel, on ne cherchait pas l'emplacement de Sodome dans la région où le P. Mallon a cru en découvrir les vestiges, au nord de la mer Morte, donc à l'est de Jérusalem. La localisation traditionnelle des cités détruites au sud de ce lac s'accorde, au contraire, fort bien, avec le texte du prophète. *f.* L'hébreu a ici deux mots auxquels on n'a pas réussi à trouver un sens satisfaisant : *comme peu il s'est dégoûté*. Comme le second manque en G et S, on le supprime souvent et on entend : « pendant peu de temps [tu t'es abstenue de les imiter] » ou « peu s'en est fallu [que tu te sois montrée plus corrompue qu'elle] ». Mais ni l'une ni l'autre de ces interprétations ne cadrerait avec la pensée du prophète : Jérusalem s'est *toujours* mal conduite et a fait pis que Samarie et Sodome. Aucune des corrections suggérées ne s'impose. *g.* Cf. Gen. 19, 4-11. *h.* Par comparaison avec toi, Sodome et Samarie apparaissent presque comme innocentes. *i.* Dans les v. 53-59 on passe plusieurs fois sans transition des menaces aux promesses, puis, de nouveau, des perspectives de relèvement aux reproches. Le plus probable est que les phrases annonçant la rentrée en grâce de Jérusalem (v. 53 et 55) ont été soit ajoutées après coup, soit au moins déplacées. *j.* Ézéchiel espérait la restauration de l'Israël du nord (cf. 4, 4) et l'incorporation du territoire de Sodome au domaine du peuple élu à l'époque messianique.

k. Sodome et Samarie accepteront plus facilement le châtiment qui les a frappées en te voyant punie comme elles.

ta bouche un objet d'exécration[a], au temps de ton orgueil, 57 avant que ta perversité ne se révélât? Et maintenant, tu es comme elle : l'objet des insultes des filles d'Édom[b] et de toutes les filles des Philistins, qui, de toutes parts, te disent leur mépris. 58 Tu portes la peine de ton inconduite et de tes crimes abominables, — oracle de Yahvé. 59 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : J'agis envers toi comme tu as agi, toi qui as méprisé la malédiction[c] au point de rompre l'alliance jurée par toi. 60 Mais moi, je me souviendrai de l'alliance que j'ai conclue avec toi aux jours de ta jeunesse et j'instituerai en ta faveur une alliance éternelle[d]. 61 Alors tu te souviendras de ta conduite et tu seras confuse, quand je prendrai tes sœurs aînées, ainsi que tes cadettes, et que je te les donnerai pour filles, non pas en vertu de l'accord conclu avec toi[e]; 62 mais j'instituerai, moi, une alliance entre moi et toi et tu sauras que je suis Yahvé, 63 afin que tu te souviennes [du passé], que tu en aies honte et que la confusion te ferme la bouche, quand je ferai l'expiation pour tout le mal que tu as commis[f] — oracle du Seigneur Yahvé. »

Allégorie des deux aigles, du cèdre et de la vigne.

Le parjure de Sédécias[g].

17 *L'allégorie.* 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, propose une énigme et raconte une parabole à la maison d'Israël. 3 Dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Le grand aigle[h]
aux grandes ailes,
à la large envergure,
Au plumage épais,
aux couleurs variées,
vint au Liban[i].
Il enleva la cime d'un cèdre;
4 il en cueillit le rameau le plus élevé[j].

« un objet d'exécration » (lis. *lišbou'â*). H : fameuse. « ton orgueil » H* (lis. *ge'ônêk*). H a le pluriel. 57. « Et — insultes » cf. *G* (lis. *kâmôhâ 'atte 'attâ*. H : comme au temps des insultes. « Édom » H* *S*. H : Aram. « et de toutes » *S* (suppr. *sebîbôtêhâ*). H aj. : ses voisines. 60. « avec toi » *G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 61. « je prendrai » *S* (lis *beqahtî*). H : tu prendras.

a. Litt. : *un serment*, c'est-à-dire que dans les malédictions qui accompagnaient tes serments, tu disais : « Que je devienne comme Sodome si je viole ma parole! » *b*. Cf. 35, 12, 15; Abd. 12-13. *c*. L'imprécation éventuelle que tu avais prononcée contre toi-même en jurant l'alliance dont il s'agit, celle du Sinaï plutôt que le pacte conclu entre Sédécias et Nabucodonosor (17, 18). *d*. Cf. 34, 25; 37, 26; Jér. 31, 31-34. *e*. Ce sera une faveur à laquelle Yahvé n'était nullement tenu. Le sens de la phrase, toutefois, est très controversé. D'autres entendent : « non pas à cause de [ta fidélité à] ton alliance », ou : « non en dehors de ton alliance », ce qui voudrait dire que Samarie et Sodome ne seront pas exclues de l'alliance de Yahvé avec Jérusalem. *f*. C'est une des idées les plus originales d'Ézéchiel que l'initiative de la rentrée en grâce d'Israël viendra exclusivement de Dieu : la repentance du peuple sera, non la condition du pardon comme le disaient les prophètes antérieurs, mais la conséquence de ce pardon immérité (cf. 20, 43-44; 36, 22-32; 43, 10-11). *g*. L'« énigme » proposée par Ézéchiel à ses auditeurs est une allégorie plutôt qu'une « parabole » proprement dite : certains détails en ont été suggérés par les événements qu'il s'agissait de symboliser plutôt que par la vraisemblance interne de l'histoire racontée : ainsi l'attitude du cep qui fixe ses racines sous un aigle, ou celle de l'autre aigle qui « abreuve » une vigne. La date où cette allégorie fut prononcée peut être précisée : la déportation de Jéconias et de l'élite de Juda en 597 appartient au passé. Sédécias, le nouveau prince auquel Nabucodonosor a fait prêter serment de vassalité, est déjà en négociation avec le roi d'Égypte (v. 7, 15), mais la révolte à main armée est encore à venir (v. 15, 17). On ne sait même pas encore comment le roi des Chaldéens réagira (v. 9-10, 15). Juifs de Palestine et de Babylonie espèrent ardemment que Sédécias réussira dans sa tentative pour briser le joug de Nabucodonosor. Tout cela nous reporte aux années 589 ou 588. Le symbolisme est si transparent qu'une interprétation explicite peut sembler superflue. Ce n'est pas un motif suffisant pour attribuer les v. 11-21 à un autre auteur plus récent : celui-ci n'aurait pas écrit que Sédécias sera jugé à Babylone (v. 21), alors que, dans la réalité, son procès fut instruit à Ribla, en Syrie. Il n'y a pas non plus de raison majeure pour refuser à Ézéchiel l'épilogue (v. 22-24), où est annoncée une renaissance glorieuse de la nation dans son pays et avec un roi national à sa tête. Il suffit d'admettre que ces perspectives de restauration ont été ajoutées par le prophète après l'effondrement de 586. Sous l'image des oiseaux qui habitent à l'ombre du cèdre (v. 23), ce morceau n'annonce pas la conversion future des païens, trait qui serait en dehors de l'horizon d'Ézéchiel, mais la suprématie d'Israël sur beaucoup de nations étrangères, qui chercheront protection auprès de ce peuple. *h*. Le roi de Babylone, Nabucodonosor. L'aigle passait chez les Perses pour l'oiseau royal (Xénophon, *Cyrop*, I, 7). Dans l'A. T. il symbolise souvent un peuple ou un roi conquérant à cause de la rapidité avec laquelle il fond sur sa proie (Os. 8, 1; Hab. 1, 8; Jér. 4, 13; 48, 40; 49, 22; cf. És. 46, 11). *i*. La patrie des cèdres. *j*. Le cèdre, le plus majestueux des arbres connus des Israélites, représente Juda; son rameau le plus élevé, le souverain de ce royaume, Jéconias, et l'élite de la nation.

Il l'emporta dans un pays de trafic[a];
il le déposa dans une ville de marchands.
5 Puis il prit parmi les semences de ce pays
[une graine qu']il mit dans un champ disposé pour les semailles[b].
. . . . [c] Auprès d'[un ruisseau aux] eaux abondantes,
il la plaça. . . . . [d].
6 Elle germa et devint un cep de vigne aux rameaux étendus,
[mais] de taille peu élevée,
Qui devait diriger ses sarments vers l'aigle
et fixer au-dessous de lui ses racines.
Elle devint un cep de vigne,
poussa des rameaux
et projeta des sarments.
7 Mais il y avait un autre grand aigle[e]
aux grandes ailes
et au plumage abondant.
Or voilà que ce cep
étendit vers lui ses racines
Et projeta de son côté ses sarments,
afin que cet aigle l'arrosât
plus abondamment que le terrain où il était placé.
8 C'était [pourtant] dans un champ fertile,
au bord d'[un ruisseau aux] eaux abondantes
que ce cep était planté,
De manière à pousser des branches
et à porter du fruit,
à devenir une vigne magnifique[f].

9 C'est pourquoi dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Ce cep prospérera-t-il?

[Le premier aigle] n'en arrachera-t-il pas les racines
et n'en coupera-t-il pas les branches,
de sorte que toutes les feuilles nouvelles qu'il poussera se flétriront?
Ni bras puissant ni armée nombreuse ne viendront à son aide[g],
le jour où on le séparera de ses racines.
10 Le voilà planté : prospérera-t-il?
Quand le vent d'orient[h] le touchera,
ne séchera-t-il pas sur le terrain où il a poussé?

17, 7. « un autre » *G S L* (lis. *'ahêr* au lieu de *'èhâd*). H : un. « étendit » cf. v. 6 (lis. peut-être *pânetâ*). H a un verbe de sens incertain. G S : enroula. « vers » *G L* (lis. *'êlâw*). H : sur. 8. « au bord de » *G L* (lis. *'al*). H : vers. 9. « C'est pourquoi » *G* (aj. *lâkên*). Manque en H. « prospérera-t-il? » *H* **G L* cf. v. 10 (lis. *hâtislah*). H : prospérera. « les branches » cf. v. 6 (lis. *pô'rôtêhâ*). H : le fruit. « flétriront » *G* (suppr. *tîbâš*). H aj. : Il se flétrira. « ne — aide » cf. v. 17 (lis. *welô' yê'âzêr bizrôa'*). Manque en H. — Texte très incertain. « le jour — séparera » lis. *leyôm se'ét 'ôtâh*. H : pour le séparer (?). — Texte très incertain. 10. « pas » *G*[B] *S L* (suppr. *yâbôš*). H aj : certainement. « poussé » *G*[A] *S* (suppr. le *tîbâš* final). H aj. : il séchera. — Mais l'hémistiche serait trop long.

a. Litt. : *de Canaan*, voy. 16, 29 note *e*. Cette façon de caractériser la Babylonie indique, avec bien d'autres traits, que la nation juive n'était pas encore, à cette époque, un peuple de commerçants. *b*. Un prince indigène, Sédécias, oncle du roi déporté. *c*. L'hébreu a ici un mot qui signifie d'ordinaire « prends » et qu'on a proposé d'interpréter « buisson » ou « fertile ». Il manque en G et S et c'est probablement une dittographie de « il prit ». *d*. Ici un mot qu'on a entendu d'après l'arabe : « [comme] saule », ce qui ne serait guère satisfaisant, ou « [comme] plante riveraine ». *e*. Le roi d'Égypte. Il s'agit du pharaon Hophra (en grec Apriès). *f*. Il est significatif qu'Ézéchiel considère comme favorables en somme les conditions d'existence faites au peuple de Juda sous le régime chaldéen avant 586. *g*. Le pharaon Hophra ne prêtera à Sédécias qu'une aide médiocre (cf. v. 17); il ne réussira à faire lever le siège de Jérusalem que pour peu de temps (Jér. 37, 4-10). *h*. Le vent desséchant du désert, le sirocco. Autre image du roi de Babylone.

Interprétation de l'allégorie. 11 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 12 Demande à cette maison de rebelles : Ne savez-vous pas ce que cela signifie ? — Dis : Le roi de Babylone est venu à Jérusalem; il a fait prisonniers le roi et les magistrats de cette ville; il les a emmenés chez lui, à Babylone.

13 Il a choisi dans la famille royale un [prince]
et a conclu avec lui un accord;
Il lui a fait prêter serment[a]
et a emmené captifs les notables[b] du pays,
14 Pour qu'il ne subsistât qu'un royaume humble,
incapable de s'élever,
Afin que [ce prince] observât le pacte conclu avec lui et lui restât assujetti.
15 Mais celui-ci se révolta contre lui, en envoyant
des messagers en Égypte,

pour que ce pays lui procurât des chevaux et des troupes en grand nombre[c]. Réussira-t-il [dans son dessein]? Échappera-t-il, celui qui agit ainsi? Il a rompu le pacte et il échapperait! 16 [Je le jure] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — c'est dans la résidence même du roi qui l'a fait monter sur le trône, dont il a méprisé le serment[d] et envers qui il a rompu ses engagements, c'est à Babylone qu'il mourra[e]. 17 Ce ne sera pas avec de grandes forces et des contingents nombreux que le pharaon lui viendra en aide dans les combats[f], quand sera dressée une levée de terre et que l'on construira des retranchements[g] pour anéantir des vies [humaines] en grand nombre. 18 Il a méprisé son serment[d]; il a rompu le pacte, alors qu'il avait donné la main[h] [au roi de Babylone]. Il a fait tout cela; il n'échappera pas. »

19 C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : « [Je le jure] par ma vie, de la malédiction prononcée devant moi[i] et qu'il a méprisée, ainsi que du pacte garanti par moi et qu'il a rompu, je ferai tomber [les effets] sur sa tête. 20 J'étendrai sur lui mon filet et il sera pris dans mes rets. Je l'amènerai à Babylone, et là je lui demanderai compte de la trahison dont il s'est rendu coupable envers moi. 21 L'élite entière de toutes ses troupes tombera sous le glaive et les survivants se disperseront à tous les vents. Vous saurez alors que moi, Yahvé, j'ai parlé. »

Épilogue messianique. 22 Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Ensuite je prendrai moi-même à la cime du cèdre,
je cueillerai sur la plus élevée de ses branches un tendre [rameau][j].
Et je [le] planterai sur une haute montagne :
23 c'est au sommet de la montagne d'Israël que je le planterai.

14. « et lui restât assujetti (litt. : en le servant) » *T* (lis. *le'obdô*). H : pour qu'il [le royaume] subsistât. 16. « c'est à » *S* (suppr. *'ittô*, dittogr.). [Mais H : c'est auprès de lui, à. 17. « lui — combats » lis. *yôšia'*. H : le traitera (?) à la guerre. G S L : fera avec lui la guerre (*'ittô milḥâmâ*). [Mais cela signifierait : combattra contre lui]. 20. « de » *H** (*S*) *L* (lis. *bema'âlô*). Manque en H. 21. « L'élite entière » d'après *H** (*S*) (lis. *mibḥârô*). H : Tous ses fuyards. 22. « cèdre » *G* (*S*) (suppr. *hârâmâ wenâtatti*). H aj. : la plus élevée et je mettrai. « haute montagne » cf. *G* (suppr. *wetâlitîw*). H : montagne haute et élevée. G : haute montagne; et je le suspendrai (*wetâloul*, prob. corruption de *ouščetaltîw*, var. de *'èštelènnou*, v. 23).

a. Litt. : *il l'a fait entrer dans la malédiction.* Sur l'origine de cette expression, voy. note *k* sur Néh. 10, 29. Le serment consiste essentiellement en une malédiction conditionnelle. *b.* Litt. : *les béliers.* *c.* C'est la seule mention expresse de cette démarche de Sédécias; mais elle était dans l'ordre (cf. 2 Rois 18, 24; És. 31, 1-3). *d.* Litt. : *sa malédiction.* *e.* Cf. Jér. 52, 11. *f.* Voy. v. 9 et note *g.*
g. Cf. 4, 2. *h.* Geste d'engagement, cf. 2 Rois 10, 15; Esdr. 10, 19; 1 Chr. 29, 24; 2 Chr. 30, 8; 1 Macc. 6, 58; Gal. 2, 9. *i.* Litt. : *de ma malédiction.* Dans les conventions entre gens de nations différentes, chaque partie jurait par ses dieux (Gen. 31, 53; traité entre Ramsès II et le roi des Hittites, etc.); celui qui manquait à la parole donnée devenait ainsi l'objet de la malédiction de ses propres dieux.
j. Le messie. Ezéchiel ne dit pas expressément qu'il doive appartenir à la dynastie de David et à la branche issue de Jéconias; mais c'est probablement sa pensée : le cèdre peut représenter, comme au v. 3, la maison régnante en même temps que le royaume de Juda et l'on s'explique mieux, si le roi futur appartient aux descendants du prince exilé en 597, que le prophète parle d'un humble arbuste que Yahvé élèvera et d'un arbre sec qu'il fera fleurir, par opposition à l'arbre élevé et verdoyant que paraissait être Sédécias avant 586.

Il poussera des branches; il produira des rameaux
et deviendra un cèdre magnifique,
Sous lequel habiteront toute sorte d'oiseaux de toute espèce;
ils habiteront à l'ombre de ses branches.
24 Alors tous les arbres des champs sauront
que moi, Yahvé,
J'abaisse l'arbre élevé
et j'élève l'humble arbuste,
Je dessèche l'arbre verdoyant
et je fais fleurir l'arbre sec :
moi, Yahvé, je l'ai dit et je le ferai.

Instruction sur les rétributions divines.
Chacun ne portera la peine que de ses fautes personnelles[a].

18 *Occasion de cette instruction.* 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Pourquoi répétez-vous ce proverbe parmi les enfants d'Israël ?

Les pères mangent des raisins verts
et ce sont les enfants qui en ont les dents
[agacées?

« 3 [J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — vous n'aurez plus lieu de répéter ce proverbe en Israël. 4 La vie de tous[b] m'appartient; celle du père m'appartient comme celle du fils[c]. La personne[d] qui pèche est celle qui mourra.

Le sort du juste. « 5 Si un homme est juste[e], s'il agit selon le droit et la justice, 6 s'il ne mange pas [de chair] avec le sang [qu'elle

23. « des rameaux » lis. *pô'râ*. H : du fruit (comme v. 8, où il s'agit d'un cep). — Texte incertain. **18,** 2. « Pourquoi » *S* (suppr. *lâkèm*). H : Qu'avez-vous (contamination d'une variante : Qu'avez-vous à répéter?... cf. 12, 22). « parmi les enfants » *G* (lis. *bibné*). H : sur la terre. 3. « lieu de répéter » lis. *limšôl*. H : [à ?] répéter. S T : personne qui répète. 6. « de chair — contient » d'après 33, 25 (lis. *'al haddâm*). H : vers (corrigez : sur) les montagnes.

a. Dans l'ancien Israël, comme dans les sociétés primitives en général, une solidarité étroite régnait entre tous les membres d'un même groupe (famille, clan, tribu, peuple) : quand un meurtre était commis, chaque membre du clan du meurtrier était tenu pour responsable du sang versé et pouvait être mis à mort par le vengeur (Gen. 4, 23-24; 2 Sam. 21, 6-9). On trouvait donc naturel que Dieu étendît à toute leur postérité la faveur qu'il avait accordée à Abraham ou à Jacob et frappât tout le peuple, présent et futur, pour une faute de David ou de Manassé. Le principe de la reversibilité des peines ne tarda pas cependant à heurter le sentiment de l'équité dans l'exercice de la justice humaine : il fut expressément aboli dans ce domaine, même en cas de régicide, au début du VIIIe siècle (2 Rois 14, 6). D'après le Livre de l'Alliance, la vengeance du sang ne peut s'exercer que sur la personne du meurtrier (Ex. 21, 12-14). Ce code, le plus ancien d'Israël qui nous ait été conservé, n'édicte pas de châtiments collectifs. Le Deutéronome les condamne en principe (24, 16); il ne fait qu'une exception, pour le crime d'apostasie (13, 12-18). Il était naturel que l'antique conception selon laquelle Dieu punit les enfants pour les fautes des pères, toute une ville pour le crime de quelques-uns de ses habitants, un peuple entier pour un péché de son roi, soulevât dès lors des objections de plus en plus vives. Des efforts pour corriger ou atténuer l'idée traditionnelle furent tentés par l'auteur du récit de l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome (Gen. 18, 22b-32) et par divers écrivains deutéronomistes : l'un d'eux limite à trois ou quatre générations la solidarité dans la répression, tandis qu'il étend à mille la bénédiction divine (Deut. 5, 9-10); un autre affirme que Yahvé punit toujours le péché sur son auteur lui-même (Deut. 7, 9-10). Jérémie annonce qu'à l'avenir, dans les temps messianiques, la justice divine sera purement individuelle (31, 30). Les murmures contre le caractère global des rétributions divines s'accentuèrent encore lors des calamités de la fin du VIIe et du début du VIe siècle, que les prophètes présentaient comme le châtiment des crimes de Manassé : pourquoi la nouvelle génération pâtissait-elle pour les fautes de la précédente? C'est alors surtout qu'on répéta le dicton frondeur qu'Ézéchiel prend pour point de départ et que Jérémie aussi a combattu (31, 29). Ézéchiel, pour sauver l'honneur de Yahvé, généralise hardiment le principe de la justice divine individuelle, timidement formulé avant lui. C'est une de ses idées les plus chères. Dans les ch. 8-11, il montre que la génération actuelle commet dans le Temple les mêmes abominations que Manassé; au ch. 17, il affirme que, si Sédécias est puni, c'est pour son parjure envers Nabucodonosor; au ch. 14, v. 12-20, il annonce que, lors de la destruction de Jérusalem, les justes, s'il y en a dans la ville, ne sauveront pas même leurs fils et leurs filles. Ici il formule le principe sous la forme d'une *tôrâ*, d'une loi où sont prévus les divers cas qui peuvent se présenter. L'allure polémique qu'il donne à sa démonstration indique bien qu'Ézéchiel avait conscience d'innover. C'est donc seulement après lui — et grâce à lui — que la règle selon laquelle Dieu punit ou récompense les individus selon leurs actes *de leur vivant* devint le fondement de la morale juive, admis comme un axiome dans les Proverbes, dans beaucoup de Psaumes ou dans la Sagesse du Siracide et défendu par les amis de Job. Ézéchiel a, du reste, conservé aussi l'idée d'une solidarité morale étroite entre les générations successives d'un même peuple ou d'une même ville (ainsi ch. 16 et 23), mais sans indiquer explicitement comment s'harmonisent, selon lui, les deux principes.
b. Litt. : *toutes les âmes.* Le mot « âme », *nèphèch*, est pris ici au sens de « personne vivante » comme lorsque nous disons qu'une ville compte tant et tant d'âmes (cf. Gen. 2, 7; 17, 14; Ex. 12, 4, 16, etc.). *c.* Ézéchiel proteste contre l'idée que le sort d'une personne pourrait être prédéterminé par l'hérédité comme par une sorte de fatalité et échapper ainsi à la libre souveraineté de Dieu.
d. Litt. : *l'âme*, voy. note *b.* *e.* Ézéchiel, soucieux de précision juridique (les prêtres étaient les hommes de loi d'Israël), va définir ce qu'il entend par un juste. Il s'inspire apparemment d'un élément de la liturgie des temples antiques : lorsque des fidèles voulaient entrer dans le sanctuaire, un prêtre leur rappelait les conditions exigées par la divinité de ceux qui pouvaient avoir accès auprès d'elle (Ps. 15 et note *h*; 24, 3-6; És. 33, 14-16; cf. Ps. 5, 5; 118, 20). Mais tandis que la liste de ces conditions, d'après les autres textes israélites, ne contient que des exigences morales, Ézéchiel fait figurer aussi et même en première ligne, dans la sienne, des exigences rituelles.

contient][a] et ne lève pas les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, s'il ne souille pas la femme de son prochain[b] et n'a pas de relation avec une femme en état d'impureté[c], 7 s'il n'opprime personne, s'il rend ce qu'il a pris en gage[d], s'il n'exerce pas de rapines, s'il donne son pain à l'affamé et couvre d'un vêtement celui qui est nu, 8 s'il prête sans prélever d'escompte ni prendre d'intérêt[e], si sa main s'abstient de commettre l'iniquité, si, appelé à juger entre un homme et un autre, il prononce sa sentence selon la vérité, 9 s'il se conduit d'après mes lois et observe mes ordonnances pour les mettre en pratique, c'est un juste : certainement il vivra[f], — oracle du Seigneur Yahvé.

Le sort du méchant fils d'un juste.

« 10 Si cet homme a un fils qui soit violent, qui répande le sang et commette l'un [ou l'autre] de ces forfaits, — 11 alors que lui-même n'en a commis aucun, — qui mange [de la chair] avec le sang [qu'elle contient] et souille la femme de son prochain, 12 qui opprime le malheureux et l'indigent, commette des rapines, ne rende pas ce qu'il a pris en gage, qui lève les yeux vers les idoles, qui se livre à des pratiques abominables, 13 qui prête en prélevant un escompte et en prenant un intérêt, ce fils ne saurait rester en vie; il a commis tous ces forfaits abominables : certainement il mourra; son sang sera sur lui.

Le sort du juste fils d'un méchant.

« 14 Si cet homme [, à son tour,] a un fils qui, voyant tous les péchés commis par son père, soit saisi de crainte et se garde de les imiter, 15 qui ne mange pas [de chair] avec le sang [qu'elle contient] et ne lève pas les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, qui ne souille pas la femme de son prochain, 16 qui n'opprime personne, ne prenne rien en gage[g] et n'exerce pas de rapines, qui donne son pain à l'affamé et couvre d'un vêtement celui qui est nu, 17 dont la main s'abstienne de [commettre] l'iniquité, qui ne prenne ni escompte ni intérêt, mette en pratique mes ordonnances et se conduise selon mes lois, cet homme-là ne mourra pas pour les fautes de son père : certainement il vivra. 18 C'est son père qui, pour avoir commis violences et rapines, pour n'avoir pas bien agi au milieu des siens, mourra à cause de ses fautes.

« 19 Vous dites : Pourquoi le fils ne porte-t-il pas sa part de la culpabilité du père? — C'est que le fils a agi selon le droit et la justice; il a observé toutes mes lois et les a mises en pratique : certainement il vivra. 20 La personne qui pèche, c'est celle-là qui mourra. Le fils ne portera pas sa part de la culpabilité du père et le père ne portera pas sa part de la culpabilité du fils. La justice du juste repose sur lui [seul] et la méchanceté du méchant repose sur lui [seul].

« en état d'impureté (litt. : dans son impureté) » lis. *beniddâtâh*. H : impureté (?). 7. « ce qu'il — gage (litt. : son gage) » cf. *v. 12* (lis. *ḥôb* pour *ḥôb*). H : son gage de dette (construction insolite). 10. « l'un — forfaits » *S L* (suppr. *'âḥ mê*, dittographie des mots qui suivent). H : [envers ?] un frère quelqu'un (?) de ces forfaits. 11. « qui (litt. : car il) » *S* (suppr. *gam*). H : car même il. « de la chair — contient » voy. v. 6. 13. « ce fils — vie » *G* (lire *ḥâyô* au lieu de *wâḥây* et mettre l'atnaḥ à *lâqaḥ*). H : et [ce fils] vivrait? Il ne vivra pas. « mourra » *G*[A] *S* (lis. *yâmout*). H : sera mis à mort. « sang » cf. *33, 4, 5, 6*, etc. (lis. *dâmô*). H : meurtre. 14. « soit — crainte » *G L* (lis. *wayyirâ'*). H : voie. 15. « de chair — contient » voy. v. 6 et 11. 17. « s'abstienne — iniquité » *G* cf. *v. 8* (lis. *mê'âwel*). H : s'abstienne de [faire du mal à (?)] l'infortuné. S : *ne* se détourne *pas* de l'infortuné. « et se » *G S* (lis. *oubeḥouqqôtay*). H : se. 18. « rapines » *G* (suppr. *'âh* et lis. *gezêlâ* [cf. *7, 12*]). H : pillage de frère. « des siens ». G : de mon peuple.

a. Voy. 4, 14 et note *b*; Gen. 9, 4; Lév. 7, 27; 19, 26; 1 Sam. 14, 32-35. Au lieu de cette leçon, qui est celle du passage parallèle 33, 25, le texte porte ici, ainsi que v. 11, 15 et 22, 9 (cf. 20, 27-29) : « s'il ne mange pas sur les montagnes », ce qui voudrait dire : s'il ne participe pas, sur les hauts lieux, aux repas sacrés qui suivaient les sacrifices de paix. Cette exigence serait formulée d'une façon un peu imprécise, mais conviendrait aussi au contexte. *b*. L'adultère est rangé par Ézéchiel dans la catégorie rituelle de l'impureté, non dans celle de l'empiètement sur la propriété d'autrui (Ex. 20, 17). *c*. Faute punie de mort d'après Lév. 20, 18; cf. 18, 19, beaucoup moins sévèrement selon Lév. 15, 24. *d*. Cf. Ex. 22, 26-27 et la note. *e*. Sur le sens de ces expressions voy. Lév. 25, 36-37 et la note. Sur l'interdiction du prêt à intérêt à un compatriote, cf. *ibid.*; Ex. 22, 25; Deut. 23, 19 et les notes. *f*. Cette expression pourrait avoir une signification générale : le juste aura une vie digne de ce nom, longue et heureuse. Mais Ézéchiel veut dire surtout que le juste survivra (cf. 9, 4-11; 14, 14-20) aux calamités nationales qu'il prévoit (20, 32-38). *g*. Non seulement il rend fidèlement les gages qu'il a pris à ses débiteurs, mais il n'en exige même aucun.

Le sort de l'homme, méchant ou juste, qui change de conduite [a].

« 21 Cependant, si un méchant renonce à tous les péchés qu'il commettait, s'il observe toutes mes lois et agit selon le droit et la justice, certainement il vivra; il ne mourra pas. 22 Il ne lui sera tenu compte d'aucune des fautes qu'il a commises; pour prix de la justice qu'il pratique, il vivra. 23 Est-ce que je prends plaisir à la mort du méchant, — oracle du Seigneur Yahvé? N'est-ce pas plutôt à le voir changer de conduite et vivre[b]?

« 24 Et si un juste renonce à sa justice, s'il pratique l'iniquité, en commettant tous les forfaits abominables dont le méchant se rend coupable, on ne se souviendra plus d'aucun des actes de justice qu'il a accomplis. En raison de l'infidélité dont il s'est rendu coupable et du péché qu'il a commis, il mourra.

« 25 Et vous dites : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée[c]. — Écoutez donc, maison d'Israël : Est-ce ma manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée? N'est-ce pas plutôt votre manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée? 26 Lorsqu'un juste renonce à sa justice pour commettre l'iniquité et qu'il meurt, il meurt en raison de l'iniquité qu'il a commise. 27 Lorsqu'un méchant renonce au mal auquel il se livrait et qu'il agit selon le droit et la justice, il assure la vie à son âme. 28 Il a renoncé à toutes les fautes qu'il commettait : certainement il vivra; il ne mourra pas. 29 Et la maison d'Israël dit : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée! — Est-ce ma manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée, maison d'Israël? N'est-ce pas votre manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée? 30 Je juge chacun de vous selon sa manière d'agir, maison d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé.

Exhortation finale.

« Convertissez-vous, détournez-vous de toutes vos fautes! Qu'il n'y ait chez vous rien qui vous fasse tomber dans le péché! 31 Rejetez loin de vous toutes les fautes dont vous vous êtes rendus coupables envers moi. Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau[d]! Pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël? 32 Je ne prends pas plaisir, en effet, à la mort de celui qui meurt[e], — oracle du Seigneur Yahvé. Convertissez-vous et vivez! »

23. « prends plaisir à » cf. *23*[b] (*bešoubô*) et *32* (lis. *bemôt*). H : veux. 24. « coupable » *G S* (suppr. *ya'âsè wâḥây*). H aj. : il commettrait et vivrait? 25. « votre — réglée » *G* (lis. *darkekèm* et *yittâkên*). H a le pluriel. 28. *G* (suppr. *wayyir'è*). H aj. en tête : Il a vu et. 29. « ma manière — réglée » *G* cf. *v. 25*. H a le pluriel. « votre — agir » *H*[*] *G* (lis. *darkekèm*). H a le pluriel (mais le verbe au sing.) 30. *G* (suppr. *lâkên*). H aj. en tête : C'est pourquoi. « sa — agir » *G* (lis. *kedarkô*). H a le pluriel. « Qu'il — péché » lis. *mikšôl*. H : Que le péché ne soit pas pour vous occasion de chute (mais « occasion de chute dans le péché » était une locution toute faite 7, 19; 14, 3, 4; 46, 12). G : Qu'elles [vos fautes] ne soient pas pour vous occasion de punir vos péchés. 31. « dont — moi » *G* (lis. *bî* au lieu de *bâm*). H : par lesquelles vous vous êtes rebellés.

a. Peut-être la logique du principe posé par Ezéchiel eût-elle voulu plutôt que chaque homme fût jugé d'après l'ensemble de ses actes, bons ou mauvais. Ézéchiel enseigne, au contraire, qu'il ne sera tenu compte que de l'état dernier de l'homme. C'est : 1° qu'Ézéchiel pense avant tout à une catastrophe comme celle de 586 : les hommes, alors, seront épargnés ou périront selon les dispositions où ils se trouveront à ce moment; 2° l'attitude prise par Ézéchiel montre que la justice est conçue par lui d'une façon moins mécanique et légale qu'on ne pourrait le penser d'après ses propres déclarations : la justice, comme l'injustice, n'est pas simplement une somme d'actes distincts espacés dans le temps : c'est aussi une orientation de la vie, une tendance générale de tout l'être; 3° Ézéchiel reste dans la ligne de pensée des grands prophètes ses devanciers, qui avaient unanimement montré Yahvé prêt à pardonner sans réserve à son peuple si celui-ci se repentait et changeait de conduite (Am. 5, 14-15; Jér. 18, 1-10, etc.). *b*. C'est déjà à peu près le principe évangélique formulé 1 Tim. 2, 4; 2 Pierre 3, 9. *c*. Le verbe employé signifie « peser », « mesurer » : la voie du Seigneur n'est pas pondérée. La réponse du prophète (v. 25[b]-30[a]) suggère que les critiques visées portaient, non sur la justice des rétributions divines en général, mais sur le cas de l'homme qui change de conduite : on accusait Yahvé de caprice, d'arbitraire; tour à tour il condamne et il absout un même homme. *d*. D'après les passages parallèles soit des autres prophètes, soit d'Ézéchiel lui-même (11, 19; 36, 26), c'est Dieu qui donne le cœur nouveau et l'esprit nouveau. La contradiction est plus apparente que réelle; cf. Jér. 4, 3-4 et 24, 7; 31, 33; Phil. 2, 12 et 13. *e*. C'est-à-dire à la mort de qui que ce soit. On disait de même « si le tombant tombe » (Deut. 22, 8) pour « si quelqu'un tombe »; « si l'entendant entend », au sens de : « si quelqu'un entend » (Éz. 33, 4), etc.

Chant de deuil sur Sédécias[a].

19 [1] Et toi, fils d'homme, prononce un chant de deuil sur le prince d'Israël. [2] Tu diras :

Qu'était ta mère ? Lionne
 parmi les lions,
Elle reposait au milieu des jeunes lions;
 elle élevait ses petits.
[3] L'un de ses petits grandit;
 il devint un jeune lion.
Il apprit à s'emparer d'une proie;
 il dévora des hommes[b].
[4] Alors les nations convoquèrent [leurs gens] pour l'attaquer;
 il fut pris dans leur fosse.
On l'emmena, avec des anneaux passés aux mâchoires[c],
 au pays d'Égypte.

[5] Quand sa mère vit qu'il était parti
 [et] que les espérances qu'elle avait fondées [sur lui] étaient détruites,
Elle prit un autre de ses petits
 pour en faire un jeune lion.
[6] Il fraya avec les lions;
 il devint un jeune lion.
Il apprit à s'emparer d'une proie;
 il dévora des hommes.

19, 1. « fils d'homme » G^A *S* (aj. *bèn 'âdâm*). Manque en H. « le prince » *G* (lis. *nesî'*). H : les princes (mais voy. v. 2 et 10 « ta mère »). 3. « L'un — grandit » *G S* (lis. *wayya'al*). H : Elle fit grandir l'un de ses petits. 4. « convoquèrent — gens » lis. *wayyašmi'ou* (cf. Jér. 50, 29; 51, 27; 1 Rois 15, 22). H : entendirent. « pour l'attaquer (litt. : contre lui) » *G VL T* (lis. *'âlâw*). H : vers lui. « avec — mâchoires (litt. : anneaux aux mâchoires) » (lis. *ḥaḥîm bilehâyâw* (cf. 29, 4; 38, 4). H : avec des anneaux (mais l'hémistiche serait trop court). 5. « qu'il — parti » *G* (lis. *nèhĕlâ'*). H : qu'elle avait attendu (?). — Texte incertain. « un autre » *G* (lis. *'aḥêr*). H : l'un.

a. Bien qu'il soit question dans ce morceau de plusieurs « princes d'Israël », c'est-à-dire de plusieurs rois de Juda (Ézéchiel évite, en parlant d'eux, le terme de roi et emploie « Israël » pour désigner le seul des deux royaumes qui subsistât depuis 722, celui du sud), il ne s'adresse qu'à l'un de ces princes, son contemporain, Sédécias : il l'interpelle dès le v. 2 comme au v. 10. Ce poëme a la forme d'une *qînâ*, c'est-à-dire d'un de ces chants de deuil qu'on entonnait aux funérailles. Il a le rythme qu'ont d'ordinaire les pièces de ce genre, le mètre dit « élégiaque », où la seconde moitié du vers a un temps fort de moins que la première (voy. Introd. au tome III). Dans ce chant funèbre, comme dans l'allégorie du ch. 17, les personnages dont il est question ne sont désignés que par des images : une lionne ou une vigne, deux jeunes lions, un rameau; et l'identité des personnes visées n'est pas toujours transparente. Celle du jeune lion emmené captif en Égypte (v. 3 et 4) est claire : il s'agit de Joachaz, fils de Josias, porté au trône par le peuple à la mort de son père (609), mais déposé par le pharaon Néco et exilé en Égypte après trois mois de règne (2 Rois 23, 33-34). Pour les autres personnages du poëme, deux interprétations principales sont en présence : selon l'une, il s'agit de deux des successeurs de Joachaz ; dans les v. 5-9 de Yehoyakîn ou Jéconias, son neveu, qui fut fait prisonnier par Nabucodonosor en 597 et déporté à Babylone; et dans les v. 10-14 de Sédécias auquel Ézéchiel annoncerait un sort semblable. Cette interprétation soulève une difficulté grave : pourquoi ne serait-il pas soufflé mot de Yehoyaqîm qui régna onze années (608-598) entre les deux règnes éphémères de Joachaz, son frère, et de Jéconias, son fils? Pour parer à cette difficulté, quelques-uns supposent donc que le second lion (v. 5-9) représente à la fois Yehoyaqîm et son fils, d'autres, qu'une partie des v. le concernant se rapportait au premier de ces princes, qui aurait été, lui aussi, emmené en Babylonie. Plutôt admettre alors, avec d'autres, qu'Ézéchiel n'a intentionnellement rappelé à Sédécias que les exemples de deux de ses prédécesseurs, qui avaient été déportés, encore que l'omission de Yehoyaqîm ne soit guère conciliable avec les termes du v. 5. Si l'on admet cette interprétation, il ne faudrait pas voir dans la lionne et dans la vigne (des v. 2 et 10) la propre mère de Sédécias, la reine Ḥamoutal, qui n'était la mère ni de Yehoyaqîm, ni de Jéconias, mais la nation de Juda (cf. le grand cèdre au ch. 17). Selon l'autre interprétation, il s'agit dans ce poëme de la reine Ḥamoutal (v. 2, 5 et 10-14) et des deux fils de cette princesse qui montèrent sur le trône de Juda, Joachaz (v. 2-5a) et Sédécias (v. 5b-9, 11-14); car ils étaient tous deux fils de la même mère (2 Rois 23, 31 et 24, 18). On objecte à cette explication que l'élévation et la chute de Sédécias seraient alors décrites deux fois (v. 5-9 et v. 11-14). Mais on peut répondre que, dans la deuxième de ces strophes, le sujet principal est le sort de Ḥamoutal et que son second fils n'y est visé que pour souligner que c'est lui qui sera la cause du départ de sa mère pour l'exil. A l'appui de la deuxième interprétation, on peut faire valoir qu'en Israël la reine-mère jouissait d'honneurs spéciaux et d'une autorité exceptionnelle : on l'appelait « la souveraine » (1 Rois 15, 13; 2 Rois 10, 13; Jér. 13, 18; 29, 2); elle siégeait à la droite du roi (1 Rois 2, 19); quand la cour est exilée, il est parfois fait mention spéciale de la déportation de la reine-mère (2 Rois 24, 15; Jér. 29, 2). Quoi qu'il en soit, ce poëme sur Sédécias a dû être composé *avant* la chute de ce prince plutôt qu'après : cette *qînâ* était comme la plupart de celles que prononçaient les prophètes, un chant de deuil anticipé, une manière de prédire la fin de la personne ou de la nation visée. La remarque finale en prose (v. 14b) paraît destinée à faire remarquer que la prédiction se réalisa : la *qînâ* d'Ézéchiel put effectivement servir d'élégie sur la chute de Sédécias. *b.* Ces traits appartiennent à l'image du lion et n'ont pas à être interprétés allégoriquement. *c.* On passait des anneaux de métal dans les naseaux (cf. 2 Rois 19, 28 et note *e*) ou dans les mâchoires (29, 4; 38, 4) des bêtes sauvages pour s'en faire obéir. Même traitement était appliqué, au moins par métaphore, aux rois vaincus (stèle d'Asarhaddon).

[7] Il ramena du butin dans son repaire;
 il ravagea leurs troupeaux.
Le pays et tout ce qu'il contenait était saisi d'épouvante
 au bruit de ses rugissements[a].
[8] Les nations posèrent contre lui
 des pièges de toutes parts.
Elles jetèrent sur lui leur filet;
 il fut pris dans leur fosse.
[9] On le mit dans une cage[b], après lui avoir passé des anneaux
 et on l'emmena auprès du roi de Babylone, on l'emmena dans une forteresse[c],
Afin qu'on n'entendît plus sa voix
 sur les montagnes d'Israël.

[10] Ta mère était semblable à une vigne. . .[d]
 plantée au bord des eaux
Et produisant beaucoup de fruits et de jeunes pousses
 grâce à l'abondance des eaux.
[11] Il lui poussa un rameau vigoureux,
 qui devint un sceptre de souverain.
Sa grande taille se dressait
 au milieu d'un épais feuillage
Et il frappait les regards par sa hauteur,
 par le nombre de ses rameaux.
[12] Mais la vigne fut arrachée avec fureur;
 elle fut jetée à terre.
Le vent d'orient[e] dessécha
 ses fruits et ils se détachèrent.
Son rameau vigoureux devint sec;
 le feu le dévora.
[13] Et maintenant elle est plantée dans le désert,
 sur un sol aride;
[14] Le feu a jailli de l'un de ses propres rameaux;
 il a dévoré ses sarments
Et elle n'a plus de rameau vigoureux,
 de sceptre souverain.

C'est un chant de deuil; et il a servi [, en effet,] de chant de deuil[f].

7. « Il — repaire » lis. *waya'ad 'èl me'ônôtâw*. H : Il connut ses veuves. — Texte très incertain. « troupeaux » lis. *we'édrêhèm*. H : villes. — Texte incertain. 8. « des pièges » lis. *meṣoudôt*. H : (hors) des provinces. — Texte très incertain. 9. « sur » *G L* (lis. *'al*). H : vers. 11. « Il — rameau » d'après G^B (lis. *wayehî lâh mattè*). H : Et lui poussèrent des rameaux. « qui — sceptre » (*G*) (lis. *lešébèṭ*). H : vers des sceptres. G a le sing. 12. « ses — détachèrent (litt. : son fruit et il se détacha) » lis. *wayyitpârèq*. H : son fruit; ils se détachèrent. — Texte incertain. « devint sec » *G* (lis. *wayyîbaš*). H : sont devenus secs. 13. « aride (litt. : d'aridité) » *G* (suppr. *weṣâmè'*). H aj. : et de soif. — Mais l'hémistiche serait trop long. 14. « l'un — rameaux (litt. : de son rameau); il — sarments » lis. *maṭṭèhâ* (avec *S*) et suppr. *piryâh*, probablement dittographie (avec *G*). H : la ramure (?) de ses sarments; il a dévoré son fruit. — Mais le rythme serait défectueux.

a. Voy. note *b* sur v. 3 *b.* Le mot hébreu, *sougar*, vient de l'assyrien *šigarou*. Les rois assyriens aimaient à capturer des lions vivants et se servaient de fortes cages pour les transporter sur d'autres terrains de chasse. *c.* La phrase est trop longue pour avoir formé un hémistiche : les mots en petits caractères constituent sans doute un commentaire, du reste exact. *d.* L'hébreu a ici un mot signifiant *dans ton sang*, ce qui ne donne pas de sens satisfaisant. On a proposé de corriger en *bedomkâ*, « quand tu étais paisible » (c'est-à-dire au temps où tu vivais en paix [?]) ou en *bekarmekâ* « dans ton vignoble » ou en *bakkèrèm* « dans un vignoble », etc. Aucune de ces corrections ne s'impose. *e.* Image de l'invasion babylonienne, comme dans 17, 10. *f.* Voy. la fin de la note *a* sur 19, 1.

VI — DERNIERS ORACLES SUR JUDA AVANT LA RUINE DE JÉRUSALEM (20-24)

Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres.
La désobéissance d'Israël à travers les âges.
Perspectives de relèvement[a].

20 [1] La septième année, au cinquième [mois], le dix du mois, quelques-uns des anciens d'Israël vinrent consulter Yahvé et s'assirent devant moi[b]. [2] Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

Yahvé refuse de se laisser consulter.

« [3] Fils d'homme, parle aux anciens d'Israël et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Est-ce pour me consulter que vous venez? [J'en fais serment] par ma vie, je ne me laisserai pas consulter par vous[c], — oracle du Seigneur Yahvé. [4] Juge-les, juge[-les][d], fils d'homme. Fais-leur connaître les forfaits abominables de leurs pères.

Les péchés d'Israël : 1. en Égypte.

« [5] Dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Le jour où j'élus Israël et où je levai la main [pour m'engager] envers les descendants de la maison de Jacob[e], où je me fis connaître à eux dans le pays d'Égypte, où je levai la main [pour m'engager] envers eux en disant : Moi, Yahvé, je suis votre Dieu! — [6] ce jour-là, je levai la main pour leur [jurer] que je les ferais sortir du pays d'Égypte [et les conduirais] dans un pays que j'avais exploré pour eux, un pays ruisselant de lait et de miel[f], le joyau de tous les pays. [7] Et je leur dis : Rejetez chacun les divinités abominables vers lesquelles se tournent vos yeux et ne vous souillez [plus] avec les idoles de l'Égypte : c'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu. — [8] Mais ils se révoltèrent contre moi; ils ne voulurent pas m'écouter; ils ne rejetèrent pas les divinités abominables vers lesquelles se tournaient leurs yeux et n'abandonnèrent pas les idoles de l'Égypte. J'eus alors la pensée de déverser sur eux mon courroux, en assouvissant contre eux ma colère, au milieu même du pays d'Égypte[g]. [9] Mais j'agis [autrement] par égard pour l'honneur de mon nom, ne voulant pas qu'il fût déconsidéré[h] devant les nations au milieu desquelles ils vivaient [et] sous les yeux desquelles je m'étais fait connaître à eux en les faisant sortir du pays d'Égypte[i]. [10] Je les fis donc sortir du pays d'Égypte et les menai au désert.

20, 3. « aux » *H* G L* (lis. *'ĕl*). H : avec les. 4. « Juge-les » suppr. avec (*S*) *hă* devant *tišpôṭ* (les deux fois) ou lis. *hiššâphêṭ 'ittâm hiššâphêṭ*, « plaide contre eux, plaide ». H : Les jugeras-tu? 10. « Je — Égypte ». Manque en G^B.

a. Cet oracle a été prononcé, comme celui du ch. 14, 1-11, à l'occasion d'une visite de certains anciens qui venaient consulter Yahvé sur quelque affaire intéressant la communauté, peut-être — on l'a supposé — sur l'opportunité pour les déportés de construire un sanctuaire à Yahvé en Babylonie, comme les réfugiés d'Égypte en avaient bâti un à leur Dieu à Éléphantine; cependant, on attendrait alors d'Ézéchiel une condamnation de la multiplicité des lieux de culte beaucoup plus formelle et plus appuyée que celle qui ressort des v. 27-29 et 40-41. Quoi qu'il en soit de l'objet précis de leur visite, Yahvé refuse, comme au ch. 14, de se laisser consulter par des idolâtres. Il ordonne au prophète de dérouler devant ses visiteurs un tableau des infidélités qu'Israël n'a cessé de faire à son Dieu à travers les âges. Ce tableau rappelle beaucoup ceux des ch. 16 et 23, bien que la réalité ne soit ici voilée d'aucun symbole. Comme dans les ch. 16 et 23, Ézéchiel considère que le peuple a désobéi à Yahvé dès l'origine, plus précisément dès l'époque où les Hébreux séjournaient en Égypte, époque où il place, d'accord avec d'autres prophètes (Os. 12, 10; 13, 4; cf. 9, 10; Jér. 2, 2-3; Deut. 32, 10), la première entrée en relations de Yahvé avec Israël — il ne fait nulle allusion aux patriarches. — Comme dans les ch. 16 et 23, Ézéchiel admet la solidarité dans le mal de toutes les générations de ce peuple; il tient cependant un certain compte de ses idées sur la responsabilité individuelle (3, 16b-21; 14, 12-20; 18; 33), en ce sens qu'il souligne que chacune des générations que Dieu a médité de frapper ou qu'il va frapper a mérité le châtiment par ses propres fautes. C'est le cas, en particulier, pour celle à laquelle appartiennent les consultants : ils se souillent « encore aujourd'hui » avec leurs idoles (v. 31). — L'oracle est daté du 5e mois de la 7e année de la captivité, c'est-à-dire d'août 590. Cette indication ne se rapporte, semble-t-il, qu'au réquisitoire formant les v. 1-31. La seconde partie du ch. (v. 32-44), où le prophète annonce le retour en Palestine d'une partie de la maison d'Israël, a vraisemblablement été ajoutée après 586, car elle suppose l'ensemble de la nation dispersé parmi les païens. Elle est, du reste, sûrement d'Ézéchiel lui-même. Il est significatif, dès lors, qu'on y relève une parenté étroite de style et d'idées avec le Code dit « de Sainteté » (Lév. 17-26), rédigé sans doute vers le même temps.
b. Cf. 8, 1; 14, 1. *c.* Litt. : *Je suis vivant! Si je me laisse consulter par vous...* Une imprécation est sous-entendue. *d.* Même formule 22, 2; 23, 36 (voy. notes crit.). *e.* Les v. 5 et 6 font allusion au récit Ex. 3, 6-9, 14. *f.* Cf. Ex. 3, 8 et la note. *g.* Ézéchiel est seul à faire mention d'un culte rendu par les Hébreux en Égypte aux divinités du pays (cf. 16, 26) et d'un projet conçu par Yahvé de les anéantir parce qu'ils ne voulaient pas y renoncer. *h.* Litt. : *profané*. Les païens, témoins de l'élection d'Israël, ne manqueraient pas de se dire que c'était par impuissance que Yahvé ne tenait pas les promesses faites à ce peuple. *i.* Ces mots ne se rapportent pas à « je m'étais fait connaître à eux » — Yahvé s'était fait connaître aux Israélites avant d'assurer leur exode (v. 6). — Ils expliquent en quoi Yahvé « a agi [autrement] » et constituent un doublet de la phrase qui suit : « Je les fis donc sortir d'Égypte ». La version grecque, d'après le *Vaticanus*, n'avait qu'une de ces deux variantes, la première, mais elle est, semble-t-il, la moins bonne.

2. Dans le désert, au temps de la première génération.

« [11] Je leur donnai mes lois et leur fis connaître mes ordonnances, par lesquelles l'homme trouve la vie[a] pourvu qu'il les observe. [12] Je leur donnai aussi mes sabbats, comme signe [de l'alliance conclue] entre moi et eux[b], afin qu'on sût que je suis Yahvé, qui veut qu'ils soient saints[c]. [13] Mais [les gens de] la maison d'Israël se révoltèrent contre moi dans le désert; ils ne suivirent pas mes lois et rejetèrent mes ordonnances, par lesquelles l'homme trouve la vie pourvu qu'il les observe; ils profanèrent gravement mes sabbats. J'eus alors la pensée de déverser sur eux mon courroux dans le désert, en les anéantissant[d]. [14] Mais j'agis [autrement] par égard pour l'honneur de mon nom, ne voulant pas qu'il fût déconsidéré devant les nations, sous les yeux desquelles je les avais fait sortir d'Égypte. [15] Toutefois, je levai la main dans le désert [pour] leur [jurer] que je ne les ferais pas entrer dans le pays que je leur avais promis, [pays] ruisselant de lait et de miel, joyau de tous les pays, [16] puisqu'ils rejetaient mes ordonnances, qu'ils ne suivaient pas mes lois et profanaient mes sabbats, leur cœur restant attaché à leurs idoles[e]. [17] Puis mon œil les prit en pitié : je renonçai à les détruire; je n'en fis pas une extermination totale dans le désert.

3. Dans le désert au temps de la deuxième génération.

« [18] Et je dis à leurs fils dans le désert : Ne suivez pas les lois auxquelles se conformaient vos pères, n'observez pas leurs coutumes et ne vous souillez pas avec leurs idoles. [19] C'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu; ce sont mes lois que vous devez suivre; et ce sont mes ordonnances que vous devez observer et mettre en pratique. [20] Respectez la sainteté de mes sabbats; qu'ils servent de signes [de l'alliance conclue] entre moi et vous, afin qu'on sache que c'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu. — [21] Mais les fils [, à leur tour,] se révoltèrent contre moi : ils ne suivirent pas mes lois et n'observèrent pas mes ordonnances en les mettant en pratique, ces ordonnances par lesquelles l'homme trouve la vie pourvu qu'il les mette en pratique. Ils profanèrent mes sabbats. J'eus alors la pensée de déverser sur eux mon courroux en assouvissant contre eux ma colère dans le désert[f]. [22] Mais je retirai ma main [prête à frapper] et j'agis pour l'honneur de mon nom, ne voulant pas qu'il fût déconsidéré devant les nations, sous les yeux desquelles je les avais fait sortir [d'Égypte]. [23] Toutefois je levai la main dans le désert [pour] leur [jurer] que je les disperserais parmi les nations et les disséminerais dans les [divers] pays[g], [24] puisqu'ils ne mettaient pas en pratique mes ordonnances et qu'ils rejetaient mes lois, qu'ils profanaient mes sabbats et que leurs yeux restaient fixés sur les idoles de leurs pères. [25] Je leur donnai même, par représailles, des lois qui n'étaient pas bonnes et des ordonnances où ils ne pouvaient trouver la vie : [26] je les amenai [de la sorte] à se souiller par leurs offrandes en faisant passer [par le feu] tout être sorti le premier

23. « Toutefois (litt. : Et pourtant) » *H* (G)* cf. v. 15 (lis. *wegam*). « Et » manque en H.

a. Cf. 18, 9 note *f*; Deut. 4, 40; 5, 16; 30, 15-20; Lév. 18, 5.
b. Parmi les lois promulguées au désert, Ézéchiel relève spécialement celle qui concernait le sabbat (Deut. 5, 12-15; cf. Ex. 16, 23 (P3); 31, 12-17 (P3); Lév. 19, 3; 26, 2), parce que l'observation du repos du 7e jour, par suite de l'abolition du culte du Temple, prit pendant l'exil une importance capitale pour les Juifs fidèles au Deutéronome et devint (avec la circoncision) le signe distinctif de l'appartenance à la religion de Yahvé (voy. Es. 56, 2, note *e* sur ce point et sur les origines du rite). L'idée selon laquelle le sabbat fut institué par Moïse et servit de signe de l'alliance conclue au Sinaï est spéciale à Ézéchiel; elle ne fut pas reprise par P, qui fait remonter l'origine de cette observance à la création (Gen. 2, 1-3; Ex. 16, 23); voy. note *b* sur Ex. 31, 13. — Le pluriel « mes sabbats » (cf. Ex. 31, 13; Lév. 19, 3; 26, 2) s'explique sans doute par le grand nombre, dans l'année, de ces jours de chômage; selon une autre hypothèse, parce qu'on visait en même temps que le repos hebdomadaire, l'année sabbatique et même le jubilé (Lév. 25). *c.* Litt. : *qui les sanctifie*, expression courante dans P1 (cf. Lév. 20, 8). *d.* Cf. Ex. 32, 10; Nomb. 14, 12.
e. La sentence condamnant une génération à périr dans le désert paraît présentée, de même que dans Nomb. 14, 20-35, comme une restriction au pardon divin. Cependant la reprise du récit de la grâce accordée au peuple (v. 17) est bien abrupte. Aussi y a-t-il lieu de se demander si ce v. 17 ne serait pas une addition faite après coup ou n'aurait pas au moins été transposé (il aurait pu se trouver entre 14 et 15. *f.* Cf. Nomb. 16; 21, 4-9. *g.* Cf. peut-être Ex. 32, 34.

du sein maternel[a] : je voulais les frapper d'horreur et les obliger à reconnaître que je suis Yahvé.

4. Au pays d'Israël.

« 27 C'est pourquoi parle à la maison d'Israël, fils d'homme, et dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Voici encore comment vos pères m'ont outragé : ils m'ont été infidèles 28 et, quand je les eus fait entrer dans le pays que j'avais juré, en levant la main, de leur donner, ils offrirent leurs sacrifices en tout lieu où ils aperçurent une colline élevée ou un arbre touffu[b]; ils y apportèrent l'agréable odeur [de leurs oblations] et y répandirent leurs libations. 29 Je leur dis alors : Qu'est-ce que ce haut lieu où vous vous rendez? — Aussi a-t-on donné [à ces endroits] le nom de haut lieu, qu'on emploie encore aujourd'hui[c].

5. Dans le présent.

« 30 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Eh quoi! Vous vous souillez à l'exemple de vos pères; vous vous prostituez à vos divinités abominables; 31 en apportant vos offrandes, en faisant passer vos fils par le feu, vous vous souillez encore aujourd'hui avec toutes vos idoles, et je me laisserais consulter par vous, maison d'Israël[d]? [J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — je ne me laisserai pas consulter par vous.

Annonce d'un triage rigoureux, suivi d'un retour partiel au pays d'Israël.

« 32 On ne verra pas se réaliser la pensée qui vous vient à l'esprit lorsque vous dites : Nous deviendrons semblables aux [autres] nations, à [toutes] les races de la terre, en adorant le bois et la pierre[e]. — 33 [J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — c'est à main forte, en étendant le bras[f] et en déchaînant ma fureur[g] que je régnerai sur vous : 34 je vous ferai sortir du milieu des peuples; je vous rassemblerai des pays où vous êtes dispersés, à main forte, en étendant le bras et en déchaînant ma fureur. 35 Je vous emmènerai au désert des peuples[h] et là j'entrerai en procès avec vous face à face. 36 Comme je suis entré en procès avec vos pères au désert du pays d'Égypte, de même j'entrerai en procès avec vous, — oracle du Seigneur Yahvé. 37 Je vous ferai passer sous la houlette et je vous compterai[i]. 38 Je séparerai de vous les rebelles et ceux qui se sont révoltés contre moi; je les ferai sortir du pays où ils vivent en étrangers, mais ils n'entreront pas dans le pays d'Israël. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé.

28. « apportèrent » lis. *wayyaqrîbou* (avec *S*) et suppr. (avec *G*) de *ka'as à wayyâsîmou šâm*. H : ils y donnèrent l'irritation de leur offrande et y mirent. 37. « je vous compterai (litt. : je vous ferai entrer en compte, cf. 1 Chron. 9, 28) » *G* (lis. *bemispâr* et suppr. *habberît*, qui peut être une dittographie du mot suivant). H : je vous ferai entrer dans les liens (?) de l'alliance. — Texte très incertain. 38. « ils n'entreront » *H* G S L*. H : il n'entrera.

a. On voit que certains des contemporains d'Ézéchiel et le prophète lui-même interprétaient la loi sur les premiers-nés (Ex. 22, 29-30, cf. 34, 19-20; 13, 2, 11-16) comme exigeant l'immolation effective des premiers-nés des hommes aussi bien que celle des premiers-nés du bétail. Les termes de cette loi dans la version E (Ex. 22, 29-30) prêtaient, en effet, à cette exégèse. Ézéchiel explique que c'était une loi trompeuse, destinée à égarer et à perdre le peuple coupable (cf. Ës. 6, 9-10 et note *a*), à moins que l'horreur même de l'acte qu'elle paraissait exiger n'amenât Israël à reconnaître les intentions réelles de Yahvé. *b*. Cf. 6, 13. C'était la coutume générale des Sémites d'adorer sur les montagnes, auprès des arbres, des sources et des cavernes; mais Ézéchiel, d'accord avec le Deut (Deut. 12, 2, etc.), admet que cette pratique s'est développée, sinon introduite, en Israël, surtout après l'installation en Palestine et à l'imitation des Cananéens. *c*. Étymologie assez obscure pour nous, mais probablement railleuse, du mot que nous traduisons par « haut lieu », *bâmâ*. L'auteur paraît le dériver du verbe « se rendre », « entrer », qui pouvait signifier « entrer auprès d'une femme », « s'unir à elle » (allusion à la prostitution sacrée?). *d*. Le prophète en arrive à sa propre génération. On sait qu'il accuse les Juifs restés en Palestine d'actes d'idolâtrie caractérisés (8-11). Mais il a pu formuler le même grief contre certains des exilés de Babylonie, surtout si ceux-ci avaient déjà à Kasiphya (cf. Esdr. 8, 17) un « lieu » saint, plus ou moins entaché de syncrétisme comme l'était celui d'Éléphantine, où les Juifs réfugiés en Égypte adoraient une déesse, Anat-Yahou, à côté de Yahou (Yahvé). *e*. Il est difficile de dire si cette perspective d'une assimilation totale au milieu païen dans lequel les Juifs sont plongés répond à leurs aspirations ou s'ils s'y résignent par découragement, croyant leur Dieu national impuissant ou absent. En tout cas, Yahvé annonce (v. 33-44) qu'il va empêcher cette perspective de se réaliser en intervenant miraculeusement comme lors de la sortie d'Égypte. — La formule « le bois et la pierre » comprend non seulement les statues, mais aussi le pieu sacré et la stèle, condamnés depuis la réforme deutéronomique (Deut. 7, 5; 16, 21-22; 2 Rois 23, 14; cf. 18, 4). *f*. Cf. Ex. 3, 19-20; 6, 1, 6, etc. *g*. Contre les oppresseurs d'Israël. *h*. Ce sont les steppes entre Babylonie et Palestine qu'Ézéchiel désigne ainsi, parce qu'elles ont pour riveraines des populations fort diverses, tandis que celles qui s'étendent au sud de Canaan forment « le désert d'Égypte ». *i*. Le texte de ce verset est très peu sûr (voy. notes critiques). Nous adoptons la leçon des Septante, parce qu'elle paraît s'harmoniser avec l'annonce d'un triage que contient le verset suivant : lorsque le troupeau rentre au bercail, le berger compte ses bêtes, en les faisant passer une à une sous sa houlette (cf. Jér. 33, 13), quand il veut séparer les mâles des femelles (Mt 25, 32).

« 39 Quant à vous, [enfants de] la maison d'Israël, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Que chacun de vous maudisse ses idoles et, après cela, [malheur à vous] si vous ne m'écoutez pas[a]! Vous ne profanerez plus mon saint nom par vos offrandes et vos idoles; 40 mais c'est sur ma montagne sainte, sur la cime élevée d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé, — c'est là que la maison d'Israël tout entière me rendra son culte[b]. Là, je lui ferai un accueil favorable. Là, je rechercherai vos redevances et les prémices de vos dons[c] avec toutes vos saintes offrandes. 41 [Lorsque vous viendrez] avec l'odeur agréable [des sacrifices], je vous accueillerai favorablement, quand je vous aurai fait sortir du milieu des peuples et que je vous aurai rassemblés des pays où vous êtes dispersés, quand j'aurai manifesté en votre personne ma sainteté[d] aux yeux des nations. 42 Vous saurez que je suis Yahvé quand je vous amènerai sur la terre d'Israël, au pays que j'ai juré, en levant la main, de donner à vos pères. 43 Là, vous vous souviendrez de votre conduite et de tous les forfaits par lesquels vous vous êtes souillés, et vous vous prendrez vous-mêmes en dégoût à cause de toutes vos mauvaises actions; 44 et vous reconnaîtrez que je suis Yahvé quand j'agirai envers vous par égard pour l'honneur de mon nom, [et] non selon votre conduite mauvaise et vos mœurs corrompues, maison d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé[e]. »

L'épée vengeresse de Yahvé va frapper Jérusalem et le pays des Ammonites[f].

Le feu va dévorer la forêt du midi.

45 [g] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 46 Fils d'homme, tourne ton visage vers la droite[h] et prononce un oracle dans la direction du sud : prophétise contre la forêt qui est dans le midi[i]. 47 Dis à la forêt du midi : Écoute la parole de Yahvé. Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais allumer dans tes taillis un incendie qui en dévorera tous les arbres verts comme tous les arbres secs. La flamme ne s'en éteindra pas; elle brûlera tous les visages, du midi au nord. 48 Toute créature verra que c'est moi, Yahvé, qui aurai allumé cet incendie; il ne s'éteindra pas. »

39. « maudisse » *G* (suppr. *lekou* et lis. *'ôrou* au lieu de *'âbôdou*). H : aille, serve. — Texte incertain. 40. « culte » *G S* (suppr. *bâ'âreṣ*). H aj. : dans le pays. 43. « actions » *G* (astérisque) (suppr. *'ăšer 'ăsîtèm*). H aj. : que vous avez commises. 46. « la forêt — midi » *S* (lis. *hayya'ar 'ăšèr bannègèb*. H : la forêt de la campagne [au] midi. — Texte incertain. 47. « La flamme » suppr. *šalhèbèt* (dittogr.) H : La flamme, la flamme.

a. La malédiction qui s'attachera désormais à ces idoles s'étendrait à celui qui les conserverait. — Le texte du v. 39 est assez incertain (voy. notes crit.). *b*. Yahvé promet ici à la fois le retour des réchappés en Palestine, la reconstruction du Temple, l'abolition définitive de tous les hauts lieux, le retour des Israélites du nord et leur ralliement au culte de Jérusalem (cf. 16, 53; 37, 15-28; 48). *c*. Voy. 44, 30. *d*. C'est-à-dire ma majesté redoutable. *e*. La repentance sera l'effet, non la condition, de la grâce imméritée de Dieu; voy. 16, 63, note *f*.

f. Le développement qui commence ici est formé de quatre morceaux qui ont ceci de commun qu'il est dans chacun d'eux parlé de l'épée de Yahvé et du carnage qu'elle va opérer. Les trois premiers ont évidemment été composés au moment où Nabucodonosor allait se montrer en Palestine pour réprimer la révolte de Sédécias et de ses alliés en 588. D'après le troisième morceau (21, 18-27), le roi de Babylone est déjà en Syrie; mais on ne sait pas encore contre qui il marchera d'abord, contre Juda ou contre Ammon. Les Ammonites qui, entre 600 et 597, s'étaient faits les alliés des Chaldéens contre Yehoyaqîm, roi de Juda (2 Rois 24, 2), envoyaient, au contraire, vers l'an 593, des ambassadeurs à Jérusalem pour ourdir avec Juda, Édom, Moab, Tyr et Sidon une conspiration contre Babylone (Jér. 27, 1-11). En 588, Juda et Ammon étaient sans doute — abstraction faite de Tyr (cf. ch. 26-28) — les deux principaux, peut-être les deux seuls États persistant dans l'insoumission. Ézéchiel annonce que les premiers coups seront portés contre Jérusalem. Nous ne savons quand les Ammonites furent réduits à leur tour. D'après Jér. 40, 13-14; 41, 15, Baalis, leur roi, incitait encore, après la ruine de Jérusalem (586), un prince juif à assassiner le gouverneur nommé par Nabucodonosor ainsi que ses auxiliaires chaldéens et, après l'attentat, accueillait chez lui le meurtrier : ce qui ferait croire qu'il était encore en guerre avec Babylone. D'autre part, nous savons que, après la ruine de Juda, Ammon se joignit aux ennemis de ce peuple pour insulter à ses malheurs (25, 1-7). Le quatrième morceau (21, 28-32), qui fait allusion à ces outrages, n'a dû recevoir sa forme actuelle qu'après 586. Dans le premier développement (20, 45-21, 7), l'interprétation donnée (21, 1-5) de la parabole où Juda était figuré sous l'image d'une forêt incendiée, a peut-être été ajoutée après coup par une main étrangère; on s'expliquerait ainsi qu'il y soit annoncé, contrairement à l'un des enseignements les plus formels d'Ézéchiel, qu'à Jérusalem Yahvé fera périr le juste avec le méchant (21, 3-4). *g*. Dans la Bible hébraïque et dans les traductions modernes, les v. 45-49 forment les v. 1-5 du ch. 21. Cette coupure est plus logique; mais nous conservons, comme toujours, celle de la Vulgate et des autres versions anciennes. *h*. C'est-à-dire vers le sud. Ézéchiel considérait que la Palestine se trouvait au midi de la Babylonie, parce que, en venant de Mésopotamie, on pénétrait en Canaan par le nord (cf. Jér. 3, 18; 31, 8, etc.) *i*. Juda est représenté sous l'image d'une forêt, non que les arbres y fussent nombreux, mais parce que le prophète va dépeindre la ruine de ce pays sous la figure, classique depuis Ésaïe (9, 17; 10, 17-19), d'un incendie éclatant dans les fourrés qu'on décore, en Palestine, du nom de « forêt ».

Interprétation de la parabole : l'épée de Yahvé va frapper Jérusalem.

49 Je m'écriai : « Ah! Seigneur Yahvé, on va dire de moi : Cet homme ne parle-t-il pas [toujours] en paraboles? »

21 1 Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, tourne ton visage vers Jérusalem et profère un oracle contre leur sanctuaire; prophétise contre le pays d'Israël. 3 Dis au pays d'Israël : Ainsi parle Yahvé : Je vais m'en prendre à toi; je tirerai mon épée du fourreau et je retrancherai de ton sein le juste et le méchant. 4 C'est parce que je veux retrancher de ton sein le juste et le méchant que mon épée sortira du fourreau et s'attaquera à toute créature, du midi au septentrion. 5 Alors toute créature saura que c'est moi, Yahvé, qui aurai tiré mon épée du fourreau; elle n'y rentrera plus.

« 6 Et toi, fils d'homme, pousse des gémissements; les reins brisés, pousse d'amers gémissements en leur présence. 7 Et si l'on te demande : Pourquoi gémis-tu? — tu répondras : C'est à cause d'une nouvelle qui, lorsqu'elle sera arrivée, fera fondre tous les courages et tomber [inertes] tous les bras, éteindra toutes les intelligences et rendra tous les genoux semblables à l'eau [qui s'écoule]. Or, la voici qui vient : elle arrive, — oracle du Seigneur Yahvé.

Poème en l'honneur de l'épée de Yahvé [a].

8 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 9 Fils d'homme, prophétise et dis : Ainsi parle Yahvé :

L'épée, l'épée est aiguisée;
elle est fourbie.
10 Elle a été aiguisée pour le massacre;
elle a été fourbie au point de lancer des éclairs.
. . . . [b].
11 Je l'ai donnée à l'égorgeur,
pour qu'il la prenne en main.

Elle a été aiguisée, l'épée, et elle a été fourbie pour être remise aux mains du bourreau [c].

12 Crie, pousse des hurlements, fils d'homme,
car elle a été tirée contre mon peuple;
Elle a été tirée contre tous les princes d'Israël,
livrés à l'épée avec mon peuple.
C'est pourquoi, frappe-toi la cuisse [d]
. . . . [e]
13 oracle du Seigneur Yahvé.
14 Et toi, fils d'homme, prophétise,
bats des mains [f]!
Que l'épée double, qu'elle triple [ses coups]!
C'est une épée de carnage,
la grande épée du carnage,
qui les assaille de toutes parts.

49. « on va dire (litt. : les voilà qui disent) » *S* (lis. *hinnâm* au lieu de *hêmmâ*). H : ils disent. **21**, 2. « contre » (deux fois) *G* (*S L*) (lis. *ʿal*). H : vers. « leur sanctuaire » (*G*) *S* (lis. *miqdâšâm*). H : les sanctuaires. 3. « Je vais — toi (litt. : Me voici contre toi) » *S* (lis. *ʿâlayik*). H : Me voici vers toi. 4. « s'attaquera à » *G S* (lis. *ʿal*). H : viendra vers. « au septentrion » *T* (lis. *ṣâphônâ*). H : le septentrion. 7. « à cause de » *H* G* (lis. *ʿal*). H : vers. 10. « au — éclairs (litt. : pour qu'il y ait pour elle un éclair) » lis. *hèyôt lâh*. H : pour... sois pour elle un éclair (?). 11. « Je l'ai donnée » *L* (lis. *wâʾèttên*). H : Il l'a donnée. « à l'égorgeur » d'après 11b (lis. *lameraṣṣêaḥ*). H : à fourbir. — Texte incertain. 14. « des mains (litt. : main contre main) » *H* G S* (lis. *ʿal*). H : main vers main. « double — coups » lis. *wetikpôl* (*G*) *ḥèrèb wešoullešâ* (*L*). H : se redouble en une troisième (?). — Texte incertain. « la grande — carnage » lis. *ḥălâlîm gedolâ ḥôdèrèt*. H : l'épée du grand profane (?).

a. Le texte est particulièrement mal conservé dans ce morceau. *b*. Litt. : *ou bien nous réjouirons-nous? Le sceptre de mon fils méprise tout bois.* *c*. Cette phrase, où il est impossible de reconnaître un vers, est sans doute une glose explicative. *d*. Geste d'affliction (Jér. 31, 19). *e*. Litt. : *car [il y a] épreuve; et quoi, si même le sceptre méprisant n'est pas?* *f*. Geste exprimant la joie que cause le malheur d'autrui, cf. 6, 11 et note *b*; 22, 13; 25, 6.

15 Afin que les cœurs s'agitent éperdus
et que ceux qui tombent soient nombreux,
j'ai, devant toutes les portes de la ville,
posté l'épée pour le carnage.
Toi [qui as été] faite pour lancer des éclairs,
fourbie pour le carnage,
16 [Frappe] en arrière,
à droite, à gauche,
de quelque côté que se tourne ton tranchant!
17 Et, moi aussi, je battrai des mains [a];
j'assouvirai ma fureur;
c'est moi, Yahvé, qui le déclare.

Le roi de Babylone au carrefour.

18 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 19 Et toi, fils d'homme, trace [b] deux routes, par où puisse passer l'épée du roi de Babylone; qu'elles partent d'un même pays et à l'entrée de chaque route, conduisant chacune à une ville, 20 mets un signe indicateur [c], de façon que l'épée parvienne à Rabba, [la capitale] des Ammonites [d], ou en Juda, à Jérusalem, la ville forte. 21 Le roi de Babylone, en effet, se tient au carrefour, au point de départ des deux routes, pour consulter les oracles : il agite les flèches [e]; il interroge le teraphim [f]; il examine le foie [des victimes] [g]. 22 [Or,] dans sa main droite arrive le signe [désignant] Jérusalem, afin qu'il ouvre la bouche pour pousser [contre elle] son cri de guerre, qu'il élève la voix pour l'appel au combat, qu'il dresse des béliers [h] contre ses portes, qu'il érige une levée de terre et construise des retranchements. 23 Ce n'est là, pensent les [gens de Jérusalem], qu'un faux oracle . . . . . [i], tandis qu'[en réalité] le roi de Babylone rappelle [à Dieu] le souvenir de leurs fautes [j], de sorte qu'ils seront atteints [par le châtiment].

« 24 C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous rappelez [à mon souvenir] vos fautes en dévoilant vos rébellions, en mettant au grand jour vos péchés par tous vos actes [k], vous serez, à cause d'eux, atteints [par le châtiment].

« 25 Quant à toi, prince d'Israël, profane criminel [l], dont le jour est venu avec le temps de l'expiation finale, 26 ainsi

15. « Afin que » (lis. *moug*). H : Afin que, pour que. « ceux qui tombent » *G S* (lis. *hammoukšâlîm*). H : les occasions de chute. « l'épée pour le carnage (litt. : un carnage d'épée) » d'après *G* (lis. *ṭibḥat*). H : l'éclat (?) de l'épée. « Toi — été » (lis. *ʾatte*). H : d'un frère (?). — Texte très incertain. « fourbie » lis. *merouṭâ*. H : affilée (?). 16. « [Frappe] en arrière » *H** (lis. *hitʾaḥărî*). H : Rassemble tes forces (?) « à droite » *H* G L* (suppr. *hâsîmî*, ditt. de *hasmîlî* qui suit). H aj. : mets (ta face?). 17. « des mains (litt. : ma main contre ma main) » *S* (lis. *ʿal*). H : ma main vers ma main. 19. « d'un même pays » *H* G S L* (lis. *ʾaḥat*). H : du pays d'un seul. 19-20. « à l'entrée — signe (litt. : un signe à l'entrée du chemin d'une ville, à l'entrée 20 du chemin d'une ville, mets) » suppr. (avec *G*) le premier *bârê'*, dittogr. de *berôʾš*, puis lis. *berôʾš* (avec *G*) 20 *dèrèk ʿîr*. H : crée (?) un signe à l'entrée de la route d'une ville, crée (?). 20 Mets une route. 22. « Jérusalem » suppr. *lâsoum kârîm*, doublet. H aj. : pour qu'il dresse des béliers. « pour pousser — guerre » *G* (lis. *beṣèraḥ*). H : en carnage. 23. « qu'un faux oracle » *S* (lis. *keqèsèm*). H : que comme si l'on rendait un faux oracle. 24. « actes » suppr. *yaʿan hizzâkarkèm*, doublet. H aj. : parce que vous vous rappelez au souvenir. « à cause d'eux, atteints » *G* (lis. *bâhèm*). H : atteints par la main [de l'ennemi].

a. Voy. v. 14, note *f*. *b*. Litt. : *mets pour toi*. Il s'agit apparemment d'un plan que le prophète doit tracer sur une tablette d'argile, cf. 4, 1 et note *e*. *c*. Litt. : *une main*. Sans doute un poteau ou une borne portant un nom et permettant de reconnaître la route à suivre (Jér. 31, 21). *d*. Auj. Ammân, voy. 2 Sam. 10, 3; 12, 26 et les notes. *e*. Ce procédé de divination, usité surtout chez les Arabes, qui l'appellent *istiqsam*, consistait à secouer des flèches déposées dans un carquois et à les faire tomber. *f*. Sur ce terme, dont le sens est fort discuté, voy. Gen. 31, 19 et la note; 1 Sam. 19, 13 et note *d*. Dans quelques passages, ce mot paraît désigner, comme ici, un ou plusieurs objets servant à la divination : Zach. 10, 2; 1 Sam. 15, 23 et peut-être Jug. 17, 5; 18, 14, 17-18; Os. 3, 4; 2 Rois 23, 24. *g*. L'examen du foie des victimes ou hépatoscopie avait été érigé par les Babyloniens en une technique savante et minutieuse; nous possédons plusieurs collections d'oracles obtenus par ce procédé, ainsi que des modèles de foie en argile ou en bronze employés par les devins. C'est de Babylonie que cette pseudo-science a passé chez les Hittites, les Grecs, les Étrusques et les Romains. *h*. Cf. 4, 2 note *h*. *i*. Litt. : *qui leur jurent des serments* (?). *j*. Nabucodonosor attire l'attention de Yahvé sur les forfaits des Jérusalémites (cf. Gen. 41, 9; 1 Rois 17, 18; Nomb. 5, 15, 18) par le fait qu'il marche contre leur ville pour châtier le parjure dont leur roi s'est rendu coupable (cf. 17, 5-21). *k*. Les Jérusalémites rappellent leurs fautes anciennes en en commettant cyniquement de semblables. *l*. Sédécias.

parle le Seigneur Yahvé : Quitte la tiare! Dépose la couronne! Ce qui est ne restera pas tel qu'il est. On élèvera ce qui est bas, et on abaissera ce qui est élevé[a]. 27 Une ruine, une ruine, une ruine, voilà ce que je ferai d'elle[b]. Malheur à elle! Et elle restera en cet état jusqu'à ce que vienne celui qui aura des droits sur elle[c] et je la lui donnerai.

L'épée de Yahvé s'en prendra aussi aux Ammonites.

« 28 Et toi, fils d'homme, prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé au sujet des Ammonites et de leurs outrages[d]. Tu diras : L'épée, l'épée est dégainée pour le carnage, fourbie pour briller, pour lancer des éclairs. 29 On va la mettre, — tandis qu'on te berce de visions fallacieuses, d'oracles mensongers[e], — sur la gorge des profanes criminels dont le jour est venu avec le temps de l'expiation finale. 30. . .[f]. C'est dans le lieu où tu as été créée, dans ton pays d'origine, que je te jugerai. 31 Je répandrai sur toi mon courroux; je soufflerai sur toi le feu de ma fureur; je te livrerai aux mains d'hommes qui seront des brutes, ne faisant œuvre que de destruction. 32 Tu deviendras la proie des flammes. Ton sang [disparaîtra] dans les profondeurs du sol; on ne se souviendra plus de toi[g], car moi, Yahvé, j'ai parlé. »

Les crimes de Jérusalem[h].

Tableau des forfaits qui se commettent dans la ville[i].

22 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Et toi, fils d'homme, juge, juge cette ville sanguinaire[j]; fais-lui connaître tous ses crimes abominables. 3 Dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Malheur à la ville qui répand le sang dans son sein pour que son heure arrive et qui érige des idoles pour se souiller! 4 Par le sang que tu as répandu, tu t'es rendue coupable et par tes idoles que tu t'es fabriquées, tu t'es souillée; tu as [ainsi] avancé ton heure, tu as rapproché le terme de tes années. C'est pourquoi je vais faire de toi l'objet des insultes des nations, la risée de tous les pays. 5 Voisins ou lointains, ils se moqueront de toi, [ville] souillée de réputation et pleine de trouble. 6 Vois : les princes d'Israël s'emploient, chez toi, chacun selon ses forces, à répandre le sang. 7 Chez toi, l'on méprise père et mère; chez toi, l'on use de violence envers l'hôte étranger; chez toi, on maltraite l'orphelin et la veuve. 8 Tu méprises ce qui pour moi est sacré; tu profanes mes sabbats[k]. 9 Chez toi il y a des calomniateurs qui provoquent l'effusion du sang. Chez toi, on mange [la chair] avec le sang [qu'elle contient][a]. Chez toi, on se livre à l'inconduite : 10 chez toi, l'on découvre la nudité de son père[b], on fait violence à une femme en état d'impureté[c]; 11 chez toi, l'un se livre à des actes abominables avec la femme de son prochain; un autre souille sa belle-fille par son inconduite[d]; un autre, chez toi, fait violence à sa sœur, fille de son père[e]. 12 Chez toi, on accepte des présents pour répandre le sang[f]. Tu touches escompte et intérêt[g]; tu extorques le bien de ton prochain par la violence et tu m'oublies, — oracle du Seigneur Yahvé.

« 13 Mais bientôt je battrai des mains[h] à cause des gains malhonnêtes que tu fais et des meurtres qui se commettent dans ton sein. 14 Ton cœur tiendra-t-il ferme et tes mains conserveront-elles leur vigueur quand arriveront les jours où j'agirai contre toi? C'est moi, Yahvé, qui fais ces menaces et qui les accomplirai : 15 je te disperserai parmi les nations; je te disséminerai dans les [divers] pays; j'abolirai tout ce qu'il y a en toi d'impur. 16 Je permettrai qu'à cause de toi je sois déconsidéré[i] aux yeux des nations. Ainsi tu sauras que je suis Yahvé. »

Jérusalem sous l'image d'un creuset.

17 Puis la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 18 Fils d'homme, la maison d'Israël est devenue pour moi [comme un assemblage de] scories[j]. Ils sont tous [comme] de l'argent, du cuivre, de l'étain, du fer et du plomb au fond d'un creuset. 19 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous êtes tous devenus [comme] des scories, je vais vous rassembler dans Jérusalem. 20 De même qu'on met ensemble dans le creuset argent, cuivre, fer, plomb, étain, pour attiser du feu au-dessous, de façon que [la masse] entre en fusion, de même, dans ma colère et dans ma fureur, je [vous] rassemblerai, j'attiserai [le feu], et je vous ferai fondre. 21 Je vous réunirai, j'attiserai contre vous le feu de mon courroux et je vous ferai fondre dans Jérusalem. Éz[2] 22 Comme l'argent fond dans le creuset, ainsi vous serez fondus à l'intérieur de la ville[k]. Et vous saurez que moi, Yahvé, j'ai déversé sur vous mon courroux. » Éz[1]

La culpabilité des diverses classes de la société.

23 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « Fils d'homme, dis à Jérusalem : 24 Tu es [comme] une terre qui n'a reçu ni ondée ni averse à la saison des pluies[l]. — 25 Ses princes[m] étaient, au milieu d'elle, comme un lion rugissant qui chasse une proie; ils dévoraient les gens, s'emparaient des biens et des objets précieux et multipliaient le nombre des veuves dans la ville.

« 26 Ses prêtres violaient ma loi; ils tenaient pour profane ce qui pour moi est sacré; ils ne distinguaient pas le sacré du pro-

26. « Quitte... dépose » lis. *hâsêr... wehârêm* (inf. abs.). H : Quitter... déposer. « ce qui est bas » lis. *haššephâlâ*. H a une forme insolite. « on abaissera » lis. *hašpêl*. H : abaisser. « ce qui est élevé » *G* (lis *haggebôhâ*). H : celui qui est élevé. 27. « Malheur — état » *G* (lis. *'ôy lâh kazzô't tihyè*). H : Ceci aussi ne sera pas (?). — Texte très incertain. 28. « au sujet des... et de » *S* (lis. *ʿal...weʿal*). H : aux... et à. « pour briller » lis. *lehâhêl*. H : pour contenir (?). — Texte très incertain. 29. « la mettre » lis. *'ôtâh*. H : te mettre. « sur » *G S L* (lis. *ʿal*). H : vers. **22**, 2. « juge, juge » suppr. (avec *S*) *hă* devant *tišpôṭ* ou lis. *hiššâpheṭ hiššâphêṭ*, « plaide, plaide contre ». Cf. 20, 4 ; 23, 36. 3. « Malheur à » d'après *G* (aj. *'ôy*). Manque en H. 4. « ton heure (litt. : ton jour) » *T* (lis. *yômêk*). H : tes jours. « tu as rapproché le terme (litt. : le temps) de » lis. *wattâbî'î* (*G L*) *ʿét* (*G S L*). H : cela est venu (?) jusqu'à. 9. « la chair — contient (litt. : sur le sang) » cf. *18, 6*; *Lév. 19, 26* (lis *ʿal* [*G S L*] *haddâm*). H : sur les montagnes.

10. « l'on découvre » *G S L* (lis. *gillou*). H : il découvre. 13. « des mains (litt. : ma main contre ma main) » *G[A] S* cf. *21, 22* (aj. *'al kappî*). H : ma main. « à cause des » *H[s] G S L*. H : vers les. « des meurtres » *G* (lis. *dâmayik*). H : ton sang. 14. « où — toi » lis. *'ittâk*. H : que je te ferai. 16. « Je — toi » cf. *G L* (lis. *weniḥalti*). H : Tu seras profanée par toi-même. G L : Je te posséderai. — Texte incertain. 18. « scories » *18b*, *19* *S* (lis. *lesigîm*). H a le sing. « de l'argent » suppr. *sigîm* (avec *G*) et transposer *kèseph* avant *neḥôšèt* (d'après v. *20*). Manque en H, qui aj. après « creuset » : des scories, de l'argent. 20. « De même que » *G S* (lis. *kiqebouṣat*). Manque en H. « de façon — fusion » *G S* (lis. *lehinnâtêk*). H : afin de faire fondre. « j'attiserai » cf. v. *21* (lis. *wenâphaḥtî*). H : je déposerai. 22. « fond » lis. *kehinnâtêk* ou *kehouttak*. Il a une forme hybride. 24. « n'a — averse » *G* (lis. *mouṭṭârâ welô' goušemâ*). H : n'a pas été purifiée et n'a pas reçu d'averse. « des pluies » lis. *zârèm*. H : du courroux. 25. « Ses princes (litt. : [elle] dont les princes) » *G* (lis. *'ăšèr nesî'èhâ*). H : [Il y a] conjuration de ses prophètes (mais les prophètes figurent déjà dans l'énumération v. *28*).

a. Cf. 17, 22-24. *b*. De Jérusalem. *c*. Désignation voilée du Messie suggérée peut-être à Ézéchiel par un antique poëme (Gen. 49, 10 cf. note *h*). *d*. Voy. 25, 1-7. *e*. Les nations voisines de Juda avaient, elles aussi, des prophètes et des devins qui leur promettaient le succès si elles se révoltaient contre les Chaldéens (Jér. 27, 9-10). *f*. L'hébreu a ici : *Remets [-la] dans son fourreau*. Mais il est trop tôt, avant l'exécution de la sentence (v. 30b-32) pour que l'épée de Yahvé soit remise au fourreau. D'autre part, il ne peut s'agir de l'épée d'Ammon. Les versions G et S donnent des leçons très différentes. Le texte doit être gravement altéré. On a proposé de corriger « [Je vais] faire retomber [tes crimes] sur ta tête », *'âšêb ʿal rô'šêk*. *g*. Tant que le sang versé reste visible à la surface du sol, il crie vengeance (24, 7; Job 16, 18, cf. Gen. 4, 10 et note *f*; És. 26, 21). Aussi le meurtrier avait-il soin, en général, de couvrir de terre le sang de sa victime (Gen. 37, 26). Quand celui-ci a disparu dans les profondeurs du sol, la personne mise à mort risque d'être oubliée et de ne pas trouver, par conséquent, de vengeur. — D'autres entendent : Ton sang sera [versé] à l'intérieur du pays, c'est-à-dire de ton pays (cf. v. 30).

h. Le sujet est le même que celui des ch. 16, 20 et 23; mais le prophète insiste sur les crimes de la génération présente, non sur ceux des anciens âges. De plus il parle en général sans image. Les deux premiers développements (v. 1-16 et 17-22) ont dû être composés avant la ruine de la ville, sans doute au moment où les habitants des campagnes, fuyant devant les armées de Nabucodonosor, arrivaient en foule dans la capitale pour y chercher refuge (v. 19-22). La troisième partie du chapitre (v. 23-31), au contraire, dépeint la catastrophe comme déjà consommée et justifie rétrospectivement le châtiment par l'état de corruption où étaient tombés tous les éléments de la société judéenne. Cet appendice a dû, comme tant d'autres analogues, être ajouté par Ézéchiel lui-même après 586. *i*. Comme au ch. 18, Ézéchiel associe étroitement les fautes rituelles aux transgressions morales. Plusieurs de ces manquements d'ordre rituel sont condamnés dans le Code de Sainteté (Lev. 17-26), recueil de lois rédigé sans doute au temps même d'Ézéchiel et apparemment sous son influence. *j*. Cf. 20, 4. *k*. Voy. 20, 12 et note *b*.

a. Voy. 18, 6 et note *a*. *b*. Lév. 18, 8; 20, 11; cf. Deut. 22, 30; 27, 20. C'était le cas, notamment, de l'héritier qui épousait l'une des concubines ou des femmes de son père. *c*. Cf. 18, 6 et note *c*; Lév. 15, 24; 18, 19; 20, 18. *d*. Lév. 18, 15; 20, 12. *e*. Lév. 18, 9, 11; 20, 17; cf. Deut. 27, 22. Le mariage avec une demi-sœur était, au contraire, licite dans l'antiquité israélite Gen. 20, 12; 2 Sam. 13, 13. *f*. Il s'agit de juges qui se laissent corrompre et rendent des sentences capitales payées d'avance par les plaignants. *g*. Cf. 18, 8 et note *e*. *h*. Sur ce geste, cf. 6, 11; 21, 17 [H : 22]; 25, 6. *i*. Litt. : *je serai profané à cause de toi*. Je permettrai que les nations, en assistant à ton humiliation, méconnaissent ma sainteté, c'est-à-dire ma majesté redoutable, mon pouvoir souverain (même idée exprimée de même 20, 9, 14, 22; 36, 20). D'autres préfèrent la lecture des Septante : « je prendrai [de nouveau] possession de toi » (voy. note crit.). Ce serait une promesse, préparant le passage suivant (v. 17-22) relatif à l'épreuve du creuset. — Toutefois le contexte demande plutôt que Yahvé prononce ici une menace contre la ville sanguinaire. Dans le passage sur le creuset, le prophète ne parle que de la fusion de l'alliage impur; il ne vise pas — du moins explicitement — le sort réservé au métal précieux si l'on arrive à le dégager de ses scories. *j*. Même image És. 1, 22, 25; 48, 10; Jér. 6, 28-30; 9, 7 [H : 6]; Mal. 3, 2-3. *k*. Les v. 21 et 22a paraissent être une autre rédaction de la phrase qui précède (v. 20b). *l*. En Palestine, quand les pluies d'automne, d'hiver ou de printemps manquent ou sont insuffisantes, le pays devient un affreux désert où règne bientôt la famine. Sous cette image le prophète représente l'état de la Judée après 586. *m*. Les rois et les membres de la famille royale. Cf. 34, 1-10; Jér. 23, 1-2. Sur les exactions de Joachaz et de Sédécias, voy. 19, 3, 6; sur celles de Yoyaqîm, cf. Jér. 22, 2-9, 13-19; 2 Rois 23, 35.

fane et n'enseignaient pas la différence entre l'impur et le pur. Ils fermaient les yeux au [caractère sacré de] mes sabbats. Ma sainteté était profanée au milieu d'eux[a].

« [27] Ses magistrats se comportaient dans son sein comme des loups en quête d'une proie, répandant le sang, faisant périr des gens pour s'assurer un gain[b].

« [28] Ses prophètes recouvraient [tout cela] d'un badigeon[c]; ils avaient des visions trompeuses et [prononçaient] des prédictions mensongères[d] en disant : Ainsi a parlé le Seigneur Yahvé, — alors que Yahvé n'avait point parlé.

« [29] La population du pays se livrait à l'oppression et à la rapine, opprimait le misérable et l'indigent, faisait violence à l'hôte étranger contrairement à tout droit.

« [30] J'ai cherché parmi eux un homme qui dressât un rempart et se tînt sur la brèche devant moi pour défendre le pays en me dissuadant de l'anéantir[e]. Mais je n'en ai pas trouvé[f]. [31] Alors j'ai déversé sur eux mon courroux; je les ai consumés par le feu de ma fureur; j'ai fait retomber sur leur tête [les conséquences de] leur conduite, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Samarie et Jérusalem sous la figure de deux épouses infidèles, Ohola et Oholiba[g].

23 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, il y avait deux femmes, filles d'une même mère; [3] elles se prostituèrent en Égypte dans leur jeune âge[h]. Là leurs mamelles furent pressées; là on caressa leur sein virginal. [4] Voici leurs noms : l'aînée s'appelait Ohola et sa sœur Oholiba[i]. Elles furent à moi[j] et me donnèrent des fils et des filles. Pour ce qui est de leurs noms, Ohola, c'est Samarie et Oholiba, Jérusalem[k].

« [5] Ohola me fut infidèle et s'éprit de ses amants, les fils d'Assur[l], des guerriers[m] [6] vêtus de pourpre violette, gouverneurs et chefs, tous jeunes et gracieux, cavaliers chevauchant des coursiers. [7] Elle leur prodigua ses faveurs — c'était toute l'élite des fils d'Assur —; et quels que fussent ceux dont elle s'éprenait, elle se souillait avec leurs idoles. [8] Elle n'interrompit pas le cours des infidélités auxquelles elle se livrait depuis [son séjour en] Égypte, car [les Égyptiens] avaient partagé sa couche dans son jeune âge; ils avaient caressé son sein virginal et

30. « parmi eux » *S* (lis. *bâhèm*). H : d'entre eux. **23,** 3. « âge » *G^B S* (suppr. *zânou*). H aj. : elles se sont prostituées. 5. « les fils d'Assur » *T* cf. 7, 12 (lis. *'al benê*). H : vers Assur.

a. Il est caractéristique pour Ézéchiel qu'il attribue aux prêtres le premier rang après les princes et qu'il leur assigne pour tâche principale d'empêcher tout contact indû entre le sacré et le profane : parer au danger du mélange entre le sacré et le profane est aussi la préoccupation centrale du législateur dans la constitution religieuse et civile qui termine le livre (ch. 40-48). *b.* Voy. v. 12 et note *f*. *c.* Allusion à 13, 10-16. *d.* Cf. 13, 6-9. *e.* C'est-à-dire : j'ai cherché en vain un prophète qui intercédât pour le peuple et l'appelât à la repentance, cf. 13, 4-5 et les notes. *f.* Il ne faudrait pas trop presser les termes de cette déclaration et en conclure qu'Ézéchiel ignorât ou méconnût les efforts tentés avant 586 par Jérémie pour sauver Juda; mais ces efforts ont été vains. Pour la même raison, Ézéchiel ne fait pas non plus allusion aux appels qu'il a lui-même multipliés dans la même intention entre 592 et 586; de même Jérémie (5, 1).

g. L'allégorie développée dans ce ch. rappelle beaucoup celle du ch. 16. Toutefois le prophète ne parle pas ici de Sodome, et par prostitution il entend surtout la recherche de l'appui des nations étrangères; le syncrétisme religieux qui fut souvent la conséquence de ces alliances politiques n'est mentionné qu'incidemment (v. 7, 30, 37, 39). La peinture des débordements des deux cités infidèles est encore plus crue et plus réaliste ici qu'au ch. 16. De plus, il n'est fait aucune allusion à un relèvement ultérieur des coupables. Ceci donne à penser que le ch. 23 a été rédigé avant le ch. 16 ou, en tout cas, n'a pas été, comme ce dernier, retouché par Ézéchiel après 586. Il y a, du reste, dans ce ch. comme dans beaucoup d'autres pages du livre, trace de la fusion de plusieurs recensions : çà et là on trouve côte à côte deux rédactions d'une même phrase ou d'un même développement : (v. 4a et 4b, v. 25a et 25b-26; les v. 28-30 sont parallèles à 22-27); le morceau final (36-49), où il y a, du reste, un grand désordre (tantôt il y est parlé des deux sœurs, tantôt de l'une d'elles seulement; ailleurs Oholiba est interpellée), reprend encore une fois tout le thème du chapitre. *h.* Cf. 20, 8 et note *g*. *i.* On explique d'ordinaire qu'Oholiba signifie « ma tente est en elle » : il s'agirait de la tente de Yahvé, c'est-à-dire du Temple, qui se trouvait à Jérusalem; Ohola voudrait dire : « sa propre tente »; ce nom indiquerait que Samarie a elle-même choisi ses lieux saints. Seulement alors il faudrait une *h* aspirée à la fin de chacun des deux noms (comp. Hephṣi-bâh). On n'échappe que partiellement à cette difficulté si l'on admet, avec d'autres, qu'Ohola signifie « celle qui a une tente » et Oholiba, « une tente est en elle »; ces noms feraient allusion aux pavillons qu'on dressait parfois sur les hauts lieux. *j.* Il était permis, dans l'ancien Israël, d'épouser deux sœurs : c'est le cas de Jacob. L'interdiction de ces sortes d'union n'apparaît que dans le code de Sainteté (Lév. 18, 18), rédigé probablement peu après le temps d'Ézéchiel. *k.* Glose exacte, mais superflue. *l.* Samarie rechercha l'appui de l'Assyrie au temps de Jéhu (obélisque de Salmanasar), de Menahem (2 Rois 15, 19), d'Osée (2 Rois 17, 3); cf. Os. 5, 13; 7, 11; 8, 9; 12, 2. *m.* Le mot employé ici dans l'hébreu, *qerôbîm*, signifie d'ordinaire « proches »; mais les Assyriens n'étaient pas les voisins des Israélites. Il est plus probable qu'il dérive du mot *qerab*, « guerre » en araméen, ou qu'il y avait ici une transcription de l'assyrien *quradu*, « guerrier ».

répandu sur elle leurs amours impures[a]. [9] C'est pourquoi je la livrai aux mains de ses amants, les fils d'Assur, dont elle s'était éprise. [10] Ils dévoilèrent sa nudité, emmenèrent ses fils et ses filles et la passèrent elle-même au fil de l'épée[b], si bien qu'elle devint un objet de stupeur pour les [autres] femmes. Ils firent ainsi justice d'elle.

« [11] Sa sœur Oholiba fut témoin [de ces événements], mais se livra à des passions plus déréglées encore et à des débauches pires que celles de sa sœur. [12] Elle s'éprit des fils d'Assur, gouverneurs et chefs, guerriers[c] vêtus de pourpre violette, cavaliers chevauchant des coursiers, tous jeunes et gracieux[d]. [13] Je vis alors qu'elle se souillait, [elle aussi,] que toutes deux suivaient la même voie. [14] Mais elle alla plus loin dans ses débordements et, lorsqu'elle vit des hommes dessinés sur la muraille, des images de Chaldéens dessinées au minium[e], [15] les reins pris dans une ceinture, la tête coiffée d'amples turbans, ayant tous l'aspect de capitaines, des images d'enfants de Babylone, dont la Chaldée était le pays natal, [16] elle s'éprit d'eux dès le premier regard et leur envoya des messagers en Chaldée[f]. [17] Et les enfants de Babylone vinrent à elle pour partager le lit des amours et la souillèrent par leurs débauches. Quand elle eut été souillée par eux, son âme se détacha d'eux. [18] Mais, parce que ses débordements étaient notoires et que sa nudité avait été dévoilée, mon âme se détacha d'elle, comme elle s'était détachée de sa sœur.

« [19] Elle multiplia [néanmoins] ses débordements, se souvenant des jours de son jeune âge, où elle s'était prostituée sur la terre d'Égypte : [20] elle s'éprit des débauchés de ce pays, dont l'ardeur charnelle était celle des ânes et la lubricité celle des étalons; [21] tu en revins à l'inconduite de tes jeunes années, où les Égyptiens avaient caressé tes mamelles et pressé tes jeunes seins[g].

« [22] C'est pourquoi, Oholiba, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais exciter contre toi tes amants, dont ton âme s'était détachée, et les amener contre toi de toutes parts : [23] les enfants de Babylone et tous les Chaldéens, Peqod[h], Choa et Qoa[i], et avec eux tous les fils d'Assur[j], jeunes et gracieux, tous gouverneurs et chefs, capitaines et gens de guerre, tous chevauchant des coursiers. [24] Ils marcheront contre toi avec une multitude de chars et de roues, à la tête d'une armée formée de peuples divers; ils t'opposeront de toutes parts grands boucliers, petits boucliers et casques. Je les laisserai prononcer la sentence et ils te jugeront selon leurs lois. [25] Je donnerai cours à ma jalousie contre toi et ils te traiteront avec fureur; ils te couperont le nez et les oreilles[k] et ce qui restera

10. « un objet de stupeur » cf. *G* (lis. *šammâ*). H : un nom. G : la fable (*šeninâ*). « justice » *H** cf. 16, 41 (lis. *ousephâṭîm*). H a une forme insolite. 12. « des fils » (lis. *'al*). « de pourpre violette » *S* cf. v. 6 (lis. *tekêlet*). H : de perfection. 14. « des hommes dessinés » *G L* (lis. *'ănâšîm meḥouqqîm*). H : des hommes de dessin (?). 18. « ses — dévoilée » *T* (lis. *wattiggal taznoutâh wattèrâ'e*). H : elle avait révélé ses débordements et dévoilé sa nudité. 20. « elle s'éprit » cf. 16 (*H^k*) (lis. *watta'gab*). H a une forme insolite. 21. « où — caressé » cf. v. 8 (lis. *be'assôt miṣrayim*). H : où on avait fait (?) depuis l'Égypte. 23. « et avec eux » *G S* (lis. *wekol* et *'ittâm*). H : eux. « gens de guerre » cf. v. 5, 12 (lis. *ouqerôbîm*). H : appelés (célèbres ?). 24. « avec une multitude de » lis. *hâmôn*. H : avec une abondance (?) de. G : du nord avec des (*miṣpâphôn*, qui serait bon aussi). — Texte incertain.

a. Samarie courtisait tour à tour l'Assyrie et l'Egypte (Os. 7, 11; 12, 2; 2 Rois 17, 4). *b.* Cf. 2 Rois 17, 4-6. *c.* Voir note *m*, page précédente. *d.* Juda appela à son aide l'Assyrie au temps d'Aḥaz (2 Rois 16, 7-18; Ės. 7-8) et lui paya tribut sous Ézéchias et ses successeurs jusqu'au milieu du règne de Josias.

e. Les murs des palais en Assyrie (et sans doute aussi en Babylonie) étaient décorés de peintures représentant d'ordinaire le roi et ses guerriers; on a retrouvé des restes de ces fresques à Nimroud, à Khorsabad et surtout à Tell Aḥmar (anciennement Til Barsib), où les peintures se présentent à divers degrés d'achèvement; or on y voit que les artistes, du moins ceux qui étaient « chargés de la décoration géométrique... commençaient par tracer en rouge... une première ébauche du dessin. Ils étendaient ensuite les couleurs et ne peignaient qu'en dernier lieu sur l'ébauche en rouge le contour définitif en noir » (Fr. Thureau-Dangin, *Syria*, XI, 1930, p. 127). *f.* Dans le premier cas qui nous soit connu d'entrée en relation de Juda avec les Chaldéens de Babylonie, l'initiative vient du prince chaldéen, Mardouk Paliddin (2 Rois 20, 12-19). Ézéchiel fait sans doute allusion à quelque autre événement concret que nous ignorons. *g.* Juda était en coquetterie avec l'Égypte au temps d'Ézéchias, de Yehoyaqim et de Sédécias. *h.* Population nommée aussi Jér. 50, 21; les textes cunéiformes l'appellent Puqûdu et la situent près de la frontière élamite. *i.* Sutû et Qutû dans les textes assyro-babyloniens, abrégés quelquefois en Sû et Qû. *j.* Les Assyriens ne faisaient, en tout cas, plus figure de chefs brillants et séduisants, lorsque les Chaldéens, après avoir détruit leur empire (612-605), attaquèrent Juda; tout au plus furent-ils forcés alors de fournir un contingent aux armées de Nabucodonosor. La mention des fils d'Assur est probablement une addition. *k.* Les codes babylonien, assyrien et ḥittite publiés respectivement en 1902, 1921 et 1922, édictent assez souvent — à la différence des recueils de lois hébraïques — la mutilation des coupables; la femme adultère, notamment, pouvait avoir, en Assyrie, le nez coupé ainsi que son complice (Scheil, VAT. 10.000, § 15). Le code de Ḥammourabi ordonne l'ablation de l'oreille à l'homme qui « frappe le cerveau d'un esclave d'homme libre » (§ 205). Et les lois ḥittites veulent qu'on tranche nez et oreilles à l'esclave qui commet un vol avec effraction ou allume un incendie (§ 95 et 99).

Éz[2] des tiens tombera sous le glaive; ils emmèneront tes fils et tes filles et ce qui restera des tiens sera dévoré par le feu. [26] Ils te dépouilleront de tes vêtements et s'empareront des joyaux dont tu te pares. [27] Je Éz[1] mettrai ainsi un terme à ton inconduite et aux débauches auxquelles tu te livrais depuis [ton séjour dans] la terre d'Égypte; tu ne lèveras plus les yeux vers les hommes de ce pays et ne te souviendras plus de l'Égypte.

Éz[2] [28] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais te livrer aux mains de ceux que tu as pris en haine, de ceux dont ton âme s'est détachée. [29] Ils te traiteront avec haine; ils prendront tout le fruit de ton travail et te laisseront nue, sans rien pour te couvrir, de sorte que ta honte de prostituée sera mise au jour. Ce sont ton inconduite et tes débordements [30] qui t'auront causé ces opprobres, parce que, dans tes prostitutions, tu t'es attachée aux nations et que tu t'es souillée avec leurs idoles.

« [31] Tu as suivi la même voie que ta Éz[1] sœur; je mettrai donc dans ta main la coupe qu'elle a dû boire[a]. »

[32] Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Tu boiras la coupe de ta sœur,
coupe profonde et large,
à la vaste contenance.
33 Elle est remplie de désastres et de douleurs;
c'est une coupe de stupeur et d'épouvante,
la coupe de ta sœur Samarie.
34 Tu la boiras; tu la videras;
puis tu t'arracheras les cheveux
et te déchireras les seins.
Car telle est la sentence que j'ai prononcée, —
oracle du Seigneur Yahvé.

[35] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Puisque tu m'as oublié et que tu m'as rejeté derrière ton dos, porte, toi aussi, la peine de ton inconduite et de tes débordements. »

Éz[2] [36] Puis Yahvé me dit : « Fils d'homme, juge Ohola et Oholiba et fais-leur connaître leurs crimes abominables[b] : [37] elles ont commis des adultères et il y a du sang sur leurs mains. Elles ont commis des adultères avec leurs idoles et elles ont été jusqu'à faire passer [par le feu] les fils qu'elles m'avaient donnés, pour qu'ils servissent à celles-ci de nourriture[c].

« [38] Et voici encore ce qu'elles m'ont fait; elles ont souillé mon sanctuaire et profané mes sabbats. [39] Quand elles immolaient leurs fils à leurs idoles, elles entraient le même jour dans mon sanctuaire pour le profaner. Voilà ce qu'elles faisaient dans ma propre maison!

« [40] Bien plus, pour des hommes venus d'un pays lointain — un messager leur avait été envoyé[d] et ils étaient venus, — [pour ces hommes] tu t'es baignée, tu t'es fardé[e] les paupières et tu t'es parée de tes bijoux. [41] Tu t'es assise sur un lit d'apparat devant lequel une table était dressée et sur lequel tu avais répandu mes aromates et mon huile [parfumée]. [42] . . . .[f] Ils mettaient des bracelets

29. « mise » lis. *wenigletâ*. H : mis. 29-30. « Ce — causé » lis. (avec *L*) *zimmâtêk* et *'âsou* et rattacher les deux derniers mots de 29 au v. 30. H : ainsi que ton inconduite et tes débordements. [30] On t'infligera. 32. « large » *G*[B] (suppr. *tihyè liṣḥôq oulela'ag*). H aj. : tu deviendras un objet de risée et de moquerie. — Phrase évidemment mal placée. « à — contenance » lis. *marbâ*. H : abondance à contenir. 33. « Elle est remplie » lis. *timmâlê'*. H : Tu seras remplie. « de désastres » cf. *21, 11* (lis. *šibbârôn*). H : d'ivresse. 34. « tu t'arracheras les cheveux » *S* (lis. *se'ârêk tigr'î*). H : tu en rongeras (?) les tessons. 36. « juge » lis. *tišpôṭ* (*S*) ou *hiššâphêṭ*, plaide contre. H : jugeras-tu, voy. 20, 4; 22, 2. 38. « sanctuaire » *G* (suppr. *bayyôm hahou'*). H aj. : ce jour-là. 40. « pour des hommes » *G* (suppr. *tišlaḥnâ*). H : elles ont envoyé [des messagers] à des hommes. « [pour ces hommes] » d'après *G* (suppr. *la'ăšèr*). H : pour qui.

a. L'image de la coupe était classique depuis Jérémie (25, 15-29; cf. 48, 26; 49, 12; 51, 7-8; Hab. 2, 15-16; Lam. 4, 21; És. 51, 17; Job 21, 20; Ps. 60, 5; 75, 9; Mc 10, 38; 14, 36; Apoc. 14, 8, 10 etc.). *b*. Cf. 20, 4; 22, 2. *c*. Cf. 16, 20 et note *q*. *d*. C'est la version des évènements donnée déjà v. 16. *e*. Le verbe (*ḥâḥal*) dérive de la racine d'où viennent l'arabe *kohl*, qui désigne la subtance noire dont on s'entoure les yeux pour les faire paraître plus brillants, et aussi notre mot « alcool ». *f*. Ici une phrase gravement altérée dont le sens littéral est : *et un bruit de tumulte était insouciant en elle et vers des hommes pris dans la multitude des hommes étaient amenés des buveurs du désert.*

aux mains d'Ohola et d'Oholiba et une couronne splendide sur leur tête. [43] Alors j'ai dit . . . .[a] [44] On va à elle[b] comme on irait chez une prostituée. C'est ainsi qu'on va chez Ohola et chez Oholiba, ces femmes débauchées. [45] Des hommes justes les jugeront comme on juge les femmes adultères et celles qui ont versé le sang, car elles sont adultères et il y a du sang sur leurs mains. » [46] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Qu'on fasse monter contre elles le peuple assemblé et qu'on les livre aux mauvais traitements et au pillage; [47] que le peuple assemblé les lapide[c] et les taille en pièces à coups d'épée; que l'on tue leurs fils et leurs filles et qu'on incendie leurs maisons[d]. [48] Ainsi je ferai cesser toute inconduite dans le pays et toutes les femmes seront averties de ne pas imiter votre inconduite. [49] On fera tomber sur vous le châtiment de votre inconduite et vous porterez la peine de vos idolâtries. Ainsi vous saurez que je suis le Seigneur. »

Deux paraboles sur le siège de Jérusalem[e].

24 *Les grands de la capitale vont subir les horreurs d'un siège.* [1] La parole de Yahvé me fut adressée dans la neuvième année, au dixième mois, le dix du mois, en ces termes : « [2] Fils d'homme, note par écrit la date[f] de ce jour, car aujourd'hui même le roi de Babylone s'attaque à Jérusalem[g]. [3] Propose une parabole[h] à cette maison de rebelles et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Mets en place la marmite, mets-la en place
et verses-y de l'eau.
4 Dépose à l'intérieur diverses pièces de viande,
tout ce qu'il y a de meilleur, cuisse et épaule,
Remplis-la avec des os de choix,
5 [tout cela] prélevé sur les bêtes les meilleures du troupeau.
Entasse aussi du bois sous la marmite.
fais-en bouillir les morceaux de viande à gros bouillons
et que les os qu'elle contient cuisent aussi...

44. « On va » *H** *G S L* (lis. *wayyâbô'ou*). H : Il va. « à (litt. : contre) » *G L* (lis *'al*). H : vers. **24**. 2. « ce jour » *S L* (suppr. *'èt 'èṣèm hayyôm*). H aj. : ce jour même (var. provenant de 2[b]). 4. « diverses pièces » *G S* (lis. *netâḥîm*). H : ses pièces. 5. « tout — bêtes » lis. *mimmibḥar* (*G S*) *hâṣṣô'n lâqouaḥ* (*G*). H : prends les bêtes. « du bois » cf. v. *10* (lis. (*hâ'êṣîm*). H : les os. « les morceaux » *H** (lis. *netâḥèhâ*). H : le bouillonnement. « que les os... cuisent » lis. *yibšelou*. H : les os... cuiront.

a. Le début du v. 43 est, de nouveau, irrémédiablement corrompu : *A celle qui est fanée* [*il y a*] *des adultères; maintenant ils se prostituent* [*de*] *ses prostitutions, et elle...* *b*. Il s'agit de la femme dont il est parlé dans le passage non traduit du v. 43. *c*. La lapidation par tout le peuple était la peine de l'adultère en Israël, voy. 16, 40 et note *h*. *d*. Cf. 16, 41.
e. Ézéchiel avait déjà rapporté et combattu un dicton qui comparait la Jérusalem de Sédécias à une marmite où n'avaient été laissés que les bons morceaux (11, 3-12). Il reprend ici cette image et en tire des applications nouvelles, qui forment, à proprement parler, deux paraboles distinctes : l'une traite du sort de l'élite des habitants de la ville, comparés à des morceaux de choix déposés dans la marmite; l'autre annonce la destruction de la ville elle-même, assimilée à une chaudière rouillée à l'excès. On a supposé que les bons morceaux dont il est parlé v. 1-5 représentaient les Juifs exilés avec Jéconias en 597 dont Ézéchiel faisait partie et qu'il considérait, en effet, comme la véritable élite de la nation : mais en 587, le jour de l'ouverture d'un nouveau siège, il eût été bien tard pour revenir en détail sur un évènement vieux déjà de onze années comme le blocus de 597. Ceux que le prophète représente ironiquement sous l'image des morceaux de choix, ce sont les grands de la Jérusalem de 588 qui *prétendaient* être l'élite de la nation et regardaient de haut les exilés de 597 (cf. 11, 3, 15). Ézéchiel leur annonce qu'ils vont subir les horreurs d'un siège (v. 4-5), puis seront jetés hors de la ville (v. 6[b]). Dans la deuxième application de l'image (v. 6-14) est développée l'idée que la ville elle-même, une fois vidée de ses habitants, devra être détruite, 1° parce que la collectivité est aussi responsable des crimes des individus (v. 14), 2° en vertu de la croyance animiste au sang qui crie vengeance (v. 7-8), mais surtout 3° parce que la souillure du péché était considérée par Ézéchiel comme s'étant insinuée dans les pierres, les maisons, les palais et les rues de la ville : il faut donc une purification radicale par le feu. Cette conception presque matérielle du péché et de la souillure est celle que perpétuaient les lois de pureté et les usages rituels auxquels Ézéchiel était si profondément attaché. Les deux paraboles ont peut-être formé d'abord deux morceaux indépendants (v. 1-5 et v. 6-14); cependant alors la première ne serait accompagnée d'aucune interprétation. De plus, la deuxième contient des allusions à la première (v. 6[b], 9, 10). Il paraît donc plus probable que les deux applications du symbole ont été juxtaposées et entremêlées par Ézéchiel lui-même. *f*. Litt. : *le nom*. *g*. Cette date, janvier 587, était, en effet, celle du début du siège de la ville par Nabucodonosor (2 Rois 25, 1). L'insistance avec laquelle Yahvé recommande à Ézéchiel de noter cette date ne s'expliquerait guère si le prophète se trouvait encore, à ce moment de sa carrière, en Judée, comme l'admettent plusieurs critiques récents. Il faut la consigner par écrit afin que les exilés puissent constater plus tard, quand des nouvelles leur arriveront de Palestine, que c'est bien ce jour-là qu'avait commencé le siège de Jérusalem, qu'Ézéchiel l'a donc connu par révélation. *h*. Il s'agit, semble-t-il d'après la suite, — au moins en ce qui concerne la première application du symbole, — d'une parabole en action, qui fut mimée par Ézéchiel comme les actes prophétiques racontés ch. 4, 5, 12.

La ville elle-même devra être purifiée par le feu, telle une marmite rouillée.

6a Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Malheur à la ville sanguinaire,
marmite rouillée
dont la rouille[a] n'a pas été enlevée.
7 Car le sang qui y a été répandu s'y trouve encore;
elle l'a versé sur la roche nue :
Elle ne l'a pas répandu sur le sol,
de façon à le recouvrir de terre.
8 C'est pour exciter [ma] colère,
c'est afin que vengeance soit tirée [de son crime].
Qu'elle a mis le sang versé par elle
sur la roche nue,
sans le couvrir[b].

9 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Malheur à la ville sanguinaire!
Je vais, de mon côté, dresser un grand bûcher,
10a entasser le bois,
Allumer le feu,
achever la cuisson de la viande,
6b Puis en retirer les morceaux l'un après l'autre
sans les tirer au sort[c],
10b Vider le jus
et laisser les os se consumer.
11 Je laisserai alors la marmite vide sur ses charbons ardents,
afin qu'elle s'échauffe et que le bronze en devienne brûlant,
Que ses impuretés fondent
et que sa rouille disparaisse.

« 12[Mais] la rouille dont elle est pleine ne s'en va pas au feu[d]. 13A cause de ta souillure, parce que j'ai voulu te purifier et que tu ne t'es pas purifiée de ta souillure, tu ne recouvreras plus ta pureté jusqu'à ce que j'aie assouvi mon courroux contre toi. 14 Moi, Yahvé, j'ai prononcé la sentence : elle se réalisera. Je l'exécuterai sans [un moment de] relâchement, sans pitié ni regret. Je te jugerai selon ta conduite et selon tes œuvres, — oracle du Seigneur Yahvé. »

6a. « Ainsi » G^B (suppr. *lâkên*). H : C'est pourquoi ainsi. 8. « Qu'elle a mis » lis. *nâtenâ*. H : Que j'ai mis. 6b. « en retirer » lis. *'ôṣî'âh*. H : retires-en, ou : il en retirera. 10b. « Vider le jus » lis. *hârêq hammârâq*. H : Assaisonner l'assaisonnement (?). 11. « Je laisserai » lis. *we'a'âmidèhâ*. H : Laisse. 12. G (suppr. *te'ounîm hèle'ât*, dittogr. des deux mots précédents). H aj. en tête : peine elle a fatigué (?). « feu » suppr. le deuxième *ḥèl'âtâh*. H aj. : sa rouille (var. de « la rouille — pleine ». — Texte incertain. 13. « A cause — souillure » G^B (suppr. *zimmâ*). H aj. : [d'] inconduite (ce mot paraît être une glose explicative). 14. « Je te jugerai » *G S L* (lis. *'èšpeṭêk*). H : On te jugera.

a. Il s'agit, à proprement parler, de vert de gris, puisque la marmite est supposée en bronze (v. 11). *b.* D'après une antique croyance, le sang de la victime, c'est-à-dire son âme (Lév. 17, 11), crie vengeance et cherche à se venger tant qu'il n'a pas été couvert par la pierre d'un sépulcre ou par de la terre (cf. 21, 32 [37] et note *g*). Les juges iniques de Jérusalem (cf. 22, 6, 9, 12, 25, 27), traitant sans doute cette croyance de vaine superstition, ont poussé l'impudence jusqu'à laisser étalé sur la roche nue le sang des innocents qu'ils ont fait périr. *c.* C'est-à-dire que Yahvé exterminera en dehors de la ville ou enverra en exil tous les grands pêle-mêle, sans faire entre eux aucune distinction. — Nous transposons ici cette prédiction (6b), qui, dans le texte traditionnel, sépare malencontreusement l'image de la marmite rouillée (6a) de l'explication, donnée v. 7 et 8, de ce symbole. *d.* Le texte de ce v. paraît gravement altéré (voy. note crit.). On attendrait plutôt quelque chose comme : « [car] la rouille dont elle est pleine ne s'en va pas *si ce n'est* au feu. »

Mort subite de la femme d'Ézéchiel. Yahvé rattache à cet événement l'annonce de ce qui se passera lors de la chute de Jérusalem : les Juifs, atterrés, ne donneront pas de signes de deuil[a].

15 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 16 Fils d'homme, je vais t'enlever, par un coup [subit][b], [celle qui fait] les délices de tes yeux; mais tu ne pousseras pas de cris de deuil et tu ne pleureras pas; tu ne laisseras pas couler tes larmes[c]. 17 Soupire en silence. Ne célèbre pas le deuil [qu'on observe] pour les morts : noue ton turban sur ta tête[d]; mets tes sandales à tes pieds[e]; ne te voile pas la moustache[f] et ne mange pas le pain des affligés[g]. 18a Le matin [suivant] tu parleras au peuple[h] : 21b Ainsi a dit le Seigneur Yahvé : Je vais profaner mon sanctuaire, sujet de votre immense orgueil, délices de vos yeux et objet des désirs de votre âme; vos fils et vos filles que vous avez laissés [là-bas][i] tomberont sous le glaive. 24 [La conduite d']Ézéchiel est un présage de ce que vous ferez [alors] : vous agirez, lorsque l'événement se produira, exactement comme il a agi et vous reconnaîtrez que je suis le Seigneur Yahvé. — 25 Puis toi, fils d'homme, tu resteras muet[j] et, quand je leur enlèverai[k] leur forteresse, sujet de leur joyeuse fierté, délices de leurs yeux et objet des désirs de leur âme, ainsi que leurs fils et leurs filles, 26 le jour où parviendra auprès de toi le réchappé qui t'annoncera la nouvelle, 27 ce jour-là ta bouche s'ouvrira [pour que tu t'entretiennes] avec le réchappé; tu parleras et ne seras plus muet. Ainsi ton attitude sera pour eux un présage et ils sauront que je suis Yahvé. »

18b Ma femme mourut dans la soirée. Le matin [suivant], j'agis selon les ordres que j'avais reçus. 19 Les gens me dirent : « Ne nous expliqueras-tu pas ce que signifie ta conduite? Est-ce à notre intention que tu agis [de la sorte]? » 20 Je leur répondis : « La parole de Yahvé m'a été adressée en ces

16. « tu ne laisseras — larmes ». Manque en G. 17. « en silence — morts » (lis. *doumâm* et intervertir *'ébèl mêtîm*). H : tais-toi [pour les] morts (?); ne célèbre pas de deuil. « des affligés » *L T* cf. Os. 9, 4 (lis. *'ônîm*). H : des gens. 18a. « tu parleras » lis. *outedabbèr* H : je parlai. 21b. « des désirs » d'après v. 25 (lis. *massâ'*). H : des ménagements (faute pour *maḥmad*, « délices », répétition). 25. « tu — enlèverai » lis. *hè'âlêm beqaḥtî*. H : n'est-ce pas que, le jour où je leur enlèverai... « ainsi que » *S* (lis. *oubenêhèm*). Manque en H. 26. « le jour où » lis. *beyôm bô'*. H : ce jour-là. « qui — nouvelle (litt : pour faire entendre tes oreilles) » d'après *G S* (lis. *lehašmîa' 'ozuèkâ*). H : pour faire entendre les oreilles. 19. « ta — agis (litt. : ta conduite? A-t-elle un sens pour nous, que tu agisses) » lis. *hâlânou*. H : ta conduite pour nous, que tu agisses.

a. Si Yahvé défend à Ézéchiel de pleurer sa femme, ce n'est pas, comme on l'a parfois supposé, pour exhorter les Juifs, lors de la chute de leur capitale, à s'abstenir des lamentations coutumières, aussi tumultueuses que stériles, et à se consumer plutôt dans le regret de leurs fautes. Les deux choses n'étaient nullement inconciliables : quand on se repentait, on prenait le sac et la cendre. Du reste, les actes prophétiques ne figurent jamais des exhortations, mais sont des « présages » de ce qui se passera. Pour comprendre psychologiquement l'épisode, il faut sans doute faire une transposition analogue à celle qu'on admet généralement pour le mariage d'Osée (ch. 1-3) : Ézéchiel, qui aimait profondément sa femme — il l'appelle « les délices de ses yeux », trait de sensibilité fort rare chez lui — fut si accablé par sa mort soudaine qu'il négligea même d'accomplir les rites traditionnels qui étaient de règle en pareil cas. Lorsqu'il remarqua son oubli, au cours de la nuit funèbre, il reconnut là une direction divine : c'était Yahvé qui avait voulu que son prophète s'abstînt de pleurer pour présager aux Juifs que bientôt ils seraient, eux aussi, atterrés au point de ne pas même pouvoir se lamenter. *b.* On a proposé d'entendre : « par un fléau » c'est-à-dire par une épidémie, et de corriger, en conséquence, le début du v. 18 : on lirait « Le matin la peste se déclara (lire : *wehaddèbèr*) dans le peuple. » *c.* Ce dernier trait, qui fait double emploi avec le précédent, manque en G et pourrait être une addition.
d. Dans le deuil on ôtait sa coiffure pour pouvoir s'arracher les cheveux ou s'en couper une mèche, primitivement afin de l'offrir au mort; après quoi on se couvrait souvent la tête d'un voile (2 Sam. 15, 30; Jér. 14, 3; Esth. 6, 12). *e.* 2 Sam. 15, 30; Mi. 1, 8; cf. És. 20, 2-4. Si l'on ôtait ses sandales, c'était sans doute, originairement, pour la même raison qui faisait qu'on quittait ses vêtements ou au moins ses vêtements ordinaires : l'esprit ou l'influence du mort pourrait s'y loger.
f. Se couvrir la bouche et les narines n'était probablement pas une atténuation du sacrifice de la barbe, mais, à l'origine, un moyen de se préserver contre les influences maléfiques émanant du mort. *g.* Le texte traditionnel porte « le pain des hommes », ce qui pourrait s'entendre des aliments que « les gens » du voisinage apportaient du dehors dans la maison mortuaire, primitivement parce que les habitants de cette maison ne pourraient pas, pensait-on, sans danger manger des vivres qui s'y trouvaient et qui étaient contaminés par l'esprit du mort. Cette coutume existait en effet, en Israël (2 Sam. 3, 35) comme chez beaucoup d'autres peuples. Mais « pain des hommes » signifierait en hébreu « pain ordinaire » et non pas « pain des autres ». Il faut lire sans doute « pain des affligés » (*lèḥèm 'ânoušîm* ou *l. 'ônîm*, cf. Os. 9, 4). Il s'agit alors soit des aliments apportés du dehors, soit du grand repas funéraire célébré pendant la période du deuil. *h.* Le texte traditionnel, donné par les anciennes versions comme par l'hébreu, ne nous apprend pas ce qu'Ézéchiel dit au peuple au matin. De plus le morceau qui suit présente un désordre évident : une parole prononcée par le prophète en son nom personnel (« vous ferez comme je fais » v. 22) est intercalée sans transition entre deux phrases mises dans la bouche de Yahvé (v. 21b et 24 : dans la seconde Dieu parle d'Ézéchiel à la 3e personne). Nous transposons les v. 18b-21a et 22-23 après les v. 18a, 21b et 24-27, de façon à grouper, d'une part, toutes les révélations faites par Yahvé à son prophète avant la mort de sa femme, de l'autre l'exécution par Ézéchiel des ordres divins.
i. Il est clair ici que le prophète s'adresse bien aux exilés de 597, et non aux Jérusalémites. *j.* Vers les débuts du siège de Jérusalem (cf. 24, 1) commencera pour Ézéchiel une de ces périodes de mutisme (voulu ou pathologique) qui lui étaient parfois imposées (cf. p. 598, note c). *k.* Le texte massorétique porte « le jour où je leur enlèverai », identifiant le jour de la chute de Jérusalem avec le jour où la nouvelle en parviendra à Ézéchiel. Cette leçon est très certainement fautive (voy. note crit.) : d'après 33, 21 le réchappé mit six mois à se rendre de Palestine auprès du prophète.

termes : [21a] Dis à la maison d'Israël : Je vais profaner mon sanctuaire[a]... [22] Vous ferez alors comme j'ai fait : vous ne vous voilerez pas la moustache et vous ne mangerez pas le pain des affligés; [23] vous garderez vos turbans sur vos têtes et vos sandales à vos pieds; vous ne pousserez pas de cris de deuil et vous ne pleurerez pas. Vous dépérirez sous le poids de vos iniquités[b] et vous vous regarderez l'un l'autre avec stupeur. »

22. « des affligés » voy. v. 17. 23. « vous vous — stupeur » cf. 4, 17 (lis. *ounešammôtèm*). H vous gémirez l'un vers l'autre. G Sym S : vous vous consolerez l'un l'autre.

a. Le récit, sous sa forme originelle, devait reproduire tout ou partie du message divin confié au prophète (v. 21ᵇ).

b. Litt. : *vous serez liquéfiés* (vous pourrirez) *dans vos iniquités*. Même expression 4, 17; 33, 10; cf. Lév. 26, 39.

DEUXIEME PARTIE

ORACLES CONTRE LES NATIONS ÉTRANGÈRES (25-32)

I — CONTRE AMMON[a]

Premier oracle.

25 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, tourne ton visage vers les Ammonites et prophétise contre eux. [3] Dis aux Ammonites : Ecoutez la parole du Seigneur Yahvé. Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Puisque tu as dit : Ha! Ha![b]
au sujet de mon sanctuaire parce qu'il a été profané,
Au sujet du pays d'Israël parce qu'il a été dévasté
et de la maison de Juda parce qu'elle est partie pour l'exil,
[4] A cause de cela, je vais faire de ton pays la propriété des fils de l'Orient[c];
ils établiront chez toi leurs douars
et dresseront chez toi leurs tentes[d].
Ce sont eux qui mangeront tes fruits
et boiront ton lait.
[5] Je ferai de Rabba[e] un parc pour les chameaux
et des villes des Ammonites, un bercail pour le menu bétail.
Ainsi vous saurez que je suis Yahvé. »

Deuxième oracle.

[6] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Parce que tu as battu des mains
et frappé du pied[f],
Parce que tu t'es réjoui, l'âme pleine de mépris,
de [l'infortune de] la terre d'Israël,
[7] A cause de cela, je vais étendre
ma main contre toi;
je te livrerai aux nations pour qu'elles te pillent.
Je te raierai du nombre des peuples
et te ferai disparaître du nombre des pays.
Je t'anéantirai et tu sauras que je suis Yahvé.

25, 3. « au sujet de ...au sujet du ...et de » *G S L* (lis. *'al* trois fois). H : à. 4. « établiront » lis. *weyâsîmou*. H : feront habiter (forme et sens insolites). 5. « des villes » aj. *'ârê*. Manque en H. — Texte incertain. 6. « de [l'infortune] de (litt. : sur) » *G S L* (lis. *'al*), H : vers. 7. « pour — pillent » *Hq G S L* (lis. *lebaz*). Hk ne donne pas de sens.

a. Il y a, réunis ici, deux oracles primitivement indépendants ou deux recensions d'un même oracle : v. 3ᵇ-5 et v. 6-7; car les idées exprimées dans les deux morceaux sont les mêmes. Mais selon le premier, les exécuteurs du châtiment divin seront les « fils de l'Orient », d'après le second « les nations »; de plus Ammon personnifié est apostrophé dans les v. 3ᵇ-5 au féminin, dans les v. 6-7 au masculin. — Sur l'attitude des Ammonites au temps de la chute de Juda (588-586), voy. note *f* sur 20, 45 [H : 21, 1]. Ils ont d'abord été les alliés de Juda contre Nabucodonosor; de cette époque date l'oracle du ch. 21, v. 18-27 [23-32], où ils sont sous la menace de la répression babylonienne; sans doute aussi celui du ch. 21, v. 28-32 [33-37], si les « brutes » (v. 31) sont les Chaldéens. C'est plus tard, après le meurtre de Guedalya (586 ou 585, cf. Jér. 40, 13-14; 41, 15), que les Ammonites ont dû faire leur paix avec le roi de Babylone et donner libre cours à la haine de Juda que dépeint notre ch. 25 (v. 3 et 6) : Ézéchiel ici ne les menace plus de la vengeance des Chaldéens, mais d'une invasion de nomades. *b*. Cf. 6, 11 et la note. *c*. Population nomade du désert syro-arabe, cf. Gen. 29, 1 et la note. *d*. Litt. : *leurs demeures*. Mais ce mot pouvait désigner spécialement la tente (cf. Nomb. 16, 24, 27; Ps. 78, 28), comme en araméen. *e*. Auj. Ammân; voy. 21, 20 [25] note *d*. *f*. Cf. 6, 11.

II — CONTRE MOAB

[8] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Parce que Moab dit : La maison de Juda est pareille à toutes les nations[a], — [9] je vais découvrir les flancs[b] de Moab, exposer sans défense toutes ses villes, parure de ce pays : Bét ha-Yechimôt[c], Baal Meôn[d] et Qiryataïm[e]. [10] Je ferai de son pays, à côté de celui des Ammonites[f], la propriété des fils de l'Orient, afin qu'il n'en soit plus fait mention parmi les peuples, [11] Ainsi je ferai justice de Moab et on saura que je suis Yahvé. »

III — CONTRE ÉDOM

[12] Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Parce qu'Édom a tiré
vengeance de la maison de Juda[g]
Et s'est rendu coupable
en exerçant sa vengeance,

[13] à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais étendre ma main contre Édom
et en ferai disparaître hommes et bêtes.
J'en ferai un désert depuis Témân[h];
et [jusqu']aux parages de Dedân[i] ils tomberont sous le glaive.
[14] J'exercerai ma vengeance sur Édom
par la main d'Israël, mon peuple.
Il traitera Édom selon ma colère et selon ma fureur;
ainsi on saura ce qu'est ma vengeance, —
oracle du Seigneur Yahvé.

IV — CONTRE LES PHILISTINS

[15] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Parce que les Philistins ont exercé la vengeance et que, l'âme pleine de mépris, ils ont, en leur éternelle inimitié, cherché, par vengeance, à tout détruire, [16] à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais étendre la main contre les Philistins, j'exterminerai les Kerétî[j] et je ferai périr ce qui reste [de la population] du littoral[k]. [17] Je tirerai d'eux une vengeance éclatante en les châtiant avec fureur. Ils sauront que je suis Yahvé, quand j'exécuterai contre eux ma vengeance. »

8. « Moab » G^B (suppr. *wesê'ir*). H : Moab et Séir (mais « Séir » était un synonyme d'Édom, peuple auquel sera consacré un oracle spécial). 9. « exposer sans défense (litt. : mettre à nu) ses villes » lis. *oume'ârè 'ârâw*. H : sans (?) villes, sans (?) ses villes d'un bout à l'autre. — Texte incertain. 10. « n'en — peuples » lis. *bâ'ammîm* (cf. *v. 7*) au lieu de *benè 'ammôn* et suppr. (avec G^B) *baggôyim*. H : ne soit plus mentionnée (*sic*) les Ammonites parmi les nations. S : ne soit plus mentionnée Rabba des Ammonites parmi les peuples. — Une menace contre Ammon n'a que faire dans un oracle sur Moab. 12. « a tiré vengeance G^B (suppr. *binqôm*). H : a agi en tirant vengeance. « en — vengeance » lis. (avec *G S L*) *wayyinnâqemou* et (avec *G*) *nâqôm* au lieu de *bâhèm*. H : et se sont vengés d'eux. 15. « exercé la vengeance » *S* (suppr. *bi* devant *neqâmâ*). H : agi par vengeance.

a. Dès le temps d'Ezéchiel Israël avait le sentiment, à cause de sa religion, de n'être pas une nation comme les autres. *b*. C'est-à-dire : dégarnir la frontière. Litt. : *ouvrir l'épaule*. D'autres entendent : ouvrir [à l'ennemi] la montagne (la chaîne des monts) de Moab. *c*. Auj. Soueimé, 4 km. à l'E. de l'embouchure du Jourdain (Jos. 12, 3). *d*. Auj. Maïn, près Médeba. Nomb. 32, 3, 38. *e*. Auj. peut-être Qoreyat, S. O. de Maïn. Jos. 13, 19. *f*. Glose d'après v. 4. *g*. Les Édomites, souvent asservis par les Judéens (2 Sam. 8, 13-14; 2 Rois 14, 7, 22), ne se bornèrent pas, en 586, à se réjouir des malheurs de leurs anciens maîtres, mais se vengèrent effectivement, en particulier en annexant le sud du territoire de Juda (cf. 35, 5, 10-12, 15; Abd. 10-16; Ps. 137, 7). *h*. Ce nom, qui, comme Yémen ou Benjamin, signifiait « la droite », c'est-à-dire le sud (Témân était au sud de la Palestine), désignait une province d'Édom (cf. Gen. 36, 10-11; Job 2, 11), la plus septentrionale. *i*. Cette population arabe commerçante avait son centre à l'oasis d'El-Ela; elle était limitrophe des Édomites (cf. Jér. 49, 8) au sud. *j*. Nom d'un clan philistin (Soph. 2, 5-6; 1 Sam. 30, 14, cf. 2 Sam. 8, 18; 15, 18; 20, 7, 23; 1 Rois 1, 38, 44). Sur l'origine de ce nom, voy. note *i* sur 1 Sam. 30, 14. *k*. Cf. Soph. 2, 5-6. Ceci paraît supposer que les Philistins avaient eu gravement à souffrir de la part des Chaldéens.

V — CONTRE TYR[a]

Annonce de la destruction de Tyr[b].

Elle succombera sous l'assaut des vagues, figurant les nations ennemies.

26

[1] La onzième année[c], ... le premier jour du mois, la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, parce que Tyr a dit de Jérusalem :

Ha! Ha! la voilà brisée,
la porte des peuples[d]!
C'est vers moi que va se détourner
l'abondance qui faisait sa gloire, —

[3] à cause de cela le Seigneur Yahvé déclare :

Je vais m'en prendre à toi, Tyr;
je vais faire monter contre toi
Des nations nombreuses,
comme monte la mer avec ses vagues.
[4] Elles détruiront les remparts de Tyr
et en démoliront les tours.
Je balaierai ce qu'elle renferme de terre
et je ferai d'elle une roche dénudée[e].
[5] Un emplacement où l'on étend les filets,
voilà ce qu'elle deviendra au milieu de la mer.
Car j'ai, moi, prononcé cette sentence, —
oracle du Seigneur Yahvé : —
Elle sera pillée par les nations
[6] et ses filles qui sont sur la terre ferme[f]
seront tuées par le glaive.
Ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

Tyr va être assiégée et détruite par Nabucodonosor.

[7] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais faire venir contre Tyr Nabucodonosor, roi de Babylone, du nord
le roi des rois[g],
Avec des chevaux, des chars, des cavaliers
et une masse énorme de troupes.

26, 2. « la porte » lis. *dèlèt*. T : la trafiquante (*rôkèlèt*). « l'abondance — gloire » lis. *melê'at hâdârâh*. H : je veux me remplir [des dépouilles] de la dévastée. — Texte incertain. 3. « monte — vagues » *G S L* (lis. *ka'alôt*). H : la mer fait monter ses vagues. 7. « contre » *G S* (lis. *'al*). H : à. « une masse — troupes (litt. : une assemblée de peuple nombreuse) » H^* (lis. *oubiqehal 'am*). H : une assemblée et un peuple nombreux.

a. Ézéchiel en veut particulièrement à la grande cité phénicienne, contre laquelle il prononce plusieurs oracles (ch. 26-28, 19), 1° parce que, confiante dans la richesse que lui procure son commerce, elle est le type même de l'orgueil humain qui se dresse contre Dieu, 2° parce qu'elle résiste avec opiniâtreté au roi de Babylone, instrument de la justice de Yahvé, 3° parce qu'elle se réjouit, elle aussi, de l'abaissement de Jérusalem, dans laquelle elle voit un obstacle au monopole commercial de la Phénicie. *b*. Il n'y a pas de raison décisive de douter que les quatre oracles réunis dans le ch. 26 aient été, comme l'indique le v. 7, prononcés par Ézéchiel lors du siège que Nabucodonosor mit devant Tyr. Ce siège dura treize ans d'après Josèphe (*C. Ap.*, I, 21; *A. J.*, X, 11, 1), — probablement de 585 à 573; car dans les oracles du ch. 26 datés de 586, Ézéchiel annonce le siège comme un événement encore à venir; d'autre part, le prophète, dans un correctif ajouté à son livre en 570, signale lui-même que, contrairement à ses menaces, les opérations de Nabucodonosor contre Tyr avaient, à cette date, abouti à un échec (29, 17-20). *c*. L'an 586/585. L'indication du mois manque. On présume d'ordinaire qu'il s'agit du onzième ou du douzième (janvier à mars 585), parce que, d'après 33, 21, Ézéchiel n'apprit qu'au dixième mois la chute de Jérusalem, arrivée dans le cinquième; mais voy. 33, 21, note *i*. *d*. Jérusalem a pu être appelée ainsi parce qu'elle était le lieu de passage normal des caravanes amenant à Tyr les exportations des peuples du sud (Édom, Arabie) : elle percevait ainsi des péages onéreux sur les clients des Phéniciens. *e*. Le nom même de Tyr, Çôr, signifie « rocher ». L'île sur laquelle la ville était construite reviendra à son état primitif. *f*. Les villes de la banlieue de Tyr situées sur le continent asiatique, notamment « l'ancienne Tyr », appelée Palaityros par les Grecs et Usu par les Assyriens. Elles tombaient en général d'emblée sous les coups des envahisseurs, tandis que Tyr, sur son île, défia souvent leurs assauts. *g*. Le rythme suggère que les mots en petit caractère ont été ajoutés après coup. S'ils constituent une glose, celle-ci est, du reste, exacte.

8 Tes filles [qui sont] sur le continent,
il les fera périr par le glaive[a].
Puis il élèvera contre toi des retranchements,
il érigera contre toi une levée de terre
et dressera contre toi le grand bouclier[b].
9 Des coups de ses béliers
il frappera tes remparts;
Tes tours,
il les démolira avec ses épieux[c].
10 Ses chevaux seront si nombreux
que leur poussière te recouvrira.
Au bruit que feront sa cavalerie
et les roues de ses chars,
tes remparts trembleront,
Quand il entrera par tes portes
comme on entre dans une ville prise d'assaut.
11 Du sabot de ses chevaux
il foulera toutes tes rues.
Il fera périr ta population par le glaive;
et les stèles, [gages] de ta puissance,
il les renversera à terre[d].
12 On fera main basse sur tes richesses;
on pillera tes marchandises.
On démolira tes remparts;
on renversera tes magnifiques demeures.
Les pierres, le bois et les gravats de tes édifices,
on les jettera au fond de la mer.
13 Je ferai cesser le bruit de tes chants
et l'on n'entendra plus le son de tes cithares.
14 Je ferai de toi une roche dénudée;
tu deviendras un emplacement où l'on étend les filets;
tu ne seras pas rebâtie.
Car c'est moi, Yahvé, qui ai prononcé cette sentence, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Le retentissement dans le monde de la chute de Tyr.

15 Voici ce que le Seigneur Yahvé dit à [la ville de] Tyr : « Au bruit de ta chute, quand les blessés gémiront et que la tuerie s'accomplira dans ton sein, les îles ne se prendront-elles pas à trembler ? 16 Tous les princes de la mer[e] descendront de leurs trônes[f], ôteront leurs manteaux, se dépouilleront de leurs vêtements brodés, s'habilleront de noir[g], s'assiéront sur la terre et trembleront sans trêve, frappés de stupeur par ta chute. 17 Ils prononceront à ton sujet un chant de deuil et te diront[h] :

10. « sa — chars » *G S* (lis. *pârâšâw wegalgelê rikbô*). H : cavalerie et roue et char. « on entre (litt. : l'entrée) » *L* (lis. *kimebô'*). H : les entrées. 11. « il les renversera » *G S* (lis. *yôrîd*). H : descendra (bien que le sujet soit au pluriel). 12. « de la mer » (*G*) *S* (lis. *hayyâm*). H : des eaux. 16. « de noir » lis. *qadrout* (cf. És. 50, 3). H : de tremblements.

a. Cf. v. 6 et la note. *b.* Les Assyriens se servaient, pour les sièges, de boucliers de la taille d'un homme, à l'abri desquels les soldats pouvaient lancer des traits ou saper les murs. *c.* Litt. : *ses épées*. Certaines machines de siège représentées sur les bas-reliefs assyriens étaient munies de pointes en forme de lances avec lesquelles l'assaillant s'efforçait de disjoindre les pierres du rempart. *d.* A l'entrée de beaucoup de sanctuaires phéniciens se dressaient deux stèles ou colonnes revêtues évidemment d'un caractère sacré (cf. 1 Rois 7, 15-22 et note *g*); celles du temple de Melqart à Tyr étaient, d'après Hérodote (II, 44), l'une en or et l'autre en émeraude. *e.* Les chefs des cités vivant, comme Tyr, du commerce maritime. *f.* Cf. Jonas 3, 6; Job 1, 20. Pour s'asseoir sur le sol, comme on doit le faire dans le deuil (És. 3, 26; 47, 1; Jér. 14, 2; Job 2, 13; 42, 6; Lam. 2, 10; Esdr. 9, 3; cf. Jug. 20, 26). *g.* Cf. 31, 15; 32, 7; És. 50, 3; Ps. 38, 7; 42, 10; Job 5, 11; 30, 28 etc. Le sac, fait en poils de chèvres, était de couleur noire (És. 50, 3). *h.* Les vers qui suivent ont le rythme ordinaire de la *qînâ* (thrène) et commencent, selon l'usage, par la question « comment...? » cf. 2 Sam. 1, 19, 25, 27; És. 14, 4; Lam. 1, 1; etc.

Comment as-tu péri, as-tu disparu [de la surface] des mers,
toi, la ville illustre,
Qui étais si puissante sur mer,
toi et tes habitants?
Ceux-ci répandaient la terreur
sur toute la terre ferme.
18 Maintenant les navires tremblent,
depuis le jour de ta chute;
Les îles de la mer sont bouleversées
parce que tu n'es plus.

Tyr va être engloutie dans les flots[a].

19 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Je ferai de toi une ville dévastée,
semblable aux villes qui ne sont [plus] habitées,
Quand je ferai monter, pour t'assaillir, [les flots de] l'abîme[b]
et que les grosses eaux te couvriront.
20 Je te ferai descendre vers ceux qui sont descendus dans la fosse,
vers les hommes du temps jadis;
Je te ferai habiter la contrée souterraine[c],
au milieu des ruines des anciens temps,
avec ceux qui sont descendus dans la fosse[d],
Afin que tu ne continues pas
à subsister sur la terre des vivants.
21 Je ferai de toi un objet d'épouvante; tu ne seras plus
et, quand on te cherchera, jamais on ne te retrouvera, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Chant de deuil anticipé sur la ruine de Tyr. Tableau du marché de cette ville[e].

Éz1 **27**

Poème funèbre sur la fin de Tyr, dépeinte sous l'image d'un naufrage.

1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Et toi, fils d'homme, entonne un chant de deuil sur Tyr. 3 Dis à Tyr, qui est assise aux portes Éz2 de la mer[f] [et] commerce avec les peuples d'une multitude d'îles[g] :
« Voici ce que le Seigneur Yahvé dit à Tyr: Éz1

Tu disais : je suis un navire
d'une beauté achevée[h]. —

17. « as-tu disparu » *G* (lis. *nišbatte*). H : habitée. « toute — ferme » (lis. *hayyabbâšâ*). H : tous ses (?) habitants. 18. « les navires » *L* (lis. *haṣṣîm*). H : les îles (mais elles sont nommées 18b). « depuis » *G* (lis. *miyyôm*). Manque en H. 19. « Je ferai » (lis. *nâtattî*). H : Quand je ferai. « Quand — monter » *G L* (lis. *beha'ălôtî*). H : En faisant monter. 20. « vers ceux » *G* (lis. *'el*). H : avec. « au milieu des » *H*[*] *S* (lis. *bâḥŏrâbôt*). H : comme les. « ne continues — subsister » lis. *tâšoubî* et (d'après G) *wetityaṣṣebî*. H : ne sois pas habitée; et j'ai mis une parure (?) 21. « jamais — retrouvera (litt. : tu ne seras pas trouvée jusqu'à jamais) » cf. 27, 36; 28, 19 (lis. *'ad 'ôlâm*). H : tu ne seras plus jamais trouvée. **27,** 3. « à Tyr : Tu » *G*[B] (lis. *leṣôr*). H : Tyr, tu... « un navire » aj. *'ŏniyyâ*. Manque en H à cause de la ressemblance de ce mot avec *'ănî*, je.

a. Ce morceau reprend, en le développant, le tableau de la destruction de Tyr par les flots de la mer (v. 3); mais ici rien n'indique que l'inondation soit simplement une image figurant la conquête par une puissance ennemie. Peut-être l'auteur de cette pièce pensait-il que la destruction de la ville par les Babyloniens serait complétée par les éléments déchaînés. Dans ce cas, cet auteur ne serait sans doute pas Ézéchiel lui-même. *b.* L'océan qui s'étend, pensait-on, sous la terre. *c.* Le Cheól, conçu ici comme une ville à demi démolie. *d.* Ces mots, en excès dans le vers, sont sans doute un doublet de 20a.

e. Dans le ch. 27 sont réunis deux morceaux nettement distincts tant par leur forme que par leur contenu : 1° une *qînâ*, c'est-à-dire un chant funèbre anticipé sur la ruine de Tyr, pièce en vers présentant le rythme habituel des thrènes de deuil, avec le second hémistiche plus court que le premier, et où la puissante cité est figurée sous l'image d'un navire somptueux qui fait naufrage en haute mer (v. 3b-9a et 25b-36); 2° un morceau en prose intercalé au milieu du précédent, où Tyr apparaît, non plus sous l'image d'un vaisseau, mais, sans figure, comme une ville ayant des remparts, des tours, une garnison et dans laquelle viennent les navires (v. 9b-25a). Ce développement, où sont énumérés les peuples avec lesquels trafiquait la ville de Tyr et les marchandises que chacun d'eux exportait est un document inappréciable sur l'histoire économique de l'ancien Orient. Mais il a été inséré ici après coup. Il est probable qu'il formait anciennement une pièce indépendante; car il paraît avoir eu une introduction spéciale, qui nous a été conservée : c'est le v. 3a (où Tyr apparaît « assise aux portes de la mer », et non pas voguant « au cœur des mers », comme v. 4, 25b-27). Ce morceau renferme quelques allusions à la *qînâ* d'Ézéchiel sur Tyr (v. 10, 11), mais il n'est pas sûr qu'il émane du prophète lui-même. *f.* L'île sur laquelle Tyr était bâtie avait deux ports donnant accès à la mer l'un vers le nord, le port « sidonien », l'autre vers le sud, le port « égyptien ». *g.* Le mot « îles » désignait aussi tous les pays riverains de la mer. Ce préambule (v. 3a) devait servir anciennement à introduire la liste des « îles » avec lesquelles trafiquaient les marchands tyriens (v. 9b-25a). *h.* Expression familière à Ézéchiel, cf. 16, 14, 15, 25; 27, 11; 28, 7. Ces passages montrent que par « beauté » il entendait surtout la somptuosité des matériaux employés pour la construction ou l'ornementation.

4 Tes constructeurs t'avaient dressée au cœur des mers:
ils avaient parachevé ta beauté.
5 C'est en cyprès du Senir[a] qu'ils avaient fait
toutes tes planches.
Ils avaient pris un cèdre du Liban
pour te dresser un mât.
6 Avec des chênes du Bachân[b]
ils avaient fabriqué tes rames.
Ils avaient orné ta charpente[c] d'ivoire [incrusté] dans du buis[d]
provenant des îles des Kittiens[e].
7 Le fin lin brodé de l'Égypte
avait fourni ta voile
pour te servir d'étendard[f].
Des étoffes de pourpre violette et rouge venant des rivages d'Élicha[g]
formaient ta tente[h].
8 Les habitants de Sidon[i] et d'Arvad[j]
étaient tes rameurs;
Les plus habiles [des marins] de Cèmer[k] faisaient partie de ton équipage;
ils te servaient de pilotes.
9 Les anciens et [les artisans] les plus habiles de Guebal[l] étaient à ton bord
pour réparer tes avaries.

Éz[2] *Le trafic de Tyr.*

« Tous les navires de la mer et leurs matelots venaient chez toi pour prendre part à tes échanges. 10 [Les gens de] Paras, [de] Loud et [de] Pout[m] servaient comme guerriers dans ton armée; ils suspendaient chez toi leur bouclier et leur casque[n]; ce sont eux qui assuraient ton prestige. 11 Les enfants d'Arvad et de Ḥélek[o] garnissaient tes murs de toutes parts et ceux de Gammad[p] veillaient sur tes tours; ils suspendaient leurs écus tout autour de tes remparts; c'est à eux que tu devais ta beauté achevée.

« 12 Tarsis[q] trafiquait avec toi à cause de l'abondance de tes richesses de toutes sortes; elle apportait sur ton marché de l'argent, du fer, de l'étain et du plomb. 13 Yavân, Toubal et Mèchek[r] commerçaient avec toi : ils t'apportaient comme matière d'échange des esclaves et des objets de bronze. 14 De la

4. « Tes — parachevé » (lis. *giddelouk*). H : Au cœur des mers [étaient] tes frontières: tes constructeurs avaient parachevé (mais le 2d hémistiche serait trop long). — Texte incertain. 5. « tes planches » *T* (lis. *louḥôtayik*). H : les couples de planches. 6. « incrusté — buis » *T* (lis. *bite'aššourîm*). H : fille des Assyriens (?). 8. « Les plus — Cèmer » (lis. *ḥakmê ṣèmèr*). H : Tes plus habiles [marins], Tyr. 11. « et de Ḥélek » (lis. *weḥêlèk*). H : et ton armée. — Texte très incertain. 12. « tes richesses » *G S* (lis. *hônèk*). H : la richesse. « de l'argent » *G S L* (lis. *kèsèph*). H : en argent. 13. « des esclaves » *L* (lis. *nèphèš*). H : en esclaves.

a. Nom amoréen de l'Hermon d'après Deut. 3, 9, mais qui désignait, selon certains géographes arabes, une autre des cimes de l'Anti-Liban au N. de Damas. *b*. La Batanée, pays situé à l'est du lac de Tibériade (cf. Nomb. 21, 33 et note *i*) et réputé pour la beauté de ses chênes (Ès. 2, 13). *c*. Litt. : *ta poutre*. Il s'agit peut-être du pont. *d*. Selon d'autres, du bois de pin; mais le buis était parfois incrusté d'ivoire (*Énéide* x, 135). *e*. Proprement habitants de Citium, colonie phénicienne dans l'île de Chypre; par extension les Chypriotes, puis les autres riverains de la Méditerranée (cf. Nomb. 24, 24).

f. Ces mots, en excès dans le vers, doivent être une glose. Les vaisseaux de l'antiquité ne portaient, du reste, pas, que nous sachions, de pavillon. *g*. Selon les uns Carthage (la première reine, Didon, s'appelait aussi Élissa), selon d'autres le Péloponnèse (Élis, Hellas), où l'on trouve le coquillage servant à fabriquer la pourpre; on pourrait penser aussi à l'Alašia des Assyriens (Chypre?). *h*. Peut-être une sorte de cabine dressée sur le pont. *i*. Subordonnée alors à Tyr; auj. Saïda. *j*. Auj. Rouâd, l'Aradus des classiques, important port phénicien situé sur une île, à 3 km. au large de Tartous (Tortose, Antaradus). *k*. En grec Simyros, ville visée aussi Gen. 10, 18 et 1 Chron. 1, 16. Auj. Zemré au N. d'Arvad, ou Soumra, au S. *l*. La Byblos des Grecs, auj. Djebeil, à peu près à mi-chemin entre Beyrout et Tripoli.

m. De ces trois noms, le dernier, *Pout*, désignait sûrement une région africaine, le Pount des anciens Égyptiens, c'est-à-dire la côte des Somalis, sur l'océan Indien : *Loud* serait, selon les uns, la Lydie en Asie mineure, qui pouvait fournir des mercenaires aux armées égyptiennes comme à la Phénicie; il est plus probable, d'après Gen. 10, 13, que les Loudim étaient une population africaine. La même hésitation est permise en ce qui concerne l'identification de *Paras*; s'il s'agit de la Perse, nous aurions ici et 38, 5 la première mention de ce pays dans l'Ancien Testament; mais il pourrait être question d'une peuplade de l'Afrique, telle que les Perorsi ou Pharusii. *n*. Cf. Cant. 4, 4 et note *n*. *o*. Si cette correction est exacte, il pourrait s'agir de la Cilicie ou de Chalcis, à l'O. de Damas. *p*. Peut-être une principauté du sud de la Phénicie nommée *kamadu* en égyptien et *kumidi* dans les lettres de Tell el-Amarna. *q*. Tartessus, colonie phénicienne située en Espagne, près de Cadix. *r*. *Yavân* (cf. Ioniens), la Grèce; *Toubal*, les Tibaréniens, entre mer Noire et Cilicie; *Mèchek* ou *Mochek*, les Moschoï des Grecs, autre peuple d'Asie Mineure.

maison de Togarma[a] on amenait sur ton marché des chevaux [de trait], des chevaux de selle et des mulets. 15 Les Rhodiens[b] commerçaient avec toi; de nombreuses îles participaient à ton trafic, t'apportant en paiement des défenses d'ivoire et du bois d'ébène. 16 Édom trafiquait avec toi à cause du grand nombre des produits dont tu disposais; il apportait sur ton marché des escarboucles, des étoffes de pourpre, des tissus brodés, du byssus, des perles et des rubis[c]. 17 Juda et le pays d'Israël commerçaient avec toi; ils t'apportaient comme matières d'échange du froment de Minnit[d], de la cire, du miel, de l'huile et du baume. 18 Damas commerçait avec toi à cause de l'abondance de tes richesses de toutes sortes : c'est le vin de Ḥelbôn[e] et la laine de Çaḥar[f] 19 qu'elle apportait sur ton marché. D'Ouzal[g] venaient, comme articles d'échange, le fer forgé, la casse et le roseau aromatique. 20 Dedân[h] faisait avec toi commerce de housses pour monter à cheval. 21 L'Arabie et tous les princes de Qédar[i] trafiquaient avec toi; ils faisaient avec toi le trafic des agneaux, des béliers et des boucs. 22 Les marchands de Saba[j] et de Raama[k] commerçaient avec toi; ils apportaient à ton marché toute espèce d'aromates de premier choix, toutes sortes de pierres précieuses et de l'or. 23 Ḥarân[l], Kanné[m] et Èden[n] faisaient commerce avec toi. Assur et toute la Médie faisaient commerce avec toi. 24 Ils faisaient commerce avec toi de vêtements de prix, de manteaux de pourpre violette ou de couleurs variées, de tapis multicolores, de fortes cordes tressées dont ils pourvoyaient ton commerce. 25 Les navires de Tarsis[o] voguaient pour assurer tes échanges.

Éz[1] *Suite du poème funèbre sur le naufrage de Tyr.*

Tu t'es remplie et lourdement chargée
au cœur des mers.
26 C'est en haute mer que t'ont conduite
tes rameurs.
Le vent d'Orient[p] t'a fait faire naufrage
au cœur des mers.
27 Tes richesses, tes marchandises, tes articles d'échange,
tes marins et tes pilotes,
Tes radoubeurs et tes courtiers,
tous les hommes de guerre
Que tu avais à ton bord, toute la masse des gens
que tu transportais
Sont tombés au sein des mers
Le jour où tu as sombré.

15. « Les Rhodiens » *G* (lis. *rôdân*). H : Les enfants de Dedân. — Mais voy. v. 20. « à ton trafic » lis. *sôḥărôtayik*. H : au trafic de ta main (c'est-à-dire sous tes directions?). 16. « Édom » *H^mss Aq S* (*G*) (lis. *'èdôm*). H : Aram (déjà visé v. 18). « des escarboucles » *G L* (lis. *nôphèk*). H : en escarboucles. 17. « du froment » *S* (lis. *ḥiṭṭê*). H : en froment. « de la cire » lis. *wedônag*. H : et [de] Phannag (?). — Texte incertain.
18. « toi » *G* (suppr. *berôb ma'ăsayik*). H aj. : dans l'abondance de tes produits (variante, cf. v. 16). « de tes » *G S* (lis. *hônèk*). H : des. « le vin » *G* (lis. *yên*). H : en vin. 19. « D'Ouzal » (suppr. *wedân* [avec *G^B*] et *yâwân*, puis lis. *mê'ouzal* et transposer ce mot après *nâtanou*). H : Et Dan et Yavân, filé (?). — Mais Dan, tribu d'Israël, et Yavân, déjà nommé (v. 13), n'ont que faire ici. « forgé » lis. *'âšout*. H a une forme insolite. 21. « trafiquaient avec toi » *T* (lis. *sôḥărayik*). H : étaient trafiquants de ta main (cf. v. 15). 22. « toute... toutes » lis. *rô'š* et *wekol*. H : en toute... et en toutes... 23. « faisaient — toi » (1re fois) *G* (lis. *rôkelayik*). H : les marchands de Saba (ces mots pourraient être une dittographie du v. 22). 25. « voguaient — échanges » (lis : *šârôt lak lema'ărâbèk*. H est intraduisible. — Texte très incertain. 27. « toute » *H^mss G S T* (lis. *wekol*). H : et dans toute.

a. En assyrien Tilgarimmu. L'Arménie, pays particulièrement riche en chevaux et en mulets (Ḥérodote, I, 194; VII, 40; Xénophon, *Anab.*, IV, 5, 34; Strabon XI, 13, 9). *b*. Les marins de Rhodes devaient être des intermédiaires apportant à Tyr des produits africains. *c*. Une partie de ces marchandises (les étoffes) étaient sans doute transitées seulement par les caravanes édomites. *d*. C'était le nom d'une localité ammonite (Jug. 11, 33); il servait peut-être à désigner une espèce spéciale de blé.

e. Auj. Ḥelboun, à une vingtaine de km. au N. de Damas, aux coteaux encore plantés de vignes; le vin de Ḥelbôn était célèbre dans l'antiquité; les rois de Perse, dit Strabon, n'en buvaient pas d'autre (XV, 735). *f*. Nom d'une localité non identifiée, si, du moins, le texte n'est pas altéré. *g*. Ancien nom de la capitale du Yémen, en Arabie du sud, auj. San'â. Cf. Gen. 10, 27. *h*. Les Arabes d'El-Ela. Voy. 25, 13 note *i*. *i*. Population ismaélite du désert syro-arabe, les Cedrei de Pline (*H. N.*, 5, 12) : cf. Gen. 25, 13; 1 Chr. 1, 29; Ès. 21, 16, 17; 42, 11; 60, 7; Jér. 2, 10; 49, 28; Ps. 120, 5; Cant. 1, 5. *j*. Cf. 1 Rois 10, 1 note *d*. *k*. Population mentionnée dans les inscriptions sabéennes et dans Strabon (les Rammanitaï). D'après Gen. 10, 7 Raama était père de Cheba (Saba) et de Dedân. *l*. Principale ville de la Haute Mésopotamie (cf. Gen. 11, 31 note *f*). *m*. Sans doute identique à Kalné (Gen. 10, 10; Am. 6, 2) et à Kalno (Ès. 10, 9). *n*. En assyrien Bit Adini, sur les deux rives du moyen Euphrate. *o*. Ce terme désigne ici, comme c'est souvent le cas, les bâtiments de haut bord en général, qu'ils vinssent ou non d'Espagne (1 Rois 10, 22; 22, 49; Ès. 2, 16).

p. Le sirocco (cf. 17, 10).

28 Aux cris de tes pilotes,
les. . . .[a] ont tremblé.
29 Alors sont descendus de leurs navires
tous ceux qui manient la rame.
Les matelots, tous les pilotes de la mer
restent à terre[b].
30 Ils font entendre leurs plaintes à ton sujet;
ils poussent des cris amers.
Ils répandent de la poussière sur leurs têtes;
ils se roulent dans la cendre[c].
31 Ils se font des tonsures à cause de toi[d];
ils ceignent le sac.
Ils pleurent sur toi dans l'amertume de leur âme,
poussant d'amers cris de deuil.
32 Ils prononcent à ton sujet. . .[e] un chant de deuil
et disent dans leur poëme funèbre :
« Qui était semblable à Tyr, lorsqu'elle s'élevait
au milieu de la mer?
33 Quand tu faisais sortir des mers tes marchandises,
tu rassasiais des peuples [entiers].
Grâce à l'importance de tes richesses et de ton commerce,
tu enrichissais les rois de la terre.
34 Maintenant [que] tu as fait naufrage [et que tu as disparu] de la surface des mers
dans les profondeurs des eaux,
Ton commerce et la multitude d'hommes que tu contenais
ont sombré avec toi.
35 Tous les habitants des îles
sont dans la stupeur à cause de toi.
Leurs rois frissonnent d'horreur;
ils ont le visage inondé de larmes.
36 Les marchands chez les [autres] peuples
sifflent à la vue de tes malheurs[f].
Tu es un objet d'épouvante :
c'en est fait de toi pour toujours[g]. »

29. « à terre » H^s *G* (lis. *'al*). H : vers la terre. 31. « à cause de toi... sur toi » G^A *S L* (lis. *'âlayik*). H : vers toi. 32. « à ton sujet » *G S L* (lis. *'âlayik*). H : vers toi. « lorsqu'elle s'élevait » d'après *Aq* (lis. *beroumâh*). H : comme le silence (?). 33. « des peuples [entiers] » *G* (suppr. *rabbîm*). H : des peuples nombreux (mais l'hémistiche serait trop long). 34. « Maintenant — naufrage » *G S L* (lis. *'attâ nišbarte*). H : Temps brisée (?). 35. « ils — larmes (litt. : leur visage pleure) » *G S* (lis. *dâm'ou penêhèm*). H : les visages tonnent. — Texte incertain.

a. Le mot qui se trouve ici désigne d'ordinaire les pâturages situés dans la banlieue des villes ; ce qui ne convient guère au contexte. On a proposé de traduire « les flottes » (Vulgate) ou « les côtes »; mais ce sont de pures conjectures. *b.* Ils n'osent plus se risquer sur les flots. *c.* Gestes de deuil (cf. Mi. 1, 10; Jér. 6, 26; 25, 34; etc...) inspirés peut-être à l'origine par le désir des survivants de se rendre méconnaissables, de façon à n'être pas inquiétés par l'esprit du défunt. *d.* Cf. Lév. 21, 5; Deut. 14, 1; etc. Sur le sens de ce rite, voy. note *j* sur Lév. 19, 27. *e.* L'hébreu a ici un mot que les massorètes paraissent avoir interprété « dans leur thrène » (ils l'ont lu *benîhèm* en le dérivant de *nehî*, chant de deuil); mais le traducteur grec l'a lu *benêhèm*, « leurs fils ». Ce doit être une glose spécifiant que les affligés ne sont que les descendants des naufragés. *f.* Ils expriment ainsi soit leur joie mauvaise de voir éliminés leurs principaux concurrents (cf. Job 27, 23; Lam. 2, 15), soit plutôt leur stupeur (cf. Soph. 2, 15 et la note) à la vue du malheur de gens de la même profession : le verbe « siffler » et le substantif correspondant sont presque toujours joints en hébreu à un mot signifiant « épouvante », « stupéfaction » (ici même et I Rois 9, 8; Jér. 18, 16; 19, 8; 25, 9, etc.). *g.* Phrase qui revient comme un refrain dans les oracles sur Tyr : 26, 21; 28, 19.

Le roi de Tyr va être puni de son orgueil.

28 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, dis au prince de Tyr : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Parce que ton cœur s'est enorgueilli
et que tu as dit : Je suis un dieu[a];
J'habite une résidence divine[b]
au cœur des mers, —
Alors que tu n'es qu'un homme et non un dieu, —
parce que ton cœur a conçu des sentiments qui sont ceux d'un dieu....
3 N'es-tu pas plus sage que Danél[c]?
Aucun mystère n'est impénétrable pour toi.
4 Par ta sagesse et ton intelligence
tu as acquis une fortune
Et tu as amassé or et argent
dans tes trésors.
5 Par ta grande habileté dans ton commerce,
tu as accru ta richesse
et, du fait de ta richesse, ton cœur s'est enorgueilli;

6 ... à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Parce que ton cœur a conçu des sentiments
qui sont ceux d'un dieu,
7 A cause de cela, je vais amener contre toi
des étrangers, les plus redoutables parmi les nations[d];
Ils tireront l'épée contre les splendeurs acquises par ta sagesse[e]
et profaneront ton éclat.
8 Ils te feront descendre à la fosse et tu mourras
de la mort des victimes du glaive, au cœur des mers.
9 Diras-tu [encore] : Je suis un dieu —
devant tes meurtriers?
Tu ne seras pourtant qu'un homme, non un dieu,
entre les mains de ceux qui te transperceront.
10 Tu mourras de la mort des incirconcis[f]
par la main d'étrangers.
C'est moi qui le déclare,
oracle du Seigneur Yahvé. »

28, 3. « N'es-tu pas » (*G S*) (lis. *hălô'*). H : Voici, tu es. « Danél » H^k. H^q G S L : Daniel. « n'est — toi » *L* (lis. *'âloum mimmékâ*). H : ne s'égalent (au pluriel). 9. « tes meurtriers » H^s *G S L*. H : ton meurtrier.

a. Ce reproche d'Ézéchiel ne paraît viser ni un trait du caractère personnel du roi de Tyr, son contemporain, Ithobaal II (Josèphe, *C. Ap*, I, 21), ni la prétention de la famille de ce prince à descendre des dieux (Élien, *Var. Hist.*, XIV, 30). Le roi de Tyr est ici l'incarnation de son peuple, auquel la situation de sa capitale sur une île inexpugnable (v. 2), son habileté commerciale et sa richesse (v. 3-5) inspiraient un orgueil qu'Ézéchiel estimait être de la « démesure » (la *hybris* des Grecs), une offense à Dieu. — Peut-être fait-il, en même temps, allusion à une tradition phénicienne qui fait le sujet d'un des poëmes trouvés à Ras Chamra : celle dont le héros, le roi Karét, s'était cru immortel parce qu'il était fils du dieu El, mais périt comme périssent tous les hommes. Cette légende est peut-être visée aussi Ps. 82 (voy. v. 6-7). *b.* Les Phéniciens plaçaient dans la mer la résidence d'Aliyyan, le dieu de la mer et des fleuves; sa lutte contre Baal fait le sujet d'un des poëmes de Ras Chamra. — On peut traduire aussi : « Je siège sur un siège (un trône) divin. » — Il s'agit, en tout cas, de l'île de Tyr. *c.* Ézéchiel a déjà cité en exemple ce héros de la mythologie phénicienne, voy. 14, 14 (et note *f*), 20. D'après le poëme qui lui est consacré, Danél était à la fois juste et sage : il était particulièrement versé dans la connaissance des rites agraires (I D, 49-75). *d.* Les Chaldéens, « les étrangers... les plus impies de la terre » (7, 21). *e.* Litt. : *contre la beauté de ta sagesse.* *f.* Sur « la mort des incirconcis » cf. 31, 18; 32, 20-32 et Ad. Lods, *C. R. Acad. des Inscr.* 1943, p. 271-283. D'après Ézéchiel (32, 20-32) un sort misérable est réservé dans le Cheôl aux ombres de ceux qui périssent de mort violente (et ne sont, en général, pas ensevelis selon les rites), ainsi qu'aux incirconcis, exclus de leur clan après leur trépas comme ils l'étaient de leur vivant. Il ne faudrait pas conclure de notre texte que, selon Ézéchiel, les Phéniciens ignorassent la circoncision ou eussent laissé ce rite tomber en désuétude — d'après Hérodote, II, 104, ils le pratiquaient — : il dit seulement que, *lors de sa mort*, le roi de Tyr sera traité comme le sont les incirconcis. Chez quantité de demi-civilisés « le cadavre d'un enfant mort avant d'avoir été circoncis » est enterré sans les cérémonies ordinaires ou jeté là, ou brûlé, par exemple chez les Kols de l'Inde (Van Gennep, *Rites de passage*, p. 190, 218-219). Il en était peut-être de même chez les Sémites.

Chant de deuil anticipé sur la mort du roi de Tyr[a].

[11] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [12] Fils d'homme, entonne un chant de deuil sur le roi de Tyr et dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Tu étais. . . . .[b]
d'une beauté achevée.
13 Tu te trouvais en Éden dans le jardin divin;
tu étais plein de sagesse[c].
Toute sorte de pierres précieuses ornaient ton manteau,
sardoine, topaze et diamant,
Chrysolithe, onyx et jaspe,
saphir, escarboucle et émeraude[d];
elles étaient serties d'or[e]
. . . .
le jour où tu avais été créé,
14 Auprès d'un chérubin protecteur[f]
je t'avais placé.
Tu étais sur la montagne sainte des dieux,
au milieu des pierres de feu[g] tu marchais[h].
15 Tu fus irréprochable dans ta conduite
depuis le jour où tu fus créé
Jusqu'à ce qu'une faute fût découverte en toi :
16 à cause de l'importance de ton commerce,

12. « d'une » suppr. (avec *G*) *melô' ḥokmâ*, à transposer peut-être v. 13 après *hayyitâ*, où il manque un hémistiche. H : plein de sagesse et d'une 13. « tu — sagesse » voy. v. 12. « elles — d'or » (lis. *millou'âtâh* au lieu de *melè'kèt*. H : et d'or était le travail de... « créé » *G S* (suppr. *kônânou*). H aj. : elles avaient été préparées. 14. « Auprès — placé » lis. *'èt* (avec *G S*) et (avec *G*) suppr. *mimšaḥ* et *ou* devant *netattîkâ*. H : tu (au féminin) [étais] un chérubin d'extension (?) protecteur et je t'avais placé (au masculin). — Texte très incertain.

a. Ce poëme funèbre, dont le texte a malheureusement beaucoup souffert, présente un haut intérêt parce que le prophète fait ici allusion à une tradition sur la perte du Paradis assez différente de celles qui ont été conservées dans la Genèse (ch. 2 et 3). Pour reconstituer la version de l'histoire du Paradis à laquelle Ézéchiel fait ainsi allusion, il faut 1° faire abstraction des traits visant l'application du récit au roi de Tyr (commerce, richesse v. 16, 17, 18, 19); 2° restituer, autant que possible, le texte originel, en s'aidant des versions anciennes et des indications fournies par le rythme (le mètre est celui de la *qînâ*). Les principales différences entre la version visée par le prophète et celles qui ont été amalgamées dans la Genèse paraissent être les suivantes : 1° Le jardin d'Éden est placé sur la montagne des dieux (v. 16), qui est au ciel ou touche au ciel (v. 17), sans doute celle que les Israélites, comme les Babyloniens et les Phéniciens, situaient « à l'extrême septentrion » c'est-à-dire au pôle nord de l'univers (cf. És. 14, 13 et note *h*). L'une des traditions recueillies dans la Genèse plaçait, du reste, le jardin merveilleux près des sources du Tigre et de l'Euphrate (2, 10-14), c'est-à-dire dans les hautes montagnes qui s'élèvent au nord des pays habités par les Sémites; — 2° il est dit plus expressément que dans la Genèse (3, 8), que le jardin était le séjour des êtres divins; — 3° l'hôte humain de l'Éden est vêtu, et même vêtu somptueusement; — 4° sa faute ne consiste pas à s'approprier indûment « le discernement du bon et du mauvais », car il est, dès l'origine, « plein de sagesse », mais à s'enorgueillir de sa beauté; — 5° le coupable est, non seulement chassé du paradis, mais consumé (v. 18). *b*. L'hébreu a ici deux mots qui signifieraient : *scellant le modèle*. Cela ne donnerait aucun sens. On a proposé de corriger en *ḥôtam taklîl*, « un sceau de perfection » (cf. Jér. 22, 24; Agg. 2, 23), donc un objet précieux entre tous (?) — mais il n'est question de rien de semblable dans ce qui suit — ou « ce qui met le sceau (c'est-à-dire le comble) à la perfection ». *c*. Sur la transposition de ces mots, voy. note crit. *d*. Cette énumération paraît avoir été ajoutée après coup : elle reproduit exactement celle des pierres précieuses qui formaient, d'après Ex. 28, 17-20; 39, 10-13, la 1re, la 2e et la 4e rangée des gemmes dont était ornée la poche à oracles du grand prêtre. *e*. Au lieu de ces mots et de ceux qui devaient former l'hémistiche suivant, le texte massorétique porte : *et or. Le travail de tes tambourins et de tes flûtes* (?) *en toi*. Pour les derniers mots on n'a pas proposé de correction bien satisfaisante. *f*. Le texte massorétique porte : « Tu [étais] un chérubin... » et, de même, au v. 16 : « Et je te fis disparaître, ô chérubin protecteur... » Avec ces leçons, la tradition à laquelle Ézéchiel fait allusion se rapporterait à la faute, non d'un homme, mais d'un être divin ou semi-divin, comme ces astres et autres membres de « l'armée d'en haut » dont la révolte est visée És. 14, 12-15; 24, 21-22 ou comme ces astres et ces anges dont le livre d'Hénoch raconte la chute. Mais la leçon donnée par le grec est plus probable : jamais il n'est parlé ailleurs de la désobéissance d'un chérubin : le keroub jouait ici le même rôle de « protecteur », de gardien des choses saintes contre les empiètements de l'homme que dans Gen. 3, 24. *g*. Selon les uns des cristaux de roche (en assyrien : « pierres de feu ») ou autres pierres étincelantes, selon d'autres des pierres jaillies d'un volcan ou des étoiles. Il pourrait s'agir d'une enceinte de pierres fulgurantes interdisant aux intrus l'accès du jardin divin, comme « la flamme de l'épée tournoyante » dans le récit de la Genèse (3, 24). Il ne paraît donc pas indispensable de corriger le texte et de lire, par exemple, « au milieu des fils de Dieu » (*benê 'êl*) à la place de « au milieu des pierres de feu » (*'abnê 'êš*). *h*. Ce verbe, qui rend l'hémistiche trop long, est probablement une simple variante de « tu fus » (en hébreu *'attâ*) au v. 15. S n'a lu que le 2e verbe et G, au lieu de « tu marchais », a mis « tu étais ».

Tu remplis ton sein de violence
et tu péchas. — —
Alors, profanant ton caractère sacré, je te chassai[a] de la montagne des dieux
Et le chérubin protecteur te fit disparaître
du milieu des pierres de feu[b].
17 Ton cœur s'était enorgueilli à cause de ta beauté — —
Tu avais perdu ta sagesse à cause de ta splendeur :
je te précipitai sur la terre.
Aux rois[c] je te donnai
en spectacle.
18 A cause du grand nombre de tes forfaits, de la malhonnêteté de ton commerce,
tu avais profané mon sanctuaire;
Aussi en ai-je fait sortir un feu
qui t'a dévoré[d];
Et je t'ai réduit en cendres sur la terre
sous les yeux de tous ceux qui te regardaient.
19 Tous ceux qui te connaissaient, parmi les peuples,
sont frappés de stupeur à cause de toi.
Tu es devenu un objet d'épouvante :
c'en est fait de toi pour toujours. »

VI — CONTRE SIDON[e]

[20] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [21] Fils d'homme, tourne ton visage vers Sidon et prophétise contre elle. [22] Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais m'en prendre à toi, Sidon,
et faire éclater ma gloire au milieu de toi.

« Tu sauras que je suis Yahvé quand j'exercerai sur toi des châtiments et qu'en te frappant je manifesterai ma sainteté.

23 J'enverrai chez toi la peste
et ferai couler le sang dans tes rues[f].
Des blessés succomberont dans ton sein,
quand l'épée [sera tirée] contre toi de toutes parts.

« Ainsi tu sauras que je suis Yahvé. [24] Alors il n'y aura plus pour la maison d'Israël ni ronce qui blesse ni épine qui fasse souffrir parmi tous ses voisins qui la méprisent; et l'on saura que je suis le Seigneur Yahvé. »

16. « Tu remplis » *G S* (lis. *millē'tâ*). H : Ils remplirent (on remplit ?) ou : Ils furent remplis. « Et — disparaître » d'après *G* (lis. *we'ibbadkâ*). H : Et je te fis disparaître, ô chérubin protecteur. 18. « mon sanctuaire » lis. *miqdâšî*. H : tes sanctuaires. H* : ton sanctuaire. S L : ta sainteté. « en — sortir » lis. *mittôkô*. H : ai-je fait sortir de toi. — Texte incertain. 22. « Tu sauras » *G* (lis. *weyâda'atte*). H : On saura. « sur toi » *H* G* (lis. *bâk*). H : sur elle. « te » *H* G* (lis. *bâk*). H : la. 23. « chez toi » *G*A (lis. *bâk*). H : chez elle. « tes rues » *G* (lis. *behouṣôtayik*). H : ses rues. « ton » lis. *betôkek*. H : son. « succomberont » *H** cf. *G S L* (lis. *wenâphal*). H a une forme insolite du même verbe. « contre toi » (*G*) (lis. *ʿâlayik*). H : contre elle. « tu sauras » *G*A (lis. *weyâda'atte*). H : on saura.

a. Litt. : « *Alors je te profanai* ». *b*. Voy. v. 14, notes *f* et *g*. *c*. Peut-être faut-il lire « anges » (*mal'âkîm*) au lieu de « rois » (*melâkîm*). Cependant la mention des rois spectateurs pourrait être un des traits visant l'application du récit au prince de Tyr. *d*. Ce feu pouvait jaillir des pierres fulgurantes. Le texte massorétique porte : « Aussi ai-je fait sortir *de ton sein* un feu... ». Le coupable se serait consumé lui-même comme le phénix; la fable relative à cet oiseau merveilleux n'était, semble-t-il, pas inconnue des Juifs (Job 29, 18 et la note). Mais elle ne paraît pas avoir eu de rapports avec l'histoire du Paradis perdu. *e*. Sidon, l'autre grand port phénicien, complètement éclipsé par Tyr au temps d'Ézéchiel, avait, en 593, pris part à la conspiration ourdie à Jérusalem contre les Chaldéens (Jér. 27, 3), mais avait dû faire à temps sa soumission à Nabucodonosor, puis se joindre aux nations qui se réjouirent de la chute de Juda, puisque le prophète l'accuse d'avoir méprisé la maison d'Israël (v. 24). Cet oracle est, du reste, particulièrement incolore; aussi a-t-on pensé qu'il avait été ajouté par une autre main pour parfaire le nombre sept des nations censurées par Ézéchiel. Cependant les idées et les expressions sont bien celles du prophète. *f*. L'association du sang à la peste est familière à Ézéchiel (cf. 5, 17 et note *d*).

[25] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Lorsque je rassemblerai [les enfants de] la maison d'Israël d'entre les peuples chez lesquels ils sont dispersés, je manifesterai par ce qui leur arrivera ma sainteté [a] aux yeux des nations; ils habiteront le pays que j'ai donné à mon serviteur Jacob. [26] Ils y habiteront en sécurité. Ils bâtiront des maisons et planteront des vignes. Ils y habiteront en sécurité quand j'aurai exercé des châtiments sur tous les peuples d'alentour qui les méprisaient [b] et l'on saura que moi, Yahvé, je suis leur Dieu. »

VII — CONTRE L'ÉGYPTE

Quatre oracles contre le pharaon et l'Égypte[c].

Le pharaon sous l'image d'un crocodile.

29 [1] La dixième année, au dixième mois, le douze du mois, la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, tourne ton visage vers le pharaon, roi d'Égypte, et prophétise contre lui, ainsi que contre l'Égypte tout entière. [3] Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais m'en prendre à toi, pharaon,
roi d'Égypte,
Toi le grand monstre des eaux [d] qui te tiens couché
au milieu de tes Nils [e]
Et qui dis : Mes Nils sont à moi;
c'est moi qui les ai faits [f]. —
[4] Je vais mettre des crochets dans tes mâchoires [g],
j'attacherai les poissons de tes Nils à tes écailles [h]
et je te tirerai du milieu de tes Nils,
Ainsi que tous les poissons de tes Nils,
attachés à tes écailles.
[5] Je te jetterai dans le désert, toi
et tous les poissons de tes Nils.

29, 2. « vers » *H** (lis. *'èl*). H : contre. H a une forme qui signifierait « les chacals ». H : me suis fait. 3. « Tu » G^B (suppr. *dabbèr*). H : Parle et tu. « monstre des eaux » *H* G S L* (lis. *hattannin*). « Mes Nils » d'après 3*a*, 4, 10 (lis. *ye'ôray*). H : Mon Nil. « les ai faits » *G* (*S*) (lis. *'âsîtim*).

a. Ce terme ne désignait pas spécialement, comme pour nous, la justice parfaite de Dieu, son horreur pour le mal, mais, d'une façon plus générale, sa majesté, sa puissance. *b.* L'écrasement des nations, spécialement de celles qui avoisinent Israël, est, pour Ézéchiel, la condition du relèvement de ce peuple et de la paix des temps messianiques (cf. ch. 38-39). De là l'insertion des oracles contre les nations (ch. 25-32) avant les promesses de restauration (ch. 33-48).

c. Les v. 1-16 du ch. 29 renferment quatre oracles qui, sous leur forme actuelle, s'enchaînent les uns aux autres, mais qui, primitivement, devaient être indépendants. Dans le 1er (v. 1-6a) Ézéchiel s'adresse au pharaon, en le distinguant de son pays (v. 6a); dans le 2e (v. 6b-9a) il interpelle l'Égypte (voy. v. 8b); le 3e (v. 9b-12), qui vise à la fois le pharaon et son royaume, est en prose, à la différence des précédents; le 4e (v. 13-16), en prose également, annonce la restauration future de l'Égypte; ce qui ne serait guère explicable à la date indiquée pour le 1er oracle. Cette date (janvier 586) convient aussi aux deux oracles suivants. C'est le moment où le pharaon Ḥophra — en égyptien Ouah-ab-ra, en grec Apriès ou Ouaphris (588-570), — après avoir promis son aide à Sédécias, tenta, en effet, une diversion qui obligea les Chaldéens à lever momentanément le siège de Jérusalem, mais se retira bientôt après. On conçoit qu'Ézéchiel, constatant ou prévoyant cet abandon, ait assimilé l'Égypte à un roseau perçant la main de qui veut s'y appuyer (v. 6b-7). Mais ce n'est pas au moment où s'accomplissait cette trahison que le prophète a dû ajouter à ses menaces la promesse d'une restauration, si modeste qu'elle fût, (v. 13-16). *d.* Le mot employé est celui qui désigne « les grands monstres marins », évidemment bien connus du folklore israélite, que Dieu créa lorsqu'il peupla la mer (Gen. 1, 21). Ces monstres étaient ceux contre lesquels le Créateur, d'après une tradition commune aux Hébreux et aux Babyloniens, eut à lutter à l'origine du monde et qui personnifiaient le Chaos primitif (cf. Ps. 74, 13-14 et les notes). Les poètes hébreux ont souvent assimilé l'un de ces animaux fabuleux, Rahab, à l'Égypte (És. 30, 7; Ps. 87, 4; 89, 11). Cependant ces monstres sont d'ordinaire représentés comme ayant péri transpercés et la tête fracassée, dans les eaux, et non comme ayant expiré sur la rive après avoir été pêchés. Il est donc probable qu'Ézéchiel fait allusion, en même temps, à une expression du langage religieux de l'Égypte, qui assimilait le pharaon à un crocodile : dans un hymne à Thoutmès III on lit : « Je leur fis voir ta majesté comme un crocodile, le maître redoutable des eaux, l'inaccessible » (Breasted-Ranke, *Gesch. Aegyptens*, 1910, p. 297). Sur une monnaie d'Auguste, figure un crocodile comme emblème de l'Égypte. *e.* Les divers bras et canaux du fleuve, cf. És. 7, 18 et la note. *f.* Allusion au système de canaux créé et soigneusement entretenu par les pouvoirs publics pour irriguer la plaine d'Égypte. Le texte massorétique porte : « C'est moi qui me suis fait ». Cela pourrait viser la croyance selon laquelle le dieu-soleil, Ra, s'est créé lui-même. *g.* C'est ainsi que l'on capturait les crocodiles (Hérodote II, 70). *h.* Cette phrase, qui trouble le rythme du morceau, doit être une simple variante de celle qui termine le v. 4 : le grec n'a que l'une des deux (la 1re).

Tu resteras étendu à la surface des champs;
tu ne seras ni ramassé, ni enterré [a] :
Aux bêtes de la terre et aux oiseaux des cieux
je te livrerai en pâture [b].
[6] Ainsi tous les habitants de l'Égypte sauront
que je suis Yahvé.

Le roseau cassé.

Parce que tu n'as prêté que l'appui d'un roseau
aux [enfants de la] maison d'Israël,
[7] [Parce que], quand ils t'ont saisi, tu t'es rompu dans leur main
et leur as déchiré toute la main,
[Parce que,] lorsqu'ils se sont appuyés sur toi, tu t'es brisé [c]
et as rendu leurs reins à tous tout tremblants,
[8] A cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Je vais faire venir contre toi l'épée
et je ferai disparaître du milieu de toi hommes et bêtes;
[9] La terre d'Égypte deviendra une solitude et un désert.
Ainsi l'on saura que je suis Yahvé.

L'Égypte deviendra un désert.

« Parce que tu dis : Mes Nils sont à moi, c'est moi qui les ai faits, — [10] à cause de cela je vais m'en prendre à toi et à tes Nils : je ferai de la terre d'Égypte un désert et une solitude depuis Migdol [jusque] vers Syène et jusqu'à la frontière de Kouch [d]. [11] Le pied d'aucun homme n'y passera, ni le pied d'aucun animal domestique. Elle restera inhabitée pendant quarante ans [e]. [12] Je ferai du pays d'Égypte une terre dévastée entre les terres dévastées et ses villes seront désertes entre les villes désertes pendant quarante ans. Je disperserai les Égyptiens parmi les nations et les disséminerai dans les autres pays. »

Restauration de l'Égypte[f].

[13] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Au bout de quarante ans, je rassemblerai les Égyptiens du milieu des peuples chez lesquels ils auront été dispersés. [14] Je restaurerai l'Égypte, j'en ramènerai [les fils] au pays de Patros, leur terre d'origine [g]. Mais ils n'y formeront qu'un royaume plus modeste [15] que les [autres] royaumes et qui ne s'élèvera plus au-dessus des [autres] nations : je diminuerai leur nombre pour qu'ils ne dominent plus

5. « enterré » *H* T* (lis. *tiqqâbêr*). H : rassemblé. 6. « tu n'as » *G S L* (lis. *heyôtekâ*). H : ils n'ont. 7. « dans leur main » *G S* (lis. *bekappâm*). H^k : dans ta main. H^q : dans la main. « la main » *G S* (lis. *kaph*). H : l'épaule. « rendu... tout tremblants » *S* (lis. *wehim'adtâ*). H : affermi. 9. « tu dis » *G S L* (lis. *'omrekâ*). H : il dit. « Mes Nils » cf. v. 3 (lis. *ye'ôray*). H : le Nil. « les ai faits » *G* cf. v. 3 (lis. *'âsîtîm*). H : ai fait. 10. « je — toi et à (litt. : me voici contre toi et contre) » *G S* (lis. *'âlèkâ we'al*). H : me voici vers toi et vers. « un désert et une solitude » lis. *leḥorbâ* (avec *G S T*) et *ousemâmâ* (*G*) et suppr. *ḥôrèb* (avec *G S*). H : des ruines de dévastation et de solitude (?). « [jusque] vers Syène » lis. *sewénâ*. H : Sewéné. G : et Syène. S L : de Syène. 11. « domestique » *S* (suppr. le 2e *ta'âbor bâh*). H aj. : n'y passera. 14. « au pays... leur terre » d'après *G S* (lis. deux fois *'èl 'èrèṣ*). H : [au] pays... sur leur terre. 14-15. « plus modeste [15] que » *G* (suppr. *tihyè šephâlâ*). H : modeste. [15] Il sera plus modeste que.

a. Cette menace, particulièrement redoutable pour l'esprit antique, vise naturellement le pharaon. *b.* Ce sera le sort réservé, d'après Ps. 74, 14, à Léviathan, un autre des antiques monstres. *c.* D'après 2 Rois 18, 21 (És. 36, 6) la même image avait déjà été employée par l'envoyé du roi d'Assyrie en 701 pour dépeindre la fragilité de l'aide fournie à Juda par l'Égypte; mais cette partie du livre des Rois paraît être de rédaction récente; et l'auteur a pu emprunter cette comparaison à Ézéchiel, qui la présente sous une forme plus développée. *d.* *Migdol*, à la frontière N. E. de l'Égypte (voy. Ex. 14, 2 et note *a*); *Syène*, auj. Assouan, à l'extrême sud du pays, tout près de l'endroit où il confine à Kouch, l'Éthiopie des anciens, la Nubie actuelle. *e.* Une génération. C'est la durée qu'Ézéchiel assignait à l'exil de Juda (4, 6). *f.* Ézéchiel prévoit d'ordinaire l'extermination des nations étrangères. Mais il suffisait, pour la réalisation de ses espérances, que ces nations cessassent de constituer un danger pour la fidélité d'Israël à son Dieu (voy. v. 16). Il est donc possible que cet oracle additionnel, relativement favorable à l'Égypte, ait été ajouté par le prophète lui-même à une époque ultérieure de sa carrière. *g.* Patros, en égyptien P-et-rès, « la région du Sud », en ass. Paturisi, en grec Patourès ou Phatourès, était le nom de la Haute Égypte ou Thébaïde; cette région était, d'après une tradition indigène (cf. Hérodote, II, 4, 15; Diod. Sic., I, 5; III, 3), le pays d'origine des Égyptiens.

sur les [autres] nations. [16] Ils ne seront plus pour la maison d'Israël un objet de confiance, ce qui, si ce peuple se mettait à la remorque des Égyptiens, rappellerait ses péchés à Dieu[a]. Ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

Nabucodonosor, ayant échoué devant Tyr, va recevoir en compensation les dépouilles de l'Égypte[b].

[17] La vingt-septième année, au premier mois, le premier [jour] du mois[c], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [18] Fils d'homme, Nabucodonosor, roi de Babylone, a imposé à son armée de pénibles opérations contre Tyr; toutes les têtes sont devenues chauves[d]; toutes les épaules sont meurtries[e]. Mais de [sa campagne contre] Tyr il ne lui est revenu, non plus qu'à son armée, aucun salaire pour les opérations menées contre cette ville. [19] C'est pourquoi, — ainsi parle le Seigneur Yahvé —, je vais livrer à Nabucodonosor, roi de Babylone, le pays d'Égypte; il en emportera les richesses, il en enlèvera le butin, il s'en appropriera les dépouilles; un salaire reviendra ainsi à son armée. [20] En récompense des campagnes qu'il a faites, je lui livrerai le pays d'Égypte, [pour prix de] ce qu'ils ont fait pour moi[f], — oracle du Seigneur Yahvé.

« [21] En ce jour-là, je ferai pousser une corne à la maison d'Israël[g], et, à toi, je te donnerai toute liberté d'ouvrir la bouche au milieu d'elle[h]; ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

Le roi de Babylone va frapper les auxiliaires de l'Égypte et les diverses villes de ce pays[i].

30 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Poussez des hurlements [de douleur. Dites] : Ah! quel jour[j]! — [3] Car il est proche, le jour de Yahvé; [ce sera] un jour de nuées, le temps [marqué pour le jugement] des nations[k]. [4] L'épée fondra sur l'Égypte et l'angoisse régnera [au pays de] Kouch[l], quand les blessés tomberont en Égypte, quand on en emportera les richesses et que les fondements en seront renversés. [5] Kouch, Pout, Loud, toute l'Arabie, Loub et, avec eux, les fils de l'alliance tomberont sous le glaive[a]. [6] Les soutiens de l'Égypte s'effondreront et l'orgueil que lui inspirait sa puissance sera humilié. On tombera sous le glaive dans [tout] le pays, de Migdol à Syène[b], — oracle du Seigneur Yahvé. — [7] L'Égypte deviendra [une terre] dévastée entre les terres dévastées et ses villes, [désertes] entre les villes désertes[c]. [8] Et l'on saura que je suis Yahvé, quand je mettrai l'Égypte en feu et que tous ses auxiliaires seront brisés. [9] En ce jour-là, des messagers partiront dans des barques pour troubler Kouch dans sa sécurité; l'angoisse le gagnera quand [viendra] le jour de l'Égypte : or le voici qui arrive. »

[10] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais faire périr les multitudes qui peuplent l'Égypte par la main de Nabucodonosor, roi de Babylone. [11] Lui-même et, avec lui, son peuple, la plus redoutable des nations[d], vont être amenés pour ravager le pays. Ils tireront l'épée contre l'Égypte et rempliront le pays de cadavres. [12] Je mettrai les Nils à sec; et je saccagerai le pays avec tout ce qu'il contient par la main d'étrangers. C'est moi, Yahvé, qui le dis. »

[13] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je ferai disparaître les chefs[e] de Noph[f] et il ne se trouvera plus de prince dans le pays d'Égypte. Je répandrai l'effroi dans le pays d'Égypte. [14] Je dévasterai Patros[g] et je mettrai le feu à Çoân[h]. J'exercerai des châtiments à No[i] [15] et je déverserai mon courroux sur Sin[j], le boulevard de l'Égypte[k]. J'exterminerai les multitudes qui peuplent No[l]. [16] Je mettrai l'Égypte en feu. Sin[m] se tordra de douleur. La brèche sera ouverte dans [les murs de] No, qui sera prise d'assaut en plein jour. [17] Les jeunes hommes d'Ôn[n] et de Pi-bèsèt[o] tomberont sous le glaive et la population de ces villes ira en captivité. [18] A Taḥpanḥès[p] le jour se changera en ténèbres, quand en cet endroit je briserai le sceptre de l'Égypte, quand en cet endroit un terme sera mis à l'orgueil que lui inspire sa puissance. Une nuée couvrira la ville et ses filles s'en iront en captivité. [19] J'exercerai des châtiments contre l'Égypte et l'on saura que je suis Yahvé. »

16. « Ils ne seront » *G S L* (lis. *yihyou*). H : Il (?) ne sera. « Yahvé » *H* G^B* (suppr. *'ădônay*). H : le Seigneur Yahvé. 18. « opérations contre Tyr » *G S L* (lis. *'al*). H : opérations vers Tyr. **30**, 3. « il est proche le jour » *G* (suppr. *weqârôb yôm*). H donne ces mots deux fois.

a. Litt. : *un objet de confiance rappelant le péché en se tournant derrière eux* (cf. 21, 23 [28] et note *j*). L'idée paraît être : si Israël mettait de nouveau son espoir en l'Égypte, et non en Yahvé seul, il réveillerait chez son Dieu le souvenir des temps où, — sous Ézéchias, Yoyaqîm et Sédécias, — il se rendait coupable du même manque de foi, et attirerait ainsi sur lui de nouveaux châtiments. *b.* Ézéchiel, dans ses oracles contre Tyr (ch. 26-28, 19), avait annoncé de la façon la plus formelle que la ville serait prise, pillée et détruite par le roi de Babylone. Or, il ressort du présent morceau (29, 17-20) que, après treize ans de siège (entre 586 et 570), Nabucodonosor n'a pas été payé de ses peines, c'est-à-dire qu'en tout cas, il n'a pas pu piller l'opulente cité, soit que celle-ci ait repoussé ses attaques, soit, plus probablement, qu'elle ait conclu avec les assiégeants une transaction lui assurant la conservation de son autonomie moyennant quelques concessions : changement de dynastie (un Baal succéda à Ithobaal II, Josèphe, *C. Ap.* I, 21, § 156); nomination d'un commissaire babylonien contrôlant le commerce de la ville, à côté du souverain indigène (d'après des textes cunéiformes dont l'un doit dater des environs de 570). Certains exégètes anciens et modernes se sont refusés à admettre que les prédictions du prophète contre Tyr ne se fussent pas accomplies : Ézéchiel lui-même le reconnut franchement; il estimait sans doute, comme tous les grands prophètes, que Dieu, dans sa liberté souveraine, peut, comme ils disaient, « se repentir » du mal qu'il avait déclaré vouloir faire. Le prophète ajouta seulement un oracle rectificatif promettant à Nabucodonosor une compensation : les dépouilles de l'Égypte. En vertu des idées d'Ézéchiel sur la rémunération (ch. 18), il fallait que le roi de Babylone fût payé des peines qu'il avait prises au service de la justice de Yahvé. Cet oracle, postérieur de deux ans à celui sur lequel se clot le livre — il est daté de 572 (40, 1), — a dû être inséré par le prophète lui-même après la publication du recueil; le siège de Tyr venait d'être levé, et l'expédition de Nabucodonosor contre l'Égypte, qui n'eut lieu qu'en 568, au temps du nouveau pharaon Amasis, était sans doute déjà en préparation. *c.* Mars 570. *d.* La tonsure est-elle ici, comme d'ordinaire, un signe de désolation (cf. 7, 18)? ou un rite religieux lié à l'offrande de la chevelure et destiné à appuyer une instante prière? ou la calvitie n'est-elle pas simplement ici l'indice d'une extrême fatigue? *e.* A force de porter des fardeaux pour le siège de Tyr : les Chaldéens avaient peut-être tenté de combler, comme le fera Alexandre, le bras de mer qui séparait Tyr de la côte. *f.* Glose mal reliée au contexte, mais exacte. *g.* C'est-à-dire je lui donnerai un renouveau de force (cf. 1 Sam. 2, 1, note *h*; Ps. 75, 11; etc.). L'abaissement de l'Égypte ne sera pas encore le signal de la restauration d'Israël, mais fortifiera sa foi en cette restauration. *h.* A la suite peut-être de l'échec de ses prédictions contre Tyr, Ézéchiel était entré dans une période de silence (cf. 3, 22-27; 24, 21-27), qui devait prendre fin avec la réalisation de ses menaces contre l'Égypte.

i. Cette prédiction d'une invasion de l'Égypte par Nabucodonosor peut avoir été prononcée par Ézéchiel soit, comme les oracles 29, 1-9, lors du siège de Jérusalem (586), soit, comme la prophétie rectificative 29, 17-21 (570), peu avant l'expédition du grand roi contre le pharaon (568). Il est difficile de se prononcer. *j.* Ce passage se retrouve Joël 1, 15. *k.* Dans la suite il n'est question que d'un désastre frappant l'Égypte. C'est peut-être un correcteur qui a donné à ce malheur les proportions d'une calamité eschatologique atteignant tous les païens. *l.* L'Égypte et Kouch (l'Éthiopie des anciens, la Nubie actuelle) formaient de nouveau, depuis la chute de la xxve dynastie — dynastie éthiopienne chassée d'Égypte par Psammétique Ier vers le milieu du viie siècle — deux royaumes séparés, souvent en guerre; cependant Kouch restait tout pénétré de culture égyptienne et il était à prévoir qu'un effondrement de l'Égypte aurait chez ses voisins du sud un profond retentissement.

5. « l'Arabie » *Aq Sym S* (lis. *hâ'ărâb*). H : la population mélangée (Ex. 12, 38; Nomb. 11, 4). « Loub » d'après *G* (*S*). H : Koub. « fils de » *G* (suppr. *'èrèṣ*). H : fils du pays de. 6. *G^hex*. H aj. en tête : Ainsi dit Yahvé. « à Syène » (lis. *sewênâ*). Voy. 29, 10. 9. « partiront » *G^hex* (suppr. *millephânay*). H aj. : de devant moi. « dans des barques ». G S : en toute hâte (*'âṣîm*). 12. « à sec » *G^hex Ar* (suppr. *oumâkartî* — *râ'îm*). H aj. : et je vendrai le pays dans la main de méchants. 13. « Je ferai » *G^hex* (suppr. *weha'ăbadtî gilloulîm*). H : Je ferai périr les idoles et je ferai. « chefs » *G* (lis. *'êlîm*). H : faux dieux. « et il ne — Egypte » *S* (lis. *be'èrèṣ*). H : et le prince, du pays d'Egypte; et il n'y [en] aura plus. 16. « se — douleur » lis. *ḥôl*. H a l'infinitif construit. « qui — assaut » d'après *G* (lis. *weniphraṣ*). H : et Noph, les ennemis de... (?). — Texte très incertain. 17. « On » *G L* (lis. *'ôn*). H : Ewen. 18. « se — ténèbres » *H* G S L* (lis. *ḥâśak*). H : s'arrêtera (?). « le sceptre » *S* (*G L*) (lis. *maṭṭê*). H : les pièces du joug.

a. L'Égypte avait toujours recouru largement, pour former ses armées, à des mercenaires recrutés chez des peuples étrangers. Ézéchiel nomme ici *Kouch*, l'Éthiopie, *Pout*, la Somalie, *Loud*, c'est-à-dire, selon les uns, la Lydie (Gygès, roi de Lydie, avait envoyé des mercenaires grecs aider Psammétique), selon d'autres une peuplade africaine (cf. 27, 10; Gen. 10, 13), l'*Arabie*, *Loub*, probablement la Libye (cf. Naḥ. 3, 9; 2 Chron. 12, 3; 16, 8; Dan. 11, 43), enfin *les fils de l'alliance*, c'est-à-dire sans doute les mercenaires juifs, comme ceux qui furent, dès avant la conquête perse (525), mis en garnison à Éléphantine. Il ne paraît pas nécessaire de supposer que le texte est altéré et que, au lieu de « fils de l'alliance », il y avait primitivement « fils des Keréti » (peuplade philistine, cf. 25, 16). *b.* Du nord à l'extrême sud, voy. 29, 10. *c.* Cf. 29, 12. *d.* Cf. 28, 7. *e.* D'après le texte massorétique (voy. notes crit.) ce sont les idoles et les faux dieux que Yahvé fera disparaître de l'Égypte. Mais ce ne serait pas là, au jugement d'Ézéchiel, un malheur véritable pour ce pays. Il faudrait, de plus, corriger la phrase suivante, où il est parlé des princes, en « on les emportera (les faux dieux), *nisse'ou*, du pays d'Égypte ». *f.* Memphis, capitale de la Basse Égypte, cf. Es. 19, 13 et note *b*. *g.* La Haute Égypte, cf. 29, 14, note *m*. *h.* Tanis, auj. San, à l'est du Delta. Cf. Nomb. 13, 22, note *n*; Es. 19, 11, note *a*. *i.* Thèbes, en assyrien Niu, capitale de la Haute Égypte. *j.* Péluse, à l'embouchure de la branche la plus orientale du Nil. *k.* Contre les Asiatiques. *l.* « Multitude », en hébreu *hâmôn*, fait jeu de mots avec le nom complet de Thèbes, Nô Amôn, la ville du dieu Amon. *m.* On a proposé de remplacer ce nom par celui de Syène (Sewan), parce que Sin a déjà figuré v. 15; mais No et Noph sont aussi mentionnées plusieurs fois. Ézéchiel, dans les v. 14-16, semble avoir à dessein nommé alternativement une ville de Haute Égypte et une de Basse Égypte. *n.* En égyptien An, en ass. Unu, en grec Héliopolis, auj. En-chems, un peu au N. du Caire. *o.* Bubastis, auj. Tell Basta, sur la branche pélusiaque du Nil. *p.* On Daphné, auj. Tell Defenné, près de Péluse; cf. Jér. 43, 7.

Les bras du pharaon brisés par le roi de Babylone[a].

Éz[1] [20]La onzième année, au premier [mois], le sept du mois[b], la parole de Yahvé me Éz[3] fut adressée en ces termes : [21]« Fils d'homme, j'ai rompu le bras[c] du pharaon, roi d'Égypte; et l'on n'a pas pansé sa blessure pour lui assurer la guérison en bandant sa plaie et pour lui rendre la force de manier Éz[1] l'épée. » [22]C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais m'en prendre au pharaon, Éz[3] roi d'Égypte. Je romprai [aussi] son bras valide et je ferai tomber l'épée de ta main. [23]Et je disperserai les Égyptiens parmi les nations et je les disséminerai dans les [divers] Éz[1] pays. [24]Je fortifierai les bras du roi de Babylone; je mettrai mon épée dans sa main et je romprai les bras du pharaon, qui gémira devant lui comme gémit un blessé. [25]Je Éz[2] fortifierai les bras du roi de Babylone et les bras du pharaon tomberont. On saura que Éz[1] je suis Yahvé quand je mettrai mon épée dans la main du roi de Babylone et qu'il la dirigera contre le pays d'Égypte. [26]Je disperserai Éz[2] alors les Égyptiens parmi les nations et je les disséminerai dans les [divers] pays. Ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

La parabole du cèdre magnifique, présage du sort réservé au pharaon[d].

31 [1]La onzième année, au troisième [mois], le premier [jour] du mois[e], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2]Fils d'homme, dis au pharaon, roi d'Égypte, et à la multitude de ses sujets : A qui ressembles-tu dans ta grandeur?

[3] Je te comparerai
à un cèdre [qui était] sur le Liban;
[Il avait] une ramure magnifique, . . .[f]
une haute stature.

21. « et pour — force » lis. *leḥazzeqâh*. H : et qu'il (le bras) ait la force. 22. « Je — au (litt. : Me voici contre le) » *G S* (lis. *'al*). H : Me voici vers le. « son — valide » lis. *zerô'ô* et (avec *S*) suppr. *w'èt hannišbârèt*. H : ses bras, le valide et le rompu. S : ses bras valides. — Texte incertain. 25. « contre » *H* G S L* (lis. *'al*). H : vers. **31**, 2. Je — cèdre » lis. *'ašwekâ le'èrèz*. H : Assur [était] un cèdre. — On corrige d'ordinaire *'aššour* en *te'aššour*, mais la lecture ainsi obtenue (Voici un buis, un cèdre dans le Liban) est moins satisfaisante.

a. Les répétitions abondent particulièrement dans ce morceau : il est dit trois fois que Yahvé rompra les bras du pharaon, deux fois qu'il mettra son épée dans la main du roi de Babylone, deux fois que les Égyptiens seront dispersés. Ces répétitions doivent s'expliquer, comme dans tant d'autres passages du livre, par la fusion de plusieurs rédactions d'un même oracle. Il nous paraît qu'ici trois recensions ont été utilisées. Dans les deux plus anciennes (v. 20, 22[a], 24, 25[b] et v. 25[a], 26), rédigées sans doute au cours du siège de Jérusalem (588-586), Ézéchiel annonçait d'une façon générale que le roi d'Égypte allait avoir les bras brisés, c'est-à-dire allait être vaincu, par Nabucodonosor. Dans la troisième (v. 21, 22[b], 23), formulée après la diversion vainement tentée par le pharaon Ḥophra en faveur de Jérusalem (Jér. 37, 8-10 ; 34, 21-22) et même longtemps après, puisque Ézéchiel sait que l'Égypte ne s'est pas remise de ce coup, le prophète constate qu'un des bras du roi d'Égypte a été brisé, mais annonce que l'autre aussi va être rompu, c'est-à-dire que l'Égypte va subir une nouvelle défaite (cf. 29, 6[b]-9). *b*. Cette date (mars 586) doit être celle de l'oracle primitif. *c*. Cf. 1 Sam. 2, 31 ; Jér. 48, 25 ; Ps. 10, 15 ; Job 38, 15. *d*. L'idée générale du morceau est claire : Ézéchiel raconte au pharaon une parabole, une sorte d'apologue semblable aux antiques fables hébraïques ayant pour héros des arbres ou des arbustes (Jug. 9, 8-15 ; 2 Rois 14, 9), et où le roi d'Égypte doit trouver un présage du sort qui l'attend : l'histoire d'un cèdre du Liban, qui, par le simple fait de sa haute taille et, à plus forte raison, par son orgueil, constituait un défi porté à Dieu (cf. És. 2, 13) et que Yahvé a fracassé et frappé à mort. Mais il y a dans cet apologue des traits qui conviennent mal à l'arbre qui en est le héros et sont suggérés évidemment par l'application qui sera faite de la parabole au pharaon : par exemple lorsqu'il est dit (v. 12) que l'arbre fut abattu par un conducteur de peuples et par la nation la plus redoutable du monde (les Chaldéens d'après 30, 11 ; 32, 12), lorsqu'il est parlé (v. 13), comme d'un nouveau malheur arrivé à l'arbre abattu, des oiseaux et des bêtes sauvages qui viennent se poser sur son tronc et ses branches (tronc et branches représentent les cadavres des soldats égyptiens) ou lorsqu'il est dit que les nations tremblent au bruit de la chute de l'arbre (v. 16) ou que les arbres rejoindront au Cheôl les humains (v. 14), spécialement les victimes du glaive et les incirconcis (18). Comme ces disharmonies se rencontrent surtout dans la deuxième partie du morceau (v. 10-18), où le rythme poétique est souvent peu perceptible, on a pensé que cette seconde section de l'oracle avait été fortement retouchée par un correcteur moins soucieux qu'Ézéchiel de régularité métrique et de cohérence dans les images. Mais il y a aussi de ces traits dans la première partie : c'est parce qu'il pense à l'Égypte, ce don du Nil, que l'auteur insiste tant sur l'abondance des eaux qui assurait la croissance de l'arbre. Il est donc probable qu'ici, comme aux ch. 17, 18, 23, une partie, au moins, des traits de l'apologue suggérés par son application remontent à Ézéchiel lui-même. — Il ne semble pas, d'autre part, que la parabole ait été imaginée de toutes pièces par le prophète. Il paraît avoir connu et utilisé le mythe si répandu de l'arbre du monde : de là la taille gigantesque attribuée au cèdre (sa cime dépasse les nuages et ses racines plongent jusqu'à l'abîme, v. 3 et 4) ; il abrite tous les animaux des champs (v. 6) et tous les peuples de la terre (v. 12) ; ses débris couvrent toutes les vallées du monde (v. 12). — Le créateur de la parabole a dû être influencé aussi par la tradition sur le paradis perdu : il n'est pas dit, sans doute, que le cèdre dont on nous raconte l'histoire fût planté en Éden (il paraît être sur le Liban) ; mais il est envié par tous les arbres du jardin divin ; comme le héros de la version suivie par Ézéchiel au ch. 28, 11-19, il s'enfle d'orgueil à cause de sa beauté et est renversé par Dieu. Peut-être circulait-il en Israël une variante de la tradition où les arbres d'Éden rivalisaient à qui serait le plus grand et où celui qui réussit à s'élever jusqu'au sein des nuages prétendait être dieu et échapper à la mort, si bien qu'il fallut que Yahvé montrât aux coupables qu'ils sont « tous voués à la mort... comme le commun des hommes » (v. 14). *e*. Juin 586, deux mois avant la chute de Jérusalem. *f*. Ici deux mots obscurs, qui pourraient signifier littéralement : *forêt d'ombre*. Comme ils manquent en G^B et troublent le rythme, il faut peut-être y voir une glose.

Jusqu'au milieu des nuages
sa cime s'élevait.
[4] Les eaux l'avaient fait croître;
l'abîme[a] l'avait fait grandir,
En faisant courir ses rivières
autour du lieu où il était planté
Et en envoyant ses ruisseaux
dans toute la contrée.
[5] Aussi sa taille surpassait-elle
celle de tous les arbres des champs;
Ses rameaux se multipliaient;
ses branches s'allongeaient
grâce à l'eau qui abondait dans ses pousses.
[6] Dans ses branches nichaient
tous les oiseaux des cieux;
Sous ses rameaux mettaient bas
toutes les bêtes des champs.
Et à son ombre demeuraient
des nations en grand nombre.
[7] Il était splendide, avec sa haute taille,
ses rameaux étendus;
Car sa racine plongeait
jusqu'à des [nappes d']eau abondantes.
[8] Les cèdres ne pouvaient rivaliser avec lui
dans le jardin divin[b];
Les cyprès n'avaient pas la taille
de ses branches;
Les platanes n'atteignaient pas celle
de ses rameaux;
Aucun arbre, dans le jardin divin,
ne lui était comparable en beauté.
[9] Je l'avais fait si beau,
avec son abondante ramure,
Qu'il faisait envie à tous les arbres d'Éden,
qui sont dans le jardin divin. »

[10]C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Parce qu'il se dressait dans sa haute taille[c], qu'il élevait sa cime jusqu'au milieu des nuages et que son cœur s'enflait d'orgueil à cause de sa hauteur, [11]je le livrai entre les mains d'un conducteur[d] de peuples, qui le traita selon sa méchanceté et l'abattit. [12]Des étrangers, les plus redoutables parmi les nations[e], le coupèrent; lorsqu'ils le jetèrent bas sur les montagnes, ses branches tombèrent dans toutes les vallées et ses rameaux brisés, dans tous les ravins de la terre. Tous les peuples de la terre s'enfuirent hors de son ombre et l'abandonnèrent.

3. « des nuages » *G* (lis. *'âbôt*). H : du feuillage touffu. 4. « En — rivières » *G* (lis. *hôlîkâ*). H : Il marchait avec ses rivières (?). « il était » *G S* (lis. *maṭṭâ'ô*). H : elle était. « dans toute la contrée » (suppr. *'âṣê*). H : à tous les arbres des champs (d'après v. 5). 5. « dans ses pousses » lis. *bišlâḥâw*. H : quand il envoyait (?). — Texte incertain. 6. « des nations » S (suppr. *kôl*). H : toutes les nations. 10. « il se dressait » *S L* (lis. *gâbah*). H : tu te dressais. « sa — taille » *S* cf. v. 14 (lis. *beqômâtô*). H : la taille. « nuages » *G* (lis. *'âbôt*). Voy. v. 3. 11. « livrai » *G L* (lis. *wâ'ettenêhou*). H : livrerai. « et l'abattit » d'après *G S* (lis. *wayyigzerêhou*). H : et je le chassai (il s'agirait de l'exclusion du jardin d'Éden ; ce qui ne convient pas). G S : et le fit périr. — Texte incertain. 12. « sur » *G L* (lis. *'al*). H : vers. « s'enfuirent » lis. *wayyiddehou*. H : descendirent.

a. On appelait ainsi un océan souterrain (« les eaux d'en bas ») qui, supposait-on, alimente les sources : de là la mention des rivières et des ruisseaux de l'abîme. *b*. Cf. 28, 11 note *a* et 13. *c*. « Yahvé aura un jour... contre tout ce qui s'élève, pour l'abaisser : contre tous les cèdres du Liban, hauts et élevés... » (És. 2, 12-13), *d*. Litt. : *d'un bélier*. Cf. 17, 13 ; 32, 21. — Allusion à Nabucodonosor, vainqueur de l'Égypte. *e*. Qualificatif appliqué aux Chaldéens 30, 11 ; 32, 12 ; cf. 7, 21-22.

13 Sur son tronc abattu vinrent demeurer
tous les oiseaux des cieux,
Et sur ses branches s'assemblèrent
toutes les bêtes des champs[a].

« [14] [C'était] afin que [dorénavant] aucun des arbres croissant au bord des eaux ne se dressât dans sa haute taille et n'élevât sa cime jusqu'au milieu des nuages, qu'aucun de ceux qui s'abreuvent d'eau n'eût le cœur enflé d'orgueil à cause de sa hauteur.

Car ils sont tous voués à la mort,
destinés à la contrée souterraine[b],
Au milieu du commun des humains[c],
avec ceux qui descendent à la fosse. »

[15] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Le jour où le cèdre descendit au Cheôl, j'ordonnai à l'abîme de prendre le deuil à cause de lui : j'en arrêtai les rivières; les divers cours d'eau cessèrent de couler. Je fis prendre au Liban de sombres couleurs[d], et les arbres des champs furent tous frappés de langueur à cause de lui. [16] Je fis trembler les nations au bruit de sa chute; quand je le fis descendre au Cheôl avec ceux qui sont descendus à la fosse, tous les arbres d'Éden, les plus beaux, les meilleurs du Liban, tous ceux qui s'abreuvaient d'eau, en éprouvèrent de la consolation dans la contrée souterraine. [17] Ils étaient, eux aussi, descendus avec lui au Cheôl, auprès des victimes du glaive[e]; ils avaient été brisés, eux qui demeuraient à son ombre [quand ils étaient] parmi les vivants. [18] Qui[, lui dirent-ils,] était ton égal[f] en gloire et en grandeur parmi les arbres d'Éden? Tu as [cependant] été précipité avec les arbres d'Éden dans la contrée souterraine; au milieu des incirconcis[e] tu es étendu, avec les victimes du glaive.

« Il en sera de même du pharaon et de toute la multitude de ses sujets, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Chant de deuil anticipé sur la mort du pharaon et menaces à l'adresse de ce prince et de son peuple[g].

32 [1] La onzième année, au douzième mois, le premier [jour] du mois[h], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, entonne un chant de deuil sur le pharaon, roi d'Égypte, et dis :

Malheur à toi, pharaon!
Comment as-tu péri,
Toi qui étais semblable à un monstre au sein des mers?
Tu en faisais bouillonner l'onde par tes naseaux.
Tu [en] troublais l'eau avec tes pieds;
tu en agitais les courants.

13. « vinrent » lis. *šâkenou*. H : viendront. « sur ses » G (lis. *'al*). H : vers ses. 14. « nuages ». Voy. v. 3 et 10. « aucun de ceux — hauteur » d'après v. 10 (lis. *welô yârîmou libbêhèm*). H : leurs chefs ne se tinssent pas debout à cause de leur hauteur, tous ceux qui s'abreuvent d'eau. — Texte très incertain. 15. « deuil » G (suppr. *kissètî*). H aj. : je couvris [l'abîme]. « furent — langueur » lis. *'oullephou*. H : [furent] languissant (au sing.) 17. « ils avaient été brisés » cf. G (lis. *wayyârô'ou* ou *wayyiggâzerou*, ils avaient été abattus). H : et son bras. G : ils avaient péri. « eux qui demeuraient » G (lis. *yôšebê*). H : ils avaient demeuré. « vivants » d'après G (lis. *ḥayyîm*). H : nations. 18. « égal » H* L (suppr. *kâkâ*, dittogr. du mot suivant). H aj. : ainsi. **32**, 1. « onzième » H* G^A S (lis. *'aštê*). H : douzième. 2. « dis — péri » (lis. *'ôy lâk par'ô 'êk*). H : dis-lui : Jeune lion des nations, tu as péri. (Mais le roi d'Égypte est ensuite longuement comparé à un monstre marin, non à un lion). — Texte très incertain. « monstre » H* G S L (lis. *kattannîn*). Voy. 29, 3. « par tes naseaux » lis. *binhîrèkâ*. H : dans tes fleuves.

a. Cf. 29, 5; 32, 4 etc. *b*. Voy. 26, 20 note *c*. *c*. Cette expression suppose, chez ceux qu'elle vise, des prétentions à la divinité. Elle convient, du reste, au pharaon plutôt qu'au cèdre cf. 28, 8-9; Ps. 82, 7. *d*. Litt. : *Je noircis le Liban*, je l'habillai de noir (cf. 26, 16 et note *g*). *e*. Cf. 28, 8, 10 et note *f*. *f*. Litt. : *A qui... étais-tu égal*. *g*. Dans son introduction (v. 1) et sa conclusion (v. 16) ce morceau est présenté comme un de ces poèmes funèbres que les prophètes composaient si fréquemment à l'avance sur la fin d'un roi, d'une ville ou d'un peuple. Mais, comme c'était en réalité une prédiction, les premiers vers seuls sont rédigés au passé et offrent le rythme caractéristique de la *qînâ* (vers asymétriques, v. 2) : la suite est, en général, partie en vers ordinaires, partie en prose et présente la chute du pharaon comme à venir; il y est, du reste, parlé de l'Égypte plus encore que de son roi. — Dans les v. 2-6, Ézéchiel reprend l'image déjà développée 29, 1-6[a] : le pharaon est un monstre des eaux, rappelant le crocodile ou l'hippopotame, mais plus encore les êtres fabuleux que le Créateur a terrassés à l'aurore des temps. *h*. Février-mars 585, huit mois environ après la prise de Jérusalem.

[3] Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Mais j'étendrai sur toi mon filet[a]
en rassemblant des peuples en grand nombre[b]
et je te ferai entrer dans mes rets.
4 Puis je te jetterai sur le sol,
je te lancerai à la surface des champs.
Je ferai [venir] tous les oiseaux du ciel, qui se poseront sur toi,
et toutes les bêtes de la terre, qui se rassasieront de ta chair[c].
5 J'étendrai ton corps sur les montagnes
et je remplirai les vallées de tes [chairs en] décomposition[d].
6 J'abreuverai le sol de ce qui découlera de ton cadavre de ton sang sur les montagnes
et ton sang remplira les ravins.
7 Quand tu t'éteindras[e], je voilerai le ciel
et j'habillerai de noir les étoiles[f].
Le soleil, je le couvrirai d'un nuage
et la lune ne donnera plus sa lumière.
8 Tous les astres qui brillent dans les cieux,
je les obscurcirai à cause de toi
Et je répandrai les ténèbres sur la terre, —
oracle du Seigneur Yahvé.

[9] [g] Je plongerai dans l'affliction le cœur de beaucoup de peuples, quand j'amènerai tes captifs parmi les nations, dans des pays que tu ne connais pas. [10] Je frapperai de stupeur beaucoup de peuples quand ils apprendront tes malheurs et leurs rois frissonneront lorsque je brandirai mon épée devant eux; ils trembleront à tout moment, chacun pour sa vie, depuis le jour de ta chute. [11] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : L'épée du roi de Babylone s'abattra sur toi.

12 Je ferai tomber la multitude de tes sujets sous le glaive d'hommes vaillants,
tous comptant parmi les plus redoutables d'entre les nations[h].
Ils mettront à sac l'opulence de l'Égypte
et la multitude de ses habitants sera tout entière anéantie.
13 Je ferai périr tout son bétail
au bord des grandes eaux.
Celles-ci ne seront plus troublées ni par les pas de l'homme,
ni par le sabot des animaux.
14 Je clarifierai les eaux de ces contrées
et je ferai couler leurs fleuves comme de l'huile[i], —
oracle du Seigneur Yahvé.

3. « en rassemblant des (litt. : par une assemblée de) ». Manque en G^B. « je te ferai entrer » G L (lis. *weha'ălîtîkâ*). H : on te fera entrer. 4. « toutes les bêtes de » H* G* S (lis. *kol ḥayyat*). H : les bêtes de toute. 5. « tes chairs en décomposition » Sym S L (lis. *rimmâtekâ*). H : ton élévation (le monceau de tes chairs?) ou : tes déchets (?). 6. « sur » G L (lis. *'al*). H : vers. « et ton sang — ravins » lis. *middâmèkâ*. H : et les ravins seront pleins de toi. 7. « tu t'éteindras » G S L (lis. *bikbôtekâ*). H : [on] t'éteindra. 8. « la terre » G (lis. *hâ'âreṣ*). H : ton pays. 9. « tes captifs » G (lis. *šibyekâ*). H : ta ruine. « dans » G S (lis. *'èl*). H : sur. 10. « depuis le » G (lis. *miyyôm*). H : au. 13. « le sabot » G L (lis. *oupharsat*). H : les sabots.

a. Ni le crocodile, ni l'hippopotame n'étaient, à notre connaissance, capturés au filet. C'est, au contraire, armé d'un filet que Mardouk attaque Tiâmat (la déesse du Chaos) et ses monstres. *b*. Glose explicative, en excès dans le vers. *c*. Cf. 29, 5; 31, 13. *d*. Cf. 31, 12. *e*. Si cette leçon est exacte, le pharaon est maintenant assimilé à un astre ou à une constellation qui cesserait de luire et dont les autres luminaires célestes seraient appelés par Yahvé à prendre le deuil. Le poète pensait, a-t-on supposé, à la constellation du Dragon (cf. Job 26, 13, où l'idée paraît être un peu différente). *f*. Cf. 31, 15 et note *d*. *g*. On a proposé de voir dans les v. 9-16 une série d'oracles indépendants du chant funèbre des v. 1-8; mais les v. 9-11 paraissent être l'explication en clair de la métaphore astrale des v. 7 et 8 et les v. 13-14 semblent faire allusion à l'image du monstre qui troublait les eaux (v. 2). *h*. Cf. 7, 21-22; 30, 11; 31, 12. *i*. L'eau du Nil a d'habitude une couleur terreuse, rougeâtre; l'auteur se l'explique par l'agitation qu'y entretiennent les hommes qui y plongent sans cesse pour puiser et par les nombreux troupeaux de buffles qui viennent s'y baigner et s'y abreuver.

15 Quand je réduirai l'Égypte en désert
et que ce pays sera dépouillé de ce qu'il contient,
Quand je frapperai tous ceux qui l'habitent,
ils sauront que je suis Yahvé.

16 C'est un chant de deuil. Tu le chanteras; puis les filles des nations le chanteront[a]; elles le chanteront sur l'Égypte et sur toute la multitude de ses habitants, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Le sort réservé au pharaon et à son peuple dans le Cheôl[b].

17 La douzième année,....... le quinze du mois[c], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 18 Fils d'homme, prononce un chant funèbre sur la multitude des habitants de l'Égypte et fais-les descendre[d], toi et les filles des nations[e], fais-les descendre dans la contrée souterraine, avec ceux qui sont descendus à la fosse. 20 Ils tomberont au milieu des victimes du glaive et c'est auprès d'elles qu'on a préparé la couche de toute la multitude des habitants de l'Égypte. 21a Les princes des héros[f] diront au pharaon du sein du Cheôl :

19 Pourquoi serais-tu traité plus favorablement [que d'autres][g] ? Descends
et couche-toi auprès des incirconcis[h]. —
21b [Et,] avec ses auxiliaires, il descendra et se couchera
auprès des incirconcis, victimes du glaive.

15. « l'Égypte » *G* (suppr. *'èrèṣ*). H : le pays d'Égypte. 16. « Tu le chanteras » *G* (lis. *weqônantâh*). H : On la chantera. « puis » *G S* (lis, *oubenôt*). Manque en H. 17. « année ». G aj. : au premier mois. 18. « fais-les (litt. : fais-la) — toi et » (lis. *'attâ*). H : fais-le descendre, elle et. « fais-les descendre » (2e) (lis. *hôrîdêm*). H : (nations) magnifiques. 19. Avec *G* nous transposons ce verset au v. 21 après « Cheôl ». 20. « et c'est — Égypte » suppr. *ḥèrèb* (avec *G S*) et lis. *wenâtenou miškâb 'ittâm lekol hămônâh* (cf. v. 25). H : une épée a été donnée; on la traînera, elle et toute sa multitude. — Texte incertain. 21b. « [Et] avec — auprès des » lis. *yéréd wešâkab 'èt*. H : ...avec ses auxiliaires. Ils descendront, se sont couchés les... — Texte très incertain.

a. Les poëmes funèbres composés à l'occasion d'un décès ou d'un malheur public étaient souvent appris par cœur par les pleureuses professionnelles (19, 14; Jér. 9, 20; 2 Chr. 35, 25; 2 Sam. 1, 18), sans doute pour être répétés lors des diverses cérémonies célébrées à l'occasion ou à l'anniversaire de l'événement. *b*. Ce ch. constitue un témoignage précieux sur les idées israélites relatives à ce qui suit la mort. Le Cheôl, qui est, à certains égards, un agrandissement de la caverne sépulcrale, y est conçu comme une sorte de cimetière souterrain, où les tombes des défunts sont groupées par nations autour de la sépulture de l'éponyme de chaque peuple (Assur, Élam, etc.) c'est-à-dire apparemment de son roi. Les distinctions nationales y subsistent donc; les distinctions sociales aussi : les rois y conservent leur rang : les incirconcis y restent des « hors-caste »; être couché auprès d'eux passe pour un opprobre. Ézéchiel admet donc qu'il y a, dans le Cheôl, au moins deux conditions différentes faites aux défunts, l'une plus favorable, l'autre plus misérable. On l'a contesté récemment, parce que, au v. 27, on a préféré la leçon des Septante et de la Pechitto selon laquelle les « incirconcis » et assimilés sont couchés « avec les héros ». Mais, même si l'on adopte cette lecture, il reste que, pour Ézéchiel, être relégué auprès des incirconcis et de ceux qui ont été transpercés par le glaive, « au plus profond de la fosse », c'est-à-dire dans une région spéciale du sombre séjour, constitue une menace (cf. déjà 28, 10; 31, 18) et le v. 27, avec la leçon de l'hébreu, qui paraît décidément préférable, fournit une explication excellente du sort réservé ainsi aux victimes du glaive : c'est qu'en général leurs cadavres ont été abandonnés sur le champ de bataille et non pas ensevelis selon les rites, avec leurs armes, dans leur tombe. D'après Ês. 14, 15, de même, le roi de Babylone est jeté « au plus profond du trou » parce qu'il n'a pas reçu de sépulture. Les inégalités ainsi statuées entre habitants du Cheôl ne sont, du reste, nullement une innovation du temps d'Ézéchiel et un signe avant-coureur du triage qui sera admis, au IIe siècle, entre justes et méchants après la mort. Les distinctions entre défunts sont fondées sur leur genre de mort et l'observation ou l'inobservation des rites funéraires, comme chez quantité de peuples antiques (Babyloniens, Grecs, Latins, etc.) ou non-civilisés, et non sur la conduite bonne ou mauvaise des trépassés. S'il est dit de beaucoup des morts défavorisés qu'ils avaient répandu la terreur sur la terre des vivants, c'est peut-être pour expliquer qu'ils soient morts sous le glaive, mais, comme il en est dit autant des « héros tombés au temps jadis » (v. 27), il est beaucoup plus probable que c'est *en dépit* de la vaillance redoutable déployée de leur vivant par ces guerriers que beaucoup d'entre eux subissent un sort misérable dans le monde des morts. — Le texte de ce morceau a beaucoup souffert. *c*. L'indication du mois manque dans l'hébreu. Peut-être faut-il, avec la version grecque, suppléer « au premier mois » (mars-avril 585). Mais peut-être vaut-il mieux, au lieu de « le quinze », lire « au dixième [mois], le cinq » (décembre 585-janvier 584). *d*. Le chant funèbre est conçu comme une incantation douée du pouvoir d'aider ou de forcer le mort à descendre sous terre. *e*. Voy. v. 16 et note *a*. *f*. Litt. : *les béliers* (cf. 17, 13; 31, 11) *des vaillants*. Il s'agit de l'aristocratie du monde des morts, tels que les rois (cf. Ês. 14, 9-10), collègues du pharaon, mais non pas nécessairement des privilégiés visés au v. 27. *g*. Litt. : *Plus que qui es-tu en faveur ?* *h*. Les Égyptiens pratiquaient la circoncision. Il sera d'autant plus ignominieux pour le pharaon d'être mêlé aux incirconcis dans le Cheôl. — Sur « la mort des incirconcis », c'est-à-dire sur leur sort dans le Cheôl, voy. 28, 10 note *f*.

« 22 Là est Assur et toute son armée autour de sa sépulture, tous transpercés, tombés sous le glaive[a], 23 dont on a mis les tombeaux au plus profond de la fosse; l'armée d'Assur est autour de sa sépulture[b]; [ils sont] tous transpercés, tombés sous le glaive, eux qui répandaient la terreur sur la terre des vivants.

« 24 Là est Élam[c] et toute la multitude de son peuple autour de sa sépulture, tous transpercés, tombés sous le glaive; ils sont descendus incirconcis dans la contrée souterraine, eux qui répandaient la terreur sur la terre des vivants; ils portent leur opprobre auprès de ceux qui sont descendus dans la fosse. 25 C'est au milieu de ceux qui ont péri transpercés [par le glaive] qu'une couche lui a été préparée, ainsi qu'à toute la multitude de son peuple, [étendue] autour de sa sépulture, tous incirconcis, victimes du glaive; car la terreur les environnait sur la terre des vivants; mais ils portent leur opprobre auprès de ceux qui sont descendus dans la fosse[d]; c'est au milieu de ceux qui ont été transpercés qu'ils ont été placés.

« 26 Là sont Mèchek, Toubal[e] et toute la multitude de son peuple autour de sa sépulture, tous incirconcis, transpercés par le glaive. Car ils ont [eu beau] répandre la terreur sur la terre des vivants : 27 ils ne sont pas couchés avec les héros[f] tombés au temps jadis [et] qui sont descendus au Cheôl avec leurs armes de guerre, leurs épées ayant été posées sous leurs têtes et leurs boucliers sur leurs ossements[g], parce que leur vaillance était redoutée sur la terre des vivants. 28 Mais toi[h], c'est au milieu des incirconcis que tu te coucheras, avec les victimes du glaive.

« 29 Là sont Édom[i], ses rois[j] et tous ses princes. En dépit de leur vaillance, ils ont été mis avec les victimes du glaive; ils sont couchés avec les incirconcis, parmi ceux qui sont descendus dans la fosse.

« 30 Là sont tous les princes du nord[k] et tous les Sidoniens[l]; ils sont descendus [au Cheôl] transpercés [par le glaive] en dépit de la terreur inspirée par leur vaillance, et se sont couchés incirconcis, avec les victimes du glaive; ils portent leur opprobre parmi ceux qui sont descendus dans la fosse.

« 31 Le pharaon les verra et il se consolera du sort de toute la multitude de ses sujets[m]. Le pharaon et toute son armée [seront] transpercés par le glaive[n], — oracle du Seigneur Yahvé. 32 Car il a [eu beau] répandre la terreur sur la terre des vivants : on le couchera au milieu des incirconcis, avec les victimes du glaive, le pharaon ainsi que toute la multitude de ses sujets, — oracle du Seigneur Yahvé. »

22. « autour de sa sépulture » *S* cf. v. 23 et 24 (lis. *sebîbôt qebourâtâh*). H : autour de lui ses sépultures. « tombés » *H*[a] cf. v. 23 (lis. *nôphelîm*). H : ceux qui sont tombés. 23. « la (litt. : leur) terreur » *H*[a] *G* (lis. *ḥittîtâm*). H : de la terreur. 24. « tombés » (lis. *nôphelîm*). Voy. v. 22. 25. « ainsi qu'à toute » lis. *oulekol*. H : dans toute. « [étendue] — sépulture » cf. v. 22, 24 (lis. *sebîbôt qebourâtâh*). H : autour de lui ses sépultures. « ils ont été placés « (*G*) *L* (lis. *nittânou*). H : il a été placé. 26. « autour de sa sépulture » G S. Voy. v. 22 et 25. 27. « ils ne sont pas couchés ». G : et ils se couchèrent. S : ils sont couchés. « au temps jadis » *G* (lis. *mé'ôlâm*). H : d'entre les incirconcis. « boucliers » lis. *ṣinnôtâm*. H : fautes. « leur — redoutée (litt. : la terreur de leur vaillance était) » d'après *S* (lis. *gebourâtâm*). H : la terreur des héros était. 28. « tu te coucheras » *G*[B] (suppr. *tiššâbér* [dittogr. de *tiškab*] *we*). H : tu seras brisé et tu te coucheras. 29. « parmi » G (lis. *'èt*). H : et parmi. 30. « transpercés » *H*[a] *G* (suppr. *'èt*). H : avec ceux qui ont été transpercés. « vaillance » G[hex] (suppr. *bôšîm*). H aj. : honteux. 32. « il a — la (litt. : sa) terreur » lis. *nâtan* (cf. *T*) *ḥittîtô* (*H*[k]). H : j'ai répandu sa terreur.

a. Les mêmes mots se retrouvent au v. 23, où ils sont mieux liés au contexte. *b*. L'État assyrien avait cessé d'exister depuis une vingtaine d'années (vers 605). Cependant ce n'est pas de la sépulture de la nation assyrienne qu'il s'agit; car la même phrase est répétée à propos d'autres peuples (Élam, Toubal), qui subsistaient au temps d'Ézéchiel (27, 13; cf. Ês. 21, 2). La sépulture d'Assur est celle soit de l'ancêtre éponyme de ce peuple, soit plutôt de son ou de ses rois : Shakespeare appelle de même Norway le roi de Norvège (*Hamlet* I, 2) et Mme Dubarry donnait familièrement à Louis XV le sobriquet de « la France » (Guizot, *Hist. de France*, v, p. 204). *c*. La Susiane, au S. E. de la Babylonie; cf. Ês. 21, 2, note *a*; Jér. 49, 34-39. *d*. Les mots en petit caractère manquent en G[B]; ils ne font que répéter ce qui est dit v. 24 et à la fin du v. 25. Il faut y voir une variante introduite tardivement dans le texte, à moins de supposer que le v. 25, depuis « et toute la multitude de son peuple », se rapportait à une autre nation dont le nom est tombé. *e*. Les Mosques et les Tibaréniens, peuples de l'Asie Mineure, cf. 27, 13 et note *r*.
f. Sur le texte de cette phrase, voy. note crit. et v. 17, note *b*.
g. Dans les ensevelissements réguliers, on enterrait les guerriers avec leurs armes, les enfants avec leurs jouets, les femmes avec leurs instruments de travail ou leurs objets de toilette, les rois avec leurs insignes. *h*. Pharaon. *i*. Les Édomites étaient profondément détestés des Juifs au temps d'Ézéchiel (cf. 25, 12-14; 35), mais à cause de leur perfidie, plutôt qu'en raison de succès remportés par leurs armes. Il faut peut-être lire « Aram », peuple qui avait été autrefois (du Xe au VIIIe siècle), un ennemi très redoutable pour Israël.
j. Peut-être glose à « tous ses princes ». *k*. Ceux, par exemple, des Ḥittites, peuple qui s'était taillé aux XIVe et XIIIe siècles un vaste empire s'étendant jusqu'à la Palestine; des principautés ḥittites subsistèrent en Syrie (2 Rois 7, 6) jusqu'à la conquête assyrienne. *l*. Ézéchiel pense peut-être aux Phéniciens qui tombaient dans la guerre menée à ce moment par Nabucodonosor contre Tyr.
m. Il s'y résignera plus facilement en constatant que ses gens ont de nombreux compagnons d'infortune (cf. 31, 16).
n. Ces mots, qui anticipent sur le v. suivant, manquent en G[B].

TROISIÈME PARTIE

LA RESTAURATION D'ISRAËL[a] (33-48)

I — ISRAËL SERA RELEVÉ ET LES NATIONS PAÏENNES ANÉANTIES (33-39)

Attitude prise par les Juifs après la chute de Jérusalem. La mission assignée au prophète.

Le prophète doit veiller comme une sentinelle sur chaque membre de son peuple[b].

33 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, parle aux enfants de ton peuple et dis-leur : Quand je fais venir l'épée contre un pays, il arrive que les gens de ce pays choisissent l'un d'entre eux et le postent en sentinelle. 3 Si la sentinelle voit l'épée venir contre le pays et sonne du cor, donnant ainsi l'alarme au peuple, 4 mais que quelqu'un, entendant le son du cor, ne tienne pas compte de l'avertissement et que l'épée vienne et le fasse périr, le sang de cet homme retombera sur sa tête : 5 il a entendu le son du cor et n'a pas tenu compte de l'avertissement : son sang retombera sur lui[c]. La sentinelle[d] a donné l'alarme : elle aura la vie sauve. 6 Si, au contraire, la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne pas du cor, en sorte que l'alarme ne soit pas donnée aux gens et que l'épée vienne ôter la vie à l'un d'eux, celui-ci périra à cause de son iniquité[e]; mais je demanderai compte de son sang à la sentinelle.

« 7 Et toi, fils d'homme, je te poste comme sentinelle auprès de la maison d'Israël. Dès que tu entendras de ma bouche un oracle, tu avertiras de ma part les enfants d'Israël. 8 Quand je dirai au méchant : Tu vas mourir, — si tu ne prends pas la parole pour avertir le méchant d'avoir à changer de conduite, lui, le méchant, mourra pour son iniquité, mais je te demanderai compte de son sang. 9 Si, au contraire, tu avertis le méchant d'avoir à renoncer à sa conduite et qu'il n'y renonce pas, il mourra pour son iniquité, mais toi, tu auras sauvé ta vie.

Le méchant lui-même ne doit pas désespérer. S'il change de conduite, il vivra[f].

« 10 Et toi, fils d'homme, dis à la maison d'Israël : Vous dites : Nos forfaits et nos péchés pèsent sur nous et, à cause d'eux, nous dépérissons[g] : comment pourrions-nous

33, 5. « La sentinelle — l'alarme » lis. *hizhîr*. H : et [s']il tient compte de l'avertissement. 6. « et que l'épée » *G* (lis. *haḥèrèb*). H : et qu'une épée. 8. « Tu » *H* G S* cf. v. 14; 3,18 (suppr. *râšâ'*). : H : Méchant, tu. « le méchant » (les deux fois) *G* (lis. *hârâšâ'*). H n'a pas l'article. 9. « le méchant ». Voy. v. 8.

a. La chute de Jérusalem (586), confirmation éclatante des prédictions d'Ézéchiel, amena un changement profond dans l'activité du prophète. Il avait eu jusque-là pour tâche principale de ruiner les fausses espérances que les Juifs, tant les exilés de 597 que ceux qui étaient restés en Palestine, mettaient dans l'inviolabilité de Sion; il lui faut désormais relever le courage de ses compatriotes, désemparés par une calamité à laquelle ils n'avaient pas voulu croire. C'est à cette seconde période de sa carrière qu'appartiennent, sauf peut-être quelques exceptions, les oracles réunis dans les ch. 33-48. *b*. Une partie de ce morceau (les v. 7-9) a déjà été donnée textuellement (3, 16b-21) à la suite du récit de la vocation d'Ézéchiel. Mais il est visible que ce n'était pas là sa place originelle (voy. note *b* sur 3, 16). C'est sans doute surtout après la ruine de l'État juif que le prophète s'est senti responsable à l'égard de chacun des membres de ce peuple qui n'avait plus d'unité visible. *c*. Cf. 1 Rois 2, 37 note *f*. *d*. Litt. : *Celui-là*. *e*. Ézéchiel, en vertu de ses idées sur la rémunération individuelle (ch. 18), n'admet pas que la négligence de la sentinelle puisse être la cause unique ou principale de ce décès prématuré; ce malheur est avant tout un châtiment, infligé par Dieu à un coupable. *f*. Ézéchiel, par souci de l'honneur de Yahvé, avait protesté, dès le début de sa carrière (voy. ch. 8-11 datés de 591) contre les vieilles croyances selon lesquelles Dieu peut punir une génération pour les crimes d'une autre : chacun est châtié ou récompensé uniquement en raison de ses actes personnels : lors de la prise de Jérusalem tous les justes, mais les justes seuls, seront épargnés, les méchants seuls, mais tous les méchants, succomberont (ch. 9; 14, 12-19; 18, 1-20). Il avait ajouté que Yahvé ne tient compte que des dispositions dernières, bonnes ou mauvaises, de chacun (18, 21-32). Le prophète reprend ici ce dernier point de sa théorie, dans des termes presque identiques à ceux de 18, 21-32, mais en en faisant l'application aux Juifs contemporains de la chute de Jérusalem : ceux-ci, passant de la plus folle sécurité à la désespérance totale, se croient écrasés pour jamais sous le poids de leurs péchés. Ézéchiel leur affirme que, s'ils changent de conduite, ils vivront, c'est-à-dire qu'ils échapperont aux nouveaux châtiments qui pourront frapper le peuple exilé (20, 32-38) ou simplement qu'une vie digne de ce nom leur sera assurée (cf. 18, 9 et note *f*). Cet oracle ne paraît pas avoir été, comme on l'a dit, prononcé avant 586 : les auditeurs du prophète à cette époque ne se croyaient ni pécheurs ni perdus. *g*. Voy. 24, 23 note *b*.

subsister? — 11 Dis-leur : Je le jure par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — je ne prends pas plaisir à la mort du méchant, mais à ce que le méchant se détourne de la voie qu'il suit et qu'il vive[a]. Détournez-vous, détournez-vous des voies mauvaises que vous suivez; pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël[b]?

« 12 Et toi, fils d'homme, dis aux enfants de ton peuple : La justice du juste ne le sauvera pas le jour où il viendra à pécher. La méchanceté du méchant ne le fera pas succomber si un jour il renonce à sa méchanceté. Le juste ne peut pas rester en vie si un jour il vient à pécher. 13 Quand même j'aurai dit au juste : Certainement tu vivras, — si, se fiant à sa justice, il pratique l'iniquité, on ne se souviendra plus d'aucun de ses actes de justice[c] : en raison de l'iniquité qu'il pratique, il mourra. 14 Et quand même j'aurai dit au méchant : Certainement tu mourras, — s'il renonce au péché qu'il commettait et agit selon le droit et la justice[d], 15 s'il rend ce qu'il a pris en gage, s'il restitue le fruit de ses rapines[e], s'il suit les lois qui donnent la vie en cessant de pratiquer l'iniquité, certainement il vivra, il ne mourra pas. 16 Il ne lui sera tenu compte d'aucun des péchés qu'il a commis[f]. Il agit selon le droit et la justice : certainement il vivra.

« 17[g] Et les enfants de ton peuple disent : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée. C'est leur manière d'agir, à eux, qui n'est pas [bien] réglée. 18 Lorsqu'un juste renonce à sa justice pour commettre l'iniquité, il mourra en raison de ses actes; 19 et lorsqu'un méchant renonce à sa méchanceté et agit selon le droit et la justice, c'est en raison de ses actes qu'il vivra. 20 Et vous dites : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée! — Je juge chacun de vous selon sa manière d'agir, maison d'Israël. »

La nouvelle de la chute de Jérusalem parvient à Ézéchiel[h].

21 La onzième année de notre exil, au dixième [mois], le cinq du mois[i], un réchappé arriva de Jérusalem au lieu où je me trouvais et annonça : « La ville est tombée. » 22 Or, la main de Yahvé s'était posée sur moi dans la soirée qui avait précédé l'arrivée du réchappé[j] et il[k] m'ouvrit la bouche au moment où celui-ci, au matin, parvint au lieu où je me trouvais, ma bouche s'ouvrit[l] et je cessai d'être muet.

Censures et menaces à l'adresse des Juifs restés en Judée[m].

23 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 24 Fils d'homme, ceux qui habitent les ruines dont est couverte la terre d'Israël disent : Abraham, bien qu'il fût seul,

11. « le méchant ». Voy. v. 8. 12. « en vie » *G S* (suppr. *bâh*). H aj. : grâce à elle (se rapporterait à « sa justice », mot qui ne peut guère être sous-entendu). 13. « au juste — vivras » *GA Shex* v. 14 (lis. *tiḥyè*). H : du juste : Certainement, il vivra. « en » *H** G cf. 18, 26 (lis. *be'awlô*). H : et en. 15. « en gage » *G S* (suppr. *râšâ'*). H aj. : [lui, le] méchant. 21. « onzième » *H* G* S* (lis. *be'aštê*). H : douzième. 22. « sur moi » *G S* (lis. *'âlay*). H : vers moi. « au moment où celui-ci — parvint » lis. *'êt* (cf. G) et *bô'ô* (G). H : jusqu'à l'arrivée au matin. — Texte incertain. 24. « les ruines » *G* (suppr. *hâ'êllè*). H : ces ruines.

a. Cf. 18, 23, 32. *b*. Cf. 18, 31. *c*. Cf. 18, 24. *d*. Cf. 18, 21. *e*. Cf. 18, 7, 12, 16. *f*. 18, 22. *g*. Les v. 17-20 reproduisent presque textuellement 18, 25-30. *h*. C'est le récit annoncé 24, 26-27. *i*. Décembre 586-janvier 585. Au lieu de « onzième année » le texte massorétique porte « douzième année » (585-584). Puisque Jérusalem fut occupée par les Chaldéens le 7 (d'après 2 Rois 25, 8) ou le 10 (d'après Jér. 52, 12) du 5e mois de la onzième année, c'est-à-dire en juillet-août 586, le réchappé aurait mis, d'après l'hébreu, un an et demi pour parcourir les 1300 km qui séparent la Judée de la Babylonie. C'est invraisemblable : il ne faudra à Esdras et au lourd convoi qui l'accompagnera, que 108 jours pour faire le même voyage, en sens inverse (Esdr. 7, 8-9; 8, 31). Avec la leçon grecque (« onzième ») le réchappé resta en route six mois; c'est déjà beaucoup. Peut-être les indications de mois et de jour données primitivement ici ont-elles été modifiées d'après la dernière qui figure dans le livre avant celle-ci (32, 17). En tout cas, selon 26, 1-2 Ézéchiel a connu la prise de Jérusalem dès la onzième année. *j*. Le prophète a le pressentiment de l'événement décisif qui va marquer pour lui et les siens la journée du lendemain et il entre en transe. *k*. Yahvé. *l*. Le texte, dans cette partie du récit, doit être en désordre. L'hébreu (voy. note crit.) semble dire que Yahvé permit au prophète de parler dès la veille au soir, mais seulement *jusqu'à* l'arrivée du réchappé, que sa bouche fut donc refermée ensuite, puis ouverte (de nouveau). Nous supposons, d'après ce qui avait été annoncé 24, 26-27, que, au lieu de « jusqu'à » il y avait « au temps de » (voy. note crit.) et que « il m'ouvrit la bouche » et « ma bouche s'ouvrit » sont deux variantes se rapportant au même fait et dont l'une seulement doit être maintenue. *m*. Cet oracle doit avoir été prononcé assez longtemps après l'arrivée du réchappé; car Ézéchiel s'y montre bien informé des événements qui se déroulèrent en Judée dans les mois qui suivirent la chute de la capitale. Il sait que les villes ont été détruites (cf. 2 Rois 25, 8-10), qu'une partie fort nombreuse (v. 24) de la population n'a pas été déportée (cf. 2 Rois 25, 22; Jér. 39, 10; 40, 6), que parmi ces Juifs restés dans le pays, les uns habitent les villes en ruines (cf. Jér. 40, 5, 6, 10; 41, 1-3, 5), d'autres se sont déjà remis aux travaux des champs (Jér. 40, 10); d'autres enfin forment encore des bandes armées, « se fiant à leur épée » (v. 26, cf. Jér. 40, 7-10 et 41) et réfugiées dans les cavernes et les forteresses naturelles si nombreuses en Judée. Ézéchiel nous apprend, de plus, que ces Juifs restés dans le pays prétendaient, comme auparavant ceux qui avaient échappé à la déportation en 597 (cf. 11, 3, 15), être les véritables propriétaires auxquels Yahvé avait dévolu la possession des terres.

a obtenu la possession du pays; nous, nous sommes nombreux : c'est à nous que le pays a été donné en possession. — [25]C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Vous mangez la chair avec le sang qu'elle renferme[a]; vous levez les yeux vers vos idoles, vous répandez le sang, et vous posséderiez le pays! [26]Vous vous fiez à votre épée, vous commettez des forfaits abominables, vous souillez chacun la femme de son prochain[b], et vous posséderiez le pays! — [27]Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je le jure par ma vie, ceux qui habitent dans les ruines tomberont sous le glaive; celui qui vit aux champs, je le livrerai en pâture aux bêtes sauvages; ceux qui se sont enfermés dans des forteresses ou dans des cavernes mourront de la peste. [28]Je ferai du pays un désert et une solitude. Il ne pourra plus s'enorgueillir de sa force. Les montagnes d'Israël deviendront désertes : nul n'y passera. [29]Et [les enfants d'Israël] sauront que je suis Yahvé, quand je ferai du pays un désert et une solitude, à cause de tous les forfaits abominables qu'ils commettent. »

Contre ceux qui écoutent les paroles du prophète sans en tenir aucun compte dans la pratique[c].

« [30]Et toi, fils d'homme, les enfants de ton peuple s'entretiennent de toi le long des murs[d] et aux portes des maisons; ils se disent l'un à l'autre : Venez donc écouter le [dernier] oracle émané de Yahvé! — [31]Puis ils viennent chez toi comme on se rend à une assemblée du peuple[e]; ils s'assoient devant toi et écoutent tes paroles, mais ils ne les mettent pas en pratique. Dans leur bouche il n'y a que mensonges : leur cœur est attaché aux idoles[f]. [32]Tu es pour eux comme un chantre d'amour doué d'une belle voix et habile à toucher les cordes; ils écoutent tes paroles et ne les mettent pas en pratique[g]. [33]Mais quand les prédictions se réaliseront[h] — et voici qu'elles vont se réaliser, — ils reconnaîtront qu'il y avait un prophète au milieu d'eux. »

Promesses à Israël, le troupeau de Yahvé[i].

Les mauvais bergers. Yahvé va paître son peuple à leur place.

34 [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2]Fils d'homme, prophétise contre les bergers d'Israël et dis-leur : Ainsi

30. « s'entretiennent » lis. *nidbârîm*. H : qui s'entretiennent. « ils se disent » lis. *wedibberou* (avec *G S L*) et (avec *G*) suppr. *ḥad 'èl 'aḥad*. H : l'un dit à un [autre]. 31. « devant toi » *G^B S* (suppr. *'ammî*). H aj. : mon peuple. « mensonges » d'après *G S* (lis. *kezâbîm* et suppr. *hèmmâ 'ôsîm*). H : amour; ils agissent (?). « aux idoles » *G* (lis. *'ăṣabbîm*). H : à leur gain. 32. « chantre » lis. *kešâr*. H : chant. **34**, 2. « dis-leur » *G^A* (suppr. *lârô'îm*). H aj. : aux bergers. S aj. : Bergers !

a. Cf. 18, 6; Gén. 9, 4 et note *b*. *b*. Cf. 18, 6 et note *b*. *c*. Ces reproches ont dû être formulés après 586; car la réalisation des menaces d'Ézéchiel contre Jérusalem expliquerait bien la grande autorité dont jouit évidemment le prophète; et le plaisir avec lequel on l'écoute se conçoit mieux s'il faisait déjà place dans ses révélations à des promesses de relèvement. Ce morceau doit même être sensiblement plus récent que les v. 10-20 ; l'accablement des premiers jours s'est déjà dissipé chez les auditeurs d'Ézéchiel. *d*. Où l'on se tient en Orient pour chercher un peu d'ombre. *e*. Traduction un peu incertaine. *f*. Cf. 14, 1-8; 20, 39. *g*. Les auditeurs d'Ézéchiel savaient apprécier aussi la forme artistique qu'il s'appliquait à donner à ses oracles. Mais, s'il était artiste et homme de lettres, il voulait être avant tout un prophète (v. 33), c'est-à-dire un prédicateur, soucieux d'agir sur la conduite de ceux qui l'écoutaient. *h*. Litt. : *quand cela arrivera*. Il s'agit sans doute de nouvelles calamités qu'Ézéchiel prévoit pour la nation dispersée avant la restauration espérée. *i*. Dans ce chapitre est développée, sous divers aspects, la métaphore qui représente les peuples sous l'image de troupeaux dont les chefs, et en particulier les rois, sont les bergers. Cette image était depuis longtemps courante en Orient. Mais notre chapitre semble inspiré spécialement de Jérémie 23, 1-6, où se trouvent déjà plusieurs des idées développées ici. Le chapitre est formé de quatre variations sur le thème du troupeau et du berger, qui ne s'harmonisent pas toujours parfaitement entre elles : 1) v. 1-16, où Yahvé annonce qu'il écartera les mauvais bergers et paîtra lui-même ses brebis; 2) v. 17-22, où les oppresseurs du peuple sont représentés sous l'image, non plus de bergers, mais de bêtes plus vigoureuses que les autres; 3) v. 23-24, où c'est David et non plus Yahvé qui apparaît comme le berger d'Israël dans l'avenir; 4) v. 25-30, où l'image du troupeau est bientôt abandonnée et où sont énumérées sans métaphore ou sous d'autres figures les bénédictions des temps futurs, spécialement les bénédictions d'ordre politique ou agricole. Peut-être ces développements ont-ils été écrits en divers temps, — par Ézéchiel lui-même, du reste; — certains doublets et certains désaccords feraient penser, d'autre part, qu'il avait, ici encore, rédigé la même pensée sous plusieurs formes : ainsi le v. 6 vient trop tard après le v. 5; peut-être, dans une recension, les v. 23 et 24 faisaient-ils suite aux v. 1-10, à la place des v. 11-16, et le v. 31 venait-il après le v. 22. Tout le chapitre a dû être composé après 586 : le peuple est dispersé parmi les nations et Yahvé promet de le ramener dans son pays. Les mauvais bergers sont, non seulement les rois, les ministres, les prêtres et les prophètes du passé, mais aussi certains des anciens et des inspirés qui dirigeaient les groupes de déportés : de là les menaces formulées v. 10.

parle le Seigneur Yahvé : Holà, bergers d'Israël! Des bergers [n']ont-ils à chercher [que] leur propre pâture[a]? Ne sont-ce pas les brebis que les bergers doivent paître? [3]Vous vous êtes nourris de leur lait; vous vous êtes vêtus de leur laine; vous avez sacrifié les bêtes grasses; mais vous n'avez pas fait paître les brebis. [4]Vous n'avez pas fortifié celle qui était chétive, soigné celle qui était malade, bandé celle qui était blessée, ramené celle qui s'était écartée, cherché les bêtes perdues; et celle qui était vigoureuse, vous l'avez traitée[b] avec dureté. [5]Faute de berger[c], mes brebis se sont dispersées; elles sont devenues la pâture de toutes les bêtes des champs. [6]Mes brebis se sont mises à errer sur toutes les montagnes et sur toutes les collines élevées; mes brebis se sont dispersées sur toute la surface du pays, sans que personne s'en souciât ou se mît à leur recherche.

« [7]C'est pourquoi, bergers, écoutez la parole de Yahvé. [8][J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — puisque, faute de berger, mes brebis ont été livrées au pillage et sont devenues la pâture de toutes les bêtes des champs, puisque mes bergers n'ont eu aucun souci de mes brebis, mais que ces bergers n'ont songé qu'à chercher leur propre pâture et non à paître leurs brebis, [9]à cause de cela, bergers, écoutez la parole de Yahvé : [10]Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre aux bergers; je leur redemanderai mes brebis; je ne les laisserai plus paître mes brebis; ces bergers ne pourront plus chercher leur propre pâture; j'arracherai mes brebis de leur bouche; elles ne serviront plus à les nourrir. »

[11]En effet, ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais moi-même prendre soin de mes brebis et veiller sur elles. [12]Comme le berger veille sur son troupeau quand celui-ci est pris dans les nuages et plongé dans l'obscurité et que les brebis du troupeau se dispersent, ainsi je veillerai sur mes brebis et je les retirerai de tous les lieux où elles ont été dispersées au jour où régnaient les nuages et l'obscurité. [13]Je les ferai sortir du milieu des [autres] peuples et je les rassemblerai des [divers] pays; je les ramènerai sur leur propre sol et les ferai paître sur les montagnes d'Israël, dans les vallons et dans toutes les terres les meilleures[d] du pays; [14]je les ferai paître dans de bons pâturages; leur pacage se trouvera sur les hautes montagnes d'Israël; c'est là qu'elles reposeront dans des pacages excellents; et elles brouteront des herbes grasses sur les montagnes d'Israël. [15]C'est moi qui ferai paître mes brebis et qui les mènerai au repos, — oracle du Seigneur Yahvé. — [16]La brebis perdue, je la chercherai; celle qui se sera écartée, je la ramènerai; la blessée, je la banderai; la malade, je la fortifierai; celle qui est grasse et vigoureuse, je la garderai[e] et la ferai paître comme il convient.

Brebis vigoureuses et brebis chétives.

« [17]Quant à vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Yahvé : Je vais juger entre brebis et brebis, [je vais juger] les béliers et les boucs[f]. [18]Ne vous suffisait-il pas de paître dans un bon

« Des — chercher » *G* (lis. *hâyir'ou* au lieu de *'ăšèr hâṣou*). H : qui cherchent. 3. « lait » *G L* (lis. *hèḥâlâb*). H : graisse. 4. « celle — chétive » *G S L* (lis. *hannaḥlâ*). H : celles qui étaient chétives. « et celle qui était vigoureuse, vous l'avez traitée » *G* cf. 16 (lis. *oubaḥăzâqâ* et suppr. *'ôtâm ou*). H : et avec violence vous les avez traitées et. 5. « mes brebis » *G S L* (aj. *ṣô'nî* après le 1er mot). Manque en H. « champs » *S* (suppr. le 2e *wattephouṣènâ*). H aj. : et elles se sont dispersées. 6. « se — errer » *S* (lis. *wayyâgou*). H : erraient. 10. « Je vais — aux (litt. : Me voici contre les) » *G S L* (lis. *'al*). H : Me voici vers les. « paître mes » *G S* (lis. *ṣô'nî*). H : paître de. 11. « Je — prendre » *G S L* (suppr. *ou* devant *dârašti*). H : Me voici moi-même ; et je prendrai. 12. « le berger veille » lis. *kebaqqèr hârô'è*. H a une forme araméenne. « pris — dispersent » aj. *'ânân wa'ărâphèl* (d'après *G* cf. 5) après *betôk*, puis lis. *weṣô'nô niphrâsou*. H : le jour où il est au milieu de ses brebis dispersées (mais s'il est au milieu de ses brebis, celles-ci ne sont pas dispersées). — Texte très incertain. 13. « sur les » *G* (lis. *'al*). H : vers les. « terres les meilleures » lis. *mèṭab*. H : contrées habitées. — Texte incertain. 14. « sur » (2e) *G L* (lis. *'al*). H : vers. 16. « garderai et » *G S L* (lis. *'èšmôr we*). H : détruirai ; je.

a. Litt. : *à se paître eux-mêmes*. *b* Litt. : *gouvernée*. *c*. Naturellement : de berger qui fît son office. *d*. Le texte massorétique porte : « dans tous les lieux habités » ou « habitables ». Ce serait un trait qui se rapporterait seulement aux Israélites rapatriés, mais non, en même temps, à des brebis. *e*. Le texte massorétique porte : « je la détruirai ». Mais ce n'est nullement ce que fait un berger sensé. Cette lecture a été suggérée par le développement qui suit (v. 17-22), où les bêtes vigoureuses maltraitent celles qui sont chétives; encore n'y est-il nullement dit que le berger entende « détruire » les premières. Il faut préférer la leçon attestée par le grec et qui est d'accord avec le v. 4. *f*. Cf. la parabole évangélique montrant le berger séparant les brebis d'avec les boucs (Mt 25, 32). Le mot traduit par brebis désigne, du reste, le petit bétail en général, moutons et chèvres; de là la mention des boucs à côté des béliers. Béliers et boucs sont des images courantes pour désigner les chefs (cf. 17, 13; 31, 11; 32, 21; Ex. 15, 15; — És. 14, 9; Éz. 39, 18; Zach. 10, 3).

pâturage que vous fouliez le reste de ce que vous aviez à brouter? Ne vous suffisait-il pas de vous abreuver à des eaux limpides qu'avec vos pieds vous troubliez ce qui en reste? 19 En sorte que mes brebis doivent brouter ce que vous avez foulé et s'abreuver d'une eau qu'avec vos pieds vous avez troublée? »

20 C'est pourquoi le Seigneur Yahvé dit : « Je vais m'en prendre à vous et juger entre brebis grasse et brebis maigre. 21 Parce que vous avez heurté du flanc ou de l'épaule et frappé de vos cornes toutes les brebis chétives, jusqu'à ce que vous les ayez chassées au dehors, 22 je viendrai au secours de mes brebis, afin qu'elles ne soient plus livrées au pillage, et je jugerai entre brebis et brebis.

David, le berger de l'avenir.

« 23 Je mettrai à leur tête, pour les paître, un nouveau berger[a], mon serviteur David[b]. C'est lui qui sera leur berger. 24 Alors moi, Yahvé, je serai le Dieu des enfants de ce peuple et mon serviteur David sera prince au milieu d'eux. C'est moi, Yahvé, qui le déclare.

Les bénédictions des temps nouveaux.

« 25 Je conclurai pour eux une alliance qui leur assurera la paix[c] : je ferai disparaître du pays les bêtes féroces, en sorte qu'ils pourront en sécurité habiter dans le désert[d], dans les forêts[e]. 26 . . . [f] et je ferai tomber la pluie en sa saison[g]; ce seront des ondées riches en bénédictions[h] : 27 l'arbre des champs donnera ses fruits et la terre ses productions. Les enfants de ce peuple vivront en sécurité sur leur sol et ils sauront que je suis Yahvé quand je briserai les barres de leur joug[i] et que je les délivrerai des mains de ceux qui les asservissent. 28 Ils ne seront plus pillés par les nations et les bêtes sauvages ne les dévoreront plus. Ils habiteront [le pays] en sécurité, sans que personne ne les inquiète[j]. 29 Je ferai croître les plantes pour l'honneur de ce peuple[k] : il n'y aura plus dans le pays de gens enlevés par la famine; ainsi ils n'auront plus à subir les insultes des nations. 30 Et l'on saura que moi, Yahvé, je suis leur Dieu et qu'eux, [les enfants de] la maison d'Israël, ils sont mon peuple, — oracle du Seigneur Yahvé.

« 31 Vous, mes brebis, vous êtes les brebis que je fais paître, et moi, je suis votre Dieu, — oracle du Seigneur Yahvé[l]. »

20. « dit — vous et » lis. *'ălèkèm* et transposer après *'ânî*. H : leur dit : Me voici et je vais. 23. « nouveau (litt. : autre) » *G* (lis. *'ahèr*). H : unique. « David » $G^{B\,ex}$ (suppr. *hou' yir'è 'ôtân*). H aj. : c'est lui qui les paîtra. 30. « je suis leur Dieu » *H** G^{B} *S* (suppr. *'ittâm*). H : leur Dieu, je suis avec eux. 31. « paître » *G* (suppr. *'âdâm*). H aj. : des hommes (c'est-à-dire : des ouailles humaines — glose). « et moi » *G S* (lis. *wa'ănî*). H : moi.

a. Litt. : *un autre berger*. Cette leçon, qui est celle du grec, nous paraît préférable à celle des massorètes « un unique berger » : celle-ci ferait allusion à la réunion d'Israël et de Juda sous un même sceptre ; c'était bien l'une des espérances d'Ézéchiel (37, 15-28 ; 48) ; mais il n'en a pas été question dans ce qui précède, tandis qu' « un nouveau berger » forme une antithèse naturelle avec les mauvais pasteurs du passé et du présent.

b. Ceci n'est pas à prendre à la lettre : Ézéchiel n'attend pas l'avènement de David lui-même ressuscité, mais celui d'un autre David, ayant les mêmes qualités et sans doute issu du fils d'Isaï (cf. És. 9, 5-6 ; 11, 1 ; Jér. 23, 5). Il y a désaccord dans les termes entre ce passage et les v. 11-16, selon lesquels le berger d'Israël, dans les temps nouveaux, sera Yahvé lui-même. Mais, sur le fond des choses, les deux développements se conciliaient dans la pensée d'Ézéchiel : pour lui, c'est Dieu lui-même, non un Messie, qui délivrera et ramènera Israël ; mais ensuite il y aura un « prince » (Ézéchiel évite le terme de roi) qui, ainsi que ses successeurs, présidera, sous la direction de Yahvé, aux destinées du peuple restauré (43, 7-9 ; 45, 8 ; 46, 16-18 ; etc.). *c.* Il s'agit d'une « alliance » avec les bêtes sauvages (cf. Os. 2, 18 [H : 20], cf. És. 11, 6-8 ; 65, 25), d'une convention qui les obligera à vivre en paix avec les humains.

d. Le mot hébreu pour « désert » signifie étymologiquement pâturage. Le désert se couvre d'herbe au printemps et l'on y mène paître les troupeaux. *e.* Il n'y a pas de bois de haute futaie en Palestine ; mais on y donne le nom de forêt à des espaces couverts de broussailles et d'arbrisseaux. *f.* Ici des mots qui signifient litt. : *Et je ferai d'eux et des alentours de ma colline une bénédiction.* Texte apparemment fautif : pourquoi la bénédiction serait-elle limitée aux environs de Jérusalem? L'association des Israélites à ce district est bizarre. On corrige souvent : je leur donnerai les averses en leur temps (en lisant *lâhèm 'èt hârebîbîm be'ittâm* et en supprimant, avec G, *berâkâ*). Mais cette phrase ferait double emploi avec la suivante. *g.* C'est la condition absolue de la réussite des récoltes en Palestine (cf. Gen. 2, 5). *h.* Litt. : *des pluies de bénédiction.* *i.* Les tiges de bois verticales servant à fixer le joug sur le cou des bêtes (cf. Lév. 26, 13). *j.* Cf. Lév. 26, 6.

k. Comme l'explique la phrase qui suit, lorsque Israël était atteint par quelque calamité, en particulier par la famine, les nations voisines en concluaient que ce peuple avait dû commettre quelque infamie ou que son dieu était impuissant (Joël 2, 17, 19 ; cf. Jér. 14, 7-9). *l.* Ce v. reprend, pour conclure, l'image développée v. 11-16 et 17-22, puis les termes des v. 24 et 30. Sur sa place originelle cf. note *i* sur v. 1.

Abaissement d'Édom et restauration du pays d'Israël[a].

Dévastation du pays édomite[b].

35 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, tourne ton visage vers la montagne de Séir[c] et prophétise contre elle. 3 Dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à toi, montagne de Séir, et étendre ma main sur toi. Je ferai de toi un désert et une solitude. 4 Je réduirai tes villes en ruines et tu deviendras toi-même une solitude. Ainsi tu sauras que je suis Yahvé.

« 5 Parce que tu as entretenu une inimitié éternelle contre les enfants d'Israël[d] et que tu les as livrés au tranchant de l'épée au temps de leur infortune, au temps de l'expiation finale[e], 6 à cause de cela, — j'en fais serment par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, — puisque tu t'es rendue coupable en [versant le] sang, le sang te poursuivra. 7 Je ferai de la montagne de Séir un désert et une solitude et j'en ferai disparaître allant et venant. 8 Je remplirai tes montagnes de blessés mortellement atteints. Sur tes collines, dans tes vallées et dans tous tes ravins tomberont des victimes du glaive. 9 Je te réduirai en solitudes éternelles; tes villes ne seront plus habitées. Ainsi tu sauras que je suis Yahvé.

« 10 Parce que tu as dit : Les deux nations et les deux peuples[f] seront à moi et je m'en emparerai, bien que Yahvé y ait sa demeure, — 11 à cause de cela, — [j'en fais serment] par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, — j'agirai contre toi avec la colère et la jalousie dont tu as fait preuve envers eux dans ta haine et je me ferai connaître par la façon dont je te traiterai[g], lorsque je te jugerai. 12 Ainsi tu sauras que moi, Yahvé, j'ai entendu tous les blasphèmes que tu as proférés contre les montagnes d'Israël en disant : Les voilà réduites en désert! C'est à nous qu'elles sont livrées en pâture. — 13 Tu as tenu contre moi des propos hautains et insolents; je les ai entendus. » 14 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « 15 Comme tu t'es réjouie de voir l'héritage de la maison d'Israël réduit en désert, je te traiterai de même. Montagne de Séir, tu deviendras un désert, ainsi que [le pays d']Édom tout entier. Et tu sauras que je suis Yahvé. »

35, 2. « vers » *H** (*S*) (lis. *'èl*). H : contre. 3. « Je — toi (litt. : Me voici contre toi) » *H* G S*. H : Me voici vers toi. 6. « Yahvé » *G* (suppr. de *kî* au 1er *yirdăphèkâ*). H aj. : je te mettrai en sang et le sang te poursuivra (doublet de la phrase qui suit). 7. « un désert et une solitude » *H* S L* cf. v. 3 (lis. *lišmâmâ oumešammâ*). H a deux formes du mot que nous traduisons « désert ». « allant et venant ». G : homme et bête. 8. « tes montagnes » (lis. *hârèkâ*). H : ses montagnes. « blessés » G^{B} (lis. *ḥălâlîm*). H : ses blessés. 9. « ne — habitées » H^{k} (*G S L*) (lis. *tèšabnâ*). H : ne reviendront pas. « tu sauras » *G S* (lis. *weyâda'tâ*). H : vous saurez. 10. « et je m'en emparerai » *G S L* (lis. *wîraštîn*). H : et nous nous en emparerons. 11. « contre toi » G^{B} *S* (aj. *lekâ*). Manque en H. 13. « Tu as » *G* (lis. *wattagdîl* et *bephîkâ*). H : Vous avez. « et insolents » lis. *weha'taqtâ* et *debârèkâ*. H : et vous avez multiplié (?) contre moi vos paroles. 14. « Yahvé » suppr. de *kismôaḥ* à *lèk*. H aj. : Comme se réjouit toute la terre, je ferai de toi (?) un désert. — Forme altérée d'une variante de 15a. G n'a pas 15a, mais seulement la leçon fautive 14b. 15. « tu sauras » *G* (lis. *weyâda'tâ*). H : ils sauront.

a. Les ch. 35 et 36 sont étroitement associés : les promesses faites à Israël au ch. 36 sont motivées (v. 1-7) par les insultes et les attentats reprochés à leurs ennemis au ch. 35. C'est pour cela que l'oracle contre Édom qui forme le ch. 35 n'a pas été joint aux autres révélations d'Ézéchiel relatives aux nations étrangères (ch. 25-32), mais à celles qui concernent le relèvement d'Israël : les Édomites ayant en 586 occupé une partie de la Judée, leur abaissement est la condition première de la restauration du peuple de Yahvé. *b.* Les Édomites avaient trempé dans la conjuration organisée par les États de Syrie, avec Sédécias et le pharaon, contre Babylone (Jér. 27, 3). Mais ils semblent avoir abandonné bientôt la cause des insurgés ; car, lors du siège et de la prise de Jérusalem, non seulement ils se réjouirent, comme Ammon, Tyr ou Moab, des malheurs des Judéens, leurs ci-devant alliés, non seulement ils encouragèrent les Chaldéens à détruire la capitale de Juda jusqu'en ses fondements (Ps. 137, 7), mais ils prirent part eux-mêmes au massacre des Juifs (35, 5), et s'emparèrent de toute la partie méridionale du territoire de Juda — y compris Hébron — jusqu'à Bét Çour (cf. 1 Chron. 2, 55 note *n* ; note *e* sur Gen. 23, 20 ; 1 Macc. 4, 29 [G] ; 5, 65 ; 6, 7, 26) ; Ézéchiel nous apprend qu'ils projetaient même d'annexer l'ensemble des terres ayant appartenu à Juda et à Israël (35, 10 ; cf. 36, 5). C'était en même temps qu'une usurpation de l' « héritage » de ces peuples, un empiètement sacrilège sur le domaine de Yahvé le Dieu d'Israël (v. 10 et 13). D'autre part, le sang versé par Édom appelle l'effusion du sang de ses enfants (v. 6-8). De là les deux griefs formulés par le prophète (v. 5-9 et 10-15). Cet oracle a dû être composé, comme celui du ch. 25 (v. 12-14), peu après 586. Comme il renferme certaines répétitions, on suppose que deux recensions y ont été combinées. Il n'y a pas de raison décisive de rapporter l'une d'elles à un autre auteur qu'Ézéchiel lui-même. *c.* Ce terme désignait proprement, d'après les données bibliques (cf. 1 Chron. 4, 42), la partie du territoire édomite qui s'étendait à l'ouest de l'Araba, et non, comme on le dit souvent, les montagnes de la région de Pétra, à l'est de cette dépression (cf. F.-M. Abel, *Géograph. de la Palestine*, I, Paris, 1933, p. 282-284). Mais ici (sauf au v. 15) Séir représente, comme c'est souvent le cas, le pays édomite tout entier. *d.* Plusieurs fois assujettis par les rois de Juda, les Édomites avaient une vengeance séculaire à exercer contre leurs voisins du nord. Cette inimitié est reportée déjà par la tradition patriarcale au temps des premiers ancêtres des deux peuples, Ésaü et Jacob. *e.* Même expression 21, 25 [H : 30]. *f.* Juda et Israël. *g.* Litt. : *Je me ferai connaître en toi.*

Restauration d'Israël[a].

Yahvé rendra la prospérité aux montagnes d'Israël pour mettre fin aux outrages des nations.

36 « 1 Et toi, fils d'homme, prophétise au sujet des montagnes d'Israël et dis : Montagnes d'Israël, écoutez la parole de Yahvé : 2 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que l'ennemi a dit à votre sujet : Ha! Ha![b] Ces solitudes éternelles sont devenues notre propriété! — 3 à cause de cela, prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vos voisins se sont réjouis, pleins de mépris, de voir votre pays devenir la propriété du reste des nations et que montent à leurs lèvres railleries et médisances, 4 à cause de cela, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Yahvé : Ainsi parle le Seigneur Yahvé aux montagnes, aux collines, aux ravins, aux vallées, aux ruines désolées et aux villes abandonnées, qui sont devenues l'objet du mépris et des moqueries des autres nations qui vous entourent : 5 A cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé : C'est dans l'ardeur de ma jalousie, — j'en fais le serment — que je prononcerai [un arrêt] contre les autres nations et contre [le peuple d']Édom tout entier[c], qui, la joie au cœur et le mépris dans l'âme, se sont adjugé la possession de mon pays, afin d'en mettre les pâturages au pillage. 6 A cause de cela, prophétise au sujet de la terre d'Israël et dis aux montagnes et aux collines, aux ravins et aux vallées : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Voyez, c'est dans ma jalousie et dans ma fureur que je prononce [mon arrêt]. Parce que vous subissez les opprobres des nations, 7 à cause de cela, je fais serment, en levant la main[d], que les nations qui vous entourent auront, à leur tour, à subir leur part d'opprobres. 8 Et vous, montagnes d'Israël, vous donnerez vos rameaux et vous porterez vos fruits pour Israël mon peuple, car son retour est proche. 9 Je vais, en effet, revenir à vous et me tourner vers vous; vous serez cultivées et ensemencées. 10 Je multiplierai sur votre sol les hommes — toute la maison d'Israël[e]. — Les villes seront habitées et les ruines rebâties. 11 Je multiplierai sur votre sol hommes et bêtes, qui seront féconds et multiplieront[f]. Je vous rendrai aussi peuplées que dans les temps anciens et plus prospères qu'aux premiers jours. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé.

« 12 Je ferai naître sur votre sol des hommes (mon peuple d'Israël[g]) qui vous recevront en héritage et dont vous serez le patrimoine. Vous ne les priverez plus de leurs enfants[h]. » 13 Ainsi parle le Seigneur Yahvé[i] : « Parce qu'on dit de toi que tu es une mangeuse d'hommes, qui prive d'enfants ta nation, 14 à cause de cela tu ne dévoreras plus d'hommes et tu ne priveras plus d'enfants ta nation, — oracle du Seigneur Yahvé.

Éz²

36, 1. « au sujet des » H* G S L (lis. *'al*). H : aux. 2. « Ces solitudes » G cf. 35, 9 (lis. *šimemôt*). H : et les hauteurs. 3. « se sont — mépris (litt. : se sont réjouis et vous ont méprisés) » cf. v. 5; 25, 6 (lis. *sâmôaḥ wešâ'ôt*). H : vous ont dévastés et happés. « que montent — médisances (litt. : qu'ils font monter sur leur lèvre raillerie et mauvais propos de gens) » lis. *wayya'ălou 'al sephâtâm lâšôn*. H : que vous avez été élevés (?) sur la lèvre de la langue (?) et les mauvais propos de gens. — Texte très incertain. 4. « mépris » lis. *lebouz*. H : pillage. 5. « la joie au cœur » G S (suppr. *kol*). H : dans la joie de tout cœur. « afin — pillage » aj. *tèt* après *lema'an*. H n'a pas « d'en mettre ». — Texte très incertain. 7. « cela » G (suppr. de *kô* à *yahwè*). H aj. : ainsi parle le Seigneur Yahvé. 10. « d'Israël » S L (suppr. *koullô*). H aj. : tout entière. 12. « naître » G^B (lis. *wehôladtî*). H : marcher. « vous recevront... vous serez... vous ne les priverez » G S (lis. *wîrêšoukèm, wiheyîtèm* et *tôsîphou*). H a la 2e pers. masc. sing. 13. « on dit de toi » G S (lis. *'omrâm lâk*). H : [on est] disant de vous. « ta nation » H^k G (S) L (lis. *gôyék*). H^q : tes nations. 14. « ta nation » voy. v. 13.

a. Le rétablissement de la prospérité des « montagnes d'Israël » (36, 1-15) est mis en relation étroite avec la dévastation de la « montagne de Séir » (ch. 35) : quand même la mention expresse d'Édom (au v. 5) serait une glose, les griefs formulés contre les nations voisines d'Israël montrent qu'Ézéchiel pense avant tout au peuple qui s'était adjugé en 586 une partie du territoire de Juda (v. 2 et 5, cf. 35, 10, 12). D'autre part, les promesses magnifiques faites aux montagnes d'Israël forment un contraste absolu avec le réquisitoire prononcé autrefois par le même prophète contre ces mêmes montagnes (ch. 6). Le changement d'attitude d'Ézéchiel est normal : c'est qu'entre ces deux oracles prononcés l'un avant, l'autre après 586, est intervenue l'exécution du terrible châtiment annoncé dans le premier. *b.* Cf. 6, 11; 25, 3. *c.* L'allusion un peu gauche à Édom est peut-être une glose; le mot « tout » y est orthographié à l'araméenne. Elle exprime, du reste, la pensée d'Ézéchiel. *d.* Cf. 20, 5, 6, 15, 23, 28. *e.* Judéens et Éphraïmites, cf. 37, 15-28. *f.* Ces mots, qui ne figurent pas dans la version grecque, ont probablement été ajoutés après coup, d'après le récit P de la création (Gen. I, 22, 28).

g. Glose qui se rapportait peut-être à la phrase suivante, où elle serait la bienvenue : ce sont les Israélites en général et non pas seulement les générations futures, qui ne seront plus privés de leurs enfants. *h.* Les montagnes d'Israël privaient de postérité leurs habitants, non pas tant parce que des sacrifices d'enfants étaient offerts sur certains hauts lieux qu'en raison des famines qui sévissaient souvent sur ce sol naturellement aride (cf. v. 30). *i.* Les v. 13-15, où Yahvé s'adresse, non plus aux montagnes d'Israël (2e masc. plur.), mais, sans la nommer, à la terre d'Israël (2e fém. sing.), semblent avoir été ajoutés après coup. Ils mentionnent, du reste, un dicton intéressant.

— 15 Je ne permettrai plus que tu entendes les outrages des nations et tu n'auras plus à subir les opprobres des peuples, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Éz

Yahvé restaurera Israël par souci de l'honneur de son nom[a].

16 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 17 Fils d'homme, quand [les enfants de] la maison d'Israël habitaient dans leur pays, ils l'ont souillé par leur conduite et par leurs actes; leur conduite était à mes yeux comme la souillure d'une femme lors de son indisposition mensuelle[b]. 18 Aussi ai-je déversé sur eux mon courroux, à cause du sang qu'ils ont répandu dans le pays et parce qu'ils ont souillé celui-ci par leurs idoles[c]. 19 Je les ai dispersés parmi les nations et ils se sont disséminés en divers pays : je les ai jugés selon leur conduite et selon leurs actes. 20 Mais, arrivés chez les [diverses] nations où ils sont parvenus[d], ils ont profané mon saint nom[e], parce qu'on disait d'eux : Ces gens-là sont le peuple de Yahvé et [cependant] ils ont dû quitter son pays! — 21 Alors j'ai eu pitié de mon saint nom, que [les enfants de] la maison d'Israël profanaient parmi les nations chez lesquelles ils étaient parvenus.

« 22 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Ce n'est pas à cause de vous, maison d'Israël, que je vais agir, mais pour l'honneur de mon saint nom, que vous avez profané parmi les nations chez lesquelles vous êtes parvenus. 23 Je sanctifierai mon grand nom, profané parmi les nations chez lesquelles vous vous êtes rendus, afin que les nations sachent que je suis Yahvé, — oracle du Seigneur Yahvé[f], — quand je manifesterai à leurs yeux ma sainteté par la façon dont je vous traiterai[g]. 24 Je vous retirerai du sein des nations; je vous rassemblerai de tous les pays et vous ramènerai sur votre sol. 25 Je vous aspergerai d'eau pure[h] et vous deviendrez purs; je vous purifierai de toutes vos souillures et de toutes vos idoles. 26 Je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai au dedans de vous un esprit nouveau. J'ôterai de votre corps le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair[i]. 27 Je mettrai mon esprit au dedans de vous et je vous donnerai de suivre mes lois, de garder mes ordonnances et de les mettre en pratique.

« 28 Ainsi vous demeurerez dans le pays que j'ai donné à vos pères; vous serez mon peuple et je serai votre Dieu. 29 Quand je vous aurai libérés de toutes vos souillures, j'appellerai le blé[j]; je le ferai croître en abondance et je ne vous ferai plus subir de famine. 30 Je multiplierai les fruits des arbres et les produits des champs, afin que vous

15. « peuples » G (suppr. de *wegôyaik* à *'ôd*). H aj. : et tu ne feras plus trébucher [faute pour *tešakkelî* : tu ne priveras plus d'enfants] tes [H^k : ta] nations. — Répétition. 20. « arrivés (litt. : ils sont arrivés) ». H* G S L (lis. *wayyâbô'ou*). H : il est arrivé. « chez — parvenus ». Manque en S. 23. « chez — rendus » lis. *hălaktèm*. H : que vous avez profané au milieu d'elles.

a. Dans ce morceau (v.16-38) Yahvé, après avoir rappelé les infidélités d'Israël et la dispersion parmi les nations qui en a été le châtiment (v. 17-19), indique la raison pour laquelle il a décidé de ramener ce peuple dans son pays (v. 20-24). Ce ne sera, d'après Ézéchiel, ni par justice — parce que les Israélites se seront sincèrement repentis, ou parce qu'ils sont, malgré tout, plus justes que les païens (Habacuc 1, 13), ou parce qu'ils auront suffisamment expié (És. 40, 1-2), — ni par pitié et par amour (39, 25a; Jér. 31, 20-34; 33, 8), mais uniquement par souci de son propre honneur : pour que les païens ne puissent plus s'imaginer que le Dieu d'Israël est impuissant à protéger les siens. Seulement, comme il est à prévoir que les Israélites, ramenés dans leur pays, retomberont infailliblement dans les mêmes fautes et encourront les mêmes châtiments, il faudra, de plus, que Yahvé lui-même change leurs cœurs (v. 25-27). Alors il pourra sans danger bénir leurs récoltes (28-30). Et devant ces bienfaits immérités, les Israélites auront enfin honte de leurs péchés passés (31-32). Cette conception du plan divin qui rappelle à certains égards les idées de Paul, mais s'en différencient nettement sur d'autres points, a déjà été esquissée par Ézéchiel 16, 61-63; 20, 43-44; cf. 43, 10-11. Elle s'inspire dans une certaine mesure de Jérémie (voy. 26 et la note). Deux appendices (v. 33-36 et 37-38) insistent sur la remise en culture des terres et le repeuplement des villes. *b.* Cf. Lév. 15, 19-30. Le prêtre Ézéchiel affectionne les images inspirées par le rituel. *c.* Les mots en petit caractère manquent en G. *d.* Ces mots, qui constituent une tautologie, manquent en S. *e.* C'est-à-dire, comme l'explique ce qui suit, qu'ils ont, par le simple fait de leur présence en pays étranger, amené les païens à profaner le nom de Yahvé en soupçonnant le Dieu d'Israël d'impuissance à protéger les siens. *f.* Ces mots manquent en G^B. *g.* Litt. : *quand je me sanctifierai en vous sous leurs yeux.* *h.* De nombreuses ablutions et lustrations étaient de règle dans le culte israélite (Gen. 35, 2; Ex. 30, 17-21, etc.). On aspergeait, par exemple, avec de « l'eau de souillure », l'homme qui avait touché un mort, cf. Nomb. 19, 9, 13, 18-19. Cependant l'expression n'est sans doute pas à prendre à la lettre. Il s'agit d'une nouvelle métaphore rituelle, signifiant que Yahvé lui-même abolira toutes les traces de l'impiété et de l'idolâtrie d'Israël. *i.* Cf. 11, 19-21 et note *a*; Jér. 24, 7; 32, 39. *j.* Cette expression rappelle 2 Rois 8, 1 (« Yahvé a appelé la famine ») et Os. 2, 22 [H : 24] (« la terre exaucera (ou enchantera) le blé »). Elle a peut-être pour origine un rite agraire de caractère magique où l'on « provoquait l'épi » en lui annonçant « la main de ..... te moissonnera » (poème phénicien de Danel, I D, 62-75).

n'ayez plus à porter parmi les nations l'opprobre de la famine[a]. [31] Vous vous souviendrez alors de votre conduite coupable et de vos actes qui n'étaient pas bons et vous vous prendrez vous-mêmes en dégoût à cause de vos iniquités et de vos forfaits abominables. [32] Ce n'est pas à cause de vous que je vais agir, — oracle du Seigneur Yahvé : — sachez-le. Soyez confus et honteux de votre conduite, [enfants de la] maison d'Israël. »

[33] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Le jour où je vous purifierai de toutes vos iniquités, je repeuplerai les villes et les ruines seront relevées; [34] les terres laissées en friche seront cultivées, au lieu d'offrir à tous les passants le spectacle d'un désert. [35] Et l'on dira : Ces terres qui avaient été laissées en friche sont devenues semblables au jardin d'Éden! Ces villes en ruines, désertes, renversées, les voilà peuplées et fortifiées[b]! — [36] Ainsi les nations d'alentour qui auront subsisté sauront que c'est moi, Yahvé, qui aurai rebâti ce qui était renversé et replanté ce qui était en friche. Moi, Yahvé, j'ai parlé et j'accomplirai ma promesse. »

[37] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Sur un point encore j'accomplirai pour [les enfants de] la maison d'Israël ce qu'ils me sollicitent de faire pour eux : je les multiplierai comme du menu bétail. [38] Telles les brebis et les chèvres destinées aux sacrifices, celles qu'on assemblait à Jérusalem lors des fêtes célébrées dans cette ville[c], telles seront les [masses d']hommes qui rempliront les cités en ruines[d]. Ainsi l'on saura que je suis Yahvé ».

La vision des ossements desséchés. Rappel du peuple d'Israël à la vie[e].

37 [1] La main de Yahvé se posa sur moi[f]. Il me fit sortir sous l'action de son esprit[g] et m'arrêta au milieu d'une vallée[h]. Elle était remplie d'ossements. [2] Il me fit passer en tous sens parmi eux; or, ils étaient très nombreux à la surface de cette vallée et je vis qu'ils étaient complètement desséchés[i]. [3] Il me dit : « Fils d'homme, ces ossements [re]viendront-ils à la vie? » Je répondis : « Seigneur Yahvé, toi [seul] tu le sais. »

[4] Il me dit alors : « Prophétise sur ces ossements et dis-leur : Ossements desséchés, écoutez la parole de Yahvé! [5] Voici ce que Yahvé dit à ces ossements : Je vais faire [r]entrer en vous l'esprit et vous [re]vivrez; [6] je mettrai sur vous des nerfs[j]; je ferai croître sur vous de la chair; je vous couvrirai de peau, puis je ferai [r]entrer en vous l'esprit et vous [re]vivrez. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé. »

[7] Je prophétisai ainsi que j'en avais reçu

37. « bétail » suppr. *'âdâm*. H : bétail, des hommes (c'est-à-dire : formé d'hommes?) 38. « telles — hommes » suppr. *ṣô'n*. H : tel sera le menu bétail [formé] d'hommes (?). **37,** 1. « son esprit » d'après *S* (lis. *berouḥô*). H : l'esprit de Yahvé. 2. « or, ils étaient » lis. *wehénnâ*. H : et voici [ils étaient].

a. Voy. 34, 29 et note *k*. *b*. D'après 38, 11, au contraire, les villes des Juifs revenus au pays n'auront ni murs, ni portes, ni barres : Yahvé leur servira de rempart (Zach. 2, 4-5 [H : 8-9]).
c. Encore une image suggérée à Ézéchiel par ses souvenirs du temps où il fréquentait le Temple : des troupeaux immenses étaient amenés dans la capitale lors des fêtes, notamment de la Pâque. *d*. Litt. : *ainsi les cités en ruines seront remplies d'hommes*. *e*. Ce que Yahvé promet à Ézéchiel en lui accordant cette vision, ce n'est pas la résurrection de ses compatriotes morts plus ou moins récemment (Justin, Irénée, Tertullien), mais, comme il est expliqué v. 11-14, le retour à la vie *de l'État juif*, par la rentrée des déportés en Palestine. La mort dont il est parlé (v. 11) est une figure de l'exil et la scène de résurrection à laquelle assiste le prophète, si vivante qu'en soit la description, est une image de la renaissance de la nation (de même Os. 6, 3). Il n'est pas exact, non plus, de soutenir, comme on le fait souvent, que l'emploi de cette figure suppose chez les Juifs une croyance déjà fort répandue à la résurrection générale des morts. Car à la question de Yahvé : « ces ossements reviendront-ils à la vie? », le prophète répond : « Toi [seul] tu le sais », et non, comme l'aurait fait un Juif du temps de Jésus : « Je sais qu'ils ressusciteront au dernier jour » (cf. Jean 11, 23-24). Les anciens Israélites avaient certes *l'idée* de la résurrection matérielle, physique d'un cadavre; mais c'était, pour eux, un miracle tout à fait exceptionnel (1 Rois 17, 17-24; 2 Rois 4, 29-37; 13, 20-21), ou bien c'était une simple métaphore pour désigner le retour à la santé (Ps. 30, 4; Job 33, 30).
f. J'entrai en extase (cf. 8, 1, note *c*). *g*. On peut entendre que le prophète fut transporté *par* l'esprit (cf. 8, 3, 11, 24; 1 Rois 18, 12; 2 Rois 2, 16, etc.) ou *en* esprit, c'est-à-dire « sans son corps », ou qu'il sortit sur un simple ordre de l'Esprit.
h. On peut aussi traduire : « de *la* vallée ». Il s'agirait de celle où le prophète avait contemplé la gloire de Yahvé (3, 22-23). *i*. La vallée a dû être le théâtre d'une bataille, car les morts auxquels appartenaient les ossements sont des tués (v. 9) et, une fois revenus à la vie, ils forment une armée (v. 10). Après un combat, on laissait souvent les cadavres, du moins ceux des vaincus, sans sépulture (És. 14, 19-20; Éz. 32, 4-6; 1 Sam. 31, 8-9, etc.). Ces os sont déjà complètement secs. Ce trait est noté pour faire ressortir la grandeur du miracle qui va se produire : on pensait que le rappel à la vie d'un cadavre était moins difficile s'il était tenté aussitôt après le décès (2 Rois 4, 22-24, 29, 31, 34; et, au contraire, Jean 11, 39).
j. Le mot hébreu désigne aussi les tendons.

l'ordre; et, comme je prophétisais, un grand bruit se fit entendre et les os se rapprochèrent, chacun rejoignant ceux qui avaient fait corps avec eux[a]. [8] Je regardai; et je vis qu'il se formait sur eux des nerfs; puis il crût sur eux de la chair; ils se recouvrirent de peau. Mais il n'y avait pas en eux d'esprit. [9] Alors il me dit : « Prophétise à l'esprit; prophétise, fils d'homme, et dis à l'esprit : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Viens des quatre vents, esprit; souffle sur ces tués et qu'ils [re]vivent! » [10] Je prophétisai ainsi qu'il me l'avait ordonné. L'esprit entra en eux et ils [re]prirent vie; ils se dressèrent sur leurs pieds[b]; [ils formaient] une grande, une très grande armée.

[11] Alors Yahvé me dit : « Fils d'homme, ces ossements, c'est toute la maison d'Israël. Ils disent : Nos ossements sont desséchés; notre espérance a sombré; c'en est fait de nous. — [12] C'est pourquoi, prophétise et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais ouvrir vos sépulcres, je vous ferai remonter et sortir de vos sépulcres[c], ô mon peuple, et je vous ramènerai sur le sol d'Israël. [13] Et vous saurez que je suis Yahvé quand j'ouvrirai vos sépulcres, quand je vous ferai remonter et sortir de vos sépulcres, [14] quand je mettrai mon esprit en vous, que vous reprendrez vie et que je vous replacerai dans votre pays. Vous saurez alors que c'est moi, Yahvé, qui, après avoir parlé, aurai accompli [ma promesse]. »

Réunion de Juda et d'Israël en un seul royaume[d].

[15] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [16] Et toi, fils d'homme, procure-toi un morceau de bois[e] et écris dessus : A Juda[f] et aux enfants d'Israël qui lui sont associés[g]. — Puis prends un autre morceau de bois et écris dessus : A Joseph (bois d'Éphraïm[h]) et à tous les enfants de la maison d'Israël qui lui sont associés. — [17] Rapproche-les ensuite l'un de l'autre, de manière qu'ils ne fassent qu'un et qu'ils soient unis dans ta main[i]. [18] Lorsque les enfants de ton peuple t'interrogeront en disant : Ne nous expliqueras-tu pas ce que tu veux dire par ce

7. « et comme » *H** *G*[hex] (suppr. *qôl*). H : et il y eut un son, comme. « les os se rapprochèrent » lis. *wattiqrabnâ* et (avec *H** *G*) *hâ'âṣâmôt*. H : vous vous rapprochâtes, os. 13. *S*. H aj. à la fin : ô mon peuple (cf. v. 12). 16. « autre » *G S L* (lis. *'aḥér* au lieu de *'éḥâd*). Manque en H. « et à » *H** *L* (lis. *oulekol*). H : et.

a. Litt. : *se rapprochèrent un os de son os*. *b*. Dans ce récit l'homme est présenté comme formé de deux éléments, le corps (comprenant lui-même quatre sortes de tissus : os, nerfs, chair et peau), et l'esprit, souffle divin impersonnel répandu dans l'atmosphère, et qui, en pénétrant dans le corps, y produit la vie, — la vie physique aussi bien que la vie spirituelle puisqu'il le rend capable de se dresser sur ses pieds. C'est la conception de Gen. 2, 7. D'après le récit de la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, aussi, l'homme est composé de deux éléments, l'un corporel, l'autre spirituel; mais ce qui amène la revivification du défunt, c'est la rentrée dans son corps de « son âme » (1 Rois 17, 21-22), c'est-à-dire de l'élément spirituel *individualisé* qui avait antérieurement produit en lui la vie physique et mentale, et qui errait encore, pensait-on sans doute, au voisinage du cadavre, avant de descendre au Cheôl. Il n'y a aucun indice que les Hébreux aient essayé de concilier ces deux conceptions, un peu différentes, en admettant, par exemple, que l'homme est formé de trois éléments, le corps, l'âme et l'esprit; cette notion n'apparaît chez les Juifs que dans quelques textes récents (cf. 1 Thess. 5, 23); elle était sans doute empruntée aux Grecs. *c*. L'image n'est plus tout à fait la même que celle de la vision : les Juifs exilés ne sont plus des tués laissés sans sépulture sur un même champ de bataille; ce sont des morts régulièrement ensevelis, mais dans des tombes disséminées en toutes sortes de contrées diverses. Il ne paraît pas nécessaire d'en conclure que les v. 12b et 13 soient d'une autre main que celle d'Ézéchiel.
d. Cette espérance était encore très vivace à l'époque de l'exil babylonien, cf. 16, 53; 36, 10; 48; Jér. 3, 6-18; És. 11, 13; Os. 1, 11 [H : 2, 2]; 3, 5; Michée 2, 12-13; 5, 2. Josias avait, pour un temps, rétabli la domination de la dynastie davidique sur les Israélites restés nombreux dans les territoires de l'ancien royaume du nord. Encore après 586, certains d'entre eux regardaient à Jérusalem comme à leur métropole religieuse (Jér. 41, 5). Quant à ceux qui avaient été déportés en 734 et en 722, on savait encore où vivaient leurs descendants (2 Rois 15, 29; 17, 6); et il est probable que ceux-ci continuèrent assez longtemps à adorer Yahvé (voy. note *i* sur 2 Rois, 17, 6).
e. Litt. : *un bois*. On entend d'ordinaire qu'il s'agit d'un bâton, figurant un sceptre, symbole approprié pour représenter un royaume : telle doit être l'idée si les mots « qui est dans la main d'Éphraïm » appliqués au « bois » représentant Joseph (v. 19) sont primitifs et s'il faut lire ensuite, avec G, que les deux bois sont réunis « dans la main de Juda ». Mais ce sont sans doute des gloses. Selon d'autres il s'agirait de tablettes.
f. Sur les sceaux on gravait le nom du propriétaire précédé de la préposition « à »; de même le nom du dédicant sur les objets consacrés. *g*. Siméon, Benjamin, Caleb, etc. *h*. Glose, cf. v. 19. *i*. Sur la portée des actes prophétiques d'Ézéchiel, voy. note *a* sur 4, 1.

geste? — [19]tu leur répondras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais prendre le morceau de bois représentant Joseph et qui est dans la main d'Éphraïm[a], ainsi que les tribus d'Israël qui lui sont associées et je le joindrai au morceau de bois figurant Juda, de manière qu'ils ne fassent qu'un et qu'ils soient unis dans ma main.

« [20]Tu garderas dans ta main, bien en vue, les morceaux de bois sur lesquels tu auras écrit [21]et tu diras aux enfants de ton peuple : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais retirer les enfants d'Israël du milieu des nations chez lesquelles ils se sont rendus; je les rassemblerai de toutes parts et je les ramènerai sur leur sol. [22]Je ferai d'eux une seule et même nation dans mon pays, sur les montagnes d'Israël. Ils n'auront tous qu'un seul prince. Ils ne formeront plus deux nations et ne seront plus divisés en deux royaumes. [23]Ils ne se souilleront plus par leurs idoles, par leurs pratiques abominables, ni par leurs transgressions[b]. Je les libérerai de toutes les infidélités dont ils se sont rendus coupables et je les purifierai[c] : ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. [24]A leur tête ils auront un prince, mon serviteur David; ils n'auront tous qu'un seul berger[d]. Ils suivront mes ordonnances, observeront mes lois et les mettront en pratique[e]. [25]Ils demeureront dans le pays que j'ai donné à mon serviteur Jacob et où leurs pères ont habité; ils y demeureront, ainsi que leurs enfants et les enfants de leurs enfants, à jamais[f] et David, mon serviteur, sera pour toujours leur prince. [26]Je conclurai avec eux une alliance de paix[g]; ce sera une alliance perpétuelle [que j'aurai] avec eux. Je les planterai et les multiplierai[h]. Je mettrai mon sanctuaire au milieu d'eux pour toujours[i]. [27]Ma demeure se dressera au milieu d'eux[j]. Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. [28]Et les nations sauront que moi, Yahvé, je veux qu'Israël soit saint[k], quand mon sanctuaire sera [érigé] au milieu de ce peuple pour toujours[l]. »

19. « je le — morceau » *G* (lis. *'ôtô 'al 'éṣ*). H : je les joindrai à lui, [à savoir] le morceau. « ma main ». G : la main de Juda. 22. « mon pays » *G* (lis. *be'arṣî*). H : le pays. « prince » lis. *wenâsî* (avec *G*) et suppr. *lemèlèk* (avec *H* G^hex S*). H : roi, comme roi. « divisés » *G S L* (suppr. le 2e *'ôd*). H aj. : encore. 23. « infidélités » *Sym* (lis. *mešoubôtéhèm*). H : habitations. 24. « prince » *G* (lis. *nâsî*). H : roi. 25. « leurs pères » *G S* (lis. *'ăbôtéhèm*). H : vos pères. 26. « avec eux » (2e) *H* G S* (lis. *'ittâm*). H : eux. « Je les planterai » lis. *ouneṭa'tîm*. H : Je les mettrai (dittogr. du même verbe qui figure à la fin du v. ?). Manque en G S. — Texte très incertain.

a. Probablement glose. *b.* Ceci ne vise pas seulement l'abandon par les Israélites du nord de leur attitude schismatique (culte sur les hauts lieux, rupture avec le Temple) : à partir du v. 23, Yahvé trace à nouveau le tableau général des grâces qu'il accordera à l'ensemble de son peuple rentré en Palestine et qui sont énumérées ch. 34, 36 et 40-48. *c.* Cf. 36, 25. *d.* Cf. 34, 23-24. *e.* Cf. 36, 27. *f.* Cf. 36, 28. *g.* Même expression que 34, 25, mais avec un sens un peu différent : l'alliance ici est contractée avec Israël, non avec les bêtes sauvages. *h.* Ces mots, qui n'ont pas de rapport bien étroit avec le contexte, et qui manquent en G, ont peut-être été surajoutés. *i.* Cf. 40-43. L'existence en Israël du Temple reconstruit, en rendant possible la présence de Yahvé au milieu de son peuple, garantira à celui-ci son maintien dans le pays. *j.* Litt. : *sera au-dessus d'eux.* *k.* Litt. : *je sanctifie Israël*, c'est-à-dire je le mets à part, voulant que ce peuple, avec tout ce qui lui appartient, soit tenu pour sacré, pour inviolable par les autres nations. Encore une expression commune à Ézéchiel et au code de Sainteté (cf. Lév. 20, 8 ; 21, 8). *l.* Ce trait final semble appeler la description du sanctuaire restauré qui sera donnée aux ch. 40 et suivants.

Prophétie contre Gog.
Un assaut général des barbares du nord sera brisé par Yahvé sur les montagnes d'Israël[a].

Éz² **38** [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2]Fils d'homme, tourne ton visage vers Gog, au pays de Magog[b], chef suprême[c] de Mèchek et de Toubal[d], et prophétise à son sujet. [3]Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à toi, Gog, chef suprême de Mèchek et de Toubal. [4]Je te mènerai à ma guise[e]; je mettrai des crochets à tes mâchoires[f] et je te ferai sortir [de ton pays], toi et toute ton armée, chevaux et cavaliers, tous parfaitement équipés, horde immense portant le grand et le petit bouclier, tous armés du glaive. [5]Avec eux marcheront [les gens de] Paras, [de] Kouch et [de] Pout[g], tous munis de boucliers et de casques. [6]Gomer[h] avec toutes ses bandes, la maison de Togarma[i], venue de l'extrême septentrion, avec toutes ses bandes; des peuples en grand nombre t'accompagneront. [7]Tiens-toi prêt, fais tes préparatifs, ainsi que toutes ces hordes qui doivent se rassembler autour de toi; et tiens-toi à ma disposition. [8]Au bout de longs jours tu recevras ordre de partir; dans la suite des années[j] tu marcheras contre un pays dont la population, réchappée

38, 2. « au pays » lis. *'arṣâ mâgôg*. H : pays. 3. « Je — toi (litt. : Me voici contre toi) » *G S* (lis. *'âlêkâ*). H : Me voici vers toi. 5. « portant le... et le (litt. : en... et en) » *S* (*G*) (lis. *bemâgên oubekôba'*). H : bouclier et casque. 6. « venue de » *G* (lis. *miyyarketê*). Manque en H. « avec (litt. : et) toutes » *H* G S* (*L*) (lis. *wekol*). H : et avec toutes. 7. « à ma disposition (litt. : en réserve pour moi) » *G* (lis. *lî*). H : à leur garde (?).

a. Cette prédiction (ch. 38 et 39), fort énigmatique à bien des égards, ne peut guère être tenue, telle que nous la lisons aujourd'hui, pour une œuvre d'un seul jet : elle présente deux préambules (38, 1 et 39 1-2). Tantôt il est dit que c'est Gog, le prince ennemi, qui prendra l'initiative de son expédition contre Israël, désirant piller ce peuple (38, 11-16a), et que Yahvé en concevra une vive colère (38, 18-19), tantôt que c'est Yahvé qui, à son heure, ordonnera à Gog de se rendre sur les montagnes d'Israël (38, 1-9, 16b-17) pour y être écrasé et faire ainsi éclater, par sa défaite, la puissance et la gloire du Dieu d'Israël. Ces deux séries de passages seraient conciliables s'il était indiqué, comme dans les prophéties d'Ésaïe contre Assur, que l'envahisseur *s'imagine* agir de son propre mouvement alors qu'il n'est qu'un instrument entre les mains de Yahvé; mais ce n'est pas le cas. Il y a deux conceptions, aussi, légèrement différentes, du châtiment de Gog : l'envahisseur est détruit tantôt par des fléaux naturels, tremblement de terre, peste, pluies de feu (38, 18-23), tantôt parce que Yahvé fera tomber les armes de ses mains (39, 3). Les cadavres des vaincus seront, selon certains passages (39, 4-5, 17-20), dévorés par les vautours et les fauves, selon d'autres enterrés par les Israélites (39, 11-16) et, chose significative, les bêtes de proie sont appelées à se repaître de la chair et du sang des vaincus (39, 17-20) *après* qu'on nous a raconté minutieusement l'ensevelissement du dernier ossement (39, 11-16). L'invasion de Gog est présentée parfois comme très lointaine (38, 8, 16b), ailleurs comme imminente (39, 8). Selon certains critiques, il y aurait à la base des ch. 38 et 39 un oracle authentique d'Ézéchiel, mais qui aurait été amplifié par une autre main. Il semble plus probable qu'ici encore deux rédactions légèrement différentes de la même prophétie ont été fusionnées en un morceau unique. Nous attribuerions à l'une (Éz¹) 39, 1 ; 38, 10-16a, 18-23 ; 39, 8, 11-16, 23-24 ; à l'autre (Éz²) 38, 1-9, 16b-17 ; 39, 2-7, 17-22, peut-être aussi 39, 9-10. Quant au développement final (39, 25-29), c'est un résumé des vues d'Ézéchiel sur l'avenir de son peuple qui n'a pas de rapport spécial avec la prophétie sur Gog et peut en être indépendant. — La prophétie relative à Gog, sous ses deux formes, diffère sensiblement des autres oracles que renferme le livre : tandis que ceux-ci, comme c'est le cas chez tous les grands prophètes, se bornent à prolonger les lignes du présent, nous voyons ici un événement concret de temps lointains prédit avec des détails minutieux, y compris un nom propre de personne : ce n'est plus de la prophétie, mais de l'apocalypse. Il est vrai qu'Ézéchiel peut avoir lui-même préparé la transition d'un genre à l'autre : la prédiction sur Gog est, au moins en partie, le résultat de méditations sur les oracles des anciens prophètes (38, 17 ; 39, 8) et de déductions théologiques sur ce qu'exige l'honneur de Dieu. Or Ézéchiel a pu méditer sur les oracles de ses devanciers comme le feront peu après le Second Ésaïe et Zacharie (1, 12); Jérémie déjà se référait à la tradition prophétique (28, 8). Cependant une chose ferait douter que la prédiction sur Gog soit d'Ézéchiel lui-même : c'est que partout ailleurs le prophète paraît compter que les Juifs revenus d'exil jouiront d'une paix perpétuelle; nulle part il ne fait allusion à un nouvel assaut qu'ils auraient à subir. De plus, le v. 13 du ch. 39 suppose peut-être établie la croyance à la résurrection des morts aux temps messianiques. — D'où l'auteur, quel qu'il soit, a-t-il tiré le nom de Gog? Selon les uns ce serait celui de Gygès, roi de Lydie contemporain d'Assourbanipal, en ass. Gugu, qui aurait été projeté dans l'avenir. Selon d'autres, ce nom aurait été déduit de celui de Magog, désignation d'un peuple du nord qui figure parmi les descendants de Japhet dans Gen. 10, 2 et 1 Chron. 1, 5 et qu'on a rapproché du pays de Gaga, nommé dans les tablettes de Tell el-Amarna; Magog peut être expliqué *mat Gaga*, « pays de Gaga ». Gaga serait le nom du dieu local appliqué au prince de ce pays (Dhorme, *R B*, 1919, p. 364). En tout cas la perspective d'une grande invasion de l'Asie occidentale par les peuples de l'extrême nord devait paraître d'autant plus vraisemblable que, quelque 40 années plus tôt, des hordes scythes s'étaient déversées sur l'empire assyrien, ravageant tout jusqu'à la Palestine incluse : de là sans doute l'annonce faite par Sophonie et Jérémie de la venue d'un ennemi du nord. Peut-être l'auteur a-t-il été aussi influencé par des traditions ou des mythes circulant chez des peuples étrangers. — La prophétie sur Gog a exercé une action profonde sur les auteurs d'apocalypses, par ex. Apoc. 20, 7-10 cf. 19, 17-18, où Gog et Magog sont présentés comme deux peuples. *b.* La mention du pays de Magog semble avoir été ajoutée ici après coup (d'après 39, 6?) : elle sépare le nom du prince de son titre. *c.* On peut traduire aussi : « chef de Rôch ». Il s'agirait du peuple que les écrivains byzantins du xe siècle appellent οἱ 'Pῶς et qui ne serait autre que le peuple russe; mais ces textes sont bien tardifs. *d.* Les Mosques et les Tibaréniens, cf. 27, 13 et Gen. 10, 2. *e.* Traduction conjecturale. Proprement : « je te ferai revenir », d'où peut-être : « je te ferai aller et venir ». Le texte pourrait bien être altéré. *f.* Cf. 29, 4 et note *g*; 2 Rois 19, 28. *g.* Cf. 29, 10 et note *d*; 30, 5 note *a*. Si ce v. 5 est primitif, Gog recrutera non seulement les peuples du nord (v. 6 et 39, 2), mais aussi des populations africaines de l'extrême sud et peut-être, si Paras représente la Perse, un peuple, au moins, de l'extrême orient. *h.* Les Cimmériens; Gen. 10, 2, 3. *i.* L'Arménie (27, 14 ; Gen. 10, 3). *j.* L'expression ne paraît pas avoir ici la signification eschatologique qu'elle recevra dans les apocalypses : à la fin des temps.

du glaive, aura été rassemblée d'entre une multitude de peuples : contre les montagnes d'Israël, longtemps réduites en désert et dont les habitants, retirés d'entre les [autres] peuples, vivront tous en pleine sécurité. [9]Tu monteras comme un ouragan; tu viendras comme un nuage couvrir le pays, toi et toutes tes bandes et la multitude des peuples qui t'accompagneront. »

[10]Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « En ce jour-là, des projets se formeront dans ton cœur et tu méditeras de mauvais desseins. [11]Tu diras : Je vais m'attaquer à un pays qui n'a que des villes ouvertes; je surprendrai des populations paisibles, qui vivent en pleine sécurité, qui toutes habitent [des villes] sans murailles et qui n'ont ni barres ni portes[a], [12]afin de piller et de faire du butin, pour étendre ma main sur des ruines [désormais] repeuplées et [m'en prendre] à un peuple rassemblé d'entre les nations, qui s'occupe d'élevage et a pour résidence le nombril de la terre[b]. — [13]Saba et Dedân[c] et leurs marchands, ainsi que Tarsis[d] et ses commerçants, te demanderont : Est-ce pour te livrer au pillage que tu viens? Est-ce pour faire du butin que tu as rassemblé tes hordes, pour enlever l'argent et l'or, pour t'emparer du bétail et ramasser beaucoup de butin[e]? —

« [14]C'est pourquoi, prophétise, fils d'homme, et dis à Gog : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : En ce jour-là, — n'est-il pas vrai? — quand Israël, mon peuple, vivra en pleine sécurité, tu te mettras en branle; [15]tu viendras de ton pays, de l'extrême septentrion, toi et une multitude de peuples avec toi, tous montés sur des chevaux, horde immense formant une puissante armée, [16]et tu monteras contre Israël, mon peuple, comme un nuage pour couvrir le pays. Dans la suite des jours[f] il adviendra que je te ferai marcher contre mon pays, afin que les nations apprennent à me connaître, quand je manifesterai sous leurs yeux ma sainteté par la façon dont je te traiterai[g], Gog. » [17]Voici ce que dit le Seigneur Yahvé : « Tu es celui dont j'ai parlé aux jours d'autrefois par mes serviteurs, les prophètes d'Israël, qui, dans les temps anciens, ont prophétisé que je te ferais marcher contre ce peuple[h]. [18]En ce jour-là, quand Gog pénétrera sur le sol d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé, — la colère montera dans mes narines [19]et, — je le déclare dans ma jalousie et dans l'ardeur de ma colère, — je fais serment que ce jour-là il se produira un grand tremblement de terre dans le pays d'Israël[i]. [20]Devant moi trembleront les poissons de la mer et les oiseaux du ciel, les bêtes des champs et tous les reptiles qui rampent à terre, ainsi que tous les hommes qui vivront à la surface du sol. Les montagnes s'effondreront; les falaises s'écrouleront; toutes les murailles tomberont à terre. [21]J'appellerai contre Gog toutes sortes de fléaux redoutables, — oracle du Seigneur Yahvé : — ses gens tireront l'épée l'un contre l'autre[j]; [22]je lui ferai son procès en lui envoyant la peste et le carnage[k], des pluies torrentielles[l] et des grêlons[m]. Je ferai pleuvoir du feu et du soufre[n] sur lui, sur ses bandes, sur la multitude des peuples qui

9. « Tu — nuage » *S L* (suppr. *tihyê*). H : Tu monteras; comme un ouragan tu viendras; tu seras comme un nuage. « t'accompagneront (litt. seront avec toi) » *H* G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 11. « je surprendrai (litt. viendrai contre) » *G S L* (aj. *'al*). « contre » manque en H. 12. « ma main » *G* (lis. *yâdî*). H : ta main. « d'élevage (litt. : de bétail) » *G^hex* (suppr. *weqinyân*). H : de bétail et de biens. 13. « et leurs — commerçants » lis. *wesôḥârêhèn taršîš wekol rôkeièhâ*. H : et les marchands de Tarsis et tous ses jeunes lions. « bétail » *G* (suppr. *weqinyân*). H aj. : et des biens. 14. « tu — branle » *G* (lis. *tê'ôr*). H : tu [le] sauras (?). 17. « Tu es » *G L* (suppr. *ha* devant *'attâ*, dittogr.). H : Es-tu. « dans — anciens » lis. *bayyâmîm hârî'šônîm*. H : en ces jours-là, [pendant] des années.

a. Cf. Zach. 2, 4-5 [H : 8-9] et, au contraire, Éz. 36, 35. *b*. La Palestine est, pour Ézéchiel, le centre du monde. Voy. 5, 5 et note *e*. *c*. Peuples commerçants du sud de l'Arabie cf. 27, 20 et 22. *d*. Colonie phénicienne d'Espagne, place de commerce importante, cf. 27, 12. *e*. Les guerres de l'antiquité étaient pour les revendeurs l'occasion d'opérations commerciales fructueuses; car ils rachetaient à vil prix aux vainqueurs leur butin, surtout leurs prisonniers, réduits en esclavage, par ex. après l'écrasement de la révolte juive en 135 ap. J.-C. (Jérôme, sur Zach. 11, 5 et Jér. 31, 15). C'étaient d'ordinaire les marchands phéniciens, philistins et édomites qui suivaient dans cette intention les armées des ennemis d'Israël (Am. 1, 6, 9). Cette fois l'envahisseur venant du bout du monde, les mercantis accourent aussi des extrémités de la terre. *f*. Cf. v. 8 et la note. *g*. Litt. : *quand je me sanctifierai en toi à leurs yeux*. Cf. 20, 41 et note *d*; 28, 22, 25; 36, 23; 39, 27. *h*. Allusion aux prophéties de Jérémie (1, 13-16; 4, 6; 6, 1, 22; 8, 16; 13, 20) et de Sophonie sur la venue d'un ennemi du nord, prophéties que l'auteur considérait comme non encore réalisées de son temps — contrairement au sentiment de Jérémie (ch. 25 et 36). *i*. Manifestation normale de la colère du « dieu du pays ». *j*. Cf. Jug. 7, 22; 1 Sam. 14, 20. *k*. Litt. : *et le sang*. Voy. 5, 17 et note *d*. *l*. Cf. Gen. 7-8. *m*. Cf. Jos. 10, 11. *n*. Cf. Gen. 19, 24.

l'accompagneront. [23]Je manifesterai ainsi ma gloire et ma sainteté, et je me ferai connaître aux yeux de beaucoup de nations; et elles sauront que je suis Yahvé.

39 « [1]Et toi, fils d'homme, prophétise sur Gog et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à toi, Gog, chef suprême de Mèchek et de Toubal[a]. [2]Je te mènerai à ma guise[b] et te ferai marcher[c] : je te ferai monter des extrémités du septentrion et t'amènerai sur les montagnes d'Israël. [3]Puis je frapperai ton arc, qui échappera à ta main gauche et je ferai tomber tes flèches de ta main droite. [4]Sur les montagnes d'Israël tu succomberas, ainsi que toutes tes hordes et la multitude des peuples qui t'accompagneront et je te livrerai en pâture aux vautours, [aux] oiseaux de toute espèce[d] et aux bêtes des champs. [5]Tu resteras étendu en pleins champs; car tel est mon ordre, — oracle du Seigneur Yahvé. — [6]J'allumerai aussi un feu en Magog et parmi ceux qui habitent, pleins de sécurité, dans les îles[e] et ils sauront que je suis Yahvé. [7]Je ferai ainsi connaître mon saint nom au milieu d'Israël, mon peuple; je ne laisserai plus profaner mon saint nom et les nations sauront que moi, Yahvé, je suis [un dieu] saint en Israël. [8]Or, voici que [la chose] est toute proche; elle va se réaliser, — oracle du Seigneur Yahvé : — c'est le jour que j'avais prédit[f].

« [9]Les habitants des villes d'Israël en sortiront et ils feront du feu et l'entretiendront avec des armes : avec des boucliers petits et grands, avec des arcs et des flèches, avec des massues et des lances[g]; c'est de ces armes qu'ils se serviront pendant sept ans[h] pour faire du feu. [10]Ils n'auront pas à rapporter du bois ramassé dans les champs ni à en couper dans les forêts; c'est avec les armes qu'ils feront du feu : ils pilleront ceux qui les pillaient et dépouilleront ceux qui les dépouillaient, — oracle du Seigneur Yahvé[i].

« [11]En ce jour-là j'assignerai à Gog un lieu où il sera enterré en Israël : la vallée des Abarim, à l'est de la mer[j]. On murera cette vallée, on y enterrera Gog et toute la multitude de ses gens et on l'appellera la vallée de Hamôn-Gog[k]. [12][Les enfants de] la maison d'Israël les enterreront afin de purifier le pays; [il leur faudra] sept mois. [13]Tous les laïques participeront à ce travail d'ensevelissement[l]; ce sera pour eux un titre d'honneur, le jour où je manifesterai ma gloire[m], — oracle du Seigneur Yahvé.

« [14]Il y aura en permanence des hommes qu'on aura mis à part pour parcourir le pays, à la recherche des [cadavres] restés à la surface du pays, de façon à en avoir accompli la purification au bout de sept mois. [15]Ces agents itinérants parcourront le pays et, si l'un d'eux aperçoit un ossement humain,

39, 1. « Je — toi (litt. : Me voici contre toi) » *G S L* (lis. *'âlèkâ*). H : Me voici vers toi. 4. « la multitude des peuples » lis. *hâ'ammîm* (*G S*) et aj. *hârabbîm* (*H* S*). H : des peuples. « aux vautours, aux oiseaux » (*G L*) (lis. *lâ'ayit*). H : aux vautours d'oiseaux (c'est-à-dire : oiseaux?). « et aux bêtes » (*G*) *S L T* (lis. *ouleḥayyat*). H : et bêtes. 9. « avec des boucliers » (*S*) (lis. *oubemâgên oubeṣinnâ*). H : boucliers. 11. « un — enterré » suppr. le maqqeph et lis. *yeqoubbar* au lieu de *qèbèr*. H : un lieu de là (?) [comme] sépulture. G L : un lieu de renom (*šêm*), [comme] sépulture. « Abarim » *copt* (lis. *hâ'âbârîm*. H : passants. « On — vallée » *G S* (lis. *wesâtemou haggaye* et suppr. *'èt hâ'ôberîm*). H : et elle muselle les passants (leur barre la route?) 14. « à la — des » lis. *mebaqqerîm* (d'après *L*) et suppr. (avec *G S L*) *'èt hâ'ôberîm*. H : enterrant les passants (c'est-à-dire, ici, les envahisseurs), les... (Mais ces prospecteurs n'ont pas à enterrer eux-mêmes les débris humains, v. 15). L : enterrant et recherchant les... (juxtaposition des deux variantes). « de façon — mois » *S* (suppr. *yaḥqôrou*). H : pour le purifier. Au bout de sept mois ils se mettront en quête.

a. Ce verset, à peu près identique à 38, 1-3, formait peut-être le préambule de l'autre recension de l'oracle contre Gog (voy. 38, 1 note *a*). *b*. Voy. note *e* sur 38, 4. *c*. Traduction assez hypothétique. *d*. Glose tirée du v. 17. *e*. Les îles et les côtes de la Méditerranée. *f*. Cf. 38, 17 et la note.

g. Au lieu de conserver les armes des vaincus pour s'en resservir, quitte à les purifier (Nomb. 31, 20-24), les Israélites les détruiront; car, dans les temps nouveaux, ils n'auront plus à se défendre eux-mêmes : Yahvé anéantira tous leurs ennemis. *h*. Ceci doit donner une idée de l'immensité du désastre subi par les envahisseurs. *i*. Si les v. 9-10 faisaient, comme nous le supposons, partie de la même recension que l'appel aux bêtes de proie (v. 17-20), ils devaient y figurer après ce développement, car les animaux doivent être convoqués aussitôt après la mort des guerriers. *j*. De la mer Morte : il convient que le lieu de sépulture de ces païens soit situé en dehors du pays d'Israël proprement dit (c'est le Jourdain qui, selon Ézéchiel, en formera la limite orientale : 47, 18). Le nom de la vallée où ce cimetière sera aménagé doit donc très certainement être lu Abarim : on appelait ainsi une partie des monts de Moab, cf. Nomb. 27, 12; 33, 47-48; Deut. 32, 49. Dans le texte massorétique et dans la plupart des versions anciennes, le mot est vocalisé *'ôberîm* : « la vallée de ceux qui passent », c'est-à-dire, sans doute, des envahisseurs; dans la suite, au contraire, ce mot est employé pour désigner les agents itinérants (v. 15) ou, dans une glose, les passants (v. 11, voy. notes crit.). *k*. C'est-à-dire : de la multitude de Gog. *l*. Les prêtres ne doivent pas s'y associer; car il ne leur est permis de se laisser souiller par le contact d'un cadavre que dans les cas absolument obligatoires, pour le deuil d'un parent très rapproché (44, 25-27). *m*. Il s'agit d'un jour de gloire qui ne viendra qu'après le retour en Palestine et l'inauguration des temps nouveaux, peut-être du jour de la résurrection. Ce verset serait alors postérieur à l'époque d'Ézéchiel.

86

il construira à proximité un cairn, jusqu'à ce que les hommes chargés d'ensevelir l'aient enterré dans la vallée de Hamôn-Gog. [16]Hamôna est aussi le nom d'une ville[a]. Ainsi ils purifieront le pays.

« [17]Et toi, fils d'homme, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Dis aux oiseaux de toute espèce et à toutes les bêtes des champs : Rassemblez-vous et venez; accourez de tous côtés pour prendre votre part du sacrifice que je vais accomplir pour vous, d'un grand sacrifice [qui va être accompli] sur les montagnes d'Israël[b] : vous mangerez de la chair et vous vous abreuverez de sang[c]. [18]Vous mangerez la chair des héros et vous boirez le sang des princes de la terre : béliers, agneaux, boucs, taureaux, tous engraissés [au pays du] Bachân[d]. [19]Vous mangerez de la graisse à satiété; vous vous abreuverez de sang jusqu'à l'ivresse, grâce au sacrifice que j'aurai accompli pour vous. [20]Vous vous rassasierez, à ma table[e], de chevaux et de cavaliers, de héros et d'hommes de guerre de toutes sortes, — oracle du Seigneur Yahvé.

« [21]Je manifesterai [ainsi] ma gloire parmi les nations : toutes les nations me verront exécuter mes jugements et étendre ma main sur elles. [22]Et [les enfants de] la maison d'Israël, à partir de ce jour-là, sauront que moi, Yahvé, je suis leur Dieu. [23]Les nations reconnaîtront que, si [les enfants de] la maison d'Israël ont été déportés, c'est à cause de leur péché, parce qu'ils m'ont été infidèles; alors je leur ai dérobé ma face, je les ai livrés aux mains de leurs adversaires et ils sont tous tombés sous le glaive. [24]Je les ai traités selon leurs souillures et leurs rébellions; je leur ai dérobé ma face. »

[25]C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais maintenant rétablir Jacob[f]; j'aurai pitié de toute la maison d'Israël et je me montrerai jaloux de [l'honneur de] mon saint nom[g]. [26][Les enfants d'Israël] seront couverts de confusion à cause de toutes les infidélités dont ils se sont rendus coupables envers moi, quand ils habiteront [de nouveau] dans leur pays en pleine sécurité, sans que personne ne les inquiète[h], [27]lorsque je les aurai retirés du milieu des [autres] peuples, que je les aurai rassemblés des pays de leurs ennemis et que je manifesterai, par la façon dont j'agirai à leur égard, ma sainteté aux yeux des nations. [28]Ils reconnaîtront que moi, Yahvé, je suis leur Dieu, quand, après les avoir exilés parmi les nations, je les réunirai sur leur sol sans laisser là-bas aucun d'eux. [29]Et je ne leur déroberai plus ma face parce que j'aurai répandu mon esprit sur la maison d'Israël[a], — oracle du Seigneur Yahvé. »

20. « cavaliers » *G* (lis. *werôkéb*). H : chars (ou : attelages de chars, cf. 2 Sam. 8, 4; 10, 18; 2 Rois 7, 14). 24. « leurs souillures » *G* cf. 36, 29 (lis. *keṭoum'ôtâm*). H S L : leur souillure. « leurs rébellions ». S L ont le sing. 26. « seront — à cause de » lis. *wenás'ou* (H^q) et corr. *we'èt kol* en *mikkol* d'après 16, 54; 36, 32. Hq G S L : porteront leur opprobre et. Hk : oublieront (*wenâšou*) leur opprobre et. — On a proposé de corriger *wenâšó* et de traduire : Et j'enlèverai leur opprobre et. — Texte incertain.

a. Notice érudite sur le nom d'une ville, non identifiée, du reste. Cette glose aurait plus normalement sa place après le verset 11 qu'ici, entre le développement relatif à la purification du pays (v. 11-15) et sa conclusion (16b). *b.* L'assimilation du spectacle que présente un champ de bataille à celui d'un sanctuaire où est offert un sacrifice est fréquente chez les écrivains israélites (És. 34, 6-8; Jér. 46, 10; 50, 27; 51, 40; Soph. 1, 7-8). Ici l'image est tirée spécialement du repas qui, dans le « sacrifice de paix », suivait l'immolation et où la chair des victimes, sauf quelques morceaux brûlés sur l'autel, était consommée par les fidèles (le sacrifiant et ses « invités »). Mais, cette fois, les victimes seront les guerriers de Gog et leurs chevaux, et les « invités » seront les oiseaux de proie et les fauves. Dans certains sacrifices arabes, les corps des victimes étaient réellement abandonnés dans le lieu saint aux bêtes sauvages, considérées comme les hôtes et les représentants du dieu. On hésite, cependant, à admettre que le prophète fasse ici allusion à ce rite; il n'y a pas de preuve qu'il ait eu cours aussi en Israël à l'époque historique : Abraham chassait les oiseaux qui s'abattaient sur les victimes (Gen. 15, 11). *c.* Dans les sacrifices de paix, en Israël, les fidèles ne buvaient pas le sang des victimes, réservé en totalité à Yahvé et versé sur l'autel. Mais anciennement le fidèle goûtait au sang des bêtes sacrifiées comme la divinité. Ce rite s'était conservé chez les Arabes et reprit vie en Israël au temps d'Ézéchiel chez les adeptes de certains cultes mystiques, qui pensaient sans doute établir ainsi une communion plus intime entre eux et Dieu; de là les interdictions réitérées de cette pratique (33, 25; cf. Lév. 19, 26; Zach. 9, 7; etc.). Peut-être l'auteur fait-il allusion à ce rituel. Cependant, il se pourrait aussi que ce trait ne convînt pas à l'image du sacrifice, mais seulement à la réalité représentée sous cette image (le sang bu par les bêtes de proie). *d.* Le Bachân, la Batanée des Grecs et des Latins, pays situé entre le lac de Tibériade et le Ḥaourân, était célèbre par la beauté des bestiaux qu'on y élevait (Deut. 32, 14 et note *e*; Am. 4, 1; Ps. 22, 13). *e.* Cette expression indique que le festin qui accompagnait le sacrifice de paix était bien conçu — contrairement à l'opinion de certains historiens modernes — comme un repas *de communion*, auquel Yahvé prenait part; car elle désigne toujours un objet sur lequel la divinité prend des aliments : l'autel (Mal. 1, 7, 12) ou la table sur laquelle on dispose périodiquement des pains. *f.* D'autres traduisent : « Je vais ramener les captifs de Jacob ». Mais, à supposer que tel fût le sens originel de l'expression, elle avait pris le sens général de rétablir, restaurer (Job 42, 10 cf. Ps. 14, 7 et la note ; 126, 4). *g.* Des deux motifs donnés ici à l'intervention de Yahvé, le premier — la pitié — n'est jamais mentionné par Ézéchiel en dehors de ce passage, le second, au contraire, — le souci de l'honneur du nom de Dieu — très fréquemment. *h.* Le texte de ce verset n'est pas sûr (voy. note crit.). Nous le rétablissons et l'interprétons d'après 16, 54; cf. 16, 63 et note *f*; 20, 43-44; 36, 31-32; 43, 10-11.

II — VISION DE L'ISRAËL RESTAURÉ

INSTRUCTION SUR L'ORGANISATION DU PEUPLE REVENU DANS SON PAYS (40-48)[b]

Introduction.

40 [1]La vingt-cinquième année de notre exil, au début de l'année, le dix du mois, quatorze ans après la chute de la ville, ce jour-là même[c] la main de Yahvé se posa sur moi[d] et il me transporta, [2]au cours de visions divines[e], au pays d'Israël. Il me déposa sur une très haute montagne[f], où paraissaient s'élever, vis-à-vis de moi, les bâtiments d'une ville[g]. [3]Lorsqu'il m'eut amené en cet endroit, je vis un homme dont le corps présentait l'aspect du bronze[h] et qui avait à la main un cordeau de lin et une canne à mesurer[i]. Il se tenait debout à la porte. [4]Cet homme me dit : « Fils d'homme, regarde de tes yeux, écoute de tes oreilles et fais bien attention à toutes les choses que je vais te montrer; car c'est pour qu'on te les fasse voir que tu as été amené ici. Tu feras part de tout ce que tu vas voir à la maison d'Israël. »

A. Plan et mesures du Temple restauré.

Le parvis extérieur[j].

Le mur d'enceinte. [5]Un mur extérieur entourait le Temple de tous côtés. L'homme avait à la main une canne à mesurer, longue de six coudées — chaque coudée équivalant à une coudée [ordinaire] et un palme[k]. — Il mesura la largeur de cette construction : — elle était d'une canne, — et sa hauteur, — elle était [aussi] d'une canne.

27. « des nations » *G* (suppr. *rabbîm*). H : des grandes nations (mais il faudrait *hârabbîm*) ou (ainsi a traduit L) : de nombreuses nations (mais il faudrait *gôyîm* sans article). **40,** 1. « transporta » G^{Bcn} (suppr. *šammâ*). H aj. : là-bas. 2. « divines » *G S* (suppr. *hébî'anî*). H aj. : il me transporta. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « vis-à-vis de moi » *G* (lis. *minnègèd*). H : au midi. 3. « dont — présentait (litt. : et son aspect était comme) » *G* (lis. *oumar'èhou*). H n'a pas « et ». 5. « sa hauteur » *G S* (lis. *weqômâtô*). H : la hauteur.

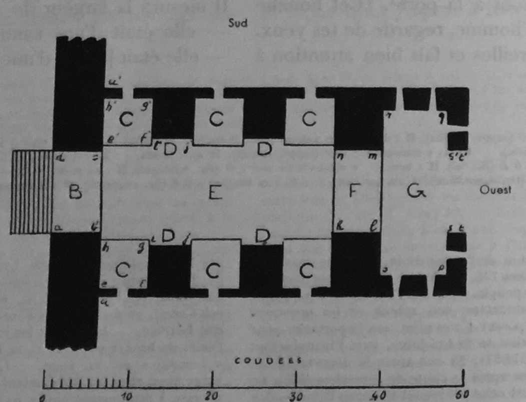
a. Grâce à l'effusion de l'esprit divin, Israël ne désobéira plus aux lois de son Dieu (36, 27); Yahvé n'aura donc plus lieu de se détourner de son peuple. *b.* Sur l'ensemble de ce projet de législation, son caractère, son auteur et les questions d'authenticité qui se posent à son sujet, son importance pour l'histoire de la formation de la Loi juive, voy. l'Introduction au tome II. *c.* En 572-571, 25 ans après la déportation de Jéconias (597) et 14 ans après la chute de Jérusalem (586). Le mois, non dénommé, est celui par lequel s'ouvrait l'année selon le calendrier suivi par les Israélites jusque vers l'époque de l'exil, c'est-à-dire celui qu'ensuite, à l'exemple des Babyloniens, ils considérèrent comme le septième et nommèrent Tichri. Il tombait en septembre-octobre. Le « début (litt. : la tête) de l'année » fut célébré d'abord, semble-t-il, à la pleine lune de ce mois, en même temps que la fête des Récoltes (Ex. 23, 16; 34, 22), puis le 10 du mois (ici et Lév. 25, 9), enfin, comme aujourd'hui chez les Juifs, le 1er tichri (cf. Lév. 23, 23-25 et note *o*; Nomb. 29, 1-6). *d.* Je fus ravi en extase : 1, 3; 3, 14; 8, 1; 37, 1; 1 Rois 18, 46; 2 Rois 3, 15; És. 8, 11; Jér. 15, 17. *e.* Cf. 1, 1; 8, 3; cf. 11, 24. *f.* On admettait que, dans les temps messianiques, la montagne dont le sommet était occupé par le Temple serait « plus haute que toutes les collines » És. 2, 2 et note *g*). *g.* Le Temple avec ses annexes faisait, à qui venait de l'est (cf. v. 6), comme aujourd'hui le ḥaram ech-Chérif, vu du côté du Cédron, l'impression d'une sorte de cité fortifiée. *h.* Ce sont les corps des êtres célestes qui ont l'éclat du bronze poli (cf. 1, 7; Dan. 10, 6; Apoc. 1, 15). Cet « homme » est un ange. *i.* Instrument d'arpentage en usage aussi chez les Babyloniens. *j.* Le temple de Salomon n'avait, à proprement parler, qu'un parvis, du moins un parvis qui lui fût propre : la grande cour qui entourait l'enceinte de cette esplanade était, en effet, commune au sanctuaire et aux palais royaux. Pour Ézéchiel, qui écarte du voisinage de la Demeure sainte la résidence du prince, la « grande cour » devient le « parvis extérieur » du Temple. *k.* La coudée ordinaire était d'environ 45 centimètres, le palme (largeur de la main) d'à peu près 7 cent. 1/2, soit 1/6e de la coudée. La grande coudée était donc, avec la coudée ordinaire, dans le rapport 7 à 6. C'est celui qui existait en Égypte entre les longueurs respectives des deux types de coudées : 525 et 458 mm. Les Cananéens se servaient sans doute des mêmes mesures que leurs voisins du sud. La « canne » avait donc 3 m. 15.

La porte orientale du parvis extérieur[a].

6 Puis il se rendit à la porte qui faisait face à l'orient. Il gravit sept degrés[b] et mesura le seuil de la porte[c]; il avait une largeur d'une canne[d]. 7 Chaque corps de garde[e] mesurait une canne de longueur et une canne de largeur. Le pilier[f] qui séparait les corps de garde avait cinq coudées. Le seuil de la porte qui était du côté du vestibule de cette porte à l'intérieur[g] mesurait une canne. 8 Il mesura le vestibule de la porte[h] : 9 il avait huit coudées, et ses piliers[i] deux coudées. Le vestibule se trouvait du côté intérieur de la porte[j]. 10 Les corps de garde de la porte qui donnait vers l'orient étaient au nombre de trois de chaque côté, tous trois de même dimension; les piliers aussi avaient même dimension. 11 Il mesura la largeur de l'embrasure de la porte[k]: elle était de dix coudées; celle du couloir[l] traversant cette porte, de treize coudées[m]. 12 Une barrière placée devant les corps de garde mesurait une coudée d'une part, une coudée de l'autre[n]. Le corps de garde avait six coudées dans un sens, six dans l'autre. 13 Il mesura la porte depuis la paroi extérieure d'un corps de garde jusqu'à celle de la chambre qui lui faisait vis-à-vis : la largeur était de vingt-cinq coudées[o]. Les baies[p] se faisaient vis-à-vis. 14 Puis il mesura le vestibule[q]: il avait vingt coudées[r]. Le parvis

6. « à la porte » H* G S (lis. *hašša'ar*). H : à une porte. « sept degrés » G (lis. *bema'ălôt šèba'*). H : ses degrés. G (suppr. la fin du v. depuis *we'èt*). H aj. : et le seuil unique (?) une canne de largeur (dittogr.). 7. « Le pilier qui séparait » G (lis. *wehâ'ayil bên*). H : Et [l'espace] entre. 8-9. H* (G) (suppr. *qânè 'èḥâd* au v. 8 et *wayyâmod 'èt 'oulâm hašša'ar* au v. 9). H aj. : à l'intérieur une canne. 9 Il mesura le vestibule de la porte (dittogr.). 11. « celle — traversant » lis. *wedèrèk*. H : la longueur de. 12. « d'une — l'autre » G S (lis. *mippô* au lieu de *geboul*). H : et une coudée, une barrière d'une part (?). 13. « la paroi extérieure — vis-à-vis » lis. *miggaw hattâ' lenègdô*. H : le toit du corps de garde jusqu'à son toit. 14. « mesura » lis. *wayyâmod*. H : fit. « le vestibule » G (lis. *hâ'oulâm*). H n'a pas l'article. « vingt » G^B (lis. *'èsrîm*). H : soixante. « Le parvis — vestibule » lis. *we'èl 'oulâm hašša'ar hèḥâṣêr*. H : vers le pilier du parvis [était] la porte (?). — Texte très incertain.

a. Les portes du Temple, que va décrire Ézéchiel, étaient des constructions massives, de 25 mètres environ sur 12 m. 50, tout à fait analogues à celles qui se dressaient à l'entrée des places fortes de l'ancienne Palestine. Le plan en est à peu près exactement celui des portes de ville qu'on a exhumées à Guèzer (porte méridionale), à Tell el-Faré, à Sichem, à Bét Chèmech, à Tell en-Nesbé, comme à Karkèmich. Ce plan comporte d'est en ouest : 1° un escalier de sept marches (v. 6, A sur le plan, fig. 5); 2° un seuil permettant de franchir le mur d'enceinte (v. 6, B sur le plan 5); 3° un couloir (E), rétréci en deux endroits par des piliers massifs (D) faisant saillie sur les murs à droite et à gauche (v. 7, 10, 16); l'intervalle entre les piliers constituait des sortes de niches (C) [v. 7, 10-13] qui, dans les places fortes, servaient, pense-t-on, à loger soit les battants de portes dont on n'a retrouvé cependant aucune trace, soit plutôt de puissantes poutres au moyen desquelles on barrait le passage en cas de siège (cf. Vincent, *Canaan, d'après l'exploration récente*, 1914, p. 43). En temps ordinaire, ces niches servaient sans doute de corps de garde aux surveillants des portes ; c'est dans un réduit de ce genre que les « coureurs » du roi devaient déposer leurs armes d'apparat (1 Rois 14, 28). Venaient ensuite 4° un seuil (F) menant au vestibule (v. 7), enfin, 5° le vestibule ou portique (G), largement ouvert sur le parvis intérieur (v. 8-9). *b*. A sur le plan 5. *c*. B. *d*. *a-b*. *e*. C, C, C... *f*. D, D, D. D. *g*. F. *h*. G. *i*. *s-t*, *s'-t'*. *j*. La chose est notée parce que dans les « portes » du parvis intérieur le vestibule se trouvait, au contraire, du côté extérieur de l'édifice, ce qui était plus normal. Cette différence suggère que ce sont les « portes » du parvis extérieur dont le plan a été calqué sur celui des portes de la cour intérieure, ce qui confirme que l'aménagement d'une cour extérieure est plus moderne que celui du parvis intérieur. *k*. *a-d* sur le plan 5. *l*. E. *m*. Entre les piliers en *i-i'*. *n*. Ce verset paraît indiquer que chaque « niche » empiétait d'une coudée sur la largeur du couloir, réduisant celle-ci de 13 à 11 coudées (entre *g* et *f'*). *o*. Entre *u* et *u'*. *p*. Sans doute les ouvertures des niches donnant, à droite et à gauche, sur le couloir. *q*. G. *r*. En *o-r*.



5. PLAN DE LA PORTE ORIENTALE DU PARVIS INTÉRIEUR

Dessin de Georges-Louis Vogt.

A. Escalier d'accès.
B. Premier seuil.
C, C, C, C, C, C. Corps de garde.
D, D, D, D. Piliers.
E. Couloir central.
F. Deuxième seuil.
G. Vestibule.

environnait le vestibule de la porte de tous côtés. 15 Depuis la façade extérieure de la porte jusqu'à la façade du vestibule de la porte donnant à l'intérieur[a], cinquante coudées[b]. 16 Des fenêtres fermées par un treillis[c] donnaient dans les corps de garde . . . .[d] à l'intérieur tout autour de la porte. Il en était de même du vestibule; des fenêtres s'y ouvraient tout autour à l'intérieur. Sur les piliers on voyait des palmes.

Le parvis extérieur et ses portes nord et sud.

17 Puis il me fit entrer dans le parvis extérieur. J'y vis des salles[e] et un dallage[f] disposé tout autour du parvis. Il y avait trente salles sur ce dallage. 18 Le dallage s'étendait de [chaque] côté des portes, [sur une largeur] correspondant à la longueur de ces portes[g]. C'était le dallage inférieur[h]. 19 Il mesura la largeur du parvis depuis la façade intérieure de la porte inférieure[i] jusqu'à la façade extérieure de la porte intérieure : cent coudées[j].

Il se dirigea ensuite vers le nord. 20 [Arrivé à] la porte du parvis extérieur qui faisait face au nord, il en mesura la longueur et la largeur : 21 les corps de garde, au nombre de trois de chaque côté, les piliers et le vestibule de cette porte étaient de mêmes dimensions que ceux de la première porte : elle avait cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. 22 Ses fenêtres, celles de son vestibule et les palmes qui l'ornaient étaient semblables à [celles de] la porte qui faisait face à l'orient. On y montait par sept degrés, auxquels faisait face le vestibule. 23 Une porte donnant accès au parvis intérieur se trouvait vis-à-vis de la porte donnant au nord, comme c'était le cas pour la porte donnant à l'orient. Il mesura [la distance] d'une porte à l'autre : cent coudées.

24 Ensuite il me conduisit vers le sud et je vis une porte qui donnait dans la direction du sud. Il en mesura les corps de garde, les piliers et le vestibule [et leur trouva] les mêmes dimensions. 25 Cette porte, ainsi que son vestibule, avait, sur tout son pourtour, des fenêtres semblables à celles des autres portes. Elle avait cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. 26 On y accédait par sept degrés. Son vestibule se trouvait du côté intérieur. De part et d'autre [du couloir] on voyait des palmes sur les piliers. 27 Le parvis intérieur aussi avait une porte donnant vers le sud. Il mesura [la distance] d'une porte à l'autre : cent coudées.

Le parvis intérieur.

Les portes du parvis intérieur.

28 Il me fit entrer dans le parvis intérieur par la porte méridionale[k]. Il mesura cette porte [et lui trouva] les mêmes dimensions. 29 [Il en mesura] les corps de garde, les piliers et le vestibule [et leur trouva] les mêmes dimensions. Cette porte, ainsi que son vestibule, avait des fenêtres sur tout son pourtour. [Elle mesurait] cinquante coudées de long et vingt-cinq de

15. « Depuis » cf. v. 19 (lis. *oumilliphnê*). Manque en H. « extérieure » d'après G (lis. *hâḥîṣôn*). H : le couloir (?). « jusqu'à » H* L (lis. *'ad*). H : sur. 16. « du vestibule : des fenêtres » d'après G (lis. *lâ'êlâm ḥallônôt*). H : des vestibules et des fenêtres. « Sur » G (lis. *we'al*). H : Vers. « les piliers » (G) (lis. *hâ'êlîm*). H : un pilier : G : le vestibule. 17. « disposé » lis. *'âsouyâ*. Le mot pour « dallage » est fém. en hébreu. « sur » lis. *'al*. H : vers. 19. « du parvis » G (aj. *hèḥâṣêr*). Manque en H. « intérieure — inférieure » lis. *hattaḥtôn* (L) et aj. *mibbayit* (G). H n'a pas « intérieure ». « de la porte intérieure » G (lis. *hašša'ar* au lieu de *hèḥâṣêr*). H : du parvis intérieur. « Il se — nord » d'après G (lis. *wayeqaddêm ṣâphônâ*). H : l'orient et le nord. 21. « le — porte (litt. : son vestibule) » H^k (lis. *we'êlammô*). H^q : ses vestibules. « le vestibule » H^k. H^q : les vestibules.
22. « celles de son vestibule » aj. *weḥallônê* (cf. v. 25) et lis., avec H^k, *'êlammô*. H^q : et ses vestibules. « le vestibule » G (aj. *tâ'âw*). Manque en H. 23. « comme — orient » G (lis. *kašša'ar laqqâdîm*). H : et à l'orient. 24. « les corps de garde » G (aj. ...). 26. « On — degrés » cf. v. 31, 34 (lis. *šèba' ma'ălô*). H : Sept degrés [forme incorrecte] le gravissaient (?). 25. « son vestibule » voy. v. 22. « du — intérieur » G (lis. *liphnîmâ*). H : devant eux. 27. « l'autre » S (suppr. le 2e *dèrèk haddârôm*). H aj. : dans la direction du sud (dittogr.). 28. « cette (litt. : la) porte » G (suppr. *haddârôm*). H : la porte, le sud. 29. « le vestibule,... son vestibule ». Voy. v. 21. voy. v. 21. « Son vestibule » voy. v. 22.

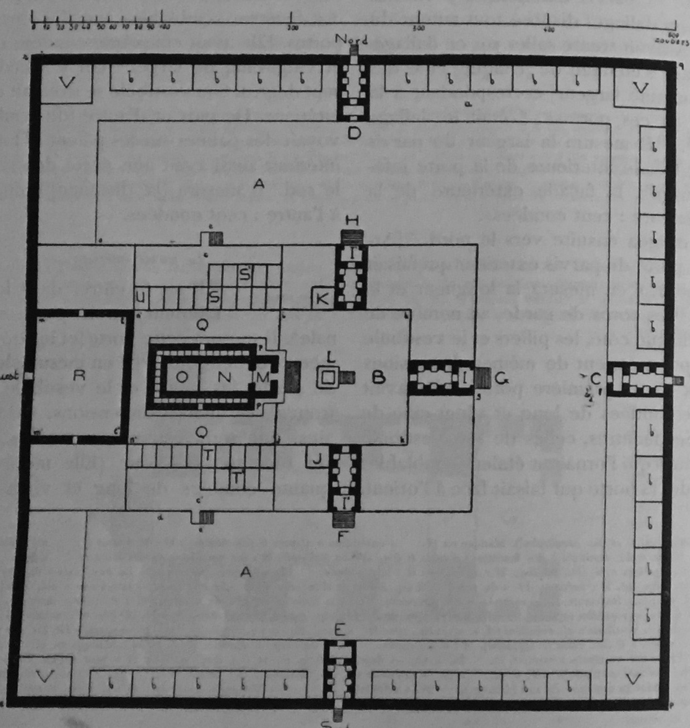
a. *a-t*. *b*. Ce total se décomposait comme suit : 6 coudées pour le seuil extérieur (B), 18 (3 × 6) pour les niches (C, C, C), 10 (2 × 5) pour les piliers (D, D), 6 pour le seuil intérieur (F), 8 pour le vestibule (G), 2 pour les piliers du vestibule (*s-t*). *c*. Tel paraît être, ici comme 1 Rois 6, 4, le sens de ce participe qui signifie proprement « bouchées ». Selon d'autres : obliques (c'est-à-dire en forme de meurtrières ?). *d*. L'hébreu a ici un mot qui paraît être une altération de « et dans leurs piliers ». Mais il n'est guère probable que les épais blocs de maçonnerie qu'étaient les piliers fussent percés de fenêtres. G a lu « et dans le vestibule », comme aux v. 22, 25 et 33; leçon sans doute plus ancienne, mais qu'il faut écarter, si la phrase suivante, sur laquelle elle anticipe, est, comme il est probable, originale. *e*. Des constructions basses, rangées le long du mur d'enceinte à l'intérieur (b, b, b, de la figure 6). *f*. a du plan 6. *g*. Soit 44 coudées : 50 (longueur des portes, voy. v. 15) moins 6 (épaisseur du mur d'enceinte, v. 5). *h*. Il y en avait un autre dans le parvis intérieur (41, 8 et note *g*). *i*. Il s'agit de la porte orientale du parvis extérieur (C), située huit marches plus bas que la porte correspondante de la cour intérieure (G). *j*. Entre f et g du plan 6. *k*. F du plan 6.

large. 31 Son vestibule se trouvait du côté du parvis extérieur[a]. Il y avait des palmes sur ses piliers. On y accédait par huit degrés[b].

32 Puis il me conduisit à la porte tournée vers l'orient[c]. Il mesura cette porte [et lui trouva] les mêmes dimensions. 33 [Il en mesura] les corps de garde, les piliers et le vestibule [et leur trouva] les mêmes dimensions. Cette porte, ainsi que son vestibule, avait des fenêtres sur tout son pourtour. [Elle mesurait] cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. 34 Son vestibule se trouvait du côté du parvis extérieur. Il y avait des palmes sur ses piliers, de chaque côté. On y accédait par huit degrés.

30. G^B (suppr. ce v., dittographie altérée de 29b). H : et des vestibules tout autour : longueur 25 coudées et largeur 5 coudées. 31. « Son vestibule » voy. v. 21. « du parvis » lis. *hèḥâṣèr*. L'article manque en H. « sur » lis. *ʿal*. H : à. « On y accédait par (litt. : Sa montée était de) » H^k (lis. *maʿalô*). H : Ses montées étaient de. 32. « à la porte tournée vers » G (lis. *haššaʿar happônè*). H : dans le parvis intérieur par le chemin de (?). 33. « le vestibule... son vestibule » voy. v. 21. 34. « Son vestibule » voy. v. 21. « sur » lis. *ʿal*. H : à. « On — par » voy. v. 31.

a. Voy. v. 9 et note *j*. *b*. Au lieu de sept à l'entrée des portes du parvis extérieur. *c*. G du plan 6.



6. PLAN D'ENSEMBLE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM D'APRÈS LA VISION D'ÉZÉCHIEL 40-48

Dessin de G.-L. Vogt.

A. Le parvis extérieur.
B. Le parvis intérieur.
C. La porte orientale du parvis extérieur.
D. La porte septentrionale du parvis extérieur.
E. La porte méridionale du parvis extérieur.
F. La porte méridionale du parvis intérieur.
G. La porte orientale du parvis intérieur.
H. La porte septentrionale du parvis intérieur.
I, I', I''. Vestibule des portes du parvis intérieur.
J, K. Salles réservées aux prêtres de service.
L. L'autel.
M. Le portique.
N. La « grande salle » appelée aussi « le lieu saint ».
O. La « salle intérieure » ou « lieu très saint ».
P. Terrasse surélevée ou « dallage supérieur »
Q. La cour d'enceinte.
R. Le bâtiment occidental (Parvarim).
S, S', T, T'. Salles où les prêtres déposent et consomment les aliments très saints.
U. Cuisine des prêtres.
V, V, V, V. Cuisines des laïques.
a. Le dallage inférieur.
b, b, b. Salles entourant le parvis extérieur.
c, c'. Allée.
d. Mur d'enceinte du parvis intérieur.
e e'. Escalier donnant accès aux salles S S' T T'.

35 Il me conduisit ensuite à la porte septentrionale[a], [la] mesura et [lui trouva] les mêmes dimensions. 36 [Il en mesura] aussi les corps de garde, les piliers et le vestibule. Elle avait des fenêtres sur tout son pourtour [et mesurait] cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. 37 Son vestibule se trouvait du côté du parvis extérieur. Il y avait des palmes sur ses piliers, de chaque côté. On y accédait par huit degrés.

Utilisation pour le culte de la porte orientale[b].

.... 38 Il y avait une salle dont l'entrée se trouvait dans le vestibule de la porte. C'était là qu'on lavait [les victimes destinées à] l'holocauste. 39 Dans le vestibule de la porte [étaient disposées], de chaque côté, deux tables, sur lesquelles on égorgeait [les bêtes destinées à] l'holocauste, au sacrifice pour le péché et au sacrifice de réparation[c]. 40 En outre, à côté du vestibule, à l'extérieur, au nord de l'embrasure de la porte, se trouvaient deux tables; de l'autre côté du vestibule de cette porte [il y avait aussi] deux tables. 41 Quatre tables d'un côté de la porte; quatre tables de l'autre : [en tout] huit tables, sur lesquelles on égorgeait les victimes[d]. 42 Quatre tables, destinées à l'holocauste, étaient en pierres de taille, longues d'une coudée et demie, larges d'une coudée et demie et hautes d'une coudée. C'était sur elles qu'on déposait les instruments servant à égorger les [victimes destinées aux] holocaustes et aux sacrifices [de paix]. 43 Des rainures, larges d'un palme, avaient été ménagées tout autour [du rebord] à l'intérieur et sur ces tables étaient placées les chairs apportées en offrande.

Salles destinées aux prêtres dans le parvis intérieur.

44 Il me fit entrer dans le parvis intérieur et je vis deux salles dans le parvis intérieur, l'une située à côté de la porte nord et faisant face au sud[e], l'autre placée à côté de la porte sud et faisant face au nord[f]. 45 Et il me dit : « La salle qui fait face au sud sert aux prêtres qui assurent le service du Temple 46 et la salle qui fait face au nord, aux prêtres qui assurent le service de l'autel. Il s'agit des fils de Çadoq, [seuls] d'entre les fils de Lévi admis à s'approcher de Yahvé pour le servir[g]. »

36. « le vestibule » voy. v. 21. 37. « Son vestibule » (G) lis. *we'élammô*. H^k : Son pilier. H^q : Ses piliers. « sur » lis. *ʿal*. H : à. « On — par » voy. v. 31. 38. « le vestibule de la porte » S (lis. *be'êlâm haššaʿar*). H : les piliers, les portes. 39. « sur » S L (lis. *ʿălêhèm*). H : vers. « à l'holocauste ». Manque en G^B. 40. « du vestibule » lis. *hâ'oulâm*. H : de celui qui montait. 41. « sur » G S L (lis. *ʿălêhèm*). H : vers. « les victimes » G (aj. *hazzebâḥîm*). Manque en H. 42. « C'était — qu'on » lis. (avec G S) *ʿălêhèm* et (avec G S L) *yannîḥou*. H : vers elles et on. 43. « Des rainures (litt. : lèvres) » *Aq Theod Sym S L* (lis. *ousephâtâm*). H : Des crochets (?). — Texte incertain. « sur » (G) S L (lis. *we'al*). H : vers. « les chairs — offrande ». G : des toits pour abriter de la pluie et de la chaleur. 44. « Il — vis » G (lis. *wayebî'énî 'èl hèḥâṣèr happenîmît wehinnè*). H : Et en dehors de la porte intérieure [étaient]. « deux salles » G (lis. *lešâkôt šetayim*). H : des salles de chantres. « l'une » G (lis. *'aḥat*). H : qui [étaient]. « faisant face » d'après G (lis. *ouphânèhâ*). H : et faisaient face. « la porte sud » G (lis. *haddârôm*). H : la porte est.

a. H du plan 6. *b*. Cette notice (v. 38-43) a le caractère d'un appendice. On devine qu'elle concerne la porte orientale (G), puisque les faces latérales de l'édifice se trouvent l'une au nord, l'autre au sud (v. 40). Mais la chose devait être dite expressément dans une introduction aujourd'hui perdue. Cette notice, au moins sous sa forme actuelle, est rédigée de façon très confuse. On se rend difficilement compte du nombre de tables dont il est question et de leur emploi. Il semble qu'il y en ait douze : quatre dans le vestibule (I du plan 6), sur lesquelles on immolait les victimes destinées aux sacrifices les plus solennels (v. 39), quatre en dehors de la porte, au nord et au sud du vestibule, où l'on égorgeait, semble-t-il, les bêtes pour les sacrifices ordinaires — les sacrifices de paix — (v. 40-41); quatre enfin où l'on déposait les instruments après usage et les chairs des victimes une fois immolées (v. 42-43). Selon certains interprètes, il n'y aurait que huit tables en tout (v. 41), les quatre dernières se confondant avec les quatre premières. D'après une autre hypothèse, il serait partout parlé de quatre tables seulement, placées dans le vestibule, sauf au v. 41, qui serait une glose interprétant d'une façon inexacte les deux versets précédents. En tout cas, l'immolation avait lieu à la périphérie du sanctuaire, non auprès de l'autel ou de la demeure divine : la mise à mort de la victime n'était donc pas — en tout cas aux yeux d'Ézéchiel, — l'élément central et essentiel du sacrifice : l'offrande du sang, versé ou aspergé par des prêtres, sur l'autel ou dans le « lieu saint », était un moment beaucoup plus important de l'acte sacré. D'après le code sacerdotal, l'immolation est faite au côté nord de l'autel, mais par le fidèle qui offre le sacrifice (Lév. 1, 11; 6, 25 [H : 18]; 7, 2). *c*. Sur ces trois sortes de sacrifices, cf. 43, 19-22 et, dans le code sacerdotal, Lév. 1; 4, 1-5, 13 et 5, 14-6, 7. Notre passage est sans doute le premier en date où soient mentionnés le sacrifice pour le péché et le sacrifice de réparation (voy. note *a* sur Lév. 4, 1). *d*. Litt. : *les sacrifices*, ce qui peut signifier les victimes en général ou bien celles des « sacrifices de paix », appelés très souvent « sacrifices » tout court. Ce dernier sens paraît devoir être préféré, puisque, ensuite (v. 42), le texte distingue « les holocaustes » et « les sacrifices » (les sacrifices de paix apparemment). Il faut alors supposer que la fin du verset 41 (« sur lesquelles, etc... ») se rapportait primitivement aux quatre tables placées à l'extérieur du vestibule (v. 40) et que le début du verset 41 est une glose inexacte ou, au moins, mal placée. *e*. K sur le plan 6. *f*. J. *g*. Les membres de la famille de Çadoq, le contemporain de Salomon, formaient le clergé du temple de Jérusalem au temps de la réforme de Josias. Ce sont les seuls auxquels Ézéchiel reconnaisse le titre de prêtres et le droit d'officier dans le sanctuaire (44, 15-16).

Dimensions du parvis intérieur[a].

[47] Il mesura le parvis : la longueur en était de cent coudées et la largeur de cent coudées. Il était carré et l'autel se trouvait en face du Temple.

Les bâtiments du Temple.

Le portique.

[48] Il me fit ensuite entrer dans le portique du Temple et mesura les piliers du portique[b] : cinq coudées d'un côté et cinq coudées de l'autre, puis la largeur de la porte[c] : quatorze coudées, et les épaulements de la porte[d] : trois coudées d'un côté et trois coudées de l'autre. [49] La longueur du portique[e] était de vingt coudées et sa largeur[f] de douze coudées. On y accédait par dix degrés. Des colonnes se trouvaient auprès des piliers, l'une d'un côté, l'autre de l'autre[g].

41

La grande salle[h].

[1] Il me fit entrer dans la grande salle et en mesura les piliers [d'entrée][i] : six coudées de large d'un côté, six coudées de large, de l'autre. [2] La largeur de l'entrée[j] était de dix coudées. Les épaulements de cette entrée[k] avaient cinq coudées d'un côté, cinq coudées de l'autre. Il mesura la longueur de la grande salle[l] : quarante coudées, et sa largeur[m] : vingt coudées[n].

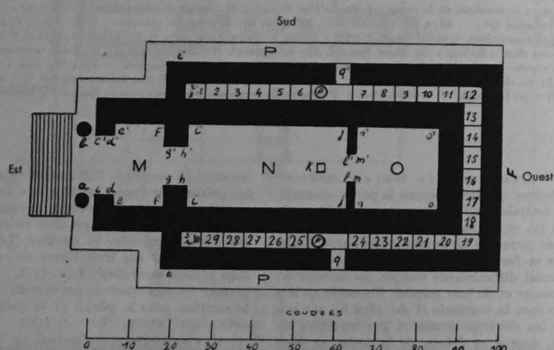
Le lieu très saint.

[3] Il pénétra dans la [salle] intérieure. Il en mesura le pilier d'entrée[o] : deux coudées. L'entrée[p] avait six coudées; les épaulements de cette entrée[q], sept coudées d'un côté, sept coudées de l'autre. [4] Il mesura la longueur de la salle[r] : vingt coudées, et sa largeur[s] : vingt coudées le long de la grande salle. Puis il me dit : « C'est ici le lieu très saint. »

48. « du portique » G^B (lis. *hâ'oulâm*). H : d'un portique. « quatorze — porte » G (aj. *'arba' 'èsrê 'ammâ wekitphôt hašša'ar*). Manque en H par homéotéleute. 49. « douze » G (lis. *šetê* pour *'aštê*). H : onze. « On — degrés » lis. *oubema'ălôt* (G^L) *'èsèr* (G). H : et dans les degrés par lesquels on y montait. L : par huit degrés. **41,** 1. G (suppr. *rôḥab hâ'ôhèl*). H aj. : largeur de la tente (faute pour : du pilier). 3. « les épaulements » G (lis. *wekitphôt*.) H : la largeur. « d'un — l'autre » G (aj. *mikkô wešèba' 'ammôt mikkô*). Manque en H.

a. h-i-j-k du plan 6. *b.* *c-d* et *c' d'* du plan 7. *c.* *c-c'* du plan 7. *d.* *d-e* et *d'-e'*. *e.* *e-e'*. *f.* *e-f*. 10 coudées dans le premier Temple (1 Rois 6, 3). *g.* Ce sont les fameuses colonnes qu'on appelait Yakin et Boaz dans le temple de Salomon 1 Rois 7, 15-22. Elles devaient se trouver soit à l'intérieur du portail, soit en avant (en a et b du plan 7).

h. Nous traduisons ainsi le mot hébreu *hêkâl*, par lequel on désignait un « palais » ou un « temple ». Cette salle, la plus grande de l'édifice (N sur le plan 7), est celle qu'on appela plus tard « le lieu saint ». *i.* *g-h*, *g'-h'*. *j.* *g-g'*. *k.* *h-i*, *h'-i'*. *l.* *i-j*. *m.* *i-i'*. *n.* Les dimensions de la grande salle sont les mêmes que dans le temple de Salomon : 1 Rois 6, 2, 17. *o.* *l-m*, *l'-m'*. *p.* *l-l'*. *q.* *m-n*, *m'-n'*. *r.* *n-o*. *s.* *n-n'*. Les dimensions de la salle intérieure (O du plan 7) sont les mêmes que celles de la « chambre intérieure » de l'ancien Temple (1 Rois 6, 20).



7. PLAN DU SANCTUAIRE PROPREMENT DIT

Dessin de G.-L. Vogt.

M. Le portique.
N. La « grande salle », appelée aussi « lieu saint ».
O. La « salle intérieure » ou « lieu très saint ».
P. Terrasse surélevée ou « dallage supérieur ».
1-30 Les chambres de l'édifice latéral (rez-de-chaussée).
a, b. Les deux colonnes du portique.
k. Table en forme d'autel.

L'édifice latéral.

[5] Il mesura le mur du Temple[a] : six coudées, et la largeur de l'édifice latéral tout autour du Temple : quatre coudées[b]. [6] Les chambres latérales, superposées chambre à chambre, étaient au nombre de trois fois trente[c]. Des retraits étaient ménagés dans le mur du Temple pour que [la charpente des] chambres latérales qui l'entouraient pût s'y engager[d]; mais elle ne s'engageait pas dans le mur du Temple [lui-même][e]. [7] La largeur des chambres latérales augmentait d'étage en étage, à mesure qu'elle gagnait sur [celle du] mur, d'étage en étage, tout autour du Temple. . .[f]. De l'étage inférieur on montait à l'étage du milieu, puis à l'étage supérieur. [8] Je vis tout autour du Temple une terrasse surélevée[g]. Les fondements de l'édifice latéral mesuraient une pleine canne, six coudées. . .[h]. [9] L'épaisseur du mur extérieur de l'édifice latéral[i] était de cinq coudées; de cinq coudées aussi l'espace laissé libre autour des chambres latérales du Temple[j]. [11] [k] Les portes de l'édifice latéral[l] [s'ouvraient] sur l'espace laissé libre, l'une vers le nord, l'autre au sud. La largeur de l'espace laissé libre était de cinq coudées tout autour [du Temple]. [10] De plus, entre les salles[m], il y avait [une cour[n] d']une largeur de vingt coudées tout autour du Temple.

Le bâtiment occidental[o].

[12] Le bâtiment qui s'élevait le long de la cour d'enceinte sur son côté occidental avait soixante-dix coudées de large[p]. Le mur qui entourait ce bâtiment était épais de cinq coudées et long de quatre-vingt-dix coudées[q].

Dimensions d'ensemble du Temple.

[13] Puis il prit les dimensions du Temple : la longueur en était de cent coudées[r]. La cour d'enceinte, le bâtiment [occidental] et ses murs avaient aussi une longueur de cent coudées[s]. [14] La largeur de la façade du Temple avec le côté oriental de la cour d'enceinte était de cent coudées[t]. [15] Il mesura le long de la cour d'enceinte la longueur du bâtiment qui la bordait par derrière, ainsi que ses. . .[u] des deux côtés : cent coudées[v].

4. « le long » lis. *'al*. H : vers la face. 6. « superposées — chambre (litt. : chambre sur chambre) » G S (lis. *'al*). H : chambre vers chambre. « trois fois trente » S (lis. *šelôšîm šâlôš*). H : trois et trente fois. G^L : 33 deux fois. « Des — ménagés » lis. *migrâ'ôt* (G) cf. 1 Rois 6, 6. H : et entraient (?) — Texte incertain. 7. « La largeur — augmentait » lis. *werôḥab nôsaph*. H : et elle s'élargissait et se tournait (?). — Texte incertain. « d'étage en étage » (les deux fois) *mimma'ălâ lema'ălâ*. H : en haut, en haut. « à mesure — mur (litt. : selon l'augmentation aux dépens du mur) » G (lis. *kammousâph mêhaqqîr*). H : car de la maison. « De — supérieur » S (G) lis. *oumin* au lieu de *wekên*, puis *'èl hattîkônâ we'èl hâ'èlyônâ*. H : et ainsi l'[étage] inférieur montait sur le supérieur à celui du milieu. 8. « une — surélevée » lis. *gabbâ* (cf. Jn 19, 13 Gabbata, le Pavé). H : une hauteur. — Texte incertain. « Les fondements — latéral » lis. *môsedôt*. H : Les chambres latérales étaient fondées. 9. « de cinq coudées aussi » S (aj. *ḥâmêš 'ammôt* après *mounnâḥ*). Manque en H. « autour » lis. *sebîbôt*. H : la maison. — Texte très incertain. 11. « Les portes » G (lis. *ouphitḥê*). H : La porte. 12. « le long » H^{*} (lis. *'al*). H : vers la face. 15. « le long ». Voy. v. 4.

a. *i-s*. *b.* Il s'agit de la largeur intérieure des chambres de l'étage inférieur (*s-r*, *s'-r'*). Dans l'ancien Temple elle était de cinq coudées (1 Rois 6, 6). *c.* C'est-à-dire réparties sur trois étages, à trente par étage (1-30 du plan 7). *d.* Voy. 1 Rois 6, 6 et fig. 2. *e.* C'est-à-dire le mur qui séparait l'édifice latéral du lieu saint et du lieu très saint.

f. L'hébreu a ici une phrase évidemment altérée : *c'est pourquoi de la largeur était à la maison en haut*. On attendrait plutôt : c'est pourquoi *l'édifice latéral* avait plus de largeur en haut. *g.* P des plans 6 et 7. C'est sans doute « le dallage supérieur » auquel il paraît être fait allusion 40, 18.

h. Ici un mot inconnu, peut-être un terme technique d'architecture. Il s'agit sans doute de la dénivellation entre le parvis intérieur et la terrasse, rachetée par les dix degrés de l'escalier du sanctuaire (40, 49). *i.* *r-t*, *r'-t'*. *j.* Cet « espace laissé libre » paraît être occupé par la terrasse dont il a été parlé v. 8 (P du plan 7). *k.* Nous intervertissons les versets 10 et 11 de façon à réunir ce qui est dit de « l'espace libre » d'une part (v. 9 et 11), de la « cour d'enceinte » d'autre part (v. 10 et 12). *l.* *q* et *q'* du plan 7. Dans le premier Temple, il n'y en avait qu'une, au sud (1 Rois 6, 8). *m.* S, S', T, T' du plan 6. L'exposé serait plus clair si le texte portait : « entre l'espace libre et les salles ». C'était peut-être la leçon primitive. *n.* Il s'agit de la cour d'enceinte (Q du plan 6), dont il sera fait mention v. 12-15 et 42, 1, 10, 13. Le mot lui-même, en hébreu *guizra*, c'est-à-dire l'espace « découpé » (c'est aussi le sens du grec *téménos*, qui désignait l'enceinte sacrée), figurait vraisemblablement ici dans le texte primitif, puisqu'il en est parlé v. 12 comme d'une grandeur connue.

o. R du plan 6. Celui qui, dans le premier Temple, était appelé Parbar (1 Chron. 26, 18) ou Parvarim (2 Rois 23, 11). C'était là que Josias avait trouvé remisés le char et les chevaux du Soleil. *p.* l-m du plan 6. *q.* l-l'. *r.* *c-u* du plan 7. *s.* 20 coudées pour la cour + 70 pour le bâtiment + 2 × 5 pour ses murs. *t.* i-j du plan 6. *u.* Ici un terme technique, dont le sens est inconnu : galeries ? colonnades ? Il s'agit, d'après le contexte, d'un élément qui avait la largeur des murs du bâtiment occidental, soit deux fois 5 coudées. *v.* 90 + 2 × 5 coudées (n-n' du plan 6).

Aménagement intérieur du Temple.

La grande salle, la salle intérieure et le portique extérieur 16 étaient lambrissés. Autour des trois [parties de l'édifice] il y avait des fenêtres à treillis et des. . .[a]. Jusqu'au plafond des lattes de bois [en couvraient les murs] de toutes parts. Depuis le sol jusqu'aux fenêtres. . . .[b], 17 depuis l'entrée et jusqu'à la salle intérieure, ainsi qu'au dehors, sur tout le pourtour des murs, à l'intérieur et à l'extérieur[c], des figures 18 étaient représentées : des chérubins et des palmes. Une palme entre deux chérubins[d]. Le chérubin avait deux faces : 19 une face humaine tournée vers la palme d'un côté, et une face de lion tournée vers la palme de l'autre côté[e]. Ces figures étaient reproduites sur tout le pourtour du Temple. 20 Depuis le sol jusqu'au dessus de la porte, des chérubins et des palmes étaient représentés sur les murs. 21 Les montants de la porte de la grande salle étaient carrés[f]. Devant le [lieu] saint se trouvait une sorte 22 d'autel[g] en bois, qui avait trois coudées de haut, deux coudées de long et deux de large; il avait des acrotères[h]; le socle et les parois en étaient de bois. Il me dit : « C'est ici la table dressée devant Yahvé. » 23 La [porte de la] grande salle avait deux vantaux; [celle du] lieu saint[i] avait aussi 24 deux vantaux. Ces vantaux comportaient deux volets mobiles, deux à un vantail et deux à l'autre. 25 Des chérubins et des palmes y étaient représentés (sur les vantaux [de la porte] de la grande salle) comme sur les murs. Sur la façade du portique, à l'extérieur, il y avait un auvent[j] de bois. 26 Des fenêtres à treillis, des chérubins et des palmes se trouvaient de part et d'autre sur les épaulements [de l'entrée] du portique[k]. . . .[l].

Les dépendances du Temple.

42 *Les salles au nord du parvis intérieur[m].*

1 Puis il me fit sortir dans le parvis intérieur et, [prenant la] direction du nord, me conduisit aux

« La — intérieure » (G) (lis. *wehappenîmî*). H : Le sanctuaire intérieur. « le portique extérieur » G (lis. *wehâ'oulâm hâḥîṣôn*). H : les portiques du parvis. 16. « étaient lambrissés » G lis. *sephounîm*. H : Et les seuils. « il y avait des... et des » (suppr. les articles). H : étaient les... et les. « Jusqu'au plafond » lis. *we'ad hassippoun*. H : vis-à-vis du seuil. « des lattes » d'après G (lis. *šeqouphê*). H est intraduisible. « Depuis le sol » G (lis. *oumêhâ'ârèṣ*). H : Et le sol. 17. « depuis l'entrée » *mêhappètaḥ*. H : sur, au dessus de l'entrée. « sur » G (lis. *we'al*). H : vers. « des figures » lis. *demout*. H : des mesures. 18. « étaient représentées (litt. : faites) » lis. *'ăsouyâ*. H : Et il était fait... 20. « sur les murs » lis. avec L *laqqîr* (cf. v. 25) et suppr. *hahêkâl*, surmonté de points par les massorètes. H : et le mur de la grande salle. 21. « Les — carrés » (S) cf. *1 Rois* 6, 34 (aj. en tête *oulephètaḥ* et lis. *mezouzôt rebou'ôt*. H : La grande salle, un montant en carré (?) — Texte très incertain. 21-22. « Devant — autel » G (lis. *liphnê haqqôdèš mar'è kemar'è* 22 *mizbéaḥ*). H : et la façade du lieu saint, l'aspect comme l'aspect. 22 L'autel. 22. « avait... de haut » G S (L) (lis. *gobhô*). H : [était] haut de. « et deux de large » G (aj. *ouštayim 'ammôt robḥô*). Manque en H. « des acrotères » (G S) (lis. *miqṣ'ôt*). H : ses acrotères. G S : des cornes. « le socle » G (lis. *we'adnô*). H : la longueur. 23-24. « celle — deux » G (rattacher *welaqqôdèš* à ce qui suit et lis. *štayim*). H : ainsi que [celle du] lieu saint. 24 Et deux. 24. « Ces — mobiles » cf. *1 Rois* 6, 34 (rattacher *laddelâtôt* à ce qui suit et aj. *ṣelâ'ôt* après *štayim*). H : [étaient] aux vantaux. Deux mobiles (?). « deux » lis. prob. *ṣelâ'ôt* au lieu du 2e et du 3e *delâtôt*. H : deux vantaux. 25. « y étaient — sur » G S (lis. *wa'ăsouyîm 'ălêhèm 'al*). H : était représentée (*sic*) vers eux, vers. « Sur » lis. *'al*. H : Vers. 26. « des chérubins » aj. *oukeroubîm*. Manque en H. — Texte incertain. « sur » S (lis. *'al*). H : vers. **42**, 1. « intérieur » G (lis. *happenîmît*). H : extérieur. « la direction » S (suppr. *haddèrèk*). H répète ce mot. « aux salles » d'après G (lis. *hallešâkôt*). H : à la salle.

a. Ici le même mot qu'au v. 15, voy. note *u*. *b*. Texte inintelligible : *et les fenêtres étaient couvertes*. *c*. C'est-à-dire peut-être dans les salles intérieures et dans le portique. *d*. Motif fréquemment reproduit dans l'art oriental, par exemple sur le manteau brodé d'un roi d'Assur (M. Jastrow, *Bildermappe zur Rel. Bab. und Ass.*, fig. 63c, 63f, 64). La plante qui se dresse entre les deux génies est souvent représentée comme un palmier, mais très stylisé et réduit souvent à une palme ou à un bouquet de palmes. *e*. Cf. 1, 10; 10, 14. *f*. Cf. 1 Rois 6, 33. C'est-à-dire que le chambranle était rectangulaire, au lieu d'être pentagonal comme dans le premier Temple (1 Rois 6, 31). Selon d'autres, le texte signifierait que la porte avait un quadruple encadrement. *g*. Litt. : *un aspect comme l'aspect d'un autel*. Il s'agit sans doute de la table où l'on posait les « pains présentés » (cf. 1 Rois 6, 20). *k* du plan 7. *h*. Litt. : *des angles*. Il s'agit des protubérances dressées aux quatre coins de l'autel et qu'on appelait d'ordinaire des cornes. *i*. Il s'agit du « lieu très saint ». *j*. Le sens du mot est tout à fait incertain. *k*. *e-d* et *e'-d'* du plan 7. C'est peut-être par erreur que le texte massorétique place ici des fenêtres, au lieu de mentionner les chérubins (voy. note crit.). *l*. L'hébreu ajoute : *et les chambres latérales du Temple et les auvents* (?). On ne voit pas le rapport de ces mots avec ce qui précède ; le texte est sans doute altéré. *m*. Le texte du ch. 42, notamment des v. 1-12, est particulièrement fautif dans l'édition massorétique; et les versions anciennes ne permettent pas toujours de le corriger sûrement. Aussi les avis des exégètes, des archéologues et des architectes sur la nature et la disposition des bâtiments décrits ici sont-ils assez divergents. Il s'agit, en tout cas, de deux groupes de constructions édifiés l'un au nord, l'autre au sud du Temple, dans l'enceinte du parvis intérieur, en bordure du mur qui le séparait de la cour extérieure. On admet d'ordinaire, d'après les v. 1, 8 et 10b, que chacun de ces groupes était formé de deux corps de bâtiment parallèles, séparés par une allée, une sorte de rue, de 10 coudées de large (v. 4 et 11) et ayant chacun trois étages superposés (d'après v. 5 et 6). Selon une autre hypothèse, l'allée qui desservait les salles courait entre elles et le mur d'enceinte séparant les deux parvis; quant aux salles, elles formaient non pas deux corps à trois étages, mais trois files parallèles, étagées sur un terrain en pente qui s'étendait entre la cour d'enceinte du parvis intérieur (Q du plan 6) et le parvis extérieur (A du même plan) plus bas de 8 marches. Pour ce qui est de la place de l'allée, cette hypothèse paraît tenir mieux compte du sens naturel des textes. En ce qui concerne la distinction des trois catégories de salles — supérieures, moyennes et inférieures — la nouvelle interprétation soulève bien des objections. Nous admettons donc que, dans la vision d'Ézéchiel, les salles se trouvaient dans un bâtiment à trois étages, séparé du parvis extérieur par une allée (c, c' du plan 6) et un mur (d).

salles[a] qui faisaient face à la cour d'enceinte[b]. . . .[c] vers le nord. 2 La longueur en était de cent coudées du côté du nord[d] et la largeur de cinquante coudées. 3 . . . .[e]. 4 Devant les salles se trouvaient une allée[f] de dix coudées de large et un mur[g] d'une coudée. Les portes des salles donnaient au nord[h]. 5 Les salles supérieures étaient plus étroites; car des galeries[i] en diminuaient l'étendue par rapport aux autres, aux salles inférieures et à celles du milieu 6 (les salles, en effet, étaient réparties en trois [séries[j]]) et elles n'avaient pas de colonnes semblables à celles [des salles] du parvis extérieur[k]; voilà pourquoi elles étaient plus étroites que les salles inférieures et que celles du milieu. 7 Le mur qui courait à l'extérieur, parallèlement aux salles du côté du parvis extérieur, avait, devant les salles, une longueur de cinquante coudées[l]. 8 En effet, les salles qui bordaient le parvis extérieur[m] avaient cinquante coudées, tandis que celles qui faisaient face au Temple[n] avaient cent coudées. 9 Au dessous de ces salles, se trouvait une entrée venant de l'est et permettant d'y accéder du parvis extérieur, 10 à l'endroit où commençait le mur du parvis [intérieur][o].

Les salles au sud du parvis intérieur.

Du côté du sud aussi, il y avait des salles[p], en bordure de la cour d'enceinte et vis-à-vis du bâtiment[q]. 11 Une allée courait devant elles. Elles présentaient le même aspect que les salles situées du côté du nord : même longueur, même largeur, mêmes issues, même aménagement et mêmes ouvertures. 12 Au dessous des salles du côté méridional se trouvait une entrée à l'endroit où commençait le mur du parvis [intérieur]. . . .[r]. On y accédait du côté de l'orient.

Destination de ces salles.

13 Il me dit : « Les salles du nord et celles du sud, qui sont en bordure de la cour d'enceinte sont les salles saintes où les prêtres qui peuvent approcher Yahvé doivent manger les aliments très saints. C'est là qu'ils déposeront les aliments très saints : oblations, victimes offertes en sacrifices pour le péché et en sacrifices de réparation[s]; car ce lieu est saint. 14 Nul ne peut y entrer hormis les prêtres; mais ceux-ci ne doivent faire sortir rien de sacré dans le parvis extérieur. C'est là aussi qu'ils déposeront les vêtements avec lesquels ils auront officié; ces vêtements, en effet, sont sacrés. Les prêtres revêtiront d'autres habits et pourront alors pénétrer dans l'espace assigné aux laïques[t]. »

Dimensions d'ensemble de l'enceinte du Temple.

15 Lorsqu'il eut achevé de mesurer l'intérieur du Temple, il me fit sortir par la porte qui faisait face à

2. « La » G (suppr. *'èl penê*). H : Vis à vis de la. « de cent coudées » G (lis. *mê'â 'ammâ*). H : des cent coudées. « du côté » d'après G (lis. *pe'at*). H : [à] la porte. 4. « large » G S (suppr. *'èl happenîmît*). H aj. : vers le [parvis] intérieur. « et un mur — coudée » lis. *wegâdèr*. H : un chemin d'une coudée (?). G S : et une longueur de cent coudées. 5. « aux salles — milieu ». Manque en S. A la fin suppr. *binyân* (avec S). H aj. : bâtiment. 6. « du parvis extérieur » d'après G (lis. *haḥîṣônâ*). H : des parvis. « elles — étroites » lis. *ne'èṣlou*. H : il était plus étroit. 7. « Le mur » lis. *wehaggâdèr*. H : Un mur. 8. « tandis — face au » lis. *wehénnâ*. H : et voici, en face du. 9. « une entrée » d'après Hk (lis. *mâbô'*). Hk : l'entrée. Hq : celui qui fait entrer. 10. « à — mur (litt. : à la tête du mur) » d'après G et v. 11 (lis. *berô'š*). H : Dans la largeur du mur. « du sud » G (lis. *haddârôm*). H : de l'orient. 11. « Elles — les » (litt. : Leur aspect était comme l'aspect des) » aj. *oumar'èhèn*. H : comme l'aspect des. « même largeur » G (lis. *oukeroḥbân*). H : ainsi [était] leur largeur. « mêmes issues » d'après G (lis. *oukemôṣâ'èhèn*). H : et toutes leurs issues. 12. « Au dessous » d'après v. 9 (*oumittaḥat hallešâkôt*). H : et comme les ouvertures. « le mur du parvis » d'après v. 10 (lis. *gèdèr hèḥâṣêr*). H : un chemin; un chemin [était]. « On y accédait (litt. : Leur accès était) » cf. v. 9 (lis. *mebô'ân*). H : quand on y entrait (?). 13. « et celles » G S L (lis. *welišköt*). H : celles. « qui — approcher » cf. 40, 46 (lis. *qerêbîm*). H : qui sont proches de. « oblations » lis. *hamminḥâ*. H : et l'oblation. 14. « Nul — prêtres » G (lis. *we'îš lô' yâbô' šâmmâ millebad hakkôhănîm*). H : Quand ils entrent, les prêtres. « faire — sacré » lis. *yôṣî'ou*. H : pas sortir du [lieu] saint.

a. S du plan 6. *b*. Q du plan 6. *c*. L'hébreu ajoute : « et [à celles ?] qui faisaient face au bâtiment ». G et S ont simplement : « et au bâtiment ». Indication énigmatique si, par « le bâtiment », il faut entendre, comme d'habitude, l'édifice de l'ouest (R du plan 6). Il est difficile, d'autre part, de supposer que ce mot désigne ici les constructions bordant le parvis extérieur. *d*. Probablement glose répétant la fin du v. 1. *e*. Litt. : *vis-à-vis des vingt* (G : *des portes*) *du parvis intérieur et vis-à-vis du dallage du parvis extérieur, galerie* (?) *le long de galerie* (?), *dans les trente* (L T : *triplées*). *f*. c du plan 6. *g*. d du plan 6. *h*. Selon nous, sur l'allée qui vient d'être mentionnée. *i*. C'est le mot, de sens mal assuré, qui figure aussi 41, 15 voy. note *u*. *j*. Étages selon les uns, files selon d'autres, voy. v. 1 note *m*. *k*. Il n'a pas été parlé de colonnes à propos du parvis extérieur. Peut-être soutenaient-elles le toit des salles de cette cour (b, b, b du plan 6). *l*. Il s'agit, semble-t-il, d'une section du mur d'enceinte du parvis intérieur, peut-être o-e du plan 6. *m*. S' du plan 6. *n*. S du plan 6. *o*. Probablement une porte ouverte dans le mur nord, peut-être en e ou en o, et à laquelle on accédait par un escalier montant de l'est vers l'ouest. *p*. T, T' du plan 6. *q*. Voy. v. 1 et note *c*. *r*. L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : *en face de la muraille convenable* (?). *s*. Ces offrandes revenaient, d'après 44, 29, aux prêtres, c'est-à-dire aux fils de Çadoq. *t*. Voy. aussi 44, 19.

l'orient et mesura le pourtour du Temple. 16 Il mesura le côté oriental avec sa canne à mesurer [et lui trouva] 500 coudées[a]. Il tourna vers le nord 17 et mesura le côté septentrional : [il lui trouva] 500 [coudées] avec sa canne à mesurer[b]. Il tourna 18 vers l'ouest et mesura 500 [coudées][c] avec sa canne à mesurer. 19 Puis il tourna du côté du midi et mesura 500 [coudées] avec sa canne à mesurer[d]. 20 Il mesura ainsi le Temple sur ses quatre côtés : un mur l'entourait entièrement sur une longueur de 500 [coudées] et une largeur de 500 [coudées], de façon à séparer le sacré du profane.

Le prophète voit Yahvé rentrer dans le Temple[e].

43 1 Il me conduisit ensuite à la porte qui faisait face à l'orient. 2 Et je vis la gloire du Dieu d'Israël qui arrivait de l'orient avec un bruit semblable à celui des grosses eaux; et la terre était illuminée par sa gloire. 3 La vision que je contemplai était semblable à celle que j'avais eue lorsqu'il était venu pour détruire la ville[f] et à celle qui m'était apparue au bord du fleuve Kebar[g]. Je tombai la face contre terre. 4 La gloire de Yahvé entra dans le Temple par la porte qui faisait face à l'orient. 5 L'esprit m'enleva et me fit pénétrer dans le parvis intérieur[h] et je vis que la gloire de Yahvé remplissait le Temple.

6 Puis j'entendis quelqu'un me parler de l'intérieur du Temple, alors que l'homme [qui m'avait guidé] se tenait [toujours] à côté de moi[i]. 7 [La voix] me dit : « C'est ici l'emplacement de mon trône et le lieu où se posera la plante de mes pieds[j]; j'y habiterai au milieu des enfants d'Israël à perpétuité[k]. Désormais ni la maison d'Israël ni ses rois ne souilleront plus mon saint nom par leurs prostitutions ni par les cadavres de leurs rois[l], 8 en mettant leur seuil auprès de mon seuil et les montants de leur porte[m] à côté de ceux de ma porte, de sorte qu'il n'y avait qu'un mur entre moi et eux et qu'ils souillaient mon saint nom par les forfaits abominables qu'ils commettaient; aussi les ai-je

16. « avec — mesurer ». Manque en G. « 500 coudées » lis. *mê'ôt 'ammôt* et suppr. *qânîm*. H[k] : cinq coudées, cannes. H[q] S L : 500 cannes. G : 500. Après « coudées », suppr., avec *S*, le 2[e] « avec sa canne à mesurer » 16-17. « Il — mesura » *G* cf. v. 19 (lis. *wesâbab 'èl haṣṣâphôn* 17 *oumâdad*). H : ... alentour. 17 Il mesura. 17. « [coudées] » *G* (suppr. *qânîm*). H : cannes. — Id. v. 18 et 19. « Il tourna » *G* (lis. *wesâbab*). H : alentour. 18. « vers l'ouest (litt. : au vent de la mer) et mesura » *G* (lis. *'èl rouaḥ hayyâm oumâdad*). H : Il mesura le côté du midi. 19. « Puis » *G* (lis. *wesâbab*). Manque en H. « du midi » (lis. *haddârôm*). H : de la mer. « et mesura » *G* (lis. *oumâdad*). H : il mesura. **43,** 1. « à la porte » *G S L* (suppr. *ša'ar*). H : à la porte, porte. 3. « La vision » *G* (lis. *wehammar'è*). H : Et comme l'aspect de la vision. « lorsqu'il était venu » *H[*] Theod L* (lis. *bebô'ô*). H : lorsque j'étais venu. « et à celle » *S* (lis. *wekammar'è*). H : et des visions comme la vision. G : et la vision du char. « la — terre (litt. : sur ma face) » *G S L* (lis. *'al*). H : vers ma face. 4. « la porte » *H[*] G S* (lis. *hašša'ar*). H : une porte. 6. « l'homme — guidé » *G S (L)* (lis. *wehâ'îš*). H : un homme. 7. « C'est ici » *T* (lis. *zè... wezè* au lieu de *'èt ...we'èt*). Manque en H. G : As-tu vu. « leurs rois » suppr. *bâmôtâm*, ditt. du mot suivant, *betittâm*. H aj. : leurs hauts lieux. H[*] Theod T : dans leur mort. G : au milieu d'eux. L : et (ni) par leurs hauts lieux.

a. p-q du plan 6. *b*. q-r. *c*. r-s. *d*. s-p. *e*. Cette vision forme la contrepartie lumineuse de celle où Ézéchiel avait vu Yahvé quitter le premier Temple et l'abandonner aux incendiaires (9-11). L'hôte divin y rentre par la porte orientale, la même par laquelle il était sorti (11, 22-23). La porte de l'est devait être la porte d'honneur dans le parvis extérieur (cf. 44, 1-3) comme dans la cour intérieure (46, 1-3; 1 Chron. 9, 18). *f*. Ch. 9; 10; 11, 22-23. Le texte massorétique porte « lorsque j'étais venu ». Il faut certainement donner la préférence à la leçon attestée par le grec : « lorsqu'il (Yahvé) était venu »; car dans la vision racontée ch. 8-11, le prophète n'a qu'un rôle de spectateur; ce n'est pas lui, mais un groupe d'anges, qui est chargé de détruire la ville; on ne peut pas même dire qu'il la détruise par le fait qu'il en prédirait la destruction (cf. Jér. 1, 10); car il est venu de Chaldée pour assister (en esprit) à l'incendie de la ville, non pour l'annoncer. *g*. Cf. 1, 3-28. *h*. Le prophète, cependant, ne dépasse pas, cette fois, l'entrée du parvis intérieur; car un mortel ne saurait affronter la présence même de Dieu.

i. Ézéchiel indique ainsi à mots couverts, enveloppés du clair obscur qui convient pour décrire le divin, que la voix entendue par lui n'est plus celle d'un ange, mais celle de Yahvé lui-même. *j*. L'image du marchepied divin est appliquée ici, comme És. 60, 13; Lam. 2, 1; Ps. 99, 5, au Temple, non à l'arche seulement (Ps. 132, 7; 1 Chron. 28, 2), ou à la terre en général (És. 66, 1). *k*. La promesse de la présence réelle de Yahvé dans le Temple est le point culminant de l'espérance d'Ezéchiel, source et gage de toutes les grâces que peut souhaiter son peuple. Mais cette présence est liée à une condition : que rien de souillé ni de profane n'entre plus en contact avec ce Dieu saint ni avec les choses saintes dont il est entouré. De là le rappel de deux des abus sacriléges par lesquels les Juifs ont, selon Ézéchiel, provoqué leur propre destruction : leurs « prostitutions », c'est-à-dire le culte qu'ils ont rendu à d'autres dieux, et le voisinage immédiat du palais et de la nécropole des rois qui fut, jusqu'à l'exil, imposé à la maison de Yahvé. Salomon, en effet, avait bâti son palais porte à porte avec le Temple, qui n'était d'abord qu'une sorte de chapelle royale et se trouvait enfermé dans la même enceinte (1 Rois 6, 36 et note *c*; 7, 1 et note *f*).

l. Depuis Manassé, les rois de Juda étaient ensevelis, non plus dans la Cité de David (Sion), mais dans le « jardin d'Ouzza » (2 Rois 21, 18, 26; 2 Chron. 36, 8 [G]), lequel devait se trouver, d'après notre texte, à l'intérieur de la cité royale voisine du Temple. *m*. On conclut souvent de ce passage que la sépulture royale avait une véritable porte avec seuil et chambranle donnant directement à côté d'une des portes du Temple. Ce n'est ni évident, ni très probable : la porte dont il s'agit est bien plutôt celle qui faisait communiquer la cour du palais avec la cour intérieure du Temple et dont il est parlé 1 Rois 14, 28; 2 Rois 11, 19; Jér. 38, 14; car il est question ensuite des forfaits abominables qu'ils — évidemment les Israélites et leurs rois — commettaient; la souillure émanant des cadavres royaux n'est visée qu'en seconde ligne (v. 9).

anéantis dans ma colère. 9 Mais dorénavant ils éloigneront de moi leurs prostitutions et les cadavres de leurs rois[a] et j'habiterai au milieu d'eux à perpétuité.

« 10 Et toi, fils d'homme, décris à la maison d'Israël le Temple, afin qu'ils aient honte de leurs iniquités[b]; [décris] l'aspect qu'il doit présenter et son plan. 11 Ainsi ils auront honte de tout [le mal] qu'ils ont fait[c]. Dessine le Temple, son aménagement, ses issues, ses voies d'accès, toute sa forme.

« Fais-leur aussi connaître toutes les règles et toutes les lois qui le concernent[d]; écris-les sous leurs yeux, afin qu'ils observent toutes les lois et toutes les règles qui le concernent et les mettent en pratique[e]. 12 Voici la loi relative au Temple[f] : tout l'espace compris dans son enceinte au sommet de la montagne est [terre] très sainte[g]. Telle est la loi relative au Temple[f]. »

B. — Lois diverses concernant le culte à célébrer dans le Temple : l'autel, les desservants du Temple, les temps sacrés.

L'autel[h].

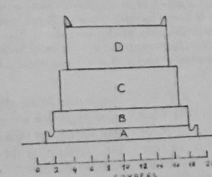
Description de l'autel[i]. 13 Voici les dimensions de l'autel, en coudées, chaque coudée comptée à une coudée [ordinaire] et un palme[j]. Son soubassement[k] avait une coudée de haut et une coudée de large; le rebord qui en bordait tout le tour avait un empan[l]. Et voici quelle était la hauteur de l'autel : 14 depuis le soubassement [reposant] sur le

9. « Mais » *H[*] G (L)* (lis. *we'attâ*). Manque en H. 10. « Et » *H[*] G S L* (lis. *we'attâ*). Manque en H. « [décris] — plan » *G* (lis. *oumar'èhou wetoknîtô*). H : et ils mesureront le plan. 11. « Ainsi ils auront » *G* (lis. *wehèm yikkâlemou*). H : Et s'ils ont. « Dessine le » *G* (lis. *weṣartâ*). H : la forme du. « sa forme » *H[a]* (lis. *ṣourâtô*). H[q] : ses formes. « règles et » *H[*] G* (suppr. *wekol ṣourôtâw*, dittogr. des mots qui suivent). H : règles et toutes ses formes et. « toutes les lois et » *G* (lis. *tôrôtâw*). H : toute sa forme. 13. « Son — haut » lis. (d'après *S L*) *wehêqô 'ammâ* et (avec *G*) aj. *gôbah*. H : le soubassement de la coudée. « en — tour (à savoir de l'autel) » lis. *ougeboulô*. H : bordait tout le tour d'elle (?). « un empan » lis. *'aḥat*. H : [un] empan chacun. « voici — hauteur » *G* (lis. *gôbah*). H : c'était le renflement (?).

a. Ezéchiel veut que la ville de Jérusalem soit reconstruite à 2 km. 1/2 au sud de la colline du Temple (48, 15-20). *b*. Ce membre de phrase, mal placé, est sans doute une variante des premiers mots du verset suivant. *c*. Le texte massorétique porte : « S'ils ont honte... » Mais, d'après Ézéchiel, le repentir des Israélites ne sera pas la condition de leur rentrée en grâce : il en sera la conséquence (16, 63; 20, 43-44; 36, 31-32) : en apprenant que Yahvé a décidé de faire rebâtir le Temple et d'y habiter, ils prendront en dégoût leur conduite passée. Il faut donc préférer, comme nous l'avons fait, la leçon des Septante. *d*. Les v. 11[b] et 12 forment la transition entre la description du Temple et les prescriptions qui vont suivre (43, 13-46, 24) sur le culte qui doit y être célébré. *e*. On voit que le prophète n'entend pas donner ici un simple *projet* de législation, mais un ensemble de véritables instructions divines (*tôrâ*) qui devront, dans sa pensée, être mises en pratique lors du retour au pays. Reste à expliquer pourquoi ces instructions diffèrent sur plusieurs points des lois lévitiques du Pentateuque; l'explication qui paraît s'imposer, c'est que l'ensemble des lois sacerdotales (P) n'avait pas encore été rédigé et n'avait, en tout cas, pas encore reçu force légale.

f. Litt. : *Voici la tôrâ de la Maison*. Formule toute semblable à celle dont les législateurs sacerdotaux se servaient pour introduire ou conclure un texte de loi (Lév. 11, 46; 14, 2; 15, 32; Nomb. 5, 29; 6, 21, etc.). *g*. Cf. 40, 2; 48, 8-12. *h*. Les instructions relatives à l'autel (v. 13-17) et à son inauguration (v. 18-27) ne font pas corps, comme on pourrait le croire à première vue, avec celles qui viennent d'être rapportées (v. 7-12); car elles ne sont pas communiquées par Yahvé lui-même, mais par un intermédiaire qui parle de Dieu à la 3[e] personne (v. 18, 24, cf. 27), apparemment « l'homme » qui a guidé Ézéchiel dans la visite du Temple (ch. 40-42). Il devait être dit, dans une introduction aujourd'hui perdue, que cet homme mesura aussi l'autel sous les yeux du visionnaire. Le morceau sur l'autel aurait, semble-t-il, sa place normale après 40, 47. S'il a été inséré ici, c'est sans doute parce qu'à la description de l'autel est rattachée une instruction détaillée sur une des cérémonies qui devront être célébrées dans le Temple.

i. L'autel décrit ici avait la forme d'une pyramide à étages tronquée, chacun des quatre blocs superposés qui la constituent étant en retrait d'une coudée sur le bloc inférieur. Il diffère profondément à la fois des autels de l'antiquité israélite, qui étaient en terre ou en pierres brutes et où il était défendu de monter par des degrés (Ex. 20, 24-26), de celui du Temple de Salomon qui était en bronze (1 Rois 8, 64; 2 Rois 16, 15) et qui, du moins d'après 2 Chron. 4, 1, mesurait 20 coudées de long, 20 de large et 10 de haut (et non 18 × 18 à la base et 11 de haut, 12 avec les cornes) — le Chroniqueur s'est probablement inspiré du type d'autel existant dans le second Temple, car Hécatée d'Abdère donnait les mêmes mesures, d'après Josèphe (*C. Ap.*, I, 22, § 198). — L'autel d'Ézéchiel diffère plus encore de celui que le code sacerdotal (Ex. 27, 1-8) attribue à l'époque mosaïque (un autel en bois de 5 coudées sur 5 et 1 de haut) et de celui du Temple d'Hérode, soit qu'on adopte pour celui-ci les mesures données par Josèphe (*B. J.*, V, 5, 6) — 50 × 50 et 15 de haut — ou celles qu'indique la Michna (*Middôt* III, 1) — 32 × 32 et 1 de haut pour le soubassement, 30 × 30 et 5 de haut pour « l'entourage », 24 × 24 pour l'espace réservé aux sacrifices, soit en tout 6 coudées de haut (7 avec les cornes). *j*. Voy. 40, 5 et la note. *k*. A de la fig. 8. Le mot que nous traduisons ainsi, *ḥêq*, était probablement apparenté à l'assyrien *ḥiqu*, « carcan »; c'est donc quelque chose qui enserre l'autel à sa base. *l*. Ce « rebord » (*gueboul*, limite, barrière) délimitait une sorte de chéneau ou de canal creusé dans le soubassement et destiné à recueillir le sang des victimes.



8. L'AUTEL

Dessin de G.-L. Vogt.

A. Le soubassement.
B. Le socle inférieur ou petit socle.
C. Le grand socle.
D. Le foyer (ariêl).

sol jusqu'au socle inférieur[a] deux coudées [de haut] sur une coudée de large; du petit socle jusqu'au grand[b], quatre coudées [de haut] sur une coudée de large. [15]Le foyer[c] avait quatre coudées; et au dessus du foyer s'élevaient quatre cornes. [16]Le foyer mesurait douze coudées de longueur sur douze de largeur. Il était carré, ayant ses quatre côtés [égaux]. [17]Le grand socle avait quatorze coudées de longueur sur quatorze de largeur, ayant ses quatre côtés [égaux], et le petit socle, seize coudées de longueur sur seize de largeur, ayant ses quatre côtés [égaux]. Le rebord qui en faisait le tour avait une demi-coudée [de large]; le soubassement, une coudée [de haut]. Les degrés de l'autel faisaient face à l'orient[d].

Consécration de l'autel[e].

[18]Il me dit : « Fils d'homme, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Voici les règles à suivre, en ce qui concerne l'autel, du jour où on l'aura dressé pour y offrir l'holocauste et y faire l'aspersion du sang. [19]Tu donneras aux prêtres Lévites qui sont de la race de Çadoq, ceux qui sont admis à approcher de moi — oracle du Seigneur Yahvé — pour me servir[f], un jeune taureau [à immoler] en sacrifice pour le péché. [20]Tu prendras[g] une partie de son sang, que tu mettras sur les quatre cornes de l'autel, sur les quatre angles du socle et tout autour du rebord[h]. Tu ôteras ainsi le péché de l'autel[i] et tu feras pour lui l'expiation. [21]Tu prendras ensuite le taureau immolé en sacrifice pour le péché et on le brûlera dans la Réserve du Temple[j], en dehors du sanctuaire. [22]Le deuxième jour, tu offriras un bouc sans défaut en sacrifice pour le péché et on ôtera le péché de l'autel comme on l'aura fait avec le taureau. [23]Lorsque tu auras achevé d'ôter le péché [de l'autel], tu offriras[k] un jeune taureau sans défaut et, parmi les têtes de menu bétail, un bélier sans défaut. [24]Tu les présenteras devant Yahvé; les prêtres jetteront sur eux du sel[l] et les offriront en holocauste à Yahvé. [25]Sept jours durant, tu sacrifieras un bouc par jour en sacrifice pour le péché[m]; on sacrifiera aussi un jeune taureau et, parmi les têtes de menu bétail, un bélier [26]pendant sept jours. On fera [ainsi] l'expiation pour l'autel; on le purifiera et on l'inaugurera[n]. [27]Une fois cette période arrivée à son terme, les prêtres, le huitième jour et dans ceux qui suivront, offriront sur l'autel vos holocaustes et vos sacrifices de paix. Et je vous accueillerai favorablement, — oracle du Seigneur Yahvé ».

14. « sur une coudée de large » (2e) *G S L* (lis. *'ammâ*). H : et largeur la coudée. 15. « Le foyer » *H* G S L* (lis. *hâ'arî'êl*). H : La montagne de Dieu (?). « quatre cornes » *L* (lis. *qerânôt*). H : les cornes, [au nombre de] quatre. 16 et 17. « ayant — égaux (litt. : sur ses quatre quarts) » lis. *'al*. H : vers ses 4 quarts. 17. « grand » d'après *v. 14* (aj. *haggedôlâ*). Manque en H par suite de la chute de la phrase suivante. « et le petit — égaux » répéter 17a, avec *haqqeṭannâ* au lieu de *haggedôlâ*. Omis en H par homéotéleute. « faisaient face » *G S L* (lis. *pônôt*). H : faire face. 19. « admis — moi » cf. *40, 46* (lis. *haqqerêbîm*). H : proches de moi. 20. « sur (2e) ...et » lis. *we'al* au lieu de *we'èl* 2 fois. H : vers... et vers. 21. « immolé en (litt. : du) » (*G*) *S* (*L*) (lis. *par*). H : le. « on le brûlera » (*G*) *S* (lis. *ouserâphouhou*). H : il le brûlera. 26. « pendant — ainsi » *H* G S* (rattacher les deux premiers mots à 25 et lis. *wekipperou*). H : Pendant sept jours on fera.

a. Ou « petit socle » : B sur la fig. 8. *b*. C. *c*. D. Sur le mot désignant ce foyer, *ariél*, voy. note *b* sur És. 29, 1. *d*. Les autels de Yahvé, d'après le livre de l'Alliance, ne devaient pas avoir de degrés; celui du code sacerdotal était si bas qu'il n'en avait pas besoin; à celui du 2e Temple (*épître d'Aristée*, 87) et à celui du Temple d'Hérode (Josèphe, *B. J.*, V, 5, 6) on accédait par une rampe. — Peut-être l'escalier ou la rampe devaient-ils monter jusqu'au sommet du « foyer » (D) : car, du moins d'après la Michna, les prêtres officiants circulaient sur la plate-forme supérieure de l'autel : il y avait là pour eux une « allée » d'une coudée de large tout autour de l'espace où l'on brûlait les victimes (*Middôt*, III, 1). *e*. Les rites décrits ici pour la consécration de l'autel rappellent ceux qui furent, d'après P, observés à l'époque mosaïque dans la même intention, mais avec plusieurs différences (voy. Ex. 29, 36-37; Lév. 8, 14-15 et les notes).

f. Sur les droits exclusifs des Çadoqides à exercer le sacerdoce, cf. 40, 46 note *g*. *g*. L'auteur ne pense sans doute pas que ce soit Ézéchiel qui doive officier lors de l'inauguration du culte dans le Temple reconstruit; c'est apparemment en vision que le prêtre-prophète doit participer à cette cérémonie, qui appartient à un avenir encore lointain. Au lieu de la 2e pers. du sing., la version des Septante donne à peu près partout la 3e du pluriel : ce sont ainsi les prêtres Lévites qui sont appelés à accomplir les rites d'inauguration : cette leçon, plus facile, est sans doute une correction. *h*. P ne parle que de l'application du sang aux cornes de l'autel (Ex. 29, 12 et note *e*); mais P[o1] veut, de plus, qu'une partie du sang du sacrifice pour le péché soit emportée dans l'intérieur du sanctuaire et jetée devant le rideau (Lév. 4, 5-6). *i*. cf. Ex. 29, 36 et note *a*; Lév. 14, 49, 52, etc. *j*. Sur l'emplacement et le nom de cet endroit, voy. Néh. 3, 31 et note *b*. D'après P aussi, la victime du sacrifice pour le péché doit être brûlée hors de l'enceinte sacrée (Lév. 4, 11-12, 21; 16, 27-28). *k*. En holocauste. *l*. D'après la loi lévitique, l'adjonction de sel aux offrandes n'est prescrite explicitement que pour l'oblation, c'est-à-dire l'offrande des céréales (Lév. 3, 13a, P[o1]), mais elle était de règle aussi pour les sacrifices proprement dits (Lév. 2, 13b [P[a]]; Josèphe, *A. J.*, III, 9, 1). *m*. Plus précisément Ézéchiel demande que soient immolés en sacrifice pour le péché un taureau le 1er jour et six boucs les jours suivants. P exigera, pour une cérémonie analogue, sept taureaux (Ex. 29, 36). *n*. Litt. : *ils rempliront sa main* (H[k]) ou *ses mains* (H[q]). Expression appliquée d'abord à une personne que l'on installait dans ses fonctions, mais étendue ensuite à une chose qui était mise en service (voy. note *b* sur Ex. 29, 24; cf. 28, 41; 29, 9-22, etc.).

La porte orientale. — Privilège du prince.

44 [1]Il me ramena[a] dans la direction de la porte extérieure du sanctuaire qui faisait face à l'orient. Elle était fermée. [2]Il me dit : « Vois, cette porte restera fermée. Elle ne s'ouvrira plus et personne n'entrera par là, parce que Yahvé, le Dieu d'Israël, a fait son entrée par cette porte[b] : elle restera donc fermée. [3]Toutefois le prince aura le droit de venir s'y asseoir pour prendre son repas [sacrificiel] devant Yahvé[c]. Il entrera sous cette porte par le vestibule[d] et en sortira par le même chemin. »

Le personnel du Temple.

Les étrangers en sont exclus. Le sacerdoce est réservé aux fils de Çadoq. Les autres Lévites sont dégradés.

[4]Il me conduisit par la porte septentrionale devant la façade du Temple et je vis que la gloire de Yahvé remplissait le Temple de Yahvé. Je me prosternai la face contre terre. [5]Il Yahvé me dit : « Fils d'homme, fais bien attention! [Ouvre] tes yeux et regarde, tes oreilles et écoute tout ce que je vais te dire, tout ce qui concerne les règles et les lois relatives à la maison de Yahvé; remarque avec soin quels sont ceux qui sont admis dans le sanctuaire[e] et tous ceux qui en sont exclus[f]. [6]Tu diras à ces rebelles, à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : C'en est assez, maison d'Israël, de toutes vos pratiques abominables : [7]vous avez introduit des étrangers dont le cœur, comme la chair, est incirconcis, de sorte qu'ils se trouvaient dans mon sanctuaire pour le profaner, quand vous m'offriez mon pain, la graisse et le sang [des victimes]. [Par là], sans parler de tous vos [autres] forfaits abominables, vous avez violé mon alliance. [8]Au lieu d'assurer la pratique de mes saintes observances, vous avez chargé ces gens d'assurer ces observances dans mon sanctuaire[g]. » C'est pourquoi, [9]ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Aucun étranger, dont le cœur et la chair sont incirconcis, n'entrera [plus] dans mon sanctuaire, aucun des étrangers qui demeurent au milieu des enfants d'Israël.

« [10]Mais les Lévites qui se sont éloignés de moi au temps où Israël s'égarait loin de moi pour suivre ses idoles[h], ce sont eux qui, portant la peine de leur péché, [11]assureront, dans mon sanctuaire, la garde des portes de cette maison[i] et le service du Temple. Ce

44, 2. « Il — Vois » lis. *hinnê* au lieu de *yahwè*. H : Yahvé me dit. 3. « Toutefois le prince » lis. *'ak* et suppr. (avec G[Aes] S) *nâsî*. H : Quant au prince, il est prince : il. 4. « la face — terre » voy. 43, 3. 5. « te dire » lis. *'ittekâ*. H a « te » à l'accus. « quels — exclus » lis. *lemoubâ'ê habbayit oulekol mouṣâ'ê*. H : l'entrée de la maison dans toutes les issues du sanctuaire. — Texte incertain. 7. « pour le profaner » G (suppr. *'èt bêtî*). H aj. : ma maison. « sans parler de (litt. : en sus de) » lis. *'al*. H : vers. « vous avez violé » *G S L* (lis. *wattâphêrou*). H : ils ont violé. 8. « ces gens (litt. : eux) » lis. *wattesîmoum*. H : [des gens]. « C'est pourquoi » *G* (lis. *lâkên*). H : pour vous. 10. « où — s'égarait » G[B] (suppr. *'ăšèr tâ'ou*). H : où s'égarait Israël, qui s'égaraient.

a. Du parvis intérieur (43, 5). *b*. 43, 2. Un usage très répandu voulait qu'en entrant dans un édifice on évitât de fouler le seuil, lieu hanté par des esprits bons et mauvais (cf. 1 Sam. 5, 5; Soph. 1, 9). Cette antique croyance transparaît ici, mais très spiritualisée. C'est peut-être par la porte orientale que l'arche sortait et entrait du temps où on l'emportait à la guerre ou dans les processions. *c*. C'est une des rares survivances de la dignité sacerdotale reconnue aux anciens rois qu'Ézéchiel laisse au « prince » de l'avenir. *d*. Le vestibule des portes extérieures (G du plan 5) donnait sur la cour extérieure du Temple (cf. 40, 9 et note *j*), non sur le dehors.

e. Les fils de Çadoq (v. 15-16). *f*. Les étrangers (v. 6-9) et, dans une certaine mesure, les Lévites qui n'étaient pas descendants de Çadoq (v. 10-14). *g*. Ces « étrangers » étaient, les uns des prisonniers de guerre ou descendants de captifs donnés au Temple par les rois et les chefs (Esdr. 8, 20), d'autres, sans doute, des serfs voués par des particuliers. Ils étaient répartis en deux classes : les *netînîm*, « donnés », (Esdr. 2, 43-54), et les « fils des esclaves de Salomon » (Esdr. 2, 55-58). Ils étaient chargés de tous les bas offices du sanctuaire, notamment de la garde des portes et de l'immolation des « victimes » (d'après v. 11); ils avaient aussi à fendre le bois et à puiser l'eau nécessaires aux sacrifices (Jos. 9, 21, 23, 27). Ils pouvaient être « incirconcis de cœur », c'est-à-dire n'être pas des fidèles de Yahvé. Il est remarquable qu'ici ils soient qualifiés aussi « d'incirconcis de chair ». Cela suggérerait-il qu'il y avait parmi eux une majorité de Philistins (ceux-ci étaient les seuls incirconcis que connût l'antiquité israélite), ou que la circoncision était, chez les autres voisins d'Israël, tombée plus ou moins en désuétude? Ceci contribuerait à expliquer que la circoncision ait pu, vers l'époque de l'exil, être considérée comme un signe distinctif des adorateurs de Yahvé. *h*. Ce sont les prêtres des « hauts lieux », c'est-à-dire des sanctuaires provinciaux de Yahvé, abolis par Josias, qu'Ézéchiel désigne ainsi : le temps où Israël « s'éloignait de Yahvé » c'est l'époque royale jusqu'à la réforme de 622. Le Deutéronome (le code qui provoqua cette réforme) voulait que les Lévites des hauts lieux abolis conservassent à Jérusalem leurs droits sacerdotaux (18, 1, 6-7); mais cette mesure libérale ne put pas être appliquée (2 Rois 23, 9 et note *n*) et les anciens prêtres des hauts lieux ne formèrent plus qu'un clergé de deuxième ordre au dessous des prêtres de la capitale, fils de Çadoq : Ézéchiel légitime en droit cet état de fait. C'est une nouvelle étape vers la constitution dans le judaïsme postexilique de deux castes de clercs, les prêtres et les lévites. *i*. Lors du retour de l'exil, la garde des portes du Temple paraît avoir été confiée, non aux lévites, mais à une corporation spéciale, celle des « portiers » (Esdr. 2, 42 et note *q*), qui n'obtinrent que plus tard le droit d'être classés parmi les descendants de Lévi (Chroniques).

sont eux qui immoleront pour les laïques les victimes destinées aux holocaustes, ainsi qu'aux sacrifices [de paix][a] et qui se tiendront à la disposition du peuple pour le servir[b]. [12] Parce qu'ils l'ont servi devant ses idoles et qu'ils ont fait tomber la maison d'Israël dans le péché, à cause de cela, — oracle du Seigneur Yahvé, — je lève ma main contre eux et ils porteront la peine de leur faute : [13] ils ne seront pas admis à s'approcher de moi, pour exercer devant moi le sacerdoce et entrer en contact avec les choses saintes qui me sont consacrées ou avec les choses très saintes; ils porteront la honte méritée par les pratiques abominables auxquelles ils se sont livrés. [14] Je les chargerai d'assurer le service du Temple, en veillant à sa desserte et à l'exécution de tout ce qui doit y être fait.

« [15] Quant aux prêtres Lévites[c], fils de Çadoq[d], qui ont assuré le service de mon sanctuaire au temps où les enfants d'Israël s'égaraient loin de moi, ce sont eux qui s'approcheront de moi pour me servir et qui se tiendront devant moi pour m'offrir la graisse et le sang des victimes, — oracle du Seigneur Yahvé. [16] Ce sont eux qui pénétreront dans mon sanctuaire; ce sont eux qui s'approcheront de ma table pour me servir et assurer mon service.

Obligations et droits des prêtres

« [17] Lorsqu'ils franchiront les portes du parvis intérieur, ils devront revêtir des habits de lin. Ils n'auront pas sur eux de laine quand ils officieront à l'intérieur des portes du parvis intérieur et dans le Temple. [18] Ils auront sur la tête des tiares[e] de lin et sur les reins des caleçons[f] de lin. Ils ne porteront pas de ceinture qui pourrait provoquer la transpiration[g]. [19] Lorsqu'ils sortiront et, dans le parvis extérieur, rejoindront les laïques, ils se dépouilleront des vêtements avec lesquels ils auront officié et les déposeront dans les salles dépendant du sanctuaire[h] et revêtiront d'autres habits, afin de ne pas sanctifier le peuple par leurs vêtements[i].

« [20] Ils ne se raseront pas la tête et ne laisseront pas non plus leur chevelure flotter librement; ils se tailleront les cheveux[j].

« [21] Aucun prêtre ne boira de vin quand il devra entrer dans le parvis intérieur[k].

« [22] Les prêtres n'épouseront ni une veuve ni une femme répudiée, mais seulement des vierges appartenant à la race d'Israël[l]. Ils pourront cependant épouser une veuve, si elle est veuve d'un prêtre[m].

« [23] Ils enseigneront à mon peuple la distinction du sacré et du profane; ils lui apprendront à discerner ce qui est souillé de ce qui est pur[n]. [24] Quand surviendra un différend, ce sont eux qui interviendront pour prononcer la sentence[a]. C'est d'après mes ordonnances qu'ils le trancheront. Ce sont aussi mes lois et mes décrets qu'ils feront observer pour la célébration de toutes mes fêtes; ils feront respecter la sainteté de mes sabbats[b].

« [25] Ils ne s'approcheront d'aucun cadavre humain, de peur de devenir impurs; toutefois pour un père, une mère, un fils, une fille, un frère ou une sœur non mariée, ils pourront contracter une souillure[c]. [26] Après qu'il sera devenu impur, il[d] comptera sept jours[e], [27] et, le jour où il entrera [de nouveau] dans le parvis intérieur pour prendre son service dans le sanctuaire, il offrira le sacrifice pour le péché dont il est redevable[f], — oracle du Seigneur Yahvé.

« [28] Ils n'auront pas de patrimoine : c'est moi qui suis leur patrimoine[g]. Vous ne leur attribuerez pas de propriété en Israël : c'est moi qui suis leur propriété. [29] Ce sont eux qui consommeront l'oblation, [les victimes immolées en] sacrifice pour le péché et [en] sacrifice de réparation[h]. Tout ce qui sera dévoué par anathème en Israël leur appartiendra[i]. [30] La meilleure part des prémices de toutes sortes et toutes les redevances, quelles qu'elles soient, reviendront aux prêtres[j]. Vous donnerez aussi au prêtre les prémices de vos moûtures[k], de façon à faire reposer la bénédiction sur vos maisons.

« [31] Les prêtres ne mangeront la chair d'aucune bête morte ou déchirée, qu'il s'agisse d'un oiseau ou d'un quadrupède[l].

Territoires assignés aux prêtres, aux lévites, au Temple, à la ville de Jérusalem et au prince[m].

45 « [1] Quand vous partagerez le pays au sort[n], vous prélèverez, à titre de redevance due à Yahvé, une portion du pays qui sera sacrée : elle aura une longueur de 25.000 coudées et une largeur de 20.000[o]. Elle sera sacrée dans toute son étendue.

« [3][p] Sur le territoire ainsi délimité, vous mesurerez une bande de terrain longue de 25.000 [coudées] et large de 10.000, à l'intérieur de laquelle se trouvera le sanctuaire, [terre] très sainte. [4] Cette partie du pays sera sainte; elle appartiendra aux prêtres qui desservent le sanctuaire et qui sont admis à s'approcher de Yahvé pour le servir; elle leur fournira l'emplacement nécessaire à leurs maisons et des pâturages pour leurs bestiaux. [2] Sur cette bande sera attribué au sanctuaire un carré de 500 [coudées] sur 500[q]; il y aura, tout autour, un espace libre de 50 coudées.

« [5] [Une autre bande de] 25.000 [coudées]

13. « entrer — avec (litt. : s'approcher de) » *G* (*S*) *L* (lis. *'èl*). H : s'approcher sur. « méritée — les » d'après *G* (lis. *betô'âbôtâm*). H : et les (c'est-à-dire : et la peine des). 17. « et dans le Temple » lis. *oubabbayit*. H : et vers l'intérieur. 19. « dans le parvis extérieur » *H*ᵐ *G S L*. H donne ces mots deux fois de suite. 22. « d'Israël » *H*ᵐ *G S* (suppr. *bét*). H : de la maison d'Israël.

24. « pour — sentence » *H*ᵏ *G* (lis. *lišpôṭ*). Hq : pour le jugement. 25. « Ils ne s'approcheront » *H*ᵐ *G S L* (lis. *yâbô'ou*). H : Il ne s'approchera. 26. « impur » *S* (lis. *ṭoum'âtô*). H : pur. « il comptera » *H*ᵐ *G S* (lis. *yispor*). H : on comptera. 27. « [nouveau] » *G* (suppr. *'èl haqqôdèš*). H aj. : dans le lieu saint. 28. « Ils — patrimoine » *L* cf. 28b (lis. *welô' tihyè lâhèm naḥălâ*) H : et [ceci (?)] leur servira de patrimoine. 30. « vos maisons » *G S* (lis. *bâttèkèm*). H : ta maison. **45,** 1. « coudées » *G* (suppr. le 2e *'òrèk*). H aj. : de longueur. « 20.000 » *G* (lis. *'èsrîm*). H : 10.000. 3. « vous mesurerez » cf. v. 1 et 4 (lis. *tâmôddou*). H : tu mesureras. 4. « et des — bestiaux » lis. *oumigrâš lemiqnê*. H : et un sanctuaire pour le sanctuaire. — Texte très incertain. 2. « Sur (litt. : Et sur) » *G* (lis. *wehâyâ*). H n'a pas « Et ».

a. D'après la législation sacerdotale, comme d'après la pratique juive jusqu'à la fin du second Temple, les laïques conservèrent le droit d'égorger eux-mêmes les victimes de leurs sacrifices. Mais l'auteur des Chroniques, au IIIe ou au IIe siècle av. J.-C., reprendra la thèse de la *tôrâ* d'Ézéchiel et fera de l'immolation des victimes une des tâches revenant aux lévites, soit à titre facultatif (2 Chr. 30, 17) soit *de jure* (2 Chr. 35, 6, 10-15). *b.* Par exemple, en faisant cuire la chair des victimes (46, 24). *c.* Ézéchiel continue à se servir de cette formule, familière aux écrivains deutéronomistes, bien que, pour lui, les deux termes de « prêtres » et de « Lévites » ne soient déjà plus synonymes, le deuxième étant plus compréhensif que le premier. *d.* Ceux qui formaient le clergé du Temple, cf. 40, 46 et la note; 43, 19; 48, 11. *e.* Cf. Ex. 39, 28 (P³). *f. Ibid.* *g.* Cette phrase, qui manque dans le syriaque et aurait sa place aussitôt après le v. 17, est sans doute une glose, mais qui donne bien la raison pour laquelle le port de la laine était interdit aux prêtres officiants : la sueur constituerait une impureté. *h.* S, S′, T, T′ du plan 6. Cf. 42, 14. *i.* On voit ici qu'Ézéchiel a une notion très archaïque de la sainteté : c'est une sorte de fluide divin qui se transmet par contagion et dont le contact constitue un grave danger pour celui qui n'est pas qualifié pour le recevoir ou n'a pas été mis par certains rites (la sanctification) en état d'en être pénétré. Le moins qu'il puisse lui arriver est que ses vêtements et peut-être sa personne deviennent la propriété du dieu, comme dans certains sanctuaires arabes; mais le contact indû du sacré et du profane peut amener une sorte de décharge de l'énergie divine fatale pour le profane et peut-être pour tout le peuple. *j.* Diverses coupes de cheveux étaient l'indice de l'appartenance à certains dieux ou la conséquence de certains états sacrés (cf. Lév. 21, 5, 10) : les Arabes païens, adorateurs d'Orotal, se rasaient les tempes (Jér. 9, 26 [H : 25]; 25, 23; 49, 32; Hérodote, III, 8), les prêtres égyptiens tout le crâne; les nazirs, les auteurs de certains vœux (Jug. 5, 2), les gens en deuil laissaient croître et flotter leur chevelure. *k.* Même règle dans P : Lév. 10, 9 et note *e*.

l. D'après P, ces règles ne sont imposées qu'au grand prêtre (Lév. 21, 13-15); aux simples prêtres, il est défendu seulement d'épouser une femme répudiée (Lév. 21, 7). *m.* Cette autorisation ne figure pas dans P. *n.* Cf. 22, 26; Lév. 10, 10; 11, 47.

a. L'intervention des prêtres dans l'exercice de la justice, facultative d'après l'ancienne coutume israélite (Deut. 17, 8-13; cf. Ex. 22, 8-9), est présentée ici comme obligatoire. *b.* Cf. 22, 26. *c.* Même règle Lév. 21, 1-4 (P¹), cf. note *l* et l'aggravation ajoutée v. 11. Il n'est donc pas permis au prêtre de toucher au cadavre de sa femme. Pour le droit antique, les agnats sont les seuls véritables parents.

d. Le prêtre. L'emploi du sing. au lieu du pluriel indique peut-être que les v. 26 et 27 sont d'une autre main. *e.* Cf. Nomb. 19, 11-14, 16. *f.* Exigence non visée dans P.

g. Deut. 10, 9; 18, 2. La tôrâ d'Ézéchiel maintient ce principe traditionnel, bien qu'un peu plus loin (45, 1-5) elle attribue des terres aux prêtres et aux autres Lévites. C'est que ces terres constituent d'après elle une offrande faite à Yahvé. *h.* Même énumération dans P (Nomb. 18, 9). *i.* De même Nomb. 18, 14 (P). *j.* Cf. Nomb. 18, 11-13. *k.* Même règle Nomb. 15, 20-21. *l.* Cf. 4, 14; Lév. 22, 8. Même interdiction est faite à tous les Israélites Ex. 22, 31 [H : 30]; Deut. 14, 21; Lév. 7, 24; 11, 39-40; 17, 15-16. *m.* Les mesures prescrites ici pour la répartition des terres voisines du Temple seront exposées plus en détail (48, 8-22) dans l'instruction d'ensemble qui sera donnée au ch. 48 sur le partage de la Palestine. L'anticipation qui en est faite ici peut se justifier dans une certaine mesure : l'auteur aura voulu, d'une part, compléter ce qui a été dit 44, 28-31 des moyens d'existence des prêtres, de l'autre indiquer comment le prince se trouvera en mesure d'assurer la perpétuité du culte sacrificiel dans le Temple (45, 9-17). La répartition préconisée a pour but de faire apparaître plus clairement que par le passé que le Temple est le centre de la vie de la nation et de mieux assurer la sainteté de la maison de Yahvé en l'isolant de tout contact avec ce qui pourrait la profaner : elle devra être entourée de terres réservées aux prêtres et sera même séparée de celles-ci par un espace libre (v. 2). *n.* D'après Ézéchiel le sort interviendra, non pour fixer la part des diverses tribus, — comme ç'avait été le cas lors de la conquête selon P et, du moins pour sept d'entre elles, suivant J-E (Jos. 18, 2-6, 8-10), — mais pour répartir le territoire assigné à chaque tribu entre les familles qui la composaient. *o.* Le texte massorétique porte « 10.000 » : le copiste aura pensé qu'il s'agissait de la portion réservée aux prêtres; mais le v. 3 montre qu'il est ici question d'une bande comprenant aussi le territoire assigné aux autres Lévites (v. 5). *p.* Nous transposons le v. 2 après le v. 4, parce que « le territoire ainsi délimité » dont parle le v. 3 est celui dont il a été question v. 1 et non le carré réservé au Temple (v. 2). *q.* Cf. 42, 15-20.

de long et de 10.000 de large deviendra la propriété des lévites qui font le service du Temple; [ils y auront] des villes pour y habiter.

« [6] Vous assignerez comme domaine à la ville [une bande de] 5.000 [coudées] de large et de 25.000 de long, [qui courra] parallèlement à l'espace sacré que vous aurez prélevé. Elle appartiendra à toute la maison d'Israël[a].

« [7] Au prince [reviendront des terres qui s'étendent] de part et d'autre de la portion sainte et du domaine de la ville, le long de la portion sainte et du domaine de la ville, aussi bien du côté occidental, vers l'occident, que du côté oriental, vers l'orient, sur une longueur correspondant à celle de chacune des parts [des tribus], depuis la frontière occidentale jusqu'à la frontière orientale [8] du pays[b]. Ces terres seront sa propriété en Israël, de sorte que les princes d'Israël n'opprimeront plus mon peuple, mais laisseront le [reste du] pays aux diverses tribus de la maison d'Israël[c]. »

Devoirs et droits des princes.
Contribution du peuple aux frais du culte.

[9] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « C'en est assez, princes d'Israël. Renoncez à la violence et à l'oppression. Conformez-vous au droit; pratiquez la justice. Délivrez mon peuple des exactions dont vous l'accablez, — oracle du Seigneur Yahvé. — [10] Ayez des balances justes, un épha juste, un bat juste[d]. [11] L'épha et le bat auront même contenance[e], de sorte que l'épha tiendra le dixième d'un ḥomer et le bat la dixième partie d'un ḥomer[f]. C'est sur le ḥomer que doit être réglée leur contenance. [12] Le sicle, chez vous, vaudra vingt guéras[g]; cinq sicles en vaudront [bien] cinq; dix sicles en vaudront [réellement] dix[h] et cinquante sicles feront une mine[i].

« [13] Voici le prélèvement que vous ferez[j] : un sixième d'épha par ḥomer de froment, un sixième d'épha aussi par ḥomer d'orge. [14] Pour l'huile, la quantité [à prélever] sera d'un dixième de bat par kor, dix bats faisant un kor. [15] [On demandera] une tête de menu bétail sur deux cents aux clans d'Israël pour l'oblation, l'holocauste et les sacrifices de paix, afin de faire pour eux l'expiation[k], — oracle du Seigneur Yahvé. [16] Cette contribution sera levée sur toute la population du pays pour le prince [qui exercera l'autorité] en Israël. [17] Mais c'est au prince qu'incomberont [les frais de] l'holocauste, [de] l'oblation

5. « deviendra — lévites » H^k L (lis. *yihyè*). H^q G S : et il y aura en propriété pour les lévites... « des villes — habiter » G (lis. *'ârim lâšèbèt*). H : vingt salles. 7. « le long de... et du » lis. *'al...we'al*. H : vers la face de... et du. 8. « du pays. Ces terres (litt. : Et elles) » G (rattacher *lâ'âreṣ* à ce qui précède et lis. *wehâyâ*). H : Pour le pays elles. « les — Israël » G (lis. *nesî'è yisrâ'êl*). H : mes princes. « laisseront » d'après G (lis. *yanniḥou lebêt*). H : donneront. G : (la maison...) héritera (*yinḥal bêt*). 12. « cinq — cinquante » lis. *ḥămiššâ* (G^{BA}) au lieu du premier *'èsrîm*, *wa'ăsârâ* (G^A) au lieu de *we'èsrîm*, et *waḥămiššîm* (G^{BA}) au lieu de *waḥămiššâ*. H : 20 sicles, 25 sicles, 15 sicles. 13. « un sixième » (2e) G S L (lis. *weššiššît*). H est intraduisible. 14. « prélever » suppr. *habbat haššèmèn* (dittogr.). H aj. : le bat, l'huile. « dix — kor » lis. *hakkôr* (avec L) et suppr. la fin du verset depuis *kî*, variante de la phrase qui précède. G n'a que la 2e. H : les dix bats font un ḥomer, car les dix bats font un ḥomer. 15. « aux clans » d'après G (lis. *mimmišpeḥôt*). H : à la [terre] abreuvée (c'est-à-dire aux terres bien arrosées [?]). 16. « Cette — pays » lis. *'am* (H^* L S) pour *hâ'âm*, puis *yihyè 'âlâw*. H : Tout le peuple, le pays, seront vers cette contrib. 17. « de l'holocauste » H^* (lis. *hâ'ôlâ*). H : des holocaustes.

a. Tandis que, d'après Jos. 15, 7-8; 18, 16, la future capitale avait été attribuée, lors de la conquête, à la tribu de Benjamin. *b*. Voy. fig. 9. *c*. Les princes de l'avenir n'auront plus de prétexte pour chasser, comme les anciens rois, tel ou tel de leurs sujets de la terre de ses pères (1 Rois 21; cf. És. 5, 8; Mi. 2, 1-2, 9; Éz. 22, 6; 34, 21-22). *d*. La présence en cet endroit d'un petit développement sur les poids et mesures (v. 10-12) suggère que l'emploi de balances faussées, de poids trop lourds et de mesures trop grandes était l'un des moyens employés par les agents du roi pour pressurer les contribuables. *e*. 36 litres 44 (39 litres 3 selon Galling, *Biblisches Reallexikon*) : l'épha pour les matières sèches, le bat pour les liquides. *f*. Le ḥomer, mentionné surtout à propos des matières sèches, valait 364 l. (selon Galling, 393 l., 8), de même que le kor, employé aussi bien pour les liquides (v. 14) que pour les grains (1 Rois 5, 2, etc.). *g*. Cf. Ex. 30, 13 et note *g*. *h*. Il y avait deux sortes de sicles : le sicle poids fort ou sicle sacré (Ex. 30, 13) et le sicle poids faible. Le premier est généralement estimé à 14 gr. 55 selon les uns, à 16 gr. 37 selon les autres (cf. Gen. 23, 16 note *c*). Mais le poids réel des objets, en pierre ou en métal, servant à effectuer les pesées, qu'on a retrouvés dans les fouilles de Palestine et de Syrie, ne concorde pas avec ces évaluations théoriques; il présente, du reste, une grande variété : on peut répartir ces objets en trois groupes, ceux dont le poids oscille entre 11 gr. 2 et 11 gr. 17, ceux qui suggèrent pour le sicle une valeur de 12 gr. 2 et ceux selon lesquels cette unité valait 9 gr. 85 ou le double (19 gr. 7). Il est probable que le poids attribué au sicle a varié au cours des âges et qu'il y a eu concurremment plusieurs unités de poids (cf. Barrois, *la Métrologie dans la Bible*, *Rev. Bibl.*, 1932, p. 50-76; Galling, *RBL*, p. 186-187). Cette variété favorisait les fraudes. *i*. Selon un système plus ancien, qui se conserva en Babylonie, le sicle n'était que de 1/60 de la mine. *j*. Il s'agit d'une contribution que le prince aura le droit de se faire verser par le peuple, pour l'aider à pourvoir aux frais du culte du Temple (v. 16-17). Mais le terme employé (*teroumâ*) indique qu'elle sera demandée à titre d'offrande *à Yahvé*. Cet impôt sur la fortune semble, contrairement à ce qu'on pourrait attendre d'après v. 12, devoir être payé tout entier en nature : il sera de 1 2/3 0/0 sur les céréales, de 1 0/0 sur l'huile et de 1/2 0/0 sur le menu bétail. Du temps de Néhémie, les Juifs payaient dans la même intention un impôt *en argent* fixé uniformément à un tiers de sicle *par personne* (Néh. 10, 32). *k*. D'après Ézéchiel comme d'après P, tous les sacrifices, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, ont pour but d'expier le péché. Dans l'ancien Israël, ce n'était le cas qu'exceptionnellement.

et [de] la libation[a] que comportent les fêtes, les nouvelles lunes et les sabbats, tous les temps sacrés de la maison d'Israël. C'est lui qui assurera [l'offrande du] sacrifice pour le péché, de l'oblation, de l'holocauste et des sacrifices de paix destinés à faire l'expiation pour la maison d'Israël[b]. »

Les temps sacrés. Sacrifices afférant à chacun d'eux[c].

Deux solennités expiatoires[d].

[18] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Au premier [mois], le premier [jour] du mois, vous prendrez un jeune taureau sans défaut pour enlever le péché du sanctuaire[e]. [19] Le prêtre prendra une partie du sang de [la victime offerte en] sacrifice pour le péché et la répandra sur les montants de la porte du Temple, sur les quatre angles du socle de l'autel et sur les montants de la porte[f] du parvis intérieur. [20] Vous ferez de même au septième [mois], le premier [jour] du mois à cause des hommes qui auront péché par erreur ou par ignorance[g]. Vous ferez ainsi l'expiation pour le Temple.

La Pâque
les Pains sans levain[h].

« [21] Au premier [mois], le quatorzième jour du mois, vous célébrerez la fête de la Pâque. Pendant sept jours on mangera des pains sans levain. [22] Ce jour-là, le prince offrira pour lui-même et pour toute la population du pays un taureau en sacrifice pour le péché[i]. [23] Puis, durant les sept jours de la fête, il offrira en holocauste à Yahvé sept taureaux et sept béliers sans défaut par jour[j] pendant les sept jours[k], et, en sacrifice pour le péché, un bouc par jour[l]. [24] Comme oblation, il offrira un épha par taureau et un épha par bélier[m]; en fait d'huile, un hin par épha.

La fête du septième mois[n].

« [25] Au septième [mois], le quinzième jour du mois, lors de la fête[o], et, pendant les sept jours [que celle-ci comporte][p], il agira de même en ce qui concerne les sacrifices pour le péché, les holocaustes, les oblations et [les offrandes d']huile[q]. »

46 *Sabbat et nouvelle lune.*

[1] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « La porte du parvis intérieur qui fait face à l'orient[r] sera fermée pendant les six jours ouvrables; mais le jour du sabbat elle sera ouverte; elle sera ouverte aussi le jour de la nouvelle lune. [2] Le prince y pénétrera du dehors par le

18. « vous prendrez » G cf. v. 20, 21 (lis. *tiqqeḥou*). H : tu prendras. « pour enlever » G (lis. *leḥaṭṭê'*). H : et tu enlèveras. 19. « sur... sur » (1er et 2e) H^* G (lis. *'al... we'al*). H : vers... vers. « les montants » (2 fois) H^* G S L (lis. *mezouzôt*). H : le montant. 20. « Vous ferez » lis. *ta'ăsou*. H : Tu feras. S : Il sera fait. « au — du mois » G (lis. *baššebî'î be'èḥâd laḥôdèš*). H : le sept (?) dans le mois. H^* : le sept du mois. 21. « la fête — jours » lis. *ḥag happâsaḥ* et (avec H^* G S L) *šib'at*. H : la Pâque; une fête pendant des semaines de jours (?), ou (en lisant *ḥag*) : la Pâque, la fête des semaines pendant des jours. « on mangera ». G S : vous mangerez.

a. Il s'agit apparemment de libations d'huile (cf. v. 24 et 25); car le silence de la tôrâ d'Éz. sur les libations de vin, qui, d'après P, devaient accompagner les holocaustes, paraît intentionnel. *b*. Les légères différences entre les trois listes (v. 15 et 17) des offrandes que le prince, aidé par la contribution du peuple, aura à assurer, s'expliquent peut-être par la fusion de plusieurs recensions. *c*. Cf. Nomb. 28-29. *d*. La *tôrâ* d'Ézéchiel demande la célébration de deux journées d'expiation chacune au début de l'une des moitiés de l'année. Le cérémonial prescrit rappelle celui du « jour des Expiations » décrit dans le Pentateuque (Lév. 16, cf. 23, 27-32; Ex. 30, 10; Nomb. 29, 7-11), mais avec des différences notables qui ne s'expliquent que si cette loi du Pentateuque n'était pas encore en vigueur au temps où fut rédigée la tôrâ d'Ézéchiel : de quel droit l'auteur de celle-ci se fût-il permis de modifier profondément une « règle perpétuelle » (Lév. 16, 29) édictée par Moïse? Les principales différences sont les suivantes : 1° Dans P, il n'y a qu'un jour des Expiations et la date en est autre : le 10 du 7e mois; — 2° la loi d'Éz. ne demande qu'un taureau en sacrifice pour le péché, le Pentateuque un taureau, un bélier et sept agneaux en holocauste, et seulement un bouc en sacrifice pour le péché, outre un autre bouc par Azazel; — 3° dans P, les rites sont accomplis par le grand prêtre, dans Éz. 45 par « le prêtre »; — 4° le sang, d'après P, est porté jusque dans le lieu très saint, selon Éz. 45 il est seulement jeté sur deux des portes du Temple et sur l'autel. On peut, du reste, établir que la loi sur le jour des Expiations, telle, du moins, que nous la lisons dans le Lévitique, est une des plus récemment rédigées du Pentateuque (voy. Lév. 16, 1, note *b*). *e*. Cf. 43, 20 note *i*; Ex. 29, 36 note *a*. *f*. Apparemment la porte orientale. *g*. D'après Ézéchiel, comme d'après P, les sacrifices ne peuvent expier que les péchés commis involontairement ou par légèreté.

h. Cf. Nomb. 28, 16-25. Les différences sont nombreuses entre cette loi et la nôtre, voy. notes *i*, *j* et *m*. *i*. Nomb. 28, 22 demande seulement un bouc. *j*. Nomb. 28, 19-20 : deux taureaux et un bélier, mais en outre sept agneaux. *k*. Cette répétition superflue ne figure pas dans le syriaque. *l*. D'accord avec Nomb. 28, 22. *m*. Nomb. 28, 20-21 : 3/10 d'épha par taureau, 2/10 par bélier et, de plus, 1/10 par agneau.

n. La fête de la Pentecôte ou des Semaines (sept semaines après la Pâque) est passée sous silence, peut-être par accident. Un correcteur a essayé, assez maladroitement, d'en introduire la mention au v. 21 (voy. note critique). *o*. La fête par excellence de Yahvé (1 Rois 8, 2, 65; 12, 32-33; Néh. 8, 14; cf. Jug. 21, 19), celle des Récoltes ou des Tabernacles. *p*. Telle était la durée de la fête d'après les textes anciens (Deut. 16, 13; 1 Rois 8, 66; Lév. 23, 24, 36a). Une solennité supplémentaire, le 8e jour, n'apparaît que dans les couches les plus récentes du code sacerdotal (Lév. 23, 36b; Nomb. 29, 35-38) et dans les autres documents à partir de l'époque d'Esdras (Néh. 8, 13 voy. note *m*; 2 Chron. 7, 9-10). *q*. Le nombre des victimes exigé par le code sacerdotal (Nomb. 29, 12-38) est beaucoup plus considérable et varie selon le jour de la fête considéré.

r. G du plan 6.

vestibule de cette porte[a] et se tiendra auprès du montant de la porte pendant que les prêtres offriront son holocauste et ses sacrifices de paix; il se prosternera sur le seuil du vestibule de cette porte[b], puis il sortira; mais la porte ne sera pas fermée avant le soir : [3]les laïques pourront se prosterner devant Yahvé à l'entrée de cette porte[c] les jours de sabbat et de nouvelle lune.

« [4][d]L'holocauste que le prince offrira à Yahvé le jour du sabbat sera de six agneaux sans défaut et d'un bélier sans défaut. [5]L'oblation comportera un épha pour le bélier; pour les agneaux, il donnera en oblation ce qu'il voudra. En fait d'huile, [il offrira] un hin par épha. [6]Le jour de la nouvelle lune, [il sacrifiera] un jeune taureau sans défaut, six agneaux et un bélier qui devront être sans défaut. [7]Comme oblation, il offrira un épha pour le taureau, un épha pour le bélier et, pour les agneaux, un don proportionné à ses moyens; en fait d'huile, un hin par épha.

« [8]A son arrivée, le prince passera par le vestibule de la porte[e] et, à son départ, par le même chemin.

Les jours de fête.

« [9]Lorsque les laïques entreront [dans le Temple pour se présenter] devant Yahvé, aux jours de fête, celui qui sera entré pour adorer par la porte du nord sortira par la porte du midi et celui qui sera entré par la porte du midi sortira par la porte du nord. On ne reprendra pas le chemin de la porte par laquelle on sera entré, mais on sortira par celle qui lui fait vis-à-vis. [10]Le prince [cheminera] au milieu des [autres] laïques; il entrera comme eux et sortira comme eux[f].

« [11]Lors des fêtes et [autres] temps sacrés, l'oblation sera d'un épha par taureau et d'un épha par bélier; pour les agneaux, le prince donnera ce qu'il voudra; en fait d'huile, [il offrira] un hin par épha.

Sacrifices volontaires du prince.

« [12]Lorsque le prince offrira un sacrifice volontaire, holocauste ou sacrifice de paix, à Yahvé, on lui ouvrira la porte qui fait face à l'orient et il offrira son holocauste et ses sacrifices de paix, comme il le fait au jour du sabbat; puis il sortira et on refermera la porte [aussitôt] après son départ.

L'holocauste perpétuel.

« [13]Il offrira encore un agneau d'un an sans défaut, en holocauste à Yahvé, tous les jours. Il l'offrira chaque matin. [14]Il y joindra, chaque matin, une oblation : un sixième d'épha et un tiers de hin d'huile, dont on aspergera la fleur de farine[g], [seront offerts] en oblation à Yahvé; [c'est là] une règle perpétuelle. [15]On offrira l'agneau, l'oblation et l'huile chaque matin en holocauste perpétuel[h]. »

46, 6. « sans défaut (1er) (litt. : parfait) » H* G S L (lis. *tâmîm*). H : parfaits. 10. « comme eux... comme eux (litt. : comme ils entrent... comme ils sortent) » lis. *kebô'âm*, *keṣê'tâm*. H : lorsqu'ils entrent... lorsqu'ils sortent. 12. « à Yahvé » G (suppr. le 2e *nedâbâ*). H : en sacrifice volontaire à Yahvé. 13. « Il offrira » H* G S L (lis. *ya'ăsè*). H : Tu offriras. « Il l'offrira » G L (lis. *ya'ăsè*). H : Tu l'offriras. 14. « Il y joindra » H* G (S) L (lis. *ya'ăsè*). H : Tu y joindras. « c'est — perpétuelle » lis. *ḥouqqat* (H* G S) et suppr. *'ôlâm* (avec G). H : [ce sont] des règles éternelles, perpétuelles.

a. Le vestibule était, dans les portes du parvis intérieur, la première pièce que l'on rencontrât quand on se dirigeait du dehors vers le sanctuaire (40, 34). *b*. Puisque ce seuil est qualifié de seuil du vestibule, il doit s'agir de celui qui séparait le vestibule du couloir de la porte plutôt que de celui qu'il fallait franchir pour passer du couloir dans la cour intérieure. De toutes façons le prince n'a pas le droit de fouler le parvis intérieur, réservé aux prêtres. Ézéchiel lui accorde seulement le privilège de pénétrer un peu plus avant que les autres laïques et de mieux apercevoir l'autel quand on offrait ses sacrifices. Avant l'exil le roi avait sa place auprès de l'autel; il pouvait y monter et y sacrifier lui-même (1 Rois 8, 22; 12, 32-33; 13, 4; 2 Rois 11, 14; 16, 12; 23, 3). *c*. En dehors du vestibule. *d*. Le nombre des victimes et la quantité des oblations demandés par Ézéchiel sont sensiblement différents de ceux qu'exigera la loi lévitique : pour le sabbat, Nomb. 28, 9-10 ne demande qu'un holocauste de deux agneaux et beaucoup moins de céréales. Par contre, pour la nouvelle lune, Nomb. 28, 11-15 exige beaucoup plus : deux taureaux, un bélier et sept agneaux immolés en holocauste et de plus un bouc en sacrifice pour le péché. *e*. La porte orientale du parvis intérieur (G fig. 6). *f*. Ceci paraît signifier que le modeste privilège qu'Ézéchiel avait reconnu au prince (v. 2) ne jouera pas les jours de fête. Cela se conçoit; la porte orientale ne doit être ouverte que les jours de sabbat et de nouvelle lune ou quand le prince offre un sacrifice volontaire (v. 12). *g*. La coutume ancienne ne demandait pour les oblations que de la farine ordinaire. Ce texte est le premier selon lequel celle-ci doit être remplacée par de la fleur de farine. Cette exigence est constante dans le code sacerdotal. *h*. D'après ce texte comme d'après la coutume ancienne (2 Rois 16, 15; Néh 10, 33 [H : 34]; Esdr. 9, 5; cf. Lév. 6, 9 et la note), le culte quotidien du Temple ne comporte qu'un holocauste d'un agneau, offert le matin. Ce sont les lois lévitiques les plus récentes qui ont institué un second holocauste, d'un agneau, offert le soir à la place d'une oblation dont on se contentait anciennement (Ex. 29, 38-42; Nomb. 28, 3-8; cf. Lév. 6, 9, 12 et note *k*).

Appendice à la loi sur le domaine du prince[a]. Ses terres ne sortiront pas de sa famille et doivent lui suffire.

[16]Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Si le prince fait à quelqu'un de ses fils un don pris sur son domaine[b], ce qu'il aura donné appartiendra à ses fils et deviendra leur propriété héréditaire. [17]Mais, si le prince fait à l'un de ses serviteurs un don pris sur son domaine, ce don appartiendra au bénéficiaire jusqu'à l'année de la libération[c]; il fera alors retour au prince[d]. Seul le bien héréditaire [attribué] à ses fils restera leur propriété. [18]Le prince ne pourra rien prendre sur le patrimoine [des membres] du peuple en les dépouillant de leur propriété[e]. C'est sur son propre domaine qu'il constituera le patrimoine de ses fils, afin que [les membres de] mon peuple n'en soient pas réduits à se disperser, chassés de leurs propriétés. »

Appendice à la description du Temple[f]. Les cuisines[g].

[19]Il me conduisit, par l'entrée voisine de la porte[h], aux salles saintes réservées aux prêtres, à celles qui faisaient face au nord[i]; et là, tout au bout de ces salles du côté de l'ouest, je vis un espace[j]. [20]Il me dit : « C'est ici le lieu où les prêtres feront cuire les [victimes immolées en] sacrifice de réparation ou [en] sacrifice pour le péché et où ils mettront au four l'oblation, de manière à éviter de porter ces aliments dans le parvis extérieur et de sanctifier ainsi le peuple[k]. »

[21]Puis il me fit sortir dans le parvis extérieur et passer [successivement] aux quatre angles de ce parvis. A chaque angle du parvis je vis une cour[l]. [22]Aux quatre angles du parvis se trouvaient de petites cours mesurant quarante coudées de long sur trente de large; elles avaient toutes quatre

16. « pris — donné » G cf. v. 17 (lis. *minnaḥălâtô*). H : c'est son domaine : il... 17. « fera — retour » G S L (lis. *wešâbâ*). H a une forme archaïque. « Seul — fils » G S (lis. *naḥălat*). H : Mais son bien héréditaire, ses fils, il sera à eux. 19. « aux salles saintes » d'après G S (lis. *liškôt* sans article). H : aux salles, au lieu saint. « réservées aux prêtres » cf. G S (lis. *'ăšer lakkôhănîm*). H : vers les prêtres. 20. « et où » (S) (lis. *wa'ăšer*). H : où. 22. « de petites cours » G (lis. *qeṭannôt*). H : des cours fermées (?).

a. 45, 7-8. *b*. Cf. 2 Sam. 13, 23-24; 2 Chron. 11, 23. *c*. On appelait ainsi, d'après Jér. 34, 8, 15, 17 l'année sabbatique, qui revenait tous les sept ans et où l'on devait rendre la liberté aux « Hébreux » tombés en esclavage pour n'avoir pu payer leurs dettes. C'est de cette année qu'il semble s'agir ici, plutôt que du jubilé, qui ne revenait que tous les cinquante ans et où les terres devaient faire retour à leur premier possesseur, d'après une loi qui emploie aussi le terme de libération (Lév. 25, 10), mais qui paraît de rédaction assez récente (Lév. 25 et note *a*).

d. Cette disposition doit, dans la pensée du législateur, empêcher le prince qui aurait fait de trop larges distributions de terres à ses officiers, de prendre en compensation les biens de ses autres sujets. *e*. Comme l'avaient fait plusieurs des anciens rois, soit pour satisfaire leurs propres convoitises (tel Achab, 1 Rois 21), soit pour récompenser leurs serviteurs (1 Sam. 8, 14; cf. 22, 7). *f*. Ce complément viendrait assez bien après la description des salles réservées aux prêtres (42, 1-14). *g*. Le culte, dans les religions antiques, nécessitait la cuisson de certains aliments. Car la plupart des sacrifices étaient accompagnés d'un repas pris par les fidèles dans l'enceinte sacrée. D'autre part, les aliments « très saints » notamment la chair de la plupart des victimes des sacrifices expiatoires, devaient être consommés par les prêtres dans un lieu saint (42, 13-14). Certains textes israélites très anciens parlent des marmites où les laïques « faisaient bouillir » leur part des sacrifices accompagnés d'un repas (1 Sam. 2, 13-16) et du « cuisinier » qui la préparait (1 Sam. 9, 23-24). Mais ces textes ne nous apprennent pas si ces aliments étaient apprêtés dans des locaux aménagés à cet effet *à l'intérieur du lieu saint*, donc dans des « cuisines » sacrées, ou s'ils pouvaient être cuits n'importe où dans l'enceinte du sanctuaire ou même au dehors. La tôrâ d'Ézéchiel veut qu'il y ait des cuisines dans le futur Temple et même des cuisines de deux sortes : les unes aménagées dans le parvis intérieur et réservées aux prêtres pour la préparation des aliments « très saints », les autres dans le parvis extérieur, destinées aux laïques pour les repas qui suivaient les « sacrifices de paix ». Il y aurait, en effet, danger très grave de sacrilège si des choses « très saintes », transportées à travers la cour extérieure pour être consommées au domicile des prêtres, venaient à toucher des choses profanes ou de moindre sainteté. — La création de locaux affectés spécialement à la cuisson des aliments sacrés dans le sanctuaire n'est pas une innovation imaginée par l'auteur de la tôrâ d'Ézéchiel. Car les fouilles ont remis au jour des cuisines avec fourneaux, fours à pain et autres accessoires dans l'enceinte de plusieurs temples de Babylonie : un à Tell Asmar (l'ancienne Eshnunna), deux à Our (dont l'un encore en service au temps où Ézéchiel vivait en Mésopotamie). Une inscription trouvée à Karnak nous apprend qu'il y avait, dans le grand temple d'Amon à Thèbes, un « atelier » pour boulangers, brasseurs, confiseurs qui fut réparé par le grand prêtre Romé Roy. Il existait probablement aussi un emplacement pour la cuisson du pain dans le sanctuaire archaïque de Medamoud. Il ressort d'un passage de Suétone (*Les douze Césars*, *Claude*, XXXIII) que les frères Saliens avaient un local affecté à la préparation de leurs repas sacrés dans le temple de Mars Ultor, à Rome. A Athènes, des fouilles récentes ont fait apparaître des cuisines attenantes à la « Tholos » de l'Agora, monument dont le rôle cultuel, attesté par les textes, est confirmé par l'archéologie (R. Martin, *Bull. corr. hell.*, 66-67, 1942-1943, p. 353 et 356). Des cuisines de ce genre furent-elles aménagées dans le temple de Jérusalem après le retour, selon le vœu d'Ézéchiel? Nous l'ignorons; nous savons toutefois que dans le troisième Temple, celui que construisit Hérode, il y avait, dans le parvis intérieur, une salle réservée à la fabrication par les prêtres de la « maison de Garmo » des « pains présentés » (*Michna Menaḥôt* XI, 2, 3; *Middôt* I, 6; *Tamid* III, 3; *Cheqalîm* V, 1). Cf. Ad. Lods, *Les cuisines du temple de Jérusalem*, *Rev. Hist. Rel.*, CXXVII, p. 30-54. *h*. Probablement l'entrée mentionnée 42, 9-10a, e du plan 6. La porte située à proximité serait alors la porte nord du parvis intérieur (H). *i*. S, S' du plan 6. *j*. L'emplacement n'est pas précisé. On peut supposer qu'il se trouvait en U, tout à côté des salles où les prêtres devaient manger les « choses très saintes » (42, 13). *k*. Cf. 42, 14; 44, 19 et note *i*. *l*. V, V, V, V du plan 6. — 21b fait doublet avec 22.

les mêmes dimensions. 23 Un mur[a] les entourait toutes quatre et, sur tout le pourtour, des foyers avaient été aménagés au pied des murs. 24 Il me dit : « Ce sont les cuisines où les serviteurs du Temple[b] feront cuire pour le peuple les chairs des victimes offertes en sacrifice [de paix]. »

C. — *Le pays. Transformations qu'il subira. Ses limites. Sa répartition.*

Une source merveilleuse jaillira du Temple[c].

47 1 Il me ramena alors à l'entrée du Temple et je vis que sous le seuil de l'édifice jaillissait de l'eau, qui prenait la direction de l'orient; car la façade du Temple regardait l'orient. Cette eau s'écoulait au-dessous de la paroi sud du Temple[d], au sud de l'autel. 2 Il me fit sortir par la porte du nord[e] et contourner [le Temple] par le dehors jusqu'à la porte extérieure qui regardait vers l'orient et je vis l'eau sourdre de sa paroi méridionale. 3 L'homme partit vers l'orient, un cordeau à la main : il mesura mille coudées; puis il me fit passer l'eau; elle [me] venait aux chevilles. 4 Il mesura [de nouveau] mille coudées et me fit passer l'eau : elle montait jusqu'à [mes] genoux. Il mesura [encore] mille coudées et me fit traverser : l'eau atteignait [mes] reins. 5 Il mesura [de nouveau] mille coudées : [il y avait là] un torrent que je ne pouvais traverser; car l'eau avait grossi; on pouvait y nager : c'était un torrent qu'on ne pouvait passer [à gué].

6 Il me dit : « As-tu vu, fils d'homme? » Puis il me fit marcher et circuler[f] le long de la berge du torrent. 7 En y circulant, je vis qu'il y avait sur les deux rives du torrent un très grand nombre d'arbres. 8 Il me dit : « Ces eaux débouchent dans le district oriental; elles descendront dans la Plaine[g]. Quand elles parviendront à la mer, à l'eau salée, cette eau deviendra saine. 9 Partout où parviendra le torrent, les êtres vivants qui fourmillent [dans l'eau] pourront vivre[h] et le poisson y sera très abondant; car, lorsque ces eaux seront parvenues à la mer, l'eau [de cette mer] deviendra saine. 10 Des pêcheurs se tiendront sur ses bords depuis Ènguedi[i] jusqu'à Èn Èglaïm[j]; ce sera une

« dimensions « » G S L (suppr. le dernier mot). H aj. : « à [quatre?] angles » ou « mis dans les angles » (?). Mais le mot est surmonté de points indiquant qu'il est suspect. 23. « aménagés au pied » G L (lis. *'ăsouyôt taḥat*). H : aménagé (*sic*) par dessous. 24. « les cuisines (litt. : les maisons de ceux qui cuisent) » G (lis. *bâttê*). H : la maison de ceux qui cuisent. 47, 1. « au dessous de la paroi » lis. *kètèph*. H : par dessous, du côté. 2. « qui — vers » intervertir *happônè dèrèk*. H : [dans la] direction de celle qui regardait. « l'eau » G (S) (lis. *hammayim*). H : de l'eau. 3. « L'homme partit (litt. : sortit) » lis. *wayyéṣé*. H : Lorsque l'homme sortit. 4. « elle — genoux (litt. : eau de genoux) » cf. v. 3 et 4b (lis. *mé*). H : eau genoux (?). 6. « et circuler » lis. *wayesibbênî*. H : et revenir. Manque en G*; mais c'est probablement une correction, car G a le mot au v. 7. — Texte incertain. « le long de » H* (aj. *'al*). Manque en H. 7. « En y circulant » lis. *besobbî*. H : En me faisant revenir (?). — Texte incertain. « sur » H* G S (lis. *'al*). H : vers. 8. « l'eau salée » lis. *hammayim* (G S) *haḥămôuṣîm*. H : la mer, les expulsés (?). 9. « le torrent » G S L cf. 9b [H] (lis. *hannaḥal*). H : deux torrents. « saine » S (suppr. la fin du v. depuis *wâḥây*). H aj. : et vivra tout ce où parviendra le torrent (dittogr.). 10. H aj. en tête : Et il arrivera que. « ce sera » G S L (lis. *yihyè*). H : ce seront.

a. Le mot signifie proprement « rangée », « assise ». *b*. Les lévites (cf. 44, 11 et note *b*). *c*. On a souvent interprété la description donnée ici (v. 1-12) comme étant, dans la pensée de l'auteur, une pure utopie, destinée à figurer des réalités spirituelles. Et il est certain que la source merveilleuse issue du Temple et portant partout la vie et la santé serait un magnifique symbole des bénédictions qui doivent, selon le prophète, découler de la présence de Yahvé au milieu de son peuple dans les temps nouveaux. Mais un trait comme celui du v. 11 (l'eau de certaines lagunes échappera à l'assainissement général de façon à continuer de fournir le sel indispensable à la communauté juive) indique que les prédictions faites ici doivent être entendues au propre. Le visionnaire a pu, comme ses successeurs, les auteurs d'apocalypses, compter, pour les temps messianiques, sur une transformation de la configuration (cf. Zach. 14, 8-10) et des conditions physiques du pays : le retour d'une fertilité paradisiaque est un des traits les plus constants de l'espérance juive. Le caractère chimérique des prédictions formulées ici n'est pas non plus un motif pour refuser la composition de ce morceau à Ézéchiel : ce prophète avait une foi illimitée en la puissance de son Dieu et son imagination unissait à un réalisme extraordinairement concret, pratique et minutieux les utopies les plus audacieuses : il escomptait, par exemple, avant 586, la préservation de tous les justes et l'extermination de tous les coupables (9, 4-6; 14, 12-20), plus tard le retour des dix tribus avec toutes ses conséquences (48). Ce double caractère de l'imagination d'Ézéchiel se retrouve chez les législateurs sacerdotaux (P) et chez le Chroniqueur. — Il ne paraît pas nécessaire de supposer, comme on l'a fait quelquefois, qu'anciennement jaillissait, en effet, sur l'emplacement du Temple, une source qui aurait alimenté le Ḥammam ech-Chifâ; ce réservoir est, du reste, à l'O. non à l'E. du Ḥaram ech-Chérif. — La source issue du sanctuaire devint un des éléments constants de l'eschatologie juive et chrétienne (Joël 3 [H : 4], 18; Zach. 13, 1; 14, 8; Ps. 46, 5; Apoc. 22, 1-2).

d. L'enceinte du parvis intérieur. *e*. Le prophète ne peut pas sortir directement par les portes orientales, celles-ci étant fermées. *f*. Avec la leçon traditionnelle (« il me fit revenir », voy. notes crit.) il faudrait supposer qu'à l'aller, le voyant n'avait pas remarqué les arbres merveilleux ou qu'ils avaient poussé entre ses deux passages sur la rive du torrent.

g. Proprement « la steppe » (Araba). On appelait ainsi la dépression semi-désertique comprenant la vallée du Jourdain, le bassin de la mer Morte et la vallée, appelée encore Araba, qui le prolonge au sud jusqu'au golfe élanitique de la mer Rouge (cf. Deut. 2, 8; 3, 17; Nomb. 22, 1 etc.) *h*. Actuellement il n'y a que très peu d'organismes vivants qui puissent subsister dans les eaux, trop riches en sel et autres matières minérales, de la mer Morte. *i*. Auj. Aïn Djidi, sur la rive O. de la mer Morte; cf. 1 Sam. 24, 1 et note *e*. *j*. Site incertain. D'après Jérôme, « in principio est maris mortui, ubi Jordanis ingreditur » : il pensait sans doute à Aïn Ḥadjlé (près de Bêt Ḥagla) au S. de Jéricho.

région où l'on jettera le filet. Il y aura dans cette mer des poissons d'espèces variées, aussi nombreux que dans la Grande Mer[a]. 11 Toutefois ses marais et ses lagunes ne seront pas assainis; on les aménagera en salines[b]. 12 Le long du torrent, sur chaque rive, [croîtront] toutes sortes d'arbres fruitiers, dont le feuillage ne se flétrira pas et qui ne cesseront jamais de produire des fruits; chaque mois, ils porteront des fruits nouveaux; car les eaux qui les baigneront sortiront du sanctuaire. Leur fruit servira de nourriture et leur feuillage de remède[c]. »

Les frontières du pays.

13 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Voici les limites [à l'intérieur desquelles] vous partagerez les terres entre les douze tribus d'Israël. Joseph aura deux parts[d]. 14 Vous en aurez, les uns comme les autres, la propriété héréditaire; car j'ai juré, en élevant la main, de les donner à vos pères; aussi ce pays doit-il vous échoir en partage.

« 15 Voici la frontière du pays du côté du nord : elle partira de la Grande Mer dans la direction de Ḥetlôn[e] jusqu'à l'entrée de Ḥamat[f], 16 [en passant par] Cedad[g], Berota, Sibraïm[h], qui se trouve entre le territoire de Damas et celui de Ḥamat, [et atteindra] Ḥaçar-Énôn[i], qui est à la frontière du Ḥaourân[j]. 17 La frontière courra donc de la mer vers Ḥaçar-Énôn, en laissant au nord le territoire de Damas, au nord aussi le territoire de Ḥamat. Tel sera le côté septentrional.

« 18 Du côté de l'orient, [la frontière partira] de Ḥaçar-Énôn, qui est entre le Ḥaourân et Damas; entre Galaad et le pays d'Israël, c'est le Jourdain qui formera la limite[k] jusqu'à la mer Orientale[l]; [puis elle courra] dans la direction de Tamar[m]. Tel sera le côté oriental.

« 19 Le côté du sud s'étendra, vers le midi, de Tamar jusqu'aux eaux de Meriba de Qadèch[n], puis vers le Torrent [d'Égypte][o] jusqu'à la Grande Mer. Tel sera le côté méridional, [celui qui regarde] vers le sud.

« 20 Du côté de l'ouest, c'est la Grande Mer qui formera la frontière jusque vis-à-vis de l'entrée [du territoire] de Ḥamat. Tel sera le côté occidental.

« Il — poissons (litt. : son poisson... sera) » G L (lis. *degâtô*). H : Leur poisson... sera. 13. « Voici les limites » H* G L (lis. *zè*). H : La vallée de la frontière (?). « Joseph aura (litt. : à Joseph [seront]) deux parts » L T (lis. *leyôséph ḥablayim*). H : Joseph des parts. 15. « dans la direction de » H* cf. 48, 1 (lis. *dèrèk*). H : la direction [sera]. 15-16. « de Ḥamat — Cedad » G cf. 48, 1 (intervertir *ḥămat* 16 *ṣedâdâ*). H : de Cedada : 16 Ḥamat. 16. « [et atteindra] Haçar-Ênôn » d'après v. 17 cf. G (48, 1) (lis. *ḥăṣêrâ 'ênôn*). H : la cour du milieu. 17. « La frontière » G (lis. *haggeboul*). H : Une frontière. « vers » (S L) (lis. *ḥăṣêrâ*). Manque en H. « en laissant — Ḥamat » (lis. *geboul dammèśèq ṣâphônâ weṣâphônâ geboul ḥămat*). H : territoire de Damas et nord au nord et territoire de Ḥamat. — Texte incertain. « Tel sera le » H* S cf. v. 20 (lis. *zô't*). H : et le. 18. « de Ḥaçar — entre » d'après v. 17 (lis. *mêḥăṣar 'ênôn 'ăšèr bên*). H : d'entre. « et Damas » G (lis. *oubên*). H : et d'entre D. « entre... et... » G (lis. *oubên... oubên*). H : d'entre... et d'entre... « qui — limite G S L (lis. *magbîl*). H : depuis la frontière... « jusqu'à » L (lis. *'èl*). H : sur. « dans — Tamar » S (G) cf. v. 19 (lis. *tâmârâ*). H : vous mesurerez. « Tel sera le » voy. v. 17. 19. « Meriba » H* S L (lis. *meribat*). H : Meribât. « Tel sera » voy. v. 17. 20. « formera la frontière » G S (lis. *magbîl*). H : depuis la frontière.

a. La Méditerranée. *b*. Le sel de la région de la mer Morte est extrait surtout de la colline de sel appelée Djebel Ousdoum, « montagne de Sodome », au S. O. du lac; mais on exploite aussi certains marais, tel l' « étang d'Abraham » (Birket el-Khalil), au S. d'Enguedi (Baedeker, *Palestine et Syrie*, 4e éd., p. 171). *c*. Cf. Apoc. 22, 2. *d*. Glose. *e*. Peut-être Adloun, un peu au S. de Sarafend (Sarepta), entre Tyr et Sidon.

f. Cette expression désigne probablement la région des sources du Jourdain (cf. Nomb. 13, 21 et note *l*; 34, 8 et note *p*), où commençait peut-être le territoire dépendant de Ḥamat, auj. Ḥama, ville située à 200 kil. plus au nord. Selon d'autres, Ézéchiel aurait revendiqué pour Israël toute la Célésyrie jusqu'au voisinage immédiat de cette ville; mais voy. note *j*.

g. Ou Çadad (Nomb. 34, 8), peut-être Serada, à l'O. de l'Hermon (cf. *ibid*. note *q*). *h*. Ces villes sont très diversement localisées. On a proposé d'identifier Berota à Bérotaï (2 Sam. 8, 8) et à l'actuelle Beritân, au S. de Baalbek; Sibraïm à Sepharvaïm (2 Rois 17, 24; etc.). *i*. Ou Ḥaçar-Énân (Nomb. 34, 9); site inconnu. *j*. L'Auranitide des Grecs, région comprenant la « Montagne des Druses » et le plateau qui s'étend à l'O. Puisque ce point, dont l'identification est assurée, formait, selon la tôrâ d'Ézéchiel, l'angle N. E. du territoire israélite, il est probable que la frontière septentrionale décrite v. 15-17 ne dépassait guère vers le nord le parallèle de l'Hermon, limite extrême du Ḥaourân dans cette direction.

k. Ézéchiel renonce, on le voit, à revendiquer la Transjordanie, perdue pour Israël depuis 734. *l*. La mer Morte. *m*. Probablement Aïn el-Arous, au S. O. de la mer Morte (cf. 1 Rois 9, 18 et note *h*). *n*. Mentionnées aussi Nomb. 20, 13; Deut. 32, 51; 33, 2. C'était l'une des sources qui arrosent l'oasis de Qadech, auj. Aïn Qoudeis. *o*. Le ouadi el-Arich, entre Gaza et Péluse.

La répartition du pays[a].

« 21 Vous partagerez ce pays entre vous, selon les tribus d'Israël[b].

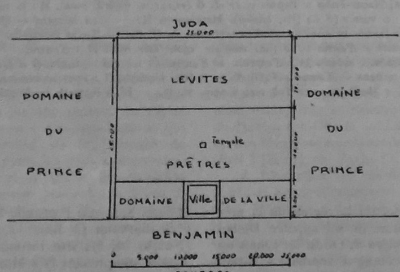
Les lots individuels. « 22 Vous en tirerez au sort les parts[c] pour vous et pour les étrangers admis à résider au milieu de vous et qui auront eu chez vous des enfants. Vous traiterez ces étrangers sur le même pied qu'un indigène, descendant d'Israël[d] : ils tireront leur part au sort comme vous dans [l'une des] tribus d'Israël. 23 C'est dans la tribu où résidera l'étranger que vous lui assignerez son lot héréditaire, — oracle du Seigneur Yahvé.

48 *Les parts assignées aux tribus au nord de Jérusalem.* « 1 Voici les noms des tribus. A l'extrémité nord [du pays] un territoire qui commencera à la mer [pour s'étendre] dans la direction de Ḥetlôn jusqu'à l'entrée de Ḥamat, [puis jusqu'à] Ḥaçar Énôn, [en laissant] au nord le territoire de Damas, à côté de [celui de] Ḥamat[e]. . . .[f] [et qui ira] de la limite orientale à la limite occidentale [du pays sera attribué à] Dan : une part. 2 A côté du domaine de Dan, de la limite orientale à la limite occidentale, Acher [recevra] une part. 3 A côté du domaine d'Acher, de la limite orientale à la limite occidentale, Nephtali, une part. 4 A côté du domaine de Nephtali, de la limite orientale à la limite occidentale, Manassé, une part. 5 A côté du domaine de Manassé, de la limite orientale à la limite occidentale Èphraïm, une part. 6 A côté du domaine d'Èphraïm, de la limite orientale à la limite occidentale, Ruben, une part. 7 A côté du domaine de Ruben, de la limite orientale à la limite occidentale, Juda, une part.

La portion sainte. Le domaine de la capitale et celui du prince. « 8 A côté du domaine de Juda, de la limite orientale à la limite occidentale, [s'étendra] la portion

22. H aj. en tête : Et il arrivera [que]. « ils tireront — sort » *S L* (lis. *yappîlou*). H : ils écherront par le sort. **48**, 1. « un — dans » d'après 47, 15 (lis. *min hayyâm*). H : vers le côté de... « en — Damas (litt. : et le territoire de Damas [sera] au nord) » *S* (lis. *ougeboul*). H : n'a pas « et ». « de la — occidentale » (*G*) cf. v. 2-8, 23-27 (lis. *mippe'at qâdîmâ we'ad pe'at yammâ*). H : la limite de l'orient, la mer.

a. Ce partage du pays est un exemple typique de l'esprit de système qui a présidé à la conception de la *tôrâ* du livre d'Ézéchiel : la Palestine — du moins la Palestine cisjordanienne, la seule dont la réoccupation soit envisagée — devra être partagée en 13 bandes parallèles par des lignes droites traversant le pays, de la Méditerranée au Jourdain ; il n'est donc tenu compte ni du relief du sol ni des affinités économiques ou historiques réunissant tel district à tel ou tel ensemble plus vaste. Seul l'emplacement du Temple reste celui que le sanctuaire occupait avant l'exil ; et, comme il n'est pas au centre géométrique du pays, le législateur est amené à donner une légère entorse à la symétrie rigoureuse de sa répartition : la « portion prélevée » pour Yahvé, qui renfermera le Temple, n'occupera pas la 7e des 13 bandes, mais la 8e à partir du nord. Il y aura donc 7 tribus installées au nord du sanctuaire et 5 seulement au sud. Les différentes parts sont attribuées en vertu d'un principe de sainteté décroissante : l'emplacement très saint du Temple sera enclavé dans un rectangle sacré assigné aux prêtres ; au nord de celui-ci un rectangle égal sera réservé aux clercs de second ordre, les lévites ; au sud un autre plus étroit, sera attribué à la capitale, qui devra donc être reconstruite à 2 kil. 1/2 au sud de son ancien site ; à droite et à gauche de ces trois rectangles, les terres du prince (voy. fig. 9, ainsi que 45, 1-8 et les notes). Les tribus ne seront pas réinstallées dans leurs domaines historiques : les bandes les plus voisines du sanctuaire reviendront aux tribus les plus nobles, celles qui, d'après la tradition, descendent des deux épouses en titre de Jacob, Léa et Rachel ; les bandes les plus éloignées, aux tribus issues des concubines du patriarche, Zilpa (Gad et Acher) et Bilha (Dan et Nephtali).



9. PLAN DU TERRITOIRE A PRÉLEVER POUR YAHVE ET DE LA RÉGION AVOISINANTE

Dessin de G.-L. Vogt.

b. C'est-à-dire en partant de la division du peuple en tribus.

c. Le sort n'interviendra pas pour répartir les terres entre les tribus, mais seulement pour les distribuer entre les membres d'une même tribu, à l'intérieur du domaine assigné à chacune d'elles par la présente révélation divine (48, 1-7, 23-29).

d. Le même principe est énoncé dans P à propos de la célébration de la Pâque (Ex. 12, 48-49 ; Nomb. 9, 14) et de l'obligation de la circoncision (Ex. 12, 48-49). Tandis que le Deutéronome ne permettait l'assimilation des étrangers admis à domicile aux purs Israélites qu'à la troisième génération et seulement s'ils descendaient de certains peuples (23, 3-8), la tôrâ d'Ézéchiel paraît les autoriser à posséder des terres dès la première génération pourvu qu'ils aient eu des enfants depuis leur installation en Israël. Si l'on a ainsi fait effort, à l'époque de l'exil, pour faciliter les naturalisations, c'est peut-être qu'on désirait remédier à la diminution de la population juive.

e. Voy. 47, 15-17. *f.* Litt. : *et ils seront à lui*. Le texte est évidemment fautif : Dan ne sera nommé que plus loin.

[de territoire] que vous aurez à prélever[a] sur une largeur de 25.000 coudées et une longueur égale à celle des autres parts depuis la limite orientale jusqu'à la limite occidentale. C'est au centre de ce territoire que s'élèvera le sanctuaire. 9 La portion [du pays] que vous prélèverez pour Yahvé aura 25.000 [coudées] de long et 20.000 de large. 10 Sur cette étendue sera prise la portion sainte réservée aux prêtres ; elle mesurera au nord 25.000 [coudées] de long, à l'ouest 10.000 [coudées] de large, à l'est 10.000 [coudées] de large et au sud 25.000 [coudées] de long. Le sanctuaire de Yahvé s'élèvera au centre de ce territoire. 11 C'est aux prêtres consacrés, aux fils de Çadoq, qui ont assuré mon service et ne se sont pas égarés comme l'ont fait les lévites[b], au temps où s'égaraient les enfants d'Israël, 12 c'est à eux que reviendra, à titre d'offrande très sainte, une portion prise sur celle qui sera prélevée pour Yahvé, à côté du domaine des lévites[c].

« 13 Aux lévites [sera attribué], parallèlement au domaine des prêtres, [un territoire de] 25.000 [coudées] de long et de 10.000 de large, ce qui fera au total une longueur de 25.000 [coudées] et une largeur de 20.000[d]. 14 On ne pourra en vendre ni en échanger aucune partie ; [cette] portion, la meilleure, du pays ne passera pas en d'autres mains, car elle est la propriété sacrée de Yahvé.

« 15 L'étendue qui restera, 5.000 [coudées] de large sur 25.000 de long, constituera un espace profane destiné à la ville, à [ses] habitations et à [ses] terrains de pâture[e]. La ville en occupera le centre ; 16 voici quelles en seront les dimensions : le côté nord aura 4.500 coudées, le côté sud 4.500, le côté est 4.500 et le côté ouest 4.500. 17 La ville aura des terrains de pâture[f] mesurant 250 [coudées] au nord, 250 au sud, 250 à l'est et 250 à l'ouest. 18 Quant à l'espace qui restera sur la longueur [de cette bande] parallèlement à la portion sainte, soit 10.000 [coudées] à l'est et 10.000 à l'ouest, il s'étendra parallèlement à la portion sainte, et[g] ce qu'il produira servira à nourrir ceux qui travaillent dans la ville. 19 Les travailleurs de la ville, appartenant à toutes les tribus d'Israël, le cultiveront[h].

« 20 L'ensemble de la portion [de territoire] à prélever mesurera [donc] 25.000 [coudées] sur 25.000 : vous prélèverez [ainsi] un carré comprenant, outre le domaine de la ville, la portion sainte.

« 21 Au prince [sera attribué] ce qui restera de part et d'autre de la portion sainte et du domaine de la ville : à l'est sur 25.000 coudées [de large], jusqu'à la frontière orientale, et à l'ouest sur 25.000 coudées [de large] jusqu'à la frontière occidentale, parallèlement aux parts [des tribus, la terre] appartiendra au prince. La portion sainte et le domaine de la ville en occuperont le centre. 22 La propriété des lévites et celle de la ville se trouveront au milieu des terres revenant au prince. Les terres revenant au prince se trouveront entre le territoire de Juda et celui de Benjamin.

Les parts assignées aux tribus au sud de Jérusalem. « 23 Quant aux autres tribus : de la limite orientale à la limite occidentale [du pays], Benjamin [recevra] une part. 24 A côté du domaine de Benjamin, de la limite orientale à la limite

9. « 20.000 » d'après 45, 1 [*G*] (lis. *'èsrîm 'èlèph*). H : 10.000. 11. « consacrés — fils » *G S* (lis. *hameqouddašîm benê*). H : consacré d'entre les fils. 13. « Aux lévites » *G L* (lis. *welallewiyyîm*). H : Et les lévites. « au total une longueur » lis. *hakkôl*. H : toute longueur. « 20.000 » *G* (lis. *'èsrîm 'èlèph*). H : 10.000. 14. « ni en échanger (litt. : et ils n'échangeront) » *S L* (lis. *yâmîrou*). H : et qu'il n'échange. 16. « sud 4.500 » Hq *G S L* (suppr. le deuxième *ḥâmêš*). H a deux fois le mot « cinq ». 19. « Les — ville » *G* (lis. *'ôbedê hâ'îr*). H : Le travailleur, la ville. 20. « carré » *G L* (lis. *rebou'â*). H : quart. « outre » lis. *'al*. H : vers. 21. « à l'est sur » lis. *'al penê* (avec *G*, comme dans la phrase suivante) et *qadîmâ* au lieu de *teroumâ*. H : comme prélèvement le long de. « aux parts » *G* (lis. *haḥălâqîm*). H : à des parts. 22. « La propriété ...et celle » lis. *wa'ăḥouzzat* deux fois. H : et sur la propriété (deux fois).

a. Une certaine imprécision apparente résulte de ce que le même terme « prélèvement », « portion à prélever » est employé, au cours du développement qui suit, en plusieurs sens différents : parfois il désigne seulement la part réservée aux prêtres (v. 10, 12) ; ailleurs le territoire ainsi nommé comprend aussi le domaine des lévites (v. 9, 12, 18, 21) ; ailleurs il englobe, de plus, celui de la ville (v. 20), voire même, ici, les terres du prince. *b.* Cf. 44, 10-16. *c.* Les v. 11 et 12 ont peut-être été ajoutés par une autre main : ils ne font que répéter ce qui a déjà été dit avec quelques différences de fond et de forme : la part des prêtres y est qualifiée de terre « très sainte » et de « prélèvement sur le prélèvement. » *d.* Pour l'ensemble des terres réservées au Temple et à ses desservants (prêtres et lévites). *e.* Cf. Lév. 25, 34 ; Nomb. 35, 2-5 ; etc.

f. Formant tout autour de la capitale une zone qui ne sera ni bâtie ni cultivée, de façon à isoler complètement la ville de la « portion sainte ». *g.* Répétition erronée. *h.* Dans l'ancien Israël la population des villes était formée en majeure partie de cultivateurs. C'est ce qui est encore supposé par notre législateur.

occidentale, Siméon, une part. [25] A côté du domaine de Siméon, de la limite orientale à la limite occidentale, Issacar, une part. [26] A côté du domaine d'Issacar, de la limite orientale à la limite occidentale, Zabulon, une part. [27] A côté du domaine de Zabulon, de la limite orientale à la limite occidentale, Gad, une part. [28] A côté du domaine de Gad, sur la face sud, dans la direction du midi, la frontière courra de Tamar aux eaux de Meriba de Qadech, [puis] vers le torrent [d'Égypte] jusqu'à la Grande Mer[a].

« [29] Tel est le pays dont vous répartirez par le sort la possession entre les tribus d'Israël ; et voilà quelles seront leurs parts respectives, — oracle du Seigneur Yahvé.

Les portes de la capitale. Son périmètre. Son nom.

« [30a] Voici quelles seront les issues de la ville. — [31a] On donnera aux portes de la ville les noms des tribus d'Israël[b] : — [30b] sur la face nord, qui mesurera 4.500 [coudées], [31b] trois portes vers le nord : la porte de Ruben, une ; la porte de Juda, une ; la porte de Lévi, une. [32] La face est aura 4.500 [coudées] et trois portes : la porte de Joseph, une ; la porte de Benjamin, une ; la porte de Dan, une. [33] La face sud mesurera 4.500 [coudées] et [aura] trois portes : la porte de Siméon, une ; la porte d'Issacar, une ; la porte de Zabulon, une. [34] La face ouest aura 4.500 [coudées] et trois portes : la porte de Gad, une ; la porte d'Acher, une ; la porte de Nephtali, une[c]. [35] [Au total :] 18.000 [coudées] de tour[d]. Le nom de la ville sera désormais Yahvèchamma [Yahvé est là][e]. »

28. « la frontière » *H** (lis. *haggeboul*). H n'a pas l'article, omis par haplographie. « aux eaux » *S L* (aj. *'ad*). H : les eaux. « jusqu'à » *H* G* (lis. *'ad*). H : sur. 29. « dont — possession (litt. : que vous ferez tomber en possession) » *H* G* (*S*) *L* (lis. *benaḥălâ*). H : que vous ferez tomber hors de possession (?). 34. « et trois » *H* G^A S* (lis. *oušʿârîm*). H : trois.

a. Cf. 47, 19. *b.* Nous transposons ici cette indication générale, qui, dans le texte traditionnel, coupe la phrase relative aux portes de la face nord de la ville (v. 30b et 31b, cf. v. 32-34). *c.* Les noms de ces portes doivent rappeler que la capitale sera, à l'avenir, la propriété de tout Israël. L'ordre suivi groupe 1° les noms des tribus issues de Léa, au nord et au sud ; 2° ceux des tribus descendant de Rachel à l'est ; 3° ceux des tribus issues de Bilha, l'une à l'est, l'autre à l'ouest ; 4° ceux des tribus qui descendent de Zilpa à l'ouest. *d.* Soit environ 9.000 mètres, plus du double du périmètre des murs de la Jérusalem actuelle. *e.* Ce nom, qui, surtout si on le prononce Yahouchamma, rappelle, par sa consonnance générale, le nom traditionnel de la ville, Yerouchalêm, exprime l'idée centrale de la tôrâ du livre d'Ézéchiel : la présence réelle de Yahvé dans le Temple, source de toute bénédiction.

OSÉE

Titre.

1 [1] La parole de Yahvé qui fut adressée à Osée, fils de Beéri[a], au temps d'Ouzziyya, de Yotam, d'Aḥaz, d'Ézéchias, rois de Juda, et au temps de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël.

PREMIÈRE PARTIE

ISRAËL, ÉPOUSE INFIDÈLE DE YAHVÉ. SA FAUTE, SON CHÂTIMENT, SA RENTRÉE EN GRÂCE (1-3).

Les malheurs domestiques d'Osée. Ils sont la figure des offenses faites par la nation à son Dieu.

[2] Début des révélations faites par Yahvé à Osée[b]. Yahvé dit à Osée : « Va, prends une femme portée à la prostitution[c] et des enfants de prostitution[d], car le pays ne cesse de se livrer à la prostitution et d'abandonner Yahvé. » [3] Il alla et épousa Gomer, fille de Diblaïm[e]. Elle conçut et lui donna un fils. [4] Et Yahvé dit à Osée : « Donne-lui le nom de Jizréel ; car d'ici peu je punirai la maison de Jéhu pour le sang versé à Jizréel[f] et j'abolirai la royauté dans la maison d'Israël. [5] Ce jour-là, je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jizréel[g]. »

[6] Elle conçut de nouveau et mit au monde une fille. Et Yahvé dit à Osée : « Donne-lui le nom de Lo Rouḥama[h] ; car je n'aurai plus compassion de la maison d'Israël au point de lui accorder un plein pardon[i]. [7] J'aurai compas- Ad

a. Cette première partie de la suscription actuelle du livre d'Osée constituait seule probablement le titre primitif de l'ouvrage. La liste qui suit des rois de Juda contemporains du prophète ne doit pas émaner d'Osée, qui, étant originaire du royaume du nord, devait dater les événements d'après les rois de son pays. Quant à la mention du règne de Jéroboam II, roi d'Israël (env. 783-743), elle ne convient qu'aux faits rapportés dans les trois premiers chapitres du livre : la dynastie de Jéhu, en effet, occupait encore le trône lorsque le prophète donna à son premier enfant le nom de Jizréel (1, 4). Les révélations relatées dans les ch. 4-14 ont, au contraire, été reçues par Osée après la mort de Zacharie, fils de Jéroboam II (vers 743) ; il est fait fréquemment allusion dans ces chapitres aux continuels changements de dynastie qui se produisirent alors (7, 3, 7 ; 8, 4 ; 10, 3). *b.* Litt. : *Début de* [*ce que*] *Yahve dit en Osée.* C'est-à-dire que la voix divine se faisait entendre dans l'esprit du prophète (cf. 1 Rois 22, 28 ; 2 Sam. 23, 2 ; Zach. 1, 9, 13). C'est un nouveau titre, se rapportant sans doute aux ch. 1 et 2 : il a peut-être été ajouté après coup (cela expliquerait la répétition, aussitôt après, des noms de Yahvé et d'Osée) pour distinguer les révélations rapportées dans les chapitres 1 et 2 de celle qui figure au ch. 3 et où Yahvé dit : « Encore va, aime une femme, etc... » D'autres rattachent ces mots à la phrase qui suit : « Au commencement des révélations faites par Yahvé en Osée, Yahvé dit à Osée ». Mais la construction serait insolite. *c.* Litt. : *une femme de prostitution.* L'expression ne signifie pas nécessairement que, déjà à l'époque de son mariage, Gomer fût une femme débauchée, mais peut indiquer qu'elle avait dès lors des penchants mauvais. *d.* Ces mots ne signifient pas que, dès avant son mariage, Gomer eût des enfants nés de son inconduite : ils se rapportent à l'avenir et représentent les enfants que Gomer donnera à Osée comme ceux d'une mère adonnée au péché. *e.* Ces deux noms, auxquels on n'a pas réussi à trouver une signification allégorique, garantissent la réalité des faits racontés par le prophète. Diblaïm est le nom, soit du père de Gomer, soit de son lieu d'origine. *f.* Jizréel, aujourd'hui Zérin, ville située à l'extrémité est de la grande plaine dite de Jizréel ou d'Esdrélon ; c'est là, dans le palais qu'y possédait Achab, que Jéhu extermina les membres de la dynastie d'Omri. Bien que Jéhu ait été suscité par le prophète Élisée et ait eu l'appui d'un fidèle zélé de Yahvé comme Jonadab, Osée, un siècle plus tard, voit dans ce carnage, exécuté avec une froide cruauté et un cynisme imperturbable, un crime inexpiable qui entraînera la ruine de l'État israélite. Osée ne peut plus admettre que la fin justifie les moyens. *g.* Le lieu qui a été le théâtre du crime doit être aussi celui du châtiment. Osée a sans doute pensé que les Assyriens écraseraient l'armée israélite dans cette plaine, où s'étaient livrées si souvent et devaient se livrer plus tard, au cours des siècles, des batailles qui décidèrent du sort de la Palestine (Meguiddo 1479 et 609) ; défaite de Sisera (Jug 5) ; Monts Guilboa ; Mont Thabor (1799). *h.* « Non prise en pitié » ou « non aimée ». *i.* Si tel est le sens de la phrase, elle n'est probablement pas primitive ; car elle suggérerait que Yahvé accordera peut-être encore un demi-pardon, ce qui ne répond pas à la pensée d'Osée. On pourrait traduire aussi : « car certainement je leur pardonnerai ». Dans ce cas il est plus évident encore que cette phrase est un correctif, étranger au contexte primitif.

sion, [au contraire], des enfants de Juda et je les délivrerai par [le secours de] Yahvé leur Dieu : je ne les délivrerai ni par l'arc, ni par l'épée, ni par la guerre[a], ni par les chevaux, ni par les chars[b]. »

[8] Elle sevra Lo Rouḥama; puis elle conçut et mit au monde un fils. [9] Et Yahvé dit : « Donne-lui le nom de Lo Ammi[c]. Car vous n'êtes pas mon peuple, et je ne suis pas votre Dieu. »

Promesse d'une ère de bonheur[d].

2 [1] Et les enfants d'Israël deviendront nombreux comme [les grains de] sable de la mer, que l'on ne peut ni compter ni mesurer[e]. Au lieu de les appeler Lo Ammi, on les nommera Fils du Dieu vivant. [2] Les enfants de Juda et les enfants d'Israël se réuniront; ils se donneront un chef unique. Ils monteront des pays [étrangers][f]; car ce sera une grande journée que celle de Jizréel[g]. [3] Vous appellerez votre frère Ammi et votre sœur Rouḥama.

Application à Israël de l'image de l'épouse infidèle.

[4] Faites des reproches à votre mère[h], faites-lui des reproches,
car elle n'est pas ma femme
et je ne suis pas son mari[i].
Qu'elle ôte de son visage la marque de ses prostitutions
et d'entre ses seins le signe de ses adultères[j].
[5] Sinon, je la dépouillerai de tout vêtement et la laisserai toute nue;
je la mettrai dans l'état où elle était au jour de sa naissance[k] :
Je la rendrai pareille à un désert,
semblable à une terre desséchée
et je la ferai périr de soif[l].
[6] Je n'aurai pas compassion de ses enfants,
car ce sont des enfants de la prostitution.
[7] Leur mère, en effet, s'est prostituée;
celle qui les a conçus s'est déshonorée :
Elle a dit : « Je veux m'attacher
à suivre mes amants,

1, 7. « des enfants » G^A (lis. *benê*). H : de la maison. 8. « votre Dieu » d'après G^* *Origène Aug.* (lis. *'elôhêkèm*). H : pour vous. **2**, 2. « des pays [étrangers] » lis. *hâ'ărâṣôt*. H : du pays. 3. « votre frère » *G* (lis. *la'ăḥîkèm*). H : vos frères. « votre sœur » *G* (lis. *wela'ăḥôtkèm*). H : vos sœurs.

a. La mention de la « guerre » détonne dans une énumération d'armes. *b.* Allusion à la délivrance merveilleuse accordée aux Judéens lors du siège de Sennachérib en 701, telle que la présentaient les récits les plus récents des livres des Rois et d'Ésaïe. Cette promesse adressée à Juda n'a que faire dans une série de menaces visant Israël comme celle du ch. 1. Il est étrange, du reste, que Yahvé dise : « Je les délivrerai par Yahvé leur Dieu ». *c.* C'est-à-dire : « Non mon peuple ». La nation israélite, en punition de ses infidélités, perd ses privilèges de « peuple de Yahvé ». *d.* Ces promesses, qui succèdent sans transition aux menaces du ch. 1er et interrompent le cours des censures d'Osée (2, 4 fait suite à 1, 9), ne sauraient avoir été présentées ainsi par le prophète : Osée ne donne d'espoir au peuple que si celui-ci se repent. Ou bien les promesses des v. 1-3 se trouvaient dans un autre contexte (par exemple après 2, 25), ou, plus probablement, elles constituent une addition faite dans l'esprit du judaïsme postérieur à l'exil, d'après 2, 24-25. *e.* Cf. Gen. 22, 17; 32, 12 [H : 13]. *f.* Ceci n'était intelligible que pour des lecteurs ayant déjà connaissance de l'exil d'Israël (722) et de Juda (597, 586). *g.* L'auteur de cette phrase, comme celui de 2, 24-25, mentionne Jizréel à cause du sens favorable qu'on pouvait tirer de l'étymologie de ce nom : « Dieu sèmera », c'est-à-dire qu'il repeuplera le pays. *h.* Les enfants auxquels Yahvé s'adresse sont les Israélites. Leur mère est la terre d'Israël (v. 5), plus ou moins confondue, d'ailleurs, avec la nation qui l'habite (v. 7-9, 11-15, 16-25). *i.* Ces mots ont sans doute été ajoutés après coup; car ils ne répondent pas à la situation supposée par le prophète : Yahvé, selon lui, n'a pas répudié son épouse, puisqu'il la tient toujours sous son autorité : témoin les privations et autres châtiments qu'il lui impose (v. 5, 8, 11-15). La phrase qui précède (« elle n'est pas ma femme ») peut, au contraire, appartenir au texte primitif, si on l'entend : « elle ne s'est pas conduite en véritable épouse ». *j.* On a pensé qu'il était fait allusion ici à l'insolence des regards effrontés et à l'impudeur des vêtements qui caractérisent la courtisane (Jér. 3, 3). Il s'agit plus probablement des joyaux (anneaux du nez, boucles d'oreille, pendentifs suspendus à un collier et tombant « entre les seins ») dont on se parait quand on se rendait à un haut lieu (cf. v. 15; Ex. 3, 22; 32, 2-4; 33, 4-6) et qui souvent figuraient la divinité locale ou l'un de ses emblèmes. *k.* Allusion au traitement qu'on faisait subir à la femme adultère (d'après Éz. 16, 39 avant de la lapider). *l.* Ce trait, qui ne peut guère s'appliquer à la terre et qui est en excès dans le vers, est sans doute une glose.

Qui me donnent mon pain et mon eau,
ma laine et mon lin,
mon huile et ma boisson[a]. »
[8] C'est pourquoi je vais barrer
sa route avec des épines;
Je l'entourerai d'un mur
et elle ne retrouvera plus ses sentiers[b].
[9] Elle s'élancera à la poursuite de ses amants,
mais ne parviendra pas à les rejoindre.
Elle les cherchera,
mais ne les trouvera pas.
Alors elle dira : « Je vais retourner
auprès de mon premier mari,
Car j'étais jadis[c] plus heureuse que maintenant[d]. »
[10] Elle n'a pas reconnu
que c'est moi qui lui donne
Le blé, le moût et l'huile[e]
et qui lui accorde l'argent en abondance,
ainsi que l'or dont on a fait [des statues de] Baal[f].
[11] C'est pourquoi je reprendrai
mon blé au temps où il devrait être moissonné[g]
et mon moût en sa saison.
Je retirerai ma laine et mon lin
[qui servaient] à couvrir sa nudité.
[12] Je mettrai alors à nu son infamie[h]
sous les yeux de ses amants[i]
et nul ne la délivrera de ma main.
[13] Je ferai cesser toutes ses réjouissances,
ses fêtes, ses nouvelles lunes et ses sabbats[j]
et toutes ses solennités.
[14] Je ravagerai ses vignes et ses plantations de figuiers,
dont elle disait :
« C'est mon salaire,
ce que m'ont donné mes amants. »

8. « sa route » d'après *G S* et 8^b (lis. *darkâh*). H : ta route. 14. « salaire » (lis. *'ètnân*). H a une forme insolite.

a. Les Cananéens croyaient devoir à leurs divinités locales, aux « Baals » (seigneurs) des diverses contrées du pays, l'eau de leurs sources, les productions de leurs champs, les fruits de leurs vergers, spécialement ceux de leurs vignes (« leur boisson »). Les Israélites, en s'établissant dans le pays, adoptèrent largement ces croyances et associèrent le culte des « Baals » à celui de Yahvé; cette attitude se perpétuait encore au Ve siècle chez les Juifs d'Éléphantine. En général, cependant, ils adaptèrent au culte du Dieu de leurs pères les lieux saints consacrés jusque-là aux Baals, mais en conservant la plupart des rites, emblèmes et objets sacrés en usage dans ces sanctuaires. Osée considère ce culte « canaanisé » de Yahvé comme rendu en réalité aux « Baals »; c'est à eux, selon lui, qu'était adressé, consciemment ou inconsciemment, le culte du commun des Israélites, et ce sont eux que le prophète appelle « les amants » de la nation. *b.* Israël est ici assimilé à un animal qu'on empêche de courir librement la campagne en l'enfermant dans un pâturage, clos, selon l'usage du pays, au moyen, non d'une haie vive, mais de branches épineuses ou d'un mur de pierres sèches. *c.* Litt. : *alors*, au temps où je vivais avec mon premier époux. *d.* Au v. 9, il est parlé de la décision que prendra l'épouse infidèle de revenir à son mari légitime, c'est-à-dire d'un acte de repentance auquel il ne sera fait aucune allusion au v. suivant. De plus, d'après les v. 8 et 9, la peine infligée à la coupable consistera à être exclue du pays des Baals, donc exilée, non à être réduite en désert (v. 5, 10-14). Les v. 8 et 9 proviennent sans doute d'un autre contexte (par exemple après 15) : le v. 10 ferait une suite excellente au v. 7. *e.* Produits principaux de la Palestine : Deut. 7, 13; 11, 14; 12, 17; Éz. 27, 17. *f.* Phrase en excès dans le vers et ajoutée sans doute après coup : Osée aurait écrit « dont *elle* a fait », non « dont *ils* ont fait » et aurait parlé des Baals, non de Baal. *g.* Litt. : *en son temps.* *h.* Cf. v. 5 et note *k.* *i.* Osée, non plus que les autres prophètes du VIIIe et du VIIe siècle, ne dénie toute réalité aux divinités rivales de Yahvé, tout en soulignant leur ridicule impuissance. *j.* De fait, lors de l'exil de Juda (586-538), l'observation du sabbat ne sera pas suspendue; elle deviendra même, à cette époque, l'un des rites les plus caractéristiques et les plus rigoureusement célébrés de la religion juive. Au temps d'Osée, au contraire, le sabbat était encore une fête lunaire joyeuse, qui ne se distinguait pas des autres solennités israélites par un caractère particulièrement sacré.

J'en ferai une forêt[a]
et les bêtes des champs en dévoreront les fruits.
15 Je la punirai
à cause des jours des Baals,
Où elle faisait fumer des offrandes en leur honneur
et se parait de son anneau et de son collier[b]
Pour courir après ses amants,
tandis que moi, elle m'oubliait, — oracle de Yahvé.

L'épouse infidèle sera soumise à une épreuve, puis reprise par Yahvé[c].

16 C'est pourquoi je vais l'attirer,
je l'emmènerai au désert[d];
Je lui adresserai des paroles consolantes[e]
17 et lui rendrai ses vignes.
Je ferai de la vallée d'Akor[f]
une porte d'espérance.
Elle y montera
comme aux jours de sa jeunesse,
Comme au temps où elle montait
du pays d'Égypte.
18 Ce jour-là elle appellera son époux;
elle n'invoquera plus les Baals[g];
19 J'ôterai de sa bouche les noms des Baals;
on ne prononcera plus leurs noms.

20 Je conclurai en sa faveur une alliance en ce jour-là
avec les bêtes des champs,
Avec les oiseaux du ciel
et les reptiles de la terre[h].

15. « faisait — offrandes » cf. 4, 13; 11, 2 (lis. *teqaṭṭēr*). H a une forme plus moderne signifiant d'ordinaire « faire fumer des parfums ». 17. « ses vignes. Je ferai de la » lis. *wesamtî 'èt* au lieu de *miššâm we'èt*. H : ses vignes de là, et la. « Elle y montera » lis. *'âletâ*. H : Elle y répondra (se montrera docile?) 18. « elle appellera » *G* (lis. *tiqrâ'*). H : tu appelleras. « son époux » lis. *'îšâh*. H : mon époux. « elle n'invoquera » lis. *tiqrâ'* (*G*) et suppr. *lî*. H : tu ne m'appelleras. « les Baals » *G* (lis. *labbe'âlîm*). H : mon baal. — Texte incertain. 19. « on — noms » *G* (lis. *šemôtâm*). H : ils ne seront plus mentionnés par leur nom. 20. « en sa » lis. *lâh*. H : en leur.

a. Une région inculte, pleine de fourrés impénétrables (cf. Mi. 3, 12). *b*. Voy. v. 4 et note *j*. *c*. Le ton général des v. 16-25 est très différent de celui des v. 4-15. L'indignation et la menace font place à l'espérance d'un retour de l'épouse infidèle au devoir et au bonheur. Le châtiment annoncé est différent aussi : tandis que dans les v. 4-15 il était parlé surtout de la réduction *du pays* en désert, il est question, dans les v. 16-25, d'un retour *de la nation* au désert. Selon les v. 4-15 l'épouse infidèle n'est pas répudiée; d'après les v. 16-25 il semble qu'elle doive l'être puisqu'il est parlé de nouvelles fiançailles (v. 21-22). Pour ces diverses raisons, beaucoup de critiques considèrent les v. 16-25 comme ajoutés par une autre main pour corriger l'impression trop sombre laissée par le développement précédent. Mais il se pourrait que l'addition ait été faite par Osée lui-même à un autre moment de sa carrière où il aurait conçu l'espoir de voir la nation s'amender à la suite des sévères calamités qui commençaient à la frapper, par exemple après la déportation partielle de la population par Tiglat Pilèser en 734 : les bêtes fauves ont dû alors se multiplier dans le pays dévasté et l'on s'expliquerait que Yahvé permette de le préserver de ce fléau ainsi que de la guerre (v. 20). *d*. Le temps où Yahvé avait persuadé Israël de venir auprès de lui au désert après la sortie d'Égypte passait pour l'âge d'or des relations entre la nation et son Dieu. Osée plaçait peut-être ce nouveau séjour au désert au moment où le peuple partira pour la terre d'exil ou lorsqu'il en reviendra. *e*. Litt. : *Je parlerai sur son cœur.* Pour le sens de cette expression, voy. Gen. 34, 3; 50, 21; És. 40, 2; Ruth 2, 13. *f*. L'un des ravins donnant accès de la plaine du Jourdain au plateau éphraïmite et par où Israël était monté de Jéricho à Aï d'après Jos. 7-8, probablement le ouadi el-Kelt. Le mot Akor pouvait être interprété « trouble » et rappeler le moment de trouble qui suivit pour le peuple le péché d'Acan, mais aussi la délivrance qui fut accordée au peuple après l'expiation. Osée espère qu'Israël, un jour, reprenant le même chemin, verra de nouveau s'ouvrir une porte sur un avenir meilleur. *g*. Le texte traditionnel porte : « tu [m'] appelleras (ou mieux (G) : elle m'appellera) « mon mari », tu ne m'appelleras (ou mieux (G) : elle ne m'appellera) plus « mon baal». — Il serait fait allusion à l'usage, qui s'était introduit en Israël après l'installation en Palestine, de donner à Yahvé le titre de « baal » « Seigneur » (donne aussi par l'épouse à son mari, son seigneur et maître); un des fils de Saül s'appelait Echbaal (1 Chron. 8, 33; 9, 39), un de ses petits-fils Meribaal (1 Chron. 9, 40); un fils de David, Beelyada (1 Chron. 14, 7), un de ses preux Bealya (1 Chron. 12, 5 [H : 6]). Mais il semble plus probable que la promesse faite ici par Osée a une portée plus générale. *h*. Yahvé imposera aux bêtes sauvages l'obligation de ne plus inquiéter les Israélites (cf. Job 5, 23; Lév. 26, 6; Éz. 34, 25-28; És. 11, 6-9; 35, 9; 65, 25).

L'arc, l'épée, la guerre,
je ferai disparaître tout cela du pays;
je l'y ferai habiter en sécurité.
21 Je te fiancerai[a] à moi pour toujours;
je te fiancerai à moi en [t'apportant en présent] justice et équité[b],
amour et tendresse;
22 Je te fiancerai à moi en [t'apportant comme présents] la fidélité
et la connaissance de Yahvé.
23 Ce jour-là
j'exaucerai, — oracle de Yahvé, —
J'exaucerai les cieux
et eux, ils exauceront la terre.
24 La terre exaucera le blé,
le moût et l'huile
et eux, ils exauceront Jizréel[c].
25 Je le sèmerai dans le pays;
j'aurai compassion de Lo-Rouḥama.
Je dirai à Lo-Ammi : « Tu es mon peuple »
et lui, il répondra : « Mon Dieu! »

Amour d'Osée pour une femme infidèle, image de l'amour de Yahvé pour Israël[d].

3 [1]Puis Yahvé me dit : « Va encore[e], aime une femme qui aime un amant et [qui soit] adultère, de même que Yahvé aime les enfants d'Israël, bien qu'ils se tournent vers

« ferai disparaître » lis. *'aśbit*. H : briserai. 22. « et la — Yahvé » lis. *oubeda'at*. H : et tu connaîtras Yahvé. 25. « Je le sèmerai » lis. *ouzera'tihou*. H : Je la sèmerai. 3, 1. « qui — amant » d'après *G S* (lis. *'ôhèbèt*). H : aimée d'un amant. G S : qui aime le mal.

a. Ce terme, à en juger par son équivalent arabe, signifie proprement acheter, acquitter le paiement grâce auquel le fiancé obtient de son futur beau-père la main de sa fiancée. Osée dépeint l'alliance nouvelle que Yahvé conclura avec son peuple sous l'image d'un nouveau contrat matrimonial, sans tenir compte du fait que le remariage entre époux divorcés était interdit par la loi israélite (du moins d'après Deut. 24, 1-4 [VIIe siècle]; cf. Jér. 3, 1), comme par le droit babylonien. *b*. Litt. : *par la justice et l'équité*. La préposition « par » introduit habituellement la mention du versement fait par le fiancé à la famille de sa future (2 Sam. 3, 14); mais la coutume voulait qu'une partie de ce « prix d'achat » fût remise comme présent à la mariée (cf. Gen. 31, 15 et note *i*) : de là la mention de la fidélité apportée en présent par le divin fiancé et celle de la connaissance de Yahvé (v. 22), qui constitue évidemment une grâce accordée par Dieu *à la nation* réhabilitée. L'union nouvelle durera toujours parce que Yahvé accordera lui-même à la nation les qualités qu'il exige d'elle. *c*. Dieu exaucera les cieux en leur accordant de nouveau le pouvoir de fertiliser la terre; les cieux exauceront la terre en lui envoyant la chaleur, la pluie et la rosée; la terre exaucera les plantes en leur fournissant la sève. Quant à Jizréel, il représente ici Israël, le nom étant interprété dans son sens favorable : « Dieu sèmera ».

d. Au premier abord, il peut sembler que, d'après le ch. 3, Osée reçoive l'ordre de contracter une nouvelle union, analogue à celle qui a été racontée ch. 1, avec une autre femme aussi dépravée que Gomer. La répétition d'un pareil ordre ne serait vraisemblable que si l'une des épouses représentait Samarie et l'autre Jérusalem, comme c'est le cas dans l'allégorie d'Ézéchiel sur Ohola et Oholiba (Éz. 23); mais cette interprétation, adoptée par Jérôme et reprise par quelques modernes, est exclue par les termes du texte, qui ne fait aucune allusion à Juda : l'épouse du ch. 3 figure l'Israël du nord, qui doit revenir à David (v. 5), comme Gomer au ch. 1 (v. 3-4). Selon une autre explication la femme débauchée et adultère à laquelle Osée doit imposer une longue épreuve n'est autre que Gomer, qui, à la suite des faits relatés au ch. 1, a été répudiée ou s'est enfuie; mais le prophète l'aime toujours malgré ses fautes et finit par la reprendre; la persistance même de son affection pour une créature indigne lui révèle que Yahvé aime encore la nation infidèle. Cette interprétation se heurte à de très graves objections : pourquoi Yahvé dirait-il : « aime une femme etc... » et n'indiquerait-il pas qu'il s'agit de « Gomer »? Pourquoi Osée dirait-il : « je l'achetai », et non « je la rachetai »? Du reste, si Gomer avait abandonné le prophète, celui-ci n'aurait pas eu à payer un nouveau prix d'achat pour la reprendre auprès de lui (cf. 2 Sam. 3, 13-16; Jug. 19, 1-10). Pour expliquer ce paiement réitéré, on suppose que, à la suite des faits rapportés ch. 1, Gomer avait été répudiée par Osée, puisqu'elle avait trouvé un autre mari ou était tombée dans l'esclavage; mais le remariage avec une épouse répudiée était interdit par le droit israélite — en tout cas depuis le VIIe siècle (Deut. 24, 1-4; Jér. 3, 1). Selon d'autres, le récit du ch. 1 est seul historique; celui du ch. 3 est une pure allégorie composée à une époque tardive par un interpolateur. Mais, outre que les indices de modernité qu'on signale au ch. 3 sont peu probants, deux particularités parlent en faveur de l'historicité de ce récit : 1° les détails donnés sur le prix d'achat payé par Osée (v. 2) n'ont aucun caractère symbolique; 2° le prophète parle ici à la première personne, ce qui est, en général, une preuve d'authenticité (cf., par exemple, És. 6; Jér. 1; Éz. 1). Ce dernier trait suggère sans doute le rapport réel entre le récit du ch. 1 et celui du ch. 3. Ils relatent l'un et l'autre le mariage d'Osée avec Gomer; mais le second seul est de la main même du prophète, qui n'a pas jugé utile de mentionner le nom de sa femme; le premier, plus détaillé, est l'œuvre d'un biographe. Celui-ci ne raconte guère que les faits qui suivirent le malheureux mariage (naissance des enfants, faute de la mère), tandis que le récit du ch. 3, rédigé à une époque où Osée espérait un amendement d'Israël à la suite de l'exil (après 734 sans doute), n'insiste que sur l'épreuve que le prophète imposa à sa femme avant de s'unir à elle. Dans cette hypothèse il suffit de supposer qu'au v. 1 le mot « encore », placé, du reste, de façon insolite, a été ajouté par un correcteur qui croyait qu'il s'agissait d'un second mariage; peut-être en est-il de même des mots « et [qui soit] adultère ». *e*. Litt. : *Encore va.*

d'autres dieux[a] et qu'ils aiment les gâteaux de raisin[b]. » [2] J'achetai cette femme[c] pour quinze sicles d'argent[d], un ḥomer et un lètek d'orge[e]; [3] et je lui dis : « Pendant de longs jours, tu resteras, je te prie[f], sans te livrer à la prostitution ni te donner à aucun homme; et moi, non plus, je ne m'unirai pas à toi. »

4 Pendant de longs jours, en effet,
les enfants d'Israël resteront
Sans roi et sans magistrat[g],
sans sacrifice et sans stèle[h],
sans éphod ni teraphim[i].
5 Puis les enfants d'Israël se reprendront
à chercher Yahvé leur Dieu
et David leur roi[j] :
Ils recourront tout tremblants à Yahvé
et à sa bonté[k] dans la suite des jours.

3. « je ne m'unirai pas » aj., après *'ânî, lô' 'élêk* ou *lô' 'âbô'*. Manque en H.

a. Il ne s'agit pas nécessairement de divinités étrangères à la Palestine, mais de ceux qu'Osée appelle d'ordinaire « les Baals ». *b.* Les populations viticoles, telles que les Cananéens, devaient offrir à leurs divinités, à la fête de l'automne, des gâteaux faits de raisins pressés et de farine dont les fidèles consommaient leur part. Car cet usage s'est perpétué dans les Églises chrétiennes de Chypre, vieille colonie phénicienne. Il en était sans doute de même en terre moabite (És. 16, 7). David distribue de ces gâteaux lors d'une fête de Yahvé (2 Sam. 6, 19). *c.* Litt. : *je l'achetai*. Mais cela peut signifier en hébreu : « j'en achetai une » : une femme de cette sorte (cf. És. 5, 1-2). *d.* Environ 47, 25 en francs or. *e.* Le ḥomer équivalait à 10 éphas, soit à 364 litres 4; le lètek, d'après la tradition rabbinique, à un demi ḥomer, soit à 5 éphas. Si l'on estime la valeur d'un épha d'orge à un sicle d'argent, Osée aurait payé au total la valeur de 30 sicles (94 fr. 50); c'était le prix d'un esclave d'après Ex. 21, 32. — L'usage consistant à régler les comptes en orge subsista longtemps chez les Babyloniens à côté des paiements en argent (Louis Delaporte, *la Mésopotamie*, p. 256). *f.* Litt. : *tu me resteras*. *g.* Le terme employé, surtout quand il est associé au mot « roi », désigne d'ordinaire les ministres et autres fonctionnaires royaux. *h.* Pierre dressée, cf. Deut. 7, 5 note *d*. *i.* *Éphod* et *teraphim* peuvent désigner ici soit deux sortes de statues, soit deux objets sacrés servant à la consultation de la divinité. Sur *éphod* voy. Jug. 8, 27 note *l*. Sur *teraphim*, cf. note *a* sur Gen. 31, 19. Dans l'énumération du v. 4, Osée mentionne diverses institutions dont les Israélites devront se passer pendant l'exil et qui étaient jugées indispensables à l'existence de l'État ainsi qu'à la célébration de tout culte, légitime ou illicite. De fait, Osée considérait la royauté comme une institution impie créée par Israël contrairement à la volonté de son Dieu (13, 10-11); il tenait le sacrifice tout au moins comme un acte d'importance très secondaire, non exigé par Yahvé (6, 6). *j.* Ces mots ne peuvent guère être d'Osée, qui condamnait en principe le régime monarchique. Ils auront été ajoutés par un correcteur judéen : on espérait en Juda voir un jour l'Israël du nord revenir sous le sceptre de la dynastie davidique, peut-être seulement au temps du roi-messie (Jér. 30, 9; Éz. 34, 23; 37, 24). *k.* Ou : « à ses biens », c'est-à-dire aux bénédictions qu'il accordera aux siens (cf. Jér. 31, 11-13).

DEUXIÈME PARTIE

REPROCHES ET MENACES (4-14)

Les péchés du peuple, conséquences de ceux des prêtres.

4 *Les crimes du peuple.*

1 Écoutez la parole de Yahvé, enfants d'Israël,
car Yahvé a un procès avec les habitants du pays[a],
Parce qu'il n'y a ni loyauté ni bonté[b]
ni connaissance de Dieu[c] dans le pays.
2 On fait de faux serments,
on tue et l'on dérobe,
On commet des adultères[d] et l'on use de violence;
le meurtre succède au meurtre.
3 Aussi le pays est-il dans le deuil
et tous ceux qui l'habitent dépérissent-ils :
Les bêtes des champs,
celles qui rampent sur le sol
Et les oiseaux du ciel,
les poissons même de la mer disparaissent[e].

Les prêtres responsables des fautes du peuple.

4 Que personne, cependant, n'accuse [le peuple]; que nul ne [le] censure :
c'est à toi, prêtre, que vont mes reproches.
5 Tu trébucheras en plein jour
et le prophète aussi trébuchera avec toi pendant la nuit[f].
Je te ferai périr
6 parce que mon peuple périt faute de connaissance[g].
Parce que tu as rejeté la connaissance,
je te rejetterai et t'exclurai de mon sacerdoce[h].
Tu as oublié les instructions de ton Dieu[i],
et moi, en retour, j'oublierai tes fils[j].

4, 2. « et l'on use (litt. : et user) » d'après les verbes précédents et le rythme (lis. *ouphârôṣ*). H : ils usent. 3. « celles — sol » G (aj. *ouberômês hâ'ădâmâ*). Manque en H. 4. « c'est — reproches » lis. *we'immekâ rîbî hakkôhên*. H : et ton peuple est comme ceux qui contestent avec le prêtre. — Texte incertain. 5. « en plein jour » (G) (lis. *yômâm*). H : aujourd'hui. 5-6. « Je — [6] parce que » lis. *'ôtekâ* [6] *kî*. H : Je ferai périr ta mère (c'est-à-dire « ta caste »?). 6. « tu as rejeté » lis. *'èt hadda'at*. H : tu as, toi, rejeté.

a. Cf. Mi. 6, 2; Jér. 2, 9; etc. *b.* Le mot ainsi traduit a les divers sens du mot latin *pietas*; il peut désigner la piété envers Dieu, la piété familiale et, en général les sentiments d'humanité et d'amour qui doivent régner entre les hommes; il peut désigner aussi la bonté de Dieu, sa grâce. C'est un des termes les plus caractéristiques de la langue d'Osée (cf. notamment 6, 6). *c.* Autre expression typique de la pensée du prophète. Par « connaissance de Dieu » il n'entend pas l'adhésion intellectuelle à un ensemble de notions correctes sur la divinité, mais une claire conscience de la volonté de Yahvé, fondée sur une relation personnelle avec Dieu et se traduisant par une vie conforme à ses exigences, essentiellement morales. *d.* Cette énumération des principaux péchés, comme celle qu'on lit Jér. 7, 9, rappelle le premier décalogue (Ex. 20, 13-15; Deut. 5, 17-19), soit qu'Osée et Jérémie se soient inspirés du texte en question, soit que cette liste des dix exigences essentielles de Yahvé ait été rédigée d'après l'enseignement des prophètes. *e.* Le v. 3 est regardé par beaucoup de critiques comme une addition tardive. Il exprime sous forme hyperbolique l'idée que les péchés de l'homme ont leur contre-coup sur la nature entière; cette idée se rencontre fréquemment dans des textes récents (És. 24, 3-6; 33, 9). *f.* La plupart des prophètes partageaient l'attachement des prêtres pour les formes traditionnelles du culte de Yahvé, c'est-à-dire, au jugement d'Osée, pour un culte tout pénétré d'éléments cananéens, donc adressé en réalité aux anciennes divinités du pays, les Baals. Des personnalités comme Amos et Osée lui-même constituaient des exceptions parmi les *nâbis* : Amos déclarait n'être ni prophète, ni fils de prophète (7, 14). *g.* La fonction principale du prêtre, d'après Osée, comme selon toute l'antiquité israélite, n'est pas de célébrer le culte, mais de communiquer au peuple les volontés de Yahvé, de transmettre ses *tôrôt*, c'est-à-dire ses instructions. Si le peuple manque de « connaissance » (c'est-à-dire de connaissance de Dieu), c'est que le prêtre a lui-même négligé son devoir essentiel, qui était de connaître et de faire connaître les exigences de Yahvé. *h.* On voit qu'Osée considérait les membres du clergé de Béthel, de Guilgal et des autres hauts lieux d'Israël comme étant réellement prêtres de Yahvé : c'est seulement à l'avenir et à titre de châtiment qu'ils seront exclus du sacerdoce. *i.* La *tôrâ*. *j.* Les « fils des prêtres » sont les membres du clergé, comme les « fils des prophètes » sont les membres de la corporation des inspirés.

7 Plus les prêtres sont devenus puissants, plus ils ont péché contre moi :
ils ont changé en ignominie ce qui faisait leur gloire[a].
8 Ils se nourrissent du péché de mon peuple[b]
et désirent le voir commettre le mal.
9 Il en sera du prêtre comme du peuple.... :
Je le punirai de sa conduite
et le traiterai selon ses actes.
10 Les prêtres mangeront et ne seront pas rassasiés;
ils se prostitueront et ne se multiplieront pas[c].
Ils ont abandonné Yahvé pour observer..... [d]

Attitude insensée et criminelle du peuple.

11 L'inconduite, le vin et le moût font perdre la raison[e].
12 Mon peuple consulte son arbre[f];
c'est son bâton qui lui fait des révélations[g].
Car un esprit de prostitution l'égare
et il se prostitue, abandonnant son Dieu.
13 Au sommet des montagnes ces gens immolent [des victimes];
sur les collines ils [les] font monter en fumée,
Sous le chêne, le peuplier et le térébinthe[h];
leur ombrage est si agréable!
Voilà pourquoi leurs filles se prostituent
et leurs jeunes femmes commettent des adultères.
14 Je ne punirai pas leurs filles pour s'être prostituées,
ni leurs jeunes femmes pour avoir commis des adultères;
Car eux-mêmes[i] vont à l'écart[j] avec les prostituées;
ils offrent des sacrifices avec les courtisanes sacrées.
Et le peuple, sans intelligence, court à sa ruine...

Ad

15 Si tu te prostitues, Israël,
que Juda ne se rende pas coupable[k]!
N'allez pas à Guilgal[l];
ne montez pas à Bét Aven[m]!

7. « ils ont changé » *S T* (lis. *hêmîrou*). H : je changerai. 8. « désirent » lis. *nèphèš*. H : portent son désir. 10. « se prostitueront » lis. *yiznou*. H : ont fait se prostituer. 12. « l'égare » *S T* (lis. *hit'âhou*). H : égare. 13-14. « leurs filles... leurs jeunes femmes » lis. *benôtéhèm* et *kallôtéhèm*. H : vos filles... vos jeunes femmes. 14. « vont à l'écart » lis. *yipparédou*. H : écartent.

a. Ils auraient dû mettre leur honneur à transmettre fidèlement au peuple les directions de leur Dieu. *b*. Le mot « péché » n'est pas à prendre ici au sens technique de « sacrifice pour le péché » (sacrifice expiatoire dont la victime, en règle générale [cf. Lév. 6, 30 et note *b*], revenait tout entière au prêtre); car l'expression « le mal », qui lui fait pendant dans la seconde partie du v., n'a pas de sens restreint analogue. Les prêtres recevaient leur part de tous les sacrifices; et ce qu'Osée leur reproche ici, c'est d'encourager par cupidité le peuple à multiplier ses offrandes et à s'imaginer que par là il satisfera aux exigences de Yahvé. *c*. Allusion au rite de la prostitution sacrée. Cette pratique abominable aura pour les prêtres les conséquences les plus funestes : la stérilité et la mort prématurée des enfants qui naîtront (9, 10-17). *d*. Texte altéré. La phrase paraît incomplète. *e*. Cette phrase, d'allure sentencieuse, formait peut-être primitivement la conclusion du petit développement v. 12-14; elle formerait avec la dernière phrase du v. 14 un vers régulier. *f*. Les Cananéens avaient de nombreux arbres sacrés qui passaient pour rendre des oracles, tel l'arbre des Devins (Jug. 9, 37), peut-être par le bruissement de leurs feuilles. Les Israélites, en s'installant dans le pays, continuèrent à vénérer ces arbres et à leur demander des révélations, qu'ils rapportaient, du reste, à Yahvé : tels le Chêne donneur d'oracles (Gen. 12, 6; Deut. 11, 30), le palmier de Débora (Jug. 4, 5), les mûriers de la vallée des Rephaïm (2 Sam. 5, 23-24). *g*. Allusion sans doute à la rhabdomancie et à la bélomancie, procédés de consultation où l'on se servait de bâtons ou de flèches (cf. Éz. 21, 26-27). *h*. Le chêne (chêne vert) et le térébinthe sont souvent mentionnés parmi les arbres sacrés; le peuplier n'est visé qu'ici et peut-être És. 65, 3 (voy. note *b*). *i*. Les Israélites mâles. L'opinion, en Israël comme dans le monde moderne, était beaucoup plus indulgente aux désordres masculins qu'à l'inconduite de la femme. Osée ne partage pas ce préjugé. *j*. « En dehors du sanctuaire » (Hérodote I, 199). Sur la prostitution sacrée, voy. Gen. 38, 21; Deut. 23, 18. *k*. Ce vers n'est guère explicable sous la plume d'Osée : 1° l'auteur y apostrophe Israël (dont Osée parle, dans ce ch., à la 3e pers.) alors qu'il s'adresse en réalité à Juda; 2° le prophète ne s'intéressait pas directement à Juda et ne le considérait pas comme meilleur qu'Israël; 3° prostitution n'est pas pris ici au propre comme aux v. 13 et 14, mais désigne, au figuré, le culte semi-païen de Yahvé. Ce vers doit donc être une addition judéenne. Il faut en dire autant des deux suivants qui sont tirés presque textuellement d'Amos 5, 5 et recommandent à Juda de ne pas fréquenter les hauts lieux qu'affectionnent les Israélites du nord. *l*. Litt. : *au Guilgal*, c'est-à-dire : « au Cercle ». Plusieurs sanctuaires possédant un « cercle » de pierres saintes portaient ce nom. Il s'agit probablement de celui qui se trouvait au N. de Béthel (cf. 2 Rois 2, 1; 4, 38; Am. 4, 4; 5, 5), auj. Djildjilia.
m. Ce nom, qui pouvait être interprété « la maison du faux culte », a souvent été substitué à celui de Béthel (« la maison de Dieu »), principal haut lieu du royaume du nord. Voy. Jos. 7, 2 note *g*.

Et ne jurez pas par la vie de Yahvé
à Beér Chèba[a]!
16 Car, telle une génisse rétive,
Israël a été rebelle.
Maintenant Yahvé le fera paître
comme un agneau dans un vaste pâturage[b].

Ad

17 Éphraïm est l'ami des idoles[c];
il se repose 18 dans la compagnie des buveurs.
[Ces gens] m'abandonnent pour se prostituer;
ils préfèrent l'ignominie à ce qui faisait leur gloire[d].
19 Un ouragan les enveloppera de ses ailes :
ils seront couverts de honte à cause de leurs autels.

Les prêtres et la cour mènent le peuple à la ruine.

5

1 Écoutez ceci, prêtres!
Soyez attentifs, chefs d'Israël;
Gens de la maison du roi, prêtez l'oreille!
C'est vous que concerne la sentence[e],
Car vous êtes un piège à Miçpa[f],
un filet tendu sur le Tabor[g].
2 Vous avez creusé une fosse profonde à Chittim[h].
Je vais, moi, vous châtier tous.
3 Je connais Éphraïm
et Israël ne m'est point caché :
Éphraïm s'est prostitué;
Israël s'est souillé[i].
4 Les actes qu'ils ont commis ne leur permettent plus
de revenir à leur Dieu[j].
Car un esprit de prostitution[k] les possède;
ils ne connaissent pas Yahvé.
5 L'orgueil d'Israël l'accuse en face
et l'iniquité d'Israël[l] et d'Éphraïm le fera chanceler.
Juda aussi chancellera avec eux[m].

15. « à Beér Chèba » d'après *Am.* 5, 5; 8, 14 (aj. *bibe'ér šeba'*). Manque en H. 17-18. « il — buveurs » lis. *hannâḥ lô besôd sôb'îm*. H : laisse-le! 18 Leur beuverie s'est écartée (?). — Texte très incertain. 18. « m'abandonnent pour se prostituer (litt. : se prostituent de derrière moi) — gloire » lis. *zânô yiznou mé'aḥdray*, suppr. (avec *G*) *hêbou* (dittographie) et lis., d'après *G*, *migge'ônâm* au lieu de *mâginnèhâ*. H : livrent à la prostitution, ses boucliers (c'est-à-dire ses chefs [?] cf. Ps. 47, 10) aiment, ils aiment (?) l'ignominie. — Texte incertain. 19. « les enveloppera » lis. *'ôtâm*. H : l'enveloppera. « autels » *H*[a] *G S T* (lis. *mimmizbeḥôtâm*). H : sacrifices (? forme insolite). 5, 1. « chefs » lis. *sâré*. H : maison (mais Osée paraît s'en prendre ici aux classes dirigeantes). 2. « Vous — Chittim » lis. *šaḥat haššiṭṭîm ta'ămîqou*. H : des rebelles ont approfondi le massacre (?). — Texte incertain. « vous châtier tous » *G* (lis. *meyassér lekoullekèm*). H : être une leçon pour eux tous. 3. « Éphraïm s'est prostitué » lis. *zânâ*. H : tu as livré à la prostitution Éphraïm. 4. « ne leur » lis. *yittenoum*. « leur » manque en H.

a. Le nom de ce sanctuaire, situé en Juda à l'extrême sud, mais fréquenté surtout par des pèlerins venus d'Israël, ne figure pas dans le texte traditionnel (voy. note crit.), mais doit probablement être suppléé; il se trouve dans le passage d'Amos imité ici (5, 5; cf. 8, 14) et paraît appelé par le verbe « jurer » : le nom de Beér Chèba était souvent expliqué « le Puits du Serment » (voy. Gen. 21, 31; 26, 32-33). *b*. Si tels sont bien la teneur et le sens de ce vers, il contient une promesse, qui détonne au milieu des censures et des menaces d'Osée : il faut alors y voir une addition analogue à celle de 2, 1-3. *c*. Il s'agit des images de Yahvé. *d*. Les Baals à Yahvé.
e. On peut aussi traduire : « c'est à vous qu'est le droit », c'est-à-dire : c'est à vous qu'il appartient de faire régner le droit (cf. Michée 3, 1). *f*. Probablement Miçpa de Galaad (Jug. 10, 17; 11, 11, 29), appelée aussi Ramat ham-Miçpé d'après Jos. 13, 26 et identifiée d'ordinaire à Es-Salt en Transjordanie. — Allusion au culte célébré sur le haut lieu de cette ville (cf. Gen. 31, 49). *g*. Montagne de la Galilée méridionale, auj. Djebel-et-Tour; elle possédait un sanctuaire consacré anciennement au dieu Tabor. *h*. Ou Abel Chittim, à l'E. de Jéricho. C'est en cet endroit que, d'après Nomb. 25, 1-4, les Israélites, en entrant en Canaan, s'étaient livrés au culte licencieux de Baal-Peor. — Le « piège », le « filet », la « fosse » représentent les cultes, sans doute particulièrement sensuels ou idolâtriques, célébrés dans les trois hauts lieux mentionnés.
i. Ce vers, qui se retrouve 6, 10, est peut-être une addition. *j*. Les mauvaises actions des Israélites ont donné naissance à des habitudes vicieuses, si invétérées maintenant qu'ils n'ont plus la liberté de se repentir; ils sont les esclaves de leur passé (cf. Jér. 13, 23; Rom. 6, 16; Jn 8, 34). *k*. Cf. 4, 12. *l*. Addition évidente : Israël n'est pas, pour Osée, distinct d'Éphraïm; ce sont deux noms de la même nation, que le prophète met d'ordinaire en pendant dans les deux moitiés d'un même vers. *m*. Remarque additionnelle (« aussi »), en excès dans le vers, ajoutée, comme beaucoup d'autres semblables, par un éditeur judéen qui s'intéressait au sort de sa petite patrie plus qu'à celui du royaume du nord.

6 Avec leur petit et leur gros bétail ils viennent
chercher Yahvé : ils ne le trouveront pas[a].
Il les a quittés, 7 car ils ont été infidèles à Yahvé
et ils ont mis au monde des enfants étrangers[b].
Le destructeur va maintenant les dévorer;
il ravagera leurs champs.

Oracles prononcés au temps de la guerre syro-èphraïmite[c].

8 Sonnez du cor à Guibea[d],
de la trompette à Rama[e]!
Faites entendre des cris de guerre à Bét Aven[f];
donnez l'alarme à Benjamin!
9 Èphraïm deviendra un désert
au jour du châtiment :
Au milieu des tribus d'Israël
j'annonce une chose certaine.
10 Les chefs de Juda se conduisent
comme des gens qui déplacent les bornes[g] :
Je répandrai sur eux
ma colère comme de l'eau.
11 Èphraïm exerce l'oppression :
il viole le droit.
Car il se plait[h]
à courir après ce qui n'est que vanité.
12 Mais moi, je suis comme la teigne pour Èphraïm,
comme la carie pour la maison d'Israël[i].
13 Èphraïm s'est rendu compte de sa maladie
et Israël de sa blessure.
Et Èphraïm a eu recours à l'Assyrie;
il a envoyé des messagers au grand roi[j].
Mais celui-ci sera incapable de le guérir;
il ne portera pas remède à sa blessure.

7. « car » *G* (transp. *kî* au début du v.). Manque en H. « et » *G* (lis. *oubânîm*). H : car. « Le destructeur — ravagera » lis. *mašḥit yaḥărîb* au lieu de *ḥôdèš*. H : Le mois va maintenant les dévorer. — Texte incertain. 8. « donnez l'alarme à » cf. *Am.* 3, 6 (lis. *haḥărîdou*). H : derrière toi (Jug. 5, 14). 11. « exerce l'oppression » *G* (lis. *'ôšêq*). H : est opprimé. « il viole le » *G* (lis. *rôṣêṣ*). H : on viole son. « à — vanité » *G* (lis. *šâw'*). H : à aller après le commandement (?). 12, 13, 14. « Israël ». H : Juda. 13. « au grand roi » (lis. *râb*). H : au roi Yarêb (ou : au roi combatif?) « il ne — blessure » lis. *yaghè*. H : sa blessure ne guérira pas.

a. Dans leur orgueil, les Israélites croient qu'il leur suffit de se rendre dans leurs sanctuaires avec des offrandes pour rencontrer Yahvé. Illusion complète : Yahvé s'est détourné d'eux, car les sacrifices n'auraient de valeur à ses yeux que s'ils étaient l'expression d'un repentir sincère, qui n'existe pas dans le cœur du peuple. *b*. Des bâtards (cf. 1, 2; 2, 6). Osée appelle ainsi la nouvelle génération parce que, élevée par des parents infidèles, elle est devenue complètement étrangère à la vraie religion de Yahvé. *c*. Le morceau qui commence ici et s'étend jusqu'à 5, 14 ou peut-être jusqu'à 6, 6, paraît formé d'oracles divers prononcés par Osée vers l'époque du conflit qui mit aux prises Israël et Juda en 735-734. Le v. 8 fait allusion à une invasion menaçant le territoire èphraïmite par le sud; il s'agit sans doute, de même qu'au v. 10, d'une tentative faite par Aḥaz, roi de Juda, pour annexer certains territoires israélites, en même temps que Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie, appelé par lui, enlevait à Israël la Galilée et la Transjordanie (734). Le v. 11 vise peut-être l'alliance conclue auparavant par Pèqaḥ, roi d'Israël, avec Recîn, roi d'Aram, pour attaquer Juda. Les allusions du v. 13 conviendraient très bien au temps, un peu antérieur, où Menaḥem versa un lourd tribut au même Tiglat Pilèser pour obtenir qu'il l'affermît sur le trône d'Israël (738). Selon d'autres, elles se rapporteraient à des efforts analogues tentés, suppose-t-on, par les Èphraïmites après 734 pour rentrer en grâce auprès du souverain assyrien et s'assurer son aide. *d*. Guibea de Benjamin ou Guibea de Saül (cf. 9, 9; 10, 9), probablement Tell el Foul, à 6 km. au nord de Jérusalem. *e*. Auj. er-Ram, un peu plus au nord. *f*. Béthel, auj. Beitin, à la frontière entre Benjamin et Èphraïm. Cf. note *m* sur 4, 15. *g*. Sur ce forfait voy. Deut. 19, 14; 27, 17; cf. Ès. 5, 8; Mi. 2, 2. *h*. Le texte primitif portait peut-être : « car Israël se plait. » *i*. Dans les v. 12, 13 et 14 le texte traditionnel porte « Juda » au lieu d' « Israël ». Mais la substitution du nom du royaume du sud au terme ambigu d' « Israël » est très probablement le fait du rédacteur judéen qui a retouché le livre d'Osée et a, dans la même intention, introduit des allusions à Juda dans 3, 5; 4, 15; 5, 5. *j*. Le texte hébreu porte : « au roi Yarêb ». On a voulu voir dans ce dernier mot soit une abréviation du nom de Sennachérib, soit la désignation d'un pays comme Yatrib ou Aribi, ou encore un qualificatif signifiant « combatif, querelleur ». Il est plus probable que le texte primitif portait *mèlèk râb* « le grand roi », traduction de l'accadien *šarru rabbû*, titre revendiqué par les souverains assyriens.

14 Car je suis, moi, comme un lion pour Èphraïm,
comme un jeune lion pour la maison d'Israël :
Moi-même, moi-même je déchirerai, puis je m'en irai;
j'emporterai [ma proie] et personne ne [me l']arrachera.

Les Israélites, sous le coup du châtiment, reviendront à Yahvé[a].

Ad

15 Je m'en irai[b], je retournerai à ma demeure[c],
jusqu'à ce qu'ils aient subi leur châtiment.
Ils chercheront alors ma face;
dans leur détresse ils s'efforceront de me trouver.

6

1 « Venez, retournons à Yahvé!
Car c'est lui qui a déchiré[d] et il nous guérira;
il a frappé; et il pansera nos plaies.
2 En deux jours[e] il nous rendra la vie :
le troisième jour, il nous ressuscitera[f],
pour que nous vivions en sa présence.
3 Nous voulons connaître, nous voulons nous appliquer
à connaître Yahvé[g].
Quand nous le chercherons, nous le trouverons aussitôt :
il viendra à nous comme la pluie;
comme les ondées printanières[h], il arrosera la terre. »

La piété d'Israël est éphémère et superficielle.

4 Que te ferai-je, Èphraïm?
Comment te traiterai-je, Israël?
Ton amour est semblable à un nuage matinal[i],
à la rosée qui disparaît de bonne heure.
5 C'est pourquoi je t'abats par [l'oracle des] prophètes.
Je t'avais instruit par les paroles de ma bouche;
mes exigences avaient été manifestées claires comme le jour[j];
6 C'est à l'amour[k] que je prends plaisir, et non au sacrifice,
à la connaissance de Dieu plutôt qu'aux holocaustes[l].

6, 1. « il a frappé » lis. *wayyak*. H : qu'il frappe! 3. « Quand — trouverons » d'après G (lis. *kešaḥărénou kên nimṣâ'êhou*). H : son lever est certain comme l'aurore. « il arrosera » *S* (lis. *yarwè*). H : la pluie d'automne. 4. « Israël ». H : Juda. « Ton amour » lis. *weḥasdekâ*. H : Votre amour. 5. « je t'abats » lis. *ḥaṣabtikâ*. H : j'abats. « Je t'avais instruit » lis. *hôda'tikâ*. H : je les ai tués. — Texte très incertain. « mes — jour (litt. : mon droit était sorti comme la lumière) » *G S T* (lis. *oumišpâṭî kâ'ôr yâṣâ'*). H : tes droits, la lumière sortira (?).

a. Si le développement qui commence ici (5, 15-6, 3) a dès l'origine fait partie intégrante de l'ensemble qui va de 5, 11 à 6, 6, il doit être interprété comme l'annonce d'une repentance du peuple aussi éphémère et superficielle que l'amour dont il est question 6, 4 : Yahvé ne peut pas s'en contenter (6, 4-6). Mais il est plus probable que ce morceau (5, 15-6, 3) est une addition faite par une autre main, ou, à tout le moins, à une autre époque de la carrière d'Osée (comme 2, 1-3, 15b-25; cf. Am. 9, 8-15), pour atténuer la gravité de la menace prononcée 5, 14 : « Yahvé s'en ira ». Cet abandon ne sera que temporaire; au bout d'un délai très court, dès que les Israélites se remettront à chercher leur Dieu, Yahvé reviendra à eux et leur rendra sa faveur et la prospérité. Le mot employé (6, 3) pour « chercher » ne se rencontre que dans des textes récents. *b*. Ce v. reprend les termes de 5, 14. *c*. Le ciel. *d*. Nouvelle allusion à 5, 14. *e*. L'expression désigne un laps de temps indéterminé, mais très court. *f*. La décadence, puis la restauration de la nation sont figurées sous l'image d'une mort et d'une résurrection comme dans Éz. 37, 1-14. On employait la même hyperbole pour parler du retour à la santé d'un malade gravement atteint. *g*. Sur la connaissance de Dieu, voy. 4, 1 note *c*. *h*. Indispensables, en Palestine, à la réussite des récoltes, cf. Prov. 16, 15 et la note. *i*. Aux brumes que le soleil ardent de l'Orient ne tarde pas à dissiper. *j*. Le texte de tout le v. 5 est peu satisfaisant. Tel que nous proposons de le restituer, il présenterait la suite d'idées que voici : l'amour d'Israël pour son Dieu est si éphémère que Yahvé ne peut arrêter le cours des calamités qu'il a annoncées — et par là-même déjà déchaînées (cf. Ès. 49, 2; Jér. 1, 10; 5, 14, etc.) — par la parole de ses prophètes. Il avait cependant fait connaître depuis longtemps et sans aucune ambiguïté ses véritables exigences, admirablement résumées au v. 6. — Peut-être le premier vers (v. 5a) est-il une addition. *k*. Sur ce terme, que nous traduisons ailleurs par « bonté » ou par « piété », voy. 4, 1 note *b*. *l*. Yahvé ne tient compte que des dispositions intérieures, de l'amour que ses fidèles éprouvent pour les autres hommes et pour Dieu, non des gestes et des rites qu'ils peuvent accomplir.

La corruption d'Israël, manifestée par ce qui se passe dans ses sanctuaires et par ses continuelles révolutions de palais.

7 Mais eux, ils ont, à Adam[a], violé l'alliance;
là ils m'ont été infidèles.
8 Galaad[b] est une cité de malfaiteurs;
elle est pleine de traces sanglantes.
9 Comme se tient à l'affût une bande [de brigands],
des prêtres se mettent en embuscade;
Ils assassinent sur la route de Sichem;
ils commettent des crimes.
10 A Béthel j'ai assisté à un spectacle affreux :
là Èphraïm s'est prostitué,
Israël s'est souillé[c].
11[d] Juda aussi. Je te prépare une moisson
quand je rétablirai mon peuple,

7

1 quand je guérirai Israël.
L'iniquité d'Èphraïm est manifeste,
ainsi que la méchanceté de Samarie;
car on pratique la tromperie.
Le voleur pénètre dans les maisons;
des bandes [de brigands] se livrent au pillage sur les routes.
2 Et [ces gens] ne se disent pas en eux-mêmes
que je garde le souvenir de leur méchanceté.
Déjà leurs [mauvaises] actions les enveloppent[e];
elles sont [toujours] sous mes yeux.
3 Dans leur méchanceté ils oignent des rois
et des magistrats dans leur fausseté[f].

[4] Tous ils sont adultères; ils ressemblent à un four, plus brûlant que celui du boulanger, qui cesse d'attiser le feu depuis qu'il a pétri la pâte jusqu'à ce qu'elle soit levée[g].

5 Ils rendent leur roi malade,
et leurs magistrats par la chaleur du vin;
des rebelles les enivrent[h].

7. « à Adam » lis. *be'âdâm*. H : comme les hommes (ou : comme Adam). 9. « Comme — bande » d'après *G* (lis. *oukehêḥâbê' 'anšé*). H : comme des bandes qui attendent (?) un homme. « des — embuscade » lis. *nèḥbe'ou*. H : une association de prêtres. — Texte très incertain. 10. « A Béthel » lis. *bebêt 'êl*. H : dans la maison d'Israël. — Mais l'adverbe « là » (10b) prouve qu'il y avait dans 10a un nom de lieu. « Èphraïm — prostitué » lis. *zânâ 'èphrayim*. H : [il y a] prostitution pour Èphr. 11. « Je te prépare » lis. *šatti*. H : Il te prépare. 7, 1. « L'iniquité » lis. *niglâ*. H : Et l'iniquité. « la méchanceté » lis. *ra'at*. H : les méchancetés. « dans les maisons » aj. : *babbayit* (parallèle à *baḥouṣ*). Manque en H. 3. « ils oignent » lis. *yimšeḥou*. H : ils réjouissent. 4. « plus brûlant — boulanger » lis. *bô'ér mêhâ'ôphè*. H : brûlant (fém.) plus qu'un boulanger. — Texte incertain. 5. « Ils — malade » lis. *hêm malkâm*. H : Le jour de notre roi ils rendent malades. « leurs — vin » lis. *sârêhèm mêḥămat yâyin*. H : des magistrats [par] la chaleur venue du vin. « des — enivrent » lis. *hiškîrou 'ôtâm lôḥășîm*. H : il a traîné sa main avec des rebelles.

a. Le mot « là », dans la phrase qui suit, suggère qu'il y avait ici un nom de lieu. Il s'agit probablement de la ville d'Adam, nommée aussi Jos. 3, 16, auj. ed-Damiyé près du confluent du Yabboq et du Jourdain. Elle possédait sans doute un sanctuaire où se célébraient, comme dans ceux qui sont nommés v. 8-10, des rites contraires au véritable esprit de la religion de Yahvé.
b. Il s'agit ici de la ville de ce nom, peut-être le Djaloud actuel, en Transjordanie, au S. du Yabboq. *c*. Cf. 5, 3. *d*. Verset très certainement ajouté par le reviseur judéen. Il a le caractère d'une addition (« aussi »). Par sa forme — une apostrophe — comme par son contenu — une promesse, — il détonne avec le contexte. *e*. C'est-à-dire sans doute : ils sont les prisonniers de leur passé coupable, qui les empêche de se repentir et suspend déjà sur leur tête le châtiment (cf. 5, 4). On pourrait entendre aussi — et cela cadrerait mieux avec le contexte — : ils ne m'apparaissent désormais qu'avec leurs crimes pour cortège. *f*. Allusion aux fréquents changements de dynastie qui marquèrent l'histoire d'Israël après la chute de la maison de Jéhu (vers 743); cf. 2 Rois 15, 8-38; 17, 1-6. *g*. Ce verset obscur paraît être formé de gloses, en prose, destinées à expliquer la comparaison insolite du cœur des Israélites avec un four (v. 6 et 7). *h*. Allusion à quelque épisode inconnu des révolutions israélites, peut-être à l'assassinat d'un souverain et de ses ministres au cours d'une orgie.

6 Leur cœur est embrasé comme un four quand ils dressent leurs embûches;
toute la nuit, leur colère sommeille;
Au matin elle flambe
comme un feu ardent.
7 Ils brûlent tous comme un four :
ils consument leurs juges[a].
Tous leurs rois tombent;
aucun d'eux n'invoque mon secours.

Aveuglement d'Israël, qui ne s'aperçoit pas de l'imminence de sa ruine.

8 Èphraïm.....[b] parmi les peuples;
il se flétrit.
Èphraïm est une galette
qui n'a pas été retournée[c].
9 Des étrangers dévorent sa substance[d],
et il ne s'en aperçoit pas.
Les cheveux blancs se multiplient même sur sa tête
et il ne s'en rend pas compte.
10 L'orgueil d'Israël l'accuse en face;
et les Israélites ne sont pas revenus à Yahvé leur Dieu;
en dépit de tout cela, ils ne l'ont pas cherché[e].
11 Èphraïm s'est conduit comme une colombe
stupide et sans intelligence[f] :
Ces gens font appel à l'Égypte;
ils vont en Assyrie.
12 Selon qu'ils se rendront [ici ou là],
j'étendrai sur eux mon filet;
Comme les oiseaux du ciel, je les ferai tomber à terre;
je les réduirai en captivité à cause de leur méchanceté.

Les Israélites ne cherchent pas réellement Yahvé[g].

13 Malheur à eux, car ils fuient loin de moi!
Ruine sur eux, car ils se révoltent contre moi!
Et je les délivrerais,
alors qu'ils tiennent sur moi des propos mensongers[h]!

6. « Leur — embrasé » lis. *qâdaḥ*. H : Ils approchent leur cœur. « leur colère » *S T* (lis. *'appâm*). H : leur boulanger. 9. « se multiplient (litt : sont semés) » lis. *zôreqâ*. H : sèment. 12. « je les réduirai en captivité » lis. *'è'esrêm*. H : je les châtierai. « à cause — méchanceté » d'après *G* (lis. : *'al râ'âtâm*). H : comme on l'a annoncé à leur assemblée.

a. Ceux qui les gouvernent, rois et magistrats. *b*. Il doit être tombé ici un verbe comme « est sans force ». *c*. Une galette qu'on a laissée sur le feu sans la retourner peut se carboniser et devenir immangeable alors que, à n'en regarder que la partie visible, on peut la croire excellente. *d*. Litt. : *sa force*. Allusion aux lourds tributs par lesquels les prétendants — Menaḥem par exemple (2 Rois 15, 19) — achetaient l'appui des puissances étrangères. *e*. Ce v. ne convient pas dans la bouche de Yahvé. C'est une glose, formée d'une citation de 5, 5 et d'une adaptation de passages comme Am. 4, 6, 8, 9, 10, 11 et És. 5, 25; 9, 11, 16, 20; 10, 4. *f*. Comme une colombe effarouchée vole de-ci de-là, Israël cherche du secours tour à tour dans les directions les plus opposées : Osée, dernier roi du pays (730-722) et sans doute déjà avant lui Pèqaḥ (736) firent appel à l'Égypte (2 Rois 17, 4); Menaḥem (738) et le même Osée au début de son règne (2 Rois 15, 30 et note *a*; 17, 3) sollicitèrent et obtinrent l'appui de l'Assyrie. *g*. Les versets 7, 13-8, 3 feraient une bonne suite au morceau précédent, en ce sens qu'ils insistent sur l'idée qu'Israël va être détruit par Yahvé lui-même (cf. v. 12); mais cette destruction est justifiée, au moins dans les v. 13 et 14, par les erreurs religieuses de la nation et non plus par celles de sa politique extérieure. *h*. Par exemple lorsqu'ils prétendent qu'on peut s'assurer mon appui en m'apportant des offrandes ou en accomplissant certains gestes (v. 14), alors que je ne regarde qu'au cœur.

14 Ils ne m'implorent pas dans leur cœur,
mais ils se lamentent auprès de leurs autels,
Ils se font des incisions[a] pour obtenir du blé et du moût[b];
ils se rebellent contre moi.
15 J'avais, moi, fortifié leurs bras[c]
et ils méditent de mauvais desseins contre moi.
16 Ils retournent à ce qui ne sert de rien[d];
ils sont comme un arc trompeur[e].
Leurs chefs tomberont sous le glaive. . . . .[f]

8

1 Embouche le cor[g]!
Comme un vautour[h], [l'ennemi fond] sur la maison de Yahvé[i],
Parce qu'on a transgressé mon alliance
et enfreint ma loi[j].
2 On m'implore en criant : « Nous te connaissons[k],
Dieu d'Israël! »
3 Israël a rejeté le bien[l] :
l'ennemi le poursuivra.

Griefs politiques et religieux de Yahvé contre Israël.

4 Ils ont créé des rois sans mon ordre[m];
ils ont établi des magistrats à mon insu[n].
Avec leur argent et leur or ils se sont fabriqué des idoles,
afin qu'elles [leur] soient enlevées[o].
5 Je rejette avec dégoût ton veau, Samarie[p];
ma colère s'est embrasée contre lui.
Jusques à quand ne pourront-ils supporter d'être exempts de châtiment[q]?
6 Car c'est d'Israël qu'il provient :
un artisan l'a fabriqué; ce n'est point un dieu[r].

14. « auprès — autels » lis. *mizbeḥôtâm*. H : sur leurs couches. « Ils se font des incisions » *H* G* (lis. *yitgôdâdou*). H : Ils s'attroupent. « se rebellent » lis. *sâror yâsôrou*. H : s'écartent. 15. « J'avais, moi » *G* (suppr. *yissartî*). H : J'avais, moi, châtié. 16. « Ils — rien » lis. *elô' yô'il*. H : Ils ne retournent pas en haut (?). — Texte très incertain. **8,** 2. « Nous — Dieu » lis. *yeda'ănoukâ 'ĕlôhê*. H : Mon Dieu, nous te connaissons. G : O Dieu, nous te connaissons. 4. « elles — enlevées » *G S T* (lis. *yikkârêtou*). H : elle (l'idole) soit enlevée. 5. « Je rejette » lis. *'èznaḥ*. H : Il (on ?) rejette. « contre lui » lis. *bô*. H : contre eux. 6. « c'est — provient » suppr. *we* devant *hou'*. H : [il est] d'Israël; et lui,...

a. Les Israélites, comme les Cananéens (1 Rois 18, 28), se faisaient des entailles avec des épées et des lances pour apitoyer la divinité à la vue de leur sang et obtenir ainsi l'exaucement de leurs prières. *b.* Leurs gestes religieux sont inspirés par le souci de leurs intérêts les plus matériels, non par l'amour. *c.* Allusion à quelque succès obtenu par la nation, avantage politique ou récolte heureuse. *d.* Les Baals ou l'aide des puissances étrangères. *e.* Qui se retourne entre les mains de l'archer (cf. Ps. 78, 57) et dont les flèches atteignent les propres compagnons d'armes de celui-ci. *f.* La fin du v., telle qu'on la lit dans l'hébreu, ne donne pas de sens. Litt. : *par suite de la fureur de leur langue, c'est-à-dire de leur bavardage* (ou : *de leurs railleries*) *au pays d'Égypte*. Aucune des corrections proposées n'est bien satisfaisante.

g. Litt. : *Le cor à ton palais!* C'est-à-dire : « Donne l'alarme ». Le texte est peut-être altéré. *h.* On traduit d'ordinaire le mot qui figure ici par « aigle ». Mais la plupart des détails donnés sur cet oiseau ne conviennent qu'au vautour : il est chauve et se repaît de cadavres (Mi. 1, 16; Mt. 24, 28). L'hébreu employait sans doute, comme l'arabe, le même mot pour désigner ces deux rapaces. *i.* Ce terme doit désigner ici le royaume d'Israël. Il est, du reste, assez étrange que Yahvé parle de lui-même à la 3e personne. *j.* Ces expressions vagues trahissent peut-être l'intervention d'un correcteur de date récente; c'est depuis l'époque de la réforme de Josias qu'elles sont devenues familières au langage religieux.

k. C'est-à-dire : « Notre peuple est en relations directes et personnelles avec toi » (cf. Am. 3, 2). Bien qu'Osée accuse ailleurs la nation d'adorer les Baals, il sait fort bien que c'est à Yahvé, le Dieu de leurs pères, que les Israélites prétendaient et croyaient apporter leur culte. *l.* Le bien, c'est-à-dire la justice et la bonté. Osée voit dans ce rejet du bien la preuve qu'ils ne connaissent pas réellement Yahvé, cf. 4, 1, note *c*.

m. Tandis que les anciennes dynasties royales, celles de Saül, de David, de Salomon, de Jéroboam, de Jéhu avaient été suscitées ou appuyées par des prophètes et avaient attaché grand prix à cette sanction d'en haut, les usurpateurs qui s'emparèrent du trône après 743 n'invoquaient sans doute d'autre droit que celui de la force et de la perfidie. *n.* Avec chaque maison royale changeaient aussi les ministres; ceux du souverain déchu étaient souvent mis à mort (2 Rois 10, 11).

o. Comme si c'eût été vraiment le but qu'ils poursuivaient en les fabriquant; car elles sont fatalement condamnées à être détruites. *p.* Osée désigne ainsi, par ironie, le taureau d'or qui représentait Yahvé dans le sanctuaire royal de Béthel.

q. Cette question ironique, en excès dans le vers, est peut-être une réflexion ajoutée par un lecteur. *r.* A vrai dire, les adorateurs d'images n'identifiaient pas purement et simplement la statue avec l'être divin qu'elle représentait : c'était un corps que l'homme offrait à la divinité et où il la priait de descendre. Mais, en fait, les masses ne devaient pas distinguer clairement l'enveloppe matérielle de la vertu divine qui y résidait. Aussi les prophètes et les apologètes juifs ont-ils repris et développé avec prédilection l'argumentation esquissée ici par Osée (És. 40, 18-20; 41, 6-7; 44, 9-20 et note *e*; etc).

Il sera, en effet, mis en pièces[a],
le veau de Samarie.
7 On sème le vent :
on récoltera la tempête[b].
Israël n'aura pas de moisson[c];
les germes ne produiront pas de farine;
si par hasard ils en produisent, des étrangers la dévoreront.
8a Israël est dévoré;
9b Éphraïm est isolé[d].
8b Déjà il est, parmi les nations,
comme un vase sans valeur.
9a Car ils sont montés en Assyrie,
et en Égypte[e] ils apportent des présents comme salaires de l'amour[f].
10 Ils auront beau en distribuer parmi les nations,
je vais maintenant les disperser[g];
Et ils cesseront pour quelque temps d'oindre
des rois et des magistrats.
11 Lorsque Éphraïm a multiplié les autels,
ces autels ne lui ont servi qu'à pécher[h].
12 Que je mette par écrit, à son intention, mes instructions par myriades[i],
elles sont considérées comme venant d'un étranger[j].
13 Ces gens aiment les sacrifices : qu'ils en immolent
et mangent de la viande[k]! Yahvé ne les agrée pas.
Il va maintenant se souvenir de leurs iniquités
et châtier leurs péchés :
ils retourneront en Égypte[l].
14 Israël a oublié son créateur;
il s'est bâti des palais
Et Juda[m] a multiplié ses places fortes.

9b. « Éphraïm ». H : un âne sauvage. Manque en G. 8b. « il est » lis. *hâyâ*. H : ils sont. 9a. « et en Égypte » lis. *oubemiṣrayim*. H : Ephraïm. « ils — amour » lis. *yittenou*. H : ils achètent (?) de l'amour. 10. « disperser » lis. *'âphîṣêm*. H : rassembler. « Et ils — magistrats » *G* (lis. *weyaḥdelou me'aṭ mimmeśôaḥ mèlèk wesârîm*). H : Et ils tremblèrent un peu sous la charge du roi, les magistrats (?). 11. « les autels » *G* (suppr. l'un des deux *laḥăṭô'*, prob. le 2e). H : les autels pour pécher. 12. « mes — myriades » lis. *ribbô* (*Hk*) *tôrôtay*. Hq : les multitudes de ma loi. 13. « Ces — viande » lis. *zèbaḥ 'âhâbou yizbeḥou oubâsâr yô'kêlou*. H : En sacrifices de mes dons (?) ils sacrifient de la chair et mangent. — Texte incertain.

a. Le sens précis du mot est incertain. Le targoum l'interprète « copeaux ». Jérôme traduit : « toile d'araignée ».

b. Expression sans doute proverbiale; cf. 10, 13; Mi. 2, 11; Gal. 6, 7-8. *c.* Il ne s'agit pas seulement de la récolte des céréales, mais de tous les biens par lesquels se marque la bénédiction divine. *d.* Le texte massorétique porte : « âne sauvage isolé » et donne ces mots après « ils sont montés en Assyrie » (v. 9a). Mais l'image de l'onagre indomptable n'a que faire dans le contexte. « Ane sauvage » (*pèrè'*) doit être une corruption de *èphraïm*. En transposant le membre de phrase ainsi corrigé entre 8a et 8b, on obtient une bonne suite d'idées; on a, de plus, des vers réguliers au v. 8 comme au verset 9; enfin on rétablit le parallélisme habituel entre « Israël » et « Éphraïm ». *e.* La mention expresse de l'Égypte en pendant avec l'Assyrie est sans doute à rétablir. Israël essayait tour à tour d'obtenir l'appui de l'une de ces deux puissances rivales (cf. 7, 11 et note *f*). *f.* L'Égypte est comparée à une courtisane dont Israël tente d'acheter les faveurs. *g.* Si l'on conserve la leçon du texte traditionnel, « je vais les rassembler », il faut sans doute lire au début du v. avec les Septante : « même s'ils sont livrés (*youttenou*) parmi les nations » et voir dans ce v. une prédiction du retour de l'exil, promesse qui serait sans lien avec le contexte et où il faudrait voir une addition tardive. *h.* Le culte sacrificiel tout entier est, d'après Osée, un péché, ne serait-ce qu'en raison des illusions qu'il entretient sur les véritables exigences de Dieu. *i.* Il existait donc, dès le VIIIe siècle, beaucoup d'« instructions divines » (*tôrâ*) écrites; et Yahvé pouvait être amené à en augmenter le nombre. Il ne s'agit pas du Pentateuque actuel, dont le contenu est surtout rituel, tandis que, d'après Osée, les Israélites, par le fait qu'ils sacrifient (v. 11 et 13), montrent qu'ils ne font aucun cas des « instructions » de Yahvé. Il est question soit de sentences juridiques et morales prononcées par les prêtres à l'occasion d'un procès (c'était le sens ordinaire du mot *tôrâ*), soit d'oracles prophétiques qu'on appelait quelquefois aussi de ce nom (És. 1, 10; 8, 16; etc.). *j.* L'étranger, même admis à domicile, n'avait pas à faire la loi dans un pays qui n'était pas le sien (Gen. 19, 9). *k.* « Manger de la viande » était l'expression consacrée pour désigner un repas profane, par opposition au festin sacré qui établissait la communion avec la divinité (Deut. 12, 20). *l.* Cet hémistiche, en excès dans le vers, est peut-être tiré du ch. suivant (9, 3), sur lequel il anticipe. *m.* La mention de Juda est, ici aussi, suspecte d'avoir été ajoutée — ou substituée à « Éphraïm » — par un reviseur; sans quoi il ne serait prédit de châtiment qu'au royaume du sud. Beaucoup de critiques considèrent soit toute la seconde partie du v. 14 (depuis « et Juda »), soit le v. entier comme n'étant pas d'Osée. La menace qui le termine est imitée d'Amos 1, 4, 7, 10; 2, 5. Mais l'idée exprimée n'est pas étrangère à Osée (cf. 10, 13b; 14, 4); ce prophète a pu, de même qu'Amos ou Ésaïe, condamner le luxe comme une preuve d'orgueil impie et les armements comme un manque de foi en Yahvé (cf. Am. 6, 4-6, 8; És. 2, 7-8, 12-17; 3, 16-24, etc.).

Je mettrai le feu à ses villes
et [la flamme] dévorera ses palais.

A la joie effrénée du culte des hauts lieux succédera l'abolition des sacrifices pendant l'exil. Persécution dirigée contre Osée à l'occasion de cette prédiction.

9

1 Ne t'abandonne pas à l'allégresse, Israël,
ne te réjouis pas[a], comme les païens[b],
De ce que tu t'es livré à la prostitution, abandonnant ton Dieu,
de ce que tu as aimé le salaire de la prostitution[c]
sur toutes les aires à blé.
2 L'aire et le pressoir ne reconnaîtront plus ces gens [pour leurs possesseurs];
le moût les reniera.
3 Ils ne demeureront pas dans le pays de Yahvé;
Èphraïm retournera en Égypte[d]
et en Assyrie [les Israélites] mangeront des aliments impurs[e].
4 Ils n'offriront plus à Yahvé de libation de vin;
ils ne prépareront plus de sacrifices en son honneur[f].
Leur pain sera comme le pain du deuil :
tous ceux qui en mangeront se rendront impurs[g].
Car leur pain ne servira qu'à [assouvir] leur appétit[h] :
il n'entrera pas dans la maison de Yahvé[i].
5 Que ferez-vous aux jours des solennités,
au jour de la fête de Yahvé[j]?
6 Ils vont, en effet, partir pour l'Assyrie;
l'Égypte les rassemblera[k];
Memphis[l] leur donnera des sépultures;
Taḥpanḥés[m] poussera sur eux les cris de deuil.

9, 1. « ne te réjouis pas » G (lis. *'al tâgêl*). H : jusqu'à la joie [effrénée]. 2. « reconnaîtront — possesseurs G (lis. *yedâ'èm*). H : paîtront plus. « les reniera » Hᵉ G S T (lis. *bâm*). H : la reniera. 4. « ils ne prépareront — comme » lis. *ya'arkou* et *laḥmâm* (au lieu de *lâhèm*). H : elles leurs libations?) ne lui seront pas agréables. Leurs sacrifices seront pour eux comme. 5. « aux jours des » G^B (lis. *limê*). H : au jour de la. 6. « *Ils — Assyrie* » lis. *hôlekîm 'aššour*. H : Ils sont partis, en effet, pour faire le pillage. « Taḥpanḥés — deuil » lis. *taḥpanḥés tispedêm*. H : l'objet précieux à leur argent (on corrige d'ordinaire : « leurs objets précieux d'argent... » Mais la mention de Memphis appelle, comme parallèle, celle (d'un autre nom de lieu en Égypte). — Texte incertain.

a. Le verbe employé désignait spécialement les réjouissances, souvent grossières et sensuelles, qui accompagnaient les fêtes agraires célébrées par les Cananéens et, à leur exemple, par les Israélites. *b.* Litt. : *les peuples*. *c.* Cet hémistiche répète sous une autre forme le précédent : peut-être l'un d'eux est-il une addition. — Sous l'image de la prostitution Osée désignait, on le sait (cf. 1, 2; 2, 7; 4, 12, etc.), le culte à demi païen que les Israélites rendaient à Yahvé sur les hauts lieux de Palestine et que le prophète considérait comme adressé aux Baals. Le « salaire de la prostitution », ce sont les bénédictions toutes matérielles (abondantes récoltes de blé et de vin) que les masses attendaient de la célébration de ces rites. *d.* Lors des déportations d'Israélites en Assyrie (734, 722), beaucoup d'habitants du pays ont dû se réfugier en Égypte, comme le feront les Judéens en 588-586. C'est sans doute l'origine première des colonies juives d'Égypte comme celle d'Éléphantine. *e.* A l'étranger, tous les aliments sont impurs pour les adorateurs de Yahvé précisément parce que les pays étrangers ne sont pas « la terre de Yahvé », mais le domaine d'autres dieux. Tout y est pénétré de leur influence : ces pays sont pour l'Israélite « terre impure » (Am. 7, 17). *f.* En conséquence de l'appartenance des pays étrangers à d'autres divinités, on ne peut pas y offrir de sacrifices au Dieu d'Israël — à moins de recourir au subterfuge employé par Naaman et d'y emporter de la terre de Canaan (2 Rois 5, 17). *g.* Le « pain de deuil », c'était soit les aliments qui se trouvaient dans la maison mortuaire au moment du décès, soit ceux qui y étaient apportés du dehors pendant le deuil, soit, plus spécialement, ceux qu'on mangeait au repas funéraire qui accompagnait les obsèques : ils étaient réputés impurs, c'est-à-dire impropres au culte de Yahvé (cf. Deut. 26, 14), parce qu'on les croyait pénétrés de l'influence de l'esprit du défunt, lequel passait pour un être surnaturel, un *èlohim* (1 Sam. 28, 13), plus ou moins rival de Yahvé; certains de ces aliments étaient « offerts au mort » (Deut. 26, 14). *h.* On peut entendre aussi : « ne servira qu'à leur personne », « sera pour eux seuls. » *i.* Si par « la maison de Yahvé » on entend le Temple de Jérusalem, ce vers doit être regardé comme une addition judéenne; mais « la maison de Yahvé » peut désigner l'un quelconque des sanctuaires du Dieu d'Israël; nous disons, de même, « aller à l'église » pour « aller dans une église ». — Le prophète indique ici une nouvelle raison pour laquelle ceux qui consommeront des aliments en exil se rendront impurs et s'exposeront, par conséquence, à des dangers d'ordre surnaturel : d'après la pensée antique, on ne pouvait manger sans péril d'un aliment quelconque qu'après l'avoir « dessécré », — c'est-à-dire après en avoir écarté les éléments surnaturels dont il peut être pénétré, — en en offrant une partie (les prémices) à la divinité (cf., par exemple, Lév. 19, 23-25; 23, 9-14; Jos. 5, 11) : or cela sera impossible aux exilés puisqu'ils n'auront pas de sanctuaires de Yahvé (cf. Éz. 4, 13). *j.* « La fête de Yahvé » par excellence, c'était la fête des Récoltes en automne, celle qu'on appellera plus tard la fête des Tabernacles (cf. Ex. 23, 16; 34, 22; — Deut. 16, 13, 16; etc.; 1 Rois 8, 2, 65; 12, 32-33; Éz. 45, 25; Néh. 8, 14). *k.* Voy. v. 3. *l.* En hébreu Moph (ou Noph, Ės. 19, 13; Jér. 2, 16), en égyptien Men-nûfer, un peu au S. du Caire. *m.* Le traducteur grec a vu, avec raison, qu'il devait y avoir ici un nom de lieu, faisant pendant à celui de Memphis. Nous supposons qu'il s'agit de Taḥpanḥés, auj. Tell Defenneh, sur la branche pélusiaque du Nil, centre d'une importante colonie de réfugiés juifs (Jér. 2, 16; 43, 7, 8, 9; 44, 1; 46, 14; Éz. 30, 18).

Le chardon héritera de leurs demeures;
l'épine [croîtra] dans leurs tentes.
7 Ils viennent, les jours du châtiment;
ils viennent, les jours de la rétribution.

Israël se récrie : « Le prophète est fou!
L'inspiré[a] est hors de sens! —
[Oui,] à cause du grand nombre de tes fautes
et de la gravité de ton péché[b]! »
8 Èphraïm se tient aux aguets
auprès de la tente du prophète;
Des pièges d'oiseleur [sont tendus] partout sur sa route;
la haine [le poursuit] dans la maison de son Dieu.
9 [Les Israélites] sont profondément corrompus
comme aux jours de Guibea[c].
Il se souviendra de leurs iniquités
et châtiera leurs péchés[d].

En punition des rites impurs qu'il observe, Israël va être privé d'enfants et chassé de son pays.

10 Comme des raisins [qu'on découvrirait] dans le désert
j'ai trouvé Israël[e].
Comme une figue précoce sur un figuier[f] (ses prémices)
j'ai aperçu vos pères.
Mais eux, arrivés à Baal Peor,
se sont consacrés à l'infâme [divinité][g]
Et sont devenus abominables
comme l'objet de leur amour . . . . .
11 Èphraïm, comme l'oiseau
sa nombreuse population s'envolera[h];
Plus de naissance, plus de grossesse,
plus de conception! . . . . .
12a Car 16 Èphraïm est atteint;
sa racine est desséchée;
il ne donnera plus de fruit.

7. « Israël se récrie » d'après G (lis. *yâria'*). H : Qu'Israël [le] sachent [*sic*]. G : Israël sera mis à mal (*yr'*). « de ton péché » lis. *'ašmâtekâ*. H : de l'inimitié. 8. « auprès — prophète » (lis. *'ôhèl hannâbî*). H : avec mon Dieu. Le prophète...

a. Litt. : *L'homme de l'esprit*. *b.* Le sens de ce v. et du suivant est controversé. Selon certains interprètes, c'est Osée qui déclare : le prophète (c'est-à-dire le prophète du type courant, qui n'annonce que du bonheur à la nation) est un insensé; par ses prédictions de bonheur il est un piège sur la route du peuple. Nous entendons que ce sont les auditeurs d'Osée qui, à l'ouïe de ses menaces, s'écrient : « Le prophète est fou! » On sait avec quelle facilité on traitait de déments les inspirés, en raison de l'exaltation de leurs propos et de l'étrangeté de leurs gestes (cf. 2 Rois 9, 11 et note *c*). Osée s'empare de cette injure pour y rattacher une nouvelle censure (v. 7b : il est fou de douleur, cf. Deut. 28, 34), puis donne quelques détails d'un haut intérêt sur les persécutions dont il est l'objet : ses ennemis, n'osant pas maltraiter un être aussi redoutable qu'un « homme de Dieu », épient ses paroles et ses actes, dans l'espoir de le voir commettre quelque erreur ou quelque faute qui attirera sur lui la vengeance divine. *c.* Allusion soit au forfait scandaleux raconté Jug. 19-21, soit à l'institution du régime monarchique au temps de Saül qui était originaire de Guibea de Benjamin, soit à quelque événement inconnu. *d.* Répétition de 8, 13. Ce vers a peut-être été reproduit ici pour éviter que l'oracle se terminât d'une façon trop abrupte. *e.* De même qu'un voyageur serait heureusement surpris de trouver des raisins dans un désert aride, Yahvé a rencontré jadis Israël avec joie et l'a adopté pour son peuple. Comme Amos (5, 25) et Jérémie (2, 2-3), Osée considère l'époque de Moïse comme l'âge d'or des relations de Yahvé avec Israël. *f.* Une des friandises les plus appréciées (Es. 28, 4; Mi. 7, 1). *g.* Litt. : *à la honte*. C'est le terme injurieux par lequel les Juifs remplaçaient le nom de Baal; cf. 1 Sam. 14, 49, note *c*. Baal Peor, « le Seigneur du mont Peor », était le titre du dieu adoré dans la localité appelée probablement Bét Baal Peor, « la maison du Seigneur du Peor » (cf. Bét Baal Meón), d'où, par abréviation, Baal Peor. Ce fut le premier endroit où les Israélites s'initièrent au culte des Baals cananéens d'après Nomb. 25, 1-4; Deut. 4, 3. Osée suit la version E de cette tradition (Nomb. 25, 1a, 3, 5).
h. La stérilité est le châtiment de l'inconduite (4, 10) : le culte de Baal Peor comportait, semble-t-il, des rites de prostitution. La multiplication du peuple était, au contraire, une des principales bénédictions promises par Yahvé (Gen. 15, 5; etc.).

Même s'il naissait des enfants aux Éphraïmites,
je ferais mourir le fruit chéri de leurs entrailles[a],

12b S'ils arrivaient à élever des fils,
je les en priverais; il ne leur resterait personne.
Malheur à eux, en effet,
quand je m'éloignerai d'eux!

13 Éphraïm est semblable à une biche
dont on a pris les petits pour gibier.
Éphraïm aussi aura à livrer
ses fils à la tuerie[b].

14 « Donne à ces gens, Yahvé.....
Que dois-tu [leur] donner?
Donne-leur un sein qui avorte
et des mamelles desséchées[c]! »

15 Toute leur perversité [s'est montrée] à Guilgal[d];
c'est là que je les ai pris en haine.
A cause de la perversité de leurs actes
je les chasserai de ma maison[e].
Je n'aurai plus d'amour pour eux;
tous leurs chefs sont des rebelles.

17 Leur Dieu les rejettera,
car ils ne l'ont pas écouté :
ils seront errants parmi les nations[f].

Destruction des sanctuaires d'Israël. Le roi ne pourra l'empêcher.

10

1 Israël était une vigne luxuriante,
qui portait beaucoup de fruits[g].
Plus il a vu se multiplier ses fruits,
plus il a multiplié les autels[h].
Plus son pays a été prospère,
plus il a embelli ses stèles[i].

13. « est — gibier » d'après *G* (lis. *ke'ayyèlèt leṣayid šâtou lâhèm bânèhâ*). H : comme j'ai vu jusqu'à (?) Tyr, plantée dans un pâturage. G : comme j'ai vu ont livré en gibier leurs enfants. « à la tuerie » *G* (lis. *lahărêgâ*). H : vers le meurtrier. 15. « Je n'aurai » lis. *'ôsîph*. H : Que je n'aie. 17. « Leur Dieu » lis. *'èlôhêhèm*. H : Mon Dieu. G : Dieu. **10**, 1. « portait — fruits » lis. *yasgè*. H : mettait (?) pour lui du fruit. « ses fruits » lis. *lô piryô*. H : pour son fruit. « les autels » suppr. *le* (usité seulement en hébreu tardif) devant *mizbeḥôt*. « il a embelli » lis. *hêṭîb*. H : ils ont embelli.

a. Il faut évidemment transposer le v. 16 entre les v. 11 et 12 (ou plus précisément après le 1er mot du v. 12). On rétablit ainsi la gradation voulue par Osée. Le prophète annonce d'abord la cessation de toute naissance dans le pays (v. 11 et 16a); il admet ensuite, à titre d'hypothèse, qu'Israël pourra avoir quelques enfants, mais annonce que Yahvé les fera mourir (16b). Au v. 12b il fait un pas de plus : à supposer qu'en Éphraïm on arrive à élever quelques enfants, Dieu les fera périr avant qu'ils ne parviennent à l'âge d'hommes. *b*. Allusion soit à la pratique des immolations d'enfants, soit aux massacres qui accompagnaient les guerres contre l'étranger, soit plutôt aux luttes intestines qui ensanglantèrent si souvent le pays entre 743 et 722. *c*. Intercession du prophète, qui fait ressortir toute l'horreur de la situation où se trouveront les Israélites : il implore maintenant comme une grâce cette stérilité qu'il annonçait v. 11 et 16a comme un châtiment (cf. Lc 23, 29). *d*. Sans doute au haut lieu de la localité visée (cf. 4, 15; 12, 12). Allusion peut-être à l'institution de la royauté, régime impie selon Osée : c'est au sanctuaire de l'une des villes appelées Guilgal que Saül fut sacré d'après I Sam. 11, 14-15. Cela expliquerait pourquoi le prophète vise spécialement « les chefs ». *e*. C'est-à-dire du pays de Canaan comme l'explique le v. 17, cf. 8, 1. *f*. Le v. 17, où il est parlé de Dieu à la 3e personne et où le grief formulé contre Israël est assez terne, est peut-être un commentaire ajouté après coup. *g*. La comparaison d'Israël avec une vigne était courante (cf. És. 5, 1-7; Jér. 2, 21). Mais ici la vigne représente moins la nation que le pays avec sa fécondité proverbiale. Le bien-être même dont jouit Israël depuis son entrée en Canaan a été, selon Osée, un piège pour la nation, qui s'est adonnée sans frein aux cultes agraires célébrés par le paysan palestinien, avec les rites orgiastiques qu'ils comportaient. *h*. Ce qu'Osée reproche ici à Israël, ce n'est pas d'avoir méconnu les droits exclusifs du temple de Jérusalem, comme le feront les écrivains deutéronomistes après 622, mais d'avoir développé le culte sacrificiel, qui constitue, selon le prophète, un danger, par les illusions qu'il entretient sur les véritables exigences de Yahvé. *i*. La stèle était, au temps d'Osée, tenue, comme l'autel, pour un élément pleinement légitime du culte de Yahvé; l'élohiste attribue l'érection de beaucoup de ces pierres aux patriarches et à Moïse. Elles ne furent condamnées qu'au temps de la réforme de Josias (622) : Deut. 16, 22; cf. 7, 5. Ce que le prophète reproche à ses contemporains, c'est de s'être écartés de la simplicité du culte des pères : les stèles n'étaient plus de simples pierres brutes dressées, mais des monuments plus ou moins artistement sculptés.

2 Le cœur des Israélites est hypocrite;
ils vont maintenant en porter la peine.
Il mettra lui-même[a] en pièces leurs autels;
il détruira leurs stèles.

3 Ils diront alors, en effet :
« Nous n'avons pas de roi[b]!
Car nous n'avons pas révéré Yahvé et le roi [que nous avons], que peut-il faire pour nous[c]?

4 Prononcer des paroles,
faire de faux serments,
conclure des alliances,
Faire fleurir le meurtre, comme une plante vénéneuse,
sur les sillons des champs[d]! »

5 Pour le veau de Bét Aven[e]
les habitants de Samarie trembleront.
Son deuil sera pris
par le peuple de ses adorateurs[f] et par ses prêtres[g].
Ils se lamenteront au sujet de sa gloire;
car elle lui sera enlevée.

6 Lui-même, on le transportera en Assyrie,
comme tribut livré au grand roi[h].
Éphraïm éprouvera de la confusion;
Israël rougira de son idole.

7 Le roi de Samarie sera réduit à néant,
tel un fétu à la surface de l'eau.

8 Les hauts lieux de néant, le péché d'Israël[i] seront détruits,
l'épine et la ronce croîtront sur leurs autels.
Ils diront alors aux montagnes : « Couvrez-nous! »
et aux collines : « Tombez sur nous[j]! »

La nation récoltera ce qu'elle a semé : elle périra au cours d'une guerre.

9 Comme aux jours de Guibea[k], tu as péché, Israël.
Là ils s'étaient dressés contre moi.
La guerre ne les a-t-elle pas atteints à Guibea
à cause des criminels?

4. « Prononcer » d'après les infinitifs qui suivent, cf. *G* (lis. *dabbér*). H : ils ont prononcé. « Faire — vénéneuse » lis. *wehaphrêaḥ kârô'š mišpâṭ*. H : Et le droit fleurira comme une plante vénéneuse. 5. « le veau » *G S* (lis. *le'égèl*). H : les génisses. « les habitants » *G S* (lis. *šôkené*). H : l'habitant. « sera » lis. *yè'èbal*. H : a été. « Ils se lamenteront » suppr. le 2e *'âlâw* et lis. *yêlîlou*. H : se réjouiront à son sujet,... 6. « au grand roi » lis. *lemèlèk râb*. Cf. 5, 13. « de son idole » lis. *mé'oṣbô*. H : de son plan. 7. « Le — fétu » lis. *mèlèk šômerôn*. H : Samarie sera réduite à néant; son roi est... un fétu. 9. « Comme aux jours » cf. 9, 9 (lis. *kîmé*). H : Depuis les jours. « contre moi » aj. *'âlay*. Manque en H. — Texte incertain. « ne les a-t-elle pas » lis. *hălô'*. H : ne les a pas.

a. Probablement Yahvé. Selon d'autres « l'ennemi » ou « Israël »; dans ce dernier cas on corrige « leurs autels », « leurs stèles » en « ses autels », « ses stèles ». *b*. L'idée paraît être : nous n'avons pas de roi vraiment digne de ce nom, capable d'empêcher la ruine qui menace son peuple. Les Israélites s'imaginent, en effet, qu'il aurait été au pouvoir d'un souverain conscient de ses devoirs de sauver la nation. *c*. Les mots imprimés en petit caractère troublent la suite des idées : ils constituent sans doute une glose, due à un lecteur qui pensait que par « roi » les Israélites entendaient le véritable souverain de la nation, Yahvé. Osée sait, au contraire, fort bien que les Israélites croyaient « révérer Yahvé » en multipliant en son honneur offrandes et sacrifices (5, 6; 8, 13). *d*. Cette caractéristique convient aux usurpateurs qui se succédèrent sur le trône d'Israël entre 743 et 722. Trop occupés à assurer leur pouvoir en assassinant leurs rivaux et en concluant des alliances dangereuses avec l'Assyrie ou l'Égypte, ils ne pouvaient rien faire pour détourner la catastrophe imminente. La mention des faux serments pourrait être une allusion à la trahison d'Osée envers son suzerain, le roi d'Assyrie (2 Rois 17, 4). *e*. La statue de taureau en or qui représentait Yahvé dans le haut lieu de Béthel (cf. 4, 15; 5, 8; 8, 5, 6). *f*. Litt. : *son peuple*. *g*. Le mot employé désigne d'ordinaire, en hébreu, des prêtres illégitimes, ceux des divinités païennes. *h*. Voy. 5, 13 et la note. *i*. Les mots en petit caractère, qui rendent le vers trop long, constituent sans doute une addition faite après la réforme de Josias : les Judéens considérèrent alors la fréquentation des « hauts lieux » du royaume du nord comme le péché typique de Jéroboam. *j*. L'homme qui tombait dans le malheur cherchait à se cacher, pour échapper aux sarcasmes de ceux qui triomphaient de sa déconvenue. *k*. Il s'agit, selon les uns, de la fondation de la monarchie, selon d'autres du crime raconté Jug. 19-21 et qui amena la destruction presque totale de la tribu de Benjamin (cf. 9, 9 et notre *c*). La fin, fort obscure, du v., paraît suggérer plutôt la seconde hypothèse.

10 Je viendrai et je les châtierai :
des peuples se rassembleront contre eux[a],
quand ils seront châtiés pour leurs deux crimes[b].
11 Èphraïm était une génisse bien dressée,
qui aimait à fouler le grain,
Et moi, j'avais fait passer le joug
sur son cou gracieux;
J'attelais Èphraïm et il[c] labourait;
Jacob traînait la herse[d]....,
12 Semez la justice
et vous moissonnerez une récolte de bonté.
Défrichez les jachères de la connaissance [de Dieu][e]
en cherchant Yahvé,
Jusqu'à ce qu'il vienne
et fasse pleuvoir sur vous le salut[f].
13 Pourquoi avez-vous labouré la méchanceté,
moissonné l'iniquité,
mangé le fruit du mensonge[g]?
Tu as, en effet, mis ta confiance dans tes chars,
dans le grand nombre de tes guerriers[h].
14 Le tumulte [du combat] va s'élever contre tes villes;
toutes tes places fortes seront détruites,
Comme lorsque Chalmân détruisit Bét Arbel[i]
au jour de la bataille,
Lorsque la mère fut écrasée avec ses enfants[j]....,
15 Voilà comment je vous traiterai, maison d'Israël,
à cause de votre méchanceté.
[Et,] dans la tourmente, succombera définitivement
le roi d'Israël.

10. « *Je viendrai* » d'après G[A] Q (lis. *bâ'tî*). H : Dans mon désir. « je les châtierai » lis. prob. *wa'âyasserêm*. H : même sens (?) « ils seront châtiés » G (lis. *behiwwâserâm*). H : [on] les liera (?). 11. « j'avais — le joug » lis. *hè'ébartî 'ôl*. H : j'avais passé. « et il » suppr. *yehoudâ*. H : Juda. 12. « une récolte de (litt. : un fruit de) » lis. *lipherî*. H : selon la. « les — cherchant » d'après G (lis. *da'at* au lieu de *we'êt*). H : et [il est] temps de chercher (?). 13. « Pourquoi — vous » G (aj. en tête *lâmmâ*). H : Vous avez. « tes chars » G[A] (lis. *berikbekâ*). H : ta voie. 14. « tes villes » (lis. *be'ârèkâ*). H : tes peuples. « seront détruites » (lis. *youšaddou*). H : sera détruite. 15. « je — Israël » G (lis. *'é'ésè* et *bét yisrâ'él*). H : vous a fait Béthel. « votre méchanceté » suppr. *ra'at* (dittogr.). H : la méchanceté de votre méchanceté. « dans la tourmente » lis. *bassa'ar*. H : à l'aurore.

a. Il s'agit sans doute de l'armée assyrienne, qui comptait de nombreux auxiliaires étrangers. *b*. Selon les uns les deux forfaits commis à Guibea (institution de la royauté et crime du temps des Juges); selon d'autres la fondation de la monarchie et le faux culte, ou encore l'adoration des deux « veaux » d'or de Béthel et de Dan. *c*. Le texte traditionnel porte ici « Juda » (voy. note crit.). C'est une addition judéenne (cf. 5, 12-14 et note *i*; 12, 1). Peut-être l'original nommait-il Israël. C'est en tout cas du royaume du nord qu'il s'agit. *d*. Tandis que d'ordinaire Osée date l'infidélité du peuple de son entrée au pays des Baals, le prophète considère ici que l'époque des bonnes relations entre la nation et son Dieu s'est prolongée encore quelque temps après le passage d'Israël à la vie agricole : Yahvé lui-même a dressé Èphraïm à son nouveau genre d'existence; Ésaïe, de même, dit que c'est Yahvé qui a enseigné l'agriculture à son peuple (28, 26, 29). Osée n'est pas, en principe, hostile à la vie sédentaire du cultivateur; il la regarde seulement comme plus dangereuse moralement. Mais c'est Yahvé lui-même qui, selon lui, a donné à son peuple le blé, le moût et l'huile et lui assurera de nouveau ces biens de la terre dans les temps futurs. *e*. Voy. 4, 1 et note *c*. *f*. Le v. 12 semble être une addition postérieure. Un interpolateur aura voulu formuler expressément la recommandation qui lui paraissait ressortir du contexte; mais cette exhortation accompagnée de promesses, rompt le fil des reproches et des menaces qui remplissent les v. 9-11 et reprennent v. 13-15. En outre, la mention de Yahvé n'est pas à sa place dans un discours de Dieu lui-même. *g*. Osée prend maintenant labour et moisson au figuré; de plus il représente Israël sous l'image d'un cultivateur et non plus d'une génisse.
h. Mettre son espoir dans les armements, c'est, selon Osée, se nourrir de mensonges. Cette idée a été développée surtout par Ésaïe (2, 7-8; 22, 8-11; 30, 15-16), mais se retrouve aussi chez Osée : 8, 14; 14, 4. — Israël avait été, au temps d'Achab et de la bataille de Qarqar (854), celui des petits États de Syrie qui possédait le plus de chars de guerre. *i*. Allusion énigmatique pour nous. « Chalmân » serait, selon les uns, une abréviation de « Salmanasar » et il s'agirait soit de Salmanasar III (782-773), soit de Salmanasar IV (727-722). Bét Arbel pourrait alors désigner Arbèles en Mésopotamie, ou Irbid en Transjordanie ou encore Irbid en Galilée à l'O. du lac de Tibériade. Selon une autre hypothèse il s'agirait de Salmanou, roi de Moab contemporain de Tiglat Pilèser III (745-727), qui a pu attaquer Irbid en Galaad. On a proposé aussi de corriger « Chalmân » en « Challoum » et « Bét Arbel » en *bét yârob'am* : on lirait « lorsque Challoum détruisit la maison de Jéroboam »; il serait fait allusion à l'assassinat de Zacharie, fils de Jéroboam II, par l'usurpateur Challoum (2 Rois 15, 10). *j*. Litt. : *sur les fils*, c'est-à-dire « en outre de ses enfants » : expression proverbiale, cf. Gen. 32, 11 [H : 12].

Yahvé va être contraint par l'ingratitude d'Israël d'en ravager le pays.

11

1 Au temps où Israël était jeune, je l'ai aimé
et j'ai appelé ses enfants hors d'Égypte[a].
2 Plus je les ai appelés,
plus ils se sont écartés pour fuir ma présence.
Ils ont immolé des victimes aux Baals[b];
ils ont fait fumer des offrandes devant les statues[c].
3 Et moi, pourtant, je guidais les pas d'Èphraïm,
je le prenais sur mes bras[d].
Mais ils n'ont pas reconnu .....[e]
que je prenais soin de leur santé[f],
4 Que je les menais avec des cordeaux de tendresse,
avec des liens d'amour[g].
Alors je devins pour lui . . . . .[h];
je me tournai contre lui et je fus plus fort [5] que lui.
Èphraïm reviendra en Égypte
et Assur sera son roi[i],
puisqu'il a refusé de revenir [à moi].
6 L'épée fera des ravages dans ses villes
et dévorera ses forteresses.
7 . . . .[j].

Yahvé ne se laissera pas entraîner par la colère à anéantir Israël[k].

8 Comment pourrais-je te livrer, Èphraïm,
t'abandonner, Israël?
Comment te rendrais-je semblable à Adma,
te réduirais-je à l'état où est Ceboïm[l]?

11, 1. « ses enfants » G (lis. *lebânâw*). H : mon fils. 2. « Plus — appelés » G[B] (lis. *keqor'î*). H : Ils les ont appelés. « pour — présence » G (lis. *mippânay hém*). H : de devant eux. 3. « je le — bras » G S (lis. *'èqqâhém 'al zerô'ôtay*). H : prends-les (?) sur ses bras. 4. « de tendresse » lis. prob. *ḥèsèd*. H : d'homme (c'est-à-dire d'humanité ?). « pour lui » lis. *lô*. H : pour eux. « je me — contre lui » lis. *wâ'et 'âlâw*. H : j'étends [la main] vers lui. 4-5. « et je — Égypte » G (lis. *wâ'oukal* [5] *lô* et *'èphrayim* au lieu de *'él 'èrès*). H : et je donne à manger. [5] Il ne reviendra pas au pays d'Égypte. 5. « il a refusé » lis. *mé'ên*. H : ils ont refusé. 6. « fera — villes » lis. *wekilletâ ḥèrèb be'ârâw*. H : atteindra (?) ses villes et fera des ravages dans ses verrous (?). « ses forteresses » lis. *bimeṣoudôtâw*. H : à cause de leurs desseins (?). — Texte très incertain.

a. Cf. 9, 10, note *e*; 10, 11. *b*. 9, 10. *c*. Osée assimile la vénération des statues au culte des faux dieux, bien que ces statues fussent en général des images de Yahvé, par ex. le « veau » de Béthel. *d*. Yahvé se représente lui-même ici, sous l'image non plus d'un époux, mais d'un père plein de sollicitude pour son tout jeune enfant, auquel il apprend à marcher (v. 3). *e*. Le rythme suggère qu'il manque ici quelques mots comme « que je les portais ». *f*. Le verbe employé peut signifier « que je les guérissais », mais aussi « que je les soignais ». *g*. Yahvé est maintenant comparé à un paysan qui aime ses bêtes et les traite avec douceur.
h. Le texte paraît gravement altéré. L'hébreu porte : « comme ceux qui lèvent le joug sur leurs joues ». Le grec : « comme un homme qui donne un soufflet sur ses joues. » *i*. Caractéristique des temps qui s'écoulèrent entre l'invasion de Tiglat Pilèser III (734) et la chute de Samarie (722) : les souverains d'Israël étaient alors vassaux du roi d'Assyrie; d'autre part, beaucoup d'Israélites s'étaient réfugiés en Égypte (8, 13; 9, 3 et note *d*; 11, 11). *j*. Texte irrémédiablement corrompu. Litt. : *Et mon peuple sont suspendus* (est enclin ?) *à ma révolte* (à la révolte contre moi ?); *et on l'appelle en haut* (à se relever ?), [*tous*] *ensemble il ne se lève pas*. *k*. Les commentateurs se partagent entre deux façons tout à fait différentes d'interpréter ce morceau (du moins les v. 8-9 ou 8-10). Selon les uns, Yahvé y affirme sa volonté d'anéantir Israël, en dépit de la compassion qui le porterait à pardonner (v. 8); mais il est Dieu; il ne cédera pas à des émotions humaines; il est saint et il anéantira le mal (v. 9). Les phrases négatives du v. 9 sont alors entendues comme des questions : « Ne donnerai-je pas cours à l'ardeur de ma colère? etc... » Ce passage serait donc d'accord avec la pensée dominante d'Osée, qui annonce si souvent que Yahvé va anéantir son peuple (5, 10, 14; 9, 6-7[a]; 13, 11, 14). D'après l'autre interprétation, Yahvé, le Dieu d'amour, déclare ici qu'il ne cédera pas au sentiment humain de la colère; en dépit de l'infidélité de son peuple, il ne rétractera pas les promesses faites à Israël : sa sainteté, c'est-à-dire sa divinité, se manifeste par l'immutabilité de ses desseins. La seconde explication semble plus conforme au sens naturel du texte, qui ne marque aucune opposition entre la décision de Dieu (v. 9) et la compassion exprimée au v. 8. Dès lors la question se pose de savoir si ce morceau est d'Osée. On ne peut la résoudre par l'affirmative que si l'on admet que le prophète, à certains moments de sa carrière, par exemple après la ruine de Samarie en 722, a espéré un retour en grâce de son peuple (voy. 3, 1, note *d*). Les v. 10 et 11, au contraire, sont très certainement une addition faite après coup, du moins si l'on maintient la leçon massorétique : il y est parlé de Yahvé à la 3e pers. du sing. et des Israélites à la 3e du pluriel. *l*. Adma et Ceboïm, localités non identifiées de la plaine du Jourdain (vallée de Siddim, Gen. 14, 3, 8), mentionnées Deut. 29, 23 [H : 22], à côté de Sodome et de Gomorrhe, au nombre des villes détruites par Yahvé (cf. Gen. 14, 2).

Mon cœur se retourne au dedans de moi;
mes compassions s'embrasent.

9 Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère;
je ne me rétracterai pas en détruisant Èphraïm;
Car je suis Dieu;
je ne suis pas un homme.
Je suis au milieu de toi un [Dieu] saint;
je ne me résous pas à détruire.

Ad

10 Ils suivront Yahvé,
qui rugira comme un lion[a].
Lorsqu'il rugira, accourront en tremblant
des fils de l'occident[b].

11 Ils accourront d'Égypte comme des oiseaux
et du pays d'Assur comme des colombes[c].
Je les ferai revenir dans leurs demeures, —
oracle de Yahvé.

Israël est trompeur comme Jacob son ancêtre[d].

12

1 Ephraïm m'environne de mensonge
et la maison d'Israël de tromperie.
Juda, au contraire, est encore en relations intimes avec Dieu;
il est fidèlement attaché au [Dieu] Saint[e].

2 Èphraïm se repaît de vent;
il court sans cesse après le vent d'orient[f].
Il se livre de plus en plus au mensonge et à ce qui n'est que vanité;
il traite alliance avec l'Assyrie
et apporte de l'huile en présent à l'Égypte[g].

3 Yahvé a un procès avec Israël :
il châtiera Jacob selon sa conduite;
il lui rendra selon ses actes.

4 Dès le sein maternel, Jacob supplanta son frère
et, lorsqu'il eut atteint toute sa vigueur, il lutta avec Dieu[h].

8. « compassions » lis. *raḥămây*. H : consolations. 9. « ne — détruire » lis. *'ôbê bă'ér*. H : ne viendrai pas dans la ville (ou : en colère [?]). — Texte très incertain. 11. « revenir » lis. *wahăšibôtim*. H : habiter. **12**, 1. « est — intimes » cf. *G* (lis. *yâdoua'*). H : va encore çà et là. 2. « Il — vanité (litt. : Il multiplie mensonge et vanité) ». lis. *wâšâw' (G) yarbè*. H : Mensonge et violence se multiplient. « il traite » lis. *yikrôt*. H : ils traitent. « apporte » lis. *yôbil*. H : est apporté. 3. « Yahvé » suppr. *we* devant *rîb*. H : Et Yahvé. « Israël ». H : Juda. — Mais 4b (« il lutta avec Dieu ») suppose que le nom d'Israël a figuré au v. 3 à côté de celui de Jacob. « il châtiera » lis. *yiphqôd*. H : et pour châtier.

a. C'est le signal du retour en Palestine donné par Yahvé aux exilés qui est ici comparé, d'une façon assez inattendue, au rugissement d'un lion; il est ailleurs représenté comme un appel de trompette (És. 27, 13). *b*. Litt. : *de la mer*. Osée, lorsqu'il menace les Israélites d'exil, ne parle que de déportation en Assyrie et de fuite en Égypte. Après 586, au contraire, il y eut des Juifs qui se dispersèrent aussi en occident (És. 43, 5-7; 49, 12). *c*. Cf. És. 60, 8. *d*. On a envisagé le ch. 12 comme ayant formé un seul et même discours. Ce n'est guère vraisemblable. Il y a trop de disparates entre les divers éléments dont est formé ce chapitre : tantôt c'est Yahvé qui parle (v. 1, 10, 11), tantôt il est parlé de lui à la 3e personne (v. 3, 4-6, 14, 15); Jacob est jugé très défavorablement aux v. 4 et 8, tandis que dans les v. 5, 7, 13 il n'est l'objet d'aucun blâme. Beaucoup de commentateurs ont été ainsi amenés à admettre que le texte primitif d'Osée a reçu de nombreuses additions, d'autres que le ch. 12 est une mosaïque d'éléments originairement indépendants. Il nous paraît que ces deux explications sont valables, la première pour le v. 1b et peut-être les v. 5-7, la seconde pour le v. 12, les v. 13-14, et le v. 15. *e*. Ce vers, où il est parlé de Dieu à la 3e personne, est une addition du reviseur judéen : les grands prophètes ne pensaient nullement que Juda valût mieux qu'Israël. *f*. Le sirocco dévastateur, image de l'Assyrie. *g*. Voy. 7, 11 et note *f*; 8, 9-10. *h*. Allusion aux traditions sur Jacob rapportées Gen. 25, 19-25 et 32, 24-32.

Ad

5[a] Il lutta avec un ange et remporta la victoire.
Il pleura et lui demanda grâce.
Il le rencontra à Béthel
et là, [Dieu] lui parla,

6 Yahvé Dieu des armées,
celui dont le nom est Yahvé[b] :

7 « Tu reviendras dans tes tentes[c].
Observe la piété et la justice;
attends-toi toujours à ton Dieu. »

8 Canaan[d], il tient dans sa main une balance fausse;
il aime à tromper.

9 Èphraïm dit : « Je suis devenu riche!
J'ai amassé une fortune! »
Tous les biens qu'il a acquis ne suffiraient pas
pour [racheter] les péchés qu'il a commis[e].

10 Moi Yahvé, qui suis ton Dieu
depuis le pays d'Égypte[f],
Je te ferai de nouveau habiter dans des tentes,
comme aux jours du rendez-vous[g].

11 Et je parlerai aux prophètes,
moi qui multiplie les révélations,
Et, par le moyen des prophètes, j'anéantirai.....[h]

Contre les sanctuaires d'Israël[i].

12 Ils commettent le mal à Galaad;
ils sont devenus à Guilgal un pur néant[j];
ils ont sacrifié aux démons[k].
Aussi leurs autels deviendront-ils semblables à des tas de pierres
sur les sillons des champs[l].

5. « lui parla ». lis. *'immô*. H : nous parla. 6. « Yahvé » suppr. *we*. H : Et Yahvé [est]. 7. « dans tes tentes » lis. *be'ôhâlèkâ*. H : en ton Dieu. 8. « tromper » lis. *la'ăqôb*. H : opprimer. 9. « qu'il a » lis. *yegî'âw*. H : que j'ai. « ne — commis » lis. *lâ'âwôn 'ăšer ḥâṭâ'*. H : on ne trouverait pour moi une iniquité qui [soit] un péché (?). 11. « aux » (*G*) (lis. *'él*). H : sur (ou : contre) les. 12. « Ils — démons » lis. *ìslm (?) baggil'âd 'âwèn*, rattacher *baggilgâl* à ce qui précède et lis. *laššédim* au lieu de *šewârîm*. H : Si [les gens de] Galaad sont devenus iniquité, voire néant, [si] à Guilgal ils sacrifient des bœufs,.... — Texte incertain.

a. Les v. 5-7 renferment encore des allusions à l'histoire de Jacob, mais qui ne concordent pas entièrement avec les récits qui nous ont été conservés dans la Genèse : il semble qu'ici la lutte du patriarche avec l'apparition divine (cf. Gen. 32, 24-32) soit placée avant sa rencontre avec Dieu à Béthel (Gen. 28, 10-22) et que de plus Yahvé mette des conditions morales explicites à sa promesse de ramener Jacob « à ses tentes », c'est-à-dire dans sa patrie. Ces différences suggèrent que ces versets ne sont, en tout cas, pas une addition *récente*, mais reflètent un stade ancien où circulaient encore des traditions indépendantes de celles qui furent recueillies dans la Genèse. D'autre part, le fait que l'histoire de la lutte de Jacob avec Dieu n'est pas mise en rapport avec l'attitude coupable de l'Israël contemporain d'Osée ne s'explique pas si les v. 5-7 faisaient tels quels partie du réquisitoire du prophète (v. 1-4 et 8-9). Il faut supposer ou bien que les v. 5-7 sont tirés d'un autre contexte (peut-être d'une autre main) ou bien que le morceau est incomplet. *b*. Le v. 6 est peut-être une addition. *c*. Expression archaïque équivalente à notre locution : *rentrer dans ses foyers*. Cf. 2 Sam. 20, 1; 1 Rois 12, 16. *d*. Une censure contre les Cananéens n'aurait pas de raison d'être dans le contexte. Si le mot « Canaan » est primitif, il faut supposer ou bien que c'est Èphraïm qu'Osée qualifie ainsi parce que les Israélites sont aussi fourbes que les commerçants phéniciens (cf. Odyssée, XIV, 288 ss.), ou bien que le mot « Canaan » est un lambeau d'une phrase mutilée. Mais peut-être ce mot a-t-il été ajouté tardivement pour décharger Israël du reproche que lui adresse le prophète. *e*. Cf. Ps. 49, 8-9; Hén. 63, 10; Mc 8, 36-37. *f*. Cf. 9, 10; 11, 1; 13, 4.

g. Yahvé ramènera Israël au désert (cf. 2, 16-17; Éz. 20, 35-38), où il reprendra la vie nomade que le peuple menait à l'âge d'or de ses relations avec son Dieu, au temps où Yahvé lui donna rendez-vous à la montagne sainte. *h*. Le rythme, comme le sens, suggère que le texte est mutilé. *i*. Cf. 5, 1-3; 6, 7-10. Sur le haut lieu de Galaad, voy. 6, 8; sur celui de Guilgal, 4, 15; 9, 15. *j*. Cf. Jér. 2, 5; 2 Rois 17, 15. *k*. La leçon « démons » est conjecturale (voy. note crit.), mais probable : pour Osée, on le sait, le culte célébré dans les hauts lieux d'Israël était en réalité offert aux Baals. Or les « autres dieux » étaient souvent identifiés à des démons ou à des satyres (Deut. 32, 17; Ps. 106, 37; cf. Lév. 17, 7; 2 Chron. 11, 15; 1 Cor. 10, 20-21), surtout, il est vrai, dans des textes récents. *l*. Les monceaux de pierres qu'on accumule en Palestine en bordure des champs qu'on veut labourer.

Autres allusions à l'histoire patriarcale[a]

13 Jacob s'enfuit
aux campagnes d'Aram;
Et Israël entra en service pour une femme :
pour une femme il garda [les troupeaux].
14 C'est par un prophète que Yahvé fit remonter
Israël de l'Égypte
Et c'est par un prophète que le peuple fut gardé.

Crimes et châtiment d'Éphraïm.

15 Ephraïm a causé à Yahvé d'amers chagrins :
le sang qu'il a répandu se reversera sur lui
et son Seigneur lui revaudra ses outrages.

La nation, ayant versé dans l'idolâtrie, va être anéantie par Yahvé. Son roi ne la sauvera pas.

13

1 Du temps qu'Éphraïm parlait selon mes directions[b],
il occupait une place élevée en Israël[c].
Mais il se rendit coupable par Baal et fut abaissé[d]. — —
2 Et maintenant les Éphraïmites continuent à pécher :
ils se sont fait des statues de métal
Avec leur argent, à l'image des idoles[e] :
pur ouvrage d'artisans!
« Ce sont des dieux! » disent-ils, « Sacrifiez[-leur]!
Que les hommes baisent les veaux[f]! »
3 C'est pourquoi ils seront semblables à un nuage matinal,
à la rosée qui disparaît de bonne heure[g],
A la balle emportée loin de l'aire,
à la fumée qui s'échappe par la fenêtre.
4 Et [cependant] moi, Yahvé, je suis ton Dieu
depuis le pays d'Égypte[h];
Tu ne connais pas de dieu en dehors de moi;
il n'y a point d'autre sauveur que moi.
5 Je t'ai fait trouver de la pâture dans le désert,
au pays de l'aridité[i].

15. « a — Yahvé (litt. : lui a causé) » lis. *hik'isô*. H : a causé. « se reversera » *G* (lis. *yiššâphêkou*). H : il jettera. **13**, 1. « selon — directions » d'après *G* (lis. *ketôrôtay*). H : [c'était une] terreur (?). G : mes directions. « occupait — élevée » lis. *nissâ'*. H : élevait. — Texte incertain. « fut abaissé » lis. *wayyâmôq*. H : mourut. 2. « à l'image » *G* (lis. *ketabnît*). H : selon leur idée. « Ce — baisent » lis. *'ělôhîm hêm 'ômerîm zebâḥou* et rattachez *'âdâm* à ce qui suit. H : ils leur disent, eux qui sacrifient des hommes (ou : les hommes qui sacrifient) : « Qu'on baise....! » — Texte incertain. 3. « emportée » lis. *yesô'ar*. H : [qu'on] emporte. 5. « Je — pâture » *G S* (lis. *re'îtîkâ*). H : Je t'ai connu (c'est-à-dire : je suis entré en relation avec toi).

a. Ces versets, où il est de nouveau fait allusion aux traditions sur Jacob, ne peuvent pas avoir fait suite aux v. 4-7 : la fuite du patriarche en pays araméen et son entrée au service de Laban pour conquérir Rachel n'ont pas, du moins d'après la Genèse, leur place chronologique après l'épisode de la lutte avec Dieu. Peut-être les v. 13 et 14 proviennent-ils d'un développement sur la préhistoire du prophétisme. Le prophète dont il est parlé v. 14 est Moïse, qui est, en effet, qualifié ainsi Deut. 18, 15; 34, 10. *b*. Allusion peut-être à l'époque où Josué était attaché au service de la Tente sacrée (Ex. 33, 11) et où l'arche se trouvait à Silo (1 Sam. 1-4). *c*. A l'époque des Juges (Jos. 24, 30; Jug. 8, 1-3; 12, 1-6), puis lors de la création du royaume du nord. *d*. Par exemple lors de la capture de l'arche par les Philistins (1 Sam. 4-5), présentée dans Jér. 7, 12-15 et Ps. 78, 56-72 comme un châtiment des fautes d'Éphraïm.
e. Notamment les statues de taureaux (les « veaux » d'or représentant Yahvé à Dan et à Béthel (1 Rois 12, 26-30). cf. 8, 5-6) *f*. Cf. 1 Rois 19, 18; Job 31, 27. *g*. Répétition de 6, 4, ajoutée sans doute par un lecteur. *h*. Cf. 12, 10. *i*. Par les miracles de la manne et des cailles.

6 Quand je leur eus assuré leur pâture, ils ont mangé à satiété
et une fois rassasiés, leur cœur s'est enflé d'orgueil;
c'est pourquoi ils m'ont oublié[a].
7 Alors je suis devenu pour eux comme un lion;
comme une panthère, je guette sur le chemin.
8 Je fondrai sur eux comme une ourse privée de ses petits[b];
comme un jeune lion, je déchirerai leur cœur;
Je les dévorerai sur place comme une lionne :
comme les bêtes sauvages, je les mettrai en pièces.
9 J'assurerai ta perte, Israël;
qui, en effet, pourrait te porter secours?
10 Où donc est ton roi? Qu'il te sauve!
[Où sont] tous tes magistrats[c]? Qu'ils te délivrent,
Eux dont tu disais : Donne-moi
un roi et des magistrats[d]?
11 Je t'ai donné un roi dans ma colère
et je le reprends dans ma fureur[e].

La ruine de Samarie est irrévocablement décidée.

12 [La mémoire de] l'iniquité d'Éphraïm est soigneusement gardée;
[le souvenir de] son péché est conservé[f].
13 Quand viennent pour lui les douleurs de l'enfantement,
il est [comme] un enfant sans vigueur;
Il ne se présente pas à son heure
pour sortir du sein maternel[g].
14 Et je le rachèterais de l'empire du Cheôl;
je le soustrairais à la Mort?
Où sont tes maladies, ô Mort?
Où est, ô Cheôl, ton fléau destructeur[h]?
Toute compassion se dérobe à mes regards. — —
15 Quand il croîtrait comme l'herbe des marais au milieu des eaux,
le vent d'orient[i] viendra, le souffle de Yahvé,
montant du désert,

6. « Quand — pâture » lis. *kemô re'îtîm*. H : Selon leur pâturage. 8. « comme un — cœur » lis. *kegour* au lieu de *segôr*. H : je déchirerai la fermeture (l'enveloppe ?) de leur cœur. « comme les — pièces » lis. *keḥayyat* et *'ăbaqqe'êm*. H : les bêtes sauvages les mettront en pièces. — Mais dans ce v., les fauves interviennent comme images de la fureur de Yahvé, non comme exécuteurs de sa sentence. 9. « J'assurerai — secours » lis. *šiḥattîkâ* (*G*) et *kî mî be'ôzerèkâ* (*S*). H : Ta perte, Israël, c'est que [tu es] contre moi, contre ton aide (?). 10. « Où » (1er) lis. prob. *'ayyé*. H a une forme insolite du même mot. « Où sont — délivrent » lis *wekol sârèkâ weyiûpeṭoukâ*. H : dans toutes tes villes, et [où sont] tes juges. 13. « sans vigueur » lis. *belô' kôaḥ*. H : non sage. — Texte incertain. « à son heure » lis. *ke'ittô*. H : quand le temps [est venu (?)]. 14. « Où » (2 fois). voy. v. 10. 15. « Quand — eaux » lis. *ke'âḥou bên mayim yiphraḥ*. H : Car lui, entre des frères il fructifie. — Texte incertain.

a. Cet hémistiche, qui n'a pas de parallèle, est peut-être une addition d'après Deut. 8, 14; 32, 18. *b*. Cf. 2 Sam. 17, 8; Lam. 3, 10. *c*. Les fonctionnaires constituant l'administration royale, spécialement les ministres (cf. 7, 3; 8, 10). C'est le régime monarchique tout entier dont Osée dénonce ici l'inutilité. *d*. Allusion au récit de la fondation de la royauté nationale israélite tel que le donne la version antiroyaliste (1 Sam. 8, 6).
e. Par « le roi que Yahvé reprend dans sa fureur » il faut entendre la série des souverains éphémères qui se succédèrent sur le trône d'Israël de 743 à 722, se renversant coup sur coup les uns les autres. Ce sont eux aussi que désignerait, d'après beaucoup d'interprètes, l'expression « le roi que Yahvé a donné dans sa colère ». Mais ces usurpateurs n'étaient justement pas donnés par Yahvé d'après Osée (7, 3; 8, 4). Il doit s'agir du premier souverain national, Saül, désigné par Yahvé, mais à contre-cœur, d'après 1 Sam. 8, 7-9, 22; 10, 17-25. *f*. Litt. : *L'iniquité d'Éphraïm est serrée* (comme dans une bourse); *son péché est mis en réserve*. D'autres entendent qu'Éphraïm ne renonce à aucun de ses péchés passés. *g*. Ce v. indique qu'un état de choses nouveau semble parfois s'annoncer : une créature nouvelle pourrait naître, un Israël nouveau, si le peuple renonçait réellement à ses péchés. Mais il n'en est rien; l'enfantement ne se produit pas. Une métaphore analogue se lit 2 Rois 19, 3; Ës. 37, 3; mais le sens en est assez différent. *h*. Cette apostrophe, interprétée par S. Paul (1 Cor. 15, 55) comme un cri de triomphe sur la mort (il a lu « ta victoire » (*nikos*) au lieu de « ton châtiment » (*dikè*) que donnent les Septante), a pour but d'inviter la Mort et le Cheôl à exécuter le décret prononcé par Yahvé contre Israël. La première phrase du v. doit être regardée comme interrogative. *i*. Le sirocco qui dessèche tout, image désignant sans doute, comme 12, 2, l'Assyrie.

Et il tarira ses sources;
  il mettra ses fontaines à sec.
Il[a] pillera ses trésors
  et tous ses objets précieux.

14

1 Samarie sera dévastée
  car elle s'est révoltée contre son Dieu[b].
  Ses habitants tomberont sous le glaive;
Leurs petits enfants seront écrasés
  et leurs femmes enceintes éventrées.

Qu'Israël se repente! Et Yahvé lui rendra sa faveur[c].

2 Reviens, Israël, à Yahvé ton Dieu,
  car c'est à cause de ton iniquité que tu es tombé.
3 Prenez avec vous des paroles[d]
  et revenez à Yahvé!
  Dites-lui tous :
  « Pardonne l'iniquité,
  Afin que nous puissions obtenir le bonheur et nous acquitter
  des engagements sortis de nos lèvres[e]!
4 Assur ne nous sauvera pas;
  nous ne monterons plus sur des chevaux;
  Et nous ne dirons plus : Tu es notre Dieu —
  à l'ouvrage de nos mains[f],
  Car auprès de toi, l'orphelin trouve miséricorde[g]. »

5 Je guérirai leur infidélité;
  je les aimerai de bon cœur
  car ma colère se sera détournée d'eux[h].

« il tarira ses(litt. : sa) sources — sec » *G* (lis. *weyôbîš* et *weyaḥărîb*). H : sa source sera confuse et sa fontaine sera mise à sec. « ses (litt. : son trésors » d'après *G* (lis. *'ôṣârô wekol kelê ḥèmdâtô*). H : le trésor des objets précieux. **14**, 1. « dévastée » *G* (lis. *têšam*). H : [traitée en] coupable. « leurs femmes » lis. *hâriyyôtâm tebouqqa'nâ*. H : ses femmes. 3. « tous — iniquité » lis. *koullekèm*. H : Pardonne toute iniquité (?) (construction insolite et rythme défectueux). « Afin — bonheur » lis. *weniqqaḥ*. H : Et prends ce qui est bon (c'est-à-dire : accueille ce qu'il y a encore de bon [?] ou : prends des dispositions favorables [?]). — Texte incertain. « des — lèvres (litt. : du fruit de nos lèvres) » *G S* (lis. *perî sephâtênou*). H : des taureaux, nos lèvres.

a. Non plus le vent d'orient, mais l'ennemi que représente ce symbole. L'explication assez gauche donnée ici de l'image qui précède est apparemment une glose. *b*. Cet hémistiche, en excès dans le vers, est sans doute une addition : il est superflu après 13, 12; de plus, on attendrait « contre moi », puisque c'est Yahvé qui parle. *c*. Le développement qui commence ici (v. 2-9) comprend trois éléments : 1° Le prophète exhorte Israël à revenir à Yahvé (v. 2 et 3a); 2° il dicte au peuple la confession des péchés que celui-ci devra prononcer (v. 3b-4); 3° Yahvé promet son pardon et le rétablissement d'Éphraïm, au cas, naturellement, où le peuple répondrait à l'appel du prophète (v. 5-9). On a supposé, non sans vraisemblance, que l'auteur s'est inspiré de la marche générale d'une liturgie observée dans les sanctuaires de Yahvé en cas de pénitence publique, mais en introduisant dans la confession des péchés des idées spécifiquement prophétiques (v. 4). Selon certains critiques, ce morceau ne peut pas être d'Osée, parce que la note qui y domine diffère absolument de celle qu'ont fait entendre les chapitres précédents : l'auteur du ch. 14 croit encore possibles la conversion du peuple et le pardon de Yahvé; de plus, ce qu'il demande d'Éphraïm, ce sont « des paroles » de repentance, et non, comme Osée, des actes d'amour prouvant que le peuple connaît vraiment son Dieu. Enfin le v. 2, ainsi que le v. 9 selon G, suppose le châtiment déjà venu. Ce morceau aurait donc été ajouté par une autre main, afin que le livre ne se terminât pas sur les menaces sinistres énoncées 13, 12-14, 1. Mais, d'autre part, le style du passage est tout à fait celui d'Osée : les expressions et les idées caractéristiques du prophète y abondent. La question se pose dans les mêmes termes que pour plusieurs autres des passages du livre qui ouvrent des perspectives consolantes à un peuple revenu réellement à son Dieu (2, 16-25; 3, 5; 5, 15-6, 3; 11, 8-9) : Osée n'a-t-il pas survécu à l'accomplissement des menaces qu'il avait prononcées et à l'écrasement d'Israël (734 et 722)? Et ne s'est-il pas alors repris à espérer la conversion et la rentrée en grâce de son peuple? *d*. Des paroles de repentance comme celles qui vont être énoncées v. 3 et 4. Ces « paroles », exprimant les sentiments profonds du pécheur, s'opposent, dans la pensée de l'auteur, non aux *actes* de bonté et d'amour qui seront, au contraire, la manifestation naturelle de ces dispositions, mais aux offrandes rituelles qu'on « prenait avec soi » d'ordinaire quand on venait au sanctuaire essayer de reconquérir la faveur de Yahvé. *e*. Litt. : *du fruit de nos lèvres*, c'est-à-dire des vœux que nous aurons prononcés dans la détresse. D'après ce qui suit (v. 4) ces vœux ne consisteront pas principalement, selon le prophète, à promettre à Dieu des sacrifices, mais une confiance totale et exclusive.

f. Israël ne mettra plus sa foi dans les alliances étrangères (cf. 5, 13; 7, 11; 8, 9; 10, 4; 12, 2), ni dans les armements (cf. 8, 14; 10, 13; És. 30, 16), spécialement dans la cavalerie fournie par l'Égypte (cf. 2 Rois 1, 8, 23-24; És. 31, 1, 3), ni dans les images, eussent-elles la prétention de représenter Yahvé (4, 17; 8, 4-6; 10, 5-6; 11, 2; 13, 2). *g*. Cet hémistiche isolé est sans doute une addition : il n'y avait pas de raison bien claire de rappeler ici la pitié de Yahvé pour les êtres sans défense.

h. Ce membre de phrase, qui est en excès dans le vers et qui rappelle Jér. 4, 8, a, semble-t-il, été ajouté après coup : il explique — avec exactitude, du reste, — pourquoi Yahvé revient sur des déclarations comme 9, 15 et 13, 14, où il affirmait n'avoir plus d'amour pour Israël.

6 Je serai pour Israël comme la rosée :
  il fleurira comme le lis[a];
  Il étendra ses racines comme le peuplier;
7 ses rejetons pousseront [de toutes parts];
  Sa frondaison sera opulente comme celle de l'olivier[b]
  et son parfum, pareil à celui du Liban[c].
8 Les Éphraïmites reviendront habiter à mon ombre;
  ils regorgeront de graisse.
  Leur renommée fleurira comme une vigne,
  comme le vin du Liban.
9 Qu'est-ce qu'Éphraïm a encore à faire avec les idoles?
  C'est moi qui l'ai humilié et qui le rétablirai.
  Je suis semblable à un cyprès verdoyant;
  c'est grâce à moi que tu portes du fruit[d].

10 Que tout homme sage prête attention à ces choses!
  Que tout homme intelligent les comprenne!
  Car les voies de Yahvé sont droites :
  les justes y marchent
  et les pécheurs y trébuchent[e].

6. « étendra » lis. *weyaṭ*. H : frappera. « le peuplier » lis. *kallibnè*. H : le Liban (déjà nommé v. 7 et 8). 8. « Les — ombre » lis. *weyêšebou* (au lieu de *yôšebê*) [avec *G*] et *beṣillî*. H : Ils reviendront, ceux qui habitent à son ombre. « ils — graisse » lis. *yirweyou* (*G*) *dèšèn*. H : ils feront revivre le blé. — Incertain. « Leur — vigne » lis. *yiphraḥ* et peut-être *zikrâm*. H : Ils fleuriront comme la vigne; sa renommée [sera]. 9. « Qu'est — a » *G* (lis. *lô*). H : Éphraïm, qu'ai-je. « l'ai — rétablirai » *G* (lis. *'innîtîw wa'ăšôbebènnou*). H : ai répondu et aurai les regards sur lui.

a. Sur cette fleur, cf. Cant. 2, 7 note *d*. *b*. Litt. : *Sa gloire sera comme l'olivier*. *c*. Des plantes et des arbres du Liban. *d*. Litt. : *de moi se trouve ton fruit*. La plupart des grands arbres, spécialement les arbres à feuillage persistant, passaient en Orient pour des arbres sacrés, primitivement pour la résidence d'un esprit ou d'un dieu. Et l'on pensait sans doute qu'ils communiquaient quelque chose de leur vitalité aux plantes de la contrée. Yahvé déclare ici qu'il est le véritable arbre toujours vert qui assure la fertilité du pays d'Éphraïm. *e*. Le v. 10, par son tour sentencieux, par son appel à la sagesse du lecteur, par la répartition qu'il fait de l'humanité en deux classes — les justes et les pécheurs — rappelle le langage des Proverbes. Il a été sans doute inséré par l'éditeur de la collection des prophètes pour résumer les leçons à tirer du livre d'Osée.

JOËL

PREMIÈRE PARTIE

UNE INVASION DE SAUTERELLES (1, 1-2, 27)[a]

1 [1]Parole de Yahvé, qui fut adressée à Joël, fils de Petouël.

La calamité. Le peuple appelé à jeûner pour en obtenir la cessation.

Première description du fléau.

2 Écoutez ceci, vieillards;
prêtez l'oreille, vous tous, habitants du pays!
Est-il arrivé chose pareille de votre temps
ou du temps de vos pères?
3 Faites-en le récit à vos enfants,
et vos enfants à leurs enfants,
et leurs enfants à la génération suivante.
4 Ce que le gazam[b] a laissé,
la sauterelle l'a dévoré.
Ce que la sauterelle a laissé,
le yèleq l'a dévoré.
Ce que le yèleq a laissé,
le ḥâsîl l'a dévoré.

a. On divise d'ordinaire ce petit livre en deux parties : l'une où l'auteur dépeint une invasion de sauterelles et invite le peuple à la repentance et au jeûne (1, 2-2, 17), l'autre contenant la réponse de Yahvé aux supplications du peuple : il ramènera la prospérité; puis viendra le jour où il jugera les nations et sauvera définitivement les siens (2, 18 à la fin du livre). Mais, comme il n'y a aucun lien intime entre les deux délivrances annoncées [l'anéantissement des sauterelles (2, 18-27) et l'extermination des païens (2, 28-3, 21)], il est plus probable que la coupure entre les deux éléments dont est composé le petit livre doit être faite entre 2, 27 et 2, 28. La première partie était un oracle — ou plutôt un groupe de deux oracles (1, 2-20 et 2, 1-27) — occasionnels prononcés à l'occasion d'une invasion de sauterelles (1, 2-2, 27), la deuxième une sorte d'apocalypse décrivant la fin des temps. Celle-ci a probablement été ajoutée à la première par un autre auteur, qui, selon l'esprit du judaïsme tardif, interprétait toutes les prophéties comme se rapportant aux événements des derniers jours (cf. Abd. 1, note *a*). C'est lui sans doute qui a introduit déjà dans la première partie quelques phrases où l'invasion de sauterelles est présentée comme un signe avant-coureur du « jour de Yahvé » (1, 15; 2, 1[b], 2[a], 10 (?), 11[b]). On a supposé (ce qui atténuerait le disparate entre les deux parties du livre) que les sauterelles étaient des symboles figurant des puissances eschatologiques, ou, tout au moins, des armées ennemies. Mais ce sont les insectes destructeurs qui sont *comparés* à des soldats (1, 6; 2, 2-9), non l'inverse. Et le grand intérêt de la première partie est de nous apprendre quels étaient les rites auxquels on recourait, la liturgie qu'on employait dans des calamités comme une invasion de sauterelles et de montrer que les prophètes continuaient à s'intéresser aux faits courants de la vie publique. — Le livre de Joël a été longtemps considéré comme très ancien : telle paraît avoir été l'opinion des scribes juifs qui lui assignèrent, dans la série des douze petits prophètes, soit la deuxième place (massor.), soit la quatrième (Septante). De fait, la seconde partie est sûrement postérieure à l'exil : les nations ont « dispersé Israël » — c'est-à-dire Juda (3, 1) — et se sont partagé son pays (3, 2); le prophète annonce que les étrangers n'entreront plus dans Sion (3, 17) et que les captifs de Juda et de Jérusalem vont être ramenés (3, 7); c'est aux Grecs qu'ils ont été vendus (3, 6), ce qui nous reporte à l'époque perse. La première partie (1, 2-2, 27) doit être aussi de l'époque qui suivit le retour : les seules autorités mentionnées sont les prêtres; la langue, bien que généralement pure, renferme quelques termes récents (voy. 2, 20, note *p*); le Temple existe (1, 14; 2, 16-17, etc.); les murs de Jérusalem aussi (2, 9) : Néhémie a donc déjà fait son œuvre (445). Le livre, d'autre part, existait vers 190; car le Siracide connaît « les douze prophètes » (49, 10). Les deux parties de l'ouvrage ont donc dû être composées entre 400 et 200 environ. *b.* Pour mettre bien en relief l'importance du fléau, l'auteur énumère quatre espèces d'insectes différentes. Comme on ne sait à quelles variétés de sauterelles se rapportent les mots *gazam*, *yèleq* et *ḥâsîl*, nous les reproduisons dans leur forme hébraïque. Il ne doit pas s'agir, en tout cas, des phases successives du développement de l'insecte, car les noms sont donnés 2, 25 dans un ordre différent; de plus, la métamorphose de la sauterelle ne présente que trois étapes principales et non quatre.

5 Réveillez-vous, ivrognes, et pleurez;
vous tous, buveurs de vin, lamentez-vous,
Parce que le moût vous est ôté de la bouche! — —
6 Car un peuple a envahi mon pays,
un peuple puissant et innombrable;
Ses dents sont des dents de lion,
et il a des mâchoires de lionne.
7 Il a ravagé ma vigne
et haché mon figuier;
Il les a entièrement dénudés, jonchant la terre [de leurs dépouilles];
leurs rameaux sont devenus tout blancs.
8 Pousse des cris[a] comme une vierge qui s'est ceinte d'un sac
pour pleurer l'époux[b] de sa jeunesse.
9 Plus d'offrande[c] ni de libation[d]
dans la maison de Yahvé!
Ils sont dans le deuil, les prêtres,
serviteurs de l'autel.
10 Les champs sont dévastés;
le sol est dans le deuil.
Car le blé est détruit, le moût avorté;
l'huile tarit[e];
11 Les laboureurs sont confus[f];
les vignerons poussent des cris de deuil
Au sujet du froment et de l'orge,
car la moisson des champs est perdue;
12 La vigne a manqué;
le figuier est flétri.
Le grenadier, ainsi que le palmier et le pommier,
tous les arbres des champs ont séché.
Oui, la joie s'est retirée confuse
d'entre les fils des hommes.

Appel au jeûne.

13 Ceignez-vous [du sac], poussez des cris de deuil, prêtres;
lamentez-vous, serviteurs de l'autel!
Venez[g], passez la nuit vêtus du sac,
serviteurs de Dieu!
Car à la maison de votre Dieu sont refusées
l'offrande et la libation.
14 Prescrivez[h] un jeûne;
convoquez une assemblée solennelle.

1, 7. « Il les — dénudés » lis. *ḥâsâphâh ḥâsôph wehašlek*. H : Certainement il le dénudera et il jettera. 9. « de l'autel » *G* cf. v. 13 (lis. *mizbéah*). H : de Yahvé. 13. « de Dieu » *G* (lis. *'èlôhîm*). H : de mon Dieu.

a. Sous-entendu : « ô terre ». *b.* Litt. : *le maître* (*ba'al*). Il s'agit du fiancé de la jeune vierge. Le fiancé est déjà le « maître », le « possesseur » de la jeune fille parce qu'il a versé à ses parents le « prix d'achat », le *mohar* (Deut. 22, 23-27). *c.* Il s'agit de l'offrande de céréales ou « oblation ». *d.* Parce que le sol, dévasté, n'en fournit plus les éléments. L'intérêt que Joël témoigne pour le maintien des cérémonies du culte permet de mesurer la distance qui le sépare de prophètes comme Amos, Osée, Ésaïe, Jérémie. *e.* Litt. : *est flétrie*. *f.* Il s'agit de la honte qui, chez les Hébreux, accompagnait le malheur, signe de la réprobation divine. *g.* Dans le Temple. *h.* Litt. : *Consacrez*.

Réunissez, vieillards[a], tous les habitants du pays
dans la maison de Yahvé, votre Dieu,
Et criez à Yahvé :

15 « Ah! quel jour!
Car il est proche, le jour de Yahvé[b];
il arrive comme une dévastation déchaînée par le Tout-Puissant[c].

16 N'avons-nous pas vu de nos yeux
disparaître la nourriture
Et s'évanouir de la maison de notre Dieu
la joie et l'allégresse?

17 Les semences ont séché
sous leurs mottes[d];
Les greniers sont en ruines,
les granges s'écroulent,
Car le blé a manqué.

18 Que pourrions-nous y déposer?
Les troupeaux de bœufs sont affolés,
car ils n'ont plus de pâture.
Même les troupeaux de petit bétail périssent[e]. — —

19 Je crie à toi, Yahvé! — —
Car le feu[f] a dévoré les pâturages du désert;
la flamme a brûlé tous les arbres des champs.

20 Même la bête sauvage languit[g] après toi,
parce que les cours d'eau sont à sec
Et que le feu[f] a dévoré les pâturages du désert. »

Nouveau tableau de la calamité : les sauterelles envahissent la ville sainte.

2

1 Sonnez du cor à Sion,
donnez l'alarme sur ma montagne sainte!
Que tous les habitants du pays tremblent,
car il vient, le jour de Yahvé,
car il est proche,

2 Jour de ténèbres et d'obscurité,
jour de nuages et de sombres nuées[h].
Semblable à l'aurore, se répand sur les montagnes
un peuple nombreux et fort,
Tel qu'il n'y en a jamais eu
et qu'il n'y en aura plus après lui
jusqu'au temps des générations les plus lointaines.

18. « Que — déposer ? » *G* (lis. *nanniḥâ bâhêmmâ*). H : Comme les bestiaux gémissent ! « périssent » *G* (lis. *nâšammou*). H : subissent le châtiment. 20. « la — sauvage » lis. *bèhêmat*. H : les bêtes sauvages (avec le verbe au singulier). **2, 2.** « qu'il n'y en aura » *G* (lis. *yôsiph*). H : qu'il n'y en ait plus.

a. Ce mot, sans liaison correcte avec le reste de la phrase (il faudrait l'article), doit être une glose. C'étaient les prêtres, et non les anciens, qui convoquaient l'assemblée au Temple. *b.* On appelait ainsi la manifestation éclatante du Dieu national. Au temps où ceci a été écrit (voy. note *a* sur 1, 1) on croyait que ce jour apporterait à Israël la délivrance (voy., au contraire, Am. 5, 18-20; Soph. 1, 7-18), mais seulement après des cataclysmes effrayants (2, 1-2, 11, 30-3, 21); de là la terreur des croyants lorsque cette crise tant désirée leur paraît imminente. *c.* Jeu de mots intraduisible entre « dévastation » (*šôd*) et « Tout-Puissant » (*šadday*). C'était peut-être une expression proverbiale. Tout ce verset est un tissu de réminiscences (cf. Éz. 30, 2; És. 13, 6). *d.* Par suite de la sécheresse qui accompagne d'habitude les invasions de sauterelles. La traduction et la teneur même du texte sont très incertaines. *e.* Moutons et chèvres pourraient subsister plus facilement en broutant l'herbe rase du désert; mais elle est brûlée aussi. *f.* La sécheresse. *g.* L'hébreu a ici le même verbe qu'on traduit d'ordinaire par « brame » au Ps. 42, v. 2 (voy. la note). *h.* Cf. Soph. 1, 14-15; Am. 5, 20.

3 Devant lui est un feu qui dévore:
derrière lui, une flamme qui consume.
Le pays, devant lui, est comme le jardin d'Éden;
derrière lui, c'est un désert dévasté;
rien ne lui échappe.

4 L'aspect [des assaillants] est celui des chevaux[a];
ils s'élancent comme des coursiers.

5 On dirait le fracas des chars,
quand ils bondissent sur le sommet des montagnes;
On dirait le crépitement de la flamme
qui dévore le chaume;
On dirait une puissante armée
rangée en bataille.

6 Devant eux les peuples tremblent;
tous les visages s'empourprent[b].

7 Comme des héros, ils s'élancent;
comme des gens de guerre, ils escaladent la muraille.
Ils suivent chacun son chemin;
ils ne s'écartent pas de leur sentier.

8 Ils ne se heurtent point l'un l'autre;
ils suivent chacun sa route;
Ils se ruent à travers les traits,
sans rompre leurs rangs.

9 Ils montent à l'assaut de la ville,
s'élancent sur les murs,
Montent dans les maisons,
entrent par les fenêtres comme des voleurs.

10 Devant eux la terre tremble,
les cieux sont ébranlés.
Le soleil et la lune s'obscurcissent,
les étoiles perdent leur éclat[c].

11 Yahvé fait entendre sa voix
devant son armée;
Car très nombreux est son camp,
et puissant l'exécuteur de sa parole;
Car le jour de Yahvé est grand
et très redoutable. Qui pourra l'affronter?

Nouvel appel à la repentance et au jeûne.

12 « Mais maintenant encore, — oracle de Yahvé, —
revenez à moi de tout votre cœur,
avec des jeûnes, des larmes et des cris de deuil[d]. »

13 Déchirez votre cœur et non vos vêtements;
revenez à Yahvé, votre Dieu,

7. « ne s'écartent pas » cf. *G* (lis. *ye'awwetoun*). H : n'échangent (?) ou n'entremêlent (?) pas.

a. Ailleurs, au contraire (Job 39, 20), c'est le cheval qui est comparé à la sauterelle. *b.* Sous l'effet de l'agitation provoquée par le fléau (cf. És. 13, 8; Nah. 2, 10 [H : 11]. Litt. : *concentrent leur couleur.* c. Ce sont là les signes classiques de l'approche du « jour de Yahvé »; cf. És. 13, 10, 13; Éz. 32, 7, 8; Mc 13, 24; Mt 24, 29. *d.* Cf. Esth. 4, 3; Jon. 3, 7-8.

Car il est miséricordieux et compatissant,
lent à la colère, riche en bonté
et prêt à se repentir du mal [qu'il voulait envoyer][a].
14 Peut-être, se ravisant, se repentira-t-il[b]
et laissera-t-il après lui la bénédiction[c],
Des offrandes et des libations
pour Yahvé, votre Dieu.

15 Sonnez du cor à Sion;
prescrivez un jeûne,
convoquez une assemblée solennelle,
16 Réunissez le peuple,
ordonnez à l'assemblée de se sanctifier[d];
Appelez les vieillards;
réunissez les enfants
et ceux qu'on allaite;
Que le nouvel époux sorte de sa chambre
et l'épousée de son alcôve nuptiale[e].
17 Qu'ils pleurent entre le portique et l'autel[f],
les prêtres, serviteurs de Yahvé!
Qu'ils disent : « Yahvé, épargne ton peuple
et ne fais pas de ton héritage un objet d'opprobre.
pour qu'il devienne la fable des nations!
Pourquoi dirait-on parmi les peuples :
Où est leur Dieu[g]? »

II. *Yahvé promet à son peuple de lui rendre la prospérité.*

L'invasion de sauterelles prendra fin.

18 Yahvé fut ému de jalousie pour son pays[h]
et il eut compassion de son peuple.
19 Yahvé répondit et dit à son peuple :
« Je vais vous envoyer
Le blé, le moût et l'huile;
vous en aurez à satiété
Et je ne ferai plus de vous
un objet d'opprobre parmi les nations.
20 J'éloignerai de vous celui qui vient du nord[i];
je le pousserai dans une région aride et désolée,

a. C'est-à-dire à renoncer au châtiment, voy. Jon. 4, 2; Ps. 86, 15; 103, 8; 145, 8; cf. Ex. 34, 6. *b.* Cf. Jon. 3, 9.
c. C'est-à-dire le retour à la prospérité, qui permettra de reprendre les cérémonies du culte (oblations de céréales, libations de vin). *d.* Litt. : *sanctifiez l'assemblée.* C'est-à-dire prescrivez-lui d'observer les pratiques de purification requises pour prendre part à un acte sacré : oblations, changement de vêtements, continence (cf. 1 Sam. 16, 5).
e. Les nouveaux mariés eux-mêmes, qui étaient affranchis de toutes obligations civiques (Deut. 24, 5), doivent venir.
f. Entre le portique du Temple (cf. 1 Rois 6, 3; Éz. 40, 48-49) et l'autel des holocaustes, c'est-à-dire dans la cour qui se trouvait à l'orient du sanctuaire proprement dit.
g. A l'époque de l'exil et dans les siècles postérieurs, la religion israélite fut souvent exposée à de tels sarcasmes (cf. Ps. 42, 4, 11; 79, 10; 115, 2). Les Juifs y étaient fort sensibles et considéraient que l'honneur de Dieu lui-même en était atteint.
h. Joël ne raconte pas que le peuple suivit ses conseils, mais c'est évidemment sous-entendu. — La jalousie de Yahvé, d'après la croyance des temps qui suivirent l'exil, ne se manifestait envers son peuple que par des bienfaits (És. 42, 13; 63, 15; Zach. 1, 14), tandis que, d'après les notions des âges antérieurs, elle avait souvent des effets funestes pour Israël (Ex. 20, 5; 34, 14). *i.* Évidemment les sauterelles, quoique, en Palestine, elles viennent plutôt du sud ou du sud-est. Mais Joël les identifie avec le mystérieux ennemi qui, d'après Jér. 1, 14 et Éz. 38, 6, 15; 39, 2, devait venir du nord comme exécuteur des jugements de Yahvé.

Son avant-garde dans la mer orientale[a]
et son arrière-garde[b] dans la mer occidentale[c];
Il en montera une puanteur,
et il s'en élèvera une infection. »
Car il a fait de grandes choses[d].

L'abondance reviendra.

21 Terre, ne crains pas;
sois dans l'allégresse et la joie,
car Yahvé a fait de grandes choses[e].
22 Soyez sans crainte, bêtes des champs,
car les pâturages du désert ont reverdi,
Car les arbres portent leur fruit;
le figuier et la vigne donnent leurs richesses.
23 Enfants de Sion, soyez dans l'allégresse
et réjouissez-vous à cause de Yahvé votre Dieu,
Car il vous a donné
la nourriture en signe de réhabilitation[f]
Et il a fait tomber sur vous la pluie,
celle de l'automne et celle du printemps, comme autrefois.
24 Les aires seront pleines de froment;
les cuves regorgeront de moût et d'huile.
25 Je vous donnerai compensation pour les années
[dont les récoltes ont été] dévorées par la sauterelle et le yèleq,
Le ḥâsîl et le gâzâm, ma grande armée
que j'avais envoyée contre vous.
26 Vous mangerez abondamment et à satiété,
et vous louerez le nom de Yahvé, votre Dieu,
qui aura accompli pour vous des choses merveilleuses,
Et mon peuple ne sera plus jamais confus[g].
27 Et vous reconnaîtrez que je suis au milieu d'Israël,
que je suis Yahvé, votre Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre;
et mon peuple ne sera plus jamais confus.

23. « la nourriture » *G S* (lis. *hammâzôn* ou *haṣṣêdâ*). H : « celui qui enseigne » ou « la pluie d'automne ». « comme autrefois » *G S L* (lis. *kâri'šôn*). H : au premier [mois?]. 25. « et le yèleq » *G S* (lis. *wehayyèlèq*). H : le yèleq.

a. La mer Morte. *b.* Le mot employé appartient à l'araméen et à l'hébreu récent (Eccl. 3, 11; 7, 2; 12, 13; 2 Chron. 20, 16. *c.* La Méditerranée. *d.* Répétition de la fin du v. 21. *e.* Au moment où Joël écrit les v. 21 et suivants, les sauterelles ont déjà disparu et la végétation a repris. *f.* Litt. : *pour la justice*, c'est-à-dire pour la justification (cf. par ex. Es. 54, 17); le retour de la prospérité sera pour le peuple un signe qu'il est justifié, qu'il est rentré en grâce auprès de Dieu. *g.* Répétition des derniers mots du v. 27.

DEUXIÈME PARTIE

LE JOUR DE YAHVÉ (2, 22-3, 21).

Effusion générale de l'esprit divin.

28[a] Il arrivera, après cela,
que je répandrai mon esprit sur toute chair[b];
vos fils et vos filles prophétiseront;
Vos vieillards auront des songes;
vos jeunes gens, des visions;
29 Et même sur les esclaves et sur les servantes,
en ce temps-là, je répandrai mon esprit[c].

Les signes avant-coureurs du jour de Yahvé. Les réchappés.

30 Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre,
du sang, du feu et des colonnes de fumée.
31 Le soleil se changera en ténèbres
et la lune en sang[d],
Avant que vienne le jour de Yahvé,
[ce jour] grand et redoutable.

32 Mais tous ceux qui invoqueront le nom de Yahvé seront épargnés, car sur la montagne de Sion et à Jérusalem il y aura des réchappés, comme l'a dit Yahvé[e], et ceux que Yahvé appellera[f] seront au nombre des survivants.

Le jugement des nations.

3[g]

1 Car[h] en ces jours-là, au temps
où je rétablirai Juda[i] et Jérusalem,
2 J'assemblerai toutes les nations
et les ferai descendre dans la vallée de Josaphat[j].
Là j'entrerai en jugement avec elles
au sujet d'Israël, mon peuple et mon héritage,
Qu'elles ont dispersé parmi les nations
en se partageant mon pays[k].

a. Les versets 28-32 forment, dans les Bibles hébraïques, un chapitre spécial (ch. 3). *b.* Non pas sur toute l'humanité, mais, comme le montre la suite, sur tout Israël. Le don de l'esprit, qui était le privilège d'un petit nombre de prophètes, sera étendu au peuple entier, qui deviendra ainsi un peuple de prophètes. Cette attente d'une effusion générale de l'esprit divin n'apparaît pas avant le VIe siècle; on en trouve le point de départ dans des passages comme Jér. 24, 7; 31, 33; Éz. 11, 19; 39, 29, etc. *c.* La communication de l'esprit de Dieu à des esclaves était chose inouïe; elle a paru si invraisemblable à certains copistes qu'ils ont corrigé « *mes* serviteurs », « *mes* servantes ». Ainsi ont traduit les Septante (cf. Act. 2, 18).
d. Les anciens considéraient les phénomènes extraordinaires de la nature comme les présages de graves événements. Il allait de soi que le jour de Yahvé serait précédé de prodiges particulièrement effrayants (Am. 8, 9; És. 13, 10; 34, 4; Mt 24, 29, etc.). *e.* Abd. 17; És. 4, 2. *f.* Probablement les Juifs dispersés parmi les nations et que Yahvé rappellera en Palestine. *g.* Chap. 4 des Bibles hébraïques. *h.* La délivrance de Juda (2, 32) a pour condition, d'après le judaïsme postérieur à l'exil, l'anéantissement des nations (ch. 3). *i.* Le sens littéral et originel de la locution employée était peut-être : *où je ramènerai les captifs de Juda*. En tout cas elle avait — ou elle avait pris — le sens général de « rétablir en son premier état » (par ex. Job 42, 10). *j.* Ce mot, qui signifie « Yahvé juge », est probablement un nom symbolique. Il ne faut pas y voir la désignation d'un lieu déterminé, tel que la partie de la vallée du Cédron qui, depuis le IVe siècle après J.-C., porta le nom de vallée de Josaphat. *k.* Allusion aux événements qui suivirent la chute de Jérusalem en 586.

3 Ils se sont réparti mon peuple au sort,
puis ils ont donné un jeune garçon pour [le salaire d']une prostituée,
et ils ont vendu une jeune fille pour du vin qu'ils ont bu[a].
4 Et vous aussi[b], que me voulez-vous, Tyr et Sidon,
et vous tous, districts de la Philistie?
Avez-vous des représailles à exercer contre moi,
ou est-ce une provocation que vous m'adressez?
Je ferais bien vite retomber
vos offenses sur votre tête,
5 Vous qui avez pris mon argent et mon or
et qui avez emporté mes joyaux les plus beaux dans vos temples[c],
6 Vous qui avez vendu aux Grecs
les enfants de Juda et les enfants de Jérusalem[d],
pour les éloigner de leur pays.
7 Eh bien! je vais les faire lever [et les ramener] du lieu
où vous les avez vendus
et je ferai retomber votre forfait sur vos têtes.
8 Je livrerai vos fils et vos filles
au pouvoir des enfants de Juda,
Qui les vendront aux Sabéens[e],
à un peuple lointain,
car Yahvé a parlé.

9 Publiez ceci parmi les nations :
Préparez la guerre[f]!
Appelez les braves!
Qu'ils se présentent, qu'ils marchent,
tous les hommes de guerre!
10 De vos socs, forgez des épées,
et de vos serpes des lances[g]!
Que l'infirme [lui-même] dise :
« Je suis soldat! »
11 Levez-vous et venez, vous toutes les nations!
De toutes parts rassemblez-vous!
Là fais descendre tes héros, Yahvé[h]!
12 Que les nations se lèvent et qu'elles montent
à la vallée de Josaphat!
Car là je siégerai pour juger
toutes les nations d'alentour.
13 Prenez la faucille, car la moisson est mûre;
venez, foulez, car le pressoir est plein;
Les cuves débordent,
car la méchanceté des nations est grande[i].

3, 11. « Levez-vous » lis. *'ourou*. H a un mot inintelligible. « rassemblez-vous » d'après *G L* (lis. *hiqqâbeçou*). H : et elles se rassembleront.

a. Après le partage du butin, beaucoup de soldats cédaient leur part à vil prix, pour se livrer à la débauche. *b.* Les griefs énumérés jusqu'ici visaient surtout les Chaldéens et leurs alliés, les Édomites par exemple. *c.* Ou : « dans vos palais ». *d.* Les Grecs (en hébreu « les fils des gens de Yâvân », c'est-à-dire des Ioniens) appréciaient hautement les esclaves syriens. Les Phéniciens et les Philistins étaient connus comme trafiquants d'esclaves; ils servaient d'intermédiaires pour la vente des captifs israélites (Am. 1, 6, 9). *e.* Cheba, ou en transcription grecque Saba, était le nom d'un peuple commerçant du sud de l'Arabie (cf. 1 Rois 10, 1 et note *d*). *f.* Litt. : *Consacrez une guerre*. Voy. Jér. 6, 4 et note *i*. *g.* Allusion à És. 2, 4; Mi. 4, 3. *h.* Cette phrase, qui interrompt la suite du développement et renferme un mot araméen, paraît être une addition postérieure : d'après Ps. 103, 20-21 (cf. Zach. 14, 5) les « héros de Yahvé » sont ses anges, formant les milices célestes. Selon d'autres, le texte du v. 11 serait gravement altéré. *i.* C'est elle qui remplit les cuves.

14 Quelles foules, quelles foules
dans la vallée du jugement!
Car il est proche, le jour de Yahvé,
dans la vallée du jugement.
15 Le soleil et la lune s'obscurcissent;
les étoiles perdent leur éclat.
16 Et Yahvé rugira de Sion;
de Jérusalem il fera entendre sa voix[a];
les cieux et la terre en trembleront.
Mais Yahvé sera un refuge pour son peuple,
une forteresse pour les enfants d'Israël,
17 Et vous saurez que je suis Yahvé, votre Dieu,
qui habite Sion, ma montagne sainte.
Jérusalem deviendra un lieu saint[b] :
les étrangers n'y passeront plus.

Bénédictions promises à Juda. Dévastation de l'Égypte et d'Édom.

18 En ce jour-là,
les montagnes dégoutteront de vin nouveau
et les collines ruisselleront de lait;
Tous les ruisseaux de Juda
auront de l'eau;
Une source jaillira de la maison de Yahvé[c]
et arrosera le ravin de Chittim[d].
19 L'Égypte deviendra un lieu désolé,
Édom, un désert dévasté[e],
A cause des violences exercées contre les enfants de Juda,
parce qu'ils ont versé le sang innocent dans leur pays[f].
20 Mais Juda sera habité à perpétuité,
et Jérusalem d'âge en âge.
21 Je vengerai leur sang et je n'accorderai pas l'impunité[g]
et Yahvé fera sa demeure à Sion.

19. « Édom » *S L* (suppr. le 2e *tihyè*). H aj. : deviendra (en excès dans le vers). 21. « Je vengerai — impunité » *G S* (lis. *weniqqamtî dâmâm welô' 'ânaqqè*). H : Je déclarerai innocent (?) leur sang [que] je n'avais pas déclaré innocent (?).

a. Voy. Am. 1, 2. *b*. C'est-à-dire inviolable (cf. Jér. 31, 40; Ès. 52, 1). *c*. Même promesse dans le livre d'Éz. (47, 1-12), d'après lequel la source coulera vers l'est, et dans celui de Zach. (14, 8) où il est annoncé qu'elle se déversera partie vers l'est et partie vers l'ouest. *d*. C'est-à-dire *des Acacias*. Il ne peut guère être question d'Abél-hach-Chittim, « le Pré des Acacias » (Nomb. 33, 49; Jos. 2, 1 et note *c*; cf. Nomb. 25, 1), situé dans le pays de Moab, au-delà du Jourdain. L'auteur pense peut-être au *Ouadi es-Sant* actuel, à l'ouest de Bethléhem, ou bien à la partie inférieure du ravin du Cédron, gorge aride où ne peuvent pousser que les arbustes du désert. *e*. Les prophètes postérieurs à l'exil ont souvent proféré des menaces contre Édom, qui, lors de la prise de Jérusalem en 586, avait accablé Juda vaincu (Jér. 49, 7-22; Abd.; Mal. 1, 2-5; Ps. 137, 7, etc.). *f*. Allusion peut-être au massacre des enfants hébreux (Ex. 1, 15-22). *g*. Cette phrase, étroitement liée au v. 19, doit être une glose, à moins qu'elle n'ait été transposée; car elle interrompt la suite des idées.

AMOS

1 [1] Paroles d'Amos[a] qui avait été l'un des bergers[b] de Teqoa[c]. Révélations qu'il reçut au sujet d'Israël, à l'époque d'Ouzziyya, roi de Juda, et de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël[d], deux ans avant le tremblement de terre[e].

[2] Il dit :

De Sion Yahvé rugira;
de Jérusalem il fera entendre sa voix;
Et les pâturages des bergers seront désolés;
le sommet du Carmel sera desséché[f].

Ad

I. Le jugement annoncé aux peuples voisins d'Israël et a Israël lui-même (1, 3-2, 16)

[3] Ainsi parle Yahvé :

A cause de trois crimes de Damas
et à cause de quatre[g], je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont broyé Galaad sous des traîneaux de fer[h].
4 Je mettrai le feu à la demeure de Ḥazaël[i],
et il dévorera les palais de Ben-Hadad[j].

a. L'ouvrage se divise en trois parties : ch. 1-2, ch. 3-6, ch. 7-9. Il n'y a pas de raison de douter que ce résumé de la prédication d'Amos ait été, dans l'ensemble, écrit, sinon disposé dans l'ordre actuel, par le prophète lui-même : le style, nerveux et concis, est d'une vigueur et d'une spontanéité inimitables. Il semble cependant que le livre reçut, après son achèvement, quelques additions : 1° une précieuse notice biographique, racontant le conflit du prophète avec le prêtre de Béthel, fut insérée fort judicieusement à la suite du propos d'Amos qui avait plus qu'aucun autre scandalisé le desservant du sanctuaire royal (7, 10-17). — 2° Le titre, qui peut-être n'était pas d'Amos lui-même, fut successivement développé par plusieurs mains différentes (1, 1). — 3° Dans le corps même des discours, la pensée d'Amos présentait, d'après le jugement des Juifs de l'époque qui suivit l'exil, certaines lacunes, que des scribes bien intentionnés comblèrent au moyen de petits développements qui se trahissent par l'imprécision de leur style et par leur défaut de liaison avec le contexte, parfois par des allusions à des événements postérieurs au temps d'Amos. Ainsi le prophète n'avait rien dit de Juda : on ajouta, dans le réquisitoire du début, un oracle spécial contre ce royaume (2, 4-5). Ce petit morceau contraste par le vague des griefs émis, avec le caractère concret des crimes qu'Amos reproche aux autres nations et affaiblit l'effet foudroyant que devait produire la sentence de mort portée, à la fin, contre Israël. — Dans le même réquisitoire, on ajouta aussi : 4° des menaces contre trois peuples dont Juda eut, par la suite, beaucoup à se plaindre : Philistins, Phéniciens, Édomites (1, 6-12). Le morceau sur Édom fait, selon toute vraisemblance, allusion à l'inhumanité avec laquelle ce peuple-frère s'acharna contre Juda en 586 (cf. Éz. 25, 12-14; És. 34-35; Mal. 1, 2-5; Abdias). Les deux autres présentent aussi Édom comme l'ennemi principal (1, 6-9) — à moins qu'il ne faille dans ces passages lire « Aram » au lieu d'« Édom » — et l'un d'eux, par le fait qu'il ne nomme que quatre des cinq grandes villes philistines, suppose déjà accomplie la destruction de Gat, qui n'eut lieu qu'en 711. — 5° Un disciple du Second Ésaïe inséra, à la suite de certains morceaux, des doxologies célébrant la domination de Yahvé sur la nature (4, 13; 5, 8-9; 9, 5-6), dont l'une, la deuxième, coupe en deux une phrase d'Amos. — 6° On mit en tête du livre deux vers, dont l'un se retrouve dans Joël 3 [H : 4], 16, et l'autre dans Jér. 12, 4; 13, 10; És. 24, 4, 7; 33, 19; Joël, 1, 10, et qui étaient destinés à indiquer au lecteur que les menaces d'Amos devaient s'entendre du jugement dernier (1, 2); telle était l'exégèse que les Juifs des époques tardives et les premiers chrétiens donnaient des livres prophétiques. — 7° Enfin on corrigea l'impression trop sombre que laissait ce livre, qui ne parlait que de la mort d'Israël, en y ajoutant, en manière de conclusion, l'annonce du rétablissement de l'empire de David (9, 8-15). Cette addition a dû se faire d'assez bonne heure, car les espérances qui y sont exprimées sont encore modestes. Mais il paraît impossible d'attribuer ce morceau à Amos lui-même. Après avoir annoncé au royaume d'Israël un châtiment complet et définitif, le prophète ne peut pas revenir tout à coup sur ses affirmations, en parlant d'un jugement qui ne serait que partiel et en annonçant une ère de prospérité. De plus, les expressions « la cabane délabrée de David » et « le reste d'Édom » font allusion à des faits bien postérieurs au VIIIe siècle. Amos paraît s'être borné à sa mission de champion inflexible des droits de la justice divine. *b*. Ce membre de phrase, qui suppose qu'Amos a cessé d'être berger ou qu'il n'est plus ne peut être du prophète lui-même. C'est un renseignement tiré de 7, 14-15. *c*. Aujourd'hui Teqoua, à 8 km. environ au sud de Bethléhem. *d*. Cette indication chronologique émane de l'éditeur de la collection des prophètes (cf. És. 1, 1; Os. 1, 1; Mi. 1, 1; Soph. 1, 1); elle est, du reste, exacte. Ouzziyya (Ozias) régna de 779 à 749 environ, Jéroboam II de 783 à 743. *e*. Événement dont la date est inconnue et qui est rappelé Zach. 14, 5. *f*. Voy. note *a* (6°). *g*. Cette formule équivaut à « un nombre considérable ». De tous ces crimes, Amos n'en relève qu'un. *h*. C'est-à-dire avec les traîneaux garnis en dessous de pointes de fer dont on se servait pour dépiquer le blé (cf. És. 41, 15, note *g* et *h*). Allusion aux cruautés racontées 2 Rois 8, 12; 13, 7. *i*. Roi d'Aram (ou Syrie) contemporain des rois d'Israël Joram, Jéhu et Joachaz (deuxième moitié du IXe siècle). *j*. Fils et successeur de Ḥazaël.

5 Je briserai le verrou[a] de Damas;
j'exterminerai les habitants de Biqat-Aven[b]
et, à Bét-Éden[c], celui qui tient le sceptre;
Et le peuple d'Aram sera déporté à Qir[d],
dit Yahvé.

6 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Gaza[e]
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont déporté des populations entières
pour les livrer à Édom[f].
7 Je mettrai le feu dans les murs de Gaza
et il en consumera les palais;
8 J'exterminerai les habitants d'Asdod
et, à Ascalon, celui qui tient le sceptre.
Je tournerai ma main contre Èqrôn,
et tout ce qui reste des Philistins périra,
dit le Seigneur Yahvé.

9 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Tyr
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont livré des populations entières à Édom[f]
et qu'ils ne se sont pas souvenus de l'alliance fraternelle[g].
10 Je mettrai le feu dans les murs de Tyr,
et il en dévorera les palais.

11 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes d'Édom
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'il a poursuivi son frère[h] avec l'épée
et qu'il a étouffé toute compassion,
Parce qu'il a gardé sa colère à toujours
et a conservé son courroux à perpétuité.
12 Je mettrai le feu dans Témân[i]
et il dévorera les palais de Boçrâ[j].

13 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes des Ammonites
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont éventré les femmes enceintes de Galaad[k],
afin d'agrandir leur territoire.
14 J'allumerai un feu dans les murs de Rabba[l]
et il en dévorera les palais,

1, 11. « il a gardé — courroux » (lis. *wayyiṭṭôr* (avec *S L* cf. *Jér.* 3, 5) et *šâmar lânèṣaḥ* (*G Jér.* 3, 5).

a. Désigne ici, d'une façon générale, les défenses de la ville. *b.* Peut-être Baalbek, dans le Liban. *c.* Peut-être le royaume araméen de Bit-Adini, sur les deux rives du Moyen-Euphrate, ou le Djibb-Adin actuel, au N.-E. de Damas. *d.* Région non identifiée sûrement, d'où les Araméens étaient originaires d'après 9, 7 et où les gens de Damas furent déportés par les Assyriens d'après le texte massorétique de 2 Rois 16, 9. *e.* Une des cinq villes principales de la Philistie représentant ici le pays tout entier. *f.* Ou peut-être « à Aram » voy. note *a* (4°) et note *c* sur 2 Rois 3, 26. *g.* Allusion, probablement, aux vieux rapports d'amitié établis, depuis David, entre Tyr et Israël. *h.* Israël. *i.* Contrée ou ville du pays édomite, probablement au N. E. (cf. Jér. 49, 7 note *b*). *j.* Ville au S. E. de la mer Morte, actuellement Bouceira. *k.* Allusion à une coutume barbare mentionnée également 2 Rois 8, 12; 15, 16; Os. 13, 16. *l.* Capitale des Ammonites, appelée ailleurs Rabbat Bené Ammon, « la grande ville des Ammonites », auj. Ammân.

Au bruit des cris de guerre, au jour de la bataille,
au milieu de l'ouragan, en un jour de tempête,
15 Leur roi s'en ira en exil,
lui et ses princes avec lui,
dit Yahvé.

2 1 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Moab
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont brûlé les ossements
du roi d'Édom pour les réduire en chaux[a].
2 Je mettrai le feu dans Moab
et il dévorera les palais de haq-Qeriyyôt[b];
Moab périra au milieu du tumulte,
au bruit des cris de guerre et au son du cor;
3 J'en exterminerai le chef[c]
et j'en tuerai en même temps tous les princes,
dit Yahvé.

Ad 4 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Juda
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont méprisé la loi de Yahvé
et qu'ils n'ont pas observé ses commandements,
Parce qu'ils se sont laissé égarer par leurs faux dieux[d]
que déjà leurs pères avaient suivis.
5 Je mettrai le feu dans Juda
et il dévorera les palais de Jérusalem[e].

6 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes d'Israël
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils vendent le juste pour de l'argent
et l'indigent pour une paire de sandales[f],
7 Parce qu'ils écrasent sur la poussière de la terre la tête des misérables
et qu'ils égarent les humbles.
Le fils et le père vont vers la prostituée[g],
pour profaner mon saint nom[h].
8 Sur des vêtements reçus en gage, ils s'étendent
auprès de chaque autel;
Et le vin provenant des amendes, ils le boivent
dans le temple de leur Dieu[i].

2, 2. « et au son » *H** *G S L* (lis. *oubeqôl*). H : au son. 7. « écrasent — tête » d'après *G* (lis. *haššôphim*). H : aspirent à la poussière de la terre sur la tête.

a. Mutiler un cadavre (1 Sam. 17, 54; 18, 25, 27; 31, 9, 10; 2 Sam. 4, 12) et, à plus forte raison, le brûler était un moyen de tourmenter l'âme du défunt. En Israël, on n'employait l'incinération que contre les grands criminels (Gen. 38, 24; Lév. 20, 14; 21, 9; Jos. 7, 25; 2 Rois 23, 16-18); mais il passait pour inhumain de l'appliquer à un ennemi vaincu. *b.* Ville moabite de site incertain, cf. Jér. 48, 24 et la note. *c.* Litt. : *le juge* (*šôphèṭ*, le « suffète » des Carthaginois). Ce terme peut désigner soit un monarque indépendant, soit un personnage gouvernant au nom d'un souverain étranger (ici le roi d'Israël). *d.* Litt. : *par leurs mensonges.* *e.* Sur l'oracle contre Juda (v. 4 et 5) voy. 1, 1 note *a* (3°). *f.* Les riches, usant de leur droit légal, vendaient leur débiteur insolvable, même s'il ne leur devait qu'une somme minime. *g.* Litt. : *vers la jeune fille.* *h.* Les Israélites du temps croyaient, au contraire, honorer le nom de Yahvé en pratiquant la prostitution sacrée, établie aussi dans les cultes cananéens (Os. 4, 14; Deut. 23, 18; cf. 1 Rois 14, 24; 15, 12; 22, 47; 2 Rois 23, 7). *i.* Le Dieu des Israélites injustes n'est pas le Dieu du prophète.

9 Et pourtant c'est moi qui ai exterminé
devant vous les Amoréens[a],
Dont la taille égalait celle des cèdres
et la force celle des chênes;
J'ai détruit leurs fruits en haut
et leurs racines en bas.
10 C'est moi qui vous ai fait monter
du pays d'Égypte
Et qui vous ai conduits dans le désert
pendant quarante ans,
pour vous mettre en possession du pays des Amoréens.
11 J'ai suscité parmi vos fils des prophètes
et des naziréens parmi vos jeunes gens[b];
N'en est-il pas ainsi, enfants d'Israël, —
oracle de Yahvé?
12 Et vous avez fait boire du vin aux naziréens,
et aux prophètes vous avez donné cet ordre :
« Ne prophétisez pas[c]. »
13 Eh bien, je vais faire vaciller
vos pas[d]
Comme vacille un chariot
chargé de gerbes.
14 La fuite sera impossible à l'homme agile;
l'homme fort ne pourra déployer sa vigueur;
Le vaillant ne sauvera pas sa vie;
15 celui qui manie l'arc ne pourra tenir ferme;
Le coureur rapide n'échappera pas;
le cavalier ne pourra sauver sa vie;
16 Et le plus courageux d'entre les vaillants
s'enfuira nu en ce jour-là, —
oracle de Yahvé.

II — REPROCHES ET MENACES A ISRAËL (3-6).

Noblesse oblige.

3 [1] Écoutez cette parole que Yahvé prononce sur vous, enfants d'Israël, sur toute la race que j'ai fait sortir du pays d'Égypte :

2 Je ne connais que vous[e]
parmi toutes les races de la terre.
Aussi je vous punirai
de tous vos péchés.

9. « vous » (H^*) (lis. *mippenêkèm*). H : eux. 13. « faire vaciller — vacille » lis. *mêphîq* et *tâphouq*. H : faire craquer (?) sous vous comme craque. G : faire rouler comme roule. — Texte incertain. 15. « n'échappera pas » *G* (lis. *yimmâlêt*). H : ne sauvera pas.

a. Ce terme désigne, selon Amos et E, l'ensemble des populations qui occupaient Canaan avant la conquête israélite. b. Les naziréens étaient primitivement des hommes qui se consacraient à Yahvé pour la vie (Samson, Samuel) et, pour cette raison, devaient s'abstenir de vin, l'ivresse étant considérée comme une sorte de possession inconciliable avec la présence dans l'homme de l'esprit du Dieu du Sinaï. Même interdiction était faite au Flamen Dialis, à Rome, et aux rois d'Égypte (Plutarque, *Isis et Osiris*, 6). c. Par exemple 7, 12-13. d. Litt. : *faire vaciller sous vous*. e. Je n'ai de relations étroites, personnelles qu'avec vous.

La cause des malheurs d'Israël et la vocation d'Amos.

3 Deux hommes font-ils route ensemble
sans se connaître?
4 Le lion rugit-il dans la forêt
sans avoir trouvé une proie?
Le jeune lion fait-il retentir sa voix dans son antre
sans avoir rien pris?
5 L'oiseau tombe-t-il à terre
sans qu'un piège lui ait été tendu?
Le filet se relève-t-il de terre
sans rien prendre?
6 Le cor résonne-t-il dans une ville
sans que les gens en soient alarmés?
Arrive-t-il un malheur dans une ville
sans que Yahvé en soit l'auteur?

[7] Car le Seigneur Yahvé ne fait rien sans avoir dévoilé son secret à ses serviteurs les prophètes[a].

8 Le lion rugit : qui ne serait saisi d'effroi?
Le Seigneur Yahvé parle : qui ne prophétiserait[b]?

Les païens appelés à juger Samarie.

9 Faites entendre cette proclamation du haut des palais d'Assur
et des palais du pays d'Égypte :
Dites : Rassemblez-vous
sur la montagne de Samarie
Et voyez que de désordres dans la ville,
quelles violences dans son sein[c], — oracle de Yahvé!
10 Ils ne savent pas faire ce qui est droit;
ils thésaurisent dans leurs palais la violence et le pillage.

[11] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé :

L'ennemi enveloppera le pays;
il fera crouler ton rempart;
et tes palais seront pillés.

Contre les fausses espérances et la mollesse des habitants de Samarie.

[12] Ainsi parle Yahvé :

Comme le berger arrache
de la gueule du lion
Deux jambes
ou un bout d'oreille[d],

3, 3. « se connaître » *G* (lis. *nôdâ'ou*). H : s'être concertés. 5. « à terre » *G* (suppr. *paḥ*). H : dans le filet [à] terre. 9. « d'Assur » *G* (lis. *be'ashour*). H : d'Asdod. « la montagne » *G*. H : les montagnes. « oracle de Yahvé » transp. *ne'oum yahwè* du v. 10 à la fin du v. 9. 10. « droit ». H aj. : oracle de Yahvé. 11. « enveloppera le pays » *S* (lis. *yesôbêb*). H : et autour du pays.

a. Cette phrase, qui trouble le développement et n'est pas rythmée, doit avoir été ajoutée après coup ou transposée. b. Ce morceau développe simultanément deux idées : 1° il n'y a pas d'effet sans cause (3-5, 6b) : le malheur qui menace Israël a nécessairement une cause, qu'il doit chercher dans la justice de Yahvé (6b); 2° quand la cause est là, l'effet suit (6a, 8) : si Amos parle, c'est en vertu d'un ordre irrésistible reçu de Dieu (8). c. Les habitants des grandes villes d'Assyrie et d'Égypte, eux-mêmes, tout corrompus et dépravés qu'ils sont, seraient scandalisés s'ils voyaient ce qui se passe à Samarie. d. Pièces à conviction que le berger rapporte au maître du troupeau pour qu'il constate le rapt d'une pièce de bétail par les fauves (Ex. 22, 13; Gen. 31, 39). Il ne restera donc d'Israël, contrairement à l'espérance générale (5, 18), que des débris informes.

Voilà comment seront sauvés
les enfants d'Israël,
Qui sont assis à Samarie
au coin d'un divan [a]
et . . . [b] d'un lit.

Le châtiment atteindra d'abord les sanctuaires et les palais.

13 Écoutez, et attestez ceci à la maison de Jacob,
dit le Seigneur Yahvé, Dieu des armées [c] :
14 Le jour où je punirai
Israël de ses crimes,
je sévirai contre les autels de Béthel;
Les cornes de l'autel seront brisées
et tomberont à terre.
15 Je renverserai la maison d'hiver
avec la maison d'été [d];
Les demeures [ornées] d'ivoire [e] seront détruites;
les maisons [lambrissées] d'ébène disparaîtront, —
oracle de Yahvé.

Contre les grandes dames de Samarie.

4 [1] Ecoutez cette parole, vaches du Bachân [f], qui habitez sur la montagne de Samarie :

Vous qui opprimez les pauvres, qui écrasez les indigents,
qui dites à vos maris : « Apporte et faisons bonne chère! »
2 Le Seigneur Yahvé l'a juré par sa sainteté :
Il va venir pour vous des jours
Où l'on vous enlèvera avec des crocs,
et celles qui survivront avec des hameçons de pêche [g].
3 C'est par des brèches que vous sortirez chacune droit devant elle,
et vous serez jetées vers l'Hermon [h], —
oracle de Yahvé.

15. « les maisons — ébène » lis. *bâttê hobnîm* (cf. Éz. 27, 15). H : des maisons nombreuses. — Texte très incertain. 4, 1. « qui dites à vos (litt. : qui disent à leurs) » lis. *la'ădônéhèn*. H a la forme masculine du pronom « leurs ». 3. « serez jetées » *G S L* (lis. *wehoślaktènâ*). H : jetterez. « vers l'Hermon » *GQ* (lis. *ḥèrmônâ*). H : vers le Harmôu (nom inconnu). — Texte incertain.

a. S'asseoir ou se coucher sur des lits pour prendre les repas était une mode nouvelle (voy. 6, 4). L'angle du divan était la place d'honneur. *b.* Ici un mot qu'on a traduit souvent par « sur le damas » (nom d'un tissu, prononcé *demèšek*) et qui a été lu « à Damas » (nom de ville, *Dammèśèk*) par les versions anciennes. Le texte devait présenter un terme faisant pendant au « coin » de la phrase précédente. *c.* Amos entend par là, non plus les armées israélites, mais les puissances invisibles qui peuplent l'univers (cf. 1 Sam. 1, 3, note *e*).
d. Les riches se faisaient alors, comme les rois, deux résidences, cf. Jér. 36, 22, note *a*. *e.* Cf. 1 Rois 22, 39 et note *i*.

f. Le pays du Bachân, en Transjordanie, était célèbre pour la beauté de ses troupeaux de gros bétail (Deut. 32, 14; Éz. 39, 18; Ps. 22, 13). *g.* Il y a peut-être ici une allusion à l'anneau passé dans la lèvre des prisonniers, sur certains monuments assyriens (cf. note sur 2 Rois 19, 28). *h.* Le terme qui se trouvait ici a été compris ou lu diversement par les traducteurs et les commentateurs. Il désignait peut-être la région vers laquelle les femmes de Samarie devaient être déportées; l'Hermon, qui se dressait sur la route d'Assyrie et qui était la principale montagne du Bachân, conviendrait alors assez bien. On pourrait aussi corriger : « au fumier » (*haddômenâ*).

Israël refuse de se repentir.

Contre le culte.

4 Venez à Béthel et péchez!
à Guilgal, et péchez encore davantage [a]!
Offrez, le matin, vos sacrifices
et, le troisième jour, vos dîmes [b].
5 Faites fumer du levain en sacrifice d'actions de grâce [c],
annoncez des offrandes volontaires, publiez-les [d]!
Car c'est là ce que vous aimez, enfants d'Israël, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Les avertissements de Dieu.

6 Et moi, pourtant, je vous ai fait
les dents nettes [e] dans toutes vos villes,
Et j'ai fait manquer le pain dans tous les lieux que vous habitez.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi — oracle de Yahvé.

7 Et moi, pourtant [f], je vous ai refusé la pluie
quand il y avait encore trois mois jusqu'à la moisson [g].
J'ai fait tomber la pluie sur telle ville;
sur telle autre je ne l'ai pas fait tomber;
Un champ recevait la pluie;
un autre champ (sur lequel je n'avais pas fait pleuvoir) se desséchait.
8 Deux, trois villes se traînaient
vers une autre
Pour boire de l'eau, sans trouver à s'y désaltérer.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

9 Je vous ai frappés de brûlure [h] et d'échaudage [i];
j'ai desséché vos jardins et vos vignes;
La sauterelle a dévoré vos figuiers et vos oliviers.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

10 J'ai envoyé contre vous une peste,
semblable à celle qui sévit en Égypte [j].

4. « et » (2e) lis. *weharbou*. Manque en H. 5. « Faites » *G S* (lis. *weqatterou*). H : Fais (ou : Faire). 7. « J'ai fait » (suppr. *we*). H : Et je ferai. « un autre » aj. *'aḥat* d'après la phrase précédente. Manque en H. « je — pleuvoir » G (lis. *'amṭir*). H : il n'avait pas plu (?). 9. « j'ai desséché (ou dévasté) » lis. *hèḥèrabtî*. H : multiplier (d'où on tire : vos nombreux jardins).

a. Amos ne veut pas dire que, dans ces sanctuaires, les Israélites aient adoré d'autres dieux que Yahvé, ni observé des rites illégaux, ni que ces sanctuaires fussent illégitimes. Leur péché consistait en ceci qu'ils réduisaient toute la religion à la pratique des sacrifices. *b.* Les pèlerins avaient sans doute l'habitude, à Béthel, d'offrir un sacrifice le lendemain de leur arrivée et leurs dîmes le surlendemain. *c.* Si Amos relève l'emploi du pain levé, ce n'est pas qu'il constitue, à ses yeux, un rite condamnable : la loi lévitique elle-même, bien qu'elle proscrive, en principe, l'usage du levain dans les sacrifices (Lév. 2, 11; 7, 12), l'autorise expressément dans le sacrifice d'actions de grâces (Lév. 7, 13; cf. 23, 17). C'était peut-être, au temps d'Amos, une mode nouvelle et qui paraissait plus raffinée. *d.* Ces offrandes étaient accompagnées de repas auxquels on conviait des gens. La vanité pouvait y trouver son compte (cf. Mt 6, 2). *e.* C'est-à-dire : je vous ai laissés sans nourriture. *f.* Répétition du début du v. 6; en excès dans le vers. *g.* Les pluies du printemps ayant manqué, les récoltes se trouvaient compromises. La seconde partie du v. 7, de forme lourde et prosaïque, paraît être une addition expliquant le v. 8 et ayant pour objet de faire comprendre que des ondées étaient cependant tombées sur certaines régions. La pensée d'Amos semble être plutôt que l'absence de pluie avait été générale : si les habitants de deux ou trois villes s'étaient rendus dans une autre, c'est qu'ils espéraient y trouver des citernes contenant encore de l'eau. *h.* Le mot hébreu dérive d'un verbe signifiant « brûler », « dessécher », et désignant l'effet sur le blé du sirocco ou simoun (Gen. 41, 6, 23, 27). Il s'agit peut-être de ce qu'on appelle « brûlure », taches causées par l'ardeur excessive du soleil. On traduit d'ordinaire ce mot par « rouille » (nous l'avons rendu ainsi Deut. 28, 22; 1 Rois 8, 37; 2 Chron. 6, 28); mais la rouille est une maladie cryptogamique développée par l'humidité. *i.* Ce nom, dérivé d'un verbe signifiant « devenir vert », « pâlir », désignait une maladie des plantes causée par la sécheresse (v. 9b). Il ne s'agit donc pas de la nielle, comme on traduit d'ordinaire, mais peut-être de l'échaudage, arrêt brusque de la sève, qui se produit quand surviennent une sécheresse ou des vents secs et sous l'effet duquel l'épi blanchit prématurément. *j.* Allusion soit à la cinquième plaie d'Égypte, soit plutôt aux épidémies qui désolaient fréquemment ce pays (Deut. 7, 15; 28, 27, 60).

J'ai massacré vos jeunes hommes par l'épée,
tandis que vos chevaux étaient capturés,
Et j'ai fait monter à vos narines la puanteur de votre camp[a].
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

11 J'ai déchaîné chez vous un cataclysme[b] comme le cataclysme divin
qui détruisit Sodome et Gomorrhe[c]
Et vous avez été comme un tison arraché de l'incendie.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

12 C'est pourquoi, voici ce que je te ferai, Israël[d] :
. . . .
Parce que je te ferai cela,
prépare-toi à la rencontre de ton Dieu, Israël[e] !

13 Car celui qui a formé les montagnes et créé le vent,
celui qui fait connaître à l'homme ses pensées,
Qui produit l'aurore et l'obscurité
et qui marche sur les sommets de la terre,
son nom est Yahvé, Dieu des armées[f].

Chant de deuil sur Israël.

5 1 Ecoutez cette parole
que je prononce sur vous;
c'est un chant de deuil[g], maison d'Israël !

2 Elle est tombée, elle ne se relèvera plus,
la vierge d'Israël[h].
Elle a été renversée sur son propre sol;
nul ne la relève.

3 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé[i] :
La ville qui mettait en ligne mille hommes
n'en a plus que cent;
Et celle qui mettait en ligne cent hommes
n'en a plus que dix pour la maison d'Israël[j].

Ce qu'Israël devrait faire pour être sauvé.

4 Car ainsi parle Yahvé à la maison d'Israël :
Recherchez-moi et vous vivrez;
5 ne recherchez pas Béthel.
Ne venez pas à Guilgal[k];
ne passez pas à Beér Chèba[l] !

10. « à vos » lis. *be'appekèm*. H : et cela à vos. 13. « produit — obscurité » *G* (lis. *we'èphâ*). H : fait l'aurore obscurité.

a. L'odeur des cadavres de vos soldats, que vous n'aviez pas pu ensevelir. Les épidémies étaient alors, comme aujourd'hui, la suite habituelle des guerres. *b*. Allusion soit à un tremblement de terre (peut-être celui qui est mentionné 1, 1), soit à un violent incendie. *c*. Expression proverbiale (Ës. 13, 19; Jér. 50, 40; cf. Deut. 29, 23). *d*. A la suite — ou plutôt à la place — de cette formule vague devait venir l'énoncé de ce que Yahvé voulait faire à Israël, c'est-à-dire sans doute l'annonce de la ruine de ce peuple. Les scribes n'aimaient pas à reproduire *in extenso* les formules de malédiction dont l'efficacité funeste était redoutée (voy. 1 Sam. 3, 17 et la note); ils les remplaçaient d'ordinaire par une locution toute semblable à celle-ci : « que Dieu te traite de telle et telle manière ! » *e*. Il semble que cette exhortation ne reproduise pas textuellement la conclusion primitive du morceau, car Amos ne dit jamais « ton Dieu » en parlant de Yahvé à Israël. Si elle est primitive, il faudrait y voir une amère ironie : tu peux célébrer les rites de la sanctification par lesquels tu te prépares d'habitude à rencontrer celui que tu appelles ton Dieu, car tu vas te trouver face à face avec lui. *f*. Voy. 1, 1, note *a* (5°).
g. En hébreu *qînâ*. On retrouve ici le mètre particulier dont on se servait d'habitude dans ce genre de productions poétiques (voy. introd. tome III). Amos, en menant le deuil par avance sur Israël, annonce la fin prochaine du royaume. *h*. C'est-à-dire la nation personnifiée sous l'image d'une femme, ici d'une vierge, soit parce qu'elle n'a jamais subi le joug de l'étranger, soit parce que le sort d'une femme qui meurt sans avoir eu d'enfant paraissait le plus lamentable de tous (cf. Jug. 11, 38). *i*. Addition postérieure, qui interrompt le cours régulier du chant funèbre.
j. Glose ayant peut-être pour but de montrer que la menace de ruine concerne exclusivement Israël et non Juda. *k*. Béthel et Guilgal, localités du royaume d'Israël où se trouvaient d'importants sanctuaires de Yahvé. *l*. Au sud de Juda; les Israélites du nord y venaient aussi en pèlerinage.

Car Guilgal sera relégué en exil
et Béthel réduit à néant[a].
6 Recherchez Yahvé et vous vivrez.
Sinon, il enverra contre vous, maison de Joseph[b], un feu,
qui consumera, sans que personne puisse l'éteindre pour Béthel.
14[c] Recherchez le bien et non le mal,
afin que vous restiez en vie
Et qu'ainsi Yahvé, Dieu des armées, soit avec vous,
comme vous le dites[d].
15 Haïssez le mal, aimez le bien;
faites régner le droit à la porte[e].
Peut-être Yahvé aura-t-il pitié,
lui, le Dieu des armées, du reste de Joseph.

Contre ceux qui foulent aux pieds la justice.

7 Eux qui changent le droit en absinthe
et qui jettent à terre la justice[f].....,
8 ... Celui qui a fait les Pléïades et Orion,
Qui change l'obscurité en aurore
et transforme le jour en nuit,
Celui qui appelle les eaux de la mer
et les répand à la surface de la terre,
son nom est Yahvé.
9 Il fait tomber la ruine sur le lieu fort
et fait venir la dévastation sur la forteresse.
10 Ils haïssent celui qui les convainc [de leurs torts] à la porte[e]
et détestent celui qui parle avec intégrité.
11 C'est pourquoi, puisque vous foulez aux pieds le pauvre
et que vous exigez de lui une redevance de blé,
Les maisons de pierre de taille que vous avez bâties,
vous ne les habiterez pas,
Les vignes de choix que vous avez plantées,
vous n'en boirez pas le vin.
12 Car je connais le nombre de vos crimes
et la gravité de vos péchés,
Ennemis de l'innocent, extorqueurs de rançons,
qui opprimez le pauvre à la porte[e] !
13 C'est pourquoi l'homme avisé se taira dans ce temps-là,
car ce sera un temps de malheur[g].

5, 6. « il — feu » lis. *yešallaḥ 'ès bâkèm*. H : il sautera comme un feu, maison de Joseph. 9. « fait tomber » lis. *mappîl*. H : fait rayonner. « ruine » *G* (lis. *šèbèr*). H : dévastation. « fait venir » *G S*. H : vient. 11. « vous foulez aux pieds » lis. *bouskèm*. H : vous vous montrez orgueilleux (?).

a. Nous avons essayé de rendre le jeu de mots qui résulte du rapprochement de « Guilgal » et de « *gâlô* » (être relégué) et l'antithèse entre Béthel (maison de Dieu) et le néant. *b*. Voy. 5,3 note *j*. *c*. Pour retrouver la suite des idées, il faut réunir aux v. 4-6 les v. 14-15, comme le montre la répétition intentionnelle du mot « recherchez » : dans ce morceau, et dans ce morceau seul, Amos admet qu'Israël pourrait encore être sauvé; le moyen de salut consistenait, au lieu de pratiquer les cérémonies du culte, à se livrer à la recherche de Yahvé, qu'Amos identifie, avec une netteté inconnue avant lui, à la recherche du bien. *d*. Le peuple croyait voir, dans sa prospérité matérielle et dans l'heureuse issue des guerres contre Damas, la preuve que Yahvé était avec lui. *e*. La justice se rendait sur la place qui se trouvait à la porte de la ville. *f*. La phrase, interrompue par la doxologie des v. 8 et 9 (voy. 1, 1 note *a* 5°) se continue au v. 10. *g*. Cette observation ne peut pas être d'Amos, car elle est en contradiction formelle avec sa conduite et celle de tous les vrais prophètes de Yahvé. — Les v. 14 et 15 ont été transposés après le v. 6.

La peste.

16 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé,
le Dieu des armées, le Seigneur :
Sur toutes les places, des cris de deuil;
dans toutes les rues, on dira : « Hélas! Hélas! »
Le laboureur[a] convoquera pour le deuil et les cris de deuil[b]
ceux qui s'entendent aux chants funèbres[c].
17 Dans toutes les vignes[d] éclateront des cris de deuil,
quand je passerai au milieu de toi, dit Yahvé.

Le jour de Yahvé.

18 Malheur à vous qui appelez de vos vœux le jour de Yahvé[e]!
Qu'avez-vous donc à désirer le jour de Yahvé?
Il sera ténèbres et non lumière.
19 [Il en sera de vous] comme d'un homme qui fuit
devant un lion
et qui rencontre un ours,
Ou qui, regagnant sa maison,
appuie sa main au mur
et est mordu par un serpent.
20 Le jour de Yahvé ne sera-t-il pas ténèbres et non lumière?
[Ne sera-t-il] pas obscur et sans clarté?

Contre les sacrifices.

21 Je hais, je méprise vos fêtes;
je ne puis sentir [l'odeur de] vos sacrifices solennels,
22 Car, lorsque vous m'offrez des holocaustes[f], — —
Je n'agrée pas vos oblations,
je n'ai pas un regard pour le sacrifice de vos bêtes grasses.
23 Éloignez de moi le bruit de vos chants!
Je ne veux pas entendre le son de vos harpes!
24 Mais que l'équité coule comme de l'eau,
et la justice comme un torrent qui ne tarit pas!
25 Des sacrifices et une oblation[g], m'en avez-vous offert dans le désert,
pendant quarante ans, maison d'Israël[h]?

23. « Éloignez... vos chants... vos harpes » lis. *šîrêkèm* et *niblêkèm*. H : Eloigne (ou : Éloignez)... tes chants... tes harpes.

a. La campagne est atteinte comme la ville. *b*. Répétition fautive d'un mot qui se trouve à la phrase précédente et à la suivante. *c*. C'est-à-dire les poètes de profession, ordinairement des femmes qui, dans l'ancien Israël, comme dans l'Orient actuel, chantaient, aux funérailles, les louanges du défunt et déploraient sa mort (Jér. 9, 17, 18, 20; 2 Chron. 35, 25). *d*. Les vignes étaient, au temps de la vendange, le théâtre de fêtes joyeuses (Jug. 9, 27; És. 16, 10). *e*. Le jour de Yahvé, c'est-à-dire le jour de la victoire définitive de Yahvé, est nommé ici pour la première fois dans l'Ancien Testament (cf. És. 2, 12; 22, 5; Soph. 1, 7, 14; Joël, etc.). Mais ce n'est pas Amos qui en a lancé l'idée. Les contemporains du prophète l'attendaient déjà avec impatience, persuadés qu'il apporterait à Israël l'écrasement de tous ses ennemis et la délivrance de tous ses maux. Pour Amos, au contraire, le jour de Yahvé sera marqué par l'anéantissement d'Israël, parce qu'il sera le triomphe de la justice. *f*. Débris d'un vers mutilé ou addition. *g*. Un reviseur a cru nécessaire de mentionner aussi l'offrande végétale, prescrite par la législation lévitique (Lév. 7, 14, etc.). *h*. Amos affirme ici l'inutilité des sacrifices. Il en donne pour preuve qu'Israël s'en est passé pendant l'âge d'or de ses relations avec Yahvé. Cette argumentation démontre que, de son temps, on n'attribuait pas encore à Moïse l'ample législation rituelle que nous lisons maintenant dans le Pentateuque (cf. Jér. 7, 21-23).

Israël en exil.

26 Vous porterez en procession Sakkout, [devenu] votre roi,
et l'astre de votre dieu, Kévân[a],
vos idoles que vous vous serez faites[b],
27 Quand je vous déporterai au delà de Damas[c],
dit Yahvé, dont le nom est le Dieu des armées.

Malheur aux insouciants et aux orgueilleux!

6

1 Malheur à ceux qui vivent tranquilles à Sion[d]
et à ceux qui sont pleins de sécurité sur la montagne de Samarie,
Aux nobles du premier des peuples[e]!
. . . .[f]
2 Passez à Calné, et voyez!
De là, allez à Ḥamat la grande;
descendez à Gat des Philistins[g]!
Valez-vous mieux que ces royaumes?
Votre territoire est-il plus grand que le leur?
3 Vous qui croyez le jour du malheur éloigné
et qui hâtez la venue du pillage et de la violence!
4 Couchés sur des lits d'ivoire[h]
allongés sur leurs divans[i],
Ils mangent tous les agneaux du troupeau
et tous les veaux de l'étable;
5 Ils divaguent au son de la harpe;
ils se croient aussi habiles que David sur les instruments de musique[j];
6 Ils boivent le vin à même les cratères[k];
ils s'oignent de l'huile la plus fine,
Et ils ne sont pas malades de la ruine de Joseph!
7 C'est pourquoi ils vont être emmenés en tête des déportés
et la confrérie des allongés quittera le pays[l].

26. « Sakkout ». H : Sikkout. « Kévân ». H : Kiyyoun. G : Raïphan (altération de Kaïphan). « l'astre — idoles » G (lis. *we'ēt kôkab 'ělôhêkèm kêwân*). H : Kiyyoun, vos idoles, l'astre de votre dieu. 27. « Quand je » lis. *behaglôtî*. H : Et je. **6**, 2. « Valez-vous mieux (litt. : êtes-vous meilleurs) » lis. *hayeṭabtèm*. H : Est-ce que meilleurs. « Votre..... leur » intervertir *geboulâm* et *geboulkèm*. H : Leur..... vôtre? 3. « hâtez — du pillage et » lis. *šôd weḥâmâs*. H : faites approcher le siège. — Texte incertain. 5. « se croient — instruments » lis. *nèḥšebou* et *bikelê*. H : comme David ils inventent des instruments (cette leçon a pu être inspirée par la tradition tardive attestée 1 Chron. 23, 5; Néh. 12, 36).

a. Quand on séjournait à l'étranger, on devait, d'après les idées antiques, adorer, non plus (ou non plus seulement) son propre dieu, mais ceux du pays où l'on vivait (1 Sam. 26, 19; Jér. 16, 13; cf. Os. 9, 3-5). En déclarant aux Israélites qu'ils auront bientôt pour « roi » Sakkout, Amos leur annonce qu'ils vont être déportés en Assyrie. Sakkout, en effet (cf. Soukkôt Benôt, 2 Rois 17, 30), était probablement l'un des noms du dieu assyro-babylonien Ninurta; l'astre appelé Kévân, c'est-à-dire la planète Saturne, était également consacré à ce dieu. Beaucoup d'autres interprétations ont été données de cet énigmatique passage : les uns le rapportent à l'époque du séjour au désert, ou au temps même d'Amos; d'autres y voient une glose, tirée mal à propos de 2 Rois 17, 24-33. *b*. Glose explicative, exacte du reste, sauf que les Israélites exilés devaient adorer les idoles des temples assyriens plutôt que des statues nouvelles qu'ils se seraient fabriquées eux-mêmes. *c*. Vers l'Assyrie.
d. Il devait y avoir ici, primitivement, un autre nom. Amos ne s'occupe, en effet, que d'Israël, non de Juda. *e*. Amos désigne ainsi, par ironie, le peuple d'Israël. *f*. Passage altéré. L'hébreu signifierait : *et la maison d'Israël vient à eux*. *g*. Les Assyriens ne prirent Calné (probablement Coullani, dans la Syrie du nord, És. 10, 9) qu'en 738, Ḥamat sur l'Oronte, en 720 et Gat en 711. Le v. 2, ou du moins les noms propres qu'on y lit actuellement, ont donc été ajoutés longtemps après l'époque de l'activité d'Amos (vers 760). *h*. On a retrouvé à Arslan Tach, dans les ruines d'un palais construit par un roi d'Assyrie, des bas-reliefs d'ivoire sculptés ayant servi à orner un de ces divans avec l'inscription : « ...pour notre seigneur Ḥazaël, en l'an... ». Ce « lit d'ivoire » était donc un de ceux qu'Adadnirari III (809-782) avait enlevés à Damas. Des ivoires tout semblables ont été exhumés à Nimroud en Assyrie, à Samarie dans le palais d'Achab, à Tell Far'a et à Meguiddo. *i*. Cette mode était nouvelle et le prophète y voit un indice de mollesse. Les anciens Hébreux mangeaient assis (Gen. 27, 19; 37, 25; Jug. 19, 6; 1 Sam. 29, 5; 1 Rois 13, 20) et rarement sur des sièges (1 Sam. 20, 25). *j*. Voy. note critique. *k*. Les grands vases où l'on mélangeait le vin.
l. On entend d'ordinaire : « et les cris de joie de ces voluptueux cesseront ». Mais le mot qu'on traduit « cri de joie » n'est attesté qu'au sens de « thiase » (ainsi ont traduit les Septante), c'est-à-dire pour désigner des associations qui se réunissaient pour des repas de corps, ou au sens de « banquet » (voy. Jér. 16, 5 et note *b*). L'idée est donc : « le club des allongés (allusion ironique au v. 4) s'éloignera » ou peut-être « les banquets d'allongés prendront fin. »

8 Le Seigneur Yahvé l'a juré par lui-même :
J'ai en horreur l'orgueil de Jacob;
Je hais ses palais
et je livrerai la ville et tout ce qu'elle renferme.

9 S'il reste dix hommes
dans une seule maison, ils mourront[a].

10 Il ne subsistera que quelques réchappés[b]
pour enlever les ossements de la maison.
Et si l'on dit à celui qui sera au plus profond de la maison :
« Y a-t-il encore quelqu'un avec toi? » celui-ci répondra : « Plus personne! »
Alors on lui dira : « Silence!...
Car ce n'est pas le moment de prononcer le nom de Yahvé[c]. »

11 Voici, en effet, que Yahvé donne des ordres,
et la grande maison sera réduite en ruines
et la petite en décombres.

12 Les chevaux courent-ils sur les rochers,
ou laboure-t-on la mer avec des bœufs,
Que vous changiez le droit en poison
et le fruit de la justice en absinthe[d],

13 Vous qui vous réjouissez à propos de Lodebar[e],.....
Qui dites : « N'est-ce pas par notre propre force
que nous nous sommes emparés de Qarnaïm? »

14 Car voici que je suscite contre vous,
maison d'Israël, une nation[f]
Qui vous opprimera depuis les abords de Ḥamat[g]
jusqu'au torrent de la Plaine.

III — CINQ VISIONS RELATIVES AU CHÂTIMENT D'ISRAËL (7—9).

Les trois premières visions : Yahvé a pardonné deux fois. Désormais il ne pardonnera plus.

7 1 Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : une éclosion de [larves de] sauterelles, au temps où l'herbe de printemps commençait à pousser. Et voici qu'il y avait

8. « par lui-même » *G*. H aj. : oracle de Yahvé, Dieu des armées (glose destinée sans doute au v. 7). 10. « Il — réchappés » lis. *wenis'ârou nôterê mispâr* (les deux premiers mots d'après *G*). H : et son oncle et celui qui le brûle l'emportera. 11. « sera réduite » lis. *houkkâ*. H : il réduira. 12. « laboure — bœufs » lis. *yéḥârêš babbâqâr yâm*. H : est-ce qu'on [y?] laboure avec des bœufs? 13. « de Lodebar ». H : de ce qui n'est rien. 14. « d'Israël » *G^AQ*. H aj. : oracle de Yahvé, Dieu des armées. 7, 1. « une éclosion de » *G* (lis. *yéṣèr*). H : il formait des.

a. Yahvé complètera les ravages de la guerre (v. 8) par ceux du tremblement de terre, qui fera écrouler les maisons (v. 11).
b. L'interprétation de cette phrase, comme celle de la précédente, est très incertaine. Le texte hébreu n'offre pas de sens acceptable : il paraît impliquer que la crémation des morts était un usage établi en Israël, tandis qu'elle ne se pratiquait guère que pour les criminels (cf. 2, 1). *c.* On croyait qu'en prononçant le nom de la divinité, on attirait son attention sur soi, et il fallait s'en bien garder lorsqu'elle était irritée.
d. Il y a dans l'ordre moral, comme dans le monde matériel, des impossibilités qu'on ne méconnaît pas impunément : une société fondée sur l'injustice *ne peut pas* subsister. *e.* Lodebar et Qarnaïm étaient deux localités de Transjordanie qu'Israël venait sans doute de reprendre aux Araméens sous Joas ou Jéroboam II (2 Rois 13, 25; 14, 25). *f.* L'Assyrie.
g. Litt. : *l'entrée de Ḥamat*. On désignait ainsi, semble-t-il, le point où l'on pénétrait sur le territoire de la grande ville du Moyen Oronte, c'est-à-dire la région des sources du Jourdain (cf. note *l* sur Nomb. 13, 21). La frontière sud d'Israël est marquée ici par *le torrent de l'Araba* (plaine du Jourdain), qui désigne soit le *ouadi el Araba* actuel, prolongement de la vallée du Jourdain vers le golfe Élanitique, soit le « torrent des Saules » (*naḥal hâ'ărâbim*, És. 15, 7), auj. Ouadi el-Aḥsa, au S. E. de la mer Morte. Israël, au temps de Jéroboam II, avait donc conquis apparemment tout le territoire de Moab (cf. 2 Rois 14, 25 et note *g*).

des sauterelles après la coupe du roi[a]. 2 Et comme elles commençaient à dévorer l'herbe du sol, je dis : « Seigneur Yahvé, daigne pardonner. Comment Jacob pourrait-il subsister? Il est si chétif! » 3 Yahvé se repentit de son dessein : « Cela n'aura pas lieu », dit Yahvé.

4 Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : le Seigneur Yahvé s'approchait pour punir par le feu. Le feu dévora le grand abîme et, comme il dévorait [aussi] la campagne[b], 5 je dis : « Seigneur Yahvé, arrête-toi, de grâce. Comment Jacob pourrait-il subsister? Il est si chétif! » 6 Yahvé se repentit de son dessein : « Cela non plus n'aura pas lieu », dit le Seigneur Yahvé.

7 Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : le Seigneur se tenait auprès d'un amas de plomb, et il avait du plomb dans la main. 8 Et Yahvé me dit : « Que vois-tu, Amos? » Je répondis : « Du plomb. » Le Seigneur dit : « Je vais mettre du plomb au milieu de mon peuple d'Israël[c] : je ne lui pardonnerai plus.

9 Les hauts lieux d'Isaac[d] seront dévastés,
les sanctuaires d'Israël seront détruits,
et je me lèverai avec l'épée contre la maison de Jéroboam. »

Amos chassé du royaume d'Israël par le prêtre Amacia.

10 Amacia, le prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam, roi d'Israël : « Amos conspire contre toi au milieu de la maison d'Israël. Le pays ne peut plus tolérer tous ses discours; 11 car voici ce que dit Amos : Jéroboam périra par l'épée et Israël sera déporté loin de son pays. » 12 Amacia dit à Amos : « Va-t'en, visionnaire, fuis au pays de Juda; là tu mangeras ton pain et là tu prophétiseras[e]. 13 Mais à Béthel, tu ne continueras pas à prophétiser; car c'est un sanctuaire du roi, un temple royal. »

14 Amos répondit à Amacia : « Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète[f]; je suis berger et je fais la cueillette des fruits du sycomore[g]. 15 Mais Yahvé m'a pris derrière les brebis et les chèvres, et Yahvé m'a dit : Va, prophétise contre mon peuple d'Israël! — 16 Et maintenant, écoute la parole de Yahvé. Tu dis :

Tu ne prophétiseras pas contre Israël
et tu ne proféreras pas d'oracle contre la maison d'Isaac!

17 Eh bien! voici ce que dit Yahvé :

Ta femme se prostituera en pleine ville[h];
tes fils et tes filles tomberont sous le glaive;
ton champ sera partagé au cordeau;
Toi, tu mourras sur un sol impur[i],
et Israël sera déporté loin de son pays. »

« des sauterelles » *G* (lis. *yèlèq*). H : de l'herbe de printemps. 2. « comme — commençaient à » lis. *wehou' mékêl*. H : il arrivait toutes les fois qu'elles achevaient de. 7. « le Seigneur Yahvé » d'après *v. 1* et *4* cf. *G* (aj. *'ădônây yahwé*). Manque en H. « un amas » lis. *ḥômèr*. H : un mur. 14. « berger » *G T* (lis. *nôqêd* comme 1, 1). H : bouvier (mais Amos, d'après v. 15, n'avait que du petit bétail). 15. « contre » *G* cf. *v. 16* (lis. *'al*). H : à.

a. Le roi revendiquait sans doute la première coupe du fourrage, pour l'entretien des chevaux de son armée (cf. 2 Rois 18, 5). Les Romains percevaient, de même, en Syrie, des redevances de fourrage, au printemps. *b.* Il s'agit d'une sécheresse qui, après avoir tari l'abîme souterrain d'où proviennent les sources (Gen. 49, 25; Deut. 8, 7), commence à détruire la végétation. *c.* C'est-à-dire, sans doute : « Je vais l'écraser ». Il y a peut-être ici un jeu de mots analogue à celui de 8, 1-2 : le terme qui désigne le « plomb » se rencontre aussi, en hébreu rabbinique, dans le sens d' « oppression, affliction » (*T. B., Baba meṣia*, 59a). Selon d'autres interprétations, l'être qu'Amos aperçoit dans sa vision tient à la main un fil à plomb et Yahvé révèle par là qu'il va niveler le sol d'Israël ou qu'il détruira tout ce qui, dans le pays, ne se trouvera pas d'aplomb. *d.* Isaac désigne le royaume d'Israël.
e. Le prêtre insinue qu'Amos est un de ces hommes qui gagnaient leur pain en exerçant le métier de prophète, prédisant le bonheur à qui les payait bien et le malheur quand on « ne leur mettait rien dans la bouche » (Michée 3, 5). *f.* Voy. 1 Rois 20, 35 et la note. *g.* « Je ne suis ni prophète de profession, ni membre d'une corporation de prophètes : j'ai mon pain assuré par deux métiers. » Le sycomore est une sorte de figuier, dont les fruits servaient à la nourriture des pauvres. Pour en hâter la maturation, il fallait y faire une incision, par où s'écoulait une partie du suc très âcre; c'est à cette opération que se livrait Amos. *h.* Outragée par les soldats ennemis qui y entreront en vainqueurs. *i.* La terre étrangère, appartenant à d'autres dieux, est impure pour l'Israélite, c'est-à-dire impropre au culte de Yahvé (Os. 9, 3-5).

Quatrième vision.

8 [1] Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : une corbeille de fruits. [2] Il dit : « Que vois-tu, Amos? » Je répondis : « Une corbeille de fruits. » Et Yahvé me dit : « La fin[a] est venue pour mon peuple d'Israël. Je ne lui pardonnerai plus.

3 Les chanteuses du palais[b] pousseront des gémissements
en ce jour-là, — oracle du Seigneur Yahvé.
Nombreux seront les cadavres;
on les jettera en tout lieu. »

Contre les marchands malhonnêtes

4 Écoutez ceci, vous qui vous attaquez à l'indigent
et qui opprimez les pauvres du pays!
5 Vous dites : « Quand sera passée la nouvelle lune[c],
afin que nous puissions vendre du blé,
Et le sabbat, pour que nous puissions ouvrir nos greniers?
Nous diminuerons l'épha, nous alourdirons les poids[d]
Et nous fausserons les balances pour tromper,
6 De façon à acheter les pauvres pour de l'argent
et l'indigent pour une paire de sandales[e];
nous vendrons jusqu'à la criblure du blé! »
7 Yahvé le jure par l'orgueil de Jacob[f] :
« Je n'oublierai jamais aucune de leurs actions. »

Le châtiment d'Israël.

8 La terre ne tremblera-t-elle pas à cause de cela[g],
si bien que tous ses habitants seront dans le deuil?
Tout entière elle montera comme le Nil;
puis elle s'affaissera comme le fleuve d'Égypte.

9 Il arrivera, en ce jour-là,
dit le Seigneur Yahvé,
Que je ferai coucher le soleil à midi
et que je couvrirai la terre de ténèbres en plein jour.
10 Je transformerai vos fêtes en deuils
et tous vos cantiques en chants funèbres;
Je mettrai le sac[h] sur tous les reins
et la tonsure[i] sur toutes les têtes;
Je vous plongerai dans la désolation comme pour le deuil d'un fils unique
et cela finira comme un jour de désespoir.

8, 3. « Les chanteuses » lis. *šārôt*. H : Les chants. « on — lieu » lis. *yašlîkêm*. H : en tout lieu on jette : Silence! — Texte incertain. **4.** « et qui opprimez » *G* (lis. *wehā'ôšeqîm*). H : et [cela?] pour faire cesser (disparaître?). **8.** « le Nil » *H** *G S T* cf. 9, 5 (lis. *kaye'ôr*). H : la lumière. « s'affaissera » suppr. *wenigrešâ* (avec *G* cf. 9, 5) et lis. *wenišqe'â* (*H*q *G* cf. 9, 5). H : sera chassée (faute pour *nigdešâ*, s'amoncellera) et sera bue (?).

a. Il y a en hébreu un jeu de mots, intraduisible en français, entre *qaiç* (litt. : fruits d'été) et *qéç* (fin) : le peuple d'Israël est mûr pour le châtiment. *b.* Ou : du temple (cf. Ps. 68, 26). *c.* Nouvelle lune et sabbat, deux jours fériés, durant lesquels cessait le travail des marchands. *d.* Les poids avec lesquels les vendeurs pesaient l'argent qu'on leur donnait en paiement. *e.* Répétition de 2, 6, qui interrompt l'énumération des moyens frauduleux que comptent employer les commerçants. *f.* L'orgueil de Jacob (ou d'Israël) était Yahvé lui-même. *g.* Cette question s'harmonise mal avec la sentence catégorique qui précède. La comparaison d'un phénomène soudain comme le tremblement de terre avec la crue et la décrue du Nil, qui prennent des mois, n'est pas des plus heureuses. Elle se retrouve 9, 5, dans un passage d'authenticité douteuse. Le v. 8 doit être une transition ajoutée après coup. *h.* Voy. Gen. 37, 34 note *m*. *i.* Voy. Lév. 19, 27 note *j*; Deut. 14, 1 note *b*.

11 Voici que les jours viennent,
dit le Seigneur Yahvé,
Où j'enverrai la faim dans le pays, — —[a]
Non pas une faim de pain, ni une soif d'eau,
mais la faim et la soif d'entendre la parole de Yahvé.
12 On ira en chancelant d'une mer à l'autre mer[b],
et l'on errera du nord au levant[c],
Pour chercher la parole de Yahvé,
et on ne la trouvera pas[d].
13 En ce jour-là, on verra défaillir
les belles vierges et les jeunes hommes de soif[e].
14 Qui jurent par Achima de Samarie[f],
qui disent : « Par la vie de ton Dieu, Dan! »
Et : « Par la vie de ton Bien-aimé, Beér Chéba[g]! »
Ils tomberont et ne se relèveront pas.

Cinquième vision : ruine complète d'Israël.

9 [1] Je vis le Seigneur debout près de l'autel. Il dit : « Frappe le chapiteau, que les seuils [en] tremblent! »

Je leur fendrai la tête à tous[h]
et je tuerai le dernier d'entre eux par l'épée.
Aucun d'eux ne pourra s'enfuir;
aucun d'eux ne pourra s'échapper.
2 S'ils forcent l'entrée du Cheôl[i],
ma main les en arrachera.
S'ils montent aux cieux,
je les en ferai descendre.
3 S'ils se cachent au sommet du Carmel[j],
j'irai les y chercher, et je les saisirai.
S'ils se dissimulent à mes regards dans le fond de la mer,
là, je commanderai au Serpent[k] de les mordre.
4 Et s'ils vont en captivité, chassés par leurs ennemis,
là, j'ordonnerai à l'épée de les tuer.

11. « la parole » *G S L* cf. v. 12 (lis. *debar*). H : les paroles. **12.** « et l'on errera ». Rattaché en H à la phrase suivante. **14.** « Achima de Samarie ». H : le péché de Samarie (voy. note *f*). « de ton Bien-aimé » lis. *dôdekâ*. G : de ton Dieu. H : de la voie de (c'est-à-dire du pèlerinage ou du rituel de B., mais on ne jure pas par la vie d'une chose inanimée). **9, 1.** « Je leur fendrai » lis. *'ébṣâ'ém*. H : Fends-leur (?) ou fends-les (sur la tête de tous). — Texte très incertain. **3.** « là » *G* (lis. *šâm*). H : de là. **4.** « là » *G S* (lis. *šâm*). H : de là.

a. La suite suggère qu'il y avait ici, comme le demande aussi le rythme, un second hémistiche, parallèle au premier, tel que : « et la soif parmi tous ses habitants ». *b.* Sans doute de la Méditerranée à la mer Morte. *c.* Le levant est nommé plutôt que le midi, parce que le sud était déjà indiqué par la mention de l'autre mer (la mer Morte). *d.* Il ne se rencontrera plus de prophète pour répondre aux Israélites. Aux yeux de l'homme antique, il n'y avait pas de pire calamité que le silence du ciel à l'heure du malheur (1 Sam. 28, 6, 15; Jér. 18, 18; Éz. 7, 26; Lam. 2, 9). *e.* On ne saurait défaillir de soif spirituelle. Il faut donc admettre ou bien que l'expression « de soif » est prise ici au sens propre (en ce cas, les v. 13-14 formeraient un morceau distinct des v. 11-12) ou plutôt que ces mots, mal placés, constituent une glose inexacte. *f.* Le texte massorétique porte « par le péché de Samarie ». D'après la conception religieuse des époques plus récentes, le péché de Samarie (ou péché de Jéroboam) désigne l'adoration de Yahvé sous la forme d'un taureau, telle qu'elle était admise dans le royaume du nord. Mais Amos n'a jamais reproché cette forme de culte à ses contemporains. De plus, Samarie, chez lui, ne désigne pas le royaume d'Israël, mais seulement la capitale (3, 9, 12; 4, 1; 6, 1). La suite indique qu'il y avait ici un nom divin. Or, les papyrus araméens trouvés à Éléphantine (Haute Égypte) nous ont appris que certains Juifs, encore au ve siècle, associaient au culte de Yahvé celui d'un dieu qu'ils appelaient Acham-Béthel. C'est apparemment le nom de cette divinité qui figurait dans le texte d'Amos, peut-être sous sa forme féminine : il y avait une déesse Achima, adorée, par exemple, à Ḥamat et en Palestine même (2 Rois 17, 30). *g.* Amos cite évidemment des formules de serment usitées de son temps. Il y trouve la preuve qu'Israël recherche Béthel, Guilgal ou Beér Chéba et non Yahvé (cf. 5, 4-6). Ces formules montrent que le Yahvé de chaque sanctuaire menaçait de devenir, dans la croyance populaire, un dieu particulier, quand il n'était pas consciemment associé à une autre divinité. *h.* Le texte de cette phrase et de la précédente est très peu sûr. *i.* Du séjour des morts (voy. Gen. 37, 35). *j.* Le Carmel, avec ses grottes et ses fourrés, devait souvent servir de retraite, d'autant plus que c'était une montagne sacrée, à laquelle était attaché le droit d'asile. *k.* Allusion à un monstre marin fabuleux (cf. És. 27, 1; Gen. 1, 21).

J'aurai les yeux sur eux
pour leur malheur et non pour leur bonheur. »

5 Le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées[a],
touche la terre, et elle tremble,
et tous les habitants sont dans le deuil;
Elle monte tout entière comme le Nil,
puis elle s'affaisse comme le fleuve d'Égypte[b].

6 Lui qui a bâti sa chambre haute[c] dans les cieux
et fondé sa voûte[d] sur la terre,
Qui appelle les eaux de la mer
et les répand à la surface de la terre[e],
son nom est Yahvé[f].

Israël n'a point de privilège.

7 N'êtes-vous pas pour moi sur le même rang que des Kouchites[g],
enfants d'Israël, — oracle de Yahvé?
Si j'ai fait monter Israël
du pays d'Égypte,
N'ai-je pas fait monter les Philistins de Caphtor[h]
et les Araméens de Qir[i]?

APPENDICE

Après le châtiment, Israël se relèvera[j]

Ad

8 Voici que mes yeux sont sur le royaume pécheur[k];
je le ferai disparaître de la surface de la terre.
Toutefois, je ne ferai pas disparaître entièrement
la maison de Jacob, — oracle de Yahvé.

9 Car je vais donner des ordres
et je secouerai[l] parmi toutes les nations la maison d'Israël
Comme on secoue le blé dans un crible,
sans qu'il tombe un grain à terre.

10 Tous les pécheurs de mon peuple périront sous le glaive,
eux qui disent : « Nous ne serons pas atteints
ni enveloppés par le malheur. »

11 En ce jour-là, je relèverai la cabane délabrée de David[m];
j'en murerai les brèches, j'en redresserai les ruines
et je la reconstruirai telle qu'aux jours d'autrefois,

6. « sa chambre haute » lis. *'ăliyyâtô*. H : ses degrés. 8. « mes yeux » lis. *'ênay*. H : les yeux du Seigneur Yahvé. 10. « Nous — enveloppés par » (G) (lis. *tassîg outeqaddêm*). H : Tu ne laisseras pas approcher de nous ni nous envelopper. 11. « j'en murerai — ruines » G (lis. *peraṣêhâ* et *wahărisôtêhâ*). H : je murerai leurs brèches et je redresserai ses ruines (de David).

a. Amos dit toujours « Yahvé Dieu des armées », et non « Yahvé des armées ». *b.* Répétition de 8, 8. *c.* On désignait par là la chambre construite sur le toit des maisons d'Orient. Le poète appelle ainsi le palais divin, étage supérieur de l'édifice du monde. *d.* La voûte céleste qui supporte le palais de Dieu. *e.* Répétition de 5, 8. *f.* Voy. 1, 1 note *a* 5°. *g.* C'est-à-dire les peuples les plus lointains. Kouch (l'Éthiopie) était alors habitée principalement par des noirs (Jér. 13, 23). *h.* Probablement la Crète (voy. Deut. 2, 23; Jér. 47, 4 et la note). *i.* Cf. note sur 1, 5. *j.* Voy. 1, 1, note *a*, 7°.

k. Le royaume du nord, par opposition à celui de Juda, qui est le royaume légitime et juste d'après une conception qu'Amos ne partageait certainement pas. *l.* Le mot hébreu pouvait signifier aussi « je rendrai errante » ; c'est ainsi que l'a entendu le commentateur qui a ajouté « parmi toutes les nations », ce qui cadre mal avec l'image du triage au crible qu'avait en vue l'auteur primitif. *m.* La glorieuse maison royale n'est plus qu'une cabane en ruines. Il n'en était pas encore ainsi du temps d'Amos (cf. 2 Rois 14, 21-22).

12 Afin qu'ils dépossèdent le reste d'Édom
et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été proclamé[a],
dit Yahvé qui accomplira cela.

13 Voici que les jours viennent, dit Yahvé,
Où se suivront de près le laboureur et le moissonneur,
celui qui foule les raisins et celui qui répand la semence[b].
Les montagnes découleront de moût;
toutes les collines se fondront [en vin].

14 Alors je rétablirai mon peuple[c] d'Israël :
ils rebâtiront les villes détruites et les habiteront;
Ils planteront des vignes et en boiront le vin;
ils feront des jardins et en mangeront les fruits :

15 Je les planterai dans leur pays,
et ils ne seront plus arrachés
Du sol que leur ai donné
dit Yahvé, ton Dieu.

a. Sur lesquelles Yahvé avait autrefois, du temps de David, étendu sa domination (c'est-à-dire celle d'Israël). Une ville, un royaume, étaient appelés du nom de leur maître (cf. 2 Sam. 12, 28; Jér. 7, 10; És. 63, 19; Dan. 9, 18, etc.). *b.* Cf. Lév. 26, 5. *c.* Selon d'autres : *je ramènerai les captifs de mon peuple*. Mais l'expression est appliquée au rétablissement de Job en son premier état (Job 42, 10).

ABDIAS[a]

Sur un désastre infligé à Édom par ses propres alliés

Ad — [1] Vision[b] d'Abdias.
Ainsi parle Yahvé au sujet d'Édom[c] :

A¹ — J'ai entendu Yahvé donner un ordre
et un héraut a été envoyé [le porter] parmi les nations :
« Rassemblez-vous, marchez contre lui;
levez-vous pour le combat! »

2 Vois, je te rends petit parmi les nations,
méprisé parmi les hommes.

1. « J'ai entendu » *Jér.* 49, 14 (lis. *šâmaʿtî*). H : Nous avons entendu. « Rassemblez — levez-vous » d'après *Jér.* 49, 14 (lis. *hitqabbeṣou oubôʾou ʿâlâw weqoumou*). H : Levez-vous et levons-nous contre elle. 2. « parmi les hommes » *Jér.* 49, 15 (suppr. *ʾattâ* et lis. *bâʾâdâm*). H : tu es très méprisé.

a. « Abdias » est la transcription grecque d'un nom hébreu Abdiya, que les massorètes ont lu Obadya et qui signifie « serviteur de Yahvé ». Il a été porté par divers personnages de l'Ancien Testament (1 Rois 18, 3-16; 2 Chr. 17, 7, etc.), dont aucun ne peut être regardé comme l'auteur de ce petit livre. Tout entier dirigé contre Édom, il est formé d'une série de brefs développements, qui pourraient, à la rigueur, être d'autant d'écrivains différents. Cependant, il est plus probable que la première partie (1, 1-15) émane à peu près en entier (sauf les v. 8, 9 et 15a) d'un seul et même auteur; car elle s'explique parfaitement par la situation historique clairement décrite v. 7. 10-14, 15b : les Édomites, le jour où des étrangers avaient conquis et pillé Jérusalem, s'étaient joints aux ennemis de Juda, l'avaient insulté et avaient profité de sa ruine pour annexer des villes et exterminer les fugitifs. On supposait volontiers autrefois que la prise de Jérusalem à laquelle il est fait allusion est celle que le 2e livre des Chroniques (21, 16-17) attribue aux Philistins et aux Arabes sous Joram, fils de Josaphat, (vers 849-842) et que le livre d'Abdias est, par conséquent, le plus ancien des ouvrages prophétiques israélites. Mais cet événement est ignoré du livre des Rois et nous n'avons aucun indice que les Édomites y aient joué un rôle quelconque. Nous savons, au contraire, qu'ils ont pris exactement l'attitude qui leur est reprochée dans Abd. 10-14 lors de la prise de Jérusalem par Nabucodonosor en 586; la conduite odieuse de ce peuple-frère excita la virulente indignation des patriotes juifs du temps (cf. Éz. 25, 1-14; 35, 5-6, 15; 36, 5; Ės. 34; Lam. 4, 21-22; Ps. 137, 7). Aussi le prophète triomphe-t-il en apprenant que le pays d'Édom vient, à son tour, d'être saccagé et sa population chassée au delà de ses frontières et il déclare au vaincu que ce désastre est le châtiment des violences qu'il a exercées contre Jacob. Les vainqueurs des Édomites sont leurs ci-devant alliés (v. 7). Cela donne à penser qu'il s'agit des Arabes Nabatéens, qui s'emparèrent, probablement au début du ve siècle, des territoires édomites et étaient, en tout cas, les maîtres de Pétra, leur capitale, en 312 (Diodore de Sicile, XIX, 94). Cette partie du livre d'Abdias paraît donc avoir été composée lors de la même défaite des Édomites dans laquelle « Malachie » saluait une preuve éclatante de l'amour de Yahvé pour Jacob (Mal. 1, 2-5). Le reste du petit ouvrage (v. 8, 9, 15a, 16-21) présente des caractères sensiblement différents : l'auteur s'adresse, non plus à Édom, mais aux Juifs; il parle aussi d'une défaite des Édomites, mais elle est à venir et ce ne sera qu'un élément de l'écrasement général de toutes les nations qui aura lieu au « jour de Yahvé »; les vainqueurs, de plus, seront, non les anciens amis d'Édom, mais Juda et Israël, qui conquerront aussi la Phénicie et la Philistie. Cette seconde partie a sans doute été ajoutée au *machal* d'Abdias pour transformer cette pièce, qui, en raison de son caractère occasionnel, n'intéressait plus guère les croyants des époques ultérieures, en une prédiction de la victoire sur l'ensemble des nations païennes qui formait, depuis la prophétie d'Éz. sur Gog de Magog, un des éléments fondamentaux de l'espérance juive. On a proposé, mais sans preuve décisive, de dater cet élargissement de l'œuvre primitive de l'époque des Maccabées, où furent réalisées, en effet, certaines des conquêtes promises. — Plusieurs vers de la première partie se retrouvent à peu près mot pour mot dans l'oracle contre Édom qu'on lit dans le livre de Jérémie (49, 9 cf. Abd. 5; Jér. 49, 14-16 cf. Abd. 1-4). Le texte de ces passages parallèles est en général meilleur dans Abdias que dans Jérémie. Mais ce n'est pas la preuve qu'Abdias ait vécu avant Jérémie. Car il y a toute raison de penser que l'oracle contre Édom qui se lit Jér. 49, 7-22 n'est pas — ou, au moins, n'est pas tout entier — de la main du prophète d'Anatôt. Du reste, dans d'autres passages, c'est le livre de Jérémie qui a le texte le meilleur (Abd. 1, 2, 3, 4). On a quelquefois conclu de là que les deux auteurs ont dû s'inspirer d'un même modèle antérieur, un « Abdias primitif ». Mais cette hypothèse ne s'impose pas : les deux textes parallèles ont pu être altérés progressivement, indépendamment l'un de l'autre. *b.* Ce mot a ici le sens général de « révélation ». *c.* Ce titre, ou tout au moins les mots « Ainsi parle Yahvé », doit avoir été ajouté par une autre main, car le début de l'oracle n'a pas la forme d'un discours de Yahvé.

3 Ton orgueil t'a trompé,
la superbe de ton cœur,
Toi qui habites au creux des rochers[a],
qui places bien haut ta demeure
[Et] qui dis en ton cœur[b] :
« Qui pourrait me précipiter à terre? »

4 Quand tu placerais ton aire aussi haut que celle de l'aigle,
quand tu [la] mettrais parmi les étoiles[c],
je t'en précipiterai, — oracle de Yahvé.

5a Si des voleurs venaient chez toi,
5b si des pillards [pénétraient chez toi] de nuit[d],
5d ne déroberaient-ils pas [seulement] ce dont ils ont besoin?
5e Si des vendangeurs venaient chez toi,
5f ne laisseraient-ils rien à grappiller[e] ?
5c Comme tu as été dévasté[f] !

6 Comme Ésaü a été fouillé!
Comme ses trésors cachés[g] ont été recherchés!

7 Tu as été chassé jusqu'à la frontière
par tous tes alliés.
Tu as été joué, maîtrisé
par tes amis!
Ceux qui te font la guerre placent un filet[h] sous tes pas :
« Il n'a plus, [pensent-ils,] sa raison[i]. »

A² — 8 Est-ce qu'en ce jour-là, —
oracle de Yahvé, —
Je ne ferai pas disparaître [du pays] d'Édom les sages
et de la montagne d'Ésaü toute raison?

9 Tes guerriers, Témân[j], seront frappés de terreur;
afin que tous les hommes soient exterminés
de la montagne d'Ésaü au cours d'un carnage[k].

3. « Ton — cœur » d'après *Jér.* 49, 16 (lis. *tiphʾartekâ hiššîʾâ ʾôtâk zedôn libbèkâ*). H : la superbe de ton cœur te trompe. « qui places — demeure » *G S L* (lis. *mèrîm*). H : ta (litt. : sa) demeure élevée. 4. « ton aire — étoiles » transp. *qinnekâ* après *hannèšer* (*Jér.* 49, 16) et lis. *tâsîm*. H : haut comme l'aigle et si parmi les étoiles était placée ton aire. 5. « Comme tu as été dévasté » transp. *ʾèk nidmètâ* à la fin du verset. H intercale ces mots avant « ne déroberaient-ils pas ». Ils ne figurent pas dans Jér. 49, 9. 7. « Ceux — guerre » lis. *lôḥămèkâ*. H : ton pain. « filet » lis. *mâṣôd* (cf. Job 19, 6). H a un mot qui signifie d'ordinaire « plaie suppurante ». D'autres le corrigent en *mâdôr* et suppriment *laḥmèkâ* : « ils établissent [leur] demeure à ta place ». — Texte incertain.

a. La capitale d'Edom s'appelait en hébreu has-Sèla, « le Roc », en grec Pétra. Les hautes falaises de grès rouge qui en entourent le site sont creusées de nombreuses grottes, qui servaient d'habitations et de sépultures. *b.* Litt. : *habitant..... qui place..... sa demeure, qui dit en son cœur.* En hébreu, comme en arabe, on peut rédiger à la troisième personne les propositions relatives dont l'antécédent est à la deuxième personne. *c.* Cet hémistiche, qui surcharge le vers et qui ne figure pas dans Jér. 49, 16, a peut-être été ajouté après coup. Il paraît faire allusion au mythe visé Ės. 14, 12-14. *d.* Au lieu de ces deux hémistiches, Jér. 49, 9 n'en a qu'un : « Si des voleurs [venaient chez toi] de nuit ». Tel était peut-être le texte originel. *e.* Le prophète veut dire : « Si tu n'avais eu à faire qu'à des voleurs ordinaires, ils n'auraient pris dans ton pays que ce qu'ils auraient pu piller et emporter; il te serait resté quelque chose. Mais maintenant, ceux qui sont venus contre toi n'ont rien laissé après eux. D'autres entendent : « Des voleurs sont-ils venus chez toi, des pillards de nuit? Comme tu as été dévasté! N'ont-ils pas dérobé [seulement] ce dont ils avaient besoin? Des vendangeurs sont-ils venus chez toi? N'ont-ils rien laissé à grappiller? » C'est à peu près le sens du passage parallèle dans Jér. 49, 9. Mais dans Jér. 49, il est *affirmé* que les ennemis ont pillé au delà de leurs besoins et n'ont rien laissé à grappiller. L'interprétation suggérée par le texte d'Abdias convient mieux au contexte. *f.* Nous transposons ici cette exclamation pour la rapprocher des phrases similaires du v. 6. Elle ne figure, du reste, pas dans Jér. 49, 9 et pourrait n'être pas primitive. *g.* Les Édomites, dont le pays semi-désertique était en général fort pauvre (cf. Gen. 27, 39), s'enrichissaient cependant grâce au transit des marchandises apportées par les caravanes d'Arabie ou des ports de la mer Rouge, Élat et Éçyôn Guèber. *h.* Traduction conjecturale d'un mot qui signifie d'ordinaire « plaie suppurante ». *i.* La sagacité des Édomites était célèbre, en particulier celle des gens de Témân, d'où était originaire Éliphaz (Job 2, 11; Jér. 49, 7; cf. 1 Rois 4, 30-31). Mais, affolés par le désastre, ils n'aperçoivent plus les pièges qu'on leur tend (Éz. 25, 13 et la note *h*). *j.* Voy. Hab. 3, 3 et la note. *k.* Les v. 8 et 9, où la ruine d'Édom est présentée comme à venir et comme devant se réaliser seulement au « jour de Yahvé », doivent être de la même main que les v. 15a, 16-21.

A[1]

10 C'est à cause des violences exercées contre ton frère Jacob
que tu es couvert de honte.
Tu seras anéanti pour toujours
11 parce que tu te tenais à distance[a],
Le jour où des barbares emmenaient captive son armée[b],
où des étrangers franchissaient ses portes
Et tiraient au sort [les dépouilles de] Jérusalem[c];
tu étais [alors], toi aussi, comme l'un d'eux.

12 N'arrête pas avec complaisance tes regards sur ton frère
au jour de son infortune[d]!
Ne te réjouis pas [du malheur] des enfants de Juda
au jour où ils succombent!
N'ouvre pas la bouche [pour proférer des insultes][e]
au jour de [leur] détresse!
13 Ne franchis pas la porte [des villes] de mon peuple
au jour de sa ruine!
Ne regarde pas, toi aussi, avec complaisance son malheur
au jour de son infortune!
N'étends pas la main sur ses richesses
au jour où il succombe!
14 Ne te poste pas au carrefour[f]
pour exterminer ses fugitifs!
Et ne livre pas ses réchappés[g]
au jour de la détresse!

A[2]

15 Car le jour de Yahvé va bientôt paraître[h]
sur toutes les nations[i].

A[1]

Il te sera fait comme tu as fait [à autrui];
tes actes retomberont sur ta tête.

Prédiction de l'écrasement de toutes les nations.
Juda conquerra les pays d'alentour, en particulier celui d'Édom.

A[2] 16 De même, en effet, que vous avez bu sur ma montagne sainte[j], toutes les nations boiront à la ronde; elles boiront, elles chancelleront et il en sera d'elles comme si elles n'avaient jamais existé. 17 Mais, sur la montagne de Sion, il y aura des réchappés : cette

11. « parce que » lis. *mé'omdekâ*. H : le jour où (d'après la phrase suivante). 12. « ton frère » lis. *be'ahîkâ*. H : la journée de ton frère. 13. « sa ruine » lis. *'édô* H : leur ruine (comme v. 12). « N'étends pas la main » lis. *tišlah yád*. H : Qu'elles n'étendent pas (ou : N'étends pas [fém.]). « son infortune » lis. peut-être *nokrô* (cf. v. 12). H : sa ruine. G : sa perte. « où il succombe » d'après G (lis. *'obdô*, cf. v. 12). H : sa ruine. 16. « à la ronde » H* (lis. *sâbîb*). H : continuellement. G : du vin (*hêmèr*). « chancelleront » cf. *Es.* 24, 20; 29, 9; *Prov.* 20, 25 (lis. *wenâ'ou*). H : avaleront (?) ou : parleront à la légère (?).

a. Le prophète reproche à Édom d'abord de s'être abstenu de venir au secours du peuple frère, puis de s'être livré à des actes positifs d'hostilité de plus en plus caractérisés (v. 12-14); joie mauvaise, insultes, participation au pillage et au massacre ou à la livraison des survivants. *b*. Bon nombre de soldats de la garnison de Jérusalem furent sans doute faits prisonniers par les Chaldéens en même temps que le roi (2 Rois 25, 6). Selon d'autres, « son armée » désignerait la population de la ville ou bien le mot devrait être traduit « ses richesses ».
c. Litt. : *jetaient le sort sur Jérusalem*. Le butin consistait sans doute pour une part en captifs (Joël 3 [H : 4], 3; Nah. 3, 10).
d. Dans les v. 12-14, le prophète, se transportant en imagination au jour où Édom insultait aux malheurs de Juda, le met en garde contre les actes abominables qu'il va commettre, l'avertissant qu'ils causeraient sa propre ruine. C'est une manière un peu artificielle, mais très vivante, de dépeindre des forfaits qui, en réalité, appartenaient déjà à un passé révolu. *e*. Cf. Éz. 35, 13; Ps. 35, 21; És. 57, 4. *f*. Le sens du mot n'est pas absolument sûr. Selon G et Sym, *lieu de refuge* (proprement : fente). *g*. A leurs ennemis ou au marchand d'esclaves. Cf. Am. 1, 6, 9; Joël 3 [H : 4], 6. *h*. Litt. : *est proche* [H : 4] (cf. Soph. 1, 14; Joël 2, 1). *i*. Ce vers, conçu dans l'esprit des v. 16-21 (il s'agit du « jour de Yahvé »; toutes les nations sont menacées) est transposé par certains critiques en tête du v. 16.
j. Ceci ne s'adresse pas aux Édomites auxquels le prophète reprocherait de s'être livrés à des orgies dans le temple même de Yahvé; car le breuvage dont il est question dans ce verset et qui causera l'anéantissement de toutes les nations qui l'absorberont, est évidemment celui que contient la coupe de la colère de Yahvé dont avait parlé Jérémie (25, 15-29). C'est aux habitants de la montagne sainte, aux Juifs, que le prophète s'adresse : ils ont été obligés de boire les premiers la coupe de la colère de leur Dieu. A plus forte raison les autres nations seront-elles forcées de la vider à leur tour jusqu'à la lie (Jér. 25, 27-29; cf. 49, 12).

montagne sera sacrée[a]; et la maison de Jacob chassera de leurs demeures ceux qui l'ont chassée de la sienne. 18 La maison de Jacob deviendra un feu, la maison de Joseph[b] une flamme et la maison d'Ésaü du chaume qu'elles embraseront et consumeront[c]. Il ne restera pas à la maison d'Ésaü un seul survivant; car Yahvé a parlé.

19 Ceux du Nègueb s'empareront de la montagne d'Ésaü; ceux du bas-pays chasseront les Philistins; on s'emparera du territoire d'Éphraïm et du territoire de Samarie; Benjamin s'emparera de Galaad[d]. 20 Les exilés de Ḥalaḥ[e], qui appartiennent aux enfants d'Israël, s'empareront du pays des Cananéens[f] jusqu'à Sarepta[g]; et les exilés de Jérusalem qui sont à Sepharad[h] occuperont les villes du Nègueb[i]. 21 Ils monteront en vainqueurs de la montagne de Sion pour gouverner[j] la montagne d'Ésaü et le règne appartiendra à Yahvé.

17. « chassera — sienne » *G S L* (lis. *morîšéhém*). H : s'emparera [de nouveau] de ses possessions. 20. « de Ḥalaḥ » lis. *ḥălaḥ* au lieu de *haḥél hazzé*. H : de cette armée (?) ou : de cette forteresse (?). « s'empareront du pays des » lis. *yireśou 'èrèṣ* au lieu de *'âšer*. H : qui. 21. « vainqueurs (litt. : délivrés) » *G Aq Sym S* (lis. *nôšâ'im*). H : libérateurs. « de la » lis. *méhar*. H : à la. — Texte incertain.

a. Intangible. *b*. C'est-à-dire l'Israël du nord. Cette mention ne prouve pas nécessairement que le royaume du nord existât encore au temps où ceci fut écrit. Il était universellement admis depuis Jérémie (3, 6-13; 31, 15-20) et Ézéchiel (37, 15-22; cf. Zach. 10, 6) que les Israélites reviendraient dans leur pays et s'uniraient de nouveau à Juda, sans qu'il fût nécessaire de prédire au préalable leur retour. *c*. Cf. Zach. 12, 6. *d*. L'idée développée dans ce verset paraît être que les habitants de chacun des districts entre lesquels on distribuait d'ordinaire le territoire judéen conquerront la contrée païenne la plus voisine : le Nègueb, c'est-à-dire le midi de Juda, s'annexera ainsi le pays édomite; au « bas-pays » ou Chephéla, c'est-à-dire aux pentes occidentales des monts de Juda, sera adjointe la Philistie; Benjamin conquerra la Transjordanie. Quant au territoire d'Éphraïm et à celui de Samarie (termes synonymes), ce sont apparemment les gens de « la montagne de Juda » qui s'en empareront. D'autres entendent : « Ils (Jacob et Joseph) s'empareront du Nègueb ([c'est-à-dire] de la montagne d'Ésaü), du bas-pays ([c'est-à-dire du pays] des Philistins), du territoire d'Éphraïm ([c'est-à-dire] du territoire de Samarie et de Benjamin) [et] de Galaad ». Les indications mises entre parenthèses seraient des gloses explicatives, inexactes, du reste, car elles donneraient aux termes employés par l'auteur une extension qu'ils n'ont jamais eue et lui prêteraient l'annonce de conquêtes faites sur l'étranger, alors qu'il prédisait seulement la récupération de territoires anciennement israélites ou judéens. Cette seconde interprétation paraît moins probable : ce sont bien des contrées proprement édomites ou cananéennes, dont l'auteur primitif, aux v. 18, 20 et 21, annonce l'occupation par Jacob et Joseph. De plus, d'après le v. 20, chaque catégorie de Juifs recevra un district déterminé.
e. Voy. 2 Rois 17, 6. Il s'agit des descendants des Israélites du nord. *f*. La Phénicie. Les Phéniciens se donnaient à eux-mêmes le nom de Cananéens. La ville de Laodicée du Liban s'intitulait sur une monnaie « mère en Canaan ». *g*. Auj. Sarafand, 25 km. N. de Tyr. *h*. Ville ou contrée non identifiée sûrement, peut-être l'Asie Mineure. *i*. Peut-être celles du Midi de Juda que leurs habitants auraient abandonnées pour s'établir en Idumée (v. 19), peut-être les régions du Nègueb appartenant à d'autres peuples. On distinguait plusieurs « Nèguebs » (1 Sam. 27, 10). *j*. Litt. : *pour juger* (cf. Jug. 2, 16 note *e*). On pourrait aussi entendre : « pour faire justice de la montagne d'Ésaü », c'est-à-dire pour aller exécuter le jugement contre Édom. Mais le v. 21 nous reporterait alors avant les événements annoncés v. 15-18 et 19. Il s'agit donc plus probablement de l'empire exercé après la victoire par les Juifs sur les nations païennes et qui se confondra avec le règne de Yahvé.

JONAS

I. JONAS ESSAIE EN VAIN DE SE SOUSTRAIRE A LA MISSION QUE YAHVÉ LUI IMPOSE

1 [1]Or la parole de Yahvé fut adressée à Jonas, fils d'Amittaï[a], en ces termes : « [2]Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et annonce-lui que son iniquité est montée jusqu'à moi. » [3]Jonas se leva, [mais] pour fuir vers Tarsis[b], loin de Yahvé[c]. Il descendit à Yapho[d] et trouva un navire qui se rendait à Tarsis; après avoir payé le prix du passage, il s'y embarqua pour se rendre à Tarsis avec ceux qui le montaient et échapper [ainsi] à Yahvé.

[4]Mais Yahvé déchaîna sur la mer un grand vent et il y eut sur la mer une violente tempête. Le navire menaçait de se briser. [5]Les marins, effrayés, implorèrent chacun son dieu, puis jetèrent à la mer la cargaison du navire, pour l'alléger. Quant à Jonas, il était descendu au fond du vaisseau, s'était couché et s'était endormi d'un profond sommeil[e]. [6]Le capitaine s'approcha de lui et lui dit : « Qu'as-tu à dormir? Lève-toi, invoque ton Dieu. Peut-être ce dieu pensera-t-il à nous et ne périrons-nous pas? »

[7]Puis [les marins] se dirent l'un à l'autre : « Venez, tirons au sort[f] pour savoir à cause de qui ce malheur nous arrive. » Ils tirèrent au sort: et le sort tomba sur Jonas. [8]Ils lui dirent : « Fais-nous savoir quelle est ta profession, d'où tu viens, quel est ton dieu et de quel peuple tu es. » [9]Il leur répondit : « Je suis hébreu; et c'est Yahvé que je révère, le Dieu des cieux, qui a fait la mer et la terre ferme[g] ». [10]Ces hommes furent saisis d'une grande frayeur et lui dirent : « Qu'as-tu fait là! » Ces hommes comprenaient, en effet, qu'il fuyait pour échapper à Yahvé (car il le leur avait dit[h]).

[11]Ils lui dirent : « Que faut-il te faire pour que la mer s'apaise envers nous? » La mer, en effet, devenait de plus en plus agitée. « [12]Prenez-moi, leur dit-il, jetez-moi à la mer et celle-ci s'apaisera envers vous. Car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête vous assaille. » [13]Ces hommes s'efforcèrent de regagner la terre, mais ils ne le purent, car la mer s'agitait contre eux de plus en plus. [14]Alors ils invoquèrent Yahvé et dirent : « O Yahvé, ne nous fais pas périr à cause de la vie de cet homme et ne nous traite pas comme si nous avions versé le sang innocent[i]; car c'est toi, Yahvé, qui as fait ce que tu as voulu[j]. » [15]Puis, prenant Jonas, ils le jetèrent à la mer. Et la fureur de la mer s'apaisa. [16]Une grande crainte de Yahvé s'empara de ces hommes : ils offrirent à Yahvé un sacrifice et [lui] firent des vœux.

2 [1]Yahvé fit qu'il y eût [là] un grand poisson pour engloutir Jonas[a]. Et Jonas resta dans les entrailles du poisson trois jours et trois nuits. [2]Alors Jonas, du fond des entrailles du poisson, pria Yahvé son Dieu. [3]Il dit[b] :

1, 8. « savoir » H* G^BS (suppr. *ba'ăšer — lânou*). H aj. : à cause de qui ce mal nous arrive (répét. du v. 7). « quel — dieu » lis., d'après la réponse de Jonas, *mî 'ĕlôhèkâ* au lieu de *mâ 'arṣekâ*. H : quel est ton pays.

a. Le prophète nommé 2 Rois 14, 25. *b*. Probablement le Tartessus des écrivains classiques, aux bouches du Guadalquivir en Espagne; c'était le bout du monde alors connu dans la direction opposée à celle qu'il aurait fallu prendre pour aller de Palestine à Ninive. *c*. L'auteur prête à Jonas la vieille croyance d'après laquelle on ne se trouve en présence de Yahvé que quand on réside en Canaan (1 Sam. 26, 20; 2 Rois 13, 23; 17, 18-23; 24, 3, 20; Jér. 7, 15). *d*. Plus tard Joppé, auj. Jaffa. *e*. Rassuré sans doute parce qu'il pensait avoir échappé à Yahvé. *f*. Procédé fréquemment employé dans l'antiquité pour obtenir une révélation divine : Jos. 7, 16-18; 1 Sam. 14, 37-42; 2 Sam. 10, 19-21; Actes 1, 21-26. *g*. L'auteur veut dire aux Juifs de son temps : Jonas a été insensé, lui qui espérait, en s'embarquant, échapper au Dieu qui a fait la mer; vous ne l'êtes pas moins en prétendant limiter à votre petit peuple la sollicitude du créateur de l'univers. *h*. Cette explication ne répond pas à la pensée de l'auteur primitif; d'après lui, les marins ont compris à demi-mot. *i*. Litt. : *ne mets pas sur nous de sang innocent*. Les marins ont peur que Yahvé, prenant fait et cause pour son serviteur, ne venge sur eux la mort de cet homme qui ne leur avait fait aucun mal. *j*. C'est toi qui nous a obligés à livrer Jonas à la mort.

J'ai crié dans ma détresse
à Yahvé et il m'a répondu.
Du sein du Cheôl j'ai appelé :
Tu as entendu ma voix.
4 Tu me jetas [dans][c] le gouffre au sein des mers,
le Fleuve[d] m'enveloppait.
Tous tes flots et tes vagues
passaient sur moi.
5 Déjà je disais : « Je suis chassé
loin de tes regards!
Comment contemplerai-je encore
ton palais sacré? »
6 Les eaux m'environnaient [et me pénétraient] jusqu'à l'âme[e];
l'abîme m'enserrait;
Les algues s'enroulaient autour de ma tête
7 à la base des montagnes[f].
Je suis descendu au pays dont les verrous
[déjà se fermaient] sur moi pour toujours[g].
Mais tu as fait remonter ma vie de la fosse,
Yahvé, mon Dieu!
8 Quand mon âme défaillait en moi,
je me suis souvenu de Yahvé.
Et ma prière est venue jusqu'à toi
dans ton palais sacré.
9 Que ceux qui servent de fausses et vaines divinités
abandonnent [Celui qui est] leur Providence[h]!
10 Moi, aux accents de la louange,
je te sacrifierai;
J'accomplirai les vœux que j'ai prononcés.
Le salut vient de Yahvé!

[11]Alors Yahvé parla au poisson; et celui-ci vomit Jonas sur la terre ferme.

2, 5. « Comment » *Theod* (lis. *'ék*). H : Mais. 7. « à la — montagnes » G. H rattache, malgré le rythme, ces mots à la phrase qui suit.

a. Inutile de se demander si ce grand poisson était une baleine ou un requin. L'auteur, qui entendait raconter une parabole, non un fait réel, a pensé sans doute aux monstres qui, d'après les croyances populaires, habitaient les mers (Gen. 1, 21; Amos 9, 3; Es. 27, 1; Job 7, 12, etc.). *b*. Il est généralement reconnu que le psaume qui suit ne faisait pas primitivement partie de l'histoire de Jonas. Il ne convient pas à la situation où se trouve le héros du récit : celui qui prononce la prière du ch. 2 ne demande pas *à être délivré*, mais rend grâce après avoir *été délivré*. Il y a même lieu de se demander si le péril qu'il dit avoir couru au sein des flots n'est pas simplement *une image* des calamités sous lesquelles il a failli succomber (lui ou le peuple juif personnifié). Les eaux dont il est question pourraient être, comme les « flots de la mort » et les « torrents de la destruction » (Ps. 18, 5; 2 Sam. 22, 5), ces fleuves infernaux que la croyance populaire plaçait sur le chemin du Cheôl. *c*. Ce vers a un mot de trop : le verbe, qui n'est pas au temps qu'il faudrait, a probablement été ajouté après coup. *d*. C'est-à-dire l'Océan, le grand fleuve marin qui entoure le monde ou bien l'un de ces fleuves souterrains sur lesquels la terre est fondée (Ps. 24, 2) et qu'il faut traverser pour aller au Cheôl. *e*. Selon d'autres : [m'arrivaient] jusqu'à la gorge. *f*. Litt. : *aux extrémités des montagnes*, c'est-à-dire au fond de la mer. *g*. C'est-à-dire au Cheôl, qu'on se représentait comme ayant des portes (Es. 38, 10; Job 38, 17; Mt 16, 18, etc.) et des verrous (Job 17, 16). *h*. C'est-à-dire Yahvé (cf. Ps. 14, 2 [H]). Cette allusion aux Juifs apostats ne se justifierait guère dans la bouche de Jonas.

II. JONAS AMÈNE PAR SA PRÉDICATION NINIVE A LA REPENTANCE ET S'IRRITE DE LA VOIR ÉPARGNÉE PAR YAHVÉ

3 *Repentance de Ninive.* [1]La parole de Yahvé fut adressée une seconde fois à Jonas en ces termes : « [2]Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et adresse-lui la proclamation que je te dis. » [3]Jonas se leva et se rendit à Ninive selon l'ordre de Yahvé.

Ninive était une ville d'une grandeur divine[a] : il fallait trois jours pour la traverser[b]. [4]Jonas commença à s'avancer dans la ville l'espace d'une journée de marche et il cria : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite! »

[5]Les gens de Ninive crurent [aux menaces de] Dieu; ils ordonnèrent un jeûne public et se revêtirent de sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit[c]. — [6]La chose vint à la connaissance du roi de Ninive; il se leva de son trône, se dépouilla de son manteau, se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre[d]. [7]Puis on publia dans Ninive, par ordre du roi et de ses grands, ce décret : « Défense aux hommes et aux animaux, au gros et au menu bétail, de manger quoi que ce soit, de paître et de boire de l'eau[e]! [8]Qu'hommes et bêtes se couvrent de sacs; qu'ils crient à Dieu avec force; que chacun renonce à sa conduite mauvaise et à la violence qui s'attache à ses mains! [9]Peut-être Dieu, se ravisant, se repentira-t-il et laissera-t-il se calmer l'ardeur de sa colère, de sorte que nous ne périssions pas. »

[10]Dieu, voyant qu'ils agissaient ainsi et renonçaient à leur conduite mauvaise, se repentit du mal dont il les avait menacés : il ne l'accomplit pas.

4 *Le dépit de Jonas et la leçon de Yahvé.* [1]Jonas en conçut un violent dépit et s'irrita. [2]Il adressa à Yahvé cette prière : « Ah Yahvé! N'était-ce pas ce que je disais quand j'étais encore dans mon pays? C'est pour cela que je m'étais d'abord enfui vers Tarsis; car je savais bien que tu es un Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et prêt à se repentir du mal[f]. [3]Maintenant donc, Yahvé, reprends-moi mon âme; car la mort est pour moi préférable à la vie[g]. » [4]Yahvé dit : « Est-ce avec raison que tu t'irrites? »

[5]Jonas était sorti de la ville et s'était établi à l'orient de la ville. Il s'y était fait une cabane, sous laquelle il s'était assis à l'ombre, attendant de voir ce qui adviendrait à la ville[h]. [8b]Mais Dieu fit qu'il s'élevât un vent d'orient qui détruisit la cabane[i].

[6]Puis Yahvé Dieu fit pousser un ricin, qui s'éleva au dessus de Jonas, de façon à répandre de l'ombre sur sa tête; c'était afin de le guérir de sa méchante humeur[j]. Ce ricin causa à Jonas une grande joie. [7]Mais Dieu fit que le lendemain, à la pointe de l'aube, il y eût un ver qui piqua le ricin, en sorte qu'il sécha.

4, 5. Jonas était sorti..., s'était établi..., etc. » *weyônâ yâṣâ'*. H : Puis Jonas sortit... s'établit..., etc. « à la ville » *G* lis. *la'ir*). H : dans la ville. 8b. « qui — cabane (litt. : et il la détruisit) » lis. *wattaharsèhâ*. H a un mot inintelligible (*ḥărîšît*) qu'on a traduit arbitrairement « brûlant », mais qui, étymologiquement, signifierait « coupant » ou « de labour » (?).

a. Litt. : *grande à Dieu*, c'est-à-dire même au jugement de Dieu (cf. Gen. 10, 9; Act. 7, 20). *b.* On voit que la capitale assyrienne était déjà enveloppée du mirage de la légende. Diodore de Sicile (II, 3) prête à la ville un diamètre de 150 stades (27 km.) soit environ une journée de marche.
c. Le verset 5, qui anticipe sur les suivants (6-9), provient peut-être d'une autre version de l'histoire de Jonas. *d.* Ces rites, proprement funéraires, s'employaient aussi lors des calamités publiques, dans le but d'exciter, si possible, la commisération divine. *e.* Les animaux étaient quelquefois associés aux manifestations du deuil (cf. Judith 4, 9) : les Perses, raconte Hérodote (IX, 24), après la mort de leur héros Masistios, coupèrent la crinière de leurs chevaux. Les Arabes païens laissaient mourir de faim et de soif le chameau du défunt. Aujourd'hui encore on fait parfois figurer le cheval du mort dans le convoi funèbre. Ce sont des survivances de l'immolation de la monture qui devait accompagner son maître dans l'autre vie. Cependant, en associant les animaux non seulement au deuil, mais à la repentance des Ninivites (v. 8), l'auteur semble vouloir indiquer qu'il transporte ses lecteurs dans le domaine de la fiction. *f.* C'est-à-dire à renoncer au châtiment. *g.* Jonas parle comme Élie (1 Rois 19, 4), mais dans des sentiments bien différents. *h.* Ceci se passe donc avant les faits racontés 3, 10-4, 4. De là la proposition que nous faisons de corriger le temps des verbes; on pourrait aussi transposer notre verset avant 3, 5. *i.* Nous avons transposé ici cette partie du verset 8 parce que, si Jonas avait une cabane pour s'abriter, on ne comprendrait guère pourquoi il se laisserait brûler par le soleil après la destruction du ricin. *j.* Cette explication, exacte du reste, anticipe sur la leçon imprévue que Dieu tirera de la mort du ricin.

[8a]Aussi, quand le soleil se leva, [8c]darda-t-il ses rayons sur la tête de Jonas. Celui-ci, tombant en défaillance, demanda à mourir : « La mort, dit-il, est pour moi préférable à la vie. » [9]Dieu dit à Jonas : « Est-ce avec raison que tu t'irrites à cause de ce ricin? » Il répondit : « J'ai raison d'être irrité mortellement. »

[10]Yahvé dit alors : « Toi, tu as pitié d'un ricin pour lequel tu n'as pris aucune peine et que tu n'as pas fait grandir, qui est né en une nuit et en une nuit a péri. [11]Et moi, je n'aurais pas pitié de Ninive, la grande ville, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille êtres humains qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche[a], et des animaux en grand nombre! »

a. C'est-à-dire de petits enfants.

MICHÉE

1 [1] [Voici] la parole de Yahvé qui fut adressée à Michée le Morachtite[a], au temps de Yotam, d'Aḥaz [et] d'Ézéchias, rois de Juda[b].

PREMIÈRE PARTIE

CENSURES ET MENACES A L'ADRESSE DE SAMARIE ET DE JÉRUSALEM (1-3).

Révélations qu'il reçut au sujet de Samarie et de Jérusalem[c].

Yahvé vient en justicier.

2 Peuples, écoutez tous!
Terre, sois attentive, toi et tout ce que tu contiens!
Et que Yahvé dépose devant vous[d],
le Seigneur sortant de son palais sacré[e]!
3 Yahvé, en effet, va sortir de sa demeure;
il descendra et foulera les sommets les plus élevés de la terre.
4 Sous ses pas, les montagnes fondront
et les vallées se liquéfieront
Comme la cire exposée au feu,
comme l'eau répandue sur une pente[f].

Le péché d'Israël et celui de Juda.

5 Tout cela, à cause de l'infidélité de Jacob
et du péché de la maison de Juda!
Qu'est-ce que l'infidélité de Jacob?
N'est-ce pas Samarie?
Qu'est-ce que le péché de Juda?
N'est-ce pas Jérusalem[g]?

1, 1. « Yahvé » G^{AQ} (suppr. : le 1er 'ădônay). H : le Seigneur Yahvé. 2. « devant » lis. *lâkèm*. H : contre. — Incertain. 4. « se liquéfieront » lis. *yimmâqqou*. H : se fendront (mais ce terme ne s'harmonise ni avec l'image de la cire ni avec celle de l'eau répandue). 5. « du péché » *G* (lis. *oubeḥaṭṭa't*). H : des péchés. « de Juda » cf. 5^{b} (lis. *yehoudâ*) . H : d'Israël. « le péché » *G* (lis. *ḥaṭṭa't*). H : les hauts lieux.

a. C'est-à-dire originaire de Morèchet (cf. Jér. 26, 18). Le site de cette localité n'a pas été identifié sûrement. Elle était, en tout cas, voisine de Lakich, d'Akzib et de Marécha (v. 1, 14-15). C'était donc une des villes du « bas-pays », c'est-à-dire du S. O. de Juda. *b.* Michée a sûrement prophétisé sous Ézéchias (Jér. 26, 18-19). Avait-il déjà commencé sa carrière sous Aḥaz? Les menaces qu'il prononce contre Samarie (v. 5-7) ne le prouvent pas nécessairement; car Ézéchias était peut-être monté sur le trône dès 728 (cf. 2 Rois 18, 1 et la note *a*), donc avant la chute du royaume du nord en 722 et, du reste, l'oracle contre Samarie paraît être des environs de 711 plutôt que de 725-722 (voy. note *b* sur 1, 6). La liste des souverains donnée v. 1 a probablement été ajoutée comme les énumérations similaires (Am. 1, 1; Os. 1, 1; És. 1, 1) par un rédacteur; peut-être a-t-il voulu simplement marquer que Michée était contemporain d'Ésaïe. *c.* Ce sous-titre ne convient qu'aux ch. 1-3, tandis que le titre général (1a) a pu être destiné au livre tout entier tel qu'on le lit aujourd'hui. *d.* Litt. : *devienne témoin pour vous* ou (avec la leçon traditionnelle) *parmi vous*. Si l'on traduit, comme on le fait d'habitude, « contre vous », il faut en conclure que la théophanie des v. 2-4 introduit une peinture du jugement dernier contre tous les peuples, fort suspecte d'être une addition d'époque juive et, en tout cas, sans lien avec les v. 5-7, selon lesquels Yahvé n'en a qu'aux royaumes d'Israël et de Juda, non à toutes les nations. Il est beaucoup plus probable que « tous les peuples », la terre et tous ses habitants sont convoqués (comme 6, 1-8; És. 1, 2; Am. 3, 9) en qualité non d'accusés, mais d'arbitres, pour juger le procès que Yahvé intente à son peuple. *e.* Son palais céleste (cf. v. 3 et 4). *f.* Yahvé est un feu dévorant. Ce trait est classique dans les récits d'apparition de Yahvé (cf. Jug. 5, 5; Hab. 3, 6; És. 64, 1 [H : 63, 19]; Ps. 144, 5; etc.). Le Sinaï était peut-être un volcan (cf. Ex. 19, 2 [note *e*], 18).

g. Michée était, comme Amos, un provincial et un défenseur des droits des humbles : pour lui, tous les abus dont souffre le pays se concentrent dans sa capitale, résidence des riches oppresseurs et des autorités responsables d'une politique néfaste.

6 Je réduirai Samarie en un amas de ruines dans la campagne,
en un terrain planté de vignes.
Je ferai rouler les pierres de cette ville dans la vallée[a];
je mettrai à nu ses fondations[b].
7 Toutes ses images sculptées seront mises en pièces;
tous ses pieux sacrés[c] seront livrés aux flammes
et je détruirai toutes ses idoles[d].
Car c'est avec le salaire de la prostitution qu'elle a réuni ces objets
et ils redeviendront salaire de prostitution[e].
8 A cause de cela je pousserai des cris de deuil et des hurlements;
je marcherai déchaussé[f] et nu[g];
Je proférerai des cris funèbres comme les chacals,
des plaintes lugubres comme les autruches[h].
9 Car le coup porté à Samarie est sans remède;
il atteint aussi Juda;
Il frappe jusqu'à la porte de mon peuple,
jusqu'à Jérusalem[i].

Le prophète donne l'alarme aux villes de Juda menacées par une invasion ennemie[j].

10 A Guilgal ne poussez pas de cris d'allégresse[k];
à Bokîm[l] versez des pleurs.
A Bét Aphra[m]
roulez-vous dans la poussière.
11 Sonne du cor,
habitante de Chaphir[n].
Elle ne sort pas de sa ville,
l'habitante de Çaanân[o].

« dans la campagne » lis. prob. *bassâdè*. H : de la campagne. 7. « ses pieux sacrés » lis. *'ăšérèhâ*. H : ses salaires de prostitution. 9. « le coup » *G S* (lis. *makkâtâh*). H : les coups (mais tous les mots qui s'y rapportent sont au sing.). 10. « Guilgal » (lis. *baggilgal*). H : Gat (ville philistine). « ne — allégresse » cf. *G* (lis. *tâgilou*). H : ne l'annoncez pas (d'après 2 Sam. 1, 20). G : ne vous enorgueillissez pas (*tagdîlou*). « à Bokîm — pleurs » (lis. *bebôkîm tibkou*). H : ne pleurez pas. — Texte incertain. « Bét Aphra » (suppr. *le*). H : Bét Leaphra. 11. « Sonne du cor » lis. *šôphâr ha'ăbîri lâk*. H : Passe pour vous. — Texte très incertain. « Elle — ville » lis. *mé'îrâh* et (avec *G*) suppr. *bôšét*. H : nudité, honte, ne sort pas (?). — Incertain.

a. Samarie était bâtie au sommet d'une montagne isolée. *b.* En 722, Samarie fut bien prise par les Assyriens, mais ne fut pas détruite, car elle participa aux révoltes de 720 et de 713-711; elle existait encore au temps de Jérémie (Jér. 41, 5) et après l'exil (Esdr. 4, 10, etc.). Ce fut Jean Hyrcan qui assura, vers 108 av. J.-C., l'accomplissement de l'oracle de Michée (Jos., *A. J.*, XIII, 10, 3). Cette prédiction peut donc avoir été prononcée après 722. *c.* Cf. Deut. 7, 5 et note *e*. *d.* L'un des deux derniers membres de ce vers est peut-être une addition; car les autres vers de ce morceau n'ont que deux hémistiches. C'est le passage sur les pieux sacrés qui nous paraît le moins sûr; ces objets de culte, en effet, ne furent condamnés, à notre connaissance, qu'au siècle suivant par Josias (Deut. 7, 5; 16, 21); de plus, ce n'étaient pas, comme semble le demander le vers suivant, des objets coûteux, tels que les statues artistement sculptées ou revêtues d'or et d'argent. *e.* Les prostituées sacrées versaient au sanctuaire les sommes qu'elles recevaient (cf. Deut. 23, 18); et l'on pouvait s'en servir pour acheter de luxueuses idoles. Les soldats assyriens qui s'empareront de ces précieuses statues pourront, à leur tour, les donner à une courtisane pour payer ses faveurs. *f.* Sur ce rite funéraire, devenu marque de douleur, cf. 2 Sam. 15, 30; Éz. 24, 17, 23; És. 20, 2-4. *g.* C'est-à-dire soit sans manteau, soit sans aucun vêtement. Autre signe de deuil, cf. És. 20, 2 note *b*.

h. Ce passage montre bien ce qu'était le *mispéd* : non pas un chant funèbre comme la *qînâ*, mais une simple éjaculation plaintive, semblable au glapissement de certains animaux : de là notre traduction « cri funèbre » ou « cri de deuil ».
i. Au temps où cette plainte a été prononcée, Jérusalem et Samarie devaient être coalisées contre l'Assyrie. Ce n'était le cas, à notre connaissance, ni lors de la guerre d'Israël contre Salmanasar et Sargon (725-722), ni lors de la révolte de Juda contre Sennachérib (705-701). En 713-711, au contraire, Samarie et Jérusalem participèrent à l'insurrection de l'Asie occidentale contre Sargon. Jérusalem, du reste, échappa cette fois au châtiment en faisant, à temps, sa soumission. *j.* Dans ce morceau, qui rappelle És. 10, 27b-32, Michée énumère une série de villes de Juda qui vont être atteintes par l'armée assyrienne, en faisant sur le nom de chacune d'elles un jeu de mots intraduisible en français. Le texte de ce développement est gravement altéré par endroits. Il semble que le prophète nomme d'abord des localités situées au N. et à l'O. de Jérusalem (v. 10-12), puis des villes du S. O. du pays (v. 13-15) qui ne seront frappées qu'ensuite par un ennemi venant du nord.
k. L'édition massorétique porte : « ne l'annoncez pas dans Gat ». C'est une citation de l'élégie 2 Sam. 1, 20, qui n'a que faire ici : Gat était une cité philistine; de plus, la phrase ne renfermerait pas de jeu de mots. On a supposé, non sans vraisemblance, que le verbe était *guil* (être dans l'allégresse) et que la ville mentionnée était Guilgal (auj. Djildjilia), au nord de Béthel. *l.* Localité voisine de Béthel (cf. Jug. 2, 1, 5) et dont le nom pouvait être interprété : « les pleureurs ». *m.* Peut-être Ophra de Benjamin (Jos. 18, 23; 1 Sam. 13, 17), auj. et-Tayyibé, un peu à l'E. de Béthel. Le nom rappelle le mot signifiant « poussière » (*'âphâr*). *n.* Peut-être es-Sawafir, à 15 km. N. E. d'Ascalon (mais en pays philistin). Le nom de Chaphir est rapproché de *chôphâr*, « cor ». *o.* Le nom de cette localité, inconnue par ailleurs, a quelque ressemblance avec *yâçâ'*, « sortir ».

Bét ha-Écel[a] est arrachée de ses fondations,
de son solide fondement.
12 Comment peut-elle espérer le bonheur,
l'habitante de Marôt[b],
Quand le malheur descend, envoyé par Yahvé,
aux portes de Jérusalem?
13 Attelle les coursiers au char,
habitante de Lakich[c].
C'est le premier des péchés
de la fille de Sion :
On trouve, en effet, chez toi
les infidélités d'Israël[d].
14 C'est pourquoi il faudra répudier
Morèchet-Gat[e].
Bét Akzib[f] sera [comme] un ruisseau trompeur[g]
pour les rois d'Israël.
15 J'amènerai encore une fois chez toi celui qui te dépossédera,
habitante de Marécha[h].
A Adoullam[i] périra pour toujours[j]
la gloire d'Israël.
16 Fais-toi une tonsure, rase-toi
à cause des enfants qui font tes délices[k];
Rends-toi aussi chauve que le vautour[l],
parce qu'ils t'ont quittée pour aller en exil.

Menace aux grands qui s'emparent des terres et de la personne des paysans pauvres[m]

2

1 Malheur à ceux qui méditent l'iniquité
et les mauvaises actions sur leurs couches
[Et qui] exécutent leur dessein dès la pointe du jour;
car ils en ont le pouvoir!
2 Ils convoitent des champs et ils s'en emparent,
des maisons, et ils les prennent.

12. « Comment — espérer » lis. *'êk yiḥâlâ*. H : Car elle est malade. « aux portes » *G* (lis. *leša'ârê*). H : à la porte. 13. « Attelle » lis. *râtôm* (inf.). H : attelle (impér. masc.). 14. « il — répudier (litt. : ils donneront répudiation) » cf. *G* (lis. *yittenou*). H : tu donneras (fém.) rép. G : il donnera rép. « Bét — sera » (lis. *bêt*). H : Les maisons d'Akzib seront. 15. « J'amènerai » lis. *'âbî'*. H : mon père. « A — toujours » lis. *'ad 'ôlâm 'ădoullâm yô'bad*. H : Jusqu'à Adoullam viendra. — Texte très incertain. **2**, 1. « et les mauvaises actions » lis. *ouphô'al ra'*. H : et qui font le mal.

a. Peut-être identique à Açal près de Jérusalem (Zach. 14, 5). La racine *'âçal* signifie « enlever ». *b*. Le nom de cette localité, non identifiée, pouvait être interprété « [choses] amères » (cf. Ruth 1, 20). *c*. Le mot traduit par « coursiers », *rèkèch*, fait en quelque mesure assonance avec le nom de Lakich, importante place forte au S. O. de Juda, de site controversé (cf. Jos. 10, 3; 2 Rois 14, 19; Jér. 34, 7 note *f*). Lakich, sans doute grand dépôt de chars de guerre (1 Rois 10, 26), est invitée à mettre ceux-ci en sûreté. *d*. Allusion, énigmatique pour nous, à quelque péché national qui avait son principal siège à Lakich, peut-être l'emploi des chevaux et des chars de guerre (cf. Os. 14, 4; És. 2, 8; 30, 16; 31, 1, 3). *e*. C'est-à-dire renoncer à la possession de cette ville. L'auteur joue sur le nom de Morèchet, qu'il assimile à *me'ôrèsèt*, fiancée. C'était la patrie de Michée. Elle se trouvait, d'après la carte de Medaba, au N. N. E. d'Éleuthéropolis. Ce serait donc sans doute Tell Djedeidé, à 2 km. N. E. de Beit Djibrin. *f*. Dans la même région (cf. Jos. 15, 44 et peut-être Gen. 38, 5). *g*. En hébreu *'akzâb*. *h*. Importante place forte du bas-pays. Auj. Tell Sandaḥanna, au S. de Beit Djibrin. Le nom de Marécha est rapproché par l'auteur du verbe *yâraš*, déposséder : la cité, conquise autrefois par les Israélites, va l'être de nouveau par les Assyriens. *i*. Auj. Id el-Miyé (cf. Gen. 38, 1 et note *e*; 1 Sam. 22, 1 et note *h*). *j*. « Pour toujours », en hébreu *'ad 'ôlâm*, sonne presque comme Adoullam. *k*. Ceci s'adresse à la terre de Juda tout entière personnifiée sous la figure d'une mère qui a perdu ses enfants (cf. Jér. 31, 15) ou tout au moins l'élite de ses enfants : la déportation, en effet, succédera à l'invasion. Un des rites du deuil, devenu ensuite simple marque d'affliction, voulait qu'on se coupât une mèche de cheveux « entre les yeux », c'est-à-dire sur le front, primitivement pour la donner au mort; on se rasait même parfois toute la tête en signe de grande douleur. *l*. Voy. Am. 8, 10 et note *h* sur Os. 8, 1.

m. Un des grands maux de la société israélite au VIIIe siècle était l'extension démesurée de la grande propriété aux dépens des petits cultivateurs (cf. És. 5, 8-10), conséquence de la disparition progressive de la vieille organisation tribale et familiale. Les riches, grâce à un régime de dettes ruineux pour les emprunteurs et à la vénalité de la justice, s'appropriaient les terres des petits paysans et avaient le droit, en fin de compte, de réduire en esclavage le débiteur insolvable et sa famille.

Ils usent de violence envers l'homme et envers sa maison,
envers le propriétaire et envers son héritage[a].

3 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :

Je médite, moi, le mal
contre cette engeance,
Un mal tel que vous ne pourrez pas dégager du joug votre cou
ni marcher la tête droite
car ce sera un temps de malheur[b].
4 En ce jour-là on prononcera à votre sujet un poème railleur,
on entonnera un chant de deuil[c];
On dira : « C'en est fait de nous!
Les terres de mon peuple sont mesurées au cordeau[d].
Nul ne restitue
nos champs que l'on a partagés.
5 Aussi n'y aura-t-il pour nous
personne qui étende le cordeau
et tire au sort dans l'assemblée de Yahvé[e]. »

6 « Ne prophétisez pas, déclarent-ils[f];
qu'on ne prophétise pas de la sorte!
L'opprobre ne nous atteindra pas.
7 La maison de Jacob est-elle maudite?
Yahvé est-il prompt à s'irriter?
Est-ce là sa manière d'agir?
Ses dispensations ne sont-elles pas bienfaisantes
pour Israël son peuple? »
8 Or, c'est vous qui, contre mon peuple,
vous dressez en ennemis[g] :
A des gens paisibles
vous enlevez le manteau[h];
Vous faites subir à celui qui vivait en sécurité
les maux de la guerre.
9 Vous chassez les femmes de mon peuple
de la demeure qui leur était chère[i].

3. « le mal — engeance » transposer *râ'â* avant *'al*. H : contre cette engeance le mal (rythme défectueux). 4. « deuil » (*G T*) (suppr. *nihyâ*). H aj. : [cela] arrivera. « sont — cordeau » *G* (lis. *yimmad baḥèbèl*). H : sont échangées (?). « Nul — restitue » lis. *'èn* (avec *G*) *mêšîb*. H : Comment m'enlève-t-il? « nos — partagés » suppr. *lešôbèb*. H : au rebelle, on a partagé nos champs. — Le texte de tout le v., ainsi que des v. suivants, est très incertain. 5. « pour nous » lis. *lânou*. H : pour toi. « étende — sort (litt. : jette cordeau et sort) » lis. *wegôrâl*. H : jette le cordeau au sort. 6. « de la sorte » lis. *kâ'èllè*. H : à ceux-ci. « L'opprobre — pas » lis. *yassîgènou kelimmout*. H : les insultes ne recule (sing.) pas (?). 7. « La — maudite » lis. *hâ'ârour*. H : celle qui est dite maison de Jacob. « Ses dispensations (litt. ses voies) » lis. *derâkâw*. H : mes paroles. « pour — peuple » lis. *'im 'ammô yisrâ'ēl*. H : pour l'homme droit qui se conduit. 8. « Or — ennemis » lis. *we'attèm le'ammî le'ôyēb tâqoumou*. « A des — manteau » lis. *mé'al šôlemîm 'addèrèt*. H : D'en face vous enlevez le manteau, [le manteau de] prix (?). « Vous — guerre » lis. *ma'ăbîrîm lebôṭaḥ šèbèr* (*G*) *milḥâmâ*. H [à] ceux qui passent [pleins de] confiance, revenant de la guerre. 9. « leur » lis. *ta'ănougèhèn*. H : lui.

a. Les grands suivaient l'exemple donné par Achab et Jézabel convoitant et confisquant le bien héréditaire de Nabot (1 Rois 21). *b*. Ce membre, en excès dans le vers et qui détonne par son défaut de couleur, doit être une addition d'après la glose Am. 5, 13. *c*. Les Israélites affectionnaient ces satires à l'adresse des gens accablés par le malheur, donc réprouvés par Dieu; on donnait souvent à ces poésies moqueuses la forme d'un chant de deuil (*qînâ*) anticipé (cf. És. 14, 4 et note *i*). Celui-ci est mis dans la bouche même des victimes. *d*. Pour être réparties entre les soldats d'une armée étrangère qui les aura conquises. *e*. Le v. 5 semble être une addition. Pour Michée, le châtiment des accapareurs sera la perte immédiate de leurs terres; d'après le v. 5 ce sera l'exclusion de leurs descendants quand le pays sera de nouveau partagé entre les fidèles de Yahvé lors du retour de l'exil. *f*. Presque tout le monde, en Juda comme en Israël, protestait contre les prophéties de malheur prononcées par certains prophètes comme Amos et Osée, Ésaïe et Michée : on y voyait l'indice d'un manque de foi en l'amour de Yahvé pour son peuple. *g*. Les véritables ennemis du peuple ne sont pas ceux qui l'avertissent des malheurs qui le menacent, mais ceux qui dépouillent leurs compatriotes. *h*. En dépit de la loi (Ex. 22, 26-27 [H : 25-26]) le créancier prenait souvent pour gage le manteau de son débiteur (Am. 2, 8). *i*. Les veuves.

Et vous frustrez leurs enfants
pour toujours de l'honneur qu'ils avaient reçu de moi[a] :
10 « Debout ! En route !
Ce n'est pas ici un endroit où l'on se repose ! »
Pour un rien vous exigez
un gage ruineux.
11 Si j'étais un homme qui coure après le vent
et débite des mensonges :
« Je vais te prophétiser du vin et des liqueurs fortes, »
alors je serais un prophète aux yeux de ce peuple[b].

Yahvé rassemblera son peuple et marchera lui-même à sa tête[c]

Ad

12 Certainement je rassemblerai Jacob tout entier ;
je réunirai le reste d'Israël.
Je le grouperai comme du petit bétail dans un bercail[d],
comme un troupeau au milieu d'un pâturage ;
et ce sera une masse bruissante d'hommes.
13 A leur tête s'avancera celui qui ouvrira la brèche[e] ;
ils s'y précipiteront et franchiront la porte,
par laquelle ils sortiront ;
Et leur roi marchera devant eux :
Yahvé [s'avancera] à leur tête.

Censures et menaces : corruption des diverses autorités ; leur châtiment[f]

Les chefs politiques.

3 [1] Puis je dis :
Ecoutez ceci, chefs de Jacob
et détenteurs de l'autorité[g] dans la maison d'Israël[h].
Ne devriez-vous pas connaître le droit,
2 vous qui haïssez le bien et aimez le mal,
Qui leur arrachez la peau
et détachez leur chair de leurs os[i],

« leurs » lis. *'ôleléhèn*. H : ses. 10. « un rien » lis. *me'oumâ*. H : une souillure. « vous — ruineux » lis. *teḥabbelou ḥâbôl*. H : tu infliges une souffrance cruelle. 11. « j'étais — coure » aj. *'ânôkî* après *lou* et lis. *hâlak*. H : un homme courait. « aux yeux de (litt. : pour) » lis. *lâ'âm*. Manque en H. 12. « Je » lis. *koullô*. H : Je te. « dans — bercail » lis. *beṣirâ*. H : à Boçra (?). « d'un — et ce » lis. *dobrô yèhèmè*. H : de son pâturage (forme incorrecte) elles seront (?).

a. Réduire l'Israélite en esclavage, c'est le priver de l'honneur que Yahvé lui avait conféré de posséder une parcelle du pays, ce qui était la condition requise pour participer à « l'assemblée de Yahvé » et prendre part au culte du Dieu d'Israël. *b*. Les seuls prophètes qu'agrée la majorité du peuple sont ceux qui lui promettent le bonheur, en particulier des récoltes et des vendanges abondantes. Selon d'autres, il s'agit ici des prophètes qui recourent aux boissons enivrantes pour provoquer l'extase : cette pratique, observée chez beaucoup de peuples (cf. Alexandre Westphal, *Les dieux et l'alcool* ; Joh. Hempel, *Mystik und Alkoholextase*, 1926), n'était sans doute pas inconnue en Israël (És. 28, 7-8 ; 29, 9 ; 4 Esdr. 14, 39-40). Mais ici il paraît s'agir du contenu des oracles des divers prophètes plutôt que des moyens par lesquels ils appellent l'inspiration. *c*. Ce petit morceau (v. 12 et 13) a tous les caractères des additions faites après la ruine de Juda : il détonne, par sa note consolante, au milieu des menaces terribles qui l'encadrent : il suppose la nation déjà dispersée (v. 12) sans avoir annoncé qu'elle le serait ; les promesses n'y sont subordonnées à aucune condition morale. *d*. Le terme devait, d'après l'arabe, désigner les enceintes de pierres sèches qu'on aménage dans les pâturages pour servir de parcs au bétail. *e*. Selon beaucoup d'exégètes, l'image serait celle d'un bélier qui fraierait une route au troupeau à travers l'enceinte du parc. Il s'agit plutôt d'un chef de guerre qui ouvrira de force aux Juifs un passage à travers les murs des cités étrangères où ils sont exilés. Ce chef, c'est sans doute Yahvé, comme « le roi » dont il est parlé ensuite. *f*. Cet ensemble est formé de trois morceaux (v. 1-4, v. 5-8 et v. 9-12), dont le premier et le dernier tiennent étroitement l'un à l'autre : ils s'adressent, du moins en première ligne, aux mêmes autorités. On y a adjoint le morceau intermédiaire (v. 5-6) parce que les prophètes comptaient aussi parmi les dirigeants de la nation. *g*. Le mot employé, *qâcîn*, apparenté à l'arabe *cadi*, signifie étymologiquement « celui qui décide » ; il désigne souvent un chef de guerre (Jos. 10, 24 ; Jug. 11, 6, 11 ; És. 22, 3 ; Dan. 11, 18), mais peut être appliqué aux chefs en général (És. 1, 10 ; 3, 6 ; Prov. 6, 7 ; 25, 15 [H]). Ici il s'agit surtout des autorités judiciaires. *h*. « Jacob » et « Israël » désignent ici, selon toute apparence, Juda, seul État « israélite » subsistant depuis la ruine du royaume du nord en 722. *i*. Le vers imprimé en petits caractères est une variante de la phrase similaire du v. 3 : « leur » n'a pas d'antécédent.

3 Qui dévorez la chair de mon peuple,
le dépouillez de sa peau
et lui brisez les os,
Qui le dépecez comme la chair [qu'on met] dans un pot,
comme la viande [qu'on va cuire] dans un chaudron ?
4 Un jour ils imploreront Yahvé ;
mais il ne leur répondra pas ;
Il leur cachera sa face en ce temps-là[a],
parce que leurs œuvres sont mauvaises[b].

Les prophètes : ceux qui égarent la nation et celui qui l'avertit de ses fautes.

5 Ainsi parle Yahvé contre les prophètes
qui égarent mon peuple :
Leurs dents trouvent-elles à mordre ?
ils annoncent la paix ;
Mais à qui ne leur met rien dans la bouche
ils déclarent la guerre[c].
6 C'est pourquoi vous serez dans la nuit [et n'aurez] plus de vision,
dans les ténèbres et ne rendrez plus d'oracle[d].
Le soleil se couchera pour ces prophètes
et le jour deviendra [nuit] noire autour d'eux.
7 Les voyants seront confus ;
les devins rougiront de honte[e].
Tous ils se couvriront la moustache[f],
car toute réponse de Dieu aura cessé.
8 Moi, au contraire, je suis plein de force (de l'esprit de Yahvé[g]),
de [passion pour la] justice et de courage
Pour faire connaître à Jacob sa rébellion
et à Israël son péché[h].

Châtiment des crimes des autorités : la ruine de Jérusalem et du Temple.

9 Écoutez donc ceci, chefs de la maison de Jacob
et détenteurs de l'autorité[i] dans la maison d'Israël,
Qui avez la justice en horreur
et tordez tout ce qui est droit,
10 Qui bâtissez Sion avec du sang
et Jérusalem au moyen du crime[j].

3, 3. « comme la chair » *G S* (lis. *kiše'ér*). H : de même que. 10. « bâtissez » *G S T* (lis. *bôné*). H : bâtis.

a. En excès dans le vers. *b*. Ce considérant, assez terne, a peut-être été substitué à quelque grief plus concret. *c*. Litt. : *ils consacrent contre lui la guerre*. Sur l'origine de cette expression voy. note *i* sur Jér. 6, 4 ; cf. Joël 3, 9. — Dans l'ancien Israël, les prophètes et voyants recevaient une rémunération de ceux qui les consultaient (cf. 1 Sam. 9, 7-8 ; 1 Rois 14, 3 ; 2 Rois 5, 5 ; 8, 8) et beaucoup d'entre eux devaient modifier la teneur de leurs oracles selon la libéralité plus ou moins grande de l'offrande qui leur était faite. *d*. Michée reconnaît implicitement, ce que ne feront plus Jérémie ni Ézéchiel, que les prophètes dont il contredit les prédictions ont réellement, jusqu'ici, eu des visions et reçu des révélations. *e*. A côté des « prophètes » il y avait donc encore au VIII[e] siècle, en Juda, des « voyants » (cf. 1 Sam. 9, 9, 11) et des devins interprétant les signes et les présages (Gen. 40, 8-19 ; 41, 8-32 ; 44, 5 ; Nomb. 24, 1, etc.), comme dans l'antiquité israélite. *f*. Primitivement rite funéraire (Éz. 24, 17-22), ici signe d'amère désillusion. *g*. Élément hétérogène dans l'énumération. Le vers, de plus, serait trop long. *h*. D'après Jér. 23, 22 aussi, le souci du redressement moral du peuple est l'un des traits auxquels on reconnaît le vrai prophète. Sur les critères donnés aux diverses époques pour permettre de distinguer les envoyés authentiques de Yahvé, voy. Jér. 23, 16 et note *a* ; 28, 8-9 ; Deut. 13, 1-5 ; 18, 22. *i*. Voy. v. 1. *j*. « Bâtir » peut être entendu au propre : les grands se procurent par des expropriations iniques, voire par des meurtres judiciaires, le terrain nécessaire à la construction de leurs palais (cf. 1 Rois 21) et par des corvées illégales la main-d'œuvre indispensable (cf. Jér. 22, 13).

11 Ses chefs jugent pour un présent;
ses prêtres donnent des directions divines[a] moyennant un salaire.
Ses prophètes font des prédictions pour de l'argent[b]
et ils osent se reposer sur Yahvé en disant :
« Yahvé n'est-il pas au milieu de nous?
Le malheur ne saurait nous atteindre[c]. »
12 C'est pourquoi, à cause de vous,
Sion sera réduite à l'état de champ labouré;
Jérusalem deviendra un monceau de ruines
et la montagne du Temple une hauteur boisée[d].

DEUXIÈME PARTIE

PROMESSES DE RESTAURATION (4-5)[e].

Jérusalem centre du monde. Abolition de la guerre[f]

4

1 Il arrivera à la fin des temps
que la montagne de Yahvé
et la maison de notre Dieu
Seront affermies au dessus des montagnes
et se dresseront plus haut que les collines.
Les peuples y afflueront;
2 de nombreuses nations s'y rendront et diront :
« Allons, montons à la montagne de Yahvé,
et à la maison du Dieu de Jacob.
Il nous enseignera ses voies
et nous marcherons dans ses sentiers. »
Car de Sion sortira l'enseignement
et de Jérusalem la parole de Yahvé.
3 Il servira d'arbitre entre de grands peuples
et de juge à de puissantes nations, même fort lointaines[g].
Et de leurs épées ils forgeront des socs de charrue
et de leurs lances des serpes.

12. « une hauteur » *G* (lis. *lebâmat*). H : des hauteurs. **4,** 1. « que la ». És. 2, 1 : que sera affermie la. « montagne — Dieu » d'après *És.* 2, 1 (*G*) (lis. *har yahwè oubêt 'ĕlôhênou*). H : montagne de la maison de Yahvé. « Seront affermies ». Manque en És. 2, 1. « Les peuples ». És. 2, 1 : Toutes les nations. « y » *H* G És.* 2, 3 (lis. *'élâw*). H : sur elle. 2. « nombreuses nations ». És. 2, 2 : nombreux peuples. « et à ». És. 2, 2 : à. 3. « de grands peuples ». És. 2, 4 : les nations. « de puissantes — lointaines ». És. : de grands peuples.

a. La *tôrâ*. *b*. Cf. v. 5. *c*. La certitude d'un lien indissoluble entre Israël et Yahvé était le trait dominant de la religion populaire traditionnelle (cf. Am. 5, 14). Elle se fondait volontiers, au temps de Michée, sur la possession du Temple, résidence de Yahvé (cf. Jér. 7, 4, 10-11); de là l'annonce qui va suivre (v. 12) de la destruction du sanctuaire. *d*. Ce passage du livre de Michée fut invoqué, à titre de précédent, par quelques anciens pour sauver Jérémie, lorsque celui-ci fit, au siècle suivant, une prédiction analogue (Jér. 26, 6-9, 18). D'après ce récit du livre de Jérémie, la menace de Michée fit impression sur Ézéchias, qui s'efforça d'apaiser Yahvé. On s'est étonné que sous ce roi pieux, la corruption ait été aussi grande à Jérusalem que celle qui est décrite ici et on en conclut parfois que cet oracle a été prononcé sous Aḥaz. Mais Ésaïe fait de l'état moral de la société judéenne au temps d'Ézéchias, notamment de l'administration de la justice (1, 15-17), un tableau tout aussi sombre. Il est à noter, du reste, que Michée, dans ses censures, ne s'en prend pas personnellement au roi.
e. Dans les chapitres 4 et 5 sont réunis de petits oracles indépendants les uns des autres, mais tous relatifs au relèvement glorieux réservé au peuple de Yahvé. La plupart de ces morceaux ont manifestement été composés longtemps après l'époque où vivait Michée; car ils supposent la population de Juda déjà dispersée par l'exil (4, 6-7; 5, 7-9), la dynastie de David complètement déchue (5, 1-4) et développent des thèmes familiers à l'eschatologie postérieure à Ézéchiel (4, 11-13; 5, 8-9) et au Second Ésaïe (4, 1-44) ou des idées opposées à celles de Michée (5, 5-6). On ne pourrait guère rapporter au VIIIe siècle que le morceau final, du moins les v. 10-14 du chapitre 5. *f*. Cet oracle, un de ceux où s'exprime le plus clairement le généreux universalisme des derniers représentants du grand prophétisme, se retrouve avec de légères variantes (voy. notes crit.), et abstraction faite des v. 4 et 5, dans le livre d'Ésaïe (2, 2-4). Il est probable qu'il circulait sans nom d'auteur, de sorte qu'il a pu être attribué par les uns à Ésaïe, par d'autres à Michée. Il ne devait être ni de l'un ni de l'autre. Voy. les notes sur És. 2, 2-4. *g*. Litt. : *jusqu'au loin*. Ces mots, qui manquent dans Ésaïe et surchargent le vers, constituent sans doute une addition.

On ne tirera plus l'épée nation contre nation
et l'on ne s'exercera plus à la guerre.
4 Mais chacun demeurera sous sa vigne
et sous son figuier[a] sans que personne ne l'inquiète[b],
car la bouche de Yahvé, [Dieu] des armées, l'a promis.

5 Tous les peuples, en effet, marchent chacun au nom de son Dieu; nous, nous marcherons au nom de Yahvé, notre Dieu, toujours et à perpétuité[c].

Retour des dispersés d'Israël. Jérusalem redeviendra cité royale

6 En ce jour-là, — oracle de Yahvé, —

Je rallierai les éclopés,
je rassemblerai les dispersés
et ceux auxquels j'avais fait du mal[d].
7 Des éclopés je formerai un reste[e],
des fatigués une nation puissante.
Et je serai leur roi sur la montagne de Sion
dès maintenant et pour toujours.
8 Et toi, Migdal-Éder[f], colline[g] de la fille de Sion,
tu verras te revenir,
[Tu verras] se rétablir [ta] souveraineté d'autrefois,
[ta] royauté sur la maison d'Israël.

Exil et délivrance de la population de Jérusalem[h]

9 Pourquoi maintenant pousses-tu des cris?
N'y a-t-il plus de roi chez toi[i]?
Ton conseiller a-t-il disparu,
que la douleur te saisisse comme une femme en travail[j]?
10 Souffre et gémis,
fille de Sion, comme une femme en travail;
Car tu vas sortir de la ville
et camper dans les champs[k];
Tu iras jusqu'à Babylone.
Là tu seras sauvée;
Là Yahvé te rachètera
des mains de tes ennemis.

« On — nation ». Es. : une nation ne lèvera plus l'épée contre une [autre] nation. 7. « fatigués » lis. *hannil'â*. H : éloignés (?). — Texte incertain. « je serai leur roi » d'après 6 et 7a (lis. *oumâlaktî*). H : Yahvé sera leur roi (mais le vers serait trop long). 8. « maison d'Israël » lis. *bêt yisrâ'él*. H : fille de Jérusalem. 10. « gémis ». lis. *wèhégî*. H : jaillis (?).

a. Locution proverbiale (2 Rois 18, 31; Zach. 3, 10). On faisait volontiers grimper la vigne après le tronc des arbres fruitiers. *b*. Ce verset, qui ne figure pas dans le passage parallèle du livre d'Ésaïe, était, semble-t-il, la conclusion originelle de l'oracle. *c*. Ce verset, où le rythme n'apparaît pas clairement, est sans doute d'une autre main : l'esprit en est différent de celui de l'oracle qui précède et où il était annoncé qu'un jour tous les peuples marcheraient, comme Israël, au nom de Yahvé. *d*. Ce dernier membre, en excès dans le vers, ne figure pas dans le passage parallèle Soph. 3, 19. *e*. Allusion qui suppose tombée déjà dans le domaine public une idée caractéristique de la prédication d'Ésaïe : l'Israël des temps futurs sera un reste infime du peuple actuel, mais un reste converti (És. 7, 3; 10, 19-22, etc.).
f. C'est-à-dire « la Tour du Troupeau » (cf. 2 Chron. 26, 10); c'était peut-être le nom d'une des tours dont était flanqué le rempart de Jérusalem. Il désigne ici soit la capitale tout entière (cf. Gen. 35, 21), soit peut-être un quartier de la ville.
g. Litt. : *la croupe*, en hébr. *'ôphèl*. On appelait ainsi le quartier qui s'étendait au S. E. de la colline du Temple et où se trouvait le palais royal. *h*. Cet oracle annonçant la déportation des habitants de Jérusalem « jusqu'à Babylone », doit avoir été prononcé au cours d'un siège de la capitale par les Babyloniens, celui de 597 ou plutôt celui de 588-586. Il ne peut donc pas être de Michée, mais date du temps de Jérémie, dont il rappelle les idées et les expressions mêmes. *i*. Cf. Jér. 8, 19; toutefois l'expression « le roi », comme au vers suivant « le conseiller », désigne peut-être ici le souverain humain de l'époque plutôt que Yahvé. *j*. Même image. Jér. 4, 31.
k. La population va être chassée de la capitale et parquée dans un campement provisoire (cf. Jér. 40, 1) en attendant d'être déportée. Cf. Jér. 10, 17.

Les nations païennes assiégeront Jérusalem, mais seront écrasées[a].

11 Et maintenant se sont rassemblées contre toi
de nombreuses nations,
Qui disent : « Que cette ville soit profanée !
Que nos yeux se repaissent du spectacle de la ruine de Sion[b] ! »
12 Et elles ne connaissent pas
les pensées de Yahvé.
Elles ne comprennent pas son dessein[c] :
s'ils les rassemble, c'est comme [on rassemble] des gerbes sur l'aire.
13 Lève-toi ! Écrase[-les] sous tes pieds, fille de Sion !
Car je te ferai une corne de fer ;
Je te ferai des ongles d'airain[d]
et tu réduiras en poudre des peuples en grand nombre ;
Tu dévoueras par anathème leurs dépouilles à Yahvé
et leurs richesses au Seigneur de toute la terre.

Les humiliations du présent et la gloire du roi de l'avenir : un nouveau David.

5

1[e] Fais-toi maintenant force incisions[f] :
on a élevé des retranchements pour nous assiéger.
On frappe de la verge la joue
du juge d'Israël[g].
2 Mais toi, Bethléhem, Bét Éphrat[h], le moindre
des clans[i] de Juda,
De toi sortira pour mon salut[j]
celui qui est appelé à gouverner Israël[k].
Ses origines remontent aux temps anciens,
aux jours d'autrefois[l].
3 C'est pourquoi [Yahvé] livrera les siens [à l'ennemi][m] jusqu'au temps
où celle qui doit enfanter enfantera[n]
Et où le reste des frères [du nouveau-né] reviendra
auprès des enfants d'Israël[o].

13. « Tu dévoueras » (*G S L*) (lis. *wehaḥăramte*). H : Je dévouerai (ou forme archaïque de 2e pers. . sing.). **5**, 1. « Fais — incisions » lis. *hitgôdèd*. H : Fais-toi des incisions, fille de bande. « on a élevé » *S L T* (lis. *sâmou*). H : il a élevé. 2. « Bethléhem — Éphrat » *G* (lis. *bèt lèḥèm bèt 'èphrât*). H : Bethléhem vers Éphrat (?). « le moindre » lis. *haṣṣâ'ir* (cf. *G**) et suppr. *liheyôt* (tiré du vers suivant). H : petit à être (ce qui ne peut pas signifier : trop petit pour être l'un). G* : es-tu petit (*hăṣâ'ir*). Mt 2, 6 : tu n'es pas le moindre.

a Ce morceau formule l'attente, courante dans l'eschatologie juive depuis Ézéchiel, d'un assaut général des nations contre Jérusalem restaurée, assaut qui aboutira à leur écrasement définitif (Éz. 38-39 ; Joël 3 [H : 4] ; Zach. 9, 14-16 ; 12, 1-9. *b*. Cf. Abd. 12-13 ; Éz. 35, 15. *c*. Cf. És. 5, 19 ; 14, 26 ; 22, 11. *d*. L'un des procédés de dépiquage des céréales les plus usités consiste à faire fouler les gerbes par les sabots des ânes, des chevaux ou des bœufs (Deut. 25, 4 et la note). Sion personnifiée est représentée sous l'image d'un de ces bœufs qui foulent le blé.

e. Le v. 1 du ch. 5 est, dans les Bibles hébraïques, rattaché au ch. 4, dont il forme le v. 14. De fait, il n'a aucun lien avec ce chapitre. Beaucoup de critiques y voient un fragment indépendant, débris d'un oracle plus étendu ; nous préférons y reconnaître un tableau de l'abaissement d'Israël dans le temps présent, intentionnellement opposé à la peinture lumineuse qui va suivre (5, 2-4) du règne du Messie de l'avenir, période glorieuse qui consolera le peuple de ses maux actuels et y mettra fin tout à coup (v. 3). *f*. Rite de deuil, puis marque de douleur ; cf. Lév. 19, 28 ; Deut. 14, 1 ; Jér. 16, 6, etc.

g. C'est-à-dire que l'ennemi outrage le roi de Juda, comme Sennachérib se le permit à l'égard d'Ézéchias (2 Rois 18, 14-16, 19-25 ; 19, 10-13, 22-24) ; le v. 1 pourrait être de Michée et dater du blocus de Jérusalem par les Assyriens en 701. *h*. C'est-à-dire « maison d'Éphrat ». Éphrat était un nom de Bethléhem ou, plus probablement, du district dont cette petite ville était le chef-lieu (cf. 1 Sam. 17, 12 ; Ruth 1, 2 ; 4, 11, et peut-être Ps. 132, 6). Le rythme suggère que le mot précédent est en excès dans le vers : c'est une glose, du reste exacte, expliquant qu'il ne s'agit pas d'une autre Éphrat, qui se trouvait près de Béthel (Gen. 35, 19 ; 48, 7). *i*. Litt. : *des milliers*. Voy. Gen. 36, 15 et la note. *j*. Litt. : *pour moi*. *k*. A la capitale profondément humiliée l'auteur oppose la bourgade infime qui, ayant été autrefois la patrie du fils d'Isaï, aura de même l'honneur d'être le lieu de naissance du nouveau David qu'il attend. *l*. Au temps de David. *m*. En vertu de cette idée, courante dans l'eschatologie juive, que la situation d'Israël ira en empirant jusqu'au moment où le miracle de la délivrance se produira soudain. *n*. Expression voilée désignant la naissance du prince prédestiné, cf. És. 7, 14. *o*. La rentrée des Israélites du nord sous les lois des rois de Juda était un élément essentiel des espérances judéennes depuis le temps de Jérémie et d'Ézéchiel au moins.

4 Il se lèvera et paîtra [son troupeau] grâce à la force de Yahvé,
à la majesté du nom[a] de son Dieu.
Et [ses sujets] habiteront en sûreté, car sa grandeur [éclatera] désormais
jusqu'aux extrémités de la terre[b].

L'Assyrie vaincue et conquise[c].

5 Et voici ce que sera la paix[d].
Quand Assur envahira notre pays,
quand il foulera notre sol,
Nous lui opposerons sept bergers,
huit hommes de race princière[e].
6 Ils paîtront le pays d'Assur l'épée à la main
et le pays de Nemrod[f] avec le glaive.
Ainsi ils nous délivreront d'Assur
quand il envahira notre pays
et qu'il foulera notre territoire.

Le rôle qu'Israël aura, dans l'avenir, à tenir au milieu des nations[g].

7 Le reste de Jacob sera
au milieu de beaucoup de peuples
Comme la rosée envoyée par Yahvé,
comme les ondées sur l'herbe[g] ;
Celle-ci[h] n'a pas à compter sur l'homme
ni à mettre son espoir dans les enfants des hommes.

8 Le reste de Jacob sera parmi les nations[i],
au milieu de beaucoup de peuples,
Comme un lion parmi les bêtes de la forêt,
comme un jeune lion au milieu des troupeaux de petit bétail :
Partout où il passe, il foule aux pieds
et déchire [sa proie], sans que personne ne puisse [la lui] arracher.
9 Que ta main triomphe de tes adversaires
et que tous tes ennemis soient anéantis !

4. « son Dieu » suppr. *yahwè*. H : Yahvé son Dieu (mais le vers serait trop long). 5. « notre sol » cf. *G S* (lis. *be'admâtènou*). H : nos palais (ou nos forteresses). 6. « avec le glaive » (*G quinta L*) (lis. *bappetiḥâ*). H : dans ses portes. « ils nous délivreront » lis. *wehiṣṣilounou*. *H* : il délivrera.

a. Cf. Ps. 54, 3 et la note. *b*. Cette description d'un avenir de gloire et de grandeur réservé à Juda et à sa dynastie royale est-elle du sombre censeur de Moréchet ? La chose n'est pas impossible, mais reste assez improbable. La question se pose comme pour les pages similaires du livre d'Ésaïe (9, 1-6 ; 11, 1-10). *c*. Ésaïe, l'illustre contemporain de Michée, avait annoncé, au contraire, que l'invasion de Juda par les Assyriens aboutirait à la conquête de son pays par le roi d'Assur (par ex. 10, 5-11). Le nom d'Assur a été appliqué, longtemps après la disparition de l'empire de Ninive, soit aux Babyloniens (Lam. 5, 6), soit aux Perses (Esdr. 6, 22), soit aux Syriens (És. 19, 23 ; 27, 13 ; peut-être Ps. 83, 9) ; il pourrait désigner ici les Séleucides, vaincus en 142 par l'insurrection juive que dirigeaient les Maccabées (1 Macc. 13, 41-42 ; 14, 25-49). *d*. Cette phrase paraît être un raccord entre deux morceaux indépendants. D'autres entendent : « Et celui-ci (le nouveau David) sera paix », c'est-à-dire pacifique. *e*. « Sept, huit », c'est-à-dire un grand nombre ; cf. Am. 1, 3 et note *g*. *f*. Cf. Gen. 10, 8-12 et les notes. *g*. Selon la plupart des interprètes, l'Israël de l'avenir ressemblera à la rosée et à la pluie en ce qu'il sera, par la seule grâce de Dieu, innombrable comme les gouttes d'eau que l'une et l'autre déposent sur le sol ; il sera, par suite, capable d'écraser les nations païennes (v. 8). Mais la rosée et la pluie sont d'ordinaire présentées comme des bienfaits pour l'herbe sur laquelle elles tombent. Il vaut donc mieux, semble-t-il, admettre que, d'après cet oracle, Israël sera une bénédiction divine pour certains peuples, ceux qui accepteront sa prédication (v. 7) et, au contraire, une cause de ruine pour les nations qui se déclareront ses ennemies. L'auteur de cet oracle entend sans doute concilier les deux conceptions opposées que les prophètes de l'époque de l'exil s'étaient faites du sort réservé aux nations étrangères : selon Ézéchiel elles seront exterminées ; d'après le Second Ésaïe, elles se convertiront à l'appel d'Israël, le Serviteur de Yahvé, et seront sauvées grâce à lui. *h*. Il s'agit de l'herbe plutôt que de la rosée et des ondées. En Palestine, l'arrosement des plantes ne dépend pas, comme en Égypte, des efforts de l'homme qui irrigue les champs, mais uniquement de Dieu qui accorde ou refuse l'eau du ciel (cf. Deut. 11, 10-17). *i*. En excès dans le vers.

Abolition des armements, de la magie et de l'idolâtrie[a].

10 Il arrivera en ce jour-là, —
oracle de Yahvé, —
Que je ferai disparaître du milieu de toi tes chevaux;
je détruirai tes chars;
11 J'anéantirai les villes de ton pays[b];
je démolirai toutes tes forteresses.
12 J'ôterai de tes mains les sortilèges
et il n'y aura plus chez toi de devins recourant aux présages[c].
13 Je ferai disparaître tes statues
et tes stèles du milieu de toi;
Et tu ne te prosterneras plus
devant l'ouvrage de tes mains.
14 J'arracherai du milieu de toi tes pieux sacrés[d]
et je détruirai tes idoles.

15 Plein de colère et de fureur, je tirerai vengeance des nations qui n'obéissent pas[e].

14. « tes idoles » lis. *'ăṣabbèkā*. H : tes villes.

a. Cette prédiction, qui doit être interprétée comme une menace, peut, sauf le verset final (15), être de Michée : les grands prophètes du VIIIe siècle condamnaient l'accumulation du matériel de guerre (chars, chevaux, fortifications), parce que la confiance mise dans ces moyens de défense était à leurs yeux un manque de foi en Yahvé (cf. 1, 13 et note *d* ; Os. 14, 4 ; És. 2, 8 ; Deut. 17, 16). La magie — du moins la sorcellerie, c'est-à-dire l'emploi de la magie pour nuire à un adversaire, — a toujours été condamnée (voy. déjà Ex. 22, 18 [H : 17]). Les prophètes, d'autre part, étaient, conformément à la vieille tradition hébraïque, hostiles à l'adoration des statues, c'est-à-dire des représentations de Yahvé sous forme humaine ou animale. Cependant l'emploi des stèles (v. 13), simples pierres brutes dressées, tenu longtemps pour parfaitement licite (Gen. 28, 18 ; Ex. 24, 4 ; Jos. 4, 20-24 ; 1 Sam. 7, 12 ; 14, 33-35, etc.) et celui des pieux sacrés (v. 14) ne furent interdits, à notre connaissance, qu'à partir de la réforme de Josias (Deut. 16, 21-22 ; cf. 7, 5 ; Jér. 2, 27, etc. ; sur 2 Rois 18, 4 voy. note *c*) ; peut-être la condamnation de ces objets de culte est-elle l'indice que cet oracle est postérieur d'un siècle au temps de Michée. *b*. Le contexte indique que les villes sont condamnées ici, non en tant que résidence des grands et des riches (cf. 3, 12) ou comme foyers d'une civilisation que les prophètes réprouvent, mais à cause des remparts sur lesquels elles comptent pour se protéger.
c. Tel est le sens le plus probable du terme employé (Lév. 19, 26 note *i* ; cf. Deut. 18, 10, 14 ; Jug. 9, 37). *d*. Cf. 1, 7 et note *c*. *e*. Ce verset paraît être une addition tardive : la menace qu'il formule contre l'ensemble des nations qui n'obéissent pas à Yahvé (en se livrant à l'idolâtrie ?) n'est pas la conclusion naturelle d'un réquisitoire contre les péchés d'Israël.

TROISIÈME PARTIE

REPROCHES ET PROMESSES[a].

Débat de Yahvé avec son peuple. Ce que Dieu requiert de l'homme[b].

6 1 *Le plaidoyer de Yahvé.* Écoutez la parole
que Yahvé prononce :
« Lève-toi, plaide devant[c] les montagnes
et que les collines entendent ta voix. »
2 Écoutez, montagnes, le plaidoyer de Yahvé;
prêtez l'oreille, fondements de la terre[d].
Car Yahvé plaide contre son peuple;
il est en procès avec Israël :
3 « Mon peuple, que t'ai-je fait?
Quelle exigence fatigante t'ai-je imposée[e]? Dépose contre moi.
4 Je t'ai fait monter du pays d'Égypte;
je t'ai racheté de la maison de servitude[f];
J'ai envoyé [pour marcher] devant toi Moïse[g],
Aaron et Miryam[h].
5 Mon peuple, rappelle-toi ce que projetait
Balaq, roi de Moab,
Et ce que lui répondit
Balaam, fils de Beor[i].
[Rappelle-toi] comment tu as passé de hach-Chittim à Guilgal[j],
afin que tu te rendes compte de mes bienfaits. —

6, 1. « la parole que » *G* (aj. *haddābār*). H : ce que. « devant » lis. *'èt pené*. H : avec. — Texte incertain. 2. « prêtez l'oreille » lis. *weha'ăzînou*. H : et [vous], les fermes assises. 5. « Rappelle — passé ». Aj. *'obrekā*. Manque en H (omis par haplographie après *be'ôr*).

a. Appendice formé de quatre morceaux indépendants, de contenu très varié. *b*. Dès ses origines, la religion de Yahvé a été placée sur une base juridique : elle a été fondée par une alliance. Aussi les prophètes présentent-ils très souvent les reproches de Yahvé sous la figure d'un procès qu'il intente à son peuple (Os. 2, 2 ; 4, 1 ; És. 1, 2-20 ; 3, 13-15 ; 5, 3-7 ; Am. 3, 9-10 ; Jér. 2, 4-6, 9-13, etc.). Ici l'image est développée avec plus de détails que d'habitude. Les arbitres appelés à juger le litige sont d'ordinaire le ciel et la terre ou les peuples païens, parfois les Israélites eux-mêmes. Ici ce sont les montagnes et les collines, conçues comme les fondements de l'univers. Le prophète, invité à porter devant ce tribunal la plainte de son maître (v. 1b), s'exécute aussitôt (v. 2), en reproduisant les termes mêmes des accusations de Yahvé (v. 3-5). Ce réquisitoire provoque, non une justification du peuple plaidant non coupable, mais une série de questions d'un Israélite demandant comment il pourra apporter au Dieu qu'il a offensé les satisfactions nécessaires (v. 6-7). Suit une réplique prononcée soit par les juges, soit plutôt par le prophète, et affirmant que Yahvé n'a que des exigences purement morales et ne demande aucune offrande (v. 8). Les réparations offertes par l'accusé (v. 6-7) et les exigences du divin plaignant (v. 8) ont un caractère individuel, qui contraste avec la destination nationale des bienfaits de Yahvé mentionnés v. 4-5 ; on a conclu parfois de ce disparate que les v. 6-8 formaient, au moins primitivement, un morceau indépendant. Mais la même juxtaposition de griefs collectifs et d'exigences individuelles se rencontre dans beaucoup d'autres développements analogues des prophètes, notamment Am. 2, 6-8 et 9-10 ; És. 1, 2-20. Du reste, c'est la nation et non un simple particulier qui peut offrir *des milliers* de béliers et *des myriades* de torrents d'huile (v. 7a). On date généralement ce morceau du règne de Manassé et on le refuse à Michée, à cause de l'offre faite par l'accusé de sacrifier son fils premier-né. Les immolations d'enfants prirent, en effet, un développement effrayant au VIIe siècle ; mais il s'en produisit antérieurement, par exemple sous Aḥaz (2 Rois 16, 3); du reste Michée pourrait avoir prolongé sa carrière sous Manassé. Cependant, un trait rend bien douteuse l'attribution de ce morceau à Michée : le plaidoyer de Yahvé (v. 3-5) n'a pas le tour âpre et incisif des oracles émanant sûrement du paysan de Morèchet, mais l'accent tendrement ému, presque suppliant, qui caractérise les reproches mis dans la bouche de Yahvé par les prophètes et écrivains prophétiques du VIIe siècle, Jérémie ou les Deutéronomistes. *c*. Tous les témoins du texte portent « avec » ou « vers » (G), c'est-à-dire « contre » (cf. Job 33, 13; Jug. 21, 22). Mais les montagnes sont évidemment les arbitres du litige, non les accusées (v. 2). Voy. notes crit. *d*. On se représentait que les montagnes reposaient sur des fondations plongeant jusque dans la mer souterraine (Jon. 2, 6-7) : c'étaient les « colonnes » soutenant la terre et la voûte céleste (2 Sam. 22, 8 ; Ps. 75, 4 ; Job 9, 6). *e*. C'est-à-dire : Que t'ai-je fait pour que tu te sois fatigué de moi? Cf. Jér. 2, 5-7, 31-32. *f*. Expression familière aux écrivains deutéronomistes, mais peut-être plus ancienne (Ex. 20, 2). *g*. Comme dans les textes anciens (J, E), Moïse est mentionné comme guide du peuple, plutôt que comme législateur. *h*. La sœur de Moïse paraît avoir joué dans les traditions anciennes un rôle plus important que dans les récits du Pentateuque actuel. *i*. Cf. Nomb. 22-24. *j*. Allusion probable au passage du Jourdain; hach-Chittim était la dernière étape d'Israël sur la rive orientale du fleuve (Nomb. 33, 49 ; Jos. 2, 1), Guilgal la première sur le bord occidental (Jos. 4, 20 ; 5, 9, 10).

Réponse de l'accusé.

6 Avec quoi me présenterai-je devant Yahvé[a],
viendrai-je me prosterner devant le Dieu d'en haut?
Me présenterai-je devant lui avec des holocaustes,
avec des veaux d'un an[b]?
7 Yahvé agréera-t-il des milliers de béliers
des myriades de torrents d'huile[c]?
Donnerai-je mon premier-né pour [expier] ma rébellion,
le fruit de mes entrailles pour [effacer] mon propre péché[d]? —

Réplique du prophète.

8 On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien
et ce que Yahvé requiert de toi :
[Rien,] si ce n'est de pratiquer la justice,
d'aimer la bonté
et de marcher humblement avec ton Dieu[e]. »

Contre les citadins qui s'enrichissent par la fraude. Leur châtiment[f].

9 Écoutez! Yahvé crie à la ville[g]
. . . .[h]
Écoutez, [membres de la] tribu et [de l'|assemblée 10 de cette ville,
12 Dont les riches se livrent à la violence[i]
et dont les habitants profèrent le mensonge
(leur langue, dans leur bouche, n'est que tromperie[j]).
10 Puis-je tolérer [l'emploi d']un bat[k] frauduleux,
les trésors acquis par fraude
et [l'usage d']un épha diminué, [d'un épha] maudit?
11 Puis-je absoudre quand on a des balances fausses
et une bourse contenant de mauvais poids[l]?

13 Aussi ai-je commencé, moi, à te frapper,
à [te] ravager à cause de tes péchés[m].

8. « On — connaître » *G* (lis. *houggad*). H : Il t'a fait connaître. 9-10. « membres — ville » lis. *oumô'ēd hâ'îr*. *H* : la verge et qui l'a instituée? [10]Encore... 10. « Puis-je — frauduleux » lis. *ha'èssâ' bat*. H : Y a-t-il [dans] la maison du méchant. 11. « Puis-je absoudre » (*L*) (lis. *ha'âzakkè*). H : Serais-je innocent. 13. « ai-je — frapper » *G[A] Theod S L* (lis. *haḥillôtî*). H : [t'] ai-je rendu malade en te frappant (?).

a. Litt. : *préviendrai-je Yahvé*. Le prophète n'a pas, comme c'est le cas d'habitude dans les scènes de ce genre, énuméré expressément les offenses par lesquelles le peuple a répondu aux bienfaits de son Dieu; mais l'accusé a sans doute le sentiment que Yahvé est irrité et qu'il faut prévenir sa juste colère. *b*. C'est-à-dire « de l'année » cf. note *h* sur Ex. 12, 5. *c*. On voit que l'huile, qui, d'après la loi lévitique, n'était offerte que mélangée à la pâte de certains gâteaux, tenait, dans l'ancien rituel israélite, une place beaucoup plus considérable. *d*. Sur ces immolations d'enfants à Yahvé, voy. 2 Rois 16, 3; 21, 6; 23, 10 et les notes. Notre passage montre que le sacrifice des premiers-nés n'était pas considéré comme obligatoire (d'après Ex. 22, 29-30 [H : 28-29]; Éz. 20, 25-26), mais comme un don surérogatoire d'une valeur inestimable. *e*. Admirable résumé de l'enseignement qu'avaient donné les grands prophètes du VIIIe siècle : le devoir envers Dieu ne consiste pas dans la célébration de rites quels qu'ils soient, mais uniquement dans l'adoption d'une certaine attitude morale et religieuse de l'être tout entier qu'Amos avait caractérisée par le terme de justice (Am. 5, 21-24), Osée par celui de *ḥèsèd*, bonté et piété (Os. 6, 6), tandis qu'Ésaïe avait insisté surtout sur la confiance en Dieu jointe à l'humilité (És. 7, 9; 30, 15; 2, 9-17). De même que les prophètes ses devanciers, l'auteur présente ces exigences comme révélées depuis longtemps (« on t'a fait connaître ») et, au fond, comme connues de tout être humain (cf. Am. 3, 9-10) : c'est sans doute pour cela qu'il s'adresse à « l'homme » et non au seul Israélite. *f*. L'authenticité de ce morceau a été souvent contestée, mais les objections, tirées du caractère récent de la langue, visent surtout des passages suspects d'être des gloses (v. 9[b] et 12) ou d'avoir été altérés; le texte de tout le fragment est, en effet, fort mal conservé (voy. notes crit.). Les idées conviendraient très bien dans la bouche de Michée : il tenait les capitales et sans doute les villes en général (1, 5; 3, 12) pour des foyers de corruption et s'en prenait avec âpreté aux oppresseurs avides, c'est-à-dire aux détenteurs de la richesse et du pouvoir (2, 1-2, 8-10; 3, 1-4, 9-12). *g*. Probablement Jérusalem, selon d'autres Morèchet ou les villes de Juda en général. *h*. Ici l'hébreu a quelques mots qu'il faut peut-être entendre : *et ce serait sagesse que de craindre ton nom*. Cette phrase, en excès dans le vers, serait alors la réflexion d'un lecteur. *i*. Litt. : *sont pleins de violence*. Nous transposons ici le v. 12, qui devait faire suite immédiatement au mot « ville ». *j*. Hémistiche ajouté sans doute d'après Ps. 120, 2-3, seul passage de l'Ancien Testament où se rencontre l'expression « langue de tromperie ». *k*. Le bat, mesure de capacité employée pour les liquides, valait 36 litres, 4; l'épha, de même contenance, servait pour les matières sèches. *l*. Les poids étaient appelés « pierres de bourse » (Prov. 16, 11) parce qu'on les enfermait dans un sac. *m*. Allusion à quelque défaite subie par Juda, mais qui n'avait pas amené les coupables à résipiscence (cf. Am. 4, 10).

14[b] Ce que tu recèles, tu as beau le mettre en lieu sûr: tu ne le sauveras pas;
et ce que tu auras sauvé, je le livrerai au glaive.
14[a] Tu mangeras, mais tu ne seras pas rassasié;
15 tu sèmeras, mais ne moissonneras pas.
Tu presseras l'olive, mais ne pourras t'oindre d'huile;
[tu obtiendras] du moût, mais n'auras pas de vin à boire.
16 Tu observes les lois d'Omri[a]
et [imites] tous les agissements de la maison d'Achab[b] :
vous vous conduisez selon leurs principes[c],
Afin que[d] je fasse de toi un objet d'épouvante
et qu'on siffle à la vue des habitants de la ville[e] :
vous subirez les insultes des peuples.

Plainte sur la disparition de toute droiture[f].

7

1 Malheur à moi! car je suis
comme un homme qui fait la récolte des fruits,
comme celui qui grappille après la vendange,
[Alors qu']il n'y a pas une grappe à manger,
pas une de ces figues hâtives dont il désirerait se régaler[g].
2 Les gens pieux ont disparu du pays;
parmi les hommes, pas un qui soit droit[h]!
Tous sont aux aguets pour verser le sang;
ils se traquent les uns les autres sans motif.
3 Leurs mains sont expertes à faire le mal.
Le ministre exige un présent;
le juge rend la justice pour un salaire[i].
Le grand prononce selon ses convoitises[j] :
on fausse le droit.
4 Le meilleur d'entre eux ressemble à une ronce;
le plus honnête à une haie d'épines.
Malheur [à eux]! Du nord va fondre sur eux le châtiment;
l'heure de la déroute[k] va venir pour eux.

5 Ne vous fiez pas à un ami;
n'ayez pas foi en un intime.
Devant celle [même] qui couche sur ton sein
garde [closes] les portes de ta bouche.

14. « Ce — sûr » lis. *wa'ăsèr beqirbekâ tassig*. H : La faim sera au milieu de toi et décimera (?). 16. « Tu observes » *G Theod S L* (lis. *wattišmōr*). H : Il se garde. « des peuples » *G* (lis. *'ammîm*). H : mon peuple. 7, 1. « un homme — récolte » *G* (lis. *ke'ōséph*). H : une récolte. « celui — grappille » (lis. *ke'ôlél*). H : un grappillage. « Alors qu'il » (*G*) lis. peut-être *we'ên*. « Alors que » manque en H. « il désirerait se » lis. *naphšô*. H : je désirerais me. 2. « sans motif » lis. *ḥinnâm*. H : au filet. 3. « Leurs — mal » lis. *lehâra'* puis *kappêhèm* (avec *G*), enfin *hêṭîbou*. H : vers le mal [vont] les mains pour bien faire (?). « rend la justice » aj. *šôphêṭ*. Manque en H (haplogr.) « on — droit » lis. *wehammišpâṭ ye'awwetou*. H : lui, et ils la tordent (?). — Texte très incertain. 4. « le plus — une » *Sym L* (lis. *yesârâm kimesoukâ*). H : l'honnête [homme] plus qu'une [?]. « Malheur — châtiment » lis. *hôy* (*G*) *miṣṣâphôn peqouddâtâm bâ'â*. H : Le jour de tes guetteurs, ton châtiment vient.

a. Cf. 2 Rois 17, 19 (« les lois d'Israël »). *b*. Il s'agit sans doute du culte de Baal; car la spoliation de Nabot ne pourrait guère être qualifiée de « loi » et rapportée à Omri. C'est donc un grief nouveau, différent de celui qui était énoncé v. 9-15, qui est formulé ici contre Juda; de plus, cette censure (16[a]) interrompt la description du châtiment (v. 13-15, 16[b]) : le v. 16 formait peut-être un oracle indépendant. *c*. Cet hémistiche, rédigé à la deuxième personne du pluriel, et qui est en excès dans le vers, est sans doute une glose explicative. *d*. La conséquence d'un acte coupable est très souvent présentée comme en ayant été le but. *e*. Sur cette expression, familière à Jérémie, voy. notes *f* sur Jér. 18, 16 et *m* sur Soph. 2, 15. *f*. On refuse souvent ce morceau à Michée parce qu'au v. 4, d'après le texte massorétique, le jour du châtiment est appelé « le jour de tes sentinelles », par où l'on entend le jour prédit par les prophètes de Juda antérieurs à l'auteur (les prophètes étant assimilés à des sentinelles d'après Éz. 3, 17; 33, 1-9): or Michée appartenait à la première génération des inspirés qui annoncèrent la ruine du royaume du sud. Mais la leçon massorétique est probablement fautive (voy. note crit.). Cette plainte paraît, en tout cas, antérieure à l'exil babylonien; car l'heure du grand châtiment ne semble pas avoir encore sonné pour Juda (v. 4). Si c'est bien un ennemi venu du nord qui doit être l'instrument de la justice divine, il y a peut-être là une trace de l'influence de Jérémie (1, 13-15, etc.). *g*. Cf. Os. 9, 10; És. 28, 4; Jér. 24, 2; Nah. 3, 12 et les notes. *h*. Cf. És. 57, 1; Jér. 5, 1. *i*. Cf. 3, 11. *j*. C'est-à-dire selon le profit qu'il espère retirer de sa sentence. *k*. És. 22, 5.

6 Le fils, en effet, outrage son père ;
la fille se dresse contre sa mère,
La belle-fille contre sa belle-mère ;
chacun a pour ennemis les gens de sa maison[a].

Espérance de relèvement[b]

Sion s'humilie, mais reste confiante et espère.

7 Mais moi, je tourne mes regards vers Yahvé[c] — —
Je mets mon espoir dans le Dieu de mon salut :
mon Dieu m'exaucera.
8 Ne te réjouis pas de l'état où je me trouve, ô mon ennemie[d] :
si je suis tombée, je me relèverai ;
Si je suis assise dans les ténèbres,
Yahvé est ma lumière.
9 Je supporterai la colère de Yahvé,
puisque j'ai péché contre lui,
Jusqu'à ce qu'il prenne ma cause en main
et me fasse justice[e],
Jusqu'à ce qu'il me ramène à la lumière
et que je contemple la délivrance qu'il m'accordera.
10 Mon ennemie la verra
et la honte la couvrira,
Elle qui me disait : « Où est-il donc,
Yahvé ton Dieu[f] ? »
Mes yeux jouiront du spectacle de sa chute[g] :
Elle va être foulée aux pieds
comme la boue des rues.

Yahvé promet le relèvement des murs de Jérusalem et l'extension de son empire.

11 Le jour vient où l'on rebâtira tes murs[h] ;
ce jour-là, tes frontières seront élargies[i].

11. « vient » aj. peut-être *bâ'* après *yôm*. Manque en H. « tes frontières » lis. *ḥouqqék*. H : la frontière.

a. Les v. 5 et 6 ajoutent une nouvelle touche au tableau de la dépravation générale esquissé v. 2-4ª : l'abolition des affections naturelles les plus spontanées, celles qui unissent des amis, ou les sentiments de piété familiale, si forts en Orient, qui subordonnent les enfants aux parents ou la bru à sa belle-mère, voire l'attachement que l'esclave ressentait souvent pour son maître (Ex. 21, 5-6). Ce supplément descriptif aurait, semble-t-il, sa place normale avant l'annonce du châtiment (v. 4ᵇ). Peut-être est-ce l'indice que les v. 5 et 6 proviennent d'un autre contexte. *b*. La situation historique supposée dans ce morceau (7, 7-20) est toute différente de celle où se trouvait Juda d'après les oracles authentiques de Michée : le châtiment est intervenu ; les murs de Sion sont détruits (v. 11) ; son ennemie triomphe. Le peuple ne s'obstine plus dans sa désobéissance et son incrédulité ; il s'humilie sous un châtiment qu'il reconnaît mérité ; son humiliation est telle qu'elle lui constitue, pense-t-il, un droit au relèvement (v. 9). Ce morceau a évidemment été composé après la ruine de Jérusalem (en 586) et même après le retour de l'exil (538), qui ne figure pas parmi les grâces promises par Yahvé, mais avant la reconstruction des murs de Jérusalem (v. 11), laquelle fut assurée par Néhémie (445). — Le morceau présente la disposition des dialogues liturgiques qui accompagnaient les supplications publiques et a peut-être été composé en vue d'une cérémonie de ce genre : Sion confesse ses fautes et exprime l'espoir qu'elle conserve malgré tout en son Dieu (v. 7-10) ; Yahvé (sans doute par la bouche d'un prophète) fait des promesses (v. 11-13). Un prêtre ou un prophète supplie Dieu de les exécuter (v. 14-20). *c*. Litt. : *je guette Yahvé*, c'est-à-dire j'épie les signes du retour de sa faveur. *d*. Peut-être Édom, peut-être la puissance païenne qui domine sur Israël. *e*. Bien que coupable — elle le reconnaît, — Sion attend le relèvement de *la justice* de son Dieu, soit parce que les païens sont plus grands pécheurs qu'elle (cf. Habacuc), soit parce que les étrangers, exécuteurs de la sentence divine, ont outrepassé leur mandat (cf. Dan., Hénoch), soit parce qu'Israël est, malgré ses fautes, le seul peuple qui connaisse le vrai Dieu (cf. le Second Ésaïe) : s'il n'était pas rétabli, les nations en concluraient que Yahvé est impuissant. *f*. Cf. Ps. 42, 4, 11 ; 79, 10 ; Jo. 2, 17. *g*. On peut supposer que ce vers avait un second membre qui a été omis, ou que les derniers mots du verset (« comme la boue des rues ») constituent une addition : l'image est banale (Ps. 18, 43 ; És. 10, 6). *h*. L'état de ruine où les remparts de Jérusalem restèrent de 586 à 445 était une des disgrâces les plus amèrement ressenties par les Juifs de cette époque (cf. És. 60, 10 ; Ps. 51, 20 ; Zach. 2, 4-5 ; Néh. 1-3). *i*. Espérance courante à l'époque postérieure à l'exil : Abd. 19, 20 ; Zach. 10, 10, etc.

12 Ce jour-là, tu verras te revenir l'empire[a]
depuis l'Assyrie jusqu'à l'Égypte,
Depuis l'Égypte jusqu'au Fleuve[b],
d'une mer à une [autre] mer[c] et d'une montagne à une [autre] montagne[d].
13 Et la terre[e] deviendra un désert
à cause de ses habitants : tel sera le fruit de leur conduite.

Prière : Que Yahvé accorde à son peuple le retour à la prospérité et le pardon !

14 Fais paître sous ta houlette ton peuple,
les brebis et les chèvres de ton héritage,
Qui habitent isolées dans la forêt
au milieu des vergers[f] :
Qu'elles paissent dans le Bachân et en Galaad[g],
comme aux jours d'autrefois.
15 Comme aux jours où tu sortis d'Égypte,
fais-nous voir des merveilles !
16 Les nations en seront témoins et elles seront couvertes de honte
en dépit de toute leur puissance ;
Elles mettront la main sur leur bouche
et leurs oreilles seront assourdies[h].
17 Elles lècheront la poussière[i] comme le serpent[j],
comme les bêtes qui rampent sur le sol.
Elles sortiront en tremblant de leurs forteresses[k]
vers Yahvé, notre Dieu[l] ;
elles seront saisies d'effroi et te craindront.

18 Quel est le dieu qui, comme toi[m], remet la faute
et pardonne la rébellion à ce qui reste de son héritage,
Qui ne garde pas sa colère à perpétuité,
mais se plaît à faire grâce ?
19 Aie de nouveau pitié de nous ;
mets sous tes pieds nos fautes ;
Jette dans les profondeurs de la mer
tous nos péchés.
20 Fais preuve de fidélité envers Jacob,
de bonté envers Abraham,
Comme tu l'as promis par serment à nos pères
dès les jours d'autrefois.

12. « tu — empire » lis. *'âdayik* (fém.) et aj. *misṭâr* (d'après *G* où le mot est altéré en *mîšôr*, « aplanissement »). 14. « Qui habitent » *G* (lis. *šôkené*). H : Qui habite. 15. « d'Égypte » suppr. *'èrèṣ* et lis. *mimmiṣrayim*. H : du pays d'Égypte (le vers serait trop long). « fais-nous voir » lis. *har'énou*. H : je lui ferai voir. 19. « Aie — pitié » lis. *tâšoub teraḥém*. H : Il aura de nouveau pitié. « mets — pieds » lis. *tikbôš*. H : Il mettra sous ses pieds. « nos péchés » *G S L* (lis. *ḥaṭṭô'ténou*). H : leurs péchés. 20. « Comme tu l'as » lis. *ka'ăšer*. H : Ce que tu as.

a. Litt. : *viendra jusqu'à toi l'empire*. Ce dernier mot, restitué d'après G, ne figure pas dans l'édition massorétique, qui paraît signifier, en conséquence : « on viendra jusqu'à toi » ; il s'agirait soit du retour des Juifs exilés ou dispersés, soit de l'affluence des païens venant consulter Yahvé (4, 1-4) ; mais alors pourquoi limiter à l'Euphrate la région sur laquelle Sion exercera son attrait ? Partout ailleurs les formules « depuis l'Égypte jusqu'au Fleuve », « d'une mer à une autre mer » définissent les frontières idéales de l'empire possédé autrefois par David et Salomon et que les Juifs recouvreront dans l'avenir (1 Rois 4, 21, 24 [H : 5, 1-4] ; Zach. 9, 10 ; Ps. 72, 8). *b*. L'Euphrate. *c*. De la Méditerranée à la mer Morte ou au golfe Persique. *d*. Peut-être le Taurus au N. et les montagnes de la presqu'île sinaïtique au S., mais peut-être formule vague. *e*. Le reste de la terre, pays des peuples païens. *f*. Le peuple juif occupe actuellement « une forêt », c'est-à-dire un lieu sauvage, inculte, isolé au milieu des riches territoires qui sont aux mains des païens. *g*. La Transjordanie qu'Israël avait perdue depuis 734. *h*. Par le tonnerre de la puissance de Yahvé (Job 26, 14). *i*. A peu près au sens où nous disons : elles mordront la poussière. *j*. On croyait même que le serpent se nourrissait de terre (Gen. 3, 14 ; És. 65, 25). *k*. Réminiscence de Ps. 18, 46. *l*. Ces mots, en excès dans le vers, constituent une glose, exacte du reste : dans le morceau on ne parle pas de Yahvé, mais à Yahvé. *m*. Cf. Ex. 15, 11 ; Ps. 71, 19.

NAHOUM

Titre.

1 [1]Oracle sur Ninive[a]. Livre de la vision de Nahoum l'Elqochite[b].

Hymne alphabétique[c].

Aleph — 2 Yahvé est un Dieu jaloux et vengeur.
Yahvé est un vengeur à la colère ardente.
Yahvé tire vengeance de ses adversaires;
il tient rigueur à ses ennemis.
3 Yahvé est patient et riche en bonté,
mais Yahvé ne saurait laisser [le crime] impuni.

Bêt — Il chemine à travers tempête et ouragan
et les nuées sont la poussière que soulèvent ses pas.

Guimel — 4 Il tance la mer et la met à sec;
il tarit tous les fleuves[d].

Dalet — Le Bachân[e] et le Carmel sont en pleurs
et la sylve du Liban se flétrit.

Hé — 5 Les montagnes tremblent devant lui
et les collines vacillent.

Waw — La terre s'abaisse devant lui,
le monde et tous ses habitants.

Zaïn — 6 [Quand] son courroux [éclate], qui pourrait lui tenir tête
et qui braverait l'ardeur de sa colère?

Ḥêt — Sa fureur se déverse comme un feu
et les rochers même sont consumés.

Têt — 7 Yahvé est bon pour ceux qui espèrent en lui;
[il est] un refuge au jour de la détresse.

Yod — Il prend soin de[f] ceux qui mettent en lui leur confiance,
8 quand débordent les grosses eaux;

Kaph — Il anéantit ceux qui se dressent contre lui
et traque ses ennemis [jusque] dans les ténèbres.

1, 3. « riche en bonté » d'après *Ex.* 34, 6 et parallèles (lis. *ḥèsèd*). H : grand en puissance. 4. « sont en pleurs » (lis. *dâlephou* au lieu du 1er *'oumelal*). H : se flétrissent (mais il faut un mot différent de celui du 2d hémistiche et qui commence par la lettre d). 5. « s'abaisse » lis. *wattiššaḥ*. H : se lève (?). 6. « Quand — tête? » lis. *lephânâw* et transposer ce mot après *ya'ămôd*. H : Devant son courroux, qui pourrait tenir ferme? « sont consumés » lis. *niṣṣetou*. H : sont détruits. 7. « bon — refuge » *G* (lis. *leqôwâw mâ'ôz*). H : bon pour [servir de] refuge. « Il » suppr. *we* devant *yôdêa'*. H : Et il (mais le vers devait commencer par un y). 8. « quand » (suppr. *ou*). H : et quand. « ceux — lui » *G Aq* (lis. *beqâmâw*). H : son emplacement.

a. Le livre de Naḥoum peut être compris comme un ensemble de prédictions annonçant la destruction de Ninive, destruction qui fut accomplie par les Babyloniens et les Mèdes en 612 av. J.-C., ou comme la liturgie d'un *Te Deum* célébré peu après cet événement et attribuant à Yahvé cette insigne délivrance. *b.* Le site d'Elqoch, patrie du prophète, est controversé : selon les uns, Alkouch en Mésopotamie, au N. de Mossoul; d'après Jérôme, en Galilée; selon Pseudo-Épiphane, près de Beit Djibrin. *c.* Les v. 2-8 constituent un hymne où est exaltée la puissance éternelle de Yahvé, mais aussi son triomphe actuel sur ses ennemis et la délivrance qu'il accorde à l'heure même au peuple d'Israël. En dépit de quelques fautes de copiste faciles à corriger, il est visible que ce psaume était alphabétique : les vers commençaient chacun par une des onze premières lettres de l'alphabet hébreu, rangées dans l'ordre où elles figurent dans la liste traditionnelle. Beaucoup de critiques croient retrouver dans les versets suivants des débris des vers commençant par les autres lettres de l'alphabet. Mais la poésie liturgique juive connaît d'autres exemples d'acrostiches partiels. *d.* Allusion à une antique tradition selon laquelle Yahvé obligea, par ses menaces, la Mer primitive révoltée à reculer jusque dans ses limites actuelles (cf. Gen. 1, 1 note *b*; Ps. 74, 13 et les notes; 104, 5-9 et note *l*). D'après l'un des poèmes phéniciens découverts à Ras Chamra, les fleuves s'associèrent à la mer dans sa lutte contre Baal. C'est cette forme de la tradition qui est visée ici ainsi que dans Hab. 3, 8. *e.* Le Bachân, en Transjordanie (voy. Nomb. 21, 33 note *i*), était, comme le Carmel et le Liban, célèbre par la beauté de ses forêts. *f.* Litt. : *Il connaît*. On disait en ce sens : « Le berger connaît ses brebis ».

Question et réponse.

9 Pourquoi exaltez-vous Yahvé[a]?
[C'est qu']il consomme la ruine;
l'adversité ne se produira pas deux fois.
10 Car l'ennemi est pareil à des épines, à des ronces . . . . .[b];
il a été consumé comme le chaume desséché.
11 Le terme de tes jours est arrivé,
à toi qui ourdissais la révolte contre Yahvé,
fauteur de scélératesses!

Oracle.

12 Ainsi a parlé Yahvé :

« Si puissants et si nombreux soient-ils,
ils seront anéantis sans retour.
Je ne t'accablerai plus jamais[c];
13 je vais maintenant briser le joug que [l'ennemi] faisait peser sur toi
et rompre tes liens. »
14 Quant à toi[d], voici ce que Yahvé a édicté :
« Nulle descendance ne perpétuera plus ton nom!
Du temple de tes dieux je ferai disparaître
images sculptées et statues de métal.
Je saccagerai ton tombeau, car tu es maudit. »

Chant de victoire.

15 Voyez accourir sur les montagnes le messager de bonnes nouvelles,
qui annonce la paix!
Célèbre tes fêtes, ô Juda;
accomplis tes vœux[e],
Car tu ne verras plus jamais passer sur ton territoire
le scélérat[f]; il a été totalement anéanti[g].

2 2a Aussi bien Yahvé restaure-t-il la grandeur[i] de Jacob,
ainsi que la grandeur[i] d'Israël,
Que des pillards avaient dépouillés,
détruisant leurs sarments.

Vision de la prise de Ninive.

1 Monte aux créneaux pour faire le guet;
fais bonne garde.

9. « exaltez-vous Yahvé » lis. *teḥabbeḥoun 'èt*. H : tramez-vous contre. 10. « l'ennemi — épines » lis. *ṣar* pour *'ad*. H : jusqu'à des épines. 11. « Le terme — qui » au lieu de *mâlê'* [11]*mimmêk* lis. *melô' ŷâmèkâ*. H : plein; [11]de toi est sorti celui qui. 12. « ils seront — retour (litt. : et passeront) » lis. *nâgôzou* (*H**) et *we'âbârou* (*S T*). H : ils seront anéantis (?) et il passera. — Texte très incertain. « Je — jamais » lis. *we'anné* au lieu de *we'innôtik*. H : Je t'ai accablé : je ne t'accablerai plus. 14. « saccagerai » lis. *'aśîm*. H : placerai. « tu es maudit » lis. *qoullalta*. H : tu es peu de chose. **2**, 1. « Monte — guet » lis. *'âlé meṣappè 'al pinnèkâ*. H : Le destructeur (?) est monté contre toi. « fais — garde » lis. prob. *neṣôr maṣṣârâ*. H : garder la forteresse.

a. Cette question est un procédé rhétorique employé pour justifier l'hymne qui précède par une allusion à la défaite d'Assur. *b.* L'hébreu a ici deux mots signifiant littéralement : *lorsqu'ils boivent... bus*. C'est probablement une répétition altérée des deux mots précédents. *c.* Ceci s'adresse à Juda. *d.* Ici Yahvé se tourne vers l'ennemi, qui ne doit pas être la ville de Ninive, car « toi » est au masculin en hébreu, mais le roi d'Assyrie. C'était Sir-char-ichkoun qui régnait lorsque Nabopolassar, souverain de Babylone, allié à Cyaxare, roi des Mèdes, s'empara de Ninive et la rasa en juillet-août 612, ainsi qu'il appert de la Chronique néo-babylonienne de Nabopolassar découverte en 1923. *e.* Apporte les sacrifices promis en cas de victoire : il faut les offrir maintenant que la délivrance est acquise. *f.* L'Assyrien. *g.* Le v. 15 du ch. 1 forme, dans les Bibles hébraïques, le v. 1 du ch. 2. *h.* Nous transposons, après le v. 2, le v. 1, qui, comme les v. 3 et suivants (en hébreu 4 et suivants), décrit les préparatifs du combat. *i.* Au lieu de grandeur (*ge'ôn*), il faut peut-être lire « vigne » (*gèphèn*).

3 Les Vaillants[a] portent le bouclier rouge;
les Braves[b] sont vêtus de pourpre.
Les conducteurs mettent en ligne [leurs chars] aux aciers flamboyants;
les cavaliers brandissent [leurs armes].
4 Les chars passent en tourbillon dans les rues,
ils bondissent à travers les places.
On dirait, à les voir, des torches [enflammées];
ils courent de tous côtés comme des éclairs.
5 Au signal, les guerriers d'élite rejoignent leurs étendards;
ils s'élancent et font chanceler [l'adversaire].
En colonnes d'assaut ils se précipitent contre les murailles de la ville
et le toit qui abrite les assiégeants[c] est dressé.
6 Les portes livrant passage aux cours d'eau sont ouvertes;
la panique règne au palais.
7 On en fait sortir la reine; elle part pour l'exil;
ses servantes aussi sont emmenées,
Gémissant comme des colombes
et se frappant le sein[d].
8 Ninive est semblable à un étang
d'où l'eau s'enfuit.
« Arrêtez! Arrêtez! »
Mais nul ne se retourne.
9 Pillez l'argent! Pillez l'or!
Il y a sans fin des trésors,
remplis d'objets précieux de toutes sortes.
10 Désert! solitude! ravage[e]!
Le cœur défaille. Les genoux flageollent.
Une douleur aiguë pénètre tous les reins.
Le rouge monte à tous les visages[f].

Chant de deuil[g]

11 Où est le repaire des lions,
gîte des jeunes lions[h],
Où se retiraient le lion
et les lionceaux, sans que nul n'osât les inquiéter?
12 Le lion déchirait pour ses lionceaux,
étranglait pour ses lionnes.
Remplissant ses antres de gibier
et ses tanières de proies.
13 Je vais m'en prendre à toi[i], —
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

3. « Les Vaillants (litt. : leurs héros) » *G S T* (lis. *gibbôrêhèm*). H : son héros (forme insolite). « Les conducteurs — ligne » lis. *hârakkâbîm hêkînou*. H : Les chars,... au jour où il les met en ligne. « les cavaliers — armes » lis. *happârâšîm* (*G S L*) *hir'îlou*. H : les cyprès sont brandis. 5. « Au signal » *G* (lis. *yizzâkerou*). H ; il se rappelle. « rejoignent — étendards » d'après *G* (lis. *wînôsesou*, cf. Ps. 60, 6). Manque en H. « ils s'élancent — adversaire » lis. *yehômemou* (cf. G : *yômâm*) *weyakšîlou*. — Très incertain. « les — ville (litt. : ses murailles) » *G* (lis. *ḥômôtèhâ*). H : sa muraille. 7. « On — exil » lis. *wehouṣ'â gâletâ ba'ălâtâh*. H : Et Houççab (?) est mise à nu, on la fait monter. « sont — gémissant » lis. *menôhăgôt hôgôt*. H : soupirent (?). 8. « d'où — s'enfuit » lis. *mêmèhâ* (G) et suppr. *wehêmmâ* (dittogr.). H : depuis les jours d'elle (?) et eux ils fuient. 9. « remplis » lis. *kebêdîm kôl*. H : abondance de. 11. « gîte » lis. *oumirbâṣ*. H : pâturage. « se — lion » lis. *lâbô'* pour *lâbî'*. H : allait le lion, la lionne.

a. C'était le nom qu'on donnait chez les Israélites aux soldats de la garde royale. C'est sans doute dans le même sens que le poète l'emploie ici. *b*. C'était peut-être le nom d'un autre corps d'élite. *c*. Pour qu'ils puissent s'approcher des remparts avec leurs machines de siège sans être accablés par les projectiles lancés du haut des murs. *d*. Litt. : *le cœur*. Geste de désolation (cf. És. 32, 12; Lc 18, 13; 23, 48 et Ovide, *Tristes*, I, 3, v. 77-78 : *Tum vero exoritur clamor gemitusque meorum, et feriunt maestae pectora nuda manus*). *e*. Ces trois mots, en hébreu, sonnent à peu près de même. *f*. Cf. Joël 2, 6. *g*. Parodie d'un poème funèbre sur le thème : jadis et maintenant (cf. Éz. 28, 11-19). Le mort est comparé à un lion comme dans Éz. 19, 2-9. *h*. Voy. note *d* sur És. 5, 29. *i*. Formule de provocation cf. 3, 5; Jér. 21, 13; 1 Sam. 17, 45, etc.

J'incendierai [et réduirai] en fumée ton repaire;
le glaive dévorera tes jeunes lions.
Je délivrerai la terre de tes lionceaux
et l'on n'entendra plus le rugissement de tes lionnes.

Imprécation

3

1 Malheur à la ville sanguinaire,
toute adonnée à la perfidie,
Regorgeant de richesses extorquées,
se livrant sans cesse au brigandage!
2 Écoutez! les claquements du fouet! Écoutez! le grondement des roues!
Les chevaux galopent; les chars bondissent.
3 Le cavalier enlève[a] sa monture....
L'épée flamboie; la lance jette des éclairs.
Partout des blessés; des morts en masse!
Des cadavres à perte de vue!
On butte sur les cadavres.
4 C'est la conséquence des continuelles débauches de la courtisane[b]
si belle, si gracieuse, de l'enchanteresse
Qui prenait des nations dans ses filets par ses artifices de prostituée
et des peuples par ses sortilèges.

Oracle.

5 Je vais m'en prendre à toi, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées; —
je vais retrousser jusque par dessus ton visage les pans de ta robe,
Exhiber ta nudité aux nations,
ta honte aux royaumes.
6 Je vais jeter sur toi des ordures,
te déshonorer et te donner en spectacle[c].
7 Quiconque te verra
s'écartera de toi en s'écriant :
« Voilà Ninive en ruines!
Qui lui témoignerait de la compassion[d]? »
Où te chercherais-je
des consolateurs?

Satire.

8 Vaux-tu mieux[e] que Nô-Amôn[f],
sise au milieu des bras du Nil, entourée d'eau,
Elle à qui une mer[g] servait d'avant-mur
et les eaux de rempart?

13. « ton repaire » lis. *ribṣêk*. H : son char. « tes lionceaux » lis. *ṭappêk*. H : ta proie. « de tes lionnes » lis. *millib'ôtâyik*. H : tes messagers 3, 3. « On butte » *H*[k] (lis. *yikšelou*). H[q] : et on a butté. « les cadavres » lis. *baggewiyyôt*. H : leur cadavre. 4. « prenait — filets » lis. *hakkômèrèt*. H : vendait des nations. 8. « à qui — d'avant-mur » lis. *ḥêlâh*. H : qui était une forteresse de mer (?). « les eaux » lis. *mayim*. H : de la mer.

a. Selon d'autres : fait cabrer. *b*. En appelant Ninive une courtisane, le prophète n'entend lui reprocher ni son paganisme, ni ses alliances étrangères (cf. Os. 8, 9), ni ses relations commerciales avec d'autres peuples (cf. És. 23, 15-18), mais la politique de flatteries et d'hypocrisie par laquelle elle préparait ses conquêtes : ainsi Tiglat Pilèser avait su se présenter comme le sauveur de Juda (2 Rois 16, 7-9), d'autres souverains assyriens comme les protecteurs de Jéhu (note *a* sur 2 Rois 10, 33) ou d'Osée (2 Rois 15, 30 note *a*). *c*. Exposition publique et infamante de la femme coupable; cf. Os. 2, 12; Jér. 13, 22, 26; Éz. 16, 37. Image de la honte de la défaite. *d*. Cf. Jér. 15, 5 et note *e*; 16, 5; Job 2, 11; 42, 11. *e*. C'est-à-dire, d'après le contexte, es-tu mieux pourvue de moyens de défense? *f*. Thèbes, en Haute-Égypte, souvent appelée en égyptien Nut-Amen. Cette ville fut prise plusieurs fois au cours du VIIe siècle, notamment en 663, au temps du pharaon Tanutamon, par Assourbanipal, roi d'Assyrie, et en 653 par Psammétique Ier, qui l'enleva à une dynastie égyptienne rivale. C'est probablement à l'un de ces deux événements que Naḥoum fait allusion. *g*. Le Nil est souvent appelé « une mer » (És. 19, 5). Au temps de la crue du fleuve surtout, Thèbes forme comme une île au milieu de la plaine inondée.

9 Kouch[a] faisait sa force
et des Égyptiens en nombre infini.
Pout[b] et les Libyens
étaient ses auxiliaires.
10 Et pourtant elle [est partie] pour l'exil;
elle s'en est allée en captivité.
Ses petits enfants ont même été écrasés
au coin de toutes les rues.
On a tiré au sort ses nobles,
et tous ses grands ont été chargés de chaînes.
11 A ton tour, sombre dans l'ivresse[c];
tombe en pâmoison.
A ton tour, cherche
un refuge contre l'ennemi.
12 Toutes tes forteresses[d] sont semblables à des figuiers
chargés de fruits précoces,
Qui, à la première secousse, tombent
dans la bouche de qui veut les manger[e].
13 Vois, tes gens de guerre
sont comme des femmes au milieu de toi.
Tes ennemis trouvent grandes ouvertes
les portes de ton pays;
Le feu a consumé tes verrous.

14 Puise de l'eau pour soutenir un siège[f];
répare tes fortifications,
Piétine l'argile; foule la glaise[g];
manie le moule à briques[h].
15 Le feu te dévorera tout de même;
le glaive t'exterminera.
[le feu] te dévorera comme [dévore] la sauterelle[i].
Tu as beau pulluler comme la sauterelle,
• pulluler comme les criquets;
16a Tu as beau rendre tes conducteurs de chars[j] nombreux
comme les étoiles du ciel,
17a Tes gardes[k] comme des criquets
et tes scribes[l] comme des acridiens[l],

9. « faisait sa force » *G S T* (lis. *'oṣmâh*). H : était forte. « ses » *G S* (lis. *be'èzrâtâh*). H : tes. 15. « tout de même » lis. *gam* au lieu de *šâm*. H : là. « Tu as — pulluler » lis. les deux fois *hitkabbedî*. H a le masc. la 1re fois. 16a. « Tu — rendre (litt. : Rends) » lis. *harbî*. H : Tu as rendu. « tes — chars » lis. *rakkâbayik*. H : tes marchands. 17a. « des acridiens » lis. *kegôbay*. H a deux variantes de ce mot.

a. La Nubie (l'Éthiopie des anciens). En 663 et en 653, Thèbes était aux mains d'une dynastie originaire de ce pays. *b.* Pount des Égyptiens, c'est-à-dire la côte des Somalis. *c.* C'est-à-dire sois prise d'un esprit de vertige, d'un de ces accès de folie qui présagent et préparent la chute (cf. És. 29, 9-10). Il n'y a pas d'allusion à la coupe de la colère de Yahvé (Jér. 25). *d.* Lors de la guerre qui aboutit en 612 à la destruction de Ninive, les Mèdes, deux ans avant de s'attaquer à la capitale, s'emparèrent des places fortes qui défendaient les frontières, Tarbis et Achchour : ce sont les « portes du pays » et les « verrous » dont parle le v. 13. *e.* Cf. És. 28, 4 note *e*; Mi. 7, 1 et note *g*. *f.* Cette exhortation aux Ninivites est peut-être un indice que le prophète habitait en Palestine : c'est dans cette contrée pauvre en sources qu'il était urgent, quand on prévoyait un siège, de s'assurer une provision d'eau suffisante; ce n'était pas le cas pour Ninive, bâtie au bord du Tigre. *g.* Ce trait convient à la Mésopotamie où l'on construit surtout en briques. *h.* D'autres traduisent : répare le four à briques, mais voy. note *n* sur 2 Sam. 12, 31; cf. Jér. 43, 9. *i.* Cette phrase, en excès dans le vers, est sans doute une addition : dans ce qui suit, les sauterelles sont l'image, non d'une force hostile à Ninive, mais de ses défenseurs, qui ressemblent à ces insectes par leur nombre et la soudaineté avec laquelle ils disparaissent. *j.* Le texte traditionnel porte « tes marchands ». Mais on attend ici la mention de quelque catégorie d'hommes de guerre, comme au verset suivant. *k.* Ce mot, de signification controversée, est probablement l'assyrien *maṣṣaru* « garde ». *l.* Autre mot assyrien. Voy. Jér. 51, 27 et note *k*. Le scribe avait des fonctions militaires; c'était le recruteur (2 Rois 25, 19; Jér. 52, 25; cf. Jug. 5, 14).

Qui se posent sur les haies
par un matin glacé :
Que le soleil paraisse,
16b la sauterelle ouvre ses ailes[a] et s'envole;
17b Elle disparaît et l'on ne sait
en quel lieu elle se trouve.

Chant funèbre[b].

18 Tes bergers sommeillent, roi d'Assur[c]!
Tes grands se sont endormis[d]!
Ton peuple est dispersé sur les montagnes,
sans que personne ne le rassemble.
19 A ta blessure nul remède!
Ta plaie est incurable!
Tous ceux qui sont informés de ton sort
applaudissent[e] à ta chute :
Sur qui, en effet, ne se déversait pas
sans trêve ta cruauté?

17b. « en — elle se trouve » lis. *'ayyô*. H : son lieu; où se trouvent-elles? (*sic*). 18. « se — endormis » d'après *G* (lis. *yâšenou*). H : demeurent tranquilles. « est dispersé » lis. *nâphôṣou*. H : saute (?).

a. Selon d'autres : « se dépouille [de sa carapace] », mue. *b.* Les prophètes parodiaient souvent ce genre littéraire (cf. 2, 11 et note *g*; Am. 5, 1-2; etc.). *c.* Après la chute de Ninive en 612, il subsista bien un prince assyrien, Achchour-ouballit, qui prit pour capitale Ḥarân, jusqu'en 610, date où cette ville fut à son tour prise par les Babyloniens; mais le trait final (v. 19b) ne conviendrait pas à un roi aussi faible et au règne aussi bref. C'est sur Assur lui-même, c'est-à-dire sur l'Assyrie personnifiée, que Naḥoum a dû prononcer ce chant de deuil; l'expression « tes bergers » (v. 18) convient à un peuple, plutôt qu'à un roi. *d.* Les chefs de la nation, y compris ses rois, se montrent sans énergie. Selon d'autres : les grands se sont endormis de leur dernier sommeil. *e.* Cf. 2 Rois 11, 12; Ps. 47, 2; 98, 8; Éz. 25, 6; És. 55, 12.

HABACUC[a]

Titre

1 [1] L'oracle que le prophète Habacuc[b] reçut en vision[c].

Première plainte du prophète : La loi réduite à l'impuissance.

2 Jusques à quand, Yahvé, appellerai-je au secours
sans que tu écoutes,
Crierai-je vers toi à la violence[d]
sans que tu délivres?
3 Pourquoi me fais-tu voir l'iniquité
et dois-je être témoin de l'injustice?
Devant moi il n'y a qu'oppression et violence;
ce ne sont que querelles et disputes.
4 Aussi la loi est-elle paralysée[e]
et le droit ne triomphe-t-il jamais.
Le méchant, en effet, enserre le juste de toutes parts;
aussi le droit est-il faussé[f].

Première réponse de Yahvé : annonce de l'arrivée des Chaldéens.

5 Voyez [ce qui va se passer] parmi les nations; regardez
et vous serez remplis d'étonnement et de stupeur.

1, 3. « dois-je être » cf. *S T* (lis. *'abbiṭ*). H : es-tu. « et disputes » suppr. *yissâ'* (glose?). H : et [on] élève (?) des disputes. 5. « et de stupeur » *G* (lis. *wâšômmou*). H : soyez étonnés.

a. Sur l'époque de la rédaction du livre d'Habacuc et le mode de sa composition les opinions sont très divergentes. L'ouvrage a un plan fort clair : il commence par une plainte du prophète, qui déplore que le triomphe des violents paralyse le droit (1, 2-4); Yahvé lui répond qu'il va faire venir les Chaldéens, comme justiciers apparemment (1, 5-10). Le prophète se plaint de nouveau : il se scandalise de l'impunité dont jouit le méchant (1, 11-17). Yahvé lui répond par un second oracle : le juste vivra grâce à sa fidélité (2, 1-5a). Puis viennent cinq imprécations contre l'oppresseur, violent et idolâtre (2, 5b-20) et, pour finir, un psaume dont l'auteur implore l'intervention vengeresse de Yahvé et la décrit à l'avance (ch. 3). Selon l'interprétation traditionnelle, l'oppression dont le prophète se plaint à travers tout le livre est celle des Chaldéens, qui ne commença que vers 600; mais alors comment se fait-il que dans 1, 5-10 il *annonce* seulement que Yahvé *va susciter* les Chaldéens, ce qui nous reporte avant 605 en tout cas? La forme de prédiction qu'offre ce morceau (1, 5-10) n'est-elle qu'une fiction littéraire? Ou bien le prophète prévoit-il, dès avant l'intervention des justiciers (604), qu'ils deviendront des oppresseurs? Ces deux hypothèses sont également invraisemblables. Selon d'autres, l'oppresseur est l'Assyrien; c'est contre lui que Yahvé promet de susciter les Chaldéens (1, 5-10); cette promesse doit seulement être transposée après le second oracle de Yahvé (2, 4). Mais il paraît impossible dans cette hypothèse de trouver une date où la composition de l'ouvrage s'explique de façon satisfaisante : au temps où les Chaldéens devinrent le peuple conquérant décrit 1, 5-10 (c'est-à-dire en 615 au plus tôt), l'Assyrie, bien déchue, n'était plus la puissance oppressive qui prenait tous les peuples dans ses filets. D'autres supposent, assez arbitrairement, qu'au lieu de « Chaldéens » il y avait dans le texte un autre nom de peuple. Selon une quatrième opinion, le livre est composite : les morceaux qui y ont été réunis sont d'auteurs différents et, en tout cas, de dates diverses. D'autres enfin maintiennent l'unité de l'ouvrage et pensent pouvoir en expliquer la composition en supposant que l'oppresseur contre lequel Yahvé promet l'intervention vengeresse des Chaldéens est un tyran juif, le roi Yehoyaqîm (608-597). C'est l'interprétation défendue par l'auteur de la présente traduction : l'oracle date des dernières années du VIIe siècle, peut-être de 602-601; il a l'allure d'une composition liturgique, soit qu'il fût effectivement destiné à l'usage cultuel, soit qu'il n'y ait là qu'une forme littéraire. Habacuc semble avoir été l'un des prophètes qui exerçaient leur office dans le culte du Temple. Pour de plus amples détails sur cette interprétation, voy. Paul Humbert, *Problèmes du livre d'Habacuc*, Neuchâtel, 1944. *b.* Ce nom, transcrit Ambakoum dans la version grecque, paraît dérivé de l'assyrien *ḥambaquqû*, qui désignait une plante de jardin. Cf. Suzanne (lis), Tamar (palmier), Élôn ou Allôn (chêne), Zêtân (olivier), Qecia (casse), Hadassa (myrte). *c.* Litt. : *que vit Ḥabacuc le prophète.* *d.* Cf. Jér. 20, 8. *e.* Comme on ne redoute plus les sanctions de la loi divine (écrite ou orale), on ne l'observe plus. *f.* Ce morceau (v. 2-4) rappelle, pour la forme et pour le fond, beaucoup de « psaumes de supplication »; le prophète y sert de porte-parole au peuple.

Car je vais accomplir de votre temps une œuvre
à laquelle vous ne croiriez pas si on [vous] la racontait :
6 Je vais susciter les Chaldéens[a],
peuple farouche et impétueux,
Qui traverse de vastes étendues de pays
pour s'emparer de demeures qui ne sont pas à lui.
7 Il est terrible et redoutable;
c'est de lui-même que procède son droit[b] ainsi que sa grandeur[c].
8 Ses chevaux sont plus rapides que les panthères,
plus agiles que les loups de la steppe.
Ses cavaliers bondissent; ils se précipitent au pillage.
ils viennent de loin; ils volent
comme l'aigle qui fond sur sa proie.
9 Ils viennent tous pour faire œuvre de violence;
la terreur les précède.
Ils rassemblent des captifs aussi nombreux que [les grains de] sable.
10 Ce peuple se moque des rois;
il se rit des princes[d].
Il se joue de toutes les forteresses[e];
il amasse de la terre et il les prend[f].

Deuxième plainte du prophète : Pourquoi gardes-tu le silence?

11 . . . .[g]
et je présentai mes doléances à mon Dieu.
12 N'es-tu pas, Yahvé, de toute éternité
mon Dieu saint? Nous ne pouvons pas mourir[h].
Tu l'avais choisi, ô Yahvé, comme justicier :
tu avais fait de lui l'exécuteur chargé de châtier[i].
13 Tu as les yeux trop purs pour regarder le mal;
et tu ne saurais supporter la vue de l'iniquité.
Pourquoi donc supportes-tu la vue des traîtres[j]
et gardes-tu le silence lorsque le méchant ne fait des justes qu'une bouchée?

« je vais » *G* cf. v. 6 (lis. *'èph'al*). H : il va (?). 8. « de la steppe » cf. Jér. 5, 6 (lis. *'ărâbâ*). H : du soir (cf. Soph. 3, 3). « ils se — pillage » lis. *weyiphšeṭou*. H : et ses cavaliers. 9. « la terreur (litt. : la terreur de leur face) les précède » (lis. *megourat*). H : la direction (?) de leur face est en avant. — Texte incertain. « Ils rassemblent » lis. *weyè'èsôph*. H : Il rassembla. 10. « il amasse... prend » lis. *weyiṣbôr* et *weyilkedâh*. H : il amassa... prit. 11. « et — Dieu » lis. *wâ'âsîm tôkaḥtî lè'lôhay*. H : et il se rend coupable, lui dont la force est le dieu. « l'exécuteur (litt. : un messager) » lis. *ṣîr*. H : un rocher. 12. « mon Dieu saint » (*G*) (lis. *'èlôhê qodšî*). H : mon Dieu, mon Saint. 13. « des justes » d'après *G** (lis. *ṣaddîqîm* au lieu de *ṣaddîq mimmènnou*). H : de plus juste que lui. — Mais l'hémistiche serait trop long.

a. Peuple araméen, longtemps nomade (cf. Job 1, 17), puis fixé dans l'extrême sud de la Mésopotamie. Des princes chaldéens se rendirent maîtres de Babylone et l'un d'eux, Nabopolassar, y fonda une dynastie qui s'affranchit de la suzeraineté de l'Assyrie et finit par détruire Ninive (612), puis par anéantir l'empire assyrien (vers 605). Aussi « Chaldéen » était-il, depuis la fin du VIIe siècle, synonyme de Babylonien. Les Chaldéens n'intervinrent en Palestine qu'après la victoire remportée par eux en 605 à Karkémich sur l'Égypte, peut-être seulement en 602-601. C'est peu avant leur arrivée que cet oracle a dû être prononcé. *b.* Son droit à l'empire du monde. Allusion peut-être au fait que Nabopolassar ne l'avait pas hérité de ses pères : il était le fils de ses œuvres. *c.* En excès dans le vers. *d.* Les Chaldéens avaient, dès 612, vaincu le roi de Ninive et, dès avant 605, son successeur Achchourouballit. *e.* Par exemple Tarbis, Achchour et Ninive (cf. Nah. 3, 12). *f.* Il s'agit des levées de terre grâce auxquelles les assaillants atteignaient la crête du rempart de la ville assiégée ou amenaient leurs machines tout près des murs (cf. 2 Sam. 20, 15; Éz. 26, 8; 2 Rois 19, 32). *g.* L'hébreu a ici quelques mots très obscurs, qu'on entend d'ordinaire : « Alors il (le peuple chaldéen) a changé d'esprit (de disposition?); il a transgressé... » On pourrait les interpréter aussi : « Alors l'esprit passa et disparut ». Ce serait la description d'une des phases de l'*incubatio* prophétique (cf. Gen. 28, 10-22; 1 Sam. 3, 1-10; 1 Rois 3, 4-15). Mais il se peut que le texte soit altéré. On pourrait corriger, par exemple ; *'âz ḥâlâ rouḥî wâ'è'ĕrôk*. « Alors mon esprit fut affligé (ou : *'âz 'oullaph rouḥî*, alors mon esprit tomba en défaillance) et j'exposai [mes griefs] », ce dernier verbe, employé sans complément, était un terme technique de la langue juridique (Job 33, 5; 37, 19; Ps. 40, 6; 50, 21; cf. És. 44, 7). *h.* D'après la tradition rabbinique, la phrase « nous ne mourrons pas » est une « correction de scribes » et le texte portait primitivement « tu ne mourras pas ». Cette leçon serait bonne aussi, bien que le contexte ne demande pas spécialement une allusion à l'immortalité de Dieu. Comme le début du verset (12a) est trop long pour avoir formé un vers régulier, il se peut que la phrase litigieuse ait été ajoutée après coup. *i.* Le messager chargé par Dieu de faire triompher le droit est probablement le roi de Juda. *j.* Traîtres à la cause de Yahvé.

14 Il traite les hommes comme les poissons de la mer[a],
comme les reptiles qui n'ont pas de maître.
15 Tous, il les prend à l'hameçon,
il les tire avec sa senne;
Il les ramasse dans son filet.
Aussi est-il dans la joie et exulte-t-il;
16 Et il offre des sacrifices à sa senne;
il fait monter en fumée [des offrandes] en l'honneur de son filet,
Ayant, grâce à eux, nourriture abondante
et copieuse pâture.
17 Aussi vide-t-il[b] sans trêve sa senne
[et] extermine-t-il les gens sans pitié.

Deuxième réponse de Yahvé : Le juste vivra par sa fidélité.

2 1 Je vais me tenir à mon poste
et monter la garde;
Je guetterai pour voir ce qu'il me dira
et ce qu'il répondra à mes doléances[c].

2 Et Yahvé me répondit. Il dit :

« Couche par écrit la révélation[d], clairement, sur des tablettes[e],
en sorte qu'on la lise couramment.
3 Car cette révélation s'accomplira au temps fixé;
elle vole vers son terme et ne trompera pas [ton attente].
Si elle tarde, compte [cependant] sur sa réalisation :
elle s'accomplira certainement et sans retard.
4 Celui dont l'âme n'est pas droite dépérit;
le juste, au contraire, vit par sa fidélité[f].
5 A plus forte raison, quand un homme s'enfle d'orgueil,
perdra-t-il le sens et n'aura-t-il plus de repos[g]. »

Cinq imprécations[h]

Sur celui qui, avide comme le Cheôl
et insatiable comme la mort,
A rassemblé auprès de lui toutes les nations
et réuni tous les peuples[i],

14. « Il traite » cf. v. 15 (lis. *weya'âsè*). H : Et tu as traité. 16. « copieuse » lis. *bârî'*. H a un masc. suivi d'un adj. fém. 17. « Aussi vide-t-il » G S[h] S L (suppr. *ha* devant *'al*). H : Est-ce que, en conséquence, il vide... ? « sans — [et] extermine-t-il » lis. *tâmîd yahărôg*. H : sa senne et sans trêve pour exterminer. 2, 1. « monter la (litt. : ma) garde » (lis. *maṣṣôrî*). H : me poster sur l'ouvrage de siège. « il répondra » S (lis. *yâšîb*). H : je répondrai. 3. « vole » d'après G (lis. *weyiphraḥ* cf. Éz. 13, 20). H : souffle. « s'accomplira (litt. : s'éveillera) au » lis. *yê'ôr*. H : [est] encore pour le. « et sans » G (lis. *wêlô'*). H : sans. 4. « Celui — dépérit » lis. *'oullaph zou* au lieu de *'ouppelâ*. H : Elle est enflée, elle n'est pas droite, son âme en lui. — Texte très incertain. 5. « quand un homme — repos » lis. *hêzîd* au lieu de *hayyayin*, suppr. *bôgêd* (dittogr. de *gèbèr*), puis lis. *yânouaḥ* au lieu de *yinwè*. H : le vin est-il perfide; l'homme orgueilleux (?) et il ne demeurera pas (?). — Texte très incertain.

a. Les v. 14-17 décrivent sous forme imagée et hyperbolique les exactions du roi de Juda. *b.* Selon certains interprètes (ainsi G S L) cela voudrait dire : « aussi lance-t-il ». On disait en hébreu « vider une épée » ou « une lance », c'est-à-dire tirer ces armes de leur fourreau. *c.* Le prophète est souvent assimilé à une sentinelle chargée de guetter les révélations de Yahvé et de les communiquer au peuple (És. 21, 6, 8; Jér. 6, 17; Éz. 3, 17; 33, 2, 6, 7; Mi. 7, 4 (H); Ps. 5, 4). *d.* Celle des v. 4 et 5a.
e. Il ne s'agit certainement pas de tablettes d'argile, car pour les utiliser il fallait se servir d'une écriture cunéiforme (celle des Assyro-Babyloniens ou l'alphabet des Phéniciens d'Ougarit-Ras Chamra), que les Juifs du VIIe siècle n'auraient pu lire couramment. Mais on employait aussi des tablettes de bois, de pierre ou de plomb. *f.* Celui qui n'observe pas la droiture porte déjà en lui un germe de mort qui se développera sûrement et causera sa perte. Le juste, au contraire, a la vie, par le fait de sa fidélité. Le mot traduit par « fidélité » peut avoir aussi le sens de « foi », que l'apôtre Paul lui prête lorsqu'il cite ce passage (Rom. 1, 17; Gal. 3, 11). Mais l'antithèse avec le manque de droiture du méchant montre que telle n'est pas tout à fait la nuance de la pensée de l'auteur primitif.
g. Le texte de ce vers est évidemment altéré (voy. note critique). Nous proposons d'y voir une menace à l'adresse du roi de Juda. *h.* Ces imprécations, qui commencent toutes par le terme technique « malheur à ! », sont introduites par un préambule (v. 5b-6) qui les met dans la bouche des « nations » mentionnées v. 6. — On sait l'efficacité redoutable que les Israélites reconnaissaient aux formules de malédiction.
i. Allusion possible aux alliances du roi de Juda avec des puissances étrangères.

6 Toutes ces nations
ne prononceront-elles pas une satire[a]
Et ne composeront-elles pas une épigramme[b] ?
Elles diront : — —

Malheur à qui multiplie les impôts sur le malheureux[c]
et exige de lui des gages pesants[d] !
7 Ceux qui te mordront[e] ne surgiront-ils pas soudain ?
Ceux qui te feront trembler ne s'éveilleront-ils point ?
Et tu deviendras leur proie[f].
8 Parce que tu as dépouillé de nombreuses nations,
tout le reste des peuples[g] te dépouillera,
Parce que tu as versé le sang humain et que tu as fait violence à la terre,
à la ville et à tous ceux qui l'habitent[h].

9 Malheur à qui compte sur le bien mal acquis[i] pour édifier sa maison[j]
et placer son aire assez haut
pour échapper à l'atteinte du malheur!
10 C'est la honte de ta maison que tu as résolue[k] :
des peuples nombreux t'abattront[l];
tu as péché contre ta propre existence.
11 Car des murailles même les pierres crient [vengeance]
et de la charpente les poutres leur font écho.

12 Malheur à qui bâtit une ville avec du sang
et qui fonde une cité sur l'iniquité[m] !
13 N'est-ce point ici l'ordre de Yahvé :
Que les peuples peinent au profit du feu
et que les nations s'exténuent pour le néant[n] ?
14 Car la terre doit être remplie
de la connaissance de la gloire de Yahvé
comme [le fond de] la mer des eaux qui le couvrent[o].

15 Malheur à qui fait boire les autres
à sa coupe [pleine] d'un breuvage capiteux et les enivre,
Pour jouir du spectacle de leur nudité[p],
16 les comblant, non d'honneur, mais d'ignominie.

6. « et ne composeront — épigramme » lis. *oumelîṣâ yâḥoudou*. H : et une épigramme, des énigmes. « Elles diront » G (lis. *weyô'merou.*). H : Il dira. « les — malheureux » lis. *le'âlouṣ middôt*. H : ce qui n'est pas à lui ! Jusques à quand ? 9. « édifier » lis. *libnôt bêtô*. H : pour sa maison — mais l'hémistiche serait trop court et *benôt* a pu tomber à cause de sa ressemblance avec *bêtô*. « et placer » lis. *welâsoum*. H : pour placer (*we* omis par haplographie). 10. « des — t'abattront » lis. *weqâṣoukâ*. H : abattre des peuples nombreux (?). « tu as péché » lis. *weḥâṭâ'tâ*. H : péchant. 12. « et qui fonde » lis. *oumekônên*. H : et il fonde. 15. « à sa — enivre » lis. *missaph ḥămâtô 'aph šikkerâm*. H : mélangeant ta colère (c'est-à-dire le vin de ta colère [?]) et même enivrant. 16. « les comblant » cf. G (lis. *wesabbe'âm*). H : tu seras rassasié. G : satiété.

a. Ou poëme moqueur, en hébreu *mâchâl*, cf. És. 14, 4; Mi. 2, 4, etc. *b.* Proprement « une énigme ». Ce terme pouvait être appliqué à une pièce railleuse où le personnage visé n'était désigné qu'en termes voilés (cf. Prov. 1, 6; Sir. 47, 17). *c.* Yehoyaqîm exigea de ses sujets des sommes considérables pour payer le tribut imposé par le pharaon (2 Rois 23, 35). *d.* Pour payer l'impôt, beaucoup étaient obligés de s'endetter et, par suite, d'engager leurs biens, voire même leurs enfants (cf. Néh. 5, 3-5).
e. C'est-à-dire ceux qui te déchireront. On pourrait aussi entendre : « tes propres créanciers ». Le mot pour « escompte » signifie proprement « morsure » (c'est l'intérêt qui mord sur le capital). — Les créanciers dont il s'agit ici sont peut-être tous ceux que le tyran a lésés : l'offensé était couramment représenté sous l'image d'un créancier et l'offense sous celle d'une dette (par ex. Mt 6, 12) : à ceux envers qui on a des torts, on est, en effet, *redevable* d'une réparation. *f.* Hémistiche en excès dans le vers. *g.* Les peuples autres que le tien. Il peut s'agir des bandes de Chaldéens, d'Araméens (ou d'Édomites), de Moabites et d'Ammonites qui envahirent Juda, à l'appel de Nabucodonosor, vers la fin du règne de Yehoyaqîm (2 Rois 24, 2).
h. Ce sont les crimes dont Jérémie accuse Yehoyaqîm (22, 17). *i.* Même reproche adressé à Yehoyaqîm Jér. 22, 17.
j. Yehoyaqîm se fit construire un palais spacieux sans payer ses ouvriers (Jér. 22, 13-14). *k.* Cf. Jér. 22, 18, 19.
l. Cet hémistiche, qui ne fait guère que répéter ce qui a été dit v. 8 (cf. note *n*), est peut-être une addition ; le vers ne devait avoir que deux membres. *m.* Ce vers se rencontre à peu près textuellement dans Mi. 3, 10. L'imprécation des v. 12-14, formée de vers qui figurent aussi presque mot pour mot dans d'autres écrits prophétiques, est regardée par nombre de critiques comme ayant été ajoutée après coup. D'autres, cependant, estiment que les deux premiers vers (v. 12 et 13) avaient leur place originelle dans Ḥabacuc. *n.* Même prédiction Jér. 51, 58. *o.* Citation presque textuelle d'És. 11, 9.
p. Allusion sans doute à des orgies auxquelles se livrait le roi de Juda.

Bois, toi aussi, et sois pris de vertige;
ton tour vient de boire à la coupe que te tendra la droite de Yahvé[a];
et l'abjection remplacera pour toi la gloire.
17 Car les violences infligées au Liban[b] retomberont sur toi
et les sévices exercés contre les bêtes[c] causeront ta perte,
Parce que tu as versé le sang humain et que tu as fait violence à la terre,
à la ville et à tous ceux qui l'habitent[d].

19[e] Malheur à qui dit au bois : « Éveille-toi! »
à la pierre muette : « Lève-toi[f] ! »
et cela pourrait rendre des oracles[g]?
Cette image est plaquée d'or et d'argent;
mais en elle il n'y a point de souffle de vie!
18 A quoi peut servir une statue pour qu'on en taille,
une image de métal qui ne rend que des oracles menteurs,
Pour que celui qui l'a façonnée mette en elle sa confiance,
fabriquant des idoles muettes[h]?

20 Yahvé, au contraire, réside dans son palais sacré[i] :
que toute la terre fasse silence devant lui!

Prière : Que Yahvé paraisse et anéantisse l'ennemi[j]!

3 [1] Prière[k]. De Ḥabacuc le prophète[l]. Sur les chiggayôns[m].

2[n] Yahvé, j'ai entendu raconter ce que tu as fait;
j'ai contemplé, Yahvé, ton œuvre.

« et sois — vertige » lis. *wehérâʿél*. H : et montre ton prépuce (?). 17. « causeront ta perte » *G S T* (lis. *yeḥittèkâ*). H : [qui] les remplissaient de terreur (?). 18. « celui — façonnée » lis. *yôṣerô*. H : celui qui a façonné son façonnage. 3, 2. « contemplé » *G* (lis. *râ'îtî*). H : craint.

a. Le thème de la coupe de la colère de Yahvé tendue à la ronde à ceux qu'il veut perdre paraît être une invention originale de Jérémie. Le premier oracle où elle figure date de la quatrième année de Yehoyaqîm (25, 15, 17, 18, 28, cf. 25, 1); cf. Jér. 13, 12-14 (même époque). *b*. Ce trait peut viser les bâtisses du roi Yehoyaqîm, qui y avait prodigué le bois de cèdre pour lequel il avait, dit Jérémie, une passion (Jér. 22, 14-15, cf. v. 23).
c. Les charrois nécessités par les constructions royales avaient dû être faits au prix de bien des vies animales. *d*. Ce vers, en excès dans la strophe, est la simple reproduction du v. 8b.
e. Les v. 18 et 19 sont à intervertir; car l'imprécation contre les idolâtres devait, comme les précédentes, débuter par la formule : « malheur à », qui ne figure qu'au v. 19. *f*. Cf. Jér. 2, 27 et note *g*. *g*. Cette phrase énigmatique, en excès dans le vers, est probablement une glose. *h*. Le grief d'idolâtrie était particulièrement grave s'il s'adressait à des Judéens, adorateurs de Yahvé. Beaucoup d'habitants de Juda, dans les dernières années de l'existence du royaume, adoraient encore des images (Éz. 8, 5-13; Jér. 2, 27; 2 Rois 23, 4-6; Deut. 4, 25), notamment des images du Dieu d'Israël (cf. Deut. 4, 15-19; 5, 8-9). *i*. Apparemment son palais céleste, d'après ce qui suit (3, 3e, 4, etc.) et d'après Ps. 11, 4. Le verset 20 forme la transition entre les imprécations du chapitre 2 et la théophanie du chapitre 3 : il oppose, d'une part, la souveraineté majestueuse de Yahvé à l'inanité des idoles (v. 20a) et annonce, d'autre part (v. 20b), une apparition divine. La formule « Silence devant Yahvé! » était celle qu'on prononçait au moment où Dieu venait, pensait-on, prendre sa part du sacrifice (cf. Soph. 1, 7 et note *e*; Zach. 2, 13 [H : 17].
j. Le chapitre 3 est un véritable psaume, tout semblable, par la forme et par le fond, à de nombreuses pièces du Psautier. Il est, comme beaucoup d'entre elles, accompagné d'annotations littéraires et musicales (v. 1, 3, 9, 13); il est, de plus, suivi (v. 19b) d'une notice qui devait former la suscription du psaume qui lui faisait suite. Il faisait donc partie d'une collection d'hymnes analogues à celles qui ont été réunies dans le recueil canonique. Ce n'est cependant pas une raison péremptoire pour penser que cette prière ne faisait pas partie du livre prophétique de Ḥabacuc; une théophanie comme celle des v. 3-15 est appelée par les derniers mots du ch. 2 (v. 20). On peut supposer que cette prière a été extraite du livre et jointe à une collection de chants exécutés dans le Temple et qu'on a, plus tard, utilisé un manuscrit de cette petite collection quand on a constitué le recueil des « Petits Prophètes ». *k*. Même en-tête Ps. 17, 86, 90, 102, 142, cf. 72, 20. *l*. Divers psaumes sont de même attribués à des prophètes : Jérémie (Ps. 137), Aggée, Zacharie (Ps. 138, 139; 146-148), dans la version des Septante, à Ésaïe dans És. 12, etc. Et plusieurs prophètes, Jérémie notamment, ont effectivement écrit des pages inspirées évidemment des œuvres de la littérature hymnique de leur peuple : on chantait depuis longtemps des cantiques en Israël (cf. Am. 5, 23; És. 30, 29). *m*. Mot de signification inconnue, qui figure en tête du Ps. 7. Il est peut-être apparenté à l'accadien *šegû* « plainte ». Toutefois la version des Septante paraît avoir lu « avec instruments à corde » comme au v. 19. *n*. Le v. 2 constitue l'introduction du psaume : il fait allusion aux traditions héroïques, tant mythiques qu'historiques, relatant les interventions passées de Yahvé, interventions dont le prophète demande la prochaine répétition en faveur d'Israël. Les v. 3-15 constituent le corps du psaume. C'est la description d'une vision où le prophète contemple les événements qui vont se produire : en trois strophes il peint successivement l'apparition de Yahvé (v. 3-7), la panique qu'elle provoquera dans la nature (v. 8-11), le combat de Yahvé contre ses ennemis (v. 12-15). Dans une troisième partie (v. 16-19), l'auteur exprime les sentiments d'angoisse et d'espérance que fait naître en lui la vision qu'il vient de contempler.

Dans les années qui viennent[a], fais-la revivre;
dans les années qui viennent, fais-toi connaître
au cours des mois [prochains] que l'on ait à se souvenir de toi!
3 Dieu arrive de Témân[b]
et le Saint de la montagne de Parân[c]. Sèla.
Sa splendeur couvre les cieux
et sa gloire remplit la terre.
4 Son éclat est [éblouissant] comme la lumière;
des rayons jaillissent de ses mains.
Il se réjouit de sa puissance;
6b à lui les routes éternelles!
5 Devant lui marche la Peste[d];
sur ses pas s'avance Rècheph[e].
6a Il se dresse et il ébranle la terre;
il regarde et il fait sursauter les nations.
Les montagnes séculaires volent en éclats;
les collines éternelles[f] s'effondrent.
7 Les pavillons de Kouchân[g] sont dans l'épouvante;
les tentes du pays de Madian[h] tremblent.

8 Est-ce contre les fleuves que s'enflamme, ô Yahvé,
est-ce contre les fleuves que [s'enflamme][i] ta colère?
ou ton courroux [s'allume-t-il] contre la mer,
Que tu montes sur ton char
et que tes chevaux s'élancent comme l'ouragan[j]?
9 Tu tires ton arc du fourreau;
tu en rassasies la corde de flèches. Sèla.
La terre se fend; des crevasses [s'ouvrent].
10 A ta vue les montagnes tremblent;
Les nuées déversent des cataractes;
l'océan fait retentir sa voix.
Le soleil oublie de se lever en son temps;
11 la lune reste dans sa demeure,
A la clarté de tes flèches qui volent,
à la lueur des éclairs jaillis de ta lance[k].

« Dans — viennent » (les deux fois) *Aq* (lis. *biqrôb šânîm*). H : Au sein des années. — Texte incertain. « fais-toi connaître » *G S (L)* (lis. *tiwwâdéaʿ*). H : fais connaître. « au cours — toi » lis. *begôz yerâḥîm tizzâkèr*. H : dans la colère souviens-toi d'avoir pitié. 4. « Son éclat » *G S L T* (lis. *wenoghô*). H : L'éclat. « Il se — puissance » lis. *wesâmaḥ be'ôn ʿouzzô*. H : Là est la couverture de sa force. 6. « ébranle » *G T* (lis. *wayyamʿed*). H : mesure. 7. « Les — épouvante » lis. *tehittènâ yerîʿôt* et suppr. *'ohŏlè* (à transposer dans 7b, où il faut un sujet masculin). H : j'ai vu les tentes de Kouchân sous le malheur. « tentes » lis. *'ohŏlè*. H : pavillons. 8. « ton char — ouragan » lis. *merkâbèkâ wesousèkâ yisʿârou*. H : tes chevaux, tes chars victoire. 9. « Tu — fourreau (litt. : tu mets à nu ton arc) » lis. *ʿârô teʿârè*. H : Nudité (à nu[?]) s'éveille ton arc (?). « tu en — flèches » lis. *sibbaʿtâ maṭṭôt yitrô*. H : serments, verges, parole. — Texte très incertain. « crevasses » lis. *minhârôt*. H : fleuves. 10. « Les nuées — cataractes » cf. Ps. 77, 18 (lis. *zôremou mayim ʿâbôt*). H : Le flux des eaux passe. 10-11. « Le soleil — temps » lis. *mizrâḥô nâśâ* et joindre à ce v. *šèmèš* du v. 11. H : s'élever ses mains (?); il élève. 11 Le soleil. — Texte incertain. 11. « sa demeure » lis. *zeboulô*. H : vers la demeure.

a. Litt. : *quand s'approchent les années*, c'est-à-dire au cours du temps, de notre temps — et non à la fin des jours seulement.
b. Témân; ce mot, qui signifie la droite (comme Yémen ou Benjamin), donc le sud, désignait la région au sud de Moab. C'était une province édomite. D'après Jug. 5, 4 Yahvé vient de même « du territoire d'Édom ». *c*. Région voisine du Sinaï, cf. Gen. 21, 21; Nomb. 10, 12; Deut. 1, 1; 33, 2; 1 Rois 11, 18. D'après une antique conception devenue traditionnelle chez les poètes hébreux, c'est de sa montagne sainte, dans l'extrême sud, que Yahvé vient secourir son peuple (cf. Jug. 5, 4-5; Deut. 33, 2).
d. La peste personnifiée comme dans Os. 13, 14; Ps. 91, 6: le démon de la peste. *e*. Rècheph (l'éclair) était un dieu cananéen de la foudre, de la fièvre brûlante et de la guerre.
f. Gen. 49, 26; Deut. 33, 15; cf. Ps. 90, 2. *g*. Peuplade de bédouins, inconnue par ailleurs. Kouch pouvait désigner non seulement les Éthiopiens, mais aussi certains Arabes du sud (Gen. 10, 7). *h*. A l'est du golfe élanitique. Cf. Gen. 25, 2; Ex. 2, 15 et les notes. Madian était, d'après Ex. 3, 1-6, le pays où se trouvait la « montagne de Dieu ». *i*. Les mots en petits caractères ont sans doute été répétés pour rectifier l'erreur d'un copiste qui avait sauté le mot « ta colère ».
j. Allusion à l'antique tradition selon laquelle le dieu créateur avait eu à lutter, à l'origine des temps, contre la mer primitive révoltée (cf. Ps. 89, 10-11; És. 51, 9, etc.). Ce passage, ainsi que Nah. 1, 4, rappelle spécialement la forme sous laquelle cette tradition se présente dans un des poèmes phéniciens (XIVe siècle) trouvés à Ras Chamra : le Fleuve y figure comme associé à la Mer en révolte. Baal lance contre les rebelles ses chevaux et son char. *k*. Les astres s'abstiennent de donner leur clarté, éclipsée par les lueurs jaillies des armes de Yahvé.

12 Avec fureur tu foules la terre;
dans ta colère tu écrases les nations.
13 Tu pars en guerre pour secourir ton peuple,
pour sauver ton oint[a].
Tu fracasses la tête des méchants.
. . . .[b]. Sèla.
14 Tu perces de tes traits la tête des princes,
qui s'enfuient lorsque tu disperses leurs guerriers
. . . .[c]
15 Tu lances tes chevaux sur la mer,
sur le bouillonnement des grosses eaux[d].
16 En entendant [ce tumulte][e], mes entrailles se sont émues;
au bruit, mes lèvres ont frémi.
Un tremblement a pénétré mes os;
mes pas ont bronché sous moi.
Je soupire, dans l'attente du jour d'angoisse
où des hordes monteront contre mon peuple[f],
17 Car [alors] le figuier ne portera plus de fruits;
plus de grappes sur les ceps!
La production de l'olivier manquera
et les champs ne donneront rien à manger.
Le menu bétail aura disparu des bergeries;
plus de gros bétail dans les étables[g]!
18 Mais moi, je serai dans la joie grâce à Yahvé,
dans l'allégresse grâce à Dieu, mon Sauveur[h].
19 Yahvé, mon Seigneur, est ma force;
il rend mes pieds agiles comme ceux des biches
et me fait marcher sur les sommets[i].
Du maître-chantre. Avec instruments à cordes[j].

13. « pour sauver ton oint » G (lis. *lehôšîa'*). H : pour le salut ton oint. « des méchants (litt. : des hommes de méchanceté) » lis. *metê rèša'*. H : hors de la maison du méchant, 14. « tes traits » lis. *bemaṭṭèkâ*. H : ses traits. « des princes » G (lis. *rôzenîm*). H : de ses princes (?). « qui — guerriers » lis. *sâ'ărou lahăphiṣekâ ḥălouṣêhèm*. H : ils se précipitaient pour me disperser; leur cri de joie. — Texte très incertain. 15. « Tu lances — mer (litt. : tu fais que tes chevaux foulent la mer) » lis. *hidraktâ*. H : Tu foules tes chevaux dans la mer. 16. « Un tremblement » G S (lis. *râqâd*). H : la carie. « mes pas — moi » G (lis. *yirgaz 'ăsourî*). H : sous moi je tremble, moi qui... « Je soupire » lis. *'è'ĕnâḥ*. H : Je me repose (ou peut-être : Je gémis [?]). « où — peuple » lis. *le'ammî gedoud*. H : pour monter contre un peuple [qui] l'assaille. 17. « ne portera — fruits » G (lis. *tiphrè*). H : ne fleurira plus. « donneront » G (lis. *'âsou*). H : donnera. « aura disparu » G (lis. *nigzar*). H : on retranchera. 19. « les sommets » G (lis. *bâmôt*). H : mes sommets. « Avec instruments » G cf. *Ps.* 4, 1; 6, 1; 54, 1; 55, 1; 67, 1; 76, 1 (lis. *binginôt*). H : Avec mes instruments.

a. Non un roi particulier, mais le Prince en général ou peut-être le peuple lui-même (cf. Ps. 28, 8; 84, 10; 89, 39, 52). *b*. L'hébreu a ici quelques mots qui signifient : *mettre à nu le fondement jusqu'au cou*. On a proposé de corriger « tu mets à nu (*'érîtâ*) le fondement jusqu'au roc (*ṣour*) ». Mais les manuscrits de la version grecque supposent des leçons différentes, par ex. « tu as suscité des liens (*môsêr*) jusqu'au cou ». Aucune de ces lectures ne convient bien au contexte. *c*. Litt. : *comme pour dévorer le misérable en cachette*. Le texte du verset 14, sauf dans le premier membre, paraît gravement altéré. *d*. Comme autrefois, lors de la lutte contre la Mer et les Fleuves (voy. v. 8 et note *j*). *e*. Ce que le prophète a entendu et ce qui le fait frissonner, c'est sans doute le vacarme du combat auquel il vient d'assister en vision, ainsi que le bruit du tremblement de terre et des pluies torrentielles qui accompagnaient l'apparition de Yahvé (v. 3-15). *f*. Le jour où Yahvé interviendra pour châtier Yehoyaqîm et sa camarilla par une invasion ennemie qui laissera Juda en ruines. *g*. Ce v. 17 a été souvent regardé comme ajouté après coup parce qu'il paraît viser une autre calamité, un fléau qui fera manquer les récoltes et détruira l'herbe des pâturages. Mais il peut être primitif s'il donne une description des dégâts que la guerre va faire en Juda. *h*. Si redoutable que doive être la crise nationale imminente, le voyant exprime, dans les v. 18 et 19, au nom des fidèles, son inébranlable confiance en Yahvé, assez puissant pour préserver les siens dans le péril et assurer le triomphe final. La venue du jour de Yahvé était tout à la fois redoutée (cf. v. 16) et ardemment désirée par les croyants (cf. Joël 2, 1-2, 11 et 2, 21-23). *i*. Ce vers figure aussi Ps. 18, 33-34. *j*. Cf. Ps. 4, 1; 6, 1; 54, 1; 55, 1; 67, 1; 76, 1.

SOPHONIE

Titre.

1 [1]La parole de Yahvé qui fut adressée à Sophonie[a], fils de Kouchi, fils de Guedalya, fils d'Amarya, fils d'Ézéchias[b], au temps de Josias, fils d'Amon, roi de Juda[c].

PREMIÈRE PARTIE

ANNONCE D'UN JUGEMENT GÉNÉRAL CONTRE LA TERRE ENTIÈRE (1, 2-3, 7)[d].

2 Je ferai disparaître tout, absolument tout
de la surface de la terre.
3 Je ferai disparaître les hommes et les bêtes;
je ferai disparaître les oiseaux du ciel
et les poissons de la mer.
Je ferai succomber les impies
et j'extirperai les pécheurs de la surface de la terre, —
oracle de Yahvé[e].

1 — Contre Juda et Jérusalem.

4 J'étendrai la main contre Juda
et contre tous les habitants de Jérusalem
Et j'extirperai de ce lieu
jusqu'au nom de Baal[f] et au dernier des desservants[g] [de son culte], ainsi que les prêtres[h].

1, 2. « Je — absolument tout » *L* (*G*) (lis. *'âsôph 'ôsèph*). H : en faisant disparaître j'achèverai. 3. « Je — disparaître » (les 2 fois) lis. *'ôsèph*. H : j'achèverai. « Je ferai succomber » (*G*) (lis. *wehikšaltî*). H : et les ruines (ou peut-être; et les occasions de chute) avec... « les pécheurs » G (lis. *haḥaṭṭâ'îm*). H : les hommes. 4. « jusqu'au — dernier » cf. G (intervertir *šêm* et *še'âr*). H : [jusqu'au dernier] reste de Baal et au nom. G : les noms de Baal et..... « ainsi — prêtres » Manque en Ghex.

a. D'après le grec Sophonias, transcription de l'hébreu Cephanya, qui signifie : « Yahvé cache » ou « abrite ». *b*. Ce nom (en hébreu *Ḥizqiyyahou*, c'est-à-dire « Yahvé est ma force ») était assez répandu (cf. 1 Chron. 3, 23; 2 Chron. 28, 12; Esdr. 2, 16; Néh. 7, 21; cf. 10, 18). Il n'est donc pas certain que l'ancêtre du prophète fût le célèbre roi de Juda qui vivait au VIIIe siècle. C'est cependant très probable, car on n'accompagnait d'ordinaire le nom d'un personnage que de celui de son père. Si l'on remonte ici de quatre générations en arrière, c'est apparemment pour arriver à un aïeul illustre. La chronologie ne s'oppose pas à ce qu'entre le roi Ézéchias et Sophonie, qui vivait sous Josias (637-609) il y ait eu cinq générations (de 24 ans en moyenne), bien qu'il n'y ait eu que quatre règnes dans le même espace de temps. *c*. Josias régna de 637 à 609. Les oracles qui nous ont été conservés de Sophonie sont probablement antérieurs à la réforme opérée par ce roi en 622; car le culte des dieux étrangers, spécialement des dieux astraux de l'Assyrie, semble être encore en pleine vogue (1, 4-5).

d. D'après certains passages, le prophète paraît annoncer l'anéantissement de toute l'humanité, voire même de tous les êtres vivants (1, 2-3a); ailleurs il semble compter que les pécheurs seuls seront extirpés (1, 3b, 4b-6, 8-9, 12-13; 2, 3). Parfois le châtiment annoncé semble devoir être un cataclysme cosmique universel; en général, au contraire, il est clair que le prophète pense à un désastre historique, à une invasion ennemie qui frappera certaines nations et certaines villes (1, 10-13, 16-17; 2, 4-15). Comme cette calamité doit atteindre entre autres l'Éthiopie (c'est-à-dire l'Égypte) et l'Assyrie (du moins d'après 2, 12-15), le plus probable est que Sophonie la conçoit à l'image de ces invasions de hordes scythes qui, profitant de l'affaiblissement croissant de Ninive, envahirent, vers le temps de la mort d'Assourbanipal (626), l'empire assyrien et le parcoururent jusqu'à la Philistie et aux frontières de l'Égypte. Certains critiques concluent de là que tous les passages où il est parlé d'un cataclysme cosmique universel ou atteignant tous les pécheurs de l'humanité, sont des additions faites tardivement pour donner à l'évènement historique prévu par le prophète les proportions du jugement dernier des apocalypses. C'est probablement le cas pour certains des passages en question. Mais ailleurs on peut se demander si Sophonie n'a pas lui-même dépeint déjà la catastrophe qu'il prévoyait avec les hyperboles familières aux poètes. *e*. La seconde partie du verset 3 doit être une addition, car elle s'accorde mal avec les versets 2 et 3a annonçant la destruction de *tous* les êtres vivants. *f*. Le texte massorétique porte : « le reste de Baal ». On en a conclu quelquefois que la réforme de Josias était déjà accomplie, puisqu'il ne subsistait plus que « des restes [du culte] de Baal ». Mais l'expression pourrait signifier : « Baal jusqu'au dernier reste ». D'ailleurs, la version grecque atteste la leçon : « le nom (ou les noms) de Baal », qui est plus naturelle. — Baal, principal dieu des Cananéens, est cité ici comme type des divinités indigènes, dont le culte, depuis l'entrée des Israélites en Palestine, était associé à celui de Yahvé ou le contaminait. *g*. Le terme employé était, en hébreu, réservé aux prêtres des dieux étrangers. *h*. Glose qui manquait dans les Septante et était destinée sans doute à expliquer le terme précédent.

5 J'extirperai ceux qui se prosternent sur les toits devant l'armée des cieux[a],
ceux qui se prosternent devant Yahvé, lui jurent [fidélité][b] et jurent [en même temps] par [Milkom[c]
6 Et aussi ceux qui se retirent, abandonnant Yahvé,
qui ne cherchent pas Yahvé et ne se soucient pas de lui[d].

7 Silence devant le Seigneur Yahvé[e]!
car le jour de Yahvé[f] est proche.
Yahvé, en effet, a préparé un sacrifice[g];
il a [déjà] appelé ses invités à se sanctifier[h].
8a Et voici ce qui arrivera au jour du sacrifice de Yahvé :
Je châtierai les ministres et les princes royaux[i]
9b qui remplissent la maison de leur maître de [biens extorqués par] la violence et la fraude.
9a Je châtierai ce jour-là ceux qui sautent par-dessus le seuil[j]
8b et ceux qui s'habillent à la mode étrangère.

10 Ce jour-là, — oracle de Yahvé, —

On entendra des cris de détresse du côté de la porte des Poissons[k],
des hurlements du côté du faubourg[l],
Un grand fracas du côté des collines[m].
11 Les habitants du Maktéch[n] pousseront des hurlements,
Parce que la population des marchands[o] sera anéantie,
que ceux qui font le trafic de l'argent seront extirpés.
12 En ce temps-là, je fouillerai
Jérusalem la lampe à la main[p]
Et je châtierai les hommes qui,
parce qu'ils reposent sur leur lie[q],
Disent en leur cœur :
« Yahvé ne fait [à personne] ni bien ni mal[r]. »
13 Leurs richesses seront mises au pillage
et leurs maisons saccagées.

5. « Milkom » *G* S L* (lis. *bemilkôm*). H : par leur roi. 8-9. Nous intervertissons 8b et 9b de façon à rapprocher les deux hémistiches où est censuré l'entourage du roi. 12. « la lampe » *G* (lis. *bannêr*). H : les lampes.

a. Le culte des dieux sidéraux des Assyriens se célébrait sur les terrasses des maisons, en présence des astres (cf. Éz. 8, 16; Jér. 19, 13; 32, 29; 2 Rois 23, 12, etc.). *b*. Ces mots, qui surchargent le vers, sont probablement une variante de l'expression qui précède. *c*. Dieu des Ammonites (1 Rois 11, 5, 33; 2 Rois 23, 13; Jér. 49, 1; Am. 1, 15). On jure par le dieu qu'on révère et qu'on redoute le plus (Jér. 12, 16; Néh. 13, 25; 2 Chr. 36, 13, etc.). *d*. Autre sorte de Juifs infidèles à Yahvé : les indifférents (cf. v. 12). *e*. C'était la formule prononcée à l'instant le plus solennel du sacrifice, au moment où Dieu, pensait-on, venait lui-même prendre sa part de la victime (Hab. 2, 20; Zach. 2, 13 [H : 17]). Les Latins disaient de même : *favete linguis* (Horace, *Odes*, 3, 1-2; Virg., *Aen.*, 5, 71). L'idée est donc : la cérémonie sanglante est déjà commencée : les victimes vont être immolées. *f*. Le jour où Yahvé se vengera de ses ennemis (cf. Am. 5, 18-20 et la note). *g*. Le massacre des ennemis de Yahvé est de même présenté sous l'image d'un sacrifice Jér. 46, 10; És. 34, 5-8; Éz. 39, 17-20. Les victimes, ici, seront les Israélites infidèles; ceux qui les immoleront et les dévoreront, ce sont les envahisseurs. *h*. Quand un particulier se préparait à offrir un « sacrifice de paix », il conviait des parents, des amis ou des pauvres à participer au festin où l'on consommait les victimes (1 Sam. 9, 13, 22; 16, 3). Ces « invités » devaient seulement s'être « sanctifiés », c'est-à-dire avoir lavé ou changé leurs vêtements, s'être abstenus du contact des femmes (cf. 1 Sam. 16, 5; 21, 4-5; Ex. 19, 10, etc). Ces rites avaient pour but originel d'écarter de la cérémonie l'influence des forces mauvaises ou hostiles. *i*. Litt. : *les fils du roi*. Il s'agit des membres de la famille royale en général (cf. 1 Rois 22, 26; Jér. 36, 26; Ps. 72, 1). *j*. L'interdiction de poser le pied sur le seuil est très répandue; elle était observée, par exemple, dans le temple de Dagon, dieu des Philistins (voy. 1 Sam. 5, 5 et la note). Sophonie condamne cette observance soit comme pratique superstitieuse, soit comme emprunt à l'étranger. Le targoum paraphrase ainsi ce passage : « Je punirai tous ceux qui vivent selon les institutions des Philistins. » *k*. Une des portes de la muraille nord de Jérusalem (Néh. 3, 3; 12, 39; 2 Chron. 33, 14). *l*. Voy. 2 Rois 22, 14. *m*. Les hauteurs au nord de Jérusalem

n. Ce mot, qui signifie « mortier, » était sans doute le nom d'un quartier de la capitale dont la configuration était celle d'une cuvette, peut-être la combe du Tyropéon. *o*. Litt. : *le peuple de Canaan*. « Cananéen » était synonyme de marchand, parce que le commerce était alors à peu près exclusivement aux mains des Phéniciens (Prov. 31, 24; És. 23, 8; Os. 12, 8; cf. Néh. 13, 16). En France, au moyen-âge, on appelait « Lombards » les financiers et les usuriers.

p. Pour ne laisser échapper aucun coupable. Les maisons palestiniennes étaient sombres; pour y faire une recherche soigneuse il fallait allumer une lampe (Luc 15, 8). C'est à cause de ce passage que Sophonie était représenté une lanterne à la main. *q*. Parce qu'ils ont vécu jusqu'à présent dans une complète tranquillité, tel un vin qui n'a pas été transvasé (Jér. 48, 11-12). *r*. Ils ne croient ni aux menaces que les prophètes adressent aux impies, ni aux promesses qu'ils font aux justes.

Ils auront bâti des maisons, mais ne les habiteront pas;
ils auront planté des vignes, mais n'en boiront pas le vin[a].
14 Il est proche, le grand jour de Yahvé[b].
Il est proche, il vient en toute hâte.
Il est proche, le jour amer de Yahvé :
le plus brave lui-même poussera des cris.
15 Ce sera un jour de colère que ce jour-là[c],
un jour de détresse et d'angoisse
un jour de ruine et de dévastation,
Un jour de ténèbres et d'obscurité,
un jour de nuées et de brouillards épais[d],
16 Un jour de sonneries de cor et de cris de guerre
contre les villes fortifiées
et les hautes tours d'angle.
17 Je plongerai les hommes dans la détresse
et ils marcheront comme des aveugles,
parce qu'ils ont péché contre Yahvé.
Leur sang sera répandu comme de la poussière
et leurs entrailles comme de l'ordure.
18 Ni leur argent ni leur or ne pourront les sauver
au jour de la fureur de Yahvé.
Par le feu de sa jalousie toute la terre sera consumée;
car il opérera la destruction et l'extermination soudaine
de tous les habitants de la terre[e].

2

1 Courbez-vous, humiliez-vous[f],
gens sans pudeur[g],
2 Avant que vous ne deveniez semblables à la paille qui s'envole,
Avant que ne fonde sur vous
l'ardente colère de Yahvé,
Avant que ne fonde sur vous
le jour de la colère de Yahvé[h].
3 Recherchez Yahvé, vous tous les humbles du pays,
qui pratiquez la justice qu'il exige;
Recherchez l'équité; recherchez l'humilité;
peut-être serez-vous mis à l'abri au jour de la colère de Yahvé[i].

14. « il — hâte (litt. : et se hâtant beaucoup) » lis. *oumemahêr*. H : et se hâter beaucoup. « Il — cris » lis. *qârôb yôm yahwè hammar ṣôréaḥ gam gibbôr*. H : Bruit du jour de Yahvé ! Amèrement crie là le brave. — Texte très incertain. 17. « leurs entrailles » lis. *weraḥmêhèm*. H : leur nourriture (?). — Texte incertain. 18. « et » *G S L* (lis. *'aph*). H : certainement (?). **2**, 2. « Avant — s'envole » d'après *G* (lis. *beṭèrèm lô' tihyou kemôṣ 'ôbêr* et suppr. *yôm*). H : avant que naisse la loi (c'est-à-dire que soit prononcée la sentence ?) — le jour passe comme la paille. — Texte très incertain.

a. Cf. Am. 5, 11; Mi. 6, 15; Deut. 28, 38-39; Éz. 28, 26; És. 65, 21-22. *b*. Cf. Joël 2, 1-2. *c*. Ce vers a servi de thème au célèbre cantique attribué à Thomas de Celano : *Dies irae dies illa*.

d. Vers reproduit Joël 2, 2. *e*. L'authenticité de ce verset a été suspectée parce qu'il y est parlé de Yahvé à la troisième personne, que la première phrase se retrouve textuellement Éz. 7, 19 et la deuxième Soph. 3, 8, que le châtiment de Yahvé est ici étendu à tous les habitants de la terre et qu'enfin le début du verset suppose que l'invasion des hordes scythes appartient déjà au passé, puisqu'il paraît faire allusion à la façon dont le pharaon se débarrassera d'elles en achetant leur retraite. Aucun de ces arguments ne semble décisif : Ézéchiel, qui vivait un quart de siècle plus tard, peut s'être inspiré de Sophonie, de même l'auteur de Soph. 3, 8; « toute la terre » peut être une hyperbole poétique; il est loisible, du reste, de traduire « tout le pays ». L'allusion à la manière dont le pharaon écarta le danger scythe serait toute naturelle dans la bouche de Sophonie, si, comme nous le croyons, il a prononcé cet oracle *après* le grand raid des barbares du nord et concevait le désastre qu'il annonçait comme analogue à cette invasion, mais plus terrible encore : cette fois les envahisseurs ne se laisseront pas acheter.

f. Nous supposons que les deux formes verbales employées ici dérivent d'une racine (*qouš*) qui, en arabe, signifie « se courber ». D'autres leur prêtent le sens de « se recueillir, rentrer en soi-même » parce que le verbe se rencontre au sens de « ramasser, recueillir de la paille » (*qaš*). D'autres encore le rapprochent de *qâšâ*, « être dur », d'où : « soyez fermes » (?).

g. La nation juive. *h*. Ce vers paraît être une simple variante du précédent. Il est signalé comme addition dans G[hex]. *i*. L'expression « les humbles » pour désigner les pieux, l'idée que les justes seront mis à l'abri par Dieu lors de la catastrophe finale (cf. És. 26, 20) sont courantes dans le judaïsme postérieur à l'exil. Ce n'est cependant pas une raison absolument décisive pour regarder soit le verset 3, soit l'ensemble des versets 1-3 comme ajoutés tardivement : il se pourrait que ces façons de parler et de penser remontassent à un auteur du VII[e] siècle.

II — *Contre diverses nations étrangères*[a].

Contre les Philistins[b].

4 Car Gaza deviendra un lieu désert[c]
et Ascalon une solitude.
[La population d']Asdod sera chassée en plein midi
et [celle d']Èqrôn sera extirpée[d].
5 Malheur à vous qui habitez le rivage de la mer[e],
nation des Kerêti[f]!
Yahvé a prononcé une sentence contre toi,
Canaan[g], pays des Philistins :
« Je te détruirai; je te dépeuplerai;
6 Kerêt[h] servira de pâturage aux bergers,
de parc au petit bétail.
7 Le rivage de la mer appartiendra
aux survivants de la maison de Juda[i].
Au bord de la mer ils feront paître [leurs troupeaux]
et se reposeront le soir dans les maisons d'Ascalon. »
Car Yahvé leur Dieu les visitera
et les rétablira[j].

Contre Moab et Ammon[j].

8 J'ai entendu les insultes de Moab
et les outrages des enfants d'Ammon,
Les insultes qu'ils proféraient contre mon peuple
et les propos hautains qu'ils tenaient sur son pays.
9 C'est pourquoi, [je le jure] par ma vie, — oracle de Yahvé,
[Dieu] des armées, Dieu d'Israël, —
Moab deviendra comme Sodome
et [le pays des] enfants d'Ammon comme Gomorrhe,
Un domaine envahi par les orties, une mine de sel[k],
une solitude éternelle.

5. « contre toi » d'après s^b (lis. *'âlayik*). H : contre vous 6. « Kerêt — bergers » *G* (suppr. *ḥèbèl hayyâm*, glose qui se rapportait au v. 7, et intervertir *kerôt* (à lire probablement *kerêt*) et *newôt*. H : et le rivage de la mer deviendra (verbe au féminin avec sujet masculin) des pâturages, des huttes [?] (ou des citernes [?]) de bergers. 7. « de la mer » *G S* (aj. *hayyâm*). Manque en H. « Au bord de la mer » lis. *'al hayyâm*. H : Sur eux.

a. L'authenticité de ces oracles est contestée ou rejetée par plusieurs critiques parce que ces versets coupent la série des censures dirigées par Sophonie contre Juda (1, 4-2, 3 et 3, 1-7), que c'est, à notre connaissance, après 586 que Moab et Ammon ont insulté aux malheurs de Juda (cf. Éz. 25, 2-11), qu'enfin les nations voisines devaient, d'après Sophonie, être écrasées, ainsi que Juda, par un envahisseur étranger (les barbares du nord sans doute), et non pas par le royaume de Juda restauré et redevenu conquérant. Mais, d'autre part, la liste des nations visées est bien celle des voisins de Juda (à l'ouest, à l'est, au sud et au nord) qui étaient menacées par le danger scythe au temps de Sophonie (vers 626); l'oracle contre Ninive ne s'explique naturellement qu'avant la ruine de cette ville (612). Il suffit donc, semble-t-il, d'admettre que des oracles dirigés contre certaines nations et provenant réellement de Sophonie, se trouvaient originairement après 3, 1-7 et qu'ils ont reçu quelques additions et quelques retouches après l'exil. Nous connaissons, d'ailleurs, trop incomplètement le détail des évènements du VIIe siècle pour affirmer que Moab et Ammon n'ont pas, dès cette époque, insulté Juda. *b*. Cf. Éz. 25, 15-17. *c*. Il y a en hébreu une assonance intraduisible en français entre le mot signifiant « lieu désert » et le nom de Gaza. *d*. Assonance en hébreu entre « extirpée » et Èqrôn. — Des cinq villes principales des Philistins, une seule, Gat, n'est pas nommée, peut-être parce qu'elle était déchue au temps de Sophonie. Voy. cependant Am. 6, 2; Jér. 47, 5. *e*. Cf. Jér. 47, 7 et la note. *f*. Nom d'une peuplade du S. O. de la Palestine, employé ici et Éz. 25, 16 comme synonyme de « Philistins ». On a souvent vu dans ce nom un indice confirmant la tradition rapportée par Hérodote selon laquelle les Philistins étaient originaires de la Crète, mais voy. notes sur 1 Sam. 30, 14; Éz. 25, 16. *g*. Glose dont on n'aperçoit pas bien la raison d'être. *h*. Nom du pays des Kerêti. G et S ont traduit : « la Crète ». Le roi phénicien Kerêt, héros d'un des poëmes découverts à Ras Chamra, était peut-être l'éponyme de ce peuple. *i*. Sur ces additions voy. note *a*. *j*. Cf. Éz. 25, 1-11. *k*. Tel le Djebel Ousdoum (« montagne de Sodome »), au S. O. de la mer Morte, montagne de sel où l'on montre la statue de la femme de Lot (cf. Gen. 19, 26) et qui est exploitée pour l'approvisionnement de Jérusalem en sel.

Les survivants de mon peuple les pilleront
et les réchappés de ma nation en deviendront les maîtres[a].
10 Cela leur arrivera en punition de leur orgueil,
parce qu'ils ont proféré des insultes et tenu des propos hautains
contre le peuple de Yahvé, [Dieu] des armées[b].
11 Yahvé se fera redouter quand il agira contre eux[c];
il anéantira, en effet, tous les dieux de la terre;
Et l'on verra se prosterner devant lui, — chacun dans son pays[d], —
tous les [habitants des] îles des nations.

Contre l'Éthiopie[e].

12 Vous aussi, Kouchites,
vous serez transpercés par l'épée de Yahvé.

Contre l'Assyrie.

13 Il étendra aussi sa main vers le nord
et fera périr Assur[f].
Il transformera Ninive en une solitude,
en une terre aussi aride que le désert.
14 Des troupeaux y feront leur gîte,
ainsi que toutes les bêtes des champs.
La hulotte et le héron[g]
passeront la nuit parmi ses chapiteaux.
Le hibou chantera aux fenêtres
et le corbeau sur les seuils.
. . . .[h],
15[i] Voilà ce que deviendra la ville joyeuse[j],
qui trônait dans l'insouciance
Et qui disait en son cœur :
« Moi, rien que moi[k]! »
Comment est-elle devenue un désert[l],
un repaire de fauves?
Quiconque passera auprès d'elle sifflera[m]
et agitera la main.

11. « anéantira » lis. *yerazzè*. H : a maigri. — Texte incertain. 12. « vous — Yahvé » lis. *ḥèrèb yahwè* au lieu de *ḥarbî hêmmâ*. H : ils seront transpercés par mon épée. 14. « ainsi que » *G S Ar* (lis. *wekol*). Manque en H. « Le hibou » lis. *kôs*. H : Une voix. « le corbeau » lis. *'ôrêb*. H : la dévastation.

a. Sur cette addition voy. v. 4, note *a*. *b*. Rappel du v. 8, mais où il est parlé de Yahvé à la troisième personne. *c*. Litt. : *Yahvé sera redoutable contre eux*. L'idée paraît être : l'écrasement des nations païennes démontrera l'impuissance, le néant de leurs dieux : elles se convertiront alors au culte du vrai Dieu, même celles qui habitent « les îles des nations », c'est-à-dire toutes les côtes de la Méditerranée. Cette expression et l'espérance de la conversion générale des païens paraissent trahir l'influence du Second Ésaïe. *d*. Il ne sera pas nécessaire qu'ils viennent adorer à Jérusalem (cf. Mal. 1, 11), comme le souhaitaient d'autres prophètes (És. 2, 2-3; Mi. 4, 1-2; Zach. 14, 16-19). *e*. Kouch, l'Éthiopie des anciens, la Nubie d'aujourd'hui, était, au temps de Sophonie, une des grandes puissances du monde. Les rois de ce pays avaient, pendant près d'un siècle (728 env.-645), été les maîtres de l'Égypte. Sophonie compte que l'épée de Yahvé, c'est-à-dire celle des barbares, instruments de sa justice, frappera non seulement toute l'Égypte, mais aussi le royaume qui s'étendait au delà de ses frontières méridionales. *f*. L'Assyrie est au N. E. de la Judée ; mais pour se rendre de Jérusalem à Ninive, on quittait la Palestine par la route du nord. *g*. Sur l'identification de ces animaux voy. És. 14, 23; 34, 11 et les notes. *h*. Litt. : *Car il a mis à nu son cèdre* (ses boiseries de cèdre ?). Le texte est évidemment altéré. On n'a pas suggéré de correction qui s'impose. *i*. Ce verset, dont presque tous les éléments se retrouvent mot pour mot dans d'autres passages, a peut-être été ajouté après coup. *j*. Cf. És. 22, 2; 23, 7. *k*. Cf. És. 47, 8. *l*. Jér. 50, 23; 51, 41. *m*. Cf. Jér. 19, 8; 50, 13, etc. Il ne s'agit pas d'un véritable sifflement, mais d'une sorte de « psst ! » qu'on fait entendre encore aujourd'hui en Palestine pour marquer un profond étonnement.

III — *Contre Jérusalem*

3

1 Malheur à la [cité] rebelle et souillée,
à la ville oppressive[a] !
2 Elle n'écoute aucun appel;
elle ne se laisse pas avertir.
Ce n'est pas en Yahvé qu'elle met sa confiance;
elle ne s'approche pas de son Dieu.
3 Ses magistrats sont au milieu d'elle
des lions rugissants[b];
Ses juges sont [comme] les loups du soir[c].
. . . .[d].
4 Ses prophètes sont des fanfarons
et des imposteurs.
Ses prêtres profanent les choses saintes;
ils font violence à la loi[e].
5 Yahvé, qui réside [lui aussi] dans la ville, est juste :
il ne fait rien d'inique.
Chaque matin il met en lumière ses justes exigences[f]
sans y manquer.
Et cependant le méchant ignore la honte. — —

6 J'ai exterminé des nations;
leurs tours d'angle[g] ont été détruites;
J'ai rendu leurs rues désertes;
personne n'y passe plus.
Leurs villes ont été ravagées, dépeuplées;
nul n'y habite plus[h].
7 Je me disais : « Certainement elle me craindra;
elle se laissera avertir;
Elle ne perdra plus de vue
rien de ce que je lui ai commandé. »
Mais en réalité, ils se sont appliqués chaque jour
à ne commettre que de mauvaises actions.

3, 7. « elle me — laissera » lis. *tirâ'* et *tiqqaḥ*. H : tu me craindras; tu te laisseras... « Elle — vue (litt. : ne sera plus ôté de ses yeux) » *GS* (lis. *me'ênèhâ*). H : et sa demeure ne sera pas enlevée.

a. Il s'agit de Jérusalem, dont Jérémie, le contemporain de Sophonie, accuse les habitants d'opprimer l'étranger, la veuve et l'orphelin (7, 6; 22, 3). *b.* Même image Prov. 28, 15; Éz. 22, 25. Mêmes plaintes contre les détenteurs du pouvoir en Israël et en Juda, Am. 2, 6-8; És. 1, 23; Mi. 3, 1-3, 11; 7, 3; Éz. 22, 25-28. *c.* De même Hab. 1, 8 (H). Les loups sont particulièrement à redouter quand vient la nuit, où ils peuvent plus aisément exercer leurs ravages impunément. Le texte primitif portait peut-être « les loups de la steppe » comme Jér. 5, 6. Cf. Éz. 22, 27. *d.* Ici quelques mots qu'on traduit d'ordinaire « ils ne gardent rien pour le [lendemain] matin ». Mais le sens que l'on prête ainsi au verbe est purement conjectural. *e.* C'est-à-dire sans doute : ils donnent de fausses interprétations aux instructions divines qu'ils sont chargés de transmettre. Ézéchiel, qui reprend l'expression (22, 26), entend : « ils ne distinguent pas entre l'impur et le pur ». *f.* Litt. : *son droit*. *g.* Ou : « leurs créneaux » (cf. 1, 16). On pourrait traduire aussi : « leurs chefs ont été frappés d'épouvante ». *h.* Allusion aux événements politiques et militaires qui avaient récemment marqué l'histoire du monde : annexion de nombreux États par les Assyriens, destruction de grandes villes comme Thèbes (cf. Nah. 3, 8-10) et surtout, sans doute, ravages opérés par les Scythes. Jérusalem aurait dû reconnaître dans ces calamités survenues chez d'autres peuples des avertissements divins.

DEUXIÈME PARTIE

PROMESSES DE RELÈVEMENT (3, 8-20)[a].

8 C'est pourquoi attendez-moi, — oracle de Yahvé; —
attendez le jour où je me lèverai en témoin [à charge][b].
Je veux, en effet, dans ma justice, rassembler[c] les nations,
convoquer les royaumes,
Pour déverser sur eux ma fureur,
toute l'ardeur de ma colère,
Car par le feu de ma jalousie
toute la terre sera consumée[d].
9 Alors, en effet, je donnerai aux peuples
des lèvres pures[e],
Pour qu'ils invoquent tous le nom de Yahvé
et le servent épaule contre épaule[f].
10 D'au delà des fleuves de Kouch[g],
. . . .[h]
on m'apportera des oblations[i].

11 En ce jour-là,
Tu n'auras plus à rougir d'aucun de ces actes
par lesquels tu t'es rendue coupable envers moi,
Car alors j'ôterai du milieu de toi
les hautains qui chez toi mènent joyeuse vie[j].
Tu ne continueras plus à t'enorgueillir
sur ma montagne sainte.
12 Je ne laisserai subsister dans ton sein
qu'un peuple humble et débile[k];
C'est dans le nom de Yahvé que se confieront
les survivants d'Israël.
13 Ils ne commettront plus le mal
et ne diront pas de mensonge.
On ne trouvera plus dans leur bouche
une langue trompeuse.

8. « en témoin » *G S* (lis. *le'éd*). H : pour toujours. « convoquer » *G S* (lis. *liqbôṣ*) H : pour que je convoque. **12-13.** « que se confieront — Ils ne ». H : qu'ils se confieront. [13] Les survivants d'Israël ne...

a. Après le réquisitoire qui remplit les versets 1-7, on attend des menaces terribles contre Jérusalem, analogues à celles qui accompagnent les censures du ch. 1. Or, le ch. 3, bien qu'introduit par un « c'est pourquoi », renferme surtout des promesses à l'adresse de la cité coupable : la fureur de Yahvé va se déverser sur « les nations » (v. 8b); Sion, délivrée de ses oppresseurs (18-19), jouira de la présence dans son sein de Yahvé lui-même, qui lui assurera la victoire (15, 17). Ces perspectives glorieuses ne sont pas absolument inconciliables avec les idées exprimées par Sophonie dans 1, 2-3, 7; car on peut supposer que, selon lui, Juda sera au nombre des royaumes sur lesquels se déversera la fureur de Yahvé (v. 8), que le jugement sur Jérusalem consistera en un triage qui en éliminera les orgueilleux, les insouciants et les menteurs (3, 11, 13), comme les amis du paganisme, les indifférents, les superstitieux et les violents (1, 4-6, 8-9), et que c'est au reste infime, mais humble et fidèle, de la population que sont faites les magnifiques promesses du ch. 3. Cependant certaines de ces promesses (par exemple celle de la conversion des païens, v. 9-10), sont présentées sans lien avec le contexte; d'autres supposent l'exil de Juda avec ses hontes (v. 18, 20) ou présentent une étroite parenté de style avec des textes de l'époque de la déportation (v. 9-10, 14, 16-20). Le chapitre 3 doit avoir été à tout le moins retouché à l'époque de l'exil. On peut admettre, cependant, qu'il renferme des éléments provenant de la conclusion primitive du réquisitoire de Sophonie, notamment les v. 8a et 11-13. *b.* Le jour de Yahvé est assimilé à une comparution en justice où les parties sont appelées à produire leurs témoins. *c.* Litt. : *Car mon droit est de rassembler*. *d.* Reproduction de 1, 18. *e.* Qui ne seront plus souillées par des invocations aux dieux païens (cf. Os. 2, 17 [H : 19]). *f.* Litt. : *d'une même épaule*. L'image est celle d'hommes qui portent ensemble un même fardeau. *g.* Le Nil et ses affluents; voy. És. 18, 1. *h.* Ici deux expressions énigmatiques qu'on traduit d'ordinaire : « mes adorateurs, mes enfants dispersés (litt. : la fille de mes dispersés) » et dont on fait soit le sujet, soit le complément direct du verbe qui suit : « mes adorateurs... m'apporteront » ou « ils (les Kouchites) m'apporteront mes adorateurs, mes dispersés comme oblation » (cf. És. 60, 4; 66, 20). Dans un cas comme dans l'autre, l'idée serait étrangère au contexte. Les mots en question manquent dans le syriaque. *i.* Cf. És. 18, 7; 45, 14; Ps. 72, 10-11. *j.* Cf. És. 13, 3. *k.* Cf. 2, 3; És. 26, 6; 66, 2; Hab. 3, 14.

Mais ils paîtront et se reposeront,
sans que personne ne les inquiète.

Ad
14 Pousse des cris de joie, fille de Sion!
Pousse des cris d'allégresse, Israël!
Réjouis-toi, exulte de tout ton cœur,
fille de Jérusalem!
15 Yahvé a levé les sentences prononcées contre toi;
il a fait place nette de tes ennemis.
Yahvé a inauguré son règne au milieu de toi :
tu ne verras plus le malheur.
16 En ce jour-là on dira à Jérusalem :
« Sois sans crainte, Sion!
Ne laisse pas tomber tes bras découragés!
17 Yahvé, ton Dieu, est au milieu de toi,
un héros qui assure la victoire.
Tu feras sa joie;
il te rendra son amour;
Tu seras pour lui l'occasion de transports d'allégresse avec des cris de joie,
18 comme aux jours de fête. »
J'ôterai l'opprobre qui pèse sur toi;
j'enlèverai la honte qui t'accable.
19 Je vais en finir
avec tous tes oppresseurs.
En ce temps-là je sauverai les éclopés
et je rassemblerai les dispersés[a];
Je ferai d'eux un sujet de gloire et d'honneur
dans toutes [les contrées de] la terre,
quand je les rétablirai.

Ad²
20 En ce temps-là je vous ramènerai;
en ce temps-là je vous rassemblerai;
Car je ferai de vous un sujet de gloire et d'honneur
parmi tous les peuples de la terre,
Quand je vous rétablirai sous leurs yeux,
dit Yahvé[b].

15. « tes ennemis » *G S L T* (lis. *'ôyebâyik*). H : ton ennemi. « Yahvé a — règne » *G*^AS (lis. *mâlak* et suppr. *yisrâ'êl*). H : Le roi d'Israël, Yahvé, [est]. « verras » *H** *G* (lis. *tir'î*). H : craindras. 17. « il te — amour (litt. : il te renouvellera dans son amour) » *S* (lis. *yeḥaddešêk*). H : il se taira dans son amour. — Texte très incertain. 18. « comme — fête » *G S Ar* (lis. *kîmê mô'êd*). H : les affligés loin de l'assemblée. « J'ôterai — t'accable » lis. *kelimmâ wenâsâ'tî* au lieu de *hâyou mas'êt*. H : Je rassemblerai [ceux qui] sont issus de toi ; charge sur elle honte. — Texte très incertain. 19. « Je vais en finir » *T* (*L*) (aj. *kâlâ* après *'ôsè*). H : je vais agir. « En ce temps-là ». H rattache ces mots à la phrase précédente. « quand — rétablirai » d'après v. 20 (lis. *bešoubî 'èt šeboutâm*). H : leur honte (*boštâm* serait une abréviation de la phrase donnée au complet v. 20; on n'aurait écrit que les 2 premières et les 2 dernières consonnes). 20. « en ce — rassemblerai » (lis. *oubâ'êt hâhî' 'ăqabbêṣ*). H : et cela au temps [où] je vous rassemblerai (?).

a. Presque textuellement Mi. 4, 6 (passage postérieur à l'exil). *b*. Le v. 20 est une simple variante du v. 19.

AGGÉE[a]

Premier oracle

Aggée révèle au peuple la cause de ses déboires.
Il le détermine à reconstruire le Temple.

1 1 L'an deux du roi Darius[b], au sixième mois[c], le premier jour du mois, la parole de Yahvé fut adressée par l'organe d'Aggée, le prophète, à Zorobabel, fils de Chealtiêl, satrape de Juda[d], et à Josué, fils de Yehoçadaq[e], le grand prêtre[f], en ces termes : « 2 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Ce peuple dit : Le moment n'est pas venu de reconstruire la maison de Yahvé. » 3 Alors Yahvé parla ainsi par l'organe d'Aggée : « 4 Est-ce le moment d'habiter, vous, des maisons lambrissées, alors que cette maison est en ruines? » 5 Voici donc ce que dit Yahvé, [Dieu] des armées : « Réfléchissez à ce qui vous arrive[g] : 6 vous avez semé beaucoup et récolté peu; vous mangez et vous n'avez pas de quoi vous rassasier; vous buvez, mais ce que vous buvez ne saurait vous enivrer; vous vous vêtez d'habits qui ne suffisent pas à vous tenir chaud; le mercenaire met son salaire dans une bourse trouée[h]. » 7 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Réfléchissez à ce qui vous arrive[i] : 9 vous comptiez que la récolte serait abondante et elle s'est réduite à peu de chose; vous l'avez rentrée, et j'ai soufflé dessus[j]. Pourquoi cela — oracle de Yahvé —? A cause de ma maison qui est en ruines, tandis que chacun de vous s'empresse de reconstruire la sienne. 10 C'est pour cela que le ciel a retenu sa rosée et la terre ses fruits, 11 que j'ai appelé la sécheresse[k] [à s'abattre] sur les

1, 2. « armées » *S* (suppr. *lê'môr*). H aj. : en ces termes. « Le — venu » *G S L* (lis. *bâ'* au lieu de *'ét bô'*). H : Ce n'est pas le moment de venir, le moment. 4. « des maisons » lis. *bebâttîm*. H : vos maisons (mais il faudrait l'article devant *sephounîm*). 9. « et elle s'est — chose » *G S T* (lis. *wehâyâ*). H : et voici à peu (*sic*). 10. « que » *G* (suppr. *'ălêkèm*, dittogr. de *'al kên*). H : aj. : sur vous. « sa rosée » cf. 11[b] et Zach. 8, 12 (lis. *ṭallâm*). H : de la rosée.

a. L'activité du prophète Aggée s'exerça dix-huit ans après que Cyrus, roi de Perse, eut permis aux Juifs exilés de retourner en Judée et de reconstruire le Temple. Pendant cette période (fin du règne de Cyrus et règne de son fils Cambyse), les Juifs revenus à Jérusalem procédèrent tout au plus à quelques travaux préparatoires à la réédification du sanctuaire, notamment à l'érection d'un autel sur l'emplacement de l'ancien (Esdr. 3, 2). Ils étaient absorbés par les difficultés auxquelles se heurta leur réinstallation dans le pays : les récoltes furent mauvaises pendant plusieurs années. Mais au premier convoi d'exilés, revenu de Babylonie sous la conduite de Chéchbaççar, descendant de David, nommé satrape de Juda par Cyrus, vint se joindre un nouveau groupe ramené par Zorobabel, autre membre de la famille royale, qui succéda à son oncle Chechbaççar comme gouverneur de la Judée, et par le grand prêtre Josué. De plus, à la mort de Cambyse, de violents désordres éclatèrent dans toutes les parties de l'empire perse; ce qui éveilla chez certains Juifs l'espoir que l'écroulement des nations païennes annoncé par des prophètes comme Ézéchiel allait se produire incessamment. Cet « ébranlement des nations » fut sans doute le principal motif de l'entrée en action des prophètes Aggée et Zacharie. Ils pressent leur peuple de reconstruire enfin le Temple détruit; ne fallait-il pas, en effet, que Yahvé eût son palais dans sa capitale, alors qu'il allait inaugurer son règne? Lorsque Aggée prononça son premier oracle (août 520), on ignorait sans doute encore en Occident que Darius, fils d'Hystaspe, l'un des prétendants à la succession de Cambyse, avait réussi (peut-être dès avril 520), à écraser tous ses rivaux et à rétablir la paix dans tout l'empire. — Le livre d'Aggée n'est pas un recueil d'oracles rédigés à la première personne, mais de récits sur l'activité de ce prophète; il y en a quatre, et l'un d'eux relate l'effet produit par le discours d'Aggée. L'ouvrage n'a donc pas été composé par Aggée lui-même, mais par l'un de ses auditeurs, peu après les événements, du reste, probablement; car les glorieuses espérances fondées sur Zorobabel sont reproduites sans réserve aucune, bien qu'elles aient été démenties par les faits.
b. Darius Ier, qui régna de 521 à 486. *c*. Du calendrier babylonien, qui fut adopté par les Israélites peu avant l'exil et qui faisait débuter l'année au printemps : donc août 520.
d. Voy. Esdr. 3, 2; 5, 2; 1 Chron. 3, 19 et les notes.
e. Cf. Esdr. 3, 2; 4, 3. *f*. Ce terme ne devint courant qu'après l'exil pour désigner le chef du clergé de Jérusalem. *g*. Litt. : *Appliquez votre cœur à vos voies.* *h*. Son gain est si maigre qu'il disparaît aussitôt, comme s'il le mettait dans une bourse percée. Le targoum dit : « et le mercenaire travaille pour l'ignominie ». *i*. Nous transposons l'exhortation du v. 8 à la fin de l'oracle dont elle formule la conclusion pratique, tandis que les v. 9-11 achèvent le tableau des déboires essuyés jusqu'ici par les Juifs (v. 9a, cf. v. 5-6) en en indiquant la cause (v. 9b-11). Si l'on maintenait le v. 8 à la place où le donne le texte traditionnel, il faudrait presque nécessairement prêter à l'expression du v. 7 « appliquez vos cœurs à vos voies » un autre sens qu'au v. 5 : « réfléchissez à ce que vous avez à faire », ce qui n'est guère admissible. *j*. On attribuait au souffle la vertu soit de communiquer l'esprit ou la vie (Gen. 2, 7; Éz. 37, 9; Jn 20, 22), soit d'exercer une action néfaste, de faire disparaître (cf. Mal. 1, 13; Ps. 10, 5). Les musulmans de Palestine croient que quand on siffle (donc quand on souffle) près d'une aire, cela porte malheur : pendant la nuit, le diable viendra enlever une partie de la récolte. *k*. Le mot qui, en hébreu, signifie « sécheresse », *ḥôrèb*, est de même racine que celui qui veut dire « en ruines », *ḥârèb* : la sécheresse est le châtiment normal de l'état de ruine où on a laissé le Temple.

champs et sur les montagnes, sur le blé, sur le moût et sur l'huile, bref sur tout ce que produit le sol, ainsi que sur les gens, sur les bêtes et sur tout le travail de la main [de l'homme]. [8] Montez sur la montagne, rapportez du bois[a] et bâtissez le Temple. J'y prendrai plaisir et je manifesterai ma gloire, déclare Yahvé. »

[12] Zorobabel, fils de Chaltiél, Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre, et tous les survivants du peuple [de Juda] écoutèrent les ordres de Yahvé leur Dieu et les appels que Yahvé leur avait fait adresser par le prophète Aggée : le peuple craignit Yahvé. [13] Aggée, messager de Yahvé, parla en ces termes au peuple en vertu de la mission que lui avait donnée Yahvé : « Je suis avec vous, oracle de Yahvé[b]. » [14] Et Yahvé réveilla le zèle[c] de Zorobabel, fils de Chaltiél, satrape de Juda, le zèle de Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre, et le zèle de tous les survivants du peuple [de Juda]. Ils vinrent et se mirent à travailler à la maison de Yahvé, [Dieu] des armées, leur Dieu, [15] le vingt-quatrième jour du sixième mois, en l'an deux du roi Darius[d].

Deuxième oracle.

La gloire future du second Temple.

2 [1] Le septième [mois], le vingt et un du mois[e], la parole de Yahvé se fit entendre par l'organe d'Aggée le prophète : « [2] Parle à Zorobabel, fils de Chaltiél, satrape de Juda, à Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre, et à tout ce qui subsiste du peuple, en ces termes : [3] Y a-t-il parmi vous quelque survivant qui ait vu cette maison dans sa gloire première? En quel état la voyez-vous maintenant[f]? N'est-elle pas à vos yeux comme un rien[g]? [4] Eh bien! prends [cependant] courage, Zorobabel, — oracle de Yahvé —! Prends courage, Josué, fils de Yehoçadaq, grand prêtre! Courage, peuple entier du pays, — oracle de Yahvé —; travaillez, car je suis avec vous, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. [5] L'alliance que j'ai conclue avec vous quand vous êtes sortis d'Égypte[h] et mon esprit demeure au milieu de vous : soyez sans crainte. [6] Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Encore une fois[i] j'ébranlerai les cieux et la terre, la mer et la terre ferme. [7] J'ébranlerai toutes les nations et les trésors[j]

11. « tout ce que » *G S L T* (aj. *kol*). H : ce que. 12. « Yahvé leur » *G S L T* (lis. *'ălêhèm* au lieu de *'ĕlôhêhèm*). H : Yahvé leur Dieu. « que Yahvé — Aggée (litt. : les paroles d'Aggée, le prophète. selon que Yahvé l'avait envoyé vers eux) ». S : d'Aggée, le prophète que (*'ăšèr* au lieu de *ka'ăšèr*) Yahvé leur avait envoyé. **2**, 2. « tout » *G S* cf. *1, 12, 14* (aj. *kol*). Manque en H. 5. « L'alliance — d'Égypte ». Manque en G S^hex VL Ar. 6. « Encore une fois » *G S VL Ar.* H aj. : peu [de temps] et. C'est un mélange de deux leçons, celle de *G S* et : « Encore peu de temps et j'ébranlerai. » 7. « les trésors » *G* (lis. *ḥămoudôt*). H : le trésor — mais le verbe est au pluriel.

a. Le nouveau temple n'était pas une construction en bois; mais il fallait du bois pour le toit, le chaînage de certains murs, les portes, les échafaudages. On devait aller chercher des arbres sur les montagnes, sans doute assez boisées alors, des environs, tandis que les pierres se trouvaient sur place, soit dans les ruines du Temple, soit dans les carrières qui se creusent jusque sous la ville même. *b*. Le v. 13, qui répète sous une forme un peu différente la fin du v. 12 et 2, 4[b], est probablement une addition : le v. 14 devait faire suite immédiatement au v. 12 auquel il tient étroitement; le titre de « messager de Yahvé » n'est nulle part ailleurs dans le livre donné au prophète : il est sans doute tiré de Mal. 2, 7, où il est appliqué au prêtre. *c*. Litt. : *l'esprit*. Cf. 2 Chron. 36, 22; Esdr. 1, 1. *d*. Environ la mi-septembre 520, plus de trois semaines après le premier appel d'Aggée : il a dû falloir un certain temps pour organiser le travail et se procurer les matériaux. *e*. Milieu d'octobre 520. Le 21 tichri était, d'après P, le septième jour de la fête des Tabernacles (Lév. 23, 36, 39-42; Nomb. 29, 32-34). Il ne semble être fait ici aucune allusion aux cérémonies qui marquaient cette solennité joyeuse entre toutes.

f. Un mois à peine après le commencement des travaux, on ne voyait pas encore l'édifice complet; il ne devait être achevé que quatre ans plus tard, en 515 (Esdr. 6, 15). Mais on en avait sous les yeux les matériaux et les fondations; on en connaissait le plan et on pouvait déjà juger de l'aspect modeste qu'offrirait le bâtiment une fois terminé. *g*. D'après Esdr. 3, 12-13, ces sentiments de déception se manifestèrent dès le jour de la fondation du nouveau Temple, que l'auteur de ce passage place dans la deuxième année qui suivit le retour de Zorobabel et de Josué (Esdr. 3, 8). *h*. Ce membre de phrase, qui manque dans plusieurs versions anciennes (voy. note crit.) et qu'il est impossible de relier correctement au contexte, est sans doute une glose destinée à expliquer ce qu'il faut entendre par la présence de l'esprit de Yahvé, dont il est parlé ensuite. Mais « l'esprit de Yahvé », c'est ici Yahvé lui-même avec sa puissance (comme Zach. 4, 6). *i*. A côté de cette leçon, qui est celle des versions grecque et syriaque, il y en avait une autre « Encore peu de temps et » qui lui est juxtaposée dans l'édition massorétique (voy. note crit.), et que préfèrent la plupart des critiques. La première peut cependant se justifier si l'on admet que, dès octobre 520, on avait connaissance à Jérusalem des premiers succès de Darius, qui, à cette date, était déjà près de mettre fin à l'ébranlement de l'empire perse. D'où, parmi les Juifs, une déception qu'Aggée a pu combattre en annonçant que le bienheureux bouleversement du monde païen allait recommencer. *j*. L'hébreu a le singulier et on a souvent traduit : « le désir de toutes les nations viendra », par où on entendait « le désiré des nations », le Messie. Mais en hébreu même, le verbe est au pluriel et le contexte indique clairement qu'il s'agit, comme dans És. 60, 5-18, des richesses des païens qui seront apportées à Jérusalem.

de toutes les nations afflueront : je comblerai de gloire cette maison, dit Yahvé, [Dieu] des armées. [8] C'est à moi qu'appartient l'argent; c'est à moi qu'appartient l'or, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. [9] La gloire future de ce temple surpassera sa gloire passée, dit Yahvé, [Dieu] des armées. Et dans ce lieu-ci je ferai régner la paix[a], — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. »

Troisième oracle

Du jour de l'ouverture des travaux dans le Temple datera une ère de prospérité[b].

[10] Le vingt-quatre du neuvième mois, en l'an deux de Darius[c], la parole de Yahvé fut adressée en ces termes à Aggée le prophète : « [11] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Demande aux prêtres une instruction[d] sur le point que voici : [12] Si un homme porte de la chair sainte[e] dans le pan de son vêtement et qu'il touche, avec le pan de son vêtement, du pain ou un mets cuit, du vin, de l'huile ou un aliment quelconque, cet aliment devient-il sacré? » Les prêtres répondirent : « Non. » [13] Aggée reprit : « Si un homme souillé par le contact d'un cadavre[f] touche l'un ou l'autre de ces aliments, cet aliment devient-il impur? » Les prêtres répondirent : « Il devient impur[g]. » [14] Aggée reprit la parole et dit : « Voilà ce qu'est ce peuple; voilà ce qu'est cette nation à mes yeux, — oracle de Yahvé; — voilà ce que sont toutes les œuvres de leurs mains. Même ce qu'ils m'offrent là[h] est souillé. [15] Mais maintenant observez ce qui va se passer à partir d'aujourd'hui. Avant qu'on eût mis pierre sur pierre dans le sanctuaire de Yahvé, [16] que vous arrivait-il? Venait-on à un tas de gerbes [qui aurait dû donner] vingt [mesures], il n'y en avait que dix. Venait-on à la cuve[i] pour puiser dans le réservoir cinquante [mesures], il n'y en avait que vingt. [17] Je vous ai frappés de brûlure et d'échaudage[j]; j'ai détruit par la grêle tout le travail de vos mains et [cependant] vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé[k]. — [18] Observez ce qui va se passer à partir d'aujourd'hui, à partir du vingt-quatrième jour du neuvième [mois], du jour où a été fondé le sanctuaire de Yahvé[l]. Observez [19] si la semence reste encore dans les greniers[m] et si la vigne, le figuier, le grenadier et l'olivier ne rapportent toujours rien. A partir d'aujourd'hui je bénirai. »

9. G aj. : la paix de l'âme, pour renouveler toutes les fondations, pour relever ce temple. 10. « à » *G S^hex VL L* (lis. *'èl*). H : par l'organe de. 16. « que vous arrivait-il? » d'après *G* (lis. *ma hèyitèm*). H : depuis qu'ils étaient. G : qui étiez-vous? « dans le réservoir » lis. *mippourâ*. H : réservoir. 17. « et — moi » *G S L* cf. *Am. 4, 9* (lis. *we'ênkèm šâbîm*). H : et pas vous vers moi (?). 19. « et si la vigne.... ne rapportent toujours rien » *G* (lis. *we'ôd* et *nôsê'*). H : Jusqu'à la vigne (c'est-à-dire : Même la vigne).... n'a rien rapporté.

a. La tranquillité (la paix paradisiaque qui marquera l'ère messianique) régnera en Judée, tandis que dans le reste du monde les païens s'entretueront (v. 22). *b*. Cette partie du livre semble être en contradiction formelle avec le récit du ch. 1 : d'après celui-ci (1, 15) on se mit à travailler au Temple le 24 du sixième mois de l'an II de Darius; selon 2, 15, 18, 19, on ne mit pierre sur pierre dans le temple de Yahvé et celui-ci ne fut fondé que trois mois plus tard, le 24 du *neuvième* mois. On peut supposer ou bien que le travail fut commencé dès le sixième mois, mais que la cérémonie officielle de la fondation n'eut lieu que trois mois plus tard, ou bien que le récit du troisième oracle (2, 10-19) provenait d'un autre écrivain qui suivait une tradition divergente sur la date de la fondation du Temple. On peut alléguer à l'appui de cette hypothèse quelques menues différences de vocabulaire, par ex. dans les mots désignant le blé, le vin et l'huile (1, 11 et 2, 12). *c*. Mi-décembre 520. Le neuvième mois était celui de kislew (nov.-déc.). *d*. Litt. : *une tôrâ*. Voy. Deut. 33, 10; Os 4, 6; Mal. 2, 7, etc. *e*. Celle qui provient d'un sacrifice. *f*. Cf. Lév. 22, 4; Nomb. 5, 2; 9, 10. *g*. Cf. Nomb. 19, 22. Cet exemple montre que la souillure était considérée comme beaucoup plus contagieuse que la sainteté; cela explique, selon Aggée, que les victimes saintes elles-mêmes offertes par un peuple impur soient souillées aux yeux de Yahvé (v. 14). *h*. Sur le rocher sacré, emplacement de l'ancien autel du Temple salomonien : on avait continué, semble-t-il, à offrir sur ces pierres oblations et parfums à Yahvé après la destruction du Temple (voy. Jér. 41, 5 et note *a*) et, peu après le retour des premiers exilés, on y avait, d'après Esdr. 3, 1-6, érigé un nouvel autel. *i*. La cuve, généralement creusée dans la pierre (cf. És. 5, 2), où coulent le moût ou l'huile au sortir du pressoir. *j*. Voy. notes *h* et *i* sur Am. 4, 9. *k*. Cf. Am. 4, 9. *l*. D'après Esdr. 3, 8-13, les fondations du Temple avaient été posées dès la deuxième année après le retour de Zorobabel. Voy. note *l* sur Esdr. 3, 8. Si on traduit, comme d'habitude, par « rouille » et « nielle », il y aurait une disharmonie de plus entre le troisième oracle et le premier. L'échec des récoltes en cette deuxième année de Darius aurait été causé par l'humidité et non par la sécheresse. *m*. C'est-à-dire si la sécheresse dure toujours, le paysan étant obligé de garder ses semences dans son grenier, tant que la terre, durcie par le soleil, n'a pas été amollie par les pluies de l'automne.

Quatrième oracle.

Effondrement des royaumes païens et élévation de Zorobabel.

20 La parole de Yahvé fut adressée une seconde fois à Aggée le vingt-quatre du mois en ces termes : « 21 Dis à Zorobabel, satrape de Juda : Je vais ébranler les cieux et la terre. 22 Je renverserai les trônes des rois[a] et j'anéantirai la puissance des royaumes des nations. Je renverserai les chars [de guerre] et ceux qui les montent. Les chevaux et leurs cavaliers tomberont, l'un sous le glaive de l'autre[b]. 23 Ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — je te prendrai, Zorobabel, fils de Chealtiél, mon serviteur, — oracle de Yahvé, — et je te traiterai comme si tu étais mon cachet[c]; car c'est toi que j'ai élu[d], — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

a. Litt. : *des royaumes.* *b.* Sur cette espérance d'un ébranlement général du monde païen et sur les événements politiques qui paraissaient l'autoriser au temps d'Aggée, voy. note *a* sur 1, 1 et *i* sur 2, 6. *c.* Le sceau, qu'on portait soit à la main, enchâssé dans une bague, soit au cou, suspendu à un cordon (cf. Gen. 38, 18), était un objet précieux, parce que personnel entre tous, dont on ne se séparait pour ainsi dire jamais. Jérémie avait dit de Jéconias, grand-père de Zorobabel : « Quand Konyahou... serait un cachet passé à ma main droite, je l'en arracherais » (Jér. 22, 24).
d. Aggée est prêt, comme son contemporain, le prophète Zacharie (3, 8; 6, 12-13), à saluer en Zorobabel, descendant de David, constructeur du nouveau Temple et restaurateur d'Israël, le roi-Messie.

ZACHARIE

PREMIÈRE PARTIE

LES ORACLES DE ZACHARIE, FILS D'IDDO, PROPHÈTE DU VI[e] SIÈCLE (1-8)[a]

I — APPEL A LA CONVERSION ET PROMESSE ÉVENTUELLE DE PARDON[b]

1 1 Le huitième mois[c], en l'an deux de Darius, la parole de Yahvé fut adressée au prophète Zacharie, fils de Bèrèkya, fils d'Iddo[d], en ces termes : « 2 Yahvé était profondément irrité contre vos pères. 3 Mais tu diras [aux hommes de Juda] : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Revenez à moi, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — et je reviendrai à vous[e], dit Yahvé, [Dieu] des armées[f]. 4 Ne soyez pas comme vos pères, auxquels les anciens prophètes[g] ont adressé des appels en disant : Renoncez à votre conduite mauvaise et à vos mauvaises actions! — Mais ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté attention à mes avertissements, — oracle de Yahvé. — 5 Vos pères, où sont-ils? Et les prophètes vivent-ils éternellement? 6 Néanmoins mes paroles et les décisions que j'avais signifiées à mes serviteurs, les prophètes, ne se sont-elles pas réalisées à l'égard de vos pères et n'ont-ils pas dû se rétracter et avouer : Le traitement que Yahvé, [Dieu] des armées, avait résolu de nous infliger en raison de notre conduite et de nos actes, il nous l'a fait subir[h]? »

1, 4. « et à vos » (*H*[c]) (lis. *oumimma'âlêkèm*). H : et vos.

a. Le prophète Zacharie commença son activité deux mois après Aggée (Agg. 1, 1 et Zach. 1, 1). Ce sont les mêmes événements politiques et religieux qui forment le cadre dans lequel s'est exercé le ministère des deux prophètes et qui expliquent leur attitude. Sur cette situation voy. la note *a* sur Aggée 1, 1. *b.* En dépit de l'autorisation qui leur avait été accordée de rentrer en Palestine (538), les Juifs revenus d'exil se sentaient toujours, en raison des difficultés que rencontra leur réinstallation, accablés sous le poids de la colère de leur Dieu (1, 12; 8, 11). Zacharie, dans la première révélation qu'il reçoit, est chargé de leur annoncer que Yahvé est prêt à mettre fin à son courroux et à revenir à eux, pourvu que, de leur côté, ils reviennent à lui. A cette promesse, le prophète joint une menace : s'ils ne renoncent pas au mal, les fils seront frappés par la sentence divine comme l'ont été les pères.
c. Appelé plus tard marḥechwan : octobre-novembre 520. Le quantième devait être indiqué ; selon S, c'était le premier jour du mois. *d.* C'est-à-dire sans doute membre de la famille sacerdotale de ce nom. D'après Néh. 12, 4, cf. 16, Iddo était le nom d'un prêtre revenu de Babylonie avec Zorobabel et qui pouvait être le grand-père ou le père du prophète. Mais l'exactitude de la liste en question n'est pas sûre. Quant à Bèrèkya, on se demande si ce nom n'a pas été ajouté après coup, le prophète ayant été confondu avec son homonyme, fils de Yebèrèkyahou, contemporain d'Ésaïe (És. 8, 2) : une confusion analogue a été faite dans Mt 23, 35 et, sauf ici et v. 7, le prophète est partout appelé simplement « fils d'Iddo ». En tout cas, il était prêtre comme Jérémie et Ézéchiel. *e.* Appel répété Mal. 3, 7; 2 Chron. 30, 6; cf. Jacques 4, 8. *f.* Si Zacharie affirme par trois fois que cet appel vient de Yahvé (cf. Agg. 2, 4, 6-9), c'est qu'il y attache une importance particulière. *g.* Litt. : *les premiers prophètes*, ceux d'avant l'exil.
h. L'idée de Zacharie paraît être celle-ci : les hommes passent vite, mais la parole de Yahvé, bien que transmise par des messagers mortels aussi, sait atteindre les coupables avant qu'ils ne meurent et assez énergiquement pour les obliger à s'avouer vaincus. Ce qui est mis en relief, ce n'est pas seulement la pérennité de la parole divine (cf. És. 40, 6-8; 55, 8-11), mais surtout la promptitude et la puissance avec laquelle elle frappe les pécheurs *en personne* (cf. Éz. 18).

II — HUIT VISIONS

7 Le vingt-quatrième jour du onzième mois — c'est-à-dire du mois de chebat[a] — en l'an deux de Darius, la parole de Yahvé fut adressée au prophète Zacharie, fils de Bérékyahou, fils d'Iddo, en ces termes[b] : 8 j'eus pendant la nuit des visions[c].

Première vision :

Les cavaliers montés sur des chevaux de diverses couleurs.

Je vis un homme qui se tenait parmi les myrtes[d] dans une vallée[e] et je vis venir un homme monté sur un cheval alezan[f] et derrière lui des chevaux pommelés, noirs et blancs[g]. 9 Je dis : « Qui sont ces hommes, seigneur? » L'ange qui s'entretenait avec moi[h] me dit : « Je te ferai voir qui sont ces hommes. » 10 Puis il reprit : « L'homme qui se tient parmi les myrtes, c'est l'ange de Yahvé, et ceux-là, ceux que Yahvé a envoyés parcourir la terre. » 11 Alors ils rendirent réponse à l'ange de Yahvé qui se tenait parmi les myrtes et dirent : « Nous avons parcouru la terre et nous avons constaté que la terre est en repos et tranquille[i]. »

12 L'ange de Yahvé prit la parole et dit : « Yahvé, [Dieu] des armées, jusques à quand te montreras-tu sans pitié pour Jérusalem et pour les villes de Juda contre lesquelles tu t'es courroucé voilà soixante-dix ans[j]? » 13 Yahvé répondit à l'ange qui s'entretenait avec moi[k] par de bonnes paroles, des paroles de consolation.

14 Puis l'ange qui s'entretenait avec moi me dit : « Fais la proclamation que voici : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je suis animé d'un amour ardent pour Jérusalem et pour Sion 15 et j'éprouve une profonde irritation contre les nations qui vivent dans l'insouciance; car je n'étais que modérément irrité, mais elles m'ont prêté leur concours de telle sorte qu'un désastre s'ensuivit[l]. 16 C'est pourquoi voici ce que dit Yahvé : Je

8. « qui se — alezan ». Intervertir *rôkêb 'al sous 'âdôm* et *'ômêd bên hahădassîm bammeṣoulâ* et lis. *wehinnê 'îš* au lieu de *wehou'*. H : monté sur un cheval alezan et il se tenait parmi les myrtes dans une vallée. — Texte incertain. « pommelés » d'après 6, 3, 6 (lis. *berouddîm* au lieu de *'ădoummîm*). H : alezans. « noirs » d'après 6, 2, 6 (lis. *šeḥôrîm* au lieu de *šerouqqîm*). H : roux (?). 10. « c'est — ceux-là » lis. *hou' mal'ak yahwè we'èlle* (*mal'ak yahwè* était peut-être écrit en abrégé *m y*). H : et il dit : Ceux-là. — Texte très incertain.

a. Glose probablement : au temps de Zacharie, les Juifs désignaient d'ordinaire les mois par le numéro d'ordre qu'ils avaient dans le calendrier babylonien, mais pas encore par le nom qu'on leur donnait en Chaldée. *b.* Cette introduction doit avoir été ajoutée ou tout au moins remaniée par une autre main; car la suite contient des récits de visions, non une parole de Yahvé; et ces récits sont faits par Zacharie lui-même à la première personne. *c.* A la date indiquée (février 519), la nouvelle de la victoire définitive de Darius sur tous ses rivaux était certainement parvenue à Jérusalem; et il avait dû résulter de ce rétablissement de la paix un profond découragement parmi les Juifs : ils étaient près, peut-être, de renoncer à l'achèvement du Temple. C'est pour combattre ce désenchantement que Zacharie raconte les huit visions dont le récit remplit les ch. 1, 8b-6, 8 et d'où il ressort que Yahvé maintient toutes ses promesses de délivrance totale et prochaine. Ces visions paraissent avoir été reçues par le prophète au cours d'une même nuit; car il n'y a de date qu'en tête du récit de la première; elles forment, en tout cas, un ensemble cohérent : la dernière vision, celle des quatre chars, répond à la première, celle des quatre cavaliers : elle annonce que le calme constaté par ceux-ci sur toute la terre va prendre fin. Les visions intermédiaires forment un tableau assez complet, sinon toujours suivi, des grands événements par lesquels s'ouvrira l'ère messianique. Les derniers mots du récit de la première vision annoncent la deuxième (1, 15), la troisième (1, 16) et la quatrième (1, 17, cf. 3, 2). *d.* Au lieu de « parmi les myrtes » (*hahădassîm*), il faut peut-être lire, avec G et comme au ch. 6, 1, « entre les montagnes » (*hahărârîm*). Certains dieux babyloniens étaient représentés apparaissant entre deux montagnes. *e.* Litt. : *dans la profondeur.* Selon d'autres : à l'ombre. *f.* Le récit, dans l'hébreu, est très confus : d'après le texte du v. 8, l'homme qui se tenait — ou s'arrêtait — parmi les myrtes est le même que le cavalier monté sur un cheval alezan; d'après le v. 11, au contraire, c'est l'ange de Yahvé qui se tenait parmi les myrtes. Nous croyons devoir rétablir le texte des v. 8 et 10 d'après cette donnée du v. 11 (voy. notes crit.). L'ange de Yahvé est le représentant de Yahvé lui-même (voy. Gen. 16, 7 et note *k*; Jug. 2, 1 et note *m*). Les cavaliers sont des observateurs que Dieu envoie de par le monde, analogues aux *missi dominici* de Charlemagne ou aux « yeux du roi » que les souverains perses chargeaient de surveiller les provinces de l'empire et leurs satrapes. A leur retour, ces inspecteurs font leur rapport au représentant de leur maître. *g.* D'après l'hébreu, « alezans, roux (c'est-à-dire encore alezans) et blancs ». Mais il n'est guère probable que trois chevaux sur quatre eussent la même robe ou à peu près. Nous corrigeons le texte d'après le passage parallèle du ch. 6 (v. 2 et 3). *h.* Les anciens prophètes recevaient leurs révélations directement de Yahvé lui-même. Depuis l'époque de l'exil, les inspirés rapportent de plus en plus fréquemment les leurs à un « ange interprète » (Ézéchiel, Daniel, Hénoch et autres héros d'apocalypses) : c'est que les images contemplées en vision deviennent de plus en plus compliquées et obscures, et que, de plus, le judaïsme répugne toujours davantage à faire intervenir la majesté souveraine de Dieu dans le détail des affaires humaines. *i.* A la suite des victoires de Darius (cf. note *c*). *j.* Nabucodonosor ayant pris Jérusalem en 586, il s'était, en effet, écoulé environ soixante-dix ans en 519. Et la restauration glorieuse d'Israël n'avait pas encore eu lieu! Les maîtres païens du peuple de Dieu n'étaient pas encore châtiés! Et rien n'annonçait plus la venue prochaine de ce moment si ardemment espéré! *k.* Il n'est pas probable que la réponse de Yahvé (v. 13) fût faite à un autre qu'à celui qui avait posé la question (v. 12). Il devait donc être parlé soit de l'ange interprète au v. 12 comme au v. 13, soit de l'ange de Yahvé au v. 13 comme au v. 12. *l.* Dans le fol orgueil que leur inspiraient leurs constantes victoires, Assyriens, Babyloniens et Perses ont outrepassé le mandat de justiciers que Yahvé leur avait confié (cf. Es. 10, 5-15; Hab. 1, 11-17; Jér. 51, 20-24).

vais revenir plein de compassion vers Jérusalem. Ma maison [y] sera rebâtie, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — et le cordeau sera étendu sur Jérusalem[a]. — 17 Proclame encore ceci : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Mes villes regorgeront encore de richesses. Yahvé aura de nouveau pitié de Sion et fera encore de Jérusalem la ville élue[b]. »

Deuxième vision :

Les quatre cornes et les quatre forgerons[c].

18 Puis je levai les yeux et je regardai. Je vis quatre cornes 19 et je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Qu'est-ce que ces [cornes]? » Il me répondit : « Ce sont les cornes qui ont dispersé Juda, Israël[d] et Jérusalem[e]. » 20 Yahvé me fit voir alors quatre forgerons[f]. 21 Et je dis : « Que viennent-ils faire? » Il me répondit : « Ce sont[g] les cornes qui ont dispersé Juda de façon qu'il ne puisse plus relever la tête...., ces hommes viennent les détruire, en abattant les cornes des nations qui ont levé la corne contre le pays de Juda, afin d'en disperser les habitants. »

Troisième vision : L'homme au cordeau.

Récit de la vision.

2 1 Je levai les yeux et je regardai. Je vis un homme qui tenait à la main un cordeau à mesurer. 2 Je lui dis : « Où vas-tu? » Il me répondit : « [Je vais] mesurer Jérusalem, pour voir quelle en sera la largeur et quelle en sera la longueur[h]. » 3 L'ange qui s'entretenait avec moi se tenait là et un autre ange sortit à sa rencontre. 4 Il lui dit[i] : « Cours; parle à ce jeune homme[j]; dis-lui : Jérusalem restera une ville ouverte en raison du nombre croissant des hommes et des animaux qui s'y trouveront; 5 je serai, d'ailleurs, moi-même pour elle, — oracle de Yahvé, — une muraille de feu[k], [qui la protégera] de toutes parts, et, résidant au milieu d'elle, je lui assurerai la gloire[l]. »

Exhortations aux exilés et aux Jérusalémites.

« 6 Holà! Holà! Fuyez le pays du nord[m]! Car je vous ai dispersés aux quatre vents des cieux, — oracle de Yahvé. 7 Holà! Sauve-toi à Sion, toi qui habites [chez] la fille de Babylone[n]! » 8 Car voici ce que Yahvé, [Dieu]

17. « aura... pitié de » G (lis. *riḥam*). H : consolera. 21. « de façon qu'il » lis. *'ăšèr* au lieu de *'îš*. H : de façon [que] personne. « détruire » lis. *lehaḥărîm*. H : épouvanter. « contre » G S L (lis. *'al*). H : vers. **2**, 2. « lui » G (S) (lis. *'èlâw*). Manque en H. 3. « se tenait là » G (lis. *'ômêd*). H : sortait. 6. « Fuyez » G (lis. *nousou*). H : Et fuyez. « aux » S T (lis. *le'arba'*). H : comme les. 7. « à Sion » G (lis. *ṣiyyônâ*). H : Sion!

a. On en arpentera l'emplacement pour en relever les maisons : cette promesse sera développée dans la troisième vision (2, 1-4). Il s'en fallait, en effet, de beaucoup que toutes les habitations de Jérusalem eussent été reconstruites dans les dix-huit années qui s'étaient écoulées depuis le retour de quelques exilés; un siècle plus tard, Néhémie dut encore prendre des mesures pour repeupler la capitale (Néh. 11, 1-2). *b.* Litt. : *choisira encore Jérusalem*, cf. 2, 12; 3, 2. *c.* Dans les Bibles hébraïques, le récit de cette vision forme les v. 1-4 du ch. 2. *d.* Addition, voy. v. 21. Il n'y avait pas de raison de viser spécialement ceux qui avaient dispersé les Israélites du nord, c'est-à-dire les Assyriens, annihilés depuis un siècle. *e.* La corne était, pour les Hébreux, le symbole classique de la force : élever ou abattre la corne de quelqu'un, c'est accroître ou détruire sa puissance (Ps. 92, 11; Jér. 48, 25; cf. 1 Rois 22, 11; Ez. 34, 21; Mi. 4, 13; Ps. 22, 22; Lc 1, 69, etc.). Les cornes qui ont dispersé Juda sont donc les puissances qui en ont exilé la population, mais aussi tous les peuples qui ont profité de la dispersion des Juifs ou s'en sont réjouis, c'est-à-dire en fait toutes les nations païennes qui habitent aux quatre vents des cieux. *f.* Litt. : *quatre ouvriers.* Le terme hébreu pouvait désigner l'ouvrier en bois (le charpentier) ou l'ouvrier en métaux (le forgeron), voire le tailleur de pierre. — Ces forgerons représentent soit des puissances célestes, des anges qui anéantiront les nations païennes au moyen de fléaux tels que des tremblements de terre, des épidémies ou des pluies de feu et de soufre (cf. Éz. 38, 19-20, 22), soit plutôt d'autres peuples, ennemis des premiers; Zacharie paraît compter que les empires païens succomberont à des guerres et à des révoltes (1, 11-12; 2, 9; cf. Agg. 2, 22). *g.* Si l'on supprime ces mots, qui peuvent avoir été ajoutés par un copiste d'après le v. 19, on a, au lieu d'une répétition inopportune de la première explication de l'ange (v. 19), le début d'une réponse topique à la deuxième question du prophète (21a).

h. Il importait de prévoir l'espace qui serait nécessaire pour loger la population de la ville qu'on travaillait à rebâtir, parce qu'on projetait sans doute déjà d'entourer de nouveau celle-ci d'un rempart. *i.* C'est-à-dire probablement : L'ange interprète dit au nouveau venu. *j.* Non à Zacharie, comme on l'a parfois supposé, mais à l'homme qui portait le cordeau. Il s'agit de le rattraper pour l'avertir que le travail projeté est superflu : la nouvelle Jérusalem n'aura pas de rempart (litt. : sera habitée [à la façon des] villes ouvertes), et cela pour deux raisons : une enceinte n'aurait pas l'élasticité voulue pour contenir une population qui croîtra sans cesse; d'autre part, la ville n'aura pas besoin de murs : Yahvé lui-même lui en tiendra lieu. Cette espérance, formulée déjà Es. 33, 21-22 et Éz. 38, 11, contribua sans doute à retarder le relèvement des remparts de Jérusalem : celui-ci sera tenté seulement peu avant l'arrivée de Néhémie (Esdr. 4, 11-23; Néh. 1, 3) et ne sera réalisé que par lui en 445 (Néh. 1-6; 12). *k.* Le feu constitue un obstacle infranchissable; on le considérait, d'autre part, comme une substance spirituelle qui convient aux manifestations divines (Ex. 3, 2; Deut. 4, 11; 2 Rois 2, 11; 6, 17; Es. 4, 5, etc.). *l.* Litt. : *je deviendrai gloire au milieu d'elle.* *m.* La Babylonie. Cf. 6, 6, 8. *n.* « La fille de telle ou telle ville », c'est d'ordinaire la personnification de cette cité ou de sa population. Mais il est probable qu'ici le mot « la fille de » (*bat*) est une dittographie des dernières consonnes du mot « habitante » (*yošèbèt*). — L'appel à fuir s'adresse aux très nombreux Juifs qui avaient préféré rester sur la terre d'exil, où les conditions de vie matérielle étaient beaucoup plus favorables qu'en Judée.

des armées, dit. . .[a] au sujet des nations qui vous ont dépouillés : « Qui vous touche touche à la prunelle de son œil[b]; 9 je vais, en effet, brandir ma main contre elles et elles seront dépouillées par ceux qui leur étaient asservis. » Ainsi vous saurez que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a envoyé[c].

« 10 Pousse des cris de joie et sois dans l'allégresse, fille de Sion, car je vais venir habiter au milieu de toi[d], — oracle de Yahvé. » 11 Beaucoup de nations s'attacheront à Yahvé en ce jour-là; elles deviendront son peuple[e] et habiteront au milieu de toi. Alors tu sauras que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a envoyé vers toi. 12 Juda sera le patrimoine de Yahvé, son partage sur la terre sainte[f] et il fera encore de Jérusalem sa ville élue[g]. 13 Que toute créature fasse silence devant Yahvé[h]! Car il s'éveille et sort de sa sainte demeure[i].

Quatrième vision : Acquittement du grand prêtre Josué, accusé devant le tribunal divin.

3 1 Puis il me fit voir Josué, le grand prêtre, debout devant l'ange de Yahvé et l'Adversaire[j], qui se tenait à sa droite[k] pour l'accuser[l]. 2 L'ange de Yahvé dit à l'Adversaire : « Yahvé te blâme, Adversaire. Yahvé te blâme, lui qui a élu Jérusalem[m]. Cet homme n'est-il pas un tison arraché du feu? » 3 Josué était vêtu d'habits sordides[n] et se tenait debout devant l'ange. 4 L'ange reprit la parole et dit à ceux qui se tenaient devant lui[o] : « Otez-lui les habits sordides qu'il a sur lui. » Puis il dit à Josué : « Vois, j'enlève le péché dont tu es chargé et je vais te revêtir d'habits de fête. » 5 Il ajouta : « Mettez sur sa tête un turban propre. » On lui mit sur la tête un turban propre et on le revêtit d'habits de fête.

L'ange de Yahvé se leva 6 et l'ange de Yahvé fit à Josué cette déclaration solennelle : « 7 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Si tu suis les voies que j'agrée et si tu gardes mes observances, c'est toi qui auras le gouvernement de ma maison et la surveillance de mes parvis; de plus je te donnerai accès parmi mes serviteurs ici présents[p]. 8 Écoute, Josué, grand prêtre, tu constitues, avec tes

8. « au sujet des » *H** (lis. *'al*). H : aux. « son œil ». D'après la tradition rabbinique cette leçon est une « correction de scribes » pour « mon œil ». 11. « son peuple » *G S* (lis. *lô*). H : mon peuple. « habiteront » *G* (*S*) (lis. *weśâkenou*). H : j'habiterai. 3, 2. « L'ange de » *S* (aj. *mal'ak*). Manque en H. — Mais celui dont on rapporte les propos v. 2 parle de Yahvé à la 3e personne. 4. « L'ange » *S* (aj. *hammal'âk*). Manque en H. 5. « Il ajouta » *S L T* (lis. *wayyô'mèr*). H : Je dis. « Mettez » *G S* (lis. *śîmou*). H : Qu'on mette. « de fête » lis. *bigdê m[aḥălâṣôt]*, ce dernier mot réduit peut-être à son initiale, d'où la leçon H (*begâdîm*). Manque en H. « se leva » lis. *'âmad*. H : se tenait debout. 7. « accès » is. *mahălâkîm*. H a un mot inconnu. G S L : des gens qui marchent (*mehallekîm*).

a. L'hébreu a ici trois mots qu'on n'a réussi ni à relier au contexte, ni à corriger de façon qui s'impose. Litt. : *après gloire* (ou : *après la gloire*) *il m'a envoyé*. *b*. Ou : « de mon œil » (voy. note crit.). Même image Deut. 32, 10; Ps. 17, 8; Prov. 7, 2. *c*. Il y avait donc des gens qui doutaient de la mission de Zacharie (cf. v. 11; 4, 9; 6, 15). L'apaisement des troubles qui avaient agité l'empire perse à la mort de Cambyse avait dû, en effet, porter un coup sensible au crédit d'Aggée et de Zacharie; car Aggée avait présenté ces désordres comme le signe avant-coureur de l'ébranlement final du ciel et de la terre. *d*. Dès que le Temple sera reconstruit. *e*. Zacharie persiste dans le large universalisme du Second Ésaïe (cf. aussi És. 19, 25), bien qu'il affirme, d'autre part, le privilège d'Israël (v. 12).

f. Seul exemple dans l'A. T. de cette expression pour désigner la Palestine. Cf. 2 Macc. 1, 7. *g*. Voy. 1, 17. *h*. Cf. Ḥab. 2, 20 et note *i*; Soph. 1, 7 et note *e*. *i*. Son palais céleste.

j. En hébreu « le *saṭân* ». Ce mot est, en effet, un nom commun désignant d'ordinaire l'ennemi dans une guerre ou la partie adverse dans un procès. On pourrait même traduire ici : « et celui qui l'accusait », donc : « *un* accusateur ». Cependant il est plus probable que, si Zacharie emploie l'article défini, c'est parce que, déjà de son temps, la croyance juive admettait l'existence d'un être qu'on appelait, par excellence, « l'Adversaire », « l'Accusateur ». Il ne s'agit pas, comme on le dit souvent, d'un accusateur public, d'un avocat général, chargé de requérir au nom de la société contre tous les criminels. Car l'antiquité a ignoré cette institution. « L'Adversaire » était plutôt une sorte d'inspecteur de la police divine (c'est le rôle qu'il joue dans le prologue du livre de Job, 1, 6-12; 2, 1-7), ou peut-être une espèce de démon. Mais ce n'était pas un adversaire *de Dieu* : c'était un de ses serviteurs, ayant librement accès à la cour céleste (Job 1 et 2), soupçonneux, sans doute, et méfiant, mais non pas encore regardé comme l'incarnation de la puissance du mal. C'est seulement à l'époque de la rédaction des Chroniques (IIIe ou IIe siècle av. J.-C.), que « Satan » (sans article) devint le nom propre d'un être poussant les hommes au mal (1 Chron. 21, 1). *k*. L'accusateur, dans les procès, se tenait à la droite du prévenu (cf. Ps. 109, 6). *l*. De quoi Josué était-il accusé? Peut-être de quelque faute rituelle ou de tiédeur pour avoir si longtemps négligé de faire reconstruire le Temple; peut-être était-il accusé simplement parce que, comme grand prêtre, il représentait la communauté devant Dieu et portait, par conséquent, les péchés de tout le clergé, passé et présent, et de toute la nation. *m*. L'ange de Yahvé fait des reproches à l'Adversaire, non que celui-ci ait porté de fausses accusations contre Josué (l'ange reconnaît expressément que le prêtre est chargé de péchés, v. 4), mais parce que l'Accusateur a méconnu les intentions de Yahvé, qui a décidé d'élire de nouveau Jérusalem malgré les fautes de cette ville et d'épargner les survivants réchappés du feu de l'exil, bref de faire grâce. L'Adversaire incarne, au contraire, la justice rigoureuse. *n*. L'usage voulait sans doute, chez les Juifs comme chez les Romains, que les accusés se présentassent devant le tribunal en vêtements sombres et la chevelure en désordre pour apitoyer les juges (Josèphe, *A. J.*, XIV, 9, 4). Mais l'ange prête à ces « habits sordides » la valeur d'un symbole : ils représentent le péché dont le grand prêtre est chargé (v. 4-5).

o. Sans doute à d'autres anges remplissant des fonctions subalternes au tribunal céleste. *p*. Josué aura une récompense personnelle : il sera le premier grand prêtre du Temple rebâti. De plus, le sacerdoce sera rétabli dans tous ses privilèges : le grand prêtre sera admis à la cour céleste pour présenter à Dieu les louanges et les prières de la communauté.

collègues qui siègent devant toi[a], un présage[b] annonçant que je vais susciter mon serviteur, le Rejeton [de David][c]. 9 La pierre, en effet, que j'ai placée devant Josué — il y a sept yeux sur cette unique pierre — je suis [déjà] en train de la faire graver[d]. Et je ferai disparaître en un seul jour l'iniquité de ce pays[e]. 10 Ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — vous vous inviterez les uns les autres sous la vigne et sous le figuier[f]. »

Cinquième vision : Le candélabre et les deux oliviers.

Récit de la vision.

4 1 L'ange qui s'entretenait avec moi m'éveilla de nouveau comme un homme qu'on éveillerait de son sommeil[g]. 2 Il me dit : « Que vois-tu? » Je répondis : « Je vois un candélabre tout en or surmonté d'un réservoir[h] et portant sept lampes; sept conduits sont adaptés aux lampes qui sont au haut du candélabre. 3 Deux oliviers s'élèvent au-dessus du candélabre, l'un à la droite du réservoir, l'autre à sa gauche. » 4 Je repris et je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Qu'est-ce que cela, mon seigneur? » 5 L'ange qui s'entretenait avec moi me dit : « Ne sais-tu [vraiment] pas ce que c'est? — Non, mon seigneur, » répliquai-je. 6a Il me fit alors cette réponse[i] : « 10b Ces sept [lampes] sont les yeux de Yahvé, dont les regards parcourent toute la terre[j]. » 11 Je repris la parole et je lui dis : « Qu'est-ce que ces deux oliviers à droite et à gauche du candélabre? » 12 Je pris une seconde fois la parole et je lui dis : « Qu'est-ce que les deux rameaux d'olivier qui se trouvent à côté des deux canaux d'or d'où découle l'huile[k]? » 13 Il me dit : « Ne sais-tu [vraiment] pas ce que c'est? — Non, mon seigneur, » répliquai-je. — 14 Il me dit alors : « Ce sont les deux Oints[l] qui se tiennent auprès du Seigneur de toute la terre. »

4, 2. « d'un réservoir » *G* (lis. *goullâ*). H : son réservoir (?). « sept lampes » *G* (lis. *nérôt*). H : ses sept lampes. « sept conduits » *G* (suppr. *šib'â*). H : sept et sept conduits. 12. « l'huile » cf. v. 14 (lis. *hayyiṣhâr*). H : l'or (c'est-à-dire le liquide d'or, l'huile ?).

a. Les autres prêtres. *b*. Cf. És. 8, 3, 18 et les notes. *c*. Autre promesse : le rétablissement intégral du sacerdoce sera le présage de la restauration de la royauté ou, ce qui revient au même, de la venue du Messie. « Rejeton » était devenu une sorte de nom propre désignant le roi de l'avenir, par allusion à divers passages du livre de Jérémie (23, 5; 33, 15). Zacharie, comme Aggée, comptait que la royauté serait rétablie en faveur de Zorobabel. Cet espoir ne se réalisa pas : les Perses, peut-être en raison même des espérances que les Juifs fondaient sur Zorobabel, l'écartèrent ou ne lui donnèrent pas de successeur pris dans la famille de David. *d*. Cette promesse, très obscure, se trouvait peut-être primitivement dans un autre contexte qui l'expliquait. Elle a été interprétée de façons fort diverses. Selon les uns, la pierre dont il est question est le Messie lui-même, selon d'autres une des pierres du Temple, notamment la première ou la dernière (celle dont il est parlé dans le morceau isolé 4, 6b-10a, qu'on a proposé de rétablir entre 3, 8 et 3, 9); d'après une autre suggestion, la pierre figurerait le Temple tout entier ou bien ce serait une des pierres précieuses du pectoral du grand prêtre, ou encore celle qui devait orner le diadème du Messie et sur laquelle Yahvé s'occupe déjà de faire graver le nom de Zorobabel. Les sept yeux qui veillent sur elle ou qui y sont figurés sont, d'après 4, 10b, les yeux de Yahvé et représentent la toute-science ou la providence divine. *e*. Cette promesse sera précisée dans la sixième et la septième vision (ch. 5). *f*. L'ère messianique sera une période de paix et de prospérité analogue à celle qu'Israël avait connue sous Salomon d'après 1 Rois 4, 25 [H : 5, 5], cf. 4, 20. De même Mi. 4, 4. *g*. C'est lorsqu'il est en extase que le visionnaire contemple la réalité véritable. L'état habituel des hommes qui ne voient pas l'invisible lui apparaît alors comme un sommeil. *h*. Le mot désigne d'ordinaire une coupe ou une vasque. Il s'agit ici d'un réservoir placé au sommet de la tige centrale du candélabre et d'où rayonnent sept tuyaux amenant l'huile à autant de lampes; les lampes antiques avaient, on le sait, la forme de coupes dont le bord était pincé en une sorte de bec où reposait la mèche. Le luminaire contemplé par le voyant n'a pas été conçu, comme on l'a dit, à l'image du candélabre à sept branches décrit dans Ex. 25, 31-40 (P), lequel avait la forme, non d'une couronne lumineuse, mais d'un espalier portant trois branches à droite et trois à gauche, de part et d'autre d'une tige médiane terminée, elle aussi, par une lampe. Il n'y avait, du reste, pas de lustre de ce genre dans le premier temple, le seul que connût Zacharie; le « lieu saint » était éclairé par dix luminaires ne portant chacun qu'une lampe (1 Rois 7, 49; Jér. 52, 19). La description du Pentateuque est postérieure au temps de Zacharie. *i*. Voy. les v. 6b-10a après le v. 14. *j*. Litt. : *qui parcourent toute la terre*. Ces lampes étaient donc, d'après Zacharie, un symbole de l'omniscience et de la providence de Yahvé. Mais peut-être s'est-il, dans cette interprétation et dans sa conception même du candélabre, inspiré de croyances courantes dans l'ancien Orient et provenant, en dernière analyse, d'une religion sidérale. Les astres étaient souvent conçus comme les yeux d'une divinité et, d'autre part, comme des lampes célestes. Les sept lampes auraient été primitivement les sept planètes. *k*. La réponse à la question du v. 11 ne viendra qu'au v. 14. Au v. 12, le voyant demande l'explication de détails complémentaires dont la place normale aurait été, semble-t-il, dans la description du v. 3. On peut supposer que le v. 12 est une variante plus précise ajoutée après coup à la question du v. 11, ou bien qu'il est tombé entre les v. 11 et 12 une première réponse de l'ange, disant peut-être que les deux oliviers représentaient les deux *maisons* de David et de Çadoq, les deux dynasties, royale et sacerdotale, tandis que la deuxième réponse (v. 14) ajoutera que Zorobabel et Josué en étaient des rameaux. L'auteur donnait apparemment une interprétation symbolique de ce genre aux détails indiqués v. 12; mais il y a lieu de penser que ces traits provenaient, eux aussi, d'un mythe astral; celui-ci expliquait d'où vient l'huile qui alimente la lumière des planètes : de deux oliviers célestes.

l. Litt. : *les deux fils de l'huile* : le roi et le grand prêtre. D'après le v. 12, les oliviers seraient plutôt les pères de l'huile céleste. Ce désaccord entre le signe et la chose signifiée confirme que Zacharie interprète ici des données antérieures.

Révélations relatives à l'achèvement du Temple par Zorobabel[a].

6b Voici la parole de Yahvé qui fut prononcée sur Zorobabel : « Ce n'est ni par la puissance, ni par la force, mais c'est par mon esprit [qu'il accomplira son œuvre], dit Yahvé, [Dieu] des armées[b]. 7 Qui es-tu, grande montagne[c]? Devant Zorobabel tu deviendras une plaine; il posera la maîtresse pierre[d] au milieu des acclamations : « Qu'elle est belle! Qu'elle est belle[e]! »

8 Puis la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 9 Les mains de Zorobabel ont posé les fondements de cette maison; ce sont ses mains aussi qui l'achèveront. » Ainsi vous saurez que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a bien envoyé vers vous[f]. 10a Ceux même qui ont méprisé le jour des humbles [débuts][g] se réjouiront quand ils verront la pierre, le plomb[h], dans la main de Zorobabel.

Sixième vision : Le rouleau volant

5 1 Je levai de nouveau les yeux et je regardai : je vis un rouleau qui volait. 2 Il[i] me dit : « Que vois-tu? » Je répondis : « Je vois un rouleau qui vole. La longueur en est de vingt coudées et la largeur de dix coudées[j]. » 3 Il me dit : « C'est la malédiction, qui va se donner carrière[k] dans toute l'étendue de ce pays. Voilà combien de temps, en effet, que tous les voleurs étaient impunis? Voilà combien de temps que tous les parjures[l] étaient impunis? 4 Je vais donner carrière à la malédiction[m], — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — et elle pénétrera dans la maison du voleur[n] et dans la maison de celui qui fait de faux serments par mon nom; elle s'installera à l'intérieur de leur maison et l'anéantira, y compris ses poutres et ses pierres[o]. »

6. « prononcée sur » *S* (lis. *'al*). H : adressée à. 7. « tu deviendras » aj. *tihyè*. Manque en H. « la maîtresse pierre » lis *hârô'š*. H : la pierre vers la tête (le sommet?). « au milieu des » lis. *battešou'ôt*. Manque en H. 9. « vous saurez » *S L* (lis. *wîda'tèm*). H : tu sauras. **5**, 3. « Voilà — impunis » lis. les deux fois *zè kammè* (cf. 7, 3). H : car tout voleur (puis : tout parjure) sera, selon elle, nettoyé (c'est-à-dire : enlevé [?]) d'ici.

a. Les v. 6b-10a, où Yahvé parle directement à Zacharie, séparent malencontreusement, dans le texte traditionnel, la question du prophète (v. 4-6a) de la réponse de l'ange (v. 10b) et parlent d'un sujet assez différent, de l'œuvre de Zorobabel, et non de sa dignité d'oint de Yahvé. *b*. L'achèvement du Temple sera, en réalité, l'œuvre de Dieu : Zorobabel ne sera que son inspiré. *c*. Il s'agit des obstacles, en apparence insurmontables, que rencontrera Zorobabel : opposition des « gens du pays », enquête du satrape Tatnaï, découragement des Jérusalémites, etc. Comparez l'expression française « se faire des montagnes de telle ou telle difficulté », c'est-à-dire s'en exagérer la gravité, cf. aussi Mt 21, 21; 1 Cor. 13, 2. *d*. Ou : la pierre sommitale. Il s'agit de la dernière pierre du Temple. *e*. Litt. : *Elle a de la grâce*. On peut aussi entendre : [Que] la grâce [de Yahvé] lui soit [accordée]! *f*. Voy. 2, 9 [H : 13] et note *c*, 11 [H : 15] *g*. Cf. Agg. 2, 3. *h*. C'est-à-dire sans doute « le fil à plomb ». Explication inexacte : il doit s'agir de la « maîtresse pierre » du v. 7. La grammaire n'autorise pas à traduire « la pierre (c'est-à-dire le poids) de plomb ». *i*. L'ange qui s'entretenait avec Zacharie. *j*. Le rouleau est conçu déroulé. Il s'agit donc d'une immense feuille de papyrus ou de parchemin d'environ 9 mètres sur 4 m. 50.

k. Litt. : *qui sort*. La malédiction inscrite depuis longtemps par Dieu sur les tables célestes et dans le livre de la loi (ainsi Deut. 28-30) contre ceux qui font le mal, spécialement contre les voleurs et les parjures, devait être jusqu'à présent enfermée par lui, puisqu'elle ne produisait pas ses effets; mais maintenant Yahvé va la « faire sortir », la déchaîner, telle une force naturelle. Selon la croyance antique, la malédiction, une fois prononcée, atteint infailliblement ceux qu'elle vise (voy. Jug. 17, 2; Nomb. 22, 6; cf. Gen. 27, 33). Et la parole écrite n'a pas moins d'efficacité que celle qui a été proférée de vive voix : les Babyloniens suspendaient à la porte ou au verrou de leurs maisons des tablettes portant des formules d'exorcisme qui, pensait-on, écartaient les démons. D'après la loi sacerdotale juive, la femme soupçonnée d'infidélité doit boire l'eau avec laquelle on a effacé une formule de malédiction écrite sur un feuillet : si cette femme est coupable, la malédiction ainsi absorbée lui donne une maladie (Nomb. 5, 11-31). *l*. Litt. : *quiconque jurait*. Mais il faut évidemment, d'après le verset suivant, suppléer « faussement par mon nom ». Ce qui est condamné ici, ce n'est pas le recours au serment (cf. Mt 5, 34-37; Jacques 5, 12), mais seulement le faux serment (cf. 8, 17), fréquent alors (cf. Mal. 3, 5) dans les procès ou prononcé à la légère dans la vie courante; on sait quels abus les Orientaux font des formules de serment. *m*. Litt. : *je la fais sortir*.
n. On a supposé, non sans vraisemblance, que les Juifs, pour se venger d'un voleur inconnu, lançaient au vent des feuilles portant une formule d'imprécation, espérant qu'elles entreraient dans la maison du coupable et la ruineraient. En tout cas, la malédiction était couramment employée comme moyen d'atteindre un voleur insaisissable (Jug. 17, 2; Prov. 29, 24).
o. La malédiction agit à la manière d'un fluide délétère, qui s'insinue dans les choses et les gens (cf. Ps. 109, 17-19) : cela explique les effets de l'anathème (*ḥérem*) sur les pierres des murailles de Jéricho. Il y a ici, en même temps, application de ce vieux principe du droit des peuples primitifs que, en cas de violation d'une interdiction (tabou), il faut anéantir, non seulement l'auteur de la violation, mais aussi tous les objets ou êtres qui ont été en contact avec lui et qui ne sont pas moins dangereux que lui pour tout le groupe (cf. Jos. 7, 24 (H); Nomb. 16, 24-27; Jug. 12, 1). Cette règle venait d'être remise en vigueur par le droit perse (Esdr. 6, 11; cf. Dan. 2, 5).

Septième vision : La femme dans l'épha.

5 L'ange qui s'entretenait avec moi s'avança et me dit : « Lève les yeux et regarde cet épha[a] qui apparaît[b]. » 6 Je demandai : « Qu'est-ce? » Il dit : « C'est un épha qui apparaît[c]. » Il dit : « C'est l'iniquité des habitants de tout le pays qui est là-dedans[d]. » 7 Un disque de plomb se souleva et j'aperçus une femme assise à l'intérieur de l'épha. 8 Il dit : « C'est la méchanceté. » Il la repoussa à l'intérieur de l'épha, sur l'ouverture duquel il rejeta la masse de plomb[e].

9 Levant alors les yeux, je regardai et je vis paraître deux femmes. Le vent soufflait dans leurs ailes[f] — elles avaient des ailes semblables aux ailes de la cigogne; — et elles enlevèrent l'épha entre ciel et terre[g]. 10 Je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Où emportent-elles l'épha? » 11 Il me répondit : « [Elles vont] lui bâtir une demeure au pays de Chinear[h]; quand celle-ci sera prête, elles la déposeront là, à sa [vraie] place[i]. »

Huitième vision : Les quatre chars.

6 1 Je levai de nouveau les yeux et je regardai : je vis quatre chars qui débouchaient entre deux montagnes; ces montagnes étaient des montagnes de bronze[j]. 2 Au premier char étaient [attelés] des chevaux alezans; au second char, des chevaux noirs; 3 au troisième char, des chevaux blancs et au quatrième char, des chevaux pommelés[k]. 4 Je pris la parole et je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Qu'est-ce que ces chars, mon seigneur? » 5 L'ange qui s'entretenait avec moi répondit et me dit : « Ce sont les quatre vents des cieux; ils sortent après s'être présentés devant le Seigneur de toute la terre[l]. 6 Le char auquel sont [attelés] les chevaux noirs se dirigent vers le pays du nord[m]; les blancs se dirigent vers l'ouest; les pommelés se dirigent vers le pays du sud 7 et les roux [vers l'orient]. » Ils demandèrent à partir pour parcourir la terre. Alors [Yahvé] dit : « Allez; parcourez la terre. » Et ils se

5. « cet épha qui » lis. *hâ'éphâ* au lieu de *mâ*. H : qu'est-ce qui. G : ce qui. 6. « C'est l'iniquité — dedans » d'après *G* (lis. *bezô't 'àwôn kol hâ'ârèṣ*). H : C'est leur œil dans tout le pays. G : C'est leur iniquité dans tout le pays. 7. « et j'aperçus (litt. : et voici) » *G* (lis. *wehinné*). H : et c'était. Manque en S. 10. « elles » lis. *hénnâ*. H : ils. 11. « elles — déposeront ». *G S* (lis. *wehinnîḥouhâ*). H a un mélange de cette leçon avec la forme passive : elle y sera déposée. **6**, 1. « deux » *G* (lis. *hârîm*). H : les deux. 5. « ils sortent » *G* (lis. *yâṣe'ou*). H : sortant. 6. « vers l'ouest (litt. : vers la mer) » lis. *'èl hayyâm*. H : vers derrière eux (mélange de deux expressions synonymes désignant l'ouest : « en arrière (*'èl 'aḥôr*) » et « vers la mer »). 7. « roux » lis. *haḥâmouṣîm*. H : vigoureux (?). S : alezans.

a. Boisseau à mesurer le blé. Il est conçu comme cylindrique puisqu'il a pour couvercle un disque (v. 7) et comme assez petit (env. 0 m. 40 de haut sur 0 m. 30 de diamètre, puisque l'épha contenait 36 litres 4). *b*. Litt. : *qui sort*, à savoir de la masse des choses indistinctes ou invisibles. *c*. Variante du v. 5; elle nous en a conservé le texte primitif, tandis que le mot « épha » manque en H au v. 5 (voy. note crit.). *d*. La promesse dont la septième vision est le gage est, comme celle que donne la vision précédente, une nouvelle forme de la prédiction esquissée déjà 3, 9 : « je ferai disparaître en un seul jour l'iniquité de ce pays. » Cette prédiction se réalisera de deux manières : les méchants seront éliminés (6e vision); et la méchanceté elle-même sera extirpée du cœur des justes; car les justes aussi pèchent parfois par inadvertance. Cette « méchanceté » est conçue comme une grandeur extérieure à l'homme (ici une sorte de démon féminin) que l'on peut enfermer dans un baril et expédier au loin : cf. Lév. 16, 10, 20-22, où le péché d'Israël est mis sur un bouc envoyé à Azazel, et 14, 48-53, où l'impureté du lépreux et celle des maisons sont transférées à un oiseau lâché dans les airs. *e*. Si la méchanceté s'échappait de nouveau, les crimes se répéteraient dans le pays avec leur conséquence fatale, la ruine de la nation.
f. D'autres entendent : « un esprit était dans leurs ailes ». Mais on ne fait de remarque de ce genre qu'à propos d'objets ordinairement inanimés (Éz. 1, 20; Hab. 2, 19). Le concours du vent doit, comme la longueur et la puissance des ailes des deux messagères célestes, expliquer comment elles peuvent, avec une lourde charge, accomplir leur prodigieuse randonnée.
g. Plusieurs traits de cette vision paraissent avoir été suggérés au prophète par des contes populaires. On retrouve, notamment dans les « Mille et une Nuits », les génies enfermés dans des flacons ou des jarres, les objets (coffres ou tapis) qui se transportent magiquement d'un bout du monde à l'autre, les châteaux merveilleux construits en un instant, les génies ailés et les vents prêtant leurs bons offices aux héros. *h*. La Babylonie (Gen. 10, 10; 11, 2; 14, 1, 9; Jos. 7, 21; És. 11, 11; Dan. 1, 2). *i*. Dans ce pays, patrie des cruels et orgueilleux oppresseurs de Juda, la méchanceté, délivrée de sa prison volante, pourra librement exercer ses ravages. Il s'agit d'une précaution supplémentaire souvent prise dans la magie des peuples les plus divers : non seulement on expulse le principe mauvais (maladie, impureté, sortilège, péché), mais on a soin de le communiquer à un voisin, ordinairement un ennemi : c'est ainsi que certains peuples de l'Inde se débarrassent du choléra en l'envoyant concentré sur une chèvre ou une vache noire dans un autre village. En Babylonie, pour délivrer un ensorcelé, on le lavait, puis on versait l'eau, ainsi chargée de forces nocives, sur une statue représentant la sorcière. *j*. Ces montagnes se trouvaient, d'après v. 5, à proximité du palais de Yahvé. Il en était peut-être déjà parlé 1, 8, 11, s'il est vrai qu'il faille lire, avec G, « l'ange qui se tenait entre les montagnes », au lieu de « qui se tenait parmi les myrtes ».
k. A ce qualificatif, l'hébreu en ajoute un second (*'ămouṣṣîm*) qui, dans la liste, évidemment parallèle, des v. 6 et 7, désigne l'une des quatre sortes de chevaux, celle qui est ici qualifiée d'« alezan ». Le mot en question semble, d'après son étymologie, signifier « vigoureux », mais c'est peut-être une corruption d'un mot *ḥămouṣîm*, qui veut dire « rouges » (roux, alezans); dans ce cas, cet adjectif serait probablement une glose inexacte, tirée du v. 7. Les robes des chevaux attelés aux quatre chars étaient apparemment les mêmes que celles des montures décrites dans la première vision (1, 8). *l*. On a proposé de corriger : « Ils sortent *aux* quatre vents des cieux après.... » Mais on ne voit guère des chars se présentant (litt. : se tenant debout) devant Dieu; les vents, au contraire, sont tout à fait qualifiés pour être les messagers de Yahvé (Ps. 104, 4) et pour porter au loin sa colère (litt. : son souffle). *m*. La Babylonie (cf. 2, 6 [H : 10]).

mirent à parcourir la terre. 8 [Yahvé] m'appela et me dit : « Vois : ceux qui se dirigent vers le pays du nord vont assouvir ma colère contre le pays du nord[a]. »

III — DEUX ORACLES OCCASIONNELS

I. A propos d'une offrande apportée par des Juifs de Babylonie. Couronne fabriquée pour Zorobabel[b].

9 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 10 Tu recevras de ceux qui vivent en exil, de Ḥeldaï, de Tobiyya, de Yedaya et tu entreras ce jour-là dans la maison de Yochiyya fils de Cephanya, qui sont arrivés de Babylone[c], 11 tu recevras de l'argent et de l'or et tu feras faire une couronne, que tu mettras sur la tête de Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre[d] 12 et tu lui diras : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Voici un homme dont le nom est Rejeton[e], et de sa souche naîtront des rejetons[f]. 13 C'est lui qui bâtira le sanctuaire de Yahvé. Il sera revêtu de majesté et siégera en souverain sur son trône. Le prêtre se tiendra à sa droite[g] et un parfait accord régnera entre eux[h]. 14 Cette couronne rappellera le souvenir de Ḥeldaï, de Tobiyya, de Yedaya et de Yochiyya[i], fils de Cephanya, dans le sanctuaire de Yahvé[j]. » 15 Des gens viendront de pays lointains contribuer au relèvement du sanctuaire de Yahvé[k]. Ainsi vous reconnaîtrez que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a [réellement] envoyé vers vous[l]. Et il arrivera, si vous écoutez les ordres de Yahvé, que.....[m].

10. « de Yochiyya » d'après *v. 14* (lis. *oumê'ét* au lieu de *oubâ'tâ bêt*). H répète : « et tu entreras » après « ce jour-là ». 11. « une couronne » G* S (lis. *'âṭèrèt*). H : des couronnes (mais au v. 14 il n'était parlé que d'une couronne). 12. G S (suppr. les 4 derniers mots). H aj. : Il bâtira le sanctuaire de Yahvé (variante de la phrase qui suit). 13. « Le prêtre — droite » G (lis. *wehâyâ hakkôhên mîmînô*). H : et il sera prêtre sur son trône. 14. « Cette couronne » G (lis. *wehâ'âṭèrèt*). H : Ces couronnes (mais le verbe est au singulier). « Ḥeldaï » S cf. v. 10. H : Ḥêlem. « et de Yochiyya » S cf. v. 10 (lis. *ouleyô'šiyyâ*). H : et de Ḥén (ou : et en faveur du).

a. C'est cette déclaration divine qui constitue la révélation consolante apportée aux Juifs par cette huitième et dernière vision. Tandis que, d'après la première, les messagers divins avaient constaté, à la grande déception des croyants, que la paix régnait sur toute la terre, ils apprennent maintenant que Yahvé a déjà donné l'ordre de déverser sa colère sur la Babylonie, centre de la puissance païenne qui domine le monde. *b.* La nombreuse colonie juive restée en Babylonie, bien qu'elle n'ait pas eu le courage de quitter sa nouvelle patrie, s'intéressait à ce qui se passait en Palestine. Instruits évidemment des difficultés rencontrées par leur coreligionnaires rentrés en Judée (cf. Néh. 1, 2-3), les Juifs de Babylone envoyaient fréquemment à ceux-ci des dons en argent et en or (cf. Esdr. 7, 16; 8, 24-30, 33-34). C'est à l'occasion de l'arrivée d'une délégation porteuse de subsides de ce genre que Zacharie prononce l'oracle où il désigne Zorobabel comme le roi attendu (v. 9-15). *c.* D'après le v. 14, le fils de Cephanya était l'un des donateurs et non pas l'hôte des donateurs, comme le veut le texte actuel du v. 10. Il faut certainement corriger le v. 10 d'après le v. 14, car on ne peut sans cela expliquer de façon plausible la place de l'incise, « qui sont arrivés de Babylone » : elle terminait évidemment l'énumération et ne peut signifier : « où ils étaient entrés [en arrivant] de Babylone. »

d. Selon le texte massorétique actuel, il semblerait que le grand prêtre doive être en même temps le roi (couronné, assis sur un trône) et même le Messie (le Rejeton); et on en a conclu souvent qu'il devait préfigurer la double qualité de roi et de prêtre du souverain de l'avenir. Mais, d'après le texte primitif, la couronne était certainement destinée à Zorobabel, le fils de David et le constructeur du Temple, que Zacharie, comme Aggée, espérait voir rétabli prochainement sur le trône de ses pères; d'après le v. 13, le grand prêtre est distinct du personnage couronné, puisque la paix doit régner entre eux. Mais les Perses s'opposèrent à la restauration de la royauté nationale de Juda (cf. 3, 8 note c). Et c'est le grand prêtre qui se trouva être le chef, à la fois politique et religieux, de la communauté juive. C'est sans doute à la suite de ce triomphe de la hiérocratie qu'un correcteur, pour tenir compte des événements, substitua le nom de Josué à celui de Zorobabel comme destinataire de la couronne que Zacharie doit faire fabriquer. Selon un autre correcteur, il devait être fait plusieurs couronnes (v. 11 et 14 texte hébreu), apparemment deux, une pour Zorobabel et une pour Josué. Mais il est clair, d'après le v. 14, qu'il ne devait y avoir qu'un diadème. *e.* Terme désignant le Messie d'après Jér. 23, 5; 33, 15. Cf. Zach. 3, 8 et note *c*.

f. Litt. : *cela poussera de dessous lui.* Il sera le fondateur d'une dynastie florissante. *g.* Il occupera la place la plus honorable, mais parmi les subordonnés du roi. Zacharie s'en tient à la conception qui régnait avant l'exil et selon laquelle l'État juif était une monarchie théocratique, non une hiérocratie. *h.* Ceci donne à penser qu'il y avait une certaine rivalité entre le satrape et le grand prêtre. *i.* Voy. note crit. *j.* Après l'échec des espérances fondées sur Zorobabel, la couronne, ne pouvant être mise sur la tête de son destinataire, fut sans doute conservée dans le trésor du Temple, mais à titre d'offrande (ἀνάθημα) des Juifs de Babylone. C'est pour tenir compte de ce changement de destination que furent ajoutés soit le v. 14 tout entier, soit seulement les derniers mots; car Zacharie a pu, dès l'abord, faire graver sur la couronne royale les noms des donateurs. *k.* Dans les offrandes apportées par les quatre Juifs de Babylonie, Zacharie voit les prémices de ces trésors que les peuples lointains, d'après une espérance souvent formulée (8, 20-23; Agg. 2, 7-8; És. 60, 10, 13; 61, 4-5), apporteront, dans les temps messianiques, pour « bâtir dans le Temple », c'est-à-dire pour concourir à l'achèvement et à l'embellissement de l'édifice. *l.* Voy. 2, 9, 11; 4, 9.
m. Phrase inachevée. Quelle que fût la promesse qui la complétait, la réalisation en était subordonnée, comme dans 1, 3, aux actes et aux dispositions des Juifs, tandis que d'ordinaire Zacharie présente la venue des temps meilleurs comme imminente et absolument certaine.

II. A propos d'une question relative au jeûne.

La question.

7 1 En l'an quatre du roi Darius, la parole de Yahvé fut adressée à Zacharie[a], le quatre du neuvième mois[b], au [mois de] kislev[c], 2 Béthelcharècer et Règuemmèlek envoyèrent des gens[d] solliciter la faveur de Yahvé[e], 3 en posant aux prêtres de la maison de Yahvé et aux prophètes cette question : « Dois-je[f] pleurer au cinquième mois en faisant abstinence, comme je le fais depuis tant d'années[g]? »

La réponse de Zacharie.

1. Yahvé ne demande pas que l'on jeûne, mais seulement qu'on pratique la justice. De là les malheurs de Sion.

4 La parole de Yahvé, [Dieu] des armées, me fut adressée en ces termes : « 5 Dis à tout le peuple du pays et aux prêtres : « Quand vous jeûnez et que vous poussez des cris de deuil [comme vous le faites] depuis soixante-dix ans[h], est-ce pour moi que vous jeûnez? 6 Quand vous mangez et que vous buvez, n'est-ce pas vous qui mangez et n'est-ce pas vous qui buvez[i]? 7 Ne sont-ce pas ici les exigences que Yahvé a proclamées par l'organe des anciens prophètes, alors que Jérusalem était habitée et tranquille et que les villes des environs, le Nègueb et le bas pays[j] étaient [eux aussi] habités? 8 Puis la parole de Yahvé fut adressée à Zacharie en ces termes[k] : 9 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Rendez la justice selon la vérité, usez de bonté et de miséricorde les uns envers les autres. 10 N'opprimez pas la veuve et l'orphelin, l'étranger en résidence chez vous et le pauvre et ne formez pas dans vos cœurs de mauvais desseins les uns contre les autres. » — 11 Mais [les auditeurs des prophètes] ont refusé de prêter attention; ils ont présenté une épaule rebelle[l]; ils ont fermé leurs oreilles pour ne pas entendre; 12 ils ont rendu leur cœur dur comme le diamant[m] pour ne pas écouter les instructions et les ordres que Yahvé, [Dieu] des armées, leur faisait transmettre par son esprit[n], par l'organe des anciens prophètes. Alors Yahvé, [Dieu] des armées, en a conçu une vive irritation. 13 De même qu'il avait appelé et n'avait pas été écouté, « de même, a dit Yahvé, [Dieu] des armées, ils peuvent appeler : je ne les écouterai pas. 14 Aussi les ai-je dispersés parmi toutes les nations qu'ils

7, 2. « envoyèrent des gens » lis. *'ănašim*. H : et ses gens envoyèrent. 5. « comme — depuis » cf. v. 3 (lis. *zé*). H : et depuis. 7. « ici litt. : celles-ci) » G S (lis. *'ellè* au lieu de *'ét*). Manque en H. 14. les ai-je dispersés ». L (lis. *wâ'ăsa'ărém*). H : les disperserai-je.

a. Cette phrase, insérée d'une façon insolite, entre la mention de l'année et celles du mois et du quantième, et où il est parlé de Zacharie à la troisième personne, est évidemment une addition. L'en-tête de l'oracle accordé au prophète ne viendra qu'au v. 4. *b.* Novembre 518 avant J.-C. *c.* Novembre-décembre. Nom ajouté après coup (cf. 1, 7 note *a*). *d.* D'autres entendent : « Béthel (c'est-à-dire la communauté juive de cette ville) envoya Charècer et Règuemmèlek et ses gens », ou : « Charècer envoya Règuemmèlek et ses gens à la maison de Dieu » (tel est le sens en hébreu des mots *bêt'êl*), c'est-à-dire au Temple. Mais Charècer n'est pas un nom complet : il manque en tête le nom d'une divinité, cf. Nergalcharècer, transcription du babylonien Nergal-šar-ouçour (le Neriglissor des Grecs), « que Nergal protège le roi! » ou Belchaççar, c'est-à-dire Bel-šar-ouçour, « que Bel protège le roi! » Or « Béthel », mot qui désignait originairement la pierre sainte, en tant que « demeure d'un dieu » (cf. Gen. 28, 17, 18, 22 et note *j*), était couramment employé pour désigner un dieu habitant une pierre sacrée, et cela non seulement chez les Phéniciens, mais aussi chez les Juifs (voy. Jér. 48, 13 et la note). En dépit de son nom à demi étranger, ce Béthelcharècer était un Juif. Beaucoup de Judéens avaient reçu en exil des noms babyloniens : tels Chechbaçar ou Zorobabel. B. et R. devaient être des chefs de la communauté jérusalémite; peut-être l'un d'eux était-il le successeur de Zorobabel. On a proposé de corriger : « Béthelcharècer envoya R. et ses gens ». Mais on ne voit pas bien ce que pourraient être ces « gens de Règuemmèlek ». *e.* Litt. : *caresser le visage de Yahvé*, voy. Ex. 32, 11 et la note. Ce que les émissaires doivent demander, avec accompagnement de sacrifices sans doute, c'est la réponse à la question qu'ils vont poser, en d'autres termes une *tôrâ*, une instruction divine, sur un point litigieux.
f. C'est la communauté qui parle à la première personne du singulier. *g.* On avait institué des deuils publics accompagnés de jeûnes à l'anniversaire des principaux désastres qui avaient marqué les tragiques années 588-586 : le plus important était celui du 7 (Jér. 52, 12-14) ou du 10 (2 Rois 25, 8-10) du 5e mois, qui rappelait l'incendie du Temple et la destruction des remparts (août 586). Mais on jeûnait aussi : 1° au 4e mois, le 9, en souvenir de la prise de Jérusalem (juin-juillet 586 [Jér. 52, 6-7 cf. 2 Rois 25, 3-4]); 2° au 7e mois (cf. Jér. 41, 1-2; 2 Rois 25, 25), le 3 selon la tradition juive (note *a* sur Jér. 41, 5), pour déplorer l'assassinat de Guedalya; 3° au 10e mois, le 10, à l'anniversaire du début du siège de Jérusalem (déc. 588 ou janv. 587 ; 2 Rois 25, 1; Jér. 39, 1). Il est naturel que, maintenant que le Temple était près d'être rebâti, on se demandât s'il fallait continuer à déplorer la destruction de l'ancien sanctuaire. *h.* Il y avait alors exactement soixante-huit ans que le Temple avait été brûlé (586-518). *i.* Qu'importe à Dieu que vous mangiez ou que vous vous absteniez de nourriture? Cela ne profite ou ne nuit qu'à vous. Zacharie reprend la prédication hautement spirituelle des grands prophètes depuis Amos; ce que Yahvé demande, ce n'est pas la célébration de rites soi-disant religieux (ils n'ont de valeur que pour celui qui les observe), mais la pratique de l'équité et de la charité.
j. Répartition analogue du territoire de Juda Jér. 17, 26; 32, 44; 33, 13. *k.* Le v. 8 et peut-être le v. 9a ont dû être ajoutés après coup : on attend aussitôt après le v. 7 l'énoncé des exigences divines. De plus, Zacharie, au v. 8, est mentionné à la 3e personne. *l.* Cf. Os. 4, 16; Soph. 3, 9. *m.* Cf. Éz. 3, 9. *n.* Par ses inspirés.

ne connaissaient pas[a] et le pays, après leur départ, est devenu une solitude où allants et venants ne passent plus : d'un pays de délices ils[b] ont fait un désert. »

8 *II. Maintenant Yahvé va combler Sion de ses faveurs. Que la nation satisfasse aux exigences, toujours les mêmes, de son Dieu.*

¹La parole de Yahvé me fut encore adressée en ces termes[c] : « ²Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je suis animé d'un amour ardent pour Sion et, par amour pour elle, je ressens une violente colère[d].

« ³Ainsi parle Yahvé : Je reviens à Sion et je vais faire ma demeure dans Jérusalem. Jérusalem sera appelée la cité inébranlable[e] et la montagne de Yahvé, [Dieu] des armées, s'appellera la montagne sacrée[f].

« ⁴Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : On verra encore s'asseoir sur les places de Jérusalem des vieillards et des femmes âgées, tenant chacun leur bâton à la main à cause de leur grand âge. ⁵Les places de la ville seront pleines de jeunes garçons et de petites filles qui joueront sur ses places.

« ⁶Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Si une chose paraît impossible en ces jours-là[g] aux survivants de ce peuple, est-ce une raison pour qu'elle me paraisse impossible, à moi aussi, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées ?

« ⁷Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je vais délivrer mon peuple et le ramener des contrées du levant et des contrées du couchant[h]; ⁸je les amènerai et les ferai habiter dans Jérusalem. Ils seront mon peuple et moi, je serai leur Dieu; [la promesse sera tenue] fidèlement et loyalement[i].

« ⁹Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Prenez courage, vous qui entendez à présent ces paroles de la bouche des prophètes qui [ont paru] au temps où la maison de Yahvé, [Dieu] des armées, a été fondée[j], [où] le sanctuaire [a commencé] à être rebâti[k]. ¹⁰Avant ces jours-là il n'y avait ni salaire pour [le travail des] hommes, ni salaire pour [celui des] bêtes[l]; ceux qui allaient et venaient n'avaient point de sûreté contre l'ennemi et je mettais tous les hommes aux prises les uns avec les autres[m]. ¹¹Mais dorénavant je n'aurai plus à l'égard des survivants de ce peuple la même attitude qu'autrefois, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées : — ¹²je dispenserai la prospérité. La vigne portera son fruit; la terre donnera ses produits; le ciel répandra sa rosée[n]; et je mettrai les survivants de ce peuple en possession de tous ces biens. ¹³De même que vous avez été cités en exemple dans les malédictions[o] parmi les nations, maison de Juda et maison d'Israël, de même, après que je vous aurai délivrés, vous serez cités en exemple dans les bénédictions[p]. Soyez sans crainte! Prenez courage!

« ¹⁴Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : De même que j'avais décidé de vous faire du mal, lorsque vos pères m'irritaient, dit Yahvé, [Dieu] des armées, et que je ne m'en suis pas repenti, ¹⁵de même, revenant sur mon dessein, j'ai résolu, à présent, de faire du bien à Jérusalem et à la maison de Juda. Soyez sans crainte! ¹⁶Voici ce que vous devez faire : que chacun dise la vérité à son prochain. Rendez la justice aux portes

8, 1. « me » *S* (aj. *'élay*). Manque en H. La massore signale cette omission. 12. « je dispenserai la prospérité *G* (lis. *'ězre'â šâlôm*). H : la semence de paix.

a. Même parmi les peuples éloignés de la Palestine, avec lesquels ils n'avaient pas eu jusque-là de rapports. *b*. Les Juifs, par leurs péchés. *c*. Le retour de la faveur de Yahvé et ses conséquences vont être décrits en dix oracles, dont chacun commence par la formule : « Ainsi parle Yahvé ». *d*. La renaissance dans le cœur de Dieu de son amour pour Sion se traduit naturellement par une vive colère contre les oppresseurs de cette cité (cf. 1, 14-15). *e*. Litt. : *la cité de solidité*. On pourrait traduire « la cité fidèle » (Cf. És. 1, 21, 26). Mais il paraît s'agir ici des conséquences de la présence de Yahvé à l'intérieur de la ville. *f*. C'est-à-dire intangible. *g*. Addition probablement. Ce n'est pas dans l'avenir que la restauration glorieuse de Sion semblera impossible (litt. : miraculeuse) aux Juifs; c'est aujourd'hui même qu'ils l'estiment chimérique. *h*. Au temps de Zacharie, une faible partie seulement des déportés et des dispersés était rentrée en Judée. — L'est et l'ouest sont seuls nommés ici, bien que les émigrés se trouvassent surtout au nord (en Babylonie cf. 2, 6; 6, 8) et au sud (en Égypte) : d'après Zacharie, la nation a été disséminée aux quatre vents des cieux (2, 6 [H : 10] cf. És. 43, 5-6. *i*. Par le peuple et alors, naturellement, aussi par Yahvé. *j*. C'est-à-dire depuis 520 (Agg. 2, 10, 18). Ces prophètes sont Aggée et Zacharie. *k*. Addition ou variante. *l*. Cf. Agg. 1, 6. *m*. Allusion sans doute à l'inimitié naissante entre les Juifs revenus d'exil et ceux qu'ils trouvèrent dans le pays. *n*. Cf. Agg. 1, 10-11; 2, 19. *o*. Litt. : *vous avez été malédiction*. Cf. Jér. 24, 9; 29, 22; 42, 18; És. 65, 15, etc. *p*. Litt. : *vous deviendrez bénédiction*. Cf. Gen. 12, 3; 48, 20; Ruth 4, 11-12.

de vos villes[a] selon la vérité et pour la paix. ¹⁷Ne formez pas dans vos cœurs de mauvais desseins les uns contre les autres et n'aimez pas le faux serment[b]; car toutes ces choses, je les hais, — oracle de Yahvé. »

III Les jours de jeûne vont être transformés en jours de fête.

¹⁸Puis la parole de Yahvé, [Dieu] des armées, me fut adressée en ces termes : « ¹⁹Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Le jeûne du quatrième [mois], le jeûne du cinquième, le jeûne du septième et le jeûne du dixième[c] vont être changés pour la maison de Juda en [jours d']allégresse et [de] réjouissances, en fêtes joyeuses. Aimez la vérité et la paix[d].

« ²⁰Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Il arrivera encore que divers peuples et les habitants de grandes cités viendront [ici]; ²¹les habitants d'une ville iront trouver ceux d'une autre ville et [leur] diront : Allons, allons solliciter la faveur de Yahvé[e] et rechercher Yahvé, [Dieu] des armées! — J'irai, moi aussi, [répondra-t-on]. — ²²Des peuples nombreux et des nations puissantes viendront rechercher Yahvé, [Dieu] des armées, à Jérusalem et solliciter la faveur de Yahvé.

« ²³Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : En ces jours-là dix hommes parlant les diverses langues des nations saisiront un Juif par le pan de son manteau en disant : Nous voudrions aller avec vous. Car nous avons appris que Dieu est avec vous[f]. »

17. « je les hais » *G* (suppr. *'ăšer*). H : que je hais. 23. « saisiront » *S* (suppr. *wehèhězîqou*, variante de *yaḥăzîqou*). H a deux fois ce verbe.

a. Voy. note sur Am. 5, 10; Deut. 21, 19. *b*. Ainsi, bien que les dispositions de Yahvé à l'égard des siens aient changé du tout au tout, ses exigences sont exactement les mêmes qu'autrefois (cf. 7, 9-10). Le prophète ne dit pas *pourquoi* il faut y satisfaire; mais il semble que ce soit, selon lui, par reconnaissance pour les grâces que Yahvé va accorder plutôt qu'*afin* qu'il puisse les accorder (cf. 1, 3). *c*. Voy. 7, 3 note *g*. *d*. Voy. note *b*. *e*. Voy. 7, 2 et note *e*. *f*. La prospérité des Juifs sera telle que des multitudes de païens, convaincus par ce spectacle de la puissance du Dieu d'Israël, voudront venir l'adorer dans son temple (cf. És. 2, 2-4; Mi. 4, 1-4; Jér. 16, 19).

DEUXIÈME PARTIE

ORACLES ANONYMES DE PROPHÈTES DIVERS (9-14)[a]

PREMIÈRE SÉRIE. EFFONDREMENT DE LA PUISSANCE PAÏENNE. BONS ET MAUVAIS BERGERS (9-11; 13, 7-9)[b]

I. *Les grâces qui marqueront l'ère messianique.*

Abaissement de la Syrie, de la Phénicie et de la Philistie.

9 1 Oracle[c].
La parole de Yahvé [va fondre] sur le pays de Ḥadrak[d]
et reposer sur Damas,
car Aram a péché contre Yahvé;
[Elle reposera sur] tous ceux qui haïssent Israël,
2 et aussi sur Ḥamat[e], limitrophe d'Aram,
sur Tyr[f] et sur Sidon, si habile qu'elle soit[g].
3 Tyr s'est construit des fortifications[h];
elle a amassé l'argent comme [si c'était] de la terre,
l'or comme [si c'était] la boue des rues.
4 Le Seigneur va la conquérir;
il en précipitera le rempart[i] dans la mer;
elle-même sera dévorée par le feu.
5 Ascalon[j] le verra et sera prise de peur;
Gaza sera toute tremblante;
Èqrôn de même, car son espoir sera déçu[k].

9, 1. Aram — Yahvé » lis. *'âwon 'ărâm*. H : à Yahvé [est] l'œil des hommes. « Elle — Israël » lis. *sone'ê* au lieu de *šibṭê*. H : Et toutes les tribus d'Israël.

a. Il est généralement reconnu, depuis le XVIIIe siècle, que les ch. 9-14 du livre de Zacharie ne peuvent pas être du prophète de ce nom qui vivait lors du retour de l'exil babylonien : il n'y est plus question de la reconstruction du Temple, ni de Zorobabel, ni de Josué; les chefs du peuple juif sont des bergers sans conscience. Quand les maîtres étrangers sont nommés, ce ne sont plus les Perses, mais les Grecs (9, 13). Le style est tout différent : tandis que celui de Zacharie est d'une prose assez terne, la plupart des oracles des ch. 9-14 présentent le rythme, le parallélisme et les vives couleurs qui caractérisent la poésie hébraïque. A la différence des prophéties de Zacharie, ils ne sont pas datés. L'époque de leur composition est très difficile à fixer. On a souvent cru pouvoir les partager entre deux prophètes : l'un, qui pourrait être un autre Zacharie, fils de Yebèrèkya et contemporain d'Ésaïe (Ès. 8, 2) aurait vécu sous Jéroboam II ou sous ses successeurs immédiats (VIIIe siècle), et aurait écrit les ch. 9-11 et 13, 7-9; l'autre aurait composé les ch. 12; 13, 1-6 et 14 sous Yehoyaqîm (608-597). Mais la mention des Grecs comme oppresseurs des Juifs (9, 13) oblige à descendre après la conquête de la Palestine par Alexandre le Grand (332) et même, probablement, après les persécutions organisées par Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie de la dynastie des Séleucides (175-164). Les idées énoncées dans ces oracles sont, en général, celles des écrits les plus récents de la Bible hébraïque, notamment des apocalypses comme Daniel, Ès. 24-27 ou Joël. Les oracles réunis dans les ch. 9-14 sont attribués par certains critiques à un seul et même écrivain, mais paraissent plutôt provenir de trois auteurs au moins (9-11 et 13, 7-9; 12, 1-13, 6; et 14), peut-être davantage; car le récit des deux actes prophétiques (11, 4-14 d'une part, 11, 15-17 et 13, 7-9, de l'autre) n'a pas de relation organique avec les morceaux qui le précèdent (9, 1-11, 3). *b.* Ces oracles peuvent dater des environs de l'an 160 av. J.-C. (voy. 9, 13 et note *a*; 11, 8 et note *a*; 11, 16 et note *h*). *c.* L'hébreu a ici le mot assez rare (*massâ'*) dont Jérémie blâmait l'emploi (23, 33-40) et qui, abstraction faite d'Éz. 12, 10, ne figure qu'en tête des oracles contre les nations dans Ès. 13-23, d'une part, et, d'autre part, dans Zach. 12, 1 et Mal. 1, 1. C'est évidemment un même rédacteur qui l'a inscrit dans le titre des trois recueils de prophéties anonymes (Zach. 9-11; 12-14 et Mal.) ajoutés à la collection des « petits prophètes ». *d.* En assyrien Hatarika, en araméen Ḥazrak. Il s'agit de la partie septentrionale de la Syrie, celle où Séleucus Ier Nicator fonda, en 301, la ville d'Antioche, capitale de son empire. — La menace de Yahvé, s'accomplissant immanquablement, est assimilée à un projectile lancé contre ceux qu'elle vise (cf. Ès. 9, 7). *e.* Ḥamat, auj. Ḥama, au bord de l'Oronte, était, sous le nom d'Épiphaneia, l'une des grandes villes de l'empire séleucide. *f.* La mention de Tyr, qui surcharge le vers, est superflue : deux vers entiers vont être consacrés à cette riche et puissante cité. *g.* Sur l'habileté des Phéniciens, cf. Éz. 28, 1-10. *h.* Il y a un jeu de mots intraduisible entre le nom de Tyr (*çôr*) et le mot « fortifications » (*mâçôr*). — Tyr, après avoir été prise et détruite par Alexandre, avait pu reconstruire ses murailles, dont on aperçoit encore les débris au fond de la mer. *i.* Litt. : *l'avant-mur* (cf. 2 Sam. 20, 15). On pourrait traduire aussi « les richesses ». Mais celles-ci seront emportées plutôt que jetées à la mer par les vainqueurs. *j.* Ascalon, Gaza, Èqrôn et Asdod, quatre des cinq cités de l'ancienne confédération philistine. Gat, déchue, est omise comme dans presque tous les textes depuis le VIIe siècle (cf. Am. 1, 1 note *a* (4o) et 1, 6-8; Soph. 2, 4, note *h*). *k.* Les Philistins avaient compté que les Phéniciens, leurs puissants alliés (Jér. 47, 4), les protégeraient contre les coups de l'ennemi.

Il n'y aura plus de roi à Gaza;
Ascalon cessera d'être habitée.
6 Des étrangers de race mêlée s'installeront à Asdod;
j'anéantirai l'orgueil du Philistin[a].
7 J'ôterai de sa bouche le sang qu'il consomme
et d'entre ses dents ses mets abominables[b].
Il constituera, lui aussi[c], un reste qui servira notre Dieu.
Il en sera de lui comme de l'un des clans de Juda
et d'Èqrôn comme du Jébusien[d].
8 Je camperai auprès de ma maison, tel un poste de garde,
pour la protéger contre allants et venants[e].
Aucun oppresseur ne pénétrera plus chez les Jérusalémites,
car j'aurai désormais les yeux sur eux.

Avènement d'un roi humble et victorieux.

9 Sois transportée d'allégresse, fille de Sion;
pousse des cris de joie, fille de Jérusalem;
car ton roi[f] vient à toi.
Il est juste et victorieux[g],
humble[h] et monté sur un âne,
sur un ânon, le petit d'une ânesse[i].
10 Il fera disparaître d'Éphraïm[j] les chars
et de Jérusalem les chevaux;
l'arc dont on se sert pour la guerre aura disparu[k].
Ton roi dictera la paix aux nations[l]
et son empire s'étendra d'une mer à une autre mer[m]
et du Fleuve aux extrémités de la terre[n].

Délivrance des captifs.

11 De plus, à cause du sang qui a scellé ton alliance [avec moi][o],
je ferai sortir tes captifs
de la fosse où il n'y a pas d'eau[p].
12 Revenez à la forteresse[q], captifs pleins d'espoir;
dès aujourd'hui je l'annonce :
« Je vous dédommagerai au double[r]. »

7. « clans » lis. *ke'élèph*. H : chefs de clan. 8. « tel — garde » lis. *maṣṣébâ*. H : [pour la protéger] contre une armée (?). 10. « Il fera » *G S* (lis. *wehikrît*). H : Je ferai. 12. « Je vous » *S* (lis. *lâkèm*). H : Je te.

a. Les Philistins, fiers de la pureté de leur race, seront remplacés, dans leurs villes dévastées, par des colons de toute provenance. *b.* Les habitants de la Philistie, convertis au culte de Yahvé et affiliés au peuple de Juda, observeront désormais les interdictions alimentaires de la loi juive : défense de manger la viande non saignée et de consommer certaines espèces animales déclarées impures. *c.* Cf. Ès. 19, 18-25; Jér. 46, 26; 48, 47; 49, 6, 39. *d.* C'est-à-dire du Jérusalémite. *e.* Promesses analogues Ès. 33, 21; Éz. 38, 11; Zach. 2, 5 [9]. *f.* Le roi messianique. *g.* Litt. : *secouru*. En arabe, de même, « protégé d'Allah » signifie « victorieux ». *h.* Le roi de l'avenir appartiendra au groupe de ceux qu'on appelait « les humbles du pays » parce qu'ils étaient toujours prêts à s'humilier devant Dieu et « tremblaient à sa parole ». On les qualifiait aussi de « pieux » (*ḥassidim*) ou de « justes ». Les Maccabées, au début, étaient étroitement associés aux « pieux ». *i.* Pour les besoins du parallélisme poétique, l'auteur a employé trois expressions pour désigner une seule et même monture, et non pas deux, comme l'a pensé l'un des évangélistes, dans l'application qu'il a faite de ce passage à Jésus (Mt 21, 2-7; mais voy. Mc 11, 2-7; Lc 19, 30-35). — L'âne, en Orient, n'est pas, comme chez nous, une monture méprisée. C'est la monture pacifique et parfaitement distinguée, d'un usage courant (cf. Jug. 5, 10; 19, 3, 10, 19, 21, 28; 1 Rois 13, 13-29); le cheval était réservé pour les batailles, les razzias, les fantasias, les longs voyages. *j.* Le retour des Israélites du nord déportés et leur réunion aux Judéens sous l'empire d'un fils de David étaient, surtout depuis Jérémie (3, 6-13; 31, 15-20), l'un des articles les plus constants de l'espérance juive (cf. 10, 6-12). *k.* L'abolition des armements est un des éléments essentiels de l'espérance messianique chez les Juifs (Os. 2, 18; Ès. 2, 4; Mi. 4, 3; 5, 9-10). Mais ils ne pensaient pas que le désarmement dût être le *moyen* par lequel la paix perpétuelle serait établie. Chevaux et chars de guerre, arcs et épées pourront disparaître au temps du roi « victorieux » de l'avenir parce que tous les ennemis auront préalablement été vaincus ou exterminés par les armes de Yahvé et de son peuple (v. 13-16). *l.* Par son arbitrage (cf. Ès. 2, 4; Mi 4, 3). *m.* C'est-à-dire sans doute sur toute l'étendue de la terre, qu'on se représentait comme un disque entouré de mers de toutes parts (l'Océan des Grecs). *n.* De l'Euphrate comme centre aux bords de la circonférence terrestre. Autre expression hyperbolique pour désigner l'étendue prodigieuse de l'empire du Messie, cf. Ps. 72, 8. *o.* Allusion à l'alliance conclue par Yahvé avec la nation au Sinaï (Ex. 24, 8). *p.* C'est-à-dire du cul de basse fosse, du cachot (cf. Ès. 42, 22 et note *e*), image poétique figurant la déportation à l'étranger. Les citernes à sec étaient, du reste, employées parfois comme lieux de détention (Gen. 37, 24; Jér. 38, 6). *q.* A Sion. *r.* Cf. Ès. 61, 7.

Victoire sur les Grecs. Abondance des récoltes.

13 Car je me ferai de Juda un arc que je banderai
et où je mettrai Éphraïm en guise de flèche.
Je soulèverai tes fils, Sion,
contre les fils de Yavân[a].
Je me servirai de toi comme de l'épée d'un preux.
14 Yahvé apparaîtra au dessus d'eux[b];
sa flèche partira comme l'éclair.
Le Seigneur Yahvé sonnera du cor
et s'avancera au milieu des tempêtes du midi[c].
15 Yahvé, [Dieu] des armées, protégera les siens.
Ils dévoreront et fouleront aux pieds[d] les frondeurs
et boiront leur sang comme du vin;
ils en seront gorgés comme [est pleine de sang] la coupe des aspersions[e],
[comme [en sont inondés] les angles[f] de l'autel.
16 Yahvé leur Dieu leur donnera la victoire;
en ce jour-là son peuple [sera] comme des brebis, semblable aux pierres d'un diadème
qui étincelleront dans son pays[g].
17 Que cette contrée est bonne! Qu'elle est belle!
L'[abondance du] blé accroîtra le nombre des jeunes gens;
[celle du] moût multipliera les jeunes vierges[h].

L'abondance des récoltes dépend de Yahvé seul.

10

1 C'est à Yahvé que vous devez demander la pluie,
au temps des ondées du printemps et de celles de l'automne[i] :
c'est Yahvé qui produit les éclairs[j],
Qui fait tomber les pluies d'hiver,
qui donne le pain aux hommes
et [fait croître] l'herbe dans les champs.
2 Les teraphim[k], en effet, profèrent des mensonges
et les devins ont des visions trompeuses;
ils débitent de vains rêves;
Ils apportent des consolations illusoires.
Aussi le peuple est-il errant comme du menu bétail
et va-t-il à l'aventure; car il n'a point de berger.

13. « les fils de Yavân » *G Aq Sym S* (lis. *benê*). H : tes fils, Yavân. 15. « les frondeurs (litt. : fils de la fronde) » lis. *benê*. H : les pierres de fronde. « leur sang » *G A Q* (lis. *dâmâm*). H : et feront du vacarme. 16. « son — brebis » lis. *kaṣṣô'n*. H : comme les brebis de son peuple. « semblable aux pierres » lis. *ke'abnê*. H : car des pierres. — Texte incertain. 17. « Que cette — belle » (lis. *ṭoubâh* et *yophyâh*). H : Qu'il (le peuple ?) est bon ! Qu'il est beau ! **10**, 1. « et de celles de l'automne » *G* (aj. *weyôrè* avant *yahwè*). Manque en H. « et fait — l'herbe » lis. *oumamṭir meṭar gèšèm yittên lèḥèm*. H : et les pluies d'hiver il leur donne, aux hommes l'herbe. 2. « est-il errant » lis. *nitʿou*. H : décampe-t-il. « va-t-il à l'aventure » lis. *yânouʿou*. H : est-il misérable.

a. Yavân était, comme Ion dans la légende grecque, le nom de l'ancêtre éponyme des Ioniens et, par extension, de toute la race hellénique. Cette prédiction n'a pu être formulée qu'après la conquête de la Palestine par Alexandre le Grand (332 av. J.-C.) et même après l'occupation de ce pays par les Séleucides (198); car il n'y a eu de guerre entre les Juifs et les conquérants grecs qu'à partir du règne d'Antiochus IV Épiphane (175-164), sous lequel commença le soulèvement des Maccabées. Les fils de Yavân apparaissent bien déjà dans Joël 3, 6, mais seulement comme acheteurs d'esclaves. *b*. Au-dessus des fils de Sion, pour les seconder dans le combat. Les Assyriens et les Perses représentaient ainsi leur dieu, Assur ou Ahoura Mazda, tirant de l'arc au-dessus de leurs troupes, au centre d'un disque ailé. *c*. Le simoun, vent brûlant du désert, soulève des tourbillons de poussière aveuglante et étouffante (cf. Ès. 21, 1; Jug. 5, 4; Hab. 3, 3; Jon. 4, 8-9, etc.). *d*. L'écrasement des ennemis vient bien tard après qu'ils ont été dévorés. *e*. Cf. Ex. 38, 3; Nomb. 4, 14, etc. *f*. Cf. Ex. 29, 12; Lév. 1, 11; 8, 15. On les en aspergeait par deux fois selon Michna *Zebaḥîm*, V, 4. L'incorrection de la construction hébraïque suggère que l'image des angles de l'autel est une simple variante de celle de la coupe à aspersion. *g*. Le texte des v. 16 et 17 paraît surchargé et altéré. *h*. La fécondité du sol et l'accroissement de la population, qui en sera la conséquence naturelle, sont deux des caractéristiques de l'ère messianique.

i. Sur le régime des pluies en Palestine voy. note *b* sur Prov. 16, 15. *j*. Cf. Job 28, 26; 38, 25. *k*. Ce terme paraît avoir été employé pour désigner diverses sortes d'idoles (voy. note sur Gen. 31, 19). Il s'agit sans doute ici, comme dans Éz. 21, 26, d'objets sacrés servant à la consultation des puissances invisibles : teraphim et devins devaient être interrogés sur les moyens d'obtenir les pluies indispensables à la réussite des récoltes, moyens dont beaucoup relevaient de la magie (cf. 1 Rois 18, 35 note *b*).

Triomphes promis à Juda. Restauration d'Israël. Retour de la diaspora. Abaissement des puissances païennes.

3 Ma colère s'est allumée contre les bergers
et je châtierai les boucs[a].
Car Yahvé, [Dieu] des armées, va visiter son troupeau.
Il secourra la maison de Juda
et s'en fera comme un cheval,
comme un cheval d'honneur dans la bataille.
4 C'est d'elle[b] que viendra la pierre angulaire; c'est d'elle que viendra le pieu [central de la tente];
c'est d'elle que viendra l'arc de guerre;
c'est d'elle que seront issus tous les chefs.
5 Ils seront tous comme des héros,
foulant [l'ennemi] comme la boue des rues dans la bataille;
ils combattront, car Yahvé sera avec eux.
Et ceux qui montent des chevaux[c] seront couverts de honte.
6 Je donnerai vigueur à la maison de Juda
et victoire à la maison de Joseph[d].
Je restaurerai les enfants de Joseph, car j'ai pitié d'eux;
ils seront [traités] comme si je ne les avais pas rejetés[e],
car moi, Yahvé, je suis leur Dieu et je les exaucerai.
7 [Les hommes d']Éphraïm seront comme des héros[f];
Leur cœur sera joyeux comme [lorsqu'on a bu] du vin;
leurs fils le verront et se réjouiront;
leur cœur sera plein d'allégresse grâce à Yahvé.
8 Je les sifflerai[g] et les rassemblerai,
car je les aurai rachetés....;
ils deviendront aussi nombreux qu'ils l'étaient [jadis].
9 Je les ai disséminés[h] parmi les peuples;
mais, dans les contrées lointaines, ils se souviendront de moi;
ils élèveront leurs enfants, puis ils reviendront[i].
10 Je les ramènerai du pays d'Égypte[j]
et je les rassemblerai de l'Assyrie[k];
Je les installerai dans le pays de Galaad[l] et le Liban[m]
et cela [même] ne leur suffira pas.

3. « Il secourra » aj. *yaʿăzôr* (omis à cause de sa ressemblance avec *ʿèdrô*). Manque en H. « comme — cheval » (1re fois). Répéter *kesous* (pour le rythme). Manque en H. 5. « Ils seront tous » rattacher *yaḥdâw* au v. 5 et lis. *hâyou*. : H ...ensemble. ⁵Et ils seront. « [l'ennemi] comme la boue » lis. *keṭîṭ*. H : la boue. 6. « Je restaurerai » *S L* (lis. *wahăšibôtîm*). H a un mélange de cette leçon avec *wehôšabtîm* « et je les ferai habiter ». 9. « Je les ai disséminés » lis. *wa'èzraʿêm*. H : Je les disséminerai. « ils — leurs » *G* (lis. *weḥiyyou*). H : ils vivront avec leurs.

a. Les conducteurs du peuple (cf. Ès. 14, 9). On employait dans le même sens le mot béliers (Ex. 15, 15; 2 Rois 24, 15, etc.). Il paraît s'agir ici des maîtres étrangers de la Judée. *b*. De la maison de Juda. C'est à la race juive et non plus à un peuple étranger, comme les Grecs, qu'appartiendront les chefs de la nation, désignés sous les images de la pierre angulaire (cf. Ès. 19, 13; 1 Sam. 14, 38; Jug. 20, 2), du pieu de la tente et de l'arc. *c*. Les oppresseurs païens qui disposaient d'une nombreuse cavalerie. *d*. Les Israélites du nord, dont on espérait le retour dans leur pays (cf. 9, 10 note *j*); on comptait sans doute qu'ils prendraient la place des Samaritains détestés, que l'on considérait comme descendants de colons païens (2 Rois 17, 24-41). *e*. En les exilant en 722. *f*. Le v. 7 est trop long pour constituer un vers à trois membres, semblable à ceux qui forment ce poème : le premier hémistiche, répétition approximative de 5a, a vraisemblablement été ajouté après coup. *g*. Pour les appeler, comme on siffle pour faire venir les abeilles (Ès. 5, 26; 7, 18).

h. Litt. : *Je les ai semés.* *i*. La diaspora ne rentrera pas au pays dès la première génération, mais seulement après qu'une ou plusieurs autres auront grandi à l'étranger. *j*. Dès les derniers temps de l'existence du royaume du nord, beaucoup d'Israélites paraissent avoir cherché refuge en Égypte, tandis que d'autres furent déportés en Mésopotamie (Os. 8, 13; 9, 3, 6; 11, 11). Ptolémée Ier Soter fit venir des colons, non seulement des montagnes de Judée et des environs de Jérusalem, mais aussi de Samarie et de la montagne de Garizim et les fixa en Égypte, notamment à Alexandrie, ville fondée en 332. L'auteur pense peut-être ici à l'ensemble de la diaspora juive.

k. Cf. 2 Rois 15, 29. *l*. Les Israélites ramenés de l'étranger occuperont non seulement la Palestine proprement dite, mais aussi la Transjordanie, perdue pour Israël depuis 734. Des Juifs y étaient de nouveau fixés en assez grand nombre dès le temps de Judas Maccabée (1 Macc. 5, 9-13, 24-54). *m*. Région qui n'avait jamais fait partie du royaume d'Israël. Abd. 20 promet de même aux Israélites rapatriés une partie de la Phénicie.

11 Ils traverseront la mer d'Égypte
et [Yahvé] frappera les flots de la mer[a];
toutes les profondeurs du Nil seront mises à sec[b].
L'orgueil de l'Assyrie sera abaissé
et le sceptre de l'Égypte disparaîtra[c].
12 C'est en Yahvé qu'ils trouveront leur force;
c'est de son nom qu'ils se glorifieront, —
oracle de Yahvé.......

Anéantissement des forêts du Liban et du Bachân[d].

11 1 Liban, ouvre tes portes
et que le feu dévore tes cèdres!
2 Lamente-toi, cyprès,
car le cèdre est tombé;
les pins majestueux ont été ravagés.
Lamentez-vous, chênes du Bachân[e],
car la forêt impénétrable a été abattue.
3 Écoutez! les bergers se lamentent
parce que leur pâturage a été ravagé.
Écoutez! les lions rugissent
parce que les futaies du Jourdain[f] ont été ravagées.

II. *Deux actes prophétiques.*

A. *Le bon berger traité avec mépris par les maîtres du troupeau[g].*

4 Voici ce que Yahvé m'a dit : « Fais paître les brebis destinées à la boucherie, 5 que leurs acheteurs égorgent impunément, dont les vendeurs disent : Yahvé soit béni! Ad Je m'enrichis — et que leurs bergers n'épargnent pas. 6 Car je n'épargnerai plus les Ad habitants de la terre, — oracle de Yahvé; — je vais livrer les hommes, chacun entre les mains de son berger et entre les mains de son roi; ceux-ci dévasteront la terre et je n'arracherai personne à leurs mains[h]. »

7 Je me mis donc à faire paître les brebis destinées à la boucherie, pour les trafiquants de bestiaux. Je pris deux houlettes; j'appelai l'une « Grâce » et j'appelai l'autre « Union » et je fis paître les brebis. 8 Je fis alors disparaître les trois bergers[a] en un seul mois. Puis les brebis lassèrent ma patience et elles aussi me prirent en dégoût. 9 Je dis donc : « Je ne vous ferai plus paître. Que celle qui doit périr périsse! Que celle qui doit succomber succombe! Et que les autres se dévorent entre elles! » 10 Puis je pris ma houlette « Grâce » et je la brisai, afin de rompre le pacte que j'avais conclu avec tous les peuples[b]. 11 Ce pacte fut donc rompu ce jour-là et les trafiquants de bestiaux qui m'observaient surent que c'était là un ordre de Yahvé.

12 Je leur dis alors : « Si vous le trouvez bon, donnez-moi mon salaire; sinon, ne me le donnez pas. » Ils pesèrent[c], pour me les verser comme salaire, trente [sicles d']argent[d]. 13 Yahvé me dit : « Verse au trésor le prix magnifique auquel on a estimé mes services[e]. » Je pris donc les trente [sicles d']argent et je les versai au trésor dans la maison de Yahvé.

14 Puis je brisai ma seconde houlette, « Union », afin de rompre la fraternité entre Juda et Jérusalem[f].

B. *Un mauvais berger.*

15 Yahvé me dit : « Prends encore l'accoutrement d'un berger insensé[g]. 16 Car je vais susciter dans ce pays un berger qui n'aura aucun souci des bêtes qui succombent[h], qui n'ira pas à la recherche de celles qui s'égarent, qui ne soignera pas celles qui sont blessées, qui ne nourrira pas celles qui sont bien portantes, mais qui mangera la chair de celles qui sont grasses[i] et brisera [jusqu'à] leurs sabots[j].

17 Malheur à mon berger insensé,
qui laisse à l'abandon les brebis!
Que l'épée frappe son bras droit
et son œil droit!
Que son bras devienne inerte[k]
et que son œil droit soit privé de lumière[l]!

11. « Ils traverseront » *G* (lis. *we'aberou*). H : Il traversera. « la mer d'Égypte » lis. *beyam miṣrayim*. H : la mer (avec ?) angoisse. — Texte très incertain. 12. C'est — force » lis. *ougebouratâm*. H : Je les fortifierai en Yahvé. « de — glorifieront » *G* (lis. *yithallâlou*). H : en son nom qu'ils marcheront. **11**, 2. « les pins majestueux » lis. *te'aššourim* au lieu de *'ašèr*. H : parce que les [arbres] majestueux. 3. « leur pâturage ». cf. Jér. 25, 34, 36 (lis. *mar'ïtâm*). H : leur magnificence (?). 4. « Yahvé m'a dit » lis. *'élaỵ* (avec *S*) au lieu de *'élôhay*. H : Yahvé mon Dieu a dit. 5. « disent » *G S L* (lis. *yô'merou*). H : dit. « épargnent » *G S L* (lis. *yaḥmelou*). H : épargne. 6. « son berger » lis. *rô'éhou*. H : son prochain.

7. « pour — bestiaux » *G* (lis. *likna'ănîyyé*). H : c'est pourquoi (c'est-à-dire : par conséquent [?]) les [plus] misérables des têtes de petit bétail. 8. « me — dégoût » lis. peut-être *gâ'alâ*. H a un mot de signification incertaine, qui ne se trouve qu'ici. 11. « les trafiquants de bestiaux » *G* (lis. *kena'ănîyyé*). H : ainsi les [plus] misérables des têtes de petit bétail. 13. « trésor » (deux fois) *S T* (lis. *hâ'ôṣar* au lieu de *hayyôṣér*). H : potier. 14. « Jérusalem » *G*. H : Israël. 16. « qui s'égarent » cf. *Ės.* 59, 15 (lis. *hanné'dérèt*). H : le secoué (?) (c'est-à-dire : celle qui a été dispersée [?]). — Texte incertain. 17. « insensé » *S* cf. *15* (lis. *hâ'ëwîlî*). H : le néant.

a. Yahvé accomplira une fois encore, lors de ce nouvel exode, le miracle de l'époque mosaïque. Le texte, dans ce début du v. 11 et à la fin du v. 10, est loin d'être sûr (voy. notes crit.); le rythme est très irrégulier. *b.* Les Juifs d'Égypte, massés surtout à Alexandrie, à l'ouest du Delta, auront à traverser tous les bras et canaux du Nil pour se rendre en Palestine. *c.* Longtemps après la ruine de Ninive (612), on continua d'appeler « Assyrie » la puissance qui occupait le ci-devant royaume d'Assur : Babylone (Lam. 5, 6), la Perse (Esdr. 6, 22) ou la Syrie, centre de l'empire séleucide. Le nom même de « Syrie » n'est qu'une autre forme du mot « Assyrie ». Il paraît s'agir ici des deux États qui, après la conquête de l'Orient par les Grecs, dominèrent tour à tour la Palestine, l'Égypte des Ptolémées (presque constamment de 320 à 198) et la Syrie des Séleucides (de 198 à 142). *d.* Selon les uns, les v. 1-3 forment un morceau indépendant du précédent, une description poétique de l'effondrement soit de la puissance païenne, soit d'Israël, désastre représenté sous l'image d'un incendie consumant une forêt (cf. Ės. 10, 34). Selon d'autres, ce petit développement se rattache étroitement à 10, 10 : c'est pour faire place aux Éphraïmites que les forêts du Liban, de Galaad et des bords du Jourdain doivent être mises en feu et défrichées. *e.* Voy. Nah. 1, 4 et note *e*. *f.* Voy. Jér. 12, 5; 49, 19; 50, 44. *g.* Le prophète est appelé à figurer les relations qui existaient de son temps ou dans un passé récent entre Yahvé et le peuple juif; celui-ci est représenté sous l'image d'un troupeau de menu bétail; Yahvé, sous celle d'un berger plein de sollicitude, dont le prophète tient le rôle; les mauvais pasteurs sont sans doute les grands prêtres qui gouvernaient alors la nation; quant aux trafiquants qui achètent et vendent les brebis, ce sont apparemment les grandes familles juives, détentrices réelles du pouvoir, celle, par exemple, des Tobiades qui, en affermant les impôts, rançonnaient leur peuple au temps des Ptolémées et des Séleucides. L'acte prophétique raconté ici ne semble pas avoir été réellement exécuté : il s'agit d'une sorte d'allégorie. *h.* L'explication de l'allégorie donnée au v. 6 paraît avoir été ajoutée après coup : elle donne à l'acte symbolique du prophète la valeur d'une prédiction, et d'une prédiction concernant « les hommes » en général, habitant les divers royaumes de la terre.

a. Il s'agit, si le texte est bien conservé, de trois personnages dont il avait déjà été question dans une partie du récit qui ne nous est pas parvenue. Quels étaient ces trois bergers écartés en un mois? On a supposé — entre autres conjectures — qu'il s'agit de trois grands prêtres, massacrés ou déposés en très peu de temps : Lysimaque, mis à mort par le peuple en 171 av. J.-C., Jason, chassé en 170 et Ménélas, écarté en 168. *b.* L'obligation que Yahvé avait imposée à toutes les nations étrangères d'user de « grâce », c'est-à-dire de bienveillance envers Israël (cf. le pacte analogue conclu par Yahvé avec les bêtes sauvages Os. 2, 18) : aux horreurs de la guerre civile, où les brebis se dévorent entre elles (v. 9), se sont ajoutées celles de l'oppression étrangère.

c. Bien qu'il y eût depuis l'époque de Darius Ier (521-486) de l'or et de l'argent monnayé (les dariques), on continua longtemps à peser le métal, portant ou non une frappe, avec lequel on faisait les paiements. *d.* Le sicle pesait 14 gr. 54. Le sicle d'argent valait donc 3 fr. 40 (valeur or) et 30 sicles, 102 francs. La modicité de la somme indique le peu de cas que les chefs de la nation font de la sollicitude de Yahvé. *e.* On a proposé de corriger « tes services ». Cela reviendrait au même, puisque le rôle de berger tenu par le prophète dans cette allégorie est, dans la réalité, celui que Yahvé joue auprès de son peuple. C'est pour cela que le salaire doit être versé au trésor du Temple, c'est-à-dire à Yahvé. — Au lieu de « au trésor », l'hébreu et le grec donnent « au potier » (les deux mots sont très voisins en hébreu; voy. notes crit.). Les deux leçons sont combinées dans le passage de l'évangile (Mt 27, 3-10) où ce texte est appliqué à Judas : les trente pièces d'argent sont *jetées* par le traître *dans le Temple*, mais employées par les prêtres à l'achat du « champ *du potier* ». *f.* L'édition massorétique porte : « entre Juda et Israël », mais depuis les temps lointains d'Achab et de Josaphat (IXe siècle) il n'y avait plus eu de « fraternité » entre les habitants de la Judée et ceux de la Samarie. Il faut très probablement préférer la leçon attestée par les Septante : à l'époque des Maccabées, il y eut souvent tension entre Jérusalem, inféodée aux grands prêtres philhellènes, et la province, qui soutenait les patriotes insurgés contre les Séleucides persécuteurs. *g.* Les mauvais bergers ne devaient pas être accoutrés autrement que les bergers consciencieux; l'idée doit donc être : Prends de nouveau l'apparence d'un berger, mais cette fois tu figureras un berger insensé. *h.* Ce mauvais berger doit être un grand prêtre, puisqu'il est qualifié de compagnon de Yahvé (13, 7). Peut-être s'agit-il d'Alcime, qui brigua le pontificat sous Démétrius Ier en 162 (1 Macc. 7, 5-25; 2 Macc. 14, 3-13) et mourut en 159 (1 Macc. 9, 54-57). La menace de mort prononcée ici contre le pasteur insensé daterait, dans ce cas, de 160 environ. *i.* Mêmes images que Jér. 23, 1-2 et surtout Éz. 34, 3-4, 8. *j.* Bien qu'ils ne contiennent pas de moelle. L'avidité du mauvais berger est telle qu'il cherche à prendre où il n'y a rien. *k.* Litt. : *se dessèche*. Alcime fut frappé de paralysie (1 Macc. 9, 55-56). *l.* Litt. : *s'éteigne!*

13 [7a] Epée, lève-toi contre mon berger,
contre mon compagnon, —
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées —!
Frappe le berger
et que les brebis se dispersent!
Je porterai la main [même] sur les plus petits[b].

« [8] Dans le pays tout entier, — oracle de Yahvé, — les deux tiers des habitants seront exterminés [et] expireront. Un tiers subsistera. [9] Mais ce tiers, je le ferai passer par le feu et je l'affinerai comme on affine l'argent; je l'éprouverai comme on éprouve l'or. Il invoquera mon nom et je lui répondrai. Je dirai : C'est mon peuple — et il dira : Yahvé est mon Dieu. »

DEUXIÈME SÉRIE D'ORACLES

LA DÉLIVRANCE DE JÉRUSALEM ET SES CONSÉQUENCES[c] (12, 1-13, 6; 14)

I. *Annonce de la levée du siège de Jérusalem et de l'abolition de toute impureté dans le pays*[d]

12 [1] Oracle prononcé par Yahvé sur Israël. Révélation de Yahvé qui a déployé les cieux et posé les fondements de la terre[e] et qui a formé l'esprit de l'homme au dedans de lui[f].

[2] Je vais faire de Jérusalem une coupe qui donnera le vertige[g] à tous les peuples d'alentour[h]. Juda aussi sera enserré [par l'ennemi] avec Jérusalem[i]. [3] Et ce jour-là je ferai de Jérusalem pour tous les peuples une de ces pierres qu'on s'exerce à soulever : quiconque voudra la soulever se meurtrira grièvement[j]. Toutes les nations de la terre seront rassemblées contre elle[k]. [4] En ce jour-là, — oracle de Yahvé, — je frapperai d'épouvante tous les chevaux et de folie ceux qui les montent[l]. Mais j'aurai les yeux ouverts sur la maison de Juda, tandis que je frapperai d'aveuglement tous les chevaux des[a] peuples. [5] Et les chefs de clans de Juda diront dans leurs cœurs : « La force des habitants de Jérusalem réside en leur Dieu, Yahvé, [Dieu] des armées. » [6] En ce jour-là, je rendrai les chefs des clans de Juda semblables à un brasier qui brûlerait[b] au milieu d'un amas de bois ou à une torche allumée parmi des gerbes : ils dévoreront à droite et à gauche tous les peuples d'alentour, tandis que Jérusalem continuera de subsister à sa place. [7] Ce sont les tentes de Juda que Yahvé délivrera les premières[c], afin que la gloire de la maison de David et la gloire des habitants de Jérusalem ne soient pas plus grandes que celle de Juda. [8] En ce jour-là Yahvé protégera les habitants de Jérusalem : le plus mal assuré[d] d'entre eux sera [vaillant] comme David et [ceux de] la maison de David[e] seront comme des dieux[f], comme l'ange de Yahvé, à leur tête. [9] En ce jour-là, je chercherai à détruire toutes les nations qui auront marché contre Jérusalem.

[10] Puis je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de bonne volonté[g] et de supplication et ils tourneront leurs regards vers moi et vers celui qu'ils ont percé[h]. Ils pousseront des cris de deuil[i] en son honneur, comme on en pousse en l'honneur d'un fils unique[j]; ils le pleureront amèrement comme on pleure amèrement un premier-né. [11] En ce jour-là, le deuil sera aussi grand à Jérusalem que le deuil de Hadad-Rimmôn dans la vallée de Meguiddôn[k]. [12] Le pays [tout entier] célébrera ce deuil clan par clan : le clan de la maison de David à part, et ses femmes à part[l]; le clan de la maison de Natân à part, et ses femmes à part; [13] le clan de la maison de Lévi à part, et ses femmes à part; le clan des Chimeites à part[m], et ses femmes à part;

12, 2. « Juda — Jérusalem » d'après *S* (lis. *mâṣôr 'im*). H : et aussi contre Juda sera sous entendu : la coupe) dans le siège contre Jérusalem.

a. Les trois versets qu'on va lire forment la suite immédiate de 11, 17, comme, dans le passage parallèle Éz. 34, les v. 5-10 continuent le v. 4; ils sont, dans les manuscrits, insérés au ch. 13 par l'effet de quelque erreur de copie, peut-être le déplacement d'un feuillet. *b.* C'est-à-dire sans doute : je frapperai non seulement les chefs (les bergers), mais aussi les membres les plus modestes de ce peuple ingrat. Les v. 8 et 9, qui apportent à cette menace générale une restriction importante, ont peut-être été ajoutés par une autre main.

c. Cet ensemble, qui porte un titre spécial (12, 1a) analogue à ceux des ch. 9-11 et du livre dit de Malachie, a dû former, à une certaine époque, un recueil à part. Il est constitué par deux prophéties distinctes, qui ont ceci de commun qu'elles parlent, l'une et l'autre, d'un siège subi par Jérusalem et annoncent la délivrance finale de la ville. Mais, selon la première (12, 1-13, 6), les assaillants sont « les peuples d'alentour » et le siège aura immédiatement une issue favorable, tandis que, d'après la seconde (ch. 14), la ville sera d'abord prise et pillée et ne triomphera qu'à la suite d'un nouvel assaut que lui donneront « toutes les nations ». Ces deux oracles doivent donc être d'auteurs distincts ou, au moins, de dates différentes.

d. La conception toute rituelle de l'expiation (13, 1) et le discrédit dans lequel était déjà tombé le prophétisme (13, 2b-6) suggèrent que ce morceau a été composé longtemps après le retour de l'exil. Peut-être le siège de Jérusalem au cours duquel l'oracle a dû être prononcé est-il celui qu'Antiochus VII Sidétès mit devant la ville au début du règne de Jean Hyrcan et qui se termina en réalité par la défaite des Juifs (135).
e. Cf. Ps. 24, 2; 78, 69; Job 38, 4. *f.* Doxologie très voisine de celle d'És. 42, 5. Mais ici le mot « esprit » ne désigne pas, comme dans la plupart des textes bibliques postérieurs à l'exil (Ez. 37, 8-10; Job 34, 14-15; Ps. 104, 29-30; Eccl. 12, 7; Sag. Sal. 2, 2-3) un principe de vie impersonnel insufflé par le Créateur dans les premiers hommes (cf. Gen. 2, 7), mais une âme individuelle « formée », modelée par Dieu dans le sein de chaque homme. Cette seconde conception, qui est fort ancienne en Israël (voy. par ex. 1 Rois 17, 21), a fini par prédominer lorsque les Juifs adoptèrent, vers le IIe siècle avant J.-C., l'idée d'un jugement des âmes aussitôt après la mort (Hén. 22; cf. Lc 16, 27-31). *g.* L'image de la coupe distribuée aux peuples que Yahvé veut perdre était courante depuis l'oracle de Jérémie 25, 15-29, cf. 49, 12; 51, 7, 39; És. 51, 17, 21-22; Éz. 23, 31-33; Hab. 2, 15-16; Ps. 75, 9. D'après notre texte, la coupe contient, non pas la colère de Yahvé, mais un breuvage qui fait perdre la raison : *Quos perdere vult Deus dementat prius.* *h.* La même image est appliquée à Babylone Jér. 51, 7. *i.* On trouve d'ordinaire dans ce passage l'idée que Juda se joindra aux nations assiégeant Jérusalem. Mais le texte de ce v. dans l'édition massorétique (voy. note crit.) et dans la plupart des anciennes versions est très peu satisfaisant au point de vue grammatical. Il y aura bien une certaine rivalité entre Jérusalem et la province (v. 7), mais les clans de Juda sont les alliés des habitants de la capitale dans la lutte contre les assaillants (v. 4-7).
j. Depuis le IIe siècle, les Juifs connaissaient les sports grecs, tels que le lancement du disque, puisqu'il y avait un gymnase à Jérusalem (2 Macc. 4, 12-15). Jérôme note, à propos de ce verset, que, de son temps, les jeunes gens dans les villes et villages de Palestine avaient un exercice ou un divertissement consistant à soulever une grosse pierre ronde. *k.* Cette phrase semble être une addition; sinon l'expression serait hyperbolique : les assaillants, selon l'auteur, sont seulement les peuples voisins de la Judée (v. 2, 6, 9). *l.* Voy. 9, 10.

5. « La force — réside » lis. *leyôšebê* au lieu de *lî yôšebê*. H : Les habitants de Jérusalem sont une force pour moi. 6. *G*^L *S*^hex (suppr. le dernier mot). H aj. : à Jérusalem (glose exacte, mais superflue). 7. « des habitants » *G* (lis. *yôšebê*). H : de l'habitant. 8. « les habitants » *G* (lis. *yôšebê*). H : l'habitant (mais H a ensuite « d'entre eux » et « à leur tête »). 10. *G S*. Voy. v. 8. « et vers » lis. *we'ēl* au lieu de *'ēt*. Manque en H. Texte très incertain.

a. Mots ajoutés probablement d'après le début du verset; l'antithèse avec Juda est meilleure si les adversaires frappés d'aveuglement sont des peuples. *b.* Litt. : *à un bassin de feu*. Il s'agit du brasero, plateau sur lequel se consument des braises, moyen ordinaire de chauffage en Palestine (cf. Jér. 36, 22). *c.* C'est ce qui se produisit au début de l'insurrection des Maccabées. C'est dans la province que les chefs de la révolte remportèrent leurs premiers succès; Judas ne se rendit qu'ensuite maître de la capitale; encore ne put-il déloger les Syriens de la citadelle. *d.* Litt. : *le* [*plus*] *chancelant*.
e. Cette expression ne prouve pas nécessairement que notre texte remonte à l'époque où Juda avait encore des rois. Il peut s'agir soit de la famille royale, qu'une généalogie conservée dans les Chroniques suit pendant onze générations après Zorobabel (1 Chron. 3, 17-24; Esdr. 8, 2), soit du gouvernement de l'époque, quel qu'il fût, soit du Messie et de sa dynastie.
f. Ou : « comme Dieu »; cf. Gen. 33, 10; Ex. 4, 16; És. 9, 5; Ps. 82, 5-6. Cette assimilation d'êtres humains à Dieu ou à des dieux ayant été jugée trop audacieuse, fut atténuée par un correcteur qui voulait qu'on lui substituât la comparaison classique du roi avec l'ange de Yahvé (cf. 2 Sam. 14, 17, 20).
g. Litt. : *de grâce*, c'est-à-dire de bienveillance, de bon vouloir. *h.* La signification et la teneur même de ce texte sont très incertaines. Dans l'Église chrétienne, on l'a, on le sait, appliqué à Jésus transpercé par la lance du centenier (Jean 19, 37). L'auteur primitif pensait évidemment à la mort violente d'un personnage déterminé : selon les uns, le roi Josias, tué par le pharaon à Meguiddo (609), selon d'autres, Judas Maccabée, tombé dans une bataille contre les Syriens en 161 (1 Macc. 9, 18-21), ou Simon l'Hasmonéen, assassiné par son gendre Philippe à Jéricho en 135. Il semble plutôt, d'après v. 10 et 13, 1, qu'il s'agisse d'un martyr, à la mort duquel la maison de David et les habitants de Jérusalem ont contribué; peut-être le grand prêtre Onias III, assassiné en 170 av. J.-C., à Daphné, près Antioche, à l'instigation de Ménélas, usurpateur du pontificat (2 Macc. 4, 14-15) : ce crime fit grande impression parmi les Juifs pieux (Dan. 9, 26). *i.* Voy. Michée 1, 8 et note *h*. *j.* Expression proverbiale; cf. Am. 8, 10.
k. Selon Jérôme, Adadremmon était le nom ancien d'une ville appelée de son temps Maximianopolis dans la vallée de Magueddôn, et le deuil auquel il est fait allusion serait celui qui fut célébré en l'honneur de Josias, blessé en cet endroit par le pharaon Néco. On fait valoir qu'il y a dans le voisinage un village appelé aujourd'hui Rummâne. Mais Rummâne et Meguiddo-Maximianopolis (auj. Tell el-Moutesellim) sont des localités distinctes. Du reste le deuil sur Josias fut célébré à Jérusalem, non sur le lieu de sa mort. Il est beaucoup plus probable que Hadad-Rimmôn désigne ici un dieu, celui que les Phéniciens et les Araméens appelaient Hadad et qui, en Babylonie et en pays araméen, portait le nom de Rammân ou Rimmôn (cf. 2 Rois 5, 18). C'était le grand dieu de l'orage et de la pluie que les Sémites occidentaux appelaient aussi Baal, « le Seigneur » par excellence. Nous savons aujourd'hui, grâce aux poèmes découverts à Ras Chamra, que, selon la mythologie phénicienne, ce dieu mourait chaque année au début de l'été, de même que Môt, le dieu de l'été et des moissons, périssait à son tour chaque année au temps des premières pluies. On devait mener deuil sur Baal-Hadad-Rimmon et sur Aleïn (fils ou autre nom de Baal) comme sur Tammouz, le dieu babylonien de la pluie et de la végétation printanière (Éz. 8, 4). Les Adonies, c'est-à-dire le deuil sur Adonis, étaient une survivance, à l'époque grecque, des cérémonies funèbres célébrées anciennement en l'honneur des deux divinités rivales, Baal et Môt. *l.* Encore aujourd'hui, dans les cérémonies funèbres en Palestine, les femmes se réunissent à part; l'une d'elles prononce le thrène (*qînâ*); les autres répondent par des cris de deuil (*mispêd*). *m.* Natân était le nom d'un des fils de David (2 Sam. 5, 14; 1 Chr. 3, 5; 14, 4) et Chimeï celui d'un des petits-fils de Lévi (Nomb. 3, 17-21). Le plus probable est que « le clan de Natân » désigne ici l'une des branches de la famille royale et « le clan des Chimeites », une des subdivisions de la tribu sacerdotale : l'auteur voudrait indiquer par quelques exemples qu'on devra se grouper par clans et, à l'intérieur de chaque clan, par familles.

[14]de même tous les autres clans, chaque clan à part, et ses femmes à part.

13 [1]En ce jour-là jaillira pour la maison de David et pour les habitants de Jérusalem une source destinée à [laver le] péché et [la] souillure[a].

[2]En ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — je ferai disparaître du pays le nom [même] des idoles et il n'en sera plus fait mention[b].

Je ferai aussi disparaître du pays les prophètes et l'esprit impur[c]. [3]Et s'il arrive que quelqu'un veuille encore prophétiser, son père et sa mère qui l'ont mis au monde lui diront : « Tu ne vivras pas, car tu dis des mensonges au nom de Yahvé. » Et ceux même qui l'ont mis au monde, son père et sa mère, le transperceront[d] s'il prophétise. [4]En ce jour-là, les prophètes auront honte chacun de sa vision quand ils prophétiseront; ils ne se vêtiront plus d'un manteau de poil[e] pour débiter des mensonges. [5][Chacun] dira : « Je ne suis pas prophète; je suis cultivateur; car je possède des terres depuis ma jeunesse[f]. » [6]Et si on lui demande : « Qu'est-ce donc que ces blessures que tu as entre les yeux et sur les mains[g]? » il répondra : « Ce sont des coups que j'ai reçus chez mes amis[h]. »

II. *Les temps futurs. Transformation de la nature. Les nations païennes obligées à adorer Yahvé*[i]

14 [1]Un jour va venir, de par Yahvé, où tes dépouilles[j] seront partagées dans ton enceinte [même][k]. « [2]Je rassemblerai toutes les nations pour donner l'assaut à Jérusalem. La ville sera prise; les maisons seront pillées et les femmes violées[l]. La moitié [des habitants] de la ville s'en ira en exil; mais le reste de la population ne sera pas chassé de la ville. »

[3]Alors Yahvé s'avancera et combattra ces nations comme il [sait] combattre en un jour de bataille[m]. [4]Ses pieds se poseront, ce jour-là, sur le mont des Oliviers, qui fait face à Jérusalem du côté de l'orient[n], et le mont des Oliviers se fendra par le milieu, d'est en ouest; [il se formera] une très large vallée; une moitié de la montagne reculera vers le nord et une moitié vers le midi; [5]et la vallée qui s'étend entre les montagnes[a] sera comblée. . . . .[b]. Vous fuirez comme vous avez fui devant le tremblement de terre au temps d'Ouzziyya, roi de Juda[c]. Alors Yahvé, mon Dieu, viendra accompagné de tous les saints[d].

[6]Ce jour-là, il n'y aura ni froidure, ni frimas, ni glace. [7]Ce sera un jour continu (Yahvé sait quand il viendra[e]); il n'y aura pas de distinction entre jour et nuit; au temps du soir [même] il y aura de la lumière.

[8]Ce jour-là, des eaux courantes sortiront de Jérusalem[f], moitié vers la mer orientale[g] et moitié vers la mer occidentale[h]; elles couleront en été comme en hiver;

[9]Yahvé deviendra roi sur la terre entière. Ce jour-là, Yahvé sera [le Dieu] unique et son nom le seul nom[i].

[10]Le pays entier se transformera en plaine depuis Guéba jusqu'à Rimmôn au sud de Jérusalem[j]. Mais Jérusalem se dressera bien haut[k], tout en restant où elle est. Depuis la porte de Benjamin[l] jusqu'à l'emplacement de l'Ancienne porte[m], jusqu'à la porte des Angles[n], et depuis la tour de Ḥananél[o] jusqu'aux pressoirs du Roi[p], [11]la ville sera habitée[q]; elle ne sera plus en butte à l'anathème[r] et on y demeurera en sécurité.

[12]Voici quelle sera la plaie dont Yahvé frappera quiconque [appartiendra aux] peuples qui auront fait la guerre à Jérusalem : sa chair pourrira tandis qu'il sera [encore] debout; ses yeux pourriront dans leurs orbites, et sa langue pourrira dans sa bouche. [13]Ce jour-là, il y aura aussi parmi eux une grande panique provoquée par Yahvé[s]. Ils en viendront aux mains et lèveront la main les uns contre les autres[t]. [14]Juda même combattra contre Jérusalem[u]. Et l'on amassera les richesses de toutes les nations d'alentour : de l'or, de l'argent, des vêtements en très grande quantité. [15]Telle sera aussi la plaie qui atteindra les chevaux, les mulets, les chameaux, les ânes, bref toutes les bêtes de somme qui se trouveront dans ces camps-là; ce sera la même plaie.

[16]Tous les survivants de toutes les nations qui auront marché contre Jérusalem monteront chaque année pour se prosterner devant le Roi, Yahvé, [Dieu] des armées[v], et pour célébrer la fête des Tabernacles[w]. [17]Si quelqu'un des peuples[x] de la terre ne

13, 4. « quand ils prophétiseront » lis. *behinnâbe'ô*. H a une forme hybride. 5. « je possède des terres » lis. *'ădâmâ qinyânî*. H : l'homme m'a fait acheter (?). — Texte très incertain. 6. « entre — mains » cf. *Ex. 13, 9, 16; És. 44, 5; Deut. 6, 8; 11, 8; 1 Rois 20, 35* (lis. *bên 'ênèkâ we'al yâdèkâ*). H : entre tes mains. 14, 2. « pour — Jérusalem (litt. : contre Jér. pour le combat) » *G* (lis. *'al*). H : à Jérusalem pour le combat.

a. Yahvé, de son côté, répondra à ces bonnes dispositions en effectuant la purification des Jérusalémites. Cette purification se fera, selon les principes de la loi lévitique, au moyen d'aspersions d'eau lustrale : « l'eau pour le péché », c'est-à-dire qui ôte le péché, figure Nomb. 8, 7 et « l'eau pour la souillure » Nomb. 19, 9, Cf. Éz. 36, 25 et És. 4, 4. Mais d'après notre voyant, cette eau proviendra d'une source que Yahvé fera jaillir tout exprès, sans doute la fontaine merveilleuse qui doit sortir du Temple d'après Éz. 47, 1; Joël 3, 18; cf. Zach. 14, 8.

b. Cf. Os. 2, 17 [H : 19]; Soph. 1, 4 (G). Même après le retour de l'exil, certains Juifs restèrent sensibles à l'attrait du paganisme (Job 31, 26-28; Ps. 16, 4; És. 27, 9), notamment à l'époque hellénique. *c*. L'auteur annonce la disparition, non pas seulement des faux prophètes, comme l'expliquent les versions grecque et syriaque, mais du prophétisme lui-même. Un siècle encore après le retour de l'exil, il y avait des gens qui se disaient inspirés (Néh. 6, 7, 10-13). Mais ces irréguliers étaient de plus en plus suspects à une époque éprise d'ordre et de légalisme : les milieux pieux en vinrent à se persuader qu'il n'y avait plus de prophètes authentiques (Ps. 74, 9) et que l'ère de l'inspiration était close : de là la formation du « canon » ou liste des livres prophétiques. *d*. En exécution de la loi Deut. 18, 20; cf. 13, 6-11. *e*. Vêtement caractéristique de prophètes comme Élie ou Jean-Baptiste (1 Rois 19, 13, 19; 2 Rois 1, 8; Mt 3, 4; Mc 1, 6). *f*. Texte très incertain. *g*. Il s'agit soit des incisions que beaucoup d'Israélites se faisaient à eux-mêmes en signe de deuil (Deut. 14, 1; Jér. 16, 6; 41, 5; 47, 5), comme naguère les musulmans chiites de Kerbéla, ou pour appuyer une instante prière (Os. 7, 14 [G]), comme les prêtres de Baal (1 Rois 18, 28), soit plutôt des marques que portaient anciennement les adorateurs de Yahvé (Gen. 4, 13-15) comme ceux de beaucoup d'autres dieux et qui consistaient souvent en « stigmates », c'est-à-dire en cicatrices. Ces marques se portaient « entre les yeux », c'est-à-dire au front, et aux mains (Deut. 6, 8; 11, 18; És. 44, 5; Ex. 13, 9, 16; Apoc. 14, 9; cf. És. 49, 16). L'observation de ce rite paraît s'être conservée surtout chez les prophètes (1 Rois 20, 35-41). *h*. Au cours de quelque rixe avec des camarades. Mensonge peu vraisemblable.

i. Cet oracle (ch. 14), comme le précédent (12, 1-13, 6), développe l'idée, qui apparaît pour la première fois chez Ézéchiel (ch. 38-39), d'une attaque générale des nations païennes contre Jérusalem et de l'écrasement miraculeux des assaillants dans le pays même de Yahvé. Mais il y ajoute un trait original : cette victoire sera précédée d'un premier siège de la ville sainte, où celle-ci sera prise, pillée et à demi dépeuplée (v. 1-2). Une conception, courante dans les apocalypses, veut que le salut apparaisse au moment où la situation du peuple élu semble désespérée (cf. Dan. 7, 23-27; 8, 23-25; 12, 1). — L'auteur insiste sur les transformations que l'ère nouvelle apportera, non dans les dispositions intérieures de la nation (comme c'était le cas 12, 1-13, 6), mais dans la nature et chez les peuples étrangers. *j*. Ces paroles sont adressées *par le prophète à* Jérusalem tandis que le v. suivant, qui revient en arrière, a la forme d'un oracle prononcé *sur* la ville *par Yahvé*. *k*. Le désastre sera tel que les vainqueurs ne prendront pas la peine d'emporter le butin dans leur camp pour en faire le partage.

l. Tel était le sort infligé d'ordinaire aux villes prises d'assaut (És. 13, 16). *m*. Allusion aux exploits guerriers de Yahvé que célébrait une foule de traditions hébraïques (Ex. 14-15; Jos. 10, 10-14; Jug. 5, 2-5; 7-8, etc.). *n*. Cette précision géographique, superflue pour les habitants de la Palestine, est sans doute une glose.

5. « les montagnes » *S* (lis. *hârîm*). H : mes montagnes. — Texte incertain. « la vallée... comblée (litt. bouchée) » *G Sym T* (lis. *wenistam*). H : vous fuirez [dans] la vallée... « accompagné — saints (litt. : et tous les saints avec lui) » *G S L T* (lis. *wekol* et *'immô*). H : tous les saints avec toi. 6. « froidure » lis. *qôr*. H : lumière. « ni frimas » *G S L T* (lis. *weqârout*). H : des choses précieuses (?). « ni glace » *Hq* (lis. *weqippâ'ôn*). Hk : se contracteront. 10. « et depuis la tour » lis. *oumimmigdal*. H : et la tour. 11. « la — habitée (litt. : on y habitera) » *G* (lis. *yêšebou*) et rattacher la phrase au v. 10). H : Et on y habitera. 12. « sa chair pourrira » (*G*) *S L* (lis. *yimmaq*). H : faire pourrir sa chair. « sa bouche » lis. *bephîhou*. H : leur bouche. 16 et 17. « le Roi » *G S L* (lis. *lammèlèk*). H : le roi de (?).

a. Peut-être la vallée du Cédron qui se creuse entre le mont des Oliviers et la colline du Temple. C'est ce ravin qu'il faut franchir quand on veut, comme Yahvé ici, entrer à Jérusalem par l'est. D'autres corrigent « vallée des montagnes (ou : de mes montagnes) » en « vallée de Hinnom ».

b. Ici une remarque dont on ne saisit pas le sens : « car la vallée des montagnes atteint Açal ». Açal est peut-être la localité voisine de Jérusalem, mais non identifiée, qui est appelée Bét ha-Écel dans Mi. 1, 11. *c*. Ouzziyya (en grec Ozias), appelé aussi Azarya, avait régné de 779 à 740 environ; et il y avait eu de son temps un violent tremblement de terre en Palestine (Am. 1, 1). Mais il n'est guère croyable que les gens auxquels est adressé l'oracle du ch. 14 aient été contemporains d'un événement aussi ancien. La phrase en petits caractères doit être une glose érudite commentant la phrase précédente, où le verbe « sera comblée (*nistam*) » avait déjà été lu par erreur « vous fuirez (*nastèm*) ». *d*. Les anges, cf. Ps. 89, 6, 8; Job 5, 1; Dan. 4, 10, 14; 8, 13. *e*. Litt. : *il est connu de Yahvé*. Réflexion désenchantée, mais résignée, de quelque lecteur.

f. Cf. Éz. 47, 1-12; Joël 3 [4], 18. *g*. La mer Morte. *h*. La Méditerranée. *i*. Le seul nom divin qui soit révéré par les hommes. Cf. Mal. 1, 11. *j*. Guéba, auj. Djéba, à 10 km. au nord de Jérusalem, se trouvait à la frontière septentrionale de la Judée (cf. 1 Rois 15, 22; 2 Rois 23, 8). Rimmôn, qui marque l'extrémité méridionale du pays, doit être la localité siméonite de ce nom (Jos. 15, 32; 1 Chron. 4, 32), appelée aussi Én-Rimmôn (Jos. 19, 7), probablement la Roumanîn actuelle, à 15 km. N. E. de Beér Chéba : on disait d'ordinaire que Juda s'étendait « de Guéba à Beér-Chéba. » *k*. On espérait que la montagne de Sion s'élèverait plus haut que les plus hauts sommets (És. 2, 1-4; Mi. 4, 1-5; cf. Ps. 48, 3). *l*. Cette porte, nommée aussi Jér. 20, 2; 37, 12; 38, 7, devait s'ouvrir dans la muraille nord de la ville, probablement près de son extrémité est. *m*. Peut-être celle qui était appelée la Porte de Yechana (ou l'ancienne porte?) (Néh. 3, 6). *n*. Probablement identique à la porte de l'Angle, à l'extrémité N. O. de la ville. *o*. Près de l'angle N. E. du rempart (voy. Néh. 3, 1, notes *a* et *g*). *p*. Ces pressoirs se trouvaient apparemment dans les jardins du Roi, à l'extrémité S. E. de la ville. *q*. L'enceinte de la ville dont on a indiqué la largeur (du N. E. au N. O.) et la longueur (du N. E. au S. E.), ne renfermera pas de terrains vagues, inhabités, comme au temps de Néhémie (Néh. 11, 1-2) et comme c'est le cas dans la Jérusalem actuelle, cf. Jér. 35, 11 note *g*. *r*. Cf. És. 43, 28; Jér. 25, 9, Mal. 4, 6 [H : 3, 24]. *s*. Cf. 1 Sam. 5, 11; És. 22, 5. *t*. Suite ordinaire de la panique : Jug. 7, 22; Éz. 38, 21. *u*. D'après le v. 13, le désarroi ne doit se mettre, semble-t-il, que parmi les assaillants païens. La phrase sur Juda, si le texte en est bien conservé, doit être une glose inspirée par la leçon massorétique de 12, 2. *v*. Convaincus par leur défaite de la puissance écrasante de Yahvé, les païens survivants se convertiront à son culte et devront, comme les Juifs de la diaspora, venir, au moins une fois par an, lui rendre hommage dans son temple. *w*. Cette fête, où l'on célébrait la fin des récoltes de l'année (en septembre-octobre), était, par excellence, « la fête de Yahvé » depuis l'installation des Hébreux en Palestine (cf. Os. 9, 5). *x*. Litt. : *des clans*.

monte pas à Jérusalem pour se prosterner devant le Roi, Yahvé, [Dieu] des armées, il ne tombera pas de pluie sur lui[a]. [18]Si c'est le peuple[b] d'Égypte qui ne monte pas et ne vient pas [à Jérusalem], il sera atteint du mal dont Yahvé frappera les nations qui auront marché contre Jérusalem[c]. [19]Tels seront le châtiment de l'Égypte et le châtiment de toutes les nations qui ne monteront pas pour célébrer la fête des Tabernacles.

[20]En ce jour-là, il y aura écrit sur les sonnailles[d] des chevaux : « Consacré à Yahvé »[e]. Les chaudrons qui se trouvent dans la maison de Yahvé[f] seront aussi [sacrés] que les bassins à aspersion[g] placés devant l'autel; [21]et tous les chaudrons qu'on trouvera dans Jérusalem ou en Juda seront consacrés à Yahvé, [Dieu] des armées : tous ceux qui sacrifieront viendront en prendre pour y faire cuire [la chair des victimes][h].

Il n'y aura plus de marchands[i] dans la maison de Yahvé, [Dieu] des armées, en ce jour-là.

18. « il sera — Jérusalem » lis. *wa'ălêhèm* au lieu de *welô' 'ălêhèm* (avec *G S*) et *ṣâbe'ou 'al yeroušâlâyim* (v. 12) au lieu des 6 derniers mots. H : il ne sera pas atteint du mal dont Yahvé frappera les nations qui ne monteront pas pour célébrer la fête des Tabernacles.

a. La peine était appropriée à la faute. L'un des objectifs principaux que l'on avait en vue en célébrant la fête des Tabernacles était d'obtenir les pluies nécessaires à la réussite des récoltes au cours de l'année qui allait s'ouvrir : c'est dans cette intention qu'on répandait auprès de l'autel de l'eau puisée à Siloé (*Michna Soukka*, IV, 9), rite de pluie visé Es. 12, 3; cf. 1 Rois 18, 32-35 et note *b*. *b*. Litt. : *le clan*. *c*. La privation de pluie ne constituerait pas un châtiment pour l'Égypte, où il ne pleut presque jamais et où la fertilité dépend exclusivement de la crue du Nil. *d*. Il s'agit sans doute de rondelles de métal plutôt que de clochettes proprement dites. *e*. Comme sur le diadème du grand prêtre (Ex. 28, 36). Dans l'ordre nouveau, les êtres mêmes qui incarnaient, comme les chevaux de guerre, l'orgueil impie de l'homme, seront tout pénétrés de l'influence divine. *f*. Les marmites où l'on faisait cuire, dans l'enceinte du Temple, la viande des repas accompagnant les sacrifices de paix (cf. Ez. 46, 21-24). Il suffisait sans doute qu'elles fussent pures. *g*. Ceux qui servaient au rite, sacré entre tous, de l'aspersion du sang. *h*. Les récipients profanes pourront être employés pour les cérémonies saintes. Le caractère sacré de toutes choses sera élevé d'un degré en Juda. *i*. Litt. : *de Cananéen*. Dans le premier Temple, avant l'exil, certains descendants des anciens habitants de la Palestine, comme les Gabaonites (Jos. 9, 23-27) étaient chargés, ainsi que d'autres étrangers, des bas offices du sanctuaire (Éz. 44, 6-9). Mais depuis le retour de la déportation, ces fonctions étaient confiées aux « lévites ». Le mot « Cananéen » doit donc être pris ici dans le sens qu'il avait souvent de « trafiquant » (cf. 11, 7, 11; Es. 23, 8; Prov. 31, 24). Il s'agit des changeurs et des marchands qui fournissaient aux pèlerins les bêtes à offrir en sacrifices (cf. Mt 21, 12; Jn 2, 14-17). Leur présence dans les parvis du Temple était ressentie par certains comme une offense à la sainteté du lieu.

MALACHIE[a]

1 [1]Oracle[b]. Parole de Yahvé adressée à Israël par l'organe de Malachie[c].

Contre ceux qui doutent de l'amour de Yahvé pour Israël.

« [2]J'ai de l'amour pour vous, dit Yahvé. » Et vous dites : « A quoi [voit-on que] tu as de l'amour pour nous? — Ésaü n'était-il pas le frère de Jacob, — oracle de Yahvé —? Cependant j'ai aimé Jacob [3]et j'ai haï Ésaü : j'ai transformé ses montagnes[d] en solitude et réduit son héritage en désert[e]. » [4]Si Édom dit : « Nous avons été ravagés! Eh bien! nous relèverons les ruines, » ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Qu'ils bâtissent! Moi, je démolirai, et on appellera [leur] pays le domaine de la méchanceté et [leur nation] le peuple contre lequel Yahvé est perpétuellement courroucé[f]. [5]Vous le verrez de vos propres yeux et vous direz : Yahvé est grand[g], au delà [même] des frontières d'Israël. »

Contre les prêtres qui prennent leurs devoirs à la légère.

« [6]Un fils honore son père et un serviteur révère son maître. Si je suis père, où est l'honneur qui m'est dû? Et si je suis le maître, où est la révérence qu'on doit avoir de moi? dit Yahvé, [Dieu] des armées, à vous, prêtres[h] qui méprisez son nom. » Et vous répondez : « En quoi avons-nous méprisé ton nom? — [7]En apportant sur mon autel des aliments souillés[i]. » Vous demandez : « Comment les avons-nous souillés? — C'est lorsque vous dites : La table de Yahvé[j] est chose sans importance. —

1, 3. « et réduit — désert » lis. *nâtatti lemidbâr*. H : et son héritage aux chacals (?) du désert. 6. « son père » cf. « son maître » (lis. *'abiw*). H : un père. « révère » *G* cf. *môrâ'î* (aj. *yirâ'*). Manque en H. « son nom » lis. *šemô*. H : mon nom. 7. « les avons-nous souillés » *G* (lis. *ge'alnouhou*). H : t'avons-nous souillé.

a. Le mot hébreu *mal'âkî*, qui signifie « mon messager » ou « mon ange », n'a sans doute jamais été un nom propre donné à un enfant. C'est un terme conventionnel employé (1, 1) par le scribe qui a publié ces oracles pour désigner l'auteur du présent écrit, lequel était anonyme : il pensait que, au ch. 3, 1, c'était le prophète, auteur du livre, que Yahvé appelait « mon messager ». C'était aussi l'idée du traducteur grec : au ch. 1 il a traduit : « par l'organe de *son* messager. » — Le Targoum identifie notre prophète avec Esdras : conjecture certainement inexacte, car le scribe réformateur qui fit rompre tous les mariages entre Juifs et étrangères (Esdr. 10, 3), n'eût pas écrit : « Je hais la répudiation, dit Yahvé » (2, 16). Mais le prophète anonyme est certainement un contemporain d'Esdras et de Néhémie : les abus qu'il combat sont précisément ceux auxquels les deux organisateurs de la communauté juive ont essayé de remédier. Il a prononcé ces oracles probablement *avant* la promulgation de la Loi sacerdotale par Esdras (Néh. 8-9); car il emploie encore le terme de « Lévites » comme un synonyme de « prêtres » (2, 4-9; 3, 3-4), selon la terminologie du Deut., tandis que la loi lévitique réserve, on le sait, ce nom aux clercs subalternes, par opposition aux prêtres. — Les oracles de « Malachie » ont la forme de controverses dialoguées. Ils tiennent encore de la révélation prophétique (car ils rapportent des paroles de Yahvé lui-même), mais font à l'argumentation didactique une place beaucoup plus large que les écrits des prophètes antérieurs à l'exil. *b*. Sur ce titre, voy. les notes *c* sur Zach. 9, 1 et 12, 1. *c*. Voy. note *a*. *d*. Les montagnes de Séir, qui couvraient une grande partie du territoire des Édomites ou « fils d'Ésaü ». *e*. Allusion à un désastre que venaient de subir les Édomites. Il s'agirait, selon les uns, d'une défaite que leur aurait infligée Nabucodonosor après 586; mais le fait ne saurait être établi par des passages comme Jér. 27, 2-11; 49, 7-11 ou Éz. 32, 29, qui peuvent se rapporter à des événements de dates diverses ou imprécises. Selon d'autres, il serait fait allusion à des ravages exercés en Idumée par les armées perses et égyptiennes au cours de leurs luttes. Il s'agit plutôt de l'invasion du pays d'Édom par les Arabes Nabatéens, qui se produisit probablement au ve siècle (voy. Abd. 1 et note *a*). Les Édomites étaient de longue date tenus par les Judéens pour des ennemis, mais la haine dont ils étaient l'objet avait décuplé depuis qu'en 586 ils avaient applaudi à la destruction de Jérusalem par les Chaldéens et s'étaient agrandis aux dépens de Juda (Lam. 4, 21-22; Éz. 25, 1-14; 35, 5-6, 15; 36, 5; Abd.; Es. 34; 63, 1-6 (H); Ps. 137, 7). Il était naturel, dès lors, que le désastre subi par Édom fût ressenti parmi les Juifs comme une preuve d'amour donnée par Yahvé à son peuple. *f*. Le nom, pour les anciens, répond à la réalité. *g*. Comp. l'exclamation musulmane : « Allah est grand! » Cf. Ps. 70, 5. *h*. Le prêtre est, par excellence, le fils de Yahvé et son serviteur. *i*. Il ne s'agit pas d'offrandes (animales ou végétales) rituellement impures, mais, comme l'expliquent les v. 8-9, de dons de qualité inférieure. La faute du prêtre a consisté à les accepter de la main des laïques et à se faire ainsi complice de leur lésinerie, de crainte sans doute de voir diminuer le nombre des offrandes dont une partie lui reviendra. *j*. Les offrandes apportées sur l'autel étant « le pain (l'aliment) de Dieu » (Lév. 21, 6, 8, 17; 22, 25; Nomb. 28, 2), l'autel est « sa table » (cf. Éz. 41, 22).

[8]Quand vous amenez, pour la sacrifier, une [bête] aveugle, il n'y a [, pensez-vous,] aucun mal à cela et quand vous amenez une [bête] boiteuse ou malade[a], il n'y a [selon vous] aucun mal à cela! Offre-la donc à ton satrape[b]! L'acceptera-t-il? Ou t'accueillera-t-il avec faveur? dit Yahvé, [Dieu] des armées. » [9]Essayez donc de gagner la faveur de Dieu de façon qu'il ait pitié de vous[c]! « Puisque c'est ainsi que vous agissez, vous accueillerai-je favorablement? » dit Yahvé, [Dieu] des armées.

« [10]Lequel d'entre vous fermera les portes[d], de sorte que vous n'allumiez pas en pure perte [le feu sur] mon autel? Je ne prends aucun plaisir en vous, dit Yahvé, [Dieu] des armées, et je n'agrée aucune offrande de votre main. [11]Car du levant au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on fait monter en fumée on apporte[e] des offrandes pures en l'honneur de mon nom[f]; car mon nom est grand parmi les nations, dit Yahvé, [Dieu] des armées. [12]Mais vous, vous le profanez en disant : La table du Seigneur est souillée et ce qu'elle rapporte est misérable, les aliments qu'on y trouve[g]. [13]Vous dites : Quelle fatigue[h]! Et vous traitez ma table avec mépris[i], dit Yahvé, [Dieu] des armées : vous amenez une bête aveugle, boiteuse ou malade et vous l'offrez en sacrifice! Puis-je l'agréer de votre main, dit Yahvé?

« [14]Maudit soit aussi le fraudeur qui, ayant un mâle dans son troupeau[j], le voue et puis sacrifie au Seigneur une [femelle] tarée[k]! Car je suis un grand roi, dit Yahvé, [Dieu] des armées, et mon nom est révéré parmi les nations.

2 « [1]Et maintenant, prêtres, voici l'arrêt[l] qui vous concerne. [2]Si vous n'écoutez pas, si vous ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, dit Yahvé, [Dieu] des armées, j'enverrai contre vous la malédiction, je transformerai la bénédiction qui vous a été accordée[m] en malédiction; je l'ai même déjà transformée en malédiction, parce que vous ne prenez pas à cœur [ma volonté]. [3]Je vais abattre votre bras[n] et vous jetterai de la fiente au visage, la fiente des victimes

8. « L'acceptera-t-il » *G* cf. *v. 10, 13* (lis. *hăyirṣéhou*). H : l'agréera-t-il. 9. « de vous » *L* (lis. *wiḥonnèkèm*). H : de nous. 11. « des offrandes » suppr. *ou* devant *minḥâ*. H : et des offrandes. 13. « aveugle » cf. *v. 8* (lis. *'èt hâ'iwwêr*). H : volée. « vous l'offrez en sacrifice » lis. *'ôtô* (écrit *'th*) *minḥâ*. H : vous offrez le sacrifice. « l'agréer (la bête) » lis. *'ôtô* (*'th*). H : l'agréer (le sacrifice). 14. « le voue et puis » lis. *wenôderô*. H : voue et. **2**, 1. « l'arrêt — concerne (litt. : contre vous) » lis. *'âlékèm*. H : l'ordre que je vous donne. 2. « la bénédiction » d'après *2 b*, où H a le sing., (lis. *birkatkèm*). H : les bénédictions. 3. « abattre — bras » lis. *gôdèa'* (cf. *G*) et *hazzerôa'* (*G Aq L*). H : menacer votre semence.

a. Les animaux atteints d'une de ces tares ne devaient pas être offerts à Dieu (Deut. 15, 21; Lév. 22, 22-25). *b*. Il est de règle en Orient qu'on ne peut pas se présenter devant une autorité quelconque — gouverneur, pacha ou souverain — les mains vides (cf. 1 Sam. 17, 17-18). Néhémie se glorifie d'avoir contrevenu à cet usage et de n'avoir jamais accepté de bakchich (Néh. 5, 14-15). Cela suggère que « Malachie » n'a pas prononcé cet oracle au temps où Néhémie était gouverneur de Juda (après 445 et après 432). *c*. Cette phrase peut être entendue comme une ironie ou comme une exhortation positive à bien agir. *d*. Les portes de la « cour du Temple » ou « parvis intérieur » où se dressait l'autel. *e*. Probablement variante de l'expression qui précède. *f*. Yahvé déclare n'avoir nul besoin des sacrifices souillés qui lui sont offerts dans le temple de Jérusalem; car ailleurs — et cela dans le monde entier — on lui apporte des offrandes pures. Le prophète ne précise pas ce qu'il entend par là. On admet parfois qu'il s'agit des offrandes que les païens, une fois convertis, *apporteront un jour* à Yahvé. Mais l'auteur parle évidemment d'un fait constatable de son temps. Suivant certains exégètes, le prophète ferait allusion à la croyance, assez répandue alors, semble-t-il, parmi les Juifs, selon laquelle les souverains perses étaient devenus des adorateurs de Yahvé, puisque Cyrus, l'Oint de Yahvé (És. 45, 1), avait autorisé la réédification du Temple et que Darius et ses successeurs y faisaient offrir des sacrifices et des prières (Esdr. 6, 10). D'après une autre interprétation, ce sont les sacrifices des païens que le prophète considère comme offerts en réalité au seul vrai Dieu, bien que les étrangers l'adorent sous les noms de leurs diverses divinités. Les prophètes ne craignaient pas d'exalter les païens pour faire honte à leurs auditeurs israélites (Am. 3, 9-10; Jonas 1, 8-16; 3, 5-10; cf. Mt 11, 21-24). En faveur de cette dernière interprétation, on peut faire valoir les expressions tout à fait générales « en tout lieu », « du levant au couchant »; mais on peut alléguer contre elle, outre sa largeur insolite, la formule « mon nom est grand », qui s'explique mieux si Yahvé est, dans les lieux visés, adoré sous son propre nom. Il vaut donc peut-être mieux adopter une quatrième solution : le prophète pensait aux sacrifices qui s'accomplissaient dans les sanctuaires que certains émigrés juifs avaient fondés en l'honneur de leur Dieu national dans les régions les plus diverses du monde païen, par exemple à Éléphantine, près de Syène (Assouan) (voy. les papyrus découverts en 1904-1907), en divers lieux de l'Égypte (cf. És. 19, 19 et Josèphe, *A. J.*, XIII, 3, 1, § 65-66), peut-être à Kasiphya en Mésopotamie (Esdr. 8, 17-20), voire sur les hauts lieux de Palestine, comme le mont Garizim.

g. Glose explicative mal placée, exacte du reste : il s'agit des parties des victimes et des oblations revenant aux prêtres.

h. Quel travail fastidieux que d'immoler des victimes pour un si mince profit! *i*. Litt. : *vous soufflez dessus*. Ici geste de dédain (cf. Agg. 1, 9; Ps. 10, 5). *j*. Le mâle avait plus de valeur que la femelle. *k*. Cette malédiction, qui s'adresse non plus aux clercs mais aux laïques, a sans doute été ajoutée après coup, car le prophète continue ensuite à s'adresser aux prêtres pour leur faire connaître le châtiment qui les attend (2, 1-9). *l*. Litt. : *l'ordre*. *m*. Celle que comportait le pacte conclu par Yahvé avec Lévi (cf. v. 4-8). *n*. Cf. 1 Sam. 2, 31; Ps. 10, 15; 37, 17. D'autres entendent : « Je vous enlèverai l'épaule », c'est-à-dire la part qui devait revenir au prêtre sur les victimes des sacrifices de paix d'après le Deut. (18, 3). Selon P, c'étaient la cuisse et la poitrine (Nomb. 18, 18).

offertes lors de vos fêtes. . . .[a] [4]Vous reconnaîtrez alors que, si je fulmine contre vous cet arrêt[b], c'est afin que mon pacte avec Lévi[c] ait son effet[d], déclare Yahvé, [Dieu] des armées. [5]Mon pacte avec lui stipulait que je lui donnerais la vie et le bonheur et que [de son côté] il me craindrait et tremblerait devant mon nom. [6]Sa bouche donnait des instructions véridiques[e] et il ne se trouvait pas de fraude sur ses lèvres. Il marchait avec moi dans la paix et dans la droiture et il détournait du mal un grand nombre d'hommes. [7]En effet, les lèvres du prêtre sont les gardiennes du savoir et c'est de sa bouche qu'on vient solliciter des instructions, car il est l'envoyé de Yahvé[f], [Dieu] des armées. [8]Mais vous, vous vous êtes écartés du [droit] chemin; vous avez, par vos instructions, fait broncher un grand nombre d'hommes et vous avez annulé le pacte avec Lévi, dit Yahvé, [Dieu] des armées. [9]Eh bien, moi, de mon côté, je fais de vous un objet de mépris, je vous avilis aux yeux de tout le peuple, parce que vous ne suivez pas les voies que j'agrée et que vous faites acception de personnes dans les instructions que vous donnez[g]. »

Contre la déloyauté en matière matrimoniale[h].

[10]N'avons-nous pas tous un même père? N'est-ce pas un même Dieu qui nous a créés? Pourquoi agissons-nous avec déloyauté entre frères[i] en profanant l'alliance de nos pères?

Les mariages avec des païennes[j].

[11]Juda agit avec déloyauté et une abomination se commet en Israël et[k] à Jérusalem : Juda profane le sanctuaire de Yahvé[l] [la demeure] qui lui est chère, en épousant la fille d'un dieu étranger[m]. [12]Que Yahvé fasse disparaître des tentes de Jacob[n] [tous les descendants de] l'homme qui agit ainsi, quiconque [parmi eux] pourrait témoigner et déposer [en justice][o] ou offrir une oblation à Yahvé, [Dieu] des armées!

5. « stipulait — craindrait (litt. : [était] la vie et la paix — et je les lui donnerais — et crainte — et il me craindrait) » lis. *we'èttenèm lô oumôrâ' weyîrâ'énî*. H : [était] la vie et la paix — et je les lui donnai — crainte — et il me craignit. 8. « Lévi » cf. v. 4 et 5 (lis. *léwî*). H : le Lévite. 11. « agit » d'après 11[b] (lis. *bâgad*). H a le verbe au féminin. 12. « témoigner » d'après *G*, qui a lu *'ad* (lis. *'éd*). H : s'éveiller (?).

a. Litt. : *et il (on?) vous emportera vers elle* (vers la fiente). On interprète d'ordinaire : on vous jettera au fumier. Texte altéré. *b*. Voir note *l*, page 832. *c*. Par « Lévi », Malachie entend la « caste sacerdotale » : « lévite » et « prêtre » sont pour lui termes synonymes, comme pour les écrivains deutéronomistes, et ne désignent pas encore, comme pour les législateurs sacerdotaux (P) ou l'auteur des Chroniques, deux catégories distinctes de clercs. *d*. Ce pacte, étant conditionnel, (v. 5-7), entraînait des sanctions en cas de violation. *e*. Une des fonctions principales du prêtre, dans l'ancien Israël, était de prononcer la *tôrâ*, c'est-à-dire de donner des directions de la part de Yahvé. *f*. Même expression pour désigner le prêtre, Eccl. 5, 5. *g*. Vous vous montrez partiaux dans l'exercice de la justice : on recourait souvent à la *tôrâ* des prêtres pour trancher les procès. *h*. Dans ce développement (v. 10-16), sont réunies des censures contre deux abus bien distincts : le mariage avec des femmes païennes (v. 11-12) et la répudiation d'une première épouse (v. 13-16). L'authenticité de ce passage et spécialement de la première accusation (v. 11-12), a été contestée, principalement parce que le préambule (v. 10) convient assez mal au premier grief : si Dieu est le créateur de tous les hommes, si tous sont frères, rien, semble-t-il, ne devrait s'opposer à ce qu'ils s'unissent par le mariage, fussent-ils de religion différente. Il se peut, il est vrai, que le prophète considère Yahvé comme le père et le créateur des seuls Juifs (voy. note *i*); mais il reste qu'épouser une païenne n'est pas un acte de déloyauté « entre frères ». Seule l'accusation de profaner l'alliance des pères convient sans conteste aux deux parties du réquisitoire. On serait donc tenté de supposer que ce préambule a été déplacé et se trouvait primitivement dans le morceau relatif à la répudiation, par exemple après le v. 14 ou à la suite du v. 15. Cependant, il semble que l'auteur primitif ait lui-même aperçu et souligné un lien de plus entre les deux abus combattus ici : il les considère l'un et l'autre comme des actes de déloyauté (v. 10, 11, 14, 15 et 16), — déloyauté envers Yahvé, il est vrai, dans le premier cas, déloyauté envers l'épouse répudiée dans le second, mais offense, en même temps, au Dieu d'Israël (v. 14). — On admet généralement qu'il y avait une relation plus étroite encore entre les deux actes censurés : beaucoup de Juifs auraient répudié leur première femme, une coreligionnaire, pour épouser une païenne appartenant à l'une des familles influentes des « gens du pays ». Ce n'est pas dit dans le texte et le cas ne devait pas être aussi fréquent qu'on le suppose; car un Juif n'avait pas besoin de répudier sa première femme pour pouvoir en prendre une nouvelle. *i*. Cette première partie du préambule ne vise clairement que la répudiation de l'épouse juive (v. 13-16); voy. note *h*. Yahvé, pour l'auteur, n'est un père que pour les Israélites; une païenne est, d'après lui, « la fille d'un dieu étranger » (v. 11). *j*. Quantité de Juifs, après le retour de l'exil, épousèrent des étrangères, d'ordinaire pour le motif intéressé indiqué ci-dessus (note *h*). Néhémie (Néh. 13, 23-29) et Esdras (Esdr. 9-10) combattirent de toutes leurs forces cette pratique. Mais il y avait déjà avant eux des membres pieux de la communauté qui la déploraient (Esdr. 9, 1-2), et « Malachie » doit avoir été l'un d'entre eux : s'il avait vécu *après* que les deux réformateurs eurent interdit *légalement* les mariages mixtes, il ne se serait sans doute pas borné à appeler sur les contrevenants un châtiment divin (v. 12). *k*. Addition évidente : il s'agit d'une faute commise par Juda (v. 11[b]), non par l'Israël du nord. *l*. D'après les idées des ritualistes du temps, (Éz. 5, 11; 43, 7; Lév. 20, 3; 26, 2), tous les péchés commis dans la communauté font perdre au sanctuaire sa sainteté et rendent le culte qui y est célébré incapable d'avoir ses effets salutaires. *m*. Cf. Nomb. 21, 29. Beaucoup de païens se considéraient comme descendant, au sens propre, de leur dieu : de là des noms comme Ben-Hadad (fils du dieu Hadad), Bardesane (fils du dieu-fleuve Daïsân), Barlaha (fils de Dieu); les pharaons s'intitulaient fils de Ra, etc. *n*. Désignation poétique de la communauté juive. *o*. Litt. : *témoin et répondant*. Telle semble être la teneur primitive de l'expression (voy. note crit.), qui a été interprétée de diverses manières et qui désignait, en tout cas, tout descendant capable d'exercer les droits d'un membre adulte de l'assemblée de Yahvé.

La répudiation. [13]Et voici une seconde chose que vous faites : vous couvrez de larmes l'autel de Yahvé, de pleurs et de gémissements, parce qu'il ne regarde plus à [votre] offrande et n'agrée aucun don de vous main[a]. [14]Et vous demandez : « Pourquoi en est-il ainsi? » — C'est que Yahvé a été témoin[b] entre toi et l'épouse de ta jeunesse[c], envers qui tu as agi avec déloyauté, bien qu'elle fût ta compagne, la femme qui participe à la même alliance que toi[d]. — « [15]Un homme[, objectez-vous,] n'a-t-il pas fait cela? et [cependant] l'esprit [de Dieu] n'a pas cessé de reposer sur lui[e]. » — [Oui,] mais qu'est-ce que cet homme cherchait? Une postérité selon Dieu[f]. Prenez donc garde — il y va de votre vie[g] — et que nul n'agisse avec déloyauté envers l'épouse de sa jeunesse! « [16]Car je hais la répudiation, dit Yahvé, Dieu d'Israël, et l'injustice envers celle qu'on a couverte de son manteau[h], » dit Yahvé, [Dieu] des armées. Prenez donc garde, — il y va de votre vie — et n'agissez pas avec déloyauté.

Contre ceux qui doutent que Yahvé récompense et punisse[i].

I. Le jour de Yahvé va manifester la Justice redoutable de Dieu.

[17]Vous fatiguez Yahvé par vos propos et vous dites : « En quoi le fatiguons-nous? » — C'est lorsque vous dites : « Tous ceux qui font le mal sont bien vus de Yahvé et c'est en eux qu'il prend plaisir, » — ou bien : « Où est le Dieu qui exerce le jugement[j]? »

3 [1]Je vais envoyer mon messager, afin qu'il me fraye le chemin[k]. Puis soudain entrera dans son sanctuaire le Seigneur que vous recherchez[l]; le héraut de l'alliance dont vous souhaitez l'apparition[m] va venir,

15. « n'a-t-il pas » *G S L T* (lis. *hălô'* au lieu de *welô'*). H : n'a pas. « cela » lis. *'âsâh*. Manque en H. « l'esprit — lui » lis. *weniš'ar*. H : un reste d'esprit était à lui. — Texte très incertain. « que nul n'agisse... sa jeunesse » *S* (lis. *we'îš be'êšet ne'ourâw*). H : qu'il (on ?) n'agisse... ta jeunesse. 16. « je hais » lis. *sânê'tî*. H : il hait (ou : haïssant). « l'injustice — manteau » lis. *wehâmâs 'al koussâ lebouchô*. H : et [celui qui] couvre son manteau d'injustice (?). — Texte très incertain. 17. « le fatiguons-nous » *G S L* (lis. *hôga'nouhou*). H : fatiguons-nous.

a. Les sacrifices de paix et les repas qui les accompagnaient avaient obligatoirement un caractère joyeux : y prendre part c'était « se réjouir devant Yahvé » (Deut. 12, 12, 18). Cependant la faute que le prophète reproche ici à ses contemporains n'est pas tant de couvrir l'autel de pleurs que d'avoir commis la déloyauté qui a amené Yahvé à rejeter leur offrande et à les plonger ainsi dans la douleur. A quoi ces hommes reconnaissaient-ils que leur Dieu n'acceptait pas leurs dons (cf. 1, 10)? Sans doute aux calamités qui frappaient alors la communauté (3, 9-15). *b*. Yahvé est le témoin de tous les engagements que ses fidèles peuvent prendre. *c*. On se marie jeune en Orient et les femmes, astreintes à de durs travaux, vieillissent vite, ce qui ne faisait pas l'affaire des maris, qui préféraient des épouses jeunes. *d*. Litt. : *la femme de ton alliance*. Il ne semble pas, malgré Prov. 2, 17, que le mariage juif comportât une « alliance » proprement dite, avec serment et malédiction en cas de violation. « La femme de ton alliance », c'est donc probablement l'épouse qui participe comme toi à l'alliance des pères (v. 10), ta coreligionnaire. *e*. La signification et la teneur même de ce passage sont très discutées. L'homme dont il est parlé c'est, d'après une tradition attestée déjà par le targoum, Abraham, qui renvoya Agar, l'Égyptienne, la mère d'Ismaël, et ne cessa pas pour cela d'être l'ami de Dieu.
f. Abraham, d'après la tradition, n'a pas obéi à des motifs charnels; il lui en a même coûté de renvoyer Agar et son fils (Gen. 21, 11); mais il a cédé au désir d'assurer intégralement son héritage à Isaac, par qui Dieu avait promis de lui susciter une postérité (Gen. 21, 12). *g*. Cf. Deut. 4, 15; Jos. 23, 11; Jér. 17, 21. *h*. C'est ainsi que nous proposons de rétablir le texte de cette phrase, évidemment altéré dans l'édition massorétique comme dans les anciennes versions. Il serait fait allusion au rite selon lequel le fiancé étendait le pan de son manteau sur la fiancée pour en prendre possession (Ruth 3, 9; Éz. 16, 8). Mahomet qui l'employa lorsqu'il épousa Çafiya, prisonnière de guerre, appelle, dans le Coran (Sur. 2, 183), la femme « l'habit » de l'homme et réciproquement pour caractériser le lien conjugal. *i*. Combattre ce doute est la préoccupation principale du prophète dans les dernières pages de son livre (2, 17-4, 3); mais celles-ci contiennent trois discussions distinctes et qui ont pu être d'abord indépendantes les unes des autres (2, 17-3, 5; 3, 6-12; 3, 13-4, 3). *j*. Des doutes de plus en plus vifs se firent jour dans la communauté juive après le retour de l'exil en ce qui concerne les rémunérations divines, et cela en raison, d'une part, des déceptions qu'éprouvèrent les croyants en ne voyant pas se réaliser les merveilleuses promesses des prophètes de l'exil à la nation (cf. 1, 2; Zach. 1, 12; És. 59, 1, 9-11) et, de l'autre, des démentis que la réalité donnait souvent au dogme, universellement admis depuis Ézéchiel (voy. Éz. 14; 18; 33), de la rétribution immédiate des mérites et des démérites de chaque individu, — dans la vie présente, naturellement. — Ces doutes se font jour dans bon nombre de psaumes (37; 39; 73 cf. 14, etc.) et, plus ouvertement encore, dans les plaintes de Job et les aphorismes désabusés de l'Ecclésiaste (4, 1-3; 8, 10-17; 9, 1-3, 11; 10, 5-7). *k*. Ce précurseur, chargé de faire disparaître les principaux obstacles à la venue de Yahvé, n'est pas le prophète lui-même, ainsi que certains l'ont cru (d'où le nom de Malachie par lequel on l'a désigné voy. 1, 1 et note *a*), mais un envoyé surnaturel, comme ceux que Yahvé appelle à lui aplanir la route d'après le Second Ésaïe (40, 3), un ange. *l*. Yahvé, dont Ézéchiel, Aggée et Zacharie avaient promis la rentrée dans le Temple reconstruit et dont les sceptiques réclamaient implicitement l'intervention (2, 17). — Il n'est guère probable que le « Seigneur du Temple » soit une autre désignation du précurseur. *m*. Il est difficile de dire si, dans la pensée de l'auteur, ce « héraut de l'alliance » est identique au précurseur (il faudrait peut-être, dans ce cas, transposer la phrase qui le concerne avant celle où il est parlé du Seigneur), ou si c'est un autre nom donné à Yahvé lui-même, révélateur de la nouvelle alliance (Jér. 31, 31)? — ou s'il ne s'agit pas d'une troisième figure, celle, par exemple, de « l'ange de la communauté », protecteur de la nation juive (cf. Dan. 10, 21; 12, 1), ou celle du prophète Élie comme le suggère l'appendice (4, 5-6).

dit Yahvé, [Dieu] des armées. [2]Mais qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui subsistera quand il paraîtra[a]? Car il sera pareil au feu du fondeur et à la potasse[b] des foulons[c]. [3]Il siégera pour fondre et purifier l'argent : il purifiera les fils de Lévi et les affinera comme [on affine] l'or et l'argent, de façon qu'ils apportent à Yahvé des offrandes justes [4]et que les offrandes de Juda et de Jérusalem soient agréables à Yahvé comme aux jours anciens, comme dans les années d'autrefois[d]. [5]Je viendrai à vous[e] pour [exercer] le jugement et je m'empresserai de déposer contre les sorciers[f], les adultères et les parjures, contre ceux qui exploitent le salaire du mercenaire, la veuve et l'orphelin, qui violent [les droits de] l'étranger en résidence [chez vous] et qui ne me craignent pas, dit Yahvé, [Dieu] des armées. »

II. Revenez à Yahvé; versez-lui vos dîmes : vous verrez s'il ne vous comble pas de bénédictions.

« [6]En effet, ce n'est pas moi, Yahvé, qui ai changé[g]; n'est-ce pas vous, fils de Jacob[h], qui vous êtes tous [7]depuis le temps de votre père, écartés de mes lois et qui ne les avez point observées? Revenez à moi et je reviendrai à vous[i], dit Yahvé, [Dieu] des armées. » Vous demandez : « En quoi avons-nous à revenir? — [8]Un homme peut-il tromper Dieu que vous essayiez de me tromper? » Et vous répliquez : « En quoi essayons-nous de te tromper? — Dans le versement de la dîme et des redevances. [9]Vous êtes atteints par la malédiction[j] et [cependant] vous essayez de me tromper : la nation entière me trompe. [10]Apportez intégralement la dîme au trésor [du Temple][k] et qu'il y ait de quoi manger dans ma maison[l]! Mettez-moi par là à l'épreuve, dit Yahvé, [Dieu] des armées[m] : [vous verrez] si je n'ouvre pas pour vous les fenêtres du ciel[n] et si je ne déverse pas sur vous la bénédiction, au delà même du nécessaire. [11]A votre intention j'adresserai des menaces à [l'insecte] qui dévore[o], pour qu'il ne détruise plus chez vous les produits du sol et que, dans les campagnes, la vigne ne soit pas privée de ses fruits[p], dit Yahvé, [Dieu] des armées. [12]Alors toutes les nations célébreront votre bonheur, car vous aurez, vous[q], un pays de délices, » dit Yahvé, [Dieu] des armées.

III. Au Jour de Yahvé la différence sera faite, éclatante, entre le juste et l'impie.

« [13]Vous proférez contre moi de dures paroles, » dit Yahvé. Et vous demandez : « Qu'avons-nous dit entre nous[r] contre toi? » — [14]Vous avez dit : « C'est peine perdue que de servir Dieu. Qu'avons-nous gagné à garder ses observances et à marcher en

3, 6-7. « n'est-ce pas — [7]depuis »... lis. *hălô' koullekèm* au lieu de *welô' kelîtèm*. H : vous n'avez pas été anéantis. [7]Depuis... — Texte très incertain. 7. « votre père » lis. *'ăbîkèm*. H : vos pères. 8-9. « tromper » (4 fois) lis. *hăya'ăqôb*, *'ôqebîm*, *'ăqabnoukâ* et (au v. 9) *'ôqebîm*. H : dépouiller (pour dissimuler l'allusion au sens du nom de Jacob).

a. Malachie reprend l'idée d'Amos (5, 18-20) : le jour de Yahvé sera terrible et plein de surprises; ceux même qui en désirent la venue ont lieu de la redouter. *b*. Cf. Jér. 2, 22 et note *g*.
c. Ce sont eux qui faisaient office de blanchisseurs.
d. La caste des « fils de Lévi », c'est-à-dire des prêtres (cf. 2, 4, note *c*), aura besoin d'une épuration énergique pour être en mesure d'apporter à Yahvé des offrandes justes, c'est-à-dire régulières, valables (cf. 1, 6-2, 9, spécialement 1, 10, 13).
e. Ceci s'adresse à tous les membres du peuple et ne concerne plus seulement les prêtres. *f*. Cf. Ex, 22, 18 [H : 17]; Deut. 18, 10-12. *g*. L'idée paraît être : Je n'ai nullement renoncé à bénir ceux qui font le bien, comme vous l'imaginez (2, 17); c'est vous qui avez cessé de suivre mes lois. *h*. Le prophète désigne ainsi les Juifs avec intention, parce que Jacob était, d'après la tradition, un trompeur et que son nom même dérive d'un verbe qui signifie « supplanter, tromper » (voy. v. 8-9).
i. Zach. 1, 3. *j*. Les récoltes avaient été mauvaises et une invasion de sauterelles avait ravagé les champs et les vignes (v. 10-11). *k*. D'après le Deut., la dîme des produits du sol devait, deux années sur trois, être apportée au Temple pour être consommée par le propriétaire dans un repas sacré; la troisième année elle devait être abandonnée sur place aux Lévites et aux indigents (Deut. 14, 22-29). Au temps de Néhémie, la dîme devait chaque année être versée intégralement au trésor du Temple (Néh. 10, 37a, 39b; 13, 10-13). C'est à cette forme de l'institution que paraît faire allusion Malachie. C'est celle que sanctionna la loi sacerdotale (Nomb. 18, 21-32). Mais cela ne prouve pas nécessairement que le prophète ait vécu après qu'Esdras eût promulgué cette loi à Jérusalem (Néh. 8-9), car il y a des raisons de penser que les mesures prises par Néhémie pour le versement intégral de la dîme aux lévites sont antérieures, elles aussi, à cette promulgation et préparèrent la voie à la législation sacerdotale sur la dîme (voy. les notes *a* sur Néh. 9, 38 et *u* sur Néh. 10, 39). *l*. Pour les membres du clergé. *m*. Aggée, déjà, avait appelé les Juifs à tenter une expérience analogue (Agg. 1, 7-11; 2, 15-19). *n*. Les ouvertures que l'on pensait exister dans la voûte céleste et par où les « eaux d'en haut » peuvent s'écouler en pluie (Gen. 7, 11; 8, 2; És. 24, 18), par où aussi Yahvé peut envoyer des aliments à son peuple (2 Rois 7, 2, 19).
o. Litt. : *au dévorant*, c'est-à-dire à la sauterelle. *p*. Litt. : *n'avorte pas*. *q*. A la différence des nations païennes.
r. Yahvé tolère qu'on se plaigne de lui, quand on lui expose à lui-même ses griefs (Job; Ps. 73, etc.), mais les formuler dans des conciliabules secrets, c'est une manière de complot.

vêtements sombres[a] dans la crainte de Yahvé, [Dieu] des armées? [15] Nous proclamerons désormais heureux les orgueilleux; ceux qui font le mal prospèrent; ils ont beau tenter Dieu[b] : ils échappent [à tout châtiment][c]. »

[16] Alors ceux qui craignent Yahvé se sont mis à converser entre eux[d] et Yahvé a prêté l'oreille; il a écouté [leurs propos] et le souvenir [en] a été consigné par écrit devant Yahvé à l'honneur de ceux qui craignent Yahvé et qui ont du respect pour son nom[e]. « [17] [On verra qu']ils m'appartiennent en propre[f], dit Yahvé, le jour où j'agirai : je les préserverai comme un homme préserve son fils qui le sert. [18] Et vous verrez de nouveau [la différence qu'il y a] entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas. **4** [1][g] Car voici qu'un jour vient, brûlant comme un four : tous les orgueilleux et tous ceux qui font le mal seront comme du chaume[h] et le jour qui vient les embrasera, dit Yahvé, [Dieu] des armées, de sorte qu'il ne leur sera laissé ni racine, ni rameau. [2] Mais, pour vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil du salut[i], sous les ailes duquel on trouve la guérison[j]. Vous sortirez et vous bondirez comme des veaux [qui sortent] de l'étable. [3] Et vous foulerez aux pieds les méchants; car ils ne seront plus que cendre sous la plante de vos pieds, le jour où j'agirai, dit Yahvé, [Dieu] des armées. »

Épilogue. Exhortation à observer la Loi et annonce de la venue d'Élie.

« [4] Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, auquel j'ai donné, au Ḥoreb, des statuts et des ordonnances pour tout Israël[k].

« [5] Je vais vous envoyer le prophète Élie[l], avant que vienne le grand et redoutable jour de Yahvé[m]. [6] Il ramènera le cœur des pères vers leurs enfants et le cœur des enfants vers leurs pères, de peur que je ne vienne frapper le pays d'anathème[n]. »

4, 1. « ne leur sera laissé » *G* (lis. *yé'âzéb*). H : ne leur laissera. 6. « leurs enfants » lis. *benêhèm*. H : les enfants.

a. Cf. Ps. 38, 7; 42, 10. La tristesse était une des caractéristiques de la piété juive depuis l'exil : les « humbles » étaient dominés par la crainte anxieuse d'offenser de nouveau Yahvé. *b*. Mettre Dieu à l'épreuve, à moins qu'on n'y ait été appelé par la divinité elle-même (v. 10), est un péché grave, l'expression d'un doute coupable (cf. Ex. 17, 2, 7; Ės. 7, 12; Mt 4, 7; Lc 4, 12). Les méchants tentent Dieu, ils bravent son courroux par le simple fait qu'ils persistent à faire le mal. *c*. Sur ces doutes, cf. 2, 17. *d*. Le prophète ne rapporte pas ce qu'ils se sont dit; mais d'après la suite on voit qu'ils ont dû s'indigner des propos des sceptiques et défendre l'honneur de Dieu. *e*. Il s'agit d'un registre où sont inscrits soit simplement les noms des justes (Dan. 12, 1), soit aussi leurs actes et leurs paroles (Néh. 13, 14; Ps. 109, 14; Dan. 7, 10); voy. note sur Ps. 139, 16. *f*. Litt. : *Ils seront ma propriété* (cf. Ex. 19, 5). *g*. Les six derniers versets du livre sont, dans la Bible hébraïque, rattachés au ch. 3 dont ils forment les v. 19-24. *h*. Cf. Ės. 5, 24; Soph. 1, 18; Abd. 18; Mt 3, 11-12. *i*. Litt. : *de justice* (cf. Ps. 24, 5; Ės. 46, 13, etc.). La lumière est ici, comme souvent (Ės. 60, 1-2), le symbole de la délivrance. *j*. Le soleil était, chez les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, représenté sous la forme d'un disque pourvu de longues ailes. Cf. Ps. 139, 9. *k*. Cette exhortation finale est destinée à tirer la leçon de tout le livre de Malachie ou, plus probablement, de toute la collection des « prophètes ». Elle ne doit pas être de « Malachie », car elle ne répond à rien de précis dans le corps de ses oracles, où le mot *tôrâ* désigne toujours l'enseignement oral des prêtres (2, 6-9), non la Loi écrite. Cette exhortation exprime la pensée du judaïsme de basse époque, pour qui la Loi du Pentateuque était le centre de toute la religion et qui voyait dans les prophètes de simples prédicateurs de cette loi. *l*. Le v. 5 est une note relative au v. 1 du ch. 3 : elle explique que par le messager qui doit frayer le chemin à Yahvé ou par le héraut de l'alliance, il faut entendre le prophète Élie. Le judaïsme tardif croyait au retour à l'existence de plusieurs grands personnages du passé national, tels qu'Hénoch, Jérémie, et d'autres prophètes (cf. Mt 16, 14). Élie, ayant été soustrait à la mort d'après 2 Rois 2, 1-12, était particulièrement désigné pour jouer ce rôle de prophète ressuscité (Sir. 48, 10; Mc 9, 4, 10-12; Apoc. 11, 3). *m*. Expression empruntée à Joël 2, 31 [H : 3, 4]. Malachie n'emploie pas le terme de « jour de Yahvé ». *n*. La société juive était profondément divisée; la désunion régnait même au sein de la famille (cf. Mi. 7, 5-6). L'état de la nation est tel que Yahvé ne pourrait que l'anéantir tout entière si, avant sa venue, un précurseur ne réussissait pas à obtenir une réconciliation générale. La perspective sur laquelle se clôt l'ouvrage est donc fort sombre : aussi les rabbins veulent-ils que, quand on lit le livre de Malachie, on répète après le v. 6 le verset précédent.